



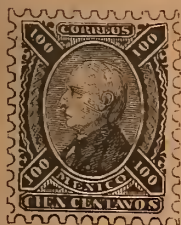
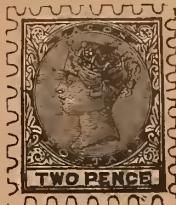
SAPPHIRE

This book has been generated from a scan of the original and we cannot guarantee that it is free from errors or contains the full content of the original.



This compilation
copyright © Sapphire Publications Ltd

STRICTLY NOT FOR RESALE OR REDISTRIBUTION



LE
TIMBRE-POSTE
JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

DOUZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 146 GRAVURES.

BRUXELLES

J. - B. MOENS, LIBRAIRE - ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7, ET

RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE)

1874



383.2285
.T58
Hist (Phil)

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DOUZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 146 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

ET RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

1874

TABLE DES MATIÈRES.

A N N É E 1 8 7 4

Achtyrka, 52*, 59.
 Açores, 90.
 Alatecr, 69*.
 Aleksandria, 42, 52*.
 Allemagne confédérée, 21, 49, 90.
 Allemagne (empire), 10, 18*, 26*, 50, 60, 68, 85, 92*.
 Alsace et Lorraine, 11.
A nos lecteurs, 95.
 Antilles danoises, 49.
 Antilles espagnoles, 5, 27*, 34, 45, 50, 66, 74, 76, 92.
Antilles espagnoles (Contrefaçon du timbre Amédée des), 76.
 Antioquia, 58*, 74*, 84*, 91.
 Argentine, 41.
 Arsamass, 70, 76*.
 Atkarsk, 29, 69*.
 Australie du sud, 5, 27, 34.
 — occidentale, 75.
 Autriche, 2, 26, 56, 59, 59, 74, 91.
 Bavière, 19, 27, 51, 66, 75*.
 Barbade, 45*, 49, 60, 90.
 Belalp, 22*, 43, 50, 60.
 Belgique, 2, 11, 26, 45, 74.
 Beloserk, 51, 85.
 Berlin (Cie de), 26, 50, 68.
 Bergen, 19.
 Bermudes, 51, 67, 90.
 Bobrow, 70, 76*.
 Bogorodsk, 28.
 Bolivar, 74*.
 Borisoglebsk, 42*, 51.
 Borovitch, 51*.
 Brème, 67.
 Cachemire, 92.
 — aboul, 1, 52*, 82.
Caboul (Les timbres de), 52*.
 Canada, 95.
 Cap de Bonne-Espérance, 91.
 Ceylan, 78*.
 Cherson, 42*, 51*.
 Chili, 45, 84.
 Colonies françaises, 26, 55, 84.
 Constantinople, 54.

Contrefaçon du timbre Amédée des Antilles espagnoles, 76.
Contrefaçon des cubiertas de la Colombie, 29.
Correspondance, 47.
Correspondances télégraphiques, 45.
 Corrientes, 55, 46, 65, 76.
Corrientes (Encore), 76.
Corrientes (Les derniers timbres de), 46*, 65.
 Costa-Rica, 91.
Création d'une Société timbrologique à Paris, 80, 88.
 Cuba, 5, 27*, 54, 45, 50, 66, 74, 76.
 Cundinamarca, 22.
 Danemark, 10, 45, 75, 90.
 Dankoff, 59, 68*.
 Deccan, 77*.
 Demiansk, 20.
Des enveloppes timbrées. Ceylan, 78*, 95.
 — — *Deccan*, 77*.
 — — *Egypte*, 40.
 — — *Inde anglaise*, 70*.
 — — *Maurice*, 88*.
 — — *Rép. sud Afrique*, 7*, 57*.
Deuxième congrès des orientalistes à Londres, 71.
 Dmitrow, 52, 59*.
 Dnieprowsk, 5*, 20, 28*.
 Dominicaine (Rép.), 58.
 Dominique, 49*.
 Drammen, 58, 68*, 75.
 Duchowchetschina, 85*.
 Égypte, 4, 40, 82.
Errata, 29.
 Espagne, 4, 12, 18*, 27, 52, 55, 56, 41*, 45, 60, 60, 65*, 65*, 84*, 89*.
Espagne (Cartes postales d'), 56.
Espagne (La Targeta 10 c. d'), 45.
 États conf. d'Amérique, 74.
 États-Unis d'Amér., 2, 10*, 17*, 54, 87, 92.
 — — *de la Nouvelle-Colombie*, 4*, 22, 29, 34*, 44*, 46, 52, 58*, 74*, 84*, 91.
Étrennes de l'administration des postes italiennes, (Les), 6.

Finlande, 9, 50, 58, 66, 67, 75*, 84, 91.
 France, 21, 45, 60, 91*.
 Gambie, 4, 92.
 Gdoff, 68*.
 Grande-Bretagne, 54, 50, 67, 92.
 Grèce, 27, 52.
 Griasowetz, 59, 68*.
 Griqualand occidentale, 5.
 Guatemala, 18, 27.
 Guyane anglaise, 85.
 Guyane hollandaise, 5.
Habitados de Murcie et Saragosse, 65*.
Hawaïen (Les timbres de la 1^{re} émission), 11*.
 Heligoland, 4, 10, 45, 92.
 Helsingfors, 50, 67.
 Honduras britannique, 21.
 Honduras (République), 58.
 Hong-Kong, 95.
 Hongrie, 2, 58, 67, 76, 81*, 93.
 Indes anglaises, 70*, 77, 84*.
Indes anglaises (Le 1/2 Anna des), 77.
 Indes néerlandaises, 5, 26, 45.
Indes néerlandaises (Les cartes postales des), 5.
 Inde portugaise, 27, 60, 90.
 Italie, 1*, 6, 41*, 19*, 90.
 Japon, 11, 21, 51, 57, 74.
Japonnaises (Les monnaies), 51.
 Jeletz, 69*.
Jérusalem (Le timbre de), 6.
 Kachemir, 92.
 Kadnikoff, 21*.
 Kazan, 55*, 51.
 Kirilloff, 20.
 Kotelnitsch, 29, 68, 95.
Kotelnitsch (Les nouveaux timbres de), 95.
 Kozeletz, 21, 28*.
 Lagos, 57*.
 Luxembourg, 11, 17, 26*, 50*, 66, 75, 85*, 95.
Luxembourg (Les cartes correspondance Grand-Duché de), 85*.

Nadère, 10, 52, 84.
 Malacca, 85.
 Malmyche, 85*.
 Malte, 90.
 Maurice, 18, 58, 45.
 Melitopol, 21.
 Mexique, 9*, 54, 52, 59*, 67, 75.
 Moldavie, 6, 45.
 Moldavie (*Le 27 paras de*), 45.
 Moldavie (*Les faux timbres de*), 6.
 Montenegro, 45.

 Natal, 2*, 22*, 67, 74, 85*.
 New-York (*L'enveloppe et le timbre de*), 87.
 Nolsk 5*, 20.
 Norvège, 19, 58, 68*, 75.
 Nouvelle Colombie (États-Unis de), 4*, 22, 29, 54*, 44*, 46*, 52, 58*, 74*, 84*.
 Nouvelle Colombie (*Quelques détails sur les timbres de*), 46.
 Nouvelle Zélande, 54, 74.
 Novgorod, 20.
 Nowasa Ladoga, 70, 76*.

 Ochansk, 82*.
 Orgueieff, 51, 59, 69.
 Oustisolsk, 69*, 75*, 82*.

 Parme (*Les timbres de*), 15.
 Pavlograd, 69.
 Pays-Bas, 5, 10, 27, 67.
 Pereiaslaw, 21, 28*.
 Pereslaw Zaleski, 20*, 28.
 Pérou, 58*, 67*, 85.
 Philippines, 26, 45, 60*, 68.
 Portugal, 42.
 Postes de Don Carlos (*Les*), 55.
 Prusse, 26*, 50, 60, 68.
 Publications nouvelles (*Les*), 22.

 Queensland, 5, 18.
 Quelques détails sur les timbres de la Nouvelle Colombie, 46.

 Riasan, 20.
 Rieff, 92.
 Roumanie, 2, 27, 68, 75.

Russie, 5*, 19*, 27*, 55*, 42*, 51, 59*, 68*, 75*, 82*, 92*.
 — Achtyrka, 52*, 59.
 — Alatecr, 69*.
 — Aleksandria, 42, 52*.
 — Arsamass, 70, 76*.
 — Atkarsk, 29, 69*.
 — Beloserk, 51, 85.
 — Bobrow, 70, 76*.
 — Bogorodsk, 28.
 — Borisoglebsk, 42*, 51.
 — Borovitch, 51*.
 — Cherson, 42*, 51*.
 — Dankoff, 59, 68*.
 — Demiansk, 20.
 — Dmitrow, 52, 59*.
 — Dnieprowsk, 5*, 20, 28*.
 — Duchowetchehina, 83*.
 — Gdoff, 68*.
 — Griasowetz, 59, 68*.
 — Jeletz, 69*.
 — Kadnikoff, 21*.
 — Kazan, 55*, 51.
 — Kiriloff, 20.
 — Kotelnitsch, 29, 68, 95.
 — Kozeletz, 21, 28*.
 — Malmyche, 85*.
 — Melitopol, 21.
 — Nolsk, 5*, 20.
 — Novgorod, 20.
 — Nowasa Ladoga, 70, 76*.
 — Ochansk, 82*.
 — Orgueieff, 51, 59, 69.
 — Oustisolsk, 69*, 75*, 82*.
 — Pavlograd, 69.
 — Pereiaslaw, 21, 28*.
 — Pereslaw Zaleski, 20*, 28.
 — Riasan, 20.
 — Rjeff, 92.
 — Saratoff, 5*, 69, 92.
 — Schatzk, 20.
 — Shadrinsk, 28*, 42*.
 — Sizran, 59.
 — Soumy, 20, 68*.
 — Tchern, 19.
 — Tichvin, 21, 27*.
 — Werchnie Dnieprowsk, 42.

Sainte-Hélène, 5, 54.

Sainte-Lucie, 51*.
 Sainte-Lucie (*Le timbre*), 51*.
 Saint-Vincent, 66.
 San Salvador, 17, 75*.
 Saratoff, 5*, 69.
 Schatzk, 20.
 Servie, 10.
 Shadrinsk, 28*, 42*.
 Shanghai, 5, 11, 16*, 19.
 Shanghai (*Contrefaçon des timbres de*), 16*.
 Sierra Leone, 27, 58.
 Sizran, 59.
 Société limbrologique de Paris, 96.
 Sobre Porte de la Nouvelle Colombie, 44*.
 Soumy, 20, 68*.
 Suède, 18, 25*, 29.
 Sud Afrique (Rép.), 7*, 21*, 37*, 45.
 Surinam, 5.
 Suisse, 10, 22*, 26, 54, 42, 49, 50, 60, 66, 74.

 Tasmanie, 85.
 Tchern, 19.
 Tichvin, 21, 27*.
 Timbre d'affranchissement Treffenberg, 29.
 Timbres de Don Carlos, 60, 89.
 Timbre escuelas de Venezuela, 50*.
 Timbres et poste de Don Carlos, 12, 52.
 Timbres de la Compagnie Morton, 70.
 Tolima, 4*, 22, 52.
 Transvaal, 7*, 21*, 57*, 45.
 Turquie, 5, 54, 78.

 Uruguay, 51.

 Van Diemen, 85.
 Venezuela, 50*, 45, 67, 74, 85.
 Venezuela (*Le timbre escuelas*), 50*.
 Victoria, 2*, 42*, 49.
 Vienne (*Le timbre communal de*), 56.

 Werchnie Dnieprowsk, 42.
 Wurtemberg, 19*, 51, 66*, 75, 90.

Les types sont indiqués par un astérisque.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSENT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ITALIE.



C'est aujourd'hui 1^{er} janvier que les cartes postales ont dû faire leur apparition. Il y a, ainsi que nous l'avons dit, des cartes simples et des cartes avec réponse payée, toutes deux avec timbre sans valeur indiquée,

placé dans l'angle gauche supérieur et représentant Victor-Emmanuel dans un ovale perlé. Le cadre des deux espèces de cartes est formé d'un dessin semblable à celui que nous reproduisons et mesure 10 1/2 sur 7 centimètres. Les cartes simples portent au milieu de la partie supérieure : *Cartolina postale dieci centesimi* (carte postale, 10 centimes); en dessous, les armes de Savoie surmontées d'une couronne; dans l'angle inférieur gauche, une in-

scription sur deux lignes indiquant que ce côté est réservé à l'adresse.

Les cartes avec réponse ont les mêmes dispositions. Elles ne diffèrent des cartes simples que par les inscriptions. L'une porte : *Cartolina Postale, con risposta pagata, quindici centesimi* (carte postale avec réponse payée, 15 centimes); l'autre : *Risposta* (Réponse).

L'impression est brune sur carton couleur :

10 centimes; brun sur chamois.

15 — — rose.

CABOUL.

La *Philatelic Circular* annonce avoir reçu une série de timbres ayant été émise par l'Ameer, de Caboul au commencement de 1873. Ces timbres sont ronds, mais la forme disparaît par suite d'ornements placés autour. Le centre contient une tête de tigre et la valeur en caractères indiens. Ils sont semblables, mais gravés séparément et le fond sur lequel la tête se détache est rempli par un dessin.

La valeur pour les trois plus basses se trouve

au-dessus de la tête du tigre, et, pour les deux plus élevées, au bas. Ce sont :

1 anna	noir	sur papier blanc	épais.
2 —	—	—	—
4 —	—	—	—
8 —	—	—	mince.
1 rupie	—	—	—

Les 1 et 2 annas ont les cercles formés de points.

Le 4 annas n'a qu'un cercle de points, celui extérieur, tandis que les 8 annas et 1 rupie ont leurs cercles formés chacun d'une ligne circulaire.

AUTRICHE.

Le 25 kr. est décidément *brun foncé* aujourd'hui.

VICTORIA.



Le *Philatelist* a reproduit le mois dernier le timbre qui figure ici. C'est en vain que nous avons cherché le filigramme annoncé par notre confrère. Au lieu des lettres VR, nous avons trouvé le filigramme ordinaire, couronne

et lettre V.

Le timbre est piqué 12 1/2 et imprimé en couleur :

2 pence, mauve vif.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les dernières cartes à 1 cent ont le filigramme notablement plus petit.

D'après le *S. C. M.*, l'impression des timbres serait confiée aujourd'hui à la *Continental Bank Note Company* au lieu de la *National Bank Note Company*. C'est ce qui explique les différences qu'on trouve dans la nuance des timbres actuels, derniers tirages.

Les timbres-télégraphe, dont nous donnions le dessin le mois dernier, ont été en usage à New-York, nous dit M. de Ferrari.

ROUMANIE.

Nous avons des cartes postales à 5 et 10 bani différentes de celles que nous avons annoncé comme ayant les armoiries de dimension plus petite.

Le carton au lieu d'être chamois est jaune brun foncé; le mot *Circula* n'a pas d'accent sur l'a, tandis que celles sur carton chamois ont l'accent sur

l'une des deux cartes; enfin, on trouve des différences dans la ponctuation. 1873 a le point avant et après la parenthèse.

NATAL.

Les 6 pence et 1 shilling sont accommodés, dit-on, comme les 1 p. et 3 pence, c'est-à-dire, avec le mot postage en noir de chaque côté.

BELGIQUE.

Les cartes de correspondance ont le carton plus jaunâtre, mais plus mauvais qu'antérieurement, ce qui n'est pas une compensation.

La couleur est mauve vif. On nous dit qu'il y aura bientôt changement dans la couleur du carton qui serait blanc. On nous affirme qu'il ne sera pas plus mauvais : ce serait difficile!...

Nous avons déjà constaté un changement dans la composition typographique de la feuille télégramme à 50 centimes. Aujourd'hui ce n'est plus la composition typographique qui est changée, mais le timbre lui-même qui a été refait.

Voici quels sont les principaux points par lesquels ils diffèrent entre eux.

	1 ^{er} TYPE.	2 ^e TYPE.
Couronne	8 m/m large	7 m/m large.
Écusson	65/4 — —	6 1/2 — —
Chiffre 5	tête relevée	tête droite.

Il y a bien d'autres différences. Ainsi le fond de l'écu a le quadrillé plus large au 1^{er} type qu'au second, la banderole est plus étroite du milieu au 1^{er} type et la croix qui surmonte la couronne touche la lettre e au 2^e type.

La composition typographique qui paraît la même que la dernière du 1^{er} type, contient cependant une faute assez marquante. Elle se trouve dans le texte flamand, avant dernière ligne. Le mot télégraphique est écrit télégraphique.

HONGRIE.

On vient de faire pour les timbres-télégraphe ce qu'on a fait pour les timbres-poste. La série des timbres *lithographiés* fait place à une autre *gravée*. Nous avons déjà reçu de cette dernière série.

1 florin, noir sur blanc.

Le timbre-télégraphe à 10 kreuzer est bien en usage, ainsi que l'a dit le *Stamp*. Nous en avons reçu avec des formules timbrées à 5 kr. dont parlait ce journal. Ici le timbre est à droite, tandis que la carte-télégramme à 50 kr. a le timbre à gauche.

Tous deux ont l'impression bleue sur papier blanc. La carte à 50 kr. a la face grise ou azurée.

SAINTE-HÉLÈNE.

Le 6 pence a le nouveau filagramme CC et couronne.

GUYANE HOLLANDAISE (SURINAM).

L'émission des timbres que nous avons annoncée il y a longtemps a eulieu décidément le 1^{er} octobre dernier. Le 25 cents existe en bleu et outre-mer.

PAYS-BAS.

Le nouveau 50 cents doit être livré à la circulation aujourd'hui 1^{er} janvier ; quant au 25 cents il n'est pas encore imprimé.

Le 15 cents existe avec le nouveau piquage 12.

Depuis le 15 décembre dernier, nous avons des cartes simples et des cartes avec réponse payée, valeur 5 et 10 cents en destination pour la Belgique. Elles sont semblables à celles connues, sauf que le timbre aux armoiries a fait place au timbre à effigie et que les mots *aan* et *te* ont disparus.

5 cents bleu.

5 + 5 » »

AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence qui n'a jamais cessé d'avoir cours malgré sa modification en 10 pence, est imprimé maintenant en *mauve* et *mauve-vif*, abandonnant la couleur violet-rougeâtre qu'il avait depuis 1872 :

9 pence, mauve et mauve-vif.

RUSSIE.

Dnieprowsk, Gouvernement de Tauride. Le type



ci-contre a été signalé dans notre n° 103. L'inscription se traduit, en haut : *Timbre rural* ; en bas : *du district de Dnieprowsk* (abrégé) ; au milieu : *Pour*

lettres, 5 kop. Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc.

5 kop, noir sur blanc.

La ville de Dnieprowsk est située à l'embouchure du Dnieper. Elle a été fondée en 1711 et habitée par les Cosaques. Elle porte aujourd'hui le nom d'Aleschky et est désignée ainsi sur toutes les cartes géographiques. L'administration a néanmoins conservé la dénomination primitive de Dnieprowsk.

Saratoff, Gouvernement du même nom. Le tim-

bre que nous avons signalé n° 103 correspond parfaitement au fac-simile que nous donnons aujourd'hui, sauf qu'ici le timbre porte le millésime 1871 au lieu de 1869. Dans l'ovale, l'inscription se traduit : *Timbre de la poste rurale de Saratoff* ; en bas, un numéro d'ordre marqué à la plume en rouge.



L'impression est couleur sur papier pelure blanc.

5 kop, bleu.

Nolinsk, Gouvernement de Viatka. Voici le type dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Impression noire sur papier couleur glacé.



2 kop, rouge très-foncé.

QUEENSLAND.

Il nous vient un timbre spécimen 1 sh., imprimé en lie de vin foncé, étoile tronquée en filagramme et piqué 13 ; c'est probablement la nouvelle couleur du 1 shilling.

TURQUIE.

Le 5 piastres, piqué 7, vient maintenant en bleu gris verdâtre et en bleu-gris.

Dans un lot de timbres annulés nous avons rencontré les timbres non dentelés suivants, avec belle marge :

10 paras, brun.

20 — vert.

ANTILLES ESPAGNOLES.

On a dû appliquer indifféremment en *bleu* ou en *noir*, la marque *Habilitado por la Nacion*, sur les timbres télégraphe 1869, car nous venons de recevoir un 200 milésimas avec cette marque en noir, contrairement à ceux signalés qui l'ont bleue.

SHANGHAI.

Nous avons de la deuxième série des cartes, les variétés suivantes :

1° Côté réservé à la partie manuscrite, *sans aucune inscription* ;

2° Avec *double face*, c'est-à-dire avec deux côtés pour l'adresse.

3° Toutes les lettres *e* des mots *Note for Sender* ; *Note for Receiver* sont tantôt marquées *c.* tantôt *e.*

On peut donc réunir au moins une cinquantaine de variétés avec faute. Il y en a où toutes les sept lettres *e* ne sont que des *e*.

HELIGOLAND.

Le 3/4 schilling a été mis en circulation au commencement de décembre dernier. Les deux côtés du cadre sont rouges, le haut et le bas, verts.

Il existe des cartes postales avec cadre qui remplacent sans doute celles qui n'en ont pas. Le cadre est formé d'un filet avec *tremblé* à l'intérieur. Au lieu de six lignes de points pour l'adresse, il n'y en a que quatre. Il n'y a pas d'autres différences entre les 1^{er} et 2^e types.

TOLIMA (ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE).



On nous a communiqué le type ci-contre imprimé en noir sur papier jaune-brun pâle, avec l'orthographe suivante : EF. UU. de C. E. S. del T. Corrcos del Estado-Vale 5 CTS. Il y a donc deux fautes EF au lieu de EE et corrcos au lieu de correos. Ce type a déjà été signalé sur papier azuré et papier blanc ; on ne le connaissait pas sur papier jaune-brun.

5 cents, jaune-brun pâle.



Le *Stamp Collector's Magazine* revient sur le timbre ci-contre « trouvé généralement de valeur douteuse, dit-il, et même condamné par notre confrère belge. »

C'est probablement pour les effets de sa phrase et donner plus de poids à son opinion, que notre confrère travestit nos paroles. Nous avons suspecté le timbre en question à cause de ses armoiries, mais suspecter n'est pas condamner, même en Angleterre, pensons-nous.

Un 15 centavos, correspondant au type du 20, a été reçu par le S. C. M. Il se trouvait côte à côte sur une lettre avec un 5 c. authentique d'Antioquia et oblitérés tous deux du mot *franco*. Le 20 c., ajoute notre confrère, a été annoncé comme percé à la roulette ; le 15 ne l'est pas. En outre, dans ce dernier, les armoiries sont plus petites et ne sont pas pointues par le bas ; dans le 20 il y a 10 étoiles, dans le 15 il n'y en a que 7.

Sans condamner ces timbres, suspects au premier chef, nous ferons les observations suivantes :

Pourquoi dans une même émission y a-t-il un timbre annonçant que les États-Unis de la Colombie sont composés de 10 ou 11 États (le S. C. M. dit que le 20 c. a 10 étoiles et son dessin, comme le nôtre, en donne 11), et un autre timbre qu'il n'y en a que 7, alors que tous les timbres de ce pays portent 9 étoiles ?

Pourquoi les armoiries diffèrent-elles ainsi que nous l'avons observé n° 125 ?

A quoi sert le 15 centavos, valeur inconnue dans ce pays ?

Enfin, pourquoi y a-t-il perçage pour l'un et pas pour l'autre !

Quand on nous aura répondu à ces différents points, nous proclamerons volontiers l'infailibilité de notre confrère, si ça peut lui faire plaisir.

GAMBIE.

Le 4 pence nous est venu en brun pâle.

ÉGYPTE.

On annonce une prochaine émission de timbres : résolution arrêtée depuis la mise en usage des timbres actuels.

ESPAGNE.

Les cartes de correspondance ont décidément fait leur apparition le 1^{er} décembre dernier. La faute Targeta avec un *g* au lieu de *j* n'existe pas sur les cartes à 5 centimos.

Nous avons si rarement l'occasion de faire un emprunt à la *Gazette* que nous ne voulons pas lui enlever cette nouvelle sans la citer, quoique puisée dans « le fait divers ! » D'après ce journal, on aurait vu le 2 centimos violet 1873, *non dentelé*.

Le timbre 1 real, effigie de Don Carlos, est en circulation avec tilde (*accent*) sur l'n de l'*Espana*. Nous en tenons un exemplaire oblitéré, conservé sur la lettre même. Le timbre à date d'origine est rond et imprimé en noir. Il porte l'inscription circulaire *Villa R^a de Zumarraga-Guipuzcoa* ; au centre : 13 dic (pas de millésime.) L'oblitération du timbre est formé d'un losange au milieu de trois rangées de points disposés aussi en losange.

Voilà donc l'authenticité reconnue du timbre que nous avons annoncé.

M. Mahé a prétendu que le timbre n'était pas bon.

Il s'était vanté de faire connaître le *vrai* timbre : c'est en vain que nous avons attendu le type promis.

GRIQUALAND OCCIDENTALE (AFRIQUE).

La *Philatetical circular* annonce une émission pour ce district, appelé autrefois *Klip district*. On y fait usage aujourd'hui des timbres du Cap et d'Orange.

Quelques renseignements sur ce pays ne seront pas superflus :

Griqualand est situé sur la rive septentrionale du fleuve Orange au-dessus et en dessous de son confluent avec la rivière Vaal. Il est donc encaissé entre la colonie de Cap Town au sud, le désert à l'ouest et au nord-ouest et enfin par le pays qu'occupent les tribus de Betjonana ainsi que par la république d'Orange au nord et au nord-est.

Les naturels du pays appelés *Griquas* sont peu nombreux. Ils mènent une vie misérable et précaire. Ce sont les descendants des anciens éleveurs hollandais et des esclaves Hottentotes qui habitaient jadis la partie nord de la colonie du Cap. Ils furent localisés pour ainsi dire, il y a environ soixante-dix ans par des missionnaires de Londres nommés Read et Anderson. Ils parlent une sorte de patois hollandais et rarement le dialecte hottentot.

Les principales villes et villages qui forment aussi les stations où sont établis les missionnaires de la société de Londres, sont : *Philippolis* à 50 miles au nord du fleuve Orange sur la route qui conduit de Colesberg à Bloemfontein (Rép d'Orange). C'est la résidence d'un des chefs. *Campellsdorp* et *Griqua Town* sont deux villages à l'ouest de la jonction de la rivière Vaal avec le fleuve Orange : c'est là que demeure leur deuxième chef.

Les frontières entre le territoire de Griqualand et l'État libre d'Orange ne sont pas encore bien délimitées.

Les cartes postales des Indes néerlandaises.

L'introduction de la carte postale dans les colonies néerlandaises des Indes a donné naissance à quelques propositions que nous allons faire connaître.

Il a trois types de la carte ordinaire ; trois de la carte avec réponse payée.

Comme disposition, les 6 types sont semblables, il n'y a que les dessins du cadre et les inscriptions qui sont en trois langues, hollandaise, malaise, javanaise, qui varient.

Au milieu de la partie supérieure, est le mot *Briefkaart* ; à droite, le timbre connu des Indes néerlandaises, valeur 5 cents ; devant le timbre, en malais : *Kartoe Pos*. (Carte Postale) et la traduction en javanais, à gauche, sur la même ligne ; sous le timbre : *Alamat* (adresse) avec traduction en

javanais au côté opposé. Au milieu, sur la même ligne, en hollandais : *Adres* ; puis, quatre lignes pour l'adresse. Voilà pour les cartes ordinaires. Celles avec réponse payée ont en plus, en haut, en dehors du cadre : *Antwoord betaald*, sur la première partie et *Vooruitbetaald antwoord* sur la deuxième ; à droite, toujours en dehors du cadre : *Balas soerat soedah di bayar*, signifiant : réponse payée et la traduction javanaise au côté opposé ; la deuxième partie de la carte a, à droite : *Kartoe pos pembulasan, soedah di bayar*, avec la même signification en javanais, à gauche de la carte. Enfin, toutes les cartes ont du côté réservé à l'écriture, l'inscription *Ini papan boeat toelis soerat* en malais et la traduction en javanais, ce qui signifie : Écrire la lettre de ce côté. Cette inscription n'existe pas en hollandais.

Cartes ordinaires.

1^{er} Type. Cadre formé d'une sorte de chaîne 122 sur 71 millimètres ;

Kartoe Pos. et *Alamat* sont en caractère gras, ainsi que l'inscription du verso placée à droite et à gauche contrairement à toutes les autres cartes qui ont l'inscription en haut, avec la traduction en javanais sur une même ligne.

Du côté de l'adresse il y a 4 lignes de points.

5 cents, noir sur chamois.

2^e Type. Même cadre que le 1^{er} type, mais de dimension réduite : 118 sur 72 millimètres ;

Les mots : *Kartoe pos* et *Alamat* et l'inscription du verso sont en caractères italiques.

Quatre lignes formées par des traits indiquent la place de l'adresse.

5 cents, noir sur chamois rougeâtre.

3^e Type. Adopté. Ne diffère du 2^e type que par le cadre qui rappelle celui de la carte actuelle de Belgique. Dimension 117 sur 74 ¹⁰/₁₆. Imprimé dans les couleurs suivantes et sur le même carton que le 2^e type :

5 cents, noir, bleu, lilas, gris-brun, vert-pâle, vert-jaune, brun-violet et ocre.

Cartes avec réponse payée.

1^{er} Type. Semblable au 2^e type, carte ordinaire, pour le dessin du cadre, la dimension et les caractères d'inscription.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut

et sont imprimées comme les cartes doubles de l'Allemagne.

5 cents, noir sur chamois.

2^e Type. Ne diffère du premier que par la dimension du cadre réduit ici à 113 sur 74 m/m.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut, mais sont imprimées comme les cartes doubles de Belgique.

5 cents, noir sur chamois.

3^e Type. Adopté. Imprimé comme les cartes doubles des Pays-Bas, c'est-à-dire, que les deux parties sont tenues par le côté gauche. Le cadre est formé d'une tresse sur fond couleur, entre deux filets.

Il y a eu des essais imprimés en bleu, lilas, vert-jaune, gris-brun, brun-violet, ocre et brun-jaunâtre sur carton chamois.

Le timbre de Jérusalem.

(Voir le numéro précédent.)

Un de nos correspondants, qui a séjourné à Jérusalem, nous dit que les lettres de cette ville sont remises à l'employé des messageries nationales dont les bureaux sont ouverts les jours d'expédition et d'arrivée des courriers respectifs.

On paie en sus du port ordinaire, 1 piastre (20 centimes) pour frais de transport jusqu'à Jaffa. C'est donc au bureau des messageries nationales que se fait l'application du timbre bleu.

S'il n'y a pas de bureau de poste français à Jérusalem, il y en a d'autres qui ont été établis par l'Égypte, la Turquie, l'Autriche et la Russie.

LES FAUX TIMBRES DE MOLDAVIE.

Après les détails donnés dans ce journal sur les premières émissions de timbres de la Moldavie, les faux timbres de ce pays, choyés si longtemps des collectionneurs, avaient fini peu à peu par disparaître.

Les faussaires n'avaient pas pour cela renoncé à vendre leurs produits. Voulant relever leurs timbres de la tâche originelle et les rendre méconnaissables aux yeux des collectionneurs, ils cherchaient à compléter leur œuvre. Ces timbres viennent de paraître prudemment, non plus, neufs, mais porteurs d'une marque d'oblitération qui leur donne un air

respectable. Cette marque imprimée en bleu, est ronde; elle porte les mots : *Galatz 1 Aug. 55*. Nous avons vu son application sur les timbres suivants. Il est probable que les autres valeurs existent aussi :

81 paras, pap. vergé bleu	{ 4 ^e type décrit par le Dr Magnus. 3 ^e — de notre catalogue.
108 » pap. mécaniq. rose	{ 2 ^e type décrit par le Docteur. 1 ^{er} — de notre catalogue.
5 » noir sur blanc	{ 2 ^e type décrit par le Docteur. 1 ^{er} — de notre catalogue.

Toutes les différentes marques d'oblitérations authentiques que nous avons vues sur les timbres de la première émission, sont rondes. Elles portent toujours en haut, le nom de la ville et en bas *Moldova*; au centre, le jour et le mois est indiqué en chiffres. Il n'y a jamais d'année. La fausse oblitération peut donc rassurer les collectionneurs, car elle leur permet de juger de la valeur du timbre. Le 5 paras émis en novembre 1858 est également oblitéré, 1^{er} août 1855!!

Nous avons accusé jadis le bureau de poste de Jassy d'avoir contrefait les timbres de Moldavie et de les avoir vendus comme bons. Il paraît que cette spéculation est le fait d'un ex-employé des postes de Jassy, M. Roseblum, lequel prétend avoir reçu les timbres de l'ex-Directeur des Postes de la même ville, M. Paratinkiewize. Il est donc probable que nous n'avons ici que la continuation des exploits du dit Roseblum.

Les étrennes de l'administration des postes italienne.

Les cartes postales sont à peine annoncées que déjà on annonce l'émission d'un autre timbre : le *chiffre-taxe pour livrets de reconnaissance*.

Quelques mots sur l'emploi de ce timbre :

Tout le monde connaît les vexations qu'on rencontre pour se faire délivrer les lettres chargées ou pour se faire payer un mandat-poste. Le directeur-général des postes pour obvier à cet inconvénient, vient de créer des livrets de reconnaissance.

L'art. 10 de la loi du 23 juin 1873, la même qui nous fit cadeau de cartes, est ainsi conçu :

« L'administration des postes est autorisée à délivrer des billets de reconnaissance personnelle, sur l'exhibition desquels devront être payés par tout bureau de poste, les bons ou titres de crédit dont

à l'art. 12, y compris les objets chargés et assurés, sans autre formalité, sinon le reçu.

» Cesse toute responsabilité ultérieure de l'administration des postes, lorsque le paiement des bons et la remise des objets recommandés ou assurés aura lieu contre la présentation du billet de reconnaissance personnelle, qui sera retiré par le bureau de poste.

Art. 11. Les billets de reconnaissance personnelle sont extraits de livrets spéciaux distincts par un numéro progressif et contenant dix billets chacun.

Les billets ne peuvent être délivrés séparément mais par des livrets reçus de l'intéressé ou de son mandataire spécial. Le prix de chaque livret est 1 lira.

Chaque livret est muni d'un chiffre-taxé 10 centimes, dont voici la description :

Fabrique à Turin, il a la forme d'une marque administrative et en garde les dimensions. Il ressemble beaucoup à ces marques, moins l'ornementation. La tête du roi se trouve un peu plus haut du centre du timbre et porte en contour : *biglietti di ricognizione personali* (billets de reconnaissance personnelle ; en bas : *cent mi dieci* (dix centimes). La couleur est jaune d'or foncé.

Le système de livrets sera mis en vigueur le 1^{er} janvier 1874.

Ce n'est partout. Nous aurons d'autres timbres prochainement : nous devons cela au cours forcé. Voici toute l'histoire en quelques mots :

Des négociants profitant de la différence de change achetaient en Italie des timbres poste qu'ils débitaient à l'étranger, là où existent des bureaux de poste italiens, ce qui ne faisait pas l'affaire de ceux-ci.

L'administration des postes a voulu mettre un terme à ces spéculations, en introduisant des timbres spéciaux pour les correspondances expédiées par l'entremise des bureaux de la poste italiens à l'étranger. Ces timbres seront mis en usage au plus tôt. En attendant, on utilisera les timbres actuels qu'on différenciera par quelques modifications aux ornements des angles et en ajoutant en noir, au centre du timbre, le mot : *Estero*, (étranger).

Une autre série de timbres paraît encore à l'horizon.

M. Minghetti, Ministre des finances, nous l'an-

nonce en exposant la situation financière et en déclarant que le gouvernement était résolu de supprimer la franchise postale aux sénateurs, députés et aux bureaux d'administrations.

« Quant aux bureaux gouvernementaux disait-il, on parviendra à l'abolition moyennant un système de timbres-poste spéciaux.

Tout cela est du reste à l'état de projet, mais le chroniqueur a charge d'en parler aujourd'hui, sauf à rendre plus tard les renseignements plus précis.

Un dernier mot avant de finir, sur les cartes postales. Ces cartes devaient paraître aujourd'hui 1^{er} janvier. Les ordres les plus sévères avaient été donnés pour que la vente n'eût pas lieu plus tôt. L'administration des postes, comprenant néanmoins le désir du public de pouvoir se servir des cartes le 1^{er} janvier, vient d'obtenir un décret royal qui lui permet d'émettre les cartes le dernier jour de l'année 1873 !!!

Tout est bien qui finit bien ! X. Y. Z.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 131.)

Des divers pays d'Afrique qui ont adopté l'usage des timbres-postes, nous n'avons à en signaler que deux employant les enveloppes timbrées, la République Sud Afrique ou Transvaal, et Maurice. Nous dirons cependant quelques mots d'essais d'enveloppes d'Égypte.

RÉPUBLIQUE SUD AFRIQUE.

Cette République a émis des timbres mobiles en septembre 1869 et en même temps des enveloppes portant un timbre à la main. Le dessin de ce timbre appartient à plusieurs types que nous ferons connaître successivement, d'autant que, sauf de l'enveloppe au type des timbres mobiles, il n'en a pas été question dans les chroniques du *Timbre-Poste*, pour des motifs que nous ne nous expliquons pas (1).

Nous ne voyons aucune différence entre ces timbres et ceux de Brunswick, Hanovre, etc., qui ont fait le sujet de communications intéressantes.

(1) Ces enveloppes ne nous ont jamais paru bien sérieuses. Nous les avons considérées comme une spéculation privée du directeur des postes.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Émission de septembre 1869.

Timbre circulaire imprimé à la main à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. et L. Dans un cercle de 30 millimètres formé par un filet est l'inscription en cintre POTCHEFSTROOM, occupant le haut; en bas, séparées par deux croix pattées, Z. A. R. Au milieu du cintre sont

les lettres G. P. K. (1) séparées par un trait d'un espace blanc.

Impression noire sur papier vergé, portant sur nos exemplaires partie d'un filigrane formé par un écu contenant un cor de poste et surmonté d'une couronne au-dessous : ... FINE POST en lettres à double trait de 15 millimètres.

Enveloppes de moyen format (137 sur 78 millimètres) portant à la patte un dessin.

Sans valeur indiquée (6 pence) noir.

Papier vergé blanc.

— — chamois.

NOTA. *Potchefstroom* est le nom de la capitale de ce pays. Les lettres Z. A. R. sont les initiales des mots *Zuid Afrikaansche Republiek*, qui veulent dire République Sud Afrique. Les lettres G. P. K. représentent probablement : *General Post Kantoor* qui veulent dire : Direction supérieure des Postes.

Quand au filigrane, nous le considérons comme une simple marque de fabrique.

D'après des renseignements fournis par le *Philatelist*, après la suppression de cette émission, le Directeur des Postes en aurait fait tirer des épreuves sur enveloppes de dames qui n'auraient jamais été en service. Le fait a été démenti (en avril 1872) Les enveloppes de ce format auraient donc un caractère authentique.

Le même journal en signale d'autres qui porteraient RUSTENBURG au lieu de POTCHEFSTROOM. Nous n'avons pas eu occasion de les rencontrer.

Émission de 1869.

Après les enveloppes précédentes, ont paru d'autres frappées du même timbre modifié. L'espace resté

blanc est occupé par la date 1869, imprimée par le même composteur que le reste du timbre et par la mention de la valeur écrite à la main (6 D.)

Ces enveloppes portent le timbre à l'angle supérieur droit. La valeur est écrite en encre de couleur variée.

Nous connaissons les espèces suivantes basées sur la dimension de l'enveloppe, la nature du papier et la couleur de la valeur.

Papier blanc vergé, 154 sur 79; encre brun-rouge.	
— — uni 150 — 87; — carmin	
— — vergé, 150 — 81, encre noire.	
— azuré — 148 — 88 — —	
— chamois — 149 — 80 — —	

Émission de 1871.

On a reçu en Europe cette année, d'autres enveloppes sur papier grossier brun, de 152 sur 95 millimètres; portant à l'angle supérieur droit un timbre d'un type voisin, mais plus petit par sa dimension (24 millimètres) et celle des caractères d'impression.



On lit en haut : POTCHEFSTROOM; en bas ZUID AFRIKA. Sous le cintre supérieur Z. A. R. Toute cette partie est imprimée avec un composteur. Dans l'espace resté libre est la valeur et le millésime, 6 D, 69, sur deux lignes, la première toujours écrite; le second tantôt écrit, tantôt imprimé avec le reste du timbre. On peut donc distinguer quatre variétés.

- 1° Valeur et millésime écrits en noir.
- 2° — — — — — rouge.
- 3° — écrite en noir, millésime imprimé.
- 4° — — — rouge — —

Toutes ces variétés ont cessé d'être en service à partir de l'émission d'une enveloppe timbrée au même type que les timbres mobiles.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le premier numéro du **TIMBRE FISCAL**,
rédigé par le Docteur MAGNUS.

Belgique, 2 fr. Etranger, 3 fr. Le n°, 30 centimes.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

(1) Notre graveur a mis par erreur G P E.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'O-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

MEXIQUE.



The American journal of Philately donne d'après un essai, le fac simile d'un timbre que nous reproduisons à notre tour et qui doit remplacer les affreuses vignettes que nous avons depuis deux ans.

Ces timbres sont gravés par la American Bank-Note Company de New-York et auront sans doute par ce fait le piquage 12 :

5 centavos, brun.
 10 — noir.
 25 — bleu.
 50 — vert.
 1 dollar, carmin.

FINLANDE.

Nous avons eu la chance de rencontrer quelques

cartes d'un type signalé jadis par M. Pemberton, ce qui nous permet de préciser le classement des cartes émises jusqu'à présent :

Janvier 1872. *Korrespondanskort for Finland*, sur 3 lignes.

a. Cadre mesurant en largeur 125 millimètres et 80 en hauteur.

Cartes jaune-verdâtre, lignes au revers.

b. Cadre mesurant 124 millimètres de large et 81 de haut.

Cartes chamois fortement satinées, lignes au revers.

Cartes chamois fortement satinées, lignes ponctuées au revers.

Octobre 1872. *Korrespondanskort for Finland* sur une ligne, avec traduction en dessous en suédois et russe. Même cadre que B.

Cartes chamois non glacé.

1873. La même, avec avis supplémentaire en surcharge noire sur 3 lignes.

Cartes chamois non glacé.

1873. Même cadre et même inscription mais de

caractères différents. L'avis contient en plus, en bas : *Till Ryssland pa ryska* traduits en suédois et en russe.

Cartes chamois pâle et foncé, non glacé

MADÈRE.

Le 100 reis lilas-pâle, nouveau type, vient de prendre rang parmi les timbres de la dernière série dont il ne reste plus à paraître que le 240 reis.

SERVIE.

Au piquage 9 1/2, papier *ordinaire*, de l'émission 1867 dont on ne connaît que le 20 para rose, il faut ajouter le 40 para outre-mer qu'on vient de nous faire voir.

PAYS BAS.

Il n'y a pas de petite économie. La carte sans timbre, valeur 1/2 cent, qui n'était employée par personne, vient d'être utilisée en y apposant le timbre aux armoiries 2 1/2 cents, ce qui nous donne deux impressions.

Cadre violet avec timbre violet-rougeâtre :

2 1/2 cents, violet et violet-rougeâtre.

Le 50 cents bistre pâle paru le 1^{er} janvier a le piquage 12.

HELIGOLAND.

Avant la carte postale avec *cadre* que nous avons signalée le mois dernier, il paraît qu'il y a eu une autre émission dont il existe des exemplaires sur différents cartons. Nous résumerons ce qui a paru :

1^{re} émission. Sans cadre et 6 lignes pour l'adresse. Chamois-jaunâtre.

2^e émission. Sans cadre et 4 lignes pour l'adresse. Gris fer, brun-noir, brun.

3^e émission. Avec cadre et 4 lignes pour l'adresse. Chamois-jaunâtre.

On a annoncé une nouvelle émission de timbres. Rien *encore n'est décidé*, nous assure-t-on.

SUISSE.

Depuis le 1^{er} janvier la carte postale à 5 centimes est imprimée en *brun* et *brun-jaunâtre* au lieu de *rose* ou *vermillon*. Le type n'a pas changé, mais il y a des différences dans les inscriptions :

1^o Le *t* de *est*, chevauche ;

2^o *Réserve* n'a pas d'accent sur le premier e ;

3^o *Comunicazione* se termine avec un *i* au lieu d'un *e*.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Pour ne pas être soupçonné de copie, la *Gazette* annonce dès aujourd'hui que les timbres seront changés le 1^{er} janvier 1875. Cette annonce n'a rien de neuf pour nous, car la direction générale des postes de Berlin a eu l'obligeance de nous en aviser le 1^{er} mai dernier, en ajoutant que le chiffre de la valeur occupera sur les nouveaux timbres le milieu de l'écusson en relief.

On parle de cartes postales officielles.

Nous avons un 2^e type du « Post-mandat » avec instructions en cinq articles. Au lieu des mots : *Deutsches-Reichs-Postgebiet*, on a écrit : *Deutsche Reichspost* et la 4^e ligne contient huit mots allemands au lieu de trois. Impression sur carton gris-vert foncé.

Le « Post anweisung » sans avis, existe aussi en plusieurs types. Le mot *thaler* est écrit en toutes lettres sur l'un et *Thlr* sur l'autre.

Enfin nous avons une « Poste karte » avec réponse payée, imprimée en noir sur carton *rose* et portant l'inscription : *Deutsche Reichspost*.

DANEMARK.

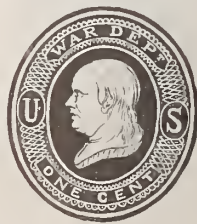
Aux timbres non dentelés signalés dernièrement, il faut ajouter les suivants que nous annonce la *Gazette* :

8 skillings., bistre.

4 et 16 skillings, carmin et vert (timbres de service).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes du Département de la guerre dont nous n'avons pu faire connaître les types en énumérant leurs valeurs dans notre n° 130, sont semblables, sauf les inscriptions, aux enveloppes actuelles émises



pour le public. Voici le fac simile de l'une d'elles qui donnera une idée de ce que sont les autres valeurs.

Ce timbre est imprimé en rouge, non sur enveloppes, mais sur bandes papier brun-jaunâtre à vergeures horizontales et au filagramme connu :

Le timbre est appliqué à droite :

1 cent, rouge sur brun-jaune.



Nous reproduisons aussi le timbre de la *Présidence* dont il y a les valeurs suivantes, avec effigies semblables aux timbres-poste ordinaires :

1, 2, 5, 6, 10 cents, carmin.

Piquage connu.

BELGIQUE.

On s'occupe un peu tardivement de la création de nouvelles cartes ordinaires et avec réponse que les nouvelles conventions postales avec les Pays-Bas ont rendu nécessaires.

ITALIE.



Nous donnons le fac simile du timbre dont il a été question dans un de nos articles du mois dernier. Il est appliqué ainsi qu'il a été dit, sur chaque feuillet des billets de reconnaissance postale et non personnelle. Le timbre est oblitéré et porte en filagramme les armes de Savoie ; il est piqué 14.

10 centesimi, jaune d'or foncé.

Nous avons oublié de dire le mois passé que les cartes avec réponse étaient percées en ligne pour faciliter la séparation des deux parties.

M. C. D. de Modène, nous avise que, par décret royal du 18 décembre, on a mis en usage deux nouveaux timbres chiffres taxe 5 et 10 lire bleus, semblables aux 1 et 2 lire.

SHANGHAI.

Le 2 cents servant provisoirement pour 1 candareen avec surcharge bleue, nous arrive avec les deux piquages 12 et 15.

JAPON.

Les 2 sen jaune-pâle et 4 sen rose-pâle, piqués 11 nous parviennent avec le même piquage, mais les trous y sont notablement plus larges.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 10 centavos vert actuel a été vu sur papier vergé blanc.

LUXEMBOURG.

Un arrêté du directeur général des finances en date de décembre dernier, fixe le port des cartes postales pour l'intérieur du Grand-Duché, à 5 centimes à partir du 1^{er} janvier.

On s'occupe en ce moment de la création de ces cartes. Un type a chance d'être adopté. C'est un timbre rectangulaire ayant beaucoup d'analogie avec le 5 cent. de l'Uruguay, portant les armoiries et un grand chiffre 5. Le timbre est à l'angle droit. La carte aura un encadrement. Il y aura aussi des cartes avec réponse payée.

ALSACE ET LORRAINE.

On n'a pas encore signalé des « post-anweisung » réservées à ces deux provinces. On nous en remet un sur carton rose, avec texte allemand et la valeur énoncée en francs et centimes. Il aurait paru en 1871.

Un *Post Mandat* avec texte allemand et français aurait été émis en 1872. Il porte l'inscription : *Deutsches Reichspostgebiet* et les 4 articles de l'avis en français. Impression noire sur carton vert vif.

Les timbres hawaïens de la première émission.

Paris, 17 janvier 1874.

Mon cher M. Moens,

En me communiquant les intéressants articles relatifs aux timbres des Iles Sandwich, publiés par le *Timbre-Poste* en 1865, vous avez bien voulu me demander de combler une lacune, les timbres de la première émission ayant été mal classés et pour la plupart omis. Cette lacune était d'ailleurs inévitable à l'époque où les articles suscités furent rédigés, car, ce n'était guère que trois mois auparavant que le 13 cents bleu avait été signalé pour la première fois à Paris, et les autres timbres de cette série restés si rare, étaient entièrement inconnus sur les marchés philatéliques de l'Europe.

Le *Timbre-Poste* de 1865, (mois de février), attribue le 13 cents bleu à une émission provisoire, destinée à attendre les 13 cents rouge, face du roi Kaméameha non encore arrivés, et postérieure à la mise en circulation du 5 cents bleu à effigie. C'est là une erreur que ne reproduirait aujourd'hui aucun catalogue. Tous savent, en effet, que les timbres à chiffres ornés furent émis à Honolulu en 1852 : ils

furent exécutés dans l'île même, et la série se composa à l'origine de trois timbres :

2 cents, bleu.
5 — —
13 — —



Tous ces timbres portent dans le haut, les mots : *Hawaiian Postage* sur deux lignes ; au centre, le chiffre indicatif de la valeur entouré d'un cadre de fantaisie, et dans le bas, l'indication de la valeur. Le nombre indicatif de la valeur est écrit en toutes lettres dans les 2 et 5 cents, en chiffres dans le 13 cents : dans ce dernier, le chiffre 13 est séparé du mot *cents* par deux jambages d'un *m* italique.

Des journaux américains assurent que tous les timbres de la planche étaient de types différents, comme les premières émissions de la Bolivie, de Luçon et de Mauricie. Il nous a été impossible de constater le fait, que la provenance indigène de ces timbres eût rendu probable, n'ayant jamais rencontré deux exemplaires se tenant.

Nous pencherions toutefois à croire que les journaux américains ont raison, et qu'il se trouve sur la planche autant de types que de timbres. Un examen attentif prouve, en effet, que ce sont des compositions typographiques, et nous avons tout lieu de croire qu'elles ont été successives.

La plupart des timbres de cette première série sont imprimés en bleu-ciel pâle : nous signalerons toutefois les deux variétés de teintes qui se trouvent dans notre album :

5 cents, bleu verdâtre.
13 cents, bleu foncé.

Celui de ces timbres que l'on a le plus fréquemment rencontré est le 13 cents. Le 5 cents est beaucoup plus rare. Quant au 2 cents, il était jusqu'à cette année à l'état de mythe, et, si on se doutait de son existence, on ne l'avait entrevu que sous la forme d'ignobles vignettes noires sur papier jaunâtre, bien connues des amateurs : ce 2 cents est incontestablement un des plus rares de tous les

timbres, un émule des premières Guyane et des Réunion.

L'épuisement du stock des 13 cents bleus tirés à un très-petit nombre de feuilles, donna lieu vers la fin de 1852, à la création d'un nouveau type. Il est semblable au précédent pour le centre et les ornements qui entourent le chiffre, mais il porte en tête : *H. I. & U. S. Postage* (au lieu de *Hawaiian Postage*), c'est-à-dire, postes des Îles Hawaïennes et des États-Unis. En effet, sur les 13 cents du port, la poste américaine percevait 8 cents, et la poste hawaïenne 5 cents, et cette décomposition de la taxe est indiquée sur le 13 cents à effigie, qui suivit de près le timbre dont nous nous occupons. Dans le bas du timbre, les jambages italiques dépassant le chiffre 13 du mot *cents*, sont remplacés, au 2^e type, par deux gros points carrés superposés.



On rencontre plusieurs oblitérations sur les premiers timbres Hawaïiens : la plus fréquente est le cercle à 7 barres parallèles. Quelquefois on trouve des barres parallèles formant losange, d'autres fois l'impression circulaire du nom du bureau de poste en rouge, suivi des mots *Postage Paid*. Enfin, notre exemplaire, malheureusement fort mutilé, du 13 cents, 2^e type, (*H. I. & U. S. Postage*), porte un grand losange formé de gros points noirs dont chacun est lui-même un petit losange.

Tels sont, M. le Directeur, les quelques renseignements que je puis vous fournir sur les timbres de Honolulu. J'espère que vous voudrez bien les agréer, tout insignifiants qu'ils soient, et croire toujours à l'entier dévouement de votre bien affectionné.

PH. DE FERRARI.

Les timbres et la poste de Don Carlos.

La Junte Carlisle de Navarre, autrement dit le Gouvernement de Don Carlos, a organisé un service régulier des postes dans les provinces du Nord depuis le 1^{er} janvier dernier. Tous les courriers aboutissent à Urdax et à Valcarlos. (1)

(1) Les postes carlistes arrivent jusqu'à la frontière française Ainhoa, nous dit un de nos correspondants. C'est là qu'à lieu l'échange des correspondances N.D.L.R.

L'affranchissement des lettres est obligatoire, si on ne veut payer double port. On se sert du timbre bleu de don Carlos dont je vous ai communiqué le type au mois de juillet dernier. Ce timbre a été gravé à Bayonne. Il a été imprimé d'abord sur papier ordinaire, puis sur papier épais comme les timbres actuels, avec tilde sur n de *Espana*. Il existe aussi deux reports de ces timbres. Le premier avec 84 timbres à la feuille (7 rangées verticales de 12); le deuxième avec 11 rangées de 11 timbres, soit 121 timbres. Il y a :

1^{er} report. 1 real avec faute, papier ordinaire.

2^e — 1 — — — — épais.

1^{er} — 1 — sans la faute, — —

La faute a été corrigée sur le premier report, ce qui fait qu'on remarque des accents de toutes les grandeurs possibles sur l'n de *Espana*.

Comme il n'existe pas de convention postale avec les puissances étrangères, les lettres en destination pour l'étranger doivent être mises sous double enveloppe et contenir la valeur de l'affranchissement en timbres poste français ou espagnols, pour qu'elles puissent être mises à la poste française.

La correspondance officielle et les lettres des soldats carlistes ont le bénéfice de la franchise de port. Cette franchise se constate sans doute par l'apposition sur les lettres, d'un timbre humide, que je vous communiquerai aussitôt que je le pourrai, s'il existe (1).

La Junte royale de Navarre nomme les administrateurs des postes et les *ayuntamientos*, les facteurs.

AYMAR D'ARLOT DE SAINT-SAUD.

Les timbres de Parme.

Suite et fin. — Voir n° 152.

Le comte Pallieri s'étant adressé le 26 juin 1859 à la direction des postes de Turin pour en obtenir des timbres Sardes, à substituer aux timbres bourbonniens, en reçut un envoi le 29 même mois. Néanmoins, les timbres bourbonniens restèrent en cours jusqu'au 1^{er} août, malgré le changement de taxe réglé par décret royal du 5 juillet. Voici le texte de la nouvelle taxe :

DIRECTION DES POSTES.

En vertu du décret royal du 5 juillet du mois cou-

rant, les lois postales de l'État Sarde ayant été étendues aux États de Parme, il est notifié qu'à partir du 15 du mois courant, les taxes pour les correspondances, seront les suivantes :

Lettres et plis.

Les lettres et plis expédiés dans l'intérieur du royaume jusqu'au poids de 7 1/2 grammes inclusivement, seront assujettis au port de 20 centimes.

Depuis 7 1/2 à 16 gr. inclus., 2 ports soit 40 cent^{es}

16	à 25	—	5	—	60	—
25	à 40	—	4	—	80	—
40	à 60	—	5	—	1	lira.

A partir de 60 grammes on ajoutera un port de 20 centimes pour chaque 25 grammes ou fractions.

Les lettres de la ville et celles qui sont échangées entre un bureau de poste et une commune de l'arrondissement, sont assujetties seulement à une taxe de 5 cent^{es}, sauf une augmentation, s'il y a excédant de 7 1/2 grammes dans les proportions susindiquées.

Lettres pour l'armée.

Les lettres simples adressées aux sous-officiers et soldats, y compris la marine militaire en activité de service, sont simplement assujetties au droit de 10 centimes, pourvu qu'elles soient affranchies. Celles qui ne le seront pas ou qui dépasseront le poids de 7 1/2 grammes seront assujetties à la taxe commune.

Chargements.

Les lettres sont chargées pour tout l'État (de Parme), en payant en plus de la taxe d'affranchissement, le droit fixe de 10 centimes. Ces lettres doivent être présentées au bureau de poste une heure avant les autres, incluses dans une enveloppe avec trois cachets en cire d'Espagne avec empreinte spéciale et en cas où elles sont adressées à l'étranger, il est défendu d'y insérer des objets de valeurs : bagues, monnaies, diamants, etc. Le reçu de retour est livré moyennant 20 centimes.

Papiers manuscrits et échantillons.

Les papiers manuscrits et les échantillons de marchandises adressés dans l'intérieur du royaume, expédiés de manière à pouvoir vérifier l'envoi, sont assujettis, si on les affranchit, au troisième de la taxe des lettres et plis; non affranchis ils paient la moitié. En aucun cas la taxe ne pourra être inférieure à 20 centimes.

(1) Nous venons de recevoir ce timbre que nous ferons connaître le mois prochain. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

Circulaires et avis.

Les circulaires, avis de naissance, mariage, décès, invitations, etc., sont assujettis au droit fixe de 5 centimes en affranchissant, pourvu qu'ils ne soient pas manuscrits et n'excède pas 11 décimètres carrés. Ces objets en plus de la signature de l'expéditeur, peuvent porter l'indication écrite à la main, d'un jour, chiffre, adresse, mais doivent conserver surtout le caractère de circulaires et avis *non manuscrits*.

Si ces objets sont destinés à être distribués dans le même endroit d'importation, ils sont considérés comme lettres à 5 centimes affranchis ou non.

Journaux et Estampes.

Les journaux, gazettes, annuaires, recueils, bulletins périodiques, etc., etc., sont assujettis à la taxe d'affranchissement de 2 centimes par chaque feuille, pourvu qu'ils soient mis sous bande, sans carton, et n'aient d'écrit à la main que la date, signature et adresse. On entend par feuille d'estampe celles dont la dimension n'excède pas 40 décimètres carrés. Cette taxe d'affranchissement de 2 centimes augmente de 40 en 40 décimètres carrés ou fractions.

Les journaux, les estampes qui ne sont pas affranchis sont taxés de 10 centimes par feuille. Les feuilles périodiques qui n'excèdent pas les 20 décimètres carrés sont affranchies moyennant 1 centime.

Correspondances pour l'étranger.

La taxe des lettres, plis, journaux, imprimés à destination de l'étranger, est déterminée par les conventions respectives avec les pays étrangers en conformité du tableau publié par le Ministère des travaux publics à Turin et affiché à chaque bureau de poste.

Parme le 9 juillet 1859.

Le Directeur des Postes.

Le gouvernement Sarde se décide enfin à faire un pas en avant et annonce la suppression des timbres bourbonniens, comme suit :

États de Parme.

Direction divisionnaire des Postes Royales.

Le Directeur.

A l'appui des dispositions spéciales communiquées par S E le gouverneur de ces États.

Notifie :

A partir du 1^{er} août prochain, est abrogé l'usage dans les États de Parme, des timbres-poste en vigueur jusqu'à ce jour. On leur substitue ceux en usage dans l'Etat Sarde avec l'image de S. M. Notre Auguste Souverain Victor Emmanuel II.

Les timbres-poste sardes sont divisés en cinq couleurs représentant chacune une valeur différente, savoir :

Les timbres verts	représentent la valeur de	5	centimes.
— bistroes	—	10	—
— bleus	—	20	—
— rouges	—	40	—
— oranges	—	80	—

Leur vente au public aura lieu comme à présent par les bureaux de poste.

A tous ceux qui au 31 juillet, se trouvaient en possession des anciens timbres-poste, il est accordé un terme de dix jours, soit du 1^{er} au 10 août pour les présenter aux bureaux de poste, contre un nombre égal des nouveaux timbres.

Après ce délai, les anciens timbres-poste ne seront plus acceptés.

Parme, le 25 juillet 1859.

Le Directeur des Postes.

Le petit nombre de timbres Sardes reçus de Turin ayant été distribués aux différents bureaux de poste, furent bientôt épuisés. La direction des postes de Parme ayant fait à l'administration des postes de Turin une nouvelle demande, en date du 2 août, celle-ci répondit ne pouvoir y faire droit, pour des raisons politiques sans doute.

La nouvelle de ce refus fut connue à Parme, le 8 août, le jour même où le comte Pallieri qui gouvernait les provinces de Parme, au nom de la Sardaigne, annonçait dans une proclamation qu'il devait les abandonner. Les lois Sardes qu'on y avait introduites restèrent néanmoins en vigueur, l'abandon n'étant qu'une feinte.

C'est alors qu'on songea à émettre provisoirement les timbres octogones que l'on connaît. L'ingénieur Armani dans une lettre qu'il adressa le 8 août 1859 au directeur des postes de Parme, prie celui-ci » d'examiner si par hasard il ne conviendrait pas de se procurer des timbres-poste ayant la légende : *Stati Parmensi* sans autre indication, et en cas affirmatif lui en donner avis pour prendre ses dispositions immédiatement. »

Cette lettre avait peut être été précédée déjà d'un commencement d'exécution, par suite sans doute d'accords verbaux, car le 21 août la direction des postes de Parme, invitait l'inspecteur du Trésor à déléguer quelqu'un pour assister à l'impression des timbres, qui eut lieu le 16 même mois à l'imprimerie royale et plus tard par le typographe Étienne Rossi. Ils étaient en tous points conformes, sauf la valeur et la couleur, aux timbres-taxe pour les gazettes.

Une lettre en date du 27 août, à la direction des postes de Turin, prouve que les timbres provisoires étaient émis à cette date. C'est donc entre le 16 et le 27 que l'émission doit avoir eu lieu. Aucun avis au public n'a été fait. On s'est contenté d'approvisionner les bureaux de postes des nouveaux timbres, au fur et à mesure de leurs besoins. Voici la lettre dont il est question :

Parme, 27 août 1859.

A la Direction générale des Postes à Turin.

Le soussigné a l'honneur de prévenir la direction générale qu'il n'existait plus aucun des timbres-poste reçus le 20 juin dernier; qu'après avoir pris les accords nécessaires avec son Gouvernement, il a été décidé qu'il serait imprimé et mis en circulation des nouveaux timbres-poste, lesquels portent la légende: *Stati Parmensi* et ont la valeur de 5, 10, 20, 40 et 80 centimes, conservant le mieux possible les couleurs vert, bistre, bleu, rouge et orange.

Aucun changement n'a été introduit à la taxe actuelle des lettres.

Le Directeur.

Les timbres provisoires comme on l'a vu plus haut, sont de cinq valeurs :

5 centesimi,	vert-jaune, vert, vert-bleu.
10 —	brun, brun-pâle.
20 —	bleu, bleu-pâle, bleu-foncé, bleu-vif.
40 —	vermillon, verm.-pâle et vif, rouge-brun.
80 —	jaune-olive, jaune, orange, orange-foncé.

Il existe les variétés suivantes de ces timbres :

Cfntesimi au lieu de *centesimi*.

5 cents, vert-jaune, 5 ^e timbre, 7 ^e rangée.	
5 — vert-bleu	1 ^{er} — 3 ^e —
10 — brun	5 ^e — 7 ^e —
20 — bleu	3 ^e — 7 ^e —
40 — rouge	5 ^e — 7 ^e —
80 — jaune	1 ^{er} — 3 ^e —

CENTIESIMI avec *t* cassé à droite.

20 et 40 centesimi.

Chiffre 1 renversé.

10 cents, brun, 6^e timbre, 6^e rangée.

Les feuilles de timbres mesurent 28 sur 19 centimètres et contiennent dix rangées de six timbres.

Ces timbres restèrent en usage jusqu'à fin avril 1860. Ils étaient cependant remplacés depuis le 12 janvier, même année, par les timbres Sardes, circulant dans les provinces royales de l'Émilie, composées des Duchés de Parme, Modène et de la Romagne.

La pièce suivante en fait foi :

Le Gouvernement du Royaume de l'Émilie.

Décète :

Art. 1^{er}. L'empreinte des timbres poste pour les lettres et plis est de cinq espèces, conformément au royaume Sarde :

1 ^o vert, valeur	5 centimes.
2 ^o bistre —	10 —
3 ^o bleu —	20 —
4 ^o rouge —	40 —
5 ^o orange —	80 —

Art. 2. Le timbre poste sera en tous points conforme au specimen des timbres Piémontais.

Dimension : hauteur 22 m/m. ; largeur 19.

Art. 3. La vente des timbres poste a lieu à tous les bureaux de poste y compris ceux des distributions. Dans les villes où il se trouve une direction divisionnaire, la vente pourra être confiée à des personnes étrangères à l'administration des Postes.

Art. 4. Ces personnes jouiront d'un escompte de 3 p. c. sur la valeur des timbres-poste vendus.

Art. 5. Le montant de la vente des timbres-poste sera compris, quant aux bureaux de poste de deuxième classe, avec les autres produits pour fixer la provision revenant aux titulaires respectifs.

Art. 6. Le règlement y annexé pour l'exécution de ce décret est approuvé.

Art. 7. Le Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent, qui sera publié dans les formes prescrites.

Donné à Modène au Palais National le 12 janvier 1860.

Signé : FARINI.

Il n'a jamais été fait de réimpressions des anciens timbres de Parme. A la suite d'un inventaire des planches fait par le comte Barals, et consignées à Parme, le tout a été expédié depuis à Turin et remis au Ministère des Finances.

Contrefaçons des timbres de Shanghai.



Il n'est pas sans intérêt d'exposer les résultats de l'examen des timbres de Shanghai que vous m'avez communiqués.

J'y ai retrouvé pour la majeure partie de bons timbres qui sont dans ma collection depuis longtemps

et avec lesquels la comparaison est facile par suite de leur classement.

Étant admise l'authenticité de mes timbres, les vôtres de toutes les valeurs à partir du 4 candareens sont bons. Mais il n'en est pas de même des trois premières. J'y ai rencontré deux types différents de celui que nous connaissons, et dont l'authenticité me paraît plus que douteuse.

Le premier se rapproche le plus de celui connu. Mais les détails du dessin sont très-notablement différents. Il serait facile de les indiquer tous : deux points me paraissent suffire.

1° Si l'on examine la moustache droite du dragon, on remarque sur les anciens timbres, trois traits qui se réunissent et se terminent par un trait unique qui s'insinue entre deux boucles en les touchant presque. Sur les timbres que nous rejettons, la moustache présente trois traits séparés dans toute leur longueur et ne se réunissent pas. L'extérieur se continue en se repliant et semble former comme le fourneau d'une pipe. *Le Dragon fume!*

2° Le sol sur les vrais timbres est formé de demi-cercles grossiers et irréguliers. Sur les nouveaux, il est formé de cercles qui semblent faits au compas.

La légende est aussi différente. Les mots *Shanghai L. P. O.* et *Candareen* ne sont pas composés avec les mêmes caractères et ceux-ci sont plus serrés. Par suite, les mots sont plus courts. Les caractères chinois sont imités tels quels, mais on remarque facilement l'écartement inusité des deux parties du troisième caractère de la colonne de gauche, et celui du deuxième caractère de la colonne de droite.

Pour le deuxième type, la différence est bien plus grande. La moustache de droite formée de deux lignes arrive après une légère courbure jusqu'au bord du timbre qu'elle touche presque. Celle de gauche, de même forme, arrive aux ornements du dragon, au lieu d'en rester écartée.

Les ornements sont moins nombreux et plus grands; au-dessous des yeux, il n'y a que deux points blancs, au lieu de quatre comme au type précédent et aux vrais timbres.

Le sol est formé de moins de lignes courbes, très-distinctes et plus écartées. La légende est en mêmes caractères qu'au premier type et lui ressemble. Cependant les lettres du mot *Shanghai* sont plus écartées. Les caractères chinois sont aussi différents de ceux des vrais timbres, mais ne sont pas identiques à ceux du premier type.

Ces deux types sont *typographiés* et non lithographiés comme ceux dont nous avons parlé au n° 5 de la *Gazette des Timbres*, et la série décrite au n° 84 du *Philatelist*, et cette circonstance augmente la difficulté de les reconnaître. Nous en avons trouvé les valeurs suivantes :

1^{er} TYPE.

- 1 Candareen (petit 1), bleu foncé et pâte.
- 2 Candareens (grand 2), noir.
- 2 — (petit 2), —
- 3 — (3 moderne), brun.

2^e TYPE.

- 1 Candareen (grand 1), bleu pâte.
- 1 — (petit 1), — foncé et pâte.
- 2 Candareens (grand 2), noir.
- 2 — (petit 2), —
- 3 — (3 moderne), brun.

On remarquera que tous les chiffres arabes appartiennent au type moderne et non antique comme les premiers timbres de ce pays. Les grands chiffres sont ceux des derniers timbres reçus et qu'on s'accorde à considérer comme les derniers tirages ou les premières réimpressions. Quand aux petits 1 et 2 ils ne ressemblent pas à ceux de n'importe quelle époque.

L'impression est *bleu outremer* nuancé pour les 1 candareen, couleur qui n'a jamais été en usage pour les vrais timbres qui sont d'un *bleu de prusse* très-varié.

Le noir du 2 offre trop peu de différence pour présenter un caractère distinctif. Quant au 3, la couleur est brun rougeâtre, assez facile à confondre, mais cependant tirant moins sur le bistre et sur le jaune que les vrais timbres.

Ajoutons que le papier pelure, d'épaisseur variée est légèrement *azuré* au lieu d'être d'un *blanc mat* un peu jaunâtre.

En dehors de ces faux timbres, comme je vous l'ai dit, la grande majorité ressemble à s'y méprendre à ceux de ma collection. On dirait souvent qu'ils ont été tirés ensemble, ce qui me paraît infiniment probable. J'y ai retrouvé plusieurs variétés résultant de la forme des chiffres ou des fautes (candareen sans S au pluriel), et notamment celle du 6 rouge par suite de l'absence du 1 qui en aurait fait un 16, faute qui me paraît maintenant des plus indiscutables.

D^r MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La *Western union telegraph Company* a émis en 1871 et en 1872 le timbre télégraphe de franchise ci-contre, pour les membres du congrès siégeant à ces époques. Cette franchise leur a été continuée depuis, pense-t-on. Ce timbre a été imprimé d'abord en bleu, en vermillon ensuite. Chaque membre a reçu ou reçoit douze feuilles portant chacune quatre de ces timbres, dans un livre ayant l'avis suivant :

« Cette franchise sert pour les communications personnelles et particulières de celui qui la possède, ainsi que pour les réponses qui s'y rapportent. Il n'est pas fait pour les communications d'affaires ou politique.

« Un timbre doit être apposé sur chaque message contenant vingt mots ou moins, non compris l'adresse, la

date et la signature; un autre timbre est requis en plus pour chaque vingt mots ou moins.

« Si l'expéditeur désire avoir la réponse franc de port, il peut l'avoir en ajoutant le timbre voulu pour ladite réponse et d'après les mêmes règles que pour la demande.

« Le possesseur de ladite franchise en l'acceptant et en l'employant, prend à sa charge tous risques et consent à ce que la Compagnie télégraphique ne soit pas sujette à des dommages-intérêts, soit par suite de négligence d'agents ou d'autres causes. »

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 12 :

Sans valeur, bleu.
 — vermillon.

LUXEMBOURG.

Nous signalerons une troisième variété de la carte postale (texte allemand) sur carton jaune et différant par la ligne d'ornement placée sous les mots *Grossherzogthum Luxemburg*.

SAN-SALVADOR.

Le 1/2 real n'est plus bleu-noir foncé, mais bleu-pâle et bleu-ciel.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons deux types du « *Postvorschuk anweisung* » (à l'usage des bureaux de poste) avec armoiries de l'empire, entre les mots cintrés : *Deutsche Reichspost*. A gauche, est un coupon pour être détaché. Le 1^{er} type diffère du 2^e par la composition qui est différente. L'un des deux, porte en plus, les mots *thlr. gr.*, tandis que l'autre ne mentionne aucune monnaie. L'impression est noire sur carton vert et vert-gris. Ce sont là les cartes *postales* (!) officielles qu'on nous avait signalé.



On n'a pas attendu le 1^{er} janvier 1875, comme on nous l'avait dit, pour mettre en circulation les timbres de 2 1/2 groschen et 9 kreuzer, portant un chiffre, couleur du timbre, imprimé sur les armoiries, comme l'indique notre spécimen. Ces deux timbres commencent à être employé dans quelques villes et l'usage en sera bientôt général.

Le papier et le piquage restent ce qu'ils étaient :

2 1/2 groschen, bistre jaunâtre
9 kreuzer, — —

QUEENSLAND.

Le 1 sh. lie de vin, est décidément en circulation, nous en avons vu d'oblitérés.

GUATÉMALA.

On nous promet pour bientôt des nouveaux timbres de 1/2, 1 et 2 reales.

A ce propos, on nous dit que le changement des armoiries a eu lieu, à la suite du triomphe d'une révolution radicale et que le système décimal a été abandonné. parce que le public n'y était pas familier !

La correspondance est encore confiée aujourd'hui à des piétons indiens, marchant jour et nuit par les sentiers montagneux dont est couvert tout le pays. Ils font 20 lieues en 24 heures ! Il n'y a qu'entre Guatémala et le Port-St-Joseph qu'on expédie les lettres par diligence.

SUÈDE.

L'*Ami des timbres* signale deux séries nouvelles de timbres officiels et de « paquets » lisez *chiffres-taxe*, sur lesquelles nous reviendrons le mois prochain.

MAURICE.

On nous annonce de Port-Louis, l'émission prochaine d'enveloppes à 2 pence pour l'usage local.

ESPAGNE.

On nous envoie de ce pays une carte postale à 5 centimos, imitée, nous dit-on, en vue de tromper le gouvernement. La valeur de la carte étant si minime, nous nous demandons s'il y a imitation ou 2^e type. Enfin, voici à quoi on peut reconnaître l'imitation, si imitation il y a.

Le timbre est assez exact. Cependant, la tête de la liberté a le nez plus petit, la figure enfantine ; l'ovale au lieu de contourner à gauche par deux traits, n'en a qu'un ; l'espace entre le cadre intérieur et l'ovale, au lieu d'être ligné horizontalement se trouve être quadrillé ! Le cadre de la carte mesure 113 millimètres au lieu de 115. Il y a trois lignes de points pour l'adresse ; la carte officielle n'en a que deux. Enfin le mot *Espanola* ne doit pas avoir de ponctuation, mais par contre, nous trouvons un accent entre les deux *e* de *Direccion*.

Un troisième report du timbre Don Carlos vient de voir le jour. Il donne 180 timbres à la feuille, disposés sur 15 rangées horizontales. La nuance est bien pâle :

1 real, bleu pâle.

Voici la reproduction du timbre dont nous avons parlé dans notre dernier numéro et qui est appliqué sur les lettres de l'armée. Il y en a d'autres encore. Voici la description de quelques-uns. Ils ne diffèrent de ce dessin que par les inscriptions et

la disposition des armoiries. L'impression est bleue.

1^o Avec l'inscription : *Comandancia del real cuerpo de cutas* ;

2^o En haut de l'ovale : *Dios, patria y rey* ; en bas : *Tribunal de Guerra de Guipuzcoa* ;

3^o *Comandancia general de Navarra. Provincias Vascongadas y Rioja*.

Puis deux timbres ovales larges, portant en haut : *Real junta Gubernativa* et en bas : *Del Reyno (ou Reino) de Navarra* ; au milieu : *Dios, Patria, Rey* pour l'un et *Comision de surminisifros y pagos al ejercito real*, pour l'autre.



ITALIE.

Le succès des cartes postales n'est pas bien grand dans ce pays, la taxe étant trop élevée. On parle de l'introduction des cartes à 5 centimes, dont épreuve aurait été présentée, à l'administration des postes, pour la correspondance de l'intérieur d'une même ville.

On a autorisé l'échange des cartes postales entre l'Italie et les bureaux de poste d'Alexandrie (Égypte), de Turin et de Tripoli. La taxe est 20 centimes pour les cartes ordinaires et 30 pour celles avec réponse payée. L'affranchissement supplémentaire doit être représenté par des timbres-poste. On n'expédie pas les cartes insuffisamment affranchies. Il y a là encore une émission en vue.



Nous avons annoncé dans notre numéro 133 la prochaine apparition de timbres, destinés à l'affranchissement de la correspondance, envoyée par l'entremise des bureaux de postes italiens, établis à l'étranger. La série provisoire a été mise en cours le 18 janvier dernier, telle que nous l'avons dit. Le spécimen ci-contre, donnera une idée de la modification apportée aux angles des timbres italiens. Le mot *estero* est imprimé en noir ;

1 cent. vert.	50 cent. brun.
2 — brun.	40 — carmin.
3 — vert.	60 — lilas.
10 — bistre.	2 lire orange.
20 — bleu.	

BAVIÈRE.

La carte 2 kreuzer, avec quelques modifications dans la composition typographique des inscriptions, est imprimée aujourd'hui en vert d'eau.

La carte 1 kreuzer, vert-jaune, qui vient de paraître, a son timbre différent de la carte à 2 kreuzer. Au lieu d'avoir des chiffres dans les cercles des angles supérieurs, on y a mis des cors de postes. Impression noire sur carte chamois.

1 kreuzer, vert-jaune.
2 — vert d'eau.

NORWÈGE.

Les timbres aux armes de Bergen arrivent piqués 10 1/2 dit l'*Ami des timbres*. Arrivent de Liverpool où ils ont été imités, aurait dû dire notre confrère.

Ce timbre n'est plus en usage depuis six ou sept ans et n'a jamais été dentelé.

WURTEMBERG.

Depuis le 1^{er} février dernier, on a mis en usage des « Post-Paketadresse » lettre de voiture pour les paquets expédiés par la poste, de la valeur de 18 kreuzer, avec timbre ci-contre de 1852, aux coins coupés et cordon tout autour, imprimé en vert et en relief à l'angle droit supérieur. La carte est jaune avec inscriptions noires.



Il existe en Allemagne des cartes semblables sans timbre.

A partir du 1^{er} juillet prochain, les enveloppes à 1 et 3 kreuzer n'auront plus d'inscription oblique. Quant aux 6 et 9 kreuzer, elles restent supprimées : la fabrication en a cessé depuis longtemps : on épuise en ce moment les enveloppes qui existent.

SHANGHAI.

Troisième émission de cartes ! Celle-ci porte un timbre 1 candareen, dessin du timbre-poste même valeur. Il a pour inscription *Shanghai, P. O.*, au lieu de *Shanghai, L. P. O.*

Le timbre est placé à l'angle droit supérieur ; la carte a pour encadrement trois filets, dont un plus épais au milieu, reliés aux angles par un nœud de ruban disposé en trèfle. Au milieu est l'inscription : *Shanghai Local Post Card* et en dessous, en caractères chinois, de droite à gauche : *Koung pou chou-sin-Kouan* (administration des travaux publics, bureau de poste) ; puis : *The Address only to be Written on this side.... To.*

Impression en violet vif et foncé sur carton blanc. Il n'y a pas d'inscription au verso :

1 candareen, violet vif et foncé.

Nous avons rencontré de la première série de timbres.

5 candareens, brun, papier uni sans filet au-dessus de la valeur.

8 —	vert, —
5 —	brun, papier pelure très-mince.

RUSSIE.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous pouvons donner quelques renseignements sur le timbre bleu 3 kop., dont on vient de nous faire voir un exem-

plaire. Le type est semblable au timbre noir, même valeur, mais le papier au lieu d'être blanc, mat et quadrillé, est d'un blanc jaunâtre uni et très-épais. La couleur est bleu verdâtre.

5 kop. bleu-verdâtre.



Péréslaw-Zalésski. Gouvernement de Wladimir. Notre correspondant habituel a tiré des limbes le timbre ci-contre, tout à fait inconnu jusqu'ici. Le type ressemble beaucoup aux timbres de Piératin et Péréaslaw connus suffisamment. L'inscription signifie : *Poste rurale de Péréslaw. Gouvernement de Wladimir*, ces deux derniers mots sont abrégés.

Le mot *Zalésski* qui accompagne le nom de la ville, n'est pas, dit notre correspondant, un nom de famille polonais qui se termine presque toujours en *ski*. Il signifie tout simplement, *au-delà des forêts* dont la ville est entourée et il la distingue par ce surnom, d'une autre ville du même nom, située également dans le gouvernement de Wladimir.

Le timbre est imprimé en noir sur papier vert :

3 kop, vert

Dnieprowsk. Gouvernement de Tauride. Le timbre que nous avons reproduit n° 133, au lieu d'être imprimé sur papier blanc *uni ordinaire*, l'est sur papier *mince vergé et batonné* à environ deux centimètres. On a changé le dessin des côtés latéraux, aujourd'hui plus grand.

5 kop. noir.

Novgorod. Gouvernement du même nom. La quatrième variété décrite dans notre n° 116 est bien authentique. Elle remplace les trois variétés qui étaient placées l'une près de l'autre sur les feuilles. C'est donc une deuxième émission. Il y a 11 rangées verticales de 9 timbres à la feuille, puis 2 rangées horizontales, de bas en haut, de 13 timbres, soit 125 timbres. La couleur est rose lilacé :

5 kop., rose-lilacé.

Soumy. Gouvernement de Cherson. On vient de nous remettre le 1 kop, qui est imprimé sur papier blanc. Le dessin quoique semblable au 5 kop, diffère par les détails. Le cercle et le sac sont plus

grands. Le chiffre 1 est très-gros et arrive jusque sur la fermeture du sac. Ce chiffre semble couvrir un autre chiffre, par ses proportions inusitées.

1 kop. bleu.

Riasan. Gouvernement du même nom. Les deux types typographiés dont il existe quatre variétés de chaque (voir n° 125), existent avec impression dorée, comme *chiffre taxe*, sur papier blanc ordinaire et mince :

2 kop. doré.

Schatzk. Gouvernement de Tambhoff. Le 3 kop. reproduit n° 129, a été refait. Il diffère du timbre précédent, par l'inscription en forme de fer à cheval qui touche le cadre supérieur ; par le chiffre 3 qui a la tête arrondie (3), au lieu de l'avoir droite (5) ; *k* est suivi d'un point et sous 3 *k*, il y a deux petites lignes ondulées. Ce sont là les principales différences. Feuilles de 15 timbres sur 5 rangées horizontales. Outre ce timbre, nous en avons un de 5 kop. Le dessin est le même que le 3 kop., mais avec les inscriptions plus petites et les différences qui existent toujours quand on refait un timbre. Feuilles de 6 rangées horizontales de 8 timbres et en dessous une rangée de 5 timbres verticaux placés dans la largeur, de droite à gauche :

5 kop. noir sur blanc.

5 — — et jaunâtre.

Kiriloff. Gouvernement de Novgorod. Le seul timbre 2 kop. connu, est imprimé depuis quelques temps en bleu pâle et bleu foncé sur brun-rouge. Il était au début imprimé en noir. Il y a 80 timbres à la feuille sur 10 rangées horizontales de 8 :

2 kop. noir sur brun-rouge.

2 — bleu pâle sur brun-rouge.

2 — bleu foncé sur brun-rouge.

Demiansk. Gouvernement de Novgorod. Le petit timbre 3 kop. percé en lignes, a l'impression sur papier couché bleu *pâle*. Les feuilles portent 100 timbres sur 10 rangées.

5 kop. noir sur bleu pâle.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. Le timbre que nous avons reproduit, n° 133, existe en quatre variétés sur deux lignes, se répétant cinq fois dans la largeur de la feuille et neuf fois dans la hauteur. Il y a donc 180 timbres. Ces quatre variétés vont par groupe. Le peu de soin apporté au tirage donne parfois des timbres imprimés l'un sur l'autre.

2 kop., rouge très-foncé.

Kadnikoff. Gouvernement de Wologda. Nous reproduisons pour mémoire le timbre de Kadnikoff que nous venons de recevoir :



- 1° sur papier blanc-jaunâtre.
5 kop., bleu.
- 2° sur papier blanc.
5 kop., bleu vif.
- 3° sur papier blanc azuré.
5 kop., outre-mer pâle et vif.

Les timbres sur papier blanc-jaunâtre et blanc donnent 24 timbres à la feuille sur quatre rangées verticales; ceux sur papier blanc-azuré ont 80 timbres sur huit rangées verticales. L'impression se fait avec un timbre à main. Il y a donc une grande irrégularité dans la position qu'occupent les timbres l'un près de l'autre.

Koseletz. Gouvernement de Tchernigoff, Nouveau timbre à 3 kop. bronze, avec inscription dans un ovale oblong.

5 kop., kronze.

Pereiaslaw. Gouvernement de Poltava. Changement de type. Timbre carré, avec valeur dans un cercle, impression noire sur chamois :

5 kop., chamois.

Tichvin. Gouvernement de Novgorod. Changement de type. L'affreux timbre oblong est remplacé par un autre, non moins laid. Chiffre dans un ovale, avec valeur au centre. Quinze variétés du type. Impression couleur sur papier blanc :

5 kop., bleu, très-varié.

Nous reproduirons le mois prochain ces trois types.

Melitopol. Gouvernement de Tauride. Le nouveau report qu'on vient de faire, donne trente-cinq timbres sur cinq rangées verticales. Les deux lignes du cadre intérieur du timbre sont réunies; celles extérieures sont très-confuses et il y a suppression de cigare aux trois quarts des timbres! C'est un mauvais report qui donne un tout autre aspect au timbre connu. L'impression nous offre des nuances complètement différentes.

5 kop., bleu, bleu pâle, bleu très-foncé.

JAPON.

On assure que l'usage des cartes postales y est en vigueur depuis environ deux ou trois mois. Si le fait est vrai, nous ne pouvons manquer d'en recevoir bientôt.

TRANSVAAL.

Il y avait bien longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de ce pays. Il nous arrive aujourd'hui quelques enveloppes d'un type nouveau : c'est le 3 pence accomodé en 6 pence, avec les chiffres en couleur sur fond blanc et la valeur zes, remplaçant d'rie, également sur fond blanc.

Voilà un changement que nous ne nous expliquons pas.

Ces enveloppes sont imprimées à Natal sur papier vergé blanc, avec timbre à l'angle droit supérieur. Une jarrettière en ovale, orne la patte de fermeture de l'enveloppe :

6 pence, bleu Outre-Mer.

FRANCE.

Les grands journaux publient la nouvelle suivante :

« Il est question de créer en France des enveloppes postales spécialement réservées aux sous-officiers et aux soldats de l'armée au prix égal du sou de poche alloué aux soldats. Cette enveloppe serait d'une nuance particulière et sous le titre de *Correspondance militaire*, qui figurerait en lettres imprimées sur le haut de l'enveloppe et serait exclusivement réservée à l'armée, sous-officiers et soldats seulement.

» Ce mode peu coûteux donnerait au soldat le moyen de correspondre plus facilement et plus souvent avec les siens. La vente de ces enveloppes qui ne serait permise qu'aux vaguemestres des régiments, serait très-considérable d'après les calculs qui ont été faits et l'État n'y perdrait certainement pas. »

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE DU NORD.

On nous a fait voir un timbre fort curieux. C'est le 1 kreuzer vert, piqué 14, imprimé sur le papier burelé du 25 centimes de l'Alsace. Ce timbre était oblitéré.

Le 1/4 groschen rose, connu percé, existe aussi piqué 14.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 1 penny bleu, complète par son apparition, la série des timbres avec filagramme CC et couronne.



ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca. Nous apprenons par l'*Ami des timbres*, que les 5 et 10 centavos actuels ont la nuance plus pâle et le papier moins épais qu'autrefois :

5 centavos, bleu pâle.
10 — rouge pâle

Tolima. Le même journal dit avoir reçu le 5 centavos en brun pâle et foncé sur papier légèrement azuré. Le 1 peso existerait aussi en deux nuances :

5 centavos, brun foncé.
1 peso, rose et rouge-carmin.

NATAL.



Nous devons à l'obligeance bien connue de M. A. de Rothschild la communication des trois timbres dont nous donnons le dessin et qui remplacent enfin ceux qu'on a accomodé de toutes les façons possibles, en leur donnant aussi différentes destinations.

Doit-on dire que les nouveaux venus sortent des ateliers de la maison De La Rue de Londres?



L'effigie des trois timbres est celle de la reine Victoria dans des cadres différents, mais portant les mêmes inscriptions.

Le papier est blanc glacé, avec CC et couronne en filagramme. Ils sont piqués 14 :

1 penny, rose-carmin.
5 — outre-mer pâle.
6 — violet.

SUISSE.

Les 2 et 5 centimes, bande pour imprimés, sont comme la carte au même type, imprimés en bistre :

2 centime, bistre.
5 — —

Le timbre-poste de 2 centimes est également imprimé en bistre au lieu de gris.

Les deux séries de mandats-poste ont subi quelques changements, dont voici les principaux :

Pour l'intérieur. Le timbre a changé de place. Au lieu d'être sous l'inscription cintrée *Interne Geldanweisung*, le timbre se trouve au-dessus de l'inscription sur deux lignes droites. Au verso, le texte français au lieu d'occuper la première colonne, est à la deuxième. Le talon est percé en lignes.

Pour l'extérieur. On a changé le texte du verso ayant aujourd'hui 4 articles; au recto, on a ajouté *thal. sgr. d. flor. kreuzer, francs. ces.* Le talon n'est pas percé en lignes, sauf le 25 centimes qui a le perçage en ligne sur couleur noire.

Le *Philatelist* reproduit le timbre ci-contre, employé par un hôtel de Belalp et dont l'usage est semblable aux timbres de Rigi Coulm, Rigi Scheideck, etc.

L'impression est couleur sur papier blanc :

5 centimes, violet.



Les publications nouvelles.

L'année 1874 s'annonce sous d'heureux auspices. Quatre nouveaux journaux, dont un ressuscité, un catalogue général des timbres : voilà le bilan de ce qui a paru dans les premiers jours de janvier, sans compter la deuxième édition de l'ouvrage de M. A. de Rothschild.

Commençons par ordre d'apparition :

Le Collectionneur des Timbres-Poste a reparu sur un nouveau plan, en ajoutant à son titre, qu'il s'occupe des timbres télégraphe et fiscaux. « Le plan que nous adoptons, dit M. Maury, est des plus simples : la description des timbres nouveaux, partie capitale de notre bulletin, est donnée sous la forme concise et régulière de notre catalogue, qui sera ainsi continué mensuellement.

« Les commentaires sont remplacés par des notes, les frais de style complètement supprimés. »

C'est donc un journal prix courant.

L'Ami des Timbres appartient à M. Ch. Rous-sin. Les débuts de ce journal parisien sont à peu près les mêmes que ceux du *Timbre-Poste* en 1863, à part les reproductions de timbres que son éditeur ne ménage pas. La première moitié du journal est consacrée au bulletin mensuel des nouveautés de timbres et fiscaux ; sur l'autre moitié

un catalogue prix courant de timbres et fiscaux en publication. M. Roussin exclut dit-il de son catalogue, certains timbres « pour satisfaire le plus grand nombre des amateurs » qu'il les exclut parce qu'il ne lui convient pas d'en vendre : c'est pour le mieux. Mais à la satisfaction presque générale, nous en doutons. Nous comprenons certaines restrictions pour un catalogue raisonné de timbres. Dans un *prix courant* il faut qu'il y en ait pour tous les goûts, chacun collectionnant à sa guise. Il en est de même pour un journal. Son rédacteur informe les lecteurs de tout ce qu'il sait, de ce qu'il remarque. Que ce soit la ponctuation d'une carte postale de Roumanie ou des *Timbres de Modène*, peu importe. Ce qui semble puéril pour l'un, ne l'est pas toujours pour l'autre. Le lecteur seul reste juge et profite s'il lui convient, des remarques qui ont été faites. Il n'y a pas là sujet à moquerie. *Mais ce qu'on peut qualifier autrement, c'est l'annonce d'un journal de 12 pages, qui n'en contient en réalité que huit.*

Cet aparté ne concerne pas le *Collectionneur* ni l'*Ami des timbres*. Celui-ci, nous en avons l'intime conviction saura remplir les engagements qu'il contracte sans avoir recours au charlatanisme. Il paraîtra en temps voulu, ce qui ne s'est jamais rencontré, pendant ces dernières années, pour aucun des journaux parisiens. C'est là une chance de succès et nous l'appelons de tous nos vœux en faveur de notre ami Roussin.

Ce qui est une autre chance de succès. C'est la promptitude des renseignements. Heureux début, nous avons eu l'occasion de faire plusieurs emprunts ce mois-ci à l'*Ami des Timbres*.

Le *Timbre Fiscal* est un de nos enfants que la science du docteur Magnus doit tenir en vie. Ses efforts joints aux nôtres ne tendront qu'à le rendre intéressant à ses lecteurs. C'est dans ce but que nous avons fait un nouveau sacrifice. Au lieu des quatre pages que nous avons annoncées, nous en donnerons huit tous les deux mois. Ce sera donc une moyenne de six pages. Le prix reste néanmoins fixé à 2 francs pour la Belgique; 3 fr. pour l'étranger.

Constatons ici l'adhésion presque unanime de nos abonnés au *Timbre-Poste*, qui ont compris qu'on peut fort bien s'intéresser au *Timbre Fiscal* sans en collectionner les timbres.

Le numéro de mars commence l'article annoncé

sur les *Timbres Fiscaux d'Italie* et finit celui : *Qu'est-ce qu'un timbre fiscal?* On trouve aussi des renseignements intéressants sur certain timbre russe (droit de patente) *qui permet de laisser fumer dans certains endroits!*

L'*Illustrirtes Briefmarken Journal* se publie à Leipsick. C'est le premier journal philatélique allemand qui semble vouloir s'occuper sérieusement des timbres. Jusqu'ici les journaux allemands n'avaient parlé que de statistique et de géographie. Aussi les éditeurs ont-ils plié bagage depuis longtemps.

Le nouveau journal traite les timbres-poste et timbres *fiscaux* (c'est un signe des temps). Il donne de nombreuses illustrations.

Du *Philatelic catalogue* de M. Pemberton, il n'y a de paru que la première livraison sur les 8 annoncées. Le coût de l'ouvrage pour l'étranger, est fixé à 18 sh. (fr. 22-50) ou 1 sh. 3 p. (1-55) la livraison.

La première livraison contient 52 pages et trois planches de timbres portant 119 types en photolithographie. C'est de la reproduction exacte, si on veut, mais ce sont de pitoyables impressions.

Les connaissances étendues de l'auteur, en timbrophilie, nous permettent d'être sévère pour lui. Aussi relèverons-nous l'omission incroyable que nous trouvons à Açores. Les timbres non dentelés ne sont pas mentionnés. M. Pemberton, si minutieux dans certains cas, passe sous silence les différents dessus de pattes des enveloppes de Bavière; enfin, nous ne comprenons pas pourquoi la Hongrie est séparée de l'Autriche, alors que la Lombardie est réunie avec ce pays où l'on trouve toutes les émissions confondues.

En somme, notre opinion est, que c'est une bonne fortune pour l'amateur, mais qui ne fera pas celle de l'auteur, malgré le prix élevé du livre.

Les catalogues ont fait leur temps.

Que dire enfin de l'*Histoire de la poste aux lettres*, par M. A. de Rothschild?

Tous les éloges qu'on peut adresser à l'auteur, ne pâlissent-ils pas devant le succès qui est là pour prouver tout le mérite de l'œuvre?

Nous nous contenterons donc d'annoncer que la deuxième édition, mise en vente au commencement de l'année, contient un nouveau et intéressant chapitre sur la guerre franco-allemande et pendant la commune.

Prix de divers timbres.**ALLEMAGNE (Empire d').**

1874. Carton mandat officiel, 1 ^{er} type.....	0.25
— — — — — 2 ^e —	0.20
Timbre avec chiffre sur armes 2 1/2 gr.	0.60

BAVIÈRE.

1874. Carte postale, 1 kreuzer, vert-jaune...	0.15
— — — — — 2 — — — — vert-d'eau...	0.20

BELGIQUE.

1865. Télégramme, 50 cent., jaune, 1 ^{er} type.	2.50
--	------

ESPAGNE.

Carte postale 2 ^e type (?) 5 centimes.	0.40
1874. Don Carlos, 5 ^e report, 1 real, bleu pâle	1.00 2.00

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca, 5 cents, bleu pâle.....	1.50
— — — — — 10 — — — — rouge pâle.....	2.50
Tolima, 5 — — — — brun, pap. blanc az.	1.50

ITALIE.

Timbres estero. 2 centimes, brun.....	0.10
5 — — — — — vert.....	0.15
10 — — — — — bistre.....	0.25
20 — — — — — bleu.....	0.40
50 — — — — — brun.....	0.60
40 — — — — — carmin.....	0.75
60 — — — — — lilas.....	1.25
2 lire, — — — — — orange.....	5.00

LUXEMBOURG.

Carte postale, 5 ^e variété, jaune.....	0.25
---	------

RUSSIE.

Demiansk, 5 kop., bleu pâle, percé.....	1.25
Dmitrieff, 5 — — — — — noir.....	1.25
— — — — — 5 — — — — — gris.....	1.25
Dnieprowsk, 5 — — — — — noir, verge.....	1.25
Kadnikoff, 5 — — — — — bleu sur blanc-jaunâtre.	2.00
— — — — — 5 — — — — — blanc.....	2.00
— — — — — 5 — — — — — out.-mer pâle, blanc az.	1.25
— — — — — 5 — — — — — vif, — — — — —	1.25
Kiriloff, 5 — — — — — noir sur brun.....	1.50
— — — — — 2 — — — — — bleu pâle sur brun.....	0.50
— — — — — 2 — — — — — bleu vif, — — — — —	0.50
Koseletz, 5 — — — — — bronze.....	1.25
Nolinsk, 2 — — — — — rouge foncé.....	1.25
— — — — — 2 — — — — — les 4 types.....	5.00
Novgorod, 5 — — — — — rose-lilacé (2 ^e émission).	1.25
Melitopol, 1874, 5 kop., bleu.....	1.00
— — — — — 5 — — — — — bleu pâle.....	1.00
— — — — — 5 — — — — — bleu foncé.....	1.00
Pereiaslaw, 1874, 5 kop., chamais, rect.....	1.25
Riasan, 1874, 2 — — — — — doré.....	0.60
— — — — — 1874, 2 — — — — — les 8 types.....	4.00
Saratoff, 1871, 5 — — — — — bleu.....	2.00
Schatz, 1874, 5 — — — — — noir.....	1.25
— — — — — 5 — — — — — — — — — —	1.50
— — — — — 5 — — — — — et blanc jaunâtre.	1.50
Tamboff, 5 — — — — — noir.....	1.25
— — — — — 5 — — — — — gris.....	1.25
Tichwin, 5 — — — — — bleu pâle.....	1.25
— — — — — 5 — — — — — bleu foncé.....	1.25
— — — — — 5 — — — — — — — — — —	1.25
— — — — — 5 — — — — — les 15 types.....	15.00
Woltsehansk, 5 — — — — — rouge, jaune et noir.	1.50

SUISSE.

1874. 2 centimes, bistre.....	0.10
— 2 — — — — — sur bande.....	0.10

TRANSVAAL.

1875. 6 pence, nouv. type, bleu.....	2.00
--------------------------------------	------

WURTEMBERG.

1874. Post-Packet-adresse, 18 k., vert s/jaune.	1.50
---	------

VIENT DE PARAÎTRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

CLASSÉ PAR ORDRE GÉOGRAPHIQUE

PAR J.-B. MOENS

texte français avec traduction anglaise en regard

DIXIÈME ÉDITION (1874)

Revue avec soin et considérablement augmentée.

Joli volume grand in-8° oblong, imprimé sur beau papier vélin satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement fleuroné; l'Album est enrichi de soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et contient onze cents types de timbres-poste et télégraphe, plus un tableau des monnaies.

PRIX DES ALBUMS :**PAPIER ORDINAIRE**

Demi-toile, couverture imprimée.....	7 00
Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée.....	8 00
Le même, avec un fermoir.....	8 50
» » deux fermoirs.....	9 00

IMPRESSION SUR PAPIER FORT.

Pleine toile anglaise, rouge.....	11 00
Le même, avec 1 fermoir.....	11 50
» avec 2 fermoirs.....	12 00
» doré sur tranche, 1 fermoir.....	13 50
» » » 2 fermoirs.....	14 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 1 fermoir.....	18 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 2 fermoirs.....	18 50
Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement dorés, grand fermoir mat.....	20 00

RELIURE DE LUXE.

Plein maroquin, tranche, plat et encadrement dorés, intéressés de feuilles supplémentaires à chaque pays.....	30 00
---	-------

ALBUMS AU RABAIS.

NEUVIÈME ÉDITION (1872).

Impression sur papier fort.

Papier fort, pleine toile, tranche dorée, 1 fermoir...	7 00
Pleine toile, tranche dorée, intercalés de pages supplémentaires à chaque pays.....	12 00
1/2 maroquin, tranche dorée, 1 fermoir.....	8 00
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs.....	12 00
Le même, avec feuilles supplémentaires.....	20 00

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.

bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Baggendonat, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

—
SUÈDE.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, il a été émis des cartes et timbres officiels, ainsi que des chiffres taxe. Leur usage étant purement administratif, il est interdit aux bureaux de poste de vendre au public de ces cartes ou timbres.

Les chiffres taxe sont réservés aux offices de poste pour taxer les lettres non affranchies; les cartes et timbres officiels ne sont délivrés qu'aux autorités et fonctionnaires spécialement autorisés à les acheter.

Il existe neuf valeurs de timbres officiels imprimés dans les mêmes couleurs que les timbres ordinaires. Au centre d'un ovale sont les armoiries du royaume. En haut *Sverige* (Suède); en bas, la valeur en toutes lettres; de chaque côté, dans un

petit ovale, la valeur répétée en chiffres, avec l'inscription : *Tjenstefrimärke* (timbre poste pour correspondance officielle). Tous ces timbres sont d'un même type et imprimés sur papier blanc avec piqure 14 :

5 öre, bistre.
 5 — vert.
 6 — lilas.
 12 — bleu.
 20 — rouge-vermillon.
 24 — jaune.
 50 — brun.
 50 — rose.
 1 krona, bleu et bistre.

Ce dernier timbre est imprimé en deux couleurs comme le timbre d'Helsingfors. La partie supérieure est bleue, celle inférieure bistre. « En krona », (une couronne) est la valeur équivalente d'un riksdaler.

Les cartes officielles sont imprimées en couleur sur carton blanc. A la partie supérieure gauche sont les armoiries; à droite, un cor de poste renfermant un chiffre valeur, surmonté du mot *Sverige*, avec valeur en toutes lettres en dessous; au milieu une inscription sur deux lignes, que nous traduisons :

Carte de correspondance officielle — (ce côté n'est employé que pour l'adresse : plus bas : A (Domicile) si on peut le donner. . . . Lieu de destination.

Il y en a deux valeurs avec le même cadre orné :

6 öre, mauve.
10 — rouge-vermillon.



L'introduction des chiffres taxe a donné lieu au commencement de l'année à quelques méprises de la part de certains maîtres de poste qui ont *affranchi* la correspondance au moyen de ces timbres !

Il y en a dix valeurs au même type. Le chiffre ressort en blanc sur fond couleur, dans un cercle surmonté du mot : *Losen* (port à payer à l'arrivée) et en dessous, la valeur en toutes lettres :

1 öre, noir.	20 öre, bleu-pâte.
3 — chair.	24 — violet.
5 — brun.	50 — vert-bleu.
6 — jaune-pâte.	50 — bistre.
12 — vermillon.	1 krona, bleu et bistre.

Même observation pour le « en krona » que pour le timbre officiel même valeur.

L'impression et sur papier blanc avec le pi-
quage 14.

COLONIES FRANÇAISES.

M. de Saint-Saud nous a montré des timbres (aigle impériale) *percés en points*, qu'il a détaché lui-même d'une lettre venant de Saïgon (Cochinchine française) et portant date d'entrée en France, mars 1866. Ce sont :

10 centimes, bistre.
20 — bleu.
40 — vermillon.

PHILIPPINES.

Au type Amédée, nous avons deux nuances bien distinctes des timbres suivants :

62 cent. de peseta, mauve, lilas.
1 p. 25 cent, bistre-brun, bistre-olive.

SUISSE.

Une enveloppe de grand format 15 sur 11 1/2 centimètres, est en usage depuis peu. Nous n'en connaissons qu'une valeur avec le timbre à gauche :

10 rap. rose-carmin.

INDES NÉERLANDAISES.

Les 25,000 cartes postales qui y ont été expédiées, ont été réservées exclusivement à l'usage des troupes opérant contre les Atchinois. On ne doit pas s'attendre à en avoir de sitôt.

Les nouvelles valeurs de timbres prennent cours aujourd'hui 1^{er} avril.

AUTRICHE.

Les enveloppes autrichiennes qui avaient depuis 1861 le même ornement à la patte de fermeture, ont aujourd'hui le même fleuron que les enveloppes allemandes. Nous venons de recevoir ainsi le 5 kreuzer en rouge vif.

BELGIQUE.

Nous parlions en janvier dernier de deux types du 50 centimes, timbre pour télégrammes. En examinant celui paru en 1865, nous remarquons qu'il est différent des deux autres dont nous avons entretenu nos lecteurs. L'ovale n'est pas perlé ; *cent* est suivi d'un point ; *mots* et *cent.* sont d'un caractère plus petit. Il est superflu de constater d'autres différences : nous donnons celles qui peuvent faire reconnaître ce 1^{er} type.

LUXEMBOURG.

Nous n'avons pas  pas encore les cartes postales timbrées. Il  restait un pas à franchir : émettre des cartes avec cadre. C'est un fait accompli aujourd'hui. Les deux premiers dessins représentent l'encadrement des cartes avec texte *allemand*, imprimés en noir sur carton jaune-orange ; le troisième dessin appartient à la carte avec texte *français*. Elle est imprimée en noire sur carton jaune. Elles ont toutes la même disposition : celle des cartes petit format, sans cadre.

PRUSSE.

Cie de Berlin. Après les timbres, sont venu les cartes, aujourd'hui ce sont des cartons-mandats, que vient d'émettre la Cie de Berlin. L'usage en a commencé le 15 février dernier. Le timbre à relief ci-contre est imprimé en brun à l'angle droit supérieur, la légende est noire sur carton rose.

1 1/2 gr. brun.



GUATÉMALA.

Les timbres 1/2, 1 et 2 reales annoncés en mars, nous sont parvenus. Ce sont les 5, 10 et 20 centavos sans aucun changement au type. L'abandon du système décimal leur a donné une valeur nouvelle ainsi qu'au 1 centavo.

SIERRA LÉONE.

Le S. C. M. annonce le 6 pence, au nouveau type, imprimé en orange :

6 pence, orange.

BAVIÈRE.

Nous avons omis de signaler le mois dernier la bande timbrée 1 kreuzer, type de la carte même valeur : 36 sur 5 centimètres, avec bordure couleur du timbre sur les trois quarts de la longueur.

Impression en relief sur papier blanc :

1 kreuzer, vert-jaune.

GRÈCE.

Un 20 lep, impression d'Athènes a été vu sans le chiffre au revers.

ANTILLES ESPAGNOLES.



Les timbres à l'effigie d'Amédee ont été remplacés depuis le 1^{er} janvier par le type ci-contre, avec le millésime 1874. On ne connaît jusqu'à présent que les valeurs suivantes :

12	1/2cent de peseta.
25	— — — outre-mer.
50	— — — liras.

Impression sur papier blanc avec piquage habituel.

ESPAGNE.

Il existe des cartes postales avec réponse 5 + 5 cent. vert, avec la même faute signalée pour le 5 cent. bleu, c'est-à-dire, avec le mot *Targeta* (g au lieu de j).

La *Gazette des timbres* signale encore la même carte avec texte de l'une appliqué à l'autre.

INDE PORTUGAISE.

Au troisième type*, nous avons reçu le 100 reis vert-jaune, percé 16 en points sur ligne et imprimé sur papier blanc mince. Nous avons appris que l'auteur des timbres de cette colonie est un forgeron du nom de Gohindazo.

Nous trouvons sur une feuille de timbres 10 reis, troisième type, papier azuré, la marque suivante en filagramme : *Original Turkey Mill Kent*.

* Ce 3^{me} type est le 1^{er} type remis en usage.

ROUMANIE.

Depuis le 15 mars dernier les cartes postales peuvent être expédiées en Allemagne, Autriche et Luxembourg moyennant l'adjonction d'un timbre de 5 bani pour les cartes simples et 10 pour celles avec réponse. Incessamment paraîtront des cartes à ces nouvelles valeurs.

PAYS-BAS.

Il paraît qu'on n'a pas renoncé à la carte postale sans timbre. Nous en aurons d'autres, imprimées, dit-on, sur carton gris.

AUSTRALIE DU SUD.

Un seul timbre 2 pence est connu avec le filagramme de Victoria, couronne et lettre V. Nous venons de rencontrer le 4 pence, violet foncé, avec ce filagramme et le piquage 10, qui est aussi celui du 2 pence. Avec ce piquage, nous avons encore le 10 pence actuel, étoile en filagramme.

4 pence, violet foncé.

10 — jaune et noir.

RUSSIE.

Tichvin. Gouvernement de Novgorod. Ce sont, à notre avis, les timbres les plus curieux de la collection de timbres-poste. Les premiers timbres des Philippines et de Maurice, ceux de la Nouvelle Calédonie sont des chefs-d'œuvre à côté des timbres de Tichvin. L'auteur ne sait de quelle façon il doit tracer les lettres : il y en a qui sont renversées, d'autres sont tournées dans un sens opposé, il y a des fautes d'orthographe, des lettres manquantes et les inscriptions figurent dans différents sens : c'est l'enfance de l'art.

Il y a quinze variétés à la feuille, placées sur trois rangées horizontales.

Le mot qui occupe la partie supérieure de l'ovale, doit s'écrire : СЕАБС КОУ. Il est marqué sur tous les timbres avec la troisième lettre renversée, la quatrième est omise aux types 4, 12, 13 et 15, elle est renversée sur tous les autres, sauf au premier type, où l'on trouve un C; la dernière lettre figure comme N sur la plupart des timbres et la lettre E est tournée à gauche au douzième type.

Le mot MAPKA est écrit АМЧАМ sur tous les timbres, sauf au treizième type où il est écrit МАЧКА.



Enfin, le troisième mot a ses lettres retournées sur tous les types, sauf au treizième; les deuxième et onzième types n'ont pas les deux dernières lettres!

Ces timbres montrent trop d'ignorance que pour rester longtemps en usage. Ils sont imprimés sur papier blanc. Point de filagramme, point de dentelure :

5 kopeck, bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé, bleu-noir, indigo.



Dneprowsk. Gouvernement de Tauride. Voici le fac-simile du timbre dont nous avons parlé le mois dernier et qui est imprimé sur papier mince vergé.

5 kop. noir et gris sur blanc

Bogorodsk. Gouvernement de Moscou. Un de nos correspondants a pu prendre des renseignements à la poste même, sur l'emploi des divers timbres qui ont été émis jusqu'ici. Ils confirment ceux que nous avons déjà donnés en partie, savoir :

- 1 kop. pour les journaux se composant d'une feuille.
- 5 » bleu, lettres simples, *affranchies*,
- 5 » rouge — — — — — *non affranchies*.
- 5 » bande, bleu, pour livres, brochures, imprimés, *affranchis*.
- 5 » bande, rouge, pour livres, brochures, imprimés *non affranchis*.
- 5 » enveloppe petit format, pour lettres simples, *affranchies*.
- 5 » enveloppe grand format, pour lettres administratives.
- 10 » timbre et enveloppe bleus, pour lettres chargées *affranchies*.
- 10 » timbre et enveloppe rouge, pour lettres chargées *non affranchies*.

D'où il résulte que l'affranchissement des lettres n'étant pas obligatoire, l'administration des postes se sert des bandes, enveloppes et timbres imprimés en rouge pour indiquer la taxe à percevoir et que les 1 kop. rouge et autres timbres bleus sont réservés au public pour l'affranchissement des correspondances, sauf l'enveloppe 5 kop. de grand format.



Pereiaslaw. Gouvernement de Poltava. Le timbre rond a fait place au timbre carré ci-contre. L'inscription signifie : *Timbre de la Poste rurale de Pereiaslaw.* Il est imprimé en

noir sur papier chamois. Il y a sur chaque feuille trente timbres sur six rangées verticales :

5 kop. chamois.

Shadrinsk. Gouvernement de Perm. Nous avons signalé dans notre n° 103, un 5 kop. *bleu* sans pouvoir en faire connaître le dessin. Le correspondant du *S. C. M.*, à qui nous avons fait cet emprunt, aura probablement dû y renoncer devant un mauvais dessin, le même sans doute que celui qui nous parvient aujourd'hui en *noir*.



D'après notre correspondant, l'animal qui est représenté sur le timbre serait un renard (on peut le prendre pour ce que l'on veut).

Shadrinsk est connu par ses foires, où les gros marchands de la Russie Européenne achètent les fourrures et peaux d'animaux de la Sibérie, telles que zibeline, renard polaire et autres, qu'on y amène en masse. L'inscription ovale signifie : *de la poste rurale de Shadrinsk*; en dehors de l'ovale : 5 kopeck.

Le papier est blanc satiné uni :

5 kop. noir.

Koseletz. Gouvernement

de Tchernigoff. Contrairement à Pereiaslaw où on adopte pour modèle le timbre carré, ici on le supprime pour le remplacer par un timbre ovale ayant l'inscription, en haut, *Timbre-Poste*; en bas : *de la poste rurale de Kosel.* (Koseletz.) Impression sur papier blanc.



5 kop. bronze.

Péréslaw Zalésski. Gouvernement de Wladimir. Nous venons de recevoir quelques-uns de ces timbres. Nous remarquons qu'il en existe deux types. Chaque rangée horizontale de trois timbres contient un type se répétant quatre fois sur chaque feuille. Il y a donc vingt-quatre timbres, dont la moitié est renversée par rapport aux douze autres, ce qui donne trois têtes bèches à la feuille.

Le premier type a l'étoile placée un peu obliquement et à une distance de quatre millimètres du mot qui termine l'inscription à gauche. Le deuxième type, celui que nous avons reproduit le mois dernier, a l'étoile *droite* et à deux millimètres du même mot.

Alkarsk Gouvernement de Saratoff. Nouvelle valeur 3 kop. remplaçant sans doute le 2 kop. dont il prend le type et la couleur :

3 kop, noir sur blanc uni.

Kotelnitsch. Gouvernement de Viatka. Nous avons découvert une nouvelle variété du timbre 3 kop. bleu lithographié, imprimé sur papier épais jaunâtre au lieu de papier blanc-gris. Nous avons dit que les deux rangées de timbres verticaux avaient un dessin différent qui sépare la souche. Ce dessin est semblable pour les timbres sur papier jaunâtre.

ERRATA.

Notre graveur a reproduit d'une manière peu fidèle le timbre de franchise de Don Carlos du mois dernier. Il a placé une figure, au centre des armoiries, au lieu de trois fleurs de lis et en dessous, au lieu d'une grenade.

Nous avons laissé passer à notre tour quelques petites erreurs typographiques sans importance dans l'indication des inscriptions des autres timbres espagnols.

Contrefaçon des cubiertas de la Colombie.

Nous avons sous les yeux les contrefaçons des cubiertas 25 et 50 centavos actuels de la Colombie. Ils viennent de MM. Friedl de Vienne, qui parlera s'il n'est lui-même l'auteur de ces timbres.

Le 25 centavos doit avoir 130 millimètres de large; la contrefaçon a un millimètre de moins. Tous les exemplaires authentiques que nous avons, ont la partie supérieure du *d* de *Estados* qui manque; la contrefaçon a la lettre complète. Au lieu d'être à un millimètre environ du cadre, l'*s* de *nacionales* le touche à l'imitation. Enfin l'inscription : *Lit de Ayala i Medrano — Bogota 1865* qui est en dehors du timbre, partie inférieure, manque à l'imitation.

Sur le drapeau du 50 centavos, le *t* de *Estados* est droit au lieu d'être un peu incliné vers la droite; l'*e* du mot *de* est trop grand et *colombiana* a le deuxième *o* trop couché. Les croix qui séparent les inscriptions sur les timbres sont beaucoup plus petites à l'imitation et le chiffre valeur 5 se termine trop en pointe. La partie supérieure de la lettre *r* de *remite* touche la 4^e ligne au lieu de la 5^e. La place réservée à une inscription doit contenir 82 lignes: il y en a 90 sur la contrefaçon.

Avec ces quelques renseignements on pourra, pensons-nous, éviter le piège tendu par le contrefacteur.

Timbre d'affranchissement Treffenberg.

A la Diète suédoise de 1823, le lieutenant *Curry-Gabriel de Treffenberg*, membre de la Curie des nobles, fit une proposition tendante à l'introduction d'un papier timbré (*Charta sigillata*) destiné à l'affranchissement des lettres.

Ce papier timbré, auquel l'auteur de la proposition donnait le nom de *feuille d'affranchissement ou de port* (*portokarta*, devait être fabriqué dans toutes les valeurs applicables à la taxe des lettres, laquelle se percevait alors sur la double base du poids et de la distance.

La feuille d'affranchissement fournirait un contrôle plus sûr pour la perception de la taxe et préviendrait toutes fraudes. Elle déchargerait en même temps les préposés des bureaux de poste de la perception de la taxe en argent comptant, et par suite, de toute comptabilité à cet égard. Une conséquence nécessaire de l'introduction de ce système, serait la cessation du droit accordé jusqu'alors aux correspondants, de tenir, pour leurs lettres partantes, un compte avec les bureaux de poste.

La feuille d'affranchissement aurait les dimensions d'une feuille de papier à écrire ordinaire. Le papier, fort, sans être grossier, aurait une teinte claire; il porterait, pour rendre la falsification plus difficile, un timbre humide circulaire. Au milieu de la feuille se trouveraient deux timbres juxtaposés, mesurant ensemble six anciens pouces carrés de Suède (environ 37 centimètres carrés); l'un sec, serait fortement pressé dans le papier, l'autre serait imprimé en noir; tous les deux porteraient l'indication de la valeur, et contiendraient en outre une figurine symbolique difficile à imiter.

Ces feuilles serviraient d'enveloppes aux lettres; on aurait soin que les timbres fussent toujours placés en dehors, et de telle sorte qu'une partie de la suscription les recouvrit nécessairement pour empêcher un double emploi.

L'indication du jour de la consignation à côté du timbre était aussi considérée nécessaire, tandis que le motionnaire croyait pouvoir supprimer le timbre du bureau de consignation.

Dans le cas où la feuille d'affranchissement ne posséderait pas une grandeur ou une force suffisante pour être employée comme enveloppe, la feuille réduite au huitième de ses dimensions ordinaires, serait jointe à l'envoi comme feuille détachée; une

inscription sur les timbres indiquerait l'envoi auquel elle appartient et le jour de l'expédition, et une autre sur l'envoi même ferait connaître qu'il est accompagné de la feuille d'affranchissement.

Pour les lettres envoyées non affranchies ou partiellement affranchies, la taxe ou le complément de taxe devrait être payé au moyen d'une feuille d'affranchissement des dimensions réduites indiquées ci-dessus. Quand la feuille accompagnerait l'envoi comme annexe détachée, elle serait remise au destinataire, mais, dans le cas prévu plus haut, elle resterait consignée au bureau de poste.

Les feuilles d'affranchissement seraient tenues, dans les villes, à la disposition du public chez les agents chargés de la vente du papier timbré, et, dans les campagnes, chez les *baillis** ou chez les particuliers qui voudraient se charger de ce service; ces derniers, préalablement munis de l'autorisation du gouverneur de la province, seraient appelés à fournir des sûretés suffisantes. Le vendeur à titre ordinaire pourrait se servir de sous-vendeurs, sous sa responsabilité personnelle.

Les personnes habitant la campagne auraient, dans la ville, ou au siège du bureau de poste, des commissionnaires qui leur annonceraient l'arrivée à leur adresse des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, et elles acquitteraient au moyen d'une feuille d'affranchissement la taxe de ces lettres, qui leur seraient alors envoyées sans autres frais. Les individus appartenant aux classes agricoles ou ouvrières s'arrangeraient avec les grands propriétaires ou toutes autres personnes ayant des commissionnaires, domiciliés dans le voisinage, pour que les commissionnaires en question retirassent aussi les lettres des premiers.

Le Comité de la diète auquel le projet fut envoyé pour rapport, ne crut pas pouvoir en conseiller l'adoption. Les raisons sur lesquelles il motivait la proposition de rejet, furent principalement les suivantes :

1° Les peines et les embarras attachés à la vente des feuilles d'affranchissement;

2° La difficulté d'appliquer à toutes les éventualités les valeurs nécessaires;

3° Les retards à prévoir dans l'arrivée de certaines correspondances;

* *Kronofogdar*, employés administratifs relevant directement des gouverneurs des provinces.

4° Les dépenses résultant des honoraires à payer aux agents dépositaires des feuilles d'affranchissement dans les villes.

Tous ces inconvénients seraient de nature à frapper principalement et d'une manière très-sensible les personnes peu riches et n'ayant qu'une rare correspondance, ce qui exercerait à son tour un contre-coup fâcheux sur les recettes de l'Administration des postes.

Le projet, rejeté de la sorte par le Comité, subit le même sort à la Diète.

Treffenberg, né le 6 mars 1791, quitta le service militaire en 1823, et habite Copenhague depuis nombre d'années.

Le timbre « escuelas » de Venezuela.

Le premier journal qui ait fait mention du timbre « Escuelas » de Venezuela, est le *S. C. M.*, n° 109. En le faisant connaître notre confrère faisait appel aux renseignements.



C'est le *Philatelic journal* aujourd'hui décédé, qui s'est chargé d'y répondre, en déclarant que c'était un timbre de collège, qui ne lui était pas inconnu, employé dans les écoles (*escuelas*) de Venezuela, pour apprendre aux jeunes gens le système de la poste aux lettres, ainsi que cela se pratique dans le Nord de l'Amérique. Abandonné par son parrain, cette réponse fût un arrêt de mort pour ce timbre, qui fût bel et bien enterré.

N'ayant pas eu l'occasion de voir le mort-né, nous l'avions passé sous silence. Aujourd'hui qu'on nous en remet un exemplaire, nous pensons que les journaux anglais ont fait un enterrement précipité.

Le mot *Escuelas* qui occupe la partie supérieure de l'ovale est le pluriel du mot école, comme on l'a fort bien dit. Mais nous pensons que le timbre a une autre destination que celle qu'on lui a donnée.

Nous savons de bonne source que le Gouvernement de Venezuela favorise les études autant que faire se peut. Dans ce but, les étudiants ne paient pas le minerval. Ils doivent seulement se procurer les livres qui leur sont nécessaires et dont la dépense est déjà assez considérable, puisque le prix en est cinq et six fois plus élevé qu'en Europe.

C'est le Gouvernement qui paie les professeurs, fournit les locaux, etc.

Le timbre en question n'aurait-il pas été créé en vue de favoriser les écoles en accordant une réduction sur le port des lettres en faveur des étudiants? Cela ne serait pas impossible.

L'*Ami des timbres* qui en parle dans son numéro de février, prétend qu'il sert à payer un droit sur les écoles. Ce ne serait plus là favoriser les écoles. Nous pensons que l'*Ami* se trompe.

L'exemplaire que nous tenons, est imprimé en jaune sur papier blanc très-mince. On voit au revers de ce timbre une partie des armoiries du Vénézuëla, imprimées en relief, ce qui n'est pas précisément de mauvais augure. La présence de ces armoiries semblerait annoncer un contrôle qui n'est pas absolument nécessaire sur des timbres, qui ont pour but « d'apprendre le système de la poste aux lettres (?) »

Enfin, notre exemplaire porte deux lignes noires répétées à un demi centimètre, dans toute la largeur, lignes que nous avons retrouvées sur deux timbres poste actuels 1/2 et 1 real qui accompagnaient le timbre *Escuelas*. Ces trois timbres faisaient partie d'un envoi de timbres reçus de Caracas.

Les preuves d'authenticité que nous apportons, sont certes bien minimes, mais en attendant qu'on ait pu se renseigner au Vénézuëla, nous pensons que ces preuves n'ont rien de défavorable au timbre. Bien au contraire.

Nous ne dirons rien de l'effigie : elle nous est complètement inconnue.

Les Monnaies Japonaises.

A la dernière séance de la Société des Études Japonaises, à Paris, M. Imamura, répétiteur à l'École des langues Orientales a lu une note intéressante sur ce sujet dont nous extrayons ce qui suit :

Dans le système monétaire adopté par le Gouvernement Japonais, l'unité a pris le nom de *Yen*, qui veut dire : *Rond*.

Les multiples du Yen n'ont pas de nom spécial, on en indique le nombre ; mais il se divise en cent parties et le 100^e du Yen s'appelle *Sen*. Ce dernier se subdivise en dix parties qui portent le nom de *Rin*. Le système décimal est donc en usage.

Les multiples du Yen sont les pièces de 2, 5, 10 et 20 yen ; les subdivisions sont des pièces de 50, 20, 10, 5 et 1 sen ; 5 et 1 rin.

Le *Yen* correspond à un *ryo* de l'ancien système. Il est frappé en *or* et en *argent*. Le titre de toutes les pièces d'or et de la pièce d'argent d'un yen, est de 9/10^e de fin. Les autres pièces d'argent sont seulement au titre de 8/10^e.

Il est sans intérêt de faire connaître le poids et le diamètre des pièces, ainsi que le chiffre de la tolérance pour le monnayage. Nous dirons seulement que l'étalon d'or a été seul adopté au Japon. Les paiements ne peuvent dépasser dix yen en monnaie d'argent et un yen en monnaie de cuivre.

Pour donner un aperçu exact de la valeur comparative de ces monnaies, M. Imamura donne les chiffres suivants qui nous paraissent mériter confirmation.

2 Livres d'Angleterre	=	9 yen 943623.
50 Francs de France	=	9 — 6772939.
10 Dollars des États-Unis	=	10 — 31104.

D^r MAGNUS.

Le timbre Sainte-Lucie.

La *Gazette des Timbres* publie la lettre suivante à propos du timbre Sainte-Lucie que nous reproduisons à nouveau.



Sainte-Lucie 17 janvier 1874.

Monsieur

Je vous accuse réception de votre lettre du 5 décembre au sujet de certains timbres que la maison Duboulay Minvielle et C^e, de cette île, a fait imprimer à Paris à l'usage du « *steam conveyance company* » de cette colonie, dans laquelle vous me priez de vous informer si l'émission des timbres en question a été autorisée du Gouvernement.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune autorisation n'a été donnée par le Gouvernement pour l'émission de ces timbres.

Du reste, l'autorisation n'est pas nécessaire pour les timbres de tel usage.

J'ai l'honneur etc.

Contrairement à ce que dit M. Mahé cette lettre n'établit absolument rien. Elle ne nie pas c'est vrai, qu'il existerait à Sainte-Lucie une maison Duboulay-Minvielle qui aurait fait imprimer des timbres à Paris et qui en ferait usage, elle se borne à répéter les termes de la demande qui a été adressée, sans rien conclure.

Quand M. Mahé a émis des doutes sur le timbre de Don Carlos nous avons apporté des preuves d'authenticité : celles qu'il nous donne aujourd'hui n'en sont pas. Et puisque l'occasion s'en présente, nous demanderons comment il se fait qu'on ait offert ces timbres au poids avant de les expédier (l'ont-ils été?) à Sainte-Lucie. MM. Duboulay Minvielle et C^e auraient donc voulu faire une affaire en vendant leurs timbres au rabais; dans ce cas quelle confiance peut-on avoir dans la valeur de ces timbres? aucune. Serait-ce enfin par suite d'abus de confiance que ces timbres auraient été vendus? nous ne savons. Dans tous les cas, nous engageons nos lecteurs à ne pas se laisser prendre à cette nouvelle amorce, sans que la lumière ne se fasse: il y en aura toujours pour tout le monde.

Les timbres et la poste de Don Carlos.

Je vous annonçais dernièrement l'organisation d'un service régulier des postes à partir de janvier. L'initiative de cette organisation est due, me dit-on, au curé Santa-Cruz, ex-général du Roi.

Voici deux enveloppes entières portant des timbres oblitérés, qui prouvent suffisamment la marche régulière du service. Vous avez déjà signalé l'une des deux oblitérations; on la rencontre en noir et en bleu; la deuxième oblitération porte comme vous le voyez, une fleur de lis au milieu d'une étoile à cinq branches. J'ai vu aussi un timbre oblitéré par une croix noire de la grandeur à peu près du timbre; d'autres, le sont par un ovale, ou un cercle dentelé; enfin, certaines villes oblitérent avec le timbre à date ou comme *Zornoza* avec le nom de ville en haut et *Vizcaya*, en bas d'un cercle et le mot *correos* au milieu, soit en bleu ou en noir.

On m'annonce un décret qui mentionnera les prix d'affranchissements pour tous les pays et qui sera cause probablement de la création de nouveaux timbres. Je ferai en sorte de vous procurer ce renseignement.

Deux mots en finissant : M. Mahé n'aime pas, dit-il, qu'on travestisse ce qu'il écrit. Ce n'est que juste. Mais pourquoi trouvons-nous ces lignes dans son avant-dernier numéro? *Aujourd'hui* qu'il est (le timbre D. C.), reconnu authentique par le susdit (*Timbre Poste*) nous n'avons plus qu'à nous incliner devant ce jugement. »

L'authenticité du timbre D. C. que je vous ai

communiqué, n'a jamais été mise en doute par le *Timbre Poste* qui l'avait annoncé en avril dernier. Il n'avait donc pas à reconnaître cette authenticité. Mais votre journal a donné à différentes reprises des preuves d'authenticité, ce qui est tout différent. M. Mahé n'exigerait-il de l'impartialité qu'en sa faveur?..... On serait tenté de le croire.

AYMAR D'ARLOT DE ST-SAUD.

Prix de divers timbres.

BAVIÈRE.			
Bande, 1 kr. vert-jaune.....			0.20
GUATÉMALA. (Prix rectifiés).			
1871. Armoiries, C. sur B., piqués.			
N° 1, 1 centavo, bistre-jaune.....	0.50	0.20	
2, 5 — brun.....	1.00		
5, 10 — bleu.....	1.75	0.75	
4, 20 — carmin.....	5.25	0.75	
10, 4 reales, lilas.....	6.00	2.00	
11, 1 peso, jaune.....		2.50	
INDE PORTUGAISE.			
5 ^e type, 10 reis sur azur.....	0.50		
— 20 — —.....	0.50		
— 100 — blanc.....	2.00		
ITALIE.			
Estero, 1 cent. vert.....	0.10		
JAMAÏQUE.			
N° 17, 4 pence (avec CC et cour. en fil)....	1.00	0.55	
19, 1 sh., brun.....	2.50	0.50	
LUXEMBOURG.			
Carte postale, avec cadre.			
1 ^{er} type, texte allemand.....	0.15		
2 ^e — — —.....	0.15		
3 ^e — — français.....	0.15		
PRUSSE.			
Berlin, carton mandat 1 1/2 gr., brun.....	0.40		
RUSSIE.			
Péreslaw. Zalésski, 3 kop., vert.....	1.25		
— — les 2 types.....	2.50		
Kotelnitsch, 5 kop., vermillon, typ. 5.00			
— — les 4 types.....	12.00		
— — 5 kop., bleu s/jaun. lith. 3.00			
— — 5 — — s/bleu — 2.50			
Shadrinsk, 5 — noir.....	1.25		
SUÈDE.			
Timbres officiels 3 öre, bistre.....	0.25		
— 5 — vert.....	0.40		
— 6 — lilas.....	0.40		
— 12 — bleu.....	0.50		
— 20 — rouge.....	0.75		
— 24 — jaune.....	0.75		
— 30 — bistre.....	1.00		
— 50 — rose.....	1.50		
Chiffres taxe, 1 — noir.....	0.15		
— 3 — chair.....	0.25		
— 5 — brun.....	0.40		
— 6 — jaune.....	0.40		
— 12 — rouge.....	0.50		
— 20 — bleu.....	0.75		
— 24 — violet.....	0.75		
— 30 — vert.....	1.00		
— 50 — bistre.....	1.50		
Cartes officielles, 6 öre lilas.....	0.50		
— 10 — rouge.....	0.50		

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 5-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
TURQUIE 5-00

Chronique.

RUSSIE.

Kazan, Gouvernement du même nom. Ce n'est pas sans peine que notre correspondant a pu enfin arracher des mains de l'administration des postes une des enveloppes que celle-ci a émis il y a quelque temps. Le timbre est appliqué avec un timbre humide sur la patte de fermeture et porte pour inscription : *Enveloppe payée de la poste rurale de Kazan*; sur la patte inférieure, comme luxe de précaution, une inscription écrite en noir : *Membre de l'administration rurale du district de Kazan*, signé : *Horodetzki*.

Le timbre est bleu, l'enveloppe papier blanc grisâtre uni; format 15 sur 12 centimètres.

Sans valeur (6 kop.), bleu.

Nous avons pu reproduire, grâce à l'obligeance de nos correspondants la plupart des timbres locaux de Russie qui ont été signalés. Il nous reste encore à faire connaître les premiers types de *Cherson*, *Pawlograd*, *Alkarsk*, *Saratoff* 1869, qui ont été signalés par un correspondant du *S. C. M.* Que notre confrère fasse appel à l'obligeance de ce correspondant, qu'il reproduise le dessin de ces timbres et nous aurons l'histoire complète des timbres locaux de Russie jusqu'à ce jour.

COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons vu au percage dont il a été question précédemment, les timbres 1, 5 et 80 centimes (aigle impérial). La série est donc complète.

Les timbres de la Martinique arrivent piqués comme les timbres français. C'est probablement un commencement de suppression des timbres non dentelés.

Nous avons vu le 5 fr. piqué venant des colonies.

CORRIENTES.

Un timbre sans valeur nous vient imprimé en noir

sur papier rose-lilacé. Serait-ce un tirage de fantaisie ou aurait-on repris ce type?

Au moment où nous mettons sous presse il nous arrive des timbres semblables imprimés en noir sur papier *bleu foncé*. C'est donc bien une réimpression en couleurs variées.

SUISSE.

Nous avons vu la carte de 5 centimes imprimée en bistre-grisâtre au lieu de brun. C'est la dernière nuance adoptée nous dit-on.

Le timbre à 2 centimes au lieu d'être bistre-rougeâtre est bistre jaune-verdâtre.

Enfin, on annonce pour bientôt, l'apparition de nouvelles cartes à 5 centimes d'un format plus grand, des cartes avec réponse à 10 centimes et des cartes ordinaires et doubles pour l'Allemagne à 10 et 20 centimes.

Le public est autorisé en outre à se servir des cartes qui lui conviennent, pourvu qu'elles répondent pour le poids et le format aux cartes officielles.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La nouvelle série de timbres dont nous avons fait connaître les types dans notre n° 122 ont été livrés à la circulation. Ils sont imprimés sur papier blanc avec petite étoile surmontée des lettres N Z en filagramme. Les timbres sont piqués 13 en hauteur et 12 1/2 en largeur :

- 1 penny, lilas.
- 2 » rose.
- 3 » bistre-brun.
- 4 » brun-rouge.
- 6 » bleu-lilacé.
- 1 shilling, vert-bleu.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons vu le 3 pence, surcharge noire, piqué 12, étoile en filagramme, avec le mot *Too-late* imprimé en noir dans le sens oblique.

MEXIQUE.

Les timbres de Mexico arrivent avec un nouveau perçage, le perçage en arc. Nous avons vu toutes les valeurs, sauf le 6 centavos.

The *American journal of Philately* annonce une émission prochaine d'enveloppes correspondant pour les valeurs et couleurs aux nouveaux timbres signalés et représentant l'effigie d'Hidalgo dans un ovale.

ANTILLES ESPAGNOLES.

D'après le même journal le timbre de 1874, 12 1/2 cent de peseta, serait brun.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

L'*Ami des timbres* signale l'émission d'un nouveau timbre, au type ci-contre, remplaçant celui en usage depuis 1868 qui aurait existé en *brun-noir*. Le nouveau timbre est imprimé sur papier blanc et n'est pas dentelé.



10 centavos, violet vif. 1874.

10 — brun-noir. 1868.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le même journal signale un timbre télégraphe *vert* (type reproduit n° 135) ce qui ferait assez supposer que la couleur a été changée chaque année.

GRANDE BRETAGNE.

Le 6 pence gris-verdâtre a subi une modification. Le cadre a été refait et porte aux quatre angles des lettres en couleur sur fond blanc. Le chiffre 12 qui occupait la place d'un ornement au-dessus des angles inférieurs a été remplacé par le chiffre 13 qu'on voit aujourd'hui aux côtés latéraux, dans un petit cercle.

TURQUIE.

Les timbres de la poste locale de Constantinople n'ont plus la surcharge « *cheïr* » dans un ovale, imprimée en noir, mais en *bleu foncé* et rouge. Peut-être imprime-t-on dans les trois couleurs. Nous connaissons : avec surcharge *bleu foncé*.

10 paras, pensée (nuancé) piqué 13.

10 — bistre — —

1 piastre jaune — 8 ou 9.

20 paras brun-rouge (chiff. taxe) —

1 piastre — — —

Avec surcharge rouge.

10 paras, bistre piqué 13.

10 — pensée — —

20 — brun-rouge (chiffre taxe) 8 ou 9.

1 piastre, — — —

Nous remarquons au dernier moment que les surcharges noires, bleues, rouges sont de différents types. Il est donc probable que la modification a lieu dans trois différents bureaux. La surcharge bleue est ronde au lieu d'être ovale.

STE-HÉLÈNE.

Le 6 pence bleu laiteux avec cc. et couronne a maintenant la nuance outre-mer vif.

Les postes de Don Carlos.

Nous lisons dans l'*Écho du Parlement belge* du 19 avril, que l'intendant général de l'armée carliste vient d'interdire la circulation dans le nord, des lettres portant un timbre autre que celui du prétendant, et il menace les personnes ou les autorités qui contreviendraient à cet ordre d'être traduites devant un Conseil de guerre. L'ordre de l'intendant général Sola a été mis à exécution depuis. On a brûlé les correspondances à Vendrell, Villafranca et Calaf parce qu'elles ne portaient pas le timbre de Charles VII.

Voilà une réponse à toutes les âneries que contient la *Gazette des Timbres* du mois dernier ; en voici une autre, à l'adresse « d'un des grands timbrophiles espagnols » qui donne son opinion comme preuve de ce que les timbres Don Carlos sont des carottes et que les postes n'existent pas !

CONSEIL ROYAL DE RÉGENCE DU GOUVERNEMENT
DE NAVARRE.

Circulaire n° 15.

En présence de la nécessité urgente d'établir un service postal sous une forme possible, sur tout le territoire royal et obéissant d'un autre côté aux ordres de S. M. le roi (par la grâce de Dieu) toujours occupé du bien de son peuple et enfin selon les conventions faites avec les députations des trois provinces Biscaïennes, un service postal a été organisé dans tout le pays Biscaïen-Navarrois et approuvé par ledit Conseil royal.

1° A partir de ce jour, 1^{er} janvier, il sera ouvert tant pour la correspondance officielle que privée, pour être dirigée tant sur les pays Biscaïen-Navarrois que sur l'étranger, deux lignes principales de courriers, l'une partant de Estella et aboutissant à Urdax et l'autre à Valcarlos.

2° } Articles consacrés uniquement à l'énumé-
3° } ration des bureaux de poste auxiliaires
4° } et administrations.

5° La distribution et la réception de la correspondance sur tous les parcours mentionnés ci-dessus, se feront pour et par les localités respectives désignées dans la liste qui accompagne cette circulaire.

6° Les administrations seront nommées par le Conseil royal et les bureaux auxiliaires par les municipalités de chacun des bourgs désignés ci-dessus,

qui auront à prendre l'engagement de faire les nominations pour le moment où commencera le service. Les facteurs seront tenus de se réunir tous les jours à l'heure et sur le point le plus convenable, pour recevoir la correspondance des conducteurs généraux et la distribuer aussitôt qu'ils l'auront reçue.

Les bourgs qui n'auront ni administration ni bureau auxiliaire s'arrangeront avec les bureaux les plus proches pour recevoir de la manière qui conviendra le mieux, leur correspondance.

7° L'affranchissement de la correspondance est obligatoire par le moyen des timbres poste à l'effigie du monarque. La personne qui aura envoyé une lettre sans être affranchie, exposera le destinataire à payer double port à la réception. Chaque timbre vaut pour le moment un real en billon et se vend dans les bureaux de l'administration ainsi que dans les bureaux auxiliaires et dans tous les bureaux royaux.

Les administrations en quelque lieu que ce soit où on dépose les lettres, doivent annuler les timbres d'une manière convenable.

8° Ne mettre qu'un timbre sur les lettres qui ne pèsent pas plus de 15 grammes si elles sont adressées à n'importe quelle partie du royaume ou des trois provinces et deux timbres quand elles sont destinées pour l'extérieur. On ajoutera également un timbre pour les fractions des dites limites.

9° Les lettres pour l'étranger seront sous double enveloppe. La première, celle extérieure, portera les timbres dont parle l'article précédent et aura l'inscription : « Al encargado de la correspondia — Bayona » ; et la seconde enveloppe, celle intérieure, désignera le nom et l'adresse de la personne à qui est destinée la lettre.

Le montant de l'affranchissement sera ajouté dans l'enveloppe extérieure, en timbres neufs et détachés, dans la proportion d'un timbre pour chaque dix grammes ou l'équivalent en timbres poste français.

10° La correspondance officielle dans toute la Navarre et le pays Biscaïen se fera sans affranchissement. Il suffira pour qu'elle soit accréditée, d'y apposer le timbre de la corporation provinciale ou municipale, ou de n'importe quelle autorité civile ou militaire.

Les chefs, les employés et volontaires au service royal, pourront bénéficier de cette autorisation pour

faire circuler leur correspondance sans être affranchie. Il suffira de la faire viser par le chef de bataillon ou toute autre autorité sous les ordres duquel ils se trouvent et qui doivent y apposer le timbre nécessaire.

11° Les dispositions précédentes seront réglementées par le Conseil royal dans la forme la plus convenable.

Elizondo 15 décembre 1873.

Le Président, Cesàren Sanz y Lopez — Estéban Perez Tafalla. — Joaquin de Marichalar. — Narciso Montero de Espinosa. — Dámaso Echeverría. — Juan Cancio Mena. — Serafin Mata y Oneca.

Cette circulaire est suivie d'une liste, sans intérêt, des administrations des postes et des endroits qu'elles desservent par les lignes générales de Estella à Urdax et Valcarlos et la ligne particulière de Estella à Los-Arcos.

Le timbre communal de Vienne.

La commune de Vienne est depuis quelque temps en pourparlers avec l'administration des postes afin de pouvoir expédier ses lettres administratives, franchises de port. Pour le contrôle il serait créé des timbres spéciaux de la valeur de 3 kreuzer par lettre simple et 6 kr. pour les lettres doubles dont le poids n'excéderait pas 15 grammes.

Jusqu'à présent rien encore n'a été décidé.

Mais on fait circuler un timbre refusé parla commune de Vienne, qu'on offre néanmoins comme timbre officiel. (C'est à peu près l'histoire des timbres municipaux de Catane). Le type est aux armoiries renfermées dans un ovale, avec cadre extérieur rectangulaire, portant l'inscription :

Com. frei. marke. d. St. Wien. 3 kr. (Timbre d'affranchissement communal de la ville de Vienne. 3 kreuzer;) dans les angles, les lettres : *F. M. C. W.* (Frei marke communal Wien).

Le spéculateur puisant sans doute ses inspirations dans certain journal parisien, ne s'est pas contenté de créer un timbre (un timbre unique est suspect!) il a mis en vente, les suivants :

Timbre	à 3 kreuzer, imprimé en rouge carmin.
enveloppe lilas } 15 1/2 sur 12. }	à 5 — — — —
enveloppe lilas } 36 sur 12 c. }	à 2 timb. 5 kr. l'un en lilas, l'autre carm.

Il y en a peut être d'autres : nous signalons ce que nous connaissons.

Cette carotte nouvelle est offerte par M. Friedl de Vienne, le même qui a introduit les cubiertas de la Nouvelle Colombie dont il a été question le mois dernier. A ce propos, M. Friedl nous écrit pour nous informer que les Nouvelle Colombie ont été achetés par lui à l'exposition de Vienne à un marchand de timbres-poste américain (dont il tait le nom). Que, par conséquent, il n'est pas l'auteur de ces imitations, etc., etc.

L'excuse est-elle assez maladroite? M. le comte Bonasi, l'immaculé Bonasi eût trouvé mieux que cela.

Cartes postales d'Espagne.

(Variétés soit-disant accidentelles.)

On a signalé bien avant l'émission des cartes postales, la faute que présentait la carte à 5 centimos. On a pu constater à la même époque, par les exemplaires qui circulaient alors et provenant tous d'un marchand de timbres de Madrid, qui a paraît-il accès à l'imprimerie des timbres, que les cartes à 10 centimos étaient *exemptes de faute*.

Il n'avait plus été question depuis de la carte *Targeta* à 5 centimos qu'on avait prudemment retiré de la vente. Elle vient de reparaitre avec toute une avalanche de variétés qu'on trouve parfaitement authentiques, vu leur nombre, et que, pour cette même raison, on offre au prix insensé de 3 francs. Voyons la valeur de ces variétés :

En rectifiant l'orthographe du mot *Tarjeta*, les cartes à 5 centimos parurent avec le mot *Espanola* suivi d'un point. C'est là, outre la faute, ce qui distingue la carte actuelle de la carte *Targeta* non émise. Cette remarque a du être faite par le spéculateur, car les cartes *Targeta* de 10 centimos qu'on voit depuis peu, ont la ponctuation supprimée comme les premiers 5 centimos. Cette suppression, devait inévitablement dérouter l'amateur, car tout semblait indiquer que la carte était de premier tirage. Mais le faussaire ou le spéculateur a beau s'entourer de précautions, il y a toujours heureusement le petit bout de l'oreille qui perce : nous allons le montrer.

Les derniers tirages de la carte à 10 centimos indiquent par un filet de la couleur de la carte, l'en-

droit où doit avoir lieu la séparation. Ce filet existe sur toutes les cartes 10 centimos avec faute : il est peu apparent parfois, néanmoins il existe. Ledit filet dénonce conséquemment un *dernier* tirage. Ceci admis, comment supposer qu'une faute signalée par tous les journaux, même de 12 pages, en y comprenant le titre, la couverture et la *bande*, puisse reparaître sur un texte qui *reste composé*, texte qui n'a subi aucune modification si ce n'est dans la substitution de certaines lettres et dans la suppression reconnue nécessaire de la ponctuation dont nous avons parlé? Une carotte semblable ne peut passer inaperçue que pour ceux qui l'estiment 3 francs.

Ce n'est pas tout. On cherche à compléter la mystification en offrant à l'amateur des cartes 10 centimos *avec* et *sans* faute : les deux parties réunies d'abord, chaque partie séparément ensuite. Ces dernières s'obtiennent facilement : il suffit d'un coup de ciseaux. Mais il est probable qu'on invoquera les ciseaux officiels !... A d'autres. Avec un supplément d'audace, on pourrait poursuivre la mystification, en offrant de la même façon les cartes doubles de l'Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, etc.

La botte de carottes se complète par les suivantes ou plutôt par la suivante, car les deux variétés n'en forment qu'une seule. En effet, s'il y a transposition de type sur un texte différent, c'est précisément comme si on disait qu'il y a transposition d'inscription sur un autre type.

Voici comment on annonce ces variétés.

« Les deux ensemble, impression renversée, c'est-à-dire le texte noir de l'une appliqué à l'autre (avec *Targeta*).

» Avec inversion d'emploi, c'est-à-dire *Targeta de Ida* avec le chiffre 5, au lieu de la figure et texte noir de la même et *vice versa*. »

Nous dirons pour terminer que nous nous sommes adressé à différents bureaux de poste en Espagne pour obtenir les cartes en usage. Nous avons reçu :

1er type	5 centimos	bleu	(<i>Targeta</i> .)
10	—	vert	— sans filet de séparation.
10	—	—	— avec — —

A la poste de Madrid même on ne connaît pas les variétés mises si audacieusement en circulation. Il n'y a que le marchand de timbres de Madrid qui puisse les fournir. On ne connaît pas non plus le deuxième

type de la carte 5 centimos (*Targeta*) provenant du même marchand, ce qui prouve l'influence de ce dernier, car ce type, qui n'a rien de suspect, sera livré sans doute à la circulation dans un temps plus ou moins rapproché.

Pour conclure, nous dirons que toutes les cartes indistinctement, *Targeta* avec un G., de la valeur de 10 centimos, n'ont été créées à notre avis qu'en vue de duper le collectionneur. Les mettre en vente comme *vraies* c'est se rendre volontairement complice de cette duperie.

Des enveloppes timbrées.

Suite. — Voir le n° 135.

TRANSVAAL (*suite*).

Emission de 1872.

L'enveloppe unique de cette émission est au même type que les timbres mobiles. Nous allons la faire connaître.

Timbre rectangulaire, imprimé en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Cadre rectangulaire portant la légende.

Au milieu les armes de la République surmontées d'une aigle et de drapeaux. Au-dessous, banderole portant une légende.

L. Sur le cadre, en haut : *Post zegel* (timbre-poste), et un 6 de chaque côté.

Sur les deux côtés et de bas en haut : *Zes pence*, six pence; en bas, *Z. Afr. Republiek* :

Sur la banderole on lit la devise nationale : *En-dragt maakt magt*, qui veut dire : L'Union fait la force.

Enveloppes de moyen format, papier vergé, portant à la patte une jarretière.

6 pence bleu-outremer nuancé.

NOTA. Le type employé pour cette enveloppe est celui des timbres mobiles de même valeur. Mais il importe d'établir que parmi les timbres mobiles, les 1 p., 6 p. et 1 sh. appartiennent à un type qui est celui de l'enveloppe. Le 3 p. paru ensuite et les essais de couleur, rose, bleu et jaune sont d'un second type. Tandis que sur le premier les ailes de l'aigle sont étendues, sur le second elles sont repliées. Il serait facile d'indiquer d'autres différences moins prononcées.

Émission de 1874.

Depuis que les lignes qui précèdent ont été composées, il est arrivé des enveloppes au second type qui paraissent être actuellement en service.

Le timbre situé à l'angle supérieur droit est celui



au type du 3 pence, à l'aigle aux ailes repliées, accommodé en 6 pence. Le changement porte sur le chiffre des angles supérieurs qui est un 6 en couleur sur blanc au lieu d'un 3 blanc sur couleur, et sur l'inscription en lettres de la valeur qui porte *ses* en couleur sur blanc, au lieu de *drie* en blanc sur couleur.

6 pence, Bleu outre-mer.

L'enveloppe de moyen format, en papier vergé, porte à la patte une jarrettière. Une de celles que nous avons sous les yeux offre en filigrane un dessin de marque de fabrique anglaise.

Ces enveloppes sont imprimées à Natal.

Distinction avec les timbres mobiles. La confusion n'est possible que pour l'enveloppe timbrée au même type que les timbres mobiles de même valeur. Mais l'absence de dentelure et le papier vergé permettront de distinguer le timbre d'enveloppe coupée.

MAURICE.

L'usage des enveloppes timbrées dans cette île date de 1862. Il y avait déjà un certain nombre d'années que les timbres mobiles étaient en usage.

Émission du janvier 1862.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés sur couleur situés à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief de la reine Victoria à gauche, avec la couronne, dans un cadre guilloché portant la légende et variant de forme avec la valeur.



L. Nom et valeur en lettres, diversement disposés suivant les valeurs.

Impression sur papier

azuré de dimension variée portant à la patte un dessin varié.

Valeurs 6 p. et 9 p.

6 pence D. Timbre rond 28 millimètres. Effigie dans un hexagone inscrit dans le bord interne du cadre circulaire.

L. *Mauritius*, *Postage* dans la moitié supérieure, *Six pence* dans la partie inférieure. Petit fleuron contenant le chiffre 6 de chaque côté, séparant les deux parties de la légende.

9 pence D. Timbre enneagone (26-30mm) à côtés concaves. Effigie dans un écu pentagonal dont le rebord extérieur forme le côté interne du cadre.

L. En haut, *Mauritius*; en bas, *Postage*; sur les côtés, *Nine*, à gauche; *pence*, à droite; petit n° 9 dans un rond situé à la pointe inférieure.



Espèces et variétés. A. janvier 1862.

Enveloppes moyen format (12 sur 7 cent.) portant à la patte une *tresse* avec un *très-petit* fleuron.



6 pence, violet-foncé et plus clair.
9 — brun-foncé.

B. Enveloppes moyen format portant à la patte le *cachet de fleurs héraldiques* dans une petite tresse.



6 pence, violet.
9 — brun-marron.

C. Juin 1863. Enveloppes de format oblong (21 1/2 sur 10 cent.) portant à la patte trois types de tresses :

1° *Tresse* formée d'une partie centrale dont les lignes se coupent en formant des *losanges*, et d'un cadre circulaire où la tresse offre une disposition différente.



2° *Tresse* formée de *cercles* se coupant régulièrement et sur-coupés par de plus petits.





3° Anneau formé de lignes ondulées. Au milieu, rosace sur fond constitué par des lignes saillantes verticales.

Sur papiers variés :

- 1° Gris-azuré mince ;
- 2° Azuré plus fort ;
- 3° Gris à peine azuré fort :

6 pence, brun-violet, brun-foncé,

Timbre avec faute. — Imprimé sans couleur, tresse n° 3.

6 pence, sans couleur sur gris azuré.

Émission du septembre 1863.

Complément de la précédente.

Timbre ovale 23 sur 26 millimètres, contenant l'effigie semblable de la reine sur un fond uni dans un cadre ovale guilloché.



L. En haut, *Mauritius Postage*; en bas, *One shilling*. Enveloppe format oblong (21 1/2 sur 10 cent.) portant à la patte les tresses décrites sous

le § C et sur les papiers 1 et 2.

1 shilling, jaune-d'or.

Cette dernière enveloppe n'a été que peu de temps en service. Elle a été supprimée en 1864 ou 1865 avec le 6 pence même format.

Ces enveloppes sont fabriquées à Londres par M. Delarue et C^e dont elles portent le nom gaufré sur le bord libre de la patte gauche à la face postérieure.

L'enveloppe de 1 sh. a été imitée frauduleusement et d'une façon assez réussie pour tromper facilement des gens non prévenus. A ce titre et en raison de la valeur intrinsèque de cette rare enveloppe, il nous paraît utile de reproduire les caractères distinctifs de cette contrefaçon exposés au *Timbre-Poste*, année 1868 page 60.

« L'effigie plus forte et le buste plus allongé remplissent davantage le cadre intérieur; l'extrémité du buste au lieu de toucher l'ovale doit en être à un millimètre ainsi que le diadème qui l'est ici à un demi-millimètre; en mesurant la tête du nez au chignon compris, il faut 10 millimètres; l'imitation en a 11; la largeur du cou ne doit pas être

de 5 millimètres, mais de 4 1/2; le diadème ne doit point porter de petites boules mais bien des étoiles; enfin, les inscriptions sont un tant soit peu moins grandes, mais cette dernière remarque n'est visible qu'en présence de l'original. La nuance de l'imitation est d'un jaune un peu olive; celle de l'original d'un beau jaune vif. La teinte du papier, au lieu d'être très-légèrement azurée l'est fortement; le papier au lieu d'être mince et de montrer le quadrillé provenant de la toile métallique sur laquelle le papier a passé, est uni et épais. La patte qui fait revers au timbre ne porte pas non plus le nom du fabricant : De La Rue and C^o, London. »

Distinction avec les timbres mobiles. A aucune époque il n'a été fait usage à Maurice de timbres gaufrés. Il ne peut donc y avoir la moindre difficulté à reconnaître les timbres qui proviennent d'enveloppes coupées.

Émission du janvier 1873.

Timbres de forme variée, gaufrés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D et L comme aux séries précédentes.

Impression sur papier azuré doublé d'une toile canevas sans dessin à la patte.



Valeurs, 10 pence et 1 shilling 8 pence.

10 pence. Timbre ovale avec dix saillies extérieures. Légende sur fond guilloché. En haut : *Mauritius Postage*.

En bas, et séparé par un fleuron de chaque côté, *Ten pence*.

Enveloppes de 16 1/2 sur 10 centimètres.

10 pence brun-rouge pâte et vif.

1 shilling 8 pence. Timbre rectangulaire avec côtés supérieur et inférieur convexes.

L. En partie sur fond uni, partie sur guilloché.

En haut, *Mauritius Postage*.

En bas, *One shilling et Eight Pence*.



Enveloppe de 18 sur 11 1/2 centimètres.

1 shilling, 8 pence bleu-pâle.

Ces enveloppes sont présentement en service.

EGYPTE.

Ce pays tributaire de la Turquie emploie les timbres-postes mobiles, mais ne fait pas usage d'enveloppes de cartes ni de bandes. On annonce cependant comme devant paraître en 1875 une série d'enveloppes. On rencontre dans les collections des essais d'enveloppes dont l'origine officielle nous paraît douteuse, mais que cependant nous allons faire connaître malgré notre répugnance à faire de la réclame en faveur de leur parrain.

Le dessous représente la tête de sphinx adossé à une pyramide et rappelle par la partie centrale ovale le dessin des timbres de 1867. L'encadrement est chargé d'arabesques.

A deux angles on voit le chiffre 20 ; aux deux autres le mot *para*. Cette impression est de couleur. Comme pour les timbres de l'émission de 1866, il y a une surcharge noire formant une légende turque que l'on doit lire comme suit :

Côté droit, de bas en haut... *Tamgha*... timbre.

En haut... *Postei*... de la poste.

Côté gauche, de haut en bas. *Miçriyé*, de l'Égypte.

En bas... *Iquirmi para*... vingt paras.

Au milieu... *Miçr*... Égypte.

Cette légende est celle des timbres de 1866, qui n'a pas été expliquée que nous sachions. Pour ces derniers l'inscription du bas varie avec la valeur.

Ces essais sont imprimés en lithographie, de couleurs variées, tantôt sur enveloppes grand format, tantôt sur feuilles de papier blanc.

Le *Timbre-Poste* parle encore (n° 93) de trois essais de l'American Bank-Note Co, toujours au sphinx adossé à la pyramide, mais nous ne les connaissons pas et le journal a oublié de faire savoir si ce sont des essais de timbres mobiles ou d'enveloppes (1).

(A continuer).

Dr MAGNUS.

(1) Ce sont des essais de timbres mobiles.

N. D. L. R.

Prix de divers timbres.

BARBADE.

1873. 3 pence, brun-violet.....	0.23
5 shillings, rose-rougeâtre.....	10.00

ÉTATS-UNIS (timbres officiels).

Post office 1 cent. noir.....	0.20
" 2 " enveloppe.....	0.40
" 6 " ".....	0.50

GRANDE-BRETAGNE.

1874. 6 pence, gris-vert.....	1.25
-------------------------------	------

NOUVELLE ZÉLANDE.

1874. 1 penny, lilas.....	0.25
2 " rose.....	0.50
5 " bistre-brun.....	0.75
4 " brun-rouge.....	1.00
6 " bleu-lilacé.....	1.50
1 shilling, vert-bleu.....	2.50

SUÈDE (prix rectifiés).

Timbres officiels 5 öre, bistre pâle.....	0.15
5 " " foncé.....	0.15
5 " vert pâle.....	0.25
5 " " jaune.....	0.25
6 " lilas.....	0.25
6 " lilas vif.....	0.25
12 " bleu.....	0.50
12 " bleu pâle.....	0.50
20 " rouge pâle.....	0.60
20 " rouge vif.....	0.60
24 " jaune pâle.....	0.75
24 " jaune foncé.....	0.75
50 " bistre-brun.....	1.00
50 " rose.....	1.50
50 " rose vif.....	1.50
1 krona, bistre et bleu.....	3.00
Chiffres taxe, 1 öre, noir.....	0.10
5 " chair.....	0.15
5 " rose vif.....	0.15
5 " brun.....	0.25
6 " jaune pâle.....	0.25
6 " jaune vif.....	0.25
12 " rouge.....	0.50
20 " bleu pâle.....	0.60
24 " violet.....	0.75
50 " vert pâle.....	1.00
50 " bistre.....	1.50
1 krona, bistre et bleu.....	3.00

SAINTÉ-HÉLÈNE.

1874. (CC et couronne en filagramme.)	
6 pence, bleu laiteux.....	2.00
6 " outre-mer vif.....	1.50

SUISSE.

2 centimes, bistre-jaune-verdâtre...	0.10
--------------------------------------	------

VICTORIA.

1874. 2 pence, mauve.....	0.25
---------------------------	------

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE 3-30
 ALLEMAGNE et FRANCE 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.

Le général Saballs, chef militaire des armées de



Don Carlos, a publié une ordonnance par laquelle il fait connaître à toutes les autorités de la Catalogne, que les lettres qui ne porteraient pas le timbre ci-contre seraient brûlées. Pour la

facilité de cette mesure, le public trouvera ces timbres dans tous les bureaux de poste du gouvernement républicain. « Sont chargés de la vente, dit-il, les mêmes employés qui débitent les timbres de nos ennemis. » Cette gasconnade n'est guère exécutable en présence surtout de l'amende de 1000 pesetas, imposée par le gouvernement républicain à quiconque se servira de ces timbres.

L'émission n'a pas été autorisée par décret de Don Carlos : elle est due à l'initiative des mem-

bres de la Junte de Catalogne. Si ce timbre n'a pas d'autre destination que celle de donner un droit de passe aux lettres pourvues de l'image de Don Carlos, nous sommes en présence non d'un timbre-poste mais d'un timbre fiscal semblable au 5 c. de p. « imposto de guerra » du gouvernement régulier. Pour affranchir une lettre il faut donc payer d'abord le port, puis un impôt de guerre et un droit de passe ! Il serait curieux de conserver une enveloppe de lettre avec ces trois sortes de timbres.

Les nouveaux timbres sont imprimés sur papier blanc et non dentelés :

16 maravédis vellon (billon) rose.

La petite figurine des timbres actuels va faire place, nous assure-t-on, au timbre ci-contre, employé depuis dix ans environ comme timbre de justice aux Iles Philippines. On en a changé les inscriptions pour la circonstance.



Nous n'avons vu ce type qu'à l'état d'essai. Il est imprimé en bleu outre-mer sur papier blanc :

10 cent. de p. outre-mer.

L'émission aura lieu, nous écrit-on, en juillet prochain. Il y aura les valeurs suivantes :

1/4 cent. de p. vert.	40 cent. dep. violet.
2 — — jaune.	50 — — péruvien (?)
5 — — pourpre.	1 peseta. vert.
10 — — bleu.	4 — carmin.
20 — — vert.	10 — noir.
25 — — brnn.	

L'*Ami des Timbres* parle d'un 10 c. de p. vert différent du type connu par le fond ligné plus serré : 99 lignes au lieu de 92, l'absence de tilde sur l'n de Espana, par la position de la figurine plus droite, le pied plus étroit et allongé et le nombre de doigts réduit à 3 au lieu de 5.

C'est encore là un faux timbre sans doute.

RUSSIE.



Borisoglebsk. Gouvernement de Tamboff. L'*Illustrerter Briefmarken* a découvert le timbre ci-contre émis par la poste locale de Borisoglebsk dont on ne connaissait pas de timbres jusqu'à pré-

sent. L'inscription signifie : *Poste rurale de Borisoglebsk.* Le timbre est imprimé en bleu et en relief :

3 kop. bleu.

Werchnie-Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. La poste trouvant sans doute que son timbre n'offrait plus les garanties désirables applique sur son timbre 4 kop. bleu le mot *УНРАВА* à relief.

4 kop. bleu pâle.

Aleksandria. Gouvernement de Cherson. Nouvelle émission avec indication de valeur cette fois. A reproduire le mois prochain.



Shadrinsk. Gouvernement de Perm. Il y a changement de couleur. Le magnifique timbre ci-contre est rose après avoir été bleu et noir.

Cherson. Gouvernement de ce nom. Par suite sans doute de l'usure du timbre ci-contre, on en a refait un autre exactement le même pour l'ensemble, mais différent comme suit :



Le cavalier plus grand n'est pas couché sur le cheval, il est droit. On distingue parfaitement aujourd'hui le portefeuille qu'il porte, contenant les lettres. Le cercle est formé d'un trait au lieu de deux ; le timbre a un demi millimètre de plus en largeur. Quant aux chiffres et inscriptions ils sont de dimension un peu plus grande.

Papier blanc, piqure 12 1/2.

10 kop. rouge et noir.

PORTUGAL.

Un timbre de 2 reis paraîtra bientôt pour l'affranchissement des journaux.

Une nouvelle convention postale entre l'Allemagne et le Portugal, permet l'échange de cartes postales entre les deux pays. Donc, émission prochaine.

VICTORIA.

Le timbre 1/2 penny vert avec surcharge rouge vient d'être supprimé et remplacé, dit le *Philatelist*, depuis le 9 février dernier, par le timbre ci-contre.

Le filagramme, couronne et lettre V porte sur deux timbres. Le timbre est piqué 13 et imprimé sur papier blanc :



1/2 penny, rose.

SUISSE.

Depuis le premier mai dernier, on peut échanger des cartes-correspondance entre la Suisse et les États-Unis, moyennant la taxe de 10 centimes. A cet effet, il a paru à cette date une carte de cette valeur, type du 5 centimes, mais avec une tresse de 13 sur 8 centimètres pour encadrement. En haut, l'inscription : *Carte-Correspondance* en grandes lettres ; plus bas : *Adresse, Indirizzo* et quatre lignes de points pour l'adresse. Le timbre est à gauche et imprimé en rouge sur carton paille très-pâle :

10 centimes, rouge.

Le filagramme des enveloppes est changé. La colombe a fait place à un grand chiffre de 47 millim. Nous n'avons vu avec ce nouveau filagramme que le format ordinaire du 5 centimes :

5 centimes, chocolat-rougeâtre.

On offre en dessous de sa valeur nominale, le timbre de Belalp 5 centimes, imprimé en carmin.

DANEMARK.

Le 2 sk. *service* est bleu-terne :
2 sk. bleu-terne.

Le timbre de chemin de fer « De Jydsk-fyenske » a subi une modification. Le chiffre 10 (pounds) est remplacé par le chiffre 8.

Le timbre a le même filagramme J. F. J. et est piqué 13.

8 skillings, rouge pâle.

TRANSVAAL.

La dernière enveloppe 6 pence, existe en petit format : 12 1/2 sur 7 1/2 centimètres, papier vergé blanc, jarrettière à la patte de fermeture :

6 pence, bleu.

MONTÉNÉGRE.

Nous venons de recevoir les timbres annoncés depuis si longtemps.

BARBADE.

Le timbre bleu sans valeur de 1 penny est remplacé par un type où se trouve indiqué la valeur en bas et *Barbados* en haut comme les 6 p. et 1 sh. Nous avons vu un exemplaire en bleu foncé, grande étoile en filagramme et piqué

15 1/2 :

1 penny bleu foncé.

INDES NÉERLANDAISES.

Les premières cartes avec réponse que nous avons vues et signalées, avaient les deux parties tenant par le côté gauche. On vient de nous en montrer une qui est l'opposé de la première : les deux cartes tiennent par le côté droit. Les inscriptions extérieures sont de composition nouvelle. Ainsi *Ini papan boat toelis soerat* occupait jadis avec la traduction en javanais, un espace de 108 millimètres, réduit aujourd'hui à 102. La carte simple ne présente de différence que dans la même inscription qui a 2 millimètres de plus que la carte du premier tirage.

HÉLIGOLAND.

On nous dit que le gouvernement de cette île a ordonné une enquête au sujet des faux timbres qui existaient à Berlin et qu'il est décidé à poursuivre les auteurs.

Le premier janvier prochain paraîtront de nouveaux timbres, par suite de l'adoption de la nouvelle monnaie allemande.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Le timbre 1 peseta 1874 est carmin nous dit-on.
CHILI.

On a supprimé l'enveloppe de *grand format*, 5 centavos, parce qu'il est onéreux par sa dimension aux intérêts de la poste.

MAURICE.

Nous avons vu sur lettre, un timbre 1 penny, noir brunâtre, première émission, gravure usée. Le cachet de la poste indiquait que ce timbre avait servi le 17 août 1859. Cette nuance qu'il ne faut pas confondre avec le timbre brun, n'a jamais été signalée, que nous sachions.

Le timbre 9 pence vert vient d'être supprimé, nous écrit-on de Port-Louis. « Le Gouvernement s'étant informé du nombre de timbres qui pourraient exister au Trésor, il a été reconnu que les 9 pence et 5 shillings étaient en trop grand nombre. On en a donc brûlé une grande partie, conservant une certaine quantité du 9 pence *gris* (probablement lilas) et 5 shillings. *Tous les 9 pence vert ont été détruits* ».

PHILIPPINES.

M. F. G. M. nous dit avoir reçu des renseignements de Manille sur les timbres actuels d'Amédée. Il n'y aurait eu que les suivants :

12 c. de p., rose.
16 — bleu.
62 — mauve.
1 p. 25 bistre.

Les autres timbres seraient des essais.

VÉNÉZUELA.

L'Ami des timbres signale un timbre « Escuelas » de 2 centavos, semblable au type que nous avons reproduit :

2 centavos, jaune

FRANCE.

Le 15 centimes a paru ou va paraître avec de gros chiffres semblables à ceux de 30 et de 80 centimes.

La Targeta 10 centimos d'Espagne.

On nous apporte une autre raison que celle que nous avons donnée le mois dernier, relativement à la carte 10 centimos avec erreur. Les deux parties ont été séparées, nous dit-on, non pour faire des variétés mais pour empêcher qu'on n'utilise ces cartes.

Nous avions donc raison de les suspecter.



Les sobre-porte de la Nouvelle-Colombie.

Le 15 janvier 1868, nous révélions ici l'existence d'un nouveau timbre *sobre porte* de 50 centavos, imprimé en vert pâle; le 30, même mois, le *Timbrophile* voyait.... « ses prédictions s'accomplir » : il annonçait le même timbre que nous et prédisait de nouveaux timbres pour bientôt. (Ouvrons une parenthèse. Ce timbre, selon ce journal, était à cette époque *lithographié*. Il prétend qu'il est gravé sur bois maintenant.) Le 15 février nous signalions les 25 cent. chair, 50 cent. vert-jaune et le 1 peso bleu pâle. Le 29, même mois, le *Timbrophile* annonçait les mêmes timbres. Le 15 mars suivant, nous reproduisions les 25 cent. et 1 peso; le 31, même mois, M. Mahé les reproduisait à son tour.

Après s'être approprié nos renseignements au fur et à mesure qu'ils paraissaient, après les avoir publiés comme s'ils lui appartenaient, M. Mahé vient nous demander des éclaircissements sur ces timbres! On veut bien reconnaître aujourd'hui que nous avons été le premier à les annoncer et, par la même occasion, nous endosser toute la responsabilité, *parce qu'on met leur authenticité en doute*, mais on nous refuse le bénéfice de citation, lorsqu'on nous prend nos renseignements qui sont reconnus bons : « Coutume journalistique », dit-on!....

Nous serions en droit de refuser toute explication, vis-à-vis du procédé que nous dénonçons, si nous ne voulions en finir avec toutes ces personnalités qu'on met en jeu. Nous donnerons donc cette fois encore les explications qu'on nous demande :

Les *sobre porte* en question nous ont été remis par un de nos plus anciens et fidèles correspondants, que sa position officielle nous empêche de citer, et dont nous *n'avons jamais eu à nous plaindre*. Ce correspondant nous a certifié à diverses reprises, et nous le croyons, que ces timbres lui sont venus de la Nouvelle-Colombie avec d'autres timbres authentiques. Les preuves de ce que nous avançons ont été fournies à MM. Westoby et Magnus à qui nous avons communiqué les lettres de ce correspondant. Voilà donc la grave accusation portée contre nous qui tombe tout d'une pièce.



Notre ami Roussin nous ayant averti un jour que son correspondant à la Nouvelle-Colombie prétendait que les timbres en question n'avaient jamais été vus là-bas, (M. Roussin a reçu depuis la même réponse pour les *sobre porte*, 1 peso et cubiertas actuels!) nous nous empressâmes d'écrire à Bogota pour tâcher d'obtenir quelques éclaircissements : on nous envoya pour toute réponse les divers timbres que nous avions réclamés avec notre lettre. Nous renouvelâmes immédiatement notre demande, qui, cette fois, ne reçut aucune réponse : On nous confisqua même notre argent. Ci.... 250 francs.

Ce n'était guère encourageant. Néanmoins nous tentâmes encore l'aventure, à Carthagène cette fois. Après plusieurs lettres de rappel, nous reçûmes enfin une lettre : elle contenait des renseignements que nous n'avons jamais publiés et qu'on trouvera plus loin. Rien, absolument rien des *sobre-porte*, mais par contre, on nous apprenait que les timbres de Bolivar avaient été émis en 1863 et que le timbre *vert n'avait jamais existé*. Devrons-nous encore fournir des explications sur ce timbre que nous avons été le premier à faire connaître?

On voit d'après les lettres reçues par M. Roussin et nous, l'importance qu'on peut attacher aux renseignements qu'on vous envoie. Il faut que le désordre soit bien complet à la poste que pour ne pas connaître les timbres qui y sont en usage! Quand on aura lu la lettre que nous publions plus loin, on ne s'étonnera plus de toutes ces contradictions.

Aux renseignements reçus de Carthagène était joint le petit compte suivant :

Traduction de votre lettre, ports aller et retour à Bogota, renseignements, brochures, commission, etc., 8 pesos soit 40 francs. Si nous y ajoutons une dizaine de francs de ports de lettres et les 250 francs perdus à Bogota, nous avons la somme de 300 francs. C'est là ce que nous coûte ce seul renseignement inédit que les Bolivar ont été émis le 23 janvier 1863. A ce prix, est-ce trop demander, que le bénéfice de la citation?

Enfin, en 1873, M. le comte de P. « l'amateur des plus distingués » de la *Gazette des Timbres*, nous avise avoir reçu de la Nouvelle-Colombie la même réponse que M. Roussin.

Devant les doutes exprimés de différentes parts

sur ces timbres, que faisons-nous? Ne pouvant douter de la loyauté du correspondant qui nous dit avoir reçu ces timbres de Bogota, nous les marquons d'un astérisque dans notre catalogue 1874, ce qui indique, comme l'apprennent *nos conditions de vente*, qu'il y a doute sur ces timbres. Cet astérisque a pour nous un double but : avertir l'acheteur et provoquer en même temps des renseignements. Les Saint-Louis tant décriés par le *Timbrophile* ont été pour ce motif marqués d'un astérisque. Nous avons eu depuis l'heureuse chance de prouver ici leur parfaite authenticité. Nous maintiendrons donc l'astérisque pour les *sobre porte*, jusqu'au jour où l'on sera fixé sur ces timbres.

Maintenant nous demanderons à nos lecteurs lequel est le plus coupable :

Celui qui, comme nous, considère jusqu'à preuve du contraire, les timbres *sobre porte*, comme bons et les vend comme douteux, ou celui qui, comme M. Mahé, croit les timbres faux et les met en vente dans le supplément de son catalogue 1870 sous les n°s 1433 a à d, en les *garantissant authentiques*?

La question est résolue en la posant.

Correspondances télégraphiques.

En exécution des dispositions de l'arrêté royal du 8 avril dernier et de l'arrêté ministériel du 10 même mois, les cartes-correspondance et les lettres affranchies des principales villes du royaume en destination de la localité même, peuvent être remises à domicile par les porteurs du télégraphe. Ce service a commencé à être mis en vigueur le 1^{er} mai dernier dans l'agglomération bruxelloise.

Ces correspondances, indépendamment de la taxe postale ordinaire, sont affranchies au moyen d'un timbre télégraphe adhésif de 25 centimes, apposé par l'expéditeur, de manière à laisser à découvert les timbres de la poste. Elles doivent donner, en outre, toutes les indications nécessaires pour assurer sans recherche la remise à domicile et porter à la suite de l'adresse l'inscription : *Par exprès*. Les correspondances qui ne réunissent pas ces conditions sont remises aux facteurs en tournée ordinaire.

L'expéditeur d'une carte-correspondance avec réponse payée, à remettre par exprès, peut obtenir que la réponse lui parvienne par exprès en appo-

sant un second timbre télégraphe de 25 centimes sur la formule destinée à la réponse.

Il peut également obtenir, du bureau d'arrivée, un avis indiquant l'heure de la remise de cette carte-correspondance ou de cette lettre. A cet effet, il devra joindre à son envoi une carte-correspondance pourvue de son adresse et portant un timbre-télégraphe de 25 centimes.

Le 27 paras de Moldavie.

Le 27 paras n'est connu que dans les collections d'élite : Il s'agissait de combler cette lacune. Après des recherches sans fin, on vient de retrouver à Bucharest « dans les caves du ministère des finances » le timbre à main qui a servi à fabriquer les timbres de cette valeur. Le chef d'atelier du timbre a profité de cette découverte pour réimprimer le 27 paras en attendant qu'il puisse imprimer les trois autres valeurs dont on a retrouvé aussi les types.

On nous envoie un exemplaire du 27 paras et nous nous empressons d'annoncer cette heureuse nouvelle. Voici en quoi ce timbre diffère de l'ancien :

- 1° La tête est moins forte ;
- 2° Le front au lieu d'être couvert de poils, a une ligne partant d'une corne à l'autre ;
- 3° Les cornes sont plus ouvertes et plus longues ;
- 4° Les oreilles au lieu d'être à peu près de forme triangulaire, sont plus allongées et arrondies ;
- 5° Le nez touche le cor de poste au lieu d'être distant d'un millimètre ;
- 6° L'étoile est plus petite ;
- 7° La légende est d'un caractère plus grand. Le deuxième O de ПОПТО est droit au lieu d'être oblique ;
- 8° La corne de droite ne se dirige pas vers la troisième mais vers la quatrième lettre du deuxième mot de l'inscription et l'oreille au lieu d'être entre la quatrième et la cinquième lettre se trouve dirigée vers la cinquième ;
- 9° Le chiffre 2 est plus large ; le 7 placé plus obliquement ;
- 10° Le timbre au lieu d'avoir le papier vergé rose pâle jaunâtre est imprimé sur papier vergé rose très très-pâle et gomme épaisse.

Ces différences prouvent surabondamment que la réimpression qu'on nous annonce n'existe pas et

que nous nous trouvons en présence d'une carotte nouvelle.

Au bon temps jadis, on achetait de confiance les faux timbres débités à Jassy : ces temps-là sont heureusement passés depuis que nous avons pu jeter la lumière sur les premières émissions de Moldavie. On a cru depuis, pouvoir mieux les vendre en les oblitérant : Erreur ! en désespoir de cause, les faux timbres deviennent aujourd'hui des réimpressions !

Quelques détails sur les timbres de la Nouvelle Colombie.

Carthagène, le 29 octobre 1869.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Je réponds à votre lettre du 20 août dernier, en vous remettant les timbres désirés.

Vous connaissez peut-être le désordre complet qui règne dans toutes nos contrées et le peu de durée qu'ont nos destinées publiques. C'est pour cette cause qu'on ne peut rencontrer un employé de la direction des postes qui ait plus de deux années de service. Conséquemment nul ne peut donner les dates d'émission des timbres antérieurs.

Le système des timbres-poste pour affranchir les correspondances et autres envois transportés par la poste nationale, a été créé par la loi organique du 27 avril 1859 et par décret exécutoire de la même loi en date du 23 juin de la même année on ordonna l'émission de timbres de 2 1/2, 5 et 20 centavos et 1 peso, en même temps qu'on décida qu'on emploierait une couleur différente pour chaque valeur (1).

Par la loi du 29 avril 1865 qui réforma la loi précitée, on ordonna l'émission de timbres de 1 et 5 centavos pour imprimés et ports de lettres simples ; pour surcroît de port des correspondances destinées à l'extérieur, on créa des timbres de 1 peso, 50 et 25 centavos (*sobre porte*).

Par la loi du 13 juin 1866, qui déroge aux lois précédentes, on créa des timbres de la valeur de 10 et 5 pesos.

Il y a aussi des « cubiertas » pour lettres enregistrées de la valeur de 50 et 25 centavos, où se trouvent indiqué la date et le lieu d'expédition de la correspondance.

On délivre en outre des autorisations patentes pour le droit d'avoir un portefeuille spécial au bureau de poste ou celui d'avoir le privilège de recevoir ses lettres avant la distribution. Pour le premier, on paie 4 p. 20 c. pour un délai qui ne peut être moins de trois mois, et 5 p. si le délai est plus long et ne dépasse pas un an ; pour le second on paie 40 centavos par mois.

Le droit de portefeuille donne l'option entre la remise

des correspondances et imprimés soit aux destinataires eux-mêmes, soit aux personnes qu'elles désignent à cet effet, ou bien on peut avoir sa correspondance déposée dans les bureaux, sous un numéro déterminé, représentant le nom de l'intéressé.

La correspondance peut également être remise à domicile par les facteurs ou les courriers de la ville, à la condition qu'elle porte, adhérent à la lettre, une estampille ou timbre, de forme triangulaire, de la valeur de 2 1/2 centavos. Jouissent également de ce droit, ceux qui obtiennent des patentes à cet effet et payent un droit égal à celui d'avoir un portefeuille au bureau de la poste.

Il est rare du reste qu'on se serve de l'entremise des facteurs pour recevoir ses lettres à domicile : les facteurs sont des plus incertains et il n'existe aucune ponctualité dans le service : on préfère donc chercher ses lettres à la poste.

Il y a aussi une poste de la ville qui sert particulièrement pour la distribution des imprimés et dont le service est presque nul dans une petite cité dont tous les bourgeois sont constamment ennemis.

Les courriers qui partent de la capitale de l'Union, sont divisés en sept lignes, savoir : 1^o de l'Atlantique, 2^o du Pacifique, 3^o du Sud, 4^o du Nord, 5^o du Nord-Est, 6^o de l'Occident et 7^o de l'Orient. Ces courriers partent deux fois par mois.

Les timbres de l'État de Bolivar furent créés par une loi de cet État, du 3 janvier 1863 et par décret exécutoire du 23 même mois on ordonna l'émission de timbres de la valeur de 1 peso et 10 centavos tous deux semblables de type et d'une même couleur. Le 10 centavos vert dont vous me parlez n'a jamais existé.

Il y a également dans l'État de Bolivar des courriers spéciaux qui font le service dans l'État même et qu'on nomme selon les lignes qu'ils desservent : *Barlovento*, *Sotavento* et *Magdalena*.

J'ai cherché à vous donner des détails circonstanciés, etc., etc.

Les derniers timbres de Corrientes.

En décembre 1867, M. Mahé annonçait dans son journal l'apparition d'un timbre jaune de Corrientes. Ce timbre fut mis en doute par nous, non pas dans le *Timbre-Poste* où il n'en a jamais été question, mais dans une lettre particulière que nous écrivîmes à M. Mahé.

Pourquoi vient-il divulguer aujourd'hui ce qui devait rester entre nous ? Pourquoi nous accuse-t-il aussi d'avoir cherché à empêcher la vente de ce timbre, alors que nous n'en avons jamais rien dit ?

Ne partageant pas l'opinion de M. Mahé, nous refusâmes de vendre de ces timbres jaunes, jusqu'au



(1) Il y a confusion ici des deux émissions 1859 et 1860 et oubli du 10 centavos.

moment où nous pourrions obtenir nous-même des renseignements. Nous écrivîmes donc à Corrientes demandant de ces timbres nouveaux-venus et des éclaircissements sur les diverses émissions de cet Etat. Des timbres jaunes nous furent expédiés, et avec eux des renseignements sur les timbres bleus et verts. Pas un mot du timbre jaune. En présence des timbres reçus directement et devant les garanties d'authenticité données par M. Mahé, nous eûmes la faiblesse de nous ranger à son opinion : On nous la reproche aujourd'hui.

Nous aurions du, en effet, conserver les doutes que nous avions, car les derniers tirages en *jaune*, *rose-lilacé* et *bleu* qui viennent d'arriver, prouvent que les réimpressions sont faciles là-bas et qu'on ne demande qu'un encouragement pour nous en envoyer des multicolores. Nous revenons donc à notre opinion première et nous n'hésitons pas à déclarer que les timbres jaunes et rose lilacé ne sont que des tirages de fantaisie.

Jusqu'en 1864, les timbres bleus et verts furent imprimés par groupe de huit types, répétés quatre fois à la feuille, sur deux rangées, Celle inférieure, avait les deux groupes renversés par rapport à ceux de la rangée supérieure.

N'est-il pas étonnant de constater que ce mode d'impression, toujours le même pour les timbres sur lesquels les renseignements ne font pas défaut, change précisément pour un timbre qui paraît trois ans et demi après la suppression des timbres de Corrientes? La seule preuve d'authenticité qu'on puisse offrir en faveur du timbre jaune est un exemplaire oblitéré. Ce serait en effet une preuve d'authenticité, si nous n'avions reçu directement des feuilles entières de timbres verts n'ayant pas été mis en usage et cependant oblitérés de différentes façons. Or, si l'oblitération s'applique si facilement sur les timbres verts, pourquoi n'en aurait-on pas fait de même pour les timbres jaunes, objets d'une prédilection toute particulière, puisque nous avons pu constater deux différents tirages, ce qui est beaucoup pour un timbre, qui, s'il est authentique, a du paraître après janvier 1864 et avant le 17 avril même année, la première date étant celle de l'émission du timbre vert-jaunâtre, imprimé ensuite en vert-bleuâtre et la deuxième date, celle de l'adoption des timbres de la République Argentine qui a

entraîné la suppression complète des timbres de Corrientes. Avec la meilleure volonté du monde on ne peut donner place au timbre jaune parmi ceux officiellement émis.

Les *premiers* tirages de ce timbre nous donnent deux groupes de huit types de *chaque côté* de la feuille. Un groupe en haut, à droite; un autre, en bas, à gauche, mais renversé. Les *derniers* tirages replacent les quatre groupes sur le même côté de la feuille, mais ceux de droite sont renversés et permettent d'obtenir quatre têtes bêtes. C'est de cette façon que les timbres *rose lilacé* et *bleus* viennent de paraître.

L'apparition de ces derniers timbres, les différences de tirages et le reproche d'avoir empêché la vente du timbre jaune « *sans en parler*, » nous ont engagé à examiner de plus près ce timbre et de faire connaître enfin notre opinion, dans l'espoir qu'on ne nous adressera plus ce reproche « d'empêcher la vente de ce timbre. »

Correspondance.

Paris, le 20 mai 1874.

A Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

Monsieur,

Je vois avec peine la voie dans laquelle s'engagent en ce moment les propriétaires des deux principaux journaux français de timbres. Je ne veux pas remonter aux causes qui ont amené les dernières attaques, ni renouveler la discussion à propos des clichés et de l'autorisation de les reproduire. Il me faudrait rechercher les fautes que chacun a pu commettre et exposer les reproches qu'il a pu encourir. Or, toute appréciation de cette nature semblerait très-certainement une récrimination à celui ou ceux qui en seraient l'objet. Je veux seulement faire ressortir les conséquences fâcheuses de cette petite guerre au point de vue timbropholique.

M. Mahé et vous, depuis plus de dix ans, avez servi la science des timbres avec dévouement et activité. Grâce à vous, les collectionneurs ont pu augmenter leurs collections de nombreux timbres que les relations ordinaires n'auraient jamais pu leur procurer. Tous deux, vous jouissez auprès des amateurs d'un renom incontestable d'honnêteté et d'une réputation justement acquise de connaître à fond les timbres.

Pourtant, Monsieur, vous venez dire à propos des timbres de Sainte-Lucie, steam conveyance, « *qu'il vous manque la for.... que vous demandez aux nouveaux venus un passeport en règle....* (c'est votre droit); mais est-il bien sûr qu'ils ont été rendus au poids? Vous en

doutez, mais cela ne vous empêche pas d'engager vos lecteurs à ne pas se laisser prendre à cette nouvelle amorce.

M. Mahé a répondu que certains timbres de la Nouvelle-Grenade, mis par vous dans le commerce, sont l'œuvre de faussaires, et qu'ils n'ont jamais vu le ciel de la Nouvelle-Grenade, et il annonce la continuation de cette attaque.

Il n'y a pas de raison pour que cela n'en finisse pas. Vous m'avez donné la preuve que vous aviez reçu les timbres en question d'une personne notable très à même par sa position de les recevoir directement. On sait d'ailleurs que la Nouvelle-Grenade a la spécialité de fournir successivement des renseignements contradictoires sur des timbres venus incontestablement de ce pays. Je pourrais à ce sujet invoquer le témoignage de M. Roussin. Qu'en faut-il conclure? Ou que les preuves d'authenticité manquent, mais elles pourront venir; ou que les parains des timbres ont été trompés. *Errare humanum est*. L'essentiel est que l'erreur ait été commise de bonne foi.

Vous avez eu mille fois raison de dénoncer les auteurs de falsifications dont l'audace a si souvent mis en faute les amateurs. On a toujours trouvé de bonne guerre ces attaques qui se contentaient de faire connaître purement et simplement des faits vrais et faciles à vérifier. Est-ce le cas de votre confrère et de vous? Je ne le crois pas, car même après ces attaques je vous considère comme deux honorables négociants. Mais voyez le parti que peuvent en tirer des gens intéressés à innocenter leurs petites manœuvres. Vous avez lu l'admonestation qu'un journal étranger se permet d'adresser à deux directeurs de journaux parisiens coupables d'avoir relevé un peu vivement les agissements de son directeur. Votre tour viendra demain quand on n'aura plus besoin de s'abriter de votre nom, et alors, après avoir perdu toute autorité, quelle déconsidération pour tous deux auprès d'amateurs étrangers, novices, ou peu instruits.

D'ailleurs, quel profit l'étude des timbres peut-elle retirer de ces personnalités. Il n'en peut résulter que l'ennui et le dégoût pour les amateurs; de là à délaisser les collections, tout au moins à porter à d'autres marchands les bénéfices de la vente des timbres, il n'y a qu'un pas.

Croyez-moi donc, laissez de côté, vous et votre confrère, ces attaques sans raison comme sans avantage. Continuez de part et d'autre vos affaires sans vous occuper de celles du voisin. Tâchez de faire mieux que lui. Le public en jugera.

Ne parlez pas de son journal, si c'est votre idée, ou ne le citez que pour rendre à chacun la justice qui lui appartient; ce qui ne vous empêchera pas de poursuivre les faussaires et les inventeurs de carottes postales, fiscales, municipales, etc.

Veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr MAGNUS.

Nous acceptons avec d'autant plus de plaisir l'intervention du docteur Magnus, que nous avons tenté nous

même, depuis longtemps, plusieurs démarches conciliatrices qui n'ont pas abouti.

Nous ne nous occuperons plus dorénavant de la *Gazette des timbres* que pour la citer quand nous lui ferons des emprunts. S'il convient à M. Mahé de continuer ses attaques, notre silence lui donnera toujours raison.

Prix de divers timbres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

1874.	12 1/2 c. de p. brun.....	0.40
	25 — — outre-mer.....	0.60
	50 — — violet.....	1.00

DANEMARK.

Service.	2 sk., bleu terne.....	0.25
Ch. de fer.	8 sk., brun (8 pounds)....	0.75

ÉTATS-UNIS (Saint-Louis).

Les 6 types 5 et 10 cents photographiés.	1.50
Le timbre séparément.....	0.50

MONTENÉGO.

1874.	2 soldi, jaune.....	0.25
	5 — vert.....	0.25
	5 — rose.....	0.40
	7 — lilas.....	0.60
	10 — bleu.....	0.75
	15 — bistre.....	1.00
	25 — violet.....	1.50

QUEENSLAND.

Ch. de fer.	N° 200 1 sh. bleu.....	2.50
—	— 201 2 — rose.....	5.00

RUSSIE.

Aleksandria.	10 kop., bleu.....	1.50
Atkursk.	5 — noir.....	1.00
Charkoff.	5 — bleu.....	1.00
Cherson.	10 — rouge (1874)....	1.50
Shadrinsk.	5 — rose.....	1.25
Werchnie.	4 — bleu, inser. relief.	1.00

SUISSE.

Carte-poste.	10 centimes, rouge....	0.20
Belalp.	5 — violet.....	0.10
Envelope.	5 — chocol. (1874)....	0.15

TURQUIE.

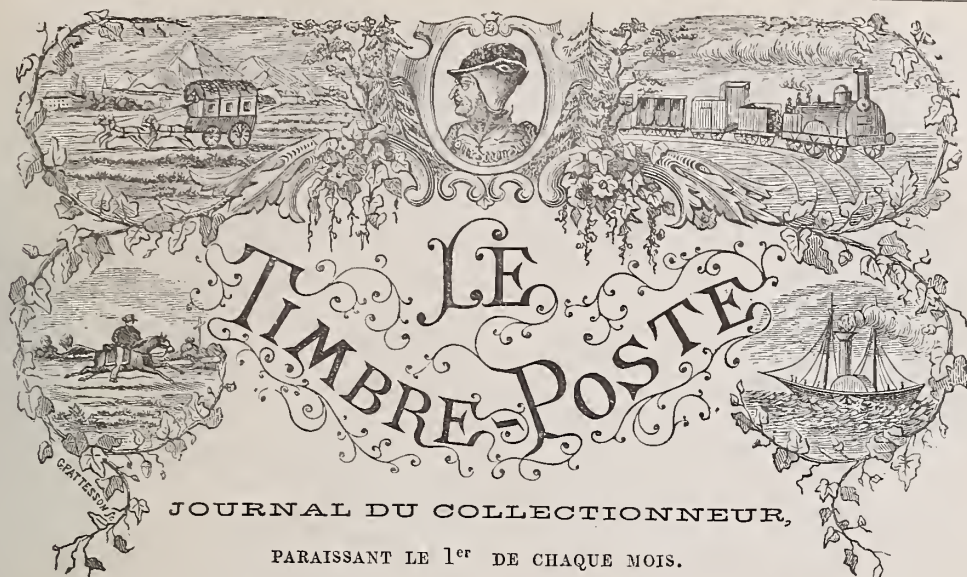
Constantinople, surcharge bleue.

10 paras.	lilas.....	0.25
20 —	brun (ch. taxe).....	0.25
1 piastre	— —.....	0.50

VICTORIA.

1874.	1/2 penny, rose.....	0.15
-------	----------------------	------

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

LA DOMINIQUE.

Cette colonie anglaise nous envoie cette fois un timbre, un vrai timbre, lequel nous est communiqué obligeamment par M. F. A. Ph. On avait fait circuler en Angleterre, en 1870, des essais d'une méchante vignette — une caricature — qu'on prétendait être le type adopté. On le trouvait même « beautiful. » Mais la spéculation ayant sans doute fait long feu, il ne fut plus question depuis de cet essai « adopté. »

Le timbre qui nous occupe sort des ateliers de MM. De La Rue et ressemble en tous points au timbre de Saint-Christophe. Il y en a trois valeurs imprimées sur papier blanc avec CC et couronne en filigramme et piqués 13.

1 penny lilas.
 6 — vert.
 1 sh. solferino.



BARBADE.

Le 1/2 penny vert existe avec l'énonciation de la valeur : *half penny*, en bas.

1/2 penny, vert.

ANTILLES DANOISES.

La série actuelle vient d'être renforcée d'une valeur nouvelle correspondant pour le type et l'impression aux timbres en usage. Le centre est jaune vif avec cadre lilas.

7 cents, jaune vif et lilas.

VICTORIA.

L'Ami des timbres annonce le 6 pence bleu actuel, avec chiffre 2 à double traits en filigramme.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous possédons quelques exemplaires annulés de l'enveloppe surtimbrée 1 groschen sur 2 silberg., Prusse 1863.

SUISSE.

La carte avec réponse a fait son apparition au commencement de juin. La disposition est celle de

la carte 10 centimes avec cadre différent. L'une des parties porte à gauche, dans le cadre : *doppel* et à droite : *carte*; l'autre partie a les mots : *carte double* aux mêmes endroits :

5 + 5 centimes, brun sur paille.

Belalp. M. Klingeleff, propriétaire de l'hôtel Belalp, nous écrit pour nous informer que les 5 centimes carmin (offerts par G. Cuenod) n'ont aucune valeur et qu'il n'a jamais émis que des timbres violets.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Berlin. La compagnie de Berlin a émis une carte avec timbre reproduit n° 136 et placé dans l'angle droit supérieur. En haut, les mots *correspondenz-karte* en gothique, puis quatre lignes de points et le mot, *Berlin*. En dessous, une instruction sur quatre lignes. Impression noire sur carton chamois :

5 pfennig, noir sur chamois.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Les derniers timbres employés, à l'effigie d'Amédée, portent une espèce de paraphe à encre grasse noire. Lorsqu'on rencontre plusieurs timbres unis on voit que ce paraphe a dû être imprimé régulièrement et avec une planche. Il est probable que ce paraphe a la même signification que la marque : *Habilitado*. Nous avons rencontré seulement deux valeurs, mais il est probable que les autres existent également :

25 c. de p. lilas.

50 — brun.

FINLANDE.

L'I. B. J. annonce une carte 8 penni vert sur rose et une autre 10 penni pour Helsingfors. Cette dernière porte à gauche, en haut, le timbre actuel de 10 p. et l'inscription *Carte correspondance*. Dans la partie inférieure entre deux lignes, les mots : *Poste de la ville de Helsingfors*. Le timbre et les inscriptions sont en vert sur papier blanc :

10 penni, vert.

Il paraît qu'on a trouvé moyen de mettre la correspondance à l'abri des indiscrets en ajoutant une feuille qui s'applique sur l'écriture.

AUTRICHE.

Le même journal dit avoir vu une carte avec timbre 5 kr. jaune mais recouvert du 2 kr. même couleur :

2 kr. jaune sur 5 kr. jaune.

GRANDE BRETAGNE.

On nous envoie comme nouveauté, une feuille de papier à lettre grand format avec patte, avec annonces sur les deux parties intérieures. La feuille porte le timbre 1 penny à droite et se vend néanmoins 6 pence les 24 feuilles ou 2 shillings les 120 feuilles.

LUXEMBOURG.

Les cartes sans timbre étant épuisées au commencement de mai et celles avec timbres n'étant pas prêtes, on a dû faire un nouveau tirage avec le cadre ci-contre.



Au milieu de la partie supérieure, on lit : *carte-correspondance* et *correspondenz-karte* en dessous, plus trois lignes pour l'adresse. L'avis est supprimé. Rien n'indique la nationalité de cette carte :

Noir sur jaune foncé.

Cette carte provisoire sort de l'imprimerie de M. P. Bruck de Luxembourg. Celles avec timbre proviennent du même établissement. Elle paraîtront très-incessamment. Un premier tirage de 3,000 exemplaires de chaque valeur (5 et 6 centimes) en a été fait les 28 et 29 mai dernier. Le type est semblable à la carte provisoire, mais avec addition d'un timbre à l'angle supérieur droit et l'écusson du Luxembourg surmonté de la couronne, à gauche.

Le type du timbre est celui des 1, 2 et 4 centimes avec changement de chiffres.

Le 5 centimes est imprimé en violet vif sur carton blanc et le 6 centimes en lilas-rougeâtre sur carton chair pâle. Le 5 centimes sert à la correspondance intérieure du Grand-Duché; le 6 centimes pour celle de l'union postale allemande.

Les couleurs ont été choisies par la direction des postes. Cependant avant l'adoption de la couleur du papier, M. Bruck a présenté des épreuves imprimées en noir, avec timbre et armoiries, sur papier blanc et jaune. On y retrouve les instructions des anciennes cartes et l'encadrement des deux premiers types qui figurent au n° 136 de ce journal. Cet essai a été fait pour juger de la reproduction du timbre et des armoiries.

M. Bruck a soumis ensuite des essais aux couleurs adoptées sur papier carton *blanc*, *gris*, *jaune* et *chair pâle*, mais sans timbre.

Il est très-probable que les timbres-poste et fiscaux s'imprimeront dorénavant dans l'établissement de M. Bruck.

La direction des postes avait également proposé un type représentant un grand chiffre (5 et 6) entre deux branches de feuillages; au-dessous du chiffre, les armoiries du Grand-Duché; au-dessus, en cintre; *Grand-Duché de Luxembourg*. Il paraît que ce type valait mieux que celui adopté: c'est le motif sans doute qui l'a fait refuser.

URUGUAY.

Nous recevons de Montevideo un 180 centesimos vert, *diligencia*, et on nous signale au même type, un 240.

Le type rappelle les timbres à double chiffres-valeurs, à l'exception qu'il porte, en haut: *Diligencia* et en bas 180 centesimos. De chaque côté, sept petits ovales dans le cadre.

On nous annonce ce timbre comme une grande rareté. On nous dit en avoir vu d'annulés (celui envoyé est neuf). Enfin on nous promet pour bientôt des détails circonstanciés sur les *Diligencia* en général, sans oublier le deuxième type 60 centavos que nous avons reproduit n° 45.

Nous ne ferons qu'une seule remarque en attendant les détails promis. Pourquoi la valeur est elle exprimée en centesimos au lieu de centavos?

BAVIÈRE.

De nouveaux cartons mandats avec timbres ont paru en mai dernier. Ils sont semblables à ceux connus, sauf le timbre qu'ils portent dans l'angle droit supérieur:

6	kreuzer	bistre,	texte	outre-mer.
7	—	outre-mer	—	—
12	—	violet	—	—

Le 9 kreuzer a pour type le timbre de la carte 1 kreuzer, c'est-à-dire avec un cor de poste dans les angles supérieurs, les 6 et 12 kreuzer sont semblables aux types des timbres-poste.

BERMUDES.

The *American Journal of Philately* annonce le 1 sh. vert avec surcharge noire: *three pence*:

3 pence vert.

WURTEMBERG.

Nous avons parlé dernièrement de la suppression de l'inscription oblique des enveloppes 1 et 3 kr.

Les enveloppes nouvelles doivent paraître ce mois-ci et auront à la patte au lieu d'un cor de poste avec chiffre à l'intérieur, les armoiries du Wurtemberg et les lettres *K. W. P.* (*Königlich Württembergische Post*) au-dessous. Le tout renfermé dans une couronne de chêne et d'un cercle de points.

RUSSIE.

Cherson. Gouvernement de ce nom. Nous pouvons enfin faire connaître le premier type de timbre qui n'était connu que par la description donnée par le *S. C. M.* et que nous avons reproduite à notre tour n° 103.

Le timbre est imprimé sur papier blanc.



10 kop. jaune-orange

Orgueieff (Bessarabie). L'*Illustrirtes Briefmarken Journal* annonce un 3 kop noir sur fond rougeâtre, semblable pour le type aux timbres connus de 3 et 6 kop.

Borisoglebsk (Tamboff). Cette poste a été fondée en 1866. Elle a créé le timbre reproduit le mois dernier en 1872. Il y en a sur papier blanc rosé et blanc mat.

Beloserk. (Novgorod.) Le timbre aux armoiries au lieu d'être imprimé sur papier blanc l'est aujourd'hui sur papier rose pâle vergé:

5 kop. noir gris sur rose vergé.
3 — — intense — —

Borovitch. (Novgorod.) L'administration des postes ayant trouvé sans doute que son timbre n'était pas assez vilain, l'a remplacé par celui ci-contre qui est tout simplement abominable. L'impression est noire sur papier jaune. L'espace entre le cercle et le cadre est rouge:



5 kop. rouge et noir sur jaune.
3 — rouge vif et noir —

Ce timbre a paru il y a quelques mois.

Kazan. (Kazan). Outre l'enveloppe avec timbre frappé sur la patte de fermeture, nous avons vu un exemplaire avec timbre renversé sur la patte inférieure.

Achtyrka (Charkoff.) Le timbre ci-contre est plus coquet que les précédents. Il appartient à une poste dont on ne connaissait pas de timbre. Nous n'en avons qu'une valeur. L'impression est couleur sur papier blanc uni. L'inscription signifie :



De la poste rurale d'Achtyrka :

5 kop. vert.

Dmitrow. (Moscou.) Encore une poste locale qui nous apporte son contingent de timbres. Les deux types que nous reproduisons le mois prochain ont paru en juin dernier. Le premier sert à l'affranchissement de la correspondance; le deuxième est utilisé comme timbre-taxé. Celui-ci a les armoiries Moscou et Dmitrow surmontées d'une couronne dans un cadre rectangulaire avec inscription; celui-là les a dans un losange. Les inscriptions signifient : *Poste-rurale du district de Dmitrow* (ce dernier mot abrégé), 3 kop. Le timbre-taxé a au-dessus des armoiries, un mot signifiant : *non payé* :

5 kop. rouge, cadre intérieur bleu sur blanc.

3 — brun — — — vert — —



Aleksandria. (Cherson.) Voici le nouvel élu dont parlait notre dernier numéro. Il est imprimé en bleu pâle et bleu foncé sur papier blanc. L'inscription circulaire signifie : *Timbre-poste rural du district d'Aleksan-*

dria; au centre 10 kop. argent.

10 kpo. bleu pâle et foncé.

MADERE.

L'apparition du 240 reis, nouveau type, complète la série actuelle.

240 reis, lilas.

GRÈCE.

On nous informe que le 1 lep. a paru piqué.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 10 centavos, nouveau type (voir n° 137), existe en deux variétés placées côte à côte et ne différant que par quelques petits détails de copie : dis-

position des étoiles, différences dans les caractères d'inscriptions, dessin rentrant dans le 0 de 10, chiffre angle supérieur gauche, etc., etc.

On reconnaît à première vue le premier type du deuxième par la première lettre N de *nacionales*, recouverte en partie au premier type par la bande-roule : le deuxième type a cette lettre à peu près découverte. La lettre C du même mot est aussi plus grande au deuxième type.

Tolima. Le *Philatelist* signale un 10 centavos imprimé en noir sur papier blanc burelé et correspondant au premier type typographié et reproduit n° 133.

MEXIQUE.

Nous venons d'obtenir quelques exemplaires annulés de la nouvelle série, au moment où nous mettons sous presse. Le 10 centavos noir est bien semblable au type reproduit n° 134, mais les 25 et 50 centavos que nous avons sont d'un autre type et probablement aussi les 5 centavos et 1 dollar.

Nous en reproduisons les types avec le premier numéro.

Les timbres de Caboul.

Au mois de novembre 1873, la *Philatetical Circular* de M. James R. Grant et Co, publiait ce qui suit :

CABOUL.

Nous avons été favorisés d'un prêt de cinq timbres annoncés comme ayant été émis par l'Emir (1) de Ca-



bul au commencement de cette année. Ils sont circulaires, mais la forme à l'entour est modifiée par divers ornements en dehors du cercle. Le centre de chacun contient une tête de tigre, et la valeur est en caractères indiens. Ils sont tous semblables, mais gravés séparément et le disque circulaire qui entoure la tête est orné d'un réseau flottant sur lequel des caractères sont gravés. Ceci ressemble au cannevas du rare Koorschedjah et à celui qui remplit le centre du 1 anna oblong du Deccan.

(1) La circulaire porte le mot *Ameer* qui est un terme arabe exprimant la dignité du souverain du pays.

C'est essentiellement oriental. La valeur est au centre, au-dessus de la tête de tigre dans les trois dernières valeurs, et au-dessous dans les deux plus élevées. Il y a :

1 anna, noir,	sur papier épais, blanc vergé.
2 — — — — —	— — — — —
4 — — — — —	— — — — —
8 — marron,	— minee, uni sans filigrane.
1 rupee, — — — — —	— — — — —

Le 1 et le 2 annas sont tous deux avec des cercles de points. Le 4 annas n'en présente qu'un externe, tandis que le 8 annas et le 1 rupee n'ont que des cercles unis.

Ce passage fut reproduit textuellement par les journaux de timbres, mais avec réserve; on en laissait toute la responsabilité à l'éditeur. Aussi le *Philatelist* ajoutait-il?

« Un enfant brûlé craint le feu, et les Palum-poor sont un avertissement contre les premières émissions natives de l'Inde. »

Après plusieurs mois de silence, le *Philatelist* revient sur ces timbres en donnant une reproduction de la valeur la plus élevée; mais il n'apporte à l'appui de leur authenticité que l'honorabilité reconnue d'un marchand anglais, incapable dit-il, de lancer sciemment des faussetés dans le monde des amateurs. Il ne s'agit cette fois que de quatre valeurs :

- 1 et 4 annas noir sur papier blanc.
- 8 annas et 1 rupee mauve sur papier jaunâtre.

Le *Stamp Collector's Magazine* ne donne pas d'autres détails. Quand à l'*American Journal of Philately*, il le prend sur un ton badin avec ces timbres et il est évident qu'il ne leur accorde qu'une médiocre confiance.

Que faut-il en conclure?

Le petit nombre de séries connues, (deux en Angleterre), le manque de renseignements, ne permettaient guère de trancher la question de leur authenticité. Il n'y avait qu'un moyen de le faire; c'était de soumettre ces timbres à l'examen de personnages experts dans la connaissance des caractères orientaux. Certes les savants dans les langues indiennes et persane ne manquent pas en Angleterre, mais nos collègues de ce pays n'ont pas songé à employer ce moyen.

Ces derniers jours, grâce à l'obligeance de M. Ph. et à l'entremise de M. Moens il nous a été donné de pouvoir examiner une série de quatre de

ces timbres. Tous sont neufs et découpés sur de petits carrés de papier. Trois sont imprimés en noir sur papier vergé blanc assez épais. Le papier d'un de ces timbres présente en filigrane les lettres à double trait B L entre deux filets, fragment de l'inscription qui accompagne une marque de fabrique.

Pour des timbres indiens, c'est un fait qui n'est guère une présomption favorable de leur authenticité. C'est là un papier européen, mais les carottes de Palum-poor avaient en bien soin de paraître sur un papier d'origine indienne.

Le quatrième timbre est mauve sur papier mécanique jaunâtre. C'est sur ce même papier et en cette même couleur dit-on, qu'est imprimé le cinquième timbre. Il nous a donc été possible grâce à la reproduction du *Philatelist* qui n'est pas encore trop défectueuse, d'étudier les cinq types se rapportant aux cinq valeurs.

Décrivons donc séparément chacun d'eux :

1° Grâce au bon état du timbre mauve sur papier jaunâtre de M. Ph., nous avons pu obtenir la lecture des caractères placés sur le disque qui entoure la partie centrale. Ces caractères arabes servent à exprimer une légende persane. C'est à M. H. Z., bien connu à Paris par ses études sur l'histoire de la Perse et la langue des peuples Sabéens que nous sommes redevable de cette lecture. La tête de tigre étant placée dans sa position naturelle, on remarque en bas et un peu à droite deux lignes superposées de signes : la supérieure présente les quatre chiffres arabes 1289 et au-dessous le mot *Simna* qui veut dire : année. Voilà donc déjà la date d'émission comme sur les timbres ronds de Kachemire. Si partant de la gauche de ces deux lignes, on lit de droite à gauche les caractères de cette légende, on peut y trouver les mots persans qui suivent :

MA'HÇOUL DJÂBÂRK HÂNEÏ DÂR AS SOULTANA
KÂBOUL.

Traduction : *Taxe du Trésor du Gouvernement* (littéralement : *de la maison royale*) de *Caboul*.

Le mot *Ma'hçoul* exprime un droit à percevoir que l'on peut rendre par le mot *taxe*. Le mot *Soultana*, littéralement *maison royale*, exprime le sens du mot *Gouvernement*. Enfin le mot *Kaboul* indique parfaitement la provenance de ces timbres.

Cette légende exprime donc que ces timbres ser-

vent à la perception d'un droit fiscal, pris dans son sens le plus large et sans indiquer une affectation spéciale, postale ou autre.

La partie centrale du timbre présente une tête de tigre grossièrement tracée au-dessous des signes persans. Les deux de gauche expriment le mot *Schâhi*. Le troisième de droite ressemble à un chiffre syâq; (nous dirons plus loin ce que c'est), et doit se rapporter à un 2 ou à un 10, plus probablement au dernier.

Notons qu'au revers du timbre est une inscription manuscrite, en caractères arabes, qui veut dire 8 annas 1/2;

2° Le timbre figuré au *Philatelist* rappelle non-seulement par la couleur et le papier, dit-on, mais par les caractères plus ou moins fidèlement reproduits le timbre précédent. Notons cependant cette différence que le millésime 1289 et le mot *Sinna* sont situés en haut et à gauche par rapport à la tête du tigre. Nous n'avons pas de motif de supposer sur cette gravure une transposition du graveur, mais comme nous n'avons pas vu le timbre nous ne pouvons attester si le dessin est une reproduction fidèle. La partie centrale présente sous la tête du tigre des caractères en deux groupes : celui de droite qui est seul, exprime le mot *Yak* qui veut dire : Un. Ceux de gauche représentent le mot *Rupée* : *Yak Rupée* veut donc dire une Rupée, valeur indiquée déjà pour ce timbre.

Sur les trois timbres imprimés en noir, on peut avec de la patience retrouver la majeure partie des éléments de la légende, et dans une situation par rapport à la tête de tigre identique à celle du timbre décrit au n° 1. Mais cette légende comme on l'a dit est sur un fond présentant des fleurons reliés par un réseau de lignes, ce qui est surtout évident sur deux de ces timbres. Continuons donc à en donner la description.

3° Un des timbres imprimés en noir présente les mêmes ornements extérieurs. La légende est entre deux cercles de points. On trouve à la suite de la légende le millésime 1289. Au milieu sont deux signes persans qu'il faut traduire par le mot : *Abasy*.

4° Le timbre suivant offre la même disposition des ornements extérieurs : mais sur la légende on trouve le millésime 1290. Quant à la tête de tigre, elle est surmontée de deux signes qui se traduisent par *Sebâr*, *senâr*, *seyâr* ou *setâr*; mais l'état de l'im-

pression ne permet pas de le reconnaître et d'ailleurs ces mots n'indiquent rien qui se rapporte à notre sujet et puisse l'éclairer. C'est ce timbre qui porte le filigrane B L.

5° Le dernier timbre ne présente pas les mêmes ornements extérieurs aux quatre angles, mais le bord extérieur offre seulement les petites dents qu'on rencontre chez les autres. Le cercle intérieur est uni et non pointué. Le réseau avec fleurons est à peine marqué. A la suite de la légende est le millésime 1290. Au-dessus de la tête de tigre on retrouve les deux caractères qui expriment *Schâhi*, mais sans autre accompagnement. Ce dernier timbre diffère le plus des autres; on pourrait les ranger en trois classes sous ce rapport.

1° Timbres mauves. Tête de tigre surmontant la légende. Deux cercles unis. Grands ornements extérieurs.

2° Timbres noirs. Légende centrale surmontant la tête de tigre. Deux cercles de points. Grands ornements extérieurs.

3° Timbre noir. Légende centrale surmontant la tête de tigre. Un cercle extérieur de points, un intérieur uni. Pas de grands ornements extérieurs, mais seulement des dents irrégulières.

Un caractère commun à ces timbres c'est qu'ils paraissent imprimés avec des couleurs à l'eau. Le coin qui sert à cet usage doit être d'ivoire comme pour les timbres de Kachemire. Il y a eu autant de coins fabriqués que de valeurs pour le moins.

Ces faits établis, les amateurs sont à même de déterminer l'authenticité de ces timbres, leur usage et leur valeur.

L'authenticité de ces timbres ne saurait faire doute. Il ne peut y en avoir sur la légende. La transcription et la traduction que nous avons donné d'après M. H. Z. montrent que ces caractères arabes ne sont pas de fantaisie, comme ceux des timbres de Palumpoor. Ils représentent de véritables mots persans. Or on sait que la langue persane est la langue poétique et littéraire des populations de la majeure partie de l'Inde et des pays qui entourent la Perse. Il existe bien pour les peuples de l'Afghanistan une langue dite : *pouchtou* ou *afghani*, mais cette langue s'écrit avec les mêmes caractères que le persan, augmentés de huit lettres et les chiffres sont absolument les mêmes que ceux arabes (Pihan, signes de la numération, etc.). On ne saurait donc

nier la grande analogie des deux langues et l'emploi du persan s'explique et par les relations journalières et par le degré de perfection de cette langue que la langue pouchtou ou afghani est loin d'avoir atteint.

Il n'est pas plus difficile d'expliquer sur les timbres la présence d'une tête de tigre. Les armes de Perse portent un lion passant. Pourquoi le pays voisin ne prendrait-il pas pour emblème héraldique la tête de l'animal qui règne en despote dans les Jungles de l'Inde et des pays voisins. Du reste le Kachemire présente un lotus, l'Inde un lion sous un palmier, Ceylan un éléphant et la Chine un dragon. Rien donc ici d'in vraisemblable.

Le papier n'est pas un papier indien. C'est vrai, mais dans des pays où les arts sont peu cultivés et l'industrie est rudimentaire et bornée aux professions les plus indispensables à la vie ordinaire ou destinées à satisfaire le luxe des souverains, il ne doit pas y avoir de fabrique de papier. Delà la nécessité de recourir à celles de l'Inde ou de l'Europe et si peu important que soit ce débouché, il n'est pas étonnant que le commerce anglais s'en soit emparé. Delà ce papier vergé avec filigrane marque de fabrique ou ce papier uni jaunâtre qui sont tous deux des produits d'origine européenne.

Quel est l'usage de ces timbres? Ici nous ne saurions être affirmatif. Rien dans la légende n'indique un usage postal. Sur les timbres du Deccan, le cartouche inférieur porte la légende persane suivante : *Nichan top hané*, littéralement, *marque de la poste, timbre-poste*. Mais rien de semblable n'existe à Kachemire et pourtant on n'a jamais mis en doute le caractère postal des timbres. Sur ceux qui nous occupent on voit la mention d'un droit, d'une taxe à percevoir au profit du trésor du gouvernement de Caboul. Le champ des suppositions est libre. Les timbres ne sont pas gommés. Ce sont probablement des timbres adhésifs. Cependant on trouve au Japon des timbres non gommés. Le papier vergé présente une direction oblique des vergeures, comme on la rencontre sur les timbres d'enveloppes. Seraient-ce des timbres imprimés à la main sur des enveloppes, comme celui de Koorshedjah? C'est possible; mais les deux timbres mauves sont sur papier uni. Pourquoi cette différence? D'ailleurs aucun de ces timbres n'est oblitéré, et c'est sous cet état qu'ont paru les premiers timbres de Kachemire. Donc nous

ne pouvons encore trancher la question de leur emploi postal ou fiscal. Ce qu'on peut affirmer c'est qu'ils servent à contrôler une perception.

Quelques mots sur le millésime. Nous avons vu que trois portent le millésime 1289 et deux 1290. Ce sont les années de l'Hégire. Veut-on connaître un moyen approximatif de déterminer à quelle année de l'ère chrétienne répond telle année de l'Hégire? Il faut :

1° Retrancher trois années par siècle de l'Hégire écoulé à la date cherchée;

2° Ajouter aux années restant les 621 années 1/2 de l'ère chrétienne qui ont précédé l'Hégire. (La date du commencement de l'hégire est le 16 juillet 622). En faisant ce calcul on trouve que l'année 1289 répond à notre année 1871-72 et 1290 avec 1872-73. Ce résultat concorde parfaitement avec le fait énoncé dans la circulaire de M. Grant, qu'ils ont été émis au commencement de l'année 1873.

Reste la question de la valeur.

La circulaire de M. Grant donnait les valeurs suivantes :

1, 2, 4 annas, imprimés en noir.
8 annas, 1 rupee, — en marron (mauve).

En faisant connaître la traduction des signes de la partie centrale réputée contenir la valeur, nous avons trouvé :

Un timbre avec le mot : *Rupee*.

Un autre avec le mot : *Abasy*.

Deux avec le mot : *Schâhi*,

et le dernier avec un terme indéterminé pour le moment.

Si nous cherchons dans l'annuaire du Bureau des longitudes pour 1874 la valeur de ces monnaies persanes, nous trouvons :

1 schâhi = 11 centimes.
1 abassy = 4 schâhis = 44 centimes.
10 schâhis = 1 fr. 11 centimes.

Le même annuaire donne pour les monnaies de l'Inde les valeurs suivantes :

1 rupee = 2 fr. 56 centimes.
1/2 — = 8 annas = 1 fr. 18 cent.
1/4 — = 4 — = 59 —
2 annas = — = 29 —

Comme toutes les valeurs sont indiquées d'après le poids de la monnaie et sa valeur en lingot, on a donc pour ces deux espèces de monnaies des points de comparaison parfaitement semblables. Ceci nous

permettra d'apprécier exactement la valeur donnée aux timbres.

Celui qui porte la valeur 1 rupee est le même indiqué par M. Grant. C'est celui figuré au *Philatelist* et décrit sous notre n° 2. Nous sommes donc d'accord pour lui donner la même valeur et dans les mêmes termes.

Le timbre décrit sous le n° 3 porte au centre le mot Abasy. L'abasy est une monnaie persane qui vaudrait 4 schâhîs et aurait une valeur de 44 centimes. Cette valeur répond à celle de 3 annas. La circulaire indique des valeurs de 2 et 4 annas.

Les deux timbres qui portent au centre le mot Schâhî sont : Le mauve décrit sous le n° 1 et que la circulaire donne comme ayant une valeur de 8 annas. Au revers du timbre examiné par nous est la mention manuscrite 8 1/2 annas. Nous avons dit que la partie centrale porte 2 ou 10 schâhîs, le nombre étant en caractère *syâq-persan*.

« On serait tenté de croire, (Pihan, Numération, etc.) au premier abord, que les chiffres arabes en se répandant parmi les peuples musulmans ont du l'emporter par leur simplicité sur tout autre moyen de figurer les nombres et principalement dans les relations commerciales. Le contraire a lieu cependant pour tous les négociants modernes de la Perse qui emploient de préférence certains signes appelés *syâq* dont l'examen attentif révèle autant d'abréviations des noms de nombre en langue arabe. »

Le schâhî est une monnaie persane d'une très-petite valeur, environ 11 centimes; si donc le signe de droite représente un 2 *syâq*, la valeur est de 22 centimes. S'il figure un 10, la valeur est à fr. 1-11, valeur très-voisine de celle de 8 annas (fr. 1-18) donnée par la circulaire de M. Grant et de celle de 8 annas 1/2 (fr. 1-25) indiquée au revers par la note manuscrite. Ce motif nous fait pencher à admettre pour ce timbre la valeur de 10 schâhîs. Ce qui différencie les chiffres 2 et 10 en caractères *syâq* persans, c'est la présence au signe 10 d'une partie recourbée inférieurement du côté gauche. Or cette courbure manque totalement sur le timbre, mais on peut admettre qu'elle a disparu sous un empatement de la couleur, comme manquent des parties d'autres signes.

Le second timbre qui porte Schâhî est celui décrit sous le n° 5. Ce schâhî représenterait une va-

leur de 11 centimes bien voisine du 1 anna (14 cent 1/2) et par conséquent facile à confondre avec elle.

Reste le dernier timbre décrit sous le n° 4; l'impossibilité de déchiffrer le signe central ne nous permet pas de nous prononcer sur sa valeur.

On le voit donc nous arrivons à trouver des valeurs voisines de celles indiquées, mais elle ne le sont pas en annas, comme il a été dit. Nous aurions donc en les classant dans l'ordre de la valeur :

4 schâhî (presque 1 anna) noir.
1 abasy (5 annas) noir.
10 schâhîs (environ 8 annas) mauve.
1 rupee. mauve.

Nous soumettons avec confiance ces résultats aux amateurs, heureux de leur montrer qu'en cette circonstance, malgré l'incertitude qui règne sur quelques points, ils ne sont pas les victimes d'audacieux faussaires.

Dr MAGNUS.

Prix de divers timbres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

1874. Effigie d'Amédée, avec paraphe en surcharge noire.
25 cent. de p. lilas. 0.25

AUSTRALIE DU SUD.

1874. 9 penec-mauve. 2.00

BAVIÈRE.

Cartons mandats, 6 kreuzer. 0.75
— — 7 — 0.75
— — 12 — 1.50

BERLIN.

Carte-correspondance, 3 pf. 0.15

HONDURAS BRITANNIQUE.

1874. Effigie de Victoria, CC et couronne en filagramme.

1 penny, bleu. 0.25
3 — brun. 0.75
6 — earmin. 1.50
1 shilling, vert. 2.50

INDES NÉERLANDAISES.

1874. 1 cent. 0.10
15 — 0.75
25 — 1.25
2 1/2 fl. 8.00
5 cent. timbre-taxe. 0.25
10 — — 0.50
20 — — 1.00
5 — carte-postale. 0.50
10 — — 0.50

LUXEMBOURG.

1874. Carte provisoire, carton jaune. 0.20

RUSSIE.

Beloserk. 3 kop., gris s. rose-verg. 1.00
— 5 — noir, — 1.00
Borisoglek. 3 — bleu s/bl. rosé. 1.00
— 5 — — s/blanc. . . 1.00
Boriviteh. 3 — rouge sur jaune. 1.00
— 5 — rouge vif. . . . 1.00
Dmitrow. 3 — rouge et bleu. . 1.00
— 5 — brun et bleu. . . 1.00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Vau Baggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

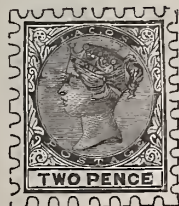
Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

LAGOS.



Lagos est une des stations du service à vapeur établi par l'Angleterre sur la côte occidentale d'Afrique. C'est la capitale de l'Etat du même nom dont le roi s'est placé en 1861 sous la protection de l'Angleterre pour se défendre contre le roi de Dahomey, qui attaquait sans cesse son territoire pour y faire des prisonniers et les vendre aux négriers.

On vient d'y introduire l'usage du timbre-poste. MM. De La Rue, de Londres, ont été chargés de l'exécution du type qui vient de paraître et que nous pouvons reproduire dès maintenant, par suite de l'obligeance de M. A. de Rothschild, lequel nous a communiqué la série entière de ces timbres. Ils

sont imprimés sur papier blanc glacé, filagramme et couronne et piqués 13 :

- 1 penny, lilas.
- 2 — bleu.
- 4 — carmin.
- 6 — vert.

JAPON.

Nous trouvons dans le *S. C. M.* la confirmation de la nouvelle que nous avons donnée relativement aux cartes postales.

Un correspondant du *« Printer's register »* aurait obtenu une carte 1/2 sen qui sert pour la petite poste et signalerait le 1 sen.

Ce n'est pas de la carte, dit ce correspondant, mais du papier exotique coupé en morceaux de six pouces et demi sur six pouces environ ; ce morceau est plié en deux et sur une des parties extérieures se trouve le fac-simile des timbres en usage ; c'est là que l'on met l'adresse. Il y a un encadrement en rouge, un des côtés intérieurs a aussi un encadrement semblable ; les deux autres sont blancs.

HONGRIE.

Le timbre-télégraphe de 50 kreuzer est imprimé en taille douce et piqué 15 :

50 kreuzer, indigo.

FINLANDE.

Nous avons vu la carte locale d'Helsingfors. Elle est formée de deux parties. Pour l'expédition de la carte la partie flottante est destinée à être réunie du haut à une petite patte gommée d'un centimètre environ, qui se replie du côté de l'écriture, et qui ne permet pas de lire facilement le contenu de la carte. Du côté de l'adresse, à gauche, est la reproduction du timbre actuel 10 penni d'Helsingfors; en haut, le mot : *Korrespondenskort* en gros caractères; plus bas : *Till* et deux lignes de points, dont l'une porte : *Galan n°*. Enfin, tout au bas de la carte et séparée par une double ligne, l'inscription : *Stads-posten i Helsingfors*. Dimension de la carte pliée : 11 1/2 sur 7 centimètres.

10 penni, vert sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Antioquia. Voici les fac-simile de trois nouveaux timbres. On dit qu'il existe encore un 2 1/2 et 5 centavos, mais les descriptions qui en ont été données, sont tellement obscures, que nous n'avons rien pu en faire. Nous attendons donc leur apparition pour les faire connaître.



Les trois nouveaux timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et non dentelés :

10 centavos, lilas.
20 — brun.
1 peso rouge.

SIERRA LÉONE.

Le 6 pence orange que nous avons annoncé d'après le *S. C. M.* n'existe pas. Ce journal nous apprend que c'est le 3 pence qui a cette nuance.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

D'après le *American Journal of Philately*, le 2 reales serait imprimé en noir sur lilas :

2 reales, lilas.

NORVÈGE.

Le même journal signale outre un timbre-taxe noir sur bleu, la carte à 2 skilling semblable à celle de 3 sk. dont nous parlions en mars 1872 et qui a paru depuis, sans que personne ne l'ait encore signalée.

Drammen. Il a paru deux nouveaux timbres, type à peu près semblable aux 1 sk. bleu sur blanc et bleu sur rose connus, mais carrés. Le 2 sk. est de dimension plus petite. Ces timbres sont percés en ligne :

2 skilling, bleu sur blanc.

4 — — jaune glacé.

Le 1 sk. bleu sur rose est également percé en ligne :

1 skilling bleu sur rose foncé.

PÉROU.

Nous avons une série de timbres-taxe au fac-simile et on annonce une série nouvelle de timbres et une d'enveloppes,

Nous avons quatre valeurs de timbres taxe imprimés en couleur sur blanc et piqués 14. Ces timbres ont été gravés par la *National Bank Note Co* de New-York et portent comme les timbres de 1869 des États-Unis

une petite grille en relief. L'inscription : *Deficit o franqueo* veut dire : Insuffisance d'affranchissement. Il y a :

5 centavos, vermillon.

10 — orange.

20 — bleu.

50 — brun foncé.



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le *American Journal of Philately* indique le UN real comme étant imprimé en noir sur violet.

Le *Philatelist* a reçu un 2 reales orange, rappelant la carotte, mieux gravée cependant, émise en 1867 par Chute de Boston. Ce timbre aurait été

détaché, DIT-ON, d'une lettre venant des Indes occidentales et serait oblitéré de points noirs.

Le *Philatelist* croit ce timbre authentique; nous ne sommes pas de cet avis.

AUTRICHE.

Le journal de *Leipsick* complète les renseignements qu'il a donnés sur la carte à 5 kr. surchargée d'un 2 kr. et nous apprend que cette erreur subsiste sur la carte destinée pour la Bohême.

La *Gazette des timbres* annonce un timbre télégraphe imprimé en taille douce, valeur 50 kreuzer : 50 kreuzer, noir.

RUSSIE.

Sizran (Simbirsk). Cette poste a cessé de fonctionner depuis environ quatre mois. Les timbres sont donc nécessairement supprimés.



Dmitrow (Moscou). Voici les deux types signalés le mois dernier. Le timbre en losange sert à l'affranchissement des lettres. Il est imprimé en rouge et bleu sur blanc, couleurs tout à fait locales, qui se rencontrent partout chez les Russes : images saintes, jouets d'enfants, vaisselles grossières portent presque toujours ces deux couleurs.

Le timbre rectangulaire en hauteur, est un timbre-taxe, comme l'indique l'inscription intérieure, du dessus des armoiries. Il est imprimé en brun et vert sur blanc :

3 kop. rouge et bleu.

3 — brun et vert (timbre-taxe).

Dankoff (Riasan). Cette poste a été fondée en 1873 et a émis par la même occasion un timbre imprimé en vert et noir sur papier blanc. Au centre, des armoiries dans un ovale; forme losange. Nous le reproduirons avec le suivant, le mois prochain :

3 kop., noir et vert sur blanc.

Griasowetz (Wologda). Le timbre est à peu près

semblable à celui de Kadnikoff, mais il est de dimension plus grande. Emis en 1873 :

2 kop., outre-mer.

Achtyrka (Charkoff). Le timbre reproduit le mois dernier a été émis en 1872. Outre le timbre vert servant à l'affranchissement des lettres, il y en a un semblable en tous points, servant comme *timbre taxe* et imprimé en bleu :

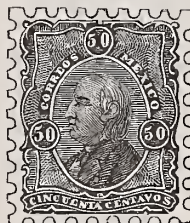
5 kop., bleu.

Orguéieff (Bessarabie). Contrairement à ce que nous avons annoncé d'après le journal de *Leipsick*, il n'y a d'autres timbres que les 3 et 6 kop., que nous avons signalés depuis longtemps.

MEXIQUE.



La *American Bank Note Company* de New-York a fourni la nouvelle série de timbres qui a pris cours le 5 mai dernier. Il y en a cinq valeurs de types différents, comme on peut en juger par les fac-simile qui figurent ici. Les 10, 50 et 100 centavos représentent l'effigie du curé patriote Hidalgo; les 5 et 25 centavos doivent nous donner le buste d'un autre personnage qu'on n'a pu nous faire connaître.



Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc et piqués 12 :

5 centavos, roux.

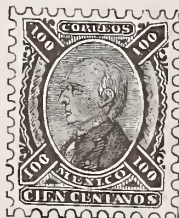
10 — noir.

25 — bleu.

50 — vert.

100 — chair.

A la même date ont paru deux enveloppes de type semblable et au fac-simile. C'est la même effigie que celle des timbres 5 et 25 centavos. Le timbre est à droite et fort mal imprimé sur papier blanc vergé. Point de dessin à la patte; format, 14 sur 8 centimètres :



10 centavos, vert-jaune pâle et foncé.

25 — bleu-foncé et pâle.



A l'angle gauche supérieur, on a appliqué, en noir, le numéro du bureau et le millésime. Nous avons ainsi, 3774 et 5074. Les chiffres 37 et 50 indiquent les bureaux de Potosi et Vera-Cruz et les numéros 74 la date d'emploi des enveloppes. On apose, en outre, sur le timbre, le nom du bureau.

PRUSSE.

Un de nos correspondants de Rome nous a montré le 3 pfennige rose qu'il a détaché lui-même d'une lettre, nous dit-il.

PHILIPPINES.

Le 5 cuartos 1863, type ci-contre, existe avec la marque noire en surcharge : *Habilitado por la Nacion*. Nous en avons vu un exemplaire oblitéré :



5 cuartos, vermillon-pâle

Les timbres Amédée viennent d'être remplacés par le type actuellement en usage à Cuba et supprimé en Espagne le 1^{er} juillet écoulé. Le mot *Ultramar* ou *Comunicaciones* est remplacé par *Filipinas*. On ne connaît qu'une valeur :

62 cent. de peseta, rose.

ESPAGNE.

Le 1/4 c. de p. est resté ce qu'il était avant l'émission du 1^{er} juillet. La couleur du 50 c. de p. qui nous avait été désignée comme « péruvien » est orange.

Le 1 real bleu ne convenait plus aux carlistes,

on vient de remplacer ce type par un autre ayant l'effigie de Don Carlos tournée à droite et couronnée de lauriers. En haut, sur une banderole, le mot : *Espana*; en bas : *franqueo* et 1 *rl* de chaque côté. Imprimé en couleur sur blanc uni, non dentelé :

1 real, violet.

C'est M. de Saint Saud qui nous donne la primeur de cette nouvelle. Nous reproduirons le type prochainement.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous signale le 1 kr. imprimé sans couleur. On ne nous dit pas si c'est le 1^{er} ou 2^e type.

SUISSE.

Prochaine émission de cartes postales à 15 centimes pour la Belgique.

On signale un timbre vert de Belalp qui n'a pas plus de valeur que le carmin.

INDE PORTUGAISE.

On a repris le 1^{er} type non-seulement pour les 10, 20 et 100 reis, mais aussi pour le 200 que nous venons de voir imprimé en ocre sur papier blanc uni, avec perçage 13 1/2.

200 reis, ocre.

FRANCE.

La carte à 15 centimes, type 2^e, (voir supplément 134) existe imprimée en noir sur carton teinté rosé.

BARBADE.

On nous signale le 1 sh. jaune.

LES TIMBRES DE DON CARLOS.

On nous communique quelques documents intéressants sur le timbre Don Carlos de 16 maravedis, reproduit n° 138. Nous les publions *in extenso* et pour leur conserver leur caractère d'authenticité, nous en donnons une traduction aussi textuelle que possible. Les deux premiers documents émanent de l'intendant général du prétendant, le troisième du gouvernement espagnol.

Comme on le verra plus loin, ce nouveau timbre sert à deux usages : à l'affranchissement de la correspondance et à couvrir l'impôt dont elle se trouve frappée. C'est donc un timbre postal et fiscal tout à la fois.

Voici ces documents :

ARMÉE ROYALE
DE
CATALOGNE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
DE CETTE PRINCIPAUTÉ.

Les victoires brillantes et répétées, obtenues par les armées Royales dans cette principauté, ont rétréci de telle manière le cercle des factions républicaines, qu'elles ne peuvent déjà se mouvoir qu'autour des villes fortifiées dont le nombre a diminué rapidement, tandis que l'étendard catholique royal se voit déjà sur tout le territoire catalan, attachant à lui comme à l'unique planche de salut dans le naufrage révolutionnaire, jusqu'à ses ennemis auparavant les plus acharnés. Les hommes qui s'appellent autorité parce qu'ils ont vendu leur conscience pour une poignée d'or, employant le service de ceux qui le 5 janvier, à Madrid, se sont moqué souverainement du peuple Roi, faisant abstraction pour paraître gouverner, même du voile commun libéral, désobéissant aux ordres des nobles fils de la Catalogne, viennent au passage que les combats des autorités légitimes ont atteint déjà jusqu'aux faubourgs de la ville de Condal. Tandis que les ennemis du Roi (que Dieu garde) en dépit de leurs ordres arbitraires ne trouvent pas d'hommes pour couvrir les désertions considérables qu'éprouvent leurs troupes, les bataillons carlistes se voient favorisés chaque jour de l'entrée volontaire de personnes de toute classe et condition.

Cependant cet état de choses, qui tout en étant l'aurore qui précède le Soleil de Justice du Gouvernement de S. M. C. est volontiers avantageux au peuple qui aide au succès, puisqu'il le délivre des énormes exactions que lui ont appliquées le Gouvernement usurpateur, en se contentant d'impôts à un taux relativement plus faible, a augmenté de telle manière les dépenses de l'armée royale, qu'elles ne peuvent être couvertes par les contributions ordinaires qui se perçoivent actuellement.

Trouvant donc que cette Intendance est dans la nécessité impérieuse d'imaginer des moyens de faire face à ses obligations et considérant que ceux qui vivent à l'abri des murailles éludent le paiement des dites contributions et sont en règle générale ceux qui entretiennent davantage correspondance, souhaitant qu'à l'acquiescement des dites ressources contribuent principalement les rebelles susdits, il est résolu d'établir un impôt sur les postes conforme aux dispositions suivantes :

1° Est établi un impôt sur les correspondances qui sera perçu par le moyen de timbres spéciaux qui reproduiront le buste de S. M. le Roi N. S. D. Carlos VII (que Dieu garde). La valeur de chaque timbre sera de 47 centimes de Real (4 cuartos).

2° Cette imposition commencera à être obligatoire le 15^e jour du courant, et restera sans circulation à partir de cette date, toute la correspondance qui ne sera pas accompagnée des timbres s'y rapportant désignés.

3° Le dépôt des timbres dans chaque ville sera dans le

ou les bureaux de vente du gouvernement ennemi, faisant tomber toute la responsabilité sur les dépositaires, si dans quelque occasion ils en manquent, puisque par l'administration du département leur seront fournis tous ceux qu'ils jugeront nécessaires.

4° Le tarif auquel est assujéti cet impôt est le suivant : pour chaque lettre ou paquet qui n'exécède pas 10 grammes, un timbre ; s'il excède 10 et ne dépasse pas 20^e deux ; et ainsi successivement. Ce qui est dit s'entend de ce qui circule dans les domaines de l'Espagne. La correspondance qui est dirigée sur l'étranger demandera une double enveloppe. Sur l'extérieure se placeront les timbres que doit le correspondant pour la circulation en Espagne, selon le tarif établi et portera écrit ce qui suit : *Au chargé de la correspondance* — *Pratts de Mollo* ; sur l'enveloppe intérieure, on écrira le nom de la personne et l'endroit où la lettre doit être adressée en plaçant à l'intérieur de la lettre et sans les annuler, les timbres qui par le poids y correspondent dans la proportion de trois par chaque unité qui serait exigée pour la circulation en Espagne, afin que ledit chargé puisse alors appliquer les timbres étrangers nécessaires pour droit de circulation.

5° Les timbres qui accompagnent la correspondance seront annulés par les administrations ou les facteurs de la même manière qu'elle s'applique sur ceux en usage par le gouvernement ennemi.

6° La correspondance qui doit circuler seulement dans la zone dominée complètement par l'armée royale ne portera pas de timbre de l'ennemi. Il ne lui sera donné cours que si elle porte les timbres créés par cette intendance et non d'autres.

7° Est prohibé dans toute la principauté, l'usage des timbres que sous le nom d'*Impôt de guerre* a créés le gouvernement usurpateur. Les dépositaires qui emploieront les timbres susdits et les piétons ou conducteurs sur lesquels sera trouvée une correspondance accompagnée desdits timbres, seront punis d'une amende de 5000 réaux pour la première fois. Ils seront soumis à un conseil de guerre en cas de récidive.

8° La correspondance officielle qu'entreprendront ensemble les autorités civiles et militaires, les chefs de colonne, de bataillon, sera exempte de cet impôt. Cependant c'est une condition indispensable d'exprimer sur ledit écrit qu'il est pour le Service Royal (R. S.) et d'y appliquer le sceau ou timbre à l'usage de l'autorité ou du corps dont il émane.

9° Les administrateurs, facteurs, piétons ou dépositaires qui par négligence ou méchanceté manqueront à leurs devoirs, ou contrediront les intentions de cette intendance, de même que les chefs de diligences, conducteurs de voitures, postillons qui transportent la correspondance sans les timbres dûs seront considérés comme rebelles ; les premiers seront privés de leurs fonctions. Tous recevront le châtiment auquel ils auront droit.

10° Le délégué général des affaires dans le département des Postes, veillera à ce que les dépositaires soient suffisamment pourvus de timbres, les faisant demander par l'entremise des chefs supérieurs militaires de district aux commandants d'armée, desquels les recevront les dépositaires, lesquels bonifieront pour prix du déboursé de quatre pour cent de la valeur de la commande qu'ils feront.

11° Les commandants d'armée donneront aux dépositaires les reçus correspondants et par la même voie qu'ils auront reçu les timbres en remettront le montant au délégué général qui devra leur donner la lettre convenable de paiement. Ils veilleront à la conduite que sur ce point spécial observeront les dépositaires et autres employés, rendant compte à cette Intendance par la voie ordinaire avant le jour désigné de tout manquement d'exécution.

12° Les officiers d'administration, les chefs de patrouilles et de forces auxiliaires sont appelés à veiller pour que cet impôt rapporte le produit dont il est susceptible, si l'on observe les conditions susdites. C'est pourquoi à eux aussi j'appliquerai la responsabilité pour leurs fautes de zèle dans la vigilance.

San Boy de Lhusanés, 1^{er} avril 1874.

*L'intendant général,
chef supérieur des affaires,
FRANCISCO SOLA.*

(Cachet aux armes d'Espagne
avec
Intendance Royale de la
principauté de Catalogne.)

II.

ARMÉE ROYALE
DE CATALOGNE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DE CETTE PRINCIPAUTÉ.

Par la circulaire ci-jointe, vous connaîtrez l'impôt que cette intendance a établi sur les correspondances, et les règles imposées pour le mener à bonne fin.

Afin que par ignorance ne s'en suivent des préjudices à vos administrés, lorsque vous recevrez avec la présente ladite circulaire, vous voudrez bien la faire connaître à la population par les moyens d'usage, instruisant particulièrement d'elle, le ou les dépositaires de la ville, et l'administrateur des postes, les facteurs piétons et autres, conducteurs des correspondances s'il y en a.

Du reçu de cette correspondance et de la circulaire qui l'accompagne comme de la manière dont s'exécutera ce dont vous êtes prévenu, vous voudrez bien donner la connaissance nécessaire au délégué général des affaires de cette principauté.

Dieu vous garde de nombreuses années.

San Boy de Lhusanés, 3 avril 1874.

*L'Intendant Général,
FRANCISCO SOLA.*

(Même cachet.)

III.

Ministère de l'Intérieur — Direction Générale des Postes et Télégraphes — Section des Postes — Affaires 5° — Circulaire n° 15.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur me communique en ce jour l'ordre suivant :

« J'ai donné connaissance au Président du pouvoir exécutif de la République, du rapport présenté par les administrateurs principaux des postes de Barcelone et Tarragone, touchant la conduite qu'ils auront à observer dans le cas présentement triste, où dans les dépendances du département, on recevra des lettres provenant des points occupés par la faction carliste, sur lesquelles, outre qu'on remarquera l'absence de timbre spécial de l'impôt de guerre, apparaîtront des timbres adhésifs avec le buste du nommé Carlos VII en qualité de signes d'affranchissement; et S. E. d'accord et conformément à la proposition de la Direction générale des Postes et Télégraphes, ayant en outre présent à l'esprit que non-seulement permettre, mais tolérer uniquement la circulation de cette correspondance équivaudrait sur le terrain administratif, à une reconnaissance de l'autorité à raison de laquelle il est aujourd'hui combattu par la nation comme rebelle, a eu à régler positivement, que seront retenues et ne prendront pas cours dans les bureaux de postes, les lettres, imprimés et autres espèces de correspondance sur lesquelles paraîtront collés des timbres au buste du nommé Carlos VII et qui ne porteront pas l'impôt spécial de guerre. Pourront nonobstant circuler celles qui sans le timbre de la faction rebelle, et manquant des timbres légitimes du gouvernement de la nation auront acquitté de suite comme de raison, l'affranchissement, en vertu d'un avis préalable qui, après une retenue momentanée, sera donné à la personne à laquelle la correspondance a été adressée. D'ordre du Président du pouvoir exécutif de la République, je le dis pour votre connaissance et les résultats qui en dérivent »

En vous transmettant pour votre gouverne la résolution précédente, je crois nécessaire de vous avertir pour une meilleure intelligence d'icelle, que la retenue de la correspondance à laquelle elle se rapporte comprend deux extrémités. L'une est relative aux cas où l'on rencontre des timbres adhésifs du nommé Carlos VII. Cette correspondance dans aucun cas et sous quelque faible prétexte n'aura cours. L'autre est le fait rapporté où manquent les deux classes de timbres. Si pareil cas arrive, cette correspondance rentre dans la catégorie de celle qui est déposée dans les boîtes aux lettres, sans aucun affranchissement et pour autant pourra se suivre l'observation qui précède, des dispositions qui régissent la possibilité de la circulation.

De la réception de cet ordre, vous me donnerez avis en restant responsable des fautes qui pourraient s'observer dans l'accomplissement de la susdite.

Dieu vous garde de nombreuses années.

Madrid, 30 avril 1874.

*Le Directeur Général,
ANCEL MANSI.*

Les derniers timbres de Corrientes.

Deux de nos correspondants de Buénos-Ayres nous écrivent au sujet des derniers timbres de Corrientes dont il est question dans notre numéro 138. Le premier correspondant nous dit que les timbres verts ont été en usage jusque 1867 ; les jaunes de 1867 à 1871 ; les bleus foncés de 1871 à août 1873 et les roses-lilacés actuellement en usage, depuis cette dernière date. Par la même occasion, on nous adresse quelques groupes de timbres jaunes et rose-lilacé, *n'ayant jamais servi*, mais sur lesquels on a appliqué complaisamment diverses marques d'oblitération.

Le deuxième correspondant, M. F. P. Hansen, secrétaire des postes de la République Argentine, entre dans plus de détails et nous fournit les renseignements suivants :

Les timbres jaunes de Corrientes ayant remplacé les timbres verts en 1867, restèrent en usage jusqu'en 1871. Depuis cette date, il y a eu deux nouvelles émissions : les timbres bleus foncés créés en 1871 et les timbres rose-lilacés le 1^{er} janvier 1874. Ceux-ci, en remplacement des timbres bleus, dont la création en 1871 avait entraîné la suppression des timbres jaunes. La valeur nominale de ces différents timbres jaune, bleu et rose est de trois centavos.

Voici toujours d'après M. Hansen, à quoi il faut attribuer l'existence des timbres de Corrientes.

Les quatorze provinces fédérales formant la République Argentine ont chacune leur gouvernement, constitution, législature et justice, de même que la République à sa constitution, justice, congrès et gouvernement nationaux, pour les affaires générales. La poste est nationale, mais son budget étant insuffisant pour ce qui concerne la province de Corrientes, le gouvernement local a, et soutient diverses lignes de l'intérieur de cette province et soumet à une taxe les lettres qui sont expédiées par ces lignes.

Le Département des postes s'occupe de nationaliser cette poste provinciale depuis environ sept ou huit ans. Mais le gouvernement de Corrientes a toujours évité de donner des renseignements nécessaires sur les dépenses, revenus et extensions des lignes. Cependant tout fait espérer que, grâce à la tranquillité du pays et à la persévérance du Directeur général des Postes, M. G. A. de Posadas, les timbres de la poste locale ne tarderont pas à être supprimés.

Nous avons publié en juin 1863, la proposition que fit au Ministre de l'Intérieur, M. G.-A. de Posadas, de supprimer les timbres de la République Argentine, Buénos-Ayres et Corrientes et d'adopter un type uniforme pour toute la République. Le 1^{er} janvier 1863, le gouvernement agréa la proposition et décréta que les timbres seraient à l'effigie de Don Bernardin Rivadavia : Ce sont les timbres émis le 11 janvier 1864. Le gouvernement de Corrientes s'est-il insurgé contre cette mesure ? il faut le croire, d'après ce que nous dit M. Hansen. Les timbres de Corrientes auraient donc continué à rester en usage, contrairement à ce qu'on avait généralement cru.

Ce que nous ne nous expliquons pas, c'est le motif qui pousse l'administration des postes de Corrientes, à oblitérer, par complaisance, des timbres neufs actuellement en cours. Nous attendons à ce sujet des éclaircissements de Corrientes même, où nous avons écrit.

En relisant la proposition de M. de Posadas, nous trouvons cette phrase qui mérite explication :

« L'administration des postes de Buénos-Ayres, de son côté, emploie le type qu'elle a adopté en 1859 (type de liberté) et quoique les couleurs et valeurs en soient les mêmes que celles des bureaux du nord et de Cuyo, il diffère complètement de ces derniers dans l'exécution et dans le dessin.

Aurait-on fait confusion entre l'impression de Paris et l'impression locale. C'est peu probable. Ou bien y aurait-il eu autre gravure ? question à résoudre.

En cherchant l'explication du fait avancé par M. de Posadas, nous avons trouvé parmi nos timbres, bon nombre d'exemplaires oblitérés avec le timbre à date : *adm^{ca} de Correos, Montevideo 1860 et 1861*, qui prouve un emploi régulier de ces timbres à Montevideo, ce qui ne s'explique guère, Montevideo ayant depuis 1859 un type spécial. Encore un mystère à éclaircir.

Les habilitados de Murcie et Saragosse.

Un de nos correspondants de Madrid nous prie d'attirer l'attention des amateurs sur deux marques *habilitados* de Murcie et Saragosse qu'il prétend

fausses et qui auraient pour même auteur celui qui a contrefait la surcharge Y $\frac{1}{4}$ appliquée sur les timbres de Cuba 1855.

Ce correspondant nous envoie comme preuve de ce qu'il avance, les marques qu'il considère comme bonnes et celles qu'il déclare fausses. Voici le résultat de notre examen :



Murcie. La marque reconnue bonne doit avoir en largeur 15 millimètres et en hauteur 12 au lieu de 17 et 13 $\frac{1}{2}$. Le trait qui forme l'ovale et les lettres HPN doivent avoir un millimètre d'épaisseur; la contrefaçon n'en a que la moitié.



Saragosse. Les différences ici sont moins visibles. Elles le sont d'autant moins pour nous, que l'exemplaire authentique qu'on nous fournit est dans un fort mauvais état. Nous avons pu cependant constater une différence marquante à la lettre O de *habilitado*. A la contrefaçon elle touche presque le d; au timbre authentique elle s'en éloigne (1). Notre correspondant est *certain*, dit-il, de la fausseté de ces marques. Nous lui en donnons acte. Mais nous observerons qu'il était tout aussi catégorique pour les Salamanque et Murcie qu'il reconnaît excellentes aujourd'hui. Il importerait donc de s'assurer, avant tout, s'il n'y a pas eu plusieurs variétés de ces marques qui auraient été utilisées dans différentes villes des provinces de Murcie et Saragosse. N'avons-nous pas les *habilitados* de Cadix, Valladolid, Biscaye et Salamanque parfaitement authentiques quoique différant entre elles?

Nous ne voulons certes pas le triomphe de la carotte, mais comme nous avons reçu de ces marques qu'on met à l'index aujourd'hui, marques qui nous ont été vendues comme bonnes et garantie telles et que nous les tenons d'un correspondant dont nous n'avons jamais eu qu'à nous louer, nous demandons une enquête avant de condamner.

(1) Un deuxième exemplaire qu'on nous remet au dernier moment montre les caractères plus maigres et plus allongés.

Prix de divers timbres.

ESPAGNE.

1874.	2 cent. de p., jaune.....	0.10	0.05
	5 — — — pourpre.....	0.10	0.05
	10 — — — bleu.....	0.20	0.10
	20 — — — vert-bleu.....	0.40	0.10
	25 — — — brun.....	0.50	
	40 — — — violet.....	0.60	0.20
	50 — — — orange.....	0.75	
	1 peseta, vert-jaune. . .	1.50	
	4 — — — carmin.....	6.00	
	10 — — — noir.....	14.00	

Don Carlos. 1 real, violet..... 1.00

LUXEMBOURG.

<i>Cartes postales.</i>	5 centimes, violet vif....	0.20
—	6 — — lilas.....	0.20

MEXIQUE.

1874.	5 centavos, roux.....	0.75
	10 — — — noir.....	1.50
	25 — — — bleu.....	2.50
	50 — — — vert.....	5.00
	100 — — — chair.....	10.00
<i>Enveloppes</i>	10 — — — vert-jne pâle. . .	1.50
	40 — — — vert-jne vif... .	1.50
	25 — — — bleu foncé... .	2.50

RUSSIE.

<i>Dankoff</i> . . .	5 kop. vert et noir.	1.00
<i>Griassowetz</i> . .	2 — — outre-mer.	1.00
<i>Achtyrka</i> . . .	5 — — bleu.	1.25
— . . .	5 — — vert.	1.25

SUISSE.

1874.	5 + 5 cent (carte double)....	0.20
-------	-------------------------------	------

DIXIÈME ÉDITION (1874)

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

PAR J.-B. MOENS

texte français avec traduction anglaise en regard
illustré de 1100 types et 77 armoiries.

PAPIER ORDINAIRE

Demi-toile, couverture imprimée.....	7 00
Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée.....	8 00
Le même, avec un fermoir.....	8 50
» » deux fermoirs.....	9 00

PAPIER VÉLIN FORT.

Pleine toile anglaise, rouge.....	11 00
Le même, avec 1 fermoir.....	11 50
» avec 2 fermoirs.....	12 00
» doré sur tranche, 1 fermoir.....	13 50
» » 2 fermoirs.....	14 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 1 fermoir.....	18 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadrement gaufré, 2 fermoirs.....	18 50
Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement dorés, grand fermoir mat.....	20 00

RELIURE DE LUXE.

Plein maroquin, tranche, plat et encadrement dorés, intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays.....	30 00
---	-------

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.



Le timbre ci-contre a commencé à circuler dans certaines localités occupées par les troupes carlistes, depuis le commencement de juillet dernier : il remplace le timbre bleu, même valeur.

Après « les victoires brillantes et répétées, » S. M. Don Carlos ne pouvait différer plus longtemps de se poser une couronne de lauriers sur la tête. Cette auréole de gloire avait été proposée au roi vaillant dès janvier dernier, mais sa modestie s'était refusée à se ceindre la tête de ce gage de la victoire. Un type soumis à cette époque et que nous avons sous les yeux, nous montre Don Carlos la tête chargée de lauriers et tournée à droite. Il rappelle le timbre bleu supprimé. L'épreuve que nous avons, est imprimée en noir sur blanc, et fort mal exécutée. Le

timbre nouvellement paru est imprimé en couleur sur papier blanc :

1 real, lilas et lilas rougeâtre.

Le timbre 16 maravédís de la Catalogne n'a pas encore été changé, mais il faut s'attendre à voir subir à ce type, la modification voulue, le Don Carlos de la Catalogne ne pouvant se montrer inférieur à celui de la Navarre.

En attendant, nous avons reçu une feuille du 16 maravédís, portant un timbre sur la première rangée et neuf sur les onze autres rangées horizontales. Un mauvais report nous donne quelques variétés :

- 1^o Dios Patria Rey.
- 2^o Dios Patria Rev.
- 3^o 10 maravedis.
- 4^o Ano en de 1874, au lieu de ano de

et sept ou huit variétés de ponctuation des mots : *Dios, Patria. Rey.*

Ce timbre est imprimé en rose pâle et vif.

M. Brietfuss nous a montré un 6 cuartos 1853 imprimé sur papier azuré :

6 cuartos, carmin.

BAVIÈRE.

Commençons par réparer un oubli et signalons la carte avec réponse 2 + 2 kr. imprimée en vert et texte noir sur carton gris fer. Mentionnons aussi un carton de 3 kreuzer rose sur blanc, destiné aux envois d'espèces pour les militaires.

Carte postale, 2 x 2 kr. vert sur gris fer.
Carte mandat, 5 kr. rose sur blanc.

M. le baron de S. nous envoie un extrait d'un journal allemand du 12 août, où on annonce la prochaine émission d'un timbre de la valeur d'un *Reichs-mark* ou 35 kreuzer. Il est de dimension un peu plus grande que ceux émis jusqu'à présent et représente imprimé en blanc sur fond violet, les armes royales dans un écusson ovale avec supports et couronne; au-dessus de la couronne, le mot : *Bayern*. La valeur du timbre est mentionnée dans les quatre coins, également imprimée en blanc par le chiffre 1 et par le mot *mark* qui se trouve imprimé sous les armes. Provisoirement, ce timbre ne sera pas dentelé.

1 mark, violet.

SUISSE.

La carte ordinaire 5 centimes, nouveau format, est en circulation. Le cadre est semblable à la carte même valeur, avec réponse payée. Le 10 centimes est vermillon :

5 centimes, bistre.
10 — vermillon.

SAINT-VINCENT.

Les 1 schilling qui viennent maintenant ont la nuance rose-sâle :

1 schilling, rose-sâle.

WURTEMBERG.

Les enveloppes 1 et 3 kreuzer, sans inscription oblique, ont fait leur apparition avec le dessin ci-contre à la patte :



1 kreuzer, vert, sur azuré.
5 — carmin —

Ou nous dit que dorénavant les timbres-poste ne seront plus *percés*, mais *piqués*. Au lieu de 60 timbres, les feuilles en porteront 100. Le 1 kreuzer est à la veille de paraître avec la nouvelle dentelure.

LUXEMBOURG.

Le premier tirage des cartes postales à 5 et 6 cen-

times étant épuisé, on a procédé à un nouveau tirage. L'imprimeur manquant de clichés nécessaires pour former les cadres d'un certain nombre de cartes et les imprimer par feuille, a remplacé certains clichés par d'autres à peu près semblables, mais au milieu desquels est une petite croix. On en rencontre trois à chaque angle, deux de chaque côté et quatre au milieu des cadres supérieurs et inférieurs. Le carton au lieu d'être blanc mat pour les 5 centimes, est blanc fortement azuré. La nuance du 6 centimes est plus rougeâtre que précédemment :

5 centimes, lilas sur blanc azuré.
6 — lilas rougeâtre, sur chair.

Des cartes avec *réponse payée*, à ce même type, viennent de paraître. Elles ne diffèrent que par l'addition de l'inscription : *Réponse payée — Ruckanwort Bezahlt*. Pour faciliter la séparation des deux parties, ces cartes sont piquées.

Nous avons six variétés du *mandat international* différant par la composition et le dessin au-dessous de *Grand-duché de Luxembourg*. Deux de ces variétés ont la faute suivante dans le talon : Peut être détaché, la deuxième a en plus les trois dernières lettres de *international* séparées de ce mot.

Enfin de nouveaux cartons mandats en français et allemand se distinguent de ceux connus, par la composition typographique d'abord et les mots : n° — *du Registre d'arrivée* ou n° — *Antunsts-Bach*, placés à la partie gauche supérieure du recto.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Avec le paraphe indiqué le mois dernier, nous avons rencontré le 1 peseta, à l'effigie d'Amédée.

Nous persistons à croire et non affirmer comme on nous le fait dire, que ce paraphe a la même valeur que les *habilitados*. Si l'on ne s'est plus servi de cette griffe aujourd'hui, c'est qu'on aura trouvé plus simple d'imprimer *en une fois* un paraphe sur chaque feuille de cent timbres, plutôt que d'appliquer *cent fois* par feuille, la marque *habilitado*.

Nous avons vu des timbres avec le paraphe en question, ayant servi en janvier, février, mars et mai derniers.

FINLANDE.

La carte *rose* 8 penni annoncée d'après l'*Illustrir-tes Briefmarkem Journal* est *Saumon clair*. Les inscriptions ont été récomposées la plupart avec

d'autres caractères ; les grecques de l'encadrement sont plus larges et plus allongées :

8 penai, vert-jaune sur saumon-elair.

La carte locale d'Helsingfors n'est plus imprimée sur carton bristol, mais sur papier blanc uni. Nous en avons en différentes nuances :

10 penni, vert, vert-pâle, vert-foncé, bronze, vert-jaune-pâle et vif.

HONGRIE.

L'*ami des timbres* annonce un mandat poste de 5 kreuzer imprimé en violet sur vert.

PÉROU.

M. J. K. nous a montré le 1 dinero vert-bleu avec les armoiries renversées. En cherchant ce timbre parmi ceux que nous possédons, nous avons remarqué que beaucoup de 1 dinero vert-bleu ont un DINIRO et un DINLRO.

Nous donnons d'après le *A. J. of Ph.* le fac-simile du timbre destiné à remplacer le le 2 centovos actuellement en cours. Les 5, 10 et 20 centavos de 1866 sont remis en usage. Nous en avons reçu d'oblitérés portant la date 1874.



Le même journal donne la description suivante des enveloppes que nous avons annoncées le mois dernier.

» Les enveloppes sont de cinq valeurs, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos. Même dessin pour toutes, sauf la valeur en chiffres et lettres. Le centre est formé par les armoiries semblables à celles du timbre-poste de 2 cent., il est en relief blanc sur fond de couleur, dans un cadre perlé en forme de croix rompu au bout de chaque côté par des espèces de panneaux contenant la valeur en chiffre. Ces panneaux sont joints par le haut, par une double ligne courbe et par le bas, par une banderolle contenant la valeur en lettres. En haut : *Correos* ; en bas : *centavos*, en types romains (majuscules fines). Des ornements à chaque coin du haut, des glands en bas. Le tout de forme extérieure rectangulaire. »

VÉNÉZUELA.

Les timbres actuels viennent avec deux lignes d'inscription microscopique noire, que nous avons considéré comme des marques d'annulation, il y a cinq ou six mois. La première ligne porte le mot : *Con-*

trasenas et la deuxième ; *Estampillas de Correos*, plusieurs fois répétés.

Est-ce en vue d'une contrefaçon, qui s'est peut être produite, que l'application des inscriptions a lieu, ou bien aurait-on imprimé clandestinement ou volé un certain nombre de timbres à l'administration ? Nous ne pouvons le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces inscriptions doivent avoir leur raison d'être qui ne peut tarder d'être connue. Nous avons vu :

1/2 réal, earmin vif.

1 — vermillon-orangé.

BRÈME.

On nous a communiqué un carton mandat, imprimé en noir sur gris-jaunâtre, pour envoi d'espèces en *thalers* et ayant au milieu de la partie supérieure, les mots : *Bremischer postbezirk*, et les armes de la ville au milieu de ces deux mots. Le millésime 186, fait supposer que l'émission de ce mandat est de 1868. La disposition est celle des mandats allemands.

BERMUDES.

On nous a fait voir que la surcharge oblique des 3 pence vert existait en deux variétés : en lettres *grandes capitales* et en caractères couchés.

PAYS-BAS.

Les cartes sans timbre ont été imprimées en brun sur carton ordinaire. Elles seront mises incessamment en circulation.

GRANDE BRETAGNE.

Nous avons un 2^e type de la carte-télégramme à 1 shilling. La composition typographique a été complètement refaite en d'autres caractères et les armoiries ont également subi une modification :

1 shilling, vert-jaune.

MEXIQUE.

Les nouveaux timbres et enveloppes nous sont parvenus sans aucune surcharge noire.

NATAL.

Nous avons deux variétés du 1 penny rouge avec le mot *postage* répété de chaque côté. Ce mot mesure le plus souvent 16 m/m ; la variété la moins commune n'en a que 13.

ROUMANIE.

On annonce le 25 bani actuel, imprimé en rouge. Nouvelle à confirmer.

NORWÈGE.

Drammen. En décembre 1869 nous annoncions l'émission prochaine d'un 4 skilling destiné à l'affranchissement des lettres pour les environs de Drammen. Ce timbre a paru récemment avec un timbre 2 skilling au fac simile,



mais d'une dimension un peu plus grande.

Imprimés en couleur sur papier couleur, ces timbres sont percés en ligne :

- 2 skilling, bleu sur blanc.
4 — bleu sur jaune glacé.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Berlin. On annonce quatre types de la carte 3 pfennig de la C^{ie} de Berlin qui vient de décéder : trop d'émissions l'ont tuée.

PHILIPPINES.

Il nous est parvenu une deuxième valeur des types 1874 dont nous avons signalé un 62 c. de p. C'est le 1 peseta 25 c. bistre. Papier blanc et piqure habituelle :

1 peseta 25 c., bistre.

RUSSIE.

Deux exemplaires se tenant du 1 kop. jaune, nous ont été soumis *non dentelés* et *annulés*. Le papier est vergé, sans filagramme apparent. Ils ont été utilisés à Varsovie.

Griasowetz (Wologda). Voici le timbre dont nous parlions le mois dernier. L'inscription circulaire signifie : *Timbre de la poste rurale de Griasowetz*. Dans la partie supérieure de l'écu, on voit, dit-on — nous ne voyons rien —



sur un fond argenté, une main tenant le globe et sceptre impériaux, rappelant la puissance des souverains russes : ce sont les armoiries de la ville gouvernementale de Wologda. Celles occupant la partie inférieure de l'écu, sont de la ville de Griasowetz et rappellent par le cuveau l'industrie particulière des citoyens de cette ville.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc et blanc azuré :

- 2 kop., outre mer et bleu terne sur blanc.
2 — sur blanc azuré.

Dankoff (Riasan). Nous reproduisons le timbre de Dankoff que nous avons annoncé. L'inscription signifie : *Poste rurale de Dankoff*. Imprimé en noir et vert sur papier blanc :



5 kop., noir et vert sur blanc

Kotelnich (Viatska) Malgré la décision de ne plus se servir de timbres, nous en recevons deux analogues aux timbres lithographiés, mais différant par les détails. Nous avons réclamé des éclaircissements sur cette émission :

- 5 kop., jaune.
5 — vert.

Gdoff (Saint-Petersbourg). Cette poste a été fondée le 3 mars 1870. La création du timbre ci contre date du 16 avril 1874. L'inscription supérieure signifie : *District de Gdoff*; celle inférieure : *Poste rurale*.



Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et piqué 13 :

2 kop, outre mer pâle et vif.

Les deux derniers timbres des deux dernières rangées sont renversés sur chaque feuille

Soumy (Cherson). Il nous a été permis de voir les 1 kop. bleu, 2 kop. vert, 3 kop. rouge, tous au même type, ci-contre. Nous pensons donc que le renseignement obtenu par un de nos correspondants qu'il avait existé un 1 kop. vert et 2 kop. bleu sont erronés et qu'on aura fait confusion. Il existerait donc au type ci-contre, sur papier blanc :



- 1 kop, bleu.
2 — vert (nuancé).
3 — rouge-vermillon (nuancé).

Avec surcharge en rouge d'un chiffre 5 fait à la plume :

5 kop, bleu et rouge.

Deuxième type. Analogue au premier, mais inscriptions et cercle plus petits et sans festons extérieurs. Imprimé sur papier azuré :

5 kop., rouge.

Les mêmes, avec valeur changée à la plume ; en rouge d'abord, en noir ensuite :

6 kop., rouge, surcharge rouge.
6 — — — — — noire.

Jeletz (Orel). On nous envoie le timbre ci-contre



représentant un cerf et un sapin dans un ovale. Un peu plus de perspective eût été nécessaire, le sapin semblant traverser le corps de l'animal. En somme, c'est un des moins mauvais de la série des locaux russes.

L'inscription qui entoure l'ovale, signifie : *Timbre poste de l'administration rurale de Jeletz.*

Imprimé en bleu foncé sur blanc :

3 kop., bleu foncé.

Orgueieff (Bessarabie). Type connu imprimé en noir sur fond bleu :

3 kop., noir sur fond bleu

Les renseignements pris à la poste font connaître qu'il n'existe qu'un 3 kop., noir sur fond chair. Il est donc probable que ce 3 kop., bleu, que nous avons vu annulé, appartient à une émission antérieure.

Ce n'est pas en vain que nous avons fait appel au bon vouloir du *S. C. M.* et de son correspondant. Notre confrère anglais donne dans son dernier numéro, les renseignements suivants sur les timbres que nous n'avons pu reproduire et que nous avions signalés d'après lui :

Atkarsk (Saratoff). « Ce timbre, dit le S. C. M.,



ressemble à une gravure sur bois découpée d'une feuille de papier et nous supposons qu'il provient d'un document officiel. Les armoiries sont les mêmes que sur le type connu de 2 kop., si ce n'est

qu'il est gommé au dos. »

Nous ajouterons que ce timbre a été annoncé comme valant 2 kop. Reste à savoir si c'est un timbre poste ou un timbre administratif, un papier gommé n'ayant jamais annoncé un timbre poste.

Sans valeur (2 kop) noir sur blanc.

Saratoff (Saratoff). D'après ce que nous apprend notre confrère, le timbre de 1869 ne différerait du timbre de 1871 que par le millésime. Même dessin, même papier

5 kop., bleu.

Pavlograd (Ekaterinoslaw). Au lieu de donner le fac-simile du premier type, le S. C. M. se contente de la description suivante : « Le premier type diffère du second par quelques petits détails : Une étoile à six tranches remplace le chiffre 5 au-dessus des armoiries et la valeur en chiffres romains V, au lieu des chiffres arabes, se trouve aux quatre coins. Le fond diffère aussi un peu ; dans l'ovale, il est formé de lignes ondulées horizontales et au dehors de l'ovale, le treillis est plus serré. Dans la première émission le cheval est pour ainsi dire rampant, (terme héraldique), tandis qu'à la seconde, les pieds de devant touchent le sol. Imprimé en bleu de Prusse. »

5 kop., bleu de Prusse.

Le *S. C. M.* signale par la même occasion les types suivants :

Alateer (Simbirsk). Deux valeurs au fac-simile, imprimées en typographie, noir sur blanc. Signification de l'inscription : Alateer poste rurale :

1 kop., noir sur blanc.

2 — — —



Oustsisolsk (Wologda). Timbre imprimé en noir

sur papier rouge foncé-glacé. Inscription extérieure signifiant : *Timbre de la poste rurale d'Oustsisolsk.* A l'intérieur, on lit : 3 kop., pour le pa-



quet, d'après le *S. C. M.* et pour l'enveloppe, d'après notre traducteur. Ce timbre qui nous était signalé depuis quelques mois a été émis en 1873. Il vient de nous arriver une émission nouvelle que nous ferons connaître prochainement.

Cette poste a été instituée le 1^{er} février 1872 et a créée par la même occasion un timbre *jaune* dont on ne désigne ni la valeur ni le dessin, mais que nous espérons obtenir.

On nous communique à la dernière heure les timbres des postes suivantes :

Bobrow (Woronesh). 3 kop., rose.

Arsamass. (Nijni Novgorod). 5 kop., bleu.

Nowasa Ladoga. 5 kop., vert.

Les timbres de la Compagnie Morton.

Nous recevons de Constantinople la lettre suivante :

« Je réponds par la présente à votre lettre du 30 mai dernier, pour vous donner sur les timbres de la C^e Morton, quelques renseignements que je tiens d'un des directeurs de cette compagnie.

» Voici les seuls timbres qui ont eu cours :

1869. *Grand timbre rond sans steamer.*

Bleu sur rouge, 20 paras.

Rouge sur bleu, 40 —

1869. *Même type avec steamer.*

Bleu sur rouge, 20 paras.

Rouge sur bleu, 40 —

1870. *Vaisseau dans un ovale, piqué.*

20 paras, vert sur blanc.

1 piastre, vermillon.

2 piastres, bleu.

1872. *Journal stamp, impression carmin et noir sur azuré, non dentelé.*

10 paras, surcharge «letter.»

1872. *Même timbre, impression noire et rouge sur blanc, piqué.*

10 paras, noir et rouge.

Comme vous le voyez, il n'y a de l'émission 1869 que quatre timbres. Les autres, imprimés en diverses couleurs sur papiers variés, ne sont que des timbres de fantaisie (1).

Ces timbres n'étaient pas, comme on le croyait,

(1) Dont M. Ar. B. Panopoulo le directeur des postes de la compagnie est l'auteur. Le bénéfice du service postal et de la vente des timbres était réservé par contrat à M. Panopoulo. Il n'est donc pas étonnant qu'il nous ait envoyé tant de carottes que nous avions bien raison de suspecter.

J.-B. MOENS.

appliqués comme cachets sur les lettres, mais ils étaient imprimés d'avance sur papier *non-gommé* : Ils étaient collés sur les lettres remises aux bureaux de la compagnie.

L'arrangement passé en 1870 avec la poste anglaise de notre ville, pour la réception et l'expédition des lettres, a donné lieu à l'émission des trois timbres 20 paras vert, 1 p. vermillon, 2 p. bleu. Ceux de 10 paras ont été émis en 1872 pour les lettres et journaux. Ils ont été tous supprimés à la suite de la dissolution de la compagnie.

JOSEPH LIVADA.

Des enveloppes timbrées.

Suite — Voir n° 137.

INDE ANGLAISE.

Les enveloppes de ce pays n'ont guère éprouvé de changement depuis leur émission ; mais on trouve à leur côté des *feuilles timbrées* dont l'usage pour la correspondance ne s'est pas étendu à d'autres pays.

L'émission à l'origine ne comprenait que des enveloppes.

ENVELOPPES.

Émission de 1857.

Timbre ronds (26 mm.) gaufrés sur couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe :

D. Effigie à relief de la reine Victoria, à gauche, dans un cadre circulaire guilloché portant la légende.



L. *En haut, India Postage*, en couleur sur fond guilloché. En bas, valeur en lettres dans un cartouche.

Impression sur papier varié.

Enveloppes de dimension différente portant à la patte un dessin en relief sur couleur, représentant *un lion sous un palmier*.



Valeurs 1/2 et 1 anna.

Espèces et variétés.

A. 1/2 anna. Bleu vif, foncé, pâle.

Enveloppes de 10 1/2 centimètres sur 6 1/2.

Sur papier vergé jaunâtre.

— — — blanc.

portant à la patte le dessin en relief sur bleu :

NOTA. Les timbres imprimés sur le premier papier portent à la tranche du col les n°s 1 et 2; ceux sur la deuxième portent les n°s 1, 2 et 3.

B. 1 anna. Brun rougeâtre et noirâtre.

Enveloppes de 12 sur 7 centimètres en papier azuré de teinte et d'épaisseur variables.

a. Uni, avec le dessin de la patte en bleu.

b. Vergé — — — brun.

Tous les timbres portent à la tranche le n° 1.

NOTA. La dernière enveloppe avec le cachet brun, présente la patte de fermeture terminée en pointe au lieu d'être échancrée et arrondie à l'extrémité. Enfin, tandis que sur les anciennes enveloppes de 1/2 et 1 anna on peut lire :

De la rue & Co London, sur la dernière du 1 anna, on lit : *Tho^s De la rue & Co* précédé et suivi d'une sorte d'ornement en feuillage :

c. *Timbres avec faute*. Nous signalerons sous ce titre deux variétés du 1 anna que nous avons rencontrées.

1 anna brun, sur papier vergé blanc.

Exemplaire découpé ayant passé par la poste.

1 anna bleu pâle imprimé sur papier azuré plus mince et plus pâle qu'à l'ordinaire; enveloppe de la dimension habituelle, portant à la patte le cachet bleu et sur le côté la mention *De la rue & Co London*.

C'est une enveloppe neuve qu'il faudrait peut être considérer comme un *essai*.

D. *Essai*. Ceci nous amène à parler d'une dernière enveloppe de la dimension ordinaire de celles du 1 anna en papier blanc mécanique portant à la patte le cachet habituel, mais pas de nom de fabricant.

Le timbre imprimé vers le milieu du côté droit de l'enveloppe est frappé du mot spécimen.

1/2 anna bleu.

Distinction avec les timbres mobiles. La forme ronde, le gaufrage suffisent pour distinguer très-facilement les enveloppes des timbres mobiles de toutes les émissions qui sont lithographiés pour la première, typographiés et piqués pour les variétés de la deuxième, sans parler du filigrane des timbres parus dans les dernières années.

FEUILLES.

Émission de 1859.

Feuilles de papier vergé de la dimension d'une feuille de papier à lettre, portant sur un côté un timbre de 1/2 anna, type des enveloppes, et adhérent au même côté une patte semblable à celle des enveloppes de 1/2 anna et portant le même cachet.

Espèces et variétés :

A. Feuilles de papier jaunâtre vergé transversalement portant en filigrane :

J. & F. H.

Turkey Mill 1869,

qui n'est qu'une marque de fabrique. En tête est un écusson gaufré avec *De la rue & Co London*.

1/2 anna bleu de Prusse.

Tous les timbres portent à la tranche le n° 2.

B. Feuilles en papier blanc plus fort et à verges plus grosses, horizontales, portant en filigrane,

R. Turner Kent,

autre marque de fabrique et en tête l'écusson comme ci-dessus.

1/2 anna bleu de Prusse foncé et pâle.

Les timbres portent à la tranche les n°s 1 et 2.

L'auteur d'un récent article du *St. C. Magazine*, (janvier 1874) fait connaître « que ces feuilles pesaient un quart de Tola? un peu moins que le dixième d'une once anglaise qui pèse 28 grammes 349 c. C'était la première unité de poids pour les lettres. On aurait trouvé que ces feuilles étaient d'une vente difficile et maintenant que le poids d'une lettre simple a été élevé à 1/2 tola, on n'en ferait plus la demande. Il est donc probable que le premier approvisionnement bientôt épuisé ne sera pas renouvelé. »

Les enveloppes et les feuilles sont encore en service. Il n'a pas été émis de cartes postes.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

Deuxième Congrès des Orientalistes à Londres.

A mesure que les pays orientaux adoptent les procédés européens de fiscalité et que l'usage des

timbres-poste et fiscaux tend à s'établir et à s'étendre dans ces pays entrés depuis si peu de temps dans le mouvement européen, c'est un devoir pour les amateurs de se livrer à l'étude des caractères qui leur permette de déchiffrer les légendes et de rejeter les étiquettes de boîtes à thé et les autres faussetés que la mauvaise foi ne se fait pas faute de présenter comme de vrais timbres. D'autre part, les orientalistes frappés de l'intérêt que présentent nos études et de l'avantage qu'ils peuvent en retirer pour la connaissance approfondie des usages et coutumes de l'Orient, devaient les rapprocher sous peine de rester incomplets, de celles des autres monuments de l'art de ces peuples. Un premier pas en ce sens a été fait l'année dernière. Au mois de septembre 1873 le premier congrès des orientalistes tenait ses séances à Paris à la Sorbonne. Le programme de la deuxième séance portait sous le n° 10.

« Numismatique japonnaise et coréenne. Le papier monnaie. Timbres poste et fiscaux. »

Jusqu'à quel point ce programme a-t-il été rempli ?

C'est ce que nous ne saurions dire, mais nous pouvons assurer que les séances ont été l'objet d'un grand empressement et que l'exposition qui a eu lieu au palais de l'Industrie a montré à un nombreux public et aux artistes des spécimens dignes de figurer à côté des œuvres de l'antiquité, et provoqué des rapprochements inattendus.

Les travaux du congrès feront la matière de deux volumes que la commission de publication va mettre au jour prochainement et qui seront du plus haut intérêt; mais il nous a paru bon de signaler aux amateurs et spécialement à nos confrères de Londres que le 14 septembre prochain, aura lieu dans cette ville, sous la présidence de M. le Dr Samuel Birch, du British Museum, un deuxième congrès international traitant des mêmes matières.

Des comités locaux dans chaque pays sont chargés de réunir les souscriptions et d'en transmettre le montant au comité central de Londres.

Le prix de la souscription est de 12 francs pour la France.

S'adresser à Paris à M. Madier de Montjau, délégué du Comité central Britannique, 20, rue Bonaparte.

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.		
<i>Carte postale</i> (erreur) 5 kr.....		0.50
BARBADE.		
1874 avec valeur, 1/2 p.....		0.15
— — 1 p.....		0.25
sans — rouge } grande..		1.00
avec — 6 p. } étoile..		1.50
— — 1 sh. }		2.50 75
BAVIÈRE.		
<i>Carton-mandat.</i> 3 kreuzer.....		0.40
<i>Carte postale.</i> 2 + 2 kreuzer....		0.40
DOMINIQUE.		
1 penny, lilas		0.25
6 — vert.....		1.50
1 sh., lie de vin.....		2.50
ESPAGNE.		
<i>Don Carlos.</i> 16 maravedis, rose.....		1.00
16 — rose vif....		1.00
FINLANDE.		
<i>Carte postale.</i> 8 penni, sur saumon.		0.50
10 — vert.....		0.50
10 — vert foncé...		0.50
FRANCE.		
<i>Grand-chiffre.</i> 15 centimes, bistre....		0.25
GRANDE BRETAGNE.		
<i>Carte-télégramme.</i> 2 ^e type, 1 sh.....		2.50
ITALIE.		
<i>Timbre-tax.</i> 5 lire, bleu.....		7.50
10 — —.....		15.00
LUXEMBOURG.		
<i>Carte postale.</i> 2 ^e type, 5 centimes....		0.20
6 — —.....		0.20
MEXIQUE.		
Sans inscription { 5 centavos, roux....		0.75
en { 10 — noir.....		1.50
surecharge. { 25 — bleu.....		2.50
{ 50 — vert.....		5.00
{ 100 — chair.....		10.00
NORVÈGE.		
<i>Carte postale.</i> 2 sk., bleu.....		0.25
RUSSIE.		
<i>Gdoff.</i> 2 kop., outre-mer pâle.		0.75
2 — — vif..		0.75
<i>Kotelnich.</i> 3 — jaune.....		1.25
5 — vert.....		1.25
<i>Soumy,</i> 2 — vert-jaune....		1.25
2 — vert pâle....		1.25
<i>Oustsisolsk.</i> 3 — rouge....		1.00
les 6 types 5 kop.....		5.00
SUISSE.		
<i>Carte postale.</i> 5 cent., grand format.		0.15
10 — —.....		0.20
TOLIMA.		
1 peso, rose.....		12.50
WURTEMBERG.		
<i>Enveloppe</i> { 1 kreuzer, vert....		0.15
<i>sans insc obl.</i> { 5 — rose.....		0.25
<i>Carte postale.</i> 2 — sur azur.		0.20
2 — az. verdât.		0.20



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

FINLANDE.

Le timbre ci-contre a été émis par la Compagnie du bateau-poste à vapeur faisant le service de la côte, ainsi qu'il résulte des inscriptions qu'on voit sur le timbre. L'inscription du haut, signifie : *bateau à vapeur-poste*, en bas : *10 penni*; autour du cercle renfermant la valeur : *Trafic de la*



côte garnie de petites îles — Compagnie par action. Ce charmant timbre est imprimé en trois couleurs sur papier blanc et percé en serpent. Les inscriptions du cadre sont en jaune-brun sur fond vert-rouge; celles du cercle sont sur fond blanc et les mots : *10 penni* du centre, sont en vert-rouge; les angles entre le cadre et le cercle sont lignés bleus ainsi que le chiffre 10, milieu du timbre, qui se détache sur fond bleu-uni :

10 penni, bleu, jaune-brun et vert-rouge.

Le timbre-poste de 10 penni n'est plus paille, mais jaune très-foncé :

10 penni, jaune-foncé.

La carte actuelle de 8 penni existe sur carton chamois-pâle.

Nous avons reçu les timbres de chemin de fer suivants, piqués 13 :

20 kop., orange.
 25 penni, vermillon.
 50 — bleu.

ROUMANIE.

On nous avise un peu tardivement que l'inutilité des timbres télégraphe ayant été reconnue, l'usage en a cessé depuis le commencement de cette année.

On ne connaît pas à Bucarest le 25 bani rouge.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. A. de Rothschild nous a remis un 4 pence rouge-carmin de l'émission 1864, sans filigramme, ce qui nous donne une série complète.

MEXIQUE.

Nous avons vu le 100 centavos actuel, qui n'était

pas dentelé. Ce timbre n'avait pas de surcharge.

Signalons de l'émission précédente, le 50 centavos jaune-pâle, *piqué* 13, venant de Mexico.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Il nous est parvenu deux timbres-télégraphe de 1874, type semblable aux timbres de 1872 et 1873, mais avec changement de millésime, de couronne et suppression des armes de Savoie dont on retrouve des traces sur les timbres de 1874. La couronne murale est plus grande que sur les timbres de 1870 et 1870/71 : elle touche la partie supérieure de l'ovale :

1 peseta, rouge-brun.
2 — bistre-jaune.

Le papier est blanc, piquage 14.

Sur les timbres-poste, 25 cent. de peseta, outremer, de 1874, nous voyons deux paraphes à l'encre grasse imprimés de la même façon que le paraphe qui se trouve sur les timbres Amédée. Ne trouvant cette surcharge que sur les 25 c. de p., nous supposons qu'elle a pour but d'empêcher l'emploi du timbre démonétisé même valeur, de 1871, imprimé également en outremer.

BELGIQUE.

Le 1 franc circule depuis peu imprimé en couleur mauve, comme le 8 centimes :

1 franc, mauve.

NOUVELLE ZÉLANDE.

On nous signale au type supprimé, le 2 pence vermillon imprimé sur papier uni et sur papier avec filagramme N. Z.

Piquage 13 :

2 pence, vermillon.

AUTRICHE.

En plus du timbre-télégraphe *en taille douce*, 50 kreuzer, nous avons reçu :

20 kreuzer, bleu-foncé.
40 — vert-foncé.
1 florin, orange.

NATAL.

M. A. de Rothschild nous a fait voir un nouveau timbre de 5 shillings, pareil à celui même valeur, de la Trinité, mais avec différences dans le cadre et les inscriptions qui sont en couleur sur fond blanc. Nous le reproduirons prochainement. Papier blanc avec filagramme CC et couronne ; piquage 13.

5 shillings, violet-rougeâtre.

JAPON.

On signale un 6 sen, brun, analogue aux timbres actuels 1 et 2 sen :

6 sen, brun.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

On a pu croire que le 10 cents *percé en lignes* était le fait d'une spéculation. Il n'en est rien. Nous avons en mains une enveloppe portant ce timbre annulé partie sur l'enveloppe et sur le timbre, daté *Harrisonburg* 6 décembre (sans millésime).

SUISSE.

La bande 5 centimes, bistre est en usage depuis peu :

5 centimes, bistre.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le timbre actuel 10 centavos est imprimé sur papier blanc *vergé*.

10 centavos, violet-vif.

Antioquia. La nouvelle série se compose d'une valeur qui n'existait pas encore pour cet État. C'est l'*Ami des timbres* qui nous en révèle l'existence et qui nous permet d'en reproduire aujourd'hui le type.



Toujours imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

1 centavo, vert-clair.

Bolívar. La dernière série est à peine connue qu'il nous arrive un 5 centavos, précurseur d'une série nouvelle, dont le dessin de haute fantaisie rappelle les nouveaux timbres de Antioquia.

La primeur de cette nouvelle appartient au *Philatelist*.



Timbre imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, bleu.

VÉNÉZUELA.

Avec la surcharge *contrasenas, estampillas de correos*, il existe outre les valeurs désignées le mois dernier, les 1/2 et 1 centavo et 2 réales.

DANEMARK.

Voici quelles sont les valeurs nouvelles des timbres, cartes, etc., devant paraître le 1^{er} janvier prochain :

Timbres poste : 3, 4, 8, 12, 16, 25, 50 øre.

— de service : 3, 4, 8, 32 øre.

Cartes postales : 4, 8 øre.

— de service : 4, 8 øre.

Enveloppes : 4, 8 øre.

Bande : 4 øre.

NORWÈGE.

Drammen ne pouvant obtenir satisfaction de M. Hagens, le directeur de la poste de Drammen, et recevoir les timbres de 1872 dont il nous avait envoyé lui-même des échantillons, nous nous adressâmes à un autre correspondant pour tâcher d'avoir les timbres de 1874. Ce correspondant vient de nous avertir que la poste de Drammen *n'existe plus et qu'il n'y a eu aucune émission nouvelle*. Serait-ce pour charmer ses loisirs, dans sa retraite, que M. Hagens nous enverrait aujourd'hui ces nouveaux timbres? Nous le craignons. Reste à savoir si l'émission de 1872 est aussi sérieuse que celle de 1874.

LUXEMBOURG.

Le premier timbre imprimé par les soins de M. Bruck de Luxembourg est à la veille de paraître. C'est le 4 centimes vert. On sait que les timbres s'imprimaient jusqu'ici à Francfort : ils le seront désormais à Luxembourg.

SAN SALVADOR.



Les timbres sont actuellement barbouillés en noir d'une marque que nous avons pu déchiffrer non sans peine, grâce à quelques exemplaires qui nous ont été remis. Nous donnons le dessin de cette marque.

Elle est aux armes du pays avec millésime en dessous et les mots *contra sello* autour, ce qui veut dire contre-scel. Destiné à assurer l'authenticité des timbres, ce contre-scel est tellement mal appliqué qu'on le prendrait pour une marque d'annulation.

Le correspondant qui attire notre attention sur ce contre-scel, nous dit que le Gouvernement de San Salvador ayant découvert que ses timbres

avaient été falsifiés, avait ordonné leur suppression. Mais qu'aussitôt, les timbres « Resellados » avaient reparus.

Notre correspondant ne croit pas et nous partageons son avis, que les timbres aient été falsifiés. Il croit plutôt à un vol important de timbres dont on aurait voulu empêcher l'emploi, en ajoutant un barbouillage qu'on veut bien appeler contre-scel, sur les timbres délivrés par le Gouvernement.

Qu'il y ait falsification ou vol, la mesure nous paraît assez naïve. Un doigt trempé d'encre et appliqué sur le timbre imiterait parfaitement ce fameux contre-scel.

BAVIÈRE.

Voici le fac-simile du timbre dont nous parlons dans notre dernier numéro et qui a fait son apparition le mois dernier.

Il est imprimé en couleur sur papier blanc vergé avec losange en filagramme.



1 mark, violet.

WURTEMBERG.

La carte postale à 2 kreuzer, orange, avec cadre, doit avoir incessamment sa couleur changée. Cette carte sera désormais imprimée en rouge-violet.

Le changement de monnaie annoncé pour 1875 pour tous les États allemands, n'est pas encore décidé au Wurtemberg.

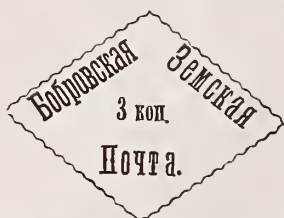
RUSSIE.



Oustsisolsk (Wologda). L'émission nouvelle que nous annoncions dans notre dernier numéro se compose de six types sur deux rangées verticales. La première a pour cadre intérieur deux filets ; la seconde n'en a qu'un. Les dessins qui forment cercle sont tournés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, comme on peut en juger par les deux fac-simile.

3 kop. noir sur rouge vif glacé.

Bobrow (Woronesh). Le timbre ci-contre nous est communiqué ainsi que les deux suivants, par M. L. Senf.



L'impression est noire sur papier couleur uni; point de dentelure. L'inscription signifie : *Poste rurale de Bobrow, 3 kopeck.*

3 kop. rose.

Arzamass (Nijni-Novgorod). Rappelle pour le cadre le premier type des timbres de Bogorodsk et ceux de Podolsk. L'inscription ovale signifie : *Poste rurale du district d'Arzamass.*



L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

5 kop. indigo.

Nowaia Ladoga (Saint-Petersbourg) La disposition du timbre est celle des timbres russes actuels de 1, 3 et 5 kop. Au centre sont les armes de Saint-Petersbourg, entourées d'une inscription signifiant : *Poste rurale du nouveau Ladoga*; dans les angles est la valeur en chiffre. Impression sur papier blanc uni; non dentelé :



leur en chiffre. Impression sur papier blanc uni; non dentelé :

5 kop. vert-jaune

HONGRIE.

L'*Ami des timbres* a annoncé il y a quelques temps le changement de type de tous les timbres. Le timbre taxe 1 kreuzer bleu qui nous parvient trop tard pour être reproduit, semble confirmer cette nouvelle en même temps que des nouveaux timbres nous sont signalés pour aujourd'hui 1^{er} octobre.

Nous reproduirons le 1 kr. le mois prochain.

Nous avons une enveloppe grise de grand format sans dessin aucun, servant pour les envois d'espèces. Elle porte à l'intérieur le filigramme : *Magyar Kir-Posta* (Poste royale Hongroise).

Encore Corrientes.

Le correspondant qui nous avait remis quelques exemplaires des timbres de Corrientes, oblitérés par complaisance, non par spéculation comme on l'insinue, mais à titre gratuit, vient confirmer dans ces termes, les renseignements fournis par M. Hansen.

« Quoique votre observation soit juste au fond, les choses ne se sont pas passées comme vous le croyez. La suppression des timbres de Corrientes a été décrétée, il est vrai, mais elle n'a pas été effective. Ce timbre circule encore aujourd'hui dans la province de Corrientes. J'ai sous les yeux une lettre adressée à Goya au mois de mars dernier et portant un timbre de Corrientes. Cette lettre, renvoyée à Buenos-Ayres, a été en outre apostillée du timbre en usage dans toute la république.

En 1869, ce timbre a été l'objet de réclamation de la part de l'administration générale des postes, mais les réponses de l'administration de Corrientes ont toujours été évasives, s'appuyant sur l'état constant de révolution de la province, qui l'empêchait de mettre à exécution les prescriptions du bureau central et les choses en sont restées là.

J'ai écrit dernièrement à Corrientes pour obtenir des renseignements sur l'historique de ce timbre et les causes de sa survivance au décret de suppression. Aussitôt qu'ils me seront parvenus, je vous en ferai part.

Recevez, etc.

Contrefaçon du timbre Amédée des Antilles espagnoles.

Nous ne savons s'il vous faut voir dans la découverte d'une contre-façon des timbres Amédée, des Antilles espagnoles, la mesure qui nous a valu de ces timbres avec une sorte de paraphe dont il a été question plusieurs fois dans ce journal, mais on vient de nous remettre un timbre faux de 50 c. de p., qui a été détaché d'une lettre après avoir servi à son affranchissement.

Voici le signalement du faux Amédée :

Les caractères de l'inscription *Ultramarano 1873* sont plus allongés; toutes les lettres *A* de cette inscription et du mot *peseta* sont barrées au milieu, au lieu de l'être en bas;

La lettre *C* de *c.* de *p.* est plus ouverte ;

L'ovale est formé d'un trait au lieu d'avoir des petites lignes horizontales ;

La moustache n'a pas les détails du type officiel : un gros trait part de chaque côté et se termine principalement à gauche par une ligne épaisse ;

La lèvre est plus grosse ;

L'oreille est aplatie du haut ;

Le fond ligné a les traits plus rapprochés ;

Les deux lignes intérieures formant de chaque côté un double cadre, n'existent pas ;

La signature *E. Julia* a la fermeture de l'habit, contre l'ovale, a été omise ;

Enfin le timbre est lithographié au lieu d'être typographié ;

Il a aussi le piquage 14 1/2 au lieu de 14.

Une dernière remarque que nous avons faite, c'est que, sur le timbre faux, l'ex-Roi Amédée semble louche ce qui est toujours suspect au premier chef.

Le 1/2 anna 1854 des Indes anglaises.

Il y a quelques mois le *Stamp Collector's Magazine* publiait un article sur les timbres des Indes anglaises. Grand fût notre étonnement d'apprendre qu'il existait trois timbres du 1/2 anna 1854, lesquels avaient été en usage. » La couleur primitive du 1/2 anna était *noire*, d'après M. Mainwaring, l'auteur de cet article. Elle fût changée presque aussitôt, un vol assez important de cette valeur ayant été commis : on imprima donc ce timbre en *rouge-vermillon*. Mais après un tirage de quelques feuilles, on s'aperçut que le vermillon manquait aux Indes : ce timbre fût imprimé en *bleu*. »

On prétend que les renseignements sont puisés aux sources officielles. C'est possible. Néanmoins il ne nous sera pas difficile de prouver que les raisons alléguées par M. Mainwaring, pour ce qui concerne les changements de couleur du 1/2 anna, ne sont que des suppositions toutes gratuites de sa part.

D'abord, les trois timbres noir, rouge, bleu ne sont pas d'un même type. Ils appartiennent chacun à un type, différent par les détails. Qu'on change la couleur d'un timbre par suite d'un vol. Rien de plus naturel. Qu'on en change le type, c'est encore possible. Mais dans ce cas on en modifie l'ensemble,

sans en faire une copie nouvelle qui n'offre aucune espèce de sécurité. On ne peut encore admettre que, par suite d'épuisement d'une couleur, on aille copier, sans nécessité aucune, une troisième fois le type. Du reste, il est généralement reconnu que le 1/2 anna rouge n'a jamais existé qu'à l'état d'essai. C'est de l'histoire ancienne que l'éditeur du *S. C. M.* ne peut ignorer. Rééditer une erreur semblable, c'est vouloir la perpétuer et donner libre cours à tous les faux timbres 1/2 anna rouge qui circulent depuis trop longtemps.

Le 1/2 anna noir n'a jamais été signalé que sur papier de Chine. C'est également un essai. Nous doutons qu'il ait jamais été en usage.

Voici les différences qui existent entre ce timbre et le bleu. Nous avons déjà signalé celles du 1/2 anna rouge dans notre n° 30.

Le trait extérieur, au-dessus de *India* est un tant soit peu plus éloigné ; la narine est marquée d'un trait au lieu d'être recourbée ; les bandeaux n'ont pas les cheveux ondulés ; l'oreille est plus longue et la tranche du cou montre trois rangées de petits points au lieu de deux. Ce sont là de petites différences, mais elles sont suffisantes pour démontrer que le type n'est pas celui du 1/2 anna bleu.

Des enveloppes timbrées.

Suite — Voir le n° précédent.

DECCAN.

Pour éviter le reproche d'omission, nous signalerons le timbre ci-contre que l'on dit venir, imprimé à la main, sur les lettres de ce pays. Est-il frappé avant l'usage de l'enveloppe, ou seulement après ? C'est ce que nous ne pourrions dire et ce qui serait du plus grand intérêt. Dans le premier cas, il doit prendre place dans les collections comme les premiers timbres d'enveloppes de la république Transvaal. Dans le second, ce n'est qu'une marque postale qui ne mérite pas d'y figurer. N'ayant pas eu de timbre à notre disposition et ne le connaissant que par le fac-simile donné par les journaux, nous n'avons pu nous faire expliquer les caractères probablement persans qu'il



porte. Il est imprimé en noir sur des papiers de diverses sortes.

CEYLAN.

Les timbres mobiles étaient en usage depuis 1857 lorsque parurent les premières enveloppes.

Émission de 1861.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés en blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief de la reine Victoria à gauche, avec couronne dans un cadre guilloché de forme variée portant la légende.



L. *Ceylon*, *Postage*, et valeurs en lettres variant de situation avec la valeur.

Impression sur papier vergé, rayé obliquement.

Enveloppes de dimension 12 sur 7 centimètres, portant à la patte deux sortes de dessin.

Valeurs. 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9 pence, 1 shilling, 1 shilling 9 pence, 2 shillings.

Espèces et Variétés.



A. Enveloppes portant à la patte un cachet formé d'une petite tresse.

1 PENNY. Timbre ovale, 23 sur 28 millimètres, cadre portant en haut; *Postage One Penny*, sur le fond guilloché, et en bas, *Ceylon*, dans un cartouche :

Bleu-foncé, bleu-de-ciel, bleu-verdâtre.

2 PENCE. Timbre ovale tout-à-fait semblable au 1 penny, sauf la légende *Two Pence*.

Vert, nuancé.

4 PENCE. Timbre ovale, 25 sur 29 millimètres; ayant le côté externe du cadre dentelé et portant en haut : *Postage Four Pence*, et en bas dans un cartouche : *Ceylon*.

Rose-foncé.

5 PENCE. Même disposition que le 4 pence sauf la modification : *Five Pence*.

Brun-foncé, noirâtre.

6 PENCE. Timbre rond; 27 millimètres; cadre au bord extérieur légèrement dentelé, portant dans la moitié supérieure *Postage*, *Six Pence* et en bas : *Ceylon* dans un cartouche.

Pourpre.



8 PENCE. Timbre Octogone 23 sur 27 millimètres à quatre petits côtés arrondis et rappelant le timbre d'enveloppe anglais de 6 pence. Sur le cadre, à gauche, *Ceylon*; à droite, *Postage* dans des cartouches; en haut *eight*; en bas *pence* sur le fond guilloché.

Brun.

9 PENCE. Timbre Rectangulaire 23 sur 27 millimètres; effigie dans un ovale touchant le bord interne du cadre avec les intervalles guillochés. En haut, *Ceylon*; en bas, *Postage* dans des cartouches; sur les côtés, *nine* à gauche; *pence* à droite sur fond guilloché.

Pourpre.

1 SHILLING. Timbre comme le 6 pence, avec dents à peine marquées ou nulles, sauf l'inscription *One shilling*.

Jaune d'or.



1 SHILLING 9 PENCE. Même type que le 9 pence sauf la valeur *One shilling & nine pence*.

Vert.

2 SHILLINGS. Type très-voisin du 8 pence, en différant par le bord interne du cadre dont les côtés supérieur et inférieur sont courbes et l'inscription : *Two*, en haut, *Shillings* en bas.

Bleu foncé.



B. Mêmes enveloppes qu'en A portant à la patte le cachet de fleurs héraldiques dans une petite tresse. Mêmes valeurs et mêmes types.

- 1 penny, bleu pâle et verdâtre.
- 2 — vert.
- 4 — rose foncé.
- 3 — brun.
- 6 — pourpre.
- 8 — brun.
- 9 — pourpre.
- 1 shilling jaune d'or.
- 1 — 9 p., vert.
- 2 — bleu foncé.

Toutes les enveloppes qui précèdent sont sur papier vergé ayant les vergeures obliques. Nous avons rencontré en enveloppes entières ayant les vergeures disposées verticalement les valeurs suivantes :

- 5 pence, brun.
- 6 — pourpre.
- 9 — —
- 1 shilling 9 p., vert.

Ces enveloppes sont imprimées chez M. de la Rue et C^e à Londres. Elles content 1/4 penny de plus que leur valeur réelle.

Essais. On connaît des épreuves imprimées en couleur sur papier blanc épais des 6 pence et 1 shilling :

- 6 pence, vert-jaune.
- 1 shilling, vermillon.
- 1 — lilas.
- 1 — jaune.
- 1 — vert-bleu.
- 1 — bleu-foncé-verdâtre.

Distinction avec les timbres mobiles. Elle est des plus faciles, ceux-ci n'étant pas gaufrés, mais typographiés sur papier avec ou sans filigrane, jamais vergé.

Émission de 1867.

Cette émission comprend une valeur nouvelle 10 pence et une des anciennes, 6 pence imprimées sur des enveloppes de papier azuré mince.

10 pence. Timbre ovale, 25-30 mm. imprimé en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Effigie gaufrée dans un cadre guilloché supportant la légende et dont le contour extérieur est formé de perles.

L. En haut, *Ceylon* dans un cartouche; en bas, *Postage*;

Ten Pence sur fond guilloché.



Impression sur papier azuré mince en enveloppe de la dimension de 76 sur 132 mm. portant à la patte un dessin gaufré.

Espèces et Variétés.



- 6 pence Violet foncé (double trèfle à la patte).
- 10 — Rouge (petit-trèfle dans une jarretière).

Timbre avec faute. Enveloppe de 6 pence où le timbre est imprimé à gauche et à l'intérieur de l'enveloppe, le cachet de la patte étant dans sa situation naturelle.

Distinction avec les timbres mobiles. Comme à la série précédente.

Émission du 1^{er} janvier 1872.

Enveloppe de moyen format portant le timbre à l'angle supérieur droit.

Timbre rectangulaire à bord supérieur cintré, gaufré en couleur, 22 sur 29 millimètres.

D. Effigie de la reine à gauche dans un ovale perlé, le surplus du cadre étant formé par des ornements ou des cartouches contenant la légende.

L. En haut, *Ceylon*; en bas, *Four cents*. Impression sur papier blanc vergé. Enveloppe de 78 sur 140 millimètres ayant une patte triangulaire non pourvue d'un cachet gaufré. Valeur unique :



4 cents, bleu-outremer pâle-nuancé.

Distinction avec les timbres mobiles. Mêmes caractères que pour les émissions précédentes.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

Le timbre jaune de Don Carlos.

Disons en quelques mots ce que c'est que ce timbre jaune de Don Carlos, qui a été signalé à l'horizon.

Ce timbre jaune est tout simplement une carotte de la plus belle venue, cultivée par les soins de M. Paltzer de Bruxelles, l'auteur des faux timbres de Shanghai, Suez, Commune de Paris, etc. etc. Le légume offert aujourd'hui, a la prétention de représenter Don Carlos dans un ovale et regardant à droite. Le fait est qu'on prendrait plutôt le roi des montagnes pour un boule dogue dans un costume militaire, avec le béret, la coiffure ordinaire aux Basques. Dans l'angle supérieur gauche, on a gratté quelque chose qu'on peut prendre pour trois fleurs de lis et à droite une tour d'aragon; de chaque côté, le mot : *correos* ; en bas, la valeur.

2	cuartos, vert.
4	— brun.
12	— jaune.
1	real, bleu.
2	— rouge.

On nous certifie que l'impression et le piquage (14) ont eu lieu chez MM. Gouweloos frères de cette ville.

Création d'une Société Timbrologique à Paris.

Un comité s'est formé dans le but de réaliser cette fondation qui doit établir entre les amateurs des relations de confraternité utiles à eux-mêmes et à la science qu'ils cultivent. Lorsqu'un nombre suffisant de personnes aura donné son consentement à cette création, une invitation leur sera adressée pour assister à la séance d'inauguration. Cette séance aura lieu probablement dans le courant du mois d'octobre.

Envoyer les adhésions, *par lettre affranchie* à M. Monnerot, 57 rue de Chateaudun Paris.

Prix de divers timbres.

ANTIOQUIA.

1874.	1 cent, vert.....	0.50
	10 — violet.....	1.50

AUTRICHE.

Télégraphes gravés, 20 kr., bleu.....	1.25
— 40 — vert.....	1.50
— 50 — gris.....	2.00
— 1 florin, orange ...	4.00

BAVIÈRE.

1874	1 mark, violet.....	2.25	1.00
------	---------------------	------	------

BELGIQUE.

1874.	1 franc, mauve.....	1.50
-------	---------------------	------

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

1861.	ten cents, bleu.....	20.00
-------	----------------------	-------

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1874.	10 cent, sur vergé.....	1.50
	les 2 types.....	5.00

FINLANDE.

Cie du bateau poste, 10 p., bleu.....	0.40
Carte postale, 8 — sur chamois.	0.50

FRANCE.

Carte sans timbre.

Carton blanc rosé.....	0.10
Chamois foncé.....	0.10

HONGRIE.

Télégraphe, 50 kr. gravé.....	2.00
Enveloppe mandat.....	0.15

LUXEMBOURG.

Cartes postales avec réponse, 10 centimes	0.50
— 12 —	0.50

MEXIQUE.

1874. Avec surcharge en cindre.		
5 centavos, brun.....	0.75	
10 — noir.....	1.50	
25 — bleu.....	2.50	
50 — vert.....	5.00	
100 — chair.....	10.00	
10 — (envel.) vert.....	1.50	
25 — — bleu.....	2.50	

SHANGHAI.

Carte avec timbre, 1 candareen.....	0.50
-------------------------------------	------

SUISSE.

Rigi Conlm, 1 ^{er} type, 10 centimes.....	0.40
--	------

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,

TIMBRES FISCAUX,

TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-18 de 180 pages,

contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

HONGRIE.



La nouvelle série hongroise comprend :

- 1^o Des timbres mobiles ;
- 2^o Des enveloppes ;
- 3^o Une carte ;
- 4^o Un mandat ;
- 5^o Un timbre-taxe.

Les timbres-mobiles appartiennent à un premier type qui présente aux quatre angles un triangle rectangle sur le fond de lignes fines et horizontales qui entourent le dessus central. La valeur est imprimée sur la lettre que surmonte la couronne de Saint-Étienne et entre deux branches de chêne et de laurier. Ils sont gravés, imprimés en taille douce et en couleur, sur papier blanc et piqués 13.

Valeurs : 2 kreuzer, violet.
 5 — vert-foncé.
 3 — rouge vif.
 10 — bleu.

Nous ne savons si les autres valeurs seront émises. A ces quatre timbres il faut ajouter un cinquième de la valeur d'un kreuzer destiné aux journaux et non dentelé. Le type diffère par la présence aux angles d'espaces blancs, là où les triangles couvrent les lignes horizontales prolongées jusqu'au cadre, et par le dessin de la couronne.

1 kreuzer, orange foncé.

Les enveloppes au nombre de trois, de 15 1/2 centimètres sur 8 1/2 offrent un dessin à peine marqué à la patte, sont de même forme que les dernières, mais un peu plus grandes de 2 à 3 millimètres. Le papier présente l'inscription *Magyar Kir. Posta* (Poste Royale hongroise) en lettres majuscules anglaises entrelacées. Le timbre appartient à un troisième type qui se rapproche du premier par la forme générale et du troisième par la couronne royale. Mais les quatre triangles rectangles offrent des lignes verticales croisant les lignes horizontales.

Valeurs : 5 kreuzer, vert.
 5 — rouge.
 10 — bleu.

Le timbre est lithographié, mais la valeur en couleur ressort sur l'enveloppe du dessin qui seule est gaufrée.

C'est à un quatrième type qu'appartient le timbre de la carte poste de 2 kr., timbre différent des précédents, non seulement parce que toute la partie centrale est gaufrée, le cadre étant seul imprimé en couleur, mais encore par l'étroitesse des branches latérales, la forme de la couronne et les lignes croisées des triangles.

La carte présente en filagramme, sur deux lignes : *Magyar Kir. Posta* en lettres carrées, le dernier mot en lettres à double traits.

La carte jaunâtre a 14 centimètres sur 8 1/4 et présente l'inscription typographiée de la même couleur que le timbre.

2 kreuzer, brun.

Le carton mandat, de couleur rose présente en filagramme la même inscription que la carte, mais en lettres à double trait et la ligne supérieure cintrée. Le carton présente une formule analogue à celle que l'on trouve habituellement. Le timbre de couleur noire est à l'angle supérieur droit et se rapproche du type des enveloppes. Cependant il n'y a pas identité entre ce timbre et celui des enveloppes de 5 kreuzer, le chiffre étant plus fort sur le mandat et la lettre étant tracée et non gaufrée. Il doit être typographié en même temps que la formule.

5 kreuzer, noir.



Nous n'en connaissons qu'une valeur, le 1 kr., imprimé en bleu sur papier blanc.

1 kreuzer, bleu.

CABOUL.

M. Ph. nous a communiqué une enveloppe de papier rose présentant un timbre avec le dessin de ceux de Caboul décrits au n° 139.

Cette enveloppe de 11 1/2 centimètres sur 7 montre sur la face une adresse en langue indoustane écrite à l'aide de caractères persans cursifs. Il en manque environ deux centimètres du côté droit qui ont été déchirés pour en extraire le contenu. Au

revers à l'intersection de la patte gauche avec les deux autres est placé un timbre qui se rapporte à celui décrit sous le n° 4 (page 54). Il en diffère en ce qu'il porte le millésime 1288 au lieu de 1290 et qu'à la partie centrale au dessus de la tête de tigre on peut lire en caractères persans le mot *Senâr*. Ce mot est un de ceux qui ont été indiqués d'après M. Z. comme pouvant être exprimés; mais ainsi qu'il a été dit, il ne représente aucune valeur connue. De trois des côtés du timbre partent des lignes à l'encre terminées par une boucle et qui semblent destinées à donner à l'enveloppe une assurance contre la fraude. Nous ne pourrions toutefois garantir cette intention.

On trouve encore sur la même face deux cachets noirs imprimés à la main et qui présentent des caractères persans illisibles.

Ces faits sembleraient donc confirmer l'opinion qui attribue à ces timbres un usage postal. Le timbre examiné appartient à l'une des valeurs décrites, mais par le millésime il forme une sixième variété.

ÉGYPTE.

Les *magnifiques* timbres actuels restent décidément en usage contrairement à la décision qui avait été prise. Il n'y aura pas d'émission nouvelle le 1^{er} janvier 1875.

RUSSIE.

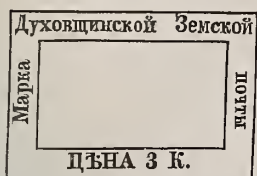
Oustsisolsk (Vologda). Dans notre n° 141, nous parlions d'un timbre jaune, première émission, du 1^{er} février 1872. Nous avons le plaisir d'en donner aujourd'hui la reproduction. Le timbre est lithographié, avec impression noire sur papier couleur. Il représente un ours dans un cadre oblong avec inscription signifiant : Timbre poste rural d'Oustsisolsk, 3 kopeck pour enveloppe (ou paquet).

3 kop. jaune.

Ochansk (Perm.) La valeur ici occupe le centre d'un cercle ayant l'inscription : Poste rurale d'Ochansk. Imprimé en lithographie sur papier blanc :

3 kop., bleu.





Douchowchetschina. (Smolensk), Le timbre ici est des plus simples. Une inscription dans un cadre oblong signifiant : *Timbre de la poste rurale de Douchowchetschina.* Prix 3 kop.; au milieu une inscription manuscrite. Notre exemplaire porte 13 juillet 1874 ; Imprimé typographiquement en noir sur papier couleur :

5 kop., bleu foncé.



Malmyche (Viatka). Rappelle un peu la plupart des offices américains. Valeur dans un ovale oblong. Inscriptions signifiant : *Poste rurale du district de Malmyche. 2 kopeck par loth.*

5 kop., rouge.

Ces quatre types nous ont été communiqués par M. Senf.

Bieloserk (Novgorod). Le timbre rose dernièrement émis existe imprimé non-seulement sur papier vergé, mais encore sur papier quadrillé.

3 kop. rose.

MALACCA.

On annonce un 8 cents avec surcharge one cent (n renversé) en capitales romain.

VÉNÉZUELA.

Émission au type connu d'un 2 centavos vert.

PÉROU.

Le A. J. of P. annonce deux nouveaux timbres. Le 50 centavos dit-il dépasse en beauté tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. En haut, de chaque côté, la valeur en chiffre dans un ovale. Au milieu : *Peru* ; en bas : *correos* ; de chaque côté la valeur en lettres : *cincuenta centavos*. Au centre, un ovale debout contenant une chaîne de montagnes derrière laquelle émerge un soleil rayonnant. Le 1 sol est un rectangle avec coins brisés par quatre dessins en forme d'écu et contenant la valeur en chiffre. Deux cartouches dont un en haut et l'autre en bas contiennent le mot *Peru* et le second *correos*. De chaque côté la valeur en lettres : *Un sol*. A l'intérieur un second cadre avec coins ornés et contenant un soleil rayonnant.

Ces timbres sont de grande dimension, perforés et grillagés au dos :

50 centavos, rouge.
1 sol, vert,

TASMANIE.

Nous avons vu les spécimens des timbres actuellement en cours, mais imprimés dans les couleurs suivantes, avec ce et couronne en filagramme :

1 penny, rose carmin.
2 — vert.
5 — brun.
4 — bleu.
9 — jaune.
10 — lilas.
5 shillings violet.

Les timbres actuels nous viennent imprimés :

1 penny, vermillon.
5 penny, violet foncé.

GUYANE ANGLAISE.

Nous tenons de M. A. de Rothschild les deux variétés suivantes des timbres provisoires de 1862, dits de journaux, qui n'ont pas été signalés. Elles appartiennent, la première, au type avec cadre de perles et portant l'inscription : *Briish* au lieu de *British* ; la deuxième, au type ovales en oblique, croisés de petites lignes, avec l'inscription : *Cuiona* au lieu de *Guiana*. Toutes deux de la valeur de 2 cents, jaune.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous a remis la bande entière, timbrée sans couleur, dont nous avons parlé il y a quelques temps. C'est le 1 krenzer deuxième type, couronne et banderoles. Cette bande se trouvait parmi celles imprimées en couleur. Elle a été vendue par la poste à raison de 1 kreuzer ; on peut donc l'utiliser comme les autres bandes. Pareil fait s'est déjà présenté en Suisse pour une enveloppe 30 rap. et aux Etats-Unis pour une enveloppe 3 cents qui a été utilisée pour le prix du timbre qu'elle portait.

Ce qui est plus extraordinaire, c'est l'envoi d'imprimés qui nous a été fait récemment sous bande timbrée à 1/3 groschen, premier type, avec le timbre tourné à l'intérieur. La poste ayant admis cet affranchissement singulier, en oblitérant même le timbre par derrière, il nous serait facile de l'employer une deuxième fois si l'envie nous en prenait. Ce cas doit être tout à fait exceptionnel : c'est ce qui nous engage à le signaler.

CHILI.

Des enveloppes nouvelles viennent d'arriver. Ce sont :

5 centavos;	violet sur jaune uni,	16 sur 9 cent.
10 —	bleu sur blanc vergé,	—
15 —	rose sur azuré —	—
20 —	bronze sur azur vergé,	18 1/2 sur 10 cent
20 —	— jaune uni,	—

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



M. A. de R. nous a montré un timbre de 10 centavos de 1864, avec coins ornés, ayant l'inscription 10 IDENT.

Antioquia. *L'Ami des timbres* nous fait connaître trois nouveaux timbres de valeurs inconnues dans cet État. Le 50 centavos représente un chiffre 8 (?) avec armoiries dans la partie supérieure et la valeur en chiffres répétée trois fois dans celle inférieure; on retrouve encore les mêmes chiffres aux angles. L'impression est en couleur sur papier blanc :

50 centavos, bleu.

Le lithographe ayant oublié de terminer le Q d'Antioquia donne pour inscription au timbre : le mot *Antioquia*.



Le 2 pesos rappelle la plupart des timbres de la Nouvelle-Colombie. Il est imprimé en noir sur papier jaune :

2 pesos, jaune.

Le 5 pesos est le plus grand de tous les timbres de cet État. Toujours aux armoiries de la Nouvelle-Colombie. Impression noire sur papier blanc couché rose glacé :

5 pesos, rose.

COLONIES FRANÇAISES.

Les timbres de 5, 15, 25, 30, 40, 80 centimes

actuels, nous parviennent percés en points sur ligne.

MADÈRE.

Le 100 reis est lilas brun pour mieux le distinguer sans doute du 240 reis dont il avait à peu près la nuance.

100 reis, lilas-brun.

INDES ANGLAISES.

M^r F. H. Smythe nous envoie le timbre ci-contre qui appartient à une valeur et à un type complètement neuf pour cette colonie. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc avec tête d'éléphant en filigramme; piquage 14.



1 rupee, gris-lilacé.

Une enveloppe 1/2 anna de format nouveau, 12 sur 6 1/2 centimètres, vient de nous arriver. Le timbre est à droite et imprimé en bleu ciel sur papier vergé blanc mat. La coupe de l'enveloppe est celle du 1 anna papier vergé, avec les deux pattes supérieure et inférieure qui se terminent en pointe. Le nom du fabricant manque ici sous la patte de fermeture :

1/2 anna, bleu ciel.

ESPAGNE.

Depuis le 1^{er} octobre dernier on se sert d'un nouveau type de timbre pour le 10 cent de peseta qui a été contrefait. Les autres valeurs restent en usage, jusqu'à ce qu'on découvre leur contrefaçon.



Impression sur papier blanc uni, piquage 14 :

10 cent., de p., bistre.

FINLANDE.

De l'émission 1867, nous avons vu une enveloppe 10 kop., rose, de grand format, papier uni.

Les suppositions que nous avons faites, relativement aux 5 et 10 kop., enveloppes sur azur de 1850, se trouvent être exactes. Nous venons de voir ces deux timbres imprimés sur papier à lettre grand format, avec timbre frappé à la fermeture de la lettre lorsque celle-ci est pliée en deux dans la hauteur et en trois dans la largeur. L'une des enveloppes avait été utilisée en 1850.



NATAL.

Voici le fac simile du timbre dont nous parlions le mois dernier. Papier blanc, flagramme cc et couronne, piquage 13 :

5 shillings, violet-rougeâtre

Les cartes-correspondance du Grand-Duché de Luxembourg.

Un arrêté du directeur-général des finances du 22 août 1870 introduit les cartes-correspondance dans le service postal du Grand-Duché de Luxembourg, à partir du 1^{er} septembre suivant

L'emploi des cartes qui était réservé primitivement aux correspondances de l'intérieur du Grand-Duché et aux relations avec les États confédérés de l'Allemagne du Nord, ainsi qu'avec la Bavière, le Wurtemberg, le Duché de Bade et l'Autriche, a été successivement étendu aux correspondances avec les autres États de l'Europe et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

Distinguons d'abord deux sortes de cartes : les cartes simples et celles avec réponse payée et faisons observer qu'elles existent avec et sans timbre, qu'elles sont rédigées en langue française et allemande et dans les deux langues à la fois.

CARTES SIMPLES.

Première émission du 1^{er} octobre 1870

(Tirage du 30 août 1870).

Carte allemande sans timbre, grand format 16 sur 11 centimètres. En haut, on lit, en cintre : *Grossherzogthum Luxemburg* (Grand-Duché de Luxembourg); en dessous, sur une ligne droite : *Correspondenz-karte* (Carte-correspondance); à l'angle supérieur droit, un rectangle formé par quatre lignes ponctuées et renfermant *zum aufkleben der freimarke* (pour l'application du timbre); puis, le mot : *An* (à) et deux lignes de points réservées à l'adresse; plus bas : *Bestimmungsort* (lieu de destination) suivi d'une ligne de points

soulignée et en dessous, l'inscription : *Wohnung des empfangers wenn die mit sicherheit angegeben werden kann* (domicile du destinataire, s'il peut être indiqué avec sûreté.)

A la partie inférieure une instruction pour l'usage de la carte, en sept articles sur deux colonnes, portant entre autres que le formulaire est délivré revêtu d'un timbre et pour le prix du timbre seulement; que l'emploi de la carte est réservé aux correspondances de l'intérieur, de l'Allemagne du Nord, de la Bavière, Bade, Wurtemberg et de l'Autriche et que le port est fixé à 10 centimes pour le Grand-Duché et 12 1/2 pour l'Allemagne et l'Autriche.

Impression typographique noire sur papier carton :

Brun-rougeâtre.

Jaune-brun.

Deux variétés d'après quelques détails de la composition typographique de l'instruction.

Le tirage n'ayant été que de 950 exemplaires, dont 850 en jaune-brun et 100 en brun-rougeâtre, la provision en a été de suite épuisée et il a fallu procéder aussitôt à un nouveau tirage. La rareté de ces cartes s'explique donc facilement, vu le nombre restreint d'exemplaires qui en ont été imprimés.

(Tirage du 10 octobre 1870)

Ce tirage comprend deux cartes : l'une rédigée en langue allemande, semblable en tous points à celle du tirage précédent, mais imprimée en noir sur papier carton chamois très-pâle; l'autre rédigée en français, ne diffère de la précédente que par le texte qui en est la traduction. Les détails et les dispositions typographiques en sont les mêmes.

Impression noire sur papier carton :

Texte allemand, chamois clair.

— français, — —

On rencontre deux variétés de cette dernière carte. La première variété termine la troisième ligne de l'avis par les mots : *et les*, et la deuxième par le mot *et*, seulement; l'article 6 finit la troisième ligne par le mot *le* à la première variété, tandis que la deuxième a : *le Wur*.

CARTE OFFICIELLE.

De ce tirage le Gouvernement a fait faire une carte-correspondance officielle, destinée à être envoyée comme échantillon aux administrations des postes de l'Allemagne.

Cette carte est identiquement la même que la carte allemande, quant à la composition et aux dispositions typographiques, mais elle est imprimée en noir sur carton satiné épais de couleur *chair clair*.

Il n'en a été imprimé que dix exemplaires.

ESSAIS.

Au type de la carte allemande, tirage du 30 août, il a été fait un essai imprimé en noir sur papier carton bleu ciel et de la carte française il a été présenté trois essais imprimés en noir sur papier carton brun rougeâtre, jaune-brun et bleu ciel.

Ces cartes tirées à quelques exemplaires, sont d'une grande rareté.

Deuxième émission du 1^{er} janvier 1873.

Carte allemande sans timbre, moyen format : 15 sur 9 1/2 centimètres.

Toute la partie supérieure est la même que la carte allemande de l'émission précédente, sauf qu'elle est un peu condensée et qu'elle a une petite ligne d'ornement au-dessous de *Grossherzogthum Luxemburg*.

L'inscription de la partie inférieure est différente; elle n'a que quatre articles portant entre autres qu'on peut se procurer aux bureaux des postes des formulaires sans timbre, à raison de 65 centimes le cent et que les cartes sont admises pour l'intérieur et pour les pays étrangers, à l'exception de la France et de la Russie.

Impression noire sur papier carton.

Jaune-citron.

Quatre variétés d'après la ligne d'ornement sous *Grossherzogthum Luxemburg*.

Les cartes de ces deux émissions ainsi que les quatre essais ont été imprimés dans l'établissement typographique de Théophile Schroell de Luxembourg.

Troisième émission du 1^{er} janvier 1874.

Carte française avec cadre, sans timbre; moyen format : 15 1/2 sur 9 1/2 centimètres.

Les dispositions de la partie supérieure sont les mêmes que celles de la carte française de l'émission du 1^{er} octobre 1870. L'impression en est un peu condensée seulement et le rectangle destiné à recevoir le timbre est formé de quatre traits au lieu de lignes de points. L'instruction de la partie inférieure, est différente aussi; elle n'a que trois paragraphes qui ne sont plus divisés sur deux colonnes.

Le cadre est formé de deux lignes de points qui se croisent en ovales oblongs. Voir type 1 plus loin.

L'impression est noire sur papier carton :

Jaune foncé.

Il y a quelques variétés provenant de la composition typographique de l'instruction. Sur l'une d'elles le chiffre 3 a parfois la tête ronde (3) et le plus souvent droite (5).

On remarquera que, contrairement aux cartes en langue française de la première émission, celles de la seconde ont le pluriel du mot « cartes-correspondance » sans s final à ce dernier mot.

Ce tirage a été fait à l'imprimerie de Victor Buck de Luxembourg.

Quatrième émission du 10 février 1874.

Carte allemande avec cadre, sans timbre; moyen format : 15 sur 9 1/2 centimètres.

Les dispositions typographiques sont celles de la carte jaune citron de l'émission du 1^{er} janvier 1873. Elles en diffèrent par les mots *Grossherzogthum Luxemburg* de caractères plus petits et moins gras et par la substitution de traits aux lignes ponctuées; enfin, par l'abréviation de l'avis.

Impression noire sur papier carton :

Jaune orange.

Deux variétés d'après le dessin d'encadrement. (Voir ci contre 2 et 3).

Ces cartes sortent de l'établissement de Pierre

Bruck de Luxembourg.

Cinquième émission du 20 mai 1874.

La provision des cartes sans timbre étant épuisée au commencement de mai 1874, et les cartes avec timbre, projetées depuis longtemps, n'étant pas

prêtes, on a du émettre provisoirement la carte suivante :

Cette carte qui a servi de modèle pour la confection des cartes imprimées avec timbre, sont également de l'établissement de P. Bruck. Elle est d'un format moins grand (14 sur 9 1/2 centimètres) que les précédentes cartes. L'inscription, *Carte correspondance* est traduit en allemand en dessous, sur une ligne droite; plus bas : trois lignes pour l'adresse avec les mots ^A_{an} sur la première. L'avis est supprimé ainsi que le rectangle pour le timbre.

Encadrement ci-contre 

Impression noire sur papier carton.

Jaune orange.

Sixième émission du 1^{er} juin 1874.

(a, Tirages des 28 et 29 mai 1874)

Cartes avec timbre. Type semblable à la carte provisoire, mais avec addition d'un timbre à l'angle droit supérieur et de l'écusson du Grand-Duché au côté opposé.

Le type du timbre est celui des timbres poste adhésifs 1, 2, et 4 centimes, avec changement de chiffres bien entendu.

Imprimé en violet sur papier carton blanc.

5 centimes.

En lilas rougeâtre sur papier-carton chair-pâle.

6 centimes.

Le 5 centimes sert à la correspondance intérieure du Grand-Duché et le 6 centimes à celle de l'Union-Postale allemande.

Les clichés du timbre et de l'écusson ont été fournis par la maison Naumann de Francfort-sur-Mein. Les cartes ont été imprimées à l'établissement de Pierre Bruck de Luxembourg.

B. Tirage du 10 août 1874.

La première provision des cartes avec timbre (3,000 de chaque valeur) ayant été épuisée au commencement d'août, on a dû procéder à un nouveau tirage.

Les cartes de ce tirage présentent avec celles du précédent quelques petites différences dans les dessins du cadre et la nuance du carton.

Le carton du 5 centimes au lieu d'être d'un blanc

mat est blanc fortement azuré; celui du 6 centimes est un peu plus foncé et l'impression plus rougeâtre.

L'encadrement qui est le même pour les deux valeurs, diffère du précédent en ce que certains clichés ont été remplacés par d'autres à peu près semblables, mais ayant au centre une petite croix blanche. On en rencontre trois au milieu des cadres supérieur et inférieur, deux de chaque côté et trois aux angles :

5 centimes, violet sur carton blanc azuré.

6 — lilas-rougeâtre — chair,

Le tirage de ces cartes est toujours de Pierre Bruck.

Essais.

Le 15 avril 1874, M. Bruck a soumis au Gouvernement quatre essais de cartes au type de la carte allemande de l'émission du 10 février 1874 avec les deux encadrements différents, mais avec armoiries et timbre à 5 et 6 centimes imprimés en noir sur papier carton jaune-orange et sur papier ordinaire blanc.

Ces essais ont été faits pour juger de la reproduction du timbre et des armoiries.

M. Bruck a présenté, le 25 mai suivant, huit épreuves au type de la carte provisoire du 20 mai, imprimées dans les deux couleurs adoptées : violet-vif et lilas-rougeâtre, sur papier-carton blanc, jaune-orange, gris-foncé et chair-pâle.

(A continuer.)

L'enveloppe et le timbre 5 cents de New-York.

Dans l'article sur les timbres de Saint-Louis que nous avons publié en mai et juin 1873, l'auteur, M. Tiffany, parlait d'enveloppes timbrées de New-York d'après un numéro du journal le *Missouri Républicain*, qui en avait fait l'emprunt à un journal de New-York, l'*Express*. Poursuivant ses recherches, M. Tiffany vient enfin de découvrir ce numéro de l'*Express* où il avait été question d'enveloppes. Il en publie un extrait dans le *Philatelist* et quelques autres, relatifs au timbre 5 cents dont on ne connaissait pas jusqu'ici la date d'émission. Voici les principaux extraits :

Enveloppes timbrées pour affranchissement. » Lorsque le projet de loi sur le transport des lettres à bon marché fut présenté au Congrès, il contenait un article autorisant la vente des timbres-poste comme en Angleterre. Cet

article ne fut pas adopté et le public fut laissé à la vieille méthode d'affranchir ses lettres à la poste. On fit plus tard observer à notre Directeur des Postes, qu'il obligerait beaucoup le public, en mettant en vente des enveloppes affranchies à l'avance. De cette façon, les lettres avec *port payé* pourraient être envoyées et mises à la poste à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et ce, sans encombrement. Le Directeur des Postes avait proposé de vendre à cet effet des timbres de 5 cents, mais ceci ayant déjà été rejeté par le Congrès ne pouvait être admis, et comme, malgré cela, le public a besoin de quelque chose de semblable, nous sommes heureux d'apprendre qu'on a enfin préparé pour la vente, des enveloppes affranchies. Nous en avons même vu, nous mêmes, quelques-unes. Elles sont estampillées *Five cents* et sous ces mots se trouve le nom du Directeur de la Poste *R. H. Morris*. Elles doivent servir pour lettres simples.

Quant à celles pour lettres pesant plus d'une once, elles seront estampillées de la même façon en suivant progressivement les différents taux du tarif postal. Ces enveloppes seront vendues par la direction des postes pour 6 cents et 1/4 chacune ou 16 enveloppes pour 1 dollar : elles seront pour ce prix de grandeur et qualité ordinaires et se trouveront être ainsi à aussi bon et même meilleur marché que n'importe quelles enveloppes achetées en petites quantités chez les marchands papetiers.

Une telle enveloppe légère pourra contenir deux lettres et ne payer qu'un simple port.

Des enveloppes de différentes grandeurs et qualités seront aussi fournies, selon les demandes qui pourront en être faites. On nous a informé que ce même plan a été adopté par le Directeur des postes à Washington et qu'il a reçu l'approbation du Directeur général. Nous pensons qu'il sera très-utile au public et très-profitable à l'administration. »

(*Express* du 7 juillet 1845).

D'après ce qui précède, on doit supposer que des enveloppes 5 cents ont été émises par la poste. Cependant, en présence de l'avis suivant de la Direction des postes de New-York, nous inclinons à croire que, s'il y a eu des enveloppes qui ont été préparées pour être mises en service, elles n'ont jamais circulé. En voici les raisons :

L'éditeur de l'*Express* qui dit avoir vu des enveloppes timbrées, ne parle que d'enveloppes qui ont été préparées pour la vente. Elles n'étaient donc pas en usage le 7 juillet 1845 lorsque l'*Express* annonçait cette nouvelle. M. Tiffany qui a parcouru tous les numéros de ce journal, ne retrouve plus trace de ces enveloppes, jusqu'au jour où, le 14 juillet, ce même journal publie un avis de la Direction des postes annonçant l'émission de timbres 5 cents. Si l'émission des enveloppes avait eu lieu, il est probable qu'un avis pareil à celui publié pour le

timbre 5 cents, destiné au même usage, aurait eu lieu en temps voulu. Comme rien de semblable ne s'est produit, nous pensons que l'enveloppe, préparée, sans doute, pour le cas où des retards imprévus auraient pu se produire pour l'impression des timbres, n'a jamais vu le jour. Du reste, l'avis suivant de l'*Express* du 14 juillet semble nous donner raison.

« Il est mis en vente des timbres de 5 cents, pour l'affranchissement des lettres. Ceci est le prix du port d'une lettre pour un parcours maximum de 300 miles. Ce timbre mérite d'être adopté généralement, à cause des grandes facilités qu'il procure et du temps qu'il fait gagner aux personnes engagées dans les affaires. Le directeur des Postes ne prélève aucun bénéfice sur la vente de ces timbres, sauf le boni résultant des quelques timbres qui viendraient à être perdus. En somme, cette mesure prise par le Directeur des postes pour populariser le nouveau système, mérite certainement les remerciements de nos concitoyens. »

L'éditeur qui connaît cependant bien les enveloppes 5 cents, puisqu'il les a vues, n'en souille mot.

Voici maintenant, pour finir, l'extrait de naissance du timbre local de New-York.

Direction des Postes, New-York, 14 juillet 1845.

Le public est informé respectueusement que le soussigné vient de faire préparer des timbres pour l'affranchissement du port des lettres; ces timbres sont d'une valeur de cinq cents chacun; ils seront vendus en paquets de cinq et au-dessus. Pour prévenir toute contrefaçon, on ne pourra se les procurer que dans les bureaux de poste. Le public par conséquent, peut être certain que tout timbre offert originairement en vente autre part que dans lesdits bureaux doit être faux et qu'il ne sera pas reçu pour servir à l'affranchissement d'une lettre. »

(Signé) ROBERT H. MORRIS, P. M.,
(Directeur des Postes).

Création d'une Société Timbrologique à Paris.

Prière d'envoyer les adhésions, par lettre affranchie à M. Monnerot, 57, rue de Chateaudun, Paris.

Les personnes qui ont déjà adhéré, recevront une invitation pour assister à la séance d'organisation, si elles demeurent dans le Département de la Seine, et une lettre d'avis aussitôt la constitution de la Société, si elles habitent dans les Départements. Le Comité dès à présent leur adresse ses remerciements et compte sur leur zèle pour multiplier les adhésions.

An nom du Comité Fondateur.
Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42 rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ESPAGNE.



Arrivé à la dernière heure, nous n'avons pu parler le mois dernier d'un type nouveau de timbre à l'effigie de Don Carlos et à l'usage de la province de Valence.

La tête est tournée vers la droite dans un ovale avec fond ligné horizontalement ; de chaque côté est une fleur de lis ; au-dessus, l'inscription : *Espana Valencia*, sur une banderole et en dessous : *Correos 1/2 real*, également sur une banderole.

Il y en a deux variétés. Nous ignorons si elles appartiennent à deux émissions ou si on les rencontre sur la même feuille. Voici leurs signalements à toutes deux :

Première variété.

1^o La banderole supérieure touche le cadre ;

2^o Espana et Valencia forment deux mots distincts ;

3^o L'ovale contient à gauche 31 lignes horizontales et à droite 29 ;

4^o Il y a trois lignes horizontales entre la partie supérieure de l'ovale et la tête ;

5^o Fleurs de lis de 8 1/2 millimètres ;

6^o La valeur en chiffres occupe le milieu de l'espace qui existe entre les mots *correos* et *real*.

Deuxième variété.

1^o La banderole supérieure est distante d'un demi millimètre du cadre ;

2^o Espana et Valencia semblent ne former qu'un mot. La lettre V ressemble fort à un Y ;

3^o On compte dans l'ovale 34 lignes horizontales à gauche et 32 à droite ;

4^o Dans l'ovale, au-dessus de la tête, il y a deux lignes horizontales ;

5^o Fleurs de lis de 8 millimètres ;

6^o La valeur en chiffres est très-rapprochée de *real* ;

Les deux dernières lettres de ce mot, chevauchent.

Ces timbres sont imprimés en rouge vineux pâle et foncé sur papier blanc uni et ne sont point dentelés.

Le maréchal Pavia lors de son entrée à Segorbe a trouvé dans cette ville plusieurs feuilles de ces timbres qui ont été impitoyablement brûlés. Le maréchal a certes bien mérité de la patrie en brûlant l'effigie de Don Carlos, mais les collectionneurs ne seront pas de cet avis. Enfin diverses lettres portant de ces timbres oblitérés ont été saisies dans un bureau de poste : voilà qui affirmera davantage l'authenticité de ce timbre que l'apparition d'une série composée de plusieurs timbres, qui est dit-on un passe-port en règle d'authenticité.

Les cartes 5 centimos de peseta ont été retirées de la circulation jusqu'à épuisement des cartes à 10 c. de p. Que signifie ce mystère ?

En attendant, nous remarquons que celles en usage aujourd'hui, ont les mots *Espanola* sans ponctuation :

10 c., de p., vert.

WURTEMBERG:

Le timbre vert 1 kreuzer, piqué 11, est paru depuis le mois dernier.

La carte 2 kr., brun-violet a également fait son apparition le 15 écoulé. Il y en a sur carton azuré, azuré blanchâtre et gris-lilacé.

On voit depuis peu l'enveloppe mandat 6 kr., d'une composition nouvelle, avec armoiries à la patte de fermeture, qui est l'avant coureur d'une série nouvelle remplaçant celle de 1873 avec l'inscription *Post-Anweisung* avec deux traits d'union, série qui n'a pas encore été signalée.

Les nouveaux timbres en mark et pfennige ne paraîtront que le 1^{er} juillet prochain. Il y aura par la même occasion des timbres télégraphe.

AÇORES.

De même que le timbre 100 reis de Madère, celui des Açores a la nuance lilas-brun :

100 reis, lilas-brun.

DANEMARK.

Les nouveaux timbres qui paraîtront en janvier seront au type actuellement en usage et imprimés sur le même papier et avec le même piquage. Voici leurs couleurs :

Timbres poste.	5	öre, gris, cadre bleu.
—	4	— bleu, — gris.
—	8	— rouge, — —
—	12	— violet, — —
—	16	— brun, — —
—	25	— vert, — —
—	50	— violet, — brun.
Timbres de service.	3	— —
—	4	— bleu.
—	8	— rouge.
—	52	— vert.
Cartes postales.	4	— bleu.
—	8	— rouge.
Cartes de service.	4	— bleu.
—	8	— rouge.
Bandes.	4	— bleu.
Enveloppes.	4	— bleu.
—	8	— rouge.

Il n'a pas encore été décidé de changer la valeur des timbres d'Islande; ceux des Antilles danoises ne subiront pas de changement.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

On nous a montré une enveloppe fort curieuse de 1 groschen, format ordinaire.

L'inscription oblique grise qui coupe le timbre y est renversée, c'est-à-dire, qu'au lieu de partir de gauche à droite, c'est le contraire qui existe ici.

BERMUDES.

Les timbres 1 et 6 p. nous arrivent dans les nuances suivantes :

1 penny, rouge foncé.
6 — mauve vif.

Nous avons demandé des 3 p. vert, on nous envoie les 3 p. jaune. Ces timbres provisoires auraient-ils cessé déjà d'exister ?

BARBADE.

On n'y connaît pas le 1 sh. jaune que nous avons signalé d'après un correspondant. Il est probable que ce dernier a fait confusion avec le 1 sh. jaune de Trinidad.

MALTE.

Le 1/2 penny est imprimé en jaune safran.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons rencontré au 2^e type, un timbre fort rare. C'est le 100 reis, vert-bleu, imprimé sur papier burelé gris et présentant en filagramme des lignes obliques croisées formant losanges. Ce timbre a le perçage actuel, 14.

100 reis, vert-bleu.

ANTIOQUIA (E. U. de Colombie).

Le 1 cent. est actuellement vert jaune.

ITALIE.

La loi du 14 juin dernier vient de régler la franchise postale. Les dispositions en vigueur réclamaient depuis longtemps cette loi dont voici les articles les plus intéressants :

ART. 5. La correspondance officielle des autorités du gouvernement, ainsi que celles des Présidences du Sénat et de la Chambre des députés, sera affranchie, moyennant l'application des timbres spéciaux de l'État et devra en outre avoir un contre-seing pour en déterminer la provenance.

ART. 7. Les présidences des Chambres législatives et les bureaux du gouvernement pourront faire usage de cartes postales de l'État avec les taxes établies par l'art. 9 de la loi du 23 juin 1873, n° 1442.

Pour déterminer, plus précisément l'application de la loi, on fit paraître le 13 septembre dernier, un règlement dont voici les articles principaux :

ART. 12. Les timbres-poste de l'État ont tous une même nuance et ont la forme et la dimension des timbres poste communs.

Les valeurs sont représentées avec des chiffres au centre de l'ovale.

Les valeurs sont : 2, 5, 20, 30 centimes et 1, 2, 5 et 10 lire.

ART. 17. Les cartes-correspondance de l'État portent l'indication « Cartolina postale di Stato » et un timbre poste identique à ceux de l'État de la valeur de 10 centimes, imprimé à gauche.

Les « Cartoline di Stato » peuvent être adressées à toutes les autorités.

Les cartes-correspondance de l'État ne peuvent être acceptées à la recommandation.

Celles-ci doivent avoir comme toutes les autres correspondances, du côté de l'adresse, le contre-seing de l'autorité qui expédie.

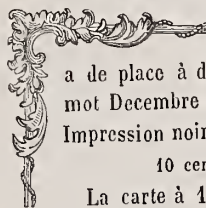
ART. 28. Les timbres de l'État, apposés aux correspondances officielles, sont annulés par les bureaux de poste.

Nous pouvons ajouter à ces renseignements, que les timbres sont tous imprimés en rouge-marron avec la valeur de cette nuance, sur fond blanc ; les ornements et les mots *franco bollo di stato*, en blanc sur fond couleur.

L'impression a lieu à Turin.

FRANCE.

Les cartes à 10 centimes ont maintenant le dessin ci-contre pour encadrement.



On a supprimé l'avis et il n'y a de place à droite que pour un timbre. Le mot Décembre est dépourvu d'accent.

Impression noire sur carton chamois :

10 centimes, chamois foncé

La carte à 15 centimes, cadre à peu près semblable, est également changée. Il y a suppression d'avis et chiffre 15 plus gras. Même remarque que plus haut pour le mot Décembre :

15 centimes, blanc.

COSTA RICA.

Il circule un timbre brun 1 real qui n'est qu'une contrefaçon, fort réussie malheureusement, du timbre en usage. On sait que cette valeur n'existe pas officiellement : le contrefacteur a voulu combler cette lacune.

AUTRICHE.

Il nous est venu un timbre télégraphe, valeur 25 kreuzer, imprimé en taille douce sur papier blanc avec piquage habituel ;

25 kreuzer, noir.

On nous dit que ce timbre a paru six mois après les autres valeurs. Y aurait-il un même timbre lithographié ?

FINLANDE.

Le timbre 10 p. bleu de la C^e des bateaux à vapeur a été émis en mai dernier. Cette C^e fait le service entre Helsingfors et Bobaco.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

On nous remet un timbre provisoire de 1 penny. La valeur 1^d est indiquée à la plume, en encre rouge, au milieu du timbre 4 pence dont on a supprimé l'énonciation de la valeur par un trait de plume.

Le *Philatelist* qui annonçait ce timbre le mois dernier, le considère comme appartenant à la République de Griqualand occidentale. Nous pensons que c'est une erreur, Griqualand se servant des mêmes timbres qu'au cap.

Le même journal signale un autre timbre provi-

soire de 6 pence avec lettres capitales appliquées sur le 4 pence. La couleur de la surcharge est rouge :

- 1 penny, bleu et rouge.
6 — violet et rouge.

RUSSIE.



Rjeff (Tver). Nous voici à la troisième émission. Le type qui vient de paraître ressemble à celui qu'il remplace : la couronne est plus large et le lion dans une autre position; le chiffre de la valeur est enfin plus distinct. Imprimé sur papier blanc

uni et non dentelé :

2 kop., noir et carmin.

Notre graveur a jugé bon d'annoncer héraldiquement par des lignes verticales, la couleur rouge.

Saratoff. (Saratoff). L'introuvable timbre de cette poste locale vient d'être changé.

Le type refait, porte le millésime 1874. Il n'y a guère de différence avec celui de 1871, si ce n'est celles qui existent quand on refait un dessin. Nous trouvons cependant, une marque secrète sans doute, qui se trouve dans le cadre, au-dessus des armoiries, représentée par un point blanc. Il y a absence de ponctuation après le mot *mapka*. Le numérotage des timbres a dû recommencer, notre exemplaire portant le n° 50.

Impression couleur sur papier pelure blanc :

5 kop., bleu foncé.

CACHEMIR.

Nous avons vu sur papier vergé, au millésime 1866 :

1/2 anna, brun-orangé.

et sur papier mou vergé :

2 annas, jaune très-pâle.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Ph. de Ferrari nous dit posséder une enveloppe entière 6 cents 1857, rouge sur blanc, petit ovale. Les vergeures sont obliques et le format oblong comme le 6 cents rouge de 1853.

Cette trouvaille lève tous les doutes qu'on avait sur l'existence de cette enveloppe, considérée généralement comme le fait d'une réimpression.

GRANDE BRETAGNE.

Les feuilles télégrammes de 1874, diffèrent complètement des précédentes, non seulement par la composition typographique du recto, mais par la suppression de tout ce qui se trouve au verso.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



On attire notre attention sur la marque ci-contre dont on se sert depuis quelque

temps en Allemagne et qui est imprimée en noir sur jaune. Il paraîtrait que cette marque se colle sur les correspondances officielles des chemins de fer de l'État et des sociétés privées. Son but est de fixer l'attention des employés de la poste et leur rappeler qu'ils doivent débiter du port le compte de telle ou telle administration de chemin de fer, avec lesquelles l'État se trouve en compte ouvert.

Nous ne voyons pas l'utilité de faire entrer cette étiquette dans l'album, attendu qu'elle n'est qu'une marque administrative.

Les nouvelles suivantes sont empruntées à l'*Ami des timbres*.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Le nouveau type des timbres est semblable au 10 cent. de p., émis récemment en Espagne, mais avec l'inscription supérieure remplacée par *Ultramar* 1875. Les valeurs seraient :

12 1/2 cent. de p., lilas.
25 — bleu.
50 — vert.

Un timbre télégraphe au même type avec inscription supérieure : *Cuba-Telegs* :

4 pesetas, carmin.

GAMBIE.

Le 6 pence bleu a le filagramme CG et couronne :

6 pence, bleu.

HELIGOLAND.

Carte correspondance d'un nouveau type imprimé sur carton jaune glacé. Les lettres sont plus longues, l'inscription dans la place du timbre est en italique et les armes d'Angleterre sont dans un ovale.

Sans valeur, jaune.

HONGRIE.

Il existerait au type à effigie, des enveloppes avec le filagramme : *Magyar kir posta* qu'ont les nouvelles enveloppes :

5 kr., rouge.

LUXEMBOURG.

Les timbres poste du Grand-Duché de Luxembourg, fabriqués jusqu'ici par la maison Nauman de Francfort sur-Mein, s'imprimeront dorénavant dans l'établissement typographique de P. Bruck de Luxembourg.

Le premier timbre sortant de cet établissement est en circulation depuis le 18 novembre dernier. C'est le 4 centimes, imprimé aujourd'hui en vert-bleu, au lieu d'être en vert-jaune pâle comme autrefois.

Le percage n'en a pu être fait, parce que la machine à perforer, commandée à l'étranger, n'était pas prête au moment de l'impression, laquelle était urgente, les bureaux de poste étant dépourvus de timbres de cette valeur.

L'exécution typographique de ce timbre ne laisse rien à désirer et si nous tenons compte, d'après les renseignements qui nous sont donnés, du mauvais état dans lequel se trouvaient les clichés, nous devons avouer qu'il était difficile de faire mieux :

4 centimes, vert bleu.

CANADA.

Réapparition de la valeur 10 cents supprimée depuis 1868. Le type représente Victoria tournée à gauche dans un cercle ; la valeur est en gros chiffres en bas dans les angles et elle est répétée en haut en chiffres plus petits. Rappelle le 2 cents vert actuel comme dessin et comme format les 1/2, 1, 2, 3 et 6 cents actuels de petit format.

Imprimé sur papier blanc, piqué 12.

10 cents, lilas-rosé.

HONGKONG.

La nécessité de créer des timbres de fortes valeurs s'y fait sans doute sentir, car on nous communique trois timbres fiscaux *Stamp duty* (droit de timbre) qui ont servi à l'affranchissement de lettres. Ce sont :

2 dollars, gris vert jaunâtre.
5 — lilas-ardoise.
10 — rose.

Ils sont imprimés sur papier blanc, cc et couronne en filagramme et piqués 15.

Des enveloppes timbrées.

CEYLAN. (suite).

Suite. — Voir n° 142.

S'il était nécessaire d'apporter la preuve de l'importance des études auxquelles la collection des timbres doit appeler les amateurs, la carte poste de Ceylan viendrait nous la fournir. Ce pays qui possède des timbres mobiles depuis 1857, et des enveloppes depuis 1861 a jugé cependant utile d'émettre une carte poste. Or, cette dernière, moyen populaire et économique de correspondre, nous révèle du même coup la présence de nationalités particulières dans l'île de Ceylan et nous invite à les étudier.

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans des détails géographiques qui ont été négligés à dessin pour les autres contrées, mais quelques renseignements empruntés à l'ethnographie serviront à expliquer pourquoi la carte dont nous avons à parler est trilingue.

Trois races d'hommes, indépendamment des anglais, les maîtres de l'île, en occupent l'étendue. La première qui paraît avoir fourni les premiers habitants est désignée sous le nom de *Veddahs*. Elle est assez peu connue et occupe les parties centrales les plus inaccessibles. Elle est petite, de vraie race nègre. Sa vie est celle des populations sauvages des îles de l'Océanie et paraît à peu près étrangère à la civilisation.

La deuxième occupe les parties septentrionales de l'île. C'est une race d'hommes désignée sous le nom de *Tamils* ou *Tamouls* qu'on retrouve dans les parties méridionales de l'Inde, dans la vaste plaine de Karnatake située au dessous des Ghattes jusqu'au cap Comorin, à côté d'autres races. Elle paraît de là s'être étendue dans les parties Nord et Nord-Ouest de Ceylan. Les Tamouls appartiennent à la famille malabre ou dravidiennne qui a le teint plus foncé que les hindous proprement dits, et même quelquefois est noire. Ils parlent une langue d'agglutination qui n'a d'autres rapports avec le sanscrit que ceux qui ont été introduits par la religion de Brahma. Les Tamouls avaient fondé de nombreux établissements avant l'Ere chrétienne dans l'île de Ceylan. Ils ont été graduellement repoussés par les Cingalais. Les rui-

nes considérables de villes et de palais qu'on retrouve vers la partie septentrionale en sont la preuve la plus manifeste.

Les *Cingalais* qui forment la troisième race, occupent les parties méridionales de Ceylan. Ce sont les descendants d'un peuple étranger faisant profession de Bouddhisme et qui chassés sans doute de l'Indoustan par les persécutions au commencement du 5^e siècle, se réfugia dans l'île. Le Bouddhisme y règne avec une ardeur extrême et jusqu'à ses conséquences les plus absolues et les plus désolantes; grâces surtout à de nombreuses communautés de moines mendiants soumis aux austérités les plus effrayantes. Il n'existe pas de castes, ou du moins, elles sont peu prononcées parmi les Tamouls, mais elles règnent avec la même rigueur que dans l'Inde parmi les Cingalais.

Les deux peuples Tamoul et Cingalais contrairement aux Veddahs possèdent un certain degré de civilisation et d'industrie. De là sans doute la nécessité de créer la carte polyglote, qui fait l'objet de cet article.

Cette carte présente en effet trois sortes de caractères. A côté de la légende anglaise qui rappelle les inscriptions bien connues de celle de la Grande-Bretagne, on trouve des caractères étranges, des écritures singulières, témoignage irrécusable de la persistance de ces deux races au milieu des épreuves que la guerre et la conquête ont dû leur infliger. Nous allons les faire connaître d'après les renseignements qui nous ont été fournis par des Orientalistes français. Disons d'abord que la carte est aux armoiries de la Grande-Bretagne avec le timbre actuel de 2 cents imprimé à l'angle gauche supérieur; le tout imprimé en violet sur chamois.

C'est à M. Vinson, garde-général des forêts, que nous sommes redevables de l'explication des caractères tamouls.

La légende tamoule occupe les côtés droit et inférieur de l'encadrement de la carte, côté recto et le bord inférieur du verso. Elle se lit de gauche à droite pour la partie inférieure et dans le même sens, c'est-à-dire de haut en bas, pour la partie située à droite. En voici l'explication :

Côté droit.

Ta-va-t-	Si-t-tu.
Poste	feuille.

Prononcez : *Tavatchittu* — ce qui se traduit par Carte-poste.

Côté inférieur.

Mè-l	Ve-là-sa-t-lei	Mà-t-ti-ra-m.
Dessus	étendue	seulement.
In-n-dappà-k-ka-t-tile-ju-da-vu-m.		
Ce	côté	dans écrire.

Prononcez : *Mèl velâçattei mâtiron indeu pâcattil zêjoudêwoum*, ce qui veut dire : Écrire de ce côté seulement l'adresse.

Revers.

La carte doit être retournée pour être lue de gauche à droite :

Kà-gi-da	và-sa-ga-t-lei	i-n-dapa-k-ka-ti-t
Lettre	phrase	ce côté dans
	é-ju-da-vu-m.	
	écrire.	

Prononcez : *Kâideu vâsagattei indeu pâcattil zêjoudêwoum*, ce qui veut dire : écrire de ce côté le texte de la lettre.

Les trois phrases de la légende tamoule ne sont donc que la traduction de l'inscription anglaise.

Pour l'inscription cingalaise, c'est M. Fehrt conservateur à la Bibliothèque nationale qui a bien voulu nous la traduire. On va voir qu'elle n'est pareillement que la répétition de l'inscription anglaise.

Cette légende cingalaise occupe les côtés gauche et supérieur du cadre au recto de la carte, et le bord supérieur du verso. Elle se lit pareillement de gauche à droite.

Côté gauche.

Tæ-pæ-l	si-ti-cu-va.
Poste	carte.

Prononcez : *Tæpel Sititchouva*; ce qui veut dire : carte poste.

Bord supérieur.

Pi-la-li-ya-na-na-ma	pa-ma-na-k	mei
L'adresse	seulement	ce
	pu-t-te	li-ya-nu.
	côté	dans doit s'écrire.

Prononcez : *Pitaliyananama pamonak mei-putte liyanou*, ce qui veut dire : l'adresse seulement sur ce côté doit s'écrire :

Verso.

Li-ya-na	kà-ra-na	mei	pu-t-te	li-ya-nu
Lettre	Objet	ce	côté	dans doit s'écrire.

Prononcez : *Liyana kârana mei putte liyanou*, ce qui veut dire : L'objet de cette lettre sur ce côté doit s'écrire.

Il ressort des détails qui précèdent que les légendes tamoule et cingalaise ne sont que la traduction littérale de la légende anglaise. Cette conclusion paraîtra très-prosaïque à bien des amateurs, mais ceux qui comme nous, ne voient dans l'étude des timbres qu'une occasion de s'instruire, ne regretteront qu'une chose, c'est qu'il n'y ait pas davantage matière à apprendre, et si les trois inscriptions en chaque langue ne sont pas de nature à encourager des amateurs à apprendre le tamoul et le cingalais, elles sont pourtant suffisantes pour leur faire savoir qu'il existe dans l'Inde un certain nombre de races ayant une langue et une écriture spéciales : que ces races ont eu leurs jours de grandeur et de prospérité démontrés par les monuments en ruine de l'île de Ceylan et qu'il y a sur ce point un sujet d'étude digne de tenter des esprits aventureux et originaux.

A continuer.

D^r MAGNUS.

Les nouveaux timbres de Kotelnitsch.

On connaît (voir n° 131) la résolution héroïque prise par l'administration de Kotelnitsch de délivrer les lettres gratuitement et, conséquence assez naturelle de supprimer l'emploi des timbres. Il paraît que ce désintéressement sans précédent aucun dans l'histoire des postes, n'a pas eu les résultats qu'on en attendait, car cette fameuse décision a été rapportée. Depuis mars dernier, on a remis en usage les timbres que nous signalions dans notre n° 141.

Ces timbres rappellent ceux lithographiés de l'émission 1871. Ils en diffèrent par les détails du dessin et des inscriptions de la souche, par la dimension plus petite de la souche et du timbre mesurant 31 1/2 et 33 1/2 millimètres, au lieu de 33 1/2 et 34 1/2; enfin, par le filet ajouté de chaque côté, au dessin qui sépare le timbre de la souche, sans compter mille autres petits détails qu'il est inutile d'énumérer ici.

Les timbres ne sont pas gommés. Est-ce encore une innovation de la part de l'administration de Kotelnitsch? Nous devons le supposer en présence des timbres annulés que nous avons vus. Une enveloppe de lettre ayant passé par la poste de Kotelnitsch, qu'on a bien voulu nous confier, porte le timbre (3 k jaune) sur la fermeture de l'enveloppe. Il adhère au moyen de cire et un 3 kop. vert qu'on nous a fait voir en même temps porte également des

traces de cire. La gomme est donc exclue en faveur de la résine!

Quant à l'emploi des timbres, il reste ce qu'il était autrefois :

Le timbre jaune est appliqué sur les lettres venant de l'extérieur par les soins de l'administration des postes. Il indique au destinataire la taxe qu'il a à payer;

Le timbre vert au contraire sert pour les lettres affranchies de la ville même. Dans les deux cas, la souche ne figure pas sur les lettres.

A NOS LECTEURS.

On a dû remarquer les nombreux sacrifices que nous nous sommes constamment imposés pour rendre nos publications aussi intéressantes que possible, donnant presque toujours les nouvelles avant nos confrères et reproduisant à grands frais les gravures de toutes les nouveautés de timbres et celles dont il est question dans nos articles.

Le prix néanmoins est toujours resté le même. Aujourd'hui, cependant, que les frais augmentent chaque jour, nous sommes obligé, bien malgré nous, pour tenir nos publications, au même niveau qu'elles ont acquises, de modifier le prix d'abonnement à partir de 1875.

Le *Timbre-Poste* coûtera désormais :

Pour la Belgique 4 francs.

Pour les autres pays d'Europe 5 —

Pays d'outre-mer 6 —

Le numéro 50 centimes.

Le prix du *Timbre-fiscal* est également modifié, mais au lieu d'avoir les quatre pages annoncées en principe, ce journal sera traité sur le même pied que le *Timbre-Poste* dont il adopte résolument le nombre de pages que nous lui avions, du reste, donné depuis le n° 3. La rédaction est toujours confiée aux soins intelligents et dévoués du docteur Magnus.

Le prix est fixé comme suit :

Belgique 3 francs.

Étranger 4 —

Le numéro 40 centimes.

Moyennant ce léger sacrifice, nos lecteurs nous permettront de continuer à faire paraître, comme par le passé, ces deux journaux dont il nous faudrait sinon suspendre la publication.

Nous rappelons ici que tous les abonnements expirent avec le présent numéro et qu'ils ne seront pas renouvelés d'office. Nous prions donc les personnes intentionnées de recevoir ces publications de bien vouloir nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le prix d'abonnement en timbres poste.

La Société timbrologique de Paris.

Un comité s'est formé à Paris dans le but de réaliser cette fondation qui doit établir entre les amateurs des relations de confraternité utiles à eux mêmes et à la science qu'ils cultivent.

Diverses circonstances ont retardé la première réunion; mais un nombre suffisant de personnes ayant donné leur consentement à cette création, la séance aura lieu le samedi 5 décembre 1874.

Envoyer les adhésions, *par lettre affranchie* à M. Monnerot, 57, rue de Chateaudun, Paris.

Les personnes qui ont déjà adhéré, recevront une invitation pour assister à la séance d'organisation, si elles demeurent dans le Département de la Seine, et une lettre d'avis aussitôt la constitution de la Société, si elles habitent dans le Département. Le Comité, dès à présent, leur adresse ses remerciements et compte sur leur zèle pour multiplier les adhésions.

Au nom du Comité Fondateur.
Dr MAGNUS.

Prix de divers timbres.

AÇORES.		
1874.	100 reis, lilas-brun.....	1.25
ANTIOQUIA.		
1874.	1 cent, vert-jaune.....	0.50
	5 — vert.....	0.75
AUTRICHE.		
	<i>Télégraphe</i> , 25 k., noir.....	1.25
BERMUDES.		
1874.	1 penny, rouge-foncé.....	0.25
	5 — jaune-foncé.....	0.75
	6 — mauve-vif.....	1.50
ESPAGNE.		
1874.	Armes 10 c. de p. bistre...	0.20 0.10
	Cartes sans ponctuat. après	
	Espanola, 10 c. vert.....	0.40
	<i>Cartes non officielles Et casabel,</i>	
	noir sur lilas.....	0.40
	— fauve.....	0.40
FRANCE.		
1874.	Carte, 10 cent., chamois...	0.10

GRANDE-BRETAGNE.

1874.	<i>Feuille-télégramme</i> , 1 sh...	2.50
HONGRIE.		
1874.	1 kreuzer, orange-pâle...	0.10
	1 — orange foncé...	0.10
	2 — violet pâle...	0.15
	2 — violet foncé...	0.15
	5 — vert.....	0.25
	5 — rouge.....	0.55
	10 — bleu.....	0.50
1874.	<i>Enveloppes</i> , 5 kreuzer, vert pâle.	0.25
	5 — vert.....	0.25
	5 — rouge...	0.55
	5 — rouge vif.	0.55
	10 — bleu.....	0.50
1874.	Cartes, 2 — brun...	0.20
	Mandat, 5 — rose....	0.40

JAPON.

Carte-poste, 1,2 sen..... 0.60

LAGOS.

1874.	1 penny, lilas pâle.....	0.25
	1 — lilas vif.....	0.25
	2 — bleu.....	0.50
	4 — rose.....	1.00
	6 — vert.....	1.50

LUXEMBOURG.

1874.	4 cent., vert-bleu.....	0.15
-------	-------------------------	------

MADÈRE.

1874.	100 reis, lilas brun.....	1.25
	240 — lilas.....	5.25

MALTE.

1874.	1/2 p., safran.....	0.15
-------	---------------------	------

RUSSIE.

<i>Bicloserk.</i>	5 k., rose (quadrillé).....	1.50
<i>Jeletz.</i>	5 — bleu.....	1.00
<i>Rjeff.</i>	2 — carmin.....	0.60

SERVIE.

1867.	<i>Papier ordinaire.</i>	
	40 paras, outre-mer pâle.....	1.50
	40 — vif.....	1.50

SUISSE.

1874.	Bande. 5 cent., bistre.....	0.15
-------	-----------------------------	------

WURTEMBERG.

1874.	1 kr., vert, <i>piqué</i>	0.15
"	Carte, 2 kr., violet sur azur.....	0.20
"	— 2 kr., violet sur blanchâtre	0.20
"	— 2 kr., violet sur violacé...	0.20
"	Enveloppe mandat, 6 kr., bleu...	0.75

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT.

SIXIÈME ET SEPTIÈME LIVRAISONS

ou

SUPPLÉMENT A NOTRE CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

timbres-poste, timbres-télégraphe,
timbres-fiscaux, etc.

NOMENCLATURE DE TOUS LES TIMBRES PARUS JUSQU'À CE JOUR

Prix 50 cent. la livraison (franco).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42 rue d'Isabelle.

LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

13^e année.

Les abonnements partent tous du numéro de janvier et sont pour une année.

Belgique	fr. 4 00
Pays d'Europe,	5 00
Pays d'outre-mer	6 00
Chaque numéro séparé.	0 50
1 ^{er} année, 1863, 12 n ^{os} brochés, 36 illustrations, fr.	3 "
2 ^e — 1864, — 37 —	8 "
3 ^e — 1865, — 132 —	4 "
4 ^e — 1866, — 139 —	4 "
5 ^e — 1867, — 147 —	4 "
6 ^e — 1868, — 129 —	4 "
7 ^e — 1869, — 128 —	4 "
8 ^e — 1870, — 132 —	4 "
9 ^e — 1871, — 92 —	4 "
10 ^e — 1872, — 138 —	4 "
11 ^e — 1873, — 151 —	4 "
12 ^e — 1874 — 146 —	4 "

Le port en su pour l'étranger.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le D^r MAGNUS

2^e édition, revue, corrigée et augmentée,
illustrée de 50 gravures sur bois, br. in-12, tirée à
200 exemplaires fr. 1 50
Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ENVOI FRANCO.

HISTOIRE

DE LA POSTE AUX LETTRES.

depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours,
par

A. DE ROTHSCHILD.

Un joli volume in-18, imprimé sur papier de Hollande, fr. 3 50
Le port en sus.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,
pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

NOTICE

sur l'origine du prix uniforme de la taxe
des lettres et sur la création des timbres-
poste en Angleterre,

PAR ARTHUR DE ROTHSCHILD,

1 joli volume. — 2 francs franco.

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

AVEC LEURS PRIX DE VENTE,

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis,

in-12, broché, illustré de 135 types de timbres.

Prix : 60 centimes (FRANCO).

LE
TIMBRE-FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

Paraissant le premier de chaque mois.

DEUXIÈME ANNÉE.

Rédigé par le DOCTEUR MAGNUS.

Les abonnements partent tous du numéro de janvier et sont pour une année.

Belgique 3 francs. Etranger 4 francs.
Le numéro séparé 30 centimes.

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Timbres-télégraphe, Timbres fiscaux, Timbres de
chemins de fer, Essais et autres,

VOL. IN-18 DE 180 PAGES,

contenant la description de 12,000 timbres environ et
illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

PRIX 2,50 FRANCO.

LA POSTE A UN PENNY

Par A. de Rothschild.

Un joli volume avec illustrations. Fr. 4 50 franco.

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

classé par ordre géographique

PAR J.-B. MOENS

TEXTE FRANÇAIS AVEC TRAUCHON ANGLAISE EN REGARO

DIXIÈME ÉDITION (1874)

Revue avec soin et considérablement augmentée.

Joli volume grand in-8^o oblong, imprimé sur beau papier
vélín satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement fleu-
ronné; il est enrichi en outre de soixante-dix-sept armoiries
des principaux États du globe et onze cents types de timbres-
postes et télégraphe. Il contient en plus un tableau des mon-
naies.

PRIX DES ALBUMS

PAPIER ORDINAIRE

Demi-toile, couverture imprimée	7 00
Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée	8 00
Le même, avec un fermoir	8 50
» » 2 fermoirs	9 00

IMPRESSION PAPIER FORT.

Pleine toile anglaise, rouge	11 00
Le même, avec 1 fermoir	11 50
» avec 2 fermoirs	12 00
» doré sur tranche, 1 fermoir	13 50
» » 2 fermoirs	14 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadre- ment gaufré, 1 fermoir	18 00
Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadre- ment gaufré, 2 fermoirs	18 50
Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement dorés, grand fermoir mat	20 00

RELIURE DE LUXE.

Plein maroquin, tranche, plat et encadrement dorés, intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays	30 00
--	-------

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

TREIZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 113 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7

1875





LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

TREIZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 113 GRAVURES.



BRUXELLES
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
GALERIE BORTIER, 7,

—
1875

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY, RUE D'ISABELLE, 42-44.

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1875

Açores, 42, 82.
 Alateer, 56.
 Allemagne confédérée, 73, 90.
 Allemagne (empire), 1°, 21°, 58, 90.
 Ananief, 78°, 91.
 Angola, 26.
 Antilles espagnoles, 4°, 21, 42, 59.
 Argentine, 57, 58°.
Argentine. Le timbre local de la Rép., 57.
 Australie du sud, 55°, 55, 67.
 — occidentale, 44.
Autodafé de timbres, 5.
 Autriche, 10, 18, 53, 43, 61, 67.
Avis important, 8, 96.
 Bahamas, 91.
 Barbade, 73, 90.
 Bavière, 5, 10, 19, 53, 44, 34, 90.
 Belgique, 44, 50, 59°, 67, 90.
 Bermudes, 42, 51.
 Bogoutschar, 79.
 Bolívar, 5°.
 Bolivie, 73, 79.
Bolvie. Les nouveaux timbres de 79.
 Bronnizti, 78.
 Caboul, 29, 74, 84°.
Caboul (Les timbres de), 29.
 Cachemire, 58.
 Canada, 18, 54°, 81°.
 Cap de Bonne-Espérance, 4.
 Chili, 75.
 Cordoba, 58°.
 Corrientes, 66.
 Côte d'Or, 75°.
 Danemark, 43, 52, 59, 74.
 Deccan, 67, 86.
De quelques termes employés en timbro-
logie, 92.
 Dmitrieff, 84.
 Dnieprowsk, 60.
 Dominicaine (Rép.), 55, 67.
 Duchowchtschina, 4, 78.
 Egypte, 34, 42, 51, 57, 74.
 Elizavetgrad, 91°.
Enveloppes timbrées (des) Deccan, 86.
 — Inde néerl., 86.
 — Shanghai, 87.

Enveloppes timbrées sur commande, 58.
 Espagne, 5, 12, 21, 29°, 34, 41, 46, 49°, 59°, 66, 76, 82°.
Espagne 1875. Les faux timbres d', 46.
 États conf. d'Amérique, 11°, 43.
 États-Unis d'Amér., 2, 10, 20°, 26°, 55, 42, 54, 59°, 68°, 76°, 82°.
 États-Unis de Colombie, 5°, 75°.
 Fidji, 27, 53, 82.
 Finlande, 19, 56, 41°, 51°, 58°, 70°, 76, 82
Finlande 1843. Enveloppes de, 56.
Finlande. Les cartes postales de, 70°.
 France, 27, 63, 77°, 85°. 92.
 Glasof, 43, 56°.
 Gold Coast, 75°.
 Grande-Bretagne, 4, 12, 19, 26, 34, 60°, 82, 90.
 Grèce, 21, 53°, 60.
 Grenade, 76°, 82.
 Guatemala, 19, 23°, 25, 44°, 52°, 57.
Guatemala. Les timbres de, 23°.
 Guyane anglaise, 59, 90.
 Guyane hollandaise, 21.
 Hawaiian, 26, 54°, 45°.
 Heligoland, 2, 23°, 53, 74.
 Honduras (République), 12, 27.
 Hongrie, 2, 19, 53, 43, 54, 59°, 67,
 Indes anglaises, 4, 11, 20, 54, 44, 66.
 Indes néerlandaises, 20, 33, 53, 81, 86.
 Inde occidentale, 67, 84°.
 Inde portugaise, 12, 27, 44, 46, 68.
Inde portugaise. Les timbres de l', 46.
 Irbit, 43°, 79.
 Italie, 10°, 2°, 27, 54, 50, 85.
 Jamaïque, 82, 89°.
 Japon, 4, 17°, 28°, 53, 44, 53, 69°, 74°.
 Jeletz, 27°, 56.
 Jujuy, 58.
 Kachemire, 58.
 Kassimow, 43°, 61°, 78.
 Kazan, 91.
 Kolomna, 56°.
 Kotelnitch, 84°.

Lagos, 53.
 Livni, 56°.
 Livonie, 29°, 73°.
 Lonhardie, 84, 90.
Lombardie. Les faux timbres de, 84.
 Luxembourg, 7, 11, 34, 43°, 54, 60, 71, 90.
Luxembourg. Les cartes correspondances des G. D., 7.
 Madère, 82.
 Malmyche, 12°.
 Mariupol, 78.
 Maurice, 19.
 Mexique, 42, 52, 67, 73°.
 Montenegro, 74.
 Natal, 27.
 Nolinsk 36°.
 Norwège, 53, 59, 74
 Nouvelle Galles du Sud, 54.
 Nouvelle Zélande, 27.
 Novgorod, 60.
 Nowaia Ladoga, 5, 13.
 Ochansk, 43.
 Orange, 27.
 Orgucieff, 27.
Osa. La poste rurale (d'), 80.
 Ostrov, 43, 56°.
 Pays-Bas, 10, 19, 53, 54, 73.
 Pendjab, 57°, 77, 82°.
 Pereiaslaw, 43°.
 Pérou, 9°, 21, 33, 77.
 Perse, 11, 21, 42, 43°.
Perse. Les timbres poste en, 43°.
 Philippines, 3, 52, 58°.
 Podolsk, 56, 60°.
 Portugal, 66.
 Queensland, 56, 59, 73.
Quelques lignes d'histoire, à propos de timbres, 95.
Réimpressions américaines, 61, 72
 Riasan, 69°.
 Roumanie, 11, 19.
 Russie, 3, 12°, 17, 22, 27°, 56°, 43°, 56°, 60°, 69°, 77°, 79, 80, 84°, 91°.
 — Alateer, 56.
 — Ananief, 78, 91.
 — Bogoutschar, 79.

Russie, Bronnitszi, 78.

- Dmitrieff, 84.
- Dnieprowsk, 60.
- Duchowetchschina, 4, 78.
- Elisavetgrad, 91*.
- Glasof, 43, 56.
- Irbit, 43*, 79.
- Jeletz, 27*, 56.
- Kassimow, 43*, 61*, 78.
- Kazan, 91.
- Kolomna, 56*.
- Kotelnitch, 84*.
- Livni, 56*.
- Malmyche, 12*.
- Mariupol, 78.
- Nolinsk, 56*.
- Novgorod, 60.
- Nowaia Ladoga, 5, 15.
- Ochansk, 43.
- Orgueicff, 27.
- Osa, 80.
- Ostrov, 43, 56*.
- Podolsk, 56, 60*.
- Riasan, 69*.

Russie, Saratoff, 18.

- Soumy, 79.
- Tamboff, 79.
- Tichvin, 12*, 56.
- Tiraspol, 91.
- Toropetz, 84.
- Tschembar, 12*, 56.
- Tschern, 27.
- Tver, 5.
- Woltchansk, 60*, 78.

Russie A propos des timbres locaux de,
22.

Russie. La poste aux pigeons en, 52.

Saint-Thomas et Prince, 89.

Saratoff, 18.

Sarawak, 4*, 42.

Servie, 4, 82.

Shanghai, 23, 57, 87.

Société française de timbrologie, 5, 15, 21,
50, 59, 48, 56, 80, 88, 96.

Société française (Bulletin), 83.

Soumy. La poste rurale de, 79.

Suède, 58, 91.

Surinam, 21.

Suisse, 5, 11, 26*, 53, 43, 68, 73, 81*.

Tamboff, 79.

Tichvin, 12*.

Tiraspol, 91.

Tolima. Les premiers timbres de, 15*.

Toropetz, 84.

Transvaal, 12,

Trinité, 90.

Tschembar, 12*, 56.

Tschern, 27.

Turquie, 2, 11, 21*, 26, 54, 43, 54, 66,
84*, 89.

Tver, 5.

Uruguay, 4, 73, 92.

Van Diemen, 91.

Venezuela, 12, 20, 44, 58.

Victoria, 19, 27, 54, 63, 74.

Woltchansk, 60*, 78.

Wurtemberg, 5, 11*, 18, 27, 54, 44, 53*,
60, 63*, 75, 90.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérique *



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE	4-00
AUTRES PAYS D'EUROPE	5-00
PAYS D'OUTRE-MER	6-00
LE NUMÉRO	0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :	
BELGIQUE	5-00
ÉTRANGER	4-00
LE NUMÉRO	0-40

Chronique.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



Le changement de monnaie adopté pour toute l'Allemagne, à partir du 1^{er} janvier 1875, vient enrichir l'album d'une série nouvelle de timbres, bandes pour imprimés, enveloppes, cartes, mandats, etc.

Cette série se compose de trois types, dont nous donnons les dessins. Les 3 et 5 pfennig sont à peu près les mêmes, sauf le cadre. Il existe :

Type 1, timbres poste, 3 pfennig, vert.

» 2, » 5 »	lilas.
» 5, » 10 »	carmin.
» 5, » 20 »	outre-mer.
» 5, » 25 »	brun.
» 5, » 50 »	gris.
» 5, enveloppe, 10 »	carmin.
» 1, bande, 5 »	vert.
» 2, carte postale, 5 »	lilas.
» 2, carte double, 5 × 5 »	»



Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 14.

L'enveloppe existe en deux formats : ordinaire et grand.

La bande est bordée de vert en grande partie; le timbre est à droite.

La carte est de carton chamois, sans armoiries, avec timbre à droite. Elle porte simplement l'inscription suivante, sur deux lignes, en caractère augustal : *Deutsche Reichspost — Postkarte* et plus bas : *An et in*; la carte avec réponse, a en plus, sur la première partie, en caractères gras : *Die angebotene karte ist für die Rückantwort bestimmt*, ce qui signifie : la carte ci-jointe est destinée à la

réponse; la deuxième partie porte sous *Postkarte*, le mot *Rückantwort* (réponse).

Grâce à ces indications on ne pourra donc plus faire confusion comme autrefois et employer pour demande, la carte réservée à la réponse.

Nous avons encore un « Post mandat », disposition des mandats précédents, mais avec indication de la monnaie en *mark* et *pf.*

Quant au timbre de contrôle 2 mark, nous n'avons pu en obtenir, ce timbre ne se délivrant pas au public.

Il y a encore les timbres télégraphe que nous n'avons pu nous procurer en temps, pour en parler ici. Il paraît que le sort de l'Empire d'Allemagne serait vivement compromis, si on nous les délivrait avant le 1^{er} janvier. Nous pouvons cependant faire connaître les valeurs :

3, 5, 10, 25, 40, 50, 80 pfennige.
1, 2, 5 mark.

On nous écrit au moment de mettre sous presse que le type est semblable à celui des timbres supprimés.

L'énumération de la valeur est *noire* pour les timbres en pfennige; *rouge* pour ceux en mark.

HELIGOLAND.

On nous promet pour aujourd'hui 1^{er} janvier, de charmants timbres des valeurs suivantes :

1, 2, 5, 10, 25, 50 pfennige.

Pour une colonie *anglaise* se mettre ainsi à la remorque des réformes allemandes, c'est assez faire entendre ses aspirations.

TURQUIE.

L'administration des postes impériales ottomane ayant totalement épuisé les timbres de 10 paras actuels et se trouvant prise au dépourvu, a émis dans un moment de gêne des timbres de la même valeur, couleur violet rougeâtre, *non dentelés*. Ils sont provisoires et n'auront probablement que peu de durée. On se sert aussi de ces timbres, pour la ville de Constantinople, en appliquant la surcharge bleue. Émis le 13 décembre.

10 paras, violet-rougeâtre.
10 " " surcharge bleue.

HONGRIE

On nous écrit de Budapest que l'enveloppe à 5 kr. (effigie), a seule été émise avec le filagramme des enveloppes actuelles.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes s'impriment aujourd'hui par les soins de la *Plymton company*, qui a profité de la circonstance pour refaire les 1, 2 et 3 cents sur l'ancien modèle. Les coins étaient-ils usés ou ne s'imprimaient-ils pas bien? Nous ne savons. Toujours est-il que nous avons les types suivants à signaler :

1 cent. La tête remplit moins le cadre; les cheveux sont plus détaillés et ne sont pas indiqués par de grosses mèches; le buste est découpé carrément; le dessous du menton est moins gras qu'au premier type où il y a triple menton; les chiffres paraissent un tant soit peu plus petits; celui de droite est gaufré de petits traits horizontaux.

Nous ne connaissons qu'un seul format : 14 sur 8 1/2 centimètres, papier orange vergé :

1 cent, indigo.

2 cents. De cette valeur, nous en avons rencontré deux nouveaux types. Mais, contrairement au nouveau 1 cent qui nous montre tous les détails de l'effigie, le 2 cents ne nous donne qu'un mauvais gaufrage ne permettant pas de certifier que l'effigie du premier de ces deux types est différente de celle supprimée.

Le cadre a le guillochage moins serré et les inscriptions diffèrent sensiblement : le *p.* et l'*o* de *postage* sont : le premier plus fermé et le deuxième plus ouvert; *U. S.* est plus distancé de *postage*, et se rapproche davantage du petit cercle contenant la valeur; ces cercles sont plus grands et les chiffres moins larges et plus allongés.

Nous avons au format 13 3/4 sur 7 3/4 centimètres, papiers blanc et paille vergés :

2 cents, brun rougeâtre pâle et foncé.

Le 2 cents qui forme aujourd'hui le troisième type, a le même guillochage que le deuxième type et les caractères d'inscription du premier; les chiffres plus grands qui indiquent la valeur, ne sont pas renfermés dans un cercle, mais dans un ovale; l'effigie a le cou moins élevé et le buste est échancré à droite.

Même format que le précédent, impression sur papier blanc vergé :

2 cents, brun foncé.

3 cents. L'effigie du nouveau type ne rappelle pas du tout celle de l'ancien. La tête est plus forte, les cheveux sont lisses, le buste plus étroit.

Le cadre a le guillochage plus serré et les chiffres 3 plus grands ; ils sont renfermés dans un ovale au lieu d'être dans un cercle. Un seul format nous est parvenu : 16 sur 9 centimètres ; impression sur papier paille vergé :

5 cents, vert-jaune.

Le A. J. P. nous apprend qu'on projette d'émettre une nouvelle série de timbres pour *journaux* composée des valeurs suivantes :

1. 2. 3. 4. 6. 8. 9. 10. 12. 24. 36. 48. 60. 72. 84. 96 cents, 2. 3. 6. 12. 24. 36 et 60 dollars.

Cette nouvelle a besoin d'être confirmée. Un timbre pour journaux de la valeur de 300 francs ne doit guère trouver un fréquent emploi.

BAVIÈRE.

Un journal allemand a signalé il y a quelque temps une enveloppe 5 kreuzer, type des timbres, mais avec cor de poste dans les angles supérieurs. Nous n'avons pas fait mention de ce timbre, nos recherches pour le trouver ayant été vaines. Un de nos correspondants nous communique cette enveloppe et nous dit avoir en plus le 1 kreuzer.

L'enveloppe de 1 kr., le papier vergé de l'exemplaire 3 kr. en communication, l'absence de dessin gaufré à la patte, nous font supposer qu'une mesure semblable à celle qui existe en Allemagne, permet au public de faire timbrer à ses frais, sur ses enveloppes, tels timbres qu'il lui plaît.

Il est donc probable que nous aurons encore d'autres enveloppes à signaler que :

1 kreuzer, vert.
3 — rose.

WURTEMBERG.

L'enveloppe mandat 9 k., arrive aujourd'hui avec armoiries à la patte de fermeture.

Les timbres à 7 kreuzer doivent être remplacés incessamment, s'ils ne le sont déjà, par un 20 pfennig.

On nous annonce aussi les télégraphes suivants :

20. 25. 40. 50. 80 pfennig.
1. 2. 4. 10 mark.

C'est donc l'adoption de la monnaie allemande avant le 1^{er} juillet 1875, comme on nous l'avait annoncé.

PHILIPPINES.

A la série 1874, il nous faut ajouter aux deux valeurs signalées :

12 cent. de peseta, lilas.

Réparons un oubli et annonçons :

1 real, 1854, bleu-lilas.

portant la marque *Habilitado por la Nacion.*

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Bolivar. Nouvelle valeur venant renforcer la nouvelle série signalée par l'*ami des timbres*. Impression sur papier uni, non dentelé.

5 centavos, vert.



RUSSIE.

La *Gazette de Saint-Petersbourg* a publié la nouvelle suivante :

« M. Hermanoff, chimiste, a inventé un nouveau genre de timbres-poste qui, une fois collé sur une lettre, n'en peut être nullement détaché. Ce timbre est imprimé sur un tissu de lin, fort mince. L'inventeur a présenté les essais au gouvernement et on attend maintenant la décision de ce dernier. »

Tver (Tver). Le timbre rond 2 kop., imprimé en rose avec surcharge bleue, doit avoir été remplacé par un timbre semblable, mais avec la surcharge noire. Nous en avons vu récemment un exemplaire oblitéré :

2 kop., rose et noir.

Nowaïa Ladoga (Saint-Petersbourg). C'est en 1869 que l'usage des timbres a été introduit par cette poste locale. Deux timbres ont été émis pour la circonstance :

5 kop., vert-jaune, pour lettres ordinaires.
25 — rouge-vermillon, pour lettres chargées.

On s'est contenté pour le 5 kop. d'effacer le chiffre 2 de la gravure des 25 kop. On trouve encore parfois sur certains exemplaires des traces du chiffre 2.

Les feuilles portent 30 timbres sur six rangées verticales. Les deuxième, troisième et quatrième timbres des deux premières rangées horizontales du 25 kop., ont la valeur 5 kop., le chiffre 2 ayant été effacé partout sauf au deuxième timbre de la 2^e rangée, où le chiffre 25 a été maintenu dans l'angle inférieur droit.

5 kop. rouge-vermillon.

La taxe ayant été reconnue exorbitante pour les lettres chargées, fut modifiée et réduite, en 1873 à 15 kop. Il est donc fort présumable qu'il existe ou qu'il existera bientôt un 15 kop.

Douchowchetschina (Smolensk). L'incroyable timbre de cette poste a un compagnon créé à son image et également imprimé en noir, mais sur papier rose vif; valeur 6 kop. Ces timbres sont de récente émission : 1^{er} janvier 1873.

Chaque feuille contient huit variétés du 3 et 6 kop. Ces variétés, pour les deux valeurs, sont absolument les mêmes : on s'est contenté de changer le chiffre. On les trouve sur deux rangées verticales. La première rangée a le premier mot du cadre supérieur, tel que nous l'avons reproduit n° 143; la deuxième a ce mot abrégé et ponctué : les quatre dernières lettres manquent. Il y a absence de ponctuation à droite, au 6^e type, et on trouve une suite de 5 petits points à droite, au cadre extérieur du 5^e type; les autres différences sont moins importantes.

SERVIE.

La réforme des timbres actuels est prochaine. On a fait graver, à Londres, un type, ressemblant dit-on, aux timbres de Belgique, et dont le tirage aura lieu à Belgrade.

INDES ANGLAISES.

On nous a fait voir deux timbres officiels, 1/2 et 1 anna, type des timbres-poste, portant en surcharge noire :

ON
H. S.
M.

ce qui veut dire :

On Her Majesty's Service.

ANTILLES ESPAGNOLES.



Nous avons signalé, le mois dernier, d'après l'*Ami des Timbres*, le changement des timbres de cette colonie espagnole et nous en avons fait connaître trois valeurs. Nous donnons aujourd'hui le fac-simile d'après ce journal. Le même type, sauf l'inscription sert également pour les timbres-télégraphe.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La surcharge en lettres capitales rouges a été faite si précipitamment, que la plupart des exemplaires au lieu d'avoir l'inscription *Postage six pence* bliffée, ont au contraire l'inscription : *Cape of Good Hope*, surchargée d'une barre rouge avec la valeur *one*

penny en dessous. De sorte que le timbre est à la fois de 1 penny et de 6 pence.

SARAWAK.

Nous recevons au type ci-contre, les valeurs suivantes :

| | | |
|----------|-----------|-------------|
| 2 cents, | mauve vif | sur lilacée |
| 4 — | brun | — jaune. |
| 6 — | vert | — vert. |
| 8 — | bleu | — bleu. |
| 12 — | rouge | — rose. |



Ces timbres sont piqués 11.

La couleur du 4 cents, la même que celle du 3 cents connu, nous fait supposer que ce dernier est supprimé par suite d'un changement de taxe sans doute.

Nous remarquons que les rangées de timbres verticaux sont différents des timbres horizontaux, par les caractères variés de l'inscription de la valeur et par la distance qu'occupent ces deux mots.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce en plus des valeurs désignées plus haut, un 24 cents dont il ignore la couleur : c'est donc une émission au grand complet.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a fait voir des enveloppes à timbre double, portant :

1 penny, rose, et 3/2 p., brun.
3/2 — brun et 2 p., bleu.

La couleur du 3/2 p., serait-elle changée ?

JAPON.

On nous a remis en communication une carte-poste, valeur 1/2 sen, ayant sur la face, partie supérieure, une ligne d'inscription en caractères hiéroglyphiques. Le cadre est moins large.

1/2 sen, orange.

URUGUAY.

Un de nos correspondants de Montevideo, nous écrit que l'oblitération de cette ville, que nous avons remarquée sur certains timbres de Buenos-Ayres, et dont il a été question n° 140, page 163 de ce journal, est appliquée par les soins de l'administration des postes de Montevideo, lorsque les bureaux de poste du littoral n'ont plus le temps d'annuler les timbres des lettres, qui arrivent parfois au moment du départ du courrier.

Elle est très-complaisante cette administration des postes et veille surtout aux intérêts de ses voisins.

ESPAGNE.

Nous avons rencontré, parmi quelques timbres, 10 cents de peseta, deux exemplaires portant un 3 (tête arrondie) et un 3 (tête droite) remplaçant l's de cents. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces deux fautes n'ont pas été retrouvées par nous sur une feuille entière de deux cents de ces timbres. Y a-t-il plusieurs planches du 10 cents, ou bien la faute a-t-elle été réparée : question à éclaircir.

On annonce le changement de tous les timbres, sauf le 10 c. de p., pour aujourd'hui 1^{er} janvier.

Nous avons vu un groupe de timbres 1/2 réal. à l'effigie de don Carlos, dont nous signalions deux types le mois dernier. Ces deux types se trouvent sur la même feuille, l'un sous l'autre, chaque rangée horizontale portant un type. Deux timbres verticaux réunissent donc les deux types.

SUISSE.

A dater de ce jour 1^{er} janvier, on se sert d'un timbre nouveau à 15 centimes pour l'affranchissement interne des imprimés avec remboursement, ainsi que des échantillons et imprimés pour les États-Unis, l'Angleterre (via France), l'Égypte et Malte.

La couleur de ce timbre nous est inconnue.

Autodaté de timbres.

On nous informe que le gouvernement italien a fait brûler tout ce qui restait encore de timbres du Piémont, Sicile, Parme, Modène, Romagne, Église, etc.

M. G. Cuénod, de son côté, qui a mis en circulation les timbres roses et verts de Belalp, nous écrit à ce propos les lignes suivantes :

« J'ai reconnu que j'avais été dans l'erreur avec les Belalp roses et verts; la couleur seule était fautive, le dessin était le même, J'ai détruit tout ce qui me restait de ces imitations. »

Dont acte.

Société française de Timbrologie.

Cette utile création peut être aujourd'hui considérée comme réalisée, et nous sommes heureux de

faire connaître les premiers, à nos lecteurs, les circonstances qui ont présidé à cette fondation et le règlement adopté.

La première séance a eu lieu le 5 décembre, ainsi que l'annonçait la note insérée au *Timbre-Poste* de décembre.

Huit membres parisiens étaient présents. Deux s'étaient fait excuser. Six autres habitant les départements ou l'étranger, avaient fait parvenir une demande d'admission et promis leur concours. Ces résultats, si minimes qu'ils paraissent, ont semblé pleins de promesses aux personnes présentes, en considération du refus de publicité fait par les directeurs des journaux de Paris. C'est dans les journaux de M. Moens que l'annonce de la Société a été faite, et personne n'ignore que malgré le nombre de leurs abonnés, bien des amateurs en France ne les reçoivent pas encore et n'ont pu connaître notre tentative. Voici d'abord un extrait des procès-verbaux des deux réunions.

La séance du 5 décembre a été ouverte à 8 1/4 h. par la lecture d'un travail sur la formation d'une Société française de Timbrologie, dans lequel l'auteur fait connaître les tentatives faites dans diverses contrées et à Paris.

Il expose le but de la Société, but scientifique et non commercial. Les amateurs doivent être l'élément actif et principal de la Société, mais sans exclusion des négociants qui pourront être admis comme membres correspondants. Il donne connaissance des principaux articles de son projet de règlement en les commentant, afin de déterminer l'esprit qui a présidé à cette conception.

Il demande, en terminant, que M. Monnerot soit appelé à diriger la discussion qui va s'ouvrir sur le règlement.

Cette proposition est agréée.

Le projet de règlement est lu d'abord en totalité, et ensuite article par article. Le titre de : *Société française de Timbrologie* est adopté.

La lecture des divers articles donne lieu à une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents. Après l'adoption des divers articles modifiés, il est décidé qu'il sera procédé à une seconde lecture, le samedi 19 décembre, laquelle sera suivie de l'élection du bureau.

Il est donné connaissance des noms des personnes

qui ont demandé à faire partie de la Société. Deux demandes de marchands étrangers, MM. Spreng fils et Léopold Quartini, sont ajournées jusqu'à l'adoption du règlement.

On fait également connaître les noms de personnes présumées s'occuper à Paris de timbrophilie. La séance est levée à 10 1/4 h.

La seconde réunion a eu lieu le 19 décembre à 8 1/2 h. Le procès-verbal de la première séance est lu et adopté. Il est donné lecture du règlement, qui est adopté, sauf deux légères modifications.

Les propositions suivantes, faites par un membre, sont votées :

1^o Provisoirement les fonctions de Secrétaire et de Trésorier seront remplies par la même personne, et le comité ne comprendra que deux membres ;

2^o Le règlement de la Société sera imprimé et envoyé de suite à toutes les personnes qui ont adhéré ou sont connues pour s'occuper de timbrophilie.

Plusieurs membres font connaître des noms de personnes qui ont l'intention de faire partie de la Société. M. Monnerot communique une lettre de M. W. Encke, à Hombourg-ès-monts, demandant des renseignements sur la Société, lettre à laquelle il a eu l'obligeance de répondre immédiatement.

En raison du petit nombre de membres présents, par suite du mauvais temps, la réunion décide que les élections seront renvoyées à la prochaine séance qui aura lieu le 7 janvier 1875, à 8 heures du soir, au domicile de M. le baron Arthur de Rothschild, 33, faubourg Saint Honoré. L'ordre du jour est ainsi réglé :

Etude des timbres de l'Espagne.

Messieurs les amateurs sont invités à apporter la partie de leur album qui les contient et à communiquer les documents qu'ils possèdent à leur sujet.

La séance est levée à 10 heures.

Voici maintenant un résumé des statuts votés :

L'art. 1^{er} stipule la formation d'une Société ayant pour objet *l'étude des timbres considérés soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec la chronologie, l'histoire et la géographie, avec l'administration et les finances, avec la linguistique et avec les beaux-arts.*

Les dames (art. 2) peuvent faire partie de la Société, dont le siège (art. 3) est à Paris.

L'art. 4 déclare que la Société comprend des membres *titulaires*, des membres *correspondants* et des membres *libres*. L'admission (art. 5) a lieu sur la présentation d'un membre titulaire et par l'acceptation du Conseil. Les personnes s'occupant du commerce des timbres ne peuvent être membres titulaires (art. 6). Les trente premiers membres ont le titre de *fondateurs* (art. 7).

Les art. 8 et suivants concernent l'administration de la Société qui se compose d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, élus pour une année et d'un comité de quatre membres élus pour deux ans, mais dont la moitié est rééligible chaque année. Les élections ont lieu en décembre (art. 12).

Les membres *titulaires* (art. 13), quelque soit leur domicile et leur nationalité, paient une cotisation annuelle de 20 francs et participent à tous les avantages de la Société.

L'art. 14 attribue le titre de membres *correspondants*, aux sociétaires résidant hors de France, qui en font la demande expresse et aux personnes qui ne peuvent être membres titulaires.

La cotisation est de 10 francs.

Par l'art. 15, la Société pourra décerner le titre de membres *libres* à toutes les personnes qui auront rendu des services à la timbrophilie. L'art. 16 concerne l'admission et les droits des sociétaires mineurs et l'art. 17 réserve à la Société la faculté d'établir un droit d'entrée.

Les art. 18 à 21 déterminent les fonctions du Président, du Secrétaire et du Trésorier.

La Société (art. 22) se réunit en séance ordinaire le premier jeudi de chaque mois, à 8 heures du soir et, en cas de fête, le jeudi suivant.

Les art. 23 à 26 règlent la convocation du conseil d'administration, le vote au scrutin secret, l'interdiction de toute discussion politique ou religieuse et des opérations de commerce ou d'échange des timbres pendant les séances ou par l'entremise de la Société.

D'après l'art. 27, le procès-verbal des séances est communiqué aux journaux qui témoignent du désir de le publier. A l'art. 28, paraît l'annonce de la publication annuelle d'un bulletin contenant un résumé des travaux, les mémoires communiqués, la liste des sociétaires.

L'art. 29 concerne les personnes auxquelles sera adressé ce bulletin.

Les art. suivants traitent de l'emploi des fonds et de la révision des statuts.

On le voit donc, notre Société est passée dans le domaine des faits. Les premiers et les plus anciens amateurs de Paris sont à sa tête. Tous ont la ferme résolution de la soutenir et l'espoir que le succès viendra couronner leurs efforts.

Dr MAGNUS.

Toutes les lettres *affranchies*, relatives à la Société de Timbrologie, doivent être adressées à M. le baron A. de Rothschild, 33, faubourg Saint-Honoré. Paris.

Les cartes-correspondance du Grand-Duché de Luxembourg.

(Suite. — Voir le n° 143).

L'usage des cartes avec réponse payée a commencé dans le Grand-Duché de Luxembourg le 1^{er} février 1873.

Un avis du Directeur général des finances, en date du 31 janvier 1873, en annonce l'émission par l'administration des postes.

Les cartes avec réponse payée ne sont admises que pour la correspondance à l'intérieur et pour celle qui s'échange entre le Grand-Duché et l'empire d'Allemagne.

Le port de la carte, avec réponse payée, circulant à l'intérieur, reste fixé, en vertu de l'avis du Directeur général des finances précité, au double d'une lettre simple, c'est-à-dire à 20 centimes, soit 10 centimes ou 5 centimes pour chaque moitié de la carte. Le port pour la correspondance avec l'Allemagne est d'un silbergroschen, soit 6 centimes pour chaque moitié de la carte.

Les cartes avec réponse payée existent sans timbre et avec timbre fixe et appartiennent à deux émissions.

Émission du 1^{er} février 1873

La carte de cette émission rappelle par ses dispositions la carte simple sur papier carton jaune citron de l'émission du 1^{er} janvier précédent;

Texte allemand; sans timbre; moyen format : 15 sur 9 1/2 centimètres; Au-dessous de *Correspondenz-karte*, les mots : *Ruckantwort bezahlt* (la réponse est payée).

L'instruction, à la partie inférieure, sur deux colonnes, comprenant quatre articles, porte entre autres que la carte est destinée pour la correspon-

dance de l'intérieur et pour celle de l'Allemagne, et que des formulaires non revêtus du timbre se vendent aux bureaux des postes à raison de 15 centimes les dix exemplaires.

Les dispositions de l'autre moitié de la carte qui forme la réponse et qui porte au dessous de *Correspondenz-karte*, les mots : *Bezahlt ruckantwort* (réponse payée) sont les mêmes que celles de la carte principale, sauf que le § 1^{er} de l'instruction y est supprimé et que la teneur des trois derniers articles ne forme plus que deux paragraphes.

Les deux cartes se tiennent par le haut et ne sont pas piquées à la ligne de séparation comme la carte avec timbre fixe.

Impression noire sur papier carton.

Rose-lilas.
Rouge-rosâtre.
Rouge-brunâtre.

De la carte rose lilas il existe deux variétés : elles diffèrent entre elles par le trait au dessous de *Grossherzogthum Luxemburg* à la carte principale et par quelques détails insignifiants dans la composition typographique de l'instruction.

Les deux variétés ne se rencontrent pas parmi les cartes rouge-rosâtre et brunâtre. Cette dernière n'existe qu'en nombre fort restreint, quelques feuilles seulement en ayant été imprimées.

La carte de cette émission sort de l'imprimerie Victor Buck de Luxembourg.

Émission du 24 août 1874.

Carte avec timbre fixe au type de la carte simple, avec timbre du tirage du 10 août 1874, de l'émission du 1^{er} juin précédent, c'est-à-dire avec variation de fleurons aux angles et au milieu des côtés de l'encadrement; papier blanc azuré pour le 5 centimes et nuance plus rougeâtre pour le 6 centimes.

Au-dessous de *Correspondenz-karte*, se trouvent à la carte principale, les mots : *Réponse payée — Ruckantwort bezahlt* et à la carte-retour, les mots : *Réponse-Ruckantwort*.

Les deux cartes se tiennent par le haut et sont piquées sur la ligne du pli afin d'en faciliter la séparation.

Ce piquage est une innovation due à l'initiative de M. P. Bruck, imprimeur de la carte et qui ne se rencontre encore jusqu'ici que pour les cartes doubles de l'Italie dont la séparation est indiquée par un perçage en ligne.

3 + 5 centimes, violet vif sur carton blanc azuré.
6 + 6 — lilas rougeâtre sur carton chair.

La carte 5 centimes sert à la correspondance extérieure du Grand-Duché et celle à 6 centimes pour la correspondance avec l'Allemagne.

Luxembourg, octobre 1874.

L'incident Moresnet.

Dans une discussion assez vive entre l'*American journal of Philately* et le *Stamp collector's Magazine*, le premier de ces deux journaux reprochait au second d'avoir annoncé, comme vrais, les faux timbres de Moresnet que nous avions fabriqués. Mis en cause aussi directement, nous adressâmes une lettre à M. J. J. Casey, l'éditeur du journal américain, avec prière de l'insérer dans son plus prochain numéro. Tout en protestant contre les insinuations malveillantes à notre égard, contenues dans ce journal, nous apprenions à son éditeur, chose nouvelle, et après sept années, que les timbres de Moresnet, annoncés par nous le 1^{er} avril 1867, ne l'avaient été que comme une protestation contre les emprunts de certain « journaliste, » aimant trop de s'attribuer le bien du prochain. Devons-nous rappeler que notre but a été parfaitement atteint?

M. Casey, dans une longue lettre que nous refusons de publier à cause des éloges qu'elle contient à notre adresse, exprime ses regrets de ne pouvoir nous donner satisfaction en insérant notre lettre, attendu que des contestations se sont élevées depuis entre lui et son associé M. Scott. N'étant plus éditeur du journal américain, M. Casey, par la lettre qu'il nous adresse, veut réparer le mal qu'il nous a fait bien involontairement et reconnaître son erreur. En présence de cet acte de bonne volonté nous nous déclarons satisfait.

Tout est bien qui finit bien.

Avis important.

Quelques-uns de nos lecteurs nous ont envoyé le montant de leur abonnement, sans tenir compte de la modification de prix qu'ils retrouveront à la première page de ce numéro. Nous espérons qu'ils voudront bien s'y conformer en nous remettant la différence de la somme envoyée.

Nous avons cru devoir différer l'impression de la sixième livraison du catalogue, afin de pouvoir y introduire les émissions de janvier.

Prix de divers timbres.

| EMPIRE D'ALLEMAGNE. | |
|------------------------|--|
| 1873. | 5 pf. vert..... 0.15 |
| | 5 — lilas..... 0.15 |
| | 10 — carmin..... 0.25 |
| | 20 — outre-mer..... 0.50 |
| | 25 — brun..... 0.60 |
| | 50 — gris..... 1.25 |
| | 10 — (enveloppe)..... 0.25 |
| | 5 — (bande)..... 0.20 |
| | 5 — (carte postale)..... 0.15 |
| | 5+5 — (réponse)..... 0.50 |
| | Mandat poste..... 0.15 |
| | 5 pf. (télégraphe)..... 0.15 |
| | 5 — —..... 0.15 |
| | 10 — —..... 0.25 |
| | 25 — —..... 0.60 |
| | 40 — —..... 0.75 |
| | 50 — —..... 1.25 |
| | 80 — —..... 1.50 |
| | 1 mark —..... 2.00 |
| | 2 — —..... 4.00 |
| | 5 — —..... 5.50 |
| DANEMARK. | |
| 1873. | 5 øre, gris..... 0.15 |
| | 4 — bleu..... 0.20 |
| | 8 — rouge..... 0.40 |
| | 12 — violet..... 0.60 |
| | 16 — brun..... 0.80 |
| | 25 — vert..... 1.00 |
| | 50 — violet..... 1.50 |
| | 5 — (service)..... 0.15 |
| | 4 — —..... 0.20 |
| | 8 — —..... 0.40 |
| | 52 — —..... 1.50 |
| | 4 — (carte poste)..... 0.25 |
| | 8 — —..... 0.50 |
| | 4 — (carte service)..... 0.25 |
| | 8 — —..... 0.50 |
| | 4 — (bande)..... 0.25 |
| | 4 — (enveloppe)..... 0.25 |
| | 8 — —..... 0.50 |
| ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE. | |
| 1874. | 1 cent, enveloppe, 2 ^e type... 0.40 |
| | 2 — — 2 ^e —... 0.50 |
| | 2 — — 5 ^e —... 0.50 |
| | 5 — — 2 ^e —... 0.60 |
| HONGRIE. | |
| 1874. | 5 kr. envet. (eff.) filigrane... 0.75 |
| SARAWAK. | |
| 1875. | 4 cents, brun..... 0.75 |
| TURQUIE. | |
| 1874. | 10 paras, non dentelé..... 0.40 |
| | 10 — — surch. bl. 0.40 |
| WURTEMBERG. | |
| 1874. | 9 kr., enveloppe mandat... 0.75 |
| 1875. | 20 pf., (timbre)..... 0.50 |
| | 20 — (télégraphe)..... 0.50 |
| | 25 — —..... 0.60 |
| | 40 — —..... 0.75 |
| | 50 — —..... 1.25 |
| | 80 — —..... 1.50 |
| | 1 mark, —..... 2.00 |
| | 2 — —..... 5.50 |
| | 4 — —..... 7.00 |
| | 10 — —..... 17.00 |

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

| | |
|-------------------------------|------|
| Abonnement par année : | |
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

PÉROU.



Ils nous sont enfin parvenus les timbres dont il a été question plusieurs fois ici. Rien à ajouter sur ce qui a été dit des *timbres-taxé*. Quant aux timbres-poste, ils sont au nombre de six, imprimés sur papier blanc et piqués 12, comme suit :

| | |
|-------------------------|--|
| 2 centavos, violet vif. | |
| 5 — vert. | |
| 10 — vermillon. | |

20 centavos, brun.

50 — vert russe.

1 sol, chair.

Le 2 centavos est semblable au type que nous avons déjà fait connaître; les 5, 10 et 20 centavos sont d'anciennes connaissances (émission 1866), qu'on a remis en usage et dont les planches avaient soit-disant été détruites à New-York, grâce au tremblement de terre de LIMA !

Les nuances sont un peu plus pâles qu'autrefois; néanmoins il n'est guère possible de faire la distinction entre le tirage de 1866 et celui-ci

Les 50 centavos et 1 sol « dépassant en beauté tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour » d'après l'A. J. of Ph., sont certainement exécutés de main de maître, mais leurs dessins en sont des plus originaux. Le soleil qu'on a voulu représenter, ressemble pas mal à une tête de gille s'abritant le nez dans un mouchoir et qui apparaît devant une vitre, au 1 sol.

Les anciens types de 1866, imprimés par la American B. N. Co, n'ont pas, comme les autres timbres et timbres-taxé, imprimés par la National B.



N. C°, une petite grille en relief. Cette grille ne sert pas d'annulation comme on l'a dit. Elle se trouve sur les timbres débités par la poste : c'est sans doute un moyen de contrôle.

Des enveloppes, nous en avons cinq valeurs de formats différents :

Papier vergé orange.

2 centavos, vert russe, format 14 sur 8 1/2 cent.

Papier blanc uni.

5 centavos, vert jaune, format 15 1/2 sur 7 cent.

10 — vermillon, — 14 — 8 — .

20 — violet — 16 — 9 — .

50 — carmin, — 22 1/2 — 10 —

L'artiste a probablement cherché ses inspirations dans un cimetière. Au lieu des inscriptions : « A la mémoire » etc., on a mis *Correos* et la valeur ; au lieu de la *pensée* éternelle qui occupe le centre des croix funéraires, on a mis des armoiries ; les médaillons « regrets éternels » et « souvenir » ont été remplacés par deux glands..... Beau, mais triste !

PAYS-BAS.

Nous avons demandé à Rotterdam la carte 10 cents rouge de la *Société Néerlandaise de service général*. Au lieu de cette carte, nous recevons deux autres types sans un mot d'explication.

Le premier a après le mot *Spui*, le suivant *Delftsche poortplein*, ce qui occasionne nécessairement un changement dans la disposition du reste de l'inscription. Le papier est blanc uni :

10 cents, lilas.

Le deuxième de ces types, a en plus du mot *Delftsche poortplein*, le mot *Goudschesingel* et la suppression des trois avant derniers mots : *een Waarborg-Coupon*. Papier blanc uni.

10 cents, mauve.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le mois dernier nous signalions de nouveaux types d'enveloppes des 1, 2 et 3 cents. On vient de nous montrer les variétés suivantes, appartenant à ces types :

1 cent, sans couleur, bande papier jaune paille vergé

5 — — enveloppe — blanc —

L'enveloppe est de format 14 sur 8 1/2 centimètres. Toutes deux ont le filagramme connu.

C'est la *Continental Bank Note Co* de New-York, qui a été chargée de la fourniture des timbres de

journaux signalés le mois dernier. Les fortes valeurs manquent à l'appel. Nous avons :

1^{er} type : 2, 5, 4, 6, 8, 9, 10 cents, noir.

2^e — 12, 24, 56 cents, carmin.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni ; piquage 12.

Le premier type, représente un chef indien avec plumes sur la tête ; à gauche : *Newspapers* ; à droite : *Periodicals* ; en haut : *U. S. postage* ; en bas, la valeur en toutes lettres ; dans les angles supérieurs, la valeur en chiffres ; en bas, les armoiries.

Le deuxième type a à peu près la même disposition, mais il représente la Justice.

Nous reproduirons ces deux types le mois prochain.

ITALIE.

C'est le 1^{er} janvier 1875 qu'out paru en Italie les timbres d'État, au fac simile. Ils sont de forme oblongue et imprimés uniformément en couleur sur papier blanc avec armes en filagramme ; piquage 14.



Au centre d'un ovale, est indiqué la valeur ; autour, est l'inscription : *Francobollo di Stato* ; cadre extérieur de dessin différent pour chaque valeur. Il existe :

Centesimi : 2, 5, 20, 50, rouge-violet (nuancé).

Lire : 1, 2, 5, 10, — —

Ce nouveau système d'affranchissement a pour but de mettre un terme aux nombreux abus qui se commettaient. Ainsi, certains députés de la Chambre se faisaient expédier en franchise, leurs bottes, voire même des bottines de femmes...

AUTRICHE.

L'enveloppe 5 kr. porte le même fleuron à la patte que les enveloppes allemandes et le 5 kreuzer actuel.

BAVIÈRE.

Les enveloppes 3 kr., timbre ovale, n'ont plus d'inscription oblique. Cette émission prouve assez ce que nous disions le mois dernier que les 1 et 3 kr., type des timbres poste, ne sont pas émis officiellement.

Le carton-mandat 7 kr. a la même dimension que le 3 kr. Ce changement sera apporté aux autres valeurs.

WURTEMBERG.

M. A. Treichel nous a communiqué une carte postale, réponse payée, valeur 2 + 2 kreuzer, dont la première partie *Ruckantwort bezahlt* tenant encore à la deuxième, n'a pas été imprimée.

2 + 2 kreuzer, orange.

Les timbres-télégraphe sont en usage depuis le commencement du mois dernier.



Ils appartiennent à un seul et même type. La valeur est ajoutée en noir pour les timbres en pfennig et en bleu pour ceux en mark. Les timbres de 4 et 10 mark ne se délivrent pas au public. Il existe, imprimés sur papier blanc uni et percés en ligne :

| | |
|-------------|---------------|
| 20 pfennig, | brun et noir. |
| 25 — | lilas — |
| 40 — | bistre — |
| 50 — | rose — |
| 80 — | outremer — |
| 1 mark, | vert et bleu. |
| 2 — | jaune pâle — |
| 4 — | bleu pâle — |
| 10 — | brique — |

On nous annonce pour bientôt l'émission d'un timbre télégraphe de 35 pfennig.

Nous ferons connaître prochainement le fac-simile du nouveau timbre « retourmarken » aux armes du Wurtemberg et portant en haut : *Amtlich er offnet* et en bas : *Durch die K. W. postdirection*; forme oblongue.



Le 20 pfennig a remplacé depuis le 1^{er} janvier, le timbre à 7 kreuzer. Nous en donnons ici le dessin. Il est imprimé sur papier blanc uni et piqué 11 :

20 pfennig, outre mer.

PERSE.

On a annoncé et contredit l'émission de timbres de ce pays. Un de nos correspondants vient de recevoir de Teheran deux valeurs qui n'ont pas encore été indiquées et répondant au type connu :

| | |
|------------|-------|
| 16 schahi, | bleu. |
| 52 — | rose. |

Ces timbres sont de mauvaise impression et ne sont pas dentelés.

TURQUIE.

Le timbre de 10 paras non dentelé et le timbre local de Constantinople, même valeur, ont reparus, piqués.

ROUMANIE.

La carte postale a subi une modification depuis le 1^{er} janvier dernier. L'inscription sur deux lignes qui se trouvait sous : *Carta de posta* a été supprimée. *Carta de posta* est aujourd'hui en caractères à double traits. Les armoiries de petite dimension ont été maintenues.

INDES ANGLAISES.

Des timbres de service avec grandes lettres, nous avons à signaler les variétés suivantes :

| | |
|-----------|----------------------------------|
| 1 2 anna, | sans point. |
| 1 — | avec deux points (au lieu d'un). |

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

Un timbre qui n'a pas encore été signalé, pensons-nous, c'est celui de Pittsylvania, petit village de 1200 habitants, situé dans « Pittsylvania County » en Virginie.



Le timbre a été émis le 20 décembre 1861 par le Directeur des postes, J. P. Johnson.

5 cent, rouge brique.

La photographie du timbre qu'on nous envoie, montre l'oblitération : *Pittsylvania C. H. Va* et au centre une date.

LUXEMBOURG.

De nouveaux mandats lilas ont paru avec la valeur exprimée en mark et pfennig, texte allemand.

Les cartes postales sont à la veille de subir un nouveau changement dans le cadre et l'inscription du mot Carte-correspondance qui sera en caractère plus gras et plus petit. Le cadre sera formé par deux lignes doubles allant en zigzag et formant losange.

SUISSE.

La couleur du 15 centimes que nous avons annoncé est jaune serin; type connu :

15 centimes, jaune serin.

INDE PORTUGAISE.

Les 300 et 600 reis actuels nous parviennent au type avec lignes verticales écartées (32) et imprimés sur papier blanc légèrement azuré; perçage 131/2 :

500 reis, pensée.
600 — —

VÉNÉZUELA.

Le 1 centavo est, dit-on, lilas aujourd'hui.

1 centavo, lilas.

GRANDE BRETAGNE.

Le *Philatelic Journal* parle d'une carte nouvelle qui paraîtrait le 8 courant; celle actuellement en usage ne porte plus depuis le 1^{er} janvier le mot *To*.

HONDURAS.

Le même journal en signalant le 2 reales lilas, dont il a été question ici en août dernier, d'après un journal américain, fait connaître les différences suivantes qui existent entre ce nouveau timbre et l'ancien.

- a. Le chapeau est triangulaire;
- b. Les lignes du fond sont plus fines. Il y a quelques lignes sous le chiffre du bas, tandis que dans le timbre vert et rose il y a seulement une ligne d'un côté et deux de l'autre;
- c. La feuille finale à droite est large, lanceolée et sans ombre;
- d. L'étoile de droite est inégale, surtout la pointe du bas;
- e. Les tours ne sont pas ombrées à gauche et montrent distinctement une porte et deux croisées.

Ce timbre ne nous paraît pas apocryphe, dit le *Ph. Journal*. Nous sommes tout à fait de cet avis.

ESPAGNE.

Les timbres de Catalogne et de Valence sont supprimés, nous écrit-on, et remplacés par le 1 real violet.

L'émission de 1875 est retardée par suite des événements qui se sont produits dans ce pays. Il y aura prochainement, pense-t-on, d'autres timbres.

La carte postale 10 cent. de p., Targeta avec un G, est décidément en usage. Elle se délivre par quelques bureaux de poste.

TRANSVAAL

Les timbres 1 p. et 6 p. nous arrivent piqués 13 :

1 penny, brique.
6 — bleu terne.

Après cette émission, nous avons encore un autre 6 pence où l'aigle (?) d'autrefois a été changé. Il est semblable à celui du 3 pence. Impression sur papier blanc, percé en ligne :

6 pence, outre-mer.

RUSSIE.

Malmyche (Viatska). Le petit avorton reproduit en novembre dernier, a été émis en octobre 1869. Par suite de l'épuisement de ce timbre, il vient d'être remplacé par le type ci-contre, expédié à un de nos correspondants entre deux morceaux de bois, au lieu d'enveloppe ! Notre correspondant fait remarquer avec raison que *Malmyche* est tout à fait éloigné du centre de la civilisation.



Le nouveau venu est imprimé par feuille de 24 timbres sur quatre rangées verticales. Le papier est blanc uni; point de piqure :

2 kop., rouge pâle et vif.

Tichvin. (Novgorod.) Nous avons bien prévu un changement de type à cause des âneries qu'on y trouvait, mais nous ne nous attendions pas à une émission d'un type encore plus ridicule que celui reproduit n° 136. Nous n'avons vu jusqu'à présent qu'un timbre annulé qui a pu nous permettre d'en faire connaître le dessin. Il est probable que nous aurons à revenir sur cette émission pour en faire connaître les variétés.



Impression sur papier blanc uni :

5 kop., bleu foncé.

Tschembar (Penza). Le timbre ci-joint et le précédent nous sont fournis par M. Senf. Le type rappelle certains timbres de Russie. Il est imprimé en noir avec fond en couleur, couvert de lignes diagonales croisées. Papier blanc uni :



5 kop., noir et vert.

Nowaïa Ladoga (Saint-Petersbourg). On nous a fait voir que la variété portant le chiffre 25 à l'angle inférieur droit, existe également sur la feuille des timbres à 5 kop. verts.

Les premiers timbres de Tolima.

On ne connaît pas encore la date d'émission des premiers timbres de Tolima. Il en a été fait mention pour la première fois dans ce journal en juin 1870, n° 90. Nous annonçons à cette époque un 5 centavos, sur papier azuré uni, que nous n'avons pu retrouver aujourd'hui; mais par contre, nous en avons sur papier quadrillé que nous avons lieu de croire être celui annoncé sur papier uni; deux mois après, nous signalâmes le même timbre sur papier azuré vergé, puis sur papier blanc uni et enfin sur papier jaune-brun pâle ou plutôt chamois pâle; il a été question depuis d'un 10 cents, au même type, imprimé sur papier blanc uni.

Le but de cet article est de faire connaître les variétés qui existent de ces timbres et l'ordre chronologique dans lequel ils ont été émis. C'est le résultat d'observations aussi longues que peu récréatives, que nous avons faites d'après les quelques timbres qui nous ont été remis par les principaux collectionneurs de France et d'Angleterre.

Avant de donner l'énumération de toutes les variétés, nous donnerons ici la description du type où nous observons l'orthographe des mots et la ponctuation telles qu'elles devraient exister sur tous les timbres. Nous n'aurons donc qu'à relever les fautes et les absences de ponctuation, là où elles existent.

Chaque timbre est composé de seize dessins, clichés typographiques, rangés les uns près des autres et nous donnant un cadre oblong ayant six clichés en haut et en bas, et deux de chaque côté; le centre est occupé par une inscription disposée sur quatre lignes, comme suit:

EE. UU. DE C.

E. S. DEL T.

correos del Estado.

VALE 5 Cts.

Les caractères d'inscriptions sont indiqués sur le type que nous donnons ici.

1^e émission. — 5 cents.

4 variétés sur deux rangées.

Impression sur papier quadrillé azuré.

1^{re} variété. Contrairement aux trois autres variétés de cette émission, la lettre C qui termine la première ligne au lieu d'être petite capitale est un c minuscule comme le représente notre dessin;

Estado est marqué *Eetado*.

2^e variété. Il n'y a pas de ponctuation après EE, la lettre T et *Estado*; la lettre o de *Estado*, chevauche sur la même ligne.

3^e variété. *Del Estado* est marqué DEC *Estado*; Les mots VALE 5 CTS, sont composés des caractères : **Vale 5 Cts.**

4^e variété. E. S. DEL T. est indiqué L.L. DEL T.; Même remarque pour l'énonciation de la valeur qu'à la 3^e variété.

2^e émission. 5 cents.

6 variétés sur deux rangées verticales.

Impression sur papier azuré vergé.

Le tirage des timbres par quatre à la feuille ou par quatre variétés répétées plusieurs fois sur chaque feuille, a été abandonné pour l'impression des timbres ayant six variétés soit à la feuille ou par groupe de six à la feuille. Ces six variétés ont toutes un c minuscule, terminant la première ligne, comme la première variété de l'émission précédente.

Le papier qui est azuré, est le plus souvent vergé horizontalement, rarement verticalement. Moins heureux que pour l'émission précédente qui nous a mis en mains deux groupes verticaux de deux timbres, nous n'avons rencontré ici que des timbres détachés. Le classement, pour les variétés 1, 2, 5 et 6 peut donc ne pas être exact, n'ayant eu pour nous guider que certains rapprochements établis d'après un groupe de six types de l'émission sur papier blanc.

1^{re} variété. *Correos* est orthographié *oorreos*;

Le point après le c chevauche vers le haut.

2^e variété. La lettre l du mot *del* en est éloigné comme n'appartenant pas à ce mot.

3^e variété. Régularité exceptionnelle.

4^e variété. La lettre E du mot DE est ponctuée, elle chevauche et se trouve placée obliquement tombant du bas vers la gauche à la hauteur de la lettre D;

A côté de E, on voit un O et un C retourné (3) qui chevauchent également ;

S et T n'ont pas la ponctuation ;

DEL T. a cette dernière lettre égarée après le mot *Estado*, qui a lui-même la dernière lettre chevauchant à la hauteur du D ;

Correos est indiqué *Corres* avec C majuscule et o manquant.

Toutes les irrégularités de cette variété sont le fait d'un accident survenu pendant le tirage. Il est donc probable que ce timbre existe sans déplacement de lettres.

5^e variété. Remarquable par l'inscription de la quatrième ligne composée des caractères suivants et ayant le dernier mot orthographié d'une manière toute exceptionnelle : **Vale 5 Cts.**

6^e variété. La lettre C de la première ligne est retournée (3) ;

Il y a absence de ponctuation après EE.

C'est la disposition de l'inscription de la première ligne, qui est semblable à la 6^e variété de l'émission sur papier blanc uni, qui nous a engagé à placer ici ce timbre, de préférence à la 2^e variété qui diffère essentiellement par la première ligne, mais qui a le mot de l composé comme la 6^e variété sur papier blanc.

Même émission ; 2^e tirage.

Impression sur papier azuré vergé.

En voulant rectifier sans doute le 4^e type mis dans un si pitoyable état, il a dû se produire de nouveaux accidents.

Nous rencontrons la 3^e variété dépourvue de ponctuation après UU. ;

La lettre e de *del* est remplacée par un o, erreur qui se retrouve sur les timbres 5 cents papier blanc et la lettre l du même mot chevauche vers le bas à la hauteur de l'o.

Il doit donc exister un 2^e groupe de six variétés que nous nous trouvons dans l'impossibilité aujourd'hui de faire connaître, sauf la 3^e variété.

3^e émission. 5 cents.

Six variétés sur deux rangées verticales.

Impression sur papier chamais pâle.

De cette émission, on ne connaît que le timbre que nous avons décrit, n° 133. Quoique annoncé après le timbre blanc, nous croyons celui-ci plus

récent à cause de l'uniformité d'impression, qui est semblable en tous points à celle du 10 cents fraîchement signalé.

Nous avons eu l'occasion de revoir l'exemplaire sur papier chamais qui nous avait été communiqué jadis. La lettre majuscule C de *Correos* et tous les détails de la composition conformes à l'émission suivante, nous apprennent qu'il appartient à la 4^e variété.

L'émission suivante, ayant tous les c minuscules de la première ligne remplacés par des c en petite capitale et cette substitution existant ici pour la 4^e variété, nous devons en conclure que ce changement a été opéré d'abord pour les timbres imprimés en chamais pâle. A moins d'un accident survenu pendant le tirage, nous pouvons supposer avec assez de raison que toutes les variétés décrites plus loin ne sont que la répétition des timbres sur papier chamais.

En signalant en janvier dernier le timbre de 5 cents sur papier chamais, nous disions qu'il portait deux fautes EF au lieu de EE et *corrcos* au lieu de *correos*. En examinant de plus près ce timbre, nous devons reconnaître que ces fautes ne sont qu'apparentes et qu'elles ne sont dues qu'à une mauvaise impression. Ces défauts de tirage sont, du reste, très-fréquents, principalement pour les timbres de l'émission suivante où les E deviennent fréquemment des F et les c des e, comme le contraire a lieu pour les e qui paraissent des c. Nous ne nous sommes donc pas attachés à ces variétés.

1^e, 2^e, 3^e, 5^e et 6^e variétés (?)

4^e variété, E. S. et *Estado* n'ont pas de ponctuation ;

E de DE chevauche vers le haut ;

Correos a la lettre C majuscule.

Cts est suivi de deux points, le deuxième étant sans doute celui qui devait se trouver après *Estado*.

4^e émission : 5 cents.

6 variétés sur deux rangées verticales.

Impression sur papier blanc uni, bâtonné en bleu pâle.

Par suite du changement apporté aux variétés des timbres sur papier vergé azuré qui substituait une lettre c en petite capitale à la même lettre minuscule, diverses modifications à l'ensemble des

variétés se sont produites par le peu de soin qu'on a apporté en faisant les dits changements. Nous avons donc :

1^{re} variété. La première lettre de E E et le C de la première ligne; la lettre d de *del* de la 3^e, chevauchent vers le haut;

Les deux premières lignes ont été remaniées : elles occupent ici un espace de 11 et 9 1/2 m/m au lieu de 12 qu'ont les timbres de la 2^e émission;

Correos est très-rapproché de la lettre V de *Vale*;

Il y a absence de ponctuation après *Estado*.

2^e variété. UU n'est pas ponctué;

Les deux premières lignes ont les inscriptions plus rapprochées qu'à la 2^e émission : l'espace occupé est de 10 1/2 et 10 m/m au lieu de 12 et 11 1/2.

3^e variété. Absence de ponctuation après UU;

La même particularité pour le mot *del* écrit *dol* avec l qui chevauche, que pour la 3^e variété, 2^e tirage de la 2^e émission.

4^e variété. Voir même variété, émission précédente.

5^e variété. Régularité parfaite. Au lieu d'avoir la 4^e ligne composée comme à la deuxième émission, les caractères sont semblables à ceux des autres types; l'orthographe du mot CTS a également été modifié et régularisé comme pour les autres.

6^e variété. EE n'a pas de ponctuation;

La lettre l de *del* est distancée de ce mot comme s'ils devaient en former deux.

Même émission. 10 centavos.

Quatre variétés sur deux rangées.

Impression sur papier blanc uni, batonné en bleu pâle.

La nécessité de créer des timbres d'une valeur supérieure à celle qui existait, fit utiliser la composition première des quatre variétés de timbres 5 centavos sur papier azuré quadrillé, avec changements de chiffres. Cette manipulation amène de nouvelles variétés par le déplacement des caractères.

1^{re} variété. Conforme au 5 cents 1^{re} émission avec l de *del* qui chevauche vers le bas, à la hauteur de l'e; le c minuscule est maintenu.

2^e variété. Même absence de ponctuation et mêmes fautes qu'au 5 cents 1^{re} émission, mais avec déplacement de la lettre l de *del* descendue maintenant jusqu'au point où le milieu de cette lettre rencontre

la ligne; la lettre c (première ligne) a été avancée vers la droite; elle se trouve juste au-dessus de la lettre T.

3^e variété. Voir 5 cents 1^{re} émission.

4^e variété. Manque de ponctuation après la première lettre de LL de la 3^e ligne; le point après c est souvent plus haut que la ligne; quelquefois il descend jusque la lettre T.

Telles sont les variétés que nous avons rencontrées. En existe-t-il d'autres? Nous sommes disposé à le croire surtout pour les timbres de la 2^e et 3^e émission. Si le hasard nous favorise un jour, nous ne manquerons pas de faire connaître les variétés qui nous passeraient en mains.

Société française de Timbrologie.

Séance du 14 janvier 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Lecture est donnée par le secrétaire, du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Deux nouveaux membres ont été admis par le Conseil.

Il est procédé à l'élection du bureau. Sont nommés :

Président, M. le baron A. de Rothschild;

Secrétaire-Trésorier, M. le docteur Legrand;

Membres du Comité, MM. Monnerot et De Bosredon.

M. le Président propose la manière de régler l'ordre des séances, ce qui est adopté.

Il est donné lecture de deux lettres de M. Aymar de Saint-Saud; la deuxième fournit des renseignements sur les timbres émis en Navarre par les carlistes, renseignements accompagnés de timbres oblitérés, encore situés sur les enveloppes et de timbres humides de franchise de corps d'armée et d'administrations carliste. Parmi eux se trouve l'essai du 1 réal dont il est parlé au *Timbre-Poste* n° 150. Cet essai présente le même encadrement que le premier timbre connu, mais l'effigie tournée à droite et couronnée de lauriers, offre de l'analogie avec celle du timbre lilas qui a remplacé le bleu. Cet essai est imprimé en noir.

La société vote des remerciements à M. de Saint-Saud.

A l'occasion de ces timbres, M. Monnerot montre un numéro du *Cuartet Real*, journal carliste dont un article fournit des renseignements sur la poste et les moyens de transmission des lettres à l'étranger.

M. De Ferrari apprend à la société que sur une de ses démarches, M. le Préfet de police fait étudier la question de la vente des faux timbres et des poursuites à pratiquer contre leurs auteurs. Après quelques explications échangées, la société est d'avis qu'elle n'a pas à intervenir.

Il est ensuite procédé à l'examen des timbres d'Espagne dans les collections apportées. Parmi les richesses déployées sous leurs yeux, les sociétaires ont remarqué principalement le timbre de 2 cuartos vert, type de 1854, armoiries sans millésime, imprimé sur papier azuré, présentant en filigrane les boucles comme les timbres de 1855 et la feuille des timbres de don Carlos pour la Catalogne qui offre autant de variétés que de timbres, appartenant à la collection de M. A. de Rothschild; les essais vrais des timbres gaufrés à l'effigie d'Isabelle, de la collection du docteur Legrand et un grand nombre d'essais et de propositions diverses.

A propos de la série de 1870, M. Monnerot montre des timbres oblitérés du 50 mil. de esudo imprimés, non en bleu-outremer, qui est la nuance habituelle, mais en bleu de la nuance des timbres de 2 esudos de cette émission. Il résulte de ses recherches que ces timbres ont été employés dans les villes de la côte du Maroc occupées par les espagnols.

La prochaine séance est fixée au jeudi 4 février prochain.

La société décide que la question des timbres d'Espagne reste à l'ordre du jour.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

NOTA. Les statuts sont envoyés à toute personne qui en fait la demande par lettre *affranchie* à M. A. de Rothschild Président de la Société, 55 faubourg Saint-Honoré, Paris.

LE TIMBRE FISCAL

Journal illustré du collectionneur,

rédigé par le docteur MAGNUS.

1^{re} année fr. 3 (franco),

2^e année (1875) en publication, fr. 3 pour la Belgique,

— — — — — » 4 — l'étranger.

SIXIÈME ET SEPTIÈME LIVRAISONS

ou

SUPPLÉMENT A NOTRE CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

timbres-poste, timbres-télégraphique,
timbres-fiscaux, etc.

NOMENCLATURE DE TOUS LES TIMBRES PARUS JUSQU'A CE JOUR

Prix 50 cent. la livraison (franco).

(Paraîtra prochainement.)

Prix de divers timbres.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

1875. *Post anweisung*, 1^{er} type 0.15

— 2^e — 0.15

HELIGOLAND.

1874. *Carte postale*, jaune-brun 0.15

Postpaketadresse, jaune 0.15

Post mandat, vert 0.15

Post anweisung, bleu 0.15

INDES ANGLAISES.

1 rupie 0.50

ITALIE.

1875.

Timbres d'Etat.

| | | |
|-----------------------------|-------|------|
| 2 centimes, rouge-brun..... | 0.20 | 0.15 |
| 5 — — — — — | 0.25 | 0.15 |
| 20 — — — — — | 0.50 | 0.15 |
| 50 — — — — — | 0.75 | 0.20 |
| 1 franc — — — — — | 1.50 | 0.50 |
| 2 — — — — — | 5.00 | 0.60 |
| 5 — — — — — | 7.50 | 1.50 |
| 10 — — — — — | 15.00 | 2.50 |

LUXEMBOURG.

1875. *Mandat-poste en mark* 0.15

PAYS-BAS.

1874. *Carte-correspondance*, 10 c., lilas 0.50

PÉROU.

| | |
|---------------------------------------|------|
| 1874. 2 centavos, violet | 0.25 |
| 50 — — vert-russe .. | 5.00 |
| <i>Timbre-tax</i> 5 — — vermillon... | 0.50 |
| 10 — — orange | 1.25 |
| 20 — — bleu | 2.50 |
| 50 — — brun | 5.00 |
| <i>Enveloppes</i> 2 — — vert-russe .. | 0.50 |
| 5 — — vert-jaune .. | 0.75 |
| 10 — — vermillon .. | 1.50 |
| 20 — — violet | 2.50 |

ROUMANIE.

1875. *Carte postale*, 5 bani 0.20

RUSSIE.

| | |
|---|-------|
| <i>Malmysche</i> , 2 kop. | 1.00 |
| <i>Nowaia Ladaga</i> , 5 — | 1.25 |
| — 25 — | 5.00 |
| <i>Duchowehetsechina</i> , 5 — bleu | 1.25 |
| — 5 — les 8 types | 10.00 |
| — 6 — rose | 1.50 |
| — 6 — les 8 types | 12.00 |

SUISSE.

1875. 15 cent., jaune serin 0.25

TASMANIE.

| | | |
|-----------------------------|------|------|
| 2 pence TAS en fil | 0.50 | 0.20 |
| 5 — — brun foncé. | 0.75 | |
| 9 — — bleu | 2.00 | |
| 10 — (10 en fil) noir | 2.00 | |

TRANSVAAL.

| | |
|-------------------------------|------|
| 1 penny brique, piqué | 0.25 |
| 6 — bleu — ... | 1.50 |
| 6 — — 2 ^e type ... | 1.50 |

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-30 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL.
journal illustré.

| | |
|-------------------------------|------|
| Abonnement par année : | |
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

JAPON.



Depuis le 1^{er} janvier dernier les correspondances en destination des Etats-Unis peuvent être affranchies au moyen du timbre ci-contre. Jusqu'ici l'usage du timbre n'était réservé que pour l'intérieur du pays.

C'est donc un pas en avant qui va nous amener des émissions nouvelles.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni, épais et piqué.

15 sen, lilas.

Les autres timbres 1, 2, 4, 6 sen nous parviennent également imprimés sur papier blanc uni, épais et piqués.

- 1 sen, bleu.
- 2 » jaune vif.
- 4 » rose vif.
- 6 » brun.

Nous reproduirons le mois prochain cette dernière valeur qui est d'un type différent des autres.

Il y a quarante variétés à la feuille ; elles sont différentes pour les 1, 2 et 4 sen des timbres imprimés sur papier vergé.

La carte postale 1/2 sen avec inscription sur la face appartient décidément à la première émission ; celles actuelles n'ont pas cette inscription. Nous venons d'en recevoir en nuances très-variées.

Nous avons encore à signaler une enveloppe avec timbre à droite, imprimé de la même façon que les cartes postales et sur le même papier. Cette enveloppe mesure en largeur 17 1/2 centimètres et en hauteur 5. La patte de fermeture est gommée ; elle mesure deux centimètres environ et se trouve du côté droit ; le côté gauche de l'enveloppe est fermé par un repli du papier :

2 sen, jaune.

RUSSIE.

A partir du 19 juin/1^{er} juillet le port des lettres circulant dans une même ville, est fixé à 8 kop. (au

lieu de 10) et les cartes postales à 4 kop, au lieu de 5.

Il sera donc émis à cette date des timbres de 2 et 8 kop, des enveloppes de 8 kop et des cartes postales de 4 kop.

Le timbre de 30 kop, sera retiré de la circulation.

Les timbres de 2 kop seront semblables aux 1, 3 et 5 kop et imprimés en rouge ; les 8 kop., seront semblables aux 10 kop. et imprimé en gris avec centre rose.

Les enveloppes seront :

| | |
|-------|-----------------------|
| 5 kop | , lilas. |
| 8 — | gris. |
| 10 — | brun sans changement. |
| 20 — | bleu » |

Les enveloppes de 8 kop se vendront 8 1/2 kop.

Dans les cartes postales le chiffre seul sera changé. (*Diogène.*)

Saratoff (*Saratoff*). Les timbres de 1874 au lieu d'être numérotés à l'encre rouge, le sont à l'encre noire. Nous n'avons pas retrouvé sur ces derniers le point blanc signalé à la partie supérieure des timbres 1874 ayant la surcharge rouge. Nous avons pu cependant constater par d'autres exemplaires, que ce point blanc n'est là qu'accidentellement.

CANADA.

Le *Philatelist* annonce la prochaine émission de deux timbres pour l'affranchissement des lettres enregistrées. Valeurs 2 et 4 cents. Forme oblongue, valeur en grands chiffres au milieu et *Registered post* en haut.

L'*Ami des timbres* parle d'une autre valeur, au type actuel :

30 cents, gris lilas.

AUTRICHE.

Le 1^{er} février il a paru un mandat en langue allemande de la valeur de 10 kreuzer, avec timbre actuel imprimé dans l'angle droit supérieur. La disposition est celle des mandats de 5 kreuzer avec impression noire. Il sert pour l'Allemagne et la Suisse :

10 kreuzer, bleu sur chamois.

Nous avons à faire connaître une nouvelle carte

pour l'Illyrie, valeur 2 kr., au type connu. En haut : *Correspondenz-karte* en cintre ; en dessous : *Kartadopisnica* ; puis, sur la première ligne réservée à l'adresse, les mots : *Adresse-Adresa* ; enfin, en bas, dans l'angle droit, le mot *Illyr* entre parenthèse :

2 kreuzer, jaune sur chamois (cadre noir).

WURTEMBERG.

Le timbre télégraphe de 35 pfennig, que nous annonçons le mois dernier, est en usage. Il est semblable aux autres timbres, avec valeur ajoutée en noir. Il ne se vend que par les quatre stations télégraphiques wurtembergeoises de la ligne du chemin de fer Stuttgart-Bruchsal-Heidelberg (Gondelsheim, Heidelberg, Bretten, Bruchsal), situées dans le *grand-duché de Bade* et sert à l'affranchissement des dépêches expédiées entre ces quatre bureaux.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni avec perçage en lignes :

35 pfennig, vert-jaune et noir.

Le 20 pfennig, timbre télégraphe n'est plus brun. Sa nuance est bistre-grisâtre :

20 pfennig, bistre-grisâtre.

La carte postale à 2 kreuzer a subi de nouveau un changement, non dans l'énonciation de la valeur, — cela viendra plus tard — mais dans sa couleur et la disposition de la carte. Le cadre a été supprimé et les inscriptions au lieu d'être en couleur sont noires. Le timbre est à droite ; le type est resté ce qu'il était :

2 kreuzer, lilas, sur gris-bleu.

Les enveloppes mandats à 7 kreuzer *vert* ne se fabriquent plus ; elles seront remplacées par d'autres, imprimées en *bleu*, ce qui entraînera la suppression du 6 kr. bleu dont la valeur ne correspond plus avec les nouvelles taxes.

On annonce l'émission d'enveloppes 5 et 10 pfennig pour l'affranchissement des lettres officielles des communes qui circulent dans les arrondissements (Oberainten). Cette émission n'aura lieu que lorsque l'administration des postes se décidera à adopter d'une façon générale, la nouvelle monnaie allemande.

BAVIÈRE.

M. Treichel nous signale des cartons-mandats de la valeur de 11 kreuzer. (Timbre 10 kr. jaune à droite et 1 kr. vert, à gauche de ce timbre.)

11 kreuzer, vert et jaune.

ROUMANIE.

De la carte ordinaire signalée le mois dernier, il existe une variété portant par erreur dans le paragraphe 2 de l'avis, le mot *ocrespondenta* au lieu de *correspondenta*. Nous n'avons pas trouvé cette faute parmi les cartes avec réponse que nous avons reçues depuis ; mais il est à supposer qu'elle existe.

Signalons par la même occasion les fautes que présentent certaines cartes ordinaires et doubles, de l'émission précédente (octobre 1873). L'inscription supérieure est orthographiée *interiurul* au lieu de *interiorul* et le mot *recomanda* du 5^e paragraphe de l'avis, est écrit *recomada*.

GUATÉMALA.

Emission de timbres, enveloppes, cartes, bandes et timbres officiels. (Voir plus loin l'article sur les timbres de ce pays.)

HONGRIE.

On a mis en usage le 1^{er} février dernier un mandat de 10 kr. bleu, au type connu, ayant par extraordinaire une traduction française de la formule, traduction non moins extraordinaire par son orthographe. Voici ce que nous remarquons :

Mandat de poste *royal* hongr. — (ce n'est pas la poste qui est royale, mais le mandat). Kreuzer, valeur AUSTR. — Timbre de l'office *calculateur* ? — Quittance de l'*adressat* ? — La somme assignée *reçu*.

10 krenzer, bleu.

MAURICE.

Il existe deux variétés intéressantes qui n'ont pas été signalées. Ce sont :

1 penny, brun clair, piqué 14 (chiffre maigre 1, en filagramme)
2 — bleu, non dentelé (ce et couronne en filagramme).

Les exemplaires que nous avons vus étaient oblitérés. Ils formaient deux groupes de deux timbres : le filagramme du 1 penny était couché horizontalement.

FINLANDE.

M. Treichel nous signale deux timbres émis pour le service du bateau à vapeur établi entre Tavastehus et Tammerfors.

Le type représenterait un vapeur dans un ovale couché ; l'inscription serait : *Wanay-angbats bolag* en dessous et la valeur au-dessus :

10 penni, rouge et bleu.

20 — —

Nous espérons donner la reproduction de ce timbre, très-prochainement.

VICTORIA.

On nous informe qu'il y existe des formules pour télégramme, de la valeur de 1 shilling. Le type est à relief et représente la reine Victoria dans un ovale ; le timbre est imprimé dans l'angle droit supérieur de ladite formule :

1 shilling, bleu.

GRANDE BRETAGNE.

Les nouvelles cartes à 1/2 penny ont fait leur apparition le mois dernier. Elles sont imprimées en brun rouge sur bristol blanc et n'ont pas le mot *To* du côté de l'adresse. Elles se vendent 8 pence la douzaine :

1/2 penny, brun-rouge.

L'enveloppe 3/2 pence est bien décidément changée de couleur. Au lieu d'être rose, l'impression est brune aujourd'hui. Nous avons :

3/2 pence, brun-rouge, sur blanc vergé.

3/2 — — — azur uni.

Format 14 sur 8 centimètres.

Ces enveloppes ne se fabriquent que sur commande.

La formule typographiée pour télégramme, est réduite de format. Le timbre reste le même ; il n'y a pas d'inscription au revers de la feuille.

PAYS-BAS.

Le timbre retardataire 25 cents, de l'émission actuelle, a été mis en circulation il y a quelques jours. La nuance sera modifiée au prochain tirage : elle sera beaucoup plus claire, c'est-à-dire, lilas cendre :

25 cents, violet.

INDES NÉERLANDAISES.

On annonce la prochaine émission d'un timbre taxe de 15 cents, imprimé en jaune sur chamois-jaunâtre :

15 cents, jaune sur chamois-jaunâtre.

INDES ANGLAISES.

Il nous vient un timbre, 4 annas, type à coins échancrés, avec le mot *service* en grands caractères, ayant en plus, l'inscription suivante sur deux lignes, en surcharge noire :

BENGAL
SECRETARIAT.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les dessins que nous donnons, représentent les types des timbres que nous avons signalés. Il y en a neuf autres qui sont annoncés comme suit :

Noire. 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10 cents. (1^{er} type, ci-contre).

Carmin. 12, 24, 36, 48, 60, 72, 84, 96 cents. (2^e type, ci-contre).

Brun. 1 dollar 92 cents. Femme avec couronne d'épi de blé.

Vermillon. 3 dollars. Femme avec couronne et lance.

Outre-mer. 6 dollars. Femme avec livre et crayon.

Orange. 9 dollars. Femme avec casque et lance ; valeur en chiffres en-dessous.

Vert. 12 dollars. Femme avec lampe.

Pourpre. 24 dollars. Femme avec flèches ; étoile au-dessus ; inscription de chaque côté.

Rouge. 36 dollars. Femme avec navire.

Brun. 48 dollars. Femme donnant à manger à un aigle. US en-dessous.

Pourpre pâle. 60 dollars. Jeune indienne avec grappe de raisin. Tente à l'arrière plan.

Le *Philatelist* signale un 3 cents enveloppe sur papier paille, ayant échappé à la couleur. Notre confrère toujours sobre de détails, omet de nous donner d'abord le format de cette enveloppe et de nous dire ensuite le type auquel appartient ce 3 cents. Si le timbre est actuel — rien ne le prouve, car on est muet à cet égard — est-il de l'émission 1870 ou de 1874 ? Ce renseignement serait plus important à connaître, nous paraît-il, que l'annonce de fautes sans importance commises par l'un ou l'autre confrère et que ce journal se plait à rechercher.

VÉNÉZUELA.

Le 1/2 real rose-lilacé arrive maintenant imprimé sur papier azuré avec les deux lignes d'inscription noire en surcharge :

1/2 réal, rose lilacé.

ITALIE.

Il est question de créer un timbre de 50 centimes, qui servirait pour le chargement des lettres ; on parle aussi de la diminution de la valeur de la carte postale, laquelle serait réduite à 5 centimes ; on supprimerait celle à 15 centimes, avec réponse payée.

Nous avons vu un exemplaire de la carte postale d'Etat qui est de grande dimension. Le timbre, type connu, est imprimé à gauche ; au milieu de la partie supérieure : *Cartolina postale di stato* et un cercle à droite réservé pour le timbre du bureau expéditeur ; sous l'inscription, les armoiries de Savoie surmontées de la couronne royale ; de chaque côté des armoiries, des drapeaux et une branche de chêne ; puis, quatre lignes pour l'adresse. Le tout renfermé dans un cadre formé d'une tresse entre deux filets. Dimension du cadre : 146 sur 88 millimètres.

Impression couleur sur carte chamois :

10 centimes, rouge-brun.

Les inconvénients de l'uniformité de couleur des timbres d'Etat étant déjà reconnus, on va donner une couleur spéciale à chaque timbre et créer de nouvelles valeurs : 50 et 100 francs.

TURQUIE.

Les timbres-poste sont actuellement imprimés par les soins de l'administration du timbre fiscal. Le tirage en est plus soigné et la surcharge noire est différente des autres timbres, ce que nous n'avions pas remarqué d'abord. Appartiennent à ce tirage :

10 paras, violet, *non dentelé.*
 10 " " *piqué 13 1/2.*
 20 " vert pâle, "

Les timbres locaux de Constantinople existent également comme suit :

Cheïr en bleu.

10 paras, violet, *non dentelé.*
 10 " " *piqué 13 1/2.*
 20 " vert pâle, "

Cette dernière valeur est de récente émission.



Il existe encore les mêmes valeurs, mais avec le type *Cheïr* ci-contre, toujours imprimé en bleu. Le cercle est formé de petits points, au lieu de l'être par une ligne :

10 paras, violet, *piqué 15 1/2.*
 20 " vert pâle, "

PERSE.

Un correspondant nous dit avoir reçu ces jours-ci directement de Téhéran, les trois plus petites valeurs connues sur papier *mince* et le 8 shahi rouge sur papier *fort*. La lettre d'envoi annonçait que ces timbres étaient présentement en service.

4 shahi valent dit-on 1 piastre turque.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



2 mark, violet.

ESPAGNE.

Le timbre de franchise du directeur général des postes, a déjà subi une modification. Les armoiries avec fleurs de lis au centre, sont rétablies; elles

sont renfermées dans un ovale surmonté de la couronne et entourées du collier de la toison d'or; au-dessus, une banderole portant l'inscription : *correos y telegrafos*; en-dessous, une autre banderole, avec les mots : *el director gral.* Impression bleue. Son émission date du 24 janvier dernier.

PÉROU.

Le *Philaetist* prétend qu'il existe des enveloppes sur papier paille vergé des valeurs 10 et 20 centavos. Notre confrère omet d'en indiquer le format.

GRÈCE.

C'est aujourd'hui 1^{er} mars qu'ont dû paraître les timbres taxe annoncés depuis si longtemps. Il y en a 12 valeurs :

Lepta : 1, 2, 5, 10, 20, 40, 50, 70, 80, 90, 100 et 200.

Nous en ferons connaître les couleurs le mois prochain et nous reproduirons le type s'il y a lieu.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Le timbre 1 peseta 1875 est imprimé en bistre, type semblable aux valeurs que nous avons indiquées :

1 peseta, bistre.

GUYANNE HOLLANDAISE (SURINAM).

Le timbre 25 cents est actuellement d'un bleu laiteux et le 10 cents bistre jaune.

10 cents bistre jaune.
 25 — bleu laiteux.

Société française de Timbrologie.

Séance du 4 février 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture.

La correspondance comprend :

Plusieurs lettres de demande des statuts de la Société.

Une lettre de M. Spreng fils de Bale se plaignant qu'au compte rendu publié dans le *Timbre-Poste* de janvier il ait été désigné comme marchand étranger. Il n'est dit-il qu'un collectionneur faisant l'échange des timbres suisses contre ceux de pays étrangers. M. le Secrétaire annonce qu'une rectification en ce sens n'a pu paraître au numéro de février parce qu'elle est parvenue pendant le tirage du numéro. Il sera fait droit à cette réclamation.

Une lettre de M. Mahé faisant savoir que M.

photographie, met à la disposition de la société un local pour ses séances.

Deux autres lettres de M. Mahé offrant à la Société de publier chaque mois à ses frais, un bulletin de quatre pages contenant les procès-verbaux de ses séances et ses autres travaux, en échange de divers avantages qui le constitueraient l'éditeur exclusif et l'organe de la Société.

A la suite d'une longue discussion, la Société décide à l'unanimité des membres présents qu'il n'y a pas lieu pour le moment de profiter de l'offre de M. Mahé et qu'à l'époque de la publication du bulletin, il sera temps de statuer sur les propositions.

Le secrétaire met sous les yeux de la Société, le numéro de février de la *Monthly circular* de M. Alf. Smith et Co qui annonce avec éloges la fondation de la Société Timbrologique, ainsi que les deux catalogues de M. Overy-Taylor et Pemberton publiés l'année dernière qui lui paraissent appelés à rendre de grands services aux collectionneurs anglais.

La discussion sur les timbres d'Espagne est reprise. Le Secrétaire chargé de dresser la liste des timbres de ce pays expose comment il comprend ce travail. Il commence par diviser les timbres d'un pays en autant de règnes et de gouvernements qu'il en existe, traite successivement des timbres-poste, télégraphe et fiscaux, en subdivisant chaque sorte suivant qu'ils sont mobiles, ou sur des enveloppes, cartes, bandes ou mandats. Chaque description est précédée de la date d'émission. Elle comprend la forme du timbre, sa dimension exacte, les dentelures, la description du dessin, la légende, la gravure et l'impression en noir ou en couleur; le papier et les filigranes. Pour les enveloppes, il faut donner en plus la dimension et la forme de ces dernières, la situation du timbre, la légende supplémentaire (lignes d'inscription, formule), le dessin de la patte, etc. L'énumération des variétés basées sur ces caractères doit terminer.

M. Monnerot estime que la description doit être moins compliquée et ne comprendre que quelques caractères essentiels, être le *squelette* de la précédente. Ce sera rendre service aux amateurs novices. Cette opinion est vivement appuyée. Répondant à certaines demandes du secrétaire, il déclare placer les timbres de service à la suite des émissions destinées au public, supprimer les timbres de franchise imprimés à la main, placer les réimpressions à la suite de l'émission correspondante et qu'il faut négliger les essais. Ces observations sont admises.

La Société invite M. Monnerot et le secrétaire à lui présenter chacun un échantillon de leur travail pour en juger.

Après une courte réclamation de M. De Ferrari, qui, absent à la discussion vient appuyer de nouveau la demande de M. Mahé, la Société déclare maintenir sa première résolution.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

La prochaine séance aura lieu rue de Londres, le jeudi 4 mars.

NOTA. Toutes les demandes et réclamations relatives à la Société doivent être adressées *franco* à M. A. de Rothchild, 33 faubourg Saint-Honoré, Paris.

A propos des timbres locaux de Russie.

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU TIMBRE-POSTE,

Permettez à un Russe qui prend grand intérêt à tout ce qui est timbre de son pays, soit postal, télégraphe, local ou fiscal, de vous donner quelques informations concernant les locaux ruraux de Russie.

Chaque jour nous apporte de nouvelles preuves de ce que la plupart de ces timbres font vraiment service, et service sanctionné par le gouvernement.

Il n'est donc pas nécessaire de chercher à convertir des gens qui ne veulent pas être convertis.

Cependant, toute règle ayant ses exceptions, je crains, qu'il n'y ait des *exceptions* parmi les locaux Russes, je veux dire par là qu'il se peut fort bien qu'il existât dans le nombre, quelques-uns fabriqués, non pour affranchir les lettres mais pour être vendus aux collectionneurs (1).

J'espère bientôt pouvoir satisfaire la curiosité de vos lecteurs, en leur donnant une liste officielle qui m'est promise par un membre du ministère, de toutes les postes rurales russes, avec désignations de celles qui ont émis et font usage de timbres spéciaux.

Il y a quatre genres de locaux Russes: viz:

1° Timbres émis *par le Gouvernement* pour la correspondance dans certaines villes. — St.-Petersbourg, Varsovie.

2° Timbres émis *par le Gouvernement* pour la correspondance de certains districts. — Pologne, Livonie, Levant.

3° Timbres émis avec la sanction du Gouvernement *par des Compagnies privées*. — Compagnie russe de navigation de commerce et du chemin de fer d'Odessa.

4° Timbres émis avec la sanction du gouvernement *par des administrations* (Yprava) rurales (2).

C'est de cette dernière série que je compte parler, mais avant tout je relèverai une erreur générale

(1) Nous ne partageons nullement cet avis. Nous attendons donc que notre correspondant précise mieux pour discuter et au besoin prouver qu'il est dans son tort.

N. D. L. R.

(2) Vous voyez que je ne mentionne pas du tout les timbres de la Finlande, et cela parce que la Finlande à son administration postale à elle, et qu'elle joint de tous les revenus qui en proviennent.

lement admise : que ces timbres n'appartiennent pas à des *villes* spéciales, mais à des *districts* (Ouesdi) entiers ; de là, le timbre Dnieproff portant ce nom, et non Alechki qui n'est qu'une des diverses villes, (?) villages, etc., appartenant au district de Dnieproff, qui tire son nom du fleuve le Dniepr, dont l'embouchure se trouve dans ce district.

La Russie est divisée en gouvernements, chaque gouvernement en districts (Ouesdi) et chacun de ces districts possède son administration rurale « Zemskaia uprava. »

Beaucoup de dessins de ces timbres représentent les armoiries du district dont ils portent le nom ; d'autres, ne portent qu'une simple inscription indiquant leur usage, place d'origine, valeur, etc. ; d'autres encore ne représentent que le nom en emblème (monogramme, rébus) Kolomna (Colonne), Soumy (Soumka-Sac), Krapivna (Krapiva-Ortie), Woltschansk (Wolk-loup), etc., et enfin d'autres qui n'ont que des dessins de fantaisie. — Cherson, Belozersk, Ire émis. Aleksandriisk, Gdov et Melitopol.

A propos de la seconde émission de ce dernier, je ferai remarquer que ce n'est que *par malice*, que ce dessin fut adopté, et cela, parce que le gouvernement fit supprimer la première émission, la loi *défendant* la reproduction sur les timbres ruraux, des *emblèmes* de la POSTE GOUVERNEMENTALE. (Soit : l'aigle impériale au-dessus de deux cors.)

Une autre grande erreur est de supposer qu'un timbre biffé à la plume ait vraiment fait service (1).

Veuillez, s'il vous plaît, monsieur le directeur, excuser la longueur de la présente et agréer mes civilités pressées.

· DIOGÈNE.

Les timbres de Guatémala.

En 1867, l'*Événement* annonçait qu'il se gravait à Paris un timbre pour le Guatémala. L'éveil étant donné, la spéculation fit paraître immédiatement un

timbre qui n'eût pas le succès qu'on en attendait. Il fut bel et bien enterré en naissant et ce n'est que de loin en loin qu'on en revoit encore des épreuves aujourd'hui.

Ce fut vers la fin de 1867 que M. Hulot livra son type au gouvernement de Guatémala. Des essais en bleu et en brun, nous permirent d'en reproduire le type, dès le mois de décembre de la même année.

Il ne fut plus question depuis de ce timbre, durant trois années. C'est le temps que mit le gouvernement de Guatémala, pour se décider à émettre des timbres, après en avoir fait fabriquer le type. La décision une fois prise, voici le décret qu'il fit paraître à cette occasion :

Son excellence le président de la République de Guatémala a bien voulu émettre le décret suivant :

Vicente Cerna, maréchal de camp, président de la République de Guatémala, etc., etc.

Vu que : la Chambre des représentants de la République de Guatémala ayant pris en considération l'initiative du gouvernement touchant l'émission de timbres poste ; dans le but de faciliter l'affranchissement préalable des correspondances, a établi par loi ce qui suit :

Art. 1^{er}. Seront émis pour l'affranchissement de la correspondance des timbres poste de la valeur de : un, cinq, dix et vingt centavos qui porteront gravées les armes de la République : A la partie supérieure de la bordure de l'écu, la légende suivante : *Correos de Guatemala*, à l'inférieure, la valeur du timbre en lettres et dans les deux angles inférieurs du timbre, la même valeur exprimée en chiffres.

Art. 2. La couleur du timbre de la valeur d'un centavo sera jaune ; celle du cinq centavos, grise ; celle du 10 centavos bleu, et celle du vingt centavos, incarnat.

Art. 3. Celui qui falsifiera les timbres-poste sera tenu et puni comme faussaire.

Art. 4. Le gouvernement règlera tout ce qui est relatif à l'usage des timbres-poste afin que cette mesure ait son entière exécution.

C'est pourquoi,

et étant sanctionné d'accord avec le Conseil d'Etat, la prescription insérée ci-dessus, ordonne qu'elle soit imprimée, remplie et mise à exécution.

(1) Nous en avons enlevé nous même de diverses lettres ainsi que plusieurs de nos correspondants en Russie.

Palais du Gouvernement,
Guatemala, le vingt-sept de décembre 1870.
VICENTE CERNA.

Le ministre des relations extérieures :

P. DE AYCINENA.

Par ordre de son excellence le président de la République a été imprimé, publié et mis en circulation.

Guatemala, décembre 27 de 1870.

AYCINENA.



Conformément à ce décret, on fit donc paraître les timbres au type ci-contre, imprimés sur papier blanc et piqués 13 1/2. Ce sont :

| |
|--------------------------|
| 1 centavo, bistre-jaune. |
| 5 — brun. |
| 10 — bleu. |
| 20 — carmin. |

Une révolution ayant renversé le président de la République en 1872, la valeur des timbres fût changée par l'abandon du système décimal, qui n'était pas familier au public, dit-on, et portée, sans modification apparente, comme suit :

Le 5 centavos eût la valeur de 1/2 réal.

| |
|--------------|
| 10 — — — 1 — |
| 20 — — — 2 — |

Quant au 1 centavo, il fut supprimé. Mais, par contre, deux nouvelles valeurs furent émises, au type ci-contre : Ce sont :



4 reales, violet.
1 peso, jaune.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 13.

Est-ce en attendant l'apparition des 4 reales violets, est-ce par ignorance ou caprice de l'expéditeur des lettres, toujours est-il que, vers la fin de 1872, des lettres arrivèrent, tant en Allemagne qu'en Angleterre, revêtues de timbres 4 reales au fac simile, d'un usage purement fiscal.



Le directeur des postes de Guatemala consulté à ce propos par notre correspondant, prétend que l'usage n'en a jamais été permis pour l'affranchissement des lettres.

Nous ne mentionnerons donc que le 4 reales bleu que nous avons vu oblitéré, par une marque de la poste :

4 reales, bleu.

Impression sur papier blanc uni, sans dentelure.

A l'heure actuelle tous ces timbres, sauf le dernier que nous venons de mentionner, sont supprimés et remplacés par une série nouvelle de timbres, dont nous espérons faire connaître les types, le mois prochain.

Le correspondant qui nous envoie les détails sur cette émission, nous dit que l'usage en commencera très-probablement en janvier.

Ils représenteront le portrait du président actuel, J. Rufino-Barrios et seront les suivants :

| |
|-----------------|
| 1/4 real, vert. |
| 1/2 — brun. |
| 1 — bleu. |
| 2 — rouge. |

Il y aura, en plus, des enveloppes de mêmes valeurs, représentant la même effigie ;

Une carte postale de la valeur d'un quart de réal ;

Une bande timbrée pour les imprimés, valeur 1/4 réal ;

On émettra enfin des timbres sans valeur, pour la correspondance officielle. Ils seront au nombre de cinq : pour l'usage du président et pour chacun des ministères et les dépendances respectives.

Le timbre officiel est carré, à l'effigie du président de la République de 3/4 à droite, dans un rond historié ; légende dans le cercle : *Republica de Guatemala* ; en haut : *Correspondencia oficial* ; en bas, aux quatre coins, dans de petits cercles : *Pte* (Presidente) *De la R^{ca}* ou le nom d'un des ministères qui jouissent de la franchise.

Tous ces timbres sont gravés à New-York par la National Bank note Company.

AVIS.

La 6^e livraison de notre catalogue prix-courant, est en vente depuis le mois dernier. Elle réunit tout ce qui a paru en timbres depuis 1873 à ce jour :

PRIX : 50 CENTIMES.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE. 4-00
 AUTRES PAYS D'EUROPE. 5-00
 PAYS D'OUTRE-MER. 6-00
 LE NUMÉRO. 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
 7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.
 Les correspondances doivent être adressées
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
 Journal illustré.
Abonnement par année :
 BELGIQUE. 5-00
 ÉTRANGER. 4-00
 LE NUMÉRO. 0-40

Chronique.

HÉLIGOLAND.



Les nouveaux timbres ont paru le 1^{er} mars dernier. En voici le fac-simile. La valeur y est exprimée en monnaie anglaise et en monnaie allemande. Tous les timbres sont au même type: effigie en relief de Victoria dans une jarrettière en ovale. Il y en a trois avec cadre rouge et centre vert, et trois avec cadre vert et centre rouge; les deux plus fortes valeurs ont les inscriptions en lettres blanches; les autres l'ont en couleur sur fond blanc, mais les deux plus petites ont les chiffres valeur sur couleur. Toutes ces combinaisons pour conserver sans motif sérieux, les couleurs nationales, devront inévitablement amener des erreurs dans le tirage.

Impression en couleur sur papier blanc uni; piquage 13 1/2

| | | |
|--------------|-------------------|------------------|
| 1 farning ou | 1 pf. cadre rouge | lettres coul. |
| 2 — — | 2 — — vert | chiffres blancs. |
| 3 — — | 3 — — rouge | lettres et |
| 1 1/2 pence | 10 — — vert | chiffres coul. |
| 5 — — | 25 — — rouge | lettres et |
| 6 — — | 50 — — vert | chiffres blancs. |

On nous informe de cette île que des enveloppes et cartes timbrées seront probablement émises ce mois-ci.

SHANGHAI.

On signale de nouveaux timbres provisoires avec surcharge bleue, comme les 1 candaréen connus :

| | |
|-----------------|------------------|
| 1 candaréen sur | 12 cand., olive. |
| 3 — — | 2 cents, rose. |

GUATEMALA.

On nous a remis l'essai du nouveau timbre dont nous avons donné la description. La dimension devant être sans doute réduite (il a environ 5 centimètres carré), nous attendrons que les timbres aient paru pour le reproduire.

Les timbres-poste seront semblables aux timbres

officiels décrits, mais les inscriptions des cercles seront remplacées par la valeur.

TURQUIE.

Nous avons une variété du 20 paras vert, cheir en bleu dans un cercle, que nous n'avons pas encore signalée. Cette surcharge est appliquée sur les timbres 1868-70, avec le piquage 13 et 9 :

20 paras, vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Voici le dessin du timbre 1 dollar 92 cents pour journaux. *L'Ami des Timbres* nous fait connaître l'emploi de ces timbres.

Les directeurs de journaux, dit-il, ne pouvant servir leurs abonnés d'Europe qu'une fois tous les dix jours, à cause du départ des paquebots, affranchissent en une fois toutes leurs expéditions. Il leur est délivré par le *Post-office*, un récépissé, sur lequel on applique le timbre correspondant à la valeur payée : de là les timbres de fortes valeurs, qui resteront infailliblement entre les mains des administrateurs de journaux aux États-Unis.

Les enveloppes officielles 2 et 3 cents du *Post-office* ont subi un changement, non dans le type, mais dans les détails, les dessins ayant été refaits :

Le 2 cents a le chiffre plus gras et couvert de lignes horizontales ; les caractères d'inscriptions du centre de l'ovale sont plus grands, mais par contre, les autres sont plus petits ; la ponctuation du mot *Stamp*, qui touchait presque ce mot, en est éloignée d'un millimètre environ.

Le 3 cents a le chiffre plus allongé, ainsi que les caractères du centre de l'ovale ; les mots *three cents* sont sur une bande plus large ; *Post-office Dept* est en caractères plus petits, et les lettres *U. S.*, au lieu d'être dans un cercle, sont dans un ovale.

Impression sur papier paille vergé : filagramme connu :

2 cents, noir sur paille.

3 — — — —

ANGOLA.

Le 5 reis noir est imprimé sur papier mince ; le

25 reis a la nuance rose carmin, sur papier jaunâtre :

5 reis, noir.
25 — rose carmin.

HAWAIIAN.

Le *Philatelic journal* contient les détails suivants au sujet d'une émission de 2 nouveaux timbres sortant des ateliers de la *National Bank-note company*.

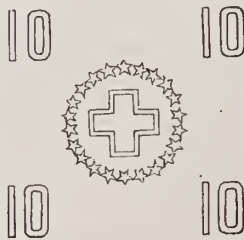
« Le premier est un portrait de 3/4 à gauche, du présent roi Kalakana, en bourgeois, dans un ovale debout ; H. I. POSTAGE, en petites capitales, en haut : la valeur en lettres : ELUA KENETA, en bas. Le chiffre 2 à chaque coin, et ornements à profusion partout.

» Le second représente de face le portrait du prince Leluhoko, héritier présomptif et frère du roi régnant, en costume militaire, dans un ovale ; en haut : H. I. POSTAGE, et en bas KENETA, entre dix paires d'étoiles. Le chiffre 12 à chaque angle.

» Dans le 2 cents le portrait est sur fond ligné horizontalement ; dans le 12 cents le fond est composé de lignes horizontales et perpendiculaires.

» La beauté de ces timbres est dans leur fini. Le portrait du roi lui donne une figure caucasienne ; celui du prince le range au contraire parmi la race nègre, avec un nez épâté, de grosses lèvres, mais avec des cheveux d'un homme de race blanche. »

SUISSE.



Depuis le commencement du mois dernier on se sert d'enveloppes 10 rap., format ordinaire, timbre à gauche, ayant le filagramme ci-contre. Le chiffre 10, de l'angle gauche supérieur, est presque tou-

jours caché par le timbre :

10 rap., carmin vif.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a fait voir une enveloppe, 1 penny, de petit format, 10 × 6 1/2 centimètres, avec fils de soie, et imprimée sur papier paille. Chiffre 58 sur la tranche du cou :

1 penny, rose.

L'enveloppe 3/2 pence brun, que nous avons signalée, a été émise le 1^{er} mars 1874, dit le *Philatetical Journal*.

ITALIE.

On nous écrit de Rome qu'il sera émis prochainement une carte postale à 15 centimes, en destination pour la Belgique.

FIDJI.

Le *Philatetical Journal* annonce le 2 cents bleu, avec les lettres V R en lettres fantaisie et en lettres ordinaires.

ORANGE.

Le même parle d'un 6 pence ayant la couleur absolument semblable à celle du 1 penny.

WURTEMBERG.

L'enveloppe-mandat 7 kr. bleu est en circulation, ainsi que la carte-postale 1 kreuzer vert, sans cadre, et texte imprimé en noir sur azur.

Le 70 kreuzer est actuellement lilas-rosé.

Voici quels sont les timbres qui paraîtront décidément le 1^{er} juillet prochain :

| | |
|------------------|-------------------|
| | 5 pfennige, vert. |
| | 5 — violet. |
| | 10 — rouge. |
| Enveloppe | 5 — violet. |
| — | 10 — rouge. |
| Enveloppe-mandat | 10 — — |
| Carton-mandat | 20 — bleu. |
| Bande timbrée | 3 — vert. |

Enfin pour la correspondance officielle des communes dans le rayon des arrondissements (Oberaemter) :

| | |
|-------------------|-------------------|
| 5 et 10 pfennige, | timbres adhésifs. |
| 5 et 10 — | enveloppe. |

INDE PORTUGAISE.

Émission d'une valeur nouvelle: 15 reis. La couleur ne nous est pas connue.

FRANCE.

Le 10 centimes, bistre sur rose, a les chiffres plus grands:

10 centimes, bistre sur rose.

NATAL.

Le timbre fiscal 6 pence rose, à l'effigie de Victoria, type semblable aux timbres supprimés, a été employé comme timbre-poste. Nous en avons vu un exemplaire avec une oblitération postale.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le 2 pence vermillon, type supprimé, nous est

communiqué sur papier filagrammé en losanges, coupé de lignes verticales assez rapprochées. On connaît ce timbre avec étoile, N. Z et sur papier uni :

2 pence, vermillon.

Le 1/2 p dit le *Philatetical Journal* a une petite étoile en filagramme au lieu des lettres N Z.

1/2 penny, rose.

VICTORIA.

Le 1 penny, attributs dans les angles, étoile en filagramme, nous a été montré *percé en lignes*. Nous connaissons ce même timbre percé en lignes en hauteur et piqué en largeur :

1 penny, vert.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Le *Philatetical Journal* annonce deux valeurs nouvelles de 3 et 4 reales.

RUSSIE.



Jelez (Orel). Nouvelle valeur et type nouveau. Imprimé avec un timbre à main sur papier blanc uni. Ce genre d'impression nous fait supposer que le type est provisoire et qu'il en sera con-

fectionné un autre, modèle du 3 kop. sans doute, à moins toutefois que celui-ci ne soit supprimé par suite d'une élévation de la taxe. Nous espérons être bientôt fixé :

5 kop., lilas vif.

Orgucieff (Bessarabie). Le 6 kop. vert a-t-il été changé ? Nous ne savons. Mais nous devons constater l'existence d'un 6 kop. bleu avec burelage jaunâtre, semblable comme impression et piquage aux timbres connus :

6 kop., bleu, burelé jaunâtre.

Tchern (Tula). Il nous vient deux timbres 3 kop., noir et bleu, imprimés sur papier blanc rosé, mais d'un quadrillé beaucoup plus petit que celui employé pour le 3 kop. noir connu. Ces deux timbres, quoique d'une couleur différente, se trouvent sur une seule et même feuille, dont la moitié est réservée aux timbres noirs, et l'autre moitié aux timbres bleus, ce qui prouve un usage simultané. Mais lequel est-il ? C'est ce qu'on n'a pu nous dire.

Les feuilles portent 40 timbres noirs et 40 bleus,

par rangées horizontales de 8, et sont imprimés avec un timbre à main :

5 kop., noir.
5 » bleu.

JAPON.



Voici le facsimile du 6 sen. En voici deux autres qui appartiennent à la série dont nous avons fait connaître le mois dernier le 15 sen.

Il y a autant de variétés que de timbres à la feuille. C'est du reste la continuation du système inauguré avec les premiers timbres.

Impression sur papier blanc uni, piqués 12 :

6 sen, bron.
12 » rose.
45 » rouge.



Les 10, 20 et 30 sen nous viennent sur papier épais uni et le type refait :

10 sen, vert-jaune.
20 — pensée.
30 — gris.

Le docteur Magnus nous envoie les lignes suivantes :

Les timbres de 1 et 2 sen du dernier envoi diffèrent des précédents, non-seulement par le papier, mais encore par une particularité. Au bas du timbre, à l'entrecroisement des deux branches de *Paulownia imperialis*, est un petit carré où l'on trouve sur le 1 sen deux petites raies transversales; sur le 2 sen trois raies horizontales, réunies à droite par une verticale; quelle peut être la signification de ces signes?

Nos recherches nous ont démontré que ce sont deux caractères de l'alphabet syllabique *katakana*, *ni* et *yo*, le 4^{me} et le 5^{me} de cet alphabet, en usage au Japon. Sur les timbres des cartes-poste on voit pareillement trois signes pour le 1/2 sen :

i représenté par une sorte de 1, premier signe du même alphabet syllabique.

ro représenté par une sorte de trapèze, deuxième signe.

fa représenté par deux espèces d'accents, convergeant vers le haut, troisième signe.

Sur le 1 sen, carte, nous avons rencontré :

fe, sorte d'accent grave, sixième signe.

Il faudrait donc admettre que les Japonais indiquent maintenant, par ces caractères empruntés à leur syllabaire, le numéro des planches, comme on l'observe en chiffres sur celles des timbres anglais.

On ne trouve pas de signe semblable sur le nouveau 4 sen. Quant au 6 sen, on voit au-dessous de la boucle de la jarrettière un petit signe, sorte de losange avec prolongement des côtés, qui rappelle le 14^e signe, *ka*, de l'alphabet syllabique.

Si l'on examine le 15 sen figuré au dernier numéro du *Timbre-poste*, on trouve dans le bas, entre 15 et *sen*, au milieu du carré, une sorte de chiffre 1, qui n'est autre que le signe *i*, la première syllabe. Il en est de même du 12 sen figuré au *Philatelist*, mais ici il y a doute, et il se pourrait qu'il fut tout autre : le signe *nou*, le 10^e par exemple. On aurait donc :

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 15 sen avec le signe <i>i</i> | ou 1 ^{re} planche. |
| 1 — — — — | <i>ni</i> — 4 ^e — |
| 6 — — — — | <i>ka</i> — 14 ^e — |
| 2 — — — — | <i>yo</i> — 15 ^e — |

Tandis que les cartes-postes offriraient :

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| 1/2 sen avec le signe <i>i</i> | ou 1 ^{re} planche. |
| 1/2 — — — — | <i>ro</i> — 2 ^e — |
| 1/2 — — — — | <i>fa</i> — 3 ^e — |
| 1 — — — — | <i>fe</i> — 6 ^e — |

Ce sera un moyen commode de distinguer à première vue les nouvelles planches de chaque valeur.

Voici maintenant l'explication de la légende japonaise des timbres.

6 *sen*. Au milieu, de chaque côté de la chrysanthème, les quatre signes chinois ordinaires bien connus :

You ben ki tets. Marque de poste ou timbre-poste.

Sur les côtés deux signes semblables d'un côté à l'autre : en haut *Roku*; au-dessous *Zeni* — Six sen.

12 *sen*. En haut les quatre signes. Sur les côtés trois signes répétés sur chaque : *Zyon ni zeni*. (Dix plus deux.) Douze sen.

15 *sen*. En haut les quatre caractères chinois.

Sur les côtés trois caractères semblables d'un côté à l'autre : *Zyon go zen*. (Dix plus cinq.) Quinze sen.

ESPAGNE.



Nous tenons la nouvelle carte postale que nous reproduisons ici. Le cadre mesure 12 sur 7 1/2 centimètres. Entre le buste d'Alphonse XII et les armoiries à droite, est l'inscription noire : *España. Tarjeta postal*, plus bas : *S. R. D. Poblacion*.

L'impression du cadre et des deux ovales est en couleur sur carton blanc ;

5 centimos, orange.

Nous avons reçu cette carte au moment où on nous annonçait l'adoption d'un autre type sur lequel aurait été représenté la carte d'Espagne. Il est probable qu'on en aura reconnu l'impossibilité.



Le *Cuartel Real*, journal officiel de Don Carlos, annonce, en date du 12 février dernier, qu'à partir du 1^{er} mars, il y aura de nouveaux timbres.

Ce sont :

1 real, bistre pâle et foncé.
50 centimes, vert-jaune vif et pâle.

Nous en donnons ci-dessus les fac-simile. Les deux types diffèrent entre eux par les grecques, qui partent dans des sens opposés ; par le pointillé qui se trouve dans le cercle du 1 real, et par l'absence de fleurs de lys aux angles inférieurs du 50 centimos.

Ce sont là de bien tristes timbres, comme du reste les quatre émissions précédentes que nous avons eues en moins de deux ans.

Ils sont imprimés lithographiquement en couleur

sur papier blanc épais, et ne sont point dentelés. Nous avons vu également des 50 centimos sur papier mince légèrement azuré.

LIVONIE.



Le timbre émis en 1872 a trouvé un successeur aussi laid que lui. Ce dernier a cependant un avantage sur le précédent, c'est d'indiquer la valeur qu'on lui a donnée l'impression sur papier blanc uni et piqué 13 :

2 kop., rouge et vert.

Les Timbres de Caboul.

Le n° de février du *Philatetical Journal*, contient un article intéressant sur les timbres de ce pays. Pour quiconque ne lirait pas le *Timbre-Poste*, il semblerait que rien n'a été publié sur ce sujet. La circulaire de M. Grant la première fait connaître ces timbres, mais depuis.....?

Cependant le *Timbre-Poste* contient au n° 139 page 52, un long article explicatif, et au n° 142 page 82, un complément intéressant sur ces timbres. On y trouve la transcription des caractères persans et leur traduction, tandis que le *Philatetical Journal*, ne donne que la traduction. Laissons de côté celle qu'il donne pour la légende circulaire. Elle ne diffère pas assez sensiblement de la nôtre pour la discuter, et ne nous occupons que des valeurs situées à la partie centrale.

Celles que donne le journal anglais sont de pure fantaisie pour trois d'entre-elles.

Il indique en effet :

1 schahi.
2 sunâr.
3 abasis.
6 schahis.
1 rupee.

Si nos lecteurs veulent se reporter à l'article du n° 139, ils y verront que nous avons donné à ces timbres une valeur respective de :

1 schahi.
1 abasi.
10 schahis.
1 rupee.

plus une dernière valeur qualifiée *Sebar, Senâr, seyâr* ou *setâr*, représentant un inconnu pour nous, celle probablement que M. P. appelle *sunâr*.

Le 1 schahi et le 1 rupee sont les mêmes dans les deux versions, mais les autres nous paraissent inexactement appelées.

Pour la valeur en *abasi*, comme pour celle qualifiée *sunâr*, le mot qui l'exprime est seul et n'est précédé d'aucun autre indiquant un nombre, soit en lettres soit en chiffres. Par conséquent, comme pour le 1 schahi qui est dans les mêmes conditions, il faut admettre que ce sont des timbres ne représentant que l'unité de chacune de ces valeurs.

Nous avons donné dans l'article ci-dessus visé les valeurs intrinsèques d'après l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* : nous avons sous les yeux l'édition de 1875 qui vient de paraître et reproduit tous les renseignements déjà donnés. Le schahi, monnaie persane vaut 11 centimes environ. L'*abasi*, qui représente 4 schahis vaut donc 44 centimes. Quand au *sunâr* ? qui n'est probablement qu'une monnaie de cuivre de petite valeur, il n'en est pas question dans l'annuaire et nous en sommes réduits aux conjectures. A notre idée il doit valoir 2 ou 7 schahis, mais ce n'est qu'une supposition.

Reste la valeur que nous avons qualifiée 10 schahis, et que M. P. donne pour 6 schahis.

Notre indication se base sur la présence avant le mot schahi, d'un caractère que nous avons désigné comme un chiffre *syag*, et qui pouvant, dans l'état de l'exemplaire être pris pour un 2 ou 10, nous a paru plutôt se rapporter à cette dernière valeur. Car le timbre de 10 schahis aurait une valeur intrinsèque de 1 fr. 10, bien voisine de celle de 8 annas (1 fr. 18 c.) que lui donnaient les renseignements fournis. D'après le tableau donné par l'annuaire, il est évident que la rupee (valeur intrinsèque 2 fr. 36) se rapproche d'avantage du 20 schahis, (valeur intrinsèque 2 fr. 22) et que la supposition que la rupee équivaut à 12 schahis (valeur intrinsèque 1 fr. 32 c.) est erronée.

Mais nous demandons surtout, sur quoi se basent M. P. et son traducteur en parlant de 2 *sunâr*, 3 *abasis*, 6 *schahis*, quand pour les deux premiers il n'y a qu'un caractère exprimant *sunâr* ? ou *abasi*, et pour le troisième un autre caractère dont la signification admise par nous répond parfaitement aux renseignements fournis ?

Quant à l'argument que M. P. tire de l'annonce de deux timbres de 16 et 32 schahis, pour la Perse il

nous paraît aventureux. Car ces deux timbres en définitive ne représentent que des valeurs de 1 fr. 76 et 3 fr. 52 peut-être un peu élevées. Mais il faudrait démontrer d'abord, que les deux timbres signalés sont bien en schahis, et qu'ils sont des valeurs de 16 et 32 schahis. Sous ce dernier rapport, sans nier absolument le fait, nous devons dire que les essais de timbres faits à la monnaie de Paris étaient des valeurs de 1, 2, 4 et 8 schahis ? et que les timbres reçus par M. M. et signalés par nous dans la *Gazette des Timbres*, sont des valeurs de 4 et 8 schahis.

Conclusion. Si le *Philatelic Journal*, à l'occasion de timbres peu connus et d'un sujet par suite d'un haut intérêt, avait reproduit la substance de notre article, il aurait permis à ses lecteurs de contrôler ses informations, qui n'auraient pas manqué d'être reconnues erronées sur bien des points. Les amateurs en jugeront, mais il ne nous en coûte pas d'avouer que l'éditeur du journal en faisant photographier les cinq valeurs connues (il y a six types connus), rendra aux amateurs un service signalé qui leur permettra mieux que toutes nos descriptions de distinguer les vrais timbres d'avec les faux, si l'insuccès de la tentative des soit-disant Pahlunpor n'était pas de nature à déconrager tous ceux qui ont la prétention d'inventer des timbres natifs de l'Inde.

Dr MAGNUS.

Société française de Timbrologie.

Séance du 4 mars 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente, il est donné communication de la correspondance, qui contient plusieurs demandes de statuts et des lettres d'adhésions à la Société.

Parmi les lettres, il nous faut signaler celle de M. Casey, de New-York, qui donne des détails sur les nouveaux timbres de journaux des États-Unis et sur leur emploi, et deux autres de M. G. de Redon et d'un inconnu, qui traitent du Catalogue. Le dernier propose, au lieu de faire un nouveau Catalogue, de subventionner M. R. pour lui permettre d'achever plus promptement le sien qu'il trouve le plus complet de tous ceux qui ont été publiés dans les divers pays !! (Succès d'hilarité pour cette demande).

A propos du Catalogue, M. Nonerot et le Secrétaire font

remarquer qu'ils n'ont pas proposé à la Société de faire un Catalogue, mais de profiter de l'examen des collections de ses membres, auquel elle se livre à chaque pays, pour étudier et fixer les points qui sont encore douteux. Le Secrétaire déclare qu'il demande seulement une série de monographies pour le bulletin.

M. Monnerot expose son projet de Catalogue. En tête de chaque pays, à côté du nom français, il place le nom dans la langue propre. Cette proposition est jugée avantageuse.

Il n'admet pas la division des émissions d'un pays par règne ou par gouvernement, mais il accepte cette manière de faire, si elle est reconnue utile. Il croit qu'il est nécessaire d'indiquer la valeur comparative des monnaies du pays en francs et centimes. L'idée est considérée comme bonne, mais la majorité pense qu'il vaut mieux réunir en un seul chapitre tout ce qui concerne ce sujet dans tous les pays. En tête de chaque émission, après la date exacte, il donne les caractères sommaires de l'émission. Il donne comme exemple le premier paragraphe :

Espagne. España.

1^{er} janvier 1830.

Effigie d'Isabelle II dans un rectangle, tête tournée à droite, sauf le 6 cuartos dont la tête est à gauche.

6 cuartos, noir ; 12 cuartos, violet ; 5 reales, rouge ; rouge-brun ; 6 reales, bleu ; 10 reales, vert.

Le Secrétaire critique cette manière de faire. La description donnée ne permettrait pas de reconnaître l'émission. Il est nécessaire d'indiquer le millésime quand il existe. Il est nécessaire de rappeler la légende, de faire connaître le mode de gravure, celui d'impression, renseignements qui permettent à première vue de distinguer les vrais timbres d'un grand nombre de faux. Il est aussi nécessaire d'indiquer si le timbre est imprimé en couleur ou en noir, sur quel papier ; que les filigranes existent ; si le timbre est dentelé, et comment ? Il lit à l'appui le premier article de son projet de Catalogue.

Espagne. Règne d'Isabelle.

Timbres-Postes. Mobiles.

1^{er} janvier 1830.

D. Effigie avec diadème dans un rectangle.

L. Correos, Millésime.

Gravés en taille douce, et lithographiés en couleur sur papier blanc, non dentelés.

Effigie à gauche, avec franco.

6 cuartos, noir.

Effigie à droite, avec franco.

12 cuartos, lilas,

avec certificado.

5 reales, rouge laque ; 6 reales, bleu ; 10 reales, vert-bleu.

Nota. Les cinq valeurs sont de cinq types différant entre eux par la dimension du timbre, le dessin, la légende et la manière dont celle-ci ressort en blanc ou en couleur sur le fond.

Plusieurs membres trouvent le travail trop compliqué.

Le Secrétaire répond que ce projet est bien réduit par rapport au premier ; qu'il pense que chaque émission doit être accompagnée de son type, ce qui permet de supprimer ce qui concerne la forme, la dimension, les détails du

dessin et de la légende. Aussi ne donne-t-il que le motif principal du type, l'essentiel de la légende ; mais il faut signaler la gravure, l'impression, le papier, les filigranes et les dentelures. Si l'énumération est plus compliquée, elle permet de distinguer les réimpressions et les faux timbres.

La discussion qui suit et reproduit les mêmes arguments, amène à demander ce que l'on doit entendre par *émission*. Pour quelques membres, les timbres de 1833, 1836 et 1837 forment autant d'émissions distinctes parce qu'elles ont des papiers différents.

M. De Bosredon définit une émission, celle qui a été ordonnée par un acte de l'autorité publique pour la mise en service de timbres-postes, télégraphes ou fiscaux d'une série ; qu'il s'agit donc de connaître quels sont les lois et décrets qui ont été rendus sur la matière ; que la plupart des changements ont pour cause une prescription de l'autorité. Pour M. Monnerot, l'emploi du papier au filigrane se couronne sur les timbres des colonies anglaises, constitue une véritable émission.

Le Secrétaire ne voit là que des tirages divers, et non des émissions différentes. Ce qui constitue une véritable émission, c'est le changement de type ou de millésime, ou l'adoption d'une couleur radicalement différente pour l'impression du même type, ou bien l'apparition de nouvelles valeurs. Toutes les modifications dans la nature du papier ou l'espèce de filigrane, comme toutes celles qui ne portent que sur des points secondaires du timbre ne constituent que des tirages.

La solution de la question est ajournée.

L'examen comparatif des deux projets montre, suivant M. De Bosredon, qu'à l'exception des points signalés, il n'existe pas de différence notable pour l'énoncé des caractères principaux de chaque émission ; et que peu importe que la description soit plus ou moins développée pourvu qu'elle ne le soit pas trop.

Le Président pose la question de la reproduction du type à côté de chaque émission. Cette proposition est admise à la majorité.

Sur la proposition d'un membre et en raison de la difficulté de faire le Catalogue, la Société a admis qu'il valait mieux procéder à l'examen d'un Catalogue tout fait. Elle a décidé qu'elle se livrerait à ce travail sur l'œuvre de M. Berger Levrault, et qu'elle commencerait par les timbres de la France.

La séance est levée à 10 heures.

Les séances de la Société ont lieu tous les premiers jeudis du mois, chez M. Liébert, photographe, rue de Londres, n° 6.

NOTA. Toutes les demandes et réclamations relatives à la Société doivent être adressées *franco* à M. A. de Rothschild, 53, faubourg Saint-Honoré, Paris.

La poste aux pigeons en Russie.

Les conditions et réglemens pour la poste aux pigeons, ainsi que le nombre des stations, sont fixés et confirmés, de sorte que la poste aux pigeons en Russie passe de la sphère des projets dans celle de la réalité.

On va commencer par instruire le nombre nécessaire d'employés pour ce service. Leur étude principale sera la photographie, chaque dépêche à expédier devant être photographiée dans un type microscopique, et l'écriture de celle reçue devant être agrandie photographiquement pour en permettre la lecture à l'œil nu.

On s'occupera ensuite de l'introduction et de l'acclimatation de pigeons de la race belge, celle-ci étant reconnue la meilleure et pouvant mieux supporter le climat de la Russie. C. D.

Prix de divers timbres.**ANGOLA.**

| | |
|-----------------------------------|------|
| 3 reis, <i>Papier mince</i> | 0.40 |
| 25 — rose carmin | 0.60 |

AUTRICHE.*Cartes postales sans inser. au revers.*

| | |
|----------------------|------|
| 421. Bohême | 0.25 |
| 424. Ruthénien | 0.25 |
| 425a. Illyr. | 0.25 |

| | |
|------------------------|------|
| 1875. Mandat poste. | |
| 40 kreuzer, bleu | 0.50 |

| | |
|---|------|
| 1874. Enveloppe, <i>Fleur on à la patte</i> . | |
| 5 kreuzer, vert | 0.25 |
| 5 — rouge | 0.55 |

ESPAGNE.

| | |
|---|------|
| 1875. 1 real bistre <i>Dón Carlos</i> . | 1 .. |
| 1 — bistre foncé — . | 1 .. |
| 50 cent. vert-jaune — . | 1.25 |
| 50 — vert-jaune pâle..... | 1.25 |

Cartes postales.

| | |
|-----------------------|------|
| 5 cent., orange | 0.20 |
|-----------------------|------|

ÉTAS-UNIS D'AMÉRIQUE.*Enveloppes. Post office. 2^e type.*

| | |
|---------------------|------|
| 2 cents, noir | 0.75 |
| 3 — — | 0.75 |

FRANCE.

| | |
|-----------------------------------|------|
| 1875. 10 cent. grand chiffre..... | 0.25 |
|-----------------------------------|------|

GRANDE BRETAGNE.

| | |
|--|------|
| 1875. <i>Carte postale, sans le mot To</i> | |
| 1/2 penny, lilas sur chamois. | 0.20 |
| 1 2 — brun sur blanc... | 0.20 |

| | |
|------------------------------|------|
| 1874. <i>Enveloppes.</i> | |
| 5/2 pence, brun sur blanc... | 0.40 |
| 5/2 — — azur ... | 0.40 |

| | |
|---|------|
| 1874. <i>Enveloppes à double timbres.</i> | |
| 1 p. et 5/2 p., sur azur..... | 1 .. |
| 5/2 et 2 p., — | 1 .. |

JAPON.

| | |
|--------------------------------|------|
| 1874. <i>Papier épais uni.</i> | |
| 1 sen. bleu..... | 0.40 |
| 2 — jaune..... | 0.50 |
| 4 — rose..... | 0.60 |
| 6 — brun..... | 1.25 |

| | |
|-------------------------------|------|
| 1875. <i>Cartes postales.</i> | |
| 1 sen, bleu..... | 0.60 |
| 1 — bleu foncé..... | 0.60 |

PAYS-BAS.

| | |
|-----------------------------|------|
| 1875. 25 cents, violet..... | 1.25 |
|-----------------------------|------|

ROUMANIE.

| | |
|--|------|
| 1875 (octobre). <i>Carte postale portant par erreur intérieur et recomada.</i> | |
| 222a. 5 bani, bleu | 0.50 |
| <i>La même, carte double.</i> | |
| 277a. 5 + 5 bani, bleu.... | 0.60 |

| | |
|---|------|
| 1875. <i>Carte postale portant par erreur correspondenta.</i> | |
| 224. 5 bani, bleu | 0.25 |

RUSSIE.

| | |
|----------------------|------|
| 1874. <i>Tchern.</i> | |
| 5 kop. noir | 1 .. |
| 5 — bleu | 1 .. |

SUISSE.

| | |
|-----------------------------------|------|
| 1875. <i>Enveloppes.</i> | |
| 10 rap. (fil, armes et ch.) | 0.25 |

TURQUIE.

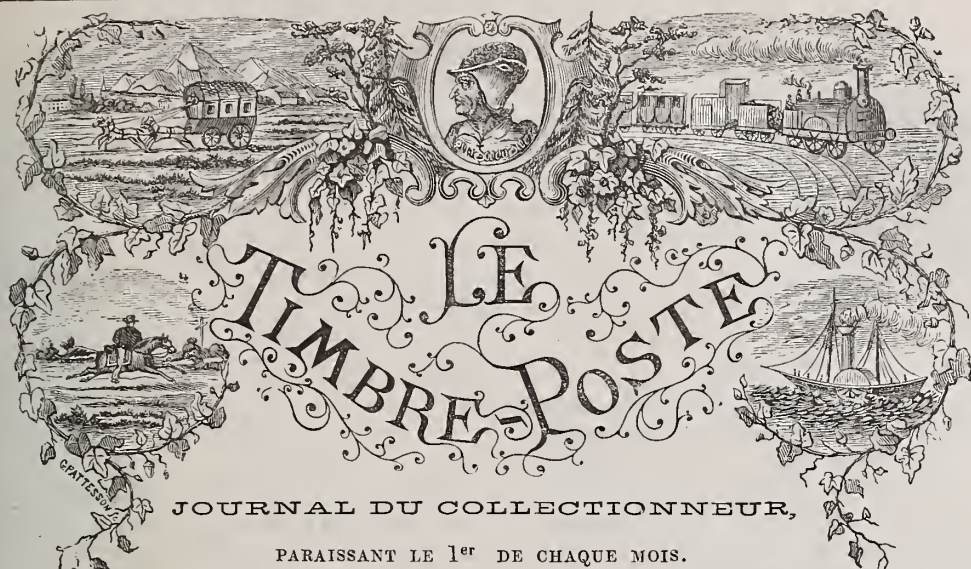
| | |
|---|------|
| 1875. 10 paras, violet..... | 0.20 |
| 20 — vert..... | 0.50 |
| 1875. <i>Constantinople, surcharge, cheir, cerele bleu.</i> | |
| 10 paras, violet..... | 0.20 |
| 20 — vert..... | 0.50 |

| | |
|--|------|
| 1875. <i>Cheis, cerele pointillé bleu.</i> | |
| 10 paras, violet..... | 0.20 |
| 20 — vert..... | 0.50 |

WURTEMBERG.

| | |
|---------------------------------|------|
| 1875. <i>Télégraphe.</i> | |
| 20 pfennig, bistre-grisâtre ... | 0.50 |
| 55 — vert-jaune..... | 0.75 |

| | |
|--|------|
| 1875. <i>Carte postale. Imp. noire, timbre coul.</i> | |
| 2 kreuzer, lilas sur gris-bleu... | 0.20 |
| 1 — vert, — ... | 0.15 |
| <i>Enveloppe mandat, armes à la patte.</i> | |
| 7 kreuzer, bleu..... | 0.75 |



Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME

LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|---------------------|------|
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

GRÈCE.



Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à obtenir les timbres-taxe qu'il n'est pas permis de délivrer au public. La mise en usage date du 1^{er} mars dernier. Il n'y a qu'un seul type pour toutes les valeurs. L'inscription circulaire dont le premier o est inachevé : *Enarithmon gramma to semon*, signifie littéralement : Timbre de lettre qui complète le nombre ou timbre-poste complémentaire; au milieu, est une inscription en noir : *Lepton 1 eispracteon* (lepta eispractea pour les autres valeurs, drachme eispractea et drachmai 2, eispractei), qui se traduit par : 1 lepton, 2 lepta, et 1,

2 drachmes, à percevoir. Impression sur papier blanc uni, piquage varié :

Piqués 13 : 1, 2, 70 lepta,
— 1012: 5, 10, 20, 40, 60, 80, 90 lepta } vert et noir.
1 et 2 drachmes,

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il nous parvient les enveloppes suivantes :

5^e type. 2 cents, format 12 3/4 sur 7 centimètres, papier vergé paille.

2^e type. 5 cents, format 13 3/4 sur 8 centimètres, papier paille vergé, et format 16 sur 9 centimètres, papier blanc vergé.

AUSTRALIE DU SUD.

La circulaire de MM. A. Smith et C^{ie} fait connaître le nouveau timbre ci-contre, l'avant-coureur, sans doute, d'une série nouvelle de timbres. Il est imprimé en couleur sur papier blanc, avec couronne, et S. A. en filigramme et piqué.

1 penny, vert.



HAWAÏEN.



Un de nos correspondants américains nous communique le 2 cents, nouveau type, à l'effigie du roi David Kalakana, décrit le mois dernier dans ce journal. L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piqué 12.

2 cents, brun foncé.

ITALIE.

Le système d'affranchissement des correspondances d'État étant uniforme à celui des correspondances ordinaires, donnait lieu à l'application d'un grand nombre de timbres, les paquets officiels, y compris ceux des imprimés, ayant ordinairement un poids assez élevé. Un député porta même à la Chambre italienne la couverture d'une correspondance officielle sur laquelle étaient appliqués quelques centaines de timbres d'État. On vient d'obvier à cet inconvénient en augmentant le poids du port des correspondances officielles, à partir du 1^{er} avril, qui se trouve modifié ainsi :

| | | |
|---------|-------------|----------|
| Jusqu'à | 50 grammes, | L. 0 20 |
| De | 50 à 100 | — " 0 50 |
| | 100 à 500 | — " 1 " |
| | 500 à 1000 | — " 2 " |
| | 1000 à 5000 | — " 5 " |
| | 5000 à 5000 | — " 10 " |

et progressivement en ajoutant 2 livres pour chaque 1000 grammes ou fractions.

D'où on peut conclure que l'émission des timbres de 50 et 100 francs est remise à d'autres temps et que le timbre de 2 centimes va probablement disparaître.

WURTEMBERG.

M. Treichel nous a fait voir une variété du timbre-télégraphe 1 mark, ayant l'inscription *mark 1*, au lieu de *1 mark 1*.

VICTORIA.

Nous avons reçu une bande timbrée de 1/2 penny, avec surcharge rouge 1/2 et *half* sur le timbre 1 penny. Le filagramme donne une couronne et l'inscription : *One penny Victoria*. Percé en ligne sur couleur, avec double filet de couleur pour la sépa-

ration des bandes. Dimension, 28 sur 11 centimètres :

1/2 penny, vert et rouge.

M. W. nous a fait voir le timbre *registered* 1 sh., percé en lignes.

1 sh., rose et bleu.

INDE ANGLAISE.

Avec la surcharge *Bengal secretariat service*, il existe, nous dit-on :

1/2 anna, bleu.

1 — brun.

2 — orange.

4 — vert (coins coupés).

8 — rose (2^e type).

ÉGYPTE.

On nous communique une variété fort intéressante du 5 paras bistre, actuel. Les deux côtés du timbre sont renversés et l'un a pris la place de l'autre. Cette variété présente donc les quatre chiffres à l'envers; le mot *para* à gauche de bas en haut et l'inscription turque à droite, de haut en bas. Le timbre que nous avons vu était oblitéré :

5 paras bistre.

LUXEMBOURG.

Il existe en ce moment un mandat-poste international sans timbre, texte français, imprimé en noir sur rouge foncé.

TURQUIE.

On nous signale le 2 piastres actuel, non dentelé horizontalement.

ESPAGNE.

Il paraît que le temps n'était pas encore venu de mettre en circulation la carte que nous avons reproduite et annoncée le mois dernier. Depuis le 3 écoulé, il en circule une autre, provisoire, à laquelle succédera la carte reproduisant le roi Alphonse.

La carte provisoire est de grand format. Le cadre est formé de 2 filets avec coins ornés; au milieu de la partie supérieure, le timbre de 5 cent de peseta aux armoiries, type du timbre actuel de 10 c. de p.; à gauche du timbre : *tarjeta*; à droite : *postal*; plus bas : *Sr. D.*, et quatre lignes pour l'adresse. Puis enfin, à la partie inférieure, l'avis qui se trouvait sur les premières cartes. Tout l'intérieur du cadre est rempli par un dessin de couleur verte,

avec l'inscription : *Tarjeta postal* en majuscules anglaises, dans la largeur de la carte. Impression couleur sur carton chamois satiné et non satiné :

5 cent. de p. violet et vert.

Le 10 c. de p. existe non dentelé. Il nous est venu encore une variété de ce timbre, piqué, avec l's de cent^s remplacée par deux petits traits horizontaux (=). On nous dit, enfin, que ce timbre a été contrefait grossièrement et qu'il a été vu sur une lettre expédiée par la poste.

INDE NÉERLANDAISE.

Le nouveau timbre taxe 15 cents, vient de nous arriver piqué et non piqué.

NORVÈGE.

M. Treichel possède un groupe de quatre timbres 7 sk. brun, *non dentelés*.

BAVIÈRE.

Outre le mandat signalé dernièrement, il en existe un autre de 14 kreuzer, soit le timbre de 2 kreuzer et celui de 12 kreuzer. Petit format.

Il existe au même format, le carton mandat sans timbre et le 6 kreuzer.

LAGOS.

Emission de deux nouvelles valeurs, type connu. Même papier et même piquage que les timbres en usage.

3 pence, brun elair.
1 shilling, orange.

PAYS-BAS.

M. H. d'Amsterdam, nous signale le 5 cents bleu, qu'il a reçu non dentelé sur une de ses lettres :

5 cents bleu.

PÉROU.

La série des timbres-taxa est augmentée d'une valeur nouvelle, semblable pour le type, aux timbres connus :

2 centavos, vert.

HÉLIGOLAND.

Les cartes et enveloppes timbrées nous sont parvenues le mois dernier. Le timbre est imprimé à droite, en relief. Le type refait est semblable à celui des timbres-poste, sauf qu'il porte un trait blanc dans l'intérieur de l'ovale. L'inscription des cartes est noire : *Heligoland Post office*, sur une ligne et au-dessous *Post-card*. — *Post-Karte*; puis *To (An)*

et quatre lignes de points pour l'adresse. Carton chamois.

L'enveloppe a le papier blanc uni avec fleuron à relief à la patte. Format ordinaire :

carte, 5 farthings ou 5 pfennig, vert.
enveloppe, 1 1/2 pence — 10 pfennig, rouge

HONGRIE.

Les timbres-télégraphe suivants, au lieu d'être lithographiés, sont gravés aujourd'hui :

25 kreuzer, bleu.
40 — —
2 florins, gris jaunâtre.

AUTRICHE.

L'enveloppe 15 kreuzer, existe avec le nouveau fleuron à la patte. Cela fait trois valeurs connues : 3, 5, 15 kreuzer.

Nous recevons une enveloppe 12 sur 7 1/2 centimètres, avec timbre-télégraphe 20 kreuzer bleu, à l'angle inférieur gauche. En haut, en cintre : *Pneumatischer Brief*. Nous avons encore une lettre pliée aux mêmes dimensions, avec les mêmes inscriptions, mais avis en allemand de chaque côté de la lettre.

Cet avis nous apprend qu'on peut expédier à Vienne, moyennant 20 kreuzer, par la voie atmosphérique, des lettres de la dimension que nous venons de donner et dont le poids ne peut dépasser 10 grammes. Moyennant 5 kreuzer on délivre un reçu à l'expéditeur.

SUISSE.

Modification apportée à la carte-correspondance actuelle de grand format. La ligne réservée au nom de ville était précédée des mots *in à a*. Ces mots ont disparu aujourd'hui.

L'enveloppe 10 rap. existe avec le nouveau filigramme renversé à droite, au lieu d'être à gauche.

JAPON.

Les trois timbres 10, 20 et 30 sen sur papier fort signalés le mois précédent, portent à l'extrémité des deux branches, le signe *z*, soit le n° 1 pour les 10 et 30 sen et *ni* pour les 20 sen soit le n° 4.

FINLANDE.

Nous avons la carte d'Helsingfors avec S. P. H. en monogramme à relief à l'angle droit supérieur.

Par suite d'un changement de taxe, le 13 juillet prochain paraîtront des nouveaux timbres, cartes et

enveloppes, le port étant réduit à 8, 12, 20 et 30 penni.

RUSSIE.

On nous fournit de nouveaux renseignements sur le changement des timbres à apporter le 1^{er} juillet prochain.

Les timbres et les enveloppes de 10 et 20 kop. auront l'inscription changée; les enveloppes de 5 kop. au lieu d'avoir la forme ronde, seront ovales comme les 8, 10 et 20 kop.

Le timbre-poste de 2 kop. servira pour les envois sous bande et aussi *pour être collé sur les cartes-correspondance sans timbre*. (La carte sans timbre n'est donc pas supprimée ?)

Les cartes à 4 kop. auront la même couleur que les cartes 5 kop., c'est-à-dire, verte.

Tichvin. (Novgorod). Nous devons une réparation à l'administration de cette poste. Nous avons dit, n°146, que nous ne comprenions pas pourquoi on émettait un timbre plus ridicule que celui qui existait. Il n'en est rien. Ce timbre que nous croyions nouveau, est antérieur au timbre bleu, même valeur, dont on connaît 15 variétés. C'est donc un bon point au lieu d'un blâme, que mérite cette administration.

Tschembar. (Pensa). Le timbre reproduit n°146 a été émis le 1^{er} mai 1874.

Jelez. (Orel). Le 5 kop. que nous avons fait connaître le mois dernier, remplace le 3 kop. bleu, par suite d'un changement de taxe. Il a été émis le 1^{er} janvier 1875 et existe :

sur papier blanc uni épais : 5 kop. lilas vif.
— — batonné : 5 — lilas.

Alateer. (Simbirsk). Les timbres 1 et 2 kop. signalés et reproduits n° 141, ont été supprimés depuis plus de deux ans, après leur épuisement, écrit-on de l'administration des postes à un de nos correspondants.



Nolinsk. (Viatka). Outre les types connus, on nous en envoie deux autres sans pouvoir nous renseigner sur leur émission. Les timbres verts

semblent accuser un usage différent des timbres jaunes et rouges. Nous pensons que le 2^{me} type reproduit ici, est présentement en circulation avec le 2 kop. rouge.

Le premier type est typographié. Il en existe cinq variétés placées verticalement. Elles diffèrent entre elles par la disposition des inscriptions et la dimension des ovales.

Imprimé en noir sur papier couché vert pâle et glacé.

2 kop., vert pâle.

Le deuxième type est lithographié; impression noire sur papier glacé couché en couleur :

2 kop., vert jaune.

Enveloppes 1845 de Finlande.

On en est encore à douter de l'existence du 20 kop. rouge, enveloppe 1845 de Finlande, non parce que cette existence paraît problématique, mais parce que personne n'a été assez heureux pour mettre la main sur cette enveloppe insaisissable. Nous n'avons, pour notre part, épargné aucune démarche pour réussir, mais ces démarches ont été toujours infructueuses. Nous espérons que, dans le cas où un de nos lecteurs aurait eu l'heureuse chance de rencontrer ce timbre, qu'il voudra bien nous le remettre en communication, pour que nous puissions donner ici les renseignements qui manquent toujours sur ce type, et dont nous allons établir l'existence d'une façon certaine, grâce aux documents suivants :

11. juillet 1844. Publication de S. M. I., concernant l'uniformité du port de lettres, dans la Grande Principauté de Finlande.

Ayant antérieurement fixé pour l'Empire un impôt uniforme du port des lettres de 10 kopecks argent par demi-once, et ayant, depuis lors entendu tant notre Sénat pour la Finlande, que le Gouverneur général de la province. Nous avons trouvé bon que, pour des lettres qui sont échangées par la poste entre des places situées dans le grand duché, sans avoir égard à la distance, il sera, à partir de l'année 1845, perçu une taxe de port uniforme de 10 kopecks d'argent par demi-once, de telle sorte que la lettre dont le poids n'atteindra pas une demi-

once sera considérée comme d'une entière demi-once, et, pour tout ce qui dépassera un nombre de demi-onces, il sera de même compté une demi-once entière. En même temps, Nous daignons ordonner que des enveloppes de lettres toutes timbrées, pourront, comme *essai*, être employées dans la Grande Principauté pendant trois ans. La taxe du timbre de la moindre classe de ces enveloppes sera de 10 kopecks argent. Néanmoins, le paiement d'affranchissement des lettres dans les bureaux de poste continuera à subsister. Ce que l'on fait savoir à tous ceux que cela concerne.

Circulaire de la direction des postes du 25 novembre 1844, contenant des prescriptions relatives à la mise à exécution des ordres de S. M. I., concernant la taxe uniforme du port pour l'échange des lettres en Finlande.

Sa Majesté Impériale, par l'expédition de la publication générale du 11 juin de cette année, n'ayant pas seulement ordonné que, pour tout échange de lettres par la poste en Finlande, il serait payé une taxe de port de lettres de 10 kopecks d'argent pour chaque lettre du poids d'une demi-once, sans avoir égard à la distance des localités entre elles, à partir de l'année prochaine 1845, en sorte qu'une lettre dont le poids n'atteindra pas la demi-once paiera la taxe entière, et ayant de plus daigné ordonner que des enveloppes de lettres timbrées pourront être employées à partir de ladite époque, comme *essai*, pendant trois ans en Finlande, par suite de quoi la taxe du timbre pour la moindre espèce de telles enveloppes sera de *dix* et pour la plus grande de *vingt* kopecks argent; mais encore que la méthode en usage jusqu'ici pour la présentation et le paiement des lettres dans les bureaux de poste sera admis jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, pour la mise à exécution de ladite ordonnance de S. M. I., je porte à la connaissance des administrateurs des postes les prescriptions suivantes, qu'ils auront à suivre :

1° Toute enveloppe de lettre timbrée ne devra être employée que pour des lettres non chargées, et ne pas être employée comme enveloppe dans un autre but que ceux que prescrivent les ordonnances, sera de deux espèces, dont l'une, qui sera pourvue d'un timbre noir de 10 kopecks, aura 4 1/2 pouces de long et 2 6/8 pouces de large, et l'autre espèce,

qui sera timbrée à 20 kopecks en rouge, aura 5 1/2 pouces de long et 3 1/8 pouces de large. La première enveloppe susdite pourra contenir deux feuilles de papier à lettre de grosseur et de finesse ordinaires pliées en huit parties, et l'autre ou celle de 20 kopecks, trois feuilles de la même espèce pliées en six.

Les art. 2, 3, 4 et 5 parlent de l'organisation de la caisse postale, des droits de maîtres de postes, de la tenue des livres de tous les bureaux de poste du pays, concernant la vente des enveloppes postales, toutes choses peu intéressantes pour nos lecteurs.

Le timbre local de la République Argentine.

Le *Philatelic journal*, dans son numéro de janvier annonce une découverte qu'il a faite dans la collection de M. Ford, et il en reproduit le type dans son numéro de février en faisant appel aux renseignements.

Le type représente, disons-le de suite, le buste de M. Villégas, jeune homme de grande espérance, dans un ovale perlé; à gauche : *oficio*; à droite : *particular*; en haut : *R. A.*; en bas : *20 cent*.

La découverte du journal se trouvait sur une enveloppe de lettre en compagnie du 5 cents Argentine, lequel était oblitéré : *Buenos-Ayres*, 22 mars 1870; le 20 cents, type inconnu, étant oblitéré : *Montevideo*, 30 mars 1870. La collection citée en possédait deux exemplaires :

un 20 cents, lilas, neuf.

— 20 — bleu, annulé.

L'effigie, comme nous l'avons dit plus haut, est celle de M. Villégas, demeurant à Buenos-Ayres. Il nous est signalé le 30 juillet 1871, comme l'auteur :

1° du timbre en question;

2° des soit disant essais et enveloppes de la République Argentine, effigie de Rivadavia;

3° des réimpressions de fantaisie, timbres 1858 de la Conf. Argentine (avec grands chiffres);

4° des réimpressions semblables, timbres 1862 de la République Argentine (1^{er} type aux armoiries);

5° de plusieurs imitations du « gaucha » figurant d'abord avec un cheval ayant trois oreilles, et

avec bordure plus large et cheval à 2 1/2 oreilles (?); 6° d'une imitation du diligencia bleu 12 1/4 m/m au lieu de 11 1/3 et d'autres différences inutiles d'énumérer ici.

Il est probable que depuis 1871, le petit jeune homme aura fait du chemin et qu'il ne sera pas resté inactif jusqu'à ce jour.

Comment se fait-il, nous dira-t-on, que l'étiquette Villégas se trouve sur une lettre de Buenos-Ayres adressée à Montevideo, et oblitérée par la poste de ce dernier pays.

Rien de plus naturel. En affranchissant sa lettre, le jeune homme tout fier d'avoir créé un timbre à son image, aura trouvé très-ingénieux d'en ajouter un exemplaire sur sa lettre. Et la poste de Montevideo qui n'a rien de mieux à faire sans doute que d'oblitérer les timbres qui ne le sont pas, y aura consciencieusement apposé sa griffe, comme nous en avons cité un exemple récemment pour les timbres de Buenos-Ayres 1859/60.

Ce qu'il y a de curieux ici, c'est qu'au moment où l'on s'occupe en Europe des produits véreux de Buenos-Ayres, un journal de Montevideo annonce comme émission officielle les étiquettes Don Carlos (invention Palzer) dont nous avons parlé récemment.

Enveloppes timbrées sur commande.

Un journal étranger a observé que des négociants « renommés » cataloguent certaines espèces de timbres de pure invention et absolument de fantaisie. Qu'un supplément de catalogue, (ceci est à notre adresse) paru il y a quelque temps, (on aurait pu dire *peu* de temps, pour être plus vrai) cataloguait rien que pour l'Allemagne confédérée ou Empire (rien que pour l'Empire s. v. p.) cent deux enveloppes, bandes et cartes. Ce qu'il y a de plus plaisant dans cette ribambelle d'images, ajoute spirituellement le journal étranger, c'est que, non-seulement les couleurs sont de pur caprice, mais encore on y trouve des enveloppes de 1/4, 1/3, 1/2, 2, 2 1/2, 5 groschen, 1, 2, 7, 9, 38 kr. (18 kr. s. v. p.), tandis que la CONFÉDÉRATION de l'Allemagne du Nord, n'a jamais émis au type 1872 (et cela pour une raison bien simple, c'est que l'Allemagne confédérée n'existait plus en 1872) que deux enveloppes: 1 gr. et 3 kr. roses.

Nous ne voulons certes pas suspecter les bonnes intentions de ce journal. Ce qu'il en dit — on peut le supposer — est absolument dans l'intérêt du collectionneur. Il est fâcheux toutefois, pour cet observateur, que sa clairvoyance manque de justesse et de logique. Ce doit être le résultat d'un moment.... d'irréflexion.

Un décret ministériel, peut-être une décision administrative, en date du... 1872 (la date peut s'obtenir facilement) a autorisé le public à faire timbrer des enveloppes de toutes les valeurs de timbres en usage, sur n'importe quel papier. Cette mesure a été étendue aux cartes et bandes.

Voilà bien une preuve, nous paraît-il, que l'impression sur commande, est on ne peut plus officielle. Du reste, il n'est pas d'exemple qu'un gouvernement, quel qu'il soit, se permettrait le tripotage dont on veut rendre complice le gouvernement allemand.

Le timbre est officiel. Soit! nous dira-t-on. Mais le papier est de fantaisie. Mais en pourrait-il être autrement, le papier devant être fourni à l'administration?

Ce qu'il y a de plus plaisant dans ce journal, dirons-nous à notre tour, c'est que le même numéro, visant à la réforme, contient le paragraphe suivant, qu'il est bon de mettre en lumière, parce qu'il est la contradiction la plus flagrante de ce que l'on dit pour les enveloppes allemandes:

Grande Bretagne. « La couleur de l'enveloppe de 3/2 pence (autrefois on disait 5 1/2 pence) a été changée. Elle est maintenant sur les deux papiers blanc et azuré. »

5/2 p. brun-rouge.

Or, qu'est-ce que c'est que cette enveloppe 3/2 p. de la Grande Bretagne? C'est tout simplement une enveloppe SUR COMMANDE, précisément comme les enveloppes de 2, 3, 4, 6 pence, 1 shilling, la carte à relief du même pays, et.... et la ribambelle des enveloppes, cartes et bandes de l'empire d'Allemagne, à laquelle il nous faut ajouter les enveloppes de Bavière. Tous ces timbres ont une seule et même valeur d'authenticité, et ce serait folie que de chercher à faire des distinctions, là où elles n'existent pas.

On n'a jamais suspecté et à juste titre, les enveloppes anglaises. En quoi les enveloppes, bandes

etc., de l'Allemagne leur sont-elles inférieures ? Ne doivent-elles pas leur existence l'une et l'autre à une décision semblable ?

On nous objectera peut-être que les enveloppes etc., que nous offrons sont imprimées sur trop de différents papiers ; que cela entre dans le domaine de la fantaisie. Mais en quoi les enveloppes 3/2 pence, présentées comme *officielles* et imprimées sur deux papiers (pourquoi deux ?) ont-elles moins le papier de fantaisie ? Est-ce parce que les teintes admises par celui qui les vend, se rapprochent davantage du papier officiel ? Et ne vaut-il pas mieux, puisqu'il faut employer les papiers de fantaisie, de le faire franchement, ouvertement, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque ? Nous le pensons. Ce n'est pas que nous engageons l'amateur à prendre toute « la ribambelle, » mais une série complète est nécessaire, indispensable dans l'album : c'est ainsi que nous l'avons compris en publiant la dernière édition de notre album timbres-poste, où nous avons donné place pour une série, sans spécifier la couleur du papier, qui reste au choix de l'acheteur.

Notre réfutation n'a pas pour but d'entreprendre une campagne nouvelle, mais de prouver combien il faut se défier de ces excès de zèle. En principe, le journal en question était hostile à la Société française de Timbrologie. S'apercevant depuis, que son concours n'est pas précisément nécessaire, il a viré de bord. Il veut absolument se rendre utile. Il accable la Société de propositions que celle-ci décline. Il parle de réformes, de services que la Société est appelée à rendre, des bienfaits qui doivent en résulter pour la science, peut-être bien pour l'humanité. Il conduit et malgré elle, le char de la Société dont il se fait le postillon. Clique ! Claque ! En avant, toujours en avant ! De la science, qu'on ne veut pas pour son propre journal, on veut l'introduire partout : dans les catalogues, dans les ouvrages, dans les revues, dans les prix-courants. Dans les prix-courants surtout, où il faut élaguer une foule de choses qui ne conviennent pas.... à ce journal. De là, des « observations » à propos des enveloppes allemandes.

N'en déplaise à ce propagateur quand même de la science, *nous ne changerons rien ni à nos prix-courants, ni à nos publications.*

Société française de Timbrologie.

Séance du 1^{er} avril 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 heures 25 minutes.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président communique à la Société l'arrêté de M. le Préfet de police qui la constitue régulièrement ; il fait part de l'admission de M. Mariano Pardo de Figueroa, l'émulent timbrophile espagnol et de M. de Redon. M. Pardo annonce que la future carte-poste espagnole doit représenter la carte géographique de l'Espagne. M. le Président montre par un exemplaire de cette carte qu'elle n'est pas précisément du type annoncé par le correspondant.

M. G. de Redon a adressé un spécimen de catalogue des timbres-postes d'Espagne, émis sous le règne d'Isabelle II, et propose de faire imprimer à ses frais un catalogue qu'il soumettra à la société. Dans ce catalogue, qui se rapproche de celui proposé par le secrétaire, on trouvera peut-être des longueurs qu'il lui semble impossible d'éviter sans nuire à la précision. Cette proposition est agréée.

Le secrétaire propose à la société de commencer incessamment la publication de son bulletin en faisant paraître un fascicule de deux ou trois feuilles in-8°. Il pense que le règlement, l'arrêté du Préfet, les procès-verbaux des séances, les lectures faites pourraient avec le catalogue des timbres français, former des éléments plus que suffisants. Ce numéro convenablement distribué ferait connaître la société mieux que tout autre procédé et amènerait certainement un accroissement de ses ressources qui permettrait de continuer cette publication.

La proposition est appuyée et le conseil chargé d'étudier le projet fera des propositions à la prochaine séance.

Le secrétaire lit une note contenant le résultat de son examen du timbre de 4 cuartos 1837, sur papier uni azuré, soumis par M. de Joannis. Il pense que ce timbre est d'un type excellent, mais que la coloration azurée résulte d'une fraude à propos de laquelle il met complètement hors de cause l'honorabilité du correspondant, fraude que le traitement par l'eau de javelle ne manquerait pas de démontrer.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les timbres de France et l'examen des collections. Le secrétaire montre le numéro de mars du *Philatelist*, qui contient un travail fait à la société Philatélique de Londres sur les timbres du Cap de Bonne-Espérance et du Chili. Si ce travail ne contient pas la description des timbres, il donne après la date d'émission, la forme, les filigranes, et même le nom des imprimeurs. Mais pour chaque valeur, toutes les variétés de couleurs et de nuances sont indiquées avec une certaine profusion qui contraste avec la parcimonie du projet de M. Monnerot.

L'examen des timbres de France commence par une discussion sur la question de savoir si l'on doit signaler le billet de *port payé* émis par M. de Vellayer. M. De Fer

rari communique un article de M. Feuillet de Conches, d'où il résulte que M. de Vellayer émit d'abord des billets imprimés et frappés d'une marque particulière, contenant : *port payé... le... jour de... l'an mil huit cent cinquante-trois ou cinquante-quatre*. Pour s'en servir, il fallait remplir le blanc de la date du jour et du mois où l'on écrivait, et entortiller ce billet autour de la lettre que l'on voulait adresser. Ces lettres étaient retirées trois fois par jour de la boîte aux billets et portées à leur adresse. Mais en même temps M. de Vellayer avait fait imprimer des formules d'une douzaine de sortes, ayant trait aux usages les plus habituels de la vie, qu'il suffisait de remplir et de jeter à la boîte après y avoir attaché un billet de port payé. Ces formules se vendaient cinq sols la douzaine. C'est l'une d'elles avec les blancs remplis de la main de Péllisson que l'on trouve dans les journaux de timbres qui ont parlé du billet de port payé.

M. de Bosredon émet l'avis que ce billet n'est pas un timbre-poste : et qu'en l'absence de renseignements suffisants il est préférable de le laisser de côté. Cette opinion est acceptée.

Le secrétaire lit son projet de catalogue pour les timbres-postes et télégraphes de France. Les valeurs sont groupées sous la date d'émission de la première valeur parue de la série avec mention des autres dates après chaque valeur. La société admet que le catalogue doit signaler les timbres préparés et non mis en service, comme le 25 centimes (20 centimes bleu avec surcharge rouge) de juillet 1850, mais non ceux qui sont restés comme à l'épreuve d'essai. Les timbres dentelés par procédés divers par des particuliers, ne doivent être qu'indiqués. Le secrétaire dit qu'il sera possible à l'aide d'un texte plus fin de distinguer ces variétés intéressantes et les nuances secondaires de couleur.

Quelques variétés sont signalées par divers membres ainsi que des dates inconnues.

La suite du travail est renvoyée à la séance prochaine.

M. De Bosredon lit une note sur *les timbres mobiles envisagés au point de vue historique*. Cette lecture est écoutée avec la plus grande attention et la société vote la publication dans son bulletin.

La séance est levée à 10 heures 20 minutes.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 15 mai, la fête de l'Ascension tombant le premier jeudi, chez M. Liébert, photographe, rue de Londres, n° 6.

NOTA. Toutes les demandes et réclamations relatives à la Société doivent adressées *franco* à M. A. de Rothschild, 55, faubourg St-Honoré, Paris.

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.

Enveloppe. 13 kr. (fleurin à la patte) 0.75

BAVIÈRE

Mandat. 1 + 10 kr. 1...
— 2 + 12 — 1 25

ESPAGNE.

Timbre. 40 c. d. p. brun, non dentelé 1...
Carte provisoire. 5 c d p. violet 0.20
— 5 — — glacé... 0.20

FINLANDE.

Carte-postale, helsingfors, monogramme à relief, 10 penni..... 0.40

GRÈCE.

Timbre-taxe. 1 lepton..... 0.10
— 2 — 0.10
— 5 — 0.10
— 10 — 0.20
— 20 — 0.40
— 40 — 0.75
— 60 — 1 ..
— 70 — 1.25
— 80 — 1.25
— 90 — 1.50
— 1 drachme. 1.50
— 2 — 5 ..

HÉLIGOLAND.

Carte. 5 pfennig, vert..... 0 20
Enveloppe. 10 — rouge..... 0 25

HONGRIE.

Télégr. (greve). 25 kreuzer, bleu..... 1.25
— 40 — — 1.50
— 2 florins, gris-jaunâtre. 1.50

INDE NÉERLANDAISE.

Timbre-taxe. 15 cents, piqué..... 0.75
— 15 — non piqué... 1.50

PAYS-BAS.

1875. 5 c. bleu non-dentelé.. 1.50

RUSSIE.

Nolinsk. 2 kop, vert vif..... 0 50
Saratoff 1874. 5 — bleu..... 2 ..

SUISSE.

Carte-postale 1875. 3 rap..... 0.15

VICTORIA.

Bande. 1/2 p., vert et rouge... 0.20

VIENT DE PARAÎTRE

SIXIÈME ET DERNIÈRE LIVRAISON

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

timbres-poste, essais, timbres-télégraphe,
timbres-fiscaux, etc.

NOMENCLATURE DE TOUS LES TIMBRES PARUS
jusque Janvier 1875.

Prix 50 centimes. (franco).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 4-00
 AUTRES PAYS D'EUROPE 5-00
 PAYS D'OUTRE-MER 6-00
 LE NUMÉRO 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
 7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.
 Les correspondances doivent être adressées
 RUE DE FLORENCE. 42 (AVENUE LOUISE).
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
 journal illustré.
Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 ÉTRANGER 4-00
 LE NUMÉRO 0-40

Chronique.

FINLANDE.

Les timbres de la Compagnie des bateaux à vapeur faisant le service entre Tavastehus et Tammerfors ne sont pas d'émission récente. M. Treichel nous en envoie



un exemplaire oblitéré à la plume 22/6 72.

L'impression est en couleur sur papier blanc; point de dentelure :

10 penni, rouge.
 20 — —
 25 — —

ESPAGNE.

On croyait les timbres de Catalogne et Valence, à l'effigie de Don Carlos, bel et bien enterrés. Il n'en est rien. On a reconnu au dernier moment,

des difficultés auxquelles on n'avait point songé : ces timbres sont donc restés en usage.

Le type de Valence (deux variétés) ayant été égaré, on en a créé un autre absolument semblable et que notre correspondant a obtenu à Chelvei (Valence).

Voici en quoi il diffère des deux variétés de la première émission :

1^o La banderole supérieure est distante d'un demi millimètre du cadre.

2^o Espana et Valencia forment deux mots.

3^o L'ovale contient à gauche 30 lignes horizontales et 29 à droite.

4^o Il y a trois lignes horizontales au-dessus de la tête.

5^o Fleur de lis de 8 m/m.

6^o La valeur se rapproche du mot real.

7^o La tête paraît plus longue, le cou plus maigre.

L'impression est restée sur papier blanc.

1/2 réal, rouge vineux pâle.

Nous avons encore une autre variété de ce timbre, émise par un « cabecilla » enfermé aujourd'hui pour abus de confiance. Nous devons avouer qu'il nous faut toute la confiance que nous avons en notre correspondant, pour admettre ce timbre comme sérieux. Il est vrai qu'il se passe en Espagne des choses si extraordinaires qu'il ne faut s'étonner de rien.

Le timbre en question aurait été en usage pendant très-peu de temps, nous dit-on. Quoique calculé sur les précédents, il est complètement différencié par les détails :

1° Les banderoles supérieure et inférieure touchent le cadre.

2° Les inscriptions ont les lettres très-rapprochées.

3° L'ovale contient 41 lignes à droite et 43 à gauche.

4° Il y a quatre lignes horizontales au-dessus de la tête.

5° Fleur de lys de 8 1/2 m/m à gauche et 8 m/m à droite.

6° Chiffres de la valeur très-rapprochés.

7° Tête fort mal faite, moustache raide et oreille percée!

Enfin au lieu d'être imprimé en rouge vineux, ce timbre est tiré en vermillon pâle et vif.

1/2 réal, vermillon pâle et vif.

Les timbres à l'effigie du roi Alphonse paraîtront le 1^{er} juillet prochain, nous assure-t-on.

ÉGYPTE.

Le 1 piastre nous est parvenu en vermillon très-vif. Le *Philatelic journal* signale de cette émission, un 5 paras, tête bêche.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Il circule des timbres soi-disant émis par la République de Cuba que le *Philatelic journal* considère comme spéculatifs. N'ayant pas vu ces timbres nous ne pouvons en juger.

MEXIQUE.

De la série des timbres 1868, il existe une série percés en arc et une autre percés en points. Celle-ci date de 1870-71.

ACORES.

Le 240 reis est enfin venu compléter la série actuelle :

240 reis, violet.

SARAWAK.

Les 2, 4, 6, 8 et 12 cents actuels, existent en cinq variétés placées sur une rangée horizontale et différant par l'énonciation de la valeur.

PERSE.

Le correspondant qui nous avait signalé les 16 et 32 shahis, a eu l'obligeance de nous montrer ces deux timbres. L'un a aux angles le chiffre 4 (voir le fac-simile page 45); l'autre a une espèce de chiffre 5 romain renversé (Λ) signifiant 8. Les couleurs se rapportant également aux 4 et 8 shahis, on peut conclure que les 16 et 32 n'existent pas.

BERNUDES.

Nous avons vu avec la surcharge noire, *three pence* :

Caractères couchés : 5 p. sur 1 p., rouge

Grandes capitales : 5 p. — 2 p., bleu;

et on signale la surcharge One Penny sur 1 shilling.

1 penny, vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les dernières bandes timbrées du département de la guerre, valeur 1 cent, ont subi une modification dans le type, qui a été refait.

La nouvelle effigie a les cheveux plus détaillés et tombent en trois mèches jusqu'à l'extrémité du buste; l'oreille est moins marquée, la tête rentre légèrement au-dessus du front; le buste est plus échancré et presque droit derrière; les lettres U. S. des côtés, sont plus larges; l'inscription *One cent* a les lettres plus espacées. On avait fait servir le 1^{er} type des enveloppes ordinaires pour les enveloppes et bandes du département de la guerre: on a fait une gravure complètement nouvelle aujourd'hui. Papier jaune pâle vergé, filagramme connu. L'adresse porte imprimé en noir :

IMMEDIATE.

Signal service weather report,
Published by co-operation of the
WAR and POST-OFFICE departments.

POSTMASTER.

1 cent, brique.

Une nouvelle carte est annoncée. Le dessin représente la tête de Liberté dans l'angle droit supérieur; U. S. dans l'angle de gauche; *post card* en

haut. Il n'y aura ni cadre, ni aucune autre inscription ; le format reste le même. Impression en violet bleuâtre.

La *Plymton Company* ne se contente pas d'avoir un type pour imprimer les enveloppes, il lui en faut plusieurs. Nous en avons déjà deux du 2 cents ; il nous en arrive un deuxième du 3 cents.

Ce nouveau timbre, qui forme le 3^e type de cette valeur, a l'effigie qui remplit presque tout l'ovale intérieur ; le buste est plus large ; les inscriptions sont en gros caractères et les chiffres latéraux plus ramassés.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est coupé. Il est imprimé sur papier vergé melon, avec le filagramme connu ;

5 cents, vert.

Du 2^e type 3 cents, nous avons le format 13 sur 7 centimètres, imprimé sur papier blanc vergé.

TURQUIE.

Ce pays ayant adopté les conclusions du congrès postal de Berne, doit prendre à sa charge le service de poste étranger desservi en ce moment encore par les bureaux étrangers. A cet effet, la Turquie prépare une série nouvelle de timbres, dont les essais qui en ont été vus, ressemblent, nous dit-on, au type 1863. Toutes les inscriptions sont en turc. Il n'y aura en caractère romain que l'indication de la valeur 10 *paras*, etc.

En attendant l'émission de cette série, on en émettra une autre, provisoire.

Sur tous les timbres actuels, on ajoutera l'énonciation de la valeur en caractères romains, et la série sera augmentée d'une valeur nouvelle, 1 1/4 piastre.

Cette série provisoire verra le jour le 1^{er} juillet..., à moins, toutefois, qu'il n'y ait retard de quelques six mois, comme il arrive toujours en Turquie.

Autre nouvelle. La poste locale de Constantinople ayant décidé de ne plus accepter des lettres non affranchies, les *timbres-taxe* avec surcharge *cheir* n'existeront plus.

AUTRICHE.

La bande timbrée à 2 kreuzer n'a plus de bordure en couleur comme autrefois.

Les 60 kreuzer et 2 florins, timbrés-télégraphe, ont paru imprimés en *taille douce* :

60 kreuzer, carmin.

2 florins, lilas.

Nous avons à signaler encore un 5 kreuzer, type des timbres-télégraphe gravés, mais imprimé *lithographiquement*. On sait que les timbres gravés ont la valeur sur fond uni et le millésime en chiffres de petite dimension :

5 kreuzer, bistre.

Les enveloppes *pneumatischer brief* dont nous parlions le mois dernier, sont en usage depuis le 1^{er} mars.

SUISSE.

Nouveau changement apporté à la carte-poste de 5 centimes. Il n'y a plus de cadre ni aucune inscription indiquant la place de l'adresse. L'impression, au lieu d'être bistre, est brun foncé :

5 centimes, brun foncé.

On vient d'émettre des enveloppes-mandats destinés à l'encaissement des traites ou reçus par l'entremise de la poste. Il n'y a qu'une seule valeur, 50 centimes, les mandats ne pouvant être supérieurs à 500 fr.

L'expéditeur doit insérer sa traite dans l'enveloppe, et, après encaissement, il reçoit le montant par mandat officiel.

Cette enveloppe porte sur la face diverses indications à remplir, et le timbre ovale des mandats, au milieu de la partie supérieure. Impression noire sur blanc quadrillé :

50 centimes, noir.

Les timbres du Rigi ne sont plus en usage depuis qu'on a établi le chemin de fer de ce côté, et en même temps le service postal fédéral. Depuis la suppression de ces timbres, il en circule énormément des faux, qu'on présente comme 2^e type.

LUXEMBOURG.

M. Bruck, de Luxembourg, continue l'impression des timbres de son pays :

25 mars. Le 2 centimes noir a été livré, *piqué*.

30/31 mars. Tirage du 4 centimes vert de Hanovre, *piqué*.

Lors de ce tirage, M. Bruck a fait un essai de bande pour imprimés, au type et couleur du 4 centimes, avec timbre imprimé à droite et à gauche.

On pense que ces bandes timbrées seront émises bientôt.

7 avril. Impression du 10 centimes lilas-rosâtre, piqué. La couleur lilas pâle avait été proposée le 5 mars, mais elle n'a pas été acceptée.

12/15 avril. Tirage des nouvelles cartes-correspondance au type connu, mais avec cadre dont ci-



contre le dessin :

- 3 cent. violet, sur blanc azuré.
- 6 — rouge, sur chair.
- 3 + 3 — violet, sur blanc azuré piqué à la séparation.
- 6 + 6 — rouge, sur chair. piqué à la séparation.

GUATÉMALA.



Nous donnons le fac simile des enveloppes et bandes timbrées d'après le *American journal of Philately*. Le type n'est pas celui qu'on nous avait annoncé de Guatemala. Il sort des ateliers de la *Columbian Bank Note Company* de New-York.

il n'existe qu'un format, celui ordinaire :

- 1/2 real, vert sur blanc et paille.
- 1 — bleu sur paille.
- 2 — vermillon sur blanc.
- Bande timbrée, 24 sur 16 centimètres.
- 1/4 real, noir sur manille.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La circulaire de MM. A. Smith et Cie signale un timbre provisoire de 1 penny, avec application en jaune de chrôme verdâtre de la valeur one penny, sur le timbre 2 pence. Cette surcharge est en lettres capitales romaines, et la première lettre de chaque mot est d'un type plus grand que les autres lettres.

VÉNÉZUELA.

On annonce pour ce pays une série de timbres et d'enveloppes, en préparation à New-York.

JAPON.

En plus de l'enveloppe 2 sen que nous avons signalée, il existe :

- 1/2 sen, brun.
- 1 — bleu.

WURTEMBERG.

Les arquebusiers de l'Allemagne auront leur cinquième fête à Stuttgart du 1^{er} au 8 août prochain. A cette occasion, le comité de logement

pour cette fête, s'est fait confectionner 10,000 enveloppes 1 kreuzer, dont on nous envoie un spécimen.

Cette enveloppe est de grand format : 148 sur 112 m/m. Le papier est rose avec impression noire sur la face et armoiries des enveloppes officielles à la patte. Le timbre est à droite, type octogone connu. A la partie supérieure de l'enveloppe, une inscription en lettres gothiques sur deux lignes, que nous traduisons : « Comité de la 5^e fête des arquebusiers allemands à Stuttgart ; » puis trois lignes de points pour l'adresse.

1 kreuzer, vert jaune sur rose.

Il vient de paraître un carton-mandat « Post anweisung » avec timbre 20 pf. bleu à droite et inscription noire sur carton chamois :

20 pfennig, bleu.

BAVIÈRE.

La carte-postale à 2 kreuzer ne porte plus d'avis; *Poste-karte* n'est plus en caractères gothiques; les cinq lignes réservées pour l'adresse sont réduites à quatre.

2 kreuzer, vert pâle.

BELGIQUE.

On s'occupe du timbre de 25 centimes qui doit faire son apparition le 1^{er} juillet prochain. Un essai proposé par M. Wiener n'a pas été accepté. C'est M. Doms qui nous gratifiera de ce nouveau timbre.

Le carton des cartes-postales doit être changé, nous affirme-t-on. Au lieu du carton chamois on adopterait celui azuré.

Nous avons vu la carte actuelle imprimée en rose-lilacé. Elle a été employée en mars dernier.

INDE-PORTUGAISE.

Le 15 reis dont nous avons parlé, nous est parvenu. Il est imprimé en rose-vinoux sur papier blanc azuré et percé en points. Le type est celui à lignes verticales rapprochées :

15 reis, rose vineux pâle et foncé.

INDE ANGLAISE.

Le timbre de *service*, portant ce mot en petits caractères, valeur 8 pies, avec filagramme, a été vu avec et sans ponctuation. Ces deux variétés étaient unies.

HAWAIIAN.



Le fac-simile ci-contre représente le prince Leluhoko héritier présomptif et frère du roi actuel, en costume militaire, que nous avons signalé dans notre n° 148.

Impression sur papier blanc uni, piqué 12.

12 cents, noir.

HONGRIE.

Du 15 kr. (effigie) imprimé en *taille-douce*, nous avons vu un exemplaire oblitéré qui, au lieu d'être brun, était *roux*.

DANEMARK.

Il existe des mandats avec l'énonciation de la nouvelle monnaie Kr. et *øre* au lieu de *Ksd* et *s k.*

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

On découvre tous les jours de nouveaux timbres. Aujourd'hui on nous envoie celui de *Tellico-Plains*, petite ville située près de Rheatown. Le type rappelle le timbre de cette dernière localité. En haut, le nom du directeur de la poste : *M. F. Johnson*, en dessous : *P. M.* (postmaster), entre deux paires d'étoiles; au milieu : *paid 5*; en bas : *Tellico-Plains* et *Tenn* également entre deux paires d'étoiles. Émis en 1861, ce timbre n'a été en usage que deux mois, nous dit-on.

Imprimé sur papier blanc uni, sans dentelure :

5 cents, rouge.

RUSSIE.



Le premier des deux timbres que nous reproduisons ici appartient à la poste d'*Irbit* (Perm); le second à *Pereslavl* (Poltava).

Impression noire sur papier couleur :

2 kop., rose.

5 — jaune.

Ochansk (Perm). Un de nos correspondants s'étant adressé à l'administration des postes de cette ville, pour en obtenir des timbres, en a reçu la réponse suivante :

« En suite de la décision du gouverneur de Perm, datée du 13 et 16 décembre 1874, n° 6039, qui défend la vente des timbres d'*Ochansk* aux particuliers hors du district, parce que ces timbres sont émis exclusivement pour la correspondance des habitants d'*Ochansk*, l'administration, malgré son désir, ne peut vous envoyer les timbres ruraux que vous demandez, etc., etc. »

Exemple peut être unique en Russie, nous dit-on, l'administration des postes est confiée à une dame : *Alekandra Wasilyewna Alguina*.

Glasoff (Viatka). Cette poste vient d'émettre un timbre conforme en tous points aux timbres de *Kotelnitch* actuels, avec remplacement du nom et suppression de la souche. On ne s'est pas contenté d'adopter le type dans tous ses détails, on en a même pris la couleur. Impression lithographique noire sur papier blanc, avec ovale en couleur :

3 kop., bronze, vert-jaune pâle et foncé.

L'inscription de l'ovale, signifie : Timbre-poste de l'administration rurale de *Glasoff*, 3 kop. Nous le reproduisons le mois prochain.

Kassimow (Riasan). Voici le fac-similé d'une poste dont on ne connaissait pas encore de timbre. Impression sur papier blanc, non dentelé :



5 kop., bleu.

Ostrow (Pskoff). On signale un 5 kop. vert, sur lequel nous reviendrons prochainement en le reproduisant.

Les timbres-poste, en Perse.

Le timbre-poste a généralement été créé en vue de donner des facilités au public; il n'en est pas de même en Perse.

L'affranchissement des lettres doit se faire en espèces au bureau, et l'employé est seul chargé d'y appliquer en timbres la valeur correspondante à la taxe exigée.



Nous ne nous expliquons pas du tout ce système d'emploi des timbres, diamétralement opposé au nôtre. La facilité que nous retirons de ce mode d'affranchissement, devient un surcroît de besogne pour la poste, lorsque celle-ci exige le paiement au bureau. Nous ne pensons pas que c'est le plaisir de promener un timbre sur la langue qui engage la poste, en Perse, à prendre cette mesure incompréhensible. Serait-ce la crainte d'une contrefaçon, que la négligence ou la stupidité des employés encouragerait ? Nous ne savons. Quoiqu'il en soit, les timbres-poste ne se délivrent pas au public, et c'est ce qui explique la grande difficulté qu'on a de se les procurer. On ne connaît ces timbres, obtenus par certaines influences, que dans quelques rares collections. Les timbres oblitérés sont également fort difficiles à obtenir. « Je connais ici, nous écrit-on de Constantinople, beaucoup de Persans qui, la plupart, sont des amis, et toutes les fois que je leur ai demandé de me faire avoir les timbres de leurs lettres, ils m'ont répondu : « Nous ne pouvons pas ! »

Les faux timbres d'Espagne de 1873.

M. Roussin, signalait l'année dernière un faux timbre de 1873, valeur 10 c. de p., que nous venons de trouver parmi nos timbres, avec un autre que nous allons faire connaître. Comme on le voit, il y a progrès. En principe il n'y avait qu'une imitation de timbres : nous en connaissons deux maintenant, grâce à l'indifférence de l'administration des postes.

Nous ne donnerons ici que les différences principales qui peuvent servir à reconnaître les deux imitations :

1^{re} imitation :

- 1° A 99 lignes sur le fond au lieu de 92.
- 2° L's de comunicaciones ne chevauche pas.
- 3° Espana sans tilde, occupe 7 m/m. au lieu de 6 1/2.
- 4° Figurine plus droite, plus raide et tête moins forte.
- 5° Les initiales E. J. manquent dans l'angle droit inférieur.

6° Dimension 21 sur 18 1/4 m/m. au lieu de 21 3/4 sur 18 1/2.

2^e imitation :

- 1° A 88 lignes sur le fond.
- 2° Comunicaciones est en caractères plus grands.
- 3° Espana en caractères gras a 6 3/4 m/m. de longueur.
- 4° Figurine plus forte et cheveux plus étalés.
- 5° E. J. manquent à l'angle inférieur droit.
- 6° Dimension 21 3/4 sur 19 m/m.

Les timbres de l'Inde portugaise.

Nous avons fait connaître à diverses reprises quels sont les timbres qui existent ou ont existé pour cette petite colonie portugaise : nous n'avons donc pas à y revenir. Nous nous contenterons aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les documents suivants qui établissent la date d'émission des premiers timbres, tout en nous fixant sur celle des trois plus fortes valeurs qui appartiennent à une autre émission, contrairement à ce qu'on avait généralement cru. Voici ces documents :

N° 284. Le Gouvernement général de l'État de l'Inde détermine ce qui suit :

Reconnaissant l'avantage pour le public de modifier la taxe des lettres en réduisant le port et d'adopter le système des estampilles pour leur paiement ce qui est en même temps une grande amélioration pour la régularité du service postal ; usant de l'autorisation qui n'a été conférée par l'arrêt du ministère de la Marine et d'outre mer du 22 mars 1870 ; après avoir pris le conseil du Gouvernement et de la Commission des finances publiques, je détermine ce qui suit :

1° Sont approuvés et commenceront à être mis en vigueur dans le territoire de Goa et ses dépendances, à partir du 1^{er} du mois de septembre prochain, les tarifs des ports de la poste du n° 1 au n° 4 signés par le secrétaire du Gouvernement ;

2° Le paiement des ports de lettres se fera au moyen d'estampilles représentant intégralement les prix respectifs et collés sur les lettres avant de les mettre à la poste générale ou aux petites boîtes ;

3° Pour faciliter la mise en pratique de ce sys-

tème, on mettra en vente, par anticipation, des estampilles comme on en fabrique partout, avec la désignation : *Serviço postal-India Portuguesa*, et représentant la valeur de 10, 20, 40, 100, 200 reis correspondant aux couleurs noir, rouge, bleu, vert, orange;

4° La fabrication des estampilles, leur vérification, nombre, dépôt, distribution et comptabilité seront convenablement régularisés par la commission des finances. Pour ce qui est applicable aux estampilles, on devra suivre ce qui se trouve déjà établi pour ce qui concerne le service du papier timbré selon le règlement du 28 avril 1855 et autres actes en vigueur;

5° La vente des timbres doit être faite dans le même lieu désigné pour la vente du papier timbré et avec la même remise. Ceux qui seront chargés de la vente des timbres, sans avoir le privilège de la vente du papier timbré, devront se fournir d'une quantité suffisante pour la consommation du public, ainsi que cela se pratique pour le papier timbré;

6° Quand il sera reconnu que, pour la commodité du public, il est nécessaire d'établir la vente des timbres en quelque autre localité ou que quelque autre changement de ce genre est devenu utile, la commission des finances prendra les mesures nécessaires pour y pourvoir;

7° Toutes les lettres, journaux ou autres correspondances qui doivent passer par le territoire des Indes anglaises ne peuvent pas être expédiées sans avoir les timbres anglais en rapport avec leur poids, indépendamment des timbres portugais qui leur sont nécessaires;

8° Les frais d'impression des timbres seront mis à charge du département général des comptes, dans un livre spécial, suivant ce qui a lieu dans les cas identiques pour le papier et autres imprimés timbrés;

9° Les personnes qui vendront des timbres sans autorisation, non-seulement perdront les timbres, mais seront encore condamnées à une amende de dix mille à cent mille reis selon la loi du timbre du 1^{er} juin 1867, art. 79;

10° La surveillance des estampilles, l'abus et la fraude dans cette branche de service seront réglés par la loi du timbre de septembre 1867;

11° En cas de changement des timbres, les anciens coins seront détruits en dressant un procès-verbal

devant le secrétaire de la commission des finances;

12° Les timbres fixés sur les lettres, journaux ou autres correspondances, devront être annulés à la première station postale au moyen d'un coin trempé dans une encre à l'huile.

13° Seront saisies toutes les lettres et autres correspondances expédiées hors du service postal, sans estampille correspondant à leur poids et les personnes qui s'en chargeront seront passibles d'une amende équivalente à six fois la valeur des timbres exigés.

14° Pour tout ce qui manquerait ici, pour le service des estampilles, il faut s'en référer à tout ce qui est relatif au papier timbré par les arrêtés déjà cités;

15° La commission des finances et l'administrateur par interim des postes, prendront les mesures nécessaires pour l'accomplissement et pour la publication de ces dispositions;

16° Un nouveau règlement pour le service général de la poste, établira toutes les mesures exigées pour ce nouveau système de service. Les autorités que cela concerne, doivent le comprendre ainsi et le faire exécuter.

Palais du Gouvernement général :

Nova Goa, 12 août 1874.

Le gouverneur général,
(signé) Viscondi de San Jannario.

N° 321. Le gouverneur général de l'État de l'Inde a décidé ce qui suit :

Considérant les représentations faites par l'Administrateur général des postes, m'indiquant la nécessité de créer des timbres d'une valeur supérieure à celles qui existent actuellement, j'ai ordonné à l'imprimerie nationale d'imprimer des timbres de 300, 600 et 900 reis d'une couleur uniforme violet, qui seront émis pour l'usage du public, d'après l'art. 12 du règlement général du service postal, ce dont je porte à la connaissance de tous ceux que cela peut intéresser.

Palais du gouvernement général.

Nova Goa, 30 octobre 1874.

Le gouverneur général.
(signé) Viscondi de San Jannario.

En nous envoyant ces renseignements, notre cor-

respondant ajoute que les timbres seront incessamment changés. C'est la deuxième fois qu'on nous envoie cet avis.

Société française de Timbrologie.

Séance du 15 mai 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 heures 50 minutes.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La correspondance comprend :

Une lettre d'un anonyme traitant la question des faux timbres. — Ordre du jour.

Des lettres de remerciements de MM. Mariano Pardo de Figueroa et de M. G. de Redon, admis comme sociétaires. La lettre de ce dernier contient quelques observations sur son projet de catalogue dont la réponse est laissée à son initiative.

Une lettre de M. Cledat de Lairgerie, marchand de timbres au Havre, demandant les statuts de la Société.

Une lettre de M. Schmidt de Wilde demandant les Statuts de la Société, et offrant de faire les recherches qu'on lui indiquera à propos des timbres de Hongrie.

Le secrétaire donne quelques renseignements sur la publication du bulletin.

Malheureusement les nombreuses occupations de deux membres de la commission n'ont pas permis de donner à ce travail toute l'impulsion désirable. Il fait connaître à la Société que le dernier numéro du *Philatelist* annonce la publication prochaine du travail de la *Philatelic de Londres* sur les timbres d'Espagne, ce qui permettra de comparer et de juger le système suivi. Il dit encore avoir rencontré dans une petite collection un essai de la série mexicaine de 1866, effigie de Maximilien gravée, mais avec la valeur en blanc. Ce timbre était imprimé en vert.

Le Président annonce avoir retrouvé l'ordonnance royale qui autorise l'établissement de la poste de M. De Vellayer et que cette ordonnance sera reproduite dans un ouvrage qu'il fait imprimer en ce moment.

L'examen des timbres de France est repris pour ceux de la République de 1870. Le secrétaire lit à l'appui la suite de son travail. Quelques observations de détail sont échangées.

A propos des quatre types du 20 centimes, émission de Bordeaux, M. le Président rapporte que le premier type portait d'abord comme les monnaies, les initiales A D du Directeur de la monnaie de Bordeaux et la lettre B caractéristique du même atelier. La poste ayant refusé de recevoir des timbres ainsi marqués, ces initiales furent grattées et les timbres tirés sur la planche modifiée. C'est ce qui est confirmé par l'examen d'essais de sa collection. Cette première planche fut brisée par accident et une seconde dessinée. Aussi les timbres du premier type ne furent tirés qu'en petit nombre.

Une discussion s'engage pour déterminer si le 5 cen-

times effigie non laurée de l'empereur, imprimé sur papier azuré et mis en service après 1870, doit être mentionné à l'époque de son emploi ou à celle de l'émission du timbre dont il n'est qu'une variété. La majorité admet cette dernière manière de voir.

Au sujet des cartes-postes, la société considère que les cartes non timbrées qui ont été mises en service en vertu de l'ordonnance du 27 septembre 1870, pendant le siège de Paris pour l'envoi par ballons libres, forment un détail intéressant, mais non une émission spéciale. Les cartes dépêches-réponse forment la première application en France de la carte-poste et ne sont pas des cartes-télégraphiques.

La Société décide que les timbres des colonies françaises doivent être placés à la suite de ceux de la métropole. Il est donné connaissance de la partie du catalogue qui concerne les timbres de la Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, puis les émissions communes à toutes les colonies.

La séance est levée à 10 heures 15 minutes.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 5 juin, à 8 heures du soir, chez M. Liébert, photographe, rue de Londres, n° 6.

Ordre du jour : *Etude des timbres de Belgique.*

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.

| | | |
|---------------------------------------|-------|------|
| Bande sans bordure, | 2 kr. | 0.20 |
| Télégraphe 2 ^e type tith., | 5 kr. | 0.50 |
| — — — gravé, 60 kr. | | 2.50 |
| — — — 2 fl. | | 7.50 |

BAVIÈRE.

| | | |
|-------------------|-------|------|
| Cartes sans avis, | 2 kr. | 0.20 |
|-------------------|-------|------|

BERMUDES.

| | |
|-------------|------|
| 1 p., vert. | 1 .. |
|-------------|------|

ESPAGNE.

| | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Valence. — Effigie de D. Carlos. | |
| 2 ^e émission, | 1/2 réal, rouge-vin .. 4... |
| 5c — | 1/2 — vermillon... 4... |
| — | 1/2 — vermillon vif.. 1... |

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

| | | |
|-----------------------------|--------|------|
| Bande, 2 ^e type, | 1 cent | 0.40 |
|-----------------------------|--------|------|

INDE-PORTUGAISE.

| | |
|-------------------------|------|
| 15 reis, rose vineux... | 0.50 |
|-------------------------|------|

| | |
|------------------|------|
| 15 — rose vif .. | 0.50 |
|------------------|------|

LAGOS.

| | |
|--------------------------|------|
| 1875. 5 pence, brun..... | 0.75 |
|--------------------------|------|

| | |
|---------------------|------|
| 1 sh., orange | 2.50 |
|---------------------|------|

RUSSIE.

| | | |
|----------|------------------|------|
| Glasoff, | 5 kop, vert..... | 1.00 |
|----------|------------------|------|

| | | |
|----------------------------------|-----------------|------|
| Oustysolsk 2 ^e émiss. | 3 — rouge | 2.50 |
|----------------------------------|-----------------|------|

| | | |
|--|---------------------|-------|
| | les 4 variétés..... | 10... |
|--|---------------------|-------|

| | | |
|-----------|------------------|------|
| Shadrinsk | 5 kop, rose..... | 1... |
|-----------|------------------|------|

SUISSE.

| | | |
|-------------------|--------------|------|
| Carte sans cadre, | 5 cent | 0.15 |
|-------------------|--------------|------|

| | | |
|------------------------|--|------|
| Enveloppe-mandat, 50 — | | 0.80 |
|------------------------|--|------|

WURTEMBERG.

| | | |
|----------------|------------|------|
| Carton-mandat. | 20 pf..... | 0.50 |
|----------------|------------|------|

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE. 4-00
 AUTRES PAYS D'EUROPE. 5-00
 PAYS D'OUTRE-MER. 6-00
 LE NUMÉRO. 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
 7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.
 Les correspondances doivent être adressées
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
 journal illustré.
Abonnement par année :
 BELGIQUE. 5-00
 ÉTRANGER. 4-00
 LE NUMÉRO. 0-40

Chronique.

L'événement du mois c'est la mise en vigueur du traité postal de Berne.

Ce traité crée une union générale des postes comprenant l'Europe entière sauf le Montenegro et... la France, qui demande à se recueillir jusqu'en janvier 1876; la Russie et la Turquie asiatiques, l'Égypte, les établissements de poste de l'Espagne au Maroc et ses possessions sur la côte septentrionale de l'Afrique; les colonies portugaises des Açores et Madère.

La taxe pour les correspondances échangées avec les pays situés dans l'Union, quelle que soit la voie d'expédition, est fixée à 25 centimes pour 15 gr. et 40 centimes pour l'envoi des cartes-correspondance.

Nous aurons donc des émissions nouvelles en Belgique, Danemark, États-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Russie et Turquie qui ne possèdent pas des timbres d'une valeur équivalente au prix de 25 centimes.

ESPAGNE.

En délogeant les carlistes de Villahermosa, où était établi le siège de leur administration, les troupes du gouvernement ont fait main basse sur les coins de trois timbres, dont deux officiels. Un de nos correspondants qui faisait partie de l'expédition, a eu l'obligeance de nous communiquer un spécimen de chacun d'eux et nous nous empressons de faire connaître le timbre-poste, en le reproduisant, ceux officiels étant d'importance secondaire et comme la plupart de tous ceux qu'on a vus jusqu'ici.

Le timbre en question, est aux armoiries (la mauvaise impression du timbre ne nous permet pas d'assurer qu'elles sont surmontées d'une couronne) en haut, en cintre : *Carlos septimo*; en bas; *Rey de las Espanas* (Charles VII, roi des Espagnes); en dessous, la valeur en toutes lettres; *tres cuartos* (trois cuartos) et *correos* à la partie supérieure. Il est imprimé en bleu sur blanc, avec un timbre à



main, au milieu des deux timbres officiels ayant la même couleur. Ils sont placés tous trois sur une rangée horizontale. La réunion de ces timbres, d'un usage différent, sur une même feuille, nous fait supposer que leur impression n'a eu d'autre but que celui d'obtenir une reproduction à défaut de timbres originaux; mais il est probable, certain même, qu'il en a été fait usage dans la province de Valence. Ce type aux armoiries est-il antérieur ou postérieur aux timbres à effigie? C'est ce que nous ne pouvons dire. Nous serions assez tenté de croire qu'il est actuel à cause de son inscription. Ne pouvant réaliser son rêve en le faisant reconnaître comme roi de toutes les Espagnes, les généraux de D. Carlos, comme fiche de consolation, proclament la reconnaissance de son titre sur les timbres. Si le timbre est actuel comme nous le pensons, nous aurons donc bientôt à signaler une autre émission. Nous avons fait prendre des renseignements que nous ferons connaître à nos lecteurs aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

Le timbre vermillon 1/2 real signalé le mois dernier a été émis par le cabecilla *Marco de Bello*.



On nous communique au dernier moment le type paru le 1^{er} juillet. Nous en ferons connaître les valeurs avec le prochain numéro. L'effigie représente le roi Alphonse XII regardant à droite; de chaque côté des fleurs-de-lis; dans les angles le lion de Castille et la Tour d'Aragon.

BELGIQUE.

Deux nouveaux timbres ont paru aujourd'hui. Ils ne diffèrent de ceux connus, que par le cadre différent pour les deux valeurs. Tous deux sont à l'effigie du roi, regardant à gauche; le 25 centimes, dans le cadre ovale, porte le mot : *centimes*, répété de chaque côté dans la partie supérieure; en bas, sur un cartouche, le mot : *Belgique*; de chaque côté, la valeur en chiffre. Imprimé en bistre jaune.

Le 50 centimes annoncé par tous les journaux, d'après le *Moniteur* sans doute, comme étant gris perle est noir. Chiffre de chaque côté de l'ovale portant inscription. En haut : *Royaume de Belgique*; en bas *centimes*, *centimes*.

Nous devons remettre au mois prochain la re-

production de ces deux types, n'ayant pu nous les procurer en temps. Il paraît que les plus grands malheurs étaient réservés à la Belgique si on s'était dessaisi d'un seul timbre avant la date du 1^{er} juillet. Mais le Dragon des Hespérides, qu'on avait préposé à la garde de ces timbres, a su heureusement conjurer le danger dont nous étions menacés.

Ces deux timbres ont l'impression en couleur sur papier blanc; ils sont piqués 15 :

25 Centimes, bistre jaune.
50 — noir.

Nous avons à signaler encore une carte correspondance de 10 centimes, imprimée en couleur sur carton azuré; à droite, le timbre de 10 centimes; au milieu, les armoiries de Belgique avec : *Carte correspondance* au dessus et : « *ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*, » traduit en flamand en dessous; puis, trois lignes pour l'adresse. Le cadre est pareil à celui de la carte à 5 centimes.

On reconnaît un peu tard, nous semble-t-il, la nécessité d'indiquer la place réservée à l'adresse. Les cartes destinées à l'intérieur ne portent aucune inscription, mais celles destinées à l'étranger en ont une en français et en flamand!... On a même cru utile de mettre cette inscription en lettres capitales, ce qui est d'un pitoyable effet.

Nous ne savons si nous voyons tout en noir, mais la carte nous paraît avoir la même couleur que le timbre de 50 centimes dit « gris perle. »

10 Centimes, noir.

ITALIE.

Nous tenons la carte postale d'État avec réponse payée, qui a vu le jour le 1^{er} juin dernier.

La première partie porte un timbre 15 centesimi à gauche et un cercle à droite pour le timbre du bureau expéditeur; au milieu :

Cartolina postale di stato
per la
corrispondenza coi sindaci
domanda.

Ce dernier mot entre deux petits fleurons. Traduction : Carte postale d'État, pour la correspondance avec les maires — Demande. Sous cette inscription, en ronde : *Al Signor Sindaco di* (A monsieur le maire de); dans l'angle inférieur gauche un ovale large avec les mots : *contrassegno*

del mittente (contreseing de l'expéditeur), puis une ligne pour le nom de la ville.

La deuxième partie ne porte point de timbre. A droite, partie supérieure, est un cercle pour le timbre du bureau expéditeur et à gauche, angle inférieur, un ovale large pour le contreseing du maire; en haut, au milieu:

Risposta

del sindaco di.....

(Réponse du maire de) et trois lignes réservées pour l'adresse, la première ayant le mot *Al* (A) en ronde.

Le cadre ressemble à celui de la carte d'État à 10 centimes dont nous avons donné la description dans notre n° 147. La dimension (146 sur 88 m/m) est également la même. Un perçage en ligne facilite la séparation des deux cartes.

Impression couleur sur carton blanc :

15 centesimi vert-bleuâtre

L'article 11 de la loi qui règle la franchise postale introduisant les timbres et les cartes d'État pour la correspondance officielle, déclare que « la correspondance officielle adressée par les syndicats aux autorités dont la juridiction ou ingérence est exercée dans le territoire des mairies respectives, sera assujettie au paiement de la moitié de la taxe d'affranchissement établie pour les correspondances privées »

L'affranchissement des correspondances dont il est question dans cet article, sera obligatoire et ce moyennant les timbres-poste ordinaires et contresigné par l'expéditeur. »

Les maires qui jouissaient jadis de la franchise postale, ont vu par cette loi, leur franchise réduite de moitié. Ne pouvant s'en consoler sans doute, et désireux de ne pas augmenter leurs frais généraux, plusieurs maires ont pris la résolution de ne plus répondre aux autorités et fonctionnaires publics. On voit d'ici les conséquences. C'est pour y obvier que le gouvernement italien a résolu de créer les cartes en question, s'assurant ainsi de la réponse des maires qui la feront donc gratis.

FINLANDE.

Le timbre de la Compagnie des bateaux à vapeur (Tavastehus-Tamerfors) reproduit le mois dernier, est plus ancien qu'on ne croit. Il a été émis le 1^{er} mai 1867.

De la Compagnie du bateau poste (Helsingfors-Bobaco), nous avons deux nouvelles valeurs au type ci-contre.

Le 25 penni a la valeur imprimée en noir, au centre du cercle, les inscriptions du haut et du bas sont blanches; la partie gauche, angle supérieur droit à celui inférieur gauche, est imprimé en bistre jaunâtre; le reste en bleu.

Le 50 penni a le cadre vert avec centre et inscription du cercle bleu, sauf les mots 50 penni qui sont verts. Un chiffre 50 dans les deux angles inférieurs. Impression sur papier blanc uni, percés en serpent.

25 penni, bistre jaune et bleu.
50 — vert et bleu.

On nous écrit en date du 8 juin que les nouveaux timbres, cartes et enveloppes qui se fabriquent à Copenhague, n'arriveront pas en temps, présume-t-on, pour être livrés au public le 1^{er} juillet. L'administration des postes a donc fait préparer des cartes provisoires en imprimant un deuxième timbre 8 penni sur les cartes actuelles et en dessous de celui déjà existant :

16 penni, vert-jaune sur chamois.

La circulaire postale annonce que la nouvelle émission se composera comme suit :

Timbres-poste, 2, 5, 8, 10, 20, 52 penni,
Enveloppes, 20, 52, —
Cartes postales, 10, 16, —
Récépissé de retour, 10. —

BERMUDES.

De nouveaux timbres provisoires viennent de nous arriver. Nous résumons ici tous ceux connus jusqu'à présent :

Surcharge noire.

Three pence sur 1 shilling, vert.
THREE PENCE — 1 — —
— — 1 penny, rouge.
Three pence — 1 — —
— — 2 — bleu.
One } — 1 shilling, vert.
— } — 2 pence, bleu.
penny, } — 3 — jaune.

La surcharge *Three pence* est sur une ligne, *one penny* sur deux.

ÉGYPTE.

M. de Ferrari nous a montré le 5 paras tête-bêche avec cadres renversés, variété que nous signalons il y a quelques mois.



Modifications apportées à la nuance des timbres suivants :

10 paras, mauve.
20 bleu-laiteux.

MEXIQUE.

De l'émission 1867, avec surcharge en caractères gothiques, M. Threichel nous a montré le 2 reales lilas imprimé des deux côtés. C'est probablement une feuille de mise en train qu'on a mis en vente par erreur, ce timbre étant oblitéré.

PHILIPPINES.

Dans notre n° 138 nous disions que M. F. G. M. avait reçu des renseignements de Manille sur les timbres Amédée. D'après ces renseignements, le 25 c. de p. lilas aurait été un essai. Une lettre officielle que nous recevons à notre tour de cette ville, dit au contraire que ce timbre a été en usage et on nous en remet comme preuve un exemplaire.

Les essais se trouvant à Madrid où on imprime les timbres et non à Manille, nous devons donc considérer le renseignement de M. F. G. M. comme inexact.

DANEMARK.

Les timbres de service ont été introduits afin de connaître les sommes des ports de chaque administration. Aujourd'hui qu'on est à peu près fixé sur les chiffres, il a été décidé qu'à partir du 1^{er} juin l'administration des postes et autres autorités se serviraient de timbres-poste ordinaires et qu'elles recevraient le montant de ce qui leur revient afin de pouvoir en faire l'achat. Quelques administrations sur lesquelles on n'a que des renseignements incertains continueront à utiliser les timbres de service jusqu'au jour où on sera fixé sur leurs dépenses. Alors entrera en vigueur le nouveau règlement supprimant définitivement timbres et cartes de service.

GUATÉMALA.



Un avis de l'administration générale des postes en date du 19 avril dernier est ainsi conçu :

« Le 15^e jour du mois prochain de mai, cesse-

ront d'avoir cours dans la république, les timbres-poste des valeurs de 20, 10 et 5 centavos. En conséquence, tous ceux qui ont des timbres de ces valeurs, se rendront aux administrations départementales et générale pour les échanger contre de nouveaux timbres de la valeur de 2 reales, 1 real et 1/2 real qui pourront être mis en circulation à partir du présent jour, ainsi que les enveloppes avec timbres imprimés d'égale valeur.



Pareillement seront mis en circulation les bandes et les timbres-poste de la valeur de 1/4 de réal pour l'affranchissement des journaux pour l'intérieur et les derniers aussi pour la correspondance locale.

Les cartes postales de la valeur d'un quart de réal pour la correspondance locale peuvent s'envoyer sur quelque point de l'intérieur de la République, sans empêcher l'usage des enveloppes et couvertes quelconques.

En temps opportun il sera donné avis du jour où la correspondance locale sera réglée pour le service du public. »

On voit d'après cet avis que les timbres 4 reales et 1 peso restent en usage; quant au 1 centavo qui était retiré de cours depuis longtemps, on n'avait plus à le supprimer.

Nous avons reçu les timbres, cartes et bandes dont il est question plus haut. Le type des bandes et enveloppes a été reproduit le mois dernier, mais on ne nous a pas envoyé des enveloppes sur papier blanc. Il nous est arrivé :

(format 14 sur 8 centimètres).

papier paille vergé obliquement.

1/2 réal, vert-jaune pâle et vif.

1 — bleu-pâle et vif.

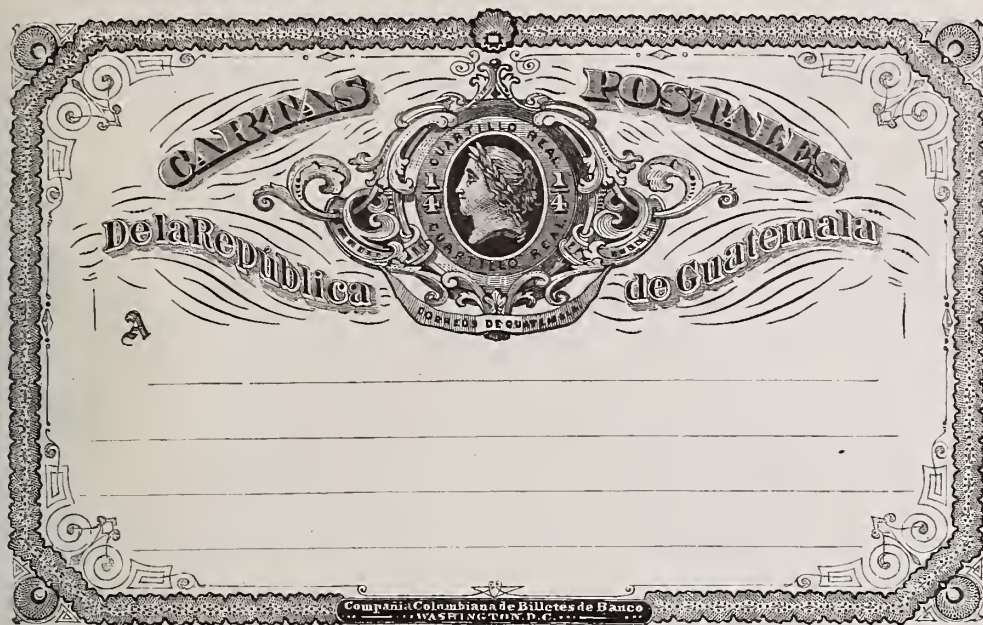
2 — vermillon et carmin.

papier paille vergé verticalement.

1/2 réal, vert-jaune pâle et vif.

papier vergé horizontalement.

1 2 réal, vert-jaune pâle et vif.



La bande est telle que nous l'avons décrite.

Les timbres-poste au lieu de représenter le buste du président comme il avait été décidé en principe, nous donnent une tête de liberté qui rappelle assez celle des timbres de la Nouvelle Galles, effigie laurée de Victoria. Chaque valeur est d'un cadre différent, comme on peut en juger par les spécimens que nous en donnons.

Imprimés sur papier blanc uni, ces timbres sont piqués 12 :

| | |
|-----|--------------|
| 1/4 | réal, noir. |
| 1/2 | — vert-bleu. |
| 1 | — bleu. |
| 2 | — rouge. |

Les cartes postales sont imprimées par dix à la feuille, sur deux rangées verticales. Ces dix cartes forment autant de variétés. Les différences résident dans les ornements qui touchent à l'intérieur, le dessin du cadre.

La reproduction de la carte nous dispense de toute description. Nous nous bornerons à faire remarquer l'inscription fautive des mots : *Cartas postales* mis au pluriel. Cette faute sera réparée sans doute au prochain tirage.

1/4 réal, noir sur chamois.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le timbre 1/2 réal imprimé en bleu sur rose, avec inscriptions noires surajoutées, a été vu par nous avec ces mêmes inscriptions, mais bleues.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous devons à M. Treichel la communication de trois timbres, piqués 13, portant la surcharge noire oblique, *too late* :

| | |
|---|---------------|
| 2 | pence, jaune. |
| 4 | — violet. |
| 6 | — bleu. |

Le même possède des timbres administratifs avec les lettres O S : 2 et 6 pence et TR. 1 penny.

FIDJI.

La série des timbres avec surcharge V R est complète. On annonce

| | |
|----|--------------|
| 6 | cents, vert. |
| 12 | — rouge. |

INDES NÉERLANDAISES.

Les cartes ordinaires 5 cent. que nous venons de recevoir, ont au verso l'inscription javanaise complètement renversée; celles avec réponse payée, ne montrent pas cette erreur :

5 cent. violet sur chamois.

PAYS-BAS.

Il a paru aujourd'hui 1^{er} juillet, un timbre de 12 1/2 cent. semblable aux autres timbres :

12 1/2 cent., gris-perle.

HONGRIE.

Au type à effigie, imprimé en taille douce, on nous a montré :

5 kreuzer rouge-brun-foncé.

« Deux récépissés télégraphiques ont été émis au type du timbre adhésif de même valeur. L'un est en langue hongroise seulement, l'autre en Hongrois et Croate.

Le premier (Hongrie) porte le timbre à l'angle supérieur droit; le second (Croatie) a le timbre en haut et au milieu. Tous deux imprimés en couleur sur carton blanc de 122 sur 65 m/m. » *Gazette des timbres*.

5 kreuzer, bleu, Hongrie.

5 — — Croatie.

TURQUIE.

La Porte a adressé dans le courant du mois dernier une circulaire par laquelle elle prend acte des droits que lui accorde la convention postale de Berne, ainsi que des obligations qu'elle lui impose, et informe les légations, que n'étant pas en mesure d'exercer ces droits et de remplir ces obligations, à partir du 1^{er} juillet prochain, date de la mise en vigueur de la convention précitée, elle autorise les bureaux de poste étrangers à fonctionner encore, comme par le passé, jusqu'au 1^{er} janvier 1876, date à laquelle le service postal devra être fait exclusivement par l'administration Ottomane, — et les correspondances affranchies avec des timbres tures, qui seront les seuls timbres valables pour l'expédition.

Un retard de six mois, c'est juste ce que nous avions prévu le mois dernier.

BAVIÈRE.

Le 1 mark a été livré à la circulation, *piqué 11*.

1 Mark, violet.

LUXEMBOURG.

La carte 6 centimes nouveau type existe sur deux cartons différents :

Carton, chair.
— rose lilas.

Nous n'avons rencontré la carte avec réponse payée 6 + 6 centimes que sur ce dernier carton.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 3 pence actuel au lieu d'avoir un gros 3 en filagramme a les lettres N. S. W. et une couronne. (*Gazette des timbres*).

5 Pence, vert.

CANADA.

Le *Philatelist* reproduit un timbre imprimé sur bande. Il est à l'effigie de Victoria tournée à droite dans un ovale, avec chiffres de chaque côté, la valeur en toutes lettres en dessous et *Canada postage* en haut.



1 Cent, bleu sur jaunâtre.

GRANDE-BRETAGNE.

A dater dater de ce jour ont été mis en circulation :

Timbre-poste de 2 1/2 pence, violet-rougeâtre.

Carte postale de 1 1/4 penny, brun.

Le timbre-poste ressemble au 30 cents Malacca et a une aigle en filagramme; la carte-postale a le timbre à droite et une grecque pour encadrement. En haut : *Foreign post card — for countries included in the postal union*. Le carton est chamois.

Nous reproduirons les 2 types le mois prochain.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les 2^e et 3^e types de l'enveloppe et bande 1 cent, nous sont arrivés. Ils diffèrent du 1^{er} type, par les points suivants.

2^e Type. L'effigie paraît appartenir à un homme plus jeune; la tête est plus longue; les cheveux tombent très-bas et laissant à peine voir l'oreille; le buste touche presque l'ovale à droite et se termine plus en pointe.

3^e Type. Le nez de l'effigie est rond; les cheveux tombent en trois mèches jusqu'à l'extrémité du buste qui est échancré et presque droit derrière; les inscriptions ont les lettres plus grasses.

Nous connaissons les enveloppes suivantes :

2^e Type. Format 14 sur 8 centimètres.

Enveloppe, 1 cent, bleu foncé sur orange.

— 1 — — blanc.

— 1 — — paille.

Bande, 1 — — gris-jaunâtre.

3^e Type. Format 14 sur 8 centimètres.

Enveloppe, 1 cent, bleu-verdâtre sur orange.

— 1 — — bleu foncé

Bande, 1 — — gris-jaunâtre.

3^e Type. Format 14 sur 8 centimètres.*Enveloppe, 3 cents, vert sur blanc.*

— 3 — — paille.

Format 16 sur 9 centimètres.*Enveloppe, 3 cents, vert sur blanc.*

— 3 — — paille.

Le 6 cents enveloppe a été également réformé par la *Plymton Company*. Le nouveau type que nous remet M. Casey diffère de l'ancien par la tête qui est de plus grande dimension; le nez est plus long, les cheveux descendent plus bas que l'oreille, le cou est plus court et le buste plus fort; le chiffre 6 de gauche est penché. Le timbre mesure 1 mm. de plus dans la hauteur et la largeur.

2^e Type. Format 14 sur 8 centimètres.

6 Cents, rouge pâle et vif sur blanc.

Format 16 sur 9 centimètres.

6 Cents, rouge pâle et vif sur blanc.

Toutes ces enveloppes et bandes ont le papier vergé avec filagramme connu.

Le timbre 5 cents qui doit paraître aujourd'hui pour l'affranchissement des lettres pour l'Europe nous est décrit par M. Casey dans une lettre qu'il a bien voulu nous adresser à ce sujet :

« Le timbre de la valeur de 5 cents est de la même grandeur que les timbres courants. L'ovale ou médaillon est quelque peu plus large que les autres et contient un portrait entier du général Zachary Taylor, un des héros de la guerre du Mexique et alors président des États-Unis. L'ovale et la légende se trouvent dans un écusson uni, ressemblant beaucoup aux timbres courants de 10 cents.

Autour du haut de l'ovale est écrit : *U. S. postage*; en bas, dans une bande courbe : *five 5 cents*. Le tout très simple, mais joli. La couleur sera sans doute vermillon à cause de la suppression prochaine du 7 cents. »

JAPON.

Ajoutons encore une enveloppe signalée par un journal allemand à celles que nous connaissons déjà :

6 Sen, brun-lilas.

Le *Philatelic Monthly* dit avoir vu le timbre-poste de 4 sen, imprimé en vert-bleu et nous avons vu le 6 sen imprimé en orange.

4 Sen, vert-bleu.

6 — orange.

WURTEMBERG.

Voici ce qui a paru le 15 du mois dernier :

Timbres-poste (type du 20 pf. bleu).

3 Pfennig, vert.

5 — violet

10 — rose.

25 — bistre.

50 — gris.

Bande timbrée, même type (bordure et inscription noires).

3 Pfennig, vert.

Enveloppes (format ordinaire)

type ci-contre.

3 Pfennig, violet

10 — rose.

Le papier est azuré uni, la patte de fermeture porte les armoiries en relief des enveloppes de l'émission précédente.

Enveloppe-mandat (format ordinaire).

13 Pfennig, orange.

20 — bleu.

Papier jaune, inscription noire. Disposition des enveloppes-mandat supprimées.

Type de timbre reproduit plus haut.

A partir du 1^{er} juillet, les timbres suivants ne pourront plus être utilisés. Ils seront cependant échangés au public jusqu'au 15 août contre de nouveaux timbres :

Timbres : 1, 2, 3, 6, 9, 18 kreuzer.

Enveloppes : 1, 3, 6, 9 —

Cartes postales : 1, 2 —

— avec réponse : 2, 4 —

Enveloppes-mandats : 4, 6, 9 —

Bandes : 1 —

Post-paket adresse : 18 —

Resteront en usage jusqu'à épuisement, parce qu'ils ne comportent pas de fractions, d'après le calcul en mark, monnaie nouvelle adoptée pour l'Allemagne :

Timbres : 7, 14 kreuzer ou 20, 40 pfennig.

Enveloppes-mandats : 7 kreuzer ou 20 pfennig.

Cartes-mandats : 7, 14 kreuzer ou 20, 40 pfennig.

Outre les timbres émis le 15 juin et énumérés plus haut, nous avons encore depuis le 1^{er} juillet :

Carte-poste : 3 pfennig violet.

— avec réponse : 5, 5 pfennig violet.

Timbre de contrôle : 2 marks.

On imprimera sur commande des cartes-postales à 3 pfennig vert, lesquelles devront porter des annonces au revers. L'impression ne pourra être moindre de 1,000 exemplaires. Provisoirement on se servira des cartes à 1 kreuzer, lesquelles seront surtimbrées 3 pfennig.

Quant aux timbres et enveloppes pour la correspondance des communes dans le rayon des arrondissements, qui doivent paraître le 1^{er} courant, ils ne seront pas délivrés au public.





Le timbre pour les lettres en retour décrit dans notre numéro de février nous est parvenu. Ils est imprimé en noir sur papier blanc uni et percé en lignes.

Type ci-contre :

Sans valeur, noir.

QUEENSLAND.

On nous signale le 4 p. jaune remplaçant le 4 p. lilas. Il a le piquage habituel et une couronne surmontée d'un Q en filagramme.

4 pence, jaune.

RUSSIE.

Glasof. (Viatka). Voici le fac-simile du timbre que nous avons annoncé le mois dernier.



5 Kop., bronze.

5 — vert-jaune pâle

3 — — foncé.

Living. (Orel). Le timbre rose de 5 kop. a été changé en février dernier parce que la valeur en chiffres n'y était pas indiquée. Et comme il n'y a pas de petite économie on a fait servir le dessin du timbre en ajoutant aux quatre angles un chiffre dans un ovale. Plus tard, on reconnaîtra que le chiffre 5 ressemblant pas mal à un 3, il est urgent de créer un autre type.



Impression sur papier blanc uni :

5 Kop., bleu vif, bleu foncé, bleu pâle.

Podolsk. (Moscou). Le timbre 5 kop. vient d'être réformé. Le type reste de même mais la dimension est réduite à 19 sur 25 mm., au lieu de 21 sur 28. Nous reproduirons le timbre le mois prochain :

5 Kop., vert-jaune, pâle et foncé.



Kolomna. (Moscou). Le timbre ci-contre a été refait. La dimension est plus grande d'un et demi millimètre; les étoiles de l'écu sont placées plus bas et les chiffres des angles sont diminués de grandeur.

Enfin les timbres ne sont

plus dentelés.

5 Kop., rouge brique pâle.

5 — — foncé.

Le timbre-taxé bleu qu'on nous avait dit être changé ne nous est pas parvenu.

Ostrov. (Pskoff). Le timbre de Pskoff a été trouvé tellement beau par l'administration rurale d'Ostrov, qu'elle a voulu absolument avoir un timbre semblable. Elle s'est donc adressée à M. Charé de St-Petersbourg lequel a pu heureusement la satisfaire. Il n'y a que le nom de poste qui diffère et la couleur de l'impression. Idée sublime s'il en fût, les timbres sont collés légèrement un à un sur petites feuilles de papier qui en portent 25 sur 4 rangées.

5 Kop., vert-jaune pâle et vif.



Société française de Timbrologie.

Séance du 5 juin 1875.

Présidence de M. DE BOSREDON.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2. Le procès verbal est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre de M. M. P. de Figueroa critiquant les armoiries placées sur la carte postale provisoire du 5 avril 1875, armoiries qui sont celles de 1870, proposées par l'Académie d'histoire et sont en contradiction avec l'ordonnance du 6 janvier 1875 qui a rétabli l'usage des armoiries bourbonniennes. Il envoie un spécimen de l'enveloppe de retour des lettres de rebut de provenance étrangère.

Le secrétaire fait connaître les démarches du comité d'administration pour la publication du bulletin. M. Moens ayant présenté les conditions les plus avantageuses, le bulletin sera imprimé par ses soins à Bruxelles.

Le Dr Legrand met sous les yeux des membres une collection des timbres de Kaboul. Il donne la reproduction des caractères persans de la légende circulaire qui est la même pour toutes les valeurs avec de simples différences de types et de la légende centrale. S'appuyant sur les caractères tirés du millésime et des variétés de dessin, il considère qu'il y a déjà au moins dix-huit espèces connues. Des remerciements sont adressés au sociétaire pour cette communication.

M. De Ferrari montre le fac-simile de la pièce décrite par M. Feuillet de Conches, à propos du billet de port payé. Un membre fait observer que cette pièce n'est que l'adresse de l'une des formules imprimées par les soins de M. De Vellayer pour faciliter l'usage du billet de port payé.

La Société décide qu'elle suspendra ses séances pendant les mois de juillet, août et septembre, pour les reprendre le 7 octobre prochain.

L'étude des timbres de Belgique reste à l'ordre du jour.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-30 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

| | |
|-------------------------------|------|
| Abonnement par année : | |
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

PENDJAB.

M. Ph. a en l'obligeance de nous communiquer le singulier timbre ci-contre, qu'il tient d'une personne des plus honorables. Sans pouvoir donner aujourd'hui aucun renseignement sur cette émission, nous pouvons dire que l'aspect



du timbre plaide en sa faveur.

Il est imprimé en gris-bleu ardoise sur papier blanc.

Pendjab ou Punjaub (*pays des 5 rivières*, en sanscrit) doit son nom aux cinq rivières *Djelam*, *Tchenab*, *Ravi*, *Sutledge* et *Beyab* qui arrosent ce pays. Il est situé au N.-O. entre l'Afganistan à l'O.; l'Himalaya au N.-E.; le Gherval et le Radjepoutana au S.-E. Il a été annexé en 1849 aux possessions anglaises et compris d'abord dans la présidence de Calcutta, dant il formait une province.

En 1859, il a été érigé en une présidence spéciale, et on y a ajouté la vice-présidence des provinces du N.-O. Cette nouvelle présidence, presque aussi grande que la France, a une superficie de 485,330 kilomètres carrés, compte 46 millions d'habitants et a pour capitale Lahore.

GUATÉMALA.

Nous avons omis de dire dans notre dernier numéro, que les timbres officiels n'étaient pas encore en usage.

On annonce l'émission prochaine de cartes-correspondance avec réponse.

SHANGHAI.

Les timbres 1 et 3 candareens sont actuellement imprimés sur papier couleur et piqués 15 :

- 1 candareen, jaune sur safran.
5 — carmin — rose.

ÉGYPTE.

Nous avons vu une feuille entière du 5 paras actuel. Le cadre de chaque timbre y est renversé et

chaque rangée contient plusieurs têtes-bêches. Il existe également plusieurs têtes-bêches sur les feuilles du nouveau report du 10 paras.

PHILIPPINES.



L'Ami des timbres fait connaître le nouveau type destiné à cette colonie espagnole. Les couleurs et valeurs sont inconnues jusqu'à présent.

CACHEMIRE.

Plusieurs journaux annoncent le 1/2 anna rouge et 1/2 anna orange qui seraient employés à Jummah, ce qui n'est nullement prouvé.

Ces deux timbres ont été signalés par nous :

1/2 anna rouge, en décembre 1870.
1/2 — orange — 1874.

C'est ce qui s'appelle du *vieux neuf*.

On nous a soumis plusieurs timbres ronds de la 1^{re} émission. 1/2, 1 et 4 annas, tous imprimés en bleu. N'ayant aucun timbre de comparaison, nous les avons envoyés à plusieurs principaux amateurs, lesquels ont déclaré les timbres faux. Avis aux amateurs.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Il y a peu de temps M. A. Treichel nous remettait un fragment de lettre photographiée, portant un timbre de *Cordoba* annulé, semblable au dessin ci-contre, à l'effet d'obtenir quelques renseignements. Aujourd'hui, un autre correspondant, sur la bonne foi duquel nous pouvons compter, nous adresse le timbre même qui lui a été remis, nous écrit-il, par un voyageur venant de ce pays. Nous espérons qu'en faisant connaître ce timbre, nous obtiendrons quelques éclaircissements sur cette émission mystérieuse.

Le mois dernier un de nos correspondants de Buenos-Ayres, nous parlait d'un timbre de *Jujuy*, sur lequel il attendait des renseignements. *Cordoba* et *Jujuy* sont deux provinces de la République Argentine. Y aurait-il eu émission de timbres dans chaque province? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.



Le timbre de *Cordoba* est imprimé en couleur sur papier blanc vergé :

5 centavos, bleu.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

M. Treichel nous a montré l'enveloppe 1 groschen, 1^{er} type, sans banderole sous la couronne, ayant à gauche un *petit* chiffre gras et à droite un *grand* chiffre maigre.

SUÈDE.

Un petit changement a été apporté au dessin de l'enveloppe 12 öre. Les cors de poste ont le pavillon plus petit et l'embouchure plus éloignée. Le nœud du cordon qui retient le cor a une autre disposition.

12 öre bleu foncé et bleu pâle.

VÉNÉZUELA.

Nous avons reçu les différentes valeurs des timbres actuels avec surcharge microscopique noire et un 2^e type de cette surcharge, en caractères plus grands, appliquée sur le 1/2 real. Nous remarquons que la surcharge 1^{er} type est renversée sur quelques timbres 1 cent :

| Surcharge | 1 ^{er} type | |
|-----------|----------------------|-----------------------|
| — | — | 1 cent lilas. |
| — | — | 2 — vert. |
| — | — | 1/2 real rose carmin. |
| — | — | 1 — vermillon. |
| — | — | 2 — jaune. |
| — | renversée | 1 cent lilas. |
| — | 2 ^e type | 1/2 real rose carmin. |

FINLANDE.

De la nouvelle série annoncée le mois dernier, nous avons reçu :

Timbre-poste, 52 penni, rose carmin

Carte-postale, 10 penni, lilas sur chamois.

Carte-postale avec réponse, 10 + 10 penni, lilas sur chamois.

Le type du timbre est représenté ici. L'impression est en couleur sur papier blanc uni ; piquage 13 1/2.



La carte a la même disposition que celles connues, sauf que le timbre est placé à droite au lieu d'être à gauche ; la grecque est plus large ; l'avis a été modifié par la suppression des mots : *Till Ryssland på ryska* ; en haut, l'inscription traduite en finnois et en russe, est maintenant : *Brefkort* en lettres grasses de grandes dimensions et *till ort*

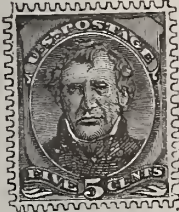
inon Finland) entre parenthèses et en lettres anglaises.

La carte avec réponse est composée de deux cartes ordinaires se tenant par le côté gauche.

Comme toujours, le cadre et les inscriptions sont l'objet d'un premier tirage; le timbre est imprimé en second lieu. Le type du timbre est celui employé pour le « retour-recepissé. »

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le nouveau timbre à l'effigie de Zachery Taylor est paru le 1^{er} juillet comme nous l'avons annoncé. Il sort des ateliers de la *Continental Bank Note Company* de New-York. En voici un type.



Impression sur papier blanc uni, piqué 12.
5 cents, bleu foncé.

Ce timbre, à notre avis, est un des plus beaux que possède en ce moment ce pays.

On nous a montré le 2 cents brun actuel *non dentelé* qui avait été détaché d'une lettre :

2 cents, brun.

BELGIQUE.



Voici les timbres parus le 1^{er} juillet dernier.

On nous demande pourquoi ils ont la signature A.D. tandis que les autres timbres portent HH et AD.

Les premiers ont été dessinés par H. Heindrickx et gravés par A. Doms. Aujourd'hui ce dernier a dessiné et gravé les nouveaux timbres.

NORVÈGE.

L'Ami des timbres annonce un 6 sk. brun sans indiquer le type. Nous supposons qu'il est semblable aux timbres actuellement en cours.

GUYANE ANGLAISE.

Les timbres actuels 1 et 2 cents piqués 10 nous viennent avec la surcharge *OFFICIAL*, en lettres capitales, *rouge* pour le 1 cent; *noire* pour le 2 cents

DANEMARK.

Émission d'une nouvelle carte-postale semblable aux 4 et 8 øre. Imprimé en brun sur carton blanc :

6 øre, brun.

En septembre prochain il paraîtra deux autres cartes 10 et 20 øre.

QUEENSLAND.

Le 1 shilling est imprimé aujourd'hui en violet vif, étoile tronquée en filagramme :

1 shilling, violet-vif.

ANTILLES ESPAGNOLES (CUBA).

Nous avons reçu les timbres télégraphe de Cuba, millésime 1875, type des timbres actuels, dont nous n'avons pu faire connaître jusqu'ici, les couleurs et valeurs. Ce sont :

1 peseta, vert.
2 — outremier.
4 — carmin.

ESPAGNE.

Le type que nous reproduisons est imprimé en noir sur enveloppe chamois rougeâtre de grand format (14 1/2 sur 11 cent). On emploie ces enveloppes pour retourner à l'expéditeur les lettres qui n'ont pu être remises à destination pour un motif quelconque.

Les timbres à l'effigie d'Alphonse ne nous sont pas encore parvenus.

HONGRIE.

Dans notre n° 143, nous donnions le fac-simile du 1 kr. *timbre-taxe*, impôt sur les journaux, d'une émission que nous supposons toute nouvelle. Il paraît que ce timbre et celui ci-contre, ont été employés jusqu'en 1872 dans les confins militaires, provinces qui s'étendaient entre le sud de la Hongrie et la Turquie.

Ces timbres n'appartiennent certes pas à la collection des timbres-poste, mais comme ils y sont



généralement admis, nous avons du les mentionner ici plutôt que dans le *Timbre fiscal*.

L'Ami des timbres signale une carte-poste de 1871 avec énonciation de la valeur différente du timbre connu : « Le cercle renfermant la valeur est formé de petites lignes droites, le 2 est plus petit, les lettres Kr sont plus minces et moins hautes, enfin le point est supprimé; dans le 1^{er} type, le 2^e est plus grand, ainsi que les lettres qui sont sur fond de lignes concentriques : »

2 kr. orange.

GRÈCE.

Le timbre-taxi 70 lep. a subi une modification de nuance :

70 lep. vert-bronze.

On nous annonce la prochaine apparition de deux nouveaux timbres : 30 et 60 lep. commandés à Paris et l'émission d'une carte-postale à 15 lepta en destination des pays de l'Union.

GRANDE-BRETAGNE.



Les deux types ci-contre représentent les timbres dont nous avons parlé le mois dernier. Le premier des deux appartient à la carte-correspondance.

WURTEMBERG.

Afin d'utiliser le stock d'enveloppes 1 et 3 kr. restées sans emploi depuis l'adoption de la nouvelle monnaie allemande, il a été décidé qu'on imprimerait sous le premier timbre, un autre de 5 et 10 pfennige.

1 kreuzer, 5 pfennige, vert et violet.
3 — 10 — roses.

LUXEMBOURG.

Depuis le 1^{er} juillet on fait usage de timbres de service pour l'affranchissement des correspondances officielles. Point de frais de gravure ni d'imagination. On se sert des timbres actuels de 1, 2, 4, 10, 12 1/2, 20, 25, 30, 40 cents et 1 franc, sur lesquels on a appliqué en noir le mot *officiel*. Ces

timbres n'étant pas destinés au public, il est sévèrement défendu d'en délivrer.

RUSSIE.

Les timbres 2 et 8 kop. nous sont parvenus. Le premier a pour type celui des timbres 1, 3 et 5 kop. le deuxième est comme le fac-simile. Nous n'avons reçu qu'un format de l'enveloppe 8 kop., celui ordinaire. Mais il est probable qu'il y en a d'autres. La carte 4 kop. a paru le même jour sans changement de type comme nous l'avons dit antérieurement.

Timbre-poste, 2 kop. rouge et noir.
— 8 — gris et carmin.
Enveloppe, 8 — gris.
Carte postale 4 — vert.



Podolsk (Moscou). Le fac-simile ci-contre représente le nouveau type dont nous parlions le mois dernier.

Il est imprimé en couleur sur papier blanc et percé en arc. Il existe plusieurs timbres renversés sur chaque rangée.

5 kop., vert jaune pâle et foncé



Novgorod (Novgorod). Nouvelle émission d'un timbre répondant comme ensemble aux types connus. Il se rapproche surtout du 1^{er} type dont il a les inscriptions sans avoir la valeur dans un ovale. Il en existe deux variétés placées sur une ligne horizontale. Elles diffèrent entre elles par le chiffre-valeur.

5 kop., noir sur solférino.

Dnieprowsk (Tauride). Nous avons du premier type, c'est-à-dire avec petits dessins de chaque côté, des timbres imprimés :

1^o sur papier blanc uni.
2^o — — vergé et bâtonné.

Woltchansk. (Charkoff). Cette poste avant d'émettre des timbres adéquaté par l'émission d'enveloppes au fac-simile ci-contre. C'était en 1868. Certains petits employés de poste appréciant tout l'avantage de l'emploi d'enveloppes



timbrées, réunissaient dans une seule enveloppe plusieurs lettres après en avoir perçu le montant à leur profit. Cette combinaison aussi ingénieuse que malhonnête ne faisant pas l'affaire de l'administration des postes, celle-ci résolut de supprimer les enveloppes et de les remplacer par des timbres-poste, ce qui fut fait en 1872.

L'enveloppe qu'on nous a montrée mesure 14 sur 8 centimètres. Elle a le timbre à la patte de fermeture et le papier blanc vergé obliquement. Il y en a en deux couleurs :

5 Kop., noir.

5 — bleu.

L'inscription signifie : *Enveloppe de l'administration rurale de Woltchansk. Prix : cinq kopecks.*

Kassimof (Riasan). Nous recevons un timbre



sur lequel les renseignements manquent. Est-il antérieur ou postérieur au timbre reproduit récemment ou est-ce un *timbre-taxe*? Nous ne saurions le dire maintenant. Tous les exemplaires que nous

avons reçus étaient séparés, de sorte que nous ne pourrions préciser si les deux variétés que nous avons rencontrées et qui diffèrent par la disposition des inscriptions, appartiennent à une ou plusieurs émissions. Imprimé en couleur sur papier blanc :

5 kop. lilas.

AUTRICHE.

On nous remet une carte postale à 5 soldi pour l'usage des bureaux de poste établis à l'étranger. Elle remplace sans doute le 4 soldi dont elle a le type et les inscriptions :

5 soldi, rouge pâle et vif.

Réimpressions américaines.

Official Jobbery and sanctioned forgery.

Tel est le titre sous lequel *The Philatelic Journal* fulmine une philippique violente contre l'administration du Post Office de Washington, et cela à propos de deux faits :

1° La mise en vente des timbres officiels des divers départements à leur valeur effective, les timbres étant non gommés, et frappés du mot *specimen* d'une façon qui n'en altère aucunement la bonne apparence.

2° La réimpression des diverses séries des timbres américains, depuis celle de 1847, jusqu'à celle présentement en service. Seulement il se trouve que les planches des premières émissions ont été perdues ou volées, peut-être détruites ; qu'en conséquence, les coins des 5 et 10 cents ont été gravés à nouveau aux frais du trésor. En d'autres termes :

« Le gouvernement contrefait quelques-uns de ses anciens timbres, et ce, par égard pour l'expansion de la Philatélie. En quoi peut-elle être bonne à quelque chose, sinon à raison de la monnaie qu'elle peut rapporter » (*The Philatelic Journal*.)

L'*American Journal of Philately* le prend sur un ton plus mélancolique et termine gravement son article du mois d'avril par le *Tableau du Dés-honneur* dans lequel figurent Moldavie, Hanovre, Prusse pour leurs réimpressions, et l'Espagne pour la mise en vente du vieux stock de ses timbres. Ceci nous paraît mériter une mention spéciale, et nous y reviendrons pour ne pas omettre à sa place la superbe protestation de la *National Philatelic Society*. Qui de nous a entendu parler de cette nouvelle association ? Le *Philatelist* donne ses statuts dans le n° de juin, et pour la faire connaître nous allons ici traduire sa protestation :

A la réunion ordinaire de la *Société nationale Philatélique* tenue à Cooper Institut, dans la ville de New-York, le 19^e jour de mai 1875, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Considérant qu'il a été annoncé par le Département du Post Office des États-Unis, qu'il est disposé à fournir à leur valeur effective des spécimens de toutes les émissions hors de service de ses anciens timbres mobiles, et

Considérant que de l'examen attentif et de la comparaison des timbres ainsi fournis avec des copies originales, il ressort avec certitude que quelques-uns desdits timbres nouvellement mis en vente par le gouvernement sont tout-à-fait dissemblables de type, genre, dimension, papier et couleur, desdits originaux, et paraissent avoir été

récemment tirés sur de nouvelles planches, et sont capables d'induire des personnes ignorantes dans l'erreur que ce sont des impressions originales, et

Considérant que ces réimpressions et reproductions, émises ostensiblement pour aider les collectionneurs, sont tout-à-fait inutiles pour de tels amateurs et ne conviennent pas aux besoins de tout étudiant philatèle digne de ce nom, mais peuvent agir pernicieusement au détriment de ceux intéressés à conserver des échantillons vrais des timbres rares et hors de service.

En conséquence, il est résolu que nous protestons de toutes nos forces contre cet acte du département du Post Office comme tendant à jeter du discrédit sur les collections déjà formées et à détruire l'intérêt et le plaisir que tous les vrais collectionneurs trouvent à rassembler les timbres-poste des différents gouvernements.

Jesse K. Furlong, *Président.*

R. R. Bogert, *Secrétaire.*

Ces protestations exposées, entrons dans le vif de la question et disons d'abord quelques mots de la vente des timbres des divers départements.

Mettre en vente lesdits timbres frappés du mot *specimen*, non gommés et à leur valeur effective, c'est tout à la fois, une mauvaise spéculation et une faute, parce que, pour mettre dans sa collection un timbre oblitéré, il n'est pas nécessaire de le payer sa valeur intrinsèque, état où il ne la vaut pas pour les timbres actuels. Cette mise en vente devrait être pratiquée sur une grande échelle, et si le gouvernement imposait à chaque citoyen américain l'obligation de lui prendre de ces timbres pour 20 dollars (valeur intrinsèque 1 ou plusieurs centimes) il y trouverait un moyen d'acquitter plus rapidement sa dette. Mais il est probable que le timbre *State* de 20 dollars trouvera peu d'amateurs avec l'oblitération *specimen*.

Reste la réimpression des anciens timbres. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un pays pense à réimprimer ses premières émissions. La France en 1862, la Prusse, le Hanovre, le Wurtemberg, le Portugal en 1864, Bade, l'Autriche et la Lombardie en 1866, la Suède en 1868 ont fait des réimpressions de leurs timbres pour les présenter aux expositions universelles. Aucune idée de lucre n'a présidé à ces réimpressions, et on n'a jamais blâmé les gouver-

nements de ce travail, lorsque plus tard des exemplaires sont venus entre les mains des collectionneurs à des prix supérieurs à la valeur intrinsèque. Pour quelques pays comme la Finlande en 1862, la Réunion en 1866 et d'autres pays qu'il est inutile de rappeler, la réimpression faite à la demande de marchands ou de collectionneurs, avait pour but de fournir à ces derniers des exemplaires authentiques quant au type, de timbres impossibles à obtenir autrement. Mieux vaut, à notre avis, une bonne réimpression vendue pour telle à un prix raisonnable, qu'une case vacante dans la collection : l'important est que l'acquéreur ne paye pas la réimpression au prix d'un ancien timbre. C'est une question d'honnêteté et de bonne foi pour les marchands.

Plus tard plusieurs gouvernements ont mis en vente leur stock de vieux timbres démonétisés. Tel est le cas de cette multitude de timbres allemands qui ont inondé le marché il y a quelques années. L'Espagne, dit-on, en a fait autant. Nous croyons qu'il n'en est rien et qu'à la faveur des révolutions et des changements de gouvernement, quelque personnes ont mis la main sur les anciens timbres dont ils ont fait la source de petits profits. Tout cela peut être critiqué, blâmé, mais il n'y a pas là contrefaçon. Qui dit *contrefaçon*, dit *imitation frauduleuse de l'œuvre d'autrui*. Il n'y a donc pas fraude à imiter ses propres œuvres ; partant pas de contrefaçon quand un gouvernement, n'ayant plus les poinçons de ses timbres, les fait graver à nouveau pour en faire des tirages. Tel est le cas du gouvernement américain. Rien ne nous surprendrait moins que d'apprendre qu'il a primitivement résolu de présenter à l'exposition de 1876, à Philadelphie, la collection de ses timbres, comme d'autres gouvernements l'ont fait dans des circonstances semblables. Accablé de demandes de timbres anciens, il aura vu dans la mise en vente d'une certaine quantité, un moyen de satisfaire les amateurs et de payer les frais du travail. Peut-être l'amour du dieu Dollar a-t-il été pour quelque chose dans cette tendresse pour les collectionneurs. Nous ne le contredirons pas. Mais qui nous assurera que derrière la critique de ses contradicteurs ne se trouve pas en jeu quelque intérêt mercantile froissé et qui n'est pas plus respectable ? Le troi-

sième considérant de la Société nationale nous donnerait à le penser.

Quoiqu'il en soit, les deux plus anciens timbres ont été refaits ; il n'y a pas de doute. L'*American Journal of Philately* a signalé les caractères différentiels les plus notables. Voici, parmi ceux qu'il fait connaître ou que nous avons trouvés, ce qui nous paraît le plus facile à saisir immédiatement.

5 CENTS.

Dans la réimpression, le timbre, pour une largeur égale, a un demi-millimètre de moins sur la hauteur.

Le cadre ovale contenant l'effigie a 17 de haut sur 15 1/4 de large, au lieu de 17 1/2 sur 15. On remarquera que si la première différence s'expliquait par le retrait ou la dilatation inégales du papier, il n'y aurait pas sur la largeur une différence aussi notable. La différence de forme de l'ovale saute aux yeux.

Le chiffre 5 du côté gauche est plus éloigné du bord inférieur que celui du côté droit et que sur les anciens timbres.

La chevelure, la bouche, sont bien différentes. L'œil droit présente au timbre une large portion de la conjonctive découverte. Rien de semblable au nouveau.

Le bord de la chemise est émoussé et non pas net et tranchant comme à l'ancien timbre.

Enfin le fond de l'ovale, simplement ligné horizontalement dans la réimpression, est quadrillé serré sur les anciens, circonstance qui permet de reconnaître de suite la réimpression.

10 CENTS.

Dans la réimpression, le timbre a 22 1/2 de haut sur 18 1/2 au lieu de 23 1/4 sur 18.

Le cadre ovale a 17 sur 15 au lieu de 17 1/2 sur 14 1/2. Même observation que pour le timbre de 5 cents. La forme de l'ovale n'est donc plus la même.

Il y a de nombreuses et petites différences dans le dessin des cheveux et les détails de la tête.

La cravate, très-peu distincte du col de l'uniforme, est au contraire très-facile à distinguer sur l'ancien timbre.

Les hachures du collet d'uniforme sont grossières et épaisses au lieu d'être fines et bien fondues. Le fond de l'ovale est quadrillé sur le nouveau comme sur l'ancien timbre.

Ajoutons, avec le journal américain, que les feuillages et ornements qui entourent le cadre ovale sont bien plus saillants et distincts que sur les anciens timbres, et les petites lettres initiales du graveur placées en bas sont à peine visibles, comme si l'on avait voulu éviter le reproche de fausse signature.

Tout cela démontre que la réimpression a été faite avec de nouveaux coins et non avec les anciens retouchés. Dans ce dernier cas, on n'aurait pas de différences de situation comme celle du 5 de gauche du 5 cents, et autres.

Il est facile, en suivant à la loupe les détails des deux timbres ancien et nouveau, de reconnaître que tous les détails des traits ne se rapportent pas, comme cela devrait être, avec des suppressions sur les points usés et des additions sur les retouches. Ce sont bien des gravures distinctes comme le sont des copies faites à une époque différente et par une autre personne.

Il y a encore un timbre de cette époque dont le journal américain ne souffle mot et qui a été cependant réimprimé. C'est le *Carrier's Stamp* (tête de Franklin, bleu sur rose) figuré au n° 12 du supplément de la 30^e édition du catalogue de M. W. Scott. Ce timbre émis le 29 septembre 1851 servait, dit-on, à affranchir les lettres qu'on voulait faire porter à destination par des facteurs spéciaux. Il aurait été supprimé le 17 novembre 1851 et remplacé par le timbre *Aigle* avec *U. S. P. O. Despatch*. Le peu de temps pendant lequel il a été en service explique son excessive rareté. Grâce à l'obligeance de M. de Ferrari, il nous a été donné de comparer le timbre et la réimpression et ceux-ci avec un essai imprimé en brun sur papier blanc que nous possédons dans notre collection. Ici, pas de nouveau coin. Identité absolue et complète entre la réimpression et le timbre ancien et son essai. Toutes les tailles du dessin se retrouvent dans la réimpression, légèrement pâteuses il est vrai, mais bien à leur place et en même nombre. Le fait s'explique. Le peu de durée d'usage du timbre n'a pas amené l'usure de la planche ; mais puisque ce timbre est si rare, ne doit-on pas savoir gré au gouvernement américain de l'avoir fait reproduire. Ce n'est en réalité qu'un dernier tirage.

Les autres timbres des émissions suivantes ont été réimprimés. Nous n'avons pas eu occasion de

les voir. Nous en parlerons quelque jour, si besoin est ; nous nous contenterons de terminer par quelques réflexions.

M. C. H. C. de l'*American Journal* nous paraît faire une confusion regrettable en parlant des réimpressions de Moldavie. Tout le monde sait aujourd'hui, après les recherches de M. Moens et nos propres travaux, qu'il n'existe qu'un seul type de chacune des valeurs de la première émission ; que tous les autres types connus, quoique originaires de Moldavie pour la plupart, ont été fabriqués pour répondre aux demandes des amateurs et marchands, non par le gouvernement, mais par des employés subalternes peu scrupuleux. Ce sont là de véritables contrefaçons ou imitations frauduleuses de l'œuvre d'autrui, mais le gouvernement n'en est pas responsable, non plus que les gouvernements respectifs des ignobles images qui garnissent les vitrines des marchands de tabac parisiens. Tel n'est pas le cas du gouvernement américain et de ses timbres. Il n'y a ni fraude ni contrefaçon. Les timbres qu'il présente sont des œuvres d'art, d'un certain mérite, si faible qu'on le prétende. Si la société philatélique new-yorkaise a voulu combattre une fraude, nous respectons ses intentions, mais nous croyons qu'elle a fait fausse route. Lorsqu'elle nous signalera quelque pièce de cette immense quantité de contrefaçons et d'inventions de timbres d'offices particuliers dont quelques-uns ont encore l'année dernière soulevé la réprobation des amateurs honnêtes, elle nous trouvera prêt à la seconder. Aujourd'hui, nous craignons qu'elle ne se soit faite le porte-voix de quelques marchands empêchés désormais d'exploiter la rareté de certains timbres au détriment de la bourse des collectionneurs. Certes, nous admettons la valeur incontestablement plus grande des anciens timbres, mais nous ne saurions désapprouver l'amateur d'accepter, comme telles, les réimpressions à défaut des anciens timbres, surtout lorsque la reproduction est aussi satisfaisante que celle du *Carrier*, et nous témoignerons toute notre satisfaction lorsqu'un gouvernement fournira ses timbres à des prix raisonnables, réservant notre réprobation pour ces contrefaçons de timbres, soit officiels, soit des postes locales, bien faits pour dégoûter les amateurs de la collection des timbres.

Dr MAGNUS.

P. S. — Nous ne pouvons terminer cet article sans signaler une grave méprise dans laquelle est tombé le *Philatelic Journal*. Dans le n° d'avril, à propos d'un soi-disant timbre de Cuba qui, malgré la perfection de sa gravure, nous paraît n'être qu'une proposition dont il nous est impossible de déterminer la valeur et n'a jamais servi comme timbre-poste, ce journal dit :

« Il est une conclusion acquise, c'est que dix neuf sur vingt collectionneurs, spécialement ceux d'origine française, achèteront un échantillon de tout ce qui a l'air d'un timbre, pourvu qu'il ait de la gomme au revers, un piquage sur les bords, et surtout s'il est bien gravé et pas cher. »

Cette assertion paraîtra fausse à ceux qui connaissent l'histoire des timbres depuis dix ans. Toutes les carottes bien ou mal gravées de Guatemala, San Salvador, Paraguay, la Dominique, la République Dominicaine, la Birmanie et tous les offices soi-disant privés ont trouvé dans les journaux anglais ou américains de timbres leurs premiers promoteurs et des acquéreurs parmi les *Corkneys* et les *Amants de la Philatélie*. C'est en France qu'ils ont rencontré leurs détracteurs et ce nous est un sujet de satisfaction de penser que lorsqu'on fera quelque jour l'histoire de toutes ces *aneries*, on lira à peu près invariablement : Annoncé par tel journal anglais ou américain ; démontré une carotte, par tel journal français. Par contre, on peut voir dans les recueils français la démonstration de l'authenticité de certains timbres rejetés par les journaux d'Outre-Manche, et, sans aller chercher la preuve bien loin, le *Philatelic Journal* peut apprendre dans le n° d'août du *Timbre Fiscal*, ce que c'est que le timbre *Escuelas* de Vénézuëla.

Dr M.

VIENT DE PARAÎTRE

SIXIÈME ET DERNIÈRE LIVRAISON

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

timbres-poste, essais, timbres-télégraphe,
timbres-fiscaux, etc.

NOMENCLATURE DE TOUS LES TIMBRES PARUS
jusque Janvier 1875.

Prix 50 centimes. (franco).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. | 6-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-30 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

| | |
|-------------------------------|------|
| Abonnement par année : | |
| BELGIQUE. | 5-00 |
| ÉTRANGER. | 4-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-40 |

Chronique.

WURTEMBERG.

Par suite de la suppression de l'enveloppe 1 kreuzer, il restait un stock d'enveloppes non encore timbrées, mais qu'on vient d'utiliser en imprimant à l'angle supérieur droit, le timbre de 5 pfennig violet. Donc, format provisoire 13 sur 8 centimètres.

Le timbre de contrôle, 2 marks est imprimé en jaune. Type des autres timbres

Nous donnons le fac-simile des timbres et enveloppes usités pour la correspondance des communes.

Il existe, nous dit-on, deux formats de l'enveloppe 5 pf. Le grand format se paie un pfennig de plus que la valeur nominale. Il n'y a pas d'enveloppe 10 pfennig. Impression sur papier blanc; les timbres sont piqués 11 :

| | |
|----------------|----------------|
| Timbres poste. | 5 pf., violet. |
| — | 10 — rouge. |
| Enveloppe | 5 — violet. |



VICTORIA.

Il y a quelques mois nous révélions l'existence d'une formule timbrée servant pour les télégrammes. Nous pouvons compléter aujourd'hui ce que nous avons dit de cette formule. Le type est absolument semblable à l'enveloppe 2 pence dont on a fait disparaître la valeur, pour la remplacer par une autre : *one shilling*. Le timbre est bleu outre-mer vif et pâle et l'impression de la formule, rouge sur papier blanc. Parfois une piqûre permet de séparer le télégramme du talon. Dimension 23 1/2 sur 21 centimètres sans le talon. La taxe de la dépêche est fixée pour l'intérieur de la colonie à 1 shilling pour dix mots, non compris l'adresse et la signature.

1 shilling, outre-mer vif et pâle.

FRANCE.

Un concours est ouvert au ministère des finances, pour la création d'un nouveau type de timbre-poste.

Tous les artistes français sont admis à prendre part à ce concours.

Le nouveau type de timbre-poste, dans la com-

position duquel doivent figurer les mots *Poste et République française*, comportera soit une ou plusieurs figures, soit une ou plusieurs têtes emblématiques.

Ces figures ou ces têtes pourrnt être empruntées à la personnification de la France, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la loi, de la justice, des arts etc, mais ne *devront pas avoir de caractère politique*.

Le nouveau modèle devant être unique pour tous les timbres en usage, il doit être réservé dans la composition un ou plusieurs emplacements propres à recevoir l'indication de la valeur de chaque espèce de timbres, exprimée par un ou deux chiffres ressortant d'une manière très apparente sur fond blanc.

Le résultat du concours vient d'être connu au moment où nous mettons sous presse. L'esquisse qui a obtenu la première prime représente la Paix et le Commerce. Entre les deux figures allégoriques se trouve une mappemonde où le chiffre du timbre se détache d'une façon très-apparente. La deuxième a été décernée à une Abondance s'appuyant sur un écusson qui sert de cadre au chiffre postal. L'auteur de l'esquisse qui a obtenu la troisième prime a représenté la France sous une figure allégorique qui tient dans sa main droite un flambeau.

La commission a remarqué, en outre, un Mercure à cheval sur un Pégase, qui est un vrai bijou au point de vue de la composition; mais l'idée de cette esquisse était un peu trop fantaisiste pour qu'on pût songer à l'adopter.

PORTUGAL.

Une nouvelle valeur de timbre est en circulation depuis le 2 août dernier. Le type correspond aux timbres en cours. Impression sur papier blanc uni; piqure 13 :

15 reis, chocolat.

La taxe des lettres pour les pays de l'union étant fixée à 50 reis, il n'y a pas lieu d'émettre un nouveau timbre. Mais nous aurons dans un temps plus ou moins rapproché un 2 1/2 reis portant pour inscription : *Correio-Jornals* et la valeur en chiffre, au centre du timbre.

INDES ANGLAISES.

M. Roussin signale le 1/2 anna actuel ayant la surcharge G. O. S. en lettres capitales noires.

TURQUIE.

Constatons l'existence du timbre 1 piastre, nouvelle surcharge noire, pareille aux timbres de 10 et 20 paras. Ce timbre est utilisé en même temps par la poste locale de Constantinople qui y a appliqué la surcharge *chéir* en bleu, dans un cercle et dans un cercle pointillé :

1 piastre, jaune.

L'*Ami des timbres* signale comme suit la découverte d'un timbre émis en 1859, par la Compagnie du bateau à vapeur de l'Amirauté impériale :

« Bateau à vapeur dans un ovale oblong avec ornements aux angles; en dessous du bateau, les lettres P. Pé (sans doute port payé); l'inscription suivante forme le tour intérieur de l'ovale : *Ufficio postale, vapori Ammiragliato* (Office postal, vapeur de l'Amirauté). Imprimé en rouge vineux sur blanc, papier fort. »

L'*ami* ne dit rien de la valeur du timbre. *N'en aurait-il pas?*

CORRIENTES.

Le timbre lilas a fait place à un même timbre, mais imprimé en rose vif :

Sans valeur (3 centavos), rose vif.

ESPAGNE.

Les timbres à l'effigie du roi Alphonse circulent depuis le 1^{er} août dernier. Ce sont :

| | |
|--------------------|---------------|
| 2 cent. de peseta, | bistre-brun. |
| 5 — | lilas. |
| 10 — | bleu terne. |
| 20 — | bistre-jaune. |
| 25 — | carmin. |
| 40 — | chocolat. |
| 50 — | violet. |
| 1 peseta, | noir. |
| 4 — | vert foncé. |
| 10 — | outremer. |

Ne sachant plus à quel saint se vouer pour se garantir de la contrefaçon, l'administration des postes a fait imprimer en bleu, au revers de ses timbres, un chiffre qui varie de 1 à 100, nombre de timbres contenus sur chaque feuille. On voit en plus, du même côté, l'inscription : *Sociedad del timbre comunicaciones*, en haut de la feuille.

Le meilleur moyen de se prémunir contre la contrefaçon est d'arrêter et punir les coupables. Or, c'est ce qu'on ne fait pas. Des dépêches télégraphiques, qui sont d'habitude signées, ont été affran-

chies au moyen de timbres faux ; des lettres passent chaque jour à la poste, affranchies de la même façon. Il est donc facile de connaître l'expéditeur. Mais personne n'a jamais été inquiété, que nous sachions.

AUSTRALIE DU SUD.

La circulaire de MM. A. Smith et C^e annonce un nouveau timbre *too late* 1 penny vert.

BELGIQUE.

M. Mahé a remarqué que les nouvelles cartes à 10 centimes ont « une faute d'impression dans la deuxième ligne, où la lettre ponctuée *À* est remplacée par un V renversé. »

S'il y a substitution de lettres comme on dit, il n'y a pas d'erreur d'impression, mais de composition. Mais cette faute n'existe pas. Un V renversé et ponctué ne se serait jamais vu. La lettre en question est un A mal venu, appartenant à un caractère plus ou moins usé, comme les lettres H de *het* et A de *adres*, qu'on remarque aussi le plus souvent non barrés.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le *American journal of Philately* a trouvé pourquoi les timbres apparaissent imprimés sur papiers variés. D'après ce journal, on imprimerait le timbre sur la présentation d'enveloppes de n'importe quelle couleur : De là, toutes les variétés connues. Nous regrettons de devoir contrarier notre confrère en annonçant que la plupart des timbres qui ont été signalés jusqu'ici, nous les avons vus ou eus en feuille entière de vingt et un timbres sur sept rangées verticales.

Publiée en avril au lieu de juin, la nouvelle du journal américain aurait pu obtenir du succès. Elle arrive malheureusement deux mois trop tard.

INDES OCCIDENTALES.

Le même journal publie les lignes suivantes :

« Un timbre local vient d'être émis par la Compagnie des bateaux à vapeur *Hambourg American Packet Company*, pour l'affranchissement des lettres distribuées par elle dans les îles formant les Indes occidentales. Ce timbre est très-ordinaire. Le dessin représente les armes de la Compagnie (les armes de la Compagnie, peste !) Ecu et ancre avec les lettres H A P A C et un entourage d'étoiles, le tout en relief, en blanc, au centre d'un cercle ;

Hambourg American Packet Company West India Line en deux lignes courbes en haut et *Private Postage Stamp, Ten cents* en deux lignes en bas. Chiffres dans les coins en haut et à la base du cercle central. Le timbre est divisé en quatre parties diagonalement, la partie supérieure et la partie inférieure sont jaunes et les deux côtés sont bleus, mais la couleur ne s'étend pas sur la partie centrale à relief qui reste blanche ainsi que les chiffres du bas, lesquels sont aussi blancs sur noir. Le chiffre du haut ainsi que l'inscription supérieure sont noirs.

Ce timbre nous a été communiqué par M. G.-T. Mc Kinney, lequel vient d'arriver des Indes occidentales et qui nous en garantit l'authenticité. »

DÉCAN.

M. Stroobant nous a fait voir le timbre oblong 1 anna de 1866, le 2 annas de 1871 et le 1/2 anna actuel, avec une surcharge en caractères hiéroglyphiques, signifiant : *Sirkari*, ce qui veut dire : timbre du gouvernement. Cette surcharge était rouge pour le 1 anna; noire pour les deux autres timbres. Il est à supposer que la présence de cette surcharge n'a d'autre but que d'éviter les fraudes qui peuvent se commettre, lorsque l'impression a lieu hors du pays.

AUTRICHE.

On nous annonce que les timbres actuels vont être mis incessamment à la retraite. Ils se faisaient vieux.

HONGRIE.

Nous avons annoncé récemment d'après la *Gazette des timbres*, qu'il existait des récépissés télégraphiques Hongrois et croate imprimés sur carton blanc. Il résulte des renseignements que nous avons pris qu'il n'existe des récépissés que sur papier ordinaire, ce qui était connu depuis deux ans.

MEXIQUE.

M. A. d'Arlot de St-Saud nous signale un timbre 1/2 réal chamois de 1861, avec nom d'État *Cam-pêche*, portant l'énigmatique surcharge noire 1/2 en gros chiffres et au milieu du timbre. L'exemplaire n'a pas servi.

L'*Ami des timbres* signale une série de timbres parus dans les premiers jours de juillet et qui servaient à affranchir les lettres pour la traversée.

Pour la traversée de quoi? On ne le dit pas. Il existerait de ces timbres avec et sans surcharge, mais l'*Ami* oublie de mentionner quelle est la surcharge.

Le type porte la valeur dans un ovale debout, ayant pour inscription, en haut : *Correos* et en bas : *Porte de Mar*; entre le cadre extérieur et l'ovale, les angles sont remplis par de petits ornements. Impression uniforme noire sur papier uni pour toutes les valeurs connues :

10, 20, 25, 35, 50 et 100 centavos.

Notre confrère a vu, dit-il, un groupe de timbres (10, 25 et 35 centavos) se tenant, ce qui annoncerait que toutes les valeurs sont réunies sur une même feuille; mais ce qui le rend soucieux c'est la rencontre de plusieurs timbres unis de 10 centavos. Cette rencontre n'a cependant rien que de très-naturel, chaque valeur devant occuper sur la feuille soit une rangée horizontale ou verticale. Il est donc facile de réunir plusieurs timbres d'une ou de plusieurs valeurs.

Quant à l'emploi de ces timbres, il est suivant nous, tout autre que celui donné par notre confrère. Nous pensons que ces timbres s'appliquent par les soins des bureaux de poste établis dans les ports de mers, sur les correspondances arrivant par paquebot, afin de faire connaître aux destinataires la taxe qu'ils ont à payer, l'affranchissement ne pouvant se faire pour le Mexique que jusqu'au port de débarquement.

Ce ne seraient donc pas des timbres-poste pour l'affranchissement d'aucune « traversée » mais des *timbres-taxe*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous donnons le fac-simile de la nouvelle valeur d'enveloppe 5 cents, à l'effigie de Zachary Taylor. L'impression est bleue. Il en existe probablement des mêmes formats et sur les mêmes papiers que les autres valeurs d'enveloppes. Cependant nous n'avons reçu qu'un seul format 14 sur 8 1/2 centim. Papier blanc, vergé; filagramme connu : 5 cents, bleu terne pâle et vif.

M. Casey nous donne les nouvelles suivantes :

Le timbre 2 cents brun actuel sera désormais imprimé en vermillon;

Les timbres et enveloppes 7, 12 et 24 cents vont être retirés de la circulation;

Une nouvelle grandeur d'enveloppe est annoncée : 3 3/8 sur 5 7/8 pouces.

Enfin on nous annonce que désormais les enveloppes de toutes valeurs seront imprimées sur papier *azuré*.

L'enveloppe officielle « War » valeur 6 cents, a son type changé. L'effigie est celle employée pour les enveloppes ordinaires 2^e type. Le cadre diffère du 1^{er} type par des petits détails assez difficiles à décrire. On remarque cependant l'absence de points de chaque côté de la petite tresse qui se trouve dans le dessin des côtés latéraux.

6 cents, vermillon vif sur blanc vergé.

SUISSE.

L'enveloppe 10 rap., timbre à gauche, existe avec la colombe en filagramme, mais *renversée*.

Le timbre de 3 centimes est supprimé depuis le 1^{er} juillet dernier, l'affranchissement des imprimés ayant été portés uniformément à 5 centimes, à cette date.

INDE PORTUGAISE.

On se demande si on rêve en lisant les lignes suivantes extraites du *American Journal of Philately* :

« Une nouvelle valeur pour les possessions portugaises a été dernièrement annoncée par les marchands, à savoir un 15 reis carmin. Ces messieurs voudraient-ils bien nous dire où ils ont obtenu leurs informations? Nous osons *affirmer* que ce n'est pas des colonies elles-mêmes, car une telle valeur n'ajamais été émise par les autorités, mais a été inventée par une personne de ce pays (Etats-Unis) qui s'imagine qu'elle a les capacités de l'inventeur du 10 cents Prince Edouard. La Société Philatélique a-t-elle quelque raison spéciale pour ne pas signaler cette fraude, ou a-t-elle besoin de s'épargner une autre tentative malheureuse d'accusation? »

Croirait-on que ces incroyables lignes aient déjà trouvé créance auprès de quelques collectionneurs? Il est vrai que pour bien des gens, les choses les plus extravagantes une fois imprimées, font article

de foi. Mais pour qui aime à voir de ses propres yeux, il suffit, pour s'assurer de la valeur d'une affirmation aussi hasardée, de comparer le 15 reis avec l'une des valeurs en usage, appartenant au 2^e type. La comparaison prouve que :

1^o Le timbre 15 reis est en tous points semblable aux autres timbres ;

2^o Que le papier est bien celui adopté pour les dernières impressions des 10 et 20 reis, papier légèrement azuré et portant en filagramme la marque de fabrique HODCKINSON ;

Enfin que le perçage est identique à tous les timbres.

Quand un timbre réunit toutes ces conditions, on peut être certain qu'il est émis officiellement. Il n'est pas mauvais d'être méfiant parfois, mais la méfiance n'est pas toujours de la perspicacité. Dans le cas actuel, le journal américain a perdu une excellente occasion : celle de se taire. Il paraît ignorer, ce cher confrère, que la nouvelle d'un 15 reis a été donnée par nous d'abord, par d'autres ensuite. Et puisqu'il nous met en cause, nous ajouterons que la nouvelle nous a été fournie par M. M.-J.-C. Campos, directeur général des postes à New-Goa, lequel nous a également remis ce 15 reis.

Si le *American journal of Philately* n'est pas encore satisfait et qu'il demande d'autres preuves, nous tenons les lettres d'envoi de M. Campos à sa disposition. Notre confrère aura-t-il la franchise d'avouer ses torts, après s'être mis le bras dans l'oeil ? Nous osons l'espérer.

JAPON.

Les 4 et 6 sen dont nous avons annoncé le changement de couleurs étaient les avant-coureurs d'une nouvelle émission. Nous avons reçu depuis :

1/2 sen, noir-gris.
1 — bistre.



Le type n'est pas changé ; les feuilles portent toujours 40 variétés.

Le dessin du timbre ci-contre appartient à la nouvelle carte qui vient de paraître. Au lieu d'une feuille de papier ordinaire

pliée en deux, nous avons cette fois une vraie carte

de la dimension de 125 sur 80 millimètres. Le timbre qui est bleu, est couché horizontalement dans l'angle droit supérieur ; le cadre que nous reproduisons est le même que précédemment. A gauche, dans un rectangle, une inscription chinoise et une autre au milieu de la partie supérieure :

1 sen, bleu sur saumon vergé.

RUSSIE.

La carte-postale sans timbre est sacrifiée ! son remplacement est chose décidée, mais il ne se fera qu'au fur et à mesure de son épuisement.

Nous avons la carte qui entre momentanément en faveur. Le cadre est semblable aux cartes de 3,5 et 4 kop. ; Il y a six lignes de points pour l'adresse ; l'avis en caractères plus petits, est sur trois lignes au lieu de quatre ; à la suite de l'inscription russe de l'avis n° 1 : « La carte doit être affranchie avec un timbre d'une valeur correspondante, on a ajouté » la carte de ville avec (un timbre) 3 kop. et celle de province avec un 5 kopecks », ce qui annoncerait déjà une fin prochaine, la taxe ayant été réduite depuis. L'inscription supérieure est en caractères plus grands, semblables aux autres cartes et la place réservée au timbre, est cette fois de la dimension d'un timbre-poste. Impression noire sur carton blanc :

Sans valeur, noir.

Le timbre de Riasan, gouvernement du même nom, a un successeur créé « à son image et à sa ressemblance » mais dans des proportions plus grandes. On sait que les changements de types



ont lieu, à Riasan, de par la volonté de l'imprimeur. Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a nouveau type à chaque tirage.

Nous avons reçu ce type imprimé en bleu-gris pâle pour les timbres-poste et en or pour les *timbres-taxe*. Il existe six variétés de ces deux espèces de timbres. Il y a 42 timbres à la feuille, disposés, pour le 2 k. bleu, sur sept rangées verticales de six timbres formant les six variétés ; pour le *timbre taxe* nous avons 4 rangées verticales de 7 timbres et, à droite de la feuille, deux autres rangées verticales de sept, placées de bas en haut ; les six variétés sont groupées sur trois rangées horizontales.

Impression sur papier blanc uni :
2 kop, bleu-gris pâle.
timbre taxe, 2 — or.

Les cartes postales de Finlande.

MM. Breitfuss et de Joannis ont fait paraître dans le *Philatelic journal*, un article des plus intéressants et des plus complets sur les cartes postales de la Finlande. Nous en profitons largement ici pour réparer quelques omissions et inexactitudes qui se sont glissées dans l'énumération que nous avons donnée récemment dans le supplément de notre catalogue. Remercions ici M. Breitfuss de l'obligeance qu'il ne cesse de montrer envers nous et particulièrement en cette circonstance, en mettant à notre disposition toutes les différentes cartes de son album.

D'après MM. Breitfuss et Joannis il y aurait neuf types de cartes. Nous n'en trouvons que cinq, y compris la carte émise depuis, en juillet 1875, car nous ne pouvons admettre qu'un changement apporté à l'orthographe d'un mot constitue autre chose qu'une variété de type. Les différences de 1/2 et 1 mm. dans la dimension des cadres, relevées si minutieusement par ces messieurs, ne forme pas même une variété à notre avis. Le carton devant être mouillé pour l'impression, se retire parfois ou s'allonge et donne nécessairement d'autres dimensions au cadre. Nous avons compté 227 petits traits formant grecque, sur le cadre supérieur de toutes les différentes cartes et 135 sur le côté gauche. Les cartes de l'émission 1874 et 1875 ont seules le cadre différent. Nous avons compté aux mêmes endroits 217 et 135 petits traits aux premières; 169 et 105 aux dernières.

Les premières cartes postales ont été en circulation le 1^{er} octobre 1871 et non le 1^{er} janvier 1872 comme nous le pensions.

Émission du 1^{er} octobre 1871.

1^{er} Type. Cadre de 123 sur 80 millimètres formé d'une grecque; timbre aux armoiries à gauche. Au milieu de la partie supérieure; *Korrespondanskort* en cintre, caractères à double traits ombrés, puis *för Finland* sur deux lignes. Plus bas, trois lignes de points pour l'adresse; sur la première, le mot : *Till* (A); sur la troisième : *Bestämmelseort* (lieu de destination); en bas, un avis en deux articles, sur

trois lignes, est séparé de l'adresse par un double trait.

Impression en couleur sur carton couleur, timbre imprimé séparément comme du reste toutes les cartes de Finlande.

Nota. Cette carte a ceci de remarquable, c'est que les mots *adressen* et *adress* de l'avis sont écrits avec deux d; que ce dernier mot n'est pas réuni à *orten* par un trait d'union et que *forpliktad* est écrit avec un k. Enfin le revers de la carte porte dix lignes ponctuées.

Carton chamois.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune foncé.

Émission du 10 octobre 1871.

Semblable à la carte précédente, mais orthographe de l'avis, modifiée.

Adressen et *adress* sont écrits avec un d; un trait d'union réunit les mots : *Adress-Orten*. *Forpliktad* a vu son k remplacé par un g. Lignes ponctuées au revers.

Carton chamois pâle.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.

Carton chamois jaunâtre.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.

Carton brun-jaunâtre.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.

Carton chamois verdâtre.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.

Carton satiné chamois pâle.

8 Penni, vert-pâle, cadre vert-jaune.

Variétés.

Les lignes au lieu d'être ponctuées au revers, sont indiquées par des traits.

Carton satiné chamois pâle.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert foncé.

8 — vert-jaune-pâle, —

8 — vert-bleu, —

Carton jaune-verdâtre.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert foncé.

8 — vert-pâle, —

8 — vert, —

Nota. La carte jaune-verdâtre n'a pas toujours la même nuance des deux côtés; parfois sa couleur est jaune-verdâtre très foncé d'un côté et verdâtre très-pâle de l'autre.

Une variété que possède M. G. Camphell et qui n'a pas été signalée, c'est la carte jaune-verdâtre avec dix traits horizontaux au revers sur une longueur de quatre centimètres et dix autres traits *verticaux*.

Carton jaune-verdâtre.

8 Penni, vert, cadre vert foncé.

Émission du 1^{er} octobre 1872.

2^e Type. Même cadre et même timbre que les précédents. En haut, sur une ligne droite : *Korrespondanskort för Finland*; en dessous, en caractères gothiques, la traduction en finnois et sur une troisième ligne cette même inscription en caractères russes. Les lignes pour l'adresse et les inscriptions qui s'y trouvaient ont disparu sur ce type; en bas de la carte un avis en trois langues sur autant de lignes. Au revers, un cadre semblable à celui du recto et contenant au milieu une inscription. A gauche : *Stället för Meddelandene* (place pour les communications) avec traduction en finnois en haut et en russe à droite.

Nota. Cette carte porte les mots *Kirjevaihtokortti* avec un W et OTKPNTOE avec un N.

Carton chamois foncé.

8 Penni, vert-jaune-pâle, cadre vert foncé
8 — — — — — foncé, —
8 — — — — — vert-pâle, —

Émission du 1^{er} janvier 1873.

Semblable à la carte précédente, mais avec une surcharge noire sur trois lignes dans l'angle inférieur gauche, de bas en haut. Le dernier mot russe de cette surcharge a un N pour troisième lettre au lieu de H.

Carton chamois foncé.

8 Penni, vert-jaune-pâle, cadre vert foncé.
8 — — — — — foncé, —
8 — — — — — vert. —

Variété.

Rectification de la surcharge. La lettre N du dernier mot russe est remplacée ici par H.

Carton chamois foncé.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune foncé.

Émission du 1^{er} juin 1873.

3^e Type. Timbre et cadre, recto et verso, semblables aux précédents. L'inscription : *Korrespondanskort för Finland* est en caractères plus allongés; la deuxième ligne, traduction finnoise, est en

caractères gras au lieu d'être en gothiques comme au précédent type; la 3^e ligne a les caractères russes plus maigres et plus allongés. L'avis porte en plus que la carte précédente : *Till Ryssland på ryska*, traduit en finnois et en russe. Enfin les mots : *På framsidan tecknas, etc.*, sont remplacés par *På denna sida tecknas* avec leurs traductions.

Nota. Il y a modification dans les inscriptions : *Korrespondanskort* est écrit avec un e au lieu de *Korrespondanskort*; *Kirjevaihtokortti* a le w remplacé par un v; OTKPNTOE est écrit OTKPYTOE.

Carton chamois jaunâtre.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert foncé.

Carton chamois pâle.

8 Penni, vert-pâle, cadre vert-jaune.

Carton saumon rosé.

8 Penni, vert foncé, cadre vert.

Carton saumon pâle.

8 Penni, vert, cadre vert foncé.

Émission du 1^{er} janvier 1874.

4^e Type. Disposition semblable aux cartes de l'émission précédente; cadre refait ayant 123 sur 81 mm. Composition nouvelle des inscriptions recto et verso. La première ligne a conservé son inscription en caractères à peu près semblables, sauf le mot *för* qui est plus petit; la deuxième ligne a les lettres également plus petites et la troisième les a plus larges. Mais ce qui distingue à première vue ce type avec le précédent, c'est le dernier mot de la deuxième ligne de l'avis qui touche presque le cadre au lieu d'en être distant de trois millimètres environ.

Carton saumon.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.
8 — — — — — vert foncé, — — — — — vert foncé.

Carton chamois pâle.

8 Penni, vert-jaune, cadre vert-jaune.
8 — — — — — vert foncé, — — — — — vert-jaune foncé.
8 — — — — — vert, — — — — — vert pré.

Émission du 1^{er} juillet 1875.

Semblable à la carte précédente, mais addition d'un deuxième timbre à gauche et sous le premier.

Carton chamois pâle.

8 et 8 penni, vert-jaune-pâle, cadre vert-jaune.

Nous ne serions pas étonné d'apprendre que l'application du deuxième timbre ait eu lieu sur d'autres types, l'économie étant une des vertus de l'administration des postes de la Finlande.

Émission du 10 juillet 1875 (?).

5^e type. Le timbre au lieu d'être à gauche est placé à droite; la grecque est beaucoup plus large; l'inscription *Korrespondenskort*, etc., est remplacée par *Brefkort (till ort inom Finland)* avec traduction en finnois et en russe. L'avis *Till Ryssland på ryska* avec ses traductions ont disparu. Le cadre mesure 125 sur 82 mm. Le revers a la même disposition que les cartes précédentes.

Carton chamois.

10 penni, mauve, cadre lilas vif.

CARTES AVEC RÉPONSE PAYÉE.

Émission du 10 juillet 1875 (?).

La carte avec réponse payée est formée de deux cartes ordinaires de la même émission. Elles se tiennent par le côté gauche.

Carton chamois.

10 et 10 penni, mauve cadre lilas vif.

CARTES POSTALES D'HELSINGFORS.

Émission du 1^{er} janvier 1874.

Carte pliée en deux avec patte gommée et coins coupés. A l'angle supérieur gauche le timbre ci-contre. Au milieu, *Korrespondenskort* en gros caractères; puis deux lignes de points pour l'adresse avec *Till (A)* sur la

première et *Gatan* n° (rue n°) sur la seconde. En bas, l'inscription : *Stadsposten i Helsingfors*. Impression en couleur. Dimension de la carte fermée 114 sur 70 mm.

Carton bristol blanc.

10 Penni, vert.
10 — vert foncé.
10 — vert-jaune.

Variété.

Avec accent aigu sur F de *Helsingfors*.

10 Penni, vert.

Papier blanc uni.

10 Penni, bronze.
10 — vert.
10 — vert pâle.
10 — vert foncé.
10 — vert jaune.

Émission du 1^{er} octobre 1874.

Semblable aux précédentes, mais avec le mono-

gramme SPH, Stadsposten Helsingfors en relief, dans l'angle droit supérieur.

Papier blanc uni.

10 Penni, vert.
10 — vert foncé.
10 — vert-jaune.

L'usage de ces cartes a été de courte durée. Le monogramme reconnu inutile ne s'applique plus sur les cartes employées actuellement.

Réimpressions américaines.

L'espace ne nous a pas permis le mois dernier d'ajouter quelques mots à l'article sur les réimpressions américaines du docteur Magnus, dont nous regrettons de ne pouvoir partager cette fois la manière de voir.

Le docteur Magnus déclare et avec raison, que les nouveaux timbres 5 et 10 cents 1847, mis en vente récemment par le gouvernement américain, sont des *imitations*, les planches primitives n'ayant pu être utilisées pour un motif resté inconnu. Mais il a le tort immense, selon nous, de considérer ces mêmes timbres comme étant des réimpressions.

Pour qu'il y ait réimpression, il faut qu'il y ait eu préalablement premier tirage : C'est élémentaire. Mais il faut, condition essentielle, sans laquelle une réimpression telle qu'on l'entend généralement, est absolument impossible, que ce premier tirage ait été utilisé d'abord pour les besoins de la correspondance. Les timbres qui nous occupent sont-ils dans ce cas?... Non, car les timbres n'ont jamais été en usage et le gouvernement américain en les mettant en vente, en défend même l'emploi. Or, un timbre émis dans ces conditions et créé exclusivement pour répondre aux demandes qui ont été faites (y a-t-il eu demande?) ne saurait avoir aucune espèce de valeur. Nous n'avons pas à nous préoccuper si le gouvernement américain a plus de droits que le premier chenapan venu d'imiter son timbre. Toute la question pour l'amateur est là : Le timbre est-il ou n'est-il pas imité? S'il est imité, il faut le rejeter impitoyablement de la collection, sans égard pour tout mérite artistique, qui n'a rien à voir ici. Et comme les timbres 5 et 10 cents, type 1847, sont reconnus imités, il ne nous reste qu'à faire une proposition en terminant, c'est de les reléguer avec toutes les imitations provenant du trop fécond contrefacteur Friedl de Vienne et autres.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. | 6-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

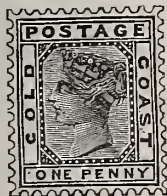
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
Journal illustré.

| | |
|-------------------------------|------|
| Abonnement par année : | |
| BELGIQUE. | 5-00 |
| ÉTRANGER. | 4-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-40 |

Chronique.

CÔTE-D'OR (GOLD COAST).



Nous devons à l'obligeance
de M. A. de Rothschild, la com-
munication du type ci-contre,
le même pour les trois valeurs
qui nous sont connues :

- 1 penny, bleu.
- 4 » violet vif.
- 6 » orange.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé
au filagramme cc et couronne; piquage 13.

D'après le dictionnaire de géographie de L. Gré-
goire, « la côte-d'or est une partie de la côte de
Guinée, entre la rivière Assinie, à l'O., et la côte
des esclaves à l'E., sur une longueur de 510 kil.
Bien arrosée, boisée, assez bien cultivée, mais ex-
posée à de grandes chaleurs, elle doit son nom au
commerce de la poudre d'or, le ressac violent rend
le débarquement dangereux. L'intérieur du pays est
occupé par les Achantis. »

URUGUAY.

Un avis de l'Administration générale des postes
en date du 23 juin dernier, annonce la prochaine
apparition de timbres à deux centesimos et l'intro-
duction de cartes-postales.

CHILI.

L'enveloppe 5 centavos, format de dame, nous
arrive imprimée non en violet vif, mais en lilas pâle
sur papier blanc vergé satiné.

5 centavos, lilas pâle.

Le même courrier nous apporte cette même va-
leur avec impression moins soignée, ce qui pour-
rait bien annoncer une impression locale. Le papier
diffère également des tirages anglais, ainsi que la
forme des enveloppes :

*Format de dame, patte peu échancrée, papier
azuré uni.*

5 centavos, violet vif,

*Format ordinaire, patte de fermeture arrondie,
papier paille uni.*

5 centavos, mauve pâle.

HÉLIGOLAND.

Nous remarquons dans une collection allemande deux cartes qui n'ont pas été signalées. Elles ont été émises avant celles sur carton jaune glacé. Toutes deux ont le filet pour cadre, avec tremblé à l'intérieur. La première a le carré réservé au timbre formé de petits points et n'a aucune inscription à l'intérieur du carré; le reste est semblable à la 2^e carte qui ne diffère elle-même de la carte sur carton glacé que par la nuance du carton et le satinage qui lui fait défaut.

Carte sans inscript. dans le carré, noir sur brun.

— non glacé — chamois pâle.

MONTENÉGRÓ.

Le 3 soldi est actuellement d'un vert jaune.

5 soldi, vert jaune.

JAPON.



La carte 1 sen signalée le mois dernier, a une compagne : c'est le 1/2 sen qui vient de nous arriver. Le type du timbre ressemble fort à celui du 1 sen; la disposition de la carte et

des inscriptions sont absolument semblables.

L'impression est en couleur sur carton saumon.

1/2 sen, orange sur saumon.

Nous tenons quelques enveloppes du 1 sen qui au lieu d'être imprimées en bleu, le sont en vert-bleu.

1 sen, vert-bleu.

CABOUL.

Il nous arrive de nouveaux timbres 2, 4, 8, et 16 shahis. Ces trois dernières valeurs ont le millésime 1291 de l'hégire soit juillet 1873. Le type est celui du 1 shahi avec petites dents extérieures; quant au 2 shahis, il est d'un nouveau type et porte le millésime 1292 ou juillet 1874. Le double cercle extérieur qui renferme les inscriptions et la tête de tigre, porte de petites croix et quelques points sur fond blanc. Il n'y a aucun dessin en dehors du cercle. Impression couleur sur papier vergé :

2 shahis, violet.

4 — noir.

8 — —

16 — —

VICTORIA.

Le timbre octogone bleu 1 shilling a son filigranne changé. Au lieu du chiffre 1 à traits simples, il a la lettre V surmontée d'une couronne.

EGYPTE.

Les 2 1/2 et 5 piastres nous arrivent avec modification de nuance :

2 1/2 piastres, violet vif.

5 — vert-jaune vif.

Il existe des timbres tête bêche du 1 piastre rouge vif. Le dessin en est tellement usé que les « invisibles » de la Trinité sont d'admirables épreuves auprès de ces timbres.

Deux nouveaux timbres pour l'Union postale doivent paraître incessamment. Incessamment, veut dire dans quelques mois. Mettons janvier prochain. Les types seront vraisemblablement gravés par M. Penasson, l'auteur des timbres de la deuxième émission. Les essais ont été soumis au gouvernement dont on attend chaque jour l'approbation. Ils représentent, nous dit-on, une mappemonde au centre, avec l'inscription : *Timbre de l'union postale* au dessus et la valeur en dessous; il y aura en plus, un croissant invisible le jour, mais visible le soir (sans être filigranné dans le papier). Les valeurs sont de 20 paras et 1 1/2 piastre. On suppose que les couleurs, seront : rouge pour la plus petite valeur et vert pour la plus haute.

NORWÈGE.

L'enveloppe 2 skillings existe actuellement sur papier blanc uni au lieu d'être vergé :

2 skillings, bleu.

DANEMARK.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, il circule une nouvelle carte de 10 øre semblable aux autres valeurs :

10 øre, vert jaune sur carton blanc.

La même date a donné le jour, non à une carte de 20 øre comme on nous l'a fait dire il y a deux mois, mais à un timbre-poste de cette valeur. Le type est pareil aux autres timbres. Papier et piqure sans variation. Le cadre est carmin, le centre gris noir :

20 øre, carmin et gris noir.

SUISSE.

Depuis le 15 août dernier, il circule des bandes timbrées à 5 rap., bistre foncé, ayant le papier quadrillé.

QUEENSLAND.

Le papier avec filagramme Q et couronne après avoir été abandonné pour celui avec étoile tronquée, vient de rentrer en faveur.

Nous venons de recevoir avec le premier de ces deux filagrammes :

- 1 penny, rouge-chair.
- 2 " bleu terne.
- 6 " vert jaune.

Sans compter le nouveau timbre de 4 p. jaune que nous avons déjà signalé comme ayant ce filagramme.

On nous informe que le timbre *registered* a été supprimé le 1^{er} juillet 1875.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons vu l'enveloppe provisoire 6 kreuzer de Prusse, surtimbrée 1 groschen.

1 groschen, sur 6 kreuzer Prusse.

BOLIVIE.

Nouvelle émission de timbres et enveloppes, voir l'article plus loin.

MEXIQUE.



Voici le dessin du timbre dont il a été question le mois dernier. Nous n'avons rien appris sur son usage. M. Roussin annonce deux autres valeurs :

- 12 centavos, noir.
- 85 " "

BARBADE.

On signale les timbres suivants, avec désignation de la valeur :

- 1 penny, outremer.
- 4 " rouge.
- 6 " orange.
- 1 shilling, pourpre.

Les 4 pence et 1 shilling auraient le filagramme cc et couronne.

WURTEMBERG.

Le « Post mandat » pour le recouvrement d'espèces est remplacé par un autre ayant l'inscription : *Post-Austrag*. En haut, à gauche, un carré destiné à contenir un numéro. Impression noire sur carton azuré :

Noir sur azur.

La *Gazette des Timbres* annonce :

10 pfennige rose sur 5 kr. rose, avec inscriptions (inscriptions obliques noires, supposons-nous).

L'enveloppe *Soldaten-Brief* est changée. La 3^e ligne du recto est réduite aux mots *An den* et les deux lignes d'avis du bas, supprimées. Au verso, les trois lignes de la patte de fermeture sont remplacées par cinq autres avec changement dans les quatre lignes de la patte inférieure. Imprimé en noir sur papier gris.

PAYS-BAS.

Quelques timbres des 12 1/2 cents nous sont parvenus *non dentelés*.

12 1/2 cents, gris pâle.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

On nous fait observer que nous n'avons jamais signalé la « cubierta » officielle pour lettres chargées, émise avant celle plus connue sur papier battonné azuré. Nous réparons donc cette omission en reproduisant d'abord le cadre et en faisant connaître les inscriptions qu'on y trouve. En haut : *Estados unidos de Colombia*; en dessous : *servicio de correos nacionales*; plus bas : *certificado oficial*, puis, sur la ligne suivante : *sale de — , en de... de 18* et en dessous : *Remita; El administrador*.

Impression noire sur papier blanc uni; point de valeur indiquée.

LIVONIE (CERCLE DE WENDEN.)

Un de nos correspondants s'étant adressé dans ce pays pour obtenir le timbre 2 kop., reproduit n° 148, a reçu le timbre ci-contre, imprimé en bleu. A cet envoi était joint une lettre par laquelle on lui annonçait que les



timbres ayant été épuisés momentanément, il avait

fallu attendre leur arrivée (13 août), pour pouvoir satisfaire à sa demande. D'où il résulterait que ce timbre remplacerait le 2 kop. Cependant le type est connu depuis 1862 ou 1865, comme timbre douteux, il est vrai ; mais aujourd'hui que, grâce à notre correspondant, l'authenticité ne peut être douteuse, on se demande si le timbre a bien été émis en 1862 ou s'il n'était que préparé et mis en usage seulement en 1875 dans un moment de pénurie. Enfin, aurait-il eu cours en 1862 et en 1875 ? Il est dit que ce timbre sera toujours mystérieux.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

C'est à M. Casey que nous sommes redevable de



la communication du timbre ci-contre représentant le nouveau type de la carte postale. L'épreuve qu'on nous envoie, porte le timbre à droite ; au milieu de la partie supérieure le monogramme U. S. traversé

dans la largeur par une banderole portant l'inscription : *Post-card*. L'impression est noire sur carton chamois pâle et foncé.

1 cent, noir.

FINLANDE.

Ce n'est pas la carte à deux timbres 8 penni qui était seule, provisoire, il paraît que les deux nouvelles cartes 10 penni et avec réponse 10 + 10 penni l'étaient également. Nous en avons la preuve dans l'apparition des trois cartes suivantes portant le nouveau type adopté pour les timbres-poste et placé à *droite*. Le cadre et les inscriptions sont semblables aux cartes qui viennent d'être supprimées ; il n'y a que celles à 16 penni qui portent, entre parenthèse, après le mot *Brefkort*, l'inscription (*till ort utom Finland*) et en bas ; *Till Ryssland på ryska* avec leurs traductions en finnois et en russe.

L'impression est en couleur sur carton varié :

Carton chamois.

10 penni, mauve, cadre lilas vif.

10 + 10 " { mauve " "
 " { et "
 " { lilas.

Carton blanc.

16 penni, bistre jaune pâle, cadre bistre jaune foncé.

Les timbres 2 et 20 penni ont paru le 8 septembre dernier. Le type est semblable au 32 penni que nous avons déjà reproduit. Même papier, même piqure. Les autres valeurs paraîtront très-incassamment :

2 penni, gris.
20 " bleu.

Le 32 penni est actuellement rose pâle et imprimé sur papier mince ;

32 penni, rose.

On nous dit que les cartes que nous venons de signaler ont paru en juillet. D'autre part, on nous l'envoi d'Helsingfors comme ayant paru fin août. Nous pensons que c'est par faveur qu'il y en aura eu de distribué avant l'émission.

Mentionnons le 40 penni qui, avant de terminer sa carrière, a été imprimé sur papier *lilas* au lieu de *rose*.

40 penni rose, sur lilas.

L'administration des postes a demandé l'autorisation au Sénat d'émettre des timbres-poste de 1 et 3 marks. Il faut donc s'attendre à l'émission de ces timbres.

GRENADA (ILE DE).

Les deux timbres de cette colonie anglaise ne suffisant pas pour les besoins de la correspondance, on a émis une troisième valeur, 1 shilling, d'un type différent des deux autres timbres. L'effigie de la reine Victoria se montre dans un petit cercle — une lucarne, dirait-on ; en bas, le mot : *Grenada* ; au-dessus de l'ovale, la surcharge bleue : *Postage*, et en-dessous : *one shilling*. Imprimé en couleur sur papier blanc, étoile en filagramme ; piquage 14.

1 shilling, violet vif, surcharge bleue.

Ce timbre est trop ridicule que pour rester longtemps en usage.



ESPAGNE.

Depuis le 23 août dernier il circule une nouvelle carte postale, portant au milieu de la partie supérieure un timbre de 5 c. de p. à l'effigie du roi Alphonse, type reproduit n° 151. La disposition de la carte est la même que celle aux armoiries. Le

fond reste vert, mais au lieu d'être composé de petits cercles, il est formé de losanges. Les angles du cadre ont été changés.

5 c. de peseta, bleu vif, bleu, bleu terne, outremer.

Nous avons vu un timbre dont se sert l'administration des postes de Madrid pour les lettres enregistrées. Dans un grand cercle, on lit l'inscription : *Administracion del correo central — Madrid*; à l'intérieur : *certificado extranjero*. Imp. noire sur blanc.

FRANCE.



Le concours dont nous avons parlé le mois dernier offrait des primes de 300, 500 et 1500 francs. Voici, d'après l'*Ami des timbres*, trois des 431 dessins envoyés avec la prétention d'obtenir l'une des primes. Le programme réclamait un timbre avec chiffres bien voyants; le premier de ces types les porte d'une façon invisible; il fallait un timbre pour la France, on en offre un aux armes de la ville de Paris. Il est vrai que pour beaucoup, Paris c'est la France.

Le deuxième type représente Mercure se grattant le pied, dit M. Roussin. Ne serait ce pas plutôt Eole campé sur une de ses outres?

Le troisième, « sauf la figurine un peu petite, aurait fait un joli timbre, dit toujours l'*Ami*; il est même préférable au type adopté. » Serait-ce parce que la figurine ne se gratte rien du tout?

Quant au travail de M. Jules Sage, le lauréat du concours, nous en avons vu le dessin dans le *Figaro* du 19 septembre dernier; mais l'impression des plus mauvaises, ne nous permet pas de reproduire aujourd'hui le type. Disons cependant, que nous avons cru reconnaître Adam et Eve, tous deux confus, n'osant plus se regarder et se tournant un tant soit peu le dos, sans toutefois se lâcher la main. Entre nos premiers parents, un petit jet d'eau arrosant les mots : *République française*, placés en bas du timbre; en haut : *Postes*. C'est en vain que nous avons cherché un chiffre valeur.

D'après le *Figaro*, les deux personnages que nous considérons comme Adam et Eve ne seraient autres que le *commerce et la paix s'unissant et régissant sur le monde*. C'est bien possible, mais il est bon d'être prévenu.

PÉROU,

M. Casey a vu, dit-il, les enveloppes actuelles suivantes.

| | | | |
|---------------------------------|----------------|---------------|---------|
| 5 centav. vert sur jaune canari | pâle | 5 1/2 × 3 1/8 | pouces. |
| 10 — vermillon — blanc | | 5 3/8 × 3 1/4 | — |
| 20 — pourp foncé — | | 6 3/8 × 3 1/2 | — |
| 50 — carmin — | — doublé toile | 11 × 7 1/8 | — |

PENDJAB.

M. le docteur Magnus nous dit que les caractères persans qu'on voit sur le timbre reproduit n° 152, signifient : A. D. 5 ana.

Nous avons vu plusieurs de ces timbres annonçant qu'il y a un certain nombre de variétés à la feuille.

LUXEMBOURG.

On nous a montré le 10 centimes, impression locale, qui n'était pas dentelé.

La série des timbres officiels se compose comme suit :

| | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1, 2, 12 1/2, 20, 25, 50, 40 c. | 1 fr. imp. all., p. en ligne. |
| 4, 10 centimes | — locale, piqués. |

La surcharge est oblique tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche.

RUSSIE.

La carte que nous avons signalée le mois dernier n'est pas d'émission récente, nous écrit-on, et au lieu de remplacer la carte connue, elle n'a plus cours depuis longtemps. Son émission daterait de 1872.

Qu'elle ait été imprimée en 1872, nous le croyons. Qu'un diogène quelconque en ait obtenu quelques centaines, quelques mille, avant la mise en usage. C'est encore possible. Mais que cette carte ait été supprimée. Nous n'en croyons rien. Elle porte un complément d'avis qui prouve qu'elle devait remplacer la carte ordinaire connue : nous pensons que c'est un fait accompli, mais le tout est de savoir quelles sont les localités qui l'emploient. En attendant, certaines personnes profitent du doute qui existe sur cette carte, pour en demander des prix insensés. Qu'on la supprime ou qu'elle reste en usage, notre conviction est, que cette carte

sera bientôt aussi répandue que l'autre carte sans valeur.

Ces lignes étaient écrites et allaient paraître quand nous recevons une lettre officielle contenant en résumé ce qui suit et confirme ce que nous avons dit :

« La carte dont vous m'entretenez a été créée en 1872, afin de rendre uniforme le type de toutes les cartes de l'Empire. La quantité de l'ancien type étant assez considérable, il n'y a jusqu'à présent que quelques bureaux qui débitent le nouveau type. »

Les nouveaux timbres et enveloppes de 10 et 20 kop. nous sont parvenus. Les timbres portent la valeur en chiffres romains dans l'ovale et en dessous en toutes lettres sur une ligne droite comme le 8 kop. que nous avons reproduit, n° 152. Le fond est différent à chaque valeur. Le papier et le piquage restent les mêmes. Les enveloppes ont simplement l'énonciation de la valeur en toutes lettres et en chiffres plus petits en dessous. Timbre imprimé à droite, dans l'angle supérieur. Nous n'avons rencontré que le grand format carré.

Timbres-poste 10 kop. brun et bleu pâle.

» 20 » bleu et orange.

Enveloppes 10 » brun.

» 20 » bleu terne foncé.

Ananief (Gouvernement de Cherson). — On nous

envoie le timbre ci-contre appartenant à une poste dont le nom nous était inconnu jusqu'ici. C'est tout une lecture que l'inscription qui s'y trouve. Au centre : 5 kop. za pé-résylkou tchastnoy korrespondéntzyi w ouyezdíe,

c'est-à-dire 5 kopecks pour l'expédition de la correspondance privée dans le district. Autour du cercle : Marka ziemskey potchty w ananiefskom ouyezdíe — Timbre de la poste rurale dans le district d'Ananief.

L'impression est en couleur sur papier blanc satiné uni, et sur blanc satiné rosé ; non dentelé, lithographié :

5 kopecks, bleu pâle et vif.

Douckowitchina (Smolensk). On nous avise que le 6 kop., rose, est un timbre-taxa, le 3 kop. seul servant à l'affranchissement de la correspondance.



Woltehansk (Charkoff). Ce n'est pas seulement sur la patte de fermeture que les timbres ont été appliqués sur enveloppes, nous en avons encore vu qui l'ont été à gauche, dans l'angle supérieur. En plaçant mal l'enveloppe il y en a eu d'estampillé par erreur dans l'angle inférieur droit, le timbre retourné. Impression sur papier blanc vergé oblique-ment :

Avec timbre imprimé à l'angle gauche supérieur.

4 1/2 sur 11 centimètres.

5 kop., bleu pâle et vif.

15 1/2 sur 7 centimètres.

5 kop., bleu pâle et vif.

Avec timbre retourné et placé dans l'angle inférieur droit.

14 1/2 sur 11 centimètres.

5 kop., bleu.

15 1/2 sur 7 centimètres.

5 kop., bleu.

Mariupol (Ekaterinoslaw). — Le timbre actuel existe non seulement sur papier blanc, mais sur papier gris-blanc.

5 kop., noir.

Bromitzk (Moscou). — Le type vient d'être refait et nous le trouvons imprimé sur enveloppes de formats variés en attendant qu'on s'en serve pour les timbres-poste. Il diffère de l'ancien type par les inscriptions de l'ovale qui sont plus petites, par la valeur 5 k. du centre qui n'est plus ombrée et par les festons extérieurs qui se trouvent plus éloignés ; enfin les lignes verticales de l'ovale sont plus écartées.

Nous avons reçu :

Format 19 sur 11 1/2 centimètres.

Papier gris-blanc uni.

5 kop., bleu, bleu terne foncé, outremer pâle et vif.

Format 14 sur 11 centimètres.

Papier blanc vergé.

5 kop., bleu, bleu pâle, bleu foncé, outremer vif.

Format 14 sur 7 1/2 centimètres.

Papier blanc vergé.

5 kop., bleu, bleu terne, bleu foncé, bleu noir, bleu laiteux, outremer pâle et vif.

Kasimof (Riasan). — Les nos 150 et 152 de ce journal ont fait connaître deux différents types de timbres, sur lesquels nous manquons de renseignements.

Il paraît qu'à la suite d'une décision de l'assemblée rurale de Kasimof, de septembre 1874, ces timbres, commandés à deux endroits différents, ont été émis en même temps, au commencement de 1875 et sont encore tous deux en usage ! Il faut aller en Russie pour rencontrer de ces originalités.

C'est le même cachet qui sert à sceller les paquets administratifs, qu'on emploie pour annuler les timbres de Kasimof. Il porte l'inscription :

Dé l'administration rurale du district de Kasimof. — Cachet pour paquets.

Si on se paie le luxe de deux types de timbres, on ne se permet guère des prodigalités pour mettre les timbres hors d'usage.

Tamboff. Gouvernement du même nom et *Bogoutschar* (Woronèse) ont supprimé leurs timbres et leur poste.

Irbic (Perm.) Le timbre 2 kr. rose existe en dix variétés, placées sur deux rangées horizontales. Les différences résident dans la disposition des inscriptions.

La poste rurale de Soumy.

La poste rurale de Soumy a été établie en avril 1868. Pour la facilité d'expédition de la correspondance entre les différentes localités du district, on a institué au bureau de la poste gouvernementale à Soumy, une section à part et nommé des fonctionnaires pour la desservir. Il existe en outre, des bureaux de la poste rurale, auprès de chaque Wolost (1).

Pour chaque lettre, avis, paquet, brochure, on paie pour l'expédition ou réception, l'affranchissement n'étant pas obligatoire, 3 kopecks et pour un numéro de journal, 1 kopeck.

L'article 6 du règlement que j'ai en mains dit que, pour faciliter au public l'affranchissement de ses lettres, il sera émis deux espèces de timbres :

- 1° Pour les lettres expédiées par la poste rurale ;
- 2° Pour les lettres reçues des différentes localités de l'empire et de l'étranger.

On peut donc conclure de cet article qu'il existe des timbres-taxé de 1 et 3 kopecks. Cependant l'administration des postes prétend qu'il n'a jamais

(1) Le Wolost forme un arrondissement gouverné par le Wolostnoye Pravlenié et d'un starehina, élus par les paysans et parmi eux. Le plus souvent ils ne savent ni lire ni écrire. Le starehina a un secrétaire officiel (Wolostnoy Pisay) qui par sa supériorité intellectuelle est souvent de fait l'administrateur du Wolost.

existé d'autres timbres que 1, 2, 3, 5 et 5 kopecks refait en 6 kopecks. Cet article dit en outre que les personnes qui ont une correspondance suivie, peuvent, au lieu de payer le prix des timbres de la seconde espèce, prendre à l'*ouprawa* (administration rurale des billets annuels qui leur donnent droit de recevoir leur correspondance sans avoir à payer le port de chaque lettre. (C'est donc un abonnement qui permet de recevoir ses lettres franco.) Ces billets sont des valeurs suivantes : 5, 10, 15 et 25 roubles.

Durant l'année 1868, on expédiait les lettres et paquets avec valeurs. Mais de graves abus de la part des petits fonctionnaires de la poste rurale, firent renoncer à ces expéditions à partir de 1869.

Dans le courant de 1869, on émit des timbres de 2 et 5 kop et on supprima ceux de 1 et 3 kop. Mais le 2 kop., étant devenu superflu, il fut supprimé à son tour. En 1872, la taxe ayant été portée à 6 kop., on se contenta de changer à la plume le chiffre des timbres à 5 kop.

Disons en terminant que les timbres des lettres reçues aux bureaux institués près des Wolosti, sont annulés ordinairement au moyen d'un cachet administratif servant à sceller les paquets de cette magistrature. S. K.

Les nouveaux timbres de Bolivie.

J'ai eu le privilège et personne autre, de voir les épreuves des nouveaux timbres que l'on prépare pour la Bolivie, à la *National Bank Note Company*. C'est ce que l'on a fait de plus beau jusqu'ici en ce genre, même en y comprenant les timbres des Etats-Unis, 1870, les essais envoyés en Egypte et dont le *Timbre-Poste* a parlé il y a quatre ou cinq ans, les récents timbres du Pérou (1) et ceux des îles Sandwich (Hawaïan) dont la description m'est due et non à M. Pemberton.

Voici la description desdits timbres de Bolivie :

Il y a quatre valeurs de préparé. Le dessin principal est le même pour les quatre, le reste diffère et en fait en somme des timbres bien distincts. Le principal dessin est coupé en deux par une bande curviligne passant au-dessous du centre et sur laquelle se trouvent les mots : *Correos de Bolivia* en capitales ombrées. Au-dessus, entourées par une

(1) Parfaitement ridicules, soit dit entre parenthèse. N. D. L. R.

panoplie de drapeaux et d'armes, sont onze étoiles en demi-cercle ; aigle au-dessus, les ailes étendues, dans un cadre ovale orné. Lama, gerbes, montagnes, etc., etc. Plus bas, un livre ouvert, avec ces mots : *La Ley* (la loi). Enfin au-dessous, la valeur en lettres et en chiffres. Valeur en chiffre également en haut.

Dans le 50 cent., le dessin est entouré par des lignes perlées, ou plutôt lignes pleines avec des points blancs.

La grandeur des timbres est 15/16 et 3/4 de pouce.

La valeur et les couleurs sont :

| | |
|----|----------------------|
| 5 | centavos, outre-mer. |
| 10 | » orange. |
| 20 | » vert. |
| 50 | » carmin. |

Je crois, mais ne puis l'affirmer, qu'il y aura des valeurs plus élevées ; des timbres fileaux et des enveloppes.

J. J. Casey.

La poste rurale d'Osa.

C'est en 1870 que la poste rurale du district d'Osa, gouvernement de Perm, a été instituée. Depuis son origine, les habitants de cette terre promise ont l'heureuse chance de recevoir leur correspondance *gratis*. Cependant, en 1871, l'administration forma un projet d'affranchissement des lettres, lequel fut soumis à l'assemblée rurale. Un essai de timbre accompagnait ce projet. Mais timbre et projet furent rejetés.

Nous avons obtenu la description du timbre qu'on nous donne ainsi :

Rectangle de 34 millimètres de haut sur 22 de large ; au milieu, dans un cercle, une ruche d'abeilles avec l'inscription circulaire : Osinskoy Ouyezdnoy ziemskoy Ouprawy (*de l'administration rurale du district d'Osa*). L'impression est noire sur papier vert ; la valeur n'est pas indiquée, mais une place avait été réservée en bas du timbre. On sait que l'administration, n'ayant qu'un pouvoir exécutif, n'avait pas le droit de fixer la taxe des lettres : de là l'absence de la valeur sur le timbre.

Le bureau de la poste rurale à Osa, se trouve établi auprès de l'administration rurale ; la correspondance est distribuée chaque jour, mais

l'expédition dans les Wolosti (1) n'a lieu que deux fois la semaine. Les lettres chargées avec valeur ne dépassant pas quinze roubles, sont également admises *gratis* par la poste. Afin d'assurer la remise de ces lettres à domicile, l'assemblée rurale a voté que les facteurs destinés à transmettre la correspondance, seraient munis de pistolets ou autres armes défensives, en cas d'attaque.

Les frais d'entretien de la poste rurale s'élèvent annuellement à 910 roubles.

Malgré sa population restreinte, la correspondance dans le district d'Osa y est très-développée et cela se conçoit à cause de sa gratuité d'abord, et par les degrés de civilisation qui y sont supérieurs à beaucoup d'autres districts de l'empire.

En 1872, par exemple, on a expédié par l'entremise de la poste rurale :

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Paquets officiels et administratifs | 28,258 |
| — — chargés | 1,269 |
| Ballois | 259 |
| Journaux, annonces, etc. | 14,144 |
| Lettres privées chargées, | 2,053 |
| — — simples, | 6,701 |
| Annonces postales, | 547 |
| | 55,195 |

De plus, on a expédié la somme de 51,089 roubles 23 kopecks. Ces chiffres sont concluants et ils augmentent, paraît-il, chaque année.

Espérons, pour le bonheur des habitants du district d'Osa, qu'il n'y ait jamais dans ce district de réforme dans la taxe des lettres.

S. K.

Société française de Timbrologie.

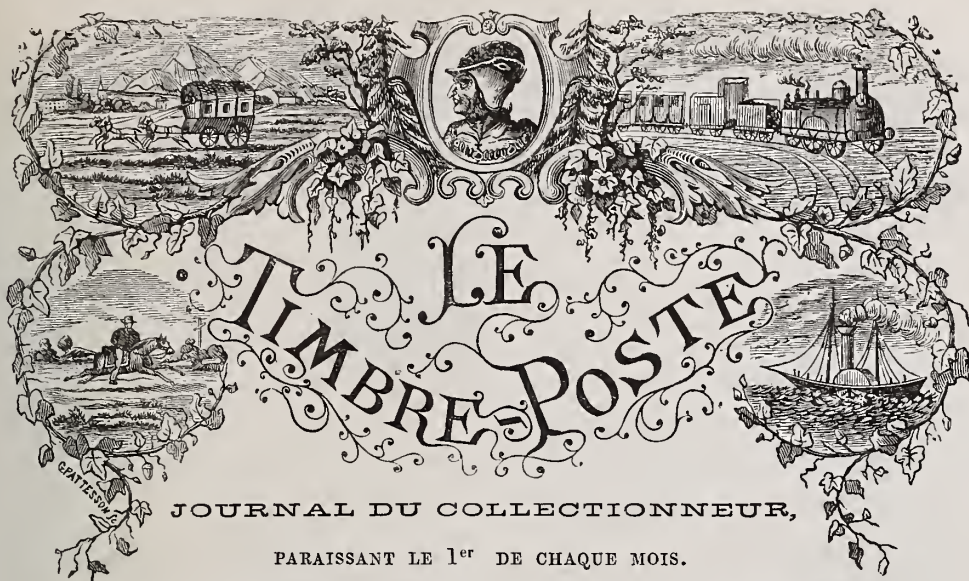
La Société reprendra ses séances le jeudi, 7 octobre, à 8 heures du soir.

Le premier fascicule du Bulletin a paru et a été envoyé à tous les principaux amateurs connus. Il est adressé gratuitement sur demande par *lettre affranchie* à M. le baron A. DE ROTHSCHILD, président, 33, faubourg St-Honoré, Paris.

ou à

M. J.-B. MOENS, éditeur, 42, rue de Florence (Avenue Louise), Bruxelles.

(1) Voir la définition de ce mot dans l'article : *La poste rurale de Soumy*.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|---------------------|------|
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

CANADA.



Depuis le 1^{er} octobre dernier, le port des lettres transmises entre le Canada et la Grande-Bretagne est fixé à 5 cents. Il a donc paru un timbre de cette valeur, au fac-simile, qui ferait supposer qu'on a renoncé aux timbres de petite dimension. Gravé dans les ateliers de la *British American Bank Note Company* de Montréal, ce timbre est imprimé sur papier blanc uni, piquage 12 :

5 cents, vert-bronze.

Les timbres de 2, 5 et 8 cents *registered* verront le jour très-incessamment. Il n'y aura pas de 30 cents, comme nous l'a fait annoncer l'*Ami des timbres*, et il n'a jamais été question d'en émettre.

INDE NÉERLANDAISE.

Il vient de paraître une nouvelle valeur 2 1/2 cents, type, papier et piquage des timbres en usage. On émettra successivement des timbres de 1/2, 1 1/2 et 2 cents, ce qui formera une série de timbres semblable à celle existant en Hollande.

2 1/2 cents, jaune.

SUISSE.

La bande 2 rap. est comme le 5 rap. imprimée sur papier blanc quadrillé :

2 rap., bistre-jaunâtre.

Nous avons quelques variétés d'enveloppes non encore signalées :

- 5 rap., avec chiffre 5 en filagramme *renversé* ;
- 5 » ayant le même filagramme, mais avec tête du chiffre 5 tournée à gauche ;
- 10 rap., filagramme colombe, *sans couleur* ;
- 10 » » armoiries entourées de chiffres 10, *sans couleur*. Le revers du timbre est rose pour cette dernière enveloppe. L'exemplaire du 10 rap. précédent qu'on nous communique a servi.

GRANDE-BRETAGNE.

La bande 1/2 penny vert porte aujourd'hui vers la partie gommée une inscription sur trois lignes de la couleur du timbre, annonçant que la bande ne peut servir que pour imprimés et non pour la correspondance. Format 30 sur 12 1/2 centimètres.

1/2 penny, vert.

FINLANDE.

La nouvelle série se complète insensiblement. Nous avons à signaler l'apparition, au type connu :

8 penni, vert-bleu.

ESPAGNE.



Il n'y a pas seulement des enveloppes pour les lettres en retour, signalées n° 152, il existe encore des timbres employés au même usage.

Ci-contre nous en donnons le dessin.

Impression noire sur papier azuré.

Sans valeur, noir sur azur.

GRENADE.

Le 6 pence a la nuance modifiée en orange. Piqûre et filagramme sans changement :

6 pence, orange.

AÇORES ET MADÈRE.

On nous écrit d'Angra (Açores) qu'il y existe un nouveau timbre de 15 reis, chocolat. D'où nous concluons que cette valeur a dû être introduite aux îles Madères. Type connu à l'effigie de Don Luis, avec surcharge noire :

15 reis, chocolat.

SERVIE.

Un journal allemand annonce les timbres suivants comme devant paraître aujourd'hui 1^{er} novembre :

| | | |
|---------|---------|----------------|
| 1 para, | orange. | |
| 5 — | vert. | |
| 10 — | violet. | |
| 15 — | vert. | |
| 20 — | bleu. | |
| 5 — | violet. | |
| 5 + 5 — | — | carte postale. |
| 10 — | vert. | |

D'après une lettre que nous recevons de Belgrade, l'émission de ces timbres est remise à des temps meilleurs.

JAMAÏQUE.

On nous annonce l'apparition de deux nouvelles valeurs : 2 et 5 shillings.

A reproduire plus tard.

PENDJAB.



Il y a quelques mois nous avons signalé le type ci-contre dont on nous fait connaître aujourd'hui les diverses valeurs qui existent. Ce sont :

| | |
|-----------|------------|
| 1/2 anna, | gris-bleu. |
| 1 — | solferino. |
| 2 — | jaune. |
| 4 — | vert. |
| 8 — | ardoise. |

Les feuilles portent dix rangées verticales de cinq timbres entourées d'un filet et formant autant de variétés que de timbres.

On remarquera qu'il n'est pas question ici d'un 5 annas, valeur attribuée au 1/2 anna par les renseignements que le docteur Magnus avait obtenus et que nous signalions le mois dernier.

En comparant les différentes valeurs de ces timbres avec les mêmes de Kachmir, nous retrouvons pour toutes, sauf pour le 8 annas, les mêmes caractères qui indiquent les valeurs.

FIDJI.

On signale un 3 pence vert surchargé six cents qui porterait une deuxième surcharge : V. R. 2 pence.

2 pence, vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La carte 1 cent qui a été reproduite dans notre

dernier numéro a paru le 1^{er} octobre telle que nous l'avons décrite :

1 cent, noir-gris.

L'enveloppe 5 cents nous vient imprimée en indigo sur papier paille vergé. Format : 15 sur 8 1/2 centimètres. Les chiffres latéraux sont plus maigres et plus grands :

5 cents, indigo sur paille vergé.

Le changement de couleur qui devait être apporté aux timbres et enveloppes 2 cents, dont nous avons entretenu nos lecteurs, est un fait accompli. Nous avons reçu des enveloppes sur papier blanc, paille et café au lait vergés, et des bandes de la dimension habituelle. La *Plymton company* a cru devoir nous gratifier d'une gravure nouvelle. Elle se rapproche de la 3^e variété par les petits ovales contenant la valeur un peu moins élevés et avec chiffres moins grands ; les caractères d'inscription sont plus gras et la largeur de l'ovale mesure 1/2 m/m de moins. Il y a encore quelques différences entre les effigies : mais elles ne sont guère appréciables que par la comparaison des deux variétés (3^e et 4^e).

Enveloppes, papier blanc et paille, vergé obliquement

2 cents, rouge vermillon, 14 sur 8 centimètres.

Enveloppes, papier café au lait, vergé obliquement.

2 cents, rouge vermillon. 15 sur 8 1/2 centimètres.

Bande, papier chamois pâle, vergé horizontalement.

2 cents, rouge vermillon.

Timbre-poste, papier blanc, piqué 12.

2 cents, rouge vermillon.



Le tirage des enveloppes de la guerre par la *Plymton company* nous donne de nouvelles variétés. D'abord pour le 5 cents, où il a été fait économie, en employant l'effigie qui sert à imprimer les enve-

loppes ordinaires, 3^e variété. Le cadre est à peu près semblable à celui de la 1^{re} variété, enveloppe de la guerre. Il en diffère par les petits festons se trouvant au-dessus de l'inscription *war dept* et en-dessous de *three cents*.

Impression sur papier chamois, chamois jaunâtre et chamois rosé, vergé, obliquement. Filagramme connu :

5 cents, rouge vermillon pâle et vif.

L'enveloppe de la guerre 12 cents est entièrement regravée. Le type mesure 1/2 m/m de plus en largeur ; le mot *War* est plus éloigné de *Dept* et les lettres U. S. plus larges. Enfin la tête de Henry Clay est plus petite, plus ronde, les cheveux moins ondulés et le buste moins échancré.

12 cents, rouge-brique sur blanc vergé.

Les fac simile ci-contre représentent les timbres de journaux dont il a été question ici plusieurs fois. Rappelons leurs couleurs :

| | |
|----|---------------------|
| 5 | dollars, vermillon. |
| 6 | — outre-mer. |
| 9 | — orange. |
| 12 | — vert. |
| 24 | — pourpre. |



ITALIE.

La circulaire de M. A. Smith a annoncé il y a quelque temps un timbre d'État de 90 centimes.

Divers journaux se sont fait depuis l'écho de ce renseignement, sans s'assurer si on pouvait y ajouter créance.

Nous pouvons assurer qu'il n'a jamais été question d'émettre ce timbre.

FRANCE.

Nous donnons d'après le *Journal illustré* le fac-simile du timbre définitivement adopté et que nous avons réduit à la grandeur d'un timbre-poste. Le dessin que nous en avons vu au *Figaro* nous a fait commettre une erreur en comparant les deux personnages à Adam et Ève. Bébé, dit le *Journal illustré*, a reconnu la lettre M

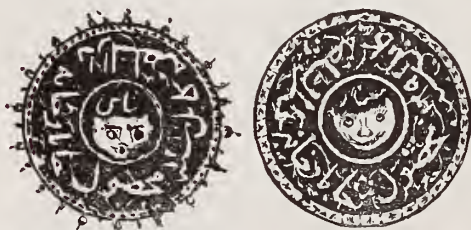


majuscule de son alphabet à images ; on a dit ensuite que le dessin représentait le Tour du monde en 80 jours ; deux provinciaux écorchés à Paris, portant au chemin de fer une malle un peu lourde ; un médecin dégnisé en mercure tâtant le poulx à une jeune femme ; enfin et c'est la comparaison la plus juste à notre avis, que c'était là un sujet de pendule et non un timbre-poste.

Nous espérons qu'on maintiendra le type actuel, qui est magnifique, malgré le haut prix payé pour obtenir un autre dessin.

CABOUL.

Le premier de nos deux dessins représente le



type des nouveaux timbres dont on connaît aujourd'hui quatre valeurs, et qui forment la 3^e série. Ils ont le millésime 1291 de l'hégire :

- 1 shahi, noir.
- 2 — (?)
- 4 — noir.
- 8 — —
- 16 — —

Le deuxième dessin est celui du nouveau type remplaçant les timbres précédents. Nous en avons vu deux valeurs, millésime 1292.

- 2 shabis, violet.
- 4 — violet et violet-brun.

Enfin nous avons vu le 1 shahi noir de la première émission avec grands ornements aux angles et millésime 1290.

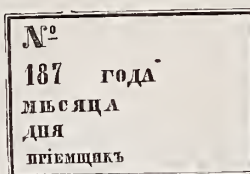
- 1 shahi, noir.

Nous ferons paraître incessamment un article sur ces timbres et leurs variétés.

RUSSIE.

Kotelnitch. (Viatka). Depuis le 15 juillet dernier il circule cinq timbres de même valeur imprimés en couleurs variées, remplaçant les timbres de l'émission précédente. Ils sont tous d'un même type et semblables au fac simile. Les chiffres 3 couvrant le

fond du timbre situé entre le cadre et l'ovale, sont



tous renversés. Les feuilles portent quatorze timbres sur deux rangées verticales. Ceux de la première rangée ont le dessin qui sépare les souches ombré du haut ; la deuxième rangée l'a au contraire du bas.

Impression sur papier blanc, lithographiés :

3 kop., orange, brun, lilas, violet, bleu.

Une lettre administrative que nous avons sous les yeux, nous donne l'usage incroyable de ces timbres. « Les receveurs demeurant dans certaines parties du rayon du district, y est il dit, il a été créé cinq timbres de couleur différente afin que le destinataire ne puisse utiliser une deuxième fois le timbre de sa lettre. Arbaje emploie les timbres oranges ; Darowsk, les bruns ; Krotysje les lilas ; Spaask les violets et Schondensk, les bleus. »

Toropetz (Pskoff) } ont vu postes et timbres sup-
Dmitrieff (Koursk), } primés.

INDES OCCIDENTALES.

Ci-contre le type dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro 153.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc et piqué 13 .



40 cents, bleu et jaune.

TURQUIE.

La carte postale doit être introduite très-incassamment dans ce pays.

Les faux timbres de Lombardie.

En rangeant sa correspondance, M. Ch. Diena a rencontré parmi elle deux lettres qui lui ont été adressées de Milan les 13 avril et 31 mai 1858, par une même personne et portant chacune, pour affranchissement, un timbre de 15 et 30 centesimi, type

1850, que nous considérons comme faux. Nous donnons plus loin les différences que nous avons remarquées.

Les raisons qui nous portent à croire que les timbres sont faux, c'est d'abord l'inexpérience du faussaire qui a cru devoir graver son type autant de fois qu'il a donné de timbres à sa planche, ignorant sans doute les moyens de report. C'est ce que nous supposons du moins, les quatre timbres qui se trouvent sur ces deux lettres formant autant de variétés.

Nous ne pouvons croire non plus qu'on ait créé provisoirement un type absolument semblable aux timbres fournis par l'administration des postes de Vienne, en admettant même un retard apporté à l'approvisionnement. Ces raisons nous ont donc engagé à ranger ces timbres parmi les faux qui ont servi à l'affranchissement de la correspondance.

Voici maintenant le moyen de les reconnaître :

Quoique gravés séparément, les timbres de même valeur ont à peu près les mêmes défauts. Les observations que nous avons faites peuvent donc s'appliquer aux mêmes timbres.

Les 15 centesimi ont 17 1/2 sur 20 3/4 mm, au lieu de 17 3/4 sur 21 :

La couronne est en forme de boule et porte de petites lignes verticales ;

KK post au lieu d'avoir un trait d'union a une apostrophe ;

L de *stempel* et les branches de chêne touchent le cadre ;

L'écu a le fond pointillé très-irrégulier ;

L'écu sur la poitrine de l'aigle est séparé au milieu par un trait au lieu de trois ;

Le lion est remplacé par une espèce de *serpent* ;

Le chiffre 15 a la liaison très-prononcée pour le 1 et la tête très-forte et très-large pour le 5 ;

Centes. est marqué d'une façon indécise et irrégulière ;

Les 30 centesimi ont les mêmes dimensions que les 15 ;

KK-post est ponctué au lieu d'avoir le trait d'union ;

L de *stempel* touche presque le cadre ;

Le pointillage de l'écu est trop serré à l'un des deux 30 ; il ne l'est pas assez au second ;

L'écu sur la poitrine de l'aigle est séparé au

milieu par une ligne à l'un et par trois confuses au second ;

Même remarque pour le lion qu'au 15 centesimi.

L'épée au lieu de tenir *dans* la patte de l'aigle est mise en équilibre *sur* la patte ;

Le chiffre 30 a le 3 ramassé et le 0 plus grand ;

Centes. n'a pas la régularité du timbre authentique. C'est du reste ce mot qui peut mettre de suite sur la trace des faux timbres ; l'impression est parfaitement réussie : les couleurs étant semblables à celles des timbres authentiques.

Bulletin de la Société française de Timbrologie.

Tous nos abonnés et correspondants ont du recevoir le premier fascicule de la Société française de timbrologie qui leur a été adressé le mois dernier, à titre de spécimen. Ils ont pu remarquer comme nous que la dite société est bien résolue à ne pas rester inactive ; que la réunion de ses membres est sérieuse, et qu'elle est appelée à rendre d'immenses services dont profiteront tous les timbrophiles.

A peine constituée, voilà déjà la société publiant le résultat de ses travaux : d'abord, un remarquable article de M. de Bosredon, vraie page d'histoire aussi intéressante qu'instructive ; puis un projet de catalogue rédigé par notre fécond collaborateur, le docteur Legrand (Magnus). Ce projet devant faire l'objet d'une discussion à la société, nous devons, une fois d'accord sur la marche à suivre, nous attendre à une suite d'études de chaque pays. Mais il faut pour hâter la réalisation de ces projets, que chacun de nous intervienne dans les frais que nécessitera la publication des dites études. Nous ne saurions donc assez recommander à tous nos correspondants d'augmenter les ressources de la société en se faisant présenter comme membre. Ils bénéficieront du restelargement, par un léger sacrifice pécuniaire, des renseignements que les travaux de la société sont appelés à faire connaître.

Les membres titulaires paient 20 francs par an et par anticipation ;

Les membres correspondants ne paient que la moitié.

On peut prendre aussi des abonnements au bulletin au prix de 10 francs.

Il ne sera pas délivré des numéros, séparément.

Nous servirons volontiers d'intermédiaire aux personnes qui désireraient se faire présenter comme membre à la société ou qui voudraient se procurer un abonnement au bulletin.

Des enveloppes timbrées.

(Suite, voir n° 144.)

DECCAN.

Il nous faut revenir sur l'enveloppe avec timbre dont nous avons dit quelque mots au n° 142, page 77 du *Timbre-Poste* et qu'il nous a été donné de voir.

Le timbre reproduit est d'ordinaire imprimé à la main, par avance, sur des enveloppes de dimension variée et de papier de fantaisie, comme il en est des premiers timbres d'enveloppes de la République Transvaal. Ce timbre est un vrai timbre d'affranchissement pour le pays, quoiqu'il ne porte pas de valeur. Souvent indéchiffrable et simple placard d'encre, il porte, quand on peut le lire, le mot persan : *Khorsedjah* en lettres arabes, mot qui veut dire : Dignité du Soleil. C'est le titre que prend le souverain du Deccan.

Ce timbre n'ayant de valeur que pour le pays, le port extérieur est acquitté en timbres de l'Inde que l'on retrouve sur les enveloppes.

INDE NÉERLANDAISE.

Des cartes-postes ont seules été émises pour ces possessions hollandaises. Elles sont simples et avec réponse payée, et rappellent par leur disposition celles des Pays-Bas.

A. *Carte simple.* Dans un encadrement de 73 sur 106 m/m., formé par une sorte de grecque, on trouve à l'angle supérieur droit le timbre d'affranchissement; sur le reste, la légende en trois langues.

Le timbre est au type de 1869, en usage.

Effigie à droite du Roi de Hollande, Guillaume III, dans un cercle de perles; en haut, *Ned. Indie*; en bas, la valeur; sur les côtés, un caducée et une ancre.

La légende de la carte est en hollandais, javanais et malais. La légende hollandaise porte : *Briefkaart* et *adres*. La légende javanaise se présente à gauche en caractères kaksoros. La légende malaise est à droite en caractères romains, *Kartoe Pos. Alamat*. Trois lignes servent à marquer la place de l'adresse, et au commencement de la qua-

trième le mot *Te* hollandais est accompagné du mot javanais et du mot malais correspondants en mêmes caractères que l'adresse.

Au revers, on trouve à la partie supérieure une légende en langue et en écriture javanaise et une légende malaise : *Ini papan bocat toelis soerat*, qui veulent dire : *Écrire la lettre de ce côté*. La même légende n'existe pas en hollandais.

B. *Carte avec réponse payée.* L'encadrement est plus petit, 71 sur 102 mm., et formé par une chaîne.

1^{er} *feuillet.* La légende contenue dans le cadre est la même qu'à la carte simple; mais en dehors du cadre, on lit en haut : *Antwoord betaald* (Réponse payée) en hollandais; tandis qu'à droite et à gauche sont les légendes javanaise et malaise en deux écritures. La dernière, *Bulas soerat soedah di bajar*, veut dire : Réponse payée.

Sur le *deuxième feuillet*, même disposition du cadre et de la légende intérieure; mais celle extérieure présente en haut : *Vooruitbetaald antwoord*, en hollandais; et sur les côtés la légende en écriture javanaise et la légende malaise : *Kartoe pas pem-balasan soedah di bajar* en caractères romains.

Au revers des deux feuillets, les légendes javanaise et malaise de la carte simple se retrouvent sur une seule ligne.

Impression typographique de couleur sur carton chamois.

Carte simple, 5 cents violet

— double, 5 + 5 cents violet.

On doit distinguer deux tirages de ces cartes.

D'après le *Timbre poste* n° 136, les 25,000 cartes postales émises les premières ont été réservées exclusivement à l'usage des troupes opérant contre les Atchinois. Les suivantes ont été en service dans les Indes néerlandaises. Les deux tirages se distinguent comme suit :

Cartes doubles. Les deux feuillets du premier tirage se tiennent par le *côté gauche*. Ceux du deuxième sont unis par le *côté droit*. Les inscriptions extérieures sont de composition différente, ou mieux offrent un écart dissemblable entre les deux parties de la légende de la face postérieure, javanaise et malaise.

Au premier tirage, l'écart est d'un centimètre, ce qui donne à la légende entière une longueur de 107 mm. Au deuxième, l'écart n'est que de 4 mm. et la longueur totale n'est que de 102.

Carte simple. La différence de la légende du revers est moins prononcée, mais forme pourtant le caractère principal. Au premier tirage, la longueur est de 107 avec un écart d'un centimètre entre les deux parties. Sur le deuxième tirage, l'écart est de 11 mm. et la longueur de 108. Nous remarquons aussi qu'au premier tirage les deux parties de la légende ne sont pas situées sur la même ligne droite.

Toutefois ces caractères ne sont pas absolus. Car nous avons sous les yeux des exemplaires où la légende javanaise de la face postérieure est imprimée à l'envers. La légende javanaise et malaise n'a que 105 mm. de longueur et l'intervalle entre les deux parties n'est que de 8 mm.

Essais.

Avant l'adoption des types, des essais ont été soumis au gouvernement néerlandais. Le *Timbre poste*, n° 133, parle de propositions au nombre de six qu'il fait connaître. Trois sont pour la carte ordinaire, trois pour la carte avec réponse payée. La légende est la même pour chacune d'elles, mais les caractères d'impression employés sont différents. Il en est de même des dessins du cadre et de sa dimension.

Voici d'après le *Timbre poste* la description des divers types.

Cartes ordinaires.

1^{er} type. Cadre formé d'une sorte de chaîne, 122 sur 71 m/m.

Kartoe Pos. et *Alamat* sont en caractères gras, ainsi que l'inscription du verso placée à droite et à gauche contrairement à toutes les autres cartes, qui ont l'inscription en haut, avec la traduction en javanais sur une même ligne.

Du côté de l'adresse, il y a quatre lignes de points.

5 cents, noir sur chamois.

2^e type. Même cadre que le *1^{er} type*, mais de dimension réduite : 118 sur 72 m/m.

Les mots : *Kartoe Pos.* et *Alamat* et l'inscription du verso sont en caractères italiques.

Quatre lignes formées par des traits indiquent la place de l'adresse :

5 cents, noir sur chamois rougeâtre.

3^e type. Adopté. Ne diffère du *2^e type* que par le cadre, qui rappelle celui de la carte actuelle de Belgique. Dimension : 117 sur 74 m/m. Imprimé dans les couleurs suivantes et sur le même carton que le *2^e type* :

5 cents, noir, bleu, lilas, gris brun, vert pâle, vert jaune, brun violet et ocre.

Cartes avec réponse payée.

1^{er} type. Semblable au *2^e type*, carte ordinaire, pour le dessin du cadre, la dimension et les caractères d'inscription.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut et sont imprimées comme les cartes doubles de l'Allemagne :

5+5 cents, noir sur chamois.

2^e type. Ne diffère du premier que par la dimension du cadre réduit ici à 113 sur 71 m/m.

Les deux parties de la carte tiennent par le haut, mais sont imprimées comme les cartes doubles de Belgique :

5+5 cents, noir sur chamois.

3^e type. Adopté. Imprimé comme les cartes doubles des Pays-Bas, c'est-à-dire que les deux parties sont tenues par le côté gauche. Le cadre est formé d'une tresse sur fond couleur, entre deux filets.

Il y a eu des essais imprimés en bleu, lilas, vert-jaune, gris brun, brun-violet, ocre et brun-jannâtre sur carton chamois.

Ces cartes sont présentement en service.

Nous passerons rapidement sans les signaler sur les pays qui ne font usage ni d'enveloppes ni de cartes, pour dire quelques mots des cartes de la poste locale de Shanghai.

SHANGHAI.

1^{er} janvier 1873.

Cette première émission ne comprend qu'une formule dont on connaît deux types.

1^{er} type. Encadrement de 66 sur 122 m/m., formé par une chaîne entre deux filets, l'extérieur plus gros.

L. Sur une première ligne : *Shanghai local Post card* (Carte de la Poste locale de Shanghai).

Sur une deuxième : *Issued to subscribers only* (Délivrée aux abonnés seulement).

Sur une troisième : *The address only to be written on this side* (L'adresse seulement doit être écrite de ce côté).

Puis : *To* (à).

Au verso, il n'y a pas d'encadrement, mais une ligne horizontale coupe la surface inégalement. Dans le quart supérieur, on lit : *Note for Receiver* (Avis pour le Destinataire).

En tête de la seconde partie, qui comprend les autres quarts, on lit :

Shanghai.... 187 .

Impression typographique de couleur violette sur carte blanche. Pas de timbre.

Valeur, 1 candereen.

Octobre 1873.

2^e type. Ne diffère du 1^{er} type que par la légende comprise au verso dans le quart supérieur. On lit : *Note for sender. Turn down corner of card if answer is wanted* (Avis à l'expéditeur. Pliez le coin de la carte, si vous demandez une réponse).

Puis : *Note for Receiver.*

Dans le deuxième compartiment, sous

Shanghai.... 187 .

on voit : *h... m...*, qui permet de noter l'heure de l'expédition.

Variétés.

Le *Timbre-Poste*, n° 133, a signalé :

1^o Avec le côté réservé à la partie manuscrite, sans aucune inscription ;

2^o Avec double face, c'est-à-dire deux côtés pour l'adresse.

Émission de fin 1873.

Cette émission est un perfectionnement sur la précédente, en ce qu'elle porte imprimé son timbre d'affranchissement à l'angle supérieur droit, en couleur sur carte blanche. Le reste de la formule de la carte est imprimé en même temps.

Le cadre de la carte, de même dimension qu'à l'émission précédente, est formé de trois filets, le central plus gros, avec une rosette aux angles. La légende porte : *Shanghai local Post card* ; puis cinq caractères chinois qu'il faut lire de droite à gauche comme suit : *Koung pou. Chou sin kouang*, qui veulent dire : Administration publique. Bureau de poste.

Au-dessous : *The adress only to be written on this side.*

Le mot *To* est en anglaise.

Le timbre est une imitation du timbre mobile de même valeur. Il porte au milieu le dragon. En haut : *Shanghai, L. P. O.* ; en bas : 1 *cand.* ; à gauche, la valeur en caractères chinois, à lire de haut en bas : *Yih fen in* (Un candareen argent) ; à droite, trois autres caractères : *Chou sin kouang*, qui veulent dire : Bureau de poste.

Les signes placés aux quatre angles veulent dire : En haut, à droite : *Shang* ; à gauche : *hai* ; en bas, à droite : *Koung* ; à gauche : *Pou*, qui veulent dire : Administration publique.

Le revers de la carte n'offre aucune inscription.

Impression typographique de couleur sur carte blanche.

1 candereen, violet nuancé.

On rencontre souvent des enveloppes chargées de caractères chinois, soit neuves, soit ayant servi, et, dans ce cas, on y trouve des timbres de l'Inde et des cachets de poste de l'Inde et de Maurice. Ce sont des enveloppes postales illustrées, qui n'ont d'autre intérêt que de montrer comment s'établissent les relations entre les Chinois restés dans le Céleste-Empire et les émigrants, dont la principale destination est l'Inde, Maurice et les États du Pacifique de l'Union américaine. N'étant pas l'œuvre d'administrations postales, mais de simples particuliers et ne portant pas d'autres timbres que ceux qu'on y ajoute comme sur la première enveloppe venue, elles ne nous paraissent pas mériter de description.

D^r MAGNUS.

(*A continuer.*)

Société française de Timbrologie.

Séance du 7 Octobre 1873.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

La correspondance comprend diverses demandes d'admission et de bulletin ainsi que des réclamations.

Parmi les communications, il faut signaler celle de M. Navasquez qui fait connaître le remplacement de l'enveloppe timbrée pour la correspondance en rebut par un timbre mobile, dont il envoie divers exemplaires. Ce timbre représente l'écu aux armes d'Espagne de 1870 avec un petit écu à 3 fleurs de lys en cœur, surmonté d'une couronne royale entre les colonnes d'Hercule, dans un cercle contenant la légende : *Correos, Devolucion de correspondancia sobvante.*

L'impression est noire, sur papier azuré non dentelé.

Une lettre de M. Lalanne rectifie certains détails donnés à la séance du 13 mai sur un essai du 20 centimes de l'émission de Bordeaux. Sur l'essai, on trouverait la lettre K et non B, caractéristique de Bordeaux ; une croix reeroisetée, signe particulier de M. Delebecque, Directeur de la monnaie de cette ville, et les lettres A D, initiales d'Auguste Delile, graveur de cette ville et auteur des timbres. Le correspondant ne croit pas que le 1^{er} type soit le résultat d'une planche où l'on aurait gratté quelque chose. L'essai décrit en diffère par quelques détails du dessin. C'est une gravure sur bois, tandis que le 1^{er} type est une gravure sur pierre.

La majeure partie de la séance a été employée à l'examen des collections, notamment celle de M. A. de Rothschild, qui comprend quatre volumes pour la Belgique. On y trouve une quantité d'essais et de propositions.

Le projet de catalogue des timbres-postes, télégraphes et fiseaux est lu par le Secrétaire et adopté après quelques observations ; sur la proposition du Secrétaire les membres font choix des pays dont ils dresseront le catalogue, et l'ordre du jour de la séance suivante du 4 novembre est ainsi fixé :

Étude des timbres de Cachemire.

Étude des timbres de Luxembourg.

La séance est levée à 10 heures.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER | 6-00 |
| LE NUMÉRO | 0-30 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS
7, GALERIE BORTIER, BRUXELLES.

Les correspondances doivent être adressées
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|---------------------|------|
| BELGIQUE | 5-00 |
| ÉTRANGER | 4-00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

JAMAÏQUE.



Voici les fac-simile des deux nouveaux timbres annoncés récemment par nous. Ces timbres sont imprimés sur papier blanc au filagramme CC et couronne; piqués 12 :

2 shillings, brun-rouge.
5 — lilas.

ST-THOMAS ET PRINCE.

Nouvelle valeur au type connu :
40 reis, bleu.

TURQUIE.

Ce pays nous a si peu habitué à l'exactitude, que c'est avec la plus grande stupéfaction que nous avons reçu les cartes postales émises le 12 novembre dernier et que nous annonçons, par acquit de conscience, comme devant paraître très-incessamment.

La carte n'est pas un chef-d'œuvre comme on devait s'y attendre. Elle porte au milieu de la partie supérieure, en caractères arabes, l'inscription : *Posta Hané Amirénin Atchik mouhabéré évrakisi*, ce qui veut dire textuellement : Poste administration ouverte correspondance papier carton (administration de la Poste, correspondance sur papier ouvert); en dessous de ces caractères arabes, séparés par un trait : *Administration des Postes, I. Ottomanes* en caractères gothiques; plus bas : *Carte-correspondance* et un carré pour le timbre; en dessous : . . le . . 187 et sur la ligne suivante : *M* et trois autres lignes pour l'adresse. Le

tout renfermé dans un cadre formé de trois petits filets.

Impression lithographique en noir sur carton très-épais blanc-grisâtre. Ces cartes servent pour la poste locale de Constantinople et ont le timbre 2.) paras vert, surchargé cheir dans un cercle pointillé, collé dans le carré qui lui est réservé ;

20 paras, vert sur blanc.

BAVIÈRE.

Le filagramme des timbres est changé. Au lieu de losanges ce sont des lignes ondulées allant dans la largeur. Nous avons vu :

1 Kreuzer, vert jaune,
5 — rose.
7 — bleu outre-mer.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les cartes avec réponse considérées comme étant exclusives à l'Alsace sont employées dans toute l'Allemagne. Nous parlons des cartes ayant les mots : *Post Kart*.

On nous annonce la réforme complète des timbres en usage, pour le 1^{er} janvier 1876. Il y aura :

Timbres-poste : 5 pfennig, vert-clair.
5 — vert-foncé.
10 — carmin.
20 — bleu.
25 — rouge-brun.
50 — minium.
1 mark, violet.
2 — orange.

Timbre-taxe : 10 pfennig, gris, surcharge rouge.

Enveloppe : 10 — carmin.

Bande : 5 — vert-clair.

Cartes-postales : 5 — vert-clair.

— 5 — vert-foncé.

— avec réponse 5 + 5 — vert-foncé.

Mandats } 10 — carmin. (*pour militaires*)

pour } 20 — bleu.

envoi d'espèces } 50 — brun-foncé.

— 40 — ocre.

LOMBARDIE.

M. de Ferrari possède, paraît-il, un 45 centesimi semblable aux timbres faux décrits dans notre dernier numéro.

BARBADE.

Avec le nouveau filagramme CC et couronne, piqués 12 1/2, nous avons :

1/2 penny, vert-jaune.

Les quatre timbres signalés n° 154 ont tous ce filagramme.

TRINITÉ.

Les timbres actuellement en usage nous sont venus avec la surcharge noire : *too late*.

(1 penny.) rouge vermillon.

4 pence, gris.

6 — vert-jaune pâle.

1 shilling, orange.

GRANDE-BRETAGNE.

La bande 1/2 penny vert a son inscription complétée vers la patte gommée. Au lieu d'avoir trois lignes, elle en a cinq. Dimension : 30 sur 12 1/2 centimètres.

1/2 penny, vert.

BELGIQUE.

Les feuilles-télégramme de 1875 ont le type du timbre changé. Le lion Belge qui a toujours été tourné vers la gauche, éprouvait le besoin de faire une conversion heureuse. Il est aujourd'hui tourné à droite.

On nous dit que ces formules une fois épuisées, il n'en sera plus créé d'autres.

Impression couleur sur papier paille quadrillé au filagramme connu :

50 centimes, jaune.

GUYANE ANGLAISE.

On prépare une nouvelle série de timbres dont le travail serait confié à MM. De la Rue de Londres. — Jusqu'ici les timbres avaient été fabriqués par MM. Waterlow et fils. — L'effigie de la reine devait remplacer le vaisseau ; mais il paraît que ce changement n'a pas été reçu favorablement. Le vaisseau sera donc maintenu.

WURTEMBERG.

Les enveloppes mandats 15 pfennig nous arrivent avec les inscriptions de la formule changées. *Kon-Wurtemb* etc. est écrit *Konigl Wurttemb* etc. en lettres moins grasses et semblables à celles du 20 pf., *Post-Anweisung* n'a qu'un seul trait d'union au lieu de deux :

15 pfennig, orange.

LUXEMBOURG.

Le dernier tirage des timbres 10 centimes nous donne des impressions en lilas. Le mauvais état des clichés n'ayant pas permis de continuer le

tirage, ces timbres seront, sur l'ordre de la Direction des postes, imprimés prochainement en *lilas bleu* très-prononcé et sur une nouvelle planche :

10 centimes, lilas.

RUSSIE.

Ananief (Cherson). Le timbre lithographié reproduit n° 154 a déjà un successeur au fac simile. L'inscription du centre est abrégée pour certains mots ; celle du cadre est restée la même.



Timbre typographié en couleur sur papier blanc.

Il y a six compositions de ce type formant autant de variétés et placées sur deux rangées rangées verticales :

5 kop., bleu et bleu pâle.

Tiraspol (Cherson). Nouvelle émission d'un timbre sans indication de valeur. Le type est semblable au timbre bleu ; l'inscription centrale seule diffère. Elle signifie : *Marka diia Kaziennych paketof bezplatno*, c'est-à-dire : *Timbre pour les paquets (enveloppes) officiels, gratuits.*

Impression sur papier blanc, lithographiés. sans valeur, rouge.

Kazan (Kazan). L'introuvable enveloppe de cette poste nous arrive en deux formats : 14 et 18 1/2 sur 12 centimètres. La patte de fermeture de la première a une coupe toute particulière. Impression en couleur sur papier gris-bleu. L'inscription manuscrite de la patte inférieure est remplacée par une autre formée de quinze petites lignes obliques signifiant, croit-on : *Minilin.*

6 kop., bleu.

Elisavetgrad (Cherson). Nous avons obtenu trois nouvelles valeurs de timbres rappelant le 5 kop. en usage. Ce sont : 2, 10 et 20 kopecks.



On s'est borné pour le 2 kop. de prendre la gravure du 5 avec changement de valeur ; les chiffres sont en couleur sur fond blanc ; Le 10 kop. est de dimension plus grande 26mm au lieu de 23 1/2. Il porte une inscription fautive

dans le cercle extérieur. Lemot *Elisavetgradsk* est écrit *Elisavetgradsk*, la dixième lettre P [r] manquant. Le 20 kop. a un millimètre de moins que le 10 kop. ; il ne diffère de ce dernier que par les détails. Il n'a pas d'inscription fautive ; l'aigle du 10 et 20 kop. est sur sur fond ligné vertical au lieu d'être pointillé comme aux 2 et 5 kop. Les chiffres de la valeur sont, pour ces deux timbres, en couleur sur fond ligné horizontalement. Impression lithographique en couleur sur papiers variés :

2 kop., noir sur blanc.

10 — rouge sur mauve.

20 — bleu foncé sur blanc.

Voici les détails qu'on nous donne sur l'emploi des timbres Elisavetgrad :

« Les timbres de 20 kop servent pour affranchir les pétitions adressées aux juges de paix, et. aux différentes administrations du district ; les timbres de 10 kop. s'appliquent à coté du 20 kop., si la pétition est accompagnée de documents ; le 5 kop. est utilisé pour les lettres simples et le 2 kop pour les annonces postales expédiées du bureau d'Elisavetgrad aux « Wolosti » du district qui l ; remettent à destination. »

L'explication est peut-être bien claire pour celui qui la donne, mais nous avouons qu'elle ne l'est pas pour nous.

BAHAMAS.

Le 4 pence au lieu d'être rose est imprimé depuis quelque temps en rouge vineux.

4 pence, rouge vineux

VAN DIEMEN.

M. Ch. Diena nous remet un 2 p. vert filagramme TAS ayant en surcharge noire les mots *late letter* outre son oblitération :

2 pence, vert.

SUÈDE.

La circulaire de MM. A. Smith et Cie a signalé une carte officielle servant pour la correspondance de l'administration des postes. Le dessin consiste en un encadrement. P. S. en capitales romaines, au coin, en haut, à gauche ; cercle pointé pour désigner l'endroit où doit être appliqué le timbre de la poste à l'angle droit supérieur ; au milieu, en haut : *Post Kort* avec une ligne pointée au dessous et commençant par *Till* pour le nom du bureau de poste où la carte doit être adressée.

Comme exception à la règle générale, le libellé doit commencer du côté même de l'adresse.

Impression noire sur carte blanche.

FRANCE.

Un arrêté du ministre des finances du 7 octobre dernier permet à l'industrie privée la confection et la vente des cartes postales. Ces cartes doivent avoir 0 m. 12⁷/₈ de largeur et 0 m. 08 de hauteur. Leur poids ne doit pas être inférieur à 2 grammes ni dépasser 5 grammes. Les indications sur les cartes que vend la poste, doivent être exactement reproduites. Aucune carte ne peut être mise en vente sans être munie du timbre-poste, mesure que nous ne comprenons absolument pas. Il n'y a rien de changé aux dispositions antérieures concernant les cartes postales.

URUGUAY.

Il nous arrive les spécimens de la carte postale de ce pays. Dans un cadre de 112 sur 78 m/m formé d'une double ligne allant en serpentant, se trouvent à la partie supérieure, les mots : *Tarjeta correspondencia* sur une ligne droite ; en dessous les armoiries ; plus bas : *correspondencia* en cintre ; dans les angles supérieurs un carré pour le timbre ; puis deux lignes pour l'adresse, la première commençant par *Sor D^a* et la deuxième ayant *calle...* n° ; enfin un avis au bas de la carte indiquant le côté réservé à la partie manuscrite.

Il y a des cartes ordinaires et des cartes avec réponse. Celles-ci ont les deux parties se tenant par le haut, la deuxième ayant le mot *correspondencia* cintré remplacé par *contestacion paga* :

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Carte simple, | mauve sur chamois jaunâtre. |
| — | — — — foncé. |
| — | — — — gris-olive. |
| — | — — — gris-foncé. |
| — | — — — gris-rosé. |
| Carte avec réponse | — — — gris pâle. |
| — | — — — gris olive. |
| — | — — — gris-rosé. |
| — | — — — chamois foncé. |

L'émission date du 10 octobre dernier ; les armoiries ont le cheval et le taureau tournés vers la droite au lieu d'être à gauche.

De quelques termes employés en timbrologie.

A Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

A la dernière séance de la Société française de Timbrologie, M. de Joannis est venu lui poser la question suivante : Que doit-on entendre par *type* ou *variété* ? En attendant la réponse que la Société pourra lui faire, je viens vous soumettre quelques réflexions sur ce sujet et quelques autres expressions en usage en timbrologie, à titre de simple amateur prêt à accepter la manière de voir qui obtiendra l'assentiment de la majorité. Mais je demande à rectifier un des mots de la question. Que doit-on entendre par *type* et par *variété* ? Car j'espère vous démontrer que *type* et *variété* n'expriment pas la même chose.

Cette discussion a été soulevée à l'occasion de l'article que vous avez publié sur les *Cartes de Finlande*, après celui de MM. De Joannis et Breiffuss et dans lequel vous n'admettez pas un aussi grand nombre de types que ces Messieurs. Comme les lecteurs du *Timbre-Poste* ont sous les yeux les pièces du procès, ils sont à même de le juger.

Je pars d'un principe que tous les amateurs accepteront, je n'en doute pas. C'est que la timbrologie, science nouvelle, doit emprunter aux sciences qui l'ont précédée leurs locutions et termes, et leur attribuer la même signification. Or la timbrologie, qui étudie les monnaies de papier, ne saurait mieux faire que de s'adresser à la numismatique, sa sœur aînée.

D'une manière générale, *type* veut dire modèle, figure originale ; en numismatique, *tout sujet représenté sur une pièce* : ces deux définitions rapprochées l'une de l'autre ont donc la même signification. Dans les sciences physiques et naturelles, on désigne sous ce nom l'ensemble des caractères distinctifs d'un groupe, d'une famille ou d'une race. Cette dernière définition montre que pour distinguer un type, il suffit d'un ensemble de caractères et non de tous les caractères ; qu'il peut y avoir des différences qui servent à distinguer les espèces, variétés ou individus, et c'est un point important comme nous le verrons tout à l'heure. Donc le dessin caractérise le type, le dessin dans toutes ses lignes principales, et non dans ses détails les plus

minutieux. Autrement dit, il suffira que deux timbres aient le même dessin à l'œil nu, pour qu'ils soient du même type. En numismatique, il n'est pas nécessaire que deux pièces soient de même dimension pour qu'elles soient au même type. Ainsi les pièces françaises d'argent de 5, 2, 1 francs, 50 et 20 centimes frappées actuellement, quoique différentes de grandeur en module, sont au type : *Effigie de la République* (Une Cérès, disent les purs, et non une République, parce qu'elle est couronnée de tresses et d'épis).

Appliquons ces données aux cartes de Finlande. MM. De Joannis et Breitfuss, pour l'émission du 1^{er} octobre 1871, établissent *quatre types et neuf planches*. Ils en donnent une description minutieuse ; et cependant, si l'on examine toutes ces cartes, on trouve le même dessin de la carte, le même timbre, tout ce qui, enfin, caractérise un seul et même type. Ce qu'ils décrivent comme des types ne peut se rapporter qu'à de simples variétés, et encore ne saurions-nous être d'accord avec ces Messieurs.

La carte qui nous occupe est lithographiée. Très-probablement, un seul et même dessin a été fait sur pierre et pour la facilité, multiplié par transport. Nous en voulons pour preuve le nombre des traits de la grecque qui sont de 228 sur les côtés horizontaux et de 146 sur les verticaux, lors même que la longueur des côtés diffère de 1 à 2 millimètres ! D'où vient cette différence de longueur ?

D'abord en faisant le report, le papier employé ne subit pas toujours, lorsqu'il est mouillé, le même degré de dilatation ; par suite, la planche formée d'un certain nombre de reports de la même matrice peut représenter autant de variétés que de cartes. Enfin l'impression se faisant sur des cartes mouillées, toutes les feuilles n'éprouvent pas, par suite, le même retrait par la dessiccation, nouvelle cause puissante de variation. Il y a plus, la consistance de la carte, son épaisseur, le degré de pression employé par l'impression lithographique influent très-notablement. Voilà donc une série de causes qui explique les différences trouvées par ces amateurs. Tout au plus pourrait-on y voir des variétés, non des types, car en ce qui concerne le dessin toutes les cartes, d'après notre supposition, proviennent de la même pierre.

Du timbre de ces cartes nous ne disons rien, parce qu'il est imprimé séparément et par le procédé de la typographie.

Mais s'il n'y a qu'un type et qu'une variété de dessin de la carte, il y a plusieurs variétés d'après l'inscription, suivant que le tirage a eu lieu avant ou après correction. Vous les avez signalées ; il y en a d'autres d'après la couleur de l'impression et d'après celle du carton ; il est facile de les multiplier.

Appliquons cette méthode aux émissions suivantes.

Celle du 1^{er} octobre 1872 est d'un 2^e type, parce que la légende, au lieu d'être en Suédois seulement, est de plus en Finnois et en Russe. La disposition de cette inscription est tout à fait différente, sur une ligne droite au lieu d'une ligne cintrée, fait saillant et qui se reconnaît à première vue et constitue un nouveau dessin de la carte. L'addition à cette carte d'une inscription noire dans le bas ne forme pas un nouveau type, mais une simple variété, pas plus que le mot *Service* ou *Officiel* en surcharge sur un timbre, ne peut en faire un autre type.

Doit-on considérer comme un troisième type la carte du 1^{er} juin 1873 ? Nous le pensons, à cause des différences tout à fait saillantes des inscriptions ; mais nous n'en dirons peut-être pas autant de la carte du 1^{er} janvier 1874. Il est hors de doute qu'il y a eu une composition nouvelle ; il n'est pas nécessaire de recourir à la loupe pour le reconnaître, et cependant si l'on ne considère que l'aspect général, il n'y a pas de différence qui saute immédiatement aux yeux. Il faut une étude et une comparaison attentives. Nous en ferions plutôt une variété qu'un type, mais nous admettons qu'on lui donne ce dernier nom.

Nous sommes donc loin des *neuf types* de MM. De Joannis et Breitfuss ; nous ne reconnaissons même pas toutes leurs variétés. La différence de dimension du cadre est un fait à noter, mais pas avec ce luxe de variétés qu'on trouve dans l'article anglais.

En résumé, *type* indique le sujet représenté. Les petites variétés que peut présenter le dessin pourraient en français s'indiquer par le mot *sous-type* ; mais ce mot n'est guère en usage. Notre langue n'est pas riche et c'est sur le mot *variété* qu'il faut se rabattre.

Variété indique de très-petites différences dans les détails du dessin, mais il s'applique aussi à d'autres particularités.

On me fera peut-être l'objection que le mot type a été précisément employé par diverses personnes et par nous-même pour désigner de très-petites différences de dessin. Rigoureusement, c'est une faute qu'il importerait de redresser pour ne la plus commettre à l'avenir. Mais dans ces cas le mot type étant employé comme synonyme de sous-type, il est évident que les auteurs ne veulent pas indiquer par ce terme un sujet spécial, mais de petites particularités de dessin. C'est ce qu'il sera facile de reconnaître.

Après avoir satisfait à la demande de M. De Joan-nis, je prendrai la liberté de lui poser la question que j'ai déjà soumise à la Société : Qu'est-ce qu'une émission ?

Quand un pays décide la création de cinq valeurs de timbres, par exemple, comme premier emploi du système timbre-postal, il fait une émission.

Plus tard, s'il éprouve le besoin de compléter sa série par la mise en circulation d'une ou deux valeurs nouvelles, c'est une émission complémentaire. Jusqu'ici pas de doute. Supposons maintenant que pour un motif quelconque il vienne à décider le changement du type, par exemple la substitution d'un timbre armoiries à un timbre effigie ; c'est là une émission nouvelle, et si cette nouvelle émission comprend ses timbres, peu importe qu'ils paraissent tous ensemble ou qu'ils ne soient émis que successivement et au fur et à mesure de l'épuisement de la provision des anciens timbres. Chacun des timbres peut même présenter un type différent, comme aux États-Unis. *Le changement du ou des types* est le caractère pathognomonique de l'émission, mais ce n'est pas le seul. Quelquefois, on se contente de changer la couleur des timbres. Témoin l'émission de 1862 de Tour et Taxis, qui a remplacé celle de 1859 ; ou bien l'impression *noire sur papier de couleur variée* est remplacée par l'impression *de couleur sur papier blanc* comme en 1859, pour celle de 1852, du même office. Sont-ce de nouvelles émissions ? Oui, car le fait est saillant et facile à reconnaître. Il est encore un autre cas qu'on vient d'observer en Allemagne. C'est celui de l'adoption d'une *monnaie nouvelle*. Il est arrivé que la partie de la légende qui exprime la valeur

est seule changée. N'est-ce pas là une nouvelle émission ? Mais nous ne saurions en voir une dans l'emploi de dentelures ou dans la variation de la dentelure pour séparer les timbres, dans le changement de la forme d'une enveloppe ou du dessin de la patte, etc. Ce sont là de simples variétés, des tirages différents d'une même émission et non de nouvelles émissions. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas les noter, mais en faire des émissions, c'est autre chose. De même l'emploi d'un papier *avec filigrane*, au lieu et place d'un papier *uni* ou avec un *filigrane différent* ne peut servir à établir une émission. Le filigrane passe facilement inaperçu.

Il est aisé de dire qu'une *émission est celle qui a été ordonnée par un acte de l'autorité publique pour la mise en service de timbres*. Mais comment connaître les lois et décrets rendus sur la matière ? On a déjà bien assez de peine à obtenir des renseignements précis sur les dates des émissions *vraies*. Que sera-ce de ces détails ? Nous admettons sans peine que le plus grand nombre des changements de filigrane n'a pas été l'effet du hasard, mais d'un décret. Cependant tous ont-ils la même importance ? Aussi pensons-nous qu'on doit considérer comme caractérisant une émission :

Tout changement dans le type, la légende d'un timbre, ou l'adoption de couleurs radicalement différentes, ou l'apparition de valeurs nouvelles ou quelquefois l'addition d'une surcharge indiquant un usage spécial. Tout le surplus sert à caractériser des variétés ou des tirages.

Je termine par une dernière remarque. Nous avons pris l'habitude d'appeler *légende* toute l'inscription que porte un timbre. En numismatique on donne ce nom à *celle qui est placée circulairement autour du type*, tandis que l'*inscription* proprement dite est formée d'une ou plusieurs *lignes horizontales remplaçant le type ou l'accompagnant*. Il doit en être de même en timbrologie. Tout ce qui est écrit sur le cadre d'un timbre autour du type devra former la légende. L'inscription sera formée de lignes horizontales remplaçant ou accompagnant le type sur le champ.

Rappelons qu'en numismatique on appelle *champ* la partie de la pièce qui est occupée par le type, et *exergue* la partie du champ séparée par une barre

ou tout autre signe. Cette dernière expression ne trouvera guère d'application pour les timbres.

A mesure que la timbrologie prend les caractères d'une science, elle doit en acquérir la précision. Pour cela elle doit emprunter aux autres sciences les termes qui expriment des idées ou des faits communs. Car on l'a dit il y a longtemps avec raison :

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Dr MAGNUS.

Quelques lignes d'histoire à propos de timbres. (1)

Dans le n° 140 du *Timbre Poste*, je vois ce qui suit :

« En relisant la proposition de M. A. de Posadas (21 octobre 1862), nous trouvons cette phrase qui mérite explication :

..... L'Administration des postes de Buénos Ayres, de son côté, emploie le type qu'elle a adopté en 1850 (type de liberté) et quoique les couleurs et valeurs en soient les mêmes que celles des bureaux du Nord et de Cuyo, *il diffère complètement de ces derniers dans l'exécution et le dessin.*

Aurait-on fait confusion entre l'impression de Paris et l'impression locale. C'est peu probable. Ou bien y aurait-il eu autre gravure? question à résoudre. »

Je puis vous donner l'explication de ce qui vous paraît une énigme. Mais il faut, pour me faire bien comprendre, me permettre de résumer ici quelques faits historiques de ce pays.

La République Argentine se compose, comme on sait, de quatorze provinces, réunies en 1816 sous le nom de « Provincias Unidas del Rio de la Plata » nom qui fut changé plus tard pour celui de « Confederacion del Rio de la Plata ». En 1826 nouveau changement : la Confédération de Rio de la Plata, devient « Republica Argentina » et jusqu'à la mort du tyran J. M. Rosas, 1852, les armoiries représentées sur les monnaies et édifices publics, portent : « Republica Argentina Confederado. »

Urquiza, Gouverneur de la province d'Entre-Rios, qui s'était révolté le 1^{er} mai 1850 contre le Gouverneur Rosas, défait les troupes de ce dernier à Montecaseros aidé par le Brésil et la République Orientale.³ (3 février 1852.)

Le 31 mai de la même année, les Gouverneurs des quatorze provinces, réunis dans la ville de San-Nicolas, votent le rétablissement de la confédération et nomment le général Urquiza, Président provisoire. Mais Buénos Ayres mécontent d'un tel état de choses organise une révolution qui éclate le 11 septembre 1852 et se sépare de la confédération en retirant ses pouvoirs au Gouvernement qui le représentait à l'étranger. Ce fut cette séparation qui nous donna en 1858 les timbres de Buénos-Ayres, province devenue État souverain et les timbres de la Confédération Argentine usités pour les treize autres provinces dont Urquiza restait Président.

En 1859, commence la guerre entre le Gouvernement de la Confédération et l'État de Buénos-Ayres, guerre ayant pour but d'obliger celui-ci à se réunir aux autres provinces.

La bataille de Cepeda (23 octobre) et le traité de paix du 10 novembre suivant, obligent l'État de Buénos Ayres à rentrer dans la Confédération. Le 21 octobre 1860 est proclamé à Buénos Ayres la constitution fédérale Argentine, la même adoptée antérieurement par les treize autres provinces.

Le 8 décembre 1860, décret du Gouvernement national Argentin ordonnant qu'à dorénavant le titre du Gouvernement sera « Republica Argentina ».

En 1861, discussions entre le Gouvernement National et celui de la province de Buénos-Ayres. Guerre entre les deux parties.

Le 17 septembre 1861, bataille de Pavon. Victoire de l'infanterie de Buénos-Ayres commandée par le général Mitre sur l'armée Nationale. 22 novembre suivant, combat de Canada Gomez : La cavalerie du Gouvernement National est vaincue par l'armée de Buénos-Ayres.

En suite de ces combats, dissolution du Gouvernement National. Les Gouverneurs des treize provinces, décembre même année, résilient leurs pouvoirs et autorisent le Général B. Mitre, Gouverneur de la province de Buénos Ayres de les

(1) L'abondance des matières ne nous a permis de faire paraître cet article plus tôt que nous tenions depuis plusieurs mois.

représenter à l'étranger. Ce fut alors que Mitre ordonna les nouveaux timbres (2^e émission) avec armoiries, portant « Republica Argentina. » Leur mise en usage commença le 11 janvier 1862.

En juin 1862, les Chambres du Congrès Argentin continuent au Général Mitre, les pouvoirs qui lui ont été conférés et celui-ci est proclamé Président de la Confédération, le 5 octobre 1862. Depuis, les Présidents se sont succédés régulièrement.

(A continuer).

Dr WONNER.

AVIS.

Nous rappelons que tous les abonnements expirent avec ce numéro. Le prix reste fixé à

| | |
|----------|-------------------|
| 4 francs | pour la Belgique. |
| 5 — | l'étranger. |
| 6 — | pays d'outre-mer. |
| 50 cent. | le numéro. |

Société française de Timbrologie.

Séance du 4 Novembre 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

La correspondance comprend des demandes de bulletin et d'admission; une lettre de M. Pardo de Figueroa renvoyée à l'examen de M. Monnerot, et une autre de M. De Joannis demandant l'opinion de la Société sur ce qu'on doit entendre par *type* ou *variété* et donnant à l'appui de sa manière de voir, déjà exposée dans son Mémoire sur les *Cartes de Finlande*, un *historique de la carte-poste en Angleterre*.

M. le Secrétaire est chargé de faire un rapport.

MM. Eymon, Pio Fabri, Manciau, Koprowski et Bernheim sont admis, le dernier comme titulaire.

Après diverses communications relatives aux timbres faites par divers membres, le Secrétaire lit un travail qu'il a composé sur les timbres de Djemmon-Kachemir. L'auteur y donne la transcription et la traduction de la légende persane des timbres ronds et essaie la même opération sur la légende indienne, dont il retrouve plusieurs caractères dans l'alphabet pendjali. Il montre que ces timbres, portant en persan *Djomoun-Kachemir* et en plus les caractères penjabis *Djam*, sont pour ces deux pays, Kachemir étant sous la dépendance du souverain de Djemmon. Il montre comment il a trouvé les

trois valeurs qu'il a indiquées pour ces timbres, parle du mode d'impression, des couleurs, du papier; fait connaître qu'il existe un type pour chaque valeur, et en outre un second type plus petit, dont le 1/4 de roupie seul existe avec une oblitération authentique dans sa collection. Mais les deux autres valeurs ont été reçues par M. Maury avec le 1/4 de roupie, neuves et imprimées en bleu. Il donne les caractères distinctifs des deux types du 4 annas, et la liste des variétés de couleur qui ont été reçues.

Il décrit ensuite les rectangulaires, transcrit et interprète leur légende, les partage en trois émissions, deux avec le millésime 1925 et la dernière avec 1924 vikrama. La première grossièrement dessinée, comprend le 1/2 anna rouge et le 1 anna bleu indigo. La deuxième les 1/4, 2, 4 et 8 annas qui forment avec les autres une série complète. La troisième avec millésime 1924, se compose de timbres: Noirs 1/2 et 1 anna; bleu 1/2 et 1 anna; rouge 1 anna. Il décrit les divers types de ces émissions, parle du 1 anna rouge qui accompagne par erreur les 1/2 anna de la première émission; rejette l'opinion qui veut que certains timbres soient spéciaux à des villes et termine par le projet de classement de ces timbres (1).

M. Maury défend l'opinion qui attribue au timbre avec trois barres verticales la valeur de 1/2 anna, en s'appuyant sur les inscriptions du revers des timbres écrites par des natifs, et fait connaître qu'il a reçu certains timbres avec la mention qu'ils étaient pour Jummo, d'autres pour Kachemir. Il croit que le 1/2 anna rouge est encore en usage à Jummo.

Sur la demande d'un membre, il donne la liste des timbres qu'il a rencontrés oblitérés.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, dont l'ordre du jour porte en outre:

Timbres du Luxembourg.

Révision du règlement.

Élection du Bureau pour 1876 et de membres libres, s'il y a lieu.

Nota. Le projet de révision porte sur l'article 14 et permettra d'admettre comme correspondants les personnes demeurant en France en dehors des départements de la Seine et de Seine et Oise.

Les amateurs, qui, désireux de se faire admettre, ne peuvent le faire parce qu'ils ne connaissent pas de membre titulaire, peuvent s'adresser à l'un de MM. les négociants en timbres, dont l'honorabilité est reconnue de tous. Sur cette recommandation, un des membres du Bureau se chargera de la présentation.

A partir du 2 décembre les séances auront lieu, 17, rue Laflitte dans les bureaux de la Compagnie du chemin de fer de Madrid à Saragosse.

(1) Ce travail sera publié au Bulletin.

LE
TIMBRE-POSTE
JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.
14^e année.

Les abonnements partent tous du numéro de janvier et sont pour une année.

| | |
|--|----------|
| Belgique | fr. 4 00 |
| Pays d'Europe, | 3 00 |
| Pays d'outre-mer | 6 00 |
| Chaque numéro séparé, | 0 50 |
| 1 ^{re} année, 1863, 12 nos brochés, 36 illustrations, fr. | 3 » |
| 2 ^e — 1864, — 37 — | 3 » |
| 3 ^e — 1865, — 132 — | 4 » |
| 4 ^e — 1866, — 139 — | 4 » |
| 5 ^e — 1867, — 147 — | 4 » |
| 6 ^e — 1868, — 129 — | 4 » |
| 7 ^e — 1869, — 128 — | 4 » |
| 8 ^e — 1870, — 132 — | 4 » |
| 9 ^e — 1871, — 92 — | 4 » |
| 10 ^e — 1872, — 138 — | 4 » |
| 11 ^e — 1873, — 131 — | 4 » |
| 12 ^e — 1874, — 146 — | 4 » |
| 13 ^e — 1875, — 113 — | 4 » |

Le port en sus pour l'étranger.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr MAGNUS

2^e édition, revue, corrigée et augmentée,
illustrée de 50 gravures sur bois, br. in-12, tirée à
200 exemplaires fr. 1 50
Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00
ENVOI FRANCO.

HISTOIRE

DE LA POSTE AUX LETTRES.

depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours.
par

A. DE ROTHSCHILD.

Un joli volume in-18, imprimé sur papier de Hollande, fr. 3 50
Le port en sus.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,
pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

NOTICE

*sur l'origine du prix uniforme de la taxe
des lettres et sur la création des timbres-
poste en Angleterre,*

PAR ARTHUR DE ROTHSCHILD,

1 joli volume. — 2 francs franco.

VIENT DE PARAÎTRE :

LES TIMBRES-POSTE RURAUX DE RUSSIE.

Nomenclature générale de tous les timbres connus
jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente.

Précédé d'une introduction sur l'histoire des poste s
rurales, avec notes géographiques et historiques sur
ces pays.

Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi
des mots qu'on rencontre le plus communément
sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchif-
frer facilement toutes les inscriptions russes des
timbres.

Par SAMUEL KOPROWSKI.

Vol. in-8°, illustré de 150 gravures.

Prix : 2 fr. 50 (franco).

LE
TIMBRE-FISCAL
JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
Paraissant le premier de chaque mois.

TROISIÈME ANNÉE.

Rédigé par le DOCTEUR MAGNUS.

Les abonnements partent tous du numéro de janvier et sont pour une année.

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| Belgique 3 francs. | Etranger 4 francs. |
| Le numéro séparé 40 centimes. | |
| 1 ^{re} année, 1874 | 4 francs. |
| 2 ^e — 1875 | 4 — |

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

*Timbres-télégraphe, Timbres fiscaux, Timbres de
chemins de fer, Essais et autres,*

VOL. IN-18 DE 180 PAGES,

contenant la description de 12,000 timbres environ et
illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

PRIX 3 fr., AVEC SUPPLÉMENT, FRANCO.

LA POSTE A UN PENNY

Par A. de Rothschild.

Un joli volume avec illustrations. Fr. 1 50 franco.

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

classé par ordre géographique

PAR J.-B. MOENS

TEXTE FRANÇAIS AVEC TRADUCTION ANGLAISE EN REGARD

DIXIÈME ÉDITION

Revue avec soin et considérablement augmentée.

Joli volume grand in-8° oblong, imprimé sur beau papier
vélín satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement beau-
ronné; il est enrichi en outre de soixante-dix-sept armoiries
des principaux États du globe et onze cents types de timbres-
postes et télégraphe. Il contient en plus un tableau des mun-
naies.

PRIX DES ALBUMS

PAPIER ORDINAIRE

| | |
|--|------|
| Demi-toile, couverture imprimée | 7 00 |
| Pleine toile anglaise, rouge, plaque dorée | 8 00 |
| Le même, avec un fermoir | 8 50 |
| » » 2 fermoirs | 9 00 |

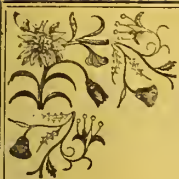
IMPRESSION PAPIER FORT.

| | |
|--|-------|
| Pleine toile anglaise, rouge, 1 fermoir | 11 50 |
| » avec 2 fermoirs | 12 00 |
| » doré sur tranche, 1 fermoir | 13 50 |
| » » 2 fermoirs | 14 00 |
| Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadre-
ment gaufré, 1 fermoir | 18 00 |
| Plein maroquin, tranche et plat dorés et encadre-
ment gaufré, 2 fermoirs | 18 50 |
| Plein maroquin avec tranche, plat et encadrement
dorés, grand fermoir mat | 20 00 |

RELIURE DE LUXE.

| | |
|--|-------|
| Plein maroquin, tranche, plat et encadrement
dorés, intercalés de feuilles supplémentaires à
chaque pays | 30 00 |
|--|-------|

Le port des albums est à la charge de l'acheteur.



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

QUATORZIÈME ANNÉE.

ILLUSTRÉ DE 140 GRAVURES.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

GALERIE BORTIER, 7, ET
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

1876





LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

QUATORZIÈME ANNÉE

ILLUSTRE DE 140 GRAVURES.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
GALERIE BORTIER, 7,
ET RUE DE FLORENCE 42, (AVENUE LOUISE).

1876

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 15.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1876.

- Açores, 10, 34, 60, 82.
 Aleksandria, 28*, 67.
 Allemagne. Empire, 3, 28, 36*, 43, 50, 81, 91.
 Antigua, 10.
 Antilles danoises, 74.
 — espagnoles, 3, 12, 27, 41, 55,
Antilles espagnoles avec surcharge
Y 1/4 (Timbres des), 55.
 Antioquia, 2*, 44, 75, 83*.
 Argentine, 6, 27, 73*, 90.
 Arzamass, 28, 36*, 52.
 Attention ! 94.
 Australie du sud, 12.
 — occidentale, 61, 65.
 Autriche, 18, 31, 35, 42, 50, 66, 83, 89.
Autriche (Les faux timbres d'), 31.
Avis aux contrefacteurs, 16.
Avis important, 96.
 Bade, 60.
 Bahamas, 10.
 Bavière, 5, 11*, 17.
 Belgique, 3, 34, 41.
Berlin (Le musée postal de), 43.
 Bhopal, 91*.
Bibliographie, 79.
 Bielozerk, 29, 84.
 Bogorodsk, 28, 52, 68.
 Bolivie, 17*, 27, 34*.
 Borovitchi, 36.
 Brésil, 66, 82, 90.
 Bronnitszi, 4.
Bulletin de la Société française de tim-
brologie, 21, 39, 71.
 Cachemire, 1, 12, 27, 33, 52, 66.
 Caboul, 10, 33*, 61*, 82, 91.
 Canada, 1*, 27, 35*, 58, 90.
 Cap de Bonne-Espérance, 34.
 Charkoff, 28, 68, 84.
 Chili, 18, 61.
 Colonies françaises, 74, 90.
 Cie anglaise du paquebot poste, 5*.
 Cie néerlandaise de Rotterdam, 18.
 Cie russe du Levant, 90.
Cordoba (Les timbres de), 55*, 69.
Cordoba (Encore), 93.
 Corrientes, 11.
 Curaçao, 60.
 Danemark, 36, 38, 50*, 55, 66.
 Décan, 42, 76*.
De quelques essais, 20.
Des enveloppes timbrées. Japon. 21*,
 44*.
 Dnieprowsk, 67*.
 Dominicaine. (Rép.), 41.
 Drammen, 82*.
Du montage des enveloppes, 85*.
 Egypte, 10
 Ekaterinoslaw, 52.
 Elizavetgrad, 49.
Encore Cordoba, 93.
Enveloppes des États-Unis, dites Plym-
ton, 63.
 Espagne, 26, 49*, 54*, 59*.
Espagne (Les faux timbres d'), 54*.
 États confédérés d'Amérique, 37.
 — — de l'Amérique cen-
 trale, 35.
 États-Unis d'Amérique, 3, 12, 19*, 25,
 33, 51*, 60, 63, 66, 81.
 — de Colombie, 2*, 33, 44, 57*, 67*,
 75, 83*, 93*.
Fiat lux ! 23*.
 Fidji, 1, 10, 26, 75.
 Finlande, 4, 12, 18, 26, 29, 51, 76, 83, 89.
Finlande (Le 20 k. 1850, 2e type), 29.
 France, 11, 27, 59*, 61, 74, 82.
 Gdoff, 92.
 Gde-Bretagne, 18*, 28, 49, 60, 76*, 92.
 Grèce, 42, 49, 60*, 66, 70, 76, 90.
 Grenade, 25.
 Guadalajara, 34.
 Guatemala, 41, 75.
 Guyane anglaise, 3, 10, 58*, 65.
 — hollandaise, 60.
 Hambourg, 19.
 Hélioland, 18, 26, 35*, 74.
 Helsingfors, 4.
Histoire de Petro Justo Berrio, 44.
Holte (Encore les timbres de), 55.
Holte et chemins de fer danois (Les tim-
bres de), 38.
 Hong-Kong, 92.
 Hongrie, 18, 35, 49.
 Indes anglaises, 3, 11, 27, 81*, 90.
 — néerlandaises, 10, 18*.
 — portugaise, 37, 41, 67, 91.
Inde portugaise (Les faux timbres de l'),
 37.
 Irbit, 36.
 Islande, 18, 50*.
 Italie, 35, 59.
 Japon, 5*, 6*, 13*, 21*, 44*, 61*, 65*,
 75*, 91.
Japon (Timbres du), 6*, 13*.
 Jeletz, 28.
 Jegoriewsk, 84.
 Johore, 92*.
 Kashmire, 1, 12, 27, 33, 52, 66.
 Kortschewa, 36*.
 Krapivna, 67.
 Krementschoug, 36*.
La poste en Orient, 68.
La poste restante en Grèce, 71.
Le musée postal de Berlin, 43.
Les enveloppes de la poste de Varsovie,
 71.
Le service des postes en Perse, 39.
Le timbre-poste international, 56.
 Livonie, 23*.
 Liwni, 92.
 Luxembourg, 10, 34, 60, 83.
 Madère, 12, 34, 60.
 Malmyche, 29*.
 Maloarchangelsk, 29*.
 Mariupol, 29.
 Maurice, 26, 36, 92.
 Melitopol, 84.
 Mexique, 10, 34.
Modène. (Les timbres de), 76*.
 Moldo-Valachie, 42, 52, 74, 83.
 Montserrat, 90*.
 Natal, 82.
 Nli nsk 83*.
 Norvège, 12, 17, 23, 34*, 50, 61, 82*.
 Nouvelle-Calédonie, 52.
 — Galles du Sud, 3*, 12*, 26, 60.
 — Zélande, 10, 27.

Opotchka, 52*.
Oustsystsolk, 10.
Pays-Bas, 11, 18, 61, 89*.
Pawlograd, 84.
Pendjab, 92.
Perm, 5.
Pérou, 42, 74*.
Perse, 9*, 19, 39, 50, 66, 75, 83, 91*.
Perse (*Le service des postes en*), 29.
Philippines, 42, 59, 67, 89.
Podolsk, 84.
Pologne, 71.
Porchow, 36*.
Porto-Rico, 42, 59, 66.
Portugal, 12, 29, 60.
Portugal (*Le 25 reis 1855*), 29.
Queenland, 11, 75.
Quelques lignes d'histoire à propos de timbres, 6.
Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse. 86, 94.
Rampour, 92.
Riazan, 84.
Rostoff s. Don, 4.
Roumanie, 42, 52*, 74, 83.
Roumanie (*Les cartes postales de*), 52*.
Russie, 4, 5, 10*, 19, 20, 28*, 36*, 52*, 61*, 67*, 70*, 83*, 84, 92.
— Aleksandria, 28*, 67.
— Arzamass, 28, 36*, 52.
— Bielozerk, 29, 84.
— Bogorodsk, 28, 52, 68.
— Borovitchi, 36.
— Bronnitsi, 4.

Russie Charkoff, 28, 68, 84.
— Dnieprowsk, 67*.
— Ekaterinoslaw, 52.
— Elizavetgrad, 19.
— Gdoff, 92.
— Irbit, 36.
— Jeletz, 28.
— Jegoriewsk, 84.
— Kortschewa, 36*.
— Krapwina, 67.
— Krementschoung, 36*.
— Liwni, 92.
— Malmyche, 29*.
— Maloarchangielisk, 29*.
— Mariupol, 29.
— Melitopol, 84.
— Nolinsk, 83*.
— Opotchka, 52*.
— Oustsystsolk, 10.
— Pawlograd, 84.
— Perm, 5.
— Podolsk, 84.
— Porchow, 36*.
— Riazan, 84.
— Rostoff s/ Don, 4.
— Stradrinsk, 19, 29.
— Starobyelsk, 52*, 61*.
— Toula, 92.
— Tschern, 10, 19, 36.
— Tver, 10*.
— Weissiegonsk, 70*, 84.
— Werchnie-Dnieprowsk, 20.
— Woltschansk, 4.
Saint-Marin, 64, 92.
— Thomas le Guayra, Curaçao, 82.

Saint-Vincent, 2.
Sarawak, 19, 51.
Servie, 10, 58.
Shadrinsk, 19, 29.
Shanghai, 35*.
Sierra-Léone, 19, 25, 42.
Société française de timbrologie, 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 62, 72, 80, 88.
Starobyelsk, 52*.
Surinam, 60.
Suède, 92.
Suisse, 10, 27, 42, 60, 66, 75, 81, 84, 86, 93, 94.
Suisse (Le 20 rap. brun 1854 de), 84.
Suisse. (Quelques remarques sur le 15 rap. 1851), 86, 94.
Tasmanie, 91.
Tellico Plains, 37.
Tours. (Les timbres de), 61.
Transvaal, 11.
Toula, 92.
Tschern, 10, 19, 36.
Turques (Iles), 66.
Turquie 9*, 19, 41, 66, 76, 82*, 90.
Tver, 10*.
Uruguay, 3*, 18*.
Vandiemien, 91.
Venezuela, 52.
Victoria, 25*, 34, 35, 59*, 75, 83, 92.
Weissiegonsk (Les timbres de), 70*, 84.
Werchnie-Dnieprowsk, 20.
Woltschansk, 4.
Wurtemberg, 2, 12, 28, 67, 83, 90.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).



Abonnement par année :

| | |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. | 6-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. | 3-00 |
| ETRANGER. | 4-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-40 |

Chronique.

CANADA.



Quand on reconnaît partout l'inutilité des timbres spéciaux pour lettres enregistrées et qu'on les supprime, le Canada veut en essayer l'usage. Il a émis, le 15 novembre dernier, trois valeurs appartenant à un même type. Ce sont :

- 2 cents, orange.
- 5 — vert jaune.
- 8 — bleu foncé.

L'impression est en couleur, sur papier blanc uni, piqués 12.

FIDJI.

Les timbres avec surcharge V. R. nous sont

arrivés. Il y en a plusieurs variétés sur chaque feuille. Les trois premières lignes horizontales de dix timbres portent les lettres V. R. ornées; les deux dernières lignes suivantes les ont en caractères ordinaires. Un des timbres avec lettres ornées a la lettre R suivie d'une croix de Malte, de dimension beaucoup plus grande que le point qui doit s'y trouver.

Sur les 6 cents surchargés 2 d., il y a d'autres variétés : 1^o sans ponctuation après le d, et 2^o avec ponctuation après le 2, au lieu de la lettre d. Nous récapitulons :

Lettres V. R. ornées et ordinaires.

- 2 cents, bleu.
- 6 — vert (surch. 2 d.).
- 12 — rose.

Sans aucune ponctuation pour 2 d.

6 cents (2 d.), vert.

Avec ponctuation après le 2.

6 cents (2 d.), vert.

CACHEMIRE.

Nous avons condamné, sur le dire de quelques

principaux amateurs, les timbres de Cachemire ronds, d'un diamètre plus petit que ceux connus depuis des années. Il paraît que ces timbres ne laissent rien à désirer sous le rapport d'authenticité. Nous avons à faire connaître deux valeurs qui ont été mises en usage en octobre 1874. Ce sont :

1 anna, orange.
1 — vert.

Il existe encore au même type :

1/2 anna, noir, bleu.
1 — bleu.
4 — rouge.

Ces timbres seraient actuellement en usage concurremment avec les timbres rectangulaires. De ceux-ci nous signalerons un nouveau timbre venu récemment avec le millésime 1923 (1866) :

1 anna, vert.

Cela nous donne quatre timbres 1 anna; deux ronds et deux rectangulaires. Les deux timbres verts et les deux oranges sont probablement d'un même emploi, mais dans des endroits différents.

SAINT-VINCENT.

La dernière malle nous apporte les 6 pence et 1 shilling imprimés comme suit, avec étoile en filagramme :

6 pence, vert foncé piqué 15.
1 shilling, lie de vin foncé, » 42.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE (ANTIOQUIA).



L'Ami des Timbres nous apporte son contingent de nouvelles : quatre nouveaux timbres à la fois. Nous les reproduisons ici. Constatons quelques petits changements que nous remarquons dans les inscriptions des nouveaux venus, changements qui dénoncent quelques petites velléités d'indépendance. Ainsi au 1 centavo on commence par écrire : *Coreos de Antioquia* et en dessous : *Colombia*, tout court au lieu de : *États-Unis de Colombie*; au 2 1/2 centavos le mot *Colombia* disparaît dans les armoiries et n'est marqué qu'en petit caractère; pour le 5 centavos on devient plus au-

dacien : les armoiries nationales sont supprimées et remplacées par une tête de femme personnifiant la liberté, une liberté pour rire il est vrai, mais qui démontre assez que l'État d'Antioquia entend se gouverner lui-même; et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque : *libertad* est inscrit sur un bandeau entourant cette tête. Après cette démonstration paraît le mystérieux personnage au long nez. De même que sur le 5 centavos, il n'est plus question ici des États-Unis de Colombie : *Coreos de Antioquia* en haut; la valeur en bas. La tête est placée sur des drapeaux où nous n'apercevons qu'une seule étoile, celle d'Antioquia sans doute. Ce timbre nous rappelle certain tableau de foire annonçant une merveille de la création.



Impression lithographique en couleur sur blanc uni, point de dentelure :

1 centavo, noir sur vert glacé.
2 1/2 — bleu.
5 — vert.
10 — lilas.

WURTEMBERG.

La taxe des télégrammes ayant été fixée à 20 pfennig par télégramme, plus 5 pfennig pour chaque mot, à partir du 1^{er} janvier courant, deux nouveaux timbres télégraphes 5 et 10 pfennig ont été émis. Le type est semblable aux autres timbres.

Le timbre télégraphe 80 pfennig ne sera plus en usage lorsque l'approvisionnement en sera épuisé.

Les cartons-mandats 20 pfennig ont subi une modification. L'inscription *Königreich Württemberg* au lieu d'être sur une ligne droite est entréc. *Post-Anweisung* est séparé par deux traits d'union; *M...* ont été ajoutés en bleu sur la première ligne :

20 pfennig, bleu.

Les cartes postales vont avoir la couleur du carton échangée. Au lieu d'être azuré, il sera *chamois*.

Les enveloppes 5 et 10 pfennig seront imprimées sur papier à filigrane « arabesques et cornet de poste dans une bande. » Elles paraîtront ainsi très-incessamment.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons reçu quelques enveloppes imprimées par la *Plymton Company*. Ce sont :

Papier melon, format 15 sur 8 1/2 centimètres.

2 cents, rouge.

Papier azuré, formats 14 et 15 sur

8 1/2 centimètres.

3 cents, vert, 3^e type.

Papier melon, format 22 sur 10 centimètres.

3 cents, vert, 3^e type.

5 — bleu foncé, chiffres ramassés.

6 — rouge, 2^e type.

12 — noir, 2^e —

15 — orange, 2^e —

24 — violet, 2^e —

Nous avons donné précédemment les différences qui existent entre les timbres 3 et 6 cents de la *Plymton Company* et les enveloppes de 1870-71. Le 12 cents a la même effigie que l'enveloppe de la guerre décrite n° 155; le 15 cents a le nez de l'effigie beaucoup plus fort, les cheveux moins bouclés, absence complète de favoris, cou moins élevé et buste plus fort; enfin la tête des chiffres 5 est plus fortement marquée. Au 24 cents, le nez de l'effigie est moins long, les cheveux plus lisses et mieux indiqués; l'énonciation de la valeur est en caractères plus grands et le burelage plus serré.

INDES ANGLAISES.

Le gouvernement des Indes ayant manifesté l'intention de faire partie de l'union postale, nous devons nous attendre à l'émission d'un timbre d'une valeur correspondante à 25 centimes environ, soit 1 1/2 anna.

BELGIQUE.

On a ajouté sur les cartes à 5 centimes, la même inscription qui se trouve sur celles à 10 centimes.

On nous annonce le changement prochain de la couleur de la carte postale à 10 centimes qui, au lieu d'être noire sera verte.

On imprime en ce moment des bandes timbrées à 1, 2 et 5 centimes, dont les couleurs et types sont identiques aux timbres. Elles paraîtront très-incessamment.

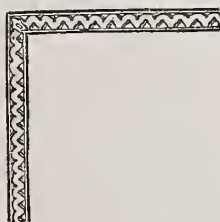
EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Constatons l'apparition de la carte postale *sans timbre*, semblable à la carte 5 pf. A droite, un carré annonce la place que doit occuper le timbre.

Sans valeur, chamois.

Des cartes avec réponse, sans timbre, avec l'inscription « Postkarte, » impression noire sur carton rose, nous en connaissons cinq variétés; la cinquième n'a pas d'avis.

Plusieurs correspondants ont contesté l'exactitude des renseignements que nous avons donnés le mois dernier, concernant la nouvelle émission. Ces renseignements ont été puisés dans le journal officiel du Brunswick du 13 novembre dernier. S'ils sont inexacts, c'est le journal officiel qui en est cause.



URUGUAY.

Voici le dessin de la bordure des cartes que nous décrivions dans notre dernier numéro.

ANTILLES ESPAGNOLES.

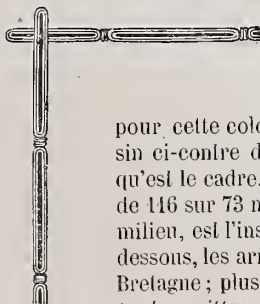
Les nouveaux timbres de 1876 ont le type semblable aux timbres des Philippines figuré au n° 152, mais avec l'inscription *Ultramar* 1876. On nous désigne les couleurs des suivants :

25 cents de p., violet.

50 — bleu.

1 peseta, noir.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons reçu trop tard, le mois dernier, la carte postale qui vient de paraître pour cette colonie anglaise. Le dessin ci-contre donne une idée de ce qu'est le cadre, dont la dimension est de 116 sur 73 millimètres. En haut, au milieu, est l'inscription *Post card*; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne; plus bas : *The Address only to be written on this side.... To*; à droite le timbre actuel, 1 penny. L'impression est en couleur, sur papier blanc épais :

1 penny, rose vif.

GUYANE ANGLAISE.

Le 2 cents orange a actuellement le piquage 15.

2 cents, orange.

M. A. de Rothschild nous a fait voir les timbres suivants de sa collection, avec le mot *official* en noir.

8 cents, rose.
12 — lilas.
24 — vert (type 1863).

Cela nous fait, avec les 1 et 2 cents, signalés, cinq valeurs connues.

BAVIÈRE.

Comme la carte 2 kreuzer, celle à 1 kreuzer a vu son avis supprimé. Nous n'avons pas mentionné jusqu'ici l'enveloppe 3 kreuzer, sans inscription oblique, imprimée sur papier ondulé vergé et azuré. Le format et le dessin de patte n'ont pas varié :

Carte 1 kreuzer, vert jaune.
Enveloppe 3 — carmin.

Nous avons vu les cartons mandats 2 + 12 kr., valeur en *scr. et kr.* de grand format, et 1 + 10 kr., petit format, valeur en *mark et kr.*

Mentionnons au nouveau filigrane, lignes ondulées horizontales, les timbres suivants :

10 kreuzer, jaune.
18 — rouge.

Une nouvelle série a vu le jour aujourd'hui, 1^{er} janvier. Le type est semblable au 1 mark, mais dans une proportion réduite à la grandeur des timbres ordinaires supprimés. Ce sont :

3 pfennig, vert jaune.
10 — carmin.
20 — outremer.
50 — rouge.
2 marks, orange (type 1 mark).
3, 5, 10 pfennig, gris (timbres-taxe).

Ces derniers ont une surcharge rouge sur deux lignes. Tous ont des lignes ondulées en filigranne et sont piqués 11. Le 1 mark reste en usage.

Avec la série des timbres, il nous vient encore des cartes, bandes et enveloppes.

La disposition des cartes reste ce qu'elle était. Le timbre au nouveau type est frappé à droite, mais les chiffres supérieurs sont remplacés par des cors de poste; semblable modification existe pour les bandes et les enveloppes.

Cartes postales, carton chamois.

3 pfennig, vert jaune.
5 — vert bleu.

Cartes postales, avec réponse, carton gris.

5 + 5 pfennig, vert bleu.

Bandes, papier vergé azuré, ondulé.

3 pfennig, vert jaune.

Enveloppe, papier verge azuré, ondulé.

10 pfennig, carmin.

Il n'y a qu'un seul format d'enveloppe, celui ordinaire.

FINLANDE.

Le 5 penni, nouveau type, est depuis peu en usage et le 20 penni a la nuance modifiée en bleu outremer :

5 penni, orange.
20 — outremer.

La carte locale d'Helsingfors a subi un petit changement. Les lettres N° sont d'un caractère plus grand et suivies d'un gros point :

10 penni, vert foncé, vert, vert pâle.

Les timbres 10, 20 et 25 penni de la Compagnie des bateaux à vapeur entre Tavastehus et Tammerfors ont été supprimés à la suite d'une réunion des actionnaires qui eut lieu le 1^{er} août dernier. On y décida la liquidation, la vente des bateaux, etc.

Les timbres 25 et 50 penni de la Compagnie du bateau-poste Helsingfors-Bobaco ont été émis le 27 février 1875. Ils sont employés pour l'affranchissement des « paquets et corbeilles. »

RUSSIE.

Les enveloppes de 10 et 20 kop., nouveau type, existent seulement en deux formats : le grand et l'ordinaire.

Bronnitsi (Moscou). Ainsi que nous l'avions prévu, la gravure nouvelle de l'enveloppe sert aujourd'hui pour les timbres. On sait qu'elle est conforme au type 1871, sauf dans les détails :

5 kop., rouge-vermillon.

On nous dit que les enveloppes 5 kop. sont employées pour l'expédition des lettres venant de la poste impériale. Ce sont donc des enveloppes-taxe. Nous en avons rencontré une sur papier uni, format 11 sur 14 centimètres :

5 kop., bleu.

Rostoff sur le Don (Ekaterinoslaw). Timbre 5 kop. bleu, refait. Les lettres sont généralement plus grandes, les chiffres des angles plus allongés; le cercle intérieur n'est composé que d'une ligne au lieu de deux; le petit dessin au-dessus de la première ligne a disparu. Les feuilles, au lieu de contenir 34 timbres, ont leur nombre réduit à vingt sur quatre lignes verticales. Impression lithographique en couleur, sur papier blanc :

5 kop., bleu pâle et vif.

Woltehansk (Charkoff). Nous avons obtenu ce qu'il restait d'enveloppes 1868, et nous y avons

trouvé de nombreuses variétés, l'administration n'ayant pas adopté une couleur régulière et n'ayant pas déterminé la place que devait occuper le timbre. Voici l'énumération de ce que nous avons rencontré jusqu'à présent :

Format de dame, 14 sur 8 centimètres.

5 kop., noir, vergé, timbré sur patte de fermeture.

5 — — uni, — —

5 — — vergé, — à gauche.

5 — — uni, — —

5 — bleu, vergé, — —

Format 11 sur 14 centimètres.

Timbré à gauche, papier vergé.

5 kop., bleu.

Timbre renversé à droite, angle inférieur, papier vergé.

5 kop., bleu.

Timbré sur patte de fermeture, papier vergé.

5 kop., noir, bleu, rouge.

5 — — intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, ocre.

5 — rouge, intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, lilas, chair.

Papier uni.

5 kop., noir, bleu.

Timbré à droite, papier vergé.

5 kop., noir, bleu, rouge.

5 — — intérieur couleur, bleu, vert, rose, jaune, lilas, chair.

Papier uni.

5 kop., noir, bleu.

Perm (Perm). Les timbres actuels sont imprimés par feuille de huit sur deux rangées horizontales, chaque rangée formant quatre variétés. Le mot *cep* n'a plus de ponctuation. Le papier a la teinte azurée :

3 kop., noir.

JAPON.



Après l'adoption des timbres, cartes et enveloppes, voici venir celle de la bande timbrée pour journaux. Son usage n'est permis qu'aux

éditeurs de journaux, qui ne peuvent en céder au public. L'inscription veut dire : *Bande pour journaux, valeur 2 rin 5 mons*, soit 1/4 sen. Un sen est divisé en 10 rin, et un rin en 10 mons. Il n'y a qu'une seule valeur.

Imprimé à droite, en couleur, sur papier japonais :

1/4 sen, rouge.

Les timbres 10, 20 et 30 sen, d'un format trop grand sans doute, ont été réformés. Les types restent ce qu'ils étaient, mais dans une proportion réduite. Leurs couleurs sont cependant changées :

10 sen, bleu outremer.

20 — rose.

30 — violet pâle et vif.



Ils ont commencé partiellement à être en usage en février 1875.

Le 2 sen a reçu une légère modification dans le type; les deux branches de Chrysanthème et de Paulownia sont tenues du bas par un nœud de ruban. L'impression est toujours sur papier blanc épais, avec piquage irrégulier :

2 sen, jaune serin.

L'émission de ce timbre est de août 1875. Il complète la série en vigueur en ce moment.

Depuis février 1874, les enveloppes ont subi un changement dans l'inscription: elle était la même que celle des timbres-postes et signifiait : *timbre-poste*. Aujourd'hui, par suite du changement du 3^e caractère de l'inscription, elle veut dire : *enveloppe de poste*. Il n'existe que quatre valeurs : 1, 2, 4 et 6 sen.

On nous signale l'existence d'une carte postale sans timbre.

COMPAGNIE ANGLAISE DU PAQUEBOT-POSTE.



Nous signalons le timbre ci-contre à l'effet d'obtenir des renseignements sur son emploi qu'on n'a pu nous donner. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et piqué 12 :

10 cents, rose-carmin.

Quelques lignes d'histoire à propos de timbres.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

Mais si les révolutions et guerres avaient pour conséquence d'amener l'union des quatorze provinces, les timbres qui y avaient été successivement émis, restaient néanmoins en usage. Ainsi les provinces du littoral (Santé Fé, Entre Rios) faisaient emploi des timbres de la première émission (Conf. Argentine, 1858); les provinces de Cuyo (Mendoza, San Luis et San Juan) utilisaient les timbres de la deuxième émission (République Argentine, 1862); Corrientes se servait du timbre émis en 1856 et Buenos-Ayres du type 1859 (tête de liberté). C'est afin d'obtenir l'uniformité d'un type de timbre que M. G. A. de Posadas fait sa proposition au ministre de l'intérieur, le 21 octobre 1862, dans les termes qui ont été reproduits au *Timbre-Poste* 1863, page 7. On sait qu'elle fut agréée et que les timbres à l'effigie de Rivadavia parurent le 17 avril 1864 et non le 11 janvier 1864, ainsi que vous l'avez dit au n° 140.

Voici maintenant comment s'explique le paragraphe de la proposition susdite que les timbres, différant de dessin, sont uniformes par leurs valeurs et couleurs.

Les provinces du littoral, ainsi qu'on l'a vu plus haut, employaient les timbres de la Conf. Argentine, 5 centavos *rouge*, 10 c. *vert*; 15 c. *bleu*, type représentant un soleil à l'horizon. Les provinces de Cuyo avaient les mêmes valeurs avec couleurs correspondantes, mais type aux armoiries de la République. Quant à Buenos-Ayres, on y utilisait les timbres tête de la liberté, 4 peso *rose*, ou 5 centavos, 2 pesos *bleu* ou 10 centavos.

Les dessins sont donc bien différents et leurs couleurs et valeurs uniformes (1), ainsi que le disait M. de Posadas.

E. WONNER.

Timbres du Japon (2).

L'empire du Japon est situé dans le grand Océan boréal, à l'extrémité orientale de l'Asie. Il est formé de plus de 3,850 îles, et appelé du nom de la plus considérable : *Nippon*, dont les Européens ont fait Japon et Japan et qui, chez les indi-

gènes, signifie littéralement *commencement du soleil*. On évalue la superficie des îles à 400,000 kilomètres carrés; la population de 32 à 38 millions d'habitants.

Le service des postes se faisait autrefois par des messagers, portant sur l'épaule une perche à laquelle la boîte aux lettres était suspendue. Ils couraient ainsi, l'un derrière l'autre, accompagnés d'un employé chargé de remettre la boîte au premier relais, à d'autres messagers prêts à partir. Les lettres parcouraient de cette façon jusqu'à vingt lieues par jour. Un pavillon aux armes impériales placé sur la boîte, ou quelquefois des clochettes, annonçaient l'arrivée du messager impérial.

Aujourd'hui le service des postes est établi à l'européenne. Et, entrant dans la voie des réformes, le gouvernement japonais s'y est mis bravement de plein pied. Avec l'établissement des postes, il a adopté le système d'affranchissement des lettres au moyen de timbres; il a fait paraître successivement des enveloppes, cartes et bandes pour imprimés, timbrées. Des timbres fiscaux de diverses espèces ont vu le jour. Le système décimal y a été introduit, le calendrier réformé. Un premier chemin de fer a même été inauguré en 1872, de Yédo à Yokohama, d'autres sont en construction : il y a donc réforme complète sur toute la ligne.

Nous ne nous occuperons que de ce qui nous intéresse le plus : les timbres, parus depuis leur introduction jusqu'à ce jour.

Première émission. — Quatre valeurs.

Avril 1871. — Meiji, 4^e année, 3^e mois (1).

Cette émission se compose de quatre timbres imprimés en taille douce sur papier japonais fait avec les fibres du mûrier noir, dit le docteur Ma-

(1) L'ère des Chinois a toujours été celle des Japonais. Le renouvellement de l'année commence en février, soit un mois de retard avec l'ère chrétienne. Au lieu de compter les années qui se succèdent, il y a interruption à chaque grand événement. On dira dans ce cas : 1^{re} année de la période. 2^e année de la période et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un nouvel événement important vienne encore en changer les chiffres.

Depuis le 1^{er} janvier 1873, le gouvernement japonais s'est décidé à réformer son calendrier. Les années et les mois commencent et finissent comme le calendrier grégorien; mais il y a une différente manière d'exprimer l'année. On dira par exemple, pour le 1^{er} janvier 1873 (date de la réforme), Meiji, 6^e année, 1^{er} mois, et 9^e année pour 1876.

(1) Pas si uniformes que veut bien le dire notre correspondant, le 2 pesos ayant la couleur bleue au lieu de l'avoir verte. N. D. L. R.

(2) Nous devons la plupart des renseignements qui vont suivre à notre correspondant au Japon, M. W. B.

gnus. Il y a sur chaque feuille cinq rangées horizontales de huit timbres, gravés séparément. Ils



représentent deux dragons dans un cadre grec carré; entre les dragons, la valeur surajoutée en noir, en caractères chinois. Ces timbres ne sont pas gommés.



Les inscriptions doivent se diviser en trois parties. Sur les quatre timbres, les premier et dernier caractère ont la même signification : *Sen* et *mon*. Le premier de ces deux mots voulait dire en 1871, *de monnaie* (cuivre); le deuxième indique le nom de la valeur; entre ces deux caractères :

| Au 1 ^{er} type; | 2 ^e type; | 3 ^e type; | 4 ^e type |
|--------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| 4 | 2 | 5 | |
| 10 | 100 | 100 | 100 |
| 8 | | | |

Ce qui veut dire : 4 fois 10 + 8 = 48; 2 fois 100 = 200; 5 fois 100 = 500, chiffres représentant les différentes valeurs, soit : 48, 100, 200, 500 mons.

Le mon est une valeur de monnaie dont cent pièces font 1 cent (5 centimes) une piastre vaut donc 10,000 mons.

Les couleurs de ces timbres sont les suivantes :

| | |
|----------|---------------------------------|
| 48 mons, | brun rouge, brun, brun gris. |
| 100 — | bleu foncé, bleu. |
| 200 — | rouge vermillon, vermillon vif. |
| 500 — | vert, vert bleu, vert jaune. |

On a pu remarquer sur les timbres et d'après la signification que nous avons donnée plus haut, que les Japonais ont une façon toute particulière d'exprimer les chiffres, plaçant le nombre des dizaines au-dessus du chiffre dix, et indiquant les unités en-dessous. Ainsi :

| | |
|--------------|--------------|
| 48 est écrit | { 4 chi. |
| | { 10 dju. |
| | { 8 hatchi. |
| 200 — | { 2 ni. |
| | { 100 hiaku. |

Voici du reste, pour la facilité des recherches,

les différents chiffres usités au Japon et leur prononciation :

| | | | | | |
|--------|---|--------|---|-------|-----|
| hitchi | 七 | 7 | 半 | han | 1/2 |
| hatchi | 八 | 8 | 一 | itchi | 1 |
| ku | 九 | 9 | 二 | ni | 2 |
| dju | 十 | 10 | 三 | san | 3 |
| hiaku | 百 | 100 | 四 | chi | 4 |
| sen | 千 | 1000 | 五 | go | 5 |
| man | 万 | 10,000 | 六 | roku | 6 |

Deuxième émission. — Quatre valeurs.



Mars 1872. (Meiji 5^e année, 2^e mois) (1).

En suite de l'introduction d'une nouvelle espèce de monnaie, correspondant à la piastre mexicaine (100 sen pour une piastre « yen ») de nouveaux timbres parurent en mars 1872. Les timbres conservent leur type, mais de nouvelles planches de quarante timbres sont regravées pour toutes les valeurs, utilisant toutefois pour les 1/2 et 1 sen, les planches des 48 et 100 mons, d'après le docteur Magnus. — Nous n'avons rencontré que l'ancienne planche du 100 mons — avec l'application d'une nouvelle surcharge noire. Le premier des deux caractères de cette surcharge indique le chiffre de la valeur; le second, le même pour les quatre timbres, est celui qu'on voit en dernier sur les timbres de l'émission précédente. Il signifie *sen*, mot qui énonce maintenant le nom de la valeur nouvelle au lieu de signifier « de la monnaie. »

Les 1 et 2 sen ont d'autres chiffres que ceux que

(1) On a vu plus haut que le calendrier japonais commence en février et qu'il n'a été réformé qu'en 1873.

nous avons donnés plus haut. Ce sont, dit le docteur Magnus, des chiffres archaïques ou *monumentaux*, analogues à nos chiffres *romains* qui ne s'emploient qu'à de rares exceptions. Nous n'avons donc pas jugé utile de les reproduire tous, ces chiffres ne s'étant plus représentés depuis sur les émissions suivantes.



Le 1/2 sen a les deux premiers petits traits dirigés vers le haut au lieu de les avoir vers le bas. Notre correspondant, ne nous donne à ce sujet aucune explication, mais il nous fournit, par contre, la traduction des caractères qui se trouvent sur chacune des valeurs de cette émission, qu'il faut lire :

| | | |
|----------------------|---------|----------|
| 1 ^{er} type | Ham sen | 1/2 sen. |
| 2 ^e — | Itchi — | 4 — |
| 3 ^e — | Ni — | 2 — |
| 4 ^e — | Go — | 5 — |

L'impression est en taille-douce, couleur sur papier varié.

Papier japonais uni, non gommés, piqués 41.

| |
|--------------------------|
| 1/2 sen, brun rougeâtre. |
| 4 — bleu pâle. |
| 2 — vermillon. |
| 5 — vert jaune pâle. |

Papier japonais vergé, non gommés, piqués 41.

| |
|----------------------------|
| 1/2 sen, brun pâle. |
| 5 — vert bleu, vert jaune. |

Les mêmes, gommés, piqués 41.

| |
|---------------------|
| 1/2 sen, brun gris. |
| 4 — bleu foncé. |
| 2 — vermillon. |
| 5 — vert. |

Le 1 sen a seul été imprimé sur l'ancienne planche 400 mons : tous les autres timbres l'ont été sur des planches nouvelles.

Pour le 1/2 sen on a créé une autre planche (la 3^e) de quarante timbres, qui a été utilisée comme suit :

Papier japonais vergé, gommé, piqués 41.

| |
|------------------------------------|
| 1/2 sen, gris, vert pâle et foncé. |
| 1/2 — brun rouge, brun-noir. |

Papier cotonneux épais, uni, piqués 41.

| |
|---------------------|
| 1/2 sen, brun noir. |
|---------------------|

(A continuer.)

Société Française de Timbrologie.

Séance du 2 décembre 1875.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente, M. le Président lit son rapport annuel sur la situation de la Société. Des remerciements lui sont votés pour les services qu'il n'a cessé de rendre depuis la fondation, ainsi qu'à M. Bouchet qui a rempli les fonctions de Trésorier et de Secrétaire-Adjoint.

Quatre membres nouveaux sont admis. Il est ensuite procédé à l'élection du bureau. Sont nommés :

Président : M. le baron A. de Rothschild.

Secrétaire : M. le docteur Legrand.

Trésorier faisant fonction de Secrétaire-Adjoint : M. Bouchey.

Membres du Conseil pour 1876 et 1877 : MM. Donatis et Carreton.

Sont nommés membres libres : MM. Bouchey, Moens, De Rosny, pour services rendus à la Société et à la Timbrologie.

La Société vote la révision de l'art. 44 des statuts. A l'avenir l'obligation d'être membre titulaire ne sera imposée qu'aux amateurs habitant le Département de la Seine.

Un rapport du Secrétaire soumet une réponse à la question posée par M. De Joannis : *Que doit-on appeler Type ou Variété*? Après une discussion approfondie, la Société vote les conclusions suivantes :

Considérant les rapports intimes qui existent entre cette science et la numismatique, est d'avis que tous les termes en usage dans cette dernière et qui sont applicables aux timbres, doivent être compris et appliqués comme en Numismatique.

Faisant aux mots *Type* et *Variété* l'application de ces données, est d'avis que le mot *Type* désigne principalement tout sujet représenté sur un timbre, et *Variété* les différences que l'on peut rencontrer sous le rapport du dessin, de la légende, des couleurs, de l'impression, etc.

Enfin elle adopte l'emploi du mot *sous-type*, comme indiquant spécialement une variété de dessin provenant d'un renouvellement du coin.

Le secrétaire résume un second travail sur les timbres de Kachemir. Il en résulte que le timbre avec trois barres est bien de la valeur de 1/2 anna. La première est un croissant, signe de l'anna, les deux autres sont des quarts.

La Société décide que la question des timbres de Kachemir sera remise à l'ordre du jour d'une des prochaines séances, après la publication au Bulletin des articles du Secrétaire.

L'ordre du jour de la séance du 6 janvier comprend :

Étude des timbres de Luxembourg et de Danemark.

La séance est levée à 10 heures 1/4.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.



Abonnement par année :

| | |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. | 6-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. | 3-00 |
| ÉTRANGER. | 4-00 |
| LE NUMÉRO. | 0-40 |

Chronique.

TURQUIE.



S'il faut en croire les grands journaux, le service international commencera le 13 avril prochain : espérons-le. Voici quels sont les nouveaux élus. La surcharge noire y est plus compliquée, — on nous dit ornementée! — Mais elle a la même signification qu'autrefois. Les 1 et 25 piastres sont supprimés dans la nouvelle série, mais par contre nous avons une nouvelle valeur : 50 paras ou 1 1/4 piastre. Cette valeur est indiquée en chiffres arabes et caractères romains 1/4, 1/2, 1 1/4 pre, 2 et 5 pres : abréviations de piastre et piastres. Imprimés sur papier blanc, ces timbres sont piqués 13 1/2 :

| |
|----------------------|
| 1/4 piastre, mauve. |
| 1/2 — vert pâle. |
| 1 1/4 — rose chair. |
| 2 — bistre jaunâtre. |
| 5 — outremer. |

PERSE.

Les timbres connus au fac-simile viennent d'avoir la couleur changée, le type modifié. La valeur en chiffres arabes a été ajoutée et placée entre les pattes du lion. Ces chiffres sont différents pour chaque timbre, l'addition ayant été faite, non sur le coin et par reproduction, mais sur la planche même. L'impression est en couleur sur papier blanc jaunâtre, avec le percage en lignes. Il manque à cette série le 8 shahis dont on ne nous dit rien :

- 1 shahi, noir intense.
- 2 — outremer vif.
- 4 — vermillon vif.

Ces timbres nous ont été communiqués par un de nos correspondants qui les a reçus *directement* de Téhéran, avec cet avis que ces timbres seraient bientôt remplacés par d'autres, commandés « dans un autre pays. »

Un de nos confrères, en représentation à la So-



ciété française de timbrologie, est venu déclarer récemment qu'il avait reçu avis qu'il n'y avait ni poste ni timbres-poste en Perse. Et cependant le correspondant qui vient de nous remettre les timbres que nous avons décrit plus haut, est le cinquième à notre su, qui en reçoit directement.

GUYANE ANGLAISE.

Le 1 cent noir a le piquage 15, conforme au 2 cents, orange :

1 cent, noir.

SUISSE.

La carte 10 rap. a subi la même modification que celle à 5 rap. avant la suppression de son cadre : elle a aujourd'hui les mots *in, à, a* supprimés :

10 rap, vermillon pâle.

AÇORES.

On nous écrit de cette île, que les timbres 120 et 240 reis doivent être supprimés et remplacés par deux autres valeurs : 150 et 300 reis. Ce changement aurait eu lieu le mois dernier. Les couleurs sont :

150 reis, bleu.

300 — lilas.

ANTIGOA.

Le 1 penny, CC en filigramme, est imprimé actuellement en vermillon vif, au lieu de rouge ; piquage 12 1/2 :

1 penny, vermillon vif.

ÉGYPTE.

Nous avons vu les 1 et 5 piastres actuels qui n'étaient pas dentelés. Ces timbres portaient diverses oblitérations : novembre 1873 et mars 1873.

1 piastre, vermillon.

5 — vert jaune.

FIDJI.

Les 2 pence verts existent avec surcharge 2 d, en rouge, au lieu de noire. On nous en communique un exemplaire avec lettres ornées VR. :

2 pence, vert, surcharge noire et rouge.

INDE NÉERLANDAISE.

Nouvelle valeur au type connu. Nous en avons de piqués et non piqués :

2 cent, chocolat.

BAHAMAS.

L'Ami des timbres annonce le 1 penny imprimé en vermillon vif :

1 penny, vermillon vif.

MEXIQUE.

Le même signale, de la série *Porte de mar*, les valeurs suivantes :

2, 60 et 75 centavos, noirs.

SERVIE.

Le 2 para noir est maintenant piqué :

2 para, noir.

CABOUL.

Le 2 shahis de l'avant-dernière émission, qui n'avait pas été vu jusqu'à présent, vient de nous être communiqué. Il a le millésime 1291 (1873/74) :

2 shahis, noir.

RUSSIE.



Tver (Tver). Le timbre rond est supprimé. Il est remplacé par le type ci-contre, portant les armoiries du gouvernement de Tver, en jaune sur fond rouge ; la partie contenant la valeur est jaune, avec impression noire :

2 kop., rouge, jaune et noir.

Tschern (Toula). Le 3 kop., noir, est imprimé aujourd'hui sur papier blanc uni :

3 kop., noir.

Oustsytolsk (Wologda). Les timbres considérés comme appartenant à l'émission de 1873 (4 variétés), sont au contraire de 1874, et ceux désignés comme ayant été émis en 1874 (6 variétés), l'ont été en 1873. Les derniers tirages de l'émission 1874, ci-devant 1873, nous arrivent, avec un des chiffres 3 renversés au timbre formant la quatrième et dernière variété :

3 kop., rouge foncé.

LUXEMBOURG.

La carte à 5 centimes a la nuance lilas sur blanc azuré :

5 centimes, lilas.

On annonce la prochaine apparition de deux nouvelles cartes : 40 centimes pour la Belgique ; 12 1/2 centimes pour les autres pays de l'Union.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Dans un lot de timbres annulés, nous avons rencontré le 1 penny, lilas, actuel, avec l'ancien filigramme *étoile*. A-t-on abandonné le nouveau filigramme, *étoile* et N Z pour l'ancien ; n'est-ce qu'un tirage provisoire : l'avenir nous l'apprendra. L'exemplaire que nous avons eu avait le piquage 12 :

1 penny, lilas.

PAYS-BAS.

On fait usage depuis le 1^{er} janvier dernier, de deux enveloppes ayant pour type le timbre en usage. Il n'existe qu'un seul format, celui ordinaire, avec timbre placé à l'angle droit supérieur :

5 cents, outremer sur blanc.
• 12 1/2 » gris — —

La poste fait payer en plus 1/2 cent, pour prix de l'enveloppe.

Le changement des timbres en-dessous de 5 cents, est chose décidée. Nous avons vu l'essai qui sera probablement adopté. Au centre d'un cercle, un chiffre-valeur, sur fond blanc ; en haut, sur une ligne droite : *Nederland* ; en bas : *cent* ; aux quatre angles, la valeur en chiffres ; le restant du timbre est convert de petits chiffres microscopiques comme certains timbres de Tour et Taxis. Notre exemplaire est de 2 cents et imprimé en jaune.

Des timbres-télégraphes seront émis incessamment.

Les cartes postales ont le carton chamois foncé. Celle à 5 cents bleu n'a pas subi de modification comme il a été dit. Les mots *aan* et *te* qui ont été remarqués se trouvent seulement sur les essais.

QUEENSLAND.

Les 3 pence bruns actuels auraient, d'après l'*Ami des timbres*, le filagramme Q et couronne :
3 pence, brun.

FRANCE.

Depuis le 1^{er} janvier écoulé, on se sert de cartes de 10 et 15 centimes, sur lesquelles on a ajouté dans l'angle gauche inférieur : 10-75.

1^{er} type, 10 cent., noir sur chamois.
2^e — 15 — — — blanc rosé.

A la même date, a paru une autre carte, portant l'inscription :

Prix pour la France et l'Algérie : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.

Prix pour les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé ; 15 ou 20 centimes suivant la destination.

Cette carte, qui n'a pas de destination particulière, se délivre par la poste sans timbre. Mais celle-ci vous oblige de lui prendre 20 centimes de timbres par carte ! Nous allons omettre de dire que dans l'angle inférieur gauche, on lit : *a... Département... ou pays* sur quatre lignes et dans celui de droite l'avis est placé de *haut en*

bas ; enfin, en dehors du cadre, la date de l'impression sans doute : *novembre 1875*.

2^e type, sans valeur, noir sur blanc rosé.

INDES ANGLAISES.

L'enveloppe 1/2 anna bleu, de papier vergé blanc, a le dessin de la patte de fermeture qui est blanc, au lieu d'être bleu :

1/2 anna, bleu.

CORRIENTES.

Le timbre rose vif est actuellement imprimé sur papier rose sale :

Sans valeur (3 centavos) rose sale.

TRANSVAAL.

Le 3 pence, impression locale, vient de nous arriver : 1^o non dentelé ; 2^o percé en lignes ; 3^o percé en lignes verticalement et en arc horizontalement :

3 pence, violet foncé.

Les 1 et 6 pence qui avaient le piquage 13 paraissent non dentelés et imprimés sur papier mince :

4 penny, rouge sale.
6 — bleu (1^{er} type).

BAVIÈRE.

Réparons avant tout une omission. La bande 1 kreuzer a existé sur papier à lignes ondulées :



1 kreuzer, vert jaune.

Nous reproduisons le type adopté pour les timbres que nous avons fait connaître le mois dernier, auxquels il faut ajouter les valeurs suivantes, parues le 1^{er} janvier :

5 pfennig, vert bleu.
25 — bistre.

Nous avons à annoncer encore quatre mandats avec timbres, type ci-haut, sauf les 10 et 20 pfennig qui ont des cors de poste dans les angles supérieurs. Le carton est blanc avec impression bleue ; le 10 pfennig seul a l'inscription au-dessus du timbre : *An soldaten (bis 15 mark incl.)*.

10 pfennig, carmin.
20 — outremer.
30 — bistre.
40 — jaune pâle.

On a signalé une carte avec réponse payée 3 + 3 pfennig : cette valeur n'existe pas, nous écrit-on de Munich.



Les timbres-télégraphe ont eu, comme les timbres-poste, leur valeur changée. Le type reste ce qu'il est. Nous avons vu :

40 pfennig, outremer pâle.
20 — lilas.

C'est toujours le piquage 11 et papier vergé avec boucles en filagramme.

WURTEMBERG.

Les enveloppes 5 et 10 pfennig avec filagramme et la carte 5 pfennig, lilas sur chamois, viennent de faire leur apparition.

L'enveloppe 1 kreuzer du comité des arquebussiers allemands, à Stuttgart, décrite dans notre n° 150, a subi un changement par suite de l'adoption de la nouvelle monnaie. Le timbre 1 kreuzer est biffé d'une barre lilas et le timbre 5 pfennig, type actuel, est frappé au côté opposé, c'est-à-dire à gauche :

5 pfennig, lilas sur rose.

CACHEMIRE.

Le timbre actuel, 1 anna, est venu récemment imprimé en orange rougeâtre foncé sur papier vergé :

1 anna, orange rougeâtre.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 1 penny actuel, après avoir paru piqué 12 1/2, puis 11, a actuellement le piquage 10 :

1 penny, vert, vert bleu, vert jaune.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Après avoir fourni une carrière d'une vingtaine d'années, le timbre de 1 shilling a été mis à la retraite. Son successeur, doit-on le dire, sort des ateliers de MM. De La Rue et C^{ie}, de Londres, dont il porte le cachet. L'expédition du nouveau type a eu lieu en septembre dernier : il ne peut donc tarder à être mis en circulation.

L'exemplaire qui nous a été confié est un essai imprimé en vert sur papier blanc uni, non dentelé.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Aux valeurs signalées le mois dernier, il nous faut ajouter :

12 1/2 cent. de p., vert pâle.

Des timbres-télégraphe 1876, nous avons vu, au type des timbres-poste, mais avec la suppression du mot *correos* des côtés latéraux et le remplacement de l'inscription *ultramar* 1876 par *Cuba-Tels* 1876 ou *Telegrafos* 1876, les timbres suivants :

1 peseta vert, *Cuba tels* 1876
2 — bleu — —
4 — rose, *telegrafos* 1876.

Impression sur papier blanc uni; piquage 14.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 24 cents *Agriculture* nous est signalé par un de nos correspondants, qui dit le posséder :

24 cents, jaune.

NORWÈGE.

On a remarqué que les cartes actuelles de 2 et 3 skillings avaient un filagramme, cinq rangées *verticales* sur quatre *horizontales* decors de poste. Ce filagramme ne se rencontre pas toujours sur les 2 skillings :

Avec filagramme, 2 sk. bleu s/ blanc.
— — 3 — carmins-chamois.
Sans — 2 — bleu sur blanc.

MADÈRE.

Le 15 reis, chocolat, nous est parvenu. On nous annonce également les 150 et 300 reis remplaçant les 120 et 240 reis :

15 reis, chocolat.
150 — bleu.
300 — lilas.

PORTUGAL.

Deux nouvelles valeurs ont paru en remplacement des 120 et 240 reis supprimés. Elles ont le même type que les timbres en cours. Ce sont :

150 reis, bleu pâle.
300 — lilas pâle.

FINLANDE.

M. A. Treichel a l'obligeance de nous communiquer une enveloppe 1860, valeur 10 kop. rouge (7 étoiles dans l'écu), imprimée sur papier vergé blanc et ayant le timbre 20 kop. noir 1850, sur la patte de fermeture. Elle a passé par la poste de Viborg, le 25 . . . 1861, comme l'indique le timbre d'origine.

Cette enveloppe a ceci de remarquable, c'est qu'elle a le type 1860 avec 7 étoiles et non 8 comme toutes celles signalées et que le timbre de 1850 n'appartient pas au type connu. Voici les différences que nous avons remarquées :

Écu composé régulièrement de 24 lignes en haut et en bas au lieu de 24 et 26 ;

Couronne plus large, boule moins élevée ;

Les étoiles n'occupent pas la même place dans l'écu ; à droite, celle supérieure s'étend sur quatre lignes au lieu de trois ; celle du milieu touche à droite la ligne formant l'écu, et celle inférieure la touche du bas. A gauche, les étoiles du milieu et inférieure sont placées sur quatre lignes verticales au lieu de trois.

Dimension de l'écu : $4\frac{1}{2}$ mm en plus sur la hauteur et la largeur.

Si nous examinons l'inscription, nous trouvons :

Les chiffres 2 plus ouverts du bas ; les K ayant le trait inférieur droit plus oblique ; les O plus fermés. Enfin la ponctuation est marquée par des points en forme de losange :

10 kop. rouge 1860 (7 étoiles) sur

20 — noir 1850 (1^{er} sous-type).

Timbres du Japon.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

N'ayant pu revoir les dernières épreuves, quelques corrections ont été omises dans le précédent numéro. Nous les rectifions :

De l'émission 1872, il existe de la série sur papier vergé, gommés et piqués 11 :

5 sen, vert, vert-bleu et vert-jaune.

La 3^e planche du $4\frac{1}{2}$ anna n'a pas été imprimée sur papier gris et vert, mais sur papier gris-vert pâle et foncé.

Troisième émission. Sept valeurs.

1872-73.



Les premiers timbres de cette émission ont paru en août 1872 ; les autres valeurs ont successivement été créées dans le courant de la même année et pendant les premiers mois de la suivante. Tous ces timbres ont le type différent. Ils sont rectangulaires et représentent, en haut, une

chrysanthème ou armoiries du Mykado ; en dessous, une inscription chinoise sur quatre lignes,



signifiant : *you-bin* (Poste) *kit-te* (timbre)—timbre-poste ; de chaque côté, deux branches : l'une de Chrysanthème, l'autre de Paulownia Imperialis, remplacées pour le 10 sen par deux dragons et par un cercle orné, pour le 20 sen ; en haut et en bas, la valeur exprimée en chiffres et caractères romains ; de chaque côté, leur répétition en caractères chinois.

L'impression est en taille-douce sur papier japonais uni ou vergé, piquage 10 très-irrégulier. Les feuilles portent toujours quarante variétés sur cinq rangées horizontales.



Août 1872. (Meiji, 5^e année, 7^e mois) (4).

Itchi sen, 1 sen, bleu, bleu foncé, bleu pâle.

Nuances très-variées.

Ni sen, 2 sen, vermillon, chair pâle et vif.

Octobre 1872. (Meiji, 5^e année, 9^e mois) (1).

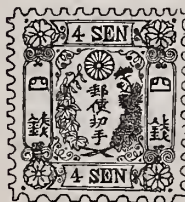
Hem sen, $1\frac{1}{2}$ sen, bistre-noir, bistre-rouge.

Dju — 10 — vert foncé, vert-jaune, vert-bleu.

Ni-dju — 20 — violet vif et pâle.

San-dju — 30 — gris.

Avril 1873. (Meiji, 6^e année, 4^e mois.)



Chi sen, 4 sen., rose pâle et vif, rose sale.

La nuance du 2 sen, chair, se rapprochant trop de celle du 4 sen, rose, fut changée en mai 1873 et le timbre imprimé sur une planche nouvelle :

(1) Le calendrier japonais commençant en février, n'a été réformé qu'en 1873.

Mai 1873. (Meiji, 6^e année, 5^e mois.)

Même papier et piqure que les précédents.

2 sen, jaune, orange, citron.

Nous avons rencontré diverses planches de ces timbres :

Trois du 1/2 sen.

Cinq — 1 —

Quatre — 2 — dont deux pour la nuance chair et une pour la jaune.

Trois — 4 —

Un⁸ pour les 10, 20, 30 sen.

Quatrième émission Huit valeurs.

Février 1874. (Meiji, 7^e année, 2^e mois.)

A partir de cette date, les timbres, au lieu d'être imprimés sur papier japonais, le sont sur papier européen uni épais; même irrégularité de piqure.

Planches nouvelles de quarante timbres. Le type reste ce qu'il est :

4 sen, rose et rose vif.

Ce timbre n'a eu, paraît-il, que très-peu de durée. A cette même date, paraissait une série des mêmes valeurs et aux mêmes types que les précédents de 1872-73, mais imprimés sur des planches nouvelles avec addition d'un petit caractère japonais placé à l'extrémité et entre les deux branches de Chrysanthème et Paulownia pour les 1/2, 1, 2, 4 et 30 sen; près de la boucle de la jarrettière pour le 6 sen, nouvelle valeur, type ci-contre,



et en bas, dans le cadre, au-dessus de la valeur pour les 10 et 20 sen.

La présence de ces caractères a pour but unique de créer des difficultés à la contrefaçon comme cela a lieu pour les timbres anglais. Nous ne voyons aucunement, pour notre part, les difficultés que peuvent faire surgir ces caractères, les mêmes pour les quarante timbres de chaque feuille, le type étant gravé à nouveau chaque fois que le caractère change.

L'invention de ces caractères date des premières années du VII^e siècle. Voici pourquoi ils furent créés. La langue japonaise étant un composé de chinois et des idiomes d'autres peuples qui allèrent s'établir dans ces contrées, et la structure de la langue japonaise différant sensiblement de la structure de la langue chinoise et les caractères chinois ayant souvent plusieurs significations, il fut résolu qu'on obvierait à cet inconvénient : de là, l'invention des caractères syllabi-

ques, nommés *kata-kane*, complètement adaptés à l'idiome du pays, et d'un usage universel au Japon.

Voici cet alphabet, avec la prononciation de chacun des caractères. Il permettra de classer convenablement les timbres qui en portent. Mais il est bon de remarquer que l'écriture japonaise part de haut en bas et de droite à gauche. Nous avons, du reste, numéroté les caractères dans leur ordre naturel.

| | | | | | |
|---|---------------|---|------------|---|-----------|
| コ | 33
ko | レ | 17
re | イ | 1
i |
| エ | 34
ye | ソ | 18
so | ロ | 2
ro |
| テ | 35
te | ツ | 19
tsou | ハ | 3
fa |
| ア | 36
a | 子 | 20
ne | ニ | 4
ni |
| サ | 37
sa | ナ | 21
na | ホ | 5
fo |
| キ | 38
ki | ラ | 22
ra | ヘ | 6
fe |
| ユ | 39
you | ム | 23
mou | ト | 7
to |
| メ | 40
me | ウ | 24
ou | チ | 8
tsi |
| ミ | 41
mi | 井 | 25
yi | リ | 9
ri |
| シ | 42
si | ノ | 26
no | ス | 10
nou |
| エ | 43
e | オ | 27
o | ル | 11
rou |
| ヒ | 44
hi | ク | 28
kou | ヲ | 12
wo |
| モ | 45
mo | ヤ | 29
ya | ワ | 13
wa |
| セ | 46
se | マ | 30
ma | カ | 14
ka |
| ス | 47
sou | ケ | 31
ke | コ | 15
yo |
| ン | 48
n final | フ | 32
fou | タ | 16
ta |

La série de ces timbres est composée comme

suit. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le papier est uni épais; piquage irrégulier :

1/2 sen, bistre.

1 — bleu, bleu pâle, bleu foncé.

2 — jaune, orange, citron.

4 — rose vif.

6 — brun-violet, brun pâle.

10 — vert bleu, vert jaune.

20 — violet pâle et foncé.

30 — gris foncé.

Le tirage des timbres est de dix mille; après chaque tirage, la planche subit une modification: le premier caractère syllabique fait place au second et ainsi de suite.

Les timbres qui présentent le plus de variétés sont les 1 et 2 sen, d'un usage très-fréquent, les premiers affranchissant les lettres locales; les seconds celles pour tout l'Empire, ce qui n'est pas cher, soit dit entre parenthèse. Les journaux payent 1/2 sen.

Nous avons rencontré les timbres suivants, avec des caractères syllabiques que nous désignerons pour plus de facilité, par les numéros que nous avons placés devant chacun d'eux :

1/2 sen, n° 1.

1 — — 1 à 12.

2 — — 1 à 23.

4 — — 1.

6 — — 10, 14 à 18, mais il est probable que les variétés 1 à 13 existent.

10 — — 1 à 3.

20 — — 1 à 5.

30 — — 1.

Cinquième émission. Trois valeurs.

1^{er} janvier 1875. (Meiji, 8^e année, 1^{er} mois.)



Par suite d'une convention postale entre ce pays et les États-Unis et en attendant sans doute que le Japon entre dans l'union postale, ce qui ne nous étonnerait guère, des timbres nouveaux sont créés et mis en usage le 1^{er} janvier 1875. Les inscriptions sont les mêmes qu'aux timbres précédents.



Imprimés sur papier blanc européen uni, piquage irrégulier.

Dju ni sen, 12 sen, rose.

Dju go — 15 — lilas, mauve.

Chi dju go — 45 — carmin.

Variétés de caractères syllabiques.

12 sen, n° 1.

15 — — 1 et 2.

45 — — 1.

Sixième émission. Huit valeurs.

Février 1875. (Meiji, 8^e année, 2^e mois.)

Les timbres de 1874 conservent leur type, sauf les 10, 20 et 30 sen, mais sont imprimés dans d'autres couleurs. Nouvelle occasion de refaire de nouvelles planches de quarante timbres pour toutes les valeurs. L'impression reste sur le même papier; point de changement dans le piquage.

1/2 sen, gris.

1 — — bistre.

4 — — bleu vert.

6 — — orange.

10 — — outremer (1).

20 — — carmin (1).

30 — — violet pâle et vif (1).

Variétés syllabiques

1/2 sen, nos 2 et 3. (deux planches du n° 2.)

1 — — 5, 7, 8, 12 à 16.

4 — — 1 et 2.

6 — — 11, 14, 16. (deux planches n° 16.)

10 — — 4.

20 — — 8.

30 — — 2.

On observera avec nous que le changement de couleur n'a apporté aucune modification dans l'ordre suivi, pour marquer les différents tirages; qu'il a même été continué pour les 10, 20 et 30 sen, quoique d'un autre type. Les 1 et 6 sen présentent seuls des exceptions. M. W. B. pense que le stock de ces timbres étant assez considérable, on a détruit ceux existant pour les remplacer par des timbres imprimés sur les mêmes planches, mais dans les couleurs nouvellement adoptées.

A la même date, février 1875, paraissent deux timbres, dépourvus de caractère syllabique. Ils commencent sans doute une série nouvelle, l'inutilité de ces caractères ayant été probablement reconnue.

L'impression ne diffère en rien des timbres précédents; toujours même profusion de planches nouvelles :

(1) Type reproduit n° 157.

1 sen, bistre.
4 — vert bleu.

Notre correspondant nous dit que ces deux timbres ne sont plus en usage, ce qui doit être une erreur. Nous pensons plutôt que la vente de ces timbres a été suspendue, afin de permettre d'écouler les timbres avec caractères syllabiques. L'émission suivante semble confirmer cette supposition :

Août 1875. (Meiji, 8^e année, 8^e mois).

Timbre semblable au 2 sen jaune 1872/73 sans caractère syllabique. Les deux branches de Chrysanthème et Paulownia sont tenues aux extrémités par un nœud de ruban. Impression sur papier blanc uni épais, piqué.

2 sen, jaune serin.

Tels sont les timbres parus jusqu'à ce jour. Il est probable que nous aurons bientôt l'occasion d'en faire connaître d'autres, le Japon ne pouvant rester en aussi beau chemin.

Les enveloppes, bandes et cartes timbrées feront le sujet d'un article préparé par le docteur Magnus et que nous ferons paraître très-incessamment.

AVIS AUX CONTREFACTEURS.

Le gouvernement des États-Unis a fait pour suivre récemment John A. Wilson, Carlo Govini, Giovanni Petroni et James Davison, accusés d'imprimer et de vendre des timbres faux.

Giovanni Petroni, reconnu coupable par la Cour du district des États-Unis à Philadelphie, a été condamné le 29 novembre 1875, à deux années d'emprisonnement. Govini a été mis hors de cause; Davison, le graveur, a été acquitté, ayant prouvé qu'il ignorait l'usage qu'on faisait de son travail. Wilson, poursuivi pour un autre crime, sera jugé plus tard.

Nous serions curieux de voir reproduire cette nouvelle dans le journal du sieur Friedl, de Vienne et savoir ce qu'il en pense.

LES TIMBRES-POSTE RURAUX

DE RUSSIE

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DE TOUS LES TIMBRES
CONNUS JUSQU'À CE JOUR, AVEC LEUR PRIX DE VENTE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 50.

Société Française de Timbrologie.

Séance du 13 janvier 1876.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Président donne connaissance de la correspondance qui comprend des lettres de demande du Bulletin, une lettre de remerciements de M. De Rosny, nommé membre libre.

MM. Jules Fauscille et Tréichel sont admis comme membres de la Société. Le Secrétaire met sous les yeux de la Société les deux derniers numéros de l'*American journal of Philately* et fait connaître la condamnation, à Philadelphie, de fabricants de faux timbres, jugement qui obtient l'assentiment de tous les membres. Il montre aussi la traduction faite sans autorisation de l'article de M. De Bosredon sur les timbres mobiles envisagés au point de vue historique et demande à la Société de protester contre ce plagiat. La proposition est adoptée.

M. De Bosredon dépose sur le bureau la suite de son travail qui a pour titre: *Les timbres mobiles envisagés au point de vue administratif et financier*.

Il est donné connaissance du projet de catalogue des timbres du Luxembourg, par le Secrétaire. Diverses observations sont faites, par M. De Ferrari, à propos du 40 centimes sur papier azuré qu'il considère comme un essai; des timbres avec faute; des cartes; des mandats, que la Société accepte de ne pas insérer lorsqu'il n'y a pas eu de mandats timbrés dans le pays, en invitant M. Schmidt de Wilde de lui soumettre le travail qu'il prépare sur ce sujet.

Le projet de catalogue est adopté.

M. Carreton donne connaissance de celui qu'il a préparé sur les timbres de Danemark. A l'occasion des monnaies, la Société revenant sur une résolution précédente décide que la valeur des monnaies sera indiquée à chaque pays et avant toute énumération de timbres. Elle adopte le placement des timbres de service à leur ordre chronologique parmi les timbres de même espèce, et rejette les enveloppes de franchise de son catalogue comme n'étant pas du papier-monnaie postal.

Les diverses parties du catalogue des timbres-postes du Danemark sont adoptées, et ensuite le catalogue des timbres fiscaux.

La Société renvoie à la prochaine séance l'examen des timbres des offices privés du Danemark et des possessions danoises (Islande, Antilles) qui seront suivis de l'étude des timbres de Schleswig-Holstein et d'Héligoland. L'ordre du jour portera ensuite les timbres des Pays-Bas.

M. Bernheim montre des essais d'Espagne à l'effigie d'Isabelle et un timbre Fosforos de carton non encore décrit dans les journaux.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 45.



Abonnement par année :

| | |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. | 6 00 |
| LE NUMÉRO. | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

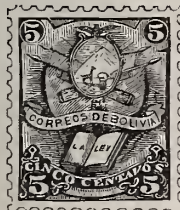
EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME
LE TIMBRE FISCAL
journal illustré.

Abonnement par année :

| | |
|---------------------|------|
| BELGIQUE | 3-00 |
| ÉTRANGER. | 4 00 |
| LE NUMÉRO | 0-40 |

Chronique.

BOLIVIE.



Voici le dessin des nouveaux timbres que nous annonçons dans notre n° 155. Il y en a quatre valeurs :

| |
|-----------------------|
| 5 centavos, outremer. |
| 10 — orange. |
| 20 — vert. |
| 50 — carmin. |

NORWÈGE.

Le *Philatelist* a reçu d'un de ses correspondants la communication d'un timbre pour les lettres en retour dont il donne la description suivante :

Petit rectangle. Dans un cadre orné aux angles, ces mots, en cinq lignes : *Som ubesorget aabnet af post-departementet*. Impression noire sur papier rose, lithographié et dentelé.

BAVIÈRE.

Contrairement à l'avis reçu de la direction des

postes de Munich, plusieurs correspondants nous disent posséder la carte avec réponse payée 3 + 3 pfennig. M. Treichel nous en adresse même un exemplaire, formule et carton semblables à la carte 5 + 5 pfennig.

3 + 3 pfennig, vert jaune, sur gris.

Nous avons annoncé le mois dernier deux timbres-télégraphes, valeur en pfennig. Voici comment la série est composée :

| |
|----------------------------|
| 40 pfennig, outremer pâle. |
| 20 — lilas. |
| 25 — carmin. |
| 40 — outremer vif. |
| 80 — vert-jaune. |
| 1 mark, jaune serin. |
| 2 — bistre. |
| 4 — orange. |
| 10 — argent. |
| 20 — or. |

Le filagramme est, contrairement à ce que nous avons dit, deux lignes ondulées formant de petits ovales en se réunissant.

URUGUAY.

Nous avons reçu les *tarjeta correspondencia* dans de nouvelles teintes :

Carte simple, chamois pâle, fauve.
Carte avec réponse, — — et jaunâtre.
 — gris foncé, fauve.

~~~~~



On nous remet encore une autre carte imprimée en lilas sur blanc, avec les armoiries au centre de la partie supérieure ; cadre selon le fac-simile. Sous les ramoiries, *Carta Tarjeta*, plus bas *senor D.* ; en bas, un avis en langue espagnole sur deux lignes. Dimension de la carte : 97 sur 74<sup>mm</sup>.

## ISLANDE.

De nouveaux timbres doivent voir le jour incessamment, avec la valeur exprimée en öre. Ce sont :

5, 6, 10, 16, 20 et 40 öre.

Les couleurs ne sont pas encore connues. Rien n'est décidé pour les timbres de service.

## AUTRICHE ET HONGRIE.

On nous informe que des cartes d'un format plus grand seront émises après l'épuisement de celles en usage.

## HÉLIGOLAND.

Depuis le 15 janvier dernier, on se sert d'un nouveau mandat *post-anweisung* imprimé en noir sur carton Magenta.

On nous signale la prochaine émission de nouveaux timbres.

Voilà une colonie qui n'oublie pas les collectionneurs !

## PAYS-BAS.

Sur la foi des renseignements que nous avions obtenu à la poste et de plusieurs correspondants, nous avons nié l'existence de la carte 5 cent bleu qui avait été signalée, portant les mots : *Aan... te*.

Nous avons eu l'occasion depuis de voir cette carte.

5 cent, bleu.

De la *Compagnie néerlandaise* de Rotterdam, nous avons quatre cartes nouvelles à signaler. Trois imprimées en rouge, jaune et lilas ayant la même composition et portant *Nederlandsche* au lieu de *Nederlandsche*, la quatrième d'une composition nouvelle sans faute, ayant le n° 1 dans l'angle gauche inférieur.

Impression en couleur sur papier blanc uni :

40 cent, rouge, jaune, lilas.  
 40 — vert.

## INDE NÉERLANDAISE.

Nous appelons l'attention des amateurs sur le timbre ci-contre, qui nous est communiqué par l'infatigable M. Treichel, à l'effet d'obtenir quelques renseignements sur cette émission.



Ce timbre est imprimé en relief sur papier blanc. L'inscription *Nedert. Indie Matsch. P. S.* se traduit par : Inde néerlandaise, rebut. P. S. (postschip) paquebot.

1 florin, bleu très-foncé.

## FINLANDE.

Nous signalons, le mois dernier, l'existence d'une enveloppe 20 kop., 1850, type différant complètement de celui connu. Nous avons constaté depuis, que ce 20 kopecks n'était autre que le type de la réimpression qui diffère par tous les détails que nous avons fait connaître, ce qui n'avait pas été remarqué jusqu'ici. M. Herpin, dans *le Collectionneur de timbres-poste*, avait cependant annoncé, en octobre 1864, qu'il existait deux coins du 20 kopecks, mais sans entrer dans aucun détail.

Il y aurait donc de ce timbre :

1<sup>er</sup> coin, 20 kopecks.

2<sup>e</sup> — — —

Réimpression.

2<sup>e</sup> coin, 20 kopecks.

## CHILI.

Du tirage moins soigné (local, sans doute), M. Treichel nous communique le 5 centavos mauve sur blanc uni, format 14 sur 8 centimètres :

5 centavos, mauve.

## GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le 1<sup>er</sup> février écoulé, on y fait usage de quatre timbres-télégraphe dont voici les dessins.





Ils sont imprimés sur papier blanc glacé avec filigrames variés, piquage 15 pour le 5 shillings et 14 pour les autres :

- 1 penny, brun rouge (*trèfle*).
- 3 — carmin (*tige de rose*).
- 1 shilling, vert pâle (*do*).
- 1 — vert foncé —
- 5 — carmin (*croix de Malte*).

TURQUIE.

En appliquant la surcharge sur les nouveaux timbres, on a employé des lettres brisées en partie, ce qui fait qu'on peut lire sur certains exemplaires :

- 2 pres.
- 5 —
- 2 pres.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



L'Ami des Timbres nous fait connaître le timbre-télégraphe ci-contre, qui porte en surcharge bleue un numéro de contrôle. Impression sur papier blanc uni, piqué 12 :

Vert (sans valeur indiquée).

De l'émission des timbres-poste 1861/68, nous avons vu le 3 cents, rose, qui, au lieu d'être gaufré d'une petite ou grande grille, était gaufré complètement :

3 cents, rose.

PERSE.

L'J. B. Z. signale un 8 shahis, type modifié : 8 shahis, vert.

SARAWAK.

Le 12 cents est actuellement imprimé sur papier vergé :

12 cents, rouge sur mauve.

SIERRA-LÉONE.

Une nouvelle valeur est venue renforcer la série des timbres existants. C'est le 1/2 penny. Type,

papier et piquage semblables aux timbres en cours :

1/2 penny, bistre.

HAMBOURG.

On vient de réimprimer les différentes valeurs d'enveloppes et les 2 mandats, non pas sur enveloppes qu mandats en entier, mais sur papiers coupés de la grandeur du timbre avec marge de deux centimètres autour. On a supposé que cette réimpression passerait inaperçue ainsi. Voici à quoi on peut la reconnaître :

*Enveloppes.* Les inscriptions obliques ont le caractère des enveloppes de la deuxième émission, c'est-à-dire qu'il est un tant soit peu plus petit et plus maigre.

A la réimpression, le 1/2 schilling a la lettre S du mot *schilling* de la première ligne oblique, placée au-dessus du même mot de la deuxième ligne oblique, mais entre la première et la deuxième lettre : sur les enveloppes anciennes, c'est le contraire qui existe.

1 1/4 *schilling*. N'a pas l'inscription oblique de la première émission. Les mots *post-couvert* sont réunis par un point au lieu d'un trait d'union.

2 *schilling*. Les mots *post-couvert* ne sont pas réunis par un point à la deuxième ligne oblique.

3 et 4 *schilling*. L'orthographe « schilling » est celle de la première émission des deux lignes obliques, mais les caractères sont ceux de la deuxième émission.

7 *schilling*. Même observation que pour le 1 1/4 schilling.

*Mandats* 3 et 4 schilling. Il est facile de s'assurer s'il y a réimpression en mesurant la hauteur des dix lignes d'inscription qui se trouvent au revers du timbre. Au lieu d'avoir dans leur plus grande dimension 24 millimètres, elles n'en ont que 21.

RUSSIE.

*Shadrinsk* (Perm). Le remarquable timbre de cette poste a pris sans doute une autre couleur, car il nous vient imprimé en ardoise :

5 kop., ardoise.

*Tschern* (Toula). L'impression du 3 kop., noir, a lieu maintenant sur papier blanc uni, au lieu d'être quadrillé :

3 kop., noir.

*Elisavelgrad* (Cherson). Il nous reste à ajouter quelques renseignements sur les timbres que nous signalions dans notre n° 156.

Les feuilles des 2.10 et 20 kopecks portent cha-

cune quatre rangées horizontales de trois timbres. Le sixième manque cependant sur les feuilles du 10 kop., rouge, que nous avons, la place étant restée vide par suite sans doute d'une erreur analogue à celle que nous constatons sur les feuilles des 20 kop., erreur qui aura été rectifiée depuis. Au 20 kop., ce même sixième timbre est un 10 kop. que la poste fait enlever sur chaque feuille en les délivrant, mais que nous avons néanmoins rencontré sur une feuille où on avait enlevé par méprise le 7<sup>e</sup> timbre au lieu du 6<sup>e</sup>. Tout fait supposer qu'un 20 kop. a occupé la place d'un 10, sur la feuille de ces derniers timbres et *vice-versa*.

Mais si la faute que nous signalons a été réparée sur les feuilles des 10 kop., l'imprimeur en a commis une autre, en imprimant ce timbre sur papier *blanc*, au lieu de le teinter en mauve. En résumé, voici donc ce qui existerait :

*Papier blanc.*

|            |                                          |
|------------|------------------------------------------|
| 2 kopecks, | noir-gris, noir intense.                 |
| 10 —       | rouge pâle, rouge vif ( <i>erreur</i> ). |
| 10 —       | bleu ( <i>erreur</i> ).                  |
| 20 —       | bleu pâle, bleu foncé.                   |

*Papier teinté mauve.*

|             |                              |
|-------------|------------------------------|
| 10 kopecks, | rouge pâle, rouge vif.       |
| 20 —        | rouge (?) ( <i>erreur</i> ). |

Rappelons que les 10 kopecks rouge ont tous une erreur dans l'orthographe du mot : *Elisavetgrad* (voir n° 156).

*Werchnie-Dnieprowsk* (Ekaterinoslaw). Le 4 kop., bleu, de 1875, est actuellement imprimé en violet sur papier blanc uni :

4 kop., violet.

**De quelques essais.**

Un des principaux amateurs de ce pays (Russie) a eu l'obligeance de me communiquer quelques essais d'enveloppes fort rares peu ou point connus, qui se trouvent dans sa remarquable collection. Permettez-moi de vous les faire connaître :

Le premier type représente une tête de Mercure, regardant à gauche sur fond guilloché ; en bas, deux cors de poste, le tout renfermé dans un double cercle portant pour inscription, en haut : 10 (diesiat') kop. (icyck) za loth — 10 kopecks par loth, en lettres couleurs ; en bas, cette même inscription en lettres blanches. Le timbre

est imprimé à *droite* sur papier jaunâtre uni et en diverses couleurs. Format 140 sur 112<sup>mm</sup>.

10 kop., noir, bleu, rose.

Le deuxième type se rapporte entièrement au précédent, sauf que l'aigle à double tête remplace la tête de Mercure. Il a été imprimé en couleurs variées sur le même format que le précédent type :

40 kop., noir, vert, rose.

On a essayé sur les timbres une oblitération formée d'une étoile à huit branches, entourée de plusieurs rangées de points faisant cercle. Cette oblitération est tantôt noire, parfois elle perce le timbre.

Ces essais rappellent le type adopté en 1860 en Pologne et sans autre preuve que cette ressemblance, je pense qu'ils doivent avoir été soumis à cette époque par l'administration générale des postes de Varsovie à celle de Saint-Petersbourg.

Les types suivants ont été présentés vers 1868 à l'administration des postes de Saint-Petersbourg :

Semblable au type adopté en 1868, mais de dimension plus grande : 27 sur 29<sup>mm</sup>. Timbre estampillé à *gauche* ; valeur 30 kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, format 145 sur 115<sup>mm</sup>. La patte de fermeture porte un cachet à relief contenant un chiffre 10 (*sic*) dans un double cercle et avec la même inscription qu'on voit sur le timbre :

30 kopecks, brun, bleu foncé, rose carmin.

Les essais suivants ont à peu près les mêmes dimensions que le type en cours : 20 sur 23 au lieu de 20 sur 22 1/2<sup>mm</sup>. Il y a trois valeurs : 10, 20, 30 kopecks, formant trois variétés, le type ayant été gravé trois fois. Il ne diffère du type en usage que par le guillochage formant une suite de petits points placés horizontalement et les chiffres-valeurs plus grands. La patte est ornée d'un chiffre-valeur à relief, analogue à celui du type 30 kopecks précédent et variant suivant la valeur du timbre. Impression sur papier blanc uni. Format 147 sur 81<sup>mm</sup>.

|             |             |
|-------------|-------------|
| 10 kopecks, | brun pâle.  |
| 20 —        | bleu terne. |
| 30 —        | rose pâle.  |

J'oubliais de dire que la patte de fermeture des types 1868 a l'extrémité coupée, tandis que les deux premiers types décrits ont cette extrémité arrondie.

X.



### Bulletin de la Société française de timbrologie.

La Société française de timbrologie vient de faire paraître le deuxième fascicule de son bulletin. Il contient notamment de curieux détails sur un essai du 20 centimes de Bordeaux, détails extraits d'une lettre de M. Lalanne; deux études approfondies sur les timbres de Kachmir, un projet de catalogue de ces mêmes timbres et enfin le catalogue des timbres de Belgique, par le docteur Legrand (Magnus).

Il résulterait des savantes recherches faites par le docteur, que les timbres ronds à trois barres seraient décidément de 1/2 anna; un croissant et une barre de 1 anna; une barre de 1/4 roupie ou 4 annas. Qu'il existerait deux coins pour les 1/2 et 4 annas, que le docteur appelle 1<sup>er</sup> sous-type, 2<sup>e</sup> sous-type.

Nous voyons cependant, par le compte rendu de la séance du 2 décembre 1875, que la Société a adopté, et avec raison, l'emploi du mot *sous-type* « comme indiquant spécialement une *variété de dessin*, provenant d'un renouvellement du coin. »

On ne peut donc appliquer le mot *sous* (après) type au 1<sup>er</sup> type, le deuxième coin étant et pouvant seul être le renouvellement du premier coin, avec lequel il forme, seul aussi, variété de dessin. Donc :

1<sup>er</sup> coin, 1<sup>er</sup> type.

2<sup>e</sup> — 1<sup>er</sup> sous-type.

Mais ce sont là questions de mots sur lesquels il suffira de se mettre d'accord et qui n'enlèvent rien au mérite du travail de M. Legrand.

Le rapport de M. le président fait connaître que la Société comptait au 1<sup>er</sup> décembre 1875 vingt-neuf membres dont seize titulaires et treize correspondants : Résultat magnifique en égard aux difficultés que la Société a dû rencontrer au début pour se constituer.

Nous apprenons avec plaisir que la Société fera paraître également à la fin de chaque trimestre un fascicule d'une à deux feuilles, décision qui ne manquera pas de lui faire des adhérents.

La cotisation annuelle part du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, *quelle que soit l'époque où le sociétaire a été admis*. Le deuxième fascicule que nous annonçons n'appartient donc qu'aux membres admis en 1875 et aux abonnés de cette année. Les sociétaires et abonnés de 1876 pourront néanmoins se procurer le deuxième fascicule, les premiers au prix de 2 fr.; les deuxièmes au prix de 3 fr.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante d'un membre de la Société de Timbrologie,

Derby, 22 février 1876.

Mon cher Monsieur.

Je viens de recevoir le 2<sup>me</sup> fascicule. Je vois avec regret que le docteur Magnus se trompe dans le classement des timbres belges. Voici ma classification.

27 juin 1849. Filigrane LL entrelacées avec double filet au point de séparation des timbres (trois sortes de papier).

Tous les timbres ont sans exception le double filet.

31 juillet. — 10 août 1850.

A. non dentelés.

a. Papier avec filigrane LL entrelacées avec double filet au point de séparation des timbres.

b. Même filigrane sans double filet.

c. Papier vergé, sans filigrane.

d. Papier mécanique.

J'espère que vous trouverez cela correct. Le classement semble plus logique: le double filet disparaît d'abord, puis les LL, pour faire place au papier sans filigrane.

Tout à vous

C. STROOBANT.

Le classement de M. Stroobant semble en effet plus logique. Il est cependant inexact. On a commencé par se servir d'un papier ayant en filigrane les lettres LL entrelacées et renfermées dans un double filet; en 1850, l'encadrement du filigrane disparaît. Plus tard, afin d'utiliser ce qui restait de papier de la première émission, on en fait usage vers la fin de 1860 ou commencement de 1861, un ordre de service du 11 février 1861 prescrivant qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars, les planches de timbres en porteraient 300 au lieu de 200. Les nuances des timbres, filigrane dans un double rectangle, semblables aux timbres de 1861, démontrent que le classement du docteur Magnus est exact. Il y a cependant une erreur qui a échappé à la correction, c'est la désignation du filigrane des timbres 1849 qui est pour tous les timbres : lettres LL encadrées, comme le dit fort bien M. Stroobant.

### Des enveloppes timbrées.

Suite. — Voir N° 155.

#### JAPON.

Des enveloppes, des cartes et une bande ont été émises au Japon, comme complément des timbres mobiles et depuis l'application de ce mode à l'affranchissement de la correspondance avec l'étranger.

#### ENVELOPPES.

Elles sont mentionnées pour la première fois

au numéro de mars 1874 du *Timbre-Poste*. Les renseignements qui nous ont été fournis assignent à cette émission la date de

*Décembre 1873.*

Les enveloppes timbrées se présentent sous deux formes : 1° l'enveloppe proprement dite; 2° le sac.

1° L'enveloppe rappelle par sa disposition celle en usage dans les autres pays. Le papier, de fabrication indigène, a le plus grand rapport avec le papier européen, les machines qui le fabriquent venant d'Europe. Mais la manière dont l'enveloppe doit être tenue est différente. Tandis qu'habituellement le grand diamètre de l'enveloppe est transversal; au Japon, il doit être placé verticalement. La raison de cette disposition est facile à expliquer.

On sait que l'écriture japonaise se lit de haut en bas et de droite à gauche. Il y a donc intérêt à placer l'enveloppe de façon que les colonnes de texte puissent être plus longues que nombreuses. Il s'ensuit que la patte du revers au lieu d'être à charnière par le bord supérieur, est située au bord droit et s'ouvre d'un côté à l'autre et non de haut en bas. Ceci explique pourquoi le timbre, étant placé convenablement, c'est-à-dire dans le sens où il est possible de le lire, est situé à l'angle supérieur gauche de ladite enveloppe, le grand diamètre étant vertical.

On doit distinguer deux espèces d'enveloppes d'après la forme des pattes.

Dans le premier cas, les pattes de côté, arrondies au bord supérieur, se croisent de quelques millimètres en formant au milieu une concavité. Elles recouvrent la patte inférieure qui est arrondie.

Dans le second cas, les pattes de côté arrondies par leur bord supérieur, ont leurs extrémités écartées et sont recouvertes par la patte inférieure arrondie comme au type précédent.

La patte mobile ou d'ouverture n'offre pas toujours le même dessin. A la première espèce d'enveloppes, on trouve une branche avec de petites

feuilles rondes et des fleurons à cinq pétales de Paulownia. La seconde espèce d'enveloppes se rencontre avec une branche à grosses feuilles



pointues, terminée par une espèce de chrysanthème.

La gomme dans le premier cas occupe presque toute la longueur et a un centimètre de large. Au deuxième, elle est plus étroite et occupe une longueur moindre.

Enfin, la dimension des enveloppes varie avec la valeur. Il y en a de trois dimensions :

1° 118<sup>mm</sup> sur 65.  
2° 125 — — 75.  
3° 155 — — 81.

2° Sac. C'est la forme sous laquelle existent d'habitude les enveloppes chinoises illustrées.

Qu'on se figure les deux bords de la feuille réunis verticalement sur la face qui ne porte pas le timbre. Aux extrémités, deux replis d'environ 1 centimètre 1/2, l'un collé et fermant la partie inférieure, l'autre gommé et formant patte à l'extrémité supérieure. La dimension de ces sacs varie également avec la valeur. En voici le relevé :

1° 175<sup>mm</sup> sur 50.  
2° 198 — — 73.  
3° 228 — — 112.

Le timbre que l'on trouve sur les enveloppes et sacs appartient aux mêmes types que les timbres mobiles, soit deux principaux, l'un pour les 1, 2 et 4 sen, l'autre pour le 6 sen. En voici la description :

1<sup>er</sup> type (1, 2 et 4 sen).



Timbre rectangulaire, gravé en taille-douce, et imprimé en couleur.

Au milieu et en haut, la chrysanthème à 16 pétales; au-dessous, entre deux branches de chrysanthème et de Paulownia Imperialis, quatre caractères sinico-japonais.

D'après M. de Rosny, professeur à l'École des langues orientales, ils doivent se lire comme suit:

*You bin ki tets.*

Ce qui veut dire : *Timbre-Poste*.

L'encadrement porte en haut et en bas la légende en caractères romains, et sur les côtés, en deux caractères sinico-japonais séparés par une espèce de guilloché au 1 sen, sur un fond blanc pour les deux autres valeurs.

Voici la traduction des signes qu'on trouve sur chaque valeur (1).

(1) Nous devons à nos lecteurs l'explication des légères différences qu'ils observeront dans la transcription des caractères sinico-japonais entre notre article





1 sen, Itsi sen.

2 — Ni —

4 — Si —

Aux quatre angles une fleur de chrysanthème.

Il y a entre les timbres des trois types de légères différences dans les ornements des quatre angles antérieurs et la forme des cartouches qui contiennent la légende-valeur en romain et en japonais. Ces différences ne portent que sur l'encadrement et constituent rigoureusement un type pour chaque valeur.

Notons aussi qu'au point d'entrecroisement des tiges des deux branches, on a ménagé un petit espace hexagonal, au milieu duquel on trouve un signe qui n'est autre qu'une des lettres de l'alphabet syllabique Katakana en usage au Japon.

2<sup>e</sup> Type. 6 sen.

Timbre rectangulaire, gravé en taille-douce et imprimé en couleur.

D. Dans un ovale en forme de jarretière on trouve, au milieu, la chrysanthème à 16 pétales, avec l'inscription :

*You, bin, ki, tets.*

On remarquera que les deux premiers caractères sont à droite de la chrysanthème, et les deux autres à gauche. Le haut et le bas de l'ovale sont remplis par un dessin représentant des espèces d'écaillés.

La jarretière porte en haut et en bas la valeur en caractères romains, et sur les côtés la même valeur en caractère sinico-japonais.

sur les enveloppes et celui publié aux mois de janvier et de février dans ce journal par M. Moens, et non par nous, comme il a plu au *Philatelist* de le dire. Rendons à César ce qui appartient à César.

Notre transcription est celle qui a été adoptée au Congrès des orientalistes tenu à Paris en 1873, et où se trouvaient réunis les savants japonistes les plus distingués de toute l'Europe, assistés des Japonais les plus instruits dans les langues européennes. A l'une des premières séances, Son Excellence Samesima Naonobu,



Ce type étant spécial au 6 sen porte toujours : *Roku sen* qui en est la traduction japonaise.

Dans ce type, le signe alphabétique se trouve dans le petit espace triangulaire que forme la boucle de la jarretière avec les deux extrémités. Il ne saurait y avoir de doute sur l'usage du signe alphabétique.

Il indique le numéro de la planche qui a servi à fabriquer le timbre, l'enveloppe ou la carte.

On sait que pour les timbres mobiles, chaque feuille contient 40 timbres formant autant de variétés de dessin, quoique tous avec le même signe.

On a signalé des enveloppes de 1/2 sen ; nous n'en avons pas rencontré et c'est, paraît-il, à tort que l'annonce en a été faite.

#### NOMENCLATURE. A. Enveloppes.

1 Sen bleu 1<sup>er</sup> format.

1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro*.

2<sup>e</sup> — — — — — *to*.

2 Sen jaune vif, 2<sup>e</sup> format.

1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro, fa*.

2<sup>e</sup> — — — — — *fo*.

4 Sen rose, 3<sup>e</sup> format.

1<sup>re</sup> espèce de pattes avec les lettres *i, ro, fa, ni*.

B. Sacs.

2 Sen jaune vif, 1<sup>er</sup> format avec la lettre *i*.

4 Sen rose, 2<sup>e</sup> format avec les lettres *i, ro*.

6 Sen gris brun, 3<sup>e</sup> format avec les lettres *i, ro, fa*.

(A continuer.)

D<sup>r</sup> MAGNUS.

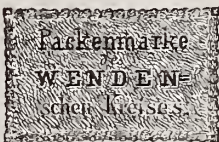
#### Fiat lux !

Dans un de nos derniers numéros, nous disions que le timbre ci-contre avait été reçu, récemment par un de nos correspondants en lieu et place du 2 kopecks, vert et rouge, complètement épuisé. Nous manquons de renseignements pour établir d'une façon certaine, si ce dernier timbre avait été définitivement supprimé.



ambassadeur de S. M. le Mikado du Japon, voyait, dans le congrès, la création d'un lien intellectuel entre son pays et l'Europe, complétant les liens politiques et commerciaux. Il lui promettait que ses travaux auraient de l'écho au Japon et l'invitait à faciliter à ce dernier la transformation de son écriture idéographique, nécessitée par l'usage des mots et des idées européennes. (*Compte rendu du Congrès international des orientalistes à Paris*. Paris, 1874). C'est ce guide que nous avons adopté. (D. M.).

Nous venons de recevoir communication d'une lettre d'un autre de nos correspondants, lettre par laquelle on lui donne avis que le 2 kopecks vert et rouge, ayant été épuisé *momentanément*, on avait dû utiliser ce qu'il restait d'anciens timbres; que le « packenmarke » au type ci-contre, avait même servi pour la correspondance, en le coupant en biais d'un angle à un autre, pour la moitié de sa valeur, soit 2 kopecks; que le 2 kop. vert et rouge avait été remis en usage. Et comme preuve, on remettait à notre correspondant une partie de ces timbres, conformes au tirage antérieur.



On peut donc conclure de ces divers renseignements que le timbre bleu est parfaitement authentique; que son apparition en 1862 indique l'époque approximative de son émission; que sa réapparition en 1875 et celle probable d'autres anciens types, ne constitue pas une émission nouvelle, le public ayant toujours pu se servir d'un timbre quoique remplacé: les exemplaires délivrés récemment par l'administration des postes appartiennent du reste non à un tirage nouveau, mais ancien.

Les diverses émissions peuvent donc se résumer ainsi :

- 1862. *Timbre oblong, rose.*
- 1862 (?). *Type ci-haut, bleu.*
- 1863. *Ovale à centre vert, rouge et vert.*
- 1864. *Griffon, rouge et vert.*
- 1865. *Type 1863, vermillon et carmin.*
- 1871. *Ovale festonné, carmin et vert.*
- 1872. *Bras armé, rouge et vert.*
- 1875. *Bras armé, valeur indiquée, 2 kop. rouge et vert.*

*Timbres pour paquets.*

- 1863. *Timbre oblong, vert.*
- 1871. — *vert jaune.*

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 3 février 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Après lecture du procès-verbal et communication de la correspondance qui ne contient que des demandes de Bulletin, M. De Bosredon fait voir une des cartes postales fabriquées par des particuliers.

M. Bernheim montre une série d'enveloppes portant un timbre gravé à la figure allégorique de l'Espagne, imité du type de 1870.

M. De Bosredon commence la lecture d'un travail touchant les publications sur la Timbrologie en France.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres des Offices privés du Danemark pour le catalogue. L'existence des timbres de Holte est sérieusement contestée.

Celle des timbres des chemins de fer danois l'est pareillement, et surtout le mode d'emploi paraît demander des éclaircissements. Aussi la Société décide-t-elle que le catalogue de ces timbres ne sera donné que pour provoquer auprès des collectionneurs du pays des renseignements sur leur authenticité et leur usage.

Le catalogue des timbres d'Islande est admis sans observation.

Sur la proposition de M. Schmidt de Wilde, la Société décide que les dénominations fausses seront rectifiées et décide que le nom d'Antilles Danoises sera remplacé par celui d'Iles Danoises des Indes Occidentales.

Une discussion s'engage sur le timbre qui a été le premier en usage dans ces îles.

M. Donatis et le Secrétaire considèrent comme tel le timbre rouge à gomme brune, la couleur de celle-ci ayant continué à devenir plus claire jusqu'à l'emploi de la gomme blanche en 1867; tandis que M. De Ferrari place en premier un timbre rouge carmin, à gomme jaune. La première opinion est adoptée.

Relativement aux timbres de Schleswig-Holstein, M. De Ferrari démontre l'authenticité de ceux de 1850 qu'il possède dûment oblitérés. Puis la Société approuve le classement des timbres de l'occupation allemande proposé par le Secrétaire, ainsi que le catalogue de ces timbres.

Au catalogue des timbres d'Héligoland, M. Schmidt de Wilde fait ajouter une série de cartes aux armoiries dans un ovale, sans timbre.

La séance est levée à 10 1/4 heures, après fixation de l'ordre du jour :

*Timbres des Pays-Bas et des Colonies Néerlandaises.*

*Timbres d'Autriche, de Lombardie, de Vénétie et de Hongrie.*

NOTA. — Le 2<sup>me</sup> fascicule du Bulletin, formant le complément de l'année 1875, vient de paraître. Il a été envoyé à tous les sociétaires dont le nom figure sur la liste placée à la fin du cahier.

*Prière de lire attentivement les avis insérés à la deuxième page de la couverture.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, en conséquence d'une modification de l'article 14 des statuts, *tous les amateurs français*, habitant en dehors du département de la Seine, peuvent être admis comme *correspondants*, s'ils en font la demande expresse. Les membres reçus en 1876 n'ont droit qu'aux n<sup>os</sup> du Bulletin contenant les travaux de l'année. Ceux qui le désireront, pourront se procurer le deuxième fascicule moyennant la somme de 2 fr., à joindre à leur cotisation. Pour les abonnés de 1876, le prix du 2<sup>me</sup> fascicule est de 3 francs.

*Le premier fascicule a été délivré gratuitement à tous les amateurs qui en ont fait la demande.*

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie, Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## VICTORIA.



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1875, dit le *Philatelist*, il circule un timbre plus beau que celui qu'il remplace. On jugera par ce dessin si notre confrère dit vrai. Nous n'avons rien trouvé que de très-ordinaire dans ce type aussi laid que son prédécesseur. Impression sur papier blanc filigrané d'une couronne surmontée d'un V; pi-quage 12 :

1 penny, vert.

GRENADE (ILE).

La série des 6 pence, orange et 4 sh. violet, se complète par le timbre 1 penny vert bleu, qui porte en filigranne comme les deux précédents timbres, une grande étoile. Jusqu'ici les timbres n'avaient qu'une étoile de petite dimension.

SIERRA LEONE.

Le 3 pence est actuellement imprimé en jaune

d'or. Nous remarquons que l'énonciation de la valeur a été imprimée, non après coup, comme précédemment, mais avec le timbre :

3 pence, jaune d'or.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons vu le nouveau type d'enveloppe 90 cents de la *Plymton Company*. Les écus portant la valeur sont d'un millimètre environ plus large; l'effigie est plus forte, les cheveux plus détaillés; enfin, le cou ne se termine pas en s'effilant comme le 1<sup>er</sup> type.

M. Casey nous annonce l'émission d'un timbre d'enveloppe qui sera en usage pendant l'exposition prochaine. Il représente un écusson avec ces mots, en haut, dans une banderole : *United States Postage*; au-dessus, un postillon à cheval, sur un fond représentant des poteaux et des fils télégraphiques; plus bas, une locomotive et une voiture de poste; au-dessous de l'écusson, dans une banderole, les mots : *Three cents*. Les dates 1776 et 1876 sont, la première en haut et la dernière en bas de l'écusson.

Ces enveloppes seront vendues à l'Exposition dans le bâtiment réservé au gouvernement et ne seront fournies qu'au bureau de poste de Philadelphie.

#### ESPAGNE.

Nous avons rencontré parmi nos timbres annulés un 4 cuartos 1854 aux armoiries, imprimé sur papier chamois. Ce timbre est oblitéré :

4 cuartos, carmin vif.

On nous signale l'émission de nouveaux timbres pour aujourd'hui 1<sup>er</sup> avril.

#### HÉLIGOLAND.

Dans notre n° 154 nous mentionnions l'existence d'une carte postale sur *brun*, n'ayant pas d'inscription dans le carré réservé au timbre. On vient de nous montrer un exemplaire semblable, mais ayant l'impression noire sur carton *gris*.

Au moment de faire paraître ce numéro, nous recevons deux nouveaux timbres dont l'émission est fixée à mai prochain.

Le type représente un écusson, vert, rouge et blanc, surmonté d'une couronne, au centre d'un ovale portant en haut : *Heligoland*; de chaque côté, un chiffre valeur; à gauche, 2 1/2 *fartings ou pence*; à droite, 3 *pfennig ou 20 pfennig*; dans les angles, de petits ornements de remplissage.

Impression couleur sur papier blanc; piquage 12 1/2 :

2 1/2 *fartings ou 3 pfennig*, vert.  
2 1/2 *pence* — 20 — carmin.

Ces timbres sont réellement magnifiques en présence surtout des autres valeurs où la reine Victoria fait une bien triste figure.

Après avoir adopté la nouvelle monnaie allemande, cette possession anglaise secoue le joug britannique en bannissant de ses timbres l'effigie de la reine; d'abord pour deux valeurs en attendant que ce changement puisse être généralisé. Les petites causes produisent souvent de grands effets.

#### FINLANDE.

Les enveloppes nouvelles 20 et 32 penni sont en circulation. Le type est le même que celui des timbres; le papier est blanc uni satiné. Format : 8 sur 14 1/2 centimètres.

20 penni, outremer.  
32 — carmin.

Le timbre 8 penni est actuellement vert jaune foncé :

8 penni, vert jaune foncé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, de nouveaux timbres de chemin de fer ont paru. Il y en a deux séries : la première avec inscriptions finnoises, la deuxième avec caractères russes. Toutes deux ont le même type.

Chiffre-valeur au centre d'un double ovale guilloché pour les 25 penni et 7 kopecks, et uni pour les 1 mark et 28 kop. Autour, l'inscription : *For paket* et la valeur en toutes lettres. Sur une ligne droite, en haut : *statsjernvagnar*, et en bas : *i Finland*. Ces inscriptions sont les mêmes pour les deux séries :

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| 25 penni, rouge.  | 7 kop., rouge. |
| 1 mark, outremer. | 28 — outremer. |

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13.

#### FIDJI.

La réserve des anciens timbres étant sans doute épuisée, on a procédé à de nouveaux tirages sur papier blanc uni épais, ne portant plus comme autrefois une inscription en filagramme. Il n'y a d'autre surcharge sur les nouveaux timbres, que le monogramme VR en noir, les timbres reprenant leur valeur primitive en pence. Le 3 pence étant devenu inutile, on s'est servi de la gravure de ce timbre pour en faire un 2 pence en ajoutant sous les lettres VR, les mots : *Two pence*, sur une ligne. Piquage 12 1/2 :

1 penny, outremer.  
2 pence, vert jaune.  
6 — carmin.

Ces timbres ne sont que provisoires, car on nous annonce l'émission d'un nouveau type.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte-postale signalée n° 157, vient d'être remplacée par une autre ayant la même disposition, mais de format plus petit et inscriptions de caractère moins grand. Le cadre mesure actuellement 111 sur 60<sup>mm</sup> au lieu de 116 sur 73. L'impression est en couleur sur carton blanc, au lieu d'être sur papier épais :

1 penny, rose vif.

#### MAURICE.

On nous annonce que, par suite du changement apporté dans le système monétaire, tous les timbres devront être remplacés par d'autres, portant la nouvelle monnaie. L'étalon monétaire serait la roupie de l'Inde.

Mais avant d'avoir les nouveaux timbres; on nous accommodera vraisemblablement les anciens par des surcharges qui sont à l'ordre du jour.



## ANTILLES ESPAGNOLES.

On a retrouvé depuis peu de temps des timbres 2 reales 1855 et 1856 que l'Administration des postes avait mis hors d'usage en les barrant à l'encre noire. Afin d'en opérer l'écoulement plus facilement, on a imaginé de les frapper de la griffe imitée Y 1/4 qui est appliquée le plus souvent sur le trait d'encre. Dans ce cas, la fraude est facile à constater ; cependant on peut reconnaître cette fausse surcharge par la lettre Y beaucoup trop ouverte du haut.

## NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nous parlions récemment du timbre 1 penny, lilas qui aurait repris l'ancien filigramme étoile. M. Diena nous communique le 2 pence rose avec ce même filigramme, ce qui semblerait indiquer l'abandon de la petite étoile surmontée des lettres N Z. A ce dernier filigramme, il importe de signaler sur papier azuré :

1 penny, lilas.  
2 — rose.

M. Roussin a découvert des pyramides. . . . pointes sur pointes. . . . sur un 2 pence vermillon !! « *Ce singulier filigrane* » ne serait-il pas celui que nous annonçons en avril 1875 lequel est formé de losanges coupés de lignes verticales très-rapprochées ? Nous le croyons.

## FRANCE.

La carte postale à 15 centimes se présente non-seulement avec la date 10-75, comme nous avons dit, mais aussi avec 7-75.

La carte destinée aux pays étrangers mais qui s'emploie également pour « la même ville ou la circonscription du même bureau » existe imprimée en noir sur carton blanc et sur chamois ; la première porte à l'extérieur du cadre : *Novembre* 1875 ou *Janvier* 1876 ; la deuxième : *Décembre* 1875.

## INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. Al. Smith annonce comme devant paraître le 1<sup>er</sup> juillet prochain, deux nouvelles valeurs de timbres :

6 annas, bistre.  
12 — chocolat.

Type De la Rue, c'est-à-dire à l'effigie de la reine Victoria.

## CACHEMIRE.

Le hasard vient de nous faire découvrir, dans une petite collection, un exemplaire du 1/2 anna millésime 1923 (1866), imprimé en noir sur papier vergé. Ce timbre est la 2<sup>e</sup> variété du 1/2 anna

rouge dont on connaît un groupe de quatre sur deux rangées, le 3<sup>e</sup> étant de la valeur de 1 anna.

1/2 anna, noir, 1923 (1866).

## SUISSE.

Afin d'empêcher les curieux de décoller facilement les enveloppes de lettres, l'administration des postes vient d'autoriser le public à faire imprimer le timbre sur la patte de fermeture, mais à la condition de prendre mille exemplaires.

## BOLIVIE.

A la suite d'une demande de timbres que nous avions faite dans ce pays, on nous écrit les lignes suivantes :

« La caisse du gouvernement a fait rentrer, il y a environ six mois, tous les timbres qui se trouvaient entre les mains des dépositaires et du département littoral, prétendant fraude. Depuis lors, toute lettre avec timbres-poste est saisie et on dresse procès-verbal contre ceux qui en font usage.

« Les nouveaux timbres ne paraîtront guère avant 1877. »

Singuliers moyens de découvrir les fraudes !

## CANADA.

On n'a pas renoncé aux timbres de petite dimension, comme on pouvait le supposer en voyant naître, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, un timbre de 5 cents de grande dimension. Et la preuve, c'est l'apparition toute récente de cette même valeur, dessin réduit à la même proportion des 1, 2, 3, 6, 10 cents actuels.

Le nouveau venu a de très-gros chiffres dans les angles inférieurs et le mot *cents* entre eux. Nous le reproduirons prochainement.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 cents, vert bronze.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

L'*Ami des timbres* signale un type refait du 15 centavos actuel.

Toutes les différences qu'il mentionne portent sur l'usure de la planche : traits manquant à la figure, absence de lignes obliques du fond, ne laissant apercevoir que des lignes horizontales.

M. Roussin appelle cela « un type refait dans le nouveau ! »

S'il fallait s'arrêter aux résultats produits par l'usure des planches, il y aurait pas mal de types « refaits » à signaler.

Donc « nous répudions les informations erronées de l'*Ami*, » comme dirait élégamment Diogène.

## GRANDE-BRETAGNE.

Le même *Ami* aurait vu le 4 pence avec lettres des angles en couleur au lieu de les avoir blanches. Point de changement dans le filagramme :

4 pence, vermillon.

## WURTEMBERG.

Ce n'est que depuis le commencement de février dernier que les deux nouvelles valeurs de timbres-télégraphe annoncées dans le n° 157 sont en usage. Type connu :

5 pfennig, gris.

10 — outremer.

Les cartons-mandats à 20 pfennig ont subi une nouvelle modification d'après M. Treichel.

L'inscription *M. Pf.* n'est plus bleue mais noire et écrite : *Mark Pf.*

20 pfennig, bleu.

## NORWÈGE.

L'enveloppe 3 skillings existe comme le 2 sk. sur papier blanc uni :

3 skillings, carmin.

Le papier est tantôt azuré, tantôt rosé pour ces deux valeurs.

Il existe, nous écrit-on de Christiania, deux sortes de timbres pour les lettres en rebut :

Rouges, pour les lettres affranchies.

Verts, — non affranchies.

Ces deux sortes de timbres ont été émises en 1872. L'inscription ne diffère que par le mot *ubesorget* qui est *uindlost* au timbre vert.

Nous reproduirons le type dans notre prochain numéro.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'enveloppe 1 groschen est actuellement imprimée sur papier *vergé* blanc. (Communication de M. Treichel, qui nous envoie les grand format et ordinaire.)

10 pfennig, rose.

Le même nous remet, sur azur uni, grand format :

10 pfennig, rose.

M. K. nous signale un timbre pour les lettres en retour qu'il nous décrit comme suit :

Aigle impérial dans un rond festonné, gaufré blanc sur fond outremer; en haut, inscription signifiant : *pour la recherche de l'expédition*; au-dessous de l'aigle, inscription sur cinq lignes : *ouverte officiellement par la direction générale des postes impériales, Berlin.*

Sans valeur, outremer.

Nous ne savons si cela tient à notre tradue-

teur, mais nous ne comprenons absolument rien à l'annonce d'une enveloppe portant le timbre officiel (lequel?) que nous voyons dans *I. B. J.* et dont il y aurait des exemplaires sur papier blanc et gris bleu. Valeur 10 pfennig.

Le même journal, de plus en plus incompréhensible, parle d'un « 10 pfennig qui aurait un T ajouté à un E et dont « le Monsieur en question » aurait reçu une planche entière avant Noël... »

Enfin il signale une carte officielle comme suit :

« En haut : *Deutsche Reichspost* avec un trait de séparation en dessous; à gauche, le mot *An* avec ligne pour l'adresse et sous la dernière ligne, les mots « Postsache, » *Service de la poste* en petites lettres noires soulignées.

» Sur la carte, en haut, à droite, la place pour le timbre manque. Sur le revers, une espèce de circulaire postale avec le timbre de l'Administration supérieure des postes. »

De la couleur du carton, il n'en est pas question.

## RUSSIE.

*Aleksankria* (Cherson). Le timbre de 1874 vient

d'être remplacé par le type ci-contre de dimension moins grande. Autour, on lit : *Aleksandriyskaho ouyezda Polchtowaya Zienskaya marka — Tziens 40 kop (ieyek) ser (chrom).* Ce qui veut dire : *Timbre-poste rural du district d'Aleksandria. Prix : 40 kopecks argent.*



Impression lithographique sur blanc uni :

10 kopecks, bleu

*Jaltz* (Orel). Le timbre 5 kop. est actuellement imprimé sur papier uni jaunâtre épais :

5 kop., lilas vif.

*Charkoff* (Charkoff). Le timbre-taxe nous a été communiqué sans surcharge noire et imprimé en bleu-ciel :

5 kop., bleu-ciel.

*Bogorodsk* (Moscou). Il nous arrive un 5 kop. violet-rouge, dont le dessin refait rappelle les types 1871-72. Les lignes verticales et le pointillé des armoiries sont plus serrés qu'aux autres sous-types. Nous pensons que ce timbre violet remplace le rouge même valeur :

5 kop., violet-rouge.

*Arzamass* (Nijniy-Novgorod). Dessin refait. Chiffres des angles plus grands; étoile de l'ovale placée en haut, au lieu d'être en bas. Le mot *Arzumasskaho* est abrégé des quatre dernières



lettres; toutes les lettres minuscules a sont remplacées par des A. L'une des deux pyramides, pointes sur pointes, comme dirait M. Roussin, a été agrémentée d'une suite de petits points à droite :

5 kopecks, bleu.

*Shadrinsk* (Perm). On nous remet au type connu :

5 kop., violet-rouge.



*Maloarchangielsk* (Orel). Le timbre aux armoiries, sans indication de valeur, vient de faire place à un timbre plus petit. S'il y a suppression des armoiries, il y a cette fois indication du prix du timbre, ce

qui est infiniment plus utile. Imprimé avec un timbre à main sur papier blanc uni :

5 kop., bleu foncé.

*Biéloxersk* (Novgorod). Il paraît qu'il a existé un tirage de timbres entre l'émission de 1871 et celle de 1872 sur papier blanc ordinaire, celui de 1871 ayant le papier jaunâtre et présentant, contrairement au tirage dont nous parlons, plusieurs têtes bèches à la feuille.

3 kop., noir sur blanc.

A propos des armoiries de ce timbre et de Mariupol, M. Stroobant donne dans le *Philatelist* un extrait de l'ouvrage intitulé : *Incidents of Travel in Greece, Turkey, Russia and Poland* que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

« Les clochers de Novgorod, y est-il dit, ont la » croix sans le croissant pour montrer que les » Tartares n'en ont jamais fait la conquête; mais » là où les Tartares ont été vainqueurs et où en- » suite leurs conquêtes leur ont été reprises, le » croissant y est, mais surmonté par la croix.

» Dans le xiii<sup>e</sup> siècle, les Mongols tartares se » rendirent maîtres du pays jusqu'à Novgorod, » qu'ils conservèrent pendant trois siècles, c'est-à- » dire jusqu'à ce que Jean Vasilivich, à la tête » des Russes, repoussa les Tartares; ce fut alors » que les deux emblèmes parurent.

*Matmyche* (Viatka). La forme oblongue ne convenant sans doute plus, on a émis récemment un timbre d'une autre forme. Les inscriptions restent les mêmes et occupent leur même position.



Impression lithographique en noir sur papier blanc uni jaunâtre :

2 kop., noir.

### Le 25 reis 1855, de Portugal.

On a vu par l'article du docteur Magnus, publié dans notre n° 87, qu'il existait cinq variétés du 5 reis, type à l'effigie de Don Pedro à cheveux lisses. Nous venons d'observer qu'il existe un sous-type du 25 reis, même émission.

L'effigie est la même pour les deux variétés : il n'y a que le cadre qui diffère. Celle que nous considérons comme première variété, parce que nous l'avons rencontrée plus rarement, a les lignes extérieures du cadre un peu plus cintrées; elles mesurent en haut et en bas 7 mm. et de côté 11 : la deuxième variété a 7 1/2 et 10 1/2 mm.

Le nombre de perles est de 74 pour les deux variétés, mais à la première elles touchent la ligne formant l'ovale, tandis qu'elles en sont éloignées à la deuxième. L'ovale mesure 14 sur 16 mm. à l'une, et 14 1/2 sur 15 1/2 à l'autre. *Correio* est d'un caractère plus petit à la première variété : la deuxième a les deux R de ce mot qui se touchent presque du bas; 25 reis est marqué en chiffres et lettres plus maigres à la première variété; les lettres sont également plus distancées qu'à la seconde. Enfin, les ondulations sont plus droites à la deuxième variété qu'à la première.

En résumé, il existerait du 25 reis, à l'effigie de Don Pedro :

1855, cheveux lisses.

1<sup>er</sup> type, 25 reis, bleu.

1<sup>er</sup> sous-type du 1<sup>er</sup> type, 25 — —

1856, cheveux bouclés.

2<sup>e</sup> type, 25 reis bleu.

1<sup>er</sup> sous-type, 2<sup>e</sup> type, 25 — —

— — 25 — rose (1857).

### Le 20 kopecks 1850, de Finlande (deuxième sous-type) (1).

A Monsieur le Directeur du Timbre-poste,

Les numéros de février et mars dernier du *Timbre-poste* parlent d'une enveloppe qui vous a été adressée par M. Treichel et qui porte sur la

(1) On sait que nous ne sommes pas d'accord avec le docteur Magnus, sur la façon de désigner les sous-types. Le 2<sup>e</sup> du docteur serait notre 1<sup>er</sup>, ne pouvant admettre qu'un type (celui gravé en premier) devienne sous type (qui dit sous-type dit après type), parce qu'il est créé d'autres coins par la suite. S'il n'y a que des sous-types, on se demandera avec raison où est le type. J. B. M.

face, à l'angle supérieur gauche, le timbre de 10 kopecks rouge de l'émission de 1860, variété dite quatrième sous-type (avec 7 étoiles) et au revers, sur la patte, un timbre de 20 kopecks noir, de l'émission 1850. Cette enveloppe a passé par la poste de Viborg, le 25. . . 1861 ainsi que l'indique le timbre d'origine.

Vous faites remarquer que le timbre de 1860 est à 7 étoiles et non avec 8, comme les autres enveloppes signalées et que le timbre de 1850 n'appartient pas au type connu.

Relativement au timbre avec 7 étoiles, je vous ferai observer que le 5 kopecks à ce type est signalé comme existant avec le 10 kop. 1850, à mon article sur les *Enveloppes de Finlande* (*Timbre-poste*, 1869 page 31) (1).

On peut donc facilement admettre que le 10 kop. ou le quatrième sous-type\* peut se rencontrer.

Mais je ne crois pas que l'enveloppe que vous signalez en soit la démonstration incontestable et voici les preuves que je puis présenter à l'appui de mon opinion.

Un de nos collègues de la Société de Timbrologie, M. Schmidt de Wilde, vient de me communiquer une enveloppe, n'ayant pas servi à la poste, portant d'un côté le timbre de 1860 (quatrième sous-type) et de l'autre un 20 kop. noir de 1860, oblitéré avec deux raies d'encre. C'est d'Allemagne et tout récemment qu'il a reçu cet exemplaire, mais *l'empire des bonnes mœurs* ne contient pas que des gens d'une moralité irréprochable.

On sait que quelques-uns de ces marchands inondent tous les pays du monde de timbres contrefaits plus ou moins habilement.

J'avoue que la comparaison du timbre avec les anciens et les réimpressions de Finlande ne lui a pas été favorable. Je ne puis affirmer, ne l'ayant pas vu, que le timbre que vous avez décrit soit le même. J'ai cependant des raisons de le penser.

Avant d'aller plus loin, je dois vous rappeler que le même article sur les *Enveloppes de Finlande* (page 27) donne les caractères différentiels des sous-types qui forment les trois valeurs, et (à la page 28) expose ceux des deux sous-types du 20 kopecks.

Ces descriptions sont empruntées à des articles

(1) Nous savons fort bien que l'enveloppe 1860 10 kop. (7 étoiles) a été signalée: elle figure depuis longtemps dans notre catalogue. Mais aucune enveloppe à deux timbres portant le type en question n'a été mentionnée.

J. B. M.

parus au *Timbrophile* (nos 24 et 35). Si M. Herpin, ce que je reconnais, a indiqué l'existence de deux types, il y a longtemps que j'ai fait connaître en quoi ils diffèrent. Il n'est donc pas juste de dire que ces détails n'avaient pas été remarqués jusqu'ici. A l'époque où j'ai composé mes articles du *Timbrophile* (1866 et 1867), je possédais déjà un timbre de 20 kop. découpé *sur papier uni*, noir verdâtre, le n° 1 ci-joint, que je tiens de M<sup>me</sup> N. et dont la possession remonte aux premières années de ma collection (1864 ou 1865).

A cette époque, on connaissait déjà la première réimpression des timbres de Finlande et cette circonstance m'avait empêché de le considérer comme un ancien et de le ranger franchement parmi eux; et cependant, en comparant le papier avec celui des réimpressions, il m'était impossible de le placer parmi celles-ci. *Dans le doute, abstiens-toi*. Ce fut ma règle de conduite et le timbre resta de côté, en attendant d'autres preuves.

Il y a quelques années, deux ou trois, je crois, j'en ai trouvé un autre encore plus découpé, noir, le n° 2 ci-joint, et qui, par le papier et l'impression, ne saurait être confondu avec les réimpressions.

Le papier est très-épais et la gomme qui lui avait été appliquée avant qu'il ne vint en ma possession, augmente encore sa consistance.

J'ai tout lieu de penser que ces deux timbres proviennent d'enveloppes coupées et je suis persuadé que le premier a dû passer par les mains de M. Herpin, et peut-être lui a donné l'idée du second type du 20 kop. Si vous admettez avec moi que ces deux timbres ne sont pas des réimpressions, ils seraient les premiers exemples connus de ce second type. Votre exemplaire appartient-il au deuxième sous-type? Si je compare votre description avec les timbres du deuxième type joints à cette lettre, et aux réimpressions, je trouve des différences. Mes timbres sont conformes aux réimpressions et tels que les indique la description du deuxième sous-type. Le vôtre formerait volontiers un troisième. Vous dites qu'il n'est autre que le type de la réimpression. C'est une erreur que la lecture de mon article ne peut manquer de démontrer. Je ne sais si le timbre qui m'a été communiqué par M. Schmidt de Wilde est identique à celui de M. Treichel. Dans ce cas, voici les différences que je puis signaler entre ce timbre et les deux sous-types connus.

Le front, la couronne, la poitrine, la queue et



le sabre du lion sont ceux du deuxième sous-type.

Les raies sont celles du deuxième sous-type, mais la neuvième raie n'a pas la même disposition oblique à la partie supérieure qu'au deuxième sous-type. En bas, l'écart des raies ne saute pas aux yeux, comme au deuxième sous-type.

La disposition des étoiles rappelle plutôt le premier sous-type.

Les perles de la couronne sont plus grosses et contiguës, au lieu d'être petites et écartées comme au deuxième sous-type.

En plus nous avons fait les observations suivantes :

*Couronne.* La croix ne ressemble ni à l'un ni à l'autre sous-types.

Le dessin sur la boule se rapproche du deuxième sous-type.

Les dents qui supportent le treillis sont plus petites qu'aux deux types.

La traverse qui soutient la boule est bordée de deux lignes, chacune formée de deux filets dont la partie supérieure est arrondie et ne dépasse pas le treillis, au lieu d'être saillante et carrée comme aux deux sous-types et surtout comme au deuxième.

La base de la couronne a un quart de millimètre de plus au nouveau timbre.

*Cors de poste.* Le renflement avant le pavillon présente au premier sous-type une contreligne au côté interne ; au deuxième, deux au côté interne le plus souvent, et une au côté externe. Au troisième sous-type, il n'y en a qu'une de chaque côté.

*Embouchure.* Celle du cor de gauche ne paraît pas plus grosse que celle de droite, comme au deuxième sous-type surtout.

Nous n'avons pas noté de différence de dimension de l'écu. Quant aux points de la légende, ils se rapprochent davantage de ceux du deuxième sous-type.

Enfin, lorsqu'on examine l'impression du timbre nouveau, il est facile de reconnaître avec M. M. dont tout le monde admet la compétence en matière d'impression, que celle-ci n'a pas nécessité une forte pression, ce qu'on reconnaît à l'examen du revers, et de plus que l'encre qui a servi est plus huileuse et moins résineuse, comme celle des impressions au tampon. Les timbres réimprimés au contraire et les deux miens présentent les traces d'un foulage très-fort, et l'encre qui a servi contient proportionnellement plus de ré-

sine et moins d'huile, comme il en est pour les encres d'imprimerie. Ce sont là des différences qu'il est facile de distinguer.

L'épaisseur et l'état grenu du papier de mon n° 2 ont rendu l'impression défectueuse. Cependant il est facile d'y retrouver les faits que je viens de signaler.

Que conclure ? que ce n'est certainement ni le premier ni le deuxième sous-types. Mais ne trouvez-vous pas singulier qu'on découvre un troisième sous-type sur une enveloppe dûment oblitérée, et qu'aussitôt il en surgisse sur enveloppe neuve ? Franchement je suis porté à croire qu'on a fabriqué un faux 20 kop. de 1850 et qu'on l'a imprimé sur une enveloppe au quatrième sous-type de 1860. Elles sont encore assez communes, les plus communes peut-être, et puis on a compté sur l'ignorance ou la bonhomie des collectionneurs ! Espérons que vous arrêterez dans leur germe ces spéculations éhontées (1)!!

D<sup>r</sup> MAGNUS.

*P. S.* Il est entendu qu'en attaquant le timbre, je mets hors de discussion l'honorabilité de votre correspondant.

#### Les faux timbres d'Autriche.

L'administration des postes a reconnu récemment qu'on se servait de faux timbres, 10 kreuzer, pour l'affranchissement de la correspondance. Une enquête est ouverte à ce sujet. Si elle aboutit comme toutes celles qu'on ouvre chaque année en Espagne, pour pareils faits, le faussaire peut continuer à son aise sa petite spéculation. Voici comment s'exprime notre correspondant, M. Arnold Fleischmann :

« Les timbres faux de 10 kreuzer ont été obtenus au moyen de la lithographie et ont les défauts suivants :

Les filets d'entourage extérieurs se trouvent plus étroits dans les faux timbres ; dans les originaux les rosaces des coins ont des cercles à jour dans les parties où les arabesques se joignent, tandis que dans les faux timbres, ce ne sont que des points sombres et seulement dans les deux rosaces de gauche des points blancs très-faibles.

Les arabesques inférieures, dans les faux timbres, sont tout à fait mal dessinées et n'ont pas l'élan des timbres originaux ;

(1) Notre timbre est celui décrit par le docteur. Nous nous rallions à ses conclusions.

J. B. M.

Dans la désignation de la valeur « 40 kreuzer » les « 1 » manquent presque entièrement, et le point après l' r n'y est pas non plus. Les perles qui entourent le portrait de S. M. l'Empereur sont plus petites dans les timbres faux ; la bande de la couronne de lauriers est plus étroite que celle des vrais. Le derrière de la tête du portrait de l'Empereur a aussi une autre coiffure. Le profil du portrait, du front au nez, est plus raide dans les faux timbres, et diffère dans chacun d'eux. L'impression sur la pierre lithographique annonce une main inexpérimentée, et chaque timbre aurait besoin d'une retouche. »

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 2 mars 1876.

Présidence de M. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

A l'occasion du procès-verbal, M. Monnerot assure que les timbres de Bergen ont été réellement en usage, et que c'est la concurrence des sociétés privées qui a forcé le gouvernement de Norvège à créer des timbres de petite valeur.

Parmi les lettres de la correspondance, nous devons signaler celle de M. Pardo de Figueroa qui fait connaître deux timbres *Pagos de Estado*, l'un de 25 cent. noir, l'autre de 50, vert.

Une lettre de M. Koprowski donne à la Société l'occasion de rappeler que, par sa décision de janvier dernier, elle n'a fait qu'interpréter et compléter son règlement en ce qui concerne les cotisations, sans donner d'effet rétroactif. Les membres admis à la fin de 1875 peuvent donc faire dater leur admission de 1876, mais alors ils n'ont pas droit au 2<sup>me</sup> fascicule du Bulletin, qui est le complément de 1875. La Société apprend l'admission de MM. Bache Mc Evers Whitlock à New-York, Partoes à Bruxelles. Fr. Pellier au Mans, César Cave à Livourne et Léopold Neumann à Buda Pest.

La Société apprend avec plaisir la fondation de Sociétés nouvelles à Leipzig et à Copenhague.

Le Secrétaire lit une note qu'il a composée sur les timbres d'une soi-disant émission de Tours annoncée au *Philatelist* de février. Il a pu faire l'examen de trois des valeurs, grâce à une communication de M. de Joannis. Il lui paraît démontré que l'on peut retrouver sur les timbres de Bordeaux tous les détails du dessin, ce qui n'aurait pas lieu si le timbre avait été lithographié deux fois. Un graveur ne peut produire deux fois la même œuvre sans y faire quelque variante qu'un œil exercé armé de la loupe ne peut manquer de découvrir. Si donc une série avait été gravée à Tours, elle présenterait des variations dans les détails du dessin. Chacune

des valeurs de Bordeaux ayant été dessinée séparément, présente des différences avec les autres et il n'en saurait être autrement. Celles qu'on remarque dans les timbres dits de Tours proviennent incontestablement de l'usure de la planche, comme la diminution ou l'absence de l'ombre sous l'œil, l'étroitesse des lignes, etc., et montrent qu'ils n'ont pu être imprimés qu'après ceux de Bordeaux. C'est le contraire que l'on prétend. Cette idée d'une émission de Tours n'est pas nouvelle. M. Schmidt de Wilde l'a montré dans les deux éditions du catalogue du Dr Moschkau, et c'est là qu'elle a été trouvée par l'auteur qui a profité de ce que ce catalogue n'est pas plus étudié à Londres qu'à Paris.

Relativement au 12 centimes non dentelé de la République, employé aux Colonies et que le même amateur suppose avoir existé lithographié et gravé, il y a encore là une erreur d'appréciation. En dehors des timbres de Bordeaux, il n'y a pas eu de timbres lithographiés, et sauf les timbres de La Réunion et de la Nouvelle-Calédonie, tous les timbres de nos Colonies ont été préparés à Paris. Le timbre piqué 13 1/2, considéré comme lithographié, ne l'est pas et son numéro est celui de Vaugirard. Ces timbres proviennent de planches usées. Les faits signalés au *Philatelist* sont erronés : la Société française de Timbrologie est donc justifiée des reproches qu'on lui adresse.

M. De Rothschild pense que l'idée d'une émission de Tours peut venir d'une série de faux timbres saisis par le parquet. Il promet des renseignements.

La Société vote des remerciements à M. Moens et à son modeste collaborateur pour les soins apportés au 2<sup>me</sup> fascicule et notamment aux études sur les timbres de Kachemir.

Le catalogue des timbres des Pays-Bas est ensuite adopté avec de légères modifications et additions. Il est entendu que tous les termes employés sur les timbres seront traduits.

Le catalogue des Indes Néerlandaises ne donne lieu à aucune remarque importante. Un essai bleu, piqué, du timbre du 1<sup>er</sup> avril 1864, est montré à la Société par le Secrétaire.

La lecture du catalogue des timbres de Surinam et Curaçao provoque de la part de M. de Ferrari une demande de renseignements sur un timbre déjà ancien, attribué à la Guyane hollandaise et par M. Pemberton à la Nouvelle-Guinée.

M. Durrien montre un essai sur papier de chine du timbre français de 5 centimes, effigie de Napoléon III laurée, que M. Hulot préparait au moment de la révolution du 4 septembre 1870.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

L'ordre du jour de la séance du 6 avril comprend l'étude des timbres d'Autriche, de Lombardo-Vénétie et de Hongrie.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





## Abonnement par année :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER . . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO . . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER . . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## CABOUL.



lèsime 1293 (1876) :

8 shahis, violet vif et violet brun.  
4 rupie, — —

L'énonciation de la valeur pour la rupie est écrite de la même façon que précédemment ; il n'en est pas de même pour la valeur qu'on nous dit être de 8 shahis et que nous figurons ici.

Le papier, comme toujours, est vergé. Il laisse apercevoir des traces d'un soi-disant filigramme, mais ici comme aux émissions précédentes, c'est une marque de fabrique qui varie assez souvent par le dessin.

Le même courrier nous apporte le 2 shahis imprimé en noir, au lieu de violet. Il y a dix variétés sur deux rangées verticales ; elles sont les mêmes pour les deux impressions, violet et noire. Papier blanc vergé :

2 shahis, noir.

M. le docteur Magnus nous fait remarquer que la feuille des timbres noirs 1 shahi, actuellement en usage, présente un timbre portant par erreur le millésime 1291 au lieu de 1290.

## CACHEMIR.

Depuis que nous avons signalé la 2<sup>e</sup> variété du 1/2 anna noir 1923 (1866), nous avons vu les trois autres (deux de 1/2 et une de 1 anna, cette dernière dans la collection de M. de Ferrari) formant ensemble les quatre variétés qu'on rencontre pour le 1/2 et 1 anna rouges et oranges :

1/2 anna, noir, 1923.

1 — —

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*L'Ami des Timbres* signale un 10 cents vert de

1860, qui ne peut être que l'essai connu depuis nombre d'années.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Émission d'une nouvelle valeur, au type connu:

1/2 penny, noir.

VICTORIA.

Le 9 pence a le flagramme couronne et V au lieu du chiffre 10 :

9 pence, brun.

GUADALAJARA (Mexique).

Nous avons vu, imprimé en *gros bleu*, le n° réal 1867, papier uni :

Un réal, gros bleu.



NORWÈGE.

Voici le fac-simile des timbres pour lettres en retour dont il existe deux variétés, ainsi que nous l'avons dit le mois dernier.

AÇORES ET MADÈRE.

On y attend incessamment l'envoi, de Lisbonne, d'enveloppes timbrées et de cartons-mandats, ce qui nous fait supposer des émissions semblables pour le Portugal.

LUXEMBOURG.

A l'heure où paraîtront ces lignes, les cartes postales internationales auront fait leur apparition. Nous en donnons la description d'après une épreuve qu'on nous a montrée.

A droite, le timbre de 10 centimes ou 12 1/2 centimes; à gauche, l'écu et la couronne du grand-duché; au milieu : *carte-correspondance* en cintre, avec un trait en dessous et le mot *correspondenz-karte* sur une ligne droite et en lettres gothiques; plus bas, quatre lignes de points pour l'adresse : la première commençant par : A—An; dans l'angle inférieur gauche : N. B. Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse, avec traduction en allemand, en dessous. Format : 428 sur 93 millimètres.

Impression sur carton blanc :

40 centimes, bistre pâle, bistre jaunâtre.

12 1/2 centimes, bleu.

La carte à 5 centimes étant à peu près épuisée, l'imprimeur a reçu ordre d'en faire un tirage nouveau, conformément au modèle des 40 et

12 1/2 centimes, ce qui pourrait bien être le signal d'une réforme prochaine des autres valeurs.

La nouvelle carte à 5 centimes aura, comme les précédentes, le carton blanc :

5 centimes, lilas.

Le mois dernier, il a paru quatre nouveaux mandats. Deux imprimés sur carton rose, le premier en français, l'autre en allemand; valeur en *francs* et *centimes*; le troisième en allemand, couleur lilas, valeur en *marks* et *pf.*, le quatrième enfin est un mandat international rose vif, avec valeurs en *florins* et *francs*.

BOLIVIE.

Le 100 centavos, vert, de la première émission, vient de sortir victorieux d'une épreuve que nous lui avons fait subir. Ayant eu l'occasion de rencontrer une feuille entière des 30 variétés du 100 centavos, disposées sur six rangées horizontales, nous avons parfaitement retrouvé sur la feuille l'exemplaire qui nous a été communiqué.

Vu sa grande rareté, ce timbre ne serait-il pas le résultat d'une erreur d'impression ?



Un journal français — nous avons nommé la *Gazette des timbres* — qui ne dédaigne pas toujours la lumière, même venant du Nord, annonce comme chose nouvelle que les essais de 1860, dont nous avons parlé en février 1872 — nous disons 1872 — présentent plusieurs variétés; découverte (!) qui l'engage à changer d'opinion et à considérer ces essais comme appartenant à une émission de timbres restée inconnue.....

Nous n'ajouterons qu'un mot à ce que nous écrivions en 1872. Ces essais nous ont été offerts en 1870, par un de nos correspondants en Bolivie, lequel agissait pour compte de l'auteur de ces essais. A cette époque on les estimait 25 et 30 francs et le nombre en était assez important. Il paraît que les prétentions ont baissé depuis, puisqu'on nous les offre inutilement d'Amérique à 4 francs.

C'est peut-être à cause de la grande quantité à écouler, que ces images d'Épinal deviennent des timbres-poste : la *Gazette* a donc tort de changer d'opinion même après sa découverte qu'elle pouvait faire quatre ans plus tôt.

BELGIQUE.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la carte à 40 centimes a quitté ses habits de deuil pour revêtir ceux du



printemps. Point de changement dans la disposition :

10 centimes, vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La *Plymton Company* continue à regraver les anciens types de 1870. Nous avons :

*Format ordinaire.*

7 cents, rouge sur paille, 2<sup>e</sup> coin.

10 — brun — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> coins.

10 — — sur blanc —

*Format 22 sur 10 centimètres.*

12 cents, violet foncé sur melon, 3<sup>e</sup> coin.

30 — noir sur blanc, 2<sup>e</sup> coin.

30 — — paille, —

Voici les différences que nous avons remarquées :

7 cents, 2<sup>e</sup> coin. Partie inférieure des chiffres plus recourbée ; lettres énonçant la valeur en caractère plus gras. Les cheveux de l'effigie sont plus bouclés, l'oreille moins visible, le buste moins échané.

10 cents, 2<sup>e</sup> coin. Chiffres et petits ovales plus grands qu'au type de 1870 ; le timbre mesure en hauteur et en largeur un millimètre de plus, soit 30 et 28<sup>mm</sup> ; la tête est plus forte et remplit tout l'ovale intérieur.

3<sup>e</sup> coin. Ressemble au type de 1870 dont il reprend les dimensions ; les chiffres sont un tant soit peu plus grands ; le buste est plus échané, les cheveux sont plus bouclés et l'oreille moins grande. Au lieu de tomber sur le cou, les cheveux sont relevés du bas.

12 cents, 3<sup>e</sup> coin. Les ovales portant la valeur ressortent un peu moins qu'au type de 1870 : il y a un millimètre en moins ; *twelve cents* a les lettres plus grandes, 12 a le 4 plus grand que le 2 ; à l'effigie l'oreille se trouve complètement dégagée, les cheveux plus détaillés, enfin le buste est plus allongé.

30 cents, 2<sup>e</sup> coin. Ressemble énormément au timbre de 1870. Il a cependant un millimètre en moins en largeur. *Thirty cents* est d'un caractère moins grand, les chiffres 30 sont plus droits.

Suivant l'arrêté du Congrès, du 9 février dernier, dit l'*Allgemeiner Briefmarken-Anzeiger*, de nouveaux timbres de différents modèles et couleurs doivent être émis par l'administration des postes de Washington, pour célébrer le jubilé de la centième année de l'indépendance des États-Unis. Ces nouveaux timbres seraient des valeurs suivantes : 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 15, 18, 20, 24 et 30 cents.

VICTORIA.

Le même journal signale un nouveau timbre de 6 pence lilas, à l'effigie de Victoria.

AUTRICHE.

La série des timbres-télégraphe *gravés* vient de se compléter par l'apparition du 5 kreuzer :

5 kreuzer, bistre jaunâtre.

ITALIE.

Nous possédons le 1 cent *Estero*, avec la surcharge noire renversée :

1 cent, vert.

SHANGHAI.



Depuis le 1<sup>er</sup> février dernier il circule une nouvelle série de timbres imprimés sur papier blanc uni et piqués 14 1/2. Le 9 candaréens qui se trouve dans cette série, est au type du 12 candaréens ci-contre. Les autres valeurs ont conservé leur type. Ce sont :

1 candaréen, jaune.

3 — rose.

6 — vert-jaune.

9 — bleu ciel.

12 — bistre.

HONGRIE.

Elle est complète la série des timbres-télégraphe *gravés*. Les 5, 10 et 20 kreuzer viennent de paraître. Le 1 florin a le piquage 13, au lieu de 9 :

5 kreuzer, bleu.

10 — —

20 — —

1 florin, noir.

CANADA ET HELIGOLAND.



Ces deux types ayant été décrits le mois dernier, nous y renvoyons nos lecteurs.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Les grands journaux annoncent que les États de Costa-Rica, San Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua viennent de se confédérer. Nous devons donc nous attendre à la suppression des

timbres de ces cinq États et les voir remplacer par un type nouveau.

#### MAURICE.

On vient d'appliquer sur les timbres 9 pence, violets, la surcharge : *Half penny*, en lettres capitales noires, sur deux lignes :

1/2 penny, violet.

#### DANEMARK.

Il y a modification de nuance pour les valeurs suivantes :

12 öre, violet-brun, cadre gris.

16 — bistre pâle, —

50 — ardoise, cadre brun.

#### RUSSIE.

Nous avons à signaler cette fois plusieurs timbres de postes rurales inconnues jusqu'à présent et qui nous sont communiqués par M. de Ferrari.



*Kortschewa* (Tver). Le timbre de Gdoff convenant sous tous les rapports à la poste rurale de Kortschewa, celle-ci l'a adopté sans plus de façon, se contentant de placer les inscriptions suivantes : *Kortschewskiy ouyezd ziemskaya Potshta*. 2 kopieyki,

ce qui veut dire : District de Kortschewa, Poste rurale, 2 kopecks.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc uni, non dentelé.

2 kopecks, bleu.

*Borovitchi* (Novgorod). Cette poste est une des premières avec laquelle le *Timbre-Poste* a fait connaissance. Elle nous envoie aujourd'hui une nouvelle valeur dont le type se rapproche beaucoup du timbre émis en 1874. Au-dessus des armoiries, est le mot : *Tri* ; en dessous : *kopieyki*, 3 kopecks. Le mot *MAPKA* n'est pas renversé ici.

Impression noire sur papier jaune; les deux parties situées entre le cercle et le cadre sont bleues :

3 kopecks, bleu et noir sur jaune.

*Krementschoug* (Pollava).

Armoiries au centre d'un double ovale portant l'inscription : *Marka 3 (kopieyetschnaya) ziemsk(oy) Potshty Krementschougsk (aho) ouyezda*, signifiant : Timbre de 3 kopecks de la poste rurale du district de Krementschoug. Dans les angles, la valeur en chiffres. Impression lithographique sur papier blanc uni :

3 kopecks, bistre.



Le timbre que nous avons est oblitéré (30 septembre 1875).

*Tschern* (Toula). De la deuxième émission, celle avant les timbres sur quadrillé et après celle sur papier jaunâtre, nous avons, sur papier blanc épais uni :

3 kopecks, noir.

3 — outremer.



*Porchow* (Pskof). Ce timbre est aux armoiries; autour, l'inscription : *ziemskaya potshta Porchowska ho ouyezda* (poste rurale du district de Porchow).

L'impression lithographique est en couleur sur papier blanc uni, non dentelé. Notre exemplaire est oblitéré : 8 janvier 1876.

5 kopecks, violet.

*Irbis* (Pern). En signalant il y a quelque temps dix variétés du timbre 2 kop., nous avons omis de dire que le chiffre de la valeur avait été ajouté au centre du timbre :

2 kopecks, rose.

*Arzamass* (Nijniy Novgorod). Voici le dessin du nouveau timbre que nous avons annoncé le mois précédent. Il est imprimé en couleur sur blanc.

5 kopecks, bleu.

5 — bleu très-foncé.



#### ALLEMAGNE EMPIRE.



Voici le fac-simile du timbre pour lettres tombées au rebus dont nous parlions le mois passé. Il en existe pour chaque direction supérieure de poste, au nombre de quarante, savoir : Aix-la-Chapelle (Aachen), Arnberg, Berlin, Bres-

lau, Brunswick, Carlsruhe, Cassel, Coblenze, Cologne, Constance, Coslin, Dantzig, Darmstadt, Dresde, Dusseldorf, Erfurt, Francfort s/Mein, Francfort s/Oder, Gumbinnen, Halle s/Saah, Hambourg, Hanovre, Kiel, Königsberg, Leipzig, Liegnitz, Magdebourg, Marienwerden, Minden, Metz, Munster, Oldenbourg, Oppeln, Posen, Potsdam, Schwerin, Stettin, Strassbourg, Stralsund, Trèves.



L'émission de ces timbres aurait eu lieu il y a deux ans environ, nous dit-on.

Impression en relief sur blanc, festonné :

Sans valeur, outremer.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

*Tellico plains.* M. de Ferrari vient de nous montrer une bande horizontale de trois timbres : deux de 5 cents et un de 10 cents, et différant entre eux par les détails de la composition typographique. Le 5 cents était connu par l'annonce que nous en avons faite en juin 1875. Impression sur papier blanc vergé :

5 cents, rouge.  
10 — —

### Les faux timbres des Indes portugaises.

Il paraît que la condamnation des faussaires à Philadelphie est insuffisante pour corriger ceux d'Europe. Espérons qu'ils auront leur tour bientôt et qu'une petite condamnation viendra calmer leur ardeur.

Un de nos correspondants, tout heureux d'avoir mis la main sur une niée de timbres non encore décrits, s'empresse de nous les communiquer pour en faire part à nos lecteurs. Mais ô désillusion, ces timbres ne sont que des imitations fort réussies ! Nous allons essayer de donner leur signalement pour que d'autres n'aient pas les mêmes mécomptes.

L'imitation ou plutôt les imitations, car il y en a deux, ont été faites d'après la 2<sup>e</sup> variété, c'est-à-dire celle portant 44 lignes verticales dans l'ovale et de chaque côté quatre boules en croix, séparant les inscriptions du haut et du bas.

La première de ces imitations est facile à reconnaître. *Serviço* n'a pas de cédille sous le *c* ; l'ovale mesure 12 1/2 sur 20<sup>mm</sup> au lieu de 13 sur 21, le faussaire ayant laissé la ligne extérieure du cadre complètement indépendante ; les lettres sont généralement différentes, surtout le mot *port*, où elles sont en outre trop rapprochées ; enfin *reis* est en lettres grasses. La mauvaise impression ne permet pas toujours de compter les lignes de l'ovale qui sont au nombre de 41. Nous avons vu de cette imitation, impression couleur sur blanc et piqués :

|                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| 10 reis, noir.          | 200 reis, jaune.   |
| 15 — rose.              | 300 — violet-brun. |
| 20 — rouge.             | 600 — —            |
| 40 — bleu foncé.        | 900 — —            |
| 100 — vert-jaune foncé. |                    |

On sait que le 15 reis n'existe que sur papier azuré.

La deuxième imitation est plus dangereuse. Cependant on peut la reconnaître à première vue. Le mot *Serviço* est écrit *SERVICO*, la lettre *V* ayant été remplacée par un *A* renversé.

L'ovale au lieu de porter 44 lignes n'en compte que 40 au-dessus et 42 en dessous : la onzième ligne se sépare en deux du haut ; les ornements des angles, comme du reste à la première imitation, sont beaucoup trop grands, les chiffres trop petits, notamment les 300, 600, 900 reis ; l'*o* de *port*, au lieu d'être allongé, est rond.

Nous croyons en avoir dit assez pour ne pas confondre ces imitations avec les vrais timbres. Nous avons vu sur papier azuré et piqués :

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| 10 reis, noir.    | 200 reis, jaune serin. |
| 20 — rouge.       | 300 — violet.          |
| 40 — outremer.    | 600 — —                |
| 100 — vert-jaune. | 900 — —                |

On nous désigne M. E. Treibmann, de Bresde, comme étant le faussaire de ces timbres.

Ces lignes n'ayant pu paraître le mois dernier, nous avons entendu dire depuis que ces timbres pourraient bien être le résultat d'un nouveau report pour lequel on aurait employé d'autres chiffres.

Nous avions toujours cru qu'un report devait reproduire fidèlement tout ce qui était gravé. Qu'un report, fût-il ancien ou nouveau, ne pouvait changer ni les inscriptions, ni le dessin, et dans cette circonstance augmenter ou diminuer le nombre de lignes qu'on voit au centre de l'ovale.

Ne serait-ce pas, nous dit-on aussi, un dessin nouveau qui aurait été créé pour remplacer l'ancien mis hors d'usage ? Cette objection est plus sérieuse, mais pas plus que la précédente, nous ne pouvons l'admettre.

La Colonie des Indes portugaises est peu importante : l'usage des timbres ne doit pas y être bien considérable. Aussi chaque envoi de timbres que nous avons reçu, était-il composé de timbres du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> coin et imprimés sur papiers variés : jamais nous n'avons reçu une série régulière, parce qu'on imprime sans doute au fur et à mesure des besoins, sans tenir compte du papier qu'on emploie.

Aujourd'hui il nous arrive deux séries des plus complètes, imprimées régulièrement, la première sur papier blanc, la deuxième sur papier azuré. A l'occasion de la création de ces deux coins

nouveaux, on emploie une gomme nouvelle; le perçage même, quoique se rapprochant beaucoup de l'ancien, est différent.

Voyez-vous l'administration qui n'a jamais pris souci d'imprimer ses timbres régulièrement, se servant tantôt du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> coin, pour les imprimer sur papier blanc uni, vergé, azuré, qui se fait confectionner tout à coup deux autres coins, avec fautes *SERVICO* et *SERVIÇO*; qui n'en cède qu'à M. Treibmann; qui se garderait bien d'employer du papier azuré, là où elle a décidé le papier blanc; qui à l'occasion de cette décision importante emploie une nouvelle gomme, après avoir épuisé ou détruit ses anciens timbres, et ne veut plus de son ancien perçage, qu'elle se hâte cependant d'imiter?

Imiter, toujours imiter, nous ne voyons que cela. M. Treibmann aura appris qu'il existait deux variétés. N'en possédant qu'une, il en fait une copie magnifique; quant à l'autre, il ne la connaît que par ouï-dire, mais il sait que les journaux en ont reproduit un dessin : c'est là où il a vu cueillir le mot *servico* sans céduille.

#### Timbres de Holte et des chemins de fer danois.

Dans une de ses dernières séances, plusieurs membres de la Société française de Timbrologie ayant émis des doutes sur l'authenticité des timbres de Holte et des chemins de fer danois, la Société a décidé qu'elle classerait ces timbres dans la catégorie des douteux, afin de provoquer des éclaircissements.

Sur quoi ces doutes sont-ils fondés? Nous l'ignorons. Les renseignements manquent-ils sur ces timbres? Evidemment non : nous en avons publié de concluants dans notre n° 95. La Société n'a-t-elle peut-être pas confiance dans ces renseignements? C'est le cas de ne point demander le concours d'autrui. A-t-on perdu de vue ces renseignements? C'est encore possible. Mais alors n'eût-il pas été préférable, avant de mettre ces timbres à l'index, de s'enquérir des renseignements publiés. Quand on a la facilité, comme avec le Danemark, de pouvoir se renseigner dans un bref délai, il nous paraît que la Société agirait sagement, avant de publier des doutes dans son bulletin, d'écrire au pays d'origine : elle s'éviterait la peine de propager des doutes qu'il est nécessaire de rectifier après.

Si nous prenons ici la place des amateurs da-

nois, qui ne répondront peut-être pas à l'appel qui leur est fait, c'est que, mis en cause directement par les doutes émis par la Société, nous tenons à prouver que les renseignements que nous avons publiés sont exacts.

Dans notre n° 95 (novembre 1870), nous imprimions :

« Depuis deux ans environ — on n'a pu nous indiquer la date précise — Holte emploie le timbre que nous reproduisons. Il sert à l'affranchissement des lettres qui sont expédiées dans l'intérieur du rayon postal de Holte.

« Tous les facteurs ruraux appartenant à l'administration des postes de cette ville sont munis de ces timbres et d'un emporte-pièce dont ils se servent comme marque d'annulation, en enlevant aux timbres une petite rondelle.

« A Holte, on oblitère les timbres indistinctement d'une marque ayant trois lignes concentriques portant au centre le n° 206.

« On nous dit que cette poste locale est le fait d'une entreprise particulière qui n'existe plus, les frais n'ayant pas été couverts. D'autre part, nous recevons avis, de Holte même, que la poste locale fonctionne toujours et fait emploi d'un seul timbre. Ce renseignement nous semble plus fondé, puisqu'il nous arrive de l'administration de cette ville. »

On pouvait se contenter, nous paraît-il, de ces renseignements; la Société n'en a pas tenu compte... Elle a décidé que les timbres étaient douteux. C'est alors que, nous adressant à un de nos correspondants de Copenhague, attaché à l'administration supérieure des postes de cette ville, nous en avons obtenu la réponse suivante :

Copenhague, le 5 avril 1876.

*Holte.* Ces timbres ne sont plus en usage. Ils ont été créés par entreprise privée. Holte est, comme vous le savez peut-être, une station de chemin de fer dans le Zeeland du Nord. Un des directeurs, du nom de Fissen, obtint dans le temps (1869?) (1) la permission de former dans tout le district de Holte des facteurs ruraux pour la transmission des lettres pour lesquelles une somme de 2 skillings était prélevée pour le port, moyennant affranchissement d'un timbre.

Ces timbres servirent peu au public et le trans-

(1) Cette date se rapporte parfaitement avec celle que nous avons donnée. En novembre 1870 on nous disait « il y a 2 ans environ. » Donc fin 1868 ou 1869.



port des lettres fut quelque temps après repris par l'État. Cependant, plus tard, ces timbres furent imprimés par spéculation en plusieurs couleurs (2).

*Timbres de chemins de fer.* De ceux-ci, autant qu'il m'est connu, il existe :

1. *De Jydsk Fyenske Jernbaner.*

|      |       |        |                                          |
|------|-------|--------|------------------------------------------|
| 1865 | 8 sk. | vert.  |                                          |
| 12   | —     | rouge. |                                          |
| (?)  | 8     | —      | vert, avec timbre de contrôle en relief. |
|      | 12    | —      | rouge — — —                              |
| 1868 | 8     | —      | rouge-brun, 10 pund.                     |
| 1869 | 8     | —      | J. F. J. enfiligrane.                    |
| 1873 | 8     | —      | 8 pund. —                                |

2. *De Sjallandske Jernbaner.*

|      |        |       |
|------|--------|-------|
| 1866 | 8 sk.  | bleu. |
| 12   | —      | brun. |
| 1875 | 20 ore | bleu. |

3. *Laland Falster Jernbaner.*

|     |       |        |
|-----|-------|--------|
| (?) | 8 sk. | lilas. |
|-----|-------|--------|

4. *De Danske Statobaner.*

|          |        |       |
|----------|--------|-------|
| 1875 (?) | 20 ore | bleu. |
|----------|--------|-------|

Tous les timbres en « skilling » n'ont plus cours aujourd'hui. Les timbres de chemin de fer servent à affranchir les petits paquets (du poids de 10 et 8 livres), transportés par les chemins de fer respectifs entre les stations. Par exemple de la station du Zeeland à celle de l'État, on colle le timbre sur le paquet et on le remet ainsi à la station.

Ici en Danemark, la poste se charge également du transport des paquets, pour lesquels on fait usage de timbres-poste ordinaires.

Les chemins de fer dans l'île Zeeland (Sjallandsche Jernbaner) ainsi que ceux dans les îles Laland-Falster, sont exploités par deux compagnies différentes.

Les chemins de fer Funen et Jutland (Fyneke Fydske-Jernbaner) appartenaient autrefois à une compagnie, mais ils furent rachetés par l'État et s'appellent maintenant « chemins de fer de l'État. »

Dans le cas où mes observations ne seraient pas suffisantes, etc., etc.

**Bulletin de la Société française de timbrologie.**

Fidèle aux engagements qu'elle a pris de faire paraître un fascicule à la fin de chaque trimestre,

(2) Noir, brun, vert, vert jaune, bleu, vermillon.

la Société française de timbrologie vient de publier son 3<sup>e</sup> fascicule (le 1<sup>er</sup> de l'année 1876). Nous ne savons si cette décision lui a porté bonheur, mais le nombre de vingt-neuf membres a à peu près doublé depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier : il est porté aujourd'hui à 50! Avis aux indifférents et aux retardataires

La première partie de ce fascicule donne le compte rendu des séances des trois premiers mois de l'année ; la deuxième partie contient le catalogue des timbres de *Luxembourg, Danemark et colonies, Schteswig, Holstein et Heltigoland.*

Nous ne dirons pas, comme un de nos confrères, que ce catalogue est « le livre de Foi, » « les tables de la loi » des timbrophiles, mais nous pouvons affirmer que tout laconique qu'est le catalogue, il est recommandable comme travail de précision et de clarté. Du reste, on peut considérer les diverses publications de la Société comme autant de bulletins de victoire.

**Le service des postes en Perse.**

On a prétendu, contrairement à ce que nous avons avancé, que la Perse ne possédait point de poste et encore moins des timbres-poste. L'article qu'on va lire, extrait de *l'Orient illustré*, prouvera combien peu était fondée cette affirmation :

« Depuis une dizaine d'années, le service postal fonctionnait en Perse, mais d'une manière qui ne répondait pas aux besoins de la population. C'étaient les courriers des diverses légations européennes, courriers partant tous les huit jours, qui acceptaient des lettres pour l'intérieur du pays, à la condition toutefois de ne pas s'écarter de leur route.

» Le premier point était de donner aux employés de la poste un uniforme. Ce n'était pas là, comme on pourrait le croire, une affaire de fantaisie, mais une mesure très-sérieuse et très-importante, et un bon moyen de porter à la connaissance des habitants la nouvelle organisation du service. Les facteurs portent un habit vert, un pantalon rouge et un chapeau noir orné d'un plumet jaune.

» Le premier service a été établi entre la capitale et les villages du Shemiran où la population aisée vient passer l'été. Un courrier à cheval, en uniforme vert-rouge, avec bottes à l'écuyère, et une corne pour annoncer son passage, part tous les jours de Téhéran au lever du soleil. Après s'être rendu à la résidence du Roi des Rois, située à une heure de la ville, il porte ses lettres en diffé-

rents villages. Cette distribution demande environ trois heures. Il repart vers midi pour Téhéran, déposant les lettres sur sa route et en recevant d'autres à remettre sur son chemin ou à Téhéran même.

» Il est toujours muni de timbres-poste qu'il vend dans les villages et dans les maisons particulières. La confection de ces timbres a été une difficulté; on a dû se contenter pour le moment de fabriquer avec une presse à la main une quantité suffisante de timbres-poste.

» En six semaines, temps extraordinairement court, il a été formé un grand nombre d'élèves qui peuvent lire les adresses en français. Dix écoles ont été établies dans lesquelles de jeunes Persans reçoivent les premiers éléments de l'administration du service des postes et de la langue française. On les habitue, bien que la poste ne fonctionne encore qu'entre Téhéran et les gros villages voisins, à établir des feuilles d'expédition et des paquets des dépêches à destination d'Europe, par les trois routes qui unissent la Perse et l'Occident.

» A Téhéran, existent deux bureaux de poste, avec les emblèmes persans, le Lion et le Soleil. Les lettres reçues par le courrier y sont distribuées le jour même.

» Au campement militaire qui se trouve dans le voisinage de la résidence d'été du Shah de Perse et où hivraquent sous des tentes une dizaine de mille hommes, un télégraphiste, Persan de naissance, est chargé de la direction des postes. Les courriers y sont d'une grande exactitude. Leur arrivée et leur départ y sont annoncés à son de trompe. »

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 6 avril 1876.

Présidence de M. CARRETON.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

La lecture du procès-verbal est suivie du dépouillement de la correspondance. Nous remarquons, parmi les communications, l'envoi par M. Pardo de Figueroa de six Nos de la *Revista de Correos*, qui contiennent un abrégé de l'histoire philatélique de l'Espagne depuis 1819, jusqu'à la fin de 1872. La Société décide que la traduction des parties les plus intéressantes sera insérée dans son Bulletin.

M. Thuillier communique un timbre de la Sociedad del Timbre de Cadix; M. Guilhaire de Redon, l'esquisse d'un catalogue des timbres fiscaux d'Autriche, qui est remis au Rapporteur de cette partie du catalogue. Enfin M. le baron Aymar de Saint-Saud rectifie l'initiale du Directeur de la Monnaie de Bordeaux, indiquée par erreur au 2<sup>me</sup> fascicule.

L'admission de MM. Daniel Cooper, Président de la Philatolic Society de Londres, Eugène Gabarret, H. Ashwell, Charles Diena, Charles Nicot, Louis Perrot fils et Dr Moschkau, porte à 50 le nombre des Sociétaires.

Le secrétaire rend justice à la critique de M. Stroobant, sur le catalogue des timbres de Belgique, en ce qui concerne seulement les timbres-taxes préparés par M. Wiener, mais non émis. Il rappela que les détails sur les timbres de Holte, ont été publiés au *Timbre-Poste*, d'après les renseignements fournis par le Directeur des Postes; qu'il a fait voir des timbres oblitérés du chemin de fer de Jutland Fionie. Reste seulement à connaître l'emploi de ces timbres.

M. De Bosredon, revenant sur la question des timbres douteux, propose d'en dresser un *questionnaire* qui appellerait particulièrement l'attention des correspondants. Cette proposition est adoptée, et M. De Bosredon est prié de composer ce travail.

M. Skepper présente un timbre du *Keble College*, sur lequel il promet de prendre des renseignements. M. Long soumet trois timbres oblitérés de Kachmir, du 4/4 anna noir 1923 et 1/2 anna bleu 1924. Ce fait donne occasion au secrétaire de parler de trois timbres de 1/2 anna noir, 1923 semblables à ceux du groupe à la faute, et trouvés récemment par M. Moens. Il fait connaître également que les timbres dits du Penjab appartiennent au Rampour, un des trois grands États musulmans de l'Inde, ce qui explique la présence d'un R en haut du timbre.

Les recherches bibliographiques entreprises à l'occasion du timbre signalé par M. De Ferrari à la dernière séance, ont démontré qu'il n'appartient ni à la Guyane hollandaise, ni aux Indes néerlandaises, et que son origine est tout à fait inconnue.

La Société décide la publication à son Bulletin du travail de M. De Bosredon sur la Bibliographie timbrologique de la France.

M. Schmidt de Wilde commence la lecture de son projet de catalogue des timbres d'Autriche. Après quelques observations préliminaires, une discussion s'engage sur la proposition de M. Monnerot, de réunir en un seul article la description des timbres d'Autriche et de Lombardo-Vénétie. Il se fonde sur l'identité des types et la simultanéité des émissions. Cette opinion est combattue par le secrétaire qui s'appuie sur la différence des monnaies, la constitution du royaume Lombard-Vénétien, les époques autres des émissions et le nombre plus considérable de celles fiscales. La solution de cette question est renvoyée à la séance suivante.

Une critique est soulevée à propos de la réunion en un groupe distinct des timbres de journaux. Il est admis qu'ils doivent être placés à leur ordre d'après les émissions. Une autre discussion s'engage sur ce qu'on doit appeler *Complément de série*.

Après lecture de la partie du travail sur les timbres de 1861, la suite du catalogue est renvoyée à la prochaine séance dont l'ordre du jour reste fixé comme suit :

Étude des Timbres d'Autriche, de Lombardo-Vénétie et de Hongrie.

La séance est levée à 10 heures 20 minutes.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .   | 4-00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## TURQUIE.

Depuis le 20 avril dernier, on a mis en usage un nouveau timbre de 1 piastre, jaune, semblable aux timbres destinés au service international, mais ne portant pas la valeur en français. Ce timbre sert pour l'intérieur de la Turquie :

1 piastre, jaune.

## GUATÉMALA.

La carte avec réponse vient de nous parvenir. Elle est semblable à la carte ordinaire, sauf avec variantes dans les filets qui suivent à l'intérieur le cadre guilloché. L'une des deux cartes porte en-dessous le mot fautif *Resquesta* au lieu de *Respuesta* (Réponse). Les deux parties tiennent du haut :

1/4 real, noir sur chamois.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

On nous a fait voir deux timbres 1 réal, violet et vert, coupés en biais et ayant servi pour la moitié de la valeur.

## INDES PORTUGAISES.

Les 10 et 20 reis, sur azur, 1<sup>er</sup> type, nous arrivent avec les chiffres plus petits; le 15 reis, 2<sup>e</sup> type, a le papier blanc jaunâtre au lieu d'être azuré.

Ces timbres viennent de nous parvenir avec les autres valeurs, sans changement dans le type, dans le papier, dans le piquage. Conclusion : les timbres de M. Treibmann, dont nous avons parlé le mois dernier, sont donc bien décidément faux.

## BELGIQUE.

Les timbres-poste de 8 et 30 centimes, devenus sans utilité par suite de modifications introduites dans les taxes postales depuis la création de l'Union générale des postes, l'administration a cessé d'en fabriquer.

Ce qui reste de l'approvisionnement de ces timbres sera débité jusqu'à l'épuisement.

## ANTILLES ESPAGNOLES.

Avec les mêmes paraphes que les timbres 25 c. de p. bleu, 1874, nous avons vu :

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 25 cent. de p. outremer (1873). |  |
| 50 — vert —                     |  |

Pour les timbres de 1876, ces paraphes sont changés, quoique restant à peu près les mêmes. Le premier paraphe est une espèce de 8. Nous avons :

25 cent. de p., lilas.  
50 — outremér.

A ce propos on nous communique les lignes suivantes, qu'un de nos correspondants a reçu de Porto-Rico :

« A la Havane, tous les documents publics et effets timbrés sont payés en papier et on avait contracté l'habitude d'envoyer à Porto-Rico un grand nombre d'effets timbrés qui y sont payés en argent. On faisait donc préjudice au Trésor qui ne percevait pas d'argent à Porto-Rico et recevait beaucoup de papier à la Havane.

» Le gouvernement de Porto-Rico ordonna donc de ne plus admettre à la circulation que les effets et timbres vendus dans l'île; voilà la raison pour laquelle on les frappa de la signature du général et de l'intendant des finances.

» Il n'y a pas eu de falsification qui ait donné lieu à cette mesure. »

On sait qu'une mesure semblable a été prise par le gouvernement portugais pour les timbres des Açores et Madère.

Enfin on nous assure que les timbres 1868-69, avec la surcharge : *Habilitado por la Nacion*, n'ont été en usage qu'à Porto-Rico.

#### AUTRICHE.

Un de nos correspondants dit posséder une carte oblitérée, 7 août 1874, valeur 2 kreuzer, ayant sur la face, angle inférieur droit, le mot *Bohm* et au revers, A DROITE : *am 187...*

2 kreuzer, jaune.

#### PÉROU.

La *National Bank note Company*, de New-York, vient de terminer, pour compte du gouvernement péruvien, trois timbres-télégraphe que nous fait connaître M. J. Casey, comme suit :

« On m'a montré trois valeurs de timbres-télégraphe, 5, 20 et 50 centavos. Le même modèle sert aux trois valeurs. L'écusson se trouve, comme dans les timbres-poste 2 centavos, placé dans un losange à coins droits. Les mots : *Telegrafos Nacionat* dans les bandes recourbées, au-dessus ornements d'arabesques; une ligne perlée sépare les mots. La valeur en lettres et chiffres est au-dessous.

» Dans les timbres à 5 centavos, la valeur est dans une bande recourbée, avec chiffres 5 dans

les deux coins du bas; dans le 20 cent., la valeur est sur deux lignes, avec chiffres de chaque côté touchant presque le cadre qui entoure le dessin; au 50 centavos, *cincuenta* (50) est dans une bande circulaire, *centavos* sur une tablette isolée avec entourage perlé; 50 au-dessus, à chaque angle. Le dessin contient une foule d'arabesques et autres ornements d'un joli effet.

» Les timbres augmentent en grandeur suivant la valeur; les 5 centavos ont 18 × 24; les 20 c., 20 × 25; les 50 c., 22 × 27 millimètres.

» Je ne puis vous dire s'il y a d'autres valeurs, celles que je viens de vous désigner sont les seules terminées :

5 centavos, pourpre.  
20 — vert.  
50 — brun. »

#### SIERRA LÉONE.

Le 6 pence est actuellement lilas pâle, toujours sans filagramme :

6 pence, lilas pâle.

#### PHILIPPINES.

On nous donne les couleurs et valeurs suivantes comme étant celles des timbres en usage :

12 1/2 cent. de p., vert.  
25 — brun.  
50 — bleu.  
1 peso, noir.

#### ROUMANIE.

On n'a pas observé jusqu'ici qu'il existait un 5 bani, carmin, 1871, imprimé sur papier teinté rose. Nous avons pu nous assurer, sur une feuille entière, que ce n'était pas la couleur qui s'était étendue sur le papier :

5 bani, carmin sur teinté rose.

#### DÉCAN.

De la deuxième émission 1866, nous avons sur papier vergé :

1/2 anna, bistre.  
2 — vert jaune.

#### SUISSE.

Le mandat 50 rap. n'est plus lilas, mais violet rougeâtre :

50 rap., violet rougeâtre.

#### GRÈCE.

On nous fait remarquer que nous n'avons pas encore mentionné le 5 lep. sur papier blanc. Notre excuse est que nous ne l'avons pas encore vu à l'heure qu'il est. On nous écrit même d'Athènes qu'il n'y a jamais eu de changement apporté à l'impression de ce timbre :

5 lep., vert sur blanc.



### Le Musée postal, à Berlin.

L'administration des postes de l'empire d'Allemagne a fondé dans son nouvel hôtel de la Leipzigerstrasse, n° 15, à Berlin, un musée technique qui renferme une collection très-intéressante en tout ce qui a rapport au service des postes. Les différents objets qui composent ce musée sont groupés d'après le classement suivant :

- 1° Bâtiments postaux ;
- 2° Modèles et dessins de voitures de poste ;
- 3° Uniformes de service ;
- 4° Meubles, livres, cartes et en général tout ce qui concerne la partie technique de l'exploitation postale ;
- 5° Matériel de campagne du service des postes en temps de guerre ;
- 6° Collection des valeurs postales (timbres-poste, etc.) ;
- 7° Section historique ;
- 8° Institutions postales étrangères.

Le premier groupe possède un modèle en plâtre de la façade principale du nouvel hôtel des postes, à Berlin, ainsi que plusieurs dessins et photographies de cet édifice ; on y trouve également la représentation d'un grand nombre de bâtiments de poste érigés dans d'autres villes et appartenant à l'Etat.

Dans le compartiment des modèles de voiture, on trouve une voiture-poste ouverte, du siècle dernier, et une autre fermée, datant aussi de la même époque, plus un spécimen des voitures-poste de tout genre employées actuellement sur les routes ordinaires, et deux modèles des voitures-bureaux circulant sur les chemins de fer. Parmi les malles-poste, quelques-unes sont munies de leurs attelages, représentés au moyen de chevaux en zinc complètement harnachés ; on peut ainsi se faire une idée de la manière dont s'opère l'attelage à un ou plusieurs chevaux, et se rendre compte des différentes pièces qui composent un attirail. Ces modèles de malles-poste, et surtout les dessins représentant toutes les voitures employées par l'administration allemande dans le cours de notre siècle, permettent au visiteur de saisir les modifications que cette administration a introduites successivement dans son matériel de transport pendant cette période.

On remarque dans la troisième division du musée deux figures de postillons en grandeur naturelle et avec équipement au grand complet : on y voit en outre les dessins et les descriptions des uniformes de service portés anciennement et de

nos jours par les agents et sous-agents du service postal.

Le quatrième groupe contient un nombre considérable de modèles de boîtes à lettres construites pour la plupart dans l'intention de réaliser une idée préconçue, à savoir celle d'assurer la levée des correspondances au moyen de sacs disposés à l'intérieur et se fermant automatiquement au moment même de l'ouverture de la boîte par le facteur, sans que ce dernier puisse toucher à la correspondance. Dans la partie des imprimés relatifs au service des postes, ce même groupe renferme des spécimens de tous les livres et cartes dont doivent être pourvus les bureaux de poste les plus importants.

Dans la section du matériel de campagne en temps de guerre, on trouve un exemplaire de tous les objets qui composent l'aménagement complet d'un bureau ou d'un relais de poste desservant les armées en campagne.

La collection des valeurs postales contient (à l'exception de quelques timbres d'édition fort ancienne) un exemplaire de tous les timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes-correspondances, etc., émis depuis l'introduction de ces diverses formules d'affranchissement jusqu'à nos jours. Au 1<sup>er</sup> décembre 1875, cette collection comprenait 3,431 spécimens de formules timbrées de toute nature. Les timbres-poste et les enveloppes timbrées, pris à part, se répartissent comme suit par provenance :

|                 | Timbres-poste. | Env. timbrées. |
|-----------------|----------------|----------------|
| d'Europe . . .  | 1,404          | 285            |
| d'Asie . . .    | 207            | 21             |
| d'Afrique . . . | 170            | 8              |
| d'Amérique . .  | 765            | 77             |
| d'Australie . . | 160            | 2              |

La section historique se distingue principalement par une remarquable collection de dessins et de copies représentant tous les systèmes de matériel de transport et d'attelage employés depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du siècle dernier. On y remarque en outre les dessins de chaises à porteurs en usage jusqu'au commencement de notre siècle, ainsi que la copie en plâtre d'une statue qui représente un messenger postal du moyen âge, et dont l'original orne le haut de l'escalier principal de l'hôtel de ville de Bâle. Enfin cette section comprend une subdivision consacrée aux « curiosités postales » ; cette partie du musée, espèce de cabinet de raretés, s'est enrichie exclusivement de dons provenant

des employés de la poste ou des amateurs de cette institution. On commence à y collectionner aussi des cachets et des monnaies.

Les objets ayant rapport aux institutions postales de l'étranger sont représentés par des photographies formant une galerie spéciale, et dans laquelle on remarque principalement :

A. De la Russie :

Une poste aux rennes dans le gouvernement d'Arkhangel, une poste en traîneau sur les glaces du fleuve Vithegda dans le gouvernement de Vologda, une poste en bateau (Post-Karbas), faisant le service entre Arkhangel et le cloître de Solovetski, situé sur une île de la mer Blanche, et enfin un arba de Géorgie ou poste du Caucase (charrette à deux roues traînée par des taureaux de montagne);

B. De la Suisse :

La malle-poste du Saint-Gothard et la diligence qui dessert les bains du Gournigel;

C. Des États-Unis d'Amérique :

Les photographies des hôtels des postes de New-York, Saint-Louis, Chicago, Nouvelle-Orléans, etc., édifiées qui, pour la plupart, présentent un caractère de grandeur et se distinguent en outre par leur belle architecture.

Nous n'avons maintenant qu'un souhait à faire; c'est que tous les gouvernements se décident à suivre l'exemple de l'empire d'Allemagne et établissent dans les capitales des musées sur le plan de celui de Berlin.

A. DE R.

### Histoire de Pedro Justo Berrio.

C'est une bien triste histoire que celle de Pedro Justo Berrio. Qu'on en juge. Les détails qui suivent sont empruntés à l'*Ami des Timbres*. Mais peut-être ne connaît-on pas Pedro Justo Berrio? C'est le personnage au long nez qui figure sur le nouveau timbre de 10 centavos d'Antioquia. Ceci étant connu, nous entrons en matière.

Pedro Justo Berrio est né à ce qu'il paraît à Santarosa de Osos, le 28 mai 1829. Ses parents étaient pauvres et, comme il arrive souvent, ils étaient honnêtes. Dès sa tendre enfance, il cherchait à s'instruire. Quelques spéculations commerciales heureuses le mirent à même de faire et terminer ses études, sans imposer aucun sacrifice à ses parents, ce qui est d'un cœur bien né.

En 1851, il passe ses examens avec succès, à Bogota. Il rentre dans son pays natal, s'y marie

en 1858 et est élu député. L'histoire ne dit pas si le mariage lui procura un nouveau-né.

La révolution de 1860 éclate, cruelle dit-on; il y prend une large part et triomphe à Yarumal, le 2 janvier 1864, renversant le gouvernement existant..... Le *peuple* et l'*armée* — touchante unanimité pour qui renverse un pouvoir établi — remettent la destinée de l'État entre les mains du docteur P. J. Berrio..... C'est ainsi qu'il fut nommé gouverneur-président de l'État d'Antioquia.

Pour se maintenir au pouvoir, sans doute, il s'empresse de reconnaître tout d'abord le gouvernement général de l'Union. Puis, une sage politique inaugure pour ce pays une ère nouvelle: douze années de paix et de prospérité. Il institue une école de beaux-arts — voire même une école des *cultes*? — des lycées et de nombreux collèges. Il installe enfin le télégraphe et *organise* le service des postes, ce qui n'empêche pas ses administrateurs de jeter le grappin sur les fonds qu'on leur confie, nous en savons quelque chose.

Pedro Justo Berrio est mort à Medellin, le 14 février 1875, à l'âge de 48 ans, des suites d'une maladie de cœur.

La postérité ne pourra lui contester qu'il avait un nez magnifique!

### Des enveloppes timbrées.

Suite. — Voir N° 159.

JAPON (*suite*).

Février 1874.

Cette émission présente les mêmes caractères que la précédente, sous le rapport de la forme, de la grandeur des enveloppes, de la disposition des pattes, du dessin des timbres. Disons seulement, qu'on ne rencontre sur les pattes que la seconde espèce de dessin. Le timbre diffère par une partie des caractères de la légende sinico-japonaise du milieu. Les deux premiers signes sont les mêmes: *you ben*; les deux derniers doivent se lire: *fou hi*, ce qui veut dire: *Enveloppe de poste*.

Il nous suffira donc de donner la liste des enveloppes et des sacs de cette émission.

NOMENCLATURE. A. *Enveloppes*.

1 Sen bleu, nuancé, 1<sup>er</sup> format, avec la lettre *i*.

2 Sen jaune vif, 2<sup>e</sup> format, avec la lettre *i*.

4 Sen rose, 3<sup>e</sup> format, avec la lettre *fa*.



*B. Sacs.*

2 Sen jaune vif, 1<sup>er</sup> format, avec les lettres *i, nou*.

4 Sen rose, 2<sup>e</sup> format, avec la lettre *i*.

6 Sen gris brun, 3<sup>e</sup> format, avec les lettres *i, ni*.

La dernière enveloppe-sac n'a que 224 sur 98<sup>mm</sup> au lieu de 228 sur 101. La différence avec la similaire de l'émission de décembre 1873 n'est due peut-être qu'à un accident de pliage qui ne mériterait pas d'être signalé. Comme elle est constante pour toutes celles de même valeur de cette émission, il nous a paru convenable de l'indiquer.

Ces enveloppes sont encore parfaitement en service.

*CARTES.*

L'émission des cartes-postes est de la fin de 1873. C'est du moins ce qu'il est permis d'induire des renseignements fournis par les journaux de timbres. On doit les distinguer en quatre émissions.

*1<sup>re</sup> émission.*

Feuille de papier un peu jaunâtre, fabriqué au Japon par les procédés européens, replié suivant une ligne verticale en deux parties égales de 16 centimètres de haut sur 7 1/2 environ de large. La feuille étant ouverte, les deux demi-feuilles extérieures présentent :

Celle de gauche un encadrement formé d'un double filet d'inégale épaisseur, avec un enroulement formant ornement aux quatre angles. Dans ce cadre, à l'angle supérieur gauche, un timbre-poste. Plus bas et parallèlement à la bordure, une légende formée de sept caractères sinico-japonais, superposés comme il est d'usage pour l'écriture.

Le côté droit est tout à fait blanc.

L'autre face de la feuille qui en forme la partie interne, quand elle est repliée, présente sur le côté droit qui répond à celle qui porte extérieurement le timbre, une longue instruction en caractères sinico-japonais.

Grâces à l'obligeance de M. Schmid de Wilde, nous pouvons faire connaître la traduction qui lui a été remise par M. De Rosny :

1<sup>o</sup> Dans tous les bureaux de poste, on vendra cette carte pour faciliter les relations de correspondance qui peuvent circuler à découvert et qui ne seront pas longues, cela avec une dépense moindre que pour les lettres ordinaires.

1<sup>o</sup> Dans l'intérieur d'une même ville (place), il suffira de faire usage d'une carte d'un demi-sen.

Pour circuler dans tout l'intérieur de l'empire, on peut employer une carte d'un seul sen.

1<sup>o</sup> Si l'on écrit à une personne qui demeure dans une localité où manque un bureau de poste, il faudra ajouter sur la carte un timbre-poste d'un sen : dans le cas contraire, l'administration des postes exigera le double du tarif ordinaire.

1<sup>o</sup> Dans les trois villes impériales et dans les cinq ports (ouverts aux étrangers), on pourra, quand on prendra à la fois cent cartes au minimum, jouir d'une remise de 5 p. c. et quand on achètera au moins deux cents cartes on jouira d'une remise de 10 p. c.

1<sup>o</sup> Il est défendu de mettre de l'encre sur le timbre. Si on l'oblitére soi-même, l'administration des postes ne fera pas parvenir à destination.

1<sup>o</sup> De ce côté-ci, il ne faut rien écrire (1).

A gauche un encadrement rectangulaire à double filet avec quatre filets verticaux, qui divisent l'intérieur de ce cadre en cinq colonnes, où l'on peut écrire l'objet de sa missive.

Revenons au timbre et à la légende de la face extérieure.

Le *timbre* rappelle par sa forme et son dessin le timbre de même valeur de la première série. Même légende. Au milieu ; *you ben ki tets*, qui veut dire : *Timbre-poste* ; sur les côtés : *han zen*, demi-sen ; en haut et en bas, 1/2 *sen* en caractères romains.

Vers la partie inférieure du timbre, au point d'intersection des deux branches, est un petit espace hexagone où l'on trouve le premier signe *i* de l'alphabet syllabique japonais Katakana, et que nous considérons comme répondant au numéro d'ordre de la planche.

La *légende*, qui longe la bordure, est en caractères partie chinois, partie japonais et empruntés aux alphabets syllabiques Katakana et Hirakana. On doit la transcrire par :

*You ben ha ka ki in si,*

qui veut dire littéralement : *Feuille de papier timbré postal, soit carte-poste.*

(1) Nous donnons la traduction ci-dessus comme elle nous est remise. On remarquera qu'en tête de chaque article se trouve toujours le n° 1<sup>o</sup> au lieu d'une suite de numéros. C'est l'usage au Japon. Nous l'avons conservé par curiosité. Cette instruction est encore intéressante par les renseignements qu'elle donne sur le service des postes.

La seule carte que nous connaissions de cette émission est de la valeur de 1/2 sen.

1/2 sen, orange.

La légende intérieure, comme les encadrements soit extérieurs, soit intérieurs, sont de même couleur que le timbre. Il a existé, dit-on, une carte semblable de :

1 sen, bleu.

Mais nous ne l'avons pas rencontrée.

Ce qui prouve que cette carte a été la première émise, c'est qu'elle porte la lettre *i*, qui ne se retrouve pas parmi ceux de même nature des cartes de 1/2 sen de l'émission suivante.

#### 2<sup>e</sup> émission.

Les cartes de cette émission sont semblables à celles de la première, quant à la disposition générale, mais en diffèrent par quelques détails du timbre et par l'absence de la légende.

*Timbre.* Les caractères du milieu doivent se lire : *You ben ha ka ki*; qu'il faut traduire par feuille de poste ou carte-poste. Cette circonstance explique l'absence de l'inscription qui longeait la bordure, puisque le timbre contient l'indication de l'emploi que la légende faisait connaître.

Dans cette émission, l'instruction et les filets intérieurs sont toujours lithographiés en orange, quelle que soit la valeur. L'instruction présente un assez grand nombre de variétés dans la composition typographique. L'encadrement extérieur est de la même couleur que le timbre. On a donc :

1/2 sen, orange.

1 — bleu.

Nuances variées.

Comme à la série précédente, à l'entrecroisement des deux branches, le petit hexagone contient une lettre variable. Nous avons rencontré les suivantes :

Pour le 1/2 sen : *ro, fa, ni, fe, tsi, ri, nou, rou, wa, ka, yo, so, na.*

Pour le 1 sen : *fa, ni, fo, fe, tsi, ri, rou, wo, wa, so, ne, ya.*

Il y a donc déjà autant de planches que de lettres, ainsi qu'il est facile de s'en assurer; mais si l'on examine un certain nombre de cartes avec la même lettre, on ne tarde pas à voir qu'il y a plusieurs types de ces cartes.

Combien? c'est ce qu'il nous serait impossible de dire. Nous en avons trouvé quatre distinctes avec la lettre *ro* pour le 1/2 sen, et quatre avec la *fe* pour le 1 sen; mais nous n'oserions affirmer que ce sont les seules. En effet, avec les livres

chinois, dont le papier est plié en paravent, il faut du papier sans fin, et ce n'est pas la grandeur de la feuille, mais celle de la pierre lithographique qu'il faut consulter pour trouver le nombre des types à la planche. Ce nombre de quatre nous paraît le plus satisfaire à cette condition.

Avant de quitter cette émission, il nous faut signaler une variété du 1 sen qu'il nous serait impossible de classer, n'ayant pas eu occasion de la voir et de déterminer quelle légende porte le timbre.

Le cadre extérieur de la face qui porte le timbre est rouge de Chine et non pas bleu. Il n'y a pas le long de la bordure les caractères que présente le 1/2 sen de la 1<sup>re</sup> émission.

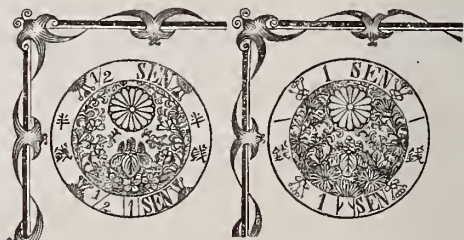
Au revers, la partie destinée à la correspondance est bien divisée par quatre feuillets verticaux en cinq parties, mais l'encadrement, au lieu d'être formé de deux filets, est le même qu'à la page extérieure.

S'agit-il là d'une émission spéciale ou seulement d'une faute ou d'un essai? C'est ce qu'il nous serait impossible de dire. L'exemplaire qu'on nous signale serait le seul connu, ce qui nous ferait pencher pour la dernière opinion.

Les cartes de la 2<sup>e</sup> émission ont été remplacées par les suivantes.

#### 3<sup>e</sup> émission.

Carte à un seul feuillet, grossière, de couleur chamois rosâtre.



D. Rectangle verticalement, formé par un enroulement, comme au type précédent, mais de 12 centimètres de haut sur 7 1/2 de large.

A l'angle supérieur gauche, un timbre rond, présentant au milieu la fleur de chrysanthème à 16 pétales, surmontant des fleurs et feuilles de *Paulownia Imperialis* et de chrysanthème. Autour, un encadrement portant la légende, partie en caractères européens, partie en caractères sinico-japonais, exprimant la valeur (Voir à la série précédente).



Dans le bas du timbre, entre les deux parties de la légende en caractères romains, est un carré qui contient un caractère syllabique comme aux séries précédentes.

Sous le timbre, et longeant la bordure, cinq des caractères sinico-japonais que l'on trouve sur le 1/2 sen de la 1<sup>re</sup> émission :

*You ben ha ka ki.*

En bas, dans un petit rectangle, quatre colonnes de caractères sinico-japonais, formant instruction.

Le surplus de l'encadrement, soit tout le côté droit, est destiné à l'adresse. Le revers ne porte aucun dessin ni inscription.

1/2 sen orange.

1 — bleu.

Nous avons rencontré :

le 1/2 *sen* avec la lettre *i* seulement.

le 1 — — *i, ro, fa, ni.*

4<sup>e</sup> émission.

Ce qui distingue cette émission, c'est l'absence dans le bas du caractère syllabique indicatif de la planche. Pour tout le reste identité complète. Il suffira de donner la nomenclature :

a. Sur carte *rose* :

1/2 sen orange.

1 — bleu.

b. Sur carte *chamois rosâtre*.

1/2 sen orange.

1 — bleu.

Nuances variées.

Ces cartes sont présentement en service.

#### BANDES.

Ce mode d'affranchissement que peu de nations ont encore adopté, qui ne l'est que depuis peu d'années par celle qui, la première, a émis des timbres-postes (Grande-Bretagne), est en usage au Japon pour l'affranchissement des journaux. Son emploi n'est permis qu'aux éditeurs de journaux qui ne peuvent en céder au public (*Timbre-Poste*, n° 157).

Les bandes de papier qui servent à cet emploi sont en papier indigène très-fin.

Elles ont 28 centimètres sur 5 environ de hau-

teur et portent à l'union du tiers gauche avec les



deux tiers droits, un timbre ovale de 3 centimètres de haut sur 2 de large et de couleur rouge. A la partie supérieure, on y voit la chrysanthème à 16 pétales. De chaque côté, une branche de Paulownia Impérialis, dont les feuilles portent des caractères antiques ; au milieu, une série

de signes en écriture *ta cuen su* ou chinois antique. D'après M. de Rosny, ces signes doivent se lire :

*Sin boun tai si*

et veulent dire littéralement : papier qui fait ceinture aux journaux, soit bande pour les journaux.

La valeur de ce timbre est indiquée sur les feuilles de Paulownia des côtés, en caractères antiques qui veulent dire :

2 rin 5 maus (1) ; soit 1/4 de sen (ou 1 cent. 1/4).  
1/4 sen rouge.

C'est par erreur que le *Philatelist* a indiqué (page 152 de l'année 1875) une bande de papier fin portant un timbre carré, comme étant destinée aux journaux. Il y a déjà deux années que nous avons donné la description et l'explication de ce timbre (*Timbre Fiscal*, n° 3). Il a un emploi fiscal.

Nous avons montré qu'il portait l'inscription *Ministère des finances, direction des contributions indirectes*, et servait à entourer les flottes ou masses d'écheveaux de fils de soie déposés dans les entrepôts. Plus tard (n° 15), nous avons fait voir cette même bande portant de chaque côté du timbre deux caractères chinois que M. de Rosny a bien voulu nous traduire comme suit : *Fabrique de canons de fer*. On doit donc supposer qu'elle sert à indiquer le paiement d'un droit fixe sur les articles d'exportation et on ne peut admettre qu'elle serve pour les journaux.

D<sup>r</sup> MAGNUS.

(1) D'après l'opinion de M. de Rosny, la monnaie désignée sous le nom de *mau* est purement conventionnelle comme sont chez nous les fractions de centime. Le signe antique qui l'exprime (deux sortes de tridentés ajoutés l'un à l'autre, sur l'avant-dernière feuille du bas), veut dire en chinois et en japonais *cheveu*, qui, appliqué à une monnaie signifie quelque chose d'aussi léger qu'un cheveu.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 4 mai 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

La correspondance comprend quelques réclamations et lettres de remerciements. Parmi les premières, est une lettre de M. Casey, de New-York, demandant que son projet de montage des enveloppes soit discuté. Le travail ayant été adressé à M. Moens sur la demande du correspondant, la Société décide qu'elle ne peut le discuter en l'état et vote l'ordre du jour.

M. Stroobant adresse quelques critiques : 1° Sur le 10 centimes de Luxembourg 1859 qui présenterait toujours centimes, le 1 étant coupé ou mal formé ; 2° sur la traduction des mots *Ruckantwort Bezahlt* ; 3° sur les timbres danois de 1853, à fond sablé, qui seraient habituellement sur papier burelé. Il est répondu que la faute centimes n'est pas constante ; qu'il y a eu malentendu sur la traduction de *Ruckantwort Bezahlt*, qui veut dire : *la réponse est payée*. L'examen des timbres danois est réservé. L'admission de MM. A. De Portes, F. A. Kapling et Edward B. Evans est prononcée.

M. Carreton démontre que la première lettre du mot *Pjon* est un *Th* islandais et que ce mot est l'abréviation de *Tjeunustu*, qui avec *Frimærke* veut dire *timbre de service*.

Le secrétaire revient sur la question des timbres dits de Tours et le compte rendu de la séance de la *Philatelic Society*. Il se plaint de la communication qui a été faite d'une lettre privée, écrite avec le sans-façon de l'intimité, et du vote de censure que cette imprudence a occasionné. Il met les diverses pièces sous les yeux de la Société et discute les observations de M. De Joannis en les réfutant. Après une discussion, la Société vote l'ordre du jour suivant :

Considérant que la lettre du 5 mars qui a motivé le vote de censure était une lettre particulière, nullement destinée à la publicité et que par suite c'est à tort qu'elle a servi de texte à une discussion ;

Que le compte rendu publié au Bulletin de la Société et celui du *Timbre-Poste* pouvaient seuls faire foi et servir de base ;

Que les faits avancés dans ce compte rendu n'ont jamais été injurieux dans l'intention de leur auteur et ne le sont aucunement, ces faits pouvant être contredits par la simple affirmation de la personne dont l'honorabilité n'est pas contestée ;

Que la compétence de MM. Maclure et l'affirmation qui leur est attribuée jettent un nouveau jour sur la question scientifique et nécessitent un nouvel examen.

Sur la question de personne, déclare regretter la communication faite d'une lettre personnelle et particulière sans le consentement de son auteur, en raison des conséquences de cet acte, et clôt l'incident.

Sur la question scientifique, remet à l'étude l'examen des timbres contestés et invite ses membres à faire les démarches nécessaires pour trancher la question.

Quelques critiques sont adressées à M. De Bosredon sur sa *Bibliographie timbrologique* qui ne traite pas des publications en français faites en Belgique, ce qui entraîne le défaut de mention des deux premiers fascicules du Bulletin de la Société.

M. De Bosredon répond qu'il a voulu éviter le reproche d'annexer la Belgique à la France, même timbrologiquement et s'engage à compléter son travail en dressant la liste des publications belges.

L'examen des timbres d'Autriche est repris. Le secrétaire ayant admis l'utilité de réunir ensemble les émissions contemporaines des provinces allemandes et italiennes, M. De Bosredon donne lecture d'un travail où il démontre la nécessité de cette réunion. Il s'appuie sur ce fait que l'administration autrichienne a toujours cherché l'assimilation et non l'autonomie. Elle n'a admis cette dernière que pour la Hongrie. Aussi les timbres de ce pays doivent-ils être traités à part. Il veut former des timbres de journaux une catégorie à part.

La discussion qui s'engage amène la démonstration de plusieurs points assez importantes : 1° Les timbres ne sont pas vendus aux particuliers par les bureaux de poste qui ne les possèdent pas ; 2° le public doit affranchir ses journaux avec des timbres ordinaires ; 3° Les timbres *zeitungs-stempel* ne peuvent servir pour acquitter la taxe des lettres. 4° Ils ne sont vendus qu'aux seuls directeurs de journaux par l'administration centrale. Ils constituent pour eux une réduction de taxe.

La question de la place à donner aux timbres de journaux dans le catalogue est réservée.

M. Schmidt de Wilde continue la lecture de son travail jusqu'à la fin du chapitre sur les timbres mobiles. Le mot *tirage* est rejeté comme expression des deux espèces de piquage des timbres de la série aux armes.

M. Skepper montre des enveloppes portant les deux timbres de demi-denier du Kehle college et indique qu'ils proviennent d'une poste établie par les autorités du collège pour la distribution des lettres de la maison destinées à des personnes d'Oxford. Il fait également voir des enveloppes portant les timbres de Morton de 1/2 p. vert et 1 p. rouge, de 20 p. de la Compagnie de Kustendje et Czernawoda, enfin du 10 soldi de la Société de Navigation du Danube.

La séance est levée à 10 h. 20 m., et l'ordre du jour est continué à la prochaine séance qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

DE RUSSIE

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DE TOUS LES TIMBRES  
CONNUS JUSQU'À CE JOUR, AVEC LEURS PRIX DE VENTE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 60.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 45.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .   | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## ESPAGNE.



L'émission du 1<sup>er</sup> juin dernier, dont voici le type, ne fera certes regretter aucun des timbres émis jusqu'à ce jour dans ce pays. Le roi Alphonse y est avantageusement représenté et les timbres gravés et imprimés avec soin. Les contrefacteurs ordinaires des timbres d'Espagne auront à exercer leur patience et leur talent s'ils veulent imiter les nouveaux timbres. Il leur faudra en outre se procurer du papier au même filagramme que les timbres officiels, ce qui n'est pas une mince difficulté.

La série nouvelle est réduite à neuf valeurs, les 1 et 2 c. de p. restent en usage :

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| 5 cent. de peseta, roux. |                  |
| 10 —                     | bleu vif.        |
| 20 —                     | vert russe.      |
| 25 —                     | brun rouge.      |
| 40 —                     | brun-gris foncé. |

50 cent. de peseta, vert jaune.

1 peseta, bleu foncé.

4 — brun violet.

10 — vermillon vif.

Impression sur papier blanc satiné, portant une tour d'Aragon en filagramme ; piquage 14.

Nous avons à signaler deux nouveaux timbres officiels *Congreso* et *Senado* imprimés en bleu et représentant les armoiries d'Espagne entre deux colonnes. Nous reproduirons le type prochainement.

## GRANDE-BRETAGNE.

L'*Ami des Timbres* annonce que les timbres actuels de 2 1/2 pence ont le filagramme changé. Ils auraient aujourd'hui une mappemonde surmontée d'une croix !

2 1/2 pence, brun violet.

## HONGRIE.

La série actuelle vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle, 20 kreuzer. Le type est semblable aux timbres en cours :

20 kreuzer, noir.

## NORWÈGE.

On nous annonce une nouvelle série de timbres, avec la valeur exprimée en øre. Le type reste le même. Les valeurs sont :

- 1 øre, gris brun.
- 3 — orange.
- 5 — bleu.
- 10 — carmin.
- 12 — vert.
- 20 — rouge brun.
- 25 — lilas.
- 50 — rouge pâle.

## GRÈCE.

Depuis le 20 mai dernier, les nouveaux timbres de 30 et 60 lepta sont en circulation. L'impression de ces timbres rappelle le tirage des premiers timbres grecs qui s'est fait à Paris. Les deux nouveaux venus n'ont point de chiffre au revers.

Leur type est le même que celui des timbres en cours :

- 30 lepta, gris brun sur paille.
- 60 — vert foncé — verdâtre.

La carte internationale a paru à la même époque. Le timbre est imprimé à droite et représente la tête de Mercure des timbres-poste dans un cercle perlé, mais avec d'autres inscriptions. En haut : *Ellas*, en grec (Grèce); en bas : 15 lepta 15. Le fond du timbre, en dehors du cercle, est ligné horizontalement. (Nous reproduirons le type dans notre prochain numéro.) La carte est entourée d'une grecque et mesure 130 sur 72 mm. A la partie supérieure de la carte, on lit en caractères grecs et en français : *Carte-correspondance*. *L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte*. Quatre lignes de points sont réservées pour l'adresse. Impression couleur sur carton blanc :

15 lepta, outremer.

Nous avons été officiellement avisé que le 5 lepta n'avait subi aucun changement dans l'impression, contrairement à ce qui nous avait été dit par un correspondant (Voir N° 162). Aujourd'hui la lettre qui nous remet les nouveaux timbres porte comme affranchissement des timbres dont on niait l'existence, plus les suivants :

- 5 lepta, vert jaune sur blanc.
- 10 — vermillon —
- 20 — indigo —

D'où il résulterait que le papier teinté est abandonné ou épuisé.

## PERSE.

M. de Ferrari nous a montré une série des quatre timbres actuels n'ayant pas le percage en

lignes que nous avons annoncé d'après les timbres reçus par nous.

## DANEMARK.

Dans la lettre que nous avons publiée n° 161, on nous signale plusieurs timbres de chemin de fer, non décrits jusqu'à présent. Nous venons d'en recevoir d'autres :

*Lolland-Falster Jernbane*

16 øre, lilas.



Au fac-simile ci-contre, il existe encore, appartenant à la même administration, des timbres d'expédition qui ne se distribuent pas au public et dont font usage seulement les employés de ce chemin de fer en les appliquant sur les lettres

de voiture. On nous signale :

- 5 øre, bleu pâle.
- 50 — (?)
- 1 krone (?)
- 4 — (?)

L'impression est sur papier blanc, piquage 14.

## AUTRICHE.

La nouvelle carte est en usage depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Le format est de 140 sur 83 mm. En haut, *Correspondenz-Karte*, plus bas, trois lignes de points avec *An* et *in*; dans l'angle droit supérieur, le timbre à effigie (type 1867); dans celui opposé, les armoiries de l'empire.

L'impression est en couleur sur chamois.

2 kreuzer, brun rouge.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

De nouveaux renseignements nous apprennent que la liste des directions supérieures de poste a été donnée d'une façon inexacte dans notre N° 161. *Marienwerden* et *Stralsund* n'existent pas, mais par contre il en est deux autres : *Brême* et *Bromberg*, qui n'ont pas été signalées.



## ISLANDE.

On a expédié de Copenhague, pour cette colonie danoise, les timbres de la nouvelle série, valeur en øre et indiquée *aur*. Ce sont, au type connu :

- 5 aur, outremer.
- 6 — gris.
- 10 — carmin.
- 16 — brun.
- 20 — lilas vif.
- 40 — vert jaune.



Les timbres de service se distinguent des précédents par le type que nous faisons figurer ici. Il existe :

- 10 aur, outremer.
- 16 — carmin.
- 20 — vert jaune.

Même papier, filagramme et piqure que la série abandonnée.

## FINLANDE.

M. de Ferrari nous a montré un 5 kop. bleu, type de 1850, points dans les cors, imprimé sur papier-carton brun uni satiné, qu'il dit posséder depuis plus de dix ans.

Nous serions désireux de savoir quel a pu être l'usage de ce timbre, son état ne nous permettant pas de déterminer l'emploi qu'il aurait pu avoir.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Voici l'enveloppe que nous annoncions n° 160 et qui n'est délivrée que par le bureau de poste à l'Exposition de Philadelphie. Comme on le voit, ce timbre n'est qu'un grand placard qui ne signifie absolument rien. On nous avait habitué à mieux

que ça. L'estampille est à droite et imprimée sur papier blanc vergé au filagramme connu. Nous n'avons reçu qu'un format, celui ordinaire :

3 cents, vert pâle et foncé.

M. J. Casey, possède, dit-il, les enveloppes et bandes ci-après :

## BANDES.

- 1870. 1 cent, sans couleur (1<sup>er</sup> type).
- 1875. 1 — — (2<sup>me</sup> —
- » 1 — avec deux timbres imprimés l'un sous l'autre, à trois centimètres de distance (2<sup>me</sup> type).
- » 1 — sans couleur (3<sup>me</sup> type).
- » 2 — — (3<sup>me</sup> —
- » 2 — — (4<sup>me</sup> —

## ENVELOPPES.

Format 84 × 139 m/m.

- 1875. 1 cent, sans couleur, sur chamois (2<sup>me</sup> type).

Format 80 × 139 m/m.

- 1875. 2 cents, { brun sur blanc, (2<sup>me</sup> type).
- { Timbre à droite, angle inférieur.
- { brun sur blanc (2<sup>me</sup> type).
- » 2 — { Timbré près du centre.
- » 2 — sans couleur, sur blanc (3<sup>me</sup> type).

Format 84 sur 139 m/m.

- 1875. 3 cents, sans couleur, sur blanc (2<sup>me</sup> type).
- » 3 — — — — — ambre —
- » 3 — — — — — crème —

Format 89 × 160 m/m.

- 1875. 3 cents, sans couleur sur chair (2<sup>me</sup> type).
- » 3 — — — — — ambre —
- » 3 — — — — — blanc (3<sup>me</sup> type).

Format 84 × 139 m/m.

- 1870. 3 cents, sans couleur, sur blanc (1<sup>er</sup> type).
- » 3 — — — — — — — —

Sur cette dernière enveloppe il y a deux timbres à 11 m/m de distance l'un de l'autre.

- 1870. 3 cents, sans couleur, sur blanc (1<sup>er</sup> type).

Également avec deux timbres, l'un sans couleur dans l'angle, l'autre avec couleur au milieu de la patte inférieure, laissant voir une partie du timbre de chaque côté.

Format 90 × 160 m/m.

- 1870. 3 cents, sans couleur, sur blanc (1<sup>er</sup> type).



Il restait à faire connaître les trois timbres de journaux, 36, 48 et 60 dollars que nous n'avions pu reproduire jusqu'ici. En voici les dessins. Rappelons leurs couleurs :



- 36 dollars, rouge-orange.
- 48 — rouge.
- 60 — violet.

M. J. Casey, dit avoir dans son album les timbres non dentelés suivants :

- 1860. — 24 cents, lilas foncé.
- 1861. — 3 — rose.
- 1870. — 1. 2. 3. 6. 7. 10 cen.
- 1875. — 2 cents, vermillon.

## SARAWAK.

Le 2 cents lilas ayant sans doute manqué, on a

utilisé les timbres de 3 cents sur lesquels on a appliqué en noir, la valeur 2 cents :

2 cents, brun sur jaune.

#### CACHEMIR.

Nous avons découvert le 1/2 anna, vert émeraude, appartenant à la série des timbres ronds, du 2<sup>e</sup> coin et on nous signale le 4 annas, même type et même couleur :

1/2 anna, vert émeraude.

4 — —

#### VÉNÉZUELA.

Le 1 real, avec surcharge en grandes lettres, existe comme le 1/2 real. Un timbre, 1 real, que nous a montré M. de Ferrari, porte *Estampilla de Corre* ; les 2 dernières lettres *os* manquent. Il ne peut y avoir doute, car *corre* est suivi de *Estampilla*, etc. Disons, par la même occasion, que la surcharge en petits caractères a le mot *Estampillas* au lieu de *Estampilla*.

#### RUSSIE.



leurs différentes.

*Starobjelsk* (Charkoff). Depuis janvier dernier, cette poste rurale a émis le timbre ci-contre, rappelant celui de Charkoff. L'inscription signifie : *Poste rurale de la poste de Starobjelsk*. Il y a deux timbres de même valeur, mais imprimés dans des cou-

3 kop., jaune (timbre-taxe).  
3 — bleu.

*Arzamass* (Nijniy-Novgorod). Les derniers timbres émis sont imprimés par feuille de 25 sur quatre rangées, dont trois de huit, le vingt-cinquième timbre couché horizontalement occupant la quatrième rangée. Ces 25 timbres sont tous différents par la disposition des inscriptions, chiffres et étoiles :

5 kop., bleu.  
5 — indigo.

*Bogorodsk* (Moscou). Le 5 kopecks, signalé n° 160, nous est venu en trois nuances distinctes :

5 kopecks, violet rouge vif.  
5 — — — — — pâle.  
5 — — — — — rouge vin.

Nous avons obtenu par la même occasion une enveloppe à 5 kopecks, papier vergé blanc, format 137 × 112 m/m., répondant, pour le type, au 5 kop. rose de 1872. Les chiffres des angles ont été changés : on les a remplacés par d'autres un

peu plus grands, plaçant celui de l'angle gauche supérieur dans sa position naturelle, les autres restant placés obliquement :

5 kopecks, bleu.



*Opotchka* (Pskoff). Ce n'est que depuis avril dernier que le timbre d'*Opotchka* a été livré à la circulation. L'inscription ovale signifie : *Poste rurale villageoise, 5 kopecks*; au centre : *du district d'Opotchka, gouvernement de Pskoff*.

Impression sur papier blanc uni ; piqué 13 :

5 kopecks, bleu.

*Ekaterinostaw* (Ekaterinoslaw). Les timbres de cette poste ont vécu. L'administration a eu un mouvement généreux. Elle délivre aujourd'hui les lettres gratuitement ! C'est la dernière limite du bon marché.

#### NOUVELLE-CALÉDONIE.

M. le Dr Magnus nous a remis une enveloppe portant la marque ci-contre imprimée en noir et arrivée le 25 mai dernier.

Cette marque P. D. 25 mai dernier. AFFRANCHI constate que, les timbres étant EN NUMÉRAIRE épuisés, on a perçu l'affran- FAUTE DE chissement en es pièces. TIMBRES COLONIAUX Cette mar- que doit- elle entrer dans la collection?

Nous ne le pensons pas, car elle n'a pas plus de valeur que les lettres P. D. qui constatent également un affranchissement perçu.

#### Les cartes postales de Roumanie.

L'usage des cartes postales a été introduit en Roumanie le 1/13 juin 1873, en suite de la loi du 31 mars, même année. Le type est le même depuis son origine. Il varie cependant par les armoiries, par les inscriptions. On rencontre en outre diverses variétés de chaque émission que nous allons faire connaître.

Ces cartes ont le format irrégulier. Elles ont en moyenne 14 sur 9 centimètres. La poste les délivre en doubles feuillets se tenant par le haut ou par exemplaire séparé. Ce sont tout à la fois des cartes ordinaires et des cartes avec réponse payée. Quand la réponse est payée d'avance, la poste applique sur la carte destinée à la réponse, les lettres R. P. (respuns platit) réponse payée.



L'impression de toutes les cartes est noire sur carton de diverses couleurs, avec timbre bleu ci-contre, placé dans l'angle droit supérieur et les armoiries dans l'angle opposé. Au milieu : *Carta de posta* et une inscription en dessous dont nous donnons l'orthographe officielle, avec remarques en renvois. Cette inscription comme celles de l'avis, nous serviront à établir plus loin, toutes les variétés qu'on rencontre. Voici donc cette inscription :

Destinată a circula deschisă (1) în totu (2) interiorul României (3), (legea din 31 martie 1873).

Ce qui veut dire : *Destinée à circuler ouverte dans l'intérieur de la Roumanie, loi du 31 mars 1873* ; puis, quatre lignes ponctuées pour l'adresse et l'avis suivant, en bas de la carte :

Observații pentru întrebuintarea cartilor (3) de posta (3).

1. Cărtile de Postă se vând Particularilor la toate biourile telegrafo-postale pe valoarea lor nominală.

2. Pe fața Cărtii nu este permis a se scri (4) decât numai adresa (1), iar dosul (1) este rezervat pentru corespondență.

3. Adresa (4) urmează a fi scrisă (1) exactă și lămurită și pe cât posibil (4) completă.

4. Nu se plătește nimic (5) aducătorului.

5. Cărtile de Postă se pot (6) recomanda ca și scrisorile (1) plătinduse dreptul de înregistrare.

TRADUCTION : *Observations sur l'emploi des cartes postales.*

1. *Les cartes postales se vendent aux particuliers, dans tous les bureaux télégrapho-postaux, à leur valeur nominale.*

2. *Sur le recto de la carte il n'est permis d'écrire que l'adresse ; l'autre côté est réservé à la correspondance.*

3. *L'adresse doit être écrite exactement et explicitement et autant que possible au complet.*

4. *Il n'est rien dû au facteur.*

5. *Les cartes postales peuvent se recommander aussi bien que les lettres, en acquittant le droit d'enregistrement.*

(1) Ne demande qu'une s.

(2) Totu doit s'écrire tot.

(3) Prend un accent grave sur l'a.

(4) Scri serait plus correctement écrit avec un e final.

(5) Doit s'écrire nimic.

(6) Pot et non potu.

#### Emission du 1/13 juin 1873.

Le carton est blanc jaunâtre ou blanc azuré légèrement. Nous en avons six variétés ; les armoiries sont de grande dimension.

1<sup>re</sup> variété. Inscription. *Destinată a circula*, etc., a ce dernier mot avec un accent grave sur l'a ; *deschisă* par contre n'a pas d'accent.

Avis 2) *decât* doit avoir un accent circonflexe.

4) Sans ponctuation. 5) *Cartile* n'a pas de cédille sous le t.

2<sup>e</sup> variété. Inscription. *Destinată*, etc., a parfois la ponctuation qui manque. Avis 1) sans ponctuation.

3<sup>e</sup> variété. Semblable à la deuxième, mais avec le mot *scrisorile*, avis 5), marqué *scissor*, par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4<sup>e</sup> variété. Semblable à la deuxième, mais avec ponctuations rétablies. Le mot *potu*, Avis 5 a le t cassé du haut et forme un i.

5<sup>e</sup> variété. Avis 3) *scrisă* n'a pas d'accent.

6<sup>e</sup> variété. Avis 3) si pe a la dernière lettre du mot si qui manque.

Nous avons rencontré en cartes doubles :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> —

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> —

4<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> —

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> —

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> —

#### Emission du 1<sup>er</sup> juillet 1873.

Le carton, au lieu d'être blanc, est brun foncé ; les armoiries restent les mêmes. Nous n'avons que deux variétés. La première n'a pas de ponctuation après : *Carta de posta*. Toutes deux n'en possèdent pas après les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> avis. Mais ce manque de ponctuation peut être le résultat d'un mauvais tirage.

#### Emission du 1<sup>er</sup> octobre 1873.

Les armoiries sont ici de dimension plus petite qu'aux émissions précédentes. Le carton est chamois.

S'il y a peu ou pas de variété de l'émission de juillet, nous avons en revanche ici dix variétés.

1<sup>re</sup> variété. Inscription *Destinata*, etc., a le mot *interiuru* pour *interiorul*.

Avis. 2) *Decât* doit avoir l'accent circonflexe

3) *cât posibil* au lieu de *cât posibil* (1) 5) *Recomada* pour *Recomanda* ; *scrisorile* au lieu de *scrisorile* (1).

(1) Ne demande qu'une s.

2<sup>e</sup> variété. Avis. 1) Sans ponctuation. 2) *numai* a la lettre *n* qui chevauche. 3) *cât* n'a pas l'accent circonflexe; *posibit* au lieu de *possibit* (1) 5) *scrisorile* pour *scrissorile* (1).

3<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Lâmurtà* pour *lâmurità*; *cât posibil* pour *cât possibit* (1) 4) sans ponctuation; 5) *scrisorile* pour *scrissorile* (1).

4<sup>e</sup> variété. Legea din 31 martie 1873 a la ponctuation dans la parenthèse. Avis 2) *ecri* pour *scri*; *decât* avec accent grave au lieu d'accent circonflexe. Cet avis n'est pas ponctué. 3) *cât* doit avoir l'accent circonflexe; 5) *scrissorile* est écrit *scrisorile* avec une *s* et un *j*; *platinduse* est écrit également avec un *j* au lieu d'un *i*.

5<sup>e</sup> variété. Avis 3.) *Cât posibil* pour *cât possibit* (1) 5) *pot* au lieu de *potu* adopté pour toutes les cartes (2); *scrisorile platinduse* pour *scrissorile* (1) *platinduse*, une *s* et un *j* pour *i*.

6<sup>e</sup> variété. La deuxième ligne au lieu d'être indiquée par des points l'est par un trait; la 3<sup>e</sup> ligne est ponctuée et lignée tout à la fois.

Les articles 1 et 3 de l'avis n'ont pas le point final.

7<sup>e</sup> variété. *Destinatà*, etc., n'a pas le point de rigueur, ainsi que le 1<sup>er</sup> article de l'avis.

8<sup>e</sup> variété. La ponctuation des art. 1 et 3 n'est pas indiquée.

9<sup>e</sup> variété. Ici c'est le 4<sup>e</sup> article qui n'a pas de point; 5) *cârtile* n'a pas de cédille sous le *t*.

10<sup>e</sup> variété. *Observatii* a l'accent grave sur le premier *i* au lieu de l'avoir sur le second. Avis 3) *cât posibil* pour *cât possibit* (1) 4) sans ponctuation; 5) *cartile* est sans accent; *platinduse* avec *j* au lieu de *i*.

En cartes doubles, nous trouvons :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> —

4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> —

9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> —

Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1875.

Par suite de conventions postales entre l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie, l'usage des cartes postales qui ne pouvaient circuler que dans l'intérieur du pays, est étendu aux deux autres à dater du 15 mars 1874. Par suite, l'inscription *Destinata a circula deschissa*, etc., (destinée

(1) L'orthographe officielle est donnée avec deux *s* à l'origine.

(2) Orthographe officielle adoptée à l'origine. On a vu néanmoins que *potu* est une faute.

à circuler ouverte dans l'intérieur de la Roumanie) devient inutile. Elle est supprimée sur les cartes de 1875. L'inscription *Carta de posta* est écrite en lettres à doubles traits.

Impression sur carton chamois; mêmes armoiries que les cartes de l'émission précédente.

Nous en avons huit variétés, savoir :

1<sup>re</sup> variété. Avis. 2) *Correspondentâ* est écrit *ocorrespondentâ* 3) *cât posibil* pour *cât possibit* (1); 5) *scrisorile* au lieu de *scrissorile* (1).

2<sup>e</sup> variété. Avis. 5) on a omis l'accent sur l'a de *platinduse*.

3<sup>e</sup> variété. Avis. 2) *Correspondentâ* n'a pas d'accent sur l'a; 5) *inregistrare*, n'a pas le 2<sup>e</sup> *r* en italique.

4<sup>e</sup> variété. Avis. 2) A *Cârți* on a omis la cédille sous le *t*; *decât* doit avoir l'accent circonflexe; 3) *cât posibil* pour *cât possibit* (1) 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

5<sup>e</sup> variété. Avis. 2) A *decât* on a donné l'accent grave pour l'accent circonflexe; 3) *cât posibil* pour *cât possibit* (1); 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1) et un *j* pour un *i*.

6<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Cât posibil* pour *cât possibit* (1) 4) sans ponctuation; 5) *Posta* sans accent sur l'a; *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

7<sup>e</sup> variété. Avis. 3) *Scrissâ* est écrit *serissâ*, e pour *c*; *cât posibil* pour *cât possibit* (1) 5) *scrisorile* avec une *s* au lieu de deux (1).

8<sup>e</sup> variété. Avis. 2) On a mis l'accent grave au lieu de l'accent circonflexe sur l'a de *decât*; 3) même remarque pour le mot *cat*; *scrisorile* devrait avoir deux *s* (1).

Nous n'avons vu en cartes doubles que les suivantes :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> —

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> —

Disons en terminant que l'impression des timbres de l'émission 1875 est d'un bleu plus clair que les timbres des émissions précédentes.

### Les faux timbres d'Espagne, 1874.

Il circule depuis quelque temps des imitations des timbres 1, 4 et 10 pesetas. Elles sont malheureusement des mieux réussies et il faut le concours puissant de la loupe pour les reconnaître.

(1) Orthographe officielle adoptée à l'origine.





Comme papier, impression, piquage, c'est parfait. Il n'y a que le dessin qui pêche par-ci, par-là. En examinant de près ces timbres, on ne tarde pas à constater que chaque valeur a été gravée séparément. Les ornements des angles sont différents aux trois imitations, contrairement aux timbres officiels; le dossier du siège sur lequel est assis la justice, est plus fort qu'au timbre authentique et se termine en s'arrondissant davantage. L's de *comunicaciones* est plus ouvert, plus grand, aux trois imitations : elle touche presque la tête de la figurine aux 1 et 10 pesetas; *una peseta* est d'un caractère trop grand, notamment les lettres P, E et T; les S du mot *peseta* ou *pesetas* représentent une espèce de S sur les timbres vrais : ces lettres sont très-ouvertes sur les faux timbres. Il y a bien encore d'autres petites imperfections à signaler, mais elles ne sont appréciables que par la comparaison.

En résumé, pour être fixé aussitôt sur ces timbres, il suffit de comparer le mot *peseta*. C'est là le côté faible de ces imitations.

#### Les timbres de Cordoba.

Après mille démarches infructueuses, notre correspondant de Buénos-Ayres nous envoie enfin les renseignements qu'il a pu obtenir et qui jettent quelque lumière sur les timbres de Cordoba. Les renseignements sont certes insuffisants, nous sommes le premier à le reconnaître, mais il est une chose essentielle pour nous, c'est d'apprendre que les timbres ont été émis vers 1860; qu'ils sont authentiques, et qu'ils ont servi comme timbres-poste.

Voici l'extrait de la lettre reçue par notre correspondant :

« Je vous envoie ci-joints quelques rares exemplaires des timbres-poste de Cordoba que vous m'aviez demandés en autres temps; il manque à la collection une couleur violette que je n'ai pu obtenir malgré toutes mes recherches. J'ai également cherché partout le décret de leur création, mais en vain. *El oficial mayor* du gouvernement de la province, à qui je me suis adressé et qui est également chargé de la compilation des décrets de la province, m'a dit n'avoir pas vu ce décret qui a existé sans doute, mais qui a dû se perdre vu le mauvais état des archives à cette époque.

C'est Mariano Fraguero qui gouvernait vers 1860 la province de Cordoba. »

Les timbres que nous avons reçus appartiennent au type que nous reproduisons à nouveau. Le 5 centavos est imprimé sur papier vergé blanc; les chiffres sont différents à chaque timbre, il en est même d'inachevés; le 10 centavos est sur papier *uni* et *vergé*; le timbre violet dont il est question dans la lettre, mais dont on ne renseigne pas la valeur, ne peut être que le 15 centavos, ce qui nous donnerait les trois valeurs usitées constamment par la République Argentine, dont Cordoba fait partie. Il y aurait donc :

|                                   |   |        |  |
|-----------------------------------|---|--------|--|
| 5 centavos, bleu sur blanc vergé. |   |        |  |
| 10 — noir                         | — | uni.   |  |
| 10 — —                            | — | vergé. |  |
| 15 (?) — violet                   | — | — (?)  |  |

#### Encore les timbres de Holte.

Les renseignements que nous avons publiés dans le n° 161, ne nous satisfaisant pas entièrement, nous avons prié notre correspondant de bien vouloir nous chercher la date précise de l'émission des timbres de Holte, le contrat passé entre l'administration des postes et l'entrepreneur Jessen et non Fissen, devant faciliter les recherches.

Nous venons de recevoir le résultat de ces nouvelles recherches : Le contrat de Jessen est du 27 juin 1866; l'entreprise du transport des lettres, etc., de Holte, a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1866 et a cessé en juin 1869, époque à laquelle l'entreprise passa entre les mains du lieutenant Baumann, chef de station du chemin de fer. C'est ce dernier qui a émis les premiers timbres, le 2 mars 1870. En septembre 1872, les timbres bruns firent place aux timbres verts, lesquels furent supprimés le 25 mai 1873.

#### Timbres des Antilles espagnoles, avec surcharge Y 1/4.

On nous écrit de Cuba :

« La signification de la surcharge Y 1/4 sur les timbres de 1855, 1856 et 1857 est : *Intérieur 1/4 de réal*. La cause en est qu'ayant épuisé les timbres de cette classe qui se fabriquaient à Madrid, et ayant à attendre deux mois pour faire la commande et la recevoir à Cuba, on arrangea dans ce but les timbres qui eurent plusieurs fois existence avec cette surcharge, mais on lui donna

seulement la valeur conventionnelle de 1/4 de réal. »

D'où il résulte que ces timbres n'ont été émis ni en 1855, ni en 1856, ni en 1857, la première émission de cette valeur (1/4 réal-plata) datant de 1862. C'est probablement en attendant un nouvel envoi de Madrid que les timbres dits de 1855/57 auront été émis vers 1863.

En 1862, les catalogues ne mentionnaient pas encore ces timbres : ce n'est qu'en 1864 qu'ils ont été signalés.

#### Le Timbre-Poste International.

On lit dans tous les journaux :

« On annonce que le gouvernement russe a soumis à toutes les puissances le projet de création d'un timbre-poste international.

» Cette nouvelle nous paraît appartenir à la famille des Palmipèdes. Il est peu probable que les régies financières de tous les États consentent à abandonner un moyen de contrôle de leurs perceptions. Il y a longtemps que l'idée du timbre unique a été rejetée en France, pour ce motif. Son adoption pour la poste internationale porterait un préjudice énorme à certains gouvernements au profit de ceux où le prix du change est élevé. Le timbre international servirait de monnaie d'échange, et comme il pourrait être employé par la poste dans tous les pays, il serait exporté à la suite des monnaies d'or et d'argent, et, à leur défaut, les États pauvres seraient amenés à en fabriquer des quantités, pour satisfaire aux besoins de leurs sujets, et ils le feraient d'autant plus volontiers, que ce serait tout bénéfice pour leur trésor obéré; tandis que les plus peuplés et les plus industriels seraient obligés d'employer au préjudice du trésor national, ceux dont on inonderait leur marché en paiement de leurs produits. Il n'est pas probable que les gouvernements ne voient à l'avance le dommage considérable que les plus riches ne tarderaient pas à éprouver. C'est donc une nécessité que chaque pays ait ses timbres spéciaux, marqués à l'effigie de son souverain ou à ses armes, comme la monnaie. Mais on pourrait appliquer aux timbres d'un usage international, le système employé dans l'ancienne Confédération germanique. Les timbres destinés à ce service pourraient avoir des couleurs identiques. Le port simple et double des lettres, la carte, l'affranchissement des imprimés et papiers d'affaires pourraient être acquittés à l'aide de quatre timbres de couleurs spéciales,

communes à tous les pays, mais d'un dessin propre à chacun; ce qui permettrait aux employés de reconnaître à première vue si l'affranchissement est suffisant.

» Telle est peut-être l'idée qu'il faut prêter à la Russie. Celle que les journaux lui ont attribuée est absurde.

» Dr MAGNUS. »

#### Société Française de Timbrologie.

Séance du 1<sup>er</sup> juin 1876.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Le procès-verbal de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation. Dans la correspondance, nous ne remarquons que la communication par M. Navasques, de plusieurs exemplaires d'une grille applicable sur les lettres en rebut de provenance étrangère à l'Espagne.

M. John Flohr, de Manchester, présenté par M. Carreton, et M. Ludwig Berger, présenté par le Dr Legrand, sont admis comme membres correspondants.

Le secrétaire présente, au nom de M. Boyer, receveur des Postes, une enveloppe portant un timbre triangulaire sur lequel on lit : *P. D. Affranchi en numéraire, faute de timbres coloniaux. See des Postes. N° 163 Calédonie*. Cette inscription, qui indique l'usage du timbre, montre que l'administration coloniale ne fabrique pas de timbres-postes. Cette enveloppe a été reçue le 25 mai dernier.

Le secrétaire fait aussi connaître que M. Maury a reçu des timbres de Kachemir ronds, des valeurs 1/2 et 4 annas, 2<sup>me</sup> type, imprimés en vert et qui sont complétés par le 1 anna de même couleur déjà connu.

Le catalogue des timbres d'Autriche est repris. A propos des mandats par télégraphe, M. Schmidt de Wilde fait connaître que ces mandats sont reçus et payés par la poste. Une taxe supplémentaire de 40 kreuzer est perçue lorsque les deux bureaux de poste et de télégraphe n'occupent pas le même local, et pour frais de commission. Toute la partie postale, due à M. Schmidt de Wilde, est approuvée.

Le Dr Legrand expose le catalogue des timbres fiscaux. Il fait connaître les emprunts faits à un travail de M. Guilhaire de Redon, intitulé : *Esquisse d'un catalogue des timbres fiscaux d'Autriche* et qui fait connaître un certain nombre de timbres typographiés restés inconnus jusqu'ici. Le rapporteur, ayant vérifié l'exactitude du plus grand nombre des timbres signalés, a tenu compte de la totalité dans son travail.

Le catalogue des timbres fiscaux est adopté.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

L'ordre du jour de la séance du 6 juillet porte :

Étude des timbres de Hongrie.

Étude des timbres du Portugal et de ses colonies.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





## Abonnement par année :

|                            |      |
|----------------------------|------|
| BELGIQUE. ....             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. .... | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. ....     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. ....            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                 |      |
|-----------------|------|
| BELGIQUE. ....  | 3-00 |
| ÉTRANGER. ....  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. .... | 0-40 |

## Chronique.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Les deux timbres que nous reproduisons sont les avant-coureurs de la série nouvelle pour laquelle l'administration des postes vient de passer contrat avec le lithographe Paredes, contrat que nous faisons connaître plus loin. On remarquera qu'il n'y est pas question de timbres 1, 2, 25 cents; de *timbres-taxe* 2 1/2 cents, ni des «sobre porte» 25, 50 cents et 1 peso. Seront-ils supprimés? Nous ne pouvons le dire.

Après dix-sept années de constance pour ses

timbres aux armoiries, l'administration se décide à entrer dans une nouvelle voie : celle de la fantaisie. Attendons-nous à des surprises.

Le 5 cents représente une aigle éployée tournée à droite; en haut : *Correos nales*; en bas : la valeur en lettres; aux angles, un chiffre romain. Le 10 cents est à l'effigie de la liberté dans un cercle et regardant à droite; sur son diadème le mot : *libertad*; dans le cercle : *Estados unidos de Colombia*; en bas neuf étoiles; aux angles la valeur en chiffre romain. En haut, sur une ligne droite : *Correos nales* et en bas la valeur en toutes lettres.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

5 cents, lilas.

10 — bistre.

Il existerait aussi un 20 cents qui se rapprocherait du 10 cents. Nous le reproduirons quand il nous viendra :

20 cents, bleu.

Voici le contrat mentionné plus haut :

*CONVENTION pour la fabrication de timbres-poste, enveloppes timbrées et brevets de poste restante, par Demetrio Paredes, pour l'usage de la poste, signé le 29 de mars 1876.*

Marco A. Estrada, directeur général de la poste nationale et Demetrio Paredes sont convenus de fabriquer les timbres-poste, les enveloppes timbrées et les brevets de poste restante, sous les conditions suivantes :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. Demetrio Paredes lithographiera et remettra au bureau du directeur général les timbres-poste, les enveloppes timbrées et les brevets de poste restante, des espèces suivantes, couleurs, grandeurs et formes à spécifier, savoir :

De 10 pesos sur papier rose, et de dessin noir.

|                  |       |               |
|------------------|-------|---------------|
| — 5 — — —        | vert  | — — —         |
| — 1 — — —        | blanc | — — — rouge.  |
| — 50 cents — — — | blanc | — — — vert.   |
| — 20 — — —       | — — — | — — — bleu.   |
| — 10 — — —       | — — — | — — — brun.   |
| — 5 — — —        | — — — | — — — violet. |

— 5 — pour Anotacion et Registro sur papier blanc, de dessin noir.

Les timbres-poste de 10 et 5 dollars mesureront 30 millimètres sur 25, et les autres 25 sur 20.

ART. 2. Les timbres de 10, 5 et 1 dollars et le 50 cents porteront l'inscription : *Estados Unidos de Colombia, Correos Nacionales* avec les armes nationales au centre et la valeur au-dessous. Les Anotacion et Registro porteront l'Anotacion A, et le Registro R.

ART. 3. Les 20, 10 et 5 cents auront la même inscription ci-dessus mentionnée. Les deux premiers auront la tête de la liberté, et le dernier le condor de l'écusson national, la valeur en bas.

ART. 4. L'enveloppe d'enregistrement mesurera 13 centimètres de long sur 6 1/2, ayant à la partie supérieure : *Estados Unidos de Colombia, Correos Nacionales*, et le drapeau national avec les couleurs rouge, bleue et jaune ; elle aura aussi l'inscription suivante : *Certificado . . . . . Contenido. Vale cincuenta Centavos. Salio de . . . . . en . . . . . de . . . . . de . . . . . 18 . . . . .*

(Certificat . . . . . contenu. Valeur cinquante centavos. Emis . . . . . ) et à la partie inférieure, il y aura l'espace nécessaire pour écrire l'adresse.

ART. 5. Paredes lithographiera pareillement les brevets de poste restante de même dimension que les enveloppes, et conformes à l'échantillon.

ART. 6. Paredes délivrera au bureau les timbres, enveloppes et brevets de poste restante, en feuilles de 100 timbres chacune, les secondes au nombre de quatre, et les derniers au nombre de huit à chaque feuille. Chaque feuille n'ayant pas le nombre précédent sera annulée.

ART. 7. Paredes délivrera les timbres et enveloppes déjà gommées, et les brevets ordonnés par le Directeur général des postes, vingt jours après que les ordres lui

auront été transmis, pourvu que le montant prescrit n'excède pas 200,000 timbres ; mais si, au temps prescrit, Paredes ne livre pas les timbres, il payera une amende dont le montant égalera la moitié de la valeur des timbres prescrits, à moins que le retard n'ait été occasionné par un accident imprévu.

ART. 8. Les planches de timbres seront déposées dans un coffre-fort ayant deux clefs, une pour rester entre les mains du contractant et l'autre dans celles du Directeur général. L'impression sera faite en présence d'un employé du Directeur général des postes.

ART. 9. Paredes délivrera les timbres en une fois ou par lots, pendant les 20 jours stipulés ci-dessus.

ART. 10. Le Directeur général payera à Paredes, en son office, quatre dollars pour chaque planche nécessaire pour les timbres-poste, douze pour chacune pour les brevets et six pour chacune pour les enveloppes. Il payera également pour l'impression et le gommage de chaque 1,000 timbres, un dollar et quarante cents ; et un dollar et soixante cents pour chaque centaine d'enveloppes, et pour l'impression de chaque centaine de brevets, un dollar soixante cents.

La gravure de la planche ne sera payée qu'une fois.

ART. 11. Cette convention sera en pleine vigueur durant deux années, pour être prolongée suivant le désir du gouvernement, et ne prendra effet qu'après approbation de l'exécutif, qui aura le droit de l'annuler, si Paredes ne remplit pas ses engagements, comme il est convenu.

Bogota, 29 mars 1876.

MARCO A. ESTRADA.

DEMETRIO PAREDES.

Département de la marine et de la guerre.

Approuvé.

Le Secrétaire.

SANTOS ACOSTA.

CANADA.

Le 10 cents est imprimé en rouge pâle au lieu de lilas :

10 cents, rouge pâle.

SERVIE.

Le 2 para n'a jamais existé piqué, nous écrivons de Belgrade.

GUYANE ANGLAISE.

Il est enfin paru le type annoncé depuis si longtemps. Mais il n'y a en circulation que les valeurs suivantes :



2 cents, orange.

12 — lilas.

24 — vert.

96 — bistre verdâtre.

Il est probable que les 1, 4, 6, 8, 48 cents à émettre conserveront les couleurs adoptées pour les mêmes valeurs encore en usage.

Au piquage 15 de l'émission 1860/63 il n'a



encore été signalé que les 1 et 2 cents. Nous recevons à ce piquage :

4 cents, bleu.  
6 — outremer.  
24 — vert jaune.

## FRANCE.

Le timbre actuel 10 centimes bistre sur rose, avec grands chiffres, présente une faute sur certaines feuilles. M. de Ferrari vient de nous adresser cette valeur avec un 15 centimes grand chiffre, ces deux timbres se tenant :



15 centimes, bistre sur rose.

On se décide enfin à émettre les nouveaux timbres qui décemment « ne feront point merveille. » Ce que nous leur trouvons de *singulier*, c'est le mot *poste* qui avait été écrit jusqu'ici au pluriel.

Voici l'avis que publie à ce sujet le *Journal officiel* :

« En exécution d'une décision de M. le ministre des finances, le type des timbres-poste a été changé et l'échelle des valeurs a été modifiée ainsi qu'il suit :

» 1° Le timbre-poste à 80 centimes est supprimé ;  
» 2° Il est créé trois nouvelles valeurs qui sont : 20, 75 cent. et 1 franc. En conséquence, le nombre des timbres-poste du nouveau type se trouve fixé à treize, dont la valeur nominale et la couleur distinctive sont indiquées ci-après :

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1 cent, vert émeraude. | 25 cent, outre-mer.   |
| 2 — —                  | 30 — bistre.          |
| 4 — —                  | 40 — garance.         |
| 5 — —                  | 75 — carmin.          |
| 10 — —                 | 1 franc, vert bronze. |
| 15 — gris d'acier.     | 5 — lilas.            |
| 20 — brun rouge.       |                       |

» La suppression du timbre de 80 centimes du type actuel aura lieu lorsque l'approvisionnement des timbres de cette catégorie existant aujourd'hui en magasin aura été complètement épuisé.

» L'émission des timbres-poste de 15 centimes commencera vers le 15 juin courant. Elle sera effectuée successivement pour les autres catégories, après l'écoulement du stock existant, pour chacune d'elles, dans les caisses du garde-magasin central.

» Il est entendu que les timbres-poste de toutes les catégories, de fabrication antérieure à celle du nouveau type, qui ont été mis ou qui continueront à être mis en vente jusqu'à leur entier épuisement, ne cesseront pas d'être valables pour l'affranchissement des objets de toute nature confiés au service des postes. »

Le 15 centimes a paru le 12 juin dernier. L'*Ami des timbres*, qui tient à être bien précis, nous informe que c'est le 12 juin au soir ; depuis, les 5

et 30 centimes ont vu le jour le 10 ou 11 juillet et le 25 centimes a paru le 20 du même mois. Nous trouvons bizarre, « regrettable » si l'on veut, l'idée d'imprimer cinq timbres de diverses valeurs en une même couleur. Nous sommes d'accord avec l'*Ami*, que « cela causera bien des ennuis au commerce et aux employés des postes. »

Pauvre commerce ! malheureux employés !!

## PHILIPPINES.

Nous craignons bien qu'on ne nous ait induit en erreur en nous signalant les couleurs adoptées pour les timbres-poste et que nous faisons connaître dans le n° 162. Nous venons de recevoir le 12 c. de p. lilas au lieu de vert :

12 c. de p. lilas.

## ITALIE.

Les timbres et cartes officiels seront supprimés le 1<sup>er</sup> janvier 1877, le gouvernement étant sans doute fixé sur la dépense annuelle de chacune des administrations ayant droit à la franchise de port.

## ESPAGNE.

Les timbres 4/4 cent. de peseta sont actuellement imprimés en vert jaune pâle ou vif :

4/4 cent. de p., vert jaune pâle et vif.

Voici le fac-simile des timbres *Congreso* et *Senado* dont nous avons parlé le mois précédent :

*Congreso*, bleu.  
*Senado*, —

## PORTO RICO.

Du type 1876 avec surcharge, nous avons à faire connaître :

1 peseta, noir.

## VICTORIA.



La carte-correspondance est en usage. Le cadre au fac-simile mesure 111 sur 76<sup>mm</sup>. A droite, le timbre 1 penny, type qui vient d'être abandonné pour les timbres-poste ; en haut : *Post card* ; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne, puis : *The address only to be written on this side*.

Impression couleur sur carton chamois :

1 penny, lilas.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 1 shilling reproduit n° 158 et dont nous n'avons pu donner la couleur adoptée, est imprimé en noir. Ce timbre est en circulation et porte le filagramme *Couronne et NSW*; piqué 13 :

1 shilling, noir.

## GRÈCE.



Voici le dessin du timbre et du cadre de la carte émise le 10/22 mai dernier avec les timbres de 30 et 60 lep. L'impression en a été faite à Paris. Nous aurons donc vraisemblablement des impressions d'Athènes l'un

de ces jours avec des chiffres au revers pour les 30 et 60 lep.

Les 10 lep. nous viennent sur papier paille, les 80 sur blanc et les 20, que nous avons vu sur blanc, ont le papier azuré.

10 lep., minium sur paille.

20 — bleu — azur.

80 — carmin — blanc.

## CURAÇAO ET SURINAM.

Emission d'une carte postale pour chacune de ces colonies hollandaises. Le cadre est semblable aux cartes des Indes néerlandaises avec type des timbres en usage à droite, et le mot *Briefkaart*, en haut, au milieu; puis quatre lignes pour l'adresse, la première commençant par *Aan* et la quatrième par *te*.

Impression couleur sur carton chamois :

*Curaçao*, 15 cent, brun rouge.

*Surinam*, 15 — gris.

Avant de se décider pour le cadre des Indes néerlandaises, on avait proposé le cadre des cartes des Pays-Bas dont on a fait des essais des deux types, dans les couleurs : gris, violet, vert, brun-rouge. On sait quelles sont les couleurs qui ont été choisies.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe du centenaire est imprimée non-seulement en vert, mais en rouge vermillon. Le format est un peu plus grand pour cette dernière couleur : 15 sur 8 1/2 au lieu de 14 sur 8 1/2 centimètres. Il y aurait des 3 cents, vert, avec le monogramme *U.S.C.* et millésime 1876 en filagramme :

3 cents, rouge.

3 — vert.

Nous ne comprenons pas l'utilité d'un timbre

imprimé en plusieurs couleurs. Nous en avons demandé la raison à Washington. Pourra-t-on nous le dire : ce n'est pas certain.

## LUXEMBOURG.

On a mis en usage, le mois dernier, les timbres suivants, piqués 13 :

5 centimes, jaune et orange.

12 1/2 — rose violacé.

*Timbres officiels.*

2 centimes, noir.

5 — jaune et orange.

La carte à 6 centimes est venu compléter la série au nouveau type :

6 centimes, lie de vin sur rose.

## BADE.

Nous tenons de M. de Ferrari la carte suivante qui n'a pas encore été décrite que nous sachions :

Disposons de la carte connue, mais avec les deux lignes d'inscription, à la partie supérieure, d'un caractère plus petit. *Correspondenz-Karte*, au lieu d'avoir deux traits d'union n'en a qu'un.

Impression noire sur carton chamois épais satiné.

## SUISSE.

La carte postale à 10 rappen vient de paraître sans cadre comme le 5 rappen :

10 rappen, rouge vermillon.

L'enveloppe 25 rap., timbre à gauche, existe en grand format comme le 10 rappen dont elle a le filagramme :

25 rappen, vert.

## PORTUGAL, AÇORES ET MADÈRE.



On a mis récemment en usage au Portugal et dans les deux colonies des Açores et Madère, un timbre de journaux au fac-simile. L'impression est en couleur sur papier blanc uni et piqué 13 :

2 1/2 reis, bronze.

## GRANDE-BRETAGNE.

Du 2 1/2 pence dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, nous avons vu ce timbre avec le filagramme *petite couronne* et avec le globe surmonté d'une croix (ce que l'*Ami* appelle une mappemonde).

On vient de nous communiquer au 1<sup>er</sup> type, un timbre-télégraphe 3 pence de la *Compagnie London district telegraph* :

3 pence, noir sur jaune.



## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 6 pence est d'un lilas très-pâle.

6 pence, lilas pâle.

## CHILI.

Deux impressions locales d'enveloppe viennent de nous parvenir.

*Format 14 sur 6 1/2 centimètres.*

5 cents, mauve, sur jaune pâle vergé.

*Format 14 sur 8 centimètres.*

5 cents, mauve, sur azur uni

## NORWÈGE.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> janvier 1877 que les timbres en öre seront mis en circulation.

## PAYS-BAS.

La carte actuelle 5 cent a le cadre imprimé en bistre au lieu de lilas ; le carton reste le même :

5 cent, bleu sur chamois.

## CABOUL.



Nous assistons à un vrai défilé de timbres. Chaque courrier nous en apporte des nouveaux. Aujourd'hui nous avons une série complète de timbres à signaler. Ils sont imprimés uniformément en gris-lilas, toutes les valeurs

se trouvant sans doute sur une feuille. Le nombre de variétés indique les valeurs les plus usitées :

|                  |    |              |
|------------------|----|--------------|
| 1 shahi          | —  | 24 variétés. |
| 2 — (1 senar)    | 12 | —            |
| 4 — (1 abasi)    | 6  | —            |
| 8 — (1/2 roupie) | 3  | —            |
| 1 roupie         | 3  | —            |

Les variétés sont rangées verticalement : quatre du 1 shahi ; 2 du 1 senar ; 1 du 1 abasi et une partagée pour les 1/2 et 1 roupie.

Les 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> variétés du 1 shahi ont la valeur exceptionnellement exprimée par un caractère qui se rapproche beaucoup d'un 4.

## JAPON.



Voici le fac-simile d'une valeur nouvelle de timbre. On a renoncé décidément aux caractères syllabiques, ce timbre n'en portant pas, de même que les 2 et 4 sen dernièrement émis.

Impression et piquage comme les autres timbres :

5 sen, vert.

Le 1 sen bistre, par la suppression des caractères syllabiques, a aujourd'hui le même type que le 2 sen jaune, c'est-à-dire avec les extrémités des branches tenues par un nœud de ruban :

1 sen, bistre.

## SAINT-MARIN.

On nous annonce une prochaine émission de timbres aux armoiries, aux mêmes valeurs et couleurs employées en Italie. Nous croyons que cette nouvelle a besoin d'être confirmée.

## RUSSIE.

*Starobjelsk (Charkoff).* La première émission date de janvier. Voici venir six mois après une seconde. Le type est à peu près le même. Il n'y a de changé que les chiffres des angles, à tête ronde, remplacés par des chiffres à tête droite et la substitution du chiffre sous les armoiries, par l'énonciation de la valeur en toutes lettres. Enfin, le piquage a été adopté pour la nouvelle série.

3 kopecks, bleu piqué.  
3 — jaune (timbre taxe) —

## Les timbres de Tours. (1)

Le *Bulletin de la Société française de timbrologie* a rendu compte, dans son 3<sup>e</sup> fascicule de 1876, d'une note lue en séance par le secrétaire de la Société, relativement à une prétendue émission de timbres-poste, qui, suivant le journal *The Philatelist*, aurait été faite à Tours, pendant la guerre de 1870. L'auteur de la note, comparant ces timbres avec ceux de Bordeaux, concluait à leur identité d'origine, c'est-à-dire à une méprise de la part du journal anglais.

Les conclusions de cette note sont aujourd'hui pleinement confirmées par les renseignements que M. H. Delebecque, directeur de la Monnaie de Bordeaux, vient d'adresser à M. le Président de la Société française de timbrologie. Dans sa lettre, que nous résumons ici, M. le directeur nous apprend, entre autres détails, que la fabrication des timbres-poste, depuis la fin du mois d'octobre 1870, jusqu'au 18 mars suivant, avait été centralisée à l'hôtel des Monnaies de Bordeaux,

(1) La découverte de ces timbres est due aux savantes et multiples recherches de Diogène !

dans les ateliers spéciaux que la direction avait fait établir. Tous les travaux relatifs à la confection des timbres, y compris les opérations d'expédition, étaient confiés exclusivement aux ouvriers de ces ateliers, sous la haute surveillance de M. le Directeur de la Monnaie, et avec le concours de M. de Maintenant, inspecteur général des finances, et de M. Lapouyade (1), directeur des postes de la Gironde, conformément à une décision rendue par M. le ministre des finances, en date du 19 octobre 1870.

Il n'y a donc eu, à cette époque, et en dehors des ateliers de Bordeaux, aucun autre centre de fabrication en province, pour les timbres-poste, et M. le directeur de la Monnaie déclare que l'on doit considérer comme faux tous les spécimens d'origine non bordelaise. Il ajoute que la méprise du *Philatelist* s'expliquerait par le fait que le timbre de Bordeaux n'avait pas été admis définitivement, la délégation de Tours ayant reçu, par ballon, au moment même où ce timbre lui était présenté, un timbre de Paris (modèle de 1848); cette réception fut cause que le Gouvernement, renonçant à sa première idée, engagea M. Delebecque à imiter, autant que possible, le modèle de 1848, afin que le public n'eût pas sous les yeux deux timbres différents, représentant la même valeur.

La gravure du timbre de Bordeaux fut brisée, en présence de M. le directeur des postes de la Gironde, et un procès-verbal, dressé régulièrement, constate cette destruction.

Quant aux initiales placées sur le modèle de Bordeaux, la lettre A figurait le nom du graveur, M. Augé-Delille; la lettre D, le nom de M. Delebecque; la lettre K était la marque particulière aux monnaies frappées à Bordeaux, et la lettre X désignait l'administration des postes.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 6 juillet 1876.

Présidence de M. DE BOSREDON.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Après lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. Bache M<sup>e</sup> E. Whitelock, membre correspondant qui parle de l'enveloppe du centenaire des Etats-Unis, dont il existe trois variétés : la première avec timbre vert et papier au filigrane des enve-

(1) Orthographe réelle du nom de ce fonctionnaire supérieur des postes.

loppes ; la seconde rouge et la troisième verte avec le filigrane U. S. C. 1876. Ces enveloppes, fabriquées à Philadelphie, dans l'enceinte de l'Exposition, sont vendues par le bureau de poste y installé, et dans quelques-uns des plus grands bureaux du pays pour servir jusqu'en octobre prochain. Le dessin représente les divers moyens de transport des malles-postes au commencement et à la fin du centenaire.

Une lettre du Dr Moschkau remerciant la Société de l'avoir admis et lui faisant hommage de ses divers ouvrages sur les timbres.

Une lettre de M. le baron Aymar de St-Saud, indiquant une variété de carte française déjà connue et une seconde où le mot janvier présente un *a* retourné.

Une lettre de M. Clédat de Lavigerie montrant un 20 reis des Açores de 1870, avec une surcharge différente de celle connue et un timbre français de connaissements de 1 fr., imprimé en violet et noir sur moiré bleu au lieu de vert et noir.

Sont admis comme membres correspondants :

MM. A. Vasquez, de Madrid, et Tiffany, de St-Louis, Etats-Unis.

M. De Bosredon présente deux cartes-postes françaises de création particulière et la traduction de l'abrégé de la Législation philatélique de l'Espagne, extrait de la *Revista de Correos* et envoyé par M. l'ardo de Figueroa. Il signale deux points de ce travail, d'où il résulte qu'en 1868, M. Diego Castell fut autorisé à envoyer en franchise dans toute l'Espagne, une brochure spéciale qu'il affranchissait avec un timbre de sa composition qui est resté inconnu. Même faveur a été accordée en 1870 à la Société de statistique.

M. De Bosredon propose la fondation d'une bibliothèque composée de tous les ouvrages qui seraient offerts à la Société, ouvrages qui seraient mis à la disposition des sociétaires. Après quelques observations, la proposition est adoptée à l'unanimité, et M. De Bosredon est nommé bibliothécaire.

M. Carreton donne lecture d'un article de la *Gazette de Francfort*, qui annonce la faculté d'affranchir les télégrammes avec des timbres-poste ou télégraphe indifféremment, et de les jeter dans n'importe quelle boîte aux lettres. L'expédition dans ces cas est faite sans surtaxe ni rétribution. Actuellement M. Stephan porte le titre de directeur-général de toutes les voies de communication de l'empire d'Allemagne.

L'examen des timbres de Hongrie est commencé et M. Schmidt de Wilde donne lecture de son projet de catalogue. Il fait connaître certaines particularités, entre autres : l'usage exclusif des timbres de journaux par les administrations de ces derniers ; l'impossibilité pour l'administration d'expliquer pourquoi l'embouchure du cor est tournée tantôt à droite, tantôt à gauche ; la fabrication d'un million d'enveloppes de 25 kr. violet de la 1<sup>re</sup> émission et la destruction de ce stock avant tout emploi : que l'enveloppe actuelle de 3 kr. n'est pas encore en usage, quoique connue depuis longtemps.

Il montre un essai de la carte de 1874, différent du



type connu, et une collection à peu près complète des mandats timbrés.

Les enveloppes pour les envois d'espèces, quoique officielles, ne seront pas admises au catalogue.

La séance est levée à dix heures un quart.

L'ordre du jour de la séance du 3 août porte :

Etude des timbres de Hongrie (fin).

Timbres de Portugal et de ses colonies.

### Enveloppes des Etats-Unis, dites Plympton.

Les enveloppes timbrées des États-Unis, fabriquées par Reay, depuis 1870, le sont depuis juillet 1874 par la Compagnie Plympton. Afin d'empêcher l'exécution de son contrat et mettre la Compagnie Plympton dans l'embarras, les autres fabricants d'enveloppes employèrent, le contrat une fois signé, tout ce qu'il y avait de graveurs habiles. La fourniture d'enveloppes devant se faire dans un temps très-limité, la Compagnie Plympton ne put donc fournir que des types médiocres; après plusieurs retouches ils furent néanmoins acceptés par le Gouvernement, mais remplacés depuis par d'autres mieux gravés. La Compagnie Plympton enregistre sur ses livres les coins suivants, qui ont été signalés à diverses reprises par le *Timbre-Poste* :

|                                                             |  |
|-------------------------------------------------------------|--|
| 1 cent, coin A T. P. 1875, page 2, 54, 2 <sup>e</sup> coin. |  |
| 1 — — B — — — 54 3 <sup>e</sup> —                           |  |
| 2 — — A — — — 2 2 <sup>e</sup> —                            |  |
| 2 — — B — — — 2 3 <sup>e</sup> —                            |  |
| 2 — — C — — — 83 4 <sup>e</sup> —                           |  |
| 3 — — A — — — 2 2 <sup>e</sup> —                            |  |
| 3 — — B — — — 43 3 <sup>e</sup> —                           |  |
| 5 — — A — — — 55, 68, 2 <sup>e</sup> —                      |  |
| 6 — — A — — — 54 2 <sup>e</sup> —                           |  |
| 7 — — A — 1876 — 35 2 <sup>e</sup> —                        |  |
| 10 — — A — — — 35 2 <sup>e</sup> —                          |  |
| 10 — — B — — — 35 3 <sup>e</sup> —                          |  |
| 12 — — A — — — 3 2 <sup>e</sup> —                           |  |
| 15 — — A — — — 3 2 <sup>e</sup> —                           |  |
| 24 — — A — — — 3 2 <sup>e</sup> —                           |  |
| 30 — — A — — — 35 2 <sup>e</sup> —                          |  |
| 90 — — A — — — 35 2 <sup>e</sup> —                          |  |

Par suites des retouches, il résulte quelques variétés qui ont été notées par des collectionneurs mais dont la compagnie n'a pas d'histoire. Les plus saillantes sont peut-être les suivantes :

Coin A 1 cent, 1<sup>re</sup> variété, montrant le lobe de l'oreille.

Coin A 1 cent, 2<sup>e</sup> variété, ne montrant pas d'oreille.

Coin B 2 cents, 1<sup>re</sup> variété, avec 0 de TWO portant à l'intérieur un petit ovale de couleur sans ligne blanche.

Coin B 2 cents, 2<sup>e</sup> variété avec 0 de two traversé par des lignes blanches.

Coin A 3 cents, plusieurs variétés provenant de l'arrangement des lignes blanches de l'encadrement ou de la grosseur des chiffres.

On rencontre aussi des variétés de chiffres du 5 cents.

En fabriquant ces enveloppes, la Compagnie emploie sept couleurs de papier vergé portant le monogramme U. S. P. O. D. en filigrane et trois qualités 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> différant principalement en poids. Les couleurs sont ainsi désignées par le Gouvernement :

White, first quality. . . Papier blanc, 1<sup>re</sup> qualité.

Amber, first, second and

|                        |   |   |                                                 |
|------------------------|---|---|-------------------------------------------------|
| third quality. . . . . | — | — | 1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> — |
| Cream, second quality  | — | — | 2 <sup>e</sup> —                                |
| Blue, third            | — | — | bleu 3 <sup>e</sup> —                           |
| Buff —                 | — | — | orange —                                        |
| Manille —              | — | — | chamois —                                       |
| Yellow —               | — | — | jaune —                                         |

La régularité des couleurs du papier n'est pas bien grande. Le blanc est blanc mat ou blanc bleuâtre; le paille se rencontre en trois nuances distinctes; le melon varie du chair au chocolat; on a même imprimé quelques valeurs sur café au lait, mais c'est là un fait purement accidentel.

Les enveloppes sont fabriquées dans les grandeurs suivantes, officiellement désignées ainsi :

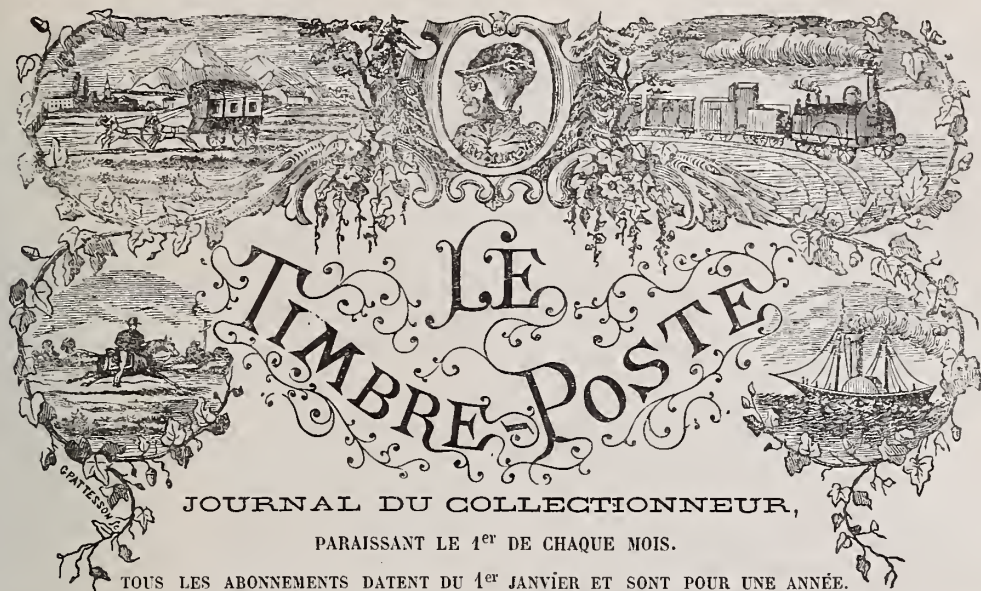
|       |                      |                        |
|-------|----------------------|------------------------|
| N° 1  | Note size            | 134 × 73 <sup>mm</sup> |
| 2     | Ordinary letter size | 139 × 79 —             |
| 3     | Full letter          | 139 × 84 —             |
| 4     | — — ungummed         | 139 × 84 —             |
| 4 1/2 | Commercial size      | 148 × 87 —             |
| 5     | Extra letter —       | 160 × 90 —             |
| 6     | — — ungummed         | 160 × 90 —             |
| 7     | Official size        | 224 × 100 —            |
| 8     | Extra official size  | 255 × 110 —            |
| 9     | Bands                | 240 × 160 —            |

Chaque commande d'enveloppes que fait le Gouvernement à la Compagnie, doit désigner la couleur du papier et la grandeur d'enveloppe. C'est ainsi que le Département des postes et la Compagnie doivent connaître toutes les grandeurs qui ont été faites.

On peut voir à l'exposition de Philadelphie la collection complète de toutes les variétés qui ont été émises et qui a été réunie par les soins de la Compagnie et du Département des postes. Voici l'énumération de cette collection :







## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. NOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

|                        |      |
|------------------------|------|
| Abonnement par année : |      |
| BELGIQUE. . . . .      | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .      | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .     | 0-40 |

## Chronique.

## JAPON.



Il y a réforme complète sur toute la ligne. Voici venir, en attendant les retardataires, trois nouveaux timbres dont une nouvelle valeur. Chose extraordinaire, il n'y a aucune variété de type. On s'est probablement aperçu que graver un timbre autant de fois que la feuille en comportait, obérait sensiblement le trésor, surtout quand un tirage de 10,000 feuilles mettait la planche à la réforme; on s'est donc décidé à adopter le système de reproduction d'un type par la galvano-

plastie, en se contentant de graver un timbre pour chaque valeur. La feuille du 5 rin que nous avons sous les yeux compte 80 timbres sur 8 rangées horizontales.

Impression couleur sur papier blanc uni ordinaire, piqués 41 :

- 5 rin, gris.
- 1 sen, noir.
- 2 — bistre.



## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. A. de Rothschild nous a fait voir de sa collection un timbre ovale 1 shilling, de la 1<sup>re</sup> émission, non pas imprimé en brun ou en bistre, mais ayant la teinte rougeâtre très-accentuée :

1 shilling, brun rouge.

## GUYANE ANGLAISE.

Le 8 cents carmin, type 1860, nous vient avec le piquage 15 :

8 cents, carmin.

Complétons l'énumération des nouveaux tim-

bres, par ceux que nous remet M. A. de Rothschild :

1 cent, noir gris.  
4 — outremer.  
6 — brun.  
8 — carmin.  
48 — brun rouge.

Tous au type reproduit le mois dernier et au même filagramme.

#### DANEMARK.

Nous n'avons pu donner la couleur des timbres de chemin de fer, type reproduit n° 163. Les voici :

50 øre, vert jaune.  
1 krone, rose.  
4 — lilas.

Les types sont différents pour chaque valeur, mais se rapprochent sensiblement du 5 øre que nous avons fait connaître.

#### SUISSE.

Le mandat 75 centimes, pour l'extérieur, existe avec l'avis du verso imprimé des deux côtés.

75 centimes, rouge.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On n'a pas encore signalé la bande 2 cents, 1<sup>er</sup> type (imprimée par Read), employée par le département de la guerre ; dans le tableau publié le mois dernier, il est question de cette bande, mais imprimée par la C<sup>ie</sup> Plymton :

2 cents, rouge.

#### CACHEMIR.

M. de Ferrari nous soumet les timbres ronds 1/2, 1 et 4 annas, imprimés en jaune pâle sur papier vergé :

1/2, 1, 4 annas, jaune pâle.

#### GRÈCE.

Le timbre-taxe 60 lep, nous vient *non dentelé*. L'état actuel de ce timbre n'est pas accidentel : il provient d'un tirage récent fait à Athènes où l'on néglige le perforage, l'administration n'ayant sans doute pas de machine à perforer les timbres. Nous aurons donc la série des timbres-taxe *non dentelés* au fur et à mesure de l'épuisement des timbres dentelés, imprimés à Paris.

60 lep, vert.

#### ILES TURQUES.

Le 6 pence aurait paru, dit-on, avec une étoile en filagramme comme le 1 penny :

6 pence, gris.

#### PERSE.

On annonce l'émission d'une nouvelle série de

timbres représentant le portrait du Schah de Perse.

#### TURQUIE.

Nous avons signalé récemment un timbre de 1 piastre, destiné à la correspondance intérieure du pays. Nous venons de recevoir une nouvelle valeur : 10 paras, également sans la valeur en français :

10 paras, violet.

Ce même timbre 10 paras et le 1 piastre sont aussi employés pour le service de la poste locale de Constantinople avec la surcharge cheïr dans un cercle pointillé :

10 paras, violet.

1 piastre, jaune.

Le docteur Moschkau, qui se vante d'être le panache blanc de la timbrophilie, annonce gravement qu'une émission doit avoir lieu très-prochainement avec la signature du sultan Murad ! Il promet moult détails dans son prochain numéro. Nous les attendons !

#### PORTO-RICO.

Un vol considérable de timbres ayant eu lieu, on vient de faire rentrer les timbres qui étaient en cours pour y apposer un troisième paraphe et empêcher ainsi l'emploi des timbres volés. Ce troisième paraphe ressemble au premier, c'est-à-dire qu'il a la forme d'un 8 ; il est placé dans le sens horizontal du timbre. Nous n'avons encore vu que le 25 c. de p. mais il est probable que les autres valeurs existent :

25 c. de p., lilas.

#### AUTRICHE.

Nous avons de la carte au nouveau type, celles pour la Bohême et la Pologne avec les mêmes inscriptions qu'autrefois sous le mot : *Correspondenz-Karte. Böhm et Poln* sont placés de bas en haut dans l'angle droit inférieur :

2 kreuzer, brun rouge.

M. Treichel nous envoie un récépissé de télégramme semblable au type connu, mais en tchèque. Il est donc probable qu'il en existe en italien, polonais, ruthène et slovène :

5 kr. bistre.

#### BRÉSIL.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet on se sert de timbres 100 reis vert *percés en ligne*. Aurait-on abandonné le piquage ? C'est peu probable. Il est à supposer que l'impression a lieu à Rio et qu'à défaut de machine à perforer on emploie le perçage en ligne :

100 reis, vert.



## WURTEMBERG.

On sait qu'il est permis au public de se faire imprimer (un mille au moins) de cartes-annonces, valeur 3 pfennig. Avant l'adoption de la nouvelle monnaie (mark et pfennig), ces cartes étaient de 1 kreuzer. Depuis juillet dernier, l'administration des postes n'admet plus les timbres, cartes ou enveloppes avec l'ancienne monnaie, mais pour ne pas léser le public dans ses intérêts, elle a consenti à appliquer sous l'ancien timbre des cartes, un autre timbre en pfennig. On peut donc rencontrer aujourd'hui :

*Impression couleur.*

1 kreuzer, carte avec cadre portant 3 pfennig.  
2 — — — — — 5 —

*Impression noire.*

1 kreuzer, carte sans cadre portant 3 pfennig.  
2 — — — — — 5 —

C'est pour le même motif que l'administration des postes a appliqué sous le timbre des enveloppes 1 kreuzer de la Société des Arquebusiers, un autre timbre de 5 pfennig, enveloppe que nous avons annoncée il y a quelques mois.

## INDE PORTUGAISE.

Dans notre n° 161 nous avons condamné les timbres ayant le mot *serviço* avec A renversé pour V, mis en vente par M. Treibmann. Ayant envoyé un exemplaire de ces timbres à la direction des Postes de Goa, celle-ci vient de nous envoyer réponse en déclarant que ces timbres sont faux comme nous l'avons dit. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est que cette même lettre nous remet des 10 et 20 reis, absolument semblables aux timbres condamnés et toutes les autres valeurs aux anciens types. C'est à n'y rien comprendre :

10 reis, noir, 3<sup>me</sup> variété.  
20 — rouge. —

Ces deux valeurs provenant d'une source peu suspecte, il nous faut donc reconnaître l'authenticité des 40, 100, 200, 300, 600 et 900 reis annoncés dans notre n° 161.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Voici le dessin du 20 centavos dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Nous en devons la communication à M. Ch. Roussin.

20 centavos, bleu.

*Totima.* En publiant notre article sur les premiers timbres de cet Etat, nous avons déclaré

n'avoir point rencontré de timbres sur papier uni. M. A. de Rothschild nous communique trois timbres imprimés sur ce papier dont deux se tenant ; nous avons reconnu les variétés 1, 2, et 5 de la feuille qui en porte six. L'orthographe du mot *correos* étant rectifiée sur la première variété comme aux timbres imprimés sur papier blanc, nous pouvons en conclure que les timbres sur papier uni azuré ont été émis avant ceux sur papier blanc et après ceux sur papier vergé azuré. A la 2<sup>e</sup> variété les lettres *uu* chevauchent, et la lettre L de DEL en est éloignée, comme si le mot en formait deux. La 5<sup>e</sup> variété est semblable à celle sur papier blanc, sauf que E. S. est marqué F. S. peut-être à cause du mauvais tirage.

## PHILIPPINES.

On annonce au type 1876 :

2 c. de p., rose.

## RUSSIE.

*Krapiwna* (Toula). Les timbres de cette poste ont vécu, par suite sans doute de la suppression de la poste elle-même.



*Dnieprowsk* (Tauride). Compensation du décès précédent par la naissance d'un nouveau timbre. Au lieu d'être typographié, le présent type est lithographié ; la forme oblongue fait place au rectangle en hauteur et l'impression unicolore est abandonnée pour celle tricolore.

Dans un cercle surmonté d'une couronne est l'inscription : *Dlia pisem 5 klopieyck*, en lettres blanches sur fond bleu ; au-dessus du cercle : *Zienskaya marka* ; en dessous : *Dniepr (owskaho). Ouyezda*, ce qui signifie : pour lettres, 5 kopecks, Timbre rural du district de Dnieprowsk. Dans les angles, un chiffre dans un petit cercle. Le fond qui entoure la couronne est jaune ; les inscriptions noires, sauf celle du centre :

5 kop. noir, bleu et jaune sur blanc.

*Aleksandria* (Cherson). Nous avons à rectifier l'ordre d'émission de ces timbres, comme suit :

1<sup>re</sup> émission. — 1870.

Timbre rond sans indication de valeur.

Chamois 10 kop.).

2<sup>e</sup> émission. — 1873.

Petit timbre rond, chiffre et cors de poste au centre

10 kopecks, bleu.

3<sup>e</sup> émission. — 1874.

Grand timbre rond avec valeur au centre et ornements.

10 kopecks, indigo, bleu.

*Charkoff* (Charkoff). Le *timbre-texte* bleu est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> juillet par un autre timbre imprimé en outre-mer et dessin refait. Les chiffres et inscriptions sont plus grands ainsi que l'étoile touchant maintenant le cadre intérieur. Les chiffres des angles inférieurs sont renversés et le timbre entouré d'un filet. Enfin on a adopté le piquage 11. Les exemplaires que nous avons ne portent pas de surcharge noire :

5 kopecks, outremer.

*Bogorodsk* (Moscou). L'enveloppe décrite p. 52, n° 163, n'était que la variété avec le chiffre droit placé dans l'angle gauche supérieur. Les enveloppes que nous avons reçues depuis, portent toutes les chiffres couchés obliquement.

### La Poste en Orient.

Deux recueils qui comptent parmi les plus accrédités de la presse périodique autrichienne, la *Neue Freie Presse* et la *Oesterreich. Monatschrift für den Orient* ont publié tout récemment, sur l'organisation postale, dans le royaume de Perse et au Japon, divers renseignements que nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, et qui empruntent aux sources officielles dont ils émanent un intérêt particulier.

On a souvent dit que l'histoire des peuples était un perpétuel changement à vue, et il faut avouer que les Persans ont su, mieux que toute autre nation, vérifier l'exactitude de cette observation. A une époque où l'Occident était presque désert, la cité fastueuse que, depuis, les Grecs nommèrent Persépolis, servait de capitale à ces puissants Achéménides qui avaient assis leur souveraineté sur les débris de l'empire Assyrien, et couvert « le pays d'Iran » de villes, de villages, d'édifices religieux ou civils, de riches cultures, de canaux souterrains, et, enfin, de routes postales, sur lesquelles étaient régulièrement échelonnés les relais de courriers (*angaroi*), mentionnés par Hérodote.

Cette civilisation brillante ne devait pas survivre à la dynastie qui l'avait créée. Par le fait de la conquête macédonienne, la Perse, déchue de

son ancienne importance politique, retomba peu à peu dans la demi-barbarie d'où l'avait tirée le génie organisateur des disciples de Zoroastre. Des différents maîtres qu'elle s'est donnés ou qu'elle a subis, après Alexandre, — Silicides, Parthes, princes Sassanides, Arabes et Sofis, — pas un, même sous les règnes glorieux des deux Shah-Pour, de Koserou-Nouschirvan, de Shah-Abbas-le-Grand, et de Nadir-Shah, n'a pu la replacer au même degré de bien-être social et de splendeur qu'elle avait atteint, au temps des Achéménides. Il n'est que juste, toutefois, de constater les sérieux efforts faits par les derniers souverains de la Perse, pour reconstituer leur empire et en modeler l'organisation sur les institutions européennes. Au nombre de ces tentatives, qu'il faut louer sans réserve, se place la demande adressée naguère par le gouvernement persan au ministère autrichien, à l'effet d'obtenir l'envoi de quelques agents, pour établir de nouveau le régime postal dans cet état qui, après avoir inventé les postes, aux âges héroïques, paraissait aujourd'hui avoir complètement oublié sa propre invention. L'un des agents ainsi envoyés, M. le conseiller Riederer, est l'auteur d'un rapport, inséré dans la *Neue freie Presse*, et qui relate les travaux exécutés par les délégués autrichiens, en conformité des pouvoirs dont ils avaient été investis. Dans ce rapport, M. Riederer constate que, s'il a pu, jusqu'ici, s'acquitter aussi aisément de sa mission, c'est grâce à l'appui qu'il a trouvé chez Amin-ul-Mulek, ministre de la justice et ami particulier du Shah Nasser-Ed-dyn. Ce jeune dignitaire, très-instruit et très-affable, a aidé de tout son pouvoir les délégués à triompher des obstacles que leur suscitait la malveillance intéressée des fonctionnaires persans. L'un de ces fonctionnaires, portant le titre de *Khan* (gouverneur de province), avait obtenu la surintendance des relais de poste (*Tschähpar-schähné*), et sous-loué ces relais à des entrepreneurs, qu'il exploitait de la façon la plus tyrannique. Le chef de la délégation autrichienne dut recourir à l'intervention d'Amin-ul-Mulek, pour emporter de haute lutte la destitution du magistrat concessionnaire et la suppression de son privilège. Mais il ne suffisait pas de détruire les abus et de faire place nette pour les réformes ; il fallait aussi procéder aux réformes elles-mêmes, et cela le plus immédiatement possible. Dans l'espace d'une année, et malgré la modicité presque dérisoire de la subvention allouée par l'Etat persan (environ 8,000 fr.), M. Riederer est parvenu à établir des



bureaux de poste dans les principales villes du Nord-Ouest, ainsi qu'un service hebdomadaire de dépêches entre Téhéran, capitale de l'empire, et Tauris, sa première ville commerciale, avec correspondance jusqu'à la frontière russe, à Djoulfâh et Recbt-Endgéli. Entre Téhéran et Tauris, la distance est de 94 farsâch (à peu près 620 kilomètres). Cette distance est parcourue en 80 heures par 3 courriers ou *goulâms*, qui se relayent, sur deux points de la route, où ont été installés des bureaux de poste. A ces *goulâms* sont ordinairement adjoints des postillons (*tshâhpar-shâhgir*), qui portent sur leurs selles les sacsches où sont enfermées les lettres. Quant aux envois d'argent, M. Riederer annonce, dans son rapport, qu'il compte bientôt faire un essai sur l'une des lignes de poste, par lui établies; mais il ne semble pas, quant à présent, avoir une confiance immodérée dans la réussite de cet essai, à cause du brigandage qui, malheureusement pour la Perse, n'a pas encore cessé d'infester ses voies de communication. Peu de temps après son arrivée à Téhéran, le chef de la délégation y avait inauguré la fabrication des timbres-poste; fabrication nécessairement très-primitive, puisque M. Riederer n'avait à sa disposition qu'une presse à la main, et qu'il était obligé de couper les timbres à l'aide de ciseaux. Il a été pourvu, depuis, à cette insuffisance de matériel.

De la Perse, passons au Japon. D'après la *Monatschrift*, ce pays, il y a peu de temps encore, ne possédait aucun service général de postes; seulement, et lorsque l'empire fut ouvert aux étrangers, les gouvernements français, anglais et américain se virent forcés d'établir dans les ports où étaient admis les Européens, des bureaux de poste, pour recevoir les correspondances de leurs nationaux. Ce fut d'après ces bureaux, que l'État japonais régla l'organisation des siens, lorsqu'il se décida tout à coup à entrer dans la voie des réformes, et qu'il se mit à construire des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des télégraphes et à fonder des journaux. Le *Report of the Postmaster-general of Japan for the year 1875* que publie la *Monatschrift*, constate l'impulsion prodigieuse donnée à cette partie du service public que dirige un Japonais, nommé Mayesima, assisté de coopérateurs anglais. Le système des caisses d'épargne annexées aux bureaux de poste (*Post-saving-banks*), que M. Gladstone a introduit en Angleterre, depuis 1864, est aujourd'hui, appliqué au Japon, ainsi que la circulation des cartes postales et la délivrance des mandats sur la poste.

Pendant les six derniers mois de 1875, les bureaux japonais, ont reçu :

|                                               |           |
|-----------------------------------------------|-----------|
| Lettres ordinaires . . . . .                  | 8,077,333 |
| Cartes postales . . . . .                     | 1,849,190 |
| Journaux . . . . .                            | 1,839,846 |
| Livres, échantillons, etc. . . . .            | 44,860    |
| Lettres chargées . . . . .                    | 47,480    |
| Lettres recommandées . . . . .                | 165,752   |
| Lettres à destination de l'étranger . . . . . | 44,185    |
| Journaux ayant la même destination . . . . .  | 34,639    |

Le rapport nous révèle, en outre, un détail curieux; un certain nombre de lettres chargées avait été dérobé à la poste; mais le coupable, atteint de remords, s'est empressé de restituer le produit de son larcin. C'est là un beau trait et qui, nous le craignons bien, ne trouvera que peu d'imitateurs parmi les *pick-pockets* de l'Occident.

A. DE R.

### Les timbres de Cordoba.

Buenos-Ayres, 19 mai 1876.

« Monsieur.

» En réponse à votre estimée lettre du 10 mars dernier, je dois vous dire :

» 1<sup>o</sup> Il est certain qu'il y a un timbre-poste comme celui que vous décrivez. Il fut émis pour la province de Cordoba en 1852-53 et cessa d'être en usage quand furent mis en circulation ceux de la Confédération Argentine, ce qui eut lieu en 1858. Le prix de ce timbre était de 5 centavos (environ 25 centimes); l'impression lithographique de couleur bleue sur papier fin, sans dentelure. Bien que j'aie été secrétaire de la Direction Générale des postes de la République Argentine depuis 1867 jusqu'à 1875, et que je suis actuellement inspecteur du Département pour la province de Buenos-Ayres, jamais je n'ai vu d'autre exemplaire que celui que j'ai dans mon album et qui me fut remis par l'Administrateur des postes de Cordoba qui l'a trouvé dans sa correspondance privée de ce temps. La correspondance générale, comme vous le savez peut-être, se brûle chaque année quand elle n'est pas retirée du bureau, en temps convenable par les destinataires. Je n'ai avis d'aucun autre timbre de Cordoba ni du décret qui a créé celui dont j'ai fait mention.

» 2<sup>o</sup> Quant à la province de Jujuy, il n'y a en ce lieu et il n'y a eu aucun timbre local pour l'affranchissement.

» Recevez, etc.,

P. HANSEN. »

D'après cette lettre, la province de Cordoba aurait adopté l'usage du timbre-poste six ans avant Buenos-Ayres ou la Confédération Argentine, ce qui ne nous paraît guère probable et les timbres auraient été supprimés en 1858.

En 1858 on s'inquiétait peu d'avoir un type uniforme pour toute la Confédération. Corrientes avait un timbre particulier, Buenos-Ayres avait les siens ; pourquoi Cordoba aurait-il supprimé ses timbres ? il y avait en outre une série pour toute la Confédération. La date de 1860, donnée par un autre de nos correspondants, nous paraît plus exacte. Emis en 1860, ces timbres auraient été, selon nous, supprimés en 1864 à la suite de la proposition de M. de Posados, cherchant à avoir un type uniforme pour toute la République.

On nous a promis de nouveaux détails sur ces timbres. Nous les ferons connaître aussitôt qu'ils seront en notre possession.

#### La poste restante en Grèce.

Un de nos amis de passage récemment au Pirée (port d'Athènes), nous rapporte comment s'y fait le service de la poste restante. S'étant présenté au bureau pour y retirer les lettres qui pourraient lui avoir été adressées, l'employé sans attendre qu'il eût décliné ses nom, prénoms, qualité, etc., lui passa avec « gentillesse » comme dirait Diogène, une énorme corbeille dans laquelle se trouvait toute la poste restante. Mettez-vous là, lui dit l'employé, toujours avec « gentillesse » et prenez-y ce qui vous appartient. Notre ami vida donc sur table la corbeille, afin d'y découvrir ce qui l'intéressait parmi toute cette correspondance et journaux dont plusieurs étaient de 1875 !

Cherchant à se rendre digne de la confiance qu'on avait en lui, notre ami voulut montrer à l'employé les lettres qu'il se proposait d'emporter. Il lui fut répondu que c'était une formalité tout à fait inutile. Le lendemain, ce fut la même chose : ce n'était donc pas un caprice d'employé, mais un système qui fonctionnait ainsi régulièrement.

Eh bien, il est joli le système ! Il nous rappelle celui non moins primitif usité jadis à Honolulu, dont nous avons parlé dans notre n° 33, page 69. Nous convenons que le système grec simplifie singulièrement la besogne de l'employé ; que le public y trouve certaine facilité, mais c'est pré-

cisément cette facilité donnée au public que nous trouvons trop grande, la « poste restante » étant à la merci du premier venu.

#### Les timbres de Weissiegonk.

La première série des timbres a été émise, suppose-t-on, en 1870. Il y en a quatre valeurs : 1/2, 1, 2, 5 kopecks.



Le 1/2 kop. sert à l'affranchissement des journaux ; le 1 kop. s'applique sur les journaux venant de la poste gouvernementale de Weissiegonk ; le 2 kop. pour les annonces postales reçues de la poste gouvernementale ; le 5 kop. pour l'affranchissement des lettres dans le district, quel que soit le poids. Il y a donc dans cette série deux timbres-poste et deux timbres-taxé, savoir :

##### Timbres-poste.

1/2 kopeck, roux.  
5 — carmin.

##### Timbres-taxé.

1 kopeck, vert jaune.  
2 — bleu.

On nous fera peut-être la même question que nous avons faite nous-même. Qu'est-ce qu'une annonce postale ?

On entend, nous dit-on, par annonce postale, l'avis donné par le bureau de poste, au destinataire d'un paquet ou d'une lettre chargée. Cet avis coûte 2 kop. C'est donc un supplément de taxe, constaté par le timbre de cette valeur qui ne saurait affranchir aucun envoi fait par la poste.

De la deuxième émission (juillet 1873), il n'y a que trois valeurs :

##### Timbres-poste.

1/2 kopeck, jaune et orange.  
5 — carmin.

##### Timbre-taxé.

1 kopeck, vert.



Il n'existe pas de 2 kopecks de cette émission, les annonces postales ayant été portées à 5 kop. depuis 1873 et le timbre de cette valeur servant à deux usages : affranchir et taxer.



### Bulletin de la Société française de Timbrologie.

Le 4<sup>me</sup> fascicule de la Société française de Timbrologie a fait son apparition ces jours derniers. Il contient le double de matière du fascicule précédent. Un classement judicieux des timbres d'Autriche réunit à ce pays les timbres de Lombardo-Vénétie qui en avaient été à tort séparés jusqu'ici. En effet, depuis la révolution de 1848, le royaume Lombardo-Vénétien qui était gouverné par un vice-roi, n'a conservé, aux termes de la Constitution de l'empire du 4 mars 1849 et lettres patentes du 31 décembre 1851 de son organisation propre, que son ancienne organisation municipale. Les timbres ayant été émis lorsque la Lombardie n'était plus qu'une province autrichienne relevant directement de l'autorité supérieure de Vienne, on ne peut pas plus que pour les timbres employés depuis 1867 dans les bureaux de poste du Levant, classer séparément les timbres de la Lombardie ayant les mêmes types que les timbres autrichiens et n'en différencier que par la monnaie.

Outre le catalogue des timbres d'Autriche et Lombardie, le fascicule contient encore celui des Pays-Bas et Colonies (Inde néerlandaise, Curaçao, Surinam), le compte rendu des séances de la Société pendant le dernier trimestre et la bibliographie timbrologique de la France.

Voilà certes de quoi tenter bien des amateurs à venir se ranger sous les drapeaux de la Société française de Timbrologie et profiter ainsi de ses remarquables travaux. A ce propos nous ferons une observation.

Bien des amateurs nous ont fait part des craintes qu'ils éprouvent de se faire présenter à la Société, parce qu'ils reconnaissent à tort ou à raison de ne pas avoir des connaissances philatéliques assez étendues. Qu'ils se rassurent. La Société n'astringe aucun de ses membres à aucune obligation, si ce n'est celle de payer la cotisation annuelle de 10 francs, pour laquelle chaque membre reçoit toutes les publications de l'année.

Nous rappelons que les présentations peuvent se faire par notre entremise ou en s'adressant directement à la Société.

### Les enveloppes de la poste de Varsovie.

On sait que le 21 janvier 1858 parurent à Varsovie des enveloppes à 1 1/2 kopeck, pour l'affranchissement des cartes de visite de cette ville.

Ces enveloppes ne pouvaient être cachetées et étaient fabriquées par la poste.

Il en a été signalé deux variétés :

1<sup>re</sup> Avec grandes armoiries.

2<sup>e</sup> — petites —

De la première variété on ne connaît qu'un seul format : 10 sur 6 centimètres ; de la deuxième il y a, outre ce format, un autre de 14 sur 9 centimètres.

On ne s'est jamais expliqué le motif qui avait porté l'administration des postes à émettre ces enveloppes dans un format qui ne répondait nullement à celui des cartes de visite ; cette dimension extraordinaire a même fait douter des renseignements que nous avons publiés en 1863. Leur exactitude vient de nous être confirmée par une lettre officielle reçue de Varsovie, par un de nos correspondants. Les enveloppes de petit format ont bien eu la destination que nous avons fait connaître ; mais celles de grand format en avaient une tout autre : leur valeur n'était pas de 1 1/2 kopeck, mais de 3 kopecks, et leur émission, au lieu d'être de 1858, est du 1<sup>er</sup> janvier 1860.

Le Trésor du Royaume n'ayant pu fournir à cette date les enveloppes de lettres à 3 kop., bleu, l'administration des postes fabriqua des enveloppes semblables à celles destinées aux cartes de visite, mais d'un format plus grand : 14 sur 9 centimètres. Leur rareté s'explique par le petit nombre qui en a été fabriqué, à cause de leur état tout à fait provisoire.

Nous avons cherché à connaître la date d'émission du 3 kop. bleu, qu'on supposait être janvier 1860, mais les complaisances administratives ont des bornes : nous n'avons rien appris. Nous pouvons cependant supposer avec quelque raison, que leur usage a dû commencer soit en février ou mars, un plus grand retard n'étant guère possible.

Nous n'avons rien pu savoir non plus des enveloppes 3 et 10 kop., avec timbre sur la patte de fermeture, que le docteur Magnus considère comme réimpression. Tel n'est pas notre avis, et voici nos raisons : A l'époque de la suppression des timbres et enveloppes de Pologne (1865), nous acquîmes à peu près le stock des enveloppes 3 kop. Parmi elles, il s'en trouvait de 3 et 10 kop. avec timbre à la patte. Il est peu probable qu'au moment où on supprimait les enveloppes, on les réimprimait uniquement pour augmenter le stock. Il est plus probable qu'elles ont été créées au

dernier moment, vers l'époque de leur suppression.

Nous proposons donc le classement suivant :

21 janvier 1858.

Enveloppes pour cartes de visite, timbre à droite.  
(10 sur 6 centimètres).

1<sup>re</sup> variété, rouge (1 1/2 kop.)

2<sup>e</sup> — — (1 1/2 — )

1<sup>er</sup> janvier 1860.

Enveloppes provisoires pour lettres, timbre à droite.

(14 sur 9 centimètres.)

2<sup>e</sup> variété. — rouge (3 kop.)

Mars (?) 1860.

Enveloppes pour lettres, timbre à gauche.  
(15 sur 8 centimètres.)

3 kop., bleu (nuancé.)

. . . 1865. *Timbre sur la patte de fermeture.*

3 kop., bleu.

Puis, pour mémoire, les enveloppes 10 kop., émises en 1860 et 1865, comme les 3 kop. bleu, mais sur enveloppes de grand format.

C'est le 16 septembre 1861 que les enveloppes 1 1/2 kop. cessèrent d'avoir cours ; celles à 3 et 10 kop., le 1<sup>er</sup> avril 1865.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 3 août 1876.

Présidence de M. DE BOSREDON.

La séance est ouverte à huit heures un quart.

Après la lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui comprend :

L'envoi du premier numéro du *Guida Illustrata del Timbrofilo*, nouveau journal italien ; les divers ouvrages du Dr Moschkau pour la bibliothèque ; des exemplaires des statuts révisés de la Philatelic Society ; une lettre de M. Pellegrini, de Modène, se plaignant de la critique faite par divers journaux, de timbres mis en vente par lui. Sur la proposition du Président, la Société déclare qu'elle n'a pas à s'occuper de la polémique des journaux et passe à l'ordre du jour.

M. Mahé communique deux lettres espagnoles affranchies à l'aide de timbres fiscaux de ce pays qui sont examinées avec intérêt.

Sur la demande de M. Theodoro di Mayer, de Trieste, Directeur du journal *Corriere dei Francobolli*, la Société décide qu'elle lui adressera son Bulletin ainsi qu'au Directeur du *Guida Illustrata del Timbrofilo*.

Est prononcée l'admission comme membres correspondants, de MM. C.-L. Morency, à Québec, et M. F. Trifet, à Boston, présentés par le Dr Legrand.

Sont également déposés sur le bureau des portraits de MM. Ludwig Berger et le Dr Legrand. Ce dernier offre pour la bibliothèque les deux brochures : *Essai sur les Filigranes et Timbres de Moldavie et de Roumanie*.

M. De Bosredon fait connaître ses premiers efforts pour constituer la bibliothèque. Des remerciements sont votés aux personnes qui ont adressé des livres.

Le Secrétaire lit à la Société un article de mars 1872, de *The Philatetical Journal*, donnant des renseignements sur le timbre de M. Diégo Castell, dont il est question dans la législation philatélique de l'Espagne. Des renseignements seront demandés à M. Pardo de Figueroa, auteur de l'article.

Le secrétaire signale une curiosité postale française qui n'a pas encore été indiquée dans les journaux. C'est la présence d'un timbre de 15 centimes sur la feuille du 10 centimes, gros chiffre, effigie de la République, imprimée en bistre sur papier rose. Ce timbre occupe la dernière place à droite de la 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> rangée. Il compare cette faute à celle des timbres lithographiés du Cap.

L'étude du catalogue est reprise. Le Dr Legrand lit son travail sur les timbres fiscaux de Hongrie, dont il a rapporté les timbres des Confins militaires en les assimilant aux timbres de Lombardo-Vénétie.

Aux timbres d'offices particuliers, il décrit ceux de la Compagnie du Danube et de la Compagnie Viennoise de Télégraphie privée. Les timbres des chemins de fer de Galicie et ceux de Déclarations abgale sont considérés comme des faussetés.

L'exposé des timbres du Portugal est abordé. Se fondant sur les renseignements fournis par les journaux et sur les décrets sur les timbres fiscaux, le rapporteur pense qu'il faut réunir ce qui concerne les districts des Açores et de Madère aux timbres des provinces de terre ferme, les émissions ayant eu lieu en vertu des mêmes décrets à mesure de l'épuisement de l'approvisionnement des anciens timbres. Il n'en est pas de même des colonies Portugaises d'Afrique (Angola, St-Thomas et Prince) et de l'Inde Portugaise qui doivent être traitées séparément : Adopté.

La réimpression des timbres de Dona Maria est admise, mais celles de Don Pedro sont considérées comme des derniers tirages en raison de l'emploi de ces timbres jusqu'à l'époque assignée à la réimpression.

A l'occasion des timbres non dentelés de 1868 et 1870, M. De Bosredon montre l'importance de la distinction à établir entre les premiers qui ont été émis en cet état par le gouvernement et les seconds qui ne sont que le résultat d'un accident.

La séance est levée à dix heures. L'ordre du jour de la prochaine séance comprend la fin du catalogue des timbres du Portugal, et le commencement de celui des timbres d'Italie.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Les journaux de ce pays publient l'avis suivant :

Par ordre du directeur général on avise le public que : ayant fait une émission d'enveloppes postales pour l'affranchissement des lettres simples, ces enveloppes portent estam-



pée à l'angle supérieur droit une estampille ovale couleur ponceau, avec l'inscription : *Republica Argentina, cinco centavos*, et pour emblème le buste de Rivadavia, il a été résolu ce qui suit :

1<sup>o</sup> Les enveloppes postales se vendront à raison de 30 centavos de piastre forte pour 5 enveloppes, c'est le prix de revient ou la valeur intrinsèque.

2<sup>o</sup> Les personnes qui en achèteront 100 et plus jouiront d'un rabais de 10 % sur la valeur totale, à la condition qu'elles laissent au bureau de poste une preuve qu'elles ont obtenu ce rabais.

3<sup>o</sup> Quoique ces enveloppes aient pour but d'affranchir les lettres simples d'après le tarif en vigueur, elles peuvent aussi servir pour les lettres doubles en y collant, suivant l'usage, le nombre de timbres nécessaires au complément de l'affranchissement.

4<sup>o</sup> Les lettres simples affranchies au moyen d'enveloppes postales, peuvent être expédiées en dehors des paquets, pourvu que l'enveloppe soit parfaitement fermée, qu'elle porte une adresse et que la date de son expédition soit marquée à l'encre.

5<sup>o</sup> Les entrepreneurs de messageries et de lignes de bateaux à vapeur doivent mettre dans ces enveloppes les lettres qu'ils reçoivent sans être affranchies sur le parcours de leur trajet, pourvu que le volume des lettres le permette. Ils doivent aussitôt les fermer, mettre l'adresse et la date de leur expédition et compléter par des timbres les différences de poids s'il y en a. Tout manque à cette disposition sera puni d'une amende de 15 piastres fortes pour chaque lettre.

6<sup>o</sup> Le timbre ne doit pas se séparer de l'enve-

loppe dont il fait partie, sinon il est sans valeur pour l'affranchissement.

7° La vente des enveloppes commencera le 1<sup>er</sup> août prochain.

Buenos-Ayres, le 15 juillet 1876.

A. de Arenales.  
Secrétaire.

L'enveloppe dont il est question plus haut n'existe que dans un seul format, celui ordinaire; le papier est blanc uni.

5 centavos, rouge.

« Il se produit ici, nous écrit notre correspondant de Buenos-Ayres, un fait digne d'être remarqué. Depuis le cours forcé du papier de la Banque de la Province, la cote de l'or qui avant était au pair, a subi des variations et les bureaux du gouvernement national ne reçoivent plus ce papier qu'avec un escompte qui varie suivant la cote de l'or. Ainsi auparavant on recevait 25 piastres monnaie courante de la Province pour 1 piastre forte. Aujourd'hui il faut en donner 30 pour la même valeur. Les timbres-poste dont les prix sont marqués en centimes de piastre forte sont soumis à cette augmentation. Ainsi ce mois-ci (août) la piastre forte ou patagon vaut 32 piastres monnaie courante. »

Nous apprenons qu'une nouvelle loi postale entrera en vigueur en 1877. Les lettres ordinaires sont fixées à 8 centavos par 15 grammes, 16 centavos pour 30 et 24 centavos pour 45 grammes et ainsi de suite. Les circulaires et imprimés payeront 1 centavo par 15 grammes; les journaux 2 centavos par 250 grammes; les gravures, lithographies, etc., 4 centavos par 250 grammes. Il faut donc s'attendre à une émission de nouveaux timbres pour 1877.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Le 2 centimes, *non dentelé*, y serait en usage d'après la *Gazette* et l'*Ami des Timbres*.

#### PÉROU.



Les timbres-télégraphe nous sont parvenus. Ils sont bien tels que les a décrits M. J. Casey,



n° 162 de ce journal. Il n'y en a que trois valeurs :

5 centavos, lilas.  
20 — vert.  
50 — brun.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 12.

#### ROUMANIE.

La taxe des lettres est augmentée depuis le 10/22 août. Elle est portée à 15 bani pour l'intérieur du pays et 30 pour les pays de l'union. Il sera donc émis un timbre de cette dernière valeur. Mais quand ?

#### FRANCE.

M. le Président de la Société française de timbrologie nous communique la note suivante : « Après les 5, 15, 25 et 30 centimes au nouveau type, les 2 et 10 centimes ont été mis en usage. D'après l'approvisionnement des timbres-poste anciens, les nouveaux types des autres catégories ne seront probablement mis en circulation que vers les époques suivantes :

1 centime, janvier 1877.  
4 — novembre 1876  
40 — mai 1877.

1 franc (remplaçant le 80 c.) 15 sept. 1876.

» Rien encore n'a été décidé relativement à l'époque de la mise en usage des timbres-poste à 20 et 75 centimes, bien que la Banque ait des approvisionnements de ces timbres.

» Quant aux timbres-poste de 5 francs, l'approvisionnement de l'ancien type suffirait pour vingt années : on n'a donc pas encore fixé l'époque d'émission du nouveau type. »

#### HÉLIGOLAND.

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier a donné le jour à une carte-correspondance avec réponse payée. Même disposition que la carte ordinaire à 5 pfennig, sauf qu'elle porte en plus un cadre semblable aux cartes avec réponse de l'empire d'Allemagne de 1873.

La première partie de la carte porte à gauche un avis en langue anglaise et allemande, annonçant que la deuxième partie sert pour la réponse; quant à la deuxième partie, elle contient sous *post card*, les mots *Answer. Antwort* (réponse).

5 + 5 pfennig, vert sur chamois.

#### ANTILLES DANOISES.

Deux nouvelles valeurs sont ou vont être mises en circulation. Type connu; papier et piquage comme les timbres en cours :

5 cenls, gris, cadre vert-jaune.  
40 — brun, — bleu vif.



## JAPON.



La série se complète peu à peu. Voici le 5 sen, valeur dont nous avons annoncé la naissance il y a peu de temps, qui se trouve des premières supprimée et remplacée par le timbre ci-contre. Sa couleur, qui était verte, est brune aujourd'hui :

5 sen, brun.

Le 4 sen forme le 5<sup>e</sup> timbre connu de la nouvelle série. On lui a conservé sa couleur :

4 sen, vert-bleu.

## SUISSE.

Le minimum des mandats-poste ayant été porté à 30 centimes à partir du 1<sup>er</sup> septembre, les cartons-mandats de 20 centimes se trouvent supprimés, mais ils seront utilisés jusqu'à épuisement par l'adjonction d'un timbre de 10 centimes.

## QUEENSLAND.

Le timbre de 1 shilling violet a le filagramme Q et couronne comme toutes les autres valeurs 1, 2, 3, 4, 6 pence. Le 5 shillings reste toujours sur papier uni :

1 shilling, violet.

## GUATÉMALA.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre courant, les timbres officiels sont mis en usage. Il y en a cinq classes différentes, ayant chacune les valeurs suivantes :

1/2 real, noir s. blanc.

1 — vert vif.

2 — bleu.

4 — rouge.

1 peso, violet clair.

Les cartes avec réponse existent en six doubles exemplaires sur chaque feuille. Elles forment autant de variétés. Nous remarquons que les fers de lances du cadre supérieur n'existent pas comme aux cartes ordinaires.

## PERSE.

Les timbres actuels qui étaient imprimés par bande *horizontale* de quatre variétés, percés ou non, viennent de nous parvenir par bande *verticale* non dentelés. Les variétés 1, 2, 3, 4 deviennent pour le 1 shahi, la seule valeur qui nous parvient ainsi, 1, 3, 4, 2.

Enfin cette valeur (1 shahi) a dû subir un nouveau changement, car au lieu d'être imprimée en noir, nous la recevons en carmin violacé et

imprimée sur deux rangées. Les variétés sont

ainsi distribuées

|   |   |
|---|---|
| 1 | 4 |
| 5 | 2 |

1 shahi, noir, non dentelé.

1 — carmin. —

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. de Ferrari a une variété de la cubierta officielle noir sur blanc, portant le mot *servicios* au lieu de *servicio*.

*Antioquia*. On sait que le 1 centavo était imprimé sur papier vert vif et *glacé*; les derniers tirages présentent ce timbre en vert jaune sur papier *non glacé*. Cette couleur enfin vient de faire place à l'impression sur papier blanc :

1 centavo, noir sur vert jaune,

1 — — — blanc.

L'*Ami des Timbres* a découvert une variété du 5 centavos vert, à l'effigie de la République, qu'il décrit ainsi :

« En haut, de chaque côté de *correos*, une petite croix au lieu de points; la tête est sur fond uni au lieu d'être sur quadrillé; la valeur en chiffre est sur fond blanc; le cercle est formé de deux traits au lieu d'être ombré; le fond ligné est formé de 44 lignes et 55 dans le précédent; la valeur, en lettres, est en caractères moins hauts et plus larges : »

5 centavos, vert foncé.

## VICTORIA.

Nous avons signalé (n° 161), d'après un journal allemand, un nouveau timbre 6 pence lilas qui ne nous est pas encore arrivé. Une lettre que nous venons de recevoir de cette colonie anglaise, nous remet encore l'ancien 6 pence mais imprimé en bleu outremer :

6 pence, outremer.

## FIDJI.

Les timbres du *Fidji Times express* ont été refaits. La composition typographique nouvelle nous donne cinq rangées horizontales de 8 timbres à la feuille, d'une dimension plus petite. Chaque rangée est d'une valeur différente. Les chiffres et inscriptions sont moins grands; la séparation des timbres est indiquée par une suite de petits traits sur lesquels on a fait un perçage en points.

L'impression est noire sur papier bâtonné vergé :

1. 3. 6. 9 pence 1 shilling, noir sur rose.

On nous dit que ces timbres sont employés « pour la distribution des journaux, livres, etc., comme surtaxe, en dehors du port ordinaire et régulier. »

## DÉCAN.

Voici un timbre qui n'a pas encore été décrit.



Il rappelle pour le dessin le timbre oblong 1 anna gravé en taille-douce, mais il est de fabrication et imprimé sur papier indigènes. Le millésime au lieu

d'être 1283 (1866) est 1288 (1871).

Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement ni sur le timbre ni sur ses inscriptions. L'impression est noire sur papier uni. La valeur ne nous est pas connue, mais nous croyons reconnaître celle de 1 anna :

1 anna (?) noir.

GRÈCE.

Le 40 lep. nous vient imprimé en rose violacé sur papier blanc :

40 lep., rose violacé.

Le tirage des timbres récemment fait à Paris étant à peu près épuisé, on a procédé à Athènes à de nouvelles impressions. Le 30 lep. nous parvient avec tirage défectueux sur papier plus jaunâtre, mais comme l'impression de Paris sans chiffre au revers.

30 lep., brun.

FINLANDE.

Un correspondant de l'*Ami des timbres* signale la carte actuelle 16 penni, ayant dans l'avis les mots : *Tällä puolella* changés en *Tälle puolelle* :

16 penni, brun-jaune.

Mis en éveil, nous avons rencontré avec la même modification le 10 penni et une autre variété avec Tällä (tréma sur l'e).

10 penni, lilas (Tälle).

10 — — (Tällä).

Ce changement a été opéré sur toutes les cartes du dernier tirage.

GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le 11 écoulé, il circule un nouveau timbre de 8 pence, destiné à l'affranchissement des lettres pour l'Australie, via Brindisi. L'impression est en couleur sur papier blanc, portant une jarretière en filagramme ; piquage 14 :

8 pence, orange.

## TURQUIE.

De nouveaux timbres viennent de paraître. Nous les reproduirons dans notre prochain numéro. Ce sont :

|                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| 10 paras, noir et lilas rosé. | 2 piast., noir et jaune. |
| 20 — brun violet et vert.     | 5 — rouge et bleu lait.  |
| 50 — bleu et jaune.           | 25 — » vineux et r.      |

## Les timbres de Modène.

L'article 12 du décret en date du 31 décembre 1851 annonce ce qui suit :

« Le paiement du port qui, en vertu de l'art. 41 de la convention fondamentale, doit par règle générale être exécuté d'avance, aura lieu moyennant l'application de timbres justifiant l'affranchissement, soit par timbres-poste, qui seront vendus dans les deux États (Autriche et Modène), par les administrations postales.

Ces timbres-poste auront l'indication de la valeur différente en carantani 1, 2, 3, 6 et 9 en Autriche et en centimes de monnaie italienne 5, 10, 15, 25 et 40 dans le Duché. »

Signé : G.-G. ALLEGRI.

G. FORNI.

La mise à exécution de cette convention devait commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1852. Mais la date a dû en être retardée sans doute, car nous avons un décret du 4 septembre 1852, signé par le secrétaire-général Bedogni, qui annonce la mise en usage des timbres. Le paragraphe 3 donne les valeurs et couleurs suivantes :

« Les timbres sont du prix de cent. 5, 10, 15, 25, 40 et 100 (1 lira) imprimés sur papiers de différentes couleurs, c'est-à-dire le 5 sur papier vert, le 10 sur rose, le 15 sur jaune clair, le 25 sur jaune foncé, le 40 sur bleu et le 100 sur blanc. »

On remarquera que le décret du 31 décembre 1851 ne parle pas du 1 lira et que celui de 1852 mentionne la couleur du 10 centesimi comme étant *rose*. Le 10 lilas n'a donc pas précédé ce dernier comme on l'a cru généralement.

Le type a été livré par MM. Rocca Rinaldi Algeri, de Modène, et l'impression a eu lieu au ministère des finances, sous la direction d'un employé de ce même ministère, nommé Montrucoli.



Le dessin du timbre représente une aigle éployée, surmontée d'une couronne ; de chaque côté, une branche d'olivier ; en haut, l'inscription : *Poste estensi*, et en bas la valeur.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleurs variées :



|                                          |  |
|------------------------------------------|--|
| 5 centesimi, vert-olive, vert, vert vif. |  |
| 40 — rose pâle et vif.                   |  |
| 15 — jaune pâle, jaune orange, jaune.    |  |
| 25 — paille (nuancé).                    |  |
| 40 — bleu foncé, bleu ciel.              |  |
| 1 lira, blanc.                           |  |

Les timbres de cette dernière valeur ont en filigramme la lettre A (Amici), nom du fabricant de ce papier.

Par suite d'erreur dans la composition typographique, il existe des timbres qui portent des inscriptions fautives. Ce sont :

|                 |                                      |
|-----------------|--------------------------------------|
| 5 EENT, vert.   | 15 CNET, jaune.                      |
| 5 CENI, —       | 15 CETN, —                           |
| 5 ENT, —        | 15 CINT, —                           |
| 5 CCNT, —       | 2 CENT, —                            |
| 5 CNET, —       | 2 <sup>e</sup> CENT (pr 25), paille. |
| 5 C=NT, —       | C — —                                |
| CENT, —         | 25 C — —                             |
| 40 CENE, rose.  | 40 CNET, bleu.                       |
| 40 CNET, —      | 40 CCNT, —                           |
| 40 EENT, —      | 40 CENE, —                           |
| 40 CE6T, —      | 40 CE6T, —                           |
| 40 CE=7, —      | 4C CENT, —                           |
| 15 CCNT, jaune. | 49 CENT, —                           |

Le tirage défectueux modifie parfois les mots poste qu'on rencontre écrit POSIE ou POSTF.

*Essai.* On connaît le 5 centesimi qui a été imprimé en noir sur papier blanc et blanc jaunâtre vergés. Mais ces essais ont été faits après coup en 1872, comme ceux imprimés en rose, jaune et bleu.

Un traité de ligue douanière entre les Etats de Modène, Parme et Autriche frappe les journaux politiques étrangers d'une taxe de 9 centimes. Ce traité entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1853. L'acquit de cette taxe est constaté par l'application d'un timbre, au type ci-contre, qui s'applique sur la première page des journaux. L'impression en couleur a lieu avec un timbre à main :

9 centesimi, noir.

Nous n'avons aucun document officiel constatant l'abandon de ce timbre. Mais nous supposons qu'après une expérience de quelques mois, on



aura reconnu, comme à Parme, les inconvénients du système de se servir d'un timbre à main. C'est donc vers le milieu de 1853 qu'a dû paraître le timbre au type ci-contre, dont il y a plusieurs variétés.

Avec grandes lettres B. G.

— petites — B. G. (voir le type).

L'impression de ces timbres est noire sur papier violet :

9 centesimi, violet.

Par suite de la rupture (31 octobre 1857) du traité de ligue douanière entre les Etats de Modène, Parme et Autriche, la taxe des journaux étrangers fut fixée à 10 centesimi au lieu de 9, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1857. Voici dans quels termes cette modification se trouve annoncée :

« Le 1<sup>er</sup> novembre prochain cesseront les impôts sur les annonces et almanachs. Les journaux politiques subiront la taxe de 10 centesimi moyennant un timbre-poste..... »

Modène, 19 octobre 1857.

FERDINANDO CASTELLANI TARABINI.

Le Secrétaire, A. RIVOLTI.

Le timbre 10 centesimi, décrété le 19 octobre 1857 est du même type que les timbres de 1852. Il est imprimé en noir sur papier violet. C'est le timbre qu'on supposait antérieur au timbre rose même valeur et qui n'est, on le voit, qu'un *timbre-taxe* d'impôt :

10 centesimi, violet.

Une faute typographique nous donne le mot *cent.* écrit CENI; on rencontre aussi parmi les mauvais tirages des timbres portant POSIE et POSTF au lieu de POSTE.

Le public (peut-être bien les employés) ayant confondu ce timbre avec les timbres d'affranchissement et lui ayant donné ainsi une autre destination, il fut décidé que ce timbre serait remplacé par un type complètement différent des timbres ordinaires. C'est le 4 février 1859 que parut le décret annonçant un nouveau timbre :

« Pour enlever l'incertitude qui pourrait faire considérer comme taxe postale celle à laquelle sont assujetties les gazettes politiques étrangères en vertu de l'ordonnance du 19 octobre 1857, j'ai trouvé convenable d'établir que ladite taxe sera appliquée par ordre sur l'imprimé, avec un timbre différent de celui qui était en usage auparavant et qui portera la légende : *Tassa Gazette. Cent. 10*, avec l'aigle d'Este. » Signé : TARABINI.

C'est donc le 4 février 1859 que parut le timbre ci-contre imprimé en noir sur papier blanc jaunâtre. L'aigle couronné de la maison d'Este se trouve dans un cercle, avec inscription autour. Il a été exécuté par Felice Ricco.



10 centesimi, noir.

Les événements politiques ayant amené en 1859 la chute du duc François V, celui-ci se retire le 11 juin. Un gouvernement provisoire est établi et l'Assemblée nationale proclame l'annexion du duché au Piémont et la déchéance du duc François V.

En attendant que le Parlement sarde puisse ratifier le vote du peuple modenais, des timbres provisoires sont créés. La date n'ayant pas été bien établie jusqu'ici, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs plusieurs documents qui permettent d'adopter définitivement la date du 15 octobre 1859.

Nous avons premièrement une lettre de la Direction générale des postes à Modène au directeur du Ministère des finances de la même ville.

Modène, 30 août 1859.

« Conformément à l'autorisation et à l'approbation du Ministère des travaux publics de ce jour, il me faut prier V. E. de bien vouloir pourvoir à la confection immédiate et à la remise de timbres-poste, avec la simple indication : *Provincia modenese* (et non *modonesi* comme sur les timbres) et aux valeurs suivantes :

» Centesimi : 5, 15, 20, 40 et 80. »

Lettre du directeur du Ministère des finances à l'Économat du ministère à Modène.

Modène, 31 août 1859.

« Je vous invite à faire confectionner au plus tôt les poinçons des nouveaux timbres-poste ordonnés par le Ministère des travaux publics, aux valeurs suivantes :

» 5, 15, 20, 40 et 80 centesimi.

» Le nouveau timbre aura au milieu les armoiries sardes, avec les mots *Provincia modenese* placés le plus convenablement. »

Lettre de l'Économat général du Ministère des finances au directeur du même ministère.

Modène, 12 octobre 1859.

« Conformément à l'ordonnance de la Direction générale des postes, pour la mise en vigueur des nouveaux timbres-poste à être appliqués aux lettres, à partir du 15 octobre du mois courant, je fais remise, en attendant, d'un certain nombre des timbres ordonnés par votre lettre du 31 août, savoir :

48000 timbres verts à 5 centimes.

|   |               |   |
|---|---------------|---|
| — | marrons à 15  | — |
| — | violacés à 20 | — |
| — | rouges à 40   | — |
| — | orange à 80   | — |

L'impression des timbres fut exécutée par la typographie camerale à Modène et le poinçon confectionné par Charles Setti de la même ville et livré le 1<sup>er</sup> septembre 1859. Il n'est donc pas possible que les timbres aient été émis en août comme on l'a affirmé.



Le type est aux armes de Savoie surmontées de la couronne royale et entourées du collier de l'Annonciade ; de chaque côté, une branche de chêne et de laurier ; en haut : *Franco Bollo* ; en bas, la valeur ; à gauche : *Provincia* ; à droite : *Modonesi* écrit fautivement pour *Modenesi*. Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

|              |                                             |
|--------------|---------------------------------------------|
| 5 centesimi, | vert foncé, vert vif, vert bleu, vert gris. |
| 15 —         | brun, brun pâle, gris.                      |
| 20 —         | lilas pâle et vif, bleu violet pâle et vif. |
| 40 —         | rose carmin, rose, rose pâle.               |
| 80 —         | orange foncé, orange, orange vif.           |

De même que pour les émissions antérieures, nous avons quelques timbres portant des inscriptions incorrectes :

20 ECNT, lilas et bleu violet.

20 CENT (avec grand chiffre 2).

puis des mauvaises impressions, donnant :

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| 5 cent.           | (au lieu de 15), brun. |
| 14 —              | — — —                  |
| 80 cent,          | orange.                |
| 80 cent,          | —                      |
| 8 cent (pour 80), | —                      |

et toutes les valeurs de cette émission, avec le mot : DOLLO pour BOLLO.

Ces timbres ont été supprimés le 12 janvier 1860 par décret du gouvernement des provinces de l'Émilie dont Modène faisait partie avec Parme et la Romagne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1860, décret que nous avons fait connaître dans notre n° 134, page 15. Cependant, malgré leur suppression, ces timbres restèrent encore quelques mois en usage et ne furent remplacés que vers le milieu de l'année 1860 par les timbres sardes.

*Réimpression.* Il y a deux ans environ qu'apparurent tout à coup des timbres, type 1852, imprimés en vert, valeur 25 centesimi. Ils étaient oblitérés et présentés comme erreur d'impression : ce n'était qu'un tout récent tirage, exécuté sur les anciennes planches.

Ne pouvant placer des fautes d'impression, on imagina, au commencement de l'année, de faire circuler des timbres de 9 centesimi violet, ne portant pas les lettres B.G. Ces timbres étaient



destinés, nous disait-on, à être mis en cours, lorsque arriva le 10 centesimi.

Un décret avait même paru, ajoutait-on. On s'était fait fort de nous le montrer, mais toutes les recherches ont été vaines : cela n'a rien d'étonnant. Nous sommes convaincu que ce timbre a été réimprimé sur une des anciennes planches, en substituant un chiffre à un autre.

Cet article était composé et devait paraître en février dernier; les besoins de la mise en page ne l'ont pas permis jusqu'ici. Nous espérons chaque mois qu'il pourrait paraître : c'est ce qui fait que nous n'avons pas donné notre avis « toujours précieux, » d'après la *Gazette des Timbres*, sur ce fameux 9 centesimi, si miraculeusement retrouvé « dans les rayons d'un bureau du ministère des finances » et dont la presse timbrophilique s'est occupée depuis quelques mois.

Le *Guide illustra del Timbrofilo*, qui en est à son deuxième numéro, consacre à ce timbre un long article signé C. D. L'auteur s'efforce à prouver l'authenticité et nous dit « qu'il possède les preuves que TOUTES les planches qui servirent jadis à imprimer les timbres du Duché de Modène ont été vendues comme du vieux plomb au fondeur Amoretti, de Bologne, et fondues depuis de longues années pour former de nouveaux clichés. »

Conclusion de M. C. D. : Impossibilité matérielle de réimprimer les anciens timbres.

Devant cette impossibilité, n'est-il pas étonnant de constater que toutes ces planches détruites depuis de longues années, aient encore permis d'imprimer en 1872, le 5 centesimi, en noir sur blanc, non pas sur des clichés séparés, mais sur la planche elle-même et donner par conséquent des feuilles de 240 timbres ? N'a-t-on pas vu depuis surgir encore des 25 centesimi vert, malgré la destruction des planches ? Aujourd'hui voici le 9 centesimi, certainement imprimé sur la planche du 5, après le simple changement de chiffre que M. C. D. déclare lui-même être mobile !

Nous allons prouver ce que nous avançons, en attendant que M. C. D. puisse à son tour nous apporter les preuves que toutes les planches ont été fondues.

On sait que les feuilles de timbres étaient composées de quatre parties de soixante. Des fragments de feuille de l'essai (?) 5 centesimi, tirage spéculatif de 1872, nous ont permis de constater que les trois premières rangées de la 3<sup>e</sup> partie

(2<sup>e</sup> à gauche); la deuxième rangée de la 2<sup>e</sup> partie (1<sup>re</sup> à droite); la première rangée de la 4<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> à droite) étaient absolument identiques aux 9 centesimi soi-disant exhumés par cet employé du ministère des finances. Le mot *cent* occupe d'abord, à une ou deux exceptions près, la même place sur tous les timbres, pour les 2 valeurs 5 et 9 cent. Nous avons retrouvé sur les deux feuilles ou fragments les mêmes fautes : Ainsi le 2<sup>e</sup> timbre de la 3<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> de gauche) a un trait horizontal blanc qui le traverse, résultat d'une détérioration arrivée au cliché de ce timbre; nous avons ensuite les premier et quatrième timbres de la 4<sup>e</sup> partie (2<sup>e</sup> à droite) qui ont : celui-ci, un double trait au-dessus de *cent*, 5 ou 9 et celui-là, le mot : *POSIE* pour *POSTE* et *c* de *cent* qui chevauche et enfin lorsque le trait placé sous l'énonciation de la valeur est mince ou épais, il l'est de même sur les deux valeurs. Veut-on une dernière preuve que le 9 centesimi a été imprimé sur la planche du 5 ? Il y a deux filets sur chaque feuille qui séparent les parties supérieures de celles inférieures. A droite, nous observons que ces deux filets sont composés, sur les 2 feuilles, le premier de trois morceaux de 8.34 et 163<sup>m/m</sup> : le deuxième filet de deux morceaux, 164 et 42<sup>m/m</sup>.

Maintenant est-il possible d'admettre que le hasard puisse réunir toutes ces particularités sur les deux planches, lorsqu'il a été créé une planche spéciale pour chaque valeur ? Certainement non. Donc nous sommes bien en présence d'une réimpression sans intérêt aucun pour la collection et qu'il est nécessaire de repousser pour ne pas encourager davantage les spéculations de ce genre.

#### BIBLIOGRAPHIE

Les librairies Moens, de Bruxelles, et Calmann Levy, de Paris, ont mis en vente, toutes deux, à la fin du mois dernier, la 3<sup>me</sup> édition de l'*Histoire de la Poste aux lettres*, ouvrage déjà connu très-avantageusement de nos lecteurs, et dont l'auteur, M. Arthur de Rothschild, Président de la Société de Timbrologie française, compte parmi les meilleurs et les plus assidus collaborateurs de notre recueil. Les première et deuxième éditions de l'*Histoire de la Poste* ne comportaient qu'un seul volume; celle-ci en a deux, car M. de Rothschild, afin de rendre son travail encore plus complet et d'offrir au public une vue d'ensemble sur les

faits postaux, a renforcé son œuvre primitive d'une histoire du timbre-poste, qui occupe la presque totalité du deuxième tome; aussi, l'ouvrage s'appelle-t-il maintenant *Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste*. Faire ici l'éloge de ce livre, ce serait nous rendre suspects de partialité; nous croyons qu'il est préférable de renvoyer les lecteurs aux deux volumes de l'*Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste*: dans la première partie, ils trouveront, ou plutôt, ils retrouveront l'exposé chronologique et cosmopolite très-intéressant, des divers moyens de transmission épistolaire, depuis les guerres médiques, jusqu'aux événements de 1870 et de 1871; quant à la seconde partie, ils pourront y puiser des renseignements aussi curieux qu'exactes sur la fabrication des timbres-poste en France, ainsi qu'une description raisonnée de tous les types connus. Parmi les passages les plus remarquables de cette seconde partie, on peut, on doit même citer la correspondance postale du roi de France Charles VIII, l'article relatif à la Petite Poste de M. de Chamousset, sous Louis XV, et enfin, les chapitres intitulés: « Le Timbre-Poste à Bordeaux, pendant le siège de Paris, » « les Postes en Grèce, » et « le Timbre-Poste auxiliaire de l'histoire et de la géographie. » Ce dernier titre prouverait à lui seul que M. Arthur de Rothschild s'est efforcé de mériter, une fois de plus, le suffrage du savant M. Levasseur, qui, chargé de faire un rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur l'*Histoire de la Poste*, s'est acquitté de ce soin, dans les termes les plus flatteurs pour l'œuvre et pour l'écrivain.

EUGÈNE FURPILLE.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 14 septembre 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 heures et un quart. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Parmi les pièces de la correspondance, nous remarquons une lettre de M. M. Pardo de Figueroa, prouvant que le timbre de la Direction de Statistique n'a existé que comme timbre imprimé à la main et non adhésif, et que le décret seul l'a induit en erreur. Quant au timbre de M. D. Castell, il en existe un exemplaire oblitéré dans la collection de M. Ysasi.

Le secrétaire fait connaître, au nom de M. Clédat, un timbre de 5 reis des Açores, avec une surcharge bleue semblable à celle du 20 reis déjà présenté à une séance

précédente. Au nom de M. Philbrick, il signale un 20 cents des Pays-Bas de 1867, piqué 10 1/2, formant le 3<sup>e</sup> timbre à ce piquage, et au nom de M. Stroobant, l'omission au Catalogue d'un timbre de 10 cents sur azur, indiqué par M. Moens sous le N° 47 de son Catalogue.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres du Portugal et de ses colonies. Le rapporteur signale tous ceux qui sont connus et admet l'existence d'un certain nombre d'autres, pour les possessions des îles (Açores et Madère). Il montre que les timbres fiscaux des colonies d'Afrique, imprimés en vert, n'ont pas été ordonnés par les mêmes décrets que les précédents; qu'ils n'ont pas toujours été émis à la même époque, et que les séries ne comprennent pas toutes les valeurs.

A l'Inde portugaise, le rapporteur montre la contradiction qui existe à propos du 3<sup>e</sup> type, tour à tour rejeté comme faux, puis admis. Des réserves sont faites sur ce point.

Le Catalogue des timbres de Portugal et de ses colonies est adopté.

Le rapporteur expose ensuite le mode de classement des timbres d'Italie qu'il se propose de suivre dans le Catalogue. Il fera l'histoire des timbres des divers Etats avant leur annexion au royaume d'Italie, en suivant un ordre géographique et historique, en terminant par le royaume de Sardaigne. Puis il traitera des timbres du royaume d'Italie proprement dits. Pareille distribution, mais en trois périodes, lui paraît devoir être adoptée pour les timbres d'Allemagne, timbres de la Confédération germanique, timbres de la Confédération de l'Allemagne du Nord, timbres de l'Empire allemand, et il est facile de rapprocher de chaque période les timbres fiscaux des petits Etats et de terminer par ceux de la Bavière et du Wurtemberg qui ont conservé leur autonomie.

M. De Bosredon, tout en appuyant le principe de cette classification, propose de ranger les Etats dans chaque classe, dans l'ordre chronologique où ils ont émis des timbres. Cette proposition obtient l'assentiment de la majorité.

La séance est levée à 10 heures.

L'ordre du jour de la prochaine séance porte :  
Etude des timbres d'Italie.

LE

## TIMBRE FISCAL

Journal illustré du Collectionneur

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS.

rédigé par le D<sup>r</sup> MAGNUS.

Troisième année (1876).

CONDITIONS D'ABONNEMENT (FRANCO).

Les abonnements sont pour une année et datent du 1<sup>er</sup> janvier :

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Belgique . . . . .  | 5 00 francs. |
| Etranger . . . . .  | 4 00 »       |
| Un numéro . . . . . | 0 40 cent.   |

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## INDES ANGLAISES.



Nous avons annoncé il y a quelque temps l'émission prochaine de deux timbres 6 et 12 annas. Leur apparition a été retardée par suite de difficultés survenues entre le graveur et l'administration des postes. Ces difficultés ayant sans doute été levées, ces deux timbres viennent d'être livrés à la circulation. Ci-haut leurs types.

Impression sur papier blanc avec tête d'éléphant en filigramme; piqués 14 :

6 annas, bistre.

12 — brun-rouge.

Un 9 pies violet remplaçant sans doute le 8 pies vient également d'être créé. Nous le reproduirons dans notre prochain numéro.

## SUISSE.

On a remplacé sur la carte officielle les mots : *Carte-correspondance. Officiel, par Carte-correspondance officielle* et en caractère plus grand.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous n'avons pas encore donné les différences qui existent entre l'enveloppe officielle de la poste, valeur 6 cents, imprimée par la Compagnie Plymton et le même timbre imprimé par Reay.

Les trois mots *Post office dep<sup>t</sup>* sont plus distancés et de caractères moins grands; *U. S. — Official Stamp* ont les lettres plus allongées; le chiffre 6 est plus grand et l'ovale mesure 27 sur 30<sup>mm</sup> au lieu de 26 sur 29 1/2<sup>mm</sup>.

6 cents, noir sur jaune.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Il y a quelques années on rectifiait les armoiries de l'Empire. Aujourd'hui on rectifie l'ortho-

graphe du mot pfennig sans le final au pluriel, comme en Bavière et en Wurtemberg. M. Treichel nous a montré avec cette modification, le format ordinaire de l'enveloppe 10 pfennig, imprimé sur papier azuré uni et on nous signale le grand format :

10 pfennig, carmin.

#### TURQUIE.



Nous avons annoncé les nouveaux timbres pour le service international qui ont paru en septembre dernier. Il nous reste à faire connaître le type et ses inscriptions. En haut : *Osmanîe Devlet postassi*, ce qui veut dire : Postes de l'Empire Ottoman ; dans le croissant, la valeur en toutes lettres.

La carte-poste de Constantinople sert également au service international en y ajoutant le nouveau timbre.

#### SAINT-THOMAS LA GUAIRA-CURAÇAO.

On a réimprimé les timbres de cette Compagnie en nuances plus vives et sur papier plus blanc. Le piquage est 15 au lieu de 13.

1/2 real, vert-bleu.

2 — rouge.

Signalons ces mêmes timbres imprimés (non réimprimés) sur papier jaunâtre avec le piquage 10 :

1/2 real, vert.

2 — rouge.

#### FRANCE.

Les timbres de 20 et 75 centimes sont en usage depuis le mois dernier. Nous attendons encore : 1, 4, 40 centimes, 5 francs.

#### BRÉSIL.

M. Parry nous communique un timbre 50 reis, laissant voir au revers une suite de lignes verticales gaufrées, système adopté précédemment par les Etats-Unis et le Pérou.

50 reis, bleu.

#### NATAL.

Il nous vient le 1 penny jaune 1860-72 avec la surcharge *postage* noire en lettres capitales dans la largeur du timbre.

1 penny, jaune.

Nous pensons que ce timbre fiscal vient d'être employé avec la surcharge *postage* par suite de l'épuisement du 1 penny actuel.

#### CABOUL.

Les timbres gris-lilas ont la nuance changée. Ils sont aujourd'hui bleu laiteux.

Un journal allemand signale deux valeurs des timbres ronds de petite dimension, avant-dernière série :

1 shahi, violet.

4 — —

Reste à trouver le 2 shahis.

#### NORWÈGE.



*Drammen*. Cette poste est sans doute rétablie, car il nous arrive le timbre ci-contre. Nous manquons en ce moment de renseignements, mais nous espérons être fixé bientôt.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc épais uni.

2 skillings, bleu, bleu foncé.

#### AÇORES.

On a présenté à diverses reprises, à la Société française de timbrologie, des timbres 1871, avec surcharges en capitales romaines :

15 mm de long sur 3 1/2 de haut.

5 reis, noir, surcharge bleue.

20 — — — rouge.

18 mm de long.

25 reis, rose, surcharge noire.

Ces timbres ont été reçus comme s'ils étaient réellement authentiques. Pour nous, ces surcharges n'ont aucune espèce de valeur. Rien de plus aisé que d'appliquer sur les timbres de Portugal une surcharge qu'on peut varier à l'infini par les caractères et la couleur de l'impression.

Les administrations des postes des Açores et Madère reçoivent de Lisbonne leurs timbres surchargés. On ne peut donc prétendre que c'est une surcharge locale. A Lisbonne la surcharge est toujours restée la même depuis son origine, qu'on l'ait imprimée en noir ou en rouge.

S'il existe des variétés de surcharge sur les timbres de 1868, cela provient de ce que l'administration des postes des îles a appliqué sur son stock de timbres portugais, une surcharge qui différerait de celle de Lisbonne, lorsqu'il a été décidé que les timbres porteraient le nom de l'île qui en fait usage.

Donc, les surcharges dont il est question plus haut appartiennent au domaine de la fantaisie pour ne pas dire davantage.



## WURTEMBERG.

L'enveloppe-mandat 20 pfennig vient de paraître avec une modification dans l'inscription de la 2<sup>e</sup> partie inférieure de la face. On y a laissé place pour la valeur du mandat.

20 pfennig, bleu terne.

L'enveloppe *Soldaten-Brief* au lieu d'être imprimée en noir sur gris-bleu l'est aujourd'hui en noir sur blanc grisâtre.

Sans valeur, blanc grisâtre.

## ÉTATS UNIS DE COLOMBIE.



*Antioquia*. Voici le timbre mentionné le mois dernier. On remarquera l'orthographe du mot ANTIOQUIA et l'abréviation du mot *libertad*, écrit *ibertad*.

5 centavos, vert foncé.

## AUTRICHE.

On a émis en septembre, nous dit M. Treichel des avis télégraphiques, formules portant au milieu, en grandes lettres : *telegraphen aviso*. A gauche, le timbre-télégraphe connu, mais au millésime 1876; à droite, un carré réservé à la date; le tout dans un double cadre de 138 sur 119 mm. Au revers, un avis en langue allemande. Il est probable qu'il en existe en d'autres langues.

Impression couleur sur papier chamois.

30 kreuzer, olive.

## VICTORIA.

M. W.-P. Parry nous a fait voir un nouveau timbre, provisoire sans doute, de la valeur de 8 pence. Une surcharge bleue a été appliquée sur le 9 pence, de chaque côté : 8<sup>d</sup>; en bas : *eight pence*, en lettres capitales sur une ligne droite. Ce timbre a pour filigramme la couronne et lettre V :

8 pence, brun et bleu.

Le 10 pence n'est plus en vigueur, nous dit-on, depuis l'apparition du 9 pence.

## LUXEMBOURG.

Le timbre officiel de 12 1/2 centimes est en usage depuis le mois dernier avec le piquage 13 et l'impression locale :

12 1/2 centimes, rose violacé.

## FINLANDE.

Vers le milieu de septembre dernier la formule « Retour-Recepisse » de 10 penni a été émise.

Le timbre, au lieu d'être à gauche, se trouve à

droite; toute la composition est refaite; les caractères employés sont tous différents :

10 penni, lilas vif.

Le timbre local d'*Helsingfors*, au lieu d'être percé en serpent, est piqué 12 1/2 :

10 penni, vert et rouge.

## ROUMANIE.

Depuis le mois dernier, le tirage des timbres 1872 qui se faisait à Paris, a lieu à Bucarest. Nous avons de l'impression locale, le 5 bani, paru le 10 octobre. Le papier, plus cotonneux, n'est pas teinté; la couleur du timbre est plus olive et le tirage assez défectueux. La piqure 13 1/2 est restée comme autrefois :

5 bani, jaune olivâtre.

## PERSE.

On nous annonce la prochaine émission d'un 20 shahis. Il paraîtrait que le 1 shahi carmin, annoncé le mois dernier, tient lieu de cette valeur en attendant qu'on puisse en émettre une.

Le 4 shahis vermillon, *non dentelé*, nous est signalé avec timbre imprimé, par erreur, des deux côtés.

## RUSSIE.



*Nalinsk* (Viatka). Voici un timbre qui fait modestement son entrée dans le monde sans tambour ni trompette. Il remplace, dit-on, le 2 kop. vert, chiffré dans un ovale. Mais il

peut remplacer tout aussi bien le 2 kop. rouge, également en usage, timbres dont on ne connaît pas l'emploi, la poste se renfermant à cet égard dans un dédaigneux silence.

Le nouveau venu semble être de même provenance que le dernier timbre émis à Malmyche. Il représente, dans un écu, une oie prenant son vol vers la gauche; au-dessus et en-dessous, l'inscription : *Potehtowaya Marka-Nolinskoy Ziemskoy Ouprowy*, ce qui veut dire : *Timbre-poste de l'administration rurale du district de Nalinsk*. L'artiste qui fait fort bien l'oie, paraît assez satisfait de son travail. Il a daigné signer son œuvre. On lit en haut du timbre : *Litografia Kotlewitch Wiatka* — *Lithographie de Kotlewitch*, à Wiatka. Ce dernier mot est représenté par la lettre B, russe, abréviation de W (iatka).

Impression sur papier blanc; point de dentelure :

2 kopecks, noir.

La poste de *Krapiwna* (Toula) est décédée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1873.

*Jegoriewsk* (Riasan). Il nous parvient deux timbres 3 kop. noir et bleu, gravés en taille-douce, mais différant par les détails du type émis en 1872. Les inscriptions du cadre formant le losange sont de dimensions plus grandes, mais par contre l'étoile est plus petite. Sous 3 k. c. on a supprimé le petit dessin blanc qu'on rencontre sur les timbres lithographiés de 1871 et gravés en taille-douce de 1872 :

3 kop., bleu.

3 — noir, *timbre-taxe*.

Les feuilles comptent 6 rangées horizontales de 7 timbres.

*Biélozersk*. (Novgorod.) Le tirage en noir sur papier blanc ordinaire qu'on avait annoncé (n° 160) comme datant de 1871/72 est au contraire de 1876.

Le papier rose n'a été employé en 1874 que par suite d'épuisement du papier blanc :

3 kopecks, noir sur blanc.

Les feuilles portent 100 timbres sur dix rangées.

*Charkoff* (Charkoff). Le timbre-poste 5 kop. rouge est aujourd'hui du même type que le *timbre-taxe* bleu même valeur, décrit dans notre n° 164. Les feuilles, au lieu d'avoir comme le timbre bleu soixante timbres sur 6 rangées horizontales, ont trente-deux timbres sur quatre rangées, dont quatre têtes bèches sur la première. Une feuille que nous avons rencontrée n'avait pas le piquage horizontal. Impression sur papier blanc azuré; piquage 41; surcharge noire partagée sur deux timbres :

5 kopecks, rouge vif.

*Podolsk* (Moscou). Le type de 1875 vient d'être refait. Les festons extérieurs sont moins prononcés; les chiffres sont plus droits; les inscriptions en caractères plus gros; l'étoile plus grande; l'ovale, au lieu d'avoir 25 lignes verticales, en a 32; enfin le timbre, au lieu d'être percé en arc, est piqué 12 1/2 :

5 kopecks, vert jaune.

*Pawlograd* (Ekaterinoslaw). Le 5 kop a la nuance modifiée en bleu outremer au lieu de bleu et bleu foncé :

5 kop., outremer.

*Melitopol* (Tauride). On a refait le cavalier fumant. On trouve sur ce type une étoile à 8 branches en haut et tous les caractères plus maigres et plus rapprochés; le chiffre 3 n'est pas

suivi d'un point; *Cep.* est écrit aujourd'hui *Cep.*; le cercle intérieur a le filet moins épais; enfin le timbre est percé en lignes :

3 kop., bleu pâle.

*Riazan* (Riazan). Le dernier tirage nous donne de nouveaux timbres avec remaniement du type. Les inscriptions sont de caractère un peu plus grand, ainsi que la dimension du timbre; le filet extérieur est plus gros; la deuxième ligne de l'inscription du centre, au lieu d'être placée obliquement d'un angle à un autre, est placée plus dans le sens de la largeur :

2 kopecks, lilas.

2 — argent, *timbre-taxe*.

C'est M. de Ferrari qui nous envoie ces quatre derniers timbres.

### Le 20 rap, brun, 1854, de Suisse.

Nous recevons la lettre suivante :

« Je prends la liberté de vous soumettre le timbre de 20 rappen brun de Suisse, oblitéré Genève 11 janvier 1862. Ce timbre se trouve dans mon album depuis plus de deux ans. Je l'ai trouvé sur une de ces feuilles que les écoliers remplissent de leurs doubles et font vendre dans les bureaux de tabacs, libraires, etc. Je m'informai de qui il venait et questionnai l'enfant qu'on me nomma. Il avait décollé ce timbre quelques jours auparavant d'une vieille lettre qu'il me montra et qui était affranchie avec deux timbres bruns non séparés. Le deuxième timbre étant vendu, je n'ai pu savoir si les deux timbres étaient de même valeur. La lettre était bien conservée, ce qui ne laisse guère supposer qu'elle ait pu être en contact avec quelque substance capable de produire un changement de couleur.

En cas d'altération chimique, il faudrait admettre que la lettre, affranchie avec ces deux timbres, devait 40 centimes de port, c'est-à-dire 8 fois la taxe ordinaire. Or, cette lettre provenant du greffe de l'État-Civil, n'avait contenu qu'un extrait de naissance; elle ne pouvait donc être taxée à plus du double port. Je conclus donc que ce timbre doit être le résultat d'une erreur ou tout au moins être un essai employé par mégarde pour l'affranchissement.

E. MORAY. »

Le timbre qui nous a été montré n'a rien de suspect; nous n'avons rencontré jusqu'ici aucun timbre jaune qu'on aurait rendu brun. Est-ce faisable? nous l'ignorons. Enfin nous ne connaissons pas d'essai 20 rap. brun.

### Les timbres de Weissiegonsk.

(Voir n° 163.)

Le correspondant qui nous avait remis les renseignements qui ont fait le sujet d'un article sur



les timbres de Weissiegonsk, nous écrit que les 1/2 kop. ne sont pas des timbres-poste comme nous avons dit, mais des *timbres-taxe*. Le malentendu provient de ce que notre correspondant nous disait que le 1/2 kop. servait à *affranchir* les journaux au lieu de dire *taxer*.

Il n'y aurait donc en résumé qu'un seul timbre poste: 5 kopecks, des deux émissions.

### Du montage des enveloppes.

Monsieur,

Comme vous le savez fort bien, le montage des enveloppes a toujours été la pierre d'achoppement des collectionneurs et a peut-être détourné un certain nombre d'entre eux de les collectionner dans leur intégrité. Si quelqu'un a de beaux spécimens et les met dans son album, il y a danger de voir les impressions gaufrées aplaties par la feuille qui les recouvre, quand l'album est fermé. Les insérer au milieu des timbres rend l'album plus gros; alors de toutes parts s'élève le cri: « Comment devons-nous monter les enveloppes entières? » J'ai été moi-même gravement tourmenté par la solution de cette question, ma collection d'enveloppes s'étant augmentée graduellement jusqu'à compter 1,600 variétés dont 700 appartiennent aux États-Unis.

Comme meilleur expédient, je fus amené à les conserver dans des enveloppes de papier. Maintenant j'ai résolu le problème à ma satisfaction, ce que je vais ici vous exposer.

#### Plan pour monter les enveloppes.

Dans ce projet les enveloppes peuvent être montées en toute sûreté et sécurité, de façon à permettre un examen facile dans toutes leurs parties. Il n'y a pas d'écrasement des parties gaufrées, ni danger de les altérer par un maniement fréquent. C'est encore un plan qui ne présente pas de difficulté au collectionneur d'enveloppes entières, pourvu qu'il ait la patience et le loisir de faire son album d'enveloppes, les matériaux étant sous sa main. Point n'est besoin du concours d'un relieur pour préparer les parties essentielles de l'album.

En premier lieu, prenez du papier fort d'enveloppes, dit manille, qui est supérieur à tout autre, possédant la force unie à la raideur, ce qu'on ne peut dire de la toile ou du cuir. Coupez les feuilles en longues bandes, disposées en largeur conformément à celle des enveloppes; mais une largeur uniforme de 114<sup>mm</sup> sera la plus capable de remplir presque tous les projets. Pliant

alors la bande au milieu, faites des marques de chaque côté avec une règle graduée sur les deux bords, laissez 38, 35 ou 32<sup>mm</sup> d'intervalle et pliez alternativement d'un côté et au revers là où se trouvent ces marques comme aux figures 1 et 2. Préparez ensuite les montures très-fortes de rangées en papier léger, de banque ou d'obligation est

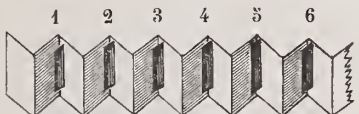


le mieux, de la grandeur 2 qui convient, 26 ou 32<sup>mm</sup> et



attachez - les

le long du bord de chaque pli alternatif comme à la fig. 3.



J'ai oublié de dire qu'un nombre supérieur à

30 ou 40 plis réunissant autant d'enveloppes sera plus incommode à disposer qu'avantageux, ce que l'on comprendra plus facilement quand les enveloppes montées seront tirées pour l'examen ou la démonstration. Il n'est pas nécessaire d'être rigoureux sur la longueur des bandes de papier manille, car les bouts peuvent être assujettis ensemble avec de la gomme sans le moindre inconvénient.

Les bandes ayant été préparées avec les montures comme à la figure 3 (la figure 4 montre une



4



5

bande fermée), sont prêtes à recevoir les enveloppes qui doivent être gommées en dessous sur la saillie à moitié de la monture comme à la figure 5. La seule précaution à observer en montant les enveloppes est, quand le livre est fermé, que les timbres gaufrés soient superposés l'un à l'autre. Quand le livre est ouvert et les plis tirés dehors, les enveloppes offriront l'apparence de la figure 6. Cela, naturellement, n'empêchera pas des enveloppes longues et courtes, larges et étroites d'être attachées à la même bande,



6

de plus longues montures étant employées dans le but de placer le timbre de la courte enveloppe exactement sur celui de sa compagne qui prend trop ses aises.

Supposons, par exemple, que nous commençons à monter les enveloppes de Ceylan. (Voir figure 3.) Attachez une enveloppe au n° 1; pliez alors n° 2 sur lui et attachez une autre enveloppe. Pliez le n° 3 et continuez.

Supposez maintenant que vous vouliez attacher à la même bande les enveloppes du Chili, et vous êtes dans l'incertitude sur la manière de disposer les longues. Eh bien ! laissez de côté un certain nombre de plis jusqu'à ce que vous en trouviez un qui, avec l'enveloppe fixée, placera le timbre de celle-ci directement sur l'impression de Ceylan. Un peu d'étude de la part du collectionneur le rendra habile à monter toutes les variétés connues d'enveloppes que le timbre soit à droite ou à gauche, sur la face ou le revers, au milieu ou dans un coin. Quand le timbre est à gauche, le procédé est retourné.

La figure 5 représente les enveloppes montées. La partie non ombrée à gauche est un bout pour tirer les plis. La figure 6 représente les enveloppes sorties pour l'examen ou la démonstration. Elles peuvent être tournées et examinées en détail. La bande est vue en dessous.

Les enveloppes montées, le dernier pas consiste à préparer pour elles une couverture. La

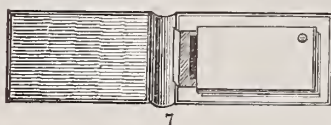
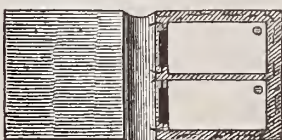


figure 7 montre les enveloppes montées, attachées à un

côté de la couverture que tout relieur peut préparer. Pour préserver de la poussière, un étui doit être préparé pour le glisser sur le livre. Le livre recouvert de son étui devra être placé sur le dos dans le but d'éviter que les impressions gaufrées soient comprimées.

Deux ou trois collections distinctes peuvent être placées sous la même couverture, non pas



en les attachant toutes à la même bande, mais en les plaçant comme à la figure 8.

Et maintenant, Monsieur, laissez-moi espérer que j'ai exposé mon projet d'une

manière parfaitement claire pour vous et vos lecteurs, et qu'il profitera à mes frères philatéles.

JOSEPH J. CASEY.

Fondateur de la Société Philatélique nationale de New-York.

### Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse.

Ces remarques sont de deux sortes: les premières portent sur des faits positifs, reconnus exacts, etc., tandis que les secondes ont rapport à des points dont le vrai reste encore à démontrer.

Nous commencerons par les premières; les autres viendront ensuite.

Le 15 rap. grands chiffres de 1861 présente dix types distincts, reconnaissables aux vernicures du fond. — Ces timbres n'étant pas rares, il est on ne peut plus facile de rencontrer ces dix types, et tous les principaux amateurs, si tel a été leur désir, doivent certainement déjà les posséder dans leur collection.

Mais il est plus difficile de savoir dans quel ordre ils doivent être mis par rapport les uns aux autres, c'est-à-dire de déterminer dans quel ordre ils ont été dessinés sur la pierre qui a servi de planche-mère. Il n'y a, il est vrai, que quatre manières rationnelles de placer dix types; savoir: sur une ou sur deux rangées, soit verticalement soit horizontalement. — Laquelle est la véritable? — C'est ce que nous avons cherché, et ce que nous croyons avoir trouvé. — Voici, du reste, comment nous avons procédé.

D'instinct, nous avons mis d'abord de côté l'hypothèse d'une rangée ou d'une colonne; sauf à y revenir, s'il y avait lieu; ce qui n'est pas arrivé. Nous sommes parti ensuite de ce principe, que s'il nous était possible de trouver seulement trois timbres différents se tenant horizontalement et deux verticalement, nous aurions ainsi la preuve que les dix types avaient été dessinés sur deux lignes horizontales de cinq timbres chacune; et que si, au contraire, nous trouvions trois timbres différents se tenant verticalement et deux horizontalement, nous devrions opter pour l'arrangement sur deux lignes verticales.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver trois timbres non séparés, ni dans l'une, ni dans l'autre des positions requises. — Mais, à leur défaut, nous avons pu, à l'aide de timbres isolés, mais ayant assez de marge, soit en haut, soit en bas, soit à gauche, soit à droite, pour montrer quelque fragment du timbre voisin, de



reconnaître plusieurs timbres comme étant contigus les uns aux autres.

Or, nous n'avons jamais pu réunir ainsi trois timbres différents se tenant horizontalement; tandis qu'il nous est arrivé plusieurs fois d'en réunir trois sur une ligne verticale.

Suffisamment édifié, nous avons adopté dès lors et définitivement l'arrangement sur deux colonnes, et nous nous sommes mis à rechercher la place que devait, dans l'une ou l'autre de ces deux colonnes, occuper chacun des dix types. Arrivé à ce point, nous remarquâmes deux choses: 1° que certains types se trouvaient avoir certains autres, tantôt à droite et tantôt à gauche, et 2° que lorsque cela se présentait, ces types se trouvaient séparés, dans l'un des cas par une ligne verticale simple, et dans l'autre par deux lignes verticales. — Enfin nous arrivâmes à trouver trois timbres devant se tenir horizontalement et se composant d'un type suivi d'un type différent et celui-ci suivi d'une répétition du premier type. — Entre le premier type et le second, une simple ligne verticale; entre le second type et la répétition du premier, une double ligne verticale. — Ce fait s'étant présenté plusieurs fois, nous arrivâmes ainsi à la conviction que les doubles lignes devaient séparer des transports, sur la même pierre, des dix types primitifs et que les lignes simples séparaient les dix types entre eux.

Nous fûmes aidé dans nos recherches par un assez grand nombre de timbres ayant, sauf la ligne d'encadrement, une marge blanche, soit à droite, soit à gauche, soit en haut, soit en bas, de deux bons millimètres, indiquant ainsi qu'ils ne devaient avoir par là aucun voisin.

Nous plaçâmes ceux de ces timbres avec marge en haut, en tête des colonnes, et nous leur donnâmes les nos 1 et 2; — ceux avec marge en bas, au-dessous des premiers, mais en laissant entre eux de l'espace, et nous les numérotâmes 9 et 10; — ceux avec marge à gauche, au-dessous les uns des autres, entre les nos 1 et 9, en leur faisant porter les nos 3, 5 et 7 et ceux avec marge à droite, rangés de même, entre les nos 2 et 10, avec les nos 4, 6 et 8.

Pour nous assurer que nos nos 1 et 2, 9 et 10, étaient bien à leur place, nous cherchâmes et trouvâmes les mêmes timbres nos 1 et 9 que nous avions déjà avec marge, le n° 1 en haut et le n° 9 en bas, ayant une même marge à gauche, et les mêmes timbres nos 2 et 10, que nous avions déjà avec marge, le n° 2 en haut et le n° 10 en bas, ayant une marge semblable à droite.

Restait à déterminer la place respective des nos 3, 5 et 7 à gauche, et 4, 6 et 8 à droite; ce que nous fîmes à l'aide des timbres que nous avions trouvés comme devant être voisins, soit en hauteur, soit en largeur.

Bref, nous réussîmes ainsi à reconstruire, avec preuves positives à l'appui, toute la planche primitive, et nous étions d'autant plus certain d'être arrivé à notre but, que nous avions continuellement essayé, sans y réussir, d'arriver à l'arrangement contraire, c'est-à-dire à celui des dix types placés sur deux lignes horizontales de cinq timbres chacune. — Ainsi il ne nous arriva pas une seule fois, après avoir trouvé un timbre avec une marge de deux bons millimètres d'un côté, de rencontrer le même timbre avec semblable marge du côté opposé. Ou bien encore ayant reconnu non-seulement que deux types différents avaient une grande marge en haut et deux en bas, mais que cinq avaient cette marge à gauche et cinq à droite, il nous fut impossible de trouver le contraire; c'est-à-dire cinq timbres avec grande marge en haut, et cinq avec grande marge en bas, puis deux seulement ayant cette marge à droite, et deux à gauche.

On trouvera peut-être tous ces détails superflus; mais cet article n'est pas fait seulement pour les habiles; il l'est, et principalement pour les commençants désireux de se livrer à de semblables recherches; il tend à faire comprendre comment, en de semblables cas, on doit procéder, par le raisonnement, du connu à l'inconnu, et ne s'aventurer qu'en s'appuyant d'une part, non-seulement sur des preuves positives en faveur du système que l'on croit bon, mais encore, d'autre part, sur des preuves négatives démontrant l'impossibilité du système ou des systèmes contraires.

Voici maintenant à quels signes, entre beaucoup d'autres, on peut reconnaître les dix types. — Ces signes sont fournis par les vermiculures qui forment le fond des timbres.

Le n° 1 a un banc, une sorte de siège, dans le coin gauche, en bas, à l'intérieur du cadre.

Le n° 3 a dans le même coin quelque chose que l'on peut comparer à deux dents tournées vers le bas; une canine et une molaire.

Le n° 5 a dans le coin du haut, à gauche, trois bottines: celle du milieu bien moins dessinée que les deux autres.

Le n° 7 a dans le coin du bas, toujours à gauche, une sorte de lettre G formant la partie centrale d'une oreille humaine.

Le n° 9 a la pointe de l'ornement central au-

dessous de l'écu, tombant sur une stalagmite.

Ces cinq premiers timbres forment la première colonne, c'est-à-dire celle de gauche; les cinq qui vont suivre appartiennent à celle de droite. — Les numéros pour les uns comme pour les autres vont crescendo en commençant par le haut.

Le n° 2 a la pointe de l'ornement central au-dessous de l'écu, tombant sur une sorte de place de forme irrégulière, curviligne et sans issue, ou à peu près.

Le n° 4 a dans le coin du bas à gauche une espèce de T de fantaisie et dont la branche de droite est un peu plus longue que celle de gauche.

Le n° 6 a dans le coin du haut, toujours à gauche, une espèce de vessie à moitié dégonflée et flottant inclinée vers la droite.

Le n° 8 a dans le coin du bas à gauche une S suivie d'une autre plus petite inclinée et d'une troisième mal faite, plus petite encore, et tout à fait conchée.

Enfin le n° 10 a, dans le même coin, une sorte de G comme le n° 7, mais plus grand, plus mat fait et sans oreille.

Pour reconnaître les dix types à ces signes, il suffit donc d'examiner les timbres à la loupe, au coin du haut, à gauche, à celui du bas, également à gauche, et à la pointe de l'ornement central au-dessous de l'écu, ayant bien soin de se remémorer le nom de chacun des signes que l'on cherche; savoir :

N° 1, le banc; n° 3, les deux dents; canine et molaire; n° 5, les trois bottines; n° 7, le G dans l'oreille; n° 9, la stalagmite au centre; n° 2, la place également au centre; n° 4, le T; n° 6, la vessie; n° 8, les trois S, et enfin n° 10, le grand G sans oreille.

Ces indications ainsi bien comprises, pourront surtout être utiles aux marchands qui voudraient numérotter les exemplaires qu'ils ont entre les mains. (A continuer.) C. P.

#### Société Française de Timbrologie.

Séance du 5 octobre 1876.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. Après lecture et adoption du procès-verbal, il est donné communication de la correspondance. Nous y remarquons l'envoi par M. C. Diéna, d'un projet de catalogue des timbres de Modène, accompagné d'un certain nombre de timbres avec faute typographique et de saphotographie. M. Trifet envoie pour la bibliothèque la série de ses publications. M. Thuillier signale le timbre municipal de Puerto

de Santa Maria, émis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. M. De Saint-Saud revient sur les lettres de l'essai de Bordeaux et leur signification et soumet quelques timbres.

M. Wallaert, de Bruxelles, est admis comme correspondant.

M. Carreton présente les timbres de 29 c., 75 c. et 1 fr. de la nouvelle émission française. Le Dr Legrand fait voir quelques timbres au nom de MM. Faucille et Clédât de Lavigerie; M. Ysasi lui a adressé le timbre de M. Castell, sous deux états, neuf et oblitéré, de Madrid. Ainsi se trouve confirmée pleinement l'annonce de la Législation philatélique de l'Espagne. Des remerciements sont votés à M. Ysasi pour sa communication.

M. Schmidt de Wilde dépose un certain nombre de pièces et catalogues pour la Bibliothèque, dont M. De Bosredon fait connaître l'état satisfaisant.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres d'Italie. Le Rapporteur établit que la Toscane a fait paraître les premiers timbres mobiles. Mais que la Sardaigne, dès 1819 et 1820, avait créé un papier postal timbré. L'existence de ces timbres, mise en suspicion par un Sociétaire, est établie par la présentation de la patente royale et des deux manifestes de la Royale Chambre des Comptes qui présentent des modèles des trois valeurs de timbres de chaque émission. Le Rapporteur montre que ces timbres servaient à acquitter un impôt sur les correspondances transportées par une autre voie que la poste, au lieu et place du droit de visa établi antérieurement. Quoique vendus par la poste, ces timbres ont un caractère fiscal incontestable, comme les timbres appliqués sur les gazettes étrangères dans certains États italiens.

A propos des timbres de Toscane, le Rapporteur signale les différences, dans les dates d'émission, données par M. Moens et par M. Natalis Rondot, et les explique par ce fait que l'un donne les dates des décrets, l'autre celles des émissions et il justifie ses préférences pour l'un ou pour l'autre, suivant certains cas.

Il passe ensuite aux timbres du Gouvernement provisoire de Toscane et termine par les timbres fiscaux de *Recognizione*.

On aborde l'étude des timbres de Sardaigne. Il est démontré par le Rapporteur que les feuilles de 1819 sont sans filigrane; et que ceux qu'on y trouve sont ceux qu'on peut rencontrer sur les papiers administratifs. Ces filigranes ressemblent aux marques de fabrique. Ceux de l'émission de 1820 sont officiels.

Le Rapporteur décrit ensuite les diverses émissions de Sardaigne, signale les différences rencontrées dans les dates, réduit aux seuls timbres qu'on trouve oblitérés, les timbres avec faute, et termine par la description des timbres de Passeport de 1856 et de 1858. La proclamation du Royaume d'Italie par le Parlement, ayant eu lieu le 17 mars 1861, tout ce qui a paru consécutivement doit lui être rapporté. De ce nombre sont les premières émissions de timbres de dimension et proportionnels.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 45.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 6 50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bertier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## PAYS-BAS.

Le type décrit dans notre n° 158 est décidément adopté pour les timbres de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, le 1 1/2 étant supprimé. Nous en donnons ci-contre le fac-simile.

Les couleurs adoptées sont les suivantes :

- 1/2 cent, rose.
- 1 — vert.
- 2 — jaune.
- 2 1/2 — violet foncé.

## FINLANDE.

A peine avons-nous annoncé un changement dans la carte-correspondance, qu'il nous faut en constater un autre. La carte à 10 penni a actuellement l'impression en *bleu* au lieu de lilas. L'inscription *Tälle puolette kirjoitetaan ainoastansa* est modifiée pour ce dernier mot par *ainoastaan*.

Il y a de la ressource avec une langue semblable : on lui fait subir tel changement qu'on veut :

10 penni, lilas et bleu.

## PHILIPPINES.

On ne connaît de la série 1874 que 3 valeurs. Nous venons d'en recevoir une quatrième. Il y aurait donc :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| 12 cent, de peseta, lilas. |  |
| 25 — — — bleu.             |  |
| 62 — — — carmin.           |  |
| 1 p. 25 — — bistre.        |  |

## AUTRICHE.

M. Treichel nous envoie un récépissé télégraphique de 5 kreuzer en langue italienne et une carte *stovène* 2 kreuzer, brun-rouge portant l'inscription *Dopisnica*, comme les cartes en illyrien, au lieu de *Listinica*. C'est sans doute le résultat d'une erreur. On annonce également la carte 2 k. brun-rouge en italien :

- 5 kreuzer, bistre, récépissé.
- 2 — brun-rouge, carte.



## TURQUIE.

L'Ami de Roussin nous fait remarquer que les derniers timbres émis portent dans les angles inférieurs le millésime 1791, celui de gauche étant placé à rebours. L'Ami fait erreur. Ce n'est pas 1791 mais 1291 qu'il faut lire, millésime répondant, si nous ne nous trompons, à 1875, date de la Convention de Berne.

Le 25 piastres rouge vineux et rose a un compagnon imprimé en rouge et bleu laitoux. Nous n'en avons vu jusqu'ici qu'un seul exemplaire. On remarquera que cette couleur est celle du 5 piastres, planche dans laquelle se trouve peut-être ce 25 piastres.

25 piastres, rouge et bleu laitoux.

Nous avions espéré que le spirituel Moschkau nous aurait donné des renseignements sur la série des timbres qu'il annonçait avec la signature du pauvre Murad. Pour réponse, il nous appelle « l'infallible » (sic) « le grand roi des timbres-poste en Belgique. »

Si nous devons appeler M. Moschkau de son vrai nom, il est très-probable que sa réputation se montrerait moins immaculée que son panache blanc... qui doit être le « suivez-moi » des limbrophiles.

On annonce l'émission d'enveloppes timbrées pour le service international. Attendons avec patience leur apparition.

## COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

M. May nous a fait voir le 10 kop. surchargé en noir ou en bleu d'un chiffre 8, surcharge indiquant une nouvelle taxe :

8 kop., rouge-carmin.

## MONTSERRAT.



Il y a quelque temps, le *Timbre fiscal* signalait l'emploi, dans cette colonie anglaise, de timbres « Inland revenue », mais ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que l'emploi du timbre-poste y était complètement inconnu : c'est du moins la nouvelle que nous avons reçue de cette île.

Aujourd'hui nous apprenons que des timbres-poste, à l'usage particulier de cette colonie, viennent d'y être introduits ; des timbres fiseaux et des timbres-poste : le bonheur des habitants est donc complet.

Les timbres qui nous arrivent doivent être, pen-

sions-nous, d'un usage provisoire. Ce sont les timbres Antigua sur lesquels on a biffé le nom, remplacé par une surcharge noire *Montserrat*. Nous avons vu les deux valeurs d'Antigua ; impression sur papier blanc au filagramme *cc* et couronne ; piquage 14 :

4 penny. rouge.  
6 — vert jaune vif.

## CANADA.

*The coin and stamp journal* annonce la prochaine émission d'une enveloppe 3 cents à l'effigie de la reine Victoria.

## NDE ANGLAISE.

Voici le fac-simile du timbre annoncé le mois dernier.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Nous apprenons que des cartes postales à 4 cents seront en usage en 1877. Dimension des cartes 130 sur 76<sup>mm</sup>.

## WURTEMBERG.

La carte avec réponse sur chamois a enfin fait son apparition le 10 novembre dernier. Elle est absolument semblable à la carte sur azur, sauf que le mot *Rückantwort* est remplacé sur les deux parties, par le mot *Antwort* :

5 + 5 pfennig, lilas sur chamois.

On nous informe que les cartons-mandats auront dorénavant l'inscription : *Königreich Württemberg* sur une ligne droite.

Il paraît qu'on utilise les anciennes enveloppes-mandats, sans timbre, en surchargeant en noir la monnaie « gulden-kreuzer » de la nouvelle monnaie « mark et pfennig. »

## COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons reçu le 10 centimes, bistre sur rose, non dentelé :

10 centimes, bistre sur rose

## GRÈCE.

Les 20 et 40 lepta, *timbre-taxe*, ont été mis en usage non dentelés :

20 lep., vert.  
40 — —

## BRÉSIL.

On nous écrit de Rio que le 100 reis, *percé en lignes*, a été ainsi livré à l'administration des postes, par la *American Bank Note Company* de New-York. Ce n'est donc pas un tirage local comme nous l'avions supposé :

100 reis, vert.



## INDE PORTUGAISE.

De la série au 3<sup>e</sup> coin, il existe aussi le 15 reis :  
15 reis, rose.

## PERSE.

Le 1 shahi noir et le 4 shahis nous parviennent imprimés comme le 20 shahis carmin avec les quatre variétés disposées sur deux rangées. Le 4 shahis est *brique* au lieu d'être vermillon. Les variétés sont ainsi disposées :

|   |   |
|---|---|
| 2 | 5 |
| 1 | 4 |

On nous dit que le timbre carmin ne serait pas de 20 shahis, mais de 1 kran, valeur équivalente à 20 shahis ; que 10 krans valent un toman, soit 10 francs. Le timbre carmin vaudrait donc 1 fr.

Cette dénomination de 1 kran au lieu de 20 shahis explique pourquoi on a utilisé la même gravure que pour le 1 shahi, les timbres portant simplement des chiffres arabes. C'est cette absence d'énonciation de valeur qui nous a fait imprimer en 1872, dans notre catalogue, *piastre* pour shahi. Afin de prouver que rien ne lui échappe, le *savant* docteur Moschkau prend la peine de relever « notre erreur », qui était celle de tout le monde en 1872 !

Le papier des timbres en question est blanc azuré et non dentelé.

- 1 shahi noir.
- 4 — brique.
- 1 kran, carmin.

Nous avons vu le même 1 shahi noir imprimé des deux côtés :

- 1 shahi, noir, double face.

Nous trouvons annoncé par M. Moschkau un 2 shahis jaune. Ce 2 shahis ne serait-il pas un 2 krans ? On peut s'appeler le docteur Moschkau et se tromper.

- 2 shahis ou krans (?), jaune.

L'I. B. Z. reproduit le timbre qui doit succéder aux précédents. Nous le reproduisons à notre tour, exprimant notre étonnement de voir ici l'image du roi des rois, la religion mahométane défendant la représentation de la personne humaine. On sait que la Perse est composée en majeure partie de mahométans. Le dessin nous donne



en outre un 2 ... shahis (?) et les valeurs annoncées n'en parlent pas. Il est donc bon de limiter sa confiance jusqu'à plus amples informations.

Voici les valeurs données par le journal allemand :

- 1 shahi, noir sur lilas.
- 3 — — — vert.
- 5 — — — rose.
- 10 — — — bleu.

## BHOPAL.

Le même journal, à qui nous laissons toute la responsabilité de son annonce, signale le type ci-contre, comme suit :

... « Les timbres nous sont envoyés directement ; ils sont d'une nature toute primitive. Le blanc de l'inscription est rempli par des caractères indoustans. Les timbres paraissent en deux valeurs :



- 1/4 anna, noir.
- 1/2 — brique.

» Bhopal est une des plus petites colonies anglaises au sud de l'Indoustan. »

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous dit que les cartes avec réponse ont leur orthographe modifiée. Le mot *Ruckantwort* serait devenu *Antwort*, comme pour les cartes de Wurtemberg et sans doute celles de Bavière.

- 5 + 5 pfennig, lilas.

Nous ignorons si le mot pfenniga l'e finale supprimée.

## CABOUL.

En mai dernier nous avons reproduit le fac-simile des timbres 8 et 16 shahis, violets. On a signalé depuis les 1 et 4 shahis même couleur. M. de Ferrari vient de nous montrer le 2 shahis noir. La série serait donc complète. Mais pourquoi le 2 est-il noir au lieu d'être violet ?

- 2 shahis, noir.

## TASMANIE.

Le 4 pence jaune-brun, type actuel, vient d'être mis en usage, dit la circulaire de MM. Al. Smith. Ce timbre a le filagramme TAS.

- 4 pence, jaune-brun.

## JAPON.

Après la réforme des timbres, voici celle des cartes postales. Elles ont le timbre à droite. Au

lieu d'être rond, le type est ovale. Il porte en haut des caractères japonais au-dessus des feuilles du *Paulownia Imperialis*; de chaque côté, un ovale avec valeur 5 *R<sup>n</sup>* ou 1 *S<sup>n</sup>*; en dessous: *Japanese post* et la valeur en caractères japonais au centre. Ces cartes ont en outre diverses inscriptions à la partie supérieure et un cadre de 430 sur 79<sup>mm</sup> avec petits losanges. L'impression est en couleur sur papier blanc uni. Nous reproduirons le type prochainement:

5 rin, jaune orange  
1 sen, bleu pâle.

#### SAINT-MARIN.

Il y a quelques mois, nous annonçons l'émission prochaine de timbres pour cette microscopique république.

Il paraîtrait, d'après un de nos correspondants, que la République de St-Marin se serait adressé à l'administration des postes italienne à l'effet de savoir s'il y aurait inconvénient à émettre des timbres spéciaux pour la République et les faire exécuter par les soins de la fabrique des timbres à Turin. Que l'administration italienne aurait répondu qu'elle n'y voyait aucune difficulté, mais que le projet n'aurait pas eu de suite.

D'un autre côté, le correspondant qui nous annonçait les timbres, prétend toujours que leur apparition est prochaine.

#### SUÈDE.

La carte 10 öre nous parvient avec l'impression *mauve* au lieu de lilas:

10 öre, carmin et mauve.

Nous avons trouvé parmi nos timbres annulés plusieurs exemplaires portant la date 1875, avec différents noms de ville et imprimés en gris-brun au lieu de lilas ou violet:

6 öre, gris-brun.

#### HONG-KONG.

M. K. nous soumet un timbre 30 cents violet, portant en caractères italiques une surcharge noire: 28 cents sur deux lignes.

28 cents, violet.

#### GRANDE-BRETAGNE.

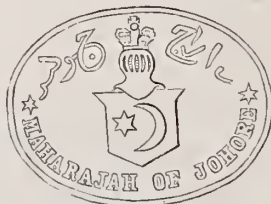
On sait que les premières bandes 1/2 p. vert portaient une date 1.10.70 qui a été remplacée presque aussitôt par des fleurons. M. Parry vient de nous montrer de ces timbres avec dates 11. 12 71; 7. 3. 72; 22. 1. 72; 6. 3. 72; 11. 3. 72, etc., etc. On n'a pu nous expliquer la présence de ces dates.

#### RAMPOUR.

Ces timbres, plus connus sous le nom de Pendjab dont le Rampour fait partie, viennent de nous arriver sur papier épais vergé azuré:

1/2 anna, bleu foncé.  
1 — mauve vif.  
2 — brun orange.  
4 — vert.  
8 — violet foncé.

#### JOHORE.



L' I. B. J. a reçu d'un de ses correspondants le timbre officiel ci-contre employé pour la correspondance du Maharaja de Johore. Ce timbre serait à relief

sur enveloppe blanche. L'exemplaire reçu serait annulé des mots écrits: *Johore Saromilla*.

#### VICTORIA.

Le timbre 1 shilling vient d'être remplacé par un autre, rectangulaire en hauteur et portant l'effigie de Victoria couronnée, au centre d'un cercle fond uni avec cadre guilloché; le mot *Victoria* en haut en lettres blanches et la valeur en bas sur banderolles. Impression couleur sur papier bleu au filagramme couronne et V; piquage 13:

1 shilling, bleu.

Nous en donnerons le type dans notre prochain numéro.

#### MAURICE.

Le 1/2 penny est destiné à épuiser le stock de tous les timbres. Après le 9 pence, voici venir le 10 pence sur lequel on a appliqué la surcharge noire: HALF PENNY

1/2 penny, brun violet.

#### RUSSIE.

*Liwny* (Orel). Le timbre 5 kopecks bleu de février 1875, avec chiffres aux angles, a un compagnon imprimé en rouge; ce timbre ayant toujours été usité pour l'affranchissement des lettres, nous devons supposer que le 5 kop. bleu est un *timbre-taxe*:

5 kopecks, rouge.

*Gdoff* (Saint-Petersbourg). Le 2 kopecks a le papier très-mince:

2 kopecks, outremer pâle.  
2 — — vif.

*Touta* (Toula). Le timbre humide bleu appliqué sur la patte inférieure des enveloppes, au lieu



d'avoir les lettres en couleur sur blanc, les a en blanc sur couleur. Nous avons reçu ainsi les formats suivants :

|        |     |        |                                |
|--------|-----|--------|--------------------------------|
| 48 1/2 | sur | 12     | centimètres, papier blanc uni. |
| 44     | —   | 11 1/2 | — — azuré vergé.               |
| 44     | —   | 6 1/2  | — — blanc jaunâtre uni.        |

## SUISSE.

L'administration des chemins de fer de la Suisse occidentale fait usage d'une carte de correspondance divisée sur la face, en deux parties. La première porte en haut : *Chemins de fer de la Suisse*

*occidentale* ; en dessous, *Carte de correspondance* : puis, *Monsieur ... à ...* ; la 2<sup>e</sup> partie, composée de six lignes, a sur la première, à gauche : *Texte*, et sur la dernière, *Date et numéro du train* ; à droite, de bas en haut dans toute la hauteur, deux lignes ainsi conçues et qui donnent l'emploi de la carte :  
NOTA. — Cette carte doit être utilisée en lieu et place de dépêche télégraphique, lorsqu'il n'y a pas urgence, et expédiée par le premier train.

Impression noire sur vert, cadre formé d'un filet ayant 133 sur 110<sup>mm</sup>.

Sans valeur, vert.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



SUPREMO DECRETO MAYO 20 DE 1873

M. Cave a eu l'obligeance de nous communiquer la « cubierta » ci-contre, valeur 1/2 peso. Son usage a dû commencer en 1872 ou 73, nous ne pourrions le préciser, l'avis placé tout au bas du timbre étant en partie coupé.

Impression noire sur papier couleur :

1/2 peso, jaune.

L'exemplaire qui nous est communiqué a servi ; il est annulé : Bogota.

## Encore Cordoba.

Poursuivant ses recherches, notre correspondant a pu mettre enfin la main sur les renseignements suivants, les seuls, dit-il, qu'il espère rencontrer. Il n'y est malheureusement pas question de timbres, mais on peut néanmoins en conclure que leur émission date de fin 1838 ou commencement de 1839.

## PROVINCE DE CORDOBA.

Loi autorisant le gouvernement à établir une administration de courriers provinciaux.

Le Gouvernement de la province.

Cordoba, le 21 octobre 1838.

L'Assemblée provinciale dans sa session d'hier ayant sanctionné la loi suivante :

Les Représentants de la province, réunis en Assemblée générale décrètent ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Le Gouvernement est autorisé à établir une administration des postes provinciales pour la circulation de la correspondance officielle et particulière entre les points où n'existent pas d'administrations nationales.

ART. 2. — Le tarif d'affranchissement qu'établira le pouvoir exécutif ne dépassera pas celui fixé par le gouvernement national pour la correspondance transportée par la poste nationale. Le produit des affranchissements sera affecté au paiement des facteurs et des frais des bureaux chargés de recevoir et d'expédier la correspondance.

ART. 3. — Les appointements de la Direction Générale, etc., etc.

ART. 4. — A communiquer au P. E., etc., etc.

FRAGUEYRO, LUCRECIO VASQUEZ, LUIS CACEROS.

D'après ce qui précède, le tarif qui ne devait pas dépasser celui du gouvernement national, a dû être établi sur les mêmes bases et la supposition que nous faisons de l'existence d'un timbre de 15 centavos doit être vraie.

La circulation des timbres n'a eu qu'une existence éphémère, puisque nous avons un document daté du 19 août 1864, qui parle du *rétablissement* de cette poste. Nous ne saurions dire si les timbres ont été remis en usage par la même occasion.

Cordoba, 19 août 1864.

Les Représentants de la province, réunis en Assemblée générale, donnent force de loi à ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — L'Administration provinciale des postes, créée par la loi du 21 octobre 1858, est rétablie.

ART. 2. — Un crédit supplémentaire au budget de l'année présente sera ouvert pour la somme de deux cent quarante piastres pour les émoluments de l'administrateur, les frais de bureau, etc., etc.

ART. 3. — A communiquer au P. E.

MARTIN FRAGUEYRO, président.

MICHAEL HERNANDEZ, secrétaire.

Le 2 mai 1865, paraît une nouvelle loi, décrétant « que l'administration des postes provinciales est supprimée jusqu'à ce qu'il soit possible de l'établir avec tout le service postal nécessaire. »

Notre correspondant termine ses communications en ajoutant que les feuilles du 5 centavos portaient frente timbres sur trois rangées horizontales, les chiffres étant différents pour chacun; un exemplaire a la ponctuation après *cen*; un autre a le mot *Cordoba* marqué *C rdoba* par suite d'un report défectueux. Quant aux 10 centavos, ils ont vingt timbres à la feuille sur quatre rangées horizontales.

Enfin, les vicissitudes de la poste de Cordoba se terminent par une décision du pouvoir exécutif de la province, du 30 décembre 1869, « comprenant enfin la nécessité d'établir un système régulier de communications avec les Départements et arrête que la poste commencera à fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier 1870. »

#### Attention!

On connaissait bien le moyen de changer les timbres verts en bleu, en les plongeant dans l'eau de javelle; mais le contraire paraissait impossible. MM. les Yankee viennent prouver aujourd'hui que, moyennant dollars en perspective, le mot impossible n'existe pas dans leur vocabulaire.

Les amateurs désiraient, convoitaient de Bolivie le 100 centavos vert de la 1<sup>re</sup> émission et on ne pouvait leur en servir. Que faire? Il y a là un stock de 100 centavos bleu qu'on pourrait, qu'on devrait utiliser, mais l'eau de javelle est impuissante à changer le bleu en vert; si on essayait, se dit le Yankee, de quelques gouttes d'acide sulfurique? On se mit aussitôt à l'œuvre. Effectivement, l'acide sulfurique a le don merveilleux de changer le bleu en vert, comme nous avons pu le constater nous-mêmes, sur différents timbres bleus; mais cet acide n'a pas le talent de conserver la couleur obtenue, qui redevient ce qu'elle était une fois le timbre hors du bain. Il a donc fallu trouver un autre produit chimique que nous n'avons pas eu le temps de chercher, mais qui a été rencontré (1). S'il conserve la couleur donnée au timbre, il a l'inconvénient de changer la couleur du papier. C'est ce qui fait que les falsifications ont le papier jaunâtre ou lilacé.

Quant aux timbres authentiques, ils ont tous le papier *blanc* et la couleur du timbre d'un vert vif, franc, au lieu d'être terne comme aux falsifications. Etant prévenu, on ne saurait faire erreur.

C'est également d'Amérique que nous sont venus jadis les 1 p. de Victoria, changés de vert en noir; les 40 cents bleu des Etats confédérés, devenus noirs, et bien d'autres qui nous échappent.

#### Quelques remarques sur le 15 rap. 1851 de Suisse.

Suite et fin. — Voir le n° précédent.

De la description de chacun des dix types pris, comme nous venons de le faire, séparément, nous allons passer maintenant à leur ensemble formant planche.

Les timbres dont nous nous occupons ici sont lithographiés, ou pour mieux dire gravés sur pierre. Le dessinateur a dû faire d'abord son cadre extérieur devant contenir les dix types; ce cadre est formé par une ligne simple. — Il a 39<sup>mm</sup> de large sur 120<sup>mm</sup> de haut. — On a dû ensuite tracer d'un seul coup, du haut en bas, la ligne verticale centrale séparant les deux colonnes: puis a eu lieu le dessin des timbres.

Mais il est à remarquer que le dessinateur a négligé d'établir un niveau pour le dessin de ses timbres; ils boitent, et ceux de la colonne de droite sont à peu près tous, sinon tous, un peu

(1) L'hydrosulfite de soude est employé par la photographie pour maintenir les couleurs. C'est probablement ce qu'on a employé ici.



plus bas que ceux de la colonne de gauche. — Il s'en est suivi que lorsqu'il a dû tracer les lignes verticales sous chaque timbre, les lignes au-dessous de ceux de la colonne de gauche ne se sont pas toujours trouvées, à la ligne verticale centrale, au niveau de celles de la colonne de droite et qu'il a été obligé de faire des raccords en biais.

Nous avons dit plus haut que nous avions rencontré des timbres ayant, soit à droite, soit à gauche, des double-lignes verticales, et que nous en avions conclu qu'il devait y avoir eu des transports sur pierre, du dessin des dix types primitifs et de leur encadrement. En examinant soigneusement ces timbres à double-lignes et en remarquant que ceux qui les avaient à gauche étaient les n°s 1, 3, 5, 7 et 9 et que ceux qui les avaient à droite étaient les n°s 2, 4, 6, 8 et 10, nous fûmes convaincu qu'on avait certainement dû, avec la petite planche de dix timbres, en composer une plus grande. — Mais de combien de timbres était cette dernière? — Avait-on fait un, deux, trois transports, ou plus? — C'était là le sujet d'une nouvelle recherche.

Nous nous rappelâmes alors que parmi les émissions précédentes des timbres de Suisse, il y en avait dont la planche se composait de 40 types. — Qu'on n'eût plus fait que 40 types pour les 15 rap., grands chiffres au lieu de 40, comme en avait l'émission précédente, cela se concevait; c'était un progrès. — Mais c'eût été le contraire que de ne pas, avec les 40 types primitifs, avoir formé une planche plus grande de 40 timbres au moins, comme ce qui avait été fait précédemment.

Il y a plus; en suivant cette voie il fallait aller plus loin. car le tirage des émissions précédentes n'avait pas été fait avec des planches de 40 timbres seulement, mais avec des planches plus grandes formées de quatre transports de la planche de 40, et composées par conséquent de 160 timbres.

Donc on avait dû, pour les 15 rap. grands chiffres, tirer également 160 timbres, au moins, à la fois.

Avait-on fait seize transports des dix types primitifs; ou bien avait-on, avec ces dix types, créé d'abord une planche-mère de 40 timbres, et reporté celle-ci ensuite quatre fois pour arriver à 160; de plus n'avait-on tiré que 160 timbres à la fois, c'est ce qu'il fallait chercher et trouver.

Ici nous tombons dans les hypothèses. —Après

mûr examen, nous nous arrêtons à la suivante, et nous devons dire qu'elle n'est pas sans être appuyée de certaines remarques concordantes.

Où, on a dû faire une planche-mère de 40 timbres : — Oui, on a dû ensuite faire quatre transports de la planche-mère pour arriver à une planche plus grande contenant 160 timbres.

En voici les raisons : 1° les timbres précédents, les 5 et 10 rap. ont été tirés de cette façon, et on n'aura probablement pas songé à innover; 2° cela a dû être ainsi pour les 15 rap. grands chiffres à cause du matériel, pierres et presses, dont la grandeur ne permettait pas peut-être de former des planches de plus grandes dimensions, et 3° parce qu'il est plus pratique de faire avec soin quatre transports de dix types pour former des planches-mères de 40 timbres destinées à composer les grandes planches de 160 timbres, que de créer ces dernières d'un seul coup au moyen de seize transports des dix types primitifs.

En outre, nous arrivons à la même conviction par l'examen des timbres eux-mêmes, des défauts qui caractérisent beaucoup d'entre eux, et des lignes simples ou doubles qui les séparent. Tous ces points de repère ne sont pas nombreux, ils se répètent constamment, et leur nombre est tellement restreint qu'il ne comporte pas seize chances de multiplication, c'est-à-dire seize transports de 40 timbres.

Ayant adopté l'hypothèse d'une planche-mère formée de quatre transports des 40 types primitifs, et de grandes planches de 160 timbres composées au moyen de quatre transports de la planche-mère, il fallait encore décider l'ordre des transports.

Les points de repère que nous avons trouvés, en assez petit nombre et toujours les mêmes, nous ont fait penser que les quatre transports des dix types primitifs ont été mis à côté les uns des autres, et que la planche-mère de 40 timbres ayant été ainsi formée, on a composé la grande planche de 160 timbres en faisant deux transports de la planche-mère côte à côte, et deux autres transports au-dessous des deux premiers : donnant ainsi 16 timbres sur la largeur et 10 timbres sur la hauteur; total : 160.

Cet arrangement nous explique : 1° les lignes doubles verticales séparant chaque série de 40 types; 2° les lignes doubles verticales séparant les deux transports de 40 timbres de gauche, des deux de droite, lignes doubles qui sont plus

espacées que celles qui séparent les séries de 10 types; 3° les lignes doubles horizontales que nous avons trouvées aussi au bas des types 9 et 10 et au haut des types 1 et 2, et qui, aussi espacées que les précédentes, séparent les deux transports supérieurs de 40 timbres des deux transports inférieurs; et enfin 4° les grandes marges avec lignes simples que l'on remarque sur certains timbres et qui indiquent ceux situés tout autour aux bords supérieur, inférieur, de gauche et de droite de la grande planche de 160 timbres.

Il est à remarquer que les double-lignes, même les moins espacées, n'ont pas le même écartement; les unes sont plus espacées que les autres et presque toutes le sont plus en bas qu'en haut; cela tient à ce que les transports n'ont pas été faits avec soin; c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été placés parallèlement à côté ou au-dessous les uns des autres.

*Diagramme représentant le quart de la planche composée de quatre planches-mères de 40 timbres, formées elles-mêmes de quatre transports de la planche primitive de dix types.*

|   |    |  |  |  |  |
|---|----|--|--|--|--|
| 1 | 2  |  |  |  |  |
| 3 | 4  |  |  |  |  |
| 5 | 6  |  |  |  |  |
| 7 | 8  |  |  |  |  |
| 9 | 10 |  |  |  |  |

En résumé le 15 rappen rayon III, grand chiffre de Suisse, comprend bien les dix types, et ces dix types sont bien placés dans l'ordre que nous avons indiqué; cela est positif.

Quant au reste de nos remarques, il y a doute; une chose même demeure pour nous inexplicable; sur divers exemplaires des mêmes types les lignes qui séparent les timbres, surtout les lignes horizontales varient, en largeur, en

force, etc., etc., à moins d'attribuer cela à des retouches après les divers transports, il faudrait en conclure qu'elles n'ont été tracées qu'après la formation de la grande planche de 160 timbres, et encore cette explication ne nous paraît-elle pas satisfaisante.

C. P.

### Avis important.

Nous comptons faire paraître incessamment, en brochure :

1° LES TIMBRES DE JUMMOO ET KASHMIR.

2° CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE, timbres télégraphe, fiscaux, etc., 5<sup>e</sup> édition.

Nous n'avons fait qu'énumérer brièvement les timbres fiscaux dans la 4<sup>e</sup> édition; nous donnons aujourd'hui le catalogue complet de tous les timbres connus. En présence de l'importance du travail, nous le ferons paraître en livraison, comme nous l'avons fait pour la précédente édition.

Prix de la livraison, franco : 50 centimes.

Nous espérons pouvoir faire paraître trois livraisons en deux mois.

Les personnes qui désireraient recevoir le catalogue au fur et à mesure de sa publication, sont priées de bien vouloir nous en instruire.

Nous rappelons que tous les abonnements au *Timbre-poste* expirent avec ce numéro. Les prix restent comme autrefois fixés :

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Belgique,         | fr. 4.  |
| Etranger,         | » 5.    |
| Pays d'outre-mer, | » 6.    |
| Un numéro,        | » 0.50. |

A dater de ce jour, le *Timbre fiscal*, au lieu de paraître tous les mois, ne paraîtra que tous les trois mois. Le motif de cette mesure est le nombre restreint d'abonnés et les frais énormes de la publication. Le prix d'abonnement reste fixé à :

|                         |
|-------------------------|
| Fr. 3 pour la Belgique. |
| » 4 — l'Etranger.       |

La 4<sup>e</sup> édition de notre *Catalogue prix-courant*, et la brochure *Timbres d'offices américains*, sont totalement épuisées.

Le 5<sup>e</sup> fascicule de la *Société française de Timbrologie* a paru à la fin du mois dernier. On annonce pour la fin de décembre l'apparition du 6<sup>e</sup> fascicule.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 15.





En vente chez J.-B. MOENS, 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

VIENT DE PARAÎTRE.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX de Russie.

NOMENCLATURE GÉNÉRALE

de tous les timbres connus jusqu'à ce jour,  
avec leurs prix de vente.  
Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales  
avec notes géographiques et historiques.  
Un appendice comprenant l'alphabet russe  
suivi des mots qu'on rencontre le plus communément  
sur les timbres ruraux,  
permet à chacun de déchiffrer facilement  
toutes les inscriptions russes des timbres,

PAR

**SAMUEL KOPROWSKI**

Vol. in-8°, illustré de 130 gravures.

Prix : Fr. 2.50 (franco).

LE

## TIMBRE - POSTE

Journal illustré du Collectionneur,  
paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Conditions d'abonnement (franco).

Les abonnements sont pour une année et datent du 1<sup>er</sup> janvier :  
1<sup>re</sup> année (1863). . . . . Fr. 5.00  
2<sup>e</sup> » (1864). . . . . » 10.00  
3<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> » (1865/76). . . . . » 5.00 l'année.  
Belgique. 14<sup>e</sup> » (1877) en publication » 4.00  
Autres pays d'Europe . . . . . 5.00  
Pays d'Outre-mer . . . . . 6.00

La collection des 14 volumes. Fr. 70-00.

Un numéro séparément : 50 centimes.

Exemplaires sur papier couleur variée (1863, 66 à 76)

10 francs par année.

EN PUBLICATION :

**CATALOGUE**

**PRIX-COURANT**

DE

**TIMBRES-POSTE**

Timbres-télégraphe, Essais, Timbres fiscaux,  
Timbres de chemin de fer, etc.

En vente chez J.-B. MOENS.

Prix : 50 centimes la livraison.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

**TIMBRES**

DE

**JUMMOO ET KASCHMIR.**

VIENT DE PARAÎTRE.

HISTOIRE

DE LA

## Poste aux Lettres

& DU TIMBRE-POSTE,

depuis leurs origines jusqu'à nos jours,

PAR

**A. DE ROTHSCHILD**

3<sup>e</sup> édition,

2 beaux vol. gr. in-18, imp. sur pap. de Hollande.

Prix : 7 francs.

Dixième édition de

L'ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

## TIMBRE-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS.

Texte français et anglais, illustré de 1100 gravures et 77 armoiries

PAPIER VÉLIN FORT.

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| Pleine toile, rouge, 4 fermoir. . . . .         | Fr. 44.50 |
| — 2 fermoirs . . . . .                          | 12.00     |
| — 1 fermoir, doré s/ tranche . . . . .          | 15.50     |
| — 2 fermoirs . . . . .                          | 14.00     |
| Plein maroquin, 4 fermoir } tranche } . . . . . | 18.00     |
| — — 2 fermoirs } et plat } . . . . .            | 18.50     |
| — — fermoir mat } dorés } . . . . .             | 20.00     |
| — — Intercalé de feuilles blanches à            |           |
| chaque pays, reliure de luxe. . . . .           | 50.00     |

Le port est à la charge de l'acheteur.

ALBUMS A FEUILLES MOBILES.

Nous pouvons offrir exceptionnellement aujourd'hui,  
au rabais, quelques exemplaires de l'Album à feuilles  
mobiles, au prix minime de fr. 50 au lieu de 80.

Chaque Album contient 50 feuilles, montées sur onglets en toile, de beau carton bristol blanc, dorées sur tranches et recouvertes au verso d'une feuille de papier serpente, afin de protéger les timbres contre le frottement.

Le système de reliure est celui-ci :

Le dos contient à l'intérieur deux tiges de métal, fixées sur un montant en cuivre. Elles traversent toutes les feuilles de l'album et la couverture, et sont retenues par deux boutons en cuivre, recouverts d'un cuir semblable à la reliure, qui se vissent à l'extérieur.

Le format est grand in-40, 33 centimètres de haut sur 25 de large, reliure plein maroquin.

Ce format a pour avantage de pouvoir réunir dans l'Album toutes les différentes grandeurs d'enveloppes ; le système a celui de disposer comme on l'entend les pages de l'album, les remplacer au besoin, sans devoir procéder à un classement nouveau.

Le prix de 50 fr. devra être porté à 80 fr., ces Albums une fois épuisés. Nous engageons donc les amateurs à profiter immédiatement du rabais tout exceptionnel que nous pouvons leur offrir.

Le port est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. — Typ. de J. Sannes, r. Montagne des Aveugles, 15.





LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

QUINZIÈME ANNÉE.

ILLUSTRÉ DE 114 GRAVURES.



BRUXELLES

J. - B. MOENS. LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7, ET  
RUE DE FLORENCE 42 (AVENUE LOUISE)

1877







LE  
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

QUINZIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 114 GRAVURES.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
GALERIE BORTIER, 7,  
ET RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE).

---

1877

---

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.

---



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1877.

- Açores, 11, 21, 30, 37, 48, 54.  
 Açores (avec surcharges variées), 41, 21.  
 — (avec surcharges). Encore les, 54.  
 — (avec surcharges). Toujours les, 37.  
 Açores. (Les surcharges des). — *Le papier postal timbré de Sardaigne*, 1819/20, 30.  
 Allemagne confédérée du nord, 18, 27, 42, 49.  
 Allemagne. Empire, 3, 21, 26, 42, 50, 58.  
 Alwar, 9\*, 21\*, 35, 96.  
 Ananieff, 4, 93.  
 Angola, 20.  
 A nos clients, 79.  
 Antilles danoises, 75\*.  
 A propos des timbres de la Cie du Levant, 93.  
 Argentine, 3, 41, 26, 34, 38, 43, 49\*.  
 Arzamass, 61.  
 Australie du sud, 2, 26, 60\*, 89.  
 Autriche, 2, 52, 74.  
 Avis important, 96.  
 Bade, 36.  
 Bâle, 47.  
 Bavière, 10, 49, 51.  
 Belgique, 10, 18, 35, 42, 49, 59, 75, 83, 90\*.  
 Bermudes, 58, 92.  
 Bhopal, 37\*, 66.  
 Bhopal (Timbres de), 37\*.  
 Bogorodsk, 77.  
 Bolivar, 76\*.  
 Bolivie 4\*.  
 Borisoglebsk, 60.  
 Borovitchi, 5.  
 Brésil, 9, 52, 58, 83.  
 Bronnitsi, 12.  
 Bronnitsi (La poste rurale de), 12.  
 Brunswick, 64.  
 Caboul, 4, 59, 66\*, 81, 85\*, 92.  
 Caboul et ses timbres (Quelques renseignements sur), 85\*.  
 Campèche, 36\*.  
 Canada, 9, 20\*, 27, 34, 51, 84, 92\*.  
 Cap de Bonne-Espérance, 18, 25, 37, 58, 67, 81.  
 Cap vert, 20\*, 25.  
 Catalogue prix-courant, 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 64, 80, 88.  
 Ceylan, 28, 36\*, 43, 90\*.  
 Chili, 60, 65\*.  
 Chine, 83.  
 Colonies françaises, 4, 19, 36, 43, 60, 67, 84, 92.  
 Colonies néerlandaises, 33.  
 Compagnie anglaise (Le timbre de la), 11\*.  
 Cie anglaise des paquebots-poste des Indes, 11\*, 17.  
 Compagnie danubienne, 58, 66.  
 Compagnie russe du Levant (Timbres de la), 54\*.  
 — — A propos des timbres, 93.  
 Correspondance, 80.  
 Corrientes, 68.  
 Cuba, 19, 24, 41\*, 56, 93.  
 Cundinamarca 76\*, 93.  
 Curaçao, 33.  
 Danemark, 40, 75, 91\*.  
 Dn Dalmacio Velez Saarsfield, 38.  
 Drammen, 50\*.  
 Drontheim, 82.  
 Elizavetgrad, 11.  
 Encore les porte de mar et les Corrientes, 68.  
 Equateur, 20.  
 Espagne 6\*, 16, 26, 52\*, 58, 80, 84\*, 88.  
 Est-ce Pendjab, Rampour ou Jhind? 61.  
 États confédérés d'Amérique, 2, 48.  
 États de l'Église, 8, 50.  
 États-Unis d'Amérique, 20, 26, 34, 44, 48, 56, 58, 61, 75\*, 93.  
 États-Unis (Timbres officiels des), 61.  
 États-Unis de Colombie, 35, 43, 66, 76\*, 81, 93.  
 Fatèje, 50.  
 Fidji, 10, 52.  
 Finlande, 4, 18, 36, 42.  
 France, 4, 8, 14, 16, 18, 24, 43, 51, 56, 75, 88.  
 Gare là-dessous! 23.  
 Genève, 44\*, 86\*.  
 Grande-Bretagne, 16, 17\*, 27\*, 34\*, 61, 90.  
 Grande-Bretagne. Le 2 1/2 p. avec couronne en filagramme, 61.  
 Grèce, 9, 23.  
 Grèce. Les timbres-taxe non dentelés, 23.  
 Grenadé, 56.  
 Griqualand, 41, 53, 76.  
 Griqualand (Les timbres de la Rép. de), 53.  
 Guatémala, 10, 89\*.  
 Guyane anglaise, 75, 84.  
 — hollandaise, 33.  
 Honduras (Rép.), 83.  
 Hong-Kong, 34, 50, 76.  
 Hongrie, 3, 50.  
 Inde anglaise, 10, 20, 42, 67, 89.  
 — néerlandaise, 19, 33, 67, 88, 91.  
 — portugaise, 76\*.  
 Italie, 10, 18, 26, 36, 40, 50, 60, 74, 80.  
 Japon, 2\*, 35, 66, 74, 83, 93\*.  
 Jugoriewsk, 77\*.  
 Joonaghur, 73\*.  
 Jummo, 67, 92.  
 Kappurthala, 33\*, 92.  
 Kashmir, 26.  
 Kortschewa, 85.  
 Le timbre 5 c. de Don Carlos, 52\*.  
 Lombardie, 91.  
 Louga, 85\*.  
 Luxembourg, 2, 17, 43, 58, 83.  
 Madère, 27.  
 Malacca, 51.  
 Maurice, 4, 24, 42, 66.  
 Maurice (Sur quelques timbres de), 24.  
 Mecklembourg-Schwerin, 64.  
 Melitopol, 11.  
 Mexique, 26, 36\*, 43, 51, 56, 59, 86, 76\*, 90.

Modène, 21.  
*Modène (Le 9 centesimi, sans lettres B G de)*, 21.  
 Monterey, 43.  
 Mozambique, 21, 25, 36\*.

Naples, 24, 40, 68\*,  
*Naples (Les timbres de)*, 68\*.  
 Natal, 2, 5, 25, 43, 44, 51, 67\*.  
*Natal (Variétés de surcharge des timbres de)*, 5.  
 Novgorod, 85.  
 Norvège, 11\*, 19, 50\*, 58, 82.  
 Nouvelle-Zélande, 3, 10\*, 89.  
 Nowanuggur, 73\*.

*Orange (Quelques renseignements sur les postes et timbres de la Rép.)*, 63.

Parme, 48, 53, 77.  
*Parme (Les timbres de)*, 53, 77.  
 Pays-Bas, 1, 10, 18\*, 88, 90.  
 Pérou, 3\*, 27, 74, 92\*.  
 Perse, 11, 19, 36, 42, 67, 75, 92.  
 Philippines, 1, 20, 24, 50, 67\*, 74.  
 Porto-Rico, 19\*, 24, 41\*, 50.  
 Portugal, 13.  
*Portugais (Les soi-disant timbres de chemins de fer)*, 13.  
 Prusse, 48.  
 P'skoff, 50.

Rampour, 20, 51, 61, 67, 74, 96.  
 Rawul Pindjee, 82\*.  
 Réunion, 3, 35\*.  
 Romagnes, 16.  
 Rostoff sur Don, 85.  
 Roumanie, 2, 10, 42, 56, 74, 84.

Russie, 4, 11, 12, 17, 50, 60, 76, 85, 93.

— Ananieff, 4.  
 — Arzamass, 61.  
 — Bogorodsk, 77.  
 — Borisoglebsk, 60.  
 — Borovitchi, 5.  
 — Bronnitsi, 12.  
 — Elizavetgrad, 11.  
 — Fatèje, 50.  
 — Jegoriewsk, 77\*.  
 — Kortschewa, 85.  
 — Louga, 85\*.  
 — Melitopol, 11.  
 — Novgorod, 85.  
 — Pskoff, 50.  
 — Rostoff s/Don, 85.  
 — Toulou, 4.  
 — Tschern, 93.  
 — Werchnie-Dnieprowsk, 76.

Samoa, 81\*.  
 Saint-Marin, 43, 57\*, 62.  
*Saint-Marin (La république de)*, 62.  
 Saint-Thomas et Prince, 21, 34.  
 Saint-Vincent, 26, 43.  
 San Salvador, 2, 51\*, 58.  
 Sarawak, 51.  
 Sardaigne, 13, 30.  
*Sardaigne (Les enveloppes 1820 de)*, 13\*, 30.  
 Saxe, 56.  
 Servie, 1.  
 Schleswig-Holstein, 50.  
 Shanghai, 42, 52, 60, 74, 82\*.  
 Siam, 43\*, 92.  
 Sierra-Léone, 50.  
*Société française de timbrologie*, 8, 16, 24, 32, 40, 47, 56, 64, 72, 79, 87, 96.

Suède, 11, 19, 26, 42\*.

Suisse, 2, 7, 10, 22, 26, 38, 44, 47, 51, 58\*, 67, 67, 76, 84.

*Suisse (Anciens timbres)*, 22, 38\*, 44\*, 78, 86\*, 94\*.

— Bâle, 47\*.  
 — Genève, 44\*, 86\*.  
 — Zurich, 22, 38\*, 94\*.

*Suisse (Les cartes-correspondance officielles de)*, 7.

Surinam, 33.

Tellico-Plains, 48.

Terre-Neuve, 1, 6, 7, 90.

Toscane, 13\*, 28\*.

*Toscane (Timbres de)*, 13\*, 28\*.

Toulou, 4.

Transvaal, 18, 66\*, 74, 82, 91.

Trinité, 23, 34.

Turquie, 3, 9, 37\*, 42, 50, 58, 67, 74.

*Un peu de lumière, S. V. P.*, 78.

*Une singulière méprise*, 77.

*Un timbre mystérieux*, 23.

*Un timbre-poste espagnol*, 6\*.

Uruguay, 18, 25\*, 33, 66.

Van Diemen, 92.

Venezuela, 1, 60.

Victoria, 1\*, 10\*, 27\*, 49, 76\*, 83, 91.

*Vienne (La poste pneumatique de)*, 44\*.

Werchnie-Dnieprowsk, 76.

Wurtemberg, 10, 20, 27, 51, 84, 92, 96.

Zurich, 22\*, 38\*.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal illustré.

|                        |      |
|------------------------|------|
| Abonnement par année : |      |
| BELGIQUE. . . . .      | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .      | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .     | 0-40 |

## Chronique.

## VICTORIA.



Ci-contre le fac-simile du timbre décrit le mois dernier. Il a été émis le 4 octobre :

1 shilling, bleu sur bleu.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, on fait usage d'une nouvelle carte postale. Le format a été réduit : le cadre, formé d'un dessin représentant des espèces de fleurs de lis entre deux filets, mesure 144 sur 65 millimètres. Le timbre 1 penny au nouveau type est à droite ; *Post-card*, à la partie supérieure, se trouve dans une banderole ; en dessous les armoiries et les inscriptions de la carte supprimée :

1 penny, lilas sur chamois.

## PAYS-BAS.

La carte actuelle, 2 1/2 cent, nous parvient im-

primée non plus en violet, mais en lilas sur chamois foncé :

2 1/2 cent., lilas.

La carte 5cent, bleu, cadre bistre, n'était qu'un tirage provisoire pour utiliser les cartes sans timbre que le public délaisse.

## PHILIPPINES.

On nous signale un 25 c. de p. vert à l'effigie d'Alphonse XII ; papier et piqure semblables aux 2 et 12 c. de p. connus :

25 c. de p., vert.

## TERRE-NEUVE.

Le 5 cents, après avoir été bistre, puis noir, nous vient imprimé en bleu ; mais au lieu d'être piqué, ce timbre est *percé en lignes* :

5 cents, bleu.

## SERVIE.

On nous signale une carte 10 paras bleu sur rose :

10 paras, bleu sur rose.

## VÉNÉZUELA.

M. May nous a communiqué le 1 centavo, tim-

bre fiscal « Escnela » employé comme timbre-poste. Il était annulé en noir d'un timbre rond sur lequel nous avons pu déchiffrer : *Correos de Venezuela*.

1 centavo, jaune.

SAN-SALVADOR.

Le même nous annonce une émission d'enveloppes dont le type, sauf le nom, serait semblable aux enveloppes employées au Guatemala.

AUTRICHE.

Nous avons découvert une carte 2 kr. jaune, pour les provinces illyriennes, qui n'a pas encore été décrite. *Karta-dopisnica* sur la face et le mot (*Illyr.*) dans l'angle droit inférieur et *am.....* 187 au revers à droite. *dne.*

2 kreuzer, jaune.

Au nouveau type imprimé en brun, la carte pour cette province n'a pas encore été émise, nous écrit-on. Toutes les autres, en bohème, italien, polonais, ruthénien, slave, sont en usage.

Dans notre n° 165, nous disions qu'il était probable que des récépissés télégraphiques existaient en diverses langues comme pour les cartes postales. On nous écrit officiellement que des récépissés semblables n'ont été émis que pour les provinces tchèques (Bohême), italiennes et polonaises.

Le premier de ces récépissés a le timbre-télégraphe 5 kr. avec la valeur sur fond burelé et millésime 1873 en grands chiffres, tandis que les deux autres ont la valeur sur fond uni et le millésime en petits chiffres.

LUXEMBOURG.

Une petite modification a été apportée au mot *Correspondenz-Karte* des cartes postales récemment émises. L'S a été remplacée par une autre ayant la forme f. Le cas devait être bien grave que pour amener ce changement :

40 centimes, bistre.

42 1/2 — bleu.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

Le *Coin and Stamp Journal* dit avoir rencontré l'enveloppe suivante : Elle était employée à Ringgold, Géorgie. Le dessin est formé de trois cercles concentriques; l'extérieur a 26<sup>mm</sup> de diamètre; le suivant 18, l'intérieur 9. Entre le cercle extérieur et celui du milieu, l'inscription C. S. *postage* — five cents, séparés de chaque côté par

six étoiles arrangées par deux. Entre le cercle moyen et celui de l'intérieur : *Ringgold-Georgia* en capitales italiques. Le centre est burelé et indéchiffrable. L'impression est sur papier brun manille à l'angle supérieur. Le coin gauche porte deux 5 cents annulés avec la marque régulière : Ringgold Geo. Jan. 20 :

5 cents, bleu-vert s/manille.

NATAL.

M. Treichel nous envoie le 1 sh. vert avec la surcharge *POSTAGE* en lettres capitales appliquées dans la largeur du timbre comme au 4 p. jaune :

1 shilling, vert.

SUISSE.

Il y a quelques mois M. Delmas nous remettait un 5 Rp., Rayon 1, imprimé sur papier blanc, où la croix blanche était marquée de traits bleus, mais d'une manière assez incertaine. Nous trouvons aujourd'hui dans notre réserve un même timbre où la croix, bien encadrée de bleu, ne laisse aucun doute sur la découverte de M. Delmas.

Rayon 1, 5 rap. bleu, à croix encadrée.



JAPON.

Nous reproduisons ici le dessin de la carte postale et une partie de son cadre, dont il a été question dans le numéro précédent.

ROUMANIE.

Le tirage des timbres continue à Bucharest. Depuis le 20 novembre on se sert du 15 bani, impression locale et le 5 nous arrive en deux autres nuances, toujours sur papier blanc et non teinté :

5 bani, bistre-jaunâtre.

5 — bistre olive très-foncé.

15 — brun-rouge.

15 — brun jaunâtre.

AUSTRALIE DU SUD.

Le *Philatelist* annonce un 8 pence dont la valeur serait en surcharge sur le timbre 9 pence imprimé en orange. La couleur de la surcharge, le filagramme et la piqure du timbre ne sont pas indiqués par notre confrère :

8 pence, orange, surcharge (?)



## HONGRIE.

Le mandat-poste, au lieu d'être imprimé en noir sur rose, l'est aujourd'hui en bleu sur rose :

5 kreuzer, bleu.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

La poste pneumatique de Berlin fait usage, depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, d'une carte et d'une enveloppe, toutes deux avec timbre imprimé à droite, sur rose. En haut de la carte : *Deutsche Reichspost* et plus bas : *Rohrpost-Karte* (carte de la poste du tuyau!) l'enveloppe a seulement : *Rohrpost-Brief*. Toutes deux ont trois lignes pointillées pour l'adresse. Le timbre est au type des timbres-poste, mais avec l'orthographe du mot pfennig modifiée. On nous dit qu'il paraîtra aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier, un timbre pour le même usage :

Carte : 25 pfennig, brun sur rose.

Enveloppe, 30 — bleu foncé —

L'enveloppe mesure 126 sur 81<sup>mm</sup>.

## RÉUNION.

L'*Ami des Timbres* signale une carte à l'usage exclusif de cette colonie française. Le cadre est composé de petites lignes courbes ; une place est réservée à droite pour le timbre. En haut : *Ile de la Réunion*, et en dessous : *Carte postale* ; puis : *Prix 5 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 10 centimes de bureau à bureau.* — M. . . . à Saint.

Impression noire sur papier blanc épais.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Pour répondre aux dispositions de la loi sur les tarifs postaux pour 1877, l'administration des postes va émettre des timbres de 2, 8, 16 et 24 centavos ; un de 25 centavos pour l'affranchissement des lettres chargées et un 20 centavos pour les télégrammes.

On émettra en outre des enveloppes, des cartes postales et des bandes pour imprimés.

Ce n'est pas tout. Ces timbres ne pouvant être prêts pour le 1<sup>er</sup> janvier, la commande en ayant été faite un peu tardivement à New-York, on se servira, pour gagner du temps, des planches employées à l'impression des timbres actuels. La différence consistera dans le chiffre de la valeur (en surcharge, sans doute, c'est à la mode.)

Le 5 cent. deviendra 8 cent. et sera imprimé en carmin.

10 — — 16 — et conservera sa couleur.

15 — — 24 — id.

30 — — 25 — et sera impr. en solferino.

Le 2 centavos, nouveau type, portera le buste

de D. Vicente Fidel Lopez, l'auteur de l'hymne argentin et sera de couleur *vert clair*.

Le 20 centavos, employé pour les télégrammes, sera *bleu clair* : il portera le buste de D<sup>re</sup> Dalmaïo Velez Sarsfield.

L'enveloppe 5 centavos n'ayant pas de raison d'être, par suite des nouveaux tarifs, ne sera plus employée. Elle est du reste épuisée, nous écrivait-on de Buenos-Ayres.

## NOUVELLE-ZÉLANDE.

La circulaire de MM. A. Smith annonce la prochaine émission d'une carte postale, valeur 1 penny, timbre imprimé au coin droit supérieur, avec les mots : *Post-card New-Zealand*, au milieu de la partie supérieure de la carte ; puis plus bas *The address*, etc.

1 penny, brun sur chamois.

## PÉROU.



Nous donnons, d'après le *American journal of Philately*, le fac-simile d'un nouveau timbre de 10 cents remplaçant le timbre de même valeur en usage en 1866, supprimé en 1868, remis en circulation en 1874 et définitivement (?) supprimé en 1876.

Le nouveau venu, avec grille gaufrée, est également imprimé sur papier blanc, piquage 12 :

10 centavos, vert foncé.

## TURQUIE.

Les timbres émis provisoirement en 1876 pour le service international et qui portaient une surcharge de la valeur en noir, servent actuellement comme *timbres-taxe* pour les lettres arrivant de l'étranger non affranchies ou insuffisamment.

On nous a montré de l'émission 1863, un timbre de 5 piastres, portant la bordure au revers et gommé sur la face.

5 piastres, brun jaune, bordure bleue au revers.

De l'émission 1863 nous avons vu le 20 paras accommodé d'une singulière façon. Le point (tenant lieu de zéro) qui se trouve à la suite du caractère indiquant un 2, est biffé par un trait noir à l'encre grasse. Sur le timbre, dans la hauteur, on a appliqué une surcharge noire en caractères lurs, signifiant : *Eksik poul*, c'est-à-dire, timbre insuffisant, timbre manquant, timbre diminué ; au-dessous de cette inscription, une autre en français : AN : INSUFF (ISANT), ces cinq dernières lettres manquent, mais elles se devinent.

Donc, AN : serait l'abréviation de *annulation*, c'est-à-dire changement de valeur; INSUFFISANT indiquerait le motif de ce changement par suite de l'épuisement de la valeur 2 piastres :

2 piastres, brun, surcharge noire.

Le 2<sup>s</sup> piastres, couleur du 5 dont nous avons parlé le mois dernier, a vécu ce que vivent les roses. Imprimé par erreur, il a été détruit aussitôt l'erreur reconnue. C'est à peine si quelques exemplaires en ont été délivrés au public. Voilà donc un timbre qui fera le désespoir des amateurs.

#### BOLIVIE.

On sait qu'à la suite de la découverte de timbres faux en Bolivie, l'usage du timbre y fut momentanément supprimé. Il paraît que les lettres affranchies sont aujourd'hui frappées d'un timbre ovale sur lequel est l'inscription noire ou bleue : *Adm<sup>on</sup> de correos de Cochabamba 10 cts.* Il est à supposer que chaque ville a le même cachet avec changement de nom.



Quant à la correspondance expédiée par paquebot, elle porte le timbre ci-contre, que nous rencontrons appliqué en bleu sur diverses enveloppes

qu'on nous communique et adressées à Montevideo. Ces timbres sont annulés d'une marque ovale portant : *Cancelado*. Outre ce timbre, l'enveloppe porte encore imprimée à la main en haut :

CORREOS DE BOLIVIA

LA CHIMBA

avril 28.76

Une de ces enveloppes, au lieu d'avoir le timbre que nous reproduisons, a le mot *FRANCA* qui se trouve être annulé par la marque *Cancelado*. Cette lettre est du 28 avril 76; les autres sont postérieures. D'où nous concluons que le timbre (vaisseau) n'étant pas prêt, on se servait provisoirement du mot *franca*, absent sur les lettres ayant le timbre (vaisseau).

Ainsi qu'on peut s'en assurer par notre fac-simile, le timbre ne porte point de valeur. Sa présence indique simplement que la lettre est affranchie quel que soit le port :

Sans valeur indiquée, bleu.

#### FINLANDE.

Les timbres actuels doivent se classer comme suit : le premier tirage du 32 penni ayant eu lieu à Copenhague où le type a été gravé :

Juillet 1875. Tirage de Copenhague, piqué 13 1/2.  
32 penni, carmin.

Septembre 1875. Tirage d'Helsingfors, piqués 11 1/2.

Septembre 75 — 2 penni, gris et gris foncé.

Décembre 75 — 5 — jaune-orange, rouge-orange.

Octobre 75 — 8 — vert bleu.

Mars 76 — vert foncé, vert jaune.

Septembre 75 — 20 — bleu pâle, bleu foncé.

Décembre 75 — bleu laiteux, outremer, outremer pâle, outremer vif, outremer foncé.

Octobre 75 — 32 — rose pâle, carmin vif.

#### MAURICE.

D'après le *Philatelist*, les nouveaux timbres qui seraient mis en usage avec la monnaie en *cents* et *rupie* (sans doute annas et rupie) seraient les suivants, commandés en Angleterre. Nous persistons à croire qu'avant d'avoir ces timbres, nous aurons une série provisoire, avec surcharge, pour utiliser le stock existant. Voici donc les valeurs commandées :

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| 2 cents (?) rouge foncé. | 16 cents, rose. |
| 4 — brique.              | 25 — marron.    |
| 8 — bleu.                | 37 —            |
| 12 — vermillon.          | 50 — vert.      |
| 2 rup., 25 c., mauve.    |                 |

#### COLONIES FRANÇAISES.

M. Huin nous dit avoir reçu des 4 centimes, *non dentelés* :

4 centimes, gris.

#### FRANCE.

Le 4 centimes vert est en circulation :

4 centimes, vert.

#### CABOUL.

De l'avant-dernière série des timbres, nous recevons sur papier vergé blanc :

8 shahis, noir.

16 — —

Il est donc probable qu'il existe deux séries complètes, l'une imprimée en noir, l'autre en violet. De la première, il resterait à trouver les 1 et 4 sh.; de la seconde, le 2.

#### RUSSIE.

Toula (Toula). L'enveloppe 5 kop., a la surcharge actuelle imprimée en noir, avec lettres blanches. On nous en adresse 2 formats :

18 1/2 sur 12 centimètres, papier blanc uni.

14 — 11 1/2 — — azuré vergé.

Ananieff (Cherson). Il nous vient un 5 kopecks rouge-carmin, lithographié, rappelant le premier timbre bleu. Nous pensons que ce timbre est en



usage concurremment avec le 5 kop. bleu typographié, celui-ci comme timbre-poste, le rouge comme *timbre-taxe* :

5 kopecks, carmin.

*Borovitchi* (Novgorod). Le 3 kopecks est imprimé en vert et noir sur papier jaune, au lieu de bleu et vert :

3 kopecks, vert et noir sur jaune.

### Les variétés de surcharge des timbres de Natal.

Jusque 1869, les timbres à effigie, émis successivement en 1860, 1862 et 1864, ne portaient aucune indication rappelant leur emploi. Cela tient à ce que les timbres servaient tout aussi bien à l'affranchissement des lettres qu'à l'acquit des droits fiscaux.

Vers la fin de 1869, l'administration des postes de Natal voulut changer ce système. Elle appliqua donc, sur les timbres qu'elle possédait, une surcharge en lettres capitales noires dans la largeur du timbre et dont voici les variétés que nous avons relevées :

POSTAGE avec ponctuation,

*Petites capitales noires sur une longueur de 12 millimètres et 2 de haut.*

1 p. 3 p. 6 p. 1 sh.

POSTAGE sans ponctuation.

*Lettres maigres noires, longueur 12 millimètres; hauteur 2 1/2.*

1 p. 3 p. 6 p. 1 sh.

L'application de cette surcharge est tantôt en haut, tantôt en bas du timbre.

POSTAGE, avec ponctuation.

*Lettres minuscules grasses noires (P majuscule), longueur 12 millimètres; hauteur 1 3/4.*

1 p. 6 p.

*Même surcharge, lettres un peu plus grandes, longueur 14 millimètres; hauteur 2.*

1 p. 3 p. 6 p.

Il y a des timbres qui ont la surcharge sur 13<sup>mm</sup>, mais les caractères sont les mêmes.

Tous ces timbres et les suivants ont le filigranne *cc* et couronne, sauf le 3 pence de 1869, qui a le papier uni.

L'année suivante, fin 1870, les timbres commencèrent à paraître avec de nouvelles surcharges appliquées en Angleterre cette fois, par les

soins de l'imprimeur, la précédente surcharge l'ayant été par l'administration des postes.

POSTAGE, de chaque côté du timbre, longueur 16 millimètres; hauteur 2.

*Fin 1870, 1 penny, rouge, surcharge noire.*

*Fin 1872, 3 — outremer, — rouge.*

*Fin 1873, 6 — mauve, — noire.*

POSTAGE en demi-cercle, sous l'effigie.

*Fin 1870, 1 shilling vert, surcharge verte.*

(?) 1 — — — — — noire.

C'est probablement sur l'observation de l'administration des postes, que le mot *postage* en vert n'était guère visible, que MM. De la Rue, les imprimeurs des timbres, changèrent la couleur en noir.

Le timbre 1 sh. étant venu à manquer, on utilisa le timbre de commerce, même type et même valeur, mais imprimé en mauve, sur lequel l'administration des postes applique verticalement en surcharge le mot *postage*.

POSTAGE en capitales noires, longueur 15 1/2 millimètres; hauteur 2 1/2.

*Jullet 1873. — 1 shilling, mauve.*

En 1874, arrive le 1 penny avec le mot *postage* de chaque côté, mais imprimé par les soins de la poste sur des timbres qui lui sont sans doute rentrés de bureaux secondaires.

POSTAGE en lettres maigres noires, longueur 13 millimètres; hauteur 2.

1874. — 1 penny, rouge.

En 1875, nous signalerons, pour mémoire, le timbre fiscal 6 pence rose qui apparaît sur une lettre et paye son affranchissement. Nous croyons que c'est l'effet du caprice de l'expéditeur et qu'il n'y a plus lieu de s'y arrêter, ce timbre n'ayant aucune surcharge :

6 pence, rose.

L'émission de 1874 nous amène de nouvelles variétés. L'administration, pour épuiser l'ancien type, a dû, pensons-nous, faire rentrer les timbres qui en restaient dans les différents bureaux et y appose les surcharges suivantes :

POSTAGE en capitales égyptiennes noires; longueur 11 1/2, hauteur 2.

1 penny, rouge.

*En lettres capitales noires, longueur 14 1/2, hauteur 2 1/4.*

1 penny, rouge.

1 shilling, vert.

Enfin, le timbre nouveau de 1874 ayant été épuisé et l'approvisionnement n'étant pas arrivé en temps utile d'Angleterre, le 1 penny, jaune-orange, timbre de commerce, nous arrive avec le mot *postage* dans la largeur et en noir :

*Lettres capitales noires, longueur 14 1/2, hauteur 2 1/4.*

1 penny, jaune-orange.

Il est probable que nous aurons encore à enregistrer d'autres variétés par la suite. Nous pensons avoir fait connaître toutes celles qui ont vu le jour jusqu'ici. S'il en était autrement, nous recevrons les communications avec plaisir.

### Un Timbre poste Espagnol.

A l'une des dernières séances de la Société française de Timbrologie, M. De Bosredon, en déposant sur le bureau la traduction des principaux extraits de l'*Abregé de la Législation Philatélique de l'Espagne*, par M. M. Pardo de Figueroa, un de ses membres correspondants, appelait l'attention sur deux articles dont il donnait lecture. Nous les empruntons au 5<sup>e</sup> fascicule du Bulletin qui vient de paraître :

« 22 décembre 1868. Il est accordé une franchise d'une durée de 6 mois, à l'ouvrage de D. Diégo Castell, intitulé : *Cartilla Postal de España*. L'auteur, pour user de ce privilège, créa



un timbre adhésif, lithographié en azur sur papier blanc, de mêmes format et dimensions que les timbres-postes ordinaires. Il représentait une lettre sous enveloppe, entourée d'une bordure ovale, sur laquelle était

inscrite la légende : *Cartilla postal de España....* »

Plus loin :

« 5 juillet, 1870. La correspondance officielle de la Direction générale de Statistique sera admise en franchise au moyen de timbres collés sur l'enveloppe, identiques à ceux qui étaient précédemment frappés à la main. »

De ces deux passages, M. De Bosredon tirait cette conclusion que le sieur D. Castell avait été autorisé à envoyer en franchise dans toute l'Espagne une brochure spéciale qu'il affranchissait avec un timbre de sa composition qui est resté inconnu. Il en a été de même de la Société de Statistique. C'est en vain qu'il avait cherché dans les journaux de timbres. Il n'avait rien trouvé qui s'y rapportât.

Guidé par les souvenirs de M. Schmidt de Wilde, après recherches dans les journaux anglais, nous trouvâmes dans le n° de mars 1872, de *The Philatetical Journal*, une note de M. Pardo de Figueroa, intitulée : *Notice sur un Timbre espagnol non signalé*. Nous allons en donner la traduction, qui fera connaître ce timbre à nos lecteurs :

« Le timbre sur lequel je vais écrire quelques mots, fut lithographié et imprimé en noir sur papier bleu foncé. Ce qui suit est le compte rendu authentique de l'origine officielle de cette curiosité :

» Le señor Diégo Castell Fernandez, un des plus habiles lithographes de l'Espagne, et qui pendant douze ans travailla à la gravure des cartes géographiques postales de ce pays, et qui mourut en 1869, a écrit un ouvrage de dix-huit pages, sous le titre de *Cartilla Postal de España*. (Abécédaire postal de l'Espagne, ou cahier préparé pour s'exercer à écrire avec succès les adresses des lettres conformément aux instructions de la direction générale des postes).

» Par un ordre royal, daté du 17 octobre 1866, ce travail fut approuvé par la Reine Isabelle, comme d'utilité publique. Le Directeur général, par une circulaire du 31 mars 1868, rendit un nouveau décret concernant ledit ouvrage, par lequel il devait être envoyé pour l'instruction des enfants aux 24,353 écoles primaires d'Espagne. Un autre décret, à la date du 22 décembre 1869, rendu à Madrid, ordonne qu'en conséquence des grands avantages qui sont résultés pour le service des postes de la grande circulation de l'ouvrage du sieur Castell, le privilège d'affranchissement lui est accordé pour six mois, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1870, sous la seule condition que les paquets seront sous bande, de façon que leur contenu puisse être examiné, pour vérifier s'il ne contient rien autre chose que l'ouvrage sur la poste.

» En vertu de ce privilège, le sieur Castell fit, pour son usage particulier, le timbre ici reproduit (au journal) dont j'ai vu des exemplaires oblitérés ainsi que mon ami Señor Vasquez. Ils sont lithographiés et imprimés en noir sur papier bleu foncé. Je pense que le compte rendu de cette curiosité, presque inconnue même en Espagne, pourra engager quelques lecteurs de ce journal à se mettre en quête pour des échantillons. »

Une faute s'est glissée dans le compte rendu qui précède. Elle est relative à la couleur d'impression du timbre et du papier, comme nous le verrons



plus loin. Informé du désir qu'avait la Société de voir le timbre, M. Pardo de Figueroa, avec la meilleure grâce du monde, fit connaître que des exemplaires se trouvaient dans la magnifique collection de M. Ysasi, si complète et si remarquable en tout ce qui touche l'Espagne; et ce dernier, avec non moins d'empressement, voulut bien nous faire parvenir deux exemplaires que nous avons pu soumettre à la Société. Ces deux exemplaires sont bien semblables au dessin reproduit au *Philatetical Journal*. Mais ils sont lithographiés en bleu sur papier blanc uni et gommés, et non en noir sur papier bleu foncé. L'un était neuf; l'autre oblitéré, et ce dernier était encore appliqué sur le fragment de l'enveloppe de papier jaune qui porte le timbre à date de *Madrid 18 abr. 70*, imprimé en rouge. C'était la preuve incontestable de l'authenticité de ce timbre et de son emploi. Aussi tous les membres présents de la Société furent-ils d'avis que l'existence du timbre ne pouvait faire doute.

Quant à l'erreur commise dans l'article anglais sur la couleur du timbre et du papier, un envoi à nous fait par M. Moens, nous permet de l'expliquer : Il s'agit d'un timbre au même type que celui de M. Castell, identique ou à peu près sur tous les détails du dessin, imprimé en noir sur un papier présentant un fond gris bleu et des lignes blanches disposées suivant un dessin qu'il n'était pas possible de reconnaître; mais au revers, sur le papier resté blanc, on trouvait une impression noire dont les fragments de mots devaient se rapporter à l'extrait d'un tarif de poste. Il est supposable que ce timbre, ou mieux, ce fac-simile, provient de la couverture de la Cartella Postal de M. Castell, et qu'après avoir signalé ce timbre resté inconnu jusqu'alors, on ne manquera pas de découvrir des exemplaires de la brochure, dont la couverture fournira des fac-simile; mais les amateurs se rappelleront que le véritable timbre est imprimé en bleu sur papier blanc, gommé au revers, sans trace d'impression.

Quant au timbre de la Société de Statistique, il a été démontré par les communications de M. Pardo de Figueroa que le décret n'avait jamais été mis à exécution et qu'après comme avant, la franchise avait été indiquée par un timbre ovale, imprimé à la main sur les enveloppes.

Voilà donc deux points de l'histoire des timbres de l'Espagne parfaitement élucidés par les recherches de la Société française de Timbrologie. Nous lui souhaitons de rendre souvent de pareils services à la Timbrophilie.

Dr M.

### Les cartes-correspondances officielles de Suisse

C'est en janvier 1871 que parut la première carte officielle. Elle est imprimée en noir sur carton chamois. On ne connaît pas de variété de cette carte.

En haut : *Carte correspondance* sur une étendue de 58<sup>mm</sup>; en-dessous : *Officiel*, mesurant 25<sup>mm</sup>, ensuite trois lignes en langue allemande, dont la traduction est écrite plus bas en français, à gauche et en italien à droite, partageant ainsi la longueur de la carte en deux, pour ces inscriptions, dont voici le texte français :

« Le timbre ou la désignation de l'autorité ou de la personne expéditrice doit être indiqué sur le cercle gauche. Les correspondances ne jouissant pas de la franchise de port seront grevées des taxes légales. »

En-dessous de cet avis : *Adresse... Indirizzo* et trois lignes pour l'adresse; enfin, en haut, dans les angles inférieurs, deux cercles formés de points réservés aux bureaux d'expédition ou de l'autorité expéditrice.

En juillet même année (1871) paraît une carte ayant la même disposition, mais avec d'autres inscriptions.

En haut, est le n° 4337; en-dessous : *Carte-correspondance*, mesurant 59<sup>mm</sup> de long et 4<sup>mm</sup> de haut; plus bas : *Officiel*, sur une longueur de 26<sup>mm</sup> et 3 de haut; en dessous, une inscription en langue allemande sur deux lignes et la traduction en français à gauche sur 64 et 3<sup>mm</sup> et en italien à droite, également sur deux lignes : *les correspondances qui n'ont pas droit à la franchise de port ne seront pas expédiées*. Ensuite : *Adresse-Indirizzo* et trois lignes pour l'adresse, comme la précédente.

Dans les angles supérieurs, deux grands cercles portant, celui de gauche : *Office expéditeur*; celui de droite : *Timbre postal* avec traduction en allemand et en italien.

Impression noire sur carte blanche azurée.

De cette dernière carte nous avons diverses variétés à faire connaître. Voici leurs différences :

#### *Carte-correspondance.*

|           | 1 <sup>re</sup> | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> |
|-----------|-----------------|----------------|----------------|----------------|
| Longueur, | 71              | 64             | 64             | 64             |
| Hauteur,  | 41              | 5              | 5              | 5              |

#### *Officiel ou officielle.*

|           |        |        |    |    |
|-----------|--------|--------|----|----|
| Longueur, | 27 1/2 | 26 1/2 | 26 | 29 |
| Hauteur,  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3  | 3  |

*Les correspondances qui n'ont pas droit, etc.*

|                         |          |    |        |    |        |
|-------------------------|----------|----|--------|----|--------|
| 1 <sup>re</sup> ligne : | longueur | 61 | 68 1/2 | 69 | 70     |
| 2 <sup>e</sup> —        | —        | 30 | 34 1/2 | 35 | 34 1/2 |

Outre les particularités que nous venons de désigner, la 1<sup>re</sup> variété a le point très-gros après correspondance.

La 2<sup>e</sup> variété n'a pas d'accent sur l'e d'*expéditeur* et pas de ponctuation après *timbre postal*; l'avis contient la faute suivante : *Les correspondances qui n'on* etc., sans r final à ont.

La 3<sup>e</sup> variété a, dans l'avis, l'orthographe suivante : *Les correspondances qui n'on pas drois*, etc., on sans t final et droit avec s au lieu de t.

La 4<sup>e</sup> variété n'a de remarquable que l'orthographe du mot *officiel* écrit aujourd'hui : *officielle*, par suite de la suppression du point terminant le mot correspondance. Cette dernière carte a paru il y a deux ou trois mois.

Disons en terminant que nos exemplaires ont le carton jaunâtre pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> variétés.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 7 décembre 1876.

Présidence de M. A. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4. Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, il est donné connaissance de la correspondance qui ne comprend qu'une lettre de remerciement de M. Cl. D. Morency de Québec, des demandes d'admission et des envois de journaux.

M. le président donne lecture de son rapport annuel sur la situation de la Société. Ce rapport, imprimé par ses soins, sera adressé à tous les membres et reproduit au bulletin. Il est accueilli avec une vive satisfaction.

Il propose ensuite la constitution d'un fonds de réserve destiné à subvenir aux frais de publication des travaux qui lui sont envoyés. Cette question est renvoyée à l'examen du bureau.

Sont admis : comme membre titulaire, M. Lunel, à Paris; comme membres correspondants, MM. José Bacener, à Briones, Espagne; G. Leoni, à Bologne, Italie; H. J. F. Hirsch, à Berlin; W. E. Jeff, à Birmingham; P. J. Anderson, à Aberdeen; Antonio La Notta, à Byceglie, Italie; et J. Livada, à Galata-Constantinople. MM. Berger Levrault et Boyer sont nommés à l'unanimité, membres libres, pour services rendus à la timbrologie.

M. de Bœredon fait connaître l'état de la bibliothèque qui comprend 114 numéros et M. le président annonce qu'il sera adressé sous quelques jours un diplôme de membre de la Société à toutes les personnes qui en font partie.

Après une courte discussion sur le vote des membres titulaires absents qui est admis, la Société procède à la nomination des membres du bureau.

Sont nommés : Président, M. le baron A. de Rothschild.  
Secrétaire, M. le docteur Legrand.  
Trésorier, M. Bouchez.

Membres du Comité pour 1877 et 1878 :

MM. Schmidt De Wilde et de Ferrari.

Enfin MM. Cossman et Long sont nommés membres de la commission de vérification des comptes du trésorier.

M. Carreton lit une note intitulée : *Question d'orthographe*, dans laquelle il traite la question de savoir si l'on doit au pluriel mettre une s à chacun des mots du mot composé *timbre-poste*, et conclut par la négative pour le second. Sur la demande des membres qui penchent pour l'affirmative la discussion est renvoyée à une autre séance.

Le président fait connaître le changement prochain de couleur des timbres actuels de France par suite de la réduction dans le port des lettres et cartes et M. Carreton montre le 4 centimes paru il y a peu de jours.

L'ordre du jour appelle la discussion des timbres d'Italie.

Le docteur Legrand, rapporteur, lit son travail sur les *timbres de l'Eglise*. Il demande l'opinion de la Société sur l'existence d'un second sous-type du 50 bajoques annoncé en 1865 au *Timbrophile*, contesté alors par le *St. C. Magazine*, dont il présente un exemplaire recueilli à cette époque, et qui ne ressemble pas au timbre faux sur papier jaunâtre, signalé par le *Timbre-Poste* en 1873. M. G. Leoni, interrogé par lui, lui a répondu par l'envoi de deux timbres; l'un est l'authentique bien connu, l'autre est pareil au timbre de 1865; tous deux sont oblitérés avec une griffe identique. Le rapporteur déclare pencher pour l'admission du 2<sup>e</sup> timbre, tout en reconnaissant la fausseté de celui décrit par M. Moens. Après examen des timbres, la Société déclare n'être pas suffisamment éclairée pour se prononcer sur la question.

Le Catalogue des timbres de l'État de l'Eglise est adopté.

La séance est levée à 10 heures 1/4. Ordre du jour de la séance du 11 janvier 1877 : Études des timbres d'Allemagne (Oldenburg, Brunswick).

La première livraison de notre *Catalogue prix courant de timbres-poste et fiscaux* paraîtra dans le courant du mois.

Cet ouvrage contiendra la reproduction d'un grand nombre de types (environ 1800) imprimés séparément. Prix : 50 centimes la livraison.

La brochure *Timbres de Jummo et Kaschmir* devant subir de grands changements par suite de renseignements qui viennent de nous parvenir, ne paraîtra que vers la fin du mois prochain.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Eortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## ALWAR.



Grâce à l'obligeance de M. de Ferrari, nous avons le plaisir de faire connaître le timbre ci-contre. Nous nous abstenons, et pour cause, d'en donner la description. Quant aux inscriptions, il nous

faudra attendre les renseignements promis, pour les donner ici. L'impression de ce timbre est en couleur sur papier blanc et percé en arc ;

...?, bleu.

Alwar fait partie des anciennes souverainetés de l'Inde qui se groupent autour des montagnes Aravelli et des vallées qui y confinent ou au grand désert. Sa population est d'environ 779,000 âmes.

## TURQUIE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, on se sert de cartes pos-

tales pour le service international, celles pour la poste locale de Constantinople étant épuisées et supprimées. La disposition de la nouvelle carte est la même que celle de la précédente ; les angles du cadre portent un petit ornement et le format est réduit à 123 sur 82 <sup>m/m</sup> au lieu de 135 sur 92 ; enfin le timbre au nouveau type se trouve imprimé à droite sur la nouvelle carte. Impression lithographique de couleur sur carton blanc :

20 paras, violet.

## BRÉSIL.

Les 200 reis nous parviennent percés en ligne comme le 100 reis :

200 reis, noir.

## GRÈCE.

Nous recevons à l'instant :

40 lep., orange sur paille foncé.

20 » outremar sur bleu.

## CANADA.

M. Schmidt De Wilde nous dit que la carte actuelle a son cadre changé. Le nom du graveur ne

serait plus suivi de Montréal et Ottawa, mais *Montréal* seulement :

1 cent., bleu.

Une carte 2 cents, analogue à la précédente, vient de paraître. Nous la reproduirons le mois prochain.

2 cents, vert sur chamois.

Une bande de dimension, plus grande que celle connue, nous arrive par l'entremise de M. A. Treichel : 28 sur 42 1/2 centimètres au lieu de 24 sur 42 1/2 :

1 cent, bleu foncé.

#### ITALIE.

On annonce décidément pour le 1<sup>er</sup> mars prochain, l'apparition de timbres-télégraphe.

#### WURTEMBERG.

Le mandat 20 pf. avec inscription *Königreich Württemberg* sur une ligne droite, a vu le jour fin décembre dernier :

20 pfennig, bleu.

#### GUATÉMALA.

On nous avise que les timbres officiels n'existent toujours qu'à l'état de projet ; que les enveloppes sont complètement épuisées et qu'il est très-probable que de nouveaux tirages n'auront pas lieu.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE ET VICTORIA.



Voici le dessin des cartes dont il a été question dans notre précédent numéro.

#### ROUMANIE.

Le dernier tirage des cartes donne les modifications suivantes :

Art. 1 *vîndu* pour *vendu* ; *particularilor*, *p* minuscule ;

Art. 4 *plâtesce* pour *plâteste*.

Une de ces variétés que nous avons, a : *observatii*..... ☞ *E POSTA*, *D* qui chevauche ; art. 2 *decât* accent circonflexe au lieu de grave et art. 5, *scrissorite* avec deux *s* au lieu de une.

#### BELGIQUE.

On a commencé à se servir le mois dernier des cartes avec réponse payée portant le mot *antwoord*, sans le fameux T final. La mise en circulation de ces cartes, imprimées depuis longtemps, a été retardée par suite du peu d'emploi des cartes avec réponse.

5+5 centimes, violet sur chamois.

On nous annonce une modification qui vient d'être apportée aux cartes de correspondance : le cadre serait supprimé sur les derniers tirages.

Nous recevons diverses demandes de bandes timbrées par suite de l'annonce qui a paru dans un journal allemand. Ces bandes, quoique imprimées, ne sont pas en usage et aucun avis officiel, que nous sachions, n'en a spécifié l'époque.

#### BAYÈRE.

Le mandat 40 pfennig, jaune vif, existe avec l'orthographe *Bayer* pour *Bayern* :

40 pfennig, jaune vif.

#### PAYS-BAS.

De nouveaux timbres-télégraphe viennent de paraître. Nous en donnerons le type le mois prochain. Il existe :

12 1/2, 15, 20, 30, 50, 60 cent, lilas et noir.

1 et 2 florins, — rouge.

#### INDE ANGLAISE.

Il a été question à la Société française de Timbrologie d'un timbre-télégraphe 1 rupie, différant des timbres connus par le dessin des angles. Informations prises, il résulte que cette valeur a paru d'abord avec le dessin inachevé, les deux lignes qu'on voit aujourd'hui, tant dans les angles qu'aux endroits qui séparent les deux parties, étant pleines et n'en formant par conséquent qu'une seule.

#### SUISSE.

Un nouveau mandat a paru il y a peu de temps. Les inscriptions de chaque côté du timbre sont renfermées dans un cadre ; au revers se trouve à gauche le tarif et des observations en allemand d'abord, puis en français et en italien.

30 centimes, outremer.

#### FIDJI.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup> signale, d'après un de ses correspondants :

*V. R. lettres ornées renversées.*

12 cents, carmin.

*V. R. lettres ordinaires et ornées.*

2 pence, carmin.



## PERSE.

D'après la même circulaire, les timbres décrits et reproduits n° 168 seraient bien authentiques, et le 3 shahis annoncé serait une erreur typographique qu'il faudrait rectifier par 2 sh.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Le 5 centavos est *percé en lignes*.  
5 centavos, vermillon.



## NORVÈGE.

A l'heure dite (1<sup>er</sup> janvier) les timbres annoncés en òre ont paru. Ils sont au fac-simile ci-contre et avec le même filagramme et piquage qu'autrefois :

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1 òre, bistre-gris. | 12 òre, vert-jaune. |
| 3 — orange.         | 20 — roux.          |
| 5 — outremer.       | 25 — violet.        |
| 10 — carmin.        | 50 — rouge-brun.    |

## RUSSIE.

*Elizavetgrad* (Cherson). Le 2 kop. vient de subir une légère modification. On sait que ce timbre doit son existence au 5 kop. dont on a utilisé la gravure en supprimant les chiffres 5 remplacés par des 2, tout en omettant de faire disparaître *piat* (cinq) sur la colonne de gauche. On vient de remplir par des ombres la partie cintrée au-dessus du cadran — des armoiries voulons-nous dire — où se trouvait auparavant la valeur, partie restée blanche.

2 kop., noir.

Le 5 kopecks vient d'avoir le type refait. La dimension est plus grande: 25 1/2 au lieu de 23 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre ; les chiffres sont en couleur sur blanc, au lieu d'être blanc sur couleur et les inscriptions plus grandes :

5 kopecks, vert olive.

Le 10 kopecks, au lieu d'avoir l'impression en carmin sur teinté, est aujourd'hui imprimé en rouge-brique sur blanc.

10 kopecks, rouge brique.

*Méltopol* (Tauride). Parmi les timbres que nous venons de recevoir au nouveau type, nous en avons trouvé quelques-uns qui ont échappé au perçage en lignes :

3 kop., bleu pâle.

## FRANCE.

Le 10 centimes vert change de couleur. Il est imprimé en noir sur lilas.

10 centimes, lilas.

## SUÈDE.

A paru en décembre dernier un 4 òre, type connu :

4 òre, gris-violet.

## Le timbre de la Compagnie anglaise

« ROYAL MAIL STEAM COMPANY. »



Ce timbre a été émis par la «Royal mail steam Company» dont le siège est à Londres, Moorgate street. Il a pour but d'affranchir le transport des lettres par les navires de la Compagnie, d'une île où ses navires arrêtent, pour les transporter à une autre, moyennant le prix indiqué par le timbre apposé par la Compagnie sur chacune des lettres. On nous dit que le service se fait entre autres de Panama à St-Thomas.

Ce timbre a été gravé par la maison De la Rue et Co, de Londres, pour le compte de la Compagnie susdite.

## Les Açores avec surcharges variées.

Si l'on veut bien s'en rapporter au paragraphe que nous avons écrit dans notre n° 167, page 82, on verra qu'il y est question de timbres actuels des Açores 5 reis, surcharge bleue et 20 reis surcharge rouge, soumis à la Société française de timbrologie, par un de ses membres, M. Clédât de Lavigerie. Ces surcharges, considérées comme authentiques par la Société, nous les avons jugées différemment et nous avons fait connaître notre opinion sans détours. Il paraît que cela n'est guère permis, car M. Clédât, au lieu de s'adresser directement à nous et nous apporter la preuve que nous nous étions trompé, est allé se plaindre à la Société en lui soumettant à nouveau ses timbres, pensant sans doute qu'en devenant l'éditeur de la Société, nous avions abdicqué tout droit de penser autrement qu'elle.

Sur la proposition d'un membre, la « Société, sans rien préjuger sur le fond de la question, mais mettant tout à fait hors de cause l'honorabilité de M. Clédât—nous sommes d'accord sur ce point — et rappelant que sur certaines questions, notamment sur le 3<sup>e</sup> type de l'Inde portugaise, l'opinion du directeur du *Timbre-Poste* a varié, pense que l'adoption de l'ordre du jour est la meilleure solution à donner à la question dans son état actuel. »

Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour ayant étouffé la question au lieu de la résoudre, nous prenons la liberté de venir demander ici à la Société, comment il se fait que,

poussant si loin ses scrupules en déclarant douteux les timbres de chemin de fer danois qu'elle n'avait pas examinés, un de ses membres ayant des timbres authentiquement annulés et les timbres de Holte, sur lesquels le *Timbre-Poste* avait publié des renseignements officiels, faits sur lesquels nous avons dû attirer l'attention du secrétaire, nous venons donc demander sur quels renseignements la Société a basé son opinion pour admettre comme bons, les timbres des Açores avec les surcharges qui nous arrivent si inopinément. La Société doit avoir des preuves de leur authenticité : nous espérons donc qu'elle voudra bien nous les faire connaître, *en deux mots*, dans l'intérêt de tous, ne supposant pas qu'elle ait catalogué ces timbres à l'aveuglette.

Quant à la petite pointe que nous envoie l'ordre du jour, nous ne la relèverons pas. Nous nous contenterons de formuler un seul désir : celui de voir la Société reconnaître à l'occasion ses erreurs aussi spontanément que nous l'avons fait nous-même pour les timbres des Indes portugaises.

#### La poste rurale de Bronnitsi.

Les détails qui suivent ne confirment pas les renseignements qui nous avaient été donnés que l'enveloppe 5 kopecks était une *enveloppe-taxe*. Bien au contraire, ils prouvent qu'elle sert, de même que le timbre-poste même valeur, à affranchir la correspondance. Ce document ne porte malheureusement aucune date :

*Règlement pour la poste rurale du district de Bronnitsi, composé par l'administration rurale de ce district, confirmé par le ministère de l'intérieur.*

1° Pour faciliter l'envoi de la correspondance officielle et privée dans le district de Bronnitsi, sera instituée une poste rurale ;

2° Selon la position géographique du district, la poste rurale sera dirigée par six routes postales, savoir :

- |      |                         |              |
|------|-------------------------|--------------|
| I.   | Route de Miatschkof     | (5 volosti). |
| II.  | — Bykof                 | (4 — ).      |
| III. | — d'Ousmezsk            | (3 — ).      |
| IV.  | — de Tchuplyjensk       | (4 — ).      |
| V.   | — de Lobanowsk          | (3 — ).      |
| VI.  | — de Troïtzko-Lobanowsk | (1 — ).      |

3° La poste rurale est desservie par les facteurs (commissionnaires) des Wolostnyia Pzavliniya ;

4° La correspondance officielle et privée est reçue journellement contre la quittance du Star-

china ou de son secrétaire, et doit être expédiée deux fois par semaine (aux jours et heures fixés), au plus proche Wolostnoye Pravleniye. Les lettres et paquets à l'adresse de cette dernière Wolost' y restent pour être remis à destination et le surplus de la correspondance, ainsi que les lettres et paquets reçus par la seconde Wolost' sont expédiés plus loin et ainsi de suite, jusqu'à l'arrivée de la correspondance à Bronnitsi, où cette dernière correspondance est remise à l'administration rurale.

5° Toute la correspondance doit être expédiée par les Wolosti, accompagnée d'un registre signé par le Starchina, et enserrée dans des sacs en cuir (soumy) fermés au moyen de cadenas. Ces registres sont retournés aux Wolosti, par l'administration, après avoir accusé réception de la correspondance ;

6° Les facteurs (postillons ruraux), après avoir remis la correspondance à l'Ouprawa, y prendront les paquets adressés aux différentes Wolosti qui seront à leur tour expédiés suivant l'ordre démontré dans le § 4 de ce règlement ;

7° Les lettres adressées aux personnes habitant les Wolosti, sont expédiées immédiatement par les Stravosty du village, les Sotzkiye et les Deviatzkiye (1) ;

8° La correspondance officielle est expédiée gratuitement, mais la correspondance privée, telle que : pétitions aux différentes juridictions, du district et de la ville, lettres, journaux, etc., est affranchie au moyen de 5 kopecks par paquet, sans différence de grandeur et de poids ;

9° Les paquets et lettres reçus de la poste gouvernementale par l'administration rurale, sont remis aux destinataires contre paiement de 5 kopecks par lettre ou paquet. Par contre, toutes les lettres et paquets remis par le public aux Wolosti ou à l'Ouprawa, doivent être affranchis *d'avance* en y appliquant un timbre rural ou bien en mettant la missive dans une enveloppe avec estampille de la poste rurale ;

10° L'argent provenant de la vente des timbres, ainsi que du paiement pour lettres remises, doit être présenté avec les registres par les Wolostayia

(1) Stavosta, sorte de maire de village, remplissant les ordres du Starchnia ou du Wolosnoye Prawliniye.

Sotzkiy, Deviatzkiy, proviennent des mots sto (cent) et deviat' (dix).

Élus parmi les paysans pour surveiller l'ordre public, l'état des routes, etc. C'est donc en quelque sorte un officier de police de village.



Prawleniya, au bout d'un mois, à l'administration rurale;

11° La poste rurale reçoit les lettres adressées aux différentes villes de l'Empire, mais elles doivent être recouvertes d'une enveloppe rurale ou affranchies avec un timbre rural. En outre, elles doivent être affranchies au moyen des timbres gouvernementaux selon le poids;

12° L'envoi, par la poste rurale, de l'argent et en général de la correspondance chargée et des lettres recommandées, est défendu.

Le Président. W. ANDZEYEF.

Le Secrétaire, AMBODIQUE.

### Les soi-disant timbres de chemin de fer portugais.

Dans un de ses derniers numéros, l'*Ami des Timbres* contient l'annonce suivante :

« M. Goutier nous remet un timbre portant un gros chiffre 60 sur fond burelé; à droite, à l'angle supérieur, le chiffre 41; en bas, sur deux lignes : *Carris de ferro de Lisboa*, impression noire sur blanc. Il existerait plusieurs valeurs imprimées en noir, vert, bleu, carmin et rouge; ce sont, sans doute, des timbres de chemin de fer. Nous serions heureux d'avoir des renseignements sur leur usage et le nombre de valeurs qu'il peut y avoir. »

Nous répondons volontiers à cet appel de renseignements, ayant appris que ces carrés de papier étaient vendus comme timbres, ainsi que d'autres dont il est question plus loin.

Ces billets sont donc employés par les tramways de Lisbonne. Ils furent créés comme moyen de contrôle des recettes perçues par le receveur, ainsi que cela se pratique partout aujourd'hui. La couleur indique la ligne suivie; le chiffre 50 la valeur payée; le n° 1 à 100, le numéro de contrôle; quant aux chiffres 60, ils servent à payer le prix d'un parcours la nuit, le prix étant alors porté à 60 reis.

Nous avons vu semblables billets, avec l'inscription *Grades de ferro*, en haut, *Bahia* en bas, un gros chiffre 65 au milieu. Qu'on y fasse donc attention, et qu'on ne collectionne pas les coupons d'omnibus quand on croit tenir un timbre-poste.

### Les enveloppes 1820 de Sardaigne.

Dans l'une de ses dernières séances, la Société française de timbrologie a eu l'occasion de s'occuper des enveloppes timbrées de 1818 et 1820.

« Le rapporteur fait observer qu'il résulte de la lecture de la patente royale, que ces feuilles ont été émises pour faciliter les correspondances par voie particulière sur les lignes non encore desservies par la poste royale et qui étaient encore très-nombreuses à cette époque, correspondances auparavant soumises à un droit de visa des bureaux de poste. Ces feuilles n'affranchissaient pas la correspondance, puisqu'elles ne pouvaient s'employer à la poste. Mais elles servaient à percevoir un impôt sur les envois de lettres par une autre voie que la poste. »



La patente royale peut avoir prescrit ce que nous apprend le rapporteur; mais celui-ci est-il bien certain qu'une autre destination n'ait pas été donnée plus tard à ces enveloppes? Nous avons en ce

moment sous les yeux un exemplaire du 15 centimes 1820 qui le ferait supposer.

Cette enveloppe est adressée « *Alla Direzione divisionale della R<sup>e</sup> poste, Cuneo.* » Elle porte la MARQUE DE LA POSTE: *Savigliano 31 lug.*; à gauche, le timbre 15 centimes et au-dessus, une inscription manuscrite: *Regt a Savigliano* — (signé) *G.-B. Billie*. LA LETTRE N'EST PAS TAXÉE;....elle était donc affranchie par le timbre de 15 centimes et la voie employée était la poste. Il nous paraît que si l'enveloppe n'a pas servi à l'affranchissement des lettres ordinaires par la poste, elle a du moins été employée officiellement pour la correspondance expédiée par cette voie.

Qu'en pense le rapporteur? Nous tenons l'enveloppe à sa disposition.

### Timbres de Toscane.

La convention postale conclue entre la Toscane et l'Autriche a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 1851. A cette occasion l'usage du timbre-poste a été introduit en Toscane. La notification porte la date du 10 mars 1851; voici ce qu'elle dit :

*Le chevalier commandeur Joseph Pistoj, Surintendant général des postes, par suite des conventions postales conclues et ratifiées le 5 décembre 1850 entre les gouvernements de la Toscane et de l'Autriche, et en conformité des ordres contenus dans la note du ministère des finances du 9 courant, publie les dispositions suivantes, à être mises en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain* . . . . .

## § VII.

*Mode de paiement des taxes.*

ART. 21. Les taxes fixées par les articles qui précèdent, en ce qui concerne les correspondances échangées entre la Toscane et les États de la ligue postale Italo-Autrichienne, devront être payées par les expéditeurs moyennant l'application des timbres-poste sur les lettres ou plis, et en outre, pour les lettres chargées, on devra appliquer au dos les timbres représentant la taxe de recommandation.

ART. 23. Les taxes postales pour toute autre sorte de correspondance, seront payées argent comptant jusqu'à nouvelle disposition.

## § VIII.

*Timbres-poste.*

ART. 25. Le timbre-poste Toscan est un rectangle de 23 millimètres de hauteur et de 19 en largeur, représentant le *marzocco* avec couronne Grand-Ducal; en bas, il y a l'indication de la valeur et autour, les mots : *franco bollo postale Toscano*.

ART. 26. On vend les timbres-poste dans les bureaux de poste, aux prix suivants :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| De couleur jaune | à 1 sou (soldo). |
| — rouge clair    | — 2 — (soldi).   |
| — bleu ciel      | — 2 crazie.      |
| — vert foncé     | — 4 —            |
| — bleu           | — 6 —            |

De la surintendance générale des Postes.

Florence, 10 mars 1851

Le Secrétaire général,  
PAGNI.

Ce document vient confirmer l'exactitude de la date d'introduction des timbres que nous avons donnée dans nos précédents catalogues, sauf dans la dernière édition, qui porte une faute typographique, 1850 pour 1851, et vient donner tort à la Société française de timbrologie, qui a préféré adopter la date du 1<sup>er</sup> juillet 1849, donnée par M. N. Rondot dans le *Magazin Pittoresque*. Ce n'est donc pas la Toscane, mais la Sardaigne qui, la première, a fait usage de timbres en Italie.

A tout seigneur, tout honneur!



Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les timbres représentent le *Marzocco* (1) couronné. Il est tourné à gauche appuyant la patte droite sur un écu avec fleur de lis. Dans le cadre, une inscription, signifiant : *Timbres-poste de Toscane*. Impres-

sion typographique sur papiers variés.

Les feuilles portent 15 rangées verticales de 16 timbres, soit 240.

1<sup>er</sup> avril 1851.

Papier azuré portant en filagramme trois couronnes en largeur et quatre en hauteur et séparées entre elles horizontalement par cinq lignes.

- 1 soldo, jaune, jaune-olive, jaune verdâtre.
- 2 soldi, rouge clair, brique, rouge vin.
- 2 crazie, bleu verdâtre, bleu pâle et vif.
- 4 — vert foncé, vert jaune.
- 6 — bleu foncé, bleu ardoise, bleu.

L'usage de ces timbres a été limité au début, aux correspondances échangées entre la Toscane et les États Confédérés dans la ligne postale Italo-Autrichienne. Ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1851 qu'une modification est introduite à l'affranchissement, ainsi qu'il résulte du renseignement ci-après :

*Le chevalier commandeur Joseph Pistoï, Surintendant général des postes royales, en suite des ordres contenus dans la note du ministère des finances du 25 courant, notifié au public les changements qui se vérifieront dans l'échange des correspondances entre la Toscane et d'autres États étrangers à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, en conséquence de la convention postale conclue entre la Sardaigne et la France, le 9 novembre 1850, dont la mise en vigueur a été fixée au jour susdit.*

ART. 13. Les taxes établies par les articles qui précèdent pour les correspondances ordinaires, pourront être payées moyennant l'application de timbres-poste de cette administration, et par les expéditeurs, sur l'adresse des lettres avant de les jeter aux boîtes postales.

ART. 15. Pour faciliter au public le paiement des droits postaux par ce moyen, qui le rassure de l'affranchissement de ses correspondances en lui accordant le droit de les mettre à la boîte et à l'heure qu'il préfère, ont été créées deux nouvelles catégories de timbres-poste, soit de 1 crazia, rouge-carmin et de 9 crazie, violet, lesquels seront débités par les bureaux principaux de la poste du Grand-Duché.

De la surintendance générale des postes royales.

Florence, le 25 juin 1851.

Le Secrétaire général,  
JOSEPH PAGNI.

Ces deux timbres parurent le 1<sup>er</sup> juillet 1851. Ils étaient imprimés sur le même papier que les précédents et au même filagramme :

- 1 crazia, rouge carmin.
- 9 — violet.

(1) Voir *Timbre-Poste*, n° 36, l'origine et l'histoire de ces armoiries, article fort intéressant de M. F. C.



La faculté d'affranchir avec des timbres-poste fut élargie aux correspondances avec la France par une notification du 20 septembre 1851, article 21, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1851. Ensuite avec la Sardaigne en vue de la convention arrêtée à Florence le 28 avril 1852, mise en vigueur le 1<sup>er</sup> avril même année.

Une ordonnance ministérielle en date du 12 août 1852 annonce la création d'une nouvelle valeur, 1 quattrino noir, « en vue de faciliter l'affranchissement des journaux. »

Ce timbre a été mis en circulation le 1<sup>er</sup> septembre 1852. Même type et même papier que les autres valeurs :

1 quattrino, noir.

Le timbre de 60 crazie (5 fr. de Toscane) parut enfin le 1<sup>er</sup> novembre 1852 pour l'expédition des lettres pour l'étranger. Il est imprimé sur papier azuré et au type des émissions précédentes :

60 crazie, rouge brun.

Voici un document où il en est question :

*Le chevalier marquis Jérôme Ballata-Nerti, chambellan de S. A. I. et R. le Grand-Duc et Surintendant général des postes royales, en vue des ordres contenus dans la note estimée du ministère des finances du 1<sup>er</sup> octobre courant, notifie au public, qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, on devra observer, pour l'affranchissement des correspondances, les dispositions suivantes :*

1<sup>o</sup> Dans tous les bureaux de postes du grand-duché, royaux et communaux, l'affranchissement des correspondances argent comptant est interdit.

2<sup>o</sup> Les droits d'affranchissement devront par contre être payés moyennant l'application aux correspondances, de timbres-poste d'une valeur suffisante à les affranchir, en conformité des conditions contenues dans le tarif général du 4<sup>er</sup> juin 1852, qui demeure affiché dans tous les bureaux de postes.

3<sup>o</sup> Les correspondances munies de timbres-poste sont jetées dans les boîtes postales, de même que celles non affranchies ; font exception seulement les lettres chargées, lesquelles doivent toujours être remises aux employés des postes, contre reçu.

4<sup>o</sup> Si les timbres apposés aux correspondances en vue de les affranchir n'ont pas la valeur suffisante, elle sera perdue pour l'expéditeur et les correspondances seront traitées comme si elles n'étaient pas affranchies.

5<sup>o</sup> Sont exceptées : les correspondances pour l'intérieur du grand-duché sur lesquelles, en calculant les timbres-poste apposés, on notera le montant qui manque à payer par le destinataire au bureau de distribution.

Les fractions de crazia, contenues dans le montant manquant à constituer la taxe, seront calculées comme une crazia.

Dans tous les bureaux royaux de poste, de même que ceux communaux, qui frappent du timbre à date les correspondances à l'arrivée et au départ, seront débités les timbres-poste aux prix suivants :

|                |             |    |
|----------------|-------------|----|
| Couleur noire, | à quattrino | 1  |
| — jaune,       | à soldo     | 1  |
| — rouge carmin | crazia      | 1  |
| — ciel         | —           | 2  |
| — vert foncé,  | —           | 4  |
| — azur,        | —           | 6  |
| — violet,      | —           | 9  |
| — rouge brun,  | —           | 60 |

Le public a tous droits de demander aux employés postaux, toutes sortes de renseignements et éclaircissements dont il peut avoir besoin, pour se rassurer de ne point avoir commis d'erreur dans l'application des timbres-poste.

De la surintendance générale des postes royales.

Florence, le 22 octobre 1852.

Le Secrétaire général,  
JOSEPH PAGNI.

Le 2 soldi, qui manque à la nomenclature des timbres énumérés plus haut, a été supprimé en suite de l'interdiction survenue le 1<sup>er</sup> novembre 1852 d'affranchir les correspondances argent comptant, jusque-là admis pour quelques-unes, ce qui rendait ledit timbre 2 soldi complètement inutile, cette valeur pouvant être représentée par deux timbres à 1 soldo ou par un timbre 1 crazia et 1 quattrino.

A une époque que nous ne saurions préciser, le papier prend une nouvelle teinte : au lieu d'être azuré, il est mi-blanc. Le filagramme ne change pas. Nous avons rencontré :

|                          |
|--------------------------|
| 1 quattrino, noir.       |
| 1 soldo, jaune-orange.   |
| 1 crazia, rouge carmin.  |
| 2 — bleu, bleu-verdâtre. |
| 4 — vert foncé.          |
| 6 — bleu, bleu-ardoise.  |
| 9 — violet pâle.         |

Le 2 soldi imprimé sur ce papier, nous n'en avons point vu : nous devons croire qu'il se trouvait supprimé à cette époque, son règne n'ayant pas été bien long (avril 1851 à novembre 1852). Quant au 60 crazie, le seul exemplaire qu'on nous ait montré, timbre signalé il y a quelque temps par un de nos confrères, il avait été mis à l'eau de javelle, probablement pour faire disparaître des traces d'encre, opération qui avait rendu le papier blanc, d'azuré qu'il était. Le peu d'emploi de ce timbre fait supposer qu'il n'a pas existé sur papier mi-blanc.  
(A continuer.)

### Vient de paraître :

La première livraison de notre catalogue prix-courant de *Timbres-poste, timbres-télégraphe, fiscaux, timbres de chemin de fer, essais*, etc. Prix : 50 centimes la livraison.

Afin de rendre cette publication plus intéressante et plus intelligible, nous ferons suivre chaque livraison de la reproduction des types dont il y est question. La première livraison, mise en vente aujourd'hui, contient 144 types imprimés sur deux planches à part. Un numéro au-dessus de chacun d'eux les met en rapport avec le texte.

Nous nous sommes attaché dans cet ouvrage à donner le résultat de tout ce qui est connu aujourd'hui, tant en timbres-poste que bandes, timbres de journaux, timbres-taxi, timbres de retour, timbres de contrôle, officiels, service, franchise; enveloppes postales, de retour, feld-post, cartes postales, de service, feld-post; timbres-télégraphe; mandats; réimpressions; offices particuliers; timbres de chemin de fer, fiscaux et un grand nombre d'essais.

Nous espérons donc ainsi, chose assez difficile aujourd'hui, pouvoir contenter tout le monde. Lorsque nous aurons fait connaître que le docteur Magnus nous fournit les renseignements nécessaires pour la partie fiscale de ce catalogue, on ne s'étonnera pas de la voir établie sur les mêmes bases que la partie timbres-poste.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 11 janvier 1877.

Présidence de M. CARRETON.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. La lecture du procès-verbal donne lieu à une rectification. Un travail de M. Schmidt de Wilde sur les *Mandats de poste suisses* n'a pas été mentionné au compte rendu. On le trouvera au Bulletin.

Parmi les pièces de la correspondance, il nous faut signaler :

1<sup>o</sup> Une communication de M. Pardo de Figueroa, touchant le nouveau papier timbré d'Espagne pour 1877.

2<sup>o</sup> La trouvaille faite par M. Ysasi, sur une lettre, et dûment oblitéré, d'un timbre de 1 real 1854 d'Espagne, de couleur bleu clair, que l'on n'avait pas encore trouvé autre part que dans les archives de la poste.

3<sup>o</sup> Une lettre de M. Giacomo Pellegrini traitant des essais des timbres de Modène.

Sont déclarés admis dans la Société :

Comme membres correspondants, MM. d'Oppenfeld Campbell, Copeland;

Comme membres titulaires, MM. Marge fils et Roy, André.

Les quatre premiers sont présentés par le Dr Legrand et le dernier par M. Carreton.

M. le Président fait connaître que l'admission de M. Camille R., négociant en timbres, à Paris, a été repoussée comme témoignage de la réprobation qu'inspire à la Société le commerce des faux timbres dont il est un des principaux fournisseurs. La Société déclare, à l'unanimité, approuver le vote de son conseil d'administration.

M. Cossman lit le Rapport de la commission de vérification des comptes du trésorier. Ce travail est approuvé et sera inséré au Bulletin.

M. Carreton montre le nouveau 40 centimes de France, imprimé en gris de fer presque noir; M. Long présente un fragment d'enveloppe portant un nouveau timbre anglais de 2 1/2 pence gaufré. Les premiers nos des nouveaux journaux danois de timbres-poste sont placés sous les yeux des sociétaires.

Le Dr Legrand lit une réponse à la note de M. Carreton intitulée : *Question d'orthographe*, dans laquelle il soutient que l'on doit au pluriel mettre une s à chacune des parties du mot composé : *Timbre-Poste*, et discute en les réfutant les assertions de son collègue.

Après une courte discussion, dans laquelle apparaît une lettre de M. Littré approuvant l'opinion de M. Carreton, la Société décide par un vote rendu à la presque unanimité, que le mot *Poste* doit être invariable au pluriel dans timbre-poste. La réponse du Dr Legrand sera publiée au Bulletin après la note de M. Carreton. A l'avenir le Bulletin se conformera à cette décision.

D'après une entente avec le rapporteur des timbres d'Allemagne, le Dr Legrand poursuit le catalogue des timbres d'Italie.

Le projet de catalogue des timbres de Parme est adopté. Celui de Modène, faite en collaboration avec M. Ch. Diéna, est également approuvé. Puis vient celui des Deux-Siciles. M. de Ferrari demande qu'on signale les faux timbres qui ont passé par la poste, proposition qui est rejetée comme étrangère au catalogue. Il traite aussi la question des réimpressions et demande que la Société fasse une enquête sur ce point. Certaines couleurs des timbres de Modène et surtout des fautes lui paraissent être des réimpressions. Il lui est répondu que la Société en publiant son Catalogue a pour but principal de solliciter des renseignements de ses correspondants et de provoquer des communications.

Dans le catalogue des Romagnes, M. de Ferrari considère le 6 bajoques vert foncé comme une réimpression. Le rapporteur pense qu'il a pu ne pas servir, mais qu'il est d'une époque où l'on ne songeait guère aux réimpressions.

Le Dr Legrand termine par le catalogue des fiscaux d'Oldenbourg.

La séance est levée à 10 h. 1/4. L'ordre du jour de la séance du 1<sup>er</sup> février porte : Etude des timbres du royaume d'Italie.

Etude des timbres de Brunswick, etc.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## GRANDE-BRETAGNE.



A l'une des dernières séances de la Société française de timbrologie, M. Long a fait voir un timbre d'enveloppe 2 1/2 pence qu'il a bien voulu nous communiquer afin de le reproduire pour cette publication. Le timbre est estampillé à droite et ne se vend pas à la poste, comme du reste toutes les autres valeurs d'enveloppes, sauf celles à 1 penny. Elle ne se livre au public que sur commande :

2 1/2 pence, brun-violet.

COMPAGNIE ANGLAISE DES PAQUEBOTS-POSTE DES  
INDES.

Le timbre 10 cents rose-carmin a un compagnon au même type, imprimé en bleu, d'après

l'Union. L'un sert entre Panama et Saint-Thomas, l'autre de Saint-Thomas à Panama.

40 cents, bleu.

## LUXEMBOURG.

La carte 6 centimes avec *f* allemand pour *s* vient d'être imprimée. Elle porte en plus que la précédente, dans l'angle inférieur droit : « Pour l'Allemagne » avec traduction en allemand sur une deuxième ligne.

6 centimes, violet rougeâtre sur blanc.

## RUSSIE.

L'enveloppe 5 kop. nous parvient imprimée en violet-rougeâtre en deux formats : ordinaire et grand :

5 kopecks, violet-rougeâtre.

M. P. Fabri vient de faire une découverte qui étonnera bien des collectionneurs. Les timbres 10 kop. non dentelés de 1857 et piqués 15, de 10, 20 et 30 kop. 1858, portent en filagramme un grand chiffre 1, 2 ou 3 à doubles traits ! Personne n'avait signalé ce fait jusqu'à présent : il a fallu

les yeux de lynx de M. Fabri pour nous l'apprendre. Grâce à cette découverte, on ne pourra plus faire confusion avec les timbres imprimés à l'aniline, de 1865, avec le même piquage.

## PAYS-BAS.

Voici le timbre que nous n'avons pu reproduire le mois dernier et dont le dessin n'est pas bien heureux. L'émission date du 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il existe :



42 1/2 cent, lilas, surch. noire.

|           |   |               |
|-----------|---|---------------|
| 15        | — | —             |
| 20        | — | —             |
| 30        | — | —             |
| 50        | — | —             |
| 60        | — | —             |
| 1 florin, | — | surch. rouge. |
| 2         | — | —             |

Impression sur papier blanc uni ; piquage 43.

## ITALIE.

Paraîtront-ils aujourd'hui, les timbres-télégraphe? Les uns prétendent que oui, les autres affirment que non.

L'*Ami des Timbres* signale un *timbre-taxe* 10 lire avec chiffre renversé :

10 lire, bleu.

## FINLANDE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le 4 mark est venu rejoindre les autres valeurs de l'émission actuelle dont il porte le type. Même piquage :

4 mark, violet.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 4 shilling vient d'être utilisé comme timbre 4 penny, en biffant par un gros trait l'inscription du bas et en traversant horizontalement le timbre à la hauteur du cou de la déesse, de l'inscription en lettres capitales : ONE PENNY.

4 penny, vert, surcharge noire.

M. Sidebotham nous a fait voir un timbre triangulaire, 4 penny rouge foncé, de 1864, ayant le filagramme *cc* et couronne au lieu d'une ancre. Ce timbre appartient sans doute à l'un des derniers tirages :

4 penny, rouge foncé.

## TRANSVAAL.

Les derniers timbres que nous recevons sont

non dentelés, mais sur papier épais pour les 4 et 6 pence et plus mince pour les 3 pence ; quant au 4 shilling, il est toujours percé en lignes :

4 penny, vermillon vif.  
3 pence, violet.  
6 — bleu foncé.

## ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. de Ferrari possède dans son album les timbres suivants imprimés sur le papier burelé des timbres de l'Alsace :

4, 3, 18 kreuzer, couleurs connues.  
1/4, 1/3, 1, 2, 5 groschen, —

Le 4 kreuzer seul avait été signalé par nous, il y a quelque temps.

## BELGIQUE.

La carte 5 centimes sans cadre est en usage depuis fin janvier dernier.

5 centimes, mauve.

## URUGUAY.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier on se sert de timbres d'un nouveau type pour les 5, 10 et 20 centesimos ; les autres valeurs restent provisoirement en usage.

Le 5 centesimos a le chiffre couché à gauche, en haut le soleil ; des banderoles traversent le chiffre et portent l'inscription : *Republica Oriental del Uruguay* ; *cinco centesimos* sur le chiffre même ; le fond est couvert de 5.

Les 10 et 20 centesimos ont la valeur dans un écu ; au-dessus : *Republica Oriental-centesimos*, et en bas *Uruguay* avec le soleil au-dessus de ce dernier mot ; fond couvert de chiffres. Nous reproduirons ces deux types, le mois prochain.

Impression couleur sur blanc, percés en ligne.

5 centesimos, vert bleu.  
10 — vermillon.  
20 — bistre-jaune.

## FRANCE.

Tous les journaux de France et de Navarre ont publié l'avis suivant :

« Depuis que la vignette des timbres-poste a été changée, le public se plaignait, avec juste raison, de ce que les couleurs n'étaient pas assez différenciées ; toute la série basse de 4 à 10 centimes est verte. Faisant droit aux réclamations du public, l'administration des postes va mettre en circulation des timbres dont voici la nomenclature :



| Encre.             | Teinte.        |
|--------------------|----------------|
| 0 fr. 01 c. noire. | bleue.         |
| 02 brun Van Dick.  | chamois clair. |
| 04 marron.         | gris bleu.     |
| 05 émeraude.       | vert d'eau.    |
| 10 noire.          | violette.      |
| 15 jaune.          | jonquille.     |
| 20 bleue.          | turquoise.     |
| 25 noire.          | laque rouge.   |
| 30 bistre.         | bistre clair.  |
| 35 violette.       | orange.        |
| 40 garance.        | paille.        |
| 75 carmin.         | rose clair.    |
| 1 franc bronze.    | paille.        |
| 5 » lilas foncé.   | lilas clair.   |

» Les nouveaux timbres-poste seront émis suivant les besoins, après épuisement des timbres actuels. »

On a vu par notre précédent numéro que le changement de couleur avait déjà été opéré pour le 10 centimes. Le 1 centime vert a paru le 1<sup>er</sup> février.

#### INDE NÉERLANDAISE.

La carte avec réponse subit des changements à vue. Elle s'ouvrait au début à droite, puis à gauche, la revoici qu'elle s'ouvre à droite. Comment reconnaître le premier du troisième tirage, nous dira-t-on. Rien de plus simple : l'inscription au verso du premier tirage a une étendue de 147<sup>mm</sup>; au 3<sup>e</sup> tirage, elle n'en a que 111.

5 + 5 cent, violet s. chamois.

#### PERSE.

Nous recevons le 4 kran, car ce sont décidément des kran et non des shahis, imprimé en jaune serin et orange sur papier blanc azuré mince et cette même valeur imprimée en jaune serin sur blanc vergé.

Au nouveau type, tête du shah, nous avons à signaler l'enveloppe 5 shahis avec timbre à droite imprimé sur papier blanc uni, fleuron à la patte et en format ordinaire. On nous assure qu'elle est bien en usage, ainsi que les 4 timbres au même type. Nous ne doutons pas de la sincérité de ce qu'on nous dit, mais il nous paraît étonnant de voir circuler des timbres à effigie dans un pays musulman :

- 1<sup>er</sup> type (armes) 4 kran, jaune serin, orange.  
4 — — s. vergé.  
2<sup>e</sup> — (effigie) 5 shahis, rose, enveloppe.

#### BAVIÈRE.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> mars doivent paraître des tim-

bres spéciaux pour la poste du tuyau, pneumatique, voulons-nous dire, établie à Munich.

#### SUÈDE.

Il paraît qu'un timbre officiel, valeur 4 öre, a également été émis en décembre dernier :

4 öre, gris.

#### CUBA.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les timbres de 1876 ont été mis à la réforme. Le type reste le même, mais l'inscription seule est changée. Au lieu de *Ultramar* 1876, on voit : *Cuba* 1877, ces timbres étant réservés exclusivement à cette colonie. L'impression et le piquage restent ce qu'ils étaient :

|              |               |
|--------------|---------------|
| 12 1/2 cent. | de p. violet. |
| 25 —         | vert-gris.    |
| 50 —         | noir.         |
| 1 peseta,    | bistre.       |

#### PORTO-RICO.



Le travail de surcharges, deux, trois paraphes, devenait un travail impossible : le gouvernement espagnol l'a compris. Après avoir mûrement réfléchi (1874 à 77), il a décidé qu'une série spéciale de timbres serait réservée à Porto-Rico. Mais pour éviter tout sujet de mécontentement, le type, sauf l'inscription, serait le même qu'à Cuba. Ce qui fut dit, fut fait. Voici le type communiqué par M. Treichel, en circulation depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il y a cinq valeurs avec impression couleur et piquage 14 :

|         |                |
|---------|----------------|
| 5 cent. | de p. brun.    |
| 10 —    | rose.          |
| 15 —    | bleu verdâtre. |
| 25 —    | outre-mer.     |
| 50 —    | bistre.        |

#### COLONIES FRANÇAISES.

On nous signale le 15 centimes, non dentelé, gros chiffres, que nous n'avons pas encore vu :

15 centimes, bistre.

#### NORVÈGE.

Avec la série des timbres du 1<sup>er</sup> janvier, valeur en öre, il a été émis deux cartes postales, valeur 5 öre sur blanc et 10 öre sur chamois, type connu. La carte 5 öre est provisoire, une surcharge noire 0,05 avec une barre en forme de fer à cheval en dessous, ayant été appliquée sur les anciennes cartes à 2 skilling : il n'y a pas de petit profit. En-

fin une enveloppe au même type, timbre à droite, valeur 5 ôre, a paru le même jour. On attend l'enveloppe 10 ôre. Le type est toujours le même, la patte de fermeture de l'enveloppe porte encore les armoiries à relief :

Carte postale, 5 ôre outremer s. blanc.  
— 40 — carmin sur chamois.  
Enveloppe 5 — outremer s. blanc uni.

## ÉQUATEUR.

Le *American Journal of Philately* annonce une prochaine émission de timbres pour ce pays.

## INDES ANGLAISES.

L'*Illustrirtes B. J.* signale le 1/2 anna bleu portant en surcharge rouge : *service* — *one anna* :

1 anna, bleu et rouge, *service*.

## ANGOLA.

De même que pour la colonie de St-Thomas et Prince on a renforcé la série de valeurs nouvelles, au type en cours :

40 reis, bleu.  
200 — orange.  
300 — brun.

## CAP VERT.

Cette colonie portugaise employait les mêmes timbres fiscaux que les autres colonies d'Afrique. Elle vient d'être dotée d'une série de timbres-poste, semblable pour le type aux timbres en usage à St-Thomas et Prince. Ils sont imprimés sur papier blanc et piqués 43 :



5 reis, noir.  
10 — orange.  
20 — bistre.  
25 — carmin.  
40 — bleu.  
50 — vert.  
100 — violet.  
200 — orange.  
300 — brun.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

D'après le *Philatelic Monthly*, le 3 cents vert serait supprimé en mai prochain, ce timbre, par sa couleur, permettant un trop facile lavage, ce qu'une série d'expériences faites par le département des postes vient de prouver.

Par la même occasion on changera le type, tout en conservant l'effigie de Washington. La couleur rouge sera probablement adoptée.

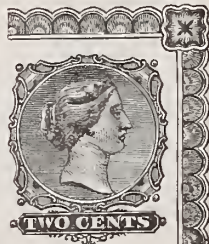
Le même journal dit avoir vu de l'émission cou-

rante, le 1 cent bleu sur papier orange avec le timbre imprimé sur la patte de fermeture.

1 cent, bleu sur orange.

L'*Illustrirtes B. J.* annonce le timbre actuel *non dentelé* :

2 cents, vermillon.



## CANADA.

Nous donnons le fac-simile de la nouvelle carte :

2 cents, vert-jaune sur cham.

Le 15 cents est actuellement d'un gris-lilas.

15 cents, gris-lilas.

## WURTEMBERG.

On nous dit que les anciennes cartes à 1 kreuzer sont utilisées par la direction des postes, comme cartes de service. Elles portent l'inscription : *Königlich Württembergische Post-Direction*. (Direction des postes royales wurtembergeoises). Il existerait :

1 kreuzer, vert sans cadre.  
2 — lilas —  
2 — orange avec cadre.

## RAMPOUR.

Le 8 annas, papier épais vergé azuré, nous arrive imprimé dans une nouvelle nuance :

8 annas, ardoise foncé.

## PHILIPPINES.

La presse timbrophilique s'amuse à discuter la nouvelle (?) de l'*Ami des timbres*, qu'il existerait des timbres à l'effigie d'Amédée : 62 c. de p. rose; 1 p. 25 bleu sur chair; 2 p. 50 rose et 5 p. gris. L'*Ami* « ayone humblement » ne pas connaître le 2 1/2 et 5 pesetas. Que n'a-t-il ouvert le *Timbre-poste*? En avril 1872 nous y annonçons tous ces timbres; en juillet et septembre même année, nous en donnons les couleurs; dans notre prix-courant 1872-73, ces timbres y figurent page 130; en juin 1874 nous rectifions ici les renseignements erronés que nous avons publiés sur le dire d'un amateur de Madrid, qui envoie peut-être aujourd'hui des soi-disant rectifications à l'*Ami*.

Les renseignements publiés en juin 1874 nous ont été même confirmés en partie et complétés par une lettre officielle que nous avons reçue de Manille. (Voir n° de juillet 1875.)

La nouvelle (?) de l'*Ami* n'est donc pas excusable et nous espérons qu'il l'avouera non moins hum-



blement. Nous le prévenons charitablement qu'il existe encore un 12 c. de p. bleu, qui n'est également qu'un essai. Pour n'y plus revenir, voici en quoi consiste la série Amédée :

|          |                            |
|----------|----------------------------|
| 12 cent. | de p., rose.               |
| 16       | — outremere et bleu-terne. |
| 25       | — lilas.                   |
| 62       | — mauve.                   |
| 1 p. 25  | bistre.                    |

#### ALLEMAGNE (EMPIRE).

M. L. Berger nous remet une carte officielle, portant pour entête :

REICHS-POST UND TELEGRAPHEN-VERWALTUNG

#### POSTKARTE

An

Et six lignes de points pour l'adresse.

A gauche, angle inférieur, le mot *Postsache* en caractères gras. Impression noire sur carton chamois. Le revers de la carte porte un avis imprimé.

ST-THOMAS ET PRINCE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, cette colonie portugaise fait usage des deux timbres suivants, au type connu :

|           |         |
|-----------|---------|
| 200 reis, | orange. |
| 300       | — brun. |

#### MOZAMBIQUE.

On nous annonce que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les timbres que nous signalions il y a quelques années, ont enfin vu le jour. Type des timbres Angola, Cap-Vert, etc. :

|         |                 |
|---------|-----------------|
| 5 reis, | noir.           |
| 10      | — jaune-orange. |
| 20      | — bistre.       |
| 25      | — carmin.       |
| 40      | — bleu.         |
| 50      | — vert.         |
| 100     | — violet.       |
| 200     | — orange.       |
| 300     | — brun.         |

#### ALVAR.



Voici la position que doit occuper le timbre. D'après M. de Rosny, l'inscription doit se lire en haut : *Radja Alavara*. Le Roi d'Alvar; en bas : *Navana* : Neuf annas. Le premier caractère du bas étant incertain, M. de Rosny n'a pu nous garantir que c'était neuf annas :

9 annas (?) bleu.

#### Le 9 centesimi de Modène, sans lettres B. G.

Dans notre n° 166, nous faisons connaître notre opinion, qui ne lui était pas favorable, sur le timbre 9 centesimi sans B. G. de Modène, nous trouvant d'accord sur ce point avec nos confrères parisiens. Cette opinion trouvait sa confirmation dans le mystère qui enveloppait ces timbres. On nous en offre discrètement des milliers ; on nous cite un décret qui n'existe pas ; on nous renvoie à M. M., comme étant le Directeur des Archives, lequel nous fait répondre par M. P., marchand de timbres, intéressé dans la question et qui possède de grandes quantités de ces 9 centesimi. Bref, on nous promet des renseignements qu'on demande, en notre nom, à M. Foucard, le *vrai* directeur des Archives, et après en avoir obtenu une déclaration officielle, ledit M. P. nous informe au nom de M. M. que les renseignements seront publiés dans un journal de Trieste!....

Sans insister sur l'indélicatesse du procédé, il faut avouer que toutes ces réticences n'étaient pas faites pour nous inspirer une aveugle confiance. Mais aujourd'hui un de nos correspondants, sur la bonne foi de qui nous pouvons compter, vient nous dire : il existe réellement aux Archives, dans les bureaux de l'intendance des finances, des timbres 9 centesimi sans lettres B. G. qui ont été imprimés pour être mis en usage, mais qui ne l'ont jamais été ; il existe également des essais des diverses valeurs imprimés sur papier blanc vergé et autres. Ces timbres se trouvaient renfermés dans quatre paquets : un a disparu, comment et par qui ? question à résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un partage a eu lieu en frères. C'est donc par un abus de confiance que ces timbres ont vu le jour et qu'ils sont parvenus aux collectionneurs.

#### Les Açores avec surcharges variées.

La Société française de timbrologie n'a pas encore trouvé le temps de répondre aux observations que nous lui avons présentées. On prétend même qu'elle ne répondra pas.....

Par contre, nous avons reçu à ce sujet une lettre de M. le docteur Magnus, répondant en son nom personnel, lettre que nous publierons le mois prochain, l'espace ne nous le permettant pas maintenant.

## Anciens timbres suisses.

## ADMINISTRATIONS CANTONALES.

## ZURICH.

En janvier 1843, une conférence des Administrations de poste suisse avait lieu à Zurich. Cette conférence avait pour but la réorganisation des institutions postales. On y décréta diverses réformes pour le canton de Zurich, entre autres le remplacement du port de lettre de distance, par un port cantonal, c'est-à-dire un port unique pour le canton et l'introduction des timbres-poste.

L'annonce qui se rapportait à ce sujet, disait :

« Le Département des postes, etc., etc., décrète sous autorisation du Conseil :

1) A partir du 1<sup>er</sup> mars 1843, le tarif à distance pour l'expédition interne des lettres dans le canton de Zurich, cessera d'exister et sera remplacé par le taux fixe de 6 rappen dans l'étendue du canton, par lettre simple, c'est-à-dire pesant moins de 1/2 once, sur laquelle il ne sera pas prélevé de taxe de porteur (Bestellgebehr).

2) Les lettres chargées, etc...

3) Il sera créé une poste locale avec une taxe locale de 4 rappen pour chaque lettre au-dessous de 1/2 once.

4) L'Administration des postes se chargera de l'émission de timbres-poste de 4 rappen pour la poste locale et de 6 rappen pour la poste cantonale.

5) L'emploi de ces timbres, etc., etc.

La Direction des Postes.

Zurich, le 25 février 1843.

L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste n'était pas obligatoire : C'est la raison pour laquelle les correspondances de cette époque ne sont pas la plupart affranchies de cette façon. Les 2/3 de lettres portent comme marque d'affranchissement, un grand chiffre 4 ou 6 écrit par l'employé de poste à l'aide d'un crayon rouge ou bleu.

Il existe cinq variétés des timbres de 4 rappen, aussi bien que de ceux de 6 rappen et placées en ligne horizontale : quatre de ces rangées forment une feuille. La différence entre ces variétés se trouve dans les mots : *Zurich* et *Local-Taxe* ou *Cantonal-Taxe*, ainsi que dans les chiffres 4 et 6.

La marque principale de la différence spéciale se trouve dans les lignes du fond. Elles vont par groupe de quatre de haut en bas, de droite à gauche et de gauche à droite, laissant un petit intervalle qui forme un dessin en losanges. Le rapprochement des cinq variétés donne les résultats suivants :

## 4 RAPPEN.

1<sup>re</sup> variété. Le mot *Zurich* a une longueur de 11 3/4<sup>mm</sup> ; les caractères sont les plus égaux et les mieux nourris. Il en est de même de *Local-Taxe*, qui a une longueur de 13<sup>mm</sup> et est suivi d'un point très-fin. Il faut bien remarquer le gros et la queue du chiffre 4.

La première variété montre de l'ombre, un plein, jusqu'à la queue ascendante obliquement, laissant un intervalle d'à peu près 3/4<sup>mm</sup> ; la queue finit par une pointe aiguë. Quant aux lignes du fond, nous les donnerons plus loin avec les autres variétés. Elles servent à reconnaître immédiatement à quelle variété le timbre appartient.

2<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 12 1/4<sup>mm</sup> ; les caractères sont minces, inégaux et plus éloignés les uns des autres qu'à la première variété. Les *u* et *i* sont plus élevés et viennent presque toucher le cadre extérieur, ce qui fait que le tréma de l'*u* est à peine perceptible ; l'*r* est plus bas que *i* et *h* ; le *c* est beaucoup plus petit.

*Local-Taxe* a 13 3/4<sup>mm</sup> en caractères bien nourris. Le mot « *Taxe* » va en montant, le *t* étant le plus bas et l'*e* le plus haut des caractères ; le chiffre 4 comme à la première variété, seulement ici la queue ne finit pas aiguë, mais large.

3<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 3/4<sup>mm</sup> ; les caractères sont un peu plus égaux dans leurs positions qu'à la première variété, mais la partie supérieure arrondie de l'*r* est beaucoup plus petite.

*Local-Taxe* a 13<sup>mm</sup> ; les caractères du mot « *Taxe* » sont plus grands que ceux de « *Local* » ; le *t* et *x* sont placés plus bas que les autres lettres.

Le mot *Local* est mis un peu plus haut à cette variété ainsi qu'à la suivante et est plus petit qu'aux précédentes. La queue du 4 monte directement de l'ombre, du plein, et sa pointe est un peu arrondie.

4<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 1/2<sup>mm</sup> ; les caractères ont l'air serrés et produisent l'impression comme quelque chose écrit avec de l'encre épaisse.

*Local-Taxe* a 13<sup>mm</sup>. L'*t* donne contre la partie supérieure du cadre ; le 4 pareil au précédent.

5<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 1/2<sup>mm</sup>. Est placé dans la partie supérieure du cadre. Les caractères sont très-égaux et cette variété-là montre avec la première les caractères les plus réguliers en forme, grandeur et position.

*Local - Taxe* a 13<sup>mm</sup> et en caractères assez égaux ; la queue du 4 commence à monter à l'ombre (au plein) et finit très-aiguë.



Voici maintenant comment se trouvent disposées les lignes du fond dans les angles de chacune des cinq variétés du 4 rappen :

| 1 <sup>re</sup> var. | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 4                    | 4 4            | 4 4            | 5 5            | 2 2            |
| 4                    | 5 1            | 4 2            | 4 3            | 1 3            |
|                      |                |                |                | 2              |

(A continuer.)

A. SCHULZE.

### Les timbres-taxe de Grèce non dentelés.

« Les chiffres-taxe non piqués ne proviennent pas de l'émission d'Athènes, comme on le croit; ces timbres sont tous imprimés à Vienne, et il s'est glissé, par hasard, quelques feuilles qui n'ont pas été piquées. » C'est ainsi que s'exprime l'*Ami des timbres* dans son dernier numéro.

Le *Guida Illustrata del Timbrofilo* n'est pas moins explicite. Ce dernier journal donne ses renseignements d'après ceux expédiés par un employé de la poste grecque: on pourrait les croire concluants.

Nous ajouterons à notre tour que depuis les renseignements contraires que nous avons publiés, nous avons été informé par le même employé des postes, *peut-être* :

1° Que les timbres non dentelés l'étaient accidentellement et que le tirage avait eu lieu à Vienne;

2° Sur de nouvelles observations que nous avons faites, on nous a déclaré que les timbres non dentelés étaient FAUX...

Comme nous ne pouvions croire à ces renseignements donnés avec légèreté et accueillis de même par nos confrères, et ne comprenant rien à toutes ces contradictions, nous avons réclamé de nouvelles informations, lesquelles nous ont appris que le caissier de l'administration des postes avait reçu, il y a longtemps, un paquet composé exclusivement de timbres non dentelés, 40 et 60 lepta, du ministère des finances, timbres qui se trouvaient actuellement épuisés.

D'un paquet à quelques feuilles par-ci, par-là, il y a loin. Mais cet emploi momentané de timbres non dentelés s'explique du reste facilement. On a dû envoyer, par erreur, du ministère des finances à l'administration des postes un paquet de timbres des derniers tirages, et aujourd'hui, avant de continuer l'emploi de ces mêmes tim-

bres, on utilise le tirage de Vienne : de là, la disparition des timbres non dentelés.

Nous maintenons donc ce que nous avons dit : Les timbres non dentelés appartiennent au tirage d'Athènes, et ne sont pas le résultat du hasard qui a fait passer inaperçues des feuilles sans être perforées. La seule rectification que nous avons à faire est celle-ci : Les timbres n'ont pas été gravés à Paris, mais à Vienne, où le premier tirage a eu lieu : ce sont les timbres dentelés.

### Gare là-dessous !

On vient de nous remettre une contrefaçon du timbre actuel de Caboul, qui peut faire de nombreuses dupes par les difficultés qu'il y a de comparer les timbres entre eux, par suite des nombreuses variétés qu'on rencontre.

La contrefaçon que nous avons sous les yeux est de 1 shahi, dont il existe 24 variétés. C'est la 5<sup>e</sup> qui a servi ici de modèle. Nous remarquons que le premier signe (espèce d'S), qui indique la valeur en bas, touche le cadre intérieur, ce qui ne se rencontre sur aucune des 24 variétés; que le 3<sup>e</sup> caractère, qui suit la valeur vers la droite et qui représente une espèce de 9, a la queue très-recourbée, touchant le cadre intérieur et d'une dimension exceptionnellement grande.

Enfin, le double cercle formant cadre contient de petites lignes au lieu d'être pointillé. Quant au papier, il n'est pas vergé avec petit pointillé; il est uni. La nuance est gris-foncé.

On ne nous a montré qu'une valeur, mais il est à supposer que le faussaire aura eu soin de faire la série complète.

### Un Timbre mystérieux

Nous recevons, par l'entremise de M. L. Berger, la communication d'un timbre sur lequel nous n'osons nous prononcer, mais qui ne nous inspire qu'une médiocre confiance :

C'est un 4 pence, lilas, de la Trinité, avec filigranne CC et couronne, portant en haut, en surcharge bleue, une couronne de neuf perles; plus bas : 8 CENT et la valeur biffée.

Un 4 pence lilas n'annonce pas une émission récente, la couleur étant grise actuellement; la surcharge nous paraît, nous n'osons en répondre, appliquée sur l'oblitération que nous ne pouvons déchiffrer.

Qui pourra nous donner le mot de l'énigme?

### Sur quelques timbres de Maurice.

Le *Philatelist* publie quelques renseignements intéressants sur certaines émissions des timbres de Maurice, qui ont été expédiés de cette colonie par M. Evans.

Voici ces renseignements ;

*Ordonnance n° 40, année 1858.* S. E. le Gouverneur porte à la connaissance du public que S. M. ayant confirmé et approuvé l'ordonnance n° 23 de 1855, portant comme titre « ordonnance postale d'amendements 1855 » des timbres-poste rouges et d'autres verts pour l'affranchissement des lettres tombant sous l'application de ladite ordonnance, seront vendus à la direction des Postes à Port-Louis, etc., etc. Les timbres rouges ne portent aucune désignation de valeur ; ils seront vendus 6 pence chacun ; les timbres verts portent comme valeur les mots « Four pence » et seront vendus à ce prix.

D'où il résulte que les timbres rouges étaient bien de 6 pence, comme nous l'avons toujours dit, et les timbres verts de 4 pence et que celui avec surcharge 4 pence se trouvait en usage en 1858.

Suit un autre document en date du 30 avril 1858 qui n'est que la répétition du précédent.

M. Evans confirme ensuite les renseignements connus, que les premiers timbres 1 et 2 pence ont été gravés par M. Barnard et qu'il y avait douze variétés disposées sur 4 rangées horizontales. M. Evans ajoute qu'au début, la planche de ces deux valeurs portait un timbre avec le mot *Post office*, erreur qui fut rectifiée aussitôt par le changement de ces mots en *Post-Paid* ; que le 1 penny occupait la 6<sup>e</sup> place, mais qu'il n'a pu déterminer celle du 2 pence.

Nous regrettons de ne pas être d'accord avec M. Evans, la gravure du 1 penny et du 2 pence *Post-office* n'appartenant pas, ainsi que l'a fort bien démontré M. Magnus, dans le numéro 85 de ce journal, à aucune des douze variétés que portait chaque planche.

La question des timbres *Post-office* n'a donc fait aucun pas et reste toujours livrée à toutes les conjectures.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 1<sup>er</sup> février 1877.

Présidence de M. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. Après la lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance. La pièce la plus intéressante est une lettre de M. Ysasi, faisant connaître les nouveaux timbres émis pour Cuba en 1877 et ceux qui sont spéciaux à Porto-Rico. Le type est le même que pour les timbres

de 1876, mais le mot Ultramar est remplacé par Cuba ou par Porto-Rico, avec le millésime. Le même correspondant signale pour les Philippines un 25 c. de peseta gris-perle, effigie d'Amédée de 1872, et de la série un 25 c. de peseta Outre-mer.

Nous remarquons encore un opuscule de M. Pardo de Figueroa, intitulé : *Littérature philatélique en Espagne*.

M. Donatis fait connaître l'émission du 1 centime vert de la série française de 1876. Le secrétaire met sous les yeux des membres la liste publiée par les grands journaux des couleurs nouvelles qui seront assignées aux timbres.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres d'Italie.

Le Dr Legrand, rapporteur, commence la lecture de son projet de catalogue des timbres du royaume d'Italie et donne en premier, sous la date de l'émission et avec la mention : Spéciale aux provinces napolitaines, la description des timbres avec effigie de Victor-Emmanuel et la valeur en grana et tornèse.

M. Monnerot prétend que ces timbres n'appartiennent pas au royaume d'Italie, mais au gouvernement provisoire de Naples. Les timbres décrits ensuite sont des timbres de Sardaigne. Ceux d'Italie n'ont commencé qu'avec l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1863. Il aurait disposé ensemble toutes les émissions des gouvernements provisoires des anciens Etats.

Le rapporteur répond que ces timbres ont été émis par les soins du gouvernement, le 1<sup>er</sup> avril 1861 postérieurement au 17 mars, jour où a été promulguée la loi qui donnait à Victor-Emmanuel le titre de roi d'Italie ; que cette classification est conforme à l'ordre historique et chronologique adopté par la Société ; qu'enfin, il est au moins singulier de rapporter à la Sardaigne des timbres émis par le royaume d'Italie, comme les 15 centesimi, en raison d'une réduction de taxe.

Après un échange d'observations entre les deux membres, la question est mise à l'étude et la solution renvoyée à la séance suivante.

La lecture du catalogue est continuée. Le rapporteur montre un fragment de feuille du 20 centesimi piqué 7, à l'aide de la machine Susse et qui n'est qu'un essai de piquage.

Sur une observation de M. Schmidt de Wilde, relative à la nature fiscale des timbres des *Biglietti di Ricognizione*, la question est réservée.

Après la description des cartes, la suite est renvoyée à la prochaine séance.

L'ordre du jour de celle du 1<sup>er</sup> mars porte :

Etude des timbres d'Italie.

Etude des timbres d'Allemagne, Brunswick, Brême.

### CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES.

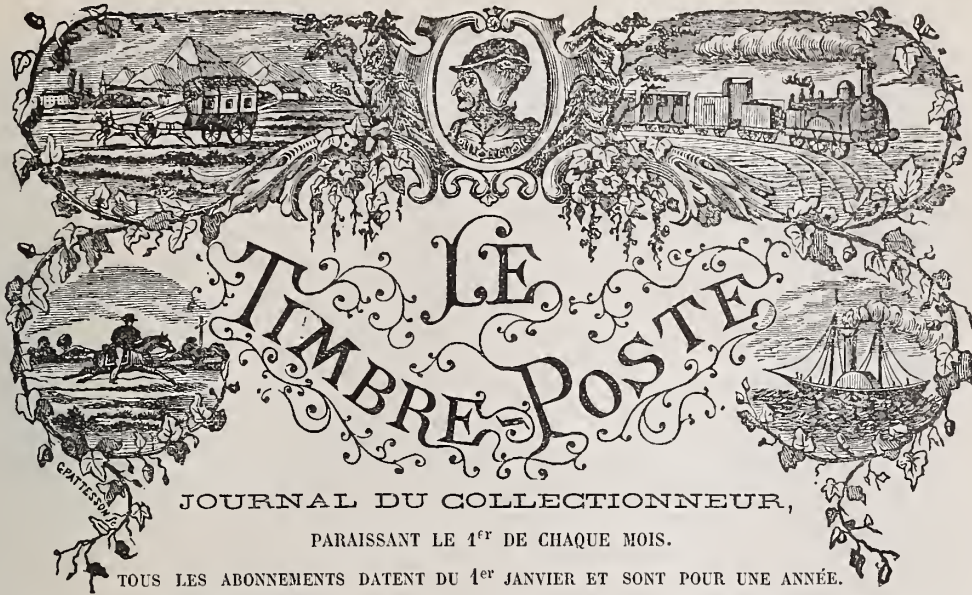
La deuxième livraison de notre Catalogue prix-courant de timbres a paru ces jours derniers.

Prix : 0.50 centimes franco.

Par suite de difficultés survenues avec notre imprimeur, la troisième livraison ne pourra paraître que vers le milieu du mois prochain ; les autres livraisons se succéderont alors sans interruption.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-60 |
| ÉTRANGER. . . . .   | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 1-00 |

**Chronique.**

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous recevons le 4 pence, au type refait, comme il existe 1/2, 1 penny, 5 shillings :

4 pence, bleu-vif.

URUGUAY.



Outre les trois timbres signalés le mois dernier, nous avons reçu depuis deux autres valeurs : 1 et 50 centesimos. On ne nous dit rien du 15 centesimos.

Le 1 centesimo est seul de son type comme le

5; les 10, 20 et 50 centesimos sont semblables. Impression sur papier blanc, percés en ligne :

|                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| 1 cent <sup>o</sup> , brun-rouge, | 1 <sup>er</sup> type. |
| 5 — vert-bleu,                    | 2 <sup>e</sup> —      |
| 10 — vermillon,                   | } 3 <sup>e</sup> —    |
| 20 — bist.-jaune                  |                       |
| 50 — noir,                        |                       |



NATAL.

Le n° 169 de janvier dernier donnait les variétés de surcharge du mot *Postage*. On nous en remet deux, qui n'ont pas été signalées :

*Postage* avec ponctuation. Longueur 12 et 1 3/4 mm.

3 pence, bleu.  
1 shilling, vert.

CAP VERT.

Sur la huitième rangée des feuilles de timbres 40 reis, il s'en trouve un de Mozambique, même valeur, qui y a été introduit par erreur, ce qui s'explique facilement, le type, sauf l'inscription,

étant le même. Nous devons cette découverte à M. Ph.

## SUISSE.

Le timbre télégraphe 3 francs se trouve imprimé en bistre aujourd'hui, l'or étant devenu trop cher sans doute que pour continuer ainsi l'impression:

3 francs, bistre-jaune.

Nous avons une nouvelle variété de la carte postale officielle. Elle porte comme celles que nous avons signalées « n'on pas droit » on sans *t* et le mot « expédiés » avec un *e* au lieu de deux.

## ST-VINCENT.

Le 6 pence, étoile en filagramme, arrive imprimé en vert jaune pâle :

6 pence, vert jaune pâle.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

Le 50 pfennig va changer de couleur. Au lieu d'être gris, ce timbre sera imprimé désormais en gris-vert. Attendons-nous à semblable modification au Wurtemberg :

50 pfennig, gris-vert.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Les timbres provisoires avec surcharge annoncés pour le 1<sup>er</sup> janvier dernier n'ont pas été émis : ils ne le seront pas. On a continué à se servir des anciens timbres en combinant différentes valeurs pour former la nouvelle taxe, la *American Bank Company* de New-York ayant promis de livrer les nouveaux timbres pour que l'émission puisse avoir lieu en mars ou avril au plus tard. Cette résolution de la part de l'administration des postes d'épuiser le stock des anciens timbres, a eu pour effet de faire disparaître promptement les 1 centavo servant d'appoint pour la plupart des affranchissements. Il a fallu obvier à ce manquant de timbres 1 cent. par l'émission provisoire de timbres même valeur. Pour y arriver, on s'est servi des timbres 5 centavos sur lesquels on a imprimé en noir un gros chiffre 1 de 49<sup>mm</sup> de haut sur 4 1/2 de large. C'est d'un effet magnifique !

1 centavo, rouge et noir.

## ITALIE.

Le 20 centimes, bleu depuis 1850, va changer de couleur, *dit-on*. Le stock des cartes officielles va être utilisé par le public avec une surcharge. Cela demande confirmation, nous paraît-il.

## ESPAGNE.

M. P. Fabri vient de nous montrer des timbres 50 mil. bistre de 1867 sur lesquels se trouve une

inscription manuscrite : *habilitado por la nacion*, recouverte de l'oblitération Gijón-Oviédo (province de), octobre 1868 ou 69, nous n'avons pu le déchiffrer :

50 mils., bistre.

## SUÈDE.

L'enveloppe 12 öre est imprimée en bleu outremer très-vif et le 24 öre timbre-taxe en gris-lilas ; nous trouvons dans notre réserve un timbre de 20 öre, non pas imprimé en rouge mais en orange. L'oblitération est de mai 1876.

Enveloppe : 12 öre, outremer vif.

Taxe : 24 — gris-lilas.

Tim.-poste: 20 — orange.

## KAHSMIR.

Les timbres 1/2, 1, 4 et 8 annas nous parviennent avec le papier *blanc mat*, grosses vergures et dans les nuances :

1/2 anna, bleu laiteux.

1 — brique jaunâtre.

4 — vert d'eau.

8 — brique.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes officielles de la guerre qui suivent, ne figurent pas sur le tableau que nous avons donné n° 164, ces enveloppes ayant été imprimées depuis :

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| 1 et 2 cent, sur blanc, format | 439 × 79.  |
| 6 — — — —                      | 429 × 84.  |
| 10 et 15 — — — —               | 224 × 100. |
| 3 et 6 — sur paille —          |            |

Les 6 et 15 cents ont l'effigie du coin A ; les 2 et 10 cents du coin B et le 2 cents du coin C des enveloppes ordinaires.

## AUSTRALIE DU SUD.

On annonce l'émission d'une carte postale 4 penny, lilas foncé sur chamois.

## MEXIQUE.

*The American journal of Philately* a reçu d'un de ses correspondants la communication de timbres venant de Campêche, émission qu'il attribue à quelque chef insurgé. Voici la description :

« Le dessin consiste en deux timbres ovales à la main. Le supérieur, dépourvu de tout dessin, contient l'inscription suivante : ADMON GRAL DE CORREOS ; au centre : EN ; en dessous : CAMPECHE. L'ovale inférieur contient les armes mexicaines dans un ovale ; inscription : JEFATURA DE HACIENDA DEL ESTADO DE CAMPECHE ; sur l'ovale supérieur la valeur imprimée en noir en grands caractères et un paraphe manuscrit couvrant les deux. Les timbres sont évidemment timbrés à la



main en feuille, comme le témoigne l'exemplaire que nous avons sous les yeux, auquel se trouve le morceau d'un autre. Ils sont divisés par des marques en lignes droites de crayon et tous sont gommés. Le timbre supérieur est indigo, l'inférieur est bleu pâle.»

25 centavos, bleu pâle, indigo et noir.

50 — — — —

Les timbres *port de mer*, 40, 42 et 50 c., arrivent imprimés en carmin.

#### GRANDE-BRETAGNE.



La couleur du timbre 4 pence est changée; de vermillon, la voilà vert-olive. Impression, papier, piqure, sans changement :

4 pence, vert olive.

La feuille télégramme nous parvient avec le type du timbre changé. Ci-contre le dessin :

1 shilling, vert-jaune.



De nouvelles valeurs de timbres-télégraphe ont été créées. Leur apparition date du mois dernier :

4 pence, vert-olive.

6 — gris-vert.

3 shillings, bleu-sale.

10 — gris-verdâtre.

On nous signale deux autres valeurs 1 et 5 livres.

Le 4 pence a pour filagramme une jarretière; le 6 pence et 3 shillings une tige de rose; le 10 shillings une croix de malte. Piquage des timbres en cours.



La carte 1/2 penny rose, qui ne s'imprime que sur commande, existe en trois variétés.

- 1° Avec les mots : The adress, etc, en italique.  
2° — — — en petites capitales;  
3° — — — en caractères ordinaires.

#### ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous signalons le mois dernier la série à peu près complète des timbres imprimés sur le papier des timbres de l'Alsace. Ces timbres deviennent suspects par leur nombre et les variétés qu'on nous envoie :

1<sup>o</sup> 1/4 groschen, rose, au lieu de violet.

2<sup>o</sup> Avec burelage au revers pour plusieurs valeurs.

3<sup>o</sup> Des timbres officiels burelés : 1/3, 1/2, 1 gr.

Enfin, en examinant de plus près ces timbres, nous remarquons que le burelage n'appartient à aucune des couleurs employées pour les timbres de l'Alsace, et ce qui est plus grave, l'oblitération de certains timbres se trouve *sous* le burelage.

#### PÉROU.

*The coin and stamp journal* signale deux nouveaux timbres, analogues au 10 centavos paru tout récemment :

5 centavos, bleu.

20 — carmin.

#### CANADA.

On nous annonce la prochaine émission de l'enveloppe dont il a été question ici, ainsi qu'une nouvelle carte postale avec couverture dont l'extrémité gommée cachera l'écriture. La valeur de cette carte ne nous a pas été désignée.

#### VICTORIA.



L'état civil timbrophilique constate le décès du 9 pence brun, surcharge bleue, EIGHT PENCE et la naissance du timbre 8 pence brun sur chamois, au type de Victoria, couronné de lauriers, que nous reproduisons. Filagramme V et couronne; piquage 13 :

8 pence, brun sur chamois.

#### MADÈRE.

Le 2 1/2 reis existe avec la surcharge noire MADEIRA, renversée :

2 1/2 reis, bronze.

#### WURTEMBERG.

Les « postpacket adresse » de 18 kreuzer sont utilisés, d'après l'I. B. J., avec une surcharge aux

armoiries dans un ovale, imprimée en noir. Inscription : *Wurtemb.-Post-Direction*.

On nous informe au dernier moment qu'ils sont d'un usage officiel; qu'une inscription noire : *Post-Dienst-Sache* se trouve sous le timbre et dans l'angle gauche inférieur; que le mot *franco* est biffé et qu'au dessus de *Post-Packet adresse* on lit *Dienstliche*.

18 kreuzer, vert et noir.

CEYLAN.

Une nouvelle enveloppe, 4 cents, vient de paraître; nous la reproduirons le mois prochain.

### Timbres de Toscane.

Suite. — Voir le n° 170.



Suivant l'exemple donné par les États de Parme et Modène d'imposer les journaux étrangers à leur entrée, le gouvernement de Toscane décide la création d'un timbre de 2 soldi au fac-simile, qui se trouve imprimé en noir sur papier pelure grisâtre. Son émission date du 1<sup>er</sup> octobre 1854, ainsi que nous l'apprend le décret suivant :

Nous, LÉOPOLD II,

Par la Grâce de Dieu,

Prince Impérial d'Autriche, etc.

Ayant été reconnu l'opportunité d'assujettir, même en Toscane, comme autre part, les journaux et feuilles périodiques provenant de l'étranger, à une surtaxe payable à l'acte de la consigne (?) ;

Où notre Conseil des ministres,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, tous les journaux et feuilles périodiques qui se publient à l'étranger, et qui s'introduisent en Toscane, seront frappés d'une surtaxe de 2 sous, comme timbre extraordinaire, à être perçue par les bureaux de poste pour compte de l'administration d'enregistrement et agences réunies.

ART. 2. Pour la perception de ladite taxe, on apposera au journal ou feuille périodique, un timbre spécial indiquant en chiffre, le montant de la taxe, laquelle sera perçue à l'acte de la consigne (?) du journal ou feuille susdits.

ART. 3. Sont exempts de cette taxe, les journaux ou feuilles périodiques qui émanent de pays où de semblables publications Toscannes ne sont pas soumises à autre taxe, pour un titre quelconque, en outre de celle déterminée par les conventions postales respectives.

ART. 4. Notre Ministre Secrétaire d'État, pour le Dé-

partement des Finances, du Commerce et des Travaux publics, est chargé de l'exécution du présent décret.

Donné à Florence, le 21 août 1854.

LÉOPOLD.

Vu le Président du Conseil des Ministres,

Ministre Secrétaire d'État,

Pour le Département des Finances, du Commerce et Travaux publics,

JOSEPH BALDASSERONI.



Ce n'est que vers 1857 que l'impression des timbres (lion) a lieu sur papier blanc, portant en filagramme des lignes verticales ondulées croisées et l'inscription : I. I. E. R. R. POSTE TOSCANA en oblique dans la feuille. De cette émission nous avons sept timbres, savoir :

- 4 quattrino, noir.
- 1 soldo, jaune-orange, foncé et pâle.
- 1 crazia, rouge-carmin, rose.
- 2 — bleu-vert, bleu-pâle et foncé.
- 4 — vert.
- 6 — bleu, bleu-foncé.
- 9 — brun-pâle.

Dans le catalogue de la Société française de timbrologie, nous voyons signalé un timbre sur papier pelure blanc :

6 crazie, bleu-clair.

C'est en vain que nous l'avons cherché.

Tous ces timbres eurent une date unique de suppression : 31 décembre 1859.

Avant de passer à l'énumération des timbres émis par le gouvernement provisoire, signalons les réimpressions qui existent des timbres dont nous venons de parler.

Les premières réimpressions (1) qui nous arrivent datent de 1864. Le papier est blanc uni. Elles sont donc fort reconnaissables. Les nuances varient beaucoup.

- 4 quattrino, noir.
- 4 soldo, orange pâle et foncé.
- 2 — brique.
- 1 crazia, rouge, rouge-brun, rouge-pâle.
- 2 — bleu-vert.
- 4 — vert.
- 6 — bleu-vif, bleu-terne.
- 9 — brun.

Timb.-taxe 2 soldi, noir.

(1) On nous a affirmé qu'il n'y avait pas eu réimpression, que les timbres n'étaient que des tirages d'essai; que les coins détruits rendent toute réimpression impossible.



En 1866 on essaye d'approprier certains cli-chés, pour en faire des 2 soldi et 60 crazie en les imprimant sur le papier officiel de 1851.

Le tirage est défectueux, empâté. Les chiffres et lettres sont différents: le 60 a les chiffres de 3<sup>mm</sup> au lieu de 2 1/2; *crazie* est plus gras et mesure 9 1/2<sup>mm</sup> au lieu de 9.

2 soldi, rouge sang.

60 crazie, rouge brique.

Le papier des timbres de Toscane était fourni par MM. Cici frères de S.-Marcello Pistoïse et contrôlé par un chancelier du tribunal. Le papier était ensuite remis à la surintendance générale des postes toscanes, où l'imprimeur grand-ducal tenait une presse à imprimer les timbres.

Le tirage s'exécutait en présence d'un employé de confiance qui devait rendre compte de la quantité de papier qui lui était confié.

Le type a été gravé à Florence et les planches proviennent de la fonderie de MM. Alessandri.

#### *Gouvernement provisoire.*

« Le 27 avril 1859, dit M. N. Rondot, un mouvement populaire éclata à Florence, et le grand-duc Léopold II quitta ses Etats. Un gouvernement provisoire fut formé, et le roi Victor-Emmanuel proclamé dictateur. Une assemblée nationale fut réunie à Florence, le 7 août; elle vota, le 16, la déchéance de la maison de Lorraine, et, le 20, l'annexion à la Sardaigne. En décembre 1859, la Toscane et les Etats de l'Emilie formèrent une Confédération de l'Italie centrale. Le peuple toscan, le 41 mars 1860, et le Parlement sarde, le 13 avril, votèrent l'annexion à la Sardaigne.

» Le tarif postal de la Toscane fut modifié en 1860; la taxe des lettres affranchies fut fixée à 10 centimes par 10 grammes et celle des lettres non affranchies à 20 centimes.

» En Toscane, il n'y avait pas de loi attribuant à l'Etat le monopole du transport des correspondances. Ce transport était libre, et les compagnies de chemins de fer, profitant de cet état de choses, avaient formé une administration des postes particulière qui faisait concurrence à celle de l'Etat (1). Il n'en est plus de même aujourd'hui: la loi du 5 mai a donné au gouvernement le privilège des postes tant en Toscane que dans les autres provinces. »

(1) Il serait bon de rechercher si les compagnies de chemin de fer n'ont pas émis des timbres pour l'expédition des lettres par leur entremise.

Le gouvernement provisoire, avant d'ordonner la suppression des timbres du duché de Toscane, fait paraître le décret suivant :

Régnant

S. M. Victor-Emmanuel.

Le gouvernement royal de la Toscane

Décète :

Art. 3. Pour les lettres expédiées d'un endroit à l'autre de la Toscane, la taxe sera réglée en raison du poids comme ci-après :

|                                           |       |
|-------------------------------------------|-------|
| Pour une lettre simple, 10 grammes, cent. | 10.   |
| 10 à 20 inclusivement,                    | — 20. |
| 20 à 30 —                                 | — 30. |
| 30 à 40 —                                 | — 40. |
| 40 à 50 —                                 | — 50. |

Pour les lettres qui excèdent le poids de 50 grammes, on ajoute le prix d'une lettre simple centesimi 10, pour chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Art. 4. Le prix pour le port des lettres, à être distribuées dans le district postal du bureau d'importation, sera la moitié du prix fixé par l'article précédent.

Art. 9. Les gazettes, journaux et œuvres périodiques de tout genre sont frappés d'une taxe d'un centime pour chaque exemplaire non excédant le poids de 40 grammes; de 40 à 80 gr. la taxe sera de deux centimes; de 80 à 120 grammes de trois centimes et ainsi de suite en ajoutant un centime pour chaque 40 grammes ou fraction de 40 grammes.

Art. 24. Les taxes pour l'affranchissement total ou partiel des correspondances de tout espèce, ainsi que pour leur chargement, devront toujours être payées par les expéditeurs moyennant l'application du côté de l'adresse des timbres-poste d'une valeur équivalente, après quoi, s'il n'est pas question de lettres chargées, elles seront jetées dans les boîtes postales.

Art. 26. La fabrication des timbres-poste appartient exclusivement à l'administration des postes.

Art. 27. La vente des timbres-poste a lieu dans les bureaux de poste et chez les débiteurs patentés par l'administration des postes, au pair de leur valeur nominale.

Art. 28. Les timbres seront de six prix distincts, soit de 1 centime, de couleur violet.

|                    |   |                 |
|--------------------|---|-----------------|
| 5 —                | — | vert foncé.     |
| 10 —               | — | fuligineux (?). |
| 20 —               | — | azur.           |
| 40 —               | — | rouge.          |
| 80 —               | — | orange.         |
| 3 lire italiennes, | — | jaune.          |

Art. 29. Le timbre postal toscan est un rectangle de 25 millimètres de hauteur et 19 de largeur, représentant les armoiries de Savoie; au bas, il y a l'indication du prix et aux trois autres côtés les mots : *franco bollo postale Toscano*.

**Art. 30.** Quiconque falsifie les timbres-poste ou de toute façon aide avec fraude l'œuvre de la falsification, sera soumis à la peine de un mois à une année.

**Art. 48.** La présente sera mise en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1860 et à partir de cette date, seront considérés comme abrogés tous les lois et règlements antérieurs qui se trouveraient en contradiction à ce qui est disposé en celle-ci.

**Art. 49.** Le ministre des finances, du commerce et des travaux publics et celui de grâce et justice sont chargés de l'exécution de la présente loi.

Donné à Florence, le 28 novembre 1859.

Signé B. Ricasoli.  
R. Busacra.  
E. Poggi.

Quelques jours après paraît une notification du chevalier J. Pagni, surintendant-général aux postes royales, disant que :

1<sup>o</sup> A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les timbres-poste actuels n'auront désormais aucune valeur.

2<sup>o</sup> Que par conséquent, l'affranchissement des lettres, journaux et imprimés, devra se faire à partir du 1<sup>er</sup> janvier, moyennant l'application des timbres-poste nouveaux, lesquels seront débités le 29 du mois courant par tous les bureaux de poste et les débitants patentés de l'administration.

3<sup>o</sup> Que la vente aura lieu au pair de la valeur réelle.

4<sup>o</sup> Que jusqu'au 3 janvier prochain, les bureaux de poste sont autorisés à reprendre les timbres-poste mis hors d'usage et à en rembourser le prix.

5<sup>o</sup> Que les patentés pour le débit des timbres, pourront les rendre uniquement au bureau postal chez qui ils se pourvoient d'habitude.

De la surintendance générale aux Postes royales, le 49 décembre 1859.

Nous croyons avoir suffisamment démontré par les faits qu'on vient de lire que c'est bien le 1<sup>er</sup> janvier 1860 et non en juillet 1859, comme le dit la Société française de timbrologie, après M. N. Rondot, qu'ont été émis les timbres du gouvernement provisoire.



Le type représente les armoiries de Savoie, posées sur le manteau royal et surmontées d'une couronne. Légende : *Francobollo postale Toscano* (timbre - poste de Toscane). L'impression est en couleur sur

papier blanc au même filagramme que l'émission précédente.

- |              |                                        |
|--------------|----------------------------------------|
| 1 centesimo, | violet, violet foncé, mauve, lilas.    |
| 5 —          | vert, vert jaune, vert foncé.          |
| 10 —         | brun, brun noir.                       |
| 20 —         | bleu foncé, bleu, bleu gris, bleu vif. |

- |               |                |
|---------------|----------------|
| 40 centesimi, | rouge.         |
| 80 —          | chair, orange. |
| 3 lire,       | jaune foncé.   |

Ces timbres n'eurent qu'une durée éphémère : ils furent remplacés en 1862 par les timbres de Sardaigne et non en avril 1860, comme le dit le docteur Magnus.

On ne connaît qu'une seule réimpression de ces timbres ; le 3 lire orange. Elle est imprimée sur papier au filagramme des timbres 1851 ; mais il existe une contrefaçon de ce timbre imprimée sur le papier officiel, lignes croisées ondulées.

#### Les surcharges des Açores. — Le papier postal timbré de Sardaigne de 1819 et 1820.

Se drapant dans toute sa majesté, la Société française de timbrologie n'a pas daigné répondre à notre interpellation. Ce silence à pour nous une signification. N'ayant aucune bonne raison à donner et s'étant, comme on le dit vulgairement, mis le doigt dans l'œil, elle imite de Coenraet le silence prudent. Car nous ne supposons pas enfin qu'elle ait la prétention de rendre des décrets et voir chacun se soumettre aveuglément à ses décisions.

Mais puisque nous savons aujourd'hui qu'on ne discute pas avec la Société, nous ne l'importunerons pas davantage et comme le disait tout récemment le D<sup>r</sup> Magnus à M. Roussin, pour un fait à peu près semblable, « nous laisserons *cuire dans son jus* une publication que nous avons eu le tort de prendre trop au sérieux. »

M. Stroobant, qui partageait nos illusions sur la recherche de la vérité et qui dans son innocence avait présenté comme nous quelques observations sur les timbres de Luxembourg, Danemark, Pays-Bas, a vu celles-ci accueillies par des « on verra, on recherchera, on décidera..... » C'est le plus souvent ainsi qu'on étouffe toutes les questions quand on veut avoir raison.

Laissons parler maintenant M. Magnus, répondant pour... M. Legrand.

A Monsieur le Directeur du TIMBRE-POSTE.

Monsieur,

La Société Française de timbrologie a jugé qu'elle n'avait pas à relever les observations contenues dans le numéro de février du *Timbre-Poste* à propos des timbres ci-dessus spécifiés. Je ne veux pas apprécier les motifs de cette conduite



que j'approuve (1). Mais *quoique* son secrétaire, il me sera bien permis, comme amateur, de répondre à vos critiques. En ce qui concerne les surcharges des Açores, nous sommes d'accord sur deux points. 1° L'honorabilité de l'auteur de la communication à la Société: 2° la réalité des surcharges de l'émission de 1868. Pour celles de 1870, vous dites qu'elles sont de pure fantaisie et vous demandez sur quelles preuves la Société se base pour les admettre? A cela je dirai que dans toutes les Sociétés... *savantes*!... les faits apportés par des personnes honorables sont admis jusqu'à preuve du contraire, ou bien sous toute réserve (2). Nous avons accepté le fait présenté par M. Clédat, sauf vérification (3). Que lui opposez-vous? Une négation! Or en droit, une négation valant une affirmation, la Société n'avait qu'à attendre les preuves du pour et du contre (4). Elle n'a pas étouffé la question; elle s'est contentée de dire qu'elle ne pouvait la résoudre (5). En ma qualité de rédacteur du compte rendu, j'ai dû signaler une opinion émise et à laquelle je cherche en vain les caractères piquants que vous lui trouvez (6). Quant aux timbres avec surcharge différente de celle officielle, *qui n'a pas varié depuis l'origine*, voici comment on pourrait l'expliquer. Une ou plusieurs feuilles de diverses valeurs ont pu se glisser dans l'envoi, qui ne portaient pas de surcharge. Les motifs qui ont engagé à employer celle-ci, subsistant toujours, l'administration des postes aux Açores, aura surtimbré ces timbres avec les caractères qu'elle pouvait avoir sous la main. De là leur petit nombre. Tou-

(1) Cela se conçoit, le docteur Magnus étant le rapporteur du catalogue sur les Açores.

(2) Un ignorant parfaitement honorable n'a donc qu'à adresser de faux timbres à la Société, celle-ci les cataloguera, sans rechercher si l'ignorant a été trompé. Avis aux contrefacteurs! Avec un peu d'habileté elle se fera délivrer des certificats d'authenticité par la Société française de timbrologie.

(3) Sous toutes réserves... sauf vérification... sont de trop. Aveuglément, oui.

(4) Ne déplacez pas la question, cher docteur. Vous cataloguez sans réserve et non sous réserve, *donc vous aviez des preuves*. Ce sont ces preuves que nous vous avons réclamées. Et aujourd'hui vous dites que la société n'avait qu'à attendre les preuves du pour et du contre!!! Cela n'est pas sérieux.

(5) Le compte rendu n'en dit rien. Mais admettons ce que vous dites. Si vous ne pouvez résoudre la question d'authenticité, pourquoi ces timbres figurent-ils comme authentiques?

(6) *Ne réveillons pas le chat qui dort!*

tefois je ne donne cette explication que comme une supposition vraisemblable (1).

J'arrive aux feuilles de 1819 et 1820. Dans la patente royale du 7 novembre 1818, je trouve un paragraphe 10, ainsi conçu: « Les lettres écrites sur papier postal timbré qui pourraient être expédiées par la poste ne jouiront pas, à cause de la qualité du papier, d'aucune remise du droit relatif. » Pas de doute possible. Ces timbres n'affranchissent pas. Ils remplacent le visa que la poste appliquait auparavant sur les correspondances circulant par une voie et pour éviter la perte de temps qui résultait de cette obligation. Mais il est un point que la patente n'explique pas; c'est le mode d'annulation de ces deux feuilles. Suffisait-il d'écrire dessus une adresse pour les oblitérer? Fallait-il que les employés des postes, non pas seulement dans leurs bureaux, mais sur les routes, quand ils rencontraient de pareilles correspondances, les oblitérassent avec un timbre à date? Nous serions disposés à le croire et nous y verrions une explication du fait signalé par le *Timbre-Poste*. La lettre adressée à la direction de la poste royale de Cuneo aurait été simplement visée par un employé du bureau de poste de Savigliano. Si elle n'est pas taxée, ce n'est pas parce qu'elle est affranchie par le timbre de 15 centesimi et qu'elle a passé par la poste. Pour affirmer ces faits d'une manière incontestable, il faudrait démontrer: 1° que la taxe de Sivigliano à Cuneo était de 15 centesimi (pour 5 à 6 lienes). Nous en doutons.

2° Qu'il y avait un service direct d'une ville à l'autre, ce qui n'est pas démontré.

3° Que l'article cité plus haut de la patente royale avait été abrogé. Ce qui est possible, mais difficile à admettre, après dix-huit mois de pra-

(1) Il nous paraît que nous trouverions de plus solides raisons, si nous voulions ne pas avouer nos torts. Une feuille qui se glisse sans être surchargée, v'lan! on la barbouille de noir; une deuxième feuille se glisse encore, on crée pour elle une nouvelle surcharge et voilà les timbres de cette feuille barbouillés de bleu; arrive une troisième feuille, celle-là sera rouge, se dit l'administrateur des postes: autant de couleurs de surcharges, autant de feuilles passées inaperçues! Allons, MM. les faussaires, à l'ouvrage! donnez-nous des timbres avec surcharges vertes, jaunes, oranges, donnez-nous toutes les couleurs, peu importe. Mais soyez prudents, peu de timbres, vous vous rattraperez sur la quantité des surcharges que vous varierez à l'infini. La société française vous prend sous sa protection: sonvenez-vous qu'une négation vaut une affirmation!

tique (1). Les réformes ne marchaient pas si vite autrefois.

Quant à un emploi officiel, nous n'en voyons pas d'autre que celui résultant de la transmission d'une autorité militaire à une autorité civile postale, chargée de faire parvenir la pièce à qui de droit. Même dans ce cas, la patente nous apprend: (Art. 7) que les ordres des autorités civiles militaires et ecclésiastiques transmis sous forme de lettres ou de circulaires, soit manuscrits, soit imprimés, ne peuvent être transportés en pleine liberté s'ils sont cachetés (2). Ne serait-ce pas le cas de la pièce trouvée par vous et l'explication toute naturelle des marques que l'on y rencontre?

Nous pourrions encore ajouter : qui empêche de croire que la pièce en question a servi comme feuille de papier ordinaire, jouissant de la franchise comme provenant d'une autorité militaire et cela indépendamment du timbre qu'elle porte?

De tout cela, nous tirerons cette conclusion, que tous les points qui concernent ce papier postal timbré ne sont pas encore pleinement éclairés. Mais le fait de l'emploi comme timbre d'affranchissement étant contraire à la patente (3), nous paraît devoir être absolument rejeté.

Veuillez agréer.....

D<sup>r</sup> MAGNUS.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 8 mars 1877.

Présidence de M. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2.

Parmi les pièces de la correspondance, il nous faut signaler une lettre de M. W. Alsop, secrétaire de la National Philatelic Society de New-York, exprimant au nom de cette dernière le désir d'entrer en communication avec la Société française. Cette proposition est acceptée.

M. P. de Figueroa propose à la Société d'adopter un

(1) Les enveloppes timbrées ont été émises le 1<sup>er</sup> janvier 1820; elles ont été supprimées, vous l'avez dit, vous-même, par décret royal du 30 mars 1836. De 1820 à 1836, il y a plus de 16 mois, nous semble-t-il.

(2) L'enveloppe en question porte encore un pain à cacheter, donc elle a dû circuler fermée.

(3) De 1820 à 1836, soit en 16 années, la patente a parfaitement pu être abrogée. Nous n'affirmons rien, nous n'avons aucune opinion arrêtée; nous montrons l'enveloppe et nous cherchons à savoir comment elle a circulé.

seau qui serait reproduit sur ses lettres et publications. M. De Bosredon fait observer que la Société réserve ses fonds pour ses publications.

Est admis comme membre correspondant :

M. C. Fernandez de Pasalagua, à Séville, Espagne, présenté par M. De Bosredon.

Réparons à ce propos une omission faite au compte-rendu de la dernière séance. M. Coster, de New-York, avait été admis comme correspondant sur la présentation du D<sup>r</sup> Legrand.

M. Carreton donne lecture d'une note dans laquelle il a consigné des renseignements qui lui ont été fournis par un Japonais de distinction, de passage à Paris. Ces renseignements sont relatifs à la valeur et à l'époque de l'émission des timbres-poste du Japon, à l'explication des légendes, à l'organisation du service postal au moyen de coureurs, etc.

M. le président remercie M. Carreton de cette communication dont l'assemblée vote l'insertion au *Bulletin*.

Après une courte note sur les timbres napolitains lue par M. le président, la Société décide le renvoi à la prochaine séance de la discussion sur les timbres d'Italie, M. Monnerot et le rapporteur étant empêchés d'assister à la séance.

M. De Bosredon dépose sur le bureau un article intitulé : *Monographie des Timbres-Télégraphe de la France*. L'auteur en donne une courte analyse, dans laquelle il fait connaître les motifs de la création de ces timbres en 1865 et ceux moins connus qui en ont fait abandonner l'emploi en 1871. Il mentionne divers essais et cite les actes législatifs et réglementaires qui les concernent.

La Société vote l'impression de ce travail dans le *Bulletin*.

La séance est levée à 10 heures.

L'ordre du jour de la séance d'avril porte :

Étude des timbres d'Italie.

Étude des timbres de Brunswick, Brême, Mecklembourg.

### Catalogue Prix-Courant de Timbres.

La troisième livraison de notre Catalogue prix-courant de timbres vient de paraître. Elle ne contient pas moins de 303 types.

Prix : 50 centimes, franco.

### LES TIMBRES-POSTE RURAUX

DE RUSSIE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 50.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER . . . . .     | 6 09 |
| LE NUMÉRO . . . . .            | 0 50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Eotier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER . . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## KAPPURTHALA.



*The Coin and Stamp journal* a reçu le timbre ci-contre provenant, dit-il, d'un des petits États du Pendjab. Nos dictionnaires géographiques français ne disent pas un mot de ce pays, ce qui n'étonnera personne.

Le timbre en question est imprimé en couleur sur papier indigène; il n'est ni gommé ni dentelé.

2 annas, rose.

D'après un de nos correspondants, Kappurthala est une ville de l'Inde, située près du Pendjab au nord et ouest, limites de l'Inde, à environ 60 milles à l'est de Lahore. Elle a un Rajah.

## URUGUAY.

Ajoutons à la liste des timbres décrits récem-

ment, le 1 peso bleu, d'après le même journal. Le type représenterait un chiffre au milieu, les armes au-dessus; *Republica Oriental* au-dessus du chiffre et *Del Uruguay* au-dessous; fond couvert de chiffres.

1 peso, bleu.

## COLONIES NÉERLANDAISES

(*Curaçao, Indes, Surinam*).

L'ar suite de leur entrée dans l'Union postale, ces colonies viennent d'émettre des cartes nouvelles, au type qu'elles possédaient déjà.

## Carton chamois.

*Curaçao*, sans timbre, vert nuancé.

— 12 1/2 cent, orange vif.

*Indes*, 12 1/2 — gris.

*Surinam*, 12 1/2 — jaune.

— sans timbre, carmin.

De la carte des Indes nous avons deux variétés : avec et sans inscription au revers, celle-ci n'est que le résultat d'un oubli. L'inscription javanaise est renversée.

## TRINITÉ.

Les 4 p. gris et 1 sh. orange nous sont arrivés avec la surcharge : *loolote* en rouge :

4 pence, gris.

1 shilling, jaune orange.

GRANDE-BRETAGNE.



Nous avons les deux timbres-télégraphe de 1 et 5 livres. En voici les dessins. Ils sont imprimés sur papier blanc glacé, piqués 14 avec trèfles en filigranne :

1 livre, brun violet.

5 — orange.



ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le succès du timbre 1 centavo accommodé comme nous l'avons dit, a dû encourager l'administration des postes à épuiser son stock de timbres de la même façon. Elle a mis en circulation, le 15 février dernier des :

5 centavos, avec surcharge 2  
10 — — — 8

servant comme timbres 2 et 8 centavos. Le chiffre en surcharge peut se tâter. Voilà qui fera plaisir à cet amateur-aveugle des *quinze-vingt* dont parlait il y a quelques années un de nos confrères.

HONG-KONG.

On nous écrit de cette colonie anglaise en nous signalant l'émission d'un timbre de 16 cents. On ne nous donne pas la couleur.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Nous recevons le 100 reis d'un mauve pâle :

100 reis, mauve pâle.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous empruntons au *Coin and stamp Journal* les lignes suivantes :

« D'après les réglementations de l'Union postale internationale, l'administration des postes doit renvoyer, dans leur pays d'origine respectif et sans les ouvrir, les lettres dont les destinataires n'ont pu être trouvés. Ces lettres sont renvoyées en paquet, en bloc, mais par suite du peu de consistance des enveloppes, il arrive fréquemment que lesdites lettres sont dans un état tel qu'on pourrait penser qu'elles ont été frauduleusement ouvertes ; des plaintes nombreuses ont été faites à ce sujet à la direction générale des postes à Washington, et pour obvier à l'inconvénient signalé, il a été émis un timbre spécial, une sorte de sceau, dont le dessin a été proposé par la *National Banknote-Company* de New-York. Ce sceau est employé pour parer aux déchirures des enveloppes de lettres, rejoindre les bords, enfin pour faire en sorte que lesdites lettres puissent être retournées dans un aussi bon état que possible et donner la preuve officielle qu'elles ont été l'objet des soins de l'administration.

« Le dessin de ce timbre est fort bien et même élégant. Il consiste en un cadre oblong d'environ deux pouces de long sur un de hauteur (4 1/2 sur 3 centimètres) ; ce cadre est rempli par des lignes verticales et enferme un fond de lettres microscopiques formant les deux mots : *Post obitum* répétés en nombre considérable de fois. Au centre, un médaillon ovale contenant une tête de liberté ; de chaque côté du médaillon, une sorte de prolongement rectiligne renfermant, à gauche, le mot : *Officially* et à droite le mot : *Sealed*. Au-dessus : *Post office Department* et au dessous : *United States of America* .. Imprimé en brun sur blanc et piqué. »

L'après ce qui précède, on voit que ce timbre bouche-trous n'a aucune valeur pour la collection. Si nous en avons parlé ici, c'est afin de renseigner nos lecteurs sur ce qu'il vaut.

La nouvelle carte sera, toujours d'après le *C. and S. J.*, imprimée en verdâtre sur le recto et de la couleur habituelle sur le verso.

CANADA.

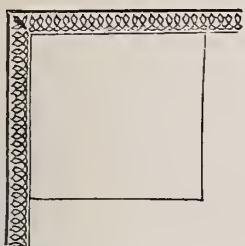
Ce n'est pas une, mais deux enveloppes, que nous allons avoir très-prochainement.

(*Coin and Stamp Journal.*)

1 cent, bleu.

3 — rouge.





## RÉUNION.

Voici le dessin du cadre des cartes 5 et 10 centimes dont nous avons eu occasion de parler ces jours-ci. La carte à 5 centimes porte comme timbre celui de 5 centimes, aigle impé-

rial; celle à 10 centimes le timbre bistre sur rose.

## BELGIQUE.

En vue de simplifier certaines relations de service ne justifiant pas l'emploi de télégrammes ou de lettres, M. le Ministre des travaux publics vient de décider qu'il sera fait usage dorénavant de cartes-correspondance de service. Ces cartes sont fournies par le magasin central. Elles sont doubles lorsqu'elles comportent une réponse. L'un des côtés est réservé à l'adresse, le côté opposé reçoit l'objet de la communication, la date et la signature du correspondant. L'usage en a commencé en mars dernier.

Il n'est pas facile de réunir ces diverses cartes pour en donner ici la description, aussi devons-nous nous contenter de signaler les suivantes.

Formules de 12 1/2 sur 9 centimètres, portant, en haut :

*Ministère des Travaux Publics. — Adm<sup>en</sup> des chemins de fer, Postes, Télégraphe et Marine*, sur une ligne; en dessous : *Carte correspondance de service*; plus bas, les armes qu'on trouve sur les cartes postales ordinaires; à gauche, un cercle portant autour : *timbre de départ*; à droite, un autre cercle avec : *timbre d'arrivée*; puis quatre lignes pour l'adresse, la première commençant par *M...* En dessous, l'avis suivant :

« Les cartes correspondance de service ne sont valables que dans les limites et aux conditions fixées par le Rég.-général des franchises et contre-seings. »

Le côté gauche inférieur est coupé obliquement par deux lignes rapprochées, en-dessous desquelles se trouve écrit : *contre-seing*; à droite, dans le sens vertical de bas en haut : *Série A, n° 4; Bon n° 124 — 1876.*

La carte du Ministère des Finances est en tous points semblable, comme disposition. Elle ne diffère que par les inscriptions. En haut :

*Ministère des Finances. — Administration de la Trésorerie et de la dette publique*; les armes sont celles du royaume avec drapeaux de chaque

côté : à gauche, angle inférieur, le mot *contre-seing* est suivi de : *L'Agent du Trésor à.*

Le nom de l'imprimeur est placé à gauche, sens vertical de bas en haut : n° 76 — 1877. — n° 244 — *H. Thiry.*

Ces deux cartes sont typographiées; la première sort, pensons-nous, des ateliers du timbre à Malines; la deuxième d'une imprimerie particulière de Bruxelles.

En voici une troisième, lithographiée. En haut, en ronde : *Ministère de la guerre, Cabinet.* Les armoiries représentent le lion de Belgique sur un écu avec couronne; scepsres de chaque côté; l'avis : *les cartes-correspondance*, etc., est en petite ronde sur une ligne

La seule carte avec réponse que nous ayons pu nous procurer est la suivante. Elle est typographiée :

En haut, angle gauche : *Ministère des travaux publics*; au coin opposé : *n° de l'Indicateur*; plus bas, à gauche, un timbre aux armoiries lion et couronne avec banderole portant : *l'Union fait la force*, renfermé dans un double cercle ayant à la partie supérieure : *Chemin de fer de l'Etat*, et inférieure, *Belgique*; à la partie médiane, *Carte-correspondance de service* et 4 lignes pour l'adresse, la première avec *M.*; puis l'avis que nous connaissons. La deuxième partie, réservée à la réponse, est la même qu'à la première; elle n'en diffère que par le mot : *Réponse*, entre parenthèses, placé sous l'inscription : *Carte-correspondance de service*. Les deux cartes sont imprimées l'une sous l'autre.

Impression noire sur carton blanc, pour toutes ces cartes, sauf pour celle du ministère des finances, qui a le carton légèrement gris azuré.

L'ami Roussin dit avoir cette dernière carte en mains depuis deux mois! Voilà de la constance!!!

## JAPON.

Le *Wiener Ill. Brief. Zeitung* annonce que les cartes actuelles ont le carton *chamois* au lieu d'être blanc :

5 rin, orange.

4 sen, bleu ciel.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

D'après le même journal, la cubierta actuelle aurait l'inscription : *Colombia Cincuenta* en lettres noires au lieu de les avoir blanches :

50 centavos, noir.

## ALVAR.

Le timbre bleu a un compagnon en tous points

semblable. Il est imprimé en bistre-brun. Voici leurs valeurs respectives :

4/4 anna, bleu.  
1 -- brun.

Tous deux percés en lignes.

PERSE.

M. Treichel nous remet aux armoiries un timbre de 2.... noir. Est-ce un 2 schahis ou 2 krans ? Ce timbre n'est pas dentelé :

2 (?) noir.

FINLANDE.

C'est encore à M. Treichel que nous sommes redevable de la communication d'une nouvelle carte 16 penni. Les trois lignes de l'inscription supérieure sont en caractères plus maigres ; l'orthographe de la deuxième ligne de l'avis est modifiée par *ainoastansa* qui est écrit *ainoastaan*. La dimension de cette ligne est inférieure à la précédente, contrairement à ce qui existait :

16 penni, brun.

BADE.

Carte de service de chemin de fer signalée par l'*Ami des Timbres*.

Dimension : 162 sur 116<sup>mm</sup> ; cadre formé de trois filets ; aux angles un ornement typographique ; en haut : *An* en gothique et deux lignes pour l'adresse, plus un filet horizontal ; en-dessous, au centre : *correspondenzkarte* en gothique ; plus bas, n° . . . . . ten . . . . . Den . . . . . 187 .) A gauche, les armes de Bade et neuf lignes pour l'écriture.

Impression noire sur vert.

MEXIQUE.



quelque besogne : il faut d'abord estampiller séparément chacun de ces timbres, les surchar-

M. Ph. nous remet obligeamment un des 2 timbres décrits le mois dernier. En voici le fac-simile correspondant parfaitement avec la description qui en a été donnée. Créer dans ces conditions un timbre-poste, c'est se donner

ger de la valeur, les contrôler ensuite par une signature..... Nous doutons que l'administration des postes de Campêche trouve des imitateurs.

*The American journal of Philately* prétend que les timbres *port de mar*, imprimés en rouge, sont faux. Un de nos correspondants de Hambourg, désintéressé dans la question, prétend avoir vu ces timbres sur des lettres de ce pays arrivées dans cette ville. Nous ne pouvons, quant à nous, trancher la question aujourd'hui.



CEYLAN.

Voici l'enveloppe dont nous avons parlé le mois dernier. Son dessin rappelle un peu certaines enveloppes de l'émission antérieure en pence.

Le timbre est imprimé à droite sur enveloppes papier blanc vergé, 14 sur 8 centimètres.

4 cents, bleu laiteux.

COLONIES FRANÇAISES.

Nous lisons dans l'*Ami des Timbres* que les colonies se servent toutes d'un type uniforme pour l'échange international des cartes postales. D'après l'*Ami*, la dimension et l'encadrement sont les mêmes que la carte française actuelle ; sous la légende : *Carte postale*, filet plus long, et légende : *Prix pour la France, l'Algérie, les colonies françaises et les pays étrangers avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé : 20 centimes* ; en dessous de l'encadrement, à l'angle inférieur gauche : *Marine — 1876 — (696)*.

Impression noire sur blanc.



MOZAMBIQUE.

Nous reproduisons ici le type dont il a été question dans notre précédent numéro.

ITALIE.

L'enveloppe-annonce fait son chemin. On vient d'en mettre en vente à Rome, Naples et Milan. Celles que nous avons sous les yeux portent : l'une, un timbre-poste de 5, l'autre un de 20 centimes, l'enveloppe timbrée n'existant pas en Italie. On a fait une incision sur le timbre à travers l'enveloppe, coupant deux coins opposés du timbre-poste pour empêcher sans doute un emploi différent, ces timbres étant vendus en dessous de la valeur nominale.



## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. P. Fabri nous envoie deux timbres-poste 1 et 4 pence pris d'une lettre, nous écrit-il, et portant en surcharge noire, petites capitales, le mot : *Custom*, ce qui indiquerait plutôt un usage fiscal. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que l'on ne connaît pas de timbres fiscaux « Custom » de cette colonie.

2<sup>e</sup> type 4 penny rouge.

1<sup>er</sup> — 4 — bleu.

## TURQUIE.



Nous donnons d'après l'*Ami* le fac-simile du « timbre de franchise, trouvé à Brousse en 1875, au Consulat d'Italie » et dont il a été question dans notre n° 153.

Impression couleur sur papier blanc :

Sans valeur, lie de vin.

Reste à savoir en quoi consiste cette franchise que nous ne nous expliquons guère.

## Toujours les Açores avec surcharges.

Paris, le 17 avril 1877.

Mon cher Moens,

Je demande la parole pour un fait personnel. Il y a trois mois environ, j'ai détaché d'une lettre à moi-même adressée, quatre ou cinq timbres des Açores, 25 reis rose, type en cours. Or, les caractères de la surcharge noire de ces timbres étaient notablement plus grands que d'ordinaire et ils avaient été imprimés *après* le collage des timbres sur la patte de l'enveloppe, ainsi qu'en témoignait un fouflage très-visible sur le papier de l'enveloppe et aussi sur la lettre.

Voici mon affirmation, elle vaut mieux qu'une négation.

Si je voulais à présent me lancer dans les hypothèses, je dirais que le fait s'explique facilement. Un habitant des Açores reçoit en paiement des timbres du Portugal; il les surcharge lui-même pour les utiliser, tout comme dans une colonie française il serait facile d'affranchir avec des timbres français dont on aurait tout simplement coupé la dentelure.

Tout à vous.

A. MAURY.

En résumé, la lettre de M. Maury ne fait que confirmer ce que nous avons dit nous-même : que les surcharges admises comme bonnes par la Société française de timbrologie, appartiennent à la haute fantaisie. Une lettre des Açores que nous avons reçue depuis, ne nous dit pas autre chose.

Quant aux hypothèses faites par notre correspondant, nous les trouvons un peu hasardées. Les timbres du Portugal ayant, par suite du change, une valeur supérieure à celle des timbres des Açores — ce qui a valu à ceux-ci une surcharge — peuvent sans inconvénient être employés *sans surcharge* aux Açores.

Il ne faut pas perdre de vue que la surcharge a été créée non pour donner un timbre particulier aux Açores, *provinces portugaises*, mais pour empêcher de spéculer sur la différence des changes. La surcharge non officielle ne peut donc exister que par suite de *fantaisie, ignorance* de l'expéditeur si le timbre doit être surchargé, ou par *spéculation*. Dans les trois cas, la collection des timbres n'a rien à y voir.

## Timbres de Bhopal.

Les timbres de cette contrée viennent de nous parvenir. Ils sont parfaitement authentiques et de deux valeurs comme nous l'avons annoncé. Leur émission daterait de 1871, si nous en croyons le millésime qui se trouve sur ces timbres.

Voici, d'après M. Magnus, comment il faut traduire les inscriptions qui s'y trouvent :

Dans le cadre octogone : H (Her) II (Hightness) NAWAH SHAH JAHANEE CAM, orthographe qui varie comme on verra plus loin et qu'il faut traduire par : *Sa Hautesse Nabab Shah Jahance Khan*.

En-dessous, dans le cadre, entre parenthèse, au timbre noir :

A gauche : un croissant et une barre, signifiant : le croissant. *anna* ; une barre 1/4.

A droite : *anna-paou*, 1/4 anna.

Au timbre rouge :

A gauche : un croissant et deux barres, soit 2/4 anna.

A droite : *adho anna*, 1 2 anna.

Dans la partie centrale, une inscription en caractères indiens dans un cadre octogone à doubles filets, que nous divisons en trois parties :

1<sup>re</sup> ligne : 4289 sinné.

2<sup>e</sup> — Djahani Shah.

3<sup>e</sup> — Nawab.

Qu'il faut lire à rebours, soit : *Nawab Shah*

*Djahani* s'écrit 1289 ; Millésime correspondant à notre année 1871-72.

Ces timbres sont imprimés par feuille de vingt sur quatre rangées verticales ; ils sont tous différents et l'inscription gaufrée placée dans tous les sens.



Nous connaissons deux types, différant par les angles, que notre graveur reproduit imparfaitement :

Du premier type, nous avons :

1/4 anna, noir.

1/2 — rouge.

Voir ci-contre la reproduction du 1/2 anna (1).

Le 1/4 anna diffère encore du 1/2 anna par les traits des angles, qui sont doubles au lieu d'être simples.

Nous avons rencontré une variété du timbre noir. L'orthographe du mot JAHANBE est écrite JAHANE sans B.

Parmi les timbres rouges il s'en trouve un ayant NWAB au lieu de NAWAB (sans A) et d'autres avec CAM pour GAM.



Du deuxième type, nous possédons seulement :

1/4 anna, noir.

Non-seulement les angles diffèrent du 1<sup>er</sup> type, mais encore l'orthographe de l'inscription du cadre octogone qui est H. H.

NAWAB, SHAH, JAHANEE CAM (deux E à l'avant-dernier mot et CAM sans variantes sur tous les timbres.)

#### D<sup>n</sup> Dalmacio Velez Saarsfield.

En attendant que nous puissions donner la reproduction du timbre de 20 centavos à l'effigie de D<sup>n</sup> Dalmacio Velez Saarsfield, voici quelques lignes qu'on nous adresse sur cette célébrité de la République Argentine :

« Dalmacio Velez Saarsfield, docteur en droit et jurisconsulte, membre de plusieurs académies de jurisprudence, député au Congrès de 1826, député et sénateur de l'Etat de Buenos-Ayres, délégué à la convention de Buenos-Ayres et à la convention nationale de Santa-Fé, négociateur de cinq traités de paix, ministre du gouvernement

(1) Notre gravure donne JAHANEE, tandis que le timbre porte JAHANBE.

de l'Etat de Buenos-Ayres, des finances et du gouvernement de la nation, fondateur de la Banque provinciale de dépôts, auteur du droit ecclésiastique, du code de commerce, du code civil, etc., etc., est né à Cordova le 18 février 1801. Il était fils de l'avocat Dalmacio Velez et de D<sup>re</sup> Rosa Saarsfield, de famille irlandaise.

» Il naquit vers les derniers temps de la domination espagnole et grandit avec la révolution qui a affranchi son pays. Mêlé à tous les événements de cette époque, il a vu sa vie politique arrêtée dans son essor sous le gouvernement de Rosas. A la chute de celui-ci, il rentre dans le courant politique qu'il suit jusqu'à sa mort.

» Il est l'auteur « du droit ecclésiastique » qui, converti en « manuel des gouvernants », évite à son pays bien des questions entre l'Eglise et l'Etat.

» Il est l'organisateur de la Banque de la Province, établissement financier unique au monde et dont le crédit repose entièrement sur la confiance. Les billets de 5,000 p. portent son effigie.

» Il a jeté les bases de la loi agraire. Il a pris part à la rédaction du Code de commerce et achevé celle du Code civil. Enfin, parvenu au ministère, il a puissamment contribué à l'établissement du réseau télégraphique qui sillonne la République Argentine.

» Cette vie publique si persévérante, si active, si féconde s'est éteinte le 31 mars 1875. »

#### Anciens timbres suisses.

(Voir n° 171.)

#### ADMINISTRATIONS CANTONALES.

ZURICH (Suisse.)

6 rappen.



1<sup>re</sup> variété. Le mot Zurich a une longueur de 12 1/2 mm ; les caractères sont réguliers, larges et bien nourris ; ce sont les plus grands des cinq variétés. Entre II et le cadre il y a un espace vide de 3/4 mm, tandis que cet espace est de 1 1/2 à 4 3/4 aux autres. Les mots *Cantonat-Taxe* commencent à chacune des cinq variétés à 1/4 mm du cadre et remplissent plus ou moins la place qui leur est réservée. L'espace vide après le e est de 1/4 mm à la première variété, 1/2 à la 2<sup>e</sup>, 3/4 à la 3<sup>e</sup>, 1 1/4 à la 4<sup>e</sup> et 3/4 mm à la 5<sup>e</sup> variété.



Le trait d'union entre *Cantonal* et *Taxe* va de l' L jusque dans le caractère même de T ; la tête du 6 est tout à fait penchée vers le bas ; le dessin montre : à droite, dans l'angle supérieur, quatre lignes obliques, l'une très-rapprochée de l'autre ; sous ces quatre lignes, cinq autres, dont deux ne forment pour ainsi dire qu'une par leur rapprochement.

2<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 12<sup>mm</sup> ; ce mot est suivi d'un point ; les caractères manquent de régularité par leur forme, grandeur et distance respectives ; le Z commence par un gros point au lieu d'avoir un trait vertical ; L de *Cantonal* touche le cadre supérieur et *taxe* n'est uni à ce mot que par un point allongé, c'est-à-dire ovale. Le chiffre 6 est moins gros en haut que celui de la précédente variété ; sa tête est moins penchée et seulement d'une façon un peu oblique.

3<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 1/2<sup>mm</sup>. Ce mot s'incline davantage vers la partie inférieure du cadre ; les caractères sont un peu plus petits qu'aux variétés décrites : ils sont assez réguliers et gras et ressemblent à ceux de la 1<sup>re</sup> variété. Les mots *Cantonal-Taxe* sont plus serrés ; entre eux un espace de 1 1/3<sup>mm</sup> compté du gros de chaque lettre : le trait d'union a 2/3<sup>mm</sup> ; *Taxe* est ponctué.

Le chiffre 6, très-mince, a la tête fort courbée, moins cependant qu'à la première variété.

4<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 1/2<sup>mm</sup> ; il occupe presque le milieu du cadre ; les caractères ressemblent, quant à leur pose et dimension, à ceux de la 2<sup>e</sup> variété ainsi que les mots *Cantonal-Taxe* également suivi d'un point. Le chiffre 6 a le cou très allongé et penché en avant ; sa tête incline un peu vers le bas.

5<sup>e</sup> variété. *Zurich* a 11 1/4<sup>mm</sup>, et occupe la partie supérieure du cadre ; les caractères sont les plus petits des cinq variétés. Les mots *Cantonal-Taxe* ressemblent à ceux de la troisième variété et ont la ponctuation. Le chiffre 6 est bossu : c'est le plus grand de toutes les variétés ; il a la tête la plus forte et assez penchée.

Le dessin ci contre montre le nombre de lignes obliques contenues dans les angles de chacune des cinq variétés du 6 rappen.

| 1 <sup>re</sup> var. | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 2                    | 4 4            | 5 4            | 2 4            | 1 2            |
| 1                    | 2 1            | 5 2            | 5 5            | 4 5            |
|                      |                |                |                | 1              |

Toutes les variétés, tant du 4 que du 6 rappen, montrent au-dessus de l'ü de *Zurich* un tréma (2 petits points) donnant pour prononciation en allemand *Zourich*.

Pour donner sans doute un air plus animé aux timbres, ils furent imprimés sur papier portant des traits alternant par un et deux  $\equiv$  soit dans le sens horizontal ou vertical. Les timbres sans ces lignes, sont le résultat d'erreurs : on ne les rencontre qu'en exemplaires neufs, la poste ayant refusé tous les timbres qui se trouvaient en cet état ; ceux oblitérés qui ont été vus, sont le résultat d'une fraude : on leur a enlevé les lignes au moyen d'un corrosif ou elles ont été blanchies (1).

*Essais.* De la grande quantité d'essais qui ont vu le jour, à l'occasion de l'introduction des timbres dans le canton de Zurich, rien n'est resté. Non-seulement ils se sont perdus, mais ils sont même demeurés tout à fait inconnus pour les timbrophiles. Tout ce qu'on sait c'est que plusieurs lithographes ont fourni des dessins.

Les essais de la lithographie de M. Esslinger ont été acceptés et soumis en deux sortes différentes, montrant le caractère des timbres mis en circulation. En haut : *Zurich* ; en bas : *local* ou *cantonal-taxe* ; au milieu, les chiffres 4 ou 6 et le fond rempli par un groupe de quatre lignes formant dessin. Mais c'était dans les angles que résidait toute la différence. L'un des deux modèles portait le millésime 1843, réparti dans son ordre aux quatre angles, ne contenant pas les lignes croisées du timbre officiel.

L'autre modèle d'essai portait le même millésime 1843 dans les angles inférieurs seulement : 48 — 43 ; ceux supérieurs étaient remplis par les lignes croisées. Le dessin de ces types fut trouvé bon, excepté les chiffres indiquant l'année d'émission qui furent jugés fort peu pratiques, à cause du changement annuel qu'ils auraient nécessité. On se contenta donc de supprimer les chiffres et de les remplacer par des traits.

Les lignes rouges ne furent également adoptées qu'après en avoir soumis des essais : on en connaît avec lignes verticales simples, ayant 1 1/2<sup>mm</sup> de distance entre elles.

Les essais ci dessus décrits sont restés longtemps et par hasard à la Direction des Postes : c'est là où les collectionneurs ont été les chercher. Leur rareté a bientôt été la base de spécu-

(1) Notre correspondant se trompe. Nous avons vu des timbres de Zurich sans lignes blanches, parfaitement authentiques.  
N. D. L. D.

lation et de nombreuses imitations en ont été créées : elles portent la plupart des marques d'annulation.

(A continuer.)

A. SCHULZE.

Notre correspondant ne parle pas de deux essais qui se trouvent dans la collection de M. H. H. de Londres, et qui ont été décrits par nous en août 1865, n° 32 de ce journal. Rappelons leur description :



Nous avons d'abord un 4 rappen avec chiffre dans un ovale, fond couvert de lignes obliques formant losanges ; de chaque côté, en suivant l'ovale, *vier rappen* à gauche : *Local Taxe* à droite ; dans les angles, un fleuron et les chiffres 1 — 8 — 4 — 3.

Le deuxième essai de 6 rappen est semblable au type officiel, mais il porte dans les angles les chiffres 1 — 8 — 4 — 3 ; en haut : *LOCAL TAXE* au lieu de *Zurich* et en bas *Sechs Rappen* au lieu de *Cantonal-Taxe*.

Nous signalerons pour mémoire l'essai du timbre officiel 6 rappen, imprimé sur papier blanc uni et mince.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 5 avril 1877.

Présidence de M. DE ROTHSCHILD.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. Le procès-verbal est lu et adopté sans observation.

La correspondance, en fait de pièces intéressantes, ne contient qu'un envoi par M. Berger-Levrault, de documents concernant l'histoire des émissions de timbres. Une série de divers journaux est offerte à la Société.

Le Président annonce l'admission de :

MM. Barnel, à Avignon (Vaucluse) ; Mimbelli, à Livourne (Italie) et Gérard, à Marcuil (Marne), comme membres correspondants.

M. Campbell, membre correspondant, demande à être membre titulaire. Adopté.

Le secrétaire parle des diverses communications faites à la Société par des correspondants, répond d'abord à une observation déjà ancienne de M. Stroobant, sur les timbres de Danemark de 1853, que le plus grand nombre est burelé, ou paraît l'être et que ceux sur papier blanc doivent former l'exception. Il examine ensuite l'article signalé par M. T. di Mayer, en donne une analyse et traduit ensuite une partie de celui intitulé : *Un club Timbrofilo Mondiale* qui propose la création de commissions chargées d'examiner les faux

timbres. Il montre l'insuffisance de ce projet et son inutilité. La Société déplore ce commerce néfaste qui décourage les jeunes collectionneurs ; mais c'est aux marchands réunis en syndicat à poursuivre les faussaires. Il n'y compte guère en raison des petites jalousies professionnelles et du commerce de ces timbres douteux qui font le bénéfice des marchands. La Société doit se renfermer dans son rôle scientifique, comme le font ses aînées, vis à vis des falsificateurs de monnaies, tableaux, etc. Après quelques observations sur la plus grande fréquence des faux timbres à l'étranger, la Société adopte les conclusions et vote des remerciements à M. T. di Mayer.

Le secrétaire passe à l'examen de la lettre de M. Anderson. Les observations faites et les réponses ne peuvent être reproduites ici en raison de leur longueur. Mais après leur examen, la Société, satisfaite de trouver chez un de ses correspondants une étude aussi scrupuleuse de ses travaux, lui vote des remerciements.

L'ordre du jour appelle l'étude des timbres d'Italie.

Le Dr Legrand, rapporteur, commence par rappeler toutes les dates des divers événements qui ont précédé les annexions et montre que les timbres, dits des provinces napolitaines, ont été émis sous le gouvernement de Victor-Emmanuel et par ses soins. Après une courte discussion et quelques observations de M. de Bosredon, appuyant le rapporteur, la Société décide que son catalogue traitera d'abord des timbres spéciaux aux provinces du Nord, puis de ceux spéciaux aux provinces napolitaines, et terminera par ceux communs à toute l'Italie.

A propos des *Biglietti di Ricognizione postale*, la Société admet qu'on doit en faire une classe spéciale à placer à côté des mandats, quoiqu'ils ne servent pas de timbres d'affranchissement.

Elle reconnaît également que les timbres fiscaux des provinces Vénitiennes et de Mantoue doivent être distingués de ceux communs à toute l'Italie et venir à la suite.

Le travail sur les timbres fiscaux d'Italie est adopté.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

L'ordre du jour de la séance du 3 mai porte :

Étude des timbres de Prusse.

### EN PUBLICATION :

#### Catalogue Prix-Courant de Timbres-poste.

ESSAIS DIVERS, TIMBRES TÉLÉGRAPHE, FISCAUX, ETC.

Les six premières livraisons sont en vente au prix de 50 centimes chacune. Elles contiennent ensemble 1017 types. La 7<sup>e</sup> livraison paraîtra dans la huitaine ; la 8<sup>e</sup> suivra 15 jours après.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## CUBA ET PORTO-RICO.



Les timbres-télégraphe parus dans ces deux colonies espagnoles sont au fac-simile ci-contre. Impression sur papier blanc, piqués 14 :

Cuba : 1 peseta, bistre.

2 — vert pâle.

4 — —

Porto-Rico, 2 pesetas, vert.

— 4 — ?

La seule différence entre les timbres de Cuba et Porto-Rico réside dans le nom du pays qui est pour cette dernière colonie *P<sup>to</sup>-Rico-Tels 1877*.

## GRIQUALAND.

Les timbres du Cap de Bonne-Espérance en usage dans le Griqualand sont frappés depuis le commencement de cette année de lettres G. en surcharge variant de grandeur.

Nous avons :

|                                                                      |  |
|----------------------------------------------------------------------|--|
| 2 <sup>e</sup> type, 1 p. rouge, surcharge noire G. (grande lettre). |  |
| — 1 — » — rouge G. W. (Griqualand West) en petites lettres.          |  |
| — 4 — bleu, — noire G. W. (pet. lettres).                            |  |
| 4 <sup>er</sup> — 6 — violet — rouge, G. (grande lettre).            |  |
| — 5 sh. orange — rouge (3 variétés de lett.)                         |  |

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Afin d'utiliser le stock de papier des enveloppes du centenaire avec filagramme U. S. C. 1876, on a imprimé des 3 cents, coin B. sur ce papier. C'est ainsi que nous avons reçu :

*Format 14 sur 8 1/2 cent.*

3 cents, vert.

*Format 13 1/2 sur 7 1/2 cent.*

3 cents, vert.

*The Coin and Stamp journal* signale l'enveloppe 2 cents, coin A, imprimé en rouge. Ce doit être une erreur de l'imprimeur qui a pris contrairement un coin pour un autre :

Coin A, 2 cents, rouge.

## FINLANDE.

L'enveloppe actuelle nous est parvenue en bleu terne foncé au lieu de outre-mer :

20 penni, bleu terne foncé.

## ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Il résulte d'une lettre adressée par le Directeur général des Postes à Berlin au *Wiener Illustrirte Briefmarken Zeitung*, que le burelage des timbres signalés, il y a peu de temps, a été obtenu au moyen d'une réaction chimique, les timbres de 1869-71 ayant été imprimés sur papier à burelage invisible, lequel ne peut s'apercevoir qu'en changeant la couleur blanche employée par ledit burelage.

## SUÈDE.



L'administration centrale des postes de Suède a adopté le timbre ci-contre qu'elle applique sur les lettres touchant les affaires de poste et expédiées à l'étranger soit par l'administration susdite, soit par le bureau d'échange suédois.

Le dessin est en relief blanc sur bleu, bords festonnés.

## MAURICE.

Nouvelle variété du 1/2 penny. La surcharge : HALF PENNY est sur une ligne et appliquée en noir sur les timbres 10 pence imprimés en rouge.

1/2 penny, rouge et noir.

## ROUMANIE.

Nous venons de voir le 5 parale, type Couza, imprimé sur papier blanc vergé :

5 parale, bleu.

## BELGIQUE.

En outre des cartes de service que nous avons signalées, il en existe encore une, réservée, pensons-nous, aux chefs de corps. Au-dessus de : *Carte-correspondance de service* (lettres à doubles traits) est réservée une ligne pour indiquer sans doute le n° du régiment ; les armoiries de Belgique avec couronne, sceptres et banderoles occupent le milieu de la partie supérieure ; le reste

n'est que la répétition de ce que nous avons dit ; à gauche, le nom de l'imprimeur : *Imp. mil. E. Guyot, Brux.* Cette carte est lithographiée.

## INDES ANGLAISES.

Des timbres avec surcharge : On. H. M. S., nous recevons :

2 annas, jaune.

8 — rose (type actuel.)

## PERSE.

Le 2... noir signalé le mois dernier est bien décidément un 2 shahis. Les quatre variétés sont placées dans le sens vertical ; deux dans la position naturelle, deux autres renversées. On a donc une tête bêche en prenant les timbres du milieu. Il en a également été imprimé avec les deux timbres du milieu renversés et le 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> dans leur position naturelle.

## SHANGHAI.

L'Ami dit avoir vu les 3 candaréens avec surcharge bleue : 4 candaréen.

4 candaréen, bleu.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

Il circule depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier des « Rohrpost-Karte » avec réponse payée. Disposition des cartes ordinaires avec : « Die Angebogene Karte ist für die Antwort bestimmt, » sur deux lignes en noir, angle inférieur gauche de la première partie ; la deuxième partie a simplement le mot (*Antwort*) sous *Rohrpost-Karte*.

25 + 25 pfennig, brun s/rose.

Le 50 pfennig vert est en usage depuis le commencement de mai :

50 pfennig, vert-bronze.

## TURQUIE.

M. Samuel Koprowski nous signale :

*Emission 1876 sans surcharge de la valeur en français :*

20 paras, vert.

*Même émission, pour la poste de Constantinople avec CHEÏR dans un cercle bleu uni :*

20 paras, vert.

*Emission 1875 pour la poste de Constantinople avec CHEÏR dans un cercle noir pointillé ;*

40 paras, violet.

Le *Philatelic Monthly* dit avoir reçu le 20 paras et 5 p. bleu se tenant. Nous supposons que c'est de l'émission 1875 avec surcharge en français. Le 20 paras devrait avoir dans ce cas la surcharge 5 pres.



## MEXIQUE.

Les derniers timbres de 25 centavos qui nous arrivent ont le papier vergé :

25 centavos, bleu.

*Monterey*. Nous trouvons dans l'*Union* que des timbres y ont été émis. Ils sont pareils aux timbres de Guadalajara et portent l'inscription : *Monterey-franco*. Une seule valeur est connue :

5 centavos, noir sur bleu.

## NATAL.

M. Treichel nous remet le 6 pence avec petites capitales noires :

6 pence, violet.

## FRANCE.

Depuis le commencement de mai le 2 centimes est en circulation avec la nouvelle couleur pareille au 20 centimes actuel :

2 centimes, brun s/paille.

Le 5 francs au nouveau type paraîtra, nous dit-on, aujourd'hui 1<sup>er</sup> juin.

## SAINT-VINCENT.

Modification de nuance apportée au 1 shilling actuellement vermillon vif. Toujours une étoile pour filagramme :

1 shilling, vermillon vif.

## COLONIES FRANÇAISES.

Nous venons de recevoir au nouveau type, *non dentelé*.

20 centimes, brun-rouge sur paille.

40 — rouge —

Les cartes postales ont le nouveau timbre 20 c.

L'*Ami des timbres* signale une carte postale bleu clair, cadre formé de petites fleurs à quatre pétales. En haut *Carte postale* et l'indication des pays qui en font usage : Cochinchine, Cambodge, Tonquin et Hué.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le même *Ami* annonce le 10 pesos actuel imprimé en noir sur papier couché rose.

10 pesos, rose.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 8 centavos vient de nous parvenir. C'est le timbre 5 centavos Rivadavia actuel changé en 8 centavos; en haut, dans chaque angle, un chiffre 8; en bas : *ocho centavos*.

Impression sur papier blanc, percé en lignes :

5 centavos, carmin.

## SAINT-MARIN.

Nous avons reçu quelques renseignements sur

les timbres de cette microscopique république. Il y aura 5 valeurs : 2, 10, 20, 30, 40 centimes. Ils représenteront les armoiries du pays avec légende dans un cercle : *Repubblica di S. Marino. Franco bollo postale* et les valeurs en chiffres. Le 2 centimes diffèrera seul des autres timbres. Au lieu des armoiries, il y aura un gros chiffre. Les couleurs ne sont pas encore décidées et la date d'émission n'est pas connue, les timbres étant à la gravure.

## SIAM.



Nous donnons d'après l'*Ami des timbres* le dessin du timbre qui serait commandé à Paris. Les valeurs sont inconnues

Impression sur papier blanc, piqué 14.

## LUXEMBOURG.

On nous annonce l'impression locale des timbres 25 et 12 1/2 centimes. La couleur des premiers sera bleu de Prusse vif; celle des 12 1/2 sera modifiée en rouge-carminé. Le piquage habituel sera bien entendu appliqué à ces timbres.

Les cartes à 5 et 6 centimes ont encore subi un changement au dernier tirage; la première, porte : *correspondenz-karte* avec *s* allemand et à droite, angle inférieur : *pour l'intérieur* avec traduction en allemand en dessous; quant à la carte à 6 centimes, le seul changement consiste dans la nuance qui, de violet rougeâtre, devient carmin :

5 centimes, lilas.

6 — carmin.

Nous constatons avec plaisir que l'établissement de M. Bruck, de Luxembourg, chargé depuis 1873 de l'impression, tant des timbres-poste que des timbres fiscaux et des cartes de correspondance de ce duché, a considérablement perfectionné ses impressions. Les derniers timbres et cartes nous le prouvent : le travail est parfait. Nous avons pu remarquer cependant, qu'antérieurement certains tirages laissaient à désirer, notamment pour les 10 et 12 et 1/2 centimes dont les clichés malheureusement semblent bien usés. Ne pourrait-on les remplacer? Il est grandement temps, nous paraît-il.

## CEYLAN.

M. Ashwell vient de nous communiquer un fragment d'enveloppe 1 penny, portant la date

d'arrivée : Londres, 21 octobre 1858. L'émission ne serait donc pas de 1861, comme on l'avait généralement cru.

#### NATAL.

Emission d'une nouvelle valeur en deux variétés de surcharge sur le 1 penny actuel :

La 1<sup>re</sup> porte  $\frac{1}{2}$  HALF

La 2<sup>e</sup> —  $\frac{1}{2}$  HALF  $\frac{1}{2}$  HALF.

1/2 penny, carmin et noir.

#### La poste pneumatique de Vienne.

Depuis le commencement de l'année 1876, le service de la poste pneumatique a commencé à Vienne. La gravure ci-contre montre l'arrangement intérieur de cette poste.

La *machine pneumatique* est un appareil qui sert à faire le vide dans un espace donné ou à rarifier l'air, car elle ne peut donner le vide absolu. Cette machine a été inventée par Otto de Guericke, bourgmestre de Magdebourg en 1650. Mais sa machine n'avait qu'un seul corps de pompe. C'est le physicien anglais Hawksbee qui, le premier, imagina de la construire avec deux corps de pompe, afin de faciliter sa manœuvre.

Le projet pour l'établissement de la poste pneumatique a eu pour premier promoteur l'ingénieur Mayerhofer. Elle a été construite sur le modèle de celle de Paris par l'ingénieur Von Felbinger. La longueur de la ligne affectée au service des dépêches et du trafic comporte quatorze kilomètres pour Vienne; la largeur claire des tubes de fer est fixée à deux pouces et demi. Les dégorgements de ces tuyaux ressemblent aux tubes de bronze des canons. Ils reposent sur des tables de fer et se ferment hermétiquement au moyen de pènes. La moitié supérieure du tuyau se relève comme couvercle : le train, ainsi que le piston contenant les objets à expédier, est inséré, le couvercle fermé, la soupape dressée et la station destinataire correspondante, avisée télégraphiquement; le torrent d'air arrive et le train part avec la vitesse de l'éclair.

Notre gravure présente au premier plan l'expédition centrale (n° 1); en dessous, n° 2, la succursale; n° 3, les machines à vapeur pour l'exploitation; n° 4 les réservoirs d'air; 5 à 10, boîtes d'expédition et de fermeture, tuyaux pneumatiques, télégraphe.

#### Anciens timbres suisses.

Suite. — Voir le n° 173.

#### ADMINISTRATIONS CANTONALES.

##### GENÈVE.

Le *Fédéral* du 27 mai 1843 contient dans son compte rendu du Conseil d'Etat, les lignes suivantes :

« Proposition de M. de Candolle pour l'affranchissement des lettres (qui est en usage dans le canton de Zurich.) »

Une feuille d'avis, datée du 30 septembre 1843, dit : « Le département des finances vient d'informer le public qu'avec l'autorisation du Conseil d'Etat et pour faciliter l'affranchissement de la correspondance pour l'intérieur du canton, il a fait imprimer des timbres qui représentent l'affranchissement des deux ports cantonaux. Ces timbres se vendent dans les bureaux de poste de Genève et de Carouge à raison de fr. 5 par feuille de 50 timbres doubles, 0.50 pour 5; 0.10 par timbre double et 0.05 par timbre simple. Deux timbres réunis affranchiront une lettre pesant moins d'une once, expédiée d'une commune pour une autre commune du canton. Un seul timbre affranchira une lettre mise à la poste pour l'intérieur de la même commune. L'administration maintient la faculté précédemment accordée de pouvoir affranchir à moitié prix pour l'intérieur du canton une quantité d'au moins 20 lettres à la fois. »



Les timbres portent l'armoire du canton : moitié d'un aigle et clef dans un écusson; au-dessus, la devise :

*Post tenebras lux.* Ils

sont lithographiés et imprimés en noir sur papier vert. 50 de ces timbres doubles formaient une feuille en dix rangées de cinq timbres doubles. Le haut de la feuille portait l'inscription suivante, ainsi que l'a annoncé jadis le *Timbre-Poste* :

*Timbres d'affranchissement pour les lettres au-dessous de 1 once, dans l'intérieur du canton de Genève.*

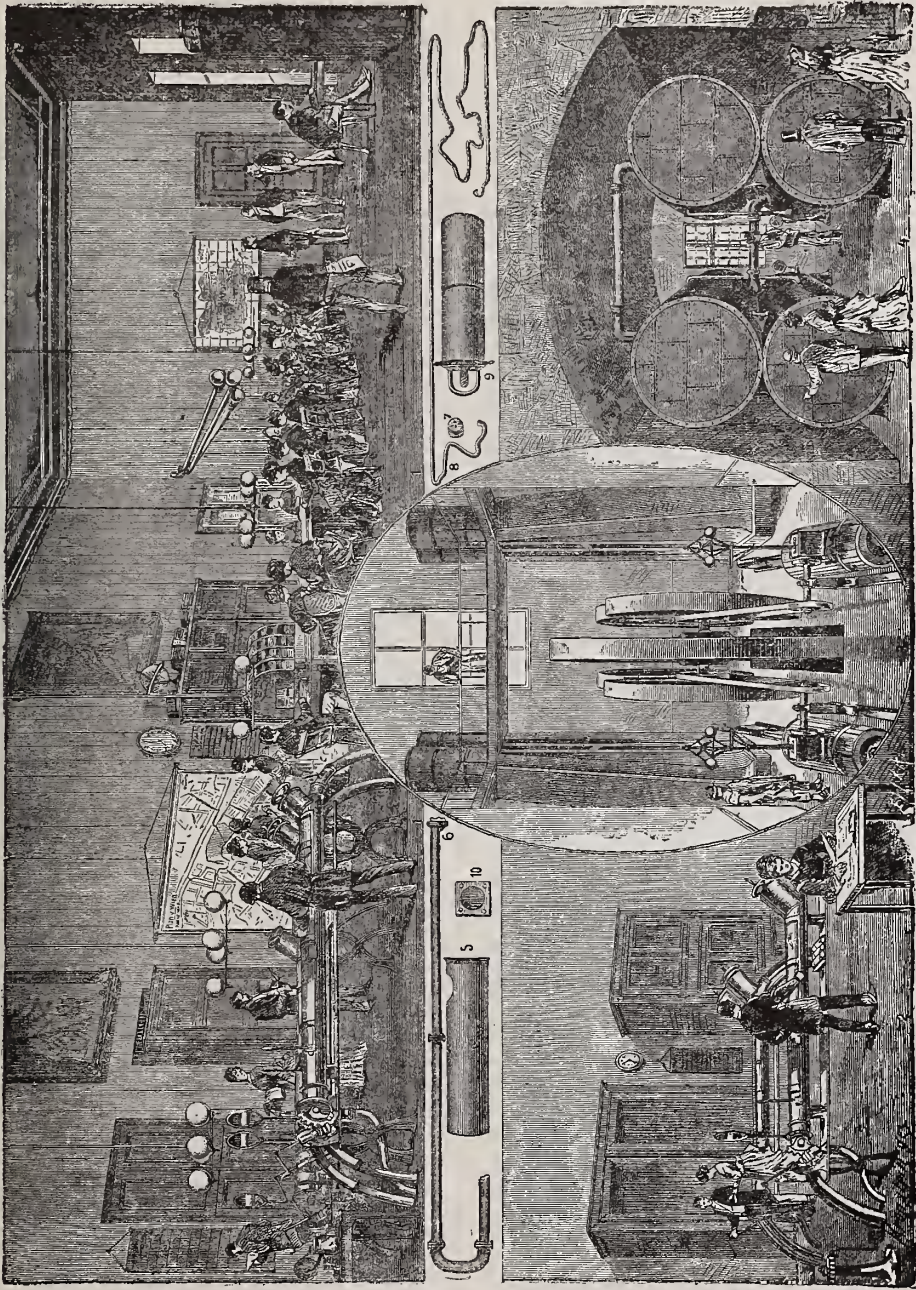
*Les écussons doivent être collés sur l'adresse des lettres qu'on veut affranchir.*

*Un seul écusson suffit pour affranchir une lettre adressée d'une commune à une autre commune du canton.*

*Lith. Schmidt, Genève.*

Tous les timbres doubles sont d'un même type, mais les deux parties « Port local » dont il se







compose, diffèrent entre elles par les points suivants :

*Timbre de gauche.* *Timbre de droite.*

*Dimension.*  
14 1/2 mm. | 15 1/4 mm.

*Banderole.*

touche le cadre du filet ex- | se trouve à 1/2 mm du filet  
térieur. | extérieur.

*Couronne de l'aigle.*

est posée sur la tête. | semble suspendue.

*Poste de Genève.*

sans ponctuation. | avec ponctuation.

Ce manque de ponctuation au premier timbre semble indiquer que la première inscription « Poste de Genève » n'est que le commencement de celle qui suit sur le deuxième timbre, liés qu'ils sont, ces deux timbres, par l'inscription supérieure | 10 | PORT CANTONAL | Cent. | facultativement 5 ou 10 centimes.

Il est à remarquer que le premier A de cantonal n'est pas barré.

A la date du 1<sup>er</sup> avril 1845, le *Fédéral* publiait l'avis suivant :

« Le Département des finances informe le public qu'à partir de ce jour, en exécution d'un arrêté du Conseil d'Etat, du 14 mars, le prix du transport des lettres dans les diverses communes du canton est réduit dans les proportions ci-après, savoir :

A. Lettres à destination de la commune où elles auront été mises à la poste ou expédiées d'une commune du canton dans une autre :

5 centimes par lettre dont le poids ne dépassera pas une once.

10 centimes par lettre pesant plus d'une once et ne dépassant pas trois onces.

Pour toute lettre pesant plus de trois onces, 10 centimes pour les trois premières onces et 15 centimes par once pour l'excédant.

B. Lettres venant de l'étranger et portées à domicile dans toute autre commune que celles de Genève et de Carouge.

Une taxe additionnelle de 5 centimes par lettre, quel que soit son poids.

En même temps on créait un nouveau timbre-poste. Port cantonal 5 cent. petit aigle non couronné, lithographié en noir sur

papier vert-jaune. On verra plus loin en quoi il diffère de son successeur :

5 centimes, vert-jaune.

Une nouvelle publication, en date du 27 février 1846, portait :

« Le Département des Finances, pour faciliter aux personnes qui font affranchir leur correspondance par la petite poste, a fait préparer des enveloppes de grande, moyenne et petite dimension, portant le timbre d'affranchissement pour l'intérieur. (Voir le type ci-contre). On en trouve au bureau des postes et chez M. Wessel, Grand'Rue, au prix de 5 centimes l'une et de 50 centimes par paquet de dix enveloppes. Les timbres d'affranchissement se trouvent aux mêmes endroits au prix de 5 cent. l'un et de 50 cent. par bande de 10 timbres. »



On sait que le timbre se trouvait dans l'angle droit supérieur de l'enveloppe.

Ici s'attache une énigme non encore trouvée et concernant les timbres verts sur papier blanc, du même type que les enveloppes, aigle couronné. L'administration a-t-elle fait imprimer ce type comme timbre mobile et l'a-t-elle mis ainsi en usage? A-t-on coupé le timbre de l'enveloppe employé ainsi comme timbre mobile, vu le peu d'usage que faisait le public d'enveloppes timbrées? N'ayant jamais pu rencontrer une lettre affranchie de ce timbre, je trouve les deux versions fort problématiques. Pour quelle raison aurait-on du reste doublé l'emploi du timbre noir sur vert à petit aigle, en usage encore en 1847? Point noir à éclaircir et d'autant plus difficile que nul avis à cet égard ne se trouve dans les archives; que M. le Directeur des postes de Genève ne peut donner aucun renseignement, et que l'employé chargé de la vente des enveloppes et des timbres est mort depuis (1).



Au commencement de 1847 (2) apparaît un nouveau timbre de 5 centimes noir sur vert-jaune dont le dessin ressemble à celui de l'enveloppe. Il en diffère cependant par l'absence de couronne sur la tête de l'aigle. Au-

(1) Il est certain que les enveloppes n'ont pas eu leur timbre enlevé pour en faire des timbres mobiles, puisque nous avons possédé plusieurs exemplaires se tenant; il est possible que l'émission des timbres sur papier blanc avait été préparée pour régulariser le type qui ne correspondait pas avec celui des enveloppes, mais que la suppression des timbres de Genève n'a pas permis de mettre le projet à exécution, les timbres de 1847 n'étant pas encore épuisés.

(2) Nous avons eu un timbre oblitéré 6 janvier 1847.

N. D. L. R.





cun avis officiel n'a fait mention de cette émission. Voici en quoi le type diffère de celui de 1845:

*Timbre de 1845.* *Timbre de 1847.*

*Dimension.*

49 1/2 sur 16 3/4mm. | 49 1/2 sur 16 1/2mm.

*Aigle.*

de petite dimension, ne touche pas le cadre de l'écu. | de grande dimension, touche le cadre de l'écu.

*Chiffre.*

Le 5 est trapu, la tête recourbée et est suivi d'un point. | Le 5 est droit, la tête également et enfin n'a pas de ponctuation.

*Banderole.*

La banderole est distante de l'écu d'un demi-millimètre; entre cet espace on voit la continuation de la partie rayonnante. | La banderole touche presque l'écu.

Après les bouleversements politiques de 1848, une feuille d'avis, 5 décembre 1848, faisait connaître: « L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse décrète:

1) A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1849, la Confédération prendra l'Administration des postes dans toute l'étendue du territoire suisse.

2) Les dispositions législatives et autres, relatives aux postes en vigueur dans les cantons, sont maintenues jusqu'à ce que l'Administration des postes ait été définitivement organisée. »

Ce dernier paragraphe et l'interim créé par lui, nécessitait encore une nouvelle émission des timbres du canton de Genève. Il parut donc au mois de janvier 1849 le timbre de 5 centimes, type de 1847, imprimé en noir sur vert-foncé et dont l'emploi s'étendait jusque la fin de ladite année.

Les émissions des timbres de Genève se résument ainsi:

|                             |       |                                     |
|-----------------------------|-------|-------------------------------------|
| 30 sept. 1843.              | 10 c. | Port cant., timb. doub., n. s/v. j. |
| 1 <sup>er</sup> avril 1845. | 5 c.  | — petit aigle, —                    |
| 27 févr. 1846.              | 5 c.  | — enveloppe, vert s/bl.             |
| Janvier 1847.               | 5 c.  | — timb. gr. aigle n. s/v. j.        |
| Janvier 1849.               | 5 c.  | — — — n. s/v. f.                    |

Avant le 1<sup>er</sup> avril 1845, le prix des lettres de la petite poste de Genève était de 10 cent.; à dater de cette époque, le prix fut réduit de moitié. Le produit qui s'était élevé la dernière année à 13,274 fr., tombe à 9,370 fr. l'année suivante; en 1848 il atteint le chiffre de 12,000 fr. Aujourd'hui la différence est comblée et le public paye moitié moins. Il y a donc un avantage réel à baisser autant que possible la taxe des lettres. Les timbres-poste contribuent en partie à cette amélioration. Pour-

quoi la Confédération ne les adopte-t-elle pas? Ce qui est reconnu bon dans l'un de nos cantons les plus intelligents, ne saurait être mauvais dans les autres Etats; d'ailleurs l'Angleterre et la France s'en trouvent bien (extrait du *Journal de Genève*, 12 octobre 1849).

*Essais.* On ne connaît guère des essais si ce n'est que le timbre de 1847 a été imprimé en noir sur rouge et sur blanc.

Du véritable timbre de 1847, il existe une variante avec le chiffre 5 formant un nœud à la séparation du trait vertical inférieur; mais n'ayant pas été ainsi en usage, on doit le considérer comme essai.

**BALE.**

Depuis 1832 ce canton est partagé en deux parties indépendantes: Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Les armoiries du canton, dont on a donné souvent des explications erronées, représentent un bâton de patricien à la crosse courbée, avec distinction pour les deux parties du canton. Pour Bâle-Ville il est noir et incliné à gauche; pour Bâle-Campagne, il est rouge et incliné à droite; en outre, il est orné de sept clous, désignant les sept subdivisions de cette partie, qui sont: les quatre districts de Liestal, Arwlesheim, Waldenbourg et Lissach et les trois communes de Richen, Bettingen et Kleinhüningen.

Bâle-Ville a seulement émis des timbres-poste. Ils n'étaient destinés qu'à la correspondance interne. Il n'y avait qu'une seule valeur: 2 1/2 rap-pen. Ce timbre commença à être en usage le 1<sup>er</sup> juillet 1845 et disparut en 1849 en même temps que les autres timbres cantonaux, pour faire place aux timbres de la Confédération suisse.



Le dessin du timbre montre un pigeon portant une lettre ressortant en relief blanc sur un fond rouge et burelé bleu. Au-dessus, les armoiries de Bâle-Ville en noir. Il n'y a qu'un seul type de ce timbre.

*Essais.* Ils sont complètement inconnus, mais par contre il a été imprimé en 1866 des épreuves en vermillon et vert au lieu de rouge et bleu.

(A continuer.)

A. SCHULZE.

**Société Française de Timbrologie.**

Séance du 3 mai 1877.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2. Parmi les pièces de

la correspondance, nous trouvons une très-intéressante communication de M. Ch. Diéna de Modène, membre correspondant, sur les timbres de Parme, rectifiant le catalogue publié au 7<sup>e</sup> fascicule. Il résulte de la communication de lettres affranchies avec des timbres de 5, 15 et 25 centesimi imprimés en noir sur papier de couleur, que l'émission ne date pas de janvier 1837, comme il a été dit par erreur; ces timbres, d'après les pièces mises sous les yeux de la Société, ont servi dès le 9 juin 1832, et pendant les années 1832, 33, 34.

Le Président remercie M. Diéna de sa communication.

M. Encke signale quelques variétés des timbres de Perse.

M. Coster confirme la bonté des timbres de Tellico Plains et adresse une enveloppe du 3 cents sur le papier qui a servi pour les enveloppes timbrées du Centennial. Ces enveloppes sont de deux dimensions.

Le secrétaire communique une bande de six timbres, soi-disant des Açores, qui lui a été envoyée pour trancher la question des surcharges. Il conclut de l'examen que l'enveloppe est suspecte et que les surcharges ont été fabriquées après coup, probablement en Italie: et la date d'envoi de la lettre lui paraît confirmer l'idée d'une mystification.

M. De Bosredon dépose un article faisant suite à sa bibliographie timbrologique de la France, et qui mentionne 74 articles ou ouvrages relatifs aux timbres.

M. Bilancioni, à S. Angelo (Italie), est admis comme correspondant.

L'ordre du jour appelle l'étude du catalogue des timbres de Prusse.

Parmi les observations échangées à l'occasion du travail de M. Schmidt de Wilde (rapporteur), les suivantes nous paraissent les plus intéressantes:

Le 6 pfennig de 1850, imprimé d'abord sur papier au filigrane *couronne de chêne*, l'a été plus tard sur papier uni. On n'en connaît pas la date, mais l'émission doit être postérieure à 1857.

La première réimpression des timbres de 1850 est sur papier uni. La seconde est sur le papier à filigrane couronne de chêne, retrouvé, dit-on, à moins que ce ne soient les timbres eux-mêmes qui aient été retrouvés.

Le 3 sgr. bleu de 1857, trouvé il y a des années par le Dr Legrand, lui paraît être, non pas une faute, due à l'interposition d'un cliché de cette valeur sur la planche du 2 sgr., mais un simple essai. Ne pas confondre avec les réimpressions de fantaisie faites depuis et dont la couleur est différente. Le 2 sgr. bistra de 1851, considéré également comme une erreur, paraît à la majorité n'être qu'une altération chimique analogue à celle qui a produit des mercures jaunes avec des bleus.

Pour les enveloppes, la Société n'admet que deux émissions principales avec de nombreux tirages différents entre eux par des caractères secondaires empruntés au papier, au dessin de la pâte, à la disposition des deux lignes d'inscription. Deux réimpressions diffé-

rentes sont admises pour les enveloppes de 1851-1852; la première en moyen format, la seconde en grand et moyen format. Pour les enveloppes de 1861, la première réimpression semble douteuse ou seulement n'être qu'un dernier tirage, ou des enveloppes choisies parmi celles de 1862, où le timbre ne serait pas traversé par les deux lignes d'inscription. Un membre montre à cet effet des enveloppes des trois valeurs, où les timbres sont *au-dessus* des deux lignes d'inscription. D'ailleurs, en 1864, on employait les enveloppes à l'aigle, traversées par les deux lignes, et il ne semble pas qu'il y avait intérêt à réimprimer des enveloppes de si petite différence. En 1873, les enveloppes à l'aigle ont été réimprimées en deux formats.

Le rapporteur termine son travail par les mandats et l'enveloppe Feld-Post de 1866.

Le Dr Legrand fait le rapport sur les timbres-télégraphe et les timbres fiscaux.

La séance est levée à 40 h.

L'ordre du jour de la séance de juin porte:

Étude des timbres de Saxe, Brunswick, etc.

## EN PUBLICATION :

### Catalogue Prix-Courant de Timbres-poste.

ESSAIS DIVERS, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, FISCAUX, ETC.

Les huit premières livraisons sont en vente au prix de 50 centimes chacune. Elles contiennent ensemble 1,420 types.

Les trois dernières livraisons (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) paraîtront très-incessamment.

*Nota.* Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livraisons ont été expédiées sous une couverture. Il est bien entendu que le prix reste néanmoins fixé à 50 centimes la livraison.

## CORRESPONDANCE.

M. C. D. à Montevideo. L'abonnement coûte fr. 6; le catalogue fr. 5-50. Il me revient donc fr. 1-50 que je vous prie de bien vouloir me remettre.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

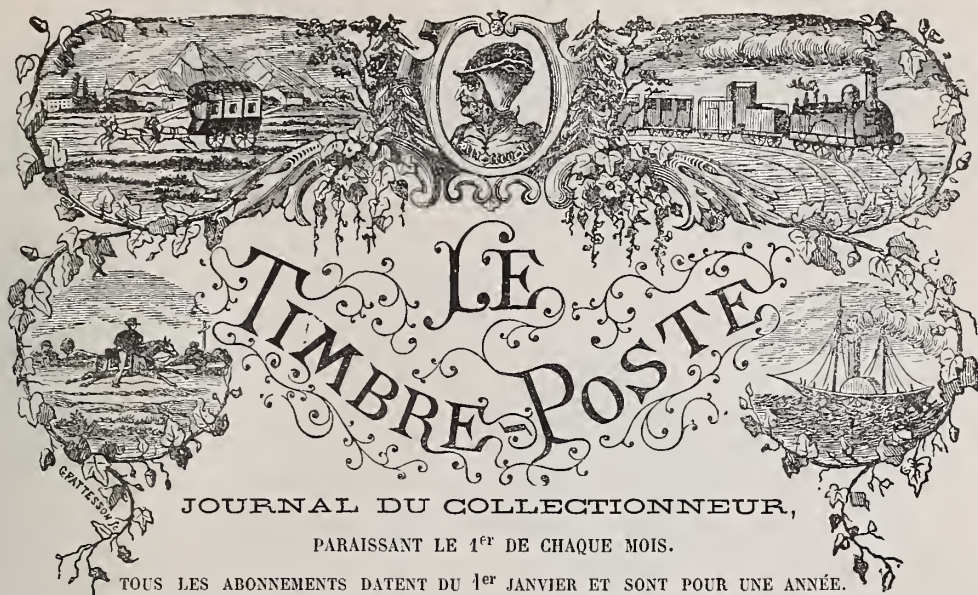
### DE RUSSIE

PAR SAMUEL KOPROWSKI.

Volume in-8° illustré de 130 gravures. — Prix : 2 fr. 50.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Lonise).

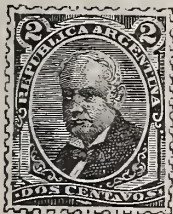
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

|                        |      |
|------------------------|------|
| Abonnement par année : |      |
| BELGIQUE. . . . .      | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .      | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .     | 1-00 |

## Chronique.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Avec le 8 centavos, décrit le mois passé, il nous est enfin venu le 2 cents vert au fac-simile. Il représente l'effigie de Vicente Fidel Lopez, qui doit sa célébrité à l'hymne Argentin qu'il a composé, la Mar-seillaise du pays.

Impression sur papier blanc, piqué 13.

2 cents, vert.

## VICTORIA.

Le J. B. J. annonce avec la surcharge *tootate* :

- 3 pence, orange.
- 6 — bleu.
- 5 sh., bleu et rouge.

## BELGIQUE.

Les enveloppes-annonces n'existent plus. La Société, après avoir fait *fortune*, a plié bagages.

## ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Dans notre dernier numéro nous indiquions, d'après une lettre du Directeur des Postes de Berlin, que les timbres de l'*Allemagne Confédérée* 1869-71, avaient le papier burelé blanc, et que les exemplaires signalés avec le burelage en couleur n'avaient été obtenus qu'au moyen d'une réaction chimique.

L'*Ami des timbres* fait à ce sujet « une observation qui a bien sa valeur », d'après lui. Il demande comment il se fait que les timbres de l'empire d'Allemagne (*sic*) imprimés en 1869-1871 lui parviennent avec tous les millésimes depuis 1867...

Est-ce un effet des chaleurs, mais nous avouons humblement ne pas bien saisir la *valeur de l'observation*; nous dirons plus : nous ne la comprenons pas du tout. Des timbres sont émis le 1<sup>er</sup> janvier 1868; ils restent en usage jusqu'en 1871, et M. Roussin s'étonne d'en rencontrer avec tous les millésimes depuis 1867 (*sic*). Voilà cependant les raisons pour lesquelles l'*Ami* a plus de confiance en son correspondant... *qui lui a vendu des*

*timbres avec faux burelages*, que dans la lettre du Directeur des Postes de Berlin « qui arrive à point pour aider une spéculation lucrative » (?) alors qu'elle indique la façon dont l'*apothicaire* Mayer de Franzensbad s'y est pris pour nous donner de faux burelages.

Nous livrons les observations de l'*Ami* aux méditations de nos lecteurs ! Comprendra qui pourra.

#### ALLEMAGNE (EMPIRE).

M. Herrmann nous envoie deux variétés de la carte *Rohrpost* :

Mai 1877, 14 sur 9 cent., carton satiné rose.  
Juin — 12 1/2 — 9 — — rose non glacé.

#### HONGRIE.

L'*Union* signale la carte actuelle 2 kreuzer avec le timbre biffé à l'encre et portant collé au-dessus, le timbre 5 kreuzer, en attendant sans doute l'émission de la carte internationale 5 kreuzer.

#### PHILIPPINES.

On nous signale un timbre-télégraphe aux armoiries, portant en haut : *Filipinas telegs* 1874 y 75 ; en bas : 1 peseta, 25 cent.

1 peseta, 25 cent., gris-perle.

#### SCHLESWIG-HOLSTEIN.

On nous demande pourquoi notre catalogue prix-courant ne mentionne pas les réimpressions de timbres 1850.

Parce qu'il résulte des informations qui nous ont été données de source officielle à Copenhague, que les timbres confisqués dans ces Duchés par le gouvernement danois ont été envoyés avec les planches dans cette ville, où ils ont été détruits en 1866. Enfin qu'aucune réimpression n'a eu lieu. Les teintes foncées et pâles s'expliquent par l'irrégularité des tirages, irrégularité qui se présente partout.

#### ITALIE.

M. L. Berger nous soumet une variété du 10 centimes « Estero » ayant le coin gauche supérieur sans la modification, c'est-à-dire tel qu'est le dessin du 10 centimes, en usage en Italie.

#### SIERRA-LÉONE.

Il existe, nous dit-on, un timbre de 1 1/2 penny au type en usage et imprimé sur le même papier :

1 1/2 penny, gris.

#### PORTO-RICO.

Nous n'avons pu donner le mois dernier la couleur du timbre-télégraphe 4 pesetas que nous venons de recevoir et qui est bistre :

4 pesetas, bistre.

#### HONG-KONG.

Le 16 cents que nous annonçons récemment nous est parvenu. Pour obtenir cette valeur on s'est servi du 48 cents, violet, CC et couronne en filagramme, en le surchargeant en noir : 16 cents en gros chiffres et caractères gras sur deux lignes :

16 cents sur 18 c., violet.

Ce timbre doit faire place incessamment à un timbre définitif dont la gravure a été confiée à MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres. La couleur adoptée est jaune. L'emploi de ce timbre est destiné spécialement à l'affranchissement des lettres pour les pays de l'Union postale.

#### RUSSIE.

*Fatèje* (Koursk). L'enveloppe 4 kop. grand format existe avec l'intérieur en couleur variée. On nous signale :

4 kop. bleu, intérieur vert.  
4 — — — rose.  
4 — — — — timbre renversé.

*Pskoff* (Pskoff). On a mis récemment en usage un 5 kop. mauve, type de 1871 refait. Il en diffère principalement par les chiffres plus petits, la main de l'écu plus grande et la pose de l'animal énigmatique qui, aujourd'hui, ressemble pas mal à un chat.

5 kopeeks, mauve.

#### ÉTATS DE L'ÉGLISE.

On nous remet avec impression *double face* :

20 centimes, solferino.  
40 — jaune.

#### NORVÈGE.

*Drammen*. Le timbre qui figure n° 167 a été émis, nous écrit-on, en 1875. On nous envoie au type ci-contre les timbres ci après :



4 skillings, bleu s/rose.  
4 — — vert.  
4 — — jaune.

Tous percés en ligne, ainsi que les suivants :

5 øre, bleu s/blanc.  
10 — — —

Ces derniers n'ont pas les deux petites croix qui séparent la valeur de l'inscription.

#### TURQUIE.

Les 10 paras surcharge noire *cheür* et le 20 paras vert, type 1875, signalés le mois dernier, sont les timbres actuellement en cours.



## SARAWAK.

Il nous est soumis un 8 cents bleu sur bleu, percé en points :

8 cents, bleu s/ bleu.

## FRANCE.

Le 5 francs est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin ; le 1 centime l'est depuis le 16, même mois.

5 francs, lilas sur mauve.

1 centime, noir — azur.

## MALACCA.

On nous annonce comme ayant paru un 28 cents, surcharge noire appliquée sur le 30 cents :

28 cents, violet et noir.

## CANADA.

Le 5 cents nous vient avec une modification de nuance :

5 cents, gris noir.

## WURTEMBERG.

De la 4<sup>e</sup> série des enveloppes-mandats sans timbre, nous en recevons avec l'ancienne monnaie surchargée en noir : *mark — pfennig*, et l'inscription *Post-Dienst-Sache*, également en surcharge. Elles servent à un usage officiel, l'estampille de la poste aux armoiries dans un ovale, se trouvant dans l'angle droit supérieur ; autour de ces armoiries : *K. Württemb. Post-Direction*, en noir.

Le carton mandat 14 kreuzer a reçu la même destination avec pareil changement.

14 kreuzer, violet.

Depuis le commencement de juin l'enveloppe-mandat 15 pfennig avec la valeur du mandat en dessous, sur le recto, est en circulation :

15 pfennig, orange.

Le timbre-poste 50 pfennig vert gris, paraîtra très-incessamment.

## BAVIÈRE.

On nous signale des mandats de poste, pour envoi d'espèces, valeur en *mark* et *pfennig*, sans timbre :

Pour les Indes anglaises, roux sur carton gris.

— l'Italie, — — blanc.

Nous avons vu également les mandats suivants qui ne figurent pas dans notre catalogue ; tous au petit format :

3 kreuzer, carmin, valeur en mark, pfg.

7 — outremer, — —

12 — violet, — thal. sgr. pf.

## NATAL.

Un de nos correspondants possède le timbre fiscal 1 p. jaune à l'effigie de Victoria, ayant été

employé par la poste comme le 6 p. rose, au même type :

1 penny, jaune.

## SUISSE.

M. H. May nous fait remarquer que nous n'avons pas signalé jusqu'ici deux timbres-télégraphe au type connu qu'il nous envoie et qui auraient été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1877. Ce sont :

5 centimes, gris, centre rouge.

10 — carmin.

## SALVADOR.

Le *American journal of Philately* reproduit le timbre d'enveloppe ci-contre et annonce qu'il est imprimé en couleur sur papier couleur comme suit :



1/2 real, rouge sur blanc.

1/2 — vert — citron.

Si nous en jugeons par le fac-simile, les timbres ne doivent pas être magnifiques.

## RAMPOUR.

L'*Ami des timbres* a lu sur les feuilles des timbres de ce pays : *Lithograph Jhind State Rajpress. Sunpoor* et en conclut que les timbres sont de l'Etat de Jhind.

A ce compte-là tous les timbres gravés par les Compagnies américaines sont des Etats-Unis, parce qu'ils portent : *National Bank Note company New-York* ou une autre firme.

## MEXIQUE.

Les 5, 10 et le 50 centavos ont le papier vergé comme le 25 cent :

5 centavos, brun.

10 — noir.

50 — vert bleu.

« Il se confirme dit l'*Union*, que les timbres *port de mar* rose, carmin, bleu, sont le fait d'une escroquerie commise avec ruse, semblable à celle des séries entières du Mexique, dernière émission (???) Le gouvernement mexicain fait imprimer ses timbres-poste à Puebla ; un assistant lithographe allemand, originaire de Hambourg, y était occupé ; il revint il y a peu de temps dans l'ancien continent et est maintenant dans l'établissement lithographique de B. F. et C<sup>e</sup>. Nous nous en rapportons à l'imagination de nos lecteurs pour conjecturer par qui, comment et d'où proviennent les timbres ; mais les timbres existent et sont sans nul doute véritables ; il n'y a que

les ondes bleues sur le verso qui diffèrent avec celles des originaux (??). »

D'après ce journal le type serait identique ; d'après un journal américain ce serait une imitation ; d'après un de nos correspondants de Hambourg, le type rouge aurait été vu sur des lettres arrivées du Mexique et cependant on nous communique une lettre du 26 avril 1877 portant encore le timbre noir.

Quelques lettres du Mexique viennent de nous être fournies. Elles ont pris la voie d'Angleterre, en destination de la France. Elles sont affranchies avec le timbre de 25 centavos, marquées T. 4.40 et taxées fr. 4.70 : un timbre 40 centavos noir *port de mar* est appliqué au revers ; une autre lettre expédiée par la même voie pour l'Espagne a pour affranchissement 100 centavos, se trouve marquée T. 4.40 et taxée  $\frac{M}{5} \frac{M}{2} \frac{M}{0}$  ; au revers 3 timbres *port de mer* : 40, 25 et 50 centavos.

Comment expliquer maintenant l'emploi de ces « *port de mar* » ? Il nous paraît que l'application doit se faire au lieu d'embarquement et le prix réclamé du destinataire. Ces timbres seraient donc d'un usage fiscal, puisqu'ils n'affranchissent pas, n'indiquent pas la taxe à percevoir, mais frappent d'un impôt les lettres expédiées par la voie de mer.

#### FIDJI.

On nous a montré le 1 penny, sans surcharge, imprimé sur papier blanc *vergé*.

1 penny, outremer.

#### BRÉSIL.

Le 500 reis est percé en lignes comme les 100 et 200 reis :

500 reis, orange.

#### AUTRICHE.

Une variété de la carte 1<sup>re</sup> émission qui n'a pas encore été signalée et qu'on nous remet, c'est celle portant simplement au verso l'inscription du bas, celle du haut manquant :

2 kreuzer, jaune.

#### SHANGHAI.

On nous a montré le 6 candaréen vert de l'émission 1876, avec la surcharge bleue : 4 *cand*. Le mois passé nous avons signalé le 9 avec cette même surcharge. (Notre imprimeur nous a fait dire le 3 *cand*.)

1 candaréen, vert et bleu.

M. Schmidt Dewilde dit avoir reçu les timbres

ci-après portant une valeur qui nous est complètement inconnue :

|     |                        |             |
|-----|------------------------|-------------|
| 20  | cash, outremer, type 1 | cand. 1869. |
| 40  | — rouge-vin, — 3       | — —         |
| 60  | — vert, — 6            | — —         |
| 80  | — bleu, — 12           | — —         |
| 160 | — bistrejaune, — 12    | — —         |

Le papier est blanc, piquage 15.

#### Le timbre 3 cuartos de Don Carlos.

Le timbre ci-contre a bien été en usage en 1875.



Il en a été rencontré plusieurs exemplaires sur des correspondances saisies aux Carlistes, lors de l'entrée des troupes du gouvernement à Canta-Vieja, forteresse située à 50 k. N. E. de Tétel et qui a déjà été prise et reprise en 1836 et 1837 par les troupes de la Reine et les Carlistes.

Le timbre en question n'est pas adhésif comme on a pu le supposer. Il était appliqué sur les lettres distribuables dans les villages conquis ou sous la domination du « *maestrazgo*, » commandant militaire carliste de Canta-Vieja, et par les soins de ce dernier. Les timbres n'étaient pas oblitérés ; les lettres ne portaient aucun cachet postal. Le service de la poste n'étant pas établi à Canta-Vieja, la correspondance n'était pas remise régulièrement : on attendait pour en faire la distribution, qu'un certain nombre de lettres aient pu être réunies. En se chargeant de la correspondance, le commandant militaire n'avait donc en vue que de mettre les habitants de Canta-Vieja en communication avec leurs proches et ce, moyennant 3 cuartos.

Nous avons sous les yeux, une de ces enveloppes. Elle porte l'adresse suivante :

« *Para entregar a Manuela de Raballat Viuda de Cipriand Vlay en su mano propia en la*

*Pobleta de Segur.* »

« Pour remettre à . . . veuve de. . . dans sa main propre. »

L'écriture s'étend en partie sur le timbre, ce qui indiquerait que des enveloppes timbrées étaient préparées et mises à la disposition du public.

On nous dit enfin que beaucoup de commandants militaires agissaient de la même façon que celui de Canta-Vieja ; que chacun de ces commandants possédait un timbre de ce type ne différant que



par les détails. Notre correspondant ajoute qu'il en possède un de *Collado*, mais il oublie de nous dire à quels signes on peut le reconnaître de celui de Santa-Vieja.

### Les timbres de Parme.

Nous avons, preuve en mains, fait connaître dans notre n° 429 que les timbres-poste avaient été introduits dans le duché de Parme, le 1<sup>er</sup> juin 1852, par suite d'une convention postale conclue entre l'Autriche et ce Duché. Nous avons même donné les couleurs des timbres d'après un avis du Directeur des Postes, en date du 3 avril 1852, qui les signalait comme suit :

|                       |  |
|-----------------------|--|
| 5 centimes, jaune.    |  |
| 10 — noir.            |  |
| 15 — rose clair.      |  |
| 25 — rouge brun.      |  |
| 40 — turchino (bleu). |  |

Nous devons supposer nos renseignements exacts. Or, les lettres que vient de nous envoyer M. Ch. Diena, portent les timbres suivants :

|                  |         |      |            |
|------------------|---------|------|------------|
| 13 octobre 1852, | 5 cent. | noir | sur jaune. |
| 10 —             | —       | —    | blanc.     |
| 10 juin 1852,    | 15 —    | —    | rose.      |
| 12 janvier 1853, | 25 —    | —    | violet.    |

Ce qui contredit absolument ce que nous avons écrit, les timbres 5, 15 et 25 cent. sur papier blanc n'étant donc pas les premiers émis. Il suffit de relire les documents que nous avons publiés pour se convaincre que l'introduction des timbres dans le duché de Parme ne peut être antérieure à la date que nous avons signalée. M. Diena nous a promis de poursuivre ses recherches. En attendant, voici les dates que nous relevons sur nos timbres.

|                 |             |                                                                |
|-----------------|-------------|----------------------------------------------------------------|
| 5 cent. jaune   | s/blanc,    | 4 août 1854, et d'autres, postérieures : février et avril 1855 |
| 15 — vermillon  | —           | 24 octobre 1854, janvier et avril 1855.                        |
| 25 — rouge brun | —           | 6 décembre 1855, novembre 1856 et mars 1857.                   |
| 25 — noir       | sur violet, | janvier 1857.                                                  |

Nous pouvons affirmer de plus avoir reçu jusqu'au moment de leur suppression, les 5 cent. noir sur jaune, 15 c. noir sur rose, arrivée en 1859, et 25 violet en 1857.

### Timbres de la République de Griqualand.

Nous connaissons déjà par les détails que nous avons donnés dans le n° 133, ce que c'est que ce

pays. A la veille d'être réunie à la Colonie anglaise du Cap de bonne Espérance, ce qui ne peut tarder, nous écrit-on, cette république se sent prise, dirait-on, de quelque velléité d'indépendance : Elle veut avoir ses timbres à elle. Pour satisfaire cette..... fantaisie, ce pays de diamants ne se met cependant pas en grands frais. Future colonie anglaise, elle vient de décréter (mars 1877) que les timbres porteraient désormais en surcharge la lettre G. (Griqualand) ou G. W. (Griqualand Ouest). Cette grave opération s'est faite à Kimberley. Mais comme on n'y possède guère de lettres G, il a fallu réunir les différentes espèces qu'on a pu se procurer : de là les diverses variétés dont nous avons déjà signalé quelques-unes.

Chaque feuille de timbres divisée en quatre parties de 60 sur dix rangées horizontales, porte sur chacune des quatre parties la répétition des six variétés suivantes de G, disposées ainsi :

|                        |   |   |   |   |   |   |
|------------------------|---|---|---|---|---|---|
| 1 <sup>re</sup> rangée | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 2 <sup>e</sup> —       | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 3 <sup>e</sup> —       | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 4 <sup>e</sup> —       | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 5 <sup>e</sup> —       | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 6 <sup>e</sup> —       | 2 | 2 | 2 | 4 | 4 | 4 |
| 7 <sup>e</sup> —       | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 8 <sup>e</sup> —       | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 | 5 |
| 9 <sup>e</sup> —       | 5 | 5 | 5 | 5 | 6 | 6 |
| 10 <sup>e</sup> —      | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |

Il y a donc :

|                                          |  |
|------------------------------------------|--|
| 8 timbres de la 1 <sup>re</sup> variété. |  |
| 18 — — 2 <sup>e</sup> —                  |  |
| 14 — — 3 <sup>e</sup> —                  |  |
| 13 — — 4 <sup>e</sup> —                  |  |
| 5 — — 5 <sup>e</sup> —                   |  |
| 2 — — 6 <sup>e</sup> —                   |  |

Voici comment on peut reconnaître les variétés :

|                                    |               |                                                                             |                                                                                                      |
|------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> variété. Le G. a 5 | m/m           | sur 4                                                                       | m/m                                                                                                  |
| 2 <sup>e</sup> — — 5 1/2           | —             | 4 3/4                                                                       | —                                                                                                    |
| 3 <sup>e</sup> — — 5 1/2           | —             | 4 3/4                                                                       | — mais le trait manque à la partie supérieure et le trait horizontal ne continue pas extérieurement. |
| 4 <sup>e</sup> — le G a 4 1/2      | sur 4 m/m.    | Les deux parties recourbées supérieure et inférieure se rejoignent presque. |                                                                                                      |
| 5 <sup>e</sup> — le G a 5          | sur 2 1/2 m/m | de largeur.                                                                 |                                                                                                      |
| 6 <sup>e</sup> — — 5 — 3           | —             | —                                                                           |                                                                                                      |

Nous ajouterons que la surcharge noire existe seulement pour le 4 penny ; elle est rouge pour toutes les autres.

Nous nous occuperons prochainement des surcharges G. W. dont on nous promet bientôt les timbres.

### Encore les Açores avec surcharges.

Un de nos amis a voulu s'assurer de la valeur des surcharges non officielles. Prenant une bande de quatre timbres 5 reis du Portugal, il y appliqua lui-même le mot *Açores* en noir, rouge, bleu, *laissant un timbre sans surcharge*. Collant ensuite ce groupe de quatre timbres sur une enveloppe, il l'envoya à un de ses correspondants à Tereçre (île Açore) avec prière de compléter l'affranchissement et de lui réexpédier l'enveloppe par la poste. La lettre est parfaitement arrivée sans aucune surtaxe. D'où il résulte qu'on peut affranchir aux Açores avec des timbres de Portugal sans surcharge; qu'il est permis enfin à chacun d'en appliquer comme il l'entend, ces surcharges n'ayant d'autre valeur aux yeux de l'administration des postes que d'empêcher la réexpédition des timbres au Portugal pour les raisons que nous avons données antérieurement.

Malgré les preuves surabondantes que nous avons données qu'il n'y avait qu'une surcharge officielle, authentique, nous n'espérons pas voir nos contradicteurs reconnaître leurs torts; le sacrifice serait par trop grand, aussi n'insisterons-nous pas davantage.

### Timbres de la C<sup>ie</sup> russe du Levant.

J'ai fait paraître à diverses reprises sur ces timbres quelques renseignements dans le *W. J. B. Z.* que je vais compléter ici, en redressant par la même occasion quelques petites inexactitudes que j'ai commises. J'espère que cet article sera accueilli favorablement par vous, cher Monsieur, et lu avec intérêt par les lecteurs du *Timbre-Poste*.



La première émission des timbres de la Compagnie ci-dessus nommée parut en 1864, vers le

commencement de cette année. Un seul timbre fut mis en usage :

6 kopecks, bleu (nuancé).

Au centre, les armoiries russes dans un cercle avec entourage guilloché; puis un autre cercle avec l'inscription en caractères russes, signifiant : *Envoi sous bande croisée à l'Orient, 6 kop. pour 1 lot.* L'impression eut lieu à Saint-Petersbourg.

Il est à remarquer que les premiers timbres avaient la nuance d'un bleu pâle et le papier beaucoup plus mince que les derniers tirages, d'un bleu foncé.

Ce timbre n'était usité que pour les imprimés et non pour les lettres.

L'émission suivante date de fin 1865 : elle est



connue sous le nom d'émission provisoire. Elle se composait de deux timbres servant, l'un pour l'affranchissement des imprimés, l'autre pour celui des lettres. Le dessin nous montre un vaisseau et l'aigle russe avec les lettres P. O. И. Т. (1) entourées d'arabesques. La disposition est différente pour les deux valeurs. La première, imprimée en brun et bleu, a les lettres au-dessus du vaisseau et l'aigle en bas; la deuxième, qui est bleu et rouge, a le vaisseau en-dessous et l'aigle au-dessus : les lettres sont distribuées à droite, à gauche et en bas. La valeur n'est pas indiquée sur ces timbres. La plupart des catalogues leur donnent celle de 10 paras et 2 piastres, parce que c'était celle qui leur était attribuée dans les différents ports de Turquie et en Egypte, mais il me paraît qu'il vaut mieux leur donner celle qui a été fixée par la Compagnie.

5 kop. (10 paras), brun et bleu.

20 — (2 piastres), bleu et rouge.

Ils ont été gravés sur pierre et imprimés par les soins d'un lithographe d'Odessa.

En donnant l'ordre de leur fabrication, la compagnie avait témoigné le désir de recevoir des timbres rappelant ceux de Russie, avec l'aigle en relief; mais vu l'impossibilité de pouvoir exécuter un semblable travail par la lithographie, le graveur imagina de simuler le relief par le des-

(1) Signification : Compagnie russe de navigation et commerce.



sin. Pour y arriver, il lithographia séparément, pour chaque timbre contenu sur la feuille, le vaisseau et l'aigle, ce qui donne 63 variétés de chaque valeur, les feuilles ayant 63 timbres sur neuf rangées horizontales.

Mais leur dessin grossier n'ayant pas été du goût de la compagnie, celle-ci donna ordre au lithographe de créer immédiatement d'autres timbres, d'un dessin analogue : Ils furent mis en circulation au commencement de l'année 1866. L'impression est en couleur sur papier blanc uni avec fond couvert, dans le sens de la largeur, de lignes obliques croisées bleues, sauf aux endroits où se trouvent les lettres, laissées sur fond blanc. L'absence de valeur se constate encore sur ces timbres :



5 kop. (10 paras), rouge, burelé bleu.  
20 — (2 piastres), bleu — rouge.



La régularité du papier n'étant pas bien grande, on en rencontre de fort mince ; quant à la nuance du timbre rouge, elle varie beaucoup.

Au commencement de 1868, le lithographe soumit à la Compagnie des essais des timbres précédents, mais avec le burelage placé verticalement au lieu d'horizontalement. J'ai eu l'occasion de rencontrer les suivants, appartenant tous au type du 20 kopecks :

Bleu sur fond burelé rouge.  
Noir — — brun-violet.  
Gris-noir — — gris-lilas.

Le burelage vertical proposé fut adopté, mais avec la suppression sur les armoiries et le vaisseau. C'est ainsi que parurent les timbres le 19 mars 1868. Leur suppression eut lieu la même année, le 4<sup>er</sup> mai ; c'est ce qui explique pourquoi ces timbres se rencontrent si rarement. Voici quelles étaient leurs couleurs :

5 kop. (10 paras), vermillon, burelé bleu pâle.  
5 — (10 — ), rouge-violet foncé — —  
20 — (2 piastres), bleu — rouge.

La cinquième émission, préparée par les soins de l'imprimerie impériale de St-Petersbourg, date du 4<sup>er</sup> mai 1868. Le papier est vergé avec grandes ondulations en filagramme comme les



timbres de l'Empire : le piquage est 12 1/2. Quatre valeurs ont été émises :

1 kopeck, brun.  
3 — vert.  
5 — bleu.  
10 — rouge et vert.

Au centre d'un double ovale avec l'inscription russe : *Correspondance Orientale*, est un chiffre-valeur. Impression à l'aniline sur papier blanc vergé ; le fond est couvert d'un burelage de la couleur du timbre, sauf au 10 kop., où ce burelage est vert.

En 1872, le piquage est modifié comme les timbres de l'Empire. De 12 1/2 qu'il était, il devient 15 :

1 kop. brun.  
3 — vert.  
5 — bleu.  
10 — rouge et vert.

En suite de la Convention postale de Berne, le 10 kopecks de la dernière émission est délivré depuis fin 1876 pour le prix de 8 kop., par suite d'une surcharge en noir ou en bleu d'un gros chiffre 8.

8 kop., rouge et vert, surcharge noire.  
8 — — — bleue.

Enfin, j'ai trouvé sur quelques lettres venant de Constantinople vers les premiers jours d'avril, des timbres 1 kopeck d'un brun terne pâle avec l'impression défectueuse.

1 kop., brun terne pâle.

Tels sont les timbres émis jusqu'ici par la Compagnie Russe du Levant. Je vais en terminant résumer les diverses émissions qui se sont succédées :

#### A. Timbres.

1864. Armoiries.

N° 1. 6 kop. bleu.

1865. Vaisseau et aigle, fond uni.

N° 2. Brun et bleu (5 kop. ou 10 paras).

3. Bleu et rouge (20 — 2 piastres).

1866. Vaisseau et aigle, burelé horizontal.

N° 4. Vermillon, burelé bleu (5 kop. ou 10 paras).

5. Carmin, — — —

6. Bleu, burelé rouge (20 kop. ou 2 piastres).

19 mars 1868. Vaisseau et aigle, burelé vertical, aigle et vaisseau sur blanc.

N° 7. Vermillon, burelé bleu pâle (5 kop. ou 10 paras).

8. Rouge violet foncé — foncé (5 — 10 paras).

9. Bleu — rouge (20 — 2 piast.).

1<sup>er</sup> mai 1868. Chiffre, piqué 12 1/2.

- N° 10. 1 kop. brun.  
11. 3 — vert.  
12. 5 — bleu.  
13. 10 — rouge et vert.

1872. Les mêmes, piqués 15.

14. 1 kop. brun.  
15. 3 — vert.  
16. 5 — bleu.  
17. 10 — rouge et vert.

Fin 1876. Chiffre avec surcharge.

- N° 18. 8 kop. rouge et vert surcharge noire.  
19. 8 — — — bleue.

1877. Chiffre, piqué 15.

- N 20. 1 kop. brun pâle.

#### B. Essais.

29 lévr. 1868. Vaisseau et aigle, type du n° 9, fond burelé.

N° 100. Bleu, burelé rouge.

101. Noir, — brun violet.  
102. Gris noir, — gris lilas.

H. LUBKERT.

### Société Française de Timbrologie.

Séance du 7 juin 1877.

Présidence de M. DONATIS.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, dans un des salons de la Compagnie d'assurances La Providence, mis à la disposition de la Société sur les instances de M. Donatis.

Parmi les pièces de la correspondance nous remarquons une communication de M. Tiffany de St-Louis, relative à la mise en adjudication de la fourniture des cartes postales des Etats-Unis et l'envoi de son ouvrage *Philatelic Library*. Divers journaux et ouvrages adressés à la Société viennent enrichir sa bibliothèque qui comptait avant la séance 243 pièces.

MM. Image W. E. de Mildenhall, Grande Bretagne et Lorenzo-Vindrola, de Turin, sont admis comme membres correspondants.

M. De Bosredon signale la création prochaine en France de timbres fiscaux dont la valeur est élevée à 30 francs.

M. Carreton montre un résumé du rapport de la sous-commission du budget qui propose la réduction de la taxe des lettres au 1<sup>er</sup> juillet prochain et en fait connaître les détails.

Au nom de M. De Saint-Saud, M. De Bosredon appelle l'attention de la Société :

Sur un timbre vert de la République de Cuba signalé au numéro 9, 3<sup>e</sup> année de la *Gazette des Timbres* et qu'il considère comme étant autre chose qu'un simple essai.

Sur un timbre de 6 p. de l'île de Grenade, imprimé en vert sur papier à filigrane composé de 5 lignes verticales. Ce filigrane est celui de l'encadrement de la feuille.

Sur un timbre du Mexique 1/2 real chamois 1861 portant en surcharge un gros chiffre 1/2 disposé horizontalement.

Le Dr Legrand communique un travail sur *l'écriture et la légende des timbres du Japon*. La Société en vote l'impression dans son bulletin avec l'addition des spécimens des diverses écritures et des alphabets Kata-Kana et Hira-Kana en usage au Japon.

M. Schmidt de Wilde annonce avoir trouvé un timbre de Roumanie, 15 bani, effigie du Prince Charles avec barbe, dont l'N du CINC est renversée (N).

M. De Bosredon dépose sur le bureau sa *Bibliographie timbrologique de la Belgique* dont la Société vote la publication dans son bulletin.

M. Schmidt de Wilde, rapporteur, donne lecture du catalogue *des timbres de Saxe*. Sont signalés :

Par M. De Ferrari, un timbre mobile de 5 neugroschen 1856 sur papier légèrement azuré.

Par le rapporteur, une enveloppe de 1 n. grosch. 1859 *format de dames*, qui n'ayant été indiquée que par les journaux allemands, paraît douteuse.

L'enveloppe de 5 n. groschen 1863, fleuron à la patte qu'on ne connaît qu'avec la surcharge d'un timbre de la Confédération de l'Allemagne du Nord est considérée comme ayant été préparée, mais n'ayant pas été mise en service.

Le rapporteur termine par l'enveloppe Feld-Post et celles de mandats.

Le Dr Legrand fait le rapport sur les timbres fiscaux de Saxe et de Brunswick.

La séance est levée à 10 heures.

L'ordre du jour de la séance du 5 juillet porte :

Etude des timbres de Brunswick, Mecklembourg et Brême.

#### CORRESPONDANCE.

M. T. à Boston. Vous me demandez ce que j'entends dans mon catalogue (Etats-Unis, page 101) par « timbres pour lettres par exprès » et vous supposez que l'usage de ces timbres doit m'être inconnu.

J'ai toujours cru que ces timbres payaient les frais de distribution des lettres envoyées à destination par des facteurs spéciaux. Me suis-je trompé ? Vous avez la parole, dans ce cas.

VIENT DE PARAÎTRE :

## CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

Essais divers, timbres-télégraphe, timbres fiscaux, timbres de chemin de fer et autres

Joli volume grand in-18 de 416 pages avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2250) imprimées séparément et dans le texte.

PRIX : FR. 5.50 (FRANCO)

EN PRÉPARATION :

Nouvelle édition de l'**Album illustré pour timbres-poste et télégraphe.**

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .   | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## SAINT-MARIN (RÉPUBLIQUE DE).



L'importante république de Saint-Marin a mis en usage aujourd'hui 1<sup>er</sup> août, les timbres que nous avons annoncés depuis si longtemps. La description que nous en avons donnée récemment, est exacte sauf la légende qui a dû subir une légère modification. Elle porte :

*Repub. ou (Rep.) di S. Marino. Bollo postale — Libertas.*

La plus petite valeur de ces timbres est seule de son type ; les autres sont toutes semblables aux armoiries d'argent à 3 tours au naturel posées sur un tertre de sinople surmontées chacune d'un

panache, le 1<sup>er</sup> d'or, le 2<sup>e</sup> de gueules, le 3<sup>e</sup> d'argent. Devise : *Libertas* (1).

La couronne qui surmonte les armoiries rappelle sans doute le protectorat du roi d'Italie.

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc avec couronne en filagramme, gravés et piqués 14. Ci-contre leurs types que nous devons à l'obligeance de M. F. Breitfuss :

1<sup>er</sup> type. 2 cent., vert.

|                      |      |                |
|----------------------|------|----------------|
| 2 <sup>e</sup> type. | 40 — | outremer.      |
|                      | 20 — | vermillon vif. |
|                      | 30 — | brun.          |
|                      | 40 — | violet vif.    |

La République de Saint-Marin est située entre les provinces de Forlì et de Pesaro (Italie). Son territoire, qui a 69 kilom. carrés de superficie et 8,000 habitants, se compose du mont Titano et de quelques collines (de là, les armoiries représentant le mont Titan avec les trois châteaux qui le

(1) Essai historique sur les armoiries, cris d'armes et devises des souverains et Etats de l'Europe par J. Vandermaelen.

surmontent). Voir plus loin de curieux détails sur cette république.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Dans notre n° 159 nous signalions un timbre-télégraphe vert de l'État de Californie ; on vient de nous en remettre un *brun* avec la partie centrale surchargée du millésime 1875 en vert jaune.

*brun* (sans indication de valeur).

#### ESPAGNE.

Le timbre 3 cuartos employé à Collado, par le commandant des troupes carlistes, vient de nous être remis. L'impression en est des plus défectueuses et ne nous permet guère de préciser toutes les différences qui existent entre ce timbre et celui employé à Santa-Vieja : Nous pouvons seulement constater que le timbre de Collado a 14 sur 27 1/2<sup>mm</sup> au lieu de 14 1/2 sur 27 ; le mot *correos* occupe une étendue de 13 au lieu de 12<sup>mm</sup>, les lettres étant plus grandes et plus rapprochées. Enfin, la couleur, au lieu d'être bleu-ciel, est bleu verdâtre.

3 cuartos, bleu verdâtre.

#### EMPIRE D'ALLEMAGNE.

M. A. Treichel nous envoie deux enveloppes de grand format, papier azuré, timbre *sans couleur*, type actuel, *pfennig* avec et sans *e* final :

10 pfennig, sans couleur sur azur.

10 pfennig, — —

#### LUXEMBOURG.

Les 12 1/2 cent., *carmin* et 25 cent., *bleu de Prusse*, piqués 13, impression locale, nous viennent avec la surcharge *officiel* :

12 1/2 cent, *carmin*.

25 — *bleu de Prusse*.

#### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Après avoir créé des 1 penny en utilisant les 1 sh., voilà que les 1 p. deviennent à leur tour 1/2 p. par l'apposition d'une surcharge noire : *half penny* :

1/2 penny, rouge et noir.

#### NORWÈGE.

On annonce l'émission prochaine d'une carte 6 öre, vert, sur carton chamois, pour les relations avec le Danemark :

6 öre, vert.

#### COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le timbre 10 soldi est actuellement non dentelé et imprimé en *brun* ; il existerait aussi des timbres non dentelés des autres couleurs :

10 soldi, *brun*.

#### TURQUIE.

Le *timbre-taxe* 1 piastre de la poste de Constantinople, *cheïr* dans un cercle pointillé, est un timbre qui n'a jamais été signalé, que nous sachions, et dont nous ignorions complètement l'existence. On nous observe que ce timbre n'a eu que peu d'usage, l'emploi des *timbres-taxe* ayant cessé en juin 1875 et cette surcharge n'ayant été créée qu'en janvier même année :

1 piastre, *brun*.

On nous écrit que le 20 paras vert, *cheïr* dans un cercle *uni*, type 1876, signalé par M. Korprowski, n'existe pas et comme preuve on nous envoie une feuille de timbres où les surcharges *paraissent* avoir le cercle *uni* tandis qu'elles ont en réalité le cercle pointillé.

20 paras, vert.

#### BERMUDES.

D'après le *Philatelist* le 1 penny porterait la surcharge noire HALF PENNY.

1/2 penny, rouge et noir.

#### SAN SALVADOR.

C'est par suite d'une erreur typographique que nous avons annoncé des enveloppes 1/2 real rouge sur blanc : c'est 1/4 real qu'il faut lire, comme le porte du reste le fac-simile.

L'*Ami des Timbres* prétend que cette enveloppe remplace une autre enveloppe que personne ne connaît. Peut-être donnera-t-il des renseignements sur cette mystérieuse émission dans son prochain numéro.

#### BRÉSIL.

On nous informe que toutes les valeurs existent avec le perçage en lignes.

Cet empire étant entré dans l'Union postale à partir du 1<sup>er</sup> juillet, on parle de nouveaux timbres qui seraient émis à cette occasion.

#### SUISSE.



Encore un établissement qui fait usage de timbres depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, pour l'envoi de la correspondance de l'hôtel au bureau de poste fédéral le plus rapproché, qui est Brunnen, localité située dans le canton de Schwitz, au bord du lac des quatre cantons.

La valeur est de 5 centimes ; les timbres sont



rouges ou bleus. On n'a pu nous dire le motif d'emploi simultané de deux timbres.

*Kurort Stoops* signifie : établissement de cure ; *Carl Muller* est le nom de l'hôtelier. L'oblitération des timbres a lieu à l'hôtel avec le cachet d'annulation du bureau télégraphique établi à Stoops pendant l'été.

Impression sur papier blanc, piquage 12 1/2.

Sans valeur (5 cent.) rouge.  
— — bleu.

#### BELGIQUE.

On nous fait espérer la prochaine émission, bien inutile selon nous, de bandes timbrées. A cette occasion un nouveau type serait créé. La forme est ovale, nous dit-on.

#### CABOUL.

Il nous arrive des timbres de ce pays qui sont toute une révélation.

1° Au type des timbres gris-lilacé de 1875/76, mais imprimés en *vert* et en *mauve*.

2° Au même type, mais d'une dimension réduite à 20 m/m, et imprimés en *mauve*, *noir*, *vert* et *gris-lilacé*. De cette dernière couleur, nous avons toutes les valeurs, c'est-à-dire 1, 2, 4, 8 sh., 1 rupie, les autres couleurs ne nous parviennent qu'en une valeur : 1 shahi. Ce dernier type, nous le reproduirons le mois prochain. Nous remarquons que le millésime est indiqué sur la plupart des 25 variétés du 1 shahi (5 rangées de cinq), par le chiffre 94 et sur quelques-unes seulement — les quatre premières de la cinquième rangée — par le chiffre 1294 qui correspond au millésime 1876-1877.

Les 2 sh. que nous avons ont le millésime 94; les 4 sh. ont 94 et 1294 et les 8 sh. et 1 rupie 1294. Mais n'ayant eu qu'un ou deux exemplaires de ces derniers, nous ne pouvons préciser davantage.

Voici comment on nous donne l'explication d'emploi de ces nombreuses séries : Les timbres mauves seraient employés dans la province de Kandokar; les noirs dans celle de Jellarabad; les verts dans la province de Khulloom et les gris-lilacés dans celle de Peshawur.

L'impression de tous ces timbres est sur papier blanc vergé.

TYPE 1875/76. CERCLE DE 25 M/M.

*Pour la province de Kandokar.*

*Mauve* 1 sh.

les 2, 4, 8 sh. et 1 rupie doivent exister.

*Pour la province de Jellarabad.*

*Noir ?*

*Pour la province de Khulloom.*

*Vert* 1 sh.

les 2, 4, 8 sh. et 1 rupie doivent exister.

*Pour la province de Peshawur.*

*Gris-lilacé.* Ces timbres sont connus et signalés depuis quelque temps.

1, 2, 4, 8 sh. 1 rupie.

TYPE 1876/77. CERCLE DE 20 M/M.

*Pour la province de Kandokar.*

*Mauve.* 1 shahi, 25 variétés.

— 2, 4, 8 sh. 1 rupie (?)

*Pour la province de Jellarabad.*

*Noir.* 1 shahi, 25 variétés.

— 2, 4, 8 sh. 1 rupie (?)

*Pour la province de Khulloom.*

*Vert-bronze et vert-jaune.* 1 shahi, 25 variétés.

— 2, 4, 8 sh. 1 rupie (?)

*Pour la province de Peshawur.*

*Gris-lilacé.* 1 shahi 25 variétés.

— 2 — (?) —

— 4 — (?) —

— 8 — (?) —

— 1 rupie (?) —

Les mêmes planches servent à imprimer les timbres pour les différentes provinces.

Les timbres annulés que nous avons vus jusqu'à présent ont tous une partie du timbre enlevée, soit au moyen de ciseaux, soit par une simple déchirure, toujours à gauche, ce qui ferait supposer que les timbres doivent être placés sur les lettres dans l'angle gauche inférieur; la plupart portent une ligne à l'encre noire : un seul timbre se présente à nous avec un petit cachet noir octogone couvert de caractères indiens comme annulation et une partie du timbre déchirée à l'endroit indiqué.

Si chaque province a une série particulière de timbres, il serait important de connaître les différentes provinces formant l'Etat de Caboul. Les dictionnaires français de géographie que nous avons consultés ne nous ont rien appris à ce sujet.

#### MEXIQUE.

De la série des timbres *Porte de mar* il existe deux variétés pour certaines valeurs. Les chiffres, à la première variété, sont plus petits et plus rapprochés; le mot *centavos* occupe une longueur de 8 m/m tandis que la deuxième variété a ce même mot sur une étendue de 10 mm.

1<sup>re</sup> variété. *Petit chiffre*; CENTAVOS sur 8 m/m.

2, 10, 12, 20, 25, 35, 50, 60, 75, 85, 100.

2<sup>e</sup> variété. *Grand chiffre*; CENTAVOS sur 10 m/m.

5, 25, 50, 100.

On remarquera que nous renseignons une valeur qui n'a pas encore été signalée :

5 centavos, noir.

Aux observations que nous avons présentées sur ces timbres, l'*Ami* nous répond :

« D'après les renseignements qui nous sont fournis, les timbres-poste mexicains n'affranchissent que jusqu'au port d'embarquement ; pour affranchir en France, l'envoyeur est obligé de payer une surtaxe représentée par les timbres *Porte de mar* qui sont collés au dos de l'enveloppe ; et cependant certains courriers arrivent *franco* sans ces timbres ; la vérité sur les *Porte de mar* n'est donc pas encore parfaitement connue. Cependant nous doutons qu'il faille les considérer comme fiscaux, ainsi que l'indique le *Timbre-poste*. »

Si l'envoyeur paye la surtaxe, ainsi que nous l'apprend l'*Ami*, il nous paraît étonnant que notre correspondant à Mexico, à qui nous avons demandé de ces timbres, n'ait pu nous en procurer. Il nous déclare que la poste ignore l'existence de ces timbres, ce qui ne serait pas, nous paraît-il, si l'envoyeur devait payer une surtaxe constatée par l'opposition de ces *porte de mar*.

Il s'agit donc de savoir qui paye cette surtaxe. Si c'est l'expéditeur, les timbres *porte de mar* doivent entrer dans la collection postale ; si, au contraire c'est le destinataire qui paye cette surtaxe, ce sont des timbres fiscaux.

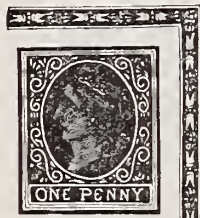
#### AUSTRALIE DU SUD.

Voici le dessin de la carte dont il a été question antérieurement :

1 penny, lilas s/ehamois.

#### CHILI.

*The Coin and Stamp Journal* décrit ainsi la nouvelle émission de tim-



bres réservée à ce pays :

« La *American Bank Note Company* vient de terminer une série nouvelle de timbres. Petit rectangle vertical de 20/23<sup>mm</sup> ; dans la moitié supérieure du timbre, dans un cercle, avec la partie inférieure enlevée pour montrer les épaules, est l'effigie buste à gauche de Christophe Colomb semblable à l'émission précédente ; en dessous : *Colon*. La moitié inférieure du timbre est occupée

par le ou les chiffres-valeurs traversant *centavo* ou *centavos* dans une bande courbe. Au bas du timbre est *Chiti* ; à gauche *Correos* et de chaque côté de ce mot la valeur en petits caractères ; à droite : *Porte Franco* ; étoile dans chaque coin inférieur. Toute la série est nette, les dessins élégamment gravés et les couleurs bien choisies, le tout faisant un bel effet, quoique bizarre. Impression couleur sur blanc, percés en lignes :

|                   |
|-------------------|
| 1 centavo, gris.  |
| 2 — orange foncé. |
| 5 — lie de vin.   |
| 10 — bleu.        |
| 20 — vert foncé.  |

#### COLONIES FRANÇAISES.

L'*Ami* assure que tous les nouveaux timbres sont en usage. Il aurait vu les 2, 4, 5, 25 centimes, et 1 fr. Dans quelles couleurs, s. v. p.

#### ITALIE.

A partir du 1<sup>er</sup> courant les timbres de 10 et 20 centimes ont la couleur changée, comme suit :

|                    |
|--------------------|
| 10 centimes, bleu. |
| 20 — jaune foncé.  |

Voilà un chassé-croisé qui ne s'explique guère.

#### SHANGHAÏ.

De la nouvelle émission, nous recevons :

20 cash., lilas et non outremer.

Nous ne nous chargeons pas de donner le motif de cette double émission.

Il a existé, outre les 6 et 9 candareens avec surcharge bleue 1 *candareen*, des 12 *candareens* avec cette même surcharge :

1 cand., sur 12 c. bistre et bleu.

#### VENEZUELA.

Une nouvelle surcharge microscopique en caractères plus lisibles est appliquée en noir sur les timbres actuels. Elle diffère par l'inscription qui porte aujourd'hui :

|                                                        |
|--------------------------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> ligne : <i>Estampillas de correo</i> . |
| 2 <sup>e</sup> — <i>Contrasena</i> .                   |

Auparavant elle avait :

|                                                  |
|--------------------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> ligne : <i>Contrasena</i> .      |
| 2 <sup>e</sup> — <i>Estampillas de Correos</i> . |

C majuscule et S finale à *correos*.

Cela nous donne donc trois variétés de surcharge.

#### RUSSIE.

*Borisogliebisk* (Tamboff). Le timbre festonné bleu vient d'être refait dans des proportions réduites ; au lieu d'avoir 30<sup>mm</sup>, le nouveau venu n'en a au-



jourd'hui que 28. La différence capitale réside dans la suppression des deux points placés devant la valeur. 3 k. et remplacés par deux étoiles : 3 kop., bleu.

C'est à M. P. Fabri que nous sommes redevable de cette communication.

*Arzamass* (Nijnij Novgorod). Semblable au timbre refait de 1876, nous avons le 5 kop. imprimé en rouge vif et servant, pensons-nous, comme *timbre-laxe* :

5 kop., rouge vif.

### Timbres officiels des États-Unis.

Le *New-York Times* contient l'avis suivant :

*Washington, 2 juillet.* Avec le commencement de la nouvelle année fiscale, l'usage des timbres qui occasionnait une dépense inutile pour l'impression et était susceptible d'être employé pour des objets privés, est abandonné, ainsi que le travail que demandait l'affranchissement au moyen de ce système. Une nouvelle et uniforme enveloppe officielle est adoptée qui donnera la franchise de port aux matières officielles, sans qu'on ait besoin d'examiner le contenu des lettres. Sur chaque enveloppe, à côté du nom du département ou du bureau et la légende « official business, » il y aura l'avis suivant : *Toute personne qui utiliserait cette enveloppe pour éviter les frais de port, d'une manière privée de toute nature, sera sujette à une amende de 300 dollars.*

La somme de travail inutile et la dépense économisée sur le système abandonné peut être déduit du fait que dans un seul bureau il a été fait usage de 800,000 timbres de 1 à 90 cents pendant les quatre dernières années.

### Est-ce Penjab, Rampour ou Jhind ?

Récemment M. Roussin découvrait.... que les timbres de ce pays portaient en marge, sur les feuilles : *Lithograph Jhind State Rajpress, Sumpoor* et il annonçait que pour cette raison il appellerait désormais les timbres soi-disant de Pendjab, du nom de l'Etat qui s'y trouve, c'est-à-dire *Jhind*.

A ce compte-là, répondîmes-nous, tous les timbres gravés par la compagnie de New-York sont des Etats-Unis. Ce n'est pas là répondre, dit M. Roussin; ces compagnies sont universellement connues et impriment pour différents pays, dont le nom se trouve indiqué sur les timbres.

Ainsi quand une compagnie est connue, les timbres qu'elle fournit peuvent porter son adresse; quand elle ne l'est pas, cette même adresse de-

vient le nom du pays qui emploie les timbres. Voilà, avouons-le, une façon toute nouvelle de raisonner. Il nous paraît que ce qui est possible à New-York n'est pas impossible aux Indes.

Enfin notre confrère demande pourquoi nous indiquons ces timbres comme étant du Rampour. La question ne nous embarrasse pas. Nous ouvrons le 4<sup>e</sup> fascicule de la Société française de timbrologie, page 93, et nous y découpons ce qui suit, observations présentées par le secrétaire :

« La série des timbres dits du Pendjab n'est pas destinée à ce pays, mais au Rampour dans le Rohilkand, un des trois Etats mahométans de l'Inde, distincts géographiquement, mais étroitement associés. Les deux autres sont : le Bhavulpore entre le Grand Désert et l'Indus et le Khairpour dans le *Sind*. Le mot Pendjab (les cinq rivières) n'est qu'une expression géographique servant à désigner le groupe de petits états indépendants, comme l'étaient autrefois ceux d'Italie et d'Allemagne. L'attribution de la série de timbres au Rampour fournit l'explication de la présence d'un R capital en haut du timbre; c'est l'initiale du nom du pays. »

Ayant reconnu la justesse de ces observations, nous nous sommes rallié à l'opinion du docteur Magnus sans nous inquiéter des inscriptions qu'on trouve en marge sur les feuilles, ces inscriptions n'ayant d'autre valeur que celle d'indiquer l'adresse du lithographe. S'il n'y a pas de lithographe capable au Rampour, nous n'avons rien à y voir, pas plus qu'à la préférence qu'on a pu donner peut-être à celui de l'Etat de Jhind. Mais ce qui nous interloque davantage, c'est de voir M. Roussin s'écrier dans son n° 41 : ces timbres sont de Jhind et désormais je les appellerai ainsi, pour les renseigner dans son n° 43 sous le nom de Pendjab !

### Le 2 1/2 pence de la Grande-Bretagne, avec couronne en filagramme.

Lorsque nous annonçâmes dans notre N° 164 que les timbres de la Grande-Bretagne avaient une petite couronne en filagramme, cette nouvelle fut accueillie sans protestation. Il n'en a pas été de même lorsque nous cataloguâmes ce timbre. Pourquoi ? Parce que notre nouvelle, sans doute, n'avait pas été remarquée. Quoi qu'il en soit, elle produisit cette fois un grand émoi, notamment en Angleterre. La Société philatélique de Londres est convoquée d'urgence. On se montre la livraison qui mentionne ce fameux timbre. La question est aussitôt posée : *To be, not to be !* Ce

timbre est-il ou n'est-il pas ? Après une courte discussion, la Société décide que le timbre n'est pas...

Cette décision nous valut depuis moult lettres, où chacun nous sommait de produire un exemplaire de ce mythe. La petite couronne, nous disait-on, était un filagramme, spécial à MM. Perkins, Bacon et C<sup>e</sup>, hors d'usage depuis plus de dix ans et que MM. De la Rue, les imprimeurs du 2 1/2 p., n'ont jamais utilisé.

Il ne nous restait qu'à rechercher la pièce de conviction. Comme elle se trouvait dans l'album du docteur Magnus, lequel partageait notre avis sur le filagramme mis en doute, la recherche ne fut pas longue. Le timbre fut immédiatement adressé à M. Ph. qui nous fit les observations suivantes :

La soi-disant *Couronne* est une ancre mal faite dont les lignes de côté sont relevées à la hauteur de la ligne médiane qui ne se voit elle-même qu'en partie, celle supérieure n'étant pas reproduite, le tout donnant une apparence de couronne. Ces remarques étant fort justes, nous venons faire ici notre *mea culpa*.

#### La République de Saint-Marin. (1).

Enclavée dans les Marches Romaines et réunie au littoral par une route unique, cette république a gardé une existence à part. A une petite distance au Sud de Rimini, dans une des plus belles parties des Appenins, la superbe roche du Mont Titan, dont la base est excavée par les carrières depuis un temps immémorial, porte sur sa crête, à 750 mètres de hauteur, la vieille et célèbre cité de Saint-Marin (San Marino) entourée de murs et dominée de tours ; le matin quand le temps est favorable, les citoyens voient au delà du golfe Adriatique le soleil apparaître derrière la crête des Alpes d'Illyrie. Saint-Marin constitue avec quelques localités environnantes une république « illustrissime », le seul municipe autonome qui existe encore en Italie. D'après la chronique, la Républichetta de Saint-Marin, ainsi nommée d'un maçon dalmate qui vécut en ermite sur le roc du Titan, serait un Etat indépendant et souverain depuis le quatrième siècle ; quoi qu'il en soit, il est certain que depuis mille années au moins la petite république a réussi à sauvegarder son existence, grâce aux rivalités de ses voisins et à l'extrême habileté avec laquelle ses citoyens ont su ruser avec le danger. D'ailleurs la constitution de l'Etat

(1) *Nouvelle Géographie Universelle*. E. Reclus.

n'est rien moins que populaire. Le peuple ne vote plus : depuis un nombre inconnu de siècles il a perdu le suffrage ; les citoyens, mêmes propriétaires, n'ont plus que le droit de remontrance et ceux qui ne possèdent pas un seul lopin de terre, c'est-à-dire plus de la moitié de Sanmarinai, ne peuvent hasarder aucune réclamation. Le pouvoir suprême appartient à un « Conseil-Prince » de soixante membres, composé d'un tiers de nobles, d'un tiers de bourgeois et d'un tiers de campagnards propriétaires. Le titre de conseiller est héréditaire dans les familles, etc. Quand l'un d'elles vient à s'éteindre, les cinquante-neuf autres choisissent celle qui prendra part au pouvoir de la République. C'est le Conseil-Prince qui choisit dans son sein les diverses commissions, ainsi que les deux capitaines-régents, — un pour la ville, un pour la campagne, — qui doivent exercer pendant six mois le pouvoir exécutif. Saint-Marin a aussi sa petite armée, son budget, ses monopoles. Elle se fait un petit revenu par la vente de titres nobiliaires et décorations ; moyennant 35,000 francs, elle a même créé des dues qui marchent de pair avec la haute noblesse du royaume. Mais les impôts sont libres : quand la commune a besoin d'argent, le tambour de l'armée assemble les citoyens et ceux qui ont bonne volonté sont invités à déposer leur offrande dans la caisse de l'Etat. Paye qui veut, et quand la caisse est pleine, on refuse les dons ! D'ailleurs la république, toute libre qu'elle est, reçoit une subvention de l'Italie et se réclame de la protection spéciale du roi. Elle renferme ses condamnés dans une prison italienne, fait imprimer ses actes officiels en Italie et paye un homme de loi italien pour tenir ses audiences de justice dans le prétoire de la République. Il ne se trouve pas d'imprimerie dans le petit Etat : le Conseil-Prince a repoussé l'invention moderne, que des voisins, les Romagnols, eussent été fort heureux de faire fonctionner à leur profit ; il a craint que les livres politiques publiés sur son territoire ne portassent ombrage au royaume dans lequel il est enclavé.

#### Quelques renseignements sur les postes et timbres de la République d'Orange.

Traduits par M. SCHMIDT DE WILDE.

*Ordonnance n° 2, 1868, réglant l'Administration des postes dans l'Etat libre d'Orange, avec les modifications y apportées par le très-noble Conseil du peuple.*



Comme il est jugé nécessaire de revoir les règlements, en vigueur actuellement, des postes de l'État, il est arrêté et fixé par les présentes par le Très-Noble Conseil du Peuple, ce qui suit :

Art. 1. (Résumé.) Le gouvernement a seul le droit de transporter les postes.

Art. 2. Aucun maître de poste ne peut transporter des lettres, etc., qui ne soient accompagnées d'une liste constatant que le port est payé.

Art. 3. Aucun entrepreneur de poste ou ses postillons ne peuvent transporter des lettres, etc., qui ne leur soient remises par le maître de poste, sous amende de £ 1 pour chaque cas.

Art. 4-9. Du grand maître des postes et de ses attributions.

Art. 10-16. Des bureaux de poste. — Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, lorsque ces derniers ne tombent pas un jour de poste, de 9 h. du matin à 8 h. du soir. — Si une poste arrive avant 7 h. du soir, le bureau sera ouvert pendant une heure pour la distribution.

A l'arrivée d'une poste, le bureau sera fermé pour opérer le triage ; sa réouverture sera annoncée par la cloche. — Le public cherche ses lettres au bureau.

Les lettres chargées devront être remises avant 11 h. du matin au bureau.

Art. 17-32. Des maîtres de postes. — Dans la ville de Bloemfontein, il sera nommé un maître de poste, dans les autres chefs-lieux de district, ces fonctions seront remplies par le clerc du Landdrost (préfet). — Dans les autres bureaux de poste, qui ne sont pas dans les chefs-lieux, on nommera des maîtres de poste auxquels il sera alloué une rémunération raisonnable, pour le cas où ils ne seraient pas employés salariés. Quatre fois par an, les maîtres de poste enverront au grand-maître des postes, la liste des lettres, etc., restées en souffrance ; cette liste sera publiée au *Moniteur* du gouvernement.

Art. 33-40. Du départ des postes. — Les postes partiront une fois par semaine.

Les entrepreneurs devront fournir les charrettes nécessaires, en bon état ; la durée du parcours des lignes est fixée par les contrats ; chaque heure de retard, sauf cas de force majeure, sera punie d'une amende de 7 sh. 6 p.

Art. 41. Des tarifs.

Le port des lettres est calculé d'après le poids, sans distinction du lieu auquel, dans l'État, elles sont adressées, savoir :

Pour chaque lettre, ne pesant pas plus d'une demi-once, 6 pence.

Au delà d'une demi-once et ne dépassant pas une once, 1 shilling.

Pour chaque demi-once ou fraction de demi-once en plus, 6 pence.

Le chargement d'une lettre coûte 1 shilling en sus du port ordinaire.

Un journal paye 1 penny, quelle que soit sa surface.

Les suppléments, envoyés en même temps avec le

journal auquel ils appartiennent, sont compris dans ce port. Lorsqu'ils sont envoyés séparément, ils payent comme un journal.

Le port des livres et autres imprimés est de 3 pence pour 4 onces, et de 3 pence en plus pour chaque 5 onces ou fraction de 5 onces au delà des 4 onces.

Art. 42-43. Des bandes de journaux.

Art. 44-53. Des franchises de port.

Tous les fonctionnaires sont autorisés à expédier leurs lettres officielles en franchise sous diverses conditions et exceptions.

Art. 54-62. Des lettres chargées.

Art. 63-69. Des boîtes à lettres.

A chaque bureau une boîte à lettre sera établie.

L'affranchissement est obligatoire, les lettres, etc., insuffisamment affranchies, ne seront pas expédiées.

Cette ordonnance aura force de loi après sa publication.

Les articles suivants ont reçus force de loi à la suite de la publication officielle de Très-Noble le Président d'État, faite dans le « journal du Gouvernement, » n° 535, en date du 25 octobre 1867 :

#### TIMBRES-POSTE :

Art. 70. Les timbres-poste sont mis dans tous les bureaux de poste, par les soins du Trésorier Général, à la disposition de chacun, contre paiement de la valeur qui s'y trouve exprimée.

Art. 71. Ils portent un dessin et une inscription à fixer par le Président d'État, à côté de l'indication de la valeur.

Art. 72. Il y a trois sortes de timbres-poste, à savoir : de 1 shilling, de 6 pence et de 1 penny.

Art. 73. Chaque sorte de ces timbres sera imprimée en une couleur différente, comme il sera fixé par S. T. N. le président d'État.

Art. 74. Ils servent au paiement d'avance du port dû à l'État sur les lettres, journaux, livres et paquets.

Art. 75. Les timbres-poste seront fixés sur l'adresse des lettres, journaux, etc.

Art. 76. Il pourra être appliqué plus qu'un timbre de même ou de différente sorte sur les mêmes lettres, journaux, etc., pour compléter le port dû.

Art. 77. Chaque timbre-poste ne peut servir qu'une fois. Les timbres-poste employés seront surtimbrés ou rendus impropres à l'usage, de la manière à indiquer par le maître de poste général, dans les bureaux d'expédition.

Art. 78. Les lettres, journaux, etc., pourvus de timbres, qui auront déjà servi une fois, seront considérés comme non affranchis, et traités comme tels.

Si cependant l'aspect extérieur des timbres employés ainsi pour la seconde fois faisait naître le soupçon d'une tentative faite pour enlever le timbre imprimé dessus, ou pour faire d'une autre façon un usage criminel de timbres authentiques, il sera procédé d'après l'art. 80 ci-dessous cité.

Art. 79. La valeur du timbre ou des timbres, avec lesquels des lettres, des journaux, etc., ont été timbrés,

doit au moins être équivalente au montant du port dû.

En cas d'insuffisance du ou des timbres, les lettres, journaux, etc., seront considérés comme non affranchis et traités comme tels.

Art. 80. Les lettres, journaux, etc., pourvus de timbres imités ou falsifiés, ou même de timbres authentiques, dont l'aspect extérieur fait naître le soupçon qu'il en a été fait un usage criminel, seront arrêtés et mis en mains des fonctionnaires, qui sont chargés par la loi de la recherche et de la poursuite des délits.

Le Président du Conseil du peuple,

(Signé) E. R. SNIJMAN. (Signé) J. BISSEUX,  
secrétaire.

### Société Française de Timbrologie.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1877.

Présidence de M. Donatis.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Après lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui ne contient que des communications relatives au service. Une lettre de M. Tiffany sur les timbres de Saint-Louis, vu l'intérêt de cette communication, est renvoyée à la prochaine séance, pour être l'objet d'un examen préalable.

Des journaux et livres sont adressés à la Société. Nous remarquons les douze numéros de la *Posta Mondiale* offerte par M. Fossi.

M. Walter Lee Brown, de New-York, est admis.

L'ordre du jour appelle l'étude du Catalogue des timbres de Brunswick. M. Schmidt de Wilde, Rapporteur, donne lecture de son travail, qui est adopté après échange de quelques observations :

Sur le perçage des timbres. Le perçage *en arc* est seul officiel (1).

Sur les enveloppes. Le 1 silbergr. du tirage de 1855 et le 2 silbergr. du tirage de 1863, sont reconnus manquer dans les collections françaises.

Sur les mandats pour le public. Il y a deux variétés du 1 silb. gr.

Le Rapporteur passe aux timbres de Mecklenbourg-Schwérin.

Les observations suivantes sont présentées :

Le 4/4 sch. percé provient d'une 2<sup>e</sup> planche dont les groupes de quatre timbres sont plus écartés qu'à la 1<sup>re</sup>.

M. Moschkau a signalé un 4/4 sch. sur fond blanc, imprimé en brun clair au lieu de rose.

(1) Cette affirmation est une erreur. Nous avons reçu le 1 sgr. jaune sur blanc, percé en ligne de la poste de Brunswick, à l'époque où ce timbre était en usage.  
J. B. MOENS.

Parmi les enveloppes à deux lignes de grosses inscriptions, le 5 schill. bleu, moyen format, manque. Son existence est douteuse.

L'enveloppe de 1 1/2 sch. qui porte dans les deux lignes d'inscription la faute *schillinge* est d'une couleur caractéristique vert foncé.

Le D<sup>r</sup> Legrand termine par le Catalogue des timbres fiscaux.

Le Catalogue des timbres des deux pays est adopté.

La séance est levée, à dix heures.

L'ordre du jour de la séance du 2 août porte :

Étude des timbres de Brême, Lubeck, Bergedorf, etc.

Étude des timbres de Norvège et de Suède.

## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

### DE RUSSIE

Nomenclature générale de tous les timbres avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe, suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, par Samuel Koprowski.

Vol. in-18, illustré de 130 grav., fr. 2.50 (franco).

VIENT DE PARAÎTRE :

## CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

### TIMBRES-POSTE

Essais divers, timbres-télégraphe, timbres fiscaux, timbres de chemin de fer et autres

Joli volume grand in-18 de 416 pages avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2250) imprimées séparément et dans le texte.

PRIX : FR. 5.50 (FRANCO)

EN PRÉPARATION :

Nouvelle édition de l'**Album illustré pour timbres-poste et télégraphe.**

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-60 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## CHILI.



Voici le dessin des nouveaux timbres qui ne doivent être mis en usage selon les uns qu'en octobre prochain, qui le sont au contraire depuis trois mois, suivant d'autres.

Le *Coin and Stamp Journal* trouve le dessin bizarre mais d'un bel effet. Quant à nous, nous trouvons ces timbres tout simplement cocasses. M. E. Gabarret, qui nous envoie les lignes suivantes, émet une opinion bien différente, comme on le verra :

« C'est vers le 15 mai dernier, dit-il, que les échantillons des nouveaux timbres-poste du Chili, gravés aux États-Unis, sont arrivés à Valparaíso et ont été remis au Ministre des Finances par les soins de MM. J. et H. Prieto, chargés de cette

commission. Ce travail est aussi élégant et bien achevé que tous ceux qui sont déjà sortis des ateliers de la Compagnie américaine des billets de Banques.

« Le timbre est divisé en deux parties, portant (celle d'en haut) le buste de Colomb et l'autre (celle d'en bas) la valeur de chaque type en chiffre de grande proportion. Je ne m'explique pas plus aujourd'hui qu'autrefois, la persistance avec laquelle on reproduit l'effigie de Christophe Colomb sur les timbres d'une contrée, dans laquelle le célèbre navigateur n'a jamais pénétré ; la question est toujours à l'étude, sans avoir obtenu la moindre solution. C'est une parenthèse encore ouverte aux recherches des timbrographes et même des timbrophiles ou timbrolgues, mes amis.

*Certant et adhuc sub judice lis est....*

» En attendant, laissez-moi vous dire que les nuances adoptées diffèrent sous quelques rapports des couleurs primitives. Celle du timbre de 1 centavo est noire ; celle du 2, lilas ; le rouge préside encore aux destinées du 5 centavos et le bleu céleste est adopté pour le 10 ; la couleur du

20 cent. est plus claire que le vert du timbre ancien.

» Il est fâcheux qu'on n'ait pas profité de ces changements, pour créer des timbres fiscaux, d'un usage spécial et dans le genre de ceux qui s'emploient depuis longtemps aux Etats-Unis; le moment était bien choisi pour renoncer aux habitudes routinières, qui donnent aux timbres-poste du Chili une application trop générale, mais le gouvernement ne s'est pas encore senti la force de rompre avec elles ou de s'imposer des sacrifices qui cadreraient mal avec les économies de son budget. »

Si les opinions varient sur le mérite des nouveaux timbres, les renseignements ne varient pas moins sur les couleurs adoptées.

Le 1 centavo est annoncé comme gris, orange, noir.  
2 — — — orange, gris, lilas.  
5 — — — lie de vin, lilas, rouge.

L'accord existe pour les couleurs des 10 et 20 centavos.



#### CABOUL.

Voici le fac-simile des timbres dont il a été question le mois dernier. Nous avons écrit par erreur Kandokar, au lieu de Kandahar pour les timbres mauves.

#### ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLONBIE.

Les timbres-poste ayant été falsifiés, le gouvernement en a prohibé la vente et l'emploi par le public. Un bureau d'affranchissement a été établi où chacun doit apporter ses lettres et payer le montant en espèces. C'est l'employé qui se charge d'appliquer les timbres : moyen très-facile pour le public, on en conviendra.

#### JAPON.

On nous communique sur papier *indigène* paille de riz, le 6 sen brun-violet qui n'avait pas encore été signalé. Il porte le caractère syllabique *i*.

6 sen, brun-violet.

#### MAURICE.

Le 9 pence violet nous vient avec une surcharge rouge, de la valeur en chiffres et en toutes lettres, petites capitales :

1/2. d.

#### HALF PENNY.

1/2 penny, rouge et violet.

Ce timbre n'était pas connu de notre correspondant de Port-Louis qui nous écrit que le 1/2 penny n'est plus en circulation, les droits de

poste étant changés depuis l'entrée de cette colonie dans l'Union postale.

#### TRANSVAAL.



La république Sud-Afrique dont les timbres faisaient l'admiration de tout le monde, en changeant de maître, a changée de nom. Devenue colonie anglaise, elle a, sur les fonds baptismaux, reçu le nom de Transvaal sous lequel elle était du reste généralement connue. Et pour qu'on n'en ignore, les admirables timbres ont reçu en surcharge : V. R. TRANSVAAL en noir pour les 1, 3 pence, en rouge pour le 6 pence. Nous n'avons pas vu le 4 shilling qui doit exister.

1 penny, rouge, surcharge noire.  
3 — lilas — —  
6 — bleu — rouge.

Ces timbres ne sont pas dentelés. Le 6 pence est du 1<sup>er</sup> type.

#### URUGUAY.

L'J. B. J. annonce un 15 centavos jaune au type du 5 centavos et piqué au lieu d'être *percé en lignes*.

15 centavos, jaune.

Le 1 peso bleu n'est pas encore en circulation. Le type en a été refusé, une erreur ayant été commise dans les armoiries.

#### COMPAGNIE DANUBIENNE.

Les timbres *bruns* non dentelés, qui nous avaient été signalés le mois dernier, nous sont arrivés : Ce sont des timbres *violet* *foncés*; il y en a aussi de verts pâles, mais ce sont là des épreuves de mise en train.

#### BHOPAL.

Nous avons une nouvelle gravure du 1/2 anna, rouge. La disposition est la même que celle des timbres connus, sauf qu'ici il y a un filet marquant l'octogone indépendamment de celui extérieur, qui donne la forme du timbre. Il y a à la feuille quatre rangées horizontales de cinq timbres formant autant de variétés; la régularité des filets n'est pas plus grande que celle du dessin, voire même de l'orthographe des inscriptions, ainsi qu'on le verra plus loin. Généralement le filet manque en haut et en bas; il est cependant six variétés où le filet est placé en haut; la 20<sup>e</sup> variété en a même deux ! Quant à l'orthographe qui doit être :

H. H. NAWAB SIAH JAHANEE CAM.  
nous la rencontrons ainsi :



1° JAHANBE GAM partout.

2° avec GAN pour GAM.

3° avec JAHANE GAM pour JAHANBE GAM.

Le relief est placé dans le sens vertical de bas en haut.

#### PERSE.

Le 1 kran carmin, nous vient sur papier vergé :  
1 kran, carmin.

#### INDES ANGLAISES.

D'après M. Pemberton, il existerait avec la surcharge : On H. M. S. :

4 annas, vert.

#### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le 6 pence est mauve actuellement. Le type n'est pas changé :

6 pence, mauve.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons vu le 10 c. bistre sur rose, *percé en points* :

10 cent, bistre sur rose.

Il nous est venu au nouveau type, *non dentelés* :  
4 et 10 centimes, verts.

M. Roussin annonce en plus :

2, 5 centimes, verts.

25 — bleu.

75 — carmin.

1 franc, vert d'eau.

#### PHILIPPINES.

Nous reproduisons le timbre-télégraphe signalé ces jours-ci :

1 p. 25, gris perle.

#### INDES NÉERLANDAISES.

M. de Ferrari possède dans son album, le 2 1/2 florins, non dentelé et oblitéré :

2 1/2 florins, vert et violet.

#### SUISSE.

Nous recevons de M. C. Diena l'enveloppe grand format, 25 centimes, avec colombe renversée :

25 cent., vert.

Les timbres de Belalp sont imprimés aujourd'hui en rouge-brique; le type en a été refait. Chiffres et inscriptions plus maigres, lettre F de *franco* très-distancée des autres, largeur en plus d'un demi-millimètre, croix remplacées par des étoiles : telles sont les principales différences qui existent aujourd'hui :

5 centimes, rouge-brique.

#### TURQUIE.

Le correspondant qui nous avait signalé le *timbre-taxe* provisoire à 2 piastres, nous écrit que la

surcharge des points à l'encre grasse a été faite par un spéculateur, ce qu'il a appris depuis.



#### NATAL.

De nouvelles variétés du 1/2 p. nous sont parvenues. Avec petit et grand chiffre 2, placé en-dessous ou au-dessus du mot HALF. Ci-contre le fac-simile.

1/2 penny, rose et noir.

#### JUMMOO.

Nouvelle réimpression sur papier blanc vergé semblable à celui des timbres de Caboul.

1/2 anna, jaune.

1/2 — noir.

1 — bleu laiteux.

#### RAMPOUR.

L'Ami des timbres est par trop bon enfant que de donner accès dans ses colonnes aux lignes suivantes que lui envoie M. Paltzer. Elles ne tiennent pas beaucoup de place, c'est vrai, mais franchement, elles sont par trop plaisantes et brillent surtout d'un clair obscur des plus prononcés. Qu'on en juge :

« Ma correspondance de Lahore, dit-il, indique Pendjab; comme je réponds de ma correspondance qui est officielle (Lettres en mains), ces timbres sont employés pour l'usage des Radjahs du royaume de Lahore : Aujourd'hui ces États (quels États s. v. p. ?) appartiennent à l'Empire des Indes. Ma correspondance ne parle aucunement de Rampour comme l'indique M. Moens. »

M. Paltzer prétend que ces timbres sont du Pendjab et, d'après lui, employés dans le royaume de Lahore!... royaume qui appartient à l'Empire des Indes..., et voilà que ces timbres de... Pendjab, Rampour, Jhind, Lahore, Indes, sont d'un usage officiel pour un pays dont ils ne portent pas même le nom ! Est-ce assez bouffon ?

M. Roussin demande pourquoi les marchands anglais leur donnent le nom de Pendjab. Pour la même raison que les timbres de Jummoo sont appelés par eux Kashmir. Pendjab est l'expression géographique d'un groupe de petits États, comme Kashmir est le nom d'un des deux États (Jummoo et Kashmir), réunis sous une même autorité.

#### TERRE-NEUVE.

On prétend que le 13 cents est imprimé en noir, nouvelle qui demande confirmation.

#### SUISSE.

On doit se rappeler le timbre 20 centimes brun au lieu de jaune que nous signalions sous réserve, il y a quelque temps. M. Cave nous en en-

voie un pareil exemplaire qu'il a obtenu par une préparation chimique. Nous sommes porté à croire que le timbre qui nous a été montré jadis ne doit son existence qu'à un procédé semblable.

En ce moment il circule des Canada 2 c. *registered* dont on a changé la couleur orange en brun.

#### Encore les porte de mar et les Corrientes.

A propos de ces timbres on nous fait une observation assez juste.

Les lettres dont nous avons parlé dans notre n° 175 sont taxées, avons-nous dit, fr. 1.70. Elles portent T 1.10 qui est la taxe ordinaire; si on y ajoute le prix du timbre 10 centavos, *porte de mar*, appliqué au revers de l'enveloppe à raison de fr. 6 la piastre au lieu de fr. 5.40, nous avons bien fr. 1.70 qui est le prix de la taxe réclamée au destinataire. L'expéditeur ne paye donc aucune surtaxe, comme l'affirme M. Roussin.

Dans ces conditions les timbres *porte de mar*, dont l'usage rappelle celui des « Impuesto de Guerra » d'Espagne, sont bien d'un emploi fiscal comme nous l'avions présumé précédemment.

C'est également à tort qu'on a considéré les timbres de Corrientes comme timbres-poste, l'usage en étant fiscal, ainsi que nous le disait dernièrement M. Hansen (n° 140) à propos de ces timbres :

... « La poste est nationale, mais son budget étant insuffisant pour ce qui concerne la province de Corrientes, le gouvernement local a, et soutient diverses lignes de l'intérieur de cette province et soumet à une taxe les lettres qui sont expédiées par ces lignes. »

Cette taxe est représentée par les timbres qu'y appose la poste elle-même, et dont le prix est réclamé des destinataires.

#### Les Timbres de Naples.

Un décret royal, en date du 9 juillet 1857, annonce la création des timbres comme suit, pour le royaume de Naples :

*Ferdinand II, par la grâce de Dieu, roi des Deux-Siciles, Jérusalem, etc., duc de Parme, Plaisance, Castro, etc., Grand-Prince héréditaire de Toscane, etc., etc.*

Voulant apporter à l'Administration générale des Postes royales et de piétons, toutes les réformes et améliorations, qui sont en rapport aux conditions actuelles de l'industrie et du commerce, et ont pour but de rendre plus facile le service public et plus rapides et fréquentes les correspondances épistolaires dans l'intérieur et à l'étranger :

Sur la proposition de notre ministre Secrétaire d'Etat et des Finances :

Où notre Conseil ordinaire d'Etat ;

Avons résolu de décréter et décrétons ce qui suit :

1<sup>o</sup> Les lettres et plis pour l'intérieur et l'étranger seront affranchis d'un timbre-poste, représentant la valeur de la taxe postale payée d'avance.

L'usage du timbre-poste est facultatif. Les lettres et plis qui ne seront pas affranchis, ainsi qu'on vient de le dire, auront néanmoins leur cours, mais seront assujettis, à charge du destinataire, à une surtaxe, ainsi qu'on va l'indiquer.

L'affranchissement par timbre-poste sera obligatoire pour les journaux et imprimés de toutes sortes, soit pour l'intérieur, soit pour l'étranger.

2<sup>o</sup> Les timbres-poste représenteront des figurines quadrilatères ayant les lys, le cheval et la trinaïrie avec l'inscription : *Bollo di Posta* et l'indication de la valeur.

Ils seront de sept espèces et valeurs, c'est-à-dire 1/2, 1, 2, 5, 10, 20 et 50 grana.

3<sup>o</sup> Les timbres-poste seront imprimés et vendus pour compte du Gouvernement.

Il y en aura un dépôt près de l'Administration générale des régies secondaires des postes, des directions postales des chefs-lieux de la province et détroits, ainsi que chez les receveurs d'enregistrement et du timbre et les débiteurs et en général dans toutes les communes auprès des personnes autorisées par le Gouvernement, pour en faire le débit.

4<sup>o</sup> Aucune personne ne pourra débiter ou distribuer des timbres-poste, si ce n'est celles indiquées à l'article 3.

Les contrevenants seront taxés d'une amende de 20 ducati et les timbres-poste saisis seront confisqués au profit de l'Etat.

5<sup>o</sup> Seront considérés comme contrevenants audit article, les débiteurs de timbres-poste qui les vendront ou feront vendre ailleurs qu'à l'endroit de leur dépôt.

6<sup>o</sup> Les débiteurs ou distributeurs de timbres-poste, qui ne seraient pas trouvés par les agents du gouvernement en possession d'une quantité suffisante de timbres, pour le débit de quinze jours, seront punis, selon les circonstances, d'une amende de 6 ducati pour la première fois, et en cas de récidive, outre cette amende, ils seront privés de l'autorisation du débit des timbres-poste.

7<sup>o</sup> Pour qu'un timbre ayant servi ne puisse plus être utilisé, les employés des postes apposeront sur les timbres, au moment de l'envoi des lettres ou plis, l'estampille en noir : *annullato*.

8<sup>o</sup> Les employés et autres personnes attachés à l'Administration et au service des Postes royales, qui détacheront les timbres-poste des lettres, afin de les débiter ou en faire usage à leur profit, seront considérés comme ayant porté dommage aux finances royales et punis selon les termes de l'art. 213 des lois pénales.

9<sup>o</sup> Quiconque aura falsifié ou contrefait les timbres-poste; les employés qui, abusant de leur condition, auront commis ce même crime, dans les bureaux mêmes du gouvernement royal; les distributeurs des timbres falsifiés ou contrefaits; ceux qui sciemment en auront fait usage ou procuré le débit; les particuliers qui auront fabriqué les poinçons ou autres outils ou machines



exclusivement destinés à la confection des timbres, et ceux qui, connaissant la fabrication des timbres faux ne l'auraient pas dévoilée aux autorités administratives ou judiciaires, seront punis, selon le cas, aux termes de l'article 263 des lois pénales relatives aux crimes de contrefaçon des monnaies de cuivre, et aux termes des articles 265, 267 à 271 des mêmes lois.

10<sup>e</sup> La valeur du ou des timbres poste apposés sur une lettre, devra répondre au montant du tarif postal. Si cette valeur était inférieure à la moitié du montant de la taxe, le destinataire payerait la taxe entière: si au contraire elle n'était pas inférieure, l'employé des postes devra noter sur l'adresse la somme manquante qui sera payée par le destinataire.

11<sup>e</sup> Le tarif des lettres sera uniforme pour tout le royaume jusqu'au « Faro » sans tenir compte de la distance.

12<sup>e</sup> La taxe uniforme pour chaque lettre simple, c'est-à-dire d'une seule feuille, sera de 2 grana. Pour les lettres d'une feuille et demie, elle sera de 3 grana et pour celles de deux feuilles de 4 grana.

Quant au poids pour les lettres d'un volume supérieur à deux feuilles, la taxe sera augmentée de 5 en 5 trapperi, jusqu'à l'once dont le prix sera de 8 grana et en-dessous diminuera dans une égale proportion, abandonnant les fractions inférieures à un trapperi.

La taxe des lettres pour la correspondance intérieure de la capitale et entre les communes du même arrondissement, sera de 1 grano avec les mêmes gradations susdites.

13<sup>e</sup> Le tarif postal uniforme pour les journaux et imprimés de toutes espèces sera d'un demi-grano pour chaque feuille.

14<sup>e</sup> Les lettres non affranchies au moyen de timbres-poste, seront assujetties en plus de la taxe sus-dénommée à une taxe égale à la moitié dudit tarif et dans les mêmes proportions en raison du volume et du poids.

15<sup>e</sup> Pour la correspondance des lettres et l'envoi des imprimés entre le domaine royal, on observera provisoirement le système actuel jusqu'au jour où seront introduits les timbres-poste au delà du « Faro ».

16<sup>e</sup> Restent en vigueur les prescriptions des art. 2, 9, 40 et 43 du décret royal du 2 mars 1819 relativement aux contrebandes pour les transports des lettres qui devront se faire exclusivement par l'Administration générale des postes.

17<sup>e</sup> Afin de rendre plus facile l'usage des timbres-poste, et plus prompte et exacte la distribution des lettres à domicile et afin d'améliorer le service postal de l'intérieur de la capitale, seront établis dans le centre des divers arrondissements, des succursales des postes ayant chacune un comptable, un commis et quatre porteurs.

18<sup>e</sup> Il y aura trois expéditions postales chaque semaine pour la correspondance intérieure du royaume et six pour Terracina.

19<sup>e</sup> Le service de la poste intérieure des provinces sera en rapport avec le nouveau système du service postal avec augmentation de ses courriers, de piétons

et de comptables en proportion du nombre des expéditions et du besoin de la célérité nécessaire et d'exactitude du transport de la correspondance entre les communes et les chefs-lieux des provinces, détroits et arrondissements.

Les employés au service de la poste intérieure des provinces, seront nommés par les intendants, d'accord avec l'Administration générale des postes, qui émettra les règlements et aura la direction uniforme du service postal.

20<sup>e</sup> Les messageries actuelles seront abolies, le service du transport des voyageurs sera exécuté par les courriers (malle-poste) chargés de la correspondance postale.

21<sup>e</sup> En outre des piétons actuels, sera établi un piéton en poste, qui partira une seule fois par semaine par la ligne de Puglia, de Naples à Leue et vice-versa, par celles des Abruzzi, de Naples à Teramo et vice-versa et pour Nalice, de Naples à Campobasso et vice-versa.

22<sup>e</sup> Le nouveau service postal commencera à être mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1858.

23<sup>e</sup> Notre ministre Secrétaire d'Etat des Finances présentera à Notre approbation Souveraine les règlements nécessaires pour l'application exacte et l'exécution du service postal en ses diverses parties, selon les principes que Nous avons décrétés.

24<sup>e</sup> Toutes les lois, décrets et règlements sur le service des Postes royales et des piétons restent en vigueur à l'exception des dispositions antérieures, auxquelles le présent vient de déroger.

25<sup>e</sup> Notre Ministre d'Etat des finances et le Directeur du ministère et Secrétaire royal d'état, de grâce et de justice, en ce qui les regarde, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé : FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire  
d'Etat des Finances,  
Signé : S. MURINA.

Le Ministre Secrétaire d'Etat  
Président du Conseil des  
Ministres,

Signé : FERDINAND TROJA.

Avant l'adoption définitive du type, plusieurs dessins furent proposés au gouvernement napolitain. Nous avons d'abord celui ci-contre représentant la tête de Tibère d'après M. N. Rondot. Mais, comme l'a fort bien fait remarquer jadis M. Herpin, le profil de Tibère, qui n'aurait rien absolument de flatteur pour le Roi, serait une maladresse des plus grandes; y voir une intention satirique du graveur, est encore moins probable, celui-ci ayant des intérêts à ménager. Nous croyons donc, d'accord avec M. Herpin, que l'effigie représente plutôt celle du Roi Ferdinand II malgré la différence énorme qui existe entre le modèle et le dessin.

Ce timbre a été gravé à Naples en 1856 ou 1857



d'après M. Rondot, en Angleterre par un nommé Lefebvre d'après M. Herpin. Imprimé en bleu.

Un autre essai, sur lequel nous n'avons pu obtenir de renseignements, se rapproche beaucoup du type connu. Il est aux armoiries (Naples et Sicile) avec légende : *Bollo della posta napoletana* en lettres blanches; en bas la valeur sur un cartouche : *GRA*. — forme rectangulaire en hauteur. Nous avons vu des exemplaires imprimés comme suit :

1/2 grana, jaune-olive.  
1 — bleu vert.

2 grana, rouge-brun.  
5 — jaune-olive.  
10 — brun-foncé.  
20 — bleu-vert.  
50 — rouge-brun.

De même que pour le type des timbres, il a été proposé un papier filagrammé. Celui que nous avons sous les yeux est blanc verdâtre vergé et au fac-simile ci-contre. La feuille mesure 44 centimètres de large et 27 de haut. A gauche, le buste du roi Ferdinand; à droite, les armes des Deux-Siciles.



*St*



C'est en suite du décret que nous venons de publier que les timbres-poste virent le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1858. Ils ont tous les mêmes armoiries, mais renfermées dans des ca-

dres différents (voir la reproduction de chacun d'eux. Ces armoiries sont celles des Deux-Siciles; à gauche, un cheval sans frein au galop représentant les armes de Naples. Ce cheval fut, d'après la tradition, consacré à Neptune; selon Emile Maisson (1) à Castor et Pollux, « les premiers dompteurs de coursiers, lesquels jouissaient jadis, dans la contrée, de tous les avantages octroyés aux dieux, ainsi que l'attestent suffisamment, du reste, les colonnes du temple et les colonnes mutilées des deux héros placés à la façade de l'Eglise

(1) *Illustration*, 1866, juillet, p. 41.

Saint-Paul; » à droite, l'emblème de la Sicile, une trinaerie ou assemblage de trois jambes humaines dont les extrémités supérieures sont cachées par une tête de Méduse.



« Ce nom de trinaerie est l'ancienne dénomination de la Sicile qui avait trois promontoires : Pachynum et les caps Pyloré et Lelybée, l'imagination des Grecs avait ainsi symbolisé la configuration triangulaire de l'île qui figure sous cet emblème sur une médaille dédiée à l'empereur Adrien. (117-158). Sous les Arabes et les Normands qui firent la conquête de l'île, les souverains grecs furent aussi peu connus qu'appréciés ;



l'aigle de Souabe les remplaça quand cette maison succéda aux Normands en 1194. Sous la maison d'Aragon Sicile (1282), les armoiries de l'île portaient d'Aragon flanqué d'argent à l'aigle de sable becqué et membré de gueules. De 1808 à 1815 la trinaerie figure au centre de la croix de l'ordre des Deux-Siciles. En 1815, Ferdinand de Bourbon fit adopter les fleurs de lis de sa maison; à la suite de la révolution du 12 janvier 1848, le Parlement Sicilien, réuni le 4 avril, ayant à choisir entre l'emblème grec et l'aigle de Souabe, adopta la *trinaerie* comme symbole de l'ancienne liberté (1). »



On lit dans le cadre des timbres : *Bollo della posta Napolitana*, timbre de la poste Napolitaine; la valeur est exprimée en chiffres.

Ces timbres ont été gravés par M. Louis Masini de Naples et imprimés en couleur sur papier filigrané, par les soins de M. Gennaro de Maja, sous la surveillance du ministère des finances. Les feuilles mesurent 42 sur 29 centimètres; en haut et en bas, une bordure portant : *Bolli postali* avec ondulations de chaque côté de ces mots; au milieu de la feuille, les lis des Bourbons au nombre de quarante sur quatre rangées horizontales. La dimension de ces lis est de deux centimètres, tant en largeur qu'en hauteur; le papier porte en plus, à gauche, un G majuscule anglaise.



1/2 grano, lie de vin (très-varié).

|    |   |   |
|----|---|---|
| 1  | — | — |
| 2  | — | — |
| 5  | — | — |
| 10 | — | — |
| 20 | — | — |
| 50 | — | — |

On a signalé jadis un timbre portant à droite et à gauche, l'inscription : *Bollo della*. Nous avons

(1) Essai historique sur les armoiries, cris d'armes, etc., par J. Vandermaelen.

eu l'occasion de voir ce timbre composé de deux morceaux !!!

Malgré la chute de la dynastie Bourbonnienne (août 1860), ces timbres restèrent en usage jusqu'à ce qu'ils furent remplacés, le 1<sup>er</sup> avril 1861, par une autre série.

On a pu remarquer que l'article 9 du décret royal du 9 juillet 1857 cité plus haut, n'était pas fait précisément pour encourager les faussaires. Ce gouvernement paternel ordonnait même de dénoncer les contrefacteurs sous peine d'être considéré comme leur complice. Malgré cet avis charitable, les timbres n'en ont pas moins été contrefaits et ont eu même un usage assez répandu, si nous en jugeons par le nombre d'exemplaires qui nous est passé par les mains.

Ces imitations sont lithographiées et existent pour toutes les valeurs, nous assure-t-on (nous n'avons pas rencontré les 1/2 et 50 gr.). Le papier ne porte aucun filigrane; il est vrai que beaucoup de timbres authentiques n'en ont pas non plus, les fleurs de lis, sur les feuilles, étant en nombre bien inférieur aux timbres mêmes.

Il y en a diverses variétés. Proviennent-elles de différents contrefacteurs ou bien y en avait-il plusieurs variétés à la feuille? c'est ce que nous ne pourrions dire.

1/2, 1, 2, 5, 10, 20, 50 gr. lie de vin (varié).

Un point qui pourrait aider cependant à reconnaître les vrais timbres des faux, ce sont les petites lettres microscopiques qui manquent complètement aux imitations. Ainsi :

Le 1/2 grano doit avoir un G dans le cadre inférieur, sous le chiffre.

|    |   |   |                                                                                 |
|----|---|---|---------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | — | — | — R renversé dans le cadre infér. près du fleuron gauche.                       |
| 2  | — | — | — A dans l'encadrement de droite sous la dernière lettre de <i>Napolitana</i> . |
| 5  | — | — | — S dans le cadre infér., près du fleuron gauche.                               |
| 10 | — | — | — L dans le cadre infér. gauche vers la droite.                                 |
| 20 | — | — | — N dans l'encadr. infér., au milieu.                                           |
| 50 | — | — | — C ou G dans l'encadr. infér. presque sous le chiffre 50.                      |

On a fait circuler des timbres authentiques sur papier brun, présentés comme erreur d'impression, puis comme essais. Ces timbres ont été obtenus dans cet état en les plongeant dans l'eau salée. Donc, sans valeur aucune.

*Timbres oblitérés.* Il existe un grand nombre de différentes marques d'oblitération ayant le mot *annullato* en caractères variés sur une ligne droite, courbe ou en serpentant; peu de timbres ont été oblitérés avec le timbre à date. Mais nous avons été étonné de rencontrer quelques exemplaires du 2 grana portant la griffe d'annulation employée en Sicile dont le dessin avait été combiné, ne l'oublions pas surtout, de façon à respecter l'image sacrée du Roi.

Cette oblitération sur des timbres de Naples semblerait indiquer leur usage en Sicile. Mais comment et à quelle époque? C'est ce qu'il serait utile de rechercher.

*Emission de septembre 1860.*

Garibaldi venant de Sicile entre à Naples le 8 septembre 1860 et prend la dictature. Comme don de joyeuse entrée sans doute, la taxe des journaux est réduite de moitié : de là l'émission d'un nouveau timbre. Mais comme le temps presse, on imagine de se servir de la planche du 1/2 grana sur laquelle on change le *G* en *T*, travail assez maladroitement exécuté par M. Gennaro De Maja. L'impression, au lieu d'être rose, est bleue sur lo papier à filigranne fleurs de lis :



1/2 tornèse, bleu.

*Emission du 1<sup>er</sup> novembre 1860.*

L'entrée de Victor-Emmanuel à Naples étant fixée au 7 novembre, on ne pouvait décemment laisser en circulation un timbre qu'on venait d'émettre, aux armes des Bourbons. Aussi l'a-t-on fait promptement disparaître en substituant aux armoiries, trinaerie, celles de la Savoie, par un mauvais gramage opéré sur chacun des timbres de la planche même du 1/2 tornèse : il y a donc autant de variétés que de timbres à la feuille, chiffre que l'on n'a pu nous déterminer.

Le papier porte toujours des fleurs de lis en filigranne :

1/2 tornèse, bleu (nuancé).

Ce travail a été confié à M. Gennaro de Maja déjà cité.

L'annexion des deux royaumes (Naples et Sicile) au royaume de Sardaigne ayant été votée par la nation le 21 octobre 1860, Victor-Emmanuel est proclamé roi d'Italie, le 17 mars 1861. Une série nouvelle de timbres à son effigie voit le

jour le 1<sup>er</sup> avril 1861 pour les provinces napolitaines Naples et Sicile).



*Bollo*; en bas la valeur en toutes lettres :

- 1/2 tornèse, vert, vert vif, vert jaune, vert foncé.
- 1/2 grana, bistre, bistre-jaune.
- 1 — noir, noir-gris.
- 2 grana, bleu, bleu vif, bleu de Prusse.
- 5 — lilas-rosé, rouge pâle, rouge vif, carmin.
- 10 — jaune, bistre, jaune orange.
- 20 — citron, citron vif.
- 50 — gris perle, gris-bleu, gris-vertâtre, bleu pâle, bleu foncé.

*Timbres avec fautes.*

Toutes ces différentes valeurs ont été retrouvées dans la réserve du chevalier Matraire avec l'effigie renversée. Mais quelques-unes seulement ont été en usage.

- 1/2 tornèse, vert.
- 5 grana, rouge.

La suppression de ces timbres date du 15 novembre 1862; ils purent cependant être échangés contre les timbres italiens jusqu'au 31 décembre même année.

**Société Française de Timbrologie.**

SÉANCE DU 2 AOUT 1877.

Présidence de M. Donatis

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Après lecture du procès-verbal, le président fait connaître qu'en l'absence de M. Bouchez, secrétaire-adjoint, la correspondance n'a pu lui parvenir. Il fait connaître l'admission de :

Mrs Georges Callo, à Odessa et  
Hugo Lubkert, à Odessa,

comme membres correspondants, présentés par le Dr Le-grand.

Le Secrétaire dépose sur le bureau, la 5<sup>e</sup> édition du Catalogue prix-courant de M. Moens, offert par ce dernier à la Société.

Il fait ressortir en quelques mots les mérites du travail. M. Schmidt de Wilde lit son projet de Catalogue des timbres de Brême et Lubeck, qui est adopté.

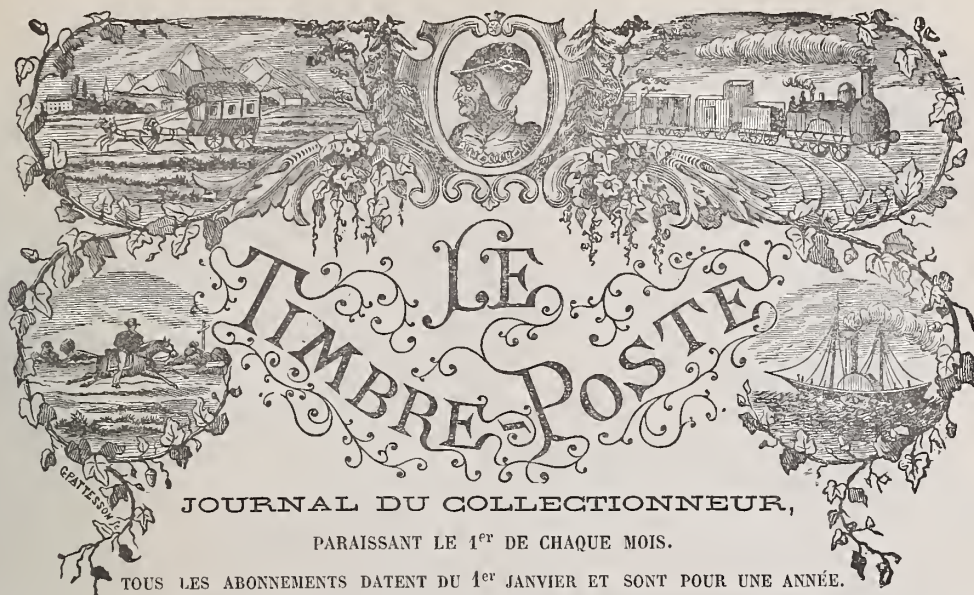
La séance est levée à 10 heures moins un quart.

Ordre du jour de la séance du 6 septembre :

Timbres de Bergedorf, Hambourg, etc.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, r. Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME

**LE TIMBRE FISCAL**

journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

### NOWANUGGUR.

Nous devons à l'obligeance de M. J.-J. Kern la communication du timbre ci-contre qui lui a été envoyé par un de ses amis à Bombay. L'exemplaire est oblitéré; les apparences plaident en sa faveur. A droite: *Nowanuggur*; à gauche: *post stamp*, traduction sans doute des caractères indiens qui se trouvent dans l'ovale; au milieu, une espèce de cimetière. La valeur du timbre ne nous est pas connue.

Impression couleur sur papier blanc; piquage 12 1/2:

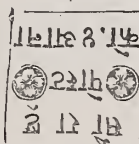
...(?). gris bleu.

Nowanuggur, Noanagur ou Noanagor est une ville de Guikowar (Hindoustan), à 120 kil. N. O. de Djounagor, dans l'ane. Goudjérate, sur la Nagni. Son nom signifie nouvelle ville.

M. Kern a demandé des renseignements sur ce timbre et son usage. Nous espérons pouvoir les donner bientôt.

### JOONAGHUR.

Voici encore un autre timbre indien qui nous



est remis par M. Philbriek. Il y en a deux valeurs connues imprimées en noir sur papier vergé. Le type est formé de clichés typographiques.

Il doit y avoir autant de variétés que de timbres à la feuille, si nous nous en rapportons aux deux exemplaires se tenant que nous possédons en ce moment, dont la position des clichés est irrégulière. Les deux valeurs ne diffèrent que par l'avant-dernier caractère de la première ligne. Le dessin ci-contre nous montre le 4 annas, espèce de chiffre 8 que nous retrouvons sur le Décan, même valeur. Le 1 anna a ce caractère remplacé par une espèce de B suivi d'un point (*b'*).

1 anna, noir sur azur vergé.

4 — — — blanc —

## PHILIPPINES.

M. Herrmann nous dit avoir reçu, au type 1876, effigie d'Alphonse :

10 cent. de peso, bleu.  
20 — — lilas foncé.

On signale le 2 cent. de p. rose, avec la surcharge noire : *Habilitado 12 cts pta.*

12 c. de peseta. rose et noir.

## TRANSVAAL.

Avec la surcharge VR. TRANSVAAL, nous avons en plus des timbres annoncés antérieurement, les suivants, non dentelés :

6 pence, bleu, surcharge noire.  
1 shilling, vert — rouge.

## JAPON.

Le *Am. J. of Ph.* constate l'émission de nouveaux timbres 10, 12 et 15 sen pour correspondre avec les dernières valeurs parues dont ils compléteraient la série.

Un seul timbre est décrit, c'est le 15 sen. Le dessin central est semblable aux autres valeurs, excepté que la chrysanthème est en bas au lieu d'être au-dessus des branches; l'ovale extérieur contenant l'inscription a un quart de lune de chaque côté. *Imperial post* dans le coin gauche supérieur et *Japanese post* dans le droit, en deux lignes; chiffre-valeur dans les coins inférieurs :

15 sen, vert émeraude.

## PÉROU.

L'enveloppe 10 centavos existe sur papier blanc vergé, au format : 14 sur 8 1/2 centimètres :

10 centavos, rouge chair.

## ITALIE.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre, paraissent enfin les cartes postales provisoires portant dans l'angle inférieur gauche un timbre noir avec l'inscription : *Ammessa alla corrispondenza privata* et dans le centre : *Poste Italiane*.

Ce sont les cartes officielles à 10 centimes qui sont utilisées à cet usage.

Ce renseignement nous vient de M. P. Fabri.

## TURQUIE.

On nous fait connaître une variété du timbre jaune vif, 1 piastre de l'émission 1869, piqué 13, imprimé des deux côtés. Le verso n'a pas la surcharge noire; l'exemplaire communiqué est oblitéré.

1 piastre, jaune vif.

## AUTRICHE.

La carte 2 kr. brun-rouge pour les Tschèques (Bohème) nous vient avec la suppression du mot

*An* sur la face. On prétend que c'est par erreur; nous pensons plutôt que la suppression de ce mot est la suite d'une décision nouvelle dont le résultat se constatera bientôt sur toutes les autres variétés :

2 kreuzer, brun-rouge.

## ROUMANIE.

La carte postale a subi un changement des plus complets. Le format, au lieu d'avoir 143 sur 95<sup>mm</sup>, en a 103 sur 75 aujourd'hui. Le carton n'est plus chamois mais blanc; le timbre, de bleu qu'il était, est rouge; les armoiries ont été refaites; *Carta de Posta* est en caractères à doubles traits plus grands; en dessous, un trait avec fer de lance au milieu; puis trois lignes pour l'adresse figurées pas des traits au lieu de quatre lignes ponctuées.

Dans l'avis nous remarquons les particularités suivantes :

1) Suppression du mot *toate*; *telegrafo postale* sans trait d'union.

2) *De cat* en deux mots au lieu d'un.

3) *Ca si Scrisoi ile* avec suppression du mot *si*; *platindu-se* en deux mots au lieu d'un seul; *dreptul* écrit *dreptuli*.

Impression noire avec timbre à droite sur carton blanc :

5 bani, rouge.

Les cartes avec réponse sont piquées au point de la séparation :

5 + 5 bani, rouge.

Il est assez curieux de remarquer que lorsque la Serbie a entrepris la guerre contre la Turquie, elle a mis en circulation des cartes sur carton rouge; la Roumanie suit son exemple en donnant cette couleur à son timbre.

Le 10 bani bleu, impression locale, est en usage :

10 bani, bleu.

## SHANGHAI.

Le *A. J. of Ph.* signale les timbres suivants :

1 candaréen, carmin.  
1 — surcharge bleue, sur 3 c. carmin.

Le premier de ces timbres n'aurait été en usage qu'un seul jour! ce qui va le rendre cher aux amateurs qui auront la naïveté de croire à cette annonce, nous allons dire réclame.

Ce 1 candaréen carmin ne serait-il pas plutôt le 3 candaréens avec surcharge 1 candaréen?

## RAMPOUR.

Un dernier mot pour clore la discussion avec M. Roussin, discussion qui a l'air de se perpétuer sans aboutir.

Comme argumentation nouvelle à ce que nous



avons dit, voilà que les timbres de Jummo sont de Kashmir, parce que... Jummo n'est pas connu ! De M. Roussin c'est possible, car de temps immémorial, les natifs disent 5,000 ans, Jummo a été le siège du gouvernement d'une dynastie indoue.

Pour nous embarrasser peut-être et se faisant l'écho de ce qui nous a déjà été écrit de Neuilly, M. Roussin survient avec les timbres de Bhopal que nous aurions annoncé le *premier* et qui ne seraient pas de ce pays. Nous renvoyons à notre collègue de Vienne, la question posée par l'*Ami*.

Notre confrère « cherche à connaître le véritable nom des timbres », dit-il. Et pour cette raison, sans doute, il annonce gravement que Moldavie et Roumanie sont synonymes, alors que la Moldavie n'est qu'une des deux principautés, formant la Roumanie avec la Valachie.

#### BELGIQUE.

L'*Ami des Timbres* signale les cartes de service suivantes :

1<sup>o</sup> *Ministère des finances. — Administration des contributions directes, douanes et accises. — Armes avec drapeaux. Imprimé par Th. Lesigne.*

2<sup>o</sup> *Ministère de la guerre. — Direction. — Bureau n°.*

3<sup>o</sup> *Carte-correspondance de service. 2 variétés. Toutes imprimées en noir sur carton blanc.*

#### ANTILLES DANOISES.

Deux nouvelles valeurs sont annoncées, au type connu :

6 öre. Violet.

12 — Vert et lilas.

Papier et piquage des timbres en cours.

Le 12 cents prend la place, nous dit-on, du 15 cents (14 cents sans doute) qui se trouve supprimé.

Puis une carte semblable à celles en usage au Danemark, mais avec l'avis suivant en langue anglaise : *The address only to be written on this side* en dessous de *Pace denne Side skrives kun Adressen*.

6 öre, violet sur blanc teinté.

Enfin, il doit être émis une enveloppe pour usage interne, au fac-simile ci-contre.



Le timbre est à droite et imprimé sur enveloppe de format ordinaire avec couronne en filigramme sur la patte de fermeture.

Impression en relief et couleur sur papier blanc :

3 cents, rouge vermillon.

#### DANEMARK.

On nous avise qu'il sera émis, le 1<sup>er</sup> octobre courant, une nouvelle valeur de timbre, 100 öre, au type en usage. Le cadre serait gris, le centre orange.

Il est assez curieux de voir le Danemark donner le jour à un 100 öre alors que pour représenter l'entier (l'unité de monnaie) il a la « krona. »

#### GUYANE ANGLAISE.

Les 1, 2 et 4 cents, type actuel, existent avec la surcharge noire : *official* :

1 cent, noir-gris.

2 — orange.

4 — bleu.

#### PERSE.

Les timbres avec effigie nous arrivent oblitérés. Ils sont donc en usage malgré les lois de Mahomet qui s'opposent à la représentation de la figure humaine.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes officielles dont nous avons parlé dans notre avant-dernier numéro sont en usage. En voici le fac-simile. Le timbre est à droite et imprimé en couleur sur papier azuré vergé portant en filigramme : *U. S. postage service*.

Un avis annonçant qu'il est défendu de se servir de cette enveloppe, pour usage privé, sous peine d'une amende de 300 dollars (voir n° 176, n° 61) est placé à l'angle gauche inférieur.

Il existe :

1<sup>o</sup> *Post office Department*

office of the Postmaster General  
official Business.

2<sup>o</sup> *Post office Department*

office of first Ass't Postmaster General  
official Business.

3<sup>o</sup> *Post office Department*

office of second Ass't Postmaster General  
official Business.

#### FRANCE.

Nous recevons d'un de nos correspondants le 20 centimes imprimé en *bistre* au lieu de brun-rouge, nuance semblable à celle du 30. Serait-ce une erreur d'impression ?

20 centimes, bistre.

Le 25 centimes, au lieu d'être outremer, est bleu

terne ; le 4 centimes est paru, selon l'*Ami des timbres* :

- 25 centimes, bleu terne.  
4 — marron sur bleu pâle.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

L'I. B. J. nous fait connaître les timbres suivants :



*Bolivar*, 10 centavos, violet sur blanc.  
*Cundinamarca*, 20 centavos, vert sur blanc.

#### INDE PORTUGAISE.

L'I. B. J. signale une série de timbres avec étoile à 6 branches au-dessus de la valeur et conforme aux timbres connus. N'ayant pas vu les timbres, nous ne saurions dire si l'étoile a été surajoutée. Il existerait sur papier bleuâtre et percés :

- 40 reis, noir.  
15 — rose.  
20 — rouge.  
40 — bleu.  
100 — vert.  
200 — jaune.  
300 — violet pâle.  
600 — —  
900 — —

C'est probablement pour reconnaître les vrais timbres des soi-disant faux timbres, que l'administration a pris cette mesure.



Nous avons reçu de notre côté les timbres au type ci-contre, qui ont été émis le 15 juillet dernier.

Impression couleur sur papier blanc, piquage 13 :

- 5 reis, noir.  
40 — jaune.  
20 — bistre.  
25 — rose.  
40 — bleu.  
50 — vert.  
100 — lilas.  
200 — orange.  
300 — brun.

#### SUISSE.

Le timbre rouge de Belalp n'est pas seul, paraît-

il, de son type. Il a été imprimé au commencement de l'année en violet :

5 cent, violet, 2<sup>e</sup> type.

#### VICTORIA.

Nous trouvons dans un album les timbres de chemin de fer suivants, tous d'un même type, que nous reproduisons. Impression sur papier blanc uni, piqués 14 :



- 1 . . . (Penny?) vert.  
2 . . . — lilas.  
3 . . . — orange.  
6 . . . — bleu.

#### HONG-KONG.

Le 16 cents jaune que nous annoncions est en circulation. Il appartient au type des autres timbres. Même filagramme et même piquage :

16 cents, jaune serin.

#### MEXIQUE.

L'I. B. J. donne le fac-simile ci-contre comme appartenant à un timbre émis en 1865-67 dans la province de *Chiapas* dont la capitale est *St-Christobal* et qui faisait partie des provinces révolutionnées avec *Guadalajara*



et *Monterey*.

L'impression est, dit-on, noire sur papier de couleur :

Dos (2) reales, rose.

#### GRIQUALAND.

Les variétés de surcharge énumérées dans un de nos précédents numéros existent pour les deux gravures du 4 pence, ce dont nous avons pu nous assurer depuis.

Les dernières feuilles de timbres qui nous arrivent ont les surcharges placées dans un ordre différent de celui que nous avons donné.

Les timbres avec G W ne sont plus en usage. Nous avons pu nous procurer seulement :

- 2<sup>e</sup> type, 1 p. rouge surch. noire.  
— 4 bleu — rouge.

#### RUSSIE.

*Werchnie-Dnieprowsk* (Ekaterinoslaw). On ne connaissait le 1<sup>er</sup> type 4 kop. noir que sur papier



vergé blanc. On nous a montré ce timbre sur papier blanc uni épais :

4 kop., noir (3 variétés).

*Jegorievsk* (Riazan). Le timbre *gravé*, émis en 1875, a trouvé un remplaçant dans celui ci-contre



qui ne diffère du précédent que par la suppression de l'étoile à la partie supérieure et l'agrandissement de tous

les caractères d'inscription.

La dimension du timbre, qui était de 40 sur 25 mm, est maintenant de 43 sur 27; les fenilles ont onze timbres sur trois rangées horizontales, elles en avaient autrefois 42 sur six rangées.

3 kop., bleu, bleu-vif.

3 — noir, (timbre *taxe*).

*Bogorodsk* (Moscou). Deux nouvelles valeurs nous parviennent selon le type émis en 1876. Ce sont :

1 kop., violet pâle et vif.

10 — bistre-jaune.

### Les timbres de Parme.

Monsieur,

Mes recherches pour obtenir d'autres informations sur les émissions de Parme n'ont pas été tout à fait inutiles. Je suis charmé de pouvoir maintenant tenir la promesse que je vous ai faite, de porter à votre connaissance tout ce que j'aurais appris sur ce sujet.

Dans la notification du 7 mars 1852, du directeur des Postes de Parme, il était dit :

« Les timbres sont désignés chacun par les prix de 5, 10, 15, 25, 40 cent. et auront les couleurs suivantes :

5 centimes, jaune.

10 — noir.

15 — rose clair.

25 — rouge brun.

40 — bleu.

La notification sus-mentionnée faisait connaître en plus, que la convention entre le Duché de Parme et l'Autriche serait en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juin 1852, et que les lettres, les plis, les imprimés, etc., devaient être depuis ce jour-là, affranchis avec ces timbres-poste.

D'après ce que je viens de citer, il reste prouvé,

à mon avis, que les timbres de 5, 10, 15 cent. imprimés en noir sur papier de couleur, ont été émis le 1<sup>er</sup> juin 1852 (et cela est du reste parfaitement confirmé par des lettres que je possède affranchies avec lesdits timbres) comme aussi, à pareille époque, on a émis le 25 centimes rouge-brun couleur sur blanc, et le 40 centimes noir sur bleu.

Quant au 25 centimes violet sur noir, on manque de renseignements sur la date de son émission : mais il avait cours en 1853, comme le prouvent des lettres affranchies avec ce timbre que je possède.

Relativement aux timbres de 5, 15 centimes couleur sur blanc, voici la date des plus anciennes lettres qui se trouvent affranchies avec ces timbres.

3 février 1854 — 15 cent. vermillon sur blanc.

21 » » — 5 » jaune »

Toutes les lettres que j'ai citées sont à votre disposition.

Dans l'espoir que je pourrai fournir par la suite d'autres informations de nature à mieux éclairer ce sujet, je saisis l'occasion de vous renouveler l'assurance de ma parfaite considération.

Votre dévoué,  
CH. DIENA.

Modène, 29 juillet 1877.

Les recherches faites par notre correspondant ont pour résultat de démontrer que les timbres 5 et 15 centesimi, imprimés en couleur sur *blanc* n'ont été que d'un usage provisoire, le papier de couleur ayant sans doute manqué au commencement de 1854.

Quant au 25 c. violet, il aurait remplacé le 25 c. rouge brun au commencement de 1853 : celui-ci serait resté néanmoins en usage jusqu'à épuisement.

### Une singulière méprise.

Un de nos correspondants nous retournait ces jours-ci un timbre de Toscane, 60 c. et, prétendant qu'il était faux. A l'appui de sa réclamation, il nous adressait un autre exemplaire *annulé* différant effectivement par les détails de gravure du nôtre qui était neuf. Mais ce qu'il y a de plus plaisant c'est que le timbre destiné à nous confondre était..... faux. C'était une de ces nombreuses imitations dont le marché est en ce moment inondé. Avis aux personnes trop confiantes !

### Un peu de lumière s. v. p.

Derby, le 9 septembre 1877.

Mon cher Moens,

Le Dr Magnus, dans sa critique de mon article sur les *Cartes-poste de France* publié dans le *Philatelist* (1876, pp. 150-167), dit entre autres, page 207 du *Bulletin de la Société française*.

« Enfin le catalogue (de la Société française) avec raison, n'a pas confondu parmi les cartes-poste, les *Dépêches-réponse* qui sont télégraphiques, ainsi que l'a fait à tort l'auteur de l'article du *Philatelist*. »

Voici maintenant ce que nous lisons page 15 :

« Les cartes *Dépêches-réponse* forment la première application en France de la carte-poste et doivent être rangées parmi celles-ci et non parmi les cartes télégraphiques. »

A la page 31 c'est encore autre chose, il les appelle *Timbres-télégraphes-cartes*. Où est le nombre ?

Enfin comment concilier ces trois opinions ?

Tout à vous,  
C. STROOBANT.

### Anciens timbres suisses (1).

Suite. Voir le n° 174.

#### ADMINISTRATION FÉDÉRALE.

Comme introduction à cet article, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'organisation statistique de la Suisse, vers cette époque. La Suisse qui se compose aujourd'hui de 22 cantons, formait auparavant 25 Etats ; les cantons suivants se partageaient en deux parties indépendantes : Le canton de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, le canton d'Appenzell en Rhoden intérieur et Rhoden extérieur et le canton d'Unterwalden en « au-dessus » et « en-dessous de la forêt ». Chacun de ces Etats ou cantons avait alors ses propres lois, son propre argent, en partie même un étalon de monnaie séparé et divers autres droits de *régaltes* (revenus sans doute) propres à chacun.

Par le Sonderbundskrieg (juillet à octobre 1847) ces petits Etats libres furent réunis dans une nou-

(1) Une rectification est nécessaire.

N° 173, page 39, nous avons fait dire à notre correspondant que le tréma sur l'ü (Zurich), se prononce Zourich. C'est précisément le contraire; l'ü sans tréma se prononçant ou.

N° 174, page 46, 2<sup>e</sup> colonne... « Les timbres d'affranchissement se trouvent aux mêmes endroits, au prix de 5 centimes l'un et de 50 centimes par bande de 10 timbres; » il faut lire, 4 centimes et 40 centimes. N. D. L. R.

velle Confédération et mis sous une administration uniforme. De cette administration dépendait entre autres immunités, la monnaie, la douane, la poudre et la poste. Loi du 5 décembre 1848.

L'Assemblée nationale de la Confédération Suisse, décrète; que

1. à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1849, la Confédération commencera la gestion de la Poste dans tout le territoire Suisse.

2. Les ordonnances légales et autres règlements concernant la poste, restent valables jusqu'à ce que l'administration de la poste soit définitivement organisée.

Le premier acte de l'Administration fédérale de la poste, après son installation, fut de former 11 cercles postaux (Départements), comme suit :

*Division du territoire suisse en cercles postaux (décret du 25 mai 1849).*

1. Cercle postal, *Genève*, se composant du canton de Genève et de l'arrondissement de Nion, appartenant au canton de Vaud.
2. — *Lausanne*. Se composant des cantons de Fribourg et Vaud à l'exception de l'arrondissement de Nion.
3. — *Berne*. Se composant des cantons de Berne et Valais, sauf les parties attribuées aux cercles 4 et 5.
4. — *Neuchâtel*. Se composant des cantons de Neuchâtel et des parties du canton de Berne situées sur la rive gauche du lac de Bièvre et de la Zihl, excepté l'arrondissement de Lauffen.
5. — *Bâle*. Se composant du canton de Soleure à l'exception des communes attribuées au 6<sup>e</sup> cercle postal ; du canton de Bâle ville et campagne et des communes de Wangen, Aarwangen et l'arrondissement de Lauffen.
6. — *Aarau*. Se composant du canton d'Argovie et des communes de l'arrondissement d'Olten qui sont situées sur la rive droite de l'Aar.
7. — *Lucerne*. Se composant des cantons de Lucerne, Uri, Unterwalden (au-dessus et en-dessous de la forêt) et des arrondissements de Schwitz, Gersau et Küssnacht du canton de Schwitz.



8. Cerele postal, *Zurich*. Se composant des cantons de Zurich, Zug, Schaffhouse et Thurgovie.
9. — *St-Gall*. Se composant du canton de St-Gall, non compris l'arrondissement de Sargans; des arrondissements de Einsiedeln, March et Hoefen, du canton de Schwitz, et des cantons de Glaris et d'Appenzell, les deux Rhodens.
10. — *Coire*. Se composant du canton des Grisons à l'exception de la circonscription judiciaire de Misox et Calanea; et de l'arrondissement de Sargans du canton de St-Gall.
11. — *Bellinzona*. Se composant du canton de Tessin et de la circonscription judiciaire de Misox et Calanea du canton des Grisons.

Fait à Berne, le 4 juin 1849.

Cette division est actuellement encore en vigueur.

La loi du 4 juin 1849 dit:

§ 1. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, les journaux et publications périodiques seront taxées comme suit.

§ 2. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, tout autre envoi postal sera taxé comme suit;.....

§ 3. I rayon, jusqu'à 10 lieues, le 1/4 d'once 5 rp., la demi-once 7 1/2 rp.

II rayon, jusqu'à 25 lieues, le 1/4 d'once 10 rp., la demi-once 15 rp.

III rayon, jusqu'à 40 lieues, le 1/4 d'once 15 rp., la demi-once 22 1/2 rp.

IV rayon, au delà de 40 lieues, le 1/4 d'once 20 rp., la demi-once 30 rp.

§ 4. Dans les localités importantes où il y a une correspondance considérable, le Conseil d'Etat peut concéder une poste locale, avec le tarif suivant, pour les lettres affranchies.

Jusqu'à 2 demi-onces 2 1/2 rp.

4 — 5 rp.

8 — 10 rp.

§ 7. Pour journaux et imprimés sous bande et affranchis.

I rayon, jusqu'à 2 1/2 onces — 2 1/2 rp.

II — — — 5 rp.

III — — — 7 1/2 rp.

IV — — — 10 rp.

En attendant eurent lieu les débats d'un système monétaire uniforme, qui aboutissait enfin, le 25 avril 1850, à l'adoption du titre des mon-

naies françaises. Jusque-là les anciens systèmes avaient été:

*Cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Schwitz, Soteure, Unterwalden, Uri, Vaud, Vatais et Zug* comptant en francs à 10 batzen à 10 rappen. 160 batzen valant un louis d'or nouveau.

*Appenzell, Schaffhouse et Thurgovie* avaient des florins et kreuzer (4 kreuzer pour 1 batzen, 1 kreuzer, 2 1/2 rp.)

*Genève* avait des francs de la valeur française, avec du billon de 25, 10, 4 et 1 centimes.

*Zurich* avait des florins à 10 schillings à 4 rappen. 10 florins valaient 1 louis d'or nouveau.

*Glaris* avait des florins de Glaris à 50 schillings à 3 rappen. 10 1/2 florins de Glaris équivalaient à 1 louis d'or nouveau.

Le canton des *Grisons* avait des florins des Grisons et des Blutzger, valant en francs de Suisse 6 blutzger, 1 batzen et 60 blutzger 1 franc. 11 florins valaient 1 louis d'or nouveau.

*Neuchâtel* avait des batzen de Neuchâtel. 168 batzen égalaient 1 louis d'or nouveau; on comptait aussi en francs français et en livres tournois.

Le canton de *Tessin* se servait de la plupart des monnaies en usage à Milan. 1 lire de Milan à 20 sous à 4 quadrinis. 34 livres valaient 1 louis d'or nouveau. On comptait aussi en francs de Suisse.

Quant au trésor de l'Etat, il comptait en francs de Suisse 10 batzen ou 100 rappen (1).

Ainsi qu'on le voit, il était temps qu'une loi vînt régulariser tous ces différents systèmes monétaires en adoptant l'uniformité pour toute la Suisse.

(A continuer.)

A. SCHULZE.

### A nos clients.

Les timbres de St-Marin et Côte d'or (Gold Coast) que nous n'avions pu fournir antérieurement, nous sont parvenus.

### Société Française de Timbrologie.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1877.

Présidence de M. De Bosredon.

La séance est ouverte à 8 heures et quart. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Parmi les pièces de la correspondance nous remar-

(1) Manuel lexique de géographie et statistique de la Suisse, 1846.

quons : une lettre de M. Fernandez de Pasalagua qui fait part à la Société de l'émission prochaine de deux timbres, dont l'un pour les lettres recommandées sera jaune et portera des ailes et une lettre cachetée. L'autre de la valeur d'un réal (?) sera rouge vif et portera le chiffre du Roi, dans le centre d'une carte d'Espagne avec le nom des 49 provinces.

Une autre lettre de M. Léoni relève une erreur du Catalogue qui donne aux timbres d'Etat *l'écu aux armes d'Italie* pour filigrane au lieu de la *couronne royale*. Le même correspondant déclare n'avoir jamais rencontré piqué le 5 centesimi d'Italie (1862-63) sur les nombreuses lettres où il se trouvait non dentelé à côté du 10 centesimi piqué. Dans une note adressée à la Société, le Dr Legrand fait connaître qu'il possède cinq exemplaires oblitérés de diverses nuances et admet que la question mérite de nouvelles recherches.

Une lettre de M. Casey, Président de la National Philatelic Society de New-York, fait connaître la situation actuelle de cette Société, les travaux qu'elle a entrepris et demande des relations plus intimes. Il voudrait pour les deux sociétés le droit réciproque de reproduction des articles de leurs publications. Il revient sur la question du commerce des faux timbres et demande à la Société d'user de son influence pour faire quelque bien dans cette direction.

Dans une note jointe à cette lettre, le Dr Legrand pense que la Société française a fait ce qui dépendait d'elle pour établir de bonnes relations. Mais il croit que le droit de reproduction, possible en ce qui concerne les comptes-rendus et le Catalogue, est limité en ce qui concerne les mémoires par le droit de propriété de leur auteur auquel la Société américaine, pense-t-il, devrait s'adresser, la Société française n'ayant qu'un droit de jouissance terminé par l'impression au Bulletin. Quant à la question des faux timbres, il déclare s'en rapporter à la réponse qu'il a faite précédemment à M. T. di L. Mayer.

Après quelques observations de M. de Ferrari qui pense que la Société pourrait intervenir en se fondant sur le préjudice que lui causent les falsifications et une réponse de M. de Bosredon qui croit que le meilleur moyen serait d'intenter des poursuites contre un faussaire par un acquéreur, la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Quant au droit réciproque de reproduction des travaux publics, sans admettre un privilège exclusif au profit de la Société américaine, M. de Bosredon pense qu'il devrait être établi en principe. La question est réservée.

Vu l'heure avancée, l'étude du Catalogue est renvoyée à la séance suivante.

La séance est levée à 10 heures.

#### CORRESPONDANCE.

Paris, le 30 septembre 1877.

Monsieur le Directeur du journal *le Timbre-Poste*, à Bruxelles.

Par lettre du 26 de ce mois, j'ai envoyé ma démission

de Président de la Société française de Timbrologie, à M. le Dr Legrand, en le priant de vouloir bien en faire part à la Société, à la prochaine séance.

Je vous prie de vouloir bien insérer ma lettre dans votre prochain numéro.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération. Baron A. DE ROTHSCHILD.

VIENT DE PARAÎTRE :

## CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

Essais divers, timbres-télégraphe, timbres fiscaux, timbres de chemin de fer et autres

Joli volume grand in-18 de 416 pages avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2250) imprimées séparément et dans le texte.

PRIX : FR. 5.50 (FRANCO)

## TIMBRES DE NAPLES ET DE SICILE

PAR J.-B. MOENS.

Deuxième édition. — Joli volume in-18, illustré de 19 gravures et imprimé à 108 exemplaires sur papier de Hollande.

Prix : 3 fr. (franco).

POUR PARAÎTRE FIN OCTOBRE :

ONZIÈME ÉDITION DE

## L'ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

## TIMBRES-POSTE & TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS.

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Reliure pleine toile . . . . . | Fr. 6.00 |
| — — 1 fermoir . . . . .        | » 6.50   |
| — — 2 fermoirs . . . . .       | » 7.00   |
| — maroquin, 2 — . . . . .      | » 15.00  |

L'édition présente est établie sur un plan nouveau. Les valeurs et couleurs des timbres sont indiquées au-dessus de la place qui leur est réservée; un type fait connaître l'émission.

L'album est illustré d'environ 1500 types de timbres et 100 armoiries.

On n'envoie pas contre remboursement, le montant devant accompagner la demande.

Le port est à la charge de l'acheteur; les expéditions ne peuvent se faire par la poste qui n'accepte que des envois d'un poids maximum de 1000 grammes.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal trimestriel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-60 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## SAMOA.



Dans l'archipel de la Polynésie, au nord de celui de Tonga-Tabou ou des Amis, se trouvent les îles Samoa, au nombre de dix. Elles sont également appelées Hamoa ou des Navigateurs. Elles viennent se révéler à nous par l'émission de timbres au type ci-contre, lesquels nous sont venus par M. Herrmann à qui nous devons déjà bon nombre de renseignements fort intéressants. Il n'y a qu'un seul type, mais trois valeurs. L'impression est en couleur sur papier blanc avec piquage 42 1/2. L'inscription dit assez que MM. les Anglais ont passé par là :

|                    |
|--------------------|
| 1 penny, outremer. |
| 3 — rouge vif.     |
| 6 — violet vif.    |

## CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Sur le dire d'un de nos correspondants, nous avons annoncé il y a quelque temps l'apparition d'un timbre 1/2 penny, provisoire, surcharge sur le 1 penny ; on nous écrit de cette colonie que ce timbre n'a jamais existé et qu'il est inconnu à la poste. Qui croire ? La communication du timbre trancherait la question.

## CABOUL.

Au type 1875-76 nous avons reçu les 2 et 4 shahis mauves venant confirmer en partie ce que nous écrivions (n° 176) que toute la série devait exister. Reste à trouver les 8 sh. et 1 rupie :

2 shahis, mauve.  
4 — —

Au type 1876-77, il nous vient le 1 sh. jaune. On n'a pu nous dire dans quelle partie du Royaume il était usité. De même que pour les autres couleurs, il doit également exister les 2, 4, 8 sh. et 1 rupie.

1 shahi, jaune.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 10 centavos actuel nous arrive avec le papier uni :

10 centavos, bistre.

## RAWUL PINDJEE (PENDJAB).



Rawul Pindjee est la station militaire la plus avancée au N.-O. que possède l'armée britannique dans le Pendjab. Par suite d'entreprise privée, il s'est établi à Rawul Pindjee une poste faisant le service entre cette ville et Murree (Hill station) située à 40 milles anglais dans les montagnes où la même maison a une succursale. Des courriers partent chaque jour à 4 heures de l'après-midi et la correspondance est remise à destination le lendemain à 8 heures du matin.

Pour éviter les désagréments qu'elle pourrait s'attirer en faisant une concurrence à la poste du gouvernement, cette poste renferme les lettres qu'on lui confie dans des enveloppes portant le timbre ci-haut, appliqué dans l'angle droit supérieur, sans distinction de couleur de l'enveloppe ou du papier. Sa valeur est de 8 annas. Il est permis de faire insérer dans l'enveloppe une autre pour la réponse, mais c'est la poste qui se charge de ce soin, les enveloppes ne se délivrant pas au public.

Outre le service des lettres, cette maison a l'entreprise du transport des voyageurs entre ces deux villes. Ces détails nous sont fournis par M. Philbrick qui nous remet cette enveloppe sur papier blanc et azuré bâtonné :

8 annas, noir sur blanc.  
8 — — — azur.

## NORWÈGE.

La carte 5 öre, sans surcharge, est en usage. Le cadre est formé d'un dessin tant soit peu plus large que celui des cartes en skilling. Il y a comme à la carte 6 öre, un tremblé (ligne ondulée) à l'intérieur du cadre; le 40 öre a un filet. Pas plus que les 6 et 10 öre, cette carte ne porte le mot *Til*.

5 öre, outremer.

La carte 5 öre, avec surcharge, se rencontre : 1° sur carton, 2° sur papier blanc.

5 öre, outremer et noir.

*Drontheim*. Les timbres de 1872 ont reçu une surcharge en chiffre indiquant la nouvelle monnaie (öre) adoptée par ce pays :

|    |          |      |                         |  |
|----|----------|------|-------------------------|--|
| 12 | skilling | bleu | a le chiffre 2 en noir. |  |
| 2  | —        | vert | — 4 —                   |  |
| 2  | —        | —    | — 4 —                   |  |
| 2  | —        | —    | — 8 —                   |  |

D'après ce que nous remarquons, le 1/2 sk. a dû être regravé, le type n'étant pas semblable dans ses détails à celui de 1872. Les fleurons des angles sont plus grands, mais par contre les inscriptions sont plus petites, sauf celles de l'ovale où on constate le contraire.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons ce timbre et le 1 skilling sans surcharge, tous deux annulés et au 2<sup>me</sup> type :

1/2 skilling, bleu.  
1 — rose.

## TRANSVAAL.

Quelques variétés nouvelles nous étant arrivées, nous allons résumer ce que nous connaissons avec la surcharge V. R. TRANSVAAL :

*Surcharge noire.*

1 p., 3 p., 6 p., 1 sh., non dentelés.  
3 p., 6 p., percés en ligne.

*Surcharge rouge.*

6 p., 1 sh., non dentelés.

*Surcharge noire renversée.*

6 pence, non dentelé.

## SHANGHAI.

Le 20 cash nous est parvenu en trois nuances distinctes : mauve pâle et vif, lilas pâle et vif et outremer. Ces variétés de nuance ne sont que le résultat de tirages irréguliers et non de changements :

20 cash, mauve pâle et vif.  
20 — lilas pâle et vif.  
20 — outremer.



La carte t'andareen ne pouvait rester en usage en présence de l'adoption d'une monnaie nouvelle, aussi a-t-elle été remplacée par une autre de 20 cash au fac-simile. Le type du timbre en a été refait.

On lit en haut : SHANGHAI, P. O.; autrefois on pouvait lire avec un peu de bonne volonté SHANGHAIL, g au lieu de c comme à la carte actuelle.

Les inscriptions et la dimension de la nouvelle carte n'ont pas été changées. Il n'y a que les ornements des angles.



Impression sur carton blanc :

20 cash, orange brun.

1600 cash valent, nous écrit-on, un tael, lequel a la valeur de fr. 7-50.

En réponse à ce que nous avons dit du 1 candareen carmin, on nous en envoie un exemplaire : preuve qu'il existe bien. Mais par malheur le timbre en communication n'est qu'un essai dont le tirage a eu lieu, non par report comme cela s'est fait jusqu'ici, mais sur la matrice même. De plus, le piquage est 12 1/2 au lieu d'être 12 ou 15 qu'ont toujours eu les timbres de Shanghai.

Pour expliquer ces différences, on nous dit que le tirage a eu lieu à Shanghai, ce qui est du reste de toute impossibilité, les planches se trouvant à Londres. N'en trouvons-nous pas la preuve dans toutes ces émissions provisoires qui ont surgi ces derniers temps, par suite, dit-on, de l'insuffisance de la valeur principale 1 candareen ? Et n'avons-nous pas encore une autre preuve lorsque nous nous trouvons en présence de timbres gravés à Shanghai pour les cartes 1 candareen et 20 cash, dont le tirage est local celui-là ?

Si donc les planches se trouvaient à Shanghai, comme on nous l'affirme, n'aurait-on pas commencé par en utiliser la gravure, pour les cartes d'abord, et n'aurait-on pas ensuite imprimé des timbres 1 candareen, si cette valeur manquait réellement ? bien au contraire, on nous gratifie de toutes ces émissions provisoires, qui finiront par devenir suspectes pour tous, comme elles le sont pour nous, en voyant se produire la *veille* de l'émission d'une série nouvelle, quatre timbres provisoires, sans compter le 1 candareen carmin qu'on veut faire passer dans le tas comme n'ayant eu cours qu'un seul jour !

#### CHINE.

On mande du *New-York Herald* par la voie de San-Francisco, 1<sup>er</sup> octobre, que le gouvernement chinois a le projet de réorganiser une partie de son service postal, dont la direction serait confiée à des étrangers déjà investis de l'administration des douanes. Les timbres-poste ont été, dit-on, déjà commandés en Angleterre.

#### JAPON.

Il nous arrive deux types nouveaux de 10 et 45 sen que nous reproduirons le mois prochain.

40 sen. Armes au centre d'un ovale surmontées d'une étoile rayonnante ; autour une inscription en caractères japonais ; dans les angles, entre le cadre extérieur et l'ovale, un fer à cheval et un fouet..., en haut, dans le cadre : JAPANESE EMPIRE ; en bas : TEN SEN, de chaque côté : POST.

45 sen. Armes entre des branches, avec pleine lune (?) au-dessus ; inscriptions japonaises dans l'ovale et quartier de lune à gauche et feuilles de Paulownia à droite ; en haut, dans l'angle gauche, IMPERIAL POST sur deux lignes et à droite : JAPANESE POST également sur deux lignes ; en bas, la valeur : 45 SEN 45. La valeur de ces timbres est en chiffres *kouwen* dans l'ovale.

Impression de couleur sur papier blanc : piqués 10 et 10 1/2.

40 sen, bleu ciel, piqué 10.

45 — carmin, — 10 1/2.

#### BELGIQUE.

La carte de service sans indication de ministère nous vient imprimée en bleu sur blanc avec le mot *Belgique* en cintre, au-dessus des armoiries.

Les cartes actuelles, au lieu d'être mauves, ont été imprimées en violet ; aujourd'hui elles sont lilas foncé.

5 cent., violet.

5 — lilas foncé.

#### BRÉSIL.

On y attend l'apparition d'un timbre 260 reis pour l'affranchissement des lettres de l'Union postale et le fameux 300 reis jaune et vert, attendu depuis si longtemps par les populations et que nous avons reproduit n° 129.

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

On a annoncé il y a quelque temps des timbres lilas 2 reales. En réponse à une lettre que nous avons adressée à un de nos correspondants de ce pays, on nous informe qu'il n'y a pas d'autres timbres que ceux de 2 reales, *rose et vert* et que leur emploi à tous deux est exactement le même : *C'est question de goût, paraît-il !*

M. Lubkert nous dit avoir reçu le 2 reales vert avec la surcharge en caractères italiques : *por un*, ce qui est la valeur réelle de ce timbre et du 2 reales rose (voir *Timbre-Poste*, 1866, n° 41).

On nous avise qu'il y aura prochainement une émission de timbres de diverses valeurs et des cartes postales.

#### LUXEMBOURG.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la poste se charge des encaissements jusqu'à 100 fr. Elle a créé à cette occasion des enveloppes-mandats semblables à celles de Suisse. Le timbre 30 centimes est imprimé à droite, dans l'angle inférieur, la formule à l'impression noire.

30 centimes, violet sur blanc vergé.

#### VICTORIA.

De la série des timbres chemin de fer décrite au dernier numéro, il existe en outre :

1/2 (penny ?) noir.

## CANADA.



M. Fouré nous fait remarquer que le 3 cents ci-contre a été imprimé exceptionnellement sur papier vergé. Nos recherches infructueuses parmi les timbres d'autres valeurs, de cette émission, nous font supposer qu'il n'y a eu que le 3 cents imprimé sur ce papier :

3 cents, rouge foncé.

GUYANE ANGLAISE.

Au piquage 15, M. de Ferrari nous signale :

12 cents, lilas pâle.

Nous extrayons d'une de nos correspondances, les lignes suivantes :

« Il circule en ce moment des timbres faux de Guyane 1856, oblongs, 4 c. rouge. Ils sont admirablement faits ; néanmoins on voit que c'est un report lithographique et de plus, la couleur est rose au lieu de rouge-sang ; la signature est bien différente des timbres authentiques. Ils sont oblitérés à la grille de Demerara et à la date 1856. Nous sommes évidemment en présence d'un audacieux faussaire qui a pu par faveur obtenir à la poste de Demerara de faire oblitérer ses contrefaçons avec l'ancienne grille et il est vraisemblable que nous n'allons pas tarder à voir paraître le 4 c. bleu. »

Nous ne voyons pas pourquoi la poste de Demerara oblitérerait des timbres faux. Une marque d'annulation n'est pas chose si difficile à faire et si coûteuse pour faire reculer un faussaire. Qui peut plus, peut moins.

## SUISSE.

L'Ami des timbres publie l'énigme nouvelle suivante :

Les timbres-télégraphe viennent d'être modifiés comme suit :

|    |                        |
|----|------------------------|
| 5  | centimes, noir carmin. |
| 10 | — rouge.               |
| 25 | — gris.                |
| 50 | — bleu.                |
| 1  | franc, vert.           |
| 3  | — brun clair.          |
| 20 | — rose.                |

On croirait ainsi que les timbres ne sont plus imprimés en deux couleurs. Point du tout. Oyez plutôt :

« Indépendamment de l'impression à deux couleurs, il se trouve dans la pâte du papier de chaque timbre une empreinte consistant dans la croix fédérale entourée d'un double anneau ovale.

Si les timbres sont imprimés en deux couleurs, où est la modification ? les couleurs annoncées plus haut ayant toujours été les mêmes, sauf le 3 francs dont le changement a été annoncé il y a des mois. Quant au 5 centimes noir-carmin, nous supposons que c'est noir et carmin. Le filigramme renseigné a toujours existé.

Un jet de lumière, S. V. P.

## COLONIES FRANÇAISES.

M. Clédat a signalé le 1 centime vert *non dentelé*.

1 centime, vert.

## ROUMANIE

La carte signalée le mois dernier n'est plus ! Nouveau tirage par groupe de quatre, celles de droite renversées ; *papier* blanc épais :

5 bani, rouge.

## ESPAGNE.



M. Thuillier nous dit que le timbre 4/4 c. de p. vert avec couronne murale a été remplacé par un autre avec la couronne royale comme le timbre bleu, même valeur, de 1872. Il en diffère par les détails, le type ayant été regravé.

4/4 c. de p. vert.

## WURTEMBERG.

Nous avons obtenu les cartes-correspondance et mandats de service suivants :

*Cartes, 1 kreuzer.* De l'émission février 1875 sans cadre, avec inscriptions noires. Le timbre 1 kreuzer est surchargé en noir d'un grand timbre rond de 40<sup>mm</sup> de diamètre, avec l'inscription : *Kön. Würt. postdirection* et armes au milieu. Il y en a avec différentes surcharges sur les lignes réservées à l'adresse :

- 1<sup>o</sup> *Königl. Post*, et plus bas : *Post-Dienst, Sache*.
- 2<sup>o</sup> *R. Postamt*, et plus bas : *Post-Dienst, Sache*.
- 3<sup>o</sup> *R. Telegraphenstation*, et plus bas : *Dienst, Sache*.

Cette dernière carte a les inscriptions et le timbre rond en surcharge violet.

Les suivantes ont pour surcharge un timbre rond aux mêmes armoiries, mais d'une dimension plus grande de 5<sup>mm</sup> ; autour est l'inscription *Druckmaterial Verwaltung für die R. W. Verkehrs Anstalten*, et sur les lignes réservées à l'adresse : *Königl.* et plus bas *Dienst, Sache* en noir. Il existe :

*Cartes avec cadre*, émission de 1874, *Königlich*, sur une longueur de 25<sup>mm</sup> et *An* grand.

- 1 kreuzer, vert.
- 2 — jaune, violet-rouge.



La même, mais avec *An* en petites lettres.

2 kreuzer, brun rouge.

*Carte sans cadre*, émission de février 1875, sans cadre et inscriptions noires :

2 kreuzer, lilas.

Des *Post packet adresse* officiels, nous avons, outre celui que nous avons signalé et catalogué sous le n° 1800, un autre avec le timbre et les inscriptions en surcharges rouges. Au-dessus de *Post packet adresse*, le mot : *Noth* et sur le talon, une inscription sur quatorze lignes.

Le seul *carton mandat* que nous ayons, est de 14 kr. Le timbre de surcharge est le même que celui du *Post-packet adresse* ; en dessous : *contrôle* et sur la ligne de l'adresse : *Aus-Postanweisungen pro monat*. La valeur : fl. kr. est surchargée de la nouvelle monnaie *M. Pf.* en noir.

#### RUSSIE.

*Novgorod* (Novgorod). Les timbres actuels, émis en 1875, ont subi une légère modification dans le chiffre 5 qui a été changé et qu'on a fait suivre d'un gros point comparativement aux timbres précédents qui l'avaient d'une façon imperceptible. La première des deux variétés a le chiffre avec trait horizontal maigre et assez prolongé ; la deuxième a au contraire ce trait beaucoup plus court :

5 kop., noir sur rouge foncé.

Les feuilles ont trois rangées horizontales de dix timbres.



*Louga* (St-Petersbourg).

Le timbre rond, connu depuis 1871, a enfin un successeur qui se présente dans des proportions réduites. Les armoiries sont les mêmes, quoique refaites, la couronne est moins large et plus élevée, les caractères d'inscriptions ont les lettres plus rapprochées, enfin le timbre est festonné à bords bleus.

Impression en relief et couleur sur papier blanc gaufré.

Outremer (5 kop.).

La valeur du timbre primitif n'était pas de 2 kop., mais de 5 kop. : c'est encore celle qu'il a aujourd'hui.

*Rostoff sur Don* (Ekaterinoslaw). Nouvelle gravure du timbre actuel, mais toujours dans le même goût. L'ovale était d'abord formé de trois filets, dont un gros ; puis de deux, dont un gros ; il ne reste plus aujourd'hui que ce dernier. Les caractères sont plus grands ; les lignes du fond plus espacées, enfin les chiffres des angles sont nota-

blement plus grands. Impression lithographique sur papier blanc uni :

5 kop., bleu, bleu foncé.

*Kortschewa* (Tver). Nouvelle gravure du timbre de 1876, avec chiffres beaucoup plus grands :

2 kopecks, bleu.

#### Quelques renseignements sur Caboul et ses timbres.



Nous devons à l'obligeance de M. Philbrick les renseignements qui suivent :

Les timbres actuels de Caboul ont été émis en avril 1877. Il y en a quarante à la feuille : 25 de 1 shahi, 8 de 2, 3 de 4, 2 de 8 shahis et 2 de 1 rupie disposés comme ci-dessous.

|   |   |   |     |     |
|---|---|---|-----|-----|
| 4 | 8 | 8 | 1r. | 1r. |
| 2 | 2 | 2 | 4   | 4   |
| 2 | 2 | 2 | 2   | 2   |
| 1 | 1 | 1 | 1   | 1   |
| 1 | 1 | 1 | 1   | 1   |
| 1 | 1 | 1 | 1   | 1   |
| 1 | 1 | 1 | 1   | 1   |
| 1 | 1 | 1 | 1   | 1   |

Les 5 timbres de la rangée supérieure ont le millésime 1294 correspondant à 1876-77, de même que les 36<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> timbres de la dernière rangée. Les autres timbres portent l'abréviation 94.

Il en a été imprimé dans les couleurs.

Ardoise pour Peshawur.

Mauve — Kandahar.

Vert — Khoolum.

Noir — Jellahabad.

Serin — (?)

La création de ces différentes couleurs a pour but de connaître de suite l'origine de toute lettre qui pourrait être suspecte. C'est un vœu exprimé, paraît-il, par l'Emir, qui ignore peut être que le timbre à date du bureau expéditeur remplirait tout aussi bien ce but.

Quand on désire expédier une lettre par la poste, on en paye habituellement le port entre

les mains de l'employé qui, avant d'appliquer le timbre sur la lettre, en déchire préalablement une partie ; lorsque, par extraordinaire, on affranchit la lettre au moyen de timbres, l'annulation a lieu par un trait à l'encre rouge, bleue ou noire. On se sert toutefois depuis cette année d'un emporte-pièce de forme triangulaire pour enlever la partie gauche du timbre.

L'Emir qui n'est pas curieux, dit-on, mais qui cherche à s'instruire, fait ouvrir à la frontière de Caboul toute lettre venant de l'étranger...

*The Coin and Stamps journal* prétend que c'est à tort que nous avons parlé de l'Etat de Caboul. Nous voyons dans tous les livres que nous avons consultés, que Caboul est un Royaume. Depuis quand un Royaume n'est-il plus un Etat ?

*Kandahar, Peshawur, Khoolum et Jellahabad* ne sont pas non plus des provinces, ajoute notre confrère américain. Province est peut-être impropre, cercle administratif vaudrait sans doute mieux, chacune de ces villes ayant sous son administration le pays qui les entoure.

*Kandahar* était anciennement le siège du gouvernement transféré à Caboul depuis 1774.

*Jellahabad* est une ville forte formant avec les environs un cercle administratif du Royaume de Caboul.

*Peshawur*, ville d'Afghanistan, sur le Kameh ou rivière de Caboul. Ville de grande importance avec fortifications modernes.

*Khoolum*, ville et district sur l'Amoor, près de Bolchara au N.-O. des montagnes.

#### Anciens timbres suisses (1).

*Suite. — Voir le n° précédent.*

On a vu (nos 171, 173 et 174 du *Timbre-Poste*) que les cantons de Zurich, Genève et la ville de Bâle faisaient usage de timbres depuis 1843 et 1845. Mais la loi du 4 juin 1849, fixant pour la première fois une taxe uniforme pour tout le territoire de la confédération, ne dit rien d'une émission de timbres ; et pourtant, par l'ensemble de la nouvelle organisation postale, il est évident que le service des timbres cantonaux devait cesser avec la mise en vigueur de cette loi, soit à la fin de septembre de la même année.

Les directions de Genève et Zurich ont donc sollicité l'autorisation de la direction des postes fédérale, de pouvoir continuer à se servir de timbres, pour l'affranchissement des lettres, ce qui

leur fut accordé à la condition de remplacer le type existant, par un autre aux armes de la Confédération Suisse.

C'est à Genève que parurent les premiers nouveaux timbres, dont nous allons d'abord nous occuper ; ceux de Zurich suivirent de près.

#### POSTE LOCALE DE GENÈVE.

C'est ici que viennent prendre place les soi-disant timbres de Vaud et Neuchâtel, qui n'ont pas vu le jour ensemble ou à la même époque, mais forment des émissions différentes. Ils remplacent les timbres existant dans le canton de Genève, tout en laissant au public la faculté de se servir des timbres du canton qu'il possède, ainsi que le prouve la lettre rencontrée par M. Moens dont il est question n° 71 de ce journal et portant un 5 centimes vert foncé, oblitéré 24 avril 1852.

Il n'est guère facile de préciser l'époque où les timbres de la poste locale de Genève furent employés pour la première fois. Les journaux de l'époque sont muets à cet égard et les archives postales ne contiennent aucune indication ni renseignement quelconque. On peut cependant fixer leur entrée en usage, d'après les dates relevées sur des lettres. Un 4 centimes a été rencontré par M. Moens, portant l'oblitération : 2 décembre 1849, qui prouve surabondamment que ces timbres ont été créés en conséquence de la nouvelle organisation postale et du vide qu'elle laissait à son début, en ce qui concerne le service des timbres. Les timbres n'étaient donc que provisoires ou intermédiaires et facilement on peut admettre que l'endroit de leur émission était aussi celui de leur fabrication. M. Durrheim, qui peu de temps après fut chargé de l'impression des *Orts post* et *poste locale* 2 1/2 rap. et des timbres Rayon I, II, III, consulté par nous à ce sujet, partage entièrement notre avis.

Ne pouvant plus porter la dénomination du canton et leur taxe spéciale, soit cantonale, soit locale, ces nouveaux timbres, bien que de dessins différant entre eux, montrent un air d'ensemble, un air de famille, par les armes de la Suisse et les couleurs nationales : croix blanche sur fond rouge.

Les timbres émis à Genève sont de deux valeurs : 4 et 5 centimes, monnaie de Genève, au titre français. Il a été émis d'abord un 4 centimes vers novembre, octobre peut-être, de 1849. Son emploi s'est étendu jusqu'à l'augmentation de la taxe locale qui doit avoir eu lieu vers le commence-

(1) Tous droits réservés.



ment de 1850, ainsi qu'il résulte également d'un timbre 5 c. qui a été vu oblitéré 4 mars 1850. Pour baser cette hypothèse, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des timbres parus jusque-là à Genève.

Le 30 septembre 1843, Genève inaugurait le système des timbres-poste par son timbre double de 10 c. pour la taxe cantonale, divisible en deux parties de 5 c. pour la taxe locale.

En avril 1844 ces taxes furent réduites de 10 à 8 c. pour le canton et de 5 à 4 c. pour le service local.

Le 1<sup>er</sup> avril 1845, on émit un nouveau timbre, valeur nominative 5 c., mais qui se vendait 4.

Le 27 février 1846 parut l'émission d'enveloppes à 5 c., avec cet avis qu'elles se vendaient 5 c. et les timbres 4 c.

La véritable taxe locale était donc depuis longtemps portée à 4 centimes, ce qui explique parfaitement l'émission du timbre provisoire de cette valeur. Ce fut quelques mois après que la taxe fut remise à 5 centimes, ce qui démontre suffisamment que les deux valeurs appartiennent bien à deux émissions différentes. Le peu d'emploi du 4 c. explique aussi sa rareté.

#### *Emission de novembre (?) 1849.*

Timbre lithographié en noir sur papier blanc. Au centre les armes de la Suisse, croix d'argent (blanche) sur champ de gueules (rouge), renfermées dans un cor de poste; en haut : *Poste locale*; en bas, la valeur : 4 c. On remarque que le coin gauche supérieur est inachevé, ce qui permet de rejeter comme faux les timbres qui n'ont pas cette particularité :



4 centimes, noir et rouge.

#### *Emission de mars 1850.*

C'est, ainsi que nous venons de le dire, par suite d'un changement de taxe que le timbre de 5 c. fut émis. Le type est semblable au timbre précédent, mais il existe un certain nombre de variétés par le chiffre-valeur. On s'est servi de la planche du 4 c. sur laquelle on substitua le chiffre 5 à chacun des timbres, au moyen d'encre chimique, mais d'une façon assez imparfaite, des traces du 4 se retrouvant encore sur certains timbres de 5 centimes. Nous avons rencontré huit variétés de chiffres, mais il est certain que le nombre doit en être plus élevé. Cette substitution d'un chiffre à un autre est encore une preuve que les deux

timbres n'ont pas été émis simultanément, mais bien l'un après l'autre :

5 centimes, noir et rouge.

Ce timbre fut remplacé par le suivant, en 1851, mais de même que pour les timbres du canton de Genève, le public put utiliser ce qui lui en restait. Une lettre du 9 avril 1852, signalée par M. Moens, en est la preuve.

#### *Emission de août 1851.*

C'est le soi-disant timbre de Neuchâtel qui prend la place des soi-disant timbres de Vaud en 1851. Nous donnons la date d'émission d'après l'oblitération rhomboïde, laquelle était prescrite comme seul mode d'annulation par la direction centrale, ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1851. M. Moens a eu, dit-il, un de ces timbres oblitérés 11 août 1851, confirmant parfaitement la date annoncée par nous ici.

Le timbre cette fois est rectangulaire. Au centre, les armes de la Suisse dans un écu; en haut, sur une banderole : *Poste locale*; en bas : 5 centimes; le fond est couvert de vermiculures dessinées avec légèreté.

Impression noire sur papier blanc ou légèrement jaunâtre :

5 centimes, noir et rouge.

L'emploi de ce timbre cessa à la fin de l'année, par suite de la nouvelle loi postale en 1852; on en signale cependant encore sur des lettres du 21 février 1852.

On comprendra facilement l'émission de ces timbres en se rappelant qu'au moment de la mise en vigueur de la loi du 4 juin 1849, il n'existait pas encore de timbres fédéraux le 1<sup>er</sup> octobre 1849; de même qu'il n'existait pas non plus d'union monétaire entre les divers cantons.

La continuation de l'ancienne taxe postale à Genève et pendant si peu de temps, n'était donc que transitoire et de minime importance. (Le canton de Genève n'a que 5 lieues dans sa plus grande longueur et 2 1/2 dans sa plus grande largeur.

(A continuer.)

A. SCHULZE.

#### **Société Française de Timbrologie.**

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1877.

Présidence de M. Donatis.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures. Après lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance.

M. Fernandez de Pasalagua transmet quelques nou-

veaux renseignements sur les timbres qu'il a précédemment fait connaître.

L'introduction du système décimal en Espagne se fait avec bien de la peine et l'on continue à compter en réaux. Le timbre de 1 réal (25 centimos) a pour objet de remplacer, par un seul timbre, le timbre-poste de 10 centimos et les deux timbres *Impuesto de guerra* de 5 et 10 centimos, total 25 centimos, que l'on devait appliquer sur les lettres. Remerciements.

M. de Bosredon fait connaître la liste des journaux américains adressés pour la Bibliothèque de la Société par MM. Tiffany et Gambs. Il apprend aussi qu'il prépare une *Bibliographie timbrologique de l'Italie* pour laquelle il a reçu de M. Léoni une Notice intitulée : *Bibliografia timbrologica dell'Italia*, etc., et diverses communications de MM. Dicna, Téodoro di L. Mayer et Vindrola.

Une lettre de M. C. P. J. von Vlieden traite la question des timbres non dentelés des Pays-Bas et démontre qu'excepté ceux de la première émission, tous ont été émis dentelés. Ceux qu'on peut rencontrer proviennent de timbres dentelés dont on a coupé la dentelure, ou de timbres d'enveloppes. Il en est de même des timbres de l'Inde Néerlandaise (1). Il envoie une carte ayant servi aux troupes de l'expédition d'Atchin. Ces cartes portaient en surcharge noire le mot *Specimen* dans un rectangle. — Remerciements.

M. Carreton dépose sur le bureau le décret du 8 septembre qui institue en France des timbres fiscaux des valeurs de 15 à 30 francs.

M. de Bosredon revient sur la lettre de M. Casey, examinée à la dernière séance et en fait connaître à nouveau les particularités.

La Société décide qu'elle autorise la Société américaine à faire traduire les articles de son Bulletin, mais seulement à partir de la publication du 1<sup>er</sup> n° d'un bulletin particulier; que cette permission ne constitue pas un privilège exclusif; qu'elle sera subordonnée au consentement de l'auteur du travail.

La question des faux timbres est encore réservée.

Une courte discussion est soulevée à l'occasion des cartes-dépêche-réponse, par suite de la lettre de M. Stroobant insérée au *Timbre-Poste*.

En l'absence du rapporteur, la discussion du Catalogue est remise à la séance prochaine, et la séance est levée à 10 heures.

(1) Nous ne savons à quel propos on vient nous remettre l'A. B. C. sous les yeux, personne n'ayant jamais contesté que les timbres des Pays-Bas aient été émis autrement que dentelés depuis 1864. Nous comprenons moins encore que la Société Française de timbrologie se fasse l'écho d'une... démonstration aussi peu... démonstrative que celle de M. von Vlieden, la plupart des membres de cette société ayant dans leur album des groupes de plusieurs timbres ensemble, comme dirait un photographe d'ici, que nous leur avons fournis. Ces groupes de timbres non dentelés indiquent clairement qu'ils n'ont pas eu le piquage enlevé ou qu'ils ne proviennent pas d'enveloppes coupées dont il n'y a du reste que deux valeurs.

N. D. L. R.

VIENT DE PARAÎTRE :

## ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE & TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS.

ONZIÈME ÉDITION, CONTENANT 1535 TYPES ET 95 ARMOIRIES.

L'édition présente est établie sur un plan nouveau. Les valeurs et couleurs des timbres sont indiquées au-dessus de la place qui leur est réservée; un type fait connaître l'émission.

Reliure pleine toile. . . . . Fr. 6.00

— — 1 fermoir . . . » 6.50

— — 2 fermoirs . . . » 7.00

— maroquin, 2 — . . . » 15.00

Avec feuille blanche intercalée à chaque pays

ou

Avec 100 pages blanches à la fin du volume et pouvant servir aux timbres fiscaux.

Reliure pleine toile . . . . . Fr. 8.00.

— — 1 fermoir . . . » 8.50.

— — 2 fermoirs . . . » 9.00.

On n'envoie pas contre remboursement, le montant devant accompagner la demande.

Le port est à la charge de l'acheteur, fr. 1, à ajouter au prix des albums de 6.50 et 7 fr., les seuls qui, par leur poids, peuvent être expédiés par la poste.

**Catalogue prix-courant de timbres-poste**, essais divers, timbres-télégraphe, timbres fiscaux, timbres de chemin de fer et autres. Joli volume in-18 de 416 pages avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2250) imprimées séparément et dans le texte.

PRIX : FR. 5.50 (FRANCO)

**Timbres de Naples et de Sicile**, par J.-B. Moens, 2<sup>e</sup> édition. Joli volume in-18, illustré de 19 gravures sur bois et imprimé à 108 exemplaires sur papier de Hollande.

PRIX : FR. 3 FRANCO.

Les brochures suivantes sont en préparation.

TIMBRES DU PÉROU.

TIMBRES DU LUXEMBOURG.

TIMBRES DE JUMMOO ET KASHMIR.

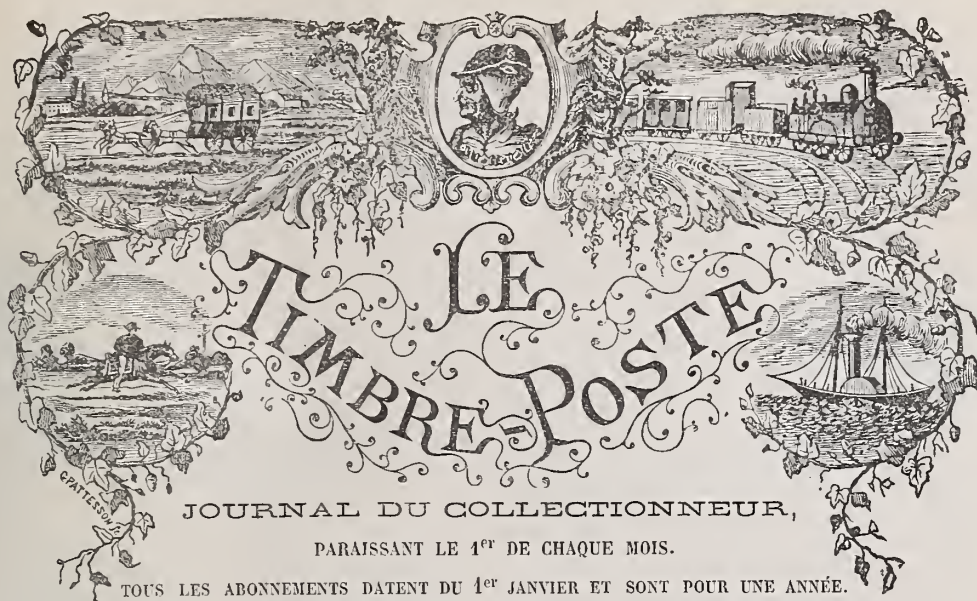
## LES TIMBRES-POSTE RURAUX

DE RUSSIE

Vol. in-18, illustré de 130 grav., fr. 2.50 (franco).

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CRÈZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal trimestriel illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 1-00 |

## Chronique.

## GUATÉMALA.

Une série de nouveaux timbres vogue en ce moment vers ce pays. L'envoi en a été fait fin octobre dernier de Paris, où le type a été gravé. On a fait agir, dit-on, certaines influences, à l'effet d'obtenir ces timbres avant leur arrivée là-bas. Est-ce bien d'après certaines influences qu'une partie de timbres a été distraite de l'expédition ? Nous ne savons. Toujours est-il que les collectionneurs seront servis avant le public de Guatémala.



Le type, un peu placard, est assez bien gravé, mais le tirage en est défectueux. Qu'aurons-nous plus tard, lorsque les imprimeurs de Guatémala s'en mêleront ?

Au centre d'un ovale est le buste d'une Indienne avec plumes sur la tête ; en haut, de chaque côté, des quetzals, lesquels existent dans les armoiries du pays et sont posés sur une charte déroulée ; en-dessous, la valeur en chiffres.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

- 1/2 real, vert.
- 2 — carmin.
- 4 — violet vif.
- 1 peso, ocre jaune.

## AUSTRALIE DU SUD.

Outre la surcharge TOOLATE, il y a en plus des valeurs déjà indiquées :

9 pence, lilas.

## NOUVELLE-ZÉLANDE.

Mentionnons sur papier azuré, le 3 pence brun de 1874 que nous signale M. Philbrick :

3 pence, brun.

## INDES ANGLAISES.

L'enveloppe actuelle a le papier blanc au lieu

d'être azuré. Même dessin qu'autrefois, à la patte de fermeture :

1 anna, brun.

#### MEXIQUE.

M. Huin nous a fait voir, sur papier uni, le 50 centavos, imprimé en vert-bronze :

50 centavos. vert-bronze.

#### BELGIQUE.

L'administration des postes se dispose enfin à nous donner les bandes timbrées attendues depuis si longtemps par.... les collectionneurs.

Nous venons d'en voir le type qui brille par une insignifiance des plus marquées. Nous en régalons ici nos lecteurs. Un chiffre dans un ovale surmonté d'une couronne, avec le mot : *Postes* à gauche ; *Belgique* à droite et *centime* en dessous, voilà en quoi se résument tous les avantages physiques du nouvel élu.

Il y aura deux valeurs de timbres : 1 et 5 centimes. Deux dimensions de bande seront offertes au public : 4 et 6 centimètres en hauteur sur 35 de largeur. Les feuilles se payeront 5 centimes de plus que la valeur nominale : elles sont divisées en deux parties de 15 ou 10 timbres, suivant la hauteur de la bande, soit en tout 30 et 20 timbres à la feuille.

L'estampille occupe à peu près le tiers de la bande, vers la droite ; du côté gauche, une inscription en lettres majuscules anglaises : *Administration des Postes*, répétée deux fois de bas en haut ; enfin un avis placé, soit à droite, soit à gauche suivant le côté de la feuille, indique que « le timbre cesse d'être valable s'il est détaché de la bande. » Un trait de la couleur du timbre marque où la séparation doit avoir lieu.

Comme l'argent est le fonds qui manque le moins en Belgique, un type a été gravé pour chaque valeur, calquant l'un sur l'autre.

Impression de couleur sur papier blanc :

1 centime, vert.

5 — roux.

Dans les conditions où les bandes sont présentées au public, le succès en est aussi assuré que les enveloppes, dont personne ne fait usage. Non-seulement celles-ci se payent fort cher, 1 centime en sus pour l'enveloppe, mais encore ne peut-on utiliser sur d'autres lettres le timbre qu'on a bel et bien payé, si pour un motif quelconque l'enveloppe tombe sans emploi. Nous serions curieux de savoir quel serait le grand inconvénient qu'il

y aurait à pouvoir se servir du timbre d'enveloppe, ailleurs que sur l'enveloppe officielle. Pour notre part, nous n'en voyons aucun, les timbres employés étant tous oblitérés.

Il nous paraît donc que l'administration des postes ferait preuve de haute sagesse, en rapportant cette décision, tant pour les bandes timbrées que pour les enveloppes.

#### PAYS-BAS.

Les journaux de ce pays annoncent que de nouvelles cartes seront incessamment mises en circulation.

Elles portent le timbre de 1876 à droite et auront en plus que les cartes supprimées les armes du pays : lion dans un écusson posé sur un manteau d'hermine et surmonté de la couronne royale. Par contre, le cadre est supprimé.

2 1/2 cent, violet.

#### CEYLAN.



Deux nouvelles valeurs ont été mises en circulation par suite de l'adhésion de cette colonie à la convention postale de l'Union.

Le type représente l'effigie de Victoria regardant à gauche et placée dans des cadres différents. L'insignifiance de ces timbres et principalement de leurs cadres indiquent clairement que MM. De la Rue ont épuisé leur imagination.

Impression couleur sur papier blanc, filigranne cc et couronne, piqués 14 :

32 cents, gros-bleu.

64 — brun-rouge.

#### TERRE-NEUVE.

Les 1 et 3 cents, au lieu d'être piqués, sont maintenant percés en ligne. Est-ce comme amélioration ?

1 cent, brun.

3 — bleu.

#### GRANDE-BRETAGNE.

M. Diena nous a montré un timbre-télégraphe 2 sh. brun, de la Compagnie « United Kingdom Electric. » Le type est semblable aux timbres de la 2<sup>e</sup> émission :

2 shillings, brun.



Il nous arrive une 4<sup>e</sup> variété de la carte 1/2 p. rose sur blanc avec les lettres en caractères plus grands que les autres variétés :

1/2 penny, rose.

#### DANEMARK.

Le *Stamp Journal* écrit qu'une nouvelle ligne de chemin de fer a été ouverte entre Silkeborg et Herning le 28 août dernier et qu'un timbre a été émis à cette occasion, pour l'affranchissement des paquets par cette ligne. C'est le type de « De Danske Statsbaner » en brun avec changement de nom. Papier blanc avec filagramme J. F. J., piqué 13 :

20 öre, brun.



L'administration des postes se propose d'émettre des timbres au fac-simile, pour l'établissement projeté d'une caisse d'épargne.

D'après le projet, les timbres serviraient à simplifier la comptabilité dans les bureaux de poste et faciliteraient l'épargne aux classes peu aisées. Le versement minimum étant d'une « krona », les timbres seraient achetés aux bureaux de poste qui en vendraient de différentes valeurs et qui seraient placés dans le livre de l'épargnant, en attendant que la somme totale des timbres ait atteint une « krona. »

Les essais que nous avons vus sont de couleurs variées : la moitié d'un angle à un autre, dans le sens oblique est d'une couleur, tandis que l'autre moitié l'est d'une autre couleur. Nous avons :

40 öre, rose et gris — gris et rose.  
10 — rose et brun — brun et rose.  
40 — brun et gris — gris et brun.  
40 — noir.

#### TRANSVAAL.

Le 6 pence bleu a été imprimé sur papier rose, percé en lignes et non percé. L'exemplaire qu'on nous envoie sur un fragment de lettre, a la surcharge renversée.

Pourquoi n'imprimerait-on pas toutes les autres valeurs sur le même papier ? Quand on voit tout en rose, on prétend qu'on est heureux : c'est le moyen de faire oublier l'ancien régime aux nouveaux sujets de S. M. Britannique.

Le 1 sh. vert non dentelé, nous est remis coupé en biais et ayant servi comme 6 pence. La sur-

charge est noire, l'exemplaire adhère encore à la lettre :

6 pence, indigo sur rose, percé.  
6 — bleu foncé — non dentelé.  
1/2 sh. vert sur blanc.

Il circule des 6 p. brun-rouge, 2<sup>e</sup> type, qu'on présente comme timbres officiels. L'oblitération rappelle les carottes du graveur de ce timbre. Nous croyons qu'ils n'ont aucune valeur.

On nous écrit au dernier moment :

« Méfiez-vous des Transvaal 6 p. brun qui viennent de Berlin. La fabrique de cette « rareté » est à Rostock. Les petits « jobbers » de la bourse aux timbres à Berlin se sont chargés du commerce de ce timbre, qu'ils achètent 10 plennig pour le revendre à l'étranger 2 et 3 marks. »

#### INDE NÉERLANDAISE.

L'introduction des enveloppes timbrées vient d'avoir lieu dans cette colonie hollandaise. Au format ordinaire, nous avons avec le timbre à droite :

40 cent, roux, papier blanc uni.  
25 — violet, — —

Le type est celui des timbres-poste.

#### VICTORIA.

On n'a pas encore signalé, pensons-nous, au type Victoria, tête laurée, le 2 pence, lilas, émis en 1866, avec le filagramme : SIX PENCE. Il s'en trouve un exemplaire dans la collection de M. Philbrick :

2 pence, lilas.

Le même nous dit posséder les timbres de franchise, imprimés en bleu, savoir :

Minister of Public Instruction.  
Solicitor General.  
Commander of H. Ms Land Forces.  
— — Sea —  
Coll Commanding Royal Artillery  
Governor of Victoria.

Le timbre 5 sh. est aujourd'hui imprimé en bleu outremer et rouge.

5 shillings, outremer et rouge.

#### LOMBARDIE.

Nous signalons à titre de curiosité et à l'effet de provoquer des renseignements, trois timbres 5 soldi, 1861, portant un chiffre en surcharge sur la valeur. Le premier a un 3, le deuxième un 6, chiffres blancs dans un petit octogone; le troisième a le chiffre maigre 30, de 12<sup>mm</sup> de haut et un mot en dessous qu'il n'est pas possible de déchiffrer, ce mot ayant été appliqué en grande partie sur la lettre qui nous manque.

Ces trois timbres sont oblitérés Padova 8, 13,

19 du 12<sup>e</sup> mois, sans millésime. L'oblitération porte sur la surcharge : il ne peut donc y avoir fraude.

## KAPPURTHALA.

Le timbre que nous avons reproduit n° 173 est un timbre fiscal « lavé stamp. »

## SIAM.

M. Herrmann nous informe que le timbre reproduit n° 174 est un timbre fiscal.

## CABOUL.

M. Philbrick nous communique les renseignements suivants :

De l'émission 1875-76 le 4 shahi existe en noir :

1 abasy (4 sh.) noir.

De l'émission suivante, n°s 25 à 34 de notre catalogue, il y aurait :

1, 2, 4, 8 sh. 1 rupie.

- |                                         |               |
|-----------------------------------------|---------------|
| 1 <sup>o</sup> en ardoise,              | pour Caboul.  |
| 2 <sup>o</sup> en noir-pourpre,         | — Jellahabad. |
| 3 <sup>o</sup> en carmin pâle et foncé. | — Khoolum.    |

D'après une lettre récemment venue de Caboul, les timbres au type actuel seraient employés, contrairement à ce qui a été imprimé le mois dernier.

Les timbres verts seraient de Kandahar.

- |             |                    |
|-------------|--------------------|
| — jaunes    | — Jellahabad.      |
| — mauves    | — Khoolum.         |
| — noirs (?) |                    |
| — ardoise   | — Caboul et non de |

Peshawur qui n'est pas situé dans le territoire de l'émir de Caboul.

## COLONIES FRANÇAISES.

Les 4 cent. gris (effigie de la République), les 2 et 4 cent. verts actuels, nous arrivent de Saïgon, percés en points :

- |             |       |
|-------------|-------|
| 4 centimes, | gris. |
| 2 —         | vert. |
| 4 —         | —     |

## PÉROU.

Voici le dessin du timbre 5 centavos, qui commence à se montrer de loin en loin et qui remplace le 5 centavos, vert.

Impression sur papier blanc uni, avec petite grille gaufrée ; piquage habituel ;

5 centavos, bleu.



## VAN DIEMEN.

De l'émission 1858, nous n'avons mentionné dans notre catalogue que deux timbres *percés en ligne*. Il paraît qu'il en existe d'autres.

1 penny, rouge.

2 — vert-jaune.

De l'émission 1869, outre le 1 p. *percé en arc*, il y a :

2 pence, vert-jaune.

4 — bleu.

## WURTEMBERG.

Une carte 1 kreuzer vert, avec cadre, nous arrive avec le timbre biffé par un trait et le timbre actuel 5 pf. violet, à droite :

5 pf. et 1 kreuzer, violet et vert.

## PERSE.

L'J. B. Z. rapporte que le 5 shahi épuisé a eu un successeur provisoire dans le 10 shahi coupé en deux et surchargé, 5 shahi. C'est ce qui s'appelle une économie :

5 shahi, bleu.

## CANADA.

Les enveloppes annoncées comme devant paraître chaque jour, sont enfin livrées à la circulation.



Elles ne sont pas belles, mais il y en a deux valeurs ; 1 et 3 cents, au même type. L'effigie de Victoria, en relief, est tournée à gauche dans un double ovale de 30<sup>mm</sup> de haut sur 25 de

large ; en haut : *Canada postage*, en bas, la valeur en toutes lettres. L'estampille est à droite.

Impression couleur sur papier blanc vergé.

Format 14 sur 8 centimètres.

1 cent, bleu.

3 — rouge.

Format 15 sur 8 1/2 centimètres.

3 cents, rouge.

## JUMMOO.

Les réimpressions de fantaisie des premiers timbres ronds continuent à arriver :

1<sup>o</sup> sur papier blanc vergé.

1/2 anna, bleu laiteux.

4 — outremér.

4 — rouge brique.

4 — bleu laiteux.

2<sup>o</sup> sur papier grisâtre vergé (papier sec).

1 anna, bleu.

4 — rouge brique.

Des exemplaires du 1/2 anna bleu, que nous avons vus, avaient la couleur mélangée de rouge, l'estampille n'ayant sans doute pas été bien nettoyée.



## JAPON.



La série dont les premiers timbres ont paru en 1876, se complète peu à peu. D'après *The Postal Gazette*, il y aurait les timbres ci-après émis le 29 juin dernier.

- 6 sen, orange.
- 10 — bleu.
- 12 — rose.
- 15 — vert.

Les suivants auront vu le jour, le 18 août :

- 20 sen, bleu foncé.
- 30 — violet.
- 45 — carmin.



Nous donnons ici les fac-simile des 10, 15 et 45 sen.

Une émission d'enveloppes aurait eu lieu le 29 juin dernier avec timbre 2 sen dans un ovale, semblable au timbre adhésif.

Il y aurait deux formats : 127<sup>mm</sup> de long sur 76 de large, et 188<sup>mm</sup> de long sur 68 de large.

## CUBA.

D'après le même journal, cette colonie espagnole se propose d'émettre le 1<sup>er</sup> janvier prochain, une série d'enveloppes composée de quatre valeurs et une carte postale.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Coster nous envoie l'enveloppe 4 cent, coin A, de la Compagnie Plympton, que celle-ci vient d'imprimer, alors qu'un type nouveau l'avait remplacé depuis longtemps. Il y aurait au format ordinaire :

- 1 cent, bleu pâle, sur orange pâle vergé.
- 1 — — — rouge-orange —

Des enveloppes officielles nous avons encore à signaler :

- 1<sup>o</sup> Post office Department.
- Office of Third Asst Postmaster General.
- Division of stamps, Stamped envelopes and.
- Postal cards.
- Official Business.

- 2<sup>o</sup> Post Office Department.
- Money, Order System.
- Official Business.
- M. O. B.
- 3<sup>o</sup> Post Office Department
- Office of Foreign Mails.
- Official Business.
- 4<sup>o</sup> Post Office Department.
- Office of Gen'l Supt Railway Mail Service.
- Official Business.
- 5<sup>o</sup> Post Office Department, etc., etc.
- Office of Third Asst Postmaster General.
- Division of Finance.
- Official Business.
- 6<sup>o</sup> La même.
- Division of Dead Letters.

Toutes ces enveloppes ont le papier azuré vergé avec filagramme *U. S. postal service*; la dernière se présente en outre, dit-on, avec le papier jaune et le filagramme *U. S. P. O. D.* en monogramme.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Cundinamarca*. Le *Stamp journal* annonce un timbre nouveau de 10 centavos, rouge. Armes dans un cadre en forme d'écu, avec inscription. Aigle déployée en haut; valeur en lettres sur les côtés de l'écu et en chiffres dans les coins inférieurs; en chiffres romains dans ceux supérieurs.

10 centavos, rouge.

## RUSSIE.

M. Koprowski nous écrit :

*Ananieff* (Cherson). Les timbres rouges ont remplacé les timbres bleus qui n'existent plus. Ce ne sont donc pas *des timbres-taxe* comme vous l'aviez pensé.

*Tschern* (Toula). Timbres et poste n'existent plus depuis juillet 1876.

## A propos des timbres de la Compagnie du Levant.

Odessa, le 7 novembre 1877.

Cher Monsieur,

J'ai reçu il y a quelques jours seulement, la nouvelle édition du catalogue du Dr Moschkan. A mon grand étonnement, j'y trouve mentionné comme timbres-poste 10 paras, les essais de 2 piastres dont il a été question dans mon article, que vous avez bien voulu insérer dans le *Timbre-Poste*, n° 175.

Avant de vous les annoncer comme essais, j'avais pris d'abord mes renseignements ici, au bureau postal de la compagnie et chez le lithographe. Celui-ci m'a formellement dit qu'il n'avait jamais été fait qu'un seul tirage d'essai par lui ;

que ce tirage avait été soumis à la compagnie, laquelle le lui avait retourné, avec la remarque de faire disparaître les lignes verticales sur le fond des armoiries et des lettres.

C'est ainsi que les timbres ont paru le 19 mars 1868 : ils avaient des lignes verticales et non horizontales, comme le prétend le catalogue.

Il m'est impossible de comprendre comment le Dr Moschkau ait pu commettre de semblables erreurs (1).

H. LUBKERT.

### Anciens timbres suisses (2).

Suite. — Voir le n° précédent.

#### POSTE LOCALE DE ZÜRICH.

Le soi-disant timbre de Winterthur est le successeur du timbre local de Zurich 4 rap., par suite de la loi du 4 juin 1849, qui réduisait la taxe à 2 1/2 rap.

L'émission doit avoir eu lieu en mars 1850, les lettres antérieures à cette époque ne portant pas de timbre.

Un journal de Zurich, *La Gazette du Vendredi*, publiait, le 8 février 1850, l'avis suivant :

« Les directions des cercles postaux sont autorisées à émettre des timbres-poste dans les localités où elles le jugeront utile et nécessaire. » Cette autorisation paraît avoir décidé la Direction de Zurich à émettre des timbres locaux. Bien que la ville de Zurich en elle-même n'est pas précisément grande, elle gagne beaucoup en étendue par les dix communes qui l'entourent. Ces communes sont considérées comme ses faubourgs et, participant au service local de Zurich depuis 1843, entretiennent un trafic très-animé avec la ville.

#### Émission de mars 1850.



De même que les timbres locaux de Genève, celui de Zurich est également aux armes de la Suisse, croix blanche sur champ rouge dans un cor de poste, placé sur un cartouche rayé de rouge avec l'inscription : *Orts-post. — Poste locale* ; dans les angles supérieur et inférieur R 2 1/2 ou 2 1/2 R.

(1) C'est pourtant bien simple. L'immaculé Moschkau a des essais à vendre, qu'il ne peut placer. Il les catalogue comme timbres. Les amateurs qui ont la naïveté de croire à sa bonne foi, comme nous, hélas ! jadis, les achètent.... et le tour est fait.

J.-B. M.

(2) Tous droits réservés.

Sur le cor, au-dessous de la croix, sont placées des lettres microscopiques que nous croyons être : JCHWOLF.

Impression noire sur papier blanc uni. Les feuilles étaient composées de six timbres sur trois rangées horizontales, d'un type uniforme :

2 1/2 rp., noir et rouge.

L'emploi de ces timbres dura jusqu'en octobre 1850. emploi tout à fait transitoire, puisqu'ils servaient non-seulement à l'affranchissement local, mais aussi pour des distances plus grandes, en appliquant autant de timbres que le montant de la taxe l'exigeait.

Des timbres retardataires ont été vus par nous sur des lettres de septembre 1851, avec l'oblitération rhomboïde.

Le 5 avril 1850 parut la loi suivante :

*Circulaire du Département des Postes aux directions des cercles postaux concernant l'emploi des timbres-poste.*

Se basant sur la loi fédérale des taxes postales à la date du 4 juin 1849, article 4, le Conseil d'État a arrêté de transmettre aux directions des cercles postaux, la faculté d'installer, sur demande, une poste locale dans les principales localités où il y a une correspondance importante, et d'y introduire l'usage des timbres-poste (Zurich et Genève en ont déjà), en même temps que d'appliquer les basses taxes prescrites par l'article 4 de la loi sur les postes. En portant ceci à leur connaissance, nous les chargeons d'installer des postes locales à :

*Lausanne, Fribourg, Vevey.*

*Berne, Burgdorf, Thun.*

*Neuchâtel, Brienne, Locle, Lachaux de Fonds.*

*Bâle, Soleure.*

*Aarau, Zofingen, Lanzbourg, Bade.*

*Lucerne, Schwytz, Altorf.*

*Zurich, Winterthur, Richtersweil, Waedensweil, Zug, Schaffhouse, Frauenfeld.*

*Saint-Gall, Rorschach, Altstetten, Rapperswyl, Wattwyl.*

*Coire, Bellinzona, Lugano, Locarno.*

« De même, nous attendons leurs propositions, si d'autres localités importantes désiraient l'introduction des timbres-poste.

» Les timbres désignés pour l'affranchissement, porteront suivant le tarif des lettres, art. 4, la taxe simple de 2 1/2 rp., valable pour les postes locales. La provision pour la vente sera remise sur demande à chaque direction d'un cercle postal, par la direction du cercle de Berne, en feuilles de 40 timbres et accompagnées d'un récépissé de livraison. (On comptera 100 rappen pour 40 kreuzer ou 10 batzen).

» Aux localités pour lesquelles une poste locale



a été concédée, il sera publié un court avis concernant l'installation de la poste locale et l'emploi des timbres-poste.

» Pour que les timbres une fois employés ne puissent pas servir une seconde fois, ils seront annulés au moment de l'expédition, en les oblitérant par une grille portant le nom de la localité ou en les croisant à la plume d'un trait à l'encre noire. » (Malgré cette observation, on a employé parfois l'encre rouge).

Comme la fabrication de ces timbres ne pouvait se faire autrement que sur ordonnance du département de la poste seulement, on choisissait comme dépôt central pour leur distribution, la direction du cercle postal de Berne, cette ville étant en même temps le siège du Gouvernement.

C'est donc le décret du 5 avril qui a donné naissance aux timbres *Orts-post* et *Poste locale*, 2 1/2 rp. Mais leur introduction se fit à des époques bien différentes dans les diverses localités. Ainsi tandis qu'on rencontre des *Poste locale* employés à Genève, en avril 1850, ils n'apparurent à Zurich qu'en octobre même année, après la suppression du soi-disant timbre de Winterthur et avec les timbres Rayon I et II, 5 et 10 rp.

*Emission du 5 avril 1850.*



Timbre rectangulaire aux armes de la Suisse, croix blanche sur fond rouge, sans trait d'encadrement, au centre d'un écu surmonté d'un cor de poste. En haut, sur une bande-roule : *Poste locale* ou *Orts-post*, suivant la destination pour les cantons français ou allemands ; en bas : 2 1/2 rp. ; le fond est couvert de vermiculures, dessins légers au trait.

Gravé lithographiquement par M. Durnheim, de Berne ; impression noire sur papier blanc.

Il existe, ainsi que nous l'avons écrit antérieurement, n° 118 de ce journal, quarante variétés placées sur huit rangées verticales de cinq timbres et ne différant que par les détails de la gravure, le type ayant été refait quarante fois. Ces variétés sont répétées quatre fois à la feuille, par le report. Elles portent donc 160 timbres disposés

ainsi en quatre parties.



*Poste locale*, 2 1/2 rap., noir et rouge.

*Orts-post*, 2 1/2 — — —

La couleur rouge varie : nous la voyons en rouge, rouge pâle, rouge foncé, carmin, rouge-brun, brique.

*Emission du 1<sup>er</sup> octobre 1850.*

Cette émission est annoncée comme suit :

*Introduction de l'affranchissement par timbres-poste. Décreté le 9 septembre 1850.*

« Se rapportant à la circulaire du 5 avril 1850, concernant l'emploi des timbres-poste, à 2 1/2 rap., pour les postes locales, l'introduction plus étendue des timbres-poste pour l'affranchissement des correspondances dans l'intérieur de la Suisse est ordonnée aux bureaux de poste.

» A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1850, l'affranchissement des lettres, imprimés et échantillons et en général tout envoi fait au moyen de la poste aux lettres et exclusivement dans l'intérieur de la Suisse, doivent avoir lieu en timbres-poste.

» Pour les lettres à destination hors des frontières de la Suisse, l'affranchissement ne doit pas encore se faire en timbres-poste.

» Les timbres destinés à l'affranchissement porteront les chiffres et dénominations suivantes :

2 1/2 rp. *Orts-post*, pour les postes locales.

5 — Rayon I, en couleur bleue, pour la première circonscription postale.

10 — Rayon II, en couleur jaune, pour la deuxième circonscription postale.

» Pour les envois par la poste aux lettres, aux endroits quise trouvent dans la troisième ou quatrième circonscription (rayon) ainsi que pour les envois pesants, l'affranchissement doit se faire par le nombre de timbres nécessaires. Tout timbre-poste employé, doit être annulé par le bureau expéditeur, au moyen de griffes, portant : P. P. (port payé) ou P. D. (payé (jusqu'à) destination ou enfin FRANCO ou encore au moyen d'un fort trait de plume à encre pénétrante. L'annulation des timbres-poste au moyen de griffes portant le nom de la localité ou la date qui avait été ordonnée par la circulaire du 5 avril, pour les postes locales, ne doit plus avoir lieu ; les postes locales doivent se conformer à la prescription ci-dessus.»

A Genève, l'administration des postes fit publier l'avis suivant :

ADMINISTRATION DES POSTES FÉDÉRALE.

23 septembre 1850.

« A dater du 1<sup>er</sup> octobre prochain, l'Administration fera vendre aux bureaux de postes de l'arrondissement, pour l'affranchissement des lettres et à destination de la Suisse :

Pour le 1<sup>er</sup> rayon (jusqu'à 10 lieues) des timbres bleus à 5 centimes.

— 2<sup>e</sup> — (10 à 25 lieues) — jaunes à 10 centimes.

Pour le 3<sup>e</sup> rayon (25 à 40 lieues) un timbre jaune et un timbre bleu.

-- 4<sup>e</sup> -- (au delà de 40 lieues) on apposera deux timbres jaunes.

» Les timbres-poste mis sur des lettres à destination de l'étranger n'ont aucune valeur. De même, les timbres dits de *poste locale* ne peuvent être employés que pour les affranchissements à destination du canton de Genève (moins l'enclave de Céligny).

» Lorsque les lettres dépasseront le poids d'un quart d'once, on apposera un nombre suffisant de timbres pour représenter le montant de l'affranchissement exigé par le tarif.

» Pour la facilité du public, la direction fera remettre des tableaux indiquant les principales localités de la Suisse, classées par rayons. »

(A continuer.)

A. SCHULZE.

### Société Française de Timbrologie.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1877.

Présidence de M. de Rothschild.

La séance est ouverte à 8 1/4 h. Après adoption du procès-verbal, M. Donatis fait connaître les résultats des démarches de la commission nommée à la dernière séance. M. de Rothschild a bien voulu reprendre la présidence de la Société. Après quelques paroles de remerciements, M. le Président donne connaissance de la correspondance qui ne comprend rien d'intéressant à signaler.

M. Croht Enrique, à la Havane, et M. Dumont Fernand, à Liège, présentés par le Dr Legrand, sont admis comme membres correspondants.

Le Dr Legrand entretient la Société des timbres d'Alwar et montre, d'après M. Maury, que le dessin reproduit représente un *Kandjar*, sorte de poignard indien : il prouve également que la traduction de la valeur des timbres démontre qu'ils sont bien de 1/4 et 1/2 anna. Il montre ensuite par l'extrait d'un journal de 1870, quelles avaient été à cette époque les précautions prises par l'administration pour assurer la franchise postale aux militaires en campagne et à leurs familles.

M. Carreton présente l'inscription du cadre des timbres dits du Pendjab ou de Rampour. Il en résulte qu'ils ont été lithographiés à Sungroor, dans l'État de Jhind; et il en conclut qu'ils ont été émis pour cet État. Cette démonstration ne paraît pas absolue à certains membres. Un d'eux propose de prendre des renseignements dans l'Inde.

M. Carreton montre les mandats émis par le Wurtemberg pour faciliter les encaissements de petites sommes par la poste.

Une commission est nommée pour étudier certaines propositions sur la création de prix à décerner par la Société, sur diverses améliorations projetées, et sur l'idée émise par un journal allemand d'un congrès philatélique à Paris en 1878.

Il est passé à l'étude du catalogue des timbres de

Hambourg. Le travail du rapporteur, M. Schmidt de Wilde, est admis. Une courte discussion s'engage sur les timbres interpostaux qu'un membre démontre n'être que des étiquettes appliquées sur les paquets de timbres, comme en Bavière.

Sur les timbres de Bergedorf, le rapporteur admet l'opinion des journaux allemands qui veulent que les 1/2 sch. violet et 3 sch. rouge n'aient été que des essais. Il lui est répondu que les amateurs français les ont dès l'origine considérés comme des timbres ayant servi très-peu de temps. En réponse à une demande, M. Donatis dit qu'il possède des timbres oblitérés de Bergedorf.

La séance est levée à 10 h. L'ordre du jour de la séance du 6 décembre porte :

Elections pour le renouvellement du Bureau.

Rapport de la Commission.

Catalogue des timbres de Bade, etc.

### Avis important.

Tous les abonnements expirent avec ce numéro. Prière aux personnes qui seraient désireuses de le renouveler de nous en faire part en nous remettant le montant.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le *Timbre Fiscal*, qui ne paraissait que tous les trois mois, redeviendra comme par le passé un journal mensuel. Le numéro se composera de quatre pages. Prix d'abonnement, fr. 4 l'an pour l'étranger.

LES TIMBRES DU PÉROU, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par J. B. Moens. Joli vol. in-18 illustré de 42 gravures sur bois et imprimé à 450 exemplaires sur papier de Hollande. Fr. 3, franco.

TIMBRES DE NAPLES ET DE SICILE, par J.-B. Moens. 12<sup>e</sup> édition. Joli vol. in-18, illustré de 49 gravures sur bois et imprimé à 408 exemplaires sur papier de Hollande. Fr. 3 (franco).

ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE, par J.-B. Moens. 1<sup>re</sup> édition, contenant 4553 types de timbres et 93 armoiries.

L'édition présente est établie sur un plan nouveau. Les valeurs et couleurs des timbres sont indiquées au-dessus de la place qui leur est réservée; un type fait connaître l'émission.

Reliure pleine toile . . . . . Fr. 6.00

— — 1 fermoir . . . » 6.50

— — 2 fermoirs . . . » 7.00

— maroquin, 2 — . . . » 18.50

Avec feuille blanche intercalée à chaque pays ou

Avec 400 pages blanches à la fin du volume et pouvant servir aux timbres fiscaux.

Reliure pleine toile . . . . . Fr. 8.00.

— — 1 fermoir . . . » 8.50.

— — 2 fermoirs . . . » 9.00.

On n'envoie pas contre remboursement, le montant devant accompagner la demande.

Le port est à la charge de l'acheteur, fr. 1, à ajouter au prix des albums de 6, 6-50 et 7 fr., les seuls qui, par leur poids, peuvent être expédiés par la poste.

Bruxelles. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





# J. B. MOENS, libraire-éditeur,

GALERIE BORTIER, 7, BRUXELLES.

Vente, Achat et Échange de Timbres-Poste, Fiscaux, etc.

EN VENTE CHEZ LE MÊME :

**LE TIMBRE-POSTE**, Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Les abonnements sont pour une année et datent du 1<sup>er</sup> janvier :

|                                                       |                 |
|-------------------------------------------------------|-----------------|
| 4 <sup>re</sup> année (1865) . . . . .                | Fr. 5.00        |
| 2 <sup>e</sup> " (1864) . . . . .                     | " 10.00         |
| 5 <sup>e</sup> /15 <sup>e</sup> " (1865/77) . . . . . | " 5.00 l'année. |
| Belgique, 16 <sup>e</sup> " (1878) . . . . .          | " 4.00          |
| Autres pays d'Europe . . . . .                        | 5 00            |
| Pays d'Outre-mer . . . . .                            | 6.00            |

La collection des 45 volumes. Fr. 75-00.

\* Un numéro séparément : 50 centimes.

Exemplaires sur papier couleur variée (1863, 66 à 77), 10 fr. par année.

**LE TIMBRE FISCAL**, Journal illustré du Collectionneur, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois, rédigé par le Dr MAGNUS. Années 1874-76, 4 fr. l'année.—1877 (journal trimestriel), 4 fr.—1878 (5<sup>e</sup> année), journal mensuel, 4 fr.

**LA POSTE A UN PENNY**, par A. DE ROTHSCHILD. Joli volume avec illustrations. Fr. 1.50 (franco).

**HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES** depuis ses origines jusqu'à nos jours, par A. DE ROTHSCHILD. 2<sup>e</sup> édition, vol. in-12, fr. 3.50; idem, sur papier de Chine. fr. 6, franco.

**HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES ET DU TIMBRE-POSTE**, depuis leurs origines jusqu'à nos jours, par A. DE ROTHSCHILD, 3<sup>e</sup> édition, 2 beaux vol. gr. in-8<sup>o</sup>, sur papier de Hollande, fr. 7.

**NOTICE** sur l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres et sur la création des timbres-poste en Angleterre, par A. DE ROTHSCHILD. Vol. in-32. Fr. 2 (franco).

**LES TIMBRES-POSTE RURAUX DE RUSSIE**. — Nomenclature générale de tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, par Samuel KOPROWSKI. Vol. in-8<sup>o</sup>, illustré de 130 gravures. Prix : 2 fr. 50 (franco).

**DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE**, ou Nomenclature de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. MOENS. Vol. in-18. 1 fr.

Le même ouvrage, traduit en anglais par E. DONLE. Vol. in-18. 1 fr. (franco).

**TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE**, par le docteur MAGNUS. 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée. Illustrée de 30 gravures sur bois. Vol. in-12. Fr. 1.50. Idem, sur papier de couleur, tiré à 46 exemplaires. Fr. 6 (franco).

**POSTAGE STAMPS ILLUSTRATED** a general nomenclature of every postage stamp and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864), by J.-B. MOENS, translated by Dr C. W. VINER. A. M. With the stamps that have appeared since the publication of the french. Illustrations by P. Schmitz and F. Deraederaeker, vol. in-12, demi-marquin rouge non rogné, tête dorée. 15 fr.

**LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE**, par Pierre ZACCONE. Joli volume in-12. Fr. 3 (franco).

**LES TIMBRES DU PÉROU**, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par J. B. Moens. Joli vol. in-18 illustré de 42 gravures sur bois et imprimé à 150 exemplaires sur papier de Hollande. Fr. 3, franco.

**TIMBRES DE NAPLES ET DE SICILE**, par J.-B. MOENS. 2<sup>e</sup> édition. Joli vol. in-18, illustré de 19 gravures sur bois et imprimé à 108 exemplaires sur papier de Hollande. Fr. 3 (franco).

**CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE**, Essais divers. Timbres Télégraphe, Fiscaux, etc., avec leurs prix de vente. Joli vol. grand in-18 de 416 pages, avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2,250), imprimées séparément et dans le texte. Prix : 5 fr. 50 (franco).

**ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE**, par J.-B. MOENS, 11<sup>e</sup> édition, contenant 1555 types de timbres et 95 armoiries.

L'édition présente est établie sur un plan nouveau. Les valeurs et couleurs des timbres sont indiquées au-dessus de la place qui leur est réservée; un type fait connaître l'émission.

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Reliure pleine toile . . . . . | Fr. 6.00 |
| — — 1 fermoir . . . . .        | " 6.50   |
| — — 2 fermoirs . . . . .       | " 7.00   |
| — maroquin, 2 — . . . . .      | " 18.50  |

Avec feuille blanche intercalée à chaque pays

ou

Avec 100 pages blanches à la fin du volume et pouvant servir aux timbres fiscaux.

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Reliure pleine toile . . . . . | Fr. 8.00. |
| — — 1 fermoir . . . . .        | " 8.50.   |
| — — 2 fermoirs . . . . .       | " 9.00.   |

On n'envoie pas contre remboursement, le montant devant accompagner la demande.

Le port est à la charge de l'acheteur, fr. 1, à ajouter au prix des albums de 6, 6-50 et 7 fr., les seuls qui, par leur poids, peuvent être expédiés par la poste.

EN PRÉPARATION :

TIMBRES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

TIMBRES DE JUMMOO ET DE KASHMIR.

TIMBRES DE PARME, MODÈNE, ET DES ROMAGNES.

Bruxelles. — Typ. de J. Sannes, r. Montagne des Aveugles, 7.





LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

SEIZIÈME ANNÉE.

ILLUSTRÉ DE 230 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. NOENS. LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7, ET

RUE DE FLORENCE 42 (AVENUE LOUISE)

1878







LE  
TIMBRE-POSTE

JOURNAL  
DU COLLECTIONNEUR

---

SEIZIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 230 GRAVURES



BRUXELLES,  
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
GALERIE BORTIER, 7,  
ET RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE).

—  
1878.

---

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.

---



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1878

- Açores, 37, 44.  
 Allemagne, Empire, 18, 53\*, 76.  
*Allemagne. Les cartes postales de l'empire d', 53\*.*  
 Alvar, 14\*, 18\*.  
 Angola, 83.  
*Annouce, 56.*  
*A nos lecteurs, 73, 89.*  
 Antilles danoises, 2, 44.  
   — espagnoles, 3, 27, 35, 43, 60, 91\*.  
 Antofagasta, 27, 34\*.  
 Argentine, 22, 26, 33\*, 38\*, 75, 83, 89\*.  
 Autriche, 13\*, 77.  
  
 Barbade, 37, 44.  
 Bavière, 2, 20\*, 33, 50, 74, 90.  
 Belgique, 3, 40, 23, 25\*. 51, 59, 66, 90.  
 Bermudes, 2.  
 Bhopal, 50\*, 61.  
*Bibliothèque des timbrophiles, 56.*  
 Biegetz, 78\*.  
 Bieloserk, 39, 44\*, 51, 65.  
 Bobrow, 77.  
 Bogorodsk, 66.  
 Bolivar, 76.  
 Bolivie, 27, 34\*.  
   — Antofagasta, 27, 34\*.  
 Borovitchi, 92.  
 Brème, 75, 89.  
 Brésil, 17\*, 60\*, 66, 77\*.  
  
 Caboul, 43\*, 58\*, 82.  
 Canada, 59.  
 Cap de Bonne-Espérance, 2, 27, 36\*.  
 Chili, 4\*, 27\*, 67, 76\*.  
 Chine, 77, 83\*, 91.  
 Colonies françaises, 3, 20\*.  
 Comp. américaine Hambourg, 60.  
 Cuba, 3, 27, 35, 43, 60, 91\*.  
 Cundinamarca, 21\*.  
  
 Danemark, 3, 28\*, 91\*.  
*De l'application du timbre-poste aux caisses d'épargne, 28\*.*  
 Demiansk, 92.  
*Des enveloppes timbrées, 69.*  
 Dmitroff, 92.  
 Douchowchtchina, 61, 85.  
 Drammen, 39\*.  
 Drontheim, 3\*, 11.  
  
 Egypte, 84\*.  
  
 Elizavetgrad, 51.  
 Espagne, 3, 11, 24, 32, 40, 45, 47, 49\*, 64, 67, 93\*, 95, 96.  
*Espagne. Les timbres 1851, 93\*.*  
*Espagne. Les postes en, 95.*  
*Est-ce Pendjab, Rampour ou Jhind, 16\*.*  
 États confédérés d'Amérique, 59\*.  
 États-Unis, 2, 20\*, 26, 30\*, 39, 45\*, 61\*, 62\*, 67\*, 69\*, 78\*, 83\*, 88.  
*Etats-Unis. Les enveloppes timbrées des, 78\*.*  
*Etats-Unis. Les postes privées des, 30\*, 45\*, 62\*, 69\*, 83\*.*  
*Etats-Unis. Une carte postale des, 88.*  
 États-Unis de Colombie, 3, 21\*, 43, 59\*, 67, 76, 83, 91\*.  
   — — Bolivar, 76.  
   — — Cundinamarca, 21\*.  
   — — Magdalena, 59\*, 76.  
   — — Panama, 67, 91\*.  
   — — Tolima, 76, 83, 91\*.  
  
 Falkland, 73\*, 91.  
 Fatéje, 65.  
 Fidji, 43, 91.  
 Finlande, 11, 37, 67.  
 France, 14, 19, 27, 37, 42, 51, 59, 67, 83, 88, 96.  
*France. Les timbres-taxe 1859 de, 88.*  
  
 Glasof, 78.  
 Grande Bretagne, 3\*, 13\*, 20\*, 35, 50\*, 67, 68, 74\*, 81\*, 92, 96.  
*Grande Bretagne. Le 1 p noir VR de la, 68.*  
 Grèce, 12, 36, 58, 67, 76.  
 Griassovetz, 78.  
 Griqualand, 1, 13, 38.  
 Guadeloupe, 83.  
 Guatemala, 28, 91.  
 Guyane anglaise, 3, 38\*, 50, 60.  
  
 Hambourg, 23.  
 Héligoland, 11\*, 19, 35\*.  
 Honduras (République), 1, 11, 26, 37\*, 41\*.  
 Hongrie, 51, 59.  
  
 Indes anglaises, 90, 96.  
   — néerlandaises, 22.  
   — portugaises, 1\*.  
  
 Irbit, 61.  
 Islande, 26.  
 Italie, 2, 12\*, 20, 27, 43, 50, 76, 82.  
  
 Jamaïque, 2, 12\*, 22\*, 26, 36\*, 52, 58.  
 Japon, 28\*, 37\*, 61\*, 66, 74\*.  
 Jhina, 11\*, 16, 26, 77\*, 84.  
 Jummoo, 75.  
 Jammoo-Kashmir, 57\*, 84.  
  
 Kashmir, 38, 75\*.  
 Kolomna, 66.  
 Kortchewa, 22.  
 Krementchong, 51, 78.  
  
 Livonie, 74.  
 Lombardie, 38\*.  
 Louga, 92\*.  
 Luxembourg, 1, 12, 19, 42, 68, 74, 90.  
  
 Macao, 44\*, 50, 68.  
 Madère, 18, 44, 91.  
 Magdalena, 59\*, 76.  
 Malte, 4.  
 Maurice, 10\*, 18\*.  
 Melitopol, 66.  
 Mexique, 2, 13\*, 26, 67.  
 Monterey, 13\*.  
  
 Natal, 2\*, 11, 44\*, 90.  
 Nicaragua, 2, 44, 75\*.  
 Norvège, 3\*, 11, 37\*, 59, 85, 91\*, 96.  
   — Drammen, 37\*.  
   — Drontheim, 3\*, 11.  
 Nouvelle Galles, 15.  
   — Zélande, 14, 49, 68, 83\*.  
 Novgorod, 65.  
 Nowanuggur, 12\*.  
  
 Ochansk, 39\*, 66.  
 Odessa, 15\*, 21\*, 39.  
 Opotchka, 93.  
 Orange, 2, 67.  
 Orgueyeff, 51.  
 Ostaschkoff, 93\*.  
 Ostrov, 66.  
 Oustysolsk, 39, 44\*, 78.  
  
 Panama, 67.  
*Parme. A propos des timbres de, 64.*

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).

Paraguay, 38, 42.  
 Pays-Bas, 12, 37.  
 Penjab, 16.  
 Pereiaslaw, 61, 93.  
 Perm, 39\*.  
 Pérou, 19\*, 42, 84.  
 Pereslaw Zaleski, 93\*.  
 Perse, 15, 22, 37\*, 44, 50, 60\*, 66, 76\*, 82\*.  
 Philippines, 4\*, 13, 28, 43, 51, 66, 83, 90\*.  
 Podolsk, 66.  
 Porto-Rico, 15, 22\*, 66, 89.  
 Portugal, 3, 10\*.  
*Prusse. Les enveloppes avec fils de soie de, 69\*.*  
*Prussiennes. Une exhumation d'enveloppes, 7\*.*  
 Queensland, 60, 90\*.  
 Rampour, 16.  
 Riazan, 16\*, 85.  
 Romagne, 24.  
 Roumanie, 1, 27, 75, 89.  
 Russie, 15\*, 21\*, 39\*, 44\*, 51, 61, 65\*, 77\*, 85, 92\*,  
 — Biejetz, 78\*.  
 — Bieloserk, 39, 44\*, 51, 65.  
 — Bobrow, 77.  
 — Bogorodsk, 66.  
 — Borovitchi, 93.  
 — Demiansk, 92.  
 — Dmilrof, 92.  
 — Douchowchtchina, 61, 85.  
 — Elizavetgrad, 51.

Russie, Fâtéje, 65.  
 — Glasof, 78.  
 — Griassovetz 78.  
 — Irbit, 61.  
 — Kolomna, 66.  
 — Kortchewa, 22.  
 — Kremenchong, 51, 78.  
 — Louga, 92\*.  
 — Méliopol, 66.  
 — Novgorod, 65.  
 — Ochansk, 39\*, 66.  
 — Odessa, 15\*, 21\*, 39.  
 — Opotchka, 93.  
 — Orgueyeff, 51.  
 — Ostaschkoff, 93\*.  
 — Ostrov, 66.  
 — Oustsysolsk, 39, 44\*, 78.  
 — Pereiaslaw, 61, 93.  
 — Perm, 39\*.  
 — Pérésław Zaleski, 92\*.  
 — Podolsk, 66.  
 — Riazan, 16\*, 85.  
 — Skopin, 92.  
 — Starobyelsk, 66.  
 — Tichvin, 92\*.  
 — Toula, 65.  
 — Tscherepovetz, 77.  
 — Tver, 85.  
 — Wassill, 66\*, 92.  
 — Werchnie-Dnieprowsk. 65\*.  
 St-Vincent, 34.  
 Samoa, 74, 91.  
 Samos, 50\*, 61.  
*Samos. Les timbres de, 61.*  
 San Salvador, 42.

Servie, 14\*, 21, 35, 44.  
 Shanghai, 15.  
 Skopin, 92.  
*Société française de Timbrologie, 8, 32, 40, 56, 64, 88, 96.*  
 Soruth, 9\*, 38\*, 43.  
 Starobyelsk, 66.  
 Suède, 22, 27, 44.  
 Suisse, 4\*, 12, 19, 26, 35, 60\*, 66, 74, 94\*  
 — Kurort Stoos, 19.  
*Suisse. Anciens timbres, 4.*  
*Suisse. Les timbres-poste officiels, 94\*.*  
 Tabago, 51\*, 67.  
 Talcher, 82, 91\*.  
 Tichvin, 92\*.  
*Timbre 5 c. Don Carlos (Le), 24, 32, 47, 64.*  
*Do à propos de notre article, 40 96.*  
 Tolima, 76, 83.  
 Toula, 65.  
 Tour et Taxis, 77.  
*Tour et Taxis. Les enveloppes 1847 de l'office, 52, 68\*.*  
 Transval, 12, 21, 59, 90.  
 Tscherepovetz, 77.  
 Turquie, 14, 27\*, 35, 43, 84.  
 Tver, 85.  
 Victoria, 23\*, 43, 84\*.  
 Wassill, 66\*, 92.  
 Werchnie-Dnieprowsk, 65\*.  
 Wurtemberg, 21, 43, 77, 82, 91.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## INDE PORTUGAISE.



Nous avons sous les yeux les timbres avec étoile et trait blancs sous la valeur. Il paraît que l'administration des postes a émis cette série, afin de se garer contre la soi-disant contrefaçon. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'étoile a été ajoutée sur toutes les valeurs appartenant au type suspecté. Nous avons reçu les suivantes :

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 10 reis, noir.         | 200 reis jaune-serin. |
| 15 — rose sale.        | 300 — violet.         |
| 20 — rouge.            | 600 — —               |
| 40 — bleu et bleu-vif. | 900 — —               |
| 100 — vert-jaune.      |                       |

Cette série n'est plus en usage. Elle a été remplacée par celle dont le type correspond aux

timbres d'Angola, St-Thomas et Prince, Mozambique, etc.

## GRIQUALAND.

Nous avons dit antérieurement qu'il n'y avait de surcharge *noire* que sur les 1 penny. Nous venons de voir le 4 pence, 2<sup>e</sup> type, avec ladite surcharge *noire*.

4 pence, bleu.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Ce n'est pas avec la seule surcharge *por un* que nous arrivent les 2 reales, vert, mais aussi avec : *un real*, en lettres italiques noires :

1 real, vert et noir.

## LUXEMBOURG.

Les cartes postales viennent encore de subir un changement. Au lieu de quatre lignes pour l'adresse, elles n'en ont plus que trois.

## ROUMANIE.

Le 10 bani, impression locale, se présente imprimé en bleu-indigo :

10 bani, bleu-indigo.

## BERMUDES.

Le 1/2 p. n'existe pas et n'a jamais existé, nous écrit-on de cette colonie.

## BAVIÈRE.

Nous avons le 2 marks, timbre télégraphe, imprimé sur le papier des timbres télégraphe de la série précédente. Il a donc le filagramme, *boucles* : 2 marks, bistre.

## NICARAGUA.

Le 5 centavos a le perçage en lignes au lieu d'être piqué :

5 centavos, noir.

## ANTILLES DANOISES.

Nous avons annoncé un 6 cents violet, et après nous la plupart de nos confrères, sans citer la source de leur renseignement. Qu'ils veuillent donc bien reconnaître avec nous que le 6 cents n'existe pas.

## ITALIE.

MM. Diena et Fabri nous envoient l'avis suivant que vient de publier l'administration des postes, en date du 14 décembre dernier :

« Les timbres d'État, abolis par la loi du 30 juin 1876, n° 3203 (série 2a) et restés sans emploi dans les magasins du Gouvernement, seront mis en circulation le 16 décembre courant, pour l'affranchissement de correspondances privées. Tous les timbres susdits, sans distinction, auront la valeur de 2 centimes et porteront imprimé au centre et précisément sur les chiffres qui indiquaient leur valeur primitive, une surcharge à raies bleues, et aux coins inférieurs l'indication : 2 centimes. Ils auront cours ainsi que les autres timbres ordinaires du même prix ; les bureaux de poste toutefois n'en commenceront la vente qu'après avoir épuisé la provision de timbres ordinaires. »

D'après l'*I. B. J.*, les 10 et 20 c. avec surcharge : *Esterio* auraient pris la même couleur qu'ils ont actuellement en Italie :

10 centesimi, bleu.  
20 — jaune.

## JAMAÏQUE.

Le *Stamp Journal* signale trois cartes postales qui viendraient d'être émises. Dans le coin droit supérieur, dit-il, est le dessin du timbre adhésif, correspondant aux valeurs 1/2, 1 et 3 pence. Dans la partie supérieure de la carte, sont les inscriptions en trois lignes « *Post-Card — Jamaica — The adress only to be written on this side* (l'adresse doit être seule écrite de ce côté).

Entre les mots *Post* et *Card*, les armoiries de (?).

Le cadre de la carte, mesurant 55 sur 112<sup>mm</sup>, est composé d'un ornement chaînon entre deux lignes étroites. Carton couleur crème :

1/2 penny, brun-rouge.  
1 — bleu.  
3 — vert.

## ORANGE.

M. Philbrick nous dit avoir vu le 6 pence surchargé en noir d'un 4, chiffre égyptien, de diverses dimensions, ce qui semblerait indiquer qu'une valeur nouvelle a dû être émise :

4 pence, rose, surcharge noire.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe du département de la guerre, 6 cents, rouge, coin A, de la compagnie Plymton, nous vient imprimée sur papier blanc vergé au filagramme *U. S. C. 1876*, dans le format 140 sur 83 millimètres :

6 cents, rouge.

Nous avons encore une enveloppe officielle avec l'inscription :

Post Office Department  
Office of Third Asst Postmaster General  
Official Business.

Papier bleu vergé.

## NATAL.

Le 1/2 penny est employé avec la surcharge noire : *Postage — Half-penny* sur 1 penny, jaune, timbre fiscal. Voir le fac-simile.

1/2 penny, jaune et noir.



## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Fouré nous envoie deux timbres 1/2 penny noir, n'ayant pas servi, portant en partie sur les deux timbres, la surcharge *tootate*, en rouge.

1/2 penny, noir et rouge.

## MEXIQUE.

M. Schmidt de Wilde nous dit avoir la série complète des timbres 1872, sans *moiré bleu* au revers, dont on ne connaissait que le 6 centavos, vert.

L'*Union* signale une nouvelle valeur de la série « *Porte de mar.* »

70 centavos, noir.

Cependant les différentes valeurs de ces tim-



bres « Porte de mar » nous arrivent imprimés sur feuille de douze timbres, comme suit :

2. 20. 50. 85.  
10. 25. 60. 100.  
12 35 75. 5.

Tous ces timbres appartiennent à la 2<sup>me</sup> série, grands chiffres et *centavos* sur une longueur de 10<sup>mm</sup>. Ils ont de plus le papier légèrement azuré.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les 5 et 20 centavos actuels ont l'impression sur papier *uni* au lieu de *vergé*.

5 centavos, lilas.  
20 — bleu.

#### ESPAGNE.

Nous remarquons que le dernier tirage des timbres actuels se présente avec le papier plus mince et non satiné. Les nuances diffèrent et la gravure paraît usée. Nous avons reçu :

10 cent. de p. bleu vif.  
1 peseta, outremeur.  
4 — brun-violet.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Le 15 centimes gris sur gris est en circulation, *non dentelé*. Il n'y a que le 30 centimes de la série 1876 qui n'est pas encore en usage, que nous sachions. De la série 1877, le 40 centimes a seul paru :

15 centimes, gris sur gris.

#### DANEMARK.

Nous recevons en communication de M. Ph. de Ferrari, les timbres de chemin de fer « Lolland Falster » dans les couleurs suivantes et piqués 14 :

5 öre, bistre brun.  
50 — gris foncé.  
1 krone, bleu foncé.  
4 — jaune.

#### BELGIQUE.

La carte officielle bleue avec le mot BELGIQUE au-dessus des armoiries, existe également en noir : on vient de nous la montrer.

#### GUYANE ANGLAISE.

Les admirables timbres de 1850, chiffre dans un cercle, existent comme suit :

*Papier couleur ordinaire.*  
4 cents, jaune, jaune-orange.  
8 — vert-jaune.  
12 — bleu, bleu pâle, bleu foncé.  
*Papier pelure couleur.*  
4 cents, jaune pâle.

#### PORTUGAL.

C'est aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier que doivent paraître

des cartes postales à 25 reis que nous décrirons après les avoir reçues.

#### CUBA.

Les nouveaux timbres de 1878 auront les couleurs et valeurs suivantes. Nous ignorons quel en est le type :

*Timbres-poste*, 5 c. de p. bleu.  
— 12 1/2 — brun.  
— 20 — noir.  
— 25 — vert.  
— 50 — vert-foncé.  
— 1 peseta, rose.

*Timbres-télégraphe*, 1 — vert.  
— 2 — bleu.  
— 4 — brun.

*Cartes postales*, 25 c. de p. bleu.

#### NORVÈGE (Drontheim).

Le timbre avec le chiffre 1 en surcharge sur 2 skillings, signalé en novembre dernier, a la valeur de 1 skilling et non 1 öre. Il a été émis en février 1877, le 1 skilling rose 2<sup>e</sup> type, émis en 1873, ayant manqué. Il paraîtrait que la pénurie de cette valeur était telle que les essais 1 sk. vert, bleu, vermillon imprimés en 1870, ont également été livrés à la circulation à la même époque.

Les timbres avec surcharge noire : 2, 4 et 8 öre, ont vu le jour en juillet 1877 :

#### Février 1877.

1<sup>er</sup> type 1 skilling, vert, bleu, vermillon.  
— 1 — surch. noire sur 2 sk. vert.

#### Juillet 1877.

2<sup>e</sup> type 2 skillings, surch. noire sur 1/2 sk. bleu.  
1<sup>er</sup> — 4 — — — 2 — vert.  
1<sup>er</sup> — 8 — — — 2 — —

En novembre 1877 ont été émis les timbres suivants :

2 skillings bleu sur blanc.  
4 — rouge et orange —  
8 — vert et jaune —

Ces timbres sont piqués 12 et tous au fac-simile ci-haut.

#### GRANDE-BRETAGNE.

La bande pour imprimés avec cinq lignes d'avis, nous vient ayant le papier *gris-jaunâtre*, au lieu de blanc :

1/2 penny, vert.

Une formule présentement en usage (décembre





1877) suivant les uns, qui ne le sera qu'en janvier 1878, suivant d'autres, vient de nous être remise. Le timbre ci-contre est à droite et imprimé en rose ; à gauche, les armoiries du pays, puis quelques inscriptions, le tout en noir. Ces inscriptions annoncent que les quatre lignes réservées sur le recto, servent à désigner l'adresse du destinataire et la nature de l'envoi : lettre, journal, ou paquet de livres. En haut de cette formule, est l'inscription : *Certificate of Posting* (certificat de mise à la poste) ; au revers, des instructions sur l'emploi de la formule.

Il paraîtrait, d'après ce qui nous revient, que ladite formule a pour but de constater l'envoi des objets non recommandés par la poste. Cette preuve qui ne donne aucune indemnité, en cas de perte, coûte 1/2 penny. Nous ne voyons pas trop le bénéfice que peut retirer l'expéditeur, en prouvant qu'il a expédié tel ou tel objet perdu : cela nous paraît être un billet La Chtiére :

1/2 penny, rose.

Le 1<sup>er</sup> janvier doivent être émises des enveloppes pour lettres recommandées, de la valeur de 2 pence. Elles se vendront 2 1/4 pence chacune ou 2 sh. 2 1/2 pence la douzaine. Il y en aura deux formats différents en vente et plus tard trois autres. Les deux en usage sont :

13 sur 8 centimètres.

15 — 9 1/2 —

Le type ne nous est pas connu.

#### PHILIPPINES.



Voici le fac-simile du timbre provisoire dont nous avons parlé précédemment :

12 cent. de peseta, rose et noir.

On signale une nouvelle valeur, au même type, sans surcharge :

6 cent. de p., bistre.

#### MALTE.

D'après le W. J. B. Z. il aurait vu le 6 p. jaune-brun avec la surcharge : MALTA. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée.

#### CHILI.

Les timbres de la nouvelle série viennent de nous être adressés. Le 5 centavos seul est en usage ; les autres valeurs seront émises au fur et à mesure de l'épuisement du type supprimé.

Il y a deux variétés du type. Les 1, 2, 10 et 20 centavos ont le mot *centavos* sur une ligne courbe ; au 5 centavos, on a dû placer ce mot sur une ligne droite, pour montrer la valeur d'une façon qui ne laisse aucun doute.

Impression couleur sur papier blanc, percés en lignes :



|                       |
|-----------------------|
| 1 centavo, noir-gris. |
| 2 — orange.           |
| 5 — carmin.           |
| 10 — outremer.        |
| 20 — vert-jaune.      |

#### Anciens timbres suisses.

Suite et fin. -- Voir le n° précédent.



Cette émission est composée de deux timbres, 5 et 10 rappen. Le type, sauf l'inscription *Rayon I* ou *II*, est semblable aux timbres 2 1/2 rap., *poste locale* et *orts-post*. Ils ont également été gravés sur pierre et imprimés par les soins de M. Durrheim. Le nombre de variétés est de quarante comme aux timbres précédents et disposées de la même façon, par feuille de 160.

L'impression est noire et couleur sur blanc avec croix blanche sur fond rouge :

*Rayon I*, 5 rap., bleu, bleu-vert, bleu pâle, bleu-lilas, bleu-ardoise, bleu foncé, bleu-gris, bleu-gris fer.

*Rayon II*, 10 rap., jaune, jaune foncé, jaune-soufre, jaune-paille, orange.

Emission du 26 mars 1851.

Au début de l'émission, les timbres *Poste-locale* et *Orts-post*, 2 1/2 rappen, avaient la croix blanche sans trait sur le champ rouge (vif, pâle, foncé, rouge-brun) comme du reste les timbres *Rayon I* et *II* ; mais depuis, on ajouta à la croix blanche de ces timbres et du 5 rap., un filet noir comme encadrement, afin de mieux la faire ressortir.

Cette modification subsista jusqu'à la suppression



sion de tous ces timbres, arrivée le 31 décembre 1851. Un usage plus fréquent et pendant un laps de temps plus considérable a rendu moins rares les *Poste locale* et *Orts-post* avec traits; le contraire existe pour les timbres Rayon I, noir sur bleu.

L'approvisionnement des 5 rap., croix non encadrée étant assez important, n'a pas permis de mettre en circulation un nombre bien grand de ces timbres avec la croix encadrée; cette modification devait être apportée également au 10 rappen, mais après un essai sur le Rayon I, imprimée en noir et jaune, on abandonna cette idée. Le 10 rap. n'a donc subi aucun changement. On s'est peut-être souvenu tardivement que cet encadrement de la croix constitue une faute héraldique, vu que dans les armoiries de la Suisse la croix blanche sur champ rouge se relève simple et sans encadrement.

*Croix encadrée d'un trait.*

*Poste locale*, 2 1/2 rappen, noir et rouge.

*Orts-Post*, 2 1/2 — — —

*Rayon I*, 5 — — — et bleu, bleu foncé, bleu gris.

Même observation pour la couleur rouge de ces timbres que pour les timbres de 1850.

Une nouvelle publication concernant le service postal, dit :

*Arrêté du Département des Postes, 1<sup>er</sup> août 1851.*

« Nous avons jugé convenable l'emploi de griffes uniformes pour l'annulation des timbres-poste. A partir de ce jour, on ne se servira pour l'annulation des timbres-poste que des griffes rhomboïdes exclusivement, au lieu des griffes désignées à cet emploi dans nos règlements antérieurs. »

Cette instruction n'a pas été bien suivie et souvent encore on se servait des anciennes griffes. Aussi, pour y mettre bon ordre, une ordonnance de 1852 fit-elle retirer, des bureaux de poste, toutes griffes non rhomboïdes.

Cette loi était suivie de l'annonce du 8 décembre 1851, disant :

« La loi des taxes postales du 25 août sera mise en exécution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1852. »

Peu de temps après, 20 décembre 1851, venait l'arrêté qu' :

« A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1852 le nouveau titre de monnaie est à prendre pour base dans toute comptabilité suisse. »

En conséquence de l'annonce du 8 décembre émanant du Conseil d'Etat, les directions des cercles postaux publièrent l'avis suivant :

« Pour se conformer à la loi fédérale du 25 août 1851 sur les nouvelles taxes postales, il a été enjoint à tous les bureaux de poste, par ordre du département fédéral des postes, de retourner le 25 décembre à la direction du cercle postal correspondant, la totalité de la provision de timbres-poste non vendus.

« Nous portons ceci à la connaissance du public, en même temps que nous l'invitons à remettre jusqu'au 24 décembre, aux bureaux de postes et contre remboursement du montant, les timbres qu'il aurait entre les mains, pour autant qu'ils ne seraient pas destinés à être employés encore dans le courant du mois. Par conséquent, l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de la Suisse doit se faire au comptant dans l'intervalle du 25 au 31 décembre, si toutefois l'envoyeur des lettres affranchies était dépourvu de timbres-poste.

L'administration de la poste émettra à partir du 1<sup>er</sup> janvier, des timbres-poste nouveaux, comme suit :

a) A 5 rappen (centimes), impression bleue pour le I rayon, y compris la poste locale.

b) A 10 rappen (centimes), impression jaune pour le II rayon.

c) A 15 rappen (centimes), impression rouge pour le III rayon, à partir du bureau expéditeur.

Zurich, le 9 décembre (1851).

*La Direction du Cercle Postal.*

Il est à remarquer que dans cette publication, il est bien clairement dit : *Impression de couleur* et non comme dans la première, en couleur bleue ou jaune.

Dans l'intérim qui suivit l'adoption du nouveau titre de monnaies, bien que les anciennes restassent encore en cours, ainsi que les timbres-poste s'y rapportant, un grand nombre de pièces nouvelles notamment en nickel, entrèrent déjà en circulation. Le métal des anciennes pièces retirées au fur et à mesure, servait précisément à en frapper de nouvelles et le vide qui se produisait momentanément était comblé par l'achat de monnaies françaises, mais qui toutes demandaient à être calculées d'après l'ancien titre de monnaies. Cet état de choses amena une nouvelle loi : 14 août 1851 :

« Considérant qu'à l'introduction du nouveau titre de monnaies jusqu'à l'exécution simultanée de la nouvelle taxe postale, un règlement provisoire sur la manière dont les anciennes taxes sont comptées lorsqu'elles sont acquittées en monnaie nouvelle est nécessaire ; et

« En appliquant l'article 23 de la loi fédérale du 4 juin 1849 sur les taxes postales, le Conseil d'Etat conclut :

« La transformation des taxes postales qui sont actuellement encore en usage, doit se faire dans la proportion de 7 à 10 lorsqu'elles sont acquittées en monnaie nouvelle de la Suisse.

« Pour les cantons, dans lesquels le titre de franc de la Suisse n'a pas cours, le Conseil d'Etat fixera le taux de la réduction des tarifs généraux en attendant l'établissement définitif de l'union monétaire. »

Les débats sur la nouvelle loi des taxes postales eurent pour résultat la loi fédérale du 25 août 1851.

« L'Assemblée de la Confédération suisse, considérant que l'établissement du nouveau titre de monnaies demande une révision de la loi sur les taxes postales, du 4 juin 1849, qui a été en usage jusqu'à présent, arrête :

..... *Poste aux lettres.* Article 3. La taxe d'une lettre sans déclaration de valeur et ne pesant pas plus d'une demi-once est fixée :

- Pour le 1<sup>er</sup> rayon, jusqu'à 2 lieues, 5 rap. (pour chaque 1/2 once en plus, 5 rap.).  
 — II — de 2 à 10 lieues, 10 rap. (pour chaque 1/2 once en plus, 5 rap.).  
 — III — au delà de 10 lieues, 15 rap. (pour chaque 1/2 once en plus, 5 rap.).

On imprima donc le Rayon I en bleu sur blanc sur l'ancienne planche, tout en effaçant, au moyen d'un corrosif, la croix qui avait été formée par des traits en 1851. Cette opération faite avec peu de soin laisse apercevoir sur certains timbres, des traces de l'encadrement venues en bleu.

Quant au 10 rappen, après l'avoir imprimé en couleur jaune, suivant les instructions, on fut obligé de reprendre l'impression noire, tant le timbre était affreux.

Le 40 rap. jaune sur blanc ne doit donc pas être considéré comme essai, mais bien comme véritable timbre, issu d'un arrêté légal. Seulement, il fait partie d'une catégorie spéciale dont nous en connaissons pour d'autres pays, où des timbres sont nés dans des circonstances analogues, sans avoir jamais été en service.

#### *Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1852.*

Type semblable aux timbres du 1<sup>er</sup> octobre 1850. Quarante variétés de chaque valeur.

*Rayon I*, 5 rap., bleu, bleu foncé, bleu vif, outremer sur blanc.

*Rayon II*, 10 rap., jaune sur blanc, non émis.

Remplacé par le 10 rap. 1850, au nouveau titre des monnaies.

— III. 15 — rose, vermillon sur blanc.

— III. 15 cts — —



Le 15 rappen, valeur nouvelle, est d'un type nouveau ; la croix, au lieu de se détacher sur fond rouge, a le champ ligné verticalement, ce qui signifie la même chose en langue héraldique.

Les dix variétés qui existent, ont été prises de la planche des timbres *Orts-post* hors de service par la nouvelle loi. On s'est d'abord servi des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangées verticales, en supprimant *Orts-post* remplacé à l'encre chimique par *Rayon III* et 2 1/2 par 15 en *petit chiffre* ; le fond de l'écu a été ligné.

Les deux rangées verticales de cinq variétés ainsi transformées, furent entourées d'une double ligne d'encadrement (les timbres *Orts-post*, *Poste-locale*, *Rayon I* et *II* n'avaient été encadrés que par une ligne simple et par feuillet de 40 variétés).

Ces 10 variétés, répétées quatre fois les unes près des autres, formaient un quart de feuille et donnaient par conséquent le chiffre de 460 timbres à la feuille.

En même temps parut le timbre *Rayon III* 15 cts pour les cantons de la Suisse française.

On se contenta, pour obtenir ce timbre, de changer à l'encre chimique le mot *Rp* des timbres précédents, en *cts*. Il en résulte que les 10 variétés du 15 cts, sont en tous points semblables à celles du 15 Rp., *petit chiffre*.

Des timbres 15 cts avec grand chiffre il n'en existe pas.

La distinction des timbres *Rayon III* pour les cantons français et allemands ne fut pas de longue durée. Après quelques mois seulement, on adopta une seule dénomination : celle des Rappen.

#### *Emission d'avril 1852.*

Avec l'abandon du timbre 15 cts on songea à faire une planche nouvelle pour le 15 Rp. resté en usage. C'est encore aux *Orts-Post* qu'on eut recours. On avait utilisé les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangées verticales, on fit main basse sur les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangées. Les mêmes modifications furent apportées : *Orts Post* devint *Rayon III*, 2 1/2 devint 15, mais en chiffres de dimension notablement plus grande.

#### *Grand chiffre.*

*Rayon III*, 15 Rap., rose, rose-pâle, rose-vif.



De même que pour les 15 Rap. et 15 cts précédents, on fit des planches de 160 timbres. Il en résulte que tout timbre Rayon III a une partie de l'encadrement soit à droite ou à gauche, suivant la place qu'il occupe sur la feuille.

Les timbres « Rayon » dont l'emploi avait été restreint au trafic interne seulement, furent remplacés par une nouvelle émission d'après la loi de septembre 1854. Cette nouvelle émission était destinée à étendre l'affranchissement de la correspondance avec l'étranger.

*Timbres coupés.* Les timbres Rayon I et II ont souvent été employés ainsi coupés  

C'étaient les timbres 5 Rp. noir sur bleu, monnaie ancienne, qui passaient ainsi coupés pour la valeur de 7 1/2 Rp., et les timbres de 10 Rp. noir sur jaune dont le service a enjambé les deux périodes de l'ancienne et de la nouvelle monnaie, qui ont été employés dans cet état pendant les deux périodes et représentaient ainsi la valeur de 15 Rp. en monnaie ancienne d'abord, en nouvelle monnaie ensuite. Des moitiés de timbres non adhérent à un timbre entier n'étaient pas admises.

Bien qu'aucun décret postal n'en parle, leur existence ne doit pas moins être constatée puisqu'ils avaient cours légal à la poste. Donnons leur donc une place parmi les timbres non officiels :

1 1/2 timbre Rayon I noir et bleu, 7 1/2 Rp.  
1 1/2 — — II — et jaune, 15 —

*Emission du 1<sup>er</sup> octobre 1854.*



Le type présente la figure allégorique de la Suisse « Helvetia » de face couronnée de laurier; la valeur est énoncée en trois langues : française, allemande, italienne; en haut, le mot : *franco*. L'impression est en couleur sur papier blanc et en relief sur fond de couleur. Le papier a des fils de soie couleur, placés horizontalement.

Ces timbres sont fabriqués par le gouvernement, à l'hôtel des Monnaies, à Berne.

5 rap., bistre, bistre-rouge, brun, brun-noir.  
10 — bleu, bleu pâle, bleu foncé, bleu vif.  
15 — rose, rose pâle, rose vif.  
20 — jaune.  
40 — vert pâle, vert-émér., vert-bleu, vert-jaune.

1<sup>er</sup> février 1855.

1 franc, gris-perle.

1<sup>er</sup> juillet 1862.

2 rap., gris-cendré.

Les fils de soie de ces timbres varient par la couleur. C'est ainsi que nous rencontrons :

Fils de soie noir, 5, 40 rap. 1 fr.

— vert-foncé, 2, 5, 10, 15, 20, 40 rap., 1 fr.  
— vert, 5, 10, 15 rap.  
— vert-clair, 5, 40 rap.  
— vert-bleu, 2, 15, 20 rap.  
— vert-jaune, 15, 20 rap.  
— jaune, 5 rap., 1 fr.  
— blanc, 5, 10, 15 rap.  
— rouge, 10, 40 rap.  
— bleu, 2, 5, 15 rap.

Le 15 rp. fut supprimé le premier; les autres valeurs restèrent en usage jusqu'au 31 juillet 1863.

La loi du 6 février 1862 ayant apporté un changement dans la taxe des lettres, amena une nouvelle émission de timbres-poste au type « Helvetia de profil » actuellement en usage. Les premiers timbres parurent le 1<sup>er</sup> juillet 1862.

Terminons cet article en résumant les diverses émissions parues sous l'administration fédérale jusqu'aux timbres en cours aujourd'hui.

#### ADMINISTRATION FÉDÉRALE.

*Timbres locaux provisoires.*

Genève. Novembre 1849. 4 c.

Mars 1850. 5 c.

Août 1851. 5 c.

Zurich. Mars 1850. 2 1/2 rp.

*Timbres de postes locales.*

Poste locale Avril 1850. 2 1/2 rp.

Orts-post. — 2 1/2.

Poste locale. Mars 1851. 2 1/2.

Orts-post. — 2 1/2.

(Ces deux derniers avec la croix encadrée d'un trait noir.)

*Timbres-poste pour toute la Suisse.*

Rayon I. 1 octobre 1850. 5 rap. noir sur couleur.

II. — 40 — —

I. Mars 1851. 5 — —

II. — 40 — —

(Croix encadrée d'un trait noir pour ces deux derniers.)

*Nouveau titre de monnaie.*

I. Janvier 1852. 5 rap. couleur sur blanc.

II. — 40 noir sur couleur.

III. — 15 couleur sur blanc.

III. — 15 cts. — —

III. Avril 1852. 15 rap. — — gr. ch.

Helvetia de face 1 octobre 1854, 5, 10, 15, 20, 40 rap.

1<sup>er</sup> février 1855, 1 fr.

1<sup>er</sup> juillet 1862. 2 rap.

A. SCHULZE.

#### Une exhumation d'enveloppes Prussiennes de 1852.

Un vieil employé prussien possédait, paraît-il, dans son album, des enveloppes octogones de Prusse, ayant par erreur, deux traits à l'encre

rouge remplaçant et simulant les fils de soie obliques que portent les enveloppes primitives de Prusse. Comment ce vieil employé s'est-il décidé à lâcher ces .... raretés, c'est ce qu'il nous serait impossible de dire. Cela importe peu du reste. Ce qu'il importe, c'est de reconnaître leur authenticité.

On nous les garantit comme anciennes, tout en nous faisant remarquer la gravure qui n'est nullement usée comme sur les réimpressions; le papier absolument semblable aux enveloppes de 1852; les pattes ayant la forme primitive; le dessin qui orne la patte de fermeture et qui est bien la tresse ovale; enfin la petite gomme sous ce dessin.

Nous ne demandons pas mieux que d'avoir la foi, puisque c'est elle qui peut nous sauver; mais l'examen des deux enveloppes *ouniques* comme dirait l'immortel Pivoy, qu'on nous remet, ne nous rappelle pas du tout les enveloppes anciennes.

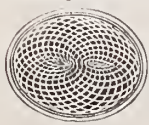
Avant tout, nous tenons à constater que nous ne mettons pas un seul instant en doute la bonne foi du correspondant qui nous remet ces deux exemplaires et qui nous offre en plus une série des quatre valeurs.

La netteté de la gravure rappelle, dit-on, les premiers tirages. En effet, le 5 sgr. se présente assez convenablement, mais sa gravure n'est pas supérieure à certaines enveloppes que nous avons de la réimpression 1873; quant au 6 sgr., l'usure du mot *schilling*, sur la tranche du cou, est telle qu'il nous a été impossible de déterminer le chiffre qui suit le nom du graveur.

Le papier de ces enveloppes n'a pas la teinte du papier des deux réimpressions 1864 et 1873, mais il ne ressemble pas non plus à celui employé en 1852 qui était plus végétal, moins cotonneux.

La disposition des pattes est bien en apparence la même qu'autrefois, mais il y a certain petit déchiquetage des bords qui rend ces enveloppes suspectes.

Au lieu d'avoir été coupées à la machine, moyen généralement employé pour découper l'enveloppe, il semblerait qu'on ait suivi les contours en les coupant au moyen d'un canif dont nous retrouvons des traces à différents endroits, là où la main a manqué de sûreté.



Le dessin de la patte qui doit être selon le fac-simile et avoir 18 sur 15 millimètres, a effectivement ce dessin, mais de 20 1/2 sur 16 1/2 millimètres.

Nous avons examiné plus de 300 enveloppes authentiques, toutes ont la dimension première de 18 sur 15 millimètres.

Nous arrivons à la gomme qui recouvre la partie intérieure de la patte de fermeture. Le 5 sgr. qu'on nous remet n'en a pas et paraît ne jamais en avoir eu. Le 6 sgr., au contraire, se présente avec l'extrémité de la patte gommée dans le sens horizontal, tandis que les enveloppes authentiques n'ont qu'une légère partie de cette extrémité, gommée dans le sens vertical.

Il nous faut maintenant conclure.

Nous n'hésitons pas à dire que nous nous trouvons en présence de nouvelles réimpressions qu'on a cherché à rendre aussi parfaites que possible; que l'histoire assez grossière et inexplicable des traits à l'encre rouge, remplaçant par *erreur* les fils de soie, n'a été inventée que pour les besoins de la cause et éviter les frais énormes que réclame la fabrication d'un papier spécial, semblable à celui de 1852.

Si donc, nous n'y prenons garde, l'album du vieil employé prussien deviendra bientôt une vraie boîte de Pandore, d'où s'échapperont des quantités d'enveloppes prussiennes, en nombre suffisant que pour rassasier tout le monde.

### Société Française de Timbrologie.

SEANCE DU 6 DÉCEMBRE 1877.

Présidence de M. de Rothschild.

Une partie de la séance a été consacrée à la lecture du Rapport annuel du Président faisant connaître la situation satisfaisante de la Société et à l'élection du bureau. Les Président, Secrétaire et Trésorier ont été élus.

Ont été nommés membres du Comité pour 1878 et 1879 : MM. Skepper et Durrien.

MM. Long et Lunel sont nommés membres de la commission de vérification des comptes du Trésorier.

L'intérêt principal de la séance a été le rapport de la Commission chargée d'examiner diverses propositions. Chacune d'elles a été successivement adoptée. Comme elles seront traduites en plusieurs langues et envoyées à tous les collectionneurs, nous nous contenterons de les résumer.

Une première proposition institue deux concours, l'un pour les mémoires inédits sur un sujet à la volonté de l'auteur, adressés chaque année à la Société avant le 1<sup>er</sup> septembre; l'autre pour les travaux publiés sur la Timbrologie. Des médailles de vermeil, d'argent et de bronze, et des mentions honorables seront distribuées comme récompenses.

La 2<sup>e</sup> proposition décide la publication d'une Bibliothèque timbrologique formée par le tirage à part des travaux les plus intéressants parus au Bulletin, tirage fait soit aux frais de la Société, soit à ceux de l'auteur.

Par la 3<sup>e</sup> proposition, le prix de la collection du Bulletin sera réduit à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Enfin, la Société adopte en principe l'idée de la réunion d'un congrès timbrophilique à Paris en 1878, mais renvoie à une séance ultérieure, après connaissance de l'opinion des autres Sociétés et des amateurs, toute décision définitive.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

### SORUTH (INDES).



On compte actuellement dans l'Inde plus de 460 principautés indépendantes, qui, d'après les données approximatives du dernier recensement, ont ensemble une superficie de 210 mille milles carrés. Certains de ces États dépassent la superficie de l'Angleterre, d'autres n'ont que quelques kilomètres de tour.

Nous avons déjà eu l'occasion d'enregistrer différentes émissions de timbres venant de ces contrées. Le chemin étant tracé aujourd'hui, nous devons nous attendre à voir paraître à la queue leu leu les timbres de tous ces potentats.

Nous venons de recevoir ceux de Soruth dont il existe deux valeurs de type différent : 1 et 4 annas. La feuille du 1 anna porte quinze timbres, sur trois rangées horizontales, soit



autant de variétés ; le 4 annas n'en a que 5 sur une seule rangée.

L'impression est en couleur sur papier vergé blanc :

1 anna, vert-jaune.

4 — rouge-vermillon.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Soruth qui s'écrit également Sorath, nous dit-on. De Sorath à Surate, il n'y a pas loin. Ces timbres ne seraient-ils pas de Surate ?

Surate, dont le nom signifie la *bonne ville*, faisait partie, du temps de Ptolémée, du grand royaume de Sou Rachtra ; c'est un des ports les plus antiques de la côte. En 1827 un incendie détruisit plus de six mille maisons et fut suivi d'une inondation qui fit périr nombre d'habitants.

La situation de cette ville est à 6 lieues de la mer, sur la rive gauche du Tapti, dans la Présidence et à 275 kilomètres N. de Bombay. Résidence de la cour suprême de justice. Population, 160,000 âmes.

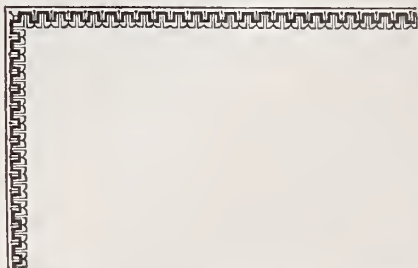
Surate a donné son nom à une espèce de coton. On prétend que les timbres de Soruth sont em-

ployés dans l'État de Joonaghur. Or Joonaghur est situé sur le fleuve Bhundar, dans les États de Guicowar.

Ces lignes étaient écrites quand, au moment de paraître, nous recevons de M. Philbrick, la confirmation de nos suppositions : Soruth et Surate ne font qu'un.

La monnaie exprimée sur ces timbres aurait, d'après M. Ph., la valeur suivante : une korce est égale à 20 annas; l'anna vaut 1/16 de rupie soit 1 1/4 anna ordinaire; le 4 annas de Soruth vaudrait donc 5 annas ordinaires.

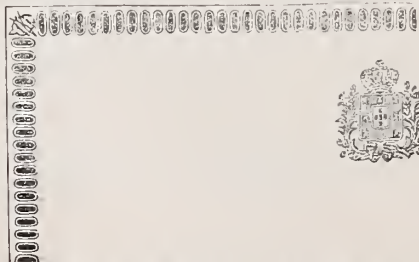
#### PORTUGAL.



L'usage des cartes postales a commencé le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il y en a deux valeurs : 15 et 25 reis.

Nous donnons ici le fac-simile du cadre de chacune de ces valeurs. Le cadre avec grecque appartient au 15 reis. Au milieu de la partie supérieure les mots : *Bilhete postal* avec les armes du pays entre ces deux mots; à droite le timbre, type des timbres-poste actuels; puis l'inscription suivante sur quatre lignes : *Para Portugal e Hespanha* — (Aqui o nome da pessoa à qual se escreve, terra, rua-e numero da porta, e do outro lado o que se quer escrever). Traduction : Pour le Portugal et l'Espagne. Ici le nom de la personne à laquelle on écrit, le pays, la rue et le numéro de la maison, et de l'autre côté ce qu'on veut écrire.

Puis trois lignes pour l'adresse, la première portant : *Sr.*



Le 25 reis a pour type le cadre ci-dessus. La

disposition est la même que la précédente; l'inscription est ici : *Para os paizes da união geral dos correios (excepto Hespanha e Provincias Ultramarinas portuguezas)* sur trois lignes. Traduction : pour les pays de l'union générale des postes (excepté l'Espagne et les provinces Portugaises d'outre-mer), enfin trois lignes pour l'adresse :

15 reis, brun sur chamois.

25 — rose — —

#### BELGIQUE.

Les bandes timbrées ne seront probablement pas émises, la plupart des éditeurs, consultés, n'en ayant pas reconnu l'utilité.

#### MAURICE.



Le 1/2 penny, surcharge rouge, que nous avons mentionné il y a quelques mois, n'a jamais été en usage : C'est une surcharge d'essai, dont il n'a été fait qu'une seule feuille. On en a distrait quelques timbres qui ont été distribués aux heureux privilégiés.

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, l'administration des postes manquant de quelques valeurs de timbres et enveloppes, a émis provisoirement des 4 pence avec surcharge noire : One Penny et des 5 shillings avec surcharge : One Shilling.

4 penny, rose et noir.

4 shilling, mauve et noir.

1 — brun-violet et noir.

Les enveloppes 10 pence et 4 shilling 8 pence sont devenues, toujours au moyen de ces horribles surcharges, la première : 6 pence; la seconde 4 shilling. Comme il n'y avait que peu d'exemplaires, elles ont été vendues aussitôt, d'après notre correspondant de Port-Louis.

6 pence, brun-rouge et noir.

4 shilling, bleu et noir.



On nous annonce l'apparition des timbres avec



monnaie nouvelle et en plus des cartes et des enveloppes.

#### JHIND OU JHEEND (ÉTAT DE).



L'Union nous apporte la nouvelle qu'il vient d'y être émis un timbre au fac-simile et une enveloppe au même type avec timbre imprimés en noir sur papier couleur. Enfin il existerait également des bandes timbrées au fac-simile que nous reproduisons, grâce à l'obligeance de A. Nieske. Nous ignorons la valeur de ce dernier timbre : nous le croyons de 1/4 anna :

Timbre-poste, 1/2 rupie, bleu sur jaune clair.

Enveloppe, 1/2 — noir sur gris.

— 1/2 — — sur bleu-vert.

Bande, 1/4 ? anna, vert-bleu, sur blanc vergé.

Ce dernier papier est un papier indigène.

On s'étonnera peut-être de nous voir signaler ces timbres sous le nom de Jhind au lieu de Pendjab, comme l'annonce l'Union: on en aura les raisons plus loin. (Voir l'article *Est-ce Pendjab, etc.*)



#### HELIGOLAND.



Cette possession anglaise prépare des bandes et cartes timbrées qu'on émettra très-incessamment.

Les bandes porteront le timbre ci-contre, dont il y aura deux valeurs, à destination, la plus petite pour l'Allemagne; la plus grande pour l'étranger. Impression sur papier blanc :

2 farthings — 3 pfennig, vert.

3 — 5 — rouge.

La carte en destination de l'étranger, portera l'inscription : *Aaslands postkarten — Foreign post cards*. Valeur 10 pfennig.

L'impression sera en couleur sur carton blanc; le type des timbres sera, pensons-nous, celui des autres cartes :

10 pfennig, rouge.

Après l'épuisement des 1 et 2 pfennig, ces deux valeurs ne seront plus en usage.

#### FINLANDE.

On a réimprimé les enveloppes type 1850, 5 et 10 kopecks en les imprimant sur bande de papier azuré. Il est facile de reconnaître s'il y a ou non réimpression : les timbres authentiques n'ayant pas de point blanc entre la couronne et l'écu et dans les pavillons des deux cors de poste.

5 kop. bleu sur azur.

10 — rouge —

#### NATAL.

Le 6 pence, violet vif, vient d'être accommodé de la même façon que le 1/2 penny signalé et reproduit le mois précédent. Il a par conséquent, en haut : *POSTAGE*; en bas : *One Penny* :

1 penny, violet et noir.

#### ESPAGNE.

Les timbres de 4 et 10 piastres, type 1874, considérés comme des imitations, ont été rencontrés par nous oblitérés et ayant affranchi des dépêches télégraphiques. Ces timbres doivent donc être ajoutés à la liste si longue des contrefaçons créées en vue de frustrer le gouvernement espagnol.

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

M. H. Lubkert nous dit avoir dans sa collection le timbre 2 reales, vert, avec la surcharge rouge : *medio real*, en lettres italiques :

1/2 real, vert et rouge.

#### NORVÈGE.

Un de nos incrédules correspondants ayant nié l'existence des postes d'entreprises particulières établies dans différentes villes de ce pays, nous avons écrit au directeur des postes de Drontheim, qui nous répond :

« La poste locale ou la poste de la ville est une institution privée qui n'a aucun rapport quelconque avec la poste de l'État.

J'ai appris que de nouveaux timbres avaient été émis ici par le propriétaire de la poste, MM. Brækstad et C<sup>ie</sup>.

» Les timbres de chemin de fer dont vous m'entretenez n'ont plus cours aujourd'hui. »

Signé : NISSEN.

Nous espérons qu'en présence de cette preuve, toute incrédulité a cessé.

## NOWANUGGUR.



Le timbre signalé en octobre dernier, arrive imprimé sur papier vergé, sans dentelure.

Le cimenterie doit être placé la pointe vers la droite, contrairement à la gravure que nous avons donnée antérieurement :

Bleu, bleu-vif (1/4 anna).

## SUISSE.

L'*Ami des Timbres* nous laisse sans nouvelle au sujet du changement apporté aux timbres-télégraphe. Nous réclamons un peu de lumière.

## GRÈCE.

Il existe un *timbre-taxé* 2 drachmes avec les inscriptions noires renversées :

2 drachmes, vert.

## PAYS-BAS.

La nouvelle carte sans cadre a fait son entrée dans le monde le 1<sup>er</sup> janvier. Au milieu : *Briefkaart* ; à gauche : les armoiries avec couronne et manteau ; à droite, le timbre actuel 2 1/2 ou 5 cent ; puis quatre lignes de points pour l'adresse :

2 1/2 cent, violet sur chamois.  
5 — bleu. —

## JAMAÏQUE.



Voici le dessin du cadre des cartes signalées le mois dernier. Les armoiries sont celles de la Grande-Bretagne comme on peut en juger.

## ITALIE.

M. Treichel nous fait remarquer que l'exemplaire de la carte 15 centes. qu'il nous envoie porte *quindici cm* au lieu de *cmi*, l'i manquant :

15 cent, brun sur rose.

Voici le fac-simile du timbre officiel qui devient, comme on l'a vu par notre numéro précédent, un timbre-poste ordinaire. Nous n'avons obtenu que cette seule variété, les autres ne se distribuant pas encore, nous a-t-on dit.



On sait qu'il y aura huit variétés, nombre égal à celui des valeurs émises pour les timbres d'Etat.

2 centesimi, rouge-brun, surcharge bleue.

Il paraît que la carte officielle dont on a coupé le cadre en ne laissant subsister que deux filets : un gros et un mince et qui sert aujourd'hui comme carte ordinaire, a dû être réimprimée, M. P. Fabri nous soumettant un exemplaire où le double filet du cadre est réduit à un seul. La marge blanche démontre clairement qu'un tirage spécial a été fait de cette carte, pour l'utiliser comme carte ordinaire.



Ci-contre le fac-simile de la surcharge imprimée en noir dans l'angle gauche inférieur et dont l'inscription signifie, littéralement : *Partagé en deux pour la correspondance privée.*

## LUXEMBOURG.

M. Treichel nous a fait voir deux timbres 5 centimes, se tenant, le premier avec la surcharge noire *officiel*, le second n'en ayant pas :

5 centimes,  
5 — officiel, } jaune.

On s'occupe en ce moment de la création de timbres-télégraphe. La série comprendra cinq valeurs : 5, 25, 50 centimes, 1 et 5 francs.

Le type représentera, pense-t-on, les armes du pays avec l'inscription autour : *Grand-Duché de Luxembourg* ; en haut : *Télégraphes*, sur une ligne droite et en bas la valeur ; de chaque côté, des foudres.

## TRANSVAAL.

Les nouveaux sujets de S. M. Britannique vont en voir de toutes les couleurs. Voici venir les timbres suivants :

1 penny, rouge sur bleu, non dentelé.  
3 — lilas sur chamois, non dentelé.  
6 — bleu sur vert-pâle, percé en lignes.

Cette dernière valeur est du 1<sup>er</sup> type, ayant le hibou pour l'aigle.



La surcharge de ces trois timbres au lieu d'être en capitales noires est ainsi :

V. R.  
Transvaal.

PHILIPPINES.

Le 6 cent de p. n'est pas bistre comme nous l'avons annoncé, mais de couleur orange.

L'I. B. J. reproduit le timbre 12 c. de peseta avec surcharge sur 25 c. de p., timbre mentionné dans son n° 47, dit-il. Or, le timbre mentionné est le timbre connu 12 c de peseta sur 2 c. de p. carmin.

Il serait important que notre confrère nous dise s'il existe réellement un timbre 25 c. avec ladite surcharge, comme semble l'indiquer son dessin.

MEXIQUE.



Monterey. M. Alvin Nieske nous a obligeamment communiqué le timbre de Monterey dont nous avons parlé dans notre n° 174.

En haut, dans un double ovale large : *Franco en Monterey*; en bas : *correos*; au centre : la valeur. Ce timbre est oblitéré en noir par des traits et imprimé en lettres blanches sur noir avec le papier vergé bleu :

5 centavos, noir sur vergé bleu.

\* L'M de Monterey est bien tel que le porte notre fac-simile.

GRIQUALAND.

Le 6 pence nous vient avec la surcharge G. en noir :

6 pence, violet.

Deux timbres 1 sh. nous viennent oblitérés de la surcharge *Tootalate* en noir, semblable à celle dont nous avons parlé le mois dernier et rencontrée sur des 1/2 p. noir du Cap de Bonne-Espérance.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons les enveloppes pour lettres enregistrées. La patte d'ouverture entièrement gommée est placée à gauche ; elle porte le timbre ci-contre. Pour garantir le contenu de la lettre, les



enveloppes sont doublées de toile. La face porte l'inscription :

*This letter must be given to an Officer of the Post-Office to be Registered*, ce qui veut dire : Cette lettre doit être remise à un employé de la poste pour être enregistrée.

Plus le mot *Registered* entouré de quatre filets.

Deux lignes croisées sur chaque face rappellent le cordon dont se trouvaient entourées jadis les lettres enregistrées.

L'impression du timbre est en relief, couleur sur blanc, ainsi que les inscriptions :

Format 132 sur 83 millimètres.

2 pence, bleu sur blanc.

2 — — — blanc-rosé.

Format 153 sur 92 millimètres.

2 pence, bleu sur blanc.

Sous la patte de fermeture, on lit : *Mc Corquodale and Co. — Contractors*; qui manque sur la généralité des enveloppes du plus petit format.

AUTRICHE.

La formule télégramme, 50 kreuzer, prend la couleur gris-rosé au lieu de noir-gris qu'elle avait jusqu'à présent ; la composition typographique de la formule a été refaite.

50 kreuzer, gris-rosé.

La carte postale 2 kr. brun pour la Pologne a, comme la carte de la Bohême, le mot *An* supprimé sur la face. Nous avons donc raison de ne pas croire à une erreur lorsque nous annoncions cette dernière carte en octobre dernier.

2 kreuzer, brun-rouge.



Pour les envois d'espèces par la poste, il existe depuis fin 1876 ou commencement de 1877, des enveloppes portant le timbre ci-contre dans l'angle gauche supérieur et l'inscription suivante au milieu :

*Postamtliches Geldbriefcouvert.*

En bas, angle gauche, quelques inscriptions pour faciliter à l'expéditeur la déclaration du contenu de la lettre.

1 kreuzer noir sur blanc-grisâtre.

En apprenant tardivement cette émission, on nous avise de son remplacement (janvier 1878)

par une autre enveloppe semblable, mais ayant le timbre ci-contre.

Le format de ces deux enveloppes est 13 sur 16 centimètres :

1 kreuzer, noir sur blanc-grisâtre.

#### FRANCE.

Notre réserve nous fournit une variété de perçage des timbres 1 et 2 cent., impression de Bordeaux, ce que nous n'avions pas remarqué jusqu'ici. Ces deux valeurs ont été reçues par nous en 1870, percées en points :

1 centime, vert bronze.  
2 — brun.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE.

Avec marge respectable, M. Fouré nous envoie le 1 penny bistre (1872) *non dentelé* et six timbres verticaux, 1/2 penny, avec les mots en lettres à doubles traits : STAMP DUTY et piqués 42 :

1 penny, bistre,  
1/2 — rose.

#### TURQUIE.

On nous envoie de la 4<sup>e</sup> émission, sur papier épais et sans bordure de couleur :

1 piastre, lilas.

Puis, les timbres *non dentelés* suivants :

1869, 40 paras, lilas pâle.  
1874, 4 piastre, jaune.

#### ALWAR.



Nous tenons de M. A. Nieske, une carte postale dont nous donnons le fac-simile du timbre qui s'y trouve. L'application en est faite à gauche, dans l'angle inférieur. Le carton ne porte aucune inscription et a la dimension de 9 1/2 sur 14 centimètres.

L'exemplaire communiqué porte à la partie supérieure des traces d'un autre timbre, ce qui démontre combien la confection de ces cartes doit être primitive : une feuille de carton reçoit probablement un certain nombre de timbres à un endroit indéterminé.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui la signification des inscriptions de ce timbre :

6 annas, rouge sur blanc;

En parlant des timbres d'Alwar, l'*Ami des timbres* avance que, d'après ses renseignements

« Alwar n'existe pas aux Indes, » mais bien Malwa.

Alwar existe si bien que sa présence est signalée sur toutes les cartes géographiques que nous avons consultées.

« Alwar, Alwar ou Ulwur, dont la prononciation indigène est Alouar ou Euloueur, capitale de Mewat, est située à cent quarante-cinq kilomètres environ au nord de Jeypore, dans la chaîne des Mewati. Ce n'est que vers 1265 que l'on trouve mention du pays de Mewat, alors que l'empereur Ghaïas Oudîn l'envahit pour punir les Mewatis de leurs brigandages, poussés insolemment jusqu'aux portes de Delhi. Le terrible massacre qu'il en fit ne les corrigea que peu, car on les retrouve, jusque vers les temps modernes, jouissant d'une réputation de bandits invétérés. Vers 1720, un baron du Dhoundhar, Pertap, Rao de Matchery, réussit à enlever le Mewat aux Mogols et établit sa capitale à Rajgarh. En 1774, son successeur, pour faire pardonner son usurpation, offrit ses services à Delhi contre les terribles Jâts et reçut en récompense le titre de Maharao Rajah et la reconnaissance de son indépendance. S'affranchissant alors complètement de Jeypore, auquel il enleva quelques provinces, il fonda le royaume de Matchery et vint établir définitivement sa capitale à Ulwur. Lors de l'immixtion des Anglais dans les affaires de l'Hindoustan, les Maharaoas se rangèrent de bonne heure sous leur drapeau, et par cette démarche politique réussirent à conserver intacts leurs possessions, qui seraient autrement devenues la proie des envahisseurs.

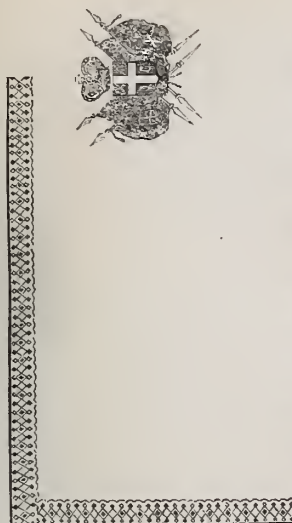
» Le royaume d'Ulwur est depuis reconnu comme allié de l'Angleterre, et paye un léger subside au gouvernement du Bengale. Ses revenus ne dépassent pas 35 à 38 lakhs de roupies (environ 9 millions de francs) (1). »

#### SERVIE.

M. L. Berger, nous envoie une carte postale à l'usage de l'armée en campagne. Nous reproduisons ici le quart du cadre avec les armoiries qui occupent en haut le milieu de la carte de l'une des deux parties dont elle est composée. L'exemplaire soumis est oblitéré 17 décembre 1877 et porte le timbre de 20 paras à droite, dont nous ne nous expliquons pas la présence, ce timbre n'étant pas oblitéré ; sous les armoiries l'ins-

(1) *L'Inde des Rajahs*, par L. Roussellet.





cription : *Carte-correspondance de la guerre.*

La face de la deuxième partie porte une inscription dont nous n'avons pu obtenir la traduction.

Le verso des deux parties de la carte est réservé aux communications manuscrites: c'est donc une carte ordinaire à deux feuillets.

Impression noire sur carton rouge :

Noir sur rouge.

#### SHANGHAI.

La surcharge bleue 1 candareen a été signalée pour les 3, 6, 9 et 12 candareens sur papier blanc. On nous l'envoie avec cette même surcharge sur 3 candareen, rose sur rose..... Trop de fleurs !!

1 candareen sur 3 c. rose sur rose.

#### PERSE.

Le Wiener B. Z. annonce l'émission prochaine de timbres 1 et 4 kran à l'effigie du Shah.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

D'après le même, les 4 et 8 pence viendraient avec le filigranne N. S. W. et couronne :

4 pence, rouge brun.

8 — jaune.

#### PORTO-RICO.

Les timbres de cette colonie espagnole viennent de nous parvenir. Le type n'est pas changé: il n'y a que le millésime 1877 qui a fait place à 1878. Les valeurs sont réduites aux suivantes :

25 c. de peseta, vert.

50 — outremer.

1 peseta, bistre.

Les timbres-télégraphe ont pour type, celui des timbres *Recibos* d'Espagne 1876-78. Il existe :

2 pesetas bleu.

4 — vert.

Nous avons également une carte postale semblable à celle en usage en Espagne, mais avec le fond jaune et le timbre imprimé en vert, type semblable aux timbres-poste de Porto-Rico 1877-78, mais sans millésime en haut :

25 c. de peseta, vert sur chamois.

Tous ces timbres ont été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1878.

#### RUSSIE.

L' I. B. J. a découvert récemment une enveloppe en usage à Moscou, en janvier 1857 et rappelant, sauf l'inscription, le type de l'enveloppe, en usage à St-Petersbourg en 1845.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier gris-blanc ; format 11 sur



14 centimètres :

5 kop. + 4 kop., rouge.

A l'occasion du nouvel an, nous écrit M. Lubkert, la Compagnie de la Croix rouge, à Odessa, d'accord avec l'administration des postes, a fait paraître deux enveloppes destinées à expédier les cartes du 1<sup>er</sup> janvier. Elles ont toutes deux le timbre ci-contre et portent l'inscription dont voici la traduction : *Administration de la Compagnie de la Croix rouge à Odessa, 1878.*

Sur la première enveloppe, le timbre est à gauche, angle supérieur ; sur la seconde enveloppe, ce même timbre est placé dans les deux angles supérieurs. Chaque timbre vaut 10 kop.



1<sup>er</sup> format, 111 sur 73 millimètres, Papier blanc-rose.

10 kop., rouge.

2<sup>e</sup> format, 122 sur 72 millimètres, papier blanc-azuré.

10 kop., rouge.

10 + 10 — —

Les enveloppes à 10 kop. sont destinées, nous dit M. Lubkert, à l'envoi d'une seule carte; celles à 20 kop. peuvent contenir deux cartes.

A l'appui de sa communication, nous recevons de M. Lubkert l'avis suivant publié dans le *Journal d'Odessa* :

« Le Comité d'Odessa de la Société de la Croix rouge a l'honneur de proposer à ceux qui désirent modifier la coutume de faire des visites le jour de l'an de profiter du moyen suivant de porter les cartes de visite, moyen qui permet d'exprimer personnellement les sentiments amicaux et souhaits de convenance, et de contribuer en même temps au soulagement des braves soldats de l'armée du Danube, qui se trouvent dans les hôpitaux du susdit Comité.

» Le Comité mettra en vente le 23 de ce mois des enveloppes portant le cachet de la Croix rouge ;

ces enveloppes sont destinées pour les cartes de visite. L'enveloppe avec un seul cachet et pour une seule carte sera vendue à raison de 10 kop. ; celle avec deux cachets et pour deux cartes — à raison de 20 kop. Celui qui désire faire remettre une ou plusieurs de ses cartes peut écrire sur l'enveloppe ou l'adresse détaillée, c'est-à-dire le nom de famille et le prénom, la maison et la rue ; ou seulement le nom de famille et l'emploi qu'occupe la personne, si emploi il y a ; dans le cas contraire, la maison et la rue. Le Comité tâchera de trouver l'adresse qui sera mal désignée. On jette les enveloppes contenant des cartes de visite dans des boîtes à cela destinées et que l'on trouvera dans tous les magasins où aura lieu la vente desdites enveloppes, et, ensuite, à commencer du 30 décembre toutes ces boîtes seront ouvertes chaque jour vers les 5 heures de l'après-midi. Le jour suivant on fait la distribution des enveloppes et le lendemain de ce jour on porte les cartes de visite à leur destination. Les enveloppes jetées dans la boîte avant les 5 heures de l'après-midi du 30 décembre seront portées à leur adresse le matin du 1<sup>er</sup> janvier ; celles jetées le 31 décembre seront portées le 2 janvier et ainsi de suite jusqu'au 5. Celles de ce dernier jour seront distribuées le 7. Les enveloppes avec les adresses détaillées seront aussitôt portées ; celles ayant des adresses incomplètes seront décachetées au Comité, et les cartes destinées à une seule personne seront mises dans une commune enveloppe qui portera l'adresse détaillée trouvée par le Comité.

» La vente des enveloppes et l'exposition des boîtes seront effectuées dans le local de la chancellerie du Comité (rue Italienne, maison Zivanidi, en face de l'Hôtel d'Europe) dans tous les clubs, cercles et magasins. »



*Riazan (Riazan).* Nouveau changement des timbres créés en 1876. Le type est à peu près semblable, sauf la position des étoiles aux angles ; la direction de l'inscription centrale, dont la deuxième ligne va d'un angle à un autre et dans l'augmentation du nombre des étoiles, dans le cadre intérieur, porté aujourd'hui à quatre au lieu de deux.

Impression typographique en couleur sur papier blanc fortement rosé :

2 kopecks, vert.  
2 — rouge.

Nous pensons que ce dernier est un *timbre-taxe*, mais nous ne pouvons l'affirmer.

*Odessa (Cherson).* M. Lubkert nous avise de l'existence de timbres ruraux, 2 kop. vert et 5 kop. gris aux armes de la ville d'Odessa, sur lesquels nous reviendrons le mois prochain.

### Est ce Pendjab, Rampour ou Jhind ?

Cette question, nous l'avons posée une première fois dans notre n° 176, sans pouvoir la résoudre, et personne jusqu'ici n'a été plus heureux que nous. Des renseignements qui nous viennent de ce pays, nous permettent enfin de trancher la question.



Le timbre ici présent est-il du Pendjab ? Non. Ce pays annexé par l'Angleterre, depuis 1849, se sert des timbres de l'Inde. Une enveloppe de lettre que nous avons sous les yeux porte des timbres indiens de diverses valeurs oblitérés, soit par le timbre à date : *Lahore*, etc. (la capitale du Pendjab), soit par une autre griffe avec la lettre L au milieu de grosses barres.

Est-il du Rampour, comme l'affirmait le docteur Magnus, à l'opinion duquel nous nous sommes ralliés, les raisons exposées nous ayant paru concluantes ? Pas plus qu'il n'est du Pendjab.

Ce timbre est-il enfin de l'Etat de Jhind comme l'a supposé M. Roussin, d'après une inscription de bordure que portent les feuilles de ces timbres ? Oui, ce timbre est bien de Jhind ou Jheend, comme le prouve une lettre que nous avons reçue d'un de nos correspondants aux Indes.

Ce qui a pu induire en erreur et faire attribuer au Pendjab les timbres de l'Etat de Jhind, c'est la proximité de cet Etat placé sur la frontière du Pendjab.

M. Philbrick nous donne les informations suivantes sur ce mystérieux Etat :

« Dans la province de Doab, à 65 milles N.-O. de la ville de Delhi, dans le district de Rohileund, est situé le petit Etat de Jhind, capitale du même nom. Son étendue est de 4,236 milles carrés ; sa population de 314,000 habitants et ses revenus de 4 lacs de rupies ou un million de francs.

« Il est gouverné par un Maha Rajah qui est un jât de foi Sikh et de même famille royale que le Rajah de Puttiala, Etat voisin au Nord. En 1857, le Maharajah de Jhind ou Jheend, fut le premier à embrasser la cause des Anglais en attaquant les troupes rebelles à Delhi. »





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## BRÉSIL.



Un simple avis de la direction générale des postes informe le public qu'il est mis en vente, le 16 janvier 1878, des timbres de 40 reis d'un type nouveau et de la même couleur que ceux en usage.

Selon notre correspondant, le nouveau type ne serait rien moins qu'une agréable surprise ménagée à l'administration des postes par la « National Bank Note Company » de New-York. Celle-ci ayant pu juger *de visu*, lors du voyage de l'empe-

reur aux Etats-Unis, du peu de ressemblance qui existait entre les timbres et le modèle, a fait exécuter aussitôt d'autres types à ses frais et dont voici les dessins.

C'est là, certes, un exemple de désintéressement sans précédent aucun : c'est beau, grand, noble, chevaleresque, mais . . . nous n'y croyons pas. Si la Compagnie nationale des billets de banque livre de nouveaux types, on peut être persuadé qu'ils lui ont été payés en beaux et bons dollars. La gloire est une très-belle chose, mais la multiplication des dollars a bien d'autres charmes aux Etats-Unis.

Une seule valeur était en circulation lorsque notre correspondant nous l'a fait parvenir. Mais il a obtenu exceptionnellement un timbre de 400 reis qui figure ici et dont le cadre est, comme on le voit, complètement différent du 40 reis.

Impression couleur sur papier blanc uni, percés en lignes :

40 reis, rouge.  
400 — vert.

Les 260 et 300 reis ne sont pas encore en vente.

On attend l'autorisation du ministère de l'Agriculture. On parle de timbres 700 et 1,000 reis qui auraient été commandés à New-York pour les envois de lettres pondéreuses de l'Union postale.

## ALWAR.



La carte que nous avons reproduite le mois dernier a le dessin comme nous le donnons aujourd'hui. Le timbre est donc placé à l'angle droit supérieur. L'inscription signifie : *Raj. Alwar, pao ana*, soit : Rajah d'Alwar, 1/4 anna. Les chiffres latéraux ne s'expliquent guère, car le numéro 9 ne se rapporte nullement à la valeur exprimée en caractères Devanajari ou sanscrits. Il est probable qu'un 3 mal fait ou mal imprimé aura été pris pour un 9 par notre graveur. Le chiffre 3 rappellerait parfaitement la valeur 1/4 anna ou 3 pies :

1/4 anna ou 3 pies, rouge sur blanc.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous avons vu les essais d'enveloppes 20 et 40 pfennig (sans e finale) qui doivent être mises en vente incessamment. Nous ignorons aujourd'hui leurs couleurs. Le type est semblable à l'enveloppe présentement en usage.

L'administration des théâtres à Dresde a mis en vente des cartes avec réponse, sans timbre, disposition des cartes officielles, qu'elle vend 30 pfennig la douzaine. Ces cartes ont pour objet de retenir des places au théâtre et de recevoir réponse de l'administration.

La première partie de la carte porte quelques instructions sur la façon dont il faut l'employer pour obtenir des billets.

L'impression est noire sur carton couleur.

*Altstadt*, sans valeur, chamois.

*Neustadt*, — rose.

## MADÈRE.

Les cartes à 15 et 25 reis employées en Portugal ont également cours à Madère. Le nom de la colonie est appliqué en noir sur le timbre comme cela se pratique pour les timbres-poste. Cette mesure a dû être étendue aux Açores très-probablement :

15 reis, brun sur chamois.

25 — rose —

## MAURICE.



Le 1<sup>er</sup> janvier 1878 a vu naître une série de timbres. . . . provisoires. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les nouveaux venus nous arrivent barbouillés d'une surcharge. C'est une innovation que nous devons à MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres : elle a fait son chemin depuis qu'elle a été appliquée pour la première fois aux timbres de Sainte-Hélène.

MM. De La Rue se sont réservés le soin de donner la surcharge. Un tirage des anciens timbres, sans changement aucun, sauf pour le 10 pence dont on a enlevé la valeur, nous donne les timbres suivants dont se compose la nouvelle série, en attendant sans doute que l'administration des postes de Port Louis applique à son tour une surcharge sur les timbres de sa réserve :

|                      |                               |
|----------------------|-------------------------------|
| 2 cents, brun-violet | sur 10 pence, valeur effacée. |
| 4 — bistre-jaune,    | — 1 penny.                    |
| 8 — bleu ciel        | — 2 pence.                    |
| 13 — rouille         | — 3 —                         |
| 17 — rose            | — 4 —                         |
| 25 — bleu-vert       | — 6 —                         |
| 38 — violet          | — 9 —                         |
| 50 — vert-jaune      | — 1 shilling.                 |
| 2 rup., 50 c. mauve  | — 5 —                         |

La nouvelle monnaie correspond exactement à celle représentée sur les anciens timbres, sauf au 2 cents qui fait exception et dont l'ancienne monnaie a disparue : une rupie vaut donc 100 cents ou fr. 2.50.

L'impression de ces timbres est couleur sur papier blanc au filagramme *cc* et couronne et piqués 14.



Les 6 pence, 1 et 5 shillings portent seuls la valeur en chiffres microscopiques des deux côtés du timbre.

Ce n'est pas tout. Trois valeurs d'enveloppes, qui, par extraordinaire, ne sont pas provisoires et ne portent aucune surcharge, ont été livrées à la circulation le même jour. Ce sont :





8 cents, outremer pâle.  
25 — violet-vif,  
50 — brun-rouge.

Ce sont les types des 6 et 10 pence et 1 shilling 8 pence qui ont été utilisés en changeant la valeur qui se trouve aujourd'hui sur fond blanc pour le 50 cents.

Le format des 8 et 25 cents est 133 sur 77 mm.; celui de 50 cents est de 163 sur 103; le papier est blanc uni; aucun ornement à la patte. Le timbre est estampillé à droite, angle supérieur.

#### PÉROU.



En nous adressant le timbre de 20 centavos que nous reproduisons ici, M. Coster nous envoie les observations suivantes au sujet de la brochure que nous avons récemment publiée sur les timbres de ce pays.

« Vous partez, page 67, de l'émission de janvier (?) 1877. Le 10 c. a dû être émis vers le 15 novembre 1876, car j'en ai plusieurs exemplaires annulés, 15 décembre 1876; le 5 c. ne me parvint annulé que vers la fin septembre 1877. Je n'ai pas vu jusqu'à présent le 20 c. annulé.

» Vous ne mentionnez pas les timbres coupés en biais employés dans l'automne de 1876 en attendant l'arrivée des 10 centavos. J'ai vu dans cet état:

1 peseta jaune de l'émission 1872.  
20 cent. brun — 1874.  
20 — vert, *télégraphe* de 1876.

» Vous trouverez ci-joints deux essais de timbres-taxa dont vous ne faites pas mention. Ils n'ont pas été adoptés.

» Dans un ovale debout sont placés les armes du pays rappelant les timbres-poste actuels; en haut; *Perù* sur une bande cintrée au 20 c., sur une banderole au 40; l'inscription: *Deficit* et la valeur toutes en lettres se trouvent deux fois répétée sur une bande en forme de fer à cheval au 20 cent. et sur une ligne droite, de chaque

côté, au 40: la valeur est énoncée par un grand chiffre, en bas, aux deux timbres.

20 centavos, carmin.

40 — bleu.

» L'impression est sur papier de Chine. »

#### SUISSE.

*Kurort Stoos*. M. C. Muller ne pouvait se consoler de ce que, ayant eu trois timbres: rouge, bleu, vert, lorsqu'il se trouvait au Rigi, il n'en avait que deux aujourd'hui. Il vient donc de faire paraître un 3<sup>e</sup> timbre au fac-simile reproduit n° 176 et imprimé en vert, qui doit assurer son repos et celui des collectionneurs.

On peut donc dès ce jour se procurer à son hôtel des timbres en rouge, bleu et vert comme autrefois.

#### NÉLIGOLAND.

Complétons nos renseignements du mois dernier, en ajoutant que les bandes ont le timbre à gauche; qu'elles ont 35 centimètres de long; 74<sup>mm</sup> de large et qu'un double filet, couleur du timbre, règne sur presque toute la longueur de la bande, en haut et en bas.

#### LUXEMBOURG.

Le 1 centime, impression locale, ne tardera pas à être mis en usage. Ce timbre est imprimé depuis le 15 janvier dernier.

#### FRANCE.

La *Compagnie générale des transports parisiens par le matériel des omnibus* a commencé son service le 4 février dernier; mais ce que bien des personnes ignorent, c'est qu'elle a émis à cette époque des timbres pour acquitter les droits de factage. En vertu du tarif A, le transport des paquets et petits colis jusqu'aux fortifications, dans les boîtes des omnibus, s'opère comme suit:

|                      | De 0 à<br>10 kilos. | De 10 à<br>20 kilos. |
|----------------------|---------------------|----------------------|
| Paquets express. . . | 1 fr. 00            | 1.50                 |
| Paquets omnibus. . . | 0 50                | 0.75                 |

Les paquets express suivent autant que possible une marche semblable à celle d'un voyageur ayant même destination.

Ils reçoivent par triage et réexpédition au point d'intersection, la correspondance que prendrait le voyageur. Les paquets omnibus au contraire, sont livrés dans un délai qui n'excède pas quatre heures après la remise à la Compagnie.

L'acquiescement des tarifs se fait de deux manières:

1<sup>o</sup> Par le paiement direct de la taxe dans les bureaux, où l'on délivre une quittance détachée d'une souche.

2° Par le moyen de timbres vendus dans les bureaux et que l'expéditeur applique sur le paquet, timbres qui portent le nom de *Bon de transport*. Il en existe trois semblables de dessin, mais différents par la valeur et la couleur.

Le dessin représente un omnibus avec la boîte que *tout Paris* a pu... admirer. Au-dessus, le chiffre valeur; dans un eintre; *Bon de transport*, autour la légende que nous avons reproduite en lettres italiques en tête de l'article; des ornements remplissent les intervalles. Les trois valeurs sont :

50 centimes, bleu.

75 — vert.

1 franc, rouge.

Entre les deux filets du cadre, inférieurement on lit :

Dujardin Sc.; G. Duval fec., légende qui fait connaître les auteurs du travail.

Les timbres sont lithographiés en couleur sur papier blanc uni et très-mince. Ils ne sont pas dentelés.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Voici le dessin d'encadrement que portent les cartes postales destinées à circuler en Cochinchine, au Cambodge, etc. Un timbre (effigie de la liberté) valeur 15 c. (petits chiffres) est collé dans l'angle droit supérieur.

Rappelons que l'impression de la carte est noire sur bleu.

#### BAVIÈRE.

Les caractères gothiques « Postkarte » des cartes avec réponse 5 + 5 pfennig ont été remplacés par des caractères ordinaires et avec suppression des mots : *Post-Abgabe stempel* sur les deux parties; les mots *An* et *in* figurent aujourd'hui en lettres anglaises et il y a suppression du trait, là où le nom de la ville devait être renseigné du côté de l'adresse :

5 pfennig, vert-bleu.

Ce changement sera apporté plus tard aux cartes 3 + 3 pfennig, lorsque la réserve actuelle sera épuisée.



Les enveloppes à 10 pfennig ont à la patte le fleuron ci-contre, remplaçant le cor de poste dans une tresse; le papier a les ondulations plus rapprochées :

10 pfennig, carmin.

#### GRANDE-BRETAGNE.



Les cartes postales ont le timbre changé. Elles ont actuellement celui ci-contre, placé à droite, angle supérieur. En haut, les armes du pays entre les mots : *post card*; plus bas : *The adress*, etc. Aucune ligne

ni inscription pour l'adresse; point de cadre :

Impression couleur sur carton blanc :

1er janvier. 1/2 penny, brun-rouge sur carton blanc.

1er février. 1/2 — — — chamois.

Les premières se vendent 8 pence la douzaine; les secondes 7 pence seulement.

On nous envoie quelques renseignements sur les « Certificate of Posting. »

Ces formules ne s'emploient que dans quelques villes et comme essai. Leur emploi serait celui-ci :

A envoi, des timbres par exemple, à B, qui ne désire rien acheter et qui renvoie le tout; celui-ci présente sa lettre au bureau et fait timbrer le « certificate. ». A demande quelque temps après le paiement à B. Celui-ci présente son « certificate » prouvant qu'il a mis à la poste telle lettre et qu'il a effectué par conséquent le retour.

Ce certificate peut prouver qu'une lettre a été expédiée, mais prouvera-t-il que l'envoi entier a été retourné? Nous en doutons beaucoup : cette expérience n'est pas appelée à avoir grand succès.

#### ITALIE.

Trois valeurs des timbres d'État nous arrivent agrémentés de surcharges pareilles à celles qui se trouvent reproduites sur un de ces timbres dont nous avons donné le fac-simile le mois dernier. Ce sont :

2 cent., sur 20 cent.

2 — — 30 —

2 — — 1 franc.

Il paraît que notre traducteur n'était pas tout à fait exact lorsqu'il nous faisait dire que l'inscription des dernières cartes était « partagée en deux pour la correspondance privée. » Il faut lire : *Admis à la correspondance privée*, ce qui se comprend mieux.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les enveloppes officielles sur papier jaune, employées par le Département des postes nous viennent avec le nouveau filagramme *Postal U. S. Service*. Nous tenons ainsi :

Format 162 sur 87mm.

2 cents, noir.

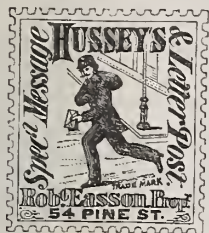


Format 225 sur 100.

2 cents, noir.

3 — —

Cette dernière, avec l'inscription : *Office of Superintendent Railway Mail Service — Second Division*, placée sur trois lignes dans l'angle gauche supérieur.



La compagnie Hussey qui a survécu à cette masse d'entreprises privées dont le gouvernement a eu enfin raison il y a quelques années, vient d'émettre deux timbres d'un même type, mais imprimés en couleurs différentes. La valeur n'y est pas indiquée.

Impression lithographique sur papier blanc, piqués 12 1/2.

Bleu.

Rose.

SERVIE.

La carte de la guerre sur carton rouge est imprimée depuis peu sur carton bleu. Voici la traduction qui se lit sur ces cartes.

1<sup>re</sup> partie. *Carte de correspondance libre; M....;*  
2<sup>e</sup> partie : *Les soldats, les officiers et les autres employés militaires reçoivent cette carte postale gratuitement. Elle peut leur servir ainsi qu'aux autorités militaires pour une courte correspondance relative au service.*

TRANSVAAL.

Le correspondant qui nous annonçait le 4 p. sur bleu, nous envoie cette valeur sur orange, en nous disant que le timbre sur papier bleu n'existe plus. Outre ceux signalés le mois dernier, nous recevons percés en lignes :

1 penny, rouge sur orange.

3 — lilas sur chamois.

1 — rouge sur orange, non dentelé.

Certaines feuilles du 6 pence bleu sur vert, percé en lignes, présentent un timbre tête bêche où la surcharge est par conséquent renversée. Ce timbre occupe la 1<sup>re</sup> place de la 4<sup>me</sup> rangée; il y a également une variété de ponctuation V. R, le point devant l'R au lieu d'être après.

Du 3 pence nous avons reçu des timbres sans le perçage horizontal et des 1 penny sans le perçage vertical.

Enfin, le 1 shilling dont la surcharge n'est pas encore changée, pas plus que la couleur du papier, nous vient :

1<sup>o</sup> percé en lignes.

2<sup>o</sup> — — avec surcharge renversée.

WURTEMBERG.

Un avis du ministère des affaires extérieures annonce la mise en vente du timbre-poste 50 pfennig, gris-vert, par les bureaux qui ont épuisé le même timbre en « gris-acier » et des bandes timbrées plus larges au prix de 33 pfennig les 10 exemplaires.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Cundinamarca*. Nous tenons de l'obligeance de M. Bogert la communication du timbre ci-contre



que nous signalions en décembre dernier, n° 180.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni :

40 centavos, rouge-vermillon pâle.

RUSSIE.

M. H. Lubkert a reçu une enveloppe 1872, 40 kop. brun, portant aux quatre côtés le chiffre 5 en surcharge bleue. Cette enveloppe portait en outre 3 kopecks en timbres de 1 et 2 kopecks, soit en tout la taxe de 8 kop. Notre correspondant n'a pu obtenir sur cette enveloppe aucun renseignement. Elle vient d'un des faubourgs d'Odessa :

5 kop., brun et bleu.

Les enveloppes de la Croix rouge (voir le n° précédent) existent comme suit :

Format 122 sur 76<sup>mm</sup>.

40 kop., rouge sur blanc azuré.

40 + 40 — — — —

Format 141 sur 73 mm.

40 kop., rouge sur blanc rosé épais.

10 + 40 — — — —

40 — — sur blanc mince.

40 + 40 — — — —

*Odessa* (Cherson). M. Lubkert nous fournit les renseignements ci-après, extraits de la gazette « Pravda » du 13/25 janvier 1878.

« Dès aujourd'hui, 13 janvier 1878, commencera à fonctionner, dans le district d'Odessa, la poste provinciale (rurale ou Semskaïa). Comme expérience, le Semstoo a provisoirement établi de faire parvenir à destination les lettres ordinaires ainsi que les gazettes, journaux et avis, pour les lettres avec valeurs ou recommandées, et colis destinés à être distribués dans les lieux plus ou

moins éloignés du district ; de transmettre ces correspondances des endroits les plus éloignés du district à ceux où il y a un bureau des postes, et enfin de faire parvenir toute sorte de correspondances entre les lieux privés de communications postales, au gouvernement.

» Les boîtes devant recevoir les correspondances de la couronne et privées, sont pour la première fois établies dans les quinze points suivants :

» Troitzkoe, Manheim, Egorooka, Champoli, Neusatz, Novo-Pokrooka, Rasnopol, Landau, Kovalevka, Solonika, Varoarooka, Netenajannoe, Lubanka, Krasnoe et Anatolievka.

» La correspondance sera transportée dans les heures spécifiées aux postillons du Semstoo auxquels les maîtres des postes sont obligés de fournir une paire de chevaux. Les lettres ordinaires et expéditions sous bande adressées dans les lieux où il n'y a pas de bureaux de postes du gouvernement, se payeront : les premières par un timbre de 5 kopecks (avec armes du district d'Odessa sur fond gris) du Semstoo pour chaque loth, et les derniers par un timbre de 2 kopecks (armes du district d'Odessa sur fond vert) du Semstoo pour chaque 4 loth. »



Donnant suite à cet avis, la poste rurale a fait paraître les timbres dont voici les fac-simile.

Le 2 kopecks a le cadre en dehors des armoiries sur fond uni, tandis que le 5 kop. a le fond burelé : c'est ce qui constitue la seule différence entre ces deux timbres. Au centre, les armes de Russie et celles d'Odessa sur fond rouge ; en dessous, la valeur en toutes lettres (*Две копейки* et *Пять копейки* — 2 ou 5 kop.) sur une banderole ; en dehors des armoiries, autour, l'inscription suivante : *Одесская* pour *Оdesskaja*, *Семская* *Посчтовая Марка*, qui signifie : Timbre-poste du district d'Odessa.

Impression lithographique sur papier blanc, piqués 13 :

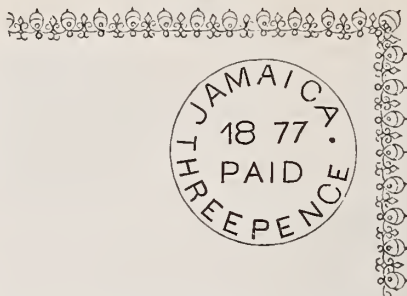
2 kopecks, rouge et vert.  
5 — — noir.

Les fenilles portent quarante timbres sur cinq rangées horizontales.

*Kortschewa* (Tver). Les timbres actuels nous viennent avec le papier vergé au lieu d'être uni :

2 kopecks, bleu et bleu vif.

## JAMAÏQUE.



Une lettre que nous venons de recevoir de cette colonie anglaise nous apprend que les cartes sont épuisées : influence des collectionneurs ! Elle s'est également fait sentir à Porto-Rico où les cartes ont été épuisées avant leur usage.

Un de nos correspondants nous remet une carte provisoire 3 pence imprimée dans la colonie. Le cadre est semblable au fac-simile ; dans l'angle droit supérieur le timbre à main : *Jamaica three pence 1877. paid*, imprimé en rouge ; puis les armes de la Grande-Bretagne au milieu des mots : *Post-Card* ; en dessous : *Jamaica — The adress only to be written on this side*.

Impression bleue sur carton blanc, timbre rouge :

3 pence, bleu et rouge.

## SUEDE.

On nous signale une carte postale sans timbre, pareille aux cartes en usage et imprimée en lilas sur carton blanc :

Sans timbre, lilas.

## INDE NÉERLANDAISE.

M. Fouré nous envoie le 50 cent imprimé en rouge-violacé sur papier vergé blanc et piqué 14 1/2 :

50 cent, rouge-violacé.

ARGENTINE (*République*).

Le même nous soumet le 5 centavos :

1° percé en lignes, avec la surcharge 1, 2, 5.  
2° piqué 43 — 1, 2, 5.

## PERSE.

Les 1 et 10 shahis ont le piquage 14 1/2 au lieu de 13.

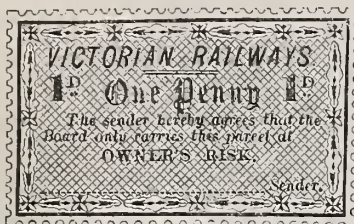


## PORTO-RICO.

Voici le fac-simile des timbres-télégraphe annoncés le mois dernier.



## VICTORIA.



On nous écrit de cette colonie que les timbres de chemin de fer dont nous avons reproduit le type n° 178, n'y sont pas connus. Par contre, on nous remet les suivants dont il y a trois types.

De celui ci-dessus, il y a trois valeurs :

- 1 penny, vert sur blanc.
- 2 — lilas —
- 6 — rose —

Sur le fond de chacun de ces timbres se détache, en blanc, la valeur en toutes lettres : *One*<sup>d</sup>, *Two*, *Six*.

Le 2<sup>e</sup> type a sous l'inscription : *Victorian Railways* (chemins de fer de Victoria) les armes de la Grande-Bretagne coupant les mots *owner's Risk* (aux risques de l'expéditeur); en dessous : *news-paper, only* puis la valeur en toutes lettres et le chiffre aux angles inférieurs; sur le fond, en lettres blanches : *THREE* :

3 pence, bleu sur bleu.

Le 3<sup>e</sup> type est de plus grande dimension : 39 sur 42<sup>mm</sup>. Il est divisé en deux parties horizontales; la première ayant 24<sup>mm</sup> avec les inscriptions du type que nous reproduisons et la valeur dans les deux angles supérieurs; la deuxième partie porte en haut et dans l'ordre que nous donnons :

*Nine pence*

*The sender hereby agrees that  
The Board only carries this parcel at  
Owner's Risk.*

Ce qui veut dire : L'envoyeur déclare ici que le bureau transporte ce paquet aux risques de l'expéditeur.

La valeur est aux angles supérieurs.

Un cadre de 2<sup>mm</sup> entoure ces inscriptions; les deux parties sont séparées par un dessin qui est piqué.

Impression couleur sur papier couleur, avec lettre V surmontant une couronne, piqués 13 1/2; les quatre timbres précédents ont le même filigramme et le même piquage 13 1/2.

|               |   |                                 |
|---------------|---|---------------------------------|
|               |   | 9 pence, carmin sur jaune pâle. |
| 1 shilling, 6 | — | vert — —                        |
| 2 — 3         | — | outremer sur rose.              |
| 3 —           | — | jaune — rose.                   |
| 4 — 6         | — | lilas sur jaune pâle.           |
| 6 —           | — | orange sur chamois.             |

## BELGIQUE.

Le ministère de l'intérieur a adopté une carte de service avec impression noire sur rose, disposition des autres cartes de service. En haut :

*Ministère de l'intérieur. — Administration des sciences, lettres et beaux-arts.*

*Indicateur n°.*

*Carte-correspondance de service.*

En dessous, au milieu, les armes du pays : le reste comme les autres cartes :

Noir sur rose.

Cette impression sur carton rose n'est pas un tirage pour les dames.....

Il y en a d'autres du même ministère sur lesquelles nous reviendrons le mois prochain.

Par suite de la séparation de l'administration des postes et télégraphes de celle des chemins de fer et marine, de nouvelles cartes ont vu le jour.

Même disposition qu'autrefois, sauf que le nom du ministère se trouve à gauche : *Ministère des travaux publics. — Administration des postes et télégraphes* sur 4 lignes; à droite : *N° de l'Indicateur.*

Même disposition pour les cartes avec réponse; une des parties porte le mot : *Réponse.*

De nouveaux timbres sont à la façon. 1<sup>o</sup> Un timbre-poste de 5 francs avec chiffre blanc dans les angles supérieurs; un ornement à ceux inférieurs; au centre, l'effigie de Léopold II dans un ovale, avec le mot *Belgique* au-dessus; de chaque côté, une guirlande de fleurs. Le timbre sera imprimé en rouge-brun sur papier blanc.

2<sup>o</sup> Un timbre-télégraphe de 10 centimes, type du 25, avec changement de chiffre.

Enfin nous allons avoir les enveloppes sans augmentation de prix. Au lieu de 11 centimes, elles se paieront 10. Les deux formats auront une coupe nouvelle; la patte de fermeture sera ronde et celles de côté rempliront l'espace du milieu au lieu d'être coupées en biais à cet endroit.

Autre nouvelle. Par décision du ministre, le projet de création de bandes timbrées ne recevra pas exécution. R. I. P.

## HAMBOURG.

Du timbre 2 1/2 schilling, vert, de 1867, il en

existe de *non dentelés* que nous venons de recevoir en communication :

2 1/2 schilling, vert.

ROMAGNE.

Dans la brochure que nous avons éditée sur les timbres de ce pays, nous avons dit n'avoir jamais vu de timbres 6 baj. oblitérés. M. de Ferrari vient de nous en produire deux exemplaires qui tranchent la question de leur usage.

### Le timbre 3 cuartos de Don Carlos.



Nous avons eu l'occasion de revoir le timbre 3 cuartos de Don Carlos, qui nous avait permis d'en donner une reproduction en 1875. Nous avons été frappé de la différence énorme qui existe entre cet exemplaire et ceux de Canta-Vieja qui auraient été retrouvés au ministère, à Madrid, parmi les correspondances saisies aux carlistes pendant la guerre. Cette découverte serait due, dit-on, à un officier chargé d'écrire l'histoire de la guerre civile en Espagne.

Nous avons donné sur ce timbre, dans notre n° 175, tous les renseignements qui nous avaient été fournis par un de nos correspondants de Madrid. L'histoire était assez bien imaginée, car elle prévoyait les objections qu'on aurait pu présenter, si des différences étaient constatées sur plusieurs timbres : on a dit qu'il y avait autant de timbres différant par les détails que de commandants militaires qui en faisaient usage.

Cette histoire nous est devenue suspecte, depuis la comparaison que nous avons pu faire entre le soi-disant timbre de Canta-Vieja et celui trouvé à Villahermosa par notre correspondant, lors de la prise de cette ville, par les troupes du gouvernement dont il faisait partie. Nous allons faire connaître ces différences :

| <i>Timbre de Villahermosa.</i>                                                       | <i>Timbre de Canta-Vieja.</i>                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Armes sur fond <i>ligné horizontalement</i> ;                                        | Armes sur fond <i>uni</i> ;                                                               |
| Angles portant un <i>fleuron</i> .                                                   | Angles couleur, à <i>fond uni</i> ;                                                       |
| Inscriptions à <i>grandes lettres</i> ;                                              | Inscriptions à lettres plus <i>petites</i> ;                                              |
| S de <i>cuartos</i> touche le cadre ;                                                | S de <i>cuartos</i> est à 1mm du cadre ;                                                  |
| Les ombres extérieures droites du cadre sont coupées <i>en biais</i> aux extrémités. | Les ombres extérieures droites viennent en ligne <i>directe</i> avec les filets du cadre. |

On nous dira que ces différences doivent exister, puisque beaucoup de commandants militaires étaient munis d'un timbre à main et que le type différerait par les détails. Mais si l'on veut bien rapprocher la description que nous venons de donner du timbre de Canta-Vieja, de notre fac-simile, on sera étonné comme nous de la ressemblance de ces deux types.

Notre gravure de juillet 1875, donnée d'une façon incorrecte, grâce à l'exemplaire défectueux qui nous avait été fourni, se trouve reproduite *deux ans après*, dans ses moindres erreurs : fond uni, angles unis, ombres inexactes, sur le type miraculeusement découvert parmi les correspondances carlistes ! Circonstance remarquable, parmi tous ces timbres de Don Carlos, il ne s'en trouve pas un seul qui appartienne à un de ces nombreux commandants militaires qui auraient eu leur timbre particulier !

Nous nous trompons : il s'en est rencontré un exemplaire, un seul : celui de Collado signalé par nos n°s 175 et 176. Mais sait-on d'où il vient ? du correspondant même qui l'a trouvé à Villahermosa : le timbre de Collado et Villahermosa ne font qu'un !

Il est donc bien certain que le timbre de Canta-Vieja n'est qu'une copie du fac-simile que nous avons heureusement donné d'une façon incomplète, ce que ne pouvait savoir le contrefacteur qui, n'ayant aucun modèle, a cru pouvoir s'en rapporter à notre dessin, en imaginant l'histoire à laquelle nous renvoyons nos lecteurs (n° 175).

Dans les premiers temps de la découverte miraculeuse, les timbres se trouvaient appliqués sur des fragments de lettres : on en lâchait comme faveur, par-ci, par-là, des enveloppes entières, avec cette remarque « très-rare » employée le plus souvent quand on veut enlever une molaire sans douleur. Depuis peu, la spéculation s'est relâchée de sa prudence première : on offre aujourd'hui par paquets, des enveloppes vierges de toute souillure et portant le timbre dans l'angle droit supérieur. Le timbre était bleu ciel au début, il est imprimé aujourd'hui en outremer.

Nous espérons que cet avis mettra enfin un terme à la culture d'une carotte qui n'a déjà fait que trop de victimes.

Brux. — Impr. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-D. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal mensuel illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## BELGIQUE.



Voici l'arrêté qui crée le timbre de 5 francs :

Vu l'arrêté royal du 13 novembre 1869, autorisant le Ministre des travaux publics à régler la valeur et la couleur des timbres-poste ainsi que

leur mise en usage ;

## Arrête :

*Art. unique.* Un timbre-poste de la valeur de cinq francs et de couleur rouge-brun sera mis à la disposition du public à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain.

Bruxelles. le 6 mars 1868.

Signé : A. BEERNAERT.

Nous avons donné la description de ce timbre le mois dernier, en voici la reproduction.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piquage usuel :

5 francs, rouge-brun.

Les timbres-télégraphe à 40 centimes imprimés en violet seront mis en débit le 1<sup>er</sup> mai prochain.

Quelques journaux ont annoncé la carte-correspondance, avec réponse payée, *sans cadre*. Cette carte n'est pas encore en circulation, quoique imprimée.

Le *ministère des finances* a fait paraître une nouvelle carte (*administration de la trésorerie et de la dette publique*) avec suppression, de chaque côté des armoiries, des cercles réservés aux timbres d'arrivée et de départ. Il y en a quatre variétés sur deux rangées ; la quatrième porte *administration* au lieu de *administration*.

Les suivantes nous sont signalées par M. Schmidt De Wilde :

*Ministère de l'intérieur.* Semblables à la carte rose, décrite le mois dernier, mais avec les inscriptions suivantes :

1. Secrétariat général, carte blanche.
2. — — (comptabilité générale), carte blanche.
3. Cabinet du ministre, carte jaune.
4. Administration de l'agriculture et de l'industrie, carte bleue.
5. Administration des affaires provinciales et communales, carte grise.
6. Administration de l'instruction publique, carte brune.
7. Administration de la garde civique et de la milice, carte verte.

*Ministère des finances.* Administration des contributions directes, douanes et accises. Formules semblables à celle mentionnée n° 178, page 75 du *Timbre-Poste*, mais avec l'avis du bas en caractères différents, et portant au verso, des avis :

1<sup>o</sup> Pour le retrait d'un extrait du cadastre. Au recto, à droite : Bulletin 435 à fr. 1877, n° 1405. Th. Lesigne. En langue française.

2<sup>o</sup> Pour le même objet, avec Bulletin, à 435 fr. 1877, n° 1405. Th. Lesigne. En langue flamande.

3<sup>o</sup> Pour le paiement d'un mandat aux employés en retraite, officiers, etc. Cette carte porte sous le mot : *contre-seing*, la mention : *le receveur des contributions directes*, etc. à... et à droite : Bulletin, 439 — 1877 — n° 1405. Th. Lesigne.

Imprimé typographiquement en noir sur blanc.

#### MEXIQUE.

La couleur du 10 centavos est changée. Elle est orange aujourd'hui :

10 centavos, orange.

On signale un timbre *Porte de Mer* de 30 centavos.

30 centavos, noir.

#### JAMAÏQUE.

La carte provisoire reproduite le mois dernier n'est pas la seule qui existe. M. de Joannis nous envoie au même type :

1/2 penny, bleu et rouge sur blanc

et une autre de 3 pence, cadre formé de losanges pointillés entre deux filets et que nous reproduirons prochainement : le timbre rond est le même que celui qui figurait dans le précédent numéro :

3 pence, bleu et rouge sur blanc.

#### JHIND.

La mystérieuse lettre R qui a eu l'honneur de tant nous interloquer représente la première lettre du nom du Rajah. Son nom est *Rughhir Singh*.

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons commis une erreur le mois dernier en annonçant le 5 centavos, percé et piqué avec surcharge 1, 2, 5, c'est 1, 2, 8 qu'il faut lire.

On a signalé le 15 centavos qui porterait la surcharge 16 ; on parle aussi d'un 25 centavos qui serait en usage ; mais personne ne les a encore vus que nous sachions : le type de ce dernier serait celui du 30 centavos 1873.

#### ISLANDE.

La série des timbres de service est augmentée d'une valeur nouvelle. Type, papier et piqure des timbres en cours.

5 aur, bistre.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

D'après le *Am. Journ. of Phil.* il y aurait eu des timbres d'enveloppes du département de la poste imprimés sur papier blanc vergé :

2 cents, noir sur blanc.

3 — — —

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Le même journal rapporte que les timbres signalés par nous en novembre 1877 viennent d'être terminés. Leur exécution a été confiée aux soins de la *National Bank Note Company*.

Le type représente le libérateur de l'Amérique centrale, le général Monrazon, au centre d'un ovale ; en haut : *Republica de Honduras* avec la valeur en lignes courbes, excepté le 1 real ; dans les angles supérieurs est la valeur en chiffre ; le tout renfermé dans un cadre.

Les couleurs et valeurs sont :

1 centavo, pourpre.

2 — brun.

1 real, vert.

2 — bleu.

4 — écarlate.

1 peso, orange.

Notre confrère ne dit rien des cartes postales dont on nous avait annoncé cependant l'adoption.

#### SUISSE.

On a ressuscité le timbre de 40 centimes ; voici dans quelles circonstances. La loi du ... ayant décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> février dernier, les paquets seraient affranchis au moyen de timbres-poste, et les paquets de 5 kilos d'une valeur de 100 francs étant taxés 40 centimes, il a donc fallu un timbre de cette valeur. Il vient de faire sa réapparition le 15 mars dernier. Dans sa jeunesse, il était vert, on nous le représente aujourd'hui en gris.

Papier, piqure comme les timbres en cours.

40 centimes, gris.

Ces renseignements nous ont été envoyés par notre collaborateur M. A. Schulze.



## BOLIVIE.

Le *Guia del coleccionista de sellos de correos* signale un timbre 10 c. remplaçant le timbre à main (vapeur) dont nous avons donné le dessin il y a quelque temps. Il porte les armoiries du pays dans un ovale avec dessins de chaque côté et renfermé dans un cadre octogone plus large que haut, avec l'inscription : *Correo Antofagasta* et 10 c. de chaque côté.

Imprimé en bleu sur ..... (?)

40 centavos, bleu.

Nous reproduirons le dessin le mois prochain.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avons vu toutes les valeurs avec la surcharge *too late* sur des timbres oblitérés.

## SUÈDE.

Une variété de la carte 6 öre se présente avec le timbre sans couleur. Nous venons d'en voir un exemplaire qui a passé par la poste :

6 öre, blanc.

## FRANCE.

Le timbre de 40 centimes au nouveau type est en vigueur depuis le mois dernier :

40 centimes, rouge sur paille.

## ROUMANIE.

Nouveau changement de la carte postale. Le timbre rouge reprend sa couleur qu'il avait avant la guerre, mais par contre le carton de blanc qu'il était, est devenu *rose*. C'est magnifique !

La *carta de posta* prend le nom de *carta postala*, exprimé en gros caractères, avec un trait en dessous et quatre lignes pointillées pour l'adresse; en bas, l'éternel avis en cinq articles avec les mêmes modifications que pour le titre; point de filet d'encadrement; dans l'angle inférieur droit : *Tiraju — 1878*. Dimension : 156 sur 58<sup>mm</sup>.

5 bani, bleu sur rose.

5 + 5 — — —

La carte avec réponse n'est qu'une double carte ordinaire. Quand elle est employée, la poste ajoute les lettres R. P. (respuns platit) annonçant au destinataire qu'une carte est jointe pour la réponse, ce qui vaut infiniment mieux que les cartes spéciales avec réponse qui n'apprennent rien, puisque, séparées, elles sont employées comme cartes ordinaires. Donc, toute facilité au facteur de s'approprier la carte non employée.

## TURQUIE.

L'*Ami des Timbres* fait connaître la marque



ci-contre qui se lit : *Katzak posta* (poste de contrebande) et que porteraient les timbres appliqués par les postes ottomanes, sur les lettres expédiées en contrebande, par des particuliers,

qui les distribueraient eux-mêmes.

D'après notre correspondant de Constantinople cette surcharge qui se devrait lire : *Catchmak posta* n'aurait aucune signification, son application devant se faire sur la lettre et non sur le timbre, où elle ne peut être que par l'imprévoyance de l'employé.

Dans les deux cas nous ne nous expliquons pas la présence de timbres turcs d'*affranchissement* sur des lettres saisies en contrebande, à moins toutefois qu'ils ne représentent la taxe à payer par le destinataire, les timbres-taxa n'ayant plus usage à Constantinople.

Il importe donc d'obtenir de nouveaux renseignements au sujet de cette surcharge, dont l'importance n'est pas aussi négative que veut bien le dire notre correspondant.

L'*Ami des Timbres* a reçu le 20 paras vert de janvier 1876, avec la surcharge *cheir* dans un cercle perlé et imprimé en rouge :

20 paras, vert et rouge.

## ITALIE.

Les timbres actuels seront changés à la fin de l'année courante. Ils porteront l'effigie du nouveau roi Humbert. Les valeurs seront : 1, 2, 5, 10, 20, 50, 60 centimes, 1 et 5 francs. Les *timbres-taxa* seront augmentés de valeurs nouvelles.

## CHILI.

L'I. B. J. donne le type ci-contre comme destiné à supplanter très-incessamment celui qui vient de naître. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée : il nous paraît qu'on ne paye pas bénévolement des milliers de francs pour obtenir un type qu'on a dû trouver magnifique, quoique absurde, pour renouveler ces frais quelques mois après, uniquement dans le but d'avoir un type plus ridicule encore.



## CUBA.

Nous avons donné antérieurement, d'après un renseignement officiel qui nous avait été envoyé, les couleurs et valeurs des timbres de l'émission

du 1<sup>er</sup> janvier 1878. Il y en avait, nous disait-on, cinq valeurs différentes de timbres-poste et trois de télégraphe. Une lettre que nous recevons de cette colonie, nous dit qu'il n'existe que les suivants :

|                     |              |                   |
|---------------------|--------------|-------------------|
| Timbres-poste,      | 25 c. de p., | vert, vert-jaune. |
| —                   | 50 —         | —                 |
| Timbres-télégraphe, | 1 peseta,    | —                 |
| —                   | 2 —          | bleu.             |

Le type de ces timbres est celui qu'ils avaient en 1877, mais avec le millésime changé.

#### GUATEMALA.

Les timbres de la nouvelle série viennent d'être mis en usage. Voici dans quels termes :

« Quelques valeurs de timbres-poste de la dernière émission ayant été épuisées, le gouvernement suprême a bien voulu arrêter une autre émission qui est mise en usage depuis cette date, sans porter préjudice à celle antérieure, car elles seront en usage alternativement.

» Direction générale des postes,

» Guatemala, 10 janvier 1878.

» LUIS CARILLO. »

« Elles (les séries) seront alternativement en usage », cela veut-il dire que ces timbres seront tour à tour en usage? Ne serait-ce pas simultanément que la direction des postes aurait voulu dire?

Nous venons de recevoir les soi-disant timbres officiels décrits par notre confrère de New-York. Ce ne sont pas là des timbres, mais des cachets administratifs qui s'obtiennent au moyen du « coup de poing. »

#### JAPON.



Nouvelle valeur 8 sen, disposition du 5 sen en usage.

8 sen, brun-violet.

On annonce encore (*Philatelic Monthly*) de nouvelles cartes à 3, 5 et 6 sen.

Enfin nous recevons d'un de nos correspondants, au Japon, le timbre ci-dessus sur lequel nous n'avons malheureusement obtenu aucun renseignement.

Les inscriptions, quand elles nous auront été traduites, nous apprendront peut-être à quelle catégorie appartient ce timbre des plus bizarres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué.

Bleu ciel.

PHILIPPINES.

M. de Ysasi a signalé au type en usage, l'incompréhensible valeur :

125 mil. de peso, bleu.

#### De l'application du timbre-poste aux caisses d'épargne.

L'application du timbre-poste au service des



caisses d'épargne, tel est le sujet d'une brochure intéressante publiée récemment en Dane-

mark par M. Théodore Faber (1). Se servir du timbre-poste pour propager l'esprit d'économie, pour encourager les petites épargnes et pour simplifier les opérations des caisses où elles sont déposées, tel est le but que l'auteur s'est proposé. Une analyse succincte de son système montrera comment il croit pouvoir y parvenir : nous renvoyons d'ailleurs le lecteur au travail même de M. Faber pour les détails d'organisation et de comptabilité; il nous suffira d'indiquer ici quelle est la pensée fondamentale de son projet et comment le timbre mobile intervient pour en faciliter la mise en pratique.

Tout le monde connaît, du moins d'une manière générale, l'institution des caisses d'épargne et le mécanisme au moyen duquel les déposants y versent leurs économies ou les en retirent en cas de besoin, avec l'avantage de profiter d'un certain intérêt depuis le moment du placement jusqu'à celui du retrait.

Dans certains pays, afin de rapprocher autant que possible la caisse qui doit recevoir les fonds de quiconque a le désir de les lui confier, on a attribué aux bureaux de poste la faculté de recevoir les dépôts.

M. Faber va plus loin. Il voudrait que l'administration des postes, de même qu'elle distribue

(1) *Grundideen i Frimaerke-Systemet anvendt i et Post-Sparekasse-System, af postexpedient Theodor Faber.* Petit in-8°, 12 p. et 4 p. de modèles. Extrait du journal *Tidsskrift for Postvæsen*. — Cette brochure a été également publiée en langue allemande; mais l'édition danoise originale donne seule les modèles des livrets.



aux bureaux de poste et même à des débiteurs commissionnés, les timbres-poste proprement dits, distribuât de la même manière des timbres mobiles, dits timbres d'épargne, que le public pourrait se procurer, soit dans les bureaux, soit chez les débiteurs. Ces timbres seraient de faibles valeurs : M. Faber propose 10 öre, 1 kröne et 10 krönen (0 fr. 13, 1 fr. 33, 13 fr. 30).

Ces timbres une fois créés, chacun pourrait, quelque minime que fût son épargne, entrer chez un débiteur, et acheter, au lieu de tabac par exemple, un timbre qui représenterait sa petite économie. Les timbres ainsi acquis seraient collés sur un livret également délivré par l'administration, et lorsqu'ils seraient assez nombreux pour représenter une somme déterminée, mais d'ailleurs d'un chiffre très-modique, le possesseur du livret pourrait, après y avoir inscrit son nom et les autres indications nécessaires, le remettre lui-même au bureau de poste ou l'y expédier de toute autre manière, sous enveloppe par exemple comme une lettre ordinaire.

Le bureau de poste à son tour le transmettrait (ce qui suppose une centralisation de l'administration des caisses d'épargne et ne serait pas actuellement praticable dans tous les pays) à un bureau central où l'on établirait un carnet de contrôle présentant le compte créditeur ou débiteur de chaque déposant. Quant au retrait des fonds, il s'effectuerait au moyen de formules spéciales, ou même de mandats, car le déposant aurait la faculté de s'en servir pour ses paiements, alors même que ses paiements devraient être effectués à différentes personnes et en différents endroits.

Les bureaux de poste et les débiteurs seraient assujettis, pour les timbres d'épargne, à la même comptabilité que pour les timbres-poste; et afin de les encourager à se munir de timbres d'épargne et à en recommander l'emploi, une remise leur serait faite sur les feuilles de timbres et sur les livrets qu'ils achèteraient pour leur approvisionnement.

Cet exposé sommaire suffit pour mettre en lumière les avantages qui ont été l'objet des préoccupations de M. Faber. Aujourd'hui, il faut que le déposant se transporte à la caisse, qui est quelquefois éloignée de lui, et où il n'a pas toujours le loisir de se rendre : il faut qu'il y retourne s'il veut retirer tout ou partie de ses fonds. Ces difficultés le découragent d'une vertu déjà bien difficile à pratiquer par ceux-là mêmes à qui elle est le plus nécessaire. Avec le système des timbres

d'épargne, rien de semblable : aussitôt qu'il a quelques sous disponibles, l'ouvrier prévoyant entre dans un débit, il y achète un ou plusieurs timbres, il les colle sur son livret, et aussitôt qu'il est parvenu à en remplir un certain nombre de feuilles, il l'envoie au bureau de poste pour faire courir l'intérêt.

L'auteur a pensé que le goût des collections de timbres, si répandu aujourd'hui, et dans toutes les classes, contribuerait au succès de son système. Un enfant par exemple, que ses parents encourageront à acheter des timbres d'épargne dans une pensée plus sérieuse, ne sera pas indifférent au plaisir de coller sur son livret, qui deviendra à ses yeux un petit album, des timbres de couleurs variées. « En effet, dit M. Faber, si l'on constatait que le goût des collectionneurs n'est pas suffisamment excité par trois espèces de timbres d'épargne, on pourrait sans inconvénients les faire imprimer en un grand nombre de couleurs : et lorsque les déposants recevraient leur livret retourné avec les timbres annulés, ils pourraient se faire peu à peu une collection qui présenterait pour eux un attrait tout particulier. »

Un autre avantage signalé par M. Théodore Faber serait de simplifier la comptabilité, par les mêmes raisons que les timbres-poste et les timbres fiscaux ont facilité la perception de la taxe des lettres et du recouvrement de l'impôt du timbre.

Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans l'examen critique du système ingénieux dont nous venons d'indiquer les principaux éléments. Il nous sera permis toutefois d'exprimer quelques doutes sur l'influence que l'auteur paraît attacher au goût des collections de timbres. Que la création des timbres d'épargne rende plus facile le dépôt des petites sommes et favorise par là l'esprit d'économie, c'est incontestable, et cette considération recommande à un haut degré le projet de M. Faber; mais qu'on puisse varier les timbres de façon à stimuler, par l'attrait de la collection, un acte de prévoyance, c'est ce qui nous paraît plus difficile. Il va sans dire que ces variations seront sans aucun intérêt pour l'amateur sérieux, puisqu'elles ne correspondraient à aucune différence de destination ou de valeur. Quant aux enfants, aux domestiques, aux jeunes femmes, nous craignons que M. Faber ne se soit exagéré la portée d'une innovation qui, suivant lui, doit rendre son système populaire.

Un inconvénient plus grave est celui qui peut résulter de la soustraction ou de la perte des

timbres. M. Faber fait observer, à la vérité, que chaque timbre constituera un titre séparé au profit du détenteur, et que l'acheteur pourra immédiatement le transférer à son profit, par l'inscription de son nom. Mais il est à craindre que cette précaution soit parfois insuffisante pour empêcher des détournements ou des fraudes.

Nous n'insisterons pas sur ces légères critiques, qui ne subsisteraient peut-être pas si, au lieu d'apprécier le projet d'après une simple description, on l'avait vu fonctionner, au moins à titre d'essai. Nous aimons mieux faire l'éloge de l'esprit de progrès qui a inspiré la tentative de M. Théodore Faber, et nous recommandons sa brochure aux amateurs qui étudient les transformations et les emplois divers du timbre mobile, comme aux administrateurs qui s'intéressent au développement de la belle et utile institution des caisses d'épargne. PH. DE BOSREDON.

### Les postes privées des Etats-Unis d'Amérique.

Les timbres créés par les postes privées aux Etats-Unis, doivent se diviser en quatre classes :

I. Timbres mobiles, créés pour le transport des lettres, journaux, etc., entre deux ou plusieurs villes.

II. Timbres mobiles créés pour la réception et distribution des lettres, etc., dans les divers quartiers d'une même ville, et pour le transport des lettres à la grand'poste du gouvernement, à être expédiées à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

III. Enveloppes timbrées créées pour le transport des lettres, etc., entre deux ou plusieurs villes.

IV. Enveloppes timbrées créées pour la réception et distribution des lettres, etc., dans les divers quartiers d'une même ville et pour le transport des correspondances à la grand'poste du gouvernement, à être expédiées à l'extérieur du pays ou à l'étranger.

On doit cependant observer que ces quatre divisions sont facultatives, car au point de vue logique, il n'y a que deux classes générales, comprenant, la première I et III et la seconde, II et IV. Mais une liste établie sur ce plan, amènerait inévitablement de la confusion entre les timbres mobiles et ceux imprimés sur enveloppes : c'est ce que j'ai voulu éviter, en adoptant le mode moins logique, mais plus pratique, que j'ai désigné plus haut.

Ce travail sera donc divisé en quatre classes.

Mais avant de le poursuivre, il est bon de chercher à dissiper l'illusion assez générale, mais principalement des collectionneurs d'Europe, qui acceptent comme timbres d'offices particuliers, toutes sortes d'étiquettes dont on est très-prodigue aux Etats-Unis, pour se faire des réclames. Ces étiquettes se placent un peu partout : sur les paquets, sur les lettres ; on en imprime également sur enveloppes. Les Compagnies d'express surtout, font grand usage d'étiquettes-annonces qu'elles appliquent sur les paquets qu'elles transportent. Elles n'ont pas la moindre valeur postale et n'affranchissent nullement les frais d'envoi. Qu'une de ces étiquettes se trouve collée sur une lettre ou sur un paquet ou imprimée sur une enveloppe, il ne s'ensuit pas pour cela qu'elle représente un timbre-poste. Il sera donc bon d'exclure de la collection postale et des catalogues, les étiquettes de l'*American Express Co*, *Ulica*, *Gay's Express*; *Livingston*, *Wells* et *Pomeroy* et tant d'autres.

Toutes les Compagnies d'express qui se chargeaient de la correspondance, ne faisaient pas usage de timbres : la taxe se payait alors en espèces ; mais ces Compagnies, ne faisant aucune distinction entre les lettres et n'importe quel objet qu'on leur confiait, y appliquaient d'une façon générale leurs étiquettes comme moyen de réclames et non comme timbres : Ceci expliquera leur présence sur les lettres ayant passé par l'entremise de *Livingston*, *Wells*, *Pomeroy*, etc.

Les Compagnies d'express, désireuses de mettre sans cesse leur firme sous les yeux du public et pénétrées de cette idée, qu'il faut de la réclame partout et toujours, emploient pour leur usage, sans se charger le moins du monde du transport des lettres, d'enveloppes imprimées de dessins variés ; mais ces dessins, comme *Adams Express Co*, aigle, monogramme, etc., *Harnden et Co*, messenger portant un sac, *New Jersey Express Co*, tête de cheval, ne valent pas plus que les étiquettes dont j'ai parlé plus haut : ces lettres étant expédiées par la poste du gouvernement comme toutes les autres lettres du public.

Il y a des timbres, qu'il faut attribuer à l'imagination féconde et intéressée de spéculateurs, tels sont par exemple :



*Arthurs City Post*; *Baldwin's R. R. Express*, *Barker's City Post*; *Brigg's Despatch*; *Bowery Express*; *Bancroft's City Express*; *Bell's Despatch*; *Co Franco*



*American, Gautier frères et C<sup>e</sup>; Florida Express; Hunt's Despatch; International Express; Ker's City Post; Langton and C<sup>o</sup> (steamer); Lathrop's Express; Le Bean's Express; Moody; Mc Robish and C<sup>o</sup>; New-Haven and New-York Express; Richmond (Drapcau); Warwick's; Walker's Post.*

Enfin, il y a quelques autres timbres, desquels je désire parler tout particulièrement :

*Central Post Office.* Toutes mes recherches pour découvrir cet office sont restées vaines. En tous cas, il n'y a jamais eu de timbres de cette firme; ceux frappés avec un timbre à main, n'ont aucune espèce de valeur, parce qu'ils sont le produit de contrefacteurs.

*Chestnut street Line.* Est un billet d'une Compagnie d'omnibus.

*Johnson's Box.* Une annonce de libraire.

*Mercantile Library.* Timbres d'une bibliothèque, cabinet de lecture (4).

*Royal Insurance C<sup>o</sup>.* Provenant des enveloppes d'une Compagnie d'assurances contre l'incendie.



*Spence and Brown.* L'existence de cette Compagnie est fort douteuse; mais il n'y a pas le moindre doute que les timbres dits « Spence et Brown » ne sont que

des contrefaçons ou des vignettes de fantaisie.

*W. Stait of the City Despatch Will Call, etc.* Annonce d'un propriétaire d'un office particulier.

Ces étiquettes que je viens de citer comme exemple, ne forment qu'une faible partie de toutes celles qui sont entrées dans les albums, sous le nom d'offices particuliers.



Les timbres de foires de charité « Bazaar stamps » comme l'on dit en anglais, tels que *Bazaar Post Office, National Sailors Fair, Sanitary Fair, Great Central Fair, Springside P. O.* n'ont aucune importance, puisqu'ils ne servent à rien,

sauf à rappeler un office de poste imaginaire.

(4) Employés à payer la taxe 6 cents, réduite plus tard à 5, afin d'obtenir la communication du premier exemplaire d'un livre qu'on aurait demandé et qui aurait manqué au cabinet de lecture.

Lors de l'établissement des premiers offices particuliers, le gouvernement des Etats-Unis chercha, par tous les moyens possibles, d'entraver et supprimer ces entreprises particulières, mais sans résultat aucun. Ce n'est qu'en 1861, que le tribunal fédéral, dans l'Etat de Pensylvanie, décida que le transport des lettres, par des particuliers, même entre les différentes portions d'une seule ville, était en concurrence avec le gouvernement et contre la constitution des Etats-Unis, aussi bien que contre les lois du Congrès.

Dans la ville de New-York cependant, il existe encore deux Compagnies qui, protégées par des patentes obtenues de la ville, distribuent régulièrement les lettres et les circulaires. Je ne saurais affirmer si cette autorisation est régulière, mais jusqu'à présent le gouvernement fédéral n'a pas contesté leur validité.

Bien que la distribution générale des lettres par des particuliers soit défendue et ne se fait plus, sauf à New-York, tout le monde a le droit d'employer des messagers spéciaux. Il existe donc des Compagnies qui en fournissent aux personnes qui désirent expédier leurs lettres aussitôt, mais ces Compagnies ne se chargent pas de faire une distribution générale dans la ville, à des heures fixes, ce qui est du reste défendu.

Enfin, dans l'Ouest des Etats-Unis, quelques Compagnies se chargent de l'expédition des lettres entre les principales villes et emploient les enveloppes timbrées du gouvernement, en percevant un prix assez élevé pour leurs frais et ceux de l'enveloppe timbrée. Sous ces conditions le transport est permis, parce que le gouvernement, par la vente de ses enveloppes, ne subit aucune perte.

## CHAPITRE PREMIER.

### LES COMPAGNIES INDÉPENDANTES DE 1842 ET 1845.

Les compagnies indépendantes de 1842-45 doivent leur existence à la condition toute primitive et incomplète des postes du gouvernement à cette époque. Dès leur institution, elles rencontrèrent sur leur chemin toutes sortes de difficultés que leur suscitèrent les autorités constituées : confiscation des valises contenant la correspondance; poursuites devant les tribunaux pour violation des actes du congrès, etc., etc. Le public néanmoins continua à confier ses missives aux compagnies privées, qui lui offraient, entre autres avantages, ceux d'une taxe bien inférieure à celle du gouvernement et une célérité dans la remise des lettres que celui-ci ne pouvait lui offrir.

Désireux enfin de reconquérir la confiance perdue, le gouvernement se décida à réduire le port des lettres et il introduisit en même temps des réformes radicales dans son système qui lui attira la préférence du public, réformes qui obligèrent bientôt les compagnies indépendantes à abandonner toute lutte, la concurrence pour elles étant devenue impossible.

Pendant les années 1842 à 45, les compagnies indépendantes qui ont émis des timbres et qui perpétuent ainsi leurs noms, sont les suivantes : *Hale and Co*, *The American Letter Mail Co*, *Overton and Co*, *W. Wyman*, *Brainard and Co*, *Hartford Mail*, *Pomeroy and Co*, *The Letter Express* et *Hoyle's Letter Express*.

Ainsi qu'on le verra plus loin, plusieurs de ces compagnies entrèrent en concurrence entre elles, en suivant un même itinéraire pour certaines routes qu'elles exploitaient également : Cette concurrence fut donc aussi vive que celle qui existait avec la poste du gouvernement.

#### HALE AND CO.

Cette poste fut une des plus estimées et mieux connues de toutes celles établies aux États-Unis. Elle aurait été instituée, selon M. J. W. Hale, son propriétaire, vers la fin de 1841 ou dans les premiers mois de 1842. Elle comptait 110 bureaux dans les villes principales : Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, dans l'Est ; Détroit, Chicago, Milwaukee, etc., dans l'Ouest.

Nous croyons que M. Hale se trompe de date et que la poste qu'il a si habilement dirigée n'a pas dû exister avant 1843. Enfin ses correspondances, selon nous, devaient être remises à la compagnie Pomeroy ou à toute autre, les lettres portant les timbres Hale et Co, étant toujours datées de Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore ou villes intermédiaires.

Les timbres émis sont les suivants :

#### Emission de 1843 ou 1844.



20 for 1 dollar. rouge.

20 — 1 — bleu.

Le timbre rouge n'a dû avoir qu'une existence

Type 1<sup>er</sup>. Lettres éparpillées dans un octogone ; au centre, l'adresse : 13 Court St., Boston, siège principal de la compagnie.

Impression lithographique sur papier blanc ou bleuâtre.

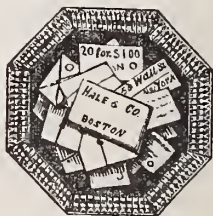
passagère, les exemplaires en étant fort rares.

Malgré l'adresse 13 Court St., ces timbres étaient employés par les bureaux secondaires.

#### Emission de 1844.

Par suite, sans doute, d'un changement de domicile, nous remarquons que les timbres bleus ont l'adresse biffée, adresse qui finit par disparaître de la planche ainsi qu'on peut en juger par notre fac-simile Type II.

Il n'a été imprimé, avec cette modification, que des timbres bleus sur les mêmes papiers que les timbres précédents ; le tirage en est souvent défectueux suivant l'usure de la planche.



20 for 1 dollar, bleu.

On trouve mention dans différents catalogues, d'un timbre rouge à ce dernier type : ce timbre n'a jamais existé.

(A continuer).

C.-H. COSTER.

Nous avons reçu de Madrid une lettre qui répond à ce que nous avons dit le mois dernier, du timbre de 3 c. de Don Carlos.

L'espace ne nous permettant pas de la reproduire ce mois-ci, nous devons la différer jusqu'au mois prochain.

#### Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 14 MARS 1878.

Présidence de M. A. de Rothschild.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4. La correspondance comprend : Des lettres d'envois de la cotisation ; une communication de M. Encke, sur les timbres de Don Carlos, contestés au n° 183 du *Timbre-Poste* ; des adhésions au projet de Congrès international.

M. Périnelle à Paris est admis comme membre titulaire, et M. Ch. Meyer de Copenhague, comme membre correspondant.

Diverses rectifications sont adressées par MM. Anderson et Lubkert.

M. Maury envoie une note intitulée : *Les timbres russes ne sont pas imprimés avec des couleurs à l'aniline*. Cette note sera publiée au Bulletin.

M. Schmidt de Wilde lit un article intitulé : *Renseignements sur les chemins de fer de Lolland-Falster et Maribo-Banholm, leurs timbres et l'emploi de ceux-ci d'après des données officielles*.

Une discussion s'engage sur l'utilité de comprendre au Catalogue des timbres qui sont d'offices particuliers et de contrôle. Un membre, par l'indication des timbres privés américains, montre combien il est difficile d'établir une limite et de trouver une solution satisfaisante.

La séance est levée à 40 heures.

Brux. — Impr. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL

Journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

### RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Ils sont enfin parus les timbres si vivement attendus. Voici à quelle occasion :

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Buenos-Ayres, le 27 février 1878.

« Considérant que la loi du 15 octobre 1877 a résolu l'incorporation de la République Argentine à l'Union générale des postes; approuvant l'acte d'adhésion signé à Paris le 16 juin 1877 par le ministre Argentin, et prenant en considération l'exposé des motifs du directeur général des postes et télégraphes, »

Le Président de la République

Décète.

Article premier. — A partir du 1<sup>er</sup> avril toute correspondance affranchie venant des pays qui ont adhéré à l'Union générale des postes sera distribuée sans frais au destinataire.

Art. 2. — La correspondance adressée de la République Argentine à ces mêmes pays sera exempte de tout port à son arrivée à destination, lorsque les lettres

auront été dûment affranchies avec des timbres Argentins.

Art. 3. — Conformément aux stipulations du traité de Berne du 9 octobre 1874 et d'après l'accord supplémentaire du 29 janvier 1876, les tarifs pour les lettres et imprimés adressés aux pays qui ont adhéré à l'Union postale, sont les suivants :

1<sup>o</sup> Lettres : 16 centavos fuertes pour chaque lettre de 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

2<sup>o</sup> Cartes postales : 8 centavos fuertes.

3<sup>o</sup> Imprimés de toute classe, échantillons de marchandises et autres objets : 5 centavos fuertes pour chaque paquet de 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Art. 4. — Le droit spécial de « certificat » sera de 30 centavos fuertes, plus l'affranchissement régulier correspondant au poids de la lettre ou du paquet.

Art. 5. — Les lettres et paquets arrivant non affranchis dans la République Argentine ou ayant un affranchissement insuffisant, seront sujets au port de 25 centavos fuertes pour chaque 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Il est entendu naturellement qu'en cas d'affranchissement insuffisant on déduira dudit port la valeur représentée par les timbres fixés sur la lettre ou le paquet.

Art. 6. — La correspondance officielle, à l'exception de celle du service des postes, est soumise à la taxe

établie plus haut, et devra en conséquence être affranchie au moyen de timbres tout comme la correspondance du public.

Art. 7. — Le directeur général des postes retirera l'autorisation accordée aux agences spéciales d'affranchissement pour les pays d'outremer et organisera sur des bases convenables le service prêté actuellement par ces agences.

Le directeur des postes fera donner également toute la publicité désirable aux dispositions réglementaires du traité de Berne.

Art. 8. — Aucune exception n'existant en faveur de la correspondance officielle, les sacs spéciaux des légations, consulats ou stations navales devront passer par l'administration des postes tant à l'entrée qu'à la sortie, les vapeurs packets ne devant recevoir ni délivrer ces sacs directement.

Art. 9. — Que communication soit faite, etc.

N. AVELLANEDA.

B. de Irigoyen.

Les nouveaux-venus sont de quatre valeurs et de type différent chacun.



Parmi ces quatre types il y a cependant trois connaissances anciennes dont on s'est contenté de changer la valeur. Ainsi le 10 centavos vert, à l'effigie du général Belgrano est devenu 16 centavos; le 15 centavos bleu, à l'effigie du général San Martín est de 24 centavos; le 30 cent. orange, à l'effigie du général Alvear est de 25 centavos; quant au nouveau type, 20 centavos, il représente le Dr Velez Sarsfield que nous avons fait connaître à nos lecteurs il y a quelque temps.



Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc et percés en lignes ou piqués 13.

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| 16 centavos, vert,  | percé en lignes. |
| 20 — bleu ciel,     | —                |
| 24 — bleu foncé,    | —                |
| 25 — rouge-carminé, | piqué 13.        |

Notre correspondant, à Buénos-Ayres, nous écrit qu'il n'y a jamais eu de timbres provisoires 16 cents (30 cents, surcharge 16) et pour une bonne raison, c'est que les timbres définitifs sont en possession de l'administration des postes depuis plus de 8 mois; si donc l'on avait voulu en livrer au public, il était parfaitement inutile d'en faire de provisoires. Ces timbres de 16 cents étant destinés à l'affranchissement des lettres pour les pays de l'union postale, on a jugé inutile de les émettre avant l'époque où la République Argentine en ferait partie. Si donc il existe de ces timbres avec surcharge, c'est qu'ils ont été créés par la spéculation.

Les cartes et bandes dont il a été si souvent question, ne sont pas encore émises.

#### SAINT-VINCENT.

Réapparition du 4 pence, en bleu foncé, mais avec étoile en filagramme :

4 pence, bleu foncé.

#### BOLIVIE.



Voici le timbre dont nous avons parlé le mois dernier. D'après un correspondant de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup>, « ce timbre remplacerait le 1 cent. *cancelado* dans un ovale et *franco* dans un cadre oblong. Antofagasta, quoique situé sur le territoire bolivien, ne ferait pas usage des timbres de ce pays, à la suite d'une violente querelle entre cette république et celle du Chili; querelle qui aboutit enfin à un arrangement, lequel fit décider que le partage des revenus de la partie située sur les frontières des deux États, comprenant le district minier argentifère, cause de la querelle, serait divisé entre les deux pays. »

Une lettre que nous communiqua M. Bogert porte deux de ces timbres, un appliqué sur le timbre anglais actuel 1 sh. et le cachet de l'administration des postes d'Antofagasta imprimé en bleu, angle inférieur gauche. Ce cachet est aux armoiries de la Bolivie, avec l'inscription : *Adm de correos de Bolivia — Antofagasta.*

La présence d'un timbre anglais sur cette lettre, avant l'application du timbre Antofagasta, est des plus curieuses, d'autant plus qu'il se trouve oblitéré par cette même application : mystère à éclaircir :

10 centavos, bleu.





## HÉLGOLAND.

Une bande nouvelle semblable à celles décrites antérieurement, a vu le jour, le 1<sup>er</sup> avril, en compagnie d'une carte des plus originales, dont nous reproduisons le dessin.

Le cadre est formé d'un câble avec nœuds aux côtés et aux parties supérieure et inférieure; au milieu : *Heligoland* dont les lettres se reflètent dans l'eau; à gauche, les armoiries du pays; à droite : *foreign post card* : quatre lignes de points pour l'adresse.

Impression couleur sur blanc :

Bande : 10 pfennig, gros bleu sur papier blanc.

Carte : 10 — noir — carton —

## CUBA.

La carte postale 25 c. de p., émise le 1<sup>er</sup> janvier dernier, est semblable à celle de Porto-Rico, sauf le timbre qui porte en haut : *Isla de Cuba*; impression couleur sur carton chamois, fond couvert de losanges oranges :

25 c. de p., bleu sur chamois.

## TURQUIE.

En réponse à ce que nous écrivions le mois dernier à propos de la surcharge appliquée sur les lettres saisies en contrebande, notre correspondant de Constantinople nous fait parvenir les lignes suivantes :

« La surcharge *Catchmak Posta* n'est d'aucune utilité pour le collectionneur, ainsi que je vous l'ai déjà dit. Lorsque les lettres sont saisies en contrebande, elles sont portées au bureau de la poste, laquelle applique les timbres représentant la valeur à payer par le destinataire. Il n'y a que la *poste locale* de Constantinople qui ne fait plus usage de *timbres-taxe*. »

Avec la surcharge rouge « *cheir* » dans un cercle, il existe non-seulement le 20 paras vert,

mais encore le 10 paras violet, et on n'attend que l'épuisement du 1 piastre pour compléter la série :

10 paras, violet, surcharge rouge.

## SUISSE.

Prochaine émission de timbres-poste de valeurs au-dessus de 1 franc et des timbres-taxe.

## GRANDE-BRETAGNE.

Les enveloppes 2 pence pour lettres enregistrées n'offraient pas assez de sécurité à la poste. On en a fait paraître de nouvelles où la patte de fermeture a des festons ronds et les autres extrémités des festons découpés à dents de scie; l'exemplaire que nous avons, porte la date : 12-2-78.

2 pence, bleu.

## BAVIÈRE.

M. Treichel nous fait remarquer qu'il existe 2 séries complètes des cartons-mandats, à part le 10 pf. qui n'a pas été rencontré de la 2<sup>e</sup> série. La différence porterait sur la partie inférieure du mandat, où *Post-Vermerk* est sur une ligne droite à la première série, tandis que ces mots sont placés du bas en haut à la seconde, sans compter la suppression du mot *Bayern* à celle-ci et d'autres petits détails qui existent encore entre ces deux séries.

## SERVIE.

Une troisième carte de la guerre nous arrive encore par l'entremise de M. L. Berger. Elle est conforme aux cartes rouge et bleue décrites, sauf que l'inscription de la seconde partie de la carte a été supprimée et qu'un piquage 12 1/2 règne autour des deux parties ouvertes. L'impression est noire sur papier blanc :

Sans valeur, noir sur blanc.

On nous a montré une carte semblable avec

marge en haut et en bas, gommée, qui aurait été imprimée uniquement pour le prince Milan. Ce serait par trop naïf, nous semble-t-il, que d'admettre une carte semblable.

## GRÈCE.

Le 60 lep. impression locale est enfin en usage depuis peu de temps :

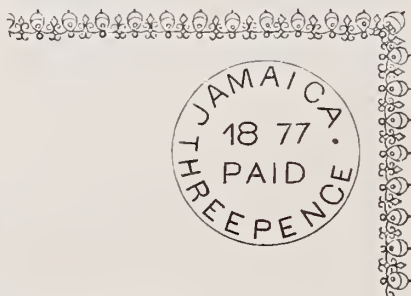
60 lep., vert sur chamois.

## JAMAÏQUE.

On nous écrit de cette île que les cartes provisoires ont été émises le 1<sup>er</sup> avril 1877. Le 1/2 p. sert pour l'intérieur de la ville; le 1 p. pour l'île; le 3 pence pour les pays de l'Union, dont la Jamaïque fait partie depuis cette date.

Ces cartes ont été composées et imprimées dans l'île. Le 1<sup>er</sup> type par les soins d'une imprimerie locale; le second dans la maison pénitenciaire: de là des différences tant dans les caractères que dans les armoiries. Le timbre rouge enfin, est appliqué sur les cartes, par le gouvernement.

Nous connaissons les suivantes, toutes avec le timbre rouge à droite :



1<sup>er</sup> type, au fac-simile.

A. Cadre mesurant 115 sur 71 mm.

Carton blanc épais.

1/2, 1, 3 pence, bleu vif.

B. Cadre mesurant 111 sur 72 mm.

Carton blanc épais.

1/2, 3 pence, bleu vif, bleu-noir.

Papier blanc uni épais.

3 pence, bleu vif, bleu-noir.

Papier blanc épais (écusson en filagramme),

3 pence, bleu vif, bleu noir, bleu.

Papier blanc épais (inscription en lettres gothiques sur trois lignes, en filagramme).

3 pence, bleu vif, bleu-noir.

C. Cadre mesurant 111 sur 72 mm.

Un des fleurons du cadre gauche a la partie

droite cassée, l'i de Jamaica se trouve dans le même cas, mais à la partie supérieure; ce mot est suivi de deux points (:) tandis que toutes les autres cartes n'en ont qu'un.

Papier blanc uni épais,

3 pence, bleu vif, bleu-noir.

Papier blanc épais (écusson en filagramme),

3 pence, bleu vif, bleu-noir.

Papier blanc épais (inscription en lettres gothiques sur trois lignes en filagramme),

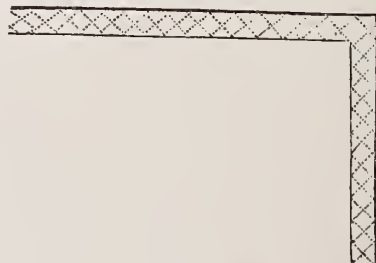
3 pence, bleu vif, bleu-noir.

Carton blanc épais.

1 penny, outremer.

Les fleurons du cadre gauche sont assez distancés à cette dernière carte; l'i de Jamaica est complet, mais ce mot a la double ponctuation.

2<sup>e</sup> type, au fac-simile.



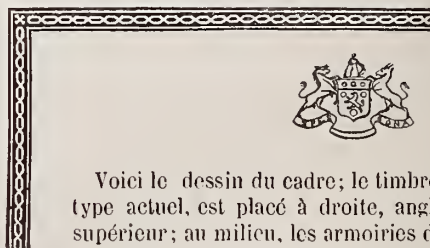
Cadre mesurant 113 sur 69 mm.

Carton blanc épais.

1/2, 1, 3 pence, bleu vif.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Une carte qui pourrait bien être provisoire, lithographiée qu'elle est dans la colonie ainsi que l'indique l'adresse : « Saul Solomon & Co. Engravers and Printers, Cape Town » placée au bas du cadre de chaque carte, a paru le 1<sup>er</sup> mars dernier.



Voici le dessin du cadre; le timbre, type actuel, est placé à droite, angle supérieur; au milieu, les armoiries du Cap placées entre les mots : *Post-card*; en dessous, *Cape of good Hope* et plus bas, *The address* etc.

Impression lithographique couleur sur carton paille :

1 penny, rouge sur paille.



## AÇORES (Îles).

Ainsi que nous l'avions prévu dans un de nos derniers numéros, on fait usage des mêmes cartes postales qu'à Madère.

15 reis brun s. chamois.  
25 — rose —

## BARBADE.

M<sup>me</sup> D. nous remet le 5 shillings divisé par un piquage vertical en deux parties, chacune d'elles ayant la surcharge de bas en haut : 1 d., en noir; la valeur primitive est enlevée :

4 penny, rouge et noir.

## PERSE.



Nous avons parlé il y a quelque temps du 10 shahis qui aurait été employé pour chacune des deux moitiés de timbres, comme 5 shahi,

par l'application d'une surcharge. Voici ci-contre le fac-simile.

Le Wiener I. B. Z. a reçu le timbre 4 krans jaune imprimé en bleu :

4 krans, bleu.

## FINLANDE.

Tammerfors. Après un règne de douze années, le timbre 12 p. vert a été mis à la retraite. Le nouveau venu a l'impression rouge-vermillon et la valeur en lettres blanches sur une bande verte :

12 penni, rouge et vert.

## PAYS-BAS.

On prétend que les cartes avec réponse, au nouveau type, sans cadre, sont en circulation; mais jusqu'ici nous n'avons pu nous en procurer :

2 1/2 + 2 1/2 cent, violet.  
5 + 5 — bleu.

## JAPON.



Le timbre que nous reproduisons le mois dernier est un timbre fiscal servant à payer une taxe dont se trouvent imposés les calendriers et almanachs (voir le *Timbre Fiscal* de ce mois).

Voici deux nouveaux types qui viennent de

nous arriver; le premier appartient au timbre de 6 sen, avec impression couleur sur papier blanc et piqué; le second montre le dessin du nouveau timbre d'enveloppe :

Timbre-poste, 6 sen, jaune.

Enveloppe, 2 — brun-jaune.

Le Wiener B. I. B. J. donne les couleurs des nouvelles cartes, au format et au type des 5 rin et 1 sen, savoir :

3 sen, vert-gris,  
5 — vert-clair.  
6 — rouge.

## NORVÈGE.



Drammen. Un de nos correspondants a bien voulu nous communiquer les timbres de sa collection, où nous avons relevé les variétés suivantes, au type ci-contre :

2 skillings, bleu sur rose.  
2 — — — rose-vif.  
2 — — — rose foncé.  
2 — — — blanc.  
2 — — — jaune.  
4 — — — —

Plusieurs de ces timbres étaient oblitérés : preuve d'usage, l'oblitération étant des plus authentiques. Enfin, dans le même album, nous constatons la présence d'un 10 ore actuel imprimé à la main sur une enveloppe portant la date 20 11/77, les timbres adhésifs de cette valeur ayant été épuisés sans doute à cette époque :

10 ore, bleu.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



Il nous vient de nouvelles variétés des timbres, type 1866, avec surcharge *un real* ou *dos reales*, en bleu sur 2 reales rose, lettres italiques au fac-simile. On connaît donc les timbres suivants :

Surcharge noire.

Por un, sur 2 reales, vert.

Un real, — 2 — —

Surcharge rouge.

Medio real, sur 2 reales, vert.

Surcharge bleue.

Un real, sur 2 reales, rose.

Dos reales, — 2 — —

## FRANCE.

En suite de l'adoption de la loi de la réforme postale, le ministre des finances a donné l'ordre de fabriquer de nouveaux timbres-poste, afin de

mettre en vigueur, dès le 1<sup>er</sup> mai, les nouveaux tarifs.

La taxe des journaux étant de 1/2 centime par 25 grammes au-dessus de 50 grammes, les timbres annoncés par M. Roussin qui seraient divisés en quatre parties, à l'exemple des anciens Brunswik et Mecklembourg-Schwérin, pourraient bien être émis.

De nouvelles cartes postales doivent paraître aussi le 1<sup>er</sup> mai. « Le timbre-poste sera remplacé par une empreinte obtenue au moyen d'un tampon qui indiquera l'oblitération de la carte. » Valeur, 10 centimes. (Moniteur).

#### GRIQUALAND.

Ces timbres nous viennent avec la surcharge G en noir appliquée sur les timbres 4 p. du Cap, 2<sup>e</sup> type : ce G est parfois couché, ce qui se présente aussi pour les 6 pence :

4 pence, bleu, surcharge noire.  
6 — violet — —

Les 1/2 penny ont une autre surcharge qui nous est suspecte : G. en lettres microscopiques rouge ou noire et toutes deux aussi renversées, de plusieurs types. Il y a même des timbres avec deux G en rouge et deux G. en noir ; enfin, avec G. en rouge et en noir sur le même timbre.

4<sup>o</sup> 1/2 penny, noir, surcharge rouge.  
1/2 — — — — — noire.  
1/2 — — — — — rouge en double.  
1/2 — — — — — noire —

2<sup>o</sup> Les mêmes, avec surcharges renversées.  
3<sup>o</sup> Avec surcharge noire, et rouge renversée.  
1/2 penny, noir, surcharge noire et rouge.

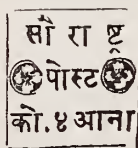
#### SORUTH.

Voici quelques renseignements que nous venons de recevoir :

« Soruth ou Sorath est un pays situé dans la presqu'île de Kattywar et dont Joonaghur est la capitale.

» L'anna de Koree est une monnaie du Goujerat et une subdivision de la roupie saïs. »

D'où il résulte que les timbres reproduits n° 182, ne sont pas de Surate ; que ceux dits de Joonaghur appartiennent au pays de Soruth dont ils ont



du reste toutes les inscriptions (voir les deux 4

annas ci-contre), et qu'ils formeraient tout simplement la série qui a précédée les timbres 1 anna vert et 4 annas rouges.

#### KASCHMIR.

Le W. J. B. Z. de Vienne a annoncé il y a peu de temps un 10 annas rouge sur papier vergé. Le directeur de ce journal ayant bien voulu nous communiquer ce timbre, nous avons reconnu qu'il était de 8 annas, valeur connue depuis longtemps.

#### PARAGUAY.

M<sup>me</sup> D. nous dit que le 3 reales noir arrive avec le chiffre 5 en surcharge (?) noire :  
5 reales (?) noir.

#### LOMBARDIE.



N'ayant pu obtenir des renseignements sur les timbres que nous annoncions en décembre dernier, nous en donnons ici les types. Les exemplaires que nous en avons vus viennent tous de « Padova. » Ils ont les dates : 6/8, 12/11, 3/12.

Voici les valeurs que nous connaissons ; la surcharge est appliquée indistinctement sur des 5 soldi de 1861 :

1<sup>er</sup> type, 3, 6, 8 soldi (?), rouge, surcharge bleue.  
2<sup>e</sup> — — 30 — — — — —

#### GUYANE ANGLAISE.

La série des incroyables dont on ne connaissait que trois valeurs : 4, 8, 12 cents, vient de s'enrichir d'une quatrième valeur, par suite d'une récente découverte. Nous ne serions pas étonné si l'on produisait d'autres valeurs l'un de ces jours. Ce

timbre est imprimé en noir sur rose, avec la signature de contrôle obligée :

2 cents, rose.

On nous engage à mettre le collectionneur en garde contre toutes ces découvertes, qui pourraient bien être le fruit d'une spéculation, dont le





siège serait à Londres. Malgré le peu d'encouragement que nous recevons parfois en pareille circonstance, malgré les inimitiés que cela nous procure en contrariant, soit le jugement des augures, soit les intérêts de certains marchands, nous ne manquerions pas de signaler aux amateurs le danger qu'il y a pour eux d'acquiescer ces timbres, si, dans notre pensée, ils étaient faux ; nous ne refusons pas toutefois d'ouvrir la discussion à ce sujet et nous engageons notre correspondant, qui nous a déjà fait connaître son sentiment une première fois ici (voir n° 179), à faire valoir ses raisons.

Mais si nous trouvons que ces timbres n'ont rien à se reprocher, il n'en est pas moins certain que l'amateur, en cette circonstance, est exploité de la belle façon. De grandes quantités en ont été réunies. Le prix doit donc être proportionné à leur nombre. Cependant on en demande des prix insensés : aux collectionneurs à ne pas passer par les exigences fantaisistes des marchands qui ne tarderont pas à diminuer forcément leurs prétentions exorbitantes.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe 6 cents du département des postes existe aussi sur papier blanc, papier spécial du centenaire (*The Stamp Journal*) et M. G. Mason en aurait les quatre formats du 3 cents, sur ce même papier.

L'album de M. de Ferrari nous offre les variétés suivantes, des timbres-télégraphe de franchise :

|                                                   |  |
|---------------------------------------------------|--|
| Millésime 1871, ajouté à la plume, vert et rouge. |  |
| — 1873 — — — bleu —                               |  |
| — 1875 gravé sur les côtés, vert —                |  |
| — 1876 — — — vermillon.                           |  |

#### RUSSIE.

Le Comité d'Odessa de la Croix rouge « en vue des prochaines fêtes de Pâques, propose de nouveau de prendre des enveloppes portant le timbre de la Croix rouge et d'y mettre des cartes de visites, au lieu de faire les visites en personne comme cela se pratiquait jusqu'ici. Le Comité d'Odessa croit de son devoir d'ajouter qu'il a pris les mesures nécessaires pour que l'envoi des dites enveloppes soit effectué exactement et en temps voulu. »

Il y a des enveloppes 10 kopecks pour une carte de visite et 20 kopecks pour 2 et plus.

M. Lubkert nous signale les suivantes émises le 8 avril dernier :

#### Format 139 sur 76 mm.

|                                         |  |
|-----------------------------------------|--|
| 10 kop., rouge sur jaune-orange, vergé. |  |
| 10 + 10 — — — — —                       |  |
| 40 — — — — — rose-lilacé —              |  |
| 10 + 10 — — — — — — —                   |  |

#### Format 110 sur 72 mm.

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| 10 kop., rouge sur blanc mince. |  |
| 40 — — — — — épais uni.         |  |
| 10 + 10 — — — — — — —           |  |

*Bielozersk* (Novgorod). Nouveau timbre de 3 kop. Une inscription sur quatre lignes, dans un rectangle : tel est le nouvel élu.

3 kopecks, noir sur blanc.

*Ochansk* (Perm). Changement dans les détails du timbre récemment mis en usage, par suite de l'obligation où l'on était de faire une gravure nouvelle. Les lettres sont plus grandes, la circonférence plus prononcée, les dessins des côtés différents : tels sont les points principaux pour reconnaître le sous-type.



Impression lithographique, couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, bleu-vert.

*Oustsolsk* (Wologda). Un timbre analogue à ceux parus jusqu'ici vient de remplacer le type de 1876. Au centre, un rectangle à doubles filets portant au milieu la valeur renfermée dans un petit dessin : puis, un chiffre dans les angles du rectangle et une inscription aux quatre côtés extérieurs.

Impression typographique noire sur papier couché couleur :

3 kop., rouge pâle et foncé.

*Perm* (Perm). Se trouvant dans le même cas que l'administration des postes de Ochansk, on y a fait paraître également un nouveau timbre qui rappelle l'ancien. Cependant le quadrillé est plus large ; les inscriptions ne sont pas abrégées et la valeur se trouve sur un fond ligné horizontalement au lieu d'être uni.



Impression lithographique, couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, noir.

## RÉPONSE A NOTRE ARTICLE

## Le timbre 3 cuartos de Don Carlos.

Monsieur J.-B. Moens, Bruxelles.

J'ai lu dans le n° 183 du *Timbre-Poste*, l'article que vous consacrez au timbre 3 cuartos de Don Carlos ; permettez-moi de vous présenter quelques observations à ce sujet.

Les timbres de Cantaviaga diffèrent beaucoup des imitations qui viennent de paraître et qu'on vend, d'après votre journal, par paquet ; elles sont imprimées sur enveloppes.

Voici ces différences : elles sont très-marquantes :

| <i>Timbres de Cantaviaga.</i>  | <i>Imitation.</i> |
|--------------------------------|-------------------|
| Longueur : 27 mm.              | 28 mm.            |
| Largeur : 14 1/2 —             | 15 —              |
| Hauteur de tres cuartos : 4 mm | 4 1/2 —           |

Le timbre faux a les lettres de : *Carlos septimo* plus grandes ; l'inscription *Rey de las Españas* est aussi différente ; le trait sur l'n, dans le faux, occupe seulement l'espace de la lettre : le timbre authentique le possède aussi sur l'a qui le précède ; les timbres de Cantaviaga sont frappés à la main avec de l'encre à tampon ; les nouveaux parus sont *lithographiés*.

Je erois avoir démontré que ces deux timbres ne sont pas égaux et que l'un est la copie peu exacte de l'autre.

Vous dites, Monsieur, que le timbre Collado et Villahermosa ne sont qu'un ; en effet, ils ont été faits avec le même cachet et la personne qui vous a fourni l'un, m'a donné l'autre : une erreur m'avait fait eroire que mon timbre venait de Collado.

Quant à l'histoire de la miraculeuse découverte dont vous faites mention (peut-être avez-vous continué à confondre ceux de Cantaviaga avec ces derniers parus), je vous ai dit en son temps les motifs que j'avais pour les croire légitimes et l'histoire vraie. Si je pouvais soupçonner celui qui me les a cédés, mes doutes disparaîtraient devant le témoignage de personnes et de documents devant lesquels il faut que je m'incline (1).

Je ne puis éclaircir les faits aujourd'hui, mais un jour viendra où je pourrai faire la lumière sur ces timbres.

En attendant, je vous prie, si vous possédez quelque autre preuve plus frappante sur la fausseté de ces timbres, veuillez la faire connaître, n'ayant aucun intérêt à cacher la vérité.

Je erois avoir démontré que rien ne prouve la

(1) Pourquoi ne pas publier ces documents ? J. B. M.

fausseté des timbres de Cantaviaga et qu'il en existe des imitations en abondance, sur enveloppes entières ; aussi j'engage les amateurs à conserver les timbres de Cantaviaga dont l'authenticité pour moi n'est pas douteuse.

Je compte sur votre impartialité, Monsieur, pour publier cette lettre et je vous prie d'agréer, etc.

LÉOPOLD LOPEZ.

Cette lettre ne prouve qu'une seule chose : qu'il existe des imitations (on nous signale M. Grosso Hermano de Cadix comme vendant ces imitations pour timbres authentiques) de ce que l'on est convenu d'appeler « timbre de Cantaviaga. » Mais qu'il y en ait une, deux, cent imitations, cela ne démontre pas que le Cantaviaga n'a pas une origine suspecte.

Nous avons dit comment nous avons été amené à donner un fac-simile inexact ; nous avons fait voir que toutes les erreurs de notre graveur avaient été copiées *deux ans après le dessin que nous en avions donné*. Ce que nous n'avons pas dit, c'est que notre correspondant l'avait imprimé lui-même en bleu, *par hasard*, *par caprice*, comme il l'aurait imprimé en vert, jaune ou toute autre couleur.

Et, hasard vraiment providentiel, voilà le « timbre de Cantaviaga » qui apparaît un jour réunissant toutes les erreurs de notre graveur et ayant même l'impression *bleue* dont nous avons parlé dans notre journal, lorsque nous révélions l'existence de ce timbre !

On a escompté les difficultés qu'il y aurait à découvrir la vérité sur cette émission : il nous paraît cependant que la supercherie est assez patente que pour reléguer ce timbre et ses imitations avec toutes les carottes nées de l'amour des timbres.

## Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1878.

Présidence de M. A. de Rothschild.

La correspondance ne comprend que des lettres de service, des communications d'intérêt secondaire ou des ouvrages envoyés à la Société. Parmi ceux-ci il nous faut remarquer le premier numéro du *Bulletin de la National Philatelic Society*, de New-York.

La question capitale était celle du Congrès. M. le Président, après avoir fait connaître que ses occupations comme membre de trois jurys de l'Exposition ne lui permettaient pas de se mettre à la tête de cette affaire, a prié la Société de décider qu'elle n'interviendrait pas, en tant que Société, dans la question du Comité d'organisation, et laisserait à ses membres la faculté d'apporter tous leurs soins à cette œuvre. Cette proposition a été adoptée.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME

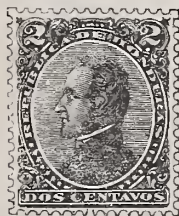
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



La nouvelle série de timbres nous est parvenue le mois dernier : elle a donc dû prendre cours en avril.

Il y en a sept valeurs que nous avons déjà énumérées. Elles sont toutes d'un type différent par le cadre et à l'effigie du général Morazan, et non Morazon comme il a été dit, dans un double ovale, ayant l'inscription : *Republica de Honduras*.

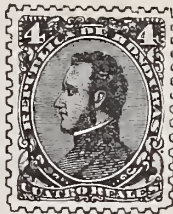
La valeur est exprimée en toutes lettres, en bas, sur une banderole pour les 1 centavo, 1/2, 2



et 4 reales ; sur une ligne droite, pour les 2 centavos et 1 real ; dans l'ovale pour le 1 peso ; dans les angles supérieurs, un gros chiffre répété exceptionnellement pour le 1 peso, dans les angles inférieurs.

Les étoiles représentent parfaitement, par leur nombre, les cinq États de l'Amérique centrale, sur le 1 real, mais ce nombre se trouve diminué ou augmenté sur le 1 centavo qui en porte 2 dans les angles inférieurs et le 2 centavos qui en a 16 !

M. E. Wanner nous donne, au sujet du personnage représenté sur ces timbres, les quelques détails qui suivent :



« Juan F. Morazan ou Murazan est né à San Salvador en 1796. Il fut l'un des principaux chefs du parti libéral contre les Espagnols, combattit dans le congrès et par les armes les centralistes. Le 12 avril 1829, par suite des guerres civiles arrivées dans l'Amérique centrale, le général Morazan occupa Guatémala. Il fut proclamé, le jour suivant, Président de Guatémala et réélu quelques années après.

» Le désir de ce grand patriote était de constituer de l'Amérique du centre, un État fédéral fort et respecté. Mais ce désir ne se réalisa pas. Le 17 avril 1839, la république fédérale fut divisée en cinq républiques : *Costa-Rica, Guatémala, Honduras, Nicaragua et San Salvador.*



» Le général Morazan fut fusillé le 15 septembre 1842 par les troupes de Costa-Rica, après avoir été vaincu le 5 mars 1840 par le chef Raphael Curera de Guatémala.

» C'était un homme honnête, et le plus capable de donner la tranquillité à l'Amérique du centre. »

Ces timbres sont gravés par la *National Bank Note Company* de New-York et imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 43 :

|            |             |
|------------|-------------|
| 1 centavo, | violet vif. |
| 2 —        | marron.     |
| 1/2 real,  | noir.       |
| 1 —        | vert-bleu.  |
| 2 —        | bleu.       |
| 4 —        | vermillon.  |
| 1 peso,    | orange.     |

#### SAN SALVADOR.

On connaît deux variétés de surcharge avec lettres à doubles traits. Nous remarquons que les timbres reçus par nous, il y a quelques mois, ont cette surcharge en lettres à traits simples plus grandes, ainsi que les chiffres.

#### PÉROU.

On annonce la prochaine apparition de cartes postales.

#### FRANCE

L'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 6 avril 1878 porte les lettres ordinaires à 15 centimes par 15 grammes et 30 centimes celles non affranchies ; à 30 centimes pour 30 grammes et 60 celles non affranchies.

Comme conséquence de la loi nouvelle, il a paru des timbres-taxe nouveaux à 30 et 60 centimes. Le premier typographié, le deuxième lithographié et pareil, celui-ci, au 60 centimes, bistre.

L'impression est en couleur sur papier blanc, non dentelé :

30 centimes, noir.  
60 — bleu.

Le 15 centimes doit prendre la couleur bleue du 25 cent ; le 30 c. sera supprimé ; enfin on émettra un 3 centimes.

#### PARAGUAY.

Le 3 reales noir existe non-seulement avec une surcharge 5 en *noir*, mais encore en bleu. L'exemplaire qu'on nous a montré portait une oblitération sur le chiffre, ce qui semble donner une valeur à celui-ci :

5 reales ou centavos, noir, surcharge bleue.

#### LUXEMBOURG.

Les timbres de 1, 2 et 25 centimes, surchargés du mot : *officiel*, ont été imprimés, paraît-il, en janvier dernier, avec une surcharge différente de ce qu'elle était autrefois : les lettres sont plus étroites et occupent une étendue moins grande :

1 centime, brun, percé en lignes sur couleur.  
2 — noir, piqué 13.  
25 — bleu, — —

Depuis le 1<sup>er</sup> mai les relations postales avec l'Allemagne sont traitées d'après la convention de Berne ; les lettres payent 25 c. ; les cartes simples, 12 1/2, avec réponse, 25 c. ; imprimés, 5 c. Autrefois c'était : 12 1/2, 6, 12 et 4 c.

Les cartes à 6 et 6 + 6 centimes deviennent par conséquent sans emploi et sont mises hors de cours. On parle d'utiliser le stock au moyen..... d'une surcharge, ce qui n'étonnera personne.

On a donc mis en circulation, le 1<sup>er</sup> mai dernier, une carte avec réponse payée, 12 1/2 + 12 1/2 centimes, type des cartes en usage, sans cadre et avec trois lignes d'adresse.

Le carton est chair rosé :

12 1/2 + 12 1/2 centimes, carmin.



M. Dicna nous montre la carte ordinaire actuelle 12 1/2 centimes avec la faute « *Ce côté* » pour « *ce côté* ».

12 1/2 centimes, bleu.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le *Guia Coleccionista* annonce un nouveau 10 centavos, rouge-vermillon, portant un aigle dans un écusson avec chiffres aux quatre angles et aux deux côtés latéraux. Impression lithographique sur papier blanc :

10 centavos, rouge-vermillon.

#### TURQUIE.

La surcharge *chêir* en rouge, a vécu ce que vivent les roses, après avoir été appliquée sur le 1 p. jaune. Le 10 paras, après avoir reçu depuis cette surcharge en *violet*, au commencement de mai, est revenu à ses premières amours en prenant la surcharge bleue :

10 paras, lilas, surcharge violet.  
1 piastre, jaune, » rouge.

#### CUBA.

Un de nos correspondants nous confirme l'existence des six valeurs de timbres 1878 énumérées dans notre n° 181, et en ajoute une septième.

10 c. de p., noir.

#### PHILIPPINES.

M. E. Thuillier nous a montré au type en usage, même impression, même piquage :

25 mils. de peso, noir.

#### WURTEMBERG.

La bande timbrée, nouvelle dimension, annoncée récemment, est en circulation depuis le 1<sup>er</sup> mai. Le papier est rose pâle : un trait de la couleur du timbre, d'une longueur de 5 centimètres environ, indique la séparation :

3 pfennig, vert s. rose pâle.

#### FIDJI.

Le 3 pence a été imprimé en lilas sur papier vergé blanc avec la surcharge des timbres en usage V. R. et la valeur *four pence* :

4 pence, lilas.

#### VICTORIA.

Les timbres 1 et 2 pence nous viennent par l'entremise de M. Ph., imprimés sur papier couleur, comme suit :

1 penny, vert sur jaune pâle.  
2 pence, lilas — —  
2 — — — brun pâle.

Le filagramme et la piqure n'ont pas varié.

#### ITALIE.

Les journaux de ce pays annoncent la prochaine émission d'une carte postale à 10 centimes rouge-brun, portant l'effigie du nouveau roi Humbert.

#### SORUTH.

Les premières feuilles 1 anna, vert, portaient 15 variétés sur trois rangées horizontales et une grosse barre de couleur au-dessus et en dessous. Ces quinze variétés viennent d'être portées à 20, sur quatre rangées ; les grosses barres de couleur contiennent aujourd'hui une inscription en caractères indiens.

#### CABOUL.

Voici de nouveaux renseignements que nous apporte M. Philbrick :



1<sup>er</sup> Type ci-contre, millésime 1292 (1875-76).

Imprimé en noir pour Caboul.

— violet pour Kholoom.

Les renseignements obtenus par M. Ph. ne disent rien des valeurs existantes, mais on a signalé :

1 shahi, violet, noir (?).  
1 sunar, — (?) noir.  
1 abasy, violet, —  
1/2 roupie, — —  
1 — — —

Deux timbres manquent ici pour former les deux séries qui sont, sans nul doute, complètes.

2<sup>e</sup> Type ci-contre, millésime 1293 (1875-76).

Imprimé en ardoise pour Caboul.

— noir-pourpre — Jellahabad.  
— vert — Kandahar.  
— rose ou mauve pâle — Kholoom.

4<sup>o</sup> feuille de six rangées de 4 timbres 1 shahi.  
2<sup>o</sup> — six — 4 — dont :

12 de 1 sunar  
6 — 1 abasy.  
3 — nim rupya (1/2 roupie).  
3 — ek — (1 — ).

3<sup>e</sup> Type ci-contre, millésime 1294 (1876-77) :

Impression en ardoise pour Caboul.

— noir — Jellahabad.  
— jaune-orange et brun — Lalpoura ou Lalpür.  
— rose ou mauve — Kholoom.  
— vert. — Kandahar.



Feuille de quarante timbres sur huit rangées (voir les dispositions n° 179), soit :

25 timbres 1 shahi.  
8 — 1 sunar.  
3 — 1 abasy.  
2 — nim rupya (1/2 roupie).  
2 — ek — ( 1 — ).

Lalpoura est située sur la rivière de Caboul (Indus) entre Peshawur et Jellahabad : c'est la première ville de Caboul par 34° 25' E et 71° 30' N en entrant par le « Khyber-Pass » et à 40 ou 42 milles avant de toucher la plus grande ville de Jellahabad.

#### BARBADE.

La circulaire de MM. Alf. Smith et Cie parle d'un 3 pence mauve, mais sans désigner le filigramme :

3 pence, mauve.

#### MACAO.

L'I. B. J. annonce un 40 reis jaune, type des timbres des colonies portugaises, dont Macao fait partie :



40 reis, jaune.

Il est probable qu'il y a d'autres valeurs.

Macao, ville de Chine, est située dans une presqu'île à l'extrémité S. E. de l'île de Hiang-Chan, dans la province et la baie de Canton à 130 kilomètres S.O. de cette dernière ville et de 65 kilom. environ de Hong-Kong. La population est d'ordinaire de 35,000 individus dont 25 à 30,000 Chinois et 5 à 6,000 Portugais. Occupée définitivement par ces derniers, en 1563, moyennant le paiement d'un tribut, Macao se divise en ville chinoise et ville européenne. Le port est franc depuis 1845, il est le siège d'un cabotage assez actif. Toutefois il est bien déchu depuis l'établissement des Anglais à Hong-Kong.

#### ÂORES ET MADÈRE.

On nous fait remarquer que les cartes à 25 reis se présentent parfois avec la parenthèse fermée après le mot *Haspanha* et parfois après le mot *Portuguezas*.

#### ANTILLES DANOISES.

Une enveloppe de 2 cents, bleu outremer, type semblable au 3 cents, vient d'être mise en usage pour l'envoi des imprimés sous enveloppe. Devant

rester ouvertes, ces enveloppes n'ont pas la patte de fermeture gommée.

Impression couleur sur papier blanc, couronne à la patte :

2 cents, bleu outremer.

#### NICARAGUA

Le 1 centavo est paru avec le perçage en ligne :

1 centavo, bistre.

On annonce l'émission d'une carte postale 2 cent. brun-rouge sur carton chamois. A confirmer.

#### RUSSIE.



*Bielozerk et Oustysyolk.* Voici le fac-simile des timbres annoncés le mois précédent.

#### SERVIE.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les cartes de la guerre sont *jaunes*, sans inscription sur la seconde partie et sans dentelure. Il y en a donc des *rouges*, des *bleus*, des *blanches*, des *jaunes*. Les premières annoncèrent la guerre, les deuxièmes un temps plus serein, les troisièmes la paix, les quatrièmes une déception justement méritée.

#### NATAL.

Depuis avril dernier circule une valeur nouvelle de timbre rappelant le 6 pence. Le type représente toujours la jeune reine Victoria, regardant à gauche, dans un ovale portant en bas la valeur, et en haut : *Natal postage*.



Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme ec et couronne : pi-

quage 14 :

4 pence, brun.

#### SUÈDE.

Le W. J. B. Z. annonce le changement de la valeur 1 rixdaler en 1 krona :

1 krona, bis'ne et bleu.

#### PERSE.

Le même journal signale une carte-correspondance provisoire avec timbre 2 sh. et la moitié



du 1 sh. violet, soit 2 1/2 shahis, collés sur la carte russe sans timbre, mais laquelle? Cette carte ne ferait que précéder l'émission définitive d'une autre dont le carton serait blanc, aux armes persanes et inscriptions françaises :

2 1/2 shahis, sur carte russe, sans valeur.

#### ESPAGNE.

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons l'avis que des timbres nouveaux paraîtront aujourd'hui 1<sup>er</sup> juin. Il était temps, les timbres de 1876 se faisaient vieux.

Le type représente le buste du roi actuel, de profil, et rappelant celui d'Amédée de 4, 4 et 10 p. de 1872. Les valeurs sont les suivantes :

|              |               |
|--------------|---------------|
| 2 cent de p. | lilas.        |
| 5 — —        | jaune foncé.  |
| 10 — —       | café au lait. |
| 20 — —       | noir.         |
| 25 — —       | vert-orange.  |
| 40 — —       | brun.         |
| 50 — —       | vert-foncé.   |
| 1 peseta,    | mauve.        |
| 4 —          | violet foncé. |
| 10 —         | vert-bleu.    |

Nous le reproduirons le mois prochain.

#### Les postes privées des Etats-Unis d'Amérique.

(Suite. — Voir le n° 184.)

##### AMERICAN LETTER MAIL CO.

Organisé en 1843 ou 1844 (plutôt 1844), pour le transport des correspondances entre Philadelphie, New-York, Boston et villes avoisinantes ou qui les relient.

*Emission de . . . commencement de 1844.*



Type 1<sup>er</sup>. Aigle essorante dans un ovale large; en haut le nom de la firme; en bas, la valeur. Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier blanc, variant par la nuance et la qualité.

20 for a dollar, noir.

La planche existant encore, on en a réimprimé tant en noir qu'en plusieurs couleurs de fantaisie.

*Emission fin 1844*

Type II. Aigle dans un grand cercle avec le nom de la firme autour.



Gravé en taille-douce par M. L. Ormsby.

On trouve l'inscription : *Engraved by W. L. Ormsby* dans la partie inférieure du timbre, en lettres microscopiques.

Imprimé en noir sur papier blanc variant par la nuance.

Sans valeur indiquée (5 cents), noir.

*Emission de janvier 1845.*

Semblable au précédent, mais imprimé en bleu sur blanc.

Sans valeur indiquée, bleu.

##### OVERTON AND CO.

Commencèrent en 1844. Durant l'année de leur existence, elles firent concurrence à la *American Letter Mail*, en exploitant la même ligne.

Cette compagnie se chargeait aussi de l'expédition, mais des paquets seulement, le long de la rivière Hudson.

*Emission de 1844.*

Colombe messagère dans un double cercle portant en haut la firme; en bas : *Letter-Express*.

Lithographié par G. Hayward and Co de Boston :



Sans valeur indiquée (5 cents) noir sur jaune, papier mince

|   |   |   |            |   |
|---|---|---|------------|---|
| — | — | — | gris-vert, | — |
| — | — | — | gris,      | — |

Ce timbre a attiré récemment l'attention des contrefacteurs qui, non contents d'en faire une imitation, créèrent même un deuxième type représentant un facteur. Et pour mieux faire passer leur drogue, ils l'ont oblitéré avec un timbre à main, ce qui lui donne un air des plus respectables.

W. WYMAN.

Fut contemporain de la *Cie Overton* et allait de Boston à New-York et vice-versâ.

*Emission de 1844.*



Représente un train de chemin de fer se dirigeant à droite dans un ovale et portant en haut : *W. Wyman 8 Court St. and 3 Wall St*; en bas, la valeur.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur blanc.

20 for 1 dollar, noir.

D'après M. Wyman, les timbres dont il se serait servi seraient *bleus*; mais il est évident qu'il se trompe, les timbres authentiques connus étant noirs et les bleus n'ayant jamais été signalés ni vus.

BRAINARD AND C<sup>o</sup>.

Existait en 1844, peut-être en 1843. Faisait le service entre New-York, Albany et Troy.

Emission de 1843 ou 1844.



Inscription dans un double cercle portant, en haut : *Brainard and C<sup>o</sup>*; en bas, *N. Y. 58. Wall St.*

Gravé sur bois et imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc.

20 for 1 dollar, noir.

20 — 1 — bleu.

HARTFORD MAIL.

Cette entreprise commença en 1844 et finit subitement en 1845, le gouvernement ayant réussi à en obtenir la suppression.

Le bureau principal était situé à Hartford, avec offices secondaires entre cette ville et New-York, Boston, Albany.

Emission de 1844.

Messenger se dirigeant à gauche, dans un petit carré; sans aucune inscription, sauf celle du paquet que porte ledit messenger.



Gravé en taille-douce autant de fois qu'il y eut de timbres à la feuille et imprimé en noir sur papier de couleur.

En travers de chaque timbre on trouve ordinairement, sur ceux annulés, une lettre indiquant la destination de la correspondance : S pour sud; W (west) pour ouest, etc. Les lettres pour New-York portaient l'une ou l'autre de ces indications :

Sans valeur indiquée (3 cents), jaune, glacé.

— (10 — ), rose, non glacé.

POMEROY AND C<sup>o</sup>.

Nous pouvons certifier que l'existence de cette poste date de 1842. Elle aurait donc, selon nous, précédé toutes ses concurrentes. Son exploitation était assez étendue. Elle allait de Boston, New-York à Buffalo.

Emission de 1843 ou 1844.



Type I. Buste de femme dans un double ovale contenant : *Pomeroys's Letter Express*; en haut, dans le cadre extérieur : *Free stamp (timbre d'affranchissement)*, en bas : 20 for 1 dollar.

Gravé en taille-douce par Gavitt qui se lia ensuite à une des Compagnies de billets de banques.

Papier blanc mince et dur.

20 for 1 dollar, orange-rougeâtre.

20 — bleu.

20 — noir.

Papier jaune épais.

20 for 1 dollar, noir.

Des réimpressions ont été faites dans les couleurs adoptées, sur papier blanc mince et dur; on en a également réimprimé en brun.

Emission de 1844.

Type II. Ne diffère du précédent que par la suppression du mot « 1 dollar » dans la partie inférieure de l'encadrement, par suite du changement de valeur donné sans doute à ces timbres.

Imprimé en noir sur papier jaune épais.



.. (?) .. noir sur jaune.



On trouve en outre le nom de *Pomeroys and C<sup>o</sup>*, sur des étiquettes de grand format, au fac-simile, avec locomotive au centre; mais celles-ci ne sont nullement des timbres-poste et ne servirent que comme annonces, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre introduction.

THE LETTER EXPRESS.

Partait de Buffalo pour Cleveland, Detroit, Chicago, Milwaukee et autres villes voisines des grands lacs. Il y eut correspondance entre *The Letter Express* et *Pomeroys and C<sup>o</sup>*.



Emission de 1844.



Types I et II. Soldat déployant un drapeau et brandissant un sabre dans un double cercle avec inscription : *Letter Express* en haut ; *free* en bas ; sur les côtés : 10 for 100.

C'est par la grandeur des inscriptions, principalement par celle énonçant la valeur, que ces deux types diffèrent.

Gravés sur bois et imprimés en noir sur papier de couleur.

Type I. 10 for 1 dollar, chair.

Type II. 10 — — rouge foncé.

Emission de 1844.



Type III. Déesse personnifiant le commerce, dans un double ovale avec la même inscription que les précédents types.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur variée.

20 for 1 dollar, vert.

20 — — rose.

20 — — brun pâle.

20 — — blanc.

HOYT'S LETTER EXPRESS.

Ne vécut que quelques mois en 1844. On ignore le point de départ de cette poste, mais son point objectif fut la ville de Rochester où elle échangeait les correspondances avec Pomeroy et C<sup>e</sup>.

Emission de ... 1844.



Petit timbre oblong portant inscription dans un cadre fleuroné. Imprimé typographiquement en noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur indiquée, rouge foncé.

VARIÉTÉ

portant LETTCR pour LETTER.

Sans valeur indiquée, rouge foncé.

DAVENPORT AND C<sup>o</sup>.

C'est en 1844 que cette poste se chargeait de la correspondance entre New-York et Boston. Elle n'émit point de timbre. Nous avons rencontré son nom frappé avec un timbre à main sur plusieurs lettres, et bien que nous ayons eu auparavant que

la Compagnie Davenport n'était qu'une maison commerciale, nous avons récemment constaté qu'elle fut bien une des Compagnies indépendantes de 1842 à 45.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

## Le timbre 3 cuartos de Don Carlos.

Nous recevons de M. Lopez la lettre assez impertinente qui suit, que nous reproduisons telle quelle. On ne nous accusera pas cette fois d'avoir retranché le moindre iota :

Madrid, le 19 mai 1878.

Monsieur J.-B. Moens,

J'ai lu dans le n° 185 de votre journal « le timbre poste » ma lettre en réponse à l'article le timbre 3 c<sup>los</sup> D. Carlos. Je vous remercie bien et je vous aurais été bien plus obligé si vous l'aviez publié toute entière (1).

Et comme dans le dit n° 185 vous doutez encore de l'authenticité des dits timbres et vous les appelez « supercherie patente et carottes », j'ai le devoir de vous manifester ainsi qu'à tous les timbrophiles l'indubitable légitimité des timbres, de la quelle je vous crois convaincu d'après quelques unes de vos paroles dans ces articles (2).

Vous disiez dans votre premier article comme un argument irrefutable que vous n'aviez pas un aucun timbre avec le timbre ou cachet des « comandancias ; » mais vous ne revenez pas sur cette erreur vu que pas un timbre de D. Carlos s'est vu avec ce timbre et qu'allors tous les timbres D. Carlos seraient faux (3).

Vous dites aujourd'hui que la couleur bleue du timbre a été un hasard providentiel. Non, Monsieur, tous les timbres imprimés à la main ainsi de l'armée que des particuliers faits dans les documents carlistes ont été imprimés en bleu avec quelques légères exceptions.

Quand vous avez reçu celui de Villahermosa par

(1) Qu'à cela ne tienne. Voici le passage que nous avions supprimé, dans l'intérêt de M. Lopez, et pour l'empêcher de dire des sottises, n'ayant *jamais* parlé, dans aucun de nos articles, de timbres « de la comandancia. » Voici donc le passage regretté par M. Lopez :

« Vous dites que pas un seul porte le timbre de la comandancia : en effet ce timbre était seulement apposé aux plis officiels et aux communications entre les diverses divisions ou colonnes. Le service de la poste n'avait rien de commun avec le service militaire. Je n'ai pas non plu vu de timbre de comandancia sur les timbres-poste du Nord, Catalogne et Valencia. »

(2) Je suis convaincu que ce sont des carottes et non des timbres authentiques.

(3) Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas écrit. Vous m'avez annoncé que tous les commandants militaires avaient un timbre à main 3 cuartos, que ce timbre avait été gravé autant de fois qu'il y avait de commandants qui l'employaient. J'ai donc exprimé mon étonnement en voyant ces nombreuses variétés, de ne jamais rencontrer que des Cantavieja. Je vous défie de prouver le contraire.

l'entremise de votre correspondant et le mien aussi il a été imprimé avec de l'encre bleu, car vous comprendrez aisément que les carlistes n'avaient pas le temps d'essayer les couleurs ni de s'occuper de ces petits détails, car ils avaient besoin de recueillir avec empressement tous leurs outils à la proximité des troupes du gouvernement et il est naturel de croire qu'ils employaient la même encre pour ce timbre que pour les autres. La couleur bleue du timbre n'a pas été due au hasard; mais à ce que c'était cette encre qui était utilisée pour l'imprimer (4).

Vous n'auriez pu reproduire ce timbre sans avoir reçu de votre correspondant une empreinte de l'original trouvé par le même à Villahermosa (5); mais si dans cet endroit qui était seulement une petite forteresse existaient ces timbres, quel raison y a-t-il pour nier qu'il pussent exister aussi à Cantavieja qui était le point le plus important et le centre de leurs opérations dans le Maestrazgo? Si ceux-ci diffèrent un peu de ceux de Villahermosa nous en avons exprimé la cause et vous même dans le n° 175 de votre journal (6).

J'assure que ces timbres sont authentiques qu'ils procèdent de la correspondance prise aux carlistes à l'entrée des troupes à Cantavieja. Le service des postes était fait par des piétons quand ils trouvaient une occasion propre, et ils transmettaient leur correspondance comme on recevait à Madrid leur journal « El Cuartel Real. »

Nous avons vu un exemplaire qui possède un des plus sérieux collectionneurs de Madrid qui lui est parvenu des mains d'un carliste qui l'avait reçu en une lettre pendant le siège de Bilbao. Tant ce Monsieur que celui qui nous a fourni les autres exemplaires absolument semblables sont des personnes honorables et ils nous méritent un tel crédit que nous ne pouvons douter de leur veracité. Nous promettons de ne plus nous mêler de cette affaire jusqu'à ce que M. Moens nous fournisse des preuves décisives de la fausseté de ces timbres (7).

(4) Notre correspondant a pris des empreintes en bleu, parce qu'il avait de l'encre bleue sous la main. Il en aurait eu de la verte, rouge ou jaune qu'il l'aurait utilisée, parce qu'il ne s'agissait pour lui que d'avoir une empreinte, une copie. Si le 3 cuartos a jamais été en vigueur, ce qui n'est nullement prouvé, pourquoi sa couleur devait-elle être bleue? « Parce que les cachets administratifs étaient ainsi imprimés, » dites-vous. Mais ils l'étaient aussi en noir et souvent, comme nous avons pu le constater nous-même.

(5) M. de la Palisse n'aurait pas mieux dit : Si M. Malborough n'était pas mort, il serait encore en vie.

(6) Je n'ai répété que ce que vous m'aviez écrit.

(7) Dans votre précédente lettre (n° 185), vous parlez de documents devant lesquels vous vous inclinez. Aujourd'hui vous n'en parlez plus, vous vous abritez derrière des « personnes honorables. » Mais ces documents où sont-ils? Nous voudrions bien à notre tour nous incliner devant eux.

Quant aux preuves que nous avons à vous fournir, elles vous paraissent sans doute décisives, puisque vous avez feint jusqu'ici de ne pas les comprendre. Expliquez-nous donc pourquoi notre dessin de *hasard* est précisément celui employé à Cantavieja et révélé par vous deux ans après nous?

Vous devez comprendre, Monsieur, que si la Timbrologie en Espagne est dans son enfance et s'il n'y a pas de journaux philatéliques, cela n'empêche pas qu'il y ait des amateurs aussi intelligents (8) et aussi sérieux qui placent dans leurs albums des véritables timbres avec exclusion de tout ce que vous appelez des carottes et que nous appelons aléluyas.

Nous reconnaissons l'excessive probité dans les affaires et la grande intelligence de M. Moens dans la question des timbres (9); mais nous ne le croyons pas le plus grand et infallible oracle philatélique et cela est bien démontré par la foule d'erreurs qu'on trouve dans la dernière édition de son catalogue en ce qui se rapporte aux timbres Cuba, Porto-Rico et Philippines à l'extrême de ne s'y connaître pas (10).

Nous conseillons les amateurs de conserver ces timbres dans leurs collections, en ayant soin de refuser la falsification qui vient de paraître à Cadix qui d'ailleurs est très facile à distinguer.

J'espère que vous aurez la bonté de publier cette réponse dans votre estimé journal. Je vous remercie d'avance et je vous prie de me pardonner si quelqu'une de mes paroles ont pu vous déplaire.

Je vous présente, Monsieur, mes salutations empressées.

Votre devoue,  
LEOPOLDO LOPEZ.

Comme cette polémique pourrait se perpétuer sans profit aucun, pour arriver à connaître la vérité sur ces timbres, nous la déclarons close jusqu'au jour où M. Lopez pourra nous donner des preuves autres que celles qu'il a apportées jusqu'ici et que nous lui réclamons en vain, autrement que par des paroles.

(8) Plus intelligents et plus sérieux si vous voulez, là n'est pas la question.

(9) Vous êtes par trop aimable.

(10) Pourquoi mon catalogue contient-il les mêmes erreurs qui existent ailleurs? Parce que vos « sérieux et intelligents » amateurs d'Espagne n'ont jamais répondu à aucune de mes demandes de renseignements, y compris l'écrit de votre lettre. Mais puisque vous semblez à la hauteur, et que vous critiquez mes erreurs, je ne demande pas mieux que de les reconnaître. Je vous ouvre les colonnes du *Timbre-Poste* et du *Timbre-Fiscal*, versez-y votre prose et donnez-nous l'histoire complète et exacte des timbres d'Espagne, Cuba, Porto-Rico et Philippines, mais établissez-la, non pas comme celle de Cantavieja, mais au moyen de documents devant lesquels on peut, on doit « s'incliner. » Voilà une excellente occasion de prouver que si vous savez critiquer, que c'est à bon droit.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J -B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME

LE TIMBRE FISCAL.

journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## ESPAGNE.



Les timbres-poste annoncés pour le 1<sup>er</sup> juin, n'ont paru qu'aujourd'hui 1<sup>er</sup> juillet.

Après les magnifiques timbres à filagramme qui défiaient les contrefacteurs, voici venir les tim-

bres gravés par E. Julia, à meilleur compte sans doute, mais qui donneront au moins quelques facilités aux faussaires.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piquage habituel :

|    |                      |
|----|----------------------|
| 2  | cent. peseta, mauve. |
| 5  | — — jaune-orange.    |
| 10 | — — brun.            |
| 20 | — — noir.            |

|    |              |                 |
|----|--------------|-----------------|
| 25 | cent. peseta | bistre-verdâtre |
| 40 | — —          | bistre-brun.    |
| 50 | — —          | vert-foncé.     |
| 1  | peseta,      | gris-lilacé.    |
| 4  | —            | violet foncé.   |
| 10 | —            | bleu-pâle.      |

Les couleurs diffèrent quelque peu de celles que nous avons annoncées; les 10 et 50 c. portent de peseta.

## NOUVELLE ZÉLANDE.

La circulaire de MM. Alf. Smith et C<sup>e</sup> signale que le *premier type* (?) 1/2 penny — nous ne connaissons qu'un type — a été utilisé pour les bandes timbrées en usage depuis le 1<sup>er</sup> avril.

« Au dessus du timbre renfermé dans un cadre oblong avec ornements aux angles est un avis semblable à celui qu'on trouve sur les bandes de la Grande-Bretagne, pour qu'on n'envoie rien qui puisse avoir la nature d'une lettre. »

Le timbre et l'avis sont imprimés en rose. Les bandes se vendent 18 pour 10 pence; 270 pour 12 sh. 6 pence.

1/2 penny, rose.

## MACAO.

Toutes les valeurs de 5 à 300 reis existent.

## PERSE.

La surcharge 5 shahi sur la moitié du timbre 10 shahi, existe : 1° en noir et en vert avec 5 shahi, et en noir avec 5 shahy.

M. Friedl a bien voulu nous faire voir la carte provisoire dont il a été question dans notre précédent numéro. C'est le premier type de la carte de Russie sans valeur.

Voici comment on peut, selon nous, expliquer l'emploi de cette carte en Perse. En attendant l'émission des cartes officielles, on aura autorisé le public à se servir d'un carton, d'une grandeur déterminée. Le correspondant de M. Friedl, qui est amateur de timbres et quelque peu marchand, ayant sous la main la carte de Russie, en aura fait usage, comme il aurait pris celle de Belgique, France ou toute autre carte. A notre avis on ne doit pas considérer cette émission comme étant officielle.

## SAMOS.

M. S. Friedl vient de nous adresser le timbre



ci-contre qu'il a mentionné récemment dans son journal. Sa vue ne nous a rien appris. C'est une petite étiquette gommée, sans aucune inscription, destinée, d'après notre confrère, au service intérieur.

Il sera bon, pensons-nous, d'attendre de plus amples renseignements sur ce timbre mystérieux, qui pourrait bien être aussi une mystification.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 :

Sans valeur, outremer.

Samos, Ile turque de la mer Egée, dans le groupe des Sporades, en face du promontoire de Mycale en Asie-Mineure, s'allonge de l'E. à l'O., depuis le Cap Colonna jusqu'au Cap Kerki. Elle a 40 kilomètres sur 20 et forme depuis 1832, par firman du sultan Mahmoud et sous l'assentiment des puissances garantes, avec les petites îles de Nicaria, Patmo, Lero et Pleurina, une principauté tributaire de la Turquie. Environ 50,000 habitants.

## BHOPAL.

Les timbres rouges viennent d'être remplacés par un autre type, de même couleur. L'inscription



de la valeur, deux barres et un croissant, ont été supprimés à la partie inférieure, où il existe seulement : *adho anna 1/2 anna*. Quant à l'inscription, qui forme ovale, il faut la lire contrairement à celle qui nous a été

donnée jadis par le Dr Magnus, par *Her Highness Shah Jahan Begam* : nous n'avons pu obtenir la traduction des caractères du centre.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc ; feuilles de 32 variétés sur huit rangées horizontales. Certaines variétés se présentent avec les mots écrits fautivement *nwab* pour *nawab* ; *Eecam* et *Becam* pour *Begam* :

1/2 anna, rouge.

On a émis des doutes sur l'origine de ces timbres. Un de nos prochains numéros prouvera qu'ils sont bien de ce pays.

## BAVIÈRE.

Les timbres de retour de Nurnberg ont, d'après l'*Ami des Timbres*, le type changé. Les lettres *Retourbrief* sont de caractère gothique.

## ITALIE.

Nous possédons enfin les dernières variétés du 2 centimes qui restaient à paraître, avec l'application de la surcharge bleue, sur les timbres d'État. Ce sont :

|   |          |     |        |             |
|---|----------|-----|--------|-------------|
| 2 | centimes | sur | 2 c.   | rouge-brun. |
| 2 | —        | —   | 5      | —           |
| 2 | —        | —   | 5 lire | —           |
| 2 | —        | —   | 10 —   | —           |

## GUYANE ANGLAISE.

Sur un timbre de 4 cents bleu, 1853, chiffres non encadrés, nous avons rencontré un filagramme consistant en deux lignes en forme d'angle et une autre ligne horizontale au-dessus E ; puis en-dessous, trois lignes obliques coupées par une autre allant dans un sens opposé S. Le timbre est oblitéré 9 juillet 1855 :

4 cents, bleu pâle.

## GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le commencement de juin, circulent des enveloppes pour lettres enregistrées, d'un type nouveau, rappelant l'enveloppe des Indes. L'effigie de Victoria est en relief et tournée à droite dans un double



cercle guilloché portant l'inscription : *Registration two pence* et en-dessous la date de fabrication : 8/5 78.

Les enveloppes sont de trois formats, papier blanc uni, doublé de toile; les extrémités sont festonnées. Sur la face, est l'inscription : *This letter must be given to an Officer of the Post Office to be Registered and a Receipt obtained for it*; en dessous *Registered* dans un cadre oblong; à droite, un rectangle réservé au timbre d'affranchissement et contenant : *The Stamp to Pay the Postage must be Placed Here*; un gros trait en forme de croix des deux côtés de l'enveloppe. Le tout imprimé en couleur bleue :

2 pence, bleu.

Format 203 sur 130 millimètres.

— 234 — 180 —

— 293 — 153 —

Au 1<sup>er</sup> type des timbres-télégraphe, de la compagnie *London district*, M. de Ferrari nous signale une valeur inconnue, imprimée en noir sur papier couché couleur, ainsi que les deux autres valeurs et piqué 43 :

4 pence, bleu.

#### BELGIQUE.

Ce n'est que depuis 15 jours que nous avons pu obtenir la carte avec réponse, sans cadre. La première des deux parties porte en bas, dans l'angle gauche : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*, avec traduction flamande en dessous :

5 + 5 centimes, violet.

Les enveloppes du nouveau modèle se vendent depuis le 1<sup>er</sup> juillet, dit-on, à raison de 41 centimes, comme les précédentes :

10 centimes, vert.

#### HONGRIE.

Depuis quelques mois le 5 kreuzer arrive avec la nuance carmin vif :

5 kreuzer, carmin vif.

#### PHILIPPINES.

L'*Ami des Timbres* dit avoir vu, au type en usage, le 2 c. de peseta bleu, qui remplacerait le même timbre rose :

2 c. de p. bleu.

#### RUSSIE.

*Bietozerk* (Novgorod). Le timbre noir sur blanc, reproduit le mois dernier, a vécu. Emis au commencement de cette année, il est remplacé par un timbre semblable, imprimé typographiquement sur papier jaune et dont il y a douze variétés sur quatre rangées horizontales.

2 kopecks, noir sur jaune.

C'est par erreur que nous avons imprimé 3 kop. le mois dernier.

*Elizavetsgad* (Cherson). Le 5 kop. paraît actuellement imprimé sur papier vergé. (*Ami des timbres.*)

5 kopecks, vert-olive.

*Krementschonk* (Poltava). Le 3 kop. a la couleur modifiée :

3 kopecks, jaune.

*Orgueyeff* (Bessarabie). Le burelé au lieu d'être vertical est horizontal :

3 kopecks, noir, burelé rose.

6 — vert, burelé bleu.

M. Callo nous signale :

6 kopecks, bleu, burelé rose.

#### FRANCE.

Le 15 centimes est en circulation depuis le commencement de juin. M. A. de R. nous l'adresse avec la nouvelle carte-postale à 10 centimes.

Le timbre conserve son type, mais prend la couleur du 25 centimes; la carte a le type des timbres à droite, angle supérieur et l'inscription au milieu : *Carte-postale*. — *Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*; puis deux lignes pour l'adresse, la première commençant par M.

Impression noire sur carton blanc, teinté pensée au recto :

Timbre-poste, 15 centimes, bleu.

Carte-postale, 10 — noir sur pensée.

#### TABAGO.



Un de nos correspondants nous adresse le timbre ci-contre, de Tabago, colonie anglaise, dont il a été question pour la première fois au *Timbre-Poste*, en 1863, dans l'article : « les Mémoires d'un timbre-poste » — ne pas confondre avec les « Mémoires d'un marchand de timbres-poste. »

Cette colonie s'est-elle décidée à se faire connaître aux collectionneurs au moyen de timbres, ou est-ce encore le produit de quelque contrefacteur? Nous n'oserions nous prononcer. D'habitude, les colonies anglaises ne manquent pas de représenter l'effigie de la reine Victoria sur leurs timbres, à de rares exceptions près. Ici le dessin rappelle plutôt celui des colonies portugaises. En tous cas, les renseignements ne peuvent manquer de nous parvenir bientôt.

Le timbre, le seul que nous ayons vu, porte en

haut le nom de l'île, en anglais, *Tobago*; en bas : *postage*. La valeur n'est pas indiquée.

Impression couleur sur papier blanc uni : pi-  
quage 14.

Sans valeur, vert.

L'île de Tabago une des petites Antilles, située à 25 kil. N. E. de la Trinité, à 50 kil. sur 19. Chef-lieu : Scarborough.

L'île est fertile en tabac, d'où son nom. La principale culture est le sucre. Tabago fut découverte par Christophe Colomb en 1498; elle fut longtemps disputée entre la France et l'Angleterre; celle-ci la garda définitivement en 1793.

JAMAÏQUE.

Nous avons fait erreur en donnant les dimensions des cadres comme étant de 115 et 111 millimètres. C'est 111 et 106 qu'il faut lire.

### Les enveloppes 1847 de l'office Tour et Taxis.

Une importante découverte vient d'être faite par un de nos bons et modestes correspondants qui, au lieu d'en faire parade à l'un de ces inutiles congrès dont il n'est que trop question depuis quelque temps, a préféré nous envoyer les documents qu'il a recueillis, afin d'en faire profiter les lecteurs du *Timbre-Poste*. Voici ces renseignements :

Avant 1851, les postes de Wurtemberg étaient régies par l'administration du Prince de Tour et Taxis.

Sur l'initiative de la direction générale des postes du Prince, établie à Francfort-sur-Mein, en date du 4 mai 1847, de réduire la taxe des lettres locales de la ville de Stuttgart de 2 à 1 kreuzer, en introduisant des enveloppes timbrées, le Prince de Tour et Taxis approuve la proposition le 9 mai 1847.

Le 22 mai même année, semblable proposition fut faite par la même direction pour les villes d'*Ulm*, *Tubingen* et *Heilbronn*, proposition qui fut ratifiée le même mois.

C'est en suite de ces décisions que parurent les ordonnances suivantes :

#### *Avertissement concernant la correspondance postale.*

« Conformément à une disposition de l'autorité compétente, il sera mis en usage, à partir du 1<sup>er</sup> du mois prochain, des enveloppes timbrées pour les lettres devant être affranchies et remises

à la poste ici et en destination des habitants de cette ville.

» Une lettre contenue dans une telle enveloppe fermée, munie du timbre « *lettre locale affranchie* » est *complètement* affranchie, de sorte que le destinataire, en la recevant, n'aura plus rien à payer. L'expéditeur ou l'acheteur desdites enveloppes pourront s'en servir quand il leur plaira ; aucun terme n'étant fixé à la validité des enveloppes.

» Il est encore fait la remarque, que par l'introduction desdites enveloppes, les personnes dont le domicile est éloigné de la poste, auront occasion de se servir de boîtes à lettres dont un certain nombre sont réparties dans la ville et qu'elles sont, par cela même, dispensées de porter ou faire porter les lettres à la poste, comme c'était le cas jusque-là.

» Lesdites enveloppes se débitent au guichet postal, au prix de 18 kreuzer par douzaine indivisible.

» Stuttgart, 23 septembre 1847. »

#### *Concernant les enveloppes timbrées pour lettres locales.*

« Comme suite à l'ordonnance du 23 septembre de l'année courante, le public est informé par la présente que, outre les enveloppes timbrées déjà en usage, il sera émis de *petites enveloppes timbrées* pour les lettres locales (de Stuttgart) et qu'on pourra se les procurer moyennant 15 kr. par douzaine, au guichet d'affranchissement des lettres.

» On fait en même temps remarquer que, pour la commodité du public intéressé, il a été décidé qu'audit guichet on délivrerait les enveloppes par demi-douzaine, soit les grandes à 9 kreuzer et les petites à 8 kreuzer par demi-douzaine.

» Administration supérieure des postes

» Stuttgart, le 17 novembre 1847. »

Voici maintenant l'ordonnance qui supprime ces enveloppes par suite de la reprise des postes de Wurtemberg par le gouvernement de ce pays :

#### *« Avis postal concernant les enveloppes d'affranchissement pour lettres locales. »*

» L'emploi des enveloppes timbrées en usage jusqu'ici pour les lettres de la ville de *Stuttgart*, *Heilbronn*, *Ludwigsbourg*, *Reutlingen* et *Ulm*, cessera à l'époque où les timbres-poste seront en usage.

» Les possesseurs de telles enveloppes, rendues sans valeur par les présentes, sont informés



qu'ils peuvent, jusqu'au 15 octobre de l'année courante inclusivement, les rendre aux bureaux des postes concernant, contre remboursement de la valeur en argent ou en échange de timbres-poste et que plus tard elles ne seront plus reprises.

» Stuttgart, le 6 octobre 1831.

» Signé : KNAPP. »

Nous ne dirons pas et pour cause ce que sont les enveloppes. Nous ferons seulement remarquer que la proposition de la direction générale de Francfort-sur-Mein ne parle que d'enveloppes locales pour *Stuttgart, Ulm, Tübingen* et *Heilbronn*; que l'avis de l'administration des postes de Stuttgart signale en plus des enveloppes pour *Ludwigsbourg* et *Reutlingen*, sans parler de celle de *Tübingen*. La découverte de notre correspondant a donc besoin, on le voit, d'être complétée; nous regrettons d'avouer que toutes les démarches que nous avons faites nous-même jusqu'ici, n'ont pas abouti.

Cet emploi d'enveloppes locales au Wurtemberg, émises par l'office de Tour et Taxis, pourrait bien avoir été étendu à d'autres villes. C'est aux collectionneurs allemands qu'incombent ces nouvelles recherches et de prouver que l'histoire des timbres allemands leur appartient, ainsi que le disait tout récemment M. L., lorsque nous poussâmes l'audace jusqu'à émettre des doutes sur certaines enveloppes prussiennes.

H. L.

### Les cartes postales sans timbre de l'empire d'Allemagne (1).

1<sup>re</sup> émission du 1<sup>er</sup> juillet 1871.

Carte de grand format (161<sup>mm</sup> × 109<sup>mm</sup>) portant en haut *Deutsches Reichs-* (aigle) *Postgebiet* et *Correspondenz-Karte* en gothique, à droite : un rectangle ponctué pour le timbre avec inscription. Au-dessous : *An*, deux lignes ponctuées pour le nom, et deux inscriptions pour la destination. Sous une grosse ligne horizontale, un entête et cinq paragraphes, sur deux colonnes d'instruction.

(1) Avant de faire paraître un travail plus étendu sur toutes les cartes parues jusqu'à ce jour, nous publions la partie relative aux cartes sans timbre de l'empire d'Allemagne, que nous avons tout lieu de croire incomplète. Nous prions tous nos amis de vouloir bien nous faire connaître les variétés que nous aurions omises, afin d'arriver ainsi à une nomenclature complète.

H. E. S. de W.

tions. Lignes ponctuées au verso. Impression typographique en noir sur carte chamois nuancé. Trois types.

1<sup>er</sup> TYPE. 1<sup>er</sup> aigle. L'entête est en cintre et



*Correspondenz-Karte* sur une ligne droite. Instructions en 5 lignes dans la première et 6 lignes dans la seconde colonne.

Trois variétés.

a. avec s fermé dans *Reichs* de l'entête.

b. — s ouvert! — —

c. — s — — — et gros trait d'union entre *Correspondenz* et *Karte* de l'entête des instructions.



2<sup>e</sup> TYPE. 2<sup>e</sup> aigle. L'entête et *Correspondenz-Karte* sont sur deux lignes droites.

Instructions de six lignes dans les deux colonnes.



3<sup>e</sup> TYPE. 3<sup>e</sup> aigle. Ne diffère du 2<sup>e</sup> type que par le dessin de l'aigle.

2<sup>e</sup> émission du 15 décembre 1871.

#### A. CARTES SIMPLES.

Carte de moyen format (145<sup>mm</sup> × 90<sup>mm</sup>) portant l'entête en cintre et *Correspondenz-Karte* sur une ligne droite. A droite, un rectangle ponctué, pour le timbre, avec inscription; à gauche : *An*, au-dessus de cinq lignes ponctuées pour l'adresse, et *in*, à droite sur la troisième. Quatre paragraphes d'avis sur deux colonnes de sept lignes, sous un trait horizontal dans le bas. Pas de lignes ponctuées au verso. Impression typographique en noir sur carte chamois nuancé.

a. Pour les pays comptant en Groschen, avec prix indiqué dans le § 1, de 1/4 Groschen pour 5 cartes. Deux types.

1<sup>er</sup> TYPE, 3<sup>e</sup> aigle, avec entête *Deutsches* (aigle) *Reichspostgebiet*.



2<sup>e</sup> TYPE. 4<sup>e</sup> aigle, avec valeur en toutes lettres : *ein viertel Groschen*, dans le § 1.

b. Pour les pays comptant en Kreuzer, avec prix indiqué dans le § 1, de 1 Kreuzer pour 5 cartes.

1<sup>er</sup> TYPE, 3<sup>e</sup> aigle, avec entête *Deutsches Reichs-* (aigle) *Post-Gebiet*.

## B. CARTES DOUBLES.

(avec réponse payée.)

Carte de moyen format (145<sup>mm</sup> × 90<sup>mm</sup>) composée de 2 feuillets se tenant par le haut, semblables à la carte simple, mais portant sur le premier feuillet (*Rückantwort bezahlt*) et sur le second (*Bezahlte Rückantwort*) sous *Correspondenz-Karte*. Dans le bas, 3 paragraphes d'avis sur le premier feuillet, et 2 sur le second feuillet, en 2 colonnes. Impression typographique en noir sur carte rose nuancée. Composition différente pour chaque type. 8 types.

1<sup>er</sup> TYPE, 3<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, en 3 et 2 lignes sur le second. La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, ten, Marken, Preise, Die*; la seconde par les mots : *Diese, farbigem, nicht, Die, innern*. La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, können, geschrieben*; et la seconde par les mots : *Die, innern*.

2<sup>e</sup> TYPE, 4<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 4 lignes sur le premier feuillet; en 3 et 2 lignes sur le second. La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, gegen, beklebte, 1/2, Die*; la seconde, par les mots : *können, Stifte, Die, innern*. La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, können, Stifte*, et la seconde par les mots : *Die, innern*.

3<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, en 4 et 2 lignes sur le second. La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, ten, Marken, von, Die*, et la seconde par les mots : *können, Stifte, nennen, Die innern*. La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, können, Stifte, nennen*; la seconde par les mots : *Die, innern*. Deux traits d'union entre *Correspondenz* et *Karte*.

4<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 4 lignes sur le premier feuillet, en 3 et 2 lignes sur le second. Les colonnes commencent comme au 2<sup>e</sup> type. Un trait d'union entre *Correspondenz* et *Karte*.



5<sup>e</sup> TYPE, 6<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes comme au 2<sup>e</sup> type.



6<sup>e</sup> TYPE, 7<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes comme au 2<sup>e</sup> type.

7<sup>e</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, en 4 et 2 lignes sur le second.

La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, anstalten, mit, zum, Die*, et la seconde par les mots : *Diese, farbigem, sich, Die, in*. La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, Diese, farbigem, sich*; la seconde par les mots : *Die, in*.



8<sup>e</sup> TYPE, 9<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes comme au 7<sup>e</sup> type, excepté que la 5<sup>e</sup> ligne de la 2<sup>e</sup> colonne du premier feuillet commence par le mot *innern* au lieu de *in*.

3<sup>e</sup> Émission du 1<sup>er</sup> juillet 1872.

## A. CARTES SIMPLES.

Carte de moyen format (145<sup>mm</sup> × 95<sup>mm</sup>) portant en haut : *Deutsche* (aigle) *Reichspost* en cintre et *Postkarte* sur une ligne droite au-dessous. A droite un rectangle ponctué pour le timbre avec inscription, et à gauche *An* au-dessus de cinq lignes ponctuées pour l'adresse, avec *in* à la fin de la troisième. Dans le bas, sous une ligne horizontale, quatre paragraphes d'avis sur deux colonnes. Impression typographique ou lithographique en noir sur carte chamois nuancé.

A. pour les pays comptant en Groschen, avec prix indiqué dans le 1<sup>er</sup> § de 1/4 Groschen pour 5 cartes. — Neuf types.

1<sup>er</sup> TYPE, 4<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, la première colonne commence par les mots : *Mit, Briefträgern, verabfolgt, Postanstalten, Die, können, Stifte*, la seconde par les mots : *Postkarten, Expressbestellung, gleitadressen, schusssendungen, Postkarten, nach*.

2<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, les colonnes commencent comme au 1<sup>er</sup> type, et sont du même caractère.

3<sup>e</sup> TYPE, 6<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, les colonnes commencent comme au 1<sup>er</sup> type, mais les caractères sont différents.

4<sup>e</sup> TYPE, 7<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, les colonnes commencent comme au 1<sup>er</sup> type. Composition différente des types précédents. Ingleichen au lieu de Ingleichen dans la troisième ligne du 3<sup>e</sup> §.

Ce type se trouve quelquefois imprimé sur deux cartes « Norddeutscher Bund » collées face à face.

5<sup>e</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, deux variétés.

1<sup>re</sup> variété. Avis en 7 et 6 lignes, les colonnes commencent comme au 1<sup>er</sup> type. — Composition différente des types précédents.

2<sup>e</sup> variété. Avis en 8 et 6 lignes, la première



colonne commence par les mots : *Mit, statten Markenwerths, lare, für, Die, können, Stifte*, la seconde par les mots : *Postkarten, und, auch, zu, Postkarten, auch*.

Les caractères ne ressemblent pas à ceux des cartes qui précèdent.



6<sup>e</sup> TYPE, 10<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, les colonnes commencent comme au 1<sup>er</sup> type, caractère différent des précédents.



7<sup>me</sup> TYPE, 11<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, la seconde colonne commence comme celle de la 2<sup>e</sup> variété du 5<sup>e</sup> type (1). — Lith.



8<sup>e</sup> TYPE, 12<sup>e</sup> aigle, avis en 8 et 6 lignes, la première colonne commence par les mots : *Mit, anstatten, des, mulare, für, Die, können, geschrieben*, et la seconde par les mots : *Postkarten, und, auch, zu, Postkarten, auch*. Caractères différents des précédents. — Typog.



9<sup>e</sup> TYPE, 13<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, la première colonne commence par les mots : *Mit, Briefträgern, werths, Postanstalten, Die, können, geschrieben*, et la seconde par les mots : *Postkarten, Expressbestellung, Begleitadressen, vorschussendungen, Postkarten, auch*. — Deux variétés.

Première variété. Avec  $\frac{1}{4}$  dans le 1<sup>er</sup> §, typog.

Deuxième variété. Avec  $\frac{1}{4}$  dans le 1<sup>er</sup> §, a typog., b lithog.

Composition semblable pour les deux variétés, mais différente des précédentes.

B. Pour les pays comptant en Kreuzer, avec prix indiqué dans le 1<sup>er</sup> §, de 1 Kreuzer pour 5 cartes.

1<sup>er</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avis en 7 et 6 lignes, la première colonne commence par les mots : *Mit, Briefträgern, werths, den, Die, können, geschrieben, Postkarten, Expressbestellung, Begleitadressen, vorschussendungen, Postkarten, nach*. — Caractères différents des précédents. — Typog.

(1) Ne possédant pas cette carte, nous ne pouvons indiquer par quels mots commence la première colonne, ni assurer que sa composition diffère de celle des cartes déjà décrites.

H. E. S. de W.

## B. CARTES DOUBLES

(avec réponse payée).

Carte de moyen format (140<sup>mm</sup> × 90<sup>mm</sup>) composée de deux feuillets, se tenant par le haut semblables à la carte simple, mais portant, sur le premier feuillet (*Rückantwort bezahlt*) et sur le second (*Bezahlte Rückantwort*) sous *Postkarte*. — Dans le bas, 3 paragraphes d'avis sur le premier feuillet, et 2 sur le second feuillet sur deux colonnes. — Impression typographique en noir sur carte rose nuancé. — Composition différente pour chaque type.

A. Pour les pays comptant en Groschen, avec prix indiqué dans le 1<sup>er</sup> § du 1<sup>er</sup> feuillet de 1/2 Groschen pour 5 cartes. — 5 types.

1<sup>er</sup> TYPE, 4<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes comme au 2<sup>e</sup> type, 15 décembre 1871.

2<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes du premier feuillet comme au 8<sup>e</sup> type, 15 décembre 1871. — La première colonne du 2<sup>d</sup> feuillet (3 lignes) commence par les mots : *Die, können, Stifte*; la seconde (2 lignes) par les mots : *Die, im*.

3<sup>e</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, *Post-Karte* en deux mots avec deux traits d'union; avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, en 4 et 2 lignes sur le second. — La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, anstatten, mit, statten, Die*; la seconde par les mots : *Diese, farbigem, nicht, Die, im*.

La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, diese, farbigem, sich*; la seconde par les mots : *Die, im*.

4<sup>e</sup> TYPE, 9<sup>e</sup> aigle, avis et colonnes comme au 8<sup>e</sup> type, 15 décembre 1871.

5<sup>e</sup> TYPE, 10<sup>e</sup> aigle, portant *Correspondenz-Karte* (au lieu de *Postkarte*); avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, et en 3 et 2 lignes sur le second. — La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, gegen, beklebte, 1/2, Die*; la seconde par les mots : *können, Stifte, nennen, Die, innern*. — La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, können, Stifte*; la seconde par les mots : *Die, innern*.

B. Pour les pays comptant en Kreuzer, avec prix indiqué dans le 1<sup>er</sup> § du 1<sup>er</sup> feuillet de 2 Kreuzer pour 5 cartes. — 1 type.

5<sup>e</sup> aigle, avis en 5 et 5 lignes sur le premier feuillet, et 3 et 2 lignes sur le second feuillet. — La première colonne du premier feuillet commence par les mots : *Mit, statten, mit, Preise, Die*; la seconde par les mots : *Diese, farbigem, nicht,*

*Die, innern.* — La première colonne du second feuillet commence par les mots : *Die, können, geschrieben* ; et la seconde par les mots : *Die, innern.*

4<sup>e</sup> Émission du 1<sup>er</sup> octobre 1872.

#### A. CARTES SIMPLES.

Carte de moyen format (145<sup>mm</sup> × 90<sup>mm</sup>), semblable à celle de l'émission précédente, mais sans avis dans le bas. — Impression typographique ou lithographique en noir sur carte chamois nuancé. — Treize types. — Composition différente.

1<sup>er</sup> TYPE, 4<sup>e</sup> aigle, avec 6 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 4<sup>e</sup>.

2<sup>e</sup> TYPE, 4<sup>e</sup> aigle, avec l'avis *Auf der Vorderseite ist nur die Adresse zu schreiben* sous *Postkarte*, 5 lignes ponctuées pour l'adresse, *An* sur la première (*Bestimmungsort*) sur la 4<sup>e</sup> et (*Wohnung*) sur la 5<sup>e</sup>.

3<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avec 7 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* sur la 4<sup>e</sup>.

4<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avec 5 lignes ponctuées écartées pour l'adresse, *in* à la fin de la 3<sup>e</sup>.

5<sup>e</sup> TYPE, 5<sup>e</sup> aigle, avec 5 lignes ponctuées serrées pour l'adresse, *in* à la fin de la 3<sup>e</sup>.

6<sup>e</sup> TYPE, 6<sup>e</sup> aigle, avec 7 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 5<sup>e</sup>.

7<sup>e</sup> TYPE, 7<sup>e</sup> aigle.

8<sup>e</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, avec *Freimarken* dans le cadre ponctué à l'angle supérieur droit, et 7 lignes pour l'adresse, *in* sur la 5<sup>e</sup>.

9<sup>e</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, avec 6 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 4<sup>e</sup>.

10<sup>e</sup> TYPE, 9<sup>e</sup> aigle, avec 5 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 3<sup>e</sup>.

11<sup>e</sup> TYPE, 10<sup>e</sup> aigle, avec 6 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 4<sup>e</sup>.

12<sup>e</sup> TYPE, 11<sup>e</sup> aigle, avec 7 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 4<sup>e</sup>.

13<sup>e</sup> TYPE, 13<sup>e</sup> aigle, avec 6 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 4<sup>e</sup>.

3 variétés : *a.* avec C. 154 éloigné de la dernière ligne et *in* serré ; *b.* la même, avec *in* large ; *c.* avec C. 154, près de la dernière ligne et *in* serré.

#### B. CARTES DOUBLES.

(avec réponse payée.)

Carte de moyen format (140<sup>mm</sup> × 90<sup>mm</sup>), composée de deux feuillets, se tenant par le haut, semblables à la carte simple, mais portant sur le premier feuillet (*Rückantwort bezahlt*) et sur le second (*Bezahlte Rückantwort*) sous *Postkarte*. — Sans avis dans le bas. — Impression typographique en noir sur carton rose.

1<sup>er</sup> TYPE, 8<sup>e</sup> aigle, avec 5 lignes ponctuées pour l'adresse, *in* à la fin de la 3<sup>e</sup>.

Paris, mai 1878.

H. E. S. DE W.

#### Bibliothèque des Timbrophiles.

Cette bibliothèque vient de s'augmenter d'un nouvel ouvrage : *Timbres des Etats de Toscane, St-Marin et Etats de l'Eglise*, 1 vol. Deux autres ouvrages paraîtront très-incessamment : *Timbres de Maurice*, 1 vol. et *Timbres du Grand-Duché de Luxembourg*, 1 vol. Le premier de ces deux ouvrages paraîtra dans la huitaine.

Le prix est de fr. 3 par volume pour les souscripteurs de 6 volumes et fr. 4 pour les ouvrages pris séparément.

#### Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 2 MAI 1878.

Présidence de M. A. de Rothschild.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

M. Carréon montre les nouveaux chiffres-taxe de 30 centimes noir et 60 centimes bleu, émis en conformité du nouveau tarif postal. Le type n'est pas changé. Il fait ensuite voir le timbre appliqué par le post-office américain sur les lettres ouvertes après être tombées au rebut.

M. Agostino Randacio de Cagliari est admis comme membre correspondant, sur la présentation du Dr Legrand.

Sur la proposition du secrétaire et après observation du président, la Société décide que les médailles et prix à décerner par la Société en 1879, pour les travaux envoyés au 2<sup>e</sup> concours institué par elle, pourront être décernés aux notes et mémoires publiés dans le volume du congrès.

La séance est remise au jeudi 13 juin.

Ordre du jour : Catalogue des timbres de Wurtemberg.

ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE, par J.-B. MOENS. 11<sup>e</sup> édition, contenant 1555 types de timbres et 95 armoiries.

L'édition présente est établie sur un plan nouveau. Les valeurs et couleurs des timbres sont indiquées au-dessus de la place qui leur est réservée ; un type fait connaître l'émission.

|                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| Reliure pleine toile . . . . .  | Fr. 6.00 |
| — — — — — 1 fermoir . . . . .   | » 6.50   |
| — — — — — 2 fermoirs . . . . .  | » 7.00   |
| — — — — — maroquin, 2 — — — — — | » 18.50  |

Avec feuille blanche intercalée à chaque pays ou  
Avec 100 pages blanches à la fin du volume et pouvant servir aux timbres fiscaux.

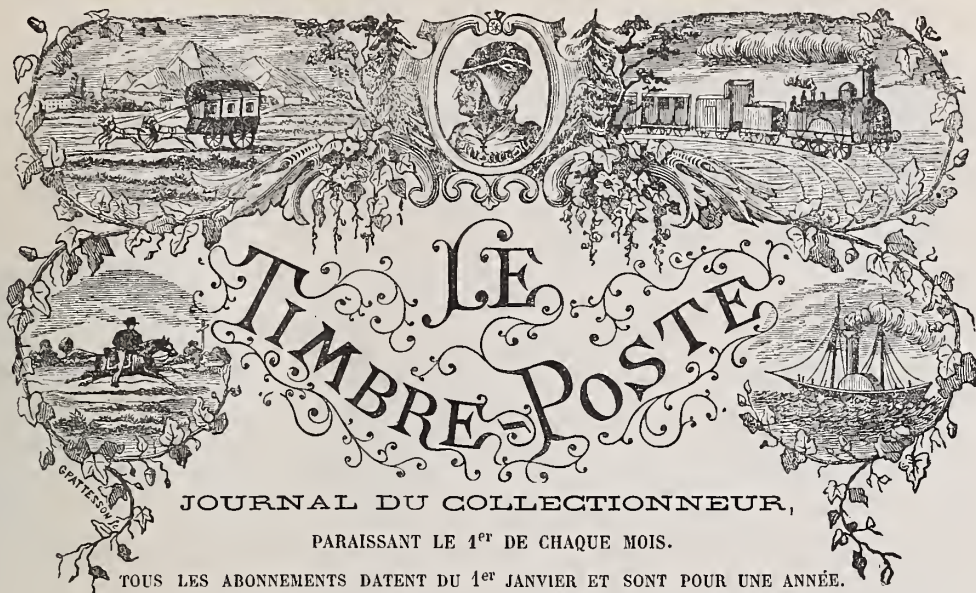
|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Reliure pleine toile . . . . . | Fr. 8.00. |
| — — — — — 1 fermoir . . . . .  | » 8.50.   |
| — — — — — 2 fermoirs . . . . . | » 9.00.   |

On n'envoie pas contre remboursement, le montant devant accompagner la demande.

Le port est à la charge de l'acheteur, fr. 1, à ajouter au prix des albums de 6, 6.50 et 7 fr., les seuls qui, par leur poids, peuvent être expédiés par la poste.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-50 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6 00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## Chronique.

JUMMOO-KACHMIR.



Les timbres de ce pays ont été mis à la réforme. Le nouveau type adopté nous vient en trois valeurs, mais il y a diverses variétés de chacune d'elles, le dessin ayant été refait autant de fois qu'il existe de timbres à la feuille.

Au centre du timbre, nous retrouvons les mêmes caractères qu'on voit dans la partie inférieure des timbres rectangulaires supprimés et signifiant : *Qualamraw Serkar Djomoun ou Kachmir*, qu'il faut traduire par : Souveraineté du gouvernement de Djemmo et Kachmir; en bas, dans le centre, les caractères persans *~ 7* qui veulent dire : *anna*, suivi d'autres caractères annonçant la valeur : une espèce de p avec un trait en haut pour un *demi*; une demi-lune tenant à une lettre l anglaise pour *un*; deux virgules pour *deux*.

L'ovale contient une inscription en caractères dogri, rappelant pour le bas l'inscription persane du centre et l'énonciation de la valeur en haut dont les deux derniers caractères veulent dire *anna*, celui ou ceux qui les précèdent annonçant le chiffre de la valeur.

Nous n'avons reçu que le 1/2 anna, en feuille entière, ayant quinze variétés sur cinq rangées horizontales; les autres valeurs doivent être disposées différemment, ayant vu douze timbres du 4 anna sur quatre rangées horizontales et 12 du 2 annas sur trois mêmes rangées.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc vergé; le 1/2 anna est piqué 10 :

- 1/2 anna, rouge, piqué 10.
- 1 — mauve, non dentelé.
- 2 — violet, —

Imprimé en couleur brillante.

1/2 anna, rouge, piqué 10.

En réimpression des premiers timbres ronds, nous avons vu le 1/4 roupie réimprimé en vert-glaque sur papier vergé grisâtre :

1/4 roupie, vert glaque.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Après les congrès pour rire, voici venir des enveloppes timbrées pour rire : c'est la République Argentine qui nous les envoie. Les grands hommes de ce pays y sont représentés d'une façon des plus comiques : on les prendrait pour des pantins d'un guignol quelconque,

La série de ces enveloppes, en circulation depuis le 4<sup>er</sup> juin dernier, est composée de trois valeurs. Le 8 centavos a la prétention de représenter B. Rivadavia ; le 10 cent., le général Belgrano et le 16 cent., le général San Martino. Le cadre est le même pour les trois valeurs : ovale guilloché, renfermé dans un rectangle et portant à la partie supérieure : *Republica Argentina* ; à la partie inférieure : *Centavos* et de chaque côté, le chiffre de la valeur ; au centre est l'effigie en relief des personnages



que nous avons cités.

Imprimé en couleur sur papier couleur, timbre à droite, angle supérieur :

*Papier paille, vergé obliquement.*

152 sur 86 mm.

8 centavos, rouge-vermillon.

16 — vert-jaune.

180 sur 113 mm.

24 centavos, bleu foncé.

*Papier paille, vergé verticalement.*

24 centavos, bleu foncé.

D'après les renseignements qui nous viennent de Buenos-Ayres, les timbres 5 centavos, avec surcharge 8, annoncés d'après M. Fouré, n'auraient jamais existé. On nous dit avec assez de raison, que l'administration des postes ne serait pas assez niaise que de donner une plus value à ses timbres, rien que par une surcharge aussi simple que celle du chiffre 8. M. Fouré, consulté par nous, prétend avoir enlevé lui-même ces 8 centavos de lettres venant de ce pays.

## GRÈCE.

La carte postale a été imprimée à Athènes et livrée à la circulation dans le courant de juin dernier. L'impression est plus empâtée que le tirage de Paris, notamment les lignes ponctuées pour l'adresse. La nuance est bleu indigo :

15 lepta, bleu indigo.

## CABOUL.

De nouvelles séries de timbres ont paru ces derniers temps. M. Philbrick nous les fait connaître comme suit :

*Émission de avril 1878.*

Tête de tigre dans un cercle, au lieu de deux qui portaient les timbres de 1876/77.

Le millésime 1294 est changé par 1295 (1877/78). Il y a une feuille de quarante variétés pour les 1 shahi, disposées sur huit rangées horizontales et une feuille de quarante variétés pour les autres valeurs, ainsi disposées :

1 abasy, 1/2 roupie, 1/2 roup., 1 roup., 1 roup.

1 ab. 1 ab. 1 ab. 1 ab. 1 ab.

1 sunar, 1 sun. 1 sun 1 sun. 1 sun.

et le restant de la feuille en 1 sunar.

Il y aurait les cinq valeurs employées dans les couleurs suivantes :

*Caboul*, gris, gris-bleu.

*Jellahabad*, noir.

*Kandahar* (?).

*Kholoom*, violet.

*Lalpoura*, ocre.

*Émission du 1<sup>er</sup> juin 1878.*

Au fac-simile ; même millésime.

Il n'y aurait qu'une seule valeur en circulation. Feuilles de quarante variétés sur huit rangées horizontales :

1 shahi. Caboul, gris.

1 — Jellahabad (?).

1 — Kandahar, vert.

1 — Kholoom, violet.

1 — Lalpoura, ocre.

Tous ces timbres ont le papier blanc vergé avec des dessins dans la pâte qui ne sont que des marques de fabrique.

## JAMAÏQUE.

Nous pouvons ajouter à la liste déjà assez importante que nous avons donnée, les cartes provisoires suivantes :



1<sup>er</sup> type, cadre 106 sur 72 mm.

Carton blanc azuré épais.

1/2 penny, bleu, bleu vif.

Papier blanc uni épais.

1/2 penny, bleu foncé.

1<sup>er</sup> type, 2<sup>e</sup> variété. JAMAICA suivi de deux points.

Carton blanc azuré épais.

1/2 penny, bleu, bleu vif.

Papier blanc uni épais.

1/2 penny, bleu.

HONGRIE.

Depuis le commencement de juin, les enveloppes 5 kreuzer circulent avec un nouveau filigranne : *Magyar Kir posta* en lettres à double trait de 20 mm :

5 kreuzer, rose-carmin.

TRANSVAAL.

Nous avons parlé antérieurement d'un timbre 1 p. sur bleu, nous venons de le rencontrer avec le 6 pence, sur le même papier :

Surcharge noire : V. R. Transvaal.

1 penny, rouge sur bleu, non dentelé.

6 — bleu — —

1 — tête bêche — —

NORVÈGE.

M. A. Treichel nous envoie un mandat international en deux langues : celle du pays et en français : à gauche, un talon. Imprimé en typographie sur blanc.

Noir sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

*Magdalena*. Cet Etat, à l'exemple de Antioquia, Bolivar, Cundinamarca et Tolima, vient d'émettre le timbre ci-contre. On nous l'affirme du moins, car nous serions tenté de croire le contraire, tant le timbre se présente misérablement. — C'est toujours les armoiries de la République qui occupent le centre du timbre, avec l'inscription autour : *Estado de Magdalena*.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, vert-jaune pâle.

CANADA.

Le *Philatelic Montly* annonce que la bande 1 cent a le timbre à gauche, au lieu d'être à droite :

1 cent, bleu foncé.

BELGIQUE.

L'administration des ponts et chaussées a adopté l'usage de la carte de service, mais l'emploi n'en a pas encore commencé : ce sera très-incessamment.

Le type de la carte est semblable à celui des *Travaux publics, chemins de fer, postes*, sauf l'entête qui est : *Ministère des travaux-publics. Administration des ponts et chaussées et des mines*. Il n'y a pas d'inscription : *Série A*, etc., à droite.

Imprimé en noir sur carton blanc.

Nous avons vu la carte 10 cent. vert, avec suppression de cadre :

40 centimes, vert.

FRANCE.

Deux valeurs nouvelles, au type connu, ont été livrées à la circulation dans le courant de juin :

3 centimes, ocre sur paille.

35 — noir — jaune.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

*The Philatelic Monthly* reproduit le timbre ci-contre, qu'il fait suivre des renseignements qui lui sont envoyés par M. Tiffany :



PAID

« J'ai appris l'existence de ce timbre il y a quelques années et je l'ai obtenu récemment pour ma collection. Le propriétaire de ce timbre me renvoya à M. J. W. B., libraire à Louisville, qui m'écrivit dernièrement ce qui suit : Je l'obtins (le timbre), lorsque j'étais employé à l'*Adams Express Office*. Lorsque la guerre éclata, la Compagnie transporta pendant un certain temps de grandes quantités d'objets de correspondances entre le Nord et le Sud. Le gouvernement des États-Unis nous ordonna de coller des enveloppes payées des États-Unis sur le dos de chaque lettre reçue ou expédiée par nous et il semble que cela se pratiquait ainsi à Nashville, par le maître des postes des États Confédérés.

» Différents paquets furent reçus ici avec cette enveloppe payée y attachée. Celle-ci, je me rappelle spécialement, était sur une lettre de Nashville, à l'adresse de Rome.

» Dans le but de faire la poste des États-Unis la plus légère que possible, nous les enlevions toutes. Je gardai celle donnée à M. T. que je mis de côté et que j'oubliai pendant des années. Je suis certain que c'est une enveloppe confédérée authentique. »

» L'enveloppe est manille, format 5 3/8 sur 3 pouces. »

La couleur n'est pas indiquée par le journal américain.

5 cents (?).

COMPAGNIE AMÉRICAINE-HAMBOURG.

Par suite de l'entrée des Antilles danoises dans l'Union postale, les timbres de la C<sup>e</sup> Américaine-Hambourg, qui étaient destinés à l'affranchissement des lettres pour l'Europe, ont été supprimés le 1<sup>er</sup> septembre 1877.

BRÉSIL.



Un 20 reis, nouveau type, a paru le 30 mai dernier; contrairement aux 10 et 100 reis connus, l'effigie de l'empereur est tournée à droite; un chiffre placé aux angles indique la valeur. (Le 100 reis n'est pas encore en usage.)

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, percé en lignes :

20 reis, violet.

SUISSE.



Les *Timbres-taxe*, aux fac-simile ci-contre, ont été mis en usage le 1<sup>er</sup> juillet dernier. C'est avec raison qu'on nous les annonce comme de tristes timbres.

Le type est le même pour toutes les valeurs, sauf que le 1 centime a le fond guilloché au lieu de l'avoir blanc. Le chiffre est au milieu, en surcharge bleu foncé. Il n'y a pas d'indication de monnaie et le nom du pays manque : les 22 étoiles rappellent seulement les 22 cantons dont la Suisse est composée.

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme habituel, piqués 12 :

|                       |   |            |          |    |             |
|-----------------------|---|------------|----------|----|-------------|
| 1 <sup>er</sup> type. | — | 1 centime, | outramer | et | bleu foncé. |
| 2 <sup>e</sup>        | — | 5          | —        | —  | —           |
|                       | — | 10         | —        | —  | —           |
|                       | — | 50         | —        | —  | —           |

D'autres valeurs doivent être émises : 2,20 centimes, 1 et 5 francs.

CUBA.

Au type 1877, il existerait, dit-on, un 10 c. de p. vert :

10 c. de p. vert.

PERSE.



Des cartes provisoires ont été émises tout récemment. Il y en a de deux espèces : cartes simples ordinaires et cartes de service. Elles sont toutes deux d'un même type : cadre au fac-simile avec les armoiries à gauche; dans l'angle opposé, un rectangle réservé au timbre d'affranchissement; au milieu, en creux : *Carte-correspondance* et plus bas, *de Persana*; puis quatre traits réservés à l'adresse. La carte de service porte en plus le mot *service*, en biais, dans le rectangle de droite.

Imprimé en noir sur carton couleur :

Sans timbre, blanc.

Carte de service, chamois.

QUEENSLAND.

*The English journal of Philately* signale le 1 sh. brun, sans faire connaître le piquage et le filagramme :

1 shilling, brun.

On nous dit qu'à l'exposition de Paris, MM. Waterlow et Sons ont exposé un nouveau type à l'effigie de Victoria dans un cercle, valeur 2 pence. Serait-ce le précurseur d'une nouvelle émission?

GUYANE ANGLAISE.

Le *Stamp Journal*, à qui nous avons si rarement l'occasion d'emprunter quelque nouvelle, a reçu d'un de ses correspondants les renseignements suivants :

*Administration générale des postes.*

Georgetown, 10 avril 1878.

Timbres de 1 et 2 cents.

« L'attention du public est appelée par la présente, sur les arrangements temporaires suivants qui ont été pris pour une fourniture de timbres de 1 et 2 cents.

» Pour les timbres 1 cent. Le gouvernement fera mar-



quer le timbre 6 cents de cinq larges lignes transversales en encre noire, en travers du timbre ; et ainsi annulés, ils seront émis comme timbres 1 cent.

» Pour les timbres 2 cents Le gouvernement fera couper les timbres 4 cents en deux parties et en ligne droite par le centre, et chaque moitié sera émise comme timbre 2 cents. »

Le correspondant du *Stamp Journal* ajoute que les 1 cent furent en usage du 18 au 23 avril, lorsqu'arriva d'Europe, plus tôt qu'on ne l'attendait, une nouvelle fourniture de timbres, et que le 2 cents n'a pas été émis tel que l'avis de l'administration des postes l'indique, cette valeur étant arrivée en temps voulu.

Nous avons sous les yeux le timbre provisoire dont il est question. Ce ne sont pas cinq lignes, mais deux lignes horizontales à l'encre qui traversent les timbres 6 cents.

Si deux traits à l'encre noire forment un timbre provisoire, il n'est pas difficile de prouver à cette naïve administration des postes, qu'un bain à l'eau de javelle rendra à ces timbres 1 cent, leur valeur primitive, 6 cents.

1 cent, brun et noir.

#### BHOPAL.

Nouvelle planche du timbre noir, à relief, 1/4 anna, avec lettres notablement plus grandes :

1/4 anna, noir.

#### JAPON.



Il manquait de la nouvelle série, les timbres de t2, 20 et 30 sen. Cette lacune vient d'être comblée.



Les 20 et 30 sen rappellent les 15 et 45 sen; quant au 12 sen, avec ballons dans les angles intérieurs, il rappelle les 6, 8, 10 sen, etc.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piquage habituel.

12 sen, rose.  
20 — bleu foncé.  
30 — lilas.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le timbre aigle dans un ovale de l'office *Boyd's dispatch* de New-York, a été remplacé par le type ci-contre ne portant pas de valeur, mais ayant celle de 2 cents.

Imprimé en noir sur papier couché couleur,

piqué 12.

Rouge foncé (2 cents).

#### RUSSIE.

*Douchowchtchina* (Smolensk). Le 3 kop. nous vient avec l'inscription de la valeur en lettres plus petites et d'un caractère tout à fait différent.

Impression noire, sur papier couleur :

3 kop., bleu pâle.

*Pereiaslaw* (Poltava). Le timbre émis en 1875 a été utilisé pour en faire un 5 kopecks. Ce changement a eu lieu en effaçant sur la planche le chiffre 3 du centre, remplacé par un 5; quant aux chiffres des angles, on a jugé que le changement n'était pas nécessaire : c'est donc à volonté un 3 ou 5 kopecks :

5 kopecks, noir sur chamois.

*Irbis* (Perm). M. Callo nous dit avoir le 2 kop. imprimé en noir sur papier violet :

2 kopecks, violet.

#### Les timbres de Samos.

Extrait du « *Wiener Illustrirte Briefmarken Zeitung.* »

» Le service postal de la principauté de Samos se divise en deux sections : l'une pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. La première section comprend le service postal de l'île de Samos même et compte huit stations postales qui, entre elles, font le service des postes au moyen d'estafettes.

» Les objets principaux en destination de l'étranger, sont tous adressés à la Chancellerie princière à Smyrne, laquelle est en relations directes avec les bureaux de poste internationaux de ladite ville. Cette chancellerie reçoit aussi des bureaux internationaux, les objets postaux expédiés de l'étranger, en destination de Samos, et les transmet à la station centrale des postes à Samos.

» Il y a deux ans le directeur des postes de Sa-

mos, M. Constantin Staorinidis, eut l'intention d'introduire les timbres-poste et de baser le système postal de l'intérieur, par l'affranchissement des lettres au moyen de timbres de valeur.

» A titre d'essai on a commandé à Paris, l'année dernière, des timbres-poste d'une seule valeur, mais l'exécution a été très-imparfaite vu que, par un malentendu, on avait oublié de faire figurer la désignation du pays : *Principauté de Samos*, ainsi que la valeur : *une piastre* sur les timbres à impression bleue.

» Par suite des troubles en Orient, l'on n'a pas jugé à propos de faire une seconde commande et par suite, l'on emploie provisoirement les timbres de la valeur d'une piastre que nous avons reproduit le mois dernier.

» A la prochaine convocation des députés, la direction postale se propose de faire établir complètement le système d'affranchissement au moyen de timbres, et demandera l'introduction de nouveaux timbres-poste, savoir : 1 piastre, bleu : 20 paras, rouge et 10 paras, violet. Ces timbres devront porter, comme ceux actuels, les armes du pays avec le nom d'origine au-dessus et l'indication de la valeur au-dessous.

» Pour l'explication des armoiries, la tête du lion, sous l'écusson, est empruntée à d'anciennes monnaies samiennes; le paon est l'emblème de Junon, la déesse gardienne de l'ancienne Samos où elle avait un temple somptueux; le bœuf est l'emblème de l'agriculture, occupation principale des Samiens.

» Le drapeau commercial de Samos porte les couleurs bleue et rouge, divisées en quatre champs par une croix blanche. Les armes principales portent une croix rouge dans le triangle blanc sur champ vert. »

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite voir N° 186.)

#### CHAPITRE II.

##### LES COMPAGNIES TRANS-CONTINENTALES.

(pour la correspondance de l'Ouest du Mississipi.)

La plupart de ces compagnies n'avaient pas de timbres mobiles. Leurs opérations étant en concurrence directe avec celles du gouvernement, elles imprimaient leurs timbres sur les enveloppes timbrées des États-Unis, afin de s'éviter des saisies. Le gouvernement y trouvant bénéfice, laissait donc agir les compagnies et taxer les correspondances au prix qui leur convenait.

Comme il ne s'agit ici que de timbres mobiles, nous décrirons plus loin les enveloppes.

BERFORD ET C<sup>ie</sup>.

La plus ancienne compagnie fut celle de *Berford et C<sup>ie</sup>*, laquelle commença en 1849 Elle transportait les lettres et imprimés entre New-York et San-Francisco, voie de Panama.

Emission du 16 juin 1851.



Chiffre dans un ovale traversé du mot *California*; en haut : *Berford et C<sup>os</sup> Express*; en bas : *N° 2, Astor House, N. Y.*

Impression lithographique en couleur

sur papier blanc uni :

|                |
|----------------|
| 3 cents, noir. |
| 6 — vert.      |
| 10 — pourpre.  |
| 25 — rouge.    |

On rencontre des contrefaçons dangereuses, fabriquées il y a quelques années par le procédé photo-lithographique.

WELLS FARGO ET C<sup>ie</sup>.

En 1852 commença l'express de *Wells Fargo et C<sup>ie</sup>*, encore en exploitation aujourd'hui et qui distribue la correspondance parmi les villes de l'Ouest, mais qui ne se charge plus des lettres à travers le continent.

Nous décrirons plus loin les enveloppes timbrées et nous nous étendrons davantage sur l'histoire de cette compagnie. Il faut cependant que nous fassions connaître ici que le but de l'express a toujours été de s'étendre de plus en plus, en faisant disparaître les compagnies concurrentes : *Adams et C<sup>ie</sup>* (de l'Ouest), *Langton et C<sup>ie</sup>*, *Barnard et C<sup>ie</sup>*, *Waldron et C<sup>ie</sup>* ont vu ainsi leurs affaires réunies à celles de l'express Wells Fargo.

Emission de 1861.



Courrier à cheval dirigé à gauche; en haut : *Pony Express* (courrier express); en bas, pour le 1<sup>er</sup> type : 25 cts 1/2 oz. enclosed in our franks et le



nom de la compagnie (25 cts 1/2 once compris dans notre port); au second type est un chiffre au-dessus du cavalier et l'énonciation de la valeur, en dessous, avec le nom de la compagnie.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

1<sup>er</sup> type. 40 cents (1/2 oz), bistre.

25 — — bleu.

25 — — rouge-carmin.

2<sup>e</sup> type, 1 dollar, rouge.

2 — —

2 — vert.

4 — —

4 — noir.

Ces timbres se rencontrent neufs en quantité. Lors de la cessation du « Pony express », en 1862, il devait y avoir un stock considérable de ces timbres, à moins qu'on en ait fait un tirage après coup.

On trouve aussi des exemplaires annulés, ayant leur gomme intacte. Cette annulation est d'un rouge-brun vif au lieu d'être bleue, rouge ou noire. Il est même des exemplaires où l'annulation brun-rouge et quelquefois noire n'a pas été trouvée suffisante : on a cherché à donner de l'âge au papier, en plongeant les timbres dans de l'eau de tabac, de sorte qu'ils se présentent en brun assez foncé.

Emission de 1861.



Inscription dans un écu entouré d'une jarretière ayant le nom de la compagnie.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

1 dollar (1/2 oz), bleu.

On rencontre assez fréquemment des exemplaires de ce timbre, traversés d'une ligne perpendiculaire faite à la plume, en encre rouge. Cette ligne n'a pas servi d'annulation et je ne sais pas à quoi l'attribuer.

Les timbres (sans la ligne rouge) se rencontrent neufs en quantité : je pense qu'ils appartiennent aux tirages originaux.

Emission de (?)



Inscription au milieu d'un ovale large ayant

aussi une inscription autour qui varie suivant le type.

1<sup>er</sup> type. *Wells Fargo and Co's Express — Paid — To be dropped in New-York Post-Office* (Exprès Wells Fargo et Co — Payé — Pour être remis à l'administration des postes de New-York.)

2<sup>e</sup> type. *One newspaper over our California routes* (un journal au delà des routes de Californie)

Gravés en taille-douce sur papier blanc :

1<sup>er</sup> type, sans valeur, noir.

2<sup>e</sup> — — — bleu.

Ce dernier a le papier légèrement jaunâtre.

Emission de (?)



Le 2<sup>e</sup> type précédent est remplacé par celui ci-contre, portant les mêmes inscriptions; le cadre et le guillochage central ont été changés. Gra-

vé en taille-douce et imprimé sur papier blanc.

Sans valeur, bleu.

Le même, percé en lignes.

Sans valeur, bleu.

Un contrefacteur européen a reproduit assez fidèlement ce dernier type, mais en le surpassant toutefois. Voici les différences principales :

Timbre véritable.

L'inscription « Wells Fargo and Co » est sur fond guilloché.

Routes est suivi d'un point.

Contrefaçon.

« Wells Fargo and Co » est sur une bande blanche.

Ce point fait défaut.

Enfin les branches de fleurs des côtés latéraux sont plus développées et mieux définitives à la contrefaçon. Notre illustration en est une copie.

Emission de 1875.



Nouveau changement du timbre de journaux. L'inscription reste la même; les détails diffèrent tant par le guillochage que par les dessins des angles; enfin, on a ajouté dans la partie inférieure: *Paid* à gauche; *W. F. and Co* à droite.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

Sans valeur, bleu.

— — percé en lignes.  
— — piqué.

Emission de 1876.



Inscription typographique en couleurs. papier blanc: *Publishers' Paid Stamp* (éditeurs, timbre payé), puis le nom de la Compagnie.

Impression de couleur sur papier blanc :

Sans valeur, bleu.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

### A propos des timbres de Parme.

Vous rapportant aux dates des lettres que je vous ai fait parvenir, c'est avec raison que dans votre excellent livre : « Timbres des Etats de Parme, Modène et Romagne », vous avez attribué la date de janvier 1853 au timbre de 25 cent., violet de Parme. Aujourd'hui je puis établir avec certitude que ce timbre était en usage en 1852 et qu'il eut cours pendant les années 1852 à 1856 ainsi que vous pouvez le contrôler par les lettres que je vous adresse et dont l'une d'elles porte la date 5 juillet 1852.

Je ne m'explique guère comment ce timbre pouvait avoir cours en 1852, vu la notification du 7 mars 1852 portant que le 25 cent. était de couleur rouge-brun, timbre qui devait être mis en circulation le 1<sup>er</sup> juin de ladite année.

Je puis vous assurer que jamais je n'ai vu de lettres affranchies avec ce timbre en 1852, 1853 et 1854 et je ne le trouve apposé aux lettres qu'à dater de 1855, 1856 et 1857. A cette époque avait cours, même le 25 cent. violet.

Je dois supposer qu'aux timbres de la 1<sup>re</sup> émission 1852, il faut ajouter le 25 cent. violet.

Et si l'on cherchait à expliquer l'usage de ce timbre dans ladite année 1852, contrairement à la notification, je serais tenté de croire que par suite d'un tirage défectueux des timbres de 25 cent. rouge-brun (dont plusieurs portent l'inscription : *Stati Parm* et l'indication de la valeur d'une façon illisible), ils n'aient été livrés au public à cette époque et n'aient été utilisés que dans les années 1855 à 1857, les laissant en usage jusqu'à l'époque de l'émission du nouveau type 25 cent. de 1857.

Veuillez agréer, Monsieur, etc., etc.

CHARLES DIENA.

### Le timbre 3 cuartos de Don Carlos.

Nous recevons une nouvelle lettre de M. Lopez qui nous menace de la publier ailleurs, si nous ne la faisons paraître au *Timbre-Poste*.

Cette menace ne nous émeut pas. Nous refusons toute nouvelle insertion de lettre jusqu'à ce que M. Lopez puisse nous fournir des preuves qui doivent nous confondre. Alors, seulement alors, nous lui donnerons son apothécose.

Les arguments nouveaux de M. Lopez sont ceux-ci : « M. Moens a considéré les timbres 3 c. comme bons, puisqu'il les a achetés. Donc ils SONT AUTHENTIQUES » et pour cette raison M. Lopez nous en refuse le remboursement !!

Ne pouvant nous convaincre, M. Lopez est allé verser ses larmes dans le sein de M. Casey, qui se fait aujourd'hui son avocat. Il est vrai que M. Casey a vendu de ces 3 cuartos et qu'il ne tient pas plus que M. Lopez à en opérer le remboursement.

M. Casey, en chevalier sans peur et sans reproche!!... veut absolument rompre une lance avec nous. Mais il s'y prend d'une singulière façon. Pour donner raison à M. Lopez, il reproduit *in extenso* la lettre de ce dernier, mais il a la déloyauté de ne pas insérer notre réponse.

Il nous étonne grandement de voir que M. Casey ait le temps de défendre des causes véreuses et qu'il n'ait pas celui, dit-il, de nous donner satisfaction, alors que nous la lui réclamons depuis des mois. M. Casey aurait bien fait, nous semble-t-il, de se mettre d'abord en règle vis-à-vis de nous, avant de partir en guerre contre celui qu'il appelle son ami, nous ne savons trop pourquoi.

### Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 13 JUIN 1878.

Présidence de M. A. de Rothschild.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4.

La correspondance ne contient que des lettres de service. M. Ysasi fait connaître l'émission aux Philippines de deux timbres, savoir : 2 cent. de peso bleu; 25 mil. de peso noir; et rappelle que l'émission de Cuba pour 1878 comprend six timbres, savoir : 5 cent. de peseta bleu; 10 cent. noir; 12 1/2 cent. bistre; 25 cent. vert clair; 50 cent. vert foncé; 1 peseta rose. Plusieurs de ces timbres seraient déjà supprimés.

M. Donatis montre la nouvelle carte postale française de 10 centimes et annonce l'apparition du nouveau timbre de 15 centimes bleu.

Au nom de M. Campbell, le secrétaire présente un système d'album pour les timbres, qui se rapproche de celui décrit par M. Casey, de New-York. Il pense que celui dit : Nouveau classeur rapide, avec quelques perfectionnements pourrait permettre la réunion en volume des feuilles mobiles des albums. Cette idée est combattue par quelques membres.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7





## Abonnement par année :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER . . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO . . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL

journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER . . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## RUSSIE.



Werchnie - Dnieprowsk (Ekaterinoslaw). Nous devons à M. Koprowski la découverte du timbre ci-contre, type qui aurait précédé les timbres de 1866. L'inscription est la même, c'est-à-dire : *De la poste villageoise de Werchnie Dnieprowsk, 4 kop.,*

*argent.*

Ce timbre composé de clichés typographiques compte probablement diverses variétés, mais l'exemplaire communiqué étant le seul connu de son espèce, nous ne saurions dire combien il en existe de variétés. Il est imprimé en noir sur papier blanc uni :

4 kop., noir.

Fatège (Koursk). Les enveloppes qui nous par-

viennent ont le format modifié, ainsi que la couleur du 6 kop. :

Format 146 + 145 mm.

Papier blanc vergé.

Bleu (4 kop.).

Magenta (6 — ).

Toutes les enveloppes que nous avons reçues, ont le timbre renversé à la patte de fermeture.

Bieloserk (Novgorod). Les 2 kop. noir sur blanc vergé et sur jaune uni ont l'un et l'autre 12 variétés répétées quatre fois à la feuille, celles inférieures étant renversées.

Toula (Toula). Nous avons les variétés suivantes à signaler :

Papier gris-jaunâtre.

Format 145 sur 88 mm.

5 kop., blanc, surcharge noire.

Format 150 sur 120 mm.

5 kop., blanc, surcharge noire.

Papier gris blanc.

Format 182 sur 48 mm.

5 kop., blanc, surcharge noire.

Novgorod (Novgorod). Nouvelle gravure du

5 kop. dont il y a trois variétés de chiffres. Les lignes entre le cadre et l'ovale sont très-espacées et ne contiennent pas de dessin dans les angles ; la couronne est plus étroite ; les inscriptions supérieures plus maigres ; enfin la valeur est renfermée dans un ovale, comme en 1872.

5 kop., noir sur solferino.

*Bogorodok* (Moscou). Le 5 kop. de 1876 a la couleur violet-rouge modifiée en rose-carminé :

5 kop., rose-carminé.

*Mélitopol* (Tauride). Les timbres de 1876, au lieu d'être percés en lignes, arrivent *non dentelés*. Feuilles de 50 timbres sur 10 rangées verticales :

3 kop., bleu pâle.

*Ostrov* (Pskoff). Les timbres en losange émis en 1875, ont le type refait. La main de l'écu a six doigts au lieu de cinq ; l'animal mystérieux plus grand, a la queue touchant presque l'écu ; *piat' kop* forment deux mots distincts non séparés par une ponctuation. Imprimé en couleur sur blanc :

5 kop., vert-jaune.

*Podolsk* (Moscou). Après avoir réduit la dimension du timbre en 1875, après avoir refait ce type fin 1876, on vient d'apporter de nouveaux changements à ce type en réduisant encore la dimension portée à 18 sur 23 1/2 au lieu de 19 sur 24<sup>m</sup>.

Le nouveau type se distingue du précédent, par les chiffres et lettres (5 k) des angles plus grands et plus gros ; l'étoile plus petite et les lignes verticales de l'ovale plus nombreuses.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni ; piqués 12 1/2 :

5 kop., vert-jaune pâle.

*Ochansk* (Perm). Nouvelle gravure du timbre de 1874. Les inscriptions sont beaucoup plus grandes ; les doubles cercles ne sont pas festonnés ou lignés ; le dessin au-dessus de l'écu est complètement différent et l'écu lui-même est plus allongé. Imprimé en couleur sur blanc :

3 kop., bleu, bleu vif.

*Kolomna* (Moscou). Depuis 1875 les timbres, type refait, étaient non dentelés. Ceux que nous venons de recevoir sont piqués 13 et appartiennent à une gravure nouvelle ; 5 k. des angles ont le chiffre moins trapu et la lettre plus ouverte ; les étoiles et croix sont de dimension plus grande :

5 kop., rouge-vermillon.

*Starobyelsk* (Charkoff). Le timbre-taxe de fin 1876 a l'impression en jaune serin au lieu de jaune foncé :

3 kop., jaune serin.

*Wassil* (Nijni Novgorod). Le timbre à relief blanc est enfin supprimé. Il est remplacé par un autre, que nous envoie M. Lubkert, imprimé en couleur, mais d'un dessin analogue à celui qu'il remplace, ce dessin étant considéré comme le *neq plus*

*ultra* de ce que l'on peut produire :

5 kop., bleu.

5 — noir.

#### PERSE.

Le 2 *shahi* 2<sup>e</sup> série, nous vient imprimé en bleu.

2 shahi, bleu.

#### SUISSE.

Depuis le 1<sup>er</sup> août circulent les *timbres-taxe* suivants :

|                      |             |             |             |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| 2 <sup>e</sup> type, | 2 centimes, | outremer et | bleu foncé, |
| —                    | 20          | —           | —           |
| —                    | 500         | —           | —           |

#### BRÉSIL.

Le 100 reis est en usage depuis le 4 juillet dernier, ce que nous devons ignorer le 20 juillet en écrivant le numéro précédent. L'*Ami* a donc tort de vouloir nous prendre en faute le 20 août.

100 reis, vert.

#### PORTO-RICO.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet les timbres-poste de 5, 10 et 15 c. de p. millésime 1877 ont été remis en usage. On ne dit pas s'ils portent une surcharge.

#### JAPON.

On ne connaissait que l'enveloppe 2 sen, format européen 127 sur 72<sup>mm</sup> ; cette même valeur vient de nous parvenir en format japonais (sac).

2 sen, vert-bronze.

#### BELGIQUE.

Les cartes de service, *administration des ponts et chaussées* sont en usage depuis le 22 août dernier.

Une autre carte de service a été mise en usage tout récemment par le *Ministère des finances*, — *Administration de l'enregistrement et des domaines* dont en haut de la carte cette inscription ; les armes sont avec drapeaux. Imprimé par H. Thiry, n° 330 — 1878 — n° 1172 à gauche.

#### PHILIPPINES.

M. E. Thuillier nous a montré les 25 mil<sup>a</sup> de peso, noir, avec la surcharge noire *Habilitado*





12 C<sup>s</sup> p<sup>ta</sup> semblable à celle appliquée sur le 2 c. de peso.

25 mils de peso, noir.

#### ÉTATS-UNIS.

Nous recevons de M. Coster le timbre ci-contre remplaçant celui que nous avons fait connaître il y a quelques mois. Sa valeur est de 1 cent. Ces timbres affranchissent les lettres contrairement à ce que prétend M. O. Taylor.



Imprimé en couleur sur papier blanc; piqués 12 :

Bleu, (1 cent.)

Carmin, (1 — )

#### ORANGE.

Le timbre provisoire, surcharge 4 sur le 6 pence, a vécu. Le timbre de cette valeur vient de paraître; il est conforme aux autres valeurs :

4 pence, bleu clair.

Il est question d'émettre un timbre de 5 sh. (circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup>).

#### GRANDE-BRETAGNE.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> septembre, doivent paraître, nous dit M. Philbrick :

1 bande pour imprimés à 1 penny.

1 timbre-poste à 10 shillings.

1 — à 1 livre.

Nous avons vu, au nouveau type, l'enveloppe à bords festonnés 2 pence, format 113 sur 97<sup>mm</sup>.

2 pence, bleu.

#### CHILI.

Le *Guia del Collect. de Sellos de Correos* annonce un timbre de 50 centavos, rappelant le nouveau type, mais ayant le mot *centavos* au dessus de la valeur, au lieu de traverser le chiffre :

50 centavos, violet clair.

Ce journal confirme ce que nous avons dit du soi-disant nouveau type, reproduit n° 184.

#### MEXIQUE.

On nous signale de l'émission 1868 un 12 c. noir sur chamois, non dentelé et surchargé : 31-71 Ures :

12 c., noir sur chamois.

Le 70 c. *Porte de mar* que nous avons vu, est du type à petites lettres et petits chiffres.

#### GRÈCE.

Parmi nos *timbres-taxe*, nous venons de dé-

couvrir un *sous-type* pour les valeurs 20 et 80 lepta. Il a, en moins, dans la hauteur, environ un millimètre; les inscriptions circulaires sont de plus petites dimensions, enfin la surcharge noire : 20 ou 80 lepta est en caractères et chiffres plus grands :

20 lep., vert jaune, piqué 11, 13.

80 — — — 11.

#### FRANCE.

Depuis le commencement d'août, circule une carte postale à 15 centimes, type semblable à celle à 10 centimes. Le carton est teinté bleu du côté de l'adresse, il est blanc du côté opposé :

15 centimes, bleu.

#### TABAGO.

*The Philatelic Monthly* affirme que le timbre que nous avons reproduit n° 467, est bien, ainsi que nous l'avions présumé, le produit d'un contrefacteur.

Ce timbre aurait été trouvé en quantité chez un nommé Patroni, lequel fut arrêté et condamné il y a trois ans environ, pour avoir contrefait et vendu de faux timbres.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Panama. The American journal of Philately* donne la description suivante des timbres qui seront émis incessamment par l'Etat de Panama :

« Le dessin consiste dans une vue de l'isthme dans un cadre ovale. Inscription : *Estado Soberano de Panama*. En haut, un condor avec ruban portant : *Estados Unidos de Colombia*. Au bas, la valeur en lettres; armes nationales dans chaque angle.

» Les valeurs sont les suivantes :

5 centavos, vert,

10 — bleu.

20 — rouge.

50 — jaune.

» Le format des trois plus petites valeurs est 2 1/2 sur 2 centimètres; celui du 50 cent. est 3 sur 2 1/2 centimètres. »

#### FINLANDE.

La carte 10 + 10 p. avec l'orthographe du mot *Talla puotella* modifié en *Talle puotelle* est en circulation, dit le *Philatelic Monthly*.

10 + 10 penni, lilas.

Le timbre 25 p. de la C<sup>e</sup> *Helsingfors Bobact* a été rencontré par nous, non dentelé avec marge pouvant contenter les plus difficiles :

25 penni, bistre et bleu.

#### ESPAGNE.

M. de St-Saud, nous a fait voir le 1/2 real Don

Carlos, employé à Valence, type refait de 1873, avec la valeur 4/2, erreur qui doit être commune à tous les exemplaires de certaine feuille de ces timbres, ayant eu en mains un fragment de feuille où tous les timbres avaient cette erreur :

4/2 real, vermillon.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE.

La circulaire Smith contient l'avis suivant, extrait du *New-Zealand Times* : « Les commerçants seront heureux d'apprendre que deux nouveaux timbres-poste seront bientôt émis. Leur valeur est de 2 et 5 shillings et leur usage d'une grande utilité. Le dessin de tous deux est net et le coin très-bien exécuté dans l'imprimerie du gouvernement, par M. Davies, l'imprimeur des timbres et Kirk, chargé du clichage pour le gouvernement. Par un procédé ingénieux, on a utilisé la tête de la reine, coin du 2 pence, pour les nouveaux coins et l'on a obtenu d'heureux résultats. La couleur du 5 sh. est un joli gris argent ; les timbres seront émis le 1<sup>er</sup> juillet. La couleur du 2 sh. est assez difficile à décider pour ne pas la confondre avec les couleurs qui existent ; en conséquence l'émission est ajournée. »

#### MACAO.

Une lettre de cette colonie portugaise nous informe que les timbres que nous avons signalés n'existent pas. Qu'est-ce alors que cette série de timbres semblables à ceux des autres colonies du Portugal ?

#### LUXEMBOURG.

Les cartes à 6 centimes, retirées de cours, vont reparaitre... avec une surcharge. C'était écrit ! La surcharge placée sous le timbre, porte :

#### DÉBITÉ À 5 CENTIMES.

Pour le service intérieur.

Il y a les variétés suivantes :

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Rouge-lilas, 4 lignes d'adresse. |     |
| Carmin,                          | 4 — |
| —                                | 3 — |

Il n'y a que 500 exemplaires de la première variété et 1000 de la deuxième.

Les cartes à 6 + 6 centimes attendent qu'on décide sur leur sort.

On nous demandera peut-être ce que deviennent les timbres-télégraphe. Hélas ! ils attendent toujours la décision du Directeur du télégraphe, qui n'a pu trouver encore le temps d'arrêter les couleurs des cinq valeurs à paraître : 5, 25, 50 c., 1 et 5 francs et dont les planches sont cependant terminées. Il est vrai que ce n'est pas une mince

affaire que de choisir cinq couleurs, même pour un directeur du télégraphe.

#### Les enveloppes 1847 de l'Office Tour et Taxis.

Nous pouvons quelque peu compléter les renseignements donnés sur les enveloppes 1847 de Tour et Taxis, dont il a été question dans notre n° 187.

De nouvelles recherches ont amené la découverte du coin qui a servi à la création des dites enveloppes. Nous en donnons ici le dessin qui est d'une simplicité toute primitive. Sa forme nous fait supposer qu'il devait occuper le milieu de la partie supérieure de l'enveloppe ; quant à la couleur, il est probable qu'elle était noire comme le sont le plus souvent les tirages typographiques.

L'inscription : *Frankirter Stadt Brief* (Lettre



locale affranchie), démontre clairement que les villes de Stuttgart, Ulm, Tübingen,

Heilbronn, Ludwigsbourg et Reutlingen qui en faisaient emploi, n'avaient pas d'enveloppes différentes, et que l'usage commencé à Stuttgart a tout simplement été étendu aux autres villes.

#### Le 1 p. noir, V. R. de la Grande-Bretagne.

Ayant eu l'occasion de voir ces jours-ci un timbre *oblitéré* du 1 p. noir, lettres V. R. de la Grande-Bretagne, nous avons été amené à prendre des renseignements sur ce timbre, dont la mise en usage est toujours problématique.

Nous ne pouvions mieux nous adresser qu'en prenant nos informations auprès de M. Philbrick, qui nous envoie les lignes suivantes :

« Le timbre V. R. 1 p. a été créé pour usage officiel, mais au moment de l'émettre, il a été décidé que la correspondance officielle serait revêtue d'un paraphe, au lieu d'avoir ce timbre. Le stock trouvé inutile, fut détruit en totalité, sauf une feuille retrouvée en 1861 dans les archives du *Post-Office St-Martin le Grand*, où elle avait été conservée, comme échantillon : c'est de cette feuille que proviennent la plupart des exemplaires connus.

» Les timbres V. R. ont également servi comme



beaucoup de timbres-essais à coins effacés, pour essais de marques d'annulation : on peut par conséquent retrouver des exemplaires oblitérés de la griffe formée soit de barres circulaires, soit de la croix de Malte (première griffe en usage) ; mais ces timbres n'ont pas passé par la poste.

» Le timbre V. R., semblable au 4 p. noir, a peut-être affranchi une lettre par accident ou à dessein, et ce jour, demain, un V. R. neuf payerait parfaitement la taxe d'affranchissement, confondu avec le 4 p. noir ordinaire, qui n'a jamais été démonétisé.

» Donc, il est possible que l'exemplaire dont vous me parlez, soit dans ce cas, mais *jamais* ce timbre n'a eu cours, vous pouvez en être certain. »

M. de Ferrari, sans révoquer en doute l'avis de M. Philbrick, nous déclare avoir vu, il y a une quinzaine d'années, chez M<sup>me</sup> Nicolas, à Paris, ce timbre oblitéré sur une enveloppe ayant le cachet de la Chambre des Lords.

Enfin, le timbre qui a provoqué nos renseignements, se trouve dans la collection d'un de nos correspondants d'Aix-la-Chapelle, qui le tient, nous dit-il, d'un administrateur supérieur des postes d'Angleterre, qui le lui aurait donné il y a quelques années, à titre gracieux, *sur lettre*, ainsi que trois autres timbres semblables, également sur lettre et tous quatre oblitérés. Les trois autres timbres qui ne sont plus en la possession de notre correspondant, auraient été cédés depuis à un marchand de timbres de Londres.

Comme dernier renseignement, un exemplaire était oblitéré de la croix de Malte en *rouge*, les autres en *noir* auraient, comme l'exemplaire que nous avons vu, une oblitération impossible à décrire, mais où nous avons cru remarquer un 8.

Espérons que ces quelques lignes amèneront des recherches nouvelles sur ce timbre resté mystérieux.

#### Des enveloppes timbrées.

Cet article, interrompu depuis quelque temps, l'auteur ayant renoncé à terminer son travail, sera repris le mois prochain. M. Coster a bien voulu se charger de la partie si difficile et si intéressante des enveloppes des États-Unis, devant laquelle ont reculé les plus braves. Nous avons tout lieu de croire que le travail de M. Coster sera des plus complets.

Nous nous réservons de terminer l'article « Enveloppes timbrées » en passant en revue les

pays qui ont émis des enveloppes et dont il n'a pas encore été question ici.

#### Les enveloppes octogones de Prusse avec inscriptions obliques.



Un document que nous avons sous les yeux fait supposer que la série des enveloppes octogones de Prusse, avec inscriptions obliques, est complète et qu'il aurait dû exister outre le 4 sgr. connu les 5, 6 et 7 sgr. Voici ce document :

« Les enveloppes timbrées pour la fabrication desquelles fut employé jusqu'ici du papier dans lequel se trouvaient insérés deux fils de soie, de couleur orange, recevront à l'avenir, en remplacement de ces fils de soie, deux lignes parallèles en lettres diamant, présentant les mots répétés : *Post-Couvert Ein* (resp. 2, 3, 4, 5, 6 et 7) *silber-groschen*.

» Les bureaux de poste sont informés de ce qui précède, avec l'observation que le débit de ces enveloppes commencera dans le courant de ce mois, et que d'ailleurs les enveloppes avec fils de soie encore existantes, resteront valables jusqu'à épuisement complet. »

Berlin, le 2 novembre 1853.

Il résulte de ce document que les enveloppes avec inscriptions obliques ne sont pas de 1856 comme on l'a cru, mais bien de novembre 1853.

#### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite voir N° 188.)

ADAMS ET C<sup>e</sup>.

L'express occidental de Adams et C<sup>e</sup> commença en Californie en septembre 1849. C'était une succursale de la Compagnie du même nom établie dans l'Est, depuis 1840, par M. Alvin Adams ; mais la direction, dans l'Ouest, fut confiée à M. D. Hale Haskell dont le portrait figure sur les timbres. Le siège principal était à San Francisco. L'occupation principale de la Compagnie était le transfert de la poussière d'or.

Parmi les commis, à San Francisco, se trouvait M. John M. Freeman, qui fut plus tard le propriétaire renommé de l'express « Freeman et C<sup>e</sup> ».

En 1854, Adams et son associé, M. W. B. Dinsmore, le président actuel de l'Adams et C<sup>e</sup> de

l'Est, se retirèrent de l'express occidental; MM. Haskell et J. C. Woods en devinrent les propriétaires, tout en conservant l'ancienne firme Adams et Cie. La nouvelle maison, après quelques déboires, finit par faire banqueroute et la Compagnie Wells Fargo lui succéda.

Emission de 1853.



Effigie de D. Hale Haskell dans un ovale portant le nom de la firme en haut et en bas; dans les angles, la valeur en chiffres renfermée dans un cercle.

L'effigie est tournée à droite au 1<sup>er</sup> type et à gauche au second.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier couleur :

1<sup>er</sup> type, 25 cents, noir sur bleu.  
2<sup>e</sup> — 25 — — blanc.

Ces timbres, les plus anciens qui ont été émis à l'ouest de la rivière Mississippi, ont deux lignes d'inscription en marge : une à gauche, une à droite, comme suit : *Entered according to Act of Congress in the year 1853, by J. C. Woods, in the Clerk's Office of the District Court of the Northern District of California*, ce qui veut dire : Breveté conformément à l'acte du Congrès, en l'année 1853, par J. C. Woods, dans l'administration du clerc de la Cour du District-Nord de la Californie.

M. Trifet de Boston a mentionné récemment un 3<sup>e</sup> type, semblable à notre 2<sup>e</sup>, sauf que la tête est dans un octogone au lieu d'être dans un ovale. Il est gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier blanc.

25 cents, noir sur blanc.

LANGTON ET C<sup>e</sup>.



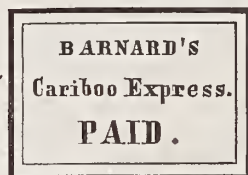
Diligence à quatre chevaux dirigée à droite dans un ovale, portant au-dessus : *Humboldt Express, Nevada Territory* (Express Humboldt, territoire de Nevada); au-dessous, la valeur : 25 cents, 1/2 oz. enclosed in our franks — *Langton et C<sup>e</sup>* (25 cents

1/2 once, compris dans notre port); cadre rectangulaire.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

25 cents, bistre foncé et pâle.

BARNARD'S CARIBOO EXPRESS.

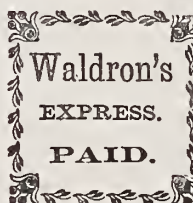


Composition typographique dans un cadre oblong, noir sur papier couleur :

1<sup>er</sup> type. Sans valeur, rouge.  
2<sup>e</sup> — — vert.

Le second type ne diffère du premier que par le mot *Collect* remplaçant le mot *Paid*.

WALDRON ET C<sup>e</sup>.



Inscription dans un cadre rectangulaire de fantaisie, impression typographique en noir sur papier de couleur :

Sans valeur, lie de vin.

Il n'y a pas le moindre doute que l'express de Waldron et C<sup>e</sup> se chargeait du transport de la correspondance, mais je n'ai pu contrôler si le type qui figure ici est celui d'un timbre-poste véritable comme je le pense; peut-être n'est-ce qu'un timbre-annonce.

MM. Langton et C<sup>e</sup>, Barnard et C<sup>e</sup>, Waldron et C<sup>e</sup>, outre leurs timbres-poste, faisaient emploi d'enveloppes timbrées dont nous parlerons plus loin, à leur place, en faisant connaître quelques détails concernant ces trois Compagnies.

### CHAPITRE III.

#### COMPAGNIES DIVERSES.

Sauf les Compagnies dont nous avons parlé, il en est peu qui se chargeaient des correspondances entre plusieurs villes. Mais il faut cependant les faire connaître avant d'entamer la deuxième partie de notre travail : des compagnies fonctionnant pour l'intérieur d'une seule ville.

#### WESTERVELT'S POST.

La poste de M. Westervelt transportait les lettres il y a douze ans environ, entre les villages de Chester-Depot, East-Chester et West-Chester, situés dans le comté de Westchester, Etat de New-York et fit pendant quelques années un trafic considérable.



*Emission de 1863 ou 1864.*

Inscription typographique dans un cadre oblong; imprimé en noir sur papier de couleur :

Sans valeur, lilas pâle.  
— rose pâle.

M. Westervelt émit en outre, il y a huit ou dix ans, une série de timbres à l'effigie du général Grant et un autre timbre de profil, représentant une princesse indienne.



A-t-on mis ces timbres en usage, comme on le prétend? nous n'oserions l'affirmer; ce qui est certain, c'est que cette émission n'a eu lieu que dans un but de vente aux collectionneurs, la poste de M. Westervelt

étant tombée déjà à cette époque en désuétude; la vente n'en continua pas moins longtemps encore après que la poste eut cessé d'exister.

L'émission avec tête d'Indienne, se rencontre en deux variétés. La première qui a pu affranchir quelques lettres, porte dans l'encadrement, au-dessus de *Westervelt's* et au-dessous de *Post*, de petits chiffres 4; la seconde, créée après l'épuisement du tirage de la première variété, n'a pas ces chiffres (voir le fac-simile).

J. H. PRINCE. — LETTER DISPATCH.

Le service de M. Prince se faisait entre Portland, Maine et Boston, Massachusetts. Il partait de Portland à six heures du soir (soit trois heures après la clôture de la malle du gouvernement), et arrivait à Boston le lendemain de bonne heure.

M. Prince n'a cessé qu'il y a peu de temps, mais je n'ai pu obtenir des renseignements pour préciser la date.

*Emission de (?)*

Vapeur dans un ovale portant l'inscription: *Letter Dispatch, J. H. Prince* (lettre-dépêche).

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur :

Sans valeur, blanc.

WESTTOWN, PENSYLVANIE.

Dans l'Etat de Pensylvanie, comté de Chester, se trouve l'école de Westtown, éloignée d'un mille et demi de Street Road Station. Le gouver-

nement ne faisant parvenir la malle qu'à ce dernier endroit, c'est une diligence, soutenue par l'école, qui la transporte entre Westtown et Street Road Station. On perçoit deux sous sur chaque lettre, taxe constatée par le timbre ci-contre, gravé sur bois et imprimé en feuilles de 225 exemplaires en or sur papier blanc :



On dit que ce timbre existe depuis 1859 :

2 cents, or sur blanc.

Les deux fac-simile ci-dessous rencontrent les



types des contrefaçons qui se rencontrent en grande quantité.

TROY ET ALBANY EXPRESS POST.

Il a souvent été question de ce timbre, considéré comme authentique. Je crois au contraire que c'est encore une de ces créations d'un contrefacteur. Je ne me rappelle que vaguement ce timbre, qui porterait, je pense, l'inscription: TROY AND ALBANY EXPRESS POST sur deux lignes et un chiffre 5 dans chaque angle; le tout dans un encadrement des plus simples.

Impression noire sur papier couleur :

5 cents, blanc.

5 — manille.

**II<sup>e</sup> Partie.****CHAPITRE I<sup>er</sup>.**

TIMBRES MOBILES CRÉÉS POUR LA RÉCEPTION ET LA DISTRIBUTION DES LETTRES, ETC., DANS LES DIVERS QUARTIERS D'UNE MÊME VILLE, ET POUR LE TRANSPORT DES LETTRES A LA GRAND'POSTE DU GOUVERNEMENT, A ÊTRE EXPÉDIÉES A L'INTÉRIEUR DU PAYS OU A L'ÉTRANGER.

Généralement la plupart des compagnies remplissaient toutes les fonctions que nous venons de mentionner, sauf de rares exceptions.

Sous le titre de divers quartiers d'une même ville, nous comprenons les faubourgs, aussi bien que la ville elle-même. Par conséquent, New-York, Brooklyn et les villages du Staten Island par exemple, sont considérés comme appartenant à une seule ville, New-York et desservis par conséquent par une même compagnie.

Et tout d'abord disons quelques mots sur trois timbres regardés comme timbres de postes privilégiées, mais qui, tout au contraire, furent émis par

les maîtres des postes des villes de New-York et de Baltimore, et qui possèdent par conséquent le caractère semi-officiel des timbres de St-Louis, Brattleboro, Providence, etc.

Les trois timbres en question sont :

*United States City Despatch post* ;

*U. S. Mail* ;

*Government City Despatch*.

#### UNITED STATES CITY DESPATCH POST.

Ces timbres furent émis par le maître des postes de New-York, M. John Lorimer Graham, conformément à l'autorisation reçue du Directeur général des postes, en date du 1<sup>er</sup> août 1842, autorisation qui nous explique parfaitement le but de cette émission.

#### *United States City Despatch Post.*

» Les lettres seront distribuées tous les jours (sauf le dimanche) du bureau principal, en haut de la ville, au parc, et du bureau, en bas, à la bourse commerciale, savoir :

» Les lettres mises dans le bureau principal, avant 8, 12 et 3 heures, ou dans les succursales avant 7, 11 et 2 heures, seront rendues aux facteurs pour les distributions à 7, 11 et 2 heures.

» Les lettres pour être délivrées franches de port, doivent porter un timbre-poste que l'on peut acheter au bureau principal et aux succursales, à 36 cents par douzaine ou à 2 dollars 50 cents par cent.

» Les lettres que l'on veut faire venir des succursales, jusqu'à la grand'poste, afin d'être expédiées dans les malles, pour l'intérieur du pays, devront porter un de ces timbres.

» Les lettres qui ne les porteront pas, payeront cinq sous, sur livraison.

» Le Maître des Postes,

» JOHN LORIMER GRAHAM. »

#### *Emission du 1<sup>er</sup> août 1842.*



Effigie du général Georges Washington, dans un double ovale, ayant l'inscription : *United States City Despatch Post* (États-Unis, dépêche postale de la ville) et la valeur en toutes lettres.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier de couleur :

- 3 cents, violet.
- 3 — paille.
- 3 — bleu, papier glacé.
- 3 — vert — —

Ces deux derniers, avec variétés de nuances.

Le timbre violet est fort rare. Il a été considéré comme suite d'un résultat chimique obtenu avec le timbre bleu ; mais je puis certifier son authen-

ticité, possédant un timbre violet adhérent encore à la lettre qu'il a affranchie.

Il ne faut pas confondre l'office *City Despatch Post* avec celui dont nous parlons. Le premier était une poste privée établie par Alexander Greig, dans les premiers mois de 1842.

Lorsque M. Graham organisa le service du gouvernement dans l'été de la même année, il obtint du directeur général des postes, une autorisation d'employer M. Greig comme son premier facteur ; néanmoins, d'autres personnes ont dû continuer, sans interruption, le *City Despatch Post*, ou s'il y a eu interruption, elle a dû être de courte durée.

#### U. S. MAIL.

C'est encore le maître des postes de New-York qui fit paraître le timbre suivant :

#### *Emission de 1848 ou 1849.*



Inscription dans un double cercle portant *U. S. Mail pre-paid* (Malle des États-Unis, affranchie) et la valeur en toutes lettres.

Impression typographique, en noir sur papier de couleur :

- 1 cent, rose.
- 4 — jaune vif, papier glacé.
- 1 — — — non glacé.

Le jaune vif varie jusqu'au jaune-brun.

On rencontre des contrefaçons frappées avec un timbre à main.

#### GOVERNMENT CITY DESPATCH.

Toutes les démarches tentées pour obtenir des renseignements officiels sur cette poste n'ont pu aboutir. J'ai cependant appris par des voies indirectes, que les timbres du *Government City Despatch* avaient été émis par le maître des postes de Baltimore.

#### *Emission de 1860 ou 1861.*



Courrier à cheval se dirigeant à droite et tenant en main une banderole sur laquelle est la valeur en toutes lettres ; en haut : *Government* ; en bas : *City despatch*.

Cadre ohlong, lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc :

- 4 cent. rose, rouge.
- 1 — noir.

#### VARIÉTÉ.

sent pour cent.

(A continuer.) 4 cent, noir. Ch. H. COSTER.

Brux.— Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE. . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO. . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).  
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

## Abonnement par année :

|                    |      |
|--------------------|------|
| BELGIQUE. . . . .  | 3-00 |
| ETRANGER. . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO. . . . . | 0-40 |

## A nos lecteurs.

A dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le nombre de pages de ce journal sera porté de 8 à 12. Les huit premières pages seront réservées, comme autrefois, exclusivement aux timbres-poste; les quatre dernières, aux timbres fiscaux et aux prix des nouveautés de timbres qui n'auraient pu être catalogués dans notre prix-courant.

Les abonnements sont fixés à cette date au prix uniforme de 6 francs pour tous pays.

## Chronique.

## FALKLAND (ILES).



Depuis longtemps on y fait usage d'une marque postale que bien des collectionneurs ont à tort, selon nous, mis dans leur album, cette marque se trouvant appliquée sur les lettres qu'on affranchit au bureau et sous laquelle on écrit

la taxe perçue. Elle porte l'inscription : *Falkland Paid Islands* sur trois lignes.

Aujourd'hui il nous arrive mieux que ça, de vrais timbres-poste. Les seules valeurs connues sont 1 et 6 pence, suivant le fac-simile que nous en donnons. L'effigie représente la reine Victoria, tournée à droite avec le nom du pays en haut, sur une bande courbe, et la valeur en toutes lettres en bas, sur un cartouche contenant un chiffre dans les deux angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni; piqué 13 :

1 penny, lie de vin.  
6 pence, vert.

« Les îles Falkland ou Malouines, archipel de l'Océan atlantique à 450 kilomètres à l'Est du détroit de Magellan, entre les 51° et 52° latitude Sud et entre 60°10' et 64°35' long. Ouest, est composé de deux grandes îles, *Falkland* à l'Est et *Soledad* à l'Ouest, il a 6,500 kilomètres de superficie. Entouré d'une mer toujours en furie et bordé de hautes falaises, il présente, à l'intérieur, des plaines basses, humides et malsaines. Le climat

est tempéré. Les végétaux d'Europe y réussissent, moins le froment. Il n'y a pas d'arbres. Les pâturages nourrissent des troupeaux de bœufs et de chevaux. Il y a 570 habitants. Découvertes au xvi<sup>e</sup> siècle et appelées *Malouines* par des navigateurs bretons, elles ont été disputées par l'Angleterre et la France à l'Espagne. Abandonnées par celle-ci en 1810, occupées en 1820 par Buenos-Ayres, elles ont été reprises en 1830 par les Anglais qui ont ouvert le port *Santley* à toutes les nations.» (*Dictionnaire d'histoire par Grégoire.*)

## GRANDE-BRETAGNE.

Le 13 septembre dernier a paru la bande que nous avons annoncée. Le type est à droite et représente l'effigie de la reine Victoria sur fond uni, dans un double ovale, ayant à la partie supérieure : *Postage* et en bas la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier bulle (gris-jaunâtre).

1 penny, rouge brun.

Dimension de la bande : 300 sur 42<sup>mm</sup>.

## LIVONIE (WENDEN).

M. Lubkert dit avoir vu le timbre 1872 (bras armé) avec les inscriptions de l'ovale sur *noir* au lieu de *vert*. Ce timbre n'est pas dentelé. Ne serait-ce pas un tirage d'essai ?

De l'émission, dite de 1871, le même correspondant possède un exemplaire oblitéré 28 juillet 1870, preuve que l'émission est plus ancienne qu'on l'a cru généralement.

## JAPON.



La bande timbrée, la seule connue, a une compagne qui ne diffère guère que par les inscriptions et l'absence de caractère sur les feuilles. Au milieu, on lit : *Katitome Chinboun Chi*, ce qui veut dire : Journaux recommandés par la poste. La bande connue avait *Chimboun Tai Chi*, soit : Bande pour journaux.

D'après notre correspondant, cette bande serait d'émission antérieure à celle connue; si nous nous en rapportons à l'inscription, elle pourrait bien être contemporaine puisqu'il semblerait que son affranchissement a lieu pour les journaux recommandés, usage différent des bandes connues.

L'impression est en couleur sur papier indigène; la valeur n'est pas indiquée. Dimension 276 sur 42<sup>mm</sup> :

Sans valeur, rouge.

Pour qu'on puisse juger des différences, nous donnons ici les 2 types : Le premier est celui pour les journaux recommandés.

## BAVIÈRE.

Une variété de la carte postale à 5 pfennig, qui a passé inaperçue, en janvier 1876, c'est celle qui porte le chiffre 5 aux quatre angles, au lieu d'avoir deux cors de poste en haut.

M. Schulze qui nous la signale, nous donne à ce sujet les explications suivantes, qu'il tient de source officielle :

» Au moment d'imprimer les cartes, le type destiné aux 5 pfennig n'était pas prêt. L'imprimeur employa donc provisoirement le type des timbres-poste, avec lequel il tira 6,000 cartes. De ce nombre 3,000 furent vendues; les autres brûlées. »

5 pfennig, vert sur chamois.

Nous recevons du même correspondant, la communication des mandats suivants :

*Pour les envois d'espèces venant d'Italie :*

- a. En florins et kreuzer.
- b. En thlr. sgr. pf.
- c. En mark, pf.

Ce dernier est de petit format. Tous ont les inscriptions en rouge sur blanc avec *coupon* à gauche.

## LUXEMBOURG.

Les cartes provisoires dont nous avons parlé antérieurement sont entrées en usage.

## SAMOA.

M. Philbrick nous soumet deux timbres qu'il vient d'enlever d'une lettre venant de cette île. Ils appartiennent au type reproduit n° 179 et dont on ne connaissait que trois valeurs. Les nouveaux venus sont :

- 1 shilling, jaune d'or, piqué 13.
- 2 — brun, —

## SUISSE.

Le timbre *taxe* 100 cent. est en usage depuis le commencement du mois dernier :

2<sup>e</sup> type, 100 cent., bleu.





## NICARAGUA.

La carte postale dont il a été question il y a quelques mois, est décidément en usage. En voici le fac-simile :

Trois lignes ont été réservées pour l'adresse, la première porte *Sr* ; en dessous un avis indiquant que l'adresse doit être écrite de ce côté et le message de l'autre.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

2 centavos, rouge vin.

Le timbre-poste de 2 centavos est percé en lignes :

2 centavos, bleu.

## KASHMIR.



L'III. B. J. reproduit, sans pouvoir donner aucun renseignement, le timbre ci-contre, dessin des plus cocasses, mais aussi des plus suspects.

Impression couleur sur papier blanc :

5 annas, bleu.

## JUMMOO.

Le même journal a reçu des timbres ronds, imprimés en couleur sur papier couleur, qu'il dit être des timbres de service. Nous serions tenté de croire plutôt que cette désignation nouvelle n'est donnée que pour mieux dissimuler la spéculation qu'on fait depuis quelque temps, en imprimant ces timbres primitifs de toutes façons :

Vert-bleu sur rose.

— — jaune.

— — bleu.

## BRÈME.

M. L. Berger nous a montré le 5 grote (les 2 variétés) avec l'inscription *Franco marken* au lieu de *marke*. Ces timbres étaient préparés ainsi pour être mis en usage, mais cette faute ayant été reconnue en temps, le mot *marke*, gravé à nou-

veau, fut substitué à celui *marken*, timbres qui ne furent pas mis ainsi en usage :

5 grote, rose (2 variétés).

## ROUMANIE.

Une variété du 5 bani, *impression locale*, se présente avec l'impression des deux côtés :

5 bani, jaune-olive.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

M. de Portes nous communique les lignes suivantes :

« Je vous envoie la description des cartes postales dont doit se servir prochainement la République Argentine.

» Elles ont été commandées à la Compagnie nationale des billets de banque de New-York et seront destinées à circuler dans les pays faisant partie de l'Union générale des postes.

*Carte postale simple.*

» 130<sup>mm</sup> de long sur 76 de large. L'envers sera entouré d'une garde couleur carmin. Elle portera, dans l'angle supérieur droit, un timbre de la même couleur que la garde, avec les armes nationales et les inscriptions suivantes dans le demi-cercle supérieur : *Republica Argentina* ; dans le demi-cercle inférieur : *Seis centavos*.

» Au centre de la partie supérieure de l'envers, il y aura en encre noire les inscriptions suivantes :

*Union postale universel, Union postale universelle, Republica Argentina. République Argentine, Tarjeta postal. Carte postale.*

» A gauche, au centre, le mot *A* afin d'écrire à la suite le nom de la personne à laquelle elle est adressée ; un peu plus bas, le mot *En* suivi d'un espace blanc pour mettre l'adresse et la ville du destinataire.

» Au bord inférieur, en lettres noires de petite dimension, se trouvera cet avis :

« *De este lado se escribe la direccion.* »

« *La communication se escribe al reverso.* »

*Carte postale double.*

» 130<sup>mm</sup> de long sur 152 de large, repliée de haut en bas pour que chaque moitié forme une carte de 130<sup>mm</sup> de long sur 76 de large.

» Les deux moitiés porteront la même garde et le même timbre que la carte simple et de la même couleur.

» Les inscriptions en noir sont aussi les mêmes, mais sur une moitié de la carte il y aura en bas : « *Tarjeta postal, — Carte postale,* » les mots : « *Comunicacion, — communication* » et sur l'autre moitié : « *Respuesta, — Réponse.* »

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Tolima.* Le timbre chamois 5 c. au 1<sup>er</sup> type, était connu seulement avec le papier uni; M. Philbrick nous signale ce timbre avec le papier vergé et bâtonné :

5 cents, noir sur chamois bâtonné.

*Magdalena.* *The american Journal of Philately* annonce que le timbre 5 cents reproduit n° 188, est encore, comme le *Tabago*, une carotte de l'illustre Patroni.

Nous avons donc raison de suspecter ce timbre.

*Bolivar.* La circulaire de M. A. Smith signale un nouveau timbre de 5 centavos imprimé en bleu sur blanc. Les armes habituelles de l'Etat et neuf étoiles en haut avec *E. E. U. U. de Colombia*, en petits caractères formant une courbe en bas, occupent un disque circulaire; le cadre qui l'entoure a l'inscription suivante en grandes lettres blanches : *Correos del Eo S° de Bolivar*. La valeur est placée en haut et en bas du cercle en bandes courbes et des disques dans les angles contenant le chiffre 5 complètent le dessin :

5 centavos, bleu.



## CHILI.

Voici le fac-simile du timbre, 50 centavos, annoncé dans notre précédent numéro.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en lignes :

50 centavos, violet.

## GRÈCE.

Les 1 et 2 lepta nous viennent avec le type semblable à celui décrit le mois dernier, pour les 20 et 80 lep.

1 lepton, vert-jaune, piqué 41.

2 lepta, — —

## ITALIE.

M. P. Fabri nous écrit :

« Malgré les dispositions contraires qui avaient été prises, l'imprimerie des timbres-poste vient de faire le tirage des timbres *Estero* 10 et 20 cent., les premiers en *bleu*, les seconds en *jaune*. Sous peu un décret ordonnera leur mise en usage, mais ils ne seront vendus au public qu'après l'épuisement des timbres en cours. »

C'est donc à tort qu'un journal allemand nous a fait annoncer leur apparition il y a quelque temps.

## PERSE.



Il nous paraît qu'on abuse un peu de la crédulité des amateurs, en leur présentant chaque mois des variétés de timbres ou de cartes. Elles proviennent toutes de l'esprit par trop inventif d'un allemand, faisant les fonc-

tions de directeur des postes à Tauris.

Nous avons aujourd'hui les cartes suivantes, que nous signale M. Berger :

- 1<sup>o</sup> Carte sans timbre et sans surcharge.
- 2<sup>o</sup> — — — avec — rouge 2 1/2 (voir le fac-simile).
- 3<sup>o</sup> — avec timbre 5 sh. coupé à gauche et surcharge rouge (voir le fac-simile).
- 4<sup>o</sup> — — — 5 sh. coupé à droite et surcharge rouge (voir le fac-simile).
- 5<sup>o</sup> — — — 2 sh. et la moitié de 1 sh. et surcharge 2 1/2 en bleu.
- 6<sup>o</sup> — de Russie avec les mêmes timbres 2 sh. et 1 sh. coupés, mais sans surcharge 2 1/2.
- 7<sup>o</sup> — sans timbre noir sur chamois pâle et le mot *service*.
- 8<sup>o</sup> — — — jaune foncé — —

Tel est le résumé des cartes parues jusqu'ici.

Nous avons, en annonçant le mois dernier un timbre-poste de 2 shahi bleu, omis d'ajouter qu'il était imprimé sur *papier azuré*.

## EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Un avis du directeur général des postes, M. Stephan, en date du 7 septembre 1878, s'exprime ainsi :

« A partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, il sera introduit pour les relations dans l'union générale des postes, des cartes-correspondance universelles portant un timbre de 10 rpfgr., qui seront vendues à tous les bureaux de poste de l'empire, à la valeur du timbre.



» Ces cartes s'emploieront pour des communications en destination de tous les pays avec lesquels le port est fixé à 20 rpfg. pour la lettre ordinaire affranchie. Pour les relations avec les pays pour lesquels est en vigueur le port de lettre de 40 rpfg., ces nouvelles cartes ne pourront être employées qu'alors que la valeur du timbre aura été fixée à 20 rpfg. Des cartes-correspondance non affranchies ou insuffisamment affranchies, ne seront pas expédiées.

» Les cartes-correspondance autres que celles émises par l'administration des postes de l'Empire et munies directement du timbre d'affranchissement ne seront pas admises dans les relations de postes internationales. »

La carte a une grecque pour cadre et une inscription noire en haut :

*Weltpostverein (Union postale universelle).  
Postkarte aus Deutschland (Allemagne).*

10 pfennig, carmin.

#### AUTRICHE.

Deux enveloppes *Feldpostbrief* y sont en usage depuis l'entrée en campagne des troupes autrichiennes. Elles ont à peu près la même disposition et sont imprimés en noir sur gris et sur chamois. A gauche, les armes d'Autriche ; à droite, un cercle pour le timbre du bureau expéditeur : en haut, au milieu : *KK. Feldpostbrief* et en dessous : *Portofrei* ; puis des désignations pour l'adresse, telles que : *Armes, corps, division*, etc.

L'enveloppe grise porte entre *Portofrei* et *Feldpostbrief*, une inscription qu'on nous traduit par « affaire particulière du destinataire ; » elle a un avis au verso. Le prix de ces enveloppes est 6 kr. pour 10 exemplaires.

Gris fer.  
Chamois,

#### BRÉSIL.



Les 260 et 300 reis sont enfin de ce monde. Ils ont été livrés à la circulation le 21 août dernier. Le 300 reis nous est connu depuis longtemps, quoique n'étant pas en usage. Il est imprimé en deux couleurs et porte l'effigie de l'empereur tournée à gauche, dans un ovale guilloché vert ; le cadre

est jaune-orange avec valeur en chiffres en haut, et en toutes lettres en bas ;

Le 260 reis a l'effigie tournée à droite, avec valeur en chiffres aux quatre côtés et en toutes lettres en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, dentelures variées :

260 reis, brun, *percé en lignes*.

300 — vert et jaune, *piqué 12*.

#### JHIND.



L. Ill. B. J. a reçu des enveloppes au type ci-contre, avec l'impression noire sur papier de couleur.

Notre confrère omet de désigner le format de l'enveloppe et l'endroit occupé par le timbre.

5 annas, jaune.

5 — vert-bleu.

#### WURTEMBERG.

A dater du 1<sup>er</sup> octobre courant, l'administration des postes doit émettre des cartes postales à 10 pf., papier jaunâtre, timbre rouge, encadrement rouge, inscriptions noires :

*Allgemeiner Weltpostverein — Union postale universelle.*

*Postkarte aus Deutschland  
Allemagne — Wurtemberg.*

#### CHINE.

Les timbres viennent de nous arriver ; à plus tard les détails et la reproduction du type.

#### TOUR ET TAXIS.

L'enveloppe 1847 employée au Wurtemberg, dont nous avons entretenu nos lecteurs, était de couleur rouge, ce que nous n'avions pu savoir jusqu'ici.

#### RUSSIE.

*Bobrow* (Woronège). Le timbre en losange a été recomposé en trois variétés, placées en rangée verticale ; les caractères sont plus espacés pour le mot *posta* et plus rapprochés des filets inférieurs ; feuilles de 33 timbres :

3 kop., rose.

*Tscherepowetz* (Novgorod). La gravure du timbre de 1869 étant usée, on s'est contenté d'en regravier le type. Les hachures du fond sont plus nombreuses : le chiffre de la valeur figure d'une façon plus maigre ; enfin le millimètre que le nouveau venu perd en largeur, il le gagne en hauteur.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bleu.

*Glasof* (Viatka). Depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, les timbres ont été supprimés avec la poste.

*Krementschoug* (Poltava). Les timbres émis jusqu'à ce jour, sont au même type, mais ont paru :

En 1876, en bistre.

En janv. 1878, — orange brunâtre.

En août 1878, — jaune-orange.



*Biéjetzk* (Tver). Le timbre vert

3 kop. est enfin supprimé, nous écrit M. Lubkert. Il vient d'être remplacé par un autre, dont le dessin nous fait regretter le timbre vert. Autour, une inscription qui se traduit par : *Timbre de la poste Biéjetzk 3 kop.*

Imprimé en noir sur papier couleur :

3 kop., rose vif.

*Griazowetz* (Wologda). Le 2 kop. est imprimé actuellement sur papier très-épais et avec nuance modifiée :

2 kop., indigo.

*Oustysolk* (Wologda). Il y a du type reproduit n° 186, douze variétés, lesquelles forment la seconde composition de ce type, les timbres en rouge foncé, papier épais (1<sup>re</sup> composition), ayant aussi le même nombre de variétés mais différant par les détails.

Il ne faut pas confondre les timbres ruraux, avec les billets de tramway. Il existe par exemple, à Saint-Petersbourg, une Compagnie qui a émis de ces billets, forme rectangulaire, grandeur d'un timbre-poste et portant au milieu la lettre *E* et la valeur 5 kop. avec diverses inscriptions : le tout dans un cadre rectangulaire portant encore d'autres inscriptions. Ce billet a l'impression noire sur rose.

Si nous en parlons ici, c'est afin de prévenir les amateurs qui seraient tentés parfois d'orner leur album de ces étiquettes sans signification aucune.

### Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

Les enveloppes timbrées des Etats-Unis sont de trois espèces, savoir :

1<sup>o</sup> Celles préparées pour le public ;

2<sup>o</sup> Celles préparées pour le département de la guerre ;

3<sup>o</sup> Celles préparées pour le département des postes.

Il y a huit émissions distinctes de la première espèce d'enveloppe, lesquelles sont le sujet de nos huit premiers chapitres ; les deuxième et troisième espèces comprennent chacune deux émissions formant les quatre chapitres suivants ; nous réservons enfin un dernier chapitre aux enveloppes munies du sceau du département des postes, bien que celles-ci ne soient pas précisément des enveloppes timbrées.

La division générale de chacun de ces chapitres contient en premier lieu les modèles ou formes des enveloppes des cinq premières émissions, nous réservant de reproduire à leur place, les modèles des émissions suivantes.

Le motif de ce classement est, que les cinq premières émissions proviennent de contrats passés entre le gouvernement et M. Nesbitt, les autres l'ayant été avec M. Reay ou la Compagnie Plimton.

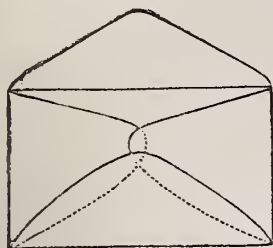
Nous saisissons cette occasion pour expliquer que les enveloppes des Etats-Unis ne sont nullement fabriquées par le Gouvernement, mais qu'elles sont faites sous contrat qu'on adjuge à des époques déterminées au fabricant qui offre des conditions plus favorables que ses concurrents.

Il nous semble bon d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les circonstances suivantes : C'est qu'il est facile de distinguer les enveloppes A, D, E, de G, H, M et N, en se rappelant que les trois premières émissions ont toujours la *patte ronde*, tandis que les suivantes (des quatre dernières émissions) l'ont toujours *pointue* ; les enveloppes L, B, K. ne pouvant se confondre avec aucune autre enveloppe, il est inutile d'en faire le sujet de quelque remarque particulière.

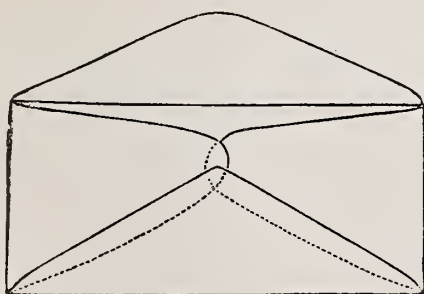
La différence entre I et J est minime et nos gravures la montrent à peine. Si l'on tient une enveloppe du modèle I à la lumière, on se convaincra que la partie intérieure, indiquée par les lignes de points, n'est éloignée de l'extrémité des côtés que de 1/2 à 3/4 centimètres tandis que les enveloppes J montrent toujours 1 à 1 1/4 centimètre. D'après nos gravures, les angles supérieurs de la partie interne sont plus ronds dans l'enveloppe J que dans I ; mais les enveloppes parfaitement conditionnées montrent cette différence. Par motif d'économie pourtant, qui se rencontre rarement, on coupe le papier de telle façon que les angles sont presque toujours supprimés sur les enveloppes I, ce qui se retrouve assez souvent pour les enveloppes J.



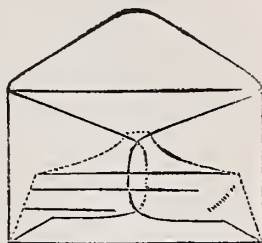
A



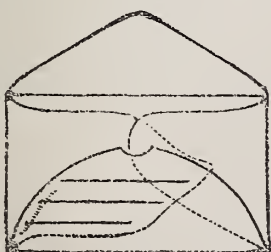
B



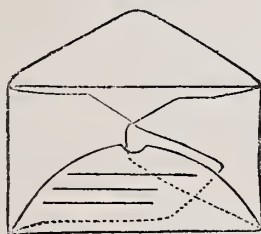
C



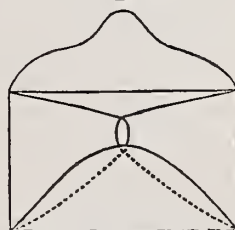
D



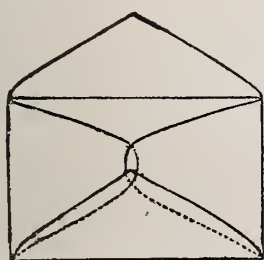
E



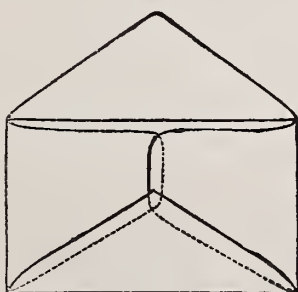
F



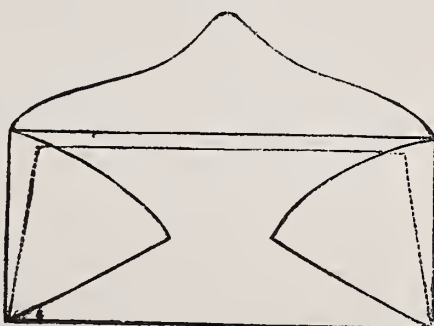
G



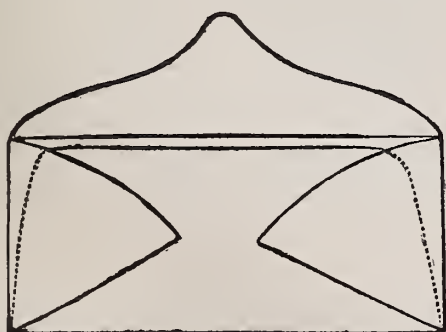
H



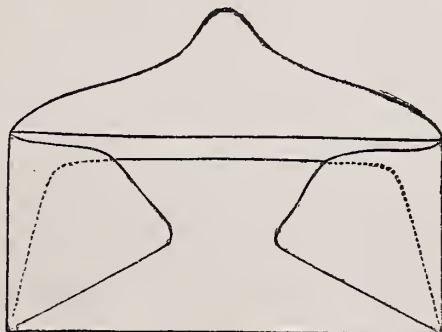
I

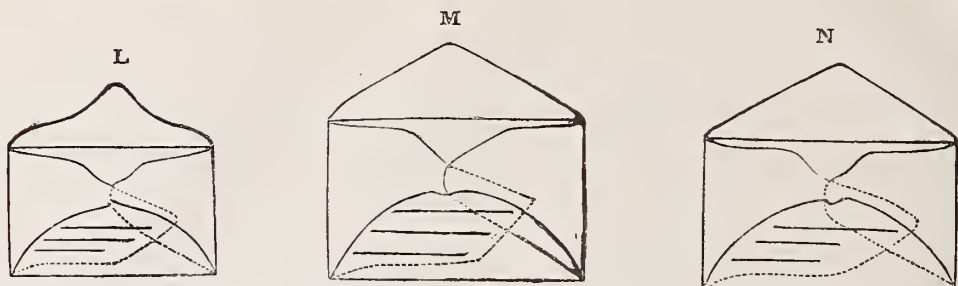


J



K





Nous avons conservé, à chacun des modèles, la même désignation A, B, C, etc., que M. Freeman leur a donnée dans son article sur les enveloppes des Etats-Unis, paru dans le *American Journal of Philately*, de 1873, pensant qu'il valait mieux ne pas amener la confusion, en donnant d'autres désignations. Cette concession apparente de notre part, pour le travail de M. Freeman, n'a rien de bien étonnant, puisque c'est grâce à ce travail que nous pouvons écrire cet article aujourd'hui.

En tête de chaque chapitre nous indiquerons les dimensions dans lesquelles existent les formes ou modèles d'enveloppes et les désignations officielles de ces dimensions; la liste des valeurs suivra, avec reproduction des types, et la date d'émission autant que possible; les filigranes et papiers seront ensuite mentionnés, ce qui rendra fort compréhensible les tableaux d'enveloppes que nous dresserons par la suite.

Nous ne chercherons pas à indiquer les variétés peu importantes du papier et toutes les nuances des timbres. On trouve rarement deux tirages identiques pour ce qui concerne le papier, surtout des quatre premières émissions, nos tableaux deviendraient donc incompréhensibles : nous avons préféré négliger ces variétés.

Nous donnerons, dans nos listes, les couleurs des timbres et les qualités officielles de papier : au cas où certaines variétés sembleraient offrir quelque intérêt, elles seront mentionnées.

Nous avons dit que nous indiquerions à chaque émission le filigrane qui lui est propre. Remarquons cependant que *toutes* les enveloppes et *toutes* les bandes pour imprimés, à quelques exceptions près, que nous indiquerons à leur place, ont le papier vergé obliquement et que les vergeures sont traversées, à des intervalles de 2 à 3 centimètres, par d'autres lignes allant dans un sens inverse.

Parmi les enveloppes des six premières émissions, on en trouve avec trois lignes intérieures, imprimées en *noir*, afin de faciliter la direction de l'écriture de l'adresse aux personnes peu habituées d'écrire, avec une inscription qui indique que l'emploi de ces enveloppes est le résultat d'un brevet obtenu le 20 novembre 1855 (*Pat.*, nov. 20, 1855.)

Sur quelques enveloppes de la sixième émission, il y a trois lignes extérieures en *bleu pâle*, ayant le même but.

Les désignations officielles que nous employons dans nos listes, pour les enveloppes de ces deux espèces, sont :

« *Ruled* » pour celles avec les lignes noires intérieures.

« *Faint-lined* » pour celles avec les lignes bleues extérieures.

En 1872, le Congrès ordonna qu'aucune enveloppe timbrée émise par le gouvernement, ne pourrait porter d'avis en lithographie ou typographie autre que la demande de retour de la lettre, dans le cas où elle n'aurait pu être remise à destination.

Conformément à cet acte, on cessa, le 1<sup>er</sup> juillet 1872, d'émettre des enveloppes *Ruled* ou *Faint-Lined*.

Quant à la disposition du timbre sur les enveloppes, elle est toujours à droite, dans l'angle supérieur, sauf sur quelques-unes, lorsqu'il y a erreur d'impression; sur les bandes pour imprimés, le timbre est également à droite, mais à des distances plus ou moins éloignées de l'angle supérieur, ainsi que nous le verrons par les détails que nous donnerons plus loin.

(A continuer).

CH.-H. COSTER.





## Abonnement par année :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER . . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO . . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
LE TIMBRE FISCAL  
journal mensuel illustré.

Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER . . . . .  | 4 00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

## Chronique.

## GRANDE-BRETAGNE.



Depuis le 25 septembre dernier, circulent les timbres-poste à 10 shillings et 1 livre, annoncés par un de nos précédents numéros.

MM. De la Rue ont cherché à nous donner du neuf, mais hélas ! c'est toujours la même facture.

L'effigie de la reine Victoria est tournée à gauche dans des cadres variant pour chaque valeur, avec *Postage* en haut et la valeur en bas.

Imprimés en taille-douce sur papier blanc, au filagramme *Croix de Malte*, piqués 15 :

10 shillings, gris-vert.  
1 livre, brun-violet.

On annonce la prochaine apparition de nouvelles cartes postales à 1 et 1 1/2 penny.

En attendant, signalons une variété de la carte 1/2 penny, rose, timbre à relief, portant à gauche, sur deux lignes, en lettres capitales couchées :

*The address only to be  
Written on this side.*

1/2 penny, rose sur blanc.

En classant leurs timbres, MM. Philbrick et Westoby ont découvert quelques variétés qui n'ont pas encore été signalées. Nous désignons par type I les timbres premièrement émis (1841) et type II ceux dont le type a été modifié en 1854. La modification porte entre autres sur l'effigie et pour le 2 pence sur les lignes blanches au-dessus et au-dessous de l'effigie, où elles sont devenues moins larges.

Filigramme *petite couronne*.Type I. 4 et 2 p. *non dentelés*.1 p. *percé en lignes*.4 et 2 p. *piqués* 16.

1 et 2 p. — 14.

Type II. 4 p. *piqué* 16.

1 p. — 14.

Filigramme *grande couronne*.Type I. 4 et 2 p. *piqués* 16.

2 p. — 14.

Type II. 4 p. *non dentelé*.4 et 2 p. *piqués* 16.

1 et 2 p. — 14.

## ITALIE.

La circulaire suivante a été adressée aux différents bureaux de postes :

« Le stock des cartes d'Etat réduites à l'usage des cartes privées, se trouvant presque à son terme, on donne avis aux directions et aux bureaux de poste, que des cartes nouvelles à 10 centimes imprimées sur papier jaunâtre ont été exécutées et mises en cours.

» Elles ont le même format que celles d'Etat réduites, mais sans aucun ornement au contour; elles ont en haut l'inscription :

*Cartolina postale (carte postale).*

*Dieci centesimi (10 centimes).*

» Au-dessous de cette légende, les armoiries royales et à l'angle supérieur, à gauche, l'empreinte du timbre-poste, le tout imprimé en couleur *brun-rouge*.

» D'ici à quelque temps, et lorsque celles-ci seront épuisées, seront mises en cours d'autres cartes à 10 centimes, égales pour les dimensions et l'impression, mais sur carton blanc.

» Pour le directeur général,

» Signé : A. CAPECELATRO. »

MM. P. Fabri et Diéna nous ont remis la carte dont il est ici question. Elle est telle qu'elle est décrite par la circulaire. Ce que celle-ci passe sous silence, c'est de nous apprendre que le type est celui à l'effigie de *Victor-Emmanuel* qui figure sur les premières cartes; il est placé à gauche, angle supérieur. Il y a trois lignes réservées pour l'adresse, la première commençant par la lettre majuscule anglaise : *A*; dans l'angle gauche inférieur : *N. B. Su questo lato non deve scriversi che il solo indirizzo*.

Il est curieux de constater la présence, sur ces cartes, de l'effigie de *Victor-Emmanuel II*, à l'exclusion du roi actuel *Humbert* :

10 centesimi, rouge-brun.

Il est probable, nous dit-on, que les nouvelles cartes, dont parle la circulaire, paraîtront en janvier prochain avec l'effigie du roi *Humbert*.

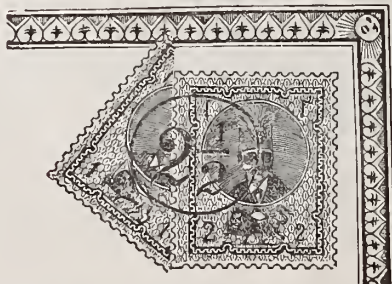
## TALCHER.

M. J.-J. Kern a eu l'obligeance de nous adresser une enveloppe de lettre portant un timbre de service du rajah de Talcher.

C'est le 1/2 anna bleu des Indes avec l'application d'un écusson noir, portant : *RR. B. Hurri Chundun* sur deux lignes, puis un tigre ou léopard, entouré des mots *F. Tof Talcher*.

Nous reproduirons ce timbre le mois prochain.

## PERSE.



Voici le fac-simile de la carte dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois dernier. Ainsi que nous l'avons dit, toutes ces émissions provisoires ne sont créées que pour la vente aux collectionneurs. Lorsqu'on désire en obtenir, la poste n'en a plus, mais son directeur se trouve toujours prêt à en vendre à des prix *doux*.

Voici encore venir un timbre *provisoire* (jours du provisoire), 1 kran, jaune-serin sur papier uni, type lion avec chiffre :

4 kran, jaune-serin.

## WURTEMBERG.

L'existence de la carte grand format 1 kreuzer. 1<sup>re</sup> émission, avec addition d'un timbre 3 pfennig, a été constatée par un de nos bons correspondants :

3 pfennig et 1 kreuzer, verts.

Le timbre télégraphe 2 marks circule depuis quelques mois avec l'impression jaune d'or, surcharge outremer :

2 marks, jaune d'or et outremer.

## CABOUL.

Les timbres verts (Kandahar) d'avril 1878 existent. Nous avons reçu toutes les différentes valeurs.



## NOUVELLE-ZÉLANDE.



Les deux timbres dont nous avons parlé antérieurement, sont en usage depuis le 1<sup>er</sup> juillet. En voici le type.

Imprimés en couleur sur papier blanc, filagramme étoilé et N Z ; piqués :

2 shillings, rouge-carmin,  
5 — noir-gris.

## ANGOLA.

Le 10 reis est jaune-serin :

10 reis, jaune-serin.

## ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Les grands hommes de la République Argentine, représentés en polichinelle sur les enveloppes 8, 16 et 24 centavos, ne sont pas les mêmes célébrités que celles qui se trouvent sur les timbres-poste, mêmes valeurs. M. de Portes nous apprend que ce sont les personnages suivants :

8 centavos. D. Feliciano Chiclana ;

16 centavos. D. Marcos Avellaneda ;

24 centavos. D. Hipolito Vieytes.

Nous devons avouer que la gloire de Don Hipolyte ne nous est pas plus connue que celle des deux précédents.

## CHINE.



Voici le fac-simile des timbres annoncés par notre dernier numéro. Ils ne sont pas magnifiques, c'est vrai, mais le premier pas est fait pour ce pays : C'est beaucoup.

Le type rappelle les premiers timbres de Shanghai où ils sont imprimés. Il n'y en a que deux valeurs, mais d'autres nous sont annoncées par M. Philbrick, de qui nous tenons timbres et renseignements.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piqués 13 :

3 candarins, brique.  
5 — jaune-pâle.

## ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

*Tolima*. Nous recevons par l'entremise de M. L. Berger, la communication d'un timbre de *Tolima*, de 5 pesos, aux armoiries des Etats-Unis

de Colombie, dans un double cercle, avec l'inscription : *E. E. U. U. de Colombia*. — *E. S. del Tolima*, en lettres blanches sur couleur ; au-dessus du cercle : *Correos del E. S.* et en-dessous : *Cinco pesos* ; dans les angles, un chiffre 5.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, lithographié :

5 pesos, brun-jaune.

## FRANCE.

Le *National* du 4 octobre dernier contient la nouvelle suivante, qui est sujette à caution :

« L'administration des postes fait fabriquer en ce moment des bandes timbrées pour les imprimés et les enveloppes de lettres.

» Cette innovation rendra, à coup sûr, de véritables services au public. »

L'*Ami* signale un changement apporté à la carte 10 centimes, qui porterait 3 lignes au lieu de 2 pour l'adresse :

40 centimes, noir sur lilas pâle.

Le timbre-poste de 25 centimes, noir sur rouge-vermillon, est en circulation depuis le 25 octobre dernier.

25 centimes, noir sur rouge-vermillon.

## GUADELOUPE.

Le même *Ami* signale une carte avec encadrement semblable à celle de la Cochinchine et portant, en haut : *Carte postale*. — *Prix pour la France, l'Algérie, les colonies françaises et les pays étrangers, avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé, 20 centimes*.

*Prix pour l'intérieur de la colonie, 10 centimes*.

*Prix pour la Martinique et St-Thomas, 15 cent. M.*, puis cinq lignes pour l'adresse.

Impression noire sur gris-jaune.

## PHILIPPINES.

Quelques nouvelles valeurs nous sont parvenues. Nous les désignons en résumant ce qui a paru depuis peu, donnant les dates d'émissions fournies par M. Ysasi :

A. *Filipinas entre deux ornements*.

|             |   |               |                |
|-------------|---|---------------|----------------|
| Août 1875.  | — | 2 c. de peso, | rose.          |
| Janv. 1876. | — | 42 —          | — lilas.       |
| Mars        | — | 25 —          | — vert.        |
| Fin         | — | 20 —          | — brun-violet. |
| Août 1877.  | — | 40 —          | — bleu.        |
| —           | — | 6 —           | — orange.      |
| Août 1878.  | — | 2 —           | — bleu.        |

B. *Filipinas sans les ornements des précédents.*

|             |                   |             |
|-------------|-------------------|-------------|
| Fin 1877. — | 125 mils de peso, | bleu.       |
| 1878. —     | 25 — —            | noir.       |
| 1878. —     | 0,0625 (?) —      | lilas.      |
|             | 25 — —            | vert.       |
|             | 50 — —            | lilas.      |
|             | 100 — —           | carmin vif. |
|             | 200 — —           | rose pâle.  |
|             | 250 — —           | bistre.     |

C. *avec surcharge noire : HABITADO 12 C. DE PESETA.*

- 1<sup>o</sup> sur le timbre 2 c. de peso, rose.  
 Août 1877. — 12 c. de peseta, rose et noir.  
 2<sup>o</sup> sur le timbre 25 mils de peso, noir.  
 1878. — 12 c. de peseta, noir et noir.

Il nous vient aussi un timbre-télégraphe rap-  
 pelant le type des timbres précédents, que nous  
 reproduirons le mois prochain.

250 mils de peso, brun chocolat.

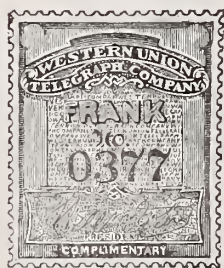
## TURQUIE

Le 10 paras *non dentelé*, de 1874, existe avec  
 la surcharge *cheïr*, dans un *cercle pointillé* : on  
 ne le connaissait qu'avec le *cercle uni* :

10 paras, violet-pâle et bleu.

L'exemplaire que nous avons vu adhère-  
 rait encore à la lettre qu'il avait affranchie.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les timbres - télé-  
 graphe de franchise,  
 émis par le « Western  
 Union telegraph » au  
 spécimen ci-contre, doi-  
 vent se classer ainsi :

- 1871, vert, surcharge rouge  
 1872, vermillon — bleue.  
 1873, bleu — rouge  
 1874, brun — bleue.

Les suivants ont le

millésime gravé de chaque côté :

- 1875, vert, surcharge rouge.  
 1876, vermillon — bleue.

Nous n'avons pas vu les timbres de 1877 et  
 1878, mais il est fort probable qu'ils doivent  
 rappeler les timbres 1873 et 1874, avec addition  
 du millésime.

## PÉROU.

*The Am. Journ. of Philately* annonce la pro-  
 chaine émission d'un timbre orange, 1 centavo,  
 dont le dessin rappellerait celui du 4 sol.

## JHIND.

Nous avons vu les enveloppes signalées le mois  
 dernier. Le timbre est à droite, angle supérieur,  
 le papier est *vergé*. Format ordinaire.

## ÉGYPTE.

Il paraît décidé que de nouveaux timbres ver-  
 ront le jour en janvier prochain. Les valeurs  
 seront les mêmes que celles aujourd'hui en cours.  
 On parle cependant d'un 10 piastres et d'une  
 carte-correspondance à 20 paras qui seraient émis  
 en même temps.



Il a souvent été question d'un  
 timbre en destination de la cor-  
 respondance des pays de l'U-  
 nion, dont le type avait été  
 adopté, mais que les collec-  
 tionneurs ont attendu en vain.  
 Voici pourquoi :

Lors de l'impression de ce  
 timbre, un incendie survint chez le lithographe  
 Penasson et y détruisit entièrement le tirage de  
 ces timbres qui se trouvait à peu près terminé.  
 Cet incendie emporta même avec lui le projet  
 d'émettre un autre timbre. Voici ci-contre le fac-  
 simile de l'incendié. Notre épreuve est tirée en  
 lie de vin sur papier blanc :

60 paras, lie de vin.

## JUMMOO-KASHMIR.

Les timbres signalés et reproduits n° 188 ont  
 vécu.

Le 1/2 anna rouge est imprimé en *lilas ardoise*;  
 le 1 anna mauve en *rouge* et le 2 annas en *violet*  
*très-vif*. Il y a quinze variétés du 1/2 anna sur trois  
 rangées verticales, et 20 variétés sur 4 rangées  
 verticales des deux autres valeurs. Une bordure  
 ornée, couleur du timbre, encadre les va-  
 riétés des 1 et 2 annas ; le 1/2 anna a simplement  
 une bordure de couleur.

Imprimé sur papier blanc varié :

- 1/2 anna, lilas ardoise, papier vergé.  
 1 — rouge — uni.  
 2 — violet-vif — vergé.

## VICTORIA.



Les timbres 1 et 2 pences sur papier  
 couleur n'existent plus, nous écri-  
 rons de Melbourne ; le 1/2 penny au  
 type ci contre nous parvient sur  
 papier *rose*, mais avec cette remar-  
 que que le tirage une fois épuisé  
 ces timbres ne pourront plus être  
 obtenus. En d'autres termes, le papier de couleur  
 adopté un moment pour les trois plus petites va-  
 leurs, se trouve abandonné. On ne nous dit pas  
 si le papier blanc rentre en faveur et si l'im-



pression des timbres redevient ce qu'elle était avant l'adoption du papier de couleur.

Le filagramme du timbre 1/2 p., nouvellement paru, est le même qu'autrefois, lettre V et couronne portant sur deux timbres, mais dans le sens horizontal : piquage 13 :

1/2 penny, carmin sur rose.

Le *Philatelic Monthly* annonce l'émission d'une enveloppe 1 penny, type du 2 pence, imprimé sur papier azuré :

1 penny, vert.

#### NORWÈGE.

De nouvelles valeurs ont été livrées à la circulation tout récemment, ce sont :

|          |                   |            |
|----------|-------------------|------------|
| 35 öre,  | vert-bleu         | sur blanc. |
| 60 —     | bleu foncé        | —          |
| 1 krona, | vert-pâle         | —          |
| 1,50     | outre-mer         | —          |
| 2 —      | rose, centre brun | —          |

Les deux premières valeurs sont au type connu en usage ; les trois autres ont le buste du roi Oscar II, type que nous reproduirons le mois prochain.

Le piquage et le filagramme n'ont pas varié.

#### RUSSIE.

*Tver* (Tver). Le timbre de 1875 aux couleurs nationales belges : rouge, jaune et noir, a vu son dessin refait ; l'exemplaire, qui nous est soumis par M. Lubkert, a la couronne déposée sur un tabouret, de dimension plus grande, ainsi que tous les caractères d'inscriptions qui se trouvent en dessous, notamment le chiffre 2.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 13.

2 kopecks, rouge, jaune et noir

*Douchowtchina* (Smolensk). Du 3 kop. bleu, composition refaite, avec énonciation de la valeur en petits caractères, annoncé par nous tout récemment, il y a quatre variétés sur deux rangées.

Le 6 kop. a également vu son type remanié et le nombre de 8 variétés réduites à 6. Le premier mot de l'inscription supérieure qui était composé autrefois de 12 lettres, pour les 4 variétés de la première rangée verticale, a vu ce nombre réduit à 8 pour les 6 nouvelles variétés.

Impression typographique noire sur papier couleur :

*Timbres-poste*, 3 kop. bleu, 4 variétés.  
*Timbres-taxe*, 6 — rose vif, 6 —

*Riazan* (Riazan). Cette capricieuse administration des postes a de nouveaux timbres, nous écrit M. Lubkert. Ils diffèrent des timbres antérieurement émis, par le nombre d'étoiles porté à 4 au lieu de 2.

2 kop., violet.

2 — jaune-verdâtre.

#### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite voir N° 189.)

Le moment est venu de présenter quelques observations sur l'abolition des postes privées des États-Unis.

D'après les actes du Congrès, les postes privées ne devraient plus exister aujourd'hui : il en est cependant encore quelques-unes. Nous avons expliqué déjà, comment les compagnies de l'Ouest parviennent à s'éviter des ennuis, en utilisant les enveloppes timbrées du gouvernement. Quant au Westtown, l'affaire est si insignifiante que le gouvernement a dédaigné de s'en occuper, en considération, sans doute, de ce que cette poste ne traverse pas une route exploitée par lui.

Les lois sont toutefois fort rigoureuses et défendent tout transport ou distribution réguliers des correspondances, à des heures ou des époques fixées, sur aucun chemin de poste « post road » ; y compris les rues des villes, qui doivent être considérées comme chemins de poste, par suite de décision des tribunaux.

Il faut observer que si l'on défend une distribution régulière de la correspondance à des heures ou à des époques fixées, il est parfaitement permis à n'importe qui de se charger de la remise d'une lettre. Mais une commission semblable ne peut être faite qu'incidemment.

Les compagnies de Boyd et de Hussey, qui existent toujours dans la ville de New-York, remplissent les commissions de cette espèce (aussi bien qu'une distribution générale de correspondances, sous des conditions des plus bizarres, ainsi qu'on le verra plus loin) ; il y a encore l'*American District Telegraph Co* et le *Domestic Telegraph Co* qui ont le même but, mais sur une échelle plus étendue. Ces deux compagnies exécutent les commissions de toute espèce et ont en plus des abonnés chez lesquels elles placent des instruments télégraphiques fort ingénieux, à l'aide desquels on peut appeler à son gré, soit un messenger, la police ou les pompiers de la compagnie.

L'*American District Telegraph Company* fut fondée en 1872 et commença ses opérations, en avril 1878, dans la ville de New-York. Elle s'étendit bientôt à Brooklyn et à Philadelphie. Voici les villes exploitées par elle :

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| Albany,        | Etat de New-York.     |
| Brooklyn,      | —                     |
| Boston,        | — Massachusetts.      |
| Baltimore,     | — Maryland.           |
| Buffalo,       | — New-York.           |
| Chicago,       | — Illinois.           |
| Cincinnati,    | — Ohio.               |
| Columbus,      | —                     |
| Dayton,        | —                     |
| Detroit,       | — Michigan.           |
| Erie,          | — Pensylvanie.        |
| Elmira,        | — New-York.           |
| Hartford,      | — Connecticut.        |
| Jersey City,   | — New Jersey.         |
| Milwaukee,     | — Wisconsin.          |
| Newark,        | — New Jersey.         |
| New-York,      | — New-York.           |
| New-Orléans,   | — Louisiane.          |
| New-Haven,     | — Connecticut.        |
| Nevada City,   | — Nevada.             |
| Philadelphie,  | — Pensylvanie.        |
| Pittsburg,     | —                     |
| Providence,    | — Rhode-Island.       |
| Rochester,     | — New-York.           |
| Springfield,   | — Massachusetts.      |
| Syracuse,      | — New-York.           |
| San-Francisco, | — Californie.         |
| Saint-Louis,   | — Missouri.           |
| Troy,          | — New-York.           |
| Utica,         | —                     |
| Washington,    | Distriet de Columbia. |

La Compagnie a 24 bureaux (un principal et 23 succursales) dans la ville de New-York et 17 dans Philadelphie. Dans les autres villes elle en a moins.

La *Domestic Telegraph Co* s'organisa en 1874 pour faire concurrence à la compagnie précédente. Elle est actuellement établie dans les villes de :

|             |                   |
|-------------|-------------------|
| Baltimore,  | Etat de Maryland. |
| Hartford,   | — Connecticut.    |
| New-Haven,  | —                 |
| Newark,     | — New-Jersey.     |
| New-York,   | — New-York.       |
| Pittsburg,  | — Pensylvanie.    |
| Providence, | — Rhode-Island.   |

Ces deux compagnies n'ont émis ni timbres mobiles ni enveloppes timbrées. L'*American District Co* fait usage parfois d'un petit timbre à main. A. D. J. Co dans un carré, qu'elle frappe sur les lettres ou paquets qu'elle reçoit.

Il y a trois ou quatre ans que s'organisa à New-York *The New-York Commissionnaire Company*, établie sur le même pied que la Compagnie des commissionnaires de Paris : l'entreprise ne réussit pas.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les postes de Boyd et Hussey continuent à faire des distributions générales des correspondances, dans la ville de New-York. L'express de M. W. P. Brown fait de même, ainsi que *The Down Town Letter Express* qui reçoit les correspondances pour le transport de la grande poste.

Ces quatre offices particuliers violent certainement les lois du congrès, mais ils sont protégés par les privilèges que possède exceptionnellement la ville de New-York, qui a accordé une patente générale pour les opérations de postes de cette espèce, privilège reconnu par le gouvernement. Celui-ci reconnaît se trouver dans l'impossibilité de mettre un terme à cet abus, aussi longtemps que l'exploitation est circonscrite à la ville de New-York.

Le *Down Town Letter Express* ne fait pas emploi de timbre, comme les trois autres compagnies : nous nous contenterons de faire connaître la circulaire que publie M. Philip J. Kiernan, son propriétaire, qui explique parfaitement le but de cette institution :

New-York, 51, William street,  
le 7 septembre 1875.

A Messieurs les Négociants et les Banquiers,

Le soussigné a ouvert ce jour, à l'adresse ci-dessus indiquée, une poste ..... pour le transport sans délai, des correspondances du bas de la ville, jusqu'à la nouvelle grand'poste.

» On recevra les lettres, etc., destinées pour l'étranger ou pour l'intérieur du pays, jusqu'à 5 minutes avant la clôture de chaque malle à la grand'poste, et on les y enverra en temps par un messenger, pour chaque départ.

» On pourra timbrer les lettres ou les adresser à notre bureau.

» PHILIP J. KIERNAN. »

Les abonnés payent à M. Kiernan 2 dollars par mois et y trouvent grande facilité, vu l'éloignement considérable de la poste du gouvernement.

## CHAPITRE II.

### NEW-YORK (VILLE DE).

#### *The New-York City Despatch Post.*

La circulaire suivante, dont nous supprimons quelques paragraphes sans importance, explique le but de cette poste :



« New-York City Despatch Post.  
» Bureau principal, 46, William street.

» Vu la nécessité qui existe et qui est reconnue partout, d'un transport pour les correspondances entre les divers quartiers de cette ville, et le *Penny-Post* ayant été abandonné, nous avons saisi l'occasion de le réorganiser sous une nouvelle direction et sur une échelle beaucoup plus étendue, pour arriver à la rapidité, ponctualité et sûreté, trois choses essentielles au succès.

» Voici un court exposé de notre projet :

» BUREAUX SUCCURSALES. — Des boîtes à lettres seront réparties dans toute la ville, à des endroits remarquables et les lettres y déposées (au dessous du poids de deux onces) seront distribuées avec exactitude trois fois par jour, soit à 9 heures du matin, à 1 et 4 heures du soir, à raison de 3 cents chacune, payables d'avance (conformément aux règlements qui suivent) ou sur livraison, selon la volonté de l'expéditeur.

» Les lettres affranchies doivent porter un timbre d'affranchissement dont on a préparé un dessin convenable. On les offre en vente tant au bureau principal ci-dessus indiqué, que dans les magasins qui seront indiqués par les journaux comme ayant droit de les débiter. Les prix seront :

36 cents pour 12 timbres.  
2 dollars, 50 — 100 —

» La diminution sur les grandes quantités a pour but de faciliter l'expédition de circulaires, etc., en nombres importants.

» On recevra les paquets (jusqu'à 1 livre) à des prix proportionnés.

» Les lettres jetées dans les boîtes ne devront pas contenir de l'argent.

» Les lettres destinées pour la grand'poste du gouvernement (à être expédiées à l'intérieur du pays) devront porter un timbre d'affranchissement (1).

» Les lettres non affranchies payent 3 cents sur livraison. »

*Lettres recommandées. — Messagers spéciaux.*  
« Il y aura un registre pour les lettres qu'on désire expédier sous des précautions spéciales. Ces lettres payeront 3 cents (en sus du port ordinaire), soit par un timbre, soit en argent, pour les frais d'enregistrement. Les lettres recommandées ne seront reçues qu'au bureau principal.

» En s'adressant au bureau principal, on peut

(1) C'est-à-dire un timbre pour payer le transport à la grand'poste.

faire expédier toute lettre ou paquet (au-dessous de 1 liv.) par messenger spécial, à raison de 12 1/2 cents pour chaque mille traversé.

» Signé : ALEXANDRE M. GREIG, directeur. »

*Les limites du Despatch Post ne s'étendront pas au delà de la 21<sup>e</sup> rue.*

D'après cette circulaire, la poste de Greig n'aurait fait que suivre les traces d'une autre poste, qui lui était antérieure, et sans doute la première des Etats-Unis. Je n'ai rien pu apprendre à ce sujet. Il ne paraît pas qu'elle ait émis des timbres.

La poste de M. Greig commença à fonctionner le 1<sup>er</sup> janvier 1842, mais son propriétaire l'abandonna bientôt pour une position plus certaine, à la grand'poste du gouvernement, à New-York, ainsi qu'on a pu le voir dans le chapitre précédent.

L'abandon de M. Greig se fit sans doute en faveur de quelque autre propriétaire, car nous trouvons un nommé Charles Cole la dirigeant en 1848, au n° 492, Broadway ; celui-ci eut pour successeur M. Edouard N Barry, qui clôture en 1859 la liste des propriétaires de cette poste.

*Emission de 1842-1844.*



Effigie de face du général Washington dans un double ovale, ayant à la partie supérieure : *City despatch post* (Poste, dépêche de la ville) et à celle inférieure, la valeur en toutes lettres.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier couleur :

|          |      |                             |
|----------|------|-----------------------------|
| 3 cents, | noir | sur blanc légèrement glacé. |
| 3 —      | —    | rose-jaunâtre.              |
| 3 —      | —    | gris.                       |
| 3 —      | —    | vert.                       |

Par suite d'une réduction de taxe probable, nous avons des timbres de 2 cents qui doivent avoir paru en 1874.

*Emission de 1844-1847.*

Même type que les précédents :

|          |      |                             |
|----------|------|-----------------------------|
| 2 cents, | noir | sur vert, légèrement glacé. |
| 2 —      | —    | vermillon.                  |

En 1848, sous l'administration de M. Charles Cole, on ajouta de chaque côté de la tête de Washington, les lettres C. C. Son successeur, Barry, ne semble pas avoir fait usage de timbres ; en effet, je m'imagine que la poste, sous cette ad-

ministration, avait déjà perdu énormément de sa vogue et qu'elle n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été autrefois.

*Emission de 1848-1850 (?)*.



Le type est le même que celui des émissions précédentes, avec addition des lettres C. C. L'impression est encore en taille-douce, en noir sur papier couleur légèrement glacé :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| 2 cents, noir sur vert. |  |
| 2 — — vermillon.        |  |
| 2 — — jaune-brun.       |  |
| 2 — — blanc.            |  |

Les lettres C. C. ayant été ajoutées non sur le coin, mais sur la planche de report, il existe de nombreuses variétés de ces lettres. Le travail ayant été exécuté un peu légèrement, il est facile de rencontrer des exemplaires.

1<sup>o</sup> avec G. C.

2<sup>o</sup> avec C. C. (C renversé).

Ces deux fautes nous les avons vues sur des 2 cents verts.

*Remarque.* — Il ne faut pas confondre le *City Despatch Post* avec le *United States City Despatch Post* dont il est fait mention au chapitre précédent.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

### Les timbres-taxé de France de 1859.

Si l'on se rapporte à un avis au public, émanant de la direction générale des postes, les *timbres-taxé* auraient été émis à la date du 1<sup>er</sup> juin 1859. En effet, ledit avis porte que : « A dater du 1<sup>er</sup> juin 1859, la taxe de toute lettre *non affranchie*, née et distribuée dans la circonscription d'un bureau de poste, sera figurée au moyen d'étiquettes dont le spécimen est ci-joint, et qui seront appliquées sur la suscription de la lettre en nombre suffisant pour indiquer, selon son poids, la taxe à percevoir conformément aux tarifs ci-après, etc., etc. »

Voilà certes une pièce officielle à laquelle il faut ajouter foi. Aussi est-ce la raison qui nous avait engagé à adopter la date du 1<sup>er</sup> juin 1859, dans notre dernier catalogue, plutôt que celle du 1<sup>er</sup> janvier 1859 de nos « *Timbres-poste illustrés*. »

La vue récente de quelques exemplaires lithographiés, portant l'oblitération : *St-Quentin* :

20, 22, 29, 30 janvier 1859 ; *Boulogne-sur-Mer* : 5 janvier 1859, est venue cependant confirmer la date que nous avions primitivement adoptée en 1864.

D'où provient cette différence de date ? De ce que l'administration n'a pas sans doute tenu compte de l'émission provisoire des timbres *lithographiés*, pour un usage qui n'était peut-être en principe que provisoire lui-même, et qui n'est devenu définitif que le 1<sup>er</sup> juin 1859, lors de l'apparition des timbres typographiés.

### Une carte postale des États-Unis.

Une variété de carte que je n'ai jamais vu cataloguée, a le format 3 1/2 × 2 pouces (88 × 100 mm.) et l'impression bleue sur papier chamois.

Un joli bord en ruban entoure l'adresse ; il n'y a pas de valeur, mais il y a un espace pour contenir le timbre.

Cette carte fut fabriquée par la *American Post Card Company*, brevetée le 8 août 1871.

Sur le spécimen qui se trouve devant moi, est un timbre de 3 cents, angle supérieur droit. Il me vient de Washington. Au milieu de la partie supérieure, *Post Card* ; en dessous, un aigle : puis *The address only*, etc., et le mot *To* sur la première des trois lignes réservées à l'adresse.

Le dos n'est pas fait pour y écrire, mais la lettre y est collée face en dedans. F. H. DRURY.

### Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1878.

*Présidence de M. A. de Rothschild.*

Après lecture du procès-verbal, il est donné connaissance de la correspondance qui ne comprend que des lettres de service et l'envoi de journaux et brochures. Une lettre de M. Brown sur les *timbres judiciaires de la Grande-Bretagne* est remise au Secrétaire pour en faire un rapport.

Sont admis comme membres correspondants, M. Friedl de Vienne, présenté par M. Schmidt de Wilde, et M. Tonolla, de Bologne, par le Dr Legrand.

Sont nommés membres de la commission des prix ; MM. de Bosredon, président ; de Ferrari et Schmidt de Wilde.

M. de Bosredon présente 1<sup>o</sup> au nom de M. Stroobant, un manuscrit intitulé : *Législation Philatétique de la Belgique*, dont la Société vote l'impression dans son Bulletin ; 2<sup>o</sup> au nom de M. de Saint-Saud, un timbre de Don Carlos (Valence) avec 4/2 au lieu de 1/2 ; 3<sup>o</sup> en son nom, des timbres de lettres de voiture d'Autriche et de Hongrie, au type des timbres fiscaux de ces pays. Il résulte d'une discussion que ces timbres étant *fixes* et de nature *fiscale* ont été passés sous silence au Catalogue, tandis que les mandats de poste pourvus d'un *timbre-poste* ont été décrits pour cette raison.

En l'absence du rapporteur, l'étude du Catalogue est ajournée à la séance suivante.

La séance est levée à 9 heures 3/4.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .             | 4-00 |
| AUTRES PAYS D'EUROPE . . . . . | 5-00 |
| PAYS D'OUTRE-MER . . . . .     | 6-00 |
| LE NUMÉRO . . . . .            | 0-50 |

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

EN PUBLICATION CHEZ LE MÊME  
**LE TIMBRE FISCAL**  
journal mensuel illustré.

## Abonnement par année :

|                     |      |
|---------------------|------|
| BELGIQUE . . . . .  | 3-00 |
| ÉTRANGER . . . . .  | 4-00 |
| LE NUMÉRO . . . . . | 0-40 |

**A nos lecteurs.**

Tous les abonnements expirant avec ce numéro, nous prions nos lecteurs de bien vouloir le renouveler le plus tôt possible, pour éviter toute interruption.

Le prix est fixé, à dater de 1879, à 6 FRANCS POUR TOUTS PAYS. Par contre, le nombre de pages est porté à 12, au lieu de 8.

**Chronique.****ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier ont été mises en vente les bandes timbrées depuis si longtemps promises.



Le type représente le général don José A. Alvarez y de Arenty, dans un double ovale, festonné extérieurement et portant sur fond guilloché : *Republica Argentina*, en haut; *un centavo*, en bas; de chaque côté un chiffre blanc sur fond uni.

Imprimé en couleur sur papier manille uni, timbre à droite, vers la partie supérieure; dimension de la bande : 24 × 16 centim., avec bord supérieur gommé et arrondi :

1 centavo, carmin, carmin vif.

**ROUMANIE.**

Le *Berliner B. Z.* a vu, dit-il, sur papier vergé et piqué, le timbre actuel :

50, bani, rose.

**BRÈME.**

Il circule des timbres qui se vendent comme réimpressions aux moins naïfs; comme authentiques aux crédules. Il résulte des renseignements que nous avons pris auprès de l'administration des postes, que les timbres *n'ont jamais été réimprimés*.

**PORTO-RICO.**

Les timbres-télégraphe 1871/76 avec l'inscription : *Telegrafos*, attribués à Cuba et Porto-Rico, n'ont été en usage que dans cette dernière colonie.

Le 2 pesetas 1876, dont on ne connaissait pas la couleur, nous est parvenu en *bleu* :

- 1<sup>o</sup> Non dentelé.  
2<sup>o</sup> Piqué 14.

Les timbres suivants nous sont également connus *non dentelés* :

- Télégraphe* 1877. 2 p. et 4 pesetas.  
— 1878. 4 pesetas.  
*Timbres-poste* 1877. 5, 10, 15, 25 cent. de p.  
— 1878. 1 peseta.

#### LUXEMBOURG.

La nouvelle surcharge a été appliquée, indépendamment des 1 et 2 cent., aux 5 et 10 centimes :

- 5 centimes, jaune.  
10 — lilas.

Une nouvelle carte vient de voir le jour. Le format et les inscriptions sont modifiées. En haut: *Carte postale* et en dessous, en lettres gothiques: *Postkarte*; plus bas, trois lignes de points pour l'adresse, la première commençant par  $\frac{A}{An}$ ; dans l'angle inférieur gauche, le même avis qu'autrefois; dans celui de droite: *Pour l'intérieur*, avec traduction allemande en dessous; dans les angles supérieurs, à gauche, l'écu du Grand-Duché et à droite le timbre.

Il y en a deux variétés imprimées sur carton blanc :

- 1<sup>o</sup> Avec *Postkarte*, 5 c., lilas.  
2<sup>o</sup> — *Postkarte*, 5 c., —

#### NATAL.

M. de Ferrari possède dans son album, nous écrit-il, un 3 pence, 1862, *non dentelé*, papier uni: 3 pence, bleu.

#### INDES ANGLAISES.

Une série de timbres officiels *provisoires* que nous communique M. Philbrick, n'a pas encore été signalée. La surcharge a été appliquée dans la colonie, en attendant les timbres connus. Elle porte en noir :

|       |                  |
|-------|------------------|
| On    | On               |
| H. M. | au lieu de H. S. |
| S.    | M.               |

Les timbres suivants sont les seuls connus; ils portent tous le filagramme: tête d'éléphant :

- 1/2 anna, bleu.  
1 — bistre.  
2 — jaune pâle.  
8 — carmin, 1<sup>er</sup> type.

L'ill. B. J. annonce pour le 1<sup>er</sup> avril (singulière date), l'émission de cartes postales 1/4 et 1 1/2 anna.

#### BAYÈRE.

Le timbre de retour de Nurnberg est changé. La feuille porte 36 variétés sur six rangées; les trois premières horizontales, plus le premier timbre de la 4<sup>e</sup> rangée ont le mot *Nurnberg* en caractère moitié moins gras que toutes les autres variétés dont une porte *Retourbriefe* :

Sans valeur, Nurnberg, noir sur blanc.

Le W. J. B. Z. annonce l'émission d'une carte internationale parue le 1<sup>er</sup> novembre et ayant les mêmes dispositions que celles de l'Allemagne et du Wurtemberg :

10 pfennig, rouge.

#### BELGIQUE.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'enveloppe 10 centimes avait sa couleur changée en *violet*. Le fait est inexact et il n'est nullement question de changer la couleur qui correspond parfaitement à celle de la carte et du timbre.

#### TRANSVAAL.

Le *Berliner B. Z.* annonce l'émission d'un nouveau type, à effigie de la reine Victoria, pour deux valeurs qui circuleraient depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

- 1 penny, brun rouge.  
1 shilling, vert d'eau.

#### QUEENSLAND.



MM. Waterlow et fils de Londres ont exposé à Paris un nouveau type de timbre-poste qui doit prendre cours incessamment dans cette colonie anglaise, nous assure-t-on. L'effigie est celle de Victoria, tournée à gauche et portant le diadème; autour, un double cercle ayant à la partie supérieure: *Queensland* et inférieure: *two pence*, en lettres blanches; dans les angles, un ornement en haut et le chiffre de la valeur en bas.

1<sup>o</sup> Sur *chine*.

2 pence, bleu ciel, orange, carmin, violet, mauve, lilas, vert, bistre-brun, noir, rouge, roux.

2<sup>o</sup> Sur *papier couleur*.

2 pence, lilas sur bleu.

#### PHILIPPINES.

Nous pouvons ajouter aux timbres énumérés le mois dernier, les suivants, *non dentelés* :



|                        |            |
|------------------------|------------|
| 2 cent. de peso, bleu. |            |
| 10 — — —               | —          |
| 12 — — —               | lilas.     |
| 25 — — —               | vert.      |
| 0,0625 mils —          | lilas.     |
| 25 — — —               | noir.      |
| 50 — — —               | lilas.     |
| 200 — — —              | rose pâle. |



Voici le fac-simile du timbre-télégraphe dont nous avons parlé. Il porte une petite étoile blanche aux angles du cadre intérieur et une fleur de lis de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 14 :

250 mils de peso, chocolat.

#### MADÈRE.

D'après le W. J. B. J., le 50 reis existerait avec la surcharge renversée.

50 reis, vert.

#### CUBA.

Nous avons vu les timbres suivants qui ont échappé au piquage :

Timbres-poste 1876. 50 c. de peseta, outremer.  
— — 1 peseta, noir.

Ce dernier est piqué et non piqué sur la même feuille.

Timbres-poste 1877. 42 1/2 et 50 c. de p.  
— 1878. 5, 10, 42 1/2, 25 c. de p.  
— — 1 peseta.

Timbres-télégraphe 1876. 4 peseta.  
— 1877. 1 et 4 pesetas.  
— 1878. 1 et 2 pesetas.

#### SAMOA.

On nous signale au type connu :

5 shillings, vert.

#### NORWÈGE.

Voici le dessin des timbres 1, 1 1/2 et 2 krona, annoncés le mois dernier.

Le type en a été gravé à Copenhague, il y a environ un an. Nous connaissons un essai qui ne porte pas le chiffre indicatif de la valeur. Il est imprimé en bleu, avec centre bistre sur papier blanc.

L'émission des cinq valeurs énumérées le mois dernier, a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

#### GUATÉMALA.

Nous recevons l'enveloppe 1 réal en bleu foncé



sur paille vergé et au format nouveau, 16 sur 9 centimètres :

1 réal, bleu foncé.

FALKLAND (ILES).

En plus des deux valeurs que nous avons mentionnées, il existe, au même type :

1 shilling, bistre.

#### TALCHER.



Voici le dessin du timbre mentionné le mois précédent.

#### FIDJI.

Le 6 pence carmin nous vient avec le papier vergé comme les 1 et 4 pence déjà signalés :

6 pence, carmin.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 10 centavos a la couleur modifiée en brun-violet :

10 centavos, brun-violet.



Panama et Tolima. Ci-contre les fac-simile des timbres dont nous avons parlé antérieurement.

#### CHINE.

M. Philbrick possède la nouvelle valeur 1 candarin, type semblable à celui que nous avons donné pour les 3 et 5 cand. et piqué 13.

1 candarin, vert, vert-jaune, vert-pomme.

#### WURTEMBERG.

De la carte 10 pfennig il y a une variété portant le mot fautivement écrit : Wurtembeeg.

10 pfennig, carmin.

#### DANEMARK.



Depuis septembre dernier, on y a introduit

l'emploi de timbres pour les lettres qui n'ont pu être remises à destination et qui ont dû être ouvertes pour en faire la réexpédition à l'envoyeur.

Impression brune sur papier blanc, avec fond guilloché bleu :

Sans valeur, brun et bleu.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Les enveloppes pour lettres enregistrées ne portent plus de rectangle qui indique la place que doit occuper le timbre.

#### RUSSIE.

*Wassil* (Nijni Novgorod). Nous tenons une feuille des nouveaux timbres 3 k. noir et 5 k. bleu portant 13 rangées horizontales de 9 timbres. Les six premières sont imprimées en noir et les six dernières en bleu, la septième a les quatre premiers timbres noirs et les quatre derniers bleus, la place du cinquième timbre de cette rangée étant vide.

C'est là une exception, car ordinairement les feuilles sont composées régulièrement de quatorze rangées horizontales de 18 timbres noirs ou bleus.

*Demiansk* (Novgorod). Le petit timbre 3 kop. n'est plus percé en lignes : il nous arrive *non dentelé* :

3 kop., noir et bleu.



*Louga* (St-Petersbourg).

Après avoir en la constance de garder durant six années son premier timbre qu'elle n'a changé qu'en 1877, cette administration des postes, par un caprice qu'on ne s'explique guère, s'est décidée à mettre à la réforme le dernier timbre

émis.

Le nouveau type a les armoiries légèrement modifiées. L'animal dresse fièrement la queue au lieu de l'avoir *en berne* ; les inscriptions sont les mêmes qu'autrefois, mais la valeur a été ajoutée dans les angles extérieurs de l'ovale qui se trouve renfermé aujourd'hui dans un cadre rectangulaire en hauteur.

Imprimé en relief et en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

5 kop., bleu foncé.



*Péréslaw-Zaleski* (Wladimir). Nouveau type rappelant l'ancien. La circonférence est de plus grande dimension, ainsi que le chiffre valeur placé au milieu ; les inscriptions sont de caractère différent et le deuxième

mot de gauche, au lieu d'être abrégé par quatre lettres, se trouve complété et composé de douze lettres.

Feuilles de vingt timbres sur deux rangées horizontales, les cinq premiers de chaque rangée étant retournés par rapport aux suivants.

Imprimés typographiquement en noir sur papier couleür :

3 kop., noir sur vert.

3 — — tête bêche.

*Skopin* (Riazan). En refaisant le timbre en usage depuis 1871, on a modifié certains chiffres ; ceux des angles inférieurs ne sont plus renversés et celui placé sous les armoiries est aujourd'hui plus grand ; la couronne est plus petite et l'oiseau (?) des armoiries marche au lieu de voler.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 13.

3 kopecks, bleu pâle.

*Tichvin* (Novgorod). Les remarquables timbres de cette administration postale ne sont plus.... Ils viennent d'être remplacés par un type, le croirait-on ? plus singulier encore, montrant les armoiries au centre, avec couronne rayonnante ; autour, l'inscription en lettres blanches : *Timbre de la poste rurale de Tichvin* ; au-dessus et en dessous des armoiries, la valeur en toutes lettres : 5 kopecks.

Impression noire sur papier blanc, cadre intérieur bleu :

5 kopecks, noir et bleu.

*Dmitroff* (Moscou). M. Koprowski nous fait remarquer que le 3 kop. *timbre-taxe*, a, par suite d'un faux point de repère, donné à gauche du timbre une couronne et quatre petits traits en carmin en dessous, destinés à être placés sur l'écu où ils existent pareillement. Cette impression est faite en oblique comme si elle avait été destinée aux timbres en losange qui sont placés obliquement sur la feuille.





*Borovitchi* (Novgorod). Le timbre de 3 kop. a vu son type refait, non parce qu'il a été trouvé disgracieux, mais par suite de l'usure de la gravure. Le nouveau venu est calqué sur l'ancien. Il n'en diffère que par les points suivants :

Circonférence formée de deux traits, le gros étant placé intérieurement au lieu d'être extérieurement; TPN (tri) trois, ayant les lettres plus rapprochées et le t marqué T au lieu de T; MAPKA occupe une distance moins grande, les lettres étant plus rapprochées; l'inscription supérieure empiète sur le côté droit du cadre; celle de droite a les lettres moins distancées.

Imprimé en noir sur jaune: la partie en dehors du cercle est comme autrefois en couleur.

3 kop., noir et vert pâle sur jaune.

3 — — et bleu — —

On trouve aussi quelques têtes hêches sur la feuille des 3 kop., vert pâle :

3 kop., noir et vert pâle sur jaune.



*Ostaschkoff* (Tver). Voici le timbre que la poste d'Ostaschkoff emploie depuis (?). Il représente dans un écu, à la partie supérieure, les armoiries de l'empire de Russie; en dessous, trois poissons.

Imprimé en noir sur papier couleur, piqué 13:

3 kop., solferino.

*Pereiaslaw* (Poltava). En portant la taxe de 3 à 5 kop. et pendant l'intervalle nécessaire pour obtenir des timbres de cette dernière valeur, l'administration des postes a surchargé d'un chiffre 5 à la plume et en encre rouge, les timbres de 3 kopecks qu'elle possédait. M. Lubkert, qui nous envoie ce renseignement, possède un de ces timbres oblitéré :

5 kop., chamois, surcharge rouge.

*Opotchka* (Pskoff). Nouveau dessin du timbre de 1876 et n'en différant que par quelques points: lettres et chiffres plus grands; burelage plus serré; cadre plus fortement cintré. Impression et piqure sans changement :

5 kopecks, bleu vif.

### Les timbres d'Espagne, 1851.

Lors de l'adoption des timbres-poste en Espagne, il fut décidé que les timbres n'auraient cours que pendant l'espace d'une année : c'est



la raison pour laquelle l'émission du 1<sup>er</sup> janvier 1850 prit fin avec l'année et que d'autres timbres virent le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1851, sans qu'aucun avis officiel ne fût publié.

Cette émission se composait des mêmes valeurs que les timbres de 1850 et quoique les couleurs fussent conservées, les teintes en furent différentes. Il y eut, sur papier blanc :

6 cuartos, noir.

12 — lilas, lilas vif, lilas brunâtre, mauve.

5 reales, rose, rose pâle, rose-carmin, carmin vif, carmin-rouge.

6 — bleu, bleu pâle, bleu vif.

10 — vert, vert pâle et vif, vert foncé, vert-jaune.

Ce ne fut que plus tard (fin de l'année) qu'un 2 reales fut émis par suite d'un changement apporté à la taxe des lettres qui supprima en même temps le 10 reales. La couleur du nouveau timbre était orange :



2 reales, orange.

Il existe un timbre de cette valeur, imprimé en bleu, attribué à une faute d'impression: les lignes qui précèdent démontrent que cette erreur est matériellement impossible.

Lorsque les planches des timbres 1851 furent composées, il n'était pas question d'un 2 reales : cette valeur n'a donc pu prendre place dans la planche du 6 reales ; il n'est pas admissible non plus qu'une planche nouvelle ait pu être faite lors de l'émission du 2 reales, vers la fin de 1851, alors que rien ne la réclamait, les timbres n'accusant pas une planche fatiguée et l'émission du 1<sup>er</sup> janvier 1852 étant proche. Il est donc probable que cette impression en bleu a eu lieu par suite du tirage d'essai qui précède toujours le tirage définitif. Par mesure de prudence et afin d'en rendre l'emploi impossible, on aura oblitéré les timbres de ce tirage. C'est ainsi que se présente l'exemplaire unique que l'on connaît et qui se trouve dans la collection de M. Westoby.

Deux mots sur la rareté du 2 reales : elle s'explique naturellement par le peu d'emploi de cette valeur, pour un usage de quelques mois et par cette circonstance qu'en Espagne l'enveloppe des lettres chargées se remet au facteur, après avoir accusé réception de la lettre, au dos de l'enve-

loppe qui est détruite au bout d'un certain temps, par l'administration des postes, si le destinataire ne l'a pas réclamée contre le reçu qu'il a obtenu en chargeant sa lettre. Le public n'a donc entre les mains que les timbres qui se trouvent sur les quelques rares enveloppes réclamées de la poste.

### Les timbres-poste officiels Suisses.

Un de nos correspondants de Suisse nous adresse des renseignements très-intéressants sur la franchise des lettres et des paquets envoyés par les fonctionnaires et dignitaires civils de la République Helvétique ou à destination des militaires suisses. Nous extrayons de cette communication les détails suivants :

Les membres des Chambres fédérales ne se servent pas, comme ceux des Cortès espagnoles, d'un timbre spécial d'affranchissement pour leur correspondance, sur l'enveloppe de la lettre à expédier; l'envoyeur écrit le mot *officiel* et le fait suivre de sa signature, en ajoutant sa qualité : « conseiller national » ou « conseiller aux États. »

L'autorité militaire et l'autorité civile, fédérale ou cantonale, peuvent employer le même moyen; mais généralement, elles se servent de sceaux ou de cachets officiels imprimés ou apposés au moyen de timbres humides, sur des enveloppes de lettres ou sur des cartes postales.

Notre correspondant nous communique, à l'appui de ces explications :

1° Un type d'enveloppe en papier de couleur, destiné à contenir les dépêches écrites, envoyées par le ministère de la Guerre du Gouvernement fédéral; sur cette enveloppe sont imprimés en italique les mots : *officiel* et *Monsieur le Lieutenant*; l'envoyeur n'a plus qu'à ajouter à la plume le nom de l'officier destinataire; à l'extrémité gauche de l'enveloppe est imprimé un sceau, dont le centre représente l'écusson helvétique avec la croix rouge, entourée de quatre drapeaux; sur la frise du sceau court cette légende : *Ministère de la Guerre de la Confédération Suisse (Schweizerische Eidgenossenschaft; Militair departement.)*



2° Une enveloppe en papier-bulle, frappée de deux timbres humides, dont le premier, de forme ovale, porte la légende suivante, à l'encre bleue : *Commissariat fédéral de la guerre (Eidgenössisches kriegs-commissariat)*, tandis que



le second, tout à fait circulaire, porte au centre un bouclier surmonté d'un casque et d'un glaive, la croix helvétique occupe le milieu du bouclier; et autour d'une frise, formant collier, on lit : *Schweizerische Eidgenossenschaft; Divisions commando.* (*Confédération suisse, commandement de la division*).



3° L'empreinte du timbre humide que le commandant du corps du génie a le droit d'apposer sur ses lettres et qui porte cette légende : *Der Waffenchef des genie* (*Le commandant du génie*).

4° L'empreinte d'un timbre humide (encre violette) avec cette légende : *d'office; direction de l'intérieur de Neuchâtel.*



5° Un modèle de carte postale dont les fonctionnaires ou dignitaires peuvent se servir pour leur correspondance et en tête duquel se lit en gros caractères le mot : *officiel*. A gauche de cet entête est une place circulaire vide, pour l'apposition du timbre du bureau expéditeur, et à droite une autre place où doit être collé un timbre postal; au-dessus des deux lignes destinées à la transcription de l'adresse, une note en allemand, en français et en italien rappelle au porteur que « les envois n'ayant pas droit à la franchise ne sont pas expédiés. »



Aux renseignements qui précèdent, notre obligé collaborateur a bien voulu joindre quelques lignes sur l'organisation, à partir du 14 septembre dernier, du service de la poste de campagne pour la 2<sup>e</sup> division des troupes fédérales commandées par le général Lecomte. L'ordre de service publié à Fribourg, à la date du 7 septembre, décide que la franchise du port, pour les envois adressés à des militaires, s'appliquent : 1<sup>o</sup> aux envois d'espèces, au moyen de mandats d'office qui doivent être préférés aux groupes ; 2<sup>o</sup> aux lettres et correspondances *non recommandées*.

La distribution aux états-majors et corps de troupes a lieu par les soins d'un officier ou d'un sous-officier désigné à cet effet ; la distribution aux soldats destinataires se fait par l'entremise des fourriers.

B<sup>n</sup> A. DE R.

### Les Postes en Espagne.

#### I. — L'ORGANISATION DANS LA MÉTROPOLE.

Le service des postes en Espagne, bien qu'il ne puisse rivaliser avec celui des principales nations de l'Europe, peut être cependant signalé comme étant incontestablement une des branches les mieux organisées et les plus savamment dirigées de l'administration espagnole, qui tend chaque jour à devenir plus parfaite et à réaliser de nouveaux progrès. C'est au louable dessein qui anime le gouvernement espagnol de restaurer et de relever de la prostration et de la décadence l'administration, base fondamentale, pierre angulaire du développement d'un pays, qu'on doit les progrès obtenus dans le service des postes, qui doit être florissant dans tout pays qui prétend à être une nation civilisée.

L'organisation de l'important service des postes en Espagne est le sujet que nous nous proposons de traiter, et que nous allons exposer succinctement.

L'administration des postes, dans tout le territoire de la péninsule espagnole (1), fait partie d'une direction générale qui comprend également le service des télégraphes. Cette direction générale dépend du ministère qui est appelé en Espagne : ministère de la *Gobernacion* et qui peut être considéré comme correspondant à ce qu'on nomme à l'étranger ministère de l'intérieur. A la

(1) L'administration postale des colonies a une organisation complètement distincte de celle de la métropole.

tête de la direction est placé un directeur général qui a sous ses ordres immédiats divers bureaux pour l'expédition des affaires générales de la poste, l'organisation et la régularité du service dans l'intérieur du pays, les relations extérieures avec les nations étrangères pour la négociation de traités postaux, la participation aux congrès internationaux. L'application des conventions postales, etc.

Les administrations suivantes sont établies pour l'expédition et la réception de la correspondance publique.

Une administration centrale réside dans la capitale de la Monarchie ; elle est chargée du service entre Madrid et la province. Cinq administrations principales de 1<sup>re</sup> classe sont placées dans les provinces les plus importantes du royaume, savoir : *Barcelone, Cadix, Santander, Séville et Valence* ; neuf administrations de 2<sup>e</sup> classe, dans les provinces d'importance moindre, savoir : *Badajoz, Cordoba, la Corogne, Grenade, Malaga, Oviedo, St-Sébastien, Valladolid et Saragosse* ; trente-trois administrations de 3<sup>e</sup> classe, dans les autres provinces, dont l'importance est secondaire par rapport aux précédentes. Ces administrations, qualifiées de principales, ont leur résidence dans le chef-lieu de leur province respective.

Chaque administration principale a sous son autorité et dans sa dépendance un certain nombre d'administrations subalternes, nommées *estafettes*, qui sont d'importances diverses suivant la localité où elles sont établies.

Chaque estafette a sous ses ordres un nombre de bureaux (*carterias*), c'est-à-dire de petites administrations desservies par un personnel peu nombreux, pour le service des localités de peu d'importance.

En outre de ces administrations qui sont fixées dans les différentes villes ou chefs-lieux, il existe des bureaux ambulants qui circulent dans les trains-poste dont le pays est sillonné en tous sens.

Pour le service spécial de la correspondance étrangère, c'est-à-dire pour sa réception et pour sa remise à la frontière ou aux principaux ports de mer, il existe des bureaux (*estafetas*) dits d'échange, lesquels dépendent directement des administrations principales auxquelles ils sont attachés.

En résumé, on compte les bureaux ci-après dans tout le territoire de l'Espagne et des îles adjacentes, les Baléares et les Canaries :

|                                                       |      |
|-------------------------------------------------------|------|
| Administration centrale. . . . .                      | 1    |
| Administrations principales de 1 <sup>re</sup> classe | 5    |
| id. id. de 2 <sup>e</sup> classe                      | 9    |
| id. id. de 3 <sup>e</sup> classe                      | 33   |
| <i>Estafetas</i> . . . . .                            | 637  |
| <i>Carterias</i> . . . . .                            | 1817 |
| Bureaux ambulants . . . . .                           | 33   |
| Bureaux d'échange . . . . .                           | 22   |
|                                                       | 2557 |

L'ensemble de ces bureaux est desservi par des employés ou préposés de divers rangs dont le nombre total s'élève à 7,379, savoir :

|                                                                                                                   |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Employés près la direction générale. .                                                                            | 74   |
| Administrateurs principaux . . . .                                                                                | 49   |
| Administrateurs ambulants sur chemins de fer. . . . .                                                             | 58   |
| Administrateurs d' <i>estafeta</i> . . . . .                                                                      | 637  |
| Employés supérieurs près des administrations principales, des bureaux ambulants et des <i>estafetas</i> . . . . . | 268  |
| Aspirants. . . . .                                                                                                | 910  |
| Employés auxiliaires . . . . .                                                                                    | 106  |
| Ordonnances et hommes de service. .                                                                               | 200  |
| Employés des <i>carterias</i> , rétribués par l'Etat . . . . .                                                    | 1817 |
| Conducteurs spéciaux sur les chemins de fer. . . . .                                                              | 31   |
| Facteurs salariés . . . . .                                                                                       | 3429 |

Ce personnel, sauf les ordonnances, hommes de service, facteurs et conducteurs, forme un corps dans lequel on n'est admis qu'après des examens rigoureux et dans lequel on avance hiérarchiquement.

En définitive, l'expédition de la correspondance s'effectue par les moyens suivants :

|                                               |       |            |
|-----------------------------------------------|-------|------------|
| Chemins de fer. . . . .                       | 33    | courriers. |
| Voitures . . . . .                            | 130   | —          |
| Messagers à cheval . . . . .                  | 206   | —          |
| Voitures ou chevaux indistinctement . . . . . | 95    | —          |
| Facteurs . . . . .                            | 3,429 | —          |
| Bateaux-poste . . . . .                       | 14    | —          |
| (A continuer.) DIEGO DE LA LLAVE.             |       |            |

#### A propos du timbre de Don Carlos.

Il résulte des explications que nous a fournies M. Casey et d'une traduction nouvelle de l'article paru dans son journal, que M. Casey n'a fait que répéter ce qui lui avait été écrit par un de ses correspondants.

Il n'a par conséquent pas pris la défense de M. Lopez qu'il ne connaît pas et n'a aucune opi-

nion arrêtée au sujet du 3 cuartos Don Carlos.

Nous regrettons donc sincèrement ce que nous lui avons dit de désagréable, suite d'une traduction erronée, et nous le prions de bien vouloir nous excuser. Constatons en passant que ni M. Lopez, ni le correspondant anonyme de M. Casey n'ont pu fournir jusqu'ici aucune preuve militante en faveur de ce timbre.

#### Société française de Timbrologie.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1878.

Présidence de M. A. de Rothschild.

Après lecture du procès-verbal, M. le Président fait connaître les pièces de la correspondance. Une lettre apprend à la Société la mort de M. Royer, directeur des postes à Marennès, et membre libre.

M. Thomas Ridpath, de Liverpool, est admis comme membre correspondant sur la présentation de M. Carreton.

Le secrétaire lit un rapport sur une demande adressée par M. W. L. Brown à la Société, de publier dans son Bulletin un travail qu'il a préparé sur les *Timbres judiciaires de la Grande-Bretagne*. Le rapporteur montre par le mode de fabrication que ces timbres ne sont pas mobiles, et que la traduction donnée par M. Diogène d'un extrait du décret d'institution doit être fautive en ce qui concerne le mot *timbre*. Il propose de ne pas admettre la demande, parce qu'il s'agit, non de timbres mobiles, mais de timbres fixes que la Société a déclaré exclure pour le moment du cercle de ses études, ou tout au moins d'une classe intermédiaire.

Après quelques observations présentées par M. le Président et par M. Périnelle, sur la signification des mots anglais *Stamp* et *Ticket*, la proposition est adoptée. Des remerciements seront adressés à M. Brown, en l'invitant à poursuivre ses études et à les publier en une brochure.

Au nom de M. Bazin de Marseille, M. C., M. Carreton montre une enveloppe portant le timbre de 5 centimes de l'émission actuelle et la moitié du 20 centimes coupé en diagonale, ayant servi à Marseille pour la valeur de 15 centimes, et un timbre télégraphique de l'Inde de 1 rupee non dentelé, ayant servi.

M. Carreton est appelé à remplacer dans la commission des prix, M. Schmidt de Wilde empêché.

Il est procédé à l'examen du projet de *Catalogue des Timbres de Norwège*, qui donne lieu aux remarques suivantes :

M. de Ferrari signale un timbre de 4 sk. de 1834 percé en ligne.

Des observations sont échangées sur l'utilité de donner au Catalogue la dimension exacte des timbres. Le fac-simile joint à la description paraît devoir suffire à cet objet.

Les *timbres de retour*, quoique sans valeur, sont admis. Quant aux mandats, n'étant que des formules sans timbre, ils seront passés sous silence.

Une discussion s'engage sur les *Timbres des Postes locales*. Après une critique de M. Donatis, une défense par M. Moens, la présentation de timbres de Drontheim oblitérés, par M. Carreton, un échange de remarques sur la valeur des oblitérations, comme signes d'authenticité, sur la proposition de M. de Bosredon, la Société décide qu'elle n'insérera pas ces timbres dans son catalogue comme tous ceux dont elle est fondée à mettre en doute l'existence.

La séance est levée à 10 heures.

Brux.— Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





# J. B. MOENS, libraire-éditeur,

GALERIE BORTIER, 7, BRUXELLES.

Vente, Achat et Échange de Timbres-Poste, Fiscaux, etc.

EN VENTE CHEZ LE MÊME :

**LE TIMBRE-POSTE**, Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Les abonnements sont pour une année et datent du 1<sup>er</sup> janvier :

|                                              |                 |
|----------------------------------------------|-----------------|
| 1 <sup>re</sup> année (1865).                | Fr. 5.00        |
| 2 <sup>e</sup> » (1864).                     | » 40.00         |
| 3 <sup>e</sup> /15 <sup>e</sup> » (1865/77). | » 3.00 l'année. |
| Belgique, 16 <sup>e</sup> » (1878).          | » 4.00          |
| Autres pays d'Europe . . . . .               | 5.00            |
| Pays d'Outre-mer . . . . .                   | 6.00            |

La collection des 45 volumes. Fr. 75-00.

Un numéro séparément : 50 centimes.

Exemplaires sur papier couleur variée (1863, 66 à 77), 10 fr. par année.

**LE TIMBRE FISCAL**, Journal illustré du Collectionneur paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois, rédigé par le Dr MAGNUS. Années 1874-76, 4 fr. l'année. — 1877 (journal trimestriel), 4 fr. — 1878 (5<sup>e</sup> année), journal mensuel, 4 fr.

**LA POSTE A UN PENNY**, par A. DE ROTHSCHILD. Joli volume avec illustrations. Fr. 1.50 (franco).

**HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES** depuis ses origines jusqu'à nos jours, par A. DE ROTHSCHILD. 2<sup>e</sup> édition, vol. in-12, fr. 3.50; idem, sur papier de Chine, fr. 6, franco.

**HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES ET DU TIMBRE-POSTE**, depuis leurs origines jusqu'à nos jours, par A. DE ROTHSCHILD, 3<sup>e</sup> édition, 2 beaux vol. gr. in-8°, sur papier de Hollande, fr. 7.

**NOTICE** sur l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres et sur la création des timbres-poste en Angleterre, par A. DE ROTHSCHILD. Vol. in-32. Fr. 2 (franco).

**LES TIMBRES-POSTE RURAUX DE RUSSIE**. — Nomenclature générale de tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, par Samuel KOPROWSKI. Vol. in-8°, illustré de 130 gravures. Prix : 2 fr. 50 (franco).

**DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE**, ou Nomenclature de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. MOENS. Vol. in-48. 4 fr.

Le même ouvrage, traduit en anglais par E. DOBLE. Vol. in-48. 4 fr. (franco).

**TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE**, par le docteur MAGNUS. 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée. Illustrée de 30 gravures sur bois. Vol. in-12. Fr. 1.50. Idem, sur papier de couleur, tiré à 16 exemplaires. Fr. 6 (franco).

**POSTAGE STAMPS ILLUSTRATED** a general nomenclature of every postage stamp and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864), by J.-B. MOENS, translated by Dr C. W. VINER. A. M. With the stamps that have appeared since the publication of the french. Illustrations by P. SCHMITZ and F. DERAEDENAEKER, vol. in-12, demi-marroquin rouge non rogné, tête dorée. 15 fr.

**LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE**, par Pierre ZACCONE. Joli volume in-12. Fr. 3 (franco).

**ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHIE**, par J.-B. MOENS, contenant 1555 types et 97 armoiries,

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Pleine toile, plat doré . . . . . | Fr. 6  |
| — — — 1 fermoir . . . . .         | » 6.50 |
| — — — 2 fermoir . . . . .         | » 7    |

Pour les recevoir franco par la poste, 1 fr. en plus.

A. Albums avec page intercalée à chaque folio

B. — — — 100 pages environ à la fin du livre.

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Pleine toile, plat doré . . . . .            | Fr. 8   |
| — — — 1 fermoir . . . . .                    | » 8.50  |
| — — — 2 — . . . . .                          | » 9     |
| — — — doré sur tranches, 1 fermoir . . . . . | » 11    |
| — — — 2 — . . . . .                          | » 11.50 |

Reliure plein marroquin, 1 fermoir . . . . . » 18.50

**ALBUMS A FEUILLES MOBILES**, contenant 50 feuilles montées sur onglets en toile, de beau carton bristol blanc, dorées sur tranches et recouvertes au verso d'une feuille de papier serpente, afin de protéger les timbres contre le frottement. Format grand in-4°, 33 centimètres de haut sur 25 de large, reliure plein marroquin. Prix : 50 fr.

**CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE**, Essais divers, Timbres Télégraphie, Fiscaux, etc., avec leurs prix de vente. Joli vol. grand in-48 de 416 pages, avec couverture de luxe, illustré d'un nombre considérable de gravures (2,250), imprimées séparément et dans le texte. Prix : 5 fr. 50 (franco).

**AVIS**. — A dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le *Timbre Fiscal* sera donné en supplément aux abonnés du *Timbre-Poste*.

Le prix des deux journaux, soit huit pages réservées aux timbres-poste et quatre aux timbres fiscaux, est porté uniformément à 6 fr. pour tous pays.

Le *Timbre fiscal* n'étant plus une publication spéciale, il ne sera plus donné, à cette date, d'abonnement séparé à ce journal.





LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR



DIX-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 280 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7



1879







LE  
TIMBRE-POSTE  
JOURNAL  
DU COLLECTIONNEUR

---

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 280 GRAVURES



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
GALERIE BORTIER, 7,  
ET RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE).

1879.

---

BRUXELLES. — J. SANNES IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.

---



# TABLE DES MATIÈRES

ANNEE 1879

Açores, 46, 69, 77, 97.  
 Allemagne Confédérée, 15.  
 — (Empire d'), 16, 68.  
 Antilles danoises, 37, 75.  
 Antioquia, 6\*.  
 Alwar, 51, 70\*.  
*Appel aux renseignements*, 20.  
 Ardatoff, 16\*.  
 Argentine, 4\*, 20, 24\*, 74\*, 86.  
*Argentins (Les premiers timbres)*, 24\*.  
*Asia minor (Les timbres)*, 56\*.  
 Asie mineure, 14\*, 53, 56\*.  
 Australie du Sud, 77.  
 — occidentale, 57\*, 84.  
 Autriche, 38, 49, 81, 96.  
 Avis, 101.  
 Bade, 71\*.  
 Balaschkoff, 17\*.  
 Bâton Rouge, 52.  
 Bavière, 3, 31, 60, 84.  
 Belgique, 4, 14, 23\*, 46\*, 57, 74, 85, 97\*.  
 Bhopal, 22\*, 51.  
 Bhore, 58, 79.  
 Bhore (A propos des timbres de), 79.  
 Biéjatzsk, 7.  
 Biéloserk, 63\*, 79, 104.  
 Bobrow, 23\*, 53\*, 62\*, 79\*.  
 Bogorodsk, 86\*.  
 Bogontschar, 7, 55.  
 Bolivar, 32\*, 95\*.  
 Bolivie, 38\*, 59, 83\*, 108\*.  
 Bosnie et Herzégovine, 59, 68\*, 79, 86\*, 98.  
 Bougsursslan, 55\*.  
 Bouzoulouk, 17\*.  
 Brême, 49.  
 Brésil, 50\*, 81\*.  
 Bulgarie, 45\*, 60, 69, 108.  
 Caboul, 98.  
 Canada, 78, 84\*.  
*Cap de Bonne-Espérance (Timbres de chemin de fer du)*, 40.  
 Ceylan, 10\*.  
 Charkoff, 79.  
 Cherson, 23\*.  
 Chili, 23\*, 36, 74.  
 Chili (A propos des timbres-taxe du), 36.  
 Chine (Les timbres poste en), 18.  
 Christiansund, 3\*, 15\*, 37, 52, 66\*.  
 Chypre, 1, 15\*, 70\*.  
 Colonies françaises, 4, 14, 61.

Compagnie Russe du Levant, 45, 61, 77.  
 Cordoba, 98, 99.  
 Corée, 14\*, 71.  
 Cuba, 2, 13, 53, 58.  
 Curaçao, 31, 60, 77.

Danemark, 16, 22, 51, 66.  
 Dnieprowsk, 23\*.  
 Dominicaine (République), 93\*.  
 Dominique, 102.  
*Don (Les timbres du)*, 69\*.  
 Douchowetchina, 86.  
 Drammen, 3.  
 Drontheim, 3\*.

Egypte, 4, 13\*, 22, 29\*, 50\*, 96.  
 Elizavetgrad, 86\*, 93.  
 Errata, 28.  
 Espagne, 6, 19, 32, 48\*, 60\*, 71, 108.  
*Espagne (Les postes en)*, 19.  
 Etats Confédérés d'Amérique, 52.  
 — *Bâton Rouge*, 52.  
 Etats-Unis d'Amérique, 8, 26\*, 31\*, 32, 43\*, 53, 59, 63\*, 75\*, 80\*, 86\*, 88\*, 96, 99\*, 103.  
*Etats-Unis (Les enveloppes timbrées des)*, 8\*, 32\*, 43\*, 88\*.  
 — *(Les postes privées des)*, 26\*, 80\*, 99\*.  
 Etats-Unis de Colombie, 6\*, 22\*, 23\*, 31\*, 32, 58\*, 83\*, 95\*, 103.  
 — *Antioquia*, 6\*.  
 — *Bolivar*, 32\*, 95\*.  
 — *Panama*, 22\*.  
 — *Tolima*, 58\*, 83\*, 95.  
 — *(Un timbre provisoire des)*, 28\*.

Fidji, 21\*.  
 Finlande, 30, 53, 61, 88, 99\*.  
 France, 53, 66, 77.

Grande-Bretagne, 4, 13, 53\*, 97, 102.  
 Grèce, 52, 65, 82.  
 Griqualand, 49, 66.  
 Guadalajara, 18.  
 Guatemala, 53, 97.  
 Guyane anglaise, 3, 59\*, 76.  
 — *(Nomenclature des timbres provisoires de la)*, 55.  
 — *hollandaise*, 15, 31, 61.

*Hanovre (Les faux timbres de)*, 64.  
 Hayderahad, 2\*, 15, 31, 51, 96, 105\*.  
*Hayderabad (Les timbres d')*, 105\*.

Heligoland, 59, 68\*, 75\*, 95\*.  
 Honduras britannique, 103.  
 — (République), 13.  
 Hong Kong, 77, 102.

*Important à lire*, 56.  
 Inde anglaise, 3, 14, 48, 61\*, 77, 83\*.  
 — *néerlandaise*, 38, 45, 58, 69, 77, 83, 94, 103\*, 104\*.  
 Ioniennes (Iles), 31.  
 Irbit, 7.  
 Islande, 102\*.  
 Italie, 3, 21, 52\*, 60, 69, 78, 84\*, 97\*.

Jamaïque, 45.  
 Japon, 28, 41\*, 54, 77, 84\*, 96\*.  
 — *(Les caractères syllabiques des timbres du)*, 28.  
 — *(Les cartes postales du)*, 41\*.  
 Jassy, 62\*, 104.  
 Jeletz, 7.  
 Jhind, 70\*, 98\*.  
 Johore, 76\*.  
 Jummo-Kashmir, 7\*, 30, 48.

Kadnikoff, 7, 79\*.  
 Kashmir, 70\*.

Labouan, 57\*, 65.  
*Le 3 c. D. Carlos*, 108.  
 — *— jugé par lui-même*, 71.  
*Les cartes postales*, 27.  
 Livonie, 15\*.  
 Luxembourg, 2, 22, 30, 51, 60, 67, 82, 96.

Madère, 46, 69, 77, 97.  
 Malacca, 61, 82\*.  
 Maolarchangielsk, 55.  
 Mariupol, 24.  
 Maurice, 39\*, 49\*, 64\*, 73\*, 103.  
 — *(Les timbres Britannia 1 et 9 pence de)*, 64\*.  
 Mexique, 7\*, 13, 22, 32\*, 51\*, 57, 67\*, 97.  
 Morschansk, 24\*.  
*Mystifications du jour (Les)*, 70\*.  
 — *nouvelles*, 98\*, 108\*.

Natal, 14, 51, 65, 84, 96.  
 Nevis, 16, 83.  
 Nicaragua, 102.  
 Nizam, 2\*, 45, 31, 51, 96, 105\*.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).

Norwège, 3°, 15°, 37, 52°, 59, 66°, 103.  
 — Christiansund, 3°, 15°, 37, 52, 66°.  
 — Drammen, 3.  
 — Drontheim, 3.  
 Nouveau-Brunswick, 76.  
 Nouvelle-Galles du Sud, 61.  
 Novgorod, 69°, 96.

Odessa, 16°, 61°.  
 Orange, 2.  
 Ostachkoff, 7.  
 Ostrogosk, 39°, 63.

Panama, 22°.  
 Paraguay, 61, 82°, 93.  
 Pereslaw-Zalesky, 32°.  
 Pérou, 7, 22, 51°.  
 Perse, 2, 14, 32, 78°.  
 Philippines, 6, 21, 31, 54, 103.  
 Porto-Rico, 22, 51.  
 Portugal, 15, 22, 52, 59, 67, 83, 97.  
 Prilouky, 17°.  
 Prusse, 40, 51, 71°.  
*Prussiennes 1852 (Une exhumation d'enveloppes), 40.*

Queensland, 74°, 93, 103.

Rajpcepla, 48°, 103.  
 Riazan, 23, 38.  
 Rjeff, 7°. 38.  
 Roumanie, 1, 39, 59, 67, 75, 87°, 94, 103, 108°.  
*Roumanie (Une variété du 4 bani 1868), 108°.*  
 Russie, 7°, 16°, 23°, 32°, 38°, 54°, 61°, 69°, 78°, 86°, 96, 104.  
 — Ardatoff, 16°.  
 — Balaschkoff, 17°.  
 — Biéjetzsk, 7.  
 — Biéloserk, 63°, 79, 104.  
 — Bobrow, 23°, 55°, 62°, 79°.  
 — Bogorodsk, 86°.  
 — Bogoutschar, 7, 55.  
 — Bougsursslan, 55°.  
 — Bouzoulouk, 17°.

Russie, Charkoff, 79.  
 — Cherson, 23°.  
 — Dnieprowsk, 23°.  
 — Don, 69°.  
 — Douchowitchina, 86.  
 — Elizavetgrad, 86°, 96.  
 — Irbit, 7.  
 — Jassy, 62°, 104.  
 — Jeletz, 7.  
 — Kadnikoff, 7. 79°.  
 — Maloarchangielisk, 55.  
 — Mariupol, 24.  
 — Morschansk, 24°.  
 — Novgorod, 69°, 96.  
 — Odessa, 16°, 61°.  
 — Ostachkoff, 7.  
 — Ostrogosk, 39°, 63.  
 — Pereslaw-Zaleski, 32°.  
 — Pilonky, 17°.  
 — Riazan, 23, 38.  
 — Rjeff, 7°, 38.  
 — Saratoff, 24.  
 — Schadrinsk, 23, 38.  
 — Schatz, 24.  
 — Skopin, 86.  
 — Soroka, 62°.  
 — Tichvin, 23°.  
 — Tiraspol, 62°.  
 — Toropetz, 24.  
 — Tschern, 24.  
 — Valday, 8°.  
 — Werchnie-Dnieprowsk, 87°.  
 — Zadowsk, 38°.  
 — Zemliansk, 62°.  
 — Zienkow, 61°.

Samoa, 101  
 Samos, 24°, 70°, 104.  
*Samos (Les timbres de), 24°, 104.*  
 San Salvador, 50, 58°, 67, 76°, 84°, 95.  
 Saratoff, 24.  
 Schadrinsk, 23, 38.  
 Schatz, 24.  
 Servie, 13.  
 Shanghai, 32, 76, 103°.  
 Sirmoor, 65°, 96.

*Sir Rowland Hill, 91°.*  
*Société philatélique de Montevideo, 104.*  
 Skopin, 86.  
*Soerabaya (Les enveloppes de française de), 104°.*  
 Soroka, 62.  
 Soruth, 46.  
 Suède, 24°, 68, 85°, 103.  
 Suisse, 16, 22, 38°, 53, 59, 82, 93.  
 Surinam, 61.

Tasmanie, 52.  
 Terra-Neuve, 66°.  
 Tichvin, 23°.  
 Tiraspol, 62°.  
 Tobago, 76°.  
 Tolima, 58°, 83°, 95.  
 Toropetz, 24.  
 Transvaal, 2°, 17°, 31°, 66, 76, 79, 81, 94, 103.  
*Transvaal (Nomenclature des timbres de la colonie anglaise de), 17°.*  
 Trinité, 66, 94°.  
 Tschern, 24.  
 Turquie, 38, 54, 61°, 69, 77, 94.  
*Turquie avec surcharges imprimées (A propos des timbres de), 79.*

*Une rectification, 86.*  
 Uruguay, 5°, 29°, 60°, 63, 75°, 99°.  
*Uruguay (Les cartes postales de l'), 63.*  
 Valday, 8°.  
 Venezuela, 44, 85°.  
*Venezuela provisoires (Les), 44.*  
 Victoria, 46°.

*Werchnie-Dnieprowsk (Les timbres ruraux de), 87°.*  
 Wurtemberg, 30, 59, 63°, 68, 94.  
*Wurtemberg (Les timbres 70 k. et 2 marks de), 63°.*

Zadonsk, 38°.  
 Zemliansk, 62°.  
 Zienkow, 61°.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### CHYPRE.

Nous tenons de l'obligeance de M. Kloss, la communication des timbres provisoires au type ci-contre, et qui lui ont été remis par le Dr Watzmann (4).

Ils seraient actuellement en usage et existeraient en trois valeurs :

- 40 paras, rose.
- 20 — jaune.
- 50 — bleu pâle.

Le monogramme *C. G.* signifie : *Cyprus Government*. (Gouvernement de Chypre.)

L'impression est en typographie, noir sur couleur, piqués 13.

Cette émission ne peut être que provisoire et il faut s'attendre l'un de ces jours à voir apparaître

(4) Nous avons attendu jusqu'au dernier moment le type, que notre graveur ne nous a pas fourni au moment de paraître.

l'effigie de la reine Victoria sur les timbres de cette île.

L'île de Chypre est située dans la Méditerranée, entre l'Asie-Mineure et la Syrie; 225 k. sur 80; environ 100,000 habitants. Chef-lieu : *Nicosie*. Célèbre dans l'antiquité, les Turcs s'en emparèrent en 1571; ils viennent de la céder à l'Angleterre.

### ROUMANIE.

La série actuelle vient de s'augmenter d'une valeur nouvelle, au type en usage et imprimée sur papier blanc; piqué 12 :

30 bani, rouge-vermillon.

Le 10 bani a la couleur modifiée en bleu outremer.

40 bani, outremer.

### COLONIES FRANÇAISES.

Le 4 centimes brun sur bleu doit être en usage, non dentelé, ce timbre nous arrivant *percé*, de Saïgon :

4 centimes, brun sur bleu.

Les suivants viennent de nous parvenir, *non dentelés* :

- 1 centime, noir sur bleu.  
2 — brun-rouge sur paille.  
35 — noir sur jaune.

#### ORANGE.

Nouvelle valeur au type connu :

5 shillings, vert.

#### PERSE.

L'émission mensuelle se compose cette fois des timbres suivants, type lion :

- 1 kran, carmin sur jaune.  
5 — or sur blanc.  
1 toman (10 kr.), bronze sur bleu.

Les clichés du 8 shahi ont servi à faire le 5 kran. Ils ont actuellement le chiffre 5 sous le ventre du lion et les chiffres arabes des angles changés.

Le W. B. Z. annonce :

5 kran, lilas

et une émission provisoire probable de nouveaux timbres 1 et 4 kran, les clichés étant usés et les timbres commandés à Vienne (effigie du shah) n'arrivant pas. On surchargerait dans ce cas, d'un grand chiffre 1 ou 4, les timbres de 1 et 2 shahi et de l'inscription *Yek kran* (1 kran) ou *Tchshar kran* (4 kran) en écriture persane.

*The Collector's World* annonce à son tour des variétés de la carte *service*, couleur chamois pâle et foncé avec le mot « service » de *bas en haut*, au lieu de haut en bas.

Ne serait-il pas temps de calmer le trop ardent directeur des postes de Tauris ?

#### TRANSVAAL.



Voici le timbre dont nous parlions antérieurement. Le type rappelle le nouveau timbre de Falkland.

#### NIZAM.

C'est bien à tort qu'on a désigné jusqu'ici les timbres de ce pays, comme étant ceux du Décan. Le royaume de Nizam est bien situé dans le Décan, mais cette contrée n'emploie pas plus les timbres du Nizam que l'empire d'Allemagne ceux de Bavière ou du Wurtemberg.

L'Etat de Nizam, soumis au protectorat anglais depuis 1800, est situé entre la province d'Agra et

le pays des Radjepoutes au N., les présidences de Bombay à l'O., de Madras au S.-E. et le royaume de Nagpour au N.-E.; il a environ 24,700 kilom. carrés et 10,000,000 d'habitants. Capitale Haiderabad ou Hyderabad.

Quant au Décan il contient actuellement, d'après le dictionnaire de géographie de L. Grégoire, les deux présidences de Bombay et de Madras, les débris des Etats Mahrattes et quelques possessions européennes. Il a 700 milles anglais en longueur et 950 en largeur.



Suivant l'exemple donné par l'Etat de Jhind, il vient d'être émis dans l'Etat de Nizam, une enveloppe dont M. Westoby nous envoie un spécimen coupé, qui ne

nous permet pas malheureusement de déterminer la place occupée par le timbre, ni de faire connaître la dimension de l'enveloppe.

Ainsi que les timbres-poste, le timbre d'enveloppe porte à la partie supérieure : *Post Stamp* (timbre-poste); en dessous, la valeur :  $1/2$  anna et de l'autre côté : *Nim ana* ( $1/2$  anna); au centre, des caractères persans dont on n'a pu nous déchiffrer que les mots : *Sarkâr*, *Arsafia* et encore ne nous répond-on pas du second mot — le premier signifie *gouvernement*; enfin le millésime 1294 répond à l'année 1878, date d'émission des enveloppes.

Imprimé sur papier blanc vergé obliquement :

$1/2$  anna, rouge-chair.



Nous n'avons pas encore signalé le timbre officiel 1 anna, avec une surcharge noire signifiant, d'après M. Stroobant, « Sirkari », timbre du gouvernement. Nous en connaissons deux valeurs

aujourd'hui :

$1/2$  anna, brique.

1 — brun.

#### LUXEMBOURG.

Les timbres-poste à 30 centimes, impression locale, sont imprimés mais ne sont pas encore livrés au public.

30 centimes, violet rosé, piqué 13.

Semblables aux cartes nouvelles à 5 centimes, nous avons celle à 10 centimes qui se débite par quelques bureaux :

10 centimes, bistre-jaunâtre.



## GUYANE ANGLAISE.

A voir les timbres qui nous arrivent, il semblerait que l'administration des postes de Guyane cherche à imiter l'administration de Perse, en nous faisant avaler toutes sortes de timbres so-disant provisoires.

Un coup de pinceau à l'encre noire sur le 6 cents avait produit un timbre 1 cent. L'idée a été trouvée magnifique, car nous avons le 1 cent, type 1860, les 1, 2 et 6 cents, type 1876, sur lesquels on a appliqué le même trait à l'encre, mais sur le mot *official*; enfin, les 6 cents actuel et 6 cents bleu laiteux, type 1863, piqué 10, ont reçu deux traits semblables : un dans la hauteur, et un dans la largeur, celui-ci couvrant la valeur : 6 cents.

Quelles sont ces plaisanteries? sont-elles officielles comme on le prétend ou bien est-ce une innovation d'un spéculateur? nous ne pouvons rien en dire :

Type 1860, 1 cent. noir, trait noir sur *official*.

|           |                                                      |   |
|-----------|------------------------------------------------------|---|
| — 1876, 1 | — gris,                                              | — |
| — — 2     | — orange,                                            | — |
| — — 6     | — brun, 2 traits noirs croisés sur <i>official</i> . | — |
| — — 6     | — —                                                  | — |
| — 1863, 6 | — bleu,                                              | — |

## ITALIE.

Les premiers timbres à l'effigie du roi Humbert seront mis en usage le 1<sup>er</sup> avril prochain, nous dit M. Fabri. On commencera par émettre deux valeurs nouvelles : 25 et 50 centesimi; les autres verront le jour au fur et à mesure de l'épuisement des timbres fabriqués.

La nouvelle carte n'a plus le carton chamois, mais paille très-pâle; M. Fabri nous dit la posséder même sur carton blanc :

10 centimes, rouge-brun.

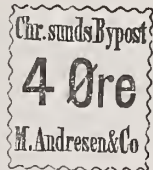
## BAVIÈRE.

La couleur verte n'est plus celle du 5 pfennig, carte avec réponse payée. Elle est remplacée, depuis le 15 décembre, par la couleur violet vif. La disposition de la carte est toujours la même : c'est celle de la dernière carte 5 + 5 pfennig.

5 + 5 pfennig, violet vif sur gris fer.

Nous pensons que le changement de couleur entraînera celui des timbres-poste et des cartes ordinaires, même valeur.

## NORVÈGE.



*Christianssund*. On vient d'y instituer une poste locale semblable à celles qui existent à Drammen, Drontheim et Bergen; elle se trouve sous l'administration de MM. Andresen et C<sup>e</sup>.

Nous n'avons reçu jusqu'ici que deux valeurs, aux types ci-dessus. Le premier type est typographié; le second lithographié et piqué 13. Nous espérons pouvoir donner de plus amples renseignements avec notre prochain numéro :

4 øre, noir sur rose.

7 — vermillon sur blanc.



*Drontheim*. Nous ne savons si les timbres de la dernière série ont été trouvés par trop grands, mais nous les avons reçus avec type refait dans des proportions moindres.

Impression lithographique sur papier blanc, piqué 12 :

2 øre, bleu.

4 — rouge et orange.

8 — vert et jaune.

A propos des timbres des postes locales, M. Schmidt de Wilde nous a raconté avoir fait prendre des renseignements par un de ses amis de passage à Drammen. Après maintes difficultés pour arriver à découvrir le siège de cette poste, cette personne finit par la découvrir ainsi que M. Jagens, le directeur, dans une espèce de cabane (c'est la poste locale), n'annonçant nullement l'aisance. Son personnel se résume en un jeune garçon qui porte les lettres. Quant aux timbres, c'est M. Jagens qui les fait lui-même sans s'inquiéter de la couleur d'impression ou du papier; il n'y met aucune malice, ne comptant nullement sur la vente aux collectionneurs, dont il ne s'occupe pas.

## INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup> signale la prochaine émission d'une enveloppe 9 pies, destinée aux soldats et marins. Le timbre sera cou-

leur orange. Ladite circulaire confirme l'émission de cartes postales destinées à être en usage le 1<sup>er</sup> avril prochain.

#### BELGIQUE.

Par suite de conventions postales internationales, les « cartes-correspondance » deviennent des *cartes postales*. En conséquence, la Belgique, se conformant à cette convention, changera

l'inscription des diverses cartes qu'elle emploie : fait accompli, nous dit-on, pour les tirages actuels.

#### GRANDE-BRETAGNE.

On nous observe qu'il y a suppression d'ornement aux pattes de fermeture des enveloppes 1 penny, les seules qui, avec les 2 pence se délivrent par la poste.

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE.)



ESCRIBASE DE ESTE LADO LA DIRECCION Y LA COMUNICACION DEL OTRO



Elles sont enfin venues les cartes postales attendues si impatientement par le public et les collectionneurs.

Elles portent le cachet de fabrication américaine : Un monogramme *R. A.* en lettres ornées, occupe le milieu de la partie supérieure de la carte ; ces lettres sont traversées par une bande-roule, portant : *Tarjeta postal* ; en dessous de ce mot, l'inscription : *Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro*, ce qui veut dire que l'adresse doit être écrite de ce côté et les communications de l'autre ; dans l'angle droit supérieur, le timbre ci-contre, représentant Estevan Lucas, qui vient enrichir de sa présence le Panthéon des timbres Argentins.

Les cartes avec réponse ont en plus des inscriptions désignées plus haut : la seconde partie : *Respuesta* (réponse), et la première : *la otra tarjeta sirve para la respuesta* (l'autre carte sert à la réponse).

Les deux cartes tiennent par le haut et ouvertes ont l'impression du même côté.

Estevan Lucas naquit à Buenos-Ayres en 1786. Ecrivain et poète, on n'a de lui que des œuvres patriotiques. Il défendit sa patrie avec sa plume, et, parvenu plus tard au grade de général d'artillerie, il la défendit également avec son épée.

Il était secrétaire d'une légation extraordinaire, à la cour du Brésil, lorsqu'en revenant à Buenos-Ayres, le navire fit naufrage à l'entrée du Rio de

la Plata, en mai 1824. Il y perdit la vie et ses manuscrits qu'il avait avec lui disparurent en même temps.

L'impression des cartes est en couleur sur carton chamois pâle :

4 centavos, gris.  
4 + 4 — vert.

Quoique marquées 8 centavos, les cartes avec réponse se vendent 7 centavos, ce qui engagera certainement le public à ne se servir que de ces cartes, délaissant celles à 4 centavos.

*Une rectification.* Le 1 centavo, bande pour imprimés, ne représente pas, comme nous l'avons dit : Don José A. Alvarez y de Arenty, mais bien : Don Juan Antonio Alvarez de Arenales.

#### ÉGYPTE.

Les nouveaux timbres, attendus depuis longtemps, seront imprimés dans les couleurs ci-après :

|                |                   |
|----------------|-------------------|
| 5 paras, brun, | 1 piastre, rouge. |
| 10 — mauve.    | 2 — orange.       |
| 20 — bleu.     | 5 — vert.         |

Ces timbres paraîtront le 15 février prochain, mais les 5 et 20 paras actuels étant épuisés, seront provisoirement remplacés par des timbres avec..... surcharge.





## URUGUAY.

L'administration générale des postes de ce pays a publié l'avis suivant :

« On est prévenu, qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, la direction générale des Postes mettra en vigueur les cartes-correspondance, sous les conditions et obligations prescrites dans la partie du décret-loi des postes, ci-après reproduit :

## TITRE V.

*Cartes-correspondance.*

« Article 32. La Chambre générale des comptes a l'autorisation de faire imprimer des cartes-correspondance, portant l'impression de timbres-poste, dont la valeur sera de deux centesimos, qu'elle remettra à la direction générale des Postes, contre décharge.

« Art. 33. Lesdites cartes-correspondance se vendront dans tous les bureaux de poste et pourront se vendre également par les facteurs dans les moments où ils exercent leurs fonctions.

« Art. 34. Les cartes-correspondance se vendront aussi, jointes par deux, étant destinées, l'une pour l'envoyeur et l'autre, la réponse, pour le destinataire.

• Dans ce cas les deux cartes porteront le timbre imprimé, exigé par l'article 32, sa valeur étant de quatre centesimos.

« Art. 35. Les cartes-correspondance, pour circuler, devront remplir les prescriptions suivantes :

« 1<sup>o</sup> La communication doit être écrite sur le verso ou côté non imprimé, à l'encre ou au crayon, ou imprimé ;

« 2<sup>o</sup> Le côté qui porte le timbre d'affranchissement et la désignation « Targeta postal » (sic) pourra seul contenir le nom, et l'adresse du destinataire ;

« 3<sup>o</sup> Elles devront être envoyées découvertes, sans enveloppe, et ne pourront être pliées ni enroulées sur elles-mêmes, ni revêtir aucune condition dont l'objet serait de cacher une partie quelconque de la correspondance, savoir de sa superficie, ni modifier son caractère essentiellement ostensible ;

« 4<sup>o</sup> Elles devront être envoyées dans les formes et dimensions qu'elles revêtent au sortir du bureau de vente, sans que leurs dimensions ou le poids puissent subir le moindre changement, augmentation ou diminution, par l'adjonction ou la superposition d'autres papiers.

« Art. 36. L'envoyeur d'une carte-correspondance pourra demander la recommandation avec ou sans avis de réception ou de remise à domicile, mais à la condition de payer au préalable un supplément égal au prix de celui des lettres ordinaires.

« Art. 37. Les cartes correspondance qui ne remplissent pas les conditions de l'art. 35, seront expédiées, mais les destinataires, en les recevant, payeront la différence jusqu'à concurrence du prix d'une lettre simple.

« Art. 38. Les cartes-correspondance, si l'expéditeur ne demande pas la recommandation ni de récépissé, devront être jetées à la boîte aux lettres.

« Art. 39. Les cartes-correspondance seront considérées comme des lettres fermées et les employés devront prendre les précautions nécessaires pour que leur contenu ne soit pas connu des autres personnes.

« Art. 40. Seront seules admises dans les boîtes postales, les cartes-correspondance préparées et vendues pour cet objet par l'administration. »

Montevideo, le 24 octobre 1878.

Signé : REMIGIO CASTELLANOS,  
Directeur général.

Ce document nous apprend que l'usage des cartes postales a commencé le 1<sup>er</sup> novembre 1878. Donc les cartes qui ont été signalées antérieurement n'ont aucune valeur et ont été créées exclusivement pour la vente aux collectionneurs.

Les cartes dont fait mention l'avis officiel qu'on vient de lire, sont d'un même type pour les cartes ordinaires et pour celles avec réponse payée : celles-ci ont en plus l'inscription *contestacion paga*.

Dans un cadre de 115 sur 75 millimètres, formé de trois lignes ondulées rapprochées, est placé, à gauche, en haut, dans un cercle, Mercure tenant le caducée, entouré de ballots, tonneaux, ancre, et dans le fond une locomotive et un vaisseau ; à droite, un grand chiffre 2 avec ornementation autour, contenant la valeur en toutes lettres et en chiffres et l'inscription, en bas : *Rep. O. del Uruguay* (République orientale de l'Uruguay); entre ce chiffre et Mercure, les mots *Tarjeta postal* en lettres ornées ; puis deux lignes pour l'adresse, la première commençant par : *Sor Don* et la seconde ayant au milieu et vers la partie extrême : *Calle... n°* ; en dessous, un avis indiquant que les communications devront être écrites au revers ; enfin, contre la bordure, le nom de l'imprimeur.

Les cartes avec réponse ont les deux parties tenant par le haut. Lorsque la carte est ouverte, l'impression des deux parties se voit du même côté.

Imprimé lithographiquement en couleur sur carton blanc, les chiffre 2 et Mercure en noir :

2 centavos, noir et bleu.  
2+2 — — et carmin.

#### ESPAGNE.

Enfin, les timbres faux sont venus!!

« On a découvert, à Bilbao, dit l'*Ami des Timbres*, des timbres-poste faux de 1 et 4 pesetas qui ont été déclarés tels par les graveurs de l'établissement national du timbre. Voici les différences :

1<sup>o</sup> Dans le timbre de una peseta, faux, tout le contour de l'effigie de S. M. est complètement distinct par suite de ce que le trait qui le forme est plus arrêté et *beaucoup plus saillant* que dans l'original. Une autre imperfection à remarquer, c'est que la pointe du nez est beaucoup plus arrondie ;

» 2<sup>o</sup> La distance existant entre le lacrymal de l'œil et la naissance du nez est plus grande ;

» 3<sup>o</sup> Toutes les lettres du mot : *Comunicaciones* sont très étroites ;

» 4<sup>o</sup> Les cheveux, au lieu de former des groupes de mèches, comme dans le timbre authentique, ne présentent que des traits sans ordre ni direction.

Dans le timbre de *cuatro pesetas*, on remarque les mêmes défauts que ci-dessus, et, de plus, on trouve aussi bien dans l'effigie que dans le fond, des lignes rompues, produisant des blancs qui n'existent pas dans le timbre original.

#### PHILIPPINES.

Le 25 m. de p. noir, a la surcharge *bleue* ; *Habilitado 12 c. de peseta*, nous apprend l'*Ami des timbres* :

12 mil. de p., noir et bleu.

Le 100 mil. de peso, existe *non dentelé* ainsi que le timbre-télégraphe :

timbre-poste 100 mil. de p., carmin.  
timbre-télégraphe 250 — brun.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Antioquia*. Deux timbres nouveaux d'une valeur remarquable.



1<sup>er</sup> type. Dans un double cercle, plus gros à l'intérieur, un oiseau posant pour un aigle, — prétention fort excusable chez un volatile, alors que tant de nous ont cette sottise prétention — autour, l'inscription : 2 1/2, *E. S. de Antioquia*, 2 1/2, *E. U. de Colombia* et sur un cartouche, partie supérieure : *Correos*, et inférieure : *dos i medio c*.

2<sup>e</sup> type. Rappelle le timbre actuel de la Colombie, de 10 centavos.

Effigie tournée à droite et portant le mot : *libertad* dans un cercle à fond uni ; autour, la même inscription que le précédent et la valeur aux angles, en chiffres ; sur le cartouche supérieur : *correos* et inférieur : *cinco cent* en lettres blanches.

Imprimés en lithographie sur papier blanc.

2 1/2 centavos, bleu foncé, papier très-mince.  
5 — vert.



## JUMMOO-KASHMIR.



On a été quelque peu étonné de voir se succéder à un si court intervalle deux séries de timbres, au même type, mais imprimés dans d'autres couleurs. Voici le mot de l'énigme.

Le pays de Jummoo a ses timbres et celui de Kashmir également. En plus des valeurs spéciales à ces deux pays, il existe certaines valeurs qui sont en usage à Jummoo et à Kashmir. Ainsi les timbres :

1/2 anna, rouge,  
1 — mauve

s'emploient à Jummoo, tandis que :

1/2 anna, lilas-ardoise,  
1 — rouge

sont usités à Kashmir.

Le 2 annas a cours dans les deux Etats.

Les 1/4 et 8 annas ont été mis hors d'usage ; le 4 est encore en vie.

Nous avons à signaler les timbres suivants, qui n'ont pas encore été mentionnés par nous :

1/2 anna, rouge, non dentelé sur vergé.  
1 — — — — —

L'inscription centrale de ces timbres est en caractères persans. Elle signifie : *Katamrû-i-Jumûn wa Kashmir dâk Mahsûl-Nîm, yak, do, âna*, c'est-à-dire : Territoire de Jummoo et Kashmir-Postes (1/2, 1, 2 annas). Quant à l'inscription de l'ovale, elle est en caractère dogri et a la même signification ; la valeur serait énoncée en haut.

Mentionnons le timbre de Kashmir 1/4 anna noir sur blanc vergé de la série 1876, qui a été rencontré par nous en cinq variétés :

1/2 anna, noir sur blanc vergé.

## MEXIQUE.



Nous avons reçu le timbre ci-contre, sur lequel les renseignements nous font défaut. Sa vue éveillera peut-être les souvenirs de quelques-uns de nos lecteurs.

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni.

7 reales, vert-jaune.

## PÉROU.

Le I. B. J. annonce une enveloppe de papier paille, 5 centavos, mais sans désigner le format :

5 centavos, vert.

## RUSSIE.



*Rjeff* (Tver). Nous avons trouvé dans une ancienne collection le timbre ci-contre, sur lequel son propriétaire n'a pu nous fournir aucun renseignement : il le considérait comme étant de Sibérie !

Son aspect ferait croire ou à un timbre provisoire, par suite de l'épuisement des timbres aux armoiries ou à un timbre qui aurait précédé ceux-ci. Nous avons essayé d'obtenir des renseignements à ce sujet, auprès de l'administration de Rjeff, qui nous dit que ce timbre est son premier né.

Le timbre est imprimé typographiquement en noir, sur papier blanc-jaunâtre ; l'inscription signifie : *Poste rurale de Rjeff. 2...* (kopecks sans doute).

2 kopecks, noir sur blanc.

*Bogoutschar* (Voronèse). L'admirable timbre de cette poste, qui n'existait plus, disait-on, nous revient imprimé en violet :

5 kop., violet.

*Biéjétsk* (Tver). Le 3 kop., dont nous avons donné récemment le type, existe en dix variétés placées sur deux rangées verticales.

*Jeletz* (Orel). Le timbre aux armoiries dans un cercle, est actuellement imprimé sur papier à lettre blanc azuré bâtonné :

5 kop., lilas.

*Kadnikoff* (Wologda). La teinte outremer est modifiée en bleu-verdâtre :

3 kopecks, bleu-verdâtre.

*Irbît* (Perm). Le timbre signalé récemment par M. Callo n'est pas imprimé en noir sur violet, mais en violet-mauve sur rouge :

2 kop., violet sur rouge.

*Ostachkoff* (Tver). Le timbre signalé le mois dernier a été émis le 9 janvier 1878.



*Valday* (Novgorod). Le timbre de cette administration, connu depuis 1874, a vécu. Son successeur digne de lui a paru fin novembre. Les chiffres, qui se voyaient, se tâtaient autrefois, sont à peine visibles aujourd'hui.

Il est vrai qu'ils sont répétés cinq fois.

Impression lithographique en noir sur papier couleur : 20 timbres à la feuille sur 5 rangées horizontales :

2 kop., lilas.

### Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

Suite. — Voir n° 190.

*Errata.* Page 78, n° 190, 2<sup>e</sup> colonne, 5<sup>e</sup> paragraphe, il faut lire : « Il est facile de distinguer les enveloppes A. D. E de G. H. M et N. en se rappelant que les 3 premières enveloppes (et non émissions) ont toujours la patte ronde, tandis que les suivantes (enveloppes) et non quatre dernières émissions, etc. etc. »

#### CHAPITRE I.

Enveloppes préparées pour le public.

1<sup>re</sup> émission, dite de 1853.

(Contrat de M. Georges F. Nesbitt, New-York.)

Il y a cinq formes différentes d'enveloppes parmi celles de cette émission, dans les dimensions suivantes :

|                   |             |           |
|-------------------|-------------|-----------|
| Plain Note.       | 73 × 120 mm | Modèle A. |
| — Letter          | 83 × 140 —  | — A.      |
| Official.         | 99 × 220 —  | — B.      |
| Ruled Ladies Note | 73 × 120 —  | — L.      |
| — Letter          | 83 × 140 —  | — C.      |
| — —               | 83 × 140 —  | — D.      |

Après un court usage, le modèle C, trouvé peu convenable, fut abandonné et remplacé par le modèle D.

#### VALEURS.

|                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| 3 cents, rouge, | émis le 4 août 1853. |
| 6 — vert,       | — — —                |
| 6 — rouge,      | — 17 octobre 1853.   |
| 10 — vert,      | — 2 avril 1853.      |

La nuance de ces timbres varie beaucoup, notamment ceux imprimés en vert qu'on rencontre en *vert-jaune*, *vert-bleu*, *vert-pâle*, *vert-laiteux*, *vert-foncé*, etc. Ces nuances sont dues en partie à la teinte irrégulière du papier employé.

Le profil de tous ces timbres est celui du général Washington. Il n'y a qu'un type du 6 cents,

mais il y en a deux de chacune des deux autres valeurs : 3 et 10 cents.

3 CENTS.



1<sup>er</sup> type : Les bandes guillochées portant THREE et CENTS finissent en ligne droite ; le dessin guilloché n'a que sept trous de chaque côté ; la tête est de grande dimension.

2<sup>e</sup> type : Celui-ci a la tête un peu plus petite et existe en quatre variétés, selon les trous du dessin guilloché et l'espèce de ligne extrême où finissent les mots THREE et CENTS.

Ces variétés sont dues à la quantité énorme de ces enveloppes qui ont été tirées et qui obligèrent de refaire plusieurs fois le guillochage usé.

Les bandes guillochées finissent :

A la 1<sup>re</sup> variété, courbées et touchant presque les inscriptions ;

— 2<sup>e</sup> — — et traversées d'une ligne droite ;

— 3<sup>e</sup> — droites ;

— 4<sup>e</sup> — courbées, mais plus éloignées qu'à la 1<sup>re</sup> variété.

On compte :

|                          |                  |                  |                  |
|--------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 1 <sup>re</sup> variété, | 2 <sup>e</sup> , | 3 <sup>e</sup> , | 4 <sup>e</sup> . |
| à gauche : 10 trous,     | 8                | 8,               | 9.               |
| à droite : 9 —           | 9,               | 9,               | 8 1/2.           |

La quatrième variété fut longtemps employée, ce que témoignent bien des exemplaires où l'on remarque l'usure des coins : quelquefois les lignes courbes sont à peine visibles ; d'autres fois ce sont leurs extrémités qui manquent.

M. Freeman a considéré ces tirages défectueux comme appartenant à une cinquième variété : tout le monde reconnaît aujourd'hui que c'est bien à tort et que leur importance est fort secondaire.



6 CENTS.

Ainsi que nous l'avons dit, il n'existe qu'un seul type, sans variété aucune.



10 CENTS.



1<sup>er</sup> type. Le dessin guilloché a 9 trous à gauche et 8 1/2 à droite ; le 2<sup>e</sup> type n'en a que 7 de chaque côté ; mais l'effigie est de plus grande dimension.



Remarques. Sur la patte de fermeture des enveloppes 3 cents, on peut rencontrer le sceau de M. Georges F. Nesbitt imprimé en rouge, dans un double cercle de

petite dimension. D'après M. Pemberton, il y aurait trois variétés, savoir :

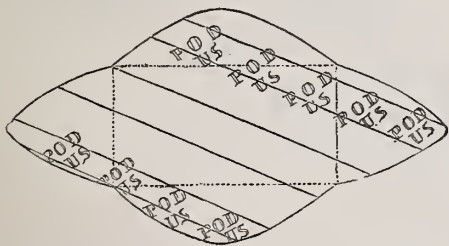
I. Les cercles à reliefs, épais.

II. — — plus minces : les points après Y et T. plus rapprochés des lettres ;

III. Les cercles à reliefs minces comme au type II ; les lettres N et G plus serrées que dans les types précédents.

Nous n'avons pu apprendre si M. Nesbitt avait été autorisé à imprimer son adresse sur les enveloppes : nous supposons qu'il l'aura fait comme moyen de réclame et que le gouvernement l'aura obligé de renoncer à son idée, vu le peu d'usage de ces sortes d'enveloppes.

FILIGRANES.



Le dessin ci-dessus représente le filigrane qui se montre sur toutes les enveloppes de cette émission. Les lignes dans le papier, sont d'ordinaire obliques ; elles sont quelquefois perpendiculaires ou horizontales, par suite de la négligence du fabricant de papier.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1853/55.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                        | TIMBRE  |           |          | PAPIER.       |
|-------------------------------------------------|---------|-----------|----------|---------------|
|                                                 | valeur. | type.     | couleur. |               |
| Modèle A (3)<br>(Plain Note)<br>73 × 120 mm     | 3 c.    | B. var. 1 | rouge    | blanc.        |
|                                                 | 3 c.    | B. var. 4 | —        | —             |
|                                                 | 3 c.    | A         | —        | —             |
|                                                 | 3 c.    | A         | —        | chamois.      |
|                                                 | 3 c.    | B. var. 1 | —        | blanc (1).    |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois (4).  |
|                                                 | 3 c.    | —         | 2        | blanc (1).    |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois (1).  |
|                                                 | 3 c.    | —         | 3        | blanc (1).    |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois (1).  |
| Modèle A.<br>(Plain Letter)<br>83 × 140 mm      | 3 c.    | —         | 4        | blanc.        |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois.      |
|                                                 | 6 c.    | —         | vert (5) | blanc.        |
|                                                 | 6 c.    | —         | — (6)    | chamois.      |
|                                                 | 10 c.   | A.        | — (7)    | blanc.        |
|                                                 | 10 c.   | —         | — (8)    | chamois.      |
|                                                 | 10 c.   | B.        | —        | blanc.        |
|                                                 | 10 c.   | —         | —        | chamois (2).  |
|                                                 | 6 c.    | —         | rouge    | blanc.        |
|                                                 | 6 c.    | —         | —        | chamois.      |
| Modèle B.<br>(Official)<br>99 × 220 mm          | 6 c.    | —         | —        | —             |
| Modèle L.<br>(Ruled Ladies Note)<br>73 × 120 mm | 3 c.    | B. var. 4 | —        | blanc.        |
| Modèle C.<br>(Ruled Letter)<br>83 × 140 mm      | 3 c.    | —         | —        | blanc.        |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois (41). |
| Modèle D (4).<br>(Ruled Letter)<br>83 × 140 mm  | 3 c.    | —         | —        | blanc.        |
|                                                 | 3 c.    | —         | —        | chamois.      |

(4) Toutes les enveloppes de cette émission existent sans le cachet rouge de M. Nesbitt. Voici la liste de celles qui le portent :

|                              |      |                                    |       |
|------------------------------|------|------------------------------------|-------|
| Modèle A.<br>(Plain Letter.) | 3 c. | Type B. var. 1, pap. blanc, cachet | I     |
|                              |      | — — — — —                          | II    |
|                              |      | — — — — —                          | III   |
|                              |      | — — — — —                          | I     |
|                              |      | — — — — —                          | II    |
|                              |      | — — — — —                          | III   |
|                              |      | — var. 2. — blanc, —               | I (?) |
|                              |      | — — — — —                          | I     |
|                              |      | — var. 3. — blanc, —               | I     |
|                              |      | — — — — —                          | I     |

(2) On trouve le 10 c., type B (Plain Letter) sur papier chamois fort mince et d'épaisseur ordinaire.

(3) Les variétés 2 et 3, type B, existent probablement

## PAPIER.

Il n'en existe que deux couleurs officielles : blanc et chamois, mais les variétés de nuances sont innombrables. Ainsi que M. Freeman l'a fort bien dit :

« Les variétés de la qualité (émission 1853) sont presque sans fin ; les papiers sont durs, forts, épais, minces, poreux, légers, glacés, etc., et se rencontrent fréquemment dans toutes les valeurs, sauf le 6 cents, vert, qui a toujours le papier mou et poreux, variant seulement à l'égard de l'épaisseur. »

Le papier chamois peut se classer en trois nuances bien prononcées, soit :

Chamois-jaunâtre (presque paille).  
Chamois foncé.  
Chamois rougeâtre.

Parmi les papiers blancs :

Blanc-jaunâtre.  
Blanc.  
Blanc-bleuâtre.

## \* RÉIMPRESSIONS.

En 1861, dit-on, on fit, avant la destruction des coins, des réimpressions du 3 c. (type II, var. 4), du 6 c. et du 10 c. (type B) sur bandes de papier au filigrane habituel, mais avec les vergeures perpendiculaires, ce qui ne se rencontre que fort rarement parmi les enveloppes originales. De plus, les couleurs sont empâtées et le tirage peu soigné.

## CHAPITRE II.

2<sup>e</sup> émission, dite de 1857.

(Contrat de M. Georges F. Nesbitt et Co, New-York.)

## FORMES ET DIMENSIONS.

Il y a sept formes différentes parmi les enve-

sur *Plain-Note*, mais nous ne les avons pas rencontrées.

(4) M. Pemberton a mentionné une enveloppe, modèle D, ayant les trois lignes en *bleu*, au lieu de les avoir *noires*. Ce n'est sans doute qu'une épreuve.

(5) Vert-pâle, vert foncé.

(6) Vert-pâle, vert foncé, vert-laiteux.

(7) Vert foncé, vert-jaune.

(8) Vert foncé, vert-jaune.

(9) Vert foncé, vert-jaune, vert-pâle.

(10) Vert foncé, vert-jaune, vert-pâle, vert-laiteux.

(11) Toujours avec le papier assez foncé.

lottes de la deuxième émission, non compris les bandes pour imprimés. En voici la liste :

## Enveloppes.

|                          |          |      |           |
|--------------------------|----------|------|-----------|
| Plain Note.              | 73 × 120 | m.m. | Modèle A. |
| — Letter.                | 83 × 140 | —    | — A.      |
| Official.                | 99 × 220 | —    | — B.      |
| Ruled Ladies Note.       | 73 × 120 | —    | — L.      |
| — Medium Letter.         | 77 × 137 | —    | — E.      |
| — Letter.                | 83 × 140 | —    | — D.      |
| New. Plain Letter.       | 83 × 140 | —    | — G.      |
| New. Ruled Medium Letter | 77 × 137 | —    | — N.      |

## BANDES POUR IMPRIMÉS.

|                   |
|-------------------|
| 15 × 22 1/2 cent. |
| 15 × 26 —         |
| 41 1/2 × 25 1/2 — |

Après un usage dont nous ne pouvons préciser le temps, on supprima les modèles suivants :

Plain Letter, modèle A.  
Ruled Medium Letter — E

et l'on émit en remplacement :

New-Plain Letter, modèle G.  
— Ruled Medium Letter, — N.

Les enveloppes 1 cent, dont la patte de fermeture n'est pas gommée, étaient destinées aux circulaires envoyées à découvert.

## VALEURS.



Le profil du 1 cent appartient à B. Franklin : les autres valeurs nous donnent celui du général Washington :

|                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| 1 cent bleu,                | émis pendant l'automne 1857. |
| 3 — rouge,                  | — le 10 septembre 1860.      |
| 6 — —                       | — 10 — —                     |
| 10 — vert,                  | — 10 — —                     |
| 1 + 3 = 4 — bleu et rouge — | janvier 1861.                |

Ces dates sont généralement reconnues comme étant les véritables. M. Trifet dit cependant que :

|                                             |
|---------------------------------------------|
| Le 1 cent a vu le jour le 18 décembre 1860. |
| 3 — — — — octobre —                         |
| 6 — — — — — — —                             |
| 10 — — — — — — —                            |



A l'égard du 1 cent, nous sommes presque certain que M. Trifet se trompe ; quant aux autres valeurs, la différence de date est peu importante.

La nuance de l'impression ne varie guère pour les 3 et 6 cents ; celle du 1 cent (et du timbre bleu sur les enveloppes 4 cents) n'est pas bien régulière ; mais les nuances peuvent s'attribuer aux irrégularités de nuances de papier. Le 10 cents varie du vert foncé au vert pâle et au vert jaunâtre ; le vert foncé n'existe que pour les premiers tirages.

Il y avait un coin pour chacune des valeurs ; du 1 cent il y en a cependant deux variétés :

La 1<sup>re</sup> a un point après *Postage* et la tête est petite ; la 2<sup>e</sup> n'a pas de ponctuation après *Postage* et la tête est plus grande.

On rencontre des exemplaires, principalement de la 1<sup>re</sup> variété, qui montrent l'usure du coin dans toutes ses phases ; on en voit qui montrent le coin décidément abimé : le nez se présente parfois pointu ou retroussé ; la tête occupe différentes positions ; enfin la grandeur des étoiles et la régularité des lettres n'est pas toujours exacte ; mais toutes les remarques que nous venons de faire n'étant que le résultat de l'usure du coin, ne sont pas dignes qu'on s'y arrête.

#### FILIGRANE.

Il est le même que pour les enveloppes de l'émission précédente. Les lignes du papier sont presque toujours obliques, sauf les bandes pour imprimés, on les trouve tantôt perpendiculaires, tantôt horizontales ; parfois aussi ces lignes sont à peine visibles. M. Freeman prétend avoir rencontré des exemplaires de bandes sans aucune vergeure.

Il a été employé quatre couleurs de papiers pour les enveloppes : *blanc*, *chamois*, *paille* et *orange*, et deux pour les bandes timbrées : *chamois* et *manille*. Les nuances (sauf les papiers orange et manille) sont presque aussi prononcées que pour l'émission précédente ; mais le chamois-rougeâtre que nous avons mentionné ne se trouve pas parmi les enveloppes de la deuxième émission.

Il a été question parfois de bandes timbrées ayant le papier *blanc* : elles n'ont jamais été émises : c'est le fameux Allan Taylor qui les a produites par des altérations chimiques.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1857/61.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                                   | TIMBRE |              |            | PAPIER.      |
|------------------------------------------------------------|--------|--------------|------------|--------------|
|                                                            | valeur | variété.     | couleur.   |              |
| Modèle A.<br>(Plain Note)<br>83 × 140 mm                   | 3 c.   |              | rouge      | blanc.       |
|                                                            | 1 c.   | var. 1       | bleu       | chamois (2). |
|                                                            | 1 c.   | — —          | —          | orange.      |
|                                                            | 3 c.   |              | rouge      | blanc.       |
| Modèle A.<br>(Plain Letter)<br>83 × 140 mm                 | 3 c.   |              | —          | chamois (2). |
|                                                            | 4 c.   | v. 1 du 1 c. | bleu et r. | blanc.       |
|                                                            | 4 c.   | —            | —          | chamois.     |
|                                                            | 10 c.  |              | vert       | blanc.       |
|                                                            | 10 c.  |              | —          | chamois.     |
| Le même, sans<br>gomme à la<br>patte de ferme-<br>ture.    | 1 c.   | var. 1       | bleu       | chamois (3). |
| Modèle B.<br>(Official)<br>99 × 220 mm                     | 6 c.   |              | rouge      | blanc.       |
|                                                            | 6 c.   |              | —          | chamois.     |
| Modèle L.<br>(Ruled Ladies Note)<br>73 × 120 mm            | 3 c.   |              | —          | blanc.       |
| Modèle E.<br>(Ruled Medium<br>Letter)<br>77 × 137 mm       | 3 c.   |              | —          | —            |
|                                                            | 3 c.   |              | —          | chamois.     |
|                                                            | 4 c.   | v. 1 du 4 c. | bleu et r. | blanc.       |
|                                                            | 4 c.   | — —          | —          | chamois.     |
| Modèle D.<br>(Ruled Letter)<br>83 × 140 mm                 | 1 c.   | var. 1.      | bleu       | chamois (1). |
| Le même, sans<br>gomme à la<br>patte de ferme-<br>ture.    | 1 c.   | —            | —          | chamois (1). |
| Modèle G.<br>(New Plain lett.)<br>83 × 140 mm              | 1 c.   | —            | —          | orange.      |
|                                                            | 1 c.   | var. 2       | —          | paille.      |
| Modèle N.<br>(New Ruled Me-<br>dium Letter)<br>77 × 137 mm | 3 c.   |              | rouge      | blanc.       |
|                                                            | 3 c.   |              | —          | chamois.     |
|                                                            | 4 c.   | v. 1 du 4 c. | bleu et r. | blanc.       |
|                                                            | 4 c.   | — —          | —          | chamois.     |

(1) Les trois lignes à l'intérieur des enveloppes, modèle D. existent en trois épaisseurs sur les enveloppes chamois :

I épaisseur ordinaire (moins d'un millimètre).

II — plus forte (un millimètre).

III — très-forte (plus d'un millimètre).

Elles sont réparties sur les suivantes :

### TABEAU DES BANDES POUR IMPRIMÉS, ÉMISES EN 1857

NOTA. Le timbre est toujours de 1 cent. et de couleur bleue.  
Dimensions. Variété Distance à Couleur du pap.  
du timbre. l'angle droit sup.

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| 15 × 22 1/2 cent. variété 1 | 3 à 4 cent. chamois.  |
| — — sans gomme 3            | 7 1/2 — —             |
| — — — 1                     | 7 — manille foncé.(4) |
| 15 × 26 cent. 1             | 3 à 4 — chamois.      |
| — — — 1                     | — — manille pâle.     |
| 11 1/2 × 25 1/2 cent. 3     | 14 — chamois.         |

#### RÉIMPRESSIONS.

En 1861, dit-on, on fit des réimpressions des 3, 6 et 10 cents, sur bandes semblables à celles de l'émission 1853. Les coins en furent détruits aussitôt le tirage terminé ; mais nous avons lieu de croire encore à l'existence du 3 c.; quant au 1 c., on n'a pu en faire des réimpressions, le coin en ayant été perdu.

#### CHAPITRE III.

##### 3<sup>e</sup> émission, dite de 1861.

#### FORMES ET DIMENSIONS.

Il y a dix formes dans les dimensions suivantes :

|                    |              |           |
|--------------------|--------------|-----------|
| Plain Note,        | 73 × 120 mm. | modèle A. |
| — Letter,          | 83 × 140 —   | — A.      |
| — Official,        | 99 × 220 —   | — B.      |
| Ruled Ladies Note  | 65 × 119 —   | — L.      |
| — Medium Letter    | 78 × 130 —   | — E.      |
| — Letter,          | 83 × 140 —   | — D.      |
| New Plain Letter,  | 83 × 140 —   | — G.      |
| — Extra Letter,    | 90 × 160 —   | — H.      |
| — Official,        | 96 × 225 —   | — I.      |
| — —                | 100 × 240 —  | — I.      |
| — —                | 104 × 250 —  | — J.      |
| — Rul. Med. Lett., | 78 × 130 —   | — N.      |
| — Letter,          | 83 × 140 —   | — M.      |

En outre, il y a des bandes pour imprimés de 23 × 15 cent. et des feuilles timbrées grand et

Gomme à la patte, lignes, épaisseur ordin., papier pâle.

|              |                      |
|--------------|----------------------|
| — — — —      | — plus forte — —     |
| Sans — — — — | — ordinaire — —      |
| — — — —      | — plus forte — —     |
| — — — —      | — — — légèr.roug.    |
| — — — —      | — très-forte — pâle. |

(2) Toujours foncé.

(3) Chamois, pâle, jaunâtre, foncé et un peu rougeâtre.

(4) Sur trois épaisseurs de papier.

petit format à lettre avec patte gommée, c'est-à-dire :

25 × 20 cent. « Note Sheets » Vergé perpendiculairement.  
36 × 25 1/2 — « Letter Sheets » — horizontalement.

Ces feuilles furent émises le 1<sup>er</sup> août 1861 et supprimées le 1<sup>er</sup> avril 1864. Une patte de fermeture, placée à droite, était disposée de façon à pouvoir fermer la lettre sans faire emploi d'enveloppe, mais le public les trouvant peu convenables, n'en fit guère emploi.

Il va sans dire que les enveloppes, modèles G à M. succédèrent à celles des modèles A, B, E et D.

#### VALEURS.

| 2 cents, noir,        | émis le 1 <sup>er</sup> juillet 1863. |
|-----------------------|---------------------------------------|
| 3 — rose,             | — — 1861.                             |
| 6 — —                 | — — —                                 |
| 10 — vert,            | — — —                                 |
| 12 — bronze et rouge, | — — —                                 |
| 20 — bleu,            | — — —                                 |
| 24 — vert,            | — — —                                 |
| 40 — noir,            | — — —                                 |

Les dates ci-dessus sont conformes aux dates officielles, mais il est fort probable que les 12, 20, 24 et 40 c. n'ont été émises qu'en automne 1861.

Le 2 cents représente l'effigie d'A. Jackson, dans un cadre irrégulier. Il porte l'inscription *U. S. Postage* en haut ; *two cents* en bas ; un gros chiffre de chaque côté. Il en existe deux types :

A. Avec chiffres suivant le fac-simile.

B. Avec la queue inférieure complètement séparée du trait oblique.



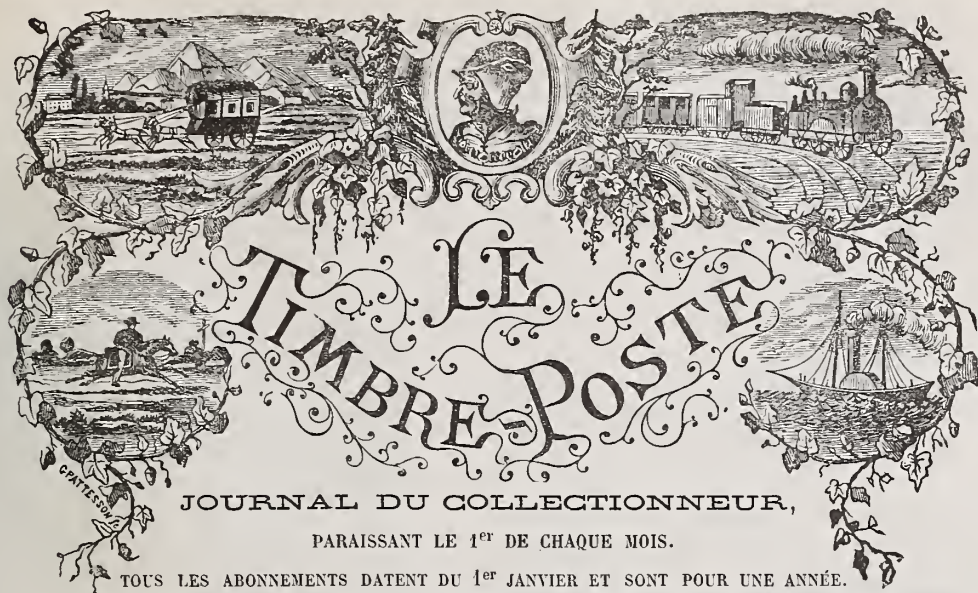
Les 3 et 6 cents sont d'un même type, à l'effigie de Washington, tournée à gauche dans un double ovale portant en lettres à doubles traits, en haut : *United States*, en bas la valeur en toutes lettres ; de chaque côté, dans un petit cercle un chiffre valeur sur fond uni.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIT UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
Le Numéro. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## ÉGYPTE.



C'est un fait accompli :  
les timbres avec surcharge  
ont été introduits dans ce  
pays le 1<sup>er</sup> janvier dernier.  
Voir le fac-simile pour ju-  
ger du bel effet que produit  
la surcharge.

Il y en a de 10 paras, valeur appliquée en noir  
sur le 2 1/2 piastres, et de 5 paras sur la même  
valeur :

5 paras, violet et noir.  
10 — violet et noir.

## SERVIE.

La carte avec réponse a une légère modification  
dans l'inscription. Le mot « réponse, » au lieu de  
s'étendre sur un espace de 21 mm n'en a aujour-  
d'hui que 11.

10 + 10 paras, violet vif sur chamois.

## GRANDE-BRETAGNE.

Nouvelle variété de la carte 1/2 penny, rose,  
employée en décembre 1878. Dimension des let-  
tres de *Post card*, 4 millimètres ; en dessous, un  
fillet de fantaisie ayant six boules de diverses  
grandeurs : puis *The address only*, etc., en carac-  
tères maigres de 2 mm, sur une ligne ; en des-  
sous le mot *To* qui fait supposer que cette  
carte est antérieure à la variété récemment  
signalée par nous :

1/2 penny, rose.

Les enveloppes 2 pence pour lettres enregis-  
trées n'ont plus la patte de fermeture festonnée.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Deux variétés de surcharges non encore signa-  
lées que nous envoie M. Ph. de Ferrari :

Por un real, noir sur 2 reales vert.  
Medio real, bleu — 2 — —

## MEXIQUE.

Plusieurs correspondants nous ont signalé  
l'enveloppe 25 centavos, portant en filigramme

une aigle avec *Mexico* en dessous et *admon grat de correos* au-dessus.

*The Collector's World* contient ce qui suit :

« Nous apprenons de M. Russel de Glaveston, que les timbres *Documentos y libros* de 1878 sont employés comme timbres-poste au bureau de poste de Matamoros. Ils portent la surcharge postale régulière du nom de la ville et sont des valeurs suivantes :

5 cent, brun.  
10 — rouge.  
25 — vert.  
50 — chocolat

et peut-être le 1 peso.

Cette nouvelle mérite d'être confirmée. Ce n'est pas la surcharge du nom de l'Etat ou de la ville qui prouve que les timbres ont un emploi postal.

#### ASIE MINEURE.

M. Constantinides nous envoie un timbre qui lui est parvenu d'un de ses correspondants d'Adailla, ville située sur la côte de l'Asie mineure.



Ce timbre appartiendrait à une compagnie anglaise faisant le service des correspondances dans ces pays, service qui remonterait à une dizaine d'années.

Le timbre oblitéré en bleu, porte : *Asia minor* suivi de deux autres mots que nous ne pouvons déchiffrer. Il nous paraît lire pour le premier : *Steam*.

Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc couché couleur glacé :

1 piastre, vert.

#### INDE ANGLAISE.

De la série des timbres provisoires de service, M. Burnett nous envoie une variété qui n'a pas été signalée. Elle porte les lettres :

H. M.  
S

Les lettres premières, en italique, avec ponctuation ; la 3<sup>e</sup> en petite capitale romaine, sans ponctuation.

On remarquera que le mot *on* manque. Nous supposons qu'il a été appliqué sur le timbre supérieur, les lettres H. M. occupant à peu près le haut du timbre, sans laisser place pour *on*.

2 annas, jaune avec filigramme.

#### NATAL.

Nous devons encore à l'obligeance de M. Burnett, la communication d'un timbre 1 sh. avec surcharge eintree « Postage » en carmin :

1 shilling, vert et carmin.

#### PERSE.

Une carte de service nous arrive avec le carton *jaune-vif*, SERVICE de bas en haut, vers la droite.

Sans valeur, jaune-vif.

#### CORÉE.



On vient de nous remettre un timbre servant à deux usages, dit-on : comme timbre-poste et pour acquit de certains droits fiscaux. La valeur est indiquée par un timbre noir qu'on imprime après son apposition sur la lettre ou sur l'écrit imposé.

L'espèce de polichinelle on elown qu'on voit au centre du timbre est, dit-on, le roi de Corée : c'est une majesté bien imposante. on en conviendra. Quant aux caractères chinois qui se trouvent sur le timbre, nous en avons demandé la traduction.

Le timbre est imprimé en rouge sur papier bleu ; le timbre percé à dents de scie.

(?) rouge sur bleu.

Le royaume de Corée relève de la Chine depuis 1120 ; le roi est indépendant pour l'intérieur de ses Etats. Ce pays est ouvert depuis 1856 au commerce européen, ce qui expliquerait l'introduction des timbres, si timbres il y a.

#### BELGIQUE.

Les *cartes-correspondance* actuelles circulent depuis un mois, avec la nuance *violet-rouge* sur chamois.

5 centimes, violet-rouge.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Les timbres des Colonies françaises se pressent



à la queue leu leu ; c'est le tour aujourd'hui du 15 centimes, imprimé en bleu :

15 centimes, bleu sur bleu.

Le 75 centimes arrive avec la nuance groseille :

75 centimes, groseille s. rose.

#### CHYPRE.



Voici le timbre décrit le mois dernier. Ajoutons que l'administration des postes de cette île nous écrit qu'il n'y a d'autres timbres en usage à Chypre, que ceux usités en Angleterre.

D'après M. Watzmann, les timbres lui auraient été remis par le directeur des postes lors de son passage en cette île.

Une confiance modérée et un peu de lumière sont nécessaires comme on le voit.

#### NORWÈGE.

*Christianssund.* Avant d'établir leur poste locale, MM. Anderson et C<sup>e</sup> ont adressé à la municipalité de leur ville une demande d'autorisation et en ont reçu la réponse suivante :

MM. Anderson et C<sup>e</sup>, à Christianssund.

Nous avons l'honneur de vous informer que rien ne s'oppose, de la part de la municipalité, à ce que vous établissiez une poste locale endéans les limites de la ville. Nous regardons cette affaire comme étant de nature toute particulière et en dehors des pouvoirs de la municipalité.

La municipalité de Christianssund, 7 septembre 1878.

Signé : TUNE,

p. t. orateur.

Cette lettre ne vient affirmer qu'une chose : c'est que la poste de Christianssund existe.



Depuis le dernier numéro, nous avons reçu les timbres qui ont paru depuis. Ils rappellent le 7 öre que nous avons reproduit, sauf que le nom de la ville commence aujourd'hui avec un *k* au lieu d'un *c* et que le chiffre valeur est plus fort.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc ; piqués 12 1/2.

4 öre, outremer,

7 — solferino.

#### ÉTAT DU NIZAM D'HAYDERABAD.

On nous fait remarquer que le mot Nizam est le titre porté par le souverain de ce pays. L'observation est exacte, et quoique cet Etat soit connu sous le nom de Royaume du Nizam, il convient, nous paraît-il, de mieux préciser comme nous le faisons aujourd'hui.

D'après notre correspondant, toutes les valeurs de timbres émis en 1871 existent avec la surcharge, qui signifierait d'après lui « Trésor. » Il y aurait donc lieu d'ajouter aux valeurs mentionnées :

- 2 annas, vert.
- 3 — brun jaune.
- 4 — gris lilacé.
- 8 — bistre,
- 12 — bleu-vert.

#### PORTUGAL.

Le *W. B. Z.* a reçu des enveloppes de papier ordinaire jaunâtre avec estampille des timbres-poste Il y en a les valeurs suivantes :

- 25 reis, bleu, format 112 × 72 mm.
- 50 — rouge — 140 × 75 —

#### LIVONIE.



Le même journal a reçu le timbre 2 kop., d'un type ressemblant à celui qu'il remplace, mais avec la valeur en toutes lettres en dessous.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

2 kop., vert et rouge.

#### GUYANE HOLLANDAISE.

Imitons la réserve du collègue, en nous abstenant de le citer.

Un journal étranger a reçu une carte de 25 cents (15 cents sans doute) portant pour surcharge 12 1/2 cent en noir, appliquée avec un timbre à main. La carte est oblitérée 4/1878.

#### ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. G. Fouré a eu l'amabilité de nous communiquer quelques enveloppes qui n'ont pas encore été décrites au *Timbre-Poste* et dont l'existence nous était tout à fait inconnue.

2 groschen, sur 2 sgr. Meck. Strélitz (deux formats).

Le format ordinaire est oblitéré.

1 groschen, sur 1 kr. Prusse, ord. format.

- 1 — — 2 — — —
- 1 — — 3 — — —

Ces deux derniers oblitérés.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

C'est encore à M. Fouré que nous devons la connaissance du 1 groschen, 2<sup>e</sup> type 1872, qui n'est pas dentelé. Deux exemplaires se tenant et oblitérés, que nous avons vus, témoignent de l'authenticité de cette variété :

2<sup>e</sup> type, 1 groschen, rose, non dentelé.

## DANEMARK.

Ce pays vient de se conformer aux conventions internationales postales, en changeant l'inscription de ses cartes, aujourd'hui : *Brev-Kort*; le format a été modifié par la même occasion et porté à 128 sur 79 mm de cadre. Il y a quatre lignes d'adresse, la première commençant par *Til*, en ronde.

La seule carte parue à notre connaissance est le 4 øre imprimée en couleur sur carton blanc; le timbre et les armoiries occupent la même place qu'autrefois, le cadre grec est resté le même :

4 øre, bleu terne.

## SUISSE.

Les cartes postales à 5 et 10 centimes sont appelées à disparaître, pour faire place à d'autres, mêmes valeurs, mais avec le texte en trois langues. Le 5 centimes ne conservera pas même sa couleur qui sera *noire*.

## NEVIS.

Le 1 shilling a pris la nuance vert-jaune vif.

1 shilling, vert-jaune vif.

## RUSSIE.

Prochaine émission, *dit-on*, d'un 7 kop. qui paraîtrait en *avril* (notons la date).

Le comité de la Croix rouge à Odessa, a publié l'avis suivant dans un journal de la localité :

## Avis au public.

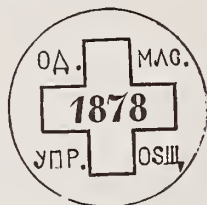
Le comité de l'association d'Odessa pour les soldats malades et blessés a l'honneur d'annoncer qu'elle vend aussi cette année, comme la précédente, pour les jours de fêtes prochains, des enveloppes pour les cartes de visite.

Les enveloppes portent l'estampille de la Croix rouge et valent 10 kop. pour une carte, 20 kop. pour deux cartes et plus.

Les envoyeurs sont priés d'écrire les adresses d'une façon précise sur les enveloppes et de remettre lesdites enveloppes au bureau du comité, maison Sivanidi, au coin des rues Langeroa et Italienne. Le bureau est ouvert chaque jour de 9 heures du matin jusque 4 heures de l'après-midi.

Les enveloppes destinées à la nouvelle année doi-

vent être transmises au plus tard le 31 décembre à 2 heures de l'après-dinée. Le directeur de la poste d'Odessa a eu la bonne volonté de suspendre la transmission des enveloppes nommées, à leurs adresses.



Ces enveloppes ont été mises en vente le 23 décembre. Le type est semblable à celui de 1878 sauf le millésime qui est changé. Le timbre est placé dans l'angle supérieur droit et imprimé en brun; pour les

enveloppes 20 kop. il y a deux timbres : un de chaque côté, dans les angles supérieurs.

Il existe d'après M. Lubkert :

Format 108 sur 61 mm.

*Papier blanc et blanc azuré vergés.*

10 et 20 kopecks.

Format 110 sur 72 mm.

*Papier blanc, quadrillé rose et bleu à l'intérieur.*

10 et 20 kopecks.

Format 111 sur 73 mm.

*Papier grisâtre, azuré, rose, paille vergés.*

10 et 20 kopecks.

*Papier vert azuré.*

10 kopecks.

*Papier blanc uni mince.*

10 et 20 kopecks.

Format 113 sur 72 mm.

*Papier blanc vergé.*

10 et 20 kopecks.

Format 114 sur 73 mm.

*Papier blanc vergé.*

10 et 20 kopecks.

*Papier blanc uni épais.*

20 kopecks.



Ardatoff (Nijnij Novgorod).

Cette poste rurale a été instituée depuis le 13 janvier 1878. Elle a fait paraître, par la même occasion, deux timbres au même type que nous reproduisons et imprimés en lithographie sur papier blanc uni.

En haut les armes du gouvernement; en bas celles d'Ardatoff. Ce timbre rappelle parfaitement le timbre *Arzamass*.

La légende porte : *Poste rurale du district d'Ardatoff*. Le 3 kopecks sert aux correspondances reçues de la poste gouvernementale, c'est donc



un timbre-taxe; le 5 k. pour les lettres affranchies dans le district même.

*Timbre-taxe* 3 kopecks, bleu vif.

*Timbre-poste* 5 — rouge-vermillon vif.

*Balaschoff* (Saratoff). Le timbre ci-contre a été créé en 1876 lors de l'institution de cette poste. Les armoiries sont, en haut, celles de Saratoff que nous connaissons par le timbre Atkarsk; en dessous celles de Balaschoff. L'inscription signifie : *De la poste rurale de Balaschoff.* — *Quatre kopecks.*

Imprimé en noir sur papier blanc :

4 kopecks, noir.



*Bouzoulouk* (Samara). Ce sont les premiers timbres qui nous parviennent de ce gouvernement. La poste de Bouzoulouk existe depuis janvier 1867, nous dit-on, ce qui ferait croire, si cette date est exacte, qu'elle existait bien avant le décret d'autorisation d'établissement des postes rurales, qui est du 3 septembre 1870.

Les timbres n'ont été créés qu'en 1876. La seule valeur en usage est celle dont nous donnons le dessin, et qui représente un chiffre 3 sur fond quadrillé, dans un cadre rectangulaire à coins arrondis portant une inscription dont voici la traduction : *Timbre de l'administration de Bouzoulouk.* — *Trois kopecks.*

Imprimé en lithographie sur papier blanc, centre rouge, cadre vert-jaune :

3 kopecks, rouge et vert-jaune.



5 kopecks.

Imprimé en lithographie, noir sur papier couleur : 27 timbres à la feuille sur trois rangées verticales :

5 kopecks, rose vif.

## Nomenclature des timbres de la colonie anglaise de Transvaal.



*Emission de juillet 1877.*

Type ci-contre, surcharge V. R. TRANSVAAL, en capitales romaines.

A. *Impression couleur sur blanc ; surcharge noire.*

a. *Non dentelés.*

1 penny, rouge, rouge sale, vermillon, rouge-brun.

3 — lilas, mauve.

6 — bleu sale, bleu sale vif, indigo.

1 shilling, vert-jaune pâle et vif.

*Surcharge renversée.*

1 penny, vermillon.

*Variété.*

*Timbre coupé en biais, ayant servi pour 6 pence.*

1/2 shilling, vert.

b. *Percés en lignes.*

1 penny, vermillon.

3 — lilas.

6 — indigo, bleu-noir.

1 shilling, vert-jaune pâle et vif.

*Surcharge renversée.*

1 shilling, vert-jaune.

B. *Impression couleur sur blanc, surcharge rouge.*

a. *Non dentelés.*

3 pence, lilas.

3 — — sur pelure.

6 — bleu sale.

1 shilling, vert-jaune.

*Emission d'octobre 1877.*

C. *Impression couleur sur couleur, surcharge noire.*

a. *Non dentelés.*

6 pence, bleu, bleu-pâle et vif, indigo sur rose.

*Surcharge renversée.*

6 pence, bleu, bleu-pâle et vif, indigo sur rose.

*Variété. — Tête bêche.*

6 pence, indigo.

b. *Percés en lignes.*

6 pence, bleu, bleu vif, indigo sur rose.

*Surcharge renversée.*

6 pence, bleu, indigo.

*Emission de janvier 1878.*

Le type est semblable aux timbres précédents, la surcharge seule varie. Surcharge V. R. en lettres plus distancées et T r a n s v a a l (t majuscule).

*C. Impression couleur sur couleur, surcharge noire.**a. Non dentelés.*

- 1 penny, rouge, écarlate, sur bleu.  
 3 — lilas, lilas vif — chamois.  
 6 — bleu, bleu-pâle et vif sur bleu-verdâtre.

*Surcharge renversée.*

- 3 pence, lilas sur chamois.

*b. Percés en lignes.*

- 1 penny, rouge sur bleu.  
 3 — lilas, lilas vif sur chamois.  
 6 — bleu, bleu-pâle et vif sur bleu-verdâtre.

*Variétés. — Tête bêche.*

- 1 penny, rouge sur bleu, non dentelé.  
 6 — bleu — bleu-vert, percé en lignes.

*Variété de perçage.*

*Non dentelé horizontalement et percé verticalement.*

- 3 pence, lilas sur chamois.

*Emissions de février et juillet 1878.*

Même type de timbre et même surcharge que les précédents.

*C. Impression couleur sur couleur, surcharge noire.**a. Non dentelés.*

- Fév. 1878. 1 penny, rouge, rouge pâle et vif sur orange.  
 Juillet 1878. 6 — bleu foncé — bleu.

*b. Percés en lignes.*

- 1 penny, rouge pâle et vif sur orange.  
 6 — bleu, bleu vif — bleu.

*Variété de perçage.*

*Non dentelé verticalement et percé horizontalement.*

- 1 penny, rouge sur orange.

Les feuilles de 6 pence se présentent avec certaines rangées ayant les lettres v. r. en capitales romaines et d'autres rangées avec v. r. en italiques. Les derniers tirages des 1 et 3 pence ont aussi cette particularité.

*Surcharge noire V. R. en lettres italiques.**a. Non dentelés.*

- 1 penny, rouge sur orange.  
 3 — lilas et lilas foncé sur chamois.  
 6 — bleu foncé — bleu.

*b. Percé en lignes.*

- 1 penny, rouge sur orange.

*Variétés. — Sans surcharge.*

- 6 pence, bleu sur bleu, non dentelé.  
 6 — — — percé en lignes.

*D. Impression couleur sur blanc glacé, surcharge**V. R. en italique.*

- 6 pence, bleu, surcharge rouge.

M. BURNETT.

**Les timbres-poste en Chine.**

(Correspondance du Dr O. v. M. à Tientsin à A. T.

à H. P., publiée par l'I. B. J.)

« Comme vous le savez, une partie de l'administration des douanes chinoises, savoir les droits du commerce à payer par les vaisseaux européens dans les ports chinois ouverts par traité aux Européens, se trouve sous la direction européenne. Cela constitue un ordre de choses particulier, en ce que les employés européens sont tous sous les ordres d'un seul homme, lequel, de son côté, a pour ainsi dire, conclu un traité avec le gouvernement chinois. Il livre les excédants et les détails de l'administration lui sont entièrement abandonnés. Les douaniers en ont profité pour introduire clandestinement toutes sortes d'institutions européennes en Chine, auxquelles les Chinois se fussent opposés énergiquement si l'on eût voulu les introduire ouvertement.

» Parmi les innovations de cette nature, il faut compter le bureau de poste de Tientsin. Ainsi que je vous l'ai écrit précédemment, les Chinois, à part le service officiel du courrier, n'ont que des bureaux de poste privés. Mais l'Européen à Tientsin envoyait sa correspondance à Pékin par les divers consulats, qui alternativement expédiaient leurs courriers. Pour les relations avec les autres ports de mer (Tientsin en est un), l'on s'adressait directement aux capitaines des vapeurs qui se chargeaient gratuitement des lettres, naturellement sans garantie. Cependant, tout récemment, le bureau des douanes de cette ville a organisé un service journalier et régulier de courriers avec Pékin, ainsi que l'expédition de la poste vers d'autres ports, mais notoirement vers Shanghai et cela sous contrôle.

» Pour cette expédition régulière et garantie des objets postaux, le bureau des postes perçoit naturellement des droits de port, et dans ce but il vient d'émettre des timbres-poste. Or, ceux-ci sont loin d'être beaux; mais, chose essentielle, le premier pas est fait. En général ils rappellent beaucoup les premiers timbres-poste de Shanghai et c'est là aussi qu'ils ont été imprimés en couleur sur papier blanc, mince, uni et piqués 13. Les timbres sont imprimés en feuilles de 5 timbres en hauteur et autant en largeur; en haut et en bas les feuilles montrent un grand espace vide de papier gommé.

» Il y a les valeurs et couleurs suivantes :



|   |                        |
|---|------------------------|
| 1 | candarin, vert de mer. |
| 3 | — rouge-brun.          |
| 5 | — jaune.               |

» La première de ces valeurs n'avait encore été mentionnée nulle part. Le timbre est garni à angles droits par des lignes; en haut, est le mot : *Chine*, et en bas la monnaie de la valeur; dans les coins du bas, à droite et à gauche, le chiffre de la valeur; dans les coins supérieurs : *Ta-tsching* c'est-à-dire : *Chinois*; dans le champ, à droite, les mots : *Bureau de poste*; dans celui de gauche, l'indication de la valeur en chinois, savoir :

i — fönn — yin = 1 candarin argent.

san — fönn — yin = 3 —

wa — fönn — yin = 5 —

» Un candarin est la centième partie d'un tael; un tael chinois est égal à 7 marks (f.8.75); un candarin équivaut donc à 7 pf. (0,0875 c.) »

### Les postes en Espagne.

(Suite. — Voir le n° 192.)

#### II. — ORGANISATION POSTALE DES COLONIES.

Le service postal des possessions que l'Espagne conserve encore en Afrique, en Amérique et en Océanie, comme les derniers restes de son antique domination sur de vastes pays situés dans ces diverses régions, dépend directement du ministre d'outremer ou des colonies, et non du ministre appelé de la *gubernacion* (de l'intérieur), de sorte que le service des postes des colonies et celui de la Péninsule sont complètement séparés et indépendants l'un de l'autre. L'organisation du premier est cependant établie d'après le même système que celle du service postal de l'Espagne; mais elle lui est inférieure en progrès et en perfectionnement.

Dans l'île de Cuba, qui est la perle de nos colonies américaines actuelles, il existe une administration générale, placée au-dessus de toutes les autres et qui réside dans la capitale, à la Havane. Il existe ensuite trois administrations principales, à Matanza, Port-du-Prince et Santiago de Cuba, les trois villes les plus importantes de l'île; cinq administrations de 1<sup>re</sup> classe dans autant de villes, dix de 2<sup>e</sup> classe, douze de 3<sup>e</sup>, et 48 bureaux secondaires (*carterias*), pour les localités d'importance moindre; en tout 157 administrations.

Le transport des correspondances pour l'intérieur de l'île, s'effectue au moyen d'un chemin de fer en exploitation, qui a déjà une longueur de 1,350 kilomètres, par les routes principales et les

chemins secondaires ou transversaux qui sillonnent le pays en tous sens. Le service intérieur est quotidien entre les centres les plus considérables. Pour le transport de la correspondance extérieure, de l'île à la métropole ou vice-versà, il part trois bateaux à vapeur de l'île par mois, et autant de l'Espagne. Leur voyage dure 19 jours. On peut se servir aussi de la voie des Etats-Unis et des autres bateaux à vapeur qui, en dehors des transports ordinaires, partent très-fréquemment de l'île pour l'Espagne. En outre des services nationaux, on utilise, pour les relations avec les pays de l'Amérique et de l'Europe, les services français, anglais, allemands et ceux des Etats-Unis.

A Porto-Rico, qui est la plus petite de nos Antilles, il existe une administration générale des postes établie à San-Juan, et de laquelle dépendent les administrations suivantes : douze administrations secondaires ou *estafetas*; une administration principale à Humacao avec neuf *estafetas*; une autre à Mayagüez avec neuf *estafetas*; une autre à Ponce avec douze bureaux secondaires; une administration de 1<sup>re</sup> classe à Aguadilla avec cinq *estafetas*; une autre à Arecibo avec onze *estafetas*; une administration principale à Laguas avec sept; et une de 1<sup>re</sup> classe à Guayamar avec trois administrations subalternes ou inférieures.

Le transport de la correspondance se fait dans cette île par les deux principales voies de communication, connues sous la dénomination de ligne de l'Est et de ligne de l'Ouest. De la première part un embranchement qui a pour point de départ Humacao et Fijardo pour point terminal. Cette ligne est desservie par des messagers en voiture; elle part de la capitale (San-Juan de Porto-Rico) pour se terminer à Ponce, en passant par diverses localités qui sont toutes situées dans la partie Est de l'île. La ligne de l'Ouest est desservie par des messagers à cheval; elle part de la capitale pour aboutir également à Ponce, mais en passant par les localités situées à l'Ouest de Porto-Rico. Le transport s'opère par voiture ou à cheval, parce qu'il n'existe pas encore de chemin de fer dans cette riche colonie.

La transmission de la correspondance entre l'île et la Péninsule se fait par les bateaux à vapeur qui desservent tous les dix jours Cuba, ils font escale à Porto-Rico et ils y prennent ou y déposent la correspondance de ou pour l'île.

*Archipel des Philippines.* — Depuis qu'une organisation postale a été établie dans ces îles, le

système en vigueur a consisté à charger chaque chef ou gouverneur de province de l'expédition des courriers dans sa circonscription respective. Mais ce système, qui était admissible lorsque le service des postes était presque imaginaire et de pure forme dans les provinces de l'intérieur où l'on peut dire que la civilisation était inconnue, est devenu insuffisant et défectueux aujourd'hui, étant donné les progrès de la culture intellectuelle et de l'organisation civile des îles, qui ont eu pour conséquence nécessaire l'établissement d'une nouvelle organisation postale, appropriée au développement croissant qui s'est produit dans les îles. Le gouvernement espagnol, dans sa sollicitude constante pour améliorer la situation de nos colonies, a pourvu à cette nécessité, et à cet effet il a établi plusieurs administrations postales pourvues du personnel correspondant et organisées d'après un plan général en tout semblable à celui de la Péninsule et des Antilles.

Les administrations postales sont au nombre de 53, distribuées de la manière suivante : sept administrations de 1<sup>re</sup> classe à Albay, Camarines-Sur, Cebu, Ildilo, Pangatinam, Pampanga et Zamboanga; sept autres de 2<sup>e</sup> classe dans des localités moins importantes; quinze de 3<sup>e</sup> et vingt-quatre de 4<sup>e</sup> classe. De chacune de ces administrations dépend un nombre extraordinaire de bureaux (*estafetas* et *carterios*); ce qui s'explique par la grande étendue de territoire de cette colonie si éloignée.

L'administration générale réside à Manille; elle a sous sa dépendance toutes celles de l'Archipel des Philippines.

Le service intérieur s'effectue au moyen de voitures, de chevaux et de piétons, suivant les contrées et les routes. Il n'existe pas non plus de voies ferrées aux Philippines. Les lignes de transport les plus importantes sont celles qui sont appelées « routes générales du Nord et Sud de Luçon. » Le service des postes le long des côtes de l'île ou sur le bord de ses rivières se fait au moyen des petites embarcations appelées *vitos* et manœuvrées par les indigènes; elles atteignent une rapidité et une vélocité extraordinaires.

Le service entre ces îles importantes et l'Europe s'effectue au moyen des vapeurs espagnols et, en outre, des vapeurs français et anglais et par la voie de Brindisi. Ces vapeurs aident en outre à l'expédition de la correspondance pour la Chine, le Japon et autres contrées de l'Asie. Les relations avec la côte occidentale de l'Amérique sont desservies par les vapeurs du Pacifique. Le

temps que met le courrier des Philippines pour se rendre aux côtes d'Espagne ou vice-versa est en moyenne 48 jours, et on reçoit le courrier deux fois au moins par mois.

Nous ne nous occuperons pas de l'organisation postale des possessions espagnoles suivantes : Fernando-Pô, Annoban, Corisco et la côte occidentale de Maruecos, dans le continent africain. Son importance est fort restreinte, attendu que le service des postes n'a pris que peu d'extension dans ces pays, dont les relations postales sont presque nulles et qui sont également insignifiantes au point de vue géographique, ces colonies ayant été affectées par le gouvernement espagnol à servir de lieu de déportation pour les condamnés.

(A continuer.)

DIEGO DE LA LLAVE.

### Chronique (suite).

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les nouvelles suivantes :

#### CUBA.

Les timbres émis le 1<sup>er</sup> janvier 1879 ont conservé le type de 1878, avec modification de millésime. Les valeurs sont réduites aux suivantes d'après M. de la Llave :

|           |                    |
|-----------|--------------------|
| 12 1/2 c. | de peseta, carmin. |
| 25 — —    | bleu.              |
| 50 — —    | gris-lilas.        |
| 1 peseta, | bistre.            |

Il n'a pas été apporté de changement à la carte postale.

Les timbres-télégraphe n'ont changé non plus; il n'y a que le millésime :

|                 |
|-----------------|
| 1 peseta, rose. |
| 2 — bleu.       |
| 4 — (?)         |

### Appel aux renseignements.

Nous prions instamment chacun de nos abonnés, de bien vouloir nous donner copie de l'inscription (aussi incomplète qu'elle soit), de l'oblitération que porte leur timbre 5 c. de la Confédération Argentine, 1<sup>er</sup> type, grand chiffre, afin de pouvoir contrôler un renseignement que nous avons reçu sur ce timbre mystérieux.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## FIDJI.



Un timbre qui rappelle pour la nuance le 3 pence de la première émission, mais avec le papier plus épais, nous est fourni avec substitution des lettres *v.r.* aux lettres *c.r.* non en surcharge, mais par un grattage opéré sur le coin même. La nouvelle lettre *r* a subi un changement à la partie inférieure recourbée de gauche. Ce qu'il y a de particulier à ce timbre, c'est qu'il porte encore une surcharge de la valeur : *two pence*. en noir.

Imprimé sur papier blanc uni, piqué 12 1/2 :  
2 pence, vert-jaune.

Le timbre avec la surcharge *V.R. et Two Pence*, antérieur au précédent, existe sur papier vergé ; de sorte qu'il a été imprimé sur ce papier toutes les valeurs, soit :

1 penny, outremer.  
2 — vert-jaune vif.  
4 — lilas.  
6 — carmin.

## PHILIPPINES.

M. L. Lopez nous a envoyé un timbre « Correo oficial » type usité en Espagne en 1853, et qui s'emploierait actuellement pour le même usage aux Philippines. Ce timbre de 4 onzas, avait été détaché d'une correspondance officielle en date de 1878 :

4 onzas, noir sur vert.

D'après M. Burnett, le 2 c. de p. bleu n'aurait pas été émis en août 1878, comme le dit M. de Ysasi, un exemplaire de ce timbre étant en sa possession depuis le mois de mai 1878.

## ITALIE.

Les timbres 10 et 20 centimes « Estero » ont enfin paru au commencement de janvier, avec la couleur changée :

10 centimes, bleu.  
20 — jaune.

## DANEMARK.

On nous envoie deux cartes qui ne sont pas encore en circulation, nous dit-on. Elles ont les mêmes dimensions et la même disposition que la carte 4 øre que nous avons décrite le mois dernier. Les inscriptions diffèrent à cause de son emploi, ces cartes appartenant à l'Union postale.

En haut entre les armoiries et le timbre : *Verdenspostforeningen* en cintre ; en dessous, la traduction en français sur une ligne, entre parenthèses (*Union postale universelle*) ; puis : *Brevkort* (en un mot) *fra Danmark*, et en dessous : *Paa denne Side*, etc. ; le reste comme la carte à 4 øre.

Imprimées en couleur sur carton chamois :

6 øre, brun.  
10 — vert.

## BHOPAL.



Une nouvelle valeur, 1/4 anna, complète la série des nouveaux timbres. Nous donnons ci-contre le fac-simile.

De même que pour le 1/2 anna rouge, il y a 32 variétés à la feuille.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

1/4 anna, vert.

## MEXIQUE.

Rien de stable ici-bas : les timbres *Porte de mar* dont le type était cependant apprécié de tout le monde, vient d'être changé.

Le *Philatelic Monthly* nous en donne le type nouveau que nous reproduirons le mois prochain. Voici en attendant les valeurs annoncées :

2 centavos, brun,  
5 — jaune.  
10 — rouge.  
25 — bleu.  
50 — vert.  
100 — violet.

## PORTO-RICO.

Les timbres de 1879 n'ont pas le type échangé cette année : il n'y a que le millésime ; les valeurs parues sont les suivantes :

5 c. de peseta, brun-violet.  
10 — bistre.  
15 — noir-verdâtre.  
25 — bleu.  
50 — vert foncé.  
1 peseta, gris lilas.

Les timbres-télégraphe conservent également leur type, avec changement de millésime :

2 pesetas, carmin.

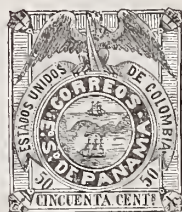
4 — gris.

Les cartes postales n'ont subi aucun changement.

D'après le *Philatelic Monthly* il aurait existé, au millésime 1878, un timbre-poste de :

5 c. de peseta, bistre.

## ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.



*Panama*. Nous avons vu la série des nouveaux timbres. Comme type les trois plus petites valeurs sont semblables, quoique gravées séparément. Le 50 centavos est de dimension plus grande, ainsi qu'on peut en juger par notre fac-simile.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc :

1<sup>er</sup> type. 5 centavos, vert bleu.  
10 — bleu ciel.  
20 — rose-carmin.  
2<sup>e</sup> type. 50 — jaune-orangé.

## PÉROU.

L'enveloppe de papier paille vergé à 5 centavos, dont nous n'avons pu dire le format, a 119 sur 78 millimètres. M. Fouré nous en a communiqué un exemplaire.

## PORTUGAL.

Les enveloppes de 25 et 50 reis sont de trois formats et ont le papier chamois :

143 sur 110 millimètres.  
140 — 75 —  
112 — 72 —

## LUXEMBOURG.

Le timbre de 4 centimes sera mis hors d'usage après l'épuisement de la partie imprimée.

On parle sérieusement de nouveaux timbres qui seraient confectionnés en Hollande.

## ÉGYPTE.

M. V. G. Joannidès attire notre attention sur une variété du 5 piastres, 1<sup>re</sup> émission, qui porterait, en bas, la valeur en surcharge du 10 piastres : *on grush* pour *besh grush*. Cette variété existe piquée et non piquée :

5 piastres, rose.

De l'impression actuelle, le même nous signale les 2 et les 2 1/2 piastres, *tête bêche*.

## SUISSE.

En nous envoyant un spécimen de la carte



dont nous avons parlé, M. Schulze nous dit qu'elle a été émise en janvier dernier.

Le timbre est à gauche; un cercle à droite pour l'indication du bureau d'origine; au milieu, sur deux lignes : *Postkarte — Carte postale — Cartolina postale*; un trait en dessous, puis quatre lignes ponctuées pour l'adresse :

5 cent., noir sur chamois pâle.

#### CHILI.



D'après l'I. B. J. le timbre ci-contre servirait comme timbre-taxe pour les lettres mises à la poste non affranchies. Le timbre serait bleu. Notre confrère ne dit pas si c'est le papier ou l'impression qui ont cette couleur :

10 centavos, bleu.

#### BELGIQUE,



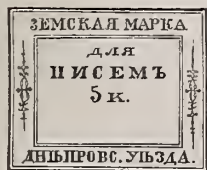
Le même journal ayant obtenu abusivement la communication des timbres que nous faisons graver, dont il profite sans jamais nous citer, s'est laissé, comme on dit vulgairement, prendre la main dans le sac.

Son dernier numéro reproduit le type ci-contre que nous réservions à notre brochure sur les timbres de Belgique. Mais ne pouvant donner aucun détail, M. Senf annonce sans sourciller :

« D'après nos informations les bandes doivent également encore paraître dans le type ci-contre. Dans le prochain numéro nous pensons pouvoir donner tous les détails. — Intérieur rouge, bordure verte. »

Ces détails, qu'il attendait sans doute du *Timbre-Poste*, nous défions M. L. Senf de les donner. Tout ce que notre cher confrère dit, n'est que pure invention, et ne repose absolument sur rien de sérieux. Le type dont a voulu profiter M. Senf a été gravé et soumis en 1862, soit il y a 47 ans !

#### RUSSIE.



*Dnieprowsk* (Tauride). Avant les timbres qui nous sont connus, il a existé un timbre en typographie dont M. Lubkert nous envoie le type. Il est dans le

même goût que les premiers timbres connus.

L'inscription signifie : *Timbre rural du district de Dnieprowsk. — Pour lettres 5 kopecks.*

Imprimé en noir sur papier blanc uni.

5 kop., blanc.

L'exemplaire soumis est oblitéré.

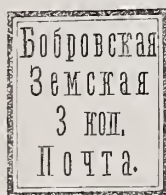
*Schadrinsk* (Perm). Le même nous dit que le timbre actuel est bleu foncé, tandis que nous le recevons en bleu pâle. On sait qu'à Schadrinsk l'administration prétend que la couleur du timbre importe peu : elle utilise les couleurs qu'elle possède.

*Riazan* (Riazan). Les timbres-taxe, type reproduit n° 482, nous viennent en six variétés imprimées comme suit :

2 kop., argent.

2 — cuivre.

2 — bronze.

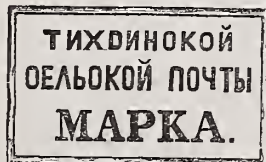


*Bobrow* (Woronège). Le timbre rose a été mis tout récemment à la réforme, le nouveau timbre de Bielozersk ayant été trouvé charmant. Il y en a six variétés placées verticalement et répétées quatre fois à la feuille.

Le timbre a comme celui de Bielozersk quatre lignes d'inscription, mais le cadre est rectangulaire au lieu d'être oblong.

Imprimé typographiquement en noir sur papier couleur :

3kop., vert.



*Tichvino* (Novgorod). Au type ci-contre M. Lubkert nous dit avoir reçu ces jours-ci un timbre semblable imprimé en bleu sur papier gris-jaunâtre. Notre correspondant le croit antérieur au même timbre rouge. Nous pensons plutôt qu'il est postérieur vu sa couleur qui est celle des types qui se sont succédé depuis :

Bleu pâle (5 kopecks).



*Cherson* (Cherson). C'est encore M. Lubkert qui nous envoie la nouvelle gravure du timbre de cette poste. Les chiffres sont plus grands, le burelage plus serré et la dimension du timbre 1 1/2 mm en plus tant en hauteur qu'en largeur.

Imprimé sur papier blanc, piqué 12 1/2.

40 kop., noir et vermillon.

*Mariupol, Schatz, Saratoff, Toropetz et Teschern* ont leurs timbres hors d'usage et peut-être les postes ont-elles été supprimées en même temps.



*Morschansk* (Tamboff). Cette poste n'était pas encore connue pour ses timbres. Nous apprenons qu'elle en emploie d'une seule valeur, type rappelant les timbres de *Schatz*, situé dans le même gouvernement. On s'est permis toutefois à celui de *Morschansk* quelques petits enjolivements.

L'inscription en forme de fer à cheval signifie : *De l'administration rurale du district de Morschansk.* — Timbre. — Prix 5 kopecks.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc ;

5 kopecks, rouge-vermillon pâle et vif.

#### Les timbres de Samos.



Il nous arrive une lettre de Samos, à laquelle le directeur du journal de Vienne qui a annoncé les timbres de ce pays, pourra sans doute répondre.

Nous attendons donc ses explications.

« J'ai reçu votre lettre du . . et par la présente j'ai l'honneur de vous annoncer, que les timbres-poste ne sont pas en usage au service de notre petite poste, parce qu'elle n'a pas de relations avec les postes étrangères. « Je vous retourne donc, etc., etc. »

Signé G. TRÉMOULIS.

La parole est à M. S. FRIEDL.

#### Les premiers timbres Argentins.

Les premiers timbres Argentins parurent sous la Confédération. Le décret de création date du 24 février 1858 ; il a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> mai, même année. L'article 1<sup>er</sup> de ce décret est ainsi conçu :

« Il sera créé un timbre mobile (estampilla) imprimé sur papier spécial, dont le type sera le suivant : dans la partie supérieure sera inscrite la légende : *Confédéra-*

*tion Argentine* ; plus bas, un écusson aux armes nationales, et au bas, en caractères très-apparents, la valeur nominale du timbre, ainsi qu'il suit :

1<sup>re</sup> classe : 5 centavos, couleur rouge.

2<sup>e</sup> — 10 — — verte.

3<sup>e</sup> — 15 — — bleue.

D'après ce qui précède, on voit que les trois valeurs ont été émises en même temps ; le 5 centavos, grand chiffre, n'a donc pu être émis antérieurement, comme on le pense généralement.

*Émission du 1<sup>er</sup> mai 1858.*



L'émission de mai 1858 comprenait donc trois valeurs, d'un seul et même type. Leurs feuilles étaient composées de cent timbres sur dix rangées, chaque rangée *horizontale* ayant les chiffres différents. Le 5 centavos, par extraordinaire, avait une ponctuation après le chiffre : elle était double pour le huitième timbre.

Imprimés au *Parana*, ces timbres étaient lithographiés et avaient le papier blanc ordinaire, malgré l'ordonnance qui parle d'un papier spécial.

5 centavos rouge-vermillon, rouge-vermillon pâle et vif.

10 — vert-jaune, vert-jaune pâle, vif et foncé.

15 — bleu, bleu pâle, vif et foncé.

VARIÉTÉ.

*Avec double ponctuation.*

5 centavos, rouge-vermillon, rouge-vermillon pâle et vif.

Le 10 centavos a servi, coupé en biais, comme timbre de 5 centavos : c'est le seul timbre Argentin rencontré par nous ainsi :

1/2 timbre 10 centavos, vert.

Ces timbres n'ont jamais été réimprimés ; ils ont continué à circuler après leur remplacement, ainsi que le prouve l'oblitération d'un timbre que nous avons et qui porte la date du 10 septembre 1862.

Avant d'arriver au timbre 5 centavos, grand chiffre, nous devons donner quelques renseignements historiques, lesquels ont provoqué cette émission.

L'Etat de Buenos-Ayres refusant d'entrer dans la Confédération Argentine, celle-ci a recours à des moyens de persuasion un peu brusques qui amènent une guerre, en 1859, entre les deux partis. L'Etat de Buenos-Ayres est obligé d'accepter les conditions de son vainqueur. Mais ne pouvant s'y résoudre facilement, des discussions nouvelles surgissent entre vainqueurs et vaincus :



une guerre en est le résultat, où cette fois l'Etat de Buénos-Ayres a le dessus à Pavon le 17 septembre 1861, et à Canada Gomez le 22 novembre même année. Le Rosario est occupé par le général D. B. Mitre (singulier nom pour un soldat et qui conviendrait mieux à quelque membre du haut clergé) et la Confédération Argentine cesse d'exister le 12 novembre 1861, par suite de la résiliation de leurs pouvoirs des gouverneurs des treize Etats qui composaient la Confédération.

C'est pendant cet intervalle que le Rosario ne pouvant plus recevoir de timbres du Parana, où ils s'imprimaient, comme on l'a vu précédemment, que l'émission d'un 5 centavos, valeur la plus usitée et épuisée, fut jugée nécessaire : de là la création du timbre 5 centavos, grand chiffre, qui n'eut qu'un règne bien éphémère, une émission de nouveaux timbres : 5, 10, 15 centavos ayant lieu le 11 janvier 1862. C'est donc entre cette dernière date et celle de septembre 1861 que le timbre fut émis. Les 25 ou 30 timbres qui nous ont été signalés ou soumis à la suite de notre appel du mois dernier, portent tous l'oblitération : *Correos nacionales del Rosario-Franca*, preuve que l'emploi n'a eu lieu que dans cette partie de la Confédération Argentine.

*Emission de novembre (?) 1861.*



Armoiries dans un cadre rectangulaire avec grecque de petite dimension pour cadre ; en haut : *Confed<sup>on</sup> Argentina* ; en bas : 5 centavos, chiffre de grande dimension.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni.

5 centavos., vermillon vif et pâle.

Ce timbre a été réimprimé en 1868 : on a même créé par la même occasion un 10 et 15 centavos, qui n'ont jamais existé officiellement.

Ce fut pendant l'occupation du général Mitre, que celui-ci ordonna dans le Rosario l'émission de nouveaux timbres aux armoiries : ils parurent le 11 janvier 1862.

*Emission du 11 janvier 1862.  
(1<sup>re</sup> Série.)*



Armoiries nationales entourées de branches de laurier et surmontées d'un soleil : le tout dans un cercle perlé ayant la légende intérieure : *Republica Argentina* ; en dehors du cercle, en bas : 5 (10 ou 15) centavos,

chiffres de grande dimension, sur champ ligné obliquement ; cadre rectangulaire. *Un type pour chaque valeur.*

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni.

5 centavos, rouge-brun.  
10 — vert-jaune foncé.  
15 — bleu.

Ces timbres, comme nous l'avons dit plus haut, ont été gravés et imprimés au Rosario pendant la période de troubles, compagne obligée de toute guerre. Mais le gouverneur de Buénos-Ayres ayant, de fait et de droit, obtenu l'autorisation du Président de la République d'imprimer les timbres à Buénos-Ayres, ceux du Rosario n'eurent, ainsi que le timbre précédent de 1861, qu'une existence bien courte, le type ayant été refait par les soins de la *Banca y casa de Moneda*, de Buénos-Ayres, où les timbres devaient s'imprimer désormais : ce n'est donc pas l'usure du coin qui a déterminé leur retraite.

En 1871, le 5 centavos a été réimprimé ainsi que les 10 et 15 centavos, mais ces derniers n'ont aucune valeur, puisque leur dessin ne correspond nullement avec les timbres de 1862 : ceux-ci ont le type différent pour chaque valeur, tandis que les réimpressions ont été faites, par report, d'après le type du 5 centavos dont on a seulement retrouvé la gravure.

*Emission de . . . . . 1862.*

(2<sup>e</sup> Série.)



Nous n'énumérerons pas ici toutes les différences qui existent entre ces timbres, imprimés à Buénos-Ayres et ceux émis dans le Rosario, en 1862 : ces différences ont été signalées au *Timbre-Poste*, il y a quelques années. Nous nous contenterons de dire que le type est semblable au précédent, sauf par les détails, mais qu'il se reconnaît par les chiffres plus petits ici. *Un seul type pour les 3 valeurs.*

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, rouge-brun pâle et vif, rose, rose pâle et vif, carmin, carmin vif.  
10 — vert-jaune, pâle et vif, vert foncé.  
15 — bleu, bleu pâle, vif.

Nous n'avons pu établir la date d'émission de cette série, ce qui serait possible cependant au moyen de timbres oblitérés. L'exemplaire que

nous avons vu et qui avait la date la plus reculée, porte celle de *février* 1863 : nous pensons que l'émission doit être plus ancienne, aussi faisons-nous un appel à la bonne volonté de nos correspondants, pour connaître les dates antérieures à celle trouvée, que pourraient présenter les exemplaires de leurs timbres.

Nous ne parlerons pas des émissions suivantes, elles n'offrent pas le même intérêt que présentent celles dont nous venons de parler : elles feront du reste le sujet d'une brochure en voie de préparation, que nous espérons mettre en vente bientôt : ce ne sera certes pas une des moins intéressantes de la *bibliothèque des timbrophiles*.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir n° 191.

#### CHAPITRE III.

##### BOYD'S CITY EXPRESS POST (NEW-YORK).

Cette poste fut établie vers le 1<sup>er</sup> juillet 1844, par Jean J. Boyd ; elle passa ensuite dans les mains de Guillaume Blackham qui la dirige encore aujourd'hui.

Cette poste avait autrefois des boîtes à lettres réparties dans les divers quartiers de la ville de New-York pour les correspondances destinées soit à la grand'poste du gouvernement (à être expédiées dans l'intérieur du pays), soit à être distribuées dans la ville même par les facteurs de Boyd.

Les lettres portées à la grand'poste payaient 1 cent ; celles distribuées dans la ville furent taxées d'abord 2 cents et en 1857 1 cent. Quelques années plus tard, M. Boyd rétablit la taxe de 2 cents qui est encore celle en vigueur aujourd'hui. Les imprimés ont toujours payé 1 cent.

Depuis une quinzaine d'années la poste de Boyd a abandonné les boîtes à lettres ; elle se charge seulement des correspondances qui lui sont apportées à son office. Son occupation principale est la distribution des circulaires.

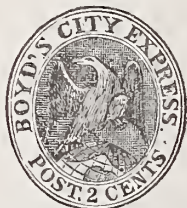
Pour éviter des redites plus loin, remarquons que les matrices des cinq premiers types furent gravées sur cuivre et le tirage obtenu par des reports lithographiques. Nous avons rencontré des exemplaires qui ne sont rien moins que des merveilles d'épreuves lithographiques.

Le 6<sup>e</sup> type semble être une lithographie bien inférieure aux précédents types.

Le 7<sup>e</sup> type fut gravé sur bois, et nous pensons qu'il en fut de même des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>.

Les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> types proviennent également d'une gravure sur bois.

*Emission de juillet (?) 1844.*



1<sup>er</sup> type. — Aigle essorante sur une sphère dans un double ovale de grande dimension, portant à la partie supérieure : *Boyd's City Express*, (Exprès Boyd, de la ville) en bas : *Post 2 cents*.

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

2 cents, vert.

On trouve des contrefaçons dangereuses de ce timbre. On peut la reconnaître en se rappelant que le timbre authentique a les lignes du quadrillé noires sur fond blanc, tandis que le contraire existe pour la contrefaçon : cela tient à ce que le timbre vrai est gravé sur cuivre et la contrefaçon sur pierre.

*Emission d'octobre (?) 1844.*



2<sup>e</sup> type. — Aigle essorante, sur une sphère, dans un double ovale de petite dimension à fond blanc et portant la même inscription que le timbre précédent.

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

2 cents, vert.

*Emission de janvier (?) 1845.*



3<sup>e</sup> type. — Semblable au précédent, mais avec aigle disposée différemment.

Imprimé lithographiquement en noir sur papier couleur glacé :

2 cents, vert.

*Emission de ... 1845.*



4<sup>e</sup> type. — Semblable aux types 2 et 3, mais l'ovale intérieur a le fond quadrillé.

Imprimé lithographiquement sur papier couleur glacé :

2 cents, noir sur vert.

2 — or sur blanc.

Ce type eut une durée d'à peu près quatre années et bien que les premiers tirages fussent



bons, la détérioration se voit sur les impressions subséquentes.

Les timbres or sur blanc étaient destinés aux lettres d'invitation, aux cartes de visite, aux billets doux, ainsi que le voulait la mode du jour.

#### Emission de 1849.



5<sup>e</sup> type. Rappelle le 4<sup>e</sup> type dont il ne diffère que par les détails.

Il en existe deux variétés qui paraîtraient avoir été émises simultanément : l'une a un point après le mot : *Cents* ; l'autre n'en a pas.

Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que chaque espèce existe en feuille complète.

Impression lithographique sur papier couleur.

#### 1<sup>re</sup> variété.

2 cents, or sur blanc glacé (lettres d'invitation, etc.)

2 — noir sur vert, légèrement glacé.

#### 2<sup>e</sup> variété.

2 cents, noir sur vert, légèrement glacé.

La matrice de ce type ayant été acquise il y a deux ans environ par M. J. W. Scott, celui-ci en fit quelques réimpressions en noir sur vert glacé.

#### Emission de 1854.

6<sup>e</sup> type. Copié d'après les précédents. L'aigle se remarque par sa maigreur ; l'impression est le plus souvent fort défectueuse.

Impression lithographique en noir sur papier couleur :

2 cents, vert, légèrement glacé.

2 — — non — —



#### Emission de 1856-57.



7<sup>e</sup> type. Toujours la même aigle sur une sphère, mais le fond de l'ovale intérieur est uni au lieu d'être quadrillé.

Imprimé sur papier de couleur non glacé :

2 cents, noir sur vert-olive.

2 — rouge brique — blanc.

2 — orange — —

#### Emission de 1857.



8<sup>e</sup> type. L'aigle reparaît avec le fond quadrillé, ainsi que le 6<sup>e</sup> type, etc., etc.

L'impression reste comme autrefois en noir sur papier couleur glacé :

2 cents, vert.

Ce fut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, vers 1857, que M. Boyd se décida à réduire la taxe des lettres et à la porter à 1 cent. On utilisa la planche du 2 cents sur laquelle on fit le changement de la valeur, avec si peu de soin qu'on n'effaça pas complètement la lettre S sur les timbres 1 cent, et qu'on voit même des traces du chiffre 2 :

1 cent vert.

1 — — percé en lignes.

Des timbres des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> types se rencontrent fréquemment coupés en ovale au moyen de la machine que possédait M. Boyd, pour séparer les timbres de cette façon si originale.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

### Les cartes postales.

Ce nouveau moyen de communication qui, relativement aux autres, produit une économie de temps, d'argent et de mots, est déjà établi chez nous depuis plusieurs années. Nous croyons que la statistique suivante, extraite d'une note publiée en 1876, par le bureau de poste international de Berne, offrira quelque intérêt.

Dans ladite année 1876, les cartes postales suivantes ont été mises en circulation :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| En Allemagne . . . | 80.700.000 |
| — Autriche. . . .  | 27.500.000 |
| — Belgique. . . .  | 62.000.000 |
| — Hongrie . . . .  | 9.000.000  |
| — Italie . . . . . | 12.200.000 |
| — Espagne . . . .  | 1.350.000  |
| — Pays-Bas . . . . | 9.800.000  |

Au directeur actuel des postes de l'empire d'Allemagne, M. Stephan, revient tout l'honneur d'avoir eu l'idée première de la *carte postale*. En 1865, dans une conférence postale à Carlsruhe, composée uniquement de délégués des différents États de l'Allemagne, que le génie de Bismark n'avait pas encore unis, M. Stephan indiqua l'utilité d'établir une nouvelle manière de correspondance épistolaire, sous la forme de carte, où l'on écrirait d'un côté l'adresse et de l'autre le message. Cette idée, bien qu'admise à l'unanimité, ne fut pas mise en pratique à cette époque.

Plus tard, en 1869, M. Herman, le directeur des postes de Vienne, démontra l'utilité qu'il y aurait d'introduire en Autriche des cartes postales ayant d'un côté le timbre d'affranchissement et circulant ouvertes, sans enveloppe. L'administration autrichienne ne tarda pas à reconnaître l'importance de cette innovation et, l'adoptant, elle la mit en pratique en octobre 1869.

Le public accepta cette innovation avec grande satisfaction, au point qu'en trois mois de temps, se vendirent près de 3.000.000 de cartes.

En 1870, la carte se généralisa en Allemagne. Elle fut adoptée ensuite en Angleterre et en Suisse; en 1871 on l'introduisit en Belgique, dans les Pays-Bas, au Danemark, en Suède et en Norvège; en 1872 la Russie s'empara de cette idée qui fut introduite aussi à Ceylan, colonie anglaise. Depuis cette époque, la plupart des pays en font usage et tout récemment (septembre 1878) la République argentine l'a adoptée.

Les chiffres suivants témoignent des progrès que fait cet usage aux États-Unis.

La première année il s'en vendit 31.000.000; la deuxième, 91.000.000; la 3<sup>e</sup> (1875) 110.000.000.

Une des causes de l'énorme circulation de ces papiers, réside dans l'habitude des visites de Noël et de nouvelle année, visites qui se trouvent remplacées souvent par les cartes postales.

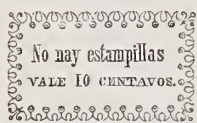
En Uruguay l'introduction en a eu lieu en novembre 1875.

E. WONNER.

Traduit du *Siècle* de Montevideo (nov. 1878).

#### Un timbre provisoire de la Nouvelle Colombie.

M. L. G. nous communique le timbre représenté ci-contre :



Il est imprimé typographiquement en noir sur papier blanc ordinaire, et oblitéré à la main des mots : *Cali*; du moins, c'est ce que nous croyons

lire. C'est précisément cette oblitération qui nous fait l'attribuer aux États-Unis de Colombie. Sa valeur est de 10 centavos.

Quant à la légende, voici ce que nous écrit M. L. G.: « Les mots *no hay* (1) *estampillas* veulent dire littéralement : *Il n'y a pas d'estampilles* » (ou *timbres*). Par suite, il semblerait que la lettre aurait été mise à la poste sans être affranchie. Mais il pourrait aussi se faire que ce fût un timbre provisoire émis en conséquence d'un défaut d'approvisionnement des timbres ordinaires. La question me paraît devoir être approfondie, et quelqu'un de vos lecteurs pourra, je l'espère, vous donner quelques renseignements à ce sujet. »

(1) Notre gravure écrit *nay* par erreur.

#### Les caractères syllabiques des timbres du Japon.

Tout le monde connaît aujourd'hui les caractères syllabiques japonais dont il a été souvent question ici. On rencontre ces caractères sur les timbres du Japon émis depuis février 1874, jusque et y compris ceux de février 1875. Ils occupent toujours la partie inférieure du timbre.

Quelques collectionneurs nous ayant témoigné le désir de connaître la liste de ces variétés, nous donnons celle des timbres que nous avons pu réunir. Nos lecteurs voudront sans doute compléter cette liste en nous donnant connaissance des variétés que nous n'aurions pas rencontrées.

Voici donc l'énumération de ce que nous avons vu; les chiffres correspondent à ceux qui ont été donnés au *Timbre-Poste*, n° 158, et qui se retrouvent en tête de notre catalogue.

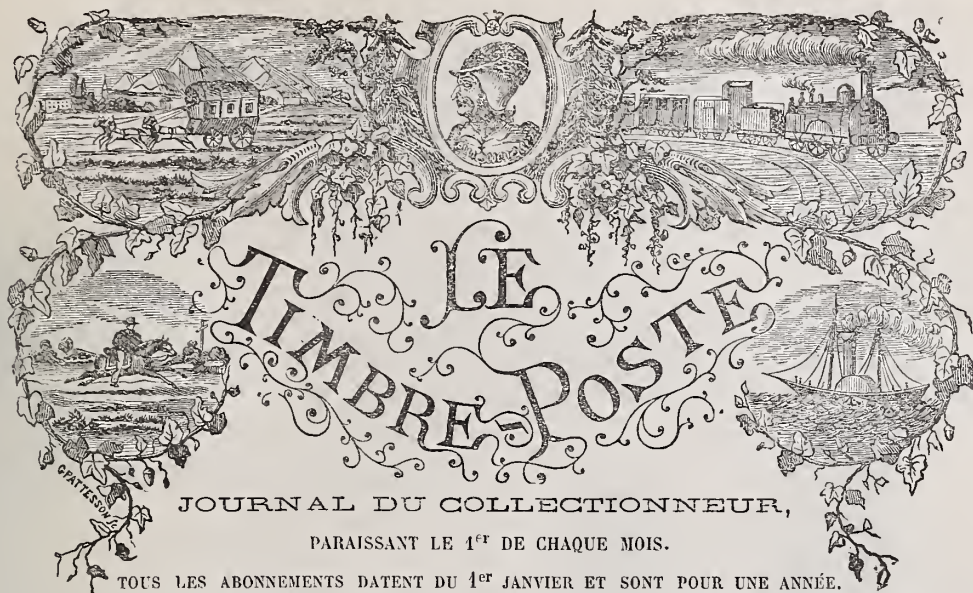
|                  |                                                                                    |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 1/2 sen, bistre, | 1.                                                                                 |
| 1/2 — gris,      | 2, 3.                                                                              |
| 1 — bleu,        | 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.                                             |
| 1 — bistre,      | 5, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17.                                                   |
| 2 — jaune,       | 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23. |
| 4 — rose,        | 1.                                                                                 |
| 4 — vert,        | 1, 2, 3.                                                                           |
| 6 — brun-violet, | 10, 14, 15, 16, 17, 18.                                                            |
| 6 — orange,      | 10, 11, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22.                                                |
| 10 — vert,       | 1, 2, 3.                                                                           |
| 10 — bleu,       | 4, 5.                                                                              |
| 20 — violet,     | 4, 5.                                                                              |
| 20 — carmin,     | 8.                                                                                 |
| 30 — gris,       | 1.                                                                                 |
| 30 — violet,     | 2, 3, 4.                                                                           |
| 42 — rose,       | 1.                                                                                 |
| 45 — violet,     | 1, 2.                                                                              |
| 45 — carmin,     | 4.                                                                                 |

#### Errata.

Nous n'avons pas remarqué le mois dernier que notre imprimeur, au lieu de suivre la pagination du premier numéro, a donné des numéros de fantaisie, que nous prions nos lecteurs de bien vouloir rectifier à la plume, comme suit : La page 9 devient 43 et ainsi de suite jusque la page 16 qui doit être 20.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### ÉGYPTE.



Les timbres nouveaux, gravés à Londres par les soins de MM. De La Rue et C<sup>e</sup>, ont dû être livrés à la circulation le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Ils sont au nombre de six, savoir :



5 paras, brun.  
10 — lilas.  
20 — outremer.

1 piastre, rose-carmin.

2 — jaune.

5 — vert de mer.

Leur type est le même pour toutes les valeurs, sauf le cadre qui est différent, ainsi qu'on peut en juger par les spécimens que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme croissant et étoile, les timbres piqués.



M. Joannidès nous a fourni des essais imprimés sur le papier adopté dans les couleurs normales et non dentelés, plus un 10 paras brun violacé.

### URUGUAY.

Une nouvelle série d'enveloppes et une bande

timbrée ont été émises le 4<sup>er</sup> janvier dernier.



Le type en est des plus ridicules : De grands chiffres avec armoiries, le tout *savamment* combiné : voilà en quoi se résument les nouveaux élus.

Des enveloppes, il y en a trois valeurs qui varient par le format, le timbre est lithographié et placé dans l'angle droit supérieur ; le papier est blanc uni ou vergé :



Format 140 sur 76<sup>mm</sup>.

5 centesimos, rouge-orange, sur vergé.

Format 148 sur 83<sup>mm</sup>.

40 centesimos, bleu sur uni.

Format 152 sur 87<sup>mm</sup>.

20 centesimos, vermillon sur vergé.

La bande est timbrée à 7 centimètres environ du côté gauche ; le timbre est lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc vergé ; 40 bandes de 350 sur 44<sup>mm</sup> à la feuille ; elles sont séparées entre elles par un trait de la couleur du timbre.

1 centesimo, rouge.

WURTEMBERG.

Le 1<sup>er</sup> avril a vu naître un mandat-poste international, valeur 40 pfennig, en langue allemande et française :

40 pfennig, violet sur papier rougeâtre.

FINLANDE.

Depuis que nous avons signalé la carte 10 penni, avec cadre *bleu*, cette même carte dont l'orthographe de l'avis est comme on sait : *Tälle puolelle Kirjoitetaan ainoastaan*, a été imprimée depuis en violet-rougeâtre.

10 penni, violet-rougeâtre sur chamois.

Mais depuis l'apparition de cette carte, il en est une autre qui lui a succédé. L'avis est resté

ce qu'il était, avec les trois lignes d'inscription en tête de la carte, échangées et remplacées par des lettres plus grandes et occupant un plus large espace ; enfin les inscriptions en écriture anglaise s'étendent aussi sur un espace plus grand.

10 penni, violet-vif sur chamois.

En même temps que la précédente carte nous arrive une variété de la carte à 16 penni. La deuxième ligne, qui touchait autrefois à peu près les deux côtés du cadre, en est éloignée à droite d'environ 9 millimètres ; l'orthographe de l'inscription de cette deuxième ligne se trouve ainsi modifiée :

*Tälle puolelle Kirjoitetaan ainoastaan*, au lieu de *ainoastansa*.

16 penni, bistre-jaune sur blanc.

La formule « Retour-Recepisse » a le timbre imprimé en mauve :

10 penni, mauve,

JUMMOO-KASHMIR.

Il nous vient les deux timbres actuels 1 et 2 annas imprimés en *noir*. Selon nous ce sont des tirages d'essais, si ce ne sont des tirages de fantaisie.

Le 1/2 anna, lilas, est aujourd'hui piqué comme la même valeur en rouge l'a été au début :

1/2 anna, lilas.

LUXEMBOURG.

Les 4 et 12 1/2 centimes, piqués 13, ont reçu la surcharge : *officiel*, 2<sup>e</sup> type ; mais trouvée peu convenable, on est revenu à ses premières amours en abandonnant le 2<sup>e</sup> type pour le 1<sup>er</sup>, qui a été appliqué sur le 1 centime, piqué.

4 centimes, vert, 2<sup>e</sup> type officiel.

12 1/2 — carmin, — —

1 — bistre, 1<sup>er</sup> — —

A un tirage récent de la carte à 5 centimes, on a fait disparaître le trait d'union des deux mots « Carte-postale ». Encore une variété !

5 centimes, lilas.

La carte à 12 1/2 centimes ayant été épuisée, il a fallu procéder à un nouveau tirage qui a été utilisé le 10 mars. La carte est semblable à celle à 5 centimes, c'est-à-dire avec *Carte postale* sans trait d'union :

12 1/2 centimes, bleu.

Au 1<sup>er</sup> avril, doit paraître une carte internationale, disposition des autres cartes, sauf que celle-ci porte, entre les armes et le timbre :



*Union postale universelle. (Welpostverein.)*  
*Grand-Duché de Luxembourg. Grossherzogthum*  
*Luxemburg.*

*Carte-postale. Postkarte.*

Impression couleur sur carton blanc :

10 centimes, bistre-jaune.

Il y aura aussi le 1<sup>er</sup> avril une carte semblable avec réponse 10 + 10 centimes, sur carton blanc :  
 10 + 10 cent., bistre jaune.

A partir de cette date, les cartes à 12 1/2 centimes et celles à 12 1/2 × 12 1/2 centimes, devenant inutiles, seront nécessairement mises hors d'usage. Que fera-t-on du stock ? Des cartes provisoires sans doute, moyennant une surcharge.

On nous a montré les variétés de cartes provisoires suivantes « débité à 5 centimes pour le service intérieur » avec le timbre 6 centimes. On sait que ces cartes servaient antérieurement pour l'Allemagne, comme l'indique l'inscription en français et en allemand dans l'angle droit inférieur.

Les variétés communiquées ont :

1° « Pour l'Allemagne » en *dessus* de cette même inscription allemande, au lieu de l'avoir *au-dessus*.

4 lignes ponctuées pour l'adresse :

5 centimes, carmin.

2° « Pour l'Allemagne, » avec traduction allemande en dessous, *mais renversée*.

3 lignes ponctuées pour l'adresse :

5 centimes, carmin.

#### BAVIÈRE.

La carte et le timbre 5 pfennig ont la couleur changée en violet. Le timbre à 50 pf. est devenu bistre-brun.

Timbre-poste. 5 pfennig, violet.

» 50 — bistre-brun.

Carte postale. 5 — violet.

#### ÉTAT DU NIZAM D'HAYDERABAD.

L'enveloppe dont nous avons parlé, n° 193, a des compagnes. Le type est le même, timbre appliqué à droite, angle supérieur, sur enveloppes format moyen, papier vergé blanc avec ornement à la patte de fermeture.

1 anna, gris-brun foncé.

4 1/2 — gris-vert.

Il n'y a pas d'autres valeurs en plus du 1/2 anna déjà annoncé. Le 4 1/2 annas sert pour les lettres enregistrées. Il a le millésime 1295.

#### ILES IONIENNES.

M. de Ferrari nous signale avec gros chiffre 1 le timbre bleu, sans valeur, qui porte habituellement le chiffre 2 :

Sans valeur, bleu.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



L'Office Boyd's emploie depuis le commencement de cette année des enveloppes au fac-simile, timbre placé à droite, angle inférieur. Le format est ordinaire, le papier paille vergé.

2 cents, carmin

Ce timbre était imprimé antrefois, fin de l'année 1878, en noir.

2 cents, noir.

#### CURAÇAO ET GUYANE HOLLANDAISE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier circulent, dit l'*Ami des timbres*, des timbres de 2 1/2 florins pour ces deux colonies hollandaises, type rappelant celui des Pays-Bas, même valeur. Nous trouvons qu'ils rappellent simplement les types en cours à Curaçao et à Surinam.

Curaçao, 2 1/2 gulden 50 c., cadre bistre, effigie violette.  
 Guyane holl. 2 1/2 — 50 c. — vert — orange.

#### TRANSVAAL.



Nous avons attendu pour faire connaître les différentes valeurs dont se compose la nouvelle série des timbres à l'effigie de Victoria, que nous puissions les décrire *de visu*. Ces timbres viennent de nous parvenir dans les valeurs et couleurs suivantes :

1 penny, lie de vin.

3 — solferino.

4 — vert-d'eau.

6 — gris-vert.

1 shill., vert-bleu.

2 — bleu foncé.

#### PHILIPPINES.

Il nous vient une lettre de Manille, sur laquelle se trouvent apposés deux timbres piqués, 100 mils de peso *vert*, en plus d'autres timbres connus. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer cette émission :

100 mils de peso, vert-jaune-pâle.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre 25 c. noir sur bleu a le type refait et

se trouve imprimé aujourd'hui, selon l'Ami, en vert sur papier blanc :

25 cent., vert.



*Bolívar*. Nous avons parlé, n° 190, d'un nouveau timbre de 5 centavos. En voici le fac-simile.

Impression lithographique sur papier blanc uni :

5 centavos, bleu vif.

PERSE.

Il nous arrive un timbre de 1 kran, type à effigie, semblable aux timbres en cours, mais avec bordure de couleur et le piquage 13 :

1 kran, brun.

On nous dit que toutes les autres valeurs seront changées de couleur après leur épuisement, série qui se composerait, en plus du 1 kran désigné, des valeurs ci-après :

1 shahi, rouge.

2 — jaune.

5 — vert.

10 — violet.

5 krans, bleu.

Enfin nous allons avoir de nouvelles cartes postales. C'est donc une réforme sur toute la ligne.

MEXIQUE.



Voici le dessin des timbres *Porte de Mar* dont nous avons parlé le mois dernier.

ESPAGNE.

Le W. J. B. a reçu, dit-il, le 2 c. de p. imprimé en noir et non dentelé :

2 c. de p. noir.

Notre confrère croit qu'il y a là un moyen pour l'Espagne de se procurer de l'argent. Singulier moyen, dont les résultats ne doivent pas, nous paraît-il, amener le pactole dans les caisses de l'Etat.

SHANGHAI.

Le *Bertiner Ill. Briefmarken Zeitung* enregistre la naissance d'un timbre avec surcharge : 3 cand., en bleu :

3 cand., bleu sur 10 cents vert.

RUSSIE.

Par suite d'une diminution de la taxe des let-

tres, le 7 kopecks a décidément paru le 1<sup>er</sup> avril et probablement une enveloppe même valeur, ainsi qu'une carte postale à 3 kopecks, valeur actuelle de la taxe.

On dit qu'il sera créé un timbre spécial de 7 k. pour annoncer aux destinataires l'arrivée des lettres recommandées, envois d'argent, etc., annonces qui se faisaient gratis jusqu'ici.



*Pereslaw - Zaleski*

(Wladimir). L'infatigable M. Lubkert nous adresse le résultat d'une découverte nouvelle, qu'il vient de faire ; il s'agit du changement

de type des timbres de cette poste.

Cinq lignes d'inscription avec chiffre au milieu forment le nouveau type. Le fond du timbre est bleu foncé avec lignes obliques roses et cadre extérieur de même couleur.

L'inscription se lit : *Wladimirskoi*, en haut ; *Gouberaii* en bas ; *Pereslawskaja Siemskaya Putschta* ; *tri kopecks* au milieu, c'est-à-dire : Poste rurale du gouvernement de Pereslaw, gouvernement de Wladimir — trois kopecks.

Imprimé en couleur sur papier gris-blanc, non dentelé :

3 kopecks, bleu et rose.

### Les enveloppes timbrées des Etats-Unis (1).

(Suite. — Voir n° 193.)

*Errata*. Dans les chapitres I et II, nous avons indiqué *Ruled Ladies Note*, modèle L comme ayant 73 × 420<sup>mm</sup> ; c'est 65 × 419<sup>mm</sup> que nous aurions dû dire.

Dans le chapitre III, les dimensions des modèles E et N doivent être 73 × 436 et non 78 × 430<sup>mm</sup>.



Les 10, 12, 20, 24 et 40 cents appartiennent à un autre type. C'est encore l'effigie de Washington, mais avec inscriptions en couleur sur blanc, disposées différemment des 3 et 6 cents ;

(1) Les besoins de la mise en pages et la publication d'articles qui demandent la priorité, ne nous permettent pas toujours de donner la préférence au travail de M. Coster. Divers articles sur le même sujet ayant paru depuis peu, nous tenons à constater que le manuscrit de notre collaborateur est en notre possession depuis plus de six mois : on ne peut donc l'accuser de plagiat.

J.-B. MOENS.



la valeur en chiffre occupe les deux côtés; forme ovale en largeur.

Il n'y a pas de variété de type des 3, 6, 10, 12, 20, 24 et 40 cents.

Les impressions du 40 cents se trouvent dans toutes les nuances possibles.

#### FILIGRANE.

Semblable aux émissions précédentes. Les ver-geures sont presque toujours obliques, sauf pour les bandes timbrées où elles sont horizontales et les feuilles qui les ont perpendiculaires ou hori-zontales.

#### PAPIER.

Pour les enveloppes : Blanc, paille, chamois.

Pour les bandes : Manille.

Pour les feuilles : Bleu azur.

Les papiers blanc et chamois varient considé-ramment, principalement le chamois qui est fort épais et grossier aux enveloppes de grande di-mension.

#### VARIÉTÉS.

On rencontre souvent des enveloppes 10 c. avec avis imprimé à gauche et destiné à contenir le nom et l'adresse de l'expéditeur, pour qu'en cas de retour de la lettre, on puisse la lui renvoyer sans retard. Personne ne faisant la distinction de ces enveloppes d'avec celles qui n'ont pas cet avis, nous n'avons pas cru devoir y attacher plus d'im-portance.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1861/63.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS                        | TIMBRE |       |          | PAPIER.      |
|------------------------------------------------|--------|-------|----------|--------------|
|                                                | valeur | type. | couleur. |              |
| Modèle A.<br>(Plain Note)<br>73 × 120 mm       | 3 c.   |       | rose     | blanc.       |
| Modèle A.<br>(Plain Letter)<br>83 × 140 mm     | 2 c.   | A     | noir     | chamois      |
|                                                | 2 c.   | B     | —        | — (1) (?)    |
|                                                | 3 c.   |       | rose     | blanc.       |
|                                                | 3 c.   |       | —        | chamois.     |
|                                                | 10 c.  |       | vert     | blanc (2).   |
| Le même<br>sans gomme<br>à la patte.           | 10 c.  |       | —        | chamois (3). |
|                                                | 2 c.   | A     | noir     | —            |
| Modèle B.<br>(Plain Official)<br>99 sur 220 mm | 2 c.   | B     | —        | — (1) ?      |
|                                                | 6 c.   |       | rose     | blanc.       |
| Modèle L.<br>Ruled Ladies Note<br>65 × 119 mm  | 6 c.   |       | —        | chamois.     |
|                                                | 3 c.   |       | —        | blanc.       |

|                                                          |                      |   |                    |                 |
|----------------------------------------------------------|----------------------|---|--------------------|-----------------|
| Modèle E.<br>(Ruled Medium<br>Letter).<br>73 × 136 mm    | 3 c.<br>3 c.<br>3 c. |   | rose               | blanc.          |
| Modèle D.<br>(Ruled Letter)<br>83 × 140 mm               | 3 c.                 |   | —                  | chamois.        |
|                                                          | 10 c.                |   | vert               | blanc (9).      |
|                                                          | 10 c.                |   | —                  | chamois (9).    |
| Modèle G.<br>(New Plain Letter)<br>83 × 140 mm           | 3 c.                 |   | rose               | blanc.          |
|                                                          | 3 c.                 |   | —                  | chamois.        |
|                                                          | 10 c.                |   | vert               | blanc (4).      |
|                                                          | 10 c.                |   | —                  | paille (5).     |
| Le même<br>sans gomme<br>à la patte.                     | 10 c.                |   | —                  | chamois (6).    |
|                                                          | 2 c.                 | B | noir               | paille.         |
| Modèle H.<br>(New Plain<br>Extra Letter)<br>90 × 160 mm  | 2 c.                 | B | —                  | orange.         |
|                                                          | 3 c.                 |   | rose               | blanc.          |
| Modèle I.<br>(New Plain<br>Official)<br>96 × 225 mm      | 3 c.                 |   | —                  | chamois.        |
|                                                          | 12 c.                |   | bronze<br>et rouge | paille.         |
| Modèle I.<br>(New Plain<br>Official)<br>100 × 240 mm     | 20 c.                |   | bleu, rouge        | —               |
|                                                          | 24 c.                |   | vert, rouge        | —               |
| Modèle J.<br>(New plain<br>official)<br>104 × 250 mm     | 24 c.                |   | — —                | chamois.        |
|                                                          | 24 c.                |   | noir, rouge        | paille.         |
|                                                          | 40 c.                |   | — —                | chamois.        |
| Modèle N.<br>(New Ruled<br>Medium Letter)<br>73 × 136 mm | 40 c.                |   | — —                | chamois.        |
|                                                          | 3 c.                 |   | rose               | blanc.          |
| Modèle M.<br>(New Ruled<br>Letter)<br>83 × 140 mm        | 3 c.                 |   | —                  | chamois.        |
|                                                          | 3 c.                 |   | —                  | blanc.          |
| Bandes pour<br>imprimés<br>23 × 15 cent                  | 3 c.                 |   | —                  | chamois.        |
|                                                          | 10 c.                |   | vert               | blanc (7) (10). |
| Feuilles.<br>25 × 20 cent<br>36 × 25 1/2 —               | 10 c.                |   | —                  | chamois (8)     |
|                                                          | 2 c.                 | A | noir               | manille.        |
|                                                          | 2 c.                 | B | —                  | — (4) (?)       |
|                                                          | 3 c.                 |   | rose               | bleu.           |
|                                                          | 3 c.                 |   | —                  | —               |

(1) L'existence des deux enveloppes et de la bande marquée (?) est fort douteuse.

(2) Vert clair.

(3) Vert clair, vert-jaune.

(4) Vert clair, vert-olive, vert foncé.

(5) Vert-olive, vert foncé.

(6) Vert clair, vert-jaune, vert-olive, vert foncé.

(7) Vert-jaune, vert clair.

(8) Vert foncé.

(9) Il est probable que ces deux enveloppes existent; cependant nous n'avons pu en rencontrer.

(10) Les lignes noires pour l'adresse se trouvent de deux épaisseurs.

## RÉIMPRESSIONS.

On parle d'enveloppes réimprimées 6 c. rose sur chamois et blanc avec les vergeures verticales et imprimées sur bandes. Nous n'en avons jamais vu.

## CHAPITRE IV.

4<sup>e</sup> émission, dite de 1864.

## FORMES ET DIMENSIONS.

Il y en a huit formes, savoir :

|                  |              |           |
|------------------|--------------|-----------|
| Plain Note.      | 73 × 120 mm. | Modelé A. |
| Plain Letter.    | 83 × 140 —   | — A.      |
| New. Plain Note. | 73 × 120 —   | — F.      |
| — Letter.        | 83 × 140 —   | — G.      |
| — Extra —        | 90 × 160 —   | — H.      |
| — Ruled —        | 83 × 140 —   | — M.      |
| Official.        | 99 × 225 —   | — I.      |
| — —              | 99 × 225 —   | — K.      |

Les modèles G et H se trouvent avec et sans gomme, sous la patte de fermeture. Le modèle A (*Plain Letter*) est toujours sans gomme.

Pour compléter la série, il y a des bandes timbrées, savoir :

1<sup>o</sup> 20 × 10 centimètres.  
2<sup>o</sup> 20 × 13 —

Il y a également des bandes dans d'autres dimensions qui ont été préparées selon la demande des particuliers, mais qui n'ont jamais été vendues par l'administration des postes au public. Bien que ces bandes ne sont guère intéressantes et sans caractère officiel, en voici les dimensions :

11 1/2 × 38 centimètres.  
13 1/2 × 26 —  
13 1/2 × 20 —  
15 × 24 —  
15 1/2 × 20 —  
24 1/2 × 20 1/2 —

## VALEURS.



2 cents, noir, fin 1864.  
3 — rose, déc. —  
6 — — —



2 CENTS. Effigie d'Andrew Jackson, tournée à gauche dans un ovale de fantaisie portant des deux côtés un gros chiffre ; en haut : *U. S. Postage*, et en bas la valeur en toutes lettres.

3 CENTS. Effigie de Washington, tournée à gauche dans un double ovale à fond uni, portant de chaque côté un gros chiffre ; en haut : *United States*, et en bas la valeur en toutes lettres.

Il n'y a qu'un seul type de chacune de ces trois valeurs, mais il en existe un certain nombre de *variétés* du 2 cents qui doivent être attribuées, pensons-nous, à la condition défectueuse dans lequel le coin a été exécuté au début. Nous divisons ces variétés en quatre espèces, savoir :

(a) Le timbre mesure 26 × 24 mm.  
(b) — — — 26 × 25 —  
(c) — — — 26 × 26 —  
(d) — — — 26 × 26 —

La variété d montre la chevelure de l'effigie d'une manière des plus bizarres et complètement différente de a, b, c : le menton y est aussi carré, le nez irrégulier ; enfin l'impression dénote un coin usé.

## FILIGRANE.

Pareil aux émissions antérieures. Les vergeures des enveloppes sont ordinairement obliques, celles des bandes sont presque toujours perpendiculaires, rarement horizontales.

## PAPIER.

Il y a quatre couleurs de papier : *blanc*, *paille*, *chamois* et *orange*. Le paille varie parfois et prend la teinte rougeâtre.

Les bandes timbrées sont sur papier *manille* en trois nuances prononcées : paille, bistre et cette couleur boueuse désignée « manille. » C'est cette dernière dénomination que nous lui donnons dans notre tableau.

On remarque que bien souvent les enveloppes de cette émission portent à la partie gauche l'inscription imprimée, réclamant le retour de la lettre à l'expéditeur en cas où elle n'aurait pu être remise,

Ces enveloppes sont restées en service jusqu'en 1870.



TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1864 (4).

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                                        | TIMBRE  |          | PAPIER          |
|-----------------------------------------------------------------|---------|----------|-----------------|
|                                                                 | valeur. | couleur. |                 |
| Modèle A.<br>(Plain Note)<br>73 × 120 mm.                       | 5 c.    | rose     | blanc.          |
| Modèle F. (8).<br>New. Plain Note.<br>73 × 120 mm.              | 3 c.    | —        | —               |
| Modèle A.<br>Plain Letter.<br>patte non gommée.<br>80 × 140 mm. | 2 c.    | noir     | chamois         |
| Modèle G.<br>New. Plain Letter.<br>83 × 140 mm.                 | 2 c.    | noir     | paille.         |
|                                                                 | 3 c.    | rose     | blanc.          |
|                                                                 | 3 c.    | —        | paille (1).     |
| La même,<br>patte non gommée.                                   | 2 c.    | noir     | — (1).          |
|                                                                 | 2 c.    | —        | orange.         |
| Modèle H.<br>New. Extra Letter.<br>90 × 160 mm.                 | 3 c.    | rose     | blanc.          |
|                                                                 | 3 c.    | —        | paille (1).     |
| La même,<br>patte non gommée.                                   | 2 c.    | noir     | —               |
| Modèle M.<br>New. Ruled Letter.<br>83 × 140 mm.                 | 3 c.    | rose     | blanc.          |
|                                                                 | 3 c.    | —        | paille (1).     |
| Modèle J.<br>New Official.<br>99 × 225 mm.                      | 6 c.    | —        | blanc.          |
|                                                                 | 6 c.    | —        | paille.         |
| Modèle K.<br>New Official.<br>99 × 225 mm.                      | 6 c.    | —        | blanc (2).      |
|                                                                 | 6 c.    | —        | paille (3) (7). |
| Bandes.<br>20 × 10 cent.                                        | 2 c.    | noir     | manille (4).    |
|                                                                 | 2 c.    | —        | listre (5).     |
| Bandes.<br>20 × 13 cent. (9).                                   | 2 c.    | —        | paille (6).     |

C'est à dessein que nous omettons les bandes timbrées sur commande.

- (1) Quelquefois sur papier rougeâtre.  
 (2) Trois nuances distinctes.  
 (3) Sur papier de trois épaisseurs.  
 (4) Le timbre est frappé à une distance de 6 1/2 cent. de la partie supérieure de la bande.  
 (5) — — — 3 1/2 — —  
 (6) — — — 3 1/2 — —  
 (7) On rencontre cette enveloppe avec les vergeures horizontales.  
 (8) Le modèle F succéda au modèle A.  
 (9) Il est probable qu'on supprima les bandes 20 × 10 cent. au moment où l'on émit celles de 20 × 13 c.

## RÉIMPRESSIONS.

Il n'y en a point.

## CHAPITRE V.

5<sup>e</sup> émission, dite de 1865-66.

Cette émission est le complément de la précédente : elle ne lui a nullement succédé comme on le pense. A part les 2 et 3 cents, modèle A et la bande 20 × 10 cent, toutes les enveloppes de la quatrième émission restèrent en usage conjointement avec celles de la cinquième, jusqu'en 1870 ; il n'y avait pas de double emploi parmi les formats : celles qui manquaient à une émission se trouvaient toujours parmi l'autre.

## FORMES ET DIMENSIONS.

New Plain Letter, 83 × 140 mm. Modèle G.  
 — Official, 99 × 225 — — K.  
 Extra — 103 × 248 — — J.

## VALEURS.

3 cents, bronze, — 24 juillet 1865.  
 6 — violet —

Le type de ces deux valeurs est le même que les 3 et 6 cents précédents.



9 c., jaune, fin 1865 ou 1866.  
 18 — rouge —  
 30 — vert —  
 12 — lie de vin, janvier à mars 1866.  
 12 — bronze pâle (1869).  
 24 — bleu (1866).  
 40 — rose —

L'effigie de ces 6 dernières valeurs est également celle de Washington regardant à gauche dans un ovale ayant à la partie supérieure la valeur en toutes lettres et à celle inférieure : *U. S. Postage* en lettres couleurs ; de chaque côté la valeur en chiffre ; forme ovale en largeur.

De l'émission de 1864, nous avons :

3 cents, rose, format : *Note, Letter, Extra Letter*.  
 6 — — — *Official*.

En 1865, on ajoute :

3 cents, bronze, format : *Official*.  
 6 — violet, — *Letter*.

La série des formats de ces deux valeurs est donc complète : les couleurs empêchent toute confusion.

## FILIGRANE.

Le filigrane est le même que celui des émissions précédentes ; les vergeures sont d'ordinaire obliques, mais nous en avons vu d'horizontales sur le 3 cents sur blanc et les 9, 12, 18, 24, 30 et 40 cents sur paille.

## PAPIER.

Il est blanc, paille, chamois.

Le 3 cents, bronze, est presque toujours sur papier mince, quelle que soit la couleur ; les autres enveloppes ont le papier de belle qualité, principalement celles de grande dimension.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1863/66.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                       | TIMBRE  |            | PAPIER.      |
|------------------------------------------------|---------|------------|--------------|
|                                                | valeur. | couleur.   |              |
| Modèle G.<br>New Plain Letter.<br>83 × 140 mm. | 6 c.    | violet (1) | blanc.       |
|                                                | 6 c.    | — (1)      | paille.      |
|                                                | 6 c.    | — (1)      | chamois.     |
|                                                | 3 c.    | bronze     | blanc.       |
|                                                | 3 c.    | —          | paille.      |
|                                                | 3 c.    | —          | chamois.     |
| Modèle K.<br>New Official.<br>99 × 225 mm.     | 9 c.    | jaune      | paille (2).  |
|                                                | 9 c.    | —          | chamois (2). |
|                                                | 12 c.   | lie de vin | chamois.     |
|                                                | 12 c.   | bronze p.  | paille.      |
|                                                | 12 c.   | —          | chamois.     |
|                                                | 18 c.   | rouge      | —            |
| Modèle J.<br>New Extra Official.<br>103 × 248  | 24 c.   | bleu       | —            |
|                                                | 30 c.   | vert       | —            |
|                                                | 40 c.   | rose       | —            |

## RÉIMPRESSIONS.

Il n'y en a pas.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

## A propos des timbres-taxe du Chili.

Cher Monsieur,

J'ai remarqué avec surprise, dans votre dernier numéro du *Timbre-Poste*, la nouvelle que vous donnez d'après un de vos confrères, de l'émission, probablement récente, au Chili, d'un timbre-taxe de 10 centavos, en couleur bleue et spécialement destiné selon lui, aux lettres qui n'ont pas été affranchies. Il est vrai que le mot *Multada* et non *Mulada*, comme votre graveur l'a écrit par erreur, indique clairement que cette taxe est une amende ou pénalité pécuniaire imposée par le fisc à chaque lettre qui l'a méritée ; mais il n'est pas moins certain, aussi, que ce timbre, qui est *humide* seulement, compte plusieurs années d'existence au Chili et que son usage a visé surtout la correspondance arrivant de l'étranger et dont le port minimum était, alors, de 10 centavos.

(1) La nuance de l'impression varie beaucoup, surtout les enveloppes paille et chamois. Il y a blanc, violet, mauve avec nuances intermédiaires.

(2) Le 9 c. se trouve en trois couleurs distinctes : jaune, jaune foncé et orange.

(3) Bleu clair, bleu laiteux.

L'administration des postes faisait usage, jusqu'alors, de simples chiffres humides, à l'encre rouge ou noire, d'un type plus ou moins gros, avec ou sans circulaire et qui indiquaient à chacun la quotité du port à payer. Ceci n'empêchait pas qu'on se servait aussi du mot : *Multada* pour indiquer celles des lettres dont le port était soumis à une surtaxe spéciale, mais cette désignation n'était faite qu'au moyen d'un timbre humide, à l'encre rouge ou noire, au milieu d'un petit cercle ou d'un parallélogramme festonné. Ceci devait dépendre un peu — alors comme aujourd'hui — du libre arbitre de chaque receveur des postes, puisque, même en mai 1877, celui du bureau de Concepcion, ville méridionale du Chili, se servait pour son ressort du timbre-taxe indiqué par votre collègue, mais avec cette différence qu'il était imprimé en encre *violette*. Il n'est pas impossible, d'après cela, que les autres ports du Chili, ouverts au commerce étranger, tels que Caldera, Coquimbo, Constitucion, Lota, Coronel, Ancud, etc., ne nous offrent, à leur tour, quelques variétés bonnes à noter.

En vous disant que le timbre-taxe, dont il s'agit vise plus particulièrement la correspondance de l'étranger, je n'ai pas la prétention de nier que l'administration s'en est servi et s'en sert encore, selon le cas, pour les lettres jetées à la poste sans affranchissement préalable et même pour celles qu'on trouvait affranchies avec des timbres insuffisants, mais je vous ferai remarquer que, dans le dernier cas, le timbre-poste était annulé au moyen d'un timbre humide spécial, à l'encre noire, portant tantôt le mot : *INUTIL* au milieu d'un cadre, tantôt le même mot, au-dessus de l'étoile nationale à cinq branches, avec l'indication du pays : *CHILE*. Vous en trouverez le type dans ma lettre, pour votre gouverne.

Je vous ai dit que le timbre-taxe, dont il est question, n'est pas un timbre mobile et qu'il est indiqué à l'encre grasse sur chaque lettre, mais on aurait tort de supposer qu'il y est fixé à l'encre bleue, seulement ; à l'époque de sa création, c'est-à-dire, il y a cinq ou six ans environ, on usait pour cela de couleur *rouge* ou *noire* et vous savez déjà, par ce qui précède, que la nuance *violette* est adoptée à Concepcion, depuis deux ans. Quant à sa quotité, je me hâte d'ajouter qu'elle n'est pas exclusivement de 10 centavos comme on pourrait le supposer ; aujourd'hui, comme autrefois, ces chiffres-taxe sont soumis aux variations créées par le port de chaque lettre et j'en ai souvent remarqué qui portaient, au lieu de 10 centavos, la valeur de 20, 30, 40, 60 centavos et au delà, selon le cas.

Si vous jugez, cher Monsieur et correspondant, que les renseignements qui précèdent puissent être utiles à vos lecteurs, je vous autorise à les communiquer de ma part au *Timbre-Poste*, en lui promettant de revenir à la charge toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. Les vieilles relations que j'ai conservées dans l'Amérique du sud, après les longues années que j'y ai passé, m'autorisent à y compter.

Agréé, etc.

EUG. GABARRET.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

**Chronique.**

## NORWÈGE.

*Christiansund.* La poste locale de Christian-sund promet. Nous connaissons déjà deux séries de timbres; en voici d'autres :

1<sup>o</sup> un 4 öre noir, type du 7 öre vermillon, se présente à nous annulé et adhérent encore à la lettre qu'il a affranchie. Le timbre est oblitéré d'un grand double cercle portant autour : *Christiansunds* (un S) *By post-M. Andresen et Co.*; au centre 18/t 1879 soit 1<sup>er</sup> janvier 1879.

4 öre, noir.

2<sup>o</sup> Une deuxième valeur au même type :

40 öre, vert jaune.

Ces deux timbres sont piqués 13.

3<sup>o</sup> Deux cartes postales, timbre à droite, type reproduit 194, c'est-à-dire *Kristianssunds* (avec K): le cadre est formé d'une grecque à peu près semblable aux cartes de Norwège, mais avec le dessin plus large; à la partie supérieure :

*Kristianssunds Bypost.**Brev-Kort.*

(*Paa Denne Side Skrives Kun Adressen.*)  
puis *Til* et trois lignes ponctuées.

Imprimé en couleur sur papier blanc épais uni :

2 öre, outremer.

4 — solférino.

## ANTILLES DANOISES.

Une nouvelle carte internationale vient de paraître. Elle est pareille aux cartes de 6 et 10 öre du Danemark, à l'exception des mots suivants qui se trouvent sous *Union postale universelle* :

*Brevkort.**Dansk Vestindien (Antilles danoises).*

De grands réformateurs ont prétendu que « Antilles danoises » n'était pas un nom officiel et ils lui ont préféré: « Illes danoises des Indes occidentales. » La nouvelle carte prouve s'ils ont raison.

Imprimé en couleur sur carton blanc; quatre lignes ponctuées pour l'adresse, la première commençant par *Til* :

3 cents, rose-carmin.

## SUISSE.



Les enveloppes 5 et 10 centimes ont pris un nouveau filagramme. Dans le sens oblique, une bande portant aux deux extrémités l'écu de la République, traverse l'enveloppe. Le format ordinaire est le seul qui existe jusqu'ici : le timbre est frappé à gauche, angle supérieur :

5 centimes, brun-rouge sur blanc.  
10 — carmin vif.

L'enveloppe se paye aujourd'hui 1 centime de plus que la valeur nominale.

Le W. J. B. signale une carte internationale, disposition de toutes les autres cartes, carton chamois et impression rouge-brun.

40 centimes, rouge-brun.

## TURQUIE.

Une enveloppe 1 piastre est employée, dit-on, par la poste locale de Constantinople. L'enveloppe communiquée porte la surcharge *cheir* à cercle pointillé bleu. Mais cette application se fait si facilement à Constantinople qu'il est bon de se tenir sur ses gardes :

1 piastre, jaune.

## INDES NÉÉERLANDAISES.

Le dernier courrier nous apporte un timbre 2 cent, imprimé en *jaune*, par erreur, nous dit-on. Le timbre est piqué :

2 cent, jaune.

## BOLIVIE.



Les timbres au type ci-contre viennent d'être mis en circulation. Rappelons leurs couleurs :

5 centavos, outremer.  
40 — orange.  
20 — vert.  
50 — carmin.

Nous avons vu, oblitérés, les deux premiers timbres : 5 et 10 centavos.

## AUTRICHE.

L' I. B. J. signale un carton-mandat avec aigle autrichienne, type des autres mandats (enveloppes geldbriefcouvert sans doute) et la légende : *Postwerthzeichen, preis per stück 1 kr.*

Impression noire sur carton chamois :

4/2 kreuzer, noir.

## RUSSIE.

*Rjeff* (Tver). Le timbre rond signalé n° 193 a été émis le 19 février 1867, nous dit M. Koprowski. Il aurait été remplacé en 1868 par le type que nous connaissons.

*Riazan* (Riazan). Les timbres argent et bronze décrits récemment ne sont pas deux *timbres-taxe*. Le premier sert à l'affranchissement des lettres, le second à les taxer.

*Schadrinsk* (Perm). Le timbre 5 kop. indigo dont nous parlait récemment M. Lubkert, a le papier bâtonné, ce que notre correspondant avait omis de nous dire.

*Zadonsk* (Woronèse). La Russie est réellement le pays des surprises. Voici un genre de timbre tout à fait inconnu :



Nous avons bien des timbres à souche, mais ici il y a une complication nouvelle : celle du numérotage de chaque timbre, correspondant à celui de la souche.

C'est à M. Koprowski que nous devons ce timbre et les renseignements qui suivent :

Le talon porte l'inscription : *Talonne K'markie* n° , c'est-à-dire : Talon (quittance) appartenant au timbre n° .

Le timbre lui-même porte : *Zadonskaya Ziemskaya Pochtta*, 5 k (*opieyck s(erebrom)*), soit : Poste rurale de Zadonsk, 5 kopecks argent.

Sur ces quittances on inscrit le nom de telle ou telle *vodost'* à laquelle on a délivré un certain nombre de timbres (les quittances restent à l'ou-



pravva) et ladite wodosť les applique sur les lettres, en les remettant aux destinataires ou bien les mêmes timbres sont vendus par l'oupravva et les wodosť au public, pour affranchir la correspondance locale. C'est donc un timbre-poste et un timbre-taxe tout à la fois !

L'émission date d'octobre 1877. Le timbre est jaune, l'impression est noire sur blanc.

5 kop., jaune et noir.



*Ostrog (Woronèse).* Nous sommes redevable de la découverte de ce timbre, à notre correspondant M. Breifuss. — L'exemplaire communiqué, adhère encore à la lettre qu'il a affranchie ; il est oblitéré d'un trait de plume à l'encre noire.

L'inscription signifie : *Ostrogochstoi Zemskoi potchty marka* — 1 kop. — soit : Timbre de la poste rurale d'Ostrog — 1 kopeck.

Imprimé en noir sur papier blanc :

1 kopeck, noir.

#### ROUMANIE.

Par suite de l'introduction de mandats de poste (c'est la raison qu'on nous donne), les timbres vont être changés de couleur à dater du 1<sup>er</sup> avril. La nouvelle série ne verra le jour qu'au fur et à mesure des besoins. Les timbres seront désormais :

- 1 1/2 bani, vert.
- 3 — olive clair.
- 5 — vert d'eau.
- 10 — carmin.
- 15 — brique.
- 25 — bleu.
- 50 — bistre-jaunâtre.

Le 30 centimes ira rejoindre ses aîeux.

#### MAURICE.



Le règne des timbres provisoires avec sur-

charge est terminé. Voici la nouvelle série qui s'avance, mais incomplète encore, car il n'y en a que deux valeurs.

Leur type est différent aux deux quoique représentant l'effigie Victoria tournée vers la gauche.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé aux filigramme et piquage habituels :

4 cents, jaune-orange.

25 — bistre-verdâtre.



Il y a aussi remplacement de l'enveloppe 50 cents par un type moins beau, mais toujours dans le même goût. Le format reste ce qu'il est, ainsi que la place du timbre qui occupe toujours l'angle supérieur droit ; le pa-

pier est blanc uni :

50 cents, brun-chocolat.

Ce n'est pas tout, nous avons des cartes postales. Il y en a deux types distincts. La première émission a la carte aux armoiries de l'île, imprimée lithographiquement, avec avis en typographie. Nous y reviendrons le mois prochain en la reproduisant et énumérant les seize variétés qui en existent.

Le tirage de 300 a été aussitôt épuisé.

En dessous des armoiries il y a trois lignes pour l'adresse et un avis en français à droite et en anglais à gauche ; cadre formé de deux filets, un gras à l'extérieur ; un rectangle dans l'angle droit supérieur, où un timbre de 2 cents a été collé.

La deuxième carte typographiée a l'aspect un peu funèbre : On la prendrait pour une carte de mort. Cinq lignes d'adresse avec *Mauritius Post card* en lettres grasses, au-dessus et plus haut les armes de la Grande-Bretagne. Mêmes cadre et inscriptions que la précédente.

Ces deux émissions ont le carton blanc et l'impression noire :

1<sup>er</sup> type. — 2 cents, brun violet et noir.

2<sup>e</sup> — 2 — — —

L'émission des cartes postales date du 15 février, jour où a commencé le service de la poste locale.

Il est donc probable, nous écrit-on, que les enveloppes 8 cents recevront une surcharge et seront portées à 4 cents.

### Une exhumation d'enveloppes prussiennes de 1852.

C'est en janvier 1878 que M. Moens a publié au *Timbre-Poste* un petit article portant l'inscription susdite. Aujourd'hui, après un an de recherches constantes, je crois être à même de donner quelques détails sur ces soi-disant « exhumées » restées mystérieuses sans doute, par un rare caprice du hasard. Il faut que je prie MM. les honorés lecteurs du *Timbre-Poste* de relire ce que M. Moens dit à ce sujet au numéro de janvier 1878.

Voici mes humbles détails. Il y a trois mois que j'eus le bonheur d'acquérir la collection d'un vieil employé prussien défunt. Cette collection, ne consistant qu'en timbres et enveloppes d'Allemagne et ayant été établie avec des soins plus que minutieux, présente pour chaque série qu'elle contient, des détails manuscrits ou imprimés, sur les réimpressions, les essais ou épreuves. C'est, entre autres objets d'intérêt, que j'y trouvai les « exhumées » de 1852 en plusieurs variétés. Que l'on veuille donc m'épargner la peine de répéter ici, ce que dit M. Lietzow au sujet de ces enveloppes dans le n° 25 de la *Wiener Illustr. Briefm. Zeitung*, je me bornerai avant tout de décrire, bien que dans un style de commissaire de police, les enveloppes qui se trouvent à ma portée :

Le type est celui de 1852. Valeurs 4, 5, 6, 7 sgr. Format moyen. Disposition de la patte des enveloppes émises en 1852. Papier épais ou mince. Teinte jaune-blanc jusque blanc-azuré. Tous les contours montrent à l'examineur scrupuleux un déchiquetage qui prouve évidemment que ces enveloppes n'ont pas été coupées à la machine. Tresse de 20 1/2 sur 16 1/2 millimètres. Patte sans aucune gomme. Deux traits à l'encre rouge remplaçant le fil de soie. Sur l'enveloppe 7 sgr. le mot *Probe*, ce qui veut dire épreuve. Les timbres sont de couleur plus pâle qu'à l'ordinaire; l'impression peu soignée.

Passons à la deuxième série. Valeurs 4, 5, 6, 7 sgr. Grande et moyenne forme. Ici nous retrouvons toutes les mêmes proportions qu'aux susmentionnées, seulement les traits à l'encre rouge manquent et les dispositions de la patte sont celles de 1861; nous trouvons également le mot manuscrit *Probe* (épreuve) sur la valeur 4 sgr. D'après informations prises, il n'y a jamais eu de réimpressions portant la tresse de 1852! Donc nous avons affaire ici à des épreuves faites sur des formules d'enveloppes de première ou deu-

xième émission, ce dernier point est difficile à déterminer. Quant à la tresse, l'on m'assure à l'imprimerie qu'il y a eu en effet deux variétés (1). L'effet total que produisent ces enveloppes me décide à croire tout au plus à des épreuves faites très-négligemment ou bien à des farces faites avec grand soin.

Récapitulons les arguments qu'offre M. Lietzow dans le n° 25 de la *Wiener Ill. Br. Zeitung* en guise de réponse à l'article de M. Moens au *Timbre-Poste*, janvier 1878. Ce monsieur dit : « Les quatre enveloppes ont été faites il y a bien des années à l'imprimerie royale prussienne, par ordre du gouvernement et avec une surveillance officielle. Si la tresse et la patte diffèrent d'un souffle, c'est que nous avons affaire ici à une variété, mais aucunement à une enveloppe fausse. Sur mes prières, j'obtins du possesseur sa deuxième et dernière (?), de sorte qu'il n'y aurait tout au plus qu'une série de vendable. Supposons qu'il y en ait davantage, leur vente serait difficile à cause du nombre toujours croissant (*sic*) d'enveloppes usées que l'on rencontre. »

Voilà une sorte d'argumentation avec laquelle on ne viendra jamais à bout de persuader le moindre zoulou, bien moins un timbrophiliste tant soit peu sérieux.

Je me vois donc forcé de marcher de pair avec M. Moens, excepté sur un seul point, c'est que je crois la tresse 20 1/2 sur 16 1/2 authentique, puisque l'on m'assure à l'imprimerie qu'elle a existé en deux variétés. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

C'est encore avec ce tact, avec ce coup d'œil rapide et sûr (2) qui le guide sur-le-champ, que notre cher confrère Moens a donné un jugement incontestable dans cette affaire, comme dans tant d'autres. *Vivat, creseat, floreat!*

GEORGES FOURÉ.

### Timbres de chemin de fer du Cap de Bonne-Espérance.

Les premiers timbres de chemin de fer parurent en 1867. Ils étaient typographiés et imprimés en noir sur papier blanc uni, avec le fond burelé en bleu-lilas; en haut, en creux : *Cape Town*

(1) Elles n'ont jamais été rencontrées. Mais il y a eu deux tresses rondes avec lesquelles il y a peut-être confusion.

(2) Et à une foule d'autres qualités encore. J.-B. M.



*Railway*; en bas : la valeur également en cintre :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 pence, noir et bleu lilas.

En 1868, paraît un autre type imprimé en lithographie. Lettres ornées C. T. R. sur fond guilloché bleu, traversées par l'énonciation de la valeur en toutes lettres et en caractères noirs de fantaisie. Au-dessus et en dessous, la même inscription que les timbres de l'émission précédente :

1, 2, 3, 4, 5 pence, bleu et noir.

En 1874, les timbres sont piqués 13. On n'en a signalé que deux valeurs :

1 et 3 pence, bleu et noir.

Ce chemin de fer ayant été repris en février 1874 par le gouvernement, celui-ci continua à se servir des mêmes timbres.

En 1876, par suite d'épuisement de la plus petite valeur, 1 penny, on utilisa les 8 et 9 pence 1867, sans emploi, en appliquant une surcharge qui leur donne la valeur 1 penny.

1 penny, sur 8 pence, noir et bleu lilas.

1 — 9 — — —

En mars 1876, le type 1868 regravé reçoit une modification dans son inscription cintrée supérieure, qui devient : *Cape Railway Services* (s finale) et les lettres du centre deviennent C. R. S. Papier blanc uni, piqués 10 :

1 et 2 pence, bleu et noir.

En avril 1877, nouvelle gravure du type précédent, avec l'inscription : *Cape Railway Service* (sans s) — *Western System*; piqué 10, papier uni :

1 penny, bleu et noir.

En mai 1877, viennent enfin deux timbres semblables à ce dernier 1 penny, imprimés sur papier vergé, piqués 11 1/2, et qui clôturent jusqu'ici les timbres de chemins de fer du Cap de Bonne-Espérance.

2 et 3 pence, bleu-vert et noir.

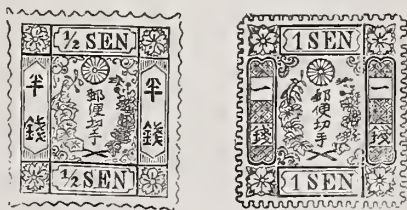
### Les cartes postales du Japon.

Après avoir accueilli si favorablement le système d'affranchissement des lettres, au moyen de timbres-poste, le gouvernement japonais ne pouvait hésiter à adopter la carte-postale, moyen économique d'affranchissement. Aussi la décision ne se fit-elle pas attendre et deux ans et demi après les timbres-poste, parurent les cartes postales.

La première émission comprenait deux séries distinctes, savoir :

### Emission du 1<sup>er</sup> décembre 1873.

(Première série).



Double feuillet tenant par le côté droit, la carte devant se tenir dans le sens vertical.

Chacun de ces deux feuillets a le recto ornementé d'un cadre formé d'un double feuillet avec enroulement (voir pour le dessin du cadre, le type de l'émission 1874).

Le premier feuillet porte dans l'angle gauche supérieur du recto, un timbre, type des timbres-poste de août 1872, ayant par conséquent l'inscription : *You-bin kit-te* ou timbre-poste et en plus, un caractère syllabique dont nous parlerons plus loin et qui est placé à l'extrémité des deux branches.

Le second feuillet a six lignes verticales, côté destiné à recevoir les communications écrites.

Il n'y a *aucun avis* sur ces cartes.

Sauf le timbre qui est *bistre* pour le 1/2 sen et *bleu* pour le 1 sen, le reste de l'impression est *rouge* sur papier indigène blanc-jaunâtre :

1/2 sen, bistre, cadre rouge.

1 — bleu, — —

(Seconde série).

Deux cartes à peu près semblables aux précédentes, ont vu le jour à la même époque. Elles diffèrent par les points suivants :

Même cadre, mais imprimé seulement sur le recto du *premier* feuillet et de la couleur du timbre; une inscription perpendiculaire longeant la bordure gauche, porte : *You-bin Ha-gaki In-chi*, c'est-à-dire : carte postale.

Au revers de ce feuillet, une instruction en caractères japonais, dont le *Timbre-Poste* a donné la signification suivant les indications du docteur Magnus (voir n° 162, p. 45).

Le timbre est le même que celui des cartes précédentes.

Le second feuillet porte quatre lignes verticales.

1/2 sen, orange, cadre orange, variété a.

1/2 — — — — c.

1 — bleu, cadre bleu, — a.

Voici ce que nous entendons par variétés *a* et *c*.

Nous avons dit plus haut que ces dernières cartes avaient une instruction en caractères japonais, au verso du premier feuillet : c'est là où résident nos variétés.

La première ligne perpendiculaire de droite à gauche est composée de deux caractères placés le plus communément devant les 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> caractères de la deuxième ligne; parfois ces deux caractères se trouvent déplacés. On peut donc rencontrer :

1<sup>re</sup> disposition. 2<sup>e</sup> disposition. 3<sup>e</sup> disposition.



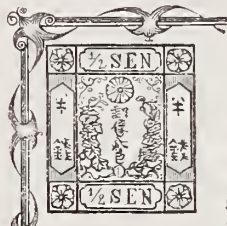
Dans la septième ligne desdites instructions, le neuvième caractère est le plus souvent *フ* mais parfois ce caractère manque. Il y aurait :

Variété A, disposition 1, avec caractère

|                  |           |     |            |
|------------------|-----------|-----|------------|
| — B <sub>1</sub> | — 2       | — — | } <i>フ</i> |
| — C <sub>1</sub> | — 1, sans | — — |            |
| — D <sub>1</sub> | — 3       | — — |            |

Cet avis ayant subsisté pour les cartes de l'émission suivante, on trouvera les variétés qui n'existent pas pour l'émission dont nous nous occupons.

*Émission d'avril 1874.*



Semblables aux cartes de la deuxième série, première émission, sauf, que le timbre a reçu quelques modifications dans son inscription qui est maintenant : *You-bin Ha-gaki* ou carte-postale, inscription supprimée, vu son double emploi, le long de la bordure gauche.

*Cadre orange.*

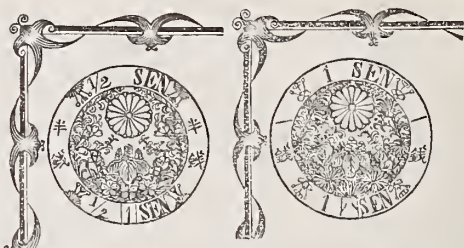
|                             |
|-----------------------------|
| 1/2 sen, orange, variété A. |
| 1/2 — — — B.                |
| 1/2 — — — C.                |

*Cadre bleu.*

|                         |
|-------------------------|
| 1 sen, bleu, variété A. |
| 1 — — — B.              |
| 1 — — — C.              |
| 1 — — — D.              |

La nuance de ces cartes varie beaucoup.

*Emission de mai 1875.*



Simple carton, forme rectangulaire verticale, avec cadre semblable aux cartes précédentes : timbre rond à l'angle supérieur gauche avec caractère syllabique entre le chiffre et l'énonciation de la valeur ; sous le timbre, une inscription perpendiculaire longeant le cadre gauche et signifiant : *Hou-bin Ha-gaki In-chi* (carte-postale), cette inscription manquant sur le timbre même ; en bas, à gauche, un rectangle avec quatre lignes verticales d'inscription en caractères japonais, indiquant que l'adresse doit être écrite de ce côté et les communications manuscrites sur le revers.

Impression couleur sur carton chamois rosâtre :

|                  |
|------------------|
| 1/2 sen, orange. |
| 1 — bleu.        |

Ces quatre séries de cartes ont le timbre portant un caractère syllabique, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mais qui varie beaucoup. L'alphabet de ces caractères est suffisamment connu (voir du reste *Timbre-Poste*, n° 158, p. 14 ou l'entête de notre catalogue qui le contient également), nous nous contenterons donc de faire connaître les variétés qui existent parmi ces cartes, observant que le caractère n° 25 (*yi*) ne s'est jamais rencontré sur aucun timbre, carte ou enveloppe. La raison est que ce caractère n'est plus usité, remplacé qu'il est par le n° 1 (*i*) dont la prononciation est la même. Parfois le caractère (*yi*) n'est pas porté sur l'alphabet japonais.

Voici les variétés de caractères syllabiques rencontrés sur les précédentes séries :

*Première série. — Décembre 1873.*

|                             |
|-----------------------------|
| 1/2 sen, bistre, i, ro, fa. |
| 1 — bleu, i, ro.            |

Ces différents caractères démontrent clairement que ces cartes ne sont pas des épreuves d'essai, comme on pourrait le supposer.

*2<sup>e</sup> série. — Décembre 1873.*

|                                |
|--------------------------------|
| 1/2 sen, orange, variété A. i. |
| 1/2 — — — C. i.                |
| 1 — bleu, — A. i.              |



3<sup>e</sup> série. — Avril 1874.

1/2 sen, orange, variété A, ro, fa, ni, fo, to, tsi, ri, nou, rou, wo, wa, ka, yo, ta, re, tsou.

— B, rou, ta, tsou.

— C, fa, ni, nou, rou, wa, ka, yo.

1 sen, bleu, — A, fa, fe, tsi, ri, nou, rou, wo, wa, ka, yo, ta, re, so, tsou, ne, na, ra, mou, ou, no, o, kou, ya, ma, ke, fou, ko, ye.

— B, ne, na, ra, no, o, kou,

— C, fa, tsi, ne, ra, mou, ou, no, o, kou, ma, ke.

— D, re, so, tsou, na.

4<sup>e</sup> série. — Mai 1875.

1/2 sen, orange, i, ro, fa, ni,

1 — bleu, i, ro, fa, ni.

Après les cartes de mai 1875, les caractères syllabiques disparaissent sur les suivantes :

## Émission de juillet 1875.

Ces cartes sont pareilles à celles de mai 1876 et ne portent pas de caractère syllabique. Elles existent imprimées comme suit :

## Carton rose.

1/2 sen, orange.

1 — bleu.

## Carton chamois grisâtre.

1/2 sen, orange.

1 — bleu.

## Émission de 1876 et 1877.



Rectangle vertical avec cadre formé de losanges entre filets et ornements aux angles; timbre ovale à l'angle gauche supérieur ayant en haut, pour inscription, en caractères japonais : *Timbre-poste du Japon* et variant par les détails pour chaque

valeur. — Le 5 sen a les caractères japonais de la partie inférieure sur fond blanc, au lieu d'être sur couleur. — Une ligne d'inscription perpendiculaire, sous le timbre, et deux autres, plus bas, signifient, la première : *Carte-postale*; la seconde que l'adresse doit être écrite de ce côté, enfin dans le cadre inférieur se trouve une inscription en caractères japonais, dont on n'a pu nous donner la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc varié :

## Septembre 1876.

## a. Papier blanc, mat.

5 rin, orange.

1 sen, bleu ciel.

## b. Papier blanc grisâtre.

5 rin, orange pâle et foncé.

1 sen, bleu, bleu ciel.

## Novembre 1877.

## b. Papier blanc grisâtre épais.

3 sen, vert bronze.

5 — vert bleu.

6 — orange.

On a signalé des cartes à 5 rin et 1 sen sur carton *chamois* : ces cartes n'ont jamais existé

## Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir n° 495.

BOYD'S CITY EXPRESS POST (suite).

## Émission de 1860 (?).

9<sup>e</sup> type. Semblable au 8<sup>e</sup> type.

Ce fut en 1860 ou 1861 que M. Boyd rétablit la taxe à 2 cents pour les lettres; les imprimés ne subirent pas de changement et restèrent fixés à 4 cent. Il y eut donc deux valeurs. Le changement de 2 cents à 4 cent se fit d'une façon plus régulière que dans le cas précédent; mais il existe des exemplaires où l'S de cents n'a pas été supprimé du tout.

Impression noire sur papier couleur glacé :

2 cents, vermillon.

1 cent, lilas pâle.

La nuance du papier lilas varie beaucoup.

## Variété.

1 cents (*sic*), lilas pâle,

M. Boyd voulant profiter de la demande qui se fit principalement vers les années 1860 et 1863, se résigna à imprimer ses timbres comme suit :

2 cents, or sur blanc glacé.

2 — — bleu —

2 — — chamoisi —

2 — — vert —

C'est grâce aux collectionneurs que ces timbres furent émis. M. Boyd les acceptait cependant pour le paiement du port des lettres et en vendait pour la même destination.



*Émission de 1865 (?)*

Le 1 cent du 9<sup>e</sup> type reste en usage, mais le 2 cents fut changé vers 1865.

C'est le 7<sup>e</sup> type qui reparait imprimé dans une couleur nouvelle.

Impression noire sur papier couleur glacé :

2 cents, vermillon.

*Émission de 1870 (?)*

10<sup>e</sup> type. L'aigle de ce type a la tête moins penchée que tous ses prédécesseurs. Il leur est également inférieur comme exécution.

Par suite de cette émission le 4 cent 1860 se trouve abandonné.

Imprimé en noir sur papier couleur glacé :

1 cent, lilas pâle.

1 — bleu.

*Émission de 1876.*

11<sup>e</sup> type. Voulant utiliser le type d'enveloppe pour en créer des timbres mobiles, M. Boyd fait supprimer l'ancienne adresse, ce qui nous donne un espace blanc.

Le type représente un aigle dans un double ovale portant en haut : *Boyd's City dispatch* (Boyd, Poste de la ville); en dehors de l'ovale, la valeur aux angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

2 cents, bleu.

On trouve des épreuves imprimées en noir sur blanc et en noir, bleu et peut-être bien d'autres encore, sur papier cramoisi.

*Émission de 1876-77.*

Le timbre de l'émission précédente apparaît avec l'espace blanc remplacé par l'adresse nouvelle : 1 *Park Place*.

Impression couleur sur papier varié :

a. *Papier rosâtre vergé.*

2 cents, lilas.

b. *Papier rosâtre vergé, piqué 13.*

2 cents, lilas.

c. *Papier bleuâtre vergé, piqué 13.*

2 cents, lilas.

d. *Papier jaune uni, piqué 13.*

2 cents, brun lilas.

*Émission de fin 1877.*

Le type de cette émission ne diffère que par l'absence de l'énonciation de la valeur aux quatre angles.

Imprimé en couleur sur papier bleuâtre vergé, piqué 13.

Lilas (2 cents).

Ardoise (2 — ).

*Émission de 1878.*

Mercurie courant, tenant de la main droite un drapeau, sur lequel *Boyd's dispatch* (Poste de Boyd) en dessous l'adresse de cet office : 1 *Park Place*.

Imprimé en noir sur papier couleur glacé, piqué 13 :

Rouge foncé (2 cents).

Rose (2 cents).

M. Boyd nous a dit qu'il fit faire des épreuves dans une quarantaine de couleurs avant de se décider à la rouge, mais, après un emploi de quelques mois, il abandonna cette couleur (en octobre ou novembre 1878) pour la rose.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

**Les Vénézuëla provisoires.**

Depuis que les surcharges sont à l'ordre du jour, la crédulité des amateurs est mise à une rude épreuve. Voici une nouvelle cueillie dans le *Hamb. Bfm. Ztg.*, journal nouveau qui n'a pas d'heureux débuts comme on verra. Voici le sens de ce qu'il écrit :

« On a émis au Vénézuëla des timbres provisoires en utilisant le 1/2 real rose actuel, avec les deux lignes d'inscription et en le surchargeant d'un chiffre noir qui indique la valeur. Nous avons vu :

3 centavos, noir sur 1/2 real, rose.

8 — — — 1/2 — —

Or, cette surcharge n'est tout simplement qu'une oblitération employée au Vénézuëla depuis longtemps et qu'on retrouvera même sur les premiers timbres de janvier 1859. Il y a bien d'autres chiffres que 3 et 8 ; on peut même rencontrer des timbres avec un grand zéro qui annoncerait là une valeur dont on préciserait difficilement l'emploi, si ces chiffres n'indiquaient autre chose que le timbre a servi.

Nos lecteurs sont avertis, à eux de ne pas se laisser leurrer.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## BULGARIE.



Notre obligeant correspondant, M. Lubkert, nous met à même de faire connaître l'émission des timbres qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dernier en Bulgarie. Cette émission se compose de quatre valeurs dont les intermédiaires nous manquent. L'inscription se lit ainsi; en haut : *Belgarska Poschtscha*; en bas : *Piet santim* ou *edin frank*, soit : *Poste Bulgare—cinq centimes* ou *un franc*.

Imprimé en noir et couleur sur papier blanc vergé au filagramme des timbres russes, piqués 15 :

1<sup>er</sup> type, 5 centimes, noir et jaune.

? 10 — ?

? 25 — ?

2<sup>me</sup> type, 1 franc, noir et rouge.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Prochaine émission de timbres 1, 2, 5, 7 kopecks. En attendant, le 10 kopecks a reçu un chiffre 7 en surcharge vert-bleu :

7 kop., rouge et vert-bleu.

## JAMAÏQUE.

La carte postale à 3 pence est supprimée, mais en attendant une émission nouvelle, elle est utilisée comme carte provisoire 1 1/2 penny, avec application : *one penny*. — *Half penny* sur deux lignes, en lettres capitales noires, sur la partie inférieure du timbre et l'inscription *universal postal union* au-dessus des armoiries et également en capitales noires :

1 1/2 penny, vert et noir.

## INDE NÉERLANDAISE.

Prochaine émission d'une carte postale à 7 1/2 cent.

On annonce la mise en usage d'une enveloppe 20 cent, au type connu :

20 cent, bleu.

SORUTH.

Les timbres 4 annas arrivent en différentes teintes, savoir :

4 annas, vermillon-pâle et vif, vermillon-orange et rouge-brun.

Tous ont le papier vergé et existent en cinq variétés.

VICTORIA.

Nous avons eu communication d'un timbre 2 pence actuel, ayant l'ovale formé de deux lignes au lieu d'une. Pour les autres détails du dessin, le timbre est absolument semblable au type qu'il remplace ainsi que le filagramme et le piquage :

2 pence, lilas sur blanc.

*L'Ami des timbres* contient la nouvelle suivante :

« Il existe dans cette colonie anglaise une carte postale de service, portant à droite le timbre humide rond aux armes de la Grande-Bretagne, avec la légende circulaire : *Postmaster general frank stamp-Victoria.* »

« La légende de la carte est ainsi : en haut, caractères gothiques : *On her majesty's service*; en dessous, les armes anglaises; plus bas, l'indication : *The address only to be written on this side*; puis : *To.* »

Sans valeur, bleu sur gris-jaune.



L'enveloppe 1 penny vert existe dans les formats suivants :

137 sur 78 mm.

1 penny, vert sur blanc vergé.

1 — — — azur —

146 sur 90 mm.

1 penny, vert sur blanc vergé.

1 — — — azur —

Ce dernier format avec ornement à la patte.

M. de Ferrari possède dans son album un 4 pence, type 1861 à petits chiffres latéraux, non dentelé et avec le filagramme *four pence* :

4 pence, rose.

AÇORES ET MADÈRE.

Les enveloppes 25 et 50 reis, avec la surcharge ordinaire, existent en trois formats, comme en Portugal :

25 reis, bleu.

50 — rose.

Des cartes à 20 reis et avec réponse à 15 + 15

reis semblables à celles du Portugal, ont été émises :

20 reis, bleu.

15 + 15 — brun.

BELGIQUE.

Depuis qu'un nouveau ministère a été créé pour l'instruction publique, ce département, qui dépendait du ministère des travaux publics, a été créé pour son usage des cartes de service dont nous possédons les suivantes :

Mêmes armoiries et disposition que les cartes du ministère de l'intérieur; imprimées en noir sur carton couleur :

a. Carton blanc.

1) Ministère de l'instruction publique. — Secrétariat général (comptabilité générale).

b. Carton bleu azur.

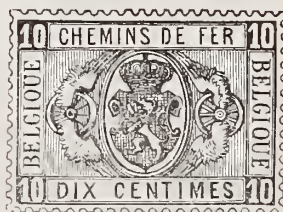
2) Administration de l'enseignement primaire.

3) — — — moyen.

4) — — — supérieur.

5) Cabinet.

6) Secrétariat général (affaires générales).



On a parlé depuis longtemps d'émettre des timbres pour l'envoi des paquets par chemin de fer. Ces timbres viennent enfin d'être

émis. Ils portent les armoiries surmontées d'une couronne dans un ovale, avec roue ailée de chaque côté; cadre oblong avec inscriptions : *chemins de fer* en haut; *Belgique* sur les côtés; valeurs en toutes lettres en bas et en chiffres dans les angles.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

10 centimes, brun-rouge.

20 — bleu.

50 — carmin.

80 — jaune.

Voici le décret qui a créé ces timbres :

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Le ministre des travaux publics,

Vu l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 1835, prorogée en dernier lieu jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1879, autorisant le gouvernement à régler les péages sur les chemins de fer de l'Etat ;

Vu l'arrêté royal du 2 septembre 1840, autorisant le ministre des travaux publics à apporter, sous certaines



conditions, des modifications aux tarifs du chemin de fer ;

Vu l'arrêt ministériel du 26 décembre 1878, approuvant les conditions réglementaires du tarif intérieur de l'Etat ;

Considérant qu'il y a lieu de donner satisfaction au vœu fréquemment exprimé, notamment par les chambres de commerce, en établissant une taxe uniforme pour les petits paquets du poids de 5 kilogrammes et moins expédiés à toute distance par les chemins de fer de l'Etat ;

Considérant qu'en vue de faciliter les transactions, il y a lieu de réduire, pour la généralité des cas, les taxes supplémentaires à percevoir sur ces expéditions de petits paquets faites avec déclaration de valeur ou grevées de remboursement ;

Considérant que ces mesures seraient onéreuses pour l'administration sans introduction simultanée de certaines simplifications dans la comptabilité, et que, pour réaliser ces simplifications, il est indispensable que les expéditions soient accompagnées de bulletins d'expédition et affranchies au départ ;

Considérant qu'il y a lieu de donner en même temps au public la faculté d'opérer cet affranchissement au moyen de timbres adhésifs ;

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Les colis du poids de 5 kilogrammes et moins sont taxés, sur les chemins de fer de l'Etat, aux prix uniformes de 80 centimes ou de 50 centimes, selon qu'ils sont acceptés, transportés et remis à domicile aux conditions du tarif n° 1 (express) ou du tarif n° 2 (grande vitesse).

Ces taxes sont appliquées colis par colis.

Art. 2. La taxe supplémentaire à payer en cas de déclaration de la valeur, d'après laquelle l'expéditeur entend être indemnisé pour la perte ou l'avarie de sa marchandise, est réduite à 10 centimes lorsque cette valeur n'excède pas 200 francs.

Art. 3. La taxe supplémentaire à payer pour les colis à remettre à domicile contre remboursement est réduite à 20 centimes lorsque le montant de ce remboursement n'excède pas 200 francs.

Art. 4. Chaque colis doit être accompagné d'un bulletin d'expédition du modèle prescrit par l'administration.

Art. 5. L'affranchissement est obligatoire pour les taxes dont il s'agit aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 du présent arrêté.

L'affranchissement aura lieu soit par le paiement du prix au bureau de départ, soit par l'application sur le bulletin d'expédition de timbres d'affranchissement.

Art. 6. Il sera créé des timbres d'affranchissement de 10, 20, 50 et 80 centimes. Ils seront mis en vente dans toutes les stations des chemins de fer de l'Etat.

Art. 7. Les colis non affranchis ou non accompagnés d'un bulletin d'expédition sont taxés aux prix et conditions des tarifs en vigueur pour les colis du poids de 6 à 10 kilogrammes.

Il en est de même des colis pour lesquels il est fait

une déclaration de valeur supérieure à 200 fr. ou qui sont grevés d'un remboursement de plus de 200 fr.

Art. 8. Les conditions réglementaires approuvées le 26 décembre 1878, auxquelles il n'est pas dérogé par le présent arrêté, restent en vigueur.

Art. 9. Le présent arrêté sera mis en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1879.

Bruxelles, le 15 avril 1879.

SAINTELETTE.

Depuis le 15 mai dernier, circule une carte postale universelle, avec réponse payée. Elle porte pour inscription :

UNION POSTALE UNIVERSELLE

BELGIQUE.

CARTE POSTALE.

*Ce côté est réservé à l'adresse, avec traduction flamande à côté ; puis : M et dans l'angle inférieur gauche : La carte ci-jointe est destinée à la réponse, avis traduit en flamand en dessous.*

La seconde partie de la carte est la même, mais portée en plus, en dessous de *carte postale*, le mot : *Réponse*. Il va de soi que l'avis de l'angle inférieur ne s'y trouve pas.

Imprimé en couleur sur carton azuré.

10 + 10 centimes, carmin.

Cette couleur a été adoptée en vue de se conformer aux conventions de l'Union cherchant l'uniformité de couleur des timbres pour les différentes taxes. Cette carte ne peut être employée que pour l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République-Argentine, la Roumanie et la Suisse.

Voici le décret de création de cette carte :

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

SERVICE DES POSTES.

Le Ministre des travaux publics,

Vu la convention de Paris, en date du 1<sup>er</sup> juin 1878, portant révision du traité postal de Berne, et les dispositions de l'arrêté royal du 28 février dernier, qui fixent les taxes à percevoir en Belgique sur les correspondances transportées par la poste, en exécution de cette convention ;

Vu les arrêtés royaux des 13 novembre 1869 et 24 décembre 1870, autorisant le Ministre des travaux publics à régler la valeur et la couleur des timbres-poste, ainsi que la forme, etc., des cartes-correspondance ;

Vu les arrêtés des 23 décembre 1870, 30 novembre 1872 et 7 juin 1873, relatifs aux cartes-correspondance,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. A partir du 15 mai prochain, il sera mis à la

disposition du public, au prix de 20 centimes, des cartes postales internationales avec réponse payée.

Art. 2. Les couleurs des cartes postales sont fixées comme il suit :

Cartes simples de 5 centimes et cartes avec réponse payée de 10 centimes : impression et timbre verts sur papier jaune ;

Cartes simples de 10 centimes et cartes avec réponse payée de 20 centimes : impression et timbre carmin sur papier bleuâtre.

Art. 3. Les cartes-correspondance existantes sont maintenues provisoirement en usage et continueront à être débitées concurremment avec les nouvelles jusqu'à épuisement des quantités fabriquées.

Bruxelles, le 30 avril 1879.

SAINTELETTE.

On voit d'après cet arrêté que les cartes à 5, 10 et 5+5 centimes auront la couleur changée.

Enfin, comme dernière nouvelle, les journaux publient l'avis énigmatique suivant :

« A partir du 1<sup>er</sup> juin, les enveloppes postales timbrées de l'ancien type (grand et petit format) restant en magasin, seront mises en vente au prix de leur valeur nominale représentée par l'estampille d'affranchissement.

» Ces enveloppes seront débitées dans tous les bureaux de poste du royaume par quantités minima de cent pièces au prix de dix francs. »

Il y a donc un *ancien* type qui se vend à meilleur compte que le *nouveau*. Nous serions bien aise de faire connaissance avec ce dernier et connaître la raison pour laquelle il ne se débite pas aux mêmes conditions que le soi-disant ancien type.

#### ESPAGNE.



Nous avons depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier une série nouvelle de timbres. La raison de cette émission, nous dit M. de La Llave, est la cessation du contrat que le gouvernement espagnol avait avec la Société du timbre qui, en échange de la recette postale, sauf l'impôt de guerre, payait une certaine somme au gouvernement espagnol.

Les nouveaux timbres ne sont pas beaux ; ils rappellent un peu ceux qui viennent d'être mis à la réforme. Ils ont pour inscription : *Correos y telegrs* (postes et télégraphes) et ont été gravés par M. E. Julia.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

| 2 cent. de peseta, noir. |   |               |
|--------------------------|---|---------------|
| 5                        | — | vert-bleu.    |
| 10                       | — | carmin.       |
| 20                       | — | bistre-jaune. |
| 25                       | — | outremer.     |
| 40                       | — | bistre-brun.  |
| 50                       | — | jaune orange. |
| 1 peseta,                |   | groseille.    |
| 4                        | — | gris.         |
| 10                       | — | bistre-olive. |

#### RAJPEEPLA.



Nous empruntons au *Stampjournal* et au *Philatelic Record* les renseignements suivants :

Rajpootana est un des Etats de l'Inde situé entre les rivières Nerbudda et Tapti.

On se sert dans ce pays de feuilles timbrées comme les *cover mulready*. Le timbre a la forme circulaire avec inscription et dessin blancs ; en dessous, deux branches croisées du bas ; au-dessus, le nom du pays sans doute ; au centre, la valeur.

Au recto de chaque feuille se trouvent quatre points pour indiquer le pli ; lorsque la feuille est pliée, elle mesure 120 sur 66 mm ; le dessin occupe l'angle droit supérieur ; au côté opposé une inscription en caractères indous.

Il y en a quatre valeurs :

|   |              |
|---|--------------|
| 1 | paisa, noir. |
| 2 | — —          |
| 3 | — —          |
| 4 | — —          |

L'enveloppe 2 paisa a sur la marche supérieure le mot : *Registered* ; dans l'angle gauche inférieur : *from mandode Post Office — Unkleshwar*, sur deux lignes ; le 3 paisa a *Rajpootana State Post Office — Rewa Kanta* sur deux lignes ; le 4 paisa a deux inscriptions indoustanes dans l'angle inférieur gauche.

#### INDE ANGLAISE.

Le *Philatelic Record* signale un timbre de service avec la surcharge renversée :

2 annas, jaune.

#### JUMMOO-KASHMIR.

Les timbres, au nouveau type, 1/2, 1 et 2 annas ont l'impression rouge sur papier épais uni. Nous ne comprenons pas cette émission d'un 2 annas rouge, après les renseignements que nous avons obtenus :



1/2 anna, rouge

1 — —

2 — —

BRÈME.

M. de Ferrari nous a montré le timbre fiscal

5 pfennige vert *umsatstauer* de 1872, oblitéré : *Bremen stadtpost 25 1 7...* (le dernier chiffre invisible). Cette oblitération semble annoncer un usage postal :

5 pfennige, vert.

MAURICE.



Voici la carte provisoire signalée le mois précédent. Il y en a seize variétés, comme nous l'avons dit. Elles se distinguent par le nom du lithographe qui, après la formation de sa planche, a inscrit son nom sur les douze premières cartes :

*Lith. E. Dupuy* et sur les quatre dernières : *E. Dupuy*, seulement.

La 1<sup>re</sup> variété a les extrémités du *p* et *y* de *Dupuy* qui viennent couper la ligne intérieure du cadre ;

La 2<sup>e</sup> a l'extrémité de l'*y* qui coupe la ligne, tandis que le *p* la touche ;

N° 3. L'*y* coupe la ligne intérieure, le *p* ne la touche pas ; ponctuation après *E* ;

N° 4. Les extrémités du *p* et *y* touchent sans la couper la ligne intérieure ;

N° 5. Comme le n° 4 avec ponctuation après *E* ;

N° 6. L'extrémité du *p* manque ; l'*y* coupe la ligne du cadre ; ponctuation devant *D* ;

N° 7. Ponctuation après *Lith.* ; le *p* touche la ligne du cadre et l'*y* la coupe ;

N° 8, 9, 10, 11 montrent un point blanc dans la ligne épaisse ;

N° 8. Le point est sous l'*h* de *Lith.*

N° 9. Le point est entre *E* et *D* ; *p* et *y* coupent la ligne du cadre ;

N° 10. Le point est entre *E* et *D* ; il y a ponctuation après *Lith.* et *E* ;

N° 11. Le point est sous l'*E* ; ponctuation après *Lith.* et *E* ;

N° 12. Ponctuation après *E* ; *p* et *y* coupent la ligne du cadre ;

N° 13. Montre *E. Dupuy* seulement, entre les

deux lignes du cadre ; un point blanc dans le gros filet après *y* ;

N° 14. Comme le n° 13 : *E. Dupuy* entre les deux filets ; point blanc au gros filet placé entre *p* et *u* ;

N° 15. *E. Dupuy* au-dessus de la ligne intérieure ; *E* ponctué ;

N° 16. Semblable au 15, mais *E* sans ponctuation.

Un journal de Port-Louis a fait imprimer des cartes portant au revers une circulaire dont nous avons vu des exemplaires annulés.

Sur la face se trouve l'inscription *Mauritius post card* sur une banderole, avec couronne en dessous ; une place est réservée à l'angle droit supérieur pour le timbre d'affranchissement ; quatre lignes pointillées pour l'adresse et une inscription anglaise à gauche dont la traduction en français à droite : *L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.*

Il y en a d'imprimées sur différents cartons :

Noir sur carton blanc.

— — — bleu glacé.

— — — vert —

— — — rose —

AUTRICHE.

Le 25 kreuzer, noir, timbre télégraphe, *lithographié*, nous est signalé par M. Lubkert :

25 kreuzer, noir.

GRIQUALAND.

M. de Ferrari nous fait remarquer que nous n'avons pas encore signalé :

*Petite lettre G en noir, en surcharge.*

4 pence, bleu, 1<sup>er</sup> type.

*Petites lettres G en noir et G en rouge renversées.*

1 penny, rouge, 2<sup>e</sup> type.

*Petites lettres italiques G en noir et G en rouge renversées.*

1 penny, rouge, 2<sup>e</sup> type.

#### BRÉSIL.



Nous tenons quatre nouveaux timbres analogues à ceux de la nouvelle série. Le cadre est différent pour chaque valeur, l'effigie seule est la même. Ce sont :

- 50 reis, bleu-terne.
- 80 -- groseille.
- 200 -- noir.
- 300 -- bistre-jaune.



Deux autres valeurs 700 reis brun-foncé et 1000 reis ardoise venaient d'être livrées à l'administration des postes, nous écrivait-on en avril, de Rio de Janeiro.

#### ÉGYPTE.

Contrairement à ce que nous avait écrit l'administration des postes d'Alexandrie, que les nouveaux timbres paraîtraient le 1<sup>er</sup> mars, l'émission a dû en être ajournée au 1<sup>er</sup> avril, par suite « de circonstances imprévues, » nous dit-on.

L'avis suivant a été publié à cette occasion par l'administration des postes Égyptiennes :

#### Avis.

« La Direction générale a l'honneur d'informer le public que les timbres-poste actuellement en usage seront remplacés par des timbres-poste de nouveau modèle

dont la mise en circulation aura lieu dès le 1<sup>er</sup> avril prochain.

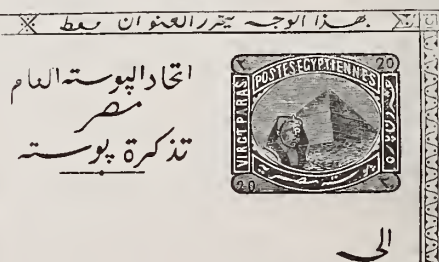
» Les timbres-poste actuellement en circulation continueront à servir, soit isolément, soit conjointement avec ceux de la nouvelle émission, pour l'affranchissement des correspondances jusqu'au 31 octobre prochain. A partir de cette date, ils cessent d'avoir cours et d'être acceptés en paiement d'un droit postal quelconque.

» Du 31 octobre au 31 décembre 1879, tous les bureaux de poste sont autorisés à échanger les timbres-poste actuels contre d'autres d'égale valeur de la nouvelle émission. Après ce terme, ils ne seront plus acceptés à quelque titre que ce soit.

» La nouvelle émission comprend les timbres-poste suivants :

- 5 paras, couleur brun.
- 10 — — violet clair.
- 20 — — bleu.
- 1 piastre, — rose.
- 2 — — orange.
- 5 — — vert.

» Alexandrie, le 20 mars 1879. »



Une carte postale a paru à la même date. Elle porte le timbre 20 paras brun, à droite, et a pour cadre deux doubles filets avec ligne ondulée. En haut, à gauche : L'adresse seule doit être mise de ce côté ; à droite la même inscription en caractères tures.

Dans l'intérieur, angle gauche, sur trois lignes : *Union postale universelle — Egypte — Carte postale* et traduction en ture. Quatre lignes ont été réservées pour l'adresse.

Impression couleur sur carton chamois :

20 paras, brun.

SAN SALVADOR.

L'Ami des timbres annonce deux nouveaux timbres portant pour inscription : *Union postal universal. — Republica del Salvador*, type des timbres connus. Impression couleur sur papier blanc, piqués 12 :

- 2 centavos, rose.
- 5 — bleu.



## LUXEMBOURG.

Le 1 centime, piqué, a la surcharge *Officiel*, 2<sup>e</sup> type :

1 centime, bistre-brun.

## PRUSSE.

M. G. Fouré a en l'obligeance de nous adresser une enveloppe 3 sgr., annulée, de format ordinaire, avec patte ornée d'une étoile. Cette valeur n'avait pas encore été signalée. Notre correspondant nous informe qu'il possède les 3 valeurs de ce format :

3 sgr., jaune-orange.

## BHOPAL.

Les deux timbres 1/4 et 1/2 anna, au nouveau type, reçoivent aujourd'hui l'application du timbre sec qui se voyait sur les premiers timbres :

1/4 anna, vert.

1/2 — rouge.

## DANEMARK.

La série actuelle vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle : 5 öre.

Le type est le même que les autres timbres ainsi que le papier et le piquage.

5 öre, outremer, cadre carmin.

## MEXIQUE.



Une émission de timbres d'un type nouveau vient de paraître. Il est à l'effigie du Président Diaz, dans un ovale guilloché, avec nom du pays en haut, valeur en chiffres dans les angles supérieurs et en toutes lettres en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12. On nous signale :

|            |                 |
|------------|-----------------|
| 1 centavo, | noir.           |
| 2 —        | brun.           |
| 5 —        | orange.         |
| 10 —       | bleu.           |
| 25 —       | rose.           |
| 50 —       | vert-bouteille. |
| 85 —       | violet-vif.     |
| 100 —      | noir.           |

Nous n'avons pas vu les deux plus petites valeurs; aussi doutons-nous de l'émission de deux timbres imprimés en noir.

## ALWAR.

Les timbres nous viennent avec modification de nuance. On peut les rencontrer aujourd'hui :

1/4 anna, outremer, bleu-pâle, bleu-terne.

1 — bistre-brun, bistre-jaune.

## NATAL.

M. de Ferrari nous envoie le 6 pence, carmin, timbre fiscal, avec la surcharge *POSTAGE* en lettres capitales et la valeur *one penny*, en noir :

1 penny, rose-carmin.

## PORTO-RICO.

Au type 1878, il existe le 10 c. brun, outre le 5 c. signalé n° 195.

10 cent. de peseta, brun.

## HAYDERABAD.

Les enveloppes que nous avons signalées à diverses reprises sont plus nombreuses que nous ne pensions. Il y aurait :

*Format 136 sur 75 mm.*

1/2 anna, rouge sur vergé bâtonné jaune.

1/2 — — — — — gris.

1/2 — — — — — mauve.

1 — gris-brun — — — jaune.

1 — — — — — gris.

*Format 137 sur 80 mm.*

1/2 anna, rouge sur vergé blanc.

1 — gris brun — — —

4 1/2 — ardoise — — —

M. Roussin signale au type oblong de 1866 :

4 anna, brun-noir, piqué 12.

1 — vert-jaune, non dentelé.

Au type squelette de 1871 :

1 2 anna, brun-rouge, non dentelé.

2 — vert-vif, piqué 12.

## PÉROU.

Nous reproduisons le type du nouveau timbre annoncé par nous il y a quelque temps.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12.

1 cent, jaune-orange.

Le 2 c. a la nuance lilas-ardoise :

2 centavos, lilas-ardoise.

Le *Guia de coleccionista* possède un 10 centavos vert, non dentelé, pour « en régaler les amis. »

10 centavos, vert.

## JAPON.

Il y avait longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de ce pays. Notre correspondant nous avise qu'il y aura une prochaine émission de timbres 3 et 50 sen et de nouvelles cartes postales de 2 et 3 sen.

De la première émission 20 sen, avec le papier



indigène, nous avons une nuance non encore signalée :

20 sen, mauve foncé.

#### ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

*Baton-Rouge.* M. Philbrick nous avise d'une récente découverte d'un timbre 2 cents vert, sur papier mince, sans treillage et avec l'inscription :

PAID 2 CENTS.

J. Mc CORMICK.

L'erreur *Cormick* pour *Cormick* existe comme au timbre rouge 5 cents :

2 cents, vert.

#### NORVÈGE.



M. Ferd. Meyer a découvert que les premiers timbres 4 sk. bleu, aux armoiries, de 1854, avaient un filigranne dont personne ne se doutait. En voici le dessin.

Semblable aux cartes en cours, il existe une carte avec réponse

40 + 40 öre, rouge sur blanc.

*Christiansud.* — On nous signale le 10 öre vert surchargé 4 öre en noir :

4 öre, vert et noir.

#### PORTUGAL.

Depuis avril il circule de nouvelles cartes postales : 1° à 20 reis, en destination des pays de l'Union avec l'inscription : *Union postale universelle — Portugal — Bilhete Postal*; 2° à 15 + 15 reis avec réponse payée. Ces cartes ont la même disposition que les précédentes en cours :

20 reis, bleu.

15 + 15 — brun.

#### TASMANIE.

Il existerait, d'après le *W. J. B.*, un 8 pence rouge-lilas, au type de la dernière émission :

8 pence, rouge-lilas.

#### GRÈCE.

Pour obvier aux inconvénients que présente l'emploi des *timbres-taxe* à 1 et 2 drachmes et ceux à 1 et 2 lepta, l'administration a fait remplacer la surcharge noire de ces deux premières valeurs, par la suivante : 100 ou 200 lepta. Nous avons vu le premier de ces timbres, il est au type refait :

400 lepta, vert.

200 — —

Le timbre-taxe 2<sup>e</sup> type compte parmi la série le 70 lep. en plus des 1, 2, 20 et 80 lep. connus :

70 lepta, vert.

Par suite d'une entente avec les administrations de l'Union postale, en vue d'adopter une couleur uniforme pour les timbres représentant la taxe de l'Union, les cartes postales seront changées en couleur carmin; les timbres de 20 et 30 lepta subiront un changement analogue.

#### ITALIE.

Le document suivant annonce une émission nouvelle de cartes postales, à l'effigie du nouveau roi :

HUMBERT I.

par la grâce de Dieu et la volonté  
de la nation, roi d'Italie.

Sur la proposition de Notre Ministre secrétaire d'Etat, pour les travaux publics,

Avons décrété et décrétons :

ART. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, seront mises en vente dans tout le royaume, les nouvelles cartes postales de 10 et 15 centimes ayant Notre effigie royale.

ART. 2. Les cartes postales actuelles de 10 et 15 centimes avec l'effigie de Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel continueront à être valides, et seront vendues simultanément jusqu'à leur épuisement complet.

Ordonnons que le présent décret, muni du sceau de l'Etat, soit inséré dans le recueil officiel des lois et des décrets du royaume d'Italie, Ordonnons à qui de droit de l'observer et faire observer.

Donné à Rome, le 20 mars 1879.

HUMBERT.

R. MEZZANOTTI.



Les cartes à 10 centimes ont paru au commencement d'avril dernier: celles à 15 centimes ne sont pas encore en circulation. Elles ont la même disposition et ont dans l'angle gauche supérieur le timbre ci-contre et au côté opposé un cercle pour le timbre du bureau d'origine; au milieu : *Cartolina postale* et la valeur en dessous, en toutes lettres, pour le 10 c. et avec *con risposta pagata—quindici centimi* pour le 15 centimes; puis les armoiries du royaume avec drapeaux: quatre lignes ont été réservées pour l'adresse, la première commençant par A, majuscule anglaise; dans l'angle inférieur gauche : N. B. *Su questo*, etc., comme antérieurement.

La seconde partie de la carte à 15 centimes a, au lieu de *Cartolina postale* et la valeur, le mot *Risposta*.

Imprimé en couleur sur carton varié :

40 centesimi, brun sur blanc.

15 — — — rose, percé en lignes.



## FRANCE.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, une carte et une feuille pour télégrammes ont été émises pour le service télégraphique par tubes pneumatiques dans les limites de l'ancien octroi de Paris.

La carte porte diverses inscriptions avec avis, à gauche, de bas en haut et le timbre-poste actuel à droite où l'on a supprimé le mot : *Poste*; l'impression est en couleur sur carton chamois; dimensions : 130 sur 75 mm :

50 centimes, carmin.

La feuille a le double de grandeur. Elle se plie en deux comme une lettre. Un piquage règne autour de la feuille pour faciliter l'ouverture du télégramme dont les bords des parties supérieures sont gommés.

Même disposition que la carte, avec avis en plus sur la partie inférieure de la feuille.

Imprimé en noir sur papier bleu, piqué 12.

75 centimes, noir.

## COMPAGNIE « ASIE MINEURE. »

Outre le 1 piastre, il existe encore un 2 piastre, même couleur et même type (voir l'article page 56) :

2 piastres, noir sur vert glacé.

## GUATÉMALA.

Le 1/2 real vert, type actuel, existerait non dentelé, *dit-on* :

1/2 real, vert.

## GRANDE BRETAGNE.

La bande timbrée 1/2 p. a la couleur changée en brun-rouge : le papier et les inscriptions de l'avis n'ont subi aucun changement :

1/2 penny, brun-rouge.



Nous avons encore deux cartes postales en destination des pays de l'union. Elles portent l'inscription suivante :

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

GREAT BRITAIN (GRANDE BRETAGNE.)

POST CARD.

*The address only to be written on this side.*

A droite, angle supérieur, le timbre d'affranchissement.

Impression couleur sur papier-carton chamois :

1 penny, brun chocolat.

1 1/2 — — —

La spéculation a imaginé de faire des variétés de cartes postales : c'est ce qui manquait.

Les 1/2 p. rose, en relief, qui ne s'impriment que sur commande, ont ici une inscription lithographique fort belle, il est vrai, mais la multiplicité des couleurs démontre clairement le but que l'on poursuit. On prétend cependant que ces cartes sont *fort rares* !...

Au milieu : *Post card*, en lettres de diverses grandeurs, allant en diminuant vers le centre; en dessous, une banderole portant sur trois lignes : *The address only — to be — written on this side.*

Le carton est blanc. Nous avons vu :

1/2 penny, rose imp. lith. bleue.

1/2 — — — — verte.

1/2 — — — — lilas.

## FINLANDE.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril circule une nouvelle carte (Union postale universelle) à 10 penni ayant l'inscription : *Post kort* au lieu de *Brefkort*. L'avis compte cinq lignes imprimées en noir : le cadre a une bordure grecque étroite :

10 penni, ocre sur chamois.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Des timbres-taxe sont en préparation, dit le *Philatelic monthly*, ainsi que des cartes internationales à 2 cents.

## SUISSE.

Une carte postale avec réponse payée a été émise récemment; valeur 10+10 centimes, rouge-brun sur chamois. Elle est en trois langues : française, allemande, italienne :

10 + 10 cent., rouge-brun.

Son usage n'est provisoirement admis que pour les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie et République argentine.

L'I. B. J. annonce un mandat international, texte français et allemand sur carton paille, qui aurait paru le 1<sup>er</sup> mai dernier :

50 centimes, noir.

## CUBA.

Ajoutons aux valeurs déjà signalées et au même type, 1879 :

5 cent. de peseta, noir.  
10 — — orange pâle.

M. de Ferrari a reçu, avec l'oblitération, ovale quadrillé, le timbre fiscal *Giro* de 1870, de 10 centimos, qui aurait affranchi une lettre :

40 centimos, bistre.

#### PHILIPPINES.

L'I. B. J. parle d'une carte au type de celle employée en Espagne, valeur 20 c. de p. sur carton bleuâtre :

20 c. de p., lilas-brun.

#### TURQUIE.

Les timbres à 10 paras viennent d'être frappés d'une surcharge nouvelle pour affranchir les journaux, ainsi qu'on le verra par l'avis suivant. Cette surcharge consiste dans le mot : *imprimés* sur une banderole. Nous le reproduirons le mois prochain.

### POSTES INTERNATIONALES OTTOMANES

#### AVIS AU PUBLIC.

La direction des Postes Internationales Ottomanes prévient le public que, par suite de l'entrée en vigueur de la Convention Postale de Paris, les modifications suivantes seront apportées sur les perceptions des taxes et sur les conditions d'affranchissement des correspondances internationales à partir du 1<sup>er</sup> avril 1879. Savoir :

1. Aucune surtaxe ne sera perçue sur les correspondances à destination de tous les pays faisant partie de l'Union Postale Universelle, en dehors de la taxe ordinaire d'affranchissement qui reste fixée jusqu'à nouvel avis à 50 paras métallique pour chaque 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

2. Le droit fixe de recommandation est baissé de 60 à 50 paras.

3. La taxe des Cartes-correspondance est maintenue à 20 paras.

4. La taxe des lettres non affranchies est double de celle des lettres affranchies.

5. Les correspondances insuffisamment affranchies sont passibles à la charge des destinataires d'une taxe double du montant de l'insuffisance.

6. La taxe pour les journaux, les imprimés de toute nature, les papiers d'affaires et les échantillons de marchandises sera de 10 paras EN CUIVRE pour chaque poids de 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Le timbre destiné à cette catégorie de correspondances portera une surcharge spéciale.

On pourra se procurer ces timbres au Bureau Central et aux succursales contre l'équivalent en monnaie de cuivre ou en timbres.

7. La taxe des papiers d'affaires ne pourra cependant pas être inférieure à 50 paras par envoi et la taxe des

échantillons ne pourra être inférieure à 20 paras par envoi.

Les échantillons de marchandises seront acceptés jusqu'à 250 grammes, et ils ne devront pas avoir des dimensions supérieures à 20 centimètres de longueur, 10 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur.

Les journaux, imprimés de toute nature et papiers d'affaires seront acceptés jusqu'au poids de deux kilogrammes.

Constantinople, le 31 mars 1879.

Nous allons imprimer quand nous apprenons que le 10 paras n'est pas la seule valeur qui a reçu la surcharge « imprimés » ; on l'a également appliquée sur toutes les autres valeurs, sauf le 25 piastres qui a été respecté. Il y aurait donc :

10 paras, noir et lilas.  
20 — brun-violet et vert.  
50 — bleu et jaune.  
2 piastres, noir et bistre.  
5 — rouge et bleu.

#### RUSSIE.

Nous avons omis de dire dans un de nos précédents numéros que le timbre à 7 kop., émis le 1<sup>er</sup> avril dernier, était semblable au 8 kop. dont il a pris la couleur :

7 kopecks, gris, centre carmin.

L'enveloppe dont nous parlions est également du même type que le 8 kop. qu'elle remplace ; les inscriptions sont en gros caractères. Deux formes connues : grand et ordinaire formats ; timbre à droite, angle supérieur :

7 kopecks, gris.



Quant à la carte, elle a deux filets de cadre, ornements aux angles, deux lignes d'avis, 7 idem pointillées pour l'adresse ; une inscription est placée en gros caractères en haut, entre les armoiries à gauche et le timbre 3 kop. à gauche, type des timbres-poste,

mais avec le champ uni. L'impression est noire sur papier-carton chamois :

3 kopecks, noir.

Les inscriptions doivent se lire ; en haut : *Lettre ouverte* ; celle de l'avis : 1) *Sur ce côté il n'est permis d'écrire que l'adresse.*

2) *L'administration postale ne répond pas du contenu de la lettre.*

Il est question d'émettre une carte postale avec réponse payée.



M. Lubkert possède un 5 kop. annulé, type en usage, qui n'est pas dentelé :

5 kopecks, lilas.

La compagnie de la Croix rouge d'Odessa a fait paraître à l'occasion des fêtes de Pâques (cette compagnie est bien prodigue d'émissions, nous semble-t-il) des enveloppes dans le genre de celles que nous connaissons. Le timbre est à gauche, pour les 10 kop. ; à gauche et sur la patte de fermeture pour les 20 kop. Dimension : 112 sur 72<sup>mm</sup>.

40 kopecks, rouge sur blanc.  
10+40 — — —

L'inscription se lit : *Comité des finances de l'administration de la C<sup>ie</sup> d'Odessa pour soigner les soldats blessés et malades.*



Bobrow (Woronèje). Nouveau changement de timbres. Ils sont imprimés cette fois par quatre, sur deux rangées. Ces quatre timbres sont différents, sauf les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qui sont pareils.

Il y en a trois ovales et un rectangulaire en largeur : donc, deux types.

Le 1<sup>er</sup> type (voir ci-contre) variété a. a la première ligne touchant l'ovale des

deux côtés : La variété b a les trois premières lignes en caractères plus petits et plus rapprochés, sauf la troisième qui a les lettres plus distancées, ce qui se remarque aussi pour la quatrième ligne, où les caractères sont plus grands.

Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> timbres sont renversés par rapport aux deux précédents.

Le 2<sup>e</sup> type n'a pas besoin de description, puisqu'il se trouve reproduit et n'a pas de variété.

Impression typographique noire sur papier couleur :

3 kopecks, vert.

*Bogoutschar* (Woronèje). M. Lubkert ayant pris des renseignements relativement au timbre violet de 5 kop., reçu directement par nous de la poste, en a reçu la réponse suivante :

« Les timbres ruraux de notre district sont supprimés depuis sept ans environ ; nous n'avons eu qu'une seule valeur et couleur dont inclus quelques exemplaires que

j'ai trouvés dans mon bureau. Depuis ce temps la correspondance est délivrée gratuitement. »

(Signé) ALEXANDRE LEWASCHOFF,  
Président de l'Ouprawa.

*Maloarchangielsk* (Orel). M. Lubkert a reçu le timbre de l'émission 1871, non pas imprimé avec le timbre à main, mais lithographié, également en noir sur papier blanc uni, mince. Le cadre extérieur est formé d'un simple filet au lieu de l'avoir double.



*Bougsursusslan* (Samara). Cette poste nous envoie un timbre dont elle fait emploi depuis (?) ; le dessin n'en est pas riche, quoique la valeur soit placée dans une gloire, mais c'est beaucoup d'avoir adopté le système d'affranchissement.

L'inscription signifie : *Poste rurale de Bougsursusslan. — 2 kopecks.*

Imprimé en lithographie sur papier blanc, percé en arc :

2 kopecks, noir-gris.

#### Nomenclature des timbres provisoires de la Guyane Anglaise.

Ils sont de deux valeurs :

TIMBRES PROVISOIRES, 1 CENT, MILLÉSIME  
1860 ou 1863.

Valeur biffée et un trait vertical.

6 cents, bleu (de 1869).

Avec le mot OFFICIAL biffé.

1 cent, noir, millésime 1860.

Avec le mot OFFICIAL et la valeur biffés et un trait vertical.

8 cents, rose, millésime 1860.

TIMBRES PROVISOIRES, 1 CENT, TYPE 1876.

Valeur biffée et un trait horizontal.

6 cents, brun.

Valeur biffée et un trait vertical.

6 cents, brun.

Valeur et le mot OFFICIAL biffé, et un trait vertical.

6 cents, brun.

Avec le mot OFFICIAL biffé.

1 cent, noir-gris.

Valeur et mot OFFICIAL biffés, et un trait vertical.

4 cents, outremer.

Valeur biffée et un trait vertical.  
8 cents, carmin-officiel.

TIMBRES PROVISOIRES DE 2 CENTS, TYPE 1876.

Avec le mot OFFICIAL biffé.

2 cents, orange.

M. BURNETT.

### Les timbres « Asia Minor. »

Pendant l'année 1868, il a été établi à Smyrne une Compagnie anonyme de bateaux à vapeur nommée *Asia Minor*, dont les bateaux naviguaient sous pavillon anglais.

Partant de Smyrne, ils touchaient Chio, Tchechmé, Samos, Tehoulouk, Calymnos, Cos, Symis, Rhode, Macris et Adalia et vice versa.



Cette Compagnie fit imprimer en Angleterre deux timbres de 1 et 2 piastres, tous les deux semblables, imprimés en noir sur

papier blanc couché, couleur vert glacé selon le type ci-contre, avec la différence que sur le timbre de 2 piastres, le deux est en chiffre. On les plaçait sur les lettres commerciales. L'inscription *S. S. C.* signifie : *Steam Ship Company* ou Compagnie de bateaux à vapeur. Ces timbres ont eu cours pendant le terme de 4 ou 5 années ; lorsqu'ils furent épuisés, la Compagnie négligea de les remplacer par de nouveaux et se servit désormais d'un cachet humide dont chaque agence en a un particulier. Voici par exemple celui de l'agence d'Adalia ; il est imprimé en bleu :

### THE ASIA MINOR SCREW STEAMSHIP CO ADALIA AGENCY

Lors de son établissement, cette Compagnie avait un bateau, elle en eut deux ensuite, un moment même elle en eut trois. Récemment encore elle en avait deux, nommés *Tkoura* et *Belona*. Le premier a été expédié en Angleterre où il devait subir des réparations, mais dernièrement les journaux ont écrit que dans le Pas-de-Calais il a fait naufrage.

Quelques années après l'installation de cette Compagnie, les actionnaires se sont retirés ; l'affaire fut reprise par M. Joly, qui la dirige encore aujourd'hui. Les bateaux effectuent toutes

les quinzaines un voyage en touchant les ports nommés ci-dessus.

ALEX. MACARIO CONSTANTINIDES.

### Important à lire.

L'Union postale vient de prendre une décision regrettable dont les effets se sont fait sentir le 1<sup>er</sup> avril dernier.

Depuis cette date, il ne nous est plus permis d'expédier avec le bénéfice de la réduction du port, les timbres-poste, cartes, bandes, enveloppes ou formules postales, timbrés ou non, neufs ou annulés, alors que les photographies et les échantillons de tous genres continuent à jouir des avantages que l'on nous refuse. Le motif de cette décision est que les envois de timbres avaient pris une extension telle que la poste se trouvait souvent embarrassée et que des réclamations pour détournement pleuvaient de partout.

Est-il bien permis de nous traiter ainsi en parias, de mettre à l'arrière-ban un commerce qui déplaît aux employés de poste, tout cela parce qu'il cause à ces messieurs un surcroît de besogne dont la poste est la première à profiter ? C'est là une mesure arbitraire contre laquelle nous venons nous inscrire, engageant tous nos amis (amateurs et marchands) à en faire autant, soit par voie de pétition ou par des démarches auprès des autorités de leur pays.

Que les sociétés timbrophiliques de tous pays fassent preuve de vitalité, en s'efforçant de nous venir en aide ; que les gros bonnets de la timbrophilie veuillent bien enfin user aussi de leur influence pour que nous arrivions à faire rapporter une décision que nous avons tous un égal intérêt à voir disparaître, par les entraves qu'elle met à un commerce qui mérite des faveurs au moins égales à tout autre.

Nous comptons aussi sur le concours de nos confrères pour reproduire dans leur journal notre réclamation qui est également la leur.

En attendant le succès dont nous ne doutons pas, si chacun veut bien nous seconder, nous regrettons de devoir mettre, à dater de ce jour, au compte de l'acheteur, les frais d'envoi des enveloppes, cartes, bandes et formules postales que nous devons recevoir nous-même sous enveloppe comme lettre, et que nous devons expédier de la même façon, seul moyen que veut bien admettre encore la poste.

Nous prenons l'initiative d'envoyer ce jour, notre réclamation au Ministre des travaux publics de Belgique, en lui faisant remarquer toute l'absurdité de la mesure, l'Angleterre, l'Italie, et l'Allemagne continuant à délivrer les envois sous bande, non-seulement pour l'intérieur du pays, mais encore ceux en destination des pays étrangers : c'est ainsi que nous recevons de ces contrées des envois qu'il ne nous est par permis de faire : c'est ce qui s'appelle protéger les nationaux !

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par an : 6 00

 PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
 LE NUMÉRO. . . . . 0 50

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

### LABOUAN (ÎLE),



L'île Labouan est située sur la côte N. O. de Bornéo. Après avoir été occupée provisoirement en 1773 par les Anglais, elle fut cédée à ces derniers en 1846 par le sultan de Bornéo. Bon port, point de relâche et dépôt de charbon avantageusement placé entre Singapore et Hongkong.

On y fait usage aujourd'hui de quatre timbres que nous envoient MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>. Ils ont tous le même type au fac-simile et sont imprimés en couleur sur papier blanc, filigramme couronne (et c. c. sans doute, invisible sur notre exemplaire); piqués 14 :

- 2 cents, vert.
- 6 — orange.
- 12 — rouge.
- 16 — bleu.

### MEXIQUE.

Nous avons élevé des doutes sur la couleur du timbre 1 centavo que nous renseignions comme noire le mois dernier. MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> nous avisent que la couleur de ce timbre a été effectivement donnée d'une façon fautive ainsi que le 2 centavos, qui seraient :

- 1 centavo, brun.
- 2 — mauve.

C'est encore grâce à ces Messieurs que nous pouvons faire connaître l'émission d'une carte postale internationale sur carton rosé. A la partie supérieure, sur trois lignes, la première cintrée :

*Union postale universelle.*

### MEXIQUE.

*Union postal universal Mexico.*

Dans l'angle droit supérieur, un carré réservé au timbre, dans lequel est collé un 2 centavos, lilas-ardoise, au nouveau type reproduit le mois dernier; dans l'angle inférieur gauche, sur deux lignes, en ronde :

*Por este lado solo debe  
escribirse la direccion.*

Quatre lignes pour l'adresse.  
Impression carmin sur carton rosé :  
2 centavos, lilas-ardoise.

#### BELGIQUE.

On nous dit que la carte 10 centimes carmin sur azur existe. Nous n'avons pas encore eu la faveur d'en obtenir :

40 centimes, carmin.

#### GUADALAJARA.

M. de Ferrari a dans son album le un peso (u minuscule) de 1867, imprimé en noir sur papier lilas. On ne connaissait ce timbre qu'avec la couleur lie de vin :

un peso, lilas.

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.



Tolima. Il a paru deux nouveaux timbres, lithographiés comme de coutume et portant les armoiries des États-Unis de Colombie.

Ci contre le dessin du 10 centavos.

Impression couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, lie de vin.  
10 — bleu.

#### ÉTAT DE BHORE.

Nous trouvons les lignes suivantes dans le *Stamp Journal* :

« Autant que nous puissions en juger, cet Etat est dans le district de Pant-Suchoe, dans la province du Décan. Il a émis des timbres et quels timbres ? Un tourneur ou un siffleur (?) envieraient le — nous allions dire le dessin, mais nous ne le dirons pas. L'un est ovale (1/2 anna), l'autre rectangulaire (1 anna) et tous deux paraissent de couleur rouge. Comme nous les avons reçus de source officielle, nous ne pouvons que les mentionner. »

1/2 anna, rouge.  
1 — —

#### CUBA.

M. Lopez nous a montré une enveloppe venant de Carteria et arrivée à Madrid le 6 mars dernier, affranchie avec deux timbres fiscaux 31 centimos, de la série 1879, *Policia*, oblitérés et ayant en travers une inscription manuscrite annonçant que l'emploi en a eu lieu « par pénurie de timbres. »

31 centimos, noir.

#### SAN SALVADOR.



Nous venons de voir les timbres, dont nous avons parlé récemment, d'après l'*Ami des timbres*. Leur aspect ne nous plaît nullement. Ce ne sont pas là les produits de la *American Bank Note Company*, les fournisseurs de timbres de ce pays ; quant à leurs dessins, ils nous rappellent un peu les Paraguay (type 2151 de notre catalogue) de dupense mémoire.

Chacune des valeurs a le type différent, quoique portant les mêmes armoiries : Le 5 a les a dans un écu, avec fond intérieur de l'ovale ligné et quelques ornements d'un goût douteux à l'extérieur ; quant au 10 centavos, il nous est suspect au premier chef, avec le 2 centavos (voir la reproduction de ce dernier). Le nombre d'étoiles, qui était de 11 sur les anciens timbres, a été porté ici à 13, juste le nombre qui existe pour les Etats-Unis d'où nous viennent précisément ces timbres. Pourquoi aussi cette inscription *Union postal universal* sur tous ces timbres et d'aussi minime valeur ? L'avenir nous dira si nous avons raison de les suspecter.

Les 2 et 10 centavos ont à peu près le même type ; le 10 porte en bas des chiffres séparés par le mot *centavos* de dimension plus grande que pour le 2 ; en haut un monogramme qui ne s'explique guère : c'est un *v* renversé avec *c*. Est-ce *American Company* ou deux cinq romains renversés, valant ensemble : 10 c (entavos) ? Nous ne saurions le dire.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 1/2 ; lithographiés ! :

1 centavo, vert.  
2 — carmin,  
5 — outremer.  
10 — noir.

#### INDES NÉERLANDAISES.

Nous avons vu les types de la carte 7 1/2 cent qui ont été présentés avant leur adoption définitive. Le 1<sup>er</sup> type a les inscriptions :

*Algemeene postvereeniging*  
(Union postale universelle).  
*Nederlandsch Indie*  
(Indes orientales néerlandaises)  
*Briefkaart.*  
(Carte postale).

Le 2<sup>e</sup> type a les mêmes inscriptions pour les



deux premières lignes, mais elles se trouvent modifiées pour les suivantes, comme suit :

*Briefkaart uit Nederlandsch Indië*

(Carte postale des Indes orientales néerlandaises).

Le 1<sup>er</sup> type a le mot *néerlandaises* avec l'accent sur le second *e* : le second type a également cette faute sur certains exemplaires ; elle est rectifiée sur d'autres, avec *Indië* indiqué avec un tréma sur *e*, mot qui se trouve précédé d'un trait d'union.

Le timbre a le type des timbres-poste ; il est placé à droite, angle supérieur :

Imprimé en couleur sur carton chamois :

- 1<sup>er</sup> type, 7 1/2 cent, violet, vert.  
2<sup>e</sup> — 7 1/2 — bistre-brun.

C'est le second type qui a été adopté dans la couleur que nous donnons.

SUISSE.

Emission d'un 3 centimes, *timbre-taxe*, semblable pour le type aux 2, 5, 10 centimes, etc. :

3 centimes, bleu, surcharge bleu foncé.

BOLIVIE.

L'*Ami* constate l'existence d'un 50 centavos, carmin, qui porterait en surcharge bleue, sur quatre lignes, la première entrée :

*Admin. de Correos de Cochabá 40 cent.*

40 centavos, carmin et bleu.

PORTUGAL.

Le 50 reis est actuellement imprimé en bleu :

50 reis, bleu.

HELIGOLAND.

MM. Whitfield et C<sup>ie</sup> nous informent que deux valeurs nouvelles seront émises le 1<sup>er</sup> juillet : 1 et 5 marks.

Tous les anciens timbres ont été réimprimés. Pour bien établir une distinction, ils ne sont pas dentelés.

NORWÈGE.

Le *Berliner B. Z.* signale deux cartes avec réponse de 6 et 10 öre avec bordure grecque et inscription : *Brev-Kort*.

Impression sur papier gris bleuâtre, timbre à droite :

- 6 + 6 öre, vert.  
40 + 10 — carmin.

WURTEMBERG.

Le même constate l'existence d'une enveloppe 3 kreuzer avec *sechs* dans l'inscription oblique. Format (?)

3 kreuzer, carmin.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Berliner B. Z.* décrit les nouveaux timbres-taxe.

Dans un ovale guilloché le grand chiffre de valeur ; en haut : *Postage due* (port à payer) ; en bas l'indication de la valeur : aux côtés U. S.

Impression en couleur sur blanc, piqués 12 :

1, 2, 3, 5 cents, bruns.

BOSNIE ET HERZEGOVINE.

M. de Ferrari a eu l'obligeance de nous remettre, trop tard pour être reproduits ce mois-ci, les timbres qui doivent être émis incessamment dans ces pays. Ils représentent l'aigle d'Autriche dans un ovale, avec chiffres dans les angles supérieurs. Il y a, piqués 12 1/2 :

- 1 kreuzer, gris-lilas.  
3 — vert.  
5 — rose.  
10 — bleu.  
15 — bistre.  
25 — violet.

ROUMANIE.

L'émission annoncée en mai dernier, a reçu un commencement d'exécution. Mais avant d'imprimer le 1 1/2 bani en vert, comme nous l'avions annoncé, on s'est ravisé au dernier moment en se rappelant que les 3 et 5 bani avaient déjà cette couleur, d'une teinte à peu près équivalente : On s'est donc décidé à l'imprimer en noir. Cette valeur, avec le 5 bani, viennent d'ouvrir la marche en paraissant dans les endroits où les anciens timbres étaient épuisés :

- 1 1/2 bani, noir.  
5 — vert d'eau.

GUYANE ANGLAISE.

M. L. Berger nous fait remarquer que les derniers tirages des timbres 1853 1 cent, ont la valeur : *one cent*, en lettres plus petites et plus rapprochées, ce qui annoncerait une seconde planche de cette valeur :

1 cent, rouge-pâle et rouge-brun.



Nous attirons l'attention de nos lecteurs, à l'effet d'obtenir des renseignements, sur un timbre resté mystérieux, que nous reproduisons. Il a la valeur 12 cents et porte une surcharge rouge : 5 d, valeur qui ne s'explique guère, cette colonie faisant usage du système décimal.

Tous les exemplaires que nous avons vus n'ont pas d'oblitération, quoique paraissant avoir été employés. Cette surcharge ne peut être considérée comme oblitération, car elle se rencontrerait sur d'autres valeurs; enfin on ne la voit que sur des timbres 12 cents, *gris-lilas* :

12 cents, surcharge 5 d., gris-lilas et rouge.

M. F. Meyer possède le 4 cents, outremeur, 1876, valeur biffée et un trait vertical avec le mot *officiel* non biffé.

En signalant toutes ces variétés, nous n'entendons pas en garantir l'authenticité. Il y en a beaucoup trop, nous paraît-il, que pour les admettre toutes comme sérieuses :

4 cents, outremeur.

#### BAVIÈRE.

Le même correspondant possède un mandat 20 pfennig, avec chiffre aux quatre angles et qui existe en deux variétés :

- a. *Post Vermerk* sur une ligne droite, en dessous.  
b. — sur une ligne verticale —

#### ITALIE.

L'administration des postes a découvert, *dit-on*, des timbres faux de 2 cent. (type des timbres officiels). La surcharge aurait été faite par un employé des postes qui, ayant un grand stock de ces timbres neufs, a jugé profitable d'y ajouter une surcharge, ce qui les rendait propres à l'affranchissement.

#### ESPAGNE.



Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, jour de l'ouverture des Chambres et du Sénat, on fait usage d'un nouveau timbre, au fac-simile. Pour le Sénat il y a simplement la substitution du mot *Senado* à celui *Congreso*. Cette fois on a placé la date de l'emploi.

L'impression est bleue :

*Congreso*, bleu.  
*Senado*, —

#### BULGARIE.

M. Lubkert nous a montré les 40 et 25 centimes, type semblable au 5 que nous avons reproduit :

40 centimes, vert foncé.  
25 — mauve.

#### LUXEMBOURG.

Les timbres *officiels* nous parviennent avec la

surcharge noire, 2<sup>e</sup> type, pour les valeurs suivantes, avec le perçage en lignes sur couleur :

20 centimes, chocolat pâle.  
40 — orange.  
1 franc, bistre.

Les variétés suivantes des timbres officiels n'ont pas été signalées. Elles ont le mot *officiel* appliqué de haut en bas et renversé dans le sens oblique de droite à gauche.

1<sup>er</sup> type de surcharge :

1 centime, bistre-brun, piqué 13.  
2 — noir — —

2<sup>e</sup> type de surcharge :

1 centime, bistre-brun, piqué 13.  
1 franc, bistre, percé.

La carte à 40 centimes, qui était réservée à la Belgique, cessera d'exister, le tirage une fois épuisé. On se servira de la carte universelle, même valeur.

#### URUGUAY.

Un avis de la poste annonce l'émission du 1 peso, attendu depuis si longtemps, dans les termes suivants :

« La direction générale a décidé qu'à partir de ce jour seront mis en circulation les nouveaux timbres-poste émis à la valeur de 1 peso et ils seront expédiés dans tous les bureaux du pays. »

Montevideo, le 1<sup>er</sup> mai 1879.

Le 1<sup>er</sup> officier (des postes).



Suivant cet avis, le timbre 1 peso est paru le 1<sup>er</sup> mai dernier. Son type rappelle un peu le timbre de 1 centavo : il a cependant les armoiries que ne possède pas ce dernier.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en lignes :

1 peso, bleu ciel.

#### CURAÇAO.

Le *Philatelic Monthly* nous porte la nouvelle suivante :

« Des cartes postales de la valeur de 5 et 7 1/2 cent sont en préparation. En attendant leur arrivée dans la colonie, la carte non timbrée est employée avec un timbre adhésif 5 cent et les cartes 12 1/2 ont été surchargées 7 1/2 cent dans un cadre oblong.

» La surcharge est imprimée en différentes positions, à travers le timbre. »

Les renseignements officiels que nous avons reçus de Hollande, constatent qu'il n'existe aucun



projet de cartes à 5 ou 7 1/2 cent pour la colonie de Curaçao. Par conséquent, l'émission provisoire n'a aucune raison d'être. C'est donc un légume nouveau sous forme de carotte qu'on cherche à nous servir. Avis à ceux qui les aiment.

## SURINAM.

Le *Stamp Journal* annonce une carte 12 1/2 cent avec surcharge 7 1/2 cent. Même observation que pour la carte Curaçao, même valeur.

## TURQUIE.

Nous donnons ici le dessin de la surcharge des timbres réservés aux imprimés (voir le précédent numéro).



## FINLANDE.

Emission d'un 25 penni rose remplaçant le 32 p. même couleur :

25 penni, rose.

## MALACCA.

MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> nous avisent d'une émission de timbres provisoires. Le 32 cents aurait reçu la surcharge noire : *seven cents* et le 8 cents, celle : *five cents* :

5 cents, jaune et noir.

7 — vermillon et noir.

## INDES ANGLAISES.



En commandant à MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, un timbre télégraphe de 1 anna, le gouvernement indien a fait erreur, nous dit M. Philbrick, cette valeur n'ayant aucune raison d'être. Elle va donc être supprimée.

L'impression, comme les autres valeurs, est en couleur sur papier glacé blanc au filagramme : Couronne et India ; piqué 14 :

1 anna, vert-jaune.

## COLONIES FRANÇAISES.

Le 10 centimes, noir sur violet, existe *non dentelé* :

10 centimes, noir sur violet.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. L. Berger a reçu le 8 pence, jaune d'or, avec le filagramme N. S. W. et couronne :

8 pence, jaune d'or.

## COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Les timbres dont nous parlions en juin dernier sont en usage, sauf une valeur qui ne sera pas émise, nous dit-on. Le type reste ce qu'il était, les couleurs seules sont changées.

Papier et piquage des timbres actuels de Russie :

1 kopeck, noir et jaune.

2 — — et rose.

7 — carmin et gris.

## PARAGUAY.

Nous avons rencontré le 2 reales surchargé d'un chiffre en couleur :

5 (2) sur 2 réaux bleu.

## RUSSIE.



M. F. Meyer possède outre le 5 kop., signalé le mois dernier, le 3 kop., non dentelé.

3 kop., vert.

Ci-contre le fac simile du timbre d'enveloppe d'Odessamen-tionné en juin dernier.

Zienkow (Poltava). M. Lubkert est devenu le Christophe Colomb des postes rurales de Russie. Il nous envoie aujourd'hui le timbre de la poste rurale de Zienkow émis le 1<sup>er</sup> janvier 1878.

Rectangle en hauteur avec valeur au centre et dans les angles ; autour l'inscription suivante ; en haut : *marka* ; à droite : *Zienkowok (oy)* ; en bas : *Sielsf (oy)* ; à gauche : *Potschty*, ce qui veut dire : Timbre de la poste villageoise de Zienkow.

Imprimé lithographiquement en noir sur papier couleur :

3 kopecks, chamois.





Ce timbre a été remplacé tout récemment par celui ci-contre où les inscriptions ne varient pas.

Ce nouveau timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et lithographié :

3 kopecks, rouge-vermillon.

*Soroka* (Bessarabie). C'est encore à M. Lubkert que nous sommes redevable de la découverte de ce timbre.

Au centre, un château fort, plus bas quelques lignes ondulées qui ont la prétention de représenter le Dniester; autour, dans le cadre rectangulaire, une inscription sur fond noir, qui se lit : *Sorokskoy Ziemskoy Pochtty Tri kop (ieyki)*. Ce qui veut dire : Poste rurale de Soroka. Trois kopecks. Emis le 5 avril dernier.

Imprimé en jaune avec le cadre intérieur et angles en rouge-vermillon ou rose, lignes ondulées bleues sur papier blanc; piqués 13 :

3 kop., rouge, jaune et noir.  
3 — rose — —

*Soroka* signifie en français *pie*.



*Zemliansk* (Woronje). Deux timbres que nous adresse M. Koprowski ont été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1879 par la poste de Zemliansk. Ils appartiennent au même type, suivant le fac-simile. L'inscription

se lit : *Potschtowaya marka Zemliansk (aha) Ziemstwa 5 ou 8 k (opieyck) s (erebrom)*. Timbre-poste du *Ziemstwo* de *Zemliansk* 5 ou 8 kop. argent.

Imprimés lithographiquement en deux couleurs sur papier blanc.

5 kopecks, bleu et jaune.  
8 — — —

D'après informations reçues de Zemliansk, «le 5 kopecks sert à affranchir la correspondance écrite sur papier à lettre et le 8 kopecks pour la correspondance écrite sur papier épais de grand format.»

Il est probable que les lettres simples payent 5 kopecks; celles d'un poids double, 8 kopecks.

*Bobrow* (Woronje). Nouveau changement, en attendant sans doute que d'autres se produisent bientôt. Les inscriptions sont les mêmes qu'aux timbres de l'émission signalée le mois précédent; le cadre seul a subi un changement.

Les feuilles de timbres, en portent huit sur deux rangées, les quatre premiers (2 rangées) sont renversés par rapport à ceux de droite.

Imprimés en noir sur papier couleur :

3 kopecks, azur.



*Jassy* (Bessarabie). Cette poste qui a pour capitale Bjelzi a émis un timbre au fac-simile. Au centre, les armoiries du district renfermées dans un double cercle avec l'inscription : *Ziemskoi Potchti—Jassk (ago) Ouyesda*, ce qui signifie : Poste rurale du district de Jassy; le cadre, qui est rectangulaire, contient en haut, sur une ligne droite : *Potschtowaya marka* (timbre-poste); en bas : *Ziena 5 kop (iek)* (prix 5 kopecks).

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni :

5 kopecks, rouge-vermillon pâle et vif.



*Tiraspot* (Cherson). — M. Lubkert nous soumet encore le type ci-contre qui aurait remplacé celui de forme ronde.

En haut, les armes de l'empire, sur fond jaune; en dessous, celles de Tiraspot avec créneaux vermillon sur fond noir; la couronne, la croix, le sceptre et les glands sont dorés; la branche de lauriers verte, le reste à l'impression noire. L'inscription doit se lire : *Timbre-poste du Ziemstwo de Tiraspot*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13. Emis le 26 avril dernier :

5 kop. jaune, vermillon, or, vert et noir.



**Вълосерокая  
земская  
сельская  
почта  
2 коп.**

*Biéloxersk* (Novgorod). Voici un autre timbre que nous remet toujours M. Lubkert et qui aurait été en usage pendant les quelques mois de la fin de 1876 ou commencement de 1877. Le dessin rappelle les autres timbres connus.

Imprimé typographiquement en noir sur papier couleur :

2 kopecks, vert-bleu.

*Ostrogosjsk* (Voronèje). Les timbres de cette poste ont été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1879.

### Les timbres 70 kreuzer et 2 marks de Wurtemberg.



En réunissant les matériaux nécessaires pour l'établissement de l'histoire des timbres de Wurtemberg, que nous devons publier récemment en brochure, nous avons voulu nous rendre compte

de l'usage des timbres 70 kreuzer et 2 marks, considérés comme timbres de contrôle, nous ne savons trop pourquoi.

De décret créant ces timbres, il n'en existe pas, par la raison fort simple que ces timbres ne sont pas et ne peuvent pas être employés par le public.

En insistant pour obtenir l'acte de naissance de ces soi-disant timbres de contrôle, et des détails sur leur usage, l'administration a bien voulu faire une exception en notre faveur, en nous fournissant la copie d'une circulaire destinée aux bureaux de poste. Nous ferons grâce à nos lecteurs de ladite circulaire; nous nous contenterons d'en donner un extrait, qui établira ce que sont ces timbres.

« Il est constaté que des correspondances de grande dimension, en destination des pays étrangers et dont le port s'élève, dans des cas isolés, à plusieurs florins, ne peuvent pas toujours être complètement affranchies au moyen des espèces de timbres existant, en employant même le dos des enveloppes...

» Afin d'empêcher, etc., etc., les dispositions suivantes sont prises pour que les correspondances de ces espèces puissent être affranchies comptant, aux guichets.

» L'expédition, etc., se fera maintenant de la ma-

nière suivante : Elle est ensuite (la lettre) expédiée dans une enveloppe de service, accompagnée d'un billet, portant : à l'affranchissement, à — fls. — krz., pour.. à l'un des trois bureaux de poste de *Stuttgard*, *Ulm* et *Heilbronn*. L'enveloppe devra porter la désignation : à ouvrir immédiatement.

» Les trois bureaux de poste prénommés, sont pourvus en plus des espèces de timbres ordinaires, d'un timbre-poste de couleur violette de la valeur de 1 fl. 10 krz. (70 kreuzer) dont ils feront uniquement usage pour l'affranchissement des correspondances susdites. Le timbre-poste à 70 kreuzer sera fourni à ces bureaux comme les autres timbres...

» Le timbre-poste à 70 kreuzer est destiné uniquement au service intérieur de l'administration des postes; il ne pourra donc, sous peine d'une sévère punition, être vendu au public. »

Le 24 décembre 1872.

Signé : HOFACKER.

Nous ne dirons rien du 2 marks, par la raison que ce timbre a remplacé le 70 kreuzer : son usage est par conséquent le même. Nous ferons seulement remarquer que les timbres « de contrôle » ont la même valeur que les timbres-poste ordinaires. Seulement, comme l'administration n'a pas assez de confiance dans son public, que pour mettre en circulation des timbres de fortes valeurs, elle les emploie elle-même et encore n'autorise-t-elle que trois bureaux du royaume à en faire usage, savoir : *Stuttgard*, *Ulm*, *Heilbronn*.

### Les cartes postales de l'Uruguay, 1875.

L'authenticité des cartes postales de l'Uruguay, émises en octobre 1875, n'ayant pas été suffisamment établie, nous nous sommes adressé à un de nos bons correspondants de Montevideo, pour tâcher d'élucider ce point, si possible.

Pour toute réponse, notre correspondant nous remet une lettre qu'il a reçue de la direction générale des postes, en réponse à une lettre qu'il avait adressée à celle-ci, afin de nous obliger. Voici la lettre, qui porte plusieurs cachets administratifs :

« Montevideo, le 25 mars 1879.

» En exécution du décret antérieur, je dois vous informer de ce qui suit :

» 1<sup>o</sup> Il est certain qu'en novembre 1875 il y eut une émission de cartes-correspondance, exactement comme le spécimen ;

» 2<sup>o</sup> Le nombre et la circulation en étaient si limités, que, en général, l'on n'en sait presque rien ;

» 3<sup>o</sup> Les valeurs que chacune d'elles représentaient étaient de un et deux centesimos ;

» 4<sup>o</sup> Les cartes que vous avez transmises à la direction, sont les mêmes que celles émises en novembre 1875. »  
Signé : MAJO H. ESTEVER.

### Les faux timbres de Hanovre.

J'avais depuis longtemps, dans mon album, des timbres de Hanovre, à l'effigie du roi Georges V, que je considérais comme des épreuves mal venues, quand je rencontrai récemment dans une collection très-ancienne, une planche de deux timbres à 1 groschen placés l'un à côté de l'autre, en-dessous desquels il était marqué, au premier: *echt* (vrai) au second : *nachgemacht* (imitation.)

Cette planche avait été expédiée jadis aux différents bureaux de poste, par le directeur général de Hanovre, à la suite d'une découverte de faux timbres, à l'effigie du roi, qui avait été faite peu de temps après l'émission de ces timbres.

Le motif de cet envoi était de placer sous les yeux des employés les deux timbres : vrais et faux, afin de pouvoir mieux les reconnaître à l'occasion. Mais le fac-simile n'était qu'une copie de l'imitation reconnaissable aux points suivants :

- a. Lettres plus ramassées : l's de *groschen* surtout est plus trapu ;
- b. Filets du cadre intérieur plus gras ;
- c. Figure moins large et nez rond ;
- d. Ceci est le point essentiel, au lieu de deux lignes verticales passant de côté entre le cercle et les filets du cadre, il n'y en a qu'une, touchant le cercle :
- e. Impression empâtée ;
- f. Gomme blanche.

L. BERGER.

### Les timbres « Britannia » 1 et 9 pence de Maurice.



Dans notre brochure sur les timbres de Maurice, nous reconnaissons notre impuissance de pouvoir établir la distinction entre les deux timbres violets, type Britannia, valant 9 pence, en

1859 et 1 penny, en 1862 : Les timbres oblitérés nous en fournissent cependant les moyens.

(B53)

Jusqu'en avril 1860, date d'émission des timbres gravés et imprimés à Londres, par MM. De la Rue, les timbres n'ont jamais reçu l'oblitéra-

tion ovale avec lettre et chiffres au centre (voir le fac-simile) — chiffre qui peut varier peut-être, ayant rencontré B. 64. — cette oblitération ayant été créée en même temps que les timbres De la Rue.

Avec ces nouveaux timbres, se composant des valeurs : 1, 2, 4, 9 pence, disparaît le timbre violet Britannia qui avait cette dernière valeur, mais les 6 pence bleu, et 1 shilling vermillon, émis en même temps que le 9 pence violet dont ils ont le type, restent en usage et forment avec les timbres De la Rue la série de 1860.

En novembre 1862, la valeur 1 penny ayant été épuisée, le timbre violet, type Britannia, reparait provisoirement, comme valeur 1 penny, ainsi que nous l'avons établi par les documents que nous avons donnés dans notre brochure, et les timbres reçoivent nécessairement l'oblitération qu'on employait à cette époque, c'est-à-dire l'ovale avec chiffre central.

On peut en conclure, que tous les timbres qui n'ont pas cette dernière oblitération, ont été employés comme 9 pence.

Tandis que ceux qui sont oblitérés B. 53 (peut-être B. 64) ont la valeur 1 penny.

### CORRESPONDANCE.

Porto-Rico, 16 mai 1879.

Cher Monsieur Moens,

Il n'y a pas de timbre 5 c. dep. 1878 de Porto-Rico. Ceux usités en 1878 appartiennent à l'émission 1877.

Tous les timbres Cuba, Porto-Rico et Philippines *non dentelés* ne sont que des tirages frauduleux dus à la vénalité de quelque graveur de l'Etat.

Je les ai reçus d'Espagne et d'ailleurs avec prière de les faire oblitérer avec le timbre de la poste.

Comme bien vous le pensez je n'ai pas voulu le faire ; mais peut-être que d'autres seront moins scrupuleux que moi.

Je compte sur votre impartialité, mon cher Monsieur, pour avertir les collectionneurs par la voie de votre journal.

Votre dévoué,  
F. G. M.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PAIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6-07  
 Le Numéro. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

### SIRMOOR.



MM. Whitfield King et C<sup>e</sup> ont eu l'obligeance de nous communiquer le timbre ci-contre de l'Etat de Sirmoor. L'exemplaire est oblitéré en noir et ne porte point de valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piquage impossible à déterminer ; 12, croyons-nous :

Sans valeur, vert-jaune

Sirmoor est un pays de l'Inde situé dans le Rajpootana près du Pendjab, dans les montagnes de l'Himalaya, entre 78° lat. et 31° de longitude. Population 75,395 habitants.

La capitale est Nahun située au N. O. de Sirinagar. Ce pays resta fidèle aux Anglais lors de la grande révolte de 1867.

LABOUAN.

Nous n'avons pu déterminer, le mois dernier,

le filagramme des timbres que nous signalions. C'est une couronne et les lettres C. A. (crown agent), parce que ces timbres sont imprimés par l'intermédiaire des agents des colonies de la couronne.

### NATAL.

M. Ferd. Meyer nous envoie les communications suivantes :

Type 1860, émission de 1869/70 avec surcharge postage, renversée :

1<sup>o</sup> En petites capitales.

4 penny, rouge.

2<sup>o</sup> Avec P majuscule, longueur 12 sur 1 3/4 mm de haut.

3 pence, bleu.

Type 1860, émission de 1877.

3<sup>o</sup> Postage half penny, renversé et Natal biffé.

1/2 penny, jaune.

Type 1860, émission de 1879.

4<sup>o</sup> Double surcharge Postage one penny dont l'une renversée et les deux mots : Postage biffés.

4 penny, rose.

TERRE-NEUVE.

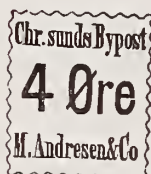


Cette colonie anglaise, par suite de son entrée dans l'union postale universelle, a émis récemment une carte destinée aux relations internationales, de la valeur de 2 cents, suivant le fac-simile. Elle nous est venue par l'entremise de MM. Whitfield, King et C<sup>e</sup>.

L'impression est en couleur sur carton blanc, timbre à droite ; trois lignes pour l'adresse :

2 cents, rouge vif.

NORVÈGE.



*Christiansund.* Les mêmes correspondants nous adressent au 1<sup>er</sup> type ci-contre, les valeurs suivantes non encore signalées :

2 øre, noir sur bleu foncé.  
7 — — — pensée.  
10 — — — jaune.

Ces timbres ne sont pas dentelés sauf le 7 øre qui se présente avec un perçage en trous carrés, perçage qui le plus souvent n'existe que dans le sens horizontal.

FRANCE.

On a mis en usage, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, de nouvelles cartes postales avec réponse payée, valeurs : 20 et 30 centimes que nous fait connaître M. A. de R. Elles sont semblables aux autres cartes, sauf que la 1<sup>re</sup> partie a pour avis, à gauche, angle inférieur : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse et la seconde partie, sous carte postale, le mot : Réponse.*

Imprimé en couleur sur carton couleur.

40 + 10 centimes, noir sur bleu pâle.  
15 + 15 — — — vert pâle.

GRÈCE.

Les timbres taxe de 40 et 60 lep. ont paru au 2<sup>e</sup> type. Reste à trouver les 5, 10, 90 lep., 1 et 2 drachmes.

40, 60 lep., vert.

TRINITÉ.

Nous empruntons au *Philatelic Record* la description d'une carte postale que l'éditeur de ce journal a en sa possession :

Inscription sur quatre lignes :

*Postal union (Union postale universelle)*

*Trinidad*

*Foreign-Post card*

*The address only to be written on this side.*

Cadre formé d'une chaîne : dimension 133 sur 85 mm.

Le carton est blanc épais avec impression couleur :

Vermillon.

Le spécimen qui a été vu porte le timbre 1 penny et la moitié d'un autre, soit 1 1/2 penny, répondant à la taxe. Il a été utilisé le 27 mai dernier.

TRANSSVAAL.

Le 6 pence vient d'être accommodé de diverses façons pour en faire des 1 penny qui manquaient, paraît-il, dans la nouvelle colonie anglaise. Nous en avons avec la surcharge :

1 Penny, en noir.

1 PENNY, en noir et rouge.

GRIQUALAND.

Encore de nouvelles surcharges.

*Petite lettre G en noir.*

4 pence, bleu, 2<sup>e</sup> type.

*Petite lettre italique G en noir.*

4 pence, bleu, 2<sup>e</sup> type.

DANEMARK.

Semblable aux cartes nouvelles de 4, 6 et 10 øre, nous avons aujourd'hui, sur carton blanc :

8 øre, carmin.

L'enveloppe 4 øre a le chiffre 4 ouvert.

4 øre, bleu.

Les feuilles de timbres 5 øre présentent à la



2<sup>e</sup> rangée, 6<sup>e</sup> timbre, une variété où la queue inférieure n'est pas recourbée, suite d'un cliché défectueux sans doute.

5 ôre, bleu, cadre carmin.

#### LUXEMBOURG.

Depuis que les cartes postales ont changé de format et d'inscription, nous avons les variétés suivantes :

A. *Carte-postale* (trait entre les 2 mots).

a. Les *a* des mots *carte* et *postale* sont barrés d'un trait horizontal.

5 centimes, lilas.  
10 — bistre.

b. L'*a* de *carte* est barré d'un trait horizontal ; l'*a* de *postale* de deux traits en forme de V.

5 centimes, lilas.  
10 — bistre.

c. L'*a* de *carte* est barré d'un trait en forme de V ; l'*a* de *postale* d'un trait horizontal.

5 centimes, lilas.  
10 — (?)

d. Les *a* des mots *carte* et *postale* sont barrés de deux traits en V.

5 centimes, lilas.  
10 — bistre.

NOTA. Le 5 centimes a en plus *postkarte* pour *postkarte*.

B. *Carte postale* (sans trait d'union).

Variété a. (Voir plus haut).

5 centimes, lilas.  
12 1/2 — bleu.

Variété b. (Voir plus haut).

5 centimes, lilas.  
12 1/2 — bleu. \*

Variété c. (Voir plus haut).

5 centimes, lilas.

On peut encore établir des variétés d'après le trait placé sous *Carte-postale* et qui varie de longueur.

#### MEXIQUE.



Nous avons toujours omis de donner le fila-

gramme des enveloppes 25 centavos, émises il y a quelques mois. En voici le dessin.

#### PORTUGAL.

M. Meyer, nous annonce l'émission d'un 40 reis, non plus imprimé en jaune, mais en vert bleu :

40 reis, vert-bleu.

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE



L'introduction des cartes postales dans cette colonie anglaise vient d'avoir lieu. Deux spécimens nous viennent par l'entremise de plusieurs correspondants. Ils ont la même disposition, mais le type du timbre et la couleur du carton diffèrent. Le cadre, formé d'une petite grecque entre deux filets, mesure 413 sur 66 millimètres ; au milieu de la partie supérieure : *Post card* séparés par les armes de la Grande-Bretagne ; plus bas, en petites capitales, sur une ligne : *The address only to be written on this side.*

Imprimé en couleur sur carton épais ; timbre à droite :

1/2 penny, rouge-brun sur chamois-rougeâtre.  
1 — bleu — blanc.

#### ROUMANIE.

Lors de la guerre, le timbre des cartes fut imprimé en rouge : la guerre finie, le ciel redevint serein, les cartes prirent la couleur bleue ; aujourd'hui elle revêt ses habits de deuil pour la province perdue sans doute. Les cartes qui sont en usage depuis juillet dernier ont le timbre noir, type refait, ainsi que les armoiries ; le mot *cartă postală* est d'un caractère plus gras ; les quatre lignes d'adresse ont été maintenues ; l'avis a disparu.

Impression noire sur carton rose, piqués.

5 bani, noir.  
5 + 5 —

#### SAN SALVADOR.

Malgré leurs inscriptions, leurs 13 étoiles et le nouveau mode d'impression, les timbres de cette

république sont authentiques, nous écrivons un de nos correspondants qui a détaché de ces timbres sur ses lettres. Ce renseignement nous arrivant tardivement, nous reproduirons les autres types le mois prochain.

## FINLANDE.

La carte 10 penni de l'Union postale universelle a comme variété la bordure grecque supérieure, sur certains exemplaires, interrompue à 20 mm environ de l'angle gauche, par un petit carré semblable à ceux qui se trouvent aux quatre côtés et qui terminent la bordure.

## WURTEMBERG.

Le 15 juillet dernier, il a été introduit pour les relations avec les pays qui ont adhéré à l'échange des cartes-correspondance avec réponse, savoir : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Hollande, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, la Suisse, l'Espagne et la République Argentine, des formulaires pour cartes-correspondance universelles avec réponse :

Elles sont semblables aux cartes à 10 pfennig :

40 + 10 pfennig, rouge sur chamois.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

Le 15 juillet passé, il a été introduit des cartes-correspondance avec réponse, pour les pays ayant adhéré à l'échange de ces cartes. Elles sont semblables aux cartes de l'union postale universelle, sauf que la première partie porte inscrit à gauche, angle inférieur, en langue allemande d'abord et en français ensuite, l'inscription : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*, et la seconde partie : *Antwort — Réponse*.

Carton chamois, inscriptions noires, cadre et timbre couleur :

40 + 10 pfennig, rouge sur chamois.

## ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.



M. Coster nous adresse deux timbres dont le premier type a été émis le 1<sup>er</sup> février 1879, par la poste de Douglas. Depuis, ces timbres ont été rem-

placés par le second type où la valeur se trouve exprimée.

Par suite de l'institution de cette poste, M. Boyd a baissé son prix qu'il a réduit à 1 cent. A cette occasion, il a imprimé des timbres (type reproduit n° 197, page 44, 2<sup>e</sup> colonne) en deux couleurs. Ces timbres sont piqués 13 :

Douglas, 1<sup>er</sup> type, bleu, rose.

— 2<sup>e</sup> — 1 cent, vermillon.

Boyd, bleu, rose (1 cent).

## HELGOLAND.

L'administration des postes a mis en vente, le 10 juillet, pour les relations avec les pays de l'union postale, une carte et une enveloppe portant sur le timbre, en haut, la valeur en monnaie anglaise, et en bas, celle en monnaie allemande, avec suppression des chiffres sur les côtés, le tout en surcharge noire, appliquée sur les cartes à 5 pfennig et enveloppes à 10 pfennig. En voici du reste le fac-simile.

La carte porte en plus, à la partie supérieure :

*Union postale universelle*

avec un ornement en tire-bouchon de chaque côté; l'enveloppe contient :

*Postal union — Union postale universelle.*

*Heligoland.*

Le tout en impression noire :

Carte postale : 1 1/2 penny — 10 pfennig, vert s. chamois.

Enveloppe : 2 1/2 pence 20 — carmin s. blanc.

## \*BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Ci-contre le dessin des timbres dont nous avons parlé le mois passé.

Le W. I. B. J. signale un carton pour adresse de paquets et une carte-correspondance 2 krenzer. Le premier a l'impression noire sur carton gris et a le texte en allemand et croate; la carte-correspondance a le timbre (quel type?) à droite et l'aigle impériale à gauche; texte allemand et croate; bordure de la couleur du timbre; carton chamois :

Pour adresse de paquets : noir sur carton gris.

Carte-postale : 2 krenzer, rouge.

## SUEDE.

La Suède, dit le W. I. B. J., a deux cartes pos-



tales universelles; elles sont imprimées sur carton blanc, avec le timbre à droite et un encadrement; leurs dimensions sont un peu plus grandes qu'autrefois. En haut :

*Union Postale universelle,  
Suède  
Brefkarte  
Carte postale.*

Puis cinq lignes, la première commençant par Till (à); la troisième ayant : *Adresse pp.*; la quatrième : *Lieu de destination*; la cinquième : *Pays*; texte en suédois et français :

Tio öre, rose.  
Femten öre, vert.

ÀÇORES ET MADÈRE.

Le même journal constate l'existence de deux cartes qui nous étaient inconnues; elles sont semblables aux cartes de Portugal, mais sans cadre :

30 reis, vert.  
20 + 20 — bleu.

BULGARIE.

On nous informe qu'une cinquième valeur a vu le jour en même temps que celles signalées déjà :

50 centimes, bleu et noir.

INDE NÉERLANDAISE.

L'enveloppe 20 cent que nous avons annoncée d'après un confrère, n'existe pas, nous dit-on de source officielle.

TURQUIE.

Une enveloppe avec timbre imprimé en brun et sans la surcharge noire, nous vient par l'entremise de M. Constantinides. Cette variété a été utilisée à Péra, le 22 février 1874. Elle a le deuxième type de timbre sec renversé :

Sans valeur, brun.

Le 20 paras, à peu près épuisé, doit avoir la couleur prescrite par le traité de Berne.

Émission d'une valeur nouvelle, 1 piastre, pour le service international.

Nouvelle carte simple et double, timbre à gauche, place à droite pour le cachet d'annulation; inscription turque et française et les mots : *Union postale universelle.*

ITALIE.

Il existe un timbre 2 centimes, avec la surcharge renversée sur le 10 lire, type des timbres *State*.

2 centimes, rouge-brun.

RUSSIE.



M. Lubkert a rencontré une variété de type que nous ne connaissons pas. Elle est remarquable par la maigreur des inscriptions. Nous en donnons ici le dessin. On remarquera avec

nous l'inexpérience du lithographe qui, sans prendre aucune disposition pour placer son inscription à la partie supérieure du timbre, a dû être bien étonné de devoir supprimer la dernière lettre et laisser l'avant-dernière inachevée. Ce type se distingue aussi par les ornements (?) des angles formant presque quatre gros points noirs.

Imprimé en noir sur papier mauve-lilas.

5 kopecks, mauve-lilas.

### Les timbres du Don.

Nous n'avons eu jusqu'ici que des timbres ruraux destinés à affranchir la correspondance dans les limites de tel ou tel district; voici venir aujourd'hui des timbres appartenant à un gouvernement ou province entière.

Cette province, ou plutôt la terre des cosaques du Don, a une superficie de 2,943 lieues carrées; située au sud de la Russie (près du Caucase) et arrosée par la mer d'Azof et le fleuve Don avec ses nombreux confluent, elle est divisée en sept cercles ou districts.

Le sol est en partie très-fertile, en partie couvert de nombreuses salines. Dans ces derniers temps on y a découvert de riches mines de houille. Le climat est superbe; la fabrication des vins très-développée, surtout les vins mousseux Tsymliansk (Stanitza) qui ont acquis une grande réputation. On y rencontre aussi ces petits chevaux cosaques généralement connus en Europe, à cause de leur force, leur adresse et leur dextérité.

La population est de 897,000 habitants; elle est composée en majeure partie de cosaques y établis depuis le x<sup>e</sup> siècle. Tous, sans exception, sont militaires; l'organisation et l'administration y est, de même, militaire; le chef suprême ou ataman des cosaques, réside à Nowot-scherkask, chef-lieu et ville unique de la province, la population habitant en général les sta-

nitzy ou slobody, sortes de villages. La religion est chrétienne, du rite grec.



Les timbres qui nous sont parvenus de cette province ont une couronne dans un double ovale avec inscription autour, se prononçant : *Donietzkaya Ziemskaya Pochtta O (blusti) W (oyska) D (onskaho) — Marka polowina Kop (ieyki) ou piat kop (ieyck)*, ce qui signifie : Poste rurale du Don, province de l'armée du Don. — Timbre un demi kopeck ou cinq kopecks. Cadre rectangulaire avec chiffre valeur aux angles.

Impression lithographique en couleur sur papier blanc :

1/2 kopeck, roux.

5 — bleu terne et bleu-vert.

S. KOPROWSKI.

### Les mystifications du jour.

Les mystifications ont été si nombreuses depuis quelque temps, que nous croyons utile d'en reparler ici :



*Jhind*. L'administration des postes de ce pays, à laquelle nous nous sommes adressé pour obtenir des enveloppes et timbres 1/2 rupee, signalés par l'Union, au commencement de 1878, nous répond qu'il n'en existe pas...

La bande 1/4 anna, dont parlait le même journal, y est aussi inconnue...

En septembre de la même année, l'*Ill. B. J.* nous donnait le dessin d'une enveloppe qui, pas plus que les timbres précédents n'y est connue par ladite administration des postes.



*Alwar*. Au commencement de 1878, nous avons fait connaître par M. Nieske, le rédacteur de l'*Union*, la carte ci-contre, inconnue à Alwar. Est-ce encore une carotte ?

*Kashmir*. L'*Ill. B. J.*, en septembre 1878, reproduisait le timbre ci-contre, sur lequel les renseignements manquent toujours. Généralement considéré comme une mystification.



*Samos*. Un autre confrère allemand, le *Wiener Ill. B. Z.* introduisit à son tour, dans le courant de 1878, le timbre ci-contre, sur lequel nous lui demandâmes des explications relativement à une lettre que nous avions reçue et qui niait l'existence de ces timbres.

Le correspondant de ce journal nous écrit, en nous certifiant que les renseignements qu'il a donnés sont exacts ; qu'il les tient du chancelier de la Principauté de Samos. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la lettre que nous avons reproduite antérieurement vient précisément de la chancellerie. En voici une autre du directeur des postes de Samos.

« Monsieur J.-B. Moens,

» J'ai pris connaissance de la lettre que vous avez bien voulu adresser, etc., etc. . . . .

» Le gouvernement de Samos se dispose depuis longtemps à assimiler son petit service postal aux postes des pays civilisés, mais des circonstances imprévues l'en ont empêché jusqu'ici . . . . .

» J'ai appris que dans un des derniers numéros de votre estimable journal, il est question des timbres de Samos ; curieux de voir cette assertion, je vous prie, Monsieur, de bien vouloir m'envoyer le numéro qui en parle. En vous remerciant d'avance, etc., etc.

» Signé : STAVRINIDI.

» Directeur des postes à Samos. »

Il nous paraît que, s'il existe des timbres à Samos, le directeur des postes est à même de le savoir.



*Chypre*. En décembre, toujours de cette année mémorable 1878, l'*Union* levait un nouveau lièvre, celui de Chypre, que notre correspondant, M. Kloss, voulut bien nous communiquer, avec la lettre du docteur Walzmann. Celui-ci prétendait tenir les timbres du directeur des postes de Chypre. On sait ce que ce dernier nous écrivit : il niait tout sim-



plement leur existence. Nous nous empressâmes d'en informer ce cher docteur, dont nous avions l'adresse à Berlin ; notre lettre nous revint avec ce mot laconique, mais qui ne laisse pas de doute : « Inconnu. » Depuis, toutes les recherches pour mettre la main sur le fameux docteur Watzmann sont restées infructueuses. Conclusion facile à tirer.

*Corée.* C'est à nous que revient l'honneur de cette découverte ; elle nous a permis, n° 194, de faire admirer à nos lecteurs les beautés physiques de S. M. Coréenne.

Afin d'obtenir la traduction des inscriptions, qui nous aurait peut-être tout appris, nous nous étions adressé, en temps, à un membre libre d'une Société de timbrologie. Mais celui-ci, cédant sans doute à des conseils dictés par certaine rancune qu'on nourrit vis-à-vis de nous, n'a pas daigné nous répondre. Disons que ce timbre nous est signalé comme une mystification.



*Prusse.* On nous certifie de divers côtés, que le dessin de patte, ici reproduit, a été contrefait à Berlin. On l'applique sur des enveloppes quelconques à effigie, après en avoir fait disparaître le premier dessin. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer, nous dit-on, les découvertes toutes récentes.

M. Fourré, que nous avons consulté à ce sujet, nous répond qu'il garantit ses découvertes comme réelles et qu'il nous le prouvera sous peu. Dont acte.



*Bade.* Le dessin primitif de la patte des enveloppes de 1858, a également été contrefait à Berlin. Il s'applique de la même façon que le dessin précédent, mais sur les enveloppes réimprimées.

*Wurtemberg.* En choisissant des enveloppes frappées à une certaine distance de l'inscription oblique, on fait disparaître cette inscription en coupant le timbre sans lui laisser de marge ; puis on y applique deux ou trois lettres en gros ou petit caractère et l'on forme ainsi des raretés rarissimes. On soumet enfin à une personne compétente ou à une société de timbrologie, ces timbres « rencontrés dans un vieil album, » et lorsque la supercherie n'est pas découverte, on se sert du passeport délivré qui ne compromet personne.

C'est fort bien imaginé, aussi espérons-nous que ces lignes parviendront à déjouer les manœuvres du faussaire dont on nous a promis le nom.

Au moment où nous terminons ces lignes, nous recevons une lettre de Berlin, sans signature, écriture déguisée, qui nous dénonce un nom que nous ne refusons pas de faire connaître, mais sous la responsabilité du dénonciateur, quand celui-ci se sera révélé à nous.

### Le 3 cuartos Don Carlos, jugé par lui-même.

Nos lecteurs ont encore présents à la mémoire les différents articles que nous avons écrits n°s 183, 185, 186 et 188 à propos du 3 c. D. Carlos, articles qui ont attiré sur notre tête les foudres de M. Lopez et celles de son avocat anonyme qui, au lieu de nous combattre là, où nous avons produit nos arguments, a préféré suivre la tactique d'un général français malheureux de la dernière guerre et partir de Londres pour livrer bataille dans un journal de New-York.

On nous reproche d'avoir refusé l'insertion de preuves fournies par M. Lopez, *ce qui est faux* ; d'avoir supprimé une phrase de la lettre de M. Lopez — nous avons dit pourquoi, n° 186 et M. L. aurait dû s'en montrer reconnaissant — enfin, on a la ..... faiblesse de passer sous silence tout ce que nous avons écrit : c'est le moyen d'arriver à un triomphe facile ; on conclut en disant que nous n'y connaissons rien..... La suite de cet article prouvera si nos facultés sont tellement obliérées que M. Y. veut bien le dire.

Après les escarmouches que l'on connaît, engagées entre M. Lopez et nous, il fut signé un armistice. On convint de rechercher ensemble les preuves de l'existence ou de la non-existence de ce fameux timbre de 3 cuartos : C'est le fruit de ces recherches que nous venons mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

Le premier signe de vie que nous donne M. L., fut la production de documents officiels relatant jour par jour les engagements qui eurent lieu dans le Maestrazgo (1), entre les troupes du gouvernement et les Carlises. Il y a eu bataille à Cantavieja, les 27 août 1873, 25 avril, 1<sup>er</sup> novembre, 14 décembre 1874 ; 30 juin, 1<sup>er</sup> au 6 juillet 1875 ; ne sont-ce pas là des preuves suffisantes que les timbres D. C. sont bons, nous écrit M. L. ? Mais, à ce compte, les cartes de l'armée de la

(1) Le Maestrazgo est le pays compris entre les provinces de Ternel, Castellon, une partie de Cuenca et peut-être aussi de Valencia. Le terrain est montagneux et très-propice à cette guerre de guerillas. Il tire son nom de maestre (maître d'un ordre militaire), titre que possédait autrefois quelque haut seigneur féodal, d'où *Maestrazgo*, nom de la propriété.

Loire, dues à l'imagination d'un commandeur bien connu, seraient excellentes. — Nous demandâmes une continuation d'enquête.

Dans notre n° 183, nous exprimions notre étonnement de ne voir toujours que des Cantavieja et pas un seul timbre 3 c. employé par un de ces nombreux commandants du Maestrazgo. Le hasard a dû servir merveilleusement M. L., car il nous envoie deux timbres oblitérés : *Alcala de Ch.* (isvert) *Castellon de la Plana* — 17 mars 74 et 23 avril 74 ; mais contrairement à ce qui avait été dit que chaque commandant se servait d'un timbre particulier, semblable dans l'ensemble à celui de Cantavieja, mais en différant par les détails, les exemplaires oblitérés soumis, appartiennent au type Cantavieja !...

Un timbre oblitéré devait ébranler notre incrédulité ; deux timbres devaient, à plus forte raison, nous dessiller les yeux : M. L. fut tout étonné d'apprendre que nous persistions dans notre opinion première et que la vue de ses timbres n'avait produit sur nous aucun effet. Découragé, il refusa d'aller plus loin.

Vaincu par nos instances, il voulut bien continuer ses recherches qui furent couronnées cette fois d'un plein succès : M. L. nous apporta triomphalement un jour deux (toujours 2) autres timbres, oblitérés cette fois : *Comandancia general de Valencia—Ejército real*, inscription placée dans un double cercle avec l'impression bleue.

Cette oblitération était faite pour nous confondre ; ne répondait-elle pas aux vœux soi-disant exprimés par nous de voir un timbre, avec ce cachet, sur la même enveloppe, fait avancé par M. Lopez, nous ne savons à quelle occasion et pourquoi, n'ayant jamais rien dit ou rien demandé de semblable.

Quoi qu'il en soit, nous avions deux pièces devant nous qui semblaient réclamer, en faveur de M. L., l'apothéose promise par nous, s'il parvenait à nous apporter des preuves d'authenticité. Mais avant d'allumer nos lampions, nous voulûmes, en véritable juge d'instruction, examiner les objets sous toutes les faces. L'oblitération, comme celle des timbres précédents, ne nous apprit absolument rien : elle pouvait provenir de cachets enlevés aux carlistes ; le timbre était *identique aux Cantavieja*, et quant à l'impression, elle avait eu lieu sur enveloppes de papier blanc mince, dont on ne nous montrait qu'un fragment, celui où le timbre avait été appliqué.

Le premier exemplaire ne nous fournit rien de suspect, si ce n'est son origine : il n'en fut pas

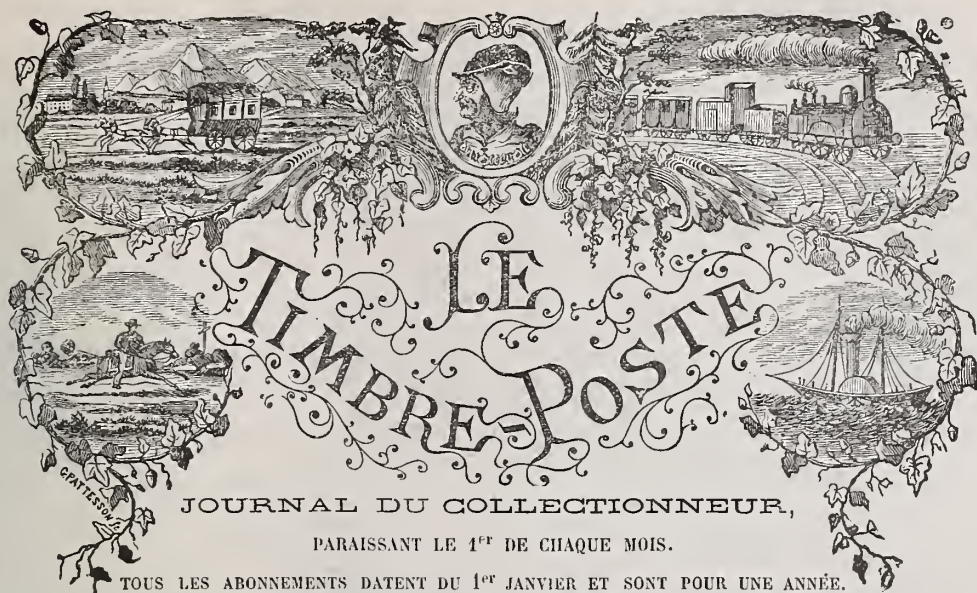
de même du second. En soulevant le premier pli du fragment d'enveloppe, nous ne fîmes pas peu étonné de rencontrer à l'intérieur du second pli, quelques souillures à l'encre bleue ; vues de plus près, elles répondaient parfaitement à l'oblitération dont se trouvait couvert en partie le timbre. Qu'était-il arrivé ? C'est qu'en cherchant à nous donner des preuves d'authenticité de ses drogues, le faussaire qui n'aimait pas sans doute délivrer une enveloppe complète, toujours plus compromettante, avait pris le parti de déchirer d'abord le timbre de son enveloppe. Mais cette opération, qui ne peut se faire d'une manière aussi régulière qu'avec des ciseaux, amena deux plis d'inégale grandeur, celui supérieur étant de dimension moindre. Le faussaire n'y prit garde et appliqua bravement son cachet sur le timbre, sans se douter qu'il continuait sur le second pli de l'enveloppe, l'oblitération interrompue sur le premier, la marge n'étant pas grande au timbre. Cette oblitération, que nous avons fait voir à différentes personnes, est composée de deux lignes circulaires du cachet, au milieu desquelles nous retrouvons les parties inférieures de *c* et *i* (*Valencia*) dont le commencement est sur le timbre !

En présence de cette découverte est-il encore un amateur qui puisse croire à l'authenticité de ces Cantavieja qui ont trouvé en M. L. un si ardent défenseur ? Ne serait-il pas grandement temps pour celui-ci de nous livrer enfin le nom de cette personne honorable qui s'est dérobée jusqu'ici aux yeux de tous ? Il serait par trop commode d'appartenir au monde officiel, que pour pouvoir impunément commettre de méchantes actions.

M. Lopez, prévenu que sa communication nous avait fourni la preuve de la fausseté des Cantavieja, nous fit savoir qu'il nous enverrait un article contradictoire, preuves à l'appui. Sur notre observation qu'il vaudrait mieux de nous les fournir de suite, son article rendant le nôtre inutile, il ne voulut rien entendre. Nous le prévenons donc ici, que, pour ne pas prolonger un débat, dont la cause est entendue, nous n'accepterons que des preuves et non une discussion qui n'a que trop duré. Ce ne sont pas des paroles qu'il nous faut, mais des documents, des preuves d'authenticité, et quant à nous, nous croyons avoir suffisamment établi que les Cantavieja, de n'importe quelles mains ils sortent, ne sont que des carottes ou *ataluyas*, puisqu'elles nous viennent d'Espagne.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PAIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

MAURICE.



Nous avons devant nous les timbres qui doivent remplacer ceux actuellement en usage avec surcharges. Nous connaissons déjà les 4 et 25 cents en circulation depuis avril dernier. Nous en avons sept autres valeurs, savoir :

2 cents. Effigie diadémée de Victoria tournée à gauche dans un cercle avec *Mauritius Postage*, en haut, et la valeur en toutes lettres, en bas, dans le cercle ; cadre extérieur rectangulaire avec coins évidés.

8 cents. Même effigie, cadre octogone avec inscription : *Postage, Mauritius, Postage* et la va-

leur en toutes lettres en dessous ; fleuron extérieur aux angles.



13 cents. Même effigie dans un double ovale avec *Mauritius Postage* en haut et la valeur en toutes lettres en bas ; cadre extérieur rectangulaire avec fleurons.

17 cents. Même effigie dans un cadre rectangulaire contenant *Mauritius* en haut et *Postage* de chaque côté ; en bas, la valeur en toutes lettres.



38 cents. Même effigie dans un octogone avec coins remplis par un ornement ; dans le cadre : *Mauritius Postage* et la valeur en toutes lettres.

50 cents. Même effigie dans un losange avec a même inscription que le précédent ; angles remplis par les ornements du cadre rectangulaire extérieur.



2 rupees, 50 cents. Même effigie dans un ovale avec la même inscription, mais contrairement aux autres valeurs sur fond blanc au lieu de fond de couleur ; cadre extérieur rectangulaire aux coins arrondis.

Ces timbres sont tous imprimés sur papier blanc glacé au filagramme cc et couronne ; les exemplaires qui nous ont été communiqués par M. A. de R. sont tous non dentelés, mais ils seront certainement émis avec le piquage 14 :

|               |              |
|---------------|--------------|
| 2 cents,      | bistre-brun. |
| 8 —           | bleu.        |
| 13 —          | gris-vert.   |
| 17 —          | carmin.      |
| 38 —          | violet.      |
| 50 —          | vert-jaune.  |
| 2 rup. 50 c., | brun-violet. |

#### RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

De nouvelles cartes ont vu le jour et sont annoncées dans les termes suivants :

« Par ordre du directeur général des postes, le public est avisé qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, on mettra en circulation les cartes postales émises en vertu de la convention de Paris.

» Les cartes simples de six centavos servent pour tous les pays de l'Union universelle des postes.

» Les cartes doubles ou de réponse payée de 12 centavos, ne peuvent être employées que pour :

» *L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, le Pérou, la Perse, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie et la Suisse.*

» Ce sont les seuls pays qui jusqu'à cette heure ont accepté l'échange de « réponse. »

Direction générale des postes et télégraphes.

Buenos-Ayres, le 25 juin 1879.

Signé : ABRAHAM, R. GONZALEZ,  
Secrétaire.



Ces cartes imprimées à New-York, ont le timbre aux armoiries à droite selon le fac-simile, le même pour les deux espèces de cartes. De petits traits forment le cadre ; les inscriptions sont les suivantes :

*Union Postal universal. — Union Postale universelle.*

*Republica Argentina. — République Argentine.*

*Tarjeta postal. — Carte postale.*

Puis quatre traits pour l'adresse, le premier commençant par A et le quatrième par en ; au bas, l'avis suivant en petites capitales : *De este lado se escribe la direccion. La comunicacion se escribe al reverso.*

Les cartes avec réponse ont en plus, sous *tarjeta postal* et *carte postale*, les mots : *Comunicacion — communication* pour la première partie, et *Respuesta paga — Réponse (sic) payée* pour la seconde partie. Il est à supposer que le mot *réponse* ne subsistera plus au deuxième tirage.

Imprimé en noir et en couleur sur carton chamois :

6 centavos, carmin et noir.

6 + 6 — — —

QUEENSLAND.



Il faut croire que le type de MM. Waterlow et fils, exposé à Paris et que nous avons reproduit n° 192, n'a pas été du goût de l'administration des postes, puisqu'elle lui a préféré le petit

monstre ci-contre que nous recevons à l'instant. L'impression de ce timbre est en couleur sur papier blanc, au filagramme Q et couronne ; piquage 13 :

2 pence, outremer vif.

BELGIQUE.

La nouvelle carte à 5 centimes a modestement fait son apparition dans quelques rares bureaux de poste, depuis le commencement d'août. A droite, le timbre à 5 centimes connu ; au milieu : *carte postale* : en dessous, sur une ligne : *Ce côté est réservé à l'adresse* avec une variante de la traduction flamande habituelle : *Zijde voor het adres voorbehouden* ; puis M, plus bas, vers la gauche ; point de cadre, ni armoiries, ni lignes pour adresse. C'est du reste ainsi que se présentent les cartes à 10 centimes et à 10 + 10 centimes.

Impression couleur sur carton chamois.

5 centimes, vert-jaune.

CHILI.

Une enveloppe d'impression locale nous arrive



sur papier blanc vergé quadrillé, au format 92 sur 138 mm.

5 centavos, violet-vif.

#### ROUMANIE.

Le 10 bani carmin est en vigueur depuis le commencement d'août passé ainsi que le 50 bani, ocre :

10 bani, carmin, rose.

50 — ocre.

Trois timbres se tenant, oblitérés, viennent de nous être communiqués. Il y en a un de la valeur 5 bani, les autres étant de 10, tous imprimés en bleu foncé et piqués 11 1/2. C'est évidemment une erreur dans la composition de la planche du 10 bani où l'on a introduit un 5 bani :

5 bani, bleu-foncé (erreur).

#### HELGOLAND.



Les deux timbres 1 et 5 marks auront fait leur apparition à l'heure où paraîtront ces lignes. Leur dessin est tout à fait de fantaisie et ne rappelle aucun des timbres en usage. En voici du reste les fac-simile.

L'impression est en couleur sur papier blanc ; piquage habituel :

1 mark, noir, vert et rouge.

5 — — — — et jaune.

La carte-poste à 5 + 5 pfennig a reçu la surcharge 10 pfennig, 1 1/2 pence comme la carte à 5 et l'enveloppe signalées le mois passé ; il y a en plus, en haut : *Union postale universelle*. Cette émission a eu lieu le 10 août dernier.

40 + 10 pfennig, vert et noir.

Des réimpressions non dentelées on vient de faire les variétés suivantes :

Percés en ligne : 1/2 et 1 schilling.

Piqués 14 1/2 : 2 et 6 —

On sait que les timbres piqués : 2 et 6 schilling n'ont jamais existé ; quant au 1/2 sch. sa couleur est vert-jaune au lieu de vert et le 1 sh. est d'un rouge violacé vif au lieu de rose vif.

#### ANTILLES DANOISES.

Une carte semblable à celle de 3 cents a vu le jour pour les relations intérieures entre les

îles dans l'Inde occidentale. Le carton est blanc avec impression couleur. Ce qu'il y a de particulier c'est que cette carte locale porte : *Union postale universelle* :

2 cents, bleu-pâle.

Un timbre 50 cents vient renforcer la série en usage. Le type, l'impression, le filigranne, le piquage ne diffèrent pas des autres timbres :

50 cents, violet vif.

#### URUGUAY.



Ce pays nous envoie une série de timbres sur lesquels on a appliqué, en noir, la surcharge : *Fuera de Hora* (après l'heure), timbres analogues pour l'usage, aux *too late* de Victoria. Le 50 cent. seul ne nous est pas parvenu. Est-ce à cause de sa couleur noire sur laquelle on n'apercevrait pas la surcharge, travail dont la nécessité ne se faisait pas bien sentir, nous paraît-il, à moins de vouloir augmenter les recettes de la poste par la vente de ces timbres aux collectionneurs.

La surcharge est suivant le dessin que nous en donnons. Il y a donc :

1 centesimo, brun-rouge.

5 — vert-bleu.

10 — vermillon.

20 — bistre-jaune.

1 peso, bleu.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre télégraphe de franchise de la *Western Union Telegraph Company*, à l'impression bleue avec chiffres rouges et le millésime 1879 gravé de chaque côté. Un exemplaire que nous avons vu avait le chiffre écrit à la main, en noir, au lieu d'être imprimé en rouge.

1879, bleu et noir.

— et rouge.



L'usage des timbres-taxe, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a commencé le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Le type est le même pour les quatre valeurs émises : un grand chiffre blanc sur fond guilloché dans un ovale double avec inscription : U. S. sur les côtés.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 ;

1, 2, 3, 5 cents, brun-rouge.

## GUYANE ANGLAISE.

Cette colonie nous envoie aussi la carte qu'elle a émise le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Dimension 140 sur 90 mm. avec timbre 3 cents à droite, type actuel des timbres-poste ; au milieu, les armoiries de la colonie (vaisseau dans un double cercle, ayant : *Damus pelimusque vicissim*, partagent l'inscription : *British Guiana — Guyane Britannique* ; au-dessus de ces armoiries : *Universal Postal Union* ; en dessous : *Post card* et sur la ligne suivante : *Only the address to be written on this side* ; un gros trait sépare cette partie de la carte de celle réservée à l'adresse et commençant par : *Address*.

Le carton est chamois ; l'impression est en couleur.

3 cents, carmin.

## SHANGHAI.

Un journal allemand signale le timbre provisoire (nous allions dire carotte) suivant, avec surcharge bleue :

20 cash, bleu sur 40 cash, rouge.

Après ce timbre provisoire, il ne faut pas être grand prophète que pour prévoir une suite d'autres..... émissions !

## SAN SALVADOR.



Voici les dessins des nouveaux timbres que nous avons suspectés à tort, paraît-il. Il nous en arrive encore une valeur non signalée par nous et que nous reproduisons en même temps. Rappelons leurs couleurs :

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| 1 centavo, | vert.                 |
| 2 —        | carmin pâle et vif.   |
| 5 —        | outrémer pâle et vif. |
| 10 —       | noir.                 |
| 20 —       | violet.               |



## TRANSVAAL.

Le *Philatelic Record* donne une variété de l'émission provisoire annoncée par nous le mois

dernier. C'est un 6 pence gris-vert portant en surcharge 1 *Penny*, caractères italiques :

4 penny, gris-vert et noir.

Le même journal annonce de l'émission supprimée avec V R Transvaal :

3 pence, lilas sur vert, percé en lignes.

Les lettres V R sont en lettres capitales et lettres italiques.

## NOUVEAU BRUNSWICK.

Le *Trifet's Monthly* a trouvé le 6 pence annulé 1851 au lieu de 1857, date d'émission adoptée pour les premiers timbres ; plus deux timbres coupés en biais 6 p. et 1 sh., employés pour la moitié de la valeur.

## TOBAGO.



Cette fois ils sont venus les timbres que nous espérions depuis si longtemps. Il y en a quatre d'un même type, rappelant les Lagos. Inutile de dire que ces timbres sortent de la fabrique De La Rue et C<sup>ie</sup> dont ils ont le cachet.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigrane c c et couronne, piqués 13 :

|             |         |
|-------------|---------|
| 1 penny,    | carmin. |
| 3 —         | bleu.   |
| 6 —         | orange. |
| 1 shilling, | vert.   |

## JOHORE.



Il nous vient tant de timbres indiens depuis quelque temps qu'il est bon d'être sur ses gardes, en présence surtout des mystifications dont nous avons parlé le mois dernier.

Le timbre ici présent, que nous accueillons avec méfiance, nous est communiqué par M. Moquette ; le cadre est noir, le centre orange, imprimé sur papier indien mince vergé et jaunâtre ; au milieu est le millésime 1295 (1878).

1 anna, noir et orange.

Le même correspondant nous communique du même type, les essais suivants :

Cadre noir, papier blanc jaunâtre.

Centre carmin, bleu.



*Cadre jaune-orange.*

Centre, carmin, bleu, noir.

*Cadre carmin.*

Centre orange, bleu, noir.

*Cadre bleu.*

Centre carmin, orange, noir.

*Cadre bleu, papier carmin, mince vergé.*

Centre orange, noir, carmin.

*Cadre noir.*

Centre bleu, carmin.

*Cadre rouge.*

Centre noir.

## FRANCE.

Le 25 centimes nous vient sur une lettre de Paris, avec la couleur du 3 centimes :

25 centimes, ocre sur paille.

## HONG-KONG.

La circulaire de MM. Smith et C<sup>ie</sup> annonce la nouvelle suivante :

« Sous la date du 10 juin 1879, nous recevons deux cartes pour l'union postale, d'un dessin tout différent. Les caractères sont les mêmes pour les deux, toutes deux étant intitulées : *Union Postale Universelle*, avec les armes royales et *Hong-Kong*, en dessous.

« I. Cette carte est imprimée en noir sur jaune, ayant la bordure de deux lignes unies, avec ornements aux angles et mesure 5 1/16 pouces sur 3 1/16 ; un compartiment indique où le timbre doit être placé : ce timbre est celui adhésif de 16 cents, jaune-orange, surchargé en noir avec : 3 cents.

« II. L'autre carte est imprimée en rouge sur une carte blanche épaisse et a une bordure entrelacée qui l'entoure. Cette carte mesure 4 1/2 pouces sur 3 1/16 et porte un timbre adhésif dans un compartiment comme il est dit pour le n° I.

3 cents, noir sur jaune.

3 — rouge sur blanc.

## JAPON.

Le *Berliner B. Z.* a vu les cartes-correspondance 5 rin et 1 sen, imprimées en *bleu*, avec l'inscription japonaise, noire pour celle-ci, rouge pour celle-là :

5 rin bleu, impression rouge.

1 — — — noire.

Nous venons de voir le 50 sen carmin que nous annoncions récemment ; le type est pareil au 45 sen. Nous en donnerons le dessin dans notre premier numéro.

## CURAÇAO.

MM. Stanley et C<sup>ie</sup> nous ont montré la carte 12 1/2 cent orange avec la surcharge : 7 1/2 cent, en noir, dans un cadre oblong, surcharge qui nous paraît des plus authentiques.

12 1/2 cent orange et noir sur chamois pâle et foncé.

## AUSTRALIE DU SUD.

Les mêmes nous envoient la carte actuelle imprimée sur carton *blanc* épais et oblitérée 4 février 1878 :

1 penny, lilas sur blanc.

## AÇORES.

Le 50 reis bleu est en circulation :

50 reis, bleu.

## INDE NÉERLANDAISE.

La carte 12 1/2 cent, gris, se présente avec la surcharge 5, en bleu, chiffre qui doit avoir sa valeur, l'exemplaire reçu par nous portant en plus des timbres, complément de la taxe :

5 cents, gris et bleu sur chamois.

## TURQUIE.

On nous envoie le 1/2 piastre, vert (type janvier 1876), avec les inscriptions turques et la valeur retournées :

1/2 piastre, vert.

## MADÈRE.

La direction des postes de cette île nous informe que les timbres, cartes et enveloppes ne portent plus la surcharge *Madeira*, la monnaie étant identique aujourd'hui à celle de Portugal. (On sait que la surcharge n'avait été adoptée que pour empêcher la spéculation sur les changes.) Elle nous annonce enfin que *tout* ce qu'elle possédait avec ladite surcharge, a été cédé à un marchand de cette île, ce qui nous semble être une spéculation de compte à demi avec ledit marchand, que le Gouvernement Portugais ferait bien de ne pas tolérer.

## COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Nous avons annoncé que les 10 kopecks avaient reçu en surcharge le chiffre 7, qui se présente en deux variétés :

1<sup>o</sup> gros chiffre trapu de 7 mm en bleu-noir.2<sup>o</sup> chiffre maigre de 9 — —

C'est à M. Lubkert que nous devons cette remarque.

## INDES ANGLAISES.

Le timbre 1/2 anna a reçu une retouche bien nécessaire : La bouche a été mieux formée ; le

nez à un crochet pour ombre : telles sont les touches principales :

1/2 anna, bleu-pâle et foncé.

Deux cartes nous sont annoncées par M. Philbrick, la première sert à l'intérieur, la seconde pour l'union postale universelle :

1/4 anna, brun sur chamois.

1 1/2 — bleu —

Nous les reproduirons le mois prochain.

#### ITALIE.

Voici une pièce officielle qui annonce enfin les timbres dont on a si souvent parlé :

#### HUMBERT 1er,

Par la Grâce de Dieu et par la Volonté de la Nation,  
Roi d'Italie.

Sur la proposition de Notre Ministre Secrétaire d'État,  
pour les travaux publics,

Avons décrété et décrétons.

ARTICLE PREMIER. A partir du 15 août prochain seront mis en vente les nouveaux timbres-poste avec les prix et les couleurs susindiqués ayant Notre effigie royale, savoir :

Timbres-poste à 5 centimes, vert ananas.

|   |    |       |                      |
|---|----|-------|----------------------|
| — | 10 | —     | rose.                |
| — | 20 | —     | jaune-foncé crome.   |
| — | 25 | —     | bleu clair.          |
| — | 30 | —     | brun-foncé d'Italie. |
| — | 50 | —     | pourpre à l'aniline. |
| — | 2  | lire, | vermillon.           |

ART. 2. Les timbres-poste actuels à l'effigie du Roi Victor-Emmanuel garderont leur validité et continueront à être vendus jusqu'à leur épuisement total.

Ordonnons que le présent décret, revêtu du sceau de l'Etat, soit inséré dans le recueil officiel des lois et des décrets du royaume d'Italie, mandant à qui de droit de l'observer et faire observer.

Donné à Rome, le 27 juillet 1879.

HUMBERT.

A. BACCARINI.

A la date citée plus haut, ont commencé à paraître les 5, 25 et 50 centimes. Le type est semblable à celui des nouvelles cartes, sauf l'ovale qui, au lieu d'être perlé, contient l'inscription : *Poste Italiana* et la valeur en toutes lettres ; les angles sont différents à chaque valeur, nous reproduirons ces trois timbres le mois prochain, le graveur n'ayant pu nous les livrer en temps.

#### CANADA.

On nous annonce l'émission d'une carte postale universelle, valeur 2 cents. Mais l'envoi qu'on nous en a fait sous bande par la poste ayant été confisqué par celle-ci, nous devons attendre pour en donner la description.

MM. Stanley nous indiquent que cette carte porte : *Union postale universelle — Canada Post Card. — The address, etc.* ; le timbre diffère du type connu par le mot *Canada* en petits caractères, en haut : *Post card* en bas. A reproduire le mois prochain.

2 cents, vert.

#### PERSE.



Nous avons reçu de M. L. Berger la carte postale universelle dont voici le fac-simile du timbre (placé à l'angle droit supérieur) et de la bordure ; au milieu, l'inscription suivante :

*Union Postale universelle,  
Carte postale  
de Perse*

et des caractères arabes en-dessous ; puis 4 lignes d'adresse, la première commençant par A ; dans l'angle gauche supérieur les armes de Perse avec deux cors de poste en dessous ; au bas de la carte : *Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse* avec caractères arabes à côté signifiant la même chose.

Imprimé en noir et couleur sur chamois ; dimension : 130 sur 74 mm ;

2 1/2 shahi, noir et rouge.

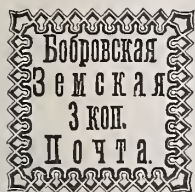
#### RUSSIE.

La *Motva* contient quelques renseignements au sujet de la falsification des timbres-poste russes qui se faisait sur une grande échelle à l'étranger. C'est l'année passée que l'on a découvert la présence de faux timbres-poste mis en circulation : cette découverte avait été faite dans le bureau de poste d'Ostrow, gouvernement de Lomja. L'enquête qui a été faite a révélé que les lettres marquées de faux timbres étaient envoyées par des individus nommés Meer et Schaps Zuckerbaum. On a fait une perquisition chez eux, mais on n'a rien trouvé. On a constaté d'autre part que Meer Zuckerbaum était en correspondance avec certains Perelstein et Polener à Brody et à Léopol, en Galicie, et que c'était à ceux-ci qu'étaient adressées par lui les lettres saisies avec de faux timbres. On s'est convaincu en outre que cette fabrication illicite devait se faire non en Russie, mais en Autriche, et que le principal coupable devait être Schaps Zuckerbaum, fils de Meer, qui faisait sou-



vent le voyage d'un côté à l'autre de la frontière. Ce dernier a été en effet arrêté.

On annonce un changement complet dans la taxe des lettres, ce qui nous donnera sans nul doute de nouveaux timbres.



*Bobrow (Woronège).*

Encore un nouveau timbre — c'est beaucoup — que nous remet cette fois M. Schmidt Dewilde, et qui aura, supposons-nous, remplacé le dernier timbre reproduit

ici. Nous demandons des renseignements à ce sujet, en Russie.

L'impression est noire sur papier de couleur :

3 kopecks, bleu-pâle.

*Biélozersk (Novgorod).* Le même correspondant possède le 2 kop. (type reproduit n° 186) non pas imprimé sur papier vergé, mais *uni* et dont il y a 12 variétés :

2 kopecks, noir sur blanc uni.

*Charkoff (Charkoff).* Selon M. Lubkeri le timbre rouge actuel existerait en trois variétés :

a. Sans surcharge.

b. Avec — sur chaque timbre.

c. — — — deux —



*Kadnikoff (Wologda).* Malgré sa constance au type adopté depuis 1873, cette administration vient de se décider à émettre un autre timbre que nous envoie notre correspondant, M. Lubkert. L'inscription se lit : *Kadnikoffskoi Ouyesdnoi Ziemskoi Oupravi.* Admi-

nistration rurale du distict de Kadnikoff ; au centre : *Potchtowaya, marka, 3 kop.,* timbre-poste, 3 kopecks.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, vert-jaune.

### A propos des timbres de Bhoze.

Cher Monsieur Moens,

Vous me fîtes l'honneur de traduire dans les colonnes du numéro de juillet de votre estimable journal, page 58, ma description des timbres des États de Bhoze qui parut dans mon journal de mai. Mais malheureusement vous annulez la pointe que je voulais faire, concernant l'apparence de ces timbres.

Vous dites « Un tourneur ou un siffleur ? envieraient... » tandis que j'écrivais « A Turner or a Whistler, » noms de deux peintres anglais. Turner est un des plus fameux artistes, qui semblait jeter ses couleurs sur la toile au hasard, mais qui produisait des peintures d'entre les plus belles que le monde ait jamais vues. M. Whistler est un artiste de la même école, qui est devenu fameux par son procès contre M. Ruskin, dont il reçut un shilling de dommages. Ceux de vos lecteurs qui ont entendu parler de M. Turner ou de M. Whistler s'apercevront que les timbres que j'essayais de décrire, peuvent avoir été faits en laissant tomber de l'encre rouge sur un morceau de papier blanc et que mon allusion était pour cette raison une plaisanterie. Mais comme cela se trouve dans votre journal, vos lecteurs peuvent être embarrassés de savoir en quoi un *tourneur* ou un *siffleur* peuvent envier le dessin d'un timbre.

Vous priant, etc.

J. J. CASEY.

### A propos des timbres de Turquie avec surcharge « Imprimés. »

La lettre suivante a été adressée à un de nos correspondants, par le secrétaire général des postes.

Constantinople, 14 juillet 1879.

Monsieur,

En réponse à votre lettre en date de ce jour, je m'empresse de vous informer que le timbre portant la mention « Imprimés » appliquée primitivement sur les timbres de 10 paras de la seconde émission, lors du changement des recettes des journaux en cuivre, a été depuis frappé à plusieurs reprises même sur les timbres de 20 et 50 paras et sur les timbres de 2 et 5 piastres de l'émission susdite, et cela dans les circonstances suivantes (qui avaient été d'ailleurs déjà prévues lors de l'application de la mesure relative à la perception du cuivre pour certaines recettes) :

Il arrivait parfois que quelques journalistes ou autres expéditeurs présentaient aux guichets des paquets de journaux ou autres imprimés affranchis, au moyen de timbres-poste du service international, de valeurs supérieures à la valeur de 10 paras ; si les timbres en question étaient de la première émission, on priait les expéditeurs de les changer, vu que les timbres appartenant à ladite émission portent déjà une surcharge, et que l'on ne jugeait pas convenable de frapper surcharge sur surcharge ; mais si les timbres étaient de la seconde émission, alors on y frappait la même surcharge applicable aux timbres de 10 paras, et cela dans le but de faciliter les expéditions et d'accorder aux expéditeurs une concession, qui a pu être en même temps agréable aux collectionneurs.

En effet, la mesure prise pour distinguer les timbres vendus en cuivre, de ceux vendus en bonne monnaie ayant été bientôt rapportée pour faire place à une autre mesure plus pratique, qui consiste à vendre en cuivre les seuls

timbres de 10 paras de la 1<sup>re</sup> émission, et en bonne monnaie tous les autres sans distinction ; il s'en est suivi la conséquence toute naturelle que les timbres frappés du mot « imprimés » surtout ceux de valeur supérieure à 10 paras, sont assez rares.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,  
ELETACCI.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir le n° 197.

#### CHAPITRE IV.

##### DÉS DIVERSES POSTES DE LA VILLE DE NEW-YORK. SWARTS' CITY DESPATCH POST.

Cette poste, une des plus considérables de la ville de New-York, fut établie vers l'année 1845 par Aaron Swarts, au n° 6, Chatham Square, d'où vient sa désignation de *Chatham square Post Office*.

M. Swarts eut pour successeur M. B. Lockwood, qui dirigea cette poste jusque 1863, peut-être 1864 ou 1865.

##### Emission de 1846 ou 1847.



Effigie à gauche du général Zachary Taylor dans un ovale contenant : *Rough and Ready*, ce qui veut dire : peu cérémonieux mais toujours prêt (à combattre) ; au-dessus, sur une banderole : *Swarts* ; en dessous, sur

une autre banderole : *City Dispatch Post* (poste de la ville).

Gravé sur cuivre et imprimé lithographiquement en couleur sur papiers variés :

Sans valeur (2 cents), noir sur vert foncé glacé.

— — — — — pâle —

Lie de vin — sur blanc.

Rose — —

Rouge sale — —

Bleu — —

Noir — —

Nous ne pouvons préciser la date d'émission de ce type qui ne fut pas mis en usage avant 1846, le général Zachary Taylor ayant été surnommé « *Rough and Ready* » après la bataille de Palo Alto qui eut lieu le 8 mai 1846.

On ne reconnaîtra certainement pas dans l'effigie du général, la même effigie qui figure sur les timbres de 5 cents de l'émission actuelle des États-Unis.

##### Emission de 1853 ou 1854.



Effigie du général Washington, dans un ovale contenant : *Chatham Sq (uare) Post Office* ; au dessus : *Swarts* ; en dessous : *City Dispatch Post* (poste de la ville) sur une banderole.

Gravé sur cuivre et imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc glacé :

Sans valeur (2 cents), noir, rose, rouge, lie de vin, rouge sur bleuâtre.

Ces timbres ont été réimprimés, la matrice existant encore. Nous avons :

Sans valeur (2 cents), noir sur bleu.

— — — — — blanc.

— — — — — rouge, lilas, sur blanc.

— — — — — vert, bleu —

Il existe même des réimpressions (nous les considérons du moins comme telles) provenant d'une planche différant de la précédente et dont on n'a jamais rencontré un seul exemplaire comme appartenant aux anciens tirages. Voici les différences qui existent entre les deux planches :

1<sup>re</sup> planche Les yeux sont petits et regardent en face ; le front n'a guère d'ombre ; la bouche est contractée comme celle d'une personne édentée.

2<sup>e</sup> planche. Les yeux plus grands sont dirigés vers la gauche ; la figure est complètement garnie de petits points ; un trait noir se trouve sur le menton.

Cette deuxième planche est imprimée :

Sans valeur (2 cents), noir sur blanc.

— — — — — rose — —

Les réimpressions de la première planche ont été faites par M. J.W. Scott de New-York ; celles de la seconde planche proviennent des tirages exécutés par M. Hussey, de la même ville, en 1861 ou 1862.

Ces deux émissions de timbres (1846 et 1853) étaient réservées aux lettres distribuées dans la ville, pour lesquelles M. Swarts prélevait une taxe de 2 cents.

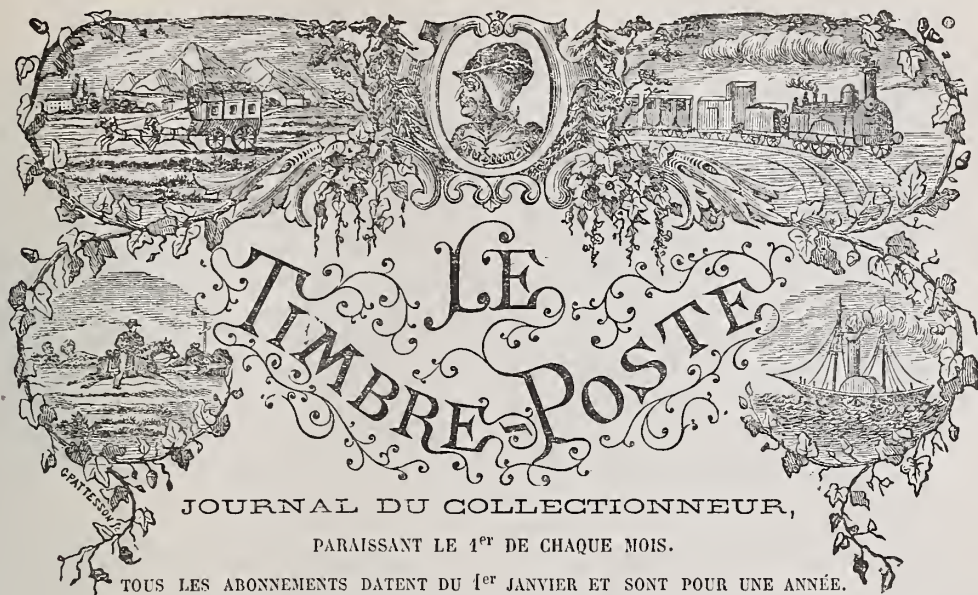
Les lettres qu'il portait à la grande poste du gouvernement, soit de son bureau principal, soit des boîtes qu'il avait parmi la ville, à être expédiées dans l'intérieur du pays ou à l'étranger, étaient taxées 1 cent. Dans ce dernier cas on employait le timbre suivant :

(A continuer.)

CH. COSTER.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO..... 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## BRÉSIL.



Nous tenons les deux nouvelles valeurs que nous désignons n° 198 et qui n'ont pas encore été mises en usage. Leurs types diffèrent des autres timbres connus, par le cadre seulement.

Imprimés en couleur sur papier blanc, percés en lignes :

700 reis, brun-rouge foncé.  
1,000 — ardoise.

On nous écrit de Rio, que l'on y a découvert quelques exemplaires de l'enveloppe 200 reis, im-

primés sans couleur et des timbres-poste même valeur, type actuel, piqués horizontalement et percés en lignes verticalement :

Enveloppe : 200 reis, blanc.  
Timbre-poste : 200 — noir, piqué et percé.

## AUTRICHE.

Il existe des cartes-correspondance pneumatiques de la valeur de 40 kreuzer, sur papier bleuâtre et destinées, comme on sait, à l'usage exclusif de la ville de Vienne. Timbre à droite ; à gauche diverses observations :

40 kreuzer, bleu.

Il existerait aussi des mandats-poste, texte allemand et polonais :

1/2 kreuzer, texte allemand-polonais.

## TRANSVAAL.

L'Ami annonce que l'essai 3 pence, rose, type primitif de 1869, a été émis provisoirement. La bonne foi de notre confrère a dû être surprise, nous n'en doutons pas. Il y a longtemps que les 3 pence rose nous sont connus oblitérés, de par

la spéculation du graveur résidant au Mecklenbourg-Schvérin.

## PARAGUAY.



Les surcharges appliquées sur les timbres de ce pays faisaient pressentir une émission nouvelle, qui vient de nous parvenir en deux valeurs. Elles diffèrent entre elles par le dessin placé en dessous et de chaque côté du mot *Paraguay*. Dans un cadre rectangulaire est un lion debout, appuyé sur une lance, au bout de laquelle est le bonnet phrygien de la liberté; au-dessus, sur trois lignes : *Republica del Paraguay*; sur les côtés, placé verticalement : *cinco* ou *reales*, suivant le timbre; en bas, entre deux chiffres : *Reales* ou *diez*.

Ces timbres ont été lithographiés à Buenos-Ayres et portent fautivement le mot *reales* pour *centavos*, par suite d'un malentendu.

On ne savait pas si la surcharge des timbres 1 et 2 reales des timbres 1870 annonçait des réaux ou des centavos : cette émission vient dissiper les doutes qu'on pourrait encore avoir; cependant il était dit que des complications devaient se présenter avec les nouveaux timbres qui ont maintenant des inscriptions fautives.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni : piqués 13 :

1<sup>er</sup> type, 5 reales pour centavos, orange.

2<sup>e</sup> — 40 — — — bistre-rouge.



juger.

L'impression et le piquage sont pareils aux timbres précédents :

5 centavos, brun-jaune.

## GRIQUALAND.

Les 6 pence violet ont reçu aussi la surcharge

G en petite lettre, caractère romain et italique : 6 pence, violet.

On nous annonce une émission prochaine des valeurs : 1, 2, 3, 4 et 5 livres ou 25, 50, 75, 100 et 125 francs ! Leur emploi aurait lieu pour l'affranchissement des diamants par la poste.

## MALACCA.



Voici les fac-simile des timbres 8 et 32 cents qui ont reçu une surcharge qui leur donne la valeur actuelle de 5 et 7 cents et dont nous parlions antérieurement :

5 cents, jaune.

7 — vermillon.

## SUISSE.

La bande 5 centimes a le papier uni au lieu de quadrillé. Elle se distingue du tirage de janvier 1877, par la couleur qui est bistre-noir au lieu d'être bistre-rougeâtre ; la bande 2 c. a également le papier uni depuis septembre 1878 et la couleur bistre-jaune au lieu de bistre-rougeâtre.

2 centimes, bistre-jaune.

5 — bistre-noir.

## LUXEMBOURG.

On a procédé le mois dernier au tirage des 40 centimes et 1 franc (impression locale) dont la provision commençait à s'épuiser. En prévision d'un nouveau type de timbre dont le tirage aurait lieu en Hollande, on a jugé nécessaire de ne pas faire une planche du timbre 1 franc. Le nouveau tirage a donc eu lieu sur la planche du 37 1/2 centimes, timbres qui ont reçu une surcharge indiquant comme aujourd'hui leur valeur réelle : Un franc.

1 franc, bistre et noir, piqué 13.

Ce timbre a été émis le 20 septembre dernier.

Nous avons vu des essais dans les couleurs suivantes, savoir :

40 centimes, bistre jaune foncé, sur blanc.

37 1/2 — bistre-gris, —

Cette dernière valeur également sur carton jaune.

Le dernier tirage de la carte postale universelle à 40 centimes a les inscriptions de la première et troisième ligne d'un caractère différent. Ce chan-



gement a eu lieu également pour la carte avec réponse même valeur :

2<sup>e</sup> type — 40 centimes, bistre-jaune.  
10+10 — —

Cette dernière carte n'est pas en circulation ; la première l'est depuis le 20 septembre dernier.

#### INDE ANGLAISE.



Nous avons entretenu nos lecteurs, le mois dernier, d'une enveloppe et de deux cartes postales.

L'enveloppe porte en haut : *Soldier's and seamen's Envelope — Address* (enveloppe pour soldats et marins, — adresse) ; en bas et à gauche diverses inscriptions ; le timbre est à droite, au type ci-contre :

9 pies, orange.



Quant aux deux cartes, en voici les dessins ; leurs valeurs sont de 1/4 et 1 1/2 anna ; la première a pour inscription : *East India — Post Card* et l'écusson au milieu ; la seconde :

*Universal postal union — Union postale universelle*  
*British India — Inde Britannique*  
*Post-Card — Carte Postale.*  
*The address, etc. etc.*

Le carton de ces cartes est chamois :

1/4 anna, rouge-brun.  
1 1/2 — bleu.

*The Philatelic Record* parle d'une carte postale dont se servait le Colonel F. Brine, afin de forcer la main au gouvernement qui semblait oublier que l'usage en avait été décrété. Voici la description :

En haut, les mots : *Post-Card*, en grandes capitales ; immédiatement plus bas les armes ; puis en petites capitales : *The address only*, etc. et *To*, le tout dans une bordure de quatre lignes unies. Sur le revers, dans l'angle droit inférieur :

1877 { *Frederic Brine,*  
{ *Lieut.-Col Royal Engineers.*

Imprimé typographiquement en noir sur carte blanche de 114 sur 73<sup>mm</sup>.

#### NEVIS.

On annonce l'existence du 1 penny actuel qui aurait été vu *non dentelé* en feuille de 12 variétés et l'émission prochaine d'une carte postale :

1 penny, rouge.

#### BOLIVIE.



2 centavos, brun-rouge.  
5 — vert.

Le *Wiener Ill. B. J.* annonce laconiquement l'émission de deux cartes à 2 et 5 centavos qui auraient vu le jour en juillet dernier, avec impression couleur sur carton chamois rougeâtre :

#### INDE NÉERLANDAISE.

Nous avons avancé, prenant nos renseignements à une source officielle, que les enveloppes 20 cent n'existaient pas. Ayant pu produire un exemplaire, par l'entremise de M. P. Fabri, on a fini par avouer (à la source officielle) que cette émission, dont l'envoi avait été fait aux Indes fin décembre 1878 n'avait laissé aucune trace dans les souvenirs..... Et cependant le tirage était de 170,000 enveloppes !

Le *W. Ill. J. B. J.* nous raille à propos de ce renseignement, en faisant remarquer que nous avions tort de suspecter son dire attendu qu'il n'annonce jamais que du positif et en s'appuyant sur les meilleures informations..... Comment se fait-il que notre confrère n'ait pu nous donner aucune preuve du timbre-carotte Samos que nous lui devons !

#### PORTUGAL.

Nous n'avons pas encore signalé les cartes suivantes :

30 reis, vert.  
20 + 20 — bleu.

Type des cartes connues.



#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Tolima* : Voici le timbre dont nous avons parlé récemment et que nous envoie M. Roussin.

3 cents, brun.

## CANADA.



Les lettres tombées au rebut et renvoyées aux auteurs, ont, de même que les lettres semblables des États-Unis d'Amérique, un timbre au fac-simile ci-haut, appliqué sur lesdites lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12.

Brun-roux.



Ci-contre le fac-simile de la carte dont nous parlions le mois précédent ; le cadre est pareil à la carte même valeur, antérieurement émise :

2 cents, vert.

## BAVIÈRE.

L'Union fait connaître l'existence d'une carte avec réponse, 5 + 5 pfennig, violet sur gris, où l'inscription est modifiée en *Antwort Bezahlt* et *bezahlt Antwort*.

5 + 5 pfennig, violet.

## AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Un de nos correspondants anglais nous envoie le 2 pence actuel, non pas imprimé en jaune ou orange, mais en *mauve*, prétendant que ce timbre est le résultat d'une erreur. M. de Ferrari nous assure qu'il le possède depuis plus de deux ans dans son album. Un mauvais point à M. de Ferrari pour cette révélation tardive.

Papier, filagramme et piqure des timbres en cours :

2 pence, mauve.

## NATAL.

Le *Philatelic Record* mentionne avec la surcharge : 10 d en noir :

1 penny, carmin, type 1864.

3 — bleu, — 1862.

## ITALIE.



De l'émission nouvelle nous n'avons encore que les trois valeurs citées le mois précédent. Le type de ces timbres ne diffère que par le cadre, ainsi que le prouvent nos dessins :

5 cent., vert.

25 — bleu.

50 — violet.

## SAN SALVADOR.



Voici le dessin du 5 centavos que nous n'avons pu donner le mois dernier.

A propos de ces timbres, nous remarquons qu'il existe 25 variétés sur 5 rangées du 1 centavo ; 5 variétés par rangée horizontale répétée cinq fois

à la feuille des 2 et 5 centavos et probablement des 10 et 20 centavos.

## JAPON.



Le 50 sen ci-contre, dont nous parlions dans le dernier numéro, ne diffère, ainsi qu'on peut s'en assurer, du 45 sen connu, que par les inscriptions inférieures de l'ovale, où la valeur 45 a été remplacée par 50 ; par la suppression du quartier de

lune et des fleurs de Paulownia, remplacées par des étoiles et enfin par d'autres petits ornements de chaque côté et au-dessus des chiffres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en points.

50 sen, carmin vif.



## SUÈDE.



Nous avons parlé récemment des deux cartes postales émises en juillet dernier.

En voici le fac-simile :

10 öre, rose-carmin.  
15 — vert-bleu.

## VÉNÉZUELA.

Il y a peu de temps, un journal allemand publiait l'incompréhensible décret suivant :

GUZMAN BLANCO, illustre américain, etc., etc.

Décète :

ARTICLE PREMIER. Il sera émis une nouvelle sorte de timbres d'école qui remplaceront les timbres-poste; il est clair que les précédents timbres-poste et timbres d'école cesseront d'avoir cours et valeur quelconques.

ART. 2. La nouvelle forme des timbres portera au milieu le buste du libérateur Bolivar; en haut, au-dessus, le mot: *Escuelas* (écoles) et au-dessous le prix du timbre en chiffres et centesimos de 1, 5, 10, 30, 50, 90 c. jusqu'à 1, 3 et 5 venezolanos.

ART. 3. L'impression des timbres de 1 à 5 centesimos sera jaune; celles de 10 à 90 centesimos sera bleue et les timbres de 1 à 5 venezolanos seront imprimés en rouge.

ART. 4. Le secrétaire de l'intérieur terminera tous les comptes et ventes des anciens timbres et ordonnera aux succursales d'en faire autant.

ART. 5. L'émission des nouveaux timbres aura lieu dans les mêmes délais que les précédents et les nouveaux timbres porteront la contre-marque : 27 juin 1870, en petite impression diamant.

ART. 6. Le ministre de l'intérieur demeure chargé de l'exécution de ce décret.

Ainsi fait et signé, etc., etc.

Signé GUZMAN BLANCO.

La date du décret manque, mais il est certain que l'exécution en était commencée en juin dernier, ainsi qu'il résulte d'un timbre oblitéré que nous avons en ce moment sous les yeux.

Nous n'avions pas cru que l'administration des postes aurait pu émettre un timbre d'école dont l'usage a toujours été fiscal et qui aurait aujourd'hui deux emplois : celui qu'il avait autrefois et celui d'affranchir les lettres. Mais en présence des timbres annulés qui nous parviennent, il faut bien

se rendre à l'évidence. Nous avons de ces timbres avec la griffe postale ovale : *Correo de Venezuela — Valencia* (Caracas, La Guaira), etc., etc., et la date au milieu; d'autres timbres oblitérés avec de gros chiffres noirs 3 et 8 que les malins présenteront comme des timbres provisoires aux trop crédules amateurs.



On a vu par le décret, que le type représentait l'effigie de Bolivar. Elle est tournée à droite dans un ovale perlé. L'impression lithographique est en couleur sur papier blanc avec deux lignes d'inscriptions microscopiques horizontales dont l'une est retournée et portant : *Decreto de 27 junio 1870.*

1 centesimo, jaune pâle, jaune, orange.

5 — — — — —  
10 — — — — —  
30 — — — — —  
50 — — — — —  
90 — — — — —

1 venezolano, rouge.

3 — — — — —  
5 — — — — —

## BELGIQUE.

Un nouveau tirage de la carte de service, *Ministère des finances, administration de la trésorerie et de la dette publique*, a le nom de l'imprimeur en dessous de l'avis, au lieu d'être à gauche. Il est aujourd'hui ainsi : n° 77. — 1879. — n° 369. *H. Thiry.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Nous oublions de dire que cette carte porte la faute (*administratiœn* (c pour o).

Nos lecteurs ne savent peut-être pas que le public est obligé en Belgique de se servir du carton officiel pour les correspondances manuscrites par carte postale, faute de quoi on taxe comme lettres les cartes qui ne sont pas ainsi envoyées. La taxe de bureau à bureau devant se constater par l'apposition de timbres, on est donc obligé, pour se conformer à la loi, de couper en deux, en biais ou autrement, le timbre à 10 centimes pour former la taxe de 15 centimes : c'est ainsi que nous venons de recevoir une carte postale particulière, affranchie avec 5 centimes et surtaxée 15 centimes par un timbre-taxe et demi de 10 centimes :

1/2 timbre 10 centimes, vert.

Au lieu de couper un timbre en deux, ne pour-





avons donnée dans ledit n° 195, nous avons pris de nouveaux renseignements d'où il résulte que les timbres émis par ordre du général Mitre, l'ont été le 20 décembre 1861 et qu'ils ont été lithographiés par M. Robert Lange ; que les timbres imprimés à Buenos-Ayres (2<sup>e</sup> série, dite de 1862) ont été émis le 11 janvier 1862.

« Voilà donc encore un point d'éclairci. »

### Les timbres ruraux de Werchnie-Dnieprowsk.

La poste rurale de Werchnie-Dnieprowsk est une des plus anciennes de Russie. Les timbres qu'elle employait ont été supprimés le 1<sup>er</sup> janvier 1877. L'avis suivant de l'Ouprawa nous fait savoir à quelle occasion :

ADMINISTRATION DU DISTRICT DE WERCHNIE-DNIEPROWSK.

15 novembre 1876. — N° 4534.

#### AVIS AU PUBLIC.

La onzième assemblée rurale du district de Werchnie-Dnieprowsk a statué, dans sa séance du 18 septembre de l'année 1876, que :

Les timbres-poste qui servent à affranchir actuellement la correspondance privée, pour son droit de circulation par la poste rurale, ainsi que les billets des souscripteurs annuels, pour le droit de circulation de leur correspondance, par cette poste, sont *supprimés*.

L'administration rurale du district a l'honneur de porter à la connaissance générale des habitants de Werchnie-Dnieprowsk, cette décision de l'assemblée du Ziemstwo ; ajoutant :

1. Que la perception des timbres poste et billets dont il est parlé ci-dessus, sera interrompue à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1877.

2. Le revenu des timbres-poste et des billets (qui était employé pour enveloppes et sceaux de la correspondance dans les paquets-poste) étant supprimé, tous les journaux et lettres, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1877, ne seront plus envoyés séparément en paquets et au nom de chacun des destinataires, mais dans des paquets non cachetés, dans chaque commune ; c'est pourquoi l'administration rurale prie MM. les souscripteurs annuels de vouloir bien lui communiquer leur décision pour le 15 décembre de cette année. S'ils désirent recevoir leur correspondance de cette façon, par l'administration communale, ou s'ils choisissent un autre moyen pour la réception de leur correspondance, ils sont priés de mentionner spécialement lequel.

Signés : A. KOTELNIKOFF,  
membre de l'administration rurale.  
LUBARSKI, secrétaire.

Avant d'entonner un *de profundis*, rappelons les émissions que nous devons à cette administration rurale :

1<sup>re</sup> émission. — Antérieure à 1866.



Valeur dans un grand rectangle avec inscription autour et ornements à l'intérieur.

Composé de clichés typographiques et imprimé en noir sur papier blanc uni. (?) variétés :

4 kop., noir.

2<sup>e</sup> émission. — 1866.

Valeur au centre d'un carré, avec ornements et inscriptions à l'intérieur. Composé de clichés typographiques et imprimé en noir sur papier blanc varié :



3 variétés.

4 kop., noir sur blanc uni.

4 — — — vergé.

3<sup>e</sup> émission. — 31 mai 1873.



Double ovale avec inscriptions et valeur au centre. Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc vergé :

4 kop., bleu.

4<sup>e</sup> émission. — 1874.

Semblable au précédent, mais type refait et portant une surcharge en relief, signifiant : *Administration* :

4 kop., bleu sur blanc vergé.

5<sup>e</sup> émission. — 1875.

Les mêmes sans la surcharge en relief.

4 kop., bleu sur blanc uni.

6<sup>e</sup> émission. — 1876.

Les mêmes, sans surcharge.

4 kop., violet sur blanc uni.

Les trois premières émissions ont pour inscription : *Poste villageoise de Werchnie-Dnieprowsk* ; les trois dernières : *Poste rurale de Werchnie-Dnieprowsk*.

H. LUBKERT.

### Les enveloppes timbrées des États-Unis.

Suite. — voir n° 196.

#### CHAPITRE VI.

6<sup>e</sup> émission, dite de 1870.

(Contrat de M. Georges H. Reay. New-York).

Le contrat entre le gouvernement et M. Reay était de quatre ans, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1870 ; il fut ainsi annoncé au public. Néanmoins ce contrat commença le 1<sup>er</sup> septembre 1870, ou, pour parler d'une façon plus précise, le gouvernement fit ce qu'il appelle « un contrat spécial » ou provisoire qui devait commencer à cette dernière date et finir trente jours plus tard, c'est-à-dire à la date fixée pour le contrat original. Le contrat provisoire se fit avec si peu de bruit, que même les timbrographes ignoraient son existence : ce n'est que par hasard que nous l'avons découvert.

Sous le contrat provisoire, M. Reay ne semble avoir livré que des enveloppes de 1, 2 et 3 cents, mais il les fabriqua en quelques dimensions qui n'étaient pas destinées à ces valeurs, par le contrat d'octobre 1870, de sorte qu'on les supprima après une durée de trente jours pour continuer l'emploi des dimensions conformes audit contrat d'octobre. Plus loin, nous nous étendrons davantage à ce sujet.

Il y a cinq formes différentes d'enveloppes parmi celles de cette émission, savoir :

| Note.                  | 73 × 135 mm. | Modèle | P. |
|------------------------|--------------|--------|----|
| Ordinary Letter.       | 78 × 138 —   | —      | P. |
| Full. »                | 83 × 149 —   | —      | P. |
| Extra. »               | 89 × 160 —   | —      | O. |
| Extra. »               | 89 × 160 —   | —      | P. |
| Official.              | 100 × 225 —  | —      | Q. |
| Extra official.        | 109 × 258 —  | —      | Q. |
| Ruled ordinary letter. | 78 × 138 —   | —      | R. |
| — Full. »              | 83 × 140 —   | —      | R. |
| — Extra. »             | 89 × 160 —   | —      | R. |

Il y a une bande pour imprimés qui mesure 24 × 16 centimètres.

Les enveloppes Extra letter du modèle P succédèrent, dit-on, à celles du modèle O, après une courte durée. Le modèle O a-t-il appartenu à l'émission de septembre 1870 ? Cela nous semble fort probable.

Les enveloppes Ordinary letter, Full letter et Extra letter se trouvent quelquefois avec trois lignes bleues imprimées sur la face, pour diriger l'écriture. Celles-ci sont les enveloppes « blue lined » dont nous avons parlé en commençant cet article : elles furent supprimées ainsi que les enveloppes ruled, le 1<sup>er</sup> juillet 1872.

On rencontre bien souvent les enveloppes Reay,

surtout de Ordinary letter et de Full letter, avec les extrémités tronquées des pattes latérales. Cela vient du désir d'employer le papier de la manière la plus avantageuse.

#### VALEURS.

|                |                        |
|----------------|------------------------|
| 1 cent, bleu,  | profil de B. Franklin. |
| 2 — brun,      | — du général Jackson.  |
| 3 — bronze,    | — — Washington.        |
| 3 — vert.      | — — —                  |
| 6 — carmin,    | — de A. Lincoln.       |
| 7 — vermillon, | — de E. M. Slanton.    |
| 10 — chocolat, | — de J. Jefferson.     |
| 12 — pourpre,  | — de H. Clay.          |
| 15 — orange,   | — de D. Webster.       |
| 24 — mauve,    | — du général Scott.    |
| 30 — noir,     | — — Hamilton.          |
| 90 — carmin,   | — du commodore Perry.  |

Les 1, 2 et 3 cents parurent en septembre 1870, ainsi que nous l'avons déjà dit : les 10 à 90 cents ont vu le jour à des époques qu'on ne peut préciser, entre octobre 1870, janvier ou février 1871 ; le 7 cents fut émis en mars ou avril 1871, par suite d'une modération de port entre les États-Unis et l'Allemagne.

#### FILIGRANE.

Il n'y en a qu'un seul dont voici le fac-simile.



Le dessin en est répété un certain nombre de fois sur chaque enveloppe.

#### PAPIER.

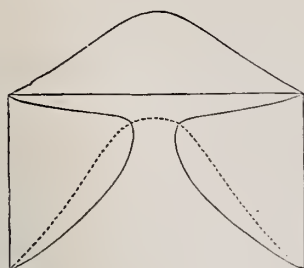
Sous le régime de M. Nesbitt on paraît avoir été peu scrupuleux à l'égard de la qualité du papier ; mais sous M. Reay il y avait plus d'exactitude, de régularité. Le contrat spécifiait que le papier devait être de cinq couleurs et de trois qualités dont voici la liste :

|                           |                                                               |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Blanc (white)             | de 1 <sup>re</sup> qualité.                                   |
| Paille (amber)            | — 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> qualité. |
| Saumon (cream)            | — 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> —                         |
| Orange (buff)             | d'une seule —                                                 |
| Manille (pour les bandes) | d'une seule qualité.                                          |

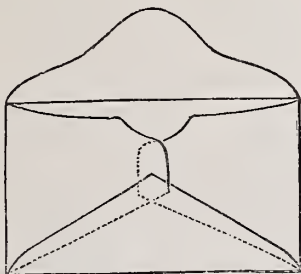
Les nuances de papiers varient énormément, surtout le papier saumon.



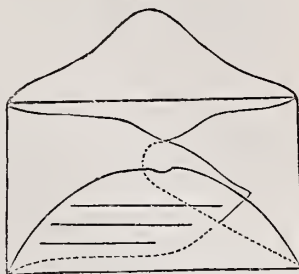
O



P



R



Q

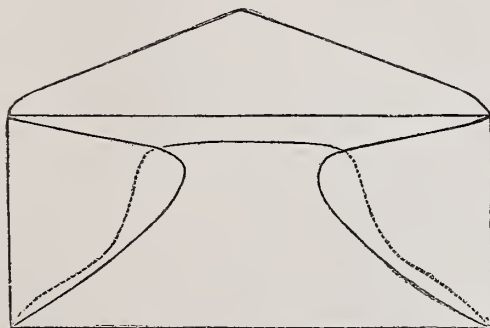


TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1870/71.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                           | TIMBRE    |           | PAPIER      |                 |
|----------------------------------------------------|-----------|-----------|-------------|-----------------|
|                                                    | valeur    | couleur.  | couleur.    | qual.           |
| Modèle P.<br>Note<br>73 × 135 mm.                  | 3 c.      | vert      | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | 2 <sup>e</sup>  |
| Modèle P. (5)<br>Ordinary Letter.<br>78 × 138 mm.  | 1 c.      | bleu      | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 1 c.      | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 2 c.      | brun      | blanc.      | —               |
|                                                    | 2 c.      | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.      | vert      | blanc.      | —               |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.      | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 1 c. (4)  | bleu      | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 1 c. (1)  | —         | paille.     | —               |
| Modèle P.<br>Full Letter.<br>83 × 140 mm.          | 2 c. (1)  | brun      | blanc.      | —               |
|                                                    | 2 c. (4)  | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c. (2)  | bronze    | blanc.      | —               |
|                                                    | 3 c. (2)  | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.      | vert      | blanc.      | —               |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.      | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.      | carmin    | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.      | —         | paille.     | —               |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 6 c.      | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.      | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 7 c.      | vermillon | paille (4). | —               |
|                                                    | 10 c. (3) | chocolat  | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 10 c. (3) | —         | paille.     | —               |
|                                                    | 1 c.      | bleu      | or.         | —               |
| Modèle O.<br>Extra Letter.<br>89 × 160 mm.         | 3 c.      | vert      | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.      | —         | paille.     | —               |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 1 c.      | bleu      | orange.     | —               |

(1) Ces enveloppes, émises en septembre 1870, furent supprimées le 1<sup>er</sup> octobre 1870, sauf le 3 c. *official* sur saumon qui continua son usage jusqu'en 1874.

(2) Le 3 c. imprimé en bronze doit son existence à un malentendu de M. Reay, qui s'est conformé à la couleur que M. Nesbitt avait employée dans l'émission précédente. Il est à supposer qu'on l'aura supprimé après une durée de quelques jours, peut-être même *avant* le 1<sup>er</sup> octobre 1870. On n'en connaît que cinq exemplaires,

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1870/71.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                           | TIMBRE   |          | PAPIER.  |                 |
|----------------------------------------------------|----------|----------|----------|-----------------|
|                                                    | valeur   | couleur. | couleur. | qual.           |
| Modèle P.<br>Extra Letter.<br>89 × 160 mm.         | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.     | —        | paille.  | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.     | carmin   | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 6 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 6 c.     | —        | paille.  | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 1 c.     | bleu     | or.      | —               |
| Modèle Q.<br>Official.<br>100 × 225 mm.            | 2 c.     | brun     | —        | —               |
|                                                    | 3 c. (4) | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c. (1) | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.     | carmin   | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 6 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 12 c.    | pourpre  | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 12 c.    | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 12 c.    | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 15 c.    | orange   | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 15 c.    | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 15 c.    | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 24 c.    | mauve    | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 24 c.    | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 24 c.    | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
| Modèle Q.<br>Official.<br>100 × 225 mm.            | 30 c.    | noir     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 30 c.    | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 30 c.    | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 90 c.    | carmin   | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
| Modèle Q.<br>Official.<br>100 × 225 mm.            | 90 c.    | —        | paille.  | —               |
|                                                    | 90 c.    | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |

tous sur papier blanc; mais il est raisonnable de supposer qu'on l'aura émis sur paille; c'est pourquoi nous donnons cette couleur dans notre tableau.

(3) Les premiers tirages du 10 c. furent d'une nuance très-foncée, presque noire.

(4) On a fait mention d'une enveloppe 7 c. sur blanc. Peut-être existe-t-elle comme *essai* ou *épreuve*; à moins que M. Allan Taylor n'en ait falsifié ainsi par le procédé chimique qui lui est familier.

(5) On rencontre des enveloppes « Ordinary letter » lesquelles, ayant été pliées à l'envers (avant l'impression du timbre) montrent à droite la patte qui doit se trouver à gauche et vice-versà.

(6) On dit que ces deux enveloppes furent supprimées lorsqu'on était sur le point de les émettre. Nous possédons, toutefois, un exemplaire de chacune.



TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1870/71.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS                                              | TIMBRE   |          | PAPIER.  |                 |
|----------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|-----------------|
|                                                                      | valeur   | couleur. | couleur. | qual.           |
| Modèle Q.<br>Extra Official.<br>109 × 258.                           | 6 c.     | carmin   | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 6 c.     | —        | saumon.  | —               |
|                                                                      | 12 c.    | pourpre  | blanc.   | —               |
|                                                                      | 12 c.    | —        | saumon.  | —               |
|                                                                      | 15 c.    | orange   | blanc.   | —               |
|                                                                      | 15 c.    | —        | saumon.  | —               |
|                                                                      | 24 c.    | mauve    | blanc.   | —               |
|                                                                      | 24 c.    | —        | saumon.  | —               |
|                                                                      | 30 c.    | noir     | blanc.   | —               |
|                                                                      | 30 c.    | —        | saumon.  | —               |
| Bandes pour<br>imprimés<br>24 × 16 cent.                             | 1 c.     | bleu     | manille. | —               |
|                                                                      | 2 c.     | brun     | —        | —               |
| Modèle P.<br>Note<br>73 × 135 mm<br>avec 3 lignes bleues             | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 4 c.     | bleu     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
| Modèle P.<br>Ordinary Letter.<br>78 × 138 mm<br>avec 3 lignes bleues | 4 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | vert     | blanc.   | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
| Modèle P.<br>Full Letter.<br>83 × 140 mm<br>avec 3 lignes bleues     | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
| Modèle P.<br>Extra Letter<br>89 × 160 mm<br>avec 3 lignes bleues     | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
| Modèle R.<br>Ruled Ordinary<br>Letter.<br>78 × 138 mm                | 1 c.     | bleu     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 1 c. (6) | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 2 c. (6) | brun     | blanc.   | —               |
|                                                                      | 2 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | vert     | blanc.   | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
| Modèle R.<br>Ruled Full Letter.<br>83 × 140 mm                       | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                      | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
| Modèle R.<br>Ruled Extra Letter.<br>89 × 160 mm                      | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                      | 3 c.     | vert     | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                      | 3 c.     | —        | paille.  | —               |
|                                                                      | 3 c.     | —        | saumon.  | 2 <sup>e</sup>  |

(A continuer.)

C. H. COSTER.

## SIR ROWLAND HILL.



L'économie sociale et l'administration publique viennent d'éprouver en Angleterre une perte qui n'a pu manquer de retentir douloureusement parmi les philatélistes de tous pays. L'inventeur du timbre-poste, Sir Rowland Hill, est mort à Londres, le 3 septembre 1879; il était âgé de 84 ans moins 3 mois.

Né à Kidderminster (Worcestershire), de parents appartenant au culte « non-conformiste », il eut pour précepteur son père, M. Thomas Wright Hill, maître d'école à Birmingham, et profita si bien des leçons paternelles, qu'après avoir terminé son éducation, il s'associa avec un de ses frères, pour fonder un pensionnat à Bruce-Castle, Tottenham.

Mais les aptitudes de M. Rowland Hill l'entraînaient vers une autre carrière que celle de l'enseignement et, après avoir pris part à la création de la « Société pour la propagation des connaissances utiles », il se voua entièrement aux études économiques, et bientôt fut nommé Secrétaire de la Commission Royale « de colonisation systématique » pour l'Australie méridionale. »

L'idée d'une réforme à opérer dans l'administration postale était, depuis longtemps, le sujet des méditations et des travaux de M. Rowland Hill. Merveilleu-

sement servi par de pareils antécédents, il eut le mérite et le bonheur de découvrir le procédé, dont l'invention préoccupait de longue date beaucoup d'ingénieux esprits.

Déjà, en 1833, M. Wallace, député de Greenock, avait remis au parlement une proposition tendante à l'uniformité de la taxe; mais cinq ans se passèrent, sans qu'il fût donné suite à ce projet, et ce ne fut qu'en 1838, sous le ministère Melbourne, que le Gouvernement donna son adhésion au vœu de réforme émis par la commission parlementaire qui avait examiné la proposition de M. Wallace.

C'était là, sans doute, un grand pas de fait; mais par quelles mesures devait se traduire l'adhésion du Ministère? Quelle base entendait-il donner à la réforme postale? Comment le projet de loi pourrait-il sauvegarder les droits du fisc? Autant de questions, autant de points obscurs. Ce fut à M. Rowland Hill que le Gouvernement confia le soin d'apporter la lumière dans ces ténèbres.

Le choix fait par les ministres était, d'ailleurs, justifié par le mémoire que M. Rowland Hill avait adressé aux lords de la Trésorerie, et qui proposait la mise en vente de papiers à lettres et d'enveloppes timbrés, ainsi que de timbres séparés. L'enquête ouverte sur cette proposition avait eu pour résultat l'adoption du dernier paragraphe, celui qui s'appliquait aux timbres séparés, et les commissaires enquêteurs étaient unanimes pour rendre hommage au mérite et à la sagacité de l'inventeur.

Dans la notice que nous avons publiée, en 1872, sur *l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres en Angleterre*, nous avons essayé de décrire l'enthousiasme qui se produisit à Londres, le jour où la réforme fut inaugurée.

Comme prélude à cet événement considérable, nous avons, dans notre *Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-Poste*, retracé l'épisode qui, vraisemblablement, conduisit l'esprit de M. Hill sur la voie d'un changement radical pour l'application de la taxe. Qu'il nous soit permis de reproduire très-brièvement les principaux traits de ce récit.

M. Rowland Hill voyageait, en 1837, dans le Nord de l'Écosse, lorsqu'un jour, il aperçut, en traversant un village, un facteur de la Poste qui remettait à une jeune fille une lettre portant le timbre de Londres. Après avoir regardé tristement la lettre, la jeune fille la rendit au facteur, en disant qu'elle était trop pauvre pour pouvoir payer la taxe. M. Rowland Hill intervint et lui offrit de l'argent. Elle remercia en rougissant, mais refusa de nouveau. Pressée de questions par M. Hill, après le départ du facteur, elle finit par répondre qu'elle était fiancée avec un ouvrier, demeurant à Londres, et que tous deux étaient convenus de s'écrire *gratis*, au moyen de chiffres inscrits sur l'enveloppe d'une lettre. Après avoir lu rapidement ces chiffres, la rusée villageoise rendait chaque lettre au facteur, en se lamentant sur sa pauvreté.

Réfléchissant à cette confidence, M. Rowland Hill en

vint à se dire qu'un système postal où la fraude s'exerçait sous une forme qui ne permettait guère de l'atteindre, laissait beaucoup à désirer, et il se demanda s'il ne serait pas possible de ramener les prix du transport des lettres, pour tout le royaume, à un chiffre uniforme, suivant le poids de l'article. La réponse à cette question ne se fit pas longtemps attendre: trois mois après, M. Rowland Hill envoyait son mémoire à la Trésorerie.

Toutefois le ministère Melbourne, en adoptant le plan de M. Hill, ne crut pas devoir donner à l'inventeur un emploi dans les Postes; il fut placé à la Trésorerie, où il resta, pendant deux ans, aux appointements de £ 1.500. La révocation imméritée que lui infligea alors le ministère, présidé par Sir Robert Peel, excita en Angleterre une improbation universelle.

Une souscription publique fut aussitôt ouverte pour offrir à M. Hill la compensation pécuniaire que le Gouvernement avait oublié de lui donner: cette souscription produisit £ 13.000. De plus, le Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer de Londres à Brighton choisit M. Hill pour Directeur, et, plus tard, pour Président.

Le cabinet Whig, formé en 1846, par lord John Russell, répara la faute administrative qu'avait commise le cabinet Peel, et M. Rowland Hill fut nommé Secrétaire de la Direction générale des Postes.

Il ne quitta cette place qu'en 1854, pour remplir celle de Secrétaire général de la même administration, « avec les pouvoirs les plus étendus pour la réorganiser. » Il remplit successivement les fonctions de Secrétaire Général sous deux directeurs, lord Canning et lord Elgin, et ne résigna son titre d'une manière définitive, qu'après de longs et d'honorables services.

Au moment où il prit sa retraite, la Reine le nomma baronnet et le parlement lui vota une allocation de £ 20.000, sans préjudice d'une pension de £ 2000.

On peut dire de lui qu'il est mort « plein de jours et comblé d'honneurs »; dans les derniers mois de sa vie, il reçut du corps municipal de Londres le diplôme de membre de la Cité, avec un collier d'or. Le gouvernement a autorisé son inhumation sous les voûtes de Westminster, la sépulture des personnages illustres de la Grande-Bretagne. C'est là que repose sa dépouille mortelle, à côté de celle de James Watt.

BARON A. DE R.

Brux.— Imp. J. Sannes, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Il nous arrive deux nouveaux timbres 1/2 et 1 réal, imprimés l'un et l'autre sur papier blanc et sur papier de couleur, les premiers destinés, dit-on, à l'usage intérieur et les autres pour les correspondances destinées à l'extérieur.

Ces timbres sont d'un même type, mais chaque valeur a été gravée séparément. Ils ont le pi-  
quage 13 1/2 :

- 1/2 réal, bleu-lilas sur blanc.
- 1 — carmin —
- 1/2 — bleu-lilas sur azur.
- 1 — carmin sur saumon.

### QUEENSLAND.

Le 1 penny orange, au nouveau type, est en usage.

1 penny, orange foncé.

### SUISSE.

Nous possédons la carte avec réponse 5 + 5 centimes. Elle porte pour inscription :

*Avec réponse payée — mit bezahltler antwort —  
con risposta pagata.*

*Postkarte.*

*Carte postale — Cartolina postale*

et le timbre connu à gauche; puis quatre lignes ponctuées pour l'adresse, l'avant-dernière marquée par un gros trait en-dessous.

La carte destinée à la réponse a comme première ligne :

*Réponse — Antwort — Risposta.*

5 + 5 centimes, noir sur chamois pâle.

### PARAGUAY.

Il paraît que les surcharges donnent quelques satisfactions aux employés chargés de les appli-

quer, car on nous signale le 2 reales bleu qui a reçu deux chiffres 5 en surcharge :

5 + 5 centavos, bleu, surcharge bleue.

TRINITÉ.



Il y a quelque temps nous renseignions ici l'existence d'une carte postale sur laquelle on avait collé un timbre rouge et une moitié de ce même timbre, soit 1 1/2 penny, valeur de la taxe des cartes postales. Nous en avons obtenu depuis un exemplaire semblable et un autre par l'entremise de MM. Stanley, Gibbons et Cie. Celle-ci a le même cadre que la précédente (voir le dessin ci-haut), mais elle porte un timbre rouge et un autre lilas avec valeur en surcharge noire : *half penny*, servant pour les cartes et comme timbres-poste :

Carte postale, { 1/2 penny, lilas.  
                          { rouge (1 penny).  
Timbre-poste, 1/2 penny, lilas.

Ce dernier a le papier, filagramme et dentelure des timbres en cours.



Une autre carte remplaçant les précédentes, porte le timbre ci-contre, à droite, type rappelant les Lagos et Tobago qui deviennent décidément les lions du jour. En haut, au milieu :

*Union postale universelle*  
*Trinidad (Trinité)*  
*Post Card.*

*The address only, etc.*

Entre les mots *Post* et *Card* les armoiries de la Grande-Bretagne.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, brun-rouge.

#### TURQUIE.

On prétend que l'enveloppe locale, 1 piastre, a aujourd'hui la surcharge *cheir* en rouge, cercle pointillé, pour les délices des ... collectionneurs : 4 piastre, jaune et rouge.

#### INDES NÉERLANDAISES.

La carte 7 1/2 cent bistre est décidément entrée en usage.

Il faut croire que la surcharge du chiffre 5 sur les cartes 12 1/2 cent n'était pas suffisamment claire, car il nous arrive de ces cartes 12 1/2 cent avec la surcharge : 5 cent également en bleu.

5 cent, gris et bleu.

#### ROUMANIE.

Le 25 bani bleu est en usage depuis le mois dernier :

25 bani, bleu.

#### WURTEMBERG.

Le timbre 2 marks va avoir sa couleur modifiée : Elle sera désormais rouge sur chamois avec l'inscription *Unverkauflieh* (pas à vendre), au dos.

2 marks, rouge sur chamois.

Les bandes à 3 pf. auront le papier plus épais.

#### TRANSVAAL.

D'après M. Evans, les variétés de surcharges du timbre 1 penny seraient au nombre de cinq (dont trois distinctes) et la feuille contiendrait 60 timbres répartis comme suit :

1° 1 Penny (p majuscule).

a. Quatre timbres avec chiffre ayant le trait supérieur en pente vers le bas et pas de trait au pied ;

b. Treize timbres avec trait supérieur plus long au chiffre et un trait étroit au pied ;

c. Treize timbres avec trait supérieur court, presque horizontal et un trait épais au pied ;

2° 1 Penny (p majuscule) lettres italiques. Cinq timbres ;

3° 4 PENNY en petites capitales et chiffres droits. 25 timbres ;

La surcharge a été imprimée en noir et en rouge.

Nous avons vu avec la surcharge V. R. Transvaal.

3 pence, lilas sur verdâtre, non dentelé.

3 — — saumon — —

Les lettres V R existant en lettres italiques sur les feuilles de ces timbres, ces variétés doivent donc exister aussi.



## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 25 centavos noir sur bleu, après avoir été imprimé depuis en vert sur blanc, nous vient en noir sur rose.

25 centavos, rose.

*Bolivar*. Le 10 centavos actuel se présente en deux nuances bien distinctes :

10 centavos, violet vif.

10 — ardoise.



Un journal allemand a reçu d'un de ses correspondants américains, les timbres ci-contre imprimés comme essais, en noir, et appartenant à une série nouvelle qui doit remplacer dans un temps donné (en 1879, disent les timbres) la série en cours. L'effigie qui y est représentée, ressemble furieusement à celle du général Bolívar qui a donné son nom à ce pays.



De la comparaison des couleurs des émissions précédentes, notre confrère allemand assigne à chaque valeur la couleur qu'elle doit avoir. Les 40 centavos et 1 peso, inconnus dans la série en cours, seront, d'après lui, brun pour les premiers, rose pour ceux-ci. Nous verrons jusqu'à quel



point s'accomplira cette prophétie.... si les tim-

bres sont bons, ce dont nous ne nous portons pas garant du tout.

L'*Ami des timbres* donne comme existant, une cubierta officielle avec ornements typographiques pour cadre et la légende :

*Estados Unidos de Colombia*

*Estado Soberano de Bolivar*

*Correo nacional de Sabanilla para....*

Puis une ligne pour adresse :

Noir sur azur.

*Tolima*. On nous signale une cubierta portant : *certificado con contenido*, de grande dimension et imprimée en trois couleurs sur papier blanc. Valeur 10 centavos.

## HELGOLAND.



La carte postale universelle à 10 pfennig a fait son apparition. Elle remplace la carte provisoire et est semblable à la carte ordinaire même valeur sauf que l'on a divisé la bordure en haut en plaçant au milieu la suscription : *Union postale universelle* ; un changement existe aussi dans le timbre où la couronne est plus petite. Voir la reproduction ci-dessus :

10 pfennig, noir sur carton blanc.

## SAN SALVADOR.

Sur la remarque d'un de nos correspondants, il nous faut rectifier ce que nous avons dit du 1 centavo. Il n'y a pas 25 variétés, mais 10. Les feuilles sont de 25 timbres dont les variétés sont réparties ainsi :

1 2 3 4 5  
6 7 8 9 10  
1 2 3 4 5  
6 7 8 9 10  
6 7 8 9 10

C'est-à-dire 2 fois les 10 variétés, plus les 5 dernières.

## JAPON.

Contrairement à ce qui s'est produit jusqu'ici, les nouvelles cartes de l'Union postale universelle, au lieu d'avoir le timbre et les inscriptions dans le sens vertical, l'ont aujourd'hui dans le sens horizontal, ce qui fait que l'écriture japonaise se lit tout différemment d'autrefois. Le timbre est donc à droite, avec l'inscription *carte postale*, à gauche, dans un petit cartouche portant au-dessus, en cintre : *Union postale* et en dessous : *universelle*; entre cette inscription et le timbre, des caractères japonais sur une ligne horizontale; cadre selon le fac-simile avec une inscription horizontale en caractères japonais, dans le milieu du cadre inférieur.

Imprimé en couleur sur papier blanc épais :

- 2 sen, vert-bronze.  
3 — vert clair.



Une valeur nouvelle, disposition des timbres en cours, vient renforcer la série. Nous en donnons le fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué :

- 3 sen, jaune-orange.

## AUTRICHE.

Nous avons omis de dire, en signalant les cartes pneumatiques, que le type du timbre était celui des timbres-poste en usage.

On nous dit que les timbres-télégraphe n'ont plus d'emploi depuis avril dernier.

L'Illyrie possède aussi des cartes-correspondance particulières. En haut *Karta Dopisnica*; en bas, à droite *Illyr*. Pour le reste semblables aux autres cartes :

- 2 kreuzer, brun-rouge, texte allemand-illyrien.

Il en est de même pour les mandats-poste.

- 1/2 kreuzer, noir, texte allemand-illyrien.

## LUXEMBOURG.

La carte universelle avec réponse dont nous avons annoncé le remplacement pour bientôt existe en deux variétés, l'une d'elles ayant le mot

*post karte* de la partie destinée à la réponse avec l'a d'une dimension beaucoup plus petite.

Enfin nous tenons l'autre variété avec un piquage à la séparation des deux cartes, piquage auquel on a renoncé après avoir perforé quelques cents de ces cartes.

Quant à la carte postale universelle à 10 centimes, elle existe aujourd'hui en trois variétés, consistant dans les caractères différents des mots : *Carte postale*. — *Post Karte*.

## HYDERABAD.

Divers journaux signalent l'apparition d'une enveloppe 12 annas, mais omettent d'en donner la couleur.

## RUSSIE.

*Elizavetgrad* (Cherson). D'après M. Lubkert les couleurs des timbres au nouveau type reproduit le mois dernier, seraient les suivantes, mais ces timbres ne paraîtraient qu'après les quantités épuisées de l'ancien type.

- 2 kopecks, noir.  
5 — brun-jaune, brun-rouge.  
10 — brique.  
20 — bleu-violet.

*Novgorod* (Novgorod). Il y a quatre variétés du type récemment reproduit.

## NATAL.

Le 1/2 penny, jaune, surcharge sur le 1 p. n'a plus les lignes noires annulant la valeur originale (*Philatelic Record*).

- 1/2 penny, jaune, sans barre.

Le 6 pence violet, type 1860, a été remis en usage, le 18 août dernier, nous écrit-on de Pietermaritzburg. C'est peut-être un stock retrouvé :

- 6 pence, violet.

## SIRMOOR.

La valeur du timbre vert reproduit il y a peu de temps est de 1/4 anna.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre pour lettres au rebut a aujourd'hui le fond composé de lignes courbes :

- Sans valeur, brun.

Le *Stamp Journal* parle d'une prochaine émission de *timbres-taxe*, des valeurs : 10, 30, 50 cents.

## ÉGYPTE.

Le timbre 20 paras violet aura sa couleur modifiée en brun-violet, lorsque le tirage de 300,000 sera épuisé. Il en existe de cette dernière nuance



180,000 qui attendent leur tour pour réjouir les amateurs.

10 paras, brun-violacé.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Il paraît que l'Irlande, après sa réclamation de n'avoir pas vu figurer son nom sur les cartes postales universelles, vient d'obtenir satisfaction. Nous avons la carte à 1 penny qui a son inscription modifiée comme suit depuis le 1<sup>er</sup> septembre :

*Union postale universelle  
Great Britain and Ireland*

*Grande-Bretagne et Irlande*

*The address only to be written on this side.*

Les mots *Post Card* ont été supprimés.

1 penny, brun sur chamois.

#### ITALIE.



Voici les types de trois autres valeurs que nous recevons de M. Fabri, savoir :

10 centesimi, rose-carminé.

20 — jaune-brun.

30 — brun-foncé.

Reste à faire connaître le 2 lire qui n'est pas encore obtainable.

#### GUATÉMALA.

Le *Stamp Journal* tombe en pamoison devant un des récents produits de la *American Bank Note Company* : Il s'agit de nouveaux timbres destinés au Guatémala.

« Le dessin représente, dit notre confrère, le quezal, oiseau national du Guatémala, perché sur la partie supérieure d'une colonne ionique; une bande ovale entoure le dessin et contient l'inscription : *Correos de Guatemala*; une banderole en dessous, contient la valeur en lettres et en chiffres dans les angles supérieurs. Le restant du timbre est rempli par des ornements. Le dessin central sera imprimé en vert-émeraude clair, le cadre en diverses couleurs : »

1/4 real, noir et vert.

1 — brun et vert.

#### MEXIQUE.

On a prétendu que les papetiers étaient autorisés à fabriquer des cartes postales et qu'il fallait attribuer à cette raison les différentes variétés de couleur des cartes qui ont été rencontrées. Nous ne savons si l'usage du carton officiel est ou non de rigueur; toujours est-il que nous avons reçu de la poste même diverses formules *d'un même type*, mais en différentes couleurs. Il nous paraît que, si les papetiers devaient fabriquer des cartes, les types en seraient différents, ce qui n'est pas le cas ici.

Nous avons reçu :

a. *Impression carmin sur couleur :*

Rose-lilacé, bleu-vert pâle, jaune pâle, vert pâle.

b. *Impression bleue sur couleur :*

Brun gris, lilas, vert-d'eau.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup> annonce :

c. *Impression vermillon sur couleur :*

Paille.

L'enveloppe 10 centavos avec filagramme (voir n° 200) est en usage. M. Ch. Diena vient de nous l'envoyer avec une nouvelle valeur qui ne porte pas ce filagramme. Les deux exemplaires communiqués n'ont aucune surcharge et sont de format ordinaire avec le papier blanc vergé :

10 centavos, vert-jaune, avec filagramme.

4 — chair, sans filagramme.

#### PORTUGAL, AÇORES ET MADÈRE.

La carte 20 + 20 reis contenait au début une erreur dans l'inscription : *Com restosta paga* au lieu de *resposta*. Cette faute est rectifiée aujourd'hui.

On nous écrit des Açores que la carte 25 reis n'est plus en usage. Il est probable qu'il en est de même au Portugal et à Madère.

Açores. Le 10 reis vert-bleu est en usage.

10 reis, vert-bleu.

Madère. Avec la surcharge habituelle *Madeira*, nous avons :

10 reis, vert-bleu.

50 — bleu.

#### BELGIQUE.

Nous venons de découvrir le timbre ci-contre dont nous ignorions l'existence. Il sert, pensons-nous, à payer les appoints des télégrammes ayant un nombre de mots plus élevé que celui de la taxe.



Imprimé en couleur sur papier blanc au piquage habituel :

5 centimes, gris.

L'administration générale des postes est devenue inquiète de ses timbres : elle craint la contrefaçon ! Il est presque temps d'y songer après avoir commis la boulette impardenable de mettre en circulation un timbre de 5 francs, sans aucune espèce de garantie contre la contrefaçon. Dans son inquiétude, elle a eu l'inspiration d'aller se confesser au diable. Elle adresse à un journal allemand, qui la reproduit, une lettre par laquelle elle demande si les timbres belges n'auraient pas été contrefaits. « Déjà souvent votre journal a parlé, dit-elle, de la falsification des timbres-poste et, grâce à votre riche expérience en cette matière, vous êtes, mieux que tout autre, en situation de reconnaître les falsifications de l'espèce et d'en évaluer et estimer la portée et l'importance. »

Le directeur de ce journal s'est effectivement occupé, trop occupé de falsifications et notre direction des postes ne pouvait mieux s'adresser qu'à ce journal.

Le *Journal des Débats* annonce que notre Ministre des travaux publics a l'intention de créer un timbre réponse payée international.

« L'innovation consisterait dans la création d'un timbre-poste qui, fixé sur l'enveloppe par l'expéditeur, serait détaché et échangé contre un timbre utile dans le pays destinataire, ces timbres détachés et échangés seraient ensuite l'objet d'un compte spécial entre les offices postaux. »

Cette innovation nous paraît assez naïve. On confisque déjà les lettres lorsqu'on suppose qu'elles contiennent une valeur, à plus forte raison les timbres fixés à l'extérieur disparaîtraient par enchantement, sans laisser de traces.

#### BOSNIE.

Outre ce qui a été signalé, il existe aussi des enveloppes pour envois de finances par la poste. Elles sont semblables aux enveloppes autrichiennes et ont le texte allemand et croate. Le papier est brunâtre :

1 kreuzer, noir.

#### CABOUL.

Le 1 shahi vert actuel se présente, nous dit M. de Ferrari, avec la nuance vert-émeraude vif.

1 shahi, vert-émeraude vif.

#### Nouvelles mystifications.



*Jhind.* Nous avons fait connaître récemment, n° 200, la réponse de l'administration des postes de ce pays, au sujet des deux séries d'enveloppes (type éléphant et type étoile surmontée d'un croissant). Ce renseigne-

ment nous a été confirmé depuis, par plusieurs correspondants.

Il faut croire qu'on veut absolument doter ce pays d'enveloppes timbrées, car M. Moquette, déjà nommé, nous remet, au type officiel cette fois et dont plus haut le dessin, quelques enveloppes de petit format, papier blanc uni, où le timbre est imprimé en bleu sur la patte de fermeture. Mais en examinant, en comparant cette... émission avec les timbres-poste, nous constatons les différences suivantes :

1° La partie supérieure de l'R, est plus étendue et moins recourbée ;

2° Le perlé est plus gros, plus fini ;

3° Les traits horizontaux au-dessus des deux lignes verticales du centre, sont plus gras ;

4° Les branches ont les feuilles plus allongées, mieux dessinées ;

5° Le type et l'impression sont plus soignés.

D'où nous concluons que le type d'enveloppe devant être nécessairement le même que celui des timbres-poste, nous sommes en présence d'une carotte nouvelle provenant, dit M. Moquette, « de capitaines de vaisseaux qui ont eu l'obligance de les lui rapporter du pays même »..... avec les Johore nouveaux dont nous avons parlé antérieurement.

*Cordoba.* Il manquait à la série un 15 c., violet, qui n'a pas été rencontré jusqu'ici. La spéculation a comblé cette lacune. Le 15 cent violet vient d'être contrefait assez habilement à Buenos-Ayres. Son dessin diffère de celui des 5 et 10 cents par les points suivants :

1° La lettre C de *Cordoba* est trop rapprochée et l'R est de dimension trop grande ;

2° Les fers de lances des drapeaux de droite sont trop distincts ;

3° Les ombres, au pied du fort, sont trop nombreuses et celles formant la terre ne le sont pas assez ;

4° Les perles des côtés latéraux sont ombrées différemment, notamment celles inférieures de gauche où elles sont placées de haut en bas au lieu de bas en haut.



Enfin, comme il faut absolument que le 15 cents soit du même type des 5 et 10 cents, on fera bien de comparer avec l'une de ces valeurs avant de faire tout achat.

*Cordoba.* Nous avons mentionné au *Timbre Fiscal* d'après l'I. B. J. trois timbres dont les valeurs : 25, 50 c. et 1 peso, nous ont engagé à les classer parmi les timbres fiscaux et aussi parce que les provinces ne sont pas autorisées à émettre des timbres-poste.

Un de nos correspondants de Buenos-Ayres nous écrit à ce propos que ces timbres sont de pure invention, d'après les renseignements qu'il a reçus de Cordoba même.

Que M. Senf s'explique donc, puisqu'il a annoncé le premier et catalogué ces mêmes timbres à des prix variant de 20 à 25 marks.



*Uruguay.* On nous écrit de Montevideo que les timbres portant la surcharge ci-contre ne sont pas vendus ainsi au public ; que cette *oblitération* s'applique sur les timbres des lettres arrivant après le départ. Il s'ensuit qu'ils n'ont aucune valeur, ni signification, l'administration s'abrégeant la besogne en oblitérant les timbres de cette façon au lieu d'employer la griffe habituelle et d'appliquer la soi-disant surcharge sur la lettre.

#### L'enveloppe 20 kopecks rouge 1845 de Finlande.



On a vu par les documents en dates des 11 juillet et 23 novembre 1844 que nous avons publiés, page 36, n° 449 de ce journal, qu'il était créé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1845, à l'état temporaire, des enveloppes de 10 kop., noir, et 20 kop., rouge, pour l'espace de trois ans. L'enveloppe 10 kop. a été rencontrée, mais le 20 kop. a toujours eu une existence problématique, soit parce qu'elle n'a pas été vue ou qu'elle n'a pas encore été décrite : il appartenait à M. de Ferrari de jeter la lumière sur ce mythe.

Nous avons devant nous cette mystérieuse enveloppe qui a bien les dimensions que lui donne l'un de ces documents auxquels nous faisons

allusion, c'est-à-dire : 5 1/2 pouces de long sur 3 1/8 de large ou 137 sur 80 millimètres. Le papier est blanc jaunâtre vergé contenant des lettres à double trait dans le sens oblique : marque de fabrique sans doute et semblable au 10 kop. ; le timbre occupe l'angle inférieur gauche.

Quant au dessin de ce 20 kop., il est identiquement le même que celui du 10 kop., sauf la banderole du bas qui a été refaite pour chaque valeur. Le 20 kop. a cette banderole un millimètre environ plus large et ses extrémités plus ouvertes.

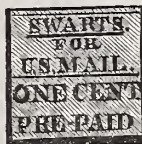
L'exemplaire que nous avons a circulé le 20 avril 1849.

20 kopecks, rouge-carmin vif.

#### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite. — Voir n° 201.)

*Émission de* (?)



Inscription dans un carré à fond ligné obliquement et signifiant : *Swarts, pour la malle des États-Unis — 1 cent — affranchi.*

Gravé sur bois autant de fois qu'il y avait de timbres à la feuille et imprimé en couleur sur papier blanc :

1 cent, rouge.

1 — bleu.

Il existe des réimpressions de ces timbres, de M. Hussey : elles ont été faites en 1861 ou 1862 : 1 cent, bleu sur blanc.

HANFORD'S PONY EXPRESS.

Cette poste fut instituée en 1845, peut-être même un peu plus tôt. Elle continua jusqu'en 1850 ou 1851. Nous n'avons pu préciser la date d'émission de son timbre que par un exemplaire oblitéré du timbre blanc que nous possédons sur lettre, datée du 11 novembre 1845.

*Émission de 1845.*



Courrier se dirigeant à gauche dans un petit ovale portant pour inscription : *Hanford's Pony express* (Hanford, courrier exprès) ; à gauche, un chiffre 2 ; à droite : *cts.*

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier de couleur :

2 cents, blanc, mince.

2 — jaune glacé.

M. Hanford employait aussi deux timbres à

main ayant beaucoup d'analogie avec des timbres mobiles, mais dans des proportions plus grandes. Ces timbres à main n'avaient pas plus d'importance que ceux de ses concurrents qui en avaient de moins beaux.

#### CUTTING'S DESPATCH POST.

On a découvert récemment un timbre de *Cutting's Despatch Post* dont le dessin est presque identique à celui du timbre de Hanford. L'impression est noire sur papier rouge.

Il semblerait que ce timbre ait été en usage, mais nous ne pouvons rien affirmer à son égard. Il se trouve dans la collection de M. Scott, qui nous dit l'avoir obtenu d'une source peu suspecte.

JEAN BOUTON.

Nous avons pu faire remonter la poste de Bouton au commencement de l'année 1847: il est possible qu'elle existait antérieurement.

L'almanach d'adresses de la ville de New-York de 1847, contient l'annonce ci-après :

« Franklin and Manhattan City Despatch Post, pour lettres et petits emballages. Jean Bouton, 175 Bowery. »

La désignation *Franklin* que M. Bouton donnait à sa poste n'a d'autre signification que celle d'indiquer sans doute l'admiration que professait M. Bouton pour cet homme d'Etat renommé. Quant à l'autre nom, *Manhattan*, qui provient de la langue indienne, il nous paraît plus juste, car il rappelle l'île sur laquelle se trouve en grande partie la ville de New-York et même sur laquelle elle existait entièrement à l'époque de M. Bouton.

#### Emission de 1847.



1<sup>er</sup> type. Inscription dans un cadre à angles évidés; *Franklin City*, en haut; *Despatch Post* en bas et *Free* au milieu, ce qui veut dire :

ville de Franklin, dépêche, franco.

Le type que nous donnons est approximatif; il a été gravé d'après un dessin imparfait que nous avons fait il y a huit ans environ.



2<sup>e</sup> type. Inscription dans un ovale double; valeur au centre. L'inscription se traduit naturellement.

Ces deux timbres sont gravés sur cuivre et imprimés lithographiquement en noir sur papier couleur :

1<sup>er</sup> type. Sans valeur (2 cents), vert glacé.  
2<sup>e</sup> — 2 cents, rose.

La matrice du premier type existe encore, mais dans un si piteux état qu'il ne serait pas possible d'en obtenir des réimpressions.

#### Emission de 1848.



1<sup>er</sup> type. Effigie du général Z. Taylor, dans un ovale portant : *Rough and Ready* (voir la signification, page 80); au-dessus : *Bouton's*; en dessous : *City Dispatch Post* (poste de la ville) sur une banderole; la valeur : 2 cents en dessous de l'effigie; coins évidés contenant un point.

2<sup>e</sup> type. Semblable au précédent, mais en différenciant par les angles qui, au lieu de contenir des points, portent de petites feuilles. Il existe aussi une différence dans la disposition de l'inscription de l'ovale.

Nous avons une quasi-certitude que les deux types ont été émis dans l'ordre que nous donnons, mais nous ne pouvons appuyer notre opinion d'aucune preuve. En tous cas, l'un des deux a certainement vu le jour en 1848.

L'adoption par M. Bouton, d'un type semblable à celui de M. Swarts, montre la rivalité qui devait exister entre ces deux postes. Non content d'emprunter à M. Swarts, son type, M. Bouton imprime encore ses timbres dans les mêmes couleurs. Ils sont gravés sur cuivre et imprimés lithographiquement en noir sur papier couleur glacé.

1<sup>er</sup> type. 2 cents, blanc.

2 — vert.

2 — bleu.

2<sup>e</sup> type. 2 — blanc.

2 — vert.

Les deux types ont été réimprimés : le 1<sup>er</sup> en 1861 ou 1862, par M. G. Hussey :

1<sup>er</sup> type, 2 cents, noir sur blanc.

Le second, par M. Scott :

2<sup>e</sup> type. 2 cents, noir sur blanc.

2 — orange —

2 — bleu —

2 — vert —

2 — mauve —

Nous ne pouvons préciser la durée de la poste de M. Bouton, mais tout nous porte à croire qu'elle n'eut pas un long règne.

(A continuer.)

CH. COSTER.

Brux. — Imp. J. Sannes, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO..... 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

### AVIS.

Tous les abonnements expirent avec ce numéro. Nous prions les personnes désireuses de le renouveler, de joindre à leur demande le montant de leur abonnement, soit 6 FRANCS.

Nos lecteurs ont pu juger des sacrifices que nous nous sommes imposés pour rendre notre journal aussi intéressant que possible, ne reculant pas devant la dépense pour leur donner des suppléments. Il dépendra donc de nos lecteurs, de voir ces suppléments se renouveler plus souvent, s'ils veulent bien recommander notre feuille à leurs amis, ce dont nous les remercions d'avance.

### Chronique.

#### CEYLAN.

On nous signale l'émission d'un 2 rup. 50 c. « dont le type rappelle les timbres fiscaux, » nous dit-on.

2 rup., 50 c., brun-violet.



Les bandes timbrées viennent d'être introduites dans cette colonie. M. Philbrick nous en fournit un exemplaire avec le timbre ci-contre, rappelant le timbre anglais d'un même usage. Les bandes mesurent 110 sur 316 mm, ont le timbre à droite vers l'une des extrémités et une inscription au-dessus, en quatre lignes, de la même couleur et signifiant : *Cette bande ne peut être employée que pour les journaux et ne peut contenir aucune lettre ou communication de nature d'une lettre (soit séparément ou autrement). Si cette règle était enfreinte, la taxe des lettres serait appliquée.*

Imprimé en couleur sur papier bleu-grisâtre :

2 cents, brun-rouge.

#### SAMOA.

Le 6 pence, imprimé en mauve, nous est parvenu *percé en lignes* :

6 pence, mauve.

## ISLANDE.



Voici une carte partie de Copenhague avec la dernière malle et que nous ne recevrons qu'au printemps prochain, les relations avec cette île étant interrompues durant la période d'hiver. Le cadre est bleu ainsi que le timbre et la lettre B, qui fait pendant à gauche ; les inscriptions sous *Island* et les trois lignes réservées à l'adresse ont également l'impression bleue, le restant étant noir-gris.

Imprimé sur carton blanc :

5 aur, bleu et noir-gris.

Un essai de cette carte se présente avec l'impression *brun-violet* au lieu de noir-gris ; une autre épreuve a l'impression noir-gris mais n'a pas reçu la deuxième impression bleue.

3 aur, bleu et brun-violet.

Sans valeur, noir-gris.

## GRANDE-BRETAGNE.

D'après la circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup>, les timbres 1/2, 1, 1 1/2 et 2 pence qui s'imprimaient chez MM. Bacon, Petch et C<sup>e</sup>, pourraient être changés, le contrat entre le gouvernement et cette maison expirant le 25 courant. Il est probable que MM. De la Rue seront chargés de la confection et de l'impression de ces valeurs.

## HONG-KONG.

Grâce à M. Philbrick, nous pouvons décrire deux cartes nouvelles qui viennent de paraître. Elles ont pour cadre une tresse en couleur mesurant 110 sur 72 mm ; en haut, au milieu : *Union Postale universelle* avec les armoiries de la Grande-Bretagne en dessous et le mot *Hong-Kong* placé plus bas, puis *TO* indiquant où l'adresse doit être placée ; à gauche, sur deux lignes : *write nothing but the address on this side*, et un carré à droite dans lequel est collé le timbre 16 cents surchargé 5 cents en noir ou le 18 cents avec 3 cents également en noir.

Impression couleur sur carton blanc :

3 cents . . . Jaune et noir, cadre rouge.

5 — . . . Violet et noir, — bleu.

## NIGARAGUA.

Le 25 centavos est *percé en lignes* au lieu d'être piqué :

25 centavos . . . Verl.

## LA DOMINIQUE.

Le timbre-poste 1 penny, avec surcharge *Revenue* en noir, vient de nous être montré ayant servi pour l'affranchissement d'une lettre :

1 penny, lilas et noir.



## SHANGHAI.



Ce que nous avions prévu (n° 201) est arrivé. Après le 20 cash, provisoire, surcharge sur le 40 cash, voici venir le 60 cash, surcharge bleu-foncé sur le 100 cash.

20 cash, carmin et bleu.

60 — bistre et bleu.

## TRANSVAAL.

Il y a rapprochement des deux lettres V. R., qui sont aussi de dimension moindre aux timbres 1 p. que nous venons de recevoir :

1 penny rouge sur chamois, non dentelé.

1 — — sur jaune —

## NORVÈGE.

Le *Philatelic Record* parle dans son dernier numéro d'une carte avec réponse 6 + 6 øre, imprimée en vert sur chamois, qui aurait vu le jour le mois passé :

6 + 6 øre, vert sur chamois.

## RAJPEEPLA.

Quelques renseignements bons à noter que nous envoie M. Philbrick.

Les valeurs sont bien, comme il a été dit, de 1, 2, 3 et 4 paisas ; le paisa vaut 3 pies ou 1/4 anna. L'émission est de 1875, les caractères et chiffres sont en Gujerati ; au centre, chiffre de la valeur et *paisa* ou *paisas* ; en cintre, au-dessus du chiffre : *Rajpeepla Dawak*, ce qui veut dire poste de service local de Rajpeepla ; à gauche, angle supérieur, les caractères signifient : *Nombre*.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La série des *timbres-taxe* vient d'être renforcée des valeurs suivantes, au type connu :

10, 30, 50 cents, brun.

## SUÈDE.

La carte postale sans timbre au lieu d'être lilas sur blanc a l'impression vert-clair sur chamois.

Vert sur chamois.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 1 peso arrive aujourd'hui imprimé sur papier blanc *verge*.

1 peso, brique pâle.

## ROUMANIE.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, une carte postale, valeur 10 bani, est en usage. Disposition des cartes antérieures avec armoiries à gauche, et timbre octogone, type connu, à droite ; entre les armoiries et le timbre :

*Union postale universelle*

*Roumanie*

*Cartă postală.*

puis quatre lignes ponctuées pour l'adresse, la première commençant par *D.* et la troisième par *la*.

Imprimé en couleur sur carton rose ; piqué à trois côtés pour la facilité de séparation des cartes :

10 bani, rose-carminé

## INDES NÉERLANDAISES.



La carte 12 1/2 cent a encore reçu une troisième surcharge, en toutes lettres cette fois et au fac simile.

12 1/2 cent gris et bleu.

## MAURICE.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier a donné le jour à de nouvelles cartes postales imprimées à Londres. A droite, le nouveau timbre 2 cents à coins échan- crés, reproduit il y a peu de temps ; au milieu les armes de la Grande-Bretagne entre *Post* et *Card* ; en dessous : *Mauritius* ; puis à gauche, une inscription anglaise sur deux lignes, dont à droite la traduction : *L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte*.

Imprimée en couleur sur carton chamois. Dimensions 12 sur 7 1/2 centimètres :

2 cents, brun.

## QUEENSLAND.

Le 4 pence jaune, au nouveau type, a paru récemment :

4 pence, jaune.

## HONDURAS BRITANNIQUE.

Un 4 pence semblable en tous points aux autres valeurs, est en circulation :

4 pence, mauve.

## PHILIPPINES.

Le *Philatelic Record* annonce les 100 mil. car- min et 25 m. vert avec les surcharges suivantes : à gauche, *Convenio* ; en haut, *universal de* ; à droite :

*correos* ; au milieu, traversant le cou : *Habilitado* ; la valeur originale remplacée par 8 cent. de peso ou 2 cent. de peso.

Le 250 mil. bistre est en vigueur tel quel :

2 cent. de peso, vert, surcharge noire.  
8 — — carmin, —  
250 mil. — bistre.

Une carte postale avec les mêmes surcharges noires existe également. L'application a eu lieu sur les cartes à 50 mil. de peso, carton chamois.

Carte postale, 3 cent. de peso, rouge-brun et noir.

#### RUSSIE.

*Bielozersk* (Novgorod). Dans le genre du timbre reproduit n° 199, M. Lubkert nous signale avec impression noire :

2 kopecks, gris-bleu.  
2 — brun-foncé.

Il y a dix variétés de chacun de ces timbres, sur deux rangées horizontales ; du timbre vert, même valeur, il y avait douze variétés sur trois mêmes rangées.

*Jassy* (Bessarabie). Semblable au type reproduit, n° 199, M. Lubkert a vu :

2 kopecks . . . Rouge sur blanc.

Ce timbre sert à l'affranchissement des journaux et imprimés.

On nous annonce la formation à Montevideo d'une Société *philatétique*. Nous lui souhaitons longue vie.

#### Les timbres de Samos.

Le *Wiener Ill. B.-J.* se décide enfin à parler des timbres (?) de Samos. Voici ce qu'il dit :

La Chancellerie Princièrè commanda, il y a deux ans environ, à Paris, le petit monstre que nous connaissons et qui fut créé tel par suite d'un malentendu avec le graveur. Le gouvernement de Samos ne le mit pas en usage, *parce que le système d'affranchissement n'y était pas établi*. (Pourquoi commander un timbre lorsqu'on n'est pas intentionné d'en émettre !)

Comme ces timbres n'avaient été imprimés qu'à titre d'essai (on n'en avait tiré que deux feuilles) cette création « bâtarde » n'a pas laissé de trace.

De sorte que le chancelier, qui les a soi-disant commandés à Paris, n'en a plus souvenir et tout cela parce qu'ils n'ont pas été émis !

Nos lecteurs conviendront avec nous que nous avons raison de mettre ces timbres au nombre des mystifications.

#### Les enveloppes de franchise de Soerabaya.



C'est à dessein que nous n'avons pas encore parlé jusqu'ici des enveloppes de franchise de Soerabaya : nous voulions préalablement nous assurer de la valeur de ces enveloppes.

Nous recevons aujourd'hui l'extrait suivant, du registre des décrets du gouverneur général des Indes Néerlandaises, qui est ainsi conçu :

N° 37.

Buitenzorg, le 13 mai 1876.

#### Vu

I. La requête datée Soerabaya, 19 mars 1876, de M. L. Hovy et M. Burgersdyk, le premier, Président, le second, Secrétaire du troisième congrès agricole, siégeant à Soerabaya en 1877.

II. La missive du Directeur des travaux publics civils datée du 1<sup>er</sup> mai 1876, n° 286 P. T.

Est approuvé et compris

D'arrêter que toute correspondance concernant le troisième congrès agricole de la Direction avec ses subcommissions ou membres communs dans les Indes Néerlandaises, jouira d'exemption de port, pourvu que les envois soient sous bande et convenablement paraplés.

Copie etc.

D'accord avec le registre susdit.

Le Secrétaire du Gouvernement,

Signé : DE ROO.

La franchise dont il est ici question, se traduit par l'émission d'enveloppes portant un timbre contenant dans les angles des instruments agricoles et au milieu un chiffre qui n'indique pas la valeur du timbre, mais désigne simplement que l'exposition est la troisième. Une deuxième impression sur le timbre, porte : *Ind. landbouw Soerabaya congres*, ce qui veut dire : Décision des chambres du congrès de Soerabaya ; enfin l'enveloppe porte en haut, sur deux lignes :

*Portvrij wegens Gouvernements*

*Bestuit n° 37 dd. 13 Mei 1876*

signifiant : Franc de port, d'après le décret n° 37 du 13 mai 1876.

Les couleurs dont on a un peu abusé, nous semble-t-il, sont les suivantes, imprimées sur papiers variés :

a. *Papier jaune-orangé vergé, format ordinaire.*

Rose, vert, violet.

b. *Papier blanc vergé, format ordinaire.*

Rose, vert, violet, bleu, bistre.



### Les timbres d'Hayderabad.

L'Etat d'Hayderabad est situé dans le Décan, d'où le nom impropre qu'on a donné généralement aux timbres d'Hayderabad. Le Décan tire son nom du mot sanscrit *Dacshina* qui signifie main droite ou sud, ce qui ne paraîtra pas clair aux personnes qui ignorent que l'Hindou, lorsqu'il se met en prières, se tourne à l'est et a par conséquent le sud à droite.

Pour la position géographique de l'Etat d'Hayderabad, nous nous en rapportons aux renseignements donnés n° 193 de ce journal. Nous passerons donc, sans autre préambule, aux diverses émissions de timbres créés sous la tutelle anglaise, par l'administration des postes d'Hayderabad, pour l'usage interne du pays, la correspondance étrangère étant affranchie avec des timbres de l'Inde anglaise.

#### 1<sup>er</sup> TIMBRES-POSTE.

Emission de . . . . 1866.



Le dessin de ce timbre a été fourni par le gouvernement du Nizam et gravé en Angleterre par MM. De la Rue et C<sup>ie</sup>. Les inscriptions persanes doivent se lire

de droite à gauche.

N<sup>os</sup> 1 et 2. — *Sarkâr assafiâ* ou *Surkâr ussafiâ*, ce qui veut dire : Gouvernement d'Assafia. Ce terme dérive de *Assaf Jah* ou *Ussaf Jah*, le fondateur de la dynastie de Sa Hautesse, l'ancêtre du Nizam actuel.

N<sup>o</sup> 3. Ces caractères représentent le millésime 1283 de l'hégire (1), correspondant à l'année 1866 de l'ère chrétienne.

N<sup>o</sup> 4. Veut dire : *ek âna* ou 1 anna (toujours en lisant de droite à gauche).

L'impression de ce timbre est en couleur sur papier blanc uni :

(1) L'ère de l'hégire, instituée par le Calife Omar, fut fixée au premier jour du mois de Moharrem qui avait ouvert l'année de l'hégire véritable (4 décembre). Comme les Arabes n'ont cessé de se servir de l'année lunaire, plus courte de onze jours que l'année solaire, ils ont recours à l'embolisme ou l'intercalation pour rétablir le rapport des saisons avec leur année. La concordance d'une année de J. C. avec l'année musulmane se trouve en divisant le chiffre de celle-ci par 33, retranchant le quotient du dividende et ajoutant au reste 622.

#### a. Non dentelé.

1 anna, vert-olive.

#### b. Piqués 12.

1 anna, vert-olive pâle et foncé.

1 — brun-noir.

*Essais*. Imprimés sur carton blanc :

1 anna, vert, bleu-pâle, carmin, ardoise, pourpre, brun-rouge.

Emission de janvier 1871.



De cette émission nous avons deux valeurs qui complètent, avec le timbre 1 anna de 1866, la série en usage à cette époque.

Le dessin et la forme du type sont complètement différents du premier timbre émis. Quoique pareils, les deux valeurs ont cependant une différence résidant dans les angles : unis au 1/2 anna, avec un petit fleuron au 2 annas.

Ces timbres ont été gravés dans le pays et comptent 240 timbres à la feuille, soit autant de variétés!

Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc varié, piqués et non.

#### a. Papier vergé, non dentelés.

1/2 anna, brun-rouge.

2 — vert.

#### b. Papier vergé, piqués 12.

1/2 anna, brun-rouge.

2 — vert-jaune, vert-vif.

#### c. Papier uni, piqués 12.

12 anna, brun-rouge.

2 — vert-jaune.

Les inscriptions de ces timbres doivent se lire :

En haut : *Post Stamp* (timbre poste); en bas, en caractères persans : *Nishan tappa Khan*, l'équivalent de « timbre-poste » : en haut, en dessous du *Post Stamp*, suivant la valeur : *Atha anna* (un demi-anna) ou *dhoe anna* (deux annas) en langue Telegoo; en bas, au-dessus de l'inscription persane, également en persan, à droite : 1/2 anna-âna 1/2 ou 2 ânas 2; au centre : *Sarkâr As-afiâ* (gouvernement d'Assafia), 1286 de l'hégire ou 1871 de l'ère chrétienne.

Ces timbres ont été peu en usage. Ils furent remplacés après un emploi de six mois par une série plus complète, gravée à Londres, par MM. De La Rue et C<sup>ie</sup>.

## Émission de juillet 1871.



Le dessin de ces timbres rappelle ceux de la série précédente, sauf le fond qui, au lieu d'être uni, se trouve convert par un dessin.

Chaque valeur est d'un type différent sans aucune variété de type. Le 1/2 anna a le fond guilloché; le 1 anna a les lignes horizontales; le 2 annas, des lignes ondulées; le 3 annas, le fond uni; le 4 annas, des lignes concentriques; le 8 annas, des lignes concentriques ondulées et le 12 annas, un réseau horizontal.

Les inscriptions sont absolument les mêmes qu'aux timbres précédents, ainsi que le millésime. Les valeurs se prononcent ainsi :



## Langue Babland (?).

| Atha      | anna, | 1/2 anna, |
|-----------|-------|-----------|
| Ek        | —     | 1 —       |
| Dhoe      | —     | 2 —       |
| Sey       | —     | 3 —       |
| Char      | —     | 4 —       |
| Hushth    | —     | 8 —       |
| Dhoe uzdh | —     | 12 —      |

## Langue Persane.

| nim     | âna. |
|---------|------|
| Ek      | —    |
| do      | —    |
| sih     | —    |
| châr    | —    |
| Hasht   | —    |
| dawâzda | —    |

L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 :



- 1/2 anna, rouge brun-pâle, vil.  
 1 — brun-gris, brun, chocolat-clair.  
 2 — vert-foncé, vert-jaune.  
 3 — brun-jaunâtre.  
 4 — gris-lilas.  
 8 — bistre-jaune.  
 12 — bleu-verdâtre.



Ce sont les timbres en cours aujourd'hui. Ils varient beaucoup par la nuance, notamment les 1/2 et 1 anna.

Essais. Ils existent comme suit :

## a. Papier blanc ordinaire, non dentelés.

- 1/2 anna, rouge-brique.  
 2 — vert-foncé.  
 4 — bleu vil.  
 8 — ardoise,

## b. Sur carton blanc.

- |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| 1 <sup>o</sup> non dentelés. | 2 <sup>o</sup> piqués. |
| 1/2 anna, carmin.            | 3 annas, vert-jaune.   |
| 1 — pourpre.                 | 12 — brun-rouge.       |
| 2 — vert-foncé.              |                        |
| 4 — outremer.                |                        |
| 8 — ardoise.                 |                        |



Nous avons, avant de passer aux timbres officiels, à parler d'un timbre aux proportions antédiluviennes qui fait encore le déses-

poir de bien des amateurs : On verra s'il y a de quoi.

Récemment un de nos confrères annonçait que ce timbre était inconnu à Hayderabad, ainsi que les caractères, qui y étaient indéchiffrables. Il y est si bien connu que nous avons obtenu les renseignements suivants :

La traduction littérale de ces hiéroglyphes est : Mahomed Yousiff et Abdool Hyye (fournisseurs du papier timbré de revenu.)

D'après cette inscription on voit que ce soi-disant timbre n'est tout bonnement qu'une étiquette, une réclame, des fournisseurs du papier timbré. S'il y a en mystification, c'est par ignorance de la chose et pécher par ignorance n'est pas pécher.

2<sup>o</sup> TIMBRES OFFICIELS.

Émission de . . . 1863.



Le timbre ci-contre est toujours resté une énigme malgré les dires d'un de nos ex-colaborateurs, qui affirme sans ambages que, malgré l'absence de toute énonciation



de valeur, ce timbre est un vrai timbre d'affranchissement.

D'après les renseignements obtenus au pays même, nous pouvons certifier que ce timbre était d'un usage officiel; que son application avait lieu sur toutes les lettres ou enveloppes de lettres émanant d'une autorité quelconque, pour l'envoi de documents ou pièces d'importance. Il n'avait aucune valeur intrinsèque; quant à son inscription persane, elle doit se lire, de droite à gauche, comme suit:

Une espèce de 7 (*Kho*).

— de virgule (*r*).

Le grand trait horizontal (*se*). } ou *Khorsedjha*.

L'espèce de 6 (*di*).

Le zéro (*ha*)

*Khorsedjha* signifie *soleil d'honneur*. C'est un titre donné à « *Khorsedjha* » (?), probablement le premier Nizam, par le gouvernement du Nizam. Il a la même valeur que les titres de comte, baron, etc., qu'on offre un peu partout à la vanité humaine.

Le timbre en question a toujours été imprimé en noir et souvent d'avance sur enveloppes de papiers vergés.

On a signalé les impressions suivantes; mais il doit en exister bien d'autres, le papier n'ayant eu aucun caractère officiel:

Sans valeur, noir sur vert-pâte uni.

— — lilas.

— — blanc-jaunâtre.

— — blanc vergé.

L'usage en a commencé en 1280 (1863) et a cessé par suite des émissions suivantes.

*Émission de . . . . . 1866 ?*

Le timbre-poste 1 anna de 1866 sert comme timbre officiel, par l'apposition d'une surcharge, signifiant: *Surkarree* ou service. Cette apposition est faite en couleur.

a. *Piqué 12, surcharge rouge.*

1 anna, vert-olive et rouge.

b. *Non dentelé horizontalement et piqué 12 verticalement.*

1 anna, vert-olive et rouge.

c. *Piqué 12, surcharge noire.*

1 anna, vert-olive et noir.

*Émission de janvier 1871.*

La même surcharge employée pour le 1 anna précédent, a été appliquée en noir, sur les timbres de janvier 1871. L'usage est le même.

1/2 anna, brun, piqué 12.

2 — vert-jaune, —

Nous n'avons pas rencontré le 1/2 anna qui doit cependant exister.

*Émission de juillet 1871.*



Cette surcharge se retrouve sur tous les timbres en cours aujourd'hui. Elle a toujours le même but:

1/2 anna, rouge-brique pâle et vif.

1 — brun-gris, brun et gris pâle.

2 — vert-foncé.

3 — brun-jaune.

4 — gris-lilas.

8 — bistre-jaune.

12 — bleu-verdâtre.

3° ENVELOPPES.

*Émission de (?) 1878.*



L'usage des enveloppes timbrées est tout récent. Il en a été émis d'abord deux valeurs, au même type, ci-contre. Toutes les inscriptions sont les mêmes qu'aux timbres-poste,

dont nous avons parlé au commencement de cet article, sauf le millésime (année de l'émission) qui est 1294 (1878).

Le timbre est appliqué à droite sur enveloppes de papiers variés, au format moyen, avec un ornement à la patte de fermeture.

*Format 136 sur 75<sup>mm</sup>.*

*Papier vergé bâtonné jaune.*

1/2 anna, rouge.

1 — gris-brun.

*Papier vergé bâtonné gris.*

1/2 anna, rouge.

1 — gris-brun.

*Papier vergé bâtonné mauve.*

1/2 anna, rouge.

1 — ?

*Format 137 sur 80<sup>mm</sup>.*

*Papier vergé blanc.*

1/2 anna, rouge.

1 — gris-brun.

*Émission de janvier (?) 1879.*

Semblable aux enveloppes 1/2 et 1 anna précédentes, mais avec le millésime de l'émission 1295 (1879); la valeur se prononce: *Châr to nim âna* en persan et *Char to Atha anna* en «babland» (?).

*Format 137 sur 80<sup>mm</sup>.*

*Papier vergé blanc.*

4 1/2 annas, ardoise.

Cette enveloppe sert pour les lettres enregistrées; elle est en usage aujourd'hui avec les deux précédentes.

### Une variété du 4 bani 1868 de Roumanie.



Parmi les timbres des premiers tirages du 4 bani 1868, on peut rencontrer une variété, provenant d'un accident causé sans doute par un mauvais report, qui, ayant donné une épreuve mauvaise, a subi un léger changement pour réparer ce que le timbre avait de défectueux.

On peut donc trouver parmi les timbres bleus et bleus pâles, des exemplaires ayant dans la partie comprise entre le cadre inférieur droit et le cercle, un pointillé remplaçant les lignes horizontales, pointillé qui se continue devant l'ornement de l'angle inférieur droit et qui remplace un petit filet qui se prolonge en partie sous le mot *bani*. Notre fac-simile montre cette modification.

Il faut croire que cette épreuve défectueuse a été remplacée lors d'un nouveau report, les timbres bleus foncés et indigos ne présentant pas cette variété, ainsi que nous avons pu en juger par une famille entière que nous tenons de l'une de ces dernières nuances.

### Le 3 cuartos Don Carlos.

(ÉPILOGUE.)

En réponse à notre article, n° 200, sur le 3 c. D. C., M. Lopez, n'a pas manqué de nous affliger de sa prose. Toujours même flot de paroles, qui ne disent rien, n'apprennent rien; quant aux preuves, elles font inévitablement défaut. Une phrase nous a frappé dans sa lettre :

« Je ne serais pas si imbécile, dit-il, que de vous remettre une preuve qui démontrerait tout le contraire de ce que je vous disais dans ma lettre. »

Paroles imprudentes, dites à propos du timbre 3 c. D. C. que M. Lopez nous avait communiqué et dont l'oblitération prouvait toute la fausseté, ainsi que nous l'avons démontré, n° 200.

Pour en finir avec cette interminable discussion, nous proposâmes à M. Lopez de montrer le timbre en question aux principaux amateurs qui jugeraient en dernier ressort. M. Lopez accepta. Après trois mois environ d'attente, nous venons de recevoir deux timbres 3 c. D. C. qui n'ont effectivement aucune trace d'oblitération sur le second pli, ainsi que nous l'avons avancé. Nous voilà donc

confondu. Mais M. Lopez, qui « n'est pas si imbécile que de fournir des preuves contre lui, » oublie que le timbre primitivement communiqué n'avait comme oblitération qu'une partie du mot *Valencia*, dont les trois dernières lettres à peu près manquaient, tandis que les deux exemplaires reçus aujourd'hui ont ce mot en entier, et encore à une certaine distance du bord : la mauvaise foi de M. Lopez, est donc évidente. Elle l'est encore davantage lorsqu'il montre effrontément ces deux timbres à qui veut les voir, comme preuve que nous cherchons à le perdre dans l'opinion. Mais heureusement que nous pouvons produire le témoignage de personnes honorables qui ont vu comme nous les timbres qu'on a fait disparaître aujourd'hui.

Les communications de M. Lopez auront eu cependant pour résultat de prouver d'abord que les 3 c. sont bien faux; elles démontrent aujourd'hui que le personnage officiel derrière lequel il s'est abrité, n'existe pas et que c'est bien lui Lopez qui est l'auteur de cette carotte.

### Nouvelles Mystifications.



*Bolivie.* Il y a deux mois, prenant au sérieux le renseignement donné par le *Wiener Ill. B. J.* « qui n'annonce que du positif, s'appuyant toujours sur les meilleures informations, » nous signalions à notre tour

l'émission de cartes postales au fac-simile. Il paraîtrait, d'après ce qu'on nous écrit aujourd'hui, que ces cartes ne sont qu'une duperie faite en 1874, à Dresde, par un certain Fohl. Celui-ci est du reste coutumier du fait. Ces cartes auraient été découvertes à Berlin, dans un des dépôts dudit Fohl.

*Bulgarie.* Sur le dire d'un de ses correspondants, le *Philatelic Record* annonce une série de timbres provisoires que nous considérons, avec plusieurs des principaux amateurs, comme étant une mystification. Le type représente une couronne dans un rectangle, entouré d'inscriptions russes. La valeur des timbres est en *para*; la série est composée de 7 valeurs.

Ces timbres n'ont été en usage que peu de jours, dit-on : c'est pourquoi on les vend à un prix fabuleux.

Brux.— Imp. J. Sannes, rue Montagne des Aveugles, 7.





LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DIX-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 237 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
GALERIE BORTIER, 7

1880



11988-5031E





LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL

**DU COLLECTIONNEUR**

DIX-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 237 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
GALERIE BORTIER. 7

1880

THE NEW YORK

LIBRARY

OF THE

ALBANY

ACADEMY

OF THE

SCIENCES

AND

ARTS

OF THE

STATE

OF NEW YORK



LE  
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

---

ILLUSTRÉ DE 237 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
7, GALERIE BORTIER, 7.

---

1880

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1880.

- Alcores, 9, 28\*, 52\*.  
 Aleksandria, 7, 63\*, 97\*.  
 Allemagne Confédérée, 83, 107.  
 — Empire, 20, 28, 41, 62, 62, 67.  
*Allemagne en 1880. (Les timbres de l'), 62.*  
 Alwar, 83\*.  
 Ananieff, 12\*, 37, 97\*, 108.  
 Antigua, 11, 19\*.  
 Antilles danoises, 5.  
 Ardatoff, 39\*, 66.  
 Argentine, 5, 25\*, 40, 57\*, 66, 94, 98.  
 — Corrientes, 5, 66.  
*Argentins de 1877. (Les variétés de surcharge des timbres), 98.*  
 Assab, 84.  
 Atkarsk, 80.  
 Australie du sud, 58.  
 Autriche, 66, 75, 96.  
  
 Balaschoff, 53\*.  
 Bavière, 17, 40, 68.  
*Belge de 1880. (La poste à l'Exposition nationale, 72.*  
 Belgique, 66, 72.  
 Berdiansk, 7.  
*Bergedorf. (Les timbres de), 77\*.*  
 Bermudes, 49\*, 66, 96\*, 107.  
 Bhopal, 3, 20\*, 95.  
 Bhore, 94\*.  
*Bibliothèque des timbrophiles, 16.*  
 Biélozersk, 60, 76, 85\*, 97.  
 Bobrow, 38.  
 Bogorodsk, 12, 21.  
 Bolivie, 26, 50.  
 Borisoglebsk, 21\*, 53, 109.  
 Bosnie et Herzégovine, 4, 45, 81.  
*Bosnie et Herzégovine. (Le service des postes et télégraphes en), 45.*  
 Bougourouslan, 38\*, 66.  
 Brésil, 51, 58.  
 Bronnitz, 64.  
 Bulgarie, 10.  
  
 Californie, 106\*.  
 Canada, 50.  
 Cap de Bonne-Espérance, 5, 39\*, 58, 95\*.  
 Ceylan, 8, 17\*, 26\*, 40, 58, 76, 107\*.  
 Chili, 29, 82, 96.  
 Christiansund, 18\*.  
 Chypre, 16, 51\*, 59\*.  
*Chypre (Le timbre de), 16.*  
  
 Colonies espagnoles, 1\*, 52.  
 — françaises, 5, 40, 59, 68, 73.  
 Corrientes, 5, 66.  
 Côte d'or, 3, 20, 28.  
 Cuba, 1\*, 52.  
  
 Danemark, 11, 26, 74\*, 85\*.  
 Dankof, 6\*.  
 Djeypour, 19.  
 Dnieprowsk, 63.  
 Dominicaine, Républ., 105\*.  
 Dominique (la), 6.  
 Domez, 60, 97.  
 Douchowchtchina, 64.  
  
 Equateur, 4.  
 Errata, 8.  
 Espagne, 13, 21\*, 22, 42.  
*Espagne (Les postes en), 13, 22, 42.*  
*Espagnols (En avant les), 21\*.*  
 Etats-Unis, 3\*, 29\*, 45, 86\*, 99\*, 106\*, 110\*.  
 — Californie, 106\*.  
*Etats-Unis (Les enveloppes timbrées des), 29\*, 45, 86\*.*  
*Etats-Unis (Les postes privées des), 99\*, 110\*.*  
 Etats-Unis de Colombie, 4, 5, 11\*, 58, 68, 85\*, 97\*, 107.  
 — Bolivar, 5, 58, 107.  
 — Tolima, 4, 11\*, 58, 68, 85\*, 97\*.  
  
 Falkland, 19.  
 Fatéje, 15, 108.  
*Fausaire démasqué (Un), 54.*  
 Fernando-Poo, 1\*, 49.  
 Fidji, 51, 94\*.  
 Finlande, 10.  
 France, 39, 52\*, 60, 68, 95.  
  
 Gambie, 76, 83\*, 95.  
*Genève (Le timbre cantonal, 10 c. de), 43.*  
*Gervazio A. de Posadas, 24.*  
 Grande-Bretagne, 3, 11\*, 20, 29, 40\*, 50\*, 75, 93\*, 107.  
 Grèce, 58, 67, 96, 106.  
 Grenade, 76.  
 Griazowetz, 21\*, 66.  
 Griqualand, 6.  
 Guadalajara, 4.  
 Guadeloupe, 68\*, 97, 99\*.  
*Guadeloupe (Les timbres-taxe de la), 99\*.*  
 Guatémala, 4\*.  
  
 Guinée, 82, 95\*.  
 Guyane anglaise, 8.  
 — hollandaise, 51.  
  
 Hanovre, 52.  
 Hayderabad, 4, 8, 19, 26, 83, 105.  
 Heligoland, 27, 40, 66.  
 Hesse, 75.  
 Holstein et Lauenbourg, 55\*, 57.  
*Holstein et Lauenbourg (Les timbres 1861 de), 55\*.*  
 Honduras Britannique, 6.  
 Hong-Kong, 3\*, 11, 28, 39\*, 40, 42\*, 58, 68\*, 75, 82\*, 108\*.  
*Hong-Kong (Les cartes postales de), 42\*.*  
 Hongrie, 17, 39, 58, 84.  
  
 Indes anglaises, 10, 51, 52, 59\*, 85.  
 — néerlandaises, 9, 19, 57.  
 — portugaise, 81, 96.  
 Irbit, 29\*, 48.  
 Islande, 28, 51, 58, 68.  
 Italie, 83, 90.  
*Italie (Les enveloppes timbrées 1820 d'), 90.*  
  
 Jamaïque, 75\*, 85\*, 93.  
 Japon, 6, 13, 62.  
*Japon (Les caractères syllabiques des timbres du), 13.*  
 Jassy, 38, 47.  
 Jeletz, 38.  
 Jummoo Kashmir, 9\*, 76, 83.  
  
 Kadnikoff, 6\*.  
 Kashmir, 68.  
 Kasimof, 12\*, 38, 60\*, 63, 108\*.  
 Kazan, 53.  
 Kolomna, 39, 79.  
 Kouznetz, 66\*.  
  
 Labouan, 20, 95.  
 Lagos, 4.  
 Longa, 38\*.  
 Luxembourg, 19, 26, 83.  
  
 Macao, 18.  
 Madère, 9, 20, 28\*, 52\*, 76, 95, 98, 107.  
*Madère sans surcharge (Les timbres de), 98.*  
 Malacca, 5, 10\*, 16, 41, 50, 52, 60\*, 67\*, 76\*, 94.  
 Malmyche, 108\*.  
 Maloarchangelsk, 29\*, 60.  
 Maurice, 20, 40\*, 81\*, 95.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).

Mexique, 4, 18, 51, 67, 83\*.

— Guadalajara, 4.

Moldavie, 6.

Montserrat, 5, 40\*.

Morschansk, 12\*, 38, 109.

Moscou (*L'enveloppe 5 kap. de*), 53\*.

Natal, 50, 61, 94, 99, 106\*.

Natal (*Les timbres 10 p. de*), 61, 99.

Nevis, 6, 10\*, 68.

Nicaragua, 74.

Norvège, 48\*.

— Christiansund, 18\*.

Nouvelle Galles du sud, 41\*, 51, 73, 85, 95, 98.

Nouvelle Galles du sud (*Les timbres officiels de la*), 98.

Novgorod, 38\*, 47.

Nowaia Ladoga, 53\*.

Nowanuggur, 97\*.

Odessa, 11\*, 53.

Orguéyeff, 7\*.

Ostaschkoff, 48.

Ostrogolsk, 38.

Ostrow, 47.

Oustsysolsk, 37\*.

Paraguay, 58.

Pays-Bas, 3, 11, 106.

Perm, 109.

Pérou, 5\*, 18, 26\*, 58, 82.

Perse, 10, 41, 96.

Philippines, 2\*, 41, 58, 69\*, 81, 91, 92\*.

Philippines (*Les premiers timbres des îles*), 69\*, 91.

Philippines (*Les timbres 1859 des îles*), 92\*.

Podolsk, 5, 79.

Porto-Rico, 2\*, 20, 107.

Portugal, 9, 20\*, 52\*, 58, 96.

Prusse (*Les timbres-télégraphes*), 60\*.

Pskoff, 48.

Queensland, 18, 27, 40, 51, 58\*, 66, 81, 95, 106.

Rajpeepa, 8, 77\*, 91, 95\*.

Rajpeepa (*Les enveloppes de*), 77\*, 91.

Rawul Pindjee (*A propos des timbres de*), 43.

Réformes du Congrès postal de Paris, 44.

Redons à César ce qui lui appartient, 55.

Riazan, 97.

Roumanie, 4, 41, 73\*, 83, 106.

Roumélie orientale, 8, 40\*, 50, 68, 73.

Russes imprimés à l'aniline (*Les timbres*), 42.

Russie, 6\*, 7, 11\*, 15, 21\*, 29\*, 37\*, 42, 47, 53, 53\*, 60\*, 62, 63, 65\*, 76\*, 79, 85, 97\*, 108\*, 109.

— Aleksandria, 7, 65\*, 97\*.

— Ananieff, 12\*, 37, 97\*, 108.

— Ardatoff, 39\*, 66.

— Atkarsk, 80.

Russie. Balaschoff, 53\*.

— Berdiansk, 7.

— Biélozersk, 60, 76, 85\*, 97.

— Bobrow, 38.

— Bogorodsk, 12, 21.

— Borisogliebsk, 21\*, 53, 109.

— Bougourouslan, 38\*, 66.

— Bronnitsi, 64.

— Dankof, 6\*.

— Dnieprowsk, 63.

— Donez, 60, 97.

— Douchowetchina, 64.

— Fateje, 15, 108.

— Griazowetz, 21\*, 66.

— Irbit, 29\*, 48.

— Jassy, 38, 47.

— Juletz, 38.

— Kadnikoff, 6, 6\*.

— Kasimof, 12\*, 38, 60\*, 63, 108\*.

— Kazan, 53.

— Kolomna, 39, 79.

— Kouznetk, 66\*.

— Louga, 38\*.

— Malnyche, 108\*.

— Maloarchangiel'sk, 29\*, 60.

— Morschansk, 12\*, 38, 109.

— Moscou, 53\*.

— Novgorod, 38\*, 47.

— Nowaia Ladoga, 53\*.

— Odessa, 11\*, 53.

— Orguéyeff, 7\*.

— Ostaschkoff, 48.

— Ostrogolsk, 38.

— Ostrow, 47.

— Oustsysolsk, 37\*.

— Perm, 109.

— Podolsk, 65, 79.

— Pskoff, 48.

— Riazan, 97.

— Schadrinsk, 12\*, 21.

— Soroka, 53.

— Tichvin, 39\*, 60, 108.

— Toula, 65, 76\*, 86\*.

— Tschern, 38.

— Tscherkass, 66\*.

— Wassil, 80.

— Weissiegonsk, 16.

— Werchnie-Dnieprowsk, 53\*.

— Zadonsk, 7.

— Zemliansk, 38\*.

— Zienkow, 38.

— Zolotonoscha, 29\*, 38, 63.

Russie (*Législation philatélique des adm. rurales de*), 7, 15, 47, 63

79, 109.

— Aleksandria, 7.

— Atkarsk, 80.

— Berdiansk, 7.

— Borisogliebsk, 109.

— Bronnitsi, 64.

— Dnieprowsk, 63.

— Douchowetchina, 64.

— Fateje, 15.

— Irbit, 48.

Russie. Jassy, 47.

— Kasimof, 63.

— Kolomna, 79.

— Morschansk, 109.

— Novgorod, 47.

— Ostaschkoff, 48.

— Ostrow, 47.

— Perm, 109.

— Podolsk, 79.

— Pskoff, 48.

— Wassil, 80.

— Weissiegonsk, 16.

— Zadorsk, 7.

— Zolotonoscha, 63.

Saint-Christophe, 5.

Saint-Vicent, 66, 76.

Sainte-Hélène, 83.

Schadrinsk, 12\*, 21.

Servie, 41, 60\*, 107.

Shanghai, 50.

Sirmoor, 66.

Société française de timbrologie, 112.

Soroka, 53.

Soruth, 107\*.

Statistiques de postes, 62.

Suède, 19, 28, 50.

Suisse, 19, 21, 41, 43, 52, 59\*.

Suisse (*Les cartes officielles de*), 21.

Tasmanie, 6, 28.

Terre-Neuve, 17, 27\*, 41\*, 52, 67, 82\*.

Tichvin, 39\*, 60, 108.

Toujours des mystifications, 16.

— les faux timbres, 8.

Toula, 65, 76\*, 86\*.

Transvaal, 6, 10, 59, 106.

Trinité, 59.

Tschern, 38.

Tscherkass, 66\*.

Turques, 51.

Turquie, 3, 10, 20, 58.

Uruguay, 51, 69\*, 84\*, 106.

Uruguay (*Le 1 peso bleu de l'*), 108.

Uruguay (*Les timbres fuera de Hora de l'*), 69\*.

Venezuela, 19\*, 28, 74\*, 96, 108.

Victoria, 4, 13\*, 28, 49, 107.

Victoria (*Le timbre too late 1855 de*), 13\*.

Vierges, 5, 41\*, 95.

Wassil, 80.

Weissiegonsk, 16.

Werchnie-Dnieprowsk, 53\*.

Wurtemberg, 68.

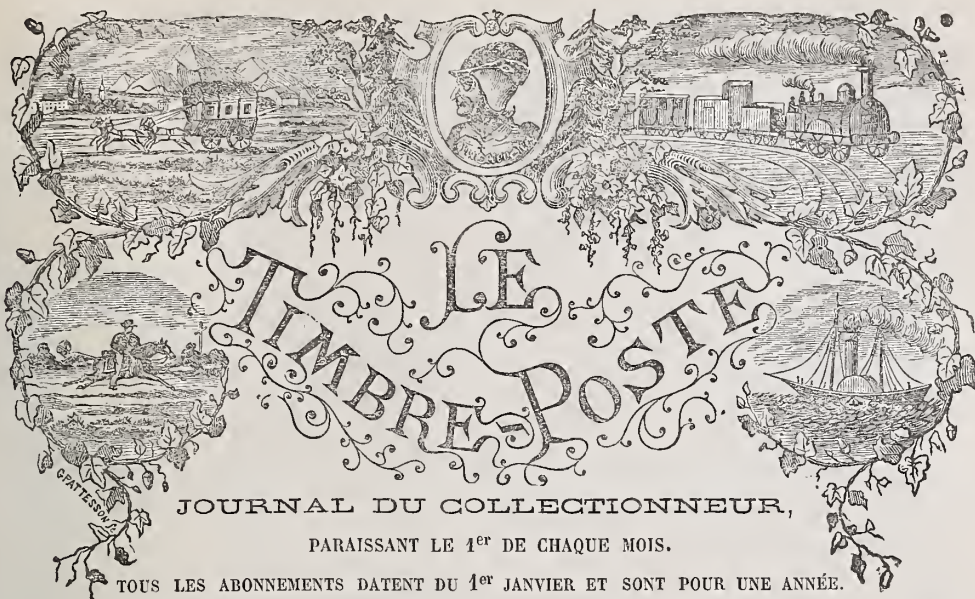
Zadonsk, 7.

Zemliansk, 38.

Zienkow, 38.

Zolotonoscha, 29\*, 38, 63.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### COLONIES ESPAGNOLES.



*Fernando-Poo.* La colonie espagnole de Fernando-Poo se servait, il y a douze ans, d'un timbre-poste spécial, dont l'usage a pris fin avec l'année 1868. Elle s'est servie depuis, si nos renseignements sont exacts, des timbres « Ultramar » dont on a même signalé un timbre de 1871, avec une surcharge noire : *Fernando-Poo*, dont l'existence si pas l'authenticité est des plus problématiques.

Les timbres « Ultramar » ayant cessé d'exister il y a trois ans, il n'était pas rationnel que *Fernando-Poo* fit usage de timbres ayant l'une des inscriptions «Cuba» ou «Porto Rico». C'est ce qu'a fort bien compris l'administration des postes de Madrid. Les sujets d'Alphonse XII à Fernando-Poo viennent donc de recevoir, à titre d'étranges, une série de timbres spéciaux, d'un type récemment réformé (1879) en Espagne, substituant au

mot, *comunicaciones*, le nom : *Fernando-Poo*. On sait qu'il est de règle de faire servir les vieux types, pour les colonies, la mère-patrie en ayant toujours une réserve fort respectable.

Les timbres en question sont tous d'un même type, que nous reproduisons plus haut ; ils ont l'impression en couleur sur papier blanc et piqués 14 :

5 cent. peseta, vert.  
40 — de peseta, bistre-brun.  
50 — — bleu.

Nous en avons vu des épreuves imprimées sur papier blanc épais, comme suit :

5 cent. peseta, bleu.  
40 — de peseta, bistre-brun.  
50 — — lilas.



*Cuba.* Il est un fait reconnu, acquis, que les timbres changent chaque année à Cuba ; nos lecteurs apprendront donc sans surprise que les timbres de 1879 ont fait place à d'autres. Ce n'est pas que ceux-ci aient la prétention d'être mieux ou

de pouvoir faire davantage le bonheur des Cubains, ils accomplissent un devoir précisément comme la sentinelle qui remplace une autre sentinelle dans le service militaire.

Afin de ne pas faire de jaloux, le type de Cuba est le même que celui de Fernando-Poo, avec cette seule différence qu'il est accommodé à la sauce cubaine. C'est-à-dire l'inscription supérieure : *Cuba 1880*, entre deux petits fleurons.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

|        |         |                     |
|--------|---------|---------------------|
| 5      | cent.   | peseta, vert.       |
| 10     | —       | de peseta, rose.    |
| 12 1/2 | —       | rouge-brun violacé. |
| 15     | —       | rouge.              |
| 25     | —       | bleu.               |
| 50     | —       | sépia.              |
| 1      | peseta, | brun.               |

Les essais se présentent dans les couleurs suivantes, sur papier blanc épais :

|        |         |                             |
|--------|---------|-----------------------------|
| 5      | cent.   | peseta, rouge-brun violacé. |
| 10     | —       | de peseta, lilas.           |
| 12 1/2 | —       | bleu.                       |
| 15     | —       | lilas,                      |
| 25     | —       | rouge-brun violacé, bistre. |
| 50     | —       | vert.                       |
| 1      | peseta, | rouge-brun violacé.         |



Les timbres-télégraphe subissent chaque année le même sort que les timbres-poste, n'ont eu de changé que le millésime, le type étant resté le même.

Les timbres ont l'impression en couleur sur papier blanc uni, avec le piquage habituel 14 :

|   |               |
|---|---------------|
| 1 | peseta, vert. |
| 2 | — violet.     |
| 4 | — bleu.       |

Des essais, nous en avons comme suit :

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| 1 | peseta, rouge-brun violacé. |
| 2 | — bistre-gris.              |
| 4 | — bleu.                     |



*Porto-Rico.* Les timbres de Porto-Rico ont été changés pour les mêmes raisons qu'on les change chaque année à Cuba.

C'est encore le type d'Espagne 1878, avec les modifications de rigueur, qui a la corde cette année dans la colonie espagnole.

L'inscription supérieure porte : *Puerto-Rico 1880* et sur le cartouche inférieur la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

|    |         |                     |
|----|---------|---------------------|
| 5  | cent.   | peseta, vert.       |
| 10 | c.      | de peseta, brun.    |
| 15 | —       | vert.               |
| 25 | —       | bleu.               |
| 40 | —       | brun.               |
| 50 | —       | brun.               |
| 1  | peseta, | rouge-brun-violacé. |

De l'énumération de ces valeurs, on voit qu'il y en a une nouvelle : 40 c. de peseta.

De ces timbres, nous avons les essais suivants, sur papier blanc épais :

|    |         |                     |
|----|---------|---------------------|
| 5  | cent.   | peseta, bleu.       |
| 10 | c.      | de peseta, vert.    |
| 15 | —       | bistre.             |
| 25 | —       | rouge-brun violacé. |
| 40 | —       | lilas.              |
| 50 | —       | bleu.               |
| 1  | peseta, | lilas.              |



Les timbres-télégraphe conservent, de même que ceux de Cuba, leur type. Le millésime 1879 fait place à celui 1880.

Ils ont l'impression en couleur sur papier blanc, piquage 14 :

|   |                              |
|---|------------------------------|
| 2 | pesetas, rouge-brun violacé. |
| 4 | — rose.                      |

Imprimés comme essais sur papier blanc épais :

|   |                 |
|---|-----------------|
| 2 | pesetas, lilas. |
| 4 | — vert.         |



*Philippines (îles).* Cette colonie n'a pas été oubliée dans la répartition des étrennes de 1880. Seulement, il nous paraît qu'elle a encore un stock assez considérable de timbres à émettre et qu'on aurait pu facilement se dispenser de se permettre des prodigalités envers elle...

Il y aurait avant tout une question à résoudre : celle des monnaies. Sont-ce des *pesos* ou des *pesetas*, des *cents* ou des *milesimas* qu'il faut à cette capricieuse colonie? elle s'en va toujours papillonnant de l'une à l'autre de ces diverses monnaies sans jamais arrêter son choix définitif.

Le type d'Espagne (1878) décidément en faveur, pour toutes les colonies, est encore celui



envoyé aux Philippines pour 1880 ; le nom de la colonie se trouve sur le cartouche supérieur, entre deux rosaces ; en bas, la monnaie en *cent. de peso*, qu'on changera peut-être par une surcharge en *milesimo*.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

|       |                  |
|-------|------------------|
| 2     | c. de peso, rose |
| 2 1/2 | — brun-foncé.    |
| 3     | — rouge.         |
| 8     | — bistre-clair.  |

Les essais ont été imprimés sur papier épais blanc :

|       |                          |
|-------|--------------------------|
| 2     | c. de peso, lilas, bleu. |
| 2 1/2 | — bistre.                |
| 3     | — vert.                  |
| 8     | — bleu.                  |



Nous avons encore un *timbre-télégraphe* : le 250 mil. de peso, en faveur, fait place au 25 c. de peso, réduisant ainsi les fractions à leur plus simple expression. Au lieu du nom de la colonie, on a placé simplement à la partie supérieure : *Telegrafos*, entre deux petites croix.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

25 c. de peso, bleu.

L'essai de ce timbre a également la même impression :

25 c. de peso, bleu.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Les timbres 1/2, 1, 1 1/2 et 2 pence doivent avoir décidément un nouveau type, mais ils seront émis à partir du 1<sup>er</sup> janvier, dit-on, au fur et à mesure de l'épuisement des anciens timbres ; le 2 1/2 pence aura sa couleur changée :

|       |                |
|-------|----------------|
| 1/2   | penny, vert.   |
| 1     | — rouge-clair. |
| 1 1/2 | — —            |
| 2     | — marron.      |
| 2 1/2 | — bleu-clair.  |

Le 1 penny est en usage, nous le reproduirons le mois prochain.

#### PAYS-BAS.

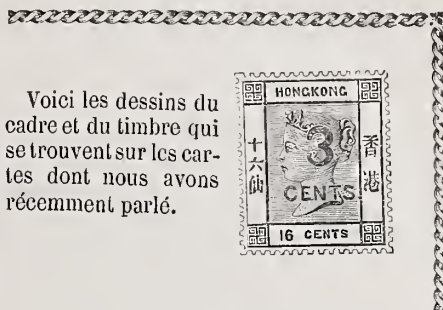
Selon le *Wiener B. J.* la carte double à 5 cents bleu, avec et sans cadre, existerait avec l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> pages au lieu d'être sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> pages.

#### CÔTE D'OR.

Le *B. I. B. Z.* constate l'apparition d'un timbre

1 p. coupé transversalement et employé comme 1/2 p., valeur dont on attend le timbre défenitif.

#### HONG-KONG.



Voici les dessins du cadre et du timbre qui se trouvent sur les cartes dont nous avons récemment parlé.

#### BHOPAL.

Le 1/2 anna, de rouge qu'il était, a vu sa couleur changée comme suit :

1/2 anna, bistre-rouge, bistre-brun.

#### TURQUIE.

Les timbres *Cheir* de la poste locale de Constantinople ont fait leur temps, par suite de la reprise du service par la poste internationale. Il n'y a plus qu'une série de timbres employés : ceux émis en septembre 1876 pour l'étranger.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous recevons de M. Coster la nouvelle carte de 2 cents, portant un timbre de cette valeur, à droite, angle supérieur. Le type représente une tête de femme regardant à gauche et portant une couronne, sur laquelle : *Liberty*, entourée d'une jarretière en ovale avec l'inscription : *Postal Card-Two cents* et la valeur en chiffres, de chaque côté ; en haut, le monogramme *U. S.* ; à gauche de la carte, l'inscription suivante, sur cinq lignes ; les deux premières cintrées :

*Universal Postal Union.*  
(*Union Postale universelle*)

*United States of America*  
(États-Unis d'Amérique)

*Write only the address on this side.*

Cadre formé de chaînons, avec ornement aux angles et mesurant : 124 sur 70 mm.

Imprimé en couleur sur carton chamois très-pâle :

2 cents, bleu-pâle.

ROUMANIE.

Nous venons d'apprendre qu'il existe non-seulement une carte ordinaire à 10 bani, décrite le mois dernier, mais encore une semblable carte avec réponse payée. Le type est pareil au 10 bani, avec cette différence qu'il y a dans l'angle gauche inférieur, l'inscription, en deux lignes : « *Ce côté, etc., et la carte ci-jointe est destinée à la réponse* ; dans l'angle inférieur droit, la contre-partie en langue roumaine ; la deuxième partie de la carte porte, le mot : *Réponse* et la suppression de la seconde ligne de gauche :

10 + 10 bani, carmin sur carton rose.

Le 3 bani, vert-olive et le 15 bani, chair, sont entrés en usage :

3 bani, vert-olive.  
15 — chair.

MEXIQUE.

Ajoutons aux variétés de cartes postales que nous avons fait connaître n° 203, les suivantes que nous envoient MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup>.

*Impression carmin.*

Bleu-foncé, rose.

*Impression bleue.*

Rose-foncé.

*Impression noire.*

Violet foncé.

*Guadalajara.* Nous signalerons un timbre qui ne l'a pas encore été jusqu'ici, millésime 1867, papier quadrillé, percé en pointes :

Un real, azur.

LAGOS.

Le *Philatelic Record* annonce l'émission d'une carte postale à 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois, format 122 sur 87 mm, conforme à la carte de la Trinité que nous avons décrite il y a peu de temps :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

La série des timbres en cours a été augmentée

d'une valeur nouvelle, en tous points semblable aux autres timbres :

2 kreuzer, jaune d'or.

VICTORIA.

Le 10 pence gris de 1863, connu avec le filagramme 8, existe aussi, nous dit M. Philbrick, avec le chiffre 10.

10 pence, gris.

La carte actuelle a subi un léger changement dans le cadre. Les fleurons des angles sont plus grands et le filet extérieur plus épais ; la dimension au lieu d'être 111 sur 64 1/2 mm, est aujourd'hui 111 1/2 sur 63 :

1 penny, lilas.

HAYDERABAD.

De l'émission de juillet 1871, timbres officiels, M. Philbrick possède deux séries avec surcharge en noir et en rouge.

ÉQUATEUR.

Le *Philatelic Record* annonce un 8 reales jaune. Ce type est semblable aux timbres émis en 1865. Nous avons vu ce timbre, il est oblitéré d'une marque particulière : 48 mars 1879. Nous devons avouer qu'il ne nous inspire aucune confiance :

8 reales, jaune.

GUATÉMALA.



Les timbres annoncés tout récemment ici, viennent de nous arriver. L'éloge qu'en faisait le *Stamp Journal* n'est pas exagéré et nous prédisons à « Coco » un succès qu'il mérite.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc uni ; piqués 12 :

1/4 real, brun, centre vert.  
1 — noir, — —

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

*Tolima.* Le *Stamp Journal* donne la description suivante du timbre *Cubieta* dont nous avons parlé n° 203, et en annonce une seconde valeur absolument semblable : « Il est imprimé en trois couleurs ; jaune, bleu et vermillon se mêlant l'une dans l'autre. La moitié supérieure du timbre contient, dans le centre, les armes de la Confédération, dans un cercle. De chaque côté est un disque d'une ligne circulaire contenant la valeur « 10 cents ; » autour de la moitié supérieure est



la valeur en toutes lettres. Entre le disque de gauche et le médaillon central, en cinq lignes, est l'inscription :

*Correos-del-Estado Soberano-del-Totima.*

Dans une position semblable, à droite, est l'inscription « *Certificacion-con-Contenido-Vale-10 centavos.* Le long de la ligne de division, en haut, est *Salie de—en—de—de 187—* et en bas; *Remito.* La moitié inférieure est remplie au moyen d'un fond de lignes minces rapprochées. »

Le timbre est lithographié sur papier blanc et mesure 160 sur 69.

10 centavos, jaune, bleu et rouge.

50 — — — —

#### ILES VIERGES.

L'*Ami des timbres* porte le timbre 1 penny comme ayant le filagramme *cc* et couronne au lieu d'avoir le papier uni :

1 penny, vert-jaune.

#### MALACCA.

Il existe deux cartes postales pour l'union. Le timbre est à droite ; c'est le type du 96 cents imprimé en bleu, valeur 3 cents ou le 5 cents type 6 cents, avec surcharge noire : *four*.

Impression de couleur sur carton chamois :

3 cents, bleu.

4 — brun et noir.

#### ANTILLES DANOISES.

Le 12 cents a le cadre mauve-rosé au lieu de lilas.

12 cents, vert-jaune et mauve-rosé.

Le *Philatelic Record* parle d'une enveloppe toile pour lettres chargées, mais ne portant aucun timbre et diverses inscriptions en langue anglaise.

Impression noire et bleue.

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> annonce le 4 pence ayant la surcharge : *Three Pence* en rouge et la valeur originale biffée en bas par une barre :

3 pence, bleu et rouge.

Cette émission est du 1<sup>er</sup> novembre dernier.

#### SAINT-CHRISTOPHE.

Deux nouvelles valeurs au type connu nous sont annoncées :

2 1/2 pence, marron.

4 — bleu.

En plus, une carte de 1 1/2 penny, brun sur chamois, semblable à la carte de Trinidad :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

#### COLONIES FRANÇAISES.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> donne la nouvelle suivante, d'après un journal français :

« Un timbre spécial serait sur le point de paraître pour les colonies. Le dessin est une figurine de la République, assise sur une ancre et tenant une branche d'olivier dans la main gauche. Sur la tête de la figurine est le drapeau national. Les emblèmes, à gauche, consistent en une corne d'abondance et à droite deux balles de marchandises et un vaisseau.

» L'inscription sous la figurine, est : *République française*, et en haut, *Colonies-Postes*.

» Le nouveau timbre doit être émis dans les commencements de 1880. »

#### PÉROU.

Un *timbre-taxe*, 1 cent., brun, vient d'être émis.

Le W. I. B. J., qui a la prétention d'être un oracle, conclut de l'inscription *déficit* que ce timbre sert à recouvrer les frais de guerre !!

1 centavo, brun.



#### CORRIENTES.

D'après le *Stamp Journal*, les timbres actuels seraient imprimés en noir sur papier blanc.

Sans valeur (2 cent.), noir sur blanc.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Bolivar*. Les timbres à effigie du général Bolivar sont en usage. Nous avons reçu :

5 centavos, bleu.

10 — violet.

20 — carmin.

40 — bistre.

#### MONTSERRAT.

Il vient de paraître deux timbres nouveaux et une carte postale universelle. Celle-ci a le type de la carte postale universelle de Trinidad précédemment décrite, avec le timbre à l'effigie de Victoria, rappelant le 5 shillings de la Jamaïque. Ce type que nous reproduirons le mois prochain est le même pour les deux timbres-poste :

*Timbres-poste*, 2 1/2 penny, brun-rouge.

— 4 pence, bleu.

*Carte postale*, 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

Les timbres ont le filagramme *c c* et couronne et le piquage 14.

Notons la singularité rencontrée sur le 2 1/2 penny, au lieu de pence.

## NEVIS.

Il y a même émission dans cette colonie, sauf un 4 pence qui n'était pas nécessaire, cette valeur étant en usage. Le type du timbre et celui de la carte sont en tout points semblables aux précédents :

*Timbres-poste* : 2 1/2 penny, brun-rouge.

*Carte postale* : 1 1/2 — — sur chamois.

## LA DOMINIQUE.

Au type connu, en usage, nous avons trois nouvelles valeurs à signaler. Le papier, le filagramme et la dentelure restent sans changement :

1/2 penny, olive.  
2 1/2 — brun-rouge.  
4 pence bleu.

## TASMANIE.

Les timbres, au type actuel, se présentent sans filagramme, savoir :

|                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| 1 penny, rouge. | 4 penny, jaune.          |
| 2 — vert.       | 8 pence, rose-lilacé.    |
| 3 — brun.       | 9 — bleu.                |
| 4 — bleu.       | 5 shillings, violet-vif. |

Comme nous recevons les timbres, aux types 1853 et 1855, imprimés sur le même papier, nous devons conclure qu'il y a réimpression : On ne peut expliquer autrement l'arrivée d'un 4 p. bleu sur papier uni, remplacé depuis fin 1876 par un timbre jaune.

Du type 1863, sur papier uni, et piqués 11 1/2, nous avons :

1 penny, rouge.  
2 pence, vert.  
4 — bleu.  
6 — violet-rougeâtre.  
1 shilling, vermillon.

Du type 1853, papier uni, piqué 11 1/2 :

1 penny, bleu-pâle.  
4 pence, ocre-brun.

## JAPON.

Sans aucun changement dans le type, nous recevons :

1 sen, brun-rouge.  
2 — violet-foncé.

## HONDURAS BRITANNIQUE.

Emission d'une carte postale, disposition de la carte Trinidad, mais sans armoiries. Le type est celui des timbres en cours :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

## MOLDAVIE.

Voici du vieux-neuf : Un timbre 5 paras, émission du 1<sup>er</sup> novembre 1858, imprimé non pas sur papier ayant un œil azuré, mais sur papier franchement azuré ;

5 paras, noir sur azur.

## TRANSVAAL.

Le *Philatelic Record* donne le 1 p., rouge sur bleu comme ayant par erreur le mot *Transval* :

1 penny, rouge sur bleu.

## GRIGUALAND.

Les 5 shillings ont la petite lettre G. en noir :

5 shillings, orange,

## RUSSIE.

*Dankof* (Riazan). Le timbre de 1873, dont on nous signale un 3 kop. vert-bleu, a trouvé un successeur dans le timbre ci-contre, qui ne diffère du précédent que par la disposition des inscriptions et chiffres qui, au lieu d'avoir la forme cintrée, sont placées suivant la forme du timbre.



L'inscription signifie : *Timbre-poste rural de Dankof*.

Imprimé lithographiquement en noir sur papier couché couleur, le mot *kop*, en lettres blanches :

1<sup>er</sup> type, 3 kopecks, vert-bleu.  
2<sup>e</sup> — 3 — vert-jaune.

Ce timbre a été émis le 1/13 novembre dernier.



*Kadnikoff* (Wologda). Depuis le 1/13 novembre passé, le type que nous donnions en septembre dernier est remplacé par celui ci-contre, qui ne diffère du précédent que par la dimension et les ornements des angles.

Les feuilles, nous dit M. H. Lubkert, contiennent 16 timbres sur deux rangées horizontales, ceux inférieurs étant renversés par rapport aux timbres de la rangée supérieure. Il y a huit variétés sur deux rangées horizontales : il y en a avec filet simple et filet double, avec et sans ponctuation après *kop*.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, vert-jaune.





*Orgueyeff* (Bessarabie). Le même correspondant nous adresse le type ci-contre, paru le 22 novembre dernier, rappelant l'ancien type, mais dans des proportions réduites; l'inscription reste la même.

Imprimé en couleur sur papier blanc, page 14 :

3 kopecks, noir, burelé rouge-vermillon.  
6 — vert-pâle, burelé vert pâle.

### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Ce n'est un secret pour personne, les difficultés que l'on rencontre à chaque pas lorsqu'on veut obtenir des renseignements officiels sur les timbres de l'un ou de l'autre pays. Il y a surtout le mauvais vouloir, l'indifférence, etc., etc., qu'il faut vaincre. Cela ne rebute pas, paraît-il, M. Lubkert, qui vient d'entreprendre la recherche des divers documents existant sur les postes rurales de son pays. Il nous en adresse quelques-uns avec l'espoir de pouvoir nous en fournir d'autres bientôt.

#### I. ALEXANDRIA (GOUVERNEMENT DE CHERSON.)

*Rapport de l'administration rurale du district d'Alexandrie* (1<sup>er</sup> septembre 1869, n° 2605.)

« Chacun sait les difficultés que rencontrent les habitants des endroits éloignés des postes. Souvent, toute espèce de correspondance arrive trop tard à destination et quand il devient impossible d'exécuter la demande qu'elle contient. C'est pourquoi, comprenant la nécessité d'améliorer toute espèce de correspondance, l'administration rurale, sans attendre la décision du ministre des postes, a organisé des postes rurales avec deux facteurs, qui iront chaque semaine dans le district, pour transporter la correspondance dans tous les vingt-cinq Wolosti du district.

» Par les postes rurales, ainsi organisées, on expédiera les correspondances particulières, excepté les lettres recommandées et les lettres d'argent. La correspondance de la Couronne s'expédie gratis, mais pour les correspondances particulières : annonces, lettres et gazettes, on doit coller un timbre de 10 kopecks de la poste du district et sur chaque livre, il faut en coller deux semblables.

» Les timbres établis par ce règlement du district, seront de couleur *bleue* et se vendront dans le bureau de l'administration rurale, ainsi que dans les vingt-cinq wolosti du district.

Si le produit de la vente des timbres dépasse 250 roubles par an, l'argent en sus de 250 roubles sera réservé pour les dépenses de l'organisation des postes rurales.

» Le Président de l'Ouprawa.  
» Signé KAPHALOI. »

D'après ce document il paraît certain que le timbre 10 k. bleu de petite dimension est le premier émis et qu'il doit prendre conséquemment la place du timbre chamois, dans les albums.

#### II. BERDIANSK (GOUVERNEMENT DE TAURIDE.)

*Avis de l'administration rurale sur l'introduction des timbres-poste dans le district de Berdiansk.*

L'administration rurale du district de Berdiansk, après avoir fondé la poste rurale le 13 octobre 1867, a complété son règlement antérieur, en trouvant plus simple et plus rationnel de créer des timbres pour toutes sortes d'expéditions particulières : lettres simples ou assurées, paquets, journaux, imprimés périodiques, etc.

Ces timbres ont la valeur de 10 kopecks et portent les armoiries de Berdiansk et de son arrondissement. Pour la vente des timbres, la réception et la remise des correspondances expédiées par la poste territoriale, il a été fondé dans les différentes parties de l'arrondissement, des bailliages et des administrations de Wolostis, soumis en cas de négligence à l'article 89, des institutions rurales.

Un règlement du 20 octobre 1870 a été confirmé par la séance des assemblées territoriales et signé par le président de l'Ouprawa.

#### III. ZADONSK (GOUVERNEMENT DE WORONÈJE.)

*Fondation de la poste rurale du district de Zadonsk. Règlement du 5 avril 1878.*

Dans ces derniers temps, l'administration rurale recevait souvent des plaintes de l'état peu satisfaisant des communications territoriales et surtout des difficultés d'obtenir régulièrement la correspondance.

Afin d'éloigner de semblables inconvénients, l'administration rurale trouva nécessaire de fonder une poste rurale, se conformant ainsi à la circulaire du Ministre de l'intérieur du 3 septembre 1870 (n° 12725) et aux ordres du gouvernement de Woronèje du 12 septembre même année (n° 3991).

« L'établissement de la poste de Zadonsk a pour but de transmettre à destination dans toutes les parties du gouvernement et endroits du même district, la correspondance simple ou assurée et là où il n'y a pas des postes établies

pour les expéditions de ses habitants, dans les comptoirs de poste les plus rapprochés. »

Dans ce but, l'administration rurale a fondé, à titre d'essai, des timbres ruraux de la valeur de 5 kopecks, ayant un numéro sur le talon, correspondant à celui du timbre et des livres de la poste rurale.

Confirmé par le Président et par les membres de l'Ouprawa.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

### Toujours les faux timbres.

Ceux-ci sont tellement mal faits que nous aurions presque regret d'en vouloir à leur auteur ; car il n'a, évidemment, jamais vu les originaux.

Nous n'éprouvons pas le même scrupule vis-à-vis de ceux qui les mettent en vente, en supposant que fabricant et marchand fassent deux, ce que nous ignorons.

Toutefois pour ne pas causer un trop grand préjudice à une maison qui commence (elle commence bien, on le voit !), nous nous bornerons à dire que ces timbres ont été envoyés de Florence, à un amateur qui habite la France et qui ne connaissait, même pas de nom, les expéditeurs.

Nous en avons vu quatre : il y en a peut-être d'autres ; ce sont les suivants :

Guyane anglaise, rond, noir sur vert, 8 cents.

|   |                                          |
|---|------------------------------------------|
| — | rectangulaire, noir sur rouge-sang, 1 c. |
| — | — — — — — bleu terne, 4 c.               |
| — | oblong — — — — — rouge-sang, 4 c.        |

Le fabricant n'y est pas allé de main-morte, et s'est attaqué à des timbres passablement rares, surtout le premier et le dernier. Ce n'est pas qu'il les vende trop cher : il les donne, — en suivant l'ordre ci-dessus — pour 50, 20, 50 et 75 francs. C'est pour rien ; il est vrai qu'ils sont faux, et qu'après avoir prélevé les frais de fabrication, l'auteur doit encore garder un joli bénéfice.

On a mis pourtant un certain luxe, non pas quant au fond, car, nous le répétons, le dessin est absurde, mais quant aux accessoires, c'est-à-dire l'oblitération et le papier sur lequel ils sont collés.

Nous les décrirons donc avec quelques détails, dans l'espoir d'empêcher les commençants de tomber dans le piège qu'on nous a si grossièrement tendu.

1° Le 8 cents est oblitéré comme suit, en te-

nant le timbre renversé : Sur GU. de *Guyana* un gros chiffre 5 ; sur *British* une griffe oblongue de trois traits sur les grands côtés, deux sur les petits renfermant la marque G. 13. Enfin l'exemplaire est collé sur un morceau de papier azuré, se prolongeant au-dessous du timbre et portant les lettres *Mr.*

2° Le 1 cent est oblitéré simplement des initiales *E. D. W.* plus un fragment de gros chiffre oblique à gauche. Il est collé sur un morceau de papier blanc portant au dos, à gauche, et penchés, les chiffres 42, suivis d'une virgule.

3° Le 4 cents bleu, outre les initiales *E. D. W.* est oblitéré d'une griffe assez peu distincte, sans doute la même qu'au 8 cents. Il est collé sur du papier azuré.

4° Enfin le 4 cents rouge a une triple oblitération : d'abord, dans la largeur du timbre, les initiales *E. D. W.* ; dans la partie droite une griffe, large de 8 millimètres, à raies obliques et rapprochées ; enfin, dans la partie gauche, de bas en haut, les lettres EGISTER, appartenant évidemment au mot REGISTERED. Comme on s'en aperçoit, rien ne lui manque... que d'être authentique. Ajoutons qu'il est collé sur un morceau de papier blanc portant au dos, sur trois lignes penchées par rapport au sens du timbre, les mots : *ait — avec — ration.*

On remarquera que nous ne signalons pas les innombrables différences du dessin de chacun de ces timbres avec celui des timbres vrais. Nous n'avons qu'un but, celui de mettre en garde les jeunes collectionneurs. Mais il nous eût paru naïf d'indiquer au contrefacteur ce qu'il devrait faire pour donner à ces timbres les caractères de l'authenticité.

L. G.

### Errata.

Quelques erreurs se sont glissées dans notre dernier numéro ; nous nous empressons de les rectifier ici :

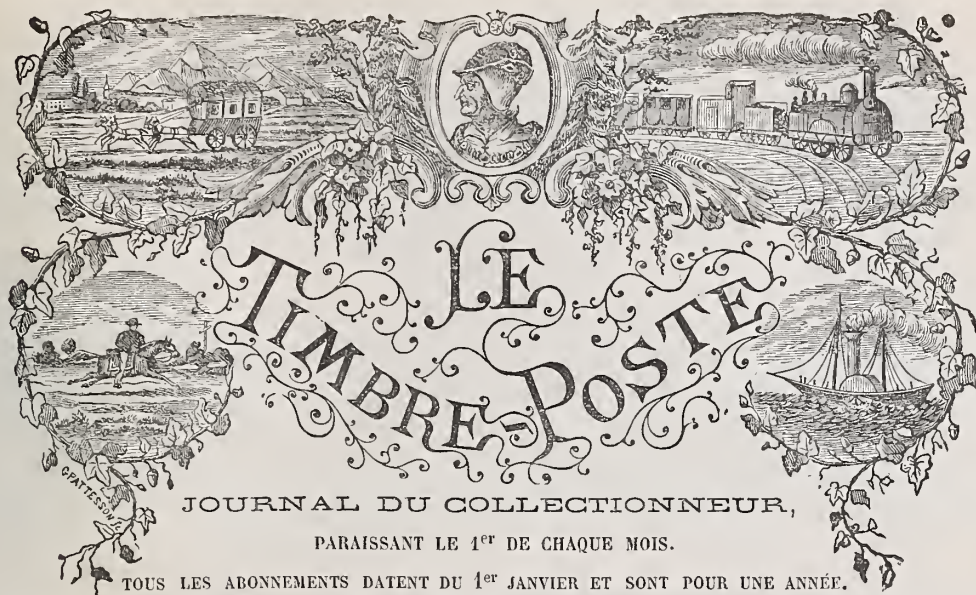
*Ceylan*, p. 101, la bande a le papier blanc-grisâtre et non bleu-grisâtre comme nous l'a fait dire notre imprimeur.

*Rajpepta*, p. 103, lisez *Dawk* pour *Dawak*.

*Hayderabad*, p. 105 — 1866. Le numérotage doit être 1, 3, 2, 4 et non 1, 2, 3, 4.

Imp. de J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par an : —

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
 LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

JUMMOO-KASHMIR.



Trois nouveaux timbres viennent de paraître ; nous en devons la communication à M. P. Fabri : ces timbres complètent la série en usage.

Le type rappelle celui des timbres dernièrement émis, mais il est agrémenté, pour les 4 et 8 annas, d'ornements nouveaux aux angles et à le cadre extérieur formé d'une série de perles blanches, qui montrent une espèce de dentelure lorsque les timbres se trouvent séparés ; l'inscription ovalaire nous semble d'une autre écriture ; à l'intérieur de l'ovale elle est la même et contient la valeur en bas.

L'impression est en couleur sur papier blanc mince uni :

4 annas, rouge.  
 8 — —



Le 1/4 anna est imprimé sur le même papier que les précédents, mais avec ornements autour de chaque feuille des timbres, comme les 1 et 2 annas de l'émission actuelle dont il a le type : 1/4 anna, rouge.

PORTUGAL, AÇORES ET MADÈRE.

Les cartes à 20 et 30 reis, 20+20 reis, existent en deux variétés dont l'une, la première, a l'inscription : *D'este lado*, etc., précisément au-dessus de *St*, tandis que la seconde, celle actuelle, a cette inscription à un centimètre environ plus à droite.

INDE NÉERLANDAISE.

La carte 12 1/2 cent, surchargée : 5 cent, nous a été montrée avec ladite surcharge renversée :

5 cent, gris sur chamois.

## NEVIS ET MONTERRAT.



Voici les types des timbres signalés le mois dernier. Ils portent l'orthographe nouvelle inaugurée par MM. De la Rue, c'est-à-dire *2 1/2 penny*. Ces messieurs trouvent, contrairement à ce qu'on avait cru jusqu'ici, qu'un chiffre quel qu'il soit, lorsqu'il est suivi d'une fraction ne doit pas être considéré comme étant du pluriel....

Ombre du *Timbrophile*, je t'invoque !... Peut-être pourras-tu résoudre cette grave question avec le même tact que jadis, lorsque tu déclaras solennellement que *3/2 pence* valaient *3 pence* et demi !

## PERSE.

Les timbres à effigie avec bordure couleur, ont été émis le 1<sup>er</sup> janvier 1880. Ils ont le piquage 13, savoir :

|          |                    |
|----------|--------------------|
| 1 shahi, | noir et vermillon. |
| 2 — —    | ocre-jaune         |
| 5 — —    | vert.              |
| 10 — —   | violet vif.        |

## BULGARIE.

Emission d'une carte postale ayant pour inscription, *Union Postale universelle — Bulgarie* et en dessous cette même inscription en Bulgare.

Impression couleur sur carton chamois avec timbre connu 10 centimes, à droite :

10 centimes, rouge sur chamois.

## FINLANDE.

Voici encore une nouvelle découverte qui, avec celle du 5 paras sur azur de Moldavie, mériterait bien, nous paraît-il, une médaille de fer-blanc s'il n'avait été décidé que nos publications et nos nouvelles ne méritent aucune espèce d'encouragement.

Voici donc notre découverte. On connaissait les doubles feuilles de papier à lettres sur papier *azuré* avec timbre 5 et 10 kop. ; nous pouvons certifier qu'il en existe sur papier *blanc*. Un exemplaire qui nous a passé sous les yeux est oblitéré 3 septembre 1850 et est de la valeur 10 kop., naturellement sans point dans les cors.

1850 — 10 kop., carmin sur blanc épais uni.

## TURQUIE.

Les deux nouveaux timbres annoncés n° 200, sont à la veille de paraître. Ils ont pour type celui des timbres en cours et la couleur adoptée par l'Union postale :

20 paras, noir et rose vif.

1 piastre, — et bleu foncé.

Ce dernier porte le mot *piastres* au pluriel ! ce qui paraîtra au moins singulier.

Du 5 piastres nous en avons vu, avec le bleu très-vif :

5 piastres, rouge et bleu vif.

La nouvelle carte postale ne peut tarder d'être mise en vente, l'administration étant obligée, par suite d'épuisement de la carte 1877, de remettre en vente les cartes primitivement émises pour le service local.

## TRANSVAAL.

M. P. Fabri nous a fait voir, avec lettres V R rapprochées, type primitif :

3 pence, violet sur bleu, non dentelé.

## MALACCA.



Voici les deux types de cartes mentionnées le mois précédent.

## INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup> nous apprend que lors du changement de taxe qui amena la suppression du 8 pies, on se servit provisoirement de cette valeur avec surcharge *nine* en noir, prix de la taxe nouvelle.

Augmenter la valeur d'un timbre, c'est chose rare, surtout par la simple apposition d'un mot. Il est donc bon, nous paraît-il, d'avoir une confiance modérée dans l'authenticité d'un pareil timbre.

M. F. Meyer nous annonce les variétés suivantes :

On H. M. S. avec surcharge, *Bengal secretariat*, en noir :

1/2 anna, bleu.

On H. M. S. avec surcharge : *High court*, en noir.

1 anna, brun.



ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



*Tolima.* Nous reproduisons ici la cubierta mentionnée le mois précédent.

HONG-KONG.

Le *Philatelic Record* publie la nouvelle suivante :

« Il y a deux cartes pour l'union postale tout à fait différentes de celles décrites le mois dernier. Toutes deux sont imprimées sur carton blanc fort. En haut, se trouvent les mots :

Union postale universelle

en petites capitales minces. Juste au-dessous sont les armoiries royales, et au-dessous : *Hong-Kong* en lettres plus épaisses. Sur une ligne avec les armes, dans deux lignes de petits points, côté gauche est : *Write nothing but the address on this side*. Vient ensuite *to*, mais sans ligne pour l'adresse.

« La plus haute valeur a « *Via Brindisi and London* » dans l'angle gauche inférieur. Espace ligné pour le timbre ; bordure formée d'un ruban entrelacé ; revers uni.

» Les cartes sont affranchies au moyen de timbres adhésifs surchargés : »

3 cents, carmin sur blanc. 116 1/2 sur 75 1/2 mm.  
5 — bleu pâle. — —

DANEMARK.

Le *Philatelic Record* a reçu communication des cartes suivantes, de la valeur 8 öre :

140 1/2 sur 91 mm.

139 1/2 — 70 —

144 1/2 — 75 —

tandis que les dimensions des cartes que nous possédons, sont : 128 sur 80 mm.

## GRANDE-BRETAGNE.



Le premier des timbres annoncés précédemment, est en usage dans quelques villes. Il ne fera certes pas oublier le timbre supprimé :

1 penny, rouge-brun.

PAYS-BAS.

Le 1<sup>er</sup> novembre ont paru au type connu :

Timbres-télégraphe 1, 3, 5 cents, lilas et noir.

ANTIGOA.

Émission d'un 4 pence bleu, type des Nevis et Montserrat, 2 1/2 p.

4 pence; bleu.

RUSSIE.

 Odessa. — La compagnie de la croix rouge de cette ville a émis, le 1<sup>er</sup> janvier dernier, pour l'usage habituel de la remise des cartes de visite dans la ville, un timbre d'enveloppe au fac-simile, que nous adresse M. Lubkert. L'inscription circulaire se traduit : *Administration locale d'Odessa*.



de la compagnie russe de la croix rouge -- Dix kopecks, 1880.

Il y en a de deux valeurs : 10 et 20 kopecks. Le timbre est placé dans l'angle gauche supérieur ; le 20 kop. a un deuxième timbre sur la patte de fermeture. Il existe :

A Papier blanc uni satiné, 114 sur 73<sup>mm</sup>.

10 et 20 kopecks, rouge.

B Papier blanc azuré vergé, même format.

20 kop., rouge, intérieur gris-lilas.

20 — — — rose.

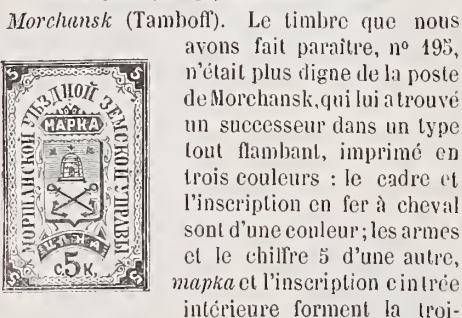
20 — — — bleu.

20 — — — orange,

Variété.

Timbre renversé, angle droit inférieur :

10 kopecks, rouge, intérieur gris-lilas.



Morhansk (Tamboff). Le timbre que nous avons fait paraître, n° 195, n'était plus digne de la poste de Morehansk, qui lui a trouvé un successeur dans un type tout flamant, imprimé en trois couleurs : le cadre et l'inscription en fer à cheval sont d'une couleur ; les armes et le chiffre 5 d'une autre, *marka* et l'inscription c'entre intérieure forment la troi-

sième. L'émission date du 1<sup>er</sup> janvier 1880, à titre d'étrennes, sans doute. Il y a des timbres de cette émission pour tous les goûts, c'est-à-dire que l'unique valeur a été imprimée en différentes couleurs, savoir :

5 kop., cadre bleu, arm. et chiff. bronze, *marka* en rouge.

5 — — — — doré, — —

5 — — rouge, — — bronze, — lilas.

5 — — bronze, — — rouge, — —

5 — — doré, — — — — bleu.

Ces timbres ont le papier blanc et ne sont pas dentelés ; ils ont la même inscription que le type précédemment émis.

Kasimof (Riazan). Il paraît que les timbres



ronds imprimés en bleu et les timbres rectangulaires, lilas, n'étaient pas les premiers timbres émis par cette poste.

M. Lubkert a découvert le type ci-haut dont il y a quatre variétés sur deux rangées disposées en losange et qui aurait été émis le 20 janvier 1869.

Ces quatre variétés se distinguent :

La première par l'étoile supérieure qui touche le cadre intérieur ;

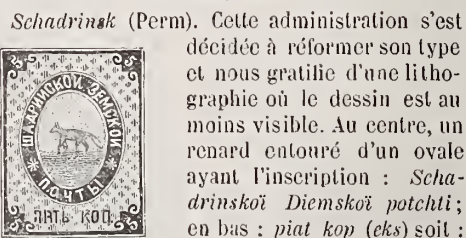
La deuxième par l'étoile inférieure placée à deux millimètres environ à droite, du cadre extérieur ;

La troisième a cette même étoile placée au côté opposé (gauche par conséquent).

La quatrième par la position régulière des quatre étoiles placées juste en face des quatre angles.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc uni jaunâtre :

3 kop., noir.



Poste rurale de Schadrinsk. Cinq kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

5 kop., mauve vif.

Ananieff (Cherson). Nouvelle composition typographique du timbre bleu de 1875, variant de ce dernier par la disposition circulaire de l'inscription qui se lit : *Ananieffskaja ouyessednaja ziemskaia Ouprava*, c'est-à-dire : Administration rurale du district d'Ananieff. L'inscription centrale n'est pas changée.

Impression couleur sur papier blanc :

5 kop., bleu.

Ces deux timbres nous viennent de M. H. Lubkert.

Bogorodsk (Moscou). L'enveloppe que nous avons signalée récemment, n° 202, est bien, comme nous l'avions prévu, d'émission récente.

Le timbre 5 kop. bleu, appartient aujourd'hui au nouveau type, paru en 1877, dont nous avons



déjà 4, 5 et 40 kop. La première de ces valeurs, au lieu d'avoir la couleur violet pâle, l'a maintenant rouge-violet, imprimée sur un report nouveau dont les feuilles n'ont plus trente timbres, mais quarante-neuf sur sept rangées horizontales :

1 kop., rouge-violet.  
5 — bleu.

### Les caractères syllabiques des timbres du Japon.

(Suite. Voir n° 193)

Nous pouvons ajouter aux variétés signalées par nous, quelques-unes que nous signale en partie M. Burnett :

1 sen, bleu, 46.  
6 — brun-violet, 1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 21.  
6 — orange, 8, 13, 15.

### Le timbre «Too late» 1855, de Victoria.



Il serait sans doute de quelque intérêt pour bon nombre de vos lecteurs, de connaître la valeur intrinsèque du timbre *Too late*, d'ailleurs suffisamment connu. Ce timbre, émis en 1855, était exclusivement employé pour les lettres adressées à l'étranger, qui n'étaient mises à la poste qu'après les heures officielles, c'est-à-dire *trop tard*. Mais puisque l'affranchissement ordinaire pour l'étranger était manifestement fixé à six pence et qu'on était obligé de payer, pour la remise tardive de la lettre une taxe équivalente à l'affranchissement ordinaire, une telle lettre coûtait tout autant qu'une lettre chargée, avec cette différence que la poste n'accordait aucune garantie pour les premières.

Il sera facile à chacun de se convaincre de la justesse de cette observation, en examinant attentivement ce timbre, sur lequel il remarquera immédiatement sous le médaillon encadrant le portrait de Victoria, les mots : *one shilling*, en caractères presque imperceptibles.

Il résulte de l'explication ci-dessus, que l'expéditeur d'une lettre envoyée trop tard, était obligé de payer le timbre «Too late six pence» au prix de *one shilling*. FERD. MEYER.

La conclusion de M. Meyer nous paraît inexacte. Le timbre *Too late* porte microscopiquement *one shilling* non parce que ces mots représentent la

valeur du timbre, mais tout simplement parce qu'on a utilisé, par raison d'économie, la gravure du timbre *Registered 1 shilling*.

### Les postes en Espagne.

(Suite. — Voir n° 194.)

#### III. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

Afin de donner à nos lecteurs une idée plus précise et plus complète du développement qui se manifeste d'année en année dans le service de la poste en Espagne, nous allons leur présenter quelques renseignements statistiques qui rendront ce progrès manifeste et palpable en ce qui concerne le nombre et la classe des articles timbrés que le public a confiés à la poste, depuis l'année 1850, date de la création des timbres en Espagne, jusqu'à nos jours, soit pendant une période d'environ 28 ans.

Le nombre des lettres timbrées pour l'intérieur de la Péninsule, pour les années comprises dans la période que nous venons d'indiquer, est le suivant :

| ANNÉES  | LETTRES CIRCULANT<br>DANS LA PÉNINSULE. | LETTRES CIRCULANT<br>DANS L'INTÉRIEUR<br>D'UNE LOCALITÉ. |
|---------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 1851    | 8,452,000                               | »                                                        |
| 1852    | 15,040,000                              | »                                                        |
| 1853    | 16,074,000                              | 68,000                                                   |
| 1854    | 18,367,000                              | 290,000                                                  |
| 1855    | 18,296,000                              | 380,000                                                  |
| 1856    | 19,127,000                              | 455,000                                                  |
| 1857    | 31,952,000                              | 740,000                                                  |
| 1858    | 35,382,000                              | 928,000                                                  |
| 1859    | 38,799,000                              | 1,293,000                                                |
| 1860    | 44,699,000                              | 1,459,000                                                |
| 1861    | 49,085,000                              | 1,853,000                                                |
| 1862    | 51,402,000                              | 2,286,000                                                |
| 1863    | 52,582,000                              | 2,090,000                                                |
| 1864    | 52,606,000                              | 2,100,000                                                |
| 1865    | 52,812,000                              | 2,250,000                                                |
| 1866    | 53,705,000                              | 2,130,000                                                |
| 1867    | 54,501,000                              | 2,120,000                                                |
| 1868    | 57,891,000                              | 2,102,000                                                |
| 1869    | 63,102,000                              | 2,050,000                                                |
| 1870    | 63,632,000                              | 1,934,000                                                |
| 1871    | 63,919,000                              | 2,073,000                                                |
| 1872-73 | 65,370,000                              | 1,600,000                                                |
| 1873-74 | 67,540,000                              | 1,600,000                                                |
| 1874-75 | 68,320,000                              | 1,670,000                                                |
| 1875-76 | 69,206,000                              | 1,286,008                                                |
| 1876-77 | 70,123,000                              | 1,344,000                                                |
| 1877-78 | 61,783,000                              | 1,050,000                                                |

En constatant l'augmentation continue qui est établie par le tableau ci-dessus dans le nombre total des lettres en circulation, nos lecteurs auront remarqué deux exceptions qui nécessitent une explication pour qu'on ne puisse pas les invoquer contre nos assertions. En premier lieu, nous notons une petite diminution des lettres dans l'année 1855 : elle est provenue de ce que le droit de chargement des lettres ayant été réduit de 1.25 pesetas à 50 centimos, le nombre des lettres chargées qui circulèrent dans ladite année pour profiter de cette réduction considérable fut fort élevé. Il en résulte naturellement une notable diminution dans le nombre des lettres ordinaires en circulation dans le cours de la même année. La seconde exception que nous avons à signaler est celle qu'accuse l'état ci-dessus pour les lettres en circulation en 1877-78, par comparaison avec l'année antérieure 1876-1877, diminution qui n'est pas moindre de 9,000,000, et qui est due à l'élévation exorbitante de l'affranchissement des lettres à 25 centimos et ensuite à ce que l'impôt de guerre qui était de 5 centimos sur chaque lettre fut élevé à 15 centimos, la pénurie du trésor public ayant rendu indispensable une augmentation des contributions publiques.

De la statistique qui précède, il résulte que c'est en 1850 qu'il y a eu le moins de lettres et en 1876-1877 qu'il y en a eu le plus. En 1850, il a circulé un chiffre total de 8,371,000 de lettres, ce qui représente une lettre par an pour deux personnes; en 1876-1877, il en a circulé 71,500,000, soit un peu plus de quatre lettres par personne. La différence est énorme et d'autant plus remarquable qu'en 1850, la situation était beaucoup plus favorable qu'en 1876, époque à laquelle les guerres civiles qui ont désolé l'Espagne ont atteint les revenus de l'administration aussi bien que ceux de la nation tout entière. Par conséquent, si malgré la prostration qui est résultée, dans ces dernières années, de ce que les affaires étaient complètement paralysées, l'accroissement de la correspondance a été si considérable, on peut affirmer sans hésitation que cet accroissement est dû aux progrès réalisés graduellement dans le service de la poste par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, et spécialement par celui qui, depuis la Restauration, préside aux destinées du pays.

Le nombre total des lettres chargées qui ont circulé de 1870 à 1876-77 est de 10,630,778; l'année qui présente le chiffre le moins élevé est 1852, pendant laquelle il n'y a eu en circulation

que 19,200 plis chargés; c'est en 1873-74 que le nombre en a été le plus considérable; il s'est élevé à 1,402,000.

Les cartes postales ont été établies en Espagne en 1873-74. Depuis cette époque jusqu'à présent, il n'en a circulé que 5,666,100. Les cartes postales n'ont eu que de médiocres résultats en Espagne comparativement aux pays étrangers, où elles ont plus de succès et rendent d'excellents services. La diminution qui se remarque chaque année, depuis 1874, dans les expéditions de cet article ont pour cause unique l'élévation de la taxe, de 5 centimos à 20, pour l'intérieur de la Péninsule, prix fabuleux pour une carte postale. Cette élévation exorbitante provient elle-même de l'impôt de guerre de 15 centimos qui lui correspond. De là résulte cette singulière anomalie qu'une lettre fermée coûte 25 centimos et une carte postale 20, pour leur transport sur les différents points de l'Espagne et des îles adjacentes; par suite de cette minime différence, les particuliers préfèrent la lettre fermée, qui leur présente plus d'avantages que la carte, dont le contenu est limité et qui circule à découvert. L'usage de la carte postale deviendra illusoire en Espagne, si l'on ne remédie pas à ce grave défaut. Aussi durant l'année financière 1877-78, le chiffre des cartes en circulation s'est-il abaissé à 275,000 au lieu de 2,000,000 qu'avait donné l'exercice 1874, alors que le prix se réduisait à 5 centimos pour tout l'intérieur de l'Espagne.

Le mal que la statistique nous révèle au sujet des timbres comme des cartes postales devrait enseigner aux gouvernements que plus le prix de la correspondance s'élève et plus le trésor subit une perte dans ses revenus, et plus aussi est grave le préjudice causé aux personnes qui ne peuvent se servir de ce moyen de communication si utile et si nécessaire.

L'année durant laquelle le plus grand nombre de plis officiels a été mis en circulation est celle de 1851 : il s'est élevé à plus de 11 millions, 3 millions de plus que les lettres affranchies. L'année où il en a été mis en circulation le moindre nombre est celle de 1858, où il n'en a circulé que 2 millions. Le chiffre accusé par l'état de 1877-78 est de 3,475,672. Cette grande différence dans un si court espace de temps est due au remède qui a été apporté, par une loi spéciale, aux abus auxquels donnait lieu la franchise des correspondances, abus qu'il est aisé de comprendre quand la franchise est accordée



à des personnes de rang médiocre et par conséquent sans responsabilité.

Le total général des lettres expédiées de l'Espagne à ses colonies est de 30,028,333, et celui des lettres reçues de 27,433,017, pendant la période de 1850 à 1878. De ces deux chiffres résulte, comme on le voit, un écart de 2,595,316 en faveur des lettres expédiées. Cet écart s'est produit chaque année sans exception. Les lettres ne purent être chargées jusqu'en 1864, et leur nombre depuis cette époque ne dépasse pas un million, ce qui se comprend aisément, si l'on tient compte du peu d'avantages que présente le chargement de la correspondance dirigée sur les colonies ou en provenant, l'administration ne répondant du contenu des paquets que depuis le point où ils lui sont remis jusqu'au port d'embarquement.

Nous avons reçu de l'étranger 43,476,181 lettres, et nous avons expédié 5,204,358 de moins. L'année dans laquelle il en a été reçu le plus est celle de 1877-78 ; et 1850 celle dans laquelle il en a été reçu le moins. C'est en 1875-76 qu'il en a été expédié le plus, et en 1850 le moins. Dans cette même année on ne reçut de l'étranger que 262 plis chargés, et en 1875-76 on en a reçu 71,077. Les relations postales que les Espagnols ont entretenues avec les étrangers sont allées toujours en croissant depuis l'établissement des timbres.

Quant aux recettes et dépenses du service des postes de 1850 à l'année administrative 1877-78, nous ferons remarquer que les dépenses ont excédé les recettes dans les années 1850, 55, 56, 57 et 58 ; celle où le déficit a été le plus élevé (1,542,125 pesetas) est l'année 1855. Les recettes ont surpassé les dépenses dans les autres années (1851 à 1854, 1860 à 1877-78). Les recettes se sont élevées jusqu'à 12,037,955 pesetas en 1875-76.

La différence notable qu'on constate entre les produits et les dépenses de certaines années à certaines autres provient des réformes importantes qui furent effectuées dans le service des postes durant les premières années et qui amenèrent un notable accroissement des recettes pendant les années suivantes. On peut dire avec vérité que ces dépenses furent productives.

On doit aussi remarquer que si depuis 1876 les recettes ont suivi une marche descendante, cela tient à la malheureuse nécessité où l'on s'est trouvé d'augmenter les taxes postales, ce qui a amené, comme on le voit, un résultat opposé.

Les recettes de l'administration des postes proviennent des sources ci-après ; produit de la

vente des timbres-poste, timbres des journaux, correspondance étrangère, produits divers. Cette dernière branche de produits a disparu depuis 1868. Il est presque superflu de dire que les produits les plus abondants sont ceux de la vente des timbres par l'affranchissement de la correspondance.

(A continuer.)

DIÉGO DE LA LLAVE.

### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Suite. Voir n° 205.

#### IV. FATÈJE (GOUVERNEMENT DE KOURSCK).

L'administration rurale, dans la séance du 20 décembre 1870, à l'égard de la transmission des correspondances du gouvernement et des correspondances particulières, a institué que :

1° La correspondance de la couronne s'expédie gratis.

2° La correspondance particulière comprend les lettres simples, journaux et livres.

3° La posterurale est adjointe à l'administration rurale.

4° L'administration entretient pour la distribution de la poste, deux commissionnaires sachant lire et écrire.

5° Toute la correspondance est partagée en deux routes : celle de Ponirovsk et celle de Sdobnikowsk.

6° La correspondance particulière se reçoit et se remet dans tous les bureaux des Wolostis.

La correspondance s'expédie de la ville deux fois par semaine : les mardis et les samedis et arrive dans la ville, les lundis et les vendredis.

7° En expédiant le postillon, on lui donne une feuille de route et la correspondance triée d'après la route à suivre.

8° La réception et la remise de la correspondance s'effectue journellement dans le bureau de l'administration rurale.

9° Sur la feuille de route, les doyens et les écrivains marquent le temps de l'arrivée et du départ de la poste.

10° Les recettes de la poste s'emploient pour les besoins de la poste rurale.

11° Pour la facilité d'expédition des lettres particulières, il est fait usage de deux espèces d'enveloppes : l'une avec un timbre *rouge* qu'on emploie dans l'intérieur du district de Fatèje, l'autre avec timbre *bleu* qu'on emploie pour l'expédition des correspondances à la poste de la couronne.

Ces enveloppes se vendent à l'administration rurale et dans toutes les directions des Wolostis : les premières à 6 kop., et les secondes à 4.

Ces règlements sont signés par le président et les membres de l'administration rurale et légalisés par le secrétaire.

#### V. WEISSIEGONSK (GOUVERNEMENT DE TVER).

Dans la séance du 10 octobre 1870, l'administration rurale, pour donner des facilités et établir le contrôle de la correspondance particulière dans le district de Weissiegonsk, a ordonné d'introduire, le 1<sup>er</sup> janvier 1871, des timbres-poste de ce genre :

Pour l'expédition des paquets des habitants de la ville de Weissiegonsk et de même, d'un bailage à l'autre, on doit effectuer le paiement suivant :

Pour une lettre ou un paquet, de quelque poids qu'ils soient, 5 kopecks ; pour des journaux et gazettes *quotidiens*, un demi-kopeck chaque numéro ; pour les journaux et gazettes *hebdomadaires*, un kopeck chaque numéro ; pour les journaux mensuels et les annonces du ressort de la poste, 2 kopecks.

Les personnes qui désirent profiter de ces facilités, doivent fournir à l'administration rurale ou à un bailage voisin, un plein pouvoir, par écrit, pour un terme déterminé et cela sur papier timbré accompagné d'un certificat de la police, d'un juge de paix ou d'un notaire.

L'argent résultant de cette correspondance particulière, rentre dans les revenus de l'administration rurale.

La poste rurale de Weissiegonsk s'expédie une fois la semaine, tous les mardis ; mais la réception de la correspondance s'effectue tous les jours.

Ces règlements sont signés par le président, les membres et le secrétaire de l'administration rurale.

*Nota.* Il est clairement démontré ici que les 1/2, 1 et 2 kopecks ne sont pas des *timbres-taxe* comme M. Koprowski le prétend, mais bien des *timbres de journaux*.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

#### Toujours des mystifications

Les journaux allemands ont décidément la spécialité des mystifications.

L'*Illustr.* B. J. du mois dernier fait les honneurs de la reproduction à un timbre soi-disant de

Malacca, qui porte le drapeau britannique au sommet d'une des deux montagnes renfermées dans un cercle, contenant l'inscription : *Strait Settlement — Torres* : au-dessus : *Australia* : en dessous, la valeur ; dans les angles supérieurs, un chiffre.

Il y en a six valeurs : 2, 4, 8 16, 24 et 36 cents.

C'est une mystification déjà ancienne du même auteur que les Don Carlos avec béret, que nous avons dénoncés il y a quelques années.

#### Le timbre de Chypre.

Nos lecteurs se rappelleront qu'en janvier 1879 nous annoncions un timbre de Chypre, lequel fut reproduit par nous le mois suivant, grâce à l'obligeance de M. Kloss, qui nous communiqua en même temps une lettre du docteur Watzman de Berlin où il était question de ces timbres. Or nos recherches prouvèrent que le docteur Watzman n'existait pas et que les timbres n'étaient qu'une mystification . . . .

Dans un des derniers numéros de l'*Union*, le docteur Kloss accuse M. G. Fouré d'être l'auteur de ces timbres et de la lettre mystificatrice. M. Fouré, dans une longue réponse qui a paru au *Berliner B. J.*, nie le fait et annonce qu'il a remis cette affaire au tribunal de Berlin. Nous en attendrons le résultat, ainsi que la décision de la *Société française de timbrologie*, qui a chargé, à propos de cette affaire, son comité d'administration de lui faire un rapport.

#### Bibliothèque des Timbrophiles.

Nous pouvons annoncer la mise en vente d'une brochure nouvelle :

TIMBRES DE L'OFFICE TOUR ET TAXIS,

*depuis leur origine jusqu'à leur suppression*  
(1847-1867.)

Illustrée de 27 gravures sur bois.

En préparation :

Timbres d'Égypte et de la Compagnie du Canal de Suez.

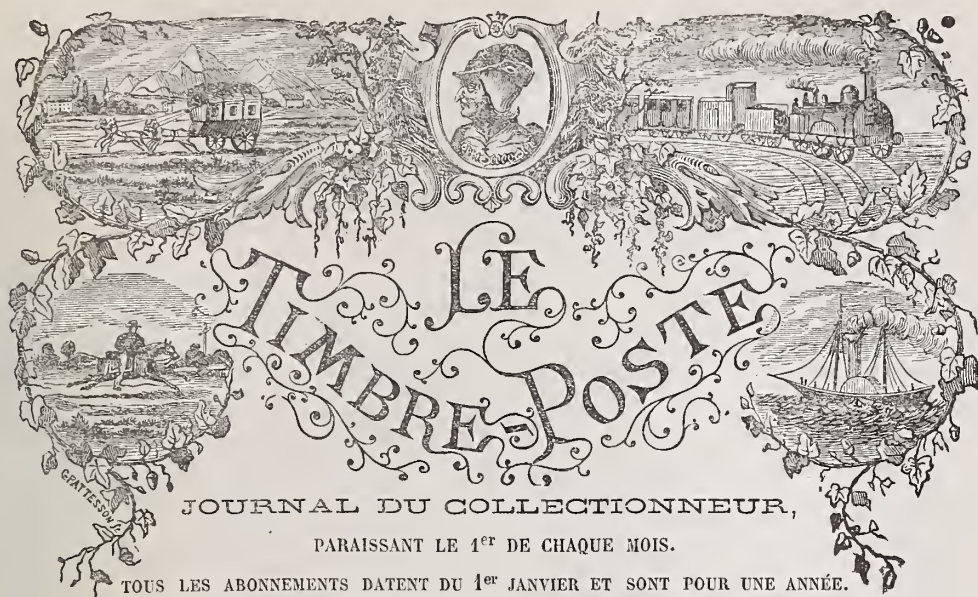
Timbres de Belgique.

Timbre de la République Argentine et des États qu'il compose.

Le prix de ces ouvrages est fixé à 4 francs par volume ou 18 francs la série de 6 volumes.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### CEYLAN.



Notre correspondant M. Joannidès, nous envoie le timbre de 2 1/2 rupees dont nous avons parlé il y a peu de temps.

Le type représente l'effigie de Victoria, à gauche, dans un octogone avec ovale extérieur portant en haut, en lettres couleur : *Ceylon Postage* et en bas *Two rupees fifty cents*; cadre rectangulaire, 25 sur 30 mm avec angles remplis par un dessin perlé.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme C et couronne, piqué 14 :

2 rupees, 50 cents, brun-rouge-pâle.

### BAVIÈRE.

Ce pays fait usage depuis peu d'une carte postale universelle avec réponse, valeur 10 + 10 pfen-

nig, semblable à la carte simple, sauf que la première partie porte, angle gauche inférieur : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*, en français et en allemand, et la seconde partie : *Antwort*. — *Réponse*.

40 + 10 pfennig, carmin sur chamois.

Le timbre 1 mark, piqué, a enfin paru avec le filagramme *lignes ondulées*, des autres valeurs : 1 mark, violet.

### HONGRIE.

Nous apprenons que les timbres-télégraphe ont été retirés de la circulation en même temps que ceux d'Autriche, dans le courant de l'année dernière. Nous pouvons cependant signaler :

2 florins, noir sur jaunâtre foncé, piqué 13.

### TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* nous donne comme timbres *regravés*, les 1 et 3 cents qui seraient *piqués* 12, au lieu d'être *percés en lignes*.

« Le 1 cent représente le Prince de Galles regardant en haut au lieu d'en bas; la plume sur son bonnet a pris de plus grandes proportions et

est changée de côté. La valeur en lettres occupe la courbe supérieure de l'ovale, au lieu d'une bande distincte. L'ornementation est différente et les lettres *N. F.* occupent chacune un cercle à gauche et à droite de l'angle supérieur.

» Dans le 3 cents le mot *Newfoundland* est sur une bande plus brusquement courbée et la valeur *Three* n'est représentée par des chiffres que dans un cercle à chaque angle supérieur. En dessous est la valeur en lettres sur une bande étroite arrondie aux extrémités. »

1 cent, brun-violet.

3 — bleu-foncé.

Nous reproduirons ces deux timbres dans notre prochain numéro.

#### MACAO.

Nos réflexions du mois dernier, que les journaux allemands ont la spécialité des mystifications (voir pour plus de détails, n° 200) n'ont pas été du goût du *Berliner B. J.* Notre confrère, qui se croit atteint par nos réflexions, nous ne savons trop pourquoi, *ne l'ayant pas seulement cité*, semble nous jeter une sorte de défi que nous pourrions bien relever s'il y tient énormément.

Aujourd'hui, revenant sur ce que nous avons dit et ce qui a été confirmé par la plupart des journaux, que les timbres de Macao n'étaient pas connus dans cette colonie, M. G. Fouré certifie que ces timbres existent.

Ces timbres existent, nous le savons fort bien, puisque l'office des postes de Lisbonne les a expédiés aux différentes administrations étrangères qui en ont fait la demande, mais nous affirmons une fois de plus que ces timbres ne sont pas encore en usage à Macao. Ils le seront vraisemblablement, mais quand ?

#### QUEENSLAND.

Le *Berliner B. J.* signale un 2 pence, filagramme étoile (tronquée ?) qui n'est pas dentelé. Ce timbre porte la surcharge noire : (n'est-ce pas oblitération qu'il faut dire ? : *Ship letter* :

2 pence, bleu

#### PÉROU.

MM. Ridpath et C<sup>ie</sup> nous signalent les timbres 2 centavos imprimés en rouge avec une surcharge cintrée : *Union Postal universal*, en bleu et le 5 centavos bleu-foncé avec la même surcharge en rouge.

2 cents, rouge et bleu.

5 — bleu-foncé et rouge.

Le *Berliner B. J.* ajoute les timbres suivants

avec les mêmes surcharges en bleu ou en rouge, mais sans préciser celle que porte chacun des timbres :

1 cent, vert, surcharge ?

50 — vert, — ?

1 sol, rose, — ?

Les surcharges annoncent d'habitude une émission provisoire : il est donc assez présumable que cette émission ne fera pas exception.

#### NORVÈGE.



*Christiansund.* — Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, MM. Andresen et C<sup>ie</sup>, qui tiennent la poste de Christiansund, ont fait paraître une série de timbres-poste nouveaux à l'effigie du directeur, sans doute.

Les timbres sont tous d'un même type et sont imprimés en deux couleurs : les chiffres et l'ovale en ont une ; les autres inscriptions et le cadre en ont une autre, qui est noire.

Imprimés sur papier blanc uni ; piqués 11 :

1 (en) öre, noir et mauve.

2 (to) — — lilas-rosé.

4 (fire) — — rouge-vermillon.

5 (fem) — — jaune.

7 (syv) — — vert-bleu.

10 (ti) — — lilas-bleu.



Les cartes ont la même effigie dans un cercle et la même inscription ; la valeur est en bas, en toutes lettres, sur une banderole et le nom de la firme en haut, sur un cartouche ; cadre rectangulaire avec fond en losanges.

Le timbre est à droite ; au milieu : *Brev. Kort* et au-dessous : *Pae denne side*, etc., puis *Til* ; point de ligne pour l'adresse.

Imprimé en couleur sur carton blanc, cadre au fac-simile : 131 sur 66 millimètres :

2 öre, rouge-vermillon.

4 — bleu pâle.

#### MEXIQUE.

Les dernières cartes reçues nous viennent imprimées :

En bleu sur chamois rougeâtre.

En carmin sur jaune d'or.

Notre correspondant à Mexico nous envoie les



« Porte de mar » 1<sup>er</sup> type, et nous dit que celui reproduit n° 196 n'existe pas. Serait-ce encore une carotte? Contrairement à ce qui se faisait autrefois, chaque valeur reçue par nous était imprimée séparément.

## FALKLAND.

Nouvelle valeur au type connu :

4 pence, brun-gris.

## SUÈDE.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu une carte postale sans valeur, imprimée en carmin sur blanc; 122 sur 86 millimètres :

sans valeur, carmin.

## DJEYPOUR.

Nous empruntons à l'*Ami des timbres* la nouvelle que les timbres-poste, cartes et enveloppes des Indes anglaises y sont employés avec une surcharge noire *Jeypoor*, en gros caractères, « tantôt sur le timbre, tantôt à côté ». A côté du timbre... mais alors les timbres-poste n'en ont pas?

Djeypour est une principauté dans le pays des Radjepoutes, ayant pour chef-lieu la ville du même nom et située dans la partie S. E. du Guzerat; 800,000 habitants.

## INDES NÉERLANDAISES.

La carte postale 12 1/2 cent., surcharge : *Vijf cent*, existe non-seulement en bleu, mais encore en rouge; nous venons d'en voir un exemplaire oblitéré, avec cette surcharge en biais et le mot *Waroe?* en bleu, répété sous *Briefkaart* :

5 cents, gris, surcharge rouge.

## LUXEMBOURG.

Les timbres 1 franc, piqués, impression locale, ont, paraît-il, une faute qui a échappé jusqu'à présent aux remarques des timbrophiles. Au lieu de 1 franc, il y a deux timbres par feuille qui ont 1 Franc. Cette faute reconnue à la poste a aussitôt été enlevée et les timbres brûlés :

1 franc, bistre et noir.

Depuis le 5 février dernier, le timbre 40 cent., piqué, impression locale, est en usage :

40 centimes, jaune vif.

Les timbres-poste et cartes postales, types actuels, s'impriment en ce moment à l'imprimerie du gouvernement, en Hollande. Nous aurons donc, en attendant le nouveau type de timbre que le Luxembourg compte se donner et a commandé à Paris, dit-on :

A. Impression de Francfort.

B. — locale.

C. — néerlandaise.

## HAYDERABAD.

On nous annonce de plusieurs côtés, que les timbres officiels de janvier 1871 existent également avec la surcharge noire et la surcharge rouge :

1/2 et 2 annas, surcharge noire.

1/2 et 2 — — rouge.

## SUISSE.

Nous n'avons pas encore signalé le mandat officiel sans timbre, portant un texte en trois langues. En haut : *Solde des remboursements*, avec le compte établi au revers. A gauche, sur la face, un coupon, fr. c.

Impression rouge sur blanc.

Les timbres-taxe de 3 centimes, annoncés depuis des mois, n'ont enfin paru que depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

## ANTIGOA.

Voici le type dont nous parlions le mois précédent.

Imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé des lettres *cc* et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, brun-rouge.

4 — bleu.



Une carte ayant la même disposition que la carte de Trinité, Nevis, Montserrat, a vu le jour en même temps que les deux timbres. Le type est celui des nouveaux timbres-poste, reproduit, ci-haut :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

## VENEZUELA.

Nous avons reçu quelques timbres d'un nouveau type représentant le général Bolivar à gauche, dans un ovale avec l'inscription: *Venezuela* en haut et *cents*, en bas, entre deux chiffres.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 1/2 :

5 cents, bleu terne foncé.

10 — rouge foncé.

25 — jaune d'or.

50 — brun foncé.

Les timbres reçus portent l'oblitération : 5 janvier 1880, ce qui ferait supposer avec raison que



l'émission a eu lieu avec le renouvellement de l'année.

Ce type est moins mauvais que le précédent timbre « Escuelas » servant à deux usages.

#### PORTO-RICO.

Il paraît que les timbres de 5, 10 c. dep. de 1879 ayant été épuisés en août dernier, la poste, sans aucun avis au public, a délivré les timbres mêmes valeurs de 1878, pour reprendre ceux de 1879 aussitôt que ceux-ci furent reçus de Madrid.

#### LABUAN.

Certaines valeurs nous arrivent avec le filigramme C A et couronne ou C C et couronne.

Voici ce que nous connaissons :

- 1<sup>o</sup>. 2, 6, 12, 16 cents, avec C A et couronne.  
2<sup>o</sup>. 6 et 16 — — C A —

Nous ignorons si la deuxième série est complète.

#### BHOPAL.



Le timbre 1/2 anna, au type ci-contre, après avoir débuté avec l'impression *rouge*, a été imprimé depuis en *bistre-brun*. Voilà que ce timbre nous revient en *rouge* avec 32 nouvelles variétés. Chose exceptionnelle, il n'y a pas de faute dans l'orthographe des mots, mais on voit qu'il y en a eu de réparées. Les 3<sup>e</sup> timbres des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangées horizontales n'ont pas l'a barré.

Comme précédemment, les 32 variétés sont disposées sur quatre rangées verticales, ayant pour dimension 197<sup>mm</sup> au lieu de 194, filets de cadre compris :

1/2 anna, rouge.

#### GRANDE-BRETAGNE.

On a commencé à délivrer à Londres, le 4 février dernier, le nouveau timbre à 2 1/2 pence, type du timbre brun-rouge dont il a le filigramme :

2 1/2 pence, outremer.

On dit que le timbre 1 penny, nouvellement émis, sera bientôt supprimé ; il est décidément trop laid. On y a mis le temps pour s'en apercevoir.

Le 2 shillings, dont on prend la couleur pour l'appliquer au 2 1/2 pence, est par ce fait imprimé dans une autre couleur. Le 27 février dernier il a commencé à être distribué en brun jaune pâle. Même filigramme qu'autrefois.

2 shillings, brun-jaune pâle.

#### ALLEMAGNE (EMPIRE),

La carte postale 5 pfennig (e final) a reçu un léger changement : la lettre e a été supprimée pour se rapporter à l'orthographe nouvelle et remplacée par un S, de sorte que nous avons aujourd'hui sur le timbre : 5 *pfennig* S de chaque côté de l'ovale :

5 pfennig, mauve sur chamois.

#### PORTUGAL.



Voici une nouvelle série qui s'avance. Le 25 reis, qui semble en être le précurseur, n'est plus imprimé en relief et a toujours l'effigie du roi Don Louis, comme les timbres des autres valeurs encore en usage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

25 reis, gris-bleu.

#### MAURICE.

Le 26 janvier dernier les sept valeurs dont nous avons donné il y a quelque temps les types, ont fait leur apparition, telles que nous les avons signalées.

#### TURQUIE.

Dépourvue de timbres, l'administration des postes a eu recours au dépôt du ministère des finances et mis en vente pour les besoins journaliers, toutes les vieilleries de timbres qui s'y trouvaient !

C'est ainsi qu'ont été remis en cours les 40 paras, *non dentelés* de 1873, parmi lesquels on a retrouvé une feuille ayant la surcharge noire retournée :

40 paras, brun violet.

#### CÔTE D'OR.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe aujourd'hui un timbre 1/2 penny, type, papier et piquage des autres valeurs en cours et une carte postale 1 1/2 p. au même type de timbre, disposition des cartes récemment émises pour certaines colonies :

Timbre-poste : 1/2 penny, brun-olive.

Carte postale : 1 1/2 — brun-rouge sur chamois.

#### MADÈRE.

D'après le même journal, le nouveau timbre 25 reis aurait la surcharge *Madeira*, ce qui prouve bien qu'il doit y avoir eu spéculation de la part du Directeur des postes et d'un marchand alle-



mand, pour faire croire à la suppression de ladite surcharge :

25 reis, gris-bleu.

RUSSIE.

L'*Ami* annonce que le 10 kop., noir-gris, existe au 2<sup>e</sup> type. Ce renseignement est tout à fait incomplet : il n'apprend pas si ladite enveloppe est de l'émission 1848 ou 1861 et enfin à quel format appartient ce 10 kop.



*Borisoglebsk* (Tambov). Nouvelle gravure du timbre en usage.

L'émission, selon M. Lubkert, serait du 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Les lettres y sont plus grandes, le chiffre plus petit, les étoiles à huit branches au lieu de six.

Dimensions : 29 mm au lieu de 28.

3 kop., outremer.

*Bogorodsk* (Moscou). L'*Ami* annonce une bande (est-ce bien une bande?) 1 kopeck, rouge, type du 10 kop. rouge de 1871 et une enveloppe 5 kop. rouge, sans désignation de type. Tout cela est bien vague et deux lignes de renseignements complémentaires n'auraient pas été superflues.

*Schadrinsk* (Perm). Le nouveau timbre 5 kop. a reçu une surcharge 3 k. qui est tantôt noir-bleu foncé, tantôt bleu-outremer. La surcharge noir-bleu a le chiffre moins ouvert et moins grand :

3 kop., mauve-vif et noir.

3 — — et outremer.



*Griazowetz* (Wologda). M. Lubkert nous envoie un nouveau timbre 2 kop., ayant diverses inscriptions dans un rectangle :

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

2 kop., vermillon.

### Les cartes-correspondances officielles de Suisse.

Suite. — voir n° 169.

Nous avons signalé en janvier 1877 quelques variétés de cartes officielles dont nous pouvons augmenter le nombre :

### Carte-correspondance.

|          | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> |
|----------|-----------------|----------------|----------------|----------------|
| Longueur | 64              | 64             | 64             | 59             |
| Hauteur  | 43/4            | 43/4           | 43/4           | 33/4           |

### Officiel.

|          |        |        |        |       |
|----------|--------|--------|--------|-------|
| Longueur | 23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 | 26    |
| Hauteur  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2  | 3 1/2 |

Comme particularités, nous ajouterons que :

La 1<sup>re</sup> variété est à peu près la 2<sup>e</sup> décrite en 1877, sauf qu'elle a : *speditore* avec ponctuation ; *postal* sans ponctuation et le mot *officiel* sur une longueur de 23 1/2 mm ; enfin elle a aussi la faute qui n'on pour ont.

La 2<sup>e</sup> variété a cette même faute « qui n'on » ; elle a la ponctuation après *speditoer* (sic) et *postal* et en plus *inoltrale* avec un n.

La 3<sup>e</sup> variété a le mot *carte* écrit *carte* (c final), *speditore* sans ponctuation et l'éternelle faute « qui n'on ».

La 4<sup>e</sup> variété a la ponctuation partout ; n'a plus la faute « qui n'on » mais a le mot *adresse* qui se termine par un c, enfin elle a *Stampel* avec un a.

### En avant, les Espagnols !

L'Espagne a consommé un nombre considérable de types de timbres, pour ses émissions postales. Le nombre de projets refusés ou acceptés, mais qui n'ont pas vu le jour, n'en est pas moins grand.

Voici trois types qui ont failli devenir timbres officiels et sur lesquels nous avons obtenu des renseignements qui seront lus, pensons-nous, avec quelque intérêt par nos lecteurs.



Le premier, ici représenté, a été gravé par M. R. Martinez, directeur du bureau de la gravure de la banque de San Fernando.

En septembre ou octobre 1869, il fut question de remplacer les timbres à l'effigie d'Isabelle, par d'autres, sans signes trop distinctifs de la nouvelle forme du gouvernement (Régence Serrano) soit par les armes nouvelles, soit par l'effigie du Régent.

M. Martinez fut donc amené à copier au musée, une gloire nationale. Il choisit Alonso Cano, peintre, sculpteur et graveur, représenté par le célèbre Velasquez dans un tableau du musée du Prado, d'où les initiales M. N. V. P. sur le timbre, qui signifient : *Musée National, Velasquez pinxit*.

L'effigie de Cano est à droite dans un ovale à

fond quadrillé, selon notre dessin. Gravé et imprimé en taille-douce sur papier blanc, dans les couleurs suivantes :

noir, brun foncé, vert-jaune, jaune foncé, vert-bleu, rouge foncé, vert-bronze, lie de vin, jaune-serin, violet-noir et bleu foncé.

Il y a même de ces timbres imprimés sur enveloppes de format ordinaire, où ils occupent le côté gauche :

bleu vif, jaune-serin, rose-carminé, brun foncé sur blanc vergé.

On sait que ce type ne fut pas adopté ; celui de M. E. Julia eut la préférence : Il représentait une tête de femme personnifiant l'Espagne.



Un autre essai, gravé par le Département des timbres, en 1875, sur la commande du ministère, représente une tête de femme de face, ayant sur la tête une couronne murale et renfermée dans un cercle ; en bas la valeur sur un cartouche ; entre le cadre et le cercle un guillochage de remplissage.

Nous en avons d'imprimés comme suit :

1<sup>o</sup> avec impression double face sur papier blanc.

Au revers le timbre 10 c. de p. outremer, de 1874. Sur la face, le timbre ci-contre imprimé en noir et piqué 14.

2<sup>o</sup> en enveloppes.

format ordinaire, 140 sur 72 mm.

a. papier orange uni.

5 c. de peseta, bleu, vert russe, noir, orange, bistre, carmin, lilas, groseille.

b. papier blanc uni.

5 c. de peseta, bleu-vert, noir, orange, vert russe, bistre, groseille, rouge-vermillon.

c. papier blanc vergé

5 c. de peseta, jaune-serin, bistre-brun, bleu vif.

3<sup>o</sup> sur cartes postales.

Cadre de 5<sup>mm</sup> guilloché avec angles ornés, largeur 117 sur 63<sup>mm</sup> ; timbre à droite, angle supérieur :

a. papier blanc-grisâtre mince.

b. papier bleu-verdâtre.

c. papier blanc.

d. carton blanc.

5 c. de peseta, bleu-vert, noir, orange, vert russe, bistre, groseille, vermillon.

Il paraîtrait, d'après ce que l'on nous affirme, que ce type a servi comme timbre officiel, remplaçant la valeur par le mot : *Presidencia*, mais

pendant l'espace d'un changement de ministère à un autre, pour la correspondance du président du Conseil. Le correspondant de qui nous tenons ce renseignement, possédait, nous disait-il, plusieurs de ces timbres oblitérés appliqués sur la patte de fermeture d'enveloppes.

Nous n'avons pas été à même de contrôler le fait, notre correspondant étant décédé depuis.



Un troisièmotype, paru également en 1875, après l'ingratitude des Espagnols, vis-à-vis de leur roi Amédée, devait être mis en usage ; les planches en étaient prêtes, des tirages d'essais commencés, quand l'arrivée du roi Alphonse fit remettre indéfiniment cette émission, qu'il ne faut pas regretter, le dessin en étant tout simplement ridicule. L'auteur ne doit pas partager notre avis, car, fier de son travail, il a signé son œuvre. On trouve après le mot *cents*, sous le chiffre 10, la première lettre de son nom : *P*.

Les épreuves que nous avons vues sont typographiées en noir sur papier couleur :

10 cent., noir sur vert.

### Les postes en Espagne.

(Suite). — Voir n° 206.

#### IV.

#### LEUR HISTOIRE ET LEUR LÉGISLATION ACTUELLE.

L'origine du service des postes, en Espagne comme dans les autres pays, remonte à une époque très-éloignée. Nous n'avons pas de dates qui nous permettent de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle ce service prit naissance dans notre Péninsule. Nous avons lieu de supposer qu'il fut aussi antique que l'écriture elle-même ; car son utilité dut se présenter naturellement à l'esprit de l'homme désireux de communiquer sa pensée aux absents ; il était logique que l'homme, affectionné à des êtres séparés du lieu qu'il habite, s'efforçât de se mettre, par ce moyen, en relation avec eux.

Le service des postes est entouré d'une obscurité complète jusqu'au temps des Romains ; et il s'en faut de beaucoup que, même pour ce temps, nous possédions des renseignements complets qui puissent nous mettre en mesure d'écrire l'histoire, même sommaire, du service de la



poste; nos informations sur cette époque primitive se réduisent à bien peu de chose. Nous savons seulement qu'en Espagne les Romains avaient leurs messagers pour la correspondance officieuse, laquelle était transmise avec une rapidité qui ne se comprendrait pas dans une civilisation arriérée, si l'on ne tenait compte de cette circonstance que les voies de communication par lesquelles ce transport s'effectuait, étaient des chemins militaires et stratégiques qui n'étaient pas ouverts au commerce et restaient complètement libres pour effectuer rapidement le service. Les particuliers qui voulaient communiquer entre eux par correspondances privées, n'avaient d'autre moyen que d'employer des messagers spéciaux.

Durant le moyen âge, la Féodalité, loin d'augmenter les communications, fit disparaître les anciennes, par suite de la division du territoire, de l'augmentation des frontières et de l'isolement auquel se condamnaient les habitants et qu'engendrait cette institution célèbre dans notre histoire.

Conséquemment, le service des postes déclina au lieu de progresser.

Même depuis que l'Espagne a traversé la période de la Féodalité, il est difficile de fixer l'époque où le service des postes fut exécuté par l'Etat. Il devait exister comme service public antérieurement aux Rois catholiques, puisqu'on trouve dans leurs annales qu'ils conféraient le titre de *Maestro mayor de ostes y postes*, qui correspond au titre actuel d'administrateur général des postes. Puisque la charge était créée, il est de toute évidence que le service existait déjà.

Durant la période historique de la dynastie autrichienne, ce service était un de ceux que l'Etat avait aliénés; ce qui prouve qu'il produisait quelques revenus, mais ces revenus devaient être peu considérables, et presque insignifiants, à cause du peu de correspondance qui circulait en Espagne par suite de la rareté des chemins publics à cette époque malheureuse de l'histoire de notre patrie. La preuve significative du peu de développement qu'avait alors le service des postes, c'est qu'on considéra comme une grande réforme, comme une innovation importante, la mesure prise par Philippe V, le premier roi de la maison de Bourbon, qui prescrivit qu'un courrier serait expédié chaque semaine de la Cour pour les provinces.

A l'avènement de la dynastie des Bourbons, le service des postes fit, relativement parlant, un

notable progrès. Toutefois ce progrès était encore bien restreint, puisqu'il fallait au moins quinze jours pour recevoir la réponse à une lettre partie de Madrid: l'opinion publique réclamait une rapidité plus grande dans les communications. Le roi Charles III porta à deux le nombre des courriers expédiés chaque semaine de la capitale vers les provinces. Charles IV introduisit une plus grande régularité dans le service: il augmenta le nombre des expéditions hebdomadaires, et il publia, le 8 juillet 1794, une ordonnance remarquable qui a été, au moins pour partie, en vigueur jusqu'à présent, et dans laquelle sont consignées les bases suivantes de l'administration des postes:

1° Etablissement d'un monopole rigoureux, accompagné d'une pénalité sévère et extraordinaire contre ceux qui correspondraient par d'autres moyens que le courrier officiel;

2° Prohibition absolue d'envoyer des espèces ou autres valeurs, afin d'éviter aux employés la tentation de dérober les plis à eux confiés;

3° Payement de la correspondance en argent et par le destinataire;

4° Fixation du port d'après la distance et, dans ce but, division du pays par zones entraînant des variations de prix correspondantes.

Ce système fut en vigueur jusqu'au 12 août 1845. A cette date, on supprima la quatrième disposition, et on fixa le port à un real de vellon pour les lettres simples, à 10 cuartos pour les lettres doubles n'excédant pas 8 *adarmes*, 20 jusqu'à 16, et ainsi de suite, le tout pour les lettres expédiées dans l'intérieur de la péninsule.

Un décret royal du 24 octobre 1849 établit pour la première fois les timbres-poste, qui commencèrent à circuler le 1<sup>er</sup> janvier 1850, sans que leur usage fut obligatoire, l'expéditeur conservant la faculté d'affranchir ou non sa correspondance.

Après diverses tentatives de réforme qui se succédèrent à partir de 1853, un décret royal du 15 février 1856 rendit définitivement obligatoire l'affranchissement préalable des lettres, tant en considération de ce que beaucoup de personnes affranchissaient déjà leurs lettres, qu'à cause de l'avantage considérable qui en résultait pour la simplification d'un service fort compliqué.

En 1873 le service intérieur pour Madrid fut organisé, et l'année suivante des services analogues furent créés dans les principaux centres du reste de l'Espagne.

(A continuer.)

DIEGO DE LA LLAVE.

### GERVASIO A. DE POSADAS.

La République argentine vient de perdre un de ses grands concitoyens. Nous perdons en même temps un de nos plus anciens et obligeants correspondants.

D. Gervasio A. de Posadas naquit à Buenos-Ayres, le 17 février 1815: il est fils de D. Luis Maria de Posadas, fils du premier directeur des Provinces-Unies du Rio de la Plata et de Da Juana-Paula Bustillo, fille du ministre des finances, dont le mariage fut célébré le 14 mai 1814, dans la forteresse de Buenos-Ayres.

A 15 ans il fréquentait les cours de philosophie, de mathématiques et de droit à l'université de sa ville natale, mais il fut obligé de suspendre ses études, non-seulement parce que son aïeul paternel D. Gervasio A. de Posadas s'opposait à ce qu'il prêtât serment de *soutenir la sainte cause de la fédération (de Rosas)*, ce à quoi les étudiants qui voulaient obtenir le grade de docteur en droit étaient obligés par un décret du tyran, mais encore parce qu'il lui fallut, en 1838, accompagner à Montevideo, son père malade, qu'il perdit deux ans plus tard.

Devenu orphelin et maître d'une grande fortune dont il sut faire le plus noble usage, D. Gervasio A. de Posadas fut un exemple de modération. Sa maison était celle de tous ses amis qui, en 1837, fondèrent l'*Association Mayo*. Ce fut précisément dans sa maison que cette société considérée comme *révolutionnaire* à cette époque de tyrannie, fut inaugurée sous les auspices de D. Estevan Echeverria et des membres fondateurs D. Juan Maria Gutierrez, Alberdi, Frias, Pena, Thompson, Barros Pazos, Lopez et autres illustres argentins. Mais, comme le gouvernement de Rosas ne tarda pas à s'apercevoir de l'existence de cette association, dont les membres proclamaient la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité*, la jeune génération fut poursuivie et D. Gervasio A. de Posadas dut abandonner son pays, en 1839, pour se réfugier à Montevideo qui était alors le centre de l'émigration argentine.

Après la chute de Rosas, le palais de celui-ci fut converti par D. G. de Posadas en *Exposition agricole et rurale*, dont l'inauguration eut lieu au mois d'avril 1858. A cette époque, Buenos-Ayres était séparé de l'ancienne Confédération; cependant toutes les provinces répondirent à l'appel fraternel de M. de Posadas. On put voir ainsi tous

les produits divers du sol argentin rassemblés dans l'ancienne résidence de Rosas. Ces sortes d'expositions furent renouvelées plusieurs fois et valurent à M. de Posadas une médaille d'or avec cette courte mais mémorable inscription :

El Gobierno al Iniciador  
de la Exposición  
D. G. A. de Posadas.

C'est au commencement de 1858 que le gouvernement nomma M. de Posadas administrateur général des postes: il trouva à son arrivée ce service complètement désorganisé et établi sur les plans et les besoins du dictateur Rosas. Le nouveau directeur des postes avait donc tout à créer; il se mit résolument à l'œuvre et, sur son initiative, les timbres-poste furent créés en avril 1858 pour l'Etat de Buenos-Ayres et peu après dans toute la République argentine. Les annuaires de poste publiés par M. de Posadas, donnent une faible idée des difficultés qu'il dut rencontrer sur son chemin, pour établir des postes d'une façon régulière et la façon toute méticuleuse avec laquelle il administrait les postes. Il y eut non-seulement de nombreux incidents de guerre, mais encore l'invasion des Indiens et les obstacles de toute nature sur la Cordelière pour le courrier du Chili ou sur les rivières pour les vapeurs subventionnés, qui vinrent contrecarrer les bonnes intentions de cet administrateur.

Enfin, comme dans la République argentine tout est subordonné à la politique, M. de Posadas fut obligé d'offrir sa démission de directeur général des postes, qu'il remplit si remarquablement durant un terme de dix-sept années. C'est du reste toujours par l'ingratitude — c'est fâcheux à constater, mais cela est, — que l'on récompense les services rendus.

M. le président Abellaneda accepta la démission offerte par décret du 22 décembre 1874.

Après tant de déceptions, M. de Posadas qui avait perdu la santé en se consacrant à la chose publique, se retira à la campagne où il expira le 5 janvier 1880, après une longue et pénible maladie.

Nous nous sommes étendu un peu longuement afin de mieux faire connaître le personnage qui ne peut manquer de figurer bientôt et à juste titre dans le Panthéon des illustrations argentines des timbres.

Imp. de J. SANNES (A. BIL, succr), r. Mont. des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 3 00  
LE NUMÉRO . . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Cette république vient d'augmenter le nombre de ses timbres et de ses célébrités en mettant en circulation, le 23 février dernier, une bande timbrée.

Dans un ovale à fond ligné horizontalement est l'effigie de face de Julian Segundo de Agüero que nous ferons mieux connaître plus loin, grâce à notre ami A. de Portes : au-dessus de l'ovale, en lettres blanches : *Republica Argentina* ; en dessous, sur deux lignes, *cuatro centavos* ; un chiffre 4 de chaque côté ; cadre extérieur rectangulaire à coins arrondis et guilloché.

Imprimé en couleur sur papier manille, timbre à droite :

4 centavos, bleu.

Ces bandes sont ainsi annoncées :

Le Directeur Général des Postes et Télégraphes fait savoir au public qu'à partir de lundi 23 du courant, seront de nouveau expédiées à la Trésorerie de ladite Direction, des feuilles de un centavo (fuerte), et pour la première fois, des feuilles de quatre centavos avec le buste du Dr Don Julian Segundo de Agüero.

Buenos-Ayres, 19 février 1880.

Le Secrétaire.

Julian Segundo de Agüero, prêtre et juriconsulte, naquit à Cordoba d'une famille distinguée et très-riche de cette province. Elevé au collège San Carlos à Buenos-Ayres, il fut reçu docteur en droit en 1801, reçut les ordres et se consacra à son ministère jusqu'en 1817, où il se fit connaître comme politique et orateur dans une oraison qu'il prononça du haut de la chaire de la cathédrale, pour célébrer le 7<sup>e</sup> anniversaire de mai.

En 1821, il est nommé président de la législature et la province de Buenos-Ayres l'envoie au Congrès général, où il se place à côté des orateurs les plus distingués et dont il est nommé Président en 1824.

Sous le gouvernement de D. Bernardo Rivadavia, il devient ministre d'Etat et est le conseil-

ler intime et souvent le guide de Rivadavia dans la conception et l'exécution des plans administratifs qu'il développait ensuite au Congrès.

A la chute de Rivadavia, Agüero abandonne la scène politique et n'y reparait qu'aux événements de décembre 1828. Ses ennemis politiques triomphant, il est obligé de quitter sa patrie et se réfugie à Montevideo, où l'accompagnent plusieurs de ses compagnons fuyant la tyrannie de Rosas.

Il devient Président de la commission argentine établie à Montevideo et lutte encore malgré son âge contre les empiétements de la tyrannie.

Il termine sa carrière à Montevideo, le 20 juin 1851.

#### BOLIVIE.

L'Ami des timbres a vu le 40 cents, orange, avec la surcharge *Admon de Cochabamba*, 10 cents, bleu. Voilà une surcharge qui ne s'explique guère.

#### PÉROU.

Le même dit avoir vu un groupe de six timbres 20 centavos, type du Lama, avec surcharge violette : *Capitania de puerto* en demi-cercle et *Ista de Chíncha* sur une ligne droite, surcharge sur laquelle il demande des explications, que nous réclamons à notre tour :

20 centavos, brun.



Voici le dessin de surcharge appliqué sur les timbres actuels du Pérou qui ont été imprimés en d'autres couleurs. Une note du *Philatelic Record* nous permet de compléter en partie ce que nous avons dit le mois dernier. Il

existerait donc :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 1 centavo, vert, | surcharge rouge. |
| 2 — carmin,      | — bleue.         |
| 5 — bleu,        | — rouge.         |
| 10 — (?)         |                  |
| 20 — (?)         |                  |
| 50 — vert-forcé, | — rouge.         |
| 1 sol, rouge,    | — bleue.         |

#### BAYDERABAD.

M. P. Fabri nous envoie l'enveloppe 1/2 anna dont le type a été refait. Le *t* de *Post* est plus éloigné qu'autrefois de la lettre *s*, tandis qu'au type primitif cette lettre touche la précédente ; *stamp* a les lettres plus rapprochées. Les deux triangles, remplis de petits losanges, les ont en hauteur au lieu d'être en largeur : on en comptait 8 autrefois en bas ; il y en a 10 aujourd'hui.

1/2 anna, rouge-brique.

#### CEYLAN.



Une émission qui nous arrive à l'instant, grâce à l'obligeance de MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup>, nous fournit l'occasion de parler d'une enveloppe toile « Registered » semblable à celles employées en Angleterre, sur le modèle desquelles elle a été formée. L'inscription est identiquement la même, avec impression bleue et un trait de même couleur, en forme de croix, de chaque côté de l'enveloppe. La patte de fermeture porte le timbre rond en relief, à l'effigie de Victoria, ayant pour inscription : *Ceylon Registration — Twelve cents*.

Le seul format que nous avons vu est 83 sur 132 mm :

12 cents, bleu.

#### LUXEMBOURG.

Les impressions néerlandaises de timbres et de cartes ont été livrées en partie à la circulation, dans le courant de mars dernier. Nous avons les 2, 10 et 25 centimes qui ne se distinguent des impressions locales, que par le piquage, qui est 12 au lieu de 13 :

2 centimes, noir.  
10 — lilas.  
25 — bleu.

Quant aux cartes, elles se reconnaissent par la couleur du carton qui, au lieu d'être blanc, est chamois pâle aujourd'hui :

5 centimes, lilas sur chamois pâle.  
10 — bistre jaune —

Cette dernière est la carte « Union postale universelle » et contient fautivement, le mot *adresse* écrit avec un *c* final, à l'avis de l'angle gauche inférieur.

#### DANEMARK.

M. Treichel nous adresse deux timbres de chemin de fer de compagnies différentes, savoir : 1° *Ostsjællandske Jernbane*, type du Lolland-Falster.

Imprimé en couleur sur blanc, sans dentelure.

20 øre, vert-jaune pâle.

2° *Vemb-Lemvig Jernbane*.

Tour surmontée d'une croix placée au bord de l'eau ; de chaque côté une étoile ; le tout renfermé dans un double cercle portant : *for pakker indtil 10 punds vaegt* ; au-dessus, sur un cartouche : *Vemb-Lemvig* et en dessous, aussi sur un



cartouche : *Jernbane* ; entre le cadre et le cercle, aux angles, le chiffre 20.

20 öre, carmin.

Un autre chemin de fer, établi récemment (Hillerød à Klampenbourg), a émis également des timbres pour l'affranchissement des paquets. Au centre d'un rectangle en hauteur, formé de gros traits, est le monogramme *G. D. S.*, dont la première lettre rappelle le nom de la Compagnie : *Græsted* ; au-dessus, la valeur en toutes lettres et dans les angles inférieurs un chiffre ; le papier est blanc, avec losanges gris ; piquage 13 :

|    |                      |
|----|----------------------|
| 1  | öre, (?)             |
| 2  | — brun.              |
| 5  | — vert.              |
| 20 | — carmin.            |
| 50 | — jaune.             |
| 1  | krone, violet-foncé. |
| 5  | — ?                  |
| 10 | — ?                  |

Les deux plus petites valeurs sont supprimées ; M. Meyer, qui nous donne ces renseignements, n'a pu nous donner la couleur des deux plus fortes valeurs et de la plus petite.

Le *Sydfyenski Jernbane* a émis son timbre 5 öre rouge, piqué 11 1/2 :

5 öre, rouge.

Il nous arrive au dernier moment, une nouvelle que nous devons encore à M. Meyer. Il s'agit de l'établissement d'une poste locale à Copenhague. Voici une lettre qui en autorise l'établissement :

Ministère de l'intérieur. Copenhague, 17 juin 1878.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 28 du mois dernier, on vous informe par la présente, que l'administration des postes et télégraphes permet :

1<sup>o</sup> Que vous établissiez en différents endroits à Copenhague et dans ses faubourgs, des boîtes à télégrammes, pour que le public puisse y mettre les dépêches télégraphiques destinées « au Télégraphe de ville et de famille » (?) (le télégraphe urbain), que vous allez établir et exploiter ;

2<sup>o</sup> Que, dans le même but, vous émettiez des timbres pour l'affranchissement des susdits télégrammes, sous la condition toutefois, que lesdites boîtes et lesdits timbres aient un extérieur qui ne ressemble nullement à celui des boîtes et des timbres de l'administration des postes.

L'administration des postes et télégraphes vous permet ensuite de recevoir et de distribuer à Copenhague

et dans ses faubourgs, des lettres et des petits paquets en destination de la ville et de sa banlieue.

Signé SKEEL.

Contresigné ARLAND.

A MM. S. Lauritzen, ingénieur du télégraphe et Thaulow, employé de l'administration des télégraphes.

Les timbres dont il est ici question seront au nombre de sept, savoir :

1<sup>er</sup> type ; 2, 3, 4, 7, 10 öre.

2<sup>e</sup> — 25 et 50 —

DELIGOLAND.

De nouvelles mystifications viennent d'être mises en circulation par un marchand de Hambourg. Ce sont des cartes postales à 5 pfennig avec double timbre :

1<sup>o</sup> A chaque angle supérieur.

2<sup>o</sup> Deux timbres l'un sous l'autre à l'angle droit supérieur.

Pendant qu'on y était, on aurait pu tout aussi bien placer des timbres aux quatre angles de la carte et faire ainsi de nouvelles variétés, que les journaux allemands se seraient empressés de signaler, comme le fait aujourd'hui le *Welt-Post* pour les deux carottes que nous dénonçons.

QUEENSLAND.

M. de Ferrari nous écrit que le timbre *Ship letter*, dont nous avons parlé le mois dernier est bien, comme nous l'avions supposé, une oblitération et non une surcharge ; que ce timbre enfin n'est pas *non dentelé* et que, s'il y a absence de dentelure, c'est parce qu'elle a été enlevée.

La nouvelle a été recueillie dans le journal allemand de M. Fouré...

TERRE-NEUVE.



Ce ne sont pas seulement les 1 et 3 cents qui ont été refaits, mais toute la série. Voici le fac-simile des trois plus petites valeurs. Il est probable que cette colonie aura obtenu des avantages auprès de la Compagnie rivale de New-York, établie au

Canada. Nous ne comprendrions pas autrement l'idée de faire regraver les mêmes modèles :

- 1 cent, brun, piqué 12 1/2.
- 2 — vert, —
- 3 — bleu, —

## TASMANIE.

Reconnaissant sans doute toute son impuissance à imprimer convenablement ses timbres, cette colonie a dû s'adresser, selon nous, aux graveurs et imprimeurs, MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, pour en obtenir des tirages soignés. C'est ainsi que nous recevons certaines valeurs, savoir :

- 1 penny, carmin, piqué 14.
- 2 — vert-vif, —
- 8 — chocolat pâle, —

Le papier est glacé ; l'impression rappelle tout à fait les tirages de Londres.

En même temps que ces timbres, nous recevons des impressions locales de teintes différentes :

- 4 pence, ocre jaune, piqué 12.
- 6 — violet vif, —
- 1 shilling, brique pâle, —

## CÔTE D'OR.

Nous avons omis de signaler le mois dernier une nouvelle valeur 2 pence, conforme au 1/2 penny :

- 2 pence, vert-bleu.

## ROUMÉLIE ORIENTALE.

Un de nos correspondants nous avise qu'il vient de voir une carte postale provisoire, arrivée à la poste turque, qui a l'impression noire sur carton blanc. Cette émission sera suivie bientôt de cartes définitives, lorsque ce pays entrera dans l'Union postale. Notre correspondant omet de nous donner la description de cette carte provisoire.

M. Burnett a eu l'obligeance de nous communiquer la carte dont nous venons de parler. Elle ressemble à la carte russe comme disposition. Le cadre est composé de deux filets à coins arrondis et portant des inscriptions en haut, en bas et de chaque côté ; dans la partie supérieure, au milieu, une inscription en bulgare, voulant dire sans doute : *carte postale* ; à gauche, deux cors de poste disposés comme sur les cartes russes, avec trois lignes d'inscription au-dessus ; à droite, un timbre bleu appliqué après coup (que nous reproduirons le mois prochain), comme aussi le mot *franco* appliqué en bleu au-dessus de *carte postale* ; en bas, quatre lignes d'avis.

Le revers a le cadre composé d'un double filet avec inscription en haut et en bas.

Imprimé typographiquement en noir sur carton blanc ; timbre bleu :

10 paras, bleu et noir, 122 sur 87 mm.

## VENEZUELA.

On nous signale un Bolivar vert (sans doute 100 centavos) au type reproduit le mois dernier :

1 Bolivar, vert.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

M. G. Fouré nous fait remarquer avec raison que les timbres actuels, au lieu d'avoir le piquage 14 comme autrefois, ont le piquage 15. Nous avons vu :

- 3 pfennig, vert.
- 5 — violet.
- 10 — carmin.
- 20 — outremer.

Avec ce piquage et l'orthographe *pfennig* sans *e* final, ont paru au commencement de mars :

*Timbre-poste* : 10 pfennig, carmin.

*Bande* : 3 pfennig, vert.

## SUÈDE.

Une singulière erreur existe parmi les timbres 20 öre actuels. Nous avons rencontré cette valeur avec l'inscription : *Tretio öre*, ce qui veut dire : *trente öre*.

*Bande* : 20 öre, vermillon-vif.

## ISLANDE.

Le *Welt Post* annonce une carte avec réponse 5 + 5 aur, semblable à la carte ordinaire :

5 + 5 aur, bleu.

## HONG-KONG.

Les cartes provisoires ne sont plus. On nous annonce de cette colonie qu'il vient d'être émis des cartes définitives, reçues de Londres au commencement de février dernier.

## VICTORIA.

M. P. Fabri dit posséder le 8 pence de février 1877, avec le filagramme 10, au lieu de V et couronne. Il est surchargé : *specimen* :

8 pence, brun sur rose.

## AÇORES ET MADÈRE.



Voici le dessin du nouveau timbre 25 reis, émis dans ces deux îles.



A propos des timbres de Madère nous avons élevé des doutes sur la suppression de la surcharge. M. Evans nous écrit à ce sujet, pour nous informer que lors de son passage à Madère, en août dernier, les timbres étaient bien vendus par la poste, sans aucune surcharge, laquelle a reparu depuis.

## GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons reçu de MM. Stanley Gibbons et Cie, une feuille portant 8 timbres 1/2 p. brun, destinés à l'affranchissement des imprimés. Partagée en deux, dans la hauteur, il y a quatre timbres dos à dos sur chaque partie, donnant ainsi des bandes de 18 1/2 sur 25 1/2 centimètres, avec le timbre à droite :

1/2 penny, brun.

Il n'y a aucune inscription d'avis sur ces bandes; peut-être les obtient-on en les commandant à Sommerset House, comme les enveloppes de valeurs supérieures à 1 penny.

## CHILI.

Le *Guia Coleccionista*, de Valparaiso, dit qu'il n'existe pas d'impression locale, comme nous l'avions supposé d'après les derniers tirages défectueux d'enveloppes; que tous les timbres sont imprimés à Londres. Dont acte.

## RUSSIE.



*Maloarchangielsk* (Orel). S'il faut en croire les renseignements obtenus par M. Lubkert, les timbres de la poste rurale de Maloarchangielsk auraient été en usage en 1865. Le premier type paru serait celui, ci-contre, qui ressemble pas mal au timbre bleu actuel, mais dans une dimension moindre.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kop., noir.

*Irbit* (Perm). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les timbres ont été changés et de nouvelles valeurs ont été créées.



Chaque rangée horizontale porte dix timbres formant autant de variétés, composés de clichés typographiques et représentés par deux types distincts. Du premier type il y en a six; du second il y en a par conséquent quatre. Les variétés diffèrent par la position du dessin central, de l'étoile et des inscriptions, et par les caractères variés qui ont été employés.

Ces deux types sont les mêmes pour les trois valeurs, mais comme il a fallu apporter quelque changement pour y introduire d'autres chiffres et d'autres inscriptions pour les diverses valeurs, ce changement a apporté quelques modifications au dessin primitif, de sorte que beaucoup de variétés ne sont pas les mêmes pour les trois valeurs, par suite du dérangement des clichés. Ainsi le 8<sup>e</sup> timbre a le dessin central penché à gauche, au 2 kop., tandis que les 4 et 8 kop. ont ce dessin penché dans le sens opposé.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> types : 2 kop., rose vif.

— 4 — vert foncé.

— 8 — jaune foncé.



*Zolotonoscha* (Poltava). Encore une poste rurale dont les timbres n'étaient pas connus.

Le seul que nous remet M. Lubbeck a pour inscription: *Polchtowaya Marka Zoloton (oschkago) Ziemstwa, Ziena* (2 kopeks), c'est-à-dire : Timbre-poste du district

de Zolotonoscha, valeur 2 kop.

Imprimé en couleur sur blanc :

2 kop., noir et vert.

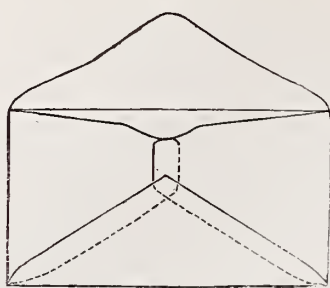
## Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

(Suite. — Voir numéro 202)

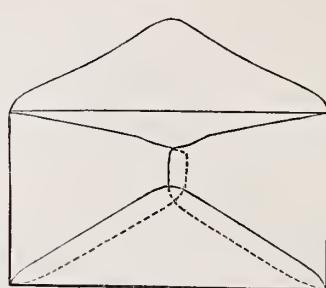
Depuis que nous avons fait paraître cet article, les enveloppes de 1874-79 ont cessé d'exister, leur remplacement s'étant fait par deux séries nouvelles datant de la fin de 1877 ou commencement de 1878, et du 1<sup>er</sup> octobre 1878 respectivement. Les coins restent ce qu'ils étaient; il n'y a que la forme des enveloppes et le filigrane qui sont changés.

Nous consacrons plus loin deux chapitres à ces deux séries, bien que celle de 1877-78 fût fabriquée sous le même contrat que celle de 1874-77. L'autre série appartient à un nouveau contrat qui date du 1<sup>er</sup> octobre 1879.

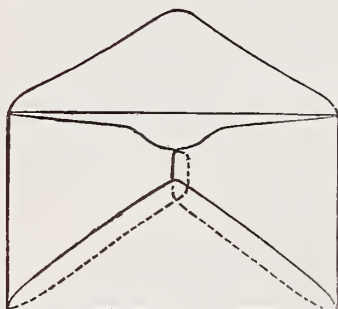
N° 1.

**Note.**

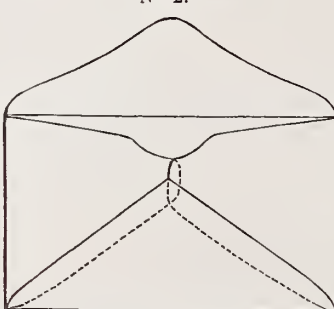
N° 2.

**Full Letter.**

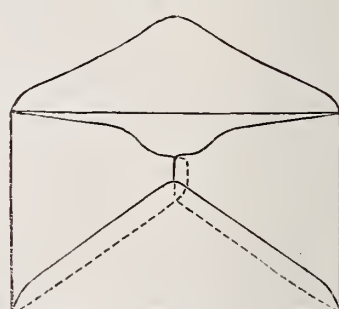
N° 1.



N° 2.



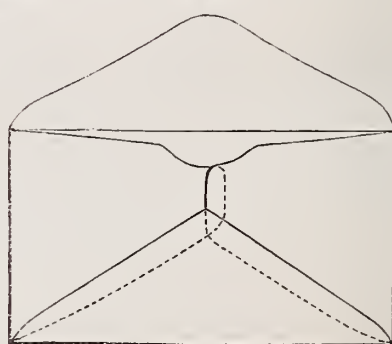
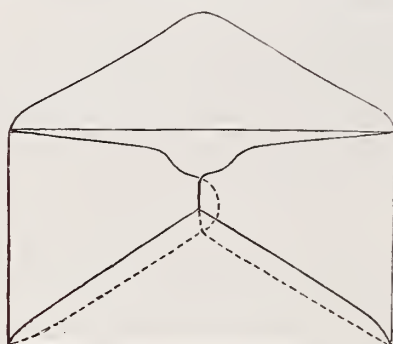
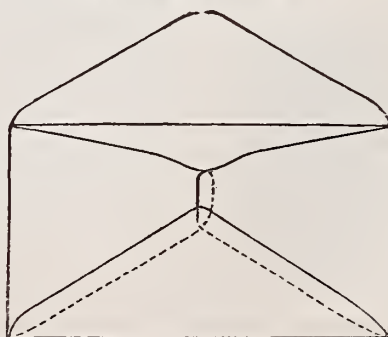
N° 3.



N° 1.

**Extra Letter.**

N° 2.

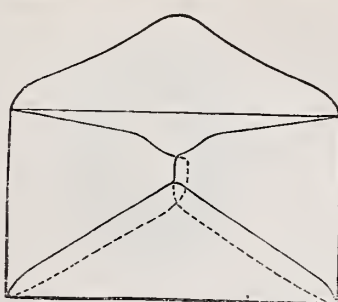
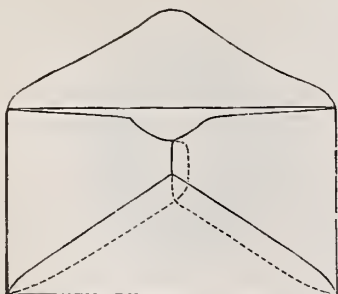
**Extra Letter. N° 3.**



N° 1.

Ordinary Letter.

N° 2.

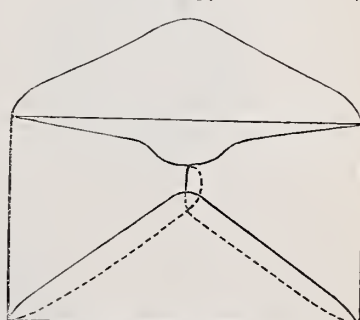
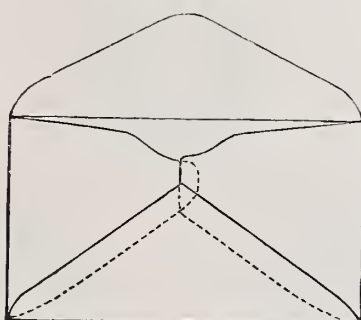
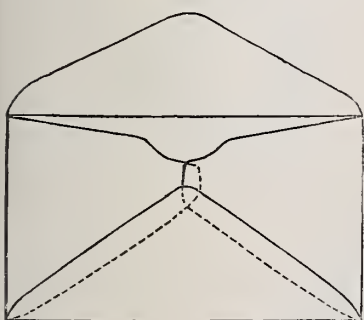


Commercial.

N° 1.

N° 2.

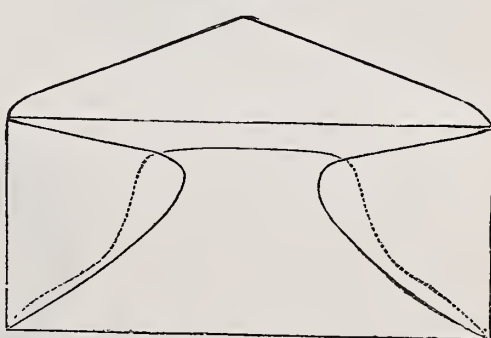
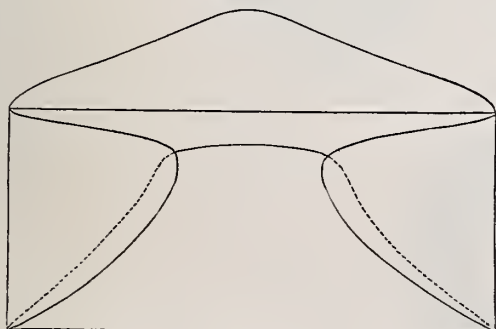
N° 3.



Official.

Official et Extra official.

N° 1.



N° 1.

Wrapper (Bande).

N° 2.



NOTA.—Il existe entre les enveloppes *Full Letter* nos 1 et 2 et *Extra Letter* n° 2, une différence qui n'est pas appréciable ici. Le modèle n° 1 a l'extrémité de la patte de fermeture un peu effilée.

Coin A.



Coin B.



Coin A.



Coin B.



Coin C.



Coin A.



Coin B.



Coin A.



Coin A.



Coin A.



Coin A.





Nous indiquerons désormais les modèles par un numéro d'ordre, avec la désignation officielle, au lieu de leur donner une lettre comme précédemment.

#### CHAPITRE VII.

*Emission dite de 1874.*

(*Contrat de la Plimpton Manufacturing Comp., Hartford.*)

Il y a neuf formes différentes parmi les enveloppes de cette émission, dans les dimensions suivantes :

| Note                | (modèle n° 1) | 73 × 135 mm |
|---------------------|---------------|-------------|
| Ordinary letter     | — 1           | 78 × 138 —  |
| Full                | — 1           | 80 × 140 —  |
| — —                 | — 2           | 83 × 140 —  |
| Commercial          | — 1           | 86 × 149 —  |
| Extra letter        | — 1           | 89 × 160 —  |
| — —                 | — 2           | 89 × 160 —  |
| Official            | — 1           | 100 × 225 — |
| Extra official      | — 1           | 109 × 258 — |
| Bande pour imprimés | — 1           | 155 × 240 — |

Les modèles *Full Letter* n° 2 et *Extra Letter*, n° 2 succédèrent aux modèles, mêmes formats, n° 1.

Les enveloppes *Commercial* furent introduites le 1<sup>er</sup> juillet 1875.

#### VALEURS.

|                |
|----------------|
| 1 cent, bleu.  |
| 2 — brun.      |
| 2 — vermillon. |
| 3 — vert.      |
| 5 — bleu.      |
| 6 — carmin.    |
| 7 — vermillon. |
| 10 — chocolat. |
| 12 — pourpre.  |
| 15 — orange.   |
| 24 — mauve.    |
| 30 — noir.     |
| 90 — carmin.   |

Les profils de ces enveloppes sont les mêmes que ceux de l'émission 1870 de Reay ; le 5 cents représente le général Zachary Taylor.

Les 1 cent, 2 cents (brun) et 3 cents furent émis en octobre 1874 ; les 6 et 10 cents suivirent de près : quant aux 7, 12, 15, 24, 30 et 90 cents, ils virent le jour pendant l'hiver de 1875, à des dates qu'il est impossible de préciser.

Les 7, 12 et 24 cents furent supprimés le 1<sup>er</sup> juillet 1875 ; la couleur du 2 c. fut changée à la même date, de brun en vermillon, et un 5 cents, bleu, émis en même temps.

Il nous faut signaler, malgré ce que nous avons dit de ne pas nous occuper de nuances, la modi-

fication de couleur du 1 cent qui devint bleu-pâle, au lieu de bleu-foncé, en 1876. Nous avons lieu de croire que ce changement n'était pas tout à fait l'effet du hasard de la part des fabricants.

Les premiers efforts de la Compagnie Plimpton pour confectionner les coins nécessaires à l'impression des enveloppes, furent assez malheureux, pour ce qui concerne les 1, 2, 3 et 10 cents. Aussi le gouvernement ne les accepta-t-il qu'à titre provisoire.

On peut rencontrer des variétés innombrables de ces coins pour les 1 et 3 cents : et en outre, on rencontre deux variétés du coin B. de 2 c. ; ces différences sont cependant bien minimes et presque impossibles à décrire : elles doivent provenir des efforts que l'on a faits pour améliorer les coins détériorés par l'usage.

Les nouveaux coins des 1, 3 et 10 cents, mieux réussis, furent acceptés par le gouvernement ; le 2 cents, gravé dans des conditions peu satisfaisantes, fut refusé, mais fut mis provisoirement en circulation, en attendant qu'un troisième coin pût être soumis. Quant aux autres valeurs 5, 6, 7, 12, 15, 24, 30, 90 cents, on n'en prépara qu'un seul coin.

Voici maintenant à quoi l'on peut reconnaître les types de la Compagnie Plimpton de ceux de Reay.

1 CENT. *Coin A.* L'effigie semble appartenir à un homme plus jeune, la tête est plus longue ; les cheveux tombent très-bas et laissent à peine voir l'oreille ; le buste touche presque l'ovale à droite et se termine plus en pointe.

*Coin B.* Le nez de l'effigie est rond, les cheveux tombent en trois mèches jusqu'à l'extrémité du buste qui est échancré et presque droit derrière ; les inscriptions ont les lettres plus grasses.

2 CENTS. *Coin A.* Ne donne qu'imparfaitement les détails de l'effigie ; le cadre a le guillochage plus large ; le *p* et l'*o* de *Postage*, sont : le premier plus fermé et le second plus ouvert ; *U. S.* est plus distancé de *Postage* et se rapproche davantage du petit cercle contenant la valeur ; ces cercles sont plus grands, les chiffres moins larges et plus allongés.

*Coin B.* A le guillochage semblable au coin A. ; les inscriptions sont semblables au type Reay ; les chiffres sont plus grands et renfermés dans des ovales ; l'effigie a le cou moins élevé, le buste échancré à droite.

*Coin C.* Se rapproche du coin B par les petits ovales, mais les chiffres sont moins grands et plus gros ; les caractères d'inscriptions sont éga-

lement plus gros. L'ovale mesure  $1/2$  mm de moins.

3 CENTS. *Coin A.* L'effigie ne rappelle nullement celle du type Reay. La tête est plus forte, les cheveux sont lisses, le buste plus étroit. Le cadre a le guillochage plus serré et les chiffres plus grands; ils sont renfermés dans un ovale au lieu d'être dans un cercle.

*Coin B.* L'effigie remplit presque complètement l'ovale intérieur; le buste est plus large; les inscriptions sont en gros caractères et les chiffres latéraux plus ramassés.

5 CENTS. Il n'existe qu'un seul coin, mais on peut rencontrer deux variétés de chiffres: l'une a les 5 courts et gras; l'autre a ces chiffres maigres et longs.

6 CENTS. *Coin A.* La tête est de plus grande dimension, le nez est plus long, les cheveux descendent plus bas que l'oreille, le cou est plus court et le buste plus fort; le chiffre 6 de gauche est penché; le timbre mesure 1 mm de plus dans la hauteur et la largeur.

7 CENTS. *Coin A.* Les cheveux de l'effigie sont plus bouclés; l'oreille moins visible, le buste moins échancré; les lettres énonçant la valeur sont en caractères plus gros; la partie inférieure des chiffres est plus recourbée.

10 CENTS. *Coin A.* La tête est plus forte et remplit tout l'ovale intérieur; les chiffres et ovales sont plus grands qu'au type Reay; le timbre mesure en hauteur et en largeur 1 mm de plus, soit 30 et 28 mm.

*Coin B.* Ressemble au type Reay dont il a les dimensions; le buste est plus échancré, les cheveux plus bouclés, l'oreille moins grande; au lieu de tomber sur le cou, les cheveux sont relevés du bas, enfin les chiffres sont un tant soit peu plus grands.

12 CENTS. *Coin A.* L'effigie a l'oreille complètement dégagée, les cheveux plus détaillés, le buste plus allongé; le type 1 mm en moins; *twelve cents* ont les lettres plus grandes; le 1 de 12 est plus grand que le 2.

15 CENTS. *Coin A.* Le nez de l'effigie est plus fort, les cheveux moins bouclés: il y a *absence de favoris*, le cou est moins élevé, le buste plus fort; la tête des chiffres 5 est plus fortement marquée.

24 CENTS. *Coin A.* Le nez de l'effigie est moins long, les cheveux plus lisses et mieux indiqués; l'énonciation de la valeur est en caractères plus grands et le burelage plus serré.

30 CENTS. *Coin A.* Ressemble beaucoup au type Reay. Il a cependant 1 mm en moins en largeur.

*Thirty cents* est d'un caractère moins grand et les chiffres 30 plus droits.

90 CENTS. *Coin A.* L'effigie est plus forte, les cheveux plus détaillés; le cou ne se termine pas en s'effilant. Les écus contenant la valeur ont 1 mm environ de plus en largeur.

#### FILIGRANE.

Le filigrane est le même que celui des enveloppes de Reay (voir n° 202, page 88, pour le dessin.)

Pendant l'année 1876, durant l'exposition du centenaire, il fut fait en commémoration de l'événement, une émission spéciale d'enveloppes dont nous parlerons plus loin, et l'on adopta un filigrane nouveau au fac-simile:



Après la clôture de l'exposition, il restait entre les mains de la Compagnie Plimpton une quantité assez importante de papier à ce filigrane que l'on employa depuis, jusqu'à son épuisement, pour les enveloppes de l'émission générale (1874-77.)

#### PAPIER.

Il existe trois qualités de papier comme pour l'émission de Reay. Antérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 1875, on employa les couleurs suivantes:

|                                                                      |                    |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Blanc, 1 <sup>re</sup> qualité.                                      |                    |
| Paille, 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> qualités. |                    |
| Saumon, 2 <sup>e</sup>                                               | —                  |
| Manille, une                                                         | — pour les bandes. |

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1875 la couleur paille, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qualités, fut supprimée et la bleue lui fut substituée en 3<sup>e</sup> qualité.

Vers la même époque, la Compagnie Plimpton ayant introduit, sans le consentement du gouvernement, un papier de couleur chocolat 2<sup>e</sup> qualité, avec l'intention de la substituer à la couleur saumon, reçut défense d'employer ce nouveau papier, aussitôt que le gouvernement en eut connaissance, desorte que cette couleur n'eut qu'une courte durée, le saumon ayant continué à rester en usage jusqu'à l'expiration du contrat en 1878.



TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1874/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

| FORME<br>ET DIMENSIONS                                           | TIMBRE   |      |           | PAPIER.   |                 |
|------------------------------------------------------------------|----------|------|-----------|-----------|-----------------|
|                                                                  | valeur   | type | couleur.  | couleur.  | qual.           |
| Note<br>Modèle n° 1.<br>73 × 135 mm<br>Gomme carrée.             | 3 c.(1)  | A    | vert      | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                  | 3 c.     | —    | —         | paille.   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 3c.(1/2) | B    | —         | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                  | 3 c.     | —    | —         | paille.   | 2 <sup>e</sup>  |
| Ordinary Letter.<br>Modèle n° 1.<br>78 × 133 mm<br>Gomme carrée. | 1 c.(1)  | A    | bleu      | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                  | 1 c.(1)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 1 c.(2)  | B    | bl. foncé | blanc.    | —               |
|                                                                  | 1 c.(2)  | —    | — pâle    | —         | —               |
|                                                                  | 1 c.(2)  | —    | — foncé   | paille.   | —               |
|                                                                  | 1 c.(2)  | —    | — pâle    | —         | —               |
|                                                                  | 2 c.(1)  | A    | brun      | blanc.    | —               |
|                                                                  | 2 c.(1)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 2 c.(1)  | B    | —         | blanc.    | —               |
|                                                                  | 2 c.(1)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 2 c.(3)  | C    | —         | blanc.    | —               |
|                                                                  | 2 c.(3)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 2 c.(8)  | —    | vermillon | blanc.    | —               |
|                                                                  | 2 c.(8)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 3 c.(1)  | A    | vert      | blanc.    | —               |
|                                                                  | 3 c.(1)  | —    | —         | paille.   | —               |
| Ordinary letter.<br>Modèle n° 1.<br>78 × 133 mm<br>Gomme ronde.  | 3 c.(1)  | —    | —         | saumon.   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 3 c.(1)  | —    | —         | paille.   | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 3 c.(2)  | B    | —         | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                  | 3 c.(2)  | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 3 c.(2)  | —    | —         | saumon.   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 3 c.(8)  | —    | —         | bleu.     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 1 c.     | B    | bl. pâle  | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                  | 1 c.     | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 2 c.     | C    | vermillon | blanc.    | —               |
|                                                                  | 2 c.     | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 3 c.     | B    | vert      | blanc.    | —               |
|                                                                  | 3 c.     | —    | —         | paille.   | —               |
|                                                                  | 3 c.     | —    | —         | saumon.   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                  | 3 c.(12) | —    | —         | bleu (?). | 3 <sup>e</sup>  |

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1874/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

| FORME<br>ET DIMENSIONS.                                       | TIMBRE   |                 |           | PAPIER.     |                   |
|---------------------------------------------------------------|----------|-----------------|-----------|-------------|-------------------|
|                                                               | valeur   | type            | couleur.  | couleur.    | qual.             |
| Full Letter.<br>Modèle n° 1.<br>83 × 140 mm.<br>Gomme carrée. | 3 c.(1)  | A               | vert      | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 3 c.(1)  | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 3 c.(1)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.     | —               | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.(4)  | B               | —         | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 3 c.(4)  | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 3 c.(4)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.     | —               | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 6 c.(4)  | —               | carmin    | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 6 c.(4)  | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 6 c.(4)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 6 c.     | —               | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 7 c.(11) | —               | vermillon | —           | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 10 c.(1) | A               | chocolat  | blanc.      | —                 |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture             | 10 c.(1) | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 1 c.(14) | A               | bl. foncé | orange.     | —                 |
|                                                               | 1 c.(14) | B               | —         | —           | —                 |
|                                                               | 3 c.(1)  | A               | vert      | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 3 c.(1)  | —               | —         | paille (?). | —                 |
|                                                               | 3 c.(1)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.(1)  | —               | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.(5)  | B               | —         | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 3 c.(5)  | —               | —         | paille 17.  | — 18              |
|                                                               | 3 c.(5)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup> 17 |
| Full Letter.<br>Modèle n° 2.<br>83 × 140 mm<br>Gomme carrée.  | 3 c.(12) | —               | —         | paille (?). | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 3 c.     | —               | —         | —           | —                 |
|                                                               | 5 c.(8)  | — <sup>10</sup> | bleu      | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 5 c.(8)  | — <sup>10</sup> | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 5 c.(8)  | — <sup>10</sup> | —         | bleu        | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 6 c.(5)  | —               | carmin    | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 6 c.(5)  | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 6 c.(5)  | —               | —         | saumon.     | 2 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 6 c.     | —               | —         | paille.     | 3 <sup>e</sup>    |
|                                                               | 7 c.(5)  | —               | vermillon | —           | —                 |
|                                                               | 10 c.(1) | A               | chocolat  | blanc.      | 1 <sup>re</sup>   |
|                                                               | 10 c.(1) | —               | —         | paille.     | —                 |
|                                                               | 10 c.(5) | B               | —         | blanc.      | —                 |
|                                                               | 10 c.(5) | —               | —         | paille.     | —                 |

(1) Émises entre octobre 1874, et mars 1875, supprimées aussitôt après la confection des nouveaux coins.

(1 1/2) Émises entre octobre 1874 et mars 1875; elles restèrent en usage jusqu'en 1877-78.

(2) Émises entre octobre 1874 et mars 1875, et remplacées par les enveloppes correspondantes, avec gomme ronde (sauf les officiels et extra officiels) lesquelles res-

tèrent en usage jusqu'en 1877-78. Les enveloppes 1 c. bleu pâle succédèrent au bleu foncé.

(3) Émises entre octobre 1874 et mars 1875; supprimées le 1<sup>er</sup> juillet 1875.

## GOMME.

On la trouve appliquée de deux façons, selon les illustrations ci-bas.



(Gomme carrée).



(Gomme ronde).

On employait d'abord la gomme carrée ; la gomme ronde date d'une époque qu'on ne peut préciser, entre les 1<sup>er</sup> août 1875 et 1<sup>er</sup> mai 1876.

(A continuer.)

CH. A. COSTER.

(4) Émises entre octobre 1874 et mars 1875; remplacées par le modèle N° 2.

(5) Succédèrent aux susdites et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde, dont l'usage se continua jusqu'à 1877-78, sauf le 7 et le 10 c. qui furent supprimés le 1<sup>er</sup> juillet 1875.

(6) Émises entre octobre 1874 et mars 1875 ; remplacées par le modèle N° 2.

(7) Succédèrent aux susdites ; et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde, lesquelles restèrent en usage jusqu'en 1877-78.

(8) Émises le 1<sup>er</sup> juillet 1875 ; et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde (sauf les *Officials* et *Extra Officials*) dont l'usage se continua jusqu'en 1877-78.

(9) Émises le 1<sup>er</sup> juillet 1875, dans le but de remplacer le papier saumon ; supprimées après une très-courte durée.

(10) Voici une liste des variétés du 5 c. :

*Full letter*, blanc, 1<sup>re</sup> variété.

» paille, » »

» bleu, » »

*Commercial*, blanc, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

» paille, » » »

» bleu, » » (?) »

*Official*, saumon, » variété.

(11) Le 7 c. sur papier de la 1<sup>re</sup> qualité fut émis vers la fin de 1874, ou au commencement de 1875, par suite d'un malentendu de la part des fabricants, qui devaient employer le papier de 3<sup>e</sup> qualité. On le supprima après un laps de temps fort court.

(12) Il est à croire que ces enveloppes existent, mais on n'en connaît pas d'exemplaire.

(13) Comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, le coin A du 2 c. fut supprimé en 1874. On le ressuscita pourtant, en 1877 ; mais on n'employa alors, d'après ce qu'il paraît, que le 2 c. *Commercial* et la bande pour imprimés. Les impressions de 1874 sont brunes ; celles de 1877 sont vermillon, par suite du changement de la couleur du 2 c., survenu le 1<sup>er</sup> juillet 1875.

(14) Voici l'ordre dans lequel les enveloppes 1 c. *Full letter* furent émises :

Modèle 1. Coin A, bleu-foncé, octobre 1874.

» 1. » B, » } fin de 1874 ou commencement de 1875.

» 2. » B, » 1875.

» 2. » B, » pâle, 1876.

» 2. » A, » » août 1877.

et puis de nouveau } » B, » » novembre 1877.

La vie éphémère du coin A en 1877 (après avoir été abandonné en 1874) est attribuée aux demandes extraordinaires qui existaient pour le 1 c. sans gomme en *Full letter* et *Extra letter*. Le coin B pouvait à peine satisfaire aux demandes pour *Extra letter* ; on fut donc obligé d'employer le coin A pour *Full letter*. Lorsqu'on put satisfaire aux demandes, on abandonna de nouveau le coin A.

Nous avons omis de nos tableaux.

(15) *Full letter*, 2 c. A, brun sur orange.

» » 2 c. C, » » »

*Extra* » 2 c. A, » » »

» » 2 c. C, » » »

On a souvent, très-souvent même, discuté le caractère officiel de ces enveloppes. On ne peut nier cependant que ces enveloppes furent distribuées à plusieurs bureaux vers la fin de l'année 1876, mais nous croyons qu'on les prépara originairement pour la collection de timbres-poste etc., que le gouvernement des Etats-Unis exposa en 1876. C'est pourquoi on trouvera ces quatre enveloppes comprises dans un tableau (qui paraîtra plus tard) d'enveloppes confectionnées pour la collection du gouvernement à l'exposition du centenaire.

Toutes les enveloppes 2 c. sur orange furent supprimées le 1<sup>er</sup> juillet 1875.

(16) Émises entre octobre 1874 et mars 1875 ; elles restèrent en usage jusqu'en 1879. Les bandes 1 c. bleu pâle succédèrent au bleu foncé. Le 2 c. vermillon coin C. fut émis le 1<sup>er</sup> juillet 1875, comme successeur du 2 c. brun même coin.

(17) Par suite de l'usure de la toile métallique sur laquelle on fait le papier, on peut rencontrer des enveloppes qui ne montrent guère de filigrane. Nous avons vu les suivantes qui n'en montrent pas du tout :

*Full letter*, modèle 2, 3 c., ambre.

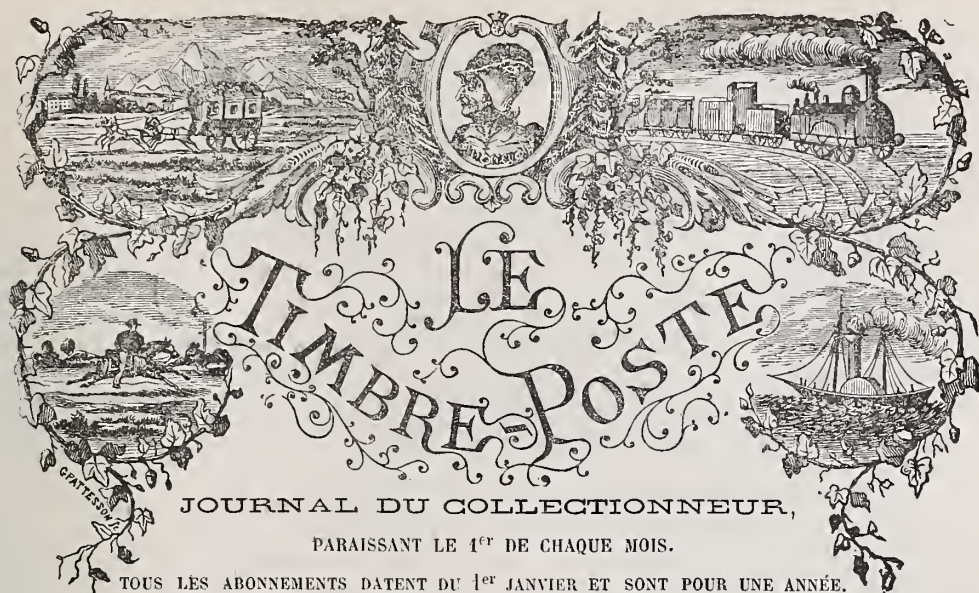
» » 2, 3 c., saumon.

*Extra* » » 2, 3 c., ambre.

En outre, nous avons vu le 3 c., *Full letter*, modèle 2, en paille avec le filigrane *U. S. Postal Service*. Ce filigrane fut adopté, en 1877, pour les enveloppes destinées spécialement au Département des Postes ; sa présence sur une enveloppe de la série destinée au public ne peut s'attribuer qu'à une erreur du fabricant.

Imp. de J. SANNES (A. BIL, succr), r. Mont. des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 5 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### RUSSIE.



Par suite de la réduction de la taxe de 8 à 7 kopecks, une quantité d'enveloppes 8 kopecks étant restées sans emploi, on a songé au moyen économique de les utiliser, en les surchargeant comme le représente notre modèle, d'une inscription en rouge, qui donne le prix nouveau de la taxe. Cette inscription signifie : *Ziéna 7 kopecks* ou Prix 7 kopecks.

7 kop., gris et rouge. (2 formats.)

Cette surcharge se rencontre aussi sur les enveloppes 10 kopecks de 1873, format ordinaire, dont M. Lubkert a trouvé un exemplaire, avec la surcharge en plein, sur le timbre :

7 kopecks, brun et rouge.

*Ananieff* (Cherson). Le timbre lithographié dont nous avons parlé, n° 206, en le reproduisant, existe en deux variétés, se distinguant au premier coup d'œil par la présence ou l'absence d'une étoile à la partie supérieure du timbre. Les feuilles ne contiennent que deux timbres soit deux variétés.



*Oustysolsk* (Wologda). Dans les premières années de l'existence de cette poste, en 1871, nous écrit M. Lubkert, il fut mis en usage une enveloppe au spécimen ci-contre, impression couleur sur papier blanc grisâtre, format 18 sur 12 1/2 centimètres. Le timbre était placé à l'angle gauche supérieur : son inscription est celle des timbres-poste, dont la traduction a été donnée antérieurement :

3 kopecks, rouge.

L'emploi de ces enveloppes ayant été trouvé incommode, elles furent remplacées le 1<sup>er</sup> février 1872 par une émission de timbres-poste.

*Zolotonoscha* (Poltava) Nouvelle valeur non encore décrite et semblable au 2 kop. reproduit le mois passé.

10 kopecks, rose vif, croix jaune.

Le 10 kopecks sert à la correspondance chargée ; le 2 kop. pour la correspondance simple.



*Zemtiansk* (Woronèje). Le timbre placard que nous avons fait connaître n° 199 n'existe plus. Son remplacement a eu lieu par un timbre d'un dessin semblable, réduit à 27 au lieu de 37 mm.; on a ajouté la valeur en chiffre microscopique de chaque côté. Est-ce comme amélioration?

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc :

5 kop., bleu et orange.

8 — —

*Morschansk* (Tambow). Nos lecteurs ont dû être surpris comme nous, de voir surgir un timbre 5 kop. imprimé en quatre couleurs, dont une variété pour le bronze qui est parfois doré. Un avis de la poste, qui vient de nous être communiqué, nous fait connaître la raison de ces quatre timbres employés chacun pour l'une des quatre routes de la post rurale de Morschansk, ce sont :

Route I. De Tambow et Koslow.

Route II. De Schatzk.

Route III. De Kerensk et Spassk.

Route IV. De Tambow-Kirsanow.

Le document en question ne fait pas mention de l'endroit où chacun des timbres est en usage.



*Novgorod* (Novgorod). Nous voici en présence d'un dessin nouveau, refait d'après le modèle en vigueur depuis 1871. Il semblerait qu'à chaque tirage on éprouve le besoin de refaire le dessin. Il y a pro-

grès cette fois, car il n'y a pas de variété, mais par contre le type est fait d'une façon détestable ; l'écusson est plus petit que d'habitude et l'ovale plus étroit ; l'inscription supérieure se compose de dix lettres ; les points des angles sont aujourd'hui des boules blanches dont trois ont reçu deux traits verticaux.

Imprimé en noir sur papier couleur :

5 kopecks, lilas.

M. Lubkert nous apporte les nouvelles suivantes :

*Tshern* (Toula). Le timbre de 1875, 3 kop, bleu sur papier uni qui figure sur notre catalogue avec (?) a bien existé :

3 kop., bleu, sur blanc uni.



*Louga* (St Pétersbourg). Voici un timbre inconnu jusqu'ici et imprimé avec un timbre à main. L'inscription se

lit : *Loujskaya Oueyzdnaya Ziemskaia Ouprava Wziskate 5 kop.*, c'est-à-dire : Administration rurale du district de Louga — à demander 5 kopecks.

Ce timbre est donc bien, comme dit M. Lubkert, un timbre-taxe.

5 kopecks, bleu.

*Zienkow* (Poltava). On en revient à ses premières amours.

Le type de janvier 1878, supprimé en mai 1879, reparait imprimé en rouge vermillon :

3 kop., rouge vermillon.

*Ostrogojsk* (Tver). Le timbre 1 kop. a son type refait, avec les inscriptions plus grandes :

1 kop., noir.



*Bougourousslan* (Samara). Nouveau type de timbre où la valeur, placée dans un ovale, est posée sur un manteau surmonté d'un cor de poste ; dans les angles un chiffre.

Imprimé en lithographie noir, sur papier couleur, percé en arc :

2 kop., rose vif.

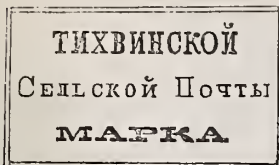
*Jeletz* (Orel). Le 5 kop. violet sur blanc jaunâtre n'a pas encore été signalé, avec le pi-quage 12 :

5 kop., violet.

*Kasimof* (Riazan). Les timbres ne sont plus en usage.

*Bobrow* (Woronèje) Ces deux postes ont été *Jassy* (Bessarabie) supprimées, fin 1879.





*Tichvin* (Novgorod). Ce timbre appartient à une des premières émissions. Le papier est blanc jaunâtre uni; il ne porte

point de valeur :

Sans valeur (5 kop.), bleu-verdâtre.

*Kolonna* (Moscou) Nouvelle gravure du timbre en usage. Le piédestal de la colonne est plus large; la croix placée au milieu de la partie inférieure de l'ovale, est formée de quatre boules; les chiffres et lettres sont plus gras et touchent presque l'ovale; enfin la dimension plus grande est de 22 sur 28 1/2 mm :

5 kop., vermillon, piqué 13.

5 — bleu vif — —



*Ardatoff* (*Nijni Novgorod*). Ce n'est pas sans doute dans le but d'améliorer ses timbres, que cette administration vient de nous gratifier d'un nouveau type où l'on a donné

cependant au cerf une attitude plus fière; les inscriptions des côtés de l'ovale sont coupées par une étoile; les festons du cadre sont placés intérieurement.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

3 kopecks, indigo.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



Le timbre 4 pence, 2<sup>e</sup> type, a été imprimé en rose-violacé, avec la surcharge noire: *Three pence*. Communication de MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup>. 3 pence, rose-violacé.

FRANCE.

De l'émission en cours, nous avons vu le 20 cent. bleu, piqué, qui n'a sans doute pas été émis, quoique annoncé, par suite de l'adoption de cette couleur pour le 15 centimes. On nous a fait voir également un *timbre-taxe* noir, à 20 centimes. Est-ce encore un timbre préparé, on serait tenté de le croire d'après le prix absurde qu'on en de-

mande. Cependant rien n'est prouvé que ce 20 centimes n'est pas destiné à être mis en usage.

L'*Ami* qui nous arrive à l'instant considère ces timbres comme essais.

La *Compagnie des transports parisiens* a émis un timbre de 25 centimes semblable aux trois autres, signalés n° 180, et imprimé en noir sur papier blanc :

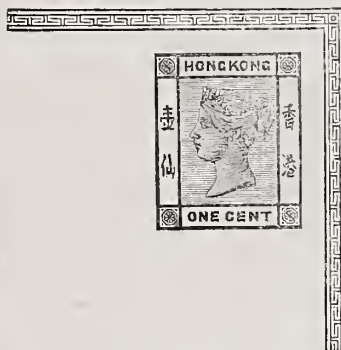
25 centimes, noir.

On nous annonce une carte pneumatique, pour Paris, avec réponse, valeur 50 + 50 centimes avec timbre rouge, mais on omet de nous dire la date d'émission :

50 + 50 centimes, rouge.

Nous reproduirons le type prochainement.

HONG-KONG.



Les cartes provisoires ont été remplacées par des cartes définitives, imprimées à Londres. Il y en a trois valeurs, au même type. Dans un cadre grec, au

milieu, partie supérieure: *Union postale universelle*, avec armes de la Grande-Bretagne en dessous, puis le mot *Hong-Kong*; à droite, le timbre ci-dessus; à gauche, l'inscription *Write nothing*, etc.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent, vert pâle.

3 — brun.

4 — gris ardoise.

HONGRIE.

Le timbre de 5 kreuzer a pris la teinte carmin vif; l'enveloppe même valeur, imprimée en rose pâle, a le papier azuré, depuis deux mois environ, avec une partie de l'inscription en oblique, lettres à double trait de 45 mm: *Kincstari Jovedék* (Taxes de l'Etat) en filigramme. La patte n'a pas d'ornement. Enfin la nouvelle bande timbrée a fait sa apparition en avril dernier, au type actuel. Le timbre est à droite, au tiers environ de la bande; un double filet de la couleur du timbre occupe le haut et le bas, sur une longueur d'en-

viron un tiers ; l'impression est en couleur sur papier blanc :

Timbre-poste : 5 kreuzer. carmin vif.  
 Enveloppe : 5 — rose sur azur.  
 Bande : 2 — lilas sur blanc.

Signalons d'après le *Philatelic Record* deux nouveaux timbres provisoires avec surcharges 5 ou 10 cents en noir :

5 cents, sur 18 cents, violet et noir.  
 10 — — 12 — bleu et noir.

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Le document reproduit le mois dernier, parle de bandes 1 centavo mises en vente avec le 4 centavos. Il paraît que cette valeur avait été épuisée momentanément ; celle parue le 23 février a la nuance *vermillon* au lieu d'être carmin :

1 centavo, vermillon.

#### GRANDE BRETAGNE.



Par suite de conventions internationales, le prix des dépêches télégraphiques a été fixé à raison de 5 centimes le mot, à partir du 1<sup>er</sup> avril dernier. C'est à cette date qu'a paru le timbre 1/2 penny, au facsimile ci-contre, portant le numéro 5, chiffre qui annonce d'habitude le numéro de la planche, ce qui paraît fort énigmatique ici, l'émission de cette valeur étant toute nouvelle et ne pouvant par conséquent avoir donné antérieurement d'autres planches.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé, au filagramme trèfle, piqué 14 :

1/2 penny, orange.

#### BAVIÈRE.

Le *Philatelic Record* attire notre attention sur une variété de la carte 3 pfennig, violet, portant au centre de la partie supérieure les armoiries du pays, de deux façons différentes :

1° Avec les armes dans un *écu* supporté par trois doubles traits, avec ornement et lion sur champ *uni* :

2° Avec armes dans un *ovale* supporté par des ornements se terminant par une espèce de fleur de lys renversée et lion sur fond *pointillé* blanc.

#### QUEENSLAND.

Au nouveau type a paru vers le commencement de mars dernier :

6 penny, vert-jaune.

Et à l'ancien type, au filagramme Q et couronne. 2 shillings, bleu.

#### ROUMÉLIE.



Voici le timbre dont se trouvent frappées les cartes dont nous avons parlé le mois passé. Il nous en arrive où le mot *franco* n'a pas été appliqué, comme nous l'indiquions le mois dernier.

La valeur de ces cartes est de 10 paras, mais elles se vendent 15 !

15 paras, bleu et noir.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Le timbre de 25 centimes circule imprimé en ocre sur paille :

25 centimes, ocre sur paille.

#### HELGOLAND.

Ce ne sont pas seulement des cartes à double timbre que le marchand de Hambourg a mis en circulation, il y a d'autres carottes sous forme de bandes imprimées avec timbres en or, argent etc.

#### CEYLAN.

C'est par erreur qu'on nous a fait dire le mois dernier que l'enveloppe était bleue, c'est rose sur blenté qu'il faut lire. Le *Bertiner B Z.* commet après nous la même erreur. Il y a des hasards malheureux pour les copistes qui aiment par trop de s'approprier le bien d'autrui.

#### MAURICE.



Il a été mis en usage au commencement de mars, une carte postale semblable à celle à 2 cents, mais ayant au dessus des armoiries :

*Union Postale Universelle.*

*Mauritius (Maurice).*

Le timbre placé à droite, angle supérieur, est au fac-simile ci-contre, type du 10 pence avec le changement des inscriptions en lettres blanches sur couleur.

Impression couleur sur carton chamois : 121 × 87mm.

6 cents, vert.

Le *Philatelic Record* a reçu, le 9 pence, avec la surcharge *half-penny* sur deux lignes, *renversée* : 1/2 penny, lilas et noir.



## ALLEMAGNE (Empire)

Le *Bertiner B. Z.* ajoute deux valeurs à celle signalée par nous, comme ayant la lettre finale *ede pfennig*, supprimée :

20 pfennig, bleu.

50 — gris vert.

## ROUMANIE.

De l'émission 1872, le *Philatelic Record* annonce avoir vu non dentelé, *impression locale* :

5 bani, bistre.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même a vu le 1 sh. noir, avec la surcharge O. S. annonçant un usage officiel :

4 shilling, noir.



MM. Stanley et C<sup>e</sup>, nous envoient une enveloppe *Registered*, disposition de celle employée en Angleterre et à Ceylan, mais avec inscription rouge et timbre sans relief, au fac-simile ci-contre :

4 pence, lie de vin.

## TERRE-NEUVE.



MM. Stanley Gibbons et C<sup>e</sup> nous remettent en communication le timbre-poste à 5 cents, au fac-simile ci-contre, et une carte postale supprimant sans doute

celle que nous connaissons. Nous en donnons ici le fac-simile :

Carte postale 2 cents., orange sur paille.

Timbre poste 5 — bleu.

Cette carte nous apprend qu'elle vient de la *British American Bank Note C<sup>e</sup> de Montreal*, ce que nous présentions dans notre numéro précédent, lorsque nous disions que c'était sans doute par suite d'avantages nouveaux que l'on regravait les anciens types.



## SUISSE.

On nous envoie d'autres cartes officielles, que celles décrites n° 169 et 207.

*Carte-correspondance*, longueur 71<sup>mm</sup> ; hauteur 4<sup>mm</sup>.

*Officiel* (sans ponctuation), longueur 22 1/2 ; hauteur 3<sup>mm</sup>.

Cette carte ne porte aucune faute d'orthographe, mais comme la 4<sup>e</sup> variété, décrite n° 207, elle a le mot *stampet* avec un *a*.

Une autre variété a le mot :

*Carte-correspondance* (sans ponctuation) longueur 68<sup>mm</sup> ; hauteur 4 3/4<sup>mm</sup>.

*Officielle* (ponctué) longueur 17<sup>mm</sup> ; hauteur 3<sup>mm</sup>.

Comme particularité, on a banni tous les caractères gothiques.

Signalons un *mandat de poste officiel interne* ayant un coupon à gauche et imprimé en noir sur carton blanc.

## PERSE.

Le *B. B. Z.*, parlant des émissions fantaisistes de ce pays « qui n'ont pas encore été décrites d'une manière approfondie » signale une carte de service imprimée sur carton *rose* et le mot *service* en lettres grasses de bas en haut vers la droite :

Carte de service, rose.

## PHILIPPINES.

Le 200 mil. de peso, rose, a été rencontré annulé, nous apprend le *Philatelic Record*, preuve de sa mise en usage :

200 mil. de peso, rose.

## SERVIE.

Le *Bertiner B. Z.* parle de la carte postale 10 paras bleu sur rose, qui serait devenue carte postale universelle par la surcharge noire : *Bojeha Posta*, sur une étendue de 37 sur 11<sup>mm</sup>.

10 paras, bleu sur rose.

## MALACCA.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe un 30 cents avec la surcharge 10 cents en noir. Il y a diverses variétés de chiffres ; le mot *cents* est en italique :

10 cents sur 30 cents, violet et noir.†

## ILES VIERGES.



Emission d'une carte postale, disposition des cartes de la Trinité, etc., avec timbre au spécimen ci-contre dont il y a aussi un timbre-poste, ayant toujours la fameuse orthographe 2 1/2 penny. A ce propos on nous rappelle que MM. De la Rue et C<sup>e</sup> de Londres ont édité jadis, lors de

l'excursion des gardes-civiques belges à Londres, une médaille portant pour inscription :

Vive la Belge !

Après cela, c'était peut-être la femme Belge qu'on acclamait dans la personne des gardes civiques, au lieu de la Belgique. C'est encore ces Messieurs qui ont gravé l'enveloppe Uruguay avec *centecimos* (C au lieu de S).

Carte postale: 1 1/2 penny, brun sur chamois.

Timbreposte: 2 1/2 — brun-rouge, piqué 14.

### Les timbres russes imprimés à l'aniline.

On a publié il y a quelque temps une note, où l'auteur affirmait que les timbres russes n'étaient pas imprimés à l'aniline, ainsi qu'on le supposait généralement. Un de nos correspondants russes niait le fait, mais n'a pu jusqu'ici nous apporter d'autre preuve, que son affirmation. Nous avons donc fait prendre des renseignements à l'imprimerie des timbres à Saint-Petersbourg. Il en résulte que les timbres *ne sont pas imprimés à l'aniline*, mais bien avec des « couleurs naturelles; » le papier employé est fait de chanvre et recouvert d'une substance composée principalement de craie « se délayant à l'eau et entraînant la couleur superposée » comme l'a fort bien démontré l'auteur de la note à laquelle nous faisons allusions en commençant ici.

### Les cartes postales de Hong-Kong.

Les premières cartes postales parurent en mai 1879. Elles étaient d'un usage provisoire et de deux valeurs, comme celles de la 2<sup>e</sup> émission.

Emission de mai 1879.



Cadre formé d'un double filet, 119 sur 71 mm avec croix de saint André aux angles. En haut : *Union postale universelle* ; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne et le mot *Hong-Kong* plus bas ; à gauche :

*Write nothing but the*

*Address on this side.*

A droite, un timbre 16 ou 18 cents collé dans un carré, après avoir reçu la surcharge : 3 ou 5 cents ; puis TO pour indiquer la place de l'adresse.

Impression typographique noire sur carton couleur.

3 cents, noir et jaune sur carton jaune paille, imp. noire.  
5 — — et violet — — bleu —

Emission d'octobre 1879.

Même disposition que les cartes précédentes, mais avec cadre formé d'une tresse et réduit à 110 sur 72 mm.

Les cartes 5 cents ont dans l'angle inférieur gauche : *Via Brindisi and London*.

Imprimé en typographie couleur sur carton blanc épais :

3 cents, noir et jaune sur carton blanc, imp. rouge.  
5 — — et violet — — — — bleue.

#### VARIÉTÉS.

3 cents, noir et jaune sur carton blanc jaunâtre, imp. rouge.

La carte 5 cents a été délivrée comme 3 cents, par l'application d'une deuxième surcharge THREE sur le chiffre 5 et trois traits de plume sur l'inscription de gauche inférieure.

3 cents, violet et noir sur carton blanc, imp. bleue.

Emission de février 1880.

Même disposition que les cartes des émissions précédentes. Cadre formé d'une grecque mesurant 113 sur 79 mm.

Le timbre n'est plus collé, mais imprimé en même temps et de la même couleur que les cartes ; le 4 cents a l'inscription de l'angle inférieur gauche du 5 cents, d'octobre 1879 (Voir le type page 39).

Imprimé en couleur sur carton chamois.

1 cent, vert pâle.  
3 — brun  
4 — gris-ardoise.

### Les postes en Espagne.

(Suite et fin. — Voir n° 207.)

En 1874, le droit sur les lettres chargées fut réduit de 4 peseta 15 centimos à 50 centimos.

En 1858, on institua un service quotidien.

Le 15 septembre 1872, le port des lettres fut exprimé en centimos, au lieu de l'être en cuartas et en milesimas de escudo.

L'usage des cartes postales fut introduit pour la première fois en Espagne en 1873. La même année, on établit un impôt dit de guerre, qui a subi diverses modifications et qui, d'après une décision royale récente, a disparu le 1<sup>er</sup> mai 1879).

Cette histoire sommaire de la poste en Espagne montre qu'il y a eu un développement constant dans ce service depuis son origine jusqu'à nos jours.



Il nous reste, pour compléter ce travail, à examiner brièvement la législation actuelle des postes.

Elle est très-compiquée et très-difficile à établir, à cause du grand nombre de dispositions qu'elle comprend, car depuis 1856 jusqu'à présent il ne s'est pas passé une seule année où il n'y ait eu une modification nouvelle, d'où il est résulté, comme dans toute législation confuse, que certaines dispositions encore en vigueur sont contradictoires entre elles. Mais, comme nous n'avons d'autre intention que d'examiner en bloc les lois et règlements qui nous sont propres, nous pourrions en deux mots tracer une légère esquisse des dispositions qui régissent en Espagne le service des postes, afin de mettre nos lecteurs au courant des principes fondamentaux d'après lesquels il est organisé dans notre pays.

Les bases de la législation actuelle sont : 1<sup>o</sup> le monopole, tel que l'a constitué l'ordonnance royale de Charles IV ; 2<sup>o</sup> l'affranchissement préalable en timbres-poste ; 3<sup>o</sup> la prohibition d'envoyer de l'argent dans les lettres, sous réserve de l'emploi d'un mode d'expédition spécial.

Il existe plusieurs tarifs pour le port des correspondances. Celui du 15 septembre 1872 établit un timbre de 5 centimos pour les lettres circulant dans l'intérieur de chaque centre de population, un de 10 pour les différents points de la péninsule et îles adjacentes ; un de 25 pour Cuba, Porto-Rico et les pays étrangers qui ont adhéré à la convention postale ; et un de 50 pour les Philippines. Ce tarif a été augmenté par décret du 2 octobre 1873, à raison de l'impôt de guerre, de la manière suivante : 5 centimos pour les lettres dans l'intérieur des villes, 15 pour les cartes postales et lettres ordinaires pour la péninsule et les lettres dirigées sur les colonies. Nous répétons que ce décret a cessé d'être en vigueur depuis mai dernier ; mais le prix de l'affranchissement ne varie pas, il reste le même que si l'impôt existait.

Il existe un second tarif pour les journaux et prospectus : ceux-ci sont taxés à 2 centimos pour l'Espagne et 10 pour l'étranger, les journaux à 4 centimo, pourvu qu'ils n'excèdent pas le poids de la Gazette officielle de Madrid ; lorsque les journaux sont affranchis au poids, par les entreprises de journalisme, ils payent 10 pesetas par 40 kilogrammes pour l'Espagne, 15 pour les Antilles, 20 pour les Philippines.

Le troisième tarif se rapporte aux livres et im-

primés. Il a été établi par un décret du 27 août 1875. Il varie suivant que les livres sont reliés ou non, et suivant qu'ils sont dirigés sur une localité de l'Espagne ou des colonies. Nous ne donnons pas de plus amples détails, il est compliqué et peu intéressant.

Enfin, pour l'affranchissement de la correspondance dirigée sur les pays qui n'ont pas adhéré à la convention postale internationale, l'Espagne a conclu des traités spéciaux desquels il résulte une si grande variété dans les prix d'affranchissement pour les lettres dirigées sur telle ou telle nation du globe, qu'il en résulte une réelle confusion. Aussi devrait-il y avoir une tendance générale de tous les gouvernements du monde à adhérer à la convention internationale, qui ferait disparaître des diversités et des complications très-préjudiciables à la bonne administration de la correspondance publique. **DIÉGO DE LA LLAVE.**

#### Le timbre cantonal 10 cent. de Genève.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs d'une contrefaçon des plus dangereuses, mise en circulation par M. A. Chambaz de Genève, d'après le dire de M. Kellerhals de Bâle. Celui-ci nous en remet plusieurs exemplaires oblitérés, adhérant à des fragments de papier sur lesquels on a apposé, pour preuve d'authenticité, le cachet rouge à date contrefait de la poste de Genève.

A la partie supérieure, *cent* a le *c* plus trapu à l'imitation ; la ponctuation du mot *Genève*, 2<sup>e</sup> timbre, est trop éloignée ; le 5 a la tête relevée, au lieu d'être droite ; la banderole touche presque le bord du timbre et la deuxième ligne verticale qui doit être tronquée du bas, est de forme régulière à l'imitation, toujours 2<sup>e</sup> timbre ; enfin la disposition du pointillage de l'écu est aussi toute différente.

#### A PROPOS

##### Des timbres de Rawul Pindjee.

MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup> ont eu l'amabilité de nous faire tenir une lettre d'un de leurs correspondants, d'où nous extrayons les lignes suivantes, qui ne concordent nullement avec les renseignements que nous avons publiés n° 179, page 82. Nous publions cette lettre dans l'espoir qu'elle provoquera quelques éclaircissements absolument nécessaires sur ces timbres.

Voici donc cette lettre :

« Je me suis enquis au sujet des timbres de

Rawul Pindjee et j'ai reçu de l'agence du Pony Dâk » une impression ou timbre du Dâk. Jamais ces sceaux ne furent employés comme moyen d'affranchissement, mais ils furent utilisés dans le but de contrôler le paiement du droit de 8 annas, établi sur chaque route indienne, pour les passagers voyageant au moyen de poneys natifs Dâk, de Rawul Pindjee à Murree.

» En engageant un dâk, les voyageurs payent le droit au bureau et reçoivent en acquit, ce sceau ou morceau de papier timbré, qui est présenté au receveur des droits, sur la route, lequel à certains intervalles restitue ces reçus à la *Dâk company*, en échange d'une valeur équivalente en espèces.

« Vous prétendez que, vu la lenteur du service postal du gouvernement, le public eut recours à la *Pony Dâk Agency*, comme moyen d'envoyer les lettres à Murree plus rapidement. Maintenant les Dâks du gouvernement, sur toutes les montagnes, sont sous tous les rapports remarquablement bien tenus et d'aucuns cas ne peuvent avoir été si lents que pour faire payer 8 annas de port pour les lettres, lorsque le droit du gouvernement n'est que d'un demi-anna pour la même chose, un peu plus rapide.

» Je crois que le correspondant qui vous a donné ces renseignements, a été mal informé. Si vous aviez besoin de prouver ma contradiction de cet exposé, je vous transmettrai, si vous le désirez, la lettre originale que j'ai reçue de l'agence à Pindjee. »

#### Les réformes du congrès postal de Paris.

Le congrès international postal, réuni à Paris, en 1878, s'est occupé de deux choses qui nous intéressent :

1<sup>o</sup> L'uniformité de couleurs pour les timbres de certaines valeurs ;

2<sup>o</sup> L'interdiction d'envoi de timbres, cartes ou mandats sous bande, comme imprimés.

C'est à l'Allemagne que revient l'honneur de la première proposition, qui avait pour but de rendre uniforme la couleur des trois taxes fondamentales adoptées pour les lettres, les cartes postales et les imprimés, pour tous les Etats de l'Union postale.

L'attention fut appelée sur les grands avantages que l'adoption de la proposition offrirait aux bureaux des postes, pour contrôler l'exactitude de l'affranchissement des envois. On fit encore valoir qu'il serait très-agréable au public voyageur,

soit à la maison, soit à l'étranger, de pouvoir reconnaître à leur couleur, si les timbres-poste sont destinés à l'affranchissement des correspondances pour l'Union postale universelle.

L'utilité de la mesure fut reconnue de toute part ; cependant on crut nécessaire de devoir renoncer pour le moment à l'introduction d'une semblable disposition, parce que l'exécution pourrait présenter des difficultés pour quelques administrations en particulier.

La question, entretemps, fut de nouveau reprise. Les couleurs suivantes ont été adoptées pour les timbres-poste, qui représentent, les taxes fondamentales de l'Union. On a choisi :

Pour le timbre 25 centimes ou équivalent, la couleur bleue

|   |    |   |   |   |        |
|---|----|---|---|---|--------|
| — | 10 | — | — | — | rouge. |
| — | 5  | — | — | — | verte. |

Pour les cartes postales, on a adopté le terme de « carte postale » au lieu de carte-correspondance, employé par certains Etats.

Bien qu'il n'ait été stipulé aucune date pour régulariser cette décision, ces changements ont été introduits déjà par certains pays, les gouvernements s'étant réservé d'employer les nouvelles couleurs, à une émission nouvelle de timbres, après avoir épuisé le stock des quantités imprimées.

Cette proposition a été ratifiée par tous les gouvernements de l'Union postale universelle, à l'exception ..... de la FRANCE et de la RUSSIE ! ! !

On se rappellera que c'est encore la France qui fut la dernière en Europe, avec le Monténégro, à se rallier aux conventions postales de l'Union.

Mais si la France se fait tirer l'oreille pour introduire chez elle des réformes utiles, en revanche montre-t-elle un empressement excessif à apporter des entraves de toute nature, principalement au développement des postes. C'est à la France que nous devons de ne pouvoir plus envoyer sous bande, aucun timbre par la poste. On nous affirme qu'aucune discussion n'a eu lieu à ce sujet au congrès, par la bonne raison qu'aucune proposition n'en a été faite et ce n'est que plus tard qu'on s'est aperçu que certain paragraphe en faisait mention. ...

Naturellement les délégués n'avoueront pas leur mystification, mais nous en connaissons un qui a appris, à sa grande stupéfaction, par un employé des postes de son pays, que les timbres n'étaient plus admis à la réduction de port comme imprimés. ....

Cette résolution du congrès postal international est néfaste pour les amateurs de timbres. Non-seu-



lement les cartes postales ont subi et subiront une majoration de prix, mais encore verront-ils bien des variétés et des émissions leur échapper, par les difficultés que les marchands ont aujourd'hui à recevoir et expédier ces sortes de timbres. Nous sommes bien résolu, quant à nous, à abandonner la partie, ne pouvant nous résoudre à payer 50 et 60 fr. de port, ce que nous payions autrefois 1 franc au maximum.

Nous espérons cependant que cette décision n'est pas sans appel. L'Angleterre ne tient aucun compte, pour l'intérieur, de cette décision, et continue à délivrer les paquets qui lui arrivent du dehors, contrairement à la Belgique où l'on croit devoir tenir des engagements obtenus par surprise; en Allemagne, il a été résolu, par suite d'une décision qui remonte à quelques mois, que tous les envois de timbres seraient reçus comme autrefois pour l'intérieur; il n'y a pas jusque l'Italie qui n'ait décidé que les timbres-poste et cartes-correspondance italiens annulés, pourraient être expédiés comme imprimés, y compris les timbres-poste et les cartes postales étrangers neufs « puisque, relativement à la poste, ils n'ont aucune valeur pour l'Italie ».....

Nous avions espéré que les Sociétés de timbrophiles se seraient mises à la tête du mouvement pour obtenir le retrait d'une décision aussi arbitraire, mais il paraît qu'il a été décidé dans l'une des principales Sociétés « en comité secret » que la Société n'avait pas à intervenir, ce qui, du reste, est infiniment plus facile et ne procure aucun désagrément.

### Le service des postes et télégraphes en Bosnie et Herzégovine

Extrait du *Allgemeiner Briefmarken Anzeiger*.

« Cette importante branche de l'activité publique est encore dans un état fort peu développé. Des bureaux de poste, proprement dits, il n'en existe qu'à Serajewo, Mostar, Travnik où l'on se charge de l'expédition des lettres et des paquets des particuliers.

» Toutes les postes ne partent et n'arrivent qu'une fois la semaine. L'expédition se fait à cheval. Les taxes à payer sont très-élevées, et malgré cela l'administration ne garantit nullement la bonne réception ni le départ.

» Les lettres des particuliers ne sont point remises aux destinataires par des facteurs; mais on les jette dans un coin du bureau de poste où elles

restent entassées jusqu'à ce que ceux qui attendent des lettres de leurs correspondants viennent fouiller dans le tas et prennent ce qui leur est adressé. Les consulats Austro-Hongrois ont une correspondance postale à eux et entre eux au moyen de « Posttaren » et facilitent ainsi le service postal aux nations Austro-Hongroises.

» Le service télégraphique est de toutes les institutions similaires européennes le mieux organisé. Tous les employés sont des étrangers. Le tarif est modéré, attendu que c'est la conférence télégraphique qui l'a déterminé. Jusqu'à ce jour les lignes ci-après sont exploitées :

» *Serajewo-Constantinople ; Serajewo-Mostar-Matkovic ; Serajewo-Travnik-Banja-Luka ; Brod* en relations avec *Neugradiska* où le bureau télégraphique fait le service de correspondance avec l'Orient. »

### Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

Suite. — Voir numéro 208.

*Nota.* — Les renvois de ces tableaux se rapportent à la page 36 du numéro précédent.

TABEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1874/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

| FORME<br>ET DIMENSIONS.                            | TIMBRE   |      |          | PAPIER.     |                 |
|----------------------------------------------------|----------|------|----------|-------------|-----------------|
|                                                    | valeur   | type | couleur. | couleur.    | qual.           |
| La même<br>Gomme ronde.                            | 3 c.     | B    | vert     | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.     | —    | —        | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.     | —    | —        | saumon.     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.     | —    | —        | bleu.       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 5 c.     | —    | bleu     | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 5 c.(12) | —    | —        | paille (?). | —               |
|                                                    | 5 c.(12) | —    | —        | bleu (?).   | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.     | —    | carmin   | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.     | —    | —        | paille.     | —               |
|                                                    | 3 c.(12) | —    | —        | saumon(?).  | 2 <sup>e</sup>  |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 10 c.    | B    | chocolat | blanc.      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 10 c.    | —    | —        | paille.     | —               |
|                                                    | 1 c.(14) | A    | bl. pâle | orange      | —               |
|                                                    | 1 c.(14) | B    | — foncé  | —           | —               |
|                                                    | 1 c.(14) | —    | — pâle   | —           | —               |
|                                                    | 2 c.(15) | —    | brun     | —           | —               |

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                                      | TIMBRE    |      |           | PAPIER.     |       |
|---------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------|-------------|-------|
|                                                               | valeur    | type | couleur.  | couleur.    | qual. |
| Commercial.<br>Modèle n° 1.<br>86 × 149 mm.<br>Gomme carrée.  | 2 c. (13) | A    | vermillon | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 2 c. (9)  | C    | —         | chocolat.   | —     |
|                                                               | 2 c. (8)  | —    | —         | saumon.     | —     |
|                                                               | 3 c. (8)  | B    | vert      | chocolat.   | —     |
|                                                               | 3 c. (8)  | —    | —         | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 3 c. (8)  | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 3 c. (8)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 3 c. (8)  | —    | —         | bleu.       | 3e    |
|                                                               | 5 c. (8)  | -10  | bleu      | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 5 c. (8)  | -10  | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 5 c. (8)  | -10  | —         | bleu.       | 3e    |
|                                                               | 6 c. (8)  | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 6 c. (8)  | -12  | —         | paille (?). | —     |
|                                                               | 6 c. (8)  | -12  | —         | saumon (?). | 2e    |
|                                                               | 10 c. (8) | -12  | B choco.  | blanc (?).  | 1re   |
|                                                               | 10 c. (8) | -12  | —         | paille (?). | —     |
| La même<br>Gomme ronde.                                       | 2 c.      | C    | vermillon | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 3 c.      | B    | vert      | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 3 c.      | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 3 c.      | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 3 c.      | —    | —         | bleu.       | 3e    |
|                                                               | 5 c.      | —    | bleu      | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 5 c.      | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 5 c.      | —    | —         | bleu.       | 3e    |
|                                                               | 6 c.      | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 6 c.      | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 6 c.      | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 10 c.     | B    | chocolat  | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 10 c.     | —    | —         | blanc.      | —     |
|                                                               | 3 c. (1)  | A    | vert      | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 3 c. (1)  | —    | —         | paille.     | —     |
| Extra Letter.<br>Modèle n° 1.<br>89 × 160 mm<br>Gomme carrée. | 3 c. (1)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 3 c. (12) | —    | —         | paille (?). | 3e    |
|                                                               | 3 c. (6)  | B    | —         | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 3 c. (6)  | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 3 c. (6)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 3 c.      | —    | —         | paille.     | 3e    |
|                                                               | 6 c. (6)  | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                               | 6 c. (6)  | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                               | 6 c. (6)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                               | 6 c.      | —    | —         | paille.     | 3e    |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture.            | 1 c. (1)  | A    | bl. foncé | orange.     | —     |
|                                                               | 1 c. (6)  | B    | —         | —           | —     |

| FORME<br>ET DIMENSIONS                                       | TIMBRE    |      |           | PAPIER.     |       |
|--------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------|-------------|-------|
|                                                              | valeur    | type | couleur.  | couleur.    | qual. |
| Extra Letter<br>Modèle n° 2.<br>89 × 160 mm<br>Gomme carrée. | 3 c. (7)  | B    | vert      | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 3 c. (7)  | —    | —         | paille.     | — 17  |
|                                                              | 3 c. (7)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 3 c.      | —    | paille    | paille.     | 3e    |
|                                                              | 3 c. (8)  | —    | —         | bleu.       | —     |
|                                                              | 6 c. (7)  | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 6 c. (7)  | —    | —         | paille.     | 2e    |
|                                                              | 6 c. (7)  | —    | —         | saumon.     | —     |
|                                                              | 6 c. (12) | —    | —         | paille (?). | 3e    |
|                                                              | 3 c.      | B    | vert      | blanc.      | 1re   |
| La même.<br>Gomme ronde.                                     | 3 c.      | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 3 c.      | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 3 c.      | —    | —         | bleu        | 3e    |
|                                                              | 6 c.      | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 6 c.      | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 6 c. (12) | —    | —         | saumon (?). | 2e    |
|                                                              | 4 c. (6)  | B    | bl. foncé | orange.     | —     |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture.           | 1 c.      | —    | —         | pâle        | —     |
|                                                              | 2 c. (15) | —    | brun      | —           | —     |
|                                                              | 3 c. (4)  | A    | vert      | saumon.     | 2e    |
| Official<br>Modèle n° 1.<br>100 × 225 mm.<br>Gomme carrée.   | 3 c. (2)  | B    | —         | —           | —     |
|                                                              | 3 c. (9)  | —    | —         | chocolat.   | —     |
|                                                              | 5 c. (8)  | -10  | bleu      | saumon.     | —     |
|                                                              | 6 c. (2)  | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 6 c. (2)  | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 6 c. (2)  | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 10 c. (8) | B    | chocolat  | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 10 c. (8) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 12 c. (3) | —    | pourpre   | blanc.      | —     |
|                                                              | 12 c. (3) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 12 c. (3) | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 15 c. (3) | —    | orange    | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 15 c. (3) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 15 c. (3) | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 24 c. (3) | —    | mauve     | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 24 c. (3) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 24 c. (3) | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 30 c. (3) | —    | noir      | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 30 c. (3) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 30 c. (3) | —    | —         | saumon.     | 2e    |
|                                                              | 90 c. (3) | —    | carmin    | blanc.      | 1re   |
|                                                              | 90 c. (3) | —    | —         | paille.     | —     |
|                                                              | 90 c. (3) | —    | —         | saumon.     | 2e    |



| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                                          | TIMBRE   |      |           | PAPIER.  |                 |
|-------------------------------------------------------------------|----------|------|-----------|----------|-----------------|
|                                                                   | valeur   | type | couleur.  | couleur. | qual.           |
| Extra Official.<br>Modèle n° 1.<br>109 × 258 mm.<br>Gomme carrée. | 6 c.(2)  |      | carmin    | blanc.   | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                   | 6 c.(3)  |      | —         | paille.  | —               |
|                                                                   | 12 c.(3) |      | pourpre   | blanc.   | —               |
|                                                                   | 12 c.(3) |      | —         | paille.  | —               |
|                                                                   | 15 c.(2) |      | orange    | blanc.   | —               |
|                                                                   | 15 c.(3) |      | —         | paille.  | —               |
|                                                                   | 24 c.(3) |      | mauve     | blanc.   | —               |
|                                                                   | 24 c.(3) |      | —         | paille.  | —               |
|                                                                   | 30 c.(2) |      | noir      | blanc.   | —               |
|                                                                   | 30 c.(3) |      | —         | paille.  | —               |
|                                                                   | 90 c.(2) |      | carmin    | blanc.   | —               |
|                                                                   | 90 c.(3) |      | —         | paille.  | —               |
| Bandes pour<br>imprimés<br>15 1/2 × 24 mm.                        | 1 c.(4)  | A    | bl. foncé | manille. | —               |
|                                                                   | 1 c.(46) | B    | —         | —        | —               |
|                                                                   | 1 c.(46) | —    | bleu pâle | —        | —               |
|                                                                   | 2 c.(4)  | A    | brun      | —        | —               |
|                                                                   | 2 c.(43) | —    | vermillon | —        | —               |
|                                                                   | 2 c.(4)  | B    | brun      | —        | —               |
|                                                                   | 2 c.(46) | C    | —         | —        | —               |
|                                                                   | 2 c.(46) | —    | vermillon | —        | —               |

A continuer.

C. H. COSTER.

### Législation Philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 206.)

#### VI. NOVGOROD (GOUVERNEMENT DE NOVGOROD).

*Règlement de l'administration rurale, concernant les postes de Novgorod.*

L'administration rurale de Novgorod, à l'exemple des administrations de Demiansk et Borovitchi, a trouvé indispensable d'instituer pendant l'année 1874, les moyens de faire parvenir la correspondance simple par la poste rurale, dans le rayon du district de Novgorod et à cet égard dans les 48 endroits du district de Novgorod. La réception sera ouverte, pour la correspondance de la Couronne ainsi que pour celle des particuliers, pour les gazettes, journaux et annonces, comme aussi pour les envois d'argent, correspondances assurées et paquets.

Dans ces mêmes 48 endroits du district de Novgorod, aura lieu la vente de timbres-poste ruraux, dont le prix sera de cinq kopecks. Par ces timbres, ayant les armes de Novgorod, seront acquittés, outre les timbres-poste du Gouvernement, les taxes de toutes les lettres particulières, gazettes et envois sous bande, destinés dans les différents endroits de l'Empire.

Ces timbres ruraux, ainsi que les timbres de l'Etat, s'amortissent avec de l'encre pour empêcher leur usage une seconde fois.

La remise de la correspondance territoriale, ainsi que la réception, s'effectue à des heures fixes, dans tous les baillages du district de Novgorod, mais elle s'envoie dans un cas favorable, par les starostis des villages.

Tous les paquets, lettres, gazettes, etc., reçus par la poste rurale, s'inscrivent dans le journal de réception, mais aucun reçu ne se délivre à la réception de cette correspondance.

La correspondance de la couronne sera expédiée sans paiement.

L'inspection immédiate, pour la régularité et l'exactitude de la poste rurale, est confiée à l'administration et surtout à M. le Président.

Signé par le Président de l'Ouprawa.

#### VII. OSTROW (GOUVERNEMENT DE PSKOFF).

*Règlement de l'Ouprawa du district d'Ostrow, sur la création de la poste rurale, le 20 janvier 1875.*

L'assemblée rurale du district d'Ostrow, gouvernement de Pskoff, suivant l'exemple du district de Pskoff et d'autres, a décidé d'établir une poste rurale régulière et des timbres-poste à 5 kopecks.

Cette mesure est admise par l'Ouprawa, vu l'utilité qui résultera d'une organisation régulière de l'expédition de toutes sortes de correspondances. Quant à la dépense nécessaire à l'organisation de la poste et pour la maintenir en bon ordre, elle sera couverte par la vente de timbres-poste et par la réduction des stations inutiles; mais quand même la dépense ne serait pas couverte par la recette, l'utilité de la poste rurale est tellement évidente, que l'Ouprawa n'a pas hésité à ratifier le devis de la poste.

Signé par le Président et tous les membres de l'Ouprawa.

#### VIII. JASSY (GOUVERNEMENT DE BESSARABIE).

*Règlement du Ziemstwo de Jassy.*

Le Conseil territorial de Jassy (dans la ville de Bielzi), dans son assemblée du 20 octobre 1878, organisa, d'après le règlement de la 10<sup>e</sup> assemblée du Ziemstwo, la poste rurale, en employant des timbres-poste ruraux de 2 et 5 kopecks, pour transporter les lettres et les gazettes dans le district, jusqu'où se trouvent les postes de l'Etat et surtout dans tous les Wolostis.

L'administration de la poste du district de Jassy est composée des personnes suivantes, qui se trouveront au tribunal du Ziemstwo: le sous-directeur des postes dont les appointements seront de 300 roubles par an et quatre postillons avec des appointements de 180 roubles chacun.

Pour l'entretien de la section du tribunal du Ziemstwo qui administre les postes, l'administration trouve nécessaire d'ajouter aux 1020 roubles déjà nommés, encore 380 roubles pour les dépenses de la Chancellerie.

Les paquets ou lettres qui seront envoyés par la poste rurale, doivent être payés d'un timbre à 5 kop., et les gazettes et journaux d'un timbre à 2 kopecks.

Ce règlement est approuvé par le Président et par tous les membres de l'Ouprawa.

## IX. IRBIT (GOUVERNEMENT DE PERM).

*Règlement de l'Administration d'Irbt.*

Depuis l'institution du Ziemstwo, l'activité des administrations rurales s'est dirigée sur plusieurs objets concernant les intérêts de certains districts, touchant certaines questions qui ont pour but de rendre uniformes les contributions de la population du district.

A tels impôts, se rattache la contribution des chariots que certaines administrations rurales ont changées de nature en argent.

L'administration rurale d'Irbt, pour rendre uniformes les impôts, a changé les contributions de chariots en contribution d'argent, en l'inscrivant dans le devis de ses dépenses.

L'administration a organisé ensuite, dans le district d'Irbt, une poste rurale, ce qui éloigne la nécessité d'entretenir un grand nombre de facteurs au tribunal de police, en les changeant en postillons du Ziemstwo.

L'expérience a démontré que la poste rurale apporte une grande utilité aux habitants du district et développe la correspondance particulière, ce qui a pour les postes du gouvernement des avantages considérables.

Les statuts arrêtés pour cette poste, sont semblables à ceux ratifiés antérieurement par le ministre des postes et des télégraphes, après avoir été soumis par quelques administrations rurales. C'est pourquoi les règlements faits par l'administration, ont été confirmés par l'assemblée du Ziemstwo du chef lieu.

Conformément à ces règlements et pour les éclaircir, on a donné des instructions en détail aux directions des Wolostis du district d'Irbt, où l'on envoyait et recevait la correspondance du Ziemstwo.

Aujourd'hui l'administration du district d'Irbt, pour faciliter l'envoi de la correspondance particulière entre la ville d'Irbt et le district, établit des timbres-poste, valant 2 kopecks, pour les coller sur les lettres particulières, les envois sous bande, les gazettes et les journaux, en faisant connaître que la vente desdits timbres se fera dans la ville d'Irbt et dans toutes les administrations des Wolostis. Cette vente commencera le 15 mai 1874.

Le règlement est approuvé par le Président de l'administration rurale et par ses membres effectifs.

## X. OSTASCHKOFF (GOUVERNEMENT DE TVER).

*Règlement de l'administration rurale, sur l'introduction des timbres-poste dans le district d'Ostaschkoff.*

Dans la séance du 11 novembre 1877, l'administration rurale d'Ostaschkoff, afin de compléter son règlement sur l'introduction de la poste rurale, dans le district d'Ostaschkoff, a trouvé indispensable d'introduire des timbres valant 3 kopecks, chacun, pour les motifs suivants :

a. Les timbres ruraux seront de la valeur de 3 kopecks, et le modèle de ces timbres sera fourni par le Président de l'Ouprawa.

b. Les timbres de la poste rurale d'Ostaschkoff seront admis à l'usage au mois de janvier 1878.

c. Les timbres ruraux doivent être collés sur toutes sortes d'expéditions particulières et être amortis par les postillons territoriaux ; ces postillons ont un registre spécial avec eux ; ils doivent arriver à destination jour et nuit.

d. Les directions des baillages et des terres rurales, les maîtres des postes et les commissionnaires de la poste rurale, doivent exécuter ponctuellement, sous peine de la responsabilité des lois instituées par le Ministre de l'Intérieur et par les règlements donnés par les assemblées territoriales sur les postes rurales, ainsi que les prescriptions données à ce sujet à la direction du district.

Toutes les négligences et les désordres occasionnés pendant l'expédition de la poste rurale, la perte d'argent et en général l'inexécution des règlements prescrits, seront poursuivis avec toute la sévérité des lois.

e. Tous les règlements ultérieurs qui ont rapport aux postes territoriales dans le district, seront améliorés en temps.

L'original est confirmé par le Président et les membres de l'Ouprawa et légalisé par le secrétaire.

## XI. PSKOFF. (GOUVERNEMENT DE PSKOFF).

*Extrait du journal N° 5, de la séance de l'Assemblée rurale du district de Pskoff, 25 octobre 1870.*

Pendant sa dernière séance, l'Ouprawa a été chargé d'intercéder auprès du gouvernement afin d'obtenir l'autorisation d'établir la poste rurale dans le district. Après avoir reçu les règlements (concernant la poste rurale) ratifiés par M. le ministre de l'Intérieur, l'Ouprawa a décidé d'établir la poste, le 1<sup>er</sup> janvier 1874. Les règlements détaillés seront fournis et annoncés par l'Ouprawa.

Afin de parer aux frais d'achat de portefeuilles et de timbres-poste et employer deux postillons, l'Ouprawa demande 300 roubles, supposant pouvoir recouvrer les frais par le paiement provenant de l'expédition de la correspondance.

Le prix doit être le suivant, pour une lettre, pesant :

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| Une demi-once. . . . .             | 5 kopecks.    |
| Une once. — . . . .                | 40 —          |
| 1 1/2 — — . . . .                  | 15 —          |
| 2 — — . . . .                      | 20 —          |
| 2 1/2 — — . . . .                  | 25 —          |
| 2 1/2 à 7 1/2 — — . . . .          | 30 —          |
| Et de 7 1/2 onces à une livre. . . | 40 —          |
| Pour une gazette ou un journal .   | 75 k. par an. |
| Ou — — . . . .                     | 8 — par mois. |

L'Assemblée a ratifié la dépense de 300 roubles, ainsi que la taxe de poste.

A continuer.

H. LUBKERT.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
 LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

### BERMUDÈS.



Il est enfin venu, le timbre 1/2 penny dont on nous annonçait l'existence il y a plusieurs années et que nous signalions en août 1877.

MM. De la Rue et C<sup>e</sup> semblent avoir cherché cette fois à faire quelque chose de neuf ; cependant on reconnaît toujours leur travail.

L'effigie de la reine est tournée à gauche dans un double ovale, ayant en haut : *Bermuda* et en bas : *Half penny* ; de chaque côté, une grecque. Cadre rectangulaire en hauteur.

Une deuxième valeur nous arrive en même temps, c'est un 4 pence, dont le dessin n'a rien de bien neuf ;

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme c. c. et couronne ; piqués 14 :

1/2 penny, bistre.

4 — orange.

### FERNANDO-POO.

Les timbres annoncés par nous en janvier, viennent de nous parvenir tels que nous les avons décrits, sauf le 10 cent. de peseta qui est *carmin* au lieu d'être bistre-brun.

D'après ce qu'on nous écrit, les premiers timbres dont on ait fait usage à Fernando-Poo étaient ceux de 1868 ; depuis leur suppression, il n'a plus été employé aucun timbre, sauf ceux émis cette année.

### VICTORIA.

L'*Ami des timbres* décrit trois timbres nouveaux de chemins de fer, savoir :

Grand rectangle large portant les armes de la Grande-Bretagne, entre les mots : *Victorian Rail-*

ways ; plus bas, la valeur 1 d. one penny 1 d. ; puis six lignes d'inscription.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme V. et couronne ; piqués 12 :

- 1 penny, vert.
- 2 — mauve
- 3 — bleu sur bleu.

#### NATAL.

Nous avons annoncé, d'après le *Philatelic Record*, d'habitude bien renseigné, l'émission de timbres portant la surcharge 10 pence. Notre correspondant à Pietersmaritburg nous informe que ces timbres sont purement imaginaires.

#### SUÈDE.

L'*Union* rapporte que la carte 6 öre lilas sur blanc a été émise sans relief et au format 140 sur 90 mm, type et format nouvellement adoptés pour les deux dernières valeurs parues :

6 öre, lilas.

#### MALACCA.

Le même, annonce que la carte provisoire 4 cents est supprimée et remplacée définitivement par une carte sans surcharge.

#### SHANGHAI.

Toutes les valeurs y passeront. Voilà qu'aujourd'hui le 80 cash, bleu se présente avec la même surcharge que le 100 cash, c'est-à-dire avec : 60 cash et l'équivalent en caractères chinois en dessous, appliqué dans le sens oblique, en bleu foncé :

60 cash, bleu, surcharge bleu foncé.

#### CANADA.

Le 15 cents a pris la teinte violet vif, depuis peu. 15 cents, violet vif.

#### ROUMÉLIE ORIENTALE.

Voici la traduction des inscriptions de la carte mentionnée et reproduite dans nos derniers numéros.

Dans le double cadre, en haut, en bas, à gauche et à droite : *Dix paras* ; au milieu de la partie supérieure : *Lettre ouverte* ; à gauche, de bas en haut, devant cinq lignes de points : *Place pour l'adresse* ; en haut, angle gauche : *Roumélie Orientale. Poste* ; à droite, la même inscription sur le timbre ; en bas, un avis en quatre lignes :

1. La lettre ouverte doit être payée selon le prix fixé.

2. De ce côté, à l'exception de l'adresse, rien autre ne doit être écrit.

Au verso, en haut : *Place pour la lettre* ; en bas : *La direction des Postes n'est pas responsable du contenu de la lettre.*

Ces cartes existent sur deux cartons différents :

- a. blanc jaunâtre épais.
- b. blanc grisâtre mince.

#### BOLIVIE.

Le cinq cents bleu arrive, dit l'*Ami*, avec la surcharge mystérieuse : *Adm<sup>on</sup> de Cochamba*, 10 cents.

#### GRANDE-BRETAGNE.



L'*Ami des timbres* décrit ainsi un timbre télégraphe du *South Eastern Railway*.

« Armes dans un ovale, surmontées des mots : *Electric Telegraph* ; en dessous : *Frank* ; légende ovale en haut, sur fond blanc, lettres gothiques : *South Eastern Railway* ; en bas, sur fond couleur : *nine pence* ; au-dessus de l'ovale, un numéro d'ordre au composteur.

» Imprimé en rouge sur blanc, filigrane S. E. R. sur trois lignes, piqué 12. »

M. Philbrick nous dit qu'il a existé les valeurs suivantes, émises le 1<sup>er</sup> septembre 1860 et supprimées le 1<sup>er</sup> février 1870, toutes au même type :

|             |             |
|-------------|-------------|
| 9 pence,    | rouge.      |
| 1 shilling, | jaune d'or. |
| 4 — 2 p.,   | noir.       |
| 1 — 6 —     | ?           |
| 2 — 3 —     | marron.     |
| 2 — 9 —     | vert.       |

M. Goutier nous a signalé un autre timbre télégraphe privé, portant à la partie supérieure : *Submarine Telegraph Company* ; en bas, la valeur *eight shillings* biffée en rouge ; à gauche : *Uninsured message* ; à droite : *To works including address* ; au centre *S T* en monogramme, dans un ovale sur lequel une surcharge rouge : *Temporary stamp, four shilling*, en quatre lignes,

Cette émission provisoire nous prouve qu'il devait y avoir une émission antérieure de timbres à celle que nous décrivons et appartenant à une



Compagnie dont aucun limbre n'a encore été signalé :

4 shillings, violet et rouge.

FIDJI.

M. Meyer signale le 1 p., bleu, avec les lettres V. R. sans surcharge, remplaçant les lettres C. R. 1 penny, bleu.

QUEENSLAND.

La circulaire de M. H. A. Smith et C<sup>ie</sup> reçoit information de l'existence d'un timbre, ancien type, 1 sh., violet sur papier mauve (n'est-ce pas la couleur qui s'est étendue sur le papier?) et omet de nous dire le filagramme.

On nous annonce l'émission d'un timbre 1/2 penny, rouge vif, surcharge noire: Half penny sur 1 penny :

1/2 penny, rouge vif et noir.

BRESIL.

Afin de ne pas être réduit à donner des raisons aussi peu croyables que celle du *Berliner B. Z.* accusé par nous de nous avoir copié sans nous citer, et pour ne pas devoir parler d'omelette à propos des timbres, nous dirons que ce journal annonce le 100 reis vert comme ayant la couleur changée en bleu clair et bleu foncé :

100 reis, bleu clair et bleu foncé.

ISLANDE.

Le même journal, mû d'une noble émulation vis-à-vis des faussaires ou spéculateurs, nous apprend que les cartes avec réponse n'ont vu le jour que par spéculation. Un bon point à M. Fouré!

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les 2 et 3 pence actuels ont été signalés par le *Philatelic Record* comme portant les lettres O. S., annonçant un usage officiel.

2 pence, bleu.

3 — vert.

INDES ANGLAISES.

Nous trouvons la description suivante d'une carte officielle parue le mois dernier, dans le *Philatelic Record*:

« Cette carte est évidemment de manufacture native. Le timbre a une bordure ornementale légère, et le fond est formé de lignes obliques croisées, en manière de losanges, avec certaines parties laissées unies sur lesquelles <sup>on</sup> H. M's <sub>Service.</sub> Il y a deux lignes d'inscriptions sur la partie supérieure de la carte :

*Quater anna Post Card.*

*To be used for official Correspondance only.*

» Viennent ensuite quatre lignes pointillées pour l'adresse et au bas : *The official signature and*

*designation of the sender to be written on the reverse.* Il n'y a pas de bordure et le côté revers est uni : »

Carte officielle (121 × 73 mm), 1/4 anna, bleu laiteux sur chamois pâle.

CHYPRE.



Les timbres anglais actuellement en usage dans cette possession anglaise, ont reçu la surcharge noire : *Cyprus* qui pourrait bien être le précurseur d'une émission prochaine d'un type spécial. Les seules valeurs qui nous sont arrivées, sont les suivantes, que nous reproduisons :

1 penny, rouge.

2 1/2 — brun-rouge.

Nous attendons les renseignements que nous avons demandés sur cette émission qui date d'avril dernier.

TURQUES (ÎLES).

Le 1 penny est actuellement vermillon et le 1 sh. violet foncé ; tous deux avec étoile en filagramme :

1 penny, vermillon.

1 shilling, violet foncé.

MEXIQUE.

L'enveloppe 4 centavos arrive avec le filagramme des autres valeurs :

4 centavos, chair.

URUGUAY.

Le secrétaire de la Société philatélique de Montevideo nous fait part des variétés d'enveloppes qui existeraient de la nouvelle émission.

*Timbre à droite, angle supérieur.*

5 cent., rouge foncé, pâle, papier uni et vergé blanc.

5 — rose, — vergé blanc.

10 — bleu foncé et pâle, — vergé blanc.

10 — outremer foncé et pâle, bleu de Prusse, papier uni blanc.

20 — rose, papier uni blanc.

*Timbre à gauche, angle inférieur.*

5 cent., rouge, papier uni blanc.

10 — — vergé blanc.

Les formats correspondent pour chacune des valeurs, à ceux donnés antérieurement.

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Welt-Post* prétend que la carte 15 cents a reçu la surcharge 7 1/2 cent et 12 1/2 cent.

7 1/2 cent noir sur 15 cent, gris.  
12 1/2 — — — 15 — —

# INDES ANGLAISES.

Une lettre que nous recevons de cette colonie, porte un timbre 2 annas d'une nuance tout à fait particulière et non signalée jusqu'ici ; filagramme usuel :

2 annas, vermillon vif.

# FRANCE.

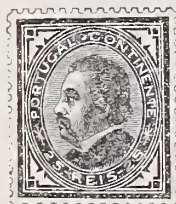


Voici le dessin de la carte pneumatique avec réponse payée. Le timbre occupe le côté droit supérieur ; quant à la formule, elle est exactement celle de la carte ordinaire, avec cette différence que la première partie porte, au bas de l'angle droit inférieur : (*La carte ci-jointe est destinée à la réponse*) et la seconde partie, le mot : *Réponse sous carte-télégramme* ; les deux parties tiennent par le haut.

50 + 50 centimes, carmin sur chamois.

La taxe de 50 centimes est sur le point d'être portée à 30 centimes pour les dépêches ouvertes et 50 pour celles fermées. Ce sont donc de nouvelles cartes pour bientôt.

# PORTUGAL, AÇORES, MADÈRE.



Nous ne savons si c'est dans un but d'amélioration qu'on a fait paraître le type ci-contre ; si tel est le but, il est absolument manqué, nous semble-t-il. Le timbre est moins mal imprimé, c'est vrai, mais la *binette* du roi est celle d'un homme d'un âge plus que mur. Les inscriptions sont blanches sur couleur ; le centre de l'ovale est ligné.

Pour les Açores et Madère on a ajouté comme autrefois le nom de l'île, en surcharge noire.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 13.

25 reis, lilas.

L'Ami annonce pour juillet prochain la réforme de tous les timbres en relief qui seraient rempla-

cés par le type du nouveau venu. En attendant le 150 reis se présente imprimé en jaune-pâle :

150 reis, jaune-pâle.

# CUBA.

Le *Philatelic Record* a reçu de son correspondant l'annonce de l'émission de cartes ayant l'inscription :

# Ultramar

Union Postal universal

Union Postale universelle

# Espana

*En este lado se escribe solamente la direccion.*

Il y a trois lignes pour l'adresse, la première commençant par A ; le timbre occupe l'angle supérieur droit : il est du type en cours.

Impression couleur sur carton blanc : dimension 130 sur 190 mm :

40 cent. de peseta, brun-laqué.

15 — — — rose pâle.

10 + 10 — — — brun-laqué.

15 + 15 — — — rose pâle.

# SUISSE.

Le même signale de nouveaux timbres d'hôtel. Sur un fond de couleur de lignes horizontales est un pigeon avec l'œil noir, volant avec une lettre dans son bec ; en haut : *Kurort Rigi-Scheideck* et en bas : *Hauser and stierlin*. Le tout dans un cadre de lignes, l'intérieur avec ornements dans les angles :

Sans valeur, bleu.

— vermillon.

# MALAGGA.

Le *Philatelic Record* mentionne une variété du 10 cents provisoire, décrit le mois dernier, qui ne porte pas le mot *cents* :

10 cents, violet et noir, surcharge 10.

# TERRE-NEUVE.

Le 2 cents vert, imprimé à New-York, s'est présenté avant de mourir, avec le perçage en lignes : 2 centavos, vert.

# HANOVRE.

Deux mandats nous sont communiqués, l'un n'a pas de timbre, l'autre en porte un de 4 groschen, à l'effigie du roi George V. En haut, est l'inscription : *Deutscher Postverein* et plus bas *Königlich Hannoverscher Postbezirk* ; puis : *Post Anweisung*, la place pour la valeur du mandat et l'adresse du destinataire ; à gauche, un talon, portant en haut le mot : *Coupon* et diverses inscriptions en langue allemande ; le revers contient un avis en 6 articles.

Imprimé en noir sur carton couleur :



sans valeur, blanc.  
4 groschen, brun-foncé.

## RUSSIE.

La Compagnie de la Croix rouge d'Odessa publie l'avis suivant que nous remet M. Lubkert :

« Le comité des finances de la Compagnie russe de la Croix rouge à Odessa, a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'à dater de ce jour, commencera, suivant l'exemple des années précédentes, la vente d'enveloppes pour cartes de visites comme équivalent des visites pour les fêtes de Pâques. Les enveloppes pour une carte coûtent 10 kopecks et portent une estampille ; les enveloppes pour 2 cartes et plus, valent 20 kop. et portent 2 estampilles. La vente aura lieu le 19 avril, à 2 heures de l'après-midi. »

Suivent les endroits où l'on peut obtenir les enveloppes.

M. Lubkert ajoute que les enveloppes sont semblables à celles de la dernière émission pour le format et le type. Le papier seul est blanc vergé, au lieu d'être uni :

10 kopecks, rouge.  
20 — —

L'application de la surcharge, dont nous avons donné le dessin le mois dernier, doit avoir lieu, nous écrit-on de Saint-Petersbourg, non-seulement sur les 8 et 10 kopecks déjà annoncés, mais encore sur les 20 et 30 kopecks. Attendons nous à voir tout le vieux stock d'enveloppes recevoir cette surcharge.

*Autre nouvelle.* Prochaine émission d'une carte postale sans timbre, imprimée sur carton chamois.

Nous avons annoncé le mois dernier le décès de quelques postes rurales. Voici qui formera compensation.



*Balaschoff* (Saratoff). Nouvelle émission d'un timbre imprimé en trois couleurs et aux armoiries du type connu. Les poissons sont blancs sur fond indigo ; le cadre est vert-jaune avec inscriptions noires et filets bleus, papier blanc ; piquage 13 :

4 kop., noir, vermillon et indigo.

*Soroka* (Bessarabie). Légère modification apportée au type connu : les fers de lance des angles intérieurs ont été agrandis !

3 kopecks, noir-jaune, bleu et vermillon.

Une autre variété qui nous est annoncée aussi par M. Lubkert consiste dans la ponctuation placée après le mot *Ziemskoï* (partie supérieure) du timbre 1879. Cette variété ne se présente qu'une

fois à la feuille : elle occupe la quatrième place de la quatrième rangée :

5 kopecks, noir, jaune, bleu et vermillon.

*Borisoglibsk* (Tamboff). Parmi les timbres du type reproduit n° 207 que nous venons de recevoir, nous en avons rencontré quelques exemplaires sur papier blanc vergé :

3 kop., outremer.



*Werchnie- Dnieprowsk* (Ekaterinoslaw). Le *Timbre-Poste* a donné, n° 202, l'énumération des timbres de cette poste, dont il existe, paraît-il, un type qui n'a pas été signalé et que nous envoie M. Lubkert.

Son émission serait de 1866 dont on connaît déjà 2 types, celui-ci devant être, selon toute probabilité, le deuxième émis, ce qui porterait à 3 le nombre de types parus en 1866. Composé de clichés typographiques, il doit exister de ce type un certain nombre de variétés :

4 kopecks, noir sur blanc vergé.

*Kazan* (Kazan). Le même correspondant possède une enveloppe de papier blanc vergé, format 14 1/2 sur 11 1/2 centimètres, avec signature indéchiffrable :

6 kop., bleu.



*Nowaia-Ladoga* (Saint-Petersbourg). Les timbres de 1869 sont réformés. On nous envoie aujourd'hui un charmant petit timbre lithographié, portant au centre des armoiries, dans un ovale à fond rouge et autour l'inscription :

*Nowoladojskaga ouyezsnaya Ziemskaia potchta* (Poste rurale du district de Nowaia Ladoga) ; les angles ont un chiffre blanc sur fond bleu.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kopecks, bleu et rouge.

### L'enveloppe 5 kopecks de Moscou.

On a souvent discuté, depuis la découverte d'une enveloppe locale qui aurait été en usage à Moscou, l'authenticité de ladite enveloppe. Les renseignements officiels disent qu'il n'y en a jamais eu, et comme preuve, la collection du gouvernement n'a pas d'exemplaire de cette mystérieuse émission.



Après de grandes recherches, je viens de mettre enfin la main sur le décret de création de cette enveloppe, dont l'emploi ne date pas de janvier 1857, comme on l'a dit, mais du 4<sup>er</sup> janvier 1845. Le dessin représente les armoiries de Russie dans un double cercle portant l'inscription: *Moskoff(skaja) Gorodskaja Potchta za pismo 5 k(opeck) s(epebrom), za konvert 1 k(opeck) s(epebrom)* ou Poste de la ville de Moscou — 5 kopecks argent pour la lettre, 1 kopeck pour l'enveloppe.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier gris-blanc; format 41 sur 14 centimètres :

5 + 1 kopecks, rouge.

Voici maintenant l'acte de naissance de ce timbre :

*Proposition d'introduction d'enveloppes timbrées pour la postelocale de Moscou.*

Le Conseil d'État, dans sa réunion générale, a examiné la proposition du directeur général des postes concernant l'introduction d'enveloppes timbrées à Moscou, pour la correspondance particulière et a reconnu cette introduction utile. Il propose :

1. D'établir, au commencement de l'année 1845, suivant l'exemple de Saint-Petersbourg, des enveloppes timbrées pour Moscou, d'après le modèle présenté; les expéditeurs des lettres resteront libres de choisir entre les enveloppes simples ou timbrées.

2. Le prix d'une enveloppe timbrée sera de cinq kopecks; en plus, un kopeck pour l'enveloppe.

3. La vente des enveloppes s'effectuera dans le bureau des postes à Moscou, et la préparation, l'expédition et la comptabilité d'enveloppes, seront faites par le département des postes.

4. L'introduction des enveloppes timbrées à Moscou, sera annoncée au public; on fera connaître aussi que les lettres seront pesées à la poste et qu'en cas d'insertion d'argent ou autres valeurs dans ces enveloppes, les coupables seront poursuivis par la loi.

5. Les contrefacteurs des enveloppes timbrées seront poursuivis d'après le paragraphe 587 des lois.

6. Pour qu'on puisse envoyer les lettres à toutes les heures du jour, on les mettra dans les boîtes situées dans les différents endroits de Moscou.

7. Le prix institué pour l'expédition des lettres, journaux, cartes de visite et autres, pourra être modifié d'après le consentement du directeur des postes et du ministre des finances.

Cette proposition est sanctionnée souverainement le 26 mai 1844.

H. LUBKERT.

### Un faussaire démasqué.

L'*Alt. B. A.* publie une lettre de M. Grossman, par laquelle nous apprenons qu'un faussaire vient d'être démasqué, par suite de la découverte de la fabrique où il faisait confectonner toutes sortes de timbres, entre autres les enveloppes à effigie de Saxe.

Ce faussaire qui a nom *Atwin Nieske*, se montra il y a peu de temps impitoyable vis-à-vis de M. Fouré, qu'il accusait d'avoir créé les timbres de Chypre et demandait pour ce motif son exclusion à la *Société française de timbrologie* dont il faisait partie.

Président de la Société Philatélique de Dresde, M. Nieske vient d'être exclu de cette société. C'est le même personnage qui eut l'insigne honneur de présider à Paris la première séance du fameux congrès des timbrophiles, dont le succès fut si grand, qu'on put même réunir en une seule séance, jusque trois personnes à la fois!

On sait ou on ne sait pas qu'il a été décidé que les membres adhérents au congrès, seraient photographiés en groupe. M. Nieske figurera-t-il dans ce groupe? Il nous paraît, que l'on ne saurait l'en exclure, en prenant ainsi des mesures rétrogrades. Cependant, sa présence dans le groupe y fera certes triste figure. Quoi qu'il en soit, cette présidence donnée au premier venu, qu'on était bien près de proclamer comme étant la colonne vertébrale de la timbrologie, fait honneur à ses parrains, d'autant plus que M. Nieske ne jouissait pas même avant, et à l'époque où on lui faisait des mamours à Paris, d'une réputation sans reproche et qu'il avait été, si nous nous en souvenons bien, quelque peu dénoncé par nous au *Timbre-Poste*.

La moralité de cette histoire, c'est que le congrès aura eu ceci de particulier, d'avoir facilité à M. Nieske, son *président d'honneur*, l'éconlement de ses produits et à M. Usigli, un autre favori du vice-président du comité organisateur, celui de placer des enveloppes Italiennes 1820 qui sont bel et bien des carottes, quoi qu'en dise le certificat d'authenticité délivré par le docteur Legrand, audit sieur Usigli et dont celui-ci profite pour exploiter le public. Nous nous faisons fort de prouver leur fausseté, mais nous réclavons d'abord cette preuve d'authenticité qu'on donne à ces enveloppes, et sur lesquelles nous ferons peut-être alors de curieuses révélations. H. L.



### Rendons à César ce qui lui appartient.

Un journal français, à bout de nouvelles, rapporte qu'un certain nombre de bureaux de tabacs vendaient au public des quantités assez considérables de timbres-poste, sans s'approvisionner que très-rarement, auprès de l'administration des postes, ce qui fit naître des soupçons à celle-ci.

Une enquête fut ordonnée : on constata qu'il n'existait pas de faux timbres, mais un chimiste prouva que les timbres français pouvaient parfaitement se lessiver. Le ministre, ajoute ce journal, a fait composer une encre nouvelle à base de pétrole qui mettra définitivement les timbres hors d'usage.

La *Gazette* (journal belge) répond à cet articlelet :

« Le récit du journal français n'est pas exact. Le ministre français n'a découvert les fraudes que grâce à un avis qui lui a été adressé par le département des travaux publics de Belgique.

« On avait mis chez nous à l'étude le moyen d'empêcher la fraude à l'aide des timbres hors d'usage. Une commission, dans laquelle figuraient un artiste, un photographe et un chimiste, avait été chargée de ce travail.

« Elle avait constaté que de tous les timbres connus, ceux dont la « maculation » s'enlevait le plus facilement, c'étaient les timbres français.

« M. Saintelette donna avis de ce fait à M. Cochery, en lui envoyant en même temps la recette d'une encre grasse, à peu près ineffaçable, découverte par la commission belge. »

Vous verrez maintenant, dit avec raison la *Gazette*, qu'un de ces jours, sachant que nous employons cette encre, nos voisins vont nous accuser de contrefaçon.

Cette histoire qu'on raconte comme toute nouvelle a cependant quelque barbe au menton. Il nous souvient avoir entendu, qu'effectivement une commission avait été nommée ; mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'un simple ouvrier à l'imprimerie des timbres à Malines, du nom de Vandenesse, sollicita de son chef l'autorisation de faire à son tour des essais, pour trouver une encre d'oblitération qui empêcherait le lavage des timbres ; que cet ouvrier découvrit ce que les chimistes cherchaient en vain, c'est-à-dire une encre non à base de pétrole, mais à base de goudron.

Le chef de Vandenesse fut enchanté de la découverte de celui-ci. Sachant combien les oblitérations françaises disparaissaient facilement après une lessive, ledit chef ne manqua pas d'avertir l'administration des postes française de l'heureux résultat de ses recherches, ce qui lui valut

un petit bout de ruban couleur rouge, qui depuis, ma foi ! fait fort bien à sa boutonnière.

Qu'on ne croie pas que l'ouvrier fut oublié : il fut au contraire dignement récompensé. Son chef lui donna... deux petites tapes sur la joue !

H. L.

### Les timbres 1864 de Holstein et Lauenbourg.

C'est, durant la guerre engagée entre le Danemark d'une part, l'Autriche et la Prusse de l'autre, que des timbres spéciaux furent émis pour les duchés de Holstein et Lauenbourg, ainsi que le précise fort bien le décret du *gouvernement national*, en date du 18 février 1864.

Malgré leur peu d'emploi, il y eut différents types de ces timbres, ne variant entre eux que par les détails de reproduction. Le premier type, qui nous parvint le 25 février 1864, était le type à *petites lettres* reproduit au *Timbre-Poste* de mars 1864 ; celui à *grandes lettres* ne nous arriva que le 20 mai, alors qu'on nous annonçait l'émission d'un type nouveau, qui nous parvint 8 jours plus tard, où la valeur était exprimée en monnaie du Holstein et du Lauenbourg. Il ne peut donc y avoir doute sur l'ordre que nous avons donné et que nous maintenons malgré « les tables de loi. »

Emission du 18 Février 1864.

Valeur (1 1/4 schilling crt) dans une couronne de chêne renfermée dans un cadre carré portant pour inscriptions : H. R. Z. G. L. — POST — F. R. M. — 4 S. R. M. ou *Herzogliche Post Freimarken* (timbre-poste Ducal) ; entre le cadre et le cercle, l'espace est rempli par des lignes ondulées.

Impression lithographique couleur sur papier blanc burelé gris, marquant au milieu de chaque timbre une lettre P. en blanc.

Il existe de ce timbre quatre types (deux à petites lettres et deux à grandes lettres) qu'on peut reconnaître par les points suivants :

1<sup>er</sup> TYPE (voir ci-haut).

H. R. Z. G. L. Lettres maigres, longueur 8 mm ; ponctuation après chaque lettre.

POST. Lettres petites, longueur 6 1/2 mm.

F. R. M. Lettres petites, longueur 6 1/4 mm ; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre presque fermé, longueur 7 mm ; ponctuation après chaque lettre.

1/4. Le 4 a le trait horizontal barré d'un autre trait vertical.



*Schilling*. H non barré, I avec points; G à un millim. du cercle.

*Burelage*. Très-serré.

2<sup>e</sup> TYPE.

H. R. Z. G. L. Lettres maigres, longueur 8 1/4 mm; ponctuation après les 4 premières lettres seulement.

POST. Lettres petites, longueur 6 1/2 mm.

F. R. M. Lettres petites, longueur 6 1/4 mm; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre plus ouvert, longueur 7 mm; ponctuation après chaque lettre.

1 1/4. Le 4 plus ouvert a un trait vertical sur le trait horizontal.

*Schilling*. H barré; i avec et sans points; g plus petit que les autres lettres à 1 mm du cercle.

*Burelage*. Très-serré.

3<sup>e</sup> TYPE (voir ci-bas).

H. R. Z. G. L. Lettres grasses, longueur 8 1/2 mm; ponctuation après chaque lettre.

POST. Lettres grandes, longueur 7 mm.

F. R. M. Lettres grasses, longueur 6 1/4 mm; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre large et ouvert, longueur 7 3/4 mm; ponctuation après chaque lettre.



1 1/4. Le 4 n'a pas de trait vertical sur le trait horizontal.

*Schilling*. H barré; i avec points; g à 1/2 mm du cercle; lettres maigres et irrégulières.

*Burelage*. Large.

4<sup>e</sup> TYPE (voir ci-bas).

H R Z G L. Lettres grasses, longueur 9 mm; sans ponctuation, sauf après L touchant G.

POST. Lettres grandes, longueur 7 mm.

F R M. Lettres grasses, longueur 6 1/4 mm; sans ponctuation, sauf après M.

4 S R M. Chiffre large et ouvert, trait horizontal en dessous du trait vertical; longueur 7 3/4 mm; ponctuation après M seulement.



1 1/4. Le 4 n'a pas de trait vertical sur le trait horizontal.

*Schilling*. H barré; i sans points; g à 1/4 mm du cercle; lettres très-maigres.

*Burelage*. Large.

D'après ce qui précède, on voit qu'il y a deux types à petites lettres et burelage serré qui se distinguent au premier coup d'œil par la présence ou l'absence de point sur l'i, la lettre H barrée ou non ou enfin par la lettre G de schilling plus petite au 2<sup>e</sup> type. Il y a aussi deux types à grandes lettres et burelage large qu'on reconnaît à première

vue par la ponctuation ou l'absence de ponctuation des lettres H R Z G L — F R M et des points ou absence de points sur les i de *schilling*. Cette similitude de dessins qui existe entre les deux premiers types et les deux derniers, nous fait supposer qu'on a commencé par émettre d'abord deux types en février 1864 et deux autres en mai et cela afin d'accélérer le tirage, car il n'est pas admissible qu'on ait pu consommer 4 types en quatre mois.

Voici la couleur des quatre types, rencontrée par nous, à l'état neuf et oblitéré :

1<sup>er</sup> type : 1 1/4 schill., bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé.

2<sup>e</sup> — 1 1/4 — bleu, bleu-vif, bleu lait., bleu-verd.

3<sup>e</sup> — 1 1/4 — bleu, bleu-vif, bleu terne.

4<sup>e</sup> — 1 1/4 — bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé.

Il a été signalé, en 1867, dans le prix-courant de M. Mahé, rédigé par le docteur Magnus, un timbre 1 1/4 sch., percé en lignes, que chacun cherche en vain et qui figure depuis dans tous les Catalogues. Faut-il considérer ce timbre comme une rareté de la collection; est-ce un perçage de fantaisie ou enfin n'est-ce pas une annonce de fantaisie? C'est ce que nous pourrions peut-être savoir si le docteur Magnus ne s'était retiré dans sa tente. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons ce timbre, ainsi que le perçage à l'épingle qu'on nous signale, comme étant des perçages de fantaisie, cette modification n'ayant été appliquée aux timbres de Holstein qu'en mai 1864, lors de l'émission suivante.

Emission de fin mai 1864.



Grand chiffre valeur (1 1/4 schilling crt) (1) dans un cadre carré portant autour : H R Z G L — POST — F R M R K 1 1/2 S. L.

M. (2) ou *Herzogliche Post Freimarken* — 1 1/2 schilling *Lauenburger Münze*. (Timbre-poste ducale — 1 1/2 schilling, monnaie de Lauenbourg.)

Impression lithographique en couleur sur papier blanc quadrillé de rose, percé en lignes :

1 1/4 schilling, bleu, bleu-vif, bleu foncé.

On a signalé des timbres non dentelés que nous n'avons pu rencontrer. Il est vrai qu'on nous a montré de ces timbres sans dentelure, mais elle avait été coupée.

(1) 16 schillings courant valent fr. 1-50.

(2) 16 — Lauenbourg valent fr. 1-25.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO..... 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Une lettre venant de Buénos-Ayres, portant le cachet du bureau de Cordoba, en date du 19 mars 1874, portait, nous dit M. Diena, le timbre ci-contre, sur lequel nous attirons l'attention de nos amis de Buénos-Ayres. Nous espérons qu'ils pourront recueillir ainsi quelques renseignements. Le dessin est formé de clichés typographiques; l'impression est noire sur papier blanc: 1/2 real, noir.

La valeur ne paraît guère annoncer un timbre de la république Argentine.

### INDES NÉERLANDAISES.

Encore du provisoire. La carte avec réponse payée 5 + 5 cent, s'ouvrant à droite et dont les parties tiennent par conséquent du côté gauche, nous arrive avec la surcharge suivante :

Au-dessus du cadre, à gauche : *Algemeene* ; à droite : *Postvereeniging* ; à l'intérieur du cadre, au-dessus de *Briefkaart*, l'inscription : (*Union postale universelle*) au-dessous : *Uit Nederlandsch-Indië* ; plus bas, sous *Kartoe pos*, mais dans toute la largeur : (*Carte postale des Indes orientales néerlandaises*.)

Ces inscriptions se trouvent reproduites aux mêmes endroits sur les deux parties de la carte :

5 + 5 cent., violet et noir sur chamois.

### HOLSTEIN ET LAUENBOURG.

Nous avons retrouvé le timbre *percé*, mentionné dans tous les catalogues, d'après les indications dont nous avons parlé dans l'article paru le mois dernier. Il se trouve dans la collection de M. de Ferrari, qui nous dit l'avoir rencontré parmi une masse d'annulés non dentelés. Le perçage ne correspond pas à celui des timbres de fin mai 1864, ce qui devrait être, nous paraît-il, si le perçage était officiel.

C'est bien au 1<sup>er</sup> type qu'appartient ce timbre, comme le timbre percé à l'épingle que nous avons vu dans la collection de M. Philbrick.

## GRÈCE.

Depuis le 15 juin, dit le *Welt-Post*, des cartes à 10 lep. pour l'intérieur et 5 lep. pour les relations locales ont été mises en circulation.

## AUSTRALIE DU SUD.

Les 4 pence sont actuellement, dit le *Philatelic Record*, imprimés en violet vif.

4 pence, violet vif.

## HONGRIE.

Nous n'avons pas encore signalé le filagramme des enveloppes 3 kreuzer avec l'inscription oblique : *Magyar Kir. Posta*, lettres à double trait dont on connaissait déjà le 5 kreuzer :

3 kreuzer, vert-jaune.



## QUEENSLAND.

Voici le dessin du nouveau timbre provisoire 1/2 penny dont nous avons parlé le mois dernier.

## PARAGUAY.

M. Philbrick nous signale avec surcharge 5, en bleu :

4 real, rose, surcharge 5, en bleu.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Bolívar*. Les timbres à l'effigie du général qui a donné son nom à cet Etat, ont subi un léger changement. Le millésime 1879 a été remplacé par 1880. Il n'y a toujours que quatre valeurs :

5 centavos, bleu.  
10 — lilas.  
20 — carmin.  
40 — bistre-brun.

*Tolima, El Filotetista* a vu un 50 centavos vert nouveau, mais n'en indique pas le dessin :

50 centavos, vert.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Philbrick a vu le 3 pence bleu, avec la surcharge fautive *PENCB*.

3 pence, bleu et rouge.

## PHILIPPINES.

Le même nous a fait voir le 2 c. de p., vert, surcharge noire, avec les mots *Convenio Correos*, en lettres espacées :

2 c. de p., vert.

## TURQUIE.

Le 20 paras rose et noir est en circulation depuis le commencement de mai :

20 paras, rose et noir.

## PÉROU.

Le 1 centavo vert se présente avec la surcharge rouge renversée :

1 centavo, vert.

## PORTUGAL.

Le 10 reis, effigie en relief, au lieu d'être vert bleu est vert jaune pâle ; le 5 reis, noir, au dernier type paru est en usage :

10 reis, vert jaune.  
5 — noir.

## BRÉSIL.

La *Gazetta de Noticias* du 30 avril dernier, publie un décret du 28, même mois, où nous trouvons ce qui suit :

1. Il y aura des cartes postales de la valeur de 50 reis pour l'intérieur et de 80 reis pour l'extérieur, lesquelles, l'une et l'autre, pourront être avec réponse payée.

Le reste est relatif aux imprimés, papiers d'affaires, échantillons, etc.

Nous aurons donc bientôt, espérons-le, les cartes annoncées plus haut

## ISLANDE.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, on y fait usage de nouvelles cartes postales :

a pour le Danemark ; valeur 8 aur.

b — la correspondance universelle ; valeur 10 aur.

Nous les ferons mieux connaître lorsque nous les aurons reçues.

## CEYLAN.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> annonce une carte postale pour l'Union, valeur 8 cents, imprimée en brun sur chamois et portant une même inscription que les cartes d'Antigua, Montserrat, etc. Il y en a une autre valeur 6 cents, mais la couleur n'est pas indiquée ; le *Philatelic Record* nous apprend qu'elle est bleue.

6 cents, bleu sur chamois.

8 — brun —

## HONG-KONG.

La même circulaire signale un nouveau timbre 2 cents, rose, mais ne paraît pas enchantée de ce type. Il est vrai de dire que les timbres gravés et imprimés à Londres ne sont « qu'affaires de boutique. » comme dit le docteur... Chose, quand on n'enfourche pas son dada.

Le 16 cents, jaune, arrive accommodé de la même façon que les 12 et 18 cents, c'est-à-dire avec la surcharge 10 cents ; le 24 cents, paraît également ainsi :

2 cents, rose, (type 1862)

10 — sur 16 cents, jaune et noir.

10 — sur 24 cents, vert et noir.



## SUISSE.



M. Burnett a bien voulu nous remettre le timbre que nous mentionnions d'après lui le mois dernier.

L'impression est en couleur sur papier blanc, imprimé 12 1/2 :

Sans valeur, outremer.  
— carmin.

## CHYPRE.



Nous avons reçu communication de MM. Pemberton Wilson et C<sup>ie</sup> des divers timbres en usage à l'île de Chypre et une lettre que nous recevons directement, ne nous en fait pas connaître davantage. Ce sont, outre ceux mentionnés :

- 1/2 penny, rouge-violet.
- 4 — vert olive.
- 6 — gris-vert.
- 1 shilling, vert.



Les types que nous donnons ici nous font voir que ce sont les timbres anglais qui ont reçu une surcharge, laquelle est noire pour tous.

En plus de ces timbres, il y a encore des cartes, des bandes et des enveloppes.

Les cartes postales sont celles de 1 et 1 1/2 penny, avec les mots : *Great Britain (Grande-Bretagne)* lesquels mots ont reçu la surcharge noire : *Cyprus* entre deux traits qui biffent les mots extrêmes ; il y a encore une autre carte, définitive celle-là, taillée sur le même patron que la carte actuelle à 1/2 penny de la Grande-Bretagne, mais avec le mot *Cyprus* en plus.

L'impression de ces trois cartes est couleur sur carton chamois :

- 1 penny, brun et noir.
- 3/2 — — —
- 1/2 — brun-rouge.

La bande est celle de 1 penny, toujours de la Grande-Bretagne, avec l'addition du mot *Cyprus* en brun-rouge vers la partie gommée :

1 penny, brun-rouge.

Quant aux enveloppes, ce sont celles *registered*, 2 pence, avec le mot *Cyprus* en bleu, de chaque côté, au-dessus du timbre. Deux formats : 132 sur 83 et 155 sur 92 mm avec patte arrondie :

2 pence, bleu.

## TRINITÉ.

Une enveloppe pour lettres enregistrées est signalée par le *Philatelic Record*. Elle porte les inscriptions sur le recto, mais sur la patte il n'y a qu'une bande courbe au-dessus de la place où devrait être un timbre, avec « For registration only », en relief blanc sur fond vert.

Notre confrère ajoute avec raison qu'il y a sans doute une enveloppe timbrée en préparation.

## INDES ANGLAISES.



Voici le dessin de la carte officielle signalée le mois dernier et que nous pouvons reproduire grâce à l'obligeance de M. Philbrick. Le timbre est à droite, angle supérieur ; la valeur *quarter anna* occupe la partie supérieure de la carte :

1/4 anna, bleu laiteux sur chamois pâle.

## TRANSVAAL.

On nous prie d'agiter notre tonnerre à propos des timbres réimprimés de Transvaal qui pullulent en Angleterre et probablement un peu partout, afin de mettre un terme, si possible, à ces exploitations scandaleuses.

Il y a des 6 pence, 1<sup>er</sup> type et 1 sh. percés et non, sur papier azuré ; des 6 p. 2<sup>e</sup> type, percés et non ; des 3 et 6 p. avec surcharge *V R Transvaal* du 1<sup>er</sup> type, sur papier blanc. La surcharge n'est pas réussie et puis elle ne se rencontre que sur les timbres imprimés en Transvaal, tandis que ceux-ci doivent venir du Mecklembourg. On peut avoir de ces timbres, neufs ou annulés ; l'annulation est mieux réussie que celle que portaient les anciens timbres imprimés au Mecklembourg, puisqu'il y a des chiffres au milieu des cercles concentriques.

## COLONIES FRANÇAISES.

On nous signale le 25 centimes noir sur rouge, non dentelé :

25 centimes, noir sur rouge.

## MALACCA.



La surcharge appliquée sur les 30 cents violet-vif l'a été de la façon représentée sur le spécimen ci-contre. Nous avons parlé de cette émission dans un de nos précédents numéros.

## FRANCE.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin il y a de nouvelles cartes-télégramme au nouveau type; le public a pu échanger, du 1<sup>er</sup> au 30 même mois, dans les bureaux de poste et de télégraphe, les anciennes formules à 50 et 75 centimes contre des nouvelles à 30 et 50 centimes : celles-ci ont en l'ancienne valeur biffée de six traits horizontaux noirs ou rouges et portent à gauche, à côté du timbre, dans le sens oblique : *Taxe réduite 30 c.* ou 50 c.

30 centimes, carmin et noir.

30 + 30 —

50 — noir et rouge sur bleu.

En plus du type reproduit le mois dernier, nous avons la carte-télégramme ordinaire sans surcharge :

50 centimes, carmin.



## SERVIE.

Le *Welt Post* donne le timbre ci-contre comme étant celui qui doit remplacer les timbres en cours en ce moment.

## RUSSIE.

*Kasimof* (Riazan). Nous laissons à notre correspondant M. Lubkert, la responsabilité de l'annonce du timbre, au type ci-bas, ne portant



aucune valeur et ressemblant beaucoup aux éti-

quettes administratives. Ce timbre aurait été en usage au début de l'adoption des timbres.

Imprimé en couleur sur papier blanc jaunâtre : Sans valeur, noir.

*Donetz* (Don). Contrairement à ce que M. Kopyrowski a écrit n° 200, M. Lubkert affirme que les timbres du Don ne sont en usage que dans le district de Donetz.

*Maloarchangiel'sk* (Orel) Le type reproduit n° 208 existe en plusieurs variétés : avec chiffre notablement plus petit et plus grand.

*Tichvin* (Novgorod). Semblable au type figurant au n° 209, M. Lubkert signale un timbre semblable en rose violacé

Sans valeur (5 kop.) rose-violacé.

*Biélozersk* (Novgorod). Selon le type reproduit n° 199, il existe en douze variétés :

2 kop., bleu vif.

M. Lubkert nous dit que la couleur du papier n'a rien d'officiel pour cette administration qui emploie indifféremment celui qu'elle a : on peut donc rencontrer encore d'autres couleurs que celles signalées.

## Les timbres-télégraphe de Prusse.

On n'est pas fixé du tout sur la date d'émission des timbres-télégraphe de ce pays, ni sur le nombre de valeurs qui en existent. Nous avons pu obtenir à ce sujet quelques éclaircissements que nous livrons à nos lecteurs.

Nous avons d'abord un document émanant du Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics, lequel est ainsi conçu :

« A partir du 15 juin courant des timbres pour l'affranchissement des correspondances télégraphiques seront introduits, à titre d'essai, de manière que de tels timbres pourront être employés à l'affranchissement des télégrammes dont la remise aura lieu à la station télégraphique établie à la Bourse de cette ville et destinés pour des localités de l'intérieur et de l'union des télégraphes austro-allemands, comme aussi pour l'étranger.

« Ces timbres d'affranchissements sont ovales, portent au centre, sur fond gris foncé, la valeur en grands chiffres blancs, et dans le cercle entourant le centre, sur fond guilloché blanc et imprimé en noir, la désignation « *K. Pr. Telegraph, mark* » (Timbre télégraphe Royal Prussien) ainsi que l'indication de la valeur « *Silb. gr.* » (Silbergros).

« Ces timbres ne sont actuellement faits que dans les valeurs de 8, 10, 12, et 15 silbergros.

« Le revers en est pourvu d'une matière collante.



» La vente des timbres n'aura provisoirement lieu, à partir du 15 juin courant, qu'exclusivement à la station de la Bourse, contre paiement de la valeur y exprimée.

» L'affranchissement des télégrammes se fera par l'application, sur le recto du télégramme original, respectivement sur le formulaire de remise, et par l'expéditeur même, d'un ou d'autant de timbres qu'il est nécessaire pour faire la taxe du tarif.

» L'employé de la station de la Bourse aura, à la réception de dépêches affranchies au moyen de timbres, à vérifier si la valeur des timbres employés est égale à la taxe à payer pour la dépêche. Dans les cas de remise de dépêches insuffisamment affranchies, l'employé est tenu d'encaisser le manquant de la taxe, chez le déposant, avant l'expédition de la dépêche.

« Le public est prévenu, que dans ces circonstances les expéditeurs ne peuvent compter que leurs dépêches, insuffisamment affranchies, soient transmises à leur tour ordinaire.

Berlin, le 11 juin 1864.

La Direction des télégraphes.

(signé) CHAUVIN.

Il résulte de ce que nous venons de lire qu'il n'a été émis d'abord que des timbres de 8, 10, 12 et 15 sgr.

*Emission du 15 juin 1864.*



Chiffre en relief blanc dans un cercle à fond uni avec cadre extérieur rond guilloché et portant en haut *K.* Pr. *Telegraph marke* et en bas : *silb gr.*

Impression couleur

sur papier blanc, percés en ligne :

8, 10, 12, 15 sgr., noir.

*Essai.* Imprimé en noir, sans dentelure :

10 sgr., noir.

En 1867, viennent de nouvelles valeurs qui se trouvent annoncées par un avis de l'inspecteur supérieur des télégraphes.

Les timbres-télégrapheaux valeurs 15, 12, 10 et 8 sgr. en usage depuis le 1<sup>er</sup> février 1865 (1), pour l'affranchissement des télégrammes remis à la station centrale des télégraphes et à la station succursale dans le bâtiment de la Bourse, ont été augmentés de deux valeurs, 5 et 2 1/2 silbergros, par suite de la réduction du tarif interne mis en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

(1) Ceci doit être une erreur, le document précédent annonçant la mise en usage à partir du 15 juin 1864 : mais peut-être l'émission a-t-elle été retardée jusqu'en février 1865, ce que pourraient nous apprendre nos amis de Berlin, s'ils voulaient bien faire quelques recherches à ce sujet.

Le débit des timbres a lieu comme auparavant à la station centrale, ainsi qu'à la station succursale dans le bâtiment de la Bourse.

Berlin, le 1<sup>er</sup> octobre 1867.

L'inspecteur supérieur des télégraphes.

*Emission du 1<sup>er</sup> octobre 1867.*

Les timbres ne diffèrent pas de l'émission précédente. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc, percés en ligne.

2 1/2 et 5 sgr., noir.

La nuance est tantôt noir-gris, tantôt noir intense ; le papier est blanc et parfois azuré. Cette observation s'applique aussi à l'émission de 1864.

Aucun document ne mentionne de 20 sgr. que tout le monde cherche en vain et qui n'a pas évidemment existé.

Le remplacement de ces timbres s'est fait en août 1869, lorsque les timbres-télégraphe de l'Allemagne confédérée furent émis.

### Les timbres de 10 pence de Natal.

A Monsieur le Rédacteur du *Timbre-Poste*.

Monsieur et cher confrère,

A propos des timbres de Natal, vous dites dans votre dernier numéro que les timbres 10 pence, annoncés par vous d'après le *Philatelic Record*, d'habitude bien renseigné, ne sont que des timbres purement imaginaires.

J'accepte, en me rengorgeant, la première partie de votre remarque ; quant à la seconde, si elle venait de toute autre personne que vous, cher Monsieur, je m'en formaliserais.

Dans ma liste de timbres surchargés, de Natal, publiée dans le *Philatelic Record*, d'août 1879, j'ai fait mention de deux timbres avec 10 d. en surcharge oblique, savoir : le 3 d. bleu, sans filigrane, piqué 15 et le 1 d. carmin, CC et couronne, piqué 13, non pas comme timbres nouveaux, mais comme timbres anciens. Je puis vous certifier que ces timbres existent, puisque je les ai vus dans la collection de M. Philbrick. A ce propos, je puis vous citer le *Stamp Collector's Magazine* de février 1870, mentionnant un 3 pence bleu et un 6 p. violet, ayant cette même surcharge ; mais n'ayant pas vu ce dernier, je l'ai passé sous silence dans ma liste.

Agrérez, cher Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Rédacteur du *Philatelic Record*.

En attendant la réponse à cette lettre que fera certainement notre correspondant de Natal, qui nous a envoyé les informations que nous avons publiées, nous ferons remarquer que le mot imaginaire ne veut pas dire ici que ces timbres n'existent pas, tels que les a décrits

notre confrère anglais — nous connaissons toute sa prudence à n'avancer que des faits dont il a pu contrôler l'exactitude — mais ce mot signifie que ces timbres ne sont point réels, frauduleux si l'on veut.

Nous savons que le *S. C. M.* a parlé de ces timbres en 1870 et nous-même après lui, dans nos numéros 86 et 88. S'ils n'ont pas figuré dans nos catalogues parus depuis, c'est qu'à cette époque nous avons pris nos informations à Natal et qu'on niait leur existence officielle, ce qui se trouve confirmé aujourd'hui par notre correspondant.

Sans vouloir nous prononcer d'une façon définitive au sujet de ces timbres, nous ne pouvons manquer de dire que nous trouvons cette surcharge 10 *d.* sur timbres 1. 3. 6 pence, assez naïve. En effet, ne donne-t-elle pas une valeur 10 fois plus élevée au 1 penny, 3 fois environ au 3 pence et 2 fois au 6 pence et cela par un moyen que tout le monde peut employer avec toute sécurité? Enfin si ladite surcharge a été appliquée sur trois valeurs, c'est qu'il y avait demande; on a même dû épuiser à peu près le stock de deux valeurs avant d'en arriver à se servir d'une troisième, et cependant on ne connaît que les timbres vus par le *S. C. M.* et ceux qui se trouvent dans la collection de M. Philbrick qui tient peut-être un des siens du *S. C. M.* Si donc la nécessité de cette valeur 10 pence était si grande, comment expliquer tout-à-coup sa disparition, qui ne laisse aucune trace de son passage, pas même dans les souvenirs de la poste?

On juge facilement de l'authenticité d'un timbre, mais quant aux surcharges, il est bon d'avoir un peu de l'incrédulité de saint Thomas et n'en déplaie aux vrais croyants, c'est ici le cas.

Nous avons pensé en écrivant cet article ne pas discuter l'authenticité de ces timbres, mais il en est du doute comme des petits pois : quand le premier paraît, tous viennent à la fois.

#### Les timbres de l'Allemagne, en 1880.

Les nouveaux timbres-poste de l'empire d'Allemagne avec la dénomination : *pfennig*, sans *e* finale, se distinguent de ceux de la ci-devant émission, par leur orthographe d'abord, et par leurs couleurs qui s'enlèvent facilement.

Cette innovation a évidemment pour but d'empêcher le lavage de la marque d'oblitération et par suite, l'abus d'utiliser une deuxième fois le timbre déjà employé.

Pour y parvenir, il a fallu préalablement préparer le papier avant l'impression des timbres et lui donner une stratification isolée, c'est-à-dire une couche d'une substance empêchant l'infiltration de la couleur dans les fibres du papier, ces timbres étant précisément comme les images à métachromatisme rappelant la décalcomanie ou les timbres russes actuellement en cours.

Pour affirmer mon opinion, j'ajoute trois timbres de diverses valeurs.

F. MEYER.

#### Statistiques de postes.

*Postes en Allemagne 1877.* — Le nombre des bureaux de postes allemands était de 8,962; celui des boîtes à lettres, de 50,491. Le personnel employé était composé de 71,020 individus. La longueur du rayon parcouru était de 100.648 kilomètres.

En 1877, la poste allemande a fait 1,333 millions d'expéditions. Dans ce nombre on compte 582 millions de lettres, 98 millions de cartes postales, 106 millions d'imprimés, 9 millions d'échantillons, 396 millions d'exemplaires de journaux, avec 12 millions de suppléments à ces mêmes journaux, 38 millions de mandats-poste etc.

(Archives postales et télégraphiques de l'empire allemand.)

#### Postes au Japon.

Le rapport du directeur général pour l'exercice clos le 30 juin 1878, prouve le développement du système postal du Japon, depuis que ce système a été organisé à l'europpéenne.

Le nombre des établissements de postes est de 3,792.

Le nombre des envois de poste s'est chiffré par 47 millions; ce qui, comparé à l'exercice précédent, accuse une augmentation de 23.4 p. c. Dans ce nombre figurent 10 millions de cartes postales, preuve du sens pratique des Japonais qui se servent avec prédilection de ce mode de correspondance, aussi commode que peu coûteux.

#### Postes en Russie (1878).

Dans le courant de l'année 1878, il a été vendu dans toutes les institutions postales de l'empire 60,581,184 timbres-poste représentant une somme de 4,274.913 roubles 25 kopecks (le rouble vaut 100 kopecks ou 4 francs). Les timbres de huit kopecks sont les plus nombreux. Il y en a eu 40 millions de vendus; puis viennent les timbres de 2 kopecks (près de 6 millions), puis ceux de 5, 3, 1, 20 et 40 kopecks et enfin 30 kopecks, dont il n'a été vendu que 300,000. Les enveloppes timbrées vendues sont au nombre de 11,278,693 et re-



présentent une somme de près de 1 million de roubles. Les enveloppes de 8 kopecks sont aussi les plus nombreuses. Il en a été vendu 11 millions, puis viennent celles de 5 1/2, 10 1/2, 20 1/2 et 30 1/2 kopecks.

Les cartes postales timbrées et non timbrées vendues sont au nombre de 2,296,246, représentant une somme de 76,885 roubles 58 kopecks. La recette totale sur ce chapitre de l'administration des postes s'élève donc à 5,308,997 roubles 27 1/2 kopecks. On trouve ainsi que chaque habitant de l'empire a dépensé en moyenne 6 1/2 kopecks pour sa correspondance dans l'année.

*Extrait du journal russe la Voix.*  
C. STROOBANT,

### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 209)

#### XII. KASIMOW (GOUVERNEMENT DE RIAZAN).

*Règlement de l'Administration rurale de Kasimow  
du 23 septembre 1868.*

L'assemblée rurale du district de Kasimow, d'accord avec l'opinion de la commission, relativement à l'organisation de la poste rurale, a résolu de ratifier le projet de la poste rurale désigné au budget annuel, fixant 450 roubles pour son organisation.

L'Ouprawa est autorisée à établir dans le village Schostlié une station à deux chevaux ; en même temps elle est engagée à supprimer deux chevaux à une autre station qui n'en demande pas.

Pour bien organiser la poste rurale et recouvrer les frais que cela entraîne, le paiement de 3 kopecks sera effectué pour toute espèce de correspondance à la ville. Pour éviter les abus des postillons pendant l'expédition de la correspondance et des envois d'argent, ces derniers seront munis d'un livre de l'Ouprawa.

*Règlement de l'Administration de Kasimow  
du 20 janvier 1869.*

Au mois de septembre de l'année passée, il a été présenté à l'Assemblée rurale, le projet de la poste rurale ratifié le 23 septembre 1868, et complété par plusieurs articles relativement au paiement de 3 kopecks pour une lettre particulière.

M. le Gouverneur de Riazan a réclamé à l'Ouprawa tous les règlements et les rapports concernant cette question et lui a communiqué la circulaire du département des postes du 14 décembre, concernant l'ordre qui doit être admis pour l'expédition des lettres, journaux, etc.

L'Ouprawa a donc décidé :

1. D'établir la poste rurale immédiatement dans le district et engager pour l'organiser, un individu particulier, afin de lui confier l'administration de la poste rurale.

2. Conformément à la proposition déposée de M. Loukatchin, de lui confier cette affaire, après lui avoir fait déposer un cautionnement de 300 roubles.

3. D'établir la liste des postes, et faire une annonce spéciale de la poste de Kasimow.

4. De remplacer le paiement de 3 kopecks par des timbres-poste de même prix.

#### XIII DNEPROWSK (GOUVERNEMENT DE TAURIDE).

*Rapport de la Ziemskaja Ouprawa du district de  
Dnieprowsk, au sujet de l'introduction de la poste rurale  
dans le district, 5 octobre 1871.*

Le tribunal du Ziemstwo, du gouvernement de Tauride, estimant que les chemins de fer et autres causes ont fait perdre de leur importance à certaines routes, qu'elles avaient, quand elles étaient entretenues par le Ziemstwo, a proposé de présenter à l'Assemblée du Ziemstwo du gouvernement, le projet d'un nouveau tracé de routes, prenant soin en même temps, que les voies de communication dans les différents districts du gouvernement de Tauride, soient commodes et que les habitants de ces districts profitent de tous les bénéfices que fournit l'organisation de la poste rurale.

Ce projet a été présenté le 21 septembre dernier au Conseil du Ziemstwo pour y être discuté par l'Assemblée rurale du district de Dnieprowsk. Après avoir reçu ce projet, l'Ouprawa de Dnieprowsk l'a inscrit pour qu'il soit discuté par l'Assemblée rurale, qui, en approuvant ce projet dans tous ses points, a ordonné l'organisation, à partir du mois de janvier 1872, dans le district de Dnieprowsk, de la poste rurale, en donnant pour entretien des stations du Ziemstwo, la somme de 23,275 roubles, comptant ici leur première organisation et 1400 roubles pour l'entretien de cinq postillons attachés à la poste et pour divers frais du tribunal.

L'Assemblée rurale du district, prétendant qu'avec l'organisation de la poste rurale, la correspondance prendrait un développement considérable, a résolu d'introduire des timbres-poste ruraux du district de Dnieprowsk de 5 kopecks, qui, après avoir été émis, se vendront à l'Ouprawa, ainsi que dans les administrations des Wolostis. On en fera connaître l'usage au public du district, ainsi qu'aux employés des stations de la poste rurale.

Ce règlement de l'administration rurale est ratifié par le Président et par tous les membres de l'Ouprawa.

*Nota.* Il est à remarquer que les timbres ont été émis après janvier 1872.

#### XIV. ZOLOTONOSCHA (GOUVERNEMENT DE POLTAVA).

*Règlement de l'Ouprawa du District de Zolotonoscha.*

L'Administration rurale du district de Zolotonoscha, dans sa séance du 11 octobre 1879, a établi le règlement suivant, concernant la poste rurale du district :

1. D'introduire les timbres-poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880.

2. Par ces timbres-poste on paye l'envoi de la correspondance particulière, ainsi que l'envoi d'argent jusque cinquante roubles.

3. La correspondance de la couronne et tous les paquets de service sont expédiés gratis.

4. Les timbres-poste seront de deux prix : 2 et 40 kopecks.

5. Les timbres-poste de 2 kopecks doivent être collés sur les lettres simples, les journaux et autres envois sous bande.

6. Les timbres-poste de 40 kopecks sorvent à l'expédition de l'argent jusqu'à 50 roubles.

7. La vente des timbres-poste aura lieu à l'Ouprawa, ainsi qu'aux directions des Wolostis et à toutes les stations rurales, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880.

8. La poste partira de la ville de Zolotonoscha, dans le district et vice-versa, les mêmes jours qu'autrefois.

Le règlement est signé par le Président et les membres de l'Ouprawa.

#### XV. BRONNITZI (GOUVERNEMENT DE MOSCOU.)

*Rapport de l'administration rurale de Bronnitsi, au sujet de l'organisation d'une poste rurale dans le district.*

L'administration rurale de Bronnitsi prétend indispensable d'organiser dans le district, une poste rurale d'après les statuts ci-après désignés :

a. La correspondance envoyée par la poste rurale sera expédiée à temps et exactement.

b. En ce moment, les habitants du district paient séparément des gens pour l'envoi de leur correspondance, ce qui entraîne à une dépense considérable ; par l'organisation de la poste rurale, ces inconvénients doivent nécessairement être supprimés.

c. La poste rurale rendra un grand service, surtout aux paysans et aux marchands.

Prétendant organiser la poste rurale, l'administration rurale de Bronnitsi présenta le 1<sup>er</sup> novembre 1867 son rapport, chez M. le Gouverneur de Moscou et lui remit le projet de cette poste. M. le Gouverneur, en date du 8 novembre 1867, N° 2023, lui répondit que la proposition d'organiser la poste rurale du district de Bronnitsi avait été présentée par lui au Ministre de l'Intérieur et le 7 février 1868 l'autorisation fut donnée de créer une telle poste. C'est alors que l'administration rurale déclara qu'une poste rurale serait desservie chaque jour par des facteurs des directions des différents Wolostis, selon quittance du Maître des postes ou du secrétaire, deux fois la semaine, à des jours et heures fixés et que la correspondance serait envoyée d'après inventaire.

La correspondance de la couronne s'expédiera gratis ; mais les lettres particulières, les actions et demandes, les journaux, les gazettes, etc., seront expédiés sous forme de paquets, qu'on paiera 5 kopecks. C'est pourquoi l'administration introduit des timbres-poste ruraux de la couleur *bleue*, valant 5 kopecks chacun. L'expédition de la correspondance recommandée n'est pas permise.

Ce rapport est signé par le Président, les membres et le secrétaire de l'Ouprawa.

*Nota.* La poste rurale est donc de 1868 ; les premiers timbres émis étaient bleus et non rouges. Reste à savoir ce que sont ces timbres bleus dont parle le document.

#### XVI. DOUCHOWCHTCHINA. (GOUVERNEMENT DE SMOLENSK).

*Décision de l'Ouprawa du district de Douchowchtchina, concernant la poste locale.*

L'Assemblée de l'Ouprawa du district du 13 octobre 1872, à l'exemple de quelques autres administrations rurales, trouve indispensable d'établir dans le district, une poste locale, pour l'usage de laquelle seront employés des timbres-poste de 4 kopecks. Cette poste devra se conformer en tout aux règlements publiés par S. E. M. le Ministre de l'Intérieur et par l'inspecteur général des postes en Russie.

La poste rurale, fondée dans le district de Douchowchtchina emploie des timbres ruraux de 3 kopecks pour les correspondances particulières seulement ; la correspondance de l'Etat est expédiée gratis.

Les timbres-poste ruraux seront mis en circulation dans le district, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1870.

Pour contrôler l'envoi régulier de la correspondance, soit de l'Etat, soit du public, l'administration du district trouve indispensable de munir tous les bureaux de dépôt et de remise de correspondance, des livres ordonnés, portant le sceau de l'Ouprawa et signés par le Président, livres qui seront renouvelés suivant les besoins.

Par la même occasion, l'Ouprawa fait savoir que, pour assurer la régularité et l'exactitude dans l'expédition et la remise de la correspondance, elle rendra responsable toute personne coupable qui, se trouvant au service de l'Ouprawa, aura causé la perte de la correspondance, par suite de son imprudence.

La poste de la ville de Dorogobouje au district et du district à la ville de Dorogobouje, sera expédiée une fois la semaine.

Signé par le Président de l'Ouprawa du district.

(A continuer.)

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## RUSSIE.



timbre de 1874 n'est plus. Nous recevons le type ci-contre qui entre momentanément en faveur. Les feuilles portent dix-huit timbres sur trois rangées horizontales, la moitié, ceux de droite, étant renversés. Une des feuilles que nous recevons porte les trois premiers de la première rangée, imprimés en vert-pâle, alors que tous les autres timbres de la même feuille sont bleus : c'est probablement le résultat d'une erreur.

Il y a trois variétés de ce timbre ; les différences portent sur les détails de la couronne, l'absence ou la présence de ponctuation après X, mais ces différences constituent plutôt des défauts de report ou d'impression.

## Imprimé en couleur sur papier blanc :

10 kopecks, bleu, bleu vif.  
40 — vert-pâle.  
40 — bleu, tête bêche.

*Podolsk* (Moscou). Le type de 1871, refait en 1875, 1876 et en 1878 vient de subir de nouvelles modifications, par suite d'un dessin nouveau que nous avons reçu le mois dernier. Les feuilles contiennent 90 timbres sur dix rangées verticales.

Le feston extérieur rappelle le dessin de 1875, sauf les angles qui, au lieu d'être arrondis, sont aigus ; les chiffres sont plus petits ; l'étoile plus grande ; au centre, les deux (?) sont de dimension plus forte.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

5 kop, vert-jaune, vert-jaune foncé.

*Toula* (Toula). Les enveloppes en relief ne sont plus de ce monde : elles ont été remplacées par un type nouveau, aux mêmes armoiries, imprimé en bleu sur enveloppes de formats variés, que nous ferons mieux connaître le mois prochain, en donnant le fac-simile de ce type.



*Tscherkassk (Don).* Voici un timbre appartenant à une poste restée dans les oubliettes jusqu'aujourd'hui.

Au centre, une couronne avec inscription en dessous, le tout dans un double cadre rectangulaire avec inscriptions et

chiffres aux angles, dans des cercles.

Impression noire sur couleur.

5 kopecks, bleu.

*Ardatoff (Nijnij Novgorod).* Le 5 kopecks, rouge-brique, existe au type que nous avons reproduit n° 209, mais le papier est bâtonné blanc, au lieu d'être uni comme le 3 kop. :

5 kopecks, rouge-brique.

Les feuilles de ces timbres (3 et 5 k.) portent 19 timbres sur quatre rangées horizontales, la dernière ayant sept timbres.

M. Lubkert nous envoie les informations suivantes :



*Kousnetzsk (Saratoff).* La poste rurale de Kousnetzsk est restée inconnue, quoiqu'elle fonctionne depuis longtemps. Le 1<sup>er</sup> janvier dernier elle a mis en usage le timbre ci-contre.

L'inscription se lit au-dessus et au-dessous du cercle : *Saratowskoï Goub (ernii) Kouznetzskago Ouyezda*, et dans le cercle : *Ziemskaïa Potshta Piat Kop (icks)*; c'est-à-dire : Poste rurale du District de Kousnetzsk. — Gouvernement de Saratoff. — 5 kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 kopecks, violet-ronçâtre.

*Bougourousslan (Samara).* Au 1<sup>er</sup> type, il existait des timbres *non dentelés*, ainsi que le prouvent plusieurs exemplaires, se tenant, qui ont été vus :

2 kopecks, noir-gris.

*Griasowetz (Wologda).* Le 2 kop. bleu actuel existe piqué 13 :

2 kopecks, bleu piqué.

#### BELGIQUE.

La carte à 5 + 5 centimes, impression verte, est entrée en usage au commencement de juillet dernier.

5 + 5 centimes, vert s. chamois.

#### SIRMOOR.

Le timbre vert a pris la couleur bleue.

1 pice, bleu sur blanc uni.

#### QUEENSLAND.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>e</sup> parle de deux nouvelles valeurs de timbres à l'ancien type :

5 shillings, orange.

1 pound, rose.

Le timbre 1 p. violet « Stamp Duty » dont nous donnons le type dans le supplément de ce mois, *Timbre Fiscal*, arrive également sur les lettres :

4 penny, violet, violet vif.

#### HELIGOLAND.

L'administration des postes a songé que les 25 pêcheurs qui forment toute la population de l'île, avaient besoin de cartes avec réponse payée pour les relations avec les autres pays; elle vient, dit-on, d'émettre des cartes postales universelles 10 + 10 pfennig, en langue anglaise et en langue française :

10 + 10 pfennig, noir sur blanc.

#### AUTRICHE.

Le *Welt-Post* annonce « avec bonheur » que des cartes pneumatiques avec réponse ont paru le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Le type est celui de la carte employée jusqu'ici. Sous *correspondenz-karte* se trouve la remarque : « la carte ci-jointe est destinée à la réponse, pour laquelle le porteur doit attendre 5 minutes »; la suscription de la seconde partie est : *Antwortblanket* (côté de la réponse).

10 + 10 kreuzer, (?)

#### BERMUDES.

Le même journal signale une carte postale universelle à 1 1/2 penny, semblable aux cartes Trinité, etc.

1 1/2 penny, brun sur chamois.

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

*Corrientes.* Voir le *Timbre Fiscal* de ce mois.

#### SAINT-VINCENT.

Un timbre provisoire qui forme pendant au 1 penny employé aux îles Barbades, en 1878, vient de faire une courte apparition ici-bas, nous dit le *Philatelic Record*.

Le 6 pence a été traité de la même façon que le Barbade 5 shillings, le perforant dans le centre et surchargeant chaque côté 1 d, en rouge, chiffre de 8 m/m de haut; la perforation nouvelle est 12.

1 penny, vert et rouge sur 1/2 timbre 6 pence.



Depuis, le t penny, ancien type, a paru, imprimé en vert.

1 penny, vert, filagramme étoile.



MALACCA.

La nouvelle carte à 4 cents est d'un type nouveau, ainsi qu'on peut s'en assurer ici :

4 cents, brun s. chamois.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Le *Philatelist* signale deux cartes doubles officielles c. 154 a. sans timbre. Les deux, portent chacune sur la première partie inférieure, à gauche, l'observation : *La carte ci-contre est destinée à la réponse* ; Une de ces cartes doubles porte sur la seconde partie, le mot : *Ruckantwort* ; l'autre, le mot : *Antwort*.

On oublie de donner la couleur du carton.....

Des mandats avec timbre ont paru le 1<sup>er</sup> juillet dernier ; ils sont annoncés par l'avis officiel suivant :

Berlin W. 15 juin 1880.

AVIS.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, les formulaires de mandats de poste pour le service intérieur porteront en impression la marque de la valeur postale de 20 pf. Les bureaux de poste délivreront ces formulaires au public contre le paiement de la valeur qu'ils représentent. Pour une taxe supérieure à 20 pf. (savoir pour mandats-poste au-dessus de Mk. 100), la différence en plus devra être représentée par des timbres adhésifs.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, les bureaux de poste ne remettront plus de formulaires de mandats-poste avec timbres collés dessus. Par contre, on continuera à vendre au public, outre les nouveaux formulaires portant la marque de la valeur, des formulaires qui n'en portent pas, mais on ne les livrera que par 20 pièces au moins, au prix de 10 pf. par 20 exemplaires.

De nouveaux formulaires de mandats-poste sans marque de valeur ne seront émis que lorsque les formulaires de l'espèce existante seront épuisés. Les personnes possédant des formulaires anciens ont le droit d'en faire usage jusqu'à consommation complète. Jusqu'à nouvel ordre, les formulaires de mandats-poste portant l'empreinte de la valeur postale et devenus hors d'usage entre les mains du public, pourront être échangés aux bureaux de poste contre des formulaires nouveaux et valables. Il n'est pas permis d'utiliser à l'affranchissement d'envois postaux, des marques de valeur découpées de formulaires hors d'usage.

Le Secrétaire d'État des Postes impériales,  
STEPHAN.

M. G. Fouré nous fait observer que le type des 20, 25, et 50 pfennig a subi quelques petites modifications. En effet, nous constatons sur le 20 pfennig, sans *e* finale, que la perle placée avant et après *Deutsche* et après *Post* manque sur le type modifié ; que les chiffres 2 n'ont pas la partie supérieure recourbée et que les 0 sont un tant soit peu plus petits ; les chiffres au 50 pf., ne sont pas non plus semblables.

TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* nous apprend que la carte à 1 cent a été refaite par la nouvelle Compagnie chargée de la livraison des timbres de cette colonie. Le type appartient à celui connu, sauf que le timbre est du type modifié des timbres adhésifs nouveaux.

1 cent., vert sur chamois.

MEXIQUE.

M. Fouré nous informe qu'il aurait existé un timbre-poste 4 centavos, bistre-jaune, semblable au 10 centavos jaune, connu et piqué. Cette émission serait passée inaperçue.

4 centavos, bistre-jaune.

Le même nous apprend que, depuis le commencement de juin, les timbres *porte de mer*, imprimés en couleur, sont en circulation.

GRÈCE.

Le *Welt-Post* s'est un peu hâté, en nous faisant annoncer, d'après lui, l'émission de cartes postales à 5 et 10 lep.

La commande n'en a pas encore été faite à Paris et il est probable que l'émission devra, par ce fait, subir quelques retards qui pourraient bien se prolonger jusqu'au mois de janvier 1881.

Voici ce que dit la loi, à propos de ces cartes :

ART. 1<sup>er</sup> L'usage des cartes postales est permis à l'intérieur du Royaume. Le port en sera de 40 leptas, pour chacune, pour les envois de ville en ville et de 5 leptas dans la circonscription de la même ville.

ART. 2. Des cartes postales doubles, au double port de celui fixé dans l'article précédent, portant la réponse payée du destinataire, seront mises en circulation en même temps.

ART. 3. Les cartes postales seront envoyées aussi sous recommandation. Il sera alors perçu une taxe additionnelle de 20 leptas.

ART. 4. Par décret royal seront réglés, la forme des cartes, leur impression et vente et tout autre détail concernant l'exécution de la présente loi.

L'administration des postes, en soumettant au ministère le projet du décret royal, pour l'appli-

cation de cette loi, a proposé que les cartes postales avec réponse payée fussent aussi adoptées pour les échanges avec l'étranger, en vertu de la convention de Paris. Il y a tout lieu de croire que cette proposition sera acceptée.

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Tolima.* Nous trouvons dans « El Filatelista » l'annonce d'un nouveau timbre 1 peso « semblable au 50 cent. » que ce journal n'a jamais décrit :

1 peso, rouge.



HONG-KONG.

Ci-contre le dessin du timbre 12 cent. avec la surcharge dont nous parlions récemment.

#### BAVIÈRE.

Le nouvel écusson, de forme ovale, figure maintenant sur tous les mandats-poste, nous dit le *Philatelist*.

10 pfennig, rouge.  
20 — bleu.  
30 — brun.  
40 — jaune foncé.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Le 3 centimes, non dentelé, jaune sur paille est en usage :

3 centimes, jaune sur paille.

#### GUADELOUPE.



L'*Ami des timbres* fait connaître dans un de ses derniers numéros, l'existence de *timbres-taxé*, employés à la Guadeloupe.

D'une simplicité toute primitive, ces timbres sont imprimés en noir sur papier uni :

15 centimes, azur.  
30 — blanc.

#### ISLANDE.

Les deux cartes dont nous parlons le mois dernier sont en notre possession. Le timbre qui occupe l'angle droit supérieur est au type des timbres ordinaires ; le cadre est formé d'une grecque semblable aux cartes actuelles du Danemark ; il mesure 130 sur 80 mm. ; en haut, au milieu : *Brjefspjald*, un trait en dessous et l'inscription :

*Island.*

*Hjernamegin má að eins rita utanaskriptina.*

Trois lignes d'adresse, la première ayant *Til*.

Quant au 10 öre, il a une inscription cintrée : *Atsherjar-Póstfjelagid*, puis :

(*Union postale universelle.*)

*Island.*

*Danmark.*

*Brjefspjald.*

et quelques lignes de points pour l'adresse, dont la première commence par *Til*.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

8 aur, violet.  
10 — carmin.

#### FRANCE

Depuis le 10 juin dernier, le 3 centimes est actuellement gris :

3 centimes, gris.

#### KASCHMIR.

Le *Philatelic Record* a reçu les 3 pice sur papier pelure uni ; le 1 anna est rouge vénitien : le 2 annas d'une nuance plus ardoisée.

#### NEVIS.

Le même journal nous apprend que le 1 penny a été remplacé par un type semblable au 2 1/2 pence et au lilagramme ce et couronne.

1 penny, violet.

#### WURTEMBERG.

Le *Philatelist* mentionne une variété du mandat-poste international, carton rouge, impression noire, timbre violet foncé de 40 pf., ayant une partie des traductions françaises qui ne sont pas entre parenthèses.

40 pfennig, violet foncé.

#### ROUMÉLIE ORIENTALE.

Elle n'est plus, cette malheureuse carte à 40 paras qui se vendait 15 paras. Voici ce que l'on nous rapporte à ce propos :

« Selon la loi organique de la Roumélie Orientale, cette province ne peut créer des timbres spéciaux pour sa correspondance : elle doit se servir des timbres turcs qui lui sont fournis par la direction générale des Postes de Constantinople, avec laquelle elle partage le montant. Cet article de la loi n'étant pas précisément du goût de ces messieurs de la Roumélie, les timbres y sont quelque peu négligés : on dit même qu'ils refusent net de se servir des timbres turcs. Comme conséquence à cette mesure, les lettres de la Roumélie reçoivent l'application du timbre qu'on a vu sur les cartes de ce pays, ce qui a amené la création des cartes timbrées, mais exclusivement pour l'intérieur de la Roumélie.



» Malheureusement ces cartes arrivèrent à Constantinople, où l'on s'en émut : de là une note aux Rouméliotes qui se sont empressés de fermer à double tour la caisse contenant leurs cartes. »

### Les timbres « fuera de hora » de l'Uruguay.

Montevideo, le 28 mai 1880.

Mon cher Monsieur,



C'est toujours avec intérêt que je lis le journal que vous dirigez si bien, depuis tant d'années. Je trouve à la page 99, de l'année passée, certaines explications sur les timbres de l'Uruguay, « fuera de hora » qui, quoique justes, méritent cependant quelques explications complémentaires.

Lorsqu'un paquebot est en partance, il est d'usage, à la poste centrale, d'afficher quelques jours à l'avance, un avis qui fait connaître au public le jour de départ du paquebot et l'heure extrême à laquelle les lettres sont encore reçues, au bureau central ou à la succursale de la poste, située près de la douane. A l'heure dite, on ferme les sacs contenant la correspondance ; celles présentées après l'heure, ne sont reçues qu'à la succursale seulement ; elles sont affranchies avec les timbres ordinaires qu'on annule de la griffe habituelle ; ils reçoivent en sus, l'oblitération : « fuera de hora », parce que ces lettres ne sont pas insérées dans un sac ou paquet, mais livrées libres, entre les mains du commissaire du paquebot en partance. J'ai été à même de constater le fait au départ de paquebots italiens et français.

L'envoi qu'on vous a fait de ces timbres, comme répondant à une émission spéciale, n'est donc tout simplement qu'une escroquerie.

Dr WÖNNER.

### Les premiers timbres des Iles Philippines.

En 1872, n° 115 de ce journal, nous avons, par notre article « Les timbres de 1847 des Iles Philippines » soulevé une question relative à des timbres qui auraient circulé en 1847, question qui n'a pas encore été résolue jusqu'ici, malgré les appréhensions de S. C. M. qui voyait dans ces timbres l'annonce d'une exploitation nouvelle.

Suivant le correspondant qui nous remettait les renseignements qui nous ont permis d'écrire cet article, quatre timbres avaient été émis. Ils avaient circulé dans les îles de Luçon et Manille, en attendant l'approbation royale du projet, en date du 14 mai 1847, du directeur général des Postes des îles Philippines.

Ces timbres, nous disait notre correspondant,

sont grossièrement gravés ; ils représentent l'effigie de la reine Isabelle II dans un cadre de forme carrée, avec le mot : *Inte ior*, en haut et la valeur en bas ; papier vergé blanc :

|                 |        |
|-----------------|--------|
| 1/2 real plata, | vert.  |
| 2 —             | jaune. |
| 4 —             | bleu.  |
| 1 peso,         | rose.  |

On s'était engagé à nous livrer les types de ces timbres, mais jusqu'ici ils nous ont fait défaut.

M. N. Rondot, *Magasin pittoresque*, année 1865, page 263, fut le premier qui fit mention de cette proposition. Il nous apprenait que les timbres proposés étaient ronds, de quatre valeurs et imprimés dans les couleurs désignées plus haut ; mais ces timbres seraient restés à l'état d'essai, la proposition n'ayant pas été agréée.

A l'appui de ce qu'il écrivait en 1865, M. N. Rondot a l'obligeance de nous remettre maintenant le dessin des quatre timbres proposés en 1847. Ils sont, ainsi qu'il le disait fort bien, de forme ronde et imprimés dans les couleurs annoncées ; les types sont tous différents, principalement par le cadre extérieur, mais la valeur en réaux de plata n'y est pas exprimée : on a simplement marqué : *real* ou *res*.

### PROYECTO

de Sellos ó estampillas para hacer la franca  
de la correspondencia interior de la

ISLA DE LUZON.



Adoptados estos sellos se hura franca con ellos la correspondencia, poniendo en el sobre de la carta ó pliego uno ó mas seguntos que le correspondan con arreglo a la tarifa que estará de manifesto on : los puntos donde se espendan, que serán las mesmos senaladas para la venta del papel sellado.

MANUEL DE VRIOSTE.

Il n'existe qu'une seule série de ces timbres; elle se trouve aux archives de la direction générale des postes à Manille, collée sur un feuillet de la façon que nous la donnons ici et avec les inscriptions dont on nous donne la traduction suivante :

1<sup>o</sup> au-dessus des quatre timbres :

#### PROJET

*de timbres ou estampilles pour affranchir la correspondance dans l'intérieur de l'île de Luçon.*

2<sup>o</sup> en dessous des quatre timbres :

Après l'adoption de ces timbres on s'en servira pour affranchir la correspondance. On en mettra sur l'enveloppe de la lettre ou du pli un ou plusieurs pour représenter la valeur conformément au tarif d'affranchissement. Ils se débiteront dans les bureaux où l'on vend le papier timbré. Signé: Manuel de Vrioste.

Loin de résoudre la question, cette communication, que nous déclarons être des plus intéressantes, ne fait malheureusement que l'embrouiller davantage. Suivant les renseignements qui nous ont été donnés en 1872, les timbres étaient carrés, ils avaient l'inscription: *Interior* et avaient été utilisés dans les îles de Luçon et Manille.

D'après les documents que nous recevons aujourd'hui de M. Rondot, les timbres ont la forme ronde, l'inscription *Correos* et leur usage était restreint à Luçon.

Il y a là évidemment deux projets, les différences entre les deux propositions étant par trop marquantes que pour faire confusion. Reste à savoir si l'un des deux projets a bien été réellement adopté.

En lisant les documents qui terminent cet article, on doit supposer, avec assez de raison, qu'aucune proposition n'a été adoptée antérieurement à 1854, les dispositions de ces décrets annonçant un système qui ne paraît pas encore avoir fonctionné dans ce pays et les timbres étant émis à titre provisoire, pour l'espace d'un an (du 1<sup>er</sup> février 1854 au 1<sup>er</sup> février 1855) et cela à titre d'essai du nouveau système d'affranchissement.

Ce qui ne contribue pas à éclaircir cette affaire, c'est que nous recevons d'un de nos correspondants de Manille, l'affirmation que des timbres ont circulé en 1847; mais comme on nous promet des détails qui doivent nous arriver incessamment par le Directeur des Postes, qui remplissait ses fonctions en 1854, nous ne désespérons pas de pouvoir trancher bientôt, d'une façon définitive,

cette question, afin de n'avoir plus à revenir sur ces mystérieux et insaisissables timbres.

En attendant, voici les documents dont nous parlons plus haut :

1853. — 12 janvier. — *Ordonnance royale établissant l'affranchissement préalable obligatoire pour la correspondance intérieure des îles.*

Excellence. Il a été rendu compte à S. M. la Reine (que Dieu garde!) du projet à l'étude, relatif au règlement intérieur de la correspondance de ces îles. S. M. a bien voulu autoriser Votre Excellence à présenter un plan, après avoir entendu le surintendant, et sur les bases suivantes :

1<sup>o</sup> Il sera établi un port à prix réduit pour les lettres circulant à l'intérieur desdites îles.

2<sup>o</sup> L'affranchissement préalable sera obligatoire; à cette fin, Votre Excellence devra demander le nombre de timbres jugé nécessaire en indiquant le prix qu'ils devront avoir pour servir à l'affranchissement; Votre Excellence étant d'ailleurs autorisée à chercher le meilleur moyen d'effectuer l'affranchissement préalable.

3<sup>o</sup> Le service du transport de la correspondance sera réglé de manière à s'écarter le moins possible en général du système actuellement en vigueur; les chefs des provinces auxquels on imposera cette charge devront avoir une remise de tant pour cent fixée par Votre Excellence, d'accord avec le surintendant.

4<sup>o</sup> Enfin, il sera également fait une remise, fixée par Votre Excellence, avec le même accord, aux personnes obligées à la charge du transport, afin de pouvoir indemniser jusqu'à un certain point celles qui s'occupent de ce service.

Par ordre royal, Madrid, 12 janvier 1853.

A Son Excellence le Gouverneur, Capitaine général des Philippines.

1854. — 31 mars. — *Ordonnance royale approuvant les dispositions préliminaires pour l'établissement du port et de l'affranchissement préalable de la correspondance intérieure des îles.*

Excellence. Il a été donné connaissance à S. M. la Reine (Q. D. G. !) du projet remis par Votre Excellence dans sa lettre n° 381, à l'effet d'établir le nouveau règlement de la correspondance intérieure de ces îles; S. M. a bien voulu approuver dans toutes ses parties le travail de Votre Excellence à ce sujet, et veut qu'après une année d'essai, il soit rendu compte au Gouvernement du résultat et des améliorations que l'expérience aura rendu nécessaire d'introduire pour perfectionner autant que possible le service de ladite correspondance.

Par ordre royal, — Madrid, 31 mars, 1854. — A S. Exc. le Gouverneur, Capitaine général des Philippines.

*Dispositions préliminaires, pour l'établissement du port et de l'affranchissement préalable de la correspondance intérieure des Philippines.*

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Sera établi à partir du 1<sup>er</sup> février 1854 l'affranchissement préalable obligatoire pour toute



correspondance circulant à l'intérieur de l'Archipel, qu'elle soit dirigée d'une province à une autre, ou entre les localités de la même province. Le taux de l'affranchissement sera le même pour toutes.

ART. 2. — A partir de cette date, il ne sera donné cours à aucune lettre qui ne serait pas préalablement affranchie au moyen d'estampilles ou du timbre y correspondant.

ART. 3. — Pour tous les effets des opérations des postes, les lettres seront divisées en simples et doubles. Sera considérée comme lettre simple toute lettre n'atteignant pas plus que le poids d'une demi-once, et comme double toute lettre dépassant ce poids.

ART. 4. — Toutes les lettres, — les simples comme les doubles, — ne pourront être expédiées que de deux manières :

- 1<sup>o</sup> Affranchies ;
- 2<sup>o</sup> Affranchies et enregistrées.

ART. 5. — Les lettres devront payer un port, savoir les lettres simples, de 5 cuartos, les lettres doubles dans la proportion suivante : celles qui pèseront huit adarmes inclusivement, soit une demi-once, sans aller jusqu'à l'once, dix cuartos ; celles qui passeront une once, un real fuerte ; et ainsi progressivement, en augmentant de dix cuartos par chaque fois que le poids excédera d'une demi-once.

ART. 6. — Les lettres enregistrées devront être également affranchies à l'avance, et, en outre du port nécessaire à l'affranchissement, elles payeront pour l'enregistrement deux réaux chacune, quel que soit leur poids.

ART. 7. — Les lettres circulant sous le couvert des administrations ou des provinces, payeront ce qui est établi par le règlement général.

ART. 8. — Les journaux et autres publications périodiques seront transportés au poids, à raison de deux pesos par arrobe, et pourvu qu'ils réunissent les quatre conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Ils seront présentés à l'administration des postes directement par la rédaction ;
- 2<sup>o</sup> Ils seront sous bandes ;
- 3<sup>o</sup> La bande portera imprimé le nom du journal ;
- 4<sup>o</sup> Ils ne contiendront ni notes ni aucun autre chose manuscrite que le nom de l'abonné et sa résidence.

ART. 9. — Les imprimés de toute autre nature, à l'exception des livres, même de ceux qui seraient publiés périodiquement en livraisons, seront transportés également au poids, à raison de deux pesos par arrobe, pourvu qu'ils réunissent les quatre conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Ils seront présentés à l'administration des Postes directement par les entrepreneurs, éditeurs ou propriétaires ;
- 2<sup>o</sup> Ils seront sous bandes ;
- 3<sup>o</sup> Sur la bande sera imprimé le nom de l'entrepreneur, éditeur ou propriétaire ;
- 4<sup>o</sup> Ils ne contiendront ni notes ni aucune autre chose manuscrite que le nom du destinataire et le lieu de sa résidence.

ART. 10. — Les journaux et autres publications périodiques, à l'exception des livres qui seront présentés sous bandes et sans contenir ni notes ni aucune autre chose manuscrite que le nom du destinataire et de sa résidence, payeront cinq cuartos s'ils n'excèdent pas le poids d'une once, dix jusqu'à deux onces, et ainsi progressivement en augmentant de cinq cuartos par chaque fois que le poids excédera d'une once.

ART. 11. — Le même taux d'affranchissement sera applicable aux échantillons de marchandises sans valeur, mis sous bandes, permettant de s'assurer qu'ils ne renferment d'autre note manuscrite que les numéros d'ordre et les marques.

ART. 12. — Les livres, publications périodiques, imprimés et échantillons de marchandises qui ne sont pas compris aux art. 8, 9, 10 et 11 devront être affranchis au même taux que les lettres.

ART. 13. — Les imprimés dont parle l'art. 9 et les livres ne seront admis pour être expédiés au poids par les moyens ordinaires de transport qu'après la fermeture du paquet renfermant les lettres et les journaux.

ART. 14. — L'affranchissement et l'enregistrement des lettres, ainsi que l'affranchissement des journaux et imprimés séparés, qui ne seraient pas faits par les rédactions respectives, seront accomplis au moyen d'estampilles dans les conditions établies par l'instruction y relative.

ART. 15. — L'affranchissement des journaux et autres imprimés remis à la poste par les rédactions, sera constaté à l'administration au moyen d'une empreinte à cet effet.

ART. 16. — Aucune personne ne sera obligée de recevoir des provinces des lettres qui lui sont adressées autres que celles qu'elle désignera avant de les ouvrir.

ART. 17. — Toute personne, corporation, maison de commerce, établissement aura le droit de frapper sur le dessus des lettres une empreinte indiquant quel est l'expéditeur. Les lettres ainsi timbrées qui ne seraient pas distribuées pour une raison quelconque, seront retournées à la personne marquée sur l'empreinte.

ART. 18. — Les lettres remises pliées d'un point à un autre, même autrement que par le transport de la poste, devront également porter les timbres d'affranchissement voulus. Au cas contraire, elles seront considérées comme de contrebande et pourront faire infliger aux transporteurs les peines édictées par le titre 20 de l'ordonnance générale du service des Postes.

*Manille, 7 décembre 1833. — En complément des dispositions prises par S. M. dans l'ordonnance royale du 12 janvier dernier, pour arriver au but qu'on se propose, et d'accord avec Son Excellence l'Assesseur général du Gouvernement, j'ai arrêté ce qui suit :*

1<sup>o</sup> A partir du premier jour de février prochain, seront établis le port et le règlement de la correspondance intérieure de ces Iles, en conformité des dispositions et instructions précédentes données par l'administration générale des Postes de cette capitale ;

2<sup>o</sup> Dans les provinces, les chefs respectifs auront la

charge de l'emploi des timbres ; à cette fin ils recevront, par le moyen de leurs mandataires dans cette capitale, de l'administration des Postes, le nombre de timbres jugé nécessaire pour le service. Aussitôt que les mandataires auront reçu les timbres, les chefs de provinces seront responsables du montant, et cette responsabilité ne cessera qu'en cas de perte ou de force majeure dûment justifiée ;

3<sup>o</sup> Par suite des conditions particulières de la province de Rondo, et avec l'assentiment de Son Excellence le surintendant, l'administration des finances y sera chargée de la distribution des timbres ;

4<sup>o</sup> Il est accordé aux chefs de provinces, et à l'administration des finances de Rondo, d'accord avec le surintendant, une remise de 40 pour cent de la valeur des timbres vendus, comme rémunération des dépenses occasionnées par cette charge, et du travail et de la responsabilité en résultant ;

5<sup>o</sup> Les Alcades mayores, les Gouverneurs et l'Administrateur sus-référés s'entendront directement avec l'administration des Postes pour tout ce qui concerne le service, et lui rendront compte, à la fin de chaque année, des existences en timbres avec une quittance du montant des timbres vendus ;

6<sup>o</sup> Pour le moment, et en raison du surcroît de travail que ce service occasionnera aux chefs de provinces, ils ne seront tenus à aucun cautionnement ; mais l'administrateur des finances de Rondo, se trouvant dans des conditions différentes, y sera soumis ; et le taux en sera fixé par l'administration des Postes en raison du service ;

7<sup>o</sup> La correspondance officielle sera transmise en franchise, et le dessus des plis portera un timbre noir, avec ou sans armoiries, indiquant de quel fonctionnaire et de quelle province ils proviennent ;

8<sup>o</sup>, 9<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup>, 11<sup>o</sup>, sans grand intérêt ;

12<sup>o</sup> Pour la remise par la poste des actes, procès entre parties ou causes, on se référera aux dispositions de l'ordre général de service, art. 6, 7 et 8 du titre 12. En conséquence, les plis devront être préalablement affranchis pour le compte des intéressés, excepté les procès d'office ou causes entre personnes notoirement pauvres ; dans ce cas, ces circonstances seront certifiées sur l'enveloppe des plis, par l'écrivain du lieu d'origine, avec le visa du juge.

### La poste à l'Exposition nationale belge de 1880.

La Belgique célèbre en ce moment le 50<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance. On a organisé pour la circonstance une Exposition nationale où la poste a trouvé sa place. Son installation a eu lieu dans la galerie reliant les deux pavillons.

A la droite de l'entrée du public, deux guichets ont été établis : l'un est affecté au service des

postes, l'autre aux dépêches télégraphiques. Entre ces deux guichets, des *Lock-Boxes* ont été placés. Ils sont d'invention américaine : ce sont de petits casiers vitrés fermés à clef et numérotés, destinés à contenir les lettres adressées aux industriels qui font prendre leur correspondance aux bureaux de distribution.

Une grande table sur laquelle se trouvent papier, plumes et encre, est mise à la disposition du public ; derrière la table, faisant face à la porte d'entrée, deux grands cadres contiennent les différents modèles de timbres-poste, enveloppes et cartes postales émis en Belgique depuis leur introduction.

D'après le premier cadre, qui ne contient que des timbres-poste et l'enveloppe 40 cent. en deux formats, le timbre de 40 centimes aurait été émis le 17 octobre 1849. Il n'a été fait aucune distinction entre les timbres dentelés ou non, avec ou sans filigramme ; à part ces manquants, la collection des timbres-poste de Belgique est complète.

Le second cadre, qui ne porte que les cartes postales, nous donne la date de septembre 1875 comme celle de la carte à 40 cent. verte, alors qu'elle n'a vu le jour qu'en avril 1876, suivant un ordre de service du 18 mars 1875 ; la même carte, *sans cadre*, est donnée comme émise en février 1877, au lieu de juillet 1878 ; la carte à 10 centimes, carmin, est indiquée comme émise le 15 mai 1879, date à laquelle aucun bureau de poste ne distribuait cette carte, attendu qu'il lui était ordonné d'épuiser d'abord les tirages antérieurs. Elle n'a commencé à circuler qu'en juin.

Parmi les cartes avec réponse, nous trouvons celle à 5 + 5 centimes, vert. Le type est semblable à la carte à 5 centimes de cette couleur, avec l'avis en deux langues placé dans l'angle inférieur gauche, comme aux cartes internationales avec réponse à 10 + 10 centimes.

La poste n'a exposé aucun timbre-télégraphe, et le ministère des finances n'a pas cru devoir montrer ses timbres de commerce et d'affiches...

L'ameublement du bureau est complété par des tables à timbrer, et des meubles à casiers pour le classement des lettres, ainsi que des échantillons de sacoches et de portefeuilles.

Il n'y a point d'autres timbres à l'Exposition nationale ; mais la classe 28, section n° 1, offre aux amateurs de timbres l'exposition de notre nouvel album.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO..... 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### ROUMANIE.



Emission d'un nouveau type dont nous ne connaissons jusqu'ici qu'une seule valeur : 15 bani. L'effigie est celle du timbre précédent; en haut : *Posta Romana*; en bas : 15 bani 15.

La conception de ce type est préférable à celle du timbre remplacé.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12.

15 bani, brun-chocolat.

### NOUVELLE GALLES DU SUD.

Avec *O. S.* en surcharge noire, nous avons vu le 6 pence actuel :

6 pence, lilas et noir.

### ROUMÉLIE ORIENTALE.

Ce pays qui tenait absolument à avoir ses timbres particuliers, a obtenu gain de cause.

Voici ce que publie la « *Maritza*, » journal de Philippopoli :

« Nous apprenons que M....., pendant son séjour à Constantinople, a réussi à se mettre d'accord avec la Direction des Postes Ottomanes sur la question des timbres spéciaux pour notre province. Ces timbres seront bientôt imprimés et livrés à notre province dans les conditions prévues par le statut organique, qui veut que la moitié de la valeur vénale de ces timbres-poste soit payée par notre gouvernement à la Sublime Porte qui les lui fournira. Ainsi d'un côté notre province aura ses timbres-poste spéciaux et de l'autre l'Empire ne perdra plus un revenu qui est évalué à 250 livres turques (fr. 5750) environ par mois. »

D'après ce qui précède, on doit donc s'attendre à une série nouvelle de timbres, pour *bientôt*, dit-on. Pour bientôt ! et les extases de l'administration turque que deviendraient-elles ?

### COLONIES FRANÇAISES.

Nous trouvons oblitéré : 2 juillet 1880, un timbre 20 centimes, rouge-brun, *sur vert*.

20 centimes, rouge-brun sur vert.

## DANEMARK.

Les timbres de la poste locale de Copenhague, annoncés dans notre numéro 208, sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre courant. En voici les types :



1<sup>er</sup> type. Représente un château fort (armoiries de Copenhague) dans un cadre cintré du haut et contenant une inscription qu'on nous traduit par : Télégraphe de la ville et de famille (?) de Copenhague; en bas : *Telegram frm* ou Timbre d'affranchissement télégraphique; au-dessus du château-fort, le mot : *By post* (Poste locale) et des foudres.

2<sup>me</sup> type. Valeur dans un ovale, ayant la même inscription que le type précédent; à gauche, les mots *Telegram frimärke* (timbre d'affranchissement télégraphique); en haut : *By post* (Poste locale); en bas, une main tenant des foudres; dans les angles supérieurs un château-fort.



Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11 :

1<sup>er</sup> type 1 øre, bistre-brun.

2 — carmin.

3 — outremer.

4 — vert bleu.

5 — brun-rouge.

2<sup>me</sup> type 10 — bleu-lilas, noir et or.

La main, les châteaux-forts et le chiffre 10 sont dorés à ce dernier; l'impression est noire; la partie en dehors de l'ovale, bleu-lilas.

Un 3<sup>me</sup> type montre les armoiries de Copenhague dans un cercle avec la même inscription que les précédents; la valeur est sous le cercle; en haut : *By post* dans un ovale large; cadre de fantaisie doré avec impression noire et bleue.

Un 4<sup>me</sup> type a ces mêmes armoiries dans un ovale, avec les mêmes inscriptions et la valeur sous la tour du milieu; aux angles supérieurs les armes du Danemark, inférieurs une roue ailée. Impression bleue, noire et or :

25 øre, noir, or et bleu, piqués 14.

50 — — — — —

Ces deux types nous les reproduirons le mois prochain.

Nous connaissons les couleurs des timbres 1 øre et 5 krone du chemin de fer *Groested*, mentionnés n° 208. En plus des valeurs signalées, il y a encore 10 øre :

1 øre, noir.

10 — bleu.

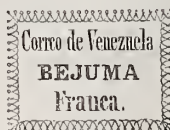
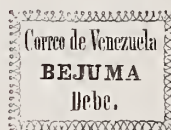
5 krone, bleu.

## NICARAGUA.

Le 10 centavos est actuellement *percé en lignes*. Il complète, par son apparition, la série des timbres en cours avec le percage :

10 centavos, vermillon.

## VENEZUELA



Il y a quelques années, un journal parisien, aujourd'hui mort et enterré, reproduisait un timbre de *Bejuma*, nom que nous ne trouvons nulle part, à l'effet de provoquer des renseignements sur la valeur de ce timbre. Il faut croire que le succès de cette annonce ne fut pas bien grand, car depuis 1874, ce timbre est resté dans les oubliettes. M. Meyer le ressuscite aujourd'hui, en nous envoyant deux de ces timbres. Le premier porte le mot *Debe* qui annoncerait une taxe, tandis que le second a ce mot remplacé par *Franca*, qui ferait supposer un affranchissement complet.

Comme nous ne pouvons, pas plus que M. Meyer, donner aucun renseignement sur ces timbres, nous comptons sur le bienveillant concours de nos lecteurs qui nous a toujours été si utile en toutes circonstances.

L'impression est en typographie, noir sur papier couleur.

Bejuma : Debe, jaune.

— : Franca —

M. Roussin reproduit un autre timbre, non moins mystérieux et ne portant aucune valeur. Il serait usité de *Coro* à *La Vela* et vice-versa, mais de quelle façon, le timbre ne le fait nullement supposer. Il est donc également nécessaire d'avoir quelques éclaircissements sur son mode d'emploi et sa valeur nominale.





Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur.

Coro à La Vela, jaune.

La faute *Correo* existe sur le timbre comme sur notre facsimile; l'exemplaire communiqué par M. Roussin porte, écrit à l'encre noire, le mot *franca*, qui annoncerait un affranchissement exécuté d'avance par ce timbre.

#### HESSE.

Un journal de Vienne donne quelques renseignements sur les timbres *Chemins de fer Louis de Hesse* sur lesquels nous avons en vain demandé des détails à cette administration.

Les timbres sont destinés à l'affranchissement des paquets; la limite du poids est de 1/2 kilogr. à 30 k; les timbres se collent sur l'adresse des paquets, moitié sur le coupon et moitié sur la lettre de voiture, de sorte que les timbres sont toujours déchirés.

Nous ajouterons que cette administration se refuse à vendre de ces timbres, ce qui pourrait amener la ruine de la Compagnie si elle dérogeait à la décision prise, de se servir elle-même des timbres émis.

D'après notre confrère de Vienne, il y aurait deux valeurs : 20 et 80 pfennig, non dentelées et piquées 13. L'exemplaire que nous avons à la couleur chair :

20 et 80 pfennig, chair, non dentelés.

20 et 80 — — piqués 13.

Le dessin représente un chiffre valeur blanc, dans un cercle; cadre carré ayant autour : *Hessische Ludwigs Eisenbahn gesellschaft* et un chiffre aux angles; enfin à la partie du milieu, une locomotive avec la même inscription en relief.

#### AUTRICHE.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, décret du Ministre du Commerce, 17 juillet, n° 22048, on se sert de cartes postales à 5 kreuzer, pour l'Union. En haut : *Wellpost-Verein (Union postale universelle)* sous-ligné; en dessous : *Correspondenz-Karte (Carte Postale)*; puis *Administration d'Autriche*; entre la deuxième ligne d'inscription, les armes à gauche, le timbre 5 k. 1867, à droite. Trois lignes de points ont été réservées pour l'adresse, la première commençant par *an*, entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : *in*. L'impression est noire, le timbre en couleur :

5 kreuzer, rouge sur chamois.

Il existe de ces mêmes cartes avec réponse

payée, contenant les mots : *Antwort-Réponse*.

5 + 5 kr. rouge sur chamois.

Enfin ces cartes existent de même en *soldi*.

5 soldi, rouge sur chamois.

5 + 5 — — —

Il y a même des cartes avec réponse de 2 + 2 kreuzer, en *Allemand, Bohême, Illyrien, Italien, Polonais, Ruthénien et Slave* :

2 + 2 kreuzer, brun sur chamois.

#### JAMAÏQUE.



Nous recevons quelques timbres-télégraphe annulés de 3 pence et 1 shilling, employés en 1879 et 1880. La date la plus reculée trouvée par nous est octobre 1879.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CC et couronne, piqués, 15 :

3 pence, lilas.

1 shilling, brun.

#### GRANDE-BRETAGNE.

M. Post nous remet des cartes sur commande à 1/2 penny, portant les lettres P et C de *Post-Card* en lettres ornées, avec les armoiries de grande dimension entre ces deux mots; en dessous en italique : *The address, etc.*

Il paraît, d'après ce que nous rapporte M. Post, qu'il n'est plus permis de placer sur ces sortes de cartes les armoiries du pays et que celles que nous désignons ne sont plus à obtenir :

1/2 penny, rose sur carton blanc.

Depuis le 15 août, le timbre 4 pence vert-olive a été livré à la circulation imprimé en bistre-brun; le filagramme reste le même :

4 pence, bistre-brun.

#### HONG-KONG.

Le *Philatelic Record* a vu sans changement de filagramme ou dentelure :

48 cents, rose,

et signale d'après un de ses correspondants :

16 cents, bleu.

10 — sur 48 cents, rose, surcharge noire.

## GAMBIE.

Le même journal annonce au type connu, des 4 et 6 pence, mais sans parler de filagramme :

1/2 penny, jaune.  
1 — marron

## MADÈRE.

On nous a fait voir ou signalé, les timbres suivants avec surcharge *renversée* :

25 reis, rose, type en relief.  
50 — vert, —  
25 — bleu pâle.

Nous avons reçu le 5 reis, nouveau type avec la surcharge rouge.

5 reis, noir et rouge.

Le 150 reis est jaune comme la même valeur employée au Portugal, mais avec la surcharge *Madeira*, en noir :

150 reis, jaune.

La carte avec réponse, 20 + 20 reis avec la faute *com restosta paga* pour *resposta* nous a été communiqué par M. Campbell. Le timbre, au lieu d'être de 20 reis, sur la première partie de la carte avec faute, est de 25 reis, erreur qui a été atténuée par une tache de la couleur du timbre sur le 5, mais qui laisse cependant bien apercevoir la faute commise :

25 + 20 reis, bleu (*Restosta*).

## CEYLAN.

La couleur du timbre 4 cents a été changée en mauve-violet :

4 cents, mauve-violet.

## JUMMOO-KASHMIR.

Le timbre 1/4 anna, reproduit n° 206, nous vient imprimé sur papier vergé, en bleu outremer, *non dentelé* :

1/4 anna, outremer.

## GRENADE.

Le *Philatelic Record* a vu le 1 penny partagé en deux, ayant servi pour la moitié de la valeur du timbre. Ce mode d'emploi annoncerait une prochaine émission de timbres 1/2 penny.

## SAINT-VINCENT.

Le même journal a reçu le timbre fiscal 5 shillings, employé comme timbre-poste; le type ressemble à celui supprimé 1 penny de la Grande-Bretagne.

5 shillings, rouge.

## MALACCA.



Nous recevons de M. Treichel, la variété ci-contre, du timbre provisoire 5 cents, avec application d'un chiffre 5 au lieu de la valeur en toutes lettres, sur le 8 cents jaune :

8 cents, jaune et noir.

## RUSSIE.

La circulaire Smith et Cie parle d'une carte semi-officielle avec légende sur le recto de la carte ordinaire : 3 kop. Son usage serait celui-ci :

« Il n'y a pas à St-Petersbourg, dit notre confrère, d'almanach d'adresse, mais toute personne qui veut connaître celle d'un habitant, peut l'obtenir en s'adressant au bureau du registre de la ville. Pour la facilité du public, l'administration locale a imprimé une formule sur la carte ordinaire à 3 kop., dont le recto doit être rempli par la personne qui désire avoir l'adresse qu'elle cherche, tandis que l'administration inscrit sur le verso les particularités demandées. Le prix de la carte est de 9 kop., qui se décomposent comme suit : 6 pour le double port, 2 pour le renseignement et 1 pour frais d'impression.



*Toula* (Toula). Voici le nouveau type remplaçant celui en relief, peu regretté. Ce timbre occupe la partie inférieure de l'enveloppe et se trouve imprimé, sur les enveloppes suivantes :

145 × 80 mm

5 kop., bleu sur blanc vergé.

145 × 117 mm.

5 kop., bleu sur blanc vergé.

194 × 126 mm.

5 kop., bleu sur blanc-gris uni.

197 × 125 mm.

5 kop., bleu sur blanc-verdâtre.

*Biélorzsk* (Novgorod). M. Lubkert nous envoie un 2 kop. bleu foncé, type des derniers timbres reproduits, ayant au lieu d'un cadre pointillé, quatre traits; la première lettre de la première ligne en majuscule et l'inscription 2 k. au lieu de 2 kop :

Impression noire sur couleur :

2 kop., bleu-foncé.



### Les enveloppes de Rajpeepla.

L'Etat de Rajpeepla est situé dans les Indes, entre les rivières Norbudda et Tapti, dans le territoire de Rewa Kanta. Il est gouverné par son altesse Royale Gambhirsingji, Rajah de première classe, qui a droit au salut de onze coups de canon. Rajpeepla est un des Etats de Rewa Kanta, près du golfe de Cambay, territoire situé en Gwalior où l'on parle la langue Kol, dialecte Gujerati de l'Inde.

La capitale de Rajpeepla est *Nandode*, celle de Rewa Kanta est *Baroda*.

C'est en 1875 qu'on a émis à Rajpeepla des enveloppes timbrées. Il n'y en a pas d'autres que celles que nous allons décrire ; quant à l'usage des timbres mobiles, il n'a pas encore été introduit dans ce pays, qui se trouve satisfait, paraît-il, de ses enveloppes.

*Émission de .... 1875.*



Inscription de la valeur au centre d'un double cercle, portant en haut : *Rajpeepla-Dāk* ou Dawk (Poste de Rajpeepla) en caractères gujerati ; en dessous deux branches croisées.

Impression locale en lithographie de couleur sur feuilles papier gris blanc, 20 sur 15 centimètres, timbre à droite :

1, 2, 3, 4 paisas, noir.

Le 1 paisa se reconnaît par le trait oblique à extrémité arrondie ; les 2 et 3 représentent ces chiffres ; quant au 4 paisas, c'est une espèce de 8.

Le 1 paisa a quatre caractères indous placés à gauche, à l'endroit où doit se mettre l'adresse : ils signifient *nombre*, dit-on, ce qui n'est pas bien certain pour nous ; le 2 paisas 2, à côté de ces caractères, le mot *Registered* (enregistré) et en dessous, à gauche :

*From Nandode Post Office  
Unkleshwar.*

Ce qui veut dire : *De l'office des postes de Nandode à Unkleshwar*, nom d'une ville de moindre importance, appelée aussi Akleswar et située au N. O. de l'Indus, à environ seize milles anglais de Nandode.

Le 3 paisas a toujours les quatre caractères indous et en dessous : *Rajpeepla State Post Office* — *Rewa Kanta*, ce qui signifie : Office des postes de l'Etat de Rajpeepla à Rewa Kanta.

Quant au 4 paisas, outre les quatre caractères indous, il porte en plus deux lignes de caractères

semblables dont on n'a pu nous donner la traduction.

Relativement à la monnaie y exprimée : 1 paisa vaut bien 3 pies ou 1/4 anna, comme nous l'avons dit antérieurement.

### Les timbres de Bergedorf.

Les timbres créés par cette ville microscopique ne sont pas nombreux. Cependant plusieurs méritent d'être mieux connus. Ils sont considérés selon les uns comme n'ayant jamais existé : suivant d'autres, ce ne sont que des tirages d'essai ; enfin il y en a qui prétendent que ces 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rouge sont purement imaginaires (1).

Nous sommes parvenu, non sans peine, à arracher des entrailles de l'administration des postes, l'avis concernant l'émission des timbres de Bergedorf. Voici ce qu'il dit :

*Publication concernant l'introduction des timbres-poste pour l'affranchissement des envois postaux.*

A partir du 1<sup>er</sup> novembre de l'année courante, pourront être affranchies soit moyennant paiement en espèces soit au moyen de timbres-poste, toutes les lettres consignées au bureau de poste de cette ville, à l'expédition postale de Geesthacht, au bureau d'expédition du district à Vierlanden, ainsi qu'à Bill et Ochsenwerder, Spadenlemd et Moorwerder.

Les timbres-poste, pour l'époque susdite, se composent des valeurs ci-après :

1/2 sch. courant sur papier bleu, avec impression noire.

|       |   |   |         |          |
|-------|---|---|---------|----------|
| 1     | — | — | blanc   | —        |
| 1 1/2 | — | — | jaune   | —        |
| 3     | — | — | rouge   | — bleue. |
| 4     | — | — | chamois | — noire. |

Chaque timbre poste porte au centre les armes postales de Lubeck-Hambourg sur champ ondulé. Les armes sont entourées d'une bande au-dessus de laquelle, aux coins supérieurs, se trouvent les lettres *L. H.* et aux coins inférieurs les lettres *P. A.* En outre, il se trouve au bord supérieur extrême des timbres, le mot : *Bergedorf* ; au bord inférieur le mot : *Postmarke* (timbre-poste) et aux quatre angles, la valeur en chiffres et aux deux côtés en toutes lettres. Les dos des timbres sont revêtus d'une colle appropriée pour le collage.

Bergedorf, le 17 octobre 1861.

L'administration.

(1) Au moment de mettre sous presse nous apprenons qu'un de nos correspondants allemands fait courir le bruit que les timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. rouge n'ont jamais existé et qu'ils sont de notre fabrication. Nous le convions à produire ici son accusation. Dans le cas où il ne le ferait pas, nous considérerions son silence comme un acte de lâcheté. Nous le prévenons charitablement que nous n'avons pas oublié quel est l'auteur des timbres burelés de la Confédération allemande, qui firent tant de victimes.

Ce document ne laisse aucun doute sur les deux timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rouge qui seraient certainement des essais, si le document n'était accompagné d'une lettre donnant supplémentairement des renseignements. Cette lettre émane du Directeur des Postes qui a émis les timbres en 1861. Voici ce qu'elle dit :

« Pour l'émission des timbres anciens de 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rose qui avaient été émis à titre d'essai, il n'a pas été fait de publication officielle, par la raison que ces timbres étaient destinés à être changés, leurs couleurs étant difficiles à reconnaître à la lumière.

» Les pourparlers et débats y relatifs ont toujours été échangés directement et de vive voix entre l'autorité supérieure et moi, ce qui fait qu'aucun acte officiel qui y ait rapport ne soit à trouver.

» La première motion qui ait été faite pour l'introduction des timbres-poste, date de 1839, grâce à mon initiative. »

Cette lettre est bien la preuve que les deux timbres en question n'ont été émis qu'en attendant que le nouveau tirage fût exécuté. La mort de ces timbres était décidée avant leur apparition : de là, un avis officiel qui ne les mentionne même pas.

*Emission du 1<sup>er</sup> novembre 1861.*



Armoiries de Lubeck et Hambourg dans un cercle formé d'anneaux et dont le fond est ondulé ; cadre extérieur rectangulaire, portant : *Bergedorf* en haut ; *Postmarke*, en bas ; la valeur en lettres aux côtés, en chiffres aux quatre angles ; entre le cercle et le cadre : L. H. P. A. (Lubeck-Hamburg, Post Amt) office de la poste Lubeck-Hamburg.

Chaque valeur est à ce type, mais la dimension varie : elle augmente avec son prix.



Impression lithographique noire sur papier couleur :

- 1/2 schilling, lilas,
- 1 — — blanc.
- 1 1/2 — — jaune, jaune foncé.
- 3 schilling, rouge vin.
- 4 — — chaamois.

Huit ou dix jours après leur apparition, les 1/2 et 3 sch. se trouvent remplacés.

*Emission du 10 novembre 1861.*

Semblables aux précédents de mêmes valeurs :

- 1/2 schilling, noir sur bleu, bleu foncé.
- 3 — — bleu et bleu foncé sur rose.

La disposition des timbres sur la feuille donne une rangée de têtes bèches aux 1 et 1 1/2 schilling.

- 4 schilling, noir, *tête bêche*.
- 1 1/2 — — jaune —

Le lithographe ayant commis l'erreur d'écrire *schillinge* pour *schilling*, au 1 1/2 sch., la répara dans le report ; mais cependant les premiers tirages fournissent cette erreur qu'on rencontre dans le premier report :

- 1 1/2 schillinge, jaune.

*Réimpressions.* En juin 1867, il fut fait une réimpression des deux timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rose.

- 1/2 schilling, noir sur lilas.
- 3 — — — rose pâle.

La différence entre les réimpressions et les timbres authentiques est assez marquante pour le 3 sch. qui n'a pas la teinte rouge-vineux ; quant au 1/2 sch., la nuance est plus vive et plus rosée à la réimpression.

- 1/2 sch., noir sur lilas.
- 3 — — — rose.

En 1872, il fut fait de nouveaux tirages, non gommés le plus souvent.

Le 1/2 sch. est assez réussi ; le 1 sch. a de gros chiffres aux angles ; le 1 1/2 sch. a la faute *schillinge* ; le 3 sch. a le rose pâle et le bleu s'est étendu en partie sur le papier qui est *plus mince* ; quant au 4 sch., la teinte est plus rougeâtre :

- 1/2 sch. noir sur bleu.
- 1 — — — blanc.
- 1 1/2 — — — jaune.
- 3 — — — bleu — rose.
- 4 — — — noir — fauve.

Le bureau de poste Lubeck-Hamburg à Bergedorf, jusqu'alors commun aux deux villes libres de Lubeck et de Hambourg, fut racheté, en 1868, par la ville de Hambourg dont il est devenu la propriété exclusive ; quant aux timbres, ils ont été remplacés à la même époque (1<sup>er</sup> janvier 1868) par les timbres de l'Allemagne confédérée.



*Essais.* On en a imprimé sur un report donnant à la feuille dix timbres de chacune des cinq valeurs; le papier est blanc :

1/2, 1, 1 1/2 schilling } noir, outremer, vert, brun, rouge vif.  
3, 5 schillinge )  
1 1/2 schillinge, noir.

Nous avons en plus les cinq valeurs imprimées sur une même feuille. L'épreuve en a été prise sur la pierre lithographique qui contient ces 5 timbres et un sixième dont nous parlerons plus loin; le 1 schilling a de gros chiffres aux angles; le 1 1/2 schilling a la faute *schillinge*, *e* finale. Le lithographe après avoir constaté son erreur, eut l'idée de refaire son travail, ce que prouvent les contours tracés sur la pierre et qui se retrouvent sur l'épreuve. Il a dû sans doute se raviser en songeant que l'erreur était réparable dans le report, par la suppression de la lettre finale :

1/2, 1, 1 1/2, 3 et 4 schil., noir sur chine.



Le sixième timbre dont nous avons parlé plus haut était le type adopté pour 1866. Il porte une erreur au mot *schilling* écrit sans *e* finale. Ce type devait remplacer celui en usage, l'administration ayant

appris que ses timbres avaient été contrefaits à Hambourg. Elle ne put donner suite à ses projets de réforme, la guerre ayant éclaté entre la Prusse et l'Autriche en 1866. Les résultats mirent promptement fin aux affaires postales, en amenant le changement qui fit de l'Allemagne une confédération.

4 schilling, noir sur chine.

Pour en finir avec ce type, nous signalerons les épreuves suivantes sur papier blanc :

4 schilling, bleu terne, bleu vif, rouge, vert jaune pâle et vif, vert, vermillon, brun-violet.

A la même époque, un timbre que nous trouvons appliqué sur enveloppes, démontre qu'il était, ainsi que nous le dit le Directeur des postes, questions d'émettre des enveloppes timbrées. Ce timbre porte au centre les armoiries de Lubeck-Hambourg dans un cercle rayonnant du centre; au-dessus : 3 *schillinge* 3; au-dessous : *Berge-dorf Postmarke* contournant le cercle; dans les angles inférieurs LH — P A.

1° Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 schillinge, noir.

2° Le dessin est blanc sur papier couché couleur.

3 schillinge. vert foncé, rouge, orange, outremer, noir, brun.

## Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 214).

### XVII. PODOLSK (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

L'administration rurale du district de Podolsk, dans sa séance du 3 février 1871, a établi des règlements par lesquels la poste rurale a été fondée dans ce district. Le but de la fondation de cette poste est celui de donner aux habitants du district la facilité d'envoi des correspondances; pour le contrôle exact et en général pour les commodités du public, l'administration introduit des timbres-poste de la valeur de 3 kopecks, dont le modèle sera fourni sous peu de temps. Ces timbres seront vendus dans les bureaux de l'administration, dans toutes les directions des baillages et par les facteurs ruraux, ayant des registres pour l'inscription de la correspondance particulière reçue.

Pour ce qui a rapport aux correspondances provenant des institutions de la couronne, ces correspondances seront envoyées gratuitement. Toutes les dispositions ayant rapport aux postes rurales, dans le district, seront publiées à l'instant par l'Ouprawa et portées à la connaissance du public.

Signé par le Président et les ministres de l'Ouprawa et légalisé par le Secrétaire.

### XVIII. KOLOMNA (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

Dans sa séance du 7 janvier 1871, l'administration rurale de Kolomna a admis et confirmé les règlements suivants se rapportant à la poste du district.

a. La poste rurale dans le district de Kolomna est fondée exclusivement pour la correspondance particulière; celle de la couronne s'expédie gratuitement.

b. Pour la première correspondance il est introduit des timbres-poste de la valeur de 3 kopecks, qui seront collés sur toutes espèces de correspondances particulières et amortis par les postillons.

c. Les directions rurales et celles des Wolosti sont destinées à la réception et à la remise de la correspondance expédiée par la poste rurale; elles s'engagent à fonctionner régulièrement et à exécuter les règlements qui leur sont imposés et qui ne font que continuer ceux des départements des postes du 20 octobre 1867.

d. La poste s'expédie de la ville de Kolomna deux fois la semaine, selon certaine indication et passe sur tous les points du district indiqués par l'Ouprawa.

e. Avant l'expédition de la poste, la correspondance est triée selon les points de destination; inscrite dans un registre, emballée dans des paquets et remise au postillon qui peut s'arrêter juste le temps nécessaire pour recevoir et remettre les paquets.

f. Les directions des Wolosti et leurs doyens répondent de toutes les négligences et désordres qui seraient occasionnés pendant l'expédition de la poste rurale. Les directions doivent s'inquiéter de ce que le facteur n'é-

prouve nulle part de retard pour remettre et recevoir les paquets; il doit en être ainsi pour tout le parcours de la route qu'il suivra.

g. En cas de perte d'une lettre recommandée, l'Ouprawa devra, d'après le chapitre B, effectuer le paiement de 10 roubles, pour chaque lettre, exigeant cet argent des personnes coupables de la perte.

h. Les livres doivent être tenus en ordre et suivant les règles indiquées.

Ce règlement est signé par l'Assemblée territoriale et confirmé avec toutes les origines.

#### XIX. WASSYL (GOUVERNEMENT DE NIJNJI NOVGOROD).

*Extrait de protocole au sujet de l'introduction de la poste rurale dans le district de Wassyl.*

La poste rurale dans le district de Wassyl, gouvernement de Nijnij Novgorod, à l'exemple d'autres ziemstwo, est établie d'après le vœu de l'assemblée rurale de ce district du 13 août 1871, ainsi que d'après l'ordre circulaire de Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et du département de la poste du 20 octobre 1867.

Cette espèce de poste sert à transporter les correspondances du gouvernement, ainsi que la correspondance particulière, mais avec cette différence que la première se délivre gratis, tandis que la dernière se paye par des timbres-poste ruraux, ayant la valeur de 5 kopecks, et portant les armoiries du district de Wassyl.

Moyennant cette espèce de poste, avec l'impôt ci-dessus expliqué, on transporte des lettres ordinaires, des annonces pour la correspondance assurée, des lettres assurées et différentes éditions périodiques, tels que livres et journaux et paquets sous bandes.

S'il arrive que les expéditeurs se trouvent hors des lieux où la poste est établie, ils doivent envoyer leur correspondance et la recevoir par leurs propres moyens. Quant à la réception de la correspondance particulière dans les lieux où la poste est établie, elle doit arriver à l'endroit de destination à l'heure fixée et en bon état. En cas où le retard provient de l'inspecteur de la station qui n'a pas livré les chevaux en temps, à la demande du postillon, le premier est puni suivant l'ordre de l'Ouprawa, d'une amende; en général tous les employés accusés de retard de la poste, sont responsables devant la loi.

Cette circulaire de l'Ouprawa est ratifiée le 13 août 1871.

#### XX. ATKARSK (GOUVERNEMENT DE SARATOFF).

La poste rurale organisée dans le district d'Atkarsk d'après la décision de l'assemblée du Ziemstwo du 13 octobre 1871, et du département des postes, agit d'après les circulaires du Ministre de l'Intérieur.

D'après les décisions susdites, seront expédiées dans tous les endroits du district, par les soins de la poste rurale d'Atkarsk, les lettres simples et recommandées, les journaux, les éditions périodiques et les annonces des correspondances assurées.

Par cette même poste se fera la transmission de toute espèce de correspondance, excepté celle d'argent, de tous les points du district où il n'y a pas de postes, au bureau de poste le plus proche et l'expédition de la correspondance particulière entre les endroits du district. L'heure du passage de la poste dans chaque endroit du district n'est pas fixée avec précision, parce que le temps pris pour le voyage de la poste, dépend beaucoup de la saison de l'année et de la disposition des routes; mais le postillon du Ziemstwo doit s'arrêter seulement pour recevoir et remettre les paquets et en cas de retard les coupables sont exposés à la responsabilité.

Pour recevoir et envoyer la correspondance qui est expédiée par la poste rurale, dans les différents endroits du district, il faut s'adresser aux directeurs de Wolosti et des villages. Dans ceux-là on vend des timbres-poste ruraux du district d'Atkarsk dont l'introduction sera faite le 1<sup>er</sup> janvier 1872. Ces timbres représentent les armoiries d'Atkarsk et ont pour valeur 2 kopecks; ils doivent être collés sur la correspondance particulière, de même que les timbres de la Couronne.

En expédiant la correspondance par la poste rurale, il faut désigner avec précision la profession, le nom et la famille et même l'endroit où demeure la personne qui expédie quelque chose.

Par suite de l'introduction de ces règlements de la poste rurale et de ses timbres, toute autre expédition avec les chevaux du Ziemstwo cessera.

*Nota.* D'après renseignements fournis par la poste d'Atkarsk, le premier timbre sans valeur serait un timbre administratif et non un timbre-poste.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

VIENT DE PARAÎTRE

## ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

Timbres-Poste & Télégraphe

12<sup>me</sup> ÉDITION

par J.-B. MOENS

Contenant la reproduction de 2170 timbres et 109 armoiries des principaux Etats du Globe.

Nous enverrons incessamment une circulaire avec les prix des différents albums.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

## LES TIMBRES DE BELGIQUE

PAR J.-B. MOENS

2 beaux volumes illustrés.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

## MAURICE.



Depuis le 13 août dernier on se sert pour la correspondance entre Maurice, la Réunion et Seychelles de cartes à 4 cents, disposition des cartes en usage, avec type du timbre-poste 8 cents, surchargé : 4 cents, en noir ; cette surcharge est locale.

On nous annonce pour bientôt l'émission de la carte à 8 cents.

4 cents, bleu et noir.

## INDES PORTUGAISES.

Il semblerait qu'on cherche à rendre uniformes les couleurs des timbres avec celles du Portugal. Les 10 et 25 reis, paraissent imprimés sans changement dans le type, comme suit :

40 reis, vert.  
25 — gris.

## PHILIPPINES.

Selon une lettre reçue par nous il y a peu de temps, de Manille, il n'y avait qu'une seule valeur de carte : 3 c. de peso sur 50 mil. de peso. Cette dernière valeur, sans surcharge, avait été cependant signalée ainsi que le 20 c. de p. lilas.

Le *Berliner J. B. Z.* signale d'autres cartes :

2 cent sur 25 c. de p.  
8 — — 100 —

Elles ont, dit-il, la surcharge *Convenio* etc. en grands et petits caractères ; quant à la couleur des timbres ou du carton, il n'en est pas question. Notre confrère ne confondrait-il pas les cartes avec les timbres ? Nous serions tenté de le croire.

Le timbre 8 c. de peso, sur 100 c. de p. porte la faute *Coreros* pour *Correos*. Nous avons cherché en vain cette faute sur une feuille entière de ces timbres à lettres rapprochées :

8 c. de peso, carmin et noir, *coreros*.

## BOSNIE.

Le même, signale au type connu :

1 kreuzer, lilas.



## TERRE-NEUVE.

Voici le fac-simile de la carte dont nous avons parlé antérieurement. Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent., vert-jaune.

## HONG-KONG.

Cette colonie est dans le provisoire. Après tous les timbres, voici venir la carte 4 cents, devenue 1 cent par l'application de cette charmante surcharge noire au fac-simile et la suppression de l'avis de l'angle gauche inférieur, par un trait à l'encre noire.



Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent, gris-ardoise et noir.

C'est par erreur qu'il a été dit le mois dernier que le 48 cents était actuellement rose, c'est brun qu'il faut lire :

Le 8 cents a reçu la surcharge 5 cents en noir.  
5 cents, jaune et noir.

## PÉROU.

Le 2 centavos nous vient avec la surcharge noire au lieu de bleue : le 5 centavos se rencontre avec la surcharge rouge renversée :

2 centavos, rouge surcharge noire.

5 — bleu — rouge renversée.

## QUEENSLAND.

La circulaire Smith et C<sup>ie</sup> annonce comme étant imprimé en jaune, au type connu :

1 penny, jaune.

## GUINÉE.

On annonce que cette colonie portugaise vient d'obtenir des timbres. En attendant qu'elle en ait de définitifs, elle se sert des timbres du Cap Vert avec une surcharge analogue à celles des timbres Açores et Madère. Une seule valeur est connue :

50 reis, vert et noir.

## CHILI.

Le *Guia Coleccionista* publie le décret suivant qui autorise l'emploi du timbre fiscal 5 c. bleu, pour l'affranchissement des lettres.

*Santiago, 3 juin 1880* Le directeur général des postes et le facteur général de l'estanco (du dépôt?) s'étant aperçus que les estampilles d'affranchissement de la valeur de 5 cent., sont sur le point de s'épuiser et considérant que lors même qu'on pourrait pour quelque temps les remplacer par les estampilles de 1 et 2 cent., il est indispensable de prendre des mesures pour prévenir le manque de timbres nécessaires pour le service des postes, il est décrété :

1° Sont déclarés valables pour le service postal, les anciens timbres d'affranchissement de cinq centavos qui avaient été mis hors de circulation, en vertu du décret du 14 septembre 1877.

2° Pourront également être utilisés dans le service postal, les estampilles d'impôt de la valeur de cinq centavos.

Ces timbres ainsi que ceux mentionnés au paragraphe précédent sont les seuls dont on puisse se servir dans le service des postes, jusqu'à nouvelle résolution suprême.

Pour ces raisons, communiquez et publiez.

PINTO. MANUEL RECABARREN.



Le timbre en question est aux armoiries du Chili. Il a le papier blanc et le piquage 12 ;

5 centavos, bleu.

#### MEXIQUE.



Sans valeur, bleu sur blanc, festonné.

#### GAMBIE.

Les timbres signalés le mois dernier ont le filagramme c. e. et couronne et sont piqués 14 ; le 1 penny n'est pas marron mais violet-rouge ; enfin nous avons d'autres valeurs au même type :

- 1/2 penny, orange.
- 1 — violet-rouge.
- 2 — rose-vif.
- 3 — bleu-pâle.
- 4 — brun-foncé.

Il nous arrive en même temps une carte au type ci-contre, disposition des cartes des Antilles Anglaises, mais d'un format plus grand : 140 × 90 centimètres.



Impression couleur sur carton chamois, timbre à droite.

1 1/2 penny, gris foncé.

#### LUXEMBOURG.

M. Moquette nous envoie une variété du 12 1/2 centimes, non dentelé, ayant sept festons sous les lettres *nlm* de centimes. En cherchant cette variété parmi les timbres percés, nous en avons rencontré une autre avec l'*m* n'ayant que le jambage du milieu et formant par conséquent un T.

- 12 1/2 centimes, rose, non dentelé (avec festons).
- 12 1/2 — — percé sur couleur (centimes).

#### SAINTÉ-HÉLÈNE.

Le même correspondant nous a fait voir le 4 pence avec double surcharge *four pence* de 17 mm, formant un amalgame de lettres presque indéchiffrables :

4 pence, carmin, double surcharge.

#### ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous n'avons pas encore mentionné ici l'enveloppe 1 groschen sur 2 silbergroschen de Prusse, format ordinaire, de l'émission 1861 à petite gomme :

1 groschen sur 2 sgr. bleu 1861.

#### ITALIE.

M. Diena nous a montré avec la surcharge *renversée*, les timbres de journaux suivants :

2 centesimi, sur 20 centesimi, rouge-brun.

2 — — 1 lira —

2 — — 2 — —

D'autre part, le *Guida illustrata del Timbrofilo* ajoute :

2 centesimi, sur 5 centesimi, rouge-brun

2 — — 10 lire, —

#### ROUMANIE.

Nous avons vu quelques essais annulés que nous signalons afin d'empêcher le triomphe de la carotte. Ces essais sont au nombre de 22, savoir :

##### a. Non dentelés.

1 1/2 bani, rouge-brique et bleu.

10 — vert.

15 — rouge-brique et noir.

25 — rose-carmia.

##### b. Piqués horizontalement 11 1/2.

1 1/2 bani, ocre, rose-carmin, vert, bleu.

5 — rouge-brique, ocre, noir, brun foncé.

10 — rouge-brique, ocre, noir, bleu pâle.

25 — noir.

##### c. Piqués 11 1/2.

5 bani, rose, rose-foncé, indigo.

Ces derniers on les vend comme timbres provisoires, n'ayant eu cours que trois mois.

#### JUMMOO-KASHMIR.

L'Ami signale aux types actuels, une série de timbres officiels imprimés uniformément en noir :

1/4, 1/2, 1, 2, 4, 8 annas, noir.

#### ALWAR.

Le même, reproduit le type ci-contre qu'il dit être d'un usage officiel. L'inscription signifie : *Raj Ulwar Dak* (Poste du Royaume d'Alwar).

Le timbre est imprimé à la main en noir sur blanc :



Sans valeur, noir.

#### HAYDERABAD.

Nous avons une enveloppe 5 annas au type

des autres valeurs, avec timbre imprimé à droite, angle supérieur, dans les variétés suivantes :

Format 137 sur 79 mm.

Papier blanc vergé.

5 annas, bisre.

Format 137 sur 74 mm.

Papier couleur bâtonné vergé en oblique :

|          |        |     |        |
|----------|--------|-----|--------|
| 5 annas, | bistre | sur | jaune. |
| 5 —      | —      | —   | azur.  |
| 5 —      | —      | —   | vert.  |
| 5 —      | —      | —   | rose.  |



1<sup>re</sup> Serie 1880.

Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro



#### URUGUAY.

Pour répondre aux taxes postales de l'Union, ce pays a émis au commencement d'août deux cartes postales dont l'une est destinée à la République Argentine et l'autre pour les pays de l'Union. A droite, les armes du pays dans un ovale ayant en haut : *Republica Oriental del Uruguay* ; Centesimos en bas, coupé par un chiffre répété de chaque côté de l'ovale ; à la partie gauche du timbre : *Tarjeta* en grandes lettres traversé par : *Union postal universal* sur une banderole ; en dessous : 1<sup>re</sup> serie — 1880 — *Escribase etc.*

« Dans un pays qui parle la langue de Cervantes, nous écrit-on de Montevideo, voilà que le gouvernement ne s'aperçoit même pas que *Escribase* doit avoir le tilde (accent grave) sur l'i.

Impression lithographique sur carton blanc ; dimensions : 124 sur 77 mm.

2 centesimos, rose.

3 — vert-jaune.

L'avis d'émission est ainsi publié :

A cette date, la Direction générale a résolu de mettre en circulation les nouvelles cartes postales, conformément à la Convention.

La valeur de celles en destination de la République Argentine est de 2 centesimos et de 3 centesimos pour celles des autres points de l'Union.

Montevideo, 3 août 1880.

#### HONGRIE.

Depuis le 1<sup>er</sup> août dernier on se sert de cartes postales avec réponse de 2 + 2 kreuzer, portant à droite, angle supérieur, le type des cartes ordinaires et à gauche les armoiries de Hongrie ; entre les armoiries et le timbre, sur deux lignes :

*Magyar kir. Posta.*

*Levelező-Lap.*

Puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Cím* ; dans l'angle inférieur gauche de la première partie : *A lap másik fele válaszadásra való.*

La seconde partie ne contient pas cet avis, mais le mot (*Válasz*) réponse, sous *Levelező-lap.*

Les deux parties tiennent par le haut : les impressions sont sur les première et troisième pages.

Ces cartes sont imprimées sur papier épais chamois, portant en filigramme, dans le sens vertical, de bas en haut, l'inscription répétée :

*M. K. Posta* en lettres à double trait :

2 + 2 kreuzer, bistre.

Des cartes postales universelles à 5 et 5 + 5 kreuzer doivent paraître aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre. Les premières, celles à 5 kreuzer, portent pour suscription : *Egyetemes postaegyesület — Magyar postaigaz gátés — Union postale universelle — Administration des Postes hongroises*, puis : *Levelező Lap — Carte postale.*

Les cartes avec réponse payée ont la même inscription et ont en plus, en bas, à la première page :

*A lap másik fele válaszadásra való — La carte ci-jointe est destinée à la réponse ; puis à la carte destinée à la réponse : Vélasz (Réponse).*

5 kreuzer, rouge sur chamois.

5 + 5 — — —

#### ASSAB.

La nouvelle colonie italienne, dit le *Guida illustrata del Timbrofilo*, fait usage des timbres d'Italie à l'effigie du roi actuel, moyennant l'addition d'une surcharge noire :

*Assab*

cent. 25



appliquée sur les timbres à 5 cent., soit 20 centimes destinés à l'entreprise particulière du parcours maritime et 5 centimes pour le prix de la remise à domicile de la lettre. Il y a d'autres valeurs et des cartes comme suit :

|                                         |   |       |        |
|-----------------------------------------|---|-------|--------|
| 5 centimes vert avec surcharge 25 cent. |   |       |        |
| 20                                      | — | jaune | — 40 — |
| 25                                      | — | bleu  | — 50 — |
| Cartes 10                               | — | brun  | — 20 — |

N'ayant pu obtenir jusqu'ici aucun renseignements sur ces timbres, nous laissons complètement la responsabilité de l'annonce à notre confrère italien.

#### INDES ANGLAISES.

Nous mentionnerons d'après l'*Ami*, avec la surcharge bleue On H M S :

1 anna, brun et bleu.

#### JAMAÏQUE.



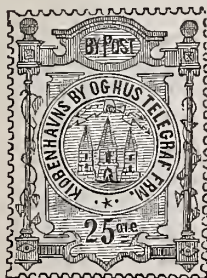
En plus des timbres reproduits le mois dernier, il nous en vient un troisième par l'*Ami des timbres*, mais imprimé sur feuille télégramme. L'effigie est en relief sur papier vert-bleuâtre et porte la surcharge noire horizontale : *Official*. Il est à supposer que cette valeur existe sans la surcharge :

1 shilling, rose et noir sur vert-bleu.

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe 4 pence pour lettres enregistrées nous est parvenue en deux formats : 82 sur 132 92 × 134 mm.

#### DANEMARK.



Voici le dessin des deux timbres que nous n'avons pu reproduire le mois dernier.



Voici le dessin d'un autre timbre de paquet de la Compagnie Expres de Copenhague. L'impression est bleue avec quadrillé moitié de cette couleur et moitié rose ; la roue ailée a le fond rouge. Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

10 øre, bleu, rose et rouge.

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.



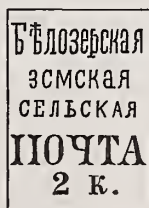
*Tolima*. Deux jolis timbres (1) nous sont communiqués par M. J. Perez : ce sont ceux qui ont été annoncés ici précédemment, sans pouvoir les faire connaître autrement que par leur valeur.

Imprimés en lithographie sur papier blanc :

50 centavos, vert.

1 peso, rouge-vermillon.

#### RUSSIE.



*Bologersk* (Novgorod). Le premier des deux types a été décrit le mois dernier. Le second est celui présentement en usage, que nous fait connaître M. Lubkert. C'est toujours un changement sans améliorations de type.

Imprimé en noir sur papier couleur :

1<sup>er</sup> type. 2 kopecks, bleu.

2<sup>e</sup> — 2 — jaune-foncé.

2 — blanc.

(1) Notre graveur ne nous a livré qu'un type.



Toula (Toula).  
Au type reproduit  
n° 213, il existe sur  
papier vergé hori-  
zontalement :

5 kop. bleu, 136 × 66  
5 — — 139 × 114

Une autre enve-  
loppe de 145 ×  
80 mm porte le

même timbre que le précédent sur la patte infé-  
rieure et celui au fac-simile ci haut, sur la patte  
supérieure

On dit que ces enveloppes à double timbre ser-  
vent à affranchir les lettres d'un poids double, ce  
qui nous semble inadmissible, attendu qu'avec  
ce système il n'y aurait aucune raison de ne pas  
mettre 3 timbres pour les lettres triples, quatre  
pour les quadruples, etc.

5 kop. à double timbre, bleu.

### Les Enveloppes timbrées des Etats-Unis.

(Suite. — Voir numéro 209)

TABLEAU DES ENVELOPPES DE LA SÉRIE 1874-1877,  
ÉMISES EN 1876-1877, AVEC LE FILIGRANE DU  
CENTENAIRE — « U. S. C. 1876 » — EN MONO-  
GRAMME, AFIN D'UTILISER LE PAPIER RESTANT.  
(Voir page 34.)

(La gomme est toujours « ronde ».)

| FORME<br>ET DIMENSIONS.                         | TIMBRE |      |          | PAPIER.  |       |
|-------------------------------------------------|--------|------|----------|----------|-------|
|                                                 | valeur | type | couleur. | couleur. | qual. |
| Note<br>Modèle n° 1.<br>73 × 135 mm             | 3 c.   | B    | vert     | blanc.   | 1re   |
| Ordinary letter.<br>Modèle n° 1.<br>78 × 138 mm | 3 c.   | —    | —        | —        | —     |
| Full Letter.<br>Modèle n° 2.<br>83 × 140 mm     | 3 c.   | —    | —        | —        | —     |
| Commercial<br>Modèle n° 1.<br>86 × 149 mm.      | 3 c.   | —    | —        | —        | —     |
| Extra Letter.<br>Modèle n° 2.<br>89 × 160 mm    | 3 c.   | —    | —        | —        | —     |
| Official.<br>Modèle n° 1.<br>100 × 225 mm       | 6 c.   | —    | carmin   | —        | —     |
| Extra official.<br>Modèle n° 1.<br>109 × 238 mm | 6 c.   | —    | —        | —        | —     |

Nous avons déjà fait allusion à la collection  
d'enveloppes timbrées, exhibée par le gouverne-  
ment, à l'Exposition du centenaire. Nous ajoute-  
rons que, dans le but de présenter une collection  
aussi complète que possible, le gouvernement fit  
faire des réimpressions de plusieurs enveloppes  
périmées de Plimpton. Il en créa même quel-  
ques-unes qui n'avaient jamais existé. On pré-  
tend que de ces dernières il n'existe que quatre  
séries, soit une série pour le gouvernement, les  
autres pour satisfaire aux demandes de particu-  
liers.

On n'a pu obtenir une liste officielle des enve-  
loppes que le gouvernement fit faire dans ce  
but, mais on a rencontré les suivantes qui doi-  
vent appartenir à ce tirage.

### TABLEAU DES ENVELOPPES DE LA SÉRIE 1874-77 QU'ON CROIT ÉMISES EN 1876 POUR LA COLLEC- TION DU GOUVERNEMENT.

(La gomme est toujours ronde, le filigrane toujours  
« U. S. P. O. D. » en monogramme).

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                          | TIMBRE |      |          | PAPIER.     |       |
|---------------------------------------------------|--------|------|----------|-------------|-------|
|                                                   | valeur | type | couleur. | couleur.    | qual. |
| Ordinary letter.<br>Modèle n° 1.<br>78 × 138 mm   | 3 c.   | A    | vert     | paille.     | 3e    |
|                                                   | 3 c.   | B    | —        | —           | 3e    |
| Full letter.<br>Modèle n° 2.<br>83 × 140 mm       | 3 c.   | A    | —        | blanc.      | 1re   |
|                                                   | 3 c.   | —    | —        | paille. (?) | (1)   |
|                                                   | 3 c.   | —    | —        | saumon.     | 2e    |
|                                                   | 3 c.   | —    | —        | paille.     | 3e    |
|                                                   | 6 c.   | B    | —        | —           | 3e    |
| La même, sans<br>gomme à la<br>patte de fermeture | 2 c.   | A    | brun     | orange.     | —     |
|                                                   | 2 c.   | C    | —        | —           | —     |
| Extra letter.<br>Modèle n° 2.<br>89 × 160 mm      | 3 c.   | A    | vert     | paille.     | 3e    |
|                                                   | 3 c.   | B    | —        | —           | —     |
|                                                   | 6 c.   | —    | carmin   | —           | —     |
| La même, sans<br>gomme à la<br>patte de fermeture | 2 c.   | A    | brun     | orange.     | —     |
|                                                   | 2 c.   | C    | —        | —           | —     |
| Extra official.<br>Modèle n° 1<br>109 × 238 mm    | 6 c.   | —    | carmin   | saum. (2)   | —     |
|                                                   | 12 c.  | —    | pourpre  | — (2)       | —     |
|                                                   | 15 c.  | —    | orange   | — (2)       | —     |
|                                                   | 24 c.  | —    | mauve    | — (2)       | —     |
|                                                   | 30 c.  | —    | noir     | — (2)       | —     |
|                                                   | 90 c.  | —    | carmin   | — (2)       | —     |

(1) Il est à croire que ces enveloppes existent; cepen-



## CHAPITRE VIII.

*Emission spéciale du centenaire, 1876.*

L'exposition du centenaire s'ouvrit en mai 1876 et se ferma en novembre de la même année. Par



suite de cette circonstance, le Département des postes fit faire des enveloppes spéciales, frappées du timbre ci-contre, dont il y eut des tirages tant au bureau des postes qu'on avait établi à l'exposition, qu'à la fabrique de la C<sup>ie</sup> Plimpton à

Hartford.

Les impressions de Philadelphie furent vertes; celles provenant de Hartford furent vertes et carmin. Le papier fut toujours blanc, de la 1<sup>re</sup> qualité, et la gomme «ronde,» sauf une exception que nous indiquons plus bas. On employa d'abord le filigrane ordinaire du département des postes : *U. S. P. O. D.* en monogramme; mais on le remplaça bientôt par un filigrane spécial — *U. S. C. 1876*, également en monogramme — que nous avons reproduit à la page 34.

Bien qu'on ne fit qu'un seul coin, on en trouve trois variétés, dont une est particulière aux enveloppes frappées à Philadelphie; les deux autres aux enveloppes préparées à Hartford. Voici les différences les plus remarquables :

1<sup>re</sup> variété. (Philadelphie). Il y a deux lignes sous *Postage*; le cheval a la queue très-longue; le bonnet du courrier est plat et assez court.

2<sup>me</sup> variété. (Hartford). Semblable à la 1<sup>re</sup> variété, sauf qu'il n'y a qu'une seule ligne irrégulière, sous *Postage*.

3<sup>me</sup> variété. (Hartford). La seule ligne sous *Postage* est même plus irrégulière qu'à la 2<sup>me</sup> variété; le cheval a la queue plus courte; le bonnet du courrier, qui est plus pointu aussi, est de plus grande dimension.

Enfin les deux variétés de Hartford, ont la ligne

dant nous n'en avons jamais rencontré d'exemplaire.

(2) Bien qu'on ait dit que le gouvernement commanda la fabrication d'enveloppes *Extra official* sur papier saumon, en 1875, il est certain que la compagnie Plimpton n'employa que les papiers blanc et paille, et que les enveloppes *official*, sur saumon, ne virent le jour qu'en 1876, dans le but de compléter la collection du centenaire.

sous 3 cents plus mince que la variété de Philadelphie.

## LISTE DES ENVELOPPES DE L'ÉMISSION SPÉCIALE DU CENTENAIRE

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                      | TIMBRE |                    | COULEUR. | PAPIER<br>FILIGRANE |
|-----------------------------------------------|--------|--------------------|----------|---------------------|
|                                               | valeur | variété<br>du type |          |                     |
| Full Letter.<br>(Modèle N° 2)<br>83 × 140 mm. | 3 c.   | 1 <sup>re</sup>    | vert     | U. S. P. O. D.      |
|                                               | 3 c.   | 1 <sup>re</sup>    | —        | U. S. C. 1876.      |
|                                               | 3 c.   | 3 <sup>e</sup>     | —        | Id.                 |
| Commercial.<br>(Modèle N° 4.)<br>86 × 149 mm. | 3 c.   | 2 <sup>e</sup>     | rouge    | U. S. P. O. D. (1)  |
|                                               | 3 c.   | 2 <sup>e</sup>     | —        | U. S. C. 1876.      |
|                                               | 3 c.   | 2 <sup>e</sup>     | —        | U. S. P. O. D.      |
|                                               | 3 c.   | 3 <sup>e</sup>     | —        | U. S. C. 1876.      |

L'exposition du centenaire, une fois fermée, la fabrication de ces enveloppes cessa, tant à Hartford qu'à Philadelphie.

## CHAPITRE IX.

*Emission de 1877-79.*

Cette émission fut commencée en 1877, par la C<sup>ie</sup> Plimpton, sous le contrat du 1<sup>er</sup> octobre 1874, pour remplacer les enveloppes qu'elle avait émises préalablement sous ce même contrat (voir le chapitre VII.) Le seul changement fut dans les formes des enveloppes. Les valeurs, la gomme, les couleurs, les qualités du papier (avec une seule exception dont nous parlerons plus loin) et le filigrane, restèrent comme auparavant.

Le contrat d'octobre 1874 expirait le 1<sup>er</sup> octobre 1878. Un autre contrat, pour une durée de quatre années, fut alors adjugé à la *Morgan Manufacturing Co* (successeur de la C<sup>ie</sup> Plimpton.) Cette compagnie continua donc de fabriquer, jusqu'en 1879, sous ce nouveau contrat, des enveloppes identiques à celles qui avaient été émises sous le contrat de son prédécesseur.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1879, on substitua le papier chocolat au papier saumon. Le bulletin officiel disait que le saumon serait tout à fait abandonné, mais il ne le fut pas; il semblerait même qu'on ait employé tantôt le saumon, tantôt le chocolat, sans faire aucune distinction.

## FORMES.

Il y en a les suivantes :

|                 |        |       |             |
|-----------------|--------|-------|-------------|
| Note,           | modèle | N° 2, | 73 × 135 mm |
| Ordinary letter | »      | » 2,  | 78 × 138 »  |
| Full            | » »    | » 3,  | 83 × 140 »  |

(1) On rencontre cette enveloppe avec gomme carrée !

|                      |       |             |
|----------------------|-------|-------------|
| Commercial, modèle   | N° 2, | 86 × 149 »  |
| »                    | » 3,  | 86 × 149 »  |
| Extra letter         | » 3,  | 89 × 160 »  |
| Officiel             | » 2,  | 100 × 225 » |
| Bandes pour imprimés | » 2,  |             |

Le *Commercial*, modèle n° 3, succéda au modèle n° 2.

On n'adopta pas de nouveau modèle pour l'*Extra officiel*. On continua d'émettre des enveloppes de format identique à ceux qui avaient été émis depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1875, et dont on trouvera la liste au chapitre VII.

A l'égard du papier des enveloppes de 1877-79, il faut mentionner incidemment qu'il est presque toujours un peu plus glacé qu'il ne l'était pour la plupart des enveloppes de 1874-77. Nous disons la plupart des enveloppes de 1874-77, car il y en a parmi elles (les dernières parues, croyons-nous) qui ont le même papier glacé que celles de 1877-79.

#### TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1877/79.

Filigrane U. S. P. O. D. en monogramme.

| FORME<br>ET DIMENSIONS                                          | TIMBRE |      |          | PAPIER.   |                 |
|-----------------------------------------------------------------|--------|------|----------|-----------|-----------------|
|                                                                 | valeur | type | couleur. | couleur.  | qual.           |
| Note.<br>Modèle n° 2.<br>73 × 135 mm<br>Gomme ronde.            | 3 c.   | B    | vert     | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
| Ordinary Letter.<br>Modèle n° 2.<br>78 × 138 mm<br>Gomme ronde. | 1 c.   | —    | bl. pâle | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                 | 1 c.   | —    | —        | paille.   | —               |
|                                                                 | 2 c.   | C    | vermill. | blanc.    | —               |
|                                                                 | 2 c.   | —    | —        | paille.   | —               |
|                                                                 | 3 c.   | B    | vert     | blanc.    | —               |
| Full Letter.<br>Modèle n° 3.<br>83 × 140 mm<br>Gomme ronde.     | 3 c.   | —    | —        | paille.   | —               |
|                                                                 | 3 c.   | —    | —        | saumon.   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                                 | 3 c.   | —    | —        | chocolat. | —               |
|                                                                 | 3 c.   | —    | —        | bleu (4). | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                                 | 2 c.   | C    | vermill. | saumon.   | 2 <sup>e</sup>  |
| Commercial.<br>Modèle n° 2.<br>86 × 149 mm<br>Gomme ronde.      | 3 c.   | B    | vert     | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                 | 3 c.   | —    | —        | paille.   | —               |
|                                                                 | 3 c.   | —    | —        | bleu.     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                                 | 5 c.   | —    | bleu     | blanc.    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                                 | 5 c.   | —    | —        | paille.   | —               |
|                                                                 | 10 c.  | B    | chocolat | blanc.    | —               |
|                                                                 | 10 c.  | —    | —        | paille.   | —               |

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                                     | TIMBRE |      |           | PAPIER.    |                 |
|--------------------------------------------------------------|--------|------|-----------|------------|-----------------|
|                                                              | valeur | type | couleur.  | couleur.   | qual.           |
| Commercial.<br>Modèle n° 3.<br>86 × 149 mm<br>Gomme ronde.   | 2 c.   | C    | vermill.  | saumon.    | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 2 c.   | —    | —         | chocolat.  | —               |
|                                                              | 3 c.   | B    | vert      | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | paille.    | —               |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | saumon.    | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | chocolat.  | —               |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | bleu.      | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 5 c.   | —    | bleu      | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 5 c.   | —    | —         | paille.    | —               |
|                                                              | 10 c.  | B    | chocolat  | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
| Extra Letter.<br>Modèle n° 3.<br>89 × 160 mm<br>Gomme ronde. | 10 c.  | —    | —         | paille.    | —               |
|                                                              | 3 c.   | B    | vert      | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | paille.    | —               |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | chocolat.  | 2 <sup>e</sup>  |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture.           | 3 c.   | —    | —         | bleu.      | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 1 c.   | B    | bl. pâle  | orange.    | —               |
| Officiel.<br>Modèle n° 2.<br>100 × 225 mm<br>Gomme carrée.   | 3 c.   | —    | vert      | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 5 c.   | —    | bleu      | —          | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 6 c.   | —    | carmin    | blanc (2). | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 6 c.   | —    | —         | paille (2) | —               |
|                                                              | 6 c.   | —    | —         | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 10 c.  | B    | chocolat  | blanc (2). | —               |
|                                                              | 10 c.  | —    | —         | paille (2) | —               |
| Le même.<br>Gomme ronde (3).                                 | 3 c.   | B    | vert      | saumon.    | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 3 c.   | —    | —         | chocolat.  | —               |
|                                                              | 5 c.   | —    | bleu      | saumon.    | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 5 c.   | —    | —         | chocolat.  | —               |
|                                                              | 6 c.   | —    | carmin.   | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 6 c.   | —    | —         | paille.    | —               |
|                                                              | 6 c.   | —    | carmin.   | saumon.    | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                              | 6 c.   | —    | —         | chocolat.  | —               |
|                                                              | 10 c.  | B    | chocolat  | blanc.     | 1 <sup>re</sup> |
|                                                              | 10 c.  | —    | —         | paille.    | —               |
| Bandes pour<br>imprimés.<br>Modèle n° 2.<br>Gomme ronde.     | 1 c.   | B    | bl. foncé | manille.   | —               |
|                                                              | 1 c.   | —    | — pâle.   | —          | —               |
|                                                              | 2 c.   | C    | carmin.   | —          | —               |

(1) On trouve cette enveloppe avec le filigrane particulier aux enveloppes du département des postes, soit *U. S. Service* en monogramme. On la trouve en outre avec le filigrane ordinaire, mais sur papier très-épais.

(2) Il est à croire que ces enveloppes existent, bien que nous n'en ayons jamais rencontré d'exemplaire.

(3) On trouve les enveloppes 3 c., 5 c., 6 c. et peut-être le 10 c., ayant les pattes latérales au-dessus de la patte inférieure et vice-versa. Les premières sont les plus rares. Les *officiels*, gomme ronde, succédèrent à la gomme carrée.



## CHAPITRE X.

Emission dite de 1879.

(Contrat de la Morgan Manufacturing Company de Hartford, Conn).

Comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, le contrat pour quatre ans, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1878, fut accordé à la Cie Morgan. Elle continua d'abord l'émission qui avait été commencée par la Cie Plimpton, son prédécesseur ; mais au printemps de 1879 on peut remarquer que les enveloppes ont subi une modification dans le filigrane, par suite de l'introduction de plusieurs étoiles.

C'est la seule présence de ces étoiles qui distingue les enveloppes de l'émission de 1879 de celles de 1877-79.

Les VALEURS sont :

1 c., 2 c., 3 c., 5 c., 6 c., 10 c., 15 c., 30 c., 90 c.

## FILIGRANE.

Nous venons de l'indiquer

## PAPIER.

|                  |                 |         |
|------------------|-----------------|---------|
| Blanc,           | 1 <sup>re</sup> | qualité |
| Paille,          | »               | »       |
| Chocolat,        | 2 <sup>e</sup>  | »       |
| Saumon,          | »               | »       |
| Bleu,            | 3 <sup>e</sup>  | »       |
| Orange une seule | »               | »       |
| Manille,         | »               | »       |

D'après le bulletin officiel, on devait employer le papier chocolat et non le saumon ; malgré cela le papier saumon est encore utilisé aujourd'hui.

## MODÈLES.

Ils sont les mêmes qu'autrefois avec l'addition de l'*Extra officiel*, pour compléter la série :

|                        |               |              |
|------------------------|---------------|--------------|
| Note,                  | (modèle n° 2) | 73 × 135 mm, |
| Ordinary letter,       | — 2           | 78 × 138 —   |
| Full                   | — 3           | 83 × 140 —   |
| Commercial             | — 3           | 86 × 149 —   |
| Extra letter           | — 3           | 89 × 160 —   |
| Official               | — 2           | 100 × 225 —  |
| Extra officiel         | — 2           | 109 × 258 —  |
| Bandes pour imprimés } | — 2           |              |

Les enveloppes *Extra officiel* semblent avoir été émises beaucoup plus tard que les autres ; nous ne les avons rencontrées qu'en mars 1880.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1879.  
Filigrane Etoile et U. S. P. O. D. en monogramme.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                           | TIMBRE |      |          | PAPIER.    |                 |
|----------------------------------------------------|--------|------|----------|------------|-----------------|
|                                                    | valeur | type | couleur. | couleur.   | qual.           |
| Note.<br>(Modèle N° 2)<br>73 × 135 mm.             | 3 c.   | B    | vert     | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 1 c.   | B    | bleu     | blanc      | —               |
|                                                    | 1 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 2 c.   | C    | carmin   | blanc      | —               |
|                                                    | 2 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 3 c.   | B    | vert     | blanc      | —               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | paille     | —               |
| Ordinary Letter.<br>(Modèle N° 2)<br>78 × 138 mm.  | 3 c.   | —    | —        | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | chocolat   | —               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | saumon     | 2               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | chocolat   | —               |
| Full Letter.<br>(Modèle N° 3.)<br>83 × 140 mm.     | 3 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 5 c.   | —    | bleu     | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 5 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 5 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 5 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
| Le même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 1 c.   | B    | bleu     | or         | —               |
|                                                    | 2 c.   | C    | carmin   | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 2 c.   | —    | —        | chocolat   | —               |
|                                                    | 3 c.   | B    | vert     | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | paille (1) | —               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | chocolat   | —               |
| Commercial.<br>(Modèle N° 3.)<br>86 × 149 mm.      | 3 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 5 c.   | —    | bleu     | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 5 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 5 c.   | —    | —        | bleu       | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.   | —    | carmin   | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
| Extra Letter.<br>(Modèle N° 3.)<br>89 × 160 mm.    | 6 c.   | —    | —        | chocolat   | —               |
|                                                    | 10 c.  | —    | chocolat | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 10 c.  | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 3 c.   | B    | vert     | blanc      | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | paille     | —               |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | saumon     | 2 <sup>e</sup>  |

(1) On rencontre le 3 c. commercial, 3<sup>e</sup> Modèle, sur papier paille de la 3<sup>e</sup> qualité.

| FORMES<br>ET DIMENSIONS.                           | TIMBRE |      |          | PAPIER.  |                 |
|----------------------------------------------------|--------|------|----------|----------|-----------------|
|                                                    | valeur | type | couleur. | couleur. | qual.           |
| Extra Letter.<br>(Modèle N° 3.)<br>89 × 160 mm.    | 3 c.   | —    | vert     | chocolat | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | bleu     | 3 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.   | —    | carmin   | blanc    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | paille   | —               |
| La même, sans<br>gomme à la patte<br>de fermeture. | 1 c.   | B    | bleu     | orange   | —               |
|                                                    | 3 c.   | B    | vert     | saumon   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 3 c.   | —    | —        | chocolat | —               |
|                                                    | 5 c.   | —    | bleu     | saumon   | —               |
| Official.<br>(Modèle N° 2.)<br>109 × 225 mm.       | 5 c.   | —    | —        | chocolat | —               |
|                                                    | 6 c.   | —    | carmin   | blanc    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | paille   | —               |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | saumon   | 2 <sup>e</sup>  |
|                                                    | 6 c.   | —    | —        | chocolat | —               |
|                                                    | 10 c.  | B    | chocolat | blanc    | 1 <sup>re</sup> |
| Extra official.<br>(Modèle N° 2.)<br>109 × 258 mm. | 10 c.  | —    | —        | paille   | —               |
|                                                    | 6 c.   | —    | carmin   | blanc    | 1 <sup>re</sup> |
|                                                    | 15 c.  | —    | orange   | —        | —               |
|                                                    | 30 c.  | —    | noir     | —        | —               |
| Bandes<br>pour imprimés.<br>(Modèle N° 2.)         | 90 c.  | —    | carmin   | —        | —               |
|                                                    | 1 c.   | B    | bleu     | manille  | —               |
|                                                    | 2 c.   | C    | carmin   | —        | —               |

(A continuer.)

C. H. COSTER.

### Les enveloppes timbrées 1820, d'Italie.

Il *Signor* Usigli a la manie du bavardage : Quand il vous écrit, ce ne sont pas des lettres, mais des journaux manuscrits que vous recevez. Sa dernière ponte a été pour nous.

Ledit *Signor* ayant appris que nous avions parlé, sans trop d'enthousiasme, des enveloppes italiennes 1820, avec étoiles de toutes grandeurs qu'il eut l'insigne honneur de présenter au congrès philatélique de Paris (1), enveloppes que le secrétaire eut la faiblesse d'accueillir les bras ouverts, parce qu'elles lui fournissaient l'occasion d'un chapitre « intéressant » pour le volume qu'on s'était engagé un peu à la légère à faire paraître sur les travaux dudit congrès ; donc, le *pregiato Signor* Usigli, voulut bien, à cette occasion, nous gratifier d'une lettre qui ne comportait pas moins de trois pages in-4°, d'une écriture

(1) Nous protestons contre la qualité de membre que le congrès nous donne ; nous nous sommes résigné à l'achat du livre, rien de plus.

fine et serrée, destinée au régal des lecteurs du *Timbre-Poste*. Comme la lettre n'était qu'un long bavardage, nous avisâmes le *pregiatissimo Signor* de notre détermination de ne publier que les choses relatives auxdites enveloppes, c'est-à-dire les preuves matérielles qu'elles méritaient le brevet d'authenticité délivré si innocemment à Paris.

Mal nous en prit de cette décision. Nous reçûmes aussitôt une nouvelle lettre où ce *carissimo Signor* nous reprochait, entre autres, notre profonde scélératesse d'avoir acheté jadis à MM. Cammilli et Bonasi, de ces mêmes enveloppes, coupées il est vrai, mais qui n'en étaient pas moins les mêmes, que nous vendions comme authentiques, alors que nous dénoncions les siennes comme fausses !.... C'était l'abomination de la désolation ! seulement, on oublie que nous vendions ces coupures d'enveloppes, comme *réimpressions*, parce qu'elles répondaient comme type aux timbres authentiques, mais qu'elles en différaient par le papier.

Ce reproche nous fit faire une réflexion, que nous communiquâmes aussitôt au *gentilissimo Signor*, lequel nous fit parvenir les lignes suivantes :

« Les timbres que vous avez achetés à MM. Cammilli et Bonasi, *viennent de chez moi* ; ILS FAISAIENT PARTIE DES ENVELOPPES MÊMES. Si je ne vous les ai pas offertes, c'est que, pour des raisons indépendantes de ma volonté, et je puis dire malgré moi, je ne me sentais pas attiré vers vous ».

En nous adressant ces quelques lignes, le *grazioso Signor* ne se doutait nullement du parti que nous pourrions en tirer et de la facilité qu'elles nous procureraient à prouver que nos méfiances vis-à-vis de ses enveloppes à étoiles, étaient parfaitement justifiées.

Nous avons, il est vrai, acheté il y a 8 ou 9 ans, des timbres coupés que nous cataloguâmes « réimprimés sur fragments de papier » à une personne qu'on nous dit être M. Cammilli — nous n'avons aucune raison de croire le contraire — mais nous ne nous étions jamais douté qu'il fut l'homme de paille du *gentilissimo Signor*, qui prétend aujourd'hui que les timbres en question proviennent d'enveloppes entières, *ce qui est faux*.

Le timbre occupe toujours le centre des enveloppes : il est donc impossible que les timbres coupés avec marge de 2 c. puissent se présenter avec une bordure inégale, résultat de la fabrication du papier à la main ; or, tous les timbres que nous avons et qui proviennent de la trinité Usigli-Cammilli-Bonasi ont de ces inégalités ; d'où il



résulte que le timbre a été appliqué sur des fragments de vieux papiers, recherchés avec tant d'amour par le *distingtissimo Signor Usigli*. S'il était possible de concevoir le moindre doute à ce sujet, un exemplaire du 25 centimes que nous avons, démontrerait la fraude, le chiffre (19) *imprimé*, étant là pour confondre le *distingtissimo Signor*. Enfin, les enveloppes officielles ont à un centimètre de la bordure, *qui n'a jamais de barbe* ou des inégalités, une grecque ou inscription en filagramme, qui règne tout autour de la feuille ; sur les exemplaires en question rien de tout cela n'existe, ils ont même le papier *vergé* au lieu de l'avoir *uni* !

On peut donc affirmer que les timbres Usigli-Cammilli-Bonasi, ne proviennent ni d'enveloppes avec étoile ni d'enveloppes sans étoile et qu'ils doivent avoir été imprimés par les soins du premier « malgré son peu d'affection pour la science philathélique » et à cause de son amour pour les résultats financiers qu'ils peuvent donner.

Comment les enveloppes avec étoile ont-elles été créées ? Nous ne saurions le dire. Mais si les anciens coins sont obtenables avec tant de facilité que pour les utiliser sur des fragments de papier, on a dû songer aux moyens d'en tirer profit. Coupés, les timbres se vendaient peu de chose ; les enveloppes entières devaient faire couler le Pactole dans les eaux de l'*illustrissimo Signor*. La dépense du reste était minime, relativement aux prix de vente en perspective (100 fr. pièce). On commanda donc trois toiles métalliques selon un vieux spécimen en possession de l'*illustrississimo Signor Usigli*. Il y en eut avec *petite, moyenne et grande étoile*, ce qui devait former neuf variétés pour la bagatelle de 900 fr. ! Quant à la question du papier, elle était tout à fait secondaire les toiles métalliques une fois créées : l'air respectable n'était pas une difficulté et, ainsi que l'a fort bien dit ce *carississimo Signor* « on peut vieillir une belle et jeune femme, mais le contraire est impossible. »

Le papier fut donc fabriqué le mieux qu'on put ; il est cependant plus épais et d'une teinte plus blanchâtre, mais quelques gouttes d'acide jetées çà et là lui ont donné un air de vieillesse auquel s'est mépris l'œil exercé du docteur Legrand, qui n'a pas hésité à délivrer un certificat d'authenticité.....

Une confrontation *sérieuse* eut cependant prouvé que la feuille entière, pliée en deux, doit avoir *toujours* le timbre au milieu de cette feuille, c'est-à-dire à environ 8 centimètres, et que les bords doivent *toujours* être *unis*.

Au lieu de cela que trouvons-nous ? les enveloppes à étoiles ont le timbre à environ *trois* centimètres du bord, ce qui rend impossible l'art. 5 des patentes royales du 7 novembre 1818, prescrivant que les feuilles « doivent être pliées de manière que le timbre soit visible à l'extérieur » ; à moins de plier la feuille en trois, ce qui ne permettrait l'écriture que sur deux faces, tandis que les feuilles authentiques présentent toujours trois faces à l'écriture. Enfin les feuilles au lieu d'être coupées *unies*, à la machine, ont les bords *inégaux* et une dimension plus grande de un et deux centimètres.

Si nous ne développons pas davantage ici les raisons qui nous ont engagé à considérer ces enveloppes avec étoile comme étant des carottes, c'est que nous croyons d'abord avoir suffisamment démontré d'après les données de l'*immacolato Signor*, que ses enveloppes sortent de la même officine que les timbres coupés et qu'enfin nous réservons nos arguments pour le cas fort improbable où Son *Eccellenza* trouverait un défenseur. Mais le silence prudent a parfois son éloquence ; il ne manque pas non plus de majesté.

#### Les enveloppes de Rajpeepla.

(Suite. — Voir n° 213)

Nous avons obtenu la traduction des deux lignes d'inscription, renseignement qui manquait à notre article du mois précédent.

|                                                              |              |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Les 5 premiers caractères, 1 <sup>re</sup> ligne, signifient | Nandode      |
| Les 4 caractères suivants                                    | — Poste      |
| Les 5 — — — —                                                | — Office     |
| Les 6 premiers caractères 2 <sup>e</sup>                     | — Unkleshwar |
| Les 6 derniers — — — —                                       | — Guyerat    |

Enfin il n'est pas question du tout de supprimer ces enveloppes comme l'annoncent plusieurs journaux.

#### Les premiers timbres des Iles Philippines.

M. Campbell nous communique une lettre que lui adresse le Directeur des Postes, M. Antonio de Gutierrez, remplissant ces fonctions en 1854 aux Philippines.

« Je me souviens vous avoir dit que, m'étant chargé de la Direction générale des postes des Iles Philippines, au commencement de 1854, malgré les difficultés que mes prédécesseurs avaient rencontrées pour vaincre les obstacles qui se présentaient, par suite du caractère de la population et les indécisions de MM. les Alcades et Gouverneurs de province qui ne pouvaient se résoudre

à accepter la responsabilité que leur imposait l'art. 2 du décret du 7 décembre, je parvins néanmoins, grâce à la bonne volonté des Gouverneurs des Départements et des autorités indigènes, à établir, dès le mois de mars 1854, un service périodique pour tout l'Archipel, sauf pourtant les Iles Mariannes, Catandnanar et Batanar par suite du manque de communications avec la capitale Manille; mais cette irrégularité disparut après un an, pour les deux premières îles et après deux ans pour la dernière. Il n'y eut d'autre incident qui vint troubler l'harmonie et la régularité du nouveau service, que la circulation de deux ou trois timbres-poste faûx qui amenèrent l'arrestation du coupable, un indien, qui les avait gravés d'une façon si grossière que, en considération de l'inconscience de la part dudit indien, le juge d'instruction le fit mettre en liberté, sans autre punition que celle de la détention par lui soufferte, durant l'instruction de cet incident.

Pour ce qui est du projet dont parle le *Timbre-Poste*, n° 212, page 69, je puis vous assurer que rien ne peut autoriser à croire que ces timbres aient jamais été émis. La Direction générale des postes des Philippines n'avait d'abord jamais rendu compte de ses recettes et dépenses pour le service d'affranchissement des lettres, avant le premier semestre de 1854. Le projet en question n'a donc pu être admis et n'a pas même laissé aucune trace officielle.

Recevez, etc.

ANTONIO DE GUTIERREZ.

### Les timbres 1859 des îles Philippines.



M. Moquette nous envoie quelques notes qui concordent, en les complétant, avec celles que nous possédions déjà sur les timbres de 1859 des Philippines.

Au lieu de deux reports, il y en aurait eu trois du 5 cuartos et un du 10 cuartos.

Le premier report des 5 et 10 cuartos compte 8 rangées horizontales de 7 timbres à la feuille, soit 56 timbres, disposés comme suit :

#### 1<sup>er</sup> REPORT DU

| 5 cuartos.           | 10 cuartos.          |
|----------------------|----------------------|
| 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1. | 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1. |
| 3. 4. 3. 4. 3. 4. 3. | 3. 4. 3. 4. 3. 4. 3. |
| 1. 2. 1. 2. 1. 2. 2. | 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1. |
| 3. 4. 3. 4. 3. 4. 4. | 3. 4. 3. 4. 3. 4. 3. |
| 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1. | 1. 2. 1. 2. 1. 2. 2. |
| 3. 4. 3. 4. 3. 4. 3. | 3. 4. 3. 4. 3. 4. 4. |
| 1. 2. 1. 2. 1. 2. 2. | 1. 2. 1. 2. 1. 2. 2. |
| 3. 4. 3. 4. 3. 4. 4. | 3. 4. 3. 4. 3. 4. 4. |

les chiffres 1. 2. 3. 4. forment la disposition des quatre variétés de ces timbres. Comme on le voit, il y a 9 groupes, plus 8 timbres disposés différem-

ment pour la dernière rangée verticale, laquelle est différente pour les deux valeurs.

Les quatre variétés ont un *filet d'encadrement* qui les réunit extérieurement.

Imprimé sur papier blanc épais ou blanc-jau-nâtre pour le 5 c. :

5 cuartos, rouge, rouge vif, rouge sang.  
10 — rose, rose vif.

Le deuxième report du 5 cuartos donne des feuilles de 192 timbres disposés en quatre parties égales, formées chacune de douze groupes des quatre variétés, sur huit rangées horizontales. Ces 4 variétés sont placées comme au premier report,

c'est à dire  $\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ 3 & 4 \end{bmatrix}$ ; elles ont également un *filet d'encadrement extérieur*.

Imprimé sur papiers blancs variés :

#### 2<sup>me</sup> REPORT.

a. Papier blanc vergé épais.

5 cuartos, vermillon-orangé.

b. Papier blanc uni moins épais.

5 cuartos, vermillon-orangé, pâle et vif, rouge-vermillon vif.

c. Papier blanc-mince, légèrement azuré.

5 cuartos, vermillon.

Le troisième report du 5 cuartos a 130 timbres à la feuille, soit 13 rangées horizontales. Les 12 premières nous donnent la même disposition des quatre variétés que les deux reports précédents : il y a donc 30 groupes, la dernière rangée ayant les variétés ainsi placées :

3, 4, 3, 4, 1, 2, 1, 2, ??

Les deux derniers timbres manquaient à la feuille de M. Moquette et la nôtre ne nous a rien appris.

Les quatre variétés n'ont généralement pas de *filet d'encadrement extérieur* : notre feuille présente cependant des groupes qui le possèdent.

Impression couleur sur papier blanc mince :

#### 3<sup>me</sup> REPORT.

a. Avec *filet d'encadrement extérieur*.

5 cuartos, vermillon, vermillon vif.

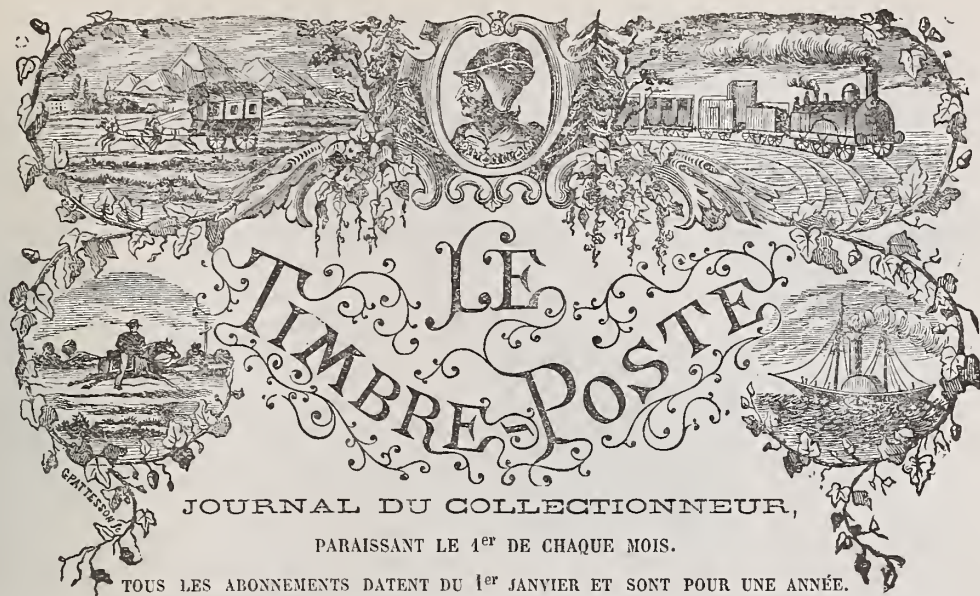
b. Sans *filet d'encadrement extérieur*.

5 cuartos, vermillon, vermillon vif.

La quatrième variété a le plus souvent une tache blanche sous la lettre N de *interior* : nous en avons sans cette tache blanche tant du 5 que du 10 cuartos. On peut rencontrer encore des différences dans les chiffres ou lettres 5 (10) c<sup>s</sup> et manque de ponctuation après *correos* pour le 5 c. 3<sup>e</sup> report.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### GRANDE-BRETAGNE.



Le 14 octobre dernier, les timbres si impatiemment attendus ont fait leur solennelle apparition. M. Burnett a été le premier à nous faire part de cette importante nouvelle.

La reproduction des deux dessins permettra à nos lecteurs de juger des qualités ou défauts de ces timbres, que pour notre part nous trouvons en dessous de tout ce qu'a produit la maison De la Rue et C<sup>ie</sup>.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé au filagramme grande couronne ; piqués 14

1/2 penny, vert.

1 1/2 — brun-rouge.

Il est à remarquer que ces timbres ne portent plus de lettres aux angles et que les numéros des planches n'y figurent pas.

Le 1 shilling dont on prend la couleur pour le 1/2 penny est imprimé aujourd'hui en vermillon pâle comme les 4 pence d'autrefois ; chiffre 13 sur les côtés.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé au filagramme tige de rose, piqué 14 :

1 shilling, vermillon pâle.

### JAMAÏQUE.

Le hasard vient de nous faire découvrir une variété assez originale de la carte provisoire 1 1/2 penny. Au lieu d'avoir régulièrement la surcharge noire : *Universal postal union—one penny half-penny*, en haut et sur le timbre, elle porte deux fois cette surcharge, la première aux endroits voulus, la seconde renversée dans la même disposition. Cela tient à ce que l'imprimeur a présenté la carte avec le timbre en dessous et

qu'il aura recommencé son travail une seconde fois, après avoir reconnu son erreur :

1 1/2 penny, vert et noir (double surcharge.)

BHORE.



Cédant à nos instances, M. J.-J. Casey a bien voulu nous communiquer les deux timbres de Bhoire qu'il possède et dont on ne con-

naît pas d'autres exemplaires jusqu'ici.

La première valeur est de 1/2 anna, nous dit M. Casey, mais les caractères que nous donnons approximativement, — car l'exemplaire ne permet



pas de les déterminer d'une façon certaine, — ne nous ont rien appris.

La deuxième valeur a la forme oblongue : elle est de 1 anna. Comme pour le 1/2 anna, nous ne pouvons certifier de l'exactitude des caractères qui sont tout à fait indéchiffrables.

L'impression est en couleur sur papier indigène blanc vergé.

1/2 anna, rouge.

1 — —

FIDJI.



Les timbres actuels de 1 et 2 pence sont aux facsimile. On remarquera que le 2 pence n'a plus de surcharge noire et qu'il a emprunté la gravure du 3 pence comme autrefois ; enfin ces timbres ont les lettres V. R. gravées et non en surcharge.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-  
qués 12 1/2 :

1 penny, outremer.

2 — vert pâle.

MALACCA.

Le 5 cents, surcharge en chiffre, dont nous donnons récemment le type, nous est arrivé. Nous avons reconnu trois variétés de chiffres :

1° chiffre gras.

2° — moyen.

3° — légèrement penché à petite tête.

De la première variété il y a quatre rangées de 6 timbres à la demi-feuille que nous avons ; cinq de la deuxième et une de la troisième.

Du 10 cents, sur 30 cents, nous avons les variétés ci-après :

1° chiffres 10 gras,

2° — 10 — et 0 maigre.

3° — 10 gras, mais avec liaison et trait horizontal maigre, au chiffre 1.

4° — 10 maigre.

5° — 10 maigre, 0 moins ouvert.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 8 centavos, percé, a paru le mois dernier piqué 12. On sait que les timbres de la *Cie Américaine des billets de banque de New-York* sont percés depuis quelque temps ; l'apparition de ce timbre annoncerait-elle une nouvelle évolution de la *Cie Américaine*, qui adopterait à nouveau le mode de dentelure qu'elle a abandonné : c'est ce que nous saurons bientôt.

En même temps que ce timbre, nous recevons :

format 451 X 86 mm.

*papier paille vergé.*

8 centavos, rouge-brun, rouge-foncé, carmin.

*papier paille uni.*

16 centavos, vert-jaune.

Il paraît qu'il n'a tenu qu'à peu de chose que nous ayons des timbres émis par le Gouvernement national, retiré à Belgrano, petit village situé à une lieue environ de Buenos-Ayres où se trouvait le personnel des postes, resté fidèle, lors de la dernière révolution survenue à Buenos-Ayres, la capricieuse.

Cette ville, assiégée, ne laissait sortir aucun timbre ni aucun objet appartenant au Gouvernement national ; par contre, celui-ci interceptait toute correspondance. Chargé d'organiser les bureaux de la poste, M. Despany demanda l'autorisation de faire fabriquer à Montevideo ou au Rosario, de nouveaux timbres de 4, 8 et 16 centavos pour pouvoir faire face au service ; mais cela fut inutile : après un combat assez meurtrier, qui dura du 20 au 21 juin, les préliminaires de la soumission de la ville furent ouverts : ils arrivèrent à un heureux résultat.

NATAL.

La couleur du timbre 1 shilling sera jaune désormais, la couleur verte étant réservée au prochain timbre 1/2 penny.



## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les timbres 1 sh. rouge ou rose (type 1854) ont toujours eu le filagramme chiffre 12 d'une dimension de 13 mm environ; nous avons cependant un exemplaire où ce chiffre 12 est exceptionnellement de 10 mm. Cette variété doit être fort rare, car nous n'avons rencontré que ce seul exemplaire parmi quelques centaines de ces timbres que nous avons examinés :

1 shilling, rose (petit chiffre 12).

## BHOPAL.

Le timbre vert 1/4 anna arrive piqué 7 :

1/4 anna, vert.

## FRANCE.

On nous signale la carte pneumatique à 50 centimes, 1<sup>er</sup> type, ayant reçu la surcharge noire : 30 centimes :

30 centimes, carmin.

Depuis octobre dernier on distribue la carte au nouveau type, sans surcharge :

30 centimes, carmin et noir.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Il existe un 3 pence sans surcharge, remplaçant le timbre provisoire, mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que certains timbres ont, indépendamment de la valeur en lettres, un chiffre noir suivant le fac-simile dont il y a plusieurs variétés à la feuille :

3 pence, rose violacé.

3 — — surcharge 3 en noir.

## QUEENSLAND.

Le B. B. Z. annonce au type nouveau, filagramme Q et couronne :

1 shilling, violet.

et le *Philatelic Record* au type ancien, même filagramme :

2 shilling 6 p., vermillon-rosé.

Il faut croire que le filagramme ne suffit plus, car les timbres 1 et 2 p. qu'on nous communique, ont une large bande bordée bleue au revers.

## MADÈRE.

Le 25 reis, nouveau type, existe en deux nuances distinctes :

25 reis, ardoise.

25 — lilas.

## VIERGES.

Les timbres « paccotille » ont décidément la corde. Le timbre 1 penny vient d'avoir son type modifié et prend celui à effigie du 2 1/2 pence.

Imprimé en couleur sur papier blanc, filagramme CC et couronne, piqué 14 :

1 penny, vert.

## RAJPEEPLA.



Nous avons reçu communication de M. A. de R., de la feuille des 64 variétés du timbre ci-contre, émis le 1<sup>er</sup> juin dernier. La valeur est de 1/4 anna.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1/4 anna ou 1 païsa, bleu.

D'après l'Ami, l'inscription circulaire se lit : *Rajpeepla Tapal* en haut, *Hamat* en bas; aux angles : 2/k, ek païso, païsa, 1 païsa.

D'autres valeurs nous sont annoncées.

## GAMBIE.

Le 6 pence est actuellement piqué 14, dit le *Philatelic Record* :

6 pence, bleu foncé.

Le 1 shilling au dernier type est paru; filagramme et piquage habituel :

1 shilling, vert foncé.

## MAURICE.

Nous avons reçu la carte postale à 8 cents. Elle est semblable à celle reproduite le mois dernier, sans surcharge :

8 cents, bleu sur chamois.

## LABOUAN.

Cette colonie n'échappe pas à la contagion des surcharges. Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il existe :

6 cents, surcharge rouge, sur 16 cents.

8 — — noire, — 12 —

## GUINÉE.



Ci-contre le dessin du timbre 50 reis dont nous avons parlé récemment et qui porte la surcharge noire; *Guiné*.

50 reis vert et noir.

Les timbres du Cap vert s'employaient autrefois sans surcharge dans cette colonie portugaise.

## PORTUGAL.

Il a paru au commencement d'octobre une carte postale avec timbre en relief à 40 reis, remplaçant celle à 15 reis. Il n'y a pas de cadre. Cette carte est destinée au Portugal et à l'Espagne ainsi que l'annonce son inscription :

40 reis, brun sur chamois.

## CHILI.

Pour répondre aux conventions internationales, ce pays se dispose à changer ses 1, 2 et 5 cents. Le premier serait vert; le deuxième rose; le troisième bleu.

## AUTRICHE.

Le *Welt Post* fait remarquer qu'il existe deux variétés de la carte pneumatique. La suscription de la deuxième variété est en deux lignes, la troisième faisant défaut; à gauche, sur le coupon, on a ajouté la station nouvellement ouverte de *Fünfhaus* et il y a suppression de l'avis : « La remise à domicile se fait gratuitement. »

40 kreuzer, bleu sur azur.

## GRÈCE.

La circulaire Smith et Co, annonce que deux exemplaires du 10 lep. vermillon-orange sur paille lui ont été soumis; le premier portait au revers : 0 et le second 00, au lieu de 40 :

40 lep. vermillon-orangé, 0 au revers.  
40 — — 00 —

## VÉNÉZUELA.

La même publication signale une carte postale pour l'union. « Elle est entourée d'une chaîne faisant bordure, sauf dans l'angle supérieur de droite où un espace a été réservé pour un timbre adhésif. Une semblable chaîne divise l'inscription de la partie réservée à l'adresse.

« L'inscription est en trois lignes : *Union postale universelle*. — *Eslados unidos de Venezuela*. — *Tarjeta postal*.

« Dans la partie laissée pour l'adresse, est *Senor* avec trois lignes en dessous. L'exemplaire qui nous a été envoyé est imprimé en rose sur carton blanc et portait d'abord un timbre adhésif de 5 centimos de l'émission courante, probablement pour l'usage intérieur, mais sur lequel un timbre de 10 centimos avait été superposé. On nous informe qu'il y a d'autres cartes imprimées en bleu et en vert foncé. »

« Dans le *Foreign S. C. J.* nous trouvons une traduction de l'avis qui parut dans la *Gaceta Oficial* du 12 juillet dernier, dans lequel il est établi que les cartes postales devront porter un timbre

de 10 c. de Bolivar, gravé dans l'angle supérieur de droite. Quelques changements ont sans doute été faits depuis la date de cet avis, car nous trouvons dans l'article 7 de ce décret que les nouveaux timbres seront au nombre de sept, savoir : 5 c. de Bolivar, vert; 10 c. rouge; 25 c. vert; 50 c. gris; 1 bolivar jaune; 2 bolivares, violet; 3 bolivares, brun. Ce dernier, resté exclusivement pour changements, sera de dimension double et portera le mot : *Certificado*.

« Le même journal dit que les timbres *escuelas* sont employés pour l'affranchissement intérieur, tandis que la série avec l'inscription : *Venezuela*, l'est pour l'étranger.

Carte postale : 10 centimos, rose sur blanc.

Le nouveau timbre *Escuelas*, valeur en centimos, sans surcharge et piqué 11 1/2, nous arrive effectivement comme ayant affranchi une lettre :

50 centimos, jaune.

## BERMUDES.



MM. Pemberton Wilson et Co ont bien voulu nous remettre la carte, provisoire sans doute et d'impression locale. A droite sont collés les timbres 1/2 et 1 penny; au milieu de la partie supérieure, le dessin ci-contre, entre les mots : *Bermuda* à gauche; *Les îles Bermudes*, à droite; au-dessus : *Universal Postal Union* qu'il n'a pas été possible de traduire en français, dirait-on; en-dessous : *Post Card* en gothique et *Only the address, etc.*, plus bas.

Impression de couleur carmin sur carton gris-jaunâtre. Dimension : 140 × 89 mm.

{ 1/2 penny, bistre.  
1 — rouge.

## PERSE.

On nous annonce une prochaine émission de timbres, d'après le journal *Stamboul*. Il y aura trois types : Lion et soleil; portrait du shah et simples inscriptions. Ces 3 types auront tous des inscriptions persanes et françaises.

## INTE PORTUGAISE.

Nous recevons par l'entremise de M. Moquette, un 2<sup>e</sup> type 10 reis avec étoile dont nous ne nous expliquons pas du tout l'existence.

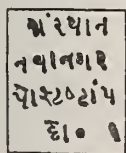
Il résulte de notre examen, qu'il appartient au 1<sup>er</sup> type à 32 lignes verticales, avec les modifications suivantes :



Les croix formées de quatre traits qui séparent les inscriptions supérieures et inférieures, ont les traits remplacés par des boules comme aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> types; les lettres sont rendues plus grasses pour se rapprocher sans doute du 4<sup>e</sup> type à étoile dont on a même imité l'orthographe en présentant le V de *Serviço* par un A renversé; la lettre S de ce mot est restée petite et écartée de la lettre E, qui est elle-même plus grande que celle qui la précède et qui la suit; le fond a reçu deux lignes de plus dans la partie supérieure; *Reis* a les lettres grasses; enfin l'étoile a 7 branches distinctes, tandis que le type 4 n'en a que 6 et un point destiné à former la 7<sup>e</sup> branche.

L'orthographe du mot *Serviço* nous fait supposer que la demande de ces timbres aura engagé l'administration des postes à faire le changement voulu, pour pouvoir y satisfaire, la planche du 4<sup>e</sup> type étant peut-être usée.

## NOWA-NUGGUR.



M. A. de R. nous adresse le timbre ci-contre, dont il y a trois valeurs au même type.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

- 1 docra, rose vif.
- 2 — vert-jaune.
- 3 — jaune.

Il y a quinze variétés de chacune de ces valeurs, sur cinq rangées. Le docra ou 1 païsa vaut 1/4 anna.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 20 centavos bleu a eu sa couleur modifiée en pensée vif :

20 centavos, pensée vif.

Le *Filotelista* nous apporte les nouvelles suivantes :

Prochaine émission de cartes postales à 5 centavos et d'un timbre 10 centavos, triangulaire, pour la correspondance à remettre à domicile; enfin autre bonne nouvelle : entrée de cette République dans l'union postale.



Tolima. Voici le dessin du timbre dont la gravure ne nous était pas parvenue lors de l'impression du précédent numéro.

## GUADALOUPE.

Selon le *Philatelic World*, les cartes de cette colonie auraient subi une modification. Les inscriptions supérieures se lisent aujourd'hui : Prix pour la France, l'Algérie, la Martinique, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix (Antilles danoises) 10 centimes.

Prix pour l'intérieur de la colonie, 10 centimes.

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, à l'exception de ceux désignés ci-dessus : 15 centimes.

Les cartes qui ont été vues portent le timbre de 10 ou 15 centimes, tête de liberté :

10 centimes, bistre sur rose, carton gris.

15 — — — — —

## RUSSIE.



Aleksandria (Cherson). Nous devons à M. Lubkert les communications suivantes : Voici d'abord un timbre en trois variétés. Il porte en surcharge bleue sa valeur.

Impression couleur sur papier lilas :

10 kopecks, rouge et bleu.

Biélozersk (Woronège). Le timbre bleu repro-

duit le mois dernier existe en 49 variétés sur sept rangées.

Donetz (Don). Les timbres ont été supprimés !

Riazan (Riazan). Après avoir produit tant de timbres, cette poste vient de se décider à les supprimer.

Ananieff (Cherson). Nous apprenons qu'il existe les timbres suivants, tous deux imprimés en couleur.

Le 1<sup>er</sup> type rappelle le timbre typographique, sauf qu'il y a une étoile à la partie supérieure et que le nom du district est abrégé et formé de sept lettres au lieu de douze.



Le 2<sup>e</sup> type ci-contre est aux armoiries : il est d'un usage officiel. Ces timbres sont typographiés et imprimés en couleur sur papier blanc. Nous ne pouvons dire aujourd'hui combien de variétés il y a de ces

deux types :

5 kopecks, rouge.

Sans valeur, bleu.

*Soroka* (Bessarabie). L'*Ami* nous apprend qu'il existe en enveloppe 150 sur 115 mm, timbre à droite :

3 kopecks, noir.

#### Les timbres de Madère, sans surcharge.

On a donné différentes raisons qui ont motivé l'absence de surcharge sur les timbres de Madère, en 1879, mais aucune d'elles n'est exacte. Ce n'est ni à la spéculation, ni au change qu'il faut attribuer cette absence de surcharge, c'est tout simplement à l'étourderie d'un employé des postes de Lisbonne. Celui-ci, chargé de l'expédition des timbres, omit de déclarer qu'ils étaient en destination de Madère, ce qui fit que l'application de la surcharge n'eut pas lieu.

Les timbres provisoirement employés sans surcharge, sont :

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| Timbres poste, type 1871 : | 5, 10, 15, 25, 50, 80 reis. |
| — — — 1876 :               | 2 1/2 reis.                 |
| Enveloppes.                | 25 et 50 reis.              |
| Cartes postales.           | 20 et 30 —                  |
| — avec réponse.            | 15 + 15 ; 20 + 20 reis.     |

#### Les variétés de surcharges des timbres Argentins de 1877.

M. J. J. Casey a bien voulu nous montrer de sa collection, quelques variétés de surcharges des timbres émis en 1877, savoir :

##### a. Chiffre renversé.

Chiffre 1 sur 5 cents, vermillon, piqué.

— 2 — 5 — — —

— 8 — 10 — vert. —

##### b. Double chiffre dont 1 en haut et 1 en bas, celui-ci renversé.

chiffre 1 en double sur 5 cents, vermillon, piqué.

##### c. Chiffre couché horizontalement de gauche à droite.

chiffre 1 sur 5 cents, vermillon, piqué

— 2 — 5 — — —

##### d. Chiffre couché horizontalement de droite à gauche.

chiffre 8 sur 10 cents, vert, piqué

On se demandera comment ces variétés ont échappé jusqu'ici aux recherches des amateurs et pourquoi nos amis de Buénos-Ayres ne nous les ont pas signalées. La raison en est simple, c'est que M. J. J. Casey a été tout simplement dupe de sa bonne foi. Il suffit pour cela d'examiner de près les exemplaires soumis.

D'abord toutes les surcharges évitent les oblitérations, c'est-à-dire qu'on voit la surcharge placée tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, pour ne pas montrer que l'oblitération se trouvait sur le timbre, quand on a imaginé d'y appliquer

un chiffre. Cependant, malgré toutes ses précautions, le spéculateur, en voulant multiplier ses variétés, a placé un des deux chiffres 1, variété B, sur l'oblitération, ce qui est visible sans le secours de la loupe ; puis la distance entre les chiffres qui doit être de 18 mm est de 9 ! ; la variété D a le chiffre placé tellement sur le bord du timbre, pour éviter l'oblitération, qu'il laisse un intervalle vide de 16 mm, alors que les timbres authentiques sont disposés ici régulièrement à une distance de 11 mm ; même observation pour les deux variétés C.

Quoique les chiffres soient d'une exactitude irréprochable, il est certain que toutes ces variétés ne sont que des duperies nouvelles.

Au moment où nous livrons ces lignes à l'impression, nous recevons quelques-uns de ces timbres de M. Wönnér. Il y a en plus : double chiffre 8 renversé sur 10 cents vert. Notre correspondant nous les adresse pour nous signaler la fraude et nous dit que ces surcharges ont été faites à Montevideo, de même que les surcharges de fantaisie des timbres du Paraguay avec chiffre renversé et double chiffre.

#### Les timbres officiels de la Nouvelle Galles du Sud.

Je ne sais si la liste ci-jointe de timbres employés pour des usages officiels est complète ou non, mais elle est la plus complète de celles que j'ai vues jusqu'ici.

Ces timbres ne peuvent être vendus au public et sont employés par les différents offices du gouvernement, pour des affaires officielles : d'où les lettres capitales O. S. (On Service). Ces lettres sont mises en surcharge *noire* ou *rouge* sur les timbres, suivant les cas. Sur deux spécimens, les lettres O. S. sont très-petites et faites en noir, à la main. On verra par cette liste que toute l'émission actuelle est employée pour la correspondance officielle :

##### O. S. en noir.

(filigrane couronne et NSW).

1 penny, rouge.

2 — bleu.

3 — vert.

4 — brun-rouge.

6 — lilas.

8 — jaune.

(filigrane grand 5).

5 shillings, violet,

O. S. en rouge.

(filigrane gros 5).

5 pence, vert.



(filigrane couronne et N S W).

1 shilling, noir.

O. S. à la main, en noir.

(filigrane couronne et N S W).

9 pence sur 10 d., rouge.

(filigrane chiffre 10).

10 pence, lilas.

PANATELY.

### Les timbres-taxe de la Guadeloupe.

Les timbres-taxe ont été introduits à la Guadeloupe suivant l'arrêté du 20 novembre 1876. Le paragraphe 2, art. 15 est ainsi conçu :

« Le service des postes est autorisé à faire usage de timbres gommés appelés *chiffres-taxes* sur lesquels est indiqué le montant de la *taxe à percevoir* sur les objets de correspondance non affranchis nés et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau.

« La personne à laquelle serait présentée une lettre de la catégorie susdésignée non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port, et signaler le fait à l'administration. Les chiffres-taxes sont assimilés en tous points aux timbres-poste dans la comptabilité des receveurs. »

Les timbres dont il est question ont paru, nous dit-on, en 1877, probablement en janvier, vu l'arrêté de fin novembre 1876 prescrivant sans doute une nouvelle mesure avec le renouvellement de l'année.



Les timbres émis à cette date étaient de deux valeurs : 25 et 40 centimes aux fac-simi-



le. Le dessin est formé de clichés typographiques. Il y a vingt variétés, nombre de timbres que contient chaque feuille : elles sont réparties sur cinq rangées horizontales.

Impression couleur sur papier blanc jaunâtre :

1<sup>er</sup> type. — 25 centimes, noir.

2<sup>e</sup> — — 40 — —

Un changement de taxe étant survenu — on omet de nous dire à quelle époque — amène la suppression des deux timbres précédents qui se trouvent remplacés par ceux-ci après, au 2<sup>e</sup> type.

Les feuilles comptent vingt variétés disposées de la même façon que les timbres à 25 et 40 c.; l'impression est noire sur papier couleur :

15 centimes, bleu pâle.

30 — blanc mat.



Nous ne savons s'il y a eu plusieurs compositions du 30 centimes ou s'il y a eu accident, toujours est-il que les feuilles que nous avons ne portent pas la variété dont nous avons

donné le dessin n° 212 et qui n'a pas de lettre c après le chiffre :

30 centimes, noir sur blanc (sans lettre C.)

### Le timbre 10 pence de Natal.

A Monsieur l'éditeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

Je vois dans le numéro de juillet, de votre estimable journal, une lettre écrite par l'éditeur du « *Philatelic Record* » au sujet du timbre 10 pence de Natal, lettre dans laquelle il parle de deux émissions de 10 pence qu'il mentionne, la première sur 1 penny carmin piqué 13, filigramme c. c. et couronne, la seconde sur 3 p. bleu, piqué 13, sans filigramme, prétendant que ces timbres ne sont pas de l'émission actuelle, mais d'une émission périmée. Je présume qu'il veut dire des émissions 1861 1 p. et 1862 3 p.

D'après le *Philatelic Record*, ce timbre doit avoir été employé à une grande circulation. Il signale deux variétés et selon le S. C. M. une troisième 6 p. violet, qu'il omet dans sa liste, ne l'ayant pas vu.

Je suis certain qu'aucun timbre de la valeur 10 pence n'a été émis à Natal. Afin d'en être doublement certain, je m'en informai ici, au bureau général des Postes. La réponse fut que : *aucun timbre pareil n'a été émis pour le service public à Natal*.

Je me demande aussi pour quel motif un timbre de cette valeur aurait été émis, attendu qu'il ne correspond à aucune taxe.

Pour ce qui concerne l'exemplaire que le P. R. mentionne comme étant en possession de M. Philbrick, tout ce que je puis dire c'est que c'est une falsification.

Je suis votre dévoué

L.-A. WALKER.

Natal, 14 août 1880.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite, voir n° 201.

CUMMINGS CITY POST.

Cette poste existait en 1846-47, au n° 19, Nassau street : Le propriétaire s'appelait Arthur H. Cumming.

Émission du . . . 1846 (?)



Lettre dans un cercle entouré d'inscriptions : *Cumming's* en haut ; *2 cents*, en bas ; *Poste* à gauche ; *City* à droite ; cadre carré.

Gravé sur bois et imprimé

en noir sur papiers couleurs :

2 cents, blanc.

2 — vert.

2 — jaune.

2 — rose.

M. Cumming avait en plus un timbre à main (locomotive sur *jambes* et partant au galop), mais ce timbre n'avait aucune valeur postale : on le trouve très-souvent appliqué à côté du timbre mobile.

WALTON ET C<sup>o</sup>.

Cette poste existait à Brooklyn en 1846.

Émission de . . . 1846 (?).

Faute de timbre nous empruntons la description à l'*American Journal of Philately*.

Walton et C<sup>o</sup> City Express Post 2 cents, dans un ovale formé d'une bande, laquelle est entourée d'un cadre rectangulaire, les angles remplis par des lignes horizontales.

2 cents, noir sur rose.

KIDDER'S CITY EXPRESS.

Cette poste fut la concurrente de Walton.

Émission de . . . 1846 (?).

Courrier à cheval se dirigeant à droite dans un cadre oblong aux coins coupés contenant : *Kidder's City Express Post* (Kidder, poste exprès de la ville).



Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier glacé couleur :

2 cents, bleu.

2 — vert.

Des réimpressions ont été faites en 1861, par M. G. Hussey de New-York.

2 cents, noir sur vert glacé.

DUPUY ET SCHENCK.

Cette poste fut instituée en 1846 jusque 1848. Le propriétaire actif était M. Henri Dupuy.

Émission de . . . 1846 (?).



Ruche dans un cadre oblong portant sur une ligne courbe, en haut : *Dupuy and Schenck* et *Penny Post* en bas, sur une ligne droite.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier grisâtre :

Sans valeur (1 ct) gris.

GORDON'S CITY POST.

Existait en 1848, peut-être même antérieurement. Cessa en 1852 ou 1853.

Émission de . . . 1848 (?).

Représente un facteur, la lettre en main dans un cercle à double trait ayant pour inscription : *Gordon's City Express* —



2 cts. (Gordon Exprès de la ville) ; cadre carré.

Impression lithographique noire sur papier plus ou moins glacé :

2 cents, vert.

BROADWAY POST OFFICE.

Institué en 1848 par M. James C. Harriott, qui la céda, en 1855, à MM. Dunham et Lockwood, lesquels eurent plus tard pour successeur M. Charles Miller. Ce dernier resta propriétaire de la poste jusqu'à sa mort arrivée en 1862 ou 1863.

M. Harriott employa en moyenne quatre facteurs et à diverses époques jusque vingt. Antérieurement à la reprise de cette poste par MM. Dunham et Lockwood, ses recettes avaient été en moyenne de 7,000 dollars par an ; nous ignorons ce que les recettes furent depuis, mais il est à supposer qu'elles avaient subi une diminution avant la mort de M. Miller. Ce dernier s'était fait une spécialité : la remise des billets doux.

Émission de . . . 1848 (?).

Locomotive dans un cadre oblong aux coins coupés. Inscription : *Broadway* en haut ; *Post-Office*, en bas.



Gravé sur bois et imprimé en couleur sur couleuvre.

Sans valeur (1 cent), noir sur blanc.

— (1 —), or sur noir glacé.

Les feuilles de ces timbres en contenaient cent ; la planche existe toujours, mais jusqu'ici elle est restée hors de portée des spéculateurs.

Les timbres à main ne manquèrent pas au *Broadway Post Office*. Nous ne mentionnerons que les deux premiers. L'un ressemble aux timbres mobiles et se frappait lors de l'exploitation de la poste par Harriott, sur les lettres à percevoir ; l'autre, avait le mot *Paid* au lieu d'une locomotive : on l'imprimait tantôt en rouge, tantôt en noir sur les lettres affranchies.

Lorsque le *Broadway Post Office* était surchargé de correspondance, il en passait une partie à Boyd ou à Swarts pour en faire la distribution. On a tort de croire que M. Boyd avait un contrat pour la distribution de toutes les correspondances du *Broadway Post Office*, sauf les lettres à être remises à la poste du gouvernement. Sous M. Harriott il n'y en avait pas et nous ne croyons pas que ses successeurs en ont eu.

UNION SQUARE POST OFFICE.

On peut constater par l'almanach des adresses, que cette poste était en exploitation en 1850 et



que son propriétaire était P. C. Godfrey. Elle passe plus tard à M. J.-E. Dunham et sous cette direction et peut-être sous une autre, elle reste en vie jusqu'en 1866 ou en tous cas jusqu'en 1867.

*Emission de . . . 1850 (?)*



Inscription dans un écu variant pour chaque valeur.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur :

- 1 cent, vert pâle et foncé.  
2 — rose pâle.

Nous avons rencontré des exemplaires des 1 c. vert-pâle et 2 c. rose-pâle sur des lettres datées 1853, mais il est fort probable que l'usage en a commencé en 1850.

En 1861, M. Hussey a réimprimé ces deux timbres.

- 1 cent, noir sur vert foncé.  
2 — — — rose.



Le timbre ci-contre est authentique, sans doute, mais nous n'avons rien pu apprendre à son égard. Messenkope a-t-il succédé à Dunham : c'est

probable.

Imprimé en lithographie, noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

L'impression est tellement défectueuse qu'on ne peut certifier d'après le dessin, ce qu'il représente. Suivant les uns ce serait une syrène, d'autres disent une lampe, mais la plupart reconnaissent un jet d'eau, lequel se trouvait autrefois dans la Union Park (Parc de l'Union) et qui fut remplacé depuis par un modèle plus convenable.

ADAM'S CITY EXPRESS POST ET CITY EXPRESS POST.

Nous n'avons que peu de renseignements à l'égard de ces deux postes. Nous avons appris que la première existait certainement en 1850, peut-être avant, et qu'elle fut reprise par la seconde, après une courte durée.

*Emission de . . . 1850 (?)*



Chiffre dans un rectangle portant *Adam's city Express Post* ; angles évidés.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

- 1 cent, noir.  
2 — —

*Emission de... 1851 (?)*



Semblable au précédent dont on a enlevé le mot *Adam's* pour lui substituer quelques dessins. Imprimé en couleur sur papier blanc.

- 1 cent, noir.  
1 — bleu.  
2 — noir.  
2 — bleu.

Les timbres de *City Express* se trouvent en grande quantité : nous croyons que ce sont des réimpressions.

MADISON SQUARE POST OFFICE.

*Emission de... 1850 (?)*



Effigie de Madison de face, dans un ovale entouré des mots : *Post Office — Madison Square* : au-dessus : *Cornwell*, le nom du directeur de la poste ; cadre rectangulaire.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc ou bleuâtre.

Sans valeur, rouge.

La durée de ce timbre n'a pas dû être bien grande, un nommé Bentley ayant succédé, dit-on, à Cornwell : on rencontre même un timbre oblong, typographié, bronze sur blanc glacé, ayant l'inscription : *Bentley's Despatch, Madison square*. Malheureusement ce timbre n'est pas exempt de tout reproche.

EIGHTH AVENUE POST OFFICE.

*Emission de 1850 ou 1853.*



Inscription dans un cadre ornementé carré.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

Sans valeur, rouge.

Nous n'avons jamais vu le timbre, mais on nous informe de source fort respectable, qu'un exemplaire en a été trouvé sur une lettre sans date, qu'on n'a pu déterminer exac-

tement, mais qui doit être 1850 à 1853, et M. Moens nous dit en avoir vu un exemplaire, qui se trouve dans une collection depuis une époque très-éloignée, alors qu'on ne songeait pas encore à imiter ou à mystifier.

Le type suivant a dû succéder à celui-ci.

*Emission de... 1853(?).*



Effigie de Russell dans un ovale et ayant pour inscription, en haut : *Russell* ; en bas : *Post Office* ; sur les côtés de l'ovale : 8<sup>th</sup> Ave ; Cadre rectangulaire à coins évidés.

Gravé sur bois et imprimé

en couleur sur papiers couleurs.

Sans valeur, noir sur rose.

— — — brun.  
— — — vert.  
— bleu — rose.  
— vermillon — bleuâtre.

Ce dernier est le plus commun de tous ces timbres.

En 1853 ou 1854, la direction de cette poste passe des mains de M. Russell entre celles de M. Price.

*Emission de... 1853 ou 1854.*



Semblable au type précédent avec simple substitution de nom : *Price* remplace *Russell*.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier bleuâtre :

Sans valeur, vermillon.

Nous avons rencontré un exemplaire de ce timbre sur une lettre datée du 14 février 1854.

Nous ne savons quand ce timbre a été supprimé, mais nous pensons qu'il doit l'avoir été peu après la reprise de cette poste, par le timbre suivant.

*Emission de... 1854(?).*



Effigie de Price de face dans un ovale, ayant pour inscription : *Price's City Express — Post 2 cents.*

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

2 cents, blanc.  
2 — vert.

*Emission de...*



glacé :

Même effigie, tournée à droite dans un ovale plus grand que le type précédent et contenant la même inscription.

Impression lithographique noire sur papier couleur

2 cents, vert.

On peut obtenir ce timbre sans difficulté aucune, résultat d'une réimpression faite, dit-on, en 1861, par M. Hussey. Celui-ci prétend avoir obtenu l'approvisionnement de M. Price, après la cessation de la poste.

JEFFERSON MARKET POST OFFICE.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, cette poste fut ouverte, en 1850, au n° 7, Greenwich avenue, New-York, par un nommé *Godfrey Schmidt*. Son existence fut de courte durée.

*Emission de... 1850.*



Aigle sur un rocher, dans un double ovale large, portant : *Jefferson Market Post Office — by G. Schmidt and Co* ; cadre oblong.

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

Sans valeur, rose.  
— — bleu.

BRONSON ET FORBES.

On a toujours considéré cette poste comme ayant été établie à Chicago. Nous pensons qu'elle était exploitée à Brooklyn, en 1850. Nos preuves sur ce point sont tout à fait circonstancielles, mais celles qui attribuent ce timbre à Chicago ne sont, pas plus que les nôtres, décisives.

*Emission de... 1850.*



Locomotive dans un ovale, ayant pour inscription : *Bronson and Forbes city express post.*

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur :

Sans valeur, vert.

BROOKLYN CITY EXPRESS.

Bien que cette poste ait été une des plus importantes de son époque, nous ne savons que fort peu de son histoire.



Nous avons tout lieu de croire qu'elle commença en 1850 et qu'elle employa d'abord un timbre qui, jusqu'à présent, est resté inconnu. Après mille recherches, nous avons rencontré un amateur qui ne demande pas moins de 5 dollars pour pouvoir l'examiner !

*Émission de... 1853.*



Colombe messagère dans un ovale avec inscription : *Brooklyn City Express — Post 1 ou 2 ct.*

Impression lithographique noire sur papier couleur ;

1 cent, bleu foncé, bleu pâle.

1 — vert pâle.

2 — bleu foncé, écarlate foncé, vermillon, rose.

Nous possédons le 2 c. bleu foncé sur une lettre datée de 1853 ; l'usage de ces timbres cessa vers 1860.

Nous ignorons le nom du fondateur de cette poste, mais à l'époque de sa suppression, elle avait pour propriétaire M. Rodgers, lequel fit faire quelques réimpressions avant son départ pour la Californie, savoir :

1 cent, bleu foncé, bleu pâle.

1 — vert pâle.

2 — bleu pâle, écarlate foncé, rouge, rose, lie de vin.

**EAST RIVER POST OFFICE.**

Commencée en 1850 ou 1851 par Jacob D. Clark et Henri Wilson. Celui-ci semble s'être reposé complètement sur son associé de la direction de l'entreprise.

En 1852 la poste fut cédée à M. Sigismond Adler qui la continua jusqu'en 1860 ou 1861.

Le bureau de la poste fut établi d'abord 23, Avenue D : en 1854 on le trouve au n° 19 et en 1855 au 18.

*Émission de 1850 ou 1851.*



Vaisseau dans un double cercle ayant pour inscription : *East River P. O. — 23 Avenue D.*

Gravé sur bois par M. Tudor Horton de New-York et imprimé en noir sur papier couleur :

Sans valeur, brun.

La vie de ce timbre fut de courte durée : on n'en connaît que deux exemplaires. M. S. Adler, qui se souvient parfaitement l'avoir vu en usage, nous dit qu'il avait la couleur que nous avons donnée.

*Émission de 1852 (?)*

Ce type ressemble beaucoup au type reproduit plus bas. Il est un tant soit peu plus grand et

confectionné plus soigneusement. L'inscription du bas est : 23 Av. D et le chiffre a la tête plate :

Lithographié en noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

*Émission de... 1853 (?)*

Presque identique au type suivant, sauf l'adresse dont nous avons trois variétés de ponctuation, savoir :

a. 23. Ave. D.

b 23. Ave. D

c 23. Ave D

Lithographié en noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

Le chiffre 3, de 23, a la tête ronde :

*Émission de... 1855 (?)*



Vapeur dans un ovale, avec inscription : *East River. P.O. — 18 Ave. D.*

Lithographié en noir sur papier glacé de couleur :

Sans valeur, vert.

Les trois derniers types proviennent du lithographe Julius Bien de New-York.

**STATEN ISLAND EXPRESS POST.**

L'exploitation de cette poste date de 1851, peut-être antérieurement. Elle avait lieu entre la ville de New-York et l'île de Staten, située dans son port.

*Émission de... 1851.*



Chiffre et inscriptions sur fond de couleur dans un cadre oblong.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc :

3 cents, rouge.

6 — —

Nous connaissons deux variétés du 3 cents, dont les différences portent sur quelques petits détails. La moins connue de ces variétés a un point après *Post*, l'autre n'en a pas.

**G. A. MILLS — HALL ET MILLS.**

Tout ce que nous savons sur la poste G.A. Mills est qu'elle existait en 1851/53 d'après l'almanach d'adresses.

*Émission de... 1851.*



Inscription dans un cadre oblong, composée

typographiquement. Impression noire sur papier couleur :

1<sup>er</sup> type, vert.  
2<sup>e</sup> — —

METROPOLITAN POST OFFICE.

L'almanach d'adresses de la ville de New-York 1857/58 indique comme propriétaire de cette poste, M. W. H. Laws et 13 Bible House comme étant le bureau.

Avant de parler des émissions de M. Laws, il nous faut faire connaître d'abord un timbre que nous avons découvert, il y a trois ans, et qui pourrait bien avoir été émis par un prédécesseur de M. Laws.

*Émission de... (?)*

Ressemble beaucoup au 1<sup>er</sup> type de M. Laws, sauf qu'il est un peu plus grand et qu'il porte l'inscription : *Metropolitan Post Office — 162 Ninth St of Bible House — New-York — L. Williams proprietor.*

Imprimé en relief sur papier blanc :

Sans valeur, rouge.

*Émission de... 1854 (?)*



1<sup>er</sup> type. Inscription en relief: *Metropolitan P. O. Express to mail — one cent — W<sup>m</sup> H. Law's P. M.* dans un écusson.

2<sup>e</sup> type. Inscription en relief : *Metropolitan 13 American Bible House— N. Y — W<sup>m</sup> H. Laws, proprietor*, dans un cadre oblong à coins coupés.



Impression en relief couleur sur papier blanc :

1<sup>er</sup> type, rouge.  
2<sup>e</sup> — bleu.

En 1861 on fit des réimpressions de ces timbres dans les couleurs adoptées, sauf que le 2<sup>e</sup> type fut imprimé en brun et en bleu.

HUSSEY'S POST.

M. Georges Hussey établit en 1854 sa poste au n° 82 Broadway. En 1856/57 il en changea le bureau au n° 50 William Street. En 1872, M. Robert Easson, qui avait été depuis longtemps le commis de confiance de M. Hussey, devint propriétaire de la poste qu'il exploite encore maintenant. En 1872 il transporte son domicile n° 54 Pine Street où il habite encore.

La poste de Hussey fait une distribution régulière de lettres et surtout d'imprimés: elle fournit en outre des messagers spéciaux, non-seulement pour remettre les correspondances, mais encore pour exécuter des commissions de toute espèce dans la ville de New-York ou ses environs.

Les timbres de Hussey sont nombreux et bien que la classification paraisse difficile à première vue, elle ne l'est pas en réalité.

*Émission de... 1854.*

Type 1<sup>er</sup>. Façade de la Banque d'Amérique, établie à New-York, entourée de l'inscription suivante: *Bank and Insurance notice Delivery Office, 82 Broadway.* (Bureau pour la distribution des notices des banques ou des compagnies d'assurances, 82 Broadway). Le tout est entouré d'un cadre rectangulaire aux coins évidés.

Imprimé en lithographie, couleur sur blanc.

bleu (1 cent).

Ce type est presque identique au Type VI décrit plus loin. Il y a des différences notamment au trait, sous *notice*, qui est simple ici tandis que le type VI en a deux; il y a un point extérieur dans chaque angle: ce point n'a pas été reproduit pour le type VI.

*Émission de... 1856.*

Type II Représente une borne postale de Hussey, entourée de l'inscription: *Bank and Insurance Letter City-Post, 82 Broadway.* (Bureau de distribution des correspondances des banques et des compagnies d'assurance, 82 Broadway): cadre rectangulaire, aux coins évidés.

Imprimé en lithographie de couleur sur papier blanc.

noir (1 cent)  
rouge (1 —).

Ce n'est que tout récemment que nous avons découvert ce dernier timbre dans la collection de M. Chittenden.

Le type est à peu près identique au type VII. Il y a cependant deux différences marquantes: ici il y a un point extérieur dans chaque angle et la boîte à lettres est sur fond ligné: au type VII, il n'y a ni point ni fond ligné.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

## LES TIMBRES DE BELGIQUE

PAR J.-B. MOENS

2 beaux volumes illustrés.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 07  
LE NUMÉRO. . . . . 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bertier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

### AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Les personnes désireuses de le renouveler, sont priées de bien vouloir nous en avertir, joignant à leur demande le montant de leur abonnement pour 1881, soit 6 francs.

### Chronique.

#### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Voici quelques tristes timbres que vient de produire cette république, en adoptant le système décimal. Au centre d'un cercle contenant le nom du pays et le millésime 1880, sont les armoiries de la République ; au-dessus du cercle : *Correos*, entre le cadre de la valeur placé aux angles dans un petit cercle ; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur en toutes lettres.

Les six plus petites valeurs ont le chiffre droit ; les trois plus hautes valeurs l'ont couché obliquement.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni, percés en lignes, sur couleur :

|    |                |
|----|----------------|
| 1  | centavo, vert. |
| 2  | — orange.      |
| 5  | — bleu.        |
| 10 | — rose.        |
| 20 | — bistre.      |
| 25 | — lilas.       |
| 50 | — jaune.       |
| 75 | — outremer.    |
| 1  | peso, or.      |

#### HAYDERABAD.

Les 1/2 et 1 anna ont actuellement le papier bleu vergé, piquage habituel :

|     |               |
|-----|---------------|
| 1/2 | anna, brique. |
| 1   | — brun-gris.  |

Une carte à 1/2 anna vient de paraître. Elle est belle dans sa simplicité. Un simple carton blanc 114 sur 78 mm avec le timbre 1/2 anna enveloppe, 2<sup>e</sup> type, à droite, angle supérieur :

1/2 anna, brique.

## QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* signale avoir vu, employés pour l'affranchissement des lettres, les timbres fiscaux suivants, au nouveau type pour le 1 penny et au type 1873 pour les autres valeurs :

|          |             |                |
|----------|-------------|----------------|
| 1 penny, | Stamp Duty, | mauve, violet. |
| 6 —      | —           | brun           |
| 1 sh.    | —           | vert clair.    |
| 2/6      | —           | rouge.         |
| 5 sh.    | —           | orange.        |

et une enveloppe *registered*, sans timbre, identique à celle de la Grande-Bretagne, avec impression rouge. Il annonce l'émission prochaine de cartes-postales.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le timbre télégraphe de la Californie, nous est arrivé en plusieurs couleurs. Il en résulte qu'il existe à notre connaissance, les suivants au type ci-contre :

Sans valeur, vert, non dentelé.

|   |       |                          |
|---|-------|--------------------------|
| — | bleu. | —                        |
| — | brun, | millésime 1875. en vert. |
| — | —     | piqué 13 —               |

## TRANSVAAL.

M. Lincoln nous soumet trois timbres verticaux, se tenant, dont le premier appartient à la première rangée et ne porte point la surcharge 1 penny comme les deux autres. C'est là la preuve qu'il doit y avoir eu plusieurs feuilles des variétés de surcharge :

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| 1 penny, noir et gris-vert | } se tenant. |
| 6 pence, gris-vert         |              |

## URUGUAY.

Nous pouvons ajouter aux variétés de papier signalées antérieurement, les suivantes dans leurs couleurs et formats respectifs :

|                                           |
|-------------------------------------------|
| 5 et 10 centesimos, papier blanc bâtonné. |
| 20 — — — vergé.                           |

## ROUMANIE.

Le *Philatelic Record* parle de timbres 3 bani 1872 coupés en deux, qui auraient soi-disant servi pour la moitié de leur valeur. Ils sont oblitérés : Jassy 13 décembre 1873, sur des fragments de journaux dont l'un porte 1877 !

On nous dit que c'est à tort que nous avons dénoncé le 5 bani rose qui était resté dans la planche du 10 bani imprimé d'abord en bleu, puis en rose. Le seul moyen de prouver cette asser-

tion serait de produire les deux valeurs se tenant, ce qu'on n'a pu faire.

## NATAL.



A peine avons-nous annoncé l'émission prochaine d'un timbre 1/2 penny, qu'il vient de faire sa joyeuse entrée dans le monde. Le voici tel qu'il a paru. Son type accuse la paternité de MM. De La Rue et C<sup>e</sup>.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé, au filagramme cc et couronné, piqué 14 :

1/2 penny, vert-bleu.

Cette émission est du 13 octobre dernier.

## GRÈCE.

Les timbres-taxe 40, 70, 80, et 90 leplas, n'existent plus. On fait rentrer le stock qui doit être brûlé !

## PAYS-BAS.

La Société néerlandaise de service général à Rotterdam emploie actuellement six cartes de diverses couleurs marquées 1 à 6 sur la partie destinée à être enlevée. Il y en a plusieurs types.

1<sup>o</sup> *Commissionnaire tenant un écriteau.*

La carte contient cinq ou six lignes qui se terminent ainsi :

| 1 <sup>er</sup> TYPE.                                                               | 2 <sup>e</sup> TYPE.                                               | 3 <sup>e</sup> TYPE.                                            | 4 <sup>e</sup> TYPE.                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| kantoren<br>Delft-<br>sche-<br>Neder-<br>Dienstverrigting<br>Besteller<br>kwitantie | kantoren<br>Delftschepoort-<br>Nederlandsche<br>alge-<br>kwitantie | kantoren<br>Delft-<br>der<br>Dienstverrig-<br>den<br>kwit-onlie | kantoren<br>Delftsche<br>Nederland-<br>worden<br>kwitantie. |
| 1 <sup>er</sup> type, 10 cents, vert-bronze, No 1.                                  | — 10 — rouge, — 2.                                                 | — 10 — rouge, — 2.                                              | — 10 — orange, — 4.                                         |
| 2 <sup>e</sup> — 10 — orange, — 4.                                                  | — 10 — bleu, — 5.                                                  | — 10 — orange, — 4.                                             | — 10 — bleu, — 5.                                           |
| 3 <sup>e</sup> — 10 — orange, — 4.                                                  | — 10 — bleu, — 5.                                                  | — 10 — noir, — 6.                                               |                                                             |

2<sup>o</sup> *Commissionnaire portant une valise en main et sur l'épaule ; parapluie sous le bras.*

Il y a six lignes d'inscription en haut qui se terminent comme au 3<sup>e</sup> type :

|                       |
|-----------------------|
| 10 cents, vert, No 1. |
| 10 — lilas, — 3.      |

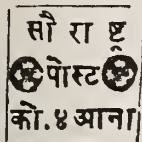
Un nouveau tirage donne les cartes suivantes avec six lignes qui finissent par :

kantoren  
Delft-  
Neder-  
Dienstverrigting  
Besteller  
kwitantie



10 cents, vert, n° 1.  
40 — rouge, n° 2.

## SORUTH.



Les timbres au premier type, qui semblent être encore de ce monde et employés pour la capitale Joonaghur, dit-on, nous parviennent dans les couleurs suivantes :

1 anna, rouge sur blanc vergé.  
2 — noir — azur —  
4 — — — blanc —  
8 — — — — jaunâtre

## MADÈRE.

On nous écrit en date du 10 novembre que les cartes à 10 reis viennent d'y arriver :

10 reis, brun sur chamois.

## BERMUDES.

Il existe une seconde valeur de carte postale semblable à celle décrite le mois passé. Elle n'en diffère que par la couleur du carton et la place réservée à un seul timbre, au lieu de deux.

Enfin elle porte l'orthographe suivante : *les îles Bermudes*, comme celle que nous avons décrite et que l'imprimeur, dans son zèle, a cru devoir modifier en mettant *île*. Cette carte a la valeur 1/2 penny représentée par le timbre-poste qui s'y trouve collé. Il est probable que cette carte sert à l'intérieur de l'île : elle porte néanmoins : *Universal postal Union*.

L'impression est carmin sur bleu pâle :

1/2 penny, bistre sur bleu-pâle.

## PORTO-RICO.

M. Lietzow nous soumet quelques timbres, au type actuel, savoir :

1/4 cent. de peseta, vert.  
1 — — brun-violacé.  
2 — — gris lilas.  
3 — — jaune-pâle.  
4 — — noir.  
25 — — bistre-gris.

Ce dernier timbre nous paraît être le 25 c. ou-tremer falsifié. Ce n'est pas la première fois, que cette couleur est changée en bistre, témoin le 2 sgr., aigle de Prusse.

## ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. Lubkert possède *annulée*, une enveloppe format moyen de 1 gr. sur 3 sgr. Prusse, avec *petite gomme* :

1 groschen sur 3 sgr., Prusse, rose.

## SERVIE.

M. Diena nous soumet, au type connu, piqués 12 1/2 :

10 paras, orange.  
50 — vert-vif.

On nous rapporte que les timbres au nouveau type que nous avons fait connaître il y a peu de temps sont en usage.

## CEYLAN.



Voici le dessin de la carte 6 cents; quant à celle de 8 cents, elle a pour timbre le type des timbres-poste même valeur.

L'impression couleur sur carton chamois, timbre à droite :

6 cents, bleu.  
8 — brun-rouge.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 50 centavos a le papier vergé.

50 centavos, vert.

*Bolivar*. Il nous vient des timbres imprimés sur papier *azuré vergé* au millésime 1879 et 1880, et le piquage habituel. De 1879 nous n'avons qu'un 5 cents oblitéré à la plume d'une espèce de paraphe ; de 1880 nous avons la série complète non annulée :

1879, 5 cents, bleu.  
1880, 5 — —  
10 — violet.  
20 — rose.  
40 — brun.

## VICTORIA.

Selon les trois valeurs déjà signalées ici, nous avons encore en timbres de chemin de fer :

6 pence, rose, sur blanc.  
9 — — sur jaune-orange.  
1 sh., vert, — paille.  
2 — bleu foncé, sur rose.  
3 — jaune, sur bleu.  
4 — violet, sur vert-pâle.  
5 — vert, sur gris-brun.

Les valeurs en shilling, sont d'un autre type ; l'inscription : *Victorian Railways* est cintrée, ainsi que l'énonciation de la valeur en toutes lettres, répétée plus bas entre la valeur en chiffres ; le cadre est formé d'autres dessins et la valeur *one, two, three, four, five*, se détache en blanc ou en couleur.

## GRANDE-BRETAGNE.

On a cru nécessaire de changer la couleur du timbre-télégraphe 1 sh., qui de vert a pris la couleur vermillon. Attendons-nous aux changements

de couleur des 1/2 et 1 penny. Les premiers timbres 1 sh., vermillon ont paru vers la fin d'octobre :

1 shilling, vermillon pâle.

HONG-KONG.



Toujours du provisoire, rien que du provisoire, voilà ce que nous recevons de ce pays. Aujourd'hui MM. Pemberton Wilson et C<sup>e</sup> nous remettent un nouveau timbre 12 cents, surcharge noire, appliquée

sur le timbre fiscal de 10 dollars. Nous en donnons le fac-simile.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme ce et couronne, piqué 15.

12 cents, rose et noir.

VÉNÉZUELA.

Le *Philatelic Record* décrit trois autres cartes semblables à celle dont nous avons parlé le mois dernier, savoir :

Noir sur blanc.

Bleu — —

Marron — —

RUSSIE.



*Matmyche* (Viatka). Il nous arrive un timbre, par l'entremise de M. de Ferrari, dont le type rappelle celui émis en 1869, sauf qu'il est un peu moins grand et les caractères de dimension moindre. Il nous paraît étonnant de rencontrer ce timbre, dont la fraîcheur de l'impression semble annoncer un tirage récent.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

2 kopecks, vermillon-pâle.

Nous devons les communications suivantes à M. Lubkert

*Kasimof* (Riazan). Timbre émis en 1870 ou 1871. Le papier est plus mince, plus rosé que le type reproduit n° 206 ; les étoiles sont plus pe-



tites, les lignes épaisses du cadre sont plus maigres ; enfin l'inscription est en lettres plus grandes, sauf celles de la valeur et le chiffre de moitié plus petit.

Le grand timbre sans valeur serait le premier émis ; viendrait le type reproduit n° 206 et enfin celui ci-haut.

Imprimé en typographie sur papier blanc :

3 kopecks, noir.

*Tichvin* (Novgorod). Selon le type reproduit en mai dernier, il y aurait eu un timbre imprimé en noir sur blanc jaunâtre, la couleur n'ayant aucune valeur aux yeux de l'Ouprawa :

Sans valeur, noir.

*Fatje* (Koursk). Les enveloppes en cours, seraient :

Format 143 × 83 mm.

4 kop., bleu foncé ; sur blanc vergé.

6 — vermillon, —

*Ananieff* (Cherson). Le timbre rouge dont nous parlons le mois dernier, existe en cinq variétés sur une rangée horizontale ; la feuille contient trois rangées, la première renversée.

### Le 1 peso bleu de l'Uruguay.

Dans le *Timbre-Poste*, n° 173, Mai 1877, parut une notice prise du *Stamp Journal* de New-York, du timbre 1 peso, complétant la série. Comme cette valeur ne parut pas lorsque les autres valeurs prirent leur route vers les collections, un étonnement très-grand se manifesta de tous côtés. Finalement, en 1879, le 1 peso bleu parut : Voici l'explication du mystère :

En 1877, une description d'un timbre 1 peso fut fournie à l'éditeur du *Stamp Journal*, d'après une épreuve prise de la planche sur laquelle étaient imprimés les timbres déjà envoyés à l'Uruguay. Aussitôt que ces timbres parvinrent à Montevideo, il fut découvert qu'une erreur avait été faite dans la gravure des armes du pays. Si l'on veut examiner une reproduction de ces armes, on remarquera que les premier et quatrième écartèlements sont ombrés, les second et troisième non ombrés et de plus que les figures d'animaux, dans les écartèlements, sont tournés vers la gauche. Dans le 1 peso, comme il était primitivement gravé et envoyé à l'Uruguay, l'écartèlement est renversé, les premier et quatrième écartèlements ne sont pas ombrés et les figures d'animaux tournées vers la droite.

Il est incompréhensible qu'une telle erreur s'est faite et qu'elle ait échappée à la vigilance des employés de la *Bank Note Company*, d'autant plus



que, vers la même époque, la même compagnie fit une série de timbres fiscaux sur lesquels figuraient l'écusson.

La faute ayant été découverte à Montevideo, l'émission n'eut pas lieu et cette erreur fut notifiée à la Compagnie qui dut la rectifier. Pour épargner les frais de réexpédition des timbres condamnés, le gouvernement de l'Uruguay fut autorisé à détruire tout le tirage, assurance qui fut envoyée à la Compagnie de New-York. En même temps, tous les initiales de l'erreur : coin, planches et épreuves, furent détruits. Je fus témoin d'une partie de la destruction et vous pouvez vous imaginer de ma peine.

En temps voulu, le 1 peso corrigé fut livré, et c'est le timbre dont le délai mystérieux nous occupe.

Je présume que le fait est connu des collectionneurs à l'Uruguay, d'après les demandes qui me furent faites à Montevideo, pour procurer des exemplaires du timbre de la *Bank Note Company*. Pas un seul de ces timbres n'existe si l'assurance du gouvernement de Montevideo est réelle, et, comme je l'ai dit, la Compagnie détruit toutes les évidences qu'elle avait : c'est donc un timbre qui ne figurera que dans les catalogues.

PANATELY.

#### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. - Voir n° 213.)

##### XXI. BORISOGLIEBSK (GOUVERNEMENT DE TAMBOFF).

*Règlement de l'Administration rurale de Borisoglebsk, au sujet de l'organisation de la poste rurale et des timbres-poste.*

L'Assemblée du Zemstvo de Borisoglebsk, gouvernement de Tambouff, qui a eu lieu au mois d'avril 1872, en discutant certaines questions concernant les besoins de la population du district de Borisoglebsk, a arrêté entre autres son attention sur la transmission régulière de toute espèce de correspondance dans le district (celle de la couronne aussi bien que la correspondance particulière) et, après avoir examiné le projet de l'organisation d'une poste rurale régulière, dans le district, soumis pour être vu par l'Assemblée du Zemstvo par le Secrétaire de l'Administration, a arrêté :

Qu'en prenant en considération l'étendue considérable du district de Borisoglebsk, l'Administration rurale voyant se développer les communications par la poste, dans le district, qui influent beaucoup sur le commerce, trouve nécessaire d'organiser absolument la poste rurale, donnant pour ce but la somme nécessaire d'argent selon les moyens du Zemstvo.

Pour la commodité des correspondants, l'adminis-

tration rurale trouve utile d'émettre au plus vite des timbres-poste ruraux, dont le prix ne dépasse point 3 kopecks, donnant au Secrétaire de l'Administration l'ordre de les faire exécuter et de les expédier dans les différents endroits du district.

L'Administration ne tardera pas à envoyer à l'Administration supérieure, les règlements de la poste rurale et les timbres-poste, pour qu'ils soient confirmés, suivant l'exemple donné par d'autres Oupravy qui, dans leurs assemblées, ont organisé avant Borisoglebsk l'envoi régulier des correspondances.

En même temps l'Assemblée du Zemstvo prétend indispensable que les stations ainsi que les routes de la poste, se trouvent le plus rapprochées des lieux où passe le bétail, qui est le principal commerce du district.

Ce règlement est ratifié par l'Assemblée du Zemstvo de Borisoglebsk.

##### XXII. MORSCHANSK (GOUVERNEMENT DE TAMBOFF).

###### *Règlement de l'Administration rurale.*

L'Administration rurale de Morschansk, dans sa séance du 20 février 1879, a institué le règlement suivant, pour la poste rurale :

1. Pour ce qui a rapport aux paquets officiels, rien n'est changé aux institutions anciennes de l'Ouprawa.
2. Les lettres particulières et les annonces reçues au nom des habitants du baillage avoisinant, peuvent être reçues ou par les personnes auxquelles elles sont adressées, ou par les autorités rurales.
3. L'administrateur de la poste, en recevant les lettres, annonces, paquets, journaux, gazettes, signe qu'il les a reçues et fait sa déposition au Secrétaire de l'Ouprawa qui met pour contrôle sur les lettres et les annonces, des timbres-poste de la valeur de 5 kopecks nouvellement émis par la direction de la poste rurale ; et sur les paquets, gazettes et journaux, seulement une estampille.
4. Pour la distribution régulière de la correspondance du district, la direction prie :
  - a. Les habitants des villes qui expédient des lettres dans le district, de ne pas les remettre à des porteurs-mais de les envoyer à l'Ouprawa.
  - b. Les directeurs des Woiosus de veiller à la réception de la correspondance particulière qui doit parvenir aux habitants de la ville de Morschansk.
5. D'inscrire dans le registre des porteurs, les lettres qui leur sont confiées ou de prier les expéditeurs de le faire eux-mêmes afin qu'on ne puisse faire disparaître ces lettres, auquel cas, les coupables seraient destitués de leur place et poursuivis selon les lois judiciaires.
6. L'expédition de l'argent n'entre pas dans les attributions de la poste rurale de Morschansk.

Signé par le Président de l'Ouprawa et par le Secrétaire.

##### XXIII. PERM (GOUVERNEMENT DE PERM.)

###### *Arrêté de l'Administration du district de Perm.*

L'Assemblée rurale du district de Perm, dans sa séance du 11 novembre 1871, ayant reconnu beau-

coup d'inconvénients causés par l'irrégularité des communications et le retard dans la distribution des correspondances, vu la grande étendue du territoire du district, arrête :

Qu'à dater de l'an 1872 prochain, il sera établi dans le district de Perm, la poste rurale. Pour l'organisation et l'entretien de cette poste, l'Ouprawa croit pouvoir assigner pour l'an 1872, la somme de 450 roubles.

Pour plus de facilité dans l'exploitation, l'Ouprawa, vu l'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, introduira également en 1872, des timbres poste ruraux du prix de 3 kopecks chaque exemplaire. Avec ces timbres doit être payable toute la correspondance privée, distribuée par la poste rurale du district de Perm ; les timbres seront établis à l'exemple de ceux de la poste du gouvernement : ils seront vendus dans tous les bureaux de l'Ouprawa et des districts des Wo ostis.

Tous les détails concernant l'organisation de la poste rurale, l'administration les fera connaître en son temps au public par des bulletins.

Signé par le Président de l'Ouprawa.

(A continuer).

H. LUBKERT.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite, voir n° 215.

*Émission de . . . . 1857.*

*Type III.* Borne poste entourée de l'inscription : *Bank and Insurance Letter City Post 1 d pr 400 ; 50 William st. Basement.* (Bureau pour la distribution des correspondances des banques et des Compagnies d'assurances, n° 50 William street, cent timbres pour un dollar) ; cadre rectangulaire aux coins évidés, avec point à l'extérieur.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc.

1 cent brun (nuancé).

Ce type ressemble au type VIII, mais il en diffère par le trait double sur W de *William st.* et la virgule entre *William* et 50 ; le type VIII n'a qu'un seul trait et n'a pas de virgule.

*Émission de . . . . 1858.*



*Type IV.* Semblable au type III, mais de dimension plus petite : le mot *Basement* manque, ainsi que l'énonciation de la valeur.

Lithographié en couleur sur blanc.

noir (1 cent?)

rose —

*Émission de . . . . 1860.*

*Type V.* Semblable au type I, mais avec l'adresse changée en *50 William st.*

Impression lithographique de couleur sur papier blanc.

bleu (1 cent).



Ce fut à cette époque que la demande de timbres pour les collectionneurs commença à se faire. M. Hussey n'eut rien de plus pressé que de satisfaire autant que possible à ces désirs si légitimes. Les types I, II, III lui manquant et les planches n'existant plus, il en fit faire de nouvelles des types II et III, mais il se contenta pour le type I, de changer l'adresse du type III dont il utilisa la planche : cela explique l'existence des types VI, VII et VIII dont voici la liste.

*Émissions de . . . . 1861 ou 1862.*

*Type VI.* Report du type V avec changement d'adresse : 82 *Broadway*, pour ressembler au *Type I.*

Lithographié en couleur sur papier blanc.

bleu (1 cent).

*Type VII.* Confectionné dans le but de se rapprocher autant que possible du *Type II.*

Lithographié en couleur sur blanc :

noir (4 cent).

rose — nuancé.



*Type VIII.* Pour rappeler le type III de grande dimension.

Lithographié en couleur sur papier blanc.

1 cent, brun-rougeâtre.

Bien que M. Hussey ait émis les types VI, VII et VIII dans l'unique but de satisfaire aux demandes de collectionneurs, il les a toujours acceptés pour l'affranchissement des lettres expédiées par son entremise.

Les premières impressions au type VIII, montrent toujours un petit point à l'extérieur de chaque angle ; ce point ne se voit plus sur les tirages subséquents de M. Hussey.

En 1875/76 les planches des types IV, V, VI, VII et VIII tombèrent, à l'insu de M. Easson, entre les mains de M. J. W. Scott de New York. Ce n'ici en profita pour faire un tirage qui se distingue par le papier plus épais, plus blanc, que les tirages originaux ; l'usure des coins est aussi très-



visible. Les points externes du type VIII, semblent avoir complètement disparu.

Par suite d'un malentendu de la part de l'imprimeur, celui-ci fit un tirage du type VIII, en bleu sur blanc, ainsi que dans sa couleur normale. Sauf ce malentendu, M. Scott s'est borné aux couleurs employées par M. Hussey.

De 1863 à 1868, M. Hussey fit divers tirages des types IV et V tombés en désuétude; ils ne diffèrent guère des impressions originales.

Retournons aux types que M. Hussey fit exécuter dans un but plus sérieux.

*Emission de... 1861.*



*Type IX.* Semblable au suivant. Inscription dans un cadre rectangulaire aux coins évidés; *Hussey's Bank and Insurance City Post, 50 William st. One stamp or cent Each Delivery II. A. M.* (Bureau de Hussey pour

la distribution des correspondances des banques et des Compagnies d'assurances, 50, William street. Un timbre ou un sou par lettre. La malle se ferme à onze heures du matin.)

Imprimé en lithographie de couleur sur papier blanc :

- 4 cent, noir.
- 1 — lie de vin.
- 1 — orange rougeâtre.

*Emission de.... 1862.*



*Type X.* Semblable au précédent, sauf l'inscription qui est : *Hussey's Bank and Insurance Special Message Post Closes at II A. M.* (Poste spéciale de Hussey pour la distribution des notices de banques et des

Compagnies d'assurances. La malle se ferme à 11 heures du matin); indication de la valeur à droite.

Lithographié en couleur sur blanc.

- 4 cent, noir.
- 1 — bleu.
- 1 — vert.
- 1 — rouge.
- 1 — brun.
- 1 — bistre.
- 1 — lie de vin.
- 1 — violet.

*Emission de . . . 1863*

*Type XI.* M. Hussey debout sur un cheval au galop; inscription : *Hussey's s. m. Post, 50 William*



*st. N. Y.* (Hussey, poste spéciale—50 William street New York); cadre oblong avec étoile aux angles supérieurs.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur couleur :

- 5 cents, noir sur rouge glacé,
- 10 — or — vert —
- 15 — — — noir —
- 20 — noir — blanc.
- 25 — or — bleu.
- 30 — — — rouge glacé.
- 50 — noir — vert —

On employait ces timbres pour affranchir les lettres qu'on voulait expédier par un messenger spécial.

Les timbres 5 à 25 cents ont leur valeur imprimée, mais les 30 et 50 cents l'ont indiquée à l'encre, dans un petit ovale : on rencontre même des exemplaires en noir sur blanc sans valeur exprimée d'aucune façon : ceux-ci ne sont point des timbres, ils proviennent d'annonces que M. Hussey fit en 1863 ou 1864, afin d'attirer davantage l'attention.

*Emission de 1863 à 1871.*



Semblables aux précédents de 1862, sauf qu'ils portent la date d'émission.

- 1863 4 cent, noir.
- 1 — bleu.
- 1 — rouge.
- 1 — brun.
- 1 — bistre.
- 1 — orange.
- 1 — lie de vin.
- 2 — bleu.
- 2 — rouge.
- 2 — brun.
- 1864 2 — bleu.
- 1865 2 — —
- 1866 2 — —
- 1867 2 — —
- 1868 2 — —
- 1869 2 — —
- 1870 2 — —
- 1871 2 — —

*Emission de . . . 1872.*

Semblable aux précédents, sans millésime et avec changement d'adresse : 54 Pine st.

Lithographié en couleur sur blanc :

- 2 cents, noir.

*Emission de . . . 1872.*

*Type XII.* Semblable au type X, sauf l'inscrip-

tion : *Daily Delivery* (Distribution quotidienne) de gauche, remplaçant 1 (2 cent *Delivery*).

Lithographié en couleur sur blanc :

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| noir (1 cent) sur blanc vergé. |  |
| jaune — — —                    |  |
| lie de vin — — —               |  |
| rouge — — —                    |  |
| bleu — — — uni.                |  |
| vert — — —                     |  |
| mauve — — —                    |  |

Émission de . . . 1877.

Type XIII Presque identique au type XIV reproduit ci-bas, représentant un messager courant, tenant une lettre en main et un sac sur l'épaule. Inscription : *Hussey's Spec<sup>l</sup> message and Letter Post — Rob<sup>t</sup> Easson Prop<sup>r</sup> 54 Pine st;* au dessus de cette dernière inscription : *Copy Right 1877 by* (Poste spéciale de Hussey pour les lettres et les messages, n° 54 Pine st. Rob<sup>t</sup> Easson, propriétaire).

Lithographié en couleur sur blanc :

noir (1 cent).

On ne connaît que des épreuves gommées de ce timbre, qui furent, suivant M. Easson, employés en attendant le tirage du type suivant. Les mots : *Copy Right* (droit d'auteur ou d'artiste) furent aussitôt changés, parce qu'ils ne répondaient pas complètement au but de M. Easson, qui fit substituer : *Trade Mark* (marque de fabrique).

Émission de décembre 1877.



Type XIV. Semblable au précédent, sauf la substitution des mots : *Trade Mark* à *Copy Right 1877 by*.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

bleu (1 cent).

carmin —

Émission de mai 1878.

Type XV. Semblable au précédent, dans une proportion réduite.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

bleu (1 cent).

rose —

Émission de . . . 1879-80

Type XVI. Semblable au précédent. Le type



ayant été refait, on peut trouver des différences, dont la plus sensible est le mot : *Trade Mark*, en caractères plus grands et le manque de ponctuation, après *Message*.

Lithographie en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1879 — rouge-brique (1 cent).

1880 — carmin —

La poste de Hussey ne manque pas de timbres à main. Nous en connaissons au moins une trentaine, parmi lesquels s'en trouvent deux d'un dessin se rapprochant beaucoup des timbres mobiles types II et III.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

### Société française de timbrologie.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1880.

La composition du *timbre Fiscal* était terminée lorsque nous avons reçu le compte-rendu de la séance de ce mois, qui n'offre pas plus d'intérêt que les précédents comptes-rendus et tous les derniers bulletins. Il s'y trouve cependant une nouvelle qui aura des effets désastreux pour la Société : il s'agit de la démission du Président M. le baron A. de Rothschild.

« Se fondant sur ses occupations et ses fréquentes absences de Paris et l'impossibilité où il se trouve par suite, de recevoir les sociétaires dans son hôtel » dit le compte-rendu. C'est dire assez clairement que M. de A. R. se sert d'un prétexte auquel on ne croit pas. Le compte-rendu poursuit : « La Société décide à l'unanimité que M. Donatis remplira les fonctions de directeur et le charge d'exprimer à M. A. de Rothschild ses regrets pour sa décision. » Et puis c'est tout. Pour ce qui est des services rendus ils sont vite oubliés.

Quand la Société (est-ce bien la Société? nous en doutons beaucoup), s'est privée de nos services, elle a agi plus cavalierement. M. Legrand s'est contenté de nous avvertir que le bulletin s'imprimerait désormais à Paris et cela *malgré les conventions écrites*.

VIENT DE PARAÎTRE :

## LES TIMBRES DE BELGIQUE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR J.-B. MOENS

2 forts volumes in-18, illustrés de 90 gravures sur bois, contenant des détails fort curieux sur les postes anciennes de Belgique et la proposition lancée, en 1776, d'émettre des timbres pour la petite poste de Bruxelles.

Prix des 2 volumes : 8 fr. franco.

En souscrivant à la *Bibliothèque des timbrophiles* (18 fr. pour 6 volumes), on les obtient ainsi à raison de 6 fr. les deux.

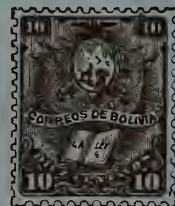
Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.











# LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 338 GRAVURES

SUIVI DU

## TIMBRE FISCAL

HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 69 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER 7.

1881







LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 338 GRAVURES



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

—  
1881.

BRUXELLES. — TH. LOMBAERTS, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1881

Aalesund, 14\*, 20, 31, 44  
 Açores, 32\*.  
 Allemagne Confédérée, 12, 46.  
 — Empire, 12, 89, 101.  
 Aleksandria, 7\*, 20.  
 Ananieff, 7, 79.  
 Angola, 11.  
 Antiofagasia, 32\*.  
 Antioquia, 69.  
 Appel aux renseignements, 128.  
 Argentine (Rép.), 13, 91, 114.  
 Arzamass, 14.  
 Assab, 11, 111.  
 Atkarsk, 47, 58\*, 126.  
 Australie du Sud, 125.  
 Autriche, 3\*, 55, 77.  
 Avis important, 121.  
 Bahamas, 42\*.  
 Barbade, 111.  
 Barranquilla, 31.  
 Bavière, 54, 99\*, 124.  
 — Speyer, 99\*.  
 Belgique, 11, 54, 75, 101, 110.  
 Berlin. Société philatélique de, 72.  
 Bhopal, 6.  
 Bhoie, 13\*.  
 Bibliothèque des timbrophiles, 50, 72, 96.  
 Bielozersk, 7, 70\*, 126\*.  
 Biejetzsk, 34.  
 Bobrow, 80, 92.  
 Bolivie, 32\*.  
 — Antiofagasia, 32\*.  
 Borovitchi, 14\*, 58.  
 Bosnie et Herzégovine, 110.  
 Bougourouslan, 115.  
 Bouzoulouk, 71, 80.  
 Brésil, 1\*, 88\*, 99, 123.  
 Bulgarie, 10, 19, 45, 55\*.  
 Caboul, 112.  
 Californie, 6.  
 Canada, 43.  
 Cap vert, 76.  
 Caucase et Russie. Projets d'enveloppes  
 timbrées, 35\*.  
 Ce que sont la plupart des découvertes  
 de locaux russes, 126.  
 Ceylan, 2, 30, 55, 77\*.  
 Charleston, 112\*.  
 Chili, 18\*, 44, 69\*, 86, 113\*.  
 Chypre, 33\*, 69, 73\*.  
 Colonies françaises, 42\*, 54.  
 Compagnie russe du Levant, 31\*, 56.  
 Costa-Rica, 32\*, 90.  
 Cuba, 18, 97.  
 Cundinamarca, 86.

Danemark, 13, 33, 55, 123  
 — Copenhague, 33, 123.  
 Demande de renseignements, 8.  
 Dnieprowsk, 14\*, 70, 79.  
 Dominicaine (Rép.), 5, 12\*, 30, 45\*, 88.  
 Dominique, 91\*.  
 Douchowchtchina, 47, 58, 70\*.  
 Egypte, 12, 115.  
 Elizavetgrad, 7.  
 Envers et contre tous, 80.  
 Equateur, 7, 46\*.  
 Equateur. Timbres de l', 7.  
 Espagne, 56, 76\*, 88, 124\*.  
 Etats Confédérés d'Amérique, 112\*.  
 — — Charleston, 112\*.  
 Etats-Unis d'Amérique, 6, 8, 18, 23\*, 38\*,  
 42\*, 58\*, 68\*, 83\*, 90, 104\*, 117\*, 123.  
 — — Californie, 6.  
 — Les enveloppes timbrées des, 8.  
 — Les postes privées des, 23\*, 38\*, 58\*,  
 83\*, 104\*, 117\*.  
 — de Colombie, 5, 11, 18\*, 31\*, 41\*, 69,  
 78\*, 86\*, 98\*, 112\*, 124.  
 — — Antioquia, 69.  
 — — Barranquilla, 31\*.  
 — — Cundinamarca, 86.  
 — — Tolima, 18\*, 44\*, 78\*.  
 Extraordinaire. Un cas, 71.  
 Fatéje, 7, 70.  
 Fidji, 6, 114, 125\*.  
 Finlande, 14, 19, 62, 71, 100.  
 — Helsingfors, 20.  
 — Tammerfors, 19.  
 — 1845 et 1850. Recherche de la vérité  
 sur les enveloppes de, 62.  
 France, 6, 19, 44, 68\*, 113.  
 Grande-Bretagne, 5\*, 12, 20\*, 30\*, 43\*,  
 56\*, 67\*, 78\*, 86, 98, 113, 126.  
 Grèce, 5, 13, 56, 70, 98.  
 Grenade, 55, 69\*, 88, 101.  
 Griazowetz, 92\*, 103.  
 Griqualand, 45, 76.  
 Guadalajara, 45.  
 Guadeloupe, 11, 87.  
 Guatemala, 101\*, 122.  
 Guinée, 11, 101, 122.  
 Guyane anglaise, 65\*.  
 Haïti, 85\*, 97, 111.  
 Hanovre, 114.  
 Hayderabad, 6, 14, 68, 101, 122.  
 Helsingfors, 20.  
 Honduras (Rép.), 122.  
 Hong-Kong, 4, 11\*, 34, 43.

Hong-Kong. Liste des timbres émis par le  
 bureau de, 34.  
 Hongrie, 30, 46, 56\*, 75.  
 Indes anglaises, 11, 20\*, 56, 90, 97\*, 113\*,  
 123\*.  
 — néerlandaises, 30, 57, 67, 92, 112, 123.  
 — portugaise, 12, 18, 43, 68, 75\*, 90, 101,  
 111, 123.  
 Ismail, 58, 71, 79.  
 Italie, 5, 32, 44, 53\*, 85.  
 Jamaïque, 13\*, 54, 69.  
 Jassy, 47.  
 Jegoriewsk, 58, 115\*.  
 Jeletz, 47\*.  
 Jummoo-Kashmir, 92.  
 Kadnikoff, 126.  
 Kashmir, 68.  
 Kazan, 20, 47, 71.  
 Kotelnitch, 20\*.  
 Labouan, 5, 13, 55\*, 89, 115\*.  
 Libéria, 3, 13, 20\*, 110\*.  
 Liebojdan, 79\*.  
 Livonie, 3.  
 Liwny, 7.  
 Londres. Société philatélique de, 64.  
 Luxembourg, 3\*, 11, 90, 110.  
 Madère, 6, 45.  
 Malacca, 11, 19\*, 33\*, 43\*, 54\*.  
 Malaise (Péninsule), 125\*.  
 Malmyche, 7.  
 Maloarchangielisk, 20\*, 34, 92, 115.  
 Maurice. La carte postale 8 cents de, 7.  
 Mexique, 2\*, 12, 32, 45, 56, 74.  
 Morchansk, 58\*, 115.  
 Moscou, 8\*, 93\*, 116.  
 Moscou. L'enveloppe de, 116.  
 Mozambique, 76, 92.  
 Natal, 51, 85, 127\*.  
 Natal. Les timbres de, 51, 127\*.  
 Nepal, 122\*.  
 Nolsk, 7\*, 47.  
 Norvège, 14\*, 20, 31\*, 44, 56, 79, 89, 124  
 — Aalesund, 14\*, 20, 31, 44.  
 — Tromsø, 31\*.  
 Novgorod, 47, 58\*.  
 Nouvelle Calédonie, 112\*, 126.  
 Odessa, 14, 46, 58\*.  
 Opotchka, 115\*.  
 Orange, 75\*, 113.  
 Orgueyeff, 70\*, 115.  
 Oustysolk, 34, 47\*, 70.

Paraguay, 99, 109\*, 122\*.  
 Pays-Bas, 3, 46\*, 99, 123.  
 Péninsule malaise, 125\*.  
 Pétrak, 19\*, 89\*, 125.  
 Perm, 70.  
 Pereslaw Zalesky, 14, 47\*, 92\*.  
 Pérou, 10, 32, 58, 101, 112\*.  
 Perse, 5\*, 6\*, 110, 121\*.  
*Philatèle hispano-américaine. La*, 15.  
 Philippines, 13, 17, 32\*, 43\*, 56, 69\*, 79\*,  
 87, 99\*, 115\*, 116\*.  
*Philippines. Les timbres lithogr. 1854*  
*des*, 116\*.  
 Porto-Rico, 18, 54, 69.  
 Portugal, 2\*, 32\*, 125.  
 Prusse, 21\*, 47\*, 109.  
*Prusse. Les timbres-poste et quittances*  
*timbrées de*, 21\*, 47\*.  
 Pskoff, 92.

Queensland, 13, 30\*, 55, 70, 90, 110, 125.

Rajpeepla, 3\*.  
*Rectification. Une*, 71.  
*Réformateur. Un*, 15.  
 Rjeff, 47.  
 Roumanie, 5, 10, 33, 45, 53\*.  
 Roumélie, 9\*, 31\*, 54, 76\*, 114.  
 Rostoff sur Don, 70, 79\*.  
*Russes. Ce que sont la plupart des dé-*  
*couvertes de locaux*, 126.  
*Russes. Enveloppes 1880-1881 avec sur-*  
*charge*, 102\*.  
*Russes. Enveloppes 30 k. avec surcharge*,  
 104.  
 Russie, 6\*, 8, 14\*, 20\*, 34\*, 35\*, 46\*, 52, 58\*,  
 70\*, 71, 71\*, 79\*, 81, 92\*, 93\*, 96, 102\*,  
 104, 115\*, 116, 126\*, 126.  
 — Aleksandria, 7, 20.  
 — Ananieff, 7, 79.  
 — Arzamass, 14.  
 — Atkarsk, 47, 58\*, 126.  
 — Bielozersk, 7, 70\*, 126\*.  
 — Biejetzsk, 34.  
 — Bohrow, 80, 92.  
 — Borovitchi, 14\*, 58.  
 — Bougourouslan, 115.  
 — Rouzoulouk, 71, 80.

— Dnieprowsk, 14\*, 70, 79.  
 — Donchoweitchina, 47, 58, 70\*.  
 — Elizavetgrad, 7.  
 — Fateje, 7, 70.  
 — Griazowitz, 92\*, 102.  
 — Ismail, 58, 71, 79.  
 — Jassy, 47.  
 — Jegorievsk, 58, 115\*.  
 — Jeletz, 47\*.  
 — Kadnikoff, 126.  
 — Kazan, 20, 47, 71.  
 — Kotelnitch, 20\*.  
 — Liebedjan, 79\*.  
 — Liwny, 7.  
 — Malmiche, 7.  
 — Maloarchangielisk, 26\*, 34, 92, 115.  
 — Morchansk, 58\*, 115.  
 — Nofinsk, 7\*, 47.  
 — Novgorod, 47, 58\*.  
 — Odessa, 14, 46, 58\*.  
 — Opotchka, 115\*.  
 — Orgueyeff, 70\*, 115.  
 — Oustsylvsk, 34, 47\*, 70.  
 — Perm, 70.  
 — Pereslaw Zalesky, 14, 47\*, 92\*.  
 — Pskoff, 92.  
 — Rjeff, 47.  
 — Rostoff sur Don, 70, 79\*.  
 — Schadrinsk, 34\*, 47\*, 71.  
 — Staraja Roussa, 92\*.  
 — Starobyelsk, 126.  
 — Syzran, 47, 92.  
 — Tichvin, 70, 102\*, 115.  
 — Tiraspol, 80.  
 — Toulà, 7, 14, 47.  
 — Tchern, 92.  
 — Wassill, 47, 70, 126.  
 — Werchnie-Dnieprowsk, 115\*.  
 — Weissieonsk, 7.  
*Russie. Le 2<sup>e</sup> type d'enveloppe 30 k. 1868*  
*de*, 71\*, 96.  
*Russie. Législation philatèlique des admi-*  
*nistrations rurales de*, 8, 52.  
 Saint-Gall, 79\*.  
 Sainte-Lucie, 114\*.  
*Saint-Petersbourg et Moscou. Enveloppes*,  
 81, 93\*.

Saint-Thomas la Guayra, 123.  
 Saint-Vincent, 3\*, 124\*.  
 Samoa, 43.  
 San-Salvador, 32, 113.  
 Schadrinsk, 34\*, 47\*, 71.  
*Scinde. Le timbre de*, 80\*.  
 Servie, 6\*, 10, 33, 54.  
 Shanghai, 110.  
 Sierra-Leone, 29, 46.  
*Société philatèlique de Berlin*, 72.  
 — *do Londres*, 64.  
 Speyer, 99\*.  
 Staraja Roussa, 92\*.  
 Starobyelsk, 126.  
 Suède, 68.  
 Sungie-Ujong, 114\*.  
 Suisse, 29\*, 55, 68, 79\*, 87, 102, 111.  
 — Saint-Gall, 79\*.  
 Syzran, 47, 92.  
 Tabago, 42, 57, 70\*, 76, 100\*.  
 Tammerfors, 19.  
 Tasmanie, 11, 43, 92.  
 Tichvin, 70, 102\*, 115.  
 Tiraspol, 80.  
 Tolima, 18\*, 44\*, 78.  
 Toulà, 7, 14, 47.  
 Transvaal, 11, 45, 64, 89.  
*Transvaal. A propos des 6 p. avec sur-*  
*charge de*, 64.  
 Tromsø, 31\*.  
 Tschern, 92.  
 Turk. Hes de, 113, 123.  
 Turques. Hes, 33\*, 53, 66, 89\*, 102, 113,  
 123.  
 Turquie, 4\*, 10, 19\*, 32, 44, 57\*, 66\*, 74\*,  
 91, 100, 114, 123.  
 Uruguay, 4\*, 11, 17, 43, 49, 57, 90\*, 99,  
 113\*, 124.  
*Uruguay. Le 1 peso avec erreur*, 49.  
 Venezuela, 4, 10, 18\*, 29.  
 Victoria, 17\*, 78\*, 97, 114\*, 124.  
 Wassill, 47, 70, 126.  
 Werchnie-Dnieprowsk, 115\*.  
 Weissieonsk, 7.  
 Wurtemberg, 49, 41\*, 87, 130, 110, 122\*.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6-03  
 LE NUMÉRO . . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

### BRÉSIL.



Le 2 décembre dernier, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Don Pedro II, l'administration des postes a mis en vente — est-ce hasard, est-ce par suite des vertus attribuées aux chiffres impairs? — *trois* timbres-poste, *trois* cartes simples et *trois* cartes avec réponse payée, tous de fabrication nationale.

On sait ou on ne sait pas que M. Sobragy, le Directeur de l'hôtel des Monnaies, a entrepris la tâche ardue de soustraire son pays aux obligations qu'il a dû jusqu'ici à l'étranger, d'où il tirait ses

timbres. En 1879, il débutait en créant des timbres fiscaux, pour l'impression desquels il emploie des couleurs végétales et minérales qui rendent difficiles, si pas impossibles, le lavage des timbres. Ce procédé, qui est l'invention du Directeur même, vient d'être appliqué à la fabrication des timbres-poste, dont trois valeurs, de types variés, ont été fabriquées à la Monnaie, sous la direction intelligente et persévérante de M. Sobragy, aujourd'hui conseiller titulaire.

L'exécution de ces nouveaux-venus n'est certes pas celle des produits des compagnies américaines; nous devons toutefois reconnaître qu'il y a progrès sensible, lorsqu'on les compare avec les timbres fiscaux parus il y a à peine deux ans.



Nous ferons cependant un reproche à M. Sobragy : c'est de ne pas créer de *nouveaux* types, au lieu de s'attacher à copier les anciens modèles qui rappellent par trop l'étranger dont on veut et avec raison s'affranchir.

Les timbres-poste parus le 2 décembre, sont imprimés sur papier blanc vergé et percés en lignes :

- 50 reis . . . bleu.  
100 — . . . vert-bouteille.  
200 — . . . rose-violacé.

Les autres valeurs suivront au fur et à mesure de l'épuisement des quantités fabriquées; déjà les 40 et 1000 reis attendent qu'on veuille leur permettre de se montrer.



Quant aux cartes postales, nous n'avons vu que celles ordinaires, savoir :

- a. pour l'intérieur des villes : 20 reis.  
b. — — du pays : 50 —  
c. — les pays étrangers : 80 —



Le cadre varie pour chacune de ces trois espèces de cartes, ainsi que le type de timbre placé à droite. A la partie supérieure : *Bilhete postal* — (*Nestelado só se escreve o endereço*) pour les deux plus petites valeurs; celle à 80 reis a : *Union postale universelle* — *Brasil* et les inscriptions des précédentes; trois lignes ponctuées pour l'adresse, la première portant *Sur*, mot omis à la carte de 80 reis. Il n'y a aucune inscription au verso.

Dimension du cadre : 111 à 112 mm sur 70 à 72.

Impression typographique de couleur sur carton blanc :

- 20 reis . . . carmin.  
50 — . . . bleu.  
80 — . . . orange-brunâtre.

Le 20 reis est de fabrication privée.



Au dernier moment nous recevons les cartes avec réponse 20 + 20 reis et 50 + 50 reis. La première se rapporte entièrement à la carte ordinaire; les deux parties tiennent par le milieu, ouvertes elles ont l'impression du même côté, c'est-à-dire sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces.

Le 50 + 50 reis est semblable à la carte ordinaire, mais la première partie porte en dehors du cadre, partie gauche inférieure: *O bilhete junto é para a resposta*; la seconde partie a, sous *Bilhete Postal*, le mot *Resposta*. Les deux parties tiennent par le haut et l'impression se trouve sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces.

20 + 20 reis. . . carmin.

50 + 50 — . . . bleu.

La carte à 80 + 80 reis n'est pas encore en vigueur.

#### MEXIQUE.

Le *Berliner B. Z.* en attirant notre attention sur certaines particularités de l'enveloppe 4 centavos avec et sans filagramme, nous a fait remarquer que les timbres de ces deux enveloppes sont de gravure différente, ce que démontrent l'examen des inscriptions, chiffres et effigie.



Nous trouvons dans ce journal le fac-simile du timbre 4 centavos, dont nous avons parlé il y a peu de temps. Ce timbre aurait, selon notre confrère, été émis le 1<sup>er</sup> juin dernier.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni et vergé, avec et sans surcharge de nom de ville; piqure habituelle :

4 centavos . . . bistre-jaune.

#### CEYLAN.

*Der Philatelist* rapporte qu'un de ses correspondants a reçu les cartes provisoires suivantes : Sur les cartes 2 cents, en haut, au-dessus du



cadre, en surcharge noire : *Union Postale universelle*; à gauche des armes : *Universal Postal Union*; à droite des armes : *Ceylan*; la valeur du timbre est recouverte d'un gros trait noir; surcharge au moyen des timbres :

- 1° Naples, Marseille ou Southampton, 8 cents.  
2° Via Brindisi, 12 cents.

## LUXEMBOURG.



On a annoncé, pour aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier, l'émission des nouveaux timbres, dont le type a été commandé à Paris et qui doit être à peu près le type français actuel. (Voir ci-contre.)

Nous pouvons certifier qu'il n'y a encore rien de décidé concernant cette émission; que le choix des couleurs et valeurs n'a pas encore eu lieu et que les planches à imprimer ne sont par conséquent point faites. Enfin les impressions commandées pour 1881 sont celles de l'ancien type. On le voit, nous ne sommes pas prêt d'avoir les nouveaux timbres; il se passera même encore quelques bons mois avant de posséder le pastiche français.

## SAINT-VINCENT.



• Ci-contre le fac-simile de deux timbres 1 penny dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros.

Le 6 pence a actuellement la couleur vert foncé :

6 pence . . . vert foncé.

## LIVONIE.

Un changement a été apporté à l'impression du 2 kopecks. Le cadre est noir-gris; les armes restent rouges et vertes; point de modification à la piqure.

2 kopecks . . . noir, rouge et vert.

## RAJPEEPLA.



Voici deux nouvelles valeurs d'un type plus grand que celui que nous avons fait connaître

tout récemment. Si nos renseignements sont exacts, il y a vingt variétés de chacune de ces valeurs réparties sur quatre rangées horizontales.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

2 annas . . . vert.

4 — . . . rouge pâle.

## PAYS-BAS.

Ce pays se propose de changer ses cartes postales, mais ce changement n'aura lieu qu'après l'épuisement des parties fabriquées. La dimension des cartes sera plus grande que celles actuelles; l'impression sera sur carton *rose* et *blanc* pour l'intérieur et sur carton *bleu* et *blanc* pour l'extérieur. Le type et les couleurs resteront ce qu'ils sont.

Le *Philatelic World* décrit 29 cartes officielles et la liste est loin d'être épuisée, selon les informations qu'on nous donne à ce sujet.

D'après le décret royal du 7 novembre 1876, art. 3, les autorités peuvent se servir de cartes au lieu de lettres sous bande, pourvu que ces cartes ne soient pas plus petites que 9 sur 12 centimètres et pas plus grandes que 13 sur 18. Ces cartes doivent être imprimées sur un carton d'une qualité qui ne peut être inférieure à celle employée pour les cartes postales.

A la suite de ce décret, toutes les municipalités ont fait imprimer leurs cartes où elles ont voulu. Pour débrouiller ce chaos, il y a là un vrai travail de Pénélope que nous ne nous sentons pas de force à entreprendre.

## AUTRICHE.

On nous a fait voir le 3 kreuzer actuel, piqué 12 :

3 kreuzer . . . vert.



Depuis le 14 octobre dernier on fait usage du timbre ci-contre pour les journaux, timbre qui ne se vend qu'aux administrations de journaux.

Le type rappelle celui où la valeur n'est pas exprimée.

Impression couleur sur papier blanc :

1/2 kreuzer . . . vert de mer.

## LIBÉRIA.

Le *Philatelic Record* a reçu sur lettre en date du 6 octobre 1880, au type connu, ligne extérieure, lithographié, et piqués 10 :

2 cents . . . rose vif.  
6 — . . . violet.  
12 — . . . jaune.

## HONG-KONG.

Cette fois nous allons avoir des timbres définitifs, d'après ce que nous apprend le *Philatelic Record*. Les nouveaux timbres seront :

5 cents . . . bleu.  
10 — . . . lilas.

On nous dit que le 12 cents que nous avons reproduit le mois dernier est un timbre fiscal. C'est possible, mais cette valeur semble répondre aux taxes postales et non à celles fiscales dont la série n'a jamais eu de 12 cents.

## TURQUIE.

On se sert de cartes postales pour les pays de l'Union, depuis le commencement de décembre. Le timbre connu actuel est à droite ; le cadre est formé de deux traits : un maigre et un gras, celui-ci à l'extérieur et un petit dessin ondulé à l'intérieur ; au milieu, une inscription turque avec la traduction en dessous : *Union postale universelle — Turquie —* ; une inscription turque, et enfin le mot *Carte postale* ; quatre lignes ponctuées pour l'adresse, la première commençant par *M.* ; dans l'angle inférieur gauche : *N. B. Ce côté-ci est réservé exclusivement à l'adresse.*

Il y a aussi des cartes avec réponse. Elles sont semblables à la précédente, sauf que les deux parties qui tiennent par le haut ont, la première : *Avec réponse payée* sur la même ligne que *Union postale universelle* et la seconde : *Réponse payée* au même endroit. Ouvertes, les deux cartes ont l'impression du même côté, mais la carte supérieure est renversée par rapport à la seconde et ont par conséquent l'impression sur les première et quatrième faces. L'émission de celles-ci est du 1<sup>er</sup> janvier 1881.

Dimension du cadre 127 × 81 mm.

Impression de la formule noire, timbre en couleur sur carton blanc :

20 paras, rose et noir.  
20 + 20 — — —



Ces cartes ne sont que provisoires : elles seront désormais imprimées sur carton chamois, celui-ci faisant défaut à l'époque de ce tirage.

## URUGUAY.

Le 23 octobre dernier a donné le jour à un timbre lithographié 1 cent, copié sur l'ancien type gravé en taille-douce. On ne nous dit pas s'il remplace définitivement ce dernier ou s'il n'est que provisoire, par suite d'un manque de timbres de cette valeur. Ce nouveau timbre a pour auteur M. Pena. Il diffère de son aîné par les points suivants :

Chiffre plus petit sur fond ligné ; grecque et lettres de dimension moindre ; soleil et ornements des angles plus grands ; enfin le timbre mesure 19 sur 23 mm au lieu de 19 sur 23 1/2.

Impression couleur sur papier blanc, percé en lignes :

1 cent, brun chocolat pâle et foncé.



Depuis le 28 août dernier ont paru des timbres officiels avec surcharge oblique *oficial* (lettres de 3 1/2 sur 2 mm) sur les timbres en cours, savoir :

|             |                  |                  |
|-------------|------------------|------------------|
| 1 centesimo | . . . brun,      | surcharge rouge. |
| 5 —         | . . . vert,      | — noire.         |
| 10 —        | . . . vermillon, | — —              |
| 15 —        | . . . jaune,     | — —              |
| 20 —        | . . . bistre,    | — —              |
| 50 —        | . . . noir,      | — rouge.         |
| 1 peso      | . . . bleu,      | — noire.         |

Le 15 centesimos appartient à la série des timbres supprimés, cette valeur n'existant pas, contrairement à ce qui a été dit, dans la série actuelle.

Ces timbres ne se vendent pas au public, ce qui ne doit pas émouvoir les amateurs qui seront servis, il n'y a pas à en douter.

## VENEZUELA.

En plus du 50 centimos jaune et 1 bolivar bleu, il existe au type nouveau *Escuelas* :

5 centimos . . . jaune.  
10 — . . . —  
2 bolivars . . . bleu.



## ROUMANIE.

La carte postale à 5 bani a été imprimée, dit-on, en rose sur rose, mais retirée de la circulation aussitôt, pour éviter la confusion avec le 40 bani qui a cette couleur.

La nouvelle nous paraît aussi invraisemblable que l'existence des trois jours accordée aux 5 bani, bleu et 5 bani, rose.

Le B. B. Z. annonce au type 15 bani, brun, récemment paru :

40 bani. . . rose.

## ITALIE

M. P. Fabri nous informe qu'on imprime en ce moment des cartes simples et avec réponse pour l'union postale universelle.

## LABOUAN.

Le 2 cents a la couleur modifiée en vert-pré :

2 cents . . . vert-pré.

## GRANDE-BRETAGNE.



Le 9 décembre dernier, M. Burnett nous remettait comme émis ce jour-là le nouveau 2 pence gravé par MM. De la Rue et C<sup>ie</sup>. Ce type est le plus mauvais, à notre avis, de tous ceux dont fait actuellement emploi ce pays.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne; piqué 14 :

2 pence, rouge-violet.

## GRÈCE.

Letimbre-taxe 5 lepta, 2<sup>e</sup> type, est en circulation :

5 lepta. . . vert.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les 20 c. et 1 peso nous viennent avec la couleur modifiée :

20 centavos. . . outremer sur azur.

1 peso . . . rouge-carminé sur blanc.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Cette république se distingue depuis peu par sa prodigalité de timbres, destinés un peu à être vendus aux amateurs, suivant en cela l'exemple qui lui a donné la république de Guatémala et celle de Honduras. Après les timbres, voici venir un certain nombre de cartes. Il y en a des simples et des doubles, toutes au même type que nous

reproduirons le mois prochain, la gravure ne nous étant pas rentrée.

Dans un cadre ornementé (119 × 67<sup>mm</sup>) contenant les lettres RD répétées un certain nombre de fois dans un petit cercle, se trouve l'inscription *Tarjeta Postal* sur une banderole placée sur les deux lettres RD en grandes capitales ornées; en-dessous, une inscription sur une ligne, indiquant que l'adresse doit être placée d'un côté et les communications de l'autre; à droite, le timbre aux armoiries dans un ovale, avec l'inscription, en haut : *Republica Dominicana* et la valeur en-dessous en toutes lettres et en chiffres de chaque côté; à droite le bonnet phrygien sur une hampe. Des rayons partant de droite couvrent la surface de la carte.

Ces cartes sortent des ateliers de *The Manhattan Bank Note Company* de New-York, ainsi que l'indique l'inscription placée au milieu de la partie inférieure de la carte.

Impression couleur sur carton chamois satiné :

Carte simple : 2 centavos, vert.

— 3 — rouge-vermillon.

Carte avec réponse : 2+2 cent., vert.

— 3+3 — rouge-vermillon

Les cartes avec réponse ont en plus des cartes ordinaires, sur la première partie, en dessous de *Tarjeta Postal*, une deuxième ligne : *la otra tarjeta serve para la respuesta* (l'autre carte sert à la réponse); la seconde partie a simplement dans l'angle inférieur gauche : *Respuesta* (réponse).

On peut rencontrer des variétés de la carte avec réponse :

1<sup>o</sup> Avec les deux parties tenant par le haut et piquées, la seconde partie au-dessus;

2<sup>o</sup> Avec les deux parties tenant par le côté gauche, la seconde partie de ce côté.

Des cartes simples à 2 centavos et probablement de 3 centavos, on a aussi des exemplaires en double se tenant par le côté gauche.

## PERSE.



Nous empruntons au *Welt Post*, de Vienne, la



nouvelle suivante :  
« Les trois types sont gravés d'après les trois exemplaires en notre possession. Ces timbres appartiennent aux plus beaux et aux plus artistiques du monde : c'est un compliment pour notre imprimerie locale. Les

couleurs définitives ne sont pas connues. Nous savons cependant qu'il y aura » :

- 1<sup>er</sup> type (soleil) . . . 5, 10, 25 cents.  
2<sup>e</sup> — . . . 50 cents, 1 et 5 fr.  
3<sup>e</sup> — . . . 10 francs.

Voilà des timbres qui vont remettre les finances de la Perse.

#### FRANCE.

Le *Philatelic Record* a découvert dans une collection de minime importance, le timbre bleu, tête de la liberté, à 25 centimes de 1871, avec les chiffres recouverts d'un autre chiffre 20 en noir et oblitéré : Paris..... 1874. Nous craignons bien que ce ne soit encore là une mystification, n'ayant jamais entendu parler de ce timbre. Nous nous joignons toutefois à notre confrère à l'effet d'obtenir des renseignements sur cette mystérieuse émission.

#### FIDJI.

Le 6 pence arrive de même que les 1 et 2 pence, avec les lettres *VR* :

6 pence . . . carmin.

#### SERVIS.



Le *W. P. I. P. O.* donne les valeurs suivantes du nouveau type de timbre, sans indiquer la couleur du papier :

- 5 para (?) . . . vert.  
10 — . . . rose.  
25 — . . . bleu ciel.  
50 — . . . vert.

#### MADÈRE.

On nous avise, en date du 25 novembre dernier, que les derniers timbres reçus à Madère ne portent plus de surcharge. L'envoi était accompagné d'une lettre officielle déclarant que dorénavant la surcharge ne serait plus employée.

La carte à 10 reis, avec surcharge, n'a fait que

paraître pour disparaître : nous apprenons que cette carte est complètement épuisée.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*Californie.* Notre dernier numéro signalait les timbres-télégraphe que nous connaissons. *L'Ami* en ajoute un autre, au millésime 1874, en carmin et imprimé en noir :

Sans valeur . . . noir et carmin.

#### HAYDERABAD.

L'enveloppe 5 annas porte un timbre gaufré à la patte, ayant pour inscription : *HH. the Nizam's Government* avec inscriptions indiennes au centre.

5 annas . . . brun sur blanc.

*L'Ami* signale des enveloppes sur papier de couleur, qu'on nous dit ne pas connaître à la poste. Ne seraient-ce pas là des tirages de complaisance? Trop de fleurs, dirait Calchas. Quoi qu'il en soit, voici ce qui est signalé :

1/2, 1, 4 1/2, 5 annas sur papiers *jaune clair, bistre, rose, lilas, azur, vert* d'abord en format 135 sur 74, puis 122 sur 67<sup>mm</sup>.

Ce n'est pas tout : 1/2 ANNA sur *rose, bistre*, bâtonnés, bords extérieurs festonnés; trois variétés de cachet à la patte de fermeture.

1 ANNA, sur *azur foncé* vergé, écusson dans un ovale à la patte de fermeture.

4 1/2 ANNAS, sur *bistre et lilas*, bâtonnés, bords extérieurs festonnés, trois variétés de cachet à la patte de fermeture.

5 annas, sur *vert*, bâtonné; trois variétés de cachet à la patte de fermeture.

#### BHOPAL.

Le 1/2 anna rouge-brique est actuellement piqué 7, nous disent MM. Pemberton, Wilson et C<sup>ie</sup>.

1/2 anna . . . brique.

#### RUSSIE.

On nous écrit de *Saint-Petersbourg* : « Les cartes à 9 kopecks pour obtenir des renseignements, dont il a été question au *Timbre-Poste*, n'ont aucune valeur postale. La surcharge n'est pas faite par la poste, mais par un lithographe privé qui travaille pour le bureau de renseignements. La poste n'a rien à faire avec ces cartes »

Les timbres et enveloppes à 10 et 20 kopecks ne se vendent plus à la poste.

Nous avons une nouvelle carte sans valeur 116 × 8<sup>mm</sup> imprimée en noir sur carton chamois. Elle rappelle sous tous les rapports le 3 kop. du



1<sup>er</sup> avril 1879, mais au lieu du timbre, il y a un rectangle destiné à un timbre adhésif.

Il y a aussi une ligne d'instruction en plus adessous :

Sans valeur . . . noir sur chamois.

M. Lubkert nous adresse les communications suivantes :

*Notinsk* (Viatka). Le timbre ci-contre répondrait à l'émission qui aurait paru entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> connue. Les feuilles contiennent six timbres sur trois rangées horizontales, soit la répétition trois fois des deux variétés,



Impression typographique noire sur papier de couleur :

2 kopecks . . . chamois.

En examinant les timbres typographiés, il nous paraît difficile d'intercaler cette émission, n'importe où, attendu que tous les timbres typographiés, à quelque type qu'ils appartiennent, ont tous des chiffres avec petit trait vertical, tandis qu'ici les chiffres n'en ont pas. Cette émission ne serait-elle pas une émission spéculative?

*Liwny* (Orel). Un timbre vert remplacerait le timbre-taxe bleu, émis en février 1875 :

3 kopecks . . . vert.

*Faëtje* (Koursk). Variétés du format 142×115<sup>mm</sup> avec l'ovale du timbre placé verticalement au lieu d'être horizontalement :

4 kopecks . . . bleusur blanc-azuré vergé.

6 — . . . vermillon —

*Elizavetgrad* (Cherson). De la première émission, il existerait :

5 kopecks . . . lie de vin sur bleu.

Ce timbre a été rencontré obitéré et adhérent encore à la lettre qu'il a affranchie.

*Toula* (Toula). Variété de l'enveloppe supprimée, portant le nouveau type de timbre sur la patte de fermeture. Format 197×128<sup>mm</sup>, papier gris-jaunâtre :

5 kop., bleu et 5 k., blanc, sur gris-jaunâtre.

*Weissiegonst* (Tver). M. de Ferrari nous apprend qu'il possède piqué 11, de l'émission 1870 :

2 kopecks . . . bleu.

Au début de l'émission, ces timbres n'étaient pas dentelés : lorsqu'ils trouvèrent un successeur, les timbres ne l'étaient pas encore. Bien certainement qu'on en aura dentelé après coup, par spéculation.

*Ananieff* (Cherson). Il y a deux variétés du timbre bleu officiel placées côte à côte.

*Bielozersk* (Novgorod). Le 2 kop. blanc, reproduit au n° 214, nous vient en 49 variétés sur 7 rangées.

*Aleksandria* (Cherson). Du 10 kop. rouge et bleu sur lilas, il y a trois variétés.

*Matmyche* (Viatka). Le timbre lithographié que nous avons reproduit le mois dernier n'est pas le type en usage : celui de 1876 circule encore aujourd'hui. Nous craignons bien que cette imitation du timbre de 1869 ne doive le jour à la spéculation.

### Timbres de l'Equateur.

Une série de timbres réellement beaux vient de sortir des ateliers de la *American Bank Note Company* de New-York. Il nous est impossible de donner une description correcte de ces beaux timbres qui, par leur délicatesse et le fini peuvent être rangés parmi les meilleures productions de la compagnie américaine.

En l'absence de spécimens que je ne puis vous envoyer maintenant, je puis vous dire que les armes de l'Equateur occupent le centre du timbre. Les inscriptions : *Ecuador-Correos*, et l'expression de la valeur sont disposées différemment à chaque type. L'ornementation varie aussi dans chacune des valeurs, dont il y en a six, comme suit :

|           |                    |
|-----------|--------------------|
| 1 centavo | . . . brun.        |
| 2         | — . . . rouge-vin. |
| 5         | — . . . bleu.      |
| 10        | — . . . orange.    |
| 20        | — . . . ardoise.   |
| 50        | — . . . vert.      |

J. J. CASEY.

### La carte postale 8 cents de Maurice.

La révélation de l'existence de la carte à 8 cents a été un étonnement assez général qui mérite quelques explications.

La création d'une carte à 8 cents est le fait d'un malentendu entre l'administration des postes et MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, cette valeur n'ayant aucune raison d'être. En effet, le prix de 6 cents est la plus forte taxe qui a été établie pour les pays de l'Union postale ; pour la correspondance de l'intérieur de l'île, elle est fixée à 2 cents et pour celle entre la Réunion et les dépendances de Maurice, à 4 cents. C'est cette valeur qui était nécessaire et non un 8 cents. Son arrivée à Maurice y a nécessité ce surcroît de

besogne, de surcharger les 8 cents de la valeur 4 cents. Dans cette opération, quelques cartes paraissent avoir échappé à la modification, soit par accident ou peut-être bien.... par le désir d'être agréable aux amateurs de timbres....

### Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

Suite. — Voir N° 214.

Avant de poursuivre, nous tenons à rectifier quelques erreurs inévitables qui se sont glissées dans les pages précédentes et signaler quelques additions.

*Timbre-Poste*, n° 208.

Page 29, 1<sup>er</sup> paragraphe.

2<sup>e</sup> ligne. Les enveloppes de 1874/77 ont cessé, etc., au lieu de les enveloppes de 1874/79.

5<sup>e</sup> ligne. « et de 1879 respectivement » au lieu de « et du 1<sup>er</sup> octobre 1878 respectivement. »

Page 31, 3<sup>e</sup> ligne. Le modèle à gauche doit porter l'inscription « Official et Extra Official N° 2 » au lieu de « Official. »

Le modèle du Wrapper n° 2 n'est pas tout à fait exact; la partie à coller ne se termine pas en arrondissant, elle est cintrée avec les côtés aigus.

Page 32. On a transposé les coins A et B du 3 cents.

Page 35. *Addenda*.

|                 |                                                          |
|-----------------|----------------------------------------------------------|
| Ordinary Letter | } 3 c.   B.   vert sur paille.   3 <sup>e</sup> qualité. |
| Modèle N° 1.    |                                                          |
| 78 × 138mm.     |                                                          |
| Gomme carrée.   |                                                          |

Page 35. *Errata*.

|               |                                                                         |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Full Letter   | } Il y a répétition du 3 c. B. vert sur paille, 3 <sup>e</sup> qualité. |
| Modèle N° 2.  |                                                                         |
| 83 × 140mm.   |                                                                         |
| Gomme carrée. |                                                                         |

Page 36. Il n'y a pas de différence entre les notes 4 et 6. C'est par inadvertance qu'il en a été mis deux.

Page 36, note 17. Nous parlons de papier *ambre*. Telle est la désignation officielle (mais pas exacte) de la couleur que nous avons indiquée comme paille dans tous nos tableaux.

Page 36, note 17. *Addenda* (sans filigrane).

Ordinary Letter. Modèle 1. 3 c. coin A sur paille.

Extra Letter. Modèle 2. 3 c. sur bleu.

*Timbre-Poste*, n° 209.

Page 45. La dixième enveloppe de la liste sur cette page doit être 6 cents et non 3 c. comme elle est indiquée par erreur typographique.

Page 46.

|              |                                                                                                                   |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commercial   | } Le 40 c. sur papier blanc est indit qué deux fois. La 2 <sup>e</sup> fois il faut lire : papier <i>paille</i> . |
| Modèle N° 1. |                                                                                                                   |
| 86 × 149mm.  |                                                                                                                   |
| Gomme ronde. |                                                                                                                   |

(A continuer.)

C. H. COSTER.

### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Suite. — Voir n° 216.

#### XXIV. JELETZ (GOUVERNEMENT DE OREL).

*Arrêté de la poste rurale de Jeletz.*

L'Assemblée rurale du district de Jeletz trouve nécessaire d'organiser, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1872, une poste rurale basée sur les principes énoncés dans le projet adressé au Conseil d'administration, pour être sanctionné; sur quoi l'administration introduit l'usage des timbres-poste, d'une valeur de 3 kopecks, dont le modèle a été présenté à la sanction de M. le Gouverneur de Orel, dans le mois de novembre de l'année passée (1871).

La poste rurale partira de la ville de Jeletz chaque semaine, le mercredi, et suivra régulièrement par le district, la route désignée par l'instruction donnée à cet effet, sauf les cas imprévus dont la marche pourrait être retardée. Néanmoins l'administration rurale prendra toutes les mesures nécessaires à ce que l'action de la poste, dans le district, soit régulière.

Les instructions de l'administration, pour la distribution de la correspondance, seront imprimées en nombre suffisant d'exemplaires et distribuées dans le district de Jeletz, dans les bureaux de toutes les administrations, savoir : bureau de police, de la poste, la mairie, bureau de l'école du district, chez les juges de paix et d'instruction, directeur de la poste du gouvernement, aux commissariats de police, dans les directions communales et autres.

En outre, l'administration rurale priera l'administration de la police du district de faire publier ces instructions dans l'intérieur du district; congédier ses porteurs privés de correspondances, les remettant à l'Ouprawa; en un mot restreindre au possible l'envoi des correspondances par exprès, tant de son bureau que des inspecteurs de police du district. Quant aux mairies des communes, ayant les instructions pour guide, elles doivent les faire connaître à tous les habitants et à ses subordonnés.

En outre, l'administration rurale voulant intéresser les secrétaires des mairies communales à la parfaite exécution de ces instructions et distributions de la correspondance dans le district de Jeletz, décide que la recette provenant de la vente des timbres-poste ruraux, à la fin de l'année, leur sera distribuée à titre de récompense.

Autorisé par le Conseil de l'administration, le 1<sup>er</sup> juillet 1872.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

#### Demande de renseignements.

Nous avons catalogué, d'après informations, des cartes avec réponse de Wurtemberg, octobre 1873, ayant pour cadre une tresse et de la valeur de 1 + 1 kreuzer. N'ayant pu rencontrer cette sorte de carte qui n'existerait pas, prétend-on à Stuttgart, nous serions fort obligé aux personnes qui auraient cette carte en leur collection, de bien vouloir nous en avertir.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6 00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bertier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

## ROUMÉLIE.



Nous tenons enfin le type des timbres destinés à faire le bonheur des Rouméliotes en général et des timbrophiles en particulier.

Les 5 et 10 paras que nous avons sous les yeux rappellent le type des timbres actuels de la Turquie, sauf qu'au-dessus de l'inscription cintrée : *Emp : Ottoman* il y a une inscription dans une autre langue; à gauche : *Roumélie orientale* avec contre-partie de cette inscription, à droite. Ces timbres sont destinés spécialement à la Roumélie.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

5 paras. . . noir et olive.

10 — . . . — et vert.

Un autre type, provisoire, est celui actuellement employé en Turquie par la poste internationale. Il se distingue par la surcharge *R. O.* placée horizontalement de haut en bas.

On se demandera pourquoi des timbres provisoires. Voici la raison qu'on nous donne :

« Selon le statut organique de la Roumélie, le gouvernement impérial devait créer un type spécial pour cette province autonome; il est dit aussi qu'en attendant la création du susdit type, la province se servirait des timbres ottomans sur lesquels on frapperait une surcharge pour prouver leur provenance. Le gouvernement impérial tardant de créer le type spécial et les Rouméliotes comprenant que s'ils se servaient de timbres provisoires, le type spécial ne serait jamais créé, ont refusé de prendre les provisoires jusqu'au moment où il leur serait prouvé que les spéciaux sont mis en travail. Nos bons Turcs ont donc dû

faire bonne mine et fabriquer les 10 et 5 paras spéciaux; mais pour forcer leurs amis les Rouméliotes à recevoir de leurs timbres, ils n'ont encore livré que les deux plus petites valeurs, de sorte que les autonomes ont été forcés d'employer les timbres tures, ce qu'ils n'auraient pas fait si les autres valeurs de leur type avaient été fabriquées. Le seront-elles jamais? Nous le saurons lorsque les provisoires seront épuisés. »

De ces provisoires il existe avec surcharge bleue :

|            |                        |
|------------|------------------------|
| 10 paras.  | .. lilas-rosé et noir. |
| 20 —       | .. brun-violet —       |
| 1 piastres | .. bleu. —             |
| 2 —        | .. jaune. —            |
| 5 —        | .. rouge et bleu.      |

Il y a même des provisoires de l'émission janvier 1876, savoir :

|              |                     |
|--------------|---------------------|
| 1/2 piastre. | .. vert-pâle.       |
| 2 —          | .. bistre jaunâtre. |

et peut-être d'autres valeurs.

A propos de ces timbres, M. Breitfuss nous adresse un extrait du journal *St-Petersburger Zeitung*, du 7/19 janvier :

« La poste de la Roumélie Orientale a de nouveau commencé à fonctionner et la poste autrichienne sera obligée de suspendre le service quotidien avec la Turquie Européenne qu'elle venait d'établir. Les nouveaux timbres-poste, dont la fabrication est due à la Poste Ottomane, selon le sens de l'article 198 du Statut organique, sont enfin arrivés de Constantinople. Ceux-ci montrent les armes du Sultan et aux quatre côtés le mot Roumélie Orientale, en langues française, bulgare, grecque et turque. La place d'honneur est occupée par l'inscription grecque.

» Les Bulgares et les Turcs ayant fait à ce sujet des protestations vis-à-vis de la Poste, il est vraisemblable que la forme des timbres-poste subira bientôt un changement. »

#### SERBIE.

Les timbres de la nouvelle émission ont paru comme suit. Cette liste rectifie la précédente :

|             |                 |
|-------------|-----------------|
| 5 centimes. | .. vert.        |
| 10 —        | .. carmin.      |
| 20 —        | .. orange.      |
| 25 —        | .. outremer.    |
| 50 —        | .. bistre-brun. |
| 1 dinar     | .. lilas.       |

#### TURQUIE.

Un de nos correspondants de Constantinople, M. J. R., nous soumet un *timbre-taxé*, 20 paras

de janvier 1869, piqué 13, où toutes les inscriptions sont renversées. Ce timbre est oblitéré :

20 paras. . . bistre-jaune.

#### ROUMANIE.

Nos soupçons sur les timbres 5 bani rose étaient fondés. Si le 5 bani avait réellement existé dans la feuille du 10, il devait pouvoir se présenter comme les frères siamois. Au contraire, on nous envoie un groupe de trois timbres 5 bani rose, qui prouve que les trois jours d'existence accordés si naïvement par un confrère, ne sont qu'une variante des tiroirs de banquiers imaginés pour mieux duper les amateurs.

#### BULGARIE.

Les timbres actuels doivent être réformés sous peu, de nouvelles valeurs exprimées en *statinki* ayant été commandées. *Statinka* est la traduction littérale de centime, *sto* voulant dire cent en slave. Il y aura aussi des cartes pour l'intérieur du pays; elles porteront l'inscription en caractères slaves (*otvoreno pismo za wetrechma Korrespondenzia*). Lettre ouverte pour correspondance interne; valeur 5 statinki.

Le type sera le même qu'actuellement.

Ce renseignement nous vient de M. F. Breitfuss.

#### PÉROU.

Un de nos correspondants de Lima nous apprend que le 40 centavos vert a été retiré de la circulation, l'approvisionnement commandé à New-York étant tombé entre les mains des Chiliens.

De nouveaux timbres et des cartes postales sont annoncés; mais il est peu probable que nous les aurons de sitôt, par suite de la récente visite des Chiliens à Lima.

A propos de cette guerre, notre correspondant nous dit que le mot *Plata* sur les timbres signifie argent et que le public est obligé de payer l'équivalent en papier, soit huit fois la valeur; que le Pérou, l'ancien pays de l'or, en est arrivé au point d'aller admirer à la vitrine de deux ou trois changeurs, les monnaies d'or et d'argent, comme à Paris, en 1870, le morceau de beurre étalé au Palais-Royal.

#### VÉNÉZUELA.

Le *Philatelic World* ajoute à la série des timbres piqués en cours, les suivants qui n'ont pas été annoncés :

|             |            |
|-------------|------------|
| 5 bolivares | .. vert.   |
| 20 —        | .. carmin. |



Enfin on signale percé en scie à gauche et piqué:  
25 centavos. . . jaune.

## ANGOLA.

Le 50 reis est bleu, nous dit-on, au lieu de vert:  
50 reis. . . bleu.

## BELGIQUE.

Deux cartes nouvelles de service (l'une en français, l'autre en flamand) ont été émises dans les premiers jours de janvier dernier. Elles appartiennent au *Ministère des finances, Département de l'administration de la Trésorerie et de la Dette publique*. Elles n'ont pas de cercle de chaque côté des armoiries et ont quatre lignes ponctuées pour l'adresse. En dessous, l'avis est sur deux lignes, la première finissant par *des*; la seconde commençant par *franchises*; à gauche, une ligne verticale d'inscription: N° 77 — 1880 — N° 410 — H. Thiry.

Impression typographique noire sur carton blanc:

1° Administration de la Trésorerie et de la dette publique.

Il y en a deux variétés:

a. Avec Ministère des finances;

b. Avec Ministère finances.

2° *Bestuur der schatkist en der openbare schuld*.

Nous omettions de dire que l'intitulé de la carte est *Carte postale de service* et non *Carte-correspondance de service*.

## HONG-KONG.



Le 10 cents provisoire a fait place au type définitif qui est celui des autres timbres en usage, de même que le 5 cents.

Même papier, même flagramme, même piqure:

5 cents. . . bleu.

10 — . . . violet vif.

La couleur violet étant celle du 30 cents, il est probable que celle-ci est supprimée, à moins qu'on n'en change la couleur.

## INDES ANGLAISES.

Le timbre 25 rupees a été refait, un exemplaire vient de nous être envoyé par M. Diena. Nous avons pu constater de nombreuses différences à l'effigie et dans les inscriptions, dont les 0 surtout sont plus larges; mais ce qui distingue à première vue la première de la seconde gravure,

ce sont les fleurons ajoutés après le mot *rupees* du centre et *department* du côté gauche:

2<sup>e</sup> type. 25 rupees. . . litas.

## GUADELOUPE.

C'est à la suite d'un vote du Conseil général de décembre 1878, que les timbres *taxe* 15 et 30 centimes ont été émis en janvier 1879, par suite de l'abaissement de la taxe des lettres.

## URUGUAY.

Prochaine émission de nouvelles enveloppes 5 et 7 centavos destinées au Brésil et 10 centavos; il y aura aussi des cartes avec réponse payée pour les relations avec la République Argentine.

## LUXEMBOURG.

Un nouvel approvisionnement de cartes et de timbres viennent d'être expédiés de Hollande. Rien n'est changé dans le type, c'est toujours l'ancien: on ne tient donc pas encore les nouveaux timbres. Parmi cet envoi se trouvaient des 20 centimes, piqués 42, lesquels avec les 2, 10 et 25 centimes, forment les seules valeurs imprimées en Hollande:

20 centimes. . . brun.

## MALACCA.

Nous avons reçu le 30 cents avec surcharge 10 cents en chiffres et lettres couchés, sur deux lignes:

10 cents. . . brun-violet et noir.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 40 centavos brun nous vient sur papier azuré:

10 centavos. . . brun.

## TASMANIE.

Le 3 pence, de même que les 1 et 2 pence, arrive avec l'impression de Londres sur papier satiné:

3 pence. . . brun-rouge.

## TRANSVAAL.

Emission d'un timbre 1/2 penny vermillon, au type connu:

1/2 penny. . . vermillon.

## ASSAB.

*Der Philatelist* annonce:

10 centesimi, carmin, surcharge 20.

25 — bleu, — 80.

## GUINÉE.

La série complète des timbres du Cap vert a reçu la surcharge *Guinée* selon le fac-simile récemment donné.



#### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Voici le fac-simile de la carte postale annoncée le mois passé.

Nous recevons par MM. Stanley Gibbons et Cie de nouvelles cartes pour les relations internationales. Le type de ces cartes est semblable à celui que nous reproduisons aujourd'hui, sauf qu'on a laissé place, dans le cadre, pour des inscriptions ainsi disposées : à gauche : *Republica Dominica* ; à droite : *République Dominicaine* ; en haut : *Union Postal Universel* ; en bas : *Union postale universelle*. Il y a des cartes ordinaires et avec réponse ; ces dernières ont l'impression sur les première et quatrième faces, de façon que, ouvertes, l'impression des deux parties est superposée.

Impression couleur sur carton saliné couleur :

|             |               |           |
|-------------|---------------|-----------|
| 2 centavos. | ... vert      | sur vert. |
| 3 —         | ... vermillon | — rose.   |
| 2 + 2 —     | ... vert      | — vert.   |
| 3 + 3 —     | ... vermillon | — rose.   |

Les cartes avec réponse ne sont pas piquées à la séparation des deux parties ; mais cela viendra, on aura ainsi double variété.

#### ALLEMAGNE (EMPIRE).

On vient encore d'essayer le système d'enveloppe-annonce à Berlin. On nous a remis le mois dernier une feuille imprimée avec patte gommée portant à la partie supérieure droite, le timbre à 10 pfennig actuellement en usage.

Impression couleur sur papier blanc :

Feuille-annonce : 10 pfennig, rose-carmin.

Le *Philatelic Record* annonce le 2 marks rose au lieu de lilas, erreur semblable au 1/4 groschen imprimé en rose. Le rapprochement est malheureux, car ce timbre est un violet changé en rose.

#### INDES PORTUGAISES.

Le *Philatelic World* signale un 50 reis bleu au lieu de vert :

50 reis . . . bleu.

#### GRANDE-BRETAGNE.

*South Eastern Railway*. Nous n'avons pu donner la couleur du timbre-télégraphe 1 shilling 6 pence, qui est mauve :

1 shilling 6 pence, . . . mauve.

#### ÉGYPTE.

Le 10 paras brun violacé a été livré à la circulation. On sait qu'il remplace le 10 paras violet :

10 paras. . . brun violet.

#### MEXIQUE.

M. Fouré nous dit que les nouveaux timbres *Porte de Mar* ont la couleur modifiée :

|             |                    |
|-------------|--------------------|
| 10 centavos | ... rouge-intense. |
| 25 —        | ... bleu-noir.     |
| 50 —        | ... vert-jaune.    |
| 100 —       | ... lilas pâle.    |

L'enveloppe 4 centavos existerait sans couleur :

4 centavos . . . sans couleur.

#### ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. Fouré nous signale les enveloppes Prusse



1866, petite et grande gomme en deux formats :

1 groschen sur 1 sgr.

1 — 2 —

1 — 3 —

2 — 2 —

#### GRÈCE.

Nouvelle variété du 20 lepta qui vient d'être signalée ; elle porterait au revers le chiffre 2 renversé :

20 lepta . . . outremer.

#### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

On nous communique le 8 centavos piqué, n'ayant pas de perforage sur les côtés horizontaux : 8 centavos, carmin, non dentelé horizontalement.

#### QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a rencontré sur une lettre en date du 7 mai 1880, en compagnie d'autres timbres-poste, un timbre fiscal de 10 shillings bistre :

10 shillings. . . bistre.

MM. Pemberton Wilson et Co nous envoient une carte à 1 penny. Cadre de 131 sur 85<sup>mm</sup>, formé d'une tresse ; à gauche, les armes de la Grande Bretagne avec supports ; à droite, le timbre, type supprimé, mais n'ayant pas le cadre en dehors de l'ovale ; entre les armes et le timbre, un cartouche à fond guilloché portant : *Post-Card*, lettres blanches et *Queenstand Australia*, lettres couleur ; en dessous, entre deux traits : *The address only to be written on this side* ; puis quelques lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *To*.

Impression couleur sur carton couleur :

1 penny. . . carmin sur blanc.

1 — . . . — — chamois.

#### JAMAÏQUE.

Les timbres-télégraphe nous sont parvenus. Il



paraîtrait qu'il n'existerait pas d'autres timbres que ceux que nous avons désignés, mais en plus du timbre-télégramme officiel, il y aurait des feuilles-télégramme de même valeur, au type semblable, sans surchar-

ge, suivant le fac-simile. Les feuilles mesurent 23 sur 15 centimètres et contiennent diverses inscriptions où la taxe est énoncée par 1/, 1/3, 1/6, pour les télégrammes ordinaires et par 1/, 1/3, 1/6, 1/9, 2/, pour les télégrammes officiels. N'y

aurait-il pas des timbres-télégraphe officiels comme il existe des timbres-télégraphe ordinaires ? C'est ce que notre correspondant ne nous dit pas.

Impression de couleur pour le timbre et noire pour la formule, sur papier blanc :

1 shilling, . . . rose.

Les feuilles télégramme officiels mesurent 23 sur 17 centimètres.

#### LIBÉRIA.

La nouvelle série se compose décidément des valeurs suivantes :

1 cent . . . outremer.

2 — . . . rouge-violet.

6 — . . . violet vif.

12 — . . . jaune-citron.

24 — . . . carmin.

Ces timbres sont lithographiés, piqués 11 et ont un filet extérieur pour cadre. M. Joannidès nous dit qu'il y a un 3 cents noir d'un autre type destiné aux correspondances intérieures.

#### LABOUAN.

Emission d'un timbre 10 cents ayant le filigramme CC. et couronne.

10 cents . . . brun-foncé.

#### BUORE.

Nous donnons, d'après M. Roussin, le fac-simile ci-contre des timbres qu'il signale comme imprimés sur papier couleur vergé. Le dessin représente le 1 rupee :



2 annas. . . mauve.

4 — . . . rose.

8 — . . . vert.

1 rupee. . . jaune.

#### PHILIPPINES.

L'*Ami* rapporte qu'il existe des timbres-télégraphe « pour le câble transocéanique » (*sic*), type des timbres *recibos* d'Espagne 1878, avec l'impression couleur sur papier blanc uni :

1 peso. . . marron.

2 — . . . vert.

5 — . . . bleu.

10 — . . . carmin.

#### DANEMARK.

Une variété de l'enveloppe 4 øre porte le filigramme couronne en biais au côté opposé du timbre au lieu d'être sur l'extrémité de la patte de fermeture.

4 øre. . . outremer.

## NORWÈGE.



*Aalesund*. Nous recevons par l'entremise de MM Whitfield King et C<sup>ie</sup>, le timbre ci-contre, de la poste locale d'Aalesund. D'après Bescherelle, ce serait un bourg de 355 habitants où nous ne comprendrions pas une poste locale pour une population composée de pêcheurs. Selon la géographie d'Elysée Reclus, Aalesund au contraire, situé au nord de Bergen, à l'entrée de fjords, aurait une population de 5,800 habitants, ce qui expliquerait au besoin l'émission dont nous parlons.

Nous espérons que des renseignements plus certains nous parviendront, afin de savoir s'il faut ou non avoir confiance dans le poisson qui arrive peut-être un peu tôt; les lettres des angles mériteraient également explication.

Impression lithographique de couleur sur papier couleur; piqué 12:

|             |                 |
|-------------|-----------------|
| 3 øre . . . | brun sur jaune. |
| 3 — . . .   | — rose.         |
| 3 — . . .   | — bleu.         |
| 3 — . . .   | — gris.         |

## FINLANDE.

L'enveloppe 25 penni a fait son apparition le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Son type est celui des timbres actuels; format ordinaire, papier blanc:

25 penni. . . carmin.

Nous avons de la même date une carte postale internationale nouvelle. La disposition est la même que celle connue, c'est-à-dire cadre grec avec timbre à droite. Ici les inscriptions noires sont ainsi disposées: *Union postale universelle*, en haut, dans le cadre; plus bas: *Finlande, carte postale* et deux autres lignes d'inscription; puis cinq lignes d'adresse ayant toutes une inscription qui les commence, sauf la deuxième:

10 penni. . . bistre-jaune sur chamois.

## RUSSIE.

Le *Philatelic Record* parle d'une variété de la carte destinée à obtenir des renseignements: elle ne porte pas entre autres les deux lignes d'inscription ajoutées au recto, au milieu de la partie supérieure et diffère encore par plusieurs points au verso:

9 kopecks . . . noir sur chamois.

Nous devons à l'obligeance de M. Lubkert, les communications suivantes:

L'enveloppe 10 kopecks noir de la 1<sup>re</sup> émission

existe avec le filagramme renversé, format 135×148: 10 kopecks . . . noir.

*Odessa*. Le comité de la croix rouge siégeant à Odessa, a émis comme les années précédentes des enveloppes destinées au même usage. Le type est resté celui de 1880, avec le changement de millésime, aujourd'hui 1881. Il n'y a qu'un format et deux valeurs, timbre à droite:

10 kopecks . . . rouge.

10 + 10 — —

Au 20 kopecks, le deuxième timbre est sur la patte de fermeture.

## Variété.

Timbre renversé angle inférieur gauche:

10 + 10 kopecks . . . rouge



*Dnieprowsk (Tauride)*. Ce timbre, par son exécution, semble avoir précédé le type reproduit n° 495. Il est typographié et porte les mêmes inscriptions:

5 kopecks, noir sur blanc vergé.

*Péreslaw-Zalesky (Wladimir)*. Il en existe avec le fond rouge-vermillon, au lieu de rose carmin: 3 kopecks, rouge-vermillon et bleu.

*Touta (Toula)*. Avec deux timbres à relief rond et bleu ovale, il existe sur papier blanc azuré vergé, format 138×113 mm:

5 kopecks, blon (double timbre).

*Arzamass (Nijni Novgorod)*. Le 5 kop., au lieu d'avoir le papier bâtonné, l'a quadrillé:

5 kopecks . . . rouge-brique.

*Borovitchi (Novgorod)*. M. Breitfuss a découvert dans la collection officielle de la poste, le timbre ci-contre, qui serait le premier émis, en 1869? Comme on le voit, il diffère du tout au tout des autres timbres connus. L'inscription veut dire: *Timbre de la poste rurale de Borovitchi*.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni:

3 kopecks . . . bronze.

La valeur indique que la suppression de ce timbre a eu lieu sans doute, à cause de l'augmentation de la taxe des lettres, qui a été portée à 5 kopecks, seule valeur dont on ne connaissait des timbres.



### Un réformateur.

Un journal encore au biberon — pourquoi ne nommerions-nous pas le *Guia del collectionista de sellos de correos* ? — aiguillonné par le désir de se rendre digne du prix d'encouragement qu'il a obtenu en 1879, pour son adhésion et sa collaboration à la parade de 1878, qui a nom Congrès philatélique, s'est posé carrément en réformateur. Il n'admet pas pour la collection toutes les distinctions que l'on fait et veut absolument que nous retournions à la collection primitive : la réunion des images. Nous ne voyons pas grand inconvénient à ce que notre jeune confrère cherche à faire prévaloir ses idées, quelles qu'elles soient, mais ce que nous n'admettons pas, c'est sa façon de les présenter qui ne tend à rien moins qu'à nous faire passer pour un exploitateur qui n'a affaire qu'à un tas d'imbéciles. Oyez plutôt ce passage que nous cueillons dans un des derniers numéros de cette feuille :

« Ainsi que nous venons de l'exposer, il est reconnu que dans la plupart des maisons le papier bleuté, verdâtre, etc. est une chose imaginaire (1) et le but principal des marchands est de vendre le plus de timbres possible (2), puisque plus il y a de timbres de différentes couleurs, plus il s'en vend (3); les incrédules n'ont qu'à revoir le catalogue de Moens (*sic*) de Bruxelles et ils y trouveront quelque chose de prodigieux, et ce qu'il y a de plus pernicieux, c'est qu'il y a des couleurs rares (4) qui par cela même se paient plus cher et quelquefois le double de ce que coûte le timbre authentique (5). Ainsi donc, c'est avec une grande variation qu'on exploite (6) les collectionneurs bons et confiants, amateurs de mille merveilles.

» En général, ce sont M. Moens et les commerçants français qui se sont entichés des teintes et des couleurs variées, et du papier et des mille différences insignifiantes qui ne servent qu'à occasionner la confusion aux collectionneurs en donnant les meilleurs résultats à la.... bourse des vendeurs mais en vidant celle des pauvres acheteurs entichés ? »

Nous concevons qu'Eberhardt (c'est le nom du directeur du *Guia del Collectionista de sellos de*

*correos*) ne comprenne rien, vu son jeune âge, à notre catalogue ; cela viendra peut-être un jour lorsqu'il aura abandonné sa première culotte et rengainé son drapeau blanc qu'elle laisse entrevoir ; mais ce que nous ne concevons pas, c'est qu'il se croie autorisé à traiter celui-ci d'exploiteur, celui-là d'idiot — sur la corde sentimentale il est vrai — parce qu'ils ne partagent pas son opinion.

Sachez-le bien, ô Eberhardt, M. tout le monde a plus d'esprit que vous seul, et si M. tout le monde admet ce qui fait l'objet de vos dédains, c'est sans doute pour des motifs qui ne sont pas à votre portée. Pour peu que vous teniez aux encouragements, nous vous engageons à mettre une sourdine à votre langage, car vous ignorez peut-être que celui qui vous a décerné votre prix, partage sur ce point nos idées et n'est pas homme à souffrir les contrariétés ; il pourrait même, tout en vous pressant la main, comme il l'a fait pour nous, vous discréditer auprès de ses collègues et vous n'obtiendriez plus de faveur.....

Donc si vous tenez à un prix de sagesse, ne pêchez plus.

Nous attirons l'attention du *Guia* etc., etc. sur le fait suivant qui pourrait lui donner l'occasion d'écrire quelques lignes bien senties en faveur des « pauvres acheteurs entichés ».

L'*Illustrirtes Briefmarken Journal* a tiré son grand sabre de guerre et le brandit contre les falsificateurs et contrefacteurs.....!

On sait ou on ne sait pas que toutes les imitations qui pullulent depuis peu sortent de l'officine de ce journal.

### La Philatélie hispano-américaine,

Dédiée à mon ami J. B. Moens.

#### I

La philatélie dans les pays du centre et du sud-Amérique, surtout dans les États-Unis de Colombie, du Chili, du Pérou et de l'Uruguay fit écho, lorsque pour la première fois notre bien-aimée science éleva la voix dans ce nouveau monde ; la république Argentine aussi, mais dans des proportions plus restreintes. Le nombre des collectionneurs est immense, il se compte par milliers. Nous ne pouvons pas nier que la Bolivie, le Guatemala, le Paraguay, l'Équateur et tous les pays américains n'ont pas répondu à ladite voix

(1) Il faut que les amateurs soient bien bonasses que d'acheter des timbres sur papier imaginaire !

(2) Parbleu !

(3) Calino n'eut pas mieux dit.

(4) Quelle horreur !

(5) C'est l'abomination de la désolation.

(6) Tout doux, Eberhardt !

qui nous a suggéré l'idée du collectionnement des timbres-poste, chose d'autant plus étonnante que tous les Américains ont l'esprit investigateur et entreprenant.

Le fait est que nous voyons déjà se former des associations, des journaux périodiques et des recueils qui ont pour but la science susdite. Le Brésil constitue également une petite portion de ce domaine philatélique que notre science a en vue, mais les collectionneurs de ce pays sont enclins à faire des communications, ce que nous attribuons à la circonstance que ce sont en très-grande partie des collectionneurs privés. Au Vénézuëla, il y en a, mais dans une proportion minime, cependant il s'y trouve des traces d'esprit philatéliste.

### II

Dans les États-Unis de Colombie ce fut en l'année 1872 que commença à se manifester l'enthousiasme pour le collectionnement des timbres-poste, et j'eus l'honneur de compter parmi les premiers collectionneurs et propagateurs. Ce travail, comme tous, commença petit à petit et aujourd'hui les collectionneurs se trouvent répandus dans tous les neuf États qui constituent l'Union colombienne, surtout dans ceux du Cundinamarca et du Panama dont la ville de Bogota forme le centre et la capitale. En 1879 se publia une feuille libre, destinée spécialement à l'insertion d'annonces de quelques négociants et collectionneurs. Cette publication, intitulée *El Anunciador*, était livrée gratuitement à tous ceux qui en faisaient la demande. Elle paraissait le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois et fut suspendue. Et cette année nous commençons la publication du *Filatelista* qui a trouvé partout un très-bon accueil. Tel est l'état de la philatélie dans ma chère patrie.

### III

C'est, je crois, le Chili qui est le territoire qui s'occupa, le premier, de philatélie. Les collectionneurs de ce pays sont ardents et zélés et, plus que tous autres, ils sont studieux et propagateurs. A partir de 1878 il se publia à Valparaiso une des meilleures feuilles périodiques de l'espèce. Feuille bien rédigée et traçant des illustrations qui montrent l'état avancé de la lithographie de ce pays. Elle porte le titre de *El Guia del Coleccionista de Sellos de Correos* et poursuivit sa carrière grâce au talent de son digne rédacteur. Elle est en pleine prospérité et ses résultats sont excellents.

### IV

Mais lorsqu'au Pérou commença la guerre, sa carrière fut brisée ; cependant il y en a toujours quelques-uns qui répandent partout le pays la semence philatéliste. En 1878 fut fondée à Lima, par des adhérents de cette science, la *Sociedad Filatelica Sud Americana* laquelle, même pendant cette époque tourmentée, a, par les soins de son digne président, continué ses fonctions, alors que tous les associés furent appelés sous les armes.

### V

La république de l'Uruguay fonda, à Montevideo, l'année dernière, une association sous le titre de *Sociedad Filotelica Uruguaya* qui marche toutes voiles dehors et, sans nul doute, elle arrivera à rendre de grands services à la philatélie hispano-américaine grâce aux soins de ses infatigables fondateurs. Ceux-ci se proposent de donner le jour à un ouvrage sur la poste qui sera d'une grande utilité. Ils ont en effet déjà adressé des circulaires à tous les directeurs des postes afin de se procurer des renseignements. Pendant la présente année une nouvelle association s'est également formée dans la même ville capitale : *Centro Filotelica*, et bien qu'elle ne se soit pas encore bien fait connaître, nous avons tout lieu de croire qu'elle travaillera avec courage pour l'avancement et la progression de notre science.

### VI

Enfin la république Argentine, le Vénézuëla et le Brésil sont les pays qui se trouvent au deuxième rang, mais je ne doute pas que bientôt ils se trouveront, avec le Mexique, Honduras, la Bolivie, Salvador, Guatémala et Costa-Rica, à la hauteur où les conduiront leurs peu nombreux, mais fort zélés philatélistes.

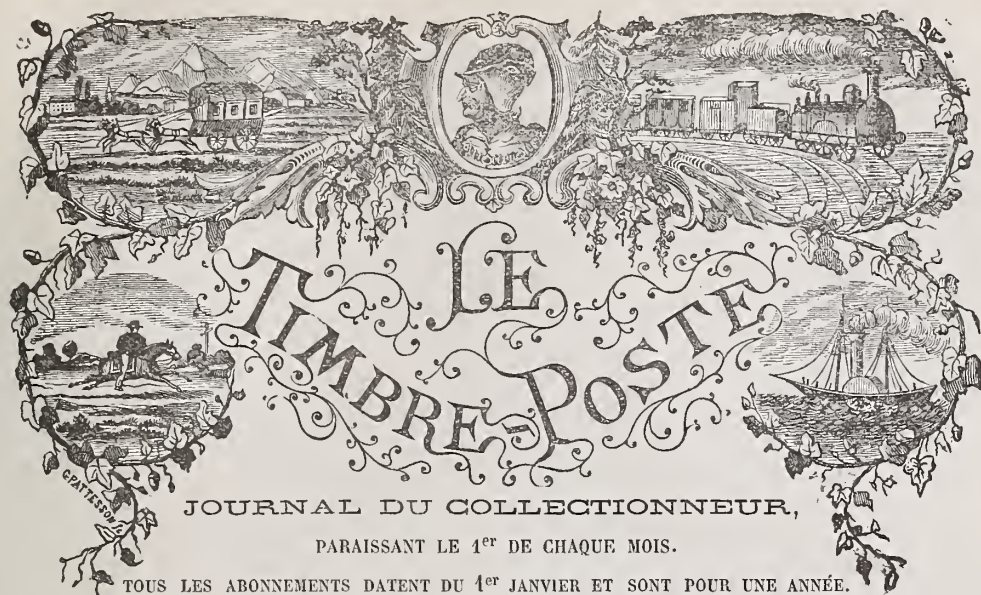
En vous présentant cette courte étude, qui vous intéressera peu ou pas du tout, à cause de son manque de mérite, autant qu'à cause de l'insignifiance de ses renseignements, mais surtout à cause qu'elle est écrite par un inconnu, je ne suis mu que par le désir d'offrir à mes collègues de l'ancien monde l'état où se trouve notre science dans le nouveau et surtout pour encourager les collectionneurs américains et leur montrer le chemin qui les conduira à l'agrandissement de la philatélie.

Paris, octobre 1880.

JOAQUIM PEREZ.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6-00  
 LE NUMÉRO..... 9-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

### VICTORIA.



couronne, piqué 13:

2 pence, brun.

### PHILIPPINES.

La carte postale de 1879 existe avec la surcharge rouge *convenio universal de correos*, au lieu de noir :

3 c. de p., carmin et rouge.

M. Herrmann nous fait connaître que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1881 il existe une nouvelle carte à 3 c. de peso, ayant à droite, angle supérieur, un tim-

bre, type des timbres-poste actuellement en usage; au milieu, l'inscription : *Ultramar — Union postal universal — Union postale universelle — Espana — En este indo de escribe solamente la direceion*, sur cinq lignes; plus bas trois lignes pour l'adresse, marquées par des traits, la première ligne commençant par A.

Impression couleur sur papier épais blanc, dimension 87 × 132<sup>mm</sup>.

3 cent. de peso, carmin.

Le même nous envoie le timbre fiscal 10 cuartos *judicial*, brun-jaune, surchargé en noir de forme circulaire : *Habilitado para correos 2 4/8 CMS* qui annonce un usage postal :

2 4/8 centimos, brun-jaune.

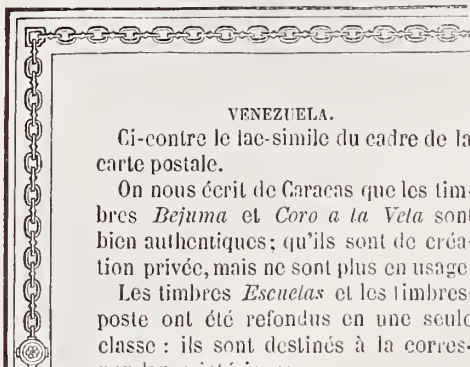
L'émission de ce timbre est due à l'épuisement du timbre 2 1/2 centimos brun.

### URUGUAY.

Le secrétaire du *centro filatelico* demande que nous annoncions la découverte par son cercle de la carte 3 centesimos, vert, qu'il nous envoie, ayant un accent sur l'a de *la direccion*. Voilà qui est fait.

M. Breitfuss nous signale de nouvelles cartes :  
2<sup>a</sup> série 1880, au même type que les précédentes :

2 centesimos, outremer.  
2+2 — rouge-vermillon.



Ci-contre le fac-simile du cadre de la carte postale.

On nous écrit de Caracas que les timbres *Bejuma* et *Coro a la Vela* sont bien authentiques ; qu'ils sont de création privée, mais ne sont plus en usage.

Les timbres *Escuelas* et les timbres-poste ont été refondus en une seule classe : ils sont destinés à la correspondance intérieure.

#### PORTO-RICO.

Les timbres de 1881 ont conservé leur type ; le millésime 1881 a remplacé celui de 1880. Il y a les valeurs suivantes :

|          |          |                |
|----------|----------|----------------|
| 1/2 mils | de peso, | rouge-violet.  |
| 1        | —        | lilas.         |
| 2        | —        | rose-carmin.   |
| 4        | —        | vert-jaune.    |
| 6        | —        | violet-pâle.   |
| 8        | —        | outremer.      |
| 1 cent.  | de peso, | vert-pâle.     |
| 2        | —        | rouge-violet.  |
| 3        | —        | brun.          |
| 5        | —        | outremer pâle. |
| 8        | —        | bistre-jaune.  |
| 10       | —        | gris-lilas.    |
| 20       | —        | bistre-olive.  |

#### CUBA.

Les timbres de 1881 ont conservé leur type. Le millésime seul est changé :

|         |          |                |
|---------|----------|----------------|
| 1 cent. | de peso, | vert.          |
| 2       | —        | carmin.        |
| 2 1/2   | —        | bistre-olive.  |
| 5       | —        | outremer pâle. |
| 10      | —        | bistre.        |
| 20      | —        | brun.          |

Les cartes postales sont :

|         |          |             |
|---------|----------|-------------|
| 2 cent. | de peso, | rouge sang. |
| 2+2     | —        | —           |
| 3       | —        | rose vif.   |
| 3+3     | —        | —           |

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Il a été émis une carte postale portant à l'angle gauche supérieur *E. U. de C.* en grandes lettres,

traversées par *Tarjeta Postal* ; en dessous : *Escríbase en seguida la dirección solamente et au bas de la carte : y a la vuelta la comunicación* ; quatre lignes pointillées pour l'adresse, la première précédée de *A* et la troisième de *in*. Le timbre est à droite, angle supérieur ; il est aux armes du pays portant au dessus, sur une bande cintrée : *E. E. U. de Colombia* et en bas *correos* ; dans les angles, le chiffre de la valeur dans un ovale. Nous reproduirons le dessin le mois prochain.

L'impression est brune sur carton bleu lilas ; dimension : 138 × 90 mm :

5 centavos, sur bleu-lilas.



*Tolima*. Nous n'avons pas encore signalé le 2<sup>e</sup> type 5 cents, de *Tolima*, différant du 1<sup>er</sup> type, par les chiffres et lettres de l'inscription plus petits, les étoiles plus rapprochées, les drapeaux drapés plus haut, et par la dimension plus grande des ailes de l'aigle et quelques menus détails.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni.

5 centavos, brun-rouge.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Welt Post* signale un nouveau type de timbres de retour avec fond guilloché et inscription centrale en grandes lettres ; il annonce aussi, sans détail, des cartes de service du Département de l'intérieur, sans timbre, en sept variétés dont quatre sur carton chambré et trois sur carton gris.

#### CHILI.

Le timbre 5 centavos a subi une modification. Au lieu d'avoir le mot *centavos* sur un cartouche traversant le chiffre, celui-ci a été dégagé et le mot *centavos* placé en dessous.



Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en lignes :

5 centavos, carmin.

#### INDE PORTUGAISE.

Dans notre N° 218 nous parlions d'un 10 reis, avec étoile, appartenant au 4<sup>er</sup> type modifié et portant des boules en croix au lieu de traits et les lettres agrandies. Nous avons vu ce même type avant l'addition de l'étoile et de l'agrandissement des lettres. La valeur est exprimée en *pe-*



lits chiffres qui sembleraient annoncer une émission ayant précédé celle de 1876 et qui aurait paru par conséquent en 1875. Le papier est blanc avec perçage habituel :

20 reis, rouge, petits chiffres.

De l'émission 1872, 2<sup>e</sup> type, nous avons reçu de M. Moquette deux timbres se tenant, du 300 reis, qui n'étaient pas dentelés, accidentellement sans doute :

300 reis, violet-brun sur blanc-jaunâtre.

Nous avons également reçu du même un groupe de 40 reis, *non dentelé*, type de 1876 mais avec étoile :

40 reis, noir sur azur.

#### PERAK.

Nous tenons de MM. Pemberton Wilson et C<sup>ie</sup>, le timbre de Malacca ci-contre, surchargé du mystérieux dessin ovale en noir. D'après le *Dictionnaire géographique* de Grégoire, Perak serait « un petit royaume de la presqu'île de Malacca, à l'O. avec une capitale du même nom et près du détroit de Malacca, » ce qui n'est pas suffisant pour nous instruire ici. Nous pouvons ajouter que Perak est tributaire de Siam.

2 cents, bistre et noir.

#### MALACCA.



Voici le fac-simile du timbre et de la surcharge dont nous parlions le mois dernier ; cette même surcharge a été appliquée également sur le 12 cents bleu :

10 cents, brun-violet et noir.

10 — bleu et noir.

#### BULGARIE.

M. Breitfuss nous dit que les nouveaux timbres seront : 3, 5, 10, 15, 25, 30 statinki. La couleur ne sera pas changée pour les valeurs qui existent déjà : il n'y aura que le mot bulgare *centimes* qui fera place à *statinki* ; les nouvelles valeurs 3 et 15 statinki seront, vermillon les premières, bleu clair les secondes ; quant à la carte, le prix est de 5 statinki, avec l'impression verte sur carton blanc.

#### WURTEMBERG.

Le timbre pour lettre en retour est piqué 11 au lieu d'être percé ;

L'enveloppe *Soldatenbrief* a le papier azuré ;

Les mandats 20 pf. et sans timbre portent le chiffre 188 ;

Les enveloppes-mandat 15 et 20 pf. ont subi une modification.

#### FRANCE.

M. Campbell nous dit avoir vu la carte à 10 centimes avec double inscription, c'est-à-dire avec la répétition de « *carte postale*, » etc., renversée, sur la face :

40 centimes, noir sur lilas, double inscription.

La carte-télégramme sur papier bleu a paru tout récemment avec le nouveau type, pareil à celui adopté pour la carte à 30 centimes sur chamois :

30 centimes, noir sur bleu.

#### TURQUIE.

Nous avons déjà parlé (avril et mai 1878) de timbres appliqués sur les lettres saisies en contrebande et qui reçoivent une surcharge noire, signifiant : *Katzak Posta* ou poste de contrebande. Ils représentent, sur les lettres, la taxe à payer qui est toujours fort élevée et qui est partagée entre la poste et celui qui a découvert la fraude. On nous remet le dernier type de cette surcharge qui est au fac-simile ci-contre. Nous la rencontrons sur les timbres suivants :

|                 |            |            |
|-----------------|------------|------------|
| (Avril 1876).   | 40 paras,  | violet.    |
| —               | 20 —       | vert.      |
| —               | 4 piastre, | jaune.     |
| (Janvier 1871). | 2 —        | vermillon. |
| —               | 5 —        | bleu.      |

Le Directeur général de la Poste internationale ayant été remplacé, les timbres pour le service local viennent d'être frappés du « cheïr » pointillé, en bleu. On se sert de l'ancienne griffe dont on a enlevé quelques points à droite et à gauche.

#### FINLANDE.

*Tammerfors*. Le timbre rouge avec valeur sur fond vert, n'est plus.... Le type, qui commence à se faire vieux, nous a semblé avoir reçu quelques retouches bien nécessaires ; ainsi le nouveau timbre qui se représente en vert-bronze avec lettres blanches sur fond *bleu* a les chiffres au-dessus de l'écu sur fond ligné verticalement, au lieu de les avoir sur fond blanc avec côtés quadrillés ; les lettres en général paraissent plus grasses ; le T a été ombré ; enfin le 2 du chiffre 12 de la bande est plus maigre.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

12 penni, vert-bronze et bleu.

*Helsingfors.* La carte à 10 penni l'a depuis six mois environ subi un changement dans la lettre N de N°, qui est de petite dimension :

10 penni, vert-jaune.

#### LIBÉRIA.



Voici le timbre 3 cents dont nous parlions dans notre dernier n°, il nous vient de M. Breitfuss. Ce timbre n'est pas bien beau ; il a de plus emprunté sa couleur à celle de ses habitants, pour lequel il est réservé spécialement, ainsi que l'annonce le mot : *Inland*.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

3 cents, noir.

#### INDES ANGLAISES.



M. Breitfuss nous a montré une carte officielle annonçant probablement la fin du règne de celle que nous avons reproduite il y a quelque temps. A droite, angle supérieur, le timbre ci-contre à l'effigie de la reine Victoria, portant dans le cercle qui la renferme : *On Her Majesty's Service* ; en bas : *quarter anna* ; dans les angles supérieurs : *I. E.* ; au milieu de la partie supérieure :

*East India Service Post Card.*

(The official signature and designation of the sender must be written on the reverse.)

Impression couleur sur papier épais blanc ; dimension : 120 × 74 mm :

1/4 anna, outremer.

#### NORWÈGE.

*Aalesund*, MM. Whitfield King et C<sup>e</sup> nous écrivait à propos de cette ville et de cette poste : « Aalesund a 7000 habitants ; sept ponts relient les différentes parties de la ville. La merne représentée sur le timbre est l'emblème héraldique de la ville. La poste a été instituée le 6 décembre 1880 par M. Hans Sev. Oyen qui est le maître des postes du gouvernement. » Comme preuve de ce qu'ils avancent, nos correspondants nous remettent un avis annonçant effectivement, sous la date du 6 décembre 1880, l'institution de la poste d'Aalesund.

#### PORTUGAL.

Le 50 reis est actuellement bleu ; la carte avec réponse 10 + 10 reis, brun est en vigueur :

timbre-poste, 50 reis, bleu.

carte postale, 10 + 10 reis, brun.

#### GRANDE-BRETAGNE.



M. Burnett nous apprend que les 3, 4 et 6 pence aux fac-simile, ont, depuis les premiers jours de février, le filigranne couronne des derniers timbres, comme notre modèle ci-bas :



3 pence, rose-vif.

4 — bistre.

6 — gris-vert.



impression.

Voici le fac-simile d'un timbre-télégraphe peu connu et qui a été décrit il y a plusieurs années au *Timbre-Poste*. Le millésime 1861 annonce l'époque de son émission.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12:

2 pence, noir.

#### RUSSIE.

M. Breitfuss nous a fait voir qu'il existait en petit format (112 × 72 mm) et format de dames, des enveloppes à 8 kop., ayant reçu la surcharge 7 kopecks, ce qui établit en même temps l'existence de ces formats *sans surcharge* ; le même nous a également fait voir le format de dames 7 kopecks et ceux ordinaire et grand format imprimés en noir intense :

Petit format : 8 kop., noir gris.

Format de dames : 8 — —

Petit format : 7 — — et rouge.

Format de dames : 7 — — —

— 7 — noir-gris.

Format ordinaire : 7 — noir intense.

Grand format : 7 — —



Enfin M. Breiffuss possède de l'émission 1872, grand format, le 10 kopecks surchargé en rouge:

7 kopecks, brun et rouge.



*Kotelnitch (Viatka).* En examinant l'album d'un de nos correspondants, nous y avons découvert deux timbres 3 kop. jaune

et noir n'annonçant aucunement une souche, la marge de 3<sup>mm</sup> le démontrant clairement; ces deux timbres étant superposés, laissent un intervalle beaucoup plus grand entre eux que ne l'ont d'ordinaire les timbres à souche de cette poste; enfin les inscriptions n'appartiennent à aucun des timbres que nous connaissons et les *e* de l'inscription inférieure diffèrent totalement; il y a aussi variété, pour cette même inscription, entre les deux timbres.

Nous pensons que nous sommes en présence d'une émission qui aurait précédé celle à souche, l'authenticité de ces deux timbres ne faisant point de doute, pas plus que leur oblitération.

Impression noire et couleur sur papier blanc :

3 kopecks, jaune et noir.



*Maloarchangietsk (Orel).* M. Lubkert n'a pas manqué de nous apporter son contingent de découvertes. Voici un timbre lithographié aux armoiries qui aurait précédé, provisoirement, le timbre bleu.

Les armoiries sont distinctes sur ce type, ce qui n'est pas le cas pour le timbre à main, noir.

Sans valeur, noir (3 kopecks).

*Aleksandria (Cherson).* Le même nous désigne le timbre actuel sans la surcharge bleue et conséquemment sans valeur indiquée :

Sans valeur, rouge sur lilas.

*Kazan (Kazan).* Enveloppe de papier blanc vergé, 147 × 117<sup>mm</sup> avec le timbre bleu renversé :

Bleu (6 kop.).

### Les timbres-poste et quittances timbrées de Prusse.

Quoique ce travail soit le fruit de recherches pénibles et scrupuleuses, la possibilité d'avoir

omis quelques détails n'est pas tout à fait exclue. Si tel était le cas, j'en demande pardon aux lecteurs estimés de ce journal, la matière traitée étant loin d'être épuisée.

Je maintiendrai l'ordre chronologique et ne parlerai que des timbres qui ont été effectivement mis en service par l'administration des postes de Prusse. Je laisse donc de côté tout ce qui n'a pas été revêtu d'un timbre officiel.

#### A. QUITTANCES TIMBRÉES.

Les premiers timbres de Prusse sont ceux que l'on rencontre sur lesdites quittances postales. Ces quittances formaient des reçus de lettres ou pièces de valeur remises à la poste. Timbrées, elles ont été en usage depuis 1826 jusqu'à 1866. Il serait par trop long de rechercher toutes les variétés typographiques de ces formules: je ferai cependant remarquer qu'il y a deux types tout à fait distincts. L'impression du timbre correspond toujours avec celle de la formule, qui peut être imprimée en rouge ou noir sur papier grossier, gris, gris-bleu, jaunâtre ou gris-blanc. Le filigramme qui n'est qu'une marque de fabrique a plusieurs formes: *Croix de fer, postillon à cheval sonnant du cor, cheval galopant, carpe, lettres, verges*, etc. Le timbre est aux armoiries de Prusse dans un petit ovale ayant la valeur au-dessus et deux cors croisés au-dessous, il existe en deux valeurs: 1 et 2 silbergroschen et se trouve toujours en tête de la formule. Ci-après un type de la première année 1826.

1<sup>er</sup> type.

Dass am heutigen Tage

|                     |  |
|---------------------|--|
| Gegenstand          |  |
| Inhalt              |  |
| Zeichen und Gewicht |  |
| Adressat            |  |
| Bestimmungs-Ort     |  |

zur Beförderung mit der Post richtig eingeliefert worden, wird hierdurch von Amts wegen bescheinigt.

den            ten            18  
Königl. Preuss.            Post            Amt.

|   |                       |
|---|-----------------------|
| 2 | silbergroschen, noir. |
| 2 | — rouge.              |
| 2 | — rose-rouge.         |
| 1 | — noir.               |
| 1 | — rouge.              |

*II<sup>e</sup> type.*

Dass am heutigen Tage ein sign Pfd. Tth.  
an in zur Beforderung  
mit der Post richtig eingeliefert worden, wird  
hiermit von Amstwegen bescheinigt  
den ten 18  
Königl. Preuss. Post Amt.  
1 silbergroschen, noir.

**B. TIMBRES-POSTE.**

Quoiqu'une ordonnance postale donne l'émission des premiers timbres-poste pour le 15 novembre 1850, il est certain que les timbres ne furent vendus au public que le 1<sup>er</sup> décembre de la même année.

Tous les timbres de Prusse ont été faits à l'imprimerie de l'Etat à Berlin; ils ont été projetés par le défunt *H. Schilling*.

Ceux dont nous nous occupons ici sont gravés en taille-douce. Les feuilles de timbres en contiennent cent et mesurent, la marge comprise, 24 sur 34 centimètres; autour de la feuille les chiffres de contrôle 1 — 10, quatre fois répétés. En outre, la marge droite porte : *Platte N°* et les chiffres successifs jusque 12, en caractères noirs. Le filigramme couronne de tauriers se trouve cent fois répété sur chaque feuille, de façon à atteindre chaque timbre. Le filigramme : *Frei-*



*marken der Preussischen Post-Verwaltung*, orne la marge de chaque feuille. L'espace vide

entre deux timbres mesure horizontalement deux millimètres; verticalement, un.



L'impression est noire sur papier indigène de couleur. Le type des timbres représente l'effigie du feu roi Frédéric-Guillaume IV, tournée à droite sur fond quadrillé. Dans la bande supérieure : *Freimarke*; dans l'inférieure, la valeur en abrégé; dans les deux angles inférieurs, la valeur en chiffre.

On s'est servi pour l'annulation de ces timbres, d'un timbre à main représentant quatre cercles. Au centre du plus petit, le numéro de l'office postal où le timbre est annulé.

*Emission du 15 novembre 1850.*

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1 | silbergroschen, rouge-vin, rose sale. |
| 2 | — bleu, bleu foncé.                   |
| 3 | — jaune, jaune-orangé.                |

*N. B.* Le timbre de 3 sgr. existe imprimé par erreur en noir sur rose. J'en ai vu des exemplaires oblitérés sur quelques lettres (1).

3 silbergroschen, rose (erreur).

*Emission du 15 novembre 1850.*

Mêmes timbres, mais avec papier mi-blanc; valeur en *pfennige*; dans les angles inférieurs : 1/2, équivalent de 1/2 silbergroschen; 6 pfennige, rouge-vermillon.

*N. B.* On trouve de rares exemplaires avec le filagramme renversé.

*Emission du 1<sup>er</sup> mai 1856.*

Disposition de l'émission précédente, mais chiffre 4 dans les angles inférieurs; valeur en *pfennige*:

4 pfennige, vert, vert foncé.

Même disposition, valeur en *pfennige*, sans filagramme:

6 pfennige, rouge, vermillon.

*Emission du 23 décembre 1856.*

Le type est gravé sur bois et subit quelques modifications: la tête du roi montre plus de dessin, les favoris sont plus épais. La ligne rayée, au-dessous du mot : *Freimarke* et au-dessus de la valeur, se présente en petites boules; les chiffres sont également refaits: les 1 sont plus maigres, plus longs; les 2 plus larges, les 3 plus ronds; après les mots *Silberg* se trouvent deux points de couleur.

Les timbres de cette émission n'ont pas de filagramme. L'impression est couleur sur papier indigène blanc, burelé ça et là. L'espace vide entre les deux timbres mesure horizontalement 2 1/2 mm, verticalement 1 3/4. L'effigie du roi se présente sur *fond uni*.

(1) M. Fouré nous a montré deux timbres 3 sgr. rose se tenant, adhérent encore à un fragment de lettre sur lequel il y avait en plus un 2 sgr.; nous craignons bien que M. F. n'ait été dupe de sa bonne foi, attendu qu'un timbre jaune peut parfaitement se décolorer, être teint en rose et appliqué à nouveau sur la lettre d'où il aurait été enlevé. La chose est tellement simple que nous avons la quasi-certitude que nous nous trouvons en présence d'une supercherie semblable à celle du 3 sgr. bistre de 1861.

J.-B. M.



L'annulation des timbres est celle des timbres précédents, cependant on rencontre aussi l'oblitération avec lieu et date, mais *sans millésime* :

- |   |                                         |
|---|-----------------------------------------|
| 1 | silbergroschen, rose pâle, rose-carmin. |
| 2 | — bleu pâle, bleu, bleu foncé.          |
| 3 | — jaune, orangé.                        |

N. B. Les soi-disant erreurs de couleur mentionnées dans quelques catalogues, sont des *essais*. Si des exemplaires se présentent oblitérés, c'est par suite de complaisance peut-être ou qu'ils auront été placés sur lettres et oblitérés par inadvertance.

Emission du .... 1856.

(Timbres soi-disant auxiliaires.)

L'administration ordonna en 1856, que le vieux stock d'enveloppes timbrées serait employé à l'affranchissement des lettres de ports élevés. Conformément à cette ordonnance, les employés découpèrent des enveloppes, les timbres, soit en forme octogone, carrée ou ronde, qu'ils firent servir comme timbres-poste. Ce mode fut appliqué aux émissions de 1851 et 1852 et aux valeurs de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 silbergroschen, ainsi qu'à l'enveloppe 4 sgr. de 1856 avec inscription : de là la grande rareté de celle-ci en enveloppe entière. Il est à supposer que quelques particuliers auront tiré profit de ce mode, pour se défaire des exemplaires périmés; ce qu'il y a de certain, c'est que les 7/8 de ces timbres rencontrés sur des lettres, y ont été appliqués par les employés de poste, pour répondre aux désirs d'économie de l'administration.

C'est à tort qu'une partie importante des timbrophiles n'aient encore accordé à ces timbres la place qui leur est due dans leurs albums. S'ils n'ont pas vu le jour comme timbres-poste, l'ordonnance postale leur en a donné la vertu. Bien entendu, ne peuvent être considérés comme timbres-poste que ceux qui auront été trouvés tels sur lettres, etc.



Avec fils de soie. 1 sgr., rose, carmin.

- |   |   |   |                      |
|---|---|---|----------------------|
| — | 2 | — | bleu pâle, bleu.     |
| — | 3 | — | jaune, ocre, orange. |
| — | 4 | — | brun, brun-roux.     |

Avec fil de soie, 5 sgr., lilas, violet.

— 6 — vert, vert foncé.

— 7 — rouge, rouge foncé.

Inscrip. oblique. 4 — brun, brun-foncé, brun-roux.

A continuer. G. FOURÉ.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir N° 216.

A. M. HINCKLEY'S AND CO'S EXPRESS.

*The Metropolitan Errand and Carrier Express.*

La poste de Hinckley semble avoir précédé la compagnie incorporée de Metropolitan Errand and Carriers Express (Compagnie métropolitaine de messagers et de facteurs). Malgré des efforts diligents, nous n'avons pas réussi à préciser la date où M. Hinckley commença sa poste et nous ne pouvons même dire positivement qu'il employait des timbres-poste. Nous avons vu cependant une enveloppe qui porte un timbre à main, ovale, avec l'inscription : *A. M. Hinckley and Co's Express*; il y a, en outre, des timbres mobiles qu'il y a tout lieu de croire être des réimpressions d'une planche authentique, bien qu'on n'en ait pas rencontré jusqu'à présent des impressions originales.

La planche dont il s'agit est lithographiée et du dessin ci-contre.



Chiffre dans un ovale à fond ligné obliquement. Inscription : *A. M. Hinckley's Express Co* à la partie supérieure et *one cent*, à celle inférieure; sur les côtés : *Errand and Carrier for city delivery* (Errand et Carrier pour distribution dans la ville).

L'impression de ces réimpressions est en couleur sur blanc.

1 cent, noir

1 — rouge

1 — bleu.

D'après l'*American Journal of Philately* (vol III, page 10), la Compagnie métropolitaine Errand et Carrier fut organisée le 1<sup>er</sup> août 1855, sous un privilège de l'État de New-York, avec un actif de 200,000 dollars et sous la direction suivante :

Président : Abraham H. Hinckley.

Secrétaire : Samuel P. Crane.

Trésorier : Hiram Dixon.

Chef de bureau : Georges P. Jones.

Le bureau principal était au n° 11, Pine street dans la ville de New-York.

Le but de la Compagnie fut la réception et la distribution des correspondances et des paquets. Elle les prenait même à domicile et se chargeait de leur expédition pour tous pays. Elle se chargeait, en outre, de commissions pour achat de marchandises, etc.

La Compagnie avait des messagers spéciaux sur tous les omnibus qui parcouraient la ville ; ils recueillaient les lettres affranchies qui étaient apportées aussitôt à l'un des bureaux secondaires de la Compagnie, qui en avait réparti un peu partout dans la ville et où l'on se chargeait aussitôt de la distribution.

Les timbres en usage étaient de quatre valeurs : 1, 5, 10, 20 cents, ils étaient employés suivant le tarif suivant :

Lettres ou imprimés d'une dimension susceptible d'entrer dans les boîtes à lettres, à être livrées dans la ville de New-York, mais pas au delà de la 40<sup>e</sup> rue.

Affranchies . . . . 4 cent.

Non affranchies, . . 2 —

Paquets limités à 2 livres, à être livrés dans la ville, mais pas au delà de la 40<sup>e</sup> rue ou des lettres recommandées à être livrées dans la ville ou des lettres de 15 grammes dans toutes les parties des États-Unis, sauf la Californie . . . . 5 cents.

Paquets entre 2 et 5 livres à livrer dans la ville (dans les limites sus-indiquées) ou lettres au-dessous de 15 gr. dans toutes les parties des États-Unis, sauf la Californie, ou des messagers spéciaux pas au delà de Chambers street 10 —

Lettres de 15 grammes pour la Californie ou les Iles Hawaii . . . . 15 —

Paquets entre 5 et 20 livres, en deçà de la 40<sup>e</sup> rue . . . . . 25 —

Messagers spéciaux (entre Chambers street et la 40<sup>e</sup> rue). . . . . 30 —

Lettres de 15 gr. pour la Grande-Bretagne. . . . . 30 —

Lettres de 15 gr. pour la Russie, Prusse, Autriche et États allemands . . 40 —

Il résulte de ce qui précède que les timbres avaient un emploi plus important que ceux d'aucune autre poste privée, car ils représentaient non-seulement la compensation de la Compagnie, mais encore la somme qu'elle versait à son tour à la poste gouvernementale pour l'affranchissement des lettres destinées à l'extérieur.

Emission de ..... 1855?



Chiffre dans un cadre guilloché en forme d'écu portant l'inscription : *Errand and Carrier — Metropolitan — Express Company* en lettres blanches (Compagnie métropolitaine de messagers et de facteurs).

Gravé en taille-douce par MM. Baldwin, Ball et Coulard et imprimé en couleur par cent exemplaires à la feuille.

a. *Papier bleuâtre.*

1, 5 (2), 10 (2), 20 (2) cents, bleu.

b. *Papier blanc mince.*

1, 5, 10 (2), 20 (2) cents, brun-orange.

c. *Papier brunâtre.*

1, 5, 10, 20 cents, brun-orange.

1, 5, 10 (2), 20 (2) cents, brun rougeâtre foncé.

On croyait autrefois que les timbres bleus et les timbres bruns rougeâtres foncés n'étaient que des réimpressions, ce qui est une erreur, des timbres semblables 1 cent bleu et 1 + 5 cents brun rougeâtre foncé ayant été rencontrés sur des lettres affranchies.

On rencontre aussi toutes les valeurs de timbres imprimés en bleu des deux côtés du papier. Ceux-ci proviennent de prospectus que la Compagnie imprima en bleu, lequel prospectus portait en guise d'ornement quatre timbres 1 c. sur la première page, quatre du 5 sur la deuxième, etc.

Des réimpressions ont été faites en 1862 ou 1863 par M. Hussey de New-York, comme suit :

1, 5, 10, 20 cents, bleu foncé sur bleuâtre.

1, 5, 10, 20 cents, brun rougeâtre sur brunâtre.

Il est possible que ces timbres, au lieu d'être des réimpressions, proviennent de l'approvisionnement qui se trouvait entre les mains de la Compagnie quand elle cessa les affaires.

THIRD AVENUE POST OFFICE.

Etablie en 1855/56 par S. Rosenthal, qui avait servi préalablement comme facteur de Boyd. Il préparait lui-même ses timbres et les mettait en vente dans de petites boîtes à pilules.

Emission de 1855/56.



Inscription 3<sup>rd</sup> Ave. Post — S. R. (les initiales du propriétaire) — 2 cts.

Imprimé avec un timbre à main en noir sur

couleur :

2 cents, vert.



## BOYCE'S CITY EXPRESS POST.

Cette poste existait en 1856, peut-être même avant. Les détails manquent totalement sur son histoire et nous n'avons jamais vu que deux exemplaires de son timbre.

Emission de ..... (?).



Chiffre valeur, en blanc, dans un ovale large à fond ligné horizontalement. Inscription: *Boyce's City Express Post* (Boyce, Poste exprès de la ville).

Imprimé en noir sur papier de couleur.

2 cents, vert.

## ESSEX LETTER EXPRESS.

Etablie en 1856 par trois ou quatre personnes qui avaient été antérieurement facteurs d'autres postes. Après avoir vendu de grandes quantités de timbres, ces messieurs disparurent et leurs « patrons » ne les revirent plus.

Emission de... 1856 (?)



Vaisseau dans un ovale; cadre rectangulaire portant l'inscription: *Essex Letter Express* — 2 cts.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur glacé :

2 cents, rouge.

Il existe une contrefaçon de ce timbre ayant les lettres S. X. au dessous du navire. Voici à quelles circonstances il doit son existence :

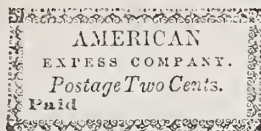
M. W. P. Brown, de New-York, ayant acquis par hasard, il y a dix-huit ou vingt ans, une partie de timbres véritables d'Essex, enleva adroitement les lettres S. X. du drapeau du navire et les plaça à la partie inférieure de l'ovale, sous le navire, puis adressa son timbre à un contrefacteur célèbre de l'époque, qui n'eut rien de plus pressé que d'en faire une imitation, qu'il mit en circulation immédiatement.

Il va sans dire que la vente de cette variété n'eut guère le succès qu'en attendait l'auteur, M. Brown ayant aussitôt fait connaître la supercherie.

## AMERICAN EXPRESS COMPANY,

Ce sont MM. Smith et Dobson qui instituèrent cette poste en 1856 ou 1857.

Emission de 1856 ou 57 ?



Inscription dans un cadre oblong orné, composé de clichés typographiques.

Impression noire

sur papier de couleur glacé :

2 cents, vert.

## SMITH'S CITY EXPRESS POST.



Succéda au susdit, en 1857 ou 1858. On prétend qu'il y eut deux timbres, dont l'un ressemble à celui de la *American Express Company* et l'autre selon le dessin ci-contre, pour les lettres non affranchies.

On ne connaît pas d'exemplaire authentique d'aucun des timbres de cette poste.

En novembre 1858, M. Smith ayant eu des démêlés avec la police, par suite d'abus de confiance, cette circonstance mit fin à sa poste.

CLARK AND C<sup>o</sup>.

Existaient en 1857, peut-être plus tôt.

Emission de..... 1857 ?



Boîte à lettre portant la valeur et le nom de la poste : *Clark and Co.*

Impression lithographique de couleur sur papier de couleur :

4 cent, bleu sur blanc.

1 — rouge sur jaune.

Nous n'avons jamais vu le timbre bleu, mais on nous assure qu'il existe.

Il y eut des réimpressions en 1861 ou 1862 faites par M. Hussey.

4 cent, bleu sur blanc.

1 — rose — —

1 — rouge — jaune.

Vers le 1<sup>er</sup> janvier 1858, MM. Clark et C<sup>ie</sup> cédèrent leur poste aux suivants.

BRADY AND C<sup>o</sup>.

Emission de janvier 1858 ?



Boîte à lettre portant la valeur et le nom : *Brady and Co.*

Impression lithographique de couleur sur papier couleur.

4 cent, rouge-brun sur jaune.

Des réimpressions ont été faites en 1861 ou 1862, par M. Hussey

- 1 cent, rouge-brun sur jaune.  
 1 — bleu — blanc.  
 1 — rouge — —  
 1 — brun — —

Ce qu'il y a de bizarre à l'égard de ces réimpressions, c'est qu'elles se trouvent imprimées sur petites bandes, portant un exemplaire authentique à côté de quatre contrefaçons. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ce mystère.

#### HOURLY EXPRESS POST.

Cette poste fut instituée en 1859 et n'exista que durant trois semaines.

Emission de ..... 1859.



Inscription : *Hourly Express Post letter stamp — one cent* (Poste pour distribution à chaque heure. Timbre pour les lettres 1 c.) le tout dans un losange.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur couleur.

1 cent, vert.

Jusqu'à présent on n'a pu trouver un seul exemplaire annulé de ce timbre, car on prétend que c'est là le type employé, mais dont on ne connaît que des réimpressions, si réimpressions il y a.

#### CLARKE'S CIRCULAR EXPRESS

C'est en 1863 que M. Marion M. Clarke institua une poste au 436 Broadway, pour la distribution des imprimés seulement. Cette poste n'eut qu'une très-courte durée.

Emission de ..... 1863.



Effigie de Washington (?) dans un cadre rectangulaire composé de clichés typographiques et portant l'inscription : *Clarke's circular Express 436 B' Way.*

Impression de couleur sur papier blanc :

Sans valeur, noir.

#### M<sup>c</sup> INTIRE'S CITY EXPRESS POST.

Existait en 1860 au n° 2 Maiden Lane. Tout fait supposer que les affaires de cette poste étaient considérables.

Emission de ..... 1860.

Mercure dans un ovale avec inscription : *Mc*



*Intires City Express Post — 2 cents.*

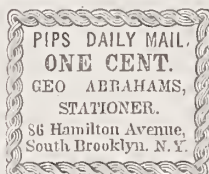
Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

- 2 cents, carmin.  
 2 — rose.

#### PIPS DAILY MAIL.

Les timbres de cette poste, nous les avons considérés longtemps comme suspects, mais M. Guillaume P. Brown nous assure qu'ils ne le sont nullement. Selon ce dernier la poste a bien existé réellement et faisait des affaires considérables. Il n'a pu nous préciser la date de son établissement, mais il se rappelle avoir visité souvent le bureau vers 1862 ou 1863 pour se procurer des timbres.

Ainsi qu'on peut s'en assurer par le timbre même, la poste exploitait la partie inférieure de la ville de Brooklyn et se trouvait sous la direction de M. Georges Abraham, papetier, au n° 86, Hamilton Avenue. Il est à supposer que M. Pips aura cédé sa poste à M. Abrahams.



Emission de ..... (?).

Inscription sur six lignes dans un cadre ornementé.

Impression noire sur papier de couleur.

- 1 cent, rose.  
 1 — chamois.  
 1 — jaune.

#### CROSBY'S CITY POST.

M. O. H. Crosby était établi depuis bien des années, comme libraire, quand en mai 1871, il institua une poste au n° 49, William Street, pour la distribution des lettres dans la ville.

Emission de mai 1871.

Chiffre dans un écusson renfermé dans un cadre rectangulaire à fond guilloché et portant les inscriptions : *Crosby's City Post 49 W<sup>m</sup> St.*

Gravé sur bois par MM. J. W. Scott et C<sup>ie</sup> de New-York et imprimé par feuille de vingt-cinq exemplaires en couleur sur papier blanc :

- 2 cents, carmin.  
 2 — rouge-brique.

La poste n'eut pas le résultat qu'en attendait M. Crosby ; bien qu'elle eût une existence nomi-





nale jusqu'en 1875 ou 1876, sa vie active fut beaucoup plus courte.

#### BROWN'S DESPATCH.

M. Guillaume P. Brown (bien connu comme marchand de timbres-poste) établit le 18 juillet 1877, au n° 145 Nassau street, une poste pour la distribution des lettres. M. Brown n'employait pas de facteurs, mais il percevait 2 cents par lettre et consignait ses correspondances à M. Hussey, pour leur distribution à raison de 80 cents par 100, de sorte qu'il aurait tiré un joli profit si l'on avait patronné sa poste. Mais le public préféra la poste du gouvernement dont le service est plus accéléré ; de sorte que M. Brown fit peu d'affaires. La poste existe toujours et si par hasard on lui confie une lettre, M. Brown s'en charge pour la remettre à M. Hussey.

Comme marchand de timbres, M. Brown a dû songer aux collectionneurs. Il fait donc usage de timbres qui lui servent de réclames et que l'on trouve un peu partout. Cette attention pour les amateurs a dû être pour quelque chose dans sa décision, car il existe de ces timbres cinq couleurs différentes.

#### Emission de juillet 1877.



Représente M. Brown — qui n'est pas flatté — dans un cercle, roulant lui-même une brouette pleine de lettres et entouré de l'inscription : *From Brown's stamp Depot — 145 Nassau street N. Y.* Dans la partie supérieure du timbre : *City Post* ; dans celle inférieure, sur une ligne horizontale : *one cent* ; au-dessus de la brouette, le millésime 1876, rappelant qu'à cette date M. Brown est revenu du Japon. Nous ne voyons pas le rapport qu'il peut y avoir entre ce voyage et l'institution d'une poste : mais la complexion de la cervelle de M. Brown est un peu bizarre.

Gravé sur bois et imprimé en feuille de cent exemplaires, noir sur papier couleur glacé :

- 2 cents, écarlate foncé.
- 2 — — vif.
- 2 — rouge.
- 2 — vert.
- 2 — jaune.

#### DOUGLAS' CITY DESPATCH.

C'est le 1<sup>er</sup> février 1879 que M. Georges H. Douglas institua au n° 251 Broadway, une poste qui cessa en été ou automne de la même année.

#### Emission du 1<sup>er</sup> février 1879.



Inscription en lettres blanches : *Douglas' City Despatch* sur fond guilloché ; cadre rectangulaire.

Gravé sur bois et imprimé en feuille de vingt-cinq exemplaires (5×5), couleur sur blanc, piqués 13 :

rose (1 cent)

bleu (75 pour cent) pour imprimés.

On rencontre des exemplaires non piqués : ce sont des épreuves.

#### Emission de juin (?) 1879.



Inscription : *Douglas City Despatch 251* dans un ovale ; au-dessus : *One 1 cent* ; au-dessous : *Broadway* sur banderoles ; cadre rectangulaire.

Gravé sur bois et imprimé en feuille de vingt-cinq exemplaires (5×5) couleur sur blanc, piqués 13 :

1 cent, rouge-brique.

75 c. pour cent, bleu, pour imprimés.

M. Douglas percevait 1 cent par lettre et 75 cents pour chaque cent d'imprimés.

Finissons notre liste des timbres qui ont existé dans la ville de New-York, en en indiquant plusieurs à l'égard desquels nous sommes absolument sans détails autres que ceux que nous avons pu relever d'après les timbres mêmes et qui sont heureusement en minorité.

#### BROWN AND Mc GILL.

Bien que ces timbres ne soient pas suspects, on est tellement peu fixé à leur égard, qu'on ne peut affirmer que la poste qui les a émis était établie à New-York. Tout le fait cependant supposer.

#### Emission de..... ?



Aigle essorante dans un ovale large portant l'inscription : *Brown and Mc Gill U. S. Post Office Despatch*, ce qui veut dire : Bureau de Brown et Mc Gill pour la réception des correspondances à être expédiées par la poste du gouvernement.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc.

bleu (4 cent).  
noir —

Ce dernier nous est signalé par M. Scott qui nous assure qu'il existe dans la collection d'un amateur anglais.

#### CITY DESPATCH.

Emission de..... (?)



Effigie de face de Washington dans un ovale ayant à la partie supérieure du cadre : *City despatch* ; et inférieure : *Post 2 cents*.

Impression lithographique de couleur sur blanc :  
2 cents, rouge.

#### METROPOLITAN CITY EXPRESS POST.

Si nous en croyons le *Stamp Collector's Magazine* (vol. X, p. 165), cette poste n'était qu'une es-croquerie de la part d'une personne, qui plaça, suivant l'usage des postes privées, des boîtes à lettres chez plusieurs marchands à qui il vendait un approvisionnement de ses timbres. Ils étaient formés de clichés typographiques et imprimés en noir sur vert.

Cette poste fut abandonnée après une courte durée.

#### CHAPITRE V.

#### Des postes de la ville de Philadelphie.

##### BLOOD'S DESPATCH.

Celle-ci était la plus importante poste privée qu'il y eut dans la ville de Philadelphie. Le procès qu'elle soutint contre le Département des postes des États-Unis lui a donné une certaine célébrité parmi toutes les autres postes privées.

Nous avons la quasi-certitude qu'elle commença ses opérations en 1843 ou 1844 : l'almanach des adresses ne la mentionne qu'en 1846. On la trouve à partir de cette époque :

|              |                                                          |                                    |
|--------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 1846 à 1848. | D. O. Blood and Co.                                      | 48 south 3 <sup>d</sup> st.        |
| 1849         | —                                                        | 48 — 6 <sup>th</sup> st            |
| 1850         | —                                                        | 26 — 6 <sup>th</sup> —             |
| 1851         | —                                                        | 26-28 — 6 <sup>th</sup> —          |
| 1852         | —                                                        | 26 — 6 <sup>th</sup> —             |
| 1853 à 1856  | Blood's Despatch, Chas. Kochersperger                    | 30 et 32 Arcade st.                |
| 1857 à 1858  | Blood's P. O. and Penny Post, Chas. Kochersperger and Co | 28 south 5 <sup>th</sup> st.       |
| 1859         | Le même,                                                 | au n° 42 south 5 <sup>th</sup> st. |

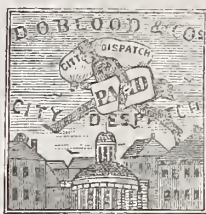
Il est fort probable que cette poste serait encore en vie, si le gouvernement des États-Unis ne l'avait poursuivie devant les tribunaux, en 1860. Ceux-ci décidèrent que les postes privées étaient contraires aux actes du congrès, qui déclarent que les routes postales ne doivent pas être exploitées, sauf par le gouvernement et même que les rues des villes doivent être considérées comme routes postales.

Ce fut le coup de grâce des postes privées en général, dont il n'existe plus trace aujourd'hui, que dans la ville de New-York, par suite des privilèges que le gouvernement fédéral n'a pu lui retirer, ni diminuer.

Emission de..... 1843?

Ces types représentent le messenger de Blood enjambant par dessus le toit de la Bourse de Philadelphie, dont le rez-de-chaussée forma jusqu'en 1848 le bureau de la poste de Blood. L'édifice à droite était occupé par un journal nommé le *Sun*, et celui immédiatement en arrière, par le *Philadelphia Ledger*, aujourd'hui un des plus grands journaux des États-Unis. Dans l'édifice, à gauche, était l'établissement lithographique de M. T. Sinclairs qui prépara le 1<sup>er</sup> type.

Dans les descriptions suivantes, nous indiquons la Bourse par *a*, le *Sun* par *b*, le *Ledger* par *c* et *Sinclair* par *d*.



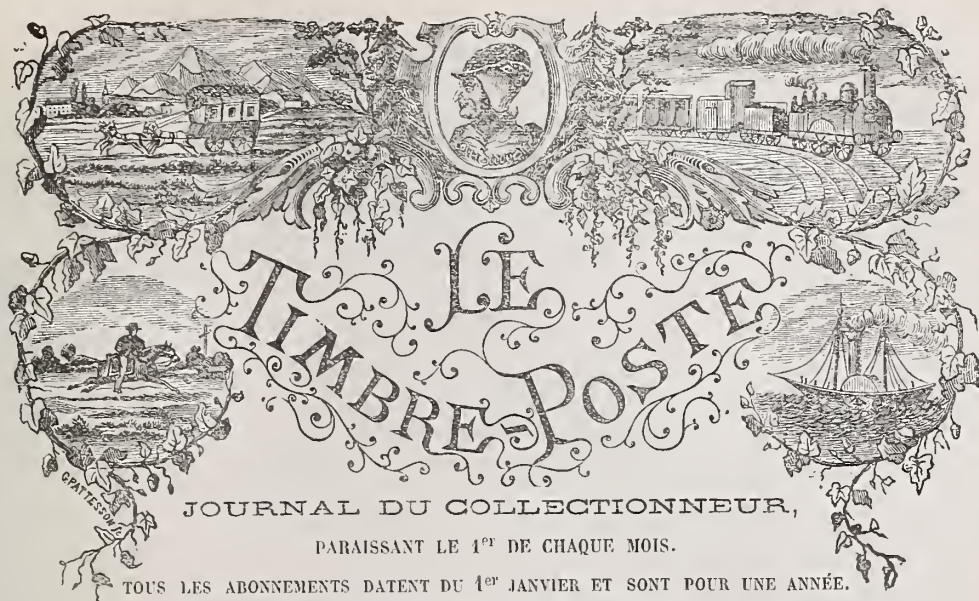
Type I. Ce type diffère beaucoup des autres par ses inscriptions. Au-dessus du messenger, est l'inscription : *D. O. Blood and Co*, en grandes lettres capitales. Le sac a les mots : *City Despatch*, qui sont répétés avec une variante admise, d'orthographe : *City Despatch*, entre les jambes du messenger. Sous le bras gauche, comme c'est le cas pour les 3 types, le messenger porte un grand carton portant le mot *paid*. On ne voit pas d'inscription sur les édifices, mais en dehors du cadre inférieur, il y en a en lettres si petites qu'elles ont échappées à notre graveur : c'est le nom du lithographe *T. Sinclairs, lith.*

(A continuer.)

C. H. COSTER.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





## Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
 LE NUMÉRO. . . . . 0-69

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
 MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
 NEUFS.

## Chronique.

## SUISSE.



M. A. S. nous fait parvenir les lignes ci-après :  
 « On introduira sous peu des timbres à 12 centimes. Le dessin des timbres sera changé. Les timbres de 2, 3, 5, 10 centimes ne portent que l'indication de leur valeur; ceux de 12, 15, 20, 25 et 40 centimes auront la tête de liberté; quant aux valeurs 50 cts et 1 franc, elles représenteront l'Helvétie debout. Les timbres ressembleront donc à l'empreinte des monnaies suisses courantes.

» Les *timbres-taxe* subiront aussi une légère

modification. Ceux dont la valeur est de 2 à 15 centimes seront typographiés; ceux de 20 centimes et au delà seront imprimés en taille-douce. »

Le *Schweizer Ill. B. Z.* donne les dessins des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> types dont il est ici question et que nous reproduisons ci-contre, à notre tour.

## SIERRA-LEONE.

Nous recevons de M. Joannidès la carte de cette colonie. Dans un cadre grec, à droite, le timbre connu; au milieu de la partie supérieure :

*Union postale universelle*  
*Sierra-Leone*

*The address only to be written on this side.*

Les armes de la Grande-Bretagne sont placées entre la première et deuxième ligne.

Impression de couleur sur carton chamois :

3/2 pence, gris-bleu.

## VENEZUELA.

Les timbres *Escuelas* servant à la correspondance intérieure, nous sont arrivés piqués, sans surcharge, dans les valeurs :

5, 10, 25, 50 centimos, jaune.

1 Bolivar, bleu pâle.

## QUEENSLAND.



Nous reproduisons la carte postale précédemment décrite.

On a signalé il y a quelque temps un timbre 1 penny qui porterait par erreur *Queenland*. Nous n'en avons pas parlé parce que cette erreur ne nous paraissait pas admissible. M. Moquette vient de nous la mettre sous les yeux, avec d'autres, qui prouvent bien que nos prévisions étaient fondées. Cette variété provient d'un cliché défectueux qui a donné sur la planche du 1 penny le mot *Qocensland*; de semblables déficiences ont donné, sur celle du 2 pence, ce même mot avec l'ayant deux traits horizontaux superposés et le mot *pence* avec un trait à l'extrémité inférieure du *c*, donnant par conséquent *penge*.

Si les défauts avaient porté ailleurs que sur des lettres, on ne s'en occuperait pas; il nous paraît qu'il faut agir de même pour le cas présent.

## GRANDE-BRETAGNE.

M. W. Lincoln nous envoie un timbre 5 pence, valeur nouvelle émise depuis 15 jours environ. C'est toujours l'effigie de fantaisie de Victoria, cette fois dans un ovale festonné d'un bien piètre aspect.



Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronné; piqué 14.

5 pence, noir-violet.

## CEYLAN.

Nous avons annoncé des cartes 2 c. surchargées 8 et 12 c., d'après *der Philatelist*. Nous recevons avis de la direction des postes, qu'il n'existe et n'a jamais existé de carte à 12 cts. On ne nous dit rien de celle à 8 cts avec surcharge qui n'existe probablement pas plus que celle à 12 cts.

## INDES NÉERLANDAISES.

Le 2 cent a la teinte brun-rouge et le 25 brun-violet :

2 cent, brun-rouge.  
25 — brun-violet.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

M. Breiffuss nous a montré une série de timbres de la dernière série, où la plupart des valeurs ont un burelage de couleur, comme suit :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| 1 centavo, vert, | burelé rose. |
| 2 — orange       | — lilas.     |
| 5 — bleu         | — rose.      |
| 10 — rose        | — —          |
| 25 — lilas       | — rouge.     |
| 75 — outremer    | — jaune.     |
| 1 peso, or       | — —          |

Les 20 et 50 centavos seuls n'étaient pas burelés.

Nous recevons du même correspondant les cartes de l'union, imprimées comme suit :

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| 2 centavos, vert foncé | sur vert.       |
| 3 — rouge              | — bleu ardoise. |

C'est une vraie débauche de couleurs et de cartes qui nous vient de ce pays et dont l'utilité n'est nullement justifiée. Est-ce que la nouvelle compagnie américaine *The Manhattan Bank Note Co*, qui a imprimé les cartes, n'y serait pas pour quelque chose?

## HONGRIE.

Nous recevons de M. Breiffuss, deux cartes nouvelles à 2 et 2 + 2 kreuzer. En haut :

*Magy. Kir. posta. — Kr. ug. Posta.*  
*Levelező-lap. — Karta dopisnica.*

À droite est le timbre en relief connu; à gauche les armes de Hongrie; il y a quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Czim-Nastov*, la dernière finissant par un gros trait.

La carte avec réponse a en plus un avis sur la première partie, angle inférieur gauche, et (*Va-lasz-Odgovor*) sur la seconde partie, en dessous des deux lignes d'inscriptions :

2 kreuzer, orange sur chamois.  
2 + 2 — — —



## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Ci-haut le timbre qui figure sur la carte dont nous parlions le mois passé.

Le *Bertiner B. Z.* annonce le 2 1/2 cent., sur papier azuré :

2 1/2 cent., vert.

*Barranquilla.* Nous trouvons dans *der Philatelist* l'annonce d'un timbre privé imprimé en brun et en vert au fac-simile ci-haut. Il doit servir, nous dit-on, à la remise des lettres à domicile dont va se charger une entreprise particulière. Nous devons avouer que ce timbre ne nous inspire qu'une confiance très-limitée. Outre les deux couleurs, nous avons encore vu ce timbre imprimé en noir, *non dentelé*. C'est un *essai*, nous dit-on :

5 centavos, noir, non dentelé (*essai*).

5 — vert, piqué 12.

5 — brun, —

## COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.



Voici une variété de surcharge qui vient de nous parvenir. Elle est appliquée en noir sur le timbre 10 kop., piqué 15 :

7 kop., sur 10 kop., carmin et vert, surch. noire.

## ROUMÉLIE ORIENTALE.

Les timbres définitifs 20 paras, 1 et 5 piastres sont en usage. Ils sont du même dessin que les 5 et 10 paras dont ils ont le papier et la dentelure :

20 paras. rose et noir.

1 piastre, bleu —

5 — vermillon et bleu.



Un timbre provisoire à 10 paras que nous ne connaissons pas, a la surcharge : *Roumélie orientale*, en bleu, formant ovale. Cette surcharge a été appliquée sur le timbre ture international :

10 paras, lilas rosé et noir, surcharge bleue.

Nous avons même un exemplaire portant cette dernière surcharge et en plus les lettres *RO* que nous a fait voir M. Breilfuss :

10 paras, lilas rosé et noir, double surch. bleue.

## NORVÈGE.

Le *Philatelic Record* décrit ainsi une variété des cartes 5 et 10 öre :

« L'inscription *Paa denne Side*, etc., est à l'exception des lettres majuscules des mots *Paa*, *Side* et *Adressen* imprimée en caractères plus petits, au lieu de capitales ; lesdites majuscules sont en capitales romaines ordinaires, au lieu des lettres de fantaisie, qui commencent les mots correspondants dans la carte ordinaire. L'inscription est ponctuée. Il y a des différences remarquables dans la bordure : la ligne extérieure est plus mince, celle ondulée intérieure, dans la bordure inférieure, est plutôt une ligne de points.

» La carte 10 öre est imprimée en teinte carmin foncé. »

Notre confrère ne parlant pas du carton, nous supposons qu'il est resté le même que pour les premières cartes, c'est-à-dire :

5 öre, outremer sur blanc.

10 — carmin sur chamois.

Un journal allemand signale la carte 10 öre, ayant le carton blanc :

10 öre, carmin sur blanc.



*Tromsø.* La poste locale de cette ville a émis une série de timbres d'un même type, représentant un renne dans un ovale. Inscription : *Tromsø Bypost* ; la valeur en chiffres et en lettres en dessous.

Impression lithographique

de couleur sur papier blanc, piqués 12 :

3 öre, brun.

5 — rouge.

8 — vert-jaune.

*Tromsø* est située sur la côte N.-O. de Norvège ; elle a 7 kilom. sur 2, et 3,500 habitants. Sa surface est entrecoupée de hautes collines et de vallées et en grande partie couverte de forêts de bouleaux et de trembles.

*Aalesund.* Ce n'est pas quatre timbres qu'a émis M. Ogen, mais cinq. Hâtons-nous de réparer notre omission et signalons :

3 öre, brun sur chamois.

Nous oublions encore la série, *non dentelé* !

## BOLIVIE.



Un de nos correspondants dit posséder un 50 centavos au type ci-contre, dont on ne connaît qu'un 40 centavos, bleu :

50 centavos, bleu.

## MEXIQUE

Le 5 cent. orange actuel nous est envoyé *non dentelé*, oblitéré, par M. Joannidès :

5 centavos, orange.



## PHILIPPINES.

Voici le dessin du timbre provisoire annoncé page 47 du précédent numéro.

## SAN SALVADOR.

Le timbre de 5 centavos a la couleur bleu terne foncé au lieu de outremer :

5 centavos, bleu terne foncé.

## COSTA-RICA.



Le système décimal s'introduit décidément partout. Voici la république de Costa-Rica qui adopte le système, puisque nous rencontrons sur le 1/2 réal bleu, la surcharge — toujours des surcharges — 2 *cts*, en rouge.

2 centavos, bleu et rouge.

## PÉROU.

On nous signale avec surcharge rouge : *Union Postal Universat* — Lima au lieu de Peru :

1 cent, vert.  
5 — bleu.

## AÇORES.

Le changement que nous signalons plus loin pour le Portugal, a été apporté également aux Açores, toujours avec la surcharge *Açores* :

5 reis, noir, surcharge rouge.  
50 — bleu, — noire.



## PORTUGAL.



Le timbre de 50 reis bleu a été reformé, comme nous le disions le mois précédent, et remplacé par le type ci-haut semblable à celui des Açores et appartenant à la série dont il y a déjà 25 et 5 reis. Nous reproduisons cette dernière valeur :

5 reis, noir.  
50 — bleu.

## ITALIE.



MM. Colucci et Joannidès nous remettent le nouveau timbre « Estero » dont l'émission date de la fin du mois passé et qui remplace le timbre bleu, à l'effigie de Victor-Emmanuel.

Le nouveau timbre ne diffère de celui employé en Italie que par les étoiles des angles et la surcharge *Estero*, appliquée en noir, en centre :

20 centimes, jaune et noir.

## TURQUIE.

Les cartes ont paru vers la fin de mars dernier avec le carton *chamois* :

20 paras, rose et noir sur chamois.

20 + 20 — — —

Le *Philatelic Record* revient sur les timbres du Mont Athos dont il a parlé antérieurement. Ces timbres sont frappés, dit-il, d'une surcharge triangulaire portant trois lettres grecques signifiant : *Ville sacrée du Christ*.

Le Mont Athos est situé à l'extrémité S.-E. de la presqu'île de Salonique; on y trouve 32 couvents qui auraient le privilège de surcharger leurs timbres. Leurs lettres, dit notre confrère anglais, sont mises à la poste, soit au couvent russe ou à un petit village du voisinage nommé Kaptco. Il y aurait de connu :

|                  |                                 |
|------------------|---------------------------------|
| 40 paras, lilas  | } émission 1876, piqués 12 1/2. |
| 1 piastre, jaune |                                 |
| 2 — brigue,      | — 1871. — 7.                    |
| 5 — bleu,        | — 1868, — 13 1/2.               |

Nous ne comprenons pas l'utilité, qui est un « privilège » à ce qu'il parait, de surcharger des timbres et encore moins de les collectionner. Cette surcharge indique une origine, comme tous les timbres à date.



## CHYPRE.



1/2 penny, sur 1 penny, rouge et noir.

## SERVIE.

Nous avons vu la carte 10 paras bleu sur rose que nous n'avions pu signaler que par ouï-dire. Le type du timbre est le même que celui de 10 paras violet, mais outre l'inscription *carte-correspondance*, changée en *carte postale*, le cadre est formé d'une grecque plus large, avec eroix de saint André aux angles et mesure 114 sur 67<sup>mm</sup>, au lieu de 113 sur 65; les trois lignes pour l'adresse sont plus rapprochées et l'avis est de caractères différents :

10 paras, bleu terne sur rose pâle.

Cette carte et celles précédemment émises, qui étaient restées en usage, ont été remplacées à leur tour par un autre type. Trois mois, à partir du jour de la mise en circulation de ces dernières, sont accordés au public pour en faire l'échange, après quoi les anciennes cartes ne seront plus reçues.

Le nouveau type qui a dû paraître le 15 mars dernier, a pour cadre une grecque plus espacée, deux lignes pour l'adresse et l'avis en caractères plus gras : les armoiries sous *carte postale* (caractères serbes occupant 73<sup>mm</sup>) sont de dimension plus grande, tant en largeur qu'en hauteur ; le type des timbres-poste occupe le côté droit supérieur.

Imprimé en couleur sur carton rose pâle :

5 paras, bleu terne sur rose pâle.

Il paraît que la valeur n'est pas en centimes, comme nous l'avons dit, mais en *para* et *dinar*. Le dinar équivaut à 1 franc divisé en cent paras.

## ILES TURQUES.



Cette colonie anglaise, par suite de son entrée



dans l'union postale, pensons-nous, a émis, en attendant ses timbres définitifs, des provisoires, par l'application d'une surcharge en noir sur le 6 pence, piqué, sans filagramme. Il y en a trois valeurs : 1/2, 2 1/2, 4 pence, que nous remet-

tent MM. Whatfield King et C<sup>ie</sup> :

1/2 penny, sur 6 pence, gris-verdâtre et noir.

2 1/2

—

—

—

—

—

—

—

—

—

4

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

## ROUMANIE.

Le 25 bani bleu au nouveau type est en vigueur : 25 bani, bleu.

## MALACCA.



M. Moquette nous a fait voir une variété du 5 cents qui porte une virgule entre l'*f* et l'*i* de *five* :

5 cents, jaune-orange et noir.

Ci haut le dessin du timbre dont nous avons parlé en mars dernier.

## DANEMARK.

Depuis février dernier, les enveloppes 4 öre, au lieu d'être imprimées en bleu outremer, le sont en bleu foncé :

4 öre, bleu foncé.

*Vemb-Lemvig Jernbane*. Nous avons de cette compagnie de chemin de fer un timbre 10 öre pareil au 20 öre signalé déjà :

10 öre, vert-jaune.

*Ostjydske Jernbane*. Ce chemin de fer possède un timbre rectangulaire ayant à la partie supérieure, en gros caractères : 20 öre, sur un cartouche à fond uni ; plus bas, sur deux lignes : *Frimærke for pakker — indtil 10 punds vægt* ; en dessous, un ovale portant un cachet bleu contenant : *Ostjydske Jernbane* et d'autres mots indéchiffrables sur notre exemplaire.

Impression couleur sur papier blanc, piqué (?).

20 öre, bleu laiteux.

*Copenhague*. La poste locale a émis deux cartes, provisoires dit-on, le 4<sup>er</sup> février dernier.

Cadre à double filet de 416 sur 62<sup>mm</sup>, à coins arrondis, portant l'inscription :

Carte simple. *Kjøbenhavn*  
*By og Høstetelgraf*  
*Express-Brevkort*

(Paa denne side skrives kan Adressen).

Adresse et trois lignes de points.

Traduction : Copenhague — Télégraphe de la ville et de famille — Carte correspondance exprès.

*Carte double.* Même inscription, sauf que la 4<sup>e</sup> ligne se trouve en bas et qu'il n'y a que deux lignes de points pour l'adresse; les deux cartes tiennent par le côté droit et sont percées en lignes : la deuxième partie porte *Svar-Brevkort* au lieu de *Express-Brevkort* et a en dessous (*at befordre Express*), en bas (*Buket kan vente 5 minutter paa xvaret*). Le messager peut attendre la réponse cinq minutes. Le cadre n'a que 77 sur 66<sup>mm</sup>. Un timbre 10 öre est collé à l'angle droit supérieur :

10 öre, bleu et or sur blanc.  
10 + 10 — — —

RUSSIE.

*Oustsysolsk* (Wologda). M. Roussin signale une variété de l'enveloppe reproduite N° 209 avec le mot *Oustsysolsk* abrégé; le format est le même :

3 kopecks, rouge.

*Schadrinsk* (Perm). Nous avons deux timbres



provisaires que nous signale M. Lubkert. Le premier est du 1<sup>er</sup> type 5 kop., ardoise, avec surcharge bleue; le second est du 2<sup>e</sup> type, avec surcharge noire, dont il y a deux variétés : la première avec 3 kop.; la seconde avec 3 kop.

1<sup>er</sup> type. 3 kop., ardoise et bleu.

2<sup>e</sup> — 3 — violet et noir; 1<sup>re</sup> variété.  
3 — — — 2<sup>e</sup> —

Ce deuxième type est fort rare : la surcharge ayant été trouvée trop peu visible, n'a guère été employée.

L'émission de ces timbres date du 1/13 janvier 1880, à la suite du changement de la taxe des lettres.

*Biéjetzk* (Tver). Le même nous signale le type actuel avec le papier blanc-grisâtre, paru, en attendant l'impression sur papier rose :

3 kop., noir sur blanc grisâtre.

*Maloarchangielsk* (Orel). Le type reproduit le mois dernier n'a jamais été émis.

### Liste des timbres émis par le bureau de poste de Hong-Kong.

Sous ce titre, l'administration des postes de Hong-Kong a fait imprimer ce qui suit :

|      |                     |
|------|---------------------|
| 1862 | 2 cents, brun pâle. |
|      | 8 — orange.         |
|      | 12 — bleu.          |
| *    | 18 — lilas.         |
|      | 24 — vert.          |
|      | 48 — rose.          |
| g 96 | — brun.             |

Ceux-ci furent d'abord imprimés sur papier sans filigranne.

|      |                     |
|------|---------------------|
| 1863 | b 4 cents, ardoise. |
|      | 6 — lilas.          |
| *    | 30 — orange.        |
| 1871 | e 30 — lilas        |
| 1874 | h 2 dollars, brun.  |
|      | 3 — lilas.          |
|      | 10 — bleu (1).      |

Ces trois derniers sont des timbres fiscaux hors d'usage, employés par la poste. Le 10 dollars est maintenant surchargé 12 cents pour usages fiscaux.

|      |                                         |
|------|-----------------------------------------|
| 1876 | * 16 cents, surchargé sur 18 cents.     |
|      | * 46 — jaune.                           |
|      | * 28 — surchargé sur 30 c. lilas.       |
| 1879 | * 5 — — 18 c.                           |
|      | * 10 — — 12 c.                          |
|      | * 40 — — 46 c.                          |
| 1880 | a 2 — rose (teinte de l'Union postale). |
|      | f 48 — pâle brun.                       |
|      | * 5 — surchargé sur 8 c.                |
|      | c 5 — bleu (teinte de l'Union postale). |
|      | * 40 — surchargé sur 24 c.              |
|      | d 10 — lilas.                           |

### CARTES.

|      |                                          |
|------|------------------------------------------|
| 1879 | * 3 cents, carte jaune, timbre adhésif.  |
|      | * 5 — — bleue, —                         |
|      | * 3 — rose sur carte blanche, —          |
|      | * 5 — bleu — —                           |
| 1880 | j 1 — carte gravée (couleur de l'Union). |
|      | k 3 — —                                  |
|      | * 4 — —                                  |
|      | * 4 — — surchargé 1 cent.                |

Aucun changement volontaire dans les couleurs des timbres ci-dessus n'a été fait, mais parfois le plus ou moins de couleur sur la planche peut avoir varié un peu les teintes et produit ainsi des données incorrectes de variétés de couleur.

La valeur 18 cents a changé complètement de couleur parce qu'elle s'est foncée. La donnée de

(1) C'est par erreur que le 10 d. est porté comme bleu au lieu de rose.



certaines livres au sujet d'une seconde couleur imaginaire du 96 cents, etc., peut avoir en lieu pour le même motif.

Les valeurs indiquées en lettres de *a* à *k* en haut, sont les seules en usage et ce sont les seules valeurs dont des spécimens peuvent s'obtenir excepté en feuilles de 240. Les valeurs marquées, ne peuvent plus du tout s'obtenir.

Le cent peut être pris pour l'équivalent de 1/2 p. et le dollar 4 shillings.

Administration générale des Postes.

Hong-Kong, 1<sup>er</sup> janvier 1881.

D'où il résulte que le 12 cents que nous avons annoncé dernièrement est bien décidément un timbre fiscal et que la carte à 4 cents n'existe plus.

### Projets d'enveloppes timbrées pour le Caucase et la Russie.

Je viens de mettre la main sur différents documents, qui apportent la lumière sur une proposition faite, en 1848, d'établir des enveloppes timbrées pour le Caucase. L'un des principaux motifs de cette proposition est que la plupart des lettres mises à la poste n'arrivaient point à destination, parce qu'elles étaient distraites le plus souvent par les personnes chargées de les affranchir à la poste.

J'ai choisi parmi toutes les pièces concernant ce projet, celles qui avaient le plus d'intérêt ou qui contenaient des détails qui pouvaient intéresser les philatélistes; ces pièces sont au nombre de cinq, savoir :

Vice-Roi du Caucase.

22 janvier 1848. Monseigneur

Comte Wladimir Fedorowitch.

Ci-joint des incluses et une forme d'enveloppe pour expédition de lettres ordinaires.

Ayant trouvé utile d'introduire pour le bureau de poste de Tiflis la fabrication d'enveloppes pour l'expédition des lettres ordinaires, j'ai autorisé le Directeur de la Section postale du Caucase et du Transcaucase de prendre à ce sujet des mesures nécessaires.

Je considère de mon devoir d'en informer Votre Altesse et j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint des copies de la proposition qui m'a été faite à ce sujet, par le Conseiller d'État Nozaroff, sous le N° 89, accompagnée d'une enveloppe et de la résolution que je lui ai fait connaître.

Recevez l'assurance de ma parfaite estime et considération.

Signé (Prince) Woronzow.

A Son Altesse le Comte W. F. Alderberg.

*Copie du rapport au Gouverneur du Caucase, fait par le Directeur de la Section postale du Caucase et du Transcaucase, du 17 janvier de l'année 1848, N° 89.*

Le bureau de poste du Gouvernement de Tiflis, désirant donner au public le moyen d'expédier d'une manière certaine, les lettres ordinaires, aux endroits postaux, sans l'obliger à des calculs à établir pour les sommes dues pour le transport, à l'intention d'établir une fabrication d'enveloppes postales en blanc, pour l'envoi des lettres ordinaires en Russie et portant des estampilles à 1, 2, 3, 4, 5 loths (1), afin que ces enveloppes soient vendues à tous ceux qui en désirent, ajoutant, outre la somme due au bénéfice de la poste, selon la quantité de loths, pour chaque enveloppe, un kopeck argent.

Les lettres qui seront présentées dans de telles enveloppes, comme étant payées d'avance, seront reçues des porteurs sans autre rétribution; on constatera seulement que le poids ne dépasse pas le nombre de loths désignés sur l'enveloppe, ce qui donnera une facilité aux expéditeurs et évitera aux employés le soupçon de tirer profit de la taxe du port.

Considérant qu'en 1846 on a envoyé 54,876 lettres ordinaires, le bureau en conclut qu'en recouvrant un kopeck pour les enveloppes submentionnées, la recette s'étendrait à 548 roubles 76 kopecks; en déduisant de cette somme, pour 57 rames de papier à 4 roubles et pour d'autres frais nécessaires, 243 roubles; pour le travail 156 roubles 77 kopecks, et pour acquisition d'un cachet spécial pour l'apposer sur les enveloppes, 10 roubles, soit en tout 410 roubles; il en résulte qu'il resterait un boni d'environ 130 roubles argent par an, qu'il propose d'abandonner au profit de celui des employés qui prendra sur lui la fabrication et les dépenses des susdites enveloppes, sous le contrôle personnel du maître des postes du gouvernement, chez lequel devront être déposés le cachet et le livre des dépenses; quant à la comptabilité des enveloppes, elle pourra être jointe aux livres des quittances postales.

Trouvant de mon côté que l'établissement de pareilles enveloppes ne peut être que bien utile, parce que certaines personnes envoient leurs lettres à la poste par des gens d'une moralité douteuse, qui dépensent l'argent destiné au profit de la poste et détruisent les lettres, exposant ainsi fort innocemment les employés au soupçon fort blessant de ne pas avoir expédié les lettres qu'on croit leur avoir été remises; j'ai l'honneur de porter respectueusement l'attention de Votre Altesse sur cette circonstance, en présentant à votre jugement un exemplaire des enveloppes proposées et vous prie humblement de me donner des instructions à ce sujet.

Directeur, SAFONOFF.

Chef de section, (illisible).

*Copie de la résolution du Vice-Roi du Caucase, au Directeur de la Section postale du Caucase et Transcaucase du 24 janvier 1848, N° 324.*

En approuvant la proposition de l'introduction des en-

(1) Le loth est un poids russe d'environ 40 grammes.

veloppes pour envoi des lettres ordinaires de Tiflis, je vous permets de la mettre en exécution; en premier lieu, à titre d'essai, dans le bureau postal du gouvernement de Tiflis, sur la base des représentations faites dans votre projet du 13 janvier, N° 89, portant à la connaissance générale que les lettres qui auront plus de poids que celui désigné sur les enveloppes, ne seront pas expédiées et que restitution en sera faite au bureau postal.

Le bureau ne doit pas manquer de publier des avis dans les journaux *Caucase* et le *Messenger Transcaucasien*, et après avoir fabriqué un nombre suffisant d'enveloppes pour compte des recettes de la poste, en établir une comptabilité convenable et m'informer à la fin de chaque mois du progrès de cette nouvelle mesure.

Directeur, SAFONOFF.

Chef de section, ? ...

Direction générale du  
Département des Postes.

Section I, table I.

Monseigneur

13 février 1848.  
N° 463.

Prince Michel Semenowitch.

En suite du rapport de Votre Altesse du 22 de janvier écoulé, sous le N° 86, je m'empresse de vous informer, Monseigneur, que pour faciliter au public l'expédition des lettres ordinaires, dans des enveloppes timbrées, j'ai déjà eu en vue ce projet depuis longtemps, mais jusqu'à présent une telle mesure n'a pas eu d'exécution, à cause de son influence sur l'accroissement ou la diminution de la recette postale et par la nécessité de fixer d'avance le préjudice qui en résulterait; ensuite la punition à infliger pour la falsification des enveloppes ne peut être établie autrement que par affermissement du pouvoir souverain, sanctionné par ordre législatif et cela d'autant plus qu'il est ajouté à cette mesure un nouvel impôt au public, pour les enveloppes; par conséquent, après avoir fait dans l'administration principale des postes qui m'est confiée, des expériences provisoires, j'ai présenté en novembre de l'année dernière, au Conseil d'État, un projet d'introduction des enveloppes timbrées pour la correspondance privée de l'intérieur de l'Empire et du grand-duché de Finlande.

Par suite de ce projet, Sa Majesté l'Empereur, d'accord avec l'avis du Conseil d'État, a souverainement daigné ordonner le 26 janvier dernier :

1. Indépendamment du transport des lettres privées dans de simples enveloppes, d'introduire dans cette année 1848, pour la même correspondance dans tout l'Empire et le grand-duché de Finlande, des enveloppes timbrées, pour éviter des falsifications, sur du papier spécial avec des inscriptions (sic) en filigrane.

2. De remettre à la volonté du public, d'employer les uns ou les autres enveloppes.

3. De fixer le prix des enveloppes timbrées, en ajoutant au prix pour la lettre, selon la taxe en vigueur, un kopeck argent pour l'enveloppe, c'est-à-dire pour une lettre d'un loth 11 kopecks, de deux 21 et de trois loths

31 kopecks argent, en ouvrant la vente desdites enveloppes (qui auront pour les lettres d'un loth une estampille noire, pour 2 loths bleu foncé et celles de 3 loths une estampille rouge) dans les administrations de la poste des capitales, les bureaux postaux provinciaux de la frontière et des districts, ainsi que dans les petites sections de poste.

4. De charger le Département des postes de la fabrication des enveloppes et de leur expédition, de même de la comptabilité en connexion avec cet objet et de laisser à son bénéfice la recette d'un kopeck pour les enveloppes, afin de couvrir ainsi les dépenses de leur fabrication.

5. De porter à la connaissance générale l'introduction des enveloppes timbrées et de notifier en même temps :

a. Que les lettres dans ces enveloppes seront expédiées de la même façon que celles qu'on pèse, selon l'ordre habituel, dans les bureaux de poste et au cas où le poids dépasse la valeur des enveloppes, le payement dû sera recouvré des receveurs.

b. Qu'en cas de découverte dans les enveloppes timbrées, d'argent ou objets non déclarés à l'expédition, il sera agi selon l'article 1549 du Code pénal criminel et correctionnel (1).

c. En ce qui concerne la disposition de la mesure à prendre pour la falsification des enveloppes timbrées, de la laisser à ma volonté de me mettre en relations avec la seconde section de la chancellerie particulière de Sa Majesté, afin qu'elle reçoive la confirmation de l'ordre établi.

Les principes submentionnés sur la base desquels est souverainement ordonné d'introduire partout dans l'Empire des enveloppes timbrées, pour la correspondance privée, diffèrent entièrement de ceux qui sont acceptés à Tiflis.

Conformément à la représentation du Directeur de la section postale du Caucase et du Transcaucase, Votre Altesse a voulu donner l'ordre d'autoriser le bureau de poste de Tiflis, de préparer lui-même les enveloppes, sur papier ordinaire, employant le solde de la recette à un kopeck par enveloppe, pour en faire bénéficier l'employé qui s'occupera de cette tâche. Selon l'avis du Conseil d'État de l'Empire, souverainement confirmé, la fabrication des enveloppes ne doit pas se faire sur papier ordinaire, mais sur papier spécial semblable au papier timbré; leur expédition aux différents bureaux de postes et la comptabilité desdites enveloppes doivent être concentrées au Département des postes à qui il sera par conséquent laissé à sa disposition la recette d'un kopeck par enveloppe.

Par ces raisons, les enveloppes timbrées doivent être

(1) Cet article 1549, devenu 1123, dit que :

En cas d'envoi d'argent ou des objets par la poste dans une lettre ou paquet qui n'ont pas été déclarés à leur remise, cet argent ou objet sont soumis à la confiscation; la quatrième partie est donnée à celui qui découvre la fraude, le reste revient à la couronne.



introduites dans l'Empire entier, simultanément sur la même base et je prie par conséquent Votre Altesse, de donner l'ordre d'arrêter l'expédition de Tiflis jusqu'à la réception de telles enveloppes du département des postes, avec le cachet spécial qu'on vient d'établir. La chose est d'autant plus importante que l'expédition des lettres dans les enveloppes de Tiflis, dans d'autres places postales du gouvernement intérieur de l'empire, qui n'auraient aucune connaissance de ces enveloppes, donnerait naissance à différents malentendus et même aux destinataires à qui l'on réclamerait le montant de la somme désignée sur le cachet, d'autant plus qu'elle serait confirmée, comme on le voit par le spécimen que Votre Altesse m'a envoyé, par la signature du maître des postes du gouvernement qui a l'apparence d'être désignée ainsi pour recevoir la taxe du poids conformément au « Porto » qu'on marque sur les lettres provenant de l'étranger.

En attendant des informations ultérieures de Votre Altesse, j'ai l'honneur d'ajouter que je me suis déjà mis en rapport avec M. le Directeur principal de la seconde section de la Chancellerie particulière de Sa Majesté concernant la mesure du recouvrement pour falsifications des enveloppes timbrées, tandis que le Département des postes a déjà commencé les préparatifs préliminaires pour la fabrication des enveloppes et pour organiser les règlements de comptabilité nécessaires, desquels j'aurai l'honneur d'informer en son temps Votre Altesse, pour qu'elle puisse communiquer ces instructions aux places postales au Caucase et à la régie du Transcaucase.

Recevez, etc., etc.

Signé : Comte W. ADLERBERG.

A Son Altesse Prince M. S. Woronzow.

*De l'introduction d'expédition de la correspondance privée dans des enveloppes timbrées, à partir du 1<sup>er</sup> décembre.*

Le général aide-de-camp comte Adlerberg, par un rapport très-humble du 28 novembre 1848, communiqua à Sa Majesté qu'en exécution de l'avis du Conseil d'État, confirmé souverainement le 26 janvier de cette année, commencera à partir du 1<sup>er</sup> du prochain décembre, l'envoi de la correspondance privée dans l'intérieur de l'Empire et du grand-duché de Finlande, dans des enveloppes timbrées.

Sur la base du très-humble rapport du comte Adlerberg, en date du 29 août passé, par la confirmation souveraine, seront également exposés, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, dans différentes rues de la capitale, des boîtes fermées, où le public pourra jeter ses lettres dans des enveloppes timbrées.

D'après ce qui précède, les enveloppes proposées pour le Caucase n'ont pu être émises, parce que le Gouvernement avait projeté de doter la Russie d'une semblable émission, qui était même à la veille de recevoir son exécution, lorsque

arriva la proposition du Directeur des Postes de Tiflis. Fort de l'approbation du Vice-Roi du Caucase, le directeur des Postes de Tiflis qui n'attendait que la régularisation de son projet, avait sur ces entrefaites fait préparer les enveloppes, lorsqu'arriva contre-ordre de St-Petersbourg. Le cachet fut donc détruit et le stock entier d'enveloppes brûlé. Les seules traces qu'il reste de ce projet sont deux essais qui sont absolument les mêmes.



Le timbre est à droite : il représente en chiffres le prix de la taxe et de l'enveloppe, au centre d'un cercle, portant : *Cinq 5 toths*. L'essai est tracé à la main, en encre noire; en bas, angle inférieur gauche,

deux lignes manuscrites : *Maître des postes du Gouvernement de Tiflis — Krüdener*; au revers, palte supérieure, le cachet oblong : *Tiflis, envoyée le 12 janvier 1848*; la palte gauche a un cachet en relief, aux armoiries, avec trois lignes d'écriture en dessous : *Cachet aux armes du maître de poste du Gouvernement*.

Un employé des postes a ajouté plus tard, au crayon, sur la face de l'enveloppe, quatre lignes d'inscriptions, signifiant : *Proposition d'introduction d'enveloppes selon cet échantillon, pour l'envoi de lettres ordinaires de Tiflis, sanctionnée par le Vice-Roi le 24 janvier 1848. (à 1, 2, 3, 4, 5 toths + 1 kop. pour l'enveloppe.)*

L'essai que nous avons, est de papier blanc épais, au format 148 × 119 mm.

Un des documents qu'on vient de lire, a établi la date d'émission des premières enveloppes de Russie qui est le 1<sup>er</sup> décembre 1848 et non le 26 janvier 1848 comme il a été dit jusqu'ici (le coin n'a été préparé qu'en mars). On croyait même en reculer l'émission au 1<sup>er</sup> janvier 1849, mais l'art. 1<sup>er</sup>, de l'avis du Conseil d'État portait que la création des enveloppes aurait lieu cette année (1848); il a donc fallu s'y rapporter.

Ce même art. 1<sup>er</sup> parle d'inscriptions (*scripfit*, mot allemand adopté par la langue russe, signifiant caractère, inscription) en filigrane, que porteraient les enveloppes, tandis qu'elles montrent toutes un aigle dans un carré ou dans un ovale; malgré cette différence, il était bien entendu que les enveloppes porteraient un aigle, ce que dit du reste assez clairement le comte Adlerberg, dans sa réponse au Vice-Roi, Prince Woronzow, en annonçant que les enveloppes doivent se faire sur papier spécial, pareil au *papier timbré*, qui a toujours eu un aigle.

Dans le numéro 159 de votre journal, vous parlez d'essais d'enveloppes qui doivent avoir été préparés à l'époque (1848) où l'on se proposait d'en émettre. Je vous communique ici des spécimens pour que vous puissiez les reproduire.



Le 1<sup>er</sup> type représente une tête de Mercure tournée à gauche dans une circonférence à fond guilloché; en bas, deux cors de poste; inscription circulaire suivante : 10 (*diesiat*) kop. (*icyck*) za loth — 10 kopecks par loth, en lettres couleurs, en haut, avec répétition de cette inscription en lettres blanches, en bas.

Le format est de 138 × 118 mm, avec timbre découpé et collé à droite sur papier blanc jaunâtre :

10 kopecks, vert russe, noir, bleu, carmin.



Le second type a la tête de Mercure remplacée par l'aigle à double tête; les inscriptions sont les mêmes.

L'impression est en couleur sur papier blanc-jaunâtre avec timbre découpé et collé à droite;

format 138 sur 118 mm :

10 kopecks, noir, bleu, carmin, vert.

Le premier type ici reproduit, représente en même temps le dessin d'une oblitération qui avait été essayée à la même époque : c'est une étoile à huit branches, entourée de gros points formant cercle.

J'espère être à même de vous donner bientôt d'autres renseignements intéressants sur mon pays.

F. BREITFUSS.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir N° 216.

Type II. On y a apporté plus de soin qu'au pré-



cèdent; on a supprimé les mots : *City Despatch*, entre les jambes du messager; les édifices portent les inscriptions suivantes:

b. Trois lettres peu distinctes qui paraissent être *Hau*, placées au-dessous des fenêtres supérieures;

c. *Ledg*, premières lettres de *Ledger*.

d. Lettre *S* suivie de plusieurs autres illisibles qui doivent signifier *Sinclairs*; au-dessous d'elles : *Lithographer* d'une façon très-visible, sauf la première et les deux dernières lettres, couvertes en partie par les ombres; au-dessous du cadre inférieur, est : *Lith of Wagner and Mc Guigan, 100, Chesnut st.,* et un peu plus loin : *Schmit* ou *Schmitt*, ce qui ferait croire que ce dernier nom est celui d'un employé de la maison lithographique Wagner et M. Guigan, lequel aurait confectionné la planche.



Type III. Formé de la même planche que le type II. L'inscription *D. O. Blood and Co* est omise et celle des édifices variée.

b. *Hau* est plus distinct;

b. *Sun* se voit parfaitement sous les fenêtres inférieures;

c. Même qu'au type II;

d. Plus distinct qu'au type II; la lettre *i* de *SINCLAIRS* ressemble à un *r*.

Les inscriptions du bas du timbre sont celles du type II.

Ces trois types sont lithographiés sur papier blanc.

Type I, sans valeur, noir.

— II, — —  
— III, — —

Émission de..... 1847?



Type IV. Semble avoir succédé aux précédents. Il était en usage en 1847 et ne doit avoir eu qu'une durée bien éphémère. Les caractères sont plus gros et différents de notre gravure; mais on ne peut faire confusion, vu son inscription qui est différente.



Gravé sur bois (?) et imprimé en couleur sur blanc :

Sans valeur, noir.

*Émission de fin 1847 ?*



Inscription dans un double cercle portant également inscription.

Gravés sur bois (?) et imprimés en couleur sur blanc :

Type V, sans valeur, noir.

— VI — —

Le type V a été rencontré par nous sur une lettre en date du 1<sup>er</sup> novembre 1847.

*Émission de ..... 1848.*



Type VII. Inscription : *Blood's for the Post Office Despatch* en forme d'ovale sur un fond composé de petits diamants bleus traversés par le mot *Blood's* en caractères imitant l'écriture.

Gravé en taille-douce (?) et imprimé en noir sur papier blanc.

Sans valeur, noir et bleu.

*Émission de.... 1847 et 1848 ?*

Types VIII et IX. Paraissent avoir été émis respectivement en 1847 et 1848 et servaient, croyons nous, aux lettres distribuables dans la ville, alors que les types IV à VII étaient destinés à la correspondance livrée au gouvernement, pour la réexpédition à l'intérieur. Observons cependant que cette distinction n'a pas toujours été faite par le public, les types V, VI et VII se rencontrant sur des lettres distribuées dans la ville et vice-versa.



Type VIII. Aigle dans un ovale avec inscription : *Blood's paid Despatch*.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur couleur.

Sans valeur, vert.  
— blanc.



Type IX. Rappelle le précédent type, mais l'ovale est de plus petite dimension.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur couleur :

Sans valeur, vert.  
— blanc.

*Émission de ..... 1848.*



Type X. Inscription : *Blood's Penny Post Philada* dans un petit cadre oblong.

Impression lithographique de couleur sur papier couleur.

Sans valeur, bleu sur mauve pâle avec traits rose.

— or —  
— — — noir glacé.

Servaient pour lettres livrables dans la ville, bien qu'on les trouve assez souvent sur les lettres livrées au gouvernement. Ce type a été supprimé vers 1853. L'annulation des timbres sur papier mauve, se faisait au moyen d'un crayon trempé dans un acide qui faisait disparaître la couleur du papier.

*Émission de janvier 1849 (?)*



Type XI. Succéda au précédent, vers le commencement de 1849, supposons-nous, ayant une lettre datée du 30 janvier de ladite année, avec un de ces timbres.

Imprimé lithographiquement en couleur sur couleur :

Sans valeur, bronze sur bronze foncé glacé.

*Émission de février 1849 (?)*



Type XII. Successeur du type VII. Il a été rencontré sur une lettre datée 7 février 1849.

Imprimé par lithographie en couleur sur papier noir :

Sans valeur, bronze.

*Émission de ..... 1850.*



Type XIII. Remplacé en 1850 le type XI.

Il est imprimé par lithographie, en couleur sur papier noir glacé, en feuilles de vingt-quatre exemplaires (4 x 6), dont chacun montre de petites différences de détails, ce qui peut s'attribuer à l'imperfection de la planche lithographique, et aux efforts qu'on aura faits pour la retoucher. Nous observons des différences de même genre parmi nos exemplaires des types X, XI et XII et nous croyons qu'elles

sont dues à la même cause ; mais devant l'absence de feuilles entières, nous ne vou'ons rien affirmer.

1 cent, bronze.

Nous avons vu ce type sur des lettres de 1850 à 1854 ; il a dû rester en usage jusqu'en 1857 ou 1858, pour être remplacé par le type XIV.

*Émission de ..... 1857 ou 1858 (?)*



*Type XIV.* Effigie de Henry Clay, chef du parti Whig des Etats-Unis, dans un ovale à fond guilloché ayant l'inscription : *Blood's Penny Post Kochersperger and Co, Philad'.*

Gravé par une des maisons qui forma plus tard la *American Bank Note Company* et imprimé en couleur sur blanc.

Sans valeur, noir.

Réimpressions de 1862 ou 1863 sur papier blanc :

Sans valeur, noir.  
— bleu.  
— vert.  
— violet.  
— rouge.  
— jaune.

*Emission de ? ?*



*Type XV.* Même effigie que le type précédent, mais tournée à droite dans un ovale ; inscription semblable dans le cadre rectangulaire.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur blanc.

Ce timbre a fait le sujet de bien des discussions ; les uns y ont vu un produit de la spéculation ; d'autres ont prétendu en avoir reçu des exemplaires de source respectable et soutiennent qu'il a été en usage. Il paraîtrait, d'après nos propres recherches, que la poste de Blood n'en a pas fait usage, ou si elle l'a fait, que c'est en minime quantité ; qu'il est certain enfin que le timbre a bien été préparé pour être mis en cours.

Il y a deux variétés de ce timbre, considérées l'une et l'autre comme la véritable. L'une vient de M. Hussey, qui dit l'avoir obtenue de Kochersperger quand la poste cessa ; l'autre vient d'un habitant de Philadelphie qui n'est ni marchand ni collectionneur de timbres-poste et qui affirme la même chose.

La différence entre ces deux variétés est que, dans celle de Hussey l'effigie est sur un fond uni, tandis que le fond de l'autre variété est composé de lignes diagonales croisées.

La variété de Hussey est en

Noir sur blanc.

L'autre variété est en

Bleu sur blanc.

Noir — —

Il y a des contrefaçons nombreuses qui se rapprochent plutôt de la 1<sup>re</sup> variété.



Nous reproduisons ci-contre une copie approximative, faite à la plume, d'après un timbre que nous rencontrâmes il y a deux ans. Nous ne possédons point de renseignements à son égard, mais son apparence était celle d'un timbre authentique.

lique.

L'impression est en noir sur couleur :

Sans valeur, brun rougeâtre.

Il est évident qu'on fit ce timbre à double impression, et par suite de quelque défaut de tirage, le cadre *traverse* le centre du timbre.

Les timbres à main de Blood sont nombreux ; parmi eux se trouvent plusieurs dont le dessin est assez compliqué ; mais ils ne possèdent point de valeur postale.

On trouve collés parfois aux lettres, livrées par Blood, des réclames annonçant que la poste se charge des correspondances de toute espèce, et surtout de celles des avocats, médecins, etc.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

VIENT DE PARAÎTRE :

## LES TIMBRES DE BELGIQUE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR J.-B. MOENS

2 forts volumes in-18, illustrés de 90 gravures sur bois, contenant des détails fort curieux sur les postes anciennes de Belgique et la proposition faite, en 1776, d'émettre des timbres pour la petite poste de Bruxelles.

**Prix des 2 volumes : 8 fr. franco.**

En souscrivant à la *Bibliothèque des timbrophiles* (18 fr. pour 6 volumes), on les obtient ainsi à raison de 6 fr. les deux.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 03  
LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### WURTEMBERG.

Des timbres officiels, à l'usage des affaires de service de l'Etat, des églises, des écoles et des institutions publiques de bienfaisance ont été mis en service, *en partie*, le 1<sup>er</sup> avril dernier, suivant une ordonnance du ministère des affaires d'Eglises et d'écoles en date du 26 mars 1881. « L'art. 3 de cette ordonnance arrête que : « La livraison des timbres en question sera faite contre acquits de réception tout imprimés, sur des formulaires fournis par l'administration des postes. A l'expiration de chaque mois, la direction royale des postes fera faire le relevé des acquits de réception des autorités du département des cultes et transmettra les relevés à notre direction de la Chancellerie ministérielle, en vue de l'examen et de la préparation du mandat de paiement. »

La série se compose des mêmes valeurs que les timbres-poste ordinaires : 3, 5, 10, 20, 25, 50

pfennig dont elles ont les couleurs. Les seuls timbres, parus le 1<sup>er</sup> avril, sont les quatre plus petites valeurs; quant à la cinquième et la sixième valeur, elles n'ont vu le jour que dans le courant



du même mois. Tous ces timbres sont d'un seul et même type ci-contre, ayant la valeur en chiffres dans un petit écusson placé aux angles gauche supérieur et droit inférieur, avec les mots *Amtlicher Verkehr* (Relations officielles) sur un cartouche oblique qui les sépare; à gauche, dans le cadre : *K. Württ.*; en haut : *Post*; en bas : la valeur en lettres; à droite : *pfennig*.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11 :

|                  |
|------------------|
| 3 pfennig, vert. |
| 5 — violet.      |
| 10 — rose.       |
| 20 — outremer.   |
| 25 — bistre.     |
| 50 — vert-gris.  |

## BAHAMAS.



Des enveloppes et des cartes postales ont été introduites dans cette colonie anglaise. C'est le format ordinaire qui a été adopté pour les enveloppes qui ont le papier blanc vergé épais; à droite, angle supérieur, le timbre ovale ci-contre à l'effigie de Victoria en relief, tournée à droite; inscription ovale : *Bahamas postage four pence*. Il n'y a qu'une seule valeur :

4 pence, noir-violet.



La carte a pour cadre une grecque de 118 sur 79 mm; en haut : *Union postale universelle*; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne; plus bas : *Bahamas*, en dessous duquel : *The address only*, etc; le timbre est à droite, angle supérieur, il est d'un type, toujours le même, pour toutes les colonies anglaises qui ont adopté la carte postale.

Impression de couleur sur carton chamois.

1 1/2 penny, rose.

## COLONIES FRANÇAISES.



Impression de couleur sur papier teinté, piqués 13 1/2 :

|                   |               |
|-------------------|---------------|
| 1 centime, noir   | teinté bleu.  |
| 2 — brun          | — bistre.     |
| 4 — violet        | — bleu.       |
| 5 — vert          | — vert.       |
| 10 — noir         | — lilas.      |
| 20 — brique       | — vert.       |
| 25 — jaune        | — jaune.      |
| 30 — brun         | — bistre.     |
| 35 — noir         | — jaune.      |
| 40 — vermillon    | — bistre.     |
| 75 — carmin       | — rose.       |
| 100 — vert-bronze | — vert clair. |

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Philatelic World* décrit une carte mandat des Etats-Unis. Elle mesure 155 × 115 mm et a le carton blanc. Les inscriptions sont en anglais et en français sur cinq lignes : *United States of America — Administration des postes (sic) des Etats-Unis d'Amérique — International — Money order — Mandat de poste international*.

Sur la face il y a place pour le montant, nom et adresse du destinataire, etc., et au revers pour l'acquit du destinataire.



Le même journal fait connaître des timbres-télégraphe émis récemment par la *American Rapid Telegraph Co*. Au centre, un grand chiffre sur fond guilloché renfermé dans un cercle festonné; en haut : *Am. Rapid. Tel. Co* et en bas : *telegram*; le tout dans un cadre rectangulaire. Le papier est blanc; piqué 12 :

- 1 cent, noir.
- 5 — brun sépia.
- 15 — vert.
- 20 — vermillon.

Il y a deux autres séries, se tenant, la première d'un dessin semblable, mais en bas le mot *Collect* remplace *Telegram*. La seconde a pour type un grand chiffre sur fond guilloché dans un losange festonné et placé sur un écusson avec lettres : *A. R. T. C.* dans les angles; au bas est le mot : *Duplicate* sur un cartouche horizontal. Ces timbres servent à faire payer au destinataire les dépêches non affranchies : ce sont donc des timbres-taxe télégrammes :



5 cents, bleu



*Collect ou Duplicate.*

15 — brun-rouge

## TOBACCO.

Le *Philatelic World* mentionne, d'après un de ses correspondants, un 6 pence qui aurait reçu la surcharge 1 d à la plume :

1 penny, carmin et noir.



## GRANDE-BRETAGNE.

La carte à 1 1/2 penny a la même inscription que celle à 1 penny, c'est-à-dire : *Great Britain and Ireland* :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

Nous avons vu, sans armoiries, une carte avec timbre en relief 1/2 penny et l'impression *brune* au lieu de *noire* :

1/2 penny, rose, inscription brune.

Le timbre-poste à 2 1/2 pence, bleu outremer, et le timbre-télégraphe 1 sh. vernillon, ont le nouveau filagramme couronne, reproduit il y a deux mois :

Timbre-poste : 2 1/2 pence, outremer.

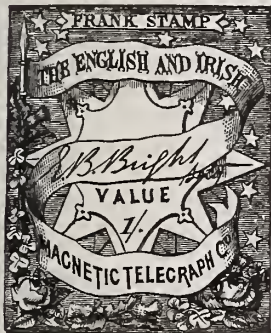
Timbre-télégraphe : 1 shilling, vermillon.

Il faut croire que les timbres-télégraphe servent à toutes sauces, car M. Moquette nous a montré plusieurs de ces timbres sur des lettres qu'elles ont affranchies, entre autres en date du 20 décembre 1877 :

3 pence, rose.

6 — gris-vert.

A propos de timbres-télégraphe, M. Philbrick



nous envoie le résultat d'une découverte qu'il a faite d'une série émise en 1853, par la *English and Irish Magnetic Telegraph Co* dont ci-contre le spécimen lithographié par MM. Mawdesley et C<sup>ie</sup> de Liverpool

Le papier de ces timbres est blanc,

sans dentelure :

1 shilling, noir-gris.

1 — 6 p., lilas.

2 — 6 p., bleu.

4 — rouge-carmin.

5 — vert.

## HONG-KONG.

M. Moquette nous a montré que la carte impression rouge, 3 c. de octobre 1879, a servi avec l'application d'un 2 c. *rose*!, angle inférieur gauche, avec la surcharge : *Via Brindisi and London* en rouge, partie sur le timbre et la carte.

Au commencement de 1880, la Direction des postes nous écrivait que cette carte était épuisée complètement. Plus tard, en juin, le 2 c. rose fit son apparition. Comment se retrouve-t-il sur une

carte épuisée en janvier ou février ? Il y a là un mystère à éclaircir. La carte a été employée en février 1881, et a pris la voie de Singapore au lieu de celle de Brindisi et Londres.

## URUGUAY.

M. Wanner nous écrit pour rectifier une erreur commise, n° 217, où les timbres officiels sont annoncés d'une façon fautive :

Le 1 centesimo a la surcharge noire et non rouge

1 peso — rouge et non noire.

## MALACCA.

Il pleut des timbres provisoires dans cette colonie anglaise. En voici un autre avec la simple surcharge 10. On avait pu croire que l'expérience aidant, l'administration des postes, après avoir renoncé aux chiffres en les faisant suivre de l'abréviation de la monnaie, s'en tiendrait là : il paraît qu'il en faut pour tous les goûts. Voici un 12 cents avec surcharge 10 après avoir eu 10 cents, comme nous avons vu le mois passé.

10 cents, bleu, surcharge noire.

Au dernier moment nous arrive le 30 cents avec la surcharge 10 dont il y a 5 types de chiffres et le mot *cents* en petites lettres *italiques* :

10 cents, brun-violet et noir.

## CANADA.

Le 15 cents est ardoise foncé :

15 cents, ardoise foncé.

## INDE PORTUGAISE.

Le *Philatelic Record* signale au type actuel :

40 reis, jaune.

## SAMOA.

Le même journal parle d'une nouvelle valeur au type en usage :

9 pence, roux.

## PHILIPPINES.



Le *Philatelic Record* fait connaître une variété du timbre fiscal 10 cuartos, qui porterait en ovale l'inscription : *Habitado 2 cents de peso* et au milieu de l'ovale sur une ligne horizontale : *Correos*, le tout en surcharge noire :

2 cents de peso, bistré surcharge noire.

## TASMANIE.

M. Schmidt Dewilde constate l'existence du 6 pence, percé en lignes :

6 pence, violet.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Totima. M. Roussin nous apprend qu'il existe de cet Etat les timbres suivants : une cubierta de 5 cent. avec l'impression couleur sur papier blanc :

5 centavos, ocre.

et un timbre pour lettres enregistrées, valeur 50 centavos avec l'impression de couleur sur papier blanc :

50 centavos, bleu laiteux.

## CHILI.

Le *Philatelic Record* annonce que les timbres fiscaux 1 et 2 centavos sont employés comme timbres-poste :

1 centavo, vermillon.

2 — brun.

## TURQUIE

Le timbre 1 piastres a été amputé de sa dernière lettre s. Il a paru ainsi vers le milieu d'avril dernier :

4 piastre, bleu et noir.

Depuis la fin avril il a paru une nouvelle valeur renforçant la série de timbres internationaux :

5 paras, jaune et noir.

Des lettres de l'Archipel grec ayant été saisies récemment en contrebande par la poste internationale, on a appliqué la surcharge triangulaire que nous avons reproduite n° 219, sur les timbres de 1, 2 et 5 piastres et 1 piastre.

On nous annonce la prochaine émission de timbres officiels, toujours par l'application de cette sottise idée de surcharges.

M. Alfred Glavany nous écrit que la surcharge des timbres du Mont-Athos, dont il a été question le mois passé, est « une grosse carotte. »

## ITALIE.

Le 25 centimes *Estero*, type à l'effigie du roi Humbert, est entré en usage :

25 centimes, bleu et noir.

## NORVÈGE.

*Aalesund*. Nous avons reçu la traduction de la pièce dont nous faisons mention dans un de nos précédents numéros :

## POSTE AUX LETTRES POUR L'INTÉRIEUR DE LA VILLE.

Dans les boîtes aux lettres, on pourra, dès samedi prochain, mettre des lettres, adresses et cartes, pour des personnes de la ville, dont le port sera payé d'avance en y adhérent des timbres-poste qui sont vendus chez MM. J. Aarflot, Haugland, Ludrig Henfeldt, S. N. Henfeldt et le soussigné, au prix de 3 öre, avec 4 % de déduction en prenant une centaine.

Ces boîtes seront levées tous les jours ouvrables à 11 heures du matin et 4 heures de relevée.

Les lettres, etc., seront distribuées le matin, le midi et le soir.

OYEN.

Il y a donc cinq endroits où l'on peut se procurer des timbres. Ne serait-ce pas là le motif d'une émission en cinq couleurs ?

## FRANCE.

Les cartes à 40 centimes ont subi une légère modification dont le collectionneur seul a pu s'apercevoir. Elles portent maintenant : *Ce côté est exclusivement réservé* au lieu de *Ce côté est réservé exclusivement* :

40 centimes, noir sur lilas.

## HAYDERABAD.

Le *Philatelic Record*, qui tient décidément à perpétuer une erreur, en appelant ce pays « Décan, » a reçu le 1/2 anna enveloppe avec un timbre en relief à la patte, consistant dans un double ovale avec inscriptions orientales et *HH The Nizam's Government* dans le cadre.



## GRIQUALAND.

M. Schmidt Dewilde a vu le 4 pence, surcharge 1 d. à l'encre rouge, ayant en plus un G en noir : 1 penny, bleu surcharge rouge et noire.

## TRANSVAAL.

M. Schmidt Dewilde rectifie la liste erronée donnée au *Timbre-Poste*, n° 203, d'après M. Evans, relativement au timbre 6 pence devenu 1 penny par une surcharge. Il y aurait 6 types, répartis comme suit :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 3 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 6 | 6 | 6 | 6 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |

Les a, b, c de M. Evans correspondent aux n°s 2, 1, 4 d'ici ; les n°s 2 et 3 de M. Evans, aux n°s 6 et 5 de M. S. Dewilde.

Le n° 3 de M. Schmidt Dewilde a un gros trait à la tête et au pied de la lettre P, ce que n'a pas remarqué M. Evans.

## ROUMANIE.

Le royaume de Roumanie tenait probablement à faire connaître son Roi, car les journaux de ce pays portent un avis officiel de la Direction des postes, au dire de M. A. Glavany, annonçant qu'une émission nouvelle de timbres et de timbres-taxa vient d'être émise pour le bonheur des amateurs.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Les 20 et 50 centavos nous sont envoyés, avec le burelé rose, par M. de Ferrari :

20 centavos, bistre.  
50 — orange.



Le *Berliner I. P. Z.* a reproduit le timbre ci-contre qui se trouve imprimé à gauche sur des enveloppes de format  $100 \times 228$  mm. L'usage se devine d'après son inscription : ce sont des enveloppes

de franchise à l'usage du Président de la République.

Impression lithographique de couleur sur papier mi-blanc ou bleu :

Bleu foncé sur blanc.  
Bleu foncé sur bleu.

## MEXIQUE.

Nous signalions le mois passé un 5 cent., non

dentelé, le *Berliner I. P. Z.* constate l'existence entière de la serie, dans cet état.

Le même journal annonce l'émission de retour-récépissés imprimés en noir sur papier blanc épais ; format  $146 \times 188$  mm. Sur le recto : *Administracion General de Correos — Mexico*. A gauche, le timbre 5 c. se trouve collé. Il y a dessus les mots : *Timbre postal de la estafeta que hace el envio* (timbre-poste du bureau de départ). Le verso consiste en deux parties, dont l'une est espagnole et l'autre française. La partie espagnole porte : *Récépissés de lettres recommandées — Nom — J'ai reçu aujourd'hui une lettre enregistrée qui m'a été adressée par M. — On prie de renvoyer cette lettre à l'administration des postes de Mexico par le premier courrier. Adresse de la lettre*. La seconde partie est la même que la première.

*Guadalajara*. M. Schmidt Dewilde a vu sur papier vergé bâtonné le 2 reales 1867 sans s finale au mot *reale* :

2 reales, rose.

## MADÈRE.

M. Joannidès nous adresse avec la surcharge renversée :

5 reis, noir (1874).

## BULGARIE.

Nous avons sous les yeux la carte à 5 statinki. Elle nous est envoyée par M. Breitfuss ainsi que les nouveaux timbres.

La carte en question a le même cadre que la carte à 10 centimes ; la deuxième ligne d'inscription prend la place de la première et la seconde, qui était en français, est remplacée par une autre en caractères russes ; l'avis n'a qu'une ligne d'inscription.

L'impression est en couleur sur carton blanc :

5 statinki, vert-bleu.

Quant aux trois nouvelles valeurs de timbres, par suite d'un malentendu, les deux dernières ont été imprimées dans une autre couleur. Il a fallu par conséquent en référer au Ministre de l'intérieur de Bulgarie (on sait que ces timbres s'impriment à St-Petersbourg), qui a dû accepter les timbres tels quels, la poste commençant à être dépourvue de timbres.

Le type n'a pas subi de changement, sauf dans l'énonciation de la monnaie et les étoiles qui séparent les inscriptions du haut de celles du bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc vergé au filagramme ondulations, piqués 15 :

|    |                                   |
|----|-----------------------------------|
| 3  | statinki, rouge, fond gris foncé. |
| 5  | — noir, — orange.                 |
| 10 | — — — vert russe.                 |
| 15 | — rouge, — vert-jaune.            |
| 25 | — noir, — violet.                 |
| 30 | — bleu, — bistre-jaune.           |

## HONGRIE.

Les timbres-poste viennent de paraître (commencement d'avril dernier) avec l'impression sur papier à filigramme. Les feuilles portent huit ovales en hauteur et sept en largeur avec les lettres *K. P.* au centre de chaque ovale, soit *Kir Posta* (poste royale).

Selon les instructions du Directeur de la poste, les timbres ne seront plus imprimés sur papier à filigramme, nous écrivait-on de Budapest, mesure que nous ne nous expliquerions guère.

Nous avons vu :

|    |                  |
|----|------------------|
| 2  | kreuzer, violet. |
| 5  | — carmin.        |
| 10 | — bleu.          |

## ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. Fouré nous dit connaître de l'émission 1868 avec timbre en surcharge :

|   |                                         |
|---|-----------------------------------------|
| 2 | groschen, bleu sur 6 k. bleu de Prusse. |
| 2 | — — — 1 sgr. rose — 1863.               |

## PAYS-BAS.



Le 1<sup>er</sup> avril a donné le jour à une série de *timbres-taxe*, au spécimen ci-contre, dont il y a dix valeurs. Les nouvelles cartes qui devaient paraître à la même date n'ont été mises en circulation qu'à la fin du même mois.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| 1         | cent, bleu et noir. |
| 1 1/2     | — — —               |
| 2 1/2     | — — —               |
| 5         | — — —               |
| 10        | — — —               |
| 12 1/2    | — — —               |
| 15        | — — —               |
| 20        | — — —               |
| 25        | — — —               |
| 1 florin, | — et rouge.         |

Les 5 et 10 cent ne sont pas encore en usage : on épuise d'abord les anciens timbres.

Les cartes ont le timbre actuel à droite et les armes à gauche; le mot *Briefkaart* au milieu; deux lignes pour l'adresse, la première commen-

cant par *Aan* pour les cartes 2 1/2 et celles 2 1/2 + 2 1/2 cent réservées à l'intérieur.

Les cartes avec réponse ont l'impression sur la première et la troisième faces; le carton étant teinté d'un côté, on a donc la seconde carte avec le carton blanc :

|               |                               |
|---------------|-------------------------------|
| 2 1/2         | cent, violet sur teinté rose. |
| 2 1/2 + 2 1/2 | — — —                         |
| 5             | — bleu — bleu pâle.           |



## ÉQUATEUR.

Voici le dessin du timbre annoncé il y a peu de temps au *Timbre-poste*. Nous avons donné alors les couleurs des timbres de cette série.

## SIERRA-LEONE.

Carte à 1 penny que nous remet M. Joannidès et dont le type des timbres-poste est à droite, angle supérieur; cadre formé d'une grecque 118 × 79 mm avec l'inscription : *Union postale universelle*, en haut, les armes de la Grande-Bretagne plus bas, le mot *Sierra-Leone* en dessous des armoiries et l'inscription *The address, etc*, sur la ligne suivante.

Impression de couleur sur carton chamois.

1 penny, carmin.

## RUSSIE.

Une récente découverte de M. Breitfuss nous apprend que le type d'enveloppe dit « queue en éventail » est le plus ancien. Notre correspondant en possède une enveloppe utilisée 8 février 1849.

*Odessa*. Le comité de la croix rouge a publié dans le *Journal d'Odessa* un avis par lequel il émettait des enveloppes timbrées pour les cartes de visite des fêtes de Pâques, commençant le 12/24 avril.

M. Lubkert nous fait connaître les variétés qu'il en a rencontrées :

*Papier blanc vergé*, 108 × 68 mm.  
10 kopecks, rouge.

10 + 10 — —

*Timbre renversé angle gauche inférieur.*

10 kopecks, rouge.

*Papier blanc uni*, 108 × 68 mm.

10 kopecks, rouge.

*Papier blanc vergé*, 112 × 72 mm.

10 kopecks, rouge.

10 + 10 — —

*Papier blanc vergé, intérieur couleur*, 108 × 68 mm.

10 kopecks, rouge, intérieur bleu.

10 — — — rose.



Le type représente la croix rouge au centre d'un double cercle de 22 mm de diamètre avec O M Y (administration locale d'Odessa) en haut; 1881 en bas et une étoile de chaque côté; les enveloppes à 10 + 10 kop. ont deux timbres aux angles supérieurs.



*Péreslaw-Zaleski* (Wladimir). On s'est servi, paraît-il, en 1879, d'un timbre provisoire dont M. Lubkert nous envoie un exemplaire adhérent à un fragment de lettre qui porte l'oblitération 7 mars 1879. Le timbre en question est rond; il contient l'inscription suivante : *Pereslawskoi ouyesdnoi Ziemskoï Ouprawi. Petschat dja pakétow*, soit : De l'administration rurale du district de Pereslaw. Cachet pour les paquets; en surcharge *bleue* nous trouvons : *Mapka 3 k* ou Timbre 3 kopecks.

Il y a eu émission d'un timbre vert, rond, vers la fin de 1878, le timbre que nous signalons doit donc avoir été créé en attendant le timbre lithographié en plusieurs couleurs, actuellement en usage.

M. Lubkert nous informe qu'il existe de :

*Rjeff* (Tver). Au type rond il y a outre le timbre noir :

2 kopecks, bleu clair.

*Syzran* (Simbirsk). Au type connu :

5 kopecks, bleu noir sur bleu foncé.

*Wassil* (Nijni-Novgorod). Au type actuel :

5 kopecks, bleu sur chamois.

5 — — — vert clair.

5 — — — bleu ciel sur blanc.

*Kazan* (Kazan). Enveloppes à deux timbres, le deuxième placé en partie sur le premier :

6 + 6 kop., bleu.

*Atkarsk* (Saratoff). Le timbre 3 kop. est imprimé comme le timbre Balaskoff en plusieurs couleurs, tout en conservant son type; inscription noire sur rouge; poissons blancs sur fond bleu; pigeons (?) bleus sur fond blanc; piquage 13 :

3 kopecks, noir, rouge et bleu.

*Novgorod* (Novgorod). Nouveau changement du 5 kop. qui, s'il conserve sa couleur lilas, a son type refait. Les inscriptions sont maigres, celle du dessus a douze lettres, soit deux de plus que le dernier type: entre le chiffre et la lettre *k*, il y a un point; aux quatre angles, un soupçon de point :

5 kopecks, lilas.

*Toula* (Toula). Enveloppe à deux timbres relief et ovale, format 140 × 81 mm :

5 kopecks, blanc et bleu.

*Jassy* (Bessarabie). Au type connu :

5 kop., bleu sur blanc.

*Nolinsk* (Viatka). Au type reproduit n° 217, mais avec l'inscription de gauche allant de *bas en haut* au lieu de *haut en bas* :

2 kopecks, chamois.



*Schadrinsk* (Perm). Le provisoire a fait place au définitif. Voici le 3 kop. au type qui rappelle le 5 kop. et que nous adressons M. de Ferrari avec le timbre suivant.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

3 kopecks, indigo, bleu ciel.

*Jeletz* (Orel). Emission d'un timbre lithographié aux armoiries, avec la valeur en dessous, dans un cercle et des inscriptions aux deux côtés, en haut et en bas.

Imprimé en couleur sur papier couleur, percé en points :

3 kopecks, bleu sur chamois.

3 — — — bleu pâle.

3 — — — non dent.



Le papier de ces deux derniers timbres est filigrané d'un petit damier.

*Douchowchtchina* (Smolensk). M. de Ferrari a reçu au type du 3 kop. bleu ciel :

5 kopecks, gris-bleu.

*Oustsolsk* (Wologda). L'enveloppe décrite le mois dernier n'est pas rouge, comme nous l'avons dit par erreur, mais *noire* :

3 kopecks, noir.

## Les timbres-poste et quittances timbrées de Prusse.

Suite et fin. — Voir N° 219.

Emission de .... 1858.



Cette émission se distingue tout particulièrement de celle de 1856 par la tête du roi qui est ici sur fond quadrillé. L'impression est typographique, couleur sur papier blanc indigène, tantôt uni, tantôt burelé.

N. B. D'origine le burelage du papier est blanc

et de la couleur du papier. Si l'on rencontre des exemplaires burelés gris, gris-brun ou noir, c'est que le burelage a subi une décomposition chimique volontaire ou artificielle.

4 pfennige, vert, vert foncé.

1 silbergroschen, rose tendre, rose carmin.

2 — bleu terne, bleu de Prusse, bleu foncé.

3 — jaune mat, jaune orangé.

#### Emissions de 1861 à 1865.

L'on raconte que le chevaleresque roi Wilhelm I (l'empereur d'Allemagne) a refusé, pour des causes esthétiques, etc., de figurer sur les timbres-poste. Par conséquent, nous voyons un type complètement nouveau pour ces émissions.

L'impression est typographique, couleur sur papier blanc mince. Les feuilles de timbres sont percées en lignes : nous comptons 15 coups de lame sur une ligne de deux centimètres.



1<sup>er</sup> type Les trois plus petites valeurs forment un octogone dans lequel un ovale guilloché avec l'aigle de Prusse, blanche, en relief, au centre; la partie supérieure de l'ovale contient : *Preussen*; la partie inférieure : *Drei (Vier, Sechs) Pfennige*, dans les quatre angles le chiffre 3. 4 ou 6 en couleur.

2<sup>e</sup> type. Ovale guilloché ayant en haut : *Preussen*; aux deux côtés les chiffres 1, 2 ou 3 dans un petit ovale blanc; en bas la valeur en lettres abrégées : *Ein (Zwei, Drei) Silb. gr.* Dans l'ovale, l'aigle de Prusse en relief sur fond uni.



Impression et papier du 1<sup>er</sup> type.

1<sup>er</sup> type. 3 pfennige, violet, violet foncé.

— 4 — vert, vert jaune.

— 6 — jaune, rouge-orange.

2<sup>e</sup> type. 1 silbergroschen, rose pâle, carmin.

— 2 — bleu terne, bleu de Prusse, bleu verdâtre, bleu noir.

— 3 — bistre clair et foncé.

N. B. Il est certain que les timbres de cette émission ont été en circulation *non percés*. On attribue ce fait aux troubles politiques qui, en 1866, auraient absorbé nombre de personnes employées à l'imprimerie. Quoi qu'il en soit, j'ai vu dans ledit état des exemplaires se tenant et qui se trouvaient annulés sur des correspondances, savoir :

3, 4, 6 pfennige.

1, 2 et 3 silbergroschen.

Autre remarque. Il n'a pas encore été démontré que les 1, 2 et 3 silbergroschen que l'on rencontre avec inscription diamant au revers sont purement des essais ou s'ils ont été réellement employés. On en a vu d'oblitérés, dit-on, mais ces timbres ne seraient-ils pas dans le même cas que les soi-disant erreurs de couleur de l'émission 1856 ? Question difficile à résoudre.

#### c. Timbres à l'usage exclusif de l'administration des postes.

##### Emission de mai 1866.



Ces timbres, d'un travail exquis, sont gravés sur acier. Il n'y a que deux valeurs, chacune d'un type. L'impression qui se trouve au revers du timbre est en couleur sur baudruche jaunâtre. Les deux valeurs sont percées en lignes.

1<sup>er</sup> type. Carré dans lequel nous comptons quatre-vingt-seize fois la valeur : *Zehn Silbergroschen* en toutes lettres. Dans ce carré un ovale contenant en haut : *Preussen*; en bas la dénomination *Silb. gr.*; aux deux côtés, quatorze fois l'aigle de Prusse; au milieu de l'ovale le chiffre 10 dont le 1 porte une fois et le 0, deux fois le mot *Postmarke*.

2<sup>e</sup> type. Formé d'une grecque, puis un cadre blanc portant vingt-deux fois l'aigle de Prusse; dans le cadre supérieur, sur fond blanc : *Preussen*; en bas, dans un cadre plus court : *Silb. gr.*; l'intérieur du timbre contient quarante fois la valeur en toutes lettres : *Dreissig Silbergroschen*; au milieu le chiffre 30 dont le 3 contient deux petites étoiles et une fois la dénomination : *Postmarke*, tandis que le 0 la porte deux fois.

10 silbergroschen, rose, rouge.

30 — bleu sale, bleu foncé.

Ces deux timbres ne plaisent pas au premier coup d'œil : leurs qualités peuvent cependant contenter les plus difficiles. Ainsi que je l'ai dit plus haut, ces timbres n'ont été que pour l'usage exclusif des employés de la poste : leur dénomination : *Timbres de contrôle*, n'est donc pas correcte.



## B. TIMBRES-POSTE.

Emission du 1<sup>er</sup> juillet 1867.

Octogone contenant en haut, dans un demi-cercle : *Preussen* ; en bas, dans un autre demi-cercle : *Kreuzer* ; au centre, l'aigle de Prusse, blanche et en relief ; à droite et à gauche, de grands chiffres.

Impression typographique de couleur sur papier mince très-blanc. La feuille porte cent timbres : sur la marge, les petits chiffres de contrôle 1 à 10 imprimés dans la couleur des timbres.

Ces timbres sont percés, mais le perçage varie d'avec celui employé en Prusse : les lames sont plus serrées et aiguës. Fabriqués en toute hâte, ils ont été employés dans le rayon postal de Tour et Taxis, Etats du Sud.

- 1 kreuzer, vert, vert-jaune.
- 2 — jaune orangé, orange.
- 3 — rose, rose carminé.
- 6 — outremer, bleu terne, bleu foncé.
- 9 — bistre clair et foncé.

N. B. On connaît les valeurs 1, 3 et 9 kreuzer sans aucun perçage et ayant servi à l'affranchissement des correspondances.

## C. TIMBRES-TAXE.

Ces timbres, contenant la valeur postale en chiffres et en lettres, offrent un intérêt tout particulier : il est donc bien temps qu'on leur accorde la place qui leur est due. On fera bien cependant de ne pas s'attacher à la couleur du papier qui peut varier à l'infini (1).

On rencontre les timbres-taxa en deux variétés, soit en *groschen* ou en *silbergroschen* suivant les districts, exemple Prusse-Hanovre.

1<sup>re</sup> type. Grand chiffre et énonciation de la valeur en dessous ; sans encadrement. Emis en 1852 :

|       |                        |
|-------|------------------------|
| 2 1/2 | groschen, noir, rouge. |
| 3 1/2 | — — —                  |
| 4     | — — —                  |
| 4 1/2 | — — —                  |
| 5     | — — —                  |
| 6     | — — —                  |
| 7     | — — —                  |
| 10    | — — —                  |

2<sup>e</sup> type. Encadrement ovale au centre duquel,

(1) Nous ne partageons pas la manière de voir de notre correspondant. S'il faut collectionner toutes les marques qui ont servi de tout temps à constater la taxe à payer, on pourrait remonter jusqu'au déluge et plus loin encore peut-être.

J.-B. M.

sur deux lignes, un chiffre et le mot *sgr.* abrégé (*silbergroschen*).

- 1/2, 1, 2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 6, 7, 10 silb., noir.
- 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 6, 7, 10 silb., rouge.

Il se pourrait que l'on rencontrât encore d'autres valeurs : je n'ai signalé que celles que j'ai vues.

G. FOURÉ.

## Le 1 peso avec erreur, de l'Uruguay.

Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*,

Dans le n° 216, page 108, du *Timbre-Poste*, j'ai lu les observations présentées par M. Panately à propos de ce timbre. Permettez-moi, cher Monsieur, d'y ajouter les miennes, rectifiant en même temps celles qui ont été imprimées.

Vous savez que je possède le timbre dont il est question : c'est une trouvaille et un achat heureux que j'ai fait en 1879, chez un marchand d'ici, étranger à la ville, qui ignorait comme moi la rareté de ce timbre. Les autres collectionneurs d'ici ne le possèdent pas plus que ceux de Buenos Ayres et jusqu'à présent, l'exemplaire en question, est le seul connu.

La Société Philatélique de cette ville (Montevideo) se présenta (28 novembre 1879) au Ministère des finances à l'effet d'obtenir quelques exemplaires pour la Société. Mais le chef de bureau « *Seccion Tránsferencias y Servicio de las Dendas Publicas* » chargé de satisfaire à cette demande, répondit que les timbres avaient été tous brûlés en 1877. — J'étais alors à Turin comme vous le savez.

Malgré cet *autodafé*, le timbre en mon pouvoir a échappé par je ne sais quel miracle, aux flammes qui devaient le dévorer.

Vous avez témoigné le désir de voir mon timbre. Mais malgré ma promesse, je crains de le confier à la poste, sa valeur étant pour moi des plus grandes, vu son extrême rareté. Pour le moment je ne vous en envoie donc qu'une copie : vous verrez de suite l'erreur. J'arrive aux rectifications de l'article de M. Panately.

Les armoiries de la République Orientale (1) de l'Uruguay (2) sont écartelées ou formées de quatre quartiers. Elles furent établies le 14 mars 1829,

(1) Appelée ainsi à cause de son territoire situé à l'Est de la grande rivière Uruguay.

(2) *Uruguay* en langue *Guarani* signifie Rivière de Limaca ou des détours.

comme vous le verrez par la loi que je vous envoie.

Le premier quartier supérieur, à gauche de celui qui regarde, a une *balance* sur azur, symbole de l'égalité et de la justice; celui à droite, supérieur, a une *tour* au faite d'une montagne sur champ d'argent, symbole de la force. C'est à présent un phare 34° 54' latitude sud et 58° 37' longitude ouest; jadis c'était une petite forteresse au sommet de la montagne ou Cerro, située près du port: c'était cette montagne qui, le 11 janvier 1520, fixait l'attention du marin faisant son quart de garde sur un des navires commandés par Hernando de Magollanes et s'écriait *Mont vi eu* (j'ai vu un montagne), d'où *Montevideo* et plus tard Montevideo-Cerro de Montevideo. Dans le troisième quartier, à gauche, en bas, on voit un *cheval libre*, argent, symbole de la liberté et à droite un *bœuf* sur azur, symbole de l'abondance! Les deux animaux marchent vers la gauche.

Dans le timbre ou essai un peso 1877, les quartiers ont été gravés comme je les ai décrits, mais l'impression a renversé les quartiers et produit l'erreur, savoir: la balance est à droite de celui qui regarde, le cerro à gauche, le cheval à droite et marche du même côté: le bœuf à gauche se dirigeant à droite: enfin au-dessus des armoiries, en haut, un grand soleil épanoui comme la liberté: c'est cette idée qui a dominée lorsqu'on a imprimé les timbres diligencia et ceux de 1859.

Je nie absolument ce qu'affirme M. Panatély que le coin a été détruit: il a été tout simplement corrigé, voilà tout, puisque le 4 peso actuel est la copie exacte de l'ancien type jusque dans ses moindres détails.

J'espère, cher Monsieur, que vous voudrez bien donner place à ces lignes rectificatives.

E. WONNER.

### Bibliothèque des timbrophiles.

Un livre qui vient de paraître à Madrid et qui doit forcément entrer dans la Bibliothèque de tous les timbrophiles, c'est la « *Resena historico-descriptiva de los sellos de correos de Espana*, » par un employé supérieur des postes, M. Antonio Fernandez Duro.

Ce n'est pas la banale nomenclature de timbres que nous connaissons, c'est un travail sérieux contenant, outre la description de tous les timbres d'Espagne, et on sait s'ils sont nombreux, ceux

encore des colonies, accompagnée de toutes les pièces officielles relatives aux émissions et suppressions de timbres, les circulaires administratives concernant les faux timbres presque aussi nombreux que les émissions. En un mot, on y trouve toutes les pièces qui peuvent intéresser l'amateur. Ce travail ne repose sur aucune supposition, les si, les car, les mais ayant été soigneusement écartés.

Nous avons été étonné cependant qu'après un travail exécuté d'une façon si scrupuleuse et si minutieuse comme l'a fait M. Duro, celui-ci ait cru devoir supprimer toutes les émissions de Don Carlos de 1873 dont il n'est fait aucune mention, pas plus que des timbres-télégraphe. M. Duro a-t-il dû ou voulu ménager certaines susceptibilités ou bien le patriotisme de l'auteur se serait-il parfois effarouché d'avoir à décrire des timbres créés dans d'aussi pénibles circonstances que celles où ils ont vu le jour? Quoi qu'il en soit, les timbres de Don Carlos appartiennent à l'histoire comme les timbres de Schleswig-Holstein, États confédérés d'Amérique, Alsace et Lorraine, etc., voire même comme les pages sanglantes de cette insurrection où ce curé Santa Cruz a trouvé le moyen de se distinguer si atrocement; on ne saurait donc retrancher aucun feuillet de cette période de troubles qui dénote toute l'incurie du gouvernement espagnol de cette époque; quant aux timbres-télégraphe dont nous constatons l'absence avec regret, ils forment une des parties intégrantes de la collection timbro-postale et nous ne saurions approuver pas plus que pour les premiers timbres, leur exclusion de ce livre ou de la collection.

Nous avons été enchanté de trouver à la seconde partie, réservée aux colonies, le classement des timbres de Cuba et de Porto Rico qui laissait encore bien à désirer. M. Duro s'est chargé d'éclairer tous les points obscurs et il l'a fait d'une manière parfaite; aussi ne saurions-nous assez recommander à nos lecteurs de se procurer ce livre. En lui donnant le succès qu'il mérite, ce sera encourager les études et recherches sérieuses qui ne font que trop défaut.

L'ouvrage est illustré de 113 gravures sur bois et ne contient pas moins de 250 pages à deux colonnes, format grand in-8°. Le prix est fixé à 40 pesetas, soit fr. 10, auquel nous le mettons en vente en y ajoutant le port, 85 centimes.



## Les timbres de Natal.

### INTRODUCTION.

La colonie de Natal doit son nom à ce qu'elle a été découverte le jour de Noël 1497, par le célèbre navigateur Vasco de Gama.

En 1822, elle a été visitée par des commerçants du Cap, qui la trouvèrent en possession de Chaka, chef zoulou qui gouvernait d'une manière très-sanguinaire toutes les tribus depuis la rivière Umzimkulu à Sainte-Lucie.

Vers la fin de 1837, un corps de Boers, ayant été offensés par les restrictions faites sur eux par le gouvernement anglais, dans la colonie du Cap, émigrèrent à Natal.

En septembre 1828, Chaka, le chef zoulou fut assassiné par son frère Umslangaan, près de la rivière Umvoh et son frère Dingaan lui succéda. Ce chef assassina sous Piet Retief, le 6 février 1838, une partie des Boers qui lui rendaient une visite amicale.

Dans le commencement de 1840, les Boers sous Andries Pretorius, se joignirent, dans le but de se venger, à l'armée de Pandas (frère de Dingaan), le renversèrent et prirent possession du pays. Le 14 février 1840 Andries Pretorius, sur les rives de Umvolosi, proclama Panda, chef de la race zouloue; mais les Boers restèrent néanmoins seigneurs et maîtres.

Le Gouvernement anglais intervint alors, et les Boers furent vaincus, après une défaite terrible. Le 12 mai 1843, le Natal fut proclamé territoire Britannique, par le gouverneur du Cap, sir George Napier. Depuis ce temps, il est en leur possession et se déclare satisfait.

En 1856, Natal fut faite colonie distincte, par lettres patentes de Westminster du 30 avril 1845, c'est-à-dire indépendante du contrôle du Gouvernement du Cap, sous la juridiction duquel elle était depuis la possession en 1843.

La colonie de Natal se trouve située sur l'Océan Indien, sur la côte S.-E. de l'Afrique, à environ 800 milles E.N.E. du Cap de Bonne-Espérance entre 27° 15' 31° 5' latitude sud, 29° 0' 31° 30' longitude orientale. Les limites S.-E. sont l'Ingela et Umzimyati ou rivières Buffalo, la séparant du Zululand; la limite S.-O. est la rivière Umzimkulu qui la sépare de la Cafrerie; les monts Drackensberg à l'Ouest la divisent de la rivière Orange et le Basutoland; l'Océan indien forme ses limites orientales.

Les Drackenberg ou monts Quathlamba sont composés de granit, pierre à sablon, schiste, c'est

la continuation de la chaîne de montagnes connue sous le nom de chaîne Stormbergen dans la colonie du Cap. Le point le plus élevé de la chaîne a environ dix mille pieds.

Les rivières suivantes ont leur source dans ces montagnes: Orange, Umzimvoobo, Vaal, Ingela, etc.

Les côtes ont une surface inaccessible, mais du côté de l'intérieur, les montagnes se perdent dans les plaines de l'Etat libre.

La surface de Natal est d'environ 20,200 milles carrés avec une côte de 200 milles.

La ligne costale s'étend de 20 milles à l'intérieur et est très-fertile, climat presque tropique, par suite parfaitement sain. Le sucre, le café, l'indigo, l'*arrow-root*, le gingembre, le tabac et le coton prospèrent d'une manière étonnante; les ananas croissent et mûrissent en plein air avec peu de culture. Les districts supérieurs aux pieds des montagnes ont d'immenses étendues et de bons pâturages. L'élevage du mouton est la principale occupation; les chevaux et le gros bétail y sont élevés en grandes quantités. Le climat de la colonie est tonique et très-sain.

Natal est bien arrosé, n'ayant pas moins de vingt fleuves distincts coulant vers l'Océan indien, mais aucun n'est navigable; néanmoins les fleuves sont permanents et ont ainsi un avantage sur la colonie du Cap.

Pietermaritzburg, la capitale, siège du gouvernement, est située à 52 milles à l'intérieur de d'Urban ou Port Natal, contient 7500 habitants consistant en Européens, coolies et natifs.

Pietermaritzburg est un composé du prénom de de Piet Retief et le surnom de Gert Maritz les deux chefs célèbres des Boers émigrants qui furent tués par Dracjaan en 1828; le burg y attaché signifie ville.

D'Urban est le seul port et se trouve complètement enfermé dans des terres, mais un obstacle empêche les navires d'au-dessus d'un certain tonnage d'y entrer.

La saison d'hiver commence en avril et finit en septembre. En été les vents d'orage sont violents et fréquents. Il y a des endroits où l'on trouve du charbon, du cuivre, du fer et d'autres minéraux.

L'exportation consiste en laine, sucre, café, ivoire, peaux, plumes et *arrow-root*.

Un chemin de fer réunit la ville d'Urban, au port de mer; cette ligne, on l'espère, continuera jusqu'au Drackensburg.

La guerre des Zoulous de 1878-79 a mis le

Natal d'une manière plus proéminente devant le monde. Natal est en communication directe avec l'Angleterre, au moyen du câble et avec le Transvaal et la colonie du Cap par télégraphe.

On a vu par ce qui précède, que la colonie de Natal a été séparée de celle du Cap en 1856 (1). Elle n'a cependant émis des timbres-poste pour son usage que le 1<sup>er</sup> juin 1857, en se servant de la gravure des types des timbres fiscaux antérieurement émis. Ces types ne portent pas le mot *Postage* qui indique un usage postal; pareille absence se remarque jusqu'en 1869, époque à laquelle on reconnut la nécessité de distinguer les deux séries autrement que par le papier ou la couleur de l'impression. Mais n'anticipons pas.

(A continuer.)

L. H. J. WALKER.

### Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Suite. — Voir n° 220.

#### XXV. TSCHERN (GOUVERNEMENT DE TOULA).

*arrêté sur la poste rurale de Tschern.*

La poste rurale est instituée par arrêté du Conseil d'administration du district de Tschern du 1<sup>er</sup> janvier 1871, pour plus de facilité dans la distribution de toutes sortes de correspondances privées adressées dans les divers endroits du district de Tschern.

Les intérêts des habitants du district étant étroitement liés avec l'existence de la poste rurale, l'administration rurale en l'instituant, a pleine confiance dans les habitants du district pour leur coopération.

La poste rurale desservira tant la correspondance du gouvernement que celle privée; la première gratuitement selon les instructions du gouvernement et la seconde payable par des timbres-poste.

Ces timbres-poste sont émis par l'Ouprawa pour la régularité et la facilité de contrôle du bureau de poste qui doit diriger l'action de la poste du district; les timbres-poste ruraux seront aux armes du district de Tschern, leur prix sera de trois kopecks.

L'ouverture de la poste et les règlements pour la distribution des correspondances dans le district seront annoncés ultérieurement aux habitants.

Signés par le Président et les membres de l'administration rurale et certifié par le Secrétaire.

(1) N'y aurait-il pas là erreur de date? Nous trouvons parmi des timbres spéciaux fiscaux de Natal un timbre fixe de 3 shillings oblitéré 1854. Il nous paraît que ces timbres n'ont pu être émis avant la séparation des deux colonies.

J.-B. M.

#### XXVI. KOEZIELETZ (GOUVERNEMENT DE TSCHERNIGOW).

*Extrait de l'arrêté de l'administration rurale du district de Kozieletz.*

L'administration rurale du district de Kozieletz, dans la réunion de son conseil du 11 septembre 1866, a entre autres arrêté d'organiser en l'an 1867, sur des bases solides, la poste rurale, et d'émettre des timbres-poste de la valeur de 3 kopecks, dont le prix couvrira la taxe de la correspondance privée desservie par la poste rurale.

Désirant en même temps que l'administration postale soit bien organisée et que ses employés remplissent régulièrement et honnêtement les devoirs qui leur incombent, a arrêté que pour la parfaite régularité dans le service postal, les secrétaires des communes recevraient en récompense la moitié du revenu de la vente des timbres-poste; ils recevront en outre dix roubles par an de l'administration.

Dans les bureaux de l'administration rurale, ainsi que dans toutes les communes du district de Kozieletz, il y aura des livres reliés, scellés et paraphés, qui recevront l'inscription par ordre de date de l'arrivée de tous les paquets et lettres; la correspondance tant ordinaire que d'argent portera une marque indiquant le jour de son arrivée à la poste.

L'époque des départs et arrivées de la poste dans les diverses stations, ainsi que la désignation des stations elles-mêmes, sera annoncée séparément par l'administration rurale.

Signé par le président de l'administration rurale et certifié par le secrétaire.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

VIENT DE PARAÎTRE :

## LES TIMBRES DE BELGIQUE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR J.-B. MOENS

2 forts volumes in-18, illustrés de 90 gravures sur bois, contenant des détails fort curieux sur les postes anciennes de Belgique et la proposition faite, en 1776, d'émettre des timbres pour la petite poste de Bruxelles.

**Prix des 2 volumes : 8 fr. franco.**

En souscrivant à la *Bibliothèque des timbrophiles* (18 fr. pour 6 volumes), on les obtient ainsi à raison de 6 fr. les deux.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.60  
LE NUMÉRO. . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### ROUMANIE.

La nouvelle était vraie. Ce pays a été favorisé le 1<sup>er</sup> mai dernier d'une série de *timbres-taxe*, ainsi que nous le disions le mois dernier. Toutes les valeurs sont d'un même type, c'est-à-dire un grand chiffre dans un ovale large avec cadre extérieur oblong, portant aux angles un cor de poste et des inscriptions autour du cadre, savoir : à gauche et à droite : *Posta Romana* (Postes Roumaines; en haut : *Taxa de plata* (Taxe à payer); en bas : *bani*.

L'impression est en couleur sur papier blanc; piqués 11 1/2 :

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| 2 bani, brun foncé. | 30 bani, brun foncé. |
| 5 — —               | 50 — —               |
| 10 — —              | 60 — —               |

Nous n'avons rien appris de la série de timbres à l'effigie royale.

### TURQUES (ILES).

Le 1/2 penny existe avec la surcharge reproduite récemment, non-seulement sur le 6 pence, mais encore :

1/2 penny, sur 1 sh. ardoise, surch. noire.  
1/2 — — 1 — violet, — —

Le *Philatelic Record* constate deux variétés du 2 1/2 pence où l'un des deux chiffres 2 est plus petit que l'autre.

### ITALIE.



Voici le type du 25 cent. dont nous avons parlé. Il a, ainsi que le 50 centimes qui a paru vers

les premiers jours de mai, subi un petit changement aux angles : le dessin est moins ombré :

25 centimes, bleu et noir.

50 — violet —

#### COLONIES FRANÇAISES.

La liste que nous avons donnée, d'après M. Roussin, est incomplète et les couleurs ne sont pas exactement renseignées. Elles correspondent à celles des timbres français actuels. Le 100 centimes est donc 1 franc et il faut ajouter :

45 centimes, bleu, teinté azur.

Cette rectification est faite par M. Breitfuss qui envoie à l'appui la série complète de ces timbres.

#### SERBIE.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> juin, paraissent des cartes postales universelles à 10 paras et avec réponse 10 + 10 paras. Dans un cadre grec, à droite, le timbre, type des timbres-poste ; à gauche, les armoiries ; en haut : *Serbie* — *Union postale universelle* — *Carte postale*, sur une ligne ; plus bas, une inscription cintrée en caractères serbes et une autre plus bas, sur une ligne droite, ayant la signification de l'inscription française ; quatre lignes pour l'adresse et un avis en deux langues, à l'angle gauche inférieur, sur deux lignes : *Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*.

Les cartes avec réponse ont en plus, sous « carte postale » de caractères serbes, les mots : *Réponse payée* pour la première partie et *Réponse* pour la seconde partie, en deux langues.

Les cartes simples sont imprimées par deux exemplaires du même côté, mais la carte supérieure est renversée par rapport à la seconde ; celles avec réponse ont l'impression sur la 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces.

Impression de couleur sur carton paille :

10 paras, bleu titacé.

10 + 10 — bistre.

Nous avons aussi des cartes pour l'intérieur, à 5 paras et avec réponse 5 + 5 paras imprimées de la même façon que les précédentes. Les armes sont au milieu, avec les mots *Carte postale* au-dessus, en caractères serbes ; deux lignes pour l'adresse et un avis d'une ligne en dessous ; les cartes avec réponse ont en plus, le mot : *Réponse payée* ou *Réponse*, toujours en caractères serbes :

5 paras, brun-violet sur rose.

5 + 5 — — —

Que devient le 5 paras bleu que nous avons vu ? On ne nous en dit rien.

#### ROUMÉLIE.

Nous avons avec la surcharge *R. O. renversée* :

20 paras, brun-violet et vert, surcharge bleue.

M. A. Glavany nous a montré le 20 paras, tête bêche :

20 paras, rose et noir.

A propos des timbres de Roumélie, M. A. Glavany affirme que le 10 paras avec simple surcharge : *Roumélie orientale* est une carotte.

Que l'on avait débuté par cette surcharge, mais qu'on y avait renoncé parce qu'elle ressemblait trop à une oblitération ; que toutes les feuilles enfin ont reçu en plus les lettres *R. O.*

A cette affirmation, MM. Whitfield, King et C<sup>o</sup> répondent qu'ils tiennent cette variété de la direction des postes de Philippopolis, où elle a été achetée.

#### BELGIQUE

M. Schœller nous fait remarquer que l'on n'a pas signalé les cartes 5 centimes, violet, en deux variétés :

1<sup>o</sup> Avec ligne d'adresse de 100 mm.

2<sup>o</sup> — — — 95 —

Ce qui fait avancer la lettre *M* qui touche presque l'inscription supérieure à la seconde variété.

#### MALACCA.



Voici le dessin des timbres signalés le mois dernier et qui se rapproche beaucoup de celui reproduit n° 211 qui n'a pas le mot *cents* en caractères italiens.

D'après M. Barnett, ces timbres ont été annoncés par lui en avril 1830.

#### PORTO-RICO.

M. Maureno a dans son album, de l'émission 1876, deux timbres se tenant de côté, n'ayant qu'un seul paraphe, celui de gauche qui est du Gouverneur général :

25 c. peseta, lilas.

#### JAMAÏQUE.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu une 2<sup>e</sup> variété de la carte 1 1/2 p. où les mots *Universal Postal Union* mesurent 74 au lieu de 78 mm et avec les lettres capitales plus hautes.

1 1/2 penny, vert et noir, 2<sup>e</sup> variété.

#### BAVIÈRE.

Le papier des enveloppes n'est plus azuré mais blanc, toujours vergé avec ondulations :

10 pfennig, carmin.

La carte postale 3 pfennig vert-jaune a les mê-



mes armoiries dans un ovale que les autres cartes postales. Le 3 + 3 pfennig n'a pas encore subi cette modification :

3 pfennig, vert-jaune.

#### GRENADE.

Nous avons un timbre, conforme pour le type, au 1 shilling, violet ; la surcharge : *Postage et Four pence* est en noir. Le papier contient une grande étoile en filagramme ; piquage habituel :

4 pence, bleu terne et noir.

#### CEYLAN.

M. A. Schoeller a reçu des timbres-télégraphe des Indes anglaises, oblitérés : *Galle 3 — 1 — 81* et portant la surcharge : *Ceylon*. (mot ponctué) en lettres capitales noires de 3 mm de hauteur sur 19 de longueur.

M. Schoeller ajoute que les télégraphes de Ceylan faisant partie, ainsi que l'indique le reçu, du *Indian Government Telegraph*, il ne voit pas l'utilité de cette série spéciale.

Nous ne sommes pas de cet avis. Si Ceylan emploie les timbres des Indes anglaises avec une surcharge montrant l'origine, ces timbres appartiennent nécessairement à une série qui doit être collectionnée au même titre que les Açores, Madère, etc.

Notre correspondant possède :

- 1 rupee, gris-lilas, 2<sup>e</sup> type.
- 2 — 8 an., orange.
- 5 — brun-rouge.
- 25 — lilas, 2<sup>e</sup> type.

Il est donc probable qu'il y a encore : 1, 2, 4, 8 annas, 10 rupees et si l'emploi de ces timbres est antérieur à 1878, il faudra sans doute ajouter les deux valeurs : 14 rupees 4 annas et 28 rupees 8 annas supprimées cette année-là.

Nous avons annoncé il y a quelque temps, d'après le *Philatelist* de Dresde, des cartes à 8 et 12 cents. L'administration des postes de Colombo nous ayant avisé que ces cartes n'existaient pas et n'avaient jamais existé, nous en fîmes part à nos lecteurs. Il paraît que c'était une grande imprudence de notre part. Le *Philatelist* écrit à ce propos : « Les cartes postales 8 et 12 c. se trouvent dans la collection du Musée postal de Berlin. Monsieur Moens aurait sans contredit agi plus prudemment en consultant notre source avant de dénoncer ces cartes comme il l'a fait ».

Ainsi c'est entendu, quand il y aura doute sur un timbre, on consultera d'abord le *Philatelist* et le Musée postal de Berlin, les renseignements officiels étant de nulle valeur.

#### SUISSE.

Réparons un oubli. L'enveloppe 10 centimes a reparu avec son ancien filagramme *colombe* :

10 centimes, carmin vit.

La carte officielle, avec le mot *officielle* sur une étendue de 17 mm a dans l'angle inférieur gauche : *R. & S. — V. 79. — 400,000.*

#### DANEMARK.

M. Campbell possède de l'émission 1875 deux variétés de la carte 3 øre : avec chiffre 8 *large* et chiffre *étroit* dans le cercle :

8 øre, carmin.

#### BULGARIE.

Ce dessin représente le type des nouveaux timbres qui ne diffère des précédents que par l'énonciation de la valeur en *stotinki* et non *statinki*, comme nous l'avons écrit.

#### LABOUAN.

Cette colonie, en entrant dans l'union postale, a émis des cartes postales que nous envoient MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup>. Elles ont pour timbre le type des timbres-poste placé à l'angle droit supérieur et pour inscription, en haut :

*Union postale universelle.*

*Labuan.*

*Post Card.*

*The address only to be written on this side.*

Les armes de la Grande-Bretagne sont placées entre les mots *Post* et *Card*.

Impression de couleur sur carton chamois ; dimensions 121 sur 89 mm :

4 cents, vert.



Voici le fac-simile du timbre 12 cents devenu 8 cents par l'application d'une surcharge noire ; *Eight cents* que nous avons annoncé il y a quelque temps :

8 cents, rouge et noir.

#### AUTRICHE.

Le *Welt Post* annonce des cartes postales avec texte *roumain*, valeur 2 kr. et incessamment de ces cartes avec réponse :

2 kreuzer, brun sur chamois.

2 + 2 — — —

#### QUEENSLAND.

Le *Berliner Illustrirte Ph. Z.* a vu le 2 shil-

lings bleu lithographié, type supplanté, avec filagramme Q et couronne, *renversé* (ce qui n'a aucune valeur).

La direction des postes à Brisbane nous certifie que cette valeur n'a jamais existé. Qu'en pense le *Philatelist* et le Musée postal de Berlin?

#### COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Le 7 kopecks, type reproduit n° 220, avec chiffre maigre, existe également avec surcharge *bleue* ainsi que le 7 kop. avec chiffres trapus et gras :

7 kop., sur 40 k. carmin et vert, surch. bleue.

#### MEXIQUE.

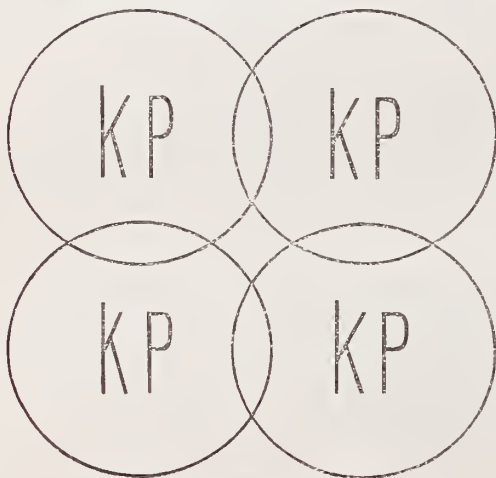
Un de nos correspondants possède dans son album le 50 cent. bleu sur rose (1868) *percé* et oblitéré. Ce timbre, que nous ne connaissons que non dentelé, est donc, selon toute apparence, un timbre imprimé par erreur dans cette couleur et non un essai, comme on avait pu le supposer :

50 centavos, bleu sur rose (1868).

Depuis son entrée dans l'union postale, les timbres *Porte de Mar* n'existent plus et un auto-daté général aura lieu en juillet prochain.

#### HONGRIE.

Voici le dessin du filagramme que portent les timbres des derniers tirages.



#### PHILIPPINES.

Il semblerait que l'administration des postes est aux abois. Après les 2 et 2 1/2 centimos, timbres provisoires avec surcharges sur le timbre fiscal 10 enartos, voici le 2 reales *Derecho judicial* qui est employé au même usage. Il porte la surcharge noire : *Habilitado para correos* 8 cms.

8 centimos, bleu et noir.

#### ESPAGNE.

Un de nos correspondants de Barcelone nous remet deux timbres verticaux 1/4 c. de peseta, piqués 12 1/2. Si c'est là un piquage officiel, il n'y a là que demi-mesure :

1/4 cent. de peseta, vert.

#### GRÈCE.

Le 5 lepta n'a plus de chiffre au revers; du moins le groupe de trois exemplaires que nous remet M. A. Glavany :

5 lepta, vert-jaune sur blanc.

#### INDES ANGLAISES.

Nouvelle carte que nous envoie M. Breitfuss. Elle sert à la correspondance officielle échangée entre les bureaux de l'administration des postes.

En haut, au milieu, les armes de la Grande-Bretagne, surmontées d'une inscription cintrée : *On Postal Service*; sur la même ligne que les armoiries : *East India*, à gauche; *Post Card*, à droite; plus bas : (*The address only*) etc.

Impression couleur sur carton blanc : 420 × 74 mm.

Sans valeur, vert-jaune.

D'après une communication de la Direction des postes que nous communiquons M. Breitfuss, il n'y aurait avec la surcharge : *On H. M. S.* que les valeurs : 1/2, 1, 2, 4, 8, 12 annas et 1 rupee; les autres valeurs n'ont pas reçu de surcharge.

#### GRANDE-BRETAGNE.



M. Philbrick nous remet un timbre de service pour usage du directeur de la Compagnie télégraphique *The Electric Telegraph* que nous reproduisons.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

Sans valeur, bleu

#### NORVÈGE.

Emission de deux cartes avec réponse, parues dans les premiers jours d'avril et qui nous sont communiquées par M. Breitfuss.

Dans un cadre grec de 122 sur 70 mm, en haut, à droite, le timbre au type connu; au milieu de la partie supérieure : *Brevkort fra Norge*, et au-dessous : (*Paa denne Side skrives kun Adressen*); viennent quatre lignes ponctuées pour l'adresse, la première commençant par *Til*; dans l'angle gauche inférieur : *Omboiede kort er bestemt til —*



*Svaret*; la seconde partie n'a pas cet avis, mais le mot *svar* entre la première et deuxième ligne.

La 2<sup>de</sup> carte porte au-dessus des inscriptions de la précédente : *Verdenspostforeningen* (Union postale universelle); l'avis a la traduction : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*; la seconde partie n'a pas cet avis, mais les mots *Svar* (Réponse) entre la deuxième et troisième ligne.

Imprimé en couleur sur carton blanc, filagramme de cinq rangées de cors de postes avec l'impression sur la première et troisième faces, les deux parties tenant par le haut :

6 ore, vert pâle.  
10 — rose violacé.

#### TOBAGO.

Le *Philatelic Record* a reçu avec le mot : *Postage*, dans la courbe inférieure du cercle qui encadre la tête :

1 penny, brun-rouge.  
4 — vert-clair.

#### TURQUIE.

Nous avons de l'émission 1869-71 :

2 piastres, vermillon, non dentelé.



Voici le dessin des nouvelles surcharges *cheïr* appliquées sur les timbres avril 1876. On remarquera que le perlé est interrompu en haut et en bas :

10 paras, violet.  
20 — vert.  
1 piastre, jaune.

En réponse à M. A. Glavany, prétendant que les timbres *Mont Athos* ne sont que des carottes, M. Campbell nous écrit :

« Une lettre officielle a été adressée de l'ambassade ottomane au directeur général des postes à Constantinople; la réponse a été reçue il y a environ deux mois. Elle certifiait que ces timbres ont servi au Mont Athos; une empreinte de la surcharge était jointe à la lettre. »

La parole est à M. A. Glavany.

#### INDES NÉERLANDAISES.

M. Ashwell, dans le *Philatelic Record*, demande une preuve digne de confiance de l'authenticité de la surcharge *Vijf cent* sur la carte 12 1/2 c., ses correspondants l'ayant informé que cette surcharge ne fut jamais faite dans la colonie.

Nous pouvons rassurer M. Ashwell. Nous avons en ce moment devant nous différents exemplaires annulés ainsi et en plusieurs variétés :

1° Surcharge oblique de haut en bas et de gauche à droite;

2° Surcharge oblique de bas en haut et de droite à gauche;

3° Surcharge oblique de bas en haut et de gauche à droite;

4° Surcharge horizontale;

5° Surcharge horizontale renversée;

6° Surcharge verticale de bas en haut.

Les deux premières ont la surcharge *rouge* : elles ont été utilisées à *Sanjofmaas* le 17 décembre 1879 et à *Cheribon* le 18 décembre 1879; les quatre dernières ont la surcharge *bleue*, elles viennent de *Pekalongan*, 19 décembre : *Tagal*, même date; *Japara*, 17 décembre et *Kedirie*, 13 décembre 1879.

Nous ajouterons que nous avons une autre carte oblitérée portant *Vijf cent* en petits caractères *rouges*, avec nom de ville invisible, mais employée le 16/4 1880; une autre surcharge en petites capitales *bleues* avec trait d'union entre *Vijf et cent* utilisée à (?) OARDOC : une autre avec 5 cent sur une ligne, en petites capitales *bleues* et enfin de *Madioen* une carte où 12 1/2 a été surchargé simplement d'un chiffre 5 en *noir*.

#### URUGUAY.

Les cartes à 2 centesimos et 2 + 2 avec réponse signalées ici n° 219, sont annoncées par l'avis suivant de la Direction des postes.

« La direction générale a décidé de mettre en circulation, à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, l'émission de cartes postales 2<sup>e</sup> série 1880, de la valeur de 2 centesimos les simples et 4 centesimos celles avec réponse payée. Ces cartes simples pourront s'employer pour l'intérieur et pour la République Argentine.

« Il est donné le terme de 60 jours à partir du 4<sup>er</sup> prochain, pour retirer de la circulation les cartes actuellement en usage (à l'exception de la valeur de 3 centesimos) et afin de pouvoir effectuer l'échange de celles qui ont été antérieurement émises, tous les bureaux de timbres de l'État sont autorisés à le faire.

« On est prévenu que passé ce terme, les timbres imprimés sur ces cartes retirées seront de nulle valeur. »

Montevideo, le 29 mars 1881.

Le 1<sup>er</sup> officier (des postes).

Ces cartes ne sont pas semblables à la 1<sup>re</sup> série 1880; elles ont au lieu de *Tarjeta-Union postal universal*, les trois lettres ornées : *R. O. U.* (Republica Oriental Uruguay) traversées par une banderole, sur laquelle : *Tarjeta postal* :

2 centesimos, bleu sur blanc.  
2 + 2 — vermillon —

## PÉROU.

M. Diena possède avec le mot *Lima* remplaçant *Peru* à la surcharge.

2 centavos, rose, surcharge bleue.

## RUSSIE.

La carte à 9 kopecks pour obtenir des informations, 1<sup>re</sup> variété, nous parvient par l'entremise de M. Breilfuss avec les inscriptions de la face surajoutées en rouge, au lieu de noir :

9 kopecks, noir et rouge.



*Odessa.* Voici le dessin des enveloppes qui ont été mentionnées le mois précédent.

M. Lubkert nous avise des émissions suivantes :

*Borovitchi* (Novgorod). Au type de 1874, connu sur papier jaune :

5 kopecks, lie de vin, sur blanc.

*Jegorievsk* (Riazan). Timbre d'ancienne émission, nous dit M. Lubkert, avec étoile à huit branches aux quatre côtés. Les inscriptions en général, sauf le mot *Marka*, sont plus larges ; il n'y a pas de dessin sur 3 K. C.

Le changement du premier mot (villageoise en rurale) de la deuxième ligne de l'inscription centrale, nous fait supposer que ce timbre est d'émission nouvelle. Les premiers timbres étaient lithographiés et avaient un dessin sous 3 K. C. qui fut maintenu en 1872, lorsque les timbres furent gravés en taille-douce ; ce dessin disparut en 1875, tout en conservant l'inscription « villageoise » qui ferait place, selon nous, aujourd'hui au mot « rurale ».

3 kopecks, noir.

*Morschansk* (Tamboff). Les timbres dorés, bronzés, etc., etc., ne suffisaient plus. Il a fallu de nouveaux timbres à cette administration. Ils étaient coquets, bien imprimés, les voici d'un type qui ne peut manquer d'être réformé bientôt, d'autant plus qu'il rappelle....



de loin, les timbres du gouvernement qu'on ne peut imiter ; enfin nous avons cherché en vain la valeur de ce timbre, soit en lettres, soit en chiffres.

Imprimé lithographiquement en gris avec centre rouge et ovale de couleur variée ; piqués 12 1/2 :

Sans valeur (5 kop.), gris, rouge et noir.

— — — — et violet.  
— — — — et bleu.  
— — — — et vert.



*Novgorod* et *Atkarsk*. Nous donnons les dessins des deux timbres dont nous parlions le mois précédent. Nous ignorons si le Novgorod est d'émission actuelle, ayant reçu tout récemment l'ancien type.

*Douchowetchchina* (Smolensk). Le 3 kop. gris-bleu n'a pas seul été réformé ; le 6 kop. existe dans les mêmes quatre variétés que le 3 kop. :

6 kopecks, rose vif.

*Ismaïl* (Bessarabie). M. Lubkert a découvert des enveloppes émises pour cartes de visites des fêtes de Pâques ou de Nouvel an à Ismaïl. Dans un cercle, des armoiries avec inscriptions autour. La valeur est de 10 kop. placée dans l'angle inférieur gauche, avec une inscription en dessous, dont voici la traduction : 10 kop. au bénéfice des pauvres, au lieu de visites de fête. Dimensions de l'enveloppe 124 × 76 ; papier vergé blanc :

10 kop., violet et noir.

Un autre type a une inscription en lettres blanches dans un cercle. *Assemblée locale d'Ismaïl — cachet* ; en bas, à gauche, l'inscription noire : 10 kop. argent — au bénéfice des écoles publiques d'Ismaïl. Dimensions : 97 × 58 mm ; papier vergé blanc :

10 kopecks, noir et bleu.

Il est probable qu'il existe des 20 kopecks :

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir N° 220.

#### EAGLE CITY POST.

Cette poste, dont le propriétaire était M. Guillaume Stait, était concurrente de Blood. Elle fut établie en 1847, peut-être en 1846 et cessa presque simultanément avec cette dernière poste, afin de s'éviter peut-être le désagrément qu'ont Bloods avec le gouvernement.

Son bureau était au début, dans l'édifice de l'Adams Express, n° 80, Chesnut street. En 1852,



Adams et C<sup>o</sup> changèrent de domicile et allèrent au 116, Chestnut street et 48, South 3<sup>d</sup> street où Strait les suivit. En 1859 il ouvrit son bureau au coin des rues 4<sup>th</sup> et Walnut où il resta jusqu'au jour où la poste fut supprimée.

Emission de ..... 1847.



Inscription dans un cercle festonné; gravé sur bois (?) et imprimé en couleur sur papier blanc mince :

Sans valeur, noir.

Emission de ..... 1852.



Inscription en lettres blanches sur fond uni dans un petit rectangle large; gravé sur bois (?) et imprimé en couleur sur papier blanc ordinairement d'une teinte azurée :

Sans valeur, rouge.  
— bleu.

Vers 1857, il semblerait que l'usage des timbres ait cessé en partie, car la plupart des lettres annoncent que le port a été payé en espèces par l'application d'un timbre : *Stait's Despatch* — *S. Third street. Paid*, imprimé ordinairement en rouge, bien que l'on prétende l'avoir rencontré dans d'autres couleurs.

BRIGG'S DESPATCH.

Cette poste a été établie en 1848 par G. W. Brigg et Shipps au n° 61, South street, pour la réception et la distribution des lettres et des petits paquets. L'entreprise n'eut guère de succès : elle fut abandonnée en moins d'une année.

Emission de ..... 1848.



Lettre dans un ovale portant inscriptions.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur couleur :

Sans valeur, chamois.

Nous avons rencontré, il y a quelques années, un timbre rond de 1 3/4 centimètre de diamètre environ, ayant pour inscription : *Brigg's Paid Despatch* en lettres blanches sur fond de couleur. Le timbre semblait provenir d'une gravure sur bois et l'aspect général plaiderait en sa faveur, bien que nous ne sachions rien sur son authenticité :

Sans valeur, rouge sur blanc.

G. CARTER.

Il ne nous a pas été possible de connaître la

date de l'établissement et de la suppression de cette poste. Elle existait cependant en 1850, ainsi que le prouve une lettre du 9 octobre de cette année que nous avons et qui porte un de ses timbres. Son bureau était au n° 90, North 5 street; nous avons tout lieu de croire que sa vie fut de courte durée.

Emission de ..... 1850?



Inscription en lettres blanches sur fond uni dans un petit rectangle large. Imprimé lithographiquement (?) en couleur sur papier

blanc :

Sans valeur, noir.

PRIEST'S DESPATCH.

Existait en 1854, peut-être même avant, au n° 141, Chestnut street. Son propriétaire était M. Salomon Priest.

Emission de ..... 1854.



Inscription en lettres blanches sur fond uni dans un rectangle large. Gravé sur bois (?) et imprimé en couleur sur couleur :

Sans valeur, noir sur rouge.  
— — — jaune.  
— — — bleu.  
— bronze — bleuâtre.

La plupart des timbres de cette poste présentent un fond uni, pareil à notre illustration. Il y a cependant des exemplaires qui montrent des traits au-dessus et en dessous du mot *Paid* et parfois même à côté de ce mot. Ces différences peuvent s'attribuer à l'usure de la planche et au peu de soin avec lequel on a effectué le tirage.

CITY DESPATCH.

Tout récemment encore on attribuait cette poste à New-York. Nous pouvons certifier qu'elle a existé à Philadelphie, bien que nous ne sachions pas d'une manière approximative l'époque de son existence.

Emission de ..... (?).



Justice personnifiée par une femme tenant en main une balance; forme ovale contenant inscription.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

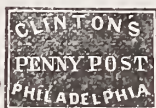
1 cent, noir.

Après la cessation de la poste, on trouva, dit-

on, un approvisionnement important de ses timbres : on croit cependant que ce soi-disant approvisionnement provient d'une réimpression faite sur la planche qui aurait été découverte. Quoi qu'il en soit, le timbre neuf est très-commun.

Nous passons maintenant à cinq postes sur lesquelles nous ne possédions aucune espèce de renseignements, bien que les timbres soient hors de toute suspicion, sauf ceux de Clinton sur lesquels nous n'avons rien absolument appris. Nous croyons que tous ces timbres sont authentiques.

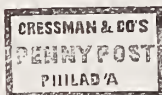
#### CLINTON'S PENNY POST.



Inscription en lettres blanches sur fond uni dans un rectangle large. Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc.

Sans valeur, noir.

CRESSMAN AND CO.



Inscription dans un cadre oblong. Composé typographiquement et imprimé en couleur sur papier noir glacé :

Sans valeur, bronze.

#### DE MING'S PENNY POST.



Inscription sur trois lignes dans un petit rectangle large orné. Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

Sans valeur, noir.

Ce timbre se rencontre neuf en quantité considérable : cet approvisionnement serait le stock de ce qui restait à la cessation de la poste.

Frankford, où était établi la poste de M. De Ming, est un faubourg de Philadelphie.

#### STEINMEYER'S CITY POST.



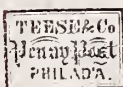
papier couleur :

2 cents, bleu ardoise.

2 — rose.

2 — jaune.

TEESE AND CO.



Inscriptions sur trois lignes dans un cadre oblong fermé de deux filets. Imprimé lithographiquement (?) en couleur sur couleur.

Sans valeur, bleu sur bleuâtre.

#### GUY'S CITY DESPATCH.

Cette poste fut établie en avril 1879, croyons-nous, par M. F. A. Guy, au n° 1123, Chestnut street, pour la distribution des lettres et des imprimés de toute espèce, à 70 c. par 100. La distribution avait lieu deux fois par jour, au moyen des huit facteurs de la poste.

Son étonnement ne fut donc pas peu grand, le 16 juin 1879, quand les officiers du gouvernement l'arrêtaient et fermèrent sa poste, pour avoir violé les actes du congrès dont nous avons déjà parlé.

#### Emission d'avril 1879.



Inscription en lettres blanches dans un rectangle à fond guilloché.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

Sans valeur, rose, non dentelé.

— bleu —  
— rose, piqué.  
— bleu —

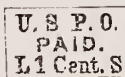
Bien que la valeur ne soit pas indiquée, les timbres bleus se vendirent à 70 cents par cent et s'employaient seulement pour les imprimés.

U. S. P. O.

On croyait autrefois que cette poste appartenait à la ville de New-York et que les initiales signifiaient : *Union Square Post Office*. Mais la découverte de ces timbres sur des lettres datées de Philadelphie, a mis fin à cette supposition.

Il est assez difficile de donner la signification vraie de ces initiales, qui pourrait bien être : *United States Post Office* (Poste des Etats-Unis), dont les timbres appartiendraient, selon nous, à la poste gouvernementale de la ville de Philadelphie, qui auraient par conséquent le caractère semi-officiel des timbres : *United States City Despatch Post*, *U. S. Mail* et *Government City Despatch* (voir *Timbre-Poste*, n° 189). Il est vrai que nous ne pouvons fournir de preuves à cet égard, mais l'évidence circonstancielle est assez complète.

#### Emission de ..... 1849.



Petit rectangle large contenant une inscription sur trois lignes. Imprimé en noir sur papier couleur :

1 cent, rose.



*Emission de .....*

Même que le précédent, avec lettres L P au lieu de L S.

Imprimé en noir sur couleur :

1 cent, rose.

*Emission de .....*

Le même, sans les lettres LP ou LS.

Imprimé en couleur sur couleur :

1 cent, noir sur rose.

1 — — — bleu.

1 — bleu — blanc.

*Emission de .....*

Inscription dans un cadre oblong à double filet avec ornements dans les angles intérieurs.

Imprimé lithographiquement (?) en couleur sur couleur :

1 cent, noir sur bleu.

1 — — — blanc.

1 — or — noir glacé.

Chaque exemplaire de ces timbres est différent sur la feuille.

*Emission de 1852-53 (?)*

Inscription dans un double ovale large et au centre; de chaque côté une étoile.

Composé typographiquement et imprimé en

couleur sur blanc :

1 cent, noir.

Ce timbre s'employait également pour annoncer que le port avait été payé en espèces. Il était dans ce cas frappé à la main, en rouge.



M. M... nous signale le timbre ci-contre, qui est presque identique au type précédent, de sorte qu'il est raisonnable de supposer qu'il vient de la

même source.

Impression couleur sur papier blanc :

1 cent, noir.

Un timbre qui rappelle le type 1852-53 avec aigle au-dessus de l'ovale, ne semble pas avoir été mis en usage. C'est M. Trifet qui l'a découvert, en 1878, dans le département de l'administration générale des postes des Etats-Unis à Was-

hington, où ledit timbre semble avoir dormi bien des années. M. Trifet en obtint quatre exemplaires, soit :

Bleu sur orange.

Rouge — blanc.

Bleu — —

— — orange.

Les trois premiers paraissent provenir d'enveloppes dont on les aurait coupés; quant au dernier, il est imprimé sur le coin gauche supérieur d'une enveloppe entière.

Ces exemplaires paraissent être des essais projetés pour des enveloppes. Ainsi que nous venons de le dire, nous ne croyons pas qu'on en ait jamais fait usage.

## CHAPITRE VI.

**Baltimore (Etat de Maryland).**

Les détails sur les postes de cette ville manquent complètement.

## GRAFFLIN'S DESPATCH.

*Emission de .... (?)*

Monument dans un ovale, dit Battle monument, érigé à Baltimore en commémoration des habitants de cette ville qui tombèrent durant la guerre de 1812 entre les Etats-Unis et la Grande-

Bretagne.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

1 cent, noir.

Les timbres véritables sont fort rares, mais on rencontre pas mal de contrefaçons des plus dangereuses, lesquelles proviennent de gravure sur bois.

## WINAN'S CITY POST.

*Emission de .....*

Bombe ailée dans un cadre oblong portant inscription en dehors du cadre.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier de couleur :

2 cents, blanc.

5 — jaune glacé.

10 — vert.

20 — vermillon glacé.

C'est sur la responsabilité de M. Scott que nous décrivons ces timbres.

CARRIER'S DISPATCH.

Emission de ..... (?).



Oeil dans un cadre oblong ayant l'inscription : *Carrier* en haut ; *Dispatch* en bas et la valeur au milieu.

Gravé sur bois d'une manière assez rude et imprimé en couleur sur papier blanc :

4 cent, rouge.

1 — rose.

1 — bleu.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

### La recherche de la vérité

SUR LES ENVELOPPES DE FINLANDE 1845 ET 1850.

Presque tous les albums et catalogues font mention d'enveloppes de Finlande, type 1845, imprimées : les 10 kop. *en rouge*, les 20 kop. *en noir* et d'enveloppes 20 kop. *noir* de 1850. Ces timbres sont généralement considérés comme bons, même par les plus remarquables philatélistes d'Angleterre et du Continent, qui les ont admis dans leurs albums, quoique leur histoire soit encore entourée de mystère.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis que ces enveloppes ont fait leur apparition pour la première fois et personne jusqu'ici n'a cherché à contester leur authenticité ; qu'on veuille bien me permettre de remplir cette tâche.

1° Il n'existe aucun document officiel du sénat d'Helsingfors qui annonce l'émission de ces enveloppes.

2° Le département des postes à Saint-Petersbourg, auquel la Direction générale des Postes de Finlande adresse toujours tous les *oukas* accompagnés de tous les timbres et enveloppes émis par ce grand-duché, n'a jamais reçu aucune communication sur ces mystérieuses émissions.

J'ai même poussé mes recherches dans l'examen de toutes les correspondances de la Direction des Postes d'Helsingfors, des archives du Département des postes à Saint-Petersbourg et cela en vain ; tous les chefs de section m'ont déclaré en outre que ces enveloppes de fantaisie leur étaient connues et qu'ils savaient fort bien qu'elles n'avaient jamais existé officiellement.

3° Les enveloppes 10 kop. *noires* et 20 kop. *rouges* étaient encore en usage en 1849, puisque nous possédons, dans notre album, la première de ces enveloppes utilisée le 21 septembre 1848 et une autre le 19 mai 1849. J'en ai vu encore plus de vingt avec les oblitérations de 1848 et 1849, preuves qu'elles n'avaient pu être remplacées.

4° Divers collectionneurs et marchands ont fait insérer des annonces dans différents journaux de Finlande : ils ont reçu des 10 k. noir, quelquefois des 20 k. rouge, jamais des 10 k. rouge et 20 k. noir. C'est bien là la preuve la plus plausible que l'on puisse donner de la fausseté de ces enveloppes.

Depuis longtemps les collectionneurs russes ont condamné ces enveloppes et ne les placent que parmi les imitations. En ma qualité de Finlandais je crois qu'il est de mon devoir de convertir les philatélistes étrangers qui ont encore de ces enveloppes et qui les considèrent comme officielles.

Pour ce qui concerne l'enveloppe 20 kop. 1850, il n'existe pas plus que pour les deux de 1845, aucun document officiel et le Département de Saint-Petersbourg n'a jamais été avisé de cette émission, par la Direction des postes d'Helsingfors.

Il avait bien été décidé que cette valeur serait émise ; le type en avait même été confectionné, mais on m'assure qu'elle n'a jamais été imprimée sur des enveloppes entières.

Les spécimens que l'on rencontre parfois, en enveloppe entière, dans d'anciennes collections, sont également des imitations qui se distinguent du type préparé par le graveur de l'imprimerie d'État de Finlande, par les points suivants :

1) Les raies de l'écu ne doivent pas se correspondre comme tel est le fait pour les imitations ;

2) La crinière est empâtée ;

3) La lettre P dans le mot KOP est régulière dans les épreuves officielles, tandis que les deux jambages de cette lettre sont plus rapprochés et n'ont pas de traits horizontaux du bas, pas plus que les lettres K et P.

Enfin, en comparant les timbres faux de 1850 20 kop., avec ceux de 1845, 10 k. rouge et 20 k. noir, chacun peut se convaincre que c'est le même artiste qui les a gravés.

Ces timbres faux sont imprimés sur papier blanc à petites et larges vergeures et sur papier blanc uni et blanc jaunâtre.

On m'objectera peut-être que les enveloppes en question ont existé officiellement, puisqu'elles



ont reçu, en 1860, un deuxième timbre, type de cette année. Mais on perd de vue que ce n'est pas la soi-disant enveloppe de 1845 qui a été frappée du timbre 1860, mais les enveloppes 1860 qui ont reçu après coup le timbre, type 1845.

Ce n'était pas assez d'avoir créé toutes les variétés que l'on connaît, les faussaires ayant pu se procurer du papier réservé aux enveloppes russes de 1848, filigrane aigle dans un carré, formèrent des 10 k. rouge et 20 k. noir en appliquant le timbre sur la patte de fermeture. J'en ai vu des exemplaires dans l'une des premières collections d'Angleterre, dont le possesseur a dû les payer nécessairement bien cher.

Enfin, ce n'est pas seulement mon opinion personnelle que je donne ici : c'est encore celle de la plupart des collectionneurs de Saint-Petersbourg et d'Helsingfors.

Croyez, etc., etc.

F. BREITFUSS.

..

Au premier abord on est tenté de donner tort à M. Breitfuss, et c'est ce que nous avons fait nous-même, lorsqu'il nous fit part de ses remarques. Il y avait si longtemps (20 ans environ) que ces timbres étaient dans les albums ; on était tellement habitué à les y voir favorablement, ils avaient causé tant de joie, de plaisir et... d'argent à leurs heureux propriétaires, que leur authenticité n'était pas discutable. Hélas ! elle l'est et, ma foi ! cette nouvelle que ces timbres ne sont que d'ignobles carottes, ne sera pas mieux accueillie, nous le craignons bien, que nos propres remarques, il y a peu de temps, sur les enveloppes italiennes 1820 du *Signor*. Elles prouvaient cependant toute leur fausseté ; mais il est difficile de convertir les amateurs qui ont été lésés de 900 fr. et qui ont peine à se séparer de ce qu'ils aiment, en ayant ainsi qu'ils ont été mystifiés.

Et la preuve ne se trouve-t-elle pas dans ce fait plus ou moins authentique de cet amateur parisien, qui fit l'achat d'un fragment de la peau du serpent qui tenta Ève et du peigne de Charles le Chauve qui y avait oublié quelques cheveux ? Essayez de désillusionner cet acheteur !

Pour en revenir aux enveloppes de Finlande, nous dirons que tout bien considéré, nous nous rangeons complètement à l'avis de M. Breitfuss. Nous ajouterons même quelques preuves à celles qu'il a fait valoir :

Avant 1862 l'on ne connaissait pas les enveloppes 1845. Leur existence nous fut révélée par une lettre (octobre 1862) que nous reçûmes de

M. de Gripenberg, le Directeur général des postes de Finlande (lettre communiquée avec d'autres à M. le docteur Magnus, qui ne nous les a jamais restituées). M. de G. nous disait dans cette lettre que les couleurs des enveloppes 1845 étaient rouges pour le 10 kop et noires pour le 20. C'était à n'en pas douter une erreur de plume qui prit plus de consistance par les réimpressions que nous obtinmes, sur notre demande, de M. de G. et qui se trouvaient imprimées dans ces mêmes couleurs : Voilà à notre avis l'origine de cette soi-disant émission.

Les faussaires ayant copié leur timbre d'après la réimpression, lui empruntèrent sa couleur. On eut à ces timbres, quoique différant des réimpressions et personne ne songea à les suspecter, lorsqu'on découvrit, plus tard, les enveloppes officielles 10 k. noir, 20 k. rouge : c'était assurément une deuxième émission et il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que le type fût différent.

Les variétés de ces 10 k. rouge et 20 k. noir sont assez nombreuses : il s'en trouve beaucoup parmi les nuances ; les papiers surtout sont bien différents. Preuve de supercherie, on retrouve pour le 20 kop. 1850 toutes les mêmes espèces de papier employées pour les soi-disant timbres de 1845, variétés qui n'existent pas pour les 5 et 10 kop. 1850, qui ont eu cependant un règne beaucoup plus long, le 20 kop., quoi qu'en dise M. Breitfuss, ayant existé, mais plus tard. C'est du moins ce que nous sommes tenté de croire, d'après les envois de ce timbre qui nous ont été faits à diverses reprises, par la Direction générale des postes d'Helsingfors en 1858 et 1859, lettres signées, si nous nous en souvenons bien, mais nous n'oserions l'affirmer, par M. de Gripenberg, le Directeur général des postes.

Nous observons que les timbres en question, 1845 et 1850, quand ils sont oblitérés, le sont à la plume, ce qui n'était pas le cas de 1845 à 1850, les timbres n'étant pas oblitérés. Ce n'est qu'en 1850 que ce système fut rarement employé.

Concernant les enveloppes à double timbre, malgré toutes nos demandes dans les différents bureaux de poste, en Finlande, nous n'avons jamais pu obtenir que les 5 et 10 kop., type 1850, (jamais celles de 1845 ou 20 kop. 1850), avec l'addition du type 1860.

Quel est l'auteur, se demandera-t-on, de toutes ces faussetés. Nous n'en savons absolument rien, mais celles que nous avons reçues en 1868 et 1869 et signalées déjà en enveloppes entières, en 1864, nous venaient de M. F. Elb, qui s'est acquis

une *celebrité* par la mise en circulation de toutes les carottes que l'on sait — ce qui n'est déjà pas une bonne note pour les timbres en question. — M. Elb nous certifia qu'il les recevait d'un amateur allemand, qu'il nous désigna plus tard, lorsque, traqué pour ses faux timbres, il résolut, dégoûté de l'ingratitude humaine, de se retirer dans sa tente. L'amateur, dont le nom malheureusement nous échappe, répondit à la demande que nous lui fîmes de ces timbres, qu'il les recevait d'un oncle établi en Finlande, lequel était mort depuis peu dans une maison de santé....

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire ? M. Elb était-il, comme son amateur, de bonne foi et l'oncle — s'il a existé — était-il le coupable ? nous ne saurions le dire. Mais ce que nous pouvons certifier, c'est que depuis la disparition réelle ou fausse de cet oncle et de M. Elb, il nous a été impossible de recevoir encore de ces enveloppes, que nous recevions autrefois par centaine et que nous avons réclamé en vain, à tous les échos, en Finlande.

Pour conclure — puisqu'il faut conclure — nous dirons, qu'à notre avis, toutes les enveloppes 10 kop rouge et 20 kop. noir, *quelles qu'elles soient*, neuves ou annulées, entières ou coupées, sont *fausses*, sauf les réimpressions, dont le type diffère et qui ont été obtenues par le type des 10 kop. noir et 20 kop. rouge; que toutes les enveloppes 20 kop. 1850 qui n'appartiennent pas au type de la réimpression, sont également fausses.

Le seul point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec M. Breitfuss, c'est sur l'émission de ce 20 kop. 1850 qui a existé suivant nous, puisque la poste nous en a fourni à diverses reprises, lorsqu'il était en usage. Mais comme nous ignorons où ces timbres ont passé, nous prions instamment nos lecteurs qui auraient ce timbre, de bien vouloir nous en faire part : ils rendraient ainsi un service signalé à la philatélie et éclairciraient un point qui sans cela risque de rester encore longtemps douteux.

#### A propos du 1 penny avec surcharge de Transvaal.

Cher Monsieur,

Si vous voulez bien vous rapporter au n° 12 du *Philatelic Record*, publié en janvier 1880, vous y verrez que j'y corrigeais la description erronée donnée par moi précédemment, des timbres 1 p. provisoires de Transvaal.

Je n'aurais pas revendiqué ici cette découverte, s'il

n'y avait eu une ou deux erreurs dans la description donnée dans le dernier n° du *Timbre-Poste*.

1° Je déterminais les trois variétés A. B. C, subdivisant A d'abord en 3 et après en 4 variétés inférieures; ainsi mon A, A 2, A 3, A 4, B et C correspondent respectivement avec les nos 2. 1. 3. 4. 6. 5 de M. Schmidt De Wilde comme je les comptais de droite à gauche, lui de gauche à droite.

2° Relativement au diagramme donné par vous, le n° 3 (mon A 3) a la même lettre P que les numéros 1 et 2 et en chiffres par le chiffre seulement; le n° 4 (mon A 4) a le même chiffre que 3, mais le P **gras** comme vous le décrivez pour le n° 3.

Lorsque j'écrivais ma première description, j'avais une feuille avec la surcharge *rouge* où les variétés n'étaient pas faciles à distinguer; j'obtins ensuite une feuille, avec surcharge *noire* qui me facilita de retrouver toutes les variétés imprimées en rouge. Un point m'échappa cependant : c'est la présence d'un spécimen du n° 3 (A 3) sur la droite de la 3<sup>e</sup> rangée.

Espérant que vous m'excuserez de corriger ces petites erreurs de corrections de mes erreurs, je reste, cher Monsieur, votre très-dévoué.

Ed.-B. EVANS.

#### Société philatélique de Londres.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre suivante, qui nous annonce notre nomination de membre honoraire de la Société philatélique de Londres.

Cette lettre nous venge amplement de l'ingratitude d'une autre Société, qui nous doit les 3/4 de ses membres et qui épouse, par un laisser-faire, les ressentiments personnels d'un de ses membres par lequel elle se laisse par trop guider : espérons qu'elle saura s'en affranchir bientôt.

Voici donc cette lettre qui a été pour nous une agréable surprise et qui nous procure l'occasion de témoigner ici à la Société Londonienne tous nos remerciements pour l'honneur exceptionnel qu'elle veut bien nous faire.

Londres, 28 mai 1881.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part qu'à la séance de ce jour, sur ma proposition appuyée par M. Philbrick, vous avez été élu, *à l'unanimité*, membre honoraire de la Société philatélique de Londres.

J'ose espérer que vous accueillerez le compliment que nous désirons vous faire, comme marque de notre vive appréciation de vos travaux pendant de longues années, dans les vrais intérêts de la timbrologie.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations empressées.

M. BURNETT, secrétaire.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### GUYANE ANGLAISE.

Nous empruntons au *Philatelic Record*, la description suivante :



« Plusieurs des enveloppes à enregistrer, en usage maintenant dans cette colonie, paraissent d'après leur format, avoir été destinées à l'origine à être des sacs à sucre. Elles ont trois lignes d'inscrip-

tions :

1<sup>o</sup> *British Guiana Registered letter*, en capitales romaines soulignées ; 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> *This letter must be given to an officer of the post-office — to be registered and a receipt be obtained for it*, en caractères d'imprimerie ; un espace ligné pour le timbre, dans l'angle droit supérieur, porte la légende, en six lignes ; *Stamp — for — postage — to be — placed — here*. La partie supérieure de l'enveloppe

est séparée par deux lignes et dans l'angle inférieur de gauche est un espace rectangulaire avec inscription en deux lignes : *name and address — of sender* en lettres d'imprimerie.

« Le timbre sur la patte est en relief et représente l'effigie de Sa Majesté à gauche, en blanc, sur fond de couleur, à l'intérieur d'un cercle perlé qui est encadré par un cercle extérieur avec inscription sur fond guilloché : *British Guiana Registration fee — four cents*. Une autre bordure de perles complète le dessin. La patte est une et la jointure festonnée ; la partie supérieure porte le nom des fournisseurs : *M<sup>c</sup> Corquodate and Co*. Le revers seul de l'enveloppe a les lignes imitant le corJon traditionnel. Timbre, lignes et inscription en vermillon écarlate. » Nous avons vu les formats suivants, de papier blanc :

154 × 97<sup>mm</sup>, 4 cents, rouge-vermillon.

202 × 127 — 4 — —

292 × 132 — 4 — —

254 × 177 — 4 — —

PERSE.

M. Breitfuss nous envoie au type du 5 c., repro-

duit en janvier, avec bordure couleur et imprimé sur papier blanc; piqués 12 :

5 cents, violet vif.  
10 — carmin.  
25 — vert.

#### ILES TURQUES.

De nouvelles variétés nous sont parvenues. Nous résumerons toutes celles connues, en ajoutant celles qu'il nous arrive :

#### Sans filagramme

1/2 penny, sur 6 p. gris verdâtre et noir.  
2 1/2 — — 6 — —  
4 — — 6 — —  
1/2 — — 1 sh. ardoise —

#### Filagramme étoile.

1/2 penny, sur 4 penny, vermillon et noir.  
1/2 — — 1 sh. violet —  
2 1/2 — — 1 sh. — —  
4 — — 1 sh. — —

Les feuilles sont de trente timbres sur trois rangées horizontales. On peut rencontrer les variétés suivantes :

1/2 penny. Les deux premières rangées ont le chiffre 1 avec trait *horizontal* au-dessus et en dessous ; la troisième rangée a un trait *oblique* en haut. Donc deux variétés par le chiffre 1 dont il y aurait vingt de la première et dix de la seconde.

2 1/2 pence. Nous ne trouvons rien parmi les chiffres 2 qui nous paraissent tous semblables. Les chiffres 1 existent aussi en deux variétés. Les deux premières rangées ont le chiffre avec le trait *oblique* et la dernière avec le trait *horizontal*. C'est donc le contraire du 1/2 penny pour le nombre des 2 variétés.

4 pence. Deux variétés de 4. Chiffre large et trapu de 6<sup>mm</sup> et chiffre maigre de 6 1/2<sup>mm</sup>. Cette dernière variété est la plus rare, elle ne se rencontre que sur la 3<sup>e</sup> rangée au 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rang, soit 25 de la première variété et 5 de la seconde.

Nous relevons ces différences sur les feuilles des 1/2 p. vermillon, 2 1/2 et 4 p. violet ; un fragment de feuille du 4 pence nous montre que la 2<sup>e</sup> variété occupe le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang de la deuxième rangée : la surcharge n'est donc pas régulière sur toutes les feuilles.

Ce que nous écrivions ici nous est confirmé par l'envoi de feuilles 1/2 p. violet et 1/2 p. ardoise ; on rencontre à toutes deux les deux variétés de chiffres 1 aux mêmes endroits, mais la première rangée des 1/2 p. violet a pour chaque timbre le 2 placé plus à gauche et non directement sous le 1.

Sur les feuilles 2 1/2 p. *gris foncé* nous remarquons que la fraction 1/2 touche presque le 2 au

lieu d'en être distante ; il doit y avoir même une deuxième espèce de surcharge de cette valeur où le 1 de 1/2 est à égale hauteur du 2, de 2 pence, tandis que les autres ont le 1 plus élevé.

Les 4 pence *gris foncé* offrent les mêmes particularités que le 4 p. violet

#### TURQUIE.



On nous adresse le timbre ci contre comme étant celui qui se trouve appliqué sur la correspondance de la poste, ce qui donne à celle-ci la fran-

chise. L'impression est bleue.

Semblables aux timbres du 20 avril 1876, sans la surcharge de la valeur. M. A. Glavany nous remet le 2 piastres, émis fin mai dernier et dont l'existence se trouve déjà menacée par suite de la couleur incertaine donnée à ce timbre :

2 piastres, chair-jaunâtre.

On nous annonce que le 5 paras existe *non dentelé* :

5 piastres, jaune et noir.

Le *Philatelic Record* se plaint de ce que nous ayons fait connaître l'opinion de M. Glavany sur les timbres du *Mont Athos*, après la lettre « officielle » qu'il a publiée.

En donnant l'opinion de notre correspondant, nous n'entendions pas prendre la responsabilité de ce qu'il avançait, car nous n'avions aucune opinion sur ces timbres dont nous ne nous expliquons aucunement l'existence, ce que la lettre « officielle » aurait dû commencer par faire connaître. Nous avons appris depuis que les trois lettres grecques « sacrées » ne signifient pas : *Sebaimia Kristou Polis* (ville sacrée du Christ) comme le prétend le docteur Magnus, mais qu'elles représentent tout bonnement les initiales, nom et prénom de l'employé de la poste turque, au *Mont Athos*, qui est peut-être un *grec*, savoir :

le sima E signifie Sotiri.

— khi X — Hadji.

— pi I — Petropoulo.

Pourquoi, nous dira-t-on, cet employé a-t-il frappé les timbres de ses initiales ? pour contrôler les timbres vendus aux moines du *Mont Athos* et connaître quels étaient les timbres achetés au temps du Caïmé qui n'était plus accepté par la poste.

On le voit, nous n'avons pas eu si grand tort de



produire une affirmation contraire à celle du *Philatelic Record*, car nous savons aujourd'hui que ces surcharges n'ont aucune signification pour la collection et que les savants de la timbrophilie ont pris une peine bien inutile en palissant sur ces trois lettres qui n'ont absolument rien de sacré.

Les journaux de ce pays publient l'incroyable avis suivant :

« Le service de la poste locale dans la capitale et la banlieue vient d'être complètement supprimé à partir du 11 courant. A la suite de cette décision, les boîtes aux lettres étant exclusivement destinées aux correspondances adressées à la province et à l'étranger, toute lettre adressée d'un point quelconque à un autre de la capitale et la banlieue qui y serait trouvée sera mise au rebut. Quant aux lettres et autres objets de correspondance, en provenance de l'Empire et de l'étranger, ils seront distribués comme par le passé. »

Cette réforme arrive, nous dit notre correspondant, juste au moment où le gouvernement turc demande à l'Europe la fermeture des bureaux de poste étrangers en Turquie.

Nous mettons sous presse quand on nous avise de Constantinople que deux jours après l'avis qu'on vient de lire, l'administration, qui semble battre la campagne, publiait un nouvel avis informant le public que le service de la poste locale est repris, mais seulement pour la correspondance par cartes postales !

Cette décision arrive au moment où les bureaux de poste étrangers à Constantinople s'occupaient d'établir collectivement un service local.

L'administration de Constantinople n'ayant pas de cartes spéciales pour ce nouveau service, a mis en vente les cartes du service international frappées de la surcharge *cheir* en noir, type modifié.

Il est probable qu'il sera émis également des cartes avec réponse, avec cette même surcharge :

20 paras, rose et noir sur chamois, surch. noire.

#### INDES NÉERLANDAISES.

Le *Philatelic World* annonce une carte provisoire 5 cents, surchargée d'un chiffre 5 au centre et un plus petit chiffre au-dessus de 12 1/2 ;

5 cents, gris, double chiffre 5.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin les timbres 1 p. *Inland Revenue* sont admis à l'affranchissement des lettres.

On pourra donc utiliser tous les types anté-

rieurs pour cet usage, un type remplacé n'étant pas pour cela démonétisé. La fantaisie d'un amateur peut donc créer une dizaine de variétés à entrer dans la collection timbro-postale.



Il y avait, paraît-il, de graves inconvénients à laisser en circulation deux timbres 1 penny, l'un pour usage postal, l'autre pour usage fiscal. Pour donner satisfaction à des réclamations peu justifiées, le gouvernement s'est décidé

d'émettre un timbre de cette valeur qu'on pourra utiliser *ad libitum* à la sauce postale ou à la sauce fiscale. Voici l'ange de paix qui doit apaiser le courroux de tant de gens. La confection en a été confiée à MM De La Rue et C<sup>ie</sup> qui n'ont pas cherché à faire autre chose que ce qu'ils ont toujours produit.

Le spécimen qui nous arrive par l'entremise de M. Philbrick a l'impression couleur sur papier blanc, au filagramme couronné reproduit ces derniers temps et piqué 14; il porte pour inscription le double usage auquel il est destiné :

1 penny, lilas.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin les bandes pour imprimés ont le papier épais, circonstance qui oblige l'administration des postes à vendre le paquet de ces bandes 2 1/2 pence plus cher qu'autrefois.



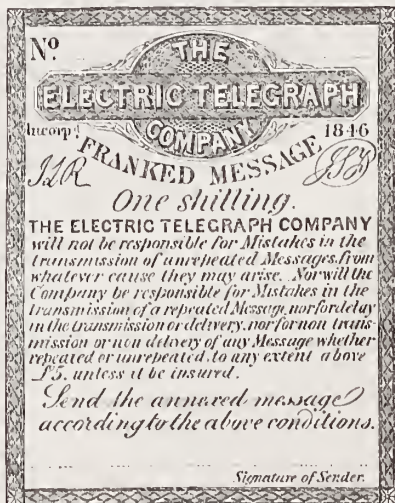
M. Philbrick a découvert une série de timbres-télégraphe de la Compagnie *The Electric Telegraph*, semblable aux timbres de grande dimension, mais ne portant pas de valeur, savoir :

Of 20 words, not exceeding 50 miles, noir sur rose  
 — 20 — — 100 — — bleu.  
 — 20 — over 100 — — blanc.

Leurs valeurs respectives étaient 1 sh. 6 pence, 2 et 4 shillings. Ci-dessous le fac-simile.

De la série avec valeur au même type, mais avec valeur indiquée, nous pouvons ajouter, d'après le même correspondant :

1 shilling, noir sur brun.



#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous nous joignons au *Philatelic Record* pour obtenir des renseignements sur l'enveloppe que notre confrère anglais décrit comme suit :



l'inscription : *Six cents U. S. return envelope* en caractères d'imprimerie de couleur. »

3 cents, vermillon.

INDE PORTUGAISE.

M. de Ferrari a dans son album le 900 reis 1<sup>er</sup> type, sur azur, émission de 1873 dont il n'a été signalé que 10, 20, 300 et 600 reis :

900 reis, violet vif.

#### SUISSE.

La carte-correspondance officielle a son inscription modifiée aujourd'hui comme suit :

Postkarte

Carte postale — Cartolina postale  
 Officielle.

Le reste de la carte est le même qu'autrefois sauf que n° 4337 est relégué dans le coin droit inférieur et qu'il y a dans celui de gauche : R & S — X 80 — 400.

Impression noire sur carton blanc :

Sans valeur, noir.

#### KASHMIRE.

Les 1/2 et 2 annas (5 variétés) type remplacé, viennent de faire leur apparition en violet et gris-bleu. Allons-nous encourager tous ces tirages de fantaisie comme ceux que l'on fait encore chaque jour pour l'émission des timbres ronds de Jummoo? On est fort complaisant à Kashmire et on semble s'être mis d'accord avec Hayderabad pour en faire voir de toutes les couleurs aux amateurs.

#### FRANCE.



Nous fusons connaître, par M. Roussin, le nouveau *timbre-taxe* qui a commencé à circuler dans certains bureaux vers le milieu du mois dernier.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

30 centimes, noir.

#### SIÈDE.

Emprunté au *Philatelic Record* : carte 6 öre avec courte inscription sous le mot : *Brefkort* et ayant l'impression du timbre en relief sans couleur :

6 öre, sans couleur.

#### HAYDERABAD.

Le *Philatelic Record* nous donne satisfaction en abandonnant l'ancienne dénomination de Dëcan et annonce que les surcharges et impressions multicolores n'ont pas grande valeur. Un officier du gouvernement aurait offert d'imprimer sur commande les timbres « de Dëcan » ou les enveloppes sur n'importe quelle couleur de papier et aurait accompagné son offre de quelques spécimens, comme un négociant faisant ses offres de service.

Notre confrère anglais ajoute que les officiers à Constantinople sont aussi obligeants; nous ajouterons même, au dire d'un de nos correspondants,



que les surcharges sont abandonnées un peu aux soins de quelques préférés.

## CHILI.



L'entrée dans l'union postale, de la République du Chili, vient augmenter le nombre de cartes postales. Voici le fac-simile de celles qui ont paru au commencement de mai. Le timbre est à droite, suivant le fac-simile et représente Ch. Colomb. Cadre formé d'une grecque 129 × 78 mm. avec l'inscription suivante, à la partie supérieure :

*Union Universal de Correos.*

*(Union postale universelle)*

*Chile.*

Dans l'angle inférieur gauche, sur 4 lignes : *En este lado debe escribirse solo la direccion — i en el otro lo que se quiere comunicar.*

Impression lithographique de couleur sur papier blanc épais.

2 centavos, brun.

3 — rouge-vermillon.

4 — bleu.

## PHILIPPINES.



Voici le dessin du timbre dont nous parlons dans notre numéro précédent.

## JAMAÏQUE.

Cette colonie fait usage d'enveloppes pour lettres enregistrées semblables à celles usitées en Angleterre, sauf que la patte ne porte pas de timbre. Nous faisons cet emprunt au *Philatelic Record* qui a vu aussi les deux timbres fiscaux 1 1/2 penny et 3 pence employés à l'usage postal :

1 1/2 penny, bleu pâle, filagramme ?

3 — lilas, —

## PORTO-RICO.

Il a été présenté à l'une des dernières séances de la *Philatelic Society* de Londres, un exem-

plaire du 5 c. de peseta, rouge, de 1879 avec l'inscription *P<sup>to</sup> Rico*, la dernière lettre *c* très-distincte et non un *o* mal formé.

## CHYPRE.

M. Joannidès nous a montré le 1 penny avec la surcharge half penny en petites lettres de 2 mm et le mot *Half penny* ayant 13 1/2 mm au lieu de 16 1/2 mm :

1/2 penny, sur 1 p. rouge et noir.

## ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Antioquia.* Le *Philatelic World* a reçu de M. Michelsen un 10 cents bleu de 1869, imprimé dans cette couleur « parce que le stock ayant été épuisé en 1876 (retenons la date) à Medellin, durant le siège, on imprima de ces timbres en couleurs différentes de celles adoptées ».

En 1876, les timbres de 1869 étaient remplacés depuis 3 ans; s'il y avait pénurie, nous ne voyons pas pourquoi on aurait imprimé dans d'autres couleurs. Ne serait ce pas plutôt un 10 cent. lilas qu'on aurait changé en bleu, ce qui n'est pas une impossibilité? Nous serions assez tenté de le croire, car il nous arrive depuis peu des timbres douteux de ce pays où l'on éprouve le besoin, comme dans tant d'autres, de cultiver la carotte philatélique.

## GRENADA.



En plus du 4 pence signalé le mois passé, le *Philatelic Record* ajoute deux autres valeurs au même type: même filagramme étoile :

1/2 penny, violet et noir. (Type 1 sh.)

2 1/2 — rouge — (Type ci-haut.)

Puis une carte postale à trois lignes d'inscriptions : 1° *Union postale universelle*; 2° *Grenada (de Grenada!)*; 3° *The address only*, etc. Le timbre occupe l'angle droit supérieur et est à l'effigie diadémée de Victoria sur fond de lignes horizontales dans un ovale bordé de blanc. Des cartouches de fantaisie en haut et au bas du portrait portant : *Postage* et *Penny Half penny*. Le reste du timbre a des ornements de convention et serait de forme rectangulaire si les angles n'étaient arrondis. Pas de bordure, carton chamois uni. Fabricants De La Rue et C<sup>ie</sup> :

1 penny, bleu terne.  
1 1/2 — brun-rouge.

Pour une fois que MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> cherchent à innover, ils n'ont guère réussi. Que pourrait bien aussi signifier : de Grenada après le nom de l'île ?

## GRÈCE.

M. Glavany nous adresse sans chiffre au revers :  
10 lepta, vermillon sur blanc.

Il y avait longtemps qu'on n'avait plus signalé de timbres-taxa, non dentelés.

M. Joannidès nous envoie le 1 lep. trouvé parmi un lot de ces timbres. Il est du 1<sup>er</sup> type :

1 lepton, vert.

## QUEENSLAND.

Malgré la lettre officielle de l'administration des postes de Brisbane qui prétend que le 2 shillings, bleu, n'a jamais existé, plusieurs de nos correspondants nous mettent sous les yeux ce timbre qui est lithographié, tel qu'il était annoncé. Que signifie maintenant cette affirmation officielle ?

## TOBAGO.



M. Burnett nous adresse le nouveau type dont il a été question le mois dernier. En plus des deux valeurs signalées, il existerait :

6 pence, bistre-jaune.

## RUSSIE.

M. Lubkert nous adresse les nouvelles suivantes :  
Dnieprowsk (Tauride). Le timbre actuel est piqué 12 :

5 kop., bleu et jaune.

Fatège (Koursk). Format 142 sur 116 mm, avec le papier blanc vergé :

4 kopecks, bleu.

6 — vermillon.

Perm et Rostoff s/ Don. Ces postes n'existent plus !

Wassil (Nijni-Novgorod). Timbre actuel avec l'impression bleue sur paille et sur bleu clair.

5 kopecks, bleu sur paille.

5 — — bleu clair.

Oustysolsk (Wologda). Enveloppe 8 sur 11 1/2 centimètres avec timbre reproduit en mai 1880 :

3 kopecks, rouge.

Biélozersk (Novgorod). A été émis en février 1878

**Бѣлозерская  
земская  
сельская  
почта  
2 КОП.**

et remplacé par les timbres jaunes et blancs, même disposition mais dans un carré.

Imprimé typographiquement en noir sur couleur :

2 kopecks, rose.

Il y en a huit variétés sur deux rangées verticales, imprimées moitié de chaque côté de la feuille et par deux exemplaires par rangée, ceux de droite étant renversés et placés au bas de la rangée. Ce même type a été imprimé dans une autre couleur, mais en six variétés sur une rangée horizontale, les trois derniers étant renversés :

2 kopecks, blanc.

Tichvin (Novgorod). Sur la responsabilité de M. Lubkert, voici l'ordre d'émission des timbres avec inscription sur trois lignes dans un cadre oblong, qui aurait été refait deux fois, ce qui est beaucoup, nous semble-t-il :

1<sup>er</sup> type (reproduit page 39, n° 209).

Imprimé en bleu, rose lilacé, noir.

2<sup>e</sup> type. Un milimètre plus large que le suivant et *mapka* en lettres plus rapprochées.

bleu foncé, rouge, et noir (?)

3<sup>e</sup> type. Celui connu depuis longtemps :

bleu, rouge et peut-être noir.

Douchowtchina (Smolensk). Le même correspondant affirme que le timbre ci-contre a précédé les timbres bleus et qu'il doit avoir la valeur de 3 kop, le décret d'émission ne parlant que d'un timbre.

L'inscription se lit : Douchowtchinskoy ouyerdnoy ziemskoy upravly, c'est-à-dire : De l'administration rurale du district de Douchowtchina.

Composé typographiquement on (?) variétés, et imprimé en couleur sur blanc.

Sans valeur (3 kop. ?) noir.



Orguéyeff (Bessarabie). Plus d'armoiries cette fois, mais un grand chiffre dans un ovale portant en lettres blanches l'inscription : Timbre de la poste rurale d'Orguéyeff. Voilà le nouvel élu qui rappelle les timbres de la compagnie du Levant.

Impression de couleur sur papier blanc uni, piqués 12 et non piqués.



3 kopecks, noir, guillochage rose pâle.

6 — bleu — bleu pâle.

De l'émission antérieure, 1880, il existerait un 3 kop., sans burelage :

3 kopecks, noir sur blanc.

*Ismail* (Bessarabie) Enveloppe 114 × 73 mm semblable au 10 k. bleu, mais inscription manuscrite.

10 kopecks, bleu.

Semblable aux trois enveloppes 10 kop. annoncées ici le mois dernier :

20 kopecks, violet et noir.

20 — bleu —

20 — noir.

Les nouvelles suivantes sont sujettes à caution et quoique venant de notre correspondant M. Lubkert, il est bon de ne pas y avoir une confiance aveugle :

*Bouzoulouk* (Samara). Timbre 3 kop. noir sur blanc ayant la gravure différente de celle des timbres connus, imprimés en deux couleurs. Ce 3 kop. noir est oblitéré d'un trait à l'encre dont la fraîcheur n'annonce nullement un timbre ancien, comme on nous le présente.

*Kazan* (Kazan). Enveloppe avec timbre sur la patte et double signature et ayant en plus le timbre de l'Ouprawa. Voilà bien des découvertes sur une poste qui n'existe plus.

*Shadrinsk* (Perm). Timbre 5 kop. bleu clair avec surcharge 3 k., chiffre à tête droite :

3 kop., bleu clair, surch. bleu foncé.

Il paraîtrait que cette surcharge, d'après un autre de nos correspondants, a été appliquée sur l'oblitération. On ne peut donc y ajouter foi et les amateurs feraient bien de ne pas accepter bénévolement toutes ces découvertes s'ils ne veulent avoir de désillusions plus tard.

### Une Rectification.

Dans notre n° 75, page 22, s'occupant des enveloppes de Finlande, le docteur Magnus a donné un extrait de la lettre de M. de Gripenberg dont nous avons parlé, observant que le renseignement des couleurs y était inexactement donné. C'est avec cette idée d'une erreur commise par M. de Gripenberg que nous avons dit dans notre dernier numéro que l'origine de la soi-disant 2<sup>e</sup> émission d'enveloppes 10 kop. rouge, 20 k. noir, provenait d'une erreur de plume, alors qu'elle était le résultat d'une erreur commise dans le tirage des réimpressions.

Cette rectification n'a pas une importance capitale, car en somme tout ce que nous avons dit reste debout, mais nous avons tenu à la faire dans l'intérêt de l'exactitude de ce que nous avons écrit.

### Le 2<sup>e</sup> type d'enveloppe 30 kopecks 1868.

Nous avons signalé il y a quelques années, un 2<sup>e</sup> type du 30 kopecks 1838 qui a été considéré depuis comme un essai. M. Breitfuss nous fournit à l'égard de cette enveloppe, les renseignements suivants :

« L'enveloppe 30 kop. que vous considérez comme un essai, l'est effectivement ; mais par



suite de sa grande ressemblance avec le type adopté, un stéréotype passa entre ceux officiels et il en fut imprimé un certain nombre dans les quatre formats : grand, moyen, visite et dame. Ce

n'est que plus tard que l'on s'aperçut au Département des postes de l'erreur commise à l'imprimerie de l'Etat et qu'on donna ordre de cesser le tirage.

» D'après le chef des graveurs, un sixième des enveloppes avait le type d'essai.

» Ces enveloppes ayant été vendues à la poste, concurremment avec celles du 1<sup>er</sup> type, il me semble qu'elles méritent d'entrer dans la collection au même titre que les autres.

» Comme preuve de ce que j'avance, que ces enveloppes ont cours légal, je vous fais parvenir cette lettre dans une des enveloppes au second type.

» Les essais de ce timbre ont à la patte de fermeture un petit cachet rond en relief ayant au centre le chiffre 30 et autour la même inscription que sur le timbre. Il en existe quatre formats : grand 139 × 114 ; moyen 147 × 89 ; visite 114 × 73 et dame 112 × 57.

» Du même type, dans les mêmes formats, il existe encore les essais suivants : 10 kop. brun-rouge, 20 kop. bleu clair, ayant sur la patte le même cachet rond en relief et au centre le chiffre 10 ou 20. »

» F. BREITFUSS. »

### Un cas extraordinaire.

On nous a rapporté bien des choses extraordinaires qui se passaient en Russie, plus ou moins sujettes à caution ; mais voici un cas non moins

extraordinaire dont nous pouvons cependant garantir toute l'exactitude.

L'administration des postes a fait surtimbrer une partie (2000 environ) de ses enveloppes 20 kopecks, devenues inutiles, de la surcharge 7 kopecks semblable à celle qui a été appliquée sur les 8 et 10 kopecks. Jusque-là, rien que de très-naturel. Mais ce qui nous dépasse, c'est que l'administration a la prétention de vendre ces enveloppes 20 1/2 kopecks (1/2 kop. pour l'enveloppe) comme si la surcharge n'avait pas été appliquée.

Si les enveloppes ont conservé la valeur 20 kop., que devient cette surcharge? Si au contraire la surcharge réduit, comme cela s'est toujours vu, la valeur de l'enveloppe, pourquoi la vendre 20 kop.?

Il y a là quelque chose qui demande explication. On nous dit que l'administration doit vendre ces enveloppes 20 1/2 kop., parce qu'elles lui ont été facturées ce prix là. Mais les règles élémentaires de la comptabilité veulent qu'une administration qui se dessaisit de timbres, se crédite par le débit de celui à qui elle cède ses timbres (ici l'imprimerie de l'Etat). Or, en rentrant dans les caisses de l'administration, ces enveloppes ne peuvent plus être acceptées pour 20 mais pour 7 kop. ainsi que l'indique la surcharge.

Si ces lignes tombent sous les yeux de l'administration, nous espérons qu'elle ne nous refusera pas deux mots d'explication, car on pourrait la soupçonner, avec une apparence de raison, de chercher à se créer des revenus aux dépens de la bourse des timbrophiles, ce qui n'est admissible tout au plus qu'à une de ces administrations comme celle de Helgoland, par exemple, dont les ressources sont fort limitées et qui a pu se procurer par les timbres de nouveaux revenus depuis qu'elle en a adopté l'usage, ce dont elle se réjouit à chaque changement qu'elle apporte à ses timbres.

#### Société philatélique de Berlin.

Dans une de ses dernières séances, la Société philatélique de Berlin a adopté notre catalogue comme guide, de préférence aux autres catalogues, quoique rédigé en langue française, parce qu'il réunissait les conditions voulues d'exactitude, etc.

Voilà donc deux sociétés; anglaise et allemande qui, en moins d'un mois, veulent bien reconnaître que nos publications ont quelque mérite. La première en nous nommant membre honoraire pour nos travaux; la seconde en faisant de notre cata-

logue son *Vade mecum*. Ces faits établissent la partialité de cette autre société, dont nous parlions dans notre dernier numéro et à qui le membre auquel nous faisons allusion n'a pas craint de faire décider « que les brochures Moens étant faites à coups de ciseaux, il n'y avait aucunement lieu d'encourager l'auteur et qu'il ne lui serait plus délivré désormais aucune récompense ». Serez-vous content, Dr, n'a pu s'empêcher de s'écrier un des membres.

*Ainsi donc voilà les travaux jugés par anticipation ! . .*

Après avoir obtenu cette décision, le secrétaire qui suppose que nous ne savons rien de ses agissements, fait une agréable cabriole et retombe devant nous la bouche en cœur, le sourire sur les lèvres. Ecoutez-le, ceci est du 29 juillet 1880 :

« Je continuerai à lire avec plaisir vos journaux et ouvrages en y restant abonné, **car je rends justice aux travaux et aux recherches qui ont fait du Timbre-Poste, le premier journal timbrologique du monde et le mieux renseigné.** Je me contenterai de travailler pour la société comme secrétaire et comme rapporteur de son catalogue, en organisant ma collection...

Que pensent les membres de cette société des cabrioles de son cher secrétaire ?

#### Bibliothèque des timbrophiles.

Nous venons de commencer la publication de la 3<sup>e</sup> série de la *Bibliothèque des timbrophiles*, en mettant en vente le premier volume des

#### TIMBRES DE WURTEMBERG.

qui a été adressé ces jours-ci à tous nos souscripteurs : le second volume de cet ouvrage paraîtra très-incessamment. On y trouvera des détails tout à fait inédits sur les premiers timbres et enveloppes et le moyen de reconnaître les réimpressions des timbres authentiques, *ce qui n'avait pu être donné jusqu'ici*. Enfin le classement de toutes les émissions de timbres, enveloppes, mandats, cartes, etc., etc., vrai casse-tête chinois, y est établi d'une façon tout à fait définitive.

Nous rappelons que le prix de la série, qui est composée de six volumes illustrés, est fixé à fr. 18 ou fr. 4 le volume, pris séparément.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### CHYPRE.

Le 1<sup>er</sup> juillet a donné le jour à une série de timbres en piastre, mais contenant encore un timbre provisoire, ayant comme toujours, en pareille occasion, une surcharge. Celui qui reste en usage est le 1 penny de la Grande-Bretagne qui, devenu 1 p. de Chypre, ne veut décidément pas mourir. Il a reçu une seconde surcharge de la nouvelle valeur en noir, comme le modèle :

30 paras, rouge, surcharge noire.

Les autres valeurs sont toutes d'un même type, celui qui sert depuis quelque temps pour toutes les colonies. Dans un cadre octogone l'effigie qui passe pour être celle de Victoria; en haut : *Cyprus*, sur un cartouche horizontal blanc; en



bas, la valeur en toutes lettres, également sur cartouche blanc; entre le cadre et l'octogone un dessin de remplissage.

Gravé en taille-douce par MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres et imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme *cc* et couronne, piqués 14 :

|              |              |
|--------------|--------------|
| 1/2 piastre, | vert-jaune.  |
| 1 —          | rose-carmin. |
| 2 —          | outremer.    |
| 4 —          | vert-olive.  |
| 6 —          | gris-vert.   |

Les cartes sont timbrées à droite du même type que celui des timbres-poste : il y en a deux espèces : 1<sup>o</sup>, en haut :

### Post card

*The address only to be written on this side,* avec les armoiries de la Grande-Bretagne entre les mots *post* et *card*. Dimensions 122 sur 75 mm :

1/2 piastre, vert sur carton blanc.

2<sup>o</sup> En plus des inscriptions de la carte précédente, il y a au-dessus :

*Union postale universelle.*  
*Cyprus (Chypre).*

Dimensions : 122 sur 88 mm.

1 piastre, carmin sur carton chamois.

1 1/2 — brun — —

La bande pour imprimés est au même type, elle mesure 300 sur 125 mm :

1 piastre, brun sur chamois.

Des enveloppes pour lettres enregistrées, nous en avons deux formats, savoir :

1° 135 sur 85 mm.

2° 154 — 96 —



Elles ont l'ouverture sur le côté et portent le timbre ci-contre à la patte de fermeture, dont les bords ne sont pas festonnés. La face de l'enveloppe porte diverses inscriptions comme les enveloppes de même usage de la Grande-

Bretagne et ont un rectangle destiné à porter le timbre d'affranchissement. Un trait en forme de croix rappelle le cordon traditionnel qu'on place aux lettres enregistrées.

Imprimé en couleur sur papier-toile blanc :

2 piastres, bleu foncé.

On nous dit que 9 piastres de Chypre correspondent à 1 shilling ou 1 fr. 25 et qu'il existe 40 paras dans une piastre.



Voici enfin le timbre 1/2 penny dont nous parlions le mois dernier et qui a la surcharge en petites lettres :

1/2 penny, rouge, surcharge noire.

#### TURQUIE.

Décidément ce pays tient à faire parler de lui. Après la suspension de la poste locale, son rétablissement pour la correspondance des cartes postales qu'elle n'a pas; l'application du mot *cheïr*, en noir, sur les cartes internationales; voici venir de quoi réjouir Galimard : la même application s'est faite en noir et en bleu sur les cartes avec réponse payée qu'on a dû utiliser, celles ordinaires ayant été de suite épuisées.

Le *cheïr* ayant manœuvré nuit et jour, s'est brisé !... Il a fallu en faire un autre dont le perlé est plus petit et sans interruption en haut et en bas. Tout cela est fort sérieux, nous dit-on....

En résumé, il y aurait :

1. *cheïr* en noir sur cart. ordin. 20 paras.
2. — bleu — — —
3. — noir — double « av. rép. payée. »
4. — — — — « rép. payée. »
5. — bleu — — « av. rép. payée. »
6. — — — — « rép. payée. »
7. — — nouveau type, sur cartes ordinaires, 20 paras.
8. *cheïr* en bleu, nouveau type, sur cartes doubles, « réponse payée. »
9. *cheïr* en bleu, nouveau type, sur cartes doubles, « avec réponse payée. »

Les variétés ayant « réponse payée » et « avec réponse payée » ont ces mots biffés à l'encre noire d'un trait de plume.

Nous remarquons ce que nous n'avions pas vu jusqu'ici, que le N. B. de toutes les cartes en général émises par la poste internationale, ont : *ce côté-ci est*, la première lettre de ce dernier mot commençant par un *c* au lieu d'un *e*. Nous engageons l'administration si sérieuse de Constantinople, à redresser cette erreur, cela lui fera encore une dizaine de variétés.



Le provisoire va ou a cessé au moment de mettre sous presse.

La carte définitive rappelle la première émise. En haut, des caractères turcs; plus bas, sur deux lignes : *Postes Impériales ottomanes* — Carte postale : trois lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *M*; puis angle gauche inférieur, sur deux lignes : *N. B. Ce côté-ci est réservé — exclusivement à l'adresse*, suivi de caractères arabes. Cadre formé de deux filets, très-gras à l'extérieur. Dimension 117 x 74 mm. Nous omettons de dire que le timbre avril 76 surchargé du nouveau timbre *cheïr* ci-contre est collé à l'angle droit supérieur :

20 paras, vert, surcharge bleue sur carton blanc.

#### MEXIQUE.

M. Fouré nous a montré une feuille entière des timbres *Porte de mar* ayant les valeurs réparties comme suit :

|    |    |    |    |    |     |     |
|----|----|----|----|----|-----|-----|
| 25 | 35 | 50 | 60 | 60 | 85  | 85  |
| 25 | 35 | 50 | 75 | 75 | 100 | 100 |
| 25 | 35 | 50 | 60 | 60 | 85  | 85  |
| 25 | 35 | 50 | 75 | 75 | 100 | 100 |
| 25 | 35 | 50 | 60 | 60 | 85  | 85  |
| 25 | 35 | 50 | 75 | 75 | 100 | 100 |
| 25 | 35 | 50 | 60 | 60 | 85  | 85  |
| 25 | 35 | 50 | 75 | 75 | 100 | 100 |

Nous avons eu sous les yeux le timbre 50 cent.



bleu de 1868 que M. Deshaïs a eu l'obligeance de nous expédier et dont nous parlions il y a peu de temps.

L'exemplaire en question porte la surcharge : 1 68 *Mexico* et est percé en arc :

1868. — 50 cent, bleu sur chair.

#### ORANGE.



L'Etat encore libre d'Orange a mis en usage, suivant le *Philatelic Record* un timbre 5 sh. avec surcharge 1 d et une large barre destinée à recouvrir l'ancienne valeur :

1 penny, vert, surcharge noire.

#### BELGIQUE.

L'administration des ponts et chaussées et des mines, qui dépend du ministère des Travaux Publics, a émis depuis quelque temps une carte de service pour les rapports des éclusiers dont l'envoi avait lieu autrefois sous bande, avec l'obligation de les remettre à la poste même, formalité qui se trouve simplifiée par la carte de service.

A la partie supérieure, sur deux lignes :

*Ministère des Travaux Publics Adm<sup>on</sup> des Ponts et chaussées et des mines. — Carte-correspondance de service*; en dessous, un écusson portant les armoiries de Belgique avec couronne et sceptres et une banderole avec la devise nationale; de chaque côté un cercle pour le timbre de départ et d'arrivée; quatre lignes pour l'adresse avec place pour le contre-seing à gauche; puis l'avis habituel.

Le revers porte des indications imprimées, avec places pour être remplies à la plume. Il y en a en français et en flamand, ce qui importe peu du reste pour l'amateur.

Imprimé en noir sur carton blanc.

L'administration des postes et télégraphes a une nouvelle carte portant au centre les armoiries de Belgique avec supports; de chaque côté un cercle pour l'application du timbre d'arrivée et de départ; au-dessus des armoiries : *Carte postale de service*; à gauche, sur quatre lignes : *Ministère des Travaux Publics — Administration — des-postes et télégraphes*; à droite : N° de l'indicateur; sous les armoiries, quatre lignes pointillées pour l'adresse avec place à gauche pour le contre-seing et à droite : *Série A, n° 4, Postes et Télégraphes — Bon n° 1 — 1881*; au pied de la carte, l'avis connu.

Impression noire sur carton blanc.

#### INDES PORTUGAISES.



Le 1<sup>er</sup> mai dernier est entré en vigueur une monnaie nouvelle qui apporte quelques changements aux timbres.

Nous avons d'abord un 10 reis noir, 4<sup>e</sup> type (quatre boules en croix, la lettre S de service plus petite et le V barré comme un A renversé) ayant reçu un 5 en surcharge rouge. Ce timbre a vécu ce que vivent les roses : après quinze jours d'emploi il a été retiré de cours.

10 reis, noir, surcharge rouge.

Les autres timbres émis provisoirement, sont les suivants :

1<sup>o</sup> Type semblable au 10 reis précédent, avec surcharge noire, 1 1/2 :

1 1/2 real, rouge, surcharge noire.

2<sup>o</sup> Type couronne, surchargé de chiffres ou chiffres et lettres :

4 1/2 reis, sur 20 reis bistre, surcharge noire.

6 — — 20 — — —

1 tanga — 200 — orange, —

2 — — 200 — — —

4 — — 50 — vert, —

8 — — 200 — orange, —

1 2 4 8

Ces quatre derniers sont surchargés T T T T.



par tanga.

Le *Welt Post* signale, au type chiffre et étoile, avec surcharge noire :

5 reis sur 20 reis, rouge et noir.

40 — 20 — —

#### HONGRIE.

Le 3 kreuzer, de même que les 2, 5 et 10 kr. mentionnés précédemment, a également l'impression sur papier à filagramme reproduit dans un de nos derniers numéros :

3 kreuzer, vert-bleu.

## ESPAGNE.



Parmi les nombreuses surcharges *Habilitado por la nacion*, appliquées en 1869 sur les timbres de cette époque, il s'en trouve une dont il n'a jamais été question dans aucun des journaux timbrologiques et que vient de nous remettre M. de Ferrari. On la trouve imprimée en bleu sur deux timbres 50 mils de esc., type 1868 et 1863. Nous ignorons la valeur de cette surcharge, mais elle a conquis de suite nos sympathies. Que nos amis d'Espagne veuillent bien tenter quelques démarches pour obtenir des renseignements sur l'authenticité de cette surcharge et l'endroit où elle a été appliquée, car l'oblitération des timbres de M. de Ferrari ne nous a rien appris :

50 mils de esc., bistre.  
50 — violet.

Nous trouvons dans le *Philatelic Record* l'annonce d'un timbre 2 reales 1855, imprimé en vert, couleur sur laquelle il ne peut y avoir doute et qui proviendrait, comme le 2 reales bleu, d'une erreur commise dans l'assemblage des clichés destinés à former la planche. Un 2 reales se serait glissé dans la planche du 2 cuartos et un autre dans celle du 1 real :

2 reales, vert.



La franchise d'envoi par la poste pour l'intérieur de l'Espagne, a été accordée à M. Duro pour son excellent livre sur les timbres d'Espagne et colonies. Cette franchise se constate par le timbre ci-contre imprimé en noir sur papier chamois pâle :

Sans valeur, noir sur chamois pâle.

## TOBAGO.

Le *Philatelic Record* parle d'un timbre 6 pence orange coupé en deux et ayant servi, chaque moitié, pour la valeur 1 penny, comme l'indique l'inscription à la plume. Ces timbres étaient oblitérés 6 novembre 1880 :

1 penny, orange surcharge noire sur 6 pence.

## CAP VERT.

Le *Welt post* annonce :

10 reis, vert.  
40 — jaune.  
50 — bleu.

## MOZAMBIQUE.

Le *Welt-Post* annonce encore:  
40 reis, jaune.

## GRIQUALAND.

Le 3 pence avec surcharge 3, du cap de Bonne-Espérance, est employé avec la lettre G en deuxième surcharge *noire ou rouge* :

3 pence, rose violacé, surcharge noire et rouge.

## ROUMÉLIE ORIENTALE.

Nous tenons de M. Glavany, trois cartes nouvelles d'un seul type, ayant pour cadre le dessin ci-contre, 128 sur 79 mm et en deux langues : russe et française.

A la partie supérieure, après deux lignes d'inscription russe : *Roumélie orientale* — carte postale ; plus bas : ce côté est réservé exclusivement à l'adresse, après une nouvelle ligne d'inscription russe ; à gauche, un rectangle portant en russe et en français : *service — télégraphe — postal* ; à droite, un même rectangle dans lequel est collé le timbre-poste actuel d'affranchissement.

Toutes les inscriptions sont vertes, le cadre et les rectangles, rouges :

10 paras, vert sur chamois.  
20 — rose —  
20 + 20 — — —

Cette dernière carte a, dans l'angle gauche inférieur : (*La carte ci-jointe est destinée à la réponse*) au dessus d'une même inscription russe ; la seconde partie a à droite, sous le timbre, le mot *Réponse* et la contre-partie en russe, de l'autre côté.

Pour prouver que la surcharge : *Roumélie orientale*, n'a aucune valeur, M. Glavany nous adresse les timbres de 10 et 20 paras et 1 piastre (type avril 1874) avec cette même surcharge. On avait, dit-il, commencé par surcharger les timbres de ces valeurs, de la même façon que le 10 paras, septembre 1876, mais cette surcharge n'a pas été adoptée parce qu'elle ressemblait trop à une oblitération.

Nous croyons sans peine notre correspondant, mais son argumentation ne prouve pas que l'administration des postes de Philippopoli n'a pu recevoir des feuilles sans le complément de surcharge R. O. Il nous semble au contraire que la paresse turque a dû s'en accommoder facilement et simplifier ainsi le travail qui lui est toujours si dur.





## CEYLAN.

A peine avons-nous annoncé l'émission de timbres-télégraphe provisoires avec surcharge (voir n° de juin) que nous recevons les timbres définitifs, rappelant les timbres-télégraphe des Indes anglaises. La série est composée de sept valeurs (on ne nous dit pas s'il y en a davantage) représentant en double l'effigie de Victoria, dans des cadres variés et ayant toutes l'inscription : *Government of Ceylon — Telegraph Department*, placée à différents endroits, suivant les dessins que nous donnons. On sait que le timbre une fois utilisé est coupé par moitié, la partie supérieure

étant destinée à être appliquée sur la dépêche. Gravés par MM. De La Rue et C<sup>e</sup> de Londres, et imprimés en couleur sur papier blanc au filigramme CA et couronne, piqués 14 :

|            |               |
|------------|---------------|
| 12 cents,  | jaune-olive.  |
| 25 —       | vert-jaune.   |
| 50 —       | bleu.         |
| 1 rupee,   | rouge-brique. |
| 2 — 50 c., | gris-ardoise. |
| 5 —        | orange.       |
| 10 —       | violet.       |

## AUTRICHE.

On nous fait un grief de n'avoir pas encore

annoncé que le timbre-poste, 5 kr. et l'enveloppe, même valeur, ont eu leur type légèrement modifié depuis plus d'un an, par le changement apporté au dessin qui précède et suit le chiffre de la valeur. Nous voilà donc en règle.

Le *Welt post* nous apprend que depuis le 1<sup>er</sup> juillet il y a des enveloppes de la poste pneumatique, format 85 × 153 mm, portant le timbre 20 kr. à l'angle gauche inférieur. L'inscription se lit: *Brief zur pneumatischen Expressbeförderung nach dem I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX Bezirke Wiens dann nach Fünfhaus, Sechshaus, Rudolfsheim, Meidling, Gaudenzdorf* :

20 kreuzer, bleu.

L'enveloppe: *Geldbrief Couvert* n'a plus l'inscription *Postamtliches Geldbriefcouvert* à la partie supérieure; à celle inférieure, il y a maintenant :

*Intlegend stück* :— *Bank Noten—Staats, Bank, Staats, etc.*; au revers, les pattes sont festonnées :

1 kreuzer, noir.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. de Ferrari a les timbres 50 c. et 1 peso sur papier azuré :

50 centavos, vert.  
1 peso, vermillon.



*Totima*. M. Fouré fait connaître le timbre ci-contre rappelant les autres valeurs qui ont été signalées et toujours aux éternelles armoiries de la République.

Impression lithographique sur papier bleuâtre.

50 centavos, bleu terne.

#### VICTORIA.

Rien de stable ici-bas. Le timbre de 2 shillings qui vivait depuis 1864, a été impitoyablement supprimé et remplacé par le timbre ci-contre, qui rappelle le 1 penny. La valeur est indiquée en chiffres, dans les angles.

Impression de couleur sur papier verdâtre au filagramme

V et couronne; piqué 12 :

2 shillings, bleu sur verdâtre.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Depuis le 15 juin, le 1 shilling vermillon a le filagramme couronne des derniers timbres :

1 shilling, vermillon.

Au commencement de juillet, la poste délivrait des enveloppes 1 penny sans date de fabrication. Nous n'en avons vu que les formats: 133 sur 76 mm e 126 sur 94 mm, avec la patte de fermeture dépourvue d'ornement :

1 penny, rose.



*Submarine Telegraph Company*. Nous avons signalé antérieurement un timbre de cette compagnie dont l'émission remonterait à novembre ou décembre 1861, suivant M. Philbrick qui nous adresse le spécimen ci-contre.

Ces timbres sortent des ateliers de MM. De

La Rue et Co de Londres et sont imprimés en couleur sur papier blanc; piqués 14 :

|                |              |         |
|----------------|--------------|---------|
|                | 4 1/2 pence, |         |
| 3 shillings, 9 | —            | .       |
| 4 —            | —            | .       |
| 7 —            | 6            | —       |
| 8 —            | —            | violet. |

Le timbre de la plus petite valeur servait à la taxe d'un mot; le 3 shillings 9 p. pour 10 mots pour le Danemark; le 4 shillings pour l'Allemagne, même nombre de mots et les 7 sh. 6 p. et 8 shillings pour 20 mots.

A cette série il faut ajouter le timbre que nous avons déjà mentionné et qui est semblable aux précédents, sauf la surcharge rouge: *Temporary Stamp, four shillings* :

4 shillings, sur 8 sh., violet et rouge.



*Universal Private Telegraph Company*. C'est encore à M. Philbrick que nous sommes redevable de ce timbre qui a servi pour la ligne du chemin de fer *Western Highland Railway* de Glasgow à Helensburg.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

6 pence, brun.  
1 shilling, violet.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, époque à laquelle on a pu



employer le timbre *Inland Revenue*, comme timbre-poste, on s'est servi des types 1857, 1871 sur fond couleur et 1871, 1880 et 1881 sur fond blanc, du 1 p. bleu de 1853 *Receipt* et 1 p. lilas *Draft payable on demand or receipt*.

D'après l'acte du Parlement, nous dit M. Westoby, tout timbre d'un penny qui ne porte pas une inscription qui le désigne à un usage spécial pourra servir à l'affranchissement des droits de poste. Au contraire, le Directeur général des postes, dans sa circulaire, dit : « Tout timbre d'un penny, *receipt*, pourra être admis. » Il y a donc désaccord, car d'après l'acte du Parlement il n'y aurait que les timbres *Inland Revenue* qui seraient admis au bénéfice d'affranchir les lettres.

## NORVÈGE.

La carte 6 öre, vert sur blanc, nous parvient de même que les 5 et 10 öre, sur le même carton, signalés n° 220, avec suppression du mot *Till* :

6 öre, vert sur blanc.

## SUISSE.

Canton de Saint-Gall. Un récépissé, pour l'en-



voi d'espèces, nous est remis par M. Guénod. Il a été employé dans le canton de Saint-Gall, dont il porte les armoiries, le 1<sup>er</sup> août 1849 et a l'inscription en haut : *Post-Schein*; puis diverses inscriptions sur onze

lignes.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc. Dimension du cadre : 160 sur 100 mm.

2 kreuzer, noir.

## PHILIPPINES.



Le timbre 2 1/2 cent. de peso étant arrivé de la métropole, a servi, par suite de pénurie de 2 c. de p., à faire cette valeur au moyen d'une abominable surcharge. Il faut espérer que lorsque l'approvisionnement du 2 c. de p. arrivera, il servira à faire des 2 1/2 c. et ainsi de suite.

La surcharge en question est noire et encadre si bien la tête qu'on ne voit même plus le bout du nez. Que devient le respect de l'image

sacrée du Roi dont on prenait si grand soin en Sicile il y a quelques années ?

2 c. de p. sur 2 1/2 c., brun, surch. noire.

## RUSSIE.



*Liébedjan* (Tamboff).

M. Lubkert a découvert le timbre ci-contre appartenant à la poste de Liébedjan restée inconnue jusqu'à présent. L'inscription, placée dans un cadre fleuroné oblong, se lit : *Mar-ka Liebedjanskoi Diemskoi Potschli — Piat kop.* (Timbre de la poste rurale de Liébedjan — cinq kopecks).

Imprimé en couleur sur papier blanc :

5 kopecks, vert.



*Rostoff sur Don* (Ekaterinoslaw). Nous tenons de M. Ph. de Ferrari le timbre ci-contre, nous montrant des armoiries plutôt que des inscriptions que nous avons eues jusqu'ici.

Le timbre est lithographié et imprimé en couleur sur papier

blanc :

2 kopecks, bleu pâte.

*Dniérowsk* (Tauride). On nous a fait annoncer les timbres actuels comme étant piqués. La poste prétend qu'elle ne les a pas fait piquer : ce serait donc une variété à l'usage des amateurs ?

M. Lubkert nous informe qu'il connaît :

*Ananieff* (Cherson). Timbre lithographié rappelant le timbre rouge de 1875 avec simple filet à l'intérieur et une étoile à la partie supérieure. Au centre, la quatrième ligne d'inscription porte 12 lettres au lieu de 10, qu'a le timbre rouge :

5 kopecks, outremer.

*Ismail* (Bessarabie). Enveloppe avec timbre bleu, format 115 × 73 mm, papier blanc vergé :

10 et 20 kopecks, bleu et noir.

Même timbre bleu, format 91 × 57 mm, papier blanc vergé avec valeur et inscription typographiée en petits caractères :

10 kopecks, bleu et noir.

Type du timbre violet, mais imprimé en bleu, format 97 sur 58 mm, papier blanc vergé :

40 kopecks, bleu et noir.

Les enveloppes imprimées en noir et en violet seraient de l'émission de janvier ; celles en bleu des fêtes de Pâques.

*Tiraspol* (Cherson). Timbre actuel sans dentelure :

5 kop., vermillon, noir, jaune et or.

*Bobrow* (Woronège). Du type en losange :

3 kopecks, noir sur lilas.

Le timbre qui nous est communiqué n'appartient à aucune des variétés des deux émissions de ce timbre qui avaient le papier rose... Gare là dessous !

Il va sans dire que lorsque nous exprimons des doutes sur des timbres que nous communiquons M. Lubkert, nous n'entendons pas dire par là qu'il cherche à nous tromper. Nous rendons justice à la parfaite loyauté de notre correspondant.

*Bouzoulouk* (Samara). Le timbre 3 kop. noir signalé le mois dernier est le timbre actuellement en usage. Nous avons donc raison de dire que son oblitération était trop fraîche que pour être celle d'un timbre ancien.

#### Le timbre du Scinde.

Dans son dernier bulletin, la Société française de timbrologie a fait imprimer *l'extrait d'une lettre de lady — à M. Campbell M. T.*, concernant le timbre du Scinde dont vous avez entretenu vos lecteurs, en juin 1867, en donnant la reproduction de ce timbre.

Si la Société française tenait absolument à donner du *vieux neuf*, que ne reproduisait-elle la lettre écrite par sir H. Bartle Frère, l'auteur même du timbre en question, qui se trouve dans le *Stamp Collectors Magazine* du mois d'octobre 1867, reproduction qui eût eu au moins le mérite d'être exacte, à défaut d'être neuve.

Mais je ne vous adresse pas cette lettre en vue de vous annoncer les *découvertes* faites par la Société française ou plutôt par son secrétaire, mais pour vous indiquer les quelques erreurs qui se trouvent dans le dessin de ce timbre, erreurs que je retrouve tant au *Timbre-Poste* qu'au bulletin, par suite sans doute du prêt de votre gravure à la Société (1).

(1) Depuis que nous avons dû rompre avec le docteur Magnus, pour cause d'incompatibilité d'humeur, nous n'avons plus eu l'occasion de prêter nos clichés à la Société française, celle-ci ayant reconnu subitement, sur les instigations de ce cher docteur, que nous étions dans l'impossibilité de lui rendre désormais des services. Le contrat fut donc déchiré en dépit de toutes les conventions. Le docteur s'est alors adressé au pis-aller à un de nos confrères, dont il disait, *Timbre Fiscal*,

J'ai eu récemment l'occasion de comparer cette gravure avec deux exemplaires du timbre, dont l'un était imprimé sur papier bleu pâle et l'autre sur papier blanc et j'ai trouvé qu'elle laisse énormément à désirer ! Le cercle extérieur est assez correct,



mais le centre qui est réellement l'ancienne marque de fabrique de la Compagnie des Indes Orientales, doit être divisé en trois parties et contenir les lettres : E. I. C. (East India Company) comme le modèle ci-contre. Le petit dessin, au dessus du cœur, devrait être plutôt un chiffre 4 qui est une modification de la tête de flèche, (*broad arrow*) dont la compagnie des Indes avait fait usage comme marque depuis le règne de Charles II.

Excusez, je vous prie, cher Monsieur, les détails de cette lettre ; mais je tenais à relever une erreur qui date de quatorze années et qui vient d'être rééditée, un peu trop à la légère, par une Société de haute réputation, qui ne traite *habituellement* ? « qu'au point de vue purement scientifique. »

Croyez-moi votre tout dévoué.

W.

#### Envers et contre tous.

Différentes remarques ont été faites récemment par un membre de la Société philatélique de Londres, au sujet de la légèreté avec laquelle est rédigé le catalogue de la Société française, ce qui n'a pas eu l'heur de plaire au rapporteur, qui réclame, « Bulletin 21<sup>e</sup>, page 132, de pouvoir traiter au point de vue purement scientifique certaines questions qui ont fait le sujet de critiques contre la Société. »

«.....Aucune observation n'a été transmise à la Société, et cependant personne n'ignore combien elle accueille avec déférence les remarques que MM. Stroobant et Anderson ont l'habitude de lui soumettre. »

Cela est dit sans rire.

Or, sait-on depuis quand cette déférence, dont on fait tant de bruit, existe ? Depuis le jour où,

n° 34, page 80 : « nous laisserons cuire dans son jus un journal que nous avons eu le tort de prendre plus au sérieux que son propre directeur. »

Après tout, il n'avait pas le choix, ce bon docteur et il a bien fallu grimacer un sourire « au directeur peu sérieux », ce qui est énormément flatteur pour celui-ci.



discutant certaines surcharges des Açores admises si naïvement par le docteur, nous écrivions, *Timbre-Poste*, n° 172, page 30 :

«...M. Stroobant, qui partageait nos illusions sur la recherche de la vérité et qui dans son innocence avait présenté comme nous quelques observations sur les timbres de Luxembourg, Danemark, Pays-Bas, a vu celles-ci accueillies par des « on verra, on recherchera, on décidera... » c'est le plus souvent ainsi qu'on étouffe toutes les questions quand on veut avoir raison. »

Nos remarques étaient trop directes, aussi s'empressa-t-on, le mois suivant, d'insérer dans le compte rendu du bulletin, après avoir recherché les lettres de M. Stroobant au panier : « Le secrétaire répond d'abord à une observation DÉJÀ ANCIENNE de M. Stroobant sur les timbres de Danemark, etc. »

Au sujet des 4 types Holstein que nous avons décrits, en juin 1880, le docteur feint de ne pas comprendre les reproches qu'on lui fait de Londres.

« Il n'y a pas 4 types, dit-il. Il n'y a eu qu'un seul dessin, donc il n'y a qu'un type. Mais ce dessin a été refait. La différence porte sur la légende ; d'après la dimension des lettres, il y a deux sous-types (le docteur n'a jamais pu convaincre personne de ce que c'était qu'un sous-type). Les différences indiquées par le *Timbre-Poste* ne constituent que des variétés de ces sous types provenant de la retouche ou de la correction de la planche, variétés intéressantes à noter, mais comme variétés, non comme type. »

Nous engageons fortement le docteur à se mettre d'accord avec son article paru n° 136, p. 92, du *Timbre-Poste* au sujet de types, sous-types et variétés

Il n'y a qu'un type, dit-on, parce que le dessin a été refait. Mais pourquoi le docteur trouve-t-il 3 types aux Indes Portugaises de la 1<sup>re</sup> émission, dont le cas est absolument le même que pour le Holstein (voir *Congrès International des timbrophiles*, page 143) ; quant aux retouches, dont on parle *sans avoir vu les timbres*, elles n'existent que dans l'imagination du docteur : C'est ce qu'on appelle faire de la science !..

D'autres contre-vérités existent pour les enveloppes italiennes du signor Usigli, dont l'article n'a été reçu « qu'à titre d'informations seulement, comme bien d'autres, rapportées sous la responsabilité de leurs auteurs. » N'est ce pas là la tour

de Babel que le congrès a édifié et que nous avions prévu ?

Mais si chacun est responsable de ce qu'il écrit, le signor est hors de cause, puisque le docteur se substituant à lui, dit : « *Il n'est pas douteux, que toutes ces variétés ont été employées parce que l'auteur les a vues et qu'il en possède des exemplaires qui portent le timbre sec, etc* »

Et maintenant que nous avons dévoilé la fraude, on cherche à se dégager de toute responsabilité ! Mais le certificat d'authenticité de ces enveloppes, *oune pièce si précieuse* pour le signor Usigli et délivrée par le docteur Legrand, qu'en fait-on, s'il vous plaît ?

Il faut avouer que c'est par trop enfantin que de vouloir toujours avoir raison envers et contre tous et en toute occasion.

#### Les enveloppes de Saint Pétersbourg et de Moscou.

Les enveloppes de St-Pétersbourg et de Moscou ont été émises bien avant celles de l'empire. Les pièces officielles que j'ai pu réunir donnent des renseignements fort curieux et assez naïfs sur ces émissions. Il est vrai qu'à cette époque un timbre était chose toute nouvelle et qu'il fallait bien donner des détails qui seraient superflus maintenant, mais qui alors étaient de toute nécessité.

Ces documents parlent de petites boutiques et magasins où l'on peut y déposer ses lettres. La différence entre ces deux espèces de commerçants est énorme. Les petites boutiques sont tenues par des paysans (moujiks) qui vendent en détail des objets de peu de valeur ; les magasins au contraire sont de grands établissements qui peuvent rivaliser avec ceux de premier ordre, de Paris, Londres, Berlin, Vienne.

Le directeur des postes de St-Pétersbourg ayant à choisir parmi les grands commerçants pour établir chez eux des boîtes à lettres, choisit parmi les principaux commerçants de la capitale ; le directeur des postes de Moscou au contraire, je ne sais trop pourquoi, donna la préférence aux *confiseurs*, suite peut-être d'un excès de gourmandise de sa part.

Voici les documents en question qui nous apprennent qu'il y a eu des enveloppes et des feuilles timbrées.

## 1° Saint-Petersbourg.

Département des Postes

Section I

Table I

15 novembre 1843

N° 11825

Monsieur le directeur de la  
poste locale de St-Peters-  
bourg.

## De l'introduction des enveloppes timbrées.

Le chef principal du département des postes, ayant reconnu l'utilité d'introduire des enveloppes timbrées pour l'expédition des correspondances par la poste locale de St-Petersbourg a par conséquent donné l'ordre de vous avertir :

1. De choisir pour la réception des correspondances en enveloppes timbrées de la poste locale, outre les petites boutiques, encore quelques magasins dans les grandes rues de la ville, pourvoyant chaque magasin d'une petite boîte afin d'y déposer les lettres reçues, boîtes semblables à celles qui se trouvent dans les petites boutiques, mais faites de bois de chêne ou de frêne et non pas de bois ordinaire.

2. De préparer 6,000 exemplaires avec des estampilles semblables au spécimen, approuvé par Son Excellence le chef principal.

3. D'emprunter des revenus de la poste locale de St-Petersbourg 60 roubles pour ces enveloppes timbrées, ainsi que les fonds nécessaires pour l'acquisition de trois poisons et des boîtes pour les magasins.

4. La vente des enveloppes à 6 kopecks argent, c'est-à-dire un kopeck pour l'enveloppe et cinq kopecks pour l'envoi, doit être établie et faite dans les deux sections de la poste locale.

5. De se mettre d'accord avec les patrons des magasins, pour recevoir la correspondance dans des enveloppes timbrées et de les délivrer à certaines heures aux facteurs, sans leur accorder aucune indemnité, chaque propriétaire d'un magasin ayant plus en vue la possibilité de vendre plutôt sa marchandise, que de donner accès au public qui apportera ses lettres.

6. De fixer le temps de réception des lettres, dans des enveloppes timbrées, pour la poste locale, dans les magasins et les petites boutiques ; ainsi que les heures de leur réception par les facteurs, pour les porter aux sections de poste, comme il a été établi jusqu'ici dans les boutiques qui servaient de réception.

7. De permettre aux magasins choisis, de ne recevoir que la correspondance qui sera cachetée dans des enveloppes timbrées ; quant aux petites boutiques, de leur permettre de recevoir des paquets ordinaires ainsi que timbrés.

8. D'employer l'argent déboursé pour la vente des enveloppes timbrées, par les revenus de la poste locale, en le démontrant par un article séparé.

9. De récompenser les patrons des petites boutiques, pour la réception des enveloppes timbrées déjà payées, de la même somme qui leur est attribuée pour la correspondance ordinaire de la poste locale.

10. D'imprimer dans les gazettes académiques (1), ainsi que dans *l'Abeille du Nord*, pour compte des revenus de la poste locale, une notification au public, de l'introduction des enveloppes timbrées, de l'endroit de leur mise en vente, des magasins choisis pour la réception et ensuite de la faculté laissée aux correspondants de présenter dans les petites boutiques des lettres et des billets cachetés, dans des enveloppes timbrées ou ordinaires ; mais que dans les magasins il ne sera reçu que des enveloppes timbrées, c'est-à-dire déjà payées. En outre, prévenir le public dans la même notification, que les lettres insérées dans des enveloppes ordinaires et non timbrées, jetées dans les boîtes des magasins, ne seront pas expédiées par la poste.

11. Après un délai de six mois, qui suivra l'introduction des enveloppes timbrées, de présenter au Département le résultat des progrès de cette mesure, avec énumération détaillée de toutes les dépenses, du nombre des enveloppes vendues et du bénéfice qui en est résulté.

Le Département des postes en vous faisant connaître l'ordonnance susmentionnée du chef principal, afin que vous puissiez la mettre en exécution, vous invite à faire un rapport en temps et lieu de tous les arrangements qui seront faits par rapport au sujet expliqué.

Signé, le directeur : FÉDOR PRJANISCHNIKOFF.

Contresigné, chef de station : NICOLAS LAUBE.

## Voici maintenant la notification :

Avec l'autorisation du Chef principal du Département des postes, l'administration des postes notifie par la présente au public, que pour la facilité des correspondants de la poste locale, il sera introduit, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1843, des enveloppes spéciales, de différentes dimensions, avec des timbres et indépendamment de celles-ci, du papier de poste avec le même timbre, lesquels seront vendus à 6 kopecks pour chaque enveloppe ou feuille de papier (comptant 1 kopeck pour l'enveloppe ou papier et 5 kopecks argent pour l'expédition).

Les lettres ou billets timbrés qu'on présentera, seront reçus sans avoir rien à payer pour l'envoi, qui se trouve déjà payé d'avance ; l'emploi du papier de poste timbré n'exige pas du tout une enveloppe séparée ; la lettre est timbrée au revers de la feuille, mais le timbre doit être visible pour que la lettre puisse être expédiée comme lettre payée, par la poste locale, sur la même base que les enveloppes timbrées, c'est-à-dire sans paiement pour l'expédition.

La vente des enveloppes timbrées, ainsi que le papier postal timbré, s'effectuera dans les sections de la poste locale : Premièrement, dans la maison de l'office de

(1) Il y a ici trois journaux académiques paraissant le premier en russe : *St-Petersbourgskie Wjedomosti*, le deuxième en français, le *Journal de St-Petersbourg*, le troisième en allemand, *St-Petersburger Zeitung*.



poste; *secondement* à la Liteinaja, rue Chestilawotch-naja, maison Abrosimoff et en outre dans tous les bureaux de la poste locale.

La réception des lettres dans des enveloppes timbrées et sur du papier timbré est fixée dans tous les endroits de réception de la poste locale qui se trouvent dans des petites boutiques et en outre dans les magasins suivants :

1. de M. Lauffert, Grande Morskaja ;
2. de M. Junker, coin de la grande rue des Ecuries ;
3. de M. Knoop, au-dessus des boutiques de Miloutine ;
4. de M. Hermé, vis-à-vis du jardin de Jousouppoff ;
5. de M. Ereméjeff, vis-à-vis de l'église de Pantelejmon ;
6. de M. Keibel, vis-à-vis de l'église de Wladimir ;
7. à l'entrée du magasin anglais ;
8. à l'entrée de la confiserie de Wolff qui se trouve au pont de police dans la maison Kotomine ;
9. à l'entrée du magasin Egermann, Langhaus et Ce, dans la maison de l'Eglise hollandaise ;
10. dans la librairie de M. Olchine.

Dans chacun de ces magasins se trouve une boîte spéciale dans laquelle le porteur doit jeter lui-même les lettres.

Pour ne pas imposer au public la condition obligatoire d'envoyer les lettres dans des enveloppes timbrées, l'ordre qui a existé jusqu'à présent d'envoyer les lettres en enveloppes ordinaires, sera conservé sur l'ancienne base, et par conséquent il dépendra de la volonté des correspondants de remettre dans les petites boutiques des lettres, dans des enveloppes timbrées ou papier postal timbré ou enfin dans des enveloppes ordinaires, c'est-à-dire sans timbre ; mais dans les magasins mentionnés plus haut, les lettres ne peuvent être remises qu'avec des timbres de la poste et au cas où il arriverait que dans l'un de ces magasins, il serait jeté une lettre dans la boîte de la poste locale qui ne porterait pas le timbre de la poste, cette lettre ne serait pas envoyée à destination.

En outre, avec l'autorisation souveraine de Sa Majesté, il sera permis d'envoyer dans des enveloppes timbrées de la poste locale, la correspondance privée qui sera expédiée du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, par la poste locale, ainsi que par la poste générale, entre St-Petersbourg et des localités hors de la ville, savoir : Peterhoff, Oranienbaum, Zarskoje Sélo, Pawlowsk, Gatschino, Pargolowo, la manufacture d'Alexandrowsk et l'institut forestier.

La vente des enveloppes et du papier postal timbré sera fait à Peterhoff, Oranienbaum, Zarskoje Sélo, Pawlowsk et Gatschino, dans les bureaux de poste de ces endroits et pour ceux qui habitent Pargolowo, les alentours de l'Institut forestier ou la manufacture d'Alexandrowsk, dans les sections de la poste qui y sont établies.

C'est donc le 1<sup>er</sup> décembre 1845 que l'usage des enveloppes timbrées a commencé à Saint-

Petersbourg. Voici les variétés qu'il nous a été donné de rencontrer :

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir n° 222.

POST OFFICE DESPATCH.

Émission de ..... 1852 (?).



Inscription dans un cadre oblong à coins évidés ; gravés sur bois, chaque exemplaire séparément et formant par conséquent autant de variétés que de timbres à la feuille. Impression de couleur sur papier blanc :

1 cent, rouge sur bleuâtre.

1 — bleu foncé — —

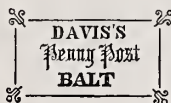
1 — bleu — —

1 — — — blanc.

Ces timbres étaient en usage en 1852. Bien que nous n'ayons pu en trouver les preuves, nous pensons qu'ils avaient un caractère semi-officiel comme les *U. S. P. O.* de Philadelphie et qu'ils ont été émis par le gouvernement pour usage à Baltimore ou par le maître des postes de cette ville, dans le même but.

DAVIS POST.

Émission de ..... 1850 (?).



Inscription sur trois lignes dans un cadre oblong. Impression typographique noire sur couleur :

Sans valeur, lilas.

### CHAPITRE VII.

#### Boston (Etat de Massachusetts).

CHEEVER AND TOWLE.

La date où cette poste fut instituée nous est inconnue. Mais en 1854, M. Towle nous dit qu'elle céda ses affaires à M. George H. Barker qui la continua sur une petite échelle pendant plusieurs années.

Émission de ..... 1850 (?).



Lettres éparpillées dans un cadre rond ; au centre la firme de la poste et la valeur du timbre.

Gravé sur bois par M. Mallory de Boston et imprimé en couleur sur papier blanc jaunâtre :

2 cents, bleu.

M. Towle (Guillaume R.) avait, avant l'institution de la poste, été commis chez MM. Hale et C<sup>ie</sup>, ce qui explique la ressemblance entre les timbres de ces deux entreprises.

Nous croyons qu'on cessa l'emploi des timbres Cheever et Towle lorsque la poste fut reprise par M. Barker. Celui-ci employa plusieurs timbres à main qu'il appliquait sur les lettres qui lui étaient confiées.

Le coin des timbres Cheever et Towle tomba, en 1870, entre les mains de M. S. Allan Taylor (le contrefacteur si connu) qui le céda à MM. J. W. Scott et C<sup>e</sup> lesquels en firent des réimpressions en bleu sur blanc.

PENNY POST.

Nous possédons sur une lettre datée de 1843 un timbre à main de cette poste qui fait supposer avec raison qu'elle commença ses affaires vers cette époque. De ses timbres mobiles nous avons vu le timbre suivant (1<sup>er</sup> type) sur une lettre du 20 juillet 1830.

Emission de ..... 1830 (?).



Inscription dans un cadre oblong ornementé variant par le dessin et la dimension pour chacun des deux types connus.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc :

1<sup>er</sup> type, bleu sur blanc.

— — — bleuâtre.

2<sup>e</sup> — — — mince.

U. S. PENNY POST.

Emission de ..... (?).



Chiffre sur fond guilloché dans un ovale. Gravé en taille-douce (?) et imprimé en noir sur papier blanc :

2 cents, noir.

Ce timbre n'aurait-il pas le caractère semi-officiel des timbres de Philadelphie et Baltimore dont nous avons déjà parlé ?

HILL'S POST.

Emission de ..... 1849 (?).

Nous avons rencontré tout récemment un petit timbre mobile, rond, qui porte l'inscription : *Hill's Post — Boston — 1 cent.*

Impression noire sur papier de couleur :

1 cent, chair.

Ce timbre était collé sur une lettre datée de Boston, 14 décembre 1849. Nous soupçonnons fortement que poste et timbres ne sont dus qu'à l'imagination par trop inventive de M. S. Allan Taylor ou d'un de ses dignes acolytes.

CHAPITRE VIII.

Camden (Etat de New-Jersey).

JENKINS' CAMDEN DISPATCH.

Nos recherches ne nous ont rien appris ni sur la date où M. Jenkins institua sa poste, ni sur celle où il la cessa. Ce timbre est du reste hors de toute suspicion.

Emission de ..... (?).



Effigie à gauche de Washington (?) dans un ovale avec inscriptions : *Jenkins' Camden Dispatch.*

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

Sans valeur, noir.

En 1861, la planche de ces timbres était en possession de M. G. P. Brown de New-York ; un peu plus tard MM. J. W. Scott et C<sup>e</sup> de la même ville, obtinrent un report de ladite planche. Il en résulte qu'on trouve diverses réimpressions, comme suit :

|        |            |
|--------|------------|
| noir   | sur blanc. |
| vert   | — —        |
| bleu   | — —        |
| rouge  | — —        |
| orange | — —        |

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les réimpressions diffèrent des tirages originaux par certains petits détails dont le principal montre le général édenté sur les réimpressions. Evidemment M. Jenkins a du faire retoucher la planche avant de la céder à M. Brown, à moins que celui-ci ne s'est chargé de ce soin après l'avoir acquise.

En mai 1878, M. Sterling nous a montré un timbre de Jenkins, noir sur jaune, qu'il prétendait avoir rencontré sur la correspondance d'un de ses parents. L'ensemble du timbre rappelait le timbre Jenkins, mais l'impression était des plus rudes et semblait provenir d'une gravure sur bois. En outre, le mot *Jenkins* était d'une dimension moins grande et portait plus d'ombre sur les banderoles.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

La République d'Haïti est déjà connue des collectionneurs par le timbre-carotte paru en 1868, et que nous avons reproduit n° 69 de ce journal. Cette fois il nous arrive plus sérieux que cela, de vrais timbres au dire de MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> qui nous soumettent la série entière, composée de six valeurs au même type :



Le dessin représente une tête de liberté dans un cercle portant : *Poste. — République d'Haïti. — Poste*; au bas : *cent, cent*, avec chiffre entre ces deux mots; des drapeaux remplissent les angles supérieurs, en dehors du cercle; en bas, on a placé, de chaque côté, des boulets. Le timbre-carotte était plus imposant : il y avait en plus des canons !

Ces timbres sont lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc teinté :

- 1 centime, carmin sur chamois pâle.
- 2 — violet foncé sur lilacé.
- 3 — bistre — grisâtre.
- 5 — vert — verdâtre.
- 7 — bleu — bleuâtre.
- 20 — brun-rouge — chamois pâle.

### NATAL.

On nous informe que des timbres-télégraphe doivent paraître incessamment.

En les attendant, nous pouvons faire connaître un timbre employé par le chemin de fer de cette colonie. Dans un rectangle en hauteur, de 37 sur 43 mm, un monogramme *R. G. N.* au centre, en touré de deux branches, avec valeur en dessous, sur une banderole et *Prepaid parcel* au-dessus, sur deux autres banderoles cintrées; dans les angles, un léger dessin de remplissage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13:

1 shilling, violet-rougeâtre.

### ITALIE.

L'Ami a vu le 5 centimes, lilas, *marca da bollo*, ayant servi comme timbre-poste :

5 centimes, lilas.

## CHILI.

Signalons l'enveloppe 138 × 80 mm avec le papier blanc vergé quadrillé :

5 centavos, violet vif.

M. Wonne possèdè, dit-il, les enveloppes suivantes :

5 centavos, violet sur blanc vergé, 112 × 73 mm.

5 — lilas-gris sur azur uni, 142 × 80 —

## GRANDE-BRETAGNE.

Les timbres-télégraphe « Submarine » dont nous n'avons pu donner la couleur le mois dernier, sont imprimés uniformément, en violet, selon le livre : *The Postage and Telegraph Stamps of Great Britain*.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



L'entrée de ce pays dans l'Union postale universelle l'a engagé à réformer ses timbres et modifier leur inscription. Nous en tenons en ce moment cinq valeurs que nous envoie M. Gomez. Le type est le même pour les cinq timbres, sauf qu'ils diffèrent par les ornements, comme on pourra en juger.

Au centre, les armes de la République renfermées dans un ovale contenant l'inscription : *Union postal universel. E. U. de Colombia*; dans les angles, un chiffre ou la lettre C.



Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni :

|                  |
|------------------|
| 1 centavo, vert. |
| 2 — vermillon.   |
| 5 — bleu.        |
| 10 — violet.     |
| 20 — noir.       |

Cette dernière valeur ne nous est pas rentrée de la gravure; les chiffres et lettres des angles sont sur fond blanc.

On remarquera que les valeurs 1, 2 et 5 centa-

vos (5, 10 et 25 centimes) correspondent pour les couleurs à celles adoptées par l'Union.

La carte de l'Union postale, car il y en a une aussi, a pour dimension 135 × 83 mm et un cadre de 126 × 71 mm, contenant, à gauche : *Carte postale*; à droite : *Tarjeta postal*; en haut : *Union postale universelle*; en bas : *Union postal universal*, entre deux filets sur fond blanc avec angles ornés et contenant : *E. U. C.* Au milieu de la partie supérieure le timbre 2 centavos que nous reproduisons plus haut, sauf que les chiffres et lettres des angles sont en biais comme le 10 centavos; une banderole couvre toute la largeur de la carte et se trouve coupée par le timbre; elle contient : *États-Unis de Colombie*; en dessous, sur une ligne droite : *Escribase en Seguida la direccion*; puis quatre lignes pointillées pour l'adresse (les deux dernières plus courtes), la première commençant par A et la troisième par en; en dessous de la quatrième ligne : *y a la vuetta la comunicacion*; en dehors de la carte, en bas : *Bogota lit. de Acala*.

Impression de couleur sur carton blanc :  
2 centavos, vermillon.

Ce n'est pas tout. Il nous vient encore une enveloppe pour lettre recommandée employée par la poste elle-même, qui y introduit les lettres destinées à être recommandées. Cette enveloppe est de grande dimension, 226 sur 100 mm, et a le papier toile azuré. Elle porte à la partie supérieure, sur deux lignes : *Esta carta debe entregarse a un empleado de la Oficina de correos — para que se registre y se obtenga un recibo por ella*; à droite, angle supérieur, un rectangle pour le timbre portant sur quatre lignes : *Aquí se pon — — dra la estam — — pilla del por — — te ordinario*; puis le mot : *recomendada*, dans un cadre oblong, appliqué au milieu de l'enveloppe; au revers le bureau de poste expéditeur applique un timbre que nous reproduirons le mois prochain et dont voici la description :

Double ovale 33 sur 37 mm ayant pour inscription : *EE. UU. de Colombia*, en haut; 40 *c*s *Recomendada*. 40 *c*s, en bas; au centre les armes de la République surmontées de l'aigle, avec drapeau de chaque côté et deux branches de chêne.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

10 centavos, violet.

*Cundinamarca*. Prochaine apparition, suivant M. Michielsen, de timbres 50 cent. violet et 1 peso brun de dimension plus grande que les autres valeurs.



Constatons en attendant, sur papier *vergé blanc*:  
20 centavos, vert.

#### WURTEMBERG.

Voici quelques documents qu'il est utile de connaître, ils concernent les timbres officiels et les timbres-télégraphe, ceux-ci se trouvant supprimés depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier :

*Ordonnance du ministère royal, concernant l'utilisation des timbres spéciaux pour les relations officielles.*

L'utilisation des timbres spéciaux établis pour les relations officielles (comparez l'ordonnance de tous les ministères du 30 mars 1881, concernant l'affranchissement d'envois postaux des autorités publiques — *Moniteur*, page 283), est, en vertu de l'art. 8 du traité postal universel du 1<sup>er</sup> juin 1878, exclue pour les envois postaux vers les pays de l'Union postale universelle (à l'exception des territoires postaux de l'Empire d'Allemagne et de ceux de l'Autro-Hongrie).

Pour les envois postaux de l'espèce, n'est admissible que l'utilisation des timbres-poste ordinaires valables pour la correspondance privée.

Connaissance de la présente est donnée aux autorités intéressées.

Stuttgart, le 22 juin 1881.

MITTNACHT.

*Département des affaires étrangères.*

*Ordonnance concernant le retrait des timbres-télégraphe et l'utilisation des timbres-poste pour l'acquiescement des taxes télégraphiques.*

Vu la disposition du § 48 du règlement télégraphique qui sera mis en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante (*Moniteur*, p. 375 et suiv.) le public est informé qu'à dater dudit jour, les timbres-poste seront utilisables au paiement des dépêches télégraphiques qui seront consignées dans le Wurtemberg; par conséquent les timbres-télégraphe en usage jusque-là, ne pourront plus être utilisés.

Les timbres qui seraient en possession des particuliers avant le jour nommé, seront pris en échange du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 1881, contre des timbres-poste à tous les bureaux de postes et télégraphes wurtembergeois, mais à partir du 1<sup>er</sup> août 1881, ils ne seront plus acceptés en échange qu'au bureau de poste n° 1 à Stuttgart.

Stuttgart, le 24 juin 1881.

La Direction générale des postes et télégraphes,  
HOFACKER.

Nous tenons de M. G. Campbell une carte 1 kreuzer, vert, avec cadre, émission de 1873, ayant reçu l'application d'un second timbre 5 pf. Cette carte n'a qu'une ligne d'inscription sous *Post-Karte*, le mot *Herrn* au lieu de *An* et deux lignes pointillées pour l'adresse au lieu de *trois*, la place occupée habituellement par la deuxième ligne ayant *Stuttgart*, et la troisième qui devient

seconde, ayant : *Strasse*, n°. Au revers il y a diverses inscriptions imprimées qui dénoncent que la carte est de la catégorie « *Drucksache* » (imprimés). Le nouveau timbre 5 pf. place cette carte dans la catégorie des cartes postales ordinaires et permet, par son prix, d'ajouter des inscriptions à la plume. Il y a donc lieu de noter :

1<sup>o</sup> *Drucksache*: 1 kreuzer, vert, avec *Herrn*

car il est à supposer que cette carte a dû circuler ainsi, sans l'application d'un second timbre, qui inutilise le premier.

2<sup>o</sup> *Carte postale*: 5 pf. + 1 kr., violet et vert, avec *Herrn*.

C'est le Département des chemins de fer de l'État de Wurtemberg qui a fait imprimer cette carte pour son usage.

#### GUADELOUPE.

Une carte postale qui a dû précéder, supposons-nous, celles que nous connaissons et qui a le même cadre, vient de nous être remise par M. G. Campbell.

Cette carte est annulée: *Pointe à Pitre*, 23 juillet 1880 et a l'inscription *Carte postale* en caractères plus grands, c'est-à-dire 3 1/2 mm. au lieu de 2 1/2; l'inscription sur trois lignes est ainsi conçue :

*Prix pour la France, l'Algérie, les colonies françaises — et les pays étrangers avec lesquels l'échange des cartes — postales est autorisé: 20 centimes.*

L'impression est noire sur carton blanc; le timbre est du type actuel, 20 c., brun-rouge sur paille :

20 centimes, brun-rouge sur carton blanc.

Selon le *Philatelic World*, il y aurait des cartes avec 6 lignes d'inscriptions sous *carte postale*. Il en existerait donc avec 3, 5, 6 et 7 lignes.

#### PHILIPPINES.

Nous avons vu le timbre *Derecho judicial*, 2 reales, avec surcharge noire: *Habilitado para Telegrafos*. Il sert ainsi comme timbre-télégraphe. 2 reales, bleu et noir.

M. Moquette nous fait remarquer qu'il y a eu plusieurs griffes d'employées pour surcharger les timbres *Derecho judicial*, 10 cuartos, devenus 2 1/8 cms. A l'une des deux surcharges H et B de *Habilitado* sont plus larges; *correos* plus petit, 8 de 2 1/8 également plus petit et le tilde de *m* de cms. couvrant *ms.* au lieu de *cm.*

#### SUISSE.

Le timbre à 5 centimes actuel, dit le *Schweizer*. *I. B. Z.* est imprimé sur papier à filets bleus et rouges?

## BRÉSIL.



Le 24 juillet dernier a donné le jour à la carte 20 reis, imprimée et gravée à la Monnaie, comme les timbres que nous avons reproduits en janvier dernier et qui devaient voir le jour le 15 juillet, comme on le verra plus loin.

La carte en question mesure 120 sur 85<sup>mm</sup>, avec cadre de 117 sur 73, suivant le fac-simile; à la partie supérieure, le timbre dont le type sera sans doute celui des timbres-poste futurs de cette valeur; au-dessus du timbre : *Bilhete postal* en cintre et en bas, entre parenthèses : (*Neste lado só se escreve o endereço*).

Impression de couleur sur carton blanc :

20 reis, bistre-brun.

Cette carte est un nouveau succès pour M. Sabragy, le Directeur de la Monnaie.

Lorsque celles à 50 et 50 + 50 reis seront épuisées, elles seront remplacées par d'autres, semblables aux précédentes et imprimées en *bleu*.

Voici maintenant comment est annoncée l'émission des nouveaux timbres reproduits en janvier :

## DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Par ordre supérieur de M. le Directeur, il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 15 de ce mois, on commencera à employer pour l'affranchissement des ports de lettres, les timbres de 50, 100 et 200 reis, fabriqués dans l'établissement de la Monnaie.

Trésorerie du Directeur général des Postes, le 6 juillet 1881.

Le Trésorier, JOAQUIN A. DA COSTA FERREIRA.

Malgré cette annonce, les timbres n'ont pas paru et les réclamations de la presse locale n'ont pu émuvoir jusqu'ici la Direction des postes.

## GRENADE.

Les surcharges, notamment sur le 1/2 penny, sont tellement visibles que l'on ne s'est pas aperçu que la feuille qui nous arrive avait déjà reçu la

surcharge, et qu'on l'appliquait une seconde fois sur la première, à moins qu'on ait voulu la rendre plus distincte, ce qui n'a pas été le cas, les lettres des deux surcharges se confondant :

1/2 penny, violet vif, double surcharge noire.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Après les séries, plus que complètes, des timbres-poste burelés et non burelés, voici venir une série d'enveloppes et de bandes. Leur nombre et leurs valeurs élevées relèveront bientôt les finances de ce pays, rien que par la vente aux collectionneurs. M. Seebeck nous expédie les suivantes :

Format 140 × 79<sup>mm</sup>.

5 centavos, bleu sur azur vergé.

10 — carmin sur blanc vergé.

15 — jaune pâle sur blanc vergé.

Format 157 × 89<sup>mm</sup>.

20 centavos, bistre sur paille vergé.

30 — carmin — — —

Format 240 × 111<sup>mm</sup>.

40 centavos, bistre-brun sur blanc vergé.

45 — violet — azur —

60 — vert-bleu — blanc —

Les bandes sont de deux valeurs 314 × 190<sup>mm</sup>, avec les coins coupés de l'extrémité gommée :

2 centavos, orange sur paille uni.

3 — noir — — —

Le type est celui des timbres-poste.

## ESPAGNE.

On nous écrit de Rome que la surcharge Lion et II P N. reproduite le mois précédent est de l'invention de M. L. Quartini qui l'aurait fabriquée à Rome, il y a quelques années.



## ILES TURQUES.



Nous recevons de nouvelles surcharges en attendant les timbres définitifs qui doivent mettre fin à toutes ces fantaisies :

1° Pour le 1/2 penny, les feuilles de 30 timbres possèdent les deux premières rangées horizontales de dix timbres, avec chiffres gras, dont il existe des 2 avec partie inférieure recourbée et non recourbée et des 1 avec partie supérieure ayant le trait horizontal et oblique; la troisième rangée a la même surcharge que celle que nous avons reproduite n° 220, avec chiffres 1 à trait supérieur horizontal ou oblique.

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres suivants, au filagramme étoile :

1/2 penny sur 1 penny, vermillon.

1/2 — — 1 shilling, violet.



2° Le 2 1/2 pence a été accommodé de la même façon que le 1/2 penny, c'est-à-dire que l'on peut rencontrer les mêmes variétés sur chacune des trois rangées :

2 1/2 pence, sur 1 shilling, violet.

La carte de l'Union qui a paru est au type de toutes les Antilles anglaises avec timbre à droite. Au milieu, l'inscription :

*Union postale universelle*  
*Turks islands (îles de ture)*  
*Post card*

*The adress, etc.*

Entre les mots *Post* et *card* les armes de la Grande-Bretagne.

Impression de couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, brun-rouge.

MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> de Londres qui ont mis au monde cette carte, ont placé bravement comme traduction de *Turks islands*, *îles de Ture* pour les Turques. Cette traduction laisse un peu à désirer, on en conviendra.

## LABOUAN.

*The Foreign Stamp Collectors'* parle de trois variétés qui existeraient de la surcharge 8 cents, appliquée en noir sur le 12 cents, savoir :

1° Eight cents, valeur originale non biffée :

2° 8, valeur originale biffée d'un trait de plume;

3° 8, — — — par un 8 placé horizontalement.

## TRANSVAAL.

*The Philatelic Record* parle de trois nouveaux timbres sur lesquels il ne peut donner que des renseignements vagues et qui auraient été émis « depuis la brillante fin de la rébellion des Boers. »

*Rébellion* est un peu risqué lorsqu'on parle d'un peuple qui cherche à reconquérir la liberté qu'on lui a ravie.

Ces nouveaux timbres rappellent les anciens et ont le chiffre de la valeur au centre, avec l'inscription : *Zuid-Afrikaanshe Republiek* et seraient des valeurs : 1 penny, rouge, 6 pence, bleu, 1 sh., vert.

## PÉRAK.



Il nous arrive trois variétés de surcharge, imprimées en noir, sur le timbre 2 cents de Malacca, employé provisoirement, paraît-il, à Pérak. Nous les reproduisons ici :

2 cents, bistre, surcharge noire.

## ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous apprenons par l'*Ami des Timbres* qu'il existerait une carte de service employée dans les bureaux de chemin de fer. L'inscription porte : *Deutsche Reichs-Post* en lettres gothiques sur une ligne cintrée; en dessous, également en gothique : *Postkarte*; à l'angle supérieur gauche : *Königl. Sachs. Staatseisenbahnen*; au revers, diverses inscriptions :

Noir sur chamois.

## NORWÈGE.

*Der Philatelist* a reçu des timbres de chemin de fer représentant une locomotive et l'inscription : *Smaalens — öre — Jerbanen — öre*. Dans les angles, le chiffre de valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 9.

|       |   |
|-------|---|
| 5 öre | ? |
| 10 —  | ? |
| 20 —  | ? |
| 25 —  | ? |
| 50 —  | ? |

## URUGUAY.

M. Wonner nous écrit pour rectifier une erreur contenue dans le livre « Mémoires du congrès international ». On y donne comme émission de 1876 la carte lilas sur carton blanc, qui n'a jamais été émise et n'est due qu'à la fantaisie d'un des amis du docteur Wonner, lequel en a fait imprimer cinquante exemplaires...



L'administration des postes a mis en vente, le 7 juillet dernier, une enveloppe 5 centesimos qui fera regretter celle précédemment émise qui n'était déjà pas si belle. C'est à l'illustre lithographe Pena, l'auteur du timbre-poste lithographié 1 cent., que nous devons ce petit chef-d'œuvre. L'impression est en couleur sur enveloppes de format ordinaire, papier blanc vergé; le timbre occupe le côté droit supérieur:

5 centesimos, vert.

Il faut croire que les enveloppes sont fournies par l'étranger, car en juin dernier l'administration des postes réclamait du gouvernement l'exemption des droits d'entrée sur les enveloppes non timbrées.

Voici l'annonce de cette nouvelle émission.

Direction générale des Postes.

Montevideo, le 1<sup>er</sup> juillet 1881.

Suivant ordonnance de la Direction générale, il sera mis en circulation, à partir de ce jour, l'émission d'enveloppes postales (3<sup>e</sup> série) de la valeur de cinq centesimos chacune, imprimées en couleur vert foncé.

Il est fixé le terme de soixante jours, à partir de la présente, pour retirer de la circulation les enveloppes de même valeur, actuellement en usage et pour en opérer l'échange contre les nouvelles, pour laquelle opération sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

Le 1<sup>er</sup> Officier.

Antérieurement, le secrétariat de la Direction générale des Postes publiait l'avertissement ci-après:

On appelle des soumissions pour l'acquisition de 300.000 enveloppes de lettres suivant le spécimen qui sera exposé dans ce bureau et pour l'impression du timbre-poste sur lesdites enveloppes. Les soumissions seront ouvertes au bureau du Directeur général, le mardi à midi. Les soumissionnaires devront signer en temps opportun les conditions qu'on leur fera connaître.

Montevideo, le 14 mai 1881.

## INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. Alfred Smith et C<sup>ie</sup> annonce que le gouvernement a décidé de changer la cou-

leur du timbre-poste 6 pils, qui de bleu serait imprimé en vert (suivant les conventions internationales); le timbre orange 2 annas serait bleu. Il a été décidé également d'introduire un timbre 1 1/2 et 3 1/2 annas.

## QUEENSLAND.

L'Ami signale au type 5 shillings, filagramme Q et couronné:

20 shillings, rose.

et *The Foreign Stamp Collectors*, au type nouveau:

1 shilling, violet,

## LUXEMBOURG.

L'impression néerlandaise, 25 cent, a reçu la surcharge officiel en petites lettres capitales, depuis juin dernier, nous dit-on:

25 centimes, bleu, surcharge noire.

## COSTA-RICA.

La surcharge 2cts sur 1/2 real bleu, se rencontre en rouge-brun et rouge-vif.

MM. Whittfield King et C<sup>ie</sup> nous annoncent l'apparition prochaine d'une série nouvelle de timbres, composée des valeurs suivantes: 1, 5, 10, 25, 50 cents, 1, 3, 5 dollars.

## INDES PORTUGAISES.

Aux variétés énumérées le mois passé, nous pouvons ajouter celles que nous désigne M. de Ferrari:

6 tangas, surcharge noire sur 25 reis lilas-gris.  
8 — — — — 20 — bistre.

et d'après le *Philatelic Record*, au type chiffre et étoile:

5 reis, surcharge noire sur 10 reis, noir.

M. Moquette nous adresse, également au type chiffre et étoile, deux timbres non dentelés, se tenant:

200 reis, jaune, non dentelé.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Une remarque qui n'a pas été faite ici, et que nous devons à M. Tiffany, c'est qu'il existe deux variétés du 15 cents de 1869, lesquelles diffèrent entre elles par les points suivants: la première a le dessin central sans filets bruns et une partie blanche, sorte d'accolade *horizontale*, au-dessous de *postage*; la deuxième variété a un double filet brun pour cadre qui se termine sous *postage* par un losange de même couleur.

De ces deux variétés, il existe un exemplaire à la feuille, avec le dessin central renversé:

15 cents, brun et bleu 1<sup>re</sup> variété, sans filets bruns.  
15 — — — — 2<sup>e</sup> — avec — —



avec dessin central renversé.

15 cents, brun et bleu 1<sup>re</sup> variété, sans filets bruns.  
15 — — — 2<sup>e</sup> — avec — —

M. Tiffany nous signale aussi le 24 cents, avec dessin central renversé :

24 cents, vert et noir.

LA DOMINIQUE.



Nous n'avons jamais annoncé l'émission, cependant assez ancienne, de la carte postale de cette colonie. En voici le type. Cette carte est semblable à toutes celles des Antilles anglaises et porte à la partie supérieure :

*Union postale universelle.*

*Dominica (Dominique).*

*Post Card.*

*The address, etc.*

Entre *Post* et *Card* se trouvent les armes de la Grande-Bretagne :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

TURQUIE.

Les timbres 40 et 20 paras de l'émission avril 1876, nous viennent *non dentelés* :

40 paras, violet.

20 — vert.

M. Glavany nous écrit :

« Lorsque je vous ai avisé que les lettres par la poste locale étaient supprimées, j'ai omis de vous dire que cette poste continuait à distribuer les lettres venant de l'intérieur (provinces), en faisant payer le port local. Donc les timbres d'avril 1876 ont été surchargés du *cheïr* octogone bleu reproduit le mois dernier dans votre journal et servant pour ces lettres. Ces timbres, qu'on devrait appeler *taxe locale* pour les lettres venant de la province, ne sont pas vendus au public. »

10 paras, violet.

20 — vert.

1 piastre, jaune.

Connaît-on rien de plus stupide que cette distribution de lettres venant de la province, à l'exclusion des lettres de la ville, dont on ne distribue que les cartes ? Ces distributions singulières méritent encore, nous semble-t-il, quelques éclaircissements.

La carte universelle devenue carte locale par l'application de la surcharge noire *cheïr*, ronde, formée d'un pointillé, existe au nouveau type, ne laissant aucune interruption du pointillé en haut et en bas :

20 paras, rouge, surcharge noire sur chamois.

20 + 20 — — — —

20 + 20 — — — — bleue —

Nous avons signalé déjà sous le n° 7, le mois dernier, la carte ordinaire avec surcharge bleue.

Nous signalions aussi, le mois passé, que les cartes portaient : *Ce côté est*, etc., avec la première lettre de *est* commençant par un *c*. Il paraît qu'il existe des 9 variétés énumérées le mois dernier, des exemplaires avec et sans la faute, ainsi que pour les cartes désignées plus haut. On peut aussi rencontrer la faute sur les deux parties de la carte avec réponse, ce qui nous donne un nombre respectable de cartes. Nous avons vu des cartes avec réponse, type *cheïr* refait :

1<sup>o</sup> 1<sup>re</sup> partie *est*, 2<sup>e</sup> partie *est*, surch. bleue.

2<sup>o</sup> — *est*, — *est*, — —

3<sup>o</sup> — *est*, — *est*, — —

4<sup>o</sup> — *est*, — *est*, — — noire.

5<sup>o</sup> — *est*, — *est*, — —

De la carte locale définitive (?) avec le carton blanc et le timbre avril 1876 qui y a été collé, et reçu l'application du *cheïr* octogone (voir n° 224, page 74, pour le fac-simile), il nous faut ajouter en plus de la carte déerite :

20 paras, vert, double surcharge bleue.

La deuxième surcharge occupe l'angle gauche supérieur pour faire pendant au timbre :

20 + 20 paras, vert, surcharge bleue.

Les deux parties tiennent par le côté gauche et ouvertes, elles ont l'impression du même côté. La seconde partie a : *Avec réponse payée*, à gauche, entre l'inscription turque et française de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lignes. Pour le reste, la carte avec réponse est conforme à celle ordinaire.

Les cartes ont parfois une légère empreinte du timbre octogone, au côté opposé du timbre-poste: cela provient de maculatures, le besoin de faire cette variété ne s'étant pas encore fait sentir à Constantinople.

ARGENTINE (REPUBLIQUE)

Un avis publié dans les journaux de ce pays porte que :

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1881, le tarif postal est modifié comme suit : De Buenos-Ayres pour les pays de l'Union postale les correspondances payeront 12 centavos (3 piastres papier) par 15 grammes et 2 centavos par 50 grammes pour l'affranchissement des journaux. Pour le Brésil, les lettres payeront 10 centavos.

Un autre avis du 12 juin dernier annonce que la poste a été autorisée à commander 2 millions

de timbres 12 centavos. Nous aurons donc incessamment un nouveau timbre 12 centavos et qui sait? peut-être reverrons-nous un 10 centavos, valeur supprimée.

On nous avise que les timbres vont tous être changés. Les types à effigie seraient remplacés par des chiffres. Le libraire Jacobsen de Buenos-Ayres serait chargé de leur confection et celui-ci les ferait à son tour graver en Angleterre.

Cette nouvelle mérite d'être confirmée.

#### INDES NÉERLANDAISES.

M. G. Campbell nous dit qu'il existe une variété de la carte 7 1/2 cent où le mot *néerlandaises* est marqué avec l'accent sur le deuxième *e*, au lieu de l'avoir sur le premier:

7 1/2 cent., brun sur chamois.

#### JUMMOO-KASHMIR.

Signalons le 2 annas, indigo, paru il y a quelque temps:

2 annas, indigo sur vergé blanc.

#### TASMANIE.

M. Philbrick signale au *Philatelic Record* un 2 pence vert sur papier rose, filagramme TAS.

On nous a offert, il y a peu de temps ce timbre, mais la couleur du papier provenait de ce que le timbre, lavé, avait séché sur du papier buvard rose, dont il avait pris la couleur. Ne serait-ce pas encore ici le cas?

#### MOZAMBIQUE.

Les 10 et 50 reis ont la couleur changée comme les mêmes valeurs des autres colonies portugaises, savoir:

40 reis, vert.  
50 — bleu.

#### RUSSIE.

M. Breitfuss nous informe que l'application 7 kop. sur les enveloppes 20 kop. n'a eu lieu que comme *essai*; néanmoins on a laissé passer par la poste, de ces enveloppes, pour l'affranchissement des lettres à 7 kopecks.

Nous tenons de M. Lubkert les nouvelles suivantes:

*Pskoff* (Pskoff). La taxe ayant été réduite et portée à 3 kop., le timbre connu a paru sans changement apporté au dessin, mais imprimé en noir sur blanc:

3 kopecks, noir.

Ne découvrira-t-on pas des timbres provisoires 5 kop. avec surcharge? Cela ne nous étonnerait pas.



*Staraja Roussa* (Novgorod). Poste rurale inconnue qui se fait connaître par le timbre ci-contre, émis le 1/13 avril 1881, et représentant un chiffre dans un ovale, avec répétition de ce chiffre à l'extérieur, dans les angles du rectangle; en dehors, une inscription qui se lit: *Postovaya Marka Starowusskago Ziemstwa* ou Timbre-poste du Ziemstwa de Staraja Roussa.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc:

5 kopecks, bleu.

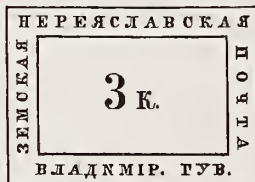
*Bobrow* (Woronéje). Du timbre lilas 3 kopecks, dont nous avons parlé le mois précédent, il y aurait 6 variétés à la feuille, réparties sur trois rangées horizontales, la première rangée ayant le premier timbre placé verticalement vers la gauche, au lieu de l'être horizontalement comme les autres timbres et le second de cette rangée renversé horizontalement.

La feuille porte deux fois ces six variétés, les secondes à côté des premières, dans la même disposition, mais celles de droite sont renversées par rapport à celles de gauche, le tirage des 12 timbres ayant été exécuté en deux fois.

*Maloarchangielsk* (Orel). Le timbre à main noir sur blanc existe aussi sur papier rose:

Noir sur rose (5 kop).

*Péreslaw-Zaleski* (Wladimir). Avant les timbres



ronds, il paraîtrait qu'il a existé un timbre oblong, typographié, dont il y a sans doute plusieurs variétés. Au centre, le chiffre de la valeur;

dans le cadre, une inscription qui diffère des autres timbres connus, par l'orthographe du nom de la poste écrit: *Péréjaslawskaya* au lieu de *Péreslawskaja*. Il y a du reste quatre façons d'écrire ce mot: *Péreslaw*, *Péreslawl*, *Péréjaslaw* et *Péréjaslawl*.

3 kopecks, vert.

*Tschern* (Toula). Au type connu il y a:

3 kopecks, noir sur gris-ardoise.

*Syzran* (Simbirsk). Semblable au timbre de 1873:

5 kopecks, noir sur vert olive.

*Griazowetz* (Wologda). Par suite d'augmenta-





tion de la taxe postale, le timbre 3 kopecks a été supprimé et remplacé par un autre à 4 kopecks, valeur de la nouvelle taxe.

Au centre d'un rectangle, formé de deux filets, le chiffre de la valeur; en dehors, une inscrip-

tion, la même que celle des timbres supprimés. Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

4 kopecks, rouge.

### Les enveloppes de Saint-Petersbourg et de Moscou.

Suite. — Voir n° 224.

Emission du 1<sup>er</sup> décembre 1845.



Aigle impériale russe sur fond blanc se décrivant héraldiquement : D'or à l'aigle à double tête de sable aux ailes éployées, l'aigle chargée d'un écusson de gueules au cavalier St-Georges d'argent terrassant un

dragon de sable; cadre circulaire ayant une inscription entre deux filets : *Санкт. Петербургская городская почта — 5 k(opeick) S(erebrom) za konvert 1 k(opeika)*, ce qui veut dire : Poste de la ville de Saint-Petersbourg — 5 kopecks argent pour la lettre, 1 kopeck pour l'enveloppe.

Imprimé en couleur sur feuilles et enveloppes blanches de formats variés.

#### 1<sup>o</sup> Feuilles timbrées

La seule feuille timbrée que je connais mesure 208 sur 132 mm : c'est le petit format de papier à lettres; le timbre occupe le milieu de la feuille, vers la droite, afin de pouvoir plier la lettre en trois; le papier est blanc-jaunâtre :

5 kopecks, bleu foncé.

#### 2<sup>o</sup> Enveloppes timbrées.

Je prends l'enveloppe dans sa position naturelle, c'est-à-dire avec la patte de fermeture au-dessus, afin de pouvoir préciser l'endroit occupé par le timbre, qui a changé de place à diverses époques.

a. Emission du 1<sup>er</sup> décembre 1845.

Le timbre est appliqué à l'angle gauche supérieur.

Format 133 × 84 mm.

5 kopecks, bleu de Prusse, bleu pâle, bleu foncé.

Format 114 × 75 mm.

5 kopecks, bleu de Prusse.

Format 113 × 74 mm.

5 kopecks, bleu de Prusse, foncé, bleu vif.

b. Emission de 1863/63.

Le timbre est renversé à l'angle gauche inférieur.

Format 170 × 113 mm.

5 kopecks, bleu terne, bleu, outremer pâle.

Format 146 × 120 mm.

5 kopecks, bleu.

Format 145 × 122 mm.

5 kopecks, bleu pâle, outremer pâle et vif.

Format 144 × 123 mm.

5 kopecks, bleu pâle.

Format 142 × 83 mm.

5 kopecks, bleu pâle.

Format 140 × 80 mm.

5 kopecks, bleu.

Format 136 × 86 mm.

5 kopecks, bleu laiteux, pâle et vif, outremer pâle.

Format 135 × 112 mm.

5 kopecks, bleu laiteux, pâle et vif.

Format 135 × 101 mm.

5 kopecks, outremer.

Format 135 × 81 mm.

5 kopecks, outremer.

Format 134 × 115 mm.

5 kopecks, outremer vif et pâle.

Format 133 × 104 mm.

5 kopecks, bleu terne.

Format 131 × 86 mm.

5 kopecks, outremer.

Format 122 × 88 mm.

5 kopecks, bleu foncé, outremer.

Format 121 × 86 mm.

5 kopecks, bleu laiteux, outremer.

Format 114 × 75 mm.

5 kopecks, bleu terne, outremer pâle.

Format 113 × 74 mm.

5 kopecks, bleu terne, outremer vif.

Format 86 × 48 mm.

5 kopecks, bleu foncé, outremer.

## c. Émission de 1864.

Le timbre est appliqué à l'angle inférieur droit.

Format 135 × 112 mm.

5 kopecks, bleu laiteux, pâle et vif.

Format 135 × 101 mm.

5 kopecks, bleu laiteux, pâle et foncé.

Format 133 × 84 mm.

5 kopecks, outremer et outremer foncé.

Format 121 × 86 mm.

5 kopecks, bleu laiteux très-pâle, pâle et vif.

Ces enveloppes furent imprimées à l'imprimerie spéciale du Département des postes et non pas à l'expédition impériale pour la fabrication du papier d'État (autrement dit Imprimerie d'État).

Du 1<sup>er</sup> décembre 1845 jusque 1863 on employa la couleur bleu foncé; en 1863 le bleu outremer; en 1864 le bleu laiteux. On rencontre les enveloppes de l'émission 1863 dans les trois nuances, tandis que celles appartenant à l'émission 1864 n'existent qu'en bleu laiteux et outremer et ne paraissent, celles bleu laiteux, avoir eu qu'une existence éphémère, le bleu outremer ayant reparu après, en 1864.

À début, ces enveloppes n'étaient employées qu'à Saint-Petersbourg; l'usage s'est étendu ensuite à Astrakhan, Kazan, Moscou et peut-être dans d'autres grands centres. Elles prirent fin avec l'émission du 5 kopecks rose lilacé de mai 1869, avec l'estampille à gauche.

Ce n'est que depuis 1868 que l'Imprimerie d'État a commencé à fournir les enveloppes timbrées : elle n'avait fait jusque-là que préparer le papier damier à filigrane des enveloppes 1848 et 1861, lequel était timbré par l'Imprimerie spéciale du Département des Postes.

2<sup>o</sup> Moscou.

C'est l'exemple donné par Saint-Petersbourg qui a amené une émission d'enveloppes timbrées à Moscou. Voici les pièces officielles qui en parlent :

Département des Postes

Section I

Table I

29 décembre 1845

13477

A l'administration de la  
poste à Moscou.

Des enveloppes timbrées pour  
la correspondance envoyée par la Poste  
locale.

Il est parvenu à la connaissance du Chef de la poste, que plusieurs habitants de Petersbourg qui désirent,

pour plus de sûreté, remettre personnellement leurs lettres à la poste locale, rencontrent des inconvénients pour entrer dans les petites boutiques, presque toujours remplies du bas peuple et de devoir payer chaque lettre en menue monnaie ou d'être obligé de changer l'argent par des garçons de boutiques.

Pour éviter ces inconvénients, et par résolution du chef principal, la réception des lettres pour la poste locale, sera faite, en plus des petites boutiques, par des magasins situés dans les grandes rues de Petersbourg. Pour donner la possibilité d'expédier les lettres par la poste locale, sans payer chaque fois à leur remise, on a ouvert la vente d'enveloppes postales, avec un timbre spécial, dans les deux sections de la poste locale, ainsi que dans tous les bureaux de poste de la ville. Le prix de chaque enveloppe est fixé à 6 kopecks argent, dont 5 kopecks pour l'expédition et un kopeck pour l'enveloppe même.

L'administration principale de la poste, prenant en considération que les mêmes inconvénients peuvent résulter à la remise des lettres à la poste locale, laquelle fut ouverte à Petersbourg comme on l'a expliqué plus haut, a reconnu utile d'introduire aussi des enveloppes timbrées pour la correspondance expédiée par la poste locale de Moscou sur les mêmes bases acceptées par la poste locale de Petersbourg.

Pour mettre en exécution cet ordre de l'administration principale de la poste, le département des postes ordonne à l'administration de la poste de Moscou :

1. De choisir pour la réception de la correspondance en enveloppes timbrées par la poste locale, outre les petites boutiques, quelques magasins dans les grandes rues de la ville, pourvoyant chaque magasin d'une petite boîte faite de bois rouge ou de frêne, pour contenir les lettres remises.

2. De préparer d'abord 6000 exemplaires d'enveloppes, avec timbre, selon les six échantillons ci-joints.

3. D'emprunter des revenus de la poste locale de Moscou, environ 60 roubles pour ces enveloppes timbrées, ainsi que l'argent nécessaire pour l'acquisition de deux poinçons, des boîtes et des planches d'enseigne pour les magasins dont la description détaillée et les prix sont remis ci-joints.

4. La vente des enveloppes timbrées à 6 kop. argent pour chacune doit être établie dans les deux sections de la poste locale, ainsi que dans tous les bureaux de l'administration de la poste de la ville.

5. 6. 7. 8. 9. (Les mêmes que dans l'acte n° 11825 du 15 novembre 1845).

10. D'imprimer dans la *Gazette de Moscou*, pour compte des revenus de la poste locale, une notification au public, etc., etc. (le reste comme § 10 dans l'acte n° 11825).

11. De faire part en son temps, au département, de la mise en exécution du présent ordre.

12. Après un intervalle de six mois de la date d'introduction des enveloppes timbrées, de présenter au département des informations sur les progrès de cette mesure



avec énumération détaillée de toutes les dépenses, du nombre des enveloppes vendues et du bénéfice réalisé.

Signé : Directeur, FÉDOR PRJANISCHNIKOFF.

Contresigné : Chef de section, NICOLAS LAUBE.

Notification spéciale du N° 25 de la Gazette de Moscou, 1846 (fin Janvier).

*De l'administration de la poste de Moscou.*

Pour donner au public les moyens d'expédier sa correspondance par la poste locale, sans payer en espèces à chaque présentation de lettres, ainsi que pour la facilité de la remise personnelle avec plus de sûreté que dans les petites boutiques, dans des lieux plus convenables, il a été introduit dans cette capitale, par suite d'une résolution de l'administration principale de la poste, l'emploi des soi-disant enveloppes timbrées en différents formats, c'est-à-dire des enveloppes préparées avec un timbre spécial dont le prix est fixé à 6 kopecks argent, dont 5 kopecks pour l'expédition de la lettre et 1 kopeck pour l'enveloppe même.

La vente de ces enveloppes a lieu dans les deux sections de la poste locale, qui se trouvent :

1. Dans la maison principale de l'administration ;
2. Aux portes d'Arbatt, dans la maison du négociant Miloutine.

En outre, ces enveloppes se vendent dans tous les bureaux de poste de la ville ; quant à la réception des lettres, en enveloppes timbrées, par la poste locale, sans le paiement en espèces, elle est désignée, outre les places usitées de réception (petites boutiques), chez les magasins de confiseurs suivants :

Près du Théâtre Pierre, chez Lucke ;  
 Au Pont des Forgerons, chez Doubié ;  
 Rue Tverskaja, premièrement chez Fayet et secondement chez Pegatti ;  
 Rue Arbatskaja, chez Teni ;  
 Rue Mjasnitski, chez Zourzowski ;  
 A la Miraseika, chez Iroleff ;  
 Sous le Novinski, chez Kipalewski ;  
 A la Wolchonka, près du Pont de Pierre, chez Orloff ;  
 Et à la Nikilniskaja, dans la maison du Prince Galizin, chez Padwikowski.

Dans les magasins susmentionnés, la réception s'effectuera toute la journée jusqu'à la fermeture desdits magasins ; les heures de transport sont les mêmes que celles établies dans les autres places de réception. A cette occasion, le public est prévenu que dans les magasins susdits, la réception des lettres n'est permise que dans des enveloppes timbrées ; si néanmoins on jetait dans les boîtes des magasins, des lettres avec enveloppes ordinaires, sans timbre, celles-ci ne seraient pas remises à destination ; cependant, aux autres places de réception, chacun pourra, suivant sa volonté, remettre les lettres dans des enveloppes ordinaires, ainsi que dans des enveloppes timbrées, les premières en payant 5 kopecks argent et les dernières, sans le paiement en espèces.

*Emission fin janvier (?) 1846.*



Type semblable à celui de Saint-Petersbourg, sauf l'inscription qui se lit : *Moskoff(skaja) Gorodskaja Polchla za pismo 5 k(opieck) s(ercbrom), za konvert 1 k(opieck) s(ercbrom)*, soit : Poste de

la ville de Moscou — 5 kopecks argent pour la lettre ; 1 kopeck pour l'enveloppe.

Impression de couleur sur papier blanc, timbre à droite.

Format 140 × 110 mm.

5 kopecks, rouge.

Format 139 × 90 mm.

5 kopecks, rouge.

Format 104 × 75 mm.

5 kopecks, rouge.

Le paragraphe 2 du dernier document qu'on vient de lire parle de six échantillons ou formats. Je ne connais que les trois désignés ici. Comme il n'est pas question de feuille timbrée, il est donc probable qu'il n'y en a jamais eu.

L'emploi des enveloppes spéciales timbrées pour Moscou ne fut pas bien grand. Dans les premières semaines de 1846, le Directeur du Département des Postes à Saint-Petersbourg en voya à Moscou son adjoint, le conseiller privé M. Nicolas Iwanowitch Kriskoff avec ordre verbal de faire suspendre la vente des enveloppes rouges à 5 kop. et d'en détruire le stock entier, ainsi que le poinçon, ces enveloppes ayant été imprimées à Moscou.

Ce n'est pas qu'il y avait fraude, l'émission étant régulière, mais à cette époque l'impression des enveloppes avait lieu à l'imprimerie du Département des Postes à Saint-Petersbourg et celle-ci y trouvait nécessairement un bénéfice, chaque enveloppe étant payée 1 kopeck, en plus du timbre. Il est donc assez probable que la suppression des enveloppes spéciales de Moscou n'eut lieu que pour faire réaliser un bénéfice au Département des Postes de Saint-Petersbourg, qui n'eut rien de plus pressé que de substituer ses enveloppes propres à celles émises à Moscou.

Le lecteur qui fera un rapprochement entre le document publié au *Timbre-Poste*, n° 210, par M. Lubkert et ceux que j'apporte aujourd'hui, sera étonné de constater que suivant M. Lubkert les enveloppes timbrées de Moscou datent du 1<sup>er</sup> janvier 1845. Cette date est certainement erro-

née et je ne m'explique pas où elle a été trouvée, attendu que Moscou n'a fait que suivre l'exemple de Saint Pétersbourg qui n'a eu ses enveloppes que le 1<sup>er</sup> décembre 1845. F. BREITFUSS.

**Le 2<sup>e</sup> type d'enveloppe 30 kop. 1868 de Russie.**

Suivant son habitude, M. Senf qui trouve fort naturel de faire son journal d'après le *Timbre-Poste*, sans lui donner le bénéfice de la citation, n'a pas manqué de lui emprunter les nouvelles du mois de juillet. Des renseignements donnés parfois inexactement par nous et reproduits tels quels par lui, auraient dû cependant le faire changer de système; tout récemment encore l'essai de Belgique, 1862, que nous avons fait graver et qu'il obtint par l'indélicatesse de notre graveur, fut donné par M. Senf comme type adopté des bandes timbrées; tout cela aurait dû lui donner à réfléchir; mais M. Senf est incorrigible. En voici un nouvel exemple contre lequel vient protester M. Breitfuss :

« Je n'ai correspondu, nous écrit-il, ni avec M. Senf, ni avec le docteur Moschkau, au sujet de l'enveloppe russe, 2<sup>e</sup> type de 1868 et je m'étonne que M. Senf me rende garant de ce qu'il dit dans son dernier numéro.

» Ce n'est pas ma faute si le rédacteur du *J. B. J.* ne comprend pas assez le français que pour s'apercevoir que je n'ai parlé que du 2<sup>e</sup> type de l'enveloppe russe de 1868 et non d'une enveloppe au type 1875, avec grande inscription. M. Senf a voulu faire croire qu'il recevait directement la nouvelle par mon entremise et non par celle du *Timbre-Poste*. J'ai du reste souvent remarqué le sans-gêne de votre confrère allemand, puisant à pleines mains dans le *Timbre-Poste* et commentant le procédé peu honnête de ne jamais le citer. J'espère que ma protestation lui servira cette fois de leçon pour l'avenir. »

M. Senf aime trop les pommes du voisin que pour s'amender : telle est notre opinion.

**Bibliothèque des Timbrophiles.**

Deux vétérans de la timbrophilie, MM. Philbrick et Westoby, membres de la Société philatélique de Londres, ont entrepris l'histoire des timbres de la Grande-Bretagne, tâche ingrate s'il en fût, et, faut-il le dire, ils ont mené à bien leur travail.

Il n'a pas été aisé de retrouver les documents et les dates d'émissions relatives aux nombreux timbres de ce pays, et il a fallu certainement aux auteurs de ce livre, une patience angélique que pour les rechercher et surtout les obtenir.

Le volume, écrit en langue anglaise, ne contient pas moins de 384 pages in-8° et se trouve illustré de cent gravures. Il a pour titre : *The*

*Postage and Telegraphs Stamps of Great-Britain.*

Voici l'énumération de ce qu'il contient :

Les premiers chapitres traitent de l'ancien et du nouveau système postal et de l'introduction de celui-ci; il est passé ensuite à l'examen minutieux des timbres-poste, des enveloppes, des bandes, des cartes, des essais avant et après 1840, ceux des émissions actuelles et enfin des timbres-télégraphes privés et officiels, le tout agrémenté de curieuses révélations sur toutes ces émissions et les documents y relatifs.

C'est là, on le voit, un travail sérieux, qui fait honneur à MM. Philbrick et Westoby et à la *Société Philatélique de Londres* sous les auspices de laquelle le livre a été publié.

Si nous pouvions exprimer ici un désir, ce serait de voir toutes les Sociétés timbrologiques en général, entreprendre un travail aussi consciencieux sur les timbres de leur pays, qui ferait faire un grand pas à la science timbrologique et qui certes aurait autrement de succès que la pénible publication d'un catalogue dont nous avons en ce moment l'exemple, publication qui fourmille d'erreurs, parce qu'elle n'est que la mise en ordre (?) de ce qui est recueilli partout.

On peut obtenir le volume en question au bureau du *Timbre-Poste*, au prix de publication (10 shillings 6 pence) ou. . . . . fr. 13.15

Pour l'obtenir *franco*, par la poste, il faut ajouter. . . . . 85 } fr. 14.00

Nous allons oublier d'annoncer que le second et dernier volume des

*Timbres du Wurtemberg*

est paru depuis le commencement du mois dernier. Il contient l'énumération des émissions de cartes, mandats, formules d'expéditions, de franchises et administrations et timbres fiscaux.

Ce travail nous a valu les félicitations de nos amis et nous prenons la liberté de le recommander à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas souscrit à la *Bibliothèque des Timbrophiles*.

Prix : fr. 18 pour les 6 volumes de chaque série, ou fr. 4 le volume pris séparément.

Imp. veuve J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
 LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### INDES ANGLAISES.



On se sert depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier d'une enveloppe qui porte la marque de fabrique De la Rue et C<sup>ie</sup> et qui nous donne l'effigie en relief de la reine Victoria, de profil à gauche dans un ovale à fond guilloché, contenant,

en haut : *India Postage* et en bas : *four annas six pies*.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, timbre à droite ; format 133 × 76 mm ; 4 annas 6 pies, orange.

CUBA.

De 1880, M. Schœller possède le 25 c. de p. avec la simple inscription : *HA 1880*, la première partie de l'inscription et du B manquant : 25 c. de p., outremer.

### VICTORIA.

MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> signalent une enveloppe pour lettres enregistrées, en deux formats : 140 sur 82 et 150 sur 93<sup>mm</sup> avec le papier blanc vergé. Le cordon qui entoure les lettres chargées est remplacé, comme sur les enveloppes anglaises enregistrées, par des traits en couleur carmin ou rouge. La face porte l'inscription : *This letter must be given to an officer of the post office to be registered, and a receipt obtained for it*. Dans l'angle droit supérieur est réservée une place pour le timbre, sans aucune indication ; sous la légende, à gauche, le mot : *Registered* dans un cadre formé d'une ligne.

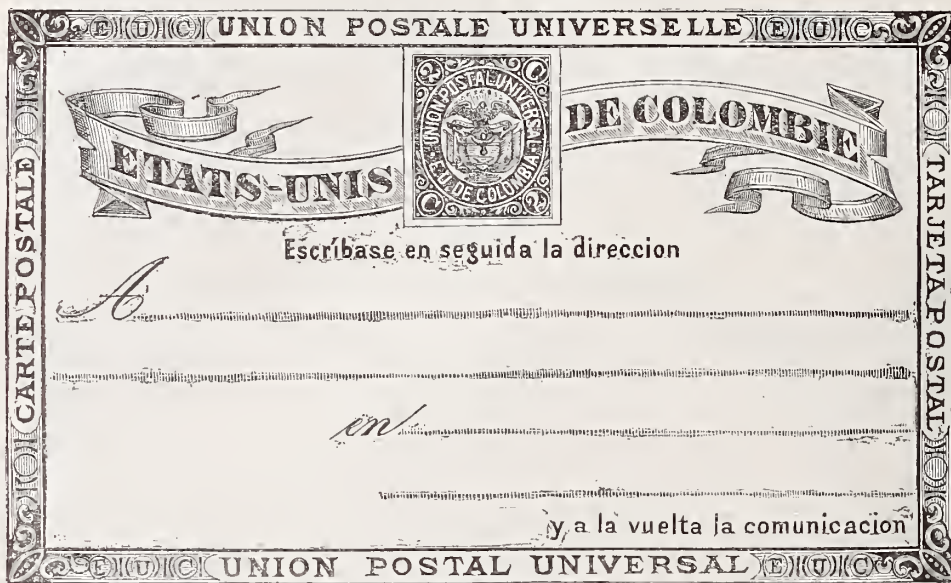
Le timbre sur la patte de fermeture est à l'effigie de Victoria dans un ovale à fond de couleur uni, entouré d'un perlé, le tout dans une bordure guillochée portant *Registration* en haut et *Four pence* en bas.

4 pence, violet pâle.

HAÏTI.

Le *Wiener B. Z.* ajoute aux valeurs que nous avons énumérées le mois dernier : 10 centimes, orange.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Nous avons signalé le mois précédent une carte postale universelle. En voici le fac-simile :

Voici également le dessin du timbre qui est collé sur la patte de fermeture des enveloppes recommandées.

Nous reproduisons enfin le timbre de 20 cents que nous signalions le mois précédent sans pouvoir en donner le dessin.

M. Gomez nous adresse deux timbres à l'effigie de la Liberté tournée à droite, dans un ovale portant inscription ; la valeur est aux angles.



1 centavo, noir sur vert pâle.  
5 — — — lilacé.

## GRANDE-BRETAGNE.

Le *Standard* du 17 septembre 1881 annonce la prochaine introduction de cartes avec réponse.

## GRÈCE.

Le 20 lepta a été retiré de la circulation, ce timbre ayant été contrefait. Une circulaire de la Direction générale des postes du 4 mai 1881, fait connaître la contrefaçon dans les termes suivants :

« Le timbre falsifié est imprimé sur papier de mauvaise qualité et de couleur différente de celui du timbre officiel. La face d'Hermès (1) et principalement le nez et l'œil sont mal faits ; les lignes qui partent de l'oreille vers le cou et le bas de la face, sont en plus grand nombre dans le faux timbre. Mais ce qui rend beaucoup plus facile la découverte du faux timbre, c'est que le rond pointillé qui entoure la face d'Hermès a beaucoup moins de perles dans le faux timbre. Le faux timbre porte aussi au verso le numéro 20 dont l'impression a été supprimée depuis un an. »

D'où il résulte que les timbres sans chiffres au revers appartiennent aux derniers tirages dont nous avons déjà : 5, 10, 20 lepta.

Le 40 lepta, suivant le *Philatelic Record*, n'a plus de chiffre au revers :

40 lepta, violet.

(1) Nom grec de Mercure.



M. Joannidès nous signale le timbre-taxe, 1 drachme, 1<sup>er</sup> type, *non dentelé*, et les 10 et 20 lepta, 2<sup>e</sup> type, piqués.

1 drachme, vert, *non dentelé*.  
10 lepta, — *piqué*.  
20 — — —

## PHILIPPINES.



Ci-contre la reproduction du timbre-télégraphe signalé le mois précédent.

Le Wiener B. Z. signale avec la surcharge *Habilitado*, etc., en noir :

2 1/2 c. de peso, sur 2 reales bleu.  
8 4/8 — — 2 —

## BRÉSIL.

Nous avons annoncé, n° 210, d'après le *Bertiner B. Z.*, que le 100 reis avait pris la couleur bleue. M. Schoeller nous prouve que c'est le timbre vert changé par un acide.

## PAYS-BAS.

Sur les observations de M. Moquette qu'il y avait deux variétés des *timbres-taxe*, nous avons reconnu sur les feuilles de ces timbres qu'il y a eu quatre gravures, dont on a fait un certain nombre de clichés qui se retrouvent *peut-être* pour chacune des valeurs. Voici le résultat de nos remarques :

1<sup>re</sup> variété. A les mots *Te betalen* en lettres maigres, le *t* de *Te* est peu barré; entre le cercle et le cadre un ornement *assez gras*; le *t* de *Port* a l'extrémité supérieure un peu plus à droite de l'échancrure du dessin de l'angle droit inférieur.

2<sup>e</sup> variété. Les mots *Te betalen* en lettres plus larges (voir les E, B) et les lettres *t* fortement barrées; entre le cercle et le cadre, un ornement *assez gras*; le *t* de *Port* a l'extrémité supérieure *juste en dessous* de l'échancrure du dessin de l'angle droit inférieur.

3<sup>e</sup> variété. Les mots *Te betalen* comme la 2<sup>e</sup> variété; ornements plus maigres; le *t* de *Port* est placé *devant* l'échancrure du dessin, angle droit inférieur.

4<sup>e</sup> variété. Les mots *Te betalen* en lettres grasses; ornements des angles, *maigres*; le *t* de *Port* est placé *après* l'échancrure du dessin, angle droit inférieur, et le *P* du même mot est plus à gauche que les autres variétés.

Nous avons rencontré :

1<sup>re</sup> variété. 1 1/2, 2 1/2, 4 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 florin.  
2<sup>e</sup> — 1 1/2, 2 1/2, 4 1/2.  
3<sup>e</sup> — 1, 4 1/2, 2 1/2, 4 1/2, 15, 20, 25 cent.  
4<sup>e</sup> — 1, 15, 25 cent.

Nous n'avons pu établir nos recherches sur des feuilles entières, de sorte qu'il est probable qu'il existe d'autres variétés que celles que nous donnons ici; peut-être qu'il sera facile de retrouver les quatre séries complètes.

## URUGUAY.

Un avis de la direction générale des postes du 8 août 1881 est ainsi conçu :

*Direction générale des Postes.* — On met en adjudication l'impression d'un million de timbres-poste de sept centesimos chacun.

Les soumissions s'ouvriront au bureau du Directeur, le mercredi (10 août), à midi.

M. Pena a eu la préférence sur ses concurrents, s'il s'en est présenté, et a immédiatement livré son travail à la Direction des postes.

Le timbre à 7 centavos est paru le 25 août dernier; il nous arrive trop tard pour être reproduit ce mois-ci. Il représente le citoyen Joaquin Suarez, président provisoire à l'époque du Siège de neuf ans, nous dit M. Wonne; l'effigie est à droite dans un petit ovale formé d'une grecque; aux angles, de gros chiffres sur fond uni, dans des cercles; à gauche, *Rep. o del*; à droite : *Uruguay*; en haut et en bas : *cent*.

L'aspect du timbre est pitoyable.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqué 13 :

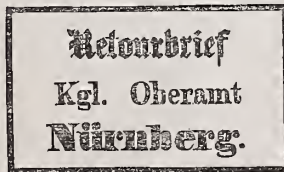
7 centesimos, bleu.

## PARAGUAY.

Le timbre 10 centavos vert a remplacé le timbre même valeur imprimé en brun-rouge. Ce timbre vert a reçu diverses surcharges, 1, 2, 4, annonçant de nouvelles valeurs qui ont été lithographiées à Buenos-Ayres et qui doivent être aujourd'hui en usage :

|              |              |
|--------------|--------------|
| 10 centavos, | vert.        |
| 1 —          | sur 10 c., — |
| 2 —          | — 10 c., —   |
| 4 —          | — 10 c., —   |

## BAVIÈRE.



Nous tenons de M. Joannidès le timbre de retour *Speyer*, au type ci-contre :

*Speyer*, noir sur blanc.

## FINLANDE.

Au type connu, M. Breiffuss nous envoie :

10 penni, brun

et des mandats sur papier blanc : 1° en finlandais ; 2° en suédois, sans timbre, mais avec les armes de Finlande et diverses inscriptions. Le tout imprimé en noir.

## TURQUIE.

On sait ou on ne sait pas que la surcharge du timbre de janvier 1875 a été changée vers la fin de l'année, pour le 1 piastre qui l'a plus étendue, notamment du haut. M. Glavany nous remet de cette émission un timbre avec la surcharge renversée, c'est-à-dire que l'impression a eu lieu sur le timbre avec le croissant en bas :

1 piastre, jaune, fin 1875.

1 — — — surcharge renversée.

## WURTEMBERG.

Nous avons révélé l'existence, le mois dernier, d'une carte 5 pf. + 1 kreuzer, avec le mot *Herrn*. On nous envoie cette même carte sans la surcharge du timbre 5 pfennig et sans l'annulation du timbre 1 kreuzer, mais on voit distinctement l'empreinte en creux de ce timbre. Il est à supposer que l'imprimeur aura pris deux cartes pour une, pour y appliquer la surcharge et que la seconde aura reçu l'empreinte en creux du timbre que recevait la première carte.

Nous avons encore une variété de cette carte avec le mot *Königlich*, d'une dimension de 29mm :

5 pfennig + 1 kreuzer, violet et vert.

M. Campbell nous adresse :

1° Une carte avec timbre octogone 1 kreuzer à droite, angle supérieur de la dimension de 428 sur 90 mm avec l'inscription : *Bücher Bestellschein* (Bulletin de souscription pour livres) en haut, le mot *An* plus bas, vers la gauche, et *in* en bas vers la droite avec une ligne pointillée en dessous, pour l'adresse. Au revers il y a des communications imprimées et manuscrites ;

2° La carte d'avril 1873 avec cadre et surcharge du petit timbre ovale aux armoiries et l'inscription : *K. Postamt, Post-Dienst-Sache* :

Variété D. 1 kreuzer, vert-jaune.

3° La carte de février 1875 sans cadre et impression noire, surchargée du grand timbre rond aux armoiries, *Kön. Würt. Postdirection* et l'inscription : *K. Post, Post-Dienst Sache* :

Variété A. 2 kreuzer, lilas.

Une ordonnance du ministère royal de la justice crée des enveloppes-mandats pour les af-

aires de service. Voici cette ordonnance, en attendant les enveloppes :

Afin de rendre possible que les signes de valeur spéciaux pour les relations officielles des autorités de l'État puissent également s'utiliser par voie de mandat-poste, pour les paiements à effectuer à ces autorités, il sera confectionné, par suite de décision du ministère royal des affaires étrangères, division pour les postes, des enveloppes de mandats-poste, munies du timbre des signes de valeur officiels, que l'on pourra se procurer aux bureaux de poste de la même manière que les signes de valeur officiels déjà en existence. Comme il ne sera confectionné qu'une seule espèce, savoir celle portant le timbre de valeur de 15 pfennig, lequel montant correspond à la taxe la plus basse de mandat-poste, il y aura lieu, pour parfaire les taxes plus élevées, d'apposer d'autres timbres jusqu'à concurrence de la taxe due.

Référence étant faite à l'ordonnance du ministère de la justice, du 30 mars 1881, concernant le mode à suivre dans le maniement du port postal dans les affaires de service (*Moniteur*, n° 76, du 1<sup>er</sup> avril de l'année courante), la présente disposition est portée à la connaissance des autorités et fonctionnaires du Département de la justice, avec la remarque additionnelle que, pour éviter un trop grand accroissement des relations par mandat-poste, lesquelles, selon les circonstances, pourraient rendre nécessaire une augmentation assez considérable du capital d'exploitation de l'administration des postes, la Direction générale des postes et télégraphes royaux a considéré comme désirable que l'utilisation du mode de mandat-poste, remplaçant les envois de numéraire, fût, par les autorités de l'État, limitée dans la mesure du possible.

Stuttgart, le 31 mai 1881.

FABER.

Un document en date du 17 septembre 1881 annonce pour le 1<sup>er</sup> octobre l'émission d'enveloppes officielles timbrées à 5 et 10 pfennig en deux formats.

Nous y reviendrons lorsque nous aurons vu ces enveloppes.

## TABAGO.

De nouveaux timbres nous sont parvenus au type reproduit en juillet, c'est-à-dire avec le mot *Postage*. Il y aurait par conséquent de cette série :

1/2 penny, brun-violet.

1 — brun-rouge.

4 — vert clair.

6 — bistre-gris.

4 shilling, bistre-jaune.

Ce dernier, *non dentelé*, existe dans la collection de M. A. de R.





Le *Philatelic Record* a reçu la carte postale au type connu des cartes des Antilles anglaises. Elle porte pour inscription :

*Union postale universelle.*

*Tobago (Tabago).*

*Post Card.*

*The address only, etc.*

Impression couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, brun-rouge.

HAYDERABAD.

La série des timbres sur azur, tirage de fantaisie, est complète, cela ne pouvait manquer. Nous en avons vu toutes les valeurs.

GUINÉE.

Sur les indications du *Welt Post*, nous signalerons en plus de la série connue :

5 reis, vert.

Nous croyons que l'existence de ce timbre mérite d'être confirmée.

PÉROU.

Les timbres-taxe nous arrivent avec la surcharge *bleue*, ovale : *Union Postal Universal — Lima — Plata*. Nous avons seulement reçu :

5 centavos, vermillon.

10 — orange.

Nous avons aussi une carte 4 centavos, noir.

GRENADE.

On nous informe de plusieurs côtés que la feuille des timbres 1/2 penny contient une erreur. Un timbre porterait le mot *ostage*, la première lettre manquant :

1/2 penny, violet et noir.

INDES PORTUGAISES.

Le *Philatelic Record* ajoute aux variétés énumérées dans nos précédents numéros, les suivantes :

5 reis, rose, surcharge noire sur 15 reis 1875.

6 — violet, — — 25 — 1881.

2 tangas, vert, — — 50 — 1878.

4 — — — — 10 — 1881.

Toutes ces surcharges, faites au hasard sur des timbres d'une valeur inférieure à celle qu'on leur donne aujourd'hui, frisent joliment la plaisanterie.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous avons un 2<sup>e</sup> type de la carte postale universelle. Elle diffère de celle connue, par les points suivants :

1<sup>o</sup> par les caractères en général plus gras et un tant soit peu plus grands ; le mot *Allemagne* seul

est de caractère plus maigre et plus allongé ;

2<sup>o</sup> la 3<sup>e</sup> ligne commence par le mot *in*, tandis que le type connu n'a pas ce mot :

10 pfennig, carmin sur chamois.

GUATÉMALA.

M. Calman nous avise de la réception de timbres 1/4, 1/2, 1, 2 reales de 1878 et 1880 avec surcharge 1 centavo (5, 10, 20).

4 centavo sur 1/4 real, brun et vert, 1880 surch. noire.

5 — 1/2 — vert, 1878 — —

10 — 1 — noir et vert, 1880 — —

20 — 2 — carmin, 1878 — —



Ces timbres ne sont que provisoires. Il seront remplacés en novembre prochain par une série composée de cinq valeurs, au type « Coco ».

BELGIQUE.

La série des timbres de chemins de fer a été augmentée d'une valeur nouvelle au même type : 25 centimes, vert émeraude.

On parle d'une autre valeur, 1 franc, qui serait émise incessamment.

Voici la circulaire qui annonce le nouveau timbre à 25 centimes :

Circulaire 196.

Le 8 août 1881.

Les stations et les bureaux de poste recevront avec la présente circulaire, pour être mis en vigueur immédiatement, le 1<sup>er</sup> supplément au tarif du 1<sup>er</sup> mai 1881, pour le transport entre la Belgique et la France, des colis postaux, sans déclaration de valeur, dont le poids n'exède pas 3 kilogr.

Ce supplément comprend les relations avec la Corse, l'Algérie, la Tunisie et les Colonies françaises.

Les stipulations de la circulaire n° 89, du 25 avril dernier, sont applicables à ces envois, sous réserve des modifications ci-après :

L'affranchissement s'effectue au moyen de timbres adhésifs valeur 50 centimes à apposer sur le bulletin d'expédition, mais il devra être fait usage pour les compléments de taxe de timbres valeur 25 centimes.

Pour les envois au départ de la Belgique, les bureaux d'échange inscriront dans la colonne 8 de la feuille récapitulative, série J, n° 36, les bonifications ci-après indiquées, suivant la destination des envois :

Suit le tarif.

Le Comité d'Administration des chemins de fer de l'État.

La Direction générale des Postes et télégraphes.

#### ÎLES TURQUES.



Nous reproduisons le timbre de la carte signalée le mois dernier.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> annonce au type Chypre, etc., le timbre 4 pence qui va mettre un terme, espérons-le, à toutes les surcharges dont nous avons été gratifié depuis quelque temps.

Impression de couleur sur papier blanc au filigranne CC et couronne, piqué 14 :

4 pence, bleu pâle.

Nous avons critiqué l'orthographe française (Iles de Turc) de MM. De la Rue; M. Philbrick critique à son tour la nôtre et prétend que le nom de cette colonie anglaise doit être *Ile de Turk*, nom donné en souvenir de l'amiral anglais portant ce nom, qui prit possession de ces îles pour son pays.

Tous les dictionnaires géographiques français que nous avons consultés — quand ils parlent de ces îles — les renseignent : *Iles Turques*; voilà pour nous excuser. Quant à l'amiral Turk, nous devons avouer que nous ignorions complètement qu'il eût existé. Nous avons bien entendu souvent donner ce nom à divers chiens, mais nous ne croyons pas que c'était en souvenir d'un amiral anglais.

#### SUISSE.

Nous tenons le timbre 5 centimes signalé le mois dernier d'après un journal suisse. Le papier contient dans la pâte des fils de soie bleus et rouges :

5 centimes, brun-chocolat.

#### RUSSIE.

M. Breitfuss nous annonce la prochaine émission de deux nouvelles valeurs : 35 et 70 kopecks. Le choix des couleurs n'est pas encore arrêté, mais le type sera de dimension plus grande que les timbres actuels. Voici la raison de cette émission, qui nous amènera peut-être d'autres timbres de plus fortes valeurs : à la suite de l'adoption d'une taxe à 7 kopecks, les timbres à 10 et 20 kopecks, type 1875, ayant été retirés de l'usage (ceux à 30 kop. l'ayant été antérieurement), la plus haute valeur des timbres que la poste débitait était de 7 kopecks. C'était un inconvé-

nient, car il fallait couvrir souvent des lettres entières de timbres et comme le public était autorisé à coller l'un sur l'autre les timbres, pourvu que les deux tiers fussent visibles, il en profita pour conserver le troisième tiers et l'utiliser à l'occasion avec un autre tiers, ce qui frustrait le gouvernement de 33 % de la taxe. Depuis que la fraude a été découverte, les timbres doivent être alignés les uns à côté des autres, ce qui doit faire tort aux enveloppes de petit format. Mais la poste a résolu d'émettre des timbres à 35 et 70 kopecks pour éviter en partie les inconvénients d'employer des légions de timbres.

Tichvin (Novgorod). M. Lubkert nous a fait voir



le timbre ci-contre aux armoiries dans un ovale, avec inscriptions, type qui prouve que l'administration s'est mise en frais pour avoir un timbre respectable — de grandeur.

L'impression est noire sur papier carton de couleur :

5 kopecks, rose vif.

Griazowetz (Wologda). Du timbre 4 kop. récemment émis, il y a six variétés sur deux rangées verticales.

#### Les enveloppes russes avec surcharge, de 1880/1881.

Comme on le verra par la suite, c'est dans un but d'économie que certaines enveloppes, tombées hors d'usage, reçurent une surcharge. Les documents suivants en font foi :  
Ministère des affaires étrangères.

Département des Postes.

Section N.

Table I.

4 août 1879.

Par suite de l'introduction des timbres-poste et des enveloppes timbrées de la valeur de 7 kopecks, ainsi que des cartes postales avec un timbre à 3 kopecks, d'un nouveau dessin, à partir du 20 mars de cette année, il reste dans les magasins du Département des postes, *inutiles* pour l'emploi :

|                                                                 |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|
| Timbres à 8 kopecks . . . . .                                   | 10,679,180 |
| Enveloppes timbrées à 8 kopecks . . . . .                       | 715,538    |
| — 10 — . . . . .                                                | 436,818    |
| Cartes postales, avec timbre 3 k., inscription locale . . . . . | 140,366    |
| Cartes postales, avec timbre 4 k. . . . .                       | 44,586     |

En outre il y a encore à l'Expédition pour la fabrication des papiers d'Etat :



|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| Timbres à 8 kopecks . . . . .         | 1,450,000 |
| Enveloppes à 8 kopecks . . . . .      | 1,360,000 |
| — 10 — . . . . .                      | 574,000   |
| Cartes postales à 3 kopecks . . . . . | 80,000    |

qui sont fabriqués et qui doivent être reçus par le Département.

Vu que ces signes d'affranchissement sont complètement inutiles et qu'il est fort incommode de les garder dans les magasins du Département des postes, où il n'y a que peu de place, le Département des postes propose :

1. De faire anéantir les timbres et les cartes postales susmentionnés, à l'expédition pour la fabrication des papiers d'Etat, avec d'autres signes d'affranchissement qui seront envoyés des ressorts postaux des différents gouvernements, conformément au règlement du Département des postes, traitant les signes d'affranchissement des anciennes émissions.

2. De ne pas détruire les 3,066,358 enveloppes timbrées à 8 et 10 kopecks, par suite du prix élevé de leur fabrication (15,431 roubles 78 kopecks), mais y apposer une griffe spéciale à l'expédition, en payant pour ce travail 7,715 roubles 89 kopecks, c'est-à-dire 1/4 kopeck pour chaque enveloppe, et les vendre au public 7 1/2 kopecks l'enveloppe.

Pour mettre en exécution la présente, le Département a l'honneur de demander l'autorisation de Votre Excellence.

Signé. Directeur, Baron VELHO.

Contresigné. Chef de section, W. TSCHIRIKOFF.

Cette proposition a reçu l'approbation du ministre des affaires intérieures, S. E. Makoff.

Une circulaire postale revient sur ces enveloppes.

§ 8 de la 5<sup>e</sup> circulaire de la juridiction postale, 1879.

4<sup>e</sup> section, n° 22265, le 15 novembre 1879,

Traitant des enveloppes timbrées avec une griffe y apposée.

Le Département des postes porte à la connaissance de tous les établissements postaux que, par suite du stock considérable d'enveloppes de la valeur de 8 et 10 kop., restant au département, ordre a été donné d'apposer sur les enveloppes susmentionnées, une griffe spéciale avec inscription en couleur rouge « Prix : 7 kop. » ; par suite, ces enveloppes ainsi surchargées seront envoyées du Département dans les établissements postaux et devront être vendues au public à 7 1/2 kopecks l'enveloppe.

Avant l'adoption de la griffe destinée à réduire la valeur des enveloppes, il en fut soumis deux. Voici le dessin de celle qui ne fut pas adoptée. Elle diffère peu de celle sur laquelle le Département fixa son choix et a été appliquée sur les enveloppes suivantes :



Moyen format, type 1875.

8 kopecks, gris, surcharge rouge.  
10 — brun, —

On a vu par le document cité plus haut, que la combinaison de la surcharge sur les enveloppes tombées hors d'usage avait procuré au Trésor un bénéfice de 7725 roubles 89 kopecks, au lieu de les brûler, comme cela se pratiquait toujours.

Le document en question, en parlant des enveloppes à 10 kopecks, ne faisait aucune distinction entre les émissions de 1872 et 1875 : l'expédition pour la fabrication des papiers d'Etat a donc surtimbré les enveloppes des deux émissions, la première en petit nombre. Voici les variétés qui existent et dont la mise en usage a commencé seulement en février 1880, ainsi qu'il résulte du document ci après :

Ministère des Affaires intérieures.

Département des Postes.

Section N.

Table I.

23 février 1880

N° 3999.

Monsieur le Conseiller  
de Collège Daeff.

Le Département des Postes, en supplément de l'instruction du 25 août de l'année 1879, sous le n° 16990, vous confie de recevoir de l'expédition pour la fabrication des papiers d'Etat, des enveloppes timbrées de 8 et 10 kopecks, avec des griffes apposées « prix 7 kopecks » et de les envoyer aux établissements postaux en quantité ne dépassant pas 10 % des envois communs d'enveloppes à 7 kopecks.

Indépendamment de cette mesure, vous êtes tenu de présenter au Département, à titre de modèle, 5000 enveloppes de 8 et 10 kopecks de chaque format, avec griffe apposée.

Signé. Directeur, Baron VELHO.

Contresigné. Chef de section, W. TSCHIRIKOFF.

Emission du 23 février 1880.



Armoiries en relief dans un double ovale contenant la valeur en toutes lettres sur fond guilloché et en chiffre en bas, surchargé d'une griffe oblongue portant : *Ziena 7 kop.* ou Prix 7 kopecks, en rouge.

Impression de couleur sur papier blanc uni, timbre à droite.

Grand format (140 × 110 mm), type 1872.

7 kopecks sur 10 kopecks, brun, surcharge rouge.

Grand format (140 × 110 mm), type 1875.

7 kopecks sur 8 kopecks, gris, surcharge rouge.

7 — 10 — brun, —

*Moyen format* (143 × 82 mm), *type* 1875.

7 kopecks sur 8 kopecks, gris, surcharge rouge.  
7 — 40 — brun, —

*Format de dame* (138 × 57 mm), *type* 1875.

7 kopecks sur 8 kopecks, gris, surcharge rouge.

*Format de visite* (112 × 74 mm), *type* 1875.

7 kopecks sur 8 kopecks, gris, surcharge rouge.

*Erreur d'impression, émission de juin 1881.*

*Grand format* (140 × 110 mm), *type* 1875.

7 kopecks sur 20 kopecks, bleu, surcharge rouge.

Les formats de dame et de visite ont été surtimbrés en petit nombre sur la demande d'un haut fonctionnaire : c'est ce qui explique leur rareté.

Les grands et moyens formats, 7 kop., sur 8 et 40 kopecks, sont toujours en vente à la poste.

Quant aux enveloppes 20 kopecks ayant reçu la surcharge 7 kopecks, par suite d'une erreur, elles n'ont pas été émises, mais la poste a accepté comme valables celles qui ont été employées, la valeur ayant été payée 20 1/2 kopecks.

Conformément aux instructions du Directeur des Postes, les 1960 enveloppes 20 kopecks qui ont reçu la surcharge, ont été brûlées, moins les quelques-unes que j'ai acquises. F. BREITFUSS.

#### Les enveloppes russes à 20 kopecks, avec surcharge.

Saint-Petersbourg, le 12/24 août 1881.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Dans le N° 223 (juillet 1881) du journal *le Timbre-Poste* que vous rédigez, se trouve un article, qui réclame quelques renseignements du Département des Postes, concernant l'émission d'enveloppes 20 kop. avec la surcharge de 7 kop.

Je suis chargé par le Directeur du Département des Postes de vous informer, que la surcharge avec l'inscription en rouge « Prix 7 kop. » ne fut appliquée, d'après l'ordre du Ministre de l'Intérieur, S. E. Makoff, par l'imprimerie de l'Etat, que sur des enveloppes de 8 et 40 kop., qui se trouvent encore en vente au prix de 7 1/2 kop. l'enveloppe. Récemment l'Imprimerie a présenté au Département des Postes environ 2000 enveloppes 20 kop. avec la même surcharge de 7 kop., appliquée par erreur. Ces enveloppes ont été retenues au Département, pour être annulées; mais comme un des collectionneurs de timbres-poste à Saint-Petersbourg, M. F. Breitfuss, avait exprimé le désir de se procurer une centaine d'enveloppes 20 kop. surtimbrées, au prix de 20 1/2 kop.

la pièce, on les lui a livrées à ce prix. Le reste desdites enveloppes ne se trouve pas en vente.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

W. TCHIRIKOFF,

Chef de la IV<sup>e</sup> section du Départ<sup>t</sup> des Postes

#### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir N° 214.

##### CHAPITRE IX.

#### Charleston (Etat de la Caroline du sud).

HONOUR, KINGMAN, MARTIN, BECKMAN.

M. Jean H. Honour Jr nous dit qu'il a institué avec son beau-frère M. Kingman, une poste dans la partie Est et une autre dans celle Ouest de la ville, en 1850. Plus tard, M. Kingman céda la poste à M. Martin et en 1860, M. Honour fut remplacé par M. Beckman, lequel continua jusqu'en 1864 ou 1865.

Bien que M. Honour nous ait certifié qu'il ne s'est établi qu'en 1850, nous croyons qu'il se trompe de date et qu'il ouvrit sa poste en 1849.

*Émission de 1849.*

Ovale uni portant l'inscription dans le cadre: *Honour's City Post*  
*Paid 2 cents.*

Impression noire sur papier couleur :

2 cents, bistre-rouge.



Le timbre que nous avons vu était appliqué sur une lettre datée du 16 août 1849; c'est ce qui nous fait croire que la poste existait en 1849. Nous devons avouer cependant que nos propres recherches sur l'authenticité de ce timbre sont restées vaines et que les honneurs de cette découverte reviennent à M. H. Stockwell, de New-York, qui aurait rencontré le timbre en question parmi une quantité de vieilles correspondances.

*Émission de 1850.*



Inscription dans un petit cadre oblong formé de grosses boules ombrées.

Impression typographique noire sur papier de couleur :

1<sup>er</sup> type. — 2 cents, lilas pâle.

2<sup>e</sup> — 2 — —



On dit, avoir rencontré le 2<sup>e</sup> type en noir sur vert.

*Emission de 1851.*

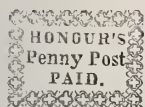


Même disposition que le timbre précédent, mais avec addition du mot : *Paid*.

Impression typographique noire sur papier de couleur :

2 cents, lilas pâle.

*Emission de 1856.*

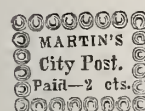


Inscription : *Honour's Penny Post Paid* dans un cadre oblong ornementé et formant de petites eroix.

Impression typographique noire sur papier de couleur :

Sans valeur (2 cents), lilas pâle,

*Emission de ..... (?)*.



Inscription : *Martin's City Post Paid 2 cts.* dans un cadre formé de grosses boules ombrées.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

2 cents, lilas pâle.

On trouve autant de variétés à la feuille de tous ces timbres, qu'elle comporte d'exemplaires.

*Emission de 1859 ou 1860 (?)*.



Inscription : *Honour's City Post — Paid* dans un cadre oblong formé de chaînes.

Impression typographique noire sur papier de couleur.

2 cents, lilas pâle.

D'après M. Beckman, lorsqu'il reprit la poste de M. Honour, il fit confectionner des timbres, mais il en supprima l'usage après en avoir employé environ 500 exemplaires, trouvant plus commode le paiement en espèces : nous devons avouer n'avoir jamais vu le timbre en question.

CITY POST.

Nous ne connaissons rien à l'égard de ce timbre qui se trouve dans la collection de M. Scott sur une lettre du 6 janvier 1855.



*Emission de ..... 1855 (?)*.

Inscription dans un cadre orné.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

2 cents, lilas pâle.

## CHAPITRE X.

### Chicago (Etat de l'Illinois).

Tous les timbres que nous allons décrire de cette ville sont d'une authenticité absolue, bien que nous ne sachions rien sur les postes qui les ont émis.

BRADY AND C<sup>o</sup>.

*Emission de ..... (?)*.



Inscription dans un ovale à fond ligné horizontalement, avec ornements aux quatre côtés extérieurs.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

1 cent, lilas.

CHICAGO PENNY POST.

*Emission de ..... (?)*.



Ruche dans un ovale irrégulier portant : *Chicago Penny Post*; cadre rectangulaire extérieur.

Imprimé typographiquement en couleur sur blanc :

Sans valeur, orange.

Il y a un grand nombre de ces timbres en exemplaires neufs : nous les supposons des réimpressions.

FLOYD'S PENNY POST.

*Emission de ..... (?)*.



Effigie 3/4 de face tournée vers la gauche dans un cercle, ayant au dehors, en haut : *Floyd's*; en bas : *Penny Post*.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc.

Sans valeur, bleu.

— brun.  
— vert.

Réimpressions faites en 1861/63 par M. Hussey, de New-York :

Sans valeur, bleu.

— brun.  
— vert.  
— rouge.  
— noir.

Ces deux dernières couleurs existent peut-être dans les impressions originales : nous ne les avons jamais rencontrées.

## WHITTELSEY'S EXPRESS.

Émission de . . . (?)



Effigie de Washington à gauche portant en bas le chiffre 2 et renfermée dans un ovale; en haut : *Whittelsey's Express*; en bas : *cents*; cadre extérieur rectangulaire.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

2 cents, rouge.  
2 — bleu.

## CHAPITRE XI.

## Cincinnati (Etat d'Ohio).

Les détails nous manquent sur les postes de cette ville comme sur celles de Chicago.

BROWNE AND CO'S CITY POST.

Nous disons *Browne* bien que l'orthographe du nom laisse quelque doute en présence des différences qui existent sur les deux timbres. Le 1 cent a été lithographié chez M. Gibson à Cincinnati, suivant l'indication du timbre : nous ne savons pas quel est l'auteur du 2 cents.

Émission de . . . (?)



Chiffre orné dans un ovale à fond ligné horizontalement; en haut : *Brown & Co's* ou *Browne & Co's*; *city post* sur les côtés; *cent* ou *cents*, en bas.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

1 cent, noir.  
2 — —

BISHOP'S CITY POST.

Émission de . . . (?)



Ovale uni avec inscriptions au dehors.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

Sans valeur, bleu.

Ce timbre nous vient d'une source très-respectable, mais personnellement, nous ne savons rien à son égard.

## FRAZER &amp; CO.

Émission de . . . 1847 (?)



Aigle essorante dans un double ovale large avec inscription : *Frazer & Co* — *City despatch post*; cadre oblong extérieur.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur cou-

leur :

2 cents, rose.  
2 — vert (?).  
2 — blanc.  
2 — jaune.

Ce dernier nous l'avons vu sur une lettre de février 1847; le 2 c. vert nous ne l'avons pas vu, mais on prétend qu'il existe.

## CHAPITRE XII.

## Columbia &amp; Wrightsville (Etat de Pensylvanie).

BRIDGE DESPATCH.

Émission de (?)



Inscription dans un cadre oblong.

Imprimé typographiquement en couleur sur couleur :

Sans valeur, or sur vert.  
— — or — vermillon.

Ces timbres servent à affranchir les lettres d'un port à l'autre de ces deux villages situés sur les bords de la rivière Susquehanna.

## CHAPITRE XIII.

## Easton (Etat de Pensylvanie).

BROWNE'S EASTON DESPATCH.

Cette poste fut établie en 1856; après une courte durée d'insuccès, le propriétaire ne continua pas le service de cette poste.

Émission de . . . 1856.



Inscription dans un cadre carré.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

2 cents, vermillon.

Ce timbre est des plus rares : il n'existe que dans la collection de M. Philbrick.



Emission de ..... 1856.



Effigie de Washington 3/4 de face vers la gauche, dans un cercle à fond ligné; cadre extérieur rectangulaire portant inscriptions.

Gravé en taille-douce avec les inscriptions en typographie différant un peu sur chacun des timbres de la feuille. Imprimé en couleur sur blanc :

2 cents, noir.

## CHAPITRE XIV.

## Newark (Etat de New-Jersey).

CITY LETTER EXPRESS MAIL.

Nous ne savons rien sur cette poste. Le timbre que nous avons vu se trouvait sur une lettre du 26 novembre 1856.

Emission de ..... 1856 (?).



Chiffre dans un écu à fond guilloché portant inscriptions autour : *City Letter Express Mail*.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

1 cent, rouge sale.

## CHAPITRE XV.

## New-Orléans (Etat de la Louisiane).

MENANT AND CO.

On ne sait rien sur cette poste, mais le timbre est certainement authentique.

Emission de ..... (?).



Inscription dans un double cadre oblong avec inscriptions.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc mince

2 cents, rouge.

MASON AND CO.

Cette poste existait en 1851. Faute de timbre, nous ne pouvons le reproduire.

C'est un rectangle, cadre d'une ligne ondulée avec des ornements de fonte aux angles. Inscription : *Care of Mason's New-Orleans City Express* sur cinq lignes.

Impression noire sur papier de couleur : Sans valeur, jaune.

## CHAPITRE XVI.

## Saint-Louis (Etat de Missouri).

SQUIER AND CO.

Cette poste existait en 1847. Elle émit les timbres suivants :

Emission de 1847.



Colombe messagère dans un ovale avec inscription; cadre rectangulaire avec ornements entre le cadre et l'ovale.

Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, percé ou non :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Sans valeur, vert, | percé.     |
| — rose,            | —          |
| — bistre foncé,    | —          |
| — noir (?),        | —          |
| — vert,            | non percé. |

## CHAPITRE XVII.

## Washington (District de Colombie).

WASHINGTON CITY DESPATCH.

Cette poste existait de 1852 à 1856 et peut-être même un peu avant et après ces dates.

Emission de ... 1852.



Courrier dans un cadre cintré du haut et tourné vers la gauche; en haut : *One cent Despatch*; en bas : *Washington City*.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

- 1 cent, bleu.
- 1 — violet.
- 1 — vermillon.

M. Durbin signale ce dernier sur une lettre du 28 novembre 1852.

Emission de ..... (?).



Le même, avec le cartouche contenant l'inscription *Washington City* dépourvu de toute inscription.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

1 cent, rouge.

## CHAPITRE XVIII.

## Washington (Etat de Delaware).

## ROCHE'S CITY DESPATCH.



On ne connaît rien sur ce timbre qui a été signalé par M. Durbin dans son journal à l'effet d'obtenir quelques renseignements qui n'ont pas abouti.

M. Durbin n'indique pas la couleur de l'impression.

## CHAPITRE XIX.

## Etat de Californie.

## CALIFORNIE PENNY POST COMPANY.

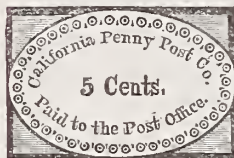
Cette poste fut établie en 1855, par un nommé J.-P. Goodwin. Elle ouvrit d'abord des bureaux dans les villes de San Francisco, Sacramento, Stockton et Maryville, mais elle en établit immédiatement après à Benicia, Coloma, Nevada, Grass Valley et Mokelumne Hill. Elle n'exista, dit-on, que durant six mois; néanmoins la quantité de ses enveloppes postales, dont nous parlerons plus loin, est surprenante.

Le but de cette poste était :

1. Transporter à la poste du gouvernement les lettres destinées à l'intérieur du pays :

2. Recevoir de la poste gouvernementale et distribuer à domicile dans les villes sus-indiquées, les lettres qui venaient de l'intérieur et que les expéditeurs avaient adressées aux soins de cette compagnie.

Emission de . . . 1855.



Inscription dans un ovale perlé; cadre oblong avec angles lignés horizontalement.

Gravé sur bois et imprimé sur papier

jaunâtre :

5 cents, bleu.

Emission de . . . 1855.



Inscription dans un petit ovale renfermé dans un cadre oblong aux coins évidés et aux angles lignés horizontalement.

Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur blanc :

2 cents, bleu.

Pour une raison que nous ne nous expliquons

pas, notre graveur a marqué le chiffre 5 pour 2.

Ces deux timbres servaient à affranchir les lettres confiées à la compagnie Penny Post pour le transport à la poste du gouvernement.

Nous avons lieu de croire qu'il existe deux autres types, mais nous n'avons pu les rencontrer.

## CHAPITRE XX.

## San Francisco (Etat de Californie).

En plus de la *Penny Post Co* que nous venons de signaler au chapitre précédent, il y avait dans la ville de San Francisco les postes suivantes qui ont émis des timbres ou des enveloppes timbrées :

## SAN FRANCISCO LETTER EXPRESS.

Était sous la direction :

en 1860 de Van Dyck et Early, au n° 162, rue Montgomery ;

— 1861 — G. E. Early — 630, même rue ;  
— 1862 — do (?) coin des rues Montgomery et Merchant.

Il n'y a pas de timbres de cette poste, mais nous aurons à parler de ses enveloppes timbrées dans la 4<sup>e</sup> partie de notre travail.

## CALIFORNIA CITY LETTER EXPRESS.

Les propriétaires étaient MM. Hoogs et Madison. De 1862 à 63 leur adresse était au 418, rue Montgomery.

|           |   |   |     |   |
|-----------|---|---|-----|---|
| 1864 à 65 | — | — | 424 | — |
| 1866      | — | — | 316 | — |

Deux timbres furent émis.

Emission de . . . 1862.



Semblable au type suivant, mais d'une dimension un peu plus grande et un léger changement de l'inscription : *Wedding Cards, Notices and Letters delivered by the California city Letter Express Co*

*Office at Hoogs and Madison Real Estate, House Brokers and Rent collectors, 418, Montgomery st. 10 cents; aux côtés et en haut : 10 cents.*

L'inscription veut dire : cartes de mariage, notices et lettres livrées par la California City Letter Express Co, chez Hoogs et Madison, courtiers d'immeubles et agents pour la collection des loyers.

Composé typographiquement et imprimé en couleur sur blanc glacé :

10 cents, rouge.

(A continuer.)

C. H. COSTER.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6-00  
LE NUMÉRO. . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

## Chronique.

### PARAGUAY.



Nous tenons les timbres définitifs 1 et 2 centavos que nous envoie M. del Pont. Ils rappellent les imbres de la première émission et ont le type différent pour chaque valeur.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2:

1 centavo, bleu.  
2 — carmin.

Les exemplaires que nous avons eu pour notre dessin sont les essais imprimés :

1 centavo, brun, non dentelé.

2 — bleu. —

Le timbre de 4 centavos que nous n'avons pas vu, sera brun, dit-on.



Voici enfin la reproduction du 10 centavos dont nous parlions le mois précédent et celle du même timbre avec surcharge.

### PRUSSE

Il paraît qu'on a découvert l'enveloppe 4 sgr. avec inscriptions obliques en diverses variétés.

M. Lietzow a reçu entre autres les formats grand et ordinaire avec la patte tresse ovale et

M. Modinger le format ordinaire avec la tresse ronde.

# BELGIQUE.

La carte de service du *Ministère des Finances* — *Administration des contributions directes, douanes et accises* porte maintenant l'inscription :

*Carte postale de service.*

Cette modification existe aussi dans l'avis.

A gauche, en oblique: *contre seing* — L.; à droite, de bas en haut: n° 435 à fr. — 1879 — n° 2023 — *Th. Lesigne* ou n° 440 — 1880 — n° 256t — *Th. Lesigne*.

La carte avec réponse du *Ministère des Travaux Publics* a conservé pour les derniers tirages son inscription: *Carte-correspondance*, mais l'avis a été recomposé. Le chiffre 18 qui termine la seconde ligne est placé au-dessous du premier *e* de *service*, alors qu'autrefois ce chiffre était sous le *v*; la première partie, par suite d'accident, porte n° de *l'Indicateur* pour indicateur; la lettre *M.* qui commence la première ligne de l'adresse est de dimension moins grande.

# LIBERIA.



L'Union postale universelle, dans laquelle est entrée la République de Libéria, nous a valu une carte nouvelle dont le timbre rappelle le type 3 cents émis pour l'intérieur. Il est placé à droite, angle supérieur. La carte a pour cadre une grecque, comme l'indique notre fac-simile, de la dimension de 123 sur 83 mm. et imprimé, ainsi que le timbre, en deux couleurs, les filets étant rouges et le reste bleu.

Au milieu de la carte, partie supérieure, l'inscription :

*Union Postale Universelle*  
*Liberia*

*The Address Only, etc.*

Impression couleur sur carton chamois.

3 cents, bleu et rouge.

# BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Il paraîtrait, d'après l'*I. B. J.*, qu'il existerait une carte dont l'inscription :

*Correspondenz Karte*  
*Dopisnica*

serait modifiée par la suppression du dernier mot: 2 kreuzer, brun sur chamois.

# QUEENSLAND.

Nous avons reçu de nouvelles valeurs de timbres à l'ancien type, lithographiées; toutes au filigranne Q et couronne. En résumé, il aurait été émis depuis quelque temps :

|              |                       |
|--------------|-----------------------|
| 2 shillings, | bleu, bleu foncé.     |
| 2 —          | 6 p., vermillon-rosé. |
| 5 —          | bistre jaune.         |
| 10 —         | bistre brun.          |
| 20 —         | rose.                 |

Le *Philatelic Record* a vu le 2 pence bleu, ancien type, surchargé en noir: *one penny*, sur deux lignes.

1 penny, bleu, surcharge noire.

Notre confrère nous écrit au dernier moment que c'est une carotte!

# PERSE.

Un correspondant du *Philatelic Record* lui écrit que les trois nouveaux timbres à effigie sont de 5, 10 et 25 gazes ou centimes. Ce dernier aurait en langue persane: *Penj shahi Poste i Mobarek i Mahrousch i iran*, c'est-à-dire 5 shahis. Poste Persane.

# WURTEMBERG.

L'enveloppe 3 kreuzer de janvier 1863, marquée à notre brochure sur les timbres de ce pays d'un ? existe dans la collection de M. Castle qui a eu l'obligeance de nous la montrer.

Cette enveloppe est de format ordinaire, a les lettres de l'inscription oblique de gros caractère, mais plus large que celui de 1862. Il y a donc les 3 valeurs de cette série, soit 3, 6, 9 kreuzer, mais la couleur de l'inscription oblique est vert-jaune au lieu de vert-bleu. Elles ont toutes trois la petite gomme de 3 centimètres :

3 kreuzer, rose.

# LUXEMBOURG.

Le 12 1/2 centimes, impression néerlandaise, est en usage :

12 1/2 centimes, rose.

# SHANGHAI.

Le *Philatelic Record* signale piqué 11 1/2 au lieu de 14 :

20 cash, lilas.



## SUISSE.

On a mis en vente le 25 centimes, vert, avec fils de soie comme le 5 centimes :

25 centimes, vert.

## INDE PORTUGAISE.

Les variétés de surcharges arrivant toujours, il est bon, avant d'aller plus loin, de résumer celles connues.

*Emission d'avril 1881.*

*Type étoile et chiffre.*

5 reis, noir, surcharge rouge sur 10 reis.

5 — rose, — — — — — 15 —

5 — rouge, — — — — — 20 —

10 — — — — — 20 —

Ce dernier, signalé par un confrère, existe-t-il? Nous en doutons beaucoup.

*Avec surcharge renversée.*

5 reis, rouge, surcharge noire sur 20 reis.

*4<sup>e</sup> type, chiffre (voir reproduction n° 224.)*

5 reis, noir, surcharge rouge sur 10 reis.

*Emission du 1<sup>er</sup> mai 1881.*

*2<sup>e</sup> type, chiffre.*

1 1/2 reis, rouge, surcharge noire sur 20 reis.

*4<sup>e</sup> type, chiffre.*

1 1/2 reis, rouge, surcharge noire sur 20 reis.

*Type couronne de 1875.*

1 1/2 reis, noir, surcharge noire sur 5 reis.

1 1/2 — vert, — — — — — 40 —

1 1/2 — bistre, — — — — — 20 —

1 1/2 — violet, — — — — — 25 —

1 1/2 — lilas, — — — — — 100 —

4 1/2 — bistre, — — — — — 20 —

6 — — — — — 20 —

6 — violet, — — — — — 25 —

6 — gris-lilas, — — — — — 25 —

6 — jaune, — — — — — 40 —

6 — vert, — — — — — 50 —

1 tanga, — — — — — 40 —

1 — bleu, — — — — — 40 —

1 — — — — — 50 —

1 — vert, — — — — — 50 —

1 — orange, — — — — — 200 —

2 — vert, — — — — — 50 —

2 — lilas, — — — — — 100 —

2 — orange, — — — — — 200 —

4 — vert, — — — — — 40 —

4 — — — — — 50 —

4 — orange, — — — — — 200 —

8 — bistre, — — — — — 20 —

8 — bleu, — — — — — 40 —

8 — violet, — — — — — 100 —

8 — orange, — — — — — 200 —

8 — brun, — — — — — 300 —

## VARIÉTÉ.

*Double surcharge, chiffre 2 sur 4.*

2 + 4 tangas, vert, surcharge noire sur 50 reis.

Le 4 1/2 reis se présente avec le chiffre 1 à trait supérieur oblique ou horizontal, ainsi que le 1 tanga.

Le timbre qu'on nous désignait antérieurement comme étant de 1 1/2 réal, on nous le renseigne aujourd'hui comme 1 1/2 reis, ajoutant que la valeur du tanga ou 12 reis est l'équivalent de la seizième partie de la roupie des Indes anglaises avec laquelle on a cherché à mettre la nouvelle monnaie en rapport.

## VICTORIA.



Le timbre vert 1 penny est imprimé en noir. Un timbre communiqué par M. Stanley nous fait voir que le changement ne date pas d'hier, oblitéré qu'il est : 14 mai 1881 :

1 penny, noir.

L'enveloppe que nous avons décrite le mois passé nous est venue par l'obligeance de M. Philbrick. En voici la reproduction. La description que nous en avons donnée, d'après la circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup>, est bien exacte en tous points.

## ASSAB.

M. Diena vient de nous fournir la preuve que les timbres soi-disant spéciaux de cette nouvelle colonie italienne ne sont que des carottes. Cette preuve consiste en un fragment de lettre portant des timbres 40 et 60 centesimi *Estero*, oblitérés *Baia di Assab* (Baie de Assab) et n'ayant aucune autre surcharge que le mot *Estero*.

## BARBADE.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, cette colonie anglaise emploie provisoirement, pensons-nous, une carte postale sur laquelle se trouvent collés, à l'angle droit supérieur, les timbres-poste 1 et 1/2 penny en cours; à la partie gauche de ces timbres, l'inscription typographique noire :

*Union postale universelle.*

*Barbados (Barbade).*

*The Address only to be written on this side.*

Le carton est blanc; il mesure 124 × 91 mm.

1 1/2 penny, noir sur blanc.

## HAÏTI.

Son long recueillage a été profitable à cette république. Après les timbres, voici une carte postale sur laquelle sont collés les timbres 1 et

2 cent, un à chaque angle supérieur; entre les deux timbres :

*Carte postale.*

*Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse.*

*M*

et trois lignes ponctuées pour l'adresse.

Impression couleur sur carton blanc. Dimensions 121 × 72 mm.

3 centimes, rouge sur blanc.

ÉTATS DE COLOMBIE.



Nous recevons d'Allemagne quatre timbres que nous avons lieu de croire bons. C'est la même facture que tous les timbres qui nous arrivent de cette trop féconde république; ils ont tous quatre le type différent et l'impression lithographique de couleur sur papier azuré; l'inscription est sur les quatre timbres : *Telegrafos Colombianos* en centre; la valeur est exprimée en toutes lettres et en chiffres aux quatre côtés, de façons différentes.



5 centavos lilas.

10 — vert pâle.

20 — vermillon.

50 — bleu pâle.

Un mauvais point aux timbrophiles de Bogota qui n'ont pas signalé cette émission.

CABOUL.

Nous avons vu dans la collection de M. de Ferrari le 1 shahi noir, millésime 1288 de la première émission que nous désigne aussi M. Philbrick. D'après ce dernier, il y aurait eu deux émissions de ce timbre en 15 variétés; 1° avec les deux lignes du cercle rapprochées; 2° plus distancées :

1 shahi, noir.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.



On croyait connaître tous les timbres émis par les Etats confédérés d'Amérique et cependant on en découvre toujours. M. de Ferrari a eu l'obligeance de nous communiquer le timbre de *Charleston*, ci-contre, rappelant, sauf les détails, le 5 cents connu.

Impression de couleur sur papier blanc :

2 cents, brun.

INDES NÉERLANDAISES.

Un écartement des lettres du mot *cent*, nous donne une variété du timbre 4 cent, gris verdâtre. Ce mot a actuellement 7 mm au lieu de 5 1/2.

1 cent, gris verdâtre.

La carte à 5 cents actuelle a reçu la rectification de l'inscription gauche du verso qui était renversée jusqu'ici :

5 centavos, violet vif sur chamois pâle.

NOUVELLE CALÉDONIE.



Voici le fac-simile d'un timbre en usage provisoirement dans cette colonie. C'est le 35 centimes modifié en 25 par l'impression en surcharge des lettres N C E 25 entre deux traits. On pourrait croire, rien qu'en ne voyant qu'un timbre, que les lettres N C E appartiennent au mot *France*. Il n'en est rien. Nous avons vu plusieurs timbres se tenant ayant cette impression en surcharge :

25 centimes, noir sur jaune foncé, surch. noire.

PÉROU.



Malgré ses déboires avec MM. les Chiliens, ce pays songe à l'union postale universelle. Elle a dû émettre, si nous en croyons le spécimen que nous remet M. Bacon, une carte à cet usage. La valeur est de 4 centavos.

A gauche, angle supérieur, les armoiries du Pérou, avec drapeaux et canon de chaque côté, surmontées du mot *cuatro* entre deux chiffres 4; à droite, faisant pendant aux armoiries, un cercle échancré à quatre côtés; entre ce cercle et les armoiries :

*Union postale universelle*  
*Cuatro centavos fuertes de sot*  
*Republica Peruana*



Les deux premières lignes sont cintrées ; la troisième est horizontale ; plus bas, trois lignes pour l'adresse, la première ayant A ; à gauche, angle inférieur, sur trois lignes avec traits de plume : *Este lado — solo sirve para — la direccion* ; à la partie extrême inférieure : *American Bank Note Company New-York.*

Impression noire sur carton blanc.

4 centavos, noir.

Nous tenons le 5 centavos avec la surcharge *union universal, etc., Lima*, renversée :

5 centavos, bleu, surcharge rouge.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons un 3<sup>e</sup> format de l'enveloppe 1 penny, sans millésime et sans dessin à la patte. Il mesure 121 sur 72 mm. On nous dit qu'il y en a un quatrième.

Un de nos grands confrères de la presse anglaise, écrit :

» Il est entendu que le Maître général des postes a décidé que la distinction qui existe entre les timbres-poste et télégraphe sera abolie. De nouveaux timbres depuis £5 et moins en valeur, valables pour usages postaux et télégraphiques et reçus, devront être émis et des arrangements pris pour mettre en exécution ce plan qui, on l'espère, aura lieu l'année prochaine. »

#### URUGUAY.

Voici le timbre que nous avons annoncé le mois passé et qui fera toujours triste figure dans l'album.



#### FRANCE.

On nous a fait voir un fragment d'enveloppe de lettre venant de la Tunisie. La lettre est expédiée en franchise moyennant l'application en noir d'un timbre à main, oblong, de 30 × 10 mm, portant sur deux lignes, en ronde :

*Corr.  
des armées.*

#### ORANGE.

Nous avons relevé sur un fragment de feuille de timbres 5 shillings surchargés 1 d., les variétés suivantes :

|           |        |                             |
|-----------|--------|-----------------------------|
| Chiffre 1 | maigre | avec trait oblique en haut. |
| — 1       | —      | — horizontal —              |
| — 1       | gras   | — — — —                     |

#### ILES DE TURK.

Nous donnons la nouvelle orthographe, puisqu'elle est la bonne.

Les timbres qui nous arrivent ont le filigramme CC et couronne et sont piqués 14 ; ils nous sont communiqués par M. Breitfuss :

1 penny, vermillon.  
6 — bistre-olivâtre.  
1 shilling, vert russe.

#### SAN SALVADOR.

Le W. B. Z. assure d'après un de ses correspondants, M. Leroy d'Etiolles, que les lettres mises à la poste après la levée, subissent une surtaxe de 1 centavo, constatée par la surcharge *Paso el Correo* sur le timbre. Cette surtaxe sera remplacée par un timbre vert 1 centavo.

Ce renseignement a besoin d'explications, car il ne faut pas attendre l'émission d'un timbre 1 centavo, valeur qui existe depuis longtemps.

#### INDES ANGLAISES.



M. Breitfuss a découvert un timbre qui doit appartenir à une série demeurée inconnue et qui devait être en usage en 1861 ou 1862. Le type ressemble aux timbres fiscaux *Chancery Court* de la Grande-Bretagne. Il a l'effigie de Victoria dans un ovale ayant : *Government of India Telegraph Department* ; en dehors de l'ovale, dans le cadre, en haut : *Electric Telegraph* ; en bas : *four annas* ; aux côtés : 4a.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé avec foudres en filigramme, piqué 14 :

4 annas, violet.

#### CHILI.

Les 1 et 2 centavos ne sont plus !... Ils ont été remplacés par des timbres mêmes valeurs comme ci-contre, dont le type ne diffère du précédent que par le mot *centavo* ou *centavos* placé sous le chiffre :

Imprimés en couleur sur papier blanc, percés en lignes :

1 centavo, vert.  
2 — carmin.



On remarquera que ce sont les couleurs adoptées par l'Union postale pour les timbres de 5 et 10 centimes ou 1 et 2 centavos.

## SUNGIE UJONG.



Le *Philatelic Record* rapporte, d'après un de ses correspondants, que le timbre attribué à Perak et portant la surcharge : S. U. avec croissant et étoile, sur le timbre Malacca 2 cents, appartient à Sungie Ujong, État de la Péninsule Malaise, d'où les initiales S. U.

La colonie anglaise de Malacca est donc grande fille qu'elle peut prêter ainsi ses timbres à ses voisins. Il y a loin du jour où elle empruntait les siens aux Indes anglaises.

## SAINTE-LUCIE.



L'entrée dans l'Union, de cette colonie anglaise, nous donne deux timbres nouveaux : 1/2 et 2 1/2 pence. Ainsi qu'on devait s'y attendre, c'est par surcharge qu'on a obtenu ces timbres. Le 1/2 penny est imprimé en vert-jaune, avec surcharge noire *half penny* ; le 2 1/2 pence a l'impression rouge-vermillon et la surcharge 2 1/2 pence ; filigramme CC et couronne ; piquage 14 :

1/2 penny, vert-jaune et noir.  
2 1/2 pence, rouge-vermillon —



On ne pouvait manquer d'émettre une carte à 1 1/2 penny. C'est l'éternel type adopté pour les Antilles anglaises, tel que le donne notre fac-simile.

En haut de la carte, l'inscription :

*St-Lucia (Ste-Lucie).*

*Post-Card.*

*The address only, etc.*

Les armes de la Grande-Bretagne entre les mots *Post et Card.*

Impression de couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, brun-rouge

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La disette de cartes à 4 centavos étant venue, l'administration a mis en vente, dès le commencement de septembre, des cartes à 4 + 4 centavos dont elle vend séparément chaque partie à 4 centavos. Mais les cartes doubles se vendant 7 centavos, la carte destinée à la réponse porte en plus le timbre adhésif de 1 centavo.

## FIDJI.

On dit que le 4 pence existe avec les lettres V. R., non plus en surcharge noire, mais gravées.

4 pence, lilas.

## HANOVRE.

M. Fouré a vu dans une collection allemande l'enveloppe 1 gutengroschen vert, format ordinaire, ayant pour inscription oblique : *Drei silbergroschen Post couvert* :

1 gutengroschen, vert.

## TURQUIE.

M. Meyer de Franzensbad certifie que certaines cartes postales annoncées par nous, n'existent pas. Nous certifions qu'elles existent. Mais M. Meyer serait peut-être plus embarrassé que nous si nous lui demandions de produire les 2 timbres de Grèce qu'il annonce, 1 et 2 drachmes, avec surcharge 100 et 200. Qu'en pense-t-il ?

M. Glavany nous avise de la prochaine émission d'un timbre 20 paras, gris clair, type avril 1876, pour les lettres venant d'Europe et remises à domicile.

Le même, nous apprend qu'il existe en timbres *non dentelés* : 1 piastre et 25 piastres.

Voilà bien des timbres *non dentelés* depuis peu et il ne nous étonnerait pas de voir arriver successivement toutes les autres valeurs.

Est-ce que les amateurs encourageront encore cette spéculation, car ces timbres *non dentelés* ne se donnent pas, on en veut des prix insensés. Il nous semble qu'on a eu assez de surcharges de ce pays, sans que nous prétions les mains encore à une spéculation qui menace de prendre de plus grandes proportions et qui s'étendra à d'autres pays tributaires de la Turquie : nous avons nommé la Roumélie.

## ROUMÉLIE.

Les timbres 10 et 20 paras qui s'impriment à Constantinople, nous sont annoncés *non dentelés*, par M. A. Glavany :

10 paras, noir et vert.

20 — — et rose.

A bientôt sans doute d'autres valeurs.



## LABOUAN.



Voici le fac-simile d'une surcharge que nous n'avons pas encore signalée; filigramme CC et couronne.

12 cents, rouge, surcharge noire,

## ÉGYPTE.

Le 10 paras doit faire sa joyeuse entrée dans ce monde, imprimé en gris perle, le 1<sup>er</sup> décembre prochain, nous dit M. Joanni d'ès

10 paras, gris perle.

## PHILIPPINES.



L'Ami nous a fait dire dernièrement, numéro 218, que les timbres-télégraphe « pour le câbletransocéanique? » avaient le type des timbres *Recibos* d'Espagne 1878. Existents-ils réellement ainsi, nous en doutons beaucoup, toujours est-il que les timbres que nous recevons sont à l'effigie du roi suivant le spécimen de timbre-télégraphe que nous connaissions déjà. Rappelons les couleurs :

- 1 peso, bistre.
- 2 — vert.
- 5 — outremer.
- 10 — rose.

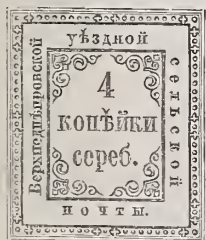
Nous avons le 2 4/8 c. sur 10 cuartos, avec la surcharge noire renversée :

2 4/8 c. de p., bistre, surcharge renversée.

## RUSSIE.

Par mesure administrative, les derniers timbres de *Morschansk*, *Bougourouslan* et *Orqueyeff* sont mis hors d'usage, parce qu'ils avaient trop de ressemblance avec les timbres officiels ou ceux de la Compagnie russe du Levant.

*Werchnie-Dnieprowsk* (Ekaterinoslaw). Il nous



arrive deux types restés inconnus jusqu'ici. Le 1<sup>er</sup> type appartient à la collection de M. Breitfuss qui le possède depuis longtemps. Il est imprimé et composé typographique-ment et a l'impression noire sur papier blanc uni épais jaunâtre :

4 kopecks, noir.



Le second type nous vient d'un correspondant russe qui a reçu ce timbre, nous apprend-il, d'un de ses parents qui le possédait dans ses papiers.

Ce timbre est également composé et imprimé typographiquement, mais le papier, au lieu d'être jaunâtre, est plutôt d'un blanc azuré et est vergé.

Il est à supposer qu'il existe plusieurs variétés de ces deux types :

4 kopecks, noir.

*Tichvin* (Novgorod). Le timbre que nous reproduisons le mois passé, est imprimé :

a. Sur papier carton épais vergé rose.

b. — ordinaire uni —

*Opotchka* (Pskoff). Le timbre bleu connu a trouvé le successeur que voici. Il est aux armoiries cette fois et a les mêmes inscriptions que le timbre remplacé.



Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 kopecks, gris.

Le timbre que nous adresse M. Breitfuss est

oblitéré 24 août 1881.

*Maloarchangielsk* (Orel). Notre correspondant, M. Breitfuss, nous envoie le timbre noir aux armoiries, sans valeur, mais avec le chiffre 5 écrit à la plume à gauche et *k* à droite.

Imprimé avec un timbre à main sur blanc :

5 kopecks, noir.

*Jegorievsk* (Riazan). Voici le dessin du timbre



dont nous parlions il y a quelques mois et qui n'est pas actuel comme nous l'avions supposé.

Reste à savoir si le timbre a existé ou s'il est parfois destiné à augmenter la collection des carottes.

3 kopecks, noir.

### Les timbres lithographiés des Philippines



On n'est pas encore fixé sur le nombre de variétés qui existent du timbre 5 cuartos lithographié des îles Philippines. On sait seulement qu'il y a quatre variétés sur deux

rangées  $\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ 3 & 4 \end{bmatrix}$ ; qu'il y en a

une cinquième signalée il y a quelques années au *Timbre-Poste*; mais cette dernière est restée mystérieuse jusqu'à présent.

C'est « cet animal de H., » comme dirait ce bon docteur Legrand, qui va jeter quelque lumière sur ces timbres.

Par suite d'un manque de 5 cuartos gravés, ou peut-être par suite d'un accident arrivé à la planche de ces timbres, cette valeur fut lithographiée en quatre variétés. Les feuilles les répétaient quatre fois dans la largeur et trois fois dans la hauteur, soit quarante-huit timbres en tout.

L'émission des timbres lithographiés en 4 variétés, fit place plus tard à un autre type, également lithographié et copié sur le dessin des timbres précédents, mais sans aucune variété, ce dont nous avons pu nous assurer par l'union de deux timbres verticaux et deux timbres horizontaux qui étaient exactement les mêmes.

Mais comment reconnaître les cinq variétés, nous dira-t-on, pour savoir à quelle émission elles appartiennent. Voici :

|                                    | 1 <sup>re</sup> var. | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> |
|------------------------------------|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Largeur du timbre.                 | 19 <sup>mm</sup>     | 19 1/2         | 19             | 19 1/2         | 18 1/2         |
| Hauteur —                          | 22                   | 22             | 22             | 22             | 21 1/2         |
| Angles entre le cadre et l'ovale : |                      |                |                |                |                |
| — gauche sup.                      | 5                    | 5              | 5              | 6              | 6              |
| — — inf.                           | 5                    | 6              | 6              | 7              | 8              |
| — droit sup.                       | 6 1/2                | 7              | 5              | 5 1/2          | 6              |
| — — inf.                           | 8                    | 8              | 6              | 7              | 8              |
| Lignes ang. gauc. sup.             | 8                    | 9              | 7              | 9              | 10             |
| — — — inf.                         | 8                    | 8              | 8              | 10             | 9              |
| — — droit sup.                     | 11                   | 13             | 10             | 11             | 13             |
| — — — inf.                         | 13                   | 15             | 12             | 13             | 13             |

A la première variété, le perlé formant cercle qui est toujours interrompu en haut et en bas, l'est également à gauche, ainsi qu'à la 2<sup>e</sup> variété ;

A la 3<sup>e</sup> variété, il n'y a presque pas d'interruption à gauche, mais les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> variétés ont ce perlé qui continue ;

Après le millésime 55, il y a ponctuation à la

1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> variété, contrairement aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> où cette ponctuation manque.

Les caractères des quatre premières variétés sont de grande dimension et assez gras comparativement à la 5<sup>e</sup> variété où les inscriptions et chiffres sont plus maigres et plus petits ; enfin cette dernière a le cou de l'effigie qui touche presque le cercle, contrairement aux autres qui l'ont plus distancé.

En résumé, il existerait :

1<sup>re</sup> émission lithographiée (4 variétés).

5 cuartos, vermillon, pâle, vif, brunâtre.

2<sup>e</sup> émission lithographiée (sans variétés).

5 cuartos, vermillon, pâle, vif, très-vif.

### L'enveloppe de Moscou.

Nous avons donné, n° 210, d'après M. Lubkert, la copie d'une pièce établissant la date d'émission des enveloppes de Moscou comme étant de janvier 1845. Dans notre n° 225, M. Breitfuss nous donnait une autre date — plus admissible — de janvier 1846. La pièce de M. Lubkert a été communiquée par l'entremise de M. Breitfuss, au Département des Postes de Saint-Petersbourg, qui vient de lui faire parvenir la réponse suivante. On verra par cette lettre, que le document soi-disant officiel est faux.

Ministère des Affaires Intérieures.

Département des Postes.

Section IV.

Table I.

8 octobre 1881.

N° 16658.

Le Département des Postes, répondant à la demande du citoyen honoraire héréditaire Fedor Livowitch Breitfuss, concernant la signification réelle d'une copie du journal du Conseil d'État du 26 mai 1844, présentée par lui, traitant de l'introduction des enveloppes timbrées de Moscou, constate que dans les archives du Département des Postes il ne se trouve pas des données qui puissent confirmer l'exactitude des renseignements énumérés dans la copie susmentionnée.

Le Vice-Directeur : P. MOROSOFF.

Chef de section : W. TCHIRKOFF.

Voici les motifs qui ont déterminé le Département des Postes à déclarer que la pièce en question est apocryphe.

« Les enveloppes timbrées furent introduites d'abord à Saint-Petersbourg vers la fin de 1845 et plus tard seulement, suivant l'exemple donné par Saint-Petersbourg, on résolut d'expédier les lettres à Moscou dans des enveloppes semblables. Par conséquent, il est impossible que la question de l'introduction des enveloppes dans cette dernière ville puisse être discutée en 1844, alors



que le système n'avait pas encore été introduit à Saint-Petersbourg.

» En outre, la pièce dit, que les lettres de la poste locale de Moscou seront pesées de la même manière que les enveloppes de la correspondance de l'intérieur, tandis que les enveloppes de la correspondance intérieure ne furent introduites en Russie qu'en 1848.

» Il est question ensuite, dans la susdite copie, de la peine à appliquer aux coupables de la contrefaçon des enveloppes de la poste locale qui seraient punis suivant l'article 587 du Code pénal et enfin que le public serait autorisé à jeter les lettres dans des boîtes suspendues sur des places visibles de Moscou.

» Mais la question de responsabilité pour la fabrication des enveloppes timbrées n'était pas résolue en 1848 et les boîtes à lettres établies aux coins des rues ne furent introduites que le 1<sup>er</sup> janvier 1849.

» D'après toutes les explications susmentionnées, la copie présentée par M. Breitfuss doit être considérée comme n'ayant aucune signification, car un pareil journal du Conseil d'État n'a jamais pu exister. »

Il ne reste à savoir maintenant que le nom du farceur qui a fabriqué cette pièce pour M. Lubkert et qui nous révélera en même temps sans doute le nom de celui qui a été assez heureux que pour découvrir tant d'anciens timbres, parmi lesquels il y en a certainement qui ont la même valeur que la pièce soi-disant officielle. Nous donnons la parole à M. Lubkert.

### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. — Voir N° 226.

*Émission de...*



lices, des lettres, etc., à être livrées, confiez-les à la California City Letter Express, chez Hoogs et Madison, courtiers en immeubles et agents pour la collection des loyers.

Composé typographiquement et imprimé en couleur sur papier blanc glacé :

10 cents, vert.

Ce timbre, comme le précédent, est une combinaison de timbre - réclame ainsi que l'indique son inscription : si vous avez des cartes de mariage, des no-



L'impression est rouge sur blanc.

SAN FRANCISCO LETTER EXPRESS.

Etablie en 1862 par Jean C. Robinson au n° 748, rue Washington. En 1864, la reprise eut lieu par Dennis Gahagan qui transporta son domicile au n° 423, même rue.

Les enveloppes timbrées émises par Robinson seront signalées à leur place. Mais nous trouvons dans la 5<sup>e</sup> édition du catalogue du Dr Gray l'annonce de deux timbres mobiles qui portent le nom de Robinson et qui auraient été émis par sa poste. Leur description est des plus laconiques :

1<sup>er</sup> type. Robinson and Co. One cent. Rectangulaire, brun sur bleu, noir sur bleu, rouge sur vert.

2<sup>e</sup> type. Robinson and Co San Francisco Express Paid. Oblong, noir sur jaune.

Nous n'avons jamais vu ces timbres.

GAHAGAN ET HOWE.

M. Gahagan, qui avait été facteur de Robinson, succéda à celui-ci en 1864, comme on l'a vu plus haut. Il prit comme associé M. C. B. E. Howe.

*Émission de 1864 (?)*

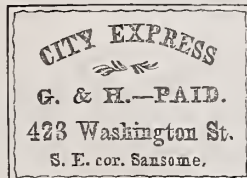


Inscription dans un cadre oblong, avec chiffres aux angles.

Composé typographiquement et imprimé en couleur sur blanc glacé :

5 cents, bleu.

*Émission de ..... (?)*



Inscription dans un cadre oblong formé de deux filets.

Composé typographiquement et imprimé en couleur sur blanc :

5 cents, bleu.

Émission de .... (?).



Inscription dans un cadre oblong ornementé.

Composé typographiquement et imprimé en couleur sur blanc :

5 cents, noir.

CARNES' CITY LETTER EXPRESS.

Les almanachs d'adresses de San-Francisco annoncent :

1864-65. City Letter Express, par G. A. Carnes, au 29. Government House.

1866. Dito, au coin sud-est des rues Washington et Sansome.

Émission de ..... 1864.



Ours dans un double cercle avec inscription.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

Sans valeur (5 cents). rose.

Émission de ..... (?).

Le jour de saint Valentin (14 février) M. Carnes avait l'habitude de percevoir le double de la taxe des correspondances ordinaires. Pour représenter ce prix de 10 cents, il frappa une certaine quantité de ses timbres du chiffre romain X, en bleu :

10 cents, rose et bleu.

Émission de . . . 1864.



Timbre semblable aux précédents, mais de dimension plus grande; valeur aux angles extérieurs et étoile au-dessus de la tête de l'ours.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur couleur :

5 cents, noir.

5 — rouge.

5 — bleu.

5 — bronze.

5 — argent.

5 — or.

Émission de ..... (?).

Inscription : *Carnes City Letter Express*, dans un double ovale avec valeur au centre.

Imprimé en couleur sur blanc :

15 cents, rose.

25 — —

Ce timbre servait à affranchir les paquets, ainsi que le suivant.

Émission de ... (?).



Inscription : *Carnes and Co City Package Express, 621, Montg. St.* dans un ovale large avec valeur au centre.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

15 cents, rose.

25 — —

Le caractère d'authenticité du 1<sup>er</sup> type de Carnes et de la variété de ce type de saint Valentin est hors de toute question. Nous n'avons pas la même certitude pour les autres, que nous croyons avoir été confectionnés plutôt pour satisfaire aux demandes philatéliques qu'aux exigences de la poste dont elle porte le nom. Il est vrai de dire que M. Carnes les acceptait à l'affranchissement des lettres et des paquets ; mais cela n'enlève rien au but de ces émissions.

GUILLAUME E. LOOMIS.

M. Loomis devint propriétaire de la poste de Gahagan et Howe en 1864 et de celle de M. Carnes en 1869. Il continua d'abord à employer le 3<sup>e</sup> type de Gahagan et Howe, sur lequel, le jour de saint Valentin, il imprimait un X comme M. Carnes. Parfois même il majorait la valeur de son timbre rien que par le chiffre 10 écrit au crayon bleu.

Émission de 1869.

Après l'acquisition de la poste de Carnes, M. Loomis cessa d'employer le timbre Gahagan et Howe pour adopter le 1<sup>er</sup> type Carnes dont il enleva la firme. Ce changement se fit



S. E. cor. Sans'e & Wash'n avec si peu de soin que les traces du mot effacé sont presque toujours visibles. A la partie inférieure du timbre, à l'extérieur, il fit ajouter l'adresse de sa poste : S. E. cor. Sans'e & Wash'n (coin Sud-Est des rues Sansome et Washington).

Imprimé en couleur sur papier blanc :

Sans valeur (5 cts), rose.

Bien que la concurrence du gouvernement eut fait diminuer les recettes de la poste de Loomis, il la continua jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1876, si nous nous en souvenons bien.



A des époques impossibles à préciser, il existait à San Francisco, les postes suivantes :

Public Letter Office.

Private Post Office.

lesquelles ont émis des enveloppes dont nous parlerons plus loin.

#### CHAPITRE XXI.

##### Des postes dont le domicile est inconnu.

On a pu observer que jusqu'à présent nous avons toujours pu préciser l'endroit où les postes étaient établies. Il nous reste, avant de passer à la 3<sup>e</sup> partie de notre travail, à signaler quelques timbres à l'égard desquels nous n'avons pu savoir quelle était la ville d'origine qui les avait vu naître. Ce sont :

##### BARR'S DISPATCH.



Inscription composée typographiquement dans un petit cadre oblong.

Imprimé en couleur sur couleur :

Sans valeur, noir sur vert glacé.

— rouge — blanc.

Nous avons vu il y a trois ans environ un timbre rappelant le précédent, mais de dimensions réduites à 16 sur 8 mm. Son apparence et la compagnie dans laquelle il se trouvait plaident en sa faveur, cependant nous ne pouvons rien affirmer sur son authenticité.

Impression couleur sur blanc :

Sans valeur, rose.

##### BURY'S CITY POST.

Le dessin de ce timbre rappelle celui de Boyd's, petite dimension, sauf que celui-ci n'est pas imprimé en couleur mais en relief. Au milieu, une étoile à cinq branches; l'inscription placée comme aux timbres de Boyd, est *Bury's City Post* au-dessus et *One cent*, au-dessous.

M. Durbin à qui nous devons cette découverte croit qu'il provient de quelque poste exploitée à Waverly (Etat de New-York) ou des environs.

Imprimé en relief sur papier de couleur :

1 cent, bleu.

##### BRADWAY'S DESPATCH, MILLEVILLE.

Il y a trois ans environ, nous avons eu l'occasion de voir un petit timbre oblong ayant pour inscription : *Bradway's Despatch, Milleville*, sur trois lignes.

L'impression est or sur papier couleur :

Sans valeur, or sur lilas pâle.

Il ne faut pas confondre ce timbre, qui prove-

nait d'une source respectable, avec les divers timbres de Milleville provenant de l'imagination par trop inventive de M. S. Allan Taylor. Celui que nous venons de décrire avait bonne apparence et c'est le motif qui nous a engagé à en parler ici sans toutefois en garantir l'authenticité.

Il est fort difficile de préciser l'endroit où a pu exister la poste de Milleville, attendu qu'il y a au moins une douzaine de Milleville aux Etats-Unis.

##### CITY AND SUBURBAN TELEGRAPH C°.

Nous ne connaissons rien à l'égard de ces timbres dont l'authenticité ne peut être mise en doute. On prétend qu'ils proviennent d'une compagnie qui s'occupait de la distribution des lettres (non pas des dépêches, car leurs valeurs représenteraient le comble du bon marché) et que le mot *Telegraph C°* devrait être pris dans un sens figuré pour indiquer la célérité des messagers de ladite compagnie.

##### Emission de (?)



Valeur dans un double ovale oblong festonné à l'extérieur et ayant l'inscription : *The City and Suburban Telegraph C°* en lettres blanches.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

1 cent, noir.

2 — —

3 — —

Ces trois valeurs se rencontrent imprimées sur la même feuille; des exemplaires tête-bêche ne sont pas difficiles à rencontrer.

##### CITY POST.

Nous connaissons depuis quelques années un petit timbre oblong qui portait comme seule inscription les deux mots : *City Post*, en lettres ornées dans un cadre composé de lignes entrelacées en forme de petits diamants.

Impression couleur sur papier blanc :

Sans valeur, rouge.

Nous ne savons rien sur le caractère de ce timbre.

##### FISK ET RICE.

Le *American Journal of Philately*, vol. V, page 67, décrit ce timbre comme suit :

*Fisk et Rice* au-dessus, *Express* au-dessous, en lignes courbées; locomotive au milieu; cadre rectangulaire.

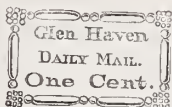
Imprimé en noir sur papier glacé :

Sans valeur, vermillon.

## GLEN HAVEN DAILY MAIL.

Nous avons lieu de croire qu'il a existé une poste de ce nom à Glen Haven, dans l'Etat de New-York, bien que nous ne puissions l'affirmer positivement, plusieurs endroits portant le même nom aux Etats-Unis. Nous n'avons aucun renseignement certain sur la demeure de la poste en question.

Emission de . . . . .



Nous en connaissons deux types. Peut-être en existe-t-il d'autres. Tous deux ont la même inscription : *Glen Haven Daily Mail, one cent* sur trois lignes avec l'impression lithographique noire sur papier de couleur :

1.<sup>er</sup> type, 1 cent, vert jaune sur glacé.  
2<sup>e</sup> — 1 — — non —

## J.-A. HAMPTON DESPATCH POST.

Timbre rond d'environ trois centimètres de diamètre. *Despatch Post*, courbé à la partie supérieure ; *J.-A. Hampton* à celle inférieure ; *Paid* au milieu, entouré d'un seul filet

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier blanc :

Sans valeur, noir.

## JONES' CITY EXPRESS POST.



Effigie de Washington de face avec inscription au-dessus sur une ligne cintrée et la valeur en dessous sur une ligne droite.

Imprimé en noir sur papier couleur :

2 cents, rose.

## PENNY EXPRESS.



Ours et chiffre dans un cercle ; cadre rectangulaire irrégulier.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur blanc :

5 cents, noir.  
5 — bleu.

On dit que ce timbre provient de la poste Langton et Cie dont nous aurons occasion de parler à la 3<sup>e</sup> partie de notre travail : mais nous en doutons beaucoup.

## POST OFFICE.

P. O., PAID  
1 Cent.

Inscription dans un petit cadre oblong.

Imprimé en noir, sur cou-

leur :

1 cent, blanc.

1 — bleu.

## ROADMAN'S PENNY POST.



Composition typographique. Inscription dans un cadre oblong formé d'anneaux.

Imprimé en couleur sur

papier blanc :

Sans valeur, rose.

## SNOW'S DESPATCH.



Inscription dans un petit cadre oblong.

Imprimé en couleur sur bleu :

Sans valeur, noir.

— bleu.

## SNOW'S EXPRESS.

— One —  
1  
— Cent. —  
SNOW'S

Dans le *Stamp Collector's Magazine* de 1872, page 164, nous trouvons la description suivante : « Le dessin, si on peut l'appeler ainsi, est des plus simples. Au milieu, un chiffre 1 avec *Snow* se lisant de bas en haut, à gauche ; *Express* de haut en bas, à droite ; à la partie supérieure : *One* entre des traits et à la partie inférieure : *Cent* entre deux autres traits. »

Impression de couleur sur papier blanc mince.

1 cent, bleu.

## STRINGER ET MORTON.

Le *American Journal of Philately* décrit un timbre que nous trouvons dans la collection de M. Philbrick.

Emission de . . . . .



Inscription dans un petit oblong, imprimé sur papier noir glacé.

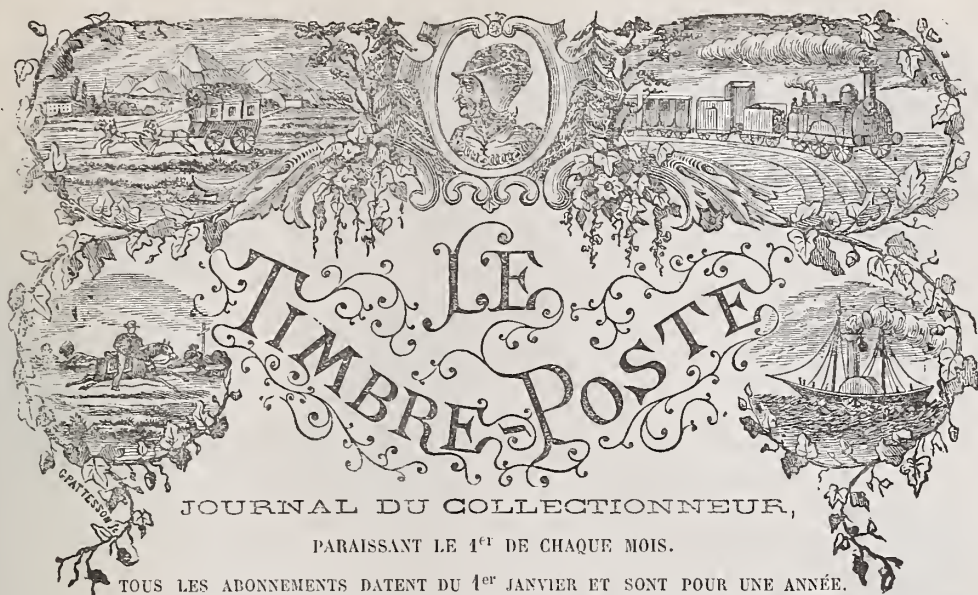
Or,

(A continuer.)

C. H. COSTER.

Imp. veuve J. SANNES, rue Mont. des Aveugles, 7.





Abonnement par an se :

Prix uniforme pour tous pays 6 00  
Le Numéro . . . . . 0-60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (À l'angle Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT  
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN  
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
NEUFS.

#### Avis important.

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de n'éprouver aucune interruption dans l'envoi du journal, de bien vouloir renouveler leur abonnement, en joignant à leur demande le coût, soit 6 francs en mandat ou timbres-poste.

Nous lecteurs ont pu remarquer les sacrifices que nous nous sommes imposés cette année en donnant de nombreux suppléments. Il dépendra d'eux de les voir se renouveler plus souvent s'ils veulent bien recommander notre publication à leurs amis. Nous voulons bien sacrifier, dans l'intérêt de la timbrophilie, le montant des abonnements, mais nous ne pouvons nous constituer en perte. Nous le répétons, il dépendra entièrement de nos lecteurs de rendre plus importante la publication du *Timbre-Poste*.

#### Chronique.

—  
PERSE.

*Der Ph.* a reçu les timbres nouveaux de Perse

sous deux états : Imprimés en taille-douce à Londres et en lithographie, venant de Vienne, ceux-ci oblitérés Tabris tout en ayant encore la gomme vierge de tout emploi.

L'impression de Londres donne des timbres avec bordure de couleur ;

Ceux qui ont l'impression de Vienne ont la bordure blanche :

Le fond sur lequel se détache le chiffre est quadrillé pour Londres et uni pour Vienne.

Les couleurs sont violet-bleu, rouge-geranium et vert-émeraude pour Londres, et violet vif, rose-carmin et vert mal pour Vienne.

Nous nous joignons à notre confrère, si répandu, d'après lui, pour obtenir des renseignements de nos quelques lecteurs.

Le *Philatelic Record* annonce le timbre de service suivant :

Dans le centre, sur un cercle de couleur orange, sont les armes : lion avec épée et cors de poste en bas, en relief blanc. Ce cercle est encadré par un autre inscrit : *Service des postes Persanes*, en haut, en lettres romaines de couleur, et *Franco*,



en bas, en capitales romaines de couleur. Les deux parties de l'inscription sont séparées par des ornements de fleurs. Dans l'arc sont des cartouches obliques ornementés, ayant en haut : *cing* à gauche et *shahi* à droite ; les cartouches inférieurs contiennent sans doute l'équivalent en persan. Le chiffre 5 en blanc sur fond vertical est juste sous le mot *franco*. Une bordure étrusque complète le dessin. Format rectangle vertical, 29 × 23 mm :

5 shahi, orange et bleu sur blanc, piqué 11 1/2.

#### NEPAL.

M. Roussin nous adresse trois timbres émis par cet Etat. Ils sont tous d'un même type que nous reproduisons et ont les mêmes caractères sauf ceux de côté.



Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

1/2 anna, outremer, non dentelé.

- |   |   |             |                  |
|---|---|-------------|------------------|
| 1 | — | violet,     | —                |
| 2 | — | vert-jaune, | percé en lignes. |

Nepal est un Etat indépendant de l'Hindoustan, situé entre les possessions anglaises à l'O. et au S., le Thibet au N., et le royaume de Sikkim, qui le sépare à l'E. du Boutan. Il est gouverné par des radjahs soumis à la tribu des Gorkhas, aujourd'hui maîtres du Népal, Neypal ou Népaul. L'influence anglaise est représentée par un résident à *Katmandou*, la capitale du pays. Gorkha à l'O. est la capitale des Gorkhas qui dominent.

#### HAYDERABAD.

Les fantaisies de timbres continuent. Il n'y a qu'un moyen de décourager la spéculation de cette administration des postes, c'est de refuser ces impressions de timbres sans aucune valeur. Nous signalerons :

1<sup>er</sup> type (oblong). Bistre gris, bistre jaune, vert-jaune pâle, brun-rougeâtre, vert d'eau et bleu pâle.

2<sup>e</sup> type (dit squelette). Mêmes couleurs p. le 1/2 anna.

3<sup>e</sup> type (actuel). 1/2 anna. Mêmes couleurs sauf le brun-rouge qui n'existe peut-être pas.

#### WURTEMBERG.

M. de Ferrari possède dans son album une

carte *Feldpost* de 1870 à l'usage du public, portant le timbre 4 kreuzer, octogone.

Cette carte pour nous est sans valeur et nous ne vous expliquerions pas la présence d'un timbre sur une carte destinée à circuler franche de port. Nous croyons donc que ce timbre a été appliqué après coup.

M. de Ferrari nous signale l'enveloppe 3 kr. à grosses lettres sur papier azuré :

1<sup>o</sup> Avec lettres vert-jaune.

2<sup>o</sup> — — vert-bleu.



Le 4<sup>er</sup> novembre passé il a paru un timbre de 5 marks imprimé en bleu milord (?) sur blanc. Le type est celui du 2 marks sauf que le chiffre 5 est imprimé en noir et le cercle dans lequel il se trouve est

blanc au lieu d'être quadrillé.

Ce timbre ne se vend pas au public :

5 marks, bleu pâle.

#### GUATEMALA.

Les timbres de la nouvelle émission sont au type « coco. » Il y en a les valeurs suivantes, nous dit M. Calman :

1 centavo, noir et vert.

2 — brun —

5 — rouge —

10 — violet —

20 — jaune —

Des timbres provisoires avec surcharge il existerait en plus de ceux que nous avons désignés :

2 centavos sur 1/4 réal, brun et vert 1880.

10 — — 2 — carmin 1878.

#### HONDURAS (REPUBLIQUE).

On nous annonce sans autre détail l'émission de cartes postales à 2 et 3 centavos.

#### GUINÉE.

Nos lecteurs ont pu constater que nous ne faisons guère des emprunts aux journaux allemands. Le plus souvent nous sommes obligé de revenir sur ces emprunts pour constater que les timbres annoncés ne sont que des carottes : tel est encore le cas aujourd'hui. Un de nos correspondants, à même d'être bien informé, nous informe qu'il n'y a pas de 5 reis *vert* comme on nous l'a fait dire.

#### PARAGUAY.

Le document suivant, cueilli dans l'*Asuncion* du 30 août 1881, nous est expédié par M. Womner :



Le public est prévenu que, dès ce jour, on mettra en circulation les timbres-poste suivants :

Timbre-poste couleur verte, 10 centavos fuertes.  
 — — marron, 4 — —  
 — — rouge, 2 — —  
 — — bleue, 1 — —

Les détenteurs de timbres provisoires 1 et 2 centavos sont prévenus en même temps que ces timbres sont retirés de la circulation, accordant un mois, à dater de ce jour, pour les échanges dans cette administration.

Le même temps est accordé, pour les mêmes raisons, aux détenteurs de timbres 2 et 3 reales.

L'Administration.



On remarquera qu'il n'est pas question ici de timbres provisoires 4 centavos. Les seules valeurs qu'il y a en usage sont d'abord les 4 timbres désignés plus haut, plus le 1 réal.

Les nouveaux venus ont été lithographiés à Buenos-Ayres par M. L. Goumand. Voici le fac simile du 4 centavos que nous n'avons pu donner le mois passé.

PAYS-BAS.

*Der Ph.* a reçu la nouvelle carte 5 + 5 cent semblable à la dernière carte 5 cent emise, c'est-à-dire avec le carton bleu au recto, blanc au verso :

5 + 5 cent, bleu.

INDES NÉERLANDAISES.

M. P. Moquette nous envoie sans mot dire l'enveloppe 40 cent surchargée de trois lignes d'inscription oblique portant : *Briefomslag tien cent*; la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligne ont cette inscription qui recommence, pour former la ligne complète.

Nous ne savons si c'est par caprice d'amateur ou si c'est l'administration des postes qui s'est payé cette fantaisie.

40 cent, brun avec surcharge.

INDES ANGLAISES.



Le timbre-télégraphe 2 annas, épuisé, vient d'être remplacé momentanément par le timbre fiscal oblong « foreign papers » de décembre

1874, avec l'application d'une surcharge qui annonce son nouvel emploi. Cette surcharge consiste dans le mot : *Telegraph*, en lettres capitales noirs de 3<sup>mm</sup> de haut :

2 annas, lilas vif, surcharge noire.

ÉTATS-UNIS.

Prochaine apparition d'un nouveau timbre 5 cents à l'effigie de feu le Président Garfield.

DANEMARK.

Le timbre local de 3 öre de Copenhague est actuellement jaune :

3 öre, jaune.

ILES DE TURK.

Signalé par le *Philatelic Record*. Le 1 penny devenu 4 pence par l'application d'une surcharge 4. Notre confrère répond-il de l'authenticité de cette surcharge ? Il est si facile d'appliquer un 4!!

4 pence, rouge.

SAINT-THOMAS LE GUAYRA.

Les 1/2 et 2 reales, 2<sup>e</sup> type, nous viennent réimprimés sur papier blanc légèrement azuré. L'usure de la planche montre le vaisseau sur fond entièrement blanc :

1/2 réal, rouge vif, percé en pointes.

2 — vert-jaune, —

BRÉSIL.

Nous tenons enfin les timbres imprimés à Rio de Janeiro : ils sont imprimés sur papier vergé blanc et ont le piquage 13 :

50 reis, bleu terne.

100 — vert-bronze.

200 — rouge vineux.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons commis une légère erreur le mois passé. Le 15 reis surcharge 5 n'a pas d'étoile. Il y a lieu d'ajouter, suivant M. de Ferrari :

5 reis, noir, surcharge rouge sur 10 reis.

Ce timbre appartient au 2<sup>e</sup> type avec lignes verticales serrées et boules en croix.

Il semble décidé que toutes les variétés de types et de valeurs passeront par la surcharge.

TURQUIE.

Différentes personnes nous ont réclamé une enquête sur l'existence du timbre-taxe 25 piastres de 1867 avec surcharge noire de petite dimension, à l'effet de connaître si ce timbre existe réellement.

Nous en avons en ce moment un exemplaire sous les yeux, provenant de la collection de M. de Ferrari, et son authenticité n'est pas douteuse.

Les renseignements officiels disaient cependant, nous apprend-on, que le timbre en question n'avait jamais existé.

## NORVÈGE.

« Il a paru, dit le *Berliner Ph. Z.*, une carte postale universelle double. Elle est entourée d'une bordure festonnée et porte le timbre à droite. Les inscriptions sont les suivantes : *Verdenspostforenningen* (Union postale universelle) — *Brefkort fra Norge* (Carte postale de Norvège) — *Paa denne side skrives ken adressen* — *Til — Omh iede korter bestimt, til — svaret* (La carte ci-jointe est destinée à la réponse).

» La carte annexée porte encore en haut l'inscription : *Svar* (Réponse).

» Impression de couleur sur carton blanc, ayant en filagramme 52 cors de poste ; format 138 X 81 mm ; »

10 + 10 öre, rose.

## BAVIÈRE.

Le filagramme des timbres est modifié depuis le mois passé. Il a aujourd'hui les lignes ondulées verticales plus étroites :

3 pfennig, vert.  
10 — carmin.  
50 — brun.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

On nous reproche de ne pas avoir signalé les timbres A et R avec lignes horizontales. Le fait est qu'on n'a jamais pu nous en montrer, sauf M. Breitfuss qui vient de nous en remettre un exemplaire dément oblitéré.

D'après M. Wonner, ces timbres auraient vu le jour en 1877.

A 5 cents, noir, lignes horizontales.  
R 5 — — —

M. Wonner, qui lit notre journal à la loupe, remarque que, n° 220, page 31, nous avons désigné, d'après un journal allemand, un 2 1/2 centavos vert sur azuré et ajoute que ce timbre est de l'émission 1860. Nous en donnons acte à M. Wonner, mais nous ajouterons que la plupart de ces anciens timbres sur papier azuré, arrivés depuis quelque temps, ne sont que des réimpressions.

## URUGUAY.

Le même correspondant nous signale les timbres officiels suivants :

7 sept. 1881. 1 cent. lithographié, bistre, surch. noire  
17 sept. 1881. 7 — — — bleu, — — rouge

## VICTORIA.

Le dernier courrier nous apporte avec cette mention : *new*, les 4 pence et 5 shillings imprimés en couleurs vives et brillantes comme les timbres russes dits à l'aniline :

4 pence, carmin vif.  
5 shillings, bleu vif et rouge vif.

Depuis que nous avons signalé le 1 penny noir, il nous est venu des doutes sur ce timbre, qui pourrait bien avoir été falsifié, ainsi que cela s'est pratiqué déjà pour maints timbres verts.

## SAINT-VINCENT.



Le 6 pence vient d'être accommodé, comme autrefois le 1 penny, mais pour en faire cette fois des 1/2 penny. Une perforation traverse le milieu du timbre 6 pence et sur chaque moitié on a appliqué la surcharge *d* en rouge, nous apprend le *Philatelic Record* :  $\frac{1}{2}$

1/2 penny, vert, surch. rouge sur 6 pence 1880.

On nous annonce un 2 1/2 pence et une carte postale.

## ESPAGNE.



Voici un timbre officiel employé par l'administration des postes centrales.

L'impression est bleue.

Falsification des timbres-poste d'Espagne.

Nous recevons de

M. Duro les lignes suivantes :

« Dans l'administration des postes de Malaga ont été découverts des timbres faux de 25 cent. de l'émission actuelle, et les différences qu'ils présentent avec les timbres authentiques sont les suivantes : Dans les timbres faux l'on remarque : 1° deux clous (pi-cot-) au front et un autre au nez du buste de S. M., picots formés par le défaut de lignes qui ne continuent pas comme dans les timbres authentiques ; 2° la chevelure, dans les timbres faux, à la partie supérieure de la tête, a quelques picots qui n'existent pas dans les timbres authentiques, et dans la gravure elle est plus régulière ; 3° les lettres dans les mots *Correos y Telegrafos* dans les timbres faux sont passablement plus étroites que dans les timbres origi-



naux ; la légende : 25 centimos, dans la contrefaçon, est plus courte que dans les timbres authentiques ; au contour qui porte la marque du timbre, il manque à certaines parties des timbres faux une ligne de points intérieure qui suit toutes les ondulations dudit contour, ce qui est très-visible. La contrefaçon est faite au burin, mais grossièrement gravée. »

Suivant les projets présentés aux Cortès par le Ministre des finances, à la session du 24 courant, le tarif postal à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain sera le suivant :

*Lettres.*

*Timbres de 10 centimos.*

Lettres pour l'intérieur des villes, quel que soit leur poids.

Lettres de 15 grammes ou fractions.

*Timbres de 15 centimos.*

La Péninsule, les îles Baléares et Canaries, les Possessions espagnoles du nord de l'Afrique et de la côte occidentale du Maroc.

*Timbres de 30 centimos.*

Cuba et Porto-Rico.

*Timbres de 50 centimos.*

Philippines, Fernando-Po, Annobon et Coriso.

*Cartes postales.*

*Timbre de 10 centimos.*

Avec réponse payée, 15 centimos.

*Recommandés.*

*Timbre de 75 centimos.*

Les autres tarifs qui ne sont pas en opposition avec les prescriptions antérieures restent en vigueur.

Madrid, 24 octobre 1881.

**CAMACHO.**

Le *Philatelic Record* démontre qu'il y a deux variétés du 1 peseta 1876. La plus commune a les chiffres plus gras que la seconde variété et les lettres *Peseta* plus maigres. L'ornement qui rompt la ligne de perles au bas de l'ovale paraît être plus ombré à la variété la plus commune que dans l'autre qui est aussi d'un bleu plus pâle.

**AUSTRALIE DU SUD.**

Le 2 pence actuel, dit le *Philatelic Record*, a reçu la surcharge 3 pour être employé comme 3 pence. On rencontre peu de timbres dont on augmente la valeur.

3 pence, orange, surcharge noire sur 2 p.

L'exemplaire qui a été vu par notre confrère avait l'oblitération 23 août 1881 et venait d'Adélaïde.

**PORTUGAL.**

Les cartes 15 reis ont parfois de *porta* au lieu de *da porta*.

15 reis, brun.

**PÉNINSULE MALAISE.**



Nous trouvons dans le *Philatelic Record* quelques renseignements sur les timbres de Malacca surchargés *S. U.* ou *Perak*.

« Les timbres actuels 2 cents Malacca, en usage, sont surchargés *Perak Selangor et Sungei Ujong*. Ils sont employés dans les Etats natifs de la Péninsule malaise où il y a des résidents anglais. Ces timbres ne sont employés que sur les lettres adressées aux colonies de Malacca. Précédemment les timbres employés dans ces Etats natifs étaient surchargés d'une étoile et d'un croissant, et respectivement avec les lettres *P. S.* ou *S. U.*

Depuis quelques années, quelques-uns des timbres de 2 cents furent émis par le Maharajah de Johore dont le territoire est adjacent de Singapour ; mais ceux-ci portent une étoile et un croissant.

Le mot *Perak* signifie argent et *Sungei Ujong* veut dire embouchure, en malais.

**QUEENSLAND.**

Le *Philatelic Record* a reçu le *Stamp Duty* 2 shilling oblong, ayant servi comme timbre-poste et annulé Bowen, 21 juillet 1881.

2 shillings, bleu.

Le même a le timbre actuel 1 penny imprimé en jaune comme le 4 pence et un de ses correspondants annonce qu'il possède ce même 1 penny avec quatre autres timbres de 4 p., se tenant. D'où il résulte qu'un cliché du 1 penny a dû être introduit dans la feuille du 4 pence :

1 penny, jaune.

**FIDJI.**

Voici le dessin du 6 pence avec lettres *V. R.*



paru il y a quelque temps. Les 4 pence que nous avons reçus par le dernier courrier n'appartenaient pas au nouveau type. Nous craignons que l'annonce de ce 4 pence *V. R.* ne soit prématurée.

## GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons une nouvelle enveloppe *Registered* ayant l'inscription suivante :

*Registered Letter*  
**R** *This letter must, etc.*  
*Office to be Registered, etc.*

Le mot *Registered* encadré d'un filet n'existe plus.

2 pence, bleu, format 132 × 81 mm.

## NOUVELLE-CALÉDONIE.

Plusieurs correspondants nous signalent avec la même surcharge 25 ls 10, 30 et 40 centimes :

|                                                |  |
|------------------------------------------------|--|
| 40 centimes, noir sur violet, surcharge noire. |  |
| 30 — bistre, —                                 |  |
| 40 — vermillon, —                              |  |

Il y aurait plusieurs variétés de chiffres.

## RUSSIE.

M. Breitfuss nous a fait voir :

*Biclozersk* (Novgorod). Nous avons fait connaître il y a quelque temps, n°



214, le type ci-contre dont il y a quarante-neuf variétés sur sept rangées. Il paraît que ce type, qui mesure 21 mm carrés, a été trouvé tellement beau qu'on en a fait une autre

planche, mais d'une dimension un peu plus grande : 22 1/2 mm de haut sur 21 1/2 de large :

2 kopecks, noir-gris.

*Atkarsk* (Saratoff). Le timbre imprimé en deux couleurs, rouge-vermillon et bleu foncé, existe aussi avec cette dernière couleur modifiée en bleu violet :

3 kopecks, vermillon et bleu-violet.

*Starobyelsk* (Charkoff). Le timbre piqué, c'est-à-dire celui qui a la valeur en toutes lettres sous les armoiries, nous arrive avec une légère retouche des chiffres tant soit peu agrandis. La valeur TPII qui avait cette dernière lettre fautive puisqu'elle représente un P au lieu d'un I, a été corrigée, mais au lieu de mettre le trait oblique de bas en haut et de droite à gauche, on l'a fait de gauche à droite, ce qui donne un N, lettre qui n'existe pas en russe.

Nous avons avec ces modifications :

*Timbre poste* : 3 kopecks, outremer vif piqué II.

*Timbre-taxe* : 3 — jaune, non dentelé.

*Kadnikoff* (Wologda). M. de Ferrari nous signale sous toute réserve et nous l'annonçons également avec les mêmes scrupules, un 3 kopecks

noir lithographié, pareil au type de Griazowetz que nous avons reproduit n° 207, page 21 : 3 kopecks, noir.

*Wassil* (Nijni-Novgorod). Outre tous les timbres imprimés sur papier de couleur obtenus par faveur, dit-on, il y a encore à signaler :

3 kopecks, bleu, sur rose vif.

## Ce que sont la plupart des découvertes de locaux russes.

Il y a quelques mois, M. de Ferrari nous expédiait la lettre suivante avec prière d'insertion et nous apprenait que nous avions été victime de notre bonne foi, en signalant une quantité de soi-disant découvertes, faites par un amateur d'Odessa. L'accusation était grave, aussi différammes-nous de publier la lettre, pour nous donner le temps de prendre nos renseignements.

Nous devons avouer que le résultat de l'enquête n'a pas été favorable à M. Lubkert et qu'il n'a fait que confirmer l'accusation. Nous avons appris entre autres que M. Serguéef, à Odessa, est l'auteur du faux document sur les enveloppes de Moseou et on dit de la plupart des carottes russes qui ont vu le jour depuis quelque temps, lancées entre les timbres vrais par notre trop actif correspondant M. Lubkert.

Voici une preuve de la fausseté de certains timbres. Nous avons signalé, n° 193, un timbre rond, *typographié*, de Rjef, rencontré par nous dans une ancienne collection. Ne pouvant obtenir l'original, on a copié notre dessin *lithographiquement* jusque dans ses moindres détails et on l'a imprimé en plusieurs couleurs. Comme ce type formait une *variété* du nôtre, il a été vendu des centaines de francs !....

M. Lubkert, prévenu par nous de l'accusation qui pèse sur lui, proteste de sa bonne foi et fait appel à notre loyauté. Nous reconnaissons volontiers que vis-à-vis de nous sa conduite a été irréprochable, mais pour qu'il puisse convaincre tout le monde de sa sincérité, il faut qu'il donne satisfaction aux personnes qui lui ont acheté des faux timbres, en leur remboursant les sommes qu'il a reçues, contre le retour des timbres vendus. Alors, seulement alors, on croira à sa bonne foi.

Ceci dit, nous donnons la parole à M. de Ferrari

Paris, le 4 septembre 1881.

Cher Monsieur,

Vous avez annoncé depuis quelque temps bien des dé-



couvertes de timbres ruraux de Russie que faisait mensuellement M. Lubkert. Cette avalanche de timbres inconnus, anciens ou intermédiaires qui arrivaient par flots, m'étaient proposés par M. Lubkert à des prix exorbitants. Dans ma manie de collectionneur, j'eus la faiblesse de les accepter parfois et je dois dire que l'insertion au *Timbre-Poste* en est un peu la cause : c'est aussi sur quoi comptait M. Lubkert.

Ceci est arrivé par exemple pour le Dnieprowsk, sur gros papier vergé, qu'on a découvert (?) au commencement de cette année et pour lequel on a exigé un prix ridicule ; de même, pour certains Tichvin, roses, bleus, en plusieurs types, pour des Wassyl sur papiers multicolores, etc., etc.

A quelque temps de là, ces mêmes timbres m'arrivèrent d'une autre source, à des prix inférieurement plus bas, mais encore bien excessifs, pour de pareilles carottes. Cette diminution de prix qui se traduisait par des rabais de 500 %, de 200 %, etc., m'inspirèrent des soupçons fort justifiés, et, malgré certaines petites différences de teintes, je renvoyai le tout.

Ce commerce peu honnête continua pendant quelque temps, et cet été je fus l'objet de la même exploitation pour des soi-disant variétés du 1<sup>er</sup> type de Dnieprowsk, typographié, pour des soi-disant Maloarchangielisk et enfin tout dernièrement pour un lilas de Bobrow que vous avez signalé tout récemment au *Timbre-Poste* et qu'on m'assurait avoir eu une existence éphémère entre les roses en losanges et les timbres verts. De même pour Nolinsk par le type rappelant le 1<sup>er</sup> type et que vous avez vous-même suspecté au *Timbre-Poste* de janvier 1881 ou décembre 1880. Vous voyez d'ici les prix ridicules auxquels ces timbres me furent vendus, et cela non-seulement à moi, mais encore à d'autres amateurs. De temps en temps on essayait même de me faire payer fort cher les timbres actuels, comme le dernier Bouzoulouk, et, pour détourner mes soupçons, on me faisait des *mea culpa* dans la même lettre, mettant en post-scriptum que le timbre était actuel et par conséquent de nulle valeur...

Déjà tous ces faits singuliers m'avaient ouvert les yeux, lorsqu'on vint me proposer des Shadrinsk surchargés (il paraît qu'il va en pleuvoir, avis aux lecteurs du *Timbre-Poste*) et là, la fraude fut tellement manifeste, par suite de l'oblitération qui passait par dessous la surcharge, qu'il était évident qu'elle avait été appliquée après coup. Je me cabrai donc et refusai obstinément de consentir à acquérir pareille carotte. J'ajoute que la surcharge bleue en dessus avait une teinte carmin foncé en dessous du timbre, ce qui montrait évidemment qu'il y avait fraude et fraude maladroite, car jamais aucune altération chimique ne changera le bleu en carmin foncé.

Mes soupçons étaient encore éveillés par ce fait que les Kasimof, losanges aux 4 types, qui m'avaient été offerts d'Odessa à 200 fr. pièce, n'étaient que des timbres en cours et se vendaient couramment 6 pence en Angleterre. Des Atkarsk, 1<sup>er</sup> type, firent également leur ap-

parition, et bien qu'il me soit difficile de me prononcer, j'estime que ce sont encore des carottes.

Mais voilà le bouquet ! Il y a cinq jours, je reçus les timbres suivants :

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Nolinsk cha.nois, à . . . | 4 francs. |
| — vert . . . . .          | 3 —       |
| Dnieprowsk . . . . .      | 10 —      |
| Maloarchangielisk . . .   | 2 —       |
| Bobrow . . . . .          | 2 —       |
| Atkarsk . . . . .         | 150 —     |

Les Nolinsk verts ne m'avaient pas encore été présentés d'Odessa, mais tous les autres l'avaient été à des prix insensés et offerts comme timbres d'anciennes émissions. Or, en présence de la dégringolade que je vous signale, il est manifeste que les faussaires, après s'être bien engraisés des dépouilles de leurs trop naïves victimes, se démasquaient en écoulant à des bas prix un stock de carottes. Les timbres en eux-mêmes sont, à mes yeux, ou bien de pures falsifications plus ou moins bien imitées d'après les anciens types, ou bien des timbres de bon plaisir, obtenus par complaisance des directions des postes des Ouprawa, qu'on aurait désintéressées.

Il est possible que quelques-uns de ces timbres aient passé par la poste, comme le Dnieprowsk oblitéré 5 maj 1881, mais rien n'empêche une entente entre les directeurs des postes locales et les spéculateurs éhontés qui nous dévalisent, à l'effet de créer des émissions éphémères qu'ils tiennent secrètes pour frauder et voler l'amateur.

Le champ des hypothèses, du reste, est fort vaste ; mais de toutes façons nous nous trouvons en présence d'une fraude indigne commise sur une grande échelle et dont M. Lubkert est ou dupe ou complice. Et puisqu'il a eu les honneurs de ses découvertes (?), il faut donc qu'il s'explique et qu'il nous dise d'où il tient tous ses timbres, s'il ne veut passer lui-même pour l'auteur de toutes ces mystifications.

PH. DE FERRARI.

### Les timbres de Natal.

Suite. — Voir N° 221.

Avant l'adoption des timbres à Natal, les lettres étaient affranchies d'avance en espèces, aux bureaux de poste. Les employés de cette époque, la plupart d'extraction flamande et peu au courant de la langue anglaise, préféraient, plutôt que de chercher eux-mêmes, de laisser ce soin au public qui avait la faculté de choisir lui-même les lettres ou papiers parmi le courrier, ce qui devait nécessairement entraîner à bien des abus. Heureusement qu'il n'y avait pas alors de courrier anglais à distribuer chaque semaine, car le désordre n'eût pas manqué de paraître bientôt.

En parcourant les volumes de la gazette du gouvernement, j'ai rencontré l'avis suivant concernant la première émission. Il est ainsi conçu :

*Avis gouvernemental, N° 41. — 1857.*

Avis est donné par la présente, que, à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, des timbres sur papier de couleur, respectivement de la valeur de 3 pence, 6 pence, 9 pence et 1 shilling, pour être employés à l'affranchissement des lettres, peuvent s'obtenir aux bureaux de poste de Pietermaritzburg et d'Urban. Ces timbres seront également émis, aussitôt que possible, dans les différents bureaux de poste de la colonie.

Par ordre de Son Excellence :  
WILLIAM C. SARGEANT,  
Secrétaire de la Colonie.

Bureau colonial, Natal,  
21 mai 1857.

*Emission du 1<sup>er</sup> juin 1857.*

Il y a, comme on a pu s'en assurer par le précédent document, quatre valeurs de timbres poste formant autant de types, savoir :



1<sup>er</sup> TYPE. 3 pence. Au-dessus d'une couronne le mot : *Natal* en cintre; de chaque côté de la couronne les lettres V. R.; en dessous : *Three pence*, sur deux lignes dans un double ovale à festons; cadre extérieur ovale, avec trois demi-cercles en haut, dont un au-dessus de Natal et un autre de chaque côté, plus bas (1)

2<sup>e</sup> TYPE. 6 pence. Même disposition que le précédent, sauf que la valeur n'est pas renfermée dans un ovale et que le cadre extérieur, au lieu d'être ovale, est rectangulaire avec ornements aux angles.



3<sup>e</sup> TYPE. 9 pence. Rappelle le 3 pence à l'exception que l'ovale, au lieu d'avoir trois demi-cercles en haut (1), n'en a qu'un renfermant le mot *Natal* et que l'inscription de la valeur se trouve entre deux branches.

Cette valeur a été fort peu employée si l'on en juge par le nombre fort restreint de spécimens qui en existent.

(1) Notre gravure ne montre pas l'ovale.

4<sup>e</sup> TYPE. 1 shilling. Même disposition que les autres types précédents. La valeur est sur deux lignes, la deuxième courbée; cadre rectangulaire aux angles arrondis et centrés du haut et du bas.

Impression en relief sur papier de couleur, non dentelés :

3 pence, rose sale, rose et vif.  
6 — vert.  
9 — bleu.  
1 shilling, chamois, café au lait.



Ces timbres ont été réimprimés en 1866 sur papiers de couleurs plus vives; en 1873, une deuxième réimpression donne les 9 pence en jaune pâle et chamois, ainsi que les 1 shilling, le plus souvent non gommés.

Il n'y a pas eu de réimpressions en 1876, sur papier couché; ce tirage appartient à la série fiscale.

La série des timbres en relief est renforcée d'une valeur nouvelle, mais il n'a pas été possible de déterminer l'époque de son émission. Si nos souvenirs sont exacts, elle existait en 1858. Nous n'avons pu savoir pour quel motif ce timbre, 4 penny, a été imprimé dans trois couleurs : nous croyons qu'il n'y a là d'autre raison que celle d'employer le papier qui se trouvait en magasin en plus grande abondance, la grandeur du type démontrant suffisamment la valeur.

(A continuer.)

L. H. J. WALKER.

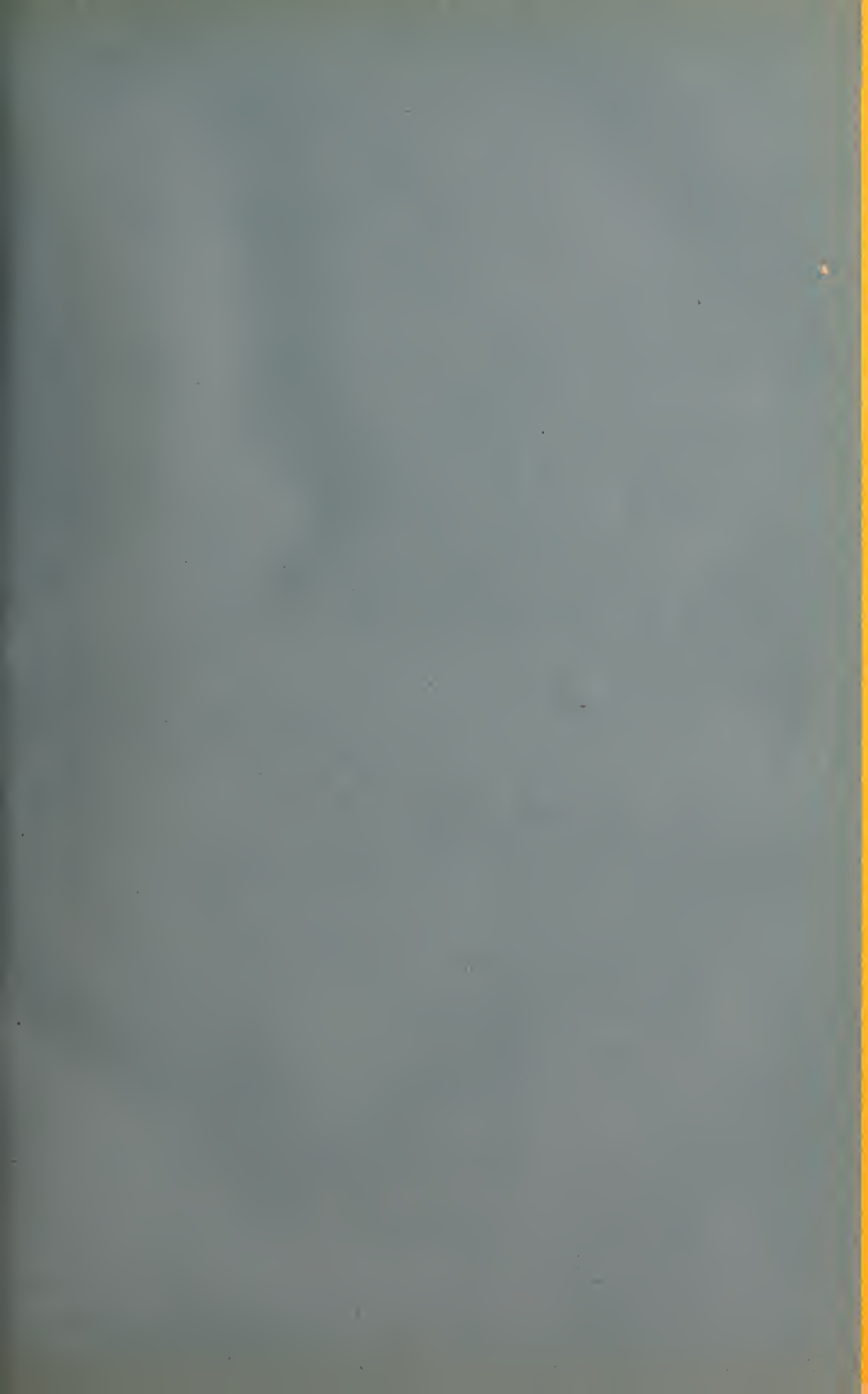
**Appel aux renseignements.**

Nous prions ceux de nos lecteurs qui posséderaient des mandats de Schleswig, Holstein et de Schleswig-Holstein, ainsi que des timbres Argentine, 1862, 1<sup>re</sup> série, de 10 et 15 centavos *oblitérés*, de bien vouloir nous les communiquer. Les timbres 1862 de la 2<sup>e</sup> série 10 et 15 centavos *oblitérés* seraient également les bienvenus.

Nous faisons cette demande dans l'intérêt de tous, l'examen de ces timbres devant éclaircir un point resté obscur. Nous ne doutons pas que cet appel ne soit entendu : nos lecteurs nous ont habitué du reste à ne jamais faire de vaines demandes.

Imp. TH. LOMBAERTS, rue Mont, des Aveugles, 7.









LE  
**TIMBRE-POSTE**

JOURNAL  
DU COLLECTIONNEUR

VINGTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 275 GRAVURES

SUIVI DU

**TIMBRE FISCAL**

NEUVIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 119 GRAVURES



BRUXELLES  
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR ET IMPRIMEUR  
7, GALERIE BORTIER, 7.  
1882

35209 98807



LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

VINGTIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 278 GRAVURES



BRUXELLES

J. B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

---

1882

---

BRUXELLES. — IMPRIMERIE MOENS, PÈRE ET FILS, RUE DE LA RÉGENCE, 59

---



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1882

Açores, 21, 33, 89, 97\*, 109.  
 Aleksandria, 104.  
 Allemagne (Empire) 12, 45, 57, 97.  
 Ananieff, 39\*, 50\*, 52, 95\*.  
 Antigua, 37.  
 Antilles espagnoles, 33.  
 Antioquia, 58\*, 100\*.  
 Arequipa, 60.  
 Argentine, 33\*, 43, 57, 65, 73, 81\*, 89, 97.  
 — Cordoba, 65.  
*Argentine. Les 2 séries de timbres 1862 de la République.* 43.  
 Arzamass, 114\*.  
 Atjeh, 82\*.  
 Atkarsk, 40\*, 95.  
 Australie du sud, 1\*, 34\*, 65, 73\*.  
 — Occidentale, 98\*, 109\*.  
 Autriche, 15, 45, 65, 89, 98, 109.  
  
 Bade, 13, 34.  
 Bahamas, 34, 45, 82.  
 Barbade, 1\*, 74, 82, 90\*, 109\*,  
 Barranquilla, 46.  
 Bavière, 1, 21\*, 34, 45\*, 65, 82, 90, 98, 110.  
 Belgique, 1, 13, 21, 58, 82\*, 90, 98.  
 Bhopal, 2\*, 34.  
 Biejetzk, 39\*.  
 Bieloserk, 70\*.  
 Bobrow, 40\*, 95, 114.  
 Bolivar, 4\*, 46\*, 100\*.  
 Bolivie, 21.  
*Bonelli. Timbres de la Cie télégr.* 77\*.  
*Bornéo. La Cie Brit. du Nord de,* 31.  
 Bosnie, 34, 58, 90, 111.  
 Bongoulma, 39\*, 62\*.  
 Bongourouslan, 86\*.  
 Bonzoulouk, 114\*.  
*Brême. Les enveloppes de,* 30\*.  
 Brésil, 58, 66\*, 74, 99\*.  
 Bulgarie, 99.  
  
 Caboul, 2\*, 74.  
 Californie, 3.  
 Campêche, 26.  
 Canada, 14, 66\*, 83\*, 99.  
 Cap de Bonne-Espérance, 14, 34\*, 46, 90, 99\*,  
 110\*, 111\*.  
*Catalogue. Nouveau,* 32, 44, 56, 72, 80, 88, 96,  
 108, 120.  
 Ceylan, 2\*, 46, 111.

Charleston, 35.  
 Chihuahua, 68.  
 Chili, 2.  
 Chypre, 66\*, 74, 83, 90\*.  
 Clenton, 35.  
 Colonies françaises, 90.  
*Congrès postal,* 120.  
 Copenhague, 2, 14, 22, 34\*, 46\*, 8\*.  
 Cordoba, 65.  
 Cuba, 22\*, 46.  
 Cuernavaca, 17\*.  
 Cundinamarca, 100\*, 110\*.  
 Curaçao, 100, 111.  
  
 Danemark, 2, 14, 22, 34\*, 46\*, 58, 66\*, 74, 83.  
 — Copenhague, 2, 14, 22, 34\*, 46\*, 83.  
 Dankoff, 93.  
 Danville, 35\*.  
 Dnieprowsk, 40, 52\*, 95.  
 Dominicaine, (Rép.) 14.  
 Dominique. (La), 55, 83.  
 Douchowbtchina, 40\*, 95.  
 Drontheim, 6, 49.  
  
 Egypte, 22.  
 Elizavetgrad, 90, 104\*.  
 Equateur, 3\*, 23\*.  
*Errata,* 88.  
 Espagne, 3\*, 14, 22, 35, 67, 87, 100.  
*Espagnols. Les premiers timbres,* 87.  
 Etats confédérés d'Amérique, 33\*.  
 — Charleston, 35.  
 — Clinton, 35.  
 — Danville, 35.  
 — Goliad, 35.  
 — Helena, 35.  
 — Henderson, 35.  
 — Kingston, 35\*.  
 — Lenoir, 35.  
 — Lynchburg, 35.  
 — Marion, 35.  
 — New-Orléans, 35.  
 — Selma, 36.  
 — Union Town, 36.  
 — Warton, 36.  
 Etats-Unis d'Amérique, 3, 23\*, 36\*, 71, 8\*, 87, 91,  
 96, 100, 105, 110\*, 111\*, 116\*.  
 — — Califorme, 3.  
 — de Colombie, 3\*, 14, 23, 36\*, 46\*, 58\*, 67\*, 75,  
 91, 100\*, 111\*.

États-Unis de Colombie, Antioquia, 58\*, 100\*.  
 — — Barranquilla, 46.  
 — — Bolivar, 4\*, 46\*, 100\*.  
 — — Cundinamarca, 100\*, 111\*.  
 — — Magdalena, 4\*.  
 — — Tolima 75.  
 — *Postes Privées des,* 87, 96, 105, 116\*.  
  
 Fernando Poo, 47\*, 75.  
 Fidji, 23\*, 75.  
 Finlande, 24, 36, 75, 101, 112.  
 — Helsingfors, 24.  
 — Helsingfors-Boback Cie, 24, 36.  
*Finlande. L'enveloppe 20 k. 1850 de,* 95.  
 France, 24, 36, 47, 91, 101, 112.  
  
 Gdoff, 39.  
 Goliad, 35.  
 Grande Bretagne, 4, 15, 47, 58\*, 67\*, 77\*, 83, 101,  
 112\*.  
 Grèce, 5, 58, 67, 75.  
 Grenade, 15\*.  
 Guadalajara, 61, 77.  
*Guadalajara et Paraguay. Les faux timbres,* 77.  
 Guadeloupe et Martinique, 24.  
 Guatemala, 5\*, 83, 91, 101.  
 Guinée, 47, 101\*.  
 Guyane anglaise, 24\*, 56, 47\*, 58, 67, 75, 102.  
  
 Haïti, 5, 102, 112.  
 Hawaiian, 25, 59\*, 68\*, 84.  
 Helena, 35.  
 Helmi Cie des bateaux à vapeur, 83\*.  
 Helsingfors, 24.  
 Helsingfors-Boback. Cie, 24.  
 Henderson, 35.  
 Honduras Britannique, 102.  
 — République, 5, 47, 60\*.  
 Hong Kong, 25\*, 68, 84, 91, 102.  
 Hongrie, 5, 25, 48, 68, 84, 112.  
 Horten, 69\*.  
  
 Indes anglaises, 5, 15\*, 37\*, 48, 60, 91, 102\*.  
 — néerlandaises, 5, 15\*.  
 — portugaise, 5, 15, 25, 48, 55\*, 60, 63\*, 84.  
*Inde portugaise. Les premières émissions des tim-*  
*bres de l,* 55\*, 63\*.  
 Islande, 75.  
 Ismail, 7, 50\*, 53, 70, 78\*.  
*Ismail. Les enveloppes d,* 78.  
 Italie, 5, 15, 25, 37\*, 60, 68\*, 102.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).

Japon, 75°.  
 Jegoriewsk, 40°, 52, 95.  
 Jeletz, 53, 62, 71.  
 Jhind, 84, 91°.

Kadnikoff, 40.  
 Kasimoff, 40°, 52, 95.  
 Kingston, 35°.

Kirilloff, 7, 39°.

Labouau, 60°.

Lady McLeod. C<sup>ie</sup> de steamer, 74°.

Lagos, 84.  
*Lapin. Le coup du*, 78.  
 Lenoir, 35.  
 Libéria, 84°, 112.  
 Liebedjan, 86, 93°.

Loubuy, 27°.

Luxembourg, 16°, 68, 85, 91°, 102, 112.  
 Lynchburg, 35.

Madère, 49  
 Magdalena, 4°.

Malacca, 5, 26°, 37°, 49, 60°, 68, 92, 102.  
 Malaise, (Péninsule), 85, 93, 103.  
 Malaorchangielisk, 41°, 52, 95.

Malte, 75.

Marion, 35.

Martinique, 68.

Maurice, 60°, 92, 102.

Mecklenbourg Schwérin, 26.

Mexique, 17°, 26°, 37, 49, 61°, 68, 85°, 92, 102, 113.  
 — Campêche, 26.  
 — Chihuahua, 68.  
 — Cuernavaca, 17°.

— Guadalajara, 61.  
 Morschansk, 51°.

Natal, 5, 8°, 17, 69°, 92.  
*Natal. Les timbres de*, 8°.

Nevis, 17, 49, 69, 85.

Nepal, 6°, 17.

New-Orleans, 35.

Nicaragua, 113°.

Nolsk, 41.

Norwège, 6°, 26, 37, 49°, 69°. 103.  
 — Drontheim, 6, 49.  
 — Herten, 69°.

— Tromsø, 6°.

Nouvelle Calédonie, 61.  
 — Récusse, 75.  
 — Galles, 6.  
 — Zélande, 6, 61, 69°, 75°, 85.

Odessa, 39, 53, 95.  
 Orange, 76, 85, 103.  
 Orgucyeff, 70°, 86°, 93, 95.  
 Ostrow, 63.  
 Oustsolsk, 76°.

Paraguay, 6°, 37, 77, 85, 94, 116.  
*Paraguay avec surcharge. Les*, 94, 116.

Parme, 7.

Pays-Bas, 17, 26.

Péninsule malaise, 85, 93, 103°.

Perak, 103.

Perciaslaw, 39°.

Pereslaw Zaleski, 41°.

Pérou, 18°, 26°, 37°, 50°, 62°, 69, 85, 103, 113.  
 — Arequipa, 69.

Perse, 7, 38°, 70, 85°, 93.

Philippines, 7, 18, 26°, 38, 50, 76, 85, 93, 103, 113.

Porto Rico, 18°, 86.

Portugal, 27, 38°, 62, 76°, 113.  
*Prière. Une*, 88.

Pskoff, 41.

Queensland, 38, 50, 62, 93, 103, 113.

Riajsk, 114°.

Rjeff, 41, 70°, 95.

Roumèlie, 50.

Runsala, C<sup>ie</sup> des bateaux à vapeur, 83°.

*Russe. Découverte inattendue d'un timbre*, 51°.

*Russes douteux. Les timbres locaux*, 40°, 51°, 95°.

Russie, 7, 27°, 39°, 40, 50°, 51°, 53°, 62°, 70°, 76°, 86°, 93°, 95, 103°, 114°.

— Alexandria, 104.

— Ananieff, 39°, 50°, 52, 95.

— Arzamas, 114°.

— Atkarsk, 40°, 95.

— Biejetzk, 39°.

— Bieloserk, 70°.

— Bobrow, 40°, 95. 114.

— Bougoulma, 39°, 62°.

— Bongourouslan, 86°.

— Bouzoulouk, 114°.

— Dankoff, 93.

— Dnieprowsk, 40, 52°, 95.

— Douchowchtchina, 40°, 95.

— Elizavetgrad, 93, 104°.

— Gdoff, 39.

— Ismaïl, 7, 50°, 53, 70, 78°.

— Jegoriewsk, 40°, 52, 95.

— Jeletz, 53, 62, 71.

— Kadnikoff, 40.

— Kasimoff, 40°, 52, 95.

— Kirilloff, 7, 39°.

— Libedjan, 86, 93°.

— Loubuy, 27°.

— Malaorchangielisk, 41°, 52, 95.

— Morschansk, 51°.

— Nolsk, 41°, 95.

— Odessa, 39, 53, 95.

— Orgucyeff, 70°, 86°, 93, 95.

— Ostrow, 63.

— Oustsolsk, 76°.

— Perciaslaw, 39°.

— Pereslaw Zaleski, 41°.

— Pskoff, 41.

— Riajsk, 114°.

— Rjeff, 41, 70°, 95.

— Schadrinsk, 41, 53°, 103°.

Russie, Soroka, 7  
 — Soudja, 104°.

— Syrzan, 41.

— Tichvin, 41°, 95.

— Toula, 104.

— Tschern, 41.

— Wassill, 7, 41, 53.

— Werchnie Dnieprowsk, 42°.

— Wessiegonsk, 104.

— Zienkow, 86.

*Russie, 1848-59. Les enveloppes de*, 19°, 53°.

*Russie. Les nouveaux timbres de*, 29.

Saint Christophe, 93, 115.

— Marin, 71°.

— Vincent, 7°, 18, 27°, 51, 72°.

*Sainte Lucie. Réhabilitation des timbres de la C<sup>ie</sup>*  
 63°.

Sainte Lucie, 63°, 71°.

Samoa, 51, 72.

Schadrinsk, 41, 53°, 103°.

Selangor, 85, 93.

Selma, 36.

Servie, 104.

Shanghai, 32, 104.

*Sanghaï. Sur la poste de*, 32.

Siam, 7.

*Société française de timbrologie*, 42, 108

Soroka, 7.

Soudja, 104°.

Sungei Ujong, 103°.

Suisse, 8, 18, 27, 39°, 51, 63, 93, 104.

Syrzan, 41.

Taïti, 115°.

Tasmanie, 86, 93°, 115.

Tichvin, 41°, 95.

Tonga, 51.

Tolima, 75.

Toula, 104.

Transvaal, 105°.

Tromsø, 6°.

Trinité, 72, 76, 86°, 94, 105.

Tschern, 41.

Turk, 28, 51, 94.

Turquie, 8, 28, 51, 72.

Union Town, 36.

Uruguay, 19, 72°, 76, 86°.

Van Diemen, 86, 93°, 116.

Venezuela, 51, 76, 87°.

Victoria, 19, 28°, 51°, 76, 80, 115°.

*Victoria. Notes sur les timbres et envelop. de*, 80

Waron, 36.

Wassill, 7, 41, 53.

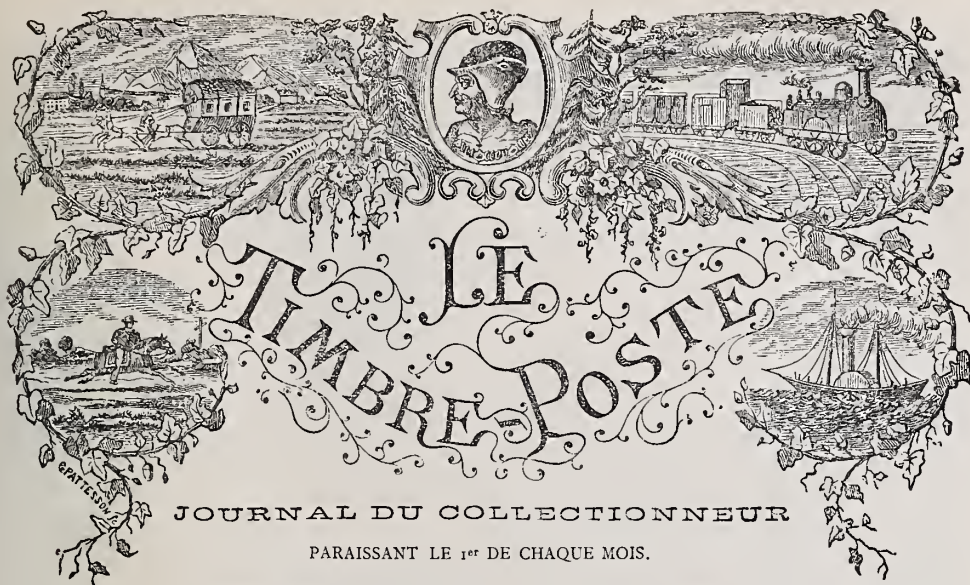
Werchnie Dnieprowsk, 42°.

Wessiegonsk, 104.

Wurtemberg, 28, 40, 87, 94, 105°.

Zienkow, 86.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AUSTRALIE DU SUD.



Ci-contre le dessin du timbre annoncé le mois passé, et qui porte un chiffre 3 en surcharge noire sur la valeur two :

3 pence, orange et noir, piqué 10  
(S. A en. fil.).

### BARBADE.

La carte signalée il y a quelques mois n'existe plus. Nous en avons une nouvelle dont le type est celui de toutes les Antilles anglaises. A droite le timbre ci-haut ; au milieu :



Union postale universelle  
Barbados (Barbade)  
Post Card  
The address etc.

Entre *Post* et *Card* les armes de la Grande Bretagne. Imprimé en couleur sur chamois :  
140 × 90 mm

1 1/2 penny, brun-rouge

BAVIÈRE.

Au nouveau filagramme, il existe encore :

20 pfennig, outre mer.

BELGIQUE.

L'*Ami des Timbres* a vu un timbre-télégraphe 25 centimes qui avait affranchi une lettre. Quoi d'étonnant d'en rencontrer, puisque depuis le 1<sup>er</sup> mai 1874 on se sert de timbres-télégraphe pour payer la taxe des correspondances (lettres et cartes) par exprès, fixées à 25 centimes, indépendamment de la taxe postale.

Nous pourrions reprocher à l'*Ami*, avec plus d'à-propos que lui (voir États de Colombie, *Timbre fiscal* de ce mois), cette annonce plus que tardive, ce fait ayant été signalé par nous, il y a 6 1/2 ans (juin 1874).

Grande a été notre surprise de constater que les derniers timbres 40 centimes, mis à l'eau, se chan-

geaient en papier blanc. Nous avons voulu nous en informer à l'imprimerie du timbre, où, après mille précautions, on nous a glissé dans le tuyau de l'oreille. « Je ne puis rien dire. » Il résulte de cette confiance, que nous sommes tenu à toute réserve :

40 centimes, carmin vif, nuancé

En examinant le timbre-télégraphe 1 franc, imprimé de la même couleur, nous remarquons qu'il est dans le même cas que le timbre-poste à 40 centimes. Mais qu'on n'aille pas nous trahir ! :

1 franc, carmin vif.

#### BHOPAL.



Un nouveau timbre 1/2 anna rouge nous parvient après que ce type a été remplacé depuis 1879. Il diffère du 1<sup>er</sup> type par la valeur placée dans un cartouche plus grand et énoncée sans les trois caractères qui la précéd-

daient autrefois. Il a vingt-quatre timbres à la feuille, formant autant de variétés sur quatre lignes verticales. Naturellement, il y a quelques erreurs, que l'on trouve aux endroits suivants :

Dernière rangée horizontale, les trois derniers timbres ont : *nawab* pour *nawab* :

1/2 anna, rouge sur blanc.

Il faut croire que ce type est celui qui a la faveur actuellement, car MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> nous soumettent les valeurs suivantes absolument semblables, sauf l'énonciation de la valeur :

- 1 anna, brun
- 2 — bleu
- 4 — orange

L'exemplaire du 2 annas, qu'on nous remet, a la même erreur que celle signalée pour le 1/2 anna.

#### CABOUL.



Nous tenons trois nouveaux timbres de l'obligeance de M. Ferrari, qui a bien voulu nous les offrir pour les reproduire. Parmi ces timbres,

deux sont de valeurs nouvelles. On nous les désigne comme suit :

- 5 annas, violet vif.
- 10 — —
- 1 rupee, —



L'impression est en couleur sur papier blanc bâtonné vergé. Point de dentelure.

*Nota.* — Il est bon de ne pas mettre ces timbres à l'eau, si l'on ne veut pas avoir de mécompte, l'im-

pression étant faite au moyen d'encre fugitive.

#### CEYLAN.

Il paraît que les timbres de service se reconnaissent par une barre verticale bleue, dont se trouvent surchargés certains timbres. Nous avons vu :

- 2 cents, bistre.
- 4 — magenta.



L'énumération des valeurs de timbres-télégraphe que nous avons donné il y a plusieurs mois, se trouve complétée par le timbre 25 rupees, au type ci-contre, rappelant les autres valeurs, sauf le cadre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme C. A et couronne, piqué 14 :

25 rupees, rose.

#### CHILI.

Le 5 centavos a eu ou va avoir la couleur adoptée par l'Union, c'est-à-dire bleue :

5 centavos, bleu.

#### DANEMARK.

*Copenhague.* — Il se peut que quelques-uns de nos lecteurs aient été frappés comme nous de certaine surcharge qu'on voit parfois sur les timbres de cette poste. Voici l'explication que nous en donne M. Ch. Meyer :

« La surcharge dont vous me parlez n'en est pas une. C'est une marque qui s'applique sur les let-



tres non affranchies et qui sert parfois d'oblitération. Elle est ainsi conçue :

Ordinaire breve, 3 öre.  
Express — 10 öre.

Nous avons rencontré en partie cette marque sur un timbre 3 öre bleu, et elle nous avait interloqué, ce qui ne surprendra personne.

## ÉQUATEUR.



Nous n'avons pas encore pu faire connaître les types des 1 centavo et 50 centavos signalés l'année dernière. En voici les dessins :

1 centavo, brun.  
50 — vert.

## ESPAGNE.



Ce pays nous avait habitué depuis des années à nous envoyer nos étrennes. Il s'en est départi ces derniers temps et a conservé ses timbres avec une constance qui lui fait honneur.

Il a fallu, pour le décider à faire une émission nouvelle, qu'un changement de taxe fût apporté à la correspondance, ainsi que nous l'avons établi le mois dernier en donnant le document qui en parle.

Trois nouvelles valeurs ont paru aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier. Elles sont toutes à l'effigie du roi dans un ovale avec l'inscription : *Correos y Telégrafos* sur une bande courbée; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur; le fond est recouvert de lignes horizontales; les angles supérieurs ont un ornement de remplissage. La tranche du cou porte le nom du graveur : *Julia*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

15 centimos, chair.  
30 — mauve.  
75 — lilas.

Les cartes postales dont parle le nouveau tarif sont au même type que le timbre précédent, du moins la carte avec réponse, la seule que nous avons reçue. Sa disposition est celle des cartes en cours, sauf que le fond quadrillé couleur a dis-

paru; le timbre occupe toujours le milieu de la partie supérieure, entre *Tarjeta* et *Postal*; la première partie porte en dehors du cadre, à gauche : *La otra tarjeta es para la contestacion*; la seconde partie, au même endroit : *Contestacion pagada*. Dimension de chaque carte 145×115<sup>mm</sup>. Elles tiennent par le haut, et ouvertes, elles ont l'impression du même côté, mais l'une des deux est renversée par rapport à l'autre :

1×15 centimos, vert sur chamois foncé.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Un changement a été apporté à la rédaction de la ligne d'avis des cartes 1 cent. On lit aujourd'hui :

*Nothing but the address can be placed on this side.*

1 cent, noir sur chamois pâle.

Nous avons trois cartes officielles du Département de l'Intérieur. Elles mesurent 130 sur 75<sup>mm</sup>, et ont dans l'angle droit supérieur un cadre oblong, formé de quatre filets renfermant l'inscription :

## DEPARTMENT OF THE INTERIOR.

## CENSUS OFFICE.

*Official Business.*

Any person using this card to avoid the payment of postage on private matter of any kind will be subject to a fine of Three Hundred Dollars.

A gauche *To*, sur la première ligne réservée à l'adresse, et *Esq.* qui la termine; sous ce mot : *Enumerator of Census*, et trois lignes en dessous.

La deuxième carte a en dehors du cadre (7-459), et au lieu de *Enumerator of Census*, les mots *Census Enumerator*; quant à la troisième, elle a *Supervisor of Census*, mais n'a pas le mot *To* sur la première ligne; par contre, elle a un avis de sept lignes, à gauche, partant de bas en haut, et au-dessus du rectangle oblong (7-287); au revers des trois cartes, une inscription imprimée.

Impression typographique noire sur carton couleur :

1<sup>re</sup> type, noir sur gris.  
2<sup>e</sup> — — —  
3<sup>e</sup> — — —

*Californie.* — L'*Ami* signale avec numéro d'ordre en noir au centre et sans millésime :

bleu et noir.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le *Welt Post* dit avoir reçu les cartes postales,

indépendamment de celles sur carton bleu, les suivantes :

5 centavos, sur jaune sale.  
5 — — bleu-gris.  
5 — — lilas mat.



En plus des timbres-télégraphe que nous avons mentionnés dans un de nos précédents numéros, il existe encore un timbre de 1 peso, à l'effigie d'un illustre inconnu pour nous, qui porte lunettes, barbe et moustaches ; cette effigie est renfermée dans un ovale ayant une inscription cintrée au-dessus : *Telegrafos Colombianos* ; aux angles, un chiffre blanc dans un cercle ou ovale ; en bas, sur un cartouche horizontal : *un peso*.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier de couleur :

1 peso, bistre sur paille.

Nous tenons de M. Breitfuss, une cubierta offi-



cielle, ayant pour cadre le dessin ci-contre : Elle porte pour inscriptions :

Estados unidos de Colombia.

servicio de correos nacionales.

Certificado oficial.

Sale de en de 18

Remite El administrador.

L'impression typographique est noire sur papier blanc.

L'exemplaire communiqué est utilisé le 17 décembre 1877 :

Sans valeur, noir sur blanc.



Magdalena. — Le *Berliner* I. P. Z. rapporte qu'il a vu une enveloppe de lettre affranchie au moyen du timbre fiscal ci-contre, en double exemplaire.

Il nous semble qu'on rencontre par trop de ces curio-

sités postales et que les amateurs feraient bien d'exiger désormais l'enveloppe entière, afin de s'assurer s'il n'y a pas de surtaxe. Car enfin, rien de plus facile que de mettre n'importe quoi sur une

lettre, payer la surtaxe et montrer comme rareté le timbre qui sera inévitablement oblitéré.

BOLIVAR. — Voici le type appartenant aux nouvelles valeurs qu'on nous signale, mais dont on ne nous dit pas la couleur.



L'effigie est celle de Bolívar, tournée à gauche dans un ovale ; au-dessus, les armoiries de la République, et l'inscription : *Correos de Bolivar* sur une banderole ; à gauche : *EE UU de* ; à droite : *Colombia* ; au-dessous, sur un cartouche horizontal, à l'un : *cinco 5 pesos*, et à l'autre, sur une banderole : *Diez 10 pesos* ; aux angles, la valeur en chiffres, traversée par le mot : *Pesos*.

Nous avons les essais suivants sur papier blanc :

5 pesos, noir.  
5 — bleu, ondulations jaunes.  
5 — bleu et rouge, ondulations bleues.  
5 — rouge et bleu, quadrillé bleu.  
5 — — — — — jaune.  
5 — noir et rouge, sur jaune-orange.  
10 — rouge et noir —  
10 — noir.  
10 — rouge et bleu, pointillé bleu ondulé.  
10 — — et blanc, larges lignes roses.

La première couleur désignée pour les timbres imprimés en deux couleurs, renseigne le cadre ; la seconde, celle de l'effigie et des armoiries.

GRANDE-BRETAGNE.

A peine avons-nous signalé une enveloppe, portant une inscription modifiée, qu'en voici une autre du même format, 133 sur 82<sup>mm</sup>. Elle porte, sur quatre lignes :

*Registered Letter.*

*This letter must be handed to an Officer of the Post — Office and a Receipt obtained. If otherwise Posted, — There will be an Extra Charge on Delivery :*

2 pence, bleu.

Le 1 penny a subi quelques changements. Nous n'en trouvons pas dans l'effigie, mais le type remplacé avait 14 boules entières à chaque angle, nombre augmenté aujourd'hui et porté à 16 :

1 penny, lilas.

Nous devons cette remarque à notre cher collègue M. Westoby, qui ajoute que ce nouveau timbre a fait son apparition le 22 décembre dernier.



## GRÈCE.

M. Glavany nous signale le 5 lep. timbre-taxe, 1<sup>er</sup> type, non dentelé :

5 lepta, vert.

## GUATÉMALA.

L'arrivée des nouveaux « cocos » est ainsi annoncée par un avis de l'administration des postes :



## AVIS :

Étant déjà en circulation les nouveaux timbres-poste de 1, 2, 5, 10 et 20 centavos, on annonce au public que ceux qu'on employait avant, surchargés des valeurs 1, 5, 10, 20 centavos, ne doivent plus être employés, la correspondance avec ces timbres étant considérée comme non affranchie. Les personnes qui auraient de cette classe de timbres, pourront se présenter à la Direction Générale des Postes, où on les échangera contre des nouveaux; après le 15 de ce mois, ils ne seront plus admis.

Guatemala, 7 novembre 1881.

Le Directeur Général,  
F. GARCIA.



Ainsi que nous le disions dans un précédent numéro, le type n'est pas changé, c'est toujours coco faisant le beau. Chaque valeur a le cadre différent ainsi qu'on peut en juger par les fac-simile que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs; l'inscription est modifiée en : *Union Postal*

*universal Guatemala.*

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc, pi-  
qués 12 :

|    |                                   |
|----|-----------------------------------|
| 1  | centavo, cadre noir, centre vert, |
| 2  | — — bistre — —                    |
| 5  | — — vermillon. —                  |
| 10 | — — violet-noir, —                |
| 20 | — — carmin, —                     |

## HAÏTI.

On a pu supposer comme nous que les timbres de Haïti avaient la valeur française. Il n'en est rien. Les centimes d'Haïti en valent 5 de France, c'est-à-dire qu'il y a cent centimes dans une gourde ou francs 5.

On nous annonce l'apparition prochaine de cartes « gravées à Paris. »

## HONGRIE.

Nous recevons l'enveloppe 5 kreuzer avec le filagramme *M. K. Posta* en lettres plus larges qu'autrefois et couchées.

5 kreuzer, rose.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

*The Philatelist Gazette* possède un 2 centavos avec légende : *Postal Union* :

2 centavos, orange.

## INDES ANGLAISES.

M. Breitfuss nous a remis les 1/2 et 1 anna, surchargés de l'inscription : *On H. M. S. en indigo* :

1/2 anna, bleu, surcharge indigo.

1 — bistre, — —

## INDES NÉERLANDAISES.

Nous tenons l'enveloppe 25 cent. imprimée en mauve vif :

25 cent., mauve vif.

## INDE PORTUGAISE.

Encore des surcharges non signalées ici, au type couronne :

4 1/2 reis, mauve, sur 25 reis.

6 — bleu — 50 —

## ITALIE.

Les cartes postales à 10 centimes ont un peu plus bas que le timbre, le chiffre 81 !....

10 centimes, brun.

On annonce pour aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier, des cartes internationales à 10 et 20 centimes.

## MALACCA.

Le *Philatelic Record* annonce le 6 cent avec la surcharge noire, 10 cents sur le 6 cent :

6 cents, lilas, surcharge noire.

## NATAL.

*Der Philatelist* a vu le 1/2 penny orange avec la surcharge *Potage*. Ce *Potage* est-il bon? c'est ce que nous nous demandons en examinant une feuille entière que nous avons et qui ne signale pas du tout le *potage* en question.

## NEPAL.

Notre journal du mois passé était composé quand nous avons reçu le *Philatelic Record* qui annonce les mêmes timbres comme



ayant d'autres valeurs que celles que nous avons données d'après M. Roussin, lequel tient ses renseignements de son correspondant aux Indes. Nous avons cru devoir donner la préférence au correspondant de M. Roussin; mais en présence des valeurs données par notre confrère anglais et qui correspondent à celles que nous désigne M. Drew, nous croyons ne pas devoir taire plus longtemps la traduction qui nous avait été remise.

A droite et à gauche: *Ek āna*; *do āna*, *schar āna*; en haut: *gorkhā* (le Ph. R. dit *dri Gorkha*, il est vrai que M. Drew ne répond pas de sa traduction qu'il reconnaît incomplète); en bas *Sarkār* (Gouvernement).

*Ek āna*, 1 anna outre-mer.  
do — 2 — violet.  
schar 4 — vert-jaune.

## NORWÈGE



*Tromsø*. Le *Welt Post* donne le dessin d'un nouveau timbre qui doit paraître aujourd'hui 1<sup>er</sup> janvier 1882. Le type rappelle les autres valeurs dont il a l'inscription; *To 2 øre* occupe la partie inférieure sur un cartouche horizontal:

2 øre, rouge-brun.

DRONTHEIM. *The Philatelist Gazette* signale une carte postale sur carton blanc:

3 øre, bleu.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Philbrick signale au *Philatelic Record* une enveloppe 2 pence, dessin des timbres poste de cette valeur et ayant le format 141 × 78<sup>mm</sup>; papier crème vergé:

2 pence, bleu.

## NOUVELLE ZÉLANDE.

La bande timbrée à 1/2 penny arrive réduite à la dimension de 270 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> sur 113 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et avec le filigramme couronne entre deux étoiles et l'inscription:

*One Halfpenny*  
*New Zealand*

Le cartouche avec avis occupe la même place,

c'est-à-dire l'extrémité de la bande gommée, mais elle n'a plus les angles coupés:

1/2 penny, rose sur blanc jaunâtre.

Cette colonie veut absolument obtenir les mêmes facilités que l'on a en Angleterre: On annonce un timbre *For postage or receipt* qui doit paraître l'un de ces jours!

## PARAGUAY.



Nous devons à l'obligeance de M. Daws de pouvoir signaler les cartes suivantes qui ont été lithographiées à Buénos-Ayres, par M. Kraft.

Ces cartes sont au nombre de quatre, soit deux ordinaires et deux avec réponse. Elles ont toutes la même dimension: 132 × 77<sup>mm</sup> et le carton blanc. A droite, angle supérieur est le timbre d'affranchissement, variant de type pour chacune des cartes, mais la carte de plus petite valeur a le timbre au milieu. La partie supérieure est une banderole qui se détache au-dessus de chaque côté avec l'inscription: *Tarjeta — postal*; sur une seconde ligne, ondulant suivant la banderole: *En este frente de escriba la direccion a la vuelta que se quiera comunicar.*

Contrairement aux timbres-poste, qui représentent le lion comme un chien savant, cet animal ici est au repos devant une hampe supportant un bonnet phrygien rayonnant; au dessous du bonnet: *Paç y justicia* (Paix et justice). L'ovale qui renferme le lion, porte: *Republica del Paraguay* avec valeur en chiffres en dessous. Le cadre qui forme placard pour les trois plus petites valeurs, est différente pour chacune.

La carte 3 centavos, comme du reste celles avec réponse, ont l'inscription suivante sur trois lignes:

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| <i>Union Postal Universal</i> | <i>Union Postale Universelle</i> |
| <i>Republica del Paraguay</i> | <i>République du Paraguay</i>    |
| <i>Tarjeta postal.</i>        | <i>Carte postale.</i>            |

Viennent quatre lignes pour l'adresse, les deux dernières plus courtes, la première commençant par *A*, la troisième par *en*; en dessous, angle inférieur



gauche: *De Este lado de escribe la direccion et droit: la comunicacion de escribe al reverso.*



Les cartes avec réponse sont absolument semblables à celles de 3 centavos; elles ont les deux parties qui tiennent du haut, et ouvertes, elles ont l'impression l'une en-dessous de l'autre; la seconde partie porte à la partie supérieure: *Respuesta*.

Impression de couleur sur carton blanc:

|                     |  |
|---------------------|--|
| 2 centavos, lilas.  |  |
| 3 — bleu.           |  |
| 4 X 4 — brun.       |  |
| 6 X 6 — vert russe. |  |

Le correspondant qui nous avait annoncé des 10 cent. vert avec surcharge nous annonce qu'il s'est trompé. Ce timbre n'existe pas. Le 10 cent brun serait un *essai*.

#### PARME.

Dans notre brochure sur les timbres de Parme et Modène, parlant d'une feuille entière d'essais du 40 centesimi, émissions juillet 1857-59, nous disions que nous remarquions parmi ces timbres un 15 centesimi; que, n'ayant jamais rencontré ces timbres parmi ceux officiels, il était à supposer que cette faute avait été rectifiée en temps et qu'il n'existait conséquemment pas de timbre 15 cent. bleu.

M. Diéna a rencontré ce timbre qu'il nous envoie et auquel nous reprocherons seulement l'épaisseur du papier qui est plus mince que celui des timbres 40 cent. que nous possédons.

15 cent, bleu.

#### PERSE

Le timbre de service reproduit le mois passé existe dans les valeurs suivantes:

|                              |  |
|------------------------------|--|
| 1 shahi, vert, centre rouge. |  |
| 2 — rouge — vert.            |  |
| 5 — bleu — orange.           |  |
| 10 — lilas — bleu.           |  |

#### PHILIPPINES.

Le *Philatelic Record* a vu revenir le 6 c. de peso, et signale le 0.0625 s. de mail comme étant entré en

usage. Un de nos correspondants nous écrit que cette colonie épuise en ce moment sa réserve de timbres anciens, parce qu'elle est tout-à-fait aux abois. Il n'est donc pas étonnant de revoir le 6 c. de peso et d'autres encore.

#### RUSSIE.

M. Koprowski écrit à *l'Ami des timbres* que les timbres de *Wassill*, sur papier de couleur, n'existent pas et que les seuls en usage sont les noir et bleu sur blanc; que l'on ne connaît pas les enveloppes timbrées à *Ismail* et que les *Jeletz* chamois ne sont pas connus dans cette dernière localité.

Nous répondrons à M. K. que les *Wassill* doivent exister, puisqu'il nous en fait voir *lui-même*, le mois dernier; que si l'on ne connaît pas les enveloppes timbrées à *Ismail*, qu'il s'est probablement mal informé, car ces enveloppes ont passé sous nos yeux et elles nous ont semblé de bon aloi; quant aux *Jeletz* chamois, ils nous viennent *directement* de *Jeletz*.

*Kiriloff* (Nogorod). Nous trouvons dans *l'Ami*, la description suivante: Chiffre 2 dans un cercle avec inscription, cadre carré, noir sur rose vif:

2 Kopecks, rose vif.

*Soroka* (Bessarabie). Au type modifié, M. Breitfuss nous a fait voir:

3 Kopecks, noir sur jaune.

D'après renseignements qui nous parviennent à la dernière heure, ce timbre est un tirage d'*essai*.

#### SAINT-VINCENT.



Pour obtenir un timbre 4 pence, on vient de placer irrévérencieusement sur l'effigie de S. M. la reine Victoria, du 1 shilling, vermillon, la surcharge 4 d. en noir, bifant par un trait de même couleur l'ancienne dénomination.

4 pence, vermillon, surcharge noire.

#### SIAM.

La circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> donne les nouvelles suivantes:

«L'extrait suivant d'un journal de Hong-Kong montre que le mouvement postal s'est étendu à Siam et qu'avant peu nous pourrions ajouter ce pays à ceux émettant des timbres-poste. Le *Siam-Advertiser* publie la traduction suivante d'une procla-

mation royale pour le service postal projeté à Siam:

« Sa Hauteesse Royale, Chowfa Bhanurangsee Swang Wong Krom Hhuang Bhanuphantuwongse Woradate, frère cadet de Sa Majesté le Roi, qui a reçu un mandat royal, lui demandant gracieusement d'établir des moyens heureux pour recevoir et distribuer dans toutes les parties du pays le courrier, l'annonce par le présent à tous les propriétaires de maisons et tous les chefs de familles, pour renseignement général.

Sa Majesté le roi observe que le commerce de la capitale et des provinces de Siam est en progrès sur les temps anciens, et que tout ce qui tend à la prospérité est profitable au commerce, et tout ce qui sert à augmenter le bonheur et la prospérité du peuple contribue à la gloire nationale.

Sa Majesté a résolu de faire ainsi protéger le commerce et le bien-être du peuple de manière qu'ils progressent toujours.

Sa Majesté annonce qu'un service postal comme il est maintenant proposé, existe dans les grands et les petits Etats. Ces Etats transmettent des lettres promptement, sûrement et avantageusement pour le bonheur du peuple et la grande extension du commerce.

Maintenant, à Siam, cependant, il n'y a aucune facilité pour recevoir et distribuer des lettres. Le peuple aussi bien que les marchands n'ont pas les moyens de communications, pour s'informer mutuellement de ce qui peut être avantageux ou préjudiciable à leurs affaires. De tels renseignements peuvent maintenant être communiqués avec la plus grande difficulté. C'est pour cette raison que Sa Majesté propose de nommer des employés pour établir des moyens de recevoir et d'employer les lettres, ce qui contribuera à la prospérité du pays, et protégera les intérêts commerciaux.

Afin d'effectuer ce travail avec succès, il devient nécessaire de connaître l'emplacement précis et le nom des personnes auxquelles les lettres doivent être remises, de posséder des indicateurs contenant une liste des noms des personnes, et donnant leur emplacement, dans les différentes parties du royaume de Siam. Des informations pareilles sur lesquelles on peut se fier n'existent pas, donnant les noms des personnes et les places précises de leur séjour.

Sa Majesté le Roi a bien voulu, pour cette raison, nommer gracieusement des employés pour former ces indicateurs d'adresses contenant les noms et places de séjour des personnes dans les différentes places du royaume.

Lorsque ces employés se présenteront pour demander l'inscription des personnes, de leurs parents on solliciter des renseignements pour aider l'exécution de cet ouvrage, le public est respectueusement prié de donner tout renseignement promptement et exactement. N'avoir aucune crainte, le renseignement cherché ne servira simplement que pour faciliter la distribution des lettres et rien de plus.

Ensuite, pour faciliter la distribution des lettres, il sera nécessaire de numérotter toutes les maisons des personnes dans les différents districts, routes, rues, emplacements, canaux et villages. Si les employés peignent et attachent des numéros à toutes les maisons, il faut que les occupants de ces maisons en aient soin et les protègent comme si c'étaient les leurs.

Ne leur laissez pas arriver de mal, ne les laissez pas effacer.

Lorsque les mesures seront prises pour la réception, transmission et distribution du courrier, une autre proclamation sera émise pour les renseignements généraux.

Donné, le mercredi, 9<sup>me</sup> Innason, 1<sup>re</sup> de l'année commencée du Dragon mineur, 3<sup>me</sup> de la décade 1243.

(27 Juillet 1881.)

SUISSE.

Les valeurs suivantes existent avec les fils de soie bleus et rouges.

2 centimes, bistre olive.  
10 — rouge.  
15 — jaune.  
50 — violet.  
1 franc or.

Cela fait avec les 5 et 25 c. déjà signalés sept valeurs connues, ayant le nouveau papier fil de soie.

TURQUIE.

Les 1/2 et 1 1/4 piastre d'Avril 1876 ont la faute suivante: PRC.

### Les timbres de Natal.

Suite. — Voir N° 228.

Émission de..... 1858 (?).



Couronne en relief, sous laquelle *Natal*; cadre rectangulaire, portant : *one* en haut, *penny* en bas; de chaque côté des festons que ne démontre pas notre gravure.

Imprimés en relief sur papier de couleur, non dentelés

1 penny, rose.  
1 — bleu, bleu vif.  
1 — chamois.

De même que les timbres de l'émission 1857, ces timbres ont été réimprimés en 1866, d'abord sur rose-rouge, bleu foncé et paille, et en 1873, nous ne connaissons que le bleu pâle. Les timbres piqués sur papier blanc, couché de couleur, sont des timbres fiscaux.

Émission de..... 1860.



Effigie de Victoria dans un ovale; cadre rectangulaire, ayant le fond guilloché et portant en haut : *Natal*, et en bas la valeur en toutes lettres; dans les angles, un ornement de remplissage.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme étoile.

a. Non dentelés.

1 penny, rose-carmin.  
3 — bleu terne.

b. Piqués 15 1/2 14 1/2.

1 penny, rose-carmin.  
3 — bleu terne.





*Emission de..... 1862-64.*

Même dessin que les précédents, mais l'impression est sur papier blanc, sans aucun filigramme; piqures variées : 15 1/2, 14 1/2, 14, 13, 15 :

- 1 penny, rose-carmin.
- 1 — rouge-brun, rouge vif.
- 3 — bleu terne foncé, vif, pâle.
- 6 — gris.

## VARIÉTÉS.

*a. Non dentelé horizontalement.*

3 pence, bleu.

*b. Non dentelé verticalement.*

3 pence, bleu.

*Emission de..... 1864.*

Même dessin que les précédents, sauf que l'impression a lieu sur papier blanc, au filigramme CC et couronne ci-contre, piqués 12 1/2, 13 :

- 1 penny, rouge foncé, rouge pâle.
- 6 — lilas, violet foncé.

*Emission de..... 1864.*

La même année donne le jour à une valeur nouvelle; l'effigie de Victoria est tournée à gauche dans un ovale portant en haut : *Natal*, et en bas, la valeur : *One shilling*; cadre rectangulaire, ayant un dessin dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé, au filigramme CC et couronne; piqué 13 :

1 shilling, vert, vert pâle

Vers l'année 1869 parut un timbre fiscal — nous en avons plusieurs avec cette date — qui doit avoir été employé la même année comme timbre-poste avant que la loi n° 2, 1869, ne prescrivit les limites d'emploi des timbres-poste réservés uniquement aux usages postaux.

*Emission du ..... 1869.*

Type des timbres 1858 imprimés en relief sur papier couché de couleur jaune vif et piqué 13 :

1 penny, jaune vif.

Vers la fin de cette même année 1869, les timbres-poste reçoivent la surcharge : *Postage* qui les rend

distincts des timbres fiscaux. Cette application a eu lieu tant dans la colonie, que par l'imprimeur des timbres à Londres. Il y en a donc diverses variétés :

*Emission de fin 1869.*

Effigie de Victoria de face ou de profile dans un ovale, avec inscription *Natal* et la valeur en toutes lettres; surcharge noire *Postage*, en caractères variés.

Impression couleur sur papier blanc au filigramme CC et couronne, sauf le 3 pence qui a le papier uni; piqués 13, et 14 1/2 pour le 3 pence :

*A. Postage, avec ponctuation.*

Petites lettres capitales noires sur une longueur de 12<sup>mm</sup> et 2 de haut :

- 1<sup>er</sup> type. 1 penny, rouge pâle et vif.
- 3 — bleu, bleu vif.
- 6 — mauve, violet foncé.
- 2<sup>e</sup> — 1 shilling, vert.

## VARIÉTÉ

avec la surcharge renversée.

1<sup>er</sup> type. 1 penny, rouge.

La surcharge est tantôt en haut, tantôt en bas du timbre: on peut en former deux séries.

*B. Postage sans ponctuation.*

Lettres maigres, longueur 12<sup>mm</sup>; hauteur 2 1/2

- 1<sup>er</sup> type. 1 penny, rouge, rouge-pâle.
- 3 — bleu vif.
- 6 — violet vif.
- 2<sup>e</sup> — 1 shilling, vert

## VARIÉTÉ.

surcharge renversée.

1<sup>er</sup> type. 6 pence, violet.

C. *Postage* avec ponctuation.

Lettres minuscules grasses sauf le P majuscule, longueur 12<sup>mm</sup>; hauteur 1 3/4.



- 1<sup>er</sup> type. 1 penny, rouge.  
 — 3 — bleu.  
 — 6 — mauve, violet.  
 2<sup>e</sup> — 1 shilling, vert.

## VARIÉTÉ.

Avec surcharge renversée :

3 pence, bleu.

D. *Postage* avec ponctuation.

Lettres minuscules grasses un peu plus grandes que les précédentes; grande majuscule P; longueur 14<sup>mm</sup>; hauteur 2.



- 1<sup>er</sup> type, 1 penny, rouge.  
 — 3 — bleu.  
 — 6 — violet vif.  
 2<sup>e</sup> — 1 shilling, vert.

Toutes ces surcharges ont été appliquées dans la colonie même; les suivantes l'ont été par les soins de la maison De La Rue et Cie de Londres.

Émission de..... fin 1870.

Semblables aux timbres précédents, mais avec surcharges variées.

Impression de couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne, piqués 13 :



*Postage*, en noir, de chaque côté du timbre. Longueur 16<sup>mm</sup>; hauteur 2 :

- 1<sup>er</sup> type, 1 penny, rouge, vermillon, carmin vif.

*Postage* en demi-cercle sous l'effigie.

- 2<sup>e</sup> type, 1 shilling, vert, surcharge noire.  
 — 1 — — — carmin.  
 — 1 — — — verte.

Émission de..... fin 1872 et 1873.

Mêmes timbres que le 1 penny émis fin 1870.

Impression de couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqués 13 :

- fin 1872, 3 pence, outre mer, surcharge rouge.  
 fin 1873, 6 — mauve, — noire.

Émission de juillet 1873.

La valeur 1 shilling ayant manqué, l'administration des postes utilisa le timbre fiscal même



type, imprimé en brun-violet, sur lequel elle applique le mot *Postage*, verticalement, en lettres petites capitales.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqués 13 :

*Postage* en noir, appliqué verticalement.

Longueur, 15 1/2<sup>mm</sup>; hauteur, 2 1/2.

1 shilling, brun-violet.

Ce timbre a été également employé sans surcharge :

1 shilling, brun-violet, sans surcharge.

En 1874, la poste appliqua sur une partie de timbres 1 penny, qui lui restait, la surcharge *Postage*, répétée de chaque côté, imitant ce qui avait été fait à Londres.

Émission de..... 1874.



Timbre de 1864, avec application du mot *Postage*, en noir, de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqués, 13 :

*Postage* en lettres maigres noires.

Longueur, 15<sup>mm</sup>; hauteur, 2.

1 penny, rouge.

L'année 1874 voit enfin paraître la nouvelle série des timbres commandés à Londres, et qui portent cette fois le mot *Postage*. Chaque valeur forme un type.



Émission de..... 1874.



1<sup>er</sup> type. Effigie de Victoria dans un ovale; cadre rectangulaire, ayant à la partie supérieure : *Natal Postage*, et en bas la valeur en toutes lettres; entre le cadre et l'ovale un fond guilloché.

2<sup>e</sup> type. Même effigie dans un ovale; cadre rectangulaire avec les mêmes inscriptions, mais avec bordure grecque de chaque côté.



3<sup>e</sup> type. Même effigie dans un ovale avec les mêmes inscriptions et renfermé dans un hexagone; cadre rectangulaire, ayant le fond guilloché entre le cadre et l'ovale.



4<sup>e</sup> type. Celui-ci est de plus grande dimension, parce qu'il est sans doute de la plus haute valeur.

Effigie de Victoria dans un double cercle festonné à l'intérieur; cadre rectangulaire, ayant les mêmes inscriptions aux mêmes endroits que les timbres précédents.

Impression de couleur sur papier blanc glacé, au filigranne CC et couronne; piqués 14, et 15 pour le 5 sh. :

- 1<sup>er</sup> type, 1 penny, carmin, carmin pâle.
- 2<sup>e</sup> — 3 — outre-mer pâle.
- 3<sup>e</sup> — 6 — violet, mauve.
- 4<sup>e</sup> — 5 shillings, brun-violet.

En 1875, nous rencontrons plusieurs timbres fiscaux affranchissant des lettres, circonstances toutes exceptionnelles et causées, pensons-nous, soit par le caprice ou par manque de timbres-poste de l'expéditeur.

Émission de..... 1875.

Timbres correspondant au type de 1864, ayant le même papier et la même piqure :

- Timbre fiscal, 1 penny, jaune-orange.
- 6 — rose.

Voulant tout à fait épuiser le stock de l'ancien type, l'administration applique sur ces timbres la surcharge *Postage* noire, qui nous donne de nouvelles variétés :

Émission de..... 1875.



Timbres de 1864 avec l'application du mot *Postage* en noir; piqués 13.

A. Postage en capitales égyptiennes.

Longueur 11 1/2; hauteur 2.  
1<sup>er</sup> type, 1 penny, rouge.

B. Postage en petites capitales.

Longueur 14 1/2; hauteur 2 1/4.



- 1<sup>er</sup> type, 1 penny, rouge.
- 6 — mauve, violet.
- 2<sup>e</sup> — 1 shilling, vert.

VARIÉTÉ.

Avec surcharge renversée.

1<sup>er</sup> type, 1 penny, rouge.

En 1877, le timbre 1 penny (type 1874) ayant manqué, l'administration eut encore recours aux timbres fiscaux.

Émission de..... 1877.

Timbres correspondant au type 1864, mais avec la surcharge variété B de 1875, 1<sup>er</sup> type.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filigranne CC et couronne; piqués 13.

Postage en petites capitales noires.

Longueur 14 1/2; hauteur 2 1/4.

1 penny, jaune-orange.

Une nouvelle valeur (1/2 penny) dont nous verrons quelques variétés avant la mise en usage d'un type définitif, voit le jour en 1877, par suite du nouveau tarif postal avec les États-Unis.

Émission de..... 1877.

Timbres 1 penny de 1874 avec application d'une

surcharge annonçant la nouvelle valeur : *Half 1/2*, en noir, lettres petites capitales.



Imprimé en couleur sur papier blanc glacé, au filagramme CC et couronne; piqués 14 :

a. *Half 1/2* Half.

1/2 penny, carmin, surcharge noire.

b. *Half* ) 1° avec petits chiffres;  
1/2 ) 2° avec grands chiffres.

1/2 penny, carmin, surcharge noire.

c. Même que B, mais 1/2 est très très-éloigné de *Half*.

1/2 penny, carmin, surcharge noire.

d. 1/2 ) 1° avec petits chiffres;  
Half ) 2° avec grands chiffres.

1/2 penny, carmin, surcharge noire.

e. *Half* avec chiffres 1/2 entre les lettres :

1° avec petits chiffres; 2° avec grands chiffres.

1/2 penny, carmin, surcharge noire.

La fin de 1877 trouve le 1/2 et 1 penny épuisés. C'est toujours à la réserve des timbres fiscaux que l'administration des postes a recours; elle emploie même cette fois des timbres-poste 6 pence pour en faire des 1 penny.

*Émission de..... fin 1877.*



Timbres au type de 1864, avec surcharge : *Postage* en lettres petites capitales, et *Half-penny* (*One Penny*), en noir, et valeur ancienne biffée par un trait de même couleur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqués 13 :

*Postage* en petites capitales.

Longueur 15<sup>mm</sup>; hauteur 2.

*Half-penny* en caractères gras.

Longueur 16 1/2; hauteur 1/2.

1/2 penny, jaune-orange, surcharge noire.

*Postage* en petites capitales.

Longueur 15; hauteur 2.

*One Penny*, en caractères gras.

Longueur 17; hauteur 1 1/2.

1 penny, violet vif, surcharge noire.

*Émission du..... avril 1878 (?)*.

Effigie de Victoria, tournée à gauche dans un ovale renfermé dans un hexagone; cadre rectangulaire avec fond ornementé.



Impression de couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqué 14 :

4 pence, brun.

*Émission de..... 1879.*

C'est encore toujours une émission provisoire, dont font les frais les timbres fiscaux de 6 pence; surcharge semblable à celle du 1 penny violet de 1877.

Le type est celui des timbres 1864, avec le même papier; piqué 13 :

1 penny, rose, surcharge noire.

Ce timbre n'a été en usage que pendant quelques semaines.

En 1879 et 1880, les timbres 3 et 6 pence de 1874, qui avaient été quelque peu négligés pour épuiser la réserve de l'ancien type, reparaissent enfin et sont encore en usage.

Un avis paru dans la *Gazette du Gouvernement*, contient l'avis suivant :

Afin qu'on ne le puisse confondre avec le 1/2 penny qui va être émis, le timbre de 1 shilling de Natal sera dans la suite imprimé en jaune au lieu de vert; le 1 shilling, timbre fiscal, restera vert.

*Émission du 18 octobre 1880.*



Effigie de profile à gauche de Victoria, dans un ovale, ayant à la partie supérieure : *Natal Postage*, et à celle inférieure : *one half penny*; cadre rectangulaire, ayant les angles blancs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne; piqué 13 :

1/2 penny, vert-bleu.

L. H. J. WALKER.

Brux. — Imp. J.-B. SCOENES, père et fils, r. de la Régence, 59.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PREX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous cueillons dans le journal allemand *Der Philatelist* cette nouvelle qu'il y aurait eu une enveloppe de 10 pfennig (sans e) imprimée sur commande en papier de chanvre jaunâtre dans la dimension 151 sur 120<sup>mm</sup>.

10 pfennig, rose sur jaunâtre.

Le même signale les cartes de la poste pneumatique de Berlin 125 × 89<sup>mm</sup>, avec les chiffres 5 modifiés. Ces chiffres auraient maintenant la tête tournée vers le haut, au lieu d'avoir la ligne horizontale :

25 pfennig, brun sur rose.

Les cartes à 5 pfennig ont dans l'angle droit inférieur : 1 82.

5 pfennig, violet.

### AUTRICHE.

Les cartes pneumatiques à 10 kreuzer ont vu leurs inscriptions réduites à deux lignes au lieu de quatre qu'elles avaient ; le mot *Wien* a été également sup-

primé. Cette nouvelle nous vient du *Welt Post* qui ajoute que les enveloppes pneumatiques ont reçu le même changement. Nous avouons que nous n'avons jamais connu celles-ci avec quatre lignes d'inscription et le mot *Wien* :

10 kreuzer, bleu sur azur.

### BADE.

*Der Philatelist* croit avoir mis la main sur une série d'enveloppes restée inconnue et dont le timbre est à gauche, avec patte de fermeture ornée du fleuron allemand et gommée sur toute la longueur.

D'après les indications données par notre confrère, cette série inconnue, qu'on place entre 1858 et 1862, nous paraît être la réimpression de 1867, connue de tous les collectionneurs.

### BELGIQUE.

Toujours sous le plus profond secret, nous apprenons à nos lecteurs que le 5 francs est également imprimé à l'encre fugitive. Chut !

5 francs, brun-rouge vif.

Les timbres à 1 centime ont actuellement la teinte vert-gris :

1 centime, vert-gris.

## CANADA

La bande actuelle 1 cent, nous dit M. Burnett, a maintenant le papier *blanc*, au lieu de chamois :

1 cent, bleu.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les 3 pence ont l'impression rouge-brun, sans surcharge du chiffre de la valeur :

3 pence, rouge-brun.

Le *Stamp News* a reçu une bande pour imprimés, portant pour timbre l'effigie de la reine Victoria dans un ovale uni, ayant le cadre formé d'une double ligne, autour duquel sont deux ovales extérieurs; le premier, contenant l'inscription : *Cape of Good Hope — one penny*, bordé par un bord festonné; le second ovale complétant le premier.

Notre confrère oublie de donner la couleur du timbre.

## DANEMARK.

M. Ch. Meyer nous écrit :

« On dit que la taxe des lettres locales de Copenhague va être réduite à 2 øre au lieu de 4 et qu'il sera émis des timbres de 2 øre et des bandes de 2 et 5 øre; veuillez remarquer l'erreur que portent les 10 øre ayant *Telegram* pour *Telegram*: il y aura sans doute là encore matière à changement. »

Pourquoi émettre un 2 øre qui existe et dont la nuance a été modifiée depuis peu en rose ?

2 øre, rose.

On nous envoie, sans renseignement, le 50 øre de la poste locale piqué horizontalement à la hauteur des chiffres 50 et ayant reçu le chiffre 10, en noir, placé en dessous de : *By post*, mais appliqué comme si le timbre était oblong. Nous espérons pouvoir donner des éclaircissements sur ce timbre dans notre prochain numéro :

50 øre, bleu et or, surcharge 10 en noir.

Les timbres de *Kjobenhavns expres compagny*, portent en surcharge bleue : *Ny Adelgade 5*, la nouvelle adresse, sans doute, de la compagnie :

10 øre, bleu et rouge, surcharge bleue.

Depuis, ce timbre a subi une modification dans son inscription supérieure qui est aujourd'hui : *Universal expres — 5 Ny Adelgade 5*; nous en avons même avec la surcharge bleue : *Salicath*, nom du propriétaire :

10 øre, bleu et rouge.

10 — — — surcharge bleue.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Un journal allemand ajoute aux cartes, passablement nombreuses déjà, les suivantes :

1<sup>re</sup> série : 2 centavos, vert sur rose.

3 — rouge —

2<sup>e</sup> — 2 — vert sur gris-bleu.

3 — rouge sur blanc.

2 + 2 — vert sur gris.

3 + 3 — rouge sur chamois.

Cette république ne perd pas son temps, mais on nous affirme qu'un marchand de New-York guide jusqu'à présent son inexpérience, ce qui explique toutes ces émissions de haute fantaisie.

## ESPAGNE.

En même temps que les timbres et la carte avec réponse, que nous signalions le mois passé, il a paru le 1<sup>er</sup> janvier une carte simple identique à celle avec réponse, sauf la couleur et la valeur :

10 centimos, outremer pâle.

On nous communique la mesure suivante qui est sans doute générale; elle frappe d'une surtaxe toutes les lettres de l'intérieur. On en reconnaîtra bientôt les inconvénients et peut-être verrons-nous encore des timbres spéciaux pour payer cette surtaxe.

*Administration principale des Postes de Barcelone.*

A partir de cette date et en vertu des prescriptions du décret royal du 30 décembre dernier, le port de chaque lettre ou pli postal distribué à domicile sera de 5 centimos de peseta, payé par les destinataires aux facteurs qui en effectueront la remise.

La correspondance de l'intérieur ainsi que les lettres venant de l'étranger, les journaux, les imprimés et les livres, quelle que soit leur provenance, seront distribués à domicile sans aucune rétribution.

Les paquets recommandés contenant des livres, des brochures ou des imprimés seront gardés à l'administration à la disposition des personnes auxquelles ils sont adressés; on passera aux intéressés un avis les prévenant de l'arrivée de ces paquets.

Ils pourront cependant, sur la demande des intéressés, être distribués à domicile, pourvu que leur poids ne dépasse pas 500 grammes; dans ce cas, il sera payé 5 centimos de peseta pour chaque paquet au facteur qui en fera la remise.

Ce qui s'annonce au public aux effets de droit.

Barcelone, le 1<sup>er</sup> janvier 1882.

L'Administrateur principal,  
JUSTO PONCE DE LEON.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

On a signalé de l'émission de 1870 deux variétés de la cubierta 50 centavos : La première émise avait : *Colombia — Cincuenta* en lettres blanches et *centavos* avec ombres blanches; la deuxième avait toutes les inscriptions en lettres couleur sans laisser d'ombre blanche. Voilà que M. F. Meyer nous envoie un 3<sup>e</sup> variété, qui semblerait tenir la 2<sup>e</sup> place, d'après ses inscriptions. Elle a, comme la 1<sup>re</sup> va-



riété, les lettres blanches : *Colombia* — *Cincuenta*, mais le mot *centavos* n'a pas les ombres qui distinguent la 1<sup>re</sup> variété de celle-ci.

50 centavos, noir sur gris, 3<sup>e</sup> variété.

Le même correspondant nous signale la Cubierta officielle du mois passé, bâtonnée de lignes bleues verticales, sur papier blanc, exemplaire oblitéré 8 juillet 1878.

Sans valeur, noir sur blanc bâtonné.

Le *Philatelic Record* annonce un 2 centavos rose, non gommé, qu'il croit être un essai et appartenant à la dernière série portant l'inscription : *Union postal universal* — *E. U. de Colombia* :

2 centavos, rose.

Nous n'avons pas encore signalé que le 10 pesos rose a eu son dessin refait : On nous affirme du moins que les différences que nous rencontrons proviennent de ce fait et non d'une contrefaçon.

On peut reconnaître à première vue, ce nouveau dessin, aux étoiles, qui, au lieu d'être simulées par de petits traits, sont ici formées complètement, et ont cinq branches :

10 pesos, rose foncé.

GRANDE-BRETAGNE.

Un journal allemand annonce que le timbre d'enveloppe 2 1/2 pence a été appliqué, par commande privée, sur bandes de papier chanvre. Si l'application de ce timbre d'enveloppe s'obtient ainsi, nous pouvons nous attendre à d'autres fantaisies :

2 1/2 pence, violet-rouge.

GRENADE



En décembre dernier ont été émises deux cartes nouvelles en remplacement des précédentes, qui n'avaient pas le type voulu, sans doute, et qui portaient une orthographe de fantaisie pour désigner l'île de Grenade.

La disposition des nouvelles

cartes est celle de toutes celles des Antilles anglaises. En haut, l'inscription :

*Union postale universelle.*

*Grenada | La Grenade.*

*Post card.*

*The address, etc.*

Imprimé en couleur sur papier chamois ; dimension 122 sur 87<sup>mm</sup> :

1 penny, bleu foncé.

1 1/2 — brun-rouge.

#### INDES ANGLAISES.

Le timbre 1 an 6 pies, dont il a été question il y a quelque temps, est enfin paru. Il s'écarte complètement par le type des autres timbres et même par le filigranne. L'effigie de la Reine Victoria est tournée à gauche, dans un ovale à petits festons ; en haut, au-dessus de l'ovale, sur un cartouche horizontal : *India Postage*, et en bas, la contre-partie : *One anna six pies* ; un fleuron entre le cadre et l'ovale.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne étoile à cinq branches ; piqué 14 :

1 anna 6 pies, bistre-gris.

#### INDES NÉERLANDAISES.



De nouveaux *timbres-taxe* ont dû faire leur apparition depuis peu. Ils ont pour type celui des Pays-Bas, mais imprimé en rouge-carmin et le chiffre de la valeur, en *noir*. Ils présentent les mêmes variétés que celles que nous avons décrites récemment pour les timbres-taxe hollandais.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

2 1/2 cent, rouge-carmin et noir.

|    |     |     |     |
|----|-----|-----|-----|
| 5  | --- | --- | --- |
| 20 | --- | --- | --- |
| 40 | --- | --- | --- |
| 75 | --- | --- | --- |

Nous renseignons la valeur en *cent*, bien que les timbres ne portent que des chiffres.

#### INDE PORTUGAISE.

Nouvelles surcharges appliquées en noir sur les timbres suivants, au type couronne :

1 tanga, violet, sur 25 reis.

2 — — — 25 —

2 — jaune, — 40 —

Le temps des surcharges est à peu près passé maintenant. MM. Stanley Gibbons et C<sup>ie</sup> nous remettent les timbres qui y mettent fin. Le type est celui avec couronne, mais ayant la nouvelle monnaie :

4 1/2 reis, vert-olive.

6 — vert-jaune.

#### ITALIE.

Le 1<sup>er</sup> janvier ont été mises en circulation les cartes internationales que nous annonçons le mois dernier. Elles sont absolument semblables aux car-

tes en usage, sauf l'inscription supérieure qui est :

*Unione Postale Universale  
Cartolina Italiana per l'Estero  
Centesimi dieci.*

La carte avec réponse a les deux parties tenant par le haut et l'inscription du même côté lorsqu'elles sont ouvertes. La carte destinée à la réponse porte devant *dieci centesimi*, le mot *Risposta*.

Ce sont les premières cartes destinées à l'union postale qui ne portent pas d'inscription en français.

Imprimé en couleur sur carton vert pâle :

10 centesimi, bistre.  
10 + 10 — —

Le décret qui les crée, s'exprime ainsi :

Humbert I<sup>er</sup>  
Par la grâce de Dieu et la volonté de la Nation  
Roi d'Italie

Sur la proposition de Notre Ministre-Secrétaire pour les Travaux publics ;

Avons décrété et Décrétons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, seront mises en cours des cartes postales qui serviront exclusivement pour la correspondance internationale avec les pays de l'union postale universelle.

ART. 2. Les cartes postales internationales seront de deux espèces, c'est-à-dire simples à 10 centimes et avec réponse payée au prix de 20 centimes. Elles porteront la légende :

Union postale universelle  
Carte italienne pour l'étranger.

Ordonnons que le présent décret, muni du sceau de l'Etat, soit inséré dans le recueil officiel des lois et des décrets du Royaume d'Italie, ordonnant à qui de droit de l'observer et faire observer.

Donné à Rome, le 22 décembre 1881.

HUMBERT.  
A. Baccarini.

Nous annonçons récemment, d'après un de nos confrères, un timbre « *marcada bollo* » oblitéré par la poste. A ce propos, nous disions tout récemment qu'il ne fallait accepter ces sortes de curiosités postales que sous bénéfice d'inventaire. Un de nos correspondants italiens vient, par sa communication, nous donner raison.

C'est d'abord une enveloppe de lettre avec timbre 5 c. *Marca da Bollo* oblitéré 5 — 14 — 78, mais la lettre est taxée 10 centimes, ce qu'on peut constater quand on a, comme ici, l'enveloppe entière.

Nous avons ensuite une seconde enveloppe affranchie de la même façon et qui contenait une carte de visite, laquelle a été retournée à l'expéditeur, en appliquant sur l'enveloppe et en partie sur le timbre : *Francatura Obligatoria* (affranchissement obligatoire).

D'où il résulte qu'il n'est pas permis de se servir

de timbres fiscaux pour les lettres et que si l'on peut en rencontrer, ce n'est que dans les cas que nous venons de citer, ce qui ne donne absolument aucun intérêt à ces fantaisies causées, soit par la distraction ou par la spéculation.

M. Lincoln nous dit posséder, avec le chiffre renversé, le *timbre-taxe* 2 centesimi oblitéré :

2 centesimi, jaune et carmin.

LUXEMBOURG.



D'après un article du traité postal de Berne, les lettres de service doivent être affranchies avec les mêmes timbres que ceux qu'emploie le public. Cet article était passé inaperçu, quand dans ces derniers temps la poste de Bâle, à cheval sur ses principes, refusa d'admettre les lettres affranchies au moyen de timbres officiels et les taxa toutes comme non affranchies : de là protestation de la poste du Grand-Duché.

L'affaire fut portée devant le bureau central de l'union, à Berne, qui condamna les timbres *officiels*, décidant que les timbres avec S. P. (service public) pouvaient servir pour la correspondance de service, ce qui est tout simplement une absurdité.

Quoi qu'il en soit, voici une nouvelle série qui s'avance et dont les premiers échantillons ont paru vers la fin décembre, savoir : 5, 25 centimes et 1 fr., les autres valeurs suivront ; quant aux anciens timbres, ils restent destinés à la correspondance de service avec les autres pays de l'union qui ne font pas de difficultés à ce sujet.

Les valeurs avec S. P. en surcharge noire, sont les suivantes :

|                                                    |       |                    |
|----------------------------------------------------|-------|--------------------|
| 1 centime, brun,                                   | piqué | imp. locale.       |
| 4 — vert                                           | —     | —                  |
| 5 — jaune                                          | —     | —                  |
| 1 franc bistre et noir                             | —     | —                  |
| 2 centimes, noir                                   | —     | imp. néerlandaise. |
| 10 — lilas                                         | —     | —                  |
| 12 1/2 — rose                                      | —     | —                  |
| 20 — brun                                          | —     | —                  |
| 25 — bleu de Prusse, piqué                         | —     | —                  |
| 30 — violet-rose                                   | —     | —                  |
| 40 — orange, percé sur couleur, imp. de Francfort. | —     | —                  |



Les timbres 5 centimes et 1 fr. que nous avons vus, présentent un timbre sans ponctuation après le P; il est probable qu'il en est de même des autres valeurs.

Un nouvel envoi de timbres-poste, impression néerlandaise, est arrivé à Luxembourg, savoir: 1, 5, 30 centimes. Il y a donc en ce moment d'imprimées, les valeurs suivantes:

1, 2, 5, 10, 12 1/2, 20, 25, 30 centimes.

En examinant les diverses valeurs mises en cours nous trouvons les piquages suivants, dans les valeurs ci-après:

a. Piqués 12.

2, 10, 20, 25 centimes

b. Piqués 13 1/2.

2, 10, 12 1/2, 25 centimes.

Signalons avec la surcharge *officiel*, 1<sup>er</sup> type, de l'impression locale, piqué 13, paru vers le commencement de janvier:

1 franc, bistre et noir, surcharge noire.

Nous avons enfin des nouvelles du type qui a été reproduit il y a quelques mois au *Timbre-Poste*. Ce type a été modifié, mais l'ensemble reste tel que nous l'avons donné; il a été livré par M. Marx, directeur de l'*Illustration*. On s'occupe en ce moment de faire les planches destinées à l'impression, mais le tirage des timbres actuels étant suffisant pour douze mois, nous ne devons donc pas attendre le nouveau type français avant un an.

#### MEXIQUE.

*Cuernavaca*. Cette ville, capitale de Morelos, province située au sud de Mexico, a émis, si nous en croyons le spécimen qu'on nous adresse, un timbre-poste à l'exemple de *Chiapas*, *Monterey*, *Campêche*, *Guadalajara*, et probablement aux époques si agitées de 1867-68. Mais, contrairement aux villes que nous

venons de citer, le timbre en question ne porte pas de valeur, destiné qu'il était peut être à affranchir les lettres locales. Dans un grand double cercle est l'inscription: *Cuernavaca — Correos*; au centre, il n'y a rien, mais l'exemplaire que nous avons, porte, appliqué au composteur, en noir, le nom de la ville d'une façon assez embrouillée, car il a été appliqué deux fois l'un sur l'autre et dans un sens opposé.



Quoique rien ne vienne affirmer l'authenticité de ce timbre, nous le considérons comme bon; son aspect n'ayant rien qui rappelle les carottes qui ont fait si longtemps prime sur le marché. Le correspondant qui nous l'adresse, nous est aussi un garant de l'authenticité de ce timbre.

Imprimé avec un timbre à main, en noir sur papier blanc uni:

Sans valeur, noir sur blanc.

Nous tenons de M. Breitfuss de nouveaux timbres *Porte de Mar*, dont nous donnerons le dessin dans notre prochain numéro. Dans un ovale à fond ligné horizontalement, un chiffre couleur et le mot *centavos* en dessous, sur une ligne courbe; au-dessus du chiffre, une étoile à cinq rayons; dans l'ovale, sur fond blanc: *Correos de Mexico — Porte de Mar*; cadre rectangulaire à lignes horizontales, avec ornements blancs aux angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc:

50 centavos, vert.

100 — noir-gris.

#### NATAL.

Le timbre de 6 pence, surcharge: *Postage one penny*, en noir, se présente parfois avec l'inscription IOSTAGE:

1 penny, violet.

Nous avons l'explication de la surcharge fautive que nous renseignions le mois passé; la lettre S de POSTAGE n'est pas venue à l'impression et a laissé vide la place qu'elle occupe, de sorte que cette variété est ainsi: PO TAGE.

Les timbres de chemin de fer, dont nous mentionnions il y a peu de temps le 1 shilling, sont au nombre de trois valeurs, au même type, savoir:

3 pence, lilas-ardoise.

6 — bleu foncé.

1 shilling, violet-rougeâtre.

#### NEPAL.

Les timbres outremer et violets sont percés comme les timbres verts:

1 anna, outremer.

2 — violet.

#### NEVIS.

Signalé par le *Philatelic Record*: 1<sup>re</sup> émission 1 shilling, sur vergé blanc:

1 shilling, vert.

#### PAYS-BAS.

Les cartes actuelles ont le carton teinté rosé, d'une nuance très-foncée. Nous avons ainsi:

2 1/2 cent, violet.

## PÉROU.

Il est dit que la visite des Chiliens au Pérou sera marquée par une émission postale. Voici venir le



20 centavos du Pérou, dont les armoiries de ce pays se trouvent remplacées par celles du Chili, en surcharge bleu-outremer vis, comme le donne le fac-simile que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Il est gravé d'après

un exemplaire annulé qui nous a été communiqué par un de nos correspondants, lequel ajoute avec raison, que ce timbre est appelé à devenir des plus intéressants pour la collection de timbres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

20 centavos, carmin, surcharge outremer.



Une autre surcharge, que nous trouvons sur les timbres *déficit* (timbres-taxe), appartient sans doute aussi à l'administration chilienne. Elle consiste en une double circonférence, contenant, en haut : *Lima*; en bas : *Correos*. Elle est estampillée en rouge. Nous la rencontrons sur les timbres suivants :

1 centavo, bistre, surcharge rouge.

5 — vermillon, — —

20 — bleu, — —

Il est à supposer que les 10 et 50 centavos de la même série existent également avec cette surcharge.

## PHILIPPINES.

Cette colonie avance en ce moment sa landwehr et sa landsturm de timbres; elle convoque l'arrière-ban de sa réserve! Voici venir les 10 cuartos *Derecho judicial* avec la surcharge : *Habilitado — p. correos — un real* (nous avons bien écrit un *real*!); puis le 200 mils de peso, *Derechos de firman* aux armoiries, que nos lecteurs ne connaissent peut-être pas et que nous reproduirons le mois prochain. Ce dernier avec la surcharge *jaune* (l'encre noire a peut-être été épuisée en surcharge) *Habilitado p. postal 2 cems*. Ce n'est pas tout, la couleur jaune étant sans doute épuisée à son tour, voici venir le 1 real *Derecho judicial*, de la série du 10 cuartos, cité d'abord, sans surcharge et affranchissant les lettres!

1 real sur 10 cuartos, bistre, surcharge noire.

2 cent<sup>s</sup>, -- 200 mils vert, — jaune.

1 real, *Derecho judicial*, vert.

## PORTO-RICO.



Les nouveaux timbres-poste parus le 1<sup>er</sup> janvier, ont conservé leur type, mais avec suppression de millésime. Nous recevons les valeurs suivantes :

1/2 mil<sup>s</sup> de peso, carmin.

1 — — rouge-brun.

2 — — pensée.

4 — — mauve.

6 — — bistre-jaunâtre.

8 — — vert-jaune.

1 cent — vert-pâle.

2 — — rouge-brun.

3 — — orange.

5 — — bleu-outremer.

8 — — bistre.

10 — — vert-bleu.

20 — — gris-lilacé.

40 — — bleu-terne.

80 — — bistre-olive.

Soit en tout quinze valeurs, chiffre assez respectable pour un pays qui en donne autant chaque année.

Les timbres-télégraphe sont supprimés : les timbres-poste de 40 et 80 c. de peso en tiendront lieu.

Il n'y a pas de carte postale.

## SAINT-VINCENT.

Nous trouvons dans la circulaire de MM. A. Smith et C<sup>ie</sup> que le 4 pence a actuellement la couleur bleu-outremer dont le brillant dépasse tout ce qui s'est vu dans le monde timbrologique :

4 pence, bleu outremer.

Nous trouvons dans la même circulaire que le 1 penny arrive imprimé en gris. Il est à supposer que le timbre porte une étoile en filagramme, quoiqu'on ne nous le dise pas :

1 penny, gris.

## SUISSE.

Le timbre-télégraphe à 1 franc, a les fils de soie bleus et rouges :

1 franc, vert-bleu et carmin.

L'enveloppe 5 centimes rose-carminé à l'ancien filagramme *colombe*, existe également en grand format, et on nous désigne celui ordinaire avec le filagramme renversé :

5 centimes, rose carminé, grand format.

5 — — ord. — filag. renversé.



## URUGUAY.

On nous prie d'annoncer qu'une personne de Montevideo possède le 1 peso bleu, type avec erreur, qui n'a pas été émis, et dont elle demande 1,000 francs pièce; elle n'en aurait que cinq feuilles, soit 500 exemplaires...

On espère que nous dénoncerons « cette escroquerie. »

Nous ne voyons pas où est l'escroquerie. Est-ce parce qu'on en demande mille francs? mais nous espérons bien que les amateurs seront assez sages que pour ne pas accepter de pareilles conditions, et qu'on laissera les cinq cents timbres à cet employé des postes, qui a été assez prévoyant que de... sauver des victimes de l'*auto-da-fé* qui devait faire disparaître le tirage entier de ces timbres.

Le timbre officiel 10 centesimos a la surcharge bleue:

10 centesimos, rouge, surcharge bleue.

## VICTORIA.

La circulaire de MM. Alfr. Smith et C<sup>ie</sup> nous apprend que le 4 pence est changé. Il a pris la tournure du 2 pence, dont il a le portrait de la reine, mais l'ornementation de la bordure est différente.

Imprimé sur papier blanc au filagramme V. et couronne, piqué 12 1/2 :

4 pence, carmin.

## Les enveloppes de Russie 1848-59.

Nous avons, dans un précédent article, *Projet d'enveloppes timbrées pour le Caucase et la Russie*, donné copie du document officiel, créant les enveloppes timbrées en Russie; nous n'avons donc pas à le reproduire une seconde fois; aussi renvoyons-nous nos lecteurs au n° 220, page 26, qui contient ledit document.

Nous savons donc que l'émission des enveloppes timbrées s'est faite le 1<sup>er</sup> décembre 1848. Il y avait trois valeurs, d'un seul type, mais ce type était composé de deux parties : le centre portant l'aigle, servant pour les trois valeurs, et le cadre circulaire avec la dénomination du prix gravé séparément pour chacun des 10, 20 et 30 kopecks.

La partie centrale a été gravée deux fois. Au début, l'aigle avait la queue en éventail, touchant les pattes de chaque côté, et la couronne était de large dimension; en 1849, l'aigle eut la queue moins développée, séparée des pattes, et la couronne fut de dimension moins large et haute. Il ne peut y avoir doute sur ce classement, possédant des enveloppes

oblitérées de 10 kop., 8 février 1849, appartenant au 1<sup>er</sup> type, et d'autres, 11 juillet 1849, 19 mai 1850, etc., du 2<sup>e</sup> type.

C'est le Département des postes qui se charge de l'impression de ses enveloppes, à l'imprimerie spéciale du Département, sur le papier qui lui est fourni. Ce sont les vieux militaires qui se chargent de ce soin et doivent plier à la main les enveloppes; de là des irrégularités dans le pliage, par suite d'inexpérience.

Émission du 1<sup>er</sup> décembre 1848.



Aigle en relief, à deux têtes, surmonté de la couronne impériale dans un cadre circulaire à fond guilloché; au-dessous de l'aigle, deux cors de poste; autour, l'inscription kop. 34 ... loth ou k. 34 ... lota et 1 kop 34

Konv, ce qui veut dire : kopecks par ... loth et 1 kopeck pour l'enveloppe.

Gravé sur acier et imprimé en couleur sur papier damier épais, gris blanc et jaunâtre, ayant en filigrane un aigle à double tête couronné, avec cors de poste au-dessous et selon la disposition de notre dessin.



Il y en a de différents formats :

Format 136 × 107<sup>mm</sup>.

10 kopecks, noir, noir-gris.

Format 140 × 110<sup>mm</sup>.

20 kopecks, bleu foncé et clair, bleu verdâtre, bleu-noir.

Format 143 × 116<sup>mm</sup>.

30 kopecks, rose, carmin, rouge-brun.

Les dimensions varient parfois de 1 millimètre, tant dans la largeur que dans la hauteur.

Toutes ces enveloppes et les suivantes, de 1848 à 1859, peuvent se rencontrer avec le filigrane renversé et souvent retourné.

## Émission de juillet 1849.



Le type rappelle celui précédent, mais il en diffère par la couronne qui est de dimension moins large et l'aigle qui a la queue d'hirondelle. Le cadre circulaire a été regravé pour le 10 kopecks seulement, les lettres sont un peu plus étroites. L'impression est la même que pour l'émission précédente; le papier ne diffère pas non plus; il est gris-blanc et jaunâtre.

Format 123 × 90<sup>mm</sup>.

10 kopecks, noir (?).

Nous n'avons rencontré que l'enveloppe sans timbre, mais on nous certifie qu'elle a existé avec timbre.

Format 136 × 107<sup>mm</sup>.

10 kopecks, noir, noir-gris.

Format 142 × 84<sup>mm</sup>.

10 kopecks, noir, noir-gris.

Format 140 × 110<sup>mm</sup>.

20 kopecks, bleu foncé clair, verdâtre, tendre, vif et indigo.

Format 143 × 116<sup>mm</sup>.

20 kopecks, bleu foncé.

30 — rose, rose foncé.

L'impression de cette enveloppe 20 kop. sur le format du 30 est le résultat d'une erreur.

Les formats des enveloppes 1848-50, étant incommodes, donnent lieu à des changements qui se trouvent mentionnés dans la pièce suivante :

## DÉPARTEMENT DES POSTES

## SECTION I

## TABLE I

13 DÉCEMBRE 1855  
N° 18552

*A Messieurs les employés chargés de la fabrication et de l'expédition des enveloppes timbrées.*

Monsieur le Chef principal ayant pris en considération que le format des enveloppes timbrées maintenant en usage est un peu trop petit et par conséquent ne correspond pas tout à fait à la grandeur d'une feuille de papier de poste pliée en quatre, a daigné ordonner de faire préparer les enveloppes submentionnées, pour des lettres de un loth et de deux loths, d'un format un peu plus grand.

En vous faisant connaître l'ordre de S. A. (1) pour que vous puissiez d'âlement l'effectuer, le Département des postes vous remet ci-joint deux échantillons des formats nouvellement adoptés des susdites enveloppes.

*Signé :* Directeur, PROTOKOVITCH ANTONSKY.  
*Contre-signé :* Chef de Section, W. INSARSKI.

A cet ordre étaient jointes deux enveloppes mesurant 140 sur 107 et 145 sur 115<sup>mm</sup>; elles portent cette note à l'encre : « Confirmé par le chef principal du Département des postes, le 29 novembre 1855. »

(1) Il s'agit ici du comte d'Adlerberg, qui était à cette époque le chef du Département des postes.

## Émission de décembre 1855.

Semblables aux enveloppes précédentes pour le type et l'impression, etc. :

Type de juillet 1849.

Format 139 × 111<sup>mm</sup>.

10 kopecks, noir, noir-gris, sur blanc jaunâtre.

10 — noir, noir-gris, sur blanc azuré légèrement.

10 — noir, noir-gris, sur blanc et blanc mince.

Le papier est généralement moins épais qu'antérieurement; le format varie de 1 à 2<sup>mm</sup>, tant dans la largeur que dans la hauteur, soit en plus ou en moins.

Type de Décembre 1848.

Format 144 × 116<sup>mm</sup>.

20 kopecks, bleu laitoux, sur blanc épais et moins épais.

Cette dernière émission 20 kopecks est sans doute le fait d'une erreur produite par la similitude des types; l'employé aura pris le 1<sup>er</sup> type, croyant prendre le 2<sup>e</sup>.

Les enveloppes 20 et 30 kopecks étaient généralement peu employées; le public en ignorait presque l'existence, et les personnes qui en avaient connaissance préféraient envoyer chargées leurs lettres pesantes, dont le paiement de la taxe avait lieu en espèces, ce qui offrait bien plus de sécurité. La vente de ces enveloppes était tellement nulle, qu'il n'y avait que les bureaux principaux de grandes villes qui en possédaient.

Pour donner une idée de la vente des enveloppes 10, 20 et 30 kopecks, pendant les années 1848 à 1855, voici entre autres le détail de ce qui en a été vendu dans tous les établissements de poste du gouvernement de Wologda.

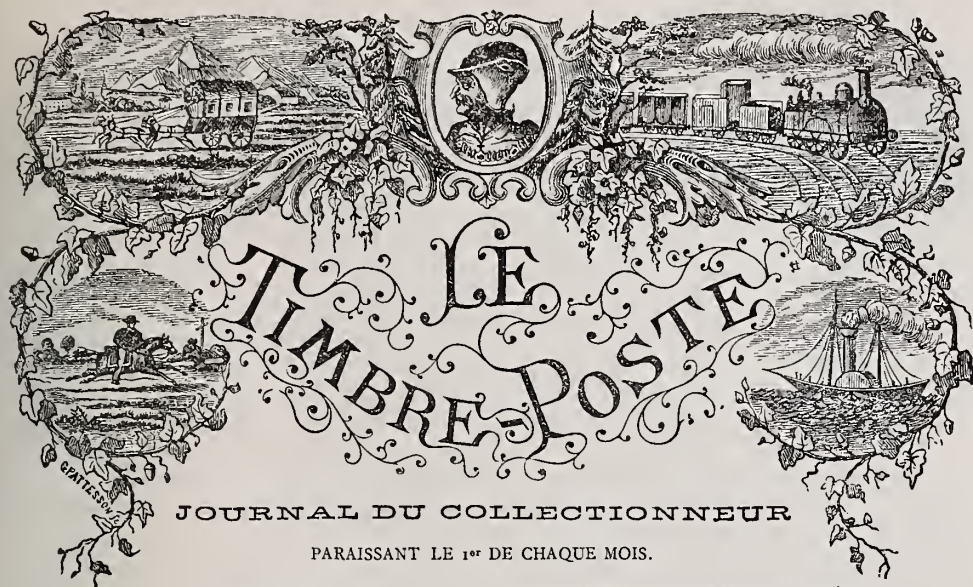
|         | DE 1 LOTH<br>(10 KOP) | DE 2 LOTH<br>(20 KOP) | DE 3 LOTH<br>(30 KOP) | TOTAL |
|---------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------|
| En 1848 | 954                   | 78                    | 12                    | 1044  |
| 1849    | 8728                  | 143                   | 32                    | 8903  |
| 1850    | 7952                  | 28                    | 1                     | 7981  |
| 1851    | 10139                 | 88                    | 12                    | 10239 |
| 1852    | 11640                 | 86                    | 1                     | 11727 |
| 1853    | 12026                 | 13                    | 12                    | 12051 |
| 1854    | 14153                 | 117                   | 1                     | 14571 |
| 1855    | 19111                 | 110                   | 17                    | 19238 |
|         | 85003                 | 663                   | 88                    | 85754 |

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

Brax. — Impr. J.-B. Moens, père et fils, rue de la Régence, 59.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MONOYTES-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

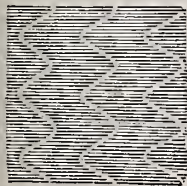
Nous avons vu la carte 10 + 10 reis, les deux parties s'ouvrant comme un livre. Cette carte est du reste la même que celle du Portugal, avec la surcharge *Açores* sur le timbre même et, quoique annoncée depuis longtemps, elle n'a été émise que depuis peu.

10 + 10 reis, brun.

### BAVIÈRE.

Les bandes à 3 pfennig ont le papier *blanc* à lignes ondulées horizontales, depuis le commencement de février dernier :

3 pfennig, vert-jaune.



Il n'y a plus que le timbre-poste 25 pfennig qui n'est pas encore venu avec le nouveau filagamme, le 5 pfennig violet ayant fait son apparition ces jours-ci :

5 pfennig, violet.

*Der Philatelist* fait remarquer que la seconde partie des cartes avec réponse de 1874, 2 + 2 kreuzer, et 1876, 3 + 3 et 5 + 5 pfennig, ont parfois le mot : *Nückantwort* au lieu de *Rückantwort* :

2 + 2 kreuzer, vert-bleu sur gris-fer.  
3 + 3 pfennig, vert-jaune —  
5 + 5 — vert-bleu. —

### BELGIQUE.

Une nouvelle valeur de timbre de chemin de fer est venu augmenter la série de ces timbres. Le type est semblable aux précédents timbres en cours :

1 franc, gris.

### BOLIVIE.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* ajoute aux variétés portant :

Admon de Correos.

Cochabb

10 cts.

celle ayant cette surcharge en noir, sur le timbre 20 centavos actuel :

10 centavos, vert et noir.

## CUBA.



Les timbres de 1882 qui sont destinés à avoir une prolongation d'existence sur leurs prédécesseurs (janvier 1882 à fin décembre 1883) et qui, pour cette raison, ne portent pas de millésime, nous sont parvenus. Le type est celui de l'année dernière, sauf que le mot : *Cuba*, occupe la partie supérieure entre une grecque.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

|       |                     |
|-------|---------------------|
| 1     | cent de peso, vert. |
| 2     | — — carmin.         |
| 2 1/2 | — — chocolat.       |
| 5     | — — outremer.       |
| 10    | — — brun olive.     |
| 20    | — — brun-rouge      |

Le *Welt Post* signale un 6 c. de peso, brun. Ne serait-ce pas le 10?

Les cartes postales ont la même disposition que celles qui se trouvent supprimées, sauf qu'elles ont le type ci-haut :

|                                        |  |
|----------------------------------------|--|
| 2 c. de peso, rouge-brunâtre sur blanc |  |
| 3 — — rose —                           |  |
| 2 + 2 — — rouge-brunâtre —             |  |
| 3 + 3 — — rose —                       |  |

Le *Philatelic Record* annonce une cinquième carte, type de 1878 :

4 c. de peso, carmin sur chamois.



Les timbres-télégraphe partagent la chance des timbres-poste; leur existence est fixée à deux ans. Ils sont aux armoiries actuelles d'Espagne et portent à la partie supérieure l'inscription : *Cuba Telegrafos*; à la partie inférieure, l'énonciation de la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

|                   |   |
|-------------------|---|
| 20 cent, de peso, | ? |
| 40 — —            | ? |
| 80 — —            | ? |

## DANEMARK.

C'est par suite d'un malentendu que nous avons annoncé un timbre 2 øre et des bandes timbrées pour la poste de Copenhague. C'est la poste royale de Danemark qui se propose ces émissions. On parle aussi d'un changement de couleur du 20 øre, qui serait imprimé désormais en bleu.

*Copenhague*. Nous tenons la carte 3 øre qui a

paru vers la fin de janvier dernier. A droite, angle supérieur, le timbre 3 øre dans un cadre formé de deux filets distancés et à angles arrondis. Au milieu de la partie supérieure :

Kjøbenhavn.  
By — Og Huselegraf.  
Brevkort.  
Ikke Expres.

Puis trois lignes pour l'adresse, la première commençant par *Adresse*; à la partie gauche et inférieure du timbre : *Ikke Expres*; en dehors du cadre, à gauche : *Frederiksborggade ved Nerre Boulevard . Dronningens*; à droite : *Triangelen (Osterbro) Norrebrogade 26*; en haut : *Tvergade 11 (Hj. af St-Kongensgade)* . *Stationer : Vesterbrogade 64. Gl Kongevej 103*; en bas : *Frederiksberggade 40. Ved Stranden (Hotel Royal, Hovedstation.). St-Helliggeiststrade 3.*

Impression lithographique de couleur sur carton blanc :

3 øre, jaune.

Les timbres 10 øre ont actuellement l'orthographe fautive du mot *Telegram*, rectifiée en *Telegram*; la couleur a été modifiée par la même occasion. L'impression noire est remplacée par la rouge; le gris qui formait le fond est bleu pâle, et ce qui était or, est blanc aujourd'hui :

10 øre, rouge et bien.

On nous envoie les 3 et 5 øre, *non dentelés* :

3 øre, jaune  
5 — brun.

ÉGYPTE.

Depuis le 27 janvier dernier, le timbre 10 paras gris-verdâtre a fait sa joyeuse entrée dans le monde :

10 paras, gris-verdâtre.

ESPAGNE.

Puisque tout le monde annonce des timbres impôt de guerre comme émission postale nouvelle, disons-en deux mots ici. Ces timbres ne sont pas actuels et n'ont jamais été en usage. Nous les avons annoncés au *Fiscal*, n° 57, de mai 1879, et plus tard en août. Nous avons dit qu'ils ne seraient pas en usage, cet impôt ayant été supprimé.

Ces timbres, qui devaient paraître le 1<sup>er</sup> mai 1879, ont été vendus aujourd'hui pour les collections, et nécessairement on les présente comme étant d'une émission nouvelle.



## ÉQUATEUR.



Après les 1, 5 et 50 centavos que nous avons fait connaître, voici les 2 et 20 qui nous arrivent. L'impression est toujours en couleur sur blanc, avec le piquage des autres valeurs :

2 centavos, rouge-vert.  
20 — outremer.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons devant nous le nouveau timbre 5 cents qui doit paraître le 1<sup>er</sup> Mars. Il est tout simplement splendide.

Dans un ovale formé de petites perles blanches, est l'effigie à gauche de feu le Président Garfield; en-dessous, sur une banderole : *Five cents*, mots séparés par le chiffre 5 placé dans une étoile; plus bas, sur une ligne droite : *U. S. Postage*.

C'est, à notre avis, ce que l'on a fait de mieux en timbres jusqu'à présent. Avis à MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> qui feraient bien de mettre leurs rossignols de côté.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 cents, brun.

Selon le *Philatelic Record*, il y aurait un nouveau coin de l'enveloppe 3 cents, dépassant en laideur tout ce que la Compagnie Plymton a produit. Dont acte :

3 cents, vert.



plus bas : *54 pine, St-Ny. R. Eassen. Prop'r.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 16, 12 :

Sans valeur bistre.  
— outremer pâle.

Nous avons vu des épreuves non dentelées en noir, bleu-vermillon, brun, gris-vert.

Une autre émission de la Compagnie « Empire City Dispatch, » fait usage d'un timbre qu'elle a émis vers le milieu de l'année dernière. Il est imprimé en noir sur papier de couleur vergé, piqué 12 :



Sans valeur (1 cent), vert d'eau.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

L'*Ami* signale la carte 5 centavos, imprimée en diverses couleurs :

5 centavos, sur blanc, azur, rose.

Nous avions déjà cette carte sur bleu-lilas, bleu-gris, lilas et jaune sale. Cela promet!

Au type du 5 centavos, il y a encore une carte à 2 c. mais le timbre est différent. Nous venons d'en voir un exemplaire, grâce à MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>. L'impression est noire sur paille :

2 centavos, noir sur paille.

M. Joannidès nous a mis sous les yeux les timbres A et R lignes horizontales, imprimés en noir sur papier azuré :

A. 5 centavos, noir sur azur.  
R. 5 — — —

De plus, le timbre 5 centavos, aigle essorante, imprimé également sur papier azuré :

5 centavos, violet vif sur azur.

A la série des timbres à effigie de la Liberté, récemment parus, il faut ajouter, suivant le *Philatelic Record* :

2 centavos, noir sur rose.

## FIDJI.



Il nous arrive un timbre à l'effigie de la reine Victoria à gauche, dans un cercle à bordure blanche et fond ligné horizontalement; au-dessus : *Fiji*; au-dessous : *One shilling*, et des ornements de remplissage blancs. Il n'y a pas d'indication d'emploi du timbre. On nous dit qu'il est postal, mais rien ne le prouve, les timbres antérieurs ayant toujours eu le mot : *Postage*.

Ce type ne nous paraît pas venir de la maison De

la Rue de Londres, qui fournit moins mauvais que cela. L'impression est en couleur sur papier blanc uni; piqué 10 :

1 shilling, bistre jaunâtre.

#### FINLANDE.

Le *Deutsche Ph. Zeitung* annonce que le rée-pissé-retour a, à la première ligne : *Retour-Kort inom Finland*. La couleur du timbre est modifiée :

10 penni, lilas-rouge.

*Helsingfors*. M. Fouré nous a adressé deux timbres se tenant, du 10 penni actuel, qui n'étaient pas dentelés :

10 penni, vert et rouge.

*Compagnie Helsingfors-Boback* (et non Bobaco) a s'il faut en croire un journal allemand, qui dénonce les falsifications qu'il a introduites, changé l'impression de son timbre 25 penni. Aujourd'hui la partie gauche oblique est imprimée complètement en rouge vermillon au lieu d'être bistre et bleu, et la partie droite oblique est bleue et non bistre et bleu :

25 penni, rouge-vermillon et bleu.

#### FRANCE.

La carte pneumatique avec réponse, type définitif, est en circulation, nous apprend le *Philatelic Record* :

30 + 30 centimes, rose sur chamois.

#### GADELOUPE ET MARTINIQUE.

D'après une communication que nous fait M. Westoby, les timbres-taxé de Guadeloupe sont également employés à la Martinique. Reste à savoir s'il n'y a pas d'autres colonies françaises qui en font emploi.

#### GUYANE ANGLAISE.



Nous tenons de MM. Stanley Gibbons et Cie et de M. Berger, quelques timbres provisoires 1 cent et 2 cents qui auraient été émis les 21 et 28 décembre dernier.

Ces timbres ont une surcharge en chiffre, avec la valeur primitive biffée en noir par un trait; il y en a d'autres où le mot *official* ne les empêche pas

de servir comme timbres ordinaires. On nous signale :

#### 1° surcharge noire d'un chiffre avec valeur biffée.

|                     |              |                   |
|---------------------|--------------|-------------------|
| 1 cent sur 96 cents | bistre vert, | type 1876.        |
| 1 — — 48 —          | rouge,       | — 1863, piqué 10. |
| 2 — — 96 —          | bistre vert, | — 1876.           |

#### 2° surcharge d'un chiffre & official, avec valeur biffée en noir.

|                      |             |            |
|----------------------|-------------|------------|
| 1 cent, sur 12 cents | lilas,      | type 1876. |
| 1 — — 48 —           | brun-rouge, | —          |
| 2 — — 12 —           | lilas,      | —          |
| 2 — — 24 —           | vert,       | —          |



Du type 1876, 2 cents, vert, il y en a deux variétés de surcharge, nous dit M. Berger: 1° avec chiffre à extrémité inférieure recourbée et 2° avec ligne horizontale. Cela doit exister pour les autres variétés.

A peine émis, ces timbres ont été achetés par la spéculation, de sorte que l'administration des postes, qui se trouvait déjà embarrassée, l'a été davantage pour servir le public. Elle a donc pris une résolution héroïque, en émettant des timbres d'un type nouveau, qui ont été imprimés dans la colonie et émis le 7 janvier dernier.



Il y en a deux types distincts, des deux valeurs qui ont été émises; c'est-à-dire avec vaisseau à deux mâts et à trois mâts. Les feuilles ont douze variétés résidant dans le placement plus ou moins régulier des clichés typographiques dont sont composés les timbres, elles sont placées sur deux rangées. On dit que la poste ne délivre de ces timbres que par petite quantité et pour les besoins du public.

Comme moyen de contrôle peut-être, les timbres sont pointillés à l'emporte-pièce, système Sloper, et laissent voir, dans le sens oblique, le mot *specimen*.



Composés à l'imprimerie Baldwin et C<sup>ie</sup> à Georgetown et imprimés typographiquement en noir sur papier de couleur, piqués 12 :

- 1 cent, rose violacé vif.  
2 — jaune.

La circulaire Smith et Cie publiée à propos de ces timbres le document ci-après :

GUYANE ANGLAISE.  
BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

Georgetown, 21 décembre 1881.

Une fourniture de timbres-poste, commandée depuis quelque temps, n'étant pas arrivée, il a semblé nécessaire d'émettre les timbres temporaires suivants, jusqu'à ce que la fourniture régulière soit reçue, savoir :

Les timbres à 96 cents ayant leur valeur nominale oblitérée et le chiffre 1 imprimé dans le centre, seront émis comme timbres de 1 cent.

Les timbres de 96 cents ayant cette valeur nominale oblitérée et le chiffre 2 imprimé dans le centre, seront émis comme timbres de 2 cents,

E. D. WIGHT.  
Maître général des postes.

M. Burnett nous envoie les pièces officielles suivantes qui se rapportent à ces émissions :

GUYANE ANGLAISE.

Georgetown, 28 décembre 1881.

Les timbres suivants seront émis comme timbres de 1 et 2 cents, notamment :

- 12 cents, officiel  
48 — —  
48 — —

seront employés comme 1 cent :

- 12 cents, officiel  
24 — —

seront employés comme 2 cents.

E. D. WIGHT,  
maître général des postes.

GUYANE ANGLAISE.  
BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

Georgetown, 7 janvier 1882,

Une émission de timbres-poste de 1 et 2 cents ayant été autorisée, avis est donné par la présente que ces timbres provisoires sont maintenant prêts à être émis, mais qu'ils ne le seront qu'en quantités que le maître général des postes en fonction aura besoin pour l'usage d'affranchissement des objets de correspondances postales.

E.-D. WIGHT,  
Maître général des Postes

HAWAIIAN.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, ce pays est entré dans l'Union postale. Le *Philatelic Record*, à qui nous empruntons cette nouvelle, ajoute que de nouveaux timbres seront émis :

- 1 cent bleu, Buste de la Princesse Likelike.  
5 — — semblable à celui en usage.  
10 — noir, Portrait du roi Kalakana.  
15 — brun rouge, Buste de Kapiolani, la reine actuelle.

Il y aura des cartes postales, savoir :

- 1 cent, rouge, pour usage de l'intérieur des îles.  
2 — noir, Vue du cap Diamond.  
3 — vert, Paloulou et flambeaux croisés (?)

HONG-KONG.



Nous apprenons par le *Philatelic Record* que le timbre fiscal 1 dollar est en emploi comme timbre-poste. Il est de la même série que les 3, 5 et 10 dollars qui sont employés depuis longtemps au même usage.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme c et couronne ; piqué 15 :

- 1 dollar, bleu.

HONGRIE.

On nous signale au nouveau filagramme :

- 20 kreuzer, noir et gris.

INDE PORTUGAISE.

Ajoutons aux valeurs 4 1/2 et 6 reis signalées le mois précédent, les suivantes au type définitif et qui forment la série des valeurs en cours en ce moment :

- 1 1/2 reis, noir.  
1 tanga, rose.  
2 — bleu.  
4 — lilas.  
8 — orange.

Ajoutons à la série si importante des timbres provisoires :

- 1 tanga, lilas sur 100 reis.  
2 — brun — 300 —

ITALIE.

Un timbre préparé pour recevoir la surcharge *estero*, c'est-à-dire avec les coins blancs, nous a été remis par M. Le Roy d'Étiolles, sans ladite surcharge. Valeur 1 centesimo :

- 1 cent, vert, sans surcharge

Nous avons signalé il y a quelque temps, un 10 centesimi jaune-brun, *Estero*, coin gauche supérieur non modifié. M. Meyer signale :

- 1<sup>o</sup> Quatre coins non modifiés, avec surcharge ;  
2<sup>o</sup> Coins non modifiés aux angles inférieurs, avec surcharge.

Il y aurait donc quatre variétés, en y comprenant celle avec les quatre angles modifiés.

Depuis le commencement de février, est entré

en usage le timbre à 5 centesimi *Estero*, type à l'effigie du roi Humbert.

5 centesimi, vert-bleu.

MALACCA.



Nous donnons le dessin du timbre 6 cents, devenu 10 cents, par suite de la surcharge qu'on y a appliquée et que nous avons annoncé il y a peu de temps :

6 cents, violet, surcharge noire.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les 5 et 10 cents, types définitifs.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

M. Fouré nous a montré avec double surcharge oblique, une à l'intérieur et une à l'extérieur, l'enveloppe :

2 schillinge, violet.

MEXIQUE.



Voici le fac-simile des timbres *Porte de Mar*, dont nous avons parlé dans notre numéro de février dernier.

*Campêche*. M. de Ferrari nous a mis sous les yeux le 5 centavos, valeur inconnue jusqu'ici et répondant pour le type aux 25 et 50 centavos connus :

5 centavos, bleu pâle, indigo et noir.

NORWÈGE.

*Der Philatelist* a annoncé une carte avec réponse payée 5 + 5 öre, imprimée en bleu sur carton chamois, pour l'intérieur du pays :

5 + 5 öre, bleu sur chamois.

PAYS-BAS.

La carte avec réponse 2 1/2 + 2 1/2 cent a également le carton d'un rose foncé, comme la carte ordinaire de cette valeur :

2 1/2 cent, violet sur carton rose foncé.

PÉROU.



Nous tenons de l'obligeance de M. Burnett un deuxième type de l'émission chilienne. Il est différent de celui que nous avons reproduit le mois passé; les armes du Chili, en rouge, occupent le centre, mais avec une inscription noire en forme de fer à cheval, *Union postal universal*, encadrant lesdites armoiries; en dessous : *Peru*, également en noir.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert, surcharge rouge et noire.  
5 — bleu, — — —

Un troisième type qu'on ne s'attendait pas à revoir ici, c'est le 1 centavo, jaune-orange de 1879.



Il porte également en surcharge les armoiries chiliennes en outremer, mais il n'a pas d'inscriptions en forme de fer à cheval. Allons-nous être affligés de deux séries avec surcharge? L'une avec inscription: *Union postal universal*, et l'autre,

sans cette inscription?

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1 centavo, jaune-orange, surcharge outremer.

Nous ne savons si l'usage des *timbres-taxe* (*Déficit*) est changé, mais nous avons vu une lettre adressée à New-York ne portant que des timbres 5 centavos *Déficit*, avec la surcharge ovale: *Union postal universal*, en bleu :

5 centavos, vermillon et bleu.

PHILIPPINES.

Depuis que l'administration des postes de cette colonie espagnole a été à même d'apprécier l'idée sublime des surcharges, due à MM. De La Rue & Co, elle s'en donne à cœur joie. Voici d'abord les dessins des timbres dont nous parlions le mois dernier. Ce sont les 2 centimos et le 1 real. Mais



en voici un autre que nous adresse M. Burnett. Il faut croire que nos suppositions étaient fondées



quand nous annonçons que la couleur jaune était



épuisée, car la surcharge de ce nouveau timbre est rouge. En variant les valeurs de surcharge, on varie même les inscriptions. La surcharge actuelle a : *Habilitado p<sup>a</sup> Correos de dos reales*; elle est appliquée sur le 2 reales *Derecho*

*Judicial*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :  
2 reales, bleu, surcharge rouge.

Il faut croire que l'administration des postes de Madrid va bientôt mettre un terme à cette débauche de surcharges, car on nous a fait voir les essais des timbres suivants, à l'effigie du roi Alphonse XII, types des 2, 2 1/2 et 8 c. en usage, *essais* imprimés comme suit :

|          |                      |
|----------|----------------------|
| 2 4/8 c. | de peso, rouge-brun. |
| 3        | — vert.              |
| 5        | — lilas.             |
| 6 2/8    | — bleu.              |
| 10       | — lilas.             |
| 12 4/8   | — bleu.              |
| 20       | — lilas.             |
| 25       | — rouge-brun.        |

Ces lignes étaient écrites quand le *Philatelic Record* annonce avoir reçu :

2 4/8 c. de peso, bleu.

#### PORTUGAL.

L'enveloppe 25 reis est actuellement bleu foncé :  
25 reis, bleu foncé.

Il nous arrive aussi un timbre-télégraphe à l'effigie du roi ? que nous reproduirons le mois prochain.

L'impression est en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

25 reis, brun-rouge, bistre.

#### RUSSIE.

*Loubny* (Poltava). Nous tenons de M. Breitfuss deux timbres d'une poste inconnue jusqu'ici pour



avoir des timbres. Ils sont tous deux d'un usage différent.

Le premier laisse place au centre pour un numéro, probablement dans le même but que les timbres de Saratoff; ce numéro est dans un cercle qui est lui-même renfermé dans un cadre rectangulaire, contenant, outre le chiffre de sa valeur aux angles, dans un cercle, l'inscription suivante : *Loubens zemskaja selskaja potchta*, ce qui veut dire : Poste rurale du Ziemstwo de Loubny.

Le second timbre a une inscription dans un ovale ornementé, savoir : *Godowaia nodniska* (souscription annuelle); au dehors les mêmes inscriptions que le timbre précédent. La valeur n'est pas indiquée.

Ce dernier timbre est le premier de l'espèce que nous connaissons. Change-t-il de couleur annuellement ou le nombre de lettres est-il limité pour l'abonnement, c'est ce que M. Breitfuss n'a pu nous dire.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

5 kopecks, rose.  
Sans valeur indiquée, bistre-brun.

#### SAINT-VINCENT.

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Voici un



nouveau timbre provisoire décrit par le *Philatelic Record* :

« C'est le 6 pence de juin 1880, avec la valeur annulée par une barre noire au-dessus de laquelle est imprimé en caractères romains noirs : *one penny*. La surcharge a

17 1/2<sup>mm</sup> en longueur, et les lettres en ont 2 de hauteur. Le spécimen devant nous est marqué : 2 décembre : »

1 penny sur 6 p. vert, surcharge noire.

M. Burnett nous adresse le timbre 1/2 penny, définitif, malheureusement. Il est pareil aux autres valeurs, mais de dimension moindre et toujours à l'effigie de Victoria.



Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme étoile, piqué 12 :

1/2 penny, orange.

#### SUISSE.

Les timbres 40 centimes, gris, avec fils de soie, viennent de faire leur apparition (février); ceux à 20 centimes sont en cours depuis novembre 1881 : la série est donc complète :

20 centimes, orange.  
40 — gris.

## ILES DE TURK.

Nous avons au type du 4 pence :

1/2 penny, vert-pâle.  
2 1/2 — brun-rouge.

## TURQUIE.

On nous offre de Constantinople des 10, 20 paras et 1 piastre, type avril 1876, avec surcharge *cheir*, en noir, rouge et violet, dans un cercle pointillé; 2° la même surcharge en mêmes couleurs, mais *cheir* avec cercle interrompu.

On n'a déjà donné que trop d'encouragements à toutes ces carottes, et nous engageons amateurs et marchands à refuser systématiquement tous ces timbres.

## VICTORIA.

Il y aurait eu retouche de l'enveloppe 1 penny, suivant le *Philatelic Record*, qui a vu un exemplaire coupé, différant des autres enveloppes connues par l'addition de lignes blanches unies autour de l'ovale, par des lignes ondulées en haut et en bas de l'inscription *one penny* et par d'autres petits détails :

1 penny, vert sur azur.



Nous avons l'avantage de reproduire le 4 pence dont nous parlions le mois passé, et qui se rapporte bien au 2 pence, comme il a été dit :

4 pence, carmin.

## WURTEMBERG.

Nous avons vu les enveloppes officielles dont nous parlions dans notre n° 226. Elles sont conformes aux timbres officiels signalés en mai 1881. Nous en avons vu d'oblitérées novembre 1881 qui doit être la date d'émission. Il y en a deux formats :

1° Enveloppes pour actes 350×140 mm. ouverture sur le côté.

2° Enveloppes ordinaires 182×120 mm. ouverture en haut.

5 pfennig, lilas.  
10 — rose.

Voici le décret de création :

## DISPOSITIONS DES DÉPARTEMENTS.

## DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE :

Ordonnance concernant la manipulation de la taxe postale dans les affaires de service.

En vertu de l'ordre du ministère Royal des affaires étrangères division des postes, la Direction Royale des postes et télégraphes a

pris les mesures nécessaires pour que, à partir du 1<sup>er</sup> octobre de l'année courante, l'imprimerie des postes puisse fournir, en 1/4 et 1/2 format d'actes, des enveloppes revêtues de timbres d'affranchissement de 5 et 10 pfennig, pour les envois dans les relations officielles qui sont soumis au timbre. Le prix par cent (100) exemplaires de ces enveloppes est fixé pour les enveloppes de 1/2 format d'actes à m. 1, 32 pf. et pour celles en 1/4 format d'actes à 66 pfennig, non compris la valeur du timbre d'affranchissement pour lequel il faut ajouter 10 pfennig pour les premières et 5 pfennig pour les dernières.

Les autorités judiciaires sont invitées à s'adresser à l'imprimerie des postes pour y faire leurs provisions de ces enveloppes de lettres timbrées pour les relations officielles, lesquelles enveloppes, à l'égal des timbres spéciaux pour les relations officielles, ne pourront être appliquées à d'autres envois, et elles sont priées d'observer les prescriptions suivantes :

Il ne sera admis à se pourvoir de ces enveloppes de lettres timbrées que celles des autorités judiciaires qui ne sont pas pourvues d'un aversum de frais de chancellerie. Ces autorités judiciaires reçoivent gratuitement lesdites enveloppes timbrées, elles donneront simplement en échange, des accusés de réception sur des formulaires spéciaux, différents des récépissés des timbres spéciaux pour les relations officielles.

A l'égal des timbres spéciaux pour les relations officielles (comparez l'ordonnance publiée le 30 mars 1881, Moniteur (*Staatsanzeiger*, n° 7)), la direction de la chancellerie se fait délivrer ces enveloppes de lettres timbrées, tant pour elle-même que pour les commissions d'investigation qui siègent avec elles, ainsi que pour les bureaux du procureur général. (Oberstaatsanwaltschaft); les directions de chancellerie des tribunaux ruraux se les feront délivrer en même temps pour les bureaux des procureurs du roi. (Staatsanwaltschaften); les tribunaux de bailliage (Amtsgerichte) les demanderont en même temps pour les différents procureurs du bailliage (Amtsanwalte).

Pour se faire délivrer leurs provisions d'enveloppes de lettres timbrées, les autorités devront adresser leurs demandes (toujours par nombre rond de centaine) aux bureaux de poste de leurs sièges, lesquels transmettront la demande à l'imprimerie des postes et elles joindront à leurs demandes les formulaires de récépissés.

A la clôture de l'année administrative, les autorités ne devront pas avoir en mains de grandes provisions de ces enveloppes timbrées.

La justification de l'emploi et de la consommation de ces enveloppes n'est pas exigée.

Stuttgart, 17 septembre 1881.

FABER.

Dans le n° 226 nous parlions aussi d'enveloppes-mandats pour les affaires de service. Elles sont en usage depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier. C'est M. Joannidès qui nous les fait connaître.

Nous avons d'abord le type avec losange intérieur; inscription: *Dienst-sache*; puis celui avec bande oblique, inscription *Amlicher Verkehr*, tous deux de même valeur 15 pfennig, la seule du reste qui existe suivant le décret que nous avons publié en octobre 1881. Le timbre occupe l'angle droit supérieur, sur enveloppes de format ordinaire, avec impression noire sur papier chamois, la patte de fermeture ornée des armoiries en relief du Wurtemberg dans un cercle; quant au texte de l'enve-



loppe même, elle est noire, il appartient au dernier tirage des enveloppes-mandats avec millésime 188 tant au recto qu'au verso et avec grande gomme à la patte de fermeture :

*Dienst-Sache* 15 pfennig, jaune.  
*Amtlicher-Verkehr* 15 — —

### Les nouveaux timbres de Russie.

C'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883, que la Russie va suivre l'exemple d'un grand nombre d'administrations postales, en adoptant les couleurs proposées par le Bureau international pour les timbres ou enveloppes de valeurs à 5, 10 et 25 centimes ou équivalent. La France seule ne veut pas se soumettre à la règle générale.

A cette date paraîtront donc de nouveaux timbres en Russie, comme suit :

#### Type des 1, 2, 3 et 5 kopecks actuels :

|           |               |      |             |
|-----------|---------------|------|-------------|
| 1 kopeck, | orange,       | fond | jaune.      |
| 2 —       | vert foncé,   | —    | vert clair. |
| 3 —       | carmin,       | —    | rose.       |
| 5 —       | lilas,        | —    | lilas pâle. |
| 7 —       | bleu de ciel, | —    | bleu pâle.  |

#### Type du timbre actuel 7 kopecks, légèrement plus grand :

|             |             |        |       |
|-------------|-------------|--------|-------|
| 35 kopecks, | bleu foncé, | centre | rose. |
| 70 —        | violet,     | —      | vert. |

#### Grand format carré de la grandeur du timbre-télégraphe, avec écusson rond :

|           |             |         |        |       |
|-----------|-------------|---------|--------|-------|
| 3 roubles | 50 kopecks, | argent, | centre | bleu. |
| 7 roubles | —           | or,     | —      | rose. |

#### En enveloppes il y aura deux valeurs au type actuel :

|            |               |
|------------|---------------|
| 7 kopecks, | bleu de ciel. |
| 14 —       | orange foncé. |

De la première valeur il y aura les quatre formats connus ; de la seconde valeur (14 k) il n'y en aura que deux : Ordinaire et grand.

Les cartes postales auront le cadre et les inscriptions brunes, savoir :

|              |                   |
|--------------|-------------------|
| sans timbre, | sur carton blanc. |
| 3 kopecks,   | carmin — paille.  |

Les valeurs 2, 3 et 7 kopecks, correspondront donc aux trois couleurs proposées par le Bureau International de Berne, savoir :

|                  |             |
|------------------|-------------|
| 5 cent (2 kop.), | vert.       |
| 10 — (3 — ),     | rouge.      |
| 25 — (7 — ),     | bleu clair. |

Voici à propos de ces changements une lettre-circulaire émanant du Bureau International de Berne, qui nous donne la date approximative de

changements de couleur de timbres, dans différents pays.

*Berne, le 29 janvier 1882.*

MONSIEUR,

Par ma circulaire en date du 8 février 1879, n° 45, 3438, j'ai eu l'honneur de faire connaître aux administrations de l'Union :

1° Quelles sont celles d'entre elles qui reconnaissent l'utilité d'adopter une couleur uniforme pour chacune des trois catégories de timbres-poste représentant les taxes types de l'Union et

2° que, d'après les éléments d'appréciation mis à ma disposition, les couleurs les plus généralement employées, sont :

le bleu pour les timbres de 25 centimes.

— rouge — 10 —

— vert — 5 —

pour les timbres de sommes équivalentes dans les pays qui n'ont pas le franc pour unité monétaire.

Depuis lors, le Bureau International a reçu au sujet de cette question, un certain nombre de communications dont il croit devoir vous donner un résumé.

Les administrations allemande, autrichienne, colombienne, espagnole, hongroise, italienne et roumaine, ont respectivement adopté le bleu, rouge et le vert pour leurs timbres de 25, 10, 5 centimes ou de sommes équivalentes dans leur monnaie.

Huit offices ont indiqué approximativement l'époque à laquelle ils pensent se trouver en mesure de faire imprimer respectivement en *bleu, rouge et vert* les timbres-poste dont il s'agit. Ce sont :

|                   |                                        |
|-------------------|----------------------------------------|
| L'office Indien,  | } dans le courant de cette année.      |
| — Luxembourgeois, |                                        |
| — Mexicain,       |                                        |
| — Danois,         | } dans le courant de l'année prochaine |
| — Japonais,       |                                        |
| — Egyptien,       | } dans deux ans environ.               |
| — Norvégien,      |                                        |
| — Haitien,        | en février 1884.                       |

Les administrations de Belgique, de la République Dominicaine, de la République de Libéria, et du Pérou ont annoncé l'intention d'assigner aux timbres-poste correspondant aux taxestypes de l'Union, les teintes indiquées par ma circulaire précitée, mais il n'est pas encore possible à ces administrations de préciser la date à laquelle cette mesure pourra être réalisée.

L'office de la République de Honduras attend, pour faire imprimer les timbres-poste dont il s'agit aux couleurs indiquées ci-dessus, que ces couleurs soient officiellement adoptées par l'Union.

Les administrations qui ne se sont pas encore prononcées sur la question, sont priées de bien vouloir me faire parvenir leur avis le plus tôt possible.

Agréez, M. le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

*Le Directeur,*

EUGÈNE BOREL.

*A Monsieur le Directeur Général des Postes.*

D'après ce qui précède, l'uniformité de couleur pour les trois valeurs employées comme taxes de l'Union postale universelle n'est pas encore chose faite et il faudra encore quelques années avant d'arriver à un résultat aussi simple que pratique.

F. BREITFUSS.

### Les enveloppes de Brême.

Le sujet que nous allons traiter l'a déjà été antérieurement ici, par un de nos ex-collaborateurs, mais d'une façon tout à fait incomplète, sans avoir jamais pu se résoudre à profiter de nos remarques et avouer ainsi qu'il avait erré.

Les enveloppes timbrées ont été introduites à Brême le 1<sup>er</sup> janvier 1857. Depuis leur origine, jusqu'à la fin de leur existence, elles sont restées à peu près ce qu'elles étaient au début. Il n'y a que le papier qui a différé parfois; la place occupée par le timbre n'a pas toujours été régulière; quant au timbre lui-même, il a subi à diverses époques quelques modifications.

*Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1857.*



Armoiries de Brême dans un écusson surmonté d'une couronne; forme ovale en largeur, contenant à l'intérieur, en haut: *Stadt Post Amt* (1), et en bas:

*Bremen.*

Estampillé avec un timbre à main, à des endroits qui varient sur enveloppes diverses; l'angle inférieur gauche porte parfois, en lettres capitales noires, le mot *franco*; il n'y a pas d'ornement gaufré à la patte de fermeture.

De 1857 à 1867, le type est resté ce qu'il était.

Au début: *Stadt Post Amt*, est d'un caractère tant plus petit que les enveloppes de 1867;

*Stadt*: Les lettres S et T sont remarquablement plus petites; l'S est plus fermé;

*Post*: l'O est plus rond; l'S plus fermé;

*Amt*: l'A est plus droit;

*Bremen*: l'R est plus large du bas.

Nous ne voyons pas de différence à l'écu ni à la couronne.

Voici maintenant les différentes espèces que nous avons rencontrées:

*Format ordinaire*: 150 sur 82<sup>mm</sup>.

Timbre à gauche, angle supérieur; *franco* à gauche, angle inférieur:

|                         |                 |                |
|-------------------------|-----------------|----------------|
| Sans valeur (1 grotte), | noir sur blanc, | crème uni.     |
| —                       | —               | — uni.         |
| —                       | —               | — azur, vergé. |

D'habitude la patte de fermeture a son extrémité gommée; nous avons cependant les enveloppes suivantes dépourvues de gomme:

|                         |                 |            |
|-------------------------|-----------------|------------|
| Sans valeur (1 grotte), | noir sur blanc, | crème uni. |
| —                       | —               | — uni.     |

C'est bien à un format-type qu'appartiennent ces

(1) Office de la poste municipale.

enveloppes et les suivantes, sauf une exception ainsi qu'on peut s'en assurer.

Le format-type a les pattes de côté arrondies *du bas seulement*, et la patte inférieure a son extrémité également arrondie.

En examinant nos timbres coupés, nous avons rencontré les variétés suivantes, tenant encore aux fragments de patte, ce qui nous permet de déterminer la place occupée par ces timbres, et même de préciser qu'ils ont été appliqués sur des enveloppes du format-type. Nous ne pouvons dire, et on le comprendra, si ces enveloppes portaient le mot *franco*, ce qui est peu probable.

*Format ordinaire*: 150 × 82<sup>mm</sup>.

Estampille à droite, angle supérieur:

|                         |                 |               |
|-------------------------|-----------------|---------------|
| Sans valeur (1 grotte), | noir sur blanc, | crème uni.    |
| —                       | —               | — azur vergé. |

Estampille à droite, angle inférieur:

|                         |                 |                   |
|-------------------------|-----------------|-------------------|
| Sans valeur (1 grotte), | noir sur blanc, | crème uni.        |
| —                       | —               | — uni.            |
| —                       | —               | — sur azur vergé. |

Estampille à gauche, angle inférieur:

|                         |                 |               |
|-------------------------|-----------------|---------------|
| Sans valeur (1 grotte), | noir sur blanc, | crème uni.    |
| —                       | —               | — uni.        |
| —                       | —               | — azur vergé. |

Les enveloppes de papier azuré ayant manqué en 1867, on mit en vente, provisoirement, les suivantes, d'un format plus petit:

*1867. Format ordinaire*: 142 × 79<sup>mm</sup>.

Semblable aux précédentes, timbre à gauche, angle supérieur et *franco* à l'angle inférieur gauche:

Sans valeur (1 grotte), noir sur azur ondulé.

La forme de cette enveloppe est toute différente de celle des enveloppes primitives; les pattes de côté sont arrondies, et l'extrémité de la patte inférieure se trouve échancrée.

En 1867 le type est modifié. On le rencontre d'abord sur ces enveloppes provisoires. On a vu en quoi consistent les modifications; nous en avons parlé en décrivant les premières enveloppes.

*1867. TYPE MODIFIÉ.*

*Format ordinaire*: 142 × 79<sup>mm</sup>.

Timbre à gauche, angle supérieur; *franco* à gauche, angle inférieur:

Sans valeur (1 grotte), noir sur azur ondulé.

VARIÉTÉ.

Sans le mot: *franco*:

Sans valeur (1 grotte), noir sur azur ondulé.

La même année reparaissent les enveloppes au



format primitif, mais elles ont nécessairement le type modifié.

#### 1867. TYPE MODIFIÉ.

*Format ordinaire* : 150 × 82<sup>mm</sup>.

Timbre à gauche, angle supérieur; *franco*, à gauche, angle inférieur :

|                                                   |   |   |   |                       |
|---------------------------------------------------|---|---|---|-----------------------|
| Sans valeur (1 grote), noir sur blanc, crème uni. | — | — | — | uni.                  |
| —                                                 | — | — | — | azur verdâtre, vergé. |
| —                                                 | — | — | — | azur,                 |

Notre réserve d'enveloppes coupées nous fournit encore les variétés suivantes, que nous avons pu reconnaître de la même façon que les précédentes.

*Même format que les précédentes.*

Estampille à droite; angle supérieur :

|                                                   |   |   |   |      |
|---------------------------------------------------|---|---|---|------|
| Sans valeur (1 grote), noir sur blanc, crème uni. | — | — | — | uni. |
|---------------------------------------------------|---|---|---|------|

Ces enveloppes étaient supprimées depuis janvier 1868, quand arrivèrent un beau jour de Hambourg, les suivantes, émises, dit-on, en 1866, où le timbre était à droite; les enveloppes sont dépourvues du mot *franco* et d'une forme toute nouvelle. Elles proviennent, dit-on toujours, du stock qui se trouvait en magasin à l'époque de l'adoption des timbres de l'Allemagne Confédérée. Mais, ce qu'il y a de particulier, c'est que non-seulement le format n'est plus le même que celui conservé, sauf une exception, depuis l'origine, mais encore que le type du timbre est complètement nouveau. Il y avait bien eu en 1867 une modification dans les lettres, mais, en somme, le type était resté ce qu'il était. Ici, l'écu est différent, la clef n'a pas la même position oblique, la couronne est plus étroite, et les inscriptions tout à fait nouvelles.

Nous croyons que cette émission, arrivée bien tardivement, n'est que le fruit de la spéculation.

*Format ordinaire* : 149 × 81<sup>mm</sup>.

Timbre à droite; angle supérieur, sans *franco*.

|                                               |   |   |   |           |
|-----------------------------------------------|---|---|---|-----------|
| Sans valeur (1 grote), noir sur blanc, vergé. | — | — | — | azur uni. |
|-----------------------------------------------|---|---|---|-----------|

Comme on le voit, c'est le papier blanc qui devient vergé, lorsqu'il a toujours été uni, et c'est le papier azuré qui devient uni, lorsqu'il était jusqu'ici vergé.

### La Compagnie britannique du nord de Bornéo.

Dans les dernières semaines de l'année passée, le droit légal de corporation fut concédé par le gouvernement anglais à une Société qui s'est formée sous la firme susdite pour exploiter la partie nord de l'île de Bornéo, comme l'ancienne Compagnie des Indes l'a fait aux Indes orientales. Les pouvoirs presque illimités que le secrétaire des colo-

nies, lord Veimberley, a concédés à la Compagnie par le traité d'incorporation (*charter of incorporation*), n'ont, en effet, leur pareil, que dans les droits de la Compagnie des Indes orientales. Quelques gentlemen entreprenants avaient d'abord en particulier et de leur propre chef, essayé d'obtenir des divers sultans, régnant dans le nord de Bornéo, des concessions de terrains et leur exploitation.

Leurs efforts furent couronnés de succès; on ne connaît pas les moyens qu'ils employèrent pour cela, mais ils déterminèrent les sultans de Sulu, celui de Brunei et d'autres petits princes, à leur concéder l'entière souveraineté sur une très-grande partie du nord de Bornéo et les petites îles des côtes, et à les leur vendre. Il leur fut concédé la souveraineté absolue sur les indigènes; la liberté illimitée de disposer des biens-fonds; la production et l'exploitation de ceux-ci, sur et dans l'intérieur de la terre.

Ils ont le droit d'émettre des lois, d'avoir des soldats et des vaisseaux, de frapper leurs propres monnaies, d'imposer sur les marchandises indigènes et étrangères des droits de douanes et de lever des contributions.

Les concessionnaires, à leur tête sir Rutherford Alcock, ancien ambassadeur anglais à Pékin, et un marchand qui s'est enrichi dans le commerce chinois, M. Dent, cédèrent leurs droits acquis à une association provisoire, et celle-ci à la Compagnie qui a pris le nom de « The British North Borneo Company, » et qui fut incorporée à présent.

Jusqu'à quel point le gouvernement anglais s'intéresse en faveur de la nouvelle Compagnie, ressort de la circonstance qu'il lui a cédé aussi l'île de Labuan sur la côte nord-ouest de Bornéo, laquelle île se trouve sous l'autorité britannique depuis l'année 1846. Tous les détails obtenus des sultans furent confirmés à la Compagnie, et, de plus, les suivants y furent ajoutés : elle a le droit d'avoir un pavillon spécial pour ses vaisseaux ; elle peut affermer le débit de spiritueux, de sel, opium, tabac, etc.

Il est de plus, expressément permis à la Compagnie d'acquérir aussi d'autres territoires dans cette contrée, dans le même but et aux mêmes conditions. (To hold use, enjoy and exercise the same for the purposes and on the terms of this our charter) (aux mêmes conditions et aux termes de notre présente convention, d'en prendre encore d'autres en possession et jouissance, et de les exploiter de la même manière).

La Compagnie a les plus grands pouvoirs commerciaux et politiques possibles; ces derniers en

sont soumis au contrôle du service des affaires extérieures que pour ce qui concerne les relations avec d'autres nations.

Les territoires étendus de la Compagnie sont extraordinairement fructueux, et on ne tardera pas à y introduire de nouvelles cultures : café, thé, coton. La richesse en minéraux en est déjà constatée : on y trouve du fer, du cuivre, de l'étain et de l'antimoine, lesquels, avec une exploitation rationnelle, devront produire des revenus lucratifs.

Des mines de houille y ont déjà été entamées autrefois, et il doit s'y trouver aussi des terrains très-riches en mines de diamant.

Cet article est extrait du *Die Tribune* de Berlin du 17 janvier dernier. Il en résulte que si les timbres de Labuan ne sont pas supprimés, qu'ils doivent l'être très-prochainement.

### Sur la poste de Shanghai.

M. Moquette nous communique une lettre qu'il a reçu d'un de ses correspondants de Shanghai, et que, vu son intérêt, nous nous faisons un plaisir de publier.

Shanghai, le 24 novembre 1860.

« Monsieur,

» Shanghai est gouverné par les services volontaires de neuf bourgeois, choisis chaque année, qui ont un appui de serviteurs rétribués. L'amélioration de la rue, des chemins, de la police, etc., etc., sont payés par les impôts que la ville de Shanghai nous impose, tandis que, à l'extérieur, la concession est tributaire de l'autorité chinoise.

» Pour ce qui regarde le commerce, il a des communications rapides avec Ningpo, Wanchou Amoy, Foochow, Clefu, Tientsin, New-Chewang, Chinkiang, Kinkiang, Hambow, etc., etc. On a utilement érigé un bureau de poste qui expédie les correspondances pour tous ces ports, où elles sont remises à bord des navires, et de même reçoit toutes les correspondances de ces différents ports et les distribue ici aux destinataires, les différents paquebots de service étant prêts à porter les correspondances sans se charger de la remise à domicile.

» Dans chacun des endroits susmentionnés, il y a un agent qui soigne la remise des dépêches, et qui reçoit, pour cette besogne, de petits honoraires, qui sont payés, ainsi que le maître des postes et des employés, à Shanghai, par le produit de la vente des timbres locaux.

» On peut aussi employer ces timbres dans la ville même; c'est pourquoi des boîtes à lettres y ont été établies à différents endroits de la ville.

» Il y a quelques années, la douane a organisé une poste qui doit sa naissance à cette circonstance que le bureau principal de ce service, ainsi que les légations des différentes puissances, qui ont fait des traités, résident tous à Pékin, et que la course vers Tientsin (qui est le port pour Pékin et en est éloi-

gné de 36 lieues environ) est depuis trois mois arrêtée, parce que la rivière Peiho (sur laquelle est située Tientsin) est prise et fermée par la glace. Par suite de ces circonstances, les lettres, etc., etc. de notre ville et de Chinkiang, doivent prendre la voie de terre. Qu'il y ait toujours à écrire dans toutes les directions, là où la diplomatie a élu son siège, cela n'a pas besoin de démonstration, et que le service se fasse mieux et à meilleur marché par une administration unique, que lorsque chacune des légations d'un côté et la douane d'un autre côté font marcher des courriers, cela saute aux yeux. C'est ainsi que le chef (M. Robert Hart) prit la chose en main et institua un service postal régulier de Pékin vers tous les ports, où sont présents des officiers de douane. En même temps, son but principal était de faire connaître au gouvernement chinois l'utilité d'une telle administration postale et de s'en servir comme d'un pas préparatoire pour faire entrer la Chine dans l'Union postale universelle.

» X. »

### Nouveau catalogue en souscription.

Nous recevons journellement des demandes d'informations au sujet de la publication d'une édition nouvelle de notre catalogue prix-courant « dont la nécessité se fait sentir. »

On veut bien reconnaître que cette publication a quelque mérite et nous en remercions sincèrement nos acheteurs. Mais en présence de l'importance du travail et du peu de temps qu'il nous reste à lui consacrer, nous avons hésité jusqu'ici à satisfaire à une demande qui tend à se généraliser.

En présence de l'insistance, qui devient de plus en plus pressante, et pour satisfaire au vœu de nos acheteurs, voici à quelles conditions nous émettrons le livre qu'on nous demande :

L'ouvrage paraîtra en livraisons, mensuelles si possible, tout dépend de l'imprimeur. Il contiendra la nomenclature exacte de tous les timbres-poste et de ses diverses variétés et celle de toutes les subdivisions du timbre-poste; la nomenclature de toutes les bandes, cartes postales, mandats, timbres-télégraphie, chemin de fer, fiscaux, essais, etc.; etc.; enfin, si nos correspondants veulent bien nous seconder, en nous donnant les renseignements qui sont en leur pouvoir, nous ajouterons l'énumération de toutes les enveloppes, de leurs formats et variétés.

Le volume sera grand in-8° à deux colonnes, illustré de timbres (environ 4000) qui seront imprimés à part, sur planches de la grandeur du livre.

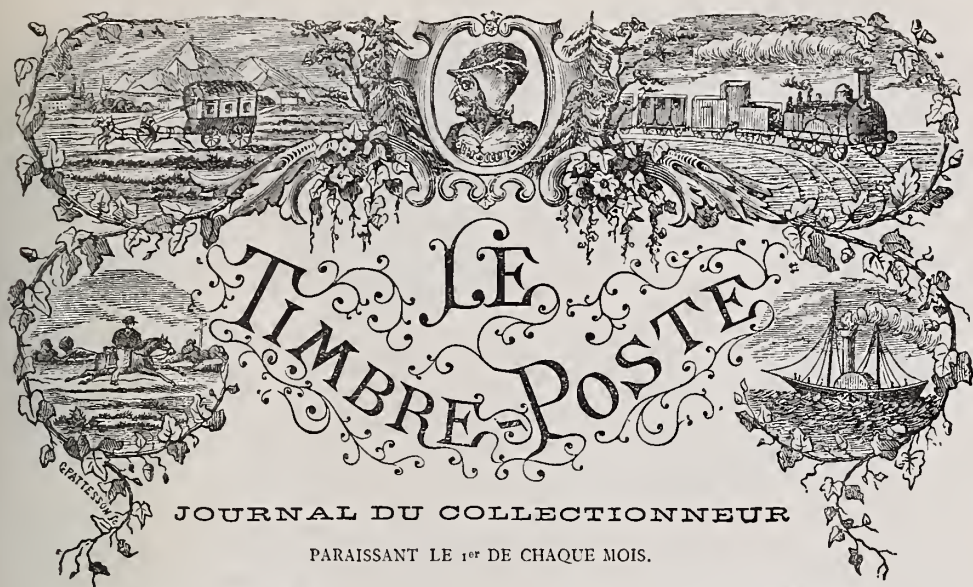
Le prix de la souscription est fixé à fr. 12.50 (10 shillings, 10 marks ou 2 1/2 dollars) payables par anticipation. Ce prix sera porté à fr. 20, lorsque la dernière livraison sera mise en vente.

Enfin, condition dernière, nous avons besoin de 400 souscriptions au moins, vu les frais énormes qui nécessitent ce travail et pour couvrir en partie nos déboursés.

Nous ouvrons donc la souscription dès ce jour, nous engageant à nous mettre à l'œuvre aussitôt recueilli le nombre de 400 souscriptions.

Brux. — Imp. J.-B. MOEN, S, père et fils, 59, rue de la Régence.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

Semblable au timbre 25 reis que nous reproduisons plus loin (voir Portugal), nous avons ce timbre avec la surcharge noire : *Açores* :

25 reis, bistre.

### ANTILLES ESPAGNOLES.

Le timbre de 1864 1/4 real nous a été montré avec la surcharge 1866 en noir, millésime surchargé de deux gros 6. Il est à supposer que la première surcharge aura paru trop peu visible, et qu'on aura appliqué ensuite la deuxième surcharge pour obvier à cet inconvénient :

1/4 real plata, noir sur chamois, surcharge 1866 — 66.

### ARGENTINE (République).

#### AVIS DE LA DIRECTION DES POSTES.

*Timbres de 1/2 centavo.* A partir de cette date on mettra en vente des timbres de un demi-centavo fort, qui, d'après le nouveau tarif, correspondent à 50 grammes ou fractions, pour journaux sous bandes.

Ces timbres, qui étaient antérieurement de 5 centavos, couleur vermillon, avec le buste de Rivadavia, ont en surcharge noire

1/2 au centre et *provisorio* en bas, avec une suite de perforations horizontales.

Buenos-Ayres, le 10 février 1882.

DIEGO L. ARANA, secrétaire.

Le timbre annoncé plus haut est celui bien connu et qui a été émis en 1867. Il porte en surcharge noire 1/2 — (*provisorio*), et se trouve traversé horizontalement par un piquage; on peut rencontrer des exemplaires où ce piquage est double et même où il manque. Il y a donc :



- a. Avec piquage simple;
- b. Avec double piquage;
- c. Sans piquage.

1/2 centavo, vermillon, surcharge noire.

Le piquage central a été ajouté pour éviter que la fraude ne fasse disparaître la surcharge et afin d'empêcher ainsi l'emploi de ce timbre, comme s'il valait 5 centavos.

On nous annonce de prochaines émissions :

|                 |     |           |
|-----------------|-----|-----------|
| Timbre-poste :  | 12  | centavos. |
| Bande :         | 1/2 | —         |
| Carte-postale : | 2   | —         |
| —               | 2X2 | —         |

*Der Philatelist* signale un timbre 30 cents qui aurait reçu la surcharge noire : 24 cents, timbre trouvé parmi une masse d'autres. Nous possédons tous les documents relatifs aux timbres de ce pays, et rien n'indique que cette surcharge a jamais été appliquée telle qu'elle se trouve annoncée.

Nous croyons donc qu'il y a là *carottibus grandi flora*.

#### AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons reçu par la dernière malle du mois passé, une bande timbrée, type de la carte 1 penny, dont la valeur est changée en *Half penny*. Le timbre est à droite, à peu près au tiers de la bande, qui mesure 44 sur 14 1/2 centimètres ; devant le timbre : *South Australia*, avec les armes de la Grande-Bretagne, entre ces deux mots ; plus bas : *Newspaper only*, entre deux traits.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

1/2 penny, violet vif.

Cette bande n'est que provisoire, et se trouve peut-être remplacée en ce moment par une autre, attendue de Londres.



En nous envoyant le timbre provisoire 1/2 penny ci-contre, dont nous parlions le mois passé, on se disposait à procéder déjà à son enterrement. La surcharge *Half penny* a été appliquée par deux rangées de six timbres qui se répètent

constamment. On peut remarquer sur la première rangée, au deuxième timbre, que le mot : *penny* se présente avec le P et l'N (premier N) plus petits que les autres lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigranne S A et couronne, et piqué 10 :

1/2 penny, vert, surcharge noire.

#### BADE.

Le 3 kreuzer rose, armes sur fond blanc, piqué 13, a un compagnon, dit le *Philatelic Record*, avec la même piqure :

1 kreuzer, noir.

#### BAHAMAS.

Le timbre 1 shilling a changé de filigranne. Au lieu du C C et couronne, nous avons les lettres C A et couronne :

1 shilling, vert-jaune pâle.

#### BAVIÈRE.

Selon le *Welt Post*, il aurait été mis en usage une série de nouveaux *timbres-taxe* avec l'impression couleur sur papier blanc, en relief ; dans l'ovale une couronne avec inscription : *Bayern* ; sous la couronne, un chiffre valeur ; la légende porte en haut : *Gebühren-Marke* (timbres-taxe) ; en bas, l'indication de la valeur en lettres et en chiffres dans les angles. Ces timbres sont piqués, mais notre confrère ne dit pas quel est le filigranne employé. Les valeurs sont :

*Pennig* : 10, 20, 30, 40, 50, vert clair.

*Mark* : 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20, rouge clair.

#### BHOPAL.

A la série nouvelle annoncée tout récemment, il faut ajouter au même type :

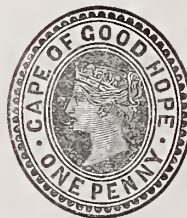
1/4 anna, noir.

#### BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

M. Wonner nous reproche de ne pas avoir signalé la carte avec réponse qu'il possède. Le fait est que nous ne l'avons pas vue, et M. Wonner, qui aime tant l'exactitude, omet de nous la décrire :

2 + 2 kreuzer, bistre.

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



On vient de nous faire remarquer une erreur que portent les timbres 4 pence, devenus 3 pence, par une surcharge rouge. On connaissait déjà la faute PENCB ; voici l'autre, elle est orthographiée : THE . EE pour *Three* :

3 pence, bleu, surcharge rouge.

Voici le timbre des bandes dont nous parlions récemment. L'impression est en couleur sur papier manille :

1 penny, brun-rouge.

#### DANEMARK.

*Copenhague*. Nous avons la carte 3 øre ci-contre, parue le 17 février et remplaçant celle de 3 øre, signalée le mois passé.

Le timbre est à droite, angle supérieur ; à gauche, l'inscription *Brevkort*, lettres ornées de 23<sup>mm</sup>, traversée par une banderole, ayant au milieu une main tenant des foudres et portant : *Kiøbenhavn* *by oghustelegraf* ; en dessous, sur une ligne : *Paa denne Side skrives kun Adressen* ; puis deux lignes de points pour l'adresse, la première commen-



çant par : *Til* ; dans l'angle droit inférieur : *Expres-Brevkort, 10 öre.*



Imprimé en couleur sur carton blanc :

3 öre, bleu foncé.

On nous informe qu'une carte nouvelle 10 öre est parue le 20 mars, elle rappelle la précédente :

10 öre, rouge.

Nous avons parlé récemment d'un timbre 50 öre, avec surcharge 10 en noir et un piquage horizontal. Il paraît que c'est un timbre provisoire, émis dans un moment de pénurie, et en attendant le 10 öre que nous avons annoncé le mois passé. En voici ci-haut le dessin :

10 öre, bleu et or, surcharge noire.

La *Compagnie expresse* de Copenhague a émis le 1<sup>er</sup> mars dernier un timbre de 20 öre qui ne diffère que par la couleur du timbre 10 öre connu. Le timbre est bleu et les côtés rouges ; les inscriptions au lieu d'être bleues, sont rouges :

20 öre, rouge, surcharge bleue *Salicate*.

LA DOMINIQUE.

Le timbre fiscal *Revenue*, 6 pence, a eu emploi postal comme le 1 penny :

6 pence, vert surcharge noire.

ESPAGNE.

M. F. Meyer nous envoie une enveloppe de lettre adressée de P<sup>to</sup> de Orotova à Madère ; elle porte deux timbres, dont un fiscal, le 10 c., « timbre mobile » qui a été émis en janvier dernier. La lettre n'est pas taxée, preuve que le timbre a été admis à l'affranchissement d'une lettre. Nous pensons que le cas est accidentel et qu'il est toujours défendu d'employer des timbres fiscaux à l'usage postal :

10 cent. de peseta, chair.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

Il y a toujours avantage à consulter une collection de l'importance de celle de M. de Ferrari. Nous y avons rencontré quantité de timbres non encore catalogués. En voici quelques-uns.

*Charleston*. Armoiries (arbre) dans un ovale :

10 cents, vert sur blanc.

*Clinton* (L<sup>a</sup>). Inscription *Clinton L<sup>a</sup> — 10 — Post office*, dans un petit carré, chiffre au milieu :

10 cents, noir sur rose.

*Danville*. Rappelle le timbre *Pittsylvania* avec nom du maître des postes : *W. D. Colman P. M.* :

5 cents, rouge sur blanc.

Enveloppe avec *Paid W. B. Bayn P. M.* dans un cercle :

5 cents, noir sur chamois.

5 — — — blanc.

*Goliad*. Un 2<sup>e</sup> type où le cadre est différent à l'inscription italique :

5 cents, noir sur gris.

*Helena*. Comme *Goliad* 2<sup>e</sup> type, avec cadre fleuroné :

5 cents, noir sur chamois.

*Henderson* (Ga). Petit carré contenant simplement : *five—cents* :

5 cents, noir sur jaune.



*Kingston*. Semblable au type que nous reproduisons et dont il y a :  
5 cents, noir, sur couché bleu.  
5 — carmin, — —  
5 — noir, sur blanc.

Ce dernier est une réimpression.

*Lenoir* (N. C.). Inscription dans un petit carré : *Lenoir — N. 5 C. — paid* ; aux angles, un chiffre romain, ceux supérieurs sont renversés :

5 cents, bleu sur bois ligné !

Le même sur enveloppes de fantaisie :

5 cents, bleu.

*Lynchburg* (Va). Enveloppes. Chiffre sur fond guilloché ; en dessous : *Paid*, timbre à gauche ou à droite sur papiers multicolores :

5 cents, bleu.

*Marion* (Va). On attribue à Marion un petit timbre portant simplement sur deux lignes : *Five Cents*, dans un cadre fleuroné :

5 cents, noir sur jaune.

*New-Orleans* (La). Grand rectangle, conten ant en haut : *One cent* ; plus bas : *Receivable in payment of post — age and redeemable at the New — Orleans Post-Office. — Postmaster* et devant *Postage-Clerk*, une signature ; dans chaque angle supérieur, un

panier debout, panier semblable à ceux que l'on emploie pour l'expédition des pigeons.

Le timbre porte en plus, en relief, lettres microscopiques : *J. L. Riddell*.

1 cent, noir sur jaune.

Au milieu du timbre, un chiffre se détache en jaune-brun.

Une autre valeur absolument semblable, a, au lieu de paniers, un geai?, ou paon? posé horizontalement :

5 cents, noir sur rose.

Au type connu, nous avons vu encore :

5 cents, rouge sur blanc.

*Selma* (Alabama). Chiffre dans un ovale, avec deux étoiles et l'inscription : *C. S. Postage Selma Ala P. O.* et chiffres aux quatre angles :

5 cents, bleu foncé sur blanc.

*Union Town*. Petit rectangle ayant le cadre formé de clichés typographiques; inscription : *C. S. A. — Postage. — Pa 5 id. — Union Town :*

5 cents, vert sur azur.  
10 — carmin —

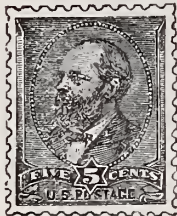
*Warton*. Rectangle en hauteur, ayant le cadre fleuroné; au centre, la surcharge *Paid et 10 cents* dans un cercle en noir :

10 cents, bleu et noir sur blanc.

Un timbre qui ne porte pas de nom de ville a pour inscription : *T. Welch P. M.* Il représente un drapeau flottant à droite; en bas : *Paid 10 cents :*

10 cents, vermillon sur blanc.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Qu'on juge de ce fac-simile, si le timbre que nous annonçons le mois dernier, n'est pas ce que nous avons dit.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 cents, brun.

#### FINLANDE.

*Compagnie Helsingfors-Boback*. Le 25 penni que nous signalions le mois passé n'a pas été seul changé. Nous tenons de M. Breiffuss le 10 penni imprimé la moitié gauche de l'angle supérieur à l'angle droit inférieur :

1° En bleu et l'autre partie en vert;  
2° En bistre — — rouge.

Tirages qui ne s'expliquent guère. On admettrait au besoin un changement apporté à l'impression du 10 penni, mais émettre le même timbre en deux

couleurs, c'est beaucoup, d'autant plus qu'il nous revient que les timbres précédents, *non dentelés* ont paru ainsi sur les suggestions d'un spéculateur.

Les deux timbres en question sont percés en lignes.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE



Nous donnons le fac-simile du timbre que portent les cartes nouvelles à 2 centavos et que nous signalions le mois passé :

2 centavos, noir sur paille.

#### FRANCE.

*L'Ami* a vu le 1 centime, oblitéré octobre 1880, avec l'impression noire sur bleu indigo au lieu de azuré :

1 centime, noir sur indigo.

La carte pneumatique avec réponse payée, au nouveau type, est entrée en vigueur depuis février dernier, dit le *Philatelic Record* :

30 + 30 centimes, rose sur chamois pâle.

Nous n'avons pas encore signalé, que ce pays va décidément avoir des bandes et des enveloppes timbrées qui ont été si souvent annoncées. Voici le projet de loi de janvier dernier qui a été adopté au commencement de mars, à la Chambre française, malgré les protestations passionnées du député Laroche-Joubert, un des plus importants fabricants de papier du pays :

ART. 1<sup>er</sup>. — Le Gouvernement est autorisé à mettre en vente des enveloppes et bandes revêtues d'un timbre fixe d'affranchissement et à déterminer par décrets insérés au *Bulletin des lois*, la taxe à percevoir, s'il y a lieu, en sus de la valeur du timbre-poste.

ART. 2. — Le Gouvernement est également autorisé à faire imprimer les timbres d'affranchissement sur les enveloppes et bandes présentées au timbrage et à fixer les prix et les conditions de ce timbrage.

Il n'y a plus qu'à attendre patiemment la réalisation du vœu exprimé si souvent d'avoir des enveloppes et bandes timbrées.

#### GUYANE ANGLAISE.

Il a été question plusieurs fois d'un timbre 1 cent, de 1856, mais jamais personne n'a pu le produire. Nous venons de le découvrir dans la collection de M. de Ferrari. Ce timbre est des plus authentiques, il porte le paraphe habituel et a la couleur magenta, identique au timbre 4 cents. Comme il existe différentes variétés du 4 cents, composé typographiquement, nous nous demandons si ce timbre



ne serait pas le résultat d'une erreur, commise par l'ouvrier typographe qui aurait marqué un exemplaire: *one cent* au lieu de *four cents*: la grande rareté de ce timbre semble le faire croire:

18;6 — 1 cent, magenta.

#### INDES ANGLAISES.



Un nouveau timbre est paru. Nous en tenons le type de M. Burnett. Le voici ci-contre. L'effigie de Victoria qu'il représente est tournée à gauche dans un rectangle à fond ligné horizontalement; en haut: *India Postage*; en bas, *Three Annas*; bordure de fantaisie à droite et à gauche.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filigramme étoile; piqué 14:

3 annas, orange

#### ITALIE.

Voici le dessin du timbre 5 c., *Estero*, annoncé le mois passé. On remarquera la suppression des petits dessins placés aux extrémités des ornements des angles, formant ici des parties blanches.



#### MALACCA.



Les 5 et 10 cents, que nous avons reçus trop tard le mois passé, ont été émis vers le 15 janvier dernier. En voici les dessins. Ils portent leur marque de fabrique: De La Rue et C<sup>ie</sup>.

Imprimés en couleur sur papier blanc glacé au filigramme CC et couronne, piqués 14:

5 cents, brun violacé.

10 — ardoise.

#### MEXIQUE.

M. Fouré nous a montré un essai de la future carte postale universelle. Elle a 118<sup>mm</sup> sur 79. Dans le cadre, on a placé aux quatre côtés un espace blanc pour une inscription, savoir, à gauche: *Republica Mexicana*; à droite: *République Mexicaine*; en haut: *Union postal universal*; en bas:

*Union postale universelle*; le fond de la carte est ondulé, sauf la partie droite qui contient deux médaillons blancs ovales, destinés à contenir les timbres sans doute; à la partie supérieure, trois grandes lettres: *E. U. M.* traversées par une banderole portant *Tarjeta postal — carte postale*; devant cette inscription un bonnet phrygien supporté par une hampe, à l'extrémité de laquelle est suspendu l'écu de la République; sous *Tarjeta postal*, l'inscription: *En esta lado solo debe escribirse la direccion — ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*; plus bas, *Senor* et trois lignes pour l'adresse; sur le fond se détachent trois lettres à traits blancs: *E. U. M.*

La carte est blanche, l'impression rose.

*Der Philatelist* ajoute aux deux valeurs énumérées par nous le mois passé, de la série nouvelle: *Porte de Mar*:

85 centavos, noir-gris.

#### NORWÈGE

Le W. P. annonce une carte 5 öre sur carton chamois:

5 öre, bleu sur chamois.

#### PARAGUAY.

Le lithographe de Buénos-Ayres à qui nous devons déjà des timbres en *reaux* quand on lui en demandait en *centavos*, a l'oreille dure, paraît-il, car, au lieu de faire des cartes avec réponse de 2+2 et 3+3 centavos, il en a créé de 4+4 et 6+6, ce qui oblige l'administration des postes à appliquer sur chacune des parties de ces cartes, la surcharge noire: 2 *centavos* ou 3 *centavos*, en noir, travail amusant s'il en fût!

Il faut donc s'attendre à voir ces cartes supprimées l'un de ces jours et remplacées par d'autres qui auront la valeur réelle exprimée sur le timbre:

4+4 centavos, brun, surcharge 2 cent. en noir.

6+6 — vert 3 —

On nous rapporte que M. S. Friedl de Vienne a mis en vente des 5 et 10 reales avec la surcharge noire 5 *centav.* et 10 *centav.* que l'on nous dénonce comme fausses, opinion à laquelle nous nous rallions parfaitement.

#### PÉROU.



Décidément il y a deux séries avec surcharges des armoiries chiliennes. Voici trois timbres que nous envoie M. Burnett. Le premier timbre est semblable à celui que nous avons reproduit, avec *Union postal universal*. Il a simplement les armes au milieu, en rouge.

De la série réservée aux pays de l'Union, voici deux valeurs connues, mais imprimées dans d'autres couleurs; l'inscription *Union postal universal-Peru*, est toujours noire, en forme de fer à cheval; la surcharge des armoiries est noire pour le 50 centavos et rouge pour le 1 peso.

Impression de couleur sur papier blanc avec grille en relief, piqués 12 :



5 cents, bleu, surcharge rouge.

*Union Postal universal.* — Peru, en noir.

50 cents, rose, surcharge noire.

1 peso, bleu, — rouge.



M. Herrmann signale avec surcharge noire des armoiries chiliennes :

2 centavos, violet, surcharge noire.

Nous trouvons dans le *Philatelist* que toutes les valeurs de *timbres-taxe* existent avec la surcharge rouge: *Lima Correos* reproduite n° 230 et dont nous n'avions signalé que les 1, 5 et 20 centavos. Ajoutons donc :

10 centavos, jaune-orange, surcharge rouge.

50 — brun —

Les mêmes *timbres-taxe* dont nous n'avons signalé que les 5 et 10 centavos existeraient également avec la surcharge bleue ou rouge: *Union Postal Universal Lima-Plata* :

20 centavos, bleu, surcharge rouge

50 — brun — bleue.

Il y a peu de temps, M. Burnett nous faisait voir un timbre bleu, 5 centavos, avec le mot *Arequipa*, dans un cercle, imprimé en rouge. Nous avons pris cette surcharge pour une oblitération. Aujourd'hui il nous arrive un timbre de 10 centavos, lithographié, aux armoiries du Pérou, et portant cette même surcharge rouge. Nous devons supposer que cette ville n'est pas en possession des troupes chiliennes, et qu'on y a émis des timbres qui ont cette surcharge pour les reconnaître de ceux employés par les pays occupés par les Chiliens.

Le nouveau timbre a autour de l'ovale, qui en-

toure les armoiries, l'inscription suivante : *Departatos de Correos — Timbres 1881-1882*; à la partie supérieure, sur un cartouche blanc: *Diez centavos*; en bas, sur un cartouche couleur : *Peru*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, surcharge *Arequipa*, en rouge, dans un cercle :

Type 1876. — 5 centavos, bleu et rouge.

— 1881. — 10 — — —

Nous reproduirons ce type le mois prochain.

#### PERSE.

Le *Philatelic Record* a reçu une nouvelle valeur de timbre à l'effigie du Shah, dans un ovale ligné horizontalement avec branches de chêne et de lauriers; au-dessus de l'ovale, une couronne modestement posée; en bas, la valeur : 50c; dans les angles supérieurs, des cercles blancs avec caractères persans; en bas, sur une banderole, à gauche, *Poste persane*; à droite, la contrepartie en caractères persans; cadré rectangulaire en hauteur avec ornements de remplissage; bordure orange.

Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 13 :

50 centimes, noir et chamois, bordure orange.

#### PHILIPPINES.

Une des valeurs dont nous avons parlé le mois passé, vient de nous arriver :

12 4/8 c. de peso, carmin.

#### PORTUGAL.

Le timbre-télégraphe qui sert également aux usages postaux et dont nous entretenions nos lecteurs le mois passé, ne ressemble nullement aux portraits que les timbres nous ont donnés du roi *Don Luis*. C'est probablement à la suite de la réunion des postes et télégraphes que cette émission aura eu lieu. Nous avons vu antérieurement le timbre-poste 25 reis, violet-rougeâtre, oblitéré par un bureau télégraphique.

Imprimé en couleur, sur papier blanc, piqué 12 1/2 :

25 reis, brun-rouge, bistre.

#### QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* a reçu une lettre portant le





timbre fiscal 20 sh., ayant rempli le droit postal :  
20 shillings, rose.

RUSSIE.

M. Breitfuss complète les renseignements qu'il nous a fournis le mois passé :

Outre les timbres-poste décrits, il y aura encore, le 1<sup>er</sup> janvier 1883 :

Timbres-poste : 14 kop., brun, centre orange.  
Bandes timbrées : 1 — orange.  
— 2 — vert.

Les cartes postales n'auront pas de cadre, contrairement à la première décision. On imprimera l'aigle et les inscriptions en la même couleur que le timbre 3 kop. carmin. Il y aura donc :

Cartes : Sans timbre, carmin sur carton blanc.  
3 kopecks, — — — paille.

Le timbre-télégraphe 20 kopecks a été réimprimé en décembre 1881; il a le papier couché de craie et n'est pas dentelé. La feuille télégramme a été également réimprimée : elle n'a pas de filigramme et la couleur rose a une teinte violacée. On en a tiré également en noir :

Timbre-télégraphe, 20 kopecks, noir et bistre.  
Télégramme, 40 — rose-violacé.  
— 40 — noir.

Odessa. La croix rouge a conservé son type pour ses enveloppes de 1882. Elle a changé simplement le millésime. Le timbre occupe le côté droit supérieur. Format 113×75<sup>mm</sup> :

10 kopecks, rouge sur blanc vergé.  
10+10 — — — —

Kiriloff (Novgorod). Le magnifique timbre que nous connaissons a trouvé enfin un successeur. Sa couleur est riante, elle est rose. Quant au type, il est infiniment mieux.

Imprimé en noir sur papier rose vif :

2 kopecks, rose vif.

Bougoulma (Samara). M. Breitfuss a découvert le timbre ci-contre qui porte au centre un chiffre dans un ovale à fond uni avec inscriptions autour.

Bougoulma est une ville de 5,400 habitants et possède dans ses environs deux grandes fabriques de drap.

Lithographié en couleur sur papier blanc :

2 kopecks, bleu.

*Білѣтзк* (Tver). M. Roussin nous a communiqué le timbre qui remplace celui émis en 1878, il n'en diffère que par les inscriptions qui ont été changées de place, et des chiffres ajoutés aux angles et la dimension un peu plus grande; quant au cadre, il est resté le même.

Impression typographique noire sur papier de couleur :

3 kopecks, vert.

*Пѣрѣаслав* (Poltava). Nous avons encore à signaler le timbre ci-contre. Il prend la place du timbre chamois-jaunâtre 5 kopecks, ayant les chiffres 3 aux angles.

Impression lithographique noire sur papier de couleur :

5 kopecks, chamois-rougeâtre.

Gdoff (St-Petersbourg). Le timbre de 1874 a le type refait, dit l'*Ami* : les caractères du haut et du bas sont plus grands, le chiffre central plus maigre et allongé, le mot *kop.* en petits caractères :

2 kopecks, outremer, piqué 13.

Odessa (Cherson). Les timbres ont été supprimés au commencement de 1881.

Ananieff (Cherson). Timbre officiel imprimé en couleur rose et portant les armoiries de Russie. Nous connaissons déjà le timbre bleu officiel que nous avons reproduit en novembre 1880; nous ne saurions dire s'il y a remplacement de ce dernier :

Sans valeur, rose sur blanc.

SUISSE.



Les nouveaux timbres-poste doivent décidément paraître le 1<sup>er</sup> avril, tout en laissant les anciens timbres en cours.



Il y en a deux types que nous avons déjà fait connaître il y a un an et que nous reproduisons à nouveau. Les valeurs sont les suivantes :

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| 1 <sup>er</sup> type. | 2 centimes, brun-jaune. |
| 5                     | — rouge-brun.           |
| 10                    | — rose.                 |
| 12                    | — bleu clair.           |
| 15                    | — jaune pâle.           |
| 2 <sup>e</sup> type.  | 20 — orange.            |
| 25                    | — vert.                 |
| 40                    | — gris.                 |
| 50                    | — bleu foncé.           |
| 1 franc,              | brun-violet.            |

Ces timbres ont le papier blanc et sont piqués.

WURTEMBERG.

La série des timbres officiels s'est accrue d'une valeur nouvelle :

1 mark, jaune pâle.

### Les timbres locaux russes douteux.

L'article de M. de Ferrari, paru dans notre n° 228 à jeté un certain désarroi parmi les amateurs qui en sont réduits à faire toutes sortes de suppositions sur les timbres devenus tous suspects. Afin de faire cesser ces incertitudes, voici la liste des faux-frères. *Peut-être* y en a-t-il parmi eux sur lesquels les doutes sont injustes : nous avons préféré en mettre un de plus à l'index, quitte à lever l'interdit que nous jetons, s'il nous était prouvé que l'authenticité ne laisse pas à désirer.

Nous avons :



*Atkarsk* (Saratoff). Le 1<sup>er</sup> type ci-contre ne serait qu'un timbre administratif qui a été longtemps introuvable. Lorsqu'on en découvrit à Odessa, on nous envoya le timbre, insistant pour que nous nous prononcions sur son authenticité. Ne l'ayant pas suspecté, on en mit en vente à des prix absurdes et l'on en fit des variétés où le revers était en couleur.

*Bobrow* (Woronèje). Mérite avant de lui donner la grande naturalisation, qu'il se lave des soupçons qui pèsent fortement sur lui.



3 kop., noir sur lilas.

*Dnieprowsk* (Tauride). Il n'a jamais existé de timbres piqués, du type 3 kop. jaune, centre bleu, sur papier blanc. Ce renseignement nous vient de la poste même.



*Douchowchtchina* (Smolensk). Le timbre 3 kop., au type ci-contre, est loin d'avoir nos sympathies, aussi ne le tenons nous pas pour bon, jusqu'à preuve du contraire :

Sans valeur (3 kop.,) noir sur bleu.

*Jegoriewsk*. (Riazan). On affirme que ce timbre est bon. C'est possible. Mais nous croyons qu'il



est nécessaire d'avoir d'abord ses apaisements au sujet de ce timbre qui a d'autres inscriptions que celles des timbres reconnus bons :

3 kopecks, noir sur blanc.

*Kadnikoff* (Wologda). Très suspect le timbre 3 k., noir lithographié, répondant pour le type au Gria-zowez reproduit n° 207.

3 kopecks, noir.

*Kasimoff* (Riazan). Notre opinion sur ce timbre, signalé n° 211, n'a pas varié, nous le considérons



comme un de ces timbres administratifs qui s'appliquent sur les paquets et lettres officiels :

Sans valeur, noir.



*Maloarchangielsk* (Orel). C'est ici le triomphe de la carotte. Nous avons d'abord au type connu imprimé avec un timbre à main :

Sans valeur, noir sur rose.

Le même timbre, lithographié :

Sans valeur, noir sur blanc.



Le petit timbre ci-contre, considéré comme le premier des *Maloarchangielsk* ou comme le plus ancien, si l'on veut :

5 kopecks, noir.



Il y a enfin le timbre aux armoiries ci-contre, dont il y a deux types qui se ressemblent et présentés tour-à-tour comme essai ou comme timbre. Nous pensons qu'ils n'ont droit à aucune de ces dénominations :

Sans valeur, noir sur blanc.

*Nolinsk* (Viatka). Un type qui rappelle le dessin n° 1679 de notre catalogue est certainement faux :

2 kop., noir sur vert.



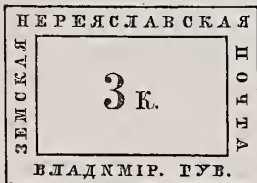
2 kopecks, noir sur chamois.

*Pereslaw-Zaleski* (Wladimir). Nous croyons que ce timbre oblong est encore un intrus dont on annonce plusieurs variétés. Il est composé typographiquement et imprimé en noir sur couleur :

3 kopecks, vert.

*Pskoff* (Pskoff). Nouvelle découverte d'un timbre rectangulaire imprimé en noir sur blanc. On nous le signale comme une carotte :

2 kopecks, noir sur blanc.



*Rjeff* (Tver). Au type du timbre rond, 2 kopecks, noir, typographié, on a fait paraître une imitation lithographiée et imprimée en bleu :

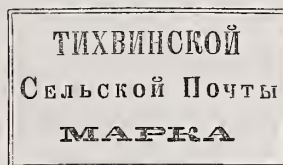
2 kopecks, bleu.

*Shadrinsk* (Perm). Le type actuel avec surcharge 3 grand chiffre à tête droite, imprimé en bleu, peut être considéré comme faux timbre :

3 kop., bleu clair, surcharge bleu foncé.

*Syrzan* (Simbirsk). Peuvent être regardés comme faux :

5 kopecks, bleu sur bleu foncé.  
5 — noir sur vert olive.



*Tichvin* (Novgorod). Nous considérons comme faux, tous les timbres à ce type, savoir :

Sans valeur, noir sur blanc.  
— rose linéé.  
— bleu verdâtre.

Type plus large, *марка*, plus espacé :

Sans valeur, bleu foncé sur blanc.  
— rouge  
— noir

*Tschern* (Toula). Le 3 kop. noir sur gris ardoise ne nous inspire aucune confiance :

3 kop., noir sur gris ardoise.

*Wassill* (Nijni-Novgorod). Après la suppression de la poste qui eut lieu en juillet 1881, on a fait imprimer des timbres en diverses couleurs, savoir :

5 kopecks, bleu sur chamois.  
5 — — vert clair.  
5 — — rose vif.

et peut-être sur d'autres papiers. On a même imprimé ce timbre sur enveloppes variées. C'est grâce à l'influence d'une personne d'Odesa que ces impressions de fantaisie ont été faites.

Tels sont les timbres qui méritent d'être suspectés. Leur nombre n'est pas bien grand, mais il se serait certainement accru si les auteurs avaient pu continuer tranquillement leur commerce, comme ils l'espéraient.



Voici un timbre qui avait été considéré un moment comme appartenant à la classe des timbres lancés par M. Lubkert. Mais on nous fournit à son égard la pièce suivante qui lève tous les doutes qui pourraient en-

core subsister :

*Zemstvo de l'Ouprava du district rural de Verchnedniprovsk  
n° 4450.*

Monsieur A. Nicolaievitch,

L'Ouprava a l'honneur de répondre à votre lettre, adressée à son président le 26 novembre de la présente année, que les timbres dont vous avez envoyé un échantillon s'employaient pour les transports de la poste rurale du district de Verchni-Dnieprovski, pendant les années 1869-71 inclusivement.

Nous vous retournons votre échantillon.

Le membre de l'Ouprava.

Signé : TISAK (?)

Le comptable.

Signé : J. RENKOVSKI.

### La Société française de timbrologie et son Secrétaire.

Nous avons été accusé il y a quelque temps, par le docteur Magnus, d'avoir altéré le compte rendu sommaire de la Société, alors que nous n'avions fait que le résumer, *droit que nous nous étions toujours formellement réservé*, ne voulant être l'esclave volontaire de personne.

Mais le docteur qui accuse si facilement les absents, vient d'être pris en flagrant délit d'altération de la vérité, en attribuant à un des membres de la Société des paroles qui n'ont pas été dites. Et chose qui doit coûter à son amour-propre, il est forcé d'en donner acte à M. de Portes, qui proteste dans une lettre adressée au Président. Il est vrai que satisfaction n'est donnée qu'à moitié à M. de Portes, qui, en demandant l'insertion de sa lettre au Bulletin, ne l'y trouvera qu'arrangée à la sauce Magnus.

La décision prise au sujet de sa lettre, M. de Portes comment l'apprend-il ? par la voie de l'*Ami des Timbres*. En présence de ce sans gêne et de cette décision prise vis-à-vis de lui, M. de Portes a envoyé immédiatement sa démission de membre et nous prie de bien vouloir insérer sa lettre d'observations au *Timbre-Poste*, ce que nous faisons volontiers.

Ainsi, il est bien entendu que toute personne qui ne saura pas plier l'échine devant l'omnipotence de

M. le docteur, n'a qu'à prendre immédiatement ses passeports. Espérons, pour la Société, que cette situation ne durera pas.

Voici la lettre :

Le 28 décembre, 1881.

Monsieur Donatis, Président de la Société française de timbrologie,  
PARIS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Permettez à un humble timbrophile, toujours prêt, lui, à reconnaître qu'il se trompe lorsqu'on le lui prouve, de venir rectifier quelques passages du procès-verbal de la séance du 7 avril 1881, qui ne sont pas la relation des plus exactes de la discussion entamée entre le Secrétaire et moi sur les timbres de 1862 de la République Argentine.

Je n'ai pas dit (page 213) que mes recherches à la poste de Buénos-Ayres et dans la bibliothèque du Général Mitre m'ont permis de constater que la 2<sup>e</sup> *Série* avait effectivement été imprimée à Buénos-Ayres.

En second lieu (page 214), « M. de Portes répond que ce n'est qu'une hypothèse qu'aucun document ne vient confirmer. » *Il ne peut dire où a été fabriqué le 1<sup>er</sup> type* et il doute que ce soit au Rosario.

M. le Secrétaire a une manière de rendre compte de la discussion qui fait tourner en faveur de son opinion les arguments qu'on lui oppose.

Tout en respectant son autorité, je tiens à rétablir sur son vrai terrain la discussion soulevée ; et je me permettrai, avec votre autorisation, Monsieur le Président, d'en être ici le seul rapporteur, prenant toute la responsabilité de ce que j'avance.

Je n'ai jamais reconnu deux séries de timbres de 1862 (République Argentine) mais deux seuls types d'une même série.

J'ai sous les yeux des documents qui prouvent que la mise en circulation des timbres de cette émission a eu lieu d'une manière effective le 12 ou le 13 janvier 1862.

La première remise de ces timbres est partie de Buénos-Ayres pour le Rosario, le 11 janvier 1862. La caisse les emportant contenait 72650 timbres. Cette caisse n'a pu arriver au Rosario que le 12 du même mois.

Ces timbres ont été imprimés conformément au décret du 9 avril 1858, qui prescrit que tous les timbres-poste devront être imprimés à la Banque et maison de monnaie de Buénos-Ayres.

Si le Rosario avait eu des timbres de cette émission (1<sup>re</sup> série, suivant l'opinion du Secrétaire), pourquoi le surintendant du Rosario, Regulo Martinez, écrivait-il en date du 28 décembre 1861 au Directeur des postes en lui demandant avec urgence les nouveaux timbres, devant remplacer ceux d'une fabrication défectueuse employés jusqu'à ce jour.

Je me résume : Il n'y a pas deux séries, mais deux seuls types d'une même série et cette série a été gravée et lithographiée à Buénos-Ayres par le même graveur-lithographe, un nommé Lange.

Jamais le Rosario n'a imprimé de timbres de cette émission.

Voilà ce que j'ai dit en séance du 7 avril dernier et ce que j'aurais dû lire dans le procès-verbal.

Mais le Secrétaire s'est tellement passionné pour son opinion, et il a si peu l'habitude de se laisser contredire, qu'il a commis de graves erreurs en relatant ma manière de voir sur cette question, erreurs que je ne suis nullement disposé à endosser.

Les documents officiels que j'ai entre les mains paraîtront sous peu dans un ouvrage sur les timbres Argentins, et ce sont ces documents qui m'autorisent à vous demander, Monsieur le Prési-



dent, de vouloir bien faire insérer cette lettre au procès-verbal de la prochaine séance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les hommages respectueux, etc., etc.

A. DE PORTES.

### Les deux séries de timbres 1862 de la République Argentine.

C'est en 1869, précisons, c'est en septembre 1869 que le docteur Magnus fit cette découverte trois fois heureuse, qu'il existait deux séries complètes des timbres 1862 de la République Argentine. La joie du docteur dût être grande, car elle débordait dans le *Timbrophile*, qui ne contient pas moins de sept colonnes pour annoncer la fameuse nouvelle. On verra plus loin s'il y avait de quoi ; mais à cette époque on ne discutait pas le docteur, on s'inclinait devant sa parole : la révélation par ce fait devint article de foi, et le *Timbre-Poste*, qui partageait l'opinion assez générale vis-à-vis du docteur, inséra la nouvelle sans arrière-pensée aucune.

Il y avait donc deux séries complètes des timbres 1862. Tout récemment, nous l'admettions encore dans un article qui a paru en 1879 au *Timbre-Poste*. Ce n'est qu'en examinant de plus près toutes les émissions de timbres créés par la République Argentine, au moyen des documents que nous avons recueillis pour la brochure sur les timbres de ce pays, qui est à l'impression, que le doute nous est venu. Nous fîmes part de ces doutes à MM. A. de Portes et Marco del Pont, qui tentèrent toutes les démarches possibles pour nous rassembler les preuves suivantes, qui nous paraissent concluantes, que les 10 et 15 centavos, dits de la 1<sup>re</sup> série, n'ont jamais existé. Ces preuves ne seront certainement pas concluantes pour le docteur Magnus, qui ne saurait se tromper, c'est convenu ; aussi, n'est-ce pas dans l'espoir de le voir reconnaître son erreur que nous écrivons ces lignes, mais bien pour nos lecteurs qui ont tout intérêt à connaître la vérité.

Le contrat passé entre M. R. Lange et M. de Posadas, pour l'obtention d'un nouveau type de timbre, est daté du 11 décembre 1861. Il y est stipulé qu'il y aura trois planches lithographiques pour les timbres de 5, 10 et 15 centavos, pour la somme totale de 1,500 piastres m/c, soit un peu plus de 300 francs les trois, et que pour chaque millier de timbres, il lui serait payé 46 piastres m/c, et 10 p. en plus pour les gommer.

La fabrication commença immédiatement à la

Banque de la Province, en prenant toutes les mesures que la prudence conseillait, et le 23 du même mois de décembre, M. de Posadas faisait le premier envoi au Rosario. Cet envoi se composait de 105 feuilles, contenant chacune 70 timbres de la valeur de 5 cents, et 75 feuilles de 10 cents.

Le 30 décembre on envoyait encore 353 feuilles, plus 40 timbres de 10 cents, lesquels, avec l'envoi précédent, complétaient les 30,000 timbres de 10 cents commandés.

Le 31, même mois, on remit 6,667 timbres de 15 cents. Enfin, le 11 janvier 1862, se fit la dernière remise de 1,037 feuilles de 5 cents, ce qui complétait la commande de :

80,000 timbres de 5 cents.

|        |   |    |   |
|--------|---|----|---|
| 30,000 | — | 10 | — |
| 6,667  | — | 15 | — |

Le 4 février 1862, M. de Posadas ordonne au lithographe Lange de se transporter immédiatement à la Banque, pour y procéder à un *deuxième* tirage de timbres, pour une valeur de 12,012 piastres, pour compte de la surintendance des Rentes du Rosario, savoir :

2,572 feuilles de 5 cents, soit, 180,040 timbres.

|     |   |    |   |   |        |   |
|-----|---|----|---|---|--------|---|
| 286 | — | 10 | — | — | 20,020 | — |
| 96  | — | 15 | — | — | 6,720  | — |

Le 8 février commençait l'expédition première de ces timbres, et le 25, même mois, la dernière remise était faite.

Il résulte de ces données, que les timbres n'ont pas été émis avant le 11 janvier 1862, et que le deuxième tirage n'a eu lieu que le 4 février. Or, possédant un timbre de 5 centavos, 2<sup>e</sup> type, oblitéré : *Correo del Rosario, 31 janvier 1862*, on peut conclure que les deux types ont été émis en même temps. Voilà pour la date d'émission que nous avons donnée.

Concernant les 10 et 15 centavos, il est à remarquer que le 4 février 1862, on prévoyait leur épuisement, qui devait être de 30,000 et 6,667. Admettons un instant deux types : il devrait y avoir au moins 15,000 et 3,300 timbres, du 1<sup>er</sup> type qui sont devenus tout à fait introuvables, et cependant c'est là un chiffre respectable. Les seuls que nous ayons rencontrés étaient neufs la plupart, et ceux qui étaient annulés, avaient l'oblitération fausse ; on nous en a même fourni 3 ou 4 types différents !

Il n'est guère admissible que M. Robert Lange, lithographe allemand, qui connaissait parfaitement les moyens de report employés en 1858 par la Confé-

dération Argentine et l'Etat de Buenos-Ayres, aurait été créer en double, pendant l'espace de vingt jours (23 décembre 1861 à 11 janvier 1862), deux planches de chacun des timbres 5, 10, 15 centavos, alors qu'il n'avait à imprimer, comme pour le 15 centavos, que la quantité minime de 6,667 timbres. Les chiffres donnés plus haut prouvent que le lithographe a livré 25,000 timbres sept jours après le 23 décembre, et 72,000 timbres, dix jours après; il n'y avait donc aucune nécessité de créer ce luxe de types et de planches, qui ne s'expliqueraient guère, du reste, quand on veut aller vite.

Quant à l'emploi de deux types pour le 5 centavos, il s'explique naturellement. La quantité à imprimer était de 80,000 timbres, le temps pressait, ou a dû prendre nécessairement d'autres dispositions pour donner plus d'accélérité au tirage; de là, la création de deux planches et de deux types.

Pour en finir, nous dirons qu'en 1871 on s'est livré à des recherches pour retrouver les planches premières des 5, 10 et 15 centavos. On a retrouvé la planche du 5, et non celles des 10 et 15 centavos, devenues aussi introuvables que les timbres eux-mêmes. Mais cette rareté, nous dira-t-on, n'est-ce pas une preuve d'authenticité, puisqu'il y a là une quasi preuve qu'il n'y a pas spéculation. Nous rappellerons les Prince Edouard, 10 c.; Costa-Rica, 2 et 5 centavos de 1863, qui n'ont jamais existé et qui sont d'une rareté excessive. Enfin, le lithographe, M. R. Lange, a déclaré n'avoir jamais fait de dessin en double des 10 et 15 centavos, et on sait que c'est lui qui a été chargé en principe de les lithographier.

#### Nouveau catalogue en souscription.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons reçu au delà de deux cents souscriptions au nouveau catalogue. Nous ne nous attendions certes pas à un succès aussi prompt, mais, nous le répétons, le chiffre de 400 nous est absolument indispensable.

Quelques souscripteurs pressés nous demandent quand paraîtra la première livraison. Tout en comprenant cette impatience, nous ferons remarquer qu'un travail de cette nature ne se fait pas au pied levé. Aussi, lorsque nous voyons l'élite des collectionneurs se réunir chaque mois depuis 1874 (soit il y a 8 ans) pour former un catalogue qui n'est pas encore au quart terminé aujourd'hui, ce n'est pas être trop exigeant de notre part, que de récla-

mer un délai de quelques mois, lorsque nous aurons le nombre voulu de souscripteurs.

Nous prions donc instamment les personnes qui seraient désireuses de souscrire à notre nouveau catalogue *prix-courant*, y compris nos fidèles, de bien vouloir nous en avertir aussitôt, pour que nous puissions nous mettre à l'œuvre immédiatement, ce travail n'étant pas possible pour nous, pendant la saison d'hiver.

Nous avons annoncé que le prix du catalogue serait porté à 20 fr., lors de la mise en vente de la dernière livraison. On nous engage à modifier cette condition et à fixer ce prix pour les retardataires. Cette modification nous paraît juste et nous l'admettons volontiers, parce qu'elle ralliera au plus tôt les indécis. Par conséquent, le prix du catalogue est fixé :

A fr. 12-50 pour les 400 premiers souscripteurs.

A fr. 20 pour les autres souscripteurs.

#### Bibliothèque des Timbrophiles.

Nous avons envoyé à tous les souscripteurs de la *Bibliothèque des Timbrophiles*, le volume récemment paru :

LES POSTES PRIVÉES

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

PAR

Ch. H. Coster.

Joli volume illustré de 217 gravures sur bois.

Nous venons de livrer à l'imprimeur, un autre ouvrage :

#### Timbres de la République Argentine

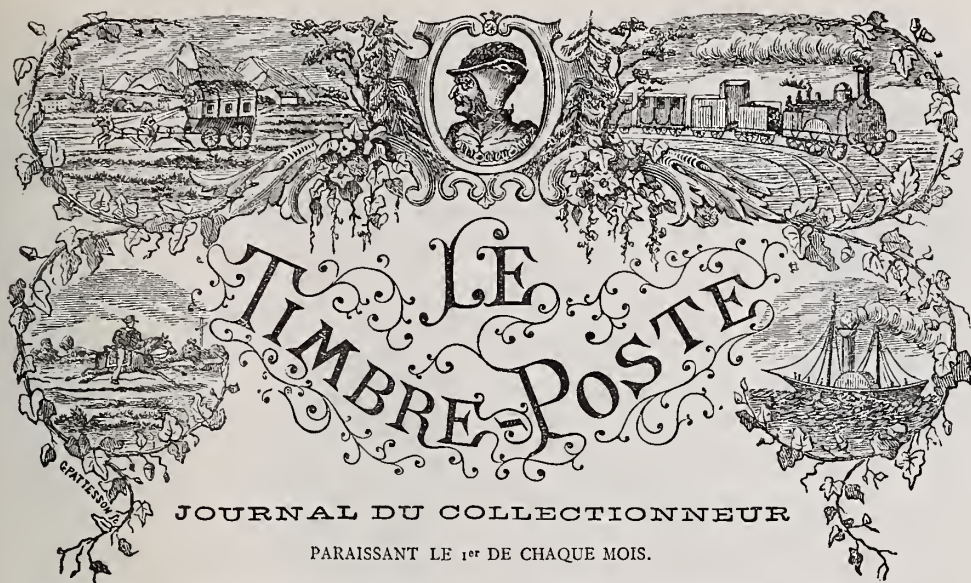
et de ses diverses provinces.

(BUENOS-AYRES, CORDOBA, CORRIENTES, ENTRE-RIOS, JUJUY, SANTA FE, SAN LUIS, SANTIAGO DEL ESTERO.)

Nous espérons faire paraître incessamment le premier des deux volumes de cet ouvrage.

Brux. — Imp. J-B. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous empruntons à *l'Ani*, la nouvelle suivante :

« M. Hatcher nous soumet deux cartes de service, la première au type ordinaire, sans timbre, et le mot *Postsache* dans l'angle gauche; au revers des inscriptions diverses. La seconde carte porte en titre, les mots : *Reichs-Post-und-Telegraphen-Werwaltungs*; en bas : *Telegraphensache*; au revers, des inscriptions. Elles sont imprimées en noir sur chamois : »

1<sup>er</sup> type. Sans valeur, noir sur chamois.

2<sup>e</sup> — — — — —

Les cartes actuelles ont maintenant 2-82 et 3-82 :  
5 pfennig, violet sur chamois.

### AUTRICHE.

Nous trouvons dans le *Welt-Post*, l'annonce de la prochaine apparition de mandats-poste spéciaux, pour effectuer par la poste le paiement des taxes de l'impôt et des péages au bureau des con-

tributions de la ville de Vienne. Excellente idée qui devrait être mise en pratique partout.

Le même, annonce de nouveaux timbres-poste, nouvelle qui reparait à chaque instant.

### BAHAMAS.

Le 4 pence a également le filagramme C A comme le 1 shilling :

4 pence, rose-pâle.

### BAVIÈRE.

Nous avons vu entre les mains de M. Campbell deux cartes postales sans timbre, que nous considérons comme cartes officielles.

La première de ces cartes a *Königreich Bayern* entre les armoiries du pays, dans un *écu*; en dessous : *Postkarte*, en grandes capitales; le mot *An* à gauche, et quatre lignes de points pour l'adresse. A l'endroit où se trouve d'habitude le timbre, le mot *Freimarke*; à la partie gauche de la carte, un coupon ayant pour inscription, en langue allemande : *Coupon à la carte postale. N° avec laquelle l'arrivée de la marchandise a été avisée.*

Ce coupon est percé en lignes sur couleur à l'endroit où il doit se détacher.

La seconde carte est avec réponse, elle a la même disposition que la précédente; les deux parties tiennent par le haut avec l'impression sur la première et troisième faces. Sous *Postkarte*, les mots *Ruckantwort bezahlt* ou *Bezahlte Ruckantwort*.



Impression noire sur carton couleur :

Carte simple : sans valeur, noir sur chamois.

Carte avec réponse : sans valeur, noir sur gris foncé.

Voici le dessin des *timbres-taxe* que nous annonçons le mois passé, et qui ont été émis le 1<sup>er</sup> mars. Ces timbres portent le nouveau filigramme.

Un de nos confrères, le *Welt Post*, a remarqué que les cercles des angles sont lignés sur certains timbres 2 marks et unis à d'autres. En examinant nos timbres nous remarquons que la disparition des lignes provient d'un empâtement de couleur, et la preuve, c'est que certains timbres se présentent avec une ou plusieurs lignes, et parfois avec un cercle ligné et les trois autres unis. A force de chercher des variétés, on finit par annoncer des...

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir des 3 pence assez curieux. En plus de l'inscription 3 pence, ils ont comme on sait la surcharge 3, gros chiffre, mais il paraît que cela n'était pas suffisant car on a ajouté en seconde surcharge, à côté de ce chiffre, un d (denier ou pence).

3 pence, rose violacé, surcharge 3 d.

Les timbres de chemin de fer sont changés. C'est toujours le grand placard de type que l'on connaît, mais avec l'inscription modifiée en *Cape Railway service — Prepaid parcel*, et la valeur en toutes lettres au centre.

Impression de couleur sur papier blanc, avec inscriptions en surcharges noires, piqués 10 :

|   |                                     |  |  |  |
|---|-------------------------------------|--|--|--|
| 1 | penny, vert-jaune, surcharge noire. |  |  |  |
| 2 | — — — — —                           |  |  |  |
| 3 | — — — — —                           |  |  |  |
| 4 | — — — — —                           |  |  |  |

#### CEYLAN.

Les timbres soi-disant officiels avec barre verticale bleue en surcharge, n'existent ainsi, nous apprend *The Stamp News*, que par suite de la fantai-

sie d'un négociant, qui reconnaît ainsi les timbres qu'il emploie, mesure prise à la suite d'un vol qui a été commis chez lui.

#### CUBA.

La carte 4 c. de peso, disposition des cartes précédentes, avec timbre au milieu de la partie supérieure, n'est pas seule sur carton chamois.

La série se composerait de :

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| 2 c. de peso, vert, | fond quadrillé orange. |
| 4 — — — — —         | rouge-brun, —          |
| 10 — — — — —        | bleu foncé, —          |

#### DANEMARK.



Le fac-simile ci-contre est celui de la carte de Copenhague, valeur 10 øre, que nous signalons le mois dernier.

#### ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous recevons, piqués 14 1/2, les timbres aux armoiries :

|                        |       |
|------------------------|-------|
| 2 centavos, vermillon. |       |
| 5 — — — — —            | bleu. |



*Bolívar*. Nous avons reçu aux types ci-contre, mais millésime 1880, les timbres 80 centavos et 1 peso, valeurs qui n'ont pas été émises en 1879 pour épuiser les timbres antérieurement émis. Ces nouveaux venus sont gommés avec gomme très-forte, afin d'essayer si le climat de Bolívar permettrait le gommage, les premiers timbres de 1879 étant arrivés de New-York adhérent l'un à l'autre :

|                    |
|--------------------|
| 80 centavos, vert. |
| 1 peso, orange     |

*Barranquilla*. A propos de ces timbres, le *Guia* reproduit les lignes suivantes qu'il a reçu d'un de ses correspondants, habitant cette ville :

« M. Mora n'a pas encore mis en circulation ses



timbres particuliers, n'ayant pas reçu le complément de l'ordre expédié à Paris.

» Quant à l'autorisation ou le décret qui lui permet de faire circuler de tels timbres, il n'en existe pas, attendu que c'est une affaire absolument privée.

» Comme je l'ai expliqué antérieurement, la personne ci-dessus nommée porte à domicile la correspondance que reçoit son agence postale, et comme ce service se paye, elle a voulu en faciliter l'opération au moyen de timbres. Exemple. Elle prend à la poste une lettre qui m'est adressée; elle y colle son timbre, et me l'apporte chez moi contre la remise du port.

» Comme M. Mora va établir des boîtes à lettres dans quelques endroits du pays, il y prendra la correspondance qui portera son timbre, et la portera au bureau des postes, délaissant la correspondance non affranchie. »

FERNANDO PO.

La valeur des timbres a été changée le 1<sup>er</sup> janvier dernier : elle est énoncée maintenant en *cent de peso*; quant au type, le voici : c'est le même que celui portant la valeur en *cent de peseta*. Nous ne connaissons pas les couleurs adoptées, mais voici ce qu'il existe de timbres :



1 cent de peso,  
2 — —  
5 — —

FRANCE.

La carte télégramme est imprimée actuellement en noir, au type que l'on connaît. Au centre de la carte est un plan indiquant les endroits desservis; ce plan est teinté rose-foncé, rose-pâle et bleu. Les inscriptions sont noires et réparties ainsi; en haut : (Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse).

Service télégraphique.

Carte-télégramme.

Trois lignes d'adresse, puis, à gauche, angle inférieur : *Le port est gratuit.* — *Le nombre des mots n'est pas limité*; à droite : *Paris*; à gauche, de bas en haut : *Tubes pneumatiques.* — *La partie teintée en rouge foncé est ouverte au service des cartes-télégrammes depuis le 1<sup>er</sup> février 1882, les parties ombrées le seront ultérieurement.*

30 centimes, noir sur chamois.

GRANDE BRETAGNE.

*The Electric Telegraph Company.* Un timbre qui

n'a pas encore été signalé et que l'ouvrage si complet cependant *Postage and telegraph stamps of Great Britain* n'a pu renseigner, c'est le 10 shillings émis par la Compagnie électrique. Nous venons d'en voir un spécimen qui se rapporte à la série portant les initiales : J. S. F. (J. S. Fourdrinier); ce timbre est piqué 12 1/2 :

10 shillings, brun-rouge.

Nous avons reçu l'enveloppe sur papier azuré, sans date et sans dessin à la patte, format 132×86<sup>mm</sup> :

1 penny, rose sur azur.

The *Stamp News* dit que les enveloppes émises les 1, 2 et 3 février dernier ont le chiffre 2 renversé.

2 pence, bleu.

GUINÉE.

Il résulte des nouvelles reçues de cette colonie portugaise qu'il n'y a que trois valeurs de timbres en usage, avec surcharge *Guiné* sur les timbres du Cap vert, savoir :

25 reis, carmin.  
50 — vert (n'existe plus).  
50 — bleu.  
100 — lilas.

Nous avons relevé sur une feuille entière de 28 timbres 25 reis, les variétés suivantes : *Guiné*, *Guiné*, *Guine*. La première variété existe en 24 exemplaires; de la deuxième il n'y en a que 3 et une de la 3<sup>e</sup> variété; cette dernière occupe la dernière place sur la feuille.

Les 50 reis bleus ont les mêmes variétés, et en même nombre, mais la 3<sup>e</sup> occupe la 18<sup>e</sup> place sur la feuille.

L'installation de la Province eut lieu en avril 1879 et pendant six mois on s'est servi des timbres du Cap vert surchargés *Guiné*, puis sans surcharge. Ce n'est qu'au commencement de 1880 que les Guinée surchargés ont été définitivement mis en usage.

GUYANE ANGLAISE.



Voici la deuxième variété de surcharge qui existe sur la dernière rangée verticale de chaque feuille. Il y en a donc six, les feuilles portant 36 timbres :

2 cents, bistre verdâtre et noir.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La République de Honduras a des cartes postales; c'était prévu. Nous venons de les recevoir au

nombre de quatre. A droite, angle supérieur, le timbre à l'effigie semblable à celle des timbres-poste actuels, avec le chiffre en haut ; l'inscription supérieure de l'ovale qui entoure ladite effigie, est : *America central* ; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur en toutes lettres. Quant à la formule elle-même, elle a pour les cartes de l'intérieur, l'inscription cintrée : *República de Honduras*, et plus bas, sur une ligne horizontale : *Tarjeta postal* ; à l'angle opposé du timbre, un grand cercle, destiné à contenir le timbre du bureau d'origine : deux lignes pour l'adresse, la première commençant par *Sr* ; en bas, angle inférieur gauche : *Escribase la direccion de esto Lado i del otro la comunicacion* ; de chaque côté, placé dans le sens vertical : *Interior*. Les cartes avec réponse sont semblables, sauf qu'au dessous de *Tarjeta postal* il y a : *Para la respuesta ou con respuesta pagada*.

Imprimé en couleur pour le timbre et noir pour l'inscription, sur carton chamois rougeâtre :

2 centavos, carmin.  
2 + 2 — —

Les deux autres cartes ont les inscriptions en français : *République de Honduras — carte postale* ; en bas l'avis est remplacé par : *Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*, avec traduction en espagnol en dessous ; de chaque côté, sur une ligne verticale : *Union postale universelle*.

Imprimé en couleur pour le timbre et noir pour l'inscription, sur carton blanc :

3 centavos, outremer.  
3 + 3 — —

M. Wonner nous envoie, extrait de la *Gaceta*, en date du 24 novembre 1881, le décret suivant :

Secrétairerie de l'État. — Cabinet de Fomento (gouvernement), Tegucigalpa, 1<sup>er</sup> novembre 1881.

Considérant que l'adoption des timbres-poste pour le paiement des télégrammes, faute de timbres-télégraphe établis par l'art. 58 du règlement de bureau correspondant, rend difficile la comptabilité lorsqu'on centralise les comptes de la Direction générale des postes et télégraphes, difficulté nécessaire à éviter et dans ce but le Président :

#### ARRÊTE.

Article 1<sup>er</sup>. Qu'on émette pour 85,000 piastres de cartes télégraphiques à répartir comme suit :

| Cartes | 60 000  | de | 2 réales. | Soit | 15 000 piastres. |
|--------|---------|----|-----------|------|------------------|
|        | 40 000  | 3  | —         |      | 15 000           |
|        | 17 000  | 4  | —         |      | 8 750            |
|        | 16 000  | 5  | —         |      | 10 000           |
|        | 17 200  | 6  | —         |      | 12 900           |
|        | 12 400  | 7  | —         |      | 10 850           |
|        | 12 500  | 8  | —         |      | 12 500           |
|        | 175 600 |    |           |      | 85 000           |

Ces cartes seront imprimées, plaçant dans la partie supérieure la valeur de la carte, et en bas, dans l'angle gauche, le timbre de la Direction générale des télégraphes. Au revers les timbres des bureaux de comptes et de la direction générale des rentes.

Art. 2. L'usage des cartes commencera le 1<sup>er</sup> janvier de la prochaine année, et dès ce jour on ne transmettra aucun télégramme particulier qu'il ne soit écrit sur la carte-correspondance à la valeur du port.

Art. 3. L'officier du télégraphe qui n'accomplira pas ce qui est prescrit à l'article précédent, sera puni d'une amende de 1 à 10 pesos ou par la destitution, suivant ce que décidera le Directeur général des télégraphes.

Art. 4. Les cartes télégraphiques formeront une espèce fiscale. En conséquence, le Secrétaire des Finances dictera les dispositions nécessaires pour son administration et pour la vente.

Communiquez, etc., etc.

Paraphé par M. le Président.

GUTIERREZ.

#### HONGRIE.

Une variété de la carte 1869 avec texte hongrois nous est signalée par M. Campbell. Cette variété a au verso, la ligne inférieure commençant par : *A. Dostaintézet* au lieu de *A. Postaintézet*. Nous avons pu nous convaincre que ce n'est pas un p. avec la partie inférieure enlevée mais un d. sans la partie ronde qui se remarque au p.

2 krenzer, jaune.

Le timbre 20 kr. a le même filigramme que les autres valeurs :

20 krcuzer, noir-gris.

#### INDES ANGLAISES.

L'enveloppe 1 anna a été employée comme enveloppe de service par l'application de la surcharge noire : *Service* :

1 anna, brun, surcharge noire.

Avec la surcharge noire *High Court*, le *D. Ph. Z.* annonce :

1 anna, brun.

2 — jaune.

Le filigramme et la piqûre sont ceux des timbres connus.

Quelle signification pourrait bien avoir cette surcharge. Et ne seraient ce pas là des timbres fiscaux ?

#### INDE PORTUGAISE.

L'*Ami* ajoute aux variétés déjà si nombreuses, les suivantes :

Type. Chiffre, papier vergé épais.

6 reis noir sur 40 bleu.

5 — — — 100 vert.

5 — — — 300 violet.

Ce dernier n'a jamais été rencontré avec le papier vergé : c'est probablement le timbre sur papier azuré.



*Type chiffre et étoile.*

6 reis noir sur 20 rouge.  
6 — — — 40 bleu.

*Type couronne.*

6 reis noirs sur 10 jaune.  
6 — — — 40 bleu.

## MADÈRE.

La carte avec réponse 20+20 reis existe avec le mot *Resposta* divisé en deux mots: *Resp osta paga*:

20+20 reis, bleu.

On a signalé le 25 reis brun avec surcharge *Madeira*; on a même parlé aussi du 50 reis bleu, qui aurait reçu pareille surcharge. Étonné, nous avons réclamé à Madère des renseignements auprès d'une personne à même d'être bien renseignée; voici la réponse:

« La surcharge *Madeira* n'existe plus. Elle n'a jamais été appliquée sur les 25 reis brun et 50 reis bleu. Cependant on a eu occasion de voir ici à la poste, une lettre affranchie avec ces timbres ainsi surchargés; d'après renseignements il paraîtrait qu'ils avaient été achetés chez un marchand à Londres!

Un collectionneur de Paris déclare dans une lettre adressée à un de mes compagnons, qu'il a reçu de Lisbonne, des cartes 10 et 10X10 reis avec surcharge *Madeira*. Ces dernières sont certainement fausses car elles n'ont jamais existé. Le marchand qui les débite à Lisbonne pourrait-il dire qui lui a fourni ces cartes? C'est peu probable. »

Le marchand n'aurait-il pas obtenu ces surcharges à Lisbonne? nous serions assez tenté de le croire.

## MALACCA.

Le *Philatelic Record* parle d'un 4 cents qui aurait reçu la surcharge noire 5 cents, de caractères pareils aux 10 cents, c'est-à-dire avec chiffres et lettres couchés:

4 cents, carmin et noir.

## MEXIQUE.

La série des *Porte de Mar*, type reproduit en mars dernier, se composerait de:

10 centavos, rose.  
25 — bleu,  
50 — vert.  
85 — noir-gris.  
100 — noir-gris.

Le *D. P. Z.* rapporte que les cartes nouvelles seront imprimées en bleu sur cartons divers, savoir:

3 centavos, bleu sur rose.  
3 — — — vert.  
3 — — — lilas.  
3 — — — jaune.

## NEVIS.

La circulaire A. Smith et C<sup>e</sup> signale avec C. A. et couronne:

1 penny, violet.

Et *The S. N.*, au type nouveau, filagramme?

4 pence, bleu.

## NORWÈGE.

Nous avons parlé il y a quelque temps de timbres de chemin de fer dont il y aurait une série. Il paraît, d'après ce qu'on nous affirme, que la série se réduirait à un timbre, dont



voici, le fac-simile.

Impression noire sur papier blanc, piqué 9:

5 øre, noir sur blanc.

Nous avons également entretenu nos lecteurs d'une carte de la poste de *Drontheim*. Voyez et jugez! Il y a de tout sur les armoiries, même un poisson volant!

A droite, angle supérieur, le timbre ci-haut: au milieu: l'inscription:

*Brev-Kort**Til**Thondhjims Bypost.*

*Paa denne sede skrives kun adressen.*

Le cadre est formé de deux filets; il y a trois lignes pour l'adresse.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé:

3 øre, bleu.

Nous cueillons dans le *Welt-Post* les nouvelles suivantes:

Il a été émis récemment deux mandats-poste, le premier pour l'intérieur; le second pour le service international. Celui-ci a l'inscription en suédois et en français, savoir: *Dat norske Postvæsen. Administration des postes de la Norvège*: en dessous, les mots: *Mandat d'abonnement aux journaux publiés à l'étranger*, etc. Le mandat pour l'intérieur porte l'inscription: *Indenrigsk Postanvisning*.

Sans valeur, noir sur papier blanc, mandat international.

— — carton rose, — intérieur.

Pour l'expédition des mandats pour journaux on a émis des enveloppes spéciales, format 182 sur 120<sup>mm</sup>, avec l'impression noire sur papier jaunâtre. Les inscriptions portent: *Service des Postes*, à gauche, en haut; au milieu, en grands

caractères : *Mandat d'abonnement (Postanvisning for Aviskontingen)*; plus bas : *Monsieur le Directeur du journal* — à — et du côté inférieur une observation, ordonnant l'envoi franc de port de cette enveloppe :

Sans valeur, noir sur jaunâtre.

PÉROU.



M. Herrmann a bien voulu nous communiquer son timbre 2 centavos avec surcharge noire, que nous annonçons le mois passé. Voici également le timbre 10 centavos dont nous avons parlé :

2 centavos, violet, surcharge noire.  
10 — bleu — rouge.

Le *Philatelic Record* décrit un timbre 1 peseta 1858, ayant pour surcharge bleue.

Vale medio,  
peso,  
50 c<sup>ts</sup>,

et en travers, en lettres capitales romaines carmin « *certifdo* » sur une étendue de 27<sup>mm</sup> et 3 1/2 de haut; au-dessus, il y a en noir, *Habilitado* sur une longueur de 15<sup>mm</sup>. Le timbre est marqué de la poste *Tarma*.

Il est possible que ce timbre ait une origine officielle, ce que n'affirme du reste pas notre confrère, mais nous devons avouer que la foi nous manque complètement à son égard.

PHILIPPINES.

Les nouvelles valeurs dont nous avons vu les essais arrivent insensiblement. Il y a lieu de noter :

2 4/8 c. de peso, outremer.  
6 4/8 — bleu.  
20 — bistre-brun.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu le timbre actuel 1 penny, avec burelage bleu au revers, comme les timbres fiscaux, et ne portant pas de filagramme.

1 penny, vermillon.

ROUMÉLIE.

Pour que la série des timbres non dentelés soit complète, il ne reste plus que le 5 piastres à trouver.

Que nos lecteurs se rassurent, on le trouvera. Ont été récemment rencontrés ainsi :

5 paras, olive et noir.  
1 piastre, bleu —

RUSSIE.

Une variété de la carte 4 kop. nous est signalée par M. Campbell; elle a la ligne inférieure avec la deuxième lettre du deuxième mot qui manque et forme par conséquent Y p a B....

4 kopecks, vert.

*Ismail* (Bessarabie). Nous avons reçu directement les enveloppes dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs et qui sont bien authentiques, quoi qu'on en dise. Nous avons eu, au type ci-contre, estampille à gauche, angle supérieur :



Format 139 × 77<sup>mm</sup>.  
10 kopecks, bleu sur blanc uni.

Format 110 × 73<sup>mm</sup>.  
10 kopecks, bleu sur blanc uni.

VARIÉTÉ.

Ayant le timbre renversé à l'angle droit inférieur :

10 kopecks, bleu sur blanc uni.

Sous le timbre se trouve une inscription typographiée noire, en cinq lignes, la première indiquant la valeur 10 (20) kop.

Un autre type que nous ne pouvons reproduire maintenant, les inscriptions n'étant pas assez visibles, montre au centre d'un cercle un écusson blanc surmonté d'une couronne blanche; autour, une inscription en lettres blanches sur fond de couleur. Sous le timbre, comme pour les enveloppes précédentes, une inscription typographiée noire, en quatre lignes, la première indiquant la valeur : 15 k.

Format 110 × 73<sup>mm</sup>.

15 kopecks, bleu sur blanc rosé vergé.

*Ananieff* (Cherson). Voici encore un timbre qui nous arrive et qui remplace le timbre rose reproduit le mois passé.



Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc :

Sans valeur, rose.  
— carmin-vif.



Morschansk (Tamboff). M. Breitfuss nous adresse ainsi que M. Roussin le nouveau timbre



qui remplace ceux aux armoiries, dont l'usage a été suspendu par l'administration supérieure des postes, à cause de sa ressemblance avec les timbres officiels. Il y a profusion de couleur au nouveau type qui, en définitive, n'est qu'un petit

monstre, comme il y en a tant parmi les intéressants timbres ruraux. Au centre, les armoiries; les inscriptions au-dessus et au-dessous sont en lettres blanches sur bleu: la ruche a également cette couleur; aux angles, un chiffre 5 blanc sur brun, ainsi que l'inscription inférieure; le fond du timbre est rouge, les rayons sont or!

Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqué 12 :

5 kopecks, rouge, bleu, brun et or.

#### SAMOA.

Les timbres de cette île ne sont plus! ....

Nous venons d'en recevoir la nouvelle par la dernière malle.

#### SAINT-VINCENT.

Une carte postale universelle qui rappelle toutes celles créées par MM. De La Rue et C<sup>ie</sup>, a été émise depuis peu. Elle porte pour inscriptions:

*Union postale universelle  
St-Vincent (St-Vincent)  
Post Card*

Le timbre est à droite, angle supérieur :

1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

#### SUISSE.

Nous sommes obligé de revenir sur l'émission du mois passé, les timbres étant imprimés sur différents papiers et une valeur n'ayant pas été signalée par nous. Nous avons rencontré :

#### 1<sup>er</sup> TYPE. ARMOIRIES.

a. *Papier fils de soie; filagramme, croix dans un ovale.*

2 centimes, brun-jaune.

3 — gris.

5 — brun-rouge.

10 — carmin.

12 — outremer.

b. *Papier uni; filagramme, croix dans un ovale.*

5 centimes, brun-rouge.

12 — outremer.

15 — jaune.

#### 2<sup>e</sup> TYPE. FIGURINE.

20 centimes, orange.

25 — vert.

40 — gris-noir.

50 — bleu.

1 franc, lie de vin.

#### TONGA (ARCHIPEL).

Le *Welt Post* rapporte que l'Archipel Tonga ou les *Iles des Amis* auront bientôt une série de timbres-poste.

#### ILES DE TURK.

En donnant le filagramme CC pour les 1/2 et 2 1/2 pence décrits dernièrement, nous avons fait erreur: c'est CA et couronne qu'il faut lire.

#### TURQUIE.

Les timbres 1 et 2 piastres, *non dentelés*, de l'émission 1876, pour l'intérieur, ont fait leur spéculative apparition :

1 piastre, jaune.

2 — chair-jaunâtre.

#### VENEZUELA.

Les 2 et 5 bolivares ne sont pas verts comme on l'a dit, mais bleus, comme le 1 bolivar; seul le 10 est rose.

#### VICTORIA.

Nous avons parlé d'une enveloppe 1 penny, type refait. En voici le type. On verra qu'il diffère sensiblement de celui connu dont la valeur était sur fond uni au lieu d'être guilloché. Enfin, il y a un fleuron de chaque côté, ce que n'avait pas le précédent.

1 penny, vert sur blanc vergé.

Les seuls formats que nous ayons, mesurent 138 sur 79<sup>mm</sup> et 146 sur 90<sup>mm</sup>, et n'ont pas d'ornement à la patte.

#### Découverte inattendue d'un timbre russe.

Le hasard n'a fait rencontrer un timbre de la poste locale de St-Petersbourg qui aurait vu le jour en 1864 et qui aurait été supprimé en 1871 comme me l'apprend la lettre suivante que je viens de recevoir du bureau de poste de St-Petersbourg.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
BUREAU DE POSTE DE ST-PÉTERSBOURG  
25 FÉVRIER 1882  
N° 7769.

En réponse à la demande du citoyen honoraire héréditaire, F. L. Breitfuss, le bureau de poste de St-Petersbourg fait part, par la présente, que par suite des démarches de l'établissement des eaux minérales de St-Petersbourg, le ci-devant Directeur du Département des postes, Directeur des postes de St-Petersbourg, le Secrétaire d'État Laube, a résolu le 24 novembre 1864 par écrit,

de permettre audit établissement d'envoyer ses billets de commandes sans les affranchir par des timbres-poste, mais seulement par le timbre rouge de la poste locale, pour la surcharge desquels timbres, sur chaque feuille, on percevait 5 kopecks. En août 1871, l'envoi de ce genre de correspondance ayant été reconnu contraire aux règlements postaux a été définitivement supprimé. A présent il ne peut plus se pratiquer et le susdit poinçon n'existe plus.

Le Bureau des postes retourne ci-joint à M. Breitfuss la feuille de commande de l'établissement des eaux minérales de St-Petersbourg, munie du timbre susmentionné.

L'adjoint du Directeur des postes. DE LOMANN.  
L'expéditeur. ZATRAPESNIKOFF.  
L'adjoint de l'Expéditeur. A. SCHWAREFF.

Le timbre en question est aux armoiries de l'Empire; il porte pour inscription: *S. P. Bourgskaia Gorodskaja Potchta* (Poste locale (urbaine) de St-Petersbourg.) La valeur qui n'est pas indiquée, est de 5 kopecks; l'impression est rouge et obtenue avec un timbre à main.



Il n'y a, à ce qu'il paraît, que l'établissement des eaux minérales artificielles, au Parc d'Alexandre qui a fait emploi de ces timbres, pour ses feuilles de commande, qu'il délivrait gratuitement à ses acheteurs, à chaque livraison, et en prévision de futures demandes.

Ce timbre appartient donc à la même catégorie que les enveloppes et cartes avec timbre ovale en relief de la Grande Bretagne, qui ne sont émises que sur commande.

C'est il y a onze ans environ que la poste locale de St-Petersbourg a, pour la dernière fois, reçu de l'établissement du Parc d'Alexandre, trois cents roubles pour prix de 6000 feuilles timbrées.

Le Directeur du Comptoir de la poste locale de St-Petersbourg, en suite de la décision prise par l'administration, fit détériorer le poinçon par un grattage en forme de croix; ce poinçon a dû être détruit depuis, car il n'a pu être retrouvé.

Depuis qu'il existe des cartes postales à 3 kopecks, pour la poste locale, le susdit établissement fait emploi de ces cartes qu'il surcharge de son prix-courant et de son adresse.

Je me suis présenté à l'établissement des eaux minérales artificielles pour tâcher d'obtenir de ces feuilles. J'y ai appris malheureusement qu'il n'en existait plus du tout et que les feuilles de commandes qui avaient été employées avaient été toutes brûlées.

Je joins à ma lettre une enveloppe sur laquelle

vous trouverez 1° à l'angle gauche inférieur, le timbre en question, frappé en noir; 2° aux autres angles, des dessins à la plume, projets de timbres pour enveloppes qui ont vu le jour en 1845.

Comment les projets de 1845 se trouvent-ils réunis avec le type 1864? c'est un mystère que nous n'avons pu pénétrer.

F. BREITFUSS.

### Les timbres locaux russes douteux.

L'article que nous avons publié le mois passé nous a valu la lettre suivante, de M. Koprowski, qui contient plus d'un paragraphe intéressant, lettre à laquelle nous ne pouvons cependant nous rallier complètement. On verra pourquoi.

Ce 28 mars 1882.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Dans l'intérêt de la vérité, je m'empresse de vous soumettre quelques renseignements et rectifications au sujet de certains locaux russes douteux, que vous trouverez peut-être utiles à publier dans votre journal :

1° *Maloarchangielsk*. Le dessin aux armoiries, qui figure, n° 232, page 41, n'est ni un timbre-poste ni un timbre administratif: c'est tout simplement un cachet pour fermetures de lettres et paquets officiels, sans intérêt pour la collection;

2° *Ananieff*. Ce que je viens de dire s'applique aux timbres reproduits en novembre 1880, n° 232, page 39 du *Timbre-Poste*;

3° *Kasimoff*. Je ne saurais me prononcer sur l'authenticité du timbre que vous déclarez douteux, page 40, n° 232 de votre journal, mais je puis vous affirmer que ce n'est pas un cachet administratif, comme vous le supposez. L'inscription centrale *mapka* le démontre suffisamment;

4° *Dnieprowsk*. J'ai reçu en date du 30 janvier 1881, de l'Ouprawa de Dnieprowsk, 15 timbres jaunes, centre bleu, *piqués*. Le doute sur ces timbres, n'est donc pas possible.



Par contre, vous omettez de mettre à l'index le timbre sur blanc-grisâtre vergé, reproduit dans votre journal, n° 218, page 14, lancé à bon prix par

MM. les faussaires d'Odessa;

5° *Jegoriewsk*. Je partage votre opinion, que le timbre reproduit le mois dernier, est des plus suspects. J'avais dans cette localité un correspondant



dévoué qui me fournissait toutes les nouveautés et variétés parues depuis l'institution de la poste rurale de ce district : *Jamais je n'ai reçu de timbre pareil*;

6° *Wassil*. Aux impressions multicolores obtenues par complaisance, on peut ajouter la suivante, qui n'a pas plus de valeur :

5 kopecks, bleu sur bleu.

7° *Jeletz*. L'administration de ce district m'assure, et ses renseignements m'ont été confirmés par un correspondant privé, que le timbre bleu sur bleu est le seul officiellement émis. Toutes les autres impressions sont de fantaisie (1);

8° *Shadrinsk*. Je suis porté à croire que les surcharges des timbres Shadrinsk, *grand et petit*



chiffre, appartiennent au rang des inventions du sieur Lubkert. Jamais je n'ai reçu directement de l'Ouprawa, malgré mes demandes répétées, d'autres surcharges que celles signalées n° 207, page 21 de votre journal (2);

9° *Ismail*. Enfin, pour épuiser la question des cartons rurales, voici la traduction textuelle d'une pièce officielle qui m'a été adressée. Elle vous apprendra qu'il n'a existé ni des timbres ni des enveloppes postales dans le district d'Ismail.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
COMITÉ RURAL FIXE  
DU DISTRICT D'ISMAIL  
CE 11 SEPTEMBRE 1881  
N° 341.

Monsieur Sam Koprowski.

En vous retournant un rouble envoyé dans votre lettre du 3 septembre, le comité fixe à l'honneur de vous informer, M., que dans le district d'Ismail il n'existe, ni timbres-poste, ni enveloppes

(1) N'en déplaise à l'administration, mais nous certifions que le timbre bleu sur chamois a été obtenu par nous de l'administration même, qui nie cette émission aujourd'hui. N'en ayant eu d'abord qu'un nombre restreint, nous n'avons pu en obtenir une seconde fois. Il ne nous étoune du reste pas qu'on nie l'existence officielle de ce timbre, lorsque nous voyons l'Ouprawa de Dnieprowsk, envoyant à M. Koprowski des timbres piqués, et nous informant qu'il n'y en a jamais eu.

(2) Nous sommes d'accord avec notre correspondant; nous ajoutons donc aux timbres douteux les types reproduits ici.

postales (1). Le Comité ne saurait vous dire si vous en trouverez dans les autres districts du gouvernement de Bessarabie.

Le Président. K. SANDOULOFF.

Le Secrétaire. A. PLOTAIKOFF.

Espérant que ces quelques remarques ne seront pas sans intérêt pour vos lecteurs, je vous prie d'agréer, etc.

S. KOPROWSKI.

### Les enveloppes de Russie 1848-59.

Suite et fin. — (Voir n° 230).

Ce tableau nous apprend que pendant l'espace de sept années on a vendu en tout 88 enveloppes de 30 kopecks dans ce grand gouvernement de Wologda! Et encore n'est-il pas bien certain que la plupart n'ont pas été achetées à titre de curiosité.

Avant de passer à l'émission suivante, dont le filigrane est changé, disons quelques mots du papier employé jusqu'à ce jour.

Lorsqu'il fut décidé que l'on émettrait des enveloppes timbrées, le Département des postes s'adressa (avril 1848) à l'expédition, afin de savoir si celle-ci voulait se charger de la fabrication du papier filigrané nécessaire aux enveloppes. L'expédition refusa, prétendant qu'elle était surchargée de besogne.

C'est à la suite de ce refus que le Département invita d'autres fabricants de papier à faire connaître leurs prix et de soumettre des échantillons de papier filigrané, le gouvernement prêtant les toiles métalliques pour le fabriquer. Les suivants soumièrent donc échantillons au commencement de mai 1848 :

1° Pierre Petchatkine, fabricant à Krasnoïe Sélo;

2° M<sup>me</sup> E.N. Kaidanowa, fabricant à Saint-Petersbourg;

3° C.-J. Jernakoff et Nikita Fokine, fabricants à Saint-Petersbourg;

4° Fabrique Impériale de papier de Ropcha (petit village des environs de Saint-Petersbourg).

Les trois premières fabriques présentaient des essais superbes et n'en demandaient que 7 roubles la rame, tandis que la fabrique impériale en réclamait 7 3/4 et 8 pour un papier de mauvaise

(1) Nous observerons que la question a dû être mal posée au comité rural, qui répond qu'il n'y a ni timbres, ni enveloppes de la poste. Or, les enveloppes annoncées auraient été créées par un comité quelconque de la Croix-Rouge, au bénéfice des pauvres, à l'occasion des fêtes de Pâques on du nouvel an. Et la preuve qu'elles existent officiellement c'est qu'au moment où nous écrivons ces lignes nous recevons, après mille démarches, ces bienheureuses enveloppes que nous garantissons authentiques.

qualité, dont elle joignait deux échantillons, ajoutant qu'ils avaient été préparés en quelques heures mais qu'elle pouvait en livrer de meilleure qualité à prix supérieur.

Remarquons en passant que les échantillons de fabriques particulières avaient le papier damier de chaque côté de l'aigle, au-dessus et au-dessous, comme si les feuilles étaient destinées à être pliées en quatre parties et employées, non comme enveloppes, mais comme couvertures; l'échantillon de la fabrique de Ropcha, au contraire, démontre qu'il était destiné à servir d'enveloppe.

Le Département des postes, désireux sans doute de donner la préférence à la fabrique Impériale, établie sous le contrôle de l'administration du gouvernement, envoya à celle-ci les échantillons de ses trois concurrents, ce qui eut pour résultat de l'amener aussitôt à réduire son prix et le mettre à sept roubles, avec l'engagement de livrer 480 rames mensuellement alors que les autres fabricants ne pouvaient en fournir respectivement que 200, 100 et 300 rames, composées de 500 feuilles, portant chacune le filigrane de quatre enveloppes.

Le 25 mai 1848, le Sénat résolut par un oukase, sur la proposition du Département des postes, de confier la fabrication du papier à la fabrique de Ropcha; un contrat d'un an fut passé à cet effet.

Il fut d'abord livré 5000 rames à la Direction des postes qui aussitôt en commanda 2000 autres.

En mai 1852, le département des postes renouvela sa demande à l'expédition de la fabrication des papiers d'Etat, lui offrant de se charger de la fabrication du papier des enveloppes timbrées; mais l'expédition déclina la proposition, prétendant qu'elle est surchargée d'ordres mais qu'elle sera en mesure d'en accepter dans un an, si le Département des postes veut les lui réserver.

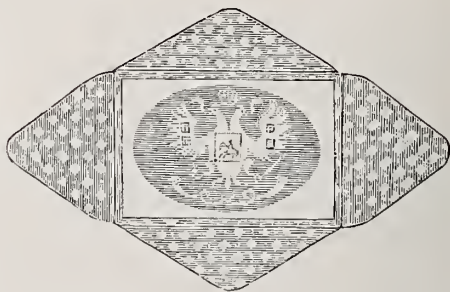
Le 17 mai 1852 un nouvel ordre de 1000 rames est passé à la fabrique de Ropcha et le 9 octobre 1853, le Directeur des postes s'adresse pour la troisième fois à l'expédition, ne doutant pas de voir ses offres agréées; mais à sa grande surprise elle reçut la même réponse: « trop d'ordres, trop à faire, impossible. »

Cette réponse n'était pas faite pour contenter le Département des postes qui dut se résigner à conclure un contrat de cinq années avec la fabrique de Ropcha, donnant pour conditions que le papier serait de qualité meilleure et qu'il n'aurait plus la teinte jaunâtre, ce qui fut accepté.

Ce n'est qu'en 1861 que l'expédition voulut bien accepter de se charger de la fabrication du papier

pour enveloppes. On rencontre ce papier, dès 1862 comme on le verra plus loin.

Emission de .... 1859.



Les enveloppes de cette émission sont absolument semblables à celles de juillet 1849, sauf le filigrane qui, au lieu d'être dans un cadre oblong, est dans un large ovale, dont l'aigle est complètement différent.

Imprimé en couleur sur papier damier varié, timbre estampillé à la patte de fermeture.

*Nota.* On remarquera que les cors de poste semblent s'allonger et suivre la forme de l'ovale; c'est ce qui distingue surtout le papier de la fabrique de Ropcha.

## 2° TYPE DE TIMBRE. AIGLE A QUEUE D'HIRONDELE.

1° Papier gris-blanc ou jaunâtre, au filigrane ci-haut :

Format 137 sur 108<sup>mm</sup> :

10 kopecks, noir, noir-gris.

2° Papier blanc, légèrement azuré verdâtre, même filigrane.

Format 137 sur 108<sup>mm</sup> :

10 kopecks, noir, noir-gris.

3° Papier blanc, même filigrane.

Format 137 × 108<sup>mm</sup> :

10 kopecks, noir, noir-gris.

Format 142 × 115<sup>mm</sup> :

20 kopecks, bleu foncé, bleu, pâle, outremer, bleu-verdâtre, pâle, bleu-noir,

30 — vermillon, pâle et foncé, brique, brique pâle.

## Erreur d'impression.

## 1<sup>er</sup> TYPE DE TIMBRE. AIGLE A QUEUE EN ÉVENTAIL.

Format 142 × 115<sup>mm</sup>.

20 kopecks, outremer.



Une circulaire postale nous annonce de nouveaux formats. Voici la circulaire :

Circulaire générale de la Direction principale des Postes.  
12 décembre 1862 — n° 118.

DE L'INTRODUCTION  
DES ENVELOPPES TIMBRÉES  
DE NOUVEAU FORMAT.

Le Département des postes, prenant en considération que les enveloppes timbrées d'un loth, se montrent souvent trop grandes par leur format pour l'envoi des lettres d'un 1/8 ou même d'une partie encore plus minime d'une feuille de papier à lettre, a fait préparer des enveloppes timbrées d'un loth, outre le format existant jusqu'à présent, de deux formats de dimension plus petite.

En avertissant les bureaux de poste, le Département des postes ajoute qu'aussitôt que ces enveloppes seront prêtes, qu'elles seront envoyées à tous les bureaux de postes pour être vendues au public et que le prix des trois formats des enveloppes timbrées d'un loth reste le même, c'est-à-dire 11 kopecks argent pour chaque enveloppe d'un loth.

Directeur, Secrétaire d'État. NICOLAS LAUBE.  
Secrétaire. W. TCHRIKOFF.

*Emission de décembre 1862.*

Semblables aux enveloppes précédentes et dans les variétés suivantes :

2<sup>e</sup> TYPE DE TIMBRE. AIGLE A QUEUE D'HIRONDELLE.

1<sup>o</sup> Papier gris-blanc ou jaunâtre, au filigrane ci-haut :

*format 120 sur 76<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir, noir-gris.

*Variété. Timbre renversé.*  
10 kopecks, noir.

*format 134×84<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir, noir-gris.

*format 142×84<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir, noir-gris.

2<sup>o</sup> Papier blanc, légèrement azuré verdâtre, même filigrane.

*format 120×76<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir, noir-gris.

3<sup>o</sup> Papier blanc, même filigrane.

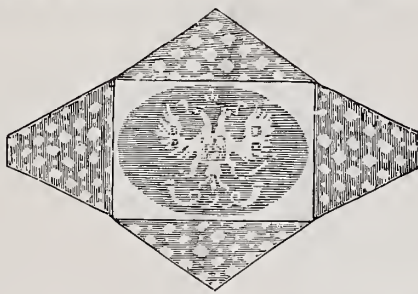
*format 142×84<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir, noir-gris.

On peut rencontrer la plupart de ces enveloppes avec le filigrane renversé ou retourné.

*Emission de..... 1862.*

C'est en 1862 que paraissent pour la première fois les enveloppes dont le papier est fabriqué à « l'expédition de la fabrication des papiers d'État » Quoique en apparence le même que celui de la

fabrique de Ropcha, de 1859, il en diffère cependant



par les cors de poste principalement, qui sont presque droits au lieu d'être couchés.

2<sup>e</sup> TYPE DE TIMBRE. AIGLE A QUEUE D'HIRONDELLE.

*Papier gris-blanc au filigrane ci-haut.*

*format 120×76<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir.

*format 134×84<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir.

*format 137 × 108<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir.

*format 142×84<sup>mm</sup>.*  
10 kopecks, noir.

*format 142 × 113<sup>mm</sup>.*  
20 kopecks, bleu, vif

La teinte de tous ces papiers varie : il est gris-blanc, jaunâtre, verdâtre.

Il avait été décidé que les enveloppes à 30 kopecks de 1859 auraient la couleur vermillon et non carmin ou rose, pour mieux les distinguer des premiers tirages : mais au lieu de prendre le *cinabre autrichien* (chromate de plomb basique) qui se compose de Pb. Cr. O<sub>4</sub>, Pb. H<sub>2</sub> O<sub>2</sub> et qui est connu comme une couleur superbe d'impression le département des postes, pour faire probablement des économies, a employé le *cinabre ordinaire* (sulfide de mercure) qui se compose de Hg. 86 2 0/0 ets.—13, 8 0/0, ce qui a eu pour résultat de gâter les stéréotypes, qui étaient de cuivre et de donner des enveloppes avec timbre *brique jaunâtre pâle*, d'un dessin usé presque complètement.

F. BREITFUSS.

Les premières émissions de timbres de l'Inde portugaise.

Les timbres de l'Inde portugaise depuis leur introduction en septembre 1871, ont actuellement

une génération assez respectable. Nous allons en quelques lignes essayer de dresser leur ordre chronologique.

Emission du 1<sup>er</sup> septembre 1871.



Chiffre grand, dans un ovale à lignes écartées (32), formé d'un espace blanc; *Serviço* a la lettre S petite et E plus grande que les autres; *reis* est de caractères maigres et a la lettre I barrée.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percés en points 16 :

|     |                      |
|-----|----------------------|
| 10  | reis, noir.          |
| 20  | — rouge.             |
| 40  | — bleu terne.        |
| 100 | — vert-jaune.        |
| 200 | — jaune olive, ocre. |

Octobre 1871. Complément de la série précédente; percés en points 12 1/2 :

300, 600, 900 reis, violet foncé.

Ces timbres forment le 1<sup>er</sup> type.

Mai 1872, donne le jour à un deuxième type rapelant le premier.

Emission de mai 1872.



2<sup>e</sup> Type. Chiffre grand, dans un ovale à lignes rapprochées (44), sans espace blanc; *Serviço* a les lettres S et E de même dimension que les autres lettres de ce mot; *reis* a des lettres grasses.

Imprimé en couleur sur blanc, percés en points 12 1/2.

|     |                        |
|-----|------------------------|
| 10  | reis, noir.            |
| 20  | — rouge.               |
| 40  | — outremer,            |
| 100 | — vert-pré, vert-bleu. |
| 200 | — ocre, jaune sercin.  |
| 300 | — violet-brun.         |
| 600 | — —                    |
| 900 | — —                    |

#### VARIÉTÉS.

a. Non dentelé :

300 reis, violet-brun.

b. Tête bêche, percé en points 12 1/2 :

40 reis, outremer.

Juin. 1872. Papier vergé blanc, percés en points 12 1/2 :

|     |                        |
|-----|------------------------|
| 10  | reis, noir.            |
| 20  | — rouge.               |
| 40  | — outremer pâle, vif.  |
| 100 | — vert-pré, vert-bleu. |
| 200 | — jaune foncé.         |

Janvier 1873. Papier blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

20 reis, rouge.

Après ces timbres on abandonne le type 2 pour reprendre le 1<sup>er</sup> type : histoire d'aller de la brune à la blonde.

(A continuer.)

#### Le nouveau Catalogue.

Nous avons à peu près réuni le nombre de souscriptions voulu, et puisqu'on nous presse de nous mettre à l'œuvre, nous allons nous résigner à entreprendre ce travail qui n'est pas une récréation comme certains souscripteurs semblent le croire.

Comme nous désirons livrer un catalogue aussi exact et aussi complet que possible, nous prions tous nos lecteurs et souscripteurs de bien vouloir nous faire part des erreurs ou omissions qu'ils auraient pu remarquer dans le présent catalogue.

N'ayant pas tous les éléments sous la main pour rédiger le catalogue que nous nous proposons d'éditer, il nous faut parfois réclamer des renseignements de l'obligeance de nos correspondants. Nous espérons qu'ils voudront bien y mettre de la bonne volonté en nous répondant aussitôt, sans imiter ces amateurs qui restent sourds à toute demande, pour critiquer plus tard, jusqu'aux fautes typographiques inévitables.

Il serait certainement plus facile pour nous de passer outre, sur ce que nous ne connaissons pas, que de nous créer une besogne nouvelle en donnant la chasse aux renseignements. Et puisque nous avons la constance de vouloir fournir un travail sérieux, qu'on veuille bien nous permettre d'insister pour qu'on nous en donne les moyens.

Le prix reste fixé à fr. 12,50 pour les 400 premiers souscripteurs.

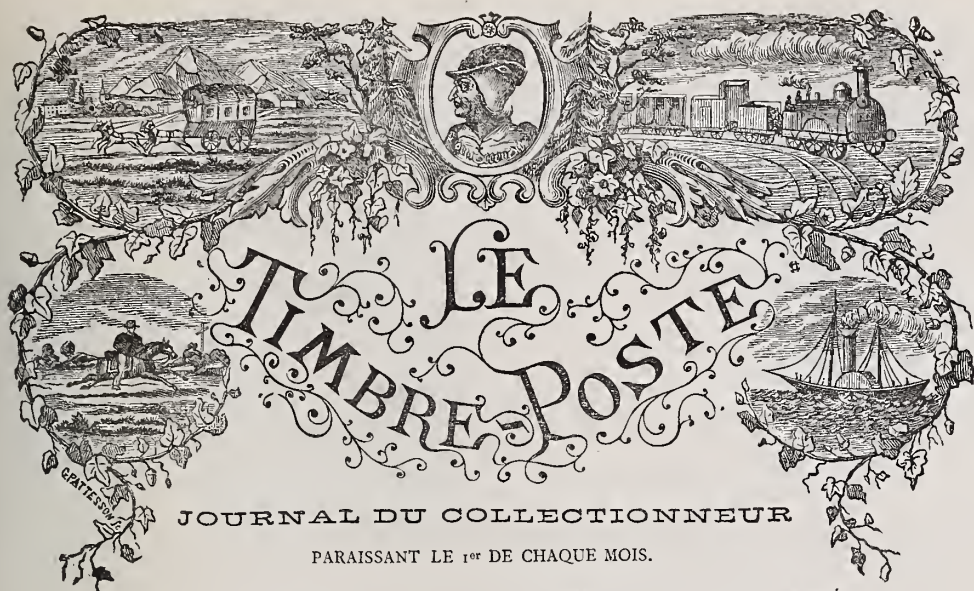
fr. 20,00 pour les souscriptions

suivantes.

Les personnes qui ne nous ont pas adressé le montant sont priées de bien vouloir le faire, en nous remettant un mandat-poste, valeur de leur souscription.

Pour calmer un peu les impatients, nous espérons pouvoir faire paraître la première livraison en juillet ou août; les autres suivront rapidement, la première livraison demandant toujours plus de temps pour en établir la marche.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

La carte à 5 pfennig a actuellement le chiffre 4-82.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

L'administration des postes publie l'avis suivant à propos des timbres 1/2 centavo :

*Direction générale des postes.*

Le public est prévenu que les timbres provisoires de medio centavo seront à l'avenir vendus sans le piquage transversal.

Buenos-Ayres, le 27 mars 1882.

DIÉGO J. ARANA,  
secrétaire.

De cette émission il y a une variété avec la surcharge renversée :

1/2 centavo, vermillon, surcharge renversée.

La même administration, en mettant en vente de nouvelles cartes, avise le public de cette émission dans les termes ci-après :

## AVIS.

*Direction générale des postes.*

Le public est prévenu qu'à partir de cette date on met en circulation les cartes-postales pour le service urbain, suivant les prescriptions de la loi des tarifs. En attendant qu'arrive d'Angleterre l'émission qui est commandée, on y suppléera de la manière suivante :

Les cartes simples de *dos centavos fuertes* sont les cartes internationales de 6 centavos, avec cette nouvelle inscription : *dos centavos servicio urbano*. Pour celles avec réponse payée, on a adopté les cartes avec réponse payée du service national en ajoutant de même que pour les présentes, l'inscription en surcharge : *dos centavos, servicio urbano*.

Buenos-Ayres, le 28 mars 1882.

DIÉGO J. ARANA,  
secrétaire.

Les cartes dont il est ici fait mention, sont les cartes ordinaires de juillet 1879, et avec réponse de octobre 1878, qui ont reçu en surcharge oblique noire, sur le timbre, l'inscription : *servicio urbano* ~ *dos centavos* — (*provisorio*) :

2 centavos, rose, surcharge noire  
2 + 2 — vert, — —

## VARIÉTÉS.

Surcharge appliquée à l'angle gauche inférieur :

2 centavos, rose, surcharge noire.

Surcharge appliquée en double, la seconde fois à l'angle inférieur gauche :

2 + 2 centavos, rose, double surcharge noire.

## BELGIQUE.

Il paraît que tous les timbres-poste et télégraphe s'impriment actuellement à l'encre végétale. C'est un secret d'où dépend le sort de la Belgique, s'il faut en croire les recommandations qu'on a faites pour que nous n'en soyons pas informé.

## BOSNIE.

Plusieurs journaux annoncent au format actuel des enveloppes d'Autriche :

5 novica, rouge.

## BRÉSIL.

Il y a deux variétés du timbre 100 réis avec petite et grosse tête. A reproduire le mois prochain.

## DANEMARK.

Le timbre 20 øre de la *compagnie exprès* de Copenhague nous est parvenu de la même couleur que le 10 øre :

20 øre, bleu, centre rouge.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



*Antioquia*. M. Roussin nous a communiqué trois timbres, dont la mauvaise exécution ferait douter de l'authenticité, s'il n'y avait certains indices qui font croire à l'existence réelle de ces timbres.

Nous avons d'abord deux timbres à l'effigie de la Liberté, tournée à gauche ou à droite, et renfermée dans un cercle, portant une inscription; elle varie pour les deux timbres.



Le troisième timbre est aux armoiries des États-Unis de Colombie. Il n'est pas question ici de l'inscription, rappelant que Antioquia fait partie de cette république.

Impression lithographique de couleur sur papiers variés :

## a. Papier blanc vergé.

1<sup>er</sup> type, 10 centavos, lilas.

2<sup>e</sup> — 20 — bistre.

## b. Papier blanc uni.

3<sup>e</sup> type, 10 centavos, violet.

## GRANDE-BRETAGNE.



Voici un timbre que nous attribuons à ce pays, mais sur lequel nous n'avons cependant aucun renseignement. Aussi, est-ce avec l'espoir d'en obtenir de nos lecteurs que nous reproduisons ce timbre.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

4 pence, brun-rouge.

Les enveloppes 2 pence, bleu, arrivent *sans date*. Les trois cercles qui contenaient des chiffres ont une petite croix de remplissage. Nous avons reçu seulement le format ordinaire : 134 × 83<sup>mm</sup>, ayant sur la face, devant les trois lignes d'inscriptions. un grand R :

2 pence, bleu, sans date

## GRÈCE.

Le 20 lepta a la couleur adoptée par l'Union postale universelle. L'impression est sur papier paille; point de chiffre au revers :

20 lepta, carmin.

## GUYANE ANGLAISE.

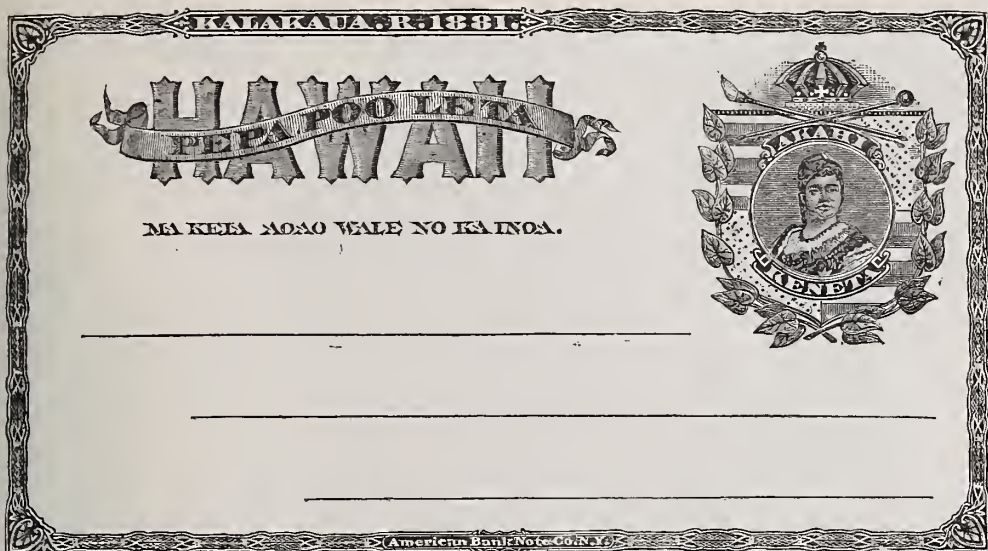
M. L. Berger nous signale deux timbres qu'il dit fort rares, et appartenant à l'émission décembre 1877 :

Timbre 1862-63, 12 cents, lilas, surcharge 1.  
— 1863, 24 — vert vif, — 2.

Nous ne connaissons pas d'émission 1877, et cette découverte arrive un peu tardivement, nous paraît-il.

Pour les timbres 96 cents émis récemment, et portant un chiffre 2 en surcharge, après avoir biffé l'ancienne valeur par un trait noir au pinceau, il paraît qu'on avait débuté en effaçant la valeur primitive par un trait à l'encre rouge. M. Berger vient de nous le prouver en nous envoyant un timbre





avec les deux biffures, la noire ayant surchargé la rouge :

2 cents, bistre-vert, surcharge rouge et noire.

Enfin, notre fidèle Berger nous fait remarquer qu'il y a de l'émission, type vaisseau de 1882, une variété du 2 cents qui ne se trouve pas sur la feuille des 12 variétés, preuve qu'on a dû refaire ou corriger en partie les diverses compositions de ce timbre.

#### HAWAIIAN.

Nous tenons les nouveaux timbres et les cartes postales qui ont été introduites dans ce pays (1). Nous avons vu, n° 231, que le nouveau 1 cent représente le buste de la princesse Likelike — il est bon d'être prévenu que c'est une princesse — dans un cercle perlé, ayant à la partie supérieure : *Hawaii* et en bas, la valeur en toutes lettres, répétée en chiffre aux quatre angles.

Le 10 centis nous donne le portrait du roi Kalakana de face, avec toute sa ferblanterie, dans un cadre cintré du haut et portant : *Hawaii*; en bas, la valeur en lettres; dans les angles inférieurs, le chiffre 10; en haut, de chaque côté, un chiffre romain.

Le 15 cents est le portrait de la reine actuelle Kapiolani; elle a une aigrette dans les cheveux; le

cadre qui la renferme, contient, en haut : *Hawaii* sur une ligne ondulée; en bas, la valeur en toutes lettres; de chaque côté, en chiffre.

Gravés par la *American Bank Note Company* et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

|                        |
|------------------------|
| 1 cent (Keneta), bleu. |
| 10 — noir.             |
| 15 — brun-rouge.       |

Les cartes postales sont de trois types. Nous donnons la carte 1 cent, ci-haut qui donnera une



idée des deux autres. A droite, angle supérieur, le portrait de la princesse Kamakaloha dans un cercle, ayant *Akahi* en haut et *Keneta*, en bas; au-dessus, la couronne, un flam-

beau allumé et un puloulou?...; branches de chaque côté, le tout sur un écusson. Quant à la formule elle porte le nom du pays : *Hawaii* traversé par une banderole portant : *Pepa Poo Leta* et en dessous : *Ma Keia aoao wale no ka inoa*; dans le cadre, en haut : *Kalakana. R. 1881.*; en bas le nom de la compagnie américaine. Dimension du cadre 130×71<sup>mm</sup>.

(1) Nous devons remettre au mois prochain la reproduction des timbres dont les gravures ne nous sont pas parvenues.

La carte 2 cents à la même disposition que celle à 1 cent sauf que le mot *Hawaii* est traversé par la banderole portant : *Universal postal union* ; en dessous : *address on this side only* ; à droite un timbre donnant la vue du Cap Diamond avec valeur en chiffres aux côtés supérieurs et en toutes lettres en dessous.

Même dimension pour le cadre que la précédente.



La carte 3 cents est semblable à celle 2 cents, sauf le type qui représente un flambeau allumé et un pulou-lou ? croisés ; au-dessus : *Hawaii*, sur une ligne cintrée ; au-dessous : *Three cents* et les chiffres

de chaque côté dans un ovale.

Même dimension pour le cadre que les précédentes.

Imprimées en couleur sur carton couleur :

- |                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| 1 cent (Keneta) | orange sur chamôis. |
| 2 —             | noir sur blanc.     |
| 3 —             | vert — —            |

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



Nous parlions le mois dernier de cartes postales nouvellement émises. Voici le fac-simile du timbre qu'elles portent (voir n° 233 pour la description des cartes). Leur émission date de mars dernier.

INDES ANGLAISES.

Le timbre fiscal *Foreign Papers* (1 anna), a servi comme timbre télégraphe par l'application de ce mot en noir :

1 anna, lilas, surch. noire.

ITALIE.

Le dernier tirage des cartes à 10 centimes se présente avec le millésime 82 :

10 centesimi, brun sur blanc.

INDE PORTUGAISE.

Les sept variétés de timbres signalées le mois passé d'après l'*Ami des Timbres* viennent de nous passer sous les yeux. Malgré le prix de 200 francs qu'on en demande, nous n'hésitons pas à nous raillier à l'opinion d'un de nos confrères, qui con-

sidère ces variétés de surcharge comme des carottes.

LABOUAN.



De la surcharge ci-contre, il y a dix variétés sur deux rangées horizontales. La ligne supérieure à la lettre C de *cents* défectueuse aux cinq premiers timbres et la plupart des t le sont également : on les prendrait parfois pour des i ; la première variété a l'E, de *Eight*, cassée et figure comme *Fight*. Ces dix variétés existent aussi, renversées sur le timbre.

Il est encore une autre surcharge portant fautive-ment *Eighr* pour *Eight*. Elle s'est trouvée rectifiée sans doute plus tard, car les dix premières variétés dont nous venons de parler se rapportent tout à fait à celles que nous trouvons sur la feuille, avec la faute que nous indiquons et qui occupe la 6<sup>e</sup> place.

8 cents, sur 12 cents, rouge, surch. noire.

VARIÉTÉS.

*Surcharge renversée.*

8 cents, sur 12 cents, rouge, surch. noire.

**FIGHT** pour *Eight*.

8 cents, sur 12 cents, rouge, surch. noire.

*Surcharge renversée.*

8 cents, sur 12 cents, rouge, surch. noire.

**EIGHR** pour *Eight*.

8 cents, sur 12 cents, rouge, surch. noire.

Le 8 cents sans surcharge est en cours ;

8 cents, rouge.

MALACCA.

Voici le dessin du timbre 4 cents, carmin qui exceptionnellement a vu sa valeur porter à 5 cents.

4 cents, carmin, surcharge noire.

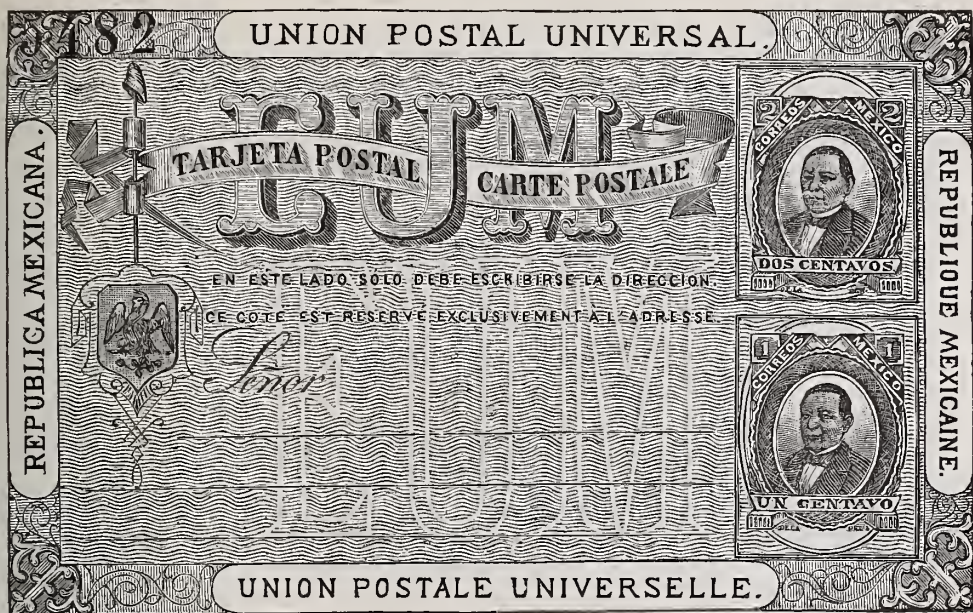


MAURICE.



Nous recevons une enveloppe 8 cents d'un type nouveau qui a du passer inaperçue à Maurice, aucun de nos correspondants ne nous ayant fait part du changement. Le type rappelle celui supprimé, sauf le





cadre intérieur formé de huit festons perlés, autant de cents. Le cadre porte l'inscription en lettres blanches sur fond guilloché; le timbre est estampillé à droite, angle supérieur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni; format 134×77<sup>mm</sup>.

8 cents, bleu laiteux.

MEXIQUE.

Nous avons donné il y a peu de temps la description de la nouvelle carte de ce pays dont voici aujourd'hui le fac-simile. M. Campbell nous en a fourni les variétés suivantes, toutes à deux timbres, placés à droite, l'un au-dessus de l'autre.

*Impression bleue sur cartons variés:*

1+1 cent, bistres sur vert bleu-pâle.

1+1 — bruns — lilas.

*Impression carmin, sur cartons variés:*

2+1 cent, violet et brun, sur vert bleu-pâle.

2+1 — — — — jaune-pâle.

Il y aurait en plus des timbres *Porte de Mar*, au nouveau type :

5 centavos, jaune.

*Guadalajara.* Il circule quantité de faux timbres que l'on garantit authentiques et qui sont la plupart du temps collés sur de petites feuilles de papier, avec la firme *Henri Collin et Co 79 Nassau street, New-York* et la garantie voulue.

Cette firme comme les timbres, sont faux. M. H. Collin caché le nom d'un marchand qui a levé le pied ici et qui a pris un faux nez à New-York, nous assure-t-on.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Une lettre reçue de Nouméa de la Direction des postes prétend qu'il n'y a eu que le 35 centimes qui a reçu la surcharge N. C. E. 25. Dont acte!

NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous devons à M. Westoby l'extrait d'un journal de ce pays, en date du 6 mars, annonçant une série nouvelle de timbres, et s'exprimant ainsi:

« Il a été décidé que l'on commencerait l'année financière, qui débute le premier du mois prochain, avec une série de timbres adhésifs entièrement nouvelle, pour employer à des usages aussi bien fiscaux que postaux. Depuis quelque temps déjà il avait été arrêté de faire les timbres-poste de one penny valables pour reçus et *vice-versa*. Il a été trouvé désirable cependant d'introduire un nouveau système de timbres avec la nouvelle année financière et des coins pour ceux-ci ont précisément été arrangés. Les nouveaux timbres seront respectivement de: 1 penny, 2, 3, 4, 6, 8 pence et 1 shilling. Les dessins sont très nets et bien exécutés. Le trait principal est naturellement la tête de la reine, entourée d'une bordure variant en forme et

en dessin selon le montant du timbre. Par exemple, dans le timbre 1 penny, le sceau royal est placé dans une bordure elliptique dans des mots annonçant la valeur du timbre. Dans les timbres 2 p. et 8 pence, les bordures sont hexagones et les 3, 4 pence et 1 shilling sont tous circulaires, mais varient dans les détails. Dans celui de 6 pence, les bordures sont carrées. Les couleurs devront être totalement changées de celles des timbres à présent en usage, soit :

- 1 penny, cramoisi
- 2 — mauve.
- 3 — jaune.
- 4 — vert.
- 6 — brun.
- 8 — rouge.
- 1 shilling, rouge indien.

Ces timbres et pas d'autres seront émis après le 31 courant. Jusqu'à cette date, les anciens timbres seront employés jusqu'à épuisement. Tous les timbres-poste d'un penny, et maintenant le 1 penny pour reçus sont distribués.

On espère que ceux-ci dureront jusqu'à la fin du mois, sinon quelques-uns seront tirés sur les anciens coins, car on n'a pas l'intention d'introduire les nouveaux qu'au 1<sup>er</sup> prochain.

« Les nouveaux timbres pourront être employés à des usages fiscaux intérieurs, excepté pour la bière pour les droits de laquelle des timbres spéciaux devront être employés dans tous les cas.

» Une règle cependant sera mise en vigueur, c'est lorsqu'un droit de grande valeur devra être représenté en timbres adhésifs, il sera impératif d'employer les timbres dont la valeur approche le plus du montant de droit payable. Exemple. Si le droit est de 10 shillings, un timbre de 10 sh., devra être employé et non dix timbres de 1 sh. Dix timbres de cinq peuvent être acceptés dans certains cas, mais comme règle, la plus haute valeur doit être employée.

» L'objet de cette mesure est d'empêcher la répétition de fraudes qui furent découvertes à Wellington, l'année dernière. »

#### PÉROU.



On nous a fait voir le timbre 1 peseta 1858 avec les surcharges que nous décrivions le mois passé d'après le *Philatelic Record*. Celui-ci ayant supposé que ce timbre était d'émission actuelle, nous a fait douter

de ce timbre dans le stock avait été brûlé il y a un certain nombre d'années et qui ne pouvait conséquemment renaître de ses cendres. La vue de ce timbre nous a inspiré toute confiance et nous n'hésitons pas à reconnaître en lui un timbre des plus authentiques. Il aurait été, paraît-il, en vigueur en 1858 pour parer sans doute au manque de timbres 1/2 peso de l'émission précédente :

Depuis, MM. Slafford Smith et C<sup>ie</sup> ont annoncé deux autres variétés.

Il y aurait donc avec cette surcharge :

Type : mars 1858, 1 dinero bleu, surcharge bleue, noire et carmin.  
— 1 peseta, vermillon — —  
décembre 1858, 1 — — — —

#### PORTUGAL.

The P. S. G. publie la singulière nouvelle suivante :

« Deux timbres provisoires nouveaux sont sur le point d'être ajoutés à la liste déjà longue de surcharges pour ce pays :

- 20 reis, rouge.
- 25 — bleu.

Nous ne connaissons pas de timbres Portugais avec surcharge et nous serions curieux d'en connaître la liste déjà « si longue. »

#### QUEENSLAND.

En plus du timbre avec bande bleue burelée au revers, il existe d'après le *Philatelic Record* :

- 2 pence, bleu.

#### RUSSIE.

*Bougoulma*. (Samara). Le timbre que nous signalions, n° 232, n'est plus. Voici le successeur qui a aussi triste figure que le défunt. Il n'en diffère que par le chiffre un peu plus grand au centre; par l'addition d'une inscription sous l'ovale et l'orthographe de certains mots de celle qui entoure le chiffre, et enfin par les chiffres des angles placés sur fond blanc au lieu d'être sur fond de couleur.



Imprimés en couleur sur papier blanc vergé :

- 2 kopecks, bleu, bleu-laitéux, bleu-vif.

*Jeletz*. (Orel). M. Koprowski nous envoie au type actuel :

- 5 kopecks, bleu-violet sur bleu uni.



*Ostrov.* (Pskoff). Le 5 kop. a vu son type modifié pour la 3<sup>e</sup> fois. La queue du lion? a aujourd'hui la forme d'un S.

5 kop. noir sur blanc.

SUISSE.

Nous ajouterons à la liste des timbres du mois dernier :

*Papier américain à fils de soie et filagramme connu.*

1<sup>er</sup> Type. — 15 centimes, jaune.

*Papier uni, même filagramme.*

1<sup>er</sup> Type. — 2 centimes, brun-jaune.

— 10 — carmin.

### Réhabilitation des timbres de la C<sup>ie</sup> du bateau à vapeur, à Ste-Lucie.

Une polémique s'est engagée il y a quelques années (1873-74) entre un de nos confrères,



M. Mahé et nous au sujet des timbres de la Compagnie du bateau à vapeur de Ste-Lucie. Nous exprimâmes d'abord des doutes à cause de la grande ressemblance du type d'avec

celui de St-Thomas Clara Roth, faisant remarquer que bien des carottes avaient été placées sous le patronage d'un Saint, tels que St-Domingue, St-Marin, St-Kitts, St-Thomas Clara Roth, etc., et nous réclamions pour les nouveaux venus d'alors un passeport en règle.

M. Mahé répondit six mois après en produisant une lettre du gouverneur de Ste-Lucie qui ne résolvait pas du tout la question. Sur ces entrefaites nous apprîmes qu'on offrait ces timbres par ballots (on a nié les ballots qui ont été retrouvés à la liquidation de M. Mahé) : tout cela n'était pas fait pour donner confiance; aussi ne nous occupâmes-nous plus de ces timbres jusqu'au moment où ayant eu ces jours derniers l'occasion d'écrire à Ste-Lucie, nous voulûmes savoir à quoi nous en tenir sur ces timbres. Nous adressâmes donc la question suivante :

La Compagnie « St-Lucia Steam conveyance » fait-elle ou a-t-elle fait usage du timbre dont voici un dessin ?

La réponse fut :

*La St-Lucia Steam conveyance company fait usage des timbres au dessin indiqué, mais seulement*

*pour l'affranchissement des lettres d'une place à une autre, dans l'île même.*

Nous sommes heureux, de pouvoir donner cette satisfaction à M. Mahé que les timbres qu'il a si mal défendus sont bons. Cette spontanéité de notre part nous voudra, espérons le, toute son indulgence, rien ne nous forçant à reconnaître aujourd'hui, que nous nous sommes trompé il y a 9 ans.

### Les premières émissions des timbres de l'Inde-Portugaise.

*Suite et fin.* — (Voir n° 233).

*Émission de juillet 1873-74.*

Type 1<sup>er</sup> du 1<sup>er</sup> septembre 1871, gros chiffre et lignes écartées.

Imprimé en couleur sur papier blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

|      |   |                              |
|------|---|------------------------------|
| 1873 | — | 10 reis, noir.               |
| —    | — | 20 — rouge.                  |
| 1874 | — | 300 — violet pâle, vif.      |
| —    | — | 600 — — —                    |
| —    | — | 900 — — —                    |
| —    | — | 900 — violet vif, sur blanc. |

#### VARIÉTÉ DE PERÇAGE.

1873. — *Le même, sur blanc azuré, percé en points 16.*

20 reis, rouge.

A partir de ce moment presque chaque tirage forme des variétés et des séries incomplètes.

1874? — Type 2 à lignes rapprochées, ovale sans espace blanc.

Imprimé en couleur sur papier blanc burelé, percé en points 12 1/2 avec losanges en filagramme :

100 reis, vert-bleu.

Ce timbre est fort rare, nous ne l'avons rencontré que dans la collection de M. de Ferrari.

Fin 1874 — Type 1<sup>er</sup>, mais à *petits chiffres*, couleur sur blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

|                      |
|----------------------|
| 10 reis, noir.       |
| 20 — rouge.          |
| 10 — noir sur blanc. |

#### VARIÉTÉ.

1874. — Les mêmes, mais avec petits chiffres

gras, couchés; couleur sur blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

10 reis, noir.

Avril 1875. — Type 2, mais à petits chiffres droits, couleur sur blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

10 reis, noir.

15 — rose, rose vif.

20 — rouge.

15 — rose sur blanc.

Mars 1876. — Type 2 retouché : les lignes de l'ovale sont réduites à 40; *Serviço* a les lettres S et E de la grandeur des autres lettres, comme primitivement, mais la lettre V est barrée comme un A renversé; les chiffres valeurs sont petits.

Imprimé en couleur sur papier blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

Type 3. 10 reis, noir.

— 15 — rose.

— 20 — rouge.

— 40 — bleu, outremer.

— 100 — vert-jaune.

— 200 — jaune serein.

— 300 — violet.

— 600 — —

— 900 — —

Mai 1876. — Type 1 retouché : les lignes de l'ovale sont au nombre de 34, l'espace blanc qui forme l'ovale reste subsister; *Serviço* a les lettres S petite et E grande comme autrefois, mais le V est barré; *reis* est d'un caractère gras et l'I reste barré; les quatre traits formant croix sont changés en quatre boules; enfin les chiffres-valeurs sont de petite dimension.

Imprimé en couleur sur blanc azuré, percé en points 12 1/2

Type 4. 10 reis, noir.

— 20 — rouge.

Ce sont ces retouches qui nous ont fait considérer à tort ces timbres comme faux; ayant prévenu l'administration des postes de notre remarque, celle-ci reconnut qu'effectivement les timbres étaient faux : preuve qu'on ne doit pas toujours croire aveuglément aux renseignements reçus officiellement.

Pour parer aux inconvénients des soi-disant timbres faux, elle imagine de créer un nouveau type rappelant les précédents, mais avec addition d'une étoile et d'un trait placé, ce dernier, sous le mot *reis* : elle modifie même les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> types devenus 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types.

Émission de juin 1877.

1<sup>o</sup> Type de Mars 1876 avec addition d'une étoile

en haut de l'ovale et d'un trait blanc sous le mot *reis*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en points 12 1/2 :

Type 5. 10 reis, noir.

2<sup>o</sup> Type de mai 1876, avec addition d'une étoile et d'un trait blanc.

Imprimé en couleur sur papier blanc azuré, percé en points :

Type 6. 10 reis, noir.

3<sup>o</sup> Type nouveau. Petit chiffre et étoile dans un ovale à lignes rapprochées (38) formé d'un espace blanc; *Serviço* a les lettres S et E de la grandeur des autres lettres de ce mot, mais le V est barré (1); *reis* est de caractères gras et a un petit trait blanc en-dessous.

Imprimé en couleur sur papier blanc azuré, percé en points 12 1/2 :

10 reis, noir.

15 — rose.

20 — rouge.

40 — bleu, outremer.

100 — vert.

200 — jaune.

300 — violet vif.

600 — —

900 — —

#### VARIÉTÉS

##### A. Non-dentelés

10 reis, noir

200 — jaune.

Les autres timbres viennent de paraître, nous nous en rapportons à nos derniers numéros du *Timbre-Poste*.

(1) Notre gravure n'indique pas cette particularité.

## VIENT DE PARAÎTRE

LE PREMIER VOLUME DES

TIMBRES

de la

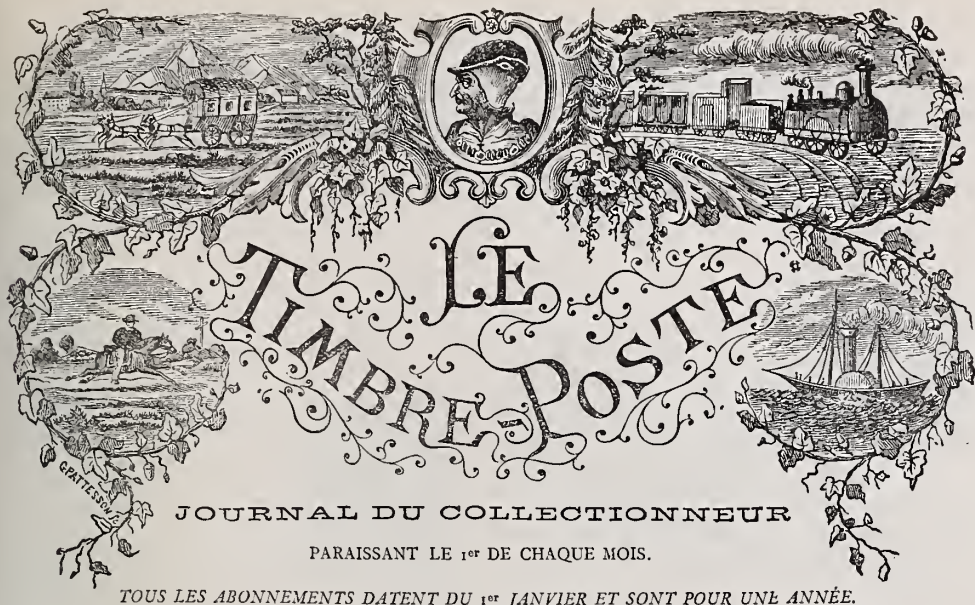
RÉPUBLIQUE ARGENTINE

et de ces diverses provinces

Le Second volume suivra incessamment.

Brux. — Imp. ACOENS, père et fils, rue de la Régence, 59.





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ARGENTINE.

Il s'est trouvé, parmi le troisième tirage, des timbres 1/2 centavo où l'impression en surcharge a été faite à l'envers, sur certaine feuille, c'est-à-dire que les chiffres et le mot *Provisorio* sont retournés :

1/2 centavo, vermillon, surcharge renversée.

Cordoba. L'*Ami* reproduit à nouveau ce canard, qu'il existerait des 25 c. vert et 1 p. rouge, reçus du directeur des postes de Cordoba par M. Perez. Tout le monde sait cependant que ces timbres sont d'invention d'un marchand de Leipsik, lequel dénonce aujourd'hui, comme dérivatif, toutes ses propres drogues.

M. Perez serait donc fort embarrassé de produire la lettre d'envoi des timbres qu'il dit avoir reçu de là-bas.

### AUSTRALIE DU SUD.

Il paraît que le timbre 3 pence, chiffre 3, sur le 2 pence, n'a jamais existé. C'est une farce bête d'un

amateur de ce pays, qui a voulu mystifier notre confrère le *Philatelic Record*.

Celui-ci annonce la bande 1/2 penny avec surcharge O. S.

Bande : 1/2 penny, violet, surcharge O. S.

### AUTRICHE.

Des nouvelles des mandats et cartes postales, pour contributions, nous arrivent par le W. P.

Le mandat a dû paraître le 1<sup>er</sup> juin. Il a la forme des autres mandats et porte en surcharge : *mandat poste pour contribution* ; à gauche, est le coupon ; à droite, la carte postale séparée du mandat par un piquage. Quant à la carte elle-même, elle rappelle celles en usage.

Impression noire sur carton vert :

Mandat poste pour contrib., avec carte 2 kr., noir s/vert.

### BAVIÈRE.

La bande 3 pfennig a le filagramme ondulations horizontales au lieu de les avoir verticales.

3 pfennig, vert.



THE ADDRESS TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



#### BRÉSIL.



Nous devons à M. Marco del Pont la communication de la carte postale 80 réis, dont ci-contre le type, avec timbre placé au milieu de la partie supérieure; au dessus, en cintre : *Union postale universelle*; à gauche : *Bilbete*; à droite : *Postal*; en dessous : *(neste lado sò se escreve o indereço)*. Le cadre est formé de trois traits, le plus épais à l'extérieur, formant des ondulations.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

80 réis, orange.

Voici maintenant le dessin du nouveau timbre-poste à 100 réis, dont nous parlions le mois passé. L'effigie y est plus forte, le cercle qui la renferme et les lettres sont de dimensions plus grandes :

100 réis, vert-bleu.



M. Schmidt Dewilde attire notre attention sur deux variétés de type des enveloppes 100 & 300 réis. L'effigie est la même, mais le cadre est un peu différent, notamment aux cartouches qui contiennent la valeur; le mot *Brazil* a les lettres plus espacées à l'un qu'à l'autre. Il y aurait :

*Format 140 × 83<sup>mm</sup>. Papier blanc.*

100 réis, vert, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

*Format 160 × 90<sup>mm</sup>.*

a. *Papier blanc.*

300 réis, rouge, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

b. *Papier paille jaunâtre.*

300 réis, rouge, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> variétés.

Ces particularités n'ont pas été rencontrées au 200 réis.

#### CANADA.

Nous avons à signaler une carte qui a fait son apparition modestement, sans tambour ni trompette. Il est vrai qu'il n'y a pas lieu de tant se réjouir de cette émission. Ci-haut le fac-simile :

1 cent, bleu sur carton blanc.

1 — outremer. — —

#### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Nous avons le 3 pence, surcharge gros chiffre 3 renversé :

3 pence, rose violacé, surch. noire renversée.

#### CHYPRE.



Il paraît que les surcharges sont goûtées à l'île de Chypre, si nous en jugeons par le timbre 1/2 piastre, vert, qui a reçu les chiffres 1/2 de chaque côté, en noir. Si ce ne sont pas les surcharges qui plaisent, au moins tient-on à avoir des

timbres où le doute n'est pas possible.

Papier et pique des timbres en usage :

1/2 piastre, vert, surcharge noire.

On nous écrit au moment où nous allons mettre sous presse, que la couleur verte se changeant facilement en bleu, on a voulu par la surcharge éviter les fraudes qui pouvaient se commettre en faisant passer ce timbre pour celui à 2 piastres, qui a la couleur bleue.

Le *Philatelic Record* nous apprend que le 30 paras provisoire est épuisé et que le 1 piastre doit en tenir lieu au moyen d'une surcharge. Cependant nous recevons cette valeur au type définitif et semblable aux autres valeurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne C A, piqué 14 :

50 paras, violet.

#### DANEMARK.



Le *Welt Post* annonce, au type ci-contre, une nouvelle bande dont l'impression est en couleur sur papier blanc. Quelle est la dimension de la bande? où est appliqué le timbre? c'est ce que notre confrère ne dit pas.

Un de nos correspondants de Copenhague nous écrit que cette bande sera émise le 1<sup>er</sup> juillet; donc aujourd'hui :

5 øre, vert.



Paraîtront prochainement, ajoutez-il, au même type, les timbres-poste suivants dont les couleurs sont celles de l'union postale :

50 òre, vert  
20 — bleu.  
40 — rose.

De plus une carte postale sur chamois :

10 òre, rouge.

Et une carte union postale universelle :

10 òre, vert, s/chamois.

#### ESPAGNE.

Il paraît que le timbre « Movil » à cause de sa dénomination, est employé aux usages postaux sans que l'administration des postes proteste. Diverses lettres nous sont arrivées avec ce timbre, sans supplément de port.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous extrayons du *Philatelic Record*, la nouvelle suivante :

« Il existe une Cubierta qui, si elle a été annoncée précédemment, nous a échappé.

« L'entête est en trois lignes :

*Estados unidos de Colombia.*

*Agencia postal nacional.*

*Certificado oficial.*

« Les deux premières en capitales romaines ; la troisième en lettres italiques capitales.

« Les autres inscriptions sont celles des Cubiertas connues, sauf que *El Agente Postal*, prend la place de *El Administrador*. Il y a une bordure pour le haut et le bas, l'autre pour les côtés. L'exemplaire décrit est oblitéré 7 mai 1881. »

Sans valeur, noir sur papier vergé blanc.

#### GRANDE-BRETAGNE.

On nous envoie un timbre de chemin de fer, dont la parenté ne fait aucun doute avec celui que nous reproduisons le mois passé à l'effet d'obtenir des renseignements. Au lieu du mot *Express* il y a sur deux lignes : *Great Eastern — Railway* et au lieu de *Newspapers*, on a remplacé ce mot par : *Parcels service* ; la valeur n'est pas indiquée en toutes lettres : elle l'est en chiffre au centre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 10 :

1 penny, brun-rouge.



Voici le fac-simile de l'enveloppe 2 pence, avec les ornements remplaçant les dates de fabrication. Nous en avons un 2<sup>e</sup> format : 155 × 97<sup>mm</sup> :

2 pence, bleu.

Nous tenons de l'obligeance de M. Burnett, le timbre de L. 5 ci-contre qui doit entrer bientôt en



usage. Il rappelle le timbre télégraphe de cette valeur. En haut : *Postage* ; de chaque côté L. 5 ; en bas : *five pounds*.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé ayant deux ancrs en filagramme, piqué 14 :

5 pounds, orange.

#### GRÈCE.

Le 30 lepta se présente avec sa nouvelle tenue bleu-outremer au lieu de brun ; point de n° au revers :

30 lepta, outremer s/paille.

#### GUYANE ANGLAISE.

Le 1 cent noir arrive avec le filagramme C A :

1 cent, noir.

Du timbre provisoire 1 cent, vaisseau, on nous a montré des exemplaires qui n'avaient pas le mot spécimen en pointillé.

1 cent, rose-vif.

M. Berger nous dit que les timbres qu'il nous a signalés le mois dernier, n'appartiennent pas à l'émission de 1877, comme il l'a dit par erreur, mais à l'émission des 21 et 28 décembre 1881.

Nous remarquons que les décrets en question ne parlent pas de ces timbres.

## HAWAIIAN.



Nous reproduisons les types qui ne nous sont pas parvenus en temps le mois dernier. La princesse Lili-like est destinée à avoir grand succès,..... grâce à sa coiffure. Le 10 cents qui représente « le Président » dit un de nos confrères après avoir parlé de la Reine!, n'aura pas moins de succès auprès des amateurs.

## HONG KONG.

Le 10 cents, au dire du *Philatelic Record* a le filigramme C A et couronne :

10 cents, mauve.

## HONGRIE.

Le *W. P.* rapporte qu'il a été émis un mandat international de 1/2 kr. noir, en langue française, allemande et hongroise destiné aux pays suivants: Allemagne, Luxembourg, Heligoland et Suisse. Au dessus du coupon, est imprimé *Ava 1/2 kr.* (Prix 1/2 kr.).

Impression noire sur papier jaune-paille.

1/2 kreuzer, noir.

## ITALIE.



timbres connus :

2 lire, orange.

## LUXEMBOURG.

Le timbre 1 centime, impression *néerlandaise*, nous vient avec la surcharge S. P. Nous avons vu

un groupe de ces timbres où la surcharge sur certains avait été négligée; d'autres où elle se trouvait au revers :

1 centime, brun, imp. néerl, surch. S. P.  
1 ..... au revers.  
1 ..... avec et sans surch. S. P.

Nous tenons également la carte avec réponse, impression *néerlandaise*. La disposition est celle des cartes connues et en cours. En haut : *Luxembourg*, en caractères gras; à côté : *Luxemburg*, en gothique; plus bas : *Carte postale*, en caractères élzéviens et à côté : *Postkarte*, en gothique; la ligne suivante : *Réponse — Rückantwort*, ce dernier mot en gothique; trois lignes pour l'adresse, la première ayant :  $\frac{A}{An}$ ; à l'angle gauche inférieur : *N. B. Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*, avec traduction en dessous, en allemand.

La seconde partie a la troisième ligne remplacée par :

*Réponse payée — Rückantwort Bezahlt.*

A l'angle droit inférieur : *Pour l'Intérieur*, avec la traduction allemande en dessous.

Les deux parties tiennent par le haut; l'impression est sur la 1<sup>re</sup> et 3<sup>me</sup> faces, en couleur sur carton chamois :

5 + 3 centimes, lilas sur chamois.

## MALACCA.

Le *Philatelic Record* signale au filigramme CA :

4 cents, carmin.

## MARTINIQUE.

Un de nos abonnés nous communique une carte de la Martinique, employée le 2 mai dernier, portant l'inscription suivante :

*Martinique.*

*Carte postale.*

*Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.*

Puis deux traits réservés à l'adresse, dont le premier commence par *AC*.

L'impression est en typographie, noire sur carton mince, ayant le recto rose et le verso blanc.

L'affranchissement de la carte a eu lieu au moyen de deux timbres 5 centimes collés à l'angle droit supérieur.

Il ne nous paraît pas que cette carte a été émise officiellement.

## MEXIQUE.

*Chihuahua*. Il paraît qu'on a découvert dans une ancienne collection un timbre de 1 peso, de Chihuahua. Au centre, l'aigle mexicain; au-dessus : *Correos*; au-dessous : *Chihuahua*; à gauche : *Un*; à



droite : p<sup>s</sup> ; le tout dans un cercle formé d'un trait.

Ce timbre est imprimé en couleur sur papier blanc et percé en lignes :

1 peso, rouge-brun.

M. de Ferrari, qui s'est empressé de mettre ce timbre à notre disposition, nous met à même de donner ainsi notre opinion. Il y a d'abord l'orthographe *un p<sup>s</sup>* (au pluriel) qui nous rend le timbre suspect ; le perçage n'est pas fait non plus pour nous rassurer ; quant à l'oblitération FRANCA dans un cercle ligné, elle est suspecte au premier chef.

#### NATAL.

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, il a paru une série de timbres-télégraphe, dont l'émission a été déjà annoncée par nous ici. Le type est à l'effigie de la reine Victoria, avec l'inscription : *Natal Telegraphs* en forme



de fer à cheval ; en bas, sur un cartouche horizontal, l'énonciation de la valeur ; cadre oblong ayant de petits ornements aux angles. Ces timbres, faut-il le dire, sortent des ateliers de MM. De La Rue qui ne peuvent que répéter ce qu'ils ont fait mille fois.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigramme C A et couronne, piqués 14 :

- 1 penny, brun-rouge.
- 3 — carmin.
- 6 — gris verdâtre.
- 1 shilling, vert.
- 2 — violet.
- 5 — outremer.
- 10 — gris foncé.
- 1 livre, brun-rouge.
- 5 — violet.

Nous ne pouvons dire si ces trois dernières valeurs sont du type des autres, n'ayant pas eu l'occasion de les voir.

#### NEVIS.

Voici venir le 4 pence bleu à effigie, type 1 penny, avec le filigramme C A :

4 pence, bleu.

#### NORWÈGE.

*Horten.* Encore une poste locale destinée à fournir des timbres aux albums. Si le Directeur suit l'exemple de celui de Drontheim, nous aurons plus d'une fois à reparler de cette poste.



Au centre, une ancre, avec le mot *Horten* au dessus et *Bypost*, en dessous ; plus bas : 5 øre.

Imprimé en couleur sur blanc :

5 øre, bleu.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Quelques-uns des timbres à double usage, nous sont parvenus, grâce à l'obligeance de M. Westoby.



Les types rappellent ceux de la série qui se trouve remplacée, mais l'inscription *Postage* est modifiée en *Postage & Revenue*. L'effigie de Victoria est dans un ovale au 1 penny, comme autrefois au 1 shilling ; elle est dans un hexagone au 2 pence, type ancien 6 pence ; dans un cercle perlé au 4 pence, type



ancien 2 pence ; dans un rectangle au 6 pence comme à l'ancien 4 pence et dans un cercle formé de deux traits avec inscriptions au dessus et au dessous au 1 shilling, comme autrefois au 3 pence.



Ces timbres ont conservé le filigramme d'autrefois, lettres N Z surmontées d'une étoile ; le papier est blanc, piquage 12 :

- 1 penny, carmin.
- 2 — violet.
- 4 — vert-bleu.
- 6 — bistre.
- 1 shilling, brun-rouge.

Le timbre fiscal 1 penny bleu a été vu sur une lettre. On sait qu'on épuise en ce moment tous les timbres-poste et fiscaux, pour émettre ensuite ceux que nous venons de décrire. On peut donc s'attendre à voir défiler tous les timbres fiscaux sur les lettres et ils sont nombreux, comme on sait.

1 penny, bleu.

#### PÉROU.

*Arequipa.* Le timbre que nous avons signalé a

paraît-il au revers : *Provisional 1881-1882* en surcharge noire et l'impression est sur papier pelure, toutes choses que nous n'avons pu remarquer sur l'exemplaire qui nous avait été communiqué et qui se trouvait encore sur un fragment de lettre.

Le timbre 50 centavos, rose, que nous avons reproduit récemment, nous arrive par l'intermédiaire de M. Diena, non avec les diverses surcharges noires, mais avec les armes en bleu, et le reste en surcharge noire.

50 centavos, rose, surcharge noire et bleue.

Le *Guia* etc., etc. a vu les enveloppes timbrées ayant pour surcharge les armes du Chili que l'on voit maintenant sur tous les timbres, avec l'inscription cintrée en dessous : *Caja fiscal de Lima*, imprimée en rouge, à côté du timbre :

2 centavos, vert foncé, surcharge rouge.

5 — vert clair, — —

10 — rose — —

20 — violet, — —

50 — carmin, — —

Ces cinq enveloppes portaient dans l'angle supérieur gauche, le timbre de Lima, ayant : *Lima — Principal, 17 février 82*; mais notre confrère ne sait pas si c'est un supplément de sécurité.

Nous ne pouvons désigner la couleur du papier des enveloppes, ni leur format, ce renseignement n'étant pas donné dans la feuille chilienne.

#### PERSE.

Au type à effigie de face, reproduit n° 232, nous avons :

1 franc, bleu lilacé et noir, bordure bleu lilacé.

#### RUSSIE.

*Ismail* (Bessarabie). Nous avons à ajouter aux variétés, type reproduit le mois passé :

10 kopecks, bleu sur blanc vergé, 114 × 75 mm.

10 — — — gris-blanc satiné, 112 × 72 mm.

*Biélozersk* (Novgorod). Cette fois l'administration des postes de Biélozersk a l'objet de ses rêves. Chaque feuille de timbres se trouve paraphée, ce



qui prouve des craintes sérieuses de contrefaçon. Au centre du timbre sont des armoiries dont on avait fait fi un moment, avec le chiffre de la valeur à gauche et la lettre *k* à droite; au-dessus, le nom de la poste et *rurale*

plus bas, en cintre; sous les armoiries, le mot *Posta*. Il y a 63 timbres sur neuf rangées verticales, formant autant de variétés du type.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

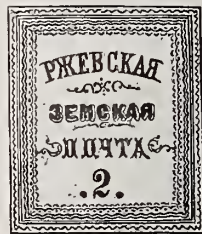
2 kopecks, noir-gris.

*Rjeff* (Tver). Le nouveau timbre prend les couleurs de la France. Le lion fait le beau. Il est imprimé en noir, ainsi que la couronne sur fond rouge; les inscriptions qui se trouvent dans le cadre en forme d'écu sont blanches, sur fond bleu; le papier est blanc; la valeur est indiquée en bas, en toutes lettres :



2 kopecks, rouge et bleu sur blanc.

De la même poste, M. Koprowski ressuscite un timbre dont il nous envoie la photographie et qui aurait été détaché d'une lettre expédiée de Rjeff en 1866. Nous ne contestons pas ce que nous dit M. K., et nous croyons qu'il est persuadé de ce qu'il avance, mais, pour un timbre qui a servi, il nous paraît qu'il a été bien respecté, puisqu'il n'y a pas la moindre trace d'oblitération sur le timbre photographié, qui n'est que la reproduction fidèle du timbre.



On conçoit qu'après toutes les carottes de M. Lubkert, nous sommes tenu à une grande circonspection, et que nous ne pouvons rien dire de l'authenticité d'un timbre d'après sa photographie.

M. K. ajoute que l'inscription signifie : *Poste rurale de Rjeff*, et que le chiffre 2 est celui de la valeur : 2 kopecks.

Imprimé en couleur sur blanc-grisâtre :

2 kopecks, noir.

*Orguényeff* (Bessarabie). Ce que nous disons du timbre de Rjeff, qui nous vient d'outre-tombe, s'applique aussi au timbre d'Orguényeff que nous reproduisons ici, et dont nous ne recevons non plus



qu'une photographie de M. Koprowski. Ici nos présomptions sur ce timbre sont plus grandes, et, disons-le franchement, nous croyons qu'il n'a jamais été émis. En 1873, nous avons annoncé des timbres 3 kop. rose,

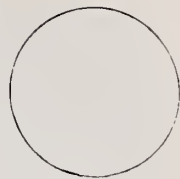
6 kop. vert, dont le type avait été émis le 15 mai 1871 dans d'autres couleurs. L'administration consultée par nous, en 1873, répondit qu'il n'y avait





## CARTOLINA POSTALE

DIECI CENTESIMI



A

NB. Su questo lato non deve  
scriversi che il solo indirizzo

*jamais eu d'autre type.* Ce renseignement devait être exact, les souvenirs, à défaut de document, ne devant pas se rapporter bien loin. Si donc le type que nous envoi M. Koprowski est officiel, ce ne peut être qu'un *essai* qui n'a pas été adopté. Hâtons-nous d'ajouter que M. K. n'est pas éloigné de croire à un *essai*.

On nous dit que ce timbre est imprimé à la main sur papier carton ! lilas :

6 kopecks, bleu.

*Jeletz (Orel).* Le timbre que nous signalons le mois passé nous est venu *percé en points* :

3 kopecks, bleu-violet sur bleu.

3 — — — tête bêche

SAINTE-LUCIE.



Le *Philatelic Record* rapporte que le timbre noir, sans valeur indiquée, a reçu la surcharge rouge : *One penny*. Pareille modification atteindra sans doute les autres valeurs, puisque nous voilà entré dans la période des surcharges :

1 penny, noir, surcharge rouge.

Cemême timbre a reçu une autre destination, par l'application en surcharge, non-seulement de sa valeur, mais encore de son emploi fiscal, ce qui

n'a pas empêché le public de s'en servir pour l'affranchissement des lettres, ainsi qu'en témoigne le spécimen que nous adresse M. Burnett. Le filagramme et le papier n'ont pas changés :

1 penny, noir surcharge rouge.

SAINT-MARIN.

Cette microscopique République tient aussi à avoir des cartes postales. Nous avons sous les yeux un type des cartes ordinaires et des cartes avec réponse payée. A gauche, le timbre représentant une tête de femme de face, ayant un château fort sur la tête dans un ovale à fond ligné horizontalement, avec le cadre rectangulaire et ornements aux angles. Au milieu de la partie supérieure de la carte, l'inscription :

*Cartolina postale.*  
*dieci centesimi.*

Plus bas, les armes de la République surmontées d'une couronne avec branches de chêne et de laurier de chaque côté, et la devise — *Libertas* sur une banderole; au côté opposé du timbre, un cercle destiné à contenir le timbre du bureau d'origine; puis quatre lignes pour l'adresse, la première commençant par *A.*, lettre majuscule anglaise.

La carte avec réponse est en tous points semblable; elle a sous *Cartolina postale*, l'inscription : *Con Risposta pagata — quindici centesimi*; la seconde partie a simplement au-dessus des armoiries, le mot *Risposta* en grandes lettres capitales. Les deux parties de la carte qui tiennent par le milieu avec impression sur la 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces, ont en

plus, dans l'angle gauche inférieur, ainsi que la carte ordinaire :

N. B. Su questo lato non deve  
scriversi che il solo indirizzo.

Imprimé en couleur sur carton azur fortement  
satiné :

Carte simple, 10 centesimi, bleu,  
--- avec réponse, 15 ---



SAINT-VINCENT.

Voici le fac-simile de la carte  
1 1/2 penny (et non 1/2 p.),  
comme on nous l'a fait dire le  
mois passé.

SAMOA.

Nous avons annoncé que les timbres de cette  
île n'étaient plus. En nous empruntant cette nou-  
velle, un de nos confrères voulant la compléter,  
fait un pas de clerc et ajoute : « Qu'on se prépare à  
voir paraître sous peu une nouvelle série. »

Ce complément de renseignement est de trop  
car il n'est nullement question d'émettre de nou-  
veaux timbres, l'usage en ayant complètement  
cessé.

TRINITÉ.

Nous tenons de M. Burnett le nouveau timbre  
1 penny, rouge, avec application de la surcharge  
noire : *One penny*, qui fait enfin connaître sa valeur.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme  
CA, piqué 14 :

1 penny, rouge, surcharge noire.

*The Stamp News* annonce qu'il a reçu une carte  
postale qui semble être provisoire. Elle contient  
l'inscription suivante en cinq lignes, la troisième  
divisée par les armes de la Grande-Bretagne, sa-  
voir :

*Union Postale universelle.  
Trinidad (Trinité).  
Post card.*

*For countries within 300 miles, served by British  
Packets — The adress only, etc.*

Dans l'angle supérieur droit est un carré avec  
les mots : *Postage Stamp — One penny*, où est  
collé un timbre adhésif de 1 penny.

Imprimé en noir sur carton chamois; dimen-  
sions : 120 × 83<sup>mm</sup> :

1 penny, noir, timbre rouge.

TURQUIE.

Le timbre de 10 paras, gris, a fait son apparition  
le 1<sup>er</sup> juin. « Ce timbre ne servira pas, nous dit  
M. Glavany, pour les lettres portées à domicile  
comme il avait été décidé précédemment, mais

pour port des lettres pour le littoral ottoman, c'est-  
à-dire qu'on réduit le port d'une lettre simple à  
20 paras pour le littoral et que le timbre ne servira  
qu'à cet usage. »

Le type est celui des timbres d'avril 1876, avec  
grande surcharge noire :

10 paras, gris.

URUGUAY.



La nécessité de changer le  
type du timbre 1 centesimo se  
faisait, paraît-il, sentir, car l'ad-  
ministrateur des postes a mis  
en vente, dès le 15 mai dernier,  
le timbre au type ci-contre qui  
représente une partie des ar-  
moiries du pays dans un double  
cercle contenant : *Republica O. del Uruguay* et  
un chiffre qui varie de 1 à 100, chaque timbre de  
la feuille ayant son numéro; cadre extérieur rec-  
tangulaire en hauteur formé d'une grecque, avec  
les parties supérieures arrondies et le millésime  
1882 sur un cartouche de couleur; en bas, le chiffre 1  
dans un cercle, entre le mot *centesimo*.

Imprimé lithographiquement en couleur sur  
papier blanc, piqué 12 1/2 :

1 centesimo, vert.

## EN PRÉPARATION :

SIXIÈME ÉDITION DU

## Catalogue prix-courant de timbres-poste,

PAR

J.-B. MOENS.

Cet ouvrage comprendra la description de tous  
les timbres en général, cartes, mandats, enveloppes,  
fiscaux, chemins de fer, etc., etc.

Le volume paraîtra en livraisons et sera terminé,  
nous l'espérons, endéans les 6 ou 8 mois. Le format  
sera grand in-8° à deux colonnes, illustré d'un grand  
nombre de types de timbres (4 à 5000) qui seront  
imprimés sur planches à part, de la grandeur du  
volume.

Ce mode de publication aura pour avantage de  
permettre à nos souscripteurs, de s'assurer sans fa-  
tigue de leurs manquants, et au fur à mesure de  
l'apparition d'une livraison.

Le prix de la souscription *franco* est fixé à  
fr. 12,50 ou 10 shillings, 10 marks ou 2 1/2 dollars.

La souscription sera close le 14 juillet prochain et  
le prix de l'ouvrage porté à dater du 15 juillet 1882,  
à fr. 20.

*Toute demande qui ne serait pas accompagnée du  
montant, sera considérée comme nulle.*

Les personnes qui désirent un accusé de récep-  
tion sont priées d'ajouter 10 centimes, port de la  
réponse.

Brux. — Imp. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ANTIGOA.

Nous avons au type à effigie de Victoria dans un cadre octogone intérieur et sur papier au filigranne CA et couronne :

1/2 penny, vert.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

L'épuisement des cartes provisoires a donné lieu à un nouveau tirage, lequel diffère du premier par les caractères plus maigres et plus distancés. Le mot *dos* a la première lettre sous l'*R*; et l'*S* de *centavos* sous l'*A* de la ligne précédente; au premier tirage le *d* était sous l'*e* et l'*S* sous l'*n* de ce mot :

2 centavos sur 6 c., carmin, surch. noire.  
2 × 2 — 4 c., vert, — —

Du dernier tirage provisoire 1/2 penny sans piqure centrale, nous avons les variétés suivantes communiquées par M. Del Pont :

*a* Surcharge renversée;  
*b* Double surcharge, l'une sur l'autre;

- c* Double surcharge, l'une à côté de l'autre;
- d* *Provisorio* en haut et en bas, chiffre au milieu et à gauche, angle inférieur;
- e* Même que *d*, mais avec un chiffre au milieu;
- f* *Sorio-Provi* au milieu, *Provisorio* en bas et 1/2 à l'angle gauche supérieur;
- g* Même que *f*, mais un seul chiffre au milieu;
- h* Sans le mot *Provisorio*; 1/2 au milieu.

### AUSTRALIE DU SUD.



M. Westoby nous envoie le timbre microscopique ci-contre, qui doit remplacer le timbre 1 penny dont une surcharge avait réduit sa valeur à la moitié. L'effigie de Victoria est tournée à gauche; au-dessus, on lit, à la loupe : *South Australia*; en bas :

*Half penny.*

Nous ne saurions déterminer la piqure et le genre de papier employés, notre exemplaire étant non dentelé et imprimé sur papier uni, probablement comme épreuve d'essai, le tirage ayant lieu, supposons-nous, dans la colonie :

1/2 penny, vert.

## BARBADE

La *Philatelic Record* a reçu la communication suivante d'un de ses correspondants de cette île.

De nouveaux timbres paraîtront probablement le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le dessin ressemble un peu au 4 p. de la Jamaïque, ainsi que les bandes, cartes etc. Le tout sera imprimé par MM. De La Rue et Cie, savoir :

|             |                |
|-------------|----------------|
| 1/2 penny   | vert.          |
| 1 —         | carmin.        |
| 2 1/2 —     | outremer.      |
| 3 —         | mauve.         |
| 4 —         | gris-verdâtre. |
| 6 —         | brun.          |
| 1 shilling, | rouge-orange.  |
| 5 —         | ocre jaune     |

Il y aura des enveloppes de 3 formats, valeur 1 penny, comme les anglaises en cours :

1 penny, rose.

En plus, des enveloppes pour lettres enregistrées, valeur 4 pence, gris :

4 pence, gris.

Des bandes pour imprimés de la valeur 1/2 p. brun et 1 p. rose sur manille.

1/2 p. brun sur manille.  
1 — rose —

Les cartes postales pour l'intérieur seront de 1/2 p. brun sur chamois et la carte pour l'union 1 p. carmin sur chamois.

1/2 p. brun sur chamois.  
1 — rose. —

Lorsque la fourniture des cartes à 1 1/2 p. sera épuisée, elles seront remplacées par d'autres, imprimées en pourpre sur chamois au lieu de brun sur chamois.

## BRÉSIL.

Le 200 reis, aurait été refait, comme le 100 reis, nous apprend-on. Voilà bien des tribulations pour des timbres à peine émis :

200 reis, rose.

## CABOUL.

MM. Stanley, Gibbons et Cie nous communiquent au type reproduit en janvier :

5 annas, noir.

On a observé dans un journal anglais qu'il était très-probable que cette valeur 5 annas, représentait sans doute celle de 1 abasy, et nous sommes assez tenté de donner raison à ce journal.

## CHYPRE.

Le *Philatelic Record* a vu le 30 paras, provisoire, surcharge noire, 30 paras sur 1 piastre :

1 piastre, rose, surcharge noire.

COMPAGNIE DU STEAMER LADY M<sup>c</sup> LEOD.

Nous tenons de M. Bacon la communication d'une lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1847 ayant le timbre ci-contre pour affranchissement. La lettre est expédiée de Port of Spain (Trinité) à San-Fernando, ville située dans les mêmes parages. Il n'y a pas de doute sur l'authenticité du timbre qui a l'impression de couleur sur papier blanc uni :

Sans valeur, bleu foncé.

Le monogramme L. M. L. rappelle le nom du steamer faisant le service entre ces deux localités : *Lady M<sup>c</sup> Leod*.

## DANEMARK.

Nous tenons les timbres, carte et bande, que nous annonçons le mois passé. Les timbres sont tels que nous l'avons dit; la carte a pour cadre une grecque et l'inscription cintrée : *Verdenspostforningen*; au-dessus : *Union postale universelle*; puis : *Brevkort fra Danmark — Paa denne Side skrives kun Adressen*, et quatre lignes pour l'adresse. C'est du reste le type de la carte verte 10 öre, avec changement de timbre :

10 öre, carmin sur chamois.

La bande a le timbre à droite et la bordure, formée d'un gros trait et filet ondulé à l'intérieur. Dimensions : 38 sur 9 1/2 centimètres :

5 öre, vert.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

En janvier dernier nous décrivions trois cartes officielles. Nous en avons d'autres de ce même département de l'Intérieur.

Suivant le 2<sup>e</sup> type décrit, nous avons avec le chiffre (7-403) au dessus du cadre oblong :

Sans valeur, noir sur gris.

Suivant le 3<sup>e</sup> type, mais avec l'adresse : *The Superintendent of Census—Washington D.* Cet un gros chiffre 127 vers la gauche.

Sans valeur, noir sur chamois.

Puis trois autres cartes sur chamois, avec la même inscription à droite et avis sur 3 lignes, sans cadre oblong et de caractères variés :

- 1<sup>o</sup> avec To. . . . . Census Enumerator, (7-419).
- 2<sup>o</sup> avec To. . . . . Esq. — Supervisor of Census.
- 3<sup>o</sup> avec To. . . . . (7-216).

Nous avons encore une autre carte sur carton gris-blanc. avec l'avis sur quatre lignes, mais ces



inscriptions n'ont pas de cadre. Il n'y a pour l'adresse que le mot *To*.

Enfin une dernière carte se présente avec cadre formé de deux filets et une inscription sur sept lignes dans toute la largeur, puis l'adresse et les inscriptions ci-après :

POST OFFICE DEPARTMENT  
OFFICIAL BUSINESS. Post Office at { Stamp here name of  
Post office.  
and date of receipt.

Retrow to :  
Postmaster at,  
County of  
State of.

L'impression est noire sur carton gris-verdâtre.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 2 centavos rose-carmin est décidément employé comme timbre-poste, nous dit le *Philatelic Record*. Notre confrère a vu aussi e 2 centavos rose pâle, tête de Liberté, percé à l'épingle :

2 centavos, rose pâle.

*Tolina*. Nous trouvons dans le *D. P.* que le petit timbre bleu *Anotado*, 50 centavos, existe aussi en noir sur bleuâtre.

50 centavos, noir sur bleuâtre.

#### FERNANDO PO.

Les couleurs des timbres que nous avons annoncés et dont nous avons fait connaître le type, sont :

1 centimo de peso, vert.  
2 — — rose.  
5 — — bleu.

Il n'y a pas d'autres valeurs nous affirme-t-on, quoique des personnes mieux informées que nous aient même désigné leurs couleurs.

#### FIDJI.

*The stamp News* signale un 5 shillings, d'après un de ses correspondants qui omet de désigner le dessin :

5 shillings, vert.

#### FINLANDE.

Nouveau retour *récépissé* annoncé par *D. P.*, imprimé en rouge-violet sur blanc, avec timbre à droite et l'inscription : *RetourKort inom Finland* :

10 penni, rouge-violet.

#### GRÈCE.

Nous avons le 80 lepta, sans chiffre au revers et imprimé sur papier blanc-crème; nous avons sur le même papier le 5 lepta, mais avec deux chiffres 5 au revers :

80 lepta, carmin, sans chiffre au revers.  
5 — vert-jaune, double — —

#### GUYANE ANGLAISE.

Les 2, 4, 8 et 24 cents ont le filagramme CA et couronne :

2 cents, orange.  
4 — outremer.  
8 — carmin.  
24 — vert.

#### ISLANDE.

Nous avons vu aux types en cours et ayant le même papier :

*Timbre-poste* : 3 aür, jaune.  
*Timbre de service* : 3 — —

#### JAPON.

On nous apporte une bande qui rappelle celles connues, pour imprimés sous bande et recommandés. De chaque côté des branches de Paulownia; au centre, des inscriptions qui diffèrent des deux autres bandes connues.

L'impression est en couleur sur papier blanc jaunâtre ordinaire (les autres avaient le papier indigène) avec timbre vers la droite. Dimensions : 280 × 47<sup>mm</sup>.

!(?) rouge.

#### MALTE

*Der Philatelist* a vu avec le filagramme CA et couronne :

1/2 penny, jaune d'or.

#### NOUVELLE ÉCOSSE

M. Ridpatch nous signale :

3 pence, bleu, surchargé 5 cents  
6 — vert — 5 —

C'est là une découverte bien tardive.

#### NOUVELLE ZÉLANDE



C'est encore à M. Westoby que nous sommes redevable des deux timbres que nous n'avons pu reproduire le mois passé.

Le type du 3 pence rappelle le 1 penny avec l'inscription *New Zealand — Postage & Revenue*,

dans un cercle avec ornements dans les angles et la valeur en bas, sur un cartouche horizontal.

Le 8 pence est du type actuel 2 pence, ci-devant 6 pence, sauf les dessins des angles. Mêmes inscriptions que le précédent.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12, filagramme N Z et étoile.

3 pence, jaune  
8 — bleu

#### ORANGE

M. Ridpatch a vu le timbre fiscal 5 livres employé à l'usage postal. Ce timbre ne doit pas être commun sur les lettres :

5 pounds, vert.

#### PHILIPPINES

Cueilli dans le *Philatelic Record* :

« Nous avons vu le 25 c de peso, timbre télégraphe, employé comme timbre-poste » :

25 de peso, bleu

#### PORTUGAL.

On se sert depuis le 15 juin dernier du timbre 50 réis qui supprime les précédents de même valeur, lesquels ont été retirés de cours. Le type ressemble au 25 réis qui a la même inscription.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 :

50 réis, bleu.

#### RUSSIE.

*Oustysolsk* (Wologda). Il nous arrive un timbre qui a été tout récemment mis en usage. Il y en a 10 variétés à la feuille, répétées deux fois, la seconde fois renversée. Ces dix variétés sont placées sur deux rangées verticales.

Composé en typographie et imprimé en noir sur papier vert :

2 kopecks, vert.

#### TRINITÉ.

Le *Philatelic Record* rapporte que les timbres 6 pence, vert, ont reçu une surcharge à la plume, comme jadis les timbres du Cap employés à Griqualand. Il y aurait :

1 penny, surcharge noire sur 6 p. vert.  
1 — — rouge — 6 p. —

#### URUGUAY.

Voici le décret annonçant l'émission du timbre signalé le mois passé.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

#### AVIS.

Montevideo, le 18 Mai 1882,

Le 15 du mois courant il a été mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de un centesimo. Ils sont imprimés en vert, et chaque « pliego » porte les numéros de 1 à 100, année 1882.

On a fixé un délai de soixante jours à dater de celui de la mise en circulation des nouveaux timbres, pour retirer les anciens de même valeur et pour en opérer l'échange. Tous les bureaux de poste de l'Etat sont autorisés à effectuer l'échange, lequel devra avoir lieu dans le délai fixé. Les anciens timbres (de 1 c.) n'auront plus aucune valeur pour l'affranchissement de la correspondance

Par disposition de la Direction :

Le 1<sup>er</sup> Fonctionnaire,

#### VÉNÉZUELA.

Nous apprenons de M. Seebeck qu'il va être émis une série de timbres-poste et une série de timbres « *Escuelas* ». Nous ignorons si cette dernière série sera comme celle actuelle d'un usage postal interne, ou si elle redeviendra fiscale comme autrefois, ce qui est peu probable. Ces timbres auraient été gravés à New-York, et imprimés dans les couleurs suivantes :

Timbres-poste : 5 centimos, bleu.

— 10 — sienne,

— 25 — gris.

— 50 — vert.

— 1 Bolivar, brun.

Escuelas : 5 centimos, vert.

— 10 — gris.

— 25 — jaune.

— 50 — bleu.

— 1 Bolivar, rouge.

— 3 — violet.

— 10 — brun.

— 20 — pourpre.

— 25 — noir.

Le type représente l'effigie de Bolivar qui sera tournée vers la droite aux timbres *Escuelas* et à gauche aux timbres-poste.

#### VICTORIA.

L'enveloppe 1 penny nous arrive imprimée sur papier azur vergé, format 139 × 78<sup>mm</sup>.

1 penny, vert-jaune.

#### VARIÉTÉ.

Ayant un deuxième timbre sans couleur devant le 1 p. vert-jaune.

1 + 1 p. sans couleur et vert-jaune.

La carte 1 penny nous est remise avec les armoiries dans un ovale au lieu d'être dans un cercle :

1 penny, violet sur chamois.



### Les faux timbres.

(GUADALAJARA ET PARAGUAY).

Il n'est pas toujours agréable de signaler les fraudes. On a d'abord contre soi :

- 1° Celui qui « émet » les timbres faux :
- 2° Celui ou ceux qui les vendent sans scrupule ;
- et 3° L'acheteur quelquefois qui est ennuyé d'apprendre qu'il a été volé.

Nous dénoncions récemment une *maison* de New-York qui vendait des Guadalajara faux avec garantie d'authenticité. C'est à ce propos que nous recevons aujourd'hui une lettre signée H. Collin et C<sup>ie</sup>, lequel Collin est connu, dit cette lettre, du notaire, *Stepaen M. Ostrander*, dont la signature est légalisée par le consul belge, qui certifie que H. Collin est de la firme H. Collin et C<sup>ie</sup>. C'est plus que parfait.

Un double de la lettre nous vient enfin de cette ville, avec le cachet : *W. P. Van den Heuvel* de Bruxelles et un de nos correspondants nous apprend que ce M<sup>r</sup> se plaint de ce que nous avons dit, affirmant qu'il ignorait que les Guadalajara fussent faux. L'imitation était cependant assez grossière et on ne s'explique guère une garantie d'authenticité d'une chose qu'on ne connaît pas. Mais passons.

Comment se fait-il que M. V. D. apparait tout à coup sans que nous ayons cité son nom : notre remarque était donc juste qu'il s'est senti touché de suite. Il reconnaît implicitement qu'il a offert les Guadalajara en question par son employé ? correspondant ? ou successeur ? établi à Bruxelles. M. H. Collin avoue également que c'est sous la firme H. Collin et C<sup>ie</sup> que l'on a mis ces timbres en circulation. Avons-nous dit autre chose ? Nullement. Maintenant que M. Vandenheuvel ait ou n'ait pas pour associé M. H. Collin, qu'est-ce que cela signifie ? Cela vient-il infirmer ce que nous avons dit ? Nous refusons donc de publier la lettre en question, laissant MM. Collin et C<sup>ie</sup> libres de faire valoir leurs droits.

Mais si nous refusons de publier la lettre, nous ne nous refusons pas de donner satisfaction à ces MM. sur un autre point et sans qu'ils aient songé à nous la réclamer. Ils ont été trompés, affirment-ils. Eh bien qu'ils produisent le nom du coupable et nous le publierons. Et puisqu'ils connaissent la marche à suivre pour faire constater son existence, nous croyons qu'il est de leur intérêt, pour enlever tout doute, de procéder de la même façon qu'ils l'ont fait pour nous apprendre que M. H. Collin est de ce monde.

Malgré ces petits agréments dont nous avons prévenu notre ami De Portes, celui-ci éprouve néanmoins le désir de porter une botte à un faussaire et nous l'approuvons beaucoup, car :

C'est la botte  
Qui dénote  
L'homme vraiment  
Elégant

Ceci dit, nous donnons la parole à notre collaborateur.

« Voici ce que je sais :

« Il vient d'arriver à Paris pas mal de Paraguay 10 centavos, vert, surchargés 1 et 2 qui ne m'ont pas l'air bien authentiques. Procédons par ordre :

« 1° *La provenance*. Ils ont été envoyés par un certain Latour de Buénos-Ayres, l'auteur des Cordoba faux que je vous ai signalés dans le temps.

« 2° L'encre de la surcharge est beaucoup plus noire (noir brillant) que celle des timbres que je considère comme bons, dont l'impression est *noir-roux*.

« 3° La liaison du chiffre 1 est un peu plus éloignée à la falsification.

« 4° La tête du grand jambage du 2 se termine en pointe dans les bons et forme avec le petit jambage de la tête deux parties distinctes séparées par un millimètre de distance : dans ceux que je considère comme faux, le grand jambage du 2 est tronqué et si l'on continue les deux lignes courbes de ce jambage, le point où elles doivent se réunir touchera la pointe extrême du petit jambage ; enfin, l'intervalle entre les deux parties du haut n'est pas de *un* millimètre mais de *deux*. D'où je conclus que les timbres envoyés par ce M. Latour ont la surcharge fausse.

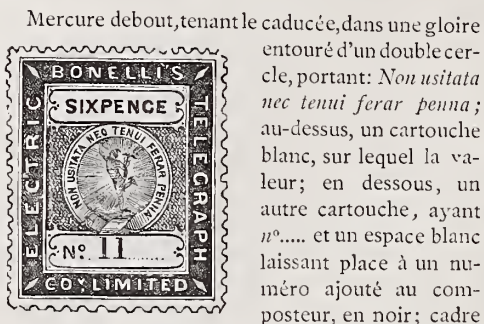
A. DE PORTES.

### Timbres de la Compagnie télégraphique anglaise Bonelli.

L'ouvrage si complet « The Postage & Telegraph Stamps of Great Britain » de MM. Philbrick & Westoby, nous apprend que la formation de cette Compagnie télégraphique, est de 1861. La date d'émission des timbres qu'elle a créés pour la transmission des télégrammes, n'est pas connue. Suivant l'ouvrage que nous venons de citer, et qui devrait être entre les mains de tous les amateurs, la série des timbres se composerait de quatre valeurs, dont deux seraient inconnues. Nous venons d'être favorisé de leur rencontre et d'un timbre que

ne mentionne exceptionnellement pas ledit ouvrage.

1<sup>re</sup> émission ..... 1861 (?)



rectangulaire guilloché, ayant l'inscription : *Electric Bonnell's Telegraph Co. Limited*, en lettres blanches.

Ces timbres sont lithographiés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3 pence, vert-jaune.  
6 — noir-gris.  
9 — bleu ciel.  
1 shilling, vert-jaune.

VARIÉTÉ, *Non dentelé* :

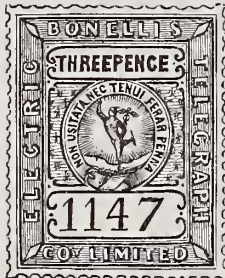
6 pence, noir-gris.

2<sup>e</sup> émission ..... 1868 (?)

Cette émission ne se compose que d'une seule valeur, rappelant pour le type les timbres de l'émission précédente. Le cadre, au lieu d'être guilloché, est ligné; les lettres sont généralement plus grandes, notamment celles de la valeur; le cercle plus large; le fond, au lieu d'avoir un treillis, a des fleurs de lis; enfin, le cartouche contenant le numéro de contrôle, est de dimension plus haute et ne contient pas les lettres N°: les chiffres de contrôles sont bruns, et beaucoup plus grands.

3 pence, brun, bistre.

Nous donnons la date de 1868, parce qu'à cette époque nous sommes certain que ce timbre était en usage, ladite Compagnie nous en ayant remis en septembre de cette même année.



### Les enveloppes d'Ismail.

Voici le fac-simile des enveloppes dont nous avons parlé en juin, et que nous n'avons pas reproduit faute d'un exemplaire se présentant avec ses inscriptions visibles. M. Breitfuss nous fournit quelques explications à propos de ces enveloppes.



La traduction est la suivante :

*Enveloppes 10 et 20 kop (type de juin). Ismailowskoïe gorodskoïe oupravlénie, c'est-à-dire : Administration urbaine d'Ismail.*

L'inscription noire, sous le timbre, se lit : *W. pol-zou biednik W. zamien prasnutechnik visitow*, soit au profit des pauvres, en remplacement des visites de fêtes. Ce timbre est d'émission 1882.

Quant au 15 kop. ci-haut, émis en 1881, le timbre porte : *petch (at) Ismailowskoï gredskoï ouprawi*, c'est-à-dire : *Cachet de l'oupravwa d'Ismail*; l'inscription sous le timbre est semblable à celle des enveloppes précédentes.

Ces enveloppes ne sont pas énuies par la poste, mais par la *Douma d'Ismail*. Il est d'usage à Saint-Petersbourg, Moscou et autres grandes villes (surtout pour les personnes âgées, ayant une certaine position), de sacrifier une légère somme (5 roubles environ) deux fois par an au profit des pauvres; la Douma reçoit cet argent et publie les noms des personnes dispensées par ce fait de toute visite de nouvel an ou de Pâques. A Ismail il paraît que le produit de la somme versée est indiqué sur les enveloppes dont on se sert pour l'envoi des cartes de visite lesquelles sont remises à destination par les domestiques de la Douma : le plus souvent d'anciens soldats.

La même chose se pratique à Odessa par l'administration de la Croix Rouge.

### Le coup du lapin.

(A propos de deux timbres russes).

Nos lecteurs partageront sans nul doute notre indifférence, en apprenant que M. Samuel de Koprowski (1) est tombé dans un accès de rage, ce dont il nous donne la preuve par la lettre épilétique qu'il nous adresse et dont voici un morceau

(1) La particule pour les circonstances solennelles ; Koprowski tout court quand c'est le brocanteur de timbres qui parle.



édifiant; tout cela, parce que nous avons fait nos réserves au sujet de deux photographies de timbres russes qu'il nous avait remis en communication. Voici donc ce petit morceau de roi dont nous respectons l'orthographe, la ponctuation et le style :

« Je regrette seulement une chose celle de ne pouvoir me rendre immédiatement à Bruxelles pour vous donner une bonne leçon comment (*sic*) on doit traiter les communications (*sic*) des gens honorables, qui vous font l'honneur de les adresser, vous sauriez alors si j'ai le droit d'exiger qu'on ne mets (*sic*) pas publiquement et sans nul fondement mes communications en doute ou non ? (*sic*).

Il y en a ainsi quatre pages...

Maintenant, puisque M. de Koprowski veut, EXIGE, ORDONNE que nous nous expliquions, nous allons le faire, profitant de la même occasion pour lui donner le coup du lapin. Voici donc :

Nous étions à la veille de publier, en avril dernier, notre article sur les timbres douteux de la Russie, quand un de nos correspondants nous avisa qu'on venait de lui offrir un timbre de Pskoff 2 kopecks, noir sur blanc, « qui n'était qu'une belle carotte, » ajoutant que le prix qu'on en demandait était un prix ridicule.

Nous insérâmes la communication sans citer qui que ce soit (voir n° 232, page 41). Or ce timbre venait de M. Koprowski (sans particule).

Le prince du knout a-t-il protesté devant cette dénonciation ? Nullement. Il vint au contraire se ranger le mois suivant, sous notre bannière, voulant absolument porter un coup à ce pauvre M. Lubkert qui faisait le mort depuis longtemps, oubliant qu'il avait juré sur les mânes de ses aïeux qu'il ne nous fournirait plus un seul renseignement, réservant toutes ses faveurs pour un collègue plus heureux (?).

En voyant ce renfort inespéré, avouons-le sans détour, nous ne fûmes pas peu surpris. Cette surprise augmenta quand, avec son plus gracieux sourire, l'auteur ou plutôt le soi-disant auteur des *Timbres-poste ruraux de Russie*, dont tout le travail se résume dans les notes géographiques qu'il nous adressa jadis et par l'obligeance qu'il eût de revoir les épreuves, vint nous rendre compte de la découverte importante qu'il avait faite d'un timbre de Rjeff, sur une lettre de 1866. Et pour nous donner une idée de l'importance qu'il attachait à ce timbre « unicut » (*sic*) dont il constatait l'existence de DEUX exemplaires !!, notre farouche correspondant ne nous adressait qu'une photographie, ombre du timbre, si précieuse elle-même qu'elle faisait

le sujet d'une lettre recommandée dont nous devions accuser réception d'abord et recommander ensuite le timbre en le retournant !

Cette découverte fut suivie bientôt d'une autre non moins précieuse et pour laquelle toutes les mêmes précautions furent suivies ponctuellement. On était moins explicite pour la seconde découverte. « Je ne saurais vous dire si c'est un essai ou bien une émission antérieure et de quelle date, nous écrivait-on, mais je compte recevoir bientôt des renseignements sur ce timbre. »

Or, la lettre de l'homme à la particule des grandes occasions, dit aujourd'hui : « L'Orgueyeff est un timbre QUI A SERVI (on souligne trois fois). J'ai les preuves en mains. »

Nous avons déjà fait remarquer que les photographies n'accusent aucunement un timbre ayant été en usage; nos lecteurs tireront donc eux-mêmes la conclusion de ce qu'avance M. Koprowski et si nous étions en droit de faire nos réserves.

Cependant, malgré les injures de ce bon et trop aimable correspondant, nous ne voulons pas qu'on puisse tirer cette conclusion de ce que nous avons dit, que nous croyons notre sauvagement des steppes de la Russie capable de vendre sciemment un timbre faux ou d'en créer. Nous croyons au contraire qu'il en est incapable, mais nous avons acquis la preuve depuis longtemps que Monsieur Koprowski sait oublier ses quartiers de noblesse, quand il s'agit de faire du brocantage..... « pour obliger » et qu'il sait même faire naître les occasions pour attirer à lui les petits billets de banque, sans écouter les protestations de ses aïeux. La vérité est qu'on avait compté faire un tremplin du *Timbre-Poste*, visant par des communications un amateur qui avait refusé des offres premières directement et qui aurait lâché avec plus de facilité ses billets, en voyant l'annonce dans notre journal : notre prudence a fait faire long feu à ces calculs : de là le cas épileptique dont nous avons parlé et le mouvement fébrile d'une feuille de zinc que l'on agite au-dessus de notre tête, en guise de tonnerre.

On nous menace d'un article qui paraîtra bientôt dans un journal, où « notre lâche conduite sera divulguée. » Est-ce que par hasard M. Koprowski, avec ou sans particule, supposerait qu'un journal est un tombereau d'immondices où chacun va y jeter ses ordures ? Dans tous les cas, nous sommes curieux de voir quel est le collègue qui prendra fait et cause pour des prétentions aussi absurdes que ridicules. Maintenant nous déclarons le débat clos, ne discutant qu'avec des gens sérieux, sensés.

### Notes sur les timbres, enveloppes et cartes de Victoria.

On nous adresse les notes suivantes qui ne sont pas dépourvues d'intérêt sous plus d'un point et qui sont extraites d'un guide postal de 1882.

Les timbres actuels de Victoria sont des valeurs respectives :

1/2 1, 2, 3, 4, 6, 8 pence; 1, 2 et 5 shillings.

Outre ces timbres-poste, l'administration des postes délivre encore au public des enveloppes timbrées de 2 pence, en relief, vendues par paquets de douze pour 2 sh. 3 pence ou 9 pence les 4 enveloppes.

Il y a quatre formats :  $4 \frac{3}{4} \times 2 \frac{3}{4}$  pouces;  $5 \frac{1}{2} \times 3$  pouces;  $5 \frac{3}{4} \times 3 \frac{1}{2}$  pouces et  $8 \frac{3}{4}$  sur  $3 \frac{3}{4}$  pouces.

Des bandes timbrées pour journaux de la valeur 1 penny.

Des arrangements sont pris par suite desquels des enveloppes peuvent être reçues du public et timbrées avec le timbre 2 pence, sous les conditions suivantes :

1° Le minimum des enveloppes reçues d'un même format est de 500;

2° On ne reçoit pas d'enveloppes de couleur ni d'enveloppes trop minces pour recevoir l'impression du coin;

3° Toute enveloppe abîmée dans le timbrage sera remplacée par celles fournies par le Département des postes;

4° Aucun frais n'est payé pour le timbrage.

Il n'est pas question ici de bandes à 1/2 penny, ni d'enveloppes à 1 penny. Les premières seraient-elles supprimées et les secondes ne seraient-elles imprimées que sur commande?

La poste vend encore des formules télégraphiques avec timbre de 1 shilling, lesquelles sont brochées en volume (les feuilles foliotées et dentelées) de 20 et 40 feuilles.

Les cartes postales sont officielles ou privées. Elles portent un timbre de 1 penny. Elles sont expédiées aux conditions suivantes :

1° Il ne peut y avoir rien d'écrit ou d'imprimé sur le recto, sauf l'adresse. Le verso est réservé à toute communication de la nature d'une lettre ou toute autre chose écrite ou imprimée. Rien ne peut être attaché à la carte, qui ne peut être pliée d'aucune façon. Des timbres adhésifs ne seront pas admis en paiement du port dans la colonie, ni le timbre coupé d'une carte postale accepté en paiement d'un autre port;

2° L'administration se réserve de retenir les cartes postales jusqu'au courrier suivant, s'il y avait affluence de correspondances.

Pour les cartes privées, voici les conditions auxquelles il est permis d'en faire timbrer :

1° Le requérant doit donner le nombre de cartes à être imprimé, au moins une semaine à l'avance, et fournir un modèle;

2° Le format de la carte est connu technologiquement, comme « grand message »,  $4 \frac{1}{2}$  pouces sur 3 de large. Toute feuille de carton, autre que celles de la qualité et de la couleur approuvées et d'une dimension pouvant contenir neuf cartes postales et pas davantage, ne sera acceptée; aucune de ces feuilles ne peut dépasser le poids de 1 1/2 once;

3° Il n'est pas reçu moins de 120 feuilles de cartes à la fois;

4° Le nom ou le monogramme du requérant doit être imprimé en relief sur chaque feuille présentée à l'impression;

5° Toute carte abîmée pendant l'opération du timbrage sera remplacée par une autre carte officielle;

6° L'envoi se fera par feuille de neuf timbres;

7° Aucun frais pour le timbrage;

8° L'argent doit accompagner la demande.

On nous envoie encore quelques renseignements sur les lettres de service, mais ces renseignements offrent peu d'intérêt.

### Catalogue Prix-courant de timbres-poste

*Enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc., etc.,*

PAR

**J.-B. Moens.**

Nous venons de livrer à notre imprimeur une partie du manuscrit de cet ouvrage dont la première livraison paraîtra vers la fin du mois courant.

Le prix de l'ouvrage est fixé à fr. 20 francs.

*Le second volume des*

**TIMBRES**

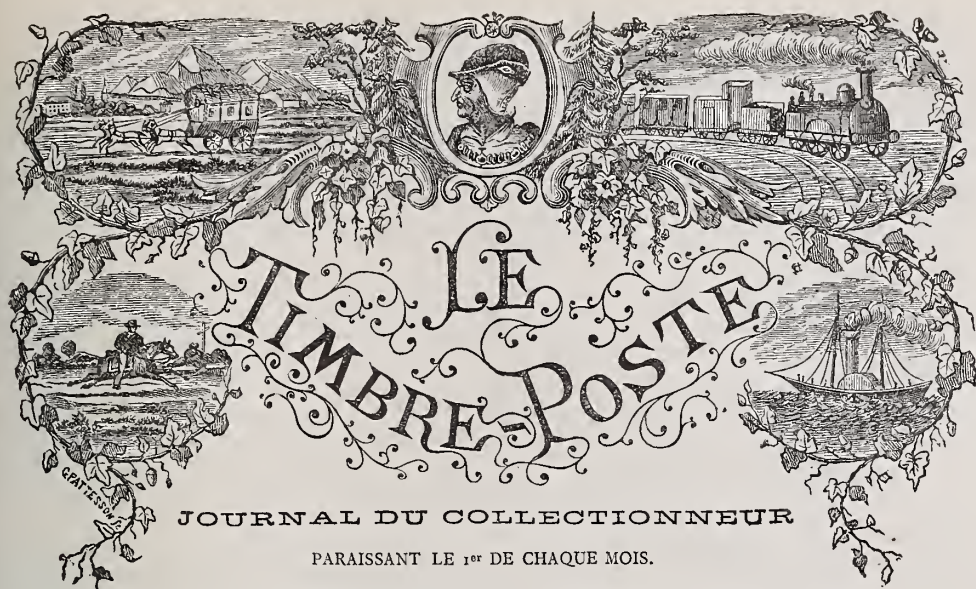
DE LA

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE**

*est paru. Il a été envoyé à tous nos souscripteurs*

*Brux. — Imp MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59.*





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 14 juillet dernier a donné le jour à trois timbres, nous allons dire de Hongrie, si l'inscription ne nous apprenait qu'ils appartiennent à la République Argentine. Ils sont d'un même type,



que nous reproduisons. Le nommé soleil cache son nez derrière une enveloppe sur laquelle la valeur; en dessous, un cor de poste entre deux branches de chêne et de laurier; en haut, une banderole sur laquelle : *correos* entre bonnets phrygiens; en bas, sur une autre banderole : *Republica*

*Argentina*; cadre rectangulaire formé de perles blanches.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 14:

1/2 centavo, brun  
1 — rouge  
12 — outremer

Un timbre qui n'a pas été accepté rappelle le type adopté, sauf le cadre intérieur et les banderoles, où les inscriptions sont en lettres de couleur au lieu d'être blanches; point de bonnet phrygien.

Imprimé sur papier blanc, piqué 14:

12 centavos, bleu-lilas

Une enveloppe de Wurtemberg, pardon de la Rép. Argentine, nous est expédiée par M. del Pont. Au centre, un chiffre blanc en relief dans un ovale portant : *Correos — Republica Argentina*; de chaque côté, la lettre *c*; cadre octogone avec fond guilloché. Le timbre occupe le côté droit supérieur.



Imprimé en couleur sur blanc vergé ; format ordinaire, sans dessin à la patte :

12 centavos, outremer pâle.

Au moment de mettre sous presse, M. del Pont nous adresse les spécimens des nouvelles cartes avec type du timbre 1/2 cent, que nous reproduisons plus haut et qui est placé à droite. Au milieu de la partie supérieure, un grand cartouche guilloché, sur lequel, en lettres blanches : *Tarjeta postal*; plus bas, en dehors du cartouche :

*Servicio Urbano*

*Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro.*

La carte avec réponse est la même, sauf que la première partie a sous l'inscription que nous venons de citer :

*La otra tarjeta sirve para la respuesta*

et la seconde partie, sous *Servicio Urbano*, le mot *Respuesta*.

Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur la 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces.

Imprimé en noir sur carton de couleur, le revers blanc. Emis le 1<sup>er</sup> août :

2 centavos, vert d'eau.  
2 + 2 — jaune-pâle.

ATJEH.

Le timbre ci-contre marqué Atjeh, nom qui remplace celui plus connu de Atchin ou Achem, vient de nous être remis. L'exemplaire communiqué est oblitéré en noir de gros points en losanges et formant ensemble un nouveau losange. Tout plaide en faveur de ce timbre, que nous considérons comme bon, quoique nous n'ayons aucune preuve à fournir en sa faveur. Au centre, est un cimeterre; aux angles supérieurs, un croissant et une étoile; à ceux inférieurs, un chiffre, entre le mot *real*; en haut, le nom du pays, *Atjeh*. Le fond est couvert de petits losanges renfermés dans des carrés.

Imprimé en couleur sur papier blanc, non dentelé :

1 réal, lie de vin.

Atchin est situé dans l'île de Sumatra, au Nord, et est habité par environ 2 millions de Malais (d'autres disent 500,000 seulement), qui sont musulmans, ce qui explique le croissant et l'étoile qu'on voit sur le timbre. Le sultan d'Atchin réside dans la ville de ce nom, qui est située au Nord de l'île



et comptait avant la guerre avec les hollandais, 30,000 habitants.

BAHAMAS.

Le 1 penny arrive avec le filagramme C A et couronne, de sorte que nous avons aujourd'hui trois valeurs avec changement de filagramme : 1, 4 pence et 1 shilling :

1 penny, vermillon.

BARBADE.

Le *Philatelic Record* a reçu le 1 penny avec la couleur modifiée :

1 penny, gris, CC et couronne, piqué 14

BAVIÈRE.

Les timbres *Gebühr Stempel* ne sont pas des timbres-taxe, mais des timbres d'impôt créés par la loi du 15 février 1882. Ils remplacent les timbres fiscaux créés provisoirement par la loi du 11 décembre 1875.

D. P. annonce qu'il a été émis à Nuremberg, à l'occasion de l'Exposition de cette ville, une carte postale à 5 pfennig que l'on ne peut se procurer qu'au guichet de l'Exposition à 15 pf. la pièce. Elle porte à la partie supérieure droite, l'empreinte du timbre 5 pf. lilas; au milieu, du côté de l'adresse, le portail de la halle d'Exposition et par dessus, en arc, en lettres gothiques : *Bayr. Laudes Industrie Gewerbe und Kunst ausstellung Nurnberg 1882* (Exposition bavaroise de l'industrie des métiers et des arts nationaux. Nuremberg, 1882); les lettres d'impression en rouge. Sous le dessin : *Postkarte* (carte postale); puis suivent quatre lignes ponctuées pour l'adresse avec *an et in* :

5 pfennig, lilas.

BELGIQUE.

On a mis en circulation dans le courant du mois passé un timbre de chemin de fer nouveau, remplaçant celui de même valeur. Il n'y a jusqu'à présent qu'une seule valeur : 50 centimes, les autres paraîtront sans doute plus tard. Le type est signé C. Wiener, l'auteur de certains timbres portugais.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 15 :

50 centimes, carmin.



## CANADA.



Les timbres deviennent de plus en plus petits à chaque émission. M. Evans nous adresse le microscopique timbre de 1/2 cent imprimé en noir sur papier blanc et à l'effigie de Victoria.

1/2 cent, noir, piqué 12.

## CHYPRE.

Je possède, nous écrit M. Wonner, deux variétés du 30 paras, annoncé n° 224, page 73 du *Timbre-Poste*. L'une a 14 1/2 sur 2 1/2<sup>mm</sup>, l'autre 14 1/2 sur 2.

Nous supposons que M. Wonner donne les dimensions de la surcharge : 30 paras.

COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR  
HELMİ ET RUNGALA.



M. Treichel nous fournit l'occasion de parler des timbres employés par la Compagnie des bateaux à vapeur Helmi et Rungala, faisant le service entre Helsingfors et l'île de Rungala. Il y en a deux séries :

- HELMİ. — 1<sup>er</sup> type : 25 penni, bleu foncé.  
30 — violet vif.  
40 — rouge-orange.  
60 — vert.  
RUNGALA. — 2<sup>e</sup> type : 20 — bien foncé.  
25 — lilas-brun.  
30 — brun.  
50 — vert.  
1 mark, violet foncé.

Ces timbres sont lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

## DOMINIQUE (LA).

Le *Philatelic Record* ajoute à la collection des cartes postales, celle de 1 penny de la Dominique, rappelant celle décrite le mois passé pour la Trinité, mais ayant les mots : *Dominica* (Dominique); elle est affranchie avec le timbre adhésif 1 penny et a l'impression carmin sur carton blanc. Dimensions : 123 × 88<sup>mm</sup> :

1 penny, carmin sur blanc.

## DANEMARK.

Nous recevons des timbres de l'*Universal express* avec des surcharges qui semblent faites à dessein et que les collectionneurs feront bien de ne pas prendre pour mettre un terme à ces abus. Nous avons :

|                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| 10 öre, surcharge noire, | 5 öre, au milieu.                |
| 20 — — — —               | 5 — —                            |
| 20 — — — —               | bleue, 5 — —                     |
| 20 — — — —               | 5 öre, —                         |
| 20 — — — —               | noire 10 à gauche, öre à droite. |
| 20 — — — —               | bleue 5 — — —                    |
| 20 — — — —               | 10 — — —                         |

Toutes ces surcharges en plus du mot *Salicath* en bleu.

Il y a encore :

20 öre, surcharge 50 öre en bleu.

Et en plus : *Guide Salicath*.

Preuve de spéculation, c'est qu'on nous remet un exemplaire immaculé, sur lequel on a appliqué un timbre à date pour prouver qu'il avait été en usage, oubliant que la gomme dont ce timbre se trouve revêtu prouve le contraire.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Bacon connaît, dit-il, la carte 2 cents bleu imprimée sur carton *rose*, en exemplaire oblitéré :  
2 cents, bleu.

## GRANDE-BRETAGNE,

Une enveloppe 2 pence, format 154 × 97<sup>mm</sup>, nous arrive avec la lettre R à gauche et l'inscription suivante :

*Registered Letter,*

*This letter must be given to an officer of the Post Office to be Registered and a Receipt Obtained for it :*

2 pence, bleu.

## GUATÉMALA.

Nous recevons quelques timbres avec des surcharges qui ne correspondent nullement à celles que nous connaissons. Il doit être facile de multiplier les variétés, le stock de timbres, dont une partie a reçu une surcharge, ayant été vendu par l'administration des postes. Il est donc bon d'être prudent avant d'accepter les nouveaux venus, qui peuvent être authentiques, mais que nous ne considérons pas tels, jusqu'à preuve du contraire. Nous avons :

1 centavo, surcharge sur 1/4 real (coco)

Le mot *centavo* doit avoir 15<sup>mm</sup> sur 2; les nouveaux venus ont 13 sur 1 3/4<sup>mm</sup>.

5 *centavos*, surcharge sur 1 *real* (*coco*)

Il y en a deux variétés : *centavos* avec 15 sur 1 3/4<sup>mm</sup> et 17 sur 2 1/4. Nous n'avons jamais rencontré cette variété de surcharge sur le 1 *real*, mais on nous l'a renseignée.

5 *centavos*, surcharge sur 1/2 *real* (*Indienne*)

Les deux mêmes variétés du 5 c. précédent existent. A la surcharge ancienne le mot *centavos* a 16 1/2 sur 2<sup>mm</sup>.

10 *centavos*, surcharge sur 1 *real* (*coco*)

La surcharge *centavos* doit mesurer 16 1/2 sur 2<sup>mm</sup>; la variété nouvelle en a 15 sur 1 3/4. Il est probable qu'il existe une seconde variété.

20 *centavos*, surcharge sur 2 *reales* (*Indienne*)

Même observation que pour le 5 *centavos*, à ce type.

Règle générale, le v de *centavos* doit être assez fermé; pour la variété nouvelle qui se rapproche le plus de la surcharge reconnue vraie, cette lettre est plus ouverte et le c de *centavos* plus distancé, au lieu de toucher pour ainsi dire la lettre e.

#### HAWAIIAN.

Les 1, 2 et 5 cents ont actuellement les couleurs adoptées par l'Union postale, savoir :

- 1 cent, vert.
- 2 — carmin.
- 5 — outremer.

#### HONG KONG.

Le 2 cents, rose, vient avec le filigramme CA et couronne :

2 cents, rose.

#### HONGRIE.

On signale la carte postale 2 kr. sans filigramme. Est-ce bien sans filigramme? Nous en doutons, car le plus souvent il est très peu visible.

On parle également d'enveloppes pour envois d'argent avec l'impression noire sur blanc bleuâtre.

#### INDE PORTUGAISE.

Quelques variétés que nous a fait voir M. Moquette :

Type (mars 1876) avec V barré, percé, ayant la double impression l'une sur l'autre :

10 reis, noir.

3° type (juin 1877), chiffre et étoile, non dentelé :

40 reis, bleu.

Type (mai 1872), avec croix formée de boules; lignes verticales rapprochées; non dentelé et surcharge 5 en noir :

5 reis, rose, surch. noire, sur 15 reis.

Le même, percé, double surcharge :

5 + 5 reis, rose, surch. noire, sur 15 reis.

Type (mai 1876), avec croix formée de boules; lignes verticales écartées, non dentelé, surcharge 5 en rouge :

5 reis, noir, surcharge rouge, sur 10 reis.

Le même, ayant la surcharge manquant sur un des deux timbres se tenant :

5 reis, noir, avec et sans surcharge rouge.

Même omission sur le type couronne de 1877 :

8 tangas, sur 20 reis, bistre, avec et sans surcharge noire.

#### JHIND.

Le type a été refait, pour toutes les valeurs. C'est ainsi qu'il arrive :

- 1/2 anna, jaune vif.
- 1 — brun.
- 2 — bleu.
- 4 — vert.
- 8 — vermillon.

#### LAGOS.

Le nouveau filigramme C. A. et couronne est signalé par le *Philatelic Record* comme ayant été admis pour les timbres-poste :

- 1 penny, lilas.
- 2 — bleu.
- 3 — brun.
- 4 — carmin.

#### LIBERIA.



Des timbres qui rappellent certains fiscaux de Brême ont été émis par cette République. Sur un fond guilloché variant pour chacune des valeurs, est au centre, un chiffre blanc; la valeur est aux angles; le mot : *Postage*, en haut; la valeur en bas; *Republic*, à gauche; *Liberia*, à droite. Cadre rectangulaire avec ornements de remplissage.

Imprimés en couleur sur papier blanc épais, piqués 11 :

- 8 cents, outremer.
- 16 — chair foncé.



Une enveloppe pour lettres enregistrées nous est soumise par MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>. Le timbre ci-contre occupe la patte de fermeture; il est en relief et imprimé en couleur sur



papier toile blanc de grand format, 234 sur 102<sup>mm</sup> ; sur la face, en bleu : *Register letter*.

*This letter must be given to an Officer of the Post Office*

*To be Registered and a Receipt obtained fort it.*

Devant cette inscription, la lettre R :

10 cents, bleu-pâle.

#### LUXEMBOURG.

Nous avons vu le 40 centimes, S. P. en surcharge noire renversée, de l'impression de Francfort et percé en lignes sur couleur :

40 centimes, orange. S P renversé.

De l'impression locale, piquage 13, il y a avec la même surcharge :

12 1/2 centimes, rose, S P.

25 --- bleu ---

#### MALAISE (PÉNINSULE).

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe une nouvelle surcharge, étoile et croissant, surmontés de la lettre S (Selangor) dans un cercle d'une simple ligne, imprimée en noire et en rouge :

2 cents, brun, surcharge noire.

2 --- --- rouge.

#### MEXIQUE.

Nous tenons de MM. Th. Buhl et C<sup>ie</sup>, le type ci-contre, appartenant, nous assure-t-on, à une nouvelle émission qui aurait paru le 1<sup>er</sup> juillet dernier.



Nous ne sommes pas à même de contrôler ce renseignement, mais le timbre communiqué nous paraît excellent. Ne serait-ce pas un *timbre-taxe* ?

Imprimé en couleur sur papier blanc mince, piqué 12 :

2 centavos, vert.

3 --- carmin.

6 --- outremer.

#### NEVIS.

On nous envoie le 1 penny *Revenue* ayant servi à l'usage postal :

1 penny, rose.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Les timbres fiscaux employés à l'usage postal commencent à nous arriver. Une petite rosée, sous forme de treize timbres, se trouve décrite par le *Philatelic Record*. Attendons nous à l'averse. Il n'y a que 150 de ces timbres décrits à notre catalogue de 1877 ! Voici ceux annoncés :

*Stamp Duty*. 8 pence bleu-foncé et noir, fil. N. Z. piqué 13.

--- 4 sh. rose et bleu --- ---

--- 1876 5 --- mauve et vert --- ---

--- --- 6 --- rose et bleu --- ---

--- 1881 6 pence brun-rose. --- --- et étoile --- 12.

--- --- 1 sh. rose pâle. --- ---

--- --- 2 --- bleu. --- ---

--- --- 2 --- 6 p. brun-foncé --- ---

--- --- 5 --- vert. --- ---

--- --- 10 --- brun-rose. --- --- et étoile ---

*Law courts*. 1 --- vert, surch. rouge --- ---

*Land and Deeds* 1 sh. vert-bleu --- ---

#### ORANGE.

Une réduction de la taxe des lettres, nous dit le *Philatelic Record*, va rendre inutile le 4 pence, qui sera employé provisoirement comme 3 pence, par.... une surcharge !

#### PARAGUAY.

Pour utiliser sans doute le stock un peu grand de timbres 5 et 10 réales, tombés sans emploi par suite de l'erreur commise par le lithographe, et qui ont été vendus aux marchands, on a imaginé d'en faire des timbres provisoires, en les surchargeant 1 en noir. M. Diena vient de nous montrer, ainsi accomodés, un exemplaire de chacune de ces valeurs, qui nous paraissent être des carottes.

#### PÉROU.

Un timbre poste 5 cents bleu, *Union Postal universal Peru*, en surcharge noire, avec application des armes Chiliennes en rouge, nous vient par l'entremise de M. Diena, avec les dites armes renversées :

5 centavos, bleu, surcharge noire et rouge.

Nous apprenons que le port péruvien d'Arequipa est occupé par les troupes Chiliennes. Adieu donc les timbres provisoires décrits antérieurement.

#### PERSE.



MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> ont eu l'obligeance de nous envoyer le timbre ci-contre, avec bordure de couleur et imprimé en couleur sur papier blanc avec le piquage habituel.

5 shahis, vert.

10 --- orange et jaune.

#### PHILIPPINES.

Le timbre télégraphe 250 mil<sup>s</sup> de peso connu en brun nous arrive imprimé en bleu outremer :

250 mil<sup>s</sup>, de peso, outremer.

M. Moquette nous a montré :

*Derechos de firma* vert, surcharge jaune 2 cms.

1° Avec surcharge renversée.

2° Avec double surcharge.

3° Avec surcharge et sans surcharge se tenant.

Et une variété de la carte postale, timbre avec surcharge noire ayant *CN el reverso* dans l'avis au lieu de *en* :

3 cent de peso, rouge-brun, surcharge noire.

#### PORTO RICO.

L' *Ami des timbres* a vu oblitéré, le 5 c. de peso 1881, imprimé non pas en brun, mais en bleu clair :

5 c. de peso, bleu clair.

#### RUSSIE.

Le nouveau ministre de l'Intérieur a décidé que certains timbres auraient d'autres couleurs que celles décidées antérieurement, par son prédécesseur. En conséquence elles seront comme suit :

Enveloppe et timbre 14 kopecks, bleu et carmin.

— 35 — lilas et vert.

— 70 — brun et orange.

*Liebedjan* (Tamboff). Nous connaissons déjà un 5 kop. vert (voir *Timbre-Poste*, n° 224), le *Philatelic Record* signale un autre 5 kopecks semblable dit-il, au type connu, mais sa description ne correspond nullement au type reproduit, qui ne porte pas de chiffres aux angles et n'a pas de bande ovale : 5 kopecks, mauve.

*Zienkoff* (Poltava). Le timbre 3 kop. rouge, est bistre-brun actuellement, type rappelant le 3 kopecks, chamois :

3 kopecks, bistre-brun.



*Bougourouslan* (Samara). M. Brietfuss nous remet le nouveau type ci-contre rappelant celui supprimé. L'impression est noire sur papier de couleur, piqué 7 :

2 kopecks, rose.

*Orgulyeff* (Bessarabie). Cette poste n'a pas de chance. Après avoir supprimé ses timbres parce qu'ils ressemblaient à ceux du gouvernement, la voilà obligée de prendre un autre type parce que le dernier émis rappelle trop les timbres de la Compagnie du Levant. Voici enfin le type de son choix. Espérons qu'il sera trouvé bon cette fois. Au centre, les armoiries avec couronne dans un ovale avec inscriptions; cadre rectangulaire portant aux angles la valeur 3 kop.



Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 12 : 3 kopecks, noir et rose.

#### TRINITÉ.

Nous donnons ci-contre le fac-simile du timbre 6 pence vert, devenu 1 penny par un trait de plume et dont nous parlions le mois passé.



Nous avons décrit en juillet dernier une carte provisoire affranchie au moyen du timbre adhésif 1 penny ; le *Philatelic Record* en signale une semblable sur carton blanc de la dimension de 123 x 90<sup>mm</sup> et affranchie avec le timbre provisoire 1 p. vert.

Carte postale 1 penny, noir, timbre vert

#### URUGUAY.

Nous avions un quartier des armoiries de l'Uruguay reproduit sur le 1 centesimo, paru il y a peu de temps ; en voici un autre : la montagne, (*cerro*) paru sur le 2 centesimos depuis le 10 juillet, et on nous annonce pour bientôt, le bœuf, (3° quartier) sur le 5 centesimos : c'est là, il faut en convenir, une lumineuse idée.

Comme le 1 centesimo, le 2 centesimos a chaque timbre de la feuille marqué, 1 à 100.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

2 centesimos, carmin

Voici comment on annonce cette émission.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

1<sup>re</sup> SECTION

Montevideo, le 29 juin 1882

Le 10 du mois prochain il sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de 2 centesimos, imprimés en couleur carmin. Chaque timbre sera numéroté de 1 à 100, année 1882 et les lettres U. R.

Par disposition de la direction.

LE PREMIER OFFICIER.

VAN DIEMEN.

La circulaire de MM. Smith et C<sup>ie</sup> parle d'une carte postale émise le 1<sup>er</sup> janvier, mais sur laquelle il ne peut donner aucun renseignement. Notre confrère décrit par contre une carte privée qui aurait vu le jour en octobre 1880. C'est donc du *vieux neuf*. Voici le signalement de cette carte.

Formule de 118 sur 78<sup>mm</sup> ; cadre orné ayant pour inscription : *Walch's Tasmanian Post Card—All persons who approve of the introduction of a penny postal card for delivery in any part of the co-*



*lony, are solicited to encourage the movement by use of this card, soit carte post le Tasmanienne de Walch. Toute personne qui approuve l'introduction d'une carte postale d'un penny pour être délivrée dans toute partie de la colonie, est priée d'encourager le mouvement par l'emploi de cette carte. Puis : The address only etc.*

Au dessous est le mot *To* (A) et à droite, angle supérieur, est une place pour le timbre avec l'indication : *Inland Postage 2 d; Town Postage 1 d.*

(Port intérieur du pays 2 p.; port local 1 p.)

Le tout est typographié en rose sur blanc et sur brun blanchâtre.

#### VÉNÉZUELA



Nous avons à peine annoncé le remplacement des timbres en usage, que le nouveau type nous arrive. Le voici, c'est le timbre *Escuelas* dont nous n'avons encore qu'une valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

#### WURTEMBERG

M. Bacon signale la carte 5 pfennig dont l'impression est complètement en couleur au lieu d'avoir ses inscriptions noires.

5 pfennig, violet sur chamois.

Les enveloppes-mandat 15 et 20 pfennig nous viennent avec le millésime 188 et la valeur marquée *Mark Pfennig*. La patte a le même ornement qu'autre fois et la coupe de l'enveloppe n'a pas varié :

15 pfennig, jaune-orange.

20 --- bleu foncé,

#### Les premiers timbres espagnols.

Une discussion s'est engagée il y a quelque temps entre la Société Philatelique de Londres et celle de Paris, au sujet du genre d'impression employé pour les timbres de 1850 d'Espagne. Le docteur Legrand a dû reconnaître l'inexactitude commise par lui, lorsqu'il avançait que les timbres avaient été imprimés en taille douce. Revenant sur ce sujet, car il en coûte au docteur d'avouer une faute, voici ce que nous trouvons au dernier bulletin :

« Il en résulte clairement que ces timbres n'ont pas été obtenus par le procédé lithographique ordinaire, qui consiste à dessiner sur la pierre avec une plume ou un crayon spécial ou à reporter. Ils ont été gravés directement sur la pierre avec une

pointe d'acier ou de diamant; c'est ainsi que s'explique aussi le relief que présentent les traits dans les premiers tirages de ces timbres et que l'on ne saurait comparer qu'à celui qui se trouve sur les timbres gravés de Victoria, 2 pence, Reine au trône. »

En voulant donner une explication nouvelle, le docteur s'embourbe de plus en plus. Les timbres espagnols 1850, n'ont pas plus été gravés sur pierre qu'ils n'ont été imprimés en taille douce. Une communication de l'imprimerie Nationale du timbre nous fait savoir que les timbres en question ont été gravés en *taille douce* et reportés sur *pierre lithographique*. La Société Philatelique de Londres avait donc raison de dire que les timbres avaient été imprimés lithographiquement.

Quant aux autres timbres, ils ont été, nous écrit-on, tous gravés sur acier et imprimés typographiquement.

#### Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

##### TROISIÈME PARTIE.

##### ENVELOPPES TIMBRÉES.

(Destinées aux lettres transportées à la grand-poste du gouvernement, pour être expédiées à l'intérieur et à l'extérieur du pays).

##### CHAPITRE I<sup>er</sup>. Notes explicatives.

- » II. Timbres (franks) imprimés sur les enveloppes.
- » III. Frappés à la main.
- » IV. Notes sur l'histoire de plusieurs Compagnies.
- » V. Conclusion.

##### CHAPITRE I.

##### NOTES EXPLICATIVES.

Les enveloppes que nous allons décrire appartiennent, sans exception, soit aux Compagnies qui traversaient le continent, comme *Wells, Fargo & Co*, soit à celles qui en exploitaient la partie occidentale. Généralement ce sont des enveloppes timbrées du gouvernement, portant en outre le timbre *imprimé* de la Compagnie qui les a émis.

On employait les enveloppes du gouvernement, par mesure de précaution, comme nous l'avons expliqué à la page 9 de l'introduction de notre premier volume, et pour éviter les difficultés dont nous avons parlé aux pages 7 et 8. Plusieurs de ces Compagnies employaient en outre des timbres mobiles, lesquels ont été signalés à leur place

Dans la liste qui suit, nous emploierons les abréviations suivantes :

G. S. pour indiquer que le timbre de la poste privée est imprimé sur la partie *gauche supérieure* de l'enveloppe.

G. I. — partie gauche inférieure.

D. S. — — droite supérieure.

D. I. — — inférieure.

C. G. — — en travers du côté gauche.

C. D. — — — — droit.

P. S. — — — — de la partie supérieure.

Env. Enveloppe.

— ord. — — ordinaire, c'est-à-dire avec absence du timbre du gouvernement.

Obl. Oblong.

Rect. Rectangulaire.

Imp. Impression.

Trans. Transversal.

Coupé de l'env. — Suivant la coutume barbare des premiers jours de la timbrologie, quand on ne conservait pas les enveloppes entières.

Pour indiquer les enveloppes timbrées du gouvernement, nous ne ferons mention que de la valeur, la couleur du papier et la date d'émission; à cet égard nous ne considérerons pas les divers détails des enveloppes, autrement la liste en serait sans fin. De plus, nous traiterons toutes les enveloppes de Reay et de Plimpton comme une seule émission, c'est-à-dire comme étant de l'émission de 1870.

Dans notre liste, on trouvera mention de deux ou trois Compagnies de la Colombie Britannique, etc. De rigueur, elles ne doivent pas se trouver dans une liste des postes privées des Etats-Unis, mais elles sont tellement liées aux Compagnies américaines que nous avons cru bien faire de les admettre.

## CHAPITRE II.

### LISTE DES TIMBRES IMPRIMÉS SUR ENVELOPPES.

ALTA EXPRESS CO. — I. Cadre oblong.

*Alta Express Co Paid.* Vignette : rivière, bateau à vapeur, montagnes, etc.

G. S. Noir sur env. ord., blanc et chamois, portant des timbres mobiles des Etats-Unis.

G. S. Noir sur 3 c., blanc et chamois, 1853.

II. — La même, sans cadre. *Paid* plus grand, et les montagnes plus élevées.

G. S. Noir sur 3 c., blanc et chamois, 1853.

AMERICAN EXPRESS. *Paid* au dessous du nom.

Chien gardant un coffre-fort; bateau à vapeur, chemin de fer, etc., à l'horizon.

Noir sur blanc, (coupé de l'enveloppe).

ARIZONA & NEW MEXICO EXPRESS CO. — *Paid*, cadre obl.

P. S. Noir sur 3 c. blanc, 1870.

BACON'S EXPRESS. — Nous trouvons mention de cette Compagnie dans le *Philatelic Journal*, vol. I, page 30, mais on n'y donne point de détails.

BALLOU & CO'S CARIBOO EXPRESS. Noir dans un cadre ornémenté. *Paid* en dessous.

G. S. Noir sur env. ord., blanc.

J. BAMBER & CO. I. Cadre obl. à coins évidés. Fond uni avec *Paid* en blanc.

*J. Bamberet Co, Express Bacon & Hardy. Oakland Office* en lettres blanches.

G. S. Noir sur 3 c., blanc et chamois, 1861.

(A continuer)

CH. H. COSTER

## Une prière.

Il a plu au secrétaire de la Société française de timbrologie de faire suivre depuis longtemps notre nom d'une croix de mort. Nous n'avons pas relevé cet enfantillage, qui ne s'explique guère de la part d'un docteur, qui devrait se montrer plus sérieux, plus grave. Mais aujourd'hui que deux membres décédés figurent dans la dernière liste des membres, avec cette même croix, nous tenons à ce que l'on ne nous confonde pas avec les morts, et nous venons demander au dispensateur des croix, qu'il veuille bien faire disparaître la nôtre, n'étant pas encore décidé à aller dans le royaume où les vœux du docteur Legrand nous envoient si allègrement.

## Errata.

Dans notre dernier numéro, parlant du timbre 1 shilling de la Compagnie Bonelli, page 77, il s'est glissé une erreur par suite d'une correction incomprise. La couleur n'est pas vert-jaune comme on nous l'a fait dire, mais vermillon.

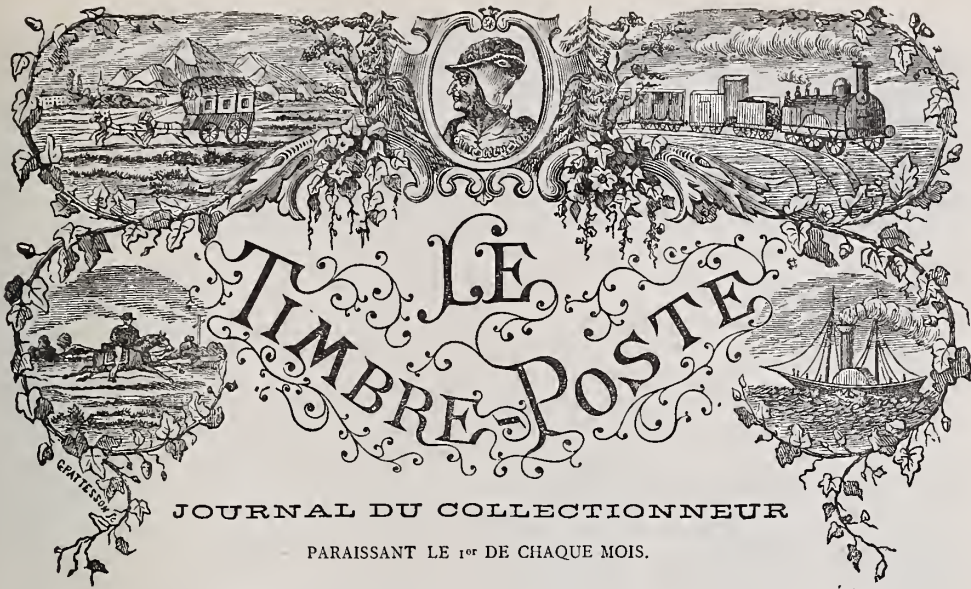
## Le nouveau catalogue prix-courant.

Nous comptons pouvoir expédier ce mois-ci à nos souscripteurs, la première livraison du catalogue. Les autres livraisons se succéderont rapidement, si nos correspondants veulent bien nous répondre *de suite*, lorsque nous réclamons des éclaircissements de leur obligeance.

Nous rappelons que le prix est actuellement de 20 francs.

Brux. — Imp. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

Le timbre 50 reis, *Correios e telegs*, récemment paru en Portugal, nous arrive avec la surcharge *Açores* en petites lettres noires, surcharge qui pourrait bien être locale, pour abrégier la besogne à Lisbonne.

On nous annonce que le 25 reis brun existe avec cette même surcharge :  
50 reis, bleu.

Le 2 1/2 reis, nous dit-on, se présente avec la surcharge renversée :

2 1/2 reis, vert-bronze, surcharge noire renversée.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres-poste de 1/2 et 1 centavo sont ainsi annoncés par la Direction des postes, qui ne souffle mot du 12 centavos, timbre ou enveloppe.

### TIMBRES-POSTE.

Par ordre de M. le Directeur général des postes et télégraphes, avis est donné au public, qu'à partir de ce jour il sera mis en cir-

culatation les timbres-poste, émis dernièrement, des valeurs et catégories suivantes :

De un demi-centavo, couleur café clair, dimension un peu moins grande que les timbres actuels; au centre, l'écusson Argentin, couvert en partie par une enveloppe avec la valeur du timbre en lettres et chiffres, et en bas de ceux-ci, un cornet. Le timbre porte à la partie supérieure le mot : *Correos*, et à la partie inférieure : *Republica Argentina*.

De un centavo, de couleur carmin et semblable au timbre ci-dessus en dimension, dessin et inscriptions.

Buenos-Ayres, 13 juillet 1882.

DIEGO J. ARANA, secrétaire.

### AUTRICHE.

L'*Ami des Timbres* rapporte qu'il a vu la carte pneumatique 10 kreuzer, ayant sous les armes, les mots : *Aufgabe-Aemter* au lieu de *Aufgabe-Stationen*, et qu'il y a quatre lignes d'inscriptions entre les armes et le timbre :

10 kreuzer, bleu sur azur.

Le *W. P.* a reçu la carte avec texte allemand et Bohémien sur carton rose mat, au lieu d'être cham-

mois :  
2 kreuzer, brun sur rose mat.

## BARBADE.



Trois des timbres de toute la bande annoncée ces jours derniers nous sont parvenus. Ils sont du type trop connu De La Rue, mais il y a, chose extraordinaire un petit changement dans le cadre qui n'est pas octogone.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1/2 penny, vert.  
1 — carmin.  
2 1/2 — outremer.

## BAVIÈRE.

La carte avec réponse 3 + 3 pfennig, armoiries de la formule dans un ovale, est en circulation depuis peu :

3 + 3 pfennig, vert-jaune.

## BELGIQUE.

Il paraîtrait qu'il existe depuis juillet dernier un nouveau tirage de cartes de service de l'administration des ponts et chaussées, dont la composition est refaite. Les inscriptions sont restées identiquement les mêmes que celles de 1878, mais les caractères de la première ligne sont en petites capitales, et les mots & remplacés par et ; Carte-Correspondance a ce dernier mot avec c majuscule ; les armes sont plus élevées et avec suppression de croix, en dessous.

Imprimé en typographie, noir sur carton blanc épais.

Les cartes de cette administration seront remplacées dans un temps donné, par d'autres, portant : Ministère de l'intérieur, de qui elle dépend depuis peu, au lieu d'appartenir aux Travaux publics.

## BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Nous trouvons dans le *Welt Post* l'annonce qu'il aurait paru l'ancien mandat poste (impression noire sur carton jaune), mais avec la même impression sur carton gris :

1 kreuzer, noir sur gris.

De même, un mandat-poste international semblable à celui d'Autriche, en trois langues, le texte bosniaque, portant : *Medjunarodna naputica postanska*.

Noir sur gris.

Enfin, un mandat-poste par télégrammes en deux langues avec impression de couleur sur fort papier rouge.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les 1 et 6 pence ont le filagramme C A et couronne :

1 penny, carmin.  
6 — violet.

Le *Philatelic Record* annonce que le timbre 3 pence, sans chiffre 3 a été surchargé : *one half penny* sur deux lignes en noir et la valeur originale annulée par une barre de la même couleur. Papier à filagramme C A et couronne :

1/2 penny, rouge-brun surcharge noire.

## CHYPRE

On sait que les 1 penny, timbres anglais, après avoir reçu la surcharge *Cyprus*, en ont reçu une seconde : 30 paras, lorsque les timbres en pence et shillings ont été supprimés. Nous venons de voir ce même timbre avec cette seconde surcharge appliquée deux fois : une en bas, sur l'ancienne valeur, l'autre en haut, sur le mot *Postage*, mais renversée. Il est probable qu'on avait imprimé la feuille à l'envers et qu'on aura rectifié l'erreur après : 30 paras, rouge, double surcharge noire 30 paras.



Voici le dessin du timbre avec surcharge 1 piastre, devenu 30 paras et dont nous avons parlé le mois passé.

Le *Philatelic Record* a reçu d'un de ses correspondants deux bandes de journaux. D'abord une émission provisoire (il nous semble qu'on abuse un peu du provisoire à l'île de Chypre), consistant en une bande de papier blanc à peu près de la forme et du format de la bande *half penny* de la Grande Bretagne, gommée et terminée en pointe à une extrémité et pourvue d'un timbre adhésif 1 2 piastre vert avec surcharge noire.

La seconde bande est au type courant imprimé sur chamois, de la forme et du format de la bande de la Grande-Bretagne, mais sans instructions. La bande provisoire est du 27 février, la seconde est du 10 juin dernier :

Bande : 1/2 piastre, vert et noir sur blanc.  
— 1/2 — — — chamois.

## COLONIES FRANÇAISES.

Nous avons, par l'entremise de M. Campbell, la carte suivante ayant six lignes d'inscriptions, savoir :

Prix pour la France, l'Algérie, la Martinique, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix (Antilles Danoises) . . . . 10 centimes.  
Prix pour l'intérieur de la Colonie . . . . 10 centimes.  
Prix pour tous les pays compris dans l'union ou assimilés aux pays de l'union, à l'exception de ceux désignés ci-dessus . . . . 15 centimes.



Impression noire sur gris-jaunâtre; timbre d'affranchissement, 10 c. bistre sur rose, effigie de la liberté, grands chiffres.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Un correspondant qui ne désire pas être nommé, nous avise qu'il a vu le timbre suivant, qui n'a pas encore été renseigné, et sur lequel il attire notre attention, à l'effet de provoquer quelques éclaircissements. Avis à nos amis d'Amérique :

*Adams & Cos Express*. Effigie à gauche, valeur 25 cents imprimé en noir avec la surcharge, en haut :

*Due 25 c Per 1 — 2 oz.*

Ce qui veut dire : *Port dû : 25 cents par 1 2 once :*  
25 cents, noir, surcharge noire.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 5 centavos, noir sur lavende (effigie à gauche) a paru grossièrement piqué, nous apprend le *Philatelic Record* :

5 centavos, noir sur lavende, piqué.

## FRANCE.

Le décret relatif aux enveloppes et bandes timbrées est ainsi conçu :

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE;

Vu la loi du 20 avril 1882 autorisant le Gouvernement :

1° A mettre en vente des enveloppes et bandes revêtues d'un timbre fixe d'affranchissement;

2° A faire frapper du timbre d'affranchissement les enveloppes et bandes présentées par le public;

3° A déterminer le prix, en sus du timbre d'affranchissement, soit des enveloppes et bandes livrées par l'administration, soit du timbrage des enveloppes et bandes présentées par le public.

Sur le rapport du Ministre des Postes et des Télégraphes,

## DÉCRÈTE :

*Art. 1er.* Le prix des enveloppes et bandes mises en vente par l'État est fixé à un centime par enveloppe et à un centime par trois bandes;

*Art. 2.* Le public sera admis à présenter au timbrage des enveloppes et bandes au prix de deux francs le mille d'enveloppes, et au prix de un franc vingt centimes le mille de bandes. Les enveloppes ne pourront être pliées. Les bandes devront être en feuilles;

*Art. 3.* Les mesures d'exécution seront déterminées par simples arrêtés;

*Art. 4.* Le Ministre des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 10 août 1882.

JULES GRÉVY,

Par le Président de la République :

*Le Ministre des Postes et des Télégraphes.*

AD. COCHERY.

Depuis quelque temps on nous avait fait voir le timbre actuel 10 c. sur verdâtre, que nous avions considéré comme une falsification. S'il faut en croire la plupart des journaux qui en parlent, ce serait un tirage fait par erreur :

10 centimes, noir sur vert.

## GUATÉMALA.

Le 2 centavos se présente avec le centre renversé, de sorte que coco se trouve là dans une position peu naturelle :

2 centavos, bistre, centre vert,

## HONG-KONG

Les 2 et 5 cents ont le filagramme C A et couronne comme le 10 cents :

2 cents, rose.

5 — outremer.

## INDES ANGLAISES.

Le *Welt Post* a vu le 1 rupie avec service en surcharge violette :

1 rupie, gris, surch. violette.

## JHIND.



Nous avons annoncé le mois passé une série nouvelle de timbres remplaçant celle imprimée sur papier-carton. Chaque valeur est d'un type différent. Au centre, la lettre R, première du nom du Rajah (Rughhir Singh) avec la valeur en dessous, en caractères indiens, et cadres variant pour chacune des valeurs. Le 1/2 anna rappelle le type supprimé, c'est-à-dire avec cœur renversé. Il y a autant de variétés que la feuille contient de timbres, c'est à dire cinquante.



Imprimé en couleur sur papier blanc, sans dentelure :

1/2 anna, jaune,

1 — brun.

2 — bleu.

4 — vert.

8 — vermillon.

## LUXEMBOURG.

On a mis en usage, au commencement de septembre, les cartes postales de l'*Union postale universelle*, valeur 10 X 10 centimes de l'impression néerlandaise. Inutile de noter les différences de ca-

ractères avec l'émission passée, le tirage étant fait sur carton chamois au lieu d'être blanc :

10 X 10 centimes, bistre-jaune, sur chamois.



Les timbres attendus si impatiemment par les populations doivent être enfin venus, au moment où paraissent ces lignes. C'est, comme nous l'avons dit, le pastiche du timbre français qui ne fera tomber personne en pamoison. Ainsi qu'on le verra par notre fac-simile, le type diffère tant soit peu de celui que nous avons donné en janvier 1881 ; le fond, au lieu d'être blanc, est pointillé et la bordure du cadre a été légèrement modifiée, ornementée si l'on veut. Le ballot sur lequel repose le genou de Mercure a d'autres lettres et un autre millésime : AM-ME-1882 ou A. Marc, le dessinateur et directeur du journal *l'Illustration française* et E. Mouchon, le graveur. On a préféré de mettre sur un des deux cartouches inférieurs l'inscription : *G<sup>d</sup> Duché de*, plutôt que d'y énoncer la valeur.

Les nouveaux timbres doivent avoir paru aujourd'hui 1<sup>er</sup> octobre et sont imprimés en Hollande, sur papier blanc, piquage ? . Il existe :

|          |                        |
|----------|------------------------|
| 1        | centime, violet clair. |
| 2        | — gris.                |
| 4        | — jaune.               |
| 5        | — vert pâle.           |
| 10       | — carmin.              |
| 12 1/2   | — gris-bleu.           |
| 20       | — orange.              |
| 25       | — outremer.            |
| 30       | — vert foncé.          |
| 50       | — brun pâle.           |
| 1 franc, | violet.                |
| 5        | — brun                 |

Nous avons vu l'essai 1 centime imprimé en brun.

Le timbre 5 centimes S. P. en surcharge, impression néerlandaise, est en vigueur :

5 centavos, jaune, S. P. en noir.

#### MALACCA.

Les timbres 2, 4 et 8 cents nous sont annoncés avec le filagramme C A et couronne :

|   |                |
|---|----------------|
| 2 | cents, bistre. |
| 4 | — rose.        |
| 8 | — lilas.       |

#### MAURICE.

Le 8 cents, bleu, a le filagramme C A et couronne :

8 cents, bleu.

#### MEXIQUE.

La carte *Union postale universelle* a reçu d'autres timbres ; pour le reste, elle est semblable à celles que nous avons signalées antérieurement, sauf qu'il y a suppression de l'ovale dans les rectangles destinés aux timbres. Aujourd'hui le type à effigie a fait place au type, chiffre dans un ovale, reproduit le mois passé. M. Campbell nous a montré à ce type :

*Impression bleue sur chamois :*

3 cents, rouge.  
3 X 2 cents, rouge et vert foncé.

Le *Welt Post* annonce avec impression de couleur ? sur blanc, les cartes :

2 centavos, vert.  
3 — carmin.  
6 — bleu.

Nous avons encore à signaler deux timbres-poste qui ont paru le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Ils sont au type 1879, à effigie des autres timbres en cours, avec le piquage usuel :

12 centavos, brun.  
24 — violet vif.

M. Schoeller nous observe que ce type, imprimé d'abord sur papier vergé et sur uni, est depuis janvier dernier imprimé sur papier mince *quadrillé*.

Le *Philatelic Record* a vu l'enveloppe 4 centavos d'un type différent de celui connu. Les différences qu'il signale annoncent qu'il a été refait. « Les cheveux, dit-il, sont arrangés différemment, les chiffres plus courts et plus ouverts. »

4 centavos, rouge pâle.

La circulaire Smith mentionne que les enveloppes 10 et 25 centavos existent sur papier uni avec chiffres noirs surchargés d'autres, au dessus et avec *Habilitado*, au dessous.

Y aurait-il eu contrefaçon des enveloppes ? On serait tenté de le croire en apprenant par le *Welt-Post* que l'enveloppe 10 centavos *bleu* lui a été montrée avec la surcharge même couleur, sur le timbre :

10 centavos, bleu.

#### NATAL.

Les timbres de 4 et 6 pence ont actuellement le nouveau filagramme C A et couronne. Le 4 pence a paru ainsi le 20 avril 1882, le 6 pence quelques jours après.

4 pence, brun.  
6 — violet.

Le timbre de 3 pence si longtemps en usage ne sera plus imprimé, cette valeur étant tombée sans emploi

Nous avons vu les télégraphes dont nous avons



renseigné le type en juillet dernier. Ils appartiennent bien au type que nous avons reproduit, mais le 5 livres au lieu d'être violet comme on nous l'avait annoncé est orange :

5 livres, orange.

#### PERSE

Du même dessin que le 50 c., nous apprend le *Welt Post*, il y aurait avec bordure rouge :

5 francs, carmin et noir.

10 — jaune et noir.

L'usage ne serait que provisoire à cause de la monnaie y exprimée qui devrait l'être en kran.

Nous avons reproduit, n° 217, le timbre de 10 fr. qui n'est pas semblable au 50 c., lequel est de plus petite dimension que le 10 fr.

#### PÉNINSULE MALAISE.



*Selangor*. Nous devons à l'obligeance de MM. Whilfield King et C<sup>ie</sup> le timbre ci-contre dont la surcharge S. vient augmenter toutes celles que l'on connaît déjà et dont le nombre menace de prendre des proportions très grandes. C'est la dernière surcharge, nous dit-on, la surcharge du jour.

2 cents, bistré, surcharge noire.

#### PHILIPPINES.

M. Moquette nous dit que le 10 c. de peso, type à effigie des timbres actuels, est en usage avec le piquage usuel :

10 c. de peso, violet-brun.

#### QUEENSLAND.

Les timbres fiscaux étant admis à l'affranchissement des lettres, le *Philatelic Record* a vu de cette classe de timbres, les suivants ayant servi à cet usage :

Type 1866. 2 sh. 6 p. rouge, sur blanc uni.

— 1869. 2 sh. 6 p., vermillon — ayant Q et couronne.

Le même dit avoir vu un nouveau type de timbres qu'il décrit ainsi :

« Portrait de la Reine comme sur les anciennes émissions, dans un ovale perlé; le nom en lettres de couleur sur blanc et la valeur en lettres blanches sur couleur sur bandes courbes en haut et en bas, respectivement; un chiffre dans un ovale occupe chaque angle; le rectangle est rempli d'un fin tracé sur fond de lignes horizontales. Le format est plutôt plus grand que l'ordinaire : 30 × 21<sup>mm</sup>.

» Gravé en taille-douce et imprimé en couleur sur papier blanc avec couronne et Q; piqué 12 : »

2 shillings, bleu clair.

#### RUSSIE.

*Dankoff* (Riazan). Le type connu à été refait. L'ovale est plus rond, les chiffres 3 plus rapprochés de l'ovale, de chaque côté et celui à la partie inférieure plus éloigné de l'inscription de droite :

3 kopecks, noir et vert sur blanc.

*Orguéyeff* (Bessarabie). Le 3 kop., par suite peut-être d'insuffisance de couleur rouge, a été imprimé en brun, au type reproduit le mois passé :

3 kopecks, noir et brun.

*Liebedjan* (Tamboff). Voici le fac-simile des



timbres dont nous parlions le mois dernier et que nous devons à M. Evans. Il est d'un type complètement différent du timbre précédemment émis et

a l'impression lithographique de couleur sur papier blanc :

5 kopecks, mauve.

*Elizavetgrad* (Ekaterinoslaw). On nous informe que les timbres y sont changés... Le dessin a subi, nous dit-on, une modification, notamment dans les chiffres qui sont plus petits; quant à la dimension, elle est à peu près la même, mais le papier est plus mince. Les couleurs sont les suivantes :

2 kopecks, marron.

5 — vert.

10 — carmin.

20 — lilas.

#### SAINT-CHRISTOPHE.

Le 1/2 penny, nous apprend le *Philatelic Record*, a paru au type des timbres en cours et une carte 1 penny semblable au type que nous connaissons :

Timbre-poste : 1/2 penny, vert, piqué 14, filagramme ?

Carte-postale : 1 — rose sur chamois.

#### SUISSE.

Il existe sur la feuille des timbres du 5 centimes actuel, papier américain à fils de soie, un timbre qui a reçu le chiffre des quatre angles de deux façons : la première fois renversé, la seconde fois pour rectifier l'erreur :

5 centimes, brun, chiffres renversés et surchargés.

#### TASMANIE.



Nous avons reçu de M. G. Campbell la carte

dont ci-contre le fac-simile. Le cadre mesure 110 sur 70<sup>mm</sup> avec timbre à droite, en haut; au milieu de la partie supérieure, les armoiries de la Grande-Bretagne entre les mots *Post card*; en dessous: *Tasmanie*, plus bas: *The address only* etc.; puis trois lignes pointillées ayant *To* qui commence la première.

Imprimé en couleur sur carton paille:

1 penny, carmin.

TURK (ILE DE).

Nous avons élevé des doutes sur le timbre 1 penny devenu 4 pence par une surcharge, le fait de quadrupler la valeur nous ayant paru une mesure naïve, rien que par l'application d'une surcharge. Le fait est cependant des plus vrais. Nous avons vu ce timbre avec la surcharge parfaitement authentique:

4 pence, rouge, surch. noire sur 1 penny.

TRINITÉ.

*D. P.* a vu le 1/2 penny, surcharge noire: *Half penny*, imprimé en brun, ce qui pourrait être une falsification:

1/2 penny, brun, surch. noire.

WURTEMBERG.

Un avis du Ministère d'Etat informe le public qu'il peut faire timbrer des enveloppes, cartes, etc. Cet avis est ainsi conçu:

*Département des affaires étrangères.*

*Division des communications.*

Les dispositions du § 50 du règlement de la poste intérieure du 14 mars 1881, concernant le débit des timbres-poste, recevra l'addition suivante à l'alinéa IV:

IV. Des enveloppes de lettres, cartes et bandes postales faites par des particuliers pour leur propre compte, seront, sur demande, estampillées du timbre-poste à l'imprimerie des établissements des communications, pour laquelle opération on payera, en dehors de la valeur nominale du timbre, une rétribution de 1 mark 75 pfgr pour 1,000 pièces ou une partie excédante.

Les enveloppes seront estampillées du timbre des valeurs de 5 et de 10 pfgr; les cartes postales de celui de 5 pfgr, et les bandes, de celui de 3 pfgr.

On peut s'informer aux bureaux des postes des conditions détaillées, sous lesquelles ce timbrage peut avoir lieu.

Stuttgart, le 6/10 juillet 1882.

Pour le Ministre d'Etat:

*Le Conseiller d'Etat,*

V. UNKULL.

Les cartes présentées au timbrage portent le timbre des enveloppes.

### Les Paraguay avec surcharges.

Buenos-Ayres, le 17 août 1882.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre du 7 juillet, dans laquelle vous m'informez que vous en avez

reçu une m'accusant de vous avoir envoyé des timbres faux et de plus de les avoir falsifiés moi-même.

Vous ne me dites pas d'où vient cette lettre et quel est le nom de mon accusateur. Je vous en aurais été cependant reconnaissant, parce que le nom m'aurait fait connaître la source et l'intérêt qu'on a peut-être à me calomnier.

Quant à vous, Monsieur, vous trouverez ci-joint des pièces officielles émanant de M. le Consul général du Paraguay à Buenos-Ayres, qui ne vous laisseront aucun doute sur la provenance des timbres que je vous ai envoyés, ainsi que sur la légitimité de leur surcharge. Dorénavant même, si vous le désirez je ferai apposer, sur le dos de chaque timbre, le timbre du Consulat.

Voilà, je crois, des garanties qui vous seront plus que suffisantes.

En vue de ce qui vient de m'arriver, etc.... (1)

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien publier ma lettre dans le prochain numéro du journal qui porte mon accusation.

J'ose espérer que vous ne me refuserez pas le moyen d'éclairer la vérité.

Je vous salue bien sincèrement.

ETIENNE LATOUR.

CONSULAT GÉNÉRAL

DU

PARAGUAY.

Je certifie que par ordre et pour compte de M. Etienne Latour au mois d'octobre de l'année dernière, j'ai fait une demande à la République du Paraguay pour une valeur de cent piastres fortes or, consistant en timbres ou estampilles postales, couleur verte, type de 10 centavos, et dont temporairement la poste a changé la valeur en mettant dessus, en encre noire, les numéros 1 et 2, représentant en centavos la valeur provisoire qui leur a été donnée et à la demande dudit Latour, afin qu'il puisse faire constater qu'ils sont authentiques et légitimes, je donne le présent que je signe et timbre à Buenos-Ayres, capitale de la République Argentine, le seize août mille huit cent quatre-vingt deux.

*Le Consul général,*

(Signé) FEDERICO ALONSO.

Voici la réponse de notre ami de Portes, qui n'a aucune espèce d'intérêt à discréditer M. Latour. Et en eût-il qu'il en serait tout à fait incapable, M. de Portes ne cherchant qu'une chose comme nous, celle d'empêcher la fraude. Ceci dit, nous donnons la parole à notre correspondant:

1° Les timbres du Paraguay 10 centavos surchargés 1 et 2 n'ont jamais été faits par la poste à l'Asuncion, pour qu'il put y avoir un stock. La

(1) Nous supprimons quelques lignes qui sont en dehors de la question.

J.-B. M.



surcharge était faite à la main, au fur et à mesure des besoins. Telle personne avait à se servir de 10, 20, 100 ou 1,000 de ces timbres, en faisait la demande à la poste qui timbrait alors la quantité demandée. (M. Latour ne doit pas ignorer ce détail).

2° Un avis publié, le 30 août 1881, dans un journal de l'Asuncion, prévient le public qu'à partir de ce jour les nouveaux timbres de 1, 2, 4 et 10 centavos sont mis en circulation et ajoute :

« Les détenteurs de timbres provisoires 1 et 2 centavos sont prévenus en même temps que ces timbres sont retirés de la circulation, accordant un mois, à dater de ce jour, pour les échanger dans cette administration. Le même temps est accordé, pour les mêmes motifs, aux détenteurs de timbres 2 et 3 réales. »

#### *L'Administration.*

3° Que prouve l'attestation de M. Latour ? Que les timbres qu'il a mis en circulation ont passés par le consulat du Paraguay à Buenos-Ayres. Voilà tout. Ce n'est pas suffisant pour les amateurs de timbres vrais, qui négligent les réimpressions, car le consul lui-même le signe, que c'est en octobre 1881, c'est-à-dire un mois après le retrait de ces timbres de la circulation, qu'il en fait la demande au Paraguay pour le compte et à la demande de M. Latour.

Comme je l'ai dit plus haut ces timbres n'étant surchargés que pour les besoins et les demandes du service, il ne pouvait y avoir à la poste un stock de 3,350 de 1 centavo et 3,350 de 2 centavos, qui sont, plus 50 centavos, la somme demandée par M. Latour. Or, je reste donc aujourd'hui dans mes conclusions du 22 juin dernier, que les timbres expédiés par M. Latour à ses divers commettants sont des timbres réimprimés par complaisance et dont la surcharge est fautive. Mon assertion est aujourd'hui affirmative tandis qu'elle était dubitative dans ma lettre du 22 juin.

A. DE PORTES.

### **Les timbres locaux russes douteux de Russie.**

(3° article).

Nous avons publié, n° 232, un article sur les timbres locaux russes douteux ; un autre article, sur le même sujet, nous est venu du nommé Koprowski ; nous l'avons donné dans le n° 233. Aujourd'hui, il nous arrive quelques remarques d'un

autre correspondant russe, que nous livrons à nos lecteurs sans commentaire aucun.

« Le timbre d'*Ananieff*, signalé page 39, n° 232, n'est pas un timbre-poste, mais un timbre administratif de cette poste. Il en est de même des timbres d'*Atkarsk*, *Kasimoff* et *Maloarchangiel'sk*, sans valeur, renseignés pages 40 et 41 du même numéro.

» Les *Bobrow*, lilas, *Douchowtchchina*, noir sur bleu, sont d'origine d'Odessa. Sont de la même provenance, où ils existent en quantité : les *Maloarchangiel'sk*, 5 k., petit timbre, *Nolinsk*, *Rjeff*, *Tichvin*, reproduits n° 232.

» Le timbre *Jegorieusk* que vous suspectez, page 40, est véritable, soyez-en persuadé.

» Quant au timbre *Ananieff*, de la page 51, c'est un timbre administratif ; le *Dnieprowsk*, page 52, est encore une carotte d'Odessa. Enfin, page 70, vous renseignez, sous réserve, et vous faites bien, des timbres de *Rjeff* et d'*Orguéyeff*, dont vous tenez les photographies de M. Koprowski. Je puis vous dire, grâce aux rapports suivis que j'ai avec ces contrées, que le premier de ces deux timbres *n'a jamais existé*, et que le second n'est qu'une *invention*.

» Voici pour finir deux *Orguéyeff* qu'on pourrait faire passer au besoin comme timbres, suite d'erreurs commises ; ce ne sont que des *essais* : 3 kop. noir sur blanc uni, piqué ; 3 kop. noir sur blanc, à losanges horizontaux roses, non dentelés, tous deux du type de 1880, et un Odessa 5 kop., imprimé en noir sur carton blanc, non dentelé. »

P. DE K.

### **L'enveloppe 20 k. 1850 de Finlande.**

L'article plein de révélations de M. Breitfuss, que nous avons publié au *Timbre-Poste*, n° 222, a remis en question l'existence vraie de l'enveloppe Finlande, 20 kopecks, dont aucun document officiel qui a été rencontré, ne parle. Nous avons fait connaître, par la même occasion, que des spécimens de cette enveloppe avaient été reçus par nous, tant en enveloppes entières que coupées, à l'époque où elle était en usage, et nous faisions un appel à la bonne volonté des amateurs pour élucider la question.

Cet appel n'a pas été entendu, mais en compulsant les renseignements que nous possédons, pour rédiger le nouveau catalogue, nous avons remarqué, ce qui nous avait échappé antérieurement, que la première édition de notre catalogue, parue en janvier 1862, renseignait cette enveloppe. Nos

souvenirs étaient donc bien exacts et nous avions raison d'affirmer son existence réelle, puisque les premières réimpressions n'ont été faites qu'en novembre 1862, sur notre demande, et après que M. de Grippenbergh, le Directeur général des postes, nous eût fait connaître qu'elle existait.

Maintenant, quels sont les heureux possesseurs de ce mythe? Jusqu'ici, personne n'a parlé.

### Les Postes privées des États-Unis d'Amérique

(Suite) — Voir n° 237.

II. Banderole avec feuilles aux extrémités. *Paid*.  
— *Bamber et Co's Express*.

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| G. S. Bleu sur 3 c., blanc, chamois ; | } 1853 3 c ; |
| — — 6 c. — chamois ;                  |              |
| — — 10 c. — —                         |              |
| — — 3 c. — —                          | 1857.        |

Noir sur 3 c. chamois 1857.

— — 3 c. — 1861.

— — 6 c., blanc, —

— — 12 c., paille, —

— — 24 c. — —

— — 3 c., blanc, chamois, 1864

III. Banderole sans feuilles. Même inscription.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

— — 6 c. — —

— — 40 c. — —

— — 3 c., blanc, paille, 1870.

— — 6 c. — —

IV. Banderole. *Paid*, *Bamber et Co's Express*.  
*W. B. Hardy's Office, Oakland*.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

— — 6 c. — —

V. Banderole, avec des ornements aux extrémités. Même inscription.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

— — 12 c. — —

— — 24 c. — —

— — 3 c., blanc paille, 1864.

— — 6 c., (rose) — —

— — 6 c., (mauve) — —

— — 3 c., — 1870.

BARNRAD'S EXPRESS. — (Voir *Dietz & Nelson*).

BEEKMAN'S EXPRESS. — Banderole portant l'inscription: *Paid Beckmans Express Jacksonville, Oregon*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

— — 10 c., — — 1861.

— — 3 c. — — 1864.

Bleu — 3 c. — 1864.

J.-F. BENNETT & Co's. *S. O. M. & Ex. Line. Between Santa-Fé, N. M., El Paso, Tex. and Tusem, Ar. Principal Office, Las Conces, N. M.* Ovale transversal, portant cette inscription.

G. S. Noir sur env. ord. jaune de grande dimension.

Nous doutons fort que cette enveloppe ne soit autre qu'une espèce de réclame.

BLACK & Co's. EXPRESS. — *Paid S.* — Banderole.

G. S. Rouge, bleu, noir sur env. ord.

BRITISH COLUMBIA AND VICTORIA EXPRESS COMPANY. Nom suivi de *Paid from Victoria to Lytton or Lilloet*.

G. S. Noir sur env. ord., blanc.

II. Nom suivi de *Paid from Victoria to Yale or Douglass*.

G. S. Noir sur env. ord., blanc.

BUCHANAN & Co. — I. *Paid* avec fond traversé par *Buchanan & Co's Canon City Express*.

G. S. Rose sur 3 c., blanc, 1864.

Noir — , c., chamois —

II. Fond oblong ligné, en vert; coins évidés; traversé par *Paid Buchanan & Co's Express. Over our Dalles and Canyon City Route*, en noir.

P. S. Noir et vert sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

CHASE'S EXPRESS. *Yreka, Deadwoost & Indian Creek, Paid*. Banderole en relief.

G. S. — Sur env. ord. jaune.

COLBY'S NEVADA AND DUTCH HAT EXPRESS. Fond ligné, oblong, traversé par le nom.

P. S. Noir sur 3 c. (rose), blanc, chamois, 1864.

— — 3 c. (brun) — —

— — 6 c. (violet) — —

CRAMER'S EXPRESS. — I. Banderole mauve. Nom en caractères vieux anglais.

— Noir sur 3 c., blanc, 1864.

II. Banderole mauve. *Cramer's Express, connecting with Wells, Fargo & Co*.

P. S. Bleu sur 3 c., chamois, 1864.

CRAWFORD'S MIDDLE FORK EXPRESS. Nom suivi par *Paid*. Cadre ornementé oblong.

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

DIAMOND CITY EXPRESS. BEVERIDGE & CARRICH. *Paid*. Oblong.

— Noir et rouge sur 3 c., chamois, 1864.

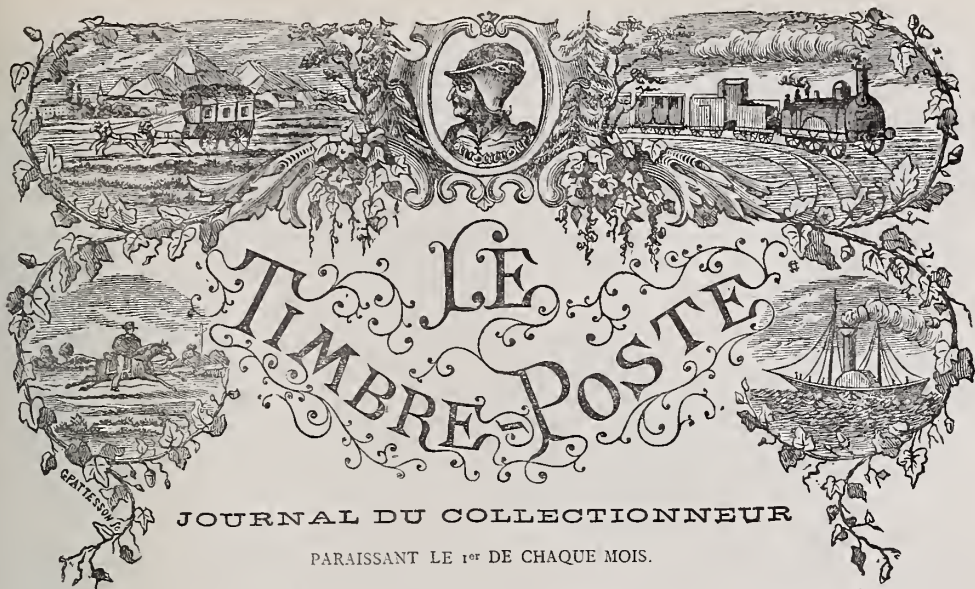
CH. H. COSTER. (A continuer)

### Le nouveau catalogue prix-courant.

Les trois premières livraisons du catalogue ont été expédiées à nos souscripteurs.

Brux. — Imp. SCOENS, père et fils, rue de la Régence, 59





Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AGORES.



Avec la nouvelle petite surcharge (voir ci-contre) a paru le 5 reis, noir, et nous avons vu le 25 reis que nous n'annoncions le mois passé que par ouï dire :

5 reis, noir, surch. vermillon.  
25 — bistre — noire.

Ci-contre le 50 reis bleu.

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

Le Conseil fédéral allemand aura à s'occuper d'une question sur laquelle les avis sont très-partagés dans ce pays. Il s'agit de l'introduction de timbres-poste uniformes pour tout l'Empire allemand, et par conséquent la suppression des timbres de Bavière et de Wurtemberg. Ces États s'opposeront certainement à cette mesure, qui leur

ferait perdre, disent-ils, le peu d'indépendance dont ils jouissent jusqu'à présent; mais l'opinion du gouvernement prussien sera d'un grand poids dans la balance.

Les cartes postales 5 pfennig paraissent avec le chiffre de tirage 9-82 et 10-82.

Une nouvelle rétrospective que nous devons à M. Treichel. L'enveloppe-annonce de grand format, sans inscription oblique, armoiries avec banderoles, existe sur papier blanc et azuré :

1 groschen, rose sur blanc et azuré.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

On a mis en usage, nous écrit M. Del Pont, le 7 septembre dernier, une bande pour imprimés, valeur 1/2 centavo, type des merveilleux timbres-poste à 1/2, 1 et 12 centavos, récemment parus. Le timbre occupe le côté droit de la bande; il y a à gauche du timbre, en lettres capitales : *Republica Argentina*, ce qui est une excellente idée, car on pourrait croire l'envoi originaire de la Hongrie; plus bas, sur la gauche : *Impresos*. L'une des parties extrêmes de la bande est gommée et a les coins

coupés ; l'autre extrémité a : *Libreria Europea*  
*L. Jacobsen & Co, 242, Calle Florida, Buenos Aires.*

Le papier, faut-il le dire, est couleur manille :

1/2 centavo, brun.

M. Del Pont possède au 2<sup>e</sup> type de surcharge, la carte 2 × 2 centavos, ayant la surcharge à l'angle gauche inférieur, au lieu de l'avoir sur le timbre :

2 × 2 centavos, vert, surcharge noire.

M. Del Pont nous a montré quelques variétés non décrites du timbre provisoire 1/2 centavo.

*Émission du 10 février 1882.*

Avec le piquage horizontal et un deuxième oblique ;

Sans la parenthèse de droite ;

Ayant *Provisorio* en haut et en bas ;

Sans le mot *Provisorio*.

Ayant *Provisorio* en haut.

*Émission du 7 mars 1882.*

Ayant *Provisobio* (provenant, pensons-nous, d'un tirage défectueux).

*Provisorio* en haut et en bas, double chiffre au milieu ;

*Provisorio* en haut et en bas, chiffre au milieu ;

*Provisorio* en haut, chiffre en bas ;

*Provisorio* en bas, double chiffre au milieu.

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.



M. G. Fouré a rencontré sur une lettre un timbre télégraphe, sorte de timbre dont nous ignorions complètement l'existence. Nous en donnons ici le fac-simile, grâce à notre obligeant correspondant. Au centre

d'un ovale l'effigie de Victoria tournée à gauche ; autour, l'inscription : *Western Australia, — Telegraphs* ; en bas, sur un cartouche horizontal blanc, la valeur : *one penny*.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme CC et couronne ; piqué 14 :

1 penny, bistre-jaune.

Ce timbre sort des ateliers de MM. De La Rue et C<sup>ie</sup>, qui tiennent décidément à généraliser le profil de la reine Victoria ? , à l'exclusion de toutes les autres figures ou emblèmes.

#### AUTRICHE.

On nous a fait voir le 50 soldi, piqué 10 1/2 :

50 soldi, brun-jaunâtre.

#### BAVIÈRE.

Le 25 pfennig au nouveau filagramme est venu augmenter la série des timbres qui le possèdent déjà :

25 pfennig, bistre.

Le M. des T. dit avoir vu le 1 mark qui aurait paru le 1<sup>er</sup> octobre avec ce même filagramme :

1 mark, violet.

Nous avons la carte postale universelle avec et sans réponse, *sans timbre*, et la carte ordinaire avec réponse, noir sur gris-vert, également sans timbre :

a. *Noir sur chamois.*

Carte universelle ordinaire, sans timbre

— — avec réponse, sans timbre.

b. *Noir sur gris-fer.*

Carte avec réponse, sans timbre.

Mentionnons aussi, aux types connus :

1<sup>o</sup> *Avec imp. bleue sur blanc.*

Mandat-poste sans timbre : *Bahn — Dienst — Sache.*

2<sup>o</sup> *Avec imp. noire sur orange.*

*Post Packetadresse : Eisenbahn-Dienstsache.*

On nous a montré le timbre de Munich *Retour-brief* avec lettres gothiques. La feuille porte le mot *München* en caractères gras et en caractères gras couchés :

Munich, retourbrief, noir sur blanc.

Le *Philatelic Record* a la note gaie. Il nous reproche très-amicalement d'avoir annoncé des timbres-taxe qui n'étaient que des timbres fiscaux, et il espère « que cela ne nous arrivera plus d'annoncer de pareilles choses, et, par conséquent, de lui causer de fausses joies.

M. Evans, en écrivant ces lignes, n'avait sans doute pas mis ses lunettes, car sinon il aurait lu que la nouvelle que nous donnions était empruntée au *Welt Post*, mais la rectification est de nous.

#### BELGIQUE.

Ajoutons quelques cartes de service à celles connues :

MINISTÈRE DES FINANCES. 1<sup>o</sup> *Administration des contributions directes, douanes et accises.* Type connu des cartes de cette catégorie, sauf qu'il y a suppression des cercles de chaque côté et le mot *carte postale* remplaçant *carte correspondance* :

a. Contre-seing. L. Millésime 1881 de fabrication ;

— — — 1882 —

b. Contre-seing. Le receveur des contributions directes, etc., à ; millésime 1881.

c. Contre-seing. Le contrôleur (ou) receveur des douanes à ; millésime 1882.

2<sup>o</sup> *Administration de la Trésorerie et de la dette*



publique. Nouveau tirage de la carte 1881, mais avec le millésime 1882.

3° Administration de l'enregistrement et des domaines. Même que la carte 1879, mais avec carte postale et l'inscription *Contre-seing du receveur de l'enregistrement, etc.*, à ; millésime 1882 de fabrication. Le lion est sur fond blanc,

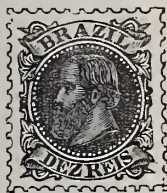
Toutes ces cartes ont l'impression noire sur carton blanc.

Nous allons avoir un nouveau timbre de 2 francs, lequel a été confié aux mains habiles de MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> de Londres, pour la bagatelle de cinq mille francs (5,000), moyennant quoi ces MM. ouvriront leur cœur et feront connaître, dans leur expansion, le secret d'impression aux couleurs fugitives, secret de polichinelle que l'on cherche encore à pénétrer, dit-on, en Belgique. Un supplément de 1,500 francs pour les chiffres permettra de créer les autres valeurs. C'est donc une réforme complète que nous allons avoir.

Voilà, nous l'espérons, une bonne nouvelle pour nos artistes, à qui l'on donne ainsi un brevet d'incapacité.

Pourvu maintenant que MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> ne nous donnent pas par distraction un type à l'effigie de Victoria, et pour inscription : *Belge*; ce serait le pendant de leur autre bête : *Vive la Belge!*

#### BRÉSIL.



Une nouvelle valeur parue en septembre dernier est venue renforcer la série des produits locaux. Le type est dans le même goût que les autres timbres parus, mais le cadre est un peu différent.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 13 :

10 reis, noir.

#### BULGARIE.

Le ministre des finances de Bulgarie a envoyé, nous dit M Breitfuss, une commande de timbres à St-Petersbourg. Il s'agit d'une nouvelle émission de timbres aux couleurs internationales et en couleurs claires, pour rendre plus visible l'oblitération. Les timbres seront imprimés à l'ancien type sur papier blanc vergé :

|    |           |              |                |
|----|-----------|--------------|----------------|
| 3  | stotinki. | jaune-orange | fond jaune.    |
| 5  | —         | vert foncé   | — vert clair   |
| 10 | —         | rouge        | — chair.       |
| 15 | —         | violet       | — lilas clair. |
| 25 | —         | bleu foncé   | — bleu clair   |
| 30 | —         | violet       | — vert clair.  |
| 50 | —         | bleu foncé   | — chair.       |

Les couleurs seront donc les mêmes que celles des timbres russes.

#### CANADA.

La bande actuelle a le timbre ovale de la carte qui diffère un peu du type ovale de la bande d'autrefois. Cette nouvelle est cueillie dans le *Philatelic Record* qui ajoute que le papier est actuellement de couleur paille et sans changement de format :

1 cent, bleu sur paille.

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Les enveloppes pour lettres enregistrées font tout doucement leur chemin. Les voici introduites à la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Le type de timbre est rond : il ne fera pas rêver les amateurs, comme jadis les premiers timbres triangulaires. Au centre, l'effigie blanche et en relief de Victoria; légende circulaire : *Cape of Good Hope Registration — four pence.*

Imprimé en couleur sur papier toile blanc ; estampille à la patte de fermeture. Impossible en ce moment de préciser les formats, l'exemplaire que que nous a prêté M. Westoby étant découpé de l'enveloppe :

4 pence, bleu.

Une émission d'une valeur nouvelle a eu lieu, sans qu'il ait été fait de timbres provisoires. C'est là un événement qu'il faut noter. La nouvelle valeur est de 2 pence, employée pour les lettres d'une demi-once pour l'intérieur de la colonie, lettres qui payaient autrefois 3 pence.

Le type est celui que nous connaissons, c'est la déesse assise, type modifié. L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme CA et couronne :

2 pence, bistre.

En même temps que ce timbre a paru une carte postale dont la description que nous donnons est empruntée au *Philatelic Record* :

«Le timbre qui se trouve dans l'angle supérieur de droite est le même que celui qui se trouve sur la bande pour imprimés. Les inscriptions sont les mêmes que sur les cartes actuelles pour l'intérieur de la Grande-Bretagne, avec l'addition *Cape of Good Hope* en capitales romaines, entre les deux lignes. La carte est la qualité blanche, forte, fournie au public britannique à 8 pence la douzaine et

la couleur de l'impression est environ la même que celle de l'article du pays.

1 penny, brun-rouge, sur blanc, 122 × 75 mm.



Voici pour finir le fac-simile du timbre provisoire 1/2 penny, ayant cette valeur par l'application d'une surcharge mise sur le 3 pence, avec filagramme C A et couronne. Nous devons l'exemplaire à M. Bacon :

1/2 penny, rouge-brun, surch. noire.

CURAÇAO.

M. Fouré nous désigne la carte de 15 cent, brun-rouge qui aurait reçu la surcharge noire : 7 1/2 cent et 7 1/2 + 12 1/2 cent :

7 1/2 cent, brun-rouge, surch. noire.

7 1/2 + 12 1/2 — — —

ESPAGNE.

M. F. Carreras Candi nous tient décidément au courant des nouvelles qui peuvent nous intéresser. Il nous envoie cette fois la découverte qui aurait été faite de faux timbres espagnols 1 peseta. Voici le signalement officiel :

1° Les lettres dans la légende *Correos y telegrafos* sont dans les timbres faux plus étroites et l'S du mot *telegrafos* est plus rapprochée du filet.

2° Les lettres de la légende « una peseta » sont plus hautes dans les timbres faux ;

3° Le cadre dans les timbres faux offre des différences. Dans l'ornement des quatre angles, formé par huit feuilles, on a supprimé une ondulation à chacune des dites feuilles ;

4° Le contour du buste de S. M. varie beaucoup et l'oreille, dans sa partie supérieure, est moins ronde que dans les timbres vrais.

Maintenant aux grands maux les grands remèdes. Puisque l'insouciance des autorités empêche de mettre la main sur le ou les coupables, qu'elle change ses timbres au plus vite : c'est du reste le seul remède qu'elle a trouvé jusqu'ici.

Le même correspondant nous dit que la carte postale à 5 centimos a été retirée complètement de la vente et substituée par celles à 10 et 15 centimos. Mais le prix des cartes postales pour le Portugal est 5 centimos, de sorte que personne ne peut profiter de cette réduction. Voulant savoir comment il pourrait jouir de cette faveur, M. Candi s'adressa à l'administration supérieure qui vient de lui répondre qu'il sera émis prochainement une carte de cette valeur. Prochainement, mettons le 1<sup>er</sup> janvier 1883.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons un timbre télégraphe de la série et au type portant le mot *collect*, qui n'a pas été signalé jusqu'ici et appartenant à la compagnie *American Rapid Telegraph* :

20 cents, olive.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



*Cundinamarca*. Il nous arrive, par l'entremise de M. Calman, un timbre 1 peso de l'État de *Cundinamarca*. Comme tous ses parents vivants ou décédés, le nouveau venu est aux armoiries de la République, avec inscriptions

autour, savoir : *Estado Soberano de Cundinamarca*, — *Correos* ; en dehors du cercle, en haut : *E. E. U. U. de Colombia*, et en bas : *un peso* ; les angles portent un chiffre blanc dans un ovale.

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni :

1 peso, chocolat pâle.

*Antioquia*. M. de Ferrari nous dit posséder une « cubierta » pour lettres enregistrées, exactement semblable au 1/2 peso, vert, mais ayant le papier jaune :

1/2 peso, jaune.

Le même nous signale encore le 5 centavos, vert, (Liberté), type actuel, ayant le papier blanc vergé et le même timbre en violet sur blanc uni :

5 centavos, vert-bleu pâle, blanc vergé.

5 — violet, — uni.



*Bolivar*. Nous ne croyons pas avoir dit que les 5 et 10 pesos dont nous avons fait connaître le type, il y a quelque temps, ne seraient pas émis. Voici quel est le type qui a été plus favorisé. Au centre d'un ovale, l'effigie du gé-

néral Bolivar songeant aux vicissitudes humaines ; au dehors de l'ovale, un guilloché en forme de cœur ; au-dessus : *Correos de Bolivar* — *E. E. U. U. de Colombia*, et le drapeau au milieu de la partie supérieure ; en bas : *Cinco (Diez)*, 5 (10) pesos, et 9 étoiles au-dessous de deux branches de chêne ; dans les angles inférieurs, le chiffre de la valeur.

Nous ignorons quelles sont les couleurs adoptées, mais les deux exemplaires qu'on nous envoie et qui nous paraissent un produit de la Compagnie de billets de Banque de New-York, sont imprimés sur chine comme suit :

5 pesos, bleu, centre carmin.

10 — carmin, — bleu.



## FINLANDE.

Nous avons eu en communication de M. Breitfuss le timbre 40 penni, rose, sur rose, de 1866, avec la pique 13 au lieu d'être percé en lignes. Ce timbre a été probablement imprimé en 1875, peu avant son remplacement :

40 penni, rose, sur rose, piqué 13.

## FRANCE.

Commençons par révéler le résultat de l'enquête à laquelle s'est livré un de nos correspondants parisiens, sur le 10 centimes noir sur verdâtre. Il lui a été répondu à l'imprimerie du timbre que *jamaïs* ce timbre n'avait été imprimé sur ce papier.

Nous avions donc raison de suspecter cette carotte, dont nous n'avons parlé que devant l'unanimité de tous les journaux à la reconnaître pour excellente.

Les avis étaient partagés sur l'apparition des enveloppes et bandes qu'on disait être fixée au 1<sup>er</sup> octobre. Les uns prétendaient qu'elles ne paraîtraient pas ; d'autres affirmaient qu'elles seraient émises à leur date. Le fait est qu'elles ont paru le 1<sup>er</sup> octobre, mais dans certains bureaux seulement, savoir : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nantes, Rouen, Saint-Etienne, Nancy, Dijon, Versailles, Tours et Orléans.

Ces enveloppes et bandes, dont le timbre ne peut servir lorsqu'il est découpé, ont l'estampille à droite. Il y a trois formats des enveloppes : 145 × 112 ; 122 × 95 et 115 × 75 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; les bandes mesurent 320 × 55 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; le papier est azuré pour les enveloppes et brun pour les bandes ; les premières se paient un centime par exemplaire, les secondes 1 centime par 3 exemplaires, en plus de la valeur nominale :

Enveloppes : 15 centimes, bleu sur azur.

Bandes : 1 — noir — brun.  
2 — brun-rouge —

Le *M. des T.* ajoute les variétés suivantes aux précédentes :

Enveloppes : 15 centimes, bleu sur blanc, jaune.

Bandes : 1 — noir — verdâtre et gris.  
3 — brun-rouge — — —

Les enveloppes en trois formats : 145 × 110 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; 124 × 96 et 105 × 60. Enfin des bandes d'une dimension autre, c'est-à-dire 115 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de haut :

1 centime, noir sur brun et blanc.  
2 — brun-rouge — — —

A la même date, 1<sup>er</sup> octobre, ont été introduit dans le service postal treize valeurs nouvelles de *timbres-taxe*, qu'on s'obstine à appeler *chiffre-taxe*, sans plus de raison qu'on ne dirait des *chiffres-poste* pour des *timbres-poste*. Ce type appartient au 30 centimes paru il y a quelque temps, et que voici pour mémoire.

Impression noire sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 40, 60 centimes.

1, 2, 5 francs.

## GRANDE-BRETAGNE.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier a donné le jour aux cartes avec réponse. Il y en a deux variétés au type actuel des cartes à 1/2 penny : la première imprimée sur carton chamois, valant 7 pence les 6 cartes ; la seconde imprimée sur carton blanc épais, délivrée au prix de 8 pence les 6.

La première partie de ces cartes porte à gauche, sous la première ligne d'inscription :

*The annexed card  
is intended for  
the answer.*

La seconde partie a au milieu, sous la ligne d'inscription : *Reply* ; à la séparation des cartes il y a une pique pour en faciliter la séparation :

1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

1/2 — — sur blanc.

## GUATÉMALA.

Le timbre fiscal 1 centavo noir aurait servi, dit le *M. des T.*, à l'affranchissement des correspondances. Notre confrère est-il bien certain de ce qu'il avance ? Certains exemplaires que nous avons sont oblitérés avec un timbre à date : 29 septembre 1881. *Guatemala*. Or, ce timbre provient d'une maison de banque ou de commerce, dont le nom ne porte pas sur le timbre, et peut prêter à équivoque. Ne serait-ce pas ici le cas ?

## GUINÉE.



Nous avons le 100 reis lilas, surcharge *Guiné*, en noir, comme les 25 et 50 reis que nous avons annoncés antérieurement. Nous avons avec une autre surcharge, plus petite, les 200 et 300 reis, suivant le fac-simile. Il est probable que nous en aurons d'autres à signaler l'un

de ces jours, avec cette surcharge nouvelle :

100 reis, lilas, surcharge noire, 1<sup>er</sup> type.  
200 — orange, — — 2<sup>e</sup> —  
300 — brun, — — —

#### GUYANE ANGLAISE.

Le *Deutsche Philatelisten Z.* constate l'existence du 48 cents brun-rouge avec le flagramme C A et couronne. Mais où a passé le tirage avec le flagramme C C et couronne, qui date de 1876, et que l'administration des postes n'a pas encore mis en vente. Enfin, puisqu'on annonce, constatons l'existence du ;

48 cents, brun-rouge.

Ce timbre aurait été accommodé à la surcharge pour en faire un timbre 1 cent, rien que par le chiffre 1 et l'annulation de la valeur originale par une raie, le tout en noir :

1 cent, brun-rouge et noir.

#### HAÏTI.

Les timbres paraissent avec le piquage 13. Ont fait ainsi leur apparition :

3 cents, bistre.  
5 — vert-jaune.

#### HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 4 pence mauve arrive avec le flagramme C A et couronne :

4 pence, mauve.

#### HONG-KONG.

Le 10 dollars fiscal surchargé 12 cents aurait servi à l'usage postal, ce qui n'est pas étonnant en voyant les timbres fiscaux 3, 5, 10 dollars employés à cet usage :

12 cents, rose, surcharge noire.

#### INDES ANGLAISES.



Voici un nouveau timbre 1 anna, remplaçant celui connu de tous les amateurs, et qui trouve un successeur dans le produit De La Rue. Au centre, l'effigie de Victoria à gauche dans un cercle, à fond ligné horizontalement ; au-dessus : *India postage* ; au-dessous : *One anna* ; les angles sont remplis par un ornement, espèce de fleur de lis.

Imprimé en couleur sur papier blanc au flagramme étoile, piqué 14 :

1 anna, brun-rouge.

#### ITALIE.

La Direction des postes s'est décidée à com-

mander de nouvelles cartes à « l'Officina carte valori » de l'État, à Turin. Ces cartes seront de 15 centimes simple et 30 centimes double. Elles seront identiques aux cartes vertes, mais la couleur du carton sera gris-bleu ; il y aura suppression des armes de Savoie. La légende reste ce qu'elle est aux cartes vertes, mais l'indication du prix sera en chiffres et non en toutes lettres, ce qui est une amélioration. Mais on persiste à conserver le type de timbres des cartes, alors qu'il serait si pratique de se servir du timbre de 15 et de 30 centimes. Mais peut-être n'y a-t-on pas songé !

#### LUXEMBOURG.

Une décision directoriale diffère la mise en circulation des nouveaux timbres jusqu'à l'épuisement des anciens. On espère que vers la fin de novembre ou commencement de décembre, ils feront leur joyeuse entrée dans ce monde. Il est probable que les nouvelles cartes qui accompagnaient l'envoi des timbres au nouveau type, seront mises en usage plus tôt, plusieurs bureaux de poste n'en ayant plus,

Il paraît qu'il existe en ce moment à Paris, à l'exposition des arts décoratifs, la collection complète des timbres au nouveau type, imprimés tous en brun, comme *essais*, et qui ont été exposés par M. Richard de Paris.

#### MALACCA.

Le 2 cents a le nouveau flagramme C A. et couronne :

2 cents, bistre.

#### MAURICE.

Le 4 cents paraît aussi avec le nouveau flagramme C A et couronne :

4 cents, jaune.

#### MEXIQUE.

Les timbres avec chiffres qui ne sont décidément pas des *timbres-taxe*, arrivent par bataillons. La série se composerait comme suit, au dire du *M. des T.*

2 centavos, vert.  
3 — carmin.  
6 — bleu.  
12 — bistre-brun.  
24 — violet.  
50 — bistre-jaune.  
100 — orange.

Au type à effigie de 1879, notre confrère ajoute aux 12 et 24 centavos décrits :

18 centavos, bistre-jaune.

M. Fouré a vu le 4 centavos 1880, perforé en deux, verticalement, et ayant servi, chaque partie,



pour 2 centavos. Il est fort possible que pareille mesure ait été prise par l'administration, mais venant après celle de la République Argentine, elle nous paraît suspecte et a besoin de confirmation :

2 cent, 1/2 timbre 4 centavos, orange.

Il paraît que les derniers *Porte de Mar* sont des carottes; on l'assure du moins. Presque en même temps que le *Philatelic Record*, nous les avons annoncés, mais puisqu'on endosse à notre confrère anglais la responsabilité de la nouvelle, faisons chorus et « sommions les informateurs anglais à se justifier et à nous éclairer. »

De cette façon nous détournons l'orage qui pourrait éclater sur notre *teste*.

#### NORWÈGE.

Le W. P. décrit une carte postale universelle, nouvelle que nous pourrions nous approprier si nous imitions ce qu'il fait à notre égard. En haut : *Verdenspostforeningen* en arc; au-dessous : *Union postale universelle*; plus bas : *Brevkort fra Norge (Norvège)*; enfin une ligne d'inscription pour l'usage, et plus bas quatre lignes pour l'adresse. Le timbre est à droite, la carte entourée d'une bordure; filagramme peu visible (cors de poste sans doute).

10 öre, rouge sur blanc.

#### ORANGE.

Le timbre 5 shillings a encore été accomodé de la façon que l'on sait, pour en faire un timbre 1/2 penny. La valeur originale est biffée d'un trait noir et au milieu a été appliqué : 1/2 d, également en noir. Sera remplacé, dit-on, le 1<sup>er</sup> novembre prochain :

1/2 penny vert, surcharge noire :

#### PÉNINSULE MALAISE



*Sungei-Ujong*. Voici une nouvelle surcharge qui nous arrive sur le 2 cents, bistre, de Malacca, ayant le nouveau filagramme C A et couronne. Comme antérieurement la surcharge est noire :

2 cents, bistre, surcharge noire.

*Pérak*. Le timbre 2 c. de Malacca aurait reçu la surcharge P en noir, d'après le *Philatelic Record*. Notre confrère ne parle pas du filagramme :

2 cents, bistre, surcharge noire.

#### PÉROU.

L'or reparait au Pérou, mais en couleur. C'est ainsi que nous trouvons les armoiries chiliennes appliquées sur les timbres 2 centavos que nous

envoient MM. Witfield, King et C<sup>ie</sup>. Nous les avons des mêmes, en *rouge*, couleur de circonstance :

2 centavos, violet, surcharge jaune.  
2 — — — rouge.

Il est entendu que ces timbres n'ont pas d'autre surcharge que les armoiries.

#### PHILIPPINES

M. Herrmann signale de la série actuelle :

5 c. de peso, bleu  
6 2/8 — vert

Reste à connaître les couleurs des 3 et 25 c. de peso.

On nous parle d'un 8 cms de peso, surcharge noire sur le timbre fiscal 10 c. bistre, *Derecho Judicial* que nous n'aurions pas signalé, ce qui ne serait pas impossible vis-à-vis de toutes les surcharges qui nous ont assommé depuis peu :

8 cms de peso, bistre, surch. noire.

#### QUEENSLAND

M. J. Goutier a vu le 6 pence, vert, surchargé au centre, *one penny*, en petites lettres noires, sur une seule ligne et la valeur originale biffée par un cercle noir :

1 penny, sur 6 p. vert, surcharge noire, fil. Q et couronne

Le timbre 5 shillings est venu rejoindre le 2 shillings, bleu, décrit le mois passé et appartenant au nouveau type. Une âme charitable ne nous communiquera donc pas ce type ?

5 shillings, carmin, piqué 12, fil. Q et couronne.

#### RUSSIE.



*Schadrinsk (Perm)*. Une découverte qui n'a absolument rien de suspect et dont le timbre provient d'une collection officielle, c'est celui ci-contre, qui aurait vu le jour avant les timbres qui ont la pré-

tention de représenter un renard. Au centre, la valeur avec inscription autour, savoir : *et Does rurale de Schadrinsk* — 5 kopecks.

Composé en typographie (ce qui fait supposer qu'il y a des variétés) et imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kopecks, bleu.

On remarquera que c'est la couleur du premier timbre type « Renard ».

Le 3 kop. est actuellement vert nous apprend l'*Ami* :

3 kopecks, vert.



*Soudja (Koursk).* Voilà une poste qui se révèle à nous par un timbre peu gracieux et ressemblant beaucoup aux timbres administratifs destinés à sceller les paquets. Au centre, la valeur sur fond burelé

dans un cercle portant inscription; cadre carré avec ornements à l'intérieur dans les angles.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

5 kopecks, bleu, pâle, vif, foncé.

*Toula (Toula).* Une enveloppe qui se trouve dans la collection officielle dont nous venons de parler, se montre sans inscription supplémentaire qui marque sa valeur sur la patte inférieure, mais a au contraire l'inscription 5 kop. à la plume, sur le timbre, de chaque côté des armoiries. Elle porte en note l'inscription manuscrite du membre de l'Ouprawa : « Echantillon de l'enveloppe pour la poste rurale du district de Toula — 12 mars 1868 ».

Ce n'est donc pas en 1873 que l'émission a eu lieu.

Cette inscription manuscrite, 5 kop. sur le timbre, a-t-elle précédé la décision de placer le petit cachet en surcharge; c'est fort possible, car on a du trouver le moyen peu pratique. Deux enveloppes, dans ces conditions, ont été mises sous nos yeux par M. Breitfuss :

*Petit format :* 148 × 78 mm.

5 kopecks, blanc, surcharge manuscrite noire.

*Grand format :* 140 × 110 mm.

5 kopecks, blanc, surcharge manuscrite noire.

Toutes deux ont le papier blanc vergé.

*Wessiegonsk (Tver).* Le timbre 2 kop., 1<sup>er</sup> type, est toujours en vigueur. Il a même été refait, comme l'observe fort bien M. Breitfuss: le chiffre 2 est plus grand et la banderole, de chaque côté, a des petits traits verticaux formant ombre devant les mots :

2 kopecks, bleu, percé en oblique.



*Elizavetgrad (Cherson).* Nous avons reçu les timbres dont nous parlions dans notre dernier numéro. Nous en reproduisons le type, qui est le même pour toutes les valeurs.

*Aleksandria (Cherson).* Type refait, nous dit l'*Ami*: cadre formé de traits ornementés au lieu de banderoles. Impression carmin au lieu de vermillon; valeur en bas, en surcharge bleue sur papier mauve :

10 kopecks, carmin et lilas.

Nous ne connaissons pas de timbre vermillon dont il est ici question.

SERVIE.

Le *W. P.* a reçu sur lettre le 5 bani bleu au lieu de vert. Serait-ce une erreur ou une nouvelle émission, ajoute-t-il ? Il est probable que c'est une carotte, répondrons-nous, le vert se changeant facilement en bleu. Il n'y aurait aucun motif d'émettre des timbres dans une autre couleur après avoir adopté celle de l'*Union postale*.

SANGHAI.

M. Evans nous apprend qu'il a vu le 60 cash, vert, piqué 11 1/2 et 15, et qu'il possède le 20 cash lilas, piqué 15 en bas et 11 1/2 aux côtés. « C'est une chose curieuse, dit-il, d'avoir en train deux machines à perforer. Une manipulation un peu judicieuse de celles-ci épargnerait la peine de faire ces surcharges, dont les collectionneurs deviennent fatigués. »

M. Evans conserve la note gaie qu'il avait en débutant, car il ne peut ignorer qu'il existe des machines à perforer qui ne donnent le piquage que dans un sens, puis dans un autre. Il ne faut donc pas deux machines pour constater sur un timbre deux piqûres différentes; on en a de nombreux exemples.

« Nous espérons bien que notre confrère n'annoncera plus de pareilles choses dans le *Philatelic Record*. »

SUISSE.

Le *M. des T.* relève un *lapsus calami* qui se serait glissé dans notre n° 238, en annonçant une erreur au timbre *actuel* 5 centimes brun. Nos lecteurs auront rectifié de suite notre erreur; le timbre au dernier type n'étant pas brun. Mais notre confrère n'a pas voulu comprendre qu'il s'agissait de l'émission précédente, qui est encore *actuelle*, et il demande explication. Nous ne savons si c'est avec intention qu'il nous attribue l'orthographe « quatreS angles renversés, » lorsqu'il cite en italique ce que nous avons écrit, mais il nous semble qu'il ferait bien de ne pas nous endosser ce qu'un de nos ex-confrères aurait appelé « un courant de plume. »





pression noire sur orange ou brun-orange sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces.

On peut multiplier ces variétés par les communications imprimées qui peuvent nous mener loin, et par les caractères un peu différents de la 2<sup>e</sup> partie.

Nous tenons de M. Campbell une carte officielle au type ci-contre appliqué à gauche sur carte chamois de format 140 × 76<sup>mm</sup>; à droite, faisant opposition au timbre, un cercle pointillé, puis, pour l'adresse : *An*, plus bas *K*, et plus bas encore, *in*; trois lignes de points pour l'adresse. A gauche, angle inférieur : *Post-Telegr. E. B. Dienst. sache*

Impression noire sur carton chamois. Cette carte a été émise vers la fin de l'année dernière ou commencement de 1882.

### Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite). — Voir n° 238.

DIETZ & NELSON & BARNARD & CO.

(a) *Dietz & Nelson's British Columbia and Victoria Express*. Banderole portant cette inscription.

(b) *Barnard's British Columbia Express*. — I. Banderole portant cette inscription, suivie du nom d'un des bureaux de la poste, soit :

- (a) Barkerville and Victoria;
- (b) Victoria and Yale;
- (c) Barkerville;
- (d) Yale;
- (e) Yale en lettres plus minces et plus petites.
- (f) Quesnelle;
- (g) Victoria and New Westminster;
- (h) la même, en lettres plus minces et plus petites;
- (i) Way.

II. Composition typographique en deux lignes. *Paid, Barnard's Express, Columbia River Via Yale, B. C.*

*Liste des enveloppes qui portent les timbres de D. & N ou de Barnard.*

|                                       |                                                                                             |                                                                         |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| DIETZ & NELSON au G. S. sur env. ord. | orange.                                                                                     | Portant divers timbres mobiles du Canada et de la Colombie britannique. |
| — au G. S. sur env. ord.              | chamois.                                                                                    |                                                                         |
| — au C. G. sur 3 c. blanc,            | chamois, 1864, avec le                                                                      |                                                                         |
|                                       | <i>frank de Wells Fargo &amp; Co. California &amp; Coast Route</i> imprimé en noir au P. S. |                                                                         |
| — au C. G. sur 3 c. blanc,            | chamois 1864 et <i>Barnard type II</i> dessous.                                             |                                                                         |

|                                                 |                                                                                          |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Barnard Type I, a, P. S.</i> , sur env. ord. | chamois                                                                                  | Portant divers timbres mobiles.                                                                      |
| — — <i>b</i> — —                                | blanc.                                                                                   |                                                                                                      |
| — — <i>g</i> — —                                | chamois                                                                                  |                                                                                                      |
| — — <i>h</i> — —                                | —                                                                                        |                                                                                                      |
| — — <i>i</i> — —                                | bleu                                                                                     |                                                                                                      |
| — — <i>c</i>                                    | C. G. sur 10 c., blanc, chamois, 1861.                                                   | Avec le <i>frank de Wells, Fargo &amp; Co. California &amp; Coast Route</i> imprimé en noir au P. S. |
| — — <i>d</i> —                                  | sur 10 c., blanc, 1861.                                                                  |                                                                                                      |
| — — <i>e</i> —                                  | sur 10 c., chamois, 1861,                                                                |                                                                                                      |
| — — <i>f</i> —                                  | sur 10 c., blanc, chamois, 1861.                                                         |                                                                                                      |
| — — <i>f</i> —                                  | les mêmes avec grosse surcharge pour oblitérer tout à fait le timbre de <i>Barnard</i> . |                                                                                                      |
| — — <i>g</i> —                                  | sur 10 c., chamois, 1861.                                                                |                                                                                                      |

DORÉ'S FLAT EXPRESS. Nous n'avons que le nom de cette Compagnie. On dit pourtant qu'elle faisait usage d'un *frank*.

DOWNIEVILLE AND HOWLAND FLAT EXPRESS. — Petit cadre rectangulaire portant cette inscription, avec *Paid* en dessous.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.  
— — 6 c., — —

ELKO & MOUNTAIN CITY PONY EXPRESS. M. O. FREEMAN & CO., PROPRIETORS. *Paid one Dollar*. Cadre oblong ornementé.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864  
— — 3 c., — — 1870;  
toutes avec le *frank de Wells Fargo & Co. California & Coast Route* imprimé en noir.

ENGLISH & WELLS. Cadre oblong formé de<sup>o</sup> de mis cercles et diverses autres ornementsations. Inscription *Paid English & Wells, Moore's Flat and Eureka Express, Connecting at Nevada City and Emigrant Gap*.

P. S. Brun sur 3 c., 1864. (?)  
— Noir — 3 c., blanc, chamois, 1864.  
— — 6 c., — —  
— Pourpre sur (?).

EUREKA EXPRESS CO. — I. *Eureka Express Co., connecting with Wells, Fargo & Co. Nevada, Cal.* Lettres ornementées traversant *Paid* sur un fond ligné, avec coins évidés.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, 1870.



II. Dessin différent. *Paid* au-dessus; *Eureka Express Co* au milieu; *Connecting with Wells, Fargo & Co* en-dessous. Le tout sur un fond ligné aux coins évidés.

P. S. Noir sur 6 c. paille, 1870.

EVERTS, DAVIS & CO. PAID DAILY EXPRESS. Cadre obl. à double filet.

P. S. Noir sur 10 c., chamois, 1853.

EVERTS, HANNON, WILSON & CO. DAILY EXPRESS. Semblable au précédent.

P. S. Noir sur 10 c., blanc, 1853.

EVERTS, WILSON & CO. — I. Cadre oblong transversal, lignes ondulées croisées. *Paid. Everts Wilson & Co. Daily Express*, suivi au-dessous par *Overland Mail vid Los Angeles*.

G. S. Rouge sur 10 c., chamois, 1853.

II. EVERTS, WILSON Co's. EXPRESS. PAID. Cadre obl. transv.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

P. S. — — 3 c., blanc, 1861.

III. La même, inscription avec léger changement de dessin.

— Bleu sur 3 c., chamois, 1861.

— Noir — 3 — blanc, —

IV. Cadre oblong, transversal; ornements de fleurs; *Paid. Everts, Wilson & Co. Daily Express*.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

M. FETTIS'S ORO FINO EXPRESS. *Paid*.

I. Banderole portant cette inscription en lettres ouvertes.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

II. La même, en lettres de couleur.

G. S. Noir sur 3., chamois, 1864.

FLEMING'S SAN LEANDRO EXPRESS. Nous n'avons que le nom.

FORD'S EXPRESS. *Paid*. Cadre oblong transv.

— Sur env. ord. jaune.

FOX'S CHESTER P. FOX'S HALF MOON BAY AND S. F. EXPRESS. Cadre obl., arrondi aux coins.

— Rouge sur env. ord.

FREEMAN & CO. — I. *Freeman & Co's Express*. Cadre rect. avec indication des divers bureaux de la Compagnie.

Noir sur —

II. *Freeman & Co's California Atlantic States and European Express*. Cadre obl. à double filet. *Paid* en-dessous.

G. S. Noir sur env. ordin. chamois.

— — 3 c., chamois 1853.

III. Banderole inclinant à gauche. portant l'inscription *Paid Freeman & Co's — Over our California and Coast Routes — Express*.

P. S. Rouge sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

IV. Banderole inclinant à droite. Même inscription.

P. S. Noir sur 3 c., blanc chamois, 1853.

Vert — 10 c., — — 1853.

Le *Frank deFreeman* est surchargé sur le *Frank Wells Fargo & Co., California and Coast Route* en noir. Le *Frank Wells; Fargo & Co. California and Atlantic Express* est imprimé en rose au C. G.

H. F. GALEN'S PAID STAGE AND EXPRESS LINE. Inscriptions sur trois lignes courbes; le mot *Paid* en lettres formées de petits traits horizontaux.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1870.

GARLAND'S EXPRESS PAID. Petit cadre rectangulaire.

— Noir sur 3 c., blanc, 1864.

GEROW & JOHNSON. — I. Armoiries de la Grande-Bretagne au milieu. *Paid*, dessus. *Gerow & Johnson's* aux côtés, avec *Victoria Yale* au-dessus; *British Columbia Express* au-dessous.

P. S. Noir sur env. ord. de manille.

— — — — orange, portant des timbres mobiles du Canada.

II. *Victoria. Paid. New Westminster*, au-dessus. *Gerow & Johnson's* au-dessous; *British Columbia Express* en bas. Armoiries de la Grande-Bretagne à gauche.

P. S. Noir sur env. manille, portant des timbres mobiles du Canada.

W. T. GIBB'S EXPRESS. Lettres majuscules.

— Noir sur 3 c. chamois, 1853.

GILPATRICK & Co's EXPRESS. *Paid. — General office, 422, Sacramento street, S. F.*, composition typographique.

P. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

GRAY'S EXPRESS. *Paid*. Fond oblong trans. ligné.

C. G. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

Bleu — 3 — — —

*Nota, Ont Wells, Fargo & Co. Cal. & Coast Routes* à la P. S.

GREGORY & ENGLISH MOORE'S FLAT AND EUREKA EXPRESS. — I. Cadre obl. formé de diverses ornements. *Paid. Gregory & English's Moore's Flat and Eureka Express, connecting at Nevada and Emigrant Gap*.

P. S. Brun sur 3 c., 1864.

Noir — 3 —

II. Cadre obl. rect., formé de petites dentelures. *Paid. Gregory & English's Moore's Flat and Eureka Express, connecting with Wells, Fargo & Co. at Nevada City, Cal.*

P. S. Noir sur 3 c. blanc, 1864.

GREENHOOD & NEWBAUER'S NORTHERN EXPRESS. *Paid.* Cadre obl., aux coins évidés.

P. S. (et parfois G. S.), noir sur 3 c., 1853.

— — 3 c., 1861.

— — 3 c., blanc, chamois, 1864.

GRIDLEY'S EXPRESS. *Paid.* Cadre obl. ornementé.

C. G. Sur 3 c. 1853, avec *Wells Fargo & Co, Cal. & Coast Routes* à la P. S.

HAMMOND & WILSON'S EXPRESS. *Susanville and Reno, connecting with Wells, Fargo & Co.* Banderole. Noir sur paille (coupé de l'env.).

D. W. HARRIER'S EXPRESS. — I. Nom entouré de paraphes et suivi de *Paid.*

Noir sur 3 c., blanc, 1861.

II. La même, inscription en cadre obl. trans. ornementé.

Noir sur 3 c., blanc, 1861.

III. La même, inscription en cadre obl. trans. à deux filets, coins évidés.

Bleu-ardoise sur 3 c., blanc, 1864.

Rose foncé, — 3 — — —

IV. Semblable au type II, mais presque carré. Lettres ornementées.

Noir sur 3 c., chamois, 1864.

Pourpre sur 3 c., — — —

HARRISON'S SUSANVILLE AND GOOSE LAKE EXPRESS COMPANY. Banderole portant ce nom; *Paid* au-dessus.

C. G. Rouge sur 3 c. blanc, 1870.

HAYWOOD'S EXPRESS (voir *Pacific Union Express Co*).

HINCKLEY & CO'S EXPRESS MAIL. Rouleau ouvert, portant le nom, avec *Fast Run via Denver. Paid Through.*

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

HOGAN & Co.—I. *Paid. Hogan & Co. North San, Juan and Humbug Express, connecting with Wells, Fargo & Co,* en cinq lignes. Cadre ornementé rect. arrondi aux coins.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1870.

II. La même, inscription en quatre lignes. Cadre d'un seul filet avec dentelures.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, 1870.

THE HOLLADAY OVERLAND MAIL AND EXPRESS

COMPANY. Cette inscription avec *Paid* se détachant sur le fond.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

C. G. Rouge sur 3 c., chamois, 1864.

HOLLAND MORLEY & CO'S EXPRESS. — Banderole avec cette inscription et le mot *Paid.*

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

Rouge sur 3 c., — — —

HOLLAND & WHEELER'S DAILY EXPRESS. — Cadre obl. trans. avec cette inscription et le mot *Paid.*

Noir sur 3 c., blanc, 1861.

HOPKINSON'S EXPRESS. — I. Nom, suivi par *You Bet, Nevada County, Cal.* Obl. trans., inscription en deux lignes.

Rouge sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

II. *Hopkinson's Express Paid.*, en deux lignes. Cadre obl. trans. ornementé.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.

III. La même inscription en trois lignes sur un fond ligné. Plus grand que le type II.

— sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

W. P. HUNT'S WARREN'S EXPRESS. *Paid.* Banderole.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

— — — 3 c., — 1870.

CH. H. COSTER.

(A continuer)

### Bulletin de la Société française de timbrologie.

Nous regrettons pour nos souscripteurs de ne pouvoir continuer à leur servir pour 1883 le renouvellement de leur abonnement au bulletin de la Société française, parce qu'il ne nous plaît pas de payer, comme membre, 7 fr. ce que tout autre paie 5 et cela de par la volonté du docteur Legrand, que personne n'ose contredire et encore moins rappeler au respect des règlements de la société. Nous avons protesté, mais le docteur a parlé...

### Le Nouveau Catalogue,

Les six premières livraisons ont été expédiées à nos souscripteurs.

Il est entendu que 16 pages forment une livraison et non pas chaque envoi qui est composé parfois de plusieurs livraisons.

Nous ne saurions assez insister auprès de nos correspondants de bien vouloir nous faire leurs communications en temps utile et de toujours répondre à nos demandes par le retour du courrier, tout retard ne pouvant qu'entraver notre publication.

Brux. — Imp. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

### Avis important

Les abonnés du *Timbre-Poste* sont prévenus que leur abonnement expire avec le présent numéro. Nous prions les personnes désireuses de recevoir le journal en 1883, de bien vouloir nous en prévenir en temps, s'ils veulent s'éviter une interruption dans l'expédition du journal.

### CHRONIQUE.

#### AÇORES

Les 2 1/2 et 10 reis arrivent avec la petite surcharge noire : cela nous fait 5 valeurs comprenant les 5, 25 et 50 reis mentionnés antérieurement :

2 1/2 reis, vert-bronze, surch. noire.  
10 — vert-jaune, — —

#### AUTRICHE.

Nous avons vu enfin, grâce à M. Joannidès, la carte de l'union postale universelle 5 soldi et avec

réponse 5 + 5, mais nous ne croyons pas que la carte ordinaire est déjà en emploi :

5 soldi, rouge sur chamois.  
5 + 5 — —

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Un timbre en relief qui a dû être appliqué sur télégramme, pensons-nous, vient de nous arriver.

L'effigie est celle, *dillon*, de Victoria, à gauche dans un ovale large ; en haut : *Western Australia* ; en bas, la valeur, *one shilling*. D'après les dispositions de notre timbre, nous pouvons presque affirmer que l'estampille occupe le côté droit supérieur de la feuille :

1 shilling, rose sur blanc.

#### BARBADE

Ils sont enfin venus les retardataires que nous annonçons il y a quelque temps et cela grâce à l'obli-

geance de M. Westoby. Voici d'abord la carte à 1/2 penny, d'un type nouveau... pour la Barbade. L'effigie de Victoria occupe le centre du timbre dans



un cercle à fond uni; au-dessus : *Barbados*; au-dessous : *Half penny*; cadre rectangulaire avec desins de remplissage aux angles. Le cadre mesure  $122 \times 74$  mm et a les armoiries à la partie supérieure, entre les mots : *Post Card*; au-dessous : *Barbados*, et plus bas : *The address, etc.*

La carte à 1 penny brille par... sa riche couleur. Le timbre est aussi à l'effigie de Victoria dans un cercle uni à bords festonnés; au dehors, en haut : *Barbados*, en bas : *One penny*; cadre rectangulaire, cintré du haut et du bas. Cette carte est destinée à l'union postale universelle comme l'indique son inscription; plus bas : *Barbados (Barbade)* puis, *Post card*, entre les armes de la 4<sup>de</sup> Bretagne et l'avis *The address, etc.* La dimension est plus grande ici, la carte mesurant :  $140 \times 89$  mm :

1/2 penny, brun rouge.  
1 — magenta.



Des enveloppes il y en a trois types : Le 1<sup>er</sup> ressemble au type anglais 1 penny. L'effigie est en relief blanc sur fond rose dans un ovale guilloché ayant : *Barbados Postage — One penny*; l'application de l'estampille est à droite, angle supérieur et

1 penny, rose.

imprimé sur papier vergé blanc, format ordinaire :  $145 \times 90$  mm :

Le deuxième type est de forme ronde, mais ici on a fait une innovation en échancrant le cercle : c'est tout ce que MM. De La Rue ont trouvé depuis des années.

L'effigie de Victoria se détache également en relief blanc comme au 1 penny; le cercle guilloché a pour inscription : *Barbados Registration — One penny*; le timbre est frappé à la patte de fermeture,



sur enveloppe de papier toile ayant sur la face, une impression bleue comme les lettres enregistrées de la Grande-Bretagne.

En haut : *Registered letter.*

*This letter, etc.*, sur deux lignes.

Devant ces deux lignes, la lettre R et à droite un rectangle pour le timbre d'affranchissement. Un seul format :  $135 \times 85$  mm :

1 penny, rose

Le 3<sup>e</sup> type, également rond, n'a pas d'échancrure, mais le cercle intérieur est légèrement ondulé; le reste du dessin et des inscriptions est semblable au 2<sup>e</sup> type. Nous en avons trois formats :  $135 \times 85$  mm;  $293 \times 154$ ;  $254 \times 178$  mm.

4 pence, gris-perle.

Les enveloppes ont été émises le 5 Octobre, les cartes postales le 7.

Il y a encore deux bandes de mêmes dessins que les cartes, c'est-à-dire dont chaque type correspond aux mêmes valeurs. Il y a cinq lignes d'avis de la couleur du timbre, au-dessus de celui-ci et près de l'extrémité gommée de la bande dont les angles sont coupés.

Imprimé en couleur sur manille. Dimensions :  $300 \times 126$  mm :

1/2 penny, brun-rouge.  
1 — magenta.

On nous annonce la prochaine émission de cartes postales avec réponse payée.

#### BAVIÈRE

M. Breitfuss nous communique une carte officielle oblitérée dont le coupon a été enlevé. Elle est différente de celle que nous avons cataloguée en ce que les caractères employés pour les inscriptions, et les armes (dans un écu) rappellent complètement les premières cartes à l'usage du public. Pour la disposition elle est celle de la carte officielle décrite.

L'emploi de l'exemplaire soumis est du 22 Octobre 1877.

Sans valeur, chamois.



## BOSNIE ET HERZEGOVINE

Nous avons renseigné dans notre catalogue un Recipissé, valeur 5 novcica, suivant les indications de M. Wonner. Malheureusement, comme toujours, ces indications étaient incomplètes et c'est le motif pour lequel nous n'en avons rien dit ici. Nous en avons maintenant un exemplaire sous les yeux rappelant les récipissés d'Autriche. En haut : *Aufgabeschein-Primka*; à droite, le timbre, type des timbres-poste; le cadre est formé de trois filets : gras à l'extérieur, double au milieu, maigre à l'intérieur; instructions au revers.

Impression de couleur sur papier chamois :

5 novcica, violet.

Actuellement les cartes : 2 novcica se délivrent avec l'adjonction du timbre adhésif 3 novcica pour former la taxe internationale, ce qui annonce la prochaine émission d'une carte définitive de cette valeur, 5 novcica.

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



1/2 penny, gris-vert sur manille.

## CEYLAN.

Un timbre provisoire que nous remet M. Lincoln porte sur l'ancienne valeur 64 cents, la surcharge : *cents*, et en haut *Twenty*, et la répétition en chiffre au milieu sur l'effigie de la reine.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme C C et Couronne, pi-qué 14 :

20 cents, brun-rouge, surcharge noire

## CURAÇAO.

Une carte avec réponse vient de paraître pour cette colonie hollandaise. C'est M. Joannidès qui nous l'apporte.

En haut, l'inscription suivante :

Algemeene Postvereniging  
(Union postale universelle).

Briefkaart met betaald antwoord uit Curaçao  
(Carte postale avec réponse payée, de la colonie de Curaçao)

A droite, angle supérieur, le type connu des timbres-poste.

La seconde partie qui tient par le haut a les deux dernières lignes comme suit :

Betaald antwoord naar Curaçao

(Carte-réponse pour la colonie de Curaçao)

Le carton est rose d'un côté, blanc de l'autre; l'impression étant sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces, le recto de la première partie est donc rose, tandis qu'il est blanc à la seconde partie :

5 + 5 cent, carmin sur rose.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



L'enveloppe nouvelle à 5 cents a paru à l'effigie de Garfield, tournée vers la gauche, dans un ovale guilloché, ayant pour inscription : *U. S. Postage*, en haut; *five cents*, en bas; de chaque côté le chiffre de la valeur dans un petit ovale.

Imprimé en relief, couleur sur blanc vergé au filagramme : *U. S. P. O. D.* en monogramme et étoile. M. Lietzow nous a communiqué le format ordinaire, 86 × 150<sup>mm</sup> et *Der Philatelist* parle d'autres formats qui seraient : 83 × 140, blanc, paille; 86 × 150, blanc, paille, bleu; 100 × 225, brun :

5 cents, chocolat.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La carte avec réponse que nous adresse M. Joannidès, est identiquement la même que la carte ordinaire 2 centavos de l'union postale universelle. sauf que la seconde partie à la partie intérieure du cadre, en haut : *Respuesta* à gauche, *réponse* à droite.

Impression de couleur sur carton blanc sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces; les deux parties tiennent par le haut :

2 + 2 centavos, rose.

*Cundinamarca*. Le mois passé nous reproduisons le 1 peso, nouveau, voici le 50 centavos que nous remet M. de Ferrari. Ce sont les deux valeurs que nous annonçons il y a quelque temps.

Les armoiries occupent le centre d'un ovale traversé du bas par le mot *Correos* et 50 en dessous, dans un petit ovale. L'inscription porte : *Estado Soberano de Cundinamarca* — cin-



*quenta centavos*; chiffres aux angles et à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *EE UU. de Colombia*.

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni :

50 centavos, lilas.

#### FINLANDE.

Modification de piqure, portée de 11 à 12 1/2. On nous a fait voir :

10 penni, brun.  
20 — outremer.  
25 — carmin.  
1 mark, violet.

#### FRANCE

Depuis le courant de novembre la carte pneumatique 50 c. noir sur bleu, type connu, a paru avec plan, rappelant celui de la carte à 30 centimes, mais teinté de bleu foncé et rose pâle. L'impression de ce plan est tellement malheureuse qu'on serait tenté de la prendre pour une tâche d'encre qui se serait répandue sur la carte :

50 centimes noir sur bleu.

Le 15 novembre a paru une enveloppe à 5 centimes imprimée sur papier vert. M. Campbell nous en envoie le format 111 × 75 mm :

5 centimes, vert.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Un acte du Parlement contient une clause, stipulant qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883, les timbres *Inland Revenue* pourront être remplacés par des timbres-poste jusqu'à la valeur de 2 shillings 6 pence, ce qui veut dire que nous aurons sans nul doute à cette date des timbres qui auront un double emploi : postal et fiscal.



5 shillings, rose, piqué 14, fil, ancre et câble.



En attendant cette émission, constatons le changement de filagramme au 5 shillings qui a actuellement perdu la croix pour l'ancre avec câble, et que l'on trouve sur les timbres de 5 livres. La piqure est également modifiée, et de 15 devient 14 :

Il y a encore une série de timbres nouveaux servant à un usage officiel pour la correspondance intérieure, et qui par conséquent ne se délivreront pas au public. Cette série a été obtenue au moyen d'une surcharge appliquée sur les timbres 1/2 p., 1 p. et

6 pence, sur les valeurs qui existent. En haut : *I. R.* (*Inland Revenue*); au bas : *Official*, le tout en noir. Voici ci-contre le fac-simile du 1 penny, 2<sup>e</sup> type :

|                  |               |
|------------------|---------------|
| 1/2 penny, vert, | surch. noire. |
| 1 — lilas,       | — —           |
| 6 — gris-vert,   | — —           |

Le filagramme et la piqure sont ceux des timbres en cours.

#### HAÏTI.

Le timbre 7 cents a paru piqué 13 :

7 cents bleu.

Nous avons vu le 2 cents, violet sur papier *blanc*, non dentelé :

2 cents, violet.

Un nouveau modèle de cartes provisoires nous vient de M. Joannidès. En haut : *Administration des Postes d'Haïti* en lettres capitales, un fleuron plus bas, puis : *Carte Postale* un trait et *Ce côté*, etc. A droite, angle supérieur, on a collé le timbre 1, 2 ou 3 cents, non dentelé. Dimensions : 122 × 87<sup>mm</sup> :

Impression rouge et impression bistre sur carton blanc.

#### HONGRIE.

*Der Philatelist* décrit une carte officielle qui aurait pour inscription : *Levelezo-Lap* (carte-postale) — *Nsgos* (Sa Seigneurie), et 7 lignes d'adresse. En haut, à gauche, un cadre rectangulaire orné, contenant : *Tanügyi hivatalos*; à droite : *Közsélgalat* *Porte-mentes* (service d'Etat, port franc).

L'impression est noire sur carton chamois, 140 × 90<sup>mm</sup>. L'emploi de cette carte est destiné à la Commission permanente du Museum de l'instruction du pays (?)

Sans valeur, noir sur chamois.

#### LIBÉRIA.

L'enveloppe pour lettres enregistrées nous arrive par l'entremise de M. Joannidès, en format 133 × 83<sup>mm</sup> :

10 cents, bleu.

#### LUXEMBOURG.

Voici enfin quelque chose de définitif; c'est une pièce officielle annonçant l'émission nouvelle dans les termes ci-après :

*Avis. — Postes.*

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, l'administration des postes mettra en vente, pour l'affranchissement des envois postaux, des timbres-poste d'un nouveau modèle.

La nouvelle émission comprend les valeurs suivantes :

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| 1 centime, couleur : | violet clair. |
| 2 centimes, id.      | gris.         |
| 4 id. id.            | jaune.        |



|                                |  |
|--------------------------------|--|
| 5 centimes, couleur vert pâle. |  |
| 10 id. id. carmin.             |  |
| 12 1/2 id. id. gris-bleu.      |  |
| 20 id. id. orange.             |  |
| 25 id. id. outremer.           |  |
| 30 id. id. vert foncé.         |  |
| 50 id. id. brun pâle.          |  |
| 1 franc, id. violet,           |  |
| 5 francs, id. brun.            |  |

Les timbres de moins d'un franc portent comme indication de leur valeur le chiffre des centimes qu'ils représentent sans autre ajout ; les timbres de 1 franc et de 5 francs portent les chiffres 1 et resp. 5 suivis de la lettre F.

Luxembourg, le 24 octobre 1882.

*Le Directeur général des finances,*  
H. MONGENAST.

#### MEXIQUE.

M. Breitfuss qui nous avait fait connaître les nouveaux *Porte de Mar* dont nous avons reproduit le type il y a quelque temps, et dont on conteste aujourd'hui l'authenticité, nous écrit qu'il les tenait de MM. Whitfield King et Cie, lesquels lui ont déclaré les avoir détachés d'une enveloppe de lettre. Ces MM. pourront probablement nous dire d'où ils tenaient ces timbres, afin de remonter à l'origine.

Le *Philatelic Record* aurait reçu ces mêmes timbres de M. Chute de Boston, qui s'est illustré jadis, si nous ne nous trompons, en émettant des timbres qui appartenaient de très près à la famille des carottes.

#### NICARAGUA.



Les jolies timbres que nous connaissons depuis tant d'années ont fait place à une série nouvelle qui a dû paraître tout récemment et qui rappelle, en beau, les premiers timbres de Honduras. Le bonnet phrygien domine les montagnes des Andes placées dans un cercle au centre du timbre. Mayo 1882, placé au même endroit, est sans doute la date de l'entrée de ce pays dans l'Union postale. Inscription circulaire : *Union Postal universal* ; en bas : *Republica de Nicaragua* ; en dehors du cercle, dans les angles, le chiffre de la valeur et *centavos*, en bas. Toute la série est d'un seul type. Les trois plus petites valeurs ont les couleurs adoptées par l'Union.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12:

|                  |  |
|------------------|--|
| 1 centavo, vert. |  |
| 2 — carmin.      |  |
| 5 — bleu.        |  |
| 10 — gris.       |  |
| 15 — jaune.      |  |
| 20 — pourpre.    |  |

#### PÉROU.

C'en est fait des timbres péruviens, qui, à l'heure qu'il est, ne doivent plus être de ce monde. Voici un passage d'une lettre que nous recevons de Lima :

« Il vous sera utile de savoir que peu de temps après vous avoir envoyé les timbres contenus dans ma lettre du 28 juin, les autorités chiliennes ont défendu l'usage des timbres péruviens, et les ont retiré de la circulation. L'affranchissement se fait aujourd'hui avec des timbres chiliens.

» Pour obtenir les quelques-uns que je vous envoie aujourd'hui, je me suis adressé à la « *tesoreria* » de l'armée chilienne, où on me les a vendus par faveur, me disant que dans quelques jours l'autorité ferait détruire, en les brûlant, tout ce qui reste aujourd'hui de timbres péruviens. »

L'enveloppe de lettre que nous avons reçue porte les timbres chiliens et une étiquette d'enregistrement sur laquelle : *Lima-Chile!*

#### PHILIPPINES.

Une variété signalée par le *Philatelic Record*, et sur laquelle il ne peut y avoir doute, dit-on, c'est le 8 c. de peso, surchargé de la valeur nouvelle sur le 100 mils de peso, rose, qui aurait *Corrjos* au lieu de *Correos* :

8 c. de peso, rose.

#### PORTUGAL.

On désire que nous signalions plus le carton des cartes postales est beaucoup plus pâle, presque blanc : voilà pour le 10 reis ; que les deux lettres Sr sont un peu plus petites qu'autrefois au 20 reis, dont la couleur est d'un bleu foncé actuellement. Voilà qui est fait :

10 reis, brun sur carton chamois pâle.

20 — bleu foncé, — — —

Enfin M. Joannidès nous avise que la carte avec réponse 20 reis a les deux parties tenant par le côté gauche :

20 + 20 reis, bleu foncé.

#### QUEENSLAND.



Notre appel a été entendu. Plusieurs amateurs

se sont empressés de nous remettre le nouveau type de Queensland dont il y a aujourd'hui trois valeurs de connues. Le 2 shillings 6 pence, par suite de son inscription a vu son type légèrement modifié comme on le verra par le spécimen que nous donnons. Il y a jusqu'à présent avec le piquage et le filagramme annoncés :

|              |            |
|--------------|------------|
| 2 shillings, | bleu.      |
| 2 — 6 p.,    | vermillon. |
| 5 —          | carmin.    |

M. Fouré annonce le 5 sh. carmin, 1<sup>er</sup> type avec le filagramme Q et couronne. M. Fouré n'aurait-il pas fait confusion avec le 20 shillings qui a cette couleur ?

#### RUSSIE.

Nous avons devant nous les timbres nouveaux que nous adresse M. Breitfuss. Nous en avons parlé plusieurs fois déjà ; en voici les types. Nous avons d'abord celui qui sert pour les trois valeurs : 14, 35 et 70 kopecks. La valeur en chiffres sur fond de couleur occupe les quatre angles ; sous l'ovale, sur une bande courbe, la répétition de la valeur en toutes lettres, sur fond de couleur. Pour le reste du dessin, c'est la disposition des timbres connus dont on a adopté le papier vergé et la piqure ;



|             |                    |
|-------------|--------------------|
| 14 kopecks, | bleu, centre rose. |
| 35 —        | lilas, — vert.     |
| 70 —        | bistre, — orange,  |

Comme essais de ces timbres, nous avons, sur le même papier et piqués :

|             |                        |
|-------------|------------------------|
| 14 kopecks, | bistre, centre orange. |
| 35 —        | bleu, — rose.          |
| 70 —        | lilas, — vert.         |

Les timbres de plus fortes valeurs ont le type



plus grand : ce sont plutôt de belles étiquettes que des timbres, et quoique leur exécution soit irréprochable, ces timbres n'ont pas nos sympathies. Au centre, l'aigle de Russie se détache en relief blanc sur fond de couleur dans un cercle uni, avec entourage d'un cadre noir portant inscriptions et marquant la valeur de chaque côté ; les lettres et chiffres de ce cadre sont blancs sur fond de couleur pour les rendre plus visibles.

Imprimé en couleur sur papier vergé avec ondulations, piqués 13 :

|           |             |                     |
|-----------|-------------|---------------------|
| 3 roubles | 50 kopecks, | argent centre bleu. |
| 7 —       | —           | or — rose.          |

On nous envoie des essais d'enveloppes qui n'ont pas été adoptés ; nous ne possédons pas non plus les types des cartes et bandes nouvelles, nous les attendrons donc pour en reparler.

Nous avons reçu en communication de M. Breitfuss les timbres ci-après :



*Riajsk (Riazan).* Poste dont on ne connaissait pas de timbres. Le dessin est formé de clichés typographiques. Valeur au centre, avec inscription dans le cadre qui l'entoure.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

3 kopecks, rose vif.

*Bouzoulouk (Samara).* Ressemble au timbre de la 1<sup>re</sup> émission sauf que le chiffre valeur en rouge est sur fond quadrillé en losanges plus larges, avec inscription en lettres blanches plus grandes dans le cadre supérieur, et en lettres de couleur plus maigres dans le cadre inférieur.



Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, rouge, cadre vert.

*Arazmass (Nijnij Novgorod).* On connaît déjà



deux types de ce timbre. Celui que nous connaissons comme plus ancien et qui n'a pas d'étoile à la partie supérieure de l'ovale, ressemble à celui que nous reproduisons, mais n'a pas la même inscription ; la valeur aussi est de 3 kopecks, tandis que les autres étaient de 5 kopecks. Nous supposons que ce timbre est le premier émis et que la valeur de la taxe a été portée ensuite de 3 à 5 kopecks.

Imprimé en lithographie sur blanc :

3 kopecks, bleu indigo.

*Bobrow (Woronze).* Une variété que nous communique M. Breitfuss et qui n'appartient pas aux timbres roses en losange de 1872 et 1878, fait présumer qu'il y a eu plus de deux émissions de ce type :

3 kopecks, noir sur rose.



## SAINT-CHRISTOPHE.

Nous n'avons pu désigner le filagramme du 1/2 penny vert, lequel vient de nous parvenir avec les lettres C A et couronne, et on nous signale les deux autres valeurs : 2 1/2 et 4 pence avec ce même filagramme :

- 1/2 penny, vert.  
2 1/2 — brun-rouge.  
4 — bleu.

## TAITI.



A l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, on a employé à Taïti, le timbre 35 centimes pour 25, moyennant une surcharge, afin de remplacer sans doute la valeur manquante :

25 centimes, noir sur orange, surch, noire.

## TASMANIE.

La carte sur carton chamois émise le 1<sup>er</sup> février 1882 n'était que d'un usage provisoire. Celle qui était destinée à la détrôner vient de nous parvenir sur carton blanc épais, avec belle impression et suppression de cadre. Pour la disposition et les inscriptions, c'est la carte supprimée :

1 penny, carmin

## VICTORIA.

La bande 1 penny a aujourd'hui le timbre en cours au lieu d'avoir le type à effigie laurée. Le papier, le filagramme, etc., ne diffèrent pas de la bande remplacée :

1 penny, vert.

On nous apporte quelques cartes de service dont l'usage ne doit pas être très-récent, puisque certaines ont le millésime 187., ce qui annoncerait un usage antérieur à 1880.

Ces cartes sont des plus simples. En haut, en grosses lettres, *O. H. M. S.*, un trait au-dessous, puis trois traits pour l'adresse ; la première ayant *To*, le tout en impression noire ; un timbre rond, aux armoiries est appliqué en bleu à l'angle droit



supérieur : (Voir ci-contre).

Minister of mines, bleu  
do avec Inspector of mines.

sur la 2<sup>e</sup> ligne l'adresse.

Il y en a avec deux traits formant un rectangle pour mieux marquer la place où doit être appliqué

le timbre. Nous en avons quatre variétés par le mot *To*.

Minister of mines, noir.

Une carte du même ministère a les lettres *O. H. M. S.* plus maigres, le timbre n'est plus bleu, mais noir, appliqué dans le rectangle de droite, et les lignes réservées à l'adresse sont pointillées, sauf la place de la deuxième, qui a *Mining Surveyor*.

Minister of mines, noir.

Du ministère « of lands and agriculture. » nous avons :

1<sup>o</sup> En haut les armoiries de la Grande-Bretagne et *On Her Majesty's Service*, plus bas ; puis un trait ondulé, deux lignes formées par un trait commençant la première par *Mr.* la seconde par *Address* ; dans l'angle gauche (*Turn over* ; timbre rond aux armoiries, à l'angle droit supérieur.

Minister of lands and agriculture, noir.

A l'angle gauche supérieur on lit : n° 25.

Une seconde carte nous donne ces armoiries avec le lion tourné à gauche au lieu d'être à droite. Au lieu du trait ondulé il y a un double trait sous : *On Her Majesty's Service*, puis deux lignes formées par un trait en deux variétés :

1<sup>o</sup> La première ligne ayant *Mr.* ;

La seconde, sans inscription.

2<sup>o</sup> La première, commençant par *Name Mr.* ;

La seconde, — — *Address*.

A droite, angle inférieur : (*Turn over*).

Le timbre est noir pour les deux cartes.

Minister of lands and agriculture, noir, 1<sup>re</sup> variété.

— — — — — 2<sup>e</sup> — —

Une autre carte de ce même ministère rappelle cette dernière variété, sauf que la première ligne commence par *Name* et que le timbre est bleu.

Minister of lands and agriculture, bleu et noir.

Du ministère « of lands and survey » nous avons une carte où les caractères *On Her Majesty's Service* sont maigres et allongés, avec un double trait en dessous et les armes de la Grande-Bretagne au-dessus ; le lion debout, est tourné vers la droite, les lignes d'adresse ont, la 1<sup>re</sup> : *Name*, la seconde : *Address* ; à l'angle droit inférieur : (*Turn over*. — *O. B.* — 51). Le timbre est noir, à l'angle droit supérieur.

Minister of lands and survey, noir.

Le ministère « of Public instruction » nous donne une carte avec l'inscription : *On Her Majesty's Service*, en grandes capitales, un trait formé d'un fer de lance entre deux lignes ondulées à leurs extrémités en dessous, et les armes de la Grande-Bretagne, lion couché à droite au-dessus ; trois

lignes pointillées pour l'adresse, sans inscription et *Turn over*, à l'angle droit inférieur, *f131* à l'angle gauche inférieur. Le timbre est bleu et appliqué au petit bonheur sur les lignes de l'adresse.

Minister of Public instruction, bleu et noir.

Toutes ces cartes ont le carton blanc et d'une dimension qui varie de 120 sur 90 à 115 sur 83<sup>mm</sup>.

Une dernière carte du « Postmaster General » a la dimension 145 × 90<sup>mm</sup>. En haut, en caractères gothiques : *On Her Majesty's Service*; plus bas les armes de la Grande-Bretagne, puis en dessous : *The address, etc.*, et *To* plus bas; à l'angle droit supérieur le timbre rond aux armoiries; le tout en impression bleue sur papier paille épais, montrant une piqure sur trois côtés.

Postmaster General, bleu sur paille.

Les autres Départements, nous dit M. Westoby, ne se servent pas de cartes postales, leurs correspondances passant franches de port dans des enveloppes timbrées, au spécimen que nous reproduisons plus haut. Ce sont : Secrétariat général, Trésor, Justice, Commerce et Douanes, Travaux publics, Procureur, Avocat général, etc.

### Les Paraguay avec surcharge.

M. Latour nous apporte de nouveaux documents en faveur des timbres dont l'authenticité a été mise en doute par M. de Portes. C'est une attestation de l'Administrateur général des postes, dont la signature est régulièrement régularisée par une autre pièce.

Nous regrettons de voir que cette lettre n'est pas numérotée et qu'elle n'a pas été copiée au registre officiel; la pièce aurait eu une bien autre importance à nos yeux, car telle qu'elle est, cette attestation n'engage aucunement l'administration, mais le Directeur seul.

Quoiqu'il en soit, il est temps, nous semble-t-il, de clore cette discussion.

Voici donc la lettre qui déclare authentique les timbres suspectés :

|                                        |                                             |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Rép. du Paraguay.                      | A Asuncion, le 18 septembre 1882.           |
| Administration générale<br>des postes. | Monsieur ESTÈVE LATOUR, à Buénos-<br>Ayres. |
| Service international.<br>N°           | Monsieur,                                   |

L'Administration générale des postes dont je suis chargé, déclare que les timbres verts de dix centavos, avec la marque 1 et 2, en encre noir pâle pour les uns et noir brillant pour les autres, qui étaient en circulation l'année dernière avec un caractère provisoire et que vous avez fait acheter par l'entremise de M. José

Majo, ont été vendus dans le Bureau d'affranchissement de cette administration.

Elle déclare aussi que les exemplaires que vous avez remis dans le but de faire vérifier si ce sont des timbres authentiques qui ont été vendus, sont en effet des timbres authentiques, et ils vous sont renvoyés comme preuve, joints à un certificat en double, oblitérés avec le timbre correspondant, afin que vous en fassiez tel usage qui vous conviendra.

Je vous salue avec considération.

L'Administrateur général,  
Manuel AVILA.

### Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite). — Voir n° 239.

HUNT & HART'S WARREN'S EXPRESS. *Paid. 50 c.*  
Cadre ovale ornementé.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

C. C. HUNTLEY, STAGE AND EXPRESS LINE. Inscription, avec *Paid* sur le fond.

G. S. Rouge et mauve sur 3 c. chamois, 1864.

INDIAN CREEK EXPRESS. *Paid.* Diligence au milieu des montagnes.

P. S. Noir sur 3 c. (rose), blanc, chamois, 1864.

— — 6 c. (mauve) — — —

JAMES & Co's KOOTENAI EXPRESS. Nom en deux lignes.

C. G. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864, avec *Wells Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S.

J. C. JAMISON'S EXPRESS. *Paid.* Bandero'e.

— Noir sur 3 c., chamois, 1864.

JONES & EDGAR'S CANYON CITY EXPRESS. *Paid.*  
— I. Inscription typographique.

G. I. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

II. La même inscription en trois lignes.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

III. La même inscription en deux lignes, entourée d'un cadre obl. trans.

G. I. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

IV. JONES & EDGAR'S CANYON CITY EXPRESS, en une seule ligne, en lettres ouvertes. *Paid* dessous.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

V. La même, inscription. *Paid 50 cents* dessous; cadre à deux filets, obl. trans.

— Noir sur 3 c. — 1861.

JONES & EDGAR'S OWYHEE EXPRESS. — I. *Paid, 50 cents.* Lettres ouvertes. Cadre obl. trans.

Noir (coupé de l'enveloppe).

II. La même. *Paid 75 cents.*

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

KENNEDY & Co. — I. Cadre obl. trans. *Kennedy*



& Cos' Half Moon Bay and Pascadero Express Office, 679 and 681 Market Street.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

II. La même, avec *Paid* à droite.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

Il y a en outre des enveloppes de Kennedy, Long & Co Baggage and Transfer Co, et de Kennedy, Long & Co Express and Transfer Co, sur 3 c., blanc, chamois, 1864; mais nous ne croyons pas que celles-ci avaient une valeur postale.

KENSON'S OWENS RIVER EXPRESS. *Paid* en banderole; le tout entouré d'un cadre obl. rect. G. S. Rouge s. 3 c. saumon, 1864.

J. D. KERSEY'S EXPRESS. Cadre. obl. trans. aux coins évidés.

Rouge sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

Noir — 3 c., — 1861.

LA PORTE EXPRESS Co. Obl. trans., aux coins évidés. Fond ligné, portant le mot *Paid*, traversé par le nom de la Compagnie en lettres inclinant à droite.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

— — 6 c., (rose), blanc, chamois, 1864.

— — 6 c., (mauve), — — —

LAMPING & Co's EXPRESS. Obl. trans. Fond ligné, portant le mot *Paid*, traversé par le nom de la Compagnie.

C. G. Noir sur 6 c., blanc, chamois. 1861.

— — 12 c., paille, 1861.

Et en plus, Wells Fargo & Co Cal. and Coast Route à la P. S.

C. G. Noir sur 12 c., paille, 1861.

— — 3 c., blanc, chamois, 1861.

— — 6 c., — — 1864.

P. S. — — 6 c., (rose), chamois, 1864.

P. S. — — 6 c., (mauve), blanc, ch., 1864.



LANGTON & Co — I. *Langton's Pioneer Express* en caractères gothiques. *Paid* dessous, entouré d'ornementations identiques au 1<sup>er</sup> type de D. W. Harrier & Co.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

II. Ovale trans. ornementé, pointu aux extré-

mités. Au milieu du cadre; en haut et en bas, il y a sept petits blocs, avec treize autres de chaque côté. *Langton's Pioneer Express Paid*.

G. S. Noir sur env. ord. jaune vergé.

— — 3 c., blanc, chamois, 1853.

— — 10 c., — — —

— — 3 c., chamois, 1857.

Bleu sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

III. Semblable à la précédente, mais avec onze blocs au lieu de treize.

G. S. Bleu sur 3 c., chamois, 1853.

— — 3 c., blanc, 1861.

— — 10 c., — — —

Rouge sur 3 c., blanc, —

Noir sur 3 c., chamois, 1857.

— — 3 c., blanc, paille, 1861.

— — 6 c., blanc, —

— — 10 c., blanc, —

IV. Obl. trans. ornementé, contenant l'inscription suivante : *Langton's* dessus; *Paid* au milieu en lettres ouvertes, traversé par *Pioneer Express* en bas.

G. S. Noir sur 6 c., (rose), blanc, 1861.

— — 3 c. — — chamois, 1864.

— — 3 c. (bronze), — — 1864.

— — 6 c. (rose), — — 1864.

— — 6 c. (mauve), — — 1864.

G. S. Bleu sur 3 c., — — 1864.

V. *Langton's Nevada Mail and Express Co. Paid*.

Composition typographique, très-simple.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

LATTA'S MOUNTAIN EXPRESS. — I. Nom et le mot *Paid*, en trois lignes, avec une diligence de chaque côté du mot *Express*. Le tout entouré d'un cadre obl. trans. ornementé.

Noir (coupé de l'env.).

II. Semblable à la précédente, mais la diligence plus petite a les fenêtres en noir, ce qui ne permet guère d'apercevoir les voyageurs.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.

III. Semblable aux précédentes, mais avec ornements, au lieu de diligence.

P. S. Bleu sur 3 c. blanc, chamois, 1864.

C. M. LOCKWOOD & Co CANYON CITY EXPRESS. — Composition typographique.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

LOON CREEK EXPRESS. — I. Cadre à deux filets. Inscription *Paid*. *Loon Creek Express Letters for Loon Creek Should be addressed Care Shepherd's Express Idaho City, I. Ty.*

P. S. Noir sur c., blanc, chamois, 1864, avec le

*frank de Wells, Fargo & Co Cal. and Coast Route* au C. G.

II. *Loon Creek Express. Paid.*, en deux lignes.

C. G. Noir sur 3 c., chamois, 1864, avec *Wells, Fargo & Co Cal. and Coast Routes* à la P. S.

III. *Loon Creek Express C. J. Tassel, Messenger. Paid*, en trois lignes.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1870, avec *Wells Fargo & Co., Cal. and Coast Routes* dessus.

MEAD & CLARKE, en caractères gothiques ouverts, suivi par *Paid, over our Clear Creek Route*. Obl. trans. Fond ligné, coins évidés.

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

MC BEAN & Co. — I. Nom, suivi par *Granite Creek Express*. Cadre. obl. trans. ornementé.

C. G. Noir sur 3 c., chamois, 1864, avec *Wells, Fargo & Co Cal. and Coast Routes* à la P. S.

II. *Mc. Bean & Co's Middle Fork Express*. Semblable à la précédente.

C. G. Noir sur 3 c., chamois, 1864, avec *Wells, Fargo & Co Cal. and Coast Routes* à la P. S.

MERCHANT'S STAGE AND EXPRESS LINE, en noir, sur trois lignes, traversant le mot *Paid* en rouge.

P. S. Noir et rouge sur 3 c., chamois, 1870.

MORLEY, CALKINS & Co, DAILY EXPRESS. Nom suivi par *Paid*, en trois lignes. Cadre rect.

G. I. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

MOSSMAN & Co's EXPRESS. *Dirigo, Nez Perces and Salmon River Mines. Paid*. Cadre obl. ornementé.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1861.

NEVADA CITY AND MEADOW LAKE EXPRESS. Composition typographique en trois lignes, sur fond ligné. Obl.

P. S. Noir sur 3 c. blanc, 1864.

NICHOLS & Co's EXPRESS. — I. Nom, suivi par *Paid*, en trois lignes, cadre oblong, coins évidés.

P. S. Bleu sur 3 c., blanc, 1853.

II. Vignette, chien gardant un coffre-fort et bateau à vapeur, chemin de fer, etc, dans le lointain; *Nichols & Co's Express* au dessus; *Paid*, au dessous.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

— — — env. ord., portant des timbres mobiles des Etats-Unis.

G. H. NORMAN'S EXPRESS. Nom, suivi par *Paid*, en trois lignes, entouré d'un cadre rect. ornementé.

P. S. Noir sur 3 c. chamois, 1864.

ORGAN & TIBBETT'S EXCELSIOR EXPRESS. Nom en cadre obl. ornementé.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.

OROVILLE & QUINCY EXPRESS Co. Diligence en noir traversée par l'inscription suivante en rouge, *Paid Oroville et Quincy Express Co. and Wells Fargo et Co's Routes*.

P. S. Noir et rouge sur 3 c., paille, 1870.

PACIFIC EXPRESS. — Messenger à cheval, au milieu. *Pacific Express* au dessus; *Paid*, au dessous. Nom aussi, sur la selle.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

— — — 10 c., blanc, 1853.

II. La même, avec changement de l'inscription en *Pacific Express Co*; point de changement sur la selle.

G. S. Bleu sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

Noir — 3 c., — — —

III. Semblable au type II, mais le cheval est plus ombré, et permet de voir le C de *Co* sur la selle. Les lettres du mot *Paid* sont plus épaisses et plus ombrées.

G. S. Noir sur env. ord., chamois.

— — — — jaune vergé.

— — 3 c. chamois, 1853.

PACIFIC STAGE AND EXPRESS Co. — I. Ovale trans. avec cadre de dentelures. *Pacific Stage and Express Co, San Francisco, Sacramento, Auburn, Grass Valley, Nevada, Eureka, Virginia*. Diligence à quatre chevaux au milieu. *Paid* dessous.

P. S. Bleu sur 3 c., blanc, 1861.

Nota. (On trouve des réimpressions sur des enveloppes blanches, format ordinaire.)

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

II. La même, sans mention des bureaux (c'est M. Lomler qui nous a signalé ce *frank*, il y a plusieurs années).

III. Cadre obl., évidé aux coins. *Pacific Stage and Express Co* dessus. Diligence à six chevaux, au milieu; *Paid*, dessous.

G. S. Rose sur 3 c., blanc, 1861.

Noir — 3 c., — chamois, 1861.

Nota. (On trouve des réimpressions en noir et en rose sur des enveloppes blanches, chamois, format ordinaire.)

IV. Semblable à la précédente, mais en haut de l'enveloppe il y a l'inscription suivante sur une seule ligne : *San Francisco, Sacramento, Auburn, Grass Valley, Nevada, Truckee Meadows, Virginia*.

Noir sur 3 c., chamois, 1861.

PACIFIC UNION EXPRESS Co. — I. P. U. Express *Paid Va*, sur une seule ligne.



Bleu sur blanc (coupé de l'env.).

II. Banderole portant le nom de la Compagnie, avec le mot *Paid*.

G. S. }  
variant à }  
P. S. } Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.  
Rouge ou rose sur 3 c., blanc, ch., 1864.

— — 6 c., blanc, chamois, ---

— — 12 c., paille. 1861.

G. S. Rouge ou rose sur 3 c., blanc, cham., 1864.

variant --- --- 6 c., --- ---

à P. S. surchargé par *Wells, Fargo & Co. Cal. & Coast Routes*.

P. S. Rouge sur 3 c., chamois, 1864, surchargé par *Haywood Express Co.* en noir.

*Nota.* On trouve en outre les *franks* du *Pacific Union Express Co.* au C. G. de l'enveloppe avec des réclames particulières à la P. S.

PANIMINT PONY EXPRESS. *Paid 25 cents via San Bernardino.* Dessin ornementé. Messenger à cheval, etc.

P. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

PATTISON'S EXPRESS. *Paid.* Banderole.

Noir sur chamois (coupé de l'env.).

N. O. PAULY'S EXPRESS. --- I. Cadre obl. trans., coins arrondis. Inscription *N. O. Pauly's Express, Paid.*

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

II. La même, mais cadre formé d'un seul filet, avec des ornements.

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

III. La même, inscription, en trois lignes. Petit rect., presque carré.

Noir sur blanc (coupé de l'env.).

IV. Même inscription, cadre ornementé, avec feuilles. Obl.

Noir sur blanc (coupé de l'env.).

PAULY & NOHRMAN'S EXPRESS. *Paid* dessus. Petit rect. Cadre ornementé.

Noir sur blanc (coupé).

R. PENMAN'S EXPRESS. Dans une seule ligne de type sous *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes*.

Noir sur 3 c., paille, 1870.

PESCODORO AND HALF MOON BAY STAGE CO. On dit que cette Compagnie a émis un *frank*, mais nous ne l'avons pas vu.

PETALUMA & SAN FRANCISCO EXPRESS *Paid.*

Noir (?) sur 3 c., 1864.

PHILIP & GREGORY'S EXPRESS. Composition typographique dans un cadre obl. ornementé:

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

J. C. RAMEY & Co's EXPRESS. *Paid 50 cents.*

Noir sur blanc (coupé de l'env.)

RAUM'S EXPRESS, --- I. Cadre obl. ornementé, entourant l'inscription *Raum's Ruby Hill, Schellburn and Rubyville Express. Agency White Pine Daily News.*

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1870.

C. G. Noir sur 3 c., paille, 1870, avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S.

II. Composition typographique. *Raum's Ruby Hill, Centerville and Shelburn Express. Agency White Pine Daily News.* Sans cadre.

P. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

III. Composition typographique semblable à la précédente, mais différant par les détails. *Centerville* est omis.

P. S. Noir sur 3 c., blanc., 1870.

ROCKFELLOW & Co's EXPRESS. Nom, et *Paid 75 cents*, entourés d'ornementations.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

RUBY HILL AND SCHELLBURN EXPRESS. *Mell. Raum, Agent*, Cadre obl., pointu aux extrémités.

P. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

RUNDELL & Co's EXPRESS. Nom, et *Paid 50 cents*, en deux lignes, caractères ouverts.

P. S. Noir sur env. ord. uni.

RUNDELL & JONES' EXPRESS. Nom, et *Paid 50 cents*, en deux lignes. Cadre obl.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, 1861, avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast* à la P. S.

SACRAMENTO RIVER EXPRESS. 306 *Montgomery St. Paid.* Composition typographique.

G. S. Bleu sur 3 c., paille, 1870.

Noir --- 3 c., blanc, paille, 1870.

SALMON RIVER & NEZ PERCES EXPRESS. --- I. Nom en deux lignes, suivi par *Paid 50 cents*. Le mot *Express* est en caractères qui inclinent à droite. Cadre obl. à deux filets.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1861. avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S.

II. La même, *Paid 75 cents*.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, 1861, avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S.

III. La même, *Express* en caractères droits. *Paid 50 cents*.

G. I. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1861, avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S. (Voir aussi *Tracy & Co.* type IV).

IV. La même, avec *To Salmon River & Nez Perces Mines* dans une seule ligne sous *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* :

Noir sur 3 c., chamois, 1861,

SCHOCK'S COPPER CITY EXPRESS. Obl. Cadre ornementé.

P. S. et G. S. sur 3 c., chamois, 1864.

SHEPHERD'S EXPRESS. (Voir *Tracy & Co.*).

SIDNEY SHORT ROUTE. CLARKE'S CENTRAL EXPRESS TO THE BLACK HILLS.

--- sur 3 c., 1876 (émission du centenaire).

SNOWSHOE EXPRESS. Messenger sur des raquettes, dans un cadre ovale.

I. Daté 1857. D. S. Noir sur env. ord. vergé.

II. Sans date. --- --- --- ---

SWIFT & Co's EXPRESS. — I. Écusson obl. portant l'inscription *Paid Swift & Co. Express.*

P. S. Noir sur env. ord. jaune vergé.

--- --- 3 c., blanc, chamois, 1853.

II. Cadre à deux filets avec la même inscription.

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

GRANT I. TAGGART'S WEAVERVILLE AND SHASTA EXPRESS, en deux lignes. *Paid* dessus. Cadre obl. ornementé.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1854.

THOMPSON & Co. Cadre à deux filets. *Paid over Thompson & Co's and Wells, Fargo et Co's Californian Routes.*

G. S. et P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

THOMES & SKADEN'S EXPRESS. — I. Composition typographique. *Paid. Thomes & Skaden's Express Susanville & Reno, connecting with Wells, Fargo & Co.*

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1870.

Bleu --- 3 --- --- ---

--- --- 6 --- chamois, ---

(b) Changement d'orthographe : *Skadden* au lieu de *Skaden*.

P. S. Bleu sur 3 c., paille, 1870.

II. Banderole. Même inscription, mais encore un changement d'orthographe. Cette fois, c'est *Thomes & Skadan*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, 1870.

--- --- env. ord., blanc, grand format.

--- --- --- paille, --- ---

III. Semblable au type II, mais la banderole et les lettres sont un peu différentes. Au type II, le crochet opposé à *Susanville & Reno* tourne à gauche; au type III, il tourne à droite

P. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

TIBBES & Co's EXCELSIOR EXPRESS. Nom en trois lignes. Cadre obl.

P. S. Noir sur blanc (coupé de l'env.)

(A continuer) CH. H. COSTER.

### Congrès postal.

Nous mettons sous presse quand nous apprenons qu'un Congrès postal doit avoir lieu incessamment à Lisbonne, et que l'Allemagne se propose d'y faire quelques propositions nouvelles.

Ne serait-il pas opportun de tâcher de faire rapporter cette malencontreuse mesure qui défend d'expédier sous bande, comme imprimés, les cartes et enveloppes postales, sous le prétexte que ces objets représentent une valeur, comme si tout envoi, n'importe lequel, n'en avait pas.

Tous, nous avons un égal intérêt (collectionneurs et marchands) à user de notre influence pour essayer de mettre fin à une situation *exceptionnelle* pour nous, et qui devient de plus en plus impossible chaque jour. Tout récemment, pour quelques cartes et bandes de Barbade, nous avons dû payer 85 fr. de port. Dans ces conditions est-il possible de continuer à recevoir des cartes?

Que les sociétés de timbrologie secouent donc leur apathie; qu'elles n'imitent pas le mauvais exemple donné jadis par la société française, qui prétendait qu'il n'y avait pas lieu pour elle à réclamer; mais au contraire, qu'elles pétitionnent auprès de leurs délégués, et enfin, que chacun, individuellement, adresse sa réclamation, soit en pétitionnant ou en usant de son influence, et nous sommes persuadé que le Congrès postal n'hésitera pas à revenir sur une décision arbitraire, à laquelle beaucoup de pays tiennent si peu, qu'ils n'ont jamais observé la convention, et d'autres, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, qui autorisent les envois de cartes, etc., sous bande, pour l'intérieur du pays.

Nous avons pour notre part adressé déjà nos observations; que nos lecteurs ne perdent pas de temps et qu'ils imitent notre exemple.

### Le nouveau catalogue.

Les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> livraisons, soit les pages 117 à 148 ont été expédiées à tous nos souscripteurs.

En réponse à diverses demandes qui nous ont été adressées, nous ne pouvons absolument pas accepter *aucune* souscription *nouvelle* qu'au prix de 20 fr. Nous prévenons même MM. les retardataires, qu'en présence des proportions imprévues de ce travail, nous serons indubitablement forcé de majorer le prix de 20 fr. aussitôt que nous serons à même de déterminer le nombre de livraisons que comportera le volume.

Braun — Imp. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59









TARJETA POSTAL.



ESCRIBASE DE ESTE LADO LA DIRECCION Y LA COMUNICACION DEL OTRO.

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 200 GRAVURES

SUIVI DU

# TIMBRE FISCAL

.DIXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 100 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Libraire-Éditeur

GALERIE BORTIER, 7, 14 et 18

1883



ਭੰਡਾਰਖਾਨਾ ਲਾਗੇ



ਸੰਪ੍ਰਦਾਇਕੀ ਸੇਵਾ ਵਿਖੇ

ਭੰਡਾਰਖਾਨਾ ਲਾਗੇ ਭੁਕਤੀ ਲਿਖੋ







LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 200 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Galerie Bortier, 7, 14 et 18

---

1883

Bruxelles. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48.



# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1883

|                                                             |                                                                                              |                                                 |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Açores, 17, 33*, 57.                                        | Danemark, 42, 66, 74.                                                                        | Hongrie, 19*, 92.                               |
| Afganistan, 81.                                             | Dankoff, 62, 77*.                                                                            | Houston, 11*.                                   |
| Aleksandria, 6*, 21.                                        | Dmitroff, 62.                                                                                |                                                 |
| <i>Allemagne. Echos d', 16.</i>                             | Drieprowsk, 61.                                                                              |                                                 |
| Allemagne, Empire, 9, 17, 57, 65.                           | Dominicaine Rép., 27, 34, 42*, 51, 59, 82.                                                   | Inde anglaise, 12, 33, 44*, 84, 94.             |
| Ananieff, 86*.                                              | Dominique, 10, 18*, 34, 43, 51*, 59, 75, 82.                                                 | — néerlandaises, 44, 59, 92, 92.                |
| <i>A nos lecteurs, 81.</i>                                  | Donetz, 16.                                                                                  | — — <i>A propos des cartes fausses des, 92.</i> |
| Antigua, 33.                                                | Douchowstchina, 14*, 61.                                                                     | — portugaise, 4, 12, 19*, 37, 52, 59, 81, 94.   |
| Antilles danoises, 65.                                      | Drammen, 68, 85.                                                                             | Irbis, 61.                                      |
| Antioquia, 11, 52, 75.                                      |                                                                                              | Islande, 4, 92.                                 |
| Ardatoff, 45*.                                              |                                                                                              | Italie, 19, 37*, 59, 92.                        |
| Arequipa, 5, 20, 28, 44, 53.                                | Equateur, 18*, 51*, 67.                                                                      |                                                 |
| Argentine, 1, 73, 89.                                       | Espagne, 34.                                                                                 | Jamaïque, 67*, 76.                              |
| Arzamass, 21*.                                              | Etats confédérés d'Amérique, 11*, 18.                                                        | Japon, 28, 37.                                  |
| Atjeh, 33.                                                  | — — — Baton Rouge, 18.                                                                       | Jassy, 63.                                      |
| Australie du Sud, 25, 33, 57.                               | — — — Fairville, 18.                                                                         | Jegorievsk, 62.                                 |
| — occidentale, 1, 9, 41, 89.                                | — — — Houston 11*.                                                                           | Jeletz, 93.                                     |
| Autriche, 9, 25*, 34, 65, 73*, 81.                          | — — — Rheatown, 18.                                                                          | Jhind, 41, 92.                                  |
| <i>Avis important, 24.</i>                                  | Etats-Unis d'Amérique, 2, 7*, 11*, 18*, 27*, 34*, 43, 51, 55, 63, 70, 75, 79, 82*, 90*, 95*. | Jummoo-Kachmir, 41, 59, 84*.                    |
|                                                             | <i>Etats-Unis d'Amérique. Les postes privées des, 7*, 63, 70, 79*, 95*.</i>                  |                                                 |
| Bahamas, 41, 73, 89*.                                       | Etats-Unis de Colombie, 2*, 11, 18*, 28*, 36, 43*, 51*, 67, 75, 83*, 90*.                    | Kadnikoff, 15*, 22*, 29*.                       |
| Bangkok, 17, 25, 34, 57, 81.                                | — — — Antioquia, 11, 52, 75.                                                                 | Kassimoff, 62.                                  |
| Barbade, 25, 49, 83.                                        | — — — Bolivar, 3*, 67.                                                                       | Kirilloff, 45*.                                 |
| Baton Rouge, 18.                                            | — — — Cali, 51*, 75.                                                                         | Kortschewa, 16.                                 |
| Bavière, 10, 17*, 26, 34, 41, 49, 89.                       | — — — Cundinamarca, 83*.                                                                     | Kotelnitch, 29, 61.                             |
| Belgique, 1, 10, 26, 41, 57, 66, 74, 81*, 90.               | — — — Tolima, 91.                                                                            | Rozietz, 15.                                    |
| Berdiansk, 15, 61.                                          |                                                                                              | Krapiwna, 63.                                   |
| Bhopal, 58.                                                 |                                                                                              | Krementschong, 38.                              |
| Biejetz, 16.                                                |                                                                                              | Labouan, 28.                                    |
| Bieloserk, 88*.                                             |                                                                                              | Libéria, 4.                                     |
| Bogorodsk, 29*, 62.                                         |                                                                                              | Liwny, 22.                                      |
| Bolivar, 3*, 67.                                            | Faridkot, 3*, 28, 43*, 75.                                                                   | Longa, 60.                                      |
| Borisoglebsk, 62.                                           | Fairville, 18.                                                                               | Luxembourg, 4, 12*, 44, 59.                     |
| Bosnie et Herzégovine, 26, 42.                              | Fidji, 4*, 91.                                                                               |                                                 |
| Bougoulma, 14*, 60*, 69*.                                   | Finlande, 19, 23, 36, 43, 67, 75*, 91.                                                       | Malacca, 5, 13, 37, 44, 52*, 68*, 76.           |
| Brésil, 2, 18, 34*, 49*, 74, 82.                            | — Helsingfors, 19, 67, 75*.                                                                  | Malaise Péninsule, 5.                           |
| Bronnitsi, 62.                                              | <i>Finlande, La vérité sur les envél. dites 1845 et 1850, 23.</i>                            | Malmyche, 61.                                   |
| <i>Buenos-Ayres. Les faux, 55.</i>                          | France, 28, 36, 43, 52.                                                                      | Malte, 37.                                      |
|                                                             |                                                                                              | Maurice, 28*, 68*, 84, 92*.                     |
| Cali, 51*, 75.                                              |                                                                                              | Melitopol, 22, 62.                              |
| Canada, 2, 10.                                              | Gdoff, 22, 77*.                                                                              | Mexique, 5, 13, 20, 23*, 37, 76, 84, 92.        |
| Capacua, 26*, 70.                                           | Glasoff, 61.                                                                                 | <i>Mexique. Les derniers Porte de Mer, 23*.</i> |
| <i>Capacua. Le timbre de, 70.</i>                           | Grande-Bretagne, 4, 11*, 19, 24*, 31*, 59*, 67*, 75*, 84.                                    | Michailoff, 63.                                 |
| Cap de Bonne Espérance, 2, 34, 74, 90.                      | <i>Grande-Bretagne. Les envél. Régistration de la, 24*, 31*.</i>                             | Montserrat, 44.                                 |
| Cap-Vert, 74.                                               |                                                                                              | Moqnega, 44*.                                   |
| <i>Catalogue. Le nouveau, 8, 15, 24, 32, 40, 48, 64.</i>    | Grèce, 12, 59, 84.                                                                           | Morschansk, 15, 29*, 54, 62.                    |
| Ceylan, 2*, 26, 42, 50*, 74.                                | Grenade, 19, 28*, 36*, 44, 67.                                                               | Moscou, 38, 45*.                                |
| Charkoff, 54*.                                              | Griqualand, 36.                                                                              |                                                 |
| Chili, 2, 10*, 27, 90.                                      | Guatemala, 4, 52.                                                                            | Nevis, 20, 92*.                                 |
| Chypre, 10, 42, 50, 66, 74, 90.                             | Guinée, 84.                                                                                  | Nolinsk, 61.                                    |
| Colonies françaises, 51, 58, 70.                            | Guyane anglaise, 4.                                                                          | Nord de Bornéo, 52*, 59, 76*, 85.               |
| <i>Colon. franç. A propos des timbres avec erreurs, 70.</i> | — hollandaise, 59, 67, 91.                                                                   | Norwège, 28, 44*, 52, 68, 73, 85.               |
| Coro, 48, 95*.                                              |                                                                                              | — Drammen, 68, 85.                              |
| <i>Coro à la vela. Les timbres, 45*.</i>                    |                                                                                              | — Tromsø, 44*, 52, 68.                          |
| Costa Rica, 10, 18, 27*, 42*, 58, 66*, 79, 88.              | Hawaïan, 91*.                                                                                | Nouvelle Calédonie, 5, 14, 20, 52.              |
| <i>Costa-Rica avec surcharges. Les, 79, 88.</i>             | Helmi et Runsala (Cie), 18.                                                                  | — Galles, 37, 68.                               |
| Cote d'or, 90.                                              | Helsingfors, 19, 67, 75*.                                                                    | — Zélande, 20, 37.                              |
| Cuba, 27, 51, 58*, 66*, 74, 82.                             | Honduras. Répub., 19*.                                                                       |                                                 |
| Cundinamarca, 83*.                                          | Hong-Kong, 36, 76.                                                                           | Novgorod, 29, 60*.                              |
|                                                             |                                                                                              | Nowanuggur, 76, 88*.                            |

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).

Ochansk, 61.  
 Odessa, 21\*.  
 Orange, 5, 20, 23, 38.  
 Orgueyeff, 14, 63.  
 Ostrogoysk, 21, 60.  
 Oustysolsk, 60\*.  
  
 Panama, 53.  
 — Cie, interocéanique, 50\*.  
 Perciaslaw, 14.  
 Perm, 61.  
 Pérou, 5, 20, 28\*, 44\*, 53\*, 76, 85\*, 92.  
 — Arequipa, 5, 20, 28, 44, 53.  
 — Moquega, 44\*.  
 — Puno, 5.  
 Perse, 5.  
 Philippines, 5, 14, 20, 45, 53\*, 60\*, 68, 76, 85, 93.  
 Podolsk, 62, 69.  
 Porto Rico, 20, 54.  
 Portugal, 29\*.  
 Puno, 5.  
  
 Queensland, 5\*, 14, 38, 60.  
  
 Rajpeepia, 88\*.  
 Rheatown, 18.  
 Rijsk, 62.  
 Riazan, 62.  
 Roumanie, 29, 38, 45, 77.  
*Russie, Notes sur les timbres ruraux de*, 16, 61.  
 Russie, 6\*, 14\*, 16, 20\*, 29\*, 38\*, 45\*, 54\*, 60\*,  
 69\*, 77\*, 85\*, 93.  
 — Aleksandria, 6\*, 21.  
 — Ananieff, 86\*.  
 — Ardatoff, 45\*.  
 — Arzamass, 21\*.  
 — Berdiansk, 15, 61.  
 — Biejetzk, 16.  
 — Bielozerk, 38\*.  
 — Bogorodsk, 29\*, 62.  
 — Borisogliebsk, 62.  
 — Bougoulma, 14\*, 60\*, 69\*.  
 — Bronnitsi, 62.  
 — Charkoff, 54\*.  
 — Dankoff, 62, 77\*.  
 — Dmitroff, 62.  
 — Dnieprowsk, 61.

Russie, Donetz, 16.  
 — Douchowtchina, 14\*, 61.  
 — Gdoff, 22, 77\*.  
 — Glasoff, 61.  
 — Irbit, 61.  
 — Jassy, 63.  
 — Jegoriewsk, 62.  
 — Jeletz, 93.  
 — Kadnikoff, 15\*, 22\*, 29\*.  
 — Kassimoff, 62.  
 — Kiriloff, 45\*.  
 — Kortschewa, 16.  
 — Kotelnitch, 29, 61.  
 — Kozielletz, 15.  
 — Krapiwna, 63.  
 — Krementschong, 38.  
 — Liwny, 22.  
 — Louga, 60.  
 — Malmyche, 61.  
 — Méliopol, 22, 62.  
 — Michailoff, 63.  
 — Morschansk, 15, 29\*, 34, 62.  
 — Moscou, 38, 45\*.  
 — Nolsk, 61.  
 — Novgorod, 29, 60\*.  
 — Ochansk, 61.  
 — Odessa, 21\*.  
 — Orgueyeff, 14, 63.  
 — Ostrogaysk, 21, 60.  
 — Oustysolsk, 60\*.  
 — Perciaslaw, 14.  
 — Perm, 61.  
 — Podolsk, 62, 69.  
 — Rijsk, 62.  
 — Riazan, 62.  
 — Sapojok, 62.  
 — Schadrinsk, 15\*, 61.  
 — Skopin, 62.  
 — Soroka, 38, 63.  
 — Spassk Riansanski, 45\*, 63.  
 — Staraja Roussa, 15.  
 — Starobielsk, 22.  
 — Stchigry, 22\*.  
 — Tamboff, 60\*.  
 — Tcherkask, 16.  
 — Toula, 63\*.  
 — Tschern, 63.  
 — Tver, 16, 22\*.  
 — Weissiegonsk, 16, 85\*.

Saint-Christophe, 45, 69.  
 Sainte-Lucie, 22, 38, 45, 60, 86, 93.  
*Saint-Louis, Le timbre local de*, 55.  
 Saint-Vincent, 29, 38, 46\*.  
 Salvador, 29\*, 39, 54\*, 77\*.  
 Samoa, 46.  
 Sapojok, 62.  
 Schadrinsk, 15\*, 61.  
 Selangor, 86, 93.  
 Servie, 46, 54.  
 Seychelles, 15, 39.  
 Shanghai, 6, 22.  
 Siam, 77\*, 93.  
 Sierra Leone, 78.  
 Skopin, 62.  
 Soroka, 38, 63.  
 South, 88\*.  
 Spassk Riansanski, 45\*, 63.  
 Staraja Roussa, 15.  
 Starobielsk, 22.  
 Stchigry, 22\*.  
 Snède, 6\*, 39, 78.  
 Sungei Ujong, 15, 22\*, 86.  
 Suisse, 23, 30\*, 39, 54, 86.  
  
 Tabago, 54, 60\*, 86, 93.  
 Taïti, 46, 69.  
 Tamboff, 60\*.  
 Tasmanie, 6, 23, 46, 54\*, 60, 69\*.  
 Tcherkask, 16.  
 Tolima, 91.  
 Toula, 63.  
 Transvaal, 6\*, 15, 46, 61, 86, 93.  
 Trinité, 6, 23, 30\*, 39.  
 Tromsø, 44\*, 52, 78.  
 Tschern, 63.  
 Turquie, 86, 93.  
 Tver, 16, 22\*.

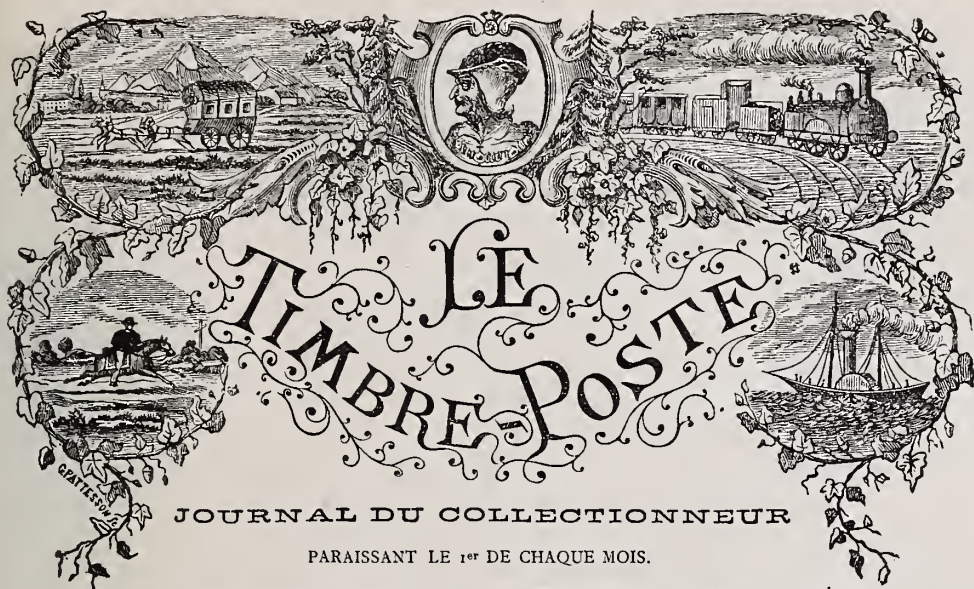
*Un peu de science à propos de timbres*, 87.  
 Uruguay, 30, 39\*, 46\*, 69, 78\*, 86, 93\*.

Venezuela, 6\*, 48\*, 79\*, 94\*.  
 — Coro, 48\*.  
 Victoria, 6, 23, 48\*, 79, 86, 94\*.  
 Vierges, 55, 87, 94.

Weissiegonsk, 16, 85\*.  
 Wurtemberg, 16, 30, 61\*, 69\*, 87\*.







TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE.)

Le *Philatelic Record* a vu le 1/2 cent émis en février dernier avec la lettre R de *provisorio* remplacée par un B renversé.

1/2 centavo, vermillon, surch. noire.

### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Un 6 pence, timbre télégraphe, semblable au 1 penny reproduit nous a été communiqué. Il a le filagramme C C et couronne, et le piquage 14 :

6 pence, lilas.

Les 1 et 2 pence nous sont parvenus avec le nouveau filagramme C A et couronne :

1 penny, bistre.  
2 — jaune-orange.

### BELGIQUE.

Une heureuse nouveauté postale, écrit un de nos confrères de la grande presse a été établie par un arrêté postal pris sur la proposition de M. le Minis-

tre des travaux publics et inséré au *Moniteur* du 6 Décembre :

Art. 1<sup>er</sup>. — A dater du 15 décembre courant, l'Administration des Postes émettra des cartes postales spéciales, que l'on pourra fermer et qui prendront le nom de cartes-lettres.

Art. 2. — Ces cartes porteront l'empreinte d'un timbre de 10 centimes, équivalant à la taxe des lettres à l'intérieur jusqu'à 15 grammes.

Il sera loisible d'utiliser ces cartes pour les correspondances avec l'étranger en complétant au moyen de timbres-poste ordinaires.

Art. 3. — Les cartes-lettres seront mises à la disposition du public au prix du timbre de 10 centimes dont elles sont revêtues. Ce timbre cessera d'être valable s'il est détaché de la carte.

Art. 4. — Les cartes-lettres seront soumises aux conditions réglementaires des lettres ordinaires.

Est-ce bien une heureuse nouveauté postale comme on le dit, et ne lui préférera-t-on pas la lettre sous enveloppe qui coûte le même prix ? Enfin voici en quoi consiste la nouveauté. La carte ouverte mesure 147 sur 113mm; elle est destinée à être pliée en deux; le recto est bleu pâle; le verso blanc, comme les cartes actuelles des Pays-Bas. En haut : *Carte-lettre*; en dessous : *Kaartbrief*; à

gauche, verticalement de bas en haut : *A ouvrir le long du pointillé* sur la première ligne et *Openen langs de puntenlijn*, traduction flamande sur la seconde ligne; à droite, le timbre à 10 centimes; sur la seconde partie, au milieu et sur deux lignes : *Compléter au moyen de timbres-poste l'affranchissement des cartes-lettres à destination de l'étranger* avec traduction flamande plus bas, également sur deux lignes.

Les bords de la carte sont gommés aux quatre côtés, un piquage intérieur à côté de la gomme permet d'ouvrir la carte :

10 centimes, carmin, surcharge bleu-pâle.

Une remarque à propos de ces cartes. Le décret porte qu'à partir du 15 on se servira de ce nouveau mode de correspondance et nous avons une carte oblitérée 12 décembre.

#### BRÉSIL.

Le 200 reis, type local, n'a pas encore été mis officiellement en circulation. On n'a donc pas dû en créer un second type. Informations prises auprès de la personne qui nous l'avait désigné, elle reconnaît s'être trompée.

#### CANADA.

Semblable au 3 cents, 1868, sur papier *verge* blanc, il existe :

1 cent, brun-orange.

On nous signale la prochaine émission de cartes postales avec réponse.

#### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Les enveloppes pour lettres enregistrées sont de quatre formats :  $132 \times 83$ ,  $150 \times 97$ ,  $253 \times 175$  et  $292 \times 150^{\text{mm}}$ .

Les deux plus petits formats ont à l'angle gauche supérieur un R : les autres ont *Registered* dans un cadre oblong.

Le timbre 1/2 penny avec surcharge n'est plus. Cette valeur vient de reparaitre (1<sup>er</sup> septembre) au type connu mais imprimé sur papier blanc au nouveau filagramme C A et couronne :

1/2 penny, noir.

Le 3 pence *rouge-brun*, nous arrive par MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup> avec le chiffre 3, gras, *renversé*. Il faut croire qu'on n'est pas rassuré sur ce timbre qui réclame ce surcroît de précautions pour ne pas être délivré le soir à 1 penny :

3 pence, rouge-brun, surch. noire.

#### CEYLAN.



16 cents, sur 24 c. vert, surch. noire.

Il faut croire qu'il y a changement des taxes-télégramme puisque le 50 cents bleu, télégraphe, a été surchargé 40 cents d'après ce que nous apprend M. Goutier :

40 cents, bleu, surcharge noire (?)

#### CHILI.

Le 30 septembre dernier, écrit un de nos collègues, la carte 2 centavos a été remplacée par une autre d'un type nouveau. A droite, l'effigie de Christophe Colomb dans un petit cercle, comme les timbres poste; *Colon* en dessous, 2 plus bas et *centavos* sur une bande courbe, le tout sur un écusson avec branches de chaque côté et une banderole à la partie inférieure, contenant : *Republica de Chile*; à gauche de la carte, une large banderole ayant : *Tarjeta postal*, puis trois lignes pour l'adresse dont la première commence par : *Sr*; dans l'angle gauche inférieur ; *En este lado debe escribirse — unicamente la dirección*.

Le cadre, car il y en a un à cette carte, est formé de deux filets avec ornements (?) aux angles. Dimensions  $127 \times 80^{\text{mm}}$ .

2 centavos, rouge sur vert-gris.  
2 + 2 — — —

La carte avec réponse ne diffère pas de la carte ordinaire, sauf les inscriptions : *La Tarjeta para la respuesta lleva adimas -- con respuesta pagada*.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De la compagnie *Am. Rapid Tel.* nous avons de nouvelles valeurs, savoir :

3 cents, orange.  
1 — bistre pâle, *Duplicate*.

Une valeur 50 cents était à la veille de paraître lorsqu'on nous a expédié celles-ci.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre *Recomendada* a été vu percé à l'épingle par le *Philatelic Record* :

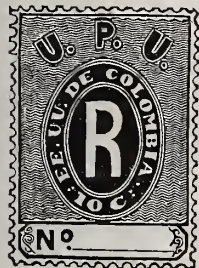
10 centavos, violet



Le même journal connaît le 1 peso 1868 sur papier azuré :

1 peso, chair.

Un timbre pour lettres enregistrées doit paraître le 1<sup>er</sup> janvier 1883. Le nouveau venu nous arrive par l'entremise de M. Joannidès. Il n'est pas beau, le timbre bien entendu, et les frais d'imagination n'ont pas été bien grands. Au centre, une lettre R (Recomendada) dans un ovale entouré de l'inscription : EE. UU. de Colombia 10 c.; en dehors de l'ovale, les lettres U. P. U. mystérieuses pour nous; au bas, un cartouche destiné à contenir un numéro comme



l'indiquent les lettres : N°.

Imprimé en couleur sur papier jaune, piqué 12 1/2 : 10 centavos, rouge sur jaune.

*Bolivar.* Le 1<sup>er</sup> octobre dernier a vu naître une série nouvelle de timbres avec laquelle ce pays compte rétablir ses finances dirait-on. Il n'y en a que six valeurs au millésime 1882, ce qui annonce



une émission prochaine. Au centre d'un cercle, l'effigie de Bolivar qui deviendra bientôt aussi commune sur les timbres de l'Amérique du sud que l'effigie dite de Victoria sur les timbres anglais et



colonies. De chaque côté du cercle les armoiries des Etats-Unis de la Colombie; valeur en chiffres

en haut et en bas, en dehors du cercle, et pour inscription : *Correos de Bolivar — EE. UU. de Colom-*



*bia*; le millésime 1882 est placé au bas du cercle, sauf pour le 40 centavos qui le contient en-haut. Le cadre est différent pour chaque valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé, piqué 12 pour le 1 peso et piqués 12 verticalement et 15 horizontalement pour les autres valeurs :

|             |                |
|-------------|----------------|
| 5 centavos, | bleu outremer. |
| 10 —        | violet.        |
| 20 —        | carmin.        |
| 40 —        | brun.          |
| 80 —        | vert.          |
| 1 peso,     | jaune-orange.  |

Les timbres 5 et 10 pesos nous sont parvenus au type que nous avons fait connaître récemment et dans les couleurs ci-après :

|          |         |             |           |
|----------|---------|-------------|-----------|
| 5 pesos, | carmin, | cadre bleu, | piqué 12. |
| 10 —     | bleu,   | — rouge,    | — 16.     |

#### FARIDKOT.

Nous tenons de M. Burnett deux timbres de ce pays qui s'écrit aussi Fureedkot, nous dit notre correspondant en nous envoyant les détails suivants, sur cette contrée, dont le nom ne sera sans doute pas plus familier à nos lecteurs qu'à nous-même.

« *Faridkot* est donc un des Etats Sikhs, sous la dépendance du gouvernement du Penjab. Il est divisé en deux parties : Faridkot proprement dit et Kot-Kapiera. Faridkot, la ville principale, est à 60 milles au sud-ouest de Ludhiana. Le chef de cet Etat est aussi chef de la tribu Barar Jat.

Le rajah actuel est Bikram Sinh. L'étendue de l'Etat est de 600 milles carrés. »



Quand aux timbres, ils sont d'égale valeur : 1 an-

na, celui de plus grande dimension a succédé au plus petit.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

1<sup>re</sup> type, 1 anna, bleu clair.  
2<sup>e</sup> — 1 — —

FIDJI.



Voici enfin le timbre de 5 shillings que nous demandions à tous les échos et qui est remis par M. Burnett.

Au centre est l'effigie de Victoria à gauche dans un cercle à fond rouge; le cadre est noir et contient le nom : *Fiji* et la valeur en lettres et

chiffres.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 10 :

5 shillings, rouge, cadre noir.

GRANDE-BRETAGNE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883 paraîtront provisoirement des timbres 3 et 6 pence, imprimés en mauve, surchargés (c'est le goût du jour) du chiffre de la nouvelle valeur, soit 3<sup>d</sup>. ou 6<sup>d</sup>. en rouge. L'impression a été faite sur les planches 21 et 18 et sur le papier au nouveau filagramme couronne; piqués 14 :

3 pence, mauve, surch. rouge.  
6 — — — —

On nous signale le timbre à 1 livre avec le filagramme ancre et le piquage 14.

GUATÉMALA.

M. Fouré assure qu'il a vu les timbres fiscaux suivants employés sur lettre pour leur affranchissement :

1 centavo, noir.  
5 — carmin.

GUYANE ANGLAISE.

Le *Philatelic Record* mentionne le pendant du 12 cents avec surcharge 5 d, mais cette fois la surcharge 1 d en rouge est appliquée sur le 2 cents 1876. Cette colonie emploie des timbres en cents et les surcharges sont en pence, Mystère ! :

1 penny, orange, surch. rouge.

INDES PORTUGAISES.

Les surcharges sont encore plus nombreuses qu'on ne croyait, de l'émission provisoire passée, très-passée. Est-ce des ressuscités qu'on nous a fait voir, est-ce réellement des timbres qui ont vécu : c'est ce qu'il est difficile de dire en les voyant. Nous avons donc :

4 1/2 reis, surch. bleue, sur 5 reis, noir.  
6 — — noire, — 10 — vert.  
1 tanga, — — — 20 — bistre.

Enfin le 5 reis se présente avec deux surcharges : la première 1 1/2 en noir et 4 1/2 en bleu sur la première surcharge :

4 1/2 reis, surch. noire 1 1/2 et bleue 4 1/2 sur 5 reis noir.

ISLANDE.

Nous n'avons pas encore signalé qu'il a paru le 1<sup>er</sup> juillet 1882 les timbres suivants :

5 aur, vert-gris.  
20 — outremer.  
40 — violet

Le fait est que personne n'a eu la gracieuseté de nous les faire voir.

LIBÉRIA.

Nous avons un 3<sup>e</sup> format 150 × 100<sup>mm</sup> de l'enveloppe 10 cents.

LUXEMBOURG.

Commençons par annoncer l'apparition des nouveaux timbres en double série, piqués 12 et 13 :

1<sup>o</sup> Pour le public;  
2<sup>o</sup> — usage officiel.

Ces derniers ont les lettres S. P. en lettres grasses, noires, à la partie supérieure.

Il y a encore de nouvelles cartes au nouveau type. Imprimées à Haarlem, comme les précédentes cartes, il y a eu simplement substitution du type de timbres sur les formules. Nous avons donc reçu :

5 centimes, lilas.  
10 — bistre jaune.  
5 + 5 — lilas.  
10 + 10 — bistre jaune.

On connaît toutes les hésitations de l'administration, ses irrésolutions pour se décider sur le choix d'un timbre, pour arriver... à imiter le type français dont l'exécution laisse énormément à désirer. On a trouvé place, sur le type, pour les noms des dessinateur et graveur, et on a exclu, comme la chose la plus naturelle, l'énonciation de la monnaie, pour en être réduit à mettre une petite lettre F à côté des chiffres représentant les francs !

Les couleurs ont peut-être été trouvées charmantes, mais la plupart sont indécises et doivent créer, à la lumière, bien des embarras aux distributeurs des timbres ; nous ne citerons que le 1 centime et le 1 franc, dont les couleurs se rapprochent beaucoup : elles doivent inévitablement causer de graves embarras aux employés.

Nous ne formulons qu'un seul vœu, c'est de voir bientôt ces timbres mis hors de cours pour



être remplacés par un type moins enfantin ; ce sera une nouvelle ressource pour l'administration qui semble compter énormément sur la bourse des amateurs pour augmenter ses revenus. On avait trouvé le timbre de 1 franc inutile, et l'on crée un timbre de 5 fr. en double série, lorsque les taxes sont diminuées de plus de moitié.

A propos d'augmentation de revenus, disons deux mots des surcharges *officiel* et *S. P.* de certains timbres. Voici ce qu'on nous écrit à ce propos :

« J'ai vu dans une collection d'ici (Luxembourg) il y a peu de temps, les 30 et 40 centimes, impression locale, avec *Officiel*, 1<sup>er</sup> type, non oblitérés. Ces timbres ont été achetés en Angleterre, chez M. Smith, où ils ont été peut-être surchargés. Les lettres du mot *officiel* sont les mêmes que celles employées ici authentiquement.

» Il n'y a jamais eu de ces timbres ainsi accommodés officiellement. Je sais de source certaine qu'il n'y a jamais eu de ces 30 et 40 centimes, et que les 12 1/2 et 25 centimes, impression locale, avec *S. P.*, n'ont pas plus de valeur. »

## MALACCA.

Le 10 cents a actuellement le filigramme C A et couronne, nous apprend le *Philatelic Record* :

10 cents, ardoise.

## MALAISE (PENINSULE).

Nous avons de nouvelles surcharges où le mot *Perak* a 9<sup>mm</sup> ; *Sungei Ujong* 15 1/2 et 8, avec le g de ce dernier mot marqué G et non G, et enfin *Selangor* mesurant 16 1/2<sup>mm</sup>, toutes surcharges appliquées sur le 2 cents Malacca.

## MEXIQUE.

M. Joannidès nous dit que l'annonce que nous avons faite d'une série de sept valeurs au type chiffre, d'après un de nos confrères, est une erreur et qu'il n'existe que 2, 3 et 6 centavos, les autres, y compris le 18 c. bistre étant un type à effigie.

Le *M. des T.* a la parole.

## NOUVELLE CALÉDONIE.

Le timbre 25 centimes avec surcharge de sa nouvelle valeur, a des compagnons. MM. Stanley, Gibbons nous envoient les suivants qu'ils ont reçus directement et dont ils nous promettent le décret que nous publierons le mois prochain. Ce sont :

5 centimes, surcharge noire sur 40 c. vermillon.  
25 — — — — 75 c. carmin.

## ORANGE.

Nous avons un fragment de feuille des timbres 3 pence bleu venus avec la surcharge noire 3 d.

sur le 4 pence et la valeur originale biffée par un trait noir. Il y a des chiffres gros comme le poing, pour la facilité des aveugles sans doute ; d'autres, plus petits, des chiffres couchés, des lettres droites et couchées ; enfin nous comptons cinq variétés, savoir :

| Chiffre  | 3 | de 3    | mm | d | droit.  |
|----------|---|---------|----|---|---------|
| —        | 3 | — 4     | —  | d | —       |
| —        | 3 | — 4     | —  | d | couché. |
| — couché | 3 | — 3 1/2 | —  | d | —       |
| — large  | 3 | — 4     | —  | d | —       |

## PÉROU.

*Arequipa*. Nous connaissons un timbre provisoire sui pelure que nous avons reproduit n° 233. Il nous arrive aujourd'hui le 1 cent jaune, surchargé comme celui connu, du timbre rond, *Arequipa* en rouge. Le gouvernement péruvien a donc une partie de ses timbres qu'il emploie à Arequipa, avec une surcharge qui le distingue de ceux qui pourraient exister encore dans les parties occupées par les Chiliens et que ceux-ci ont détruit, comme on l'a vu le mois passé :

1 centavo, jaune, surch. rouge.

Enfin, nous tenons ce même timbre provisoire 10 centavos avec la surcharge noire, 1881-1882 :

10 centavos, bleu, surch. rouge, millésime en noir.

Le *Philatelic Record* a vu toujours ce timbre provisoire, avec la surcharge *Puno* dans un cercle, en mauve :

10 centavos, bleu, surch. mauve.

Notre confrère anglais a vu également le 5 centavos bleu avec la surcharge *Puno* en rouge :

5 centavos, bleu, surch. rouge.

## PERSE.

Deux timbres à l'effigie du shah, valeur 1 shahi, bordure rouge, se tenant, ont été vu non-dentelés par le *Philatelic Record* :

## PHILIPPINES.

Le 1 peso, *Derechos* de Firma, vert, sans surcharge a été vu par M. Kruger, employé à l'usage postal :

1 peso, vert.

## QUEENSLAND.



juvénile.

C'est encore à M. Burnett que nous sommes redevable du nouveau type, refait en mieux, d'après le dernier type. Le cadre extérieur est perlé, les ornements des angles différents, les lettres plus grandes, l'effigie moins mal faite et plus

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme Q et couronne, piqué 11 1/2 :

2 pence, bleu outremer.

RUSSIE.



*Aleksandria* (Cherson). Voici le timbre dont nous avons entretenu nos lecteurs il y a peu de temps. Sauf la bordure, c'est le timbre connu. Il y en a quatre variétés par les détails de composition ; elles sont placées sur une rangée horizontale :

10 kopecks, rouge et lilas ; surch. bleue.

SHANGHAI.

Nous trouvons dans le *S. N.* la description d'une carte qui n'a pas été signalée : « L'inscription, dit-il, se lit : *Shanghai Local Post Card Office Card* et en dessous : *For use of volunteers only.* »

A gauche le mot *To*. Dimensions : 114 × 77<sup>mm</sup> ; bordure différente de celle connue :

Sans valeur, vert sur blanc.

SUÈDE.



Cela devient contagieux. On nous fait voir deux *timbres taxe* surchargés d'une valeur nouvelle, en noir, qui semblerait annoncer de nouvelles taxes. Nous en avons deux valeurs :

24 öre, lilas, surchargé tio öre (10).

50 — bistre, — tjugo öre (20).

TASMANIE.

MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup> ont vu les timbres fiscaux « Duty », type castor, de 1 penny et 6 pence employés à l'usage postal :

1 penny, bleu-gris.

6 — mauve.

TRANSVAAL.

Le 1 penny avec surcharge sur 4 pence a été émis le 11 août 1882.

TRINITÉ.

Ainsi que nous l'avions présumé, le 1/2 penny brun n'est que le timbre lilas falsifié : c'est ce qui résulte des renseignements que nous avons reçus de cette colonie.

VENEZUELA.



Nous tenons enfin la série nouvelle des timbres qui aurait été mise en vigueur le 15 août dernier,

nous dit-on, mais nous n'en croyons rien, puisqu'ils sont destinés à l'extérieur et qu'ils nous seraient nécessairement venus depuis à l'état oblitérés. C'est M. Joannides qui nous remet ces timbres, lesquels représentent le portrait de Bolívar de profil à gauche

dans un ovale dont le cadre varie pour chaque valeur.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12

5 centimos, bleu.

10 — brique.

25 — bistre.

50 — vert-jaune.

1 Bolivar, violet vif.

VICTORIA.

Un timbre de chemin de fer qui a dû voir le jour en 1879 avec la série annoncée en 1880, d'une valeur qui n'a pas été décrite, vient de nous arriver oblitérée 2 avril 1879. Il est piqué aux quatre côtés, mais le cadre interrompu du bas nous fait supposer que nous n'avons peut-être que le talon. Ce cadre est de 2 1/2<sup>mm</sup> et est guilloché ; en haut : *Victorian Railways*, plus bas 1/6 *one shilling and six pence* 1/6 puis *The sender..... agrees. The board only carry it at*



*parcel at owners risk*; la ligne suivante porte *sender* et en dessous : *to station*.

Imprimé sur papier au filagramme V et couronne, piqué 12 :

1 sh. 6 pence, vert sur jaune.

Les timbres fiscaux s'emploient aussi sur lettres dans cette colonie. Le *Philatelic Record* renseigne le « Stamp Duty » bistre, actuel, ayant servi à l'usage postal :

1 penny, bistre.

### Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

(Suite). — Voir n° 240.

TINNIN & OWENS WEAVERVILLE AND SHASTA EXPRESS. Nom, avec *Paid* dessus. Cadre obl.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

--- 3 c., --- paille, 1870.

TRACY & Co. --- I. Cadre. obl. ornementé. *Tracy & Co Express* en caractères gothiques. *Paid* dessous, avec ornements de fleurs aux deux côtés.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

II. Cadre obl., avec cinq ornements triangulaires de chaque côté. Même inscription. *Paid* est entouré d'une espèce d'ornementation guilchée.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

III. Cadre obl. formé d'un filet serpentant en haut et en bas; paraphes aux côtés; même inscription; *Paid* est entouré de paraphes.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

IV. Banderole portant l'inscription : *Paid, Tracy & Co. Oregon Express*.

G. S. Bleu sur 3 c., blanc, chamois, 1853.

Noir --- 3 c., --- ---

--- 3 c., chamois, 1853, avec *Boise Express Paid 50 cents* à la G. I.

G. S. Noir sur env. ord., chamois, avec des timbres mobiles des E. U.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1857, avec *Salmon River and Nez Percés Express* à la G. I.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1851.

--- 3 c., --- avec *Salmon River Express. Paid one dollar* dans un cadre d'un seul filet à la G. I.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1861, surchargé *Shepherd's Express to Auburn, John Day's and Boise Mines, Paid*. A la G. I. se trouve *Boise Mines, Paid 50 cents*.

TRUMAN & CHAPMAN'S EXPRESS. Locomotive et wagons allant à droite; nom au-dessus, S. F. & S. J. Rail Road au-dessous. Cadre obl. trans. à deux filets.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

J. C. TRUMAN'S EXPRESS. Semblable à la précédente, avec changement de nom.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1861.

TRUMAN & Co's EXPRESS. --- I. Obl. Train allant à gauche. Nom dessus. *Office in S. F. corner Front and Washington Sts. Prepaid envelopes, (dollars) 7,00 per Hundred*.

P. S. et G. S. Bleu sur 3 c., chamois, 1864.

--- --- Noir --- 3 c., blanc, chamois, 1864.

II. Cadre obl. évidé aux coins. Fond ligné. *Paid. Truman & Co's Express*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

III. La même, au-dessous, est l'adresse : *Merchant's Exchange Building, Battery Street, opposite the Post Office*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

IV. La même, avec S. F. & S. J. R. R. Express au-dessus.

P. S. Noir sur 3 c., chamois, 1864.

WALDRON'S EXPRESS. --- I. *Waldron's Kootenai Express* en deux lignes, entouré de paraphes, etc.

G. I. Noir sur 3 c., 1864, avec *Wells, Fargo & Co. Cal. and Coast Routes* à la P. S.

II. WALDRON'S BLACKFOOT EXPRESS. Nom surmonté d'un cadre ornementé. Des paraphes à côté.

--- sur ---

L. H. WELLS. Semblable à *English & Wells*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

WELLS & HERRING. --- I. Semblable à *English & Wells*, mais *connecting with Wells, Fargo & Co* au lieu de *at Nevada City*.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, paille, 1870.

II. La même, entouré d'un cadre obl.

G. S. Noir sur 3 c., paille, 1870.

J. P. WHARTON'S EXPRESS. Nom, et *Paid*. Cadre obl. ornementé.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

WHEELER'S EXPRESS. Nom et *Paid* sur une banderole.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1861.

--- 3 c., blanc, 1864.

WHEELER RUTHERFORD & Co's EXPRESS. Nom et *Paid* sur une banderole.

G. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

WHITING & Co's FEATHER RIVER EXPRESS. —

I. Cadre obl. d'un seul filet; *Paid* au-dessus.

G. S. Noir sur env. ord. jaune, portant des timbres mobiles des E. U.

II. Banderole. Même inscription.

G. S. Mauve sur 3 c., chamois, 1864.

Noir --- 3 c., blanc, chamois, 1864.

Nous avons entendu parler d'une variété où le nom WHITING & Co. est tout à fait effacé du coin; aussi d'un coin spécialement préparé et portant *Feather River Express*.

WHITNEY'S EXPRESS. On nous signale en outre un *frank* semblable au *Bamber & Co.*, type III, mais avec l'inscription *Whitney's Express* ou *Whitney & Co's Express*.

G. H. WINES & Co's PAID CALIFORNIA EXPRESS. Aigle sur écusson, tenant une banderole inscrite avec le nom de la Compagnie.

G. S. Noir sur 3 c., chamois, 1853.

A. G. WOOD'S OROVILLE, SUSANVILLE & TAYLORVILLE EXPRESS sur trois lignes. Cadre rect. à deux filets.

P. S. et G. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.

WOOD & Co's EXPRESS. --- I. Nom sur une banderole tordue, --- une lettre à chaque pli.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, 1864.

II. Nom dans un cadre obl. ornementé.

P. S. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

III. Mineur portant sa pioche et son pot. Banc et divers accessoires. *Wood & Co's* au-dessus: *Express*, au-dessous. Cadre ovale, avec ornements en haut et en bas.

C. G. Noir sur 3 c., blanc, chamois, 1864.

ZACH'S SNOW SHOE EXPRESS. Banderole.

Noir sur blanc (coupé de l'env.).

### CHAPITRE III

WELLS, FARGO & Co

Vu la grande quantité de *franks* de cette compagnie, nous allons en donner d'abord une liste et puis indiquer les enveloppes sur lesquelles ces *franks* se trouvent imprimés.

#### LISTE

I. Cadre trans. obl. évidé aux coins. Fond de grosses lignes portant l'inscription: *Wells Fargo & Co* en caractères gothiques, avec *Paid* dessus et *Over our California and Coast Routes*, dessous.

II. Cadre trans. obl. évidé aux coins. Fond ligné portant l'inscription: *Paid Wells, Fargo & Co* en caractères gothiques sur deux lignes, suivie par *Over our California and Coast Routes* sur fond uni de couleur.



a Avec *For Mexican Porto, Paid* 25 cents, sur une seule ligne, dessous.

b Avec *Paid over our Mexican Coast and California Express* — 25 cts, sur deux lignes, dessous.

c La même, avec deux traits, au lieu de trois, entre *Express* et 25.

d La même inscription, mais 35 cents précédé de deux traits.

e La même inscription, mais 35 cents précédé d'un seul trait long.

f La même inscription, mais 1,05 (dollar) précédé de deux traits.

g La même inscription, 1,07 (dollar) sur une seule ligne.

h La même inscription, avec *Paid over our Mexican Coast Routes*, 1,05 (dollar), en dessous.

i La même inscription que f, mais avec 1,40 (dol.)

j La même inscription que g, mais avec 1,40 (dol.)

m *Paid 25 cts* en-dessous.

n La même inscription que g, i.

o *Victoria, Van couver's Island* en dessous, en lettres d'écriture anglaise.

p La même inscription en lettres majuscules.

q *Victoria and British Columbia*.

r *Brise McInes. Paid 50 cts*, en dessous.

s *China and Japon Express*, en dessous.

t Avec timbre 10 c. à côté du *Pony Express*, imp. en bleu.

u Idem 25 c., id. id. rose.

v Idem 25 c., id. id. brun.

w Idem 25 c., id. id. bleu.



(A continuer)

CH. H. COSTER.

### Le nouveau catalogue.

La 11<sup>e</sup> livraison est prête à paraître. Elle sera expédiée incessamment à tous nos souscripteurs.

Brux. — Imp. MOENS, père et fils, rue de la Régence, 59





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS.TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

## ALLEMAGNE (EMPIRE)

Les cartes 5 + 5 pfennig se présentent avec la date de fabrication, angle inférieur droit. C'est ainsi que nous connaissons : 7-82, 8-82, 9-82, 10-82 : 5 + 5 pfennig, violet.

## AUSTRALIE OCCIDENTALE

Voici venir les 3 et 4 pence avec le filagramme CA et couronne :

 3 pence, bistre foncé  
 4 — rouge vif.

## AUTRICHE

Le *M. des T.* décrit une *Postsparkarte* (carte d'épargne postale) émise le 12 janvier dernier par l'administration de la caisse d'épargne et revêtue d'un timbre 5 kr. actuel. Les inscriptions sont :

*Postsparkarte*

*zur Ersparung am Beträgen unter 50 kreuzer*  
 sur deux lignes en haut; puis à l'angle supérieur droit :

*KK. Postsparkassen — Amt*

Le milieu de la carte est occupé par 10 carrés, à gauche, dont le premier porte le timbre 5 kr., les autres portent chacun :

*5 kr. aufzukleben (5 kreuzer à coller dessus);*

à droite on lit :

*Des Einlagebüchels*

N°

*Ausgabestelle*

puis un cercle pointillé précédé de :

Datumstempel des Postamtes, welches diese sparkarte als Einlage behandelt hat

P. S. M. 9 et (vierte Auflage)

à l'angle inférieur droit.

22 lignes de remarques occupent le verso de la carte.

Imprimé en noir et rose sur blanc. Format 209 × 87mm :

5 kreuzer, rose et noir.

Cette carte existe aussi avec texte allemand et italien.

5 kreuzer, rose et noir.

## BAVIÈRE

Nous recevons par M. Breitfuss un mandat que nous ne connaissons pas. Le timbre a le chiffre aux quatre angles, mais la partie inférieure de la formule a *Post-vermerk* sur une ligne *verticale* comme les mandats de 1876-77. Il n'avait été renseigné jusqu'ici que le mandat avec *Post-vermerk* sur une ligne *horizontale* :

20 pfennig, outremer.

## BELGIQUE

M. Breitfuss est décidément un heureux chercheur. Il vient de nous communiquer une feuille télégramme 1865, type retouché, imprimé sur papier paille *uni* et sans aucune trace de filigramme. C'est assurément une feuille qui devait être quadrillée et porter un filigramme, mais qui aura échappé à ces avantages par suite d'un défaut à la toile métallique, supposons-nous. Quoiqu'il en soit, ce télégramme a bien le papier *uni* :

50 centimes, ocre jaune.

On nous a montré de loin, de très loin, le type du nouveau timbre 2 francs. Le roi y est représenté avec toute sa barbe, tête rappelant les pièces de monnaie de 1880. Le cadre nous a paru être celui employé pour les cartes des colonies anglaises.

Nous n'avons pas été ému le moins du monde en voyant ce produit de MM. De La Rue.

## CANADA

Le *Philatelic Record* révèle l'existence du 3 cents rouge actuel, ayant échappé au piquage :

3 cents, rouge.

Les cartes avec réponse que nous annoncions le mois passé, nous sont arrivées. Elles ont été émises vers le 20 décembre écoulé. Le type est celui de la nouvelle carte 1 cent, avec banderole ; la seconde partie porte : (*Reply*) sous ladite banderole.

Imprimé en couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>re</sup> faces, sur carton chamois.

1 + 1 cent, ardoise foncé.

Nous aurons bientôt une autre carte avec réponse pour la correspondance avec l'Angleterre.

Nous avons la bande que nous avons cataloguée récemment et sur laquelle nous n'avions pas de renseignements. M. Morency nous envoie les suivants :

« Cette bande sert à la transmission des objets imprimés provenant des bureaux distributeurs du revenu, aux agences de ce même bureau (poids et mesures). »

C'est donc une bande officielle. Comme la des-

cription n'en a été donné que sommairement, voici les inscriptions qu'elle porte à la partie gommée :

Revenu de l'intérieur, Canada

Bureau des poids et mesures

Circulaire officielle

A M.....

Cette banderole ne doit être employée que pour le SERVICE DE SA MAJESTÉ et ne doit porter d'autre écriture que celle du nom et de l'adresse.

Plus bas, ces mêmes inscriptions traitées en anglais, dans le même ordre et ayant en plus le timbre 1 cent ovale de 1875, à *droite*, devant les trois premières lignes. Bande de 280 × 127mm :

1 cent, bleu, sur chamois pâle.

## COSTA-RICA

On croyait recevoir de jour en jour une série nouvelle de timbres. Nous ne recevons encore aujourd'hui qu'un timbre provisoire — nos lecteurs ont déjà deviné qu'il s'agit d'une surcharge — en effet le 1/2 real a reçu la surcharge rouge 1 cent le chiffre de grande dimension :

1 centavo, bleu, surch. rouge.

## CHILI



Voici le dessin de la nouvelle carte 2 cents annoncée le mois passé.

## CHYPRE

Le 6 piastres paraît avec le filigramme C A et couronné :

6 piastres, gris-vert.

L'enveloppe 2 pence 154 × 96mm a les bords festonnés :

2 piastres, bleu.

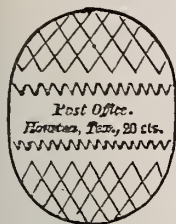
## DOMINIQUE (LA)

Il y aurait eu suivant le *Philatelic Record* un timbre provisoire de 1/2 penny. Sur le 1 penny, divisé verticalement, on aurait surchargé chaque partie 1/2 en petits chiffres rouges. Nous reproduirons le mois prochain :

2 penny sur 1 p. lilas, surch. rouge.



## ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE



Houston. Nous avons obtenu de M. Tapling le timbre ci-contre appliqué sur une lettre adressée à Richmond. Le timbre est oblitéré d'une croix, à l'encre, l'enveloppe ne porte aucun timbre de la poste. Sommes-nous en présence d'une rareté rarissime ou d'une carotte? : question à résoudre.

Imprimé en carmin sur papier bleu :

20 cents, carmin sur bleu

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'enveloppe 3 cents, de papier paille, étoile et U. S. P. O. D. en monogramme, format 89 X 160<sup>mm</sup>, nous arrive d'une couleur toute particulière. Au lieu d'être imprimée en vert, elle a la nuance bleu-vert :

3 cents, bleu-vert, sur paille.

« Depuis novembre dernier, nous écrit M. Tiffany, les timbres actuels des Etats-Unis semblent imprimés en typographie et diffèrent par les détails du dessin de ceux d'autrefois.

« 1 cent. Les ornements du cadre, aux coins supérieurs, sont blancs aux anciens timbres; ils sont ombrés aujourd'hui, et les lignes du fond sont plus rapprochées.

« 3 cents. Les différences sont plus faciles à saisir en voyant le timbre que pour les décrire. Le fond en général a les lignes moins visibles et la couleur est d'un bleu-vert.

« 6 cents. L'ancien timbre montre clairement toutes les parties du fond : ce qui n'est pas le cas pour les timbres du dernier tirage. Il y a 4 lignes verticales entre le cadre et l'extrémité de la banrole : autrefois il y en avait cinq; plus bas il y avait 15 lignes autrefois entre le cadre intérieur de la saillie, il n'y en a que 12 aujourd'hui.

« 10 cents. Même observation pour l'impression que pour les précédents. Il y a sept lignes verticales à gauche, en commençant de la ligne extérieure de l'ovale et finissant avec l'intérieur de l'écu sur les anciens types : ce nombre est réduit à 5 aujourd'hui : »

1 cent, outremer,  
3 — vert bleu,  
6 — rose pâle,  
10 — brun foncé.



Voici le dessin du nouveau timbre télégraphe 1 cent dont nous parlions récemment. Nous avons de la même compagnie, le 50 cents, bleu, conforme au type des autres valeurs :

50 cents, bleu.

L'Événement de Quebec, en date du 20 décembre dernier, contient la nouvelle suivante :

Le vent est aux améliorations postales.

Nous mentionnions hier celle de la carte-poste double du Canada, qui sera bientôt livrée à la circulation.

Nous voyons aujourd'hui que le directeur des postes aux Etats-Unis vient de faire un contrat avec un M. Ehrlich, de Saint-Louis pour l'utilisation d'une ingénieuse invention, consistant en une combinaison de papier à lettre et d'enveloppe.

Vers la mi-janvier, l'invention Ehrlich sera mise en vente dans tous les principaux bureaux de poste de la république américaine, sous forme d'une feuille de papier à lettre, d'une enveloppe et d'un timbre, le tout pour trois sous; et d'une lettre circulaire, d'une enveloppe et d'un timbre, le tout pour un sou, en y ajoutant le coût du papier.

L'estampille occupera la place où d'ordinaire on mettait le cachet de cire.

Ce système constitue une grande économie de temps et d'argent. Les paquets de mille de ces lettres-enveloppes se vendront D2 ou D4, suivant la qualité. Le gouvernement américain n'est que l'agent de l'inventeur, car M. Ehrlich garde ses droits d'invention.

Le directeur des postes fera rapport de la vente des dites lettres-enveloppes, tous les quatre-vingt-dix jours à M. Ehrlich.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Nous recevons les timbres télégraphe suivants, sur papier blanc, au lieu d'être azuré :

5 centavos, bleu.  
10 — vermillon.

M Herrmann nous dit que les lettres du timbre *Recomendada* qui avaient eu l'heur de nous interloquer, signifient : *Union Postal Universal*. C'est ma foi vrai!

*Aníloquia*. Le 2 1/2 centavos, type refait, est actuellement imprimé en vert sur blanc uni et le 5 cent violet sur blanc vergé :

2 1/2 centavos, vert sur uni.  
5 — violet -- vergé.

## GRANDE BRETAGNE



C'est le 1<sup>er</sup> janvier qu'ont paru les timbres 3 et 6

pence avec la belle surcharge, dont voici les échantillons.

A la même date, nous avons eu de nouvelles cartes postales et des enveloppes.



Les cartes sont d'un format plus grand qu'autrefois; elles mesurent 140 × 90mm; elles ont conservé pour les valeurs connues, le type d'autrefois. Le 2 pence, a le placard ci-contre. Les inscriptions sont les mêmes pour toutes :

Union postale universelle  
Post-card -- Great Britain & Ireland  
(Grande-Bretagne & Irlande)  
The address only to be written on this side.

Les cartes avec réponse, car il y en a aussi, ont la 1<sup>re</sup> partie, à l'angle gauche inférieur :

The annexed card is intended  
for the answer.

(La carte ci-jointe est destinée  
à la réponse.)

La seconde partie n'a pas cet avis, mais le mot *Reply* sous les quatre lignes d'entête.

Imprimées en couleur sur carton chamois :

|                 |  |
|-----------------|--|
| 1 penny, brun.  |  |
| 1 1/2 — —       |  |
| 2 — —           |  |
| 1 + 1 — —       |  |
| 1 1/2 + 1/2 — — |  |
| 2 + 2 — —       |  |

Les cartes avec réponse sont piquées à la séparation.

Les enveloppes sont celles connues. Le 1 penny sans date est du format 135 × 80<sup>mm</sup> avec patte de fermeture sans cachet :

1 penny, rose sur blanc vergé.

L'enveloppe à 2 pence, type rond, sans date, a pour entête : *Registered letter*, et deux lignes en dessous, précédées d'une lettre R très grasse, dans un ovale : modification rencontrée sur le format 152 × 98<sup>mm</sup> :

2 pence, bleu pâle, outremer.

#### GRÈCE

Le 40 lepta, imprimé en rouge-pourpre, arrive sans chiffre au revers, nous apprend le *Philatelic Record* :

40 lep. rouge-pourpre.

#### INDES ANGLAISES

MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>, nous annoncent une nouvelle série de timbres, savoir :

|                 |
|-----------------|
| 1/2 anna, vert. |
| 9 pies, carmin. |
| 1 anna, brun.   |
| 2 — bleu.       |
| 3 — orange.     |
| 4 — vert olive. |
| 6 — citron.     |
| 8 — violet.     |
| 1 rupee, gris.  |

Il est à supposer que les timbres parus il y a peu de temps appartiennent à cette série.

#### INDES PORTUGAISES

Des cartes nouvelles ont été émises en décembre dernier dans cette colonie portugaise. Le timbre occupe le côté droit supérieur et ressemble au type en usage sauf que les grecques et les ornements des angles, entre le cercle et le cadre, sont sur fond uni ; à la partie supérieure les armes du Portugal entre *India Portuguesa* et *Bilhete Postal* ; en-dessous : *Deste lado Somente o nome e morada do destinatario*.

Impression couleur sur carton couleur avec le verso blanc :

|                              |
|------------------------------|
| 1/2 tanga, bleu sur chamois. |
| 1 — rouge — gris-bleu.       |

#### LUXEMBOURG

En faisant rentrer les timbres officiels mis hors d'usage, il s'est trouvé quelques timbres de 30 centimes, percés en lignes sur couleur, ayant la surcharge, 2<sup>e</sup> type, appliquée de gauche à droite, de bas en haut et sur la même feuille quelques exemplaires de droite à gauche, de haut en bas. Ces variétés étaient inconnues :

30 centimes, officiel 2<sup>e</sup> type.

Au moment de faire paraître le timbre télégraphe, on a été exhumer l'arrêté royal grand ducal qui dormait paisiblement dans les cartons du Directeur général des finances. Voici cet arrêté et l'arrêté ministériel qui annonce l'émission.

*Arrêté royal grand-ducal du 18 décembre 1877, concernant la création de timbres adhésifs pour l'affranchissement des correspondances télégraphiques*

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 4 de la loi du 9 décembre 1869, concernant le service télégraphique;

Sur le rapport de Notre Directeur général des finances et après délibération du Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. Il sera créé des timbres adhésifs d'un modèle spécial pour l'affranchissement des correspondances télégraphiques.



ART. 2. Ces timbres seront débités par l'administration des télégraphes à leur valeur nominale respective, fixée à 5, 25 et 50 centimes et 1 et 5 francs. — Ils seront aux armes du Grand-Duché.

ART. 3. Notre Directeur général des finances réglera la forme et couleur de ces timbres; il fixera la date de leur émission et mise en usage et prendra les autres dispositions nécessaires pour l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Mémorial*.

Walferdange, le 18 décembre 1877.

Pour le Roi Grand-Duc :  
Son Lieutenant-Représentant  
dans le Grand-Duché,  
HENRI,  
PRINCE DES PAYS-BAS

Le Directeur général  
des finances,  
V. DE ROEDÉ.

*Arrêté ministériel du 3 janvier 1883, réglant l'émission  
et l'usage des timbres-télégraphe.*

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES;

Vu l'art. 4 de la loi du 9 décembre 1869, et l'art. 5 de l'arrêté royal grand ducal du 18 décembre 1877, réglant l'émission des timbres adhésifs destinés à l'affranchissement des correspondances télégraphiques;

Arrête :

ART. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> février 1883, l'affranchissement des correspondances télégraphiques à transmettre par les bureaux télégraphiques de l'Etat se fera au moyen de timbres télégraphe, dans la mesure et d'après les dispositions qui vont suivre.

ART. 2. Les valeurs des timbres-télégraphe sont provisoirement limitées au nombre de cinq, savoir : 5, 25 et 50 centimes, 1 franc et 5 francs.

ART. 3. Les timbres télégraphe seront débités par les bureaux télégraphiques de l'Etat, par les receveurs des contributions et par les receveurs de l'enregistrement et des domaines.

La vente des timbres se fera au prix normal que les timbres représentent, sans aucune remise particulière à charge du public.

ART. 4. Tout télégramme soumis à la taxe qui sera confié à un bureau télégraphique de l'Etat pour être transmis, devra être affranchi au moyen de timbres-télégraphe, que l'expéditeur apposera lui-même sur la minute, préalablement au dépôt.

L'affranchissement obligatoire comprendra toutes les taxes dues tant pour la transmission télégraphique que pour les opérations accessoires dont le télégramme contiendra la demande, sauf les taxes dont les règlements prescrivent la perception à charge du destinataire.

Toutefois, les timbres-télégraphe, représentant des frais d'express payés d'avance par l'expéditeur, seront apposés par les soins du bureau de départ, après que l'avis de remise aura notifié le montant déboursé.

ART. 5. Les taxes des télégrammes à transmettre par l'intermédiaire d'une station de chemin de fer continueront à être acquittées en numéraire.

ART. 6. Les télégrammes affranchis au moyen de timbres-télégraphe pourront être déposés directement au guichet même du bureau de l'Etat ou lui être expédiés par l'intermédiaire de la poste.

Dans ce dernier cas ils seront mis dans la boîte ou confiés à un facteur rural en tournée, comme une lettre ordinaire; l'enveloppe devra porter la mention « Télégramme à transmettre » et au-dessous la désignation du bureau télégraphique de départ.

A la levée de la boîte ou au retour du facteur, les télégrammes seront expédiés ou remis immédiatement au bureau télégraphique désigné sur l'enveloppe, lequel en effectuera la transmission le plus tôt possible, sauf le cas prévu à l'article suivant.

ART. 7. Les bureaux télégraphiques de l'Etat ne donneront

aucune suite à tout télégramme qui ne serait pas affranchi au moyen de timbres-télégraphe ou ne le serait qu'insuffisamment, ou qui serait inadmissible au point de vue des règlements.

Si la présentation a lieu au guichet par l'expéditeur ou son représentant, le télégramme lui sera rendu pour être régularisé, faute de quoi l'acceptation en sera refusée.

Si le télégramme est reçu par la poste, il sera renvoyé immédiatement à l'expéditeur, avec une note indiquant succinctement le motif du refus; ce renvoi se fera gratuitement soit par le facteur du bureau télégraphique, soit par la poste, selon que le domicile de l'expéditeur est compris ou n'est pas compris dans le rayon de la remise gratuite.

Lorsque l'adresse de l'expéditeur n'est pas connue, le télégramme restera en dépôt au bureau télégraphique où l'expéditeur pourra, en justifiant de son identité, le réclamer jusqu'au lendemain soir; passé ce délai, il devra s'adresser à la direction.

ART. 8. Lorsque la valeur des timbres-télégraphe employés à l'affranchissement d'un télégramme dépasse la taxe due, l'excédant sera remboursé d'office à l'expéditeur contre quittance.

Il en sera de même de la valeur des timbres apposés sur tout télégramme non transmis en vertu de l'article précédent et qui n'aurait pu être rendu à l'expéditeur.

ART. 9. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*

Luxembourg, le 3 janvier 1883.

Le Directeur général des finances,  
M. MONGENAST.



Les timbres dont il est question dans les deux documents qu'on vient de lire portent au centre les armes du pays dans un ovale, ayant : *Grand-Duché de Luxembourg*; des foudres de chaque côté et deux roues ailées sous l'ovale; en haut, sur un cartouche horizontal : *télégraphes*; en bas la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

|                   |
|-------------------|
| 5 centimes, gris. |
| 25 — orange       |
| 50 — vert-jaune.  |
| 1 franc, rose     |
| 5 — outremer.     |

C'est le type que nous avons reproduit dans la brochure que nous avons publiée en 1879.

MALACCA

Le 10 cents a le filagramme CA et couronne :

10 cents, ardoise.

MEXIQUE

Nous avons annoncé d'après le *Welt Post* deux cartes postales 2 et 6 centavos. Informations prises à Mexico, il résulte qu'il n'y a en ce moment que deux cartes en usage : 3 centavos et 5 valeur composée de 3 + 2 centavos.

Le *M. des T.* répond à ce que M. Joannidès nous a fait écrire. Il a vu dit-il :

Chiffre 2, 3, 6, 12, 24, 50, 100 cents.  
Effigie 12, 18, 24, 50, 100 —

Il ne peut donc y avoir doute : il y a double série.

#### NOUVELLE CALÉDONIE

Voici le décret relatif aux timbres avec surcharge dont nous parlions le mois passé.

« N° 760. — *Décision relative à la transformation des timbres-poste.* (Du 21 octobre 1882).

« Nous, Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, Commandant de la Division navale,

« Attendu que, par suite des modifications successivement apportées aux tarifs de l'Union postale universelle, l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de fr. 0,25 et de fr. 0,05 ne permet pas de faire face aux besoins du public et que les figurines d'une valeur inférieure ne peuvent constituer les taxes réglementaires qu'avec l'emploi d'un trop grand nombre de timbres ;

« Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres-poste de diverses coupures, dont l'emploi est peu usuel aujourd'hui, par suite de la fixation d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'Union universelle,

« Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

« Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur :

Avons décidé et décidons :

« ARTICLE 1<sup>er</sup>. Jusqu'à la réception des timbres-poste à fr. 0,25 et fr. 0,05 il sera délivré au public, au prix de fr. 0,25 des timbres-poste de fr. 0,75 ; et au prix de fr. 0,05 des timbres-poste de fr. 0,10 ; ces timbres-poste porteront, frappés par l'Imprimerie du Gouverneur, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :

| NCE | NCE |
|-----|-----|
| 25  | 5   |

« ART. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur, des Commissaires des Fonds et du Chef du 3<sup>e</sup> bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

« Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

« ART. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

« ART. 4. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Bulletin* et au *Moniteur* officiels de la colonie.

« Nouméa, le 21 octobre 1882.

PALLU

Par le Gouvernement :

L'Ordonnateur p. i.,  
ROYER.

Le Directeur de l'Intérieur,  
DUFRENIÉ.

Devant une pièce aussi catégorique, l'*Ami* a tort de déclarer que ces timbres sont faux.

#### PHILIPPINES

Le 25 c. de peso dont il nous restait à connaître la couleur est *brun* (*Philatelic Record*).

25 c. de peso, brun.

#### QUEENSLAND

Un 6 pence au dernier type 2 pence que nous avons reproduit, nous a été montré par MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>. Ce timbre a le filigramme Q et couronne et un piquage difficile à déterminer :

6 pence, vert-jaune pâle.

Du grand timbre dont nous connaissons trois valeurs, 2 sh; 2 sh. 6 p., 5 sh. il nous arrive au même type et au même filigramme :

10 shillings, brun.

#### RUSSIE

*Bougoulma* (Samara). Voici un timbre qui, d'après



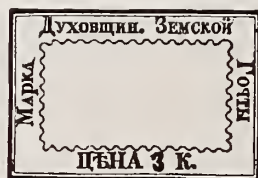
M. Breitfuss, serait le premier émis. Nous ne sommes pas de cet avis. Il y a entre ce type et celui que nous connaissons une telle similitude de dessin, que nous n'hésitons pas à le considérer comme actuel. Le premier timbre connu avait les chiffres sur *fond de couleur* ; le deuxième, de même grandeur, les avait sur *fond blanc* et l'indication de la valeur en lettres, à la partie inférieure. Le timbre qui nous occupe est absolument semblable à ce dernier, sauf qu'il est de dimension plus petite. On aurait donc du adopter les particularités que nous venons de relever, pour les abandonner plus tard et les reprendre ensuite. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons donc ce timbre comme actuel :

2 kopecks, bleu.

*Pereiaslaw* (Poltava). Le timbre chamois reproduit n° 232 est actuellement rose vif :

5 kopecks, rose vif.

*Douchowstchina* (Smolensk). Le type ci-contre est



le dernier des Douchowstchina, car ils sont supprimés depuis 1881, par suite d'une résolution de l'Assemblée rurale du 21 octobre 1881.

Ces timbres rappellent ceux connus, mais en diffèrent par les détails ; de plus, ils sont lithographiés au lieu d'être typographiés :

3 kopecks, bleu pâle.  
6 — rose pâle.

*Orgueyeff* (Bessarabie). Le fameux timbre dont il ne nous avait envoyé qu'une photographie tant il craignait qu'il n'arrivât malheur à *Son* exemplaire, imprimé en *bleu* sur *carton lilas* et que nous



avons eu l'audace d'accepter sous bénéfice d'inventaire, nous est arrivé en *bleu* sur *papier blanc*.

Nous avons donc raison de douter et il ne nous étonnerait pas de voir arriver ce timbre en d'autres couleurs.

Le type dont nous parlons a été reproduit n° 233.

*Schadrinsk* (Perm) Le timbre que nous mentionnions, n° 239, nous est arrivé. Le renard est dans un ovale avec inscription et a pour cadre un rectangle debout avec chiffres aux angles.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :

3 kopecks, vert-émeraude.

*Morschansk* (Tamboff). Nous recevons par l'entremise de M. Breitfuss, le premier type de timbre, imprimé en *noir* au lieu de rouge. Notre correspondant dit qu'il a eu cours en 1876. Or, d'après le document que nous avons publié, il y a quelque temps, les timbres n'auraient été introduits que le 20 février 1879. L'exemplaire communiqué n'est pas gommé et nous ne pensons pas qu'il a eu cours avec l'impression noire, puisque nous avons reçu les premiers timbres peu de jours après qu'ils avaient été mis en usage et que nous reproduisions déjà le 1<sup>er</sup> mars 1879, soit 20 jours après leur introduction.

De cette même poste, émission de 1880, nous avons, piqués 12 :

5 kopeck, cadre doré, chiffres rouges, cartouches bleus.  
5 — bronze, — — — lilas.

*Berdiansk* (Tauride). Fidèle à son timbre, depuis son origine, cette administration a vu cependant le type légèrement modifié. La partie cintrée qui simule une porte, avait autrefois une entrée et à droite trois traits formant ombre, le tout en noir : ces ombres ont disparu et l'entrée, au lieu d'être noire, est verte comme la partie supérieure du timbre ; enfin l'impression est sur papier *vergé* blanc :

10 kopeck, vert-jaune, bleu-pâle et noir.

*Kadnikoff* (Wologda). Un timbre d'outre-tombe a été découvert par M. Breitfuss. Quand nous disons un timbre c'est un double timbre, car il porte l'empreinte du type que nous connaissons. Le timbre



qui a reçu la surcharge du timbre aux armoiries, est typographié. Il a des inscriptions autour du rectangle et au milieu, où il a également la valeur. Il a été détaché d'une lettre de 1878.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kop. vert, surch. bleue,

C'est assurément un timbre provisoire dont la raison d'être nous échappe, puisqu'il est frappé du timbre qui l'a remplacé.

M. de Ferrari nous dit avoir ce timbre sans la surcharge :

3 kop. vert.

*Staraja-Roussa* (Novgorod). Le timbre qui figure, n° 225 et connu comme étant imprimé en bleu sur blanc jaunâtre, nous vient indirectement d'Odessa imprimé en bleu :

1<sup>o</sup> sur blanc mat.

2<sup>o</sup> — rose vif.

3<sup>o</sup> — chamois.

Trop de fleurs !

*Kozielez* (Tschernigoff). De la même source, nous tenons le 1<sup>er</sup> type de 1867 imprimé en bleu sur blanc et d'une fraîcheur d'impression de mauvais augure.

Si nous ne nous trompons pas, cette poste n'a plus de timbres depuis longtemps, mais les trouvailles sont toujours là pour faire passer le légume que l'on sait.

#### SEYCHELLES (ILES)

Le *Philatelic Record* entretient ses lecteurs de deux cartes postales de Maurice introduites pour l'usage de ces îles. D'abord le 8 cents changé en 4 cents, puis le 6 cents, toutes deux avec cercle noir pointillé dans la partie gauche inférieure, du côté de l'adresse ou en blanc : *Post office*, en haut, *Seychelles* en bas et *V R* dans un monogramme surmonté d'une couronne dans le centre. Le diamètre du cercle est 35<sup>mm</sup> :

4 cents, bleu, surch. noire.

6 — vert.

#### SUNGEI UJONG

A la dernière réunion de la Société Philatelique de Londres, écrit le *Philatelic Record*, M. Tapling a montré un timbre 1/2 anna des Indes anglaises surchargé en noir d'un croissant et d'une étoile, avec les lettres *S. U.* dans un ovale, type qui doit être nécessairement ancien, comme l'observe fort judicieusement le rédacteur de ce journal :

1/2 anna bleu, surcharge noire.

#### TRANSVAAL

M. Clifford a reçu, nous dit-il, des 4 pence surcharge *een penny* avec l'inscription d'un caractère plus grand et des timbres avec la surcharge renversée.

## WURTEMBERG

Au type du 5 marks, a paru le 2 marks, imprimé en jaune et chiffre noir :

2 marks, jaune et noir.

## Échos d'Allemagne.

Nous venons de perdre en M. Meyer de Franzensbad un de nos plus anciens et des plus fidèles abonnés du *Timbre-Poste*. M. Meyer est mort à l'âge de 34 ans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages ou catalogues en langue allemande traitant des timbres poste. Une de ses brochures a eu l'honneur d'être traduite en français et imprimée au Bulletin de la Société française, à court de copie. Cette brochure a trait aux timbres de l'Afghanistan et n'est que la reproduction des notes publiées au *Timbre-Poste* par M. Philbrick. De l'avis général, ce travail laissait à désirer sur le rapport de l'exactitude. Mais M. Meyer était pharmacien et M. Legrand docteur : ils devaient s'entendre.

\* \*

Un autre docteur, M. Moschkau, de célèbre mémoire, a fait paraître récemment un nouveau journal allemand. C'est une véritable lacune qui vient d'être comblée, car il n'y a pas moins d'une douzaine de journaux dans cette langue, à l'heure actuelle. Le nouveau rédacteur débute par une charge à fond de train contre les marchands : « *Mon journal*, dit-il, est assurément le premier journal fondé par un collectionneur (M. Moschkau oublie le journal de M. J. J. Casey). Il est digne de défendre leur cause et leurs intérêts » etc., etc.

Avant d'attaquer les marchands, M. Moschkau ne ferait-il pas bien, d'abord, de régler ses comptes avec eux ? il y en a un, par exemple, qui reste en suspens chez nous depuis 1871....

Le nouvel organe des collectionneurs n'a pas encore donné la recette pour se procurer des timbres, sans délier les cordons de sa bourse.

\* \*

Dernier écho. Il nous revient que MM. Senf frères qui figurent sur la liste *noire* publiée par la Société internationale de Dresde, vont publier un catalogue rédigé par M. Herrmann, qui est l'âme de cette société, nous dit-on.

Nous comprenons toute la satisfaction de MM. Senf de pouvoir s'associer M. Herrmann ; mais nous ne nous expliquons nullement la détermination de ce dernier qui, après avoir rangé ses futurs éditeurs parmi les « honorables » s'en va aujourd'hui avec eux bras dessus, bras dessous. La joie de MM. Senf déborde dans leur journal : « Tout

le monde sait, disent-ils, que M. Herrmann est la plus grande autorité connue et contemporaine, nous sommes donc fier etc., etc. »

C'est peut-être la première fois que ces MM. écrivent dans leur journal sans copier.

M. Herrmann, sera, nous n'en doutons pas, le premier à reconnaître que ces lignes contiennent de l'exagération, *beaucoup d'exagération*.

Il nous revient que MM. Senf ont obtenu le concours de M. Herrmann à condition de ne plus vendre *sciemment* de faux timbres : la belle promesse qu'a là M. Herrmann ! Qui a bu, boira.

## Notes sur les timbres ruraux de Russie

Une enquête a eu lieu sur les émissions de timbres ruraux de ce pays, à l'effet de rechercher les faux timbres qui se sont glissés depuis quelque temps parmi les timbres vrais. Nous publierons les résultats de cette enquête au fur et à mesure qu'ils nous arriveront :

*Tver*. Il y avait des timbres en 1869. Le dessin est celui que nous connaissons : cercle rouge avec inscription en lettres blanches ; au centre « un chiffre valeur 2 k. en blanc sur fond bleu foncé » ; en 1871 la partie centrale a été remplacée par le chiffre 2 k. bleu sur fond blanc.

Il doit y avoir là une erreur, supposons-nous, car on ne parle pas du chiffre noir et personne ne connaît un *chiffre blanc sur bleu*.

*Kortschewa*. Les timbres ont été émis le 26 janvier 1876.

*Biéjetzk*. La dernière émission date du 1<sup>er</sup> mai 1881.

*Weissiegonk*. Le 2 kop. bleu percé est encore en usage. Il s'emploie pour les imprimés et avertissements postaux et pour les lettres chargées arrivant de la poste impériale.

Le 1/2 kop. sert pour les journaux quotidiens

1 — — — hebdomadaires.

5 — — pour les lettres et journaux mensuels.

*Tcherkask*. Il n'existe que le seul timbre 5 kop. connu. Il a été en usage en 1879 et supprimé la même année.

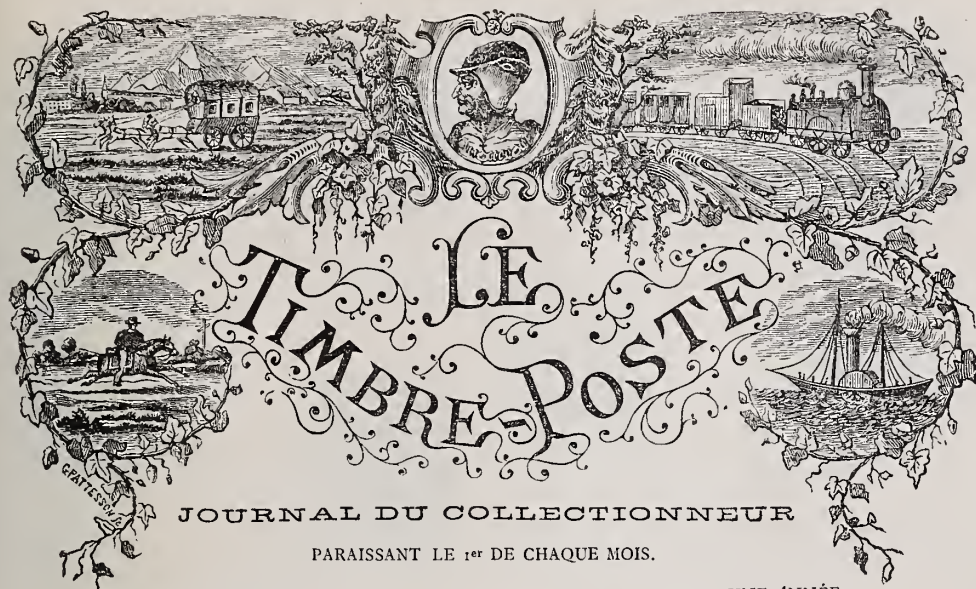
*Donetz*. N'a émis que les deux timbres 1/2 et 5 kopecks. Leur mise en usage date de 1879 et leur suppression du 1<sup>er</sup> janvier 1880.

## Le nouveau catalogue.

La 12<sup>e</sup> livraison a été expédiée à tous nos souscripteurs ; la 13<sup>e</sup> suivra bientôt, elle n'attend que l'impression des planches.

Brux. — Imp. MOENS, père et fils, rue aux Laines. 48





Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

La surcharge en petits caractères arrive sur les suivants :

Timbres-poste, 20 reis, bistre-jaune,  
— 100 — lilas.  
Enveloppes 25 — bleu-cendré, (ord., format),

### ALLEMAGNE (EMPIRE)

*Der Philatelist* nous apprend que la poste de Leipsick a distribué une feuille de timbres 3 pfennig qui avait échappé au piquage :

3 pfennig, vert.

Nous avons une nouvelle variété du mandat-poste, le revers porte 188 au lieu de 18.

Sans valeur, noir sur rose.  
20 pfennig, outremer.

Les cartes à 5 pfennig ont la date de fabrication 12-82; il y en a donc pour chaque mois. Depuis, on a recommencé avec 1-83. Va-t-on collectionner

tout cela? il nous semble qu'il y a là bien peu d'intérêt.

### BANGKOK.

Puisque décidément il y a des Bangkok, signalons les timbres de Malacca qui ont reçu en surcharge noire, la lettre B, que nous n'avions pas prise au sérieux :

|                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| 2 cents, bistre | (C A et couronne en fil) |
| 4 — rose        | (C C — — )               |
| 5 — pourpre     | ( — — — )                |
| 6 — lilas       | ( — — — )                |
| 8 — jaune       | ( — — — )                |
| 10 — ardoise    | (C A — — )               |
| 24 — vert       | (C C — — )               |

Bankok, nous dit M. Burnett, est la ville principale de Siam, siège du Résident anglais, comme il y en a un à Sungei, Selangor, Perak, etc. Les timbres ainsi surchargés ne sont qu'à l'usage des lettres expédiées par la poste anglaise.

### BAVIÈRE.

Une nouvelle carte a vu le jour. Elle porte le





## FINLANDE.

La carte avec réponse 10 + 10 penni a subi un changement dans son inscription. Elle porte aujourd'hui : *Postkort* au lieu de *Brefkort* sur la première ligne d'entête; *Postkortti* sur la deuxième ligne au lieu de *Kirjekortti*; la troisième ligne n'a subi de changement qu'au troisième mot; enfin, toutes les inscriptions ont été refaites, ainsi que les inscriptions de l'avis au bas de la carte :

10 + 10 penni, violet sur chamois.

*Helsingfors*. En perdant le point qui suivait N°, la carte de la poste locale d'*Helsingfors* a été imprimée sur papier très épais :

10 penni, vert-jaune.

## GRANDE BRETAGNE

La carte avec réponse 1 2 + 1/2 penny sur carton blanc nous est arrivée le mois passé, non piquée :

1, 2 + 1/2 penny, brun-rouge.

## GRENADE.

Le timbre fiscal jaune-orange a reçu la surcharge : *Postage en noir* :

1 penny, jaune-orange, surch. verte et noire.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu la faute suivante : *shillins* pour *shilling* :

1 shilling, violet.

## HONDURAS (RÉPUBLIQUE)



Nous avons vu enfin les télégrammes de ce pays. Dans l'angle gauche supérieur se trouve le cachet ci-contre; vers la partie droite les inscriptions suivantes :

*Vale dos reales*

*Telegrama*

*No se usan abreviaturas ni numeros, excepto en la fecha*

*La direccion que sea clara y exacta.*

*El valor de todo parte se paga adelantado.*

*Telégramas en idiomas extranjeros pagaran doble de lo que establece la tarifa.*

Puis deux traits et six lignes pointillées. La première finit par de 18 ; la deuxième commence par *A Don* et sous la cinquième ligne, vers la fin : (*Firma*).

L'impression est noire sur jaune; au verso il y a deux cachets aux armoiries du pays ayant l'inscription : *Oficina general de cuentas de la Republica — Tegucigalpa*.

Les valeurs sont les suivantes :

|                           |  |
|---------------------------|--|
| 2 reales, noir sur jaune. |  |
| 3 — —                     |  |
| 4 — —                     |  |
| 5 — —                     |  |
| 6 — —                     |  |
| 7 — —                     |  |
| 8 — —                     |  |

## HONGRIE.

Le *Welt Post* fait connaître une « *Postbegleitadressen* » ayant le timbre ci-contre. Comme toujours, notre confrère est sobre de renseignements, mais en revanche il consacre quatre colonnes pour nous apprendre qu'il existe de par le monde une villa Friedl dont il donne même un énorme dessin qui prend encore une page entière: c'est



palpitant d'intérêt!

L'impression de la « *Postbegleitadressen* » est en couleur sur chamois :

5 kreuzer, bleu.

## INDES PORTUGAISES.

Ci-contre le fac-simile des

cartes dont nous avons parlé

le mois passé.



## ITALIE.

M. Diena nous annonce la prochaine apparition des nouvelles cartes dont nous avons parlé il y a peu de temps. Elles paraîtront le mois prochain et sont destinées aux pays au-delà du détroit de Gibraltar, et du canal de Suez qui font partie de l'Union postale universelle, sauf les États-Unis, le Canada, Terre-Neuve, etc.

Les nouvelles cartes ont le timbre connu des cartes postales à gauche et un cercle au côté opposé; à la partie supérieure :

*Unione postale Universale.*

*Cartolina Italiana per l'Estero,*

*15 centesimi 15.*

Puis quatre traits pour l'adresse, la première ligne commençant par *A*; dans l'angle gauche inférieur : *NB. Su questo lato non deve — scriversi che il solo indirizzo.*

La carte avec réponse est semblable à la carte ordinaire; la partie destinée à la réponse, porte en plus, sous la valeur : *Risposta*.

L'impression est en couleur sur gris-bleu avec perçage en lignes pour les formules avec réponse qui ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces :

15 centesimi, brun sur gris-bleu.  
15+15 — — — —

## MEXIQUE.

L'enveloppe qui nous vient avec *trois* timbres nous fait présumer qu'il y a là deux émissions.

1<sup>re</sup> émission d'une enveloppe 5 centavos;  
2<sup>e</sup> — provisoire d'une envel. 25 c.

A droite, angle supérieur, le timbre d'enveloppe au type connu, valeur 5 centavos. imprimé en rouge-violacé; à gauche, deux timbres superposés de 25 centavos, lesquels ont été appliqués après coup comme on peut s'en assurer au revers de ces enveloppes.

Le papier est blanc vergé.

25 centavos, composé du 5 rouge-violacé et 10+10 vert-jaune.

## NEVIS.

Le timbre-poste 1 penny, à effigie, devenu fiscal par la surcharge noire: *Revenue* a été employé à l'usage postal. Cette surcharge était donc inutile;

1 penny, lilas, surcharge noire.

## NOUVELLE CALÉDONIE.

Le timbre 75 centimes avec surcharge 25 dont nous parlions le mois passé nous est passé par les mains avec ladite surcharge renversée :

25 centimes, sur 75 c. carmin et noir.

## NOUVELLE ZÉLANDE

Le cadre de la carte postale a été retouché, nous apprend le *Philatelic Record*. Les lignes intérieures et extérieures sont plus épaisses qu'autrefois.

## ORANGE.

M. Walker nous indique le nombre de variétés que porte la feuille des timbres 4 pence, devenus 3 pence par une surcharge. Ces variétés sont au nombre de cinq, comme nous l'avons dit, n° 241; elles sont répétées un certain nombre de fois, savoir :

|                 |                                         |
|-----------------|-----------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | chiffre couché 3 de 3 1/2 mm, d couché. |
| 2 <sup>e</sup>  | — large 3 — 4 — d —                     |
| 3 <sup>e</sup>  | — 3 — 4 — d —                           |
| 4 <sup>e</sup>  | — 3 — 4 — d droit.                      |
| 5 <sup>e</sup>  | — 3 — 3 — — —                           |

De la 1<sup>re</sup> variété il y en a 16, de la deuxième 56, de la troisième 52, de la quatrième 44 et de la cinquième 72, réparties quatre fois comme ci-bas, la feuille étant divisée en autant de parties :

|   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 |
| 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 2 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |

## PEROU.

Un 25 centavos dont le type rappelle le timbre reproduit n° 233 et venant d'Arequipa, vient de nous parvenir. Voici son signalement :

Au centre d'un ovale les armoiries du Pérou; au-dessus, dans la bande de l'ovale: *Departamentos del Sur* et plus bas: *Timbres 1881-1882*; à la partie inférieure, sur une bande horizontale pointillée: *Peru*; en-dehors du timbre, sous le mot *Peru*, la valeur: 25 centavos; à la partiesupérieure du timbre, les angles sont blancs avec le chiffre 25 en couleur. Enfin le timbre porte une surcharge noire cintrée, impossible à déchiffrer et le millésime 1881-1882 sur une ligne horizontale. Est-ce une oblitération, toujours est-il que le timbre à deux cercles concentriques rose-violet.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni :

25 centavos, carmin.

Signalons sous réserves, au type Arequipa :

10 centavos, brique surch. Puno M en rouge.

## PHILIPPINES.

On a signalé le timbre télégraphe 25 c. de peso, bleu à l'usage postal. Voici qu'il nous vient par M. Kruger, le timbre 1 peso ayant servi au même usage :

1 peso, bistre.

## PORTO-RICO.

On nous écrit que le 40 c. de peso ayant été contrefait, cette valeur a été retirée de l'usage.

## RUSSIE.

L'émission nouvelle est fixée décidément au 1/13 mars courant. Les types ont subi une légère modification. Revenant sur ce qui était fait, l'administration des postes a eu le bon esprit de reconnaître qu'elle avait tort d'émettre des étiquettes à 3 1/2 et 7 roubles et elle a changé bravement le type de ces deux derniers timbres: nous l'en félicitons sincèrement, car elle a fait preuve de bon goût en cette circonstance.

Les nouveaux élus ont la forme rectangulaire debout, ce qui est toujours préférable à la forme carrée; les armoiries en relief occupent le centre de l'ovale; la valeur est en haut et en bas sur un



cartouche horizontal; les angles sont remplis par un ornement; de chaque côté, une grecque. Ces timbres sont réellement charmants et l'amateur ne



regrettera pas le sacrifice qu'il devra s'imposer pour faire entrer ces deux timbres de haute valeur dans sa collection.

L'impression est en relief et noir sur papier blanc vergé, piqués ?

3 1/2 roubles, noir et blanc.  
7 — — et jaune.

Les timbres poste de 14, 35 et 70 kopecks que nous avons reproduits, ont été modifiés; les angles renferment maintenant les chiffres dans un cercle; aux types primitifs ils se trouvaient dans un demi cercle, travail inachevé qui faisait supposer que le graveur avait eu hâte d'en finir.

Les couleurs n'ont pas été changées : elles restent telles que nous les avons données.

Reste le type des bandes 1 et 2 k. et des enve-



loppes 5 et 7 kopecks. Nous le reproduisons ici. Au centre, les armoiries dans un ovale; aux angles, la valeur en chiffres. Quoique la description peut être celle des timbres en cours, le type est bien différent : on ne pouvait faire mieux.

Voici les couleurs adoptées :

Bandes : 1 kopeck, orange.  
— 2 — vert,  
Enveloppes : 5 — lilas,  
— 7 — bleu.

Le timbre 3 kopeck carmin, pour carte-postale est au même type.

Odessa. Le comité de la Croix rouge a employé en janvier de nouvelles enveloppes en changeant le millésime sur le type 1881-82 ci-contre. Nous en avons les variétés suivantes :



Format 114 × 75<sup>mm</sup> :

Papier vergé blanc épais.  
10 kopecks, rouge.  
Papier vergé blanc jaundre.  
10 kopecks, rouge.  
Papier vergé blanc mince.  
10 kopecks, rouge.  
Papier blanc uni épais.  
10 kopecks, rouge.

VARIÉTÉ.

Le timbre au lieu d'être à droite, angle supérieur, est à gauche, angle inférieur et renversé.

10 kopecks, rouge sur vergé épais.

Voici un petit stock de nouvelles qui nous arrive par M. Breitfuss :

Ostrogoyssk (Tver). Le timbre, l'unique timbre que nous connaissons de cette poste, est refait pour la 3<sup>e</sup> fois. Son type actuel se rapproche du 2<sup>e</sup> et se distingue par les points suivants :

La lettre M de МАРКА a le 2<sup>e</sup> jambage qui n'est pas ombré mais le 3<sup>e</sup>; la lettre З de ЗЕМЦ. est plus ouverte aussi que la lettre М; le point de КОН est plus éloigné :

1 kopeck, noir sur blanc.

Aleksandria (Cherson). De l'avant dernier type avec cadre formé de chaînes, nous en avons avec la surcharge violette au lieu de bleu :

10 kopecks rouge sur lilas, surcharge violette.



Imprimé en lithographie sur blanc :

5 kopecks, rouge vermillon.

Ce timbre succède au suivant rappelant le timbre d'Ardatoff, sauf les armoiries du bas et les inscriptions, type qui a dû paraître sans doute à la même époque que son confrère d'Ardatoff.



Imprimé en couleur sur blanc :

5 kopecks, rouge vermillon.



sur fond bleu.

Imprimé sur papier blanc :

2 kopecks, bleu, cadre rose.

Mélitopol (Tauride). M. Breiffuss nous signale un timbre comme étant celui qui a succédé au type aux armoiries, ce qui est bien possible. Voici le signalement de ce timbre, variété du type cavalier. Cercle intérieur formé de deux traits, comme celui considéré comme étant la première variété, mais avec lettres grasses. Le cavalier se tient plus en arrière et ne fume pas ; devant lui une petite colline ; enfin la deuxième ligne d'inscription intérieure touche le centre à droite :

3 kopecks, bleu.

Livny (Orel). Nous avons bien appris que le timbre festonné, dont le dessin a été pris d'après une étiquette de bobine, avait servi provisoirement comme 5 kop., augmentant la valeur de 2 kop., mais nous ignorions comment. Il paraît que le changement s'est fait en noir par un trait de plume sur TEN qui veut dire trois, en ajoutant un chiffre 5 au-dessus, également à la plume et la modification était faite !

5 kopecks, noir sur rouge.

Starobielsk (Charkoff). Le timbre jaune 3 kop., qui n'était pas du type 3 kop. bleu, par les détails, entre autres les chiffres des angles et le T moins fortement barré, nous vient piqué comme le timbre bleu et du type de ce dernier :

3 kopecks, jaune.

Gdoff (St-Petersbourg). Le type de ce timbre vient d'être refait. Le chiffre du centre est plus petit ainsi que les lettres ; par contre, les caractères de l'ovale sont plus grands :

2 kopecks, bleu, piqué 12 1/2.

2 — — — tête bêche.

Stchigry (Koursk). Cette poste fondée le 15 mars 1882 a des timbres sur lesquels on voit

Tver (Tver). Nous doutions le mois passé des renseignements donnés par l'administration de cette poste. Il faut que nous nous inclinions devant les faits. Voici le timbre avec valeur au centre,



les armoiries de ce district : trois oiseaux sur fond bleu, un fusil sur fond rouge, une serpette sur fond vert ; au-dessus, une couronne, puis des rayons partant du centre avec inscriptions en haut, en bas et de chaque côté ; ces quatre côtés sont bien distincts par leurs couleurs, lesquelles sont bleu pâle pour les côtés gauche et droit et rose pour le haut et le bas ; aux angles, un chiffre blanc sur fond noir ; le cadre extérieur est jaune, comme le contour de l'écu et la couronne celle-ci avec globe rouge.

L'impression est noire sur papier glacé blanc :

3 kopecks, rose, bleu pâle et jaune. Armoiries, bleu, rouge et vert.

Kadnikoff (Wologda). Toujours les timbres provisoires ! en voici un, type 1879, sur lequel on a appliqué le timbre aux armoiries, émission que nous faisons connaître sans la comprendre. Les lumières du nord viendront peut-être éclaircir un jour le mystère.



Imprimé en couleur sur blanc, surcharge bleue :

3 kop. vert, surcharge bleue.

Voici maintenant le timbre définitif, calqué sur celui de Shadrinsk reproduit le mois passé. Au centre d'un ovale les armoiries ; autour, une inscription ; dans les angles, le chiffre de la valeur.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :

3 kopecks, vert émeraude.

SAINTE-LUCIE.

Par suite de pénurie de timbres surchargés *one penny*, en rouge, le 1 penny noir qui avait vécu si longtemps sans surcharge, nous dit le *Philatelic Record*, en a reçu une à la plume qui lui était absolument nécessaire pour vivre :

1 penny noir, surcharge noire 1 d à la plume.

1 — — — rouge 1 d —

SHANGHAÏ.

La série complète a actuellement le piquage 9 1/2 au lieu de 16 et 13.

SUNGEI UJONG,

Avec la surcharge S U et le filagramme C A et couronne, nous avons :

4 cents, carmin.



Avec la surcharge *Sungei Ujong* noire, il nous vient encore :

|    |                                       |  |
|----|---------------------------------------|--|
| 2  | cents, bistre (CA et couronne en fil. |  |
| 4  | — rose (CC — —)                       |  |
| 8  | — jaune (CA — —)                      |  |
| 10 | — ardois. (— — —)                     |  |



Enfin pour clore ces timbres, en voici un provenant de la collection de M. Tapling. La surcharge est noire et appliquée sur le timbre 1/2 anna d'In des anglaises

1/2 anna, bleu, surch. noire.

#### SUISSE.

Nous avons signalé un 5 c. de l'émission expirante, sur papier uni, avec les chiffres renversés aux angles et corrigés par une surcharge régulière. Cette faute a été également commise, nous assure-t-on, aux valeurs ci-après :

|    |                 |
|----|-----------------|
| 10 | centimes, bleu. |
| 25 | — vert.         |
| 50 | — violet.       |

*Papier américain, fils de soie.*

5 centimes, brun.

Imprimé sur ce dernier papier, signalons encore :

Timbre taxe : 10 centimes, outremer.

#### TASMANIE.

Les timbres fiscaux suivants sont signalés par la *Philatelic Record*, comme ayant eu un usage postal.

|   |                     |
|---|---------------------|
| 3 | pence, brun-rouge.  |
| 1 | shilling, rose vif. |

#### TRINITÉ.

C'en est fait des timbres « Britannia » qui vont disparaître insensiblement. Voici les 1/2 et 1 penny qui viennent de faire leur entrée dans le monde. Ils ont une effigie de jeune femme qu'on dit être la reine Victoria ; au-dessus, en cintre : *Trinidad Postage* ; cadre rectangulaire ayant la valeur en bas, sur un cartouche horizontal.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

|     |              |
|-----|--------------|
| 1/2 | penny, vert. |
| 1   | — carmin.    |

#### VICTORIA.

*Deutsche Pb. Zeitung* signale imprimés à l'aniline :

|     |               |
|-----|---------------|
| 1/2 | penny, rouge. |
| 8   | — brun-rouge. |

### La vérité sur les enveloppes, dites de 1845, de Finlande.

La rédaction de notre nouveau catalogue nous engage à vérifier de plus près ce qui a été publié

sur les timbres. Nous avons donc été amené à revoir les arguments que M. Breiffuss a fait valoir avec nous pour démontrer la fausseté des enveloppes 1845 de Finlande, 10 kop. rouge, 20 kop. noir et certaines enveloppes 20 k. noir 1850 du même pays. Ces arguments n'ayant pas convaincu tout le monde parce qu'ils n'étaient pas palpables, nous venons en apporter aujourd'hui de péremptoirs qui rendront le jugement sans appel.

Les quelques rares amateurs qui ont en leur possession de ces enveloppes *entières*, peuvent s'assurer que la plupart de celles au type 1845, ont une patte de fermeture qui dépasse en longueur toutes celles de l'émission officielle 1850 et 1860 — car il n'existe pas d'enveloppes authentiques de grand format 1845 — On peut encore se convaincre qu'il n'y a pas deux de ces pattes qui sont identiques et que beaucoup portent sur les bords, des hâchures, preuves que ces enveloppes ont été découpées aux ciseaux, au lieu de l'être à la machine. Il en est cependant, où l'enveloppe semble avoir été découpée sur le modèle de 1850/60. Mais cela importe peu, le principal est de constater que la coupe n'est pas toujours la même et que certaines enveloppes ont depuis la pliure jusqu'à l'extrémité de la patte de fermeture, de 67 à 70<sup>mm</sup>, les officielles en ont 57.

Ceci, étant admis, il faut que ces enveloppes et celles de 1850, dont on utilisa le stock en 1860, en frappant un second timbre sur la face, à gauche, conservent leur type, c'est-à-dire restent telles qu'elles étaient, puisqu'on s'est borné à y ajouter un timbre. Or ce n'est pas le cas ici. Toutes les enveloppes à double timbre qui portent un des suspects ont bien le *format authentique et la coupe des enveloppes officielles*. D'où il résulte que le timbre faux a bel et bien été appliqué après et non avant sur les enveloppes de la poste, ce qui est la preuve la plus convaincante de la fausseté de ces timbres.

Cette remarque est tellement simple que nous nous demandons comment elle n'a pas été faite plus tôt, car il y a 20 ans que ces enveloppes faussent circulent : *toujours l'œuf de Christophe Colomb !*

### Les derniers Porte de Mar du Mexique.



Le *Philatelic Record* revient sur ces timbres et publie une lettre de l'Administration des postes adressée à la Légation des Etats-Unis à Mexico reçue par M. Chute. Cette lettre dit que les timbres ont été

employés par décret du 5 septembre 1881 et émis le 10 octobre suivant; qu'ils ont été retirés le 18 septembre 1882.

Le *Philatelic Record* se déclare satisfait. Les lettres lui paraissent concluantes et les timbres par conséquent authentiques, « ce dont il n'a jamais douté. ».

Nous n'avons pas en mains les lettres, qui peuvent être authentiques, nous ne les discutons pas, mais nous voudrions un autre parrain de ces timbres que M. Chute, qui est, comme on nous écrit à l'instant où nous couchons ces lignes sur le papier, « un vieux pêcheur ». En effet, si nous nous rapportons aux journaux de 1867, nous trouvons au *Timbre-Poste*, par exemple, de février 1867, l'annonce d'un timbre 2 reales de la République Dominicaine qui nous avait été remis, avec le *décrot d'émission*, par une main inconnue et « amie ». Or, le décret et le timbre ont été confectionnés par M. Chute, et le 12 reales de l'Equateur, vient de la même source. A propos de cette dernière carotte, feu M. Pemberton écrivait au *S. C. M.*, Mai 1869, que « ce 12 reales avait été démoli bientôt, parce que le propriétaire de ce timbre avait oublié d'écrire une lettre du Consul des Etats-Unis à Quito ». Aujourd'hui nous avons la lettre du consul!

En annonçant ces Porte de Mar, que notre correspondant de Mexico nous écrit ne pas connaître, nous les avions crus bons; depuis que nous savons qu'ils viennent de M. Chute, notre avis diffère de celui du rédacteur du *Philatelic Record* et nous sommes tenté de les déclarer faux. Dans tous les cas nous réclamons une contre enquête.

### Les enveloppes « Registration » de la Grande-Bretagne.

Au moment où nous venons de franchir le Rubicon, en terminant le manuscrit du catalogue..... des Etats-Unis d'Amérique, le pont aux ânes des collectionneurs, il se présente une difficulté nouvelle: le classement des enveloppes « Registration » de la Grande-Bretagne. Nous nous sommes donc empressé de prendre le taureau par les cornes en venant exposer ici le résultat de nos remarques avant de les produire au catalogue et nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous faire parvenir les pièces qui n'auraient pas été renseignées, pour que nous puissions compléter en temps notre travail.

Nous devons des remerciements à MM. Bacon et Tapling, pour les renseignements et enveloppes qu'ils nous ont fait tenir.

Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1878.



Effigie en relief de Victoria à gauche dans un ovale guilloché avec millésime; au dessus, une bande cintrée, portant: *For Registration Only*. L'enveloppe s'ouvre à gauche, c'est-à-dire

derrière le mot REGISTERED et porte l'estampille sur la patte de fermeture. L'impression est en couleur sur papier toile blanc ayant un trait en croix des deux côtés et un avis sur le recto, le tout en bleu.

Les bords de la patte sont unis, il n'y a pas de rectangle pour le timbre.

Format (F) 83 × 132 mm. (1)

Une ligne d'avis ponctuée, en petites lettres; en dessous, à gauche, *Registered* non ponctué.

Longueur de la ligne d'avis: 3 variétés: 108, 112, 114 mm.

2 pence, bleu.

Une ligne d'avis non ponctuée en petites capitales; en dessous: *Registered* ponctué.

Longueur de la ligne d'avis: 117, 118, 121 1/2 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, mais les caractères plus larges sont un peu différents.

Longueur de l'avis: 118 1/2, 119, 120, 120 1/2, 121, 121 1/2, 122 mm.

2 pence, bleu.

A continuer.

(1) Nous désignons les formats par lettres F, G, H, I, K, pour rappeler les désignations sous lesquelles les enveloppes sont renseignées par l'administration des postes.

### Le nouveau catalogue.

Les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> livraisons ont été envoyées à nos souscripteurs. — Incessamment paraîtra la 16<sup>e</sup>.

### Avis important.

Le dernier volume de la 3<sup>e</sup> série de la *Bibliothèque des timbrophiles* a été adressé aux abonnés. Il a pour titre:

### LES TIMBRES DE NATAL

Sous peu de jours, sera expédié le 1<sup>er</sup> volume de la 4<sup>e</sup> série qui est aussi le 1<sup>er</sup> volume des

### TIMBRES DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

PAR JOHN K. TIFFANY

Contrairement aux séries précédentes, la 4<sup>e</sup> série et les suivantes seront imprimées sur beau papier velin blanc.

Brux. — Imp. SOEENS père et fils, rue aux Laines. 38.





Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.  
 Les correspondances doivent être adressées  
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AUSTRALIE DU SUD.

Le timbre définitif 1/2 penny qui avait des airs victorieux, prêt à détrôner le timbre provisoire même valeur, n'est pas en cours en ce moment. Il attend. Mais on nous apprend que sa couleur sera brune et non verte comme on l'avait présumé à tort.

### AUTRICHE.

La carte postale d'épargne existe en huit langues en grand format (I<sup>re</sup> émission) et en huit langues en petit format (II<sup>e</sup> émission). Ces cartes entrent-elles dans la collection des timbres-poste? Nous en doutons beaucoup.



Voici le dessin d'un timbre qui se trouve dans l'angle droit supérieur de formules « Ausgabeschein » et que nous ne connaissions pas, quoiqu'elles datent de 1881 ; ces formules ont un cadre formé de trois

filets, celui du milieu étant double ; au revers, diverses instructions.

Imprimé en couleur sur chamois pâle.  
 5 kreuzer, brun-violet.

M. Roussin annonce une formule semblable pour la Bohême.

### BANGKOK.

Il y a encore le 12 cents avec CC et couronne que nous n'avons pas signalé :  
 12 cents, bleu.

### BARBADE.

De la carte provisoire, janvier 1882, le *Philatelic Record* décrit une variété où la lettre *W* de *Written* et l'*S* de *Side* sont de même grandeur que l'*A* de *Adress* et le *T* de *The*, tandis qu'à la carte décrite les deux derniers mots étaient les seuls qui avaient comme initiales des lettres plus grandes que les autres :

Sans valeur, noir sur blanc 2<sup>e</sup> variété.

Le même journal annonce que les enveloppes *Registered* ont été épuisées par les collectionneurs et qu'il n'en sera plus imprimé, la demande étant nulle dans la colonie.

## BAVIÈRE.

La carte dont le dessin a été reproduit le mois dernier existe comme suit :

|       |          |        |
|-------|----------|--------|
| 3     | pfennig, | vert.  |
| 5     | —        | lilas. |
| 3 + 3 | —        | vert.  |
| 5 + 5 | —        | lilas. |

Le *Weld Post* a vu le mandat-poste 20 pf. avec ligne horizontale ondulée en filagramme :  
20 pfennig, outremer.

## BELGIQUE.

Le 1<sup>er</sup> mars a été délivré à Bruxelles le nouveau type des timbres de chemins de fer, valeur 80 centimes, semblable au 50 centimes déjà émis :  
80 centimes, ocre-jaune pâle.

## BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Le *Philatelic Record* annonce que les timbres fiscaux ont servi pour usage postal. Notre confrère anglais qui ne s'occupe pas de timbres fiscaux ne sait probablement pas que tous ces timbres sont oblitérés au moyen d'un cachet à date qui a tout l'air d'une marque postale. Il est donc à peu près certain qu'il a été induit en erreur.

## CAPACUA.

La République de Capacua a une série de timbres assez primitifs. Au centre est l'écusson de la République; derrière, un carquois avec trois flèches; au-dessus : *Repub. del Capacua* et la valeur en chiffres dans les angles; sur un cartouche horizontal, à la partie inférieure : *Correos 1 cent*



Impression lithographique de couleur sur papier blanc, point de dentelure :

|    |       |         |
|----|-------|---------|
| 1  | cent, | vert.   |
| 2  | —     | rose.   |
| 5  | —     | bleu.   |
| 10 | —     | bistre. |
| 20 | —     | violet. |

En même temps que nous recevions ces timbres un de nos correspondants de Barcelone nous adressait un fragment d'enveloppe de lettre, sur la fermeture de laquelle se trouvait un grand timbre aux mêmes armoiries en relief blanc, avec l'inscription : *Ministerio de relaciones exteriores*, en haut; *Republica del Capacua* en bas. Notre correspondant suppose que c'est un timbre de franchise; nous pensons que c'est un cachet de fermeture de lettres.

Les livres de géographie que nous avons consultés sont muets sur la République de Capacua, mais

un de nos correspondants nous dit que ce pays s'est formé tout récemment en République en se séparant de la Bolivie dont il faisait partie, le goût peu belliqueux de ce peuple ne l'engageant nullement à rester mêlé à une guerre dont on ne prévoit pas la fin.

La capitale a nom : *Santa Teresa*.

## CEYLAN.

Signalons les 1 et 10 rupees, nouveaux types, d'après des spécimens que nous adresse M. Breitfuss, lesquels ont servi et ne se présentent par conséquent qu'avec la partie supérieure, l'autre partie restant en possession de l'Administration.

Le 1 rupee au lieu d'avoir des festons en haut et en bas a la valeur *one rupee* sur un cartouche horizontal de couleur; l'effigie est actuellement dans un cercle contenant *Government of Ceylon*; en dessous du cercle : *one rupee* en lettres blanches sur cartouche horizontal de couleur. Il n'y a pas d'inscriptions sur les côtés.

Le 10 rupees rappelle le 1 rupee, mais l'effigie est dans un octogone avec la même inscription.

Depuis l'apparition de ces timbres, il a paru, ainsi que nous l'annoncions il y a quelques mois, des timbres avec surcharge dont M. Breitfuss nous expédie plusieurs variétés de chaque valeur, savoir :

Le 50 cents devient 40 par l'application, sur la valeur, de l'inscription *40 cents* en noir; à la partie supérieure et au milieu : *Forty* en caractères gras.

La deuxième variété a *Forty* en caractères ordinaires, le chiffre 40 sur 50 et *forty* en haut.

La troisième variété a la valeur du cartouche supérieur surchargé du mot : *forty*; sur l'effigie *40 cents* et sur le cercle central qui contient la valeur 40.

Le 1 rupee, 1<sup>er</sup> type devient 60 cents, par l'application de la surcharge noire *60 cents* en caractères gras sur l'effigie, et *sixty* (lettres capitales) sur la valeur du cartouche central; le 1 rupee, 2<sup>e</sup> type, a sur le cartouche supérieur, sur deux lignes : *sixty-cents* en petites capitales et 60 cents (caractères gras) sur le cartouche central.

Cette même valeur devient encore 80 cents de la même façon qu'on a obtenu les deux variétés des 60 cents sauf que *Sixty* est exprimé *Eighty*.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne :

|    |        |            |                      |
|----|--------|------------|----------------------|
| 1  | rupee, | brun-rouge | 2 <sup>e</sup> type. |
| 10 | —      | lilas      | 2 <sup>e</sup> —     |





ESCRIBASE DE ESTE LADO LA DIRECCION Y LA COMUNICACION DEL OTRO.

|                                                            |  |
|------------------------------------------------------------|--|
| 40 cents, bleu, surcharge noire sur 50 cents (3 variétés). |  |
| 60 — brun-rouge — — 1 rap. 1 <sup>re</sup> type.           |  |
| 60 — — — — 1 — 2 <sup>e</sup> —                            |  |
| 80 — — — — 1 — 1 <sup>re</sup> type.                       |  |
| 80 — — — — 1 — 2 <sup>e</sup> —                            |  |

Si nous en jugeons par les oblitérations, la modification des types aurait eu lieu en Mai et Juin 1882.

M. Roussin ajoute d'autres variétés à celles que nous venons de renseigner : « sur le 2 rupees 50 cents, dit-il, il y a deux variétés :

« Le mot 2 rupees barré d'un trait et la surcharge 50 cents, en petits caractères sur l'effigie.

« Le mot 2 rupees barré d'un trait, fifty surchargé sixty et 60 cents en petits caractères. »

|                                                    |  |
|----------------------------------------------------|--|
| 50 cents, ardoise surcharge noir sur 2 1/2 rupees. |  |
| 60 — — — — 2 1/2 —                                 |  |

#### CHILI.

Il a paru une carte à 1 centavo semblable à celle que nous avons fait connaître tout récemment :

1 centavo, vert foncé.

#### COSTA-RICA.

Nous reproduisons le nouveau type dont nous entretenions nos lecteurs le mois passé. Il nous est venu depuis une carte lithographiée qui ne brille que par sa médiocrité. A gauche, les armes de la République; à droite, le portrait du Président, le général P. Fernandez, ayant au-dessus : *Republica de Costa-Rica* et au-dessous : *dos 2 centavos*; branches de lauriers et drapeaux de chaque côté de l'effigie; au milieu de la carte, partie supérieure: *Tarjeta postal*, puis *C. R.* traversées par *Union postal universal* sur une bande-roule; plus bas : *Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro*.

Impression lithographique sur carton brun :

2 centavos, noir.

On nous annonce une autre carte à 4 centavos.

Le 1 centavo connu avait la surcharge 1 cto en lettres italiques rouges, il nous en est venu avec ces lettres droites :



1 centavo, sur 5 c. bleu, surch. rouge.

Nous avons commis une erreur le mois passé en annonçant le 20 centavos comme ayant la surcharge noire : c'est rouge qu'il faut lire.

Enfin voici le dessin du nouveau timbre 10 centavos annoncé dans le précédent numéro.

#### CUBA.

La carte 2 c. de peso nous vient par M. Breitfuss avec l'absence de tilde sur l'n de *Espana* :

2 c. de peso, rouge.

#### RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

M. Calman nous avise qu'il a vu :

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1 centavo, surchargé 5 centimos. |  |
| 5 — — — 25 —                     |  |
| 10 — — — 50 —                    |  |

Ce qui semblerait annoncer l'adoption d'une nouvelle monnaie divisée en cent centimos au lieu de cent centavos. Notre correspondant ne nous dit pas la couleur de la surcharge et sur quels timbres elle a été appliquée, renseignement nécessaire puisqu'il existe une série sur papier blanc et sur papier burelé.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous recevons après l'impression du catalogue relatif à ces timbres, le suivant de la Compagnie télégraphique: *Mutual Union* ayant le nom en haut, le mot *frank* plus bas, le millésime 1882 de chaque côté et un n° d'ordre en bleu foncé au mi-

lieu. L'emploi de ce timbre a pour but de donner la franchise aux télégrammes.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

sans valeur, bleu, surch. bleu foncé.  
— carmin.

Ce dernier est signalé par l'*Ami*.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Deux timbres de la série « Union postal universel » ont été regravés. Le 2 centavos a les chiffres des angles placés en biais : il est donc facile à reconnaître ; quant au 5 centavos on s'est contenté de refaire le dessin tel qu'il était : il n'y a donc que des différences de copie faciles à constater, les inscriptions supérieures de l'ovale commençant et finissant à une distance moindre qu'autrefois et se rapprochant par conséquent davantage de l'inscription inférieure :



2 centavos, carmin  
5 — outremer, bleu pâle.

#### FARIDKOT.

Des timbres verts et bruns sont signalés par le *Philatelic Record*, type des timbres en cours, dont la valeur est décidément de 1/4 anna :

1/4 anna, vert.  
1/4 — brun.

#### FRANCE.

Le 15 mars dernier, la série des bandes pour imprimés a été renforcée d'un 3 centimes, vermillon, exactement semblable aux 1 et 2 centimes déjà parus :

3 centimes, vermillon sur brun.

#### GRENADE.



1 penny, jaune-orange, surch. verte et noire.

#### JAPON.

En conservant ses types, ce pays adopte les couleurs de l'Union postale universelle, comme suit :

1 sen, vert.  
2 — carmin.  
5 — outremer.

#### LABOUAN.

Nous tenons de M. Breitfuss, au filagramme C A et couronne, le timbre :

40 cents, bistre-jaunâtre.

Le type est resté ce qu'il est pour les autres valeurs.

#### MAURICE.

Le 26 février dernier le timbre de 17 cents a été mis en usage avec la surcharge noire 16 cents sur la valeur primitive. Depuis le 23 janvier le prix d'une lettre pour l'Europe n'est plus de 17 cents mais de 16 cents. Faute de cette dernière valeur et avant le changement opéré pour obtenir la valeur nécessaire, les lettres ont été affranchies au petit bonheur, en se servant de timbres 8 et 2 cents.

Le nouveau venu n'aura qu'un règne bien court, le timbre définitif, commandé en Angleterre, étant attendu à Maurice de moment en moment :

16 cents, sur 17 c. carmin, surch. noire.

#### NORWÈGE.

La carte 5 öre a actuellement la dimension de la carte de l'Union postale Universelle de 10 öre et le même cadre. A la partie supérieure *Brev-kort* ; en dessous : *Paan denne side* etc. ; puis *Til* et quatre lignes ponctuées pour l'adresse, les deux dernières plus courtes.

Nous *supposons* que le carton contient des cors de poste en filagramme, car nous ne les voyons que très imparfaitement :

5 öre, outremer sur blanc.

#### ORANGE.

Le timbre 3 pence sans surcharge est en circulation : il est au type des autres valeurs, nous dit M. Herrmann :

3 pence, bleu.

#### PÉROU.

Le timbre que nous signalons le mois passé est comme on peut s'en assurer ici, complètement différent du type précédemment reproduit :

25 centavos, carmin sur blanc.



*Record* :

10 centavos, gris bleu.



## PORTUGAL.

Le 1<sup>er</sup> mars passé on a émis un timbre de 5 reis remplaçant celui de même valeur que nous voyons très-rarement sans regret. Le nouveau type rappelle les 25 et 50 reis déjà en circulation. En haut : *Portugal*; dans la bande ovale : *Correios telegraphos — cinco 5 reis*.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :  
5 reis, noir-gris.

## ROUMANIE.

La carte 10 bani a été imprimée sur carton chamois et revers blanc-jaunâtre :

10 bani, rouge sur chamois.

## RUSSIE.

M. Breitfuss nous adresse le nouvel élu d'un dessin assez mesquin et toujours aux armoiries de l'Empire ; dans les angles supérieurs, un cor de poste de piètre apparence ; en bas, le chiffre de la valeur.

Notre exemplaire a le timbre imprimé à droite sur enveloppe de format ordinaire et de papier azuré. C'est probablement une épreuve d'essai :



10 kopecks, bleu foncé.

La bande nous est également venue par le même correspondant. Le timbre (type 1 kop. reproduit le mois passé) est à droite et imprimé sur bande bordée en couleur ; inscription russe au-dessus et au-dessous signifiant : *Bande postale ou Potchtowaia banderolli*. Dimension de la bande : 375 × 67 mm.

2 kopecks, vert.

La carte enfin a 6 lignes pour l'adresse et deux d'avis. L'impression est noire sur chamois. Même type que la bande :

3 kopecks, carmin.

L'émission est fixée définitivement au 1<sup>er</sup> avril.

*Morschansk. (Tamboff)*. Nous aurons bientôt des émissions mensuelles de cette poste. Voici le type de 1883. Armoiries sur manteau rouge avec hermine et frange d'or ; l'écusson est également bordé d'or ; le reste du timbre est bleu. A force de vouloir être beau, ce timbre est tout simplement ridicule.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

5 kopecks, bleu, rouge et or.

*Kadnikoff. (Wologda)*. Voici le timbre sans surcharge dont nous parlions dans notre n° 242. Il paraît que ces soi-disant surcharges ne sont que des oblitérations, ce dont M. Breitfuss en a eu la preuve nous dit-il. Composé en typographie et imprimé en couleur sur blanc



jaunâtre :

3 kopecks, vert-bleu.

*Novgorod (Novgorod)*. Le type a été refait avec les lignes verticales écartées et le timbre imprimé en noir sur jaune :

5 kopecks, jaune.

*Bogorodsk. (Moscou)*. M. Breitfuss exlume deux timbres non encore signalés et au type ci-contre :

1 kopeck, rouge.  
10 — bleu.



*Kotelnitch. (Viatka)*. Au type du timbre gris-bleu, n° 1657 de notre catalogue 1867, il aurait du exister un timbre jaune qui aurait servi comme *timbre-tax*, si nous en jugeons par la partie gauche du timbre découverte par M. Breitfuss et ayant servi en 1870. Le timbre gris-bleu ne serait donc pas un *timbre-tax*. Et qui sait si le timbre orange, type 1654, n'est pas un *timbre-tax* qui aurait existé avec un semblable, imprimé en bleu, pour l'affranchissement des lettres.

## SAINT-VINCENT.

L'impression des timbres semble être passée entre les mains de la maison de la Rue, écrit la *Philatelic Record*, car les timbres arrivent avec une dentelure régulière 14 et le filagramme C A et couronne :

1 penny, gris.  
4 — bleu pâle.

## SALVADOR.

Une nouvelle carte typographiée avec le timbre ci-contre, en relief, nous arrive par M. Calman. Ce



timbre occupe le milieu de la partie supérieure. Au centre, sont les armoiries du pays et l'inscription *Republica del Salvador — America central*; en dehors de l'ovale, qui renferme les armoiries, on lit, en bas la date de l'indépendance du pays : *15 de sep. 1821*; dans les angles supérieurs, un monogramme *SS*. On a cru nécessaire de former un cadre pour marquer la place où il faut que le timbre soit appliqué. Au-dessus du timbre : *Union postale universelle*; plus bas : *République du Salvador*, en cintre; plus bas encore : *Amérique* au côté gauche du timbre, et *centrale* au côté opposé; dans l'angle droit deux rectangles superposés; dans l'angle gauche supérieur, de bas en haut, N°.... puis *Tarjeta-Correspondencia*; enfin, en lettres microscopiques, à la partie inférieure gauche : *Este lado solo es para el titulo de direccion*. Il y a 4 lignes pour l'adresse.

Imprimé en couleur pour le timbre et noir pour la formule sur carton blanc :

Sans valeur, vert.

#### SUISSE.

Les *timbres-tax*e, nous apprend M. Diéna, ont actuellement le cadre vert, au lieu de bleu. Du papier on ne nous dit rien.

L'*Ami* signale l'enveloppe pour mandats d'encaissement ayant les avis imprimés dans les mêmes caractères pour les deux langues, au lieu d'avoir les inscriptions allemandes en caractères gothiques :

50 centimes, noir.

Voici un timbre que l'*Ami* signale comme ayant



une valeur postale et qui aurait pour but d'accorder la franchise aux cinq membres faisant partie du Conseil d'administration du Comité international de secours aux blessés, institué en 1870. Nous ne partageons pas la confiance de notre *Ami* et nous croyons, peut-être à tort, que ce timbre de franchise est tout simplement une étiquette de fermeture de lettres.

Sans valeur, noir sur blanc, croix rouge.



#### TRINITÉ.

Le type ci-contre que nous signalions le mois passé, existe également pour les valeurs suivantes :

2 1/2 pence, outremer.  
4 — gris.

#### URUGUAY

Sert comme timbre de service le 1 cent vert 1882, par l'application de la surcharge officielle :

1 cent, vert, surcharge noire.

Ce pays vient de prendre pour modèle la carte-lettre de Belgique au moment où les journaux la critiquaient ici. La disposition est la même, sauf qu'il y a pour inscription : *Tarjeta Epistolar* et au-dessous 1<sup>a</sup> *serie*, ce qui nous annonce qu'il y aura encore de beaux jours; à droite, la tête de la liberté (*sic*) coiffée d'un casque dans un cercle perlé ayant à la partie supérieure : *Republica Oriental*, et inférieure : *del Uruguay*; les angles portent un chiffre en biais précédé et suivi de *c*; sur la seconde partie de la feuille, un avis en trois lignes.

Impression de couleur sur papier grisâtre, avec armes de la république qui se détachent en blanc; l'intérieur de la carte est blanc.

3 centesimos, carmin.

Il y a encore autre chose qui a paru à la même date 1<sup>er</sup> Mars; c'est un timbre de 5 centesimos représentant le général Maximo Santos, le président de la république. L'effigie est tournée à gauche dans un cadre cintré du haut, portant : *Republica del Uruguay* sur banderole; plus haut, dans les angles, le chiffre 5; en bas, un cartouche horizontal ayant : *Cinco centesimos* et un chiffre dans les angles, en-dessous. Ce timbre aura certes un succès... de rire.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 centesimos, bleu foncé.

Nous regrettons de devoir remettre au mois prochain la reproduction de ces deux timbres.

#### WURTEMBERG

La carte avec réponse 5 + 5 pfennig a reçu le même changement que la carte ordinaire : elle a donc l'impression de couleur sur chamois :

5 + 5 pfennig, violet.



### Les enveloppes « Registration » de la Grande-Bretagne.

(Suite. Voir n° 243.)

*Format (G) 97 × 152 mm.*

Une ligne d'avis ponctuée en petites lettres; *Registered* non ponctué.

Longueur de l'avis : 112 mm.

2 pence, bleu.

Une ligne d'avis non ponctuée en petites capitales; *Registered* ponctué.

Longueur de l'avis : 116, 119 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, caractères un peu plus larges.

Longueur de l'avis : 118, 119, 121, 122 mm.

*Avril 1878. Mêmes que les précédentes; les bords de la patte de fermeture sont festonnés.*

*Format (F) 83 × 131 mm.*

Une ligne d'avis non ponctuée en petites capitales; *Registered* ponctué.

Longueur de l'avis : 117, 118 1/2 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, caractères un peu plus larges.

Longueur de l'avis : 120, 120 1/2 et 121 1/2 mm.

2 pence, bleu.

*Format (G) 97 × 152 mm.*

Une ligne d'avis non ponctuée en petites capitales; *Registered* ponctué.

Longueur de l'avis : 118 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, caractères un peu plus larges.

Longueur de l'avis : 119, 120, 122 mm.

2 pence, bleu.

*Emission de juin 1878.*



Même effigie en relief de Victoria dans un double cercle guilloché avec date et l'inscription : *Registration Two pence.*

Même disposition que les enveloppes précédentes.

Les bords de la patte sont festonnés; *pas de rectangle* pour le timbre.

*Format (F) 83 × 131 mm.*

Une ligne d'avis non ponctuée, en petites capitales; *Registered* ponctué.

Longueur de l'avis : 118 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, lettres plus larges; longueur de l'avis : 121 mm.

2 pence, bleu.

*Format (G) 97 × 152 mm.*

Une ligne d'avis comme format F; longueur 118 1/2, 119 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, lettres plus larges; longueur 118, 122 mm.

2 pence, bleu.

Les mêmes, ayant deux lignes d'avis, la dernière ponctuée et un rectangle à droite, pour le timbre; *Registered* ponctué.

a Long. des lign. d'avis 97 et 79 mm; rect. 22 × 26 mm;

b — — — 99 et 78 — — 20 1/2 × 24 1/2 —

c — — — 99 et 78 — — 22 1/2 × 26 —

d — — — 97 et 77 — — 21 1/2 × 25 —

2 pence, bleu.

*Format (H) 127 × 202 mm.*

Deux lignes d'avis comme aux enveloppes précédentes.

Longueur des lignes d'avis 144 et 111 mm; rect. : 22 × 26 mm.

2 pence, bleu.

VARIÉTÉ.

Sans aucune inscription ni ligne sur la face :

2 pence, bleu.

*Format (I) 175 × 253 mm :*

Deux lignes d'avis comme aux formats G et H précédents.

Longueur des lignes d'avis 181 1/2 et 14 mm; rect. 22 × 26 mm :

2 pence, bleu.

*Format (K) 152 × 290 mm :*

Deux lignes comme aux formats G, H, I précédents.

Longueur des lignes d'avis 182 et 147 mm; rect. 22 × 25 1/2 mm :

2 pence, bleu.

En janvier 1879 les pattes n'ont plus les bords festonnés.

*Format (F) 83 × 131 mm*

Deux lignes d'avis, la dernière ponctuée, en capitales; *Registered* ponctué.

a Long. des lign. d'avis 97 et 76 mm; rect. 20 × 23 1/2 mm

b — — — 97 et 77 1/2 — — 21 × 20 —

c — — — 97 et 76 — — 20 × 24 —

d — — — 97 et 78 — — 20 1/2 × 23 —

2 pence, bleu.

Les suivantes n'ont pas l'avis ponctué.

e Long. des lign. d'avis 97 et 77 mm rect. 20 1/2 × 23 1/2

f — — — 99 et 78 — — 20 1/2 × 23

2 pence, bleu.

VARIÉTÉ.

La variété E existe avec *Registered* double ponctuation :

2 pence, bleu.

*Format (G) 97 × 152<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis comme le format F précédent.

|   |                 |                             |       |                 |
|---|-----------------|-----------------------------|-------|-----------------|
| a | Long. des lign. | 99 et 77 <sup>1/2</sup> mm; | rect. | 21 1/2 × 20     |
| b | —               | 96 et 75 1/2 —              | —     | 23 × 25         |
| c | —               | 93 et 78 —                  | —     | 21 × 25 1/2     |
| d | —               | 99 et 78 —                  | —     | 21 1/2 × 25     |
| e | —               | 95 et 76 1/2 —              | —     | 21 × 25 1/2     |
| f | —               | 98 et 77 1/2 —              | —     | 20 1/2 × 25 1/2 |
| g | ---             | 95 1/2 et 76 —              | —     | 20 1/2 × 25     |
| h | ---             | 95 et 76 1/2 —              | —     | 20 1/2 × 25 1/2 |
| i | ---             | 98 et 77 1/2 —              | —     | 22 1/2 × 25     |
|   |                 |                             |       | 2 pence, bleu.  |

*Format (H) 127 × 202<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis comme format F et G précédents.

|   |                 |                                |       |                |
|---|-----------------|--------------------------------|-------|----------------|
| a | Long. des lign. | 145 et 111 1/2 <sup>mm</sup> ; | rect. | 20 × 24 1/2    |
| b | ---             | 145 et 111 1/2 --              | —     | 22 × 25        |
|   |                 |                                |       | 2 pence, bleu. |

*Format (I) 175 × 253<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis comme formats F, G, H précédents.

Longueur des lignes d'avis : 181 et 146<sup>mm</sup>;  
rect. 22 × 25 1/2.  
2 pence, bleu.

*Format (K) 152 × 290<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis comme formats F, G, H, I précédents.

Longueur des lignes d'avis : 181 et 147<sup>mm</sup>;  
rect. 22 × 25 1/2.

En août 1881 les inscriptions du petit format sont portées à trois lignes indépendamment du titre : *Registered Letter*; le mot *Registered* est supprimé.

*Format (F) 83 × 131<sup>mm</sup>.*

Trois lignes d'avis, en grandes capitales, les deux dernières ponctuées, *rect. pour le timbre*.

Long. des lig. 100, 100 et 80<sup>mm</sup>; rect. 21 1/2 × 25.  
— — 100, 100 — 80 — — 22 × 24.  
2 pence, bleu.

En octobre 1881 nouveau changement apporté au format F. Les lignes sont réduites à deux et précédées de la lettre R.

*Format (F) 83 × 131<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis en petites capitales, la dernière ponctuée; *rect. pour le timbre*.

Long. des lig. : 77 et 77<sup>mm</sup>; rect. 21 1/2 × 24 1/2.  
2 pence, bleu.  
2 — outremer.

## VARIÉTÉ.

Ayant dans le timbre le chiffre du mois (2) renversé.

2 pence, bleu.

La deuxième ligne n'est pas ponctuée; mêmes dimensions des lignes, etc.

2 pence, bleu.



En mai 1882, le *type* du timbre subit une modification. La date est remplacée par *trois croix*.

*Format (F) 83 × 131<sup>mm</sup>.*

Deux lignes d'avis en petites capitales, la dernière ponctuée; *rect. pour le timbre*.

Longueur des lignes 77 et 77<sup>mm</sup>; rect. 22 × 24.  
2 pence, bleu.

## VARIÉTÉ.

L'inscription du rect. a une double ponctuation.  
2 pence, bleu.

*Format (G) 97 × 152<sup>mm</sup>.*

Il y a deux lignes d'avis, mais pas d'entête, sous l'avis; *Registered*, à gauche.

Longueur des lignes 95 et 76<sup>mm</sup>; rec. 21 × 25 1/2.  
*Petites capitales*.

2 pence, bleu.

Longueur des lignes 99 et 78 1/2<sup>mm</sup>; rect. 21 × 26.  
*Capitales plus grandes*, notamment les majuscules.

2 pence, bleu.

En août 1882 un changement est apporté à ces enveloppes (format G) qui ont deux lignes d'inscriptions, la dernière ponctuée et précédées d'une grande lettre R; en tête : *Registered Letter*; *rect. pour le timbre*.

a. Long. des lig. 99 et 74 1/2<sup>mm</sup>; rect. 21 1/2 × 25.  
*Petites capitales*.

2 pence, bleu.

b. Long. des lig. 101 et 100 1/2<sup>mm</sup>; rect. 21 1/2 × 24.  
*Grandes capitales*.

2 pence, bleu.

En janvier 1883 les enveloppes, août 1882, variété a. ont la lettre R dans un ovale devant les lignes d'inscriptions et l'ouverture de l'enveloppe est placée à droite.

Longueur des lignes 92 et 71<sup>mm</sup>; rect. 22 × 25.

2 pence, bleu.

2 — outremer.

Telles sont les enveloppes que nous connaissons.

## Le nouveau catalogue.

Les 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> livraisons sont parues. Les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> paraîtront incessamment.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48.





Abonnement par année

PRIS UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

—  
AÇORES.

Les 15 et 80 reis ont la petite surcharge. Résumons  
ce qui a paru ainsi :

|                                        |  |
|----------------------------------------|--|
| 2 1/2 reis, vert-bronze, surch. noire. |  |
| 5 — noir, — rouge.                     |  |
| 10 — vert, — noire.                    |  |
| 15 — brun, — —                         |  |
| 20 — bistre-jaune, — —                 |  |
| 25 — bistre, — —                       |  |
| 50 — bleu, — —                         |  |
| 80 — orange, — —                       |  |
| 100 — lilas, — —                       |  |



Enfin nous arrive le nouveau type portugais que nous venons de faire connaître et qui porte aussi la surcharge noire :

5 reis, noir, surcharge noire.

La carte postale 10 reis, brun, a reçu pareille surcharge :

10 reis, brun, surch. noire.

## ANTIGOA.

Le *Deutsche Ph. Z.* a rencontré le timbre 1 penny, rouge foncé, coupé en biais, ayant servi pour 1/2 p. :

1/2 penny, rouge foncé.

## ATJEH.

Un correspondant d'Atjeh nous écrit :

« Les timbres d'Atjeh sont des falsifications pour plus de raisons que je ne saurais vous dire. Il n'y a d'abord ici ni service postal, ni gouvernement national, ni pièces numismatiques atchinoises. Ce que les habitants emploient ce sont nos valeurs hollandaises; ce qu'ils appellent un réal c'est notre pièce de cent sous et le *pillardollar* ? »

Ce renseignement nous est confirmé par un de nos correspondants à Java.

## AUSTRALIE DU SUD.

Avec la surcharge *O. S.* renversée, le *Philatelic Record* a vu :

2 pence, orange.  
1 shilling, brun.

## AUTRICHE.

Nous avons du, pour les besoins de la mise en pages, amputer la Chronique, le mois dernier, ce qui fait que nous n'avons pu renseigner qu'il avait paru une nouvelle carte pneumatique, laquelle diffère de la précédente ayant *Ausgabe Aemter* en ce qu'elle a aujourd'hui sur le côté gauche 30 lignes au lieu de 19 et que le titre est modifié en *Anter für den pneumatischen Dienst in Wien*. Un changement dans le titre principal a été également apporté. Il y a simplement sous *Correspondenz-Karte*, n°..... puis trois lignes d'inscription et quatre pour l'adresse.

La carte avec réponse a également subi quelques changements. Le côté gauche a pour titre *Ausgabe Aemter* puis 22 lignes d'inscription au lieu de 16 :

10 kreuzer, bleu sur bleu.  
10+10 — — — —

## BANGKOK.

Le 96 cents Malacca avec la lettre B, en noir est à ajouter aux valeurs que nous avons fait connaître.

96 cents, gris-vert.

## BAVIÈRE.

L'enveloppe a le nouveau filagramme, lignes rapprochées à ondulations obliques. Aucun changement dans la coupe de l'enveloppe ni dans le dessin de patte :

10 pfennig, carmin sur blanc

## BRÉSIL.



La couleur du timbre 100 réis devant être changée, on a émis un nouveau type. On est prodigue de nouveaux types au Brésil !

Quoiqu'il en soit, voici le nouveau venu. L'effigie est dans un ovale perlé ; *correio* de chaque côté ; *Brazil* en haut ; *100 réis 100*, en bas. A été émis le 20 mars dernier.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 14.

100 réis, mauve.

## CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Half penny* dit le *Philatelic Record*, a eu cette surcharge sur les timbres 3 pence aux filagrammes CC et CA et couronne.

D'après un correspondant de ce journal, la carte d'impression locale aurait existé en noir et des exemplaires annulés en auraient été vus :

1 penny, noir.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

M. Joannidès nous adresse la carte 3+3 centavos, *union postale universelle*, ayant le carton blanc et non dentelée à la séparation des deux parties ; l'impression est sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces :

3+3 centavos, rouge sur blanc.

Nous devons nous attendre à voir défilier des variétés de surcharges à l'infini. Nous trouvons au *Philatelic Record* les suivantes qui ont l'impression noire :

5 centimos sur 1 cent., vert, burelé.  
10 — — 2 — orange, —  
50 — — 10 — rose, non burelé.  
1 franco, — 20 — bistre, —

Ce n'est là que le commencement. A bientôt d'autres surcharges.

## DOMINIQUE.

Le *National Philatelist* nous apprend que le timbre 1/2 penny, provisoire, surch. noire a été émis le 25 novembre 1882 ; la surcharge rouge a été émise ensuite.

## ESPAGNE.

Le 15 cent. de peseta se présente avec le chiffre 1 manquant complètement sur certains exemplaires et ne laissant plus apercevoir que les liaisons soit le trait oblique et le trait horizontal. Ce n'est donc plus un 15 cent., mais un 5 :

5 c. de peseta, chair

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *New-York Herald* du 14 avril 1883, contient la nouvelle suivante :

*Le nouveau timbre-poste de deux cents.*

Le Maître général des postes Gresham a approuvé aujourd'hui un dessin du nouveau timbre-poste de deux cents. Le timbre contient une tablette sur laquelle est l'effigie de Washington semblable à celle qui se trouve sur le timbre three cents actuel.

Entourant l'effigie, est une bande ovale ; dans la partie supérieure de la bande, les mots « United States Postage » au bas de la bande est un grand « 2 » et à l'extrême bas de la tablette les mots « Two cents » Le dessin sera retourné à l'American Bank Note Company de New-York pour graver, après quoi le département décidera la couleur à employer. La couleur du dessin qui fut approuvé est verte.

Les enveloppes suivantes n'ont pas encore été mentionnées. C'est M. Joannidès qui nous révèle leur existence :

1879. Étoile en filagramme.

10 cents, chocolat sur paille, 85×160<sup>mm</sup>.  
3 — vert, — — 100×22<sup>mm</sup>.

1879. Enveloppes, War ; étoile en filagramme.

10 cents, rouge sur blanc, 100×22<sup>mm</sup>.  
12 — — — — 109×23<sup>mm</sup>.  
30 — — — — —



1879: *Bande, War ; étoile en filagramme.*

2 cents, rouge sur manille, 155×210mm.

*Der Philatelist* nous apprend que l'étoile des enveloppes a été remplacée par le chiffre 82 qui indique l'année du tirage et en même temps celle du renouvellement du contrat de l'administration des postes avec la compagnie Morgan. Il y aurait :

3 cents, vert sur paille, 83×110mm.

Le *Philatelic Record* a reçu la nouvelle d'un de ses correspondants qu'il existerait les enveloppes ci-après :

Enveloppe 5 cents Garfield avec nouveau timbre Wells Fargo ayant la légende : *Wells Fargo and Co's Express. — Charges Paid — California and Mexican Coast Routes*, imp. en vert et *Paid 10 cents*, en dessous :

10 cents sur 5 cents, vert et brun sur ambre.

Du 10 cents grand format, type Plimpton, il y aurait un timbre semblable avec la légende : *Express de Wells, Fargo and Co Franca en la Republica Mexicana* et *Paid 20 cents*, plus bas :

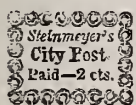
20 cents sur 10 c., vert et brun sur ?

Le *National Philatelist* signale aussi quelques enveloppes Wells Fargo et *Cie* employées pour le Mexique. En tête, dans le centre, un timbre mesurant environ 70×20mm dont il y a deux variétés ; la première a sur trois lignes : *Wells Fargo and Co's Express — Charges Paid — California and Mexican Coast Routes*, puis au bas, le mot *Paid* et la valeur ; la seconde variété a également trois lignes : *Express de Wells Fargo and Co — Franca en la — Republica Mexicana* ; cette dernière, sans indication de valeur.

Toutes ont le papier blanc vergé :

1<sup>re</sup> type, 10 centavos, bleu, 150×83mm.  
 — 20 — noir, 170×95—  
 — 40 — 220×100—  
 2<sup>e</sup> type, sans valeur, vert, 150×83—  
 — — 170×95—

Un timbre qui n'a pas été décrit dans l'ouvrage de M. Coster nous arrive par M. Tapling. En voici le dessin. Il rappelle les timbres Honour, Kir gman,



Martin, celui-ci ayant succédé aux précédents Le timbre *Steinmeyer*, en question, est appliqué sur une lettre originaire de Charleston en date du 18 Avril 1850, où aurait

été par conséquent le siège de cette poste ; cette lettre est adressée à Oakland (Caroline du Sud) et porte en plus un timbre 3 cents de la poste gouvernementale. C'est donc à tort que M. Coster a attri-

bué à Philadelphie l'origine de la poste *Steinmeyer* qui a peut-être été associée à la poste Honour-Kingman, dont elle a adopté le timbre, avec simple changement de nom :

2 cents, noir sur azur.

A propos d'office particulier M. Tiffany nous adresse un article du *St-Louis Daily Globe Democrat* du 4 février dernier qui annonce que la nouvelle poste a été supprimée par ordre des autorités fédérales. Nous le reproduirons le mois prochain.



Une autre compagnie avait à Chicago une entreprise analogue à celle de St-Louis. On y faisait usage depuis janvier du timbre assez original que voici et représentant le temps, une faux à la main et un sac de l'autre sur lequel A. C. D.

L'impression est en couleur sur papier couleur, piqué 10 :

Sans valeur, rouge sur jaune.

— — — brun.

Le *Philatelic Record* parlant de cette dernière poste donne l'extrait suivant d'un article qui aurait paru dans le « *Chicago Daily Tribune* » du 6 février 1833 ; il est ainsi conçu :

*Fermeture du bureau de poste d'Allen.*

« Edward Allen, du bureau de poste concurrent duquel a parlé plusieurs fois la *Tribune*, fut arrêté hier par le chef inspecteur Stuart..... »

« Allen est accusé d'avoir établi un exprès privé nommé *Allen's City Dispatch*, pour le transport des lettres et des paquets à des intervalles réguliers sur une route postale. L'inspecteur Stuart appela son attention sur la loi il y a deux mois, et lui dit qu'il l'arrêterait s'il portait encore des matières postales. Allen cependant continua à vendre son timbre 1 cent et recueillir et livrer des courriers, espérant éluder la loi en ouvrant les extrémités des lettres, dans la croyance qu'ainsi elles n'étaient pas fermées. Il avait alors douze facteurs en tout et ils faisaient deux tournées de levées et deux de distributions journalières. Deux de ces facteurs, Edouard Welsh et W. F. Hanlon, témoignèrent du fait. Les marchands qui se servaient d'Allen, qui comptait juste la moitié du gouvernement pour le même service, peuvent ne pas le savoir, mais ils peuvent être condamnés à 50 dollars pour chaque lettre envoyée par lui. Lui-même peut être condamné à 150 dollars pour établir sa poste et 50 dollars pour chaque lettre envoyée. Tout ce qu'il a pu dire à un reporter de la *Tribune* c'est qu'il a fait son possible pour rester dans la loi. »

*Western Union.* De cette compagnie télégraphique nous avons au millésime de chaque côté, inscrit à la plume :

1872, vermillon, surch bleue.

1874, bistre — bleue.

Avec le millésime de chaque côté :

1881, vert, surch. rouge.  
1882, bleu, — —  
1879, — — — revers argenté.

Enfin le timbre de factage de franchise de la *American Express Company* avec le nom en cintre, en lettres blanches, dans un cadre oblong ; plus bas : *Frank N°* ; en dessous, sur un cartouche horizontal blanc : *for personal packages* ; puis la signature : *Ja, C. Fargo. — President.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

sans valeur, vermillon.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. Kruger a le 10 centavos surcharge double :  
DOS Y MEDIO CENTAVOS :

2 1/2 centavos, violet, double surch. noire.

FINLANDE.

On avait annoncé le décès du timbre 2 penni. Il n'en est rien. Cette valeur est actuellement en cours avec le piquage 12 1/2 :

2 penni, gris.

FRANCE.

La carte à 10 centimes nous vient avec quatre lignes d'adresse :

10 centimes, noir s/violet.

L'administration des postes a décidé de retirer les timbres-taxe 1, 2, 5 francs à cause de leur couleur et de les remplacer par des timbres semblables, mais en couleur brun Van Dyck (prononcez Vandic).

GRENADE

MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> ont innové..... C'est là un événement mais qui ne doit être profitable qu'à ces MM. Il suffira désormais d'ajouter au



dessus de l'effigie, celle que nous connaissons si bien, le nom du pays et au-dessous la valeur. Quant à la partie centrale elle sera employée à toutes sauces pour n'importe quelle colonie. Les cartouches supérieurs et inférieurs ne seront plus entamés par la dentelure, par la raison bien simple que le cadre ne se prolonge pas au-delà de celui qui renferme l'effigie ; enfin les timbres sont imprimés différemment d'autrefois : chaque rangée horizontale a les timbres renversés par rapport à la précédente rangée, de sorte qu'en ayant deux timbres verticaux on a une tête bêche.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1/2 penny, vert.  
1 — carmin.  
8 — gris-perle.

Cette dernière valeur est annoncée par le *Philatelic Record* qui nous apprend qu'il a existé avant la naissance de ces timbres, les suivants :

1° Le timbre fiscal 1 penny employé à l'usage postal, sans surcharge ;



2° On a fait de ce même timbre fiscal 1 penny deux timbres-poste 1/2 p. en appliquant obliquement le mot *Postage* sur chacune des deux parties destinées à être séparées ; enfin on aurait constaté deux surcharges différentes ;

a Avec lettres comme notre dessin du mois dernier ;

b Avec lettres de 2 mm de haut.

1 penny, orange, surch. verte.  
1/2 — — — — et noire.

Pour n'avoir rien à nous reprocher nous dirons après le *Ph. Record* que le 1 penny fiscal a été employé à usage postal avec le mot *Postage* écrit en travers obliquement. Voilà un timbre dont l'authenticité sera bien difficile à contrôler. Après cela quand on a la foi !

GRIQUALAND.

Le petit G. a été appliqué en noir, nous apprend le *Philatelic Record* sur les 2 et 3 pence au filagramme C A et couronne :

2 pence, bistre.  
3 — rouge-brun.

HONG KONG.

On nous écrit de cette ville que la carte 4 cents n'est plus en cours depuis quelques mois. C'est peut-être à cette occasion qu'on en aura fait des 1 cent.

INDES ANGLAISES.

*Der Philatelist* a reçu d'un de ses correspondants, comme émission nouvelle, des « India Postal Notes » sur papier ordinaire, 145 × 86 mm avec impression bleue pour le 8 annas, *brigue* pour le one rupee, et *noire* pour le 2 r. 8 an. Ces timbres appartiennent aux types en cours, mêmes valeurs, sauf le 2 R. 8 an. qui a la nouvelle valeur appliquée en surcharge sur le 12 annas ; ces timbres ont en plus la surcharge

1  
P N  
8 annas, rose, surch. noire  
1 rupee, gris-bleu, —  
2 — 8 an., brun. —



Le *Philatelic Record* a vu le one rupee dont l'inscription de la partie supérieure de l'octogone se lit: *India Postage*; les ornements des angles sont modifiés et ceux de chaque côté de l'octogone complètement changés; filagramme étoile, piqué 14 :

1 rupee, bleu-gris.

#### INDE PORTUGAISE.

Le 1 1/2 reis se présente avec une faute qui a dû se répéter sur toute la feuille, supposons-nous. L'exemplaire que nous avons vu et qui nous vient de M. Diéna, a sur le mot *Correio*, l'énonciation de la valeur 1 1/2 reis renversée. Cette faute s'explique naturellement: la valeur étant ajoutée après coup, l'imprimeur aura tenu une feuille le bas en haut et, après son impression fautive aura réparé son erreur, le cartouche inférieur contenant bien 1 1/2 reis :

1 1/2 reis, double valeur, noir.

#### ITALIE.

Les cartes avec réponse 15 centesimi, nous sont venues avec le millésime 82 et même avec le millésime 81, variété non signalée par nous jusqu'ici.



Le 10 centesimi *estero* avec les petits arrangements voulus a fait enfin son apparition. M. Diéna nous envoie un exemplaire de ce timbre que nous reproduisons ici.

10 centesimi, rouge surch. noire.

#### JAPON.

Le *Philatelic Record* a vu le 12 sen 1875 avec le 2<sup>e</sup> caractère syllabique, qui n'avait pas été signalé. Il croit que ce timbre a été remis en usage en remplacement du timbre actuel. Un de nos correspondant au Japon nous écrivait, il y a quelque temps, que la plupart des timbres émis jusqu'ici y sont encore en usage dans certains bureaux, où les timbres ne s'écoulent pas. Ne serait-ce pas là l'explication du mystère révélé par notre confrère ?

La bande actuelle existe sur deux papiers bien différents:

- a. Papier blanc.
- b. — grisâtre foncé.

#### MALACCA.

Le 8 cents a le filagramme C A et couronne :

8 cents, jaune.

#### MALTE.

M. Roussin a eu l'obligeance de nous faire voir le timbre 1/2 penny, vert, type anglais, portant la surcharge *Malta*, en lettres de 3 1/2<sup>mm</sup> qu'il avait annoncé. Nous regrettons de ne pas partager la confiance de notre confrère, à l'endroit de ce timbre, dont la surcharge cache sans motif la valeur et qu'on pouvait avec plus de raison appliquer, sans aucun inconvénient, à la partie supérieure. Enfin le timbre a un je ne sais quoi, qui vous engage à vous en méfier.

#### MEXIQUE.

Le *National Philatelist* a vu une enveloppe 5 centavos qui porte dans chacun des angles supérieurs, un timbre de 5 centavos. Il paraîtrait, d'après ce journal, que c'est en vue d'utiliser le stock de ces enveloppes, préparées jadis, mais non émises, que nous aurions aujourd'hui ces variétés :

5+5 centavos, brun-violet.

M. Maury a trouvé parmi les cartes de la première émission avec double timbre, des erreurs d'impressions. Le 1 cent a la couleur du 2 et vice versa :

2 + 2 centavos, bruns sur jaune pâle.  
1 + 2 — ardoise et brun — —

La première est émise pour 1 + 1 centavo; la seconde pour 2 + 1 cent.

#### NOUVELLE GALLES.

Le timbre *Stamp duty* 1 penny, a été rencontré sur lettre :

1 penny, violet.

Le 5 janvier dernier a paru une carte avec réponse. Sur la première partie se trouve: *Post-card*, en haut, les armes de la Grande-Bretagne et *The address only*, etc. Deux lignes ponctuées pour l'adresse, dont la première commence par *To*; un avis, au bas: *The Receiver should cut or tear off this half, and send the Reply in the other half*. La seconde partie a le mot *Reply* sous les armes, sans ligne d'avis. Timbre de la carte ordinaire avec impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces :

1+1 penny, rose sur chamois.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Le M. des T. a reçu sur une lettre le timbre *Duty* 2 shillings, bleu, filagramme N Z et étoile S piqué 23 x 14 ayant servi à l'usage postal. Nous n'avons jamais vu ni entendu parler de ce timbre; nous ne connaissons pas un filagramme à plusieurs étoiles

et quant au piquage il est pour le moins extraordinaire, à moins que notre confrère ne s'amuse à compter les dents du timbre entier, ce qui serait une nouveauté.

*Der Philatelist* signale aussi un 3 sh. violet ayant servi au même usage. Nous en connaissons trois timbres de cette valeur, avec surcharge verte : non dentelé et piqué ; puis ce dernier type refait. Lequel est-ce de ces trois timbres ?

Devine si tu peux, choisis si tu l'oses

#### ORANGE.

Les timbres fiscaux 6 p. et 1 shilling, gris ; 1 sh. brun-violet, nous sont adressés par M. Kruger comme ayant eu un usage postal.

6 pence, gris.  
1 shilling, —  
1 — brun-violet.

Le 1 2 penny, provisoire, a vu la fin de son règne. Il a été remplacé par un autre, imprimé en rouge-brun, couleur semblable au 1 penny. Cela fera sans doute un changement prochain, dit avec raison le *Philatelic Record* à qui nous empruntons la nouvelle :

1/2 penny, rouge-brun.

#### QUEENSLAND.

Le 1 penny, au nouveau type, forme le troisième arrivant de la série avec les 2 et 6 pence signalés déjà :

1 penny, rouge-chair.

#### ROUMANIE.

La carte avec réponse de l'Union postale universelle a été émise en mars dernier. Elle ne diffère de la carte ordinaire que par l'addition du mot *réponse* :

10 + 10 bani, rouge sur chamois, verso blanc.

#### RUSSIE

M. Ph. de Ferrari a découvert une enveloppe de format moyen, au type 1849, ayant les armoiries en filagramme dans un carré. Cette enveloppe, utilisée en 1863, a dû être émise en décembre 1862, lorsque l'administration des postes se décida à mettre en vente ce format, pour lequel elle aura utilisé le papier qu'elle employait de 1848 à 1859.

De même qu'à St-Petersbourg, il existe à Moscou une carte destinée à connaître certaines adresses. C'est la carte 3 kopecks avec additions d'inscriptions. En haut, le nom de la ville et une deuxième ligne en caractères russes ; à gauche, quatre mots russes, le tout en impression rouge ; sur les incip-

tions de gauche, un timbre en relief aux armoiries, portant en russe : 9 kopecks. Administration de la ville de Moscou.

9 kopecks sur 3 k. noir surch. rouge.

*Bielozerk* (Novgorod). Nouveau type aux armoiries dans un écusson renfermé dans un rectangle et ayant aux angles un chiffre blanc sur fond de couleur ; sur l'écusson une inscription imprimée en bleu foncé.



Impression lithographique de couleur sur papier blanc.  
2 kopecks bleu pâle et bleu foncé.

*Saroka* (Bessarabie). Le timbre connu a sa couleur changée : le cadre est imprimé jaune et rouge avec lettres blanches et les armes sont rouges sur rose avec bande bleue ; piqué 13 :

3 kopecks, rouge, jaune et bleu.

*Krementschg* (Poltava). Le 3 kopecks a actuellement la couleur brun-jaunâtre :

3 kopecks, brun-jaunâtre.

#### SAINTE-LUCIE.

M. Glauville a reçu le timbre jaune avec la surcharge noire *four pence* ayant 15 1/2 × 3 mm ;

4 pence, jaune, surch. noire.

Le *Deutschen Ph. Z.* rapporte que les timbres verts 1/2 penny et noirs 1 p. ont reçus une autre surcharge : *Stamp*.

1/2 penny, vert, double surch. noire.  
1 — noir — — rouge.

Le timbre de « *Revenü* » bleu a été employé également comme timbre-poste, nous apprend le même confrère :

2 pence, bleu, surch. noire.

Ces trois timbres ont le filagramme CC. et couronne.

Un correspondant du *Philatelic Record* qui a la spécialité des découvertes de timbres coupés en deux, de timbres surchargés à la dernière heure, et de timbres fiscaux employés sur lettres, a présenté le 1 penny noir, coupé en biais et coupé verticalement. Nous sommes d'accord avec notre confrère, que ces variétés deviennent ennuyeuses, car il est si facile d'en obtenir par des amis complaisants et il semblerait qu'on en use et qu'on en abuse :

1/2 timbre 1 penny, noir.

#### SAINT-VINCENT

Le *Deutsche Ph. Z.* mentionne que le timbre 1 penny, gris, filagramme C A et couronne, a le piquage 15, de même que 4 pence indigo qui a le même filagramme



Le 6 pence, vert foncé, avec étoile et la surcharge  
*Revenue* aurait servi à l'usage postal :

1 penny, gris.  
4 — indigo.  
6 — vert foncé.

Le même journal signale le 1 penny groseille, filagramme C A et couronne, piqué 14, qui aurait sa valeur primitive biffée par un trait noir et la surcharge noire : 2 1/2 pence.

2 1/2 pence sur 1 p. groseille et noir.

#### SALVADOR.

*Der Philatelist* a vu les timbres actuels portant un contre-sel sans millésime, comme les timbres de l'émission 1867 et donne à ce propos le décret suivant qui nous donnerait par conséquent des timbres fiscaux et télégraphiques tout à la fois.

#### « Timbres portant des signes particuliers.

Le public est avisé par la présente qu'à partir de ce jour il sera, au bureau désigné ci-dessous, délivré en vertu d'un décret de l'Autorité supérieure du 2 de ce mois, des *timbres spéciaux*, dont on se servira comme appoint pour le paiement des taxes d'enregistrement pour la propriété immobilière et des télégrammes du câble sous-marin.

Administration des Impôts de San Salvador  
le 6 décembre, 1882.  
FRANCISCO ZALDIVAR.

#### SEYCHELLES.

*Der Philatelist* rapporte qu'il a reçu des nouvelles de ces îles d'où il résulterait qu'on y emploierait les cartes de Maurice mais sans surcharge, contrairement à ce qu'avait dit le *Philatelic Record*.

#### SUÈDE.

Les timbres « Losen », avec surcharge noire, nous sont dénoncés comme étant des carottes. Un autre correspondant est plus précis : il nous dénonce M. Holtermann (Alias Bossin) de Copenhague comme étant le faussaire de ces timbres.

Depuis le 1<sup>er</sup> Avril passé, on se sert de cartes postales avec réponse. C'est le type de la carte ordinaire union postale universelle, avec cette seule différence qu'il y a à la première partie de la carte, angle gauche supérieur : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse* avec cette même inscription en suédois au-dessus et que la seconde partie a, au même endroit : *Svar-Réponse*.

Imprimé en couleur sur carton blanc. Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces.

10+10 öre, rouge vif.  
15+15 — vert.

#### SUISSE.

Outre le 10 centimes, *timbre-tax*e, déjà signalé, nous en avons encore deux autres valeurs imprimés

sur papier américain à fils de soie et un timbre télégraphe :

*Timbre-tax*e, 20 centimes, outremer.  
— 50 — —  
*Télégraphe*, 1 franc, vert et carmin.

M. Iconomopoulos nous adresse l'avis de la Direction des Postes en date du 6 février :

« *Timbres-tax*e, nouvelle émission. Le Département des postes a décidé d'émettre une nouvelle émission de timbres-tax et cela préalablement pour les taxes de 5, 10 20 50, 100 et 500 centimes. La couleur des timbres sera dorénavant vert clair avec chiffres de couleur rouge géranium.

« Comme il existe au bureau de contrôle des timbres (Werthzeichen controlle) aux bureaux des timbres des arrondissements (Kreiswerth zeichenbureau) et aux bureaux de poste (Poststellen) des provisions de ces espèces qui doivent être employées autant que possible, il adviendra qu'on emploiera simultanément des timbres de la nouvelle et de l'ancienne émission.

« La Direction générale fera échanger en son temps et après informations prises, le reste des anciens timbres contre de semblables de la nouvelle émission.

« La couleur des taxes de 1, 2 et 3 centimes reste pour le moment la même. »

A propos du timbre de la croix rouge, reproduit le mois passé, voici ce que nous écrit M. Cuénod :

« Le timbre dont vous parlez donne effectivement la franchise de port aux correspondances où on l'applique, mais je remarque toujours à côté du dit timbre, le mot : *officiel*, écrit. Par conséquent ce timbre n'a pas à mes yeux la valeur d'un timbre-poste. C'est plutôt un cachet admis par l'Administration postale au lieu d'un timbre humide, mais ce n'est pas une simple étiquette puisqu'il tient lieu de la signature du comité ou de l'un de ses membres. »

#### TRINITÉ.

Signalé par *Der Philatelist*, autype « Britannia », avec le filagramme C A et couronne :

4 pence, violet.

#### URUGUAY.

Les nouveaux timbres de 5 cents sont annoncés par un avis publié au nom de la Direction des Postes.

#### AVIS.

Par disposition de la Direction générale des Postes, le 1<sup>er</sup> du mois prochain on mettra en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de 5 centesimos avec le buste de Son Ex. le Président de la République, imprimé en bleu.

Il est accordé un délai de 60 jours à partir de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux de même valeur en usage et les échanger pour des nouveaux. Tous les bureaux de postes de l'État sont autorisés à faire ces échanges.

Montevideo, le 28 février 1883.  
Le Chef de service.



Maintenant qu'on veuille jeter un coup d'œil sur « S. E. le Président de la République » qui a nom Santos. On nous prie de dire « quelque chose » sur ce brigadier-général qui, après huit ans de service, sans jamais avoir fait la guerre, « ni remporté aucune victoire » (ce qui est de la plus haute difficulté à notre avis) est devenu le chef de l'État. Enfin ceci est la dernière des abominations, de colonel il est devenu général en deux ans (trois points d'exclamation).

Santos, S. E. Maximo Santos, si nous comprenons bien la lettre qu'on nous écrit, aurait été charretier et *presque* le bourreau du dictateur Latone. Tout cela est horrible. Mais si S. E. a passé ses grades avec tant de rapidité, après avoir été charretier, c'est qu'on a du lui reconnaître quelque mérite; s'il est devenu Président de la République, il est à supposer que c'est de par la volonté de ceux qui l'ont nommé. Pourquoi lui en faire un grief à ce brave homme ?

Enfin un journal de Montevideo qu'on nous envoie, publie à propos de ce timbre un long article d'où il résulte qu'on ne reconnaît pas le portrait du général Santos qui ne serait autre ici qu'Arabi. Est-ce possible ? Eh bien ! tant mieux, car le timbre lui donne une singulière tête. Mais encore une fois on ne peut pas lui en faire un crime, puisque c'est le lithographe qui a toute la confiance de l'administration des postes qui lui a fait cette tête qui le fait ressembler au Dictateur Arabi.

Maintenant que nous avons dit « quelque chose » du général, passons à d'autres exercices.

Un autre avis, car il en faut un pour chaque objet que fait paraître la poste, a été publié le même jour. Le voici :

#### AVIS.

Par disposition de la Direction générale des postes, le 1<sup>er</sup> du mois prochain on mettra en circulation une émission de cartes postales 1<sup>re</sup> série de la valeur de 3 centesimos, avec le buste de la Liberté, imprimé en rose.

Ces cartes peuvent être expédiées à l'extérieur de la République en complétant préalablement l'affranchissement suivant le tarif respectif comme pour une lettre ordinaire.

Montevideo, le 28 février 1883.

Le Chef de service.

Vous avez bien lu, c'est le buste de la Liberté que cette tête de Minerve. Il doit être très fort



ce lithographe qui représente Arabi pour le général Santos et Minerve pour la Liberté; quant à l'exécution de ces lithographies, elle est aussi irréprochable que les dessins eux mêmes

Nous avons encore un avis qui promet de beaux spécimens de cartes postales. Oyez plutôt :

#### Nouvelles cartes postales. AVIS.

Par disposition de la Direction générale des postes, le 10 courant on mettra en circulation les cartes postales suivantes :

Pour l'intérieur de la République, valeur deux centesimos simples, imprimées en encre noire — de quatre centesimos doubles, imprimées en encre marron.

Pour l'extérieur, de trois centesimos, simples, imprimées en encre bleu ciel, et doubles, valeur six centesimos, imprimées en encre verte.

Il est accordé un délai de 60 jours à partir de la date indiquée pour retirer de la circulation celles d'égale valeur en usage et pour vérifier leur échange pour des cartes nouvelles. Tous les bureaux de poste sont autorisés à faire cette opération.

Montevideo, le 6 mars 1883.

Le chef de Bureau.

Nous n'avons pas encore reçu les cartes mais un confrère, *Der Philatelist*, a reçu une épreuve de ces cartes rappelant celles 2<sup>a</sup> série 1880, sauf que les lettres *ROU* sont plus rapprochées pour donner la facilité au lithographe de placer un autre cercle, dans lequel, le palais du gouvernement.

Nous oublions un point essentiel, les cartes nouvelles ont un quadruple filet pour cadre : C'est merveilleux !

Ces lignes étaient écrites quand nous recevons la carte 3 centesimos. A droite, le timbre ovale, aux armoiries, de 1880; à gauche, le palais du gouvernement surmonté d'une banderole qui se prolonge jusqu'au timbre et ayant *Tarjeta Union postal Universal*; au-dessous : *Union postale universelle — Ano 1883*; cadre fermé d'un gros filet et trois minces :

3 centesimos, outremers.

Encore un nouvel avis car il en pleut cette fois :

#### AVIS

Par disposition de la Direction générale, le 16 courant il sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste un centesimo imprimés en couleur verte.

Il est accordé un terme de 60 jours, à compter de la date indiquée, pour retirer de la circulation la même valeur en usage et en vérifier l'échange pour les nouveaux, ce dont sont autorisés tous les bureaux de poste de l'État.

Montevideo, 14 mars 1883.

Le chef de Bureau.

#### Le nouveau catalogue.

L'envoi des 20, 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> livraisons a été fait à tous nos souscripteurs. Paraîtront incessamment les 24<sup>e</sup>, et 25<sup>e</sup> livraisons.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48.





Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Nous avons reçu les timbres télégraphe de cette colonie anglaise. Il n'y a pas d'autres valeurs que celles que nous avons renseignées antérieurement, c'est à dire 1 et 6 pence. Le timbre en relief que nous avons reproduit est bien comme nous l'avons supposé un timbre appliqué sur télégramme; il occupe l'angle droit supérieur; ces formules ont pour entête: *Electric telegraph Western Australia* et les armoiries de la Grande-Bretagne entre ces quatre mots; le reste de la formule ressemble à toutes ces mêmes formules, mais le millésime 187. nous démontre que l'émission doit avoir eu lieu avant 1880.

Nous trouvons au revers, diverses instructions d'où il résulte que le prix d'un télégramme est fixé à 1 shilling par 10 mots et 1 penny pour chaque mot en plus ce qui explique l'émission du timbre 1 p. et la pénurie de valeurs plus élevées, les télégrammes ne s'envoyant qu'entre deux stations.

### BAHAMAS.

Le 6 pence a acquis la surcharge noire *four pence*:  
4 pence, violet et noir

### BAVIÈRE

Le *Philatelic Record*, annonce que les nouvelles cartes seront bientôt modifiées par suite d'une erreur dans les armoiries. Ne pourrait-on par la même occasion changer le timbre, car telles qu'elles sont, ces cartes n'ont rien de *pschutt*.

On annonce la carte 10 pfennig avec le nouveau filagramme :

10 pfennig, rose sur chamois.

### BELGIQUE.

Le *Philatelic Record* fait un appel à son confrère belge au sujet d'un *timbre taxe* employé par morceau et nous demande si le timbre a ainsi une valeur de 3 ou 5 centimes et s'il est authentique.

Nous renvoyons notre confrère anglais au *Timbre-Poste* de novembre 1879, page 83, et à notre brochure sur les timbres de Belgique vol II. page 8,

où il trouvera tous les renseignements désirables. Cependant pour lui éviter cette peine, nous répéterons que l'administration coupe par moitié le *timbre taxe* à 10 c. lorsqu'il faut taxer les lettres par demi décime.

Voilà 4 ans que cela dure et il n'est pas encore venu à l'idée de l'administration d'émettre un timbre à 5 centimes!

#### BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Nous n'avons pas convaincu le *Philatelic Record* que les timbres fiscaux n'ont pas été employés sur lettres. Malgré ce qu'en écrit M. J. Livada à ce journal, nous maintenons ce que nous avons dit.

Les timbres fiscaux portant une oblitération postale, proviennent d'adresses de paquets postaux. Ils acquittent non pas une taxe postale, mais une taxe fiscale. Naturellement c'est la poste militaire qui oblitère ces timbres, puisque tous les services sont entre ses mains.

#### CEYLAN.

Nous avons encore un timbre provisoire non décrit. Le 2 rupees 50 cents est devenu 40 cents par la surcharge *forty*, en petites capitales sur le mot *fifty* du cartouche supérieur dont les mots *two rupees* ont été biffés par un trait noir; sur l'effigie: 40 cents en caractères gras:

40 cents sur 2 1/2 rupees, gris-ardoise et noir

Certains timbres que nous avons vus ont l'oblitération de janvier 1882.

Lorsque nous avons annoncé, d'après des renseignements officiels, que les cartes 2 cents avec surcharge n'existaient pas, un de nos confrères nous a répondu qu'ils les avait vues. Devant cette affirmation, nous n'avions rien à objecter. Nous étant renseigné une seconde fois à Ceylan, on nous répond que ces cartes *n'ont jamais existées*. Puisque notre confrère en a vu, nous devons supposer que ces cartes ne sont que des *essais*.

#### CHYPRE.

Un de nos correspondants nous écrit:

« Je possède une grande enveloppe qui, au lieu d'être festonnée et collée au verso au milieu, l'est sur le côté gauche sans aucun feston. Du côté de l'adresse, on a supprimé *Registered* dans un cadre oblong et l'inscription est aujourd'hui:

**R** Registered letter  
This letter etc.

le tout en bleu.

Le timbre est le même sur la patte et la valeur est toujours 2 piastres. »

2 piastres, bleu.

Le 1/2 piastre avec C A et couronne a reparu mais en vert foncé, ce qui rendra plus facile le changement en bleu, ce que l'administration avait voulu éviter. Ce renseignement est extrait du *Philatelic Record*:

1/2 piastre, vert foncé.

#### COSTA-RICA.



Nous recevons de M. Dièna, communication du timbre officiel et M. Stanley, nous avise qu'il en existe les valeurs suivantes comme le spécimen que nous reproduisons.

La surcharge *oficial*, est en travers du timbre. Il y aurait ainsi:

|            |       |                       |
|------------|-------|-----------------------|
| 1 centavo, | vert, | surch. carmin.        |
| 2          | —     | carmin, — bleu        |
| 5          | —     | pourpre, — rouge.     |
| 10         | —     | orange, — vert-foncé. |
| 40         | —     | bleu, — rouge.        |

La carte 4 centavos nous est arrivée. C'est la carte ordinaire connue, mais la première partie ne porte pas de valeur sur le timbre, celui de la seconde partie a *cuatro 4 centavos* et le mot *Respuesta* sous les lettres C R.

L'impression est sur la première et quatrième faces:

4 centavos, noir sur chamois.

#### DANEMARK.

M. Joannidès nous fait remarquer que les bandes 4 øre, en usage depuis quelques mois et imprimées en bleu pâle, ont le chiffre plus ouvert que cette même valeur, imprimée au début de l'émission en bleu foncé. Cette observation est des plus fondée.

#### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Voici comment a été appliquée la surcharge sur les timbres de la République Dominicaine par suite de l'adoption d'une monnaie nouvelle. Nous avons donc des timbres en *réaux*, en *centavos* et en *centimos*.





## DOMINIQUE (LA).

Nous trouvons dans le *Philatelic Record* qu'il y aurait une nouvelle variété de surcharge. Elle aurait été appliquée sur chacune des parties du timbre 1 penny coupé en deux et se résumant dans les mots : *Half penny* en petites capitales, dans le sens vertical :

1/2 penny, lilas, surch. noire.

Nous ne demandons pas mieux d'avoir la foi, puisque c'est elle qui sauve, mais toutes ces surcharges fantastiques nous paraissent au moins singulières et nous craignons bien que beaucoup ne soient fabriquées, non aux colonies, mais en Europe. Ainsi nous avons vu tout récemment plus de dix lettres adressées au correspondant qui renseigne aujourd'hui notre confrère anglais; ces lettres portaient des timbres de la Dominique 1/2 p. surch. rouge, mais l'adresse était de l'écriture du destinataire : preuve que l'expédition, provenait d'Europe pour la Dominique pour qu'on en fasse là, la réexpédition.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Ajoutons à l'enveloppe signalée le mois passé, avec le millésime 82 :

1 cent bleu s/ blanc, 83 × 140  
3 — vert, — 83 × 160  
5 — brun, — 85 × 148

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous avons déjà une collection assez raisonnable de timbres de ce pays. En voici qui se présentent plus récemment que tous ceux que nous connaissons. Il n'y a en somme qu'un type, mais



il y a des sous types, comme dit le docteur Machin. En y regardant de plus près on trouve cependant deux types, le premier avec l'aigle tourné vers la droite et le second avec l'aigle tourné vers la gauche. Il est à remarquer que toutes les valeurs en chiffres impairs sont du premier type et celles de

valeurs paires au second. Les armoiries sont dans un ovale qui contient : *Correos nacionales de los EE. UU. de Colombia*, puis un chiffre en dessous, dans un ovale et le mot *centavo* (s) ou un *peso*.

L'impression est en couleur sur papier de couleur et, chose peu connue dans ce pays, les timbres sont piqués 11 ou 13 :

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| 1 centavo, vert            | sur verdâtre, piqué 11 |
| 2 — rouge                  | — rosâtre, — 13        |
| 5 — bleu                   | — azur, — 11           |
| 10 — orange                | — jaune pâle, — 13     |
| 20 — violet                | — lilas, — 13          |
| 1 peso, lie de vin, — azur | — 11                   |

Faut-il dire que c'est à l'amabilité bien connue de M. Joannidès que nous devons de connaître ces nouveaux timbres ?

On nous a fait voir le 10 c. surcharge *dos y medio centavos* en rouge :

2 1/2 centavos, violet et rouge.

## FARIDKOT.



Le *Philatelic Record* reproduit le timbre ci-contre comme étant de valeur 1/4 anna :

1/4 anna, bleu.

## FINLANDE.

Nous avons deux timbres de chemins de fer à signaler, qui nous sont remis par M. Breitfuss.

Le premier rappelle les timbres connus ayant pour inscriptions, en haut : *Statsjernvagarne* et un chiffre dans un ovale; la dimension a été réduite et le timbre refait :

25 penni, rouge-brique, piqué 12 1/2.

Ce timbre a été émis il y a six semaines environ.

Le second timbre appartient au chemin de fer de Wasa. La valeur est au centre d'un losange portant : 25 penni *Wasa Jernvag — Waasan Rautat — 25 pennia*; cadre carré ayant dans les angles supérieur droit et inférieur gauche un chiffre et supérieur gauche *Wasa Jernvåg*, et inférieur droit : *Waasan Rautatie*.

Imprimé en noir sur papier orange, piqué 12 :

25 penni, noir sur orange.

## FRANCE.

La carte pneumatique 50 centimes, a subi une

modification. L'inscription à gauche est : « *Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1883,* » au lieu « *depuis le 1<sup>er</sup> février 1882* »

50 centimes, noir sur bleu.

#### GRENADE.

Un timbre 1 shilling semblable aux 1/2, 1 et 8 pence dont nous avons reproduit le type le mois passé, vient de voir le jour : filagramme C A et couronne, piqué 14 et impression par rangée renversée comme les précédents :

1 shilling, violet.

#### INDES ANGLAISES.



Voici le dessin du 1 rupee que nous avons décrit dans notre précédent numéro.

#### INDE NÉERLANDAISE.

⌈ Nous n'avons pas encore signalé la carte officielle suivante ayant les inscriptions dans l'ordre ci-après :

N° 

Staatsblad 1880. N° 165

DIENSTBRIEFKAART

VAN

Assistent. Resident van .....

AAN

Assistent. Resident van .....

Impression noire sur carton gris; dimensions 141 × 118 mm.

Sans valeur, gris.

#### JHIND.

Le 1 anna, brun, au nouveau type, a actuellement le papier vergé. Les feuilles sont agrémentées, sur chacun des côtés, d'inscriptions en caractères indiens; en bas : *lithograph Jhind, state — Rajpress Sangroor.*

1 anna, brun.

Nous ignorons si les autres valeurs ont ce papier et si les inscriptions ont été ajoutées aux feuilles.

#### JUMMOO-KASHMIR.

Le timbre 1/4 anna a actuellement l'impression brune sur papier mince :

1/4 anna, brun.

Le 8 annas a aussi sa couleur changée :

8 annas, bleu.

#### LUXEMBOURG.

D. P. annonce le 5 centimes, impression locale échappé au piquage. Notre confrère est il certain que ce timbre n'est pas de l'impression hollandaise qui a une marge beaucoup plus grande et avec lequel on peut facilement faire un non dentelé, impression locale? Il y a aussi des essais de cette valeur et couleur :

5 centimes, jaune.

#### MALACCA.

Le 32 cents arrive avec la surcharge verticale en capitales égyptiennes noires : *Two cents* :

2 cents, vermillon et noir.

#### MONTSERRAT

La moitié du timbre 1 penny surchargé (?) a récemment été employé comme timbre provisoire :

1/2 penny, sur 1 p. vermillon et noir.

#### NORWÈGE.



*Tromsø.* Cette poste a voulu aussi avoir un timbre provisoire, au moyen d'une surcharge. Au centre il a été ajouté en noir un chiffre 5. Admirez! voici le type ci-contre :

5 øre sur 2 øre, bistre et noir.

#### PÉROU.

On sait combien les timbres Arequipa ont le papier transparent. La poste, si nous en jugeons par un exemplaire annulé qui nous a été montré par M. de Ferrari, a délivré de ces timbres en les surchargeant au *revers* de son timbre rond, rouge, *Arequipa*; l'oblitération a portée nécessairement de ce côté :

10 centavos, bleu, surch. rouge.

Les timbres du Pérou *Union postal Universal Peru* arrivent avec la surcharge ci-contre en rouge violet. C'est ainsi que nous en connaissons :





*Surch. rouge-violet.*

1 centavo, vert, armes rouge, insc. noires.  
2 — carmin, — bleue, — —

Ajoutons d'après D P. :

5 centavos, bleu, armes rouge, insc. noires.  
10 — — —

Cuzco 10 — —

Ces deux derniers sont du type *Departatos d l Sur.*

## PHILIPPINES.

Depuis que l'on connaît le système de surcharge dans cette Colonie espagnole, on y va gaiement. En voici de nouvelles :

*Timbre télégraphe* avec surcharge circulaire : *Habilitado pa correos de dos Rles*, en carmin ; les timbres-poste 5 et 8 c. de peso ont subi la même humiliation, mais en vert et ne valent que 1 real :

1 real, sur 5 c de p., bleu et vert.  
1 — — 8 — brun —  
2 — — 250 mil. bleu et carmin

Le *Philatelic Record*, a signalé le 1 real sur 8 c. brun et les suivants, au type actuel sans surcharge :

5 c. de peso, bleu  
8 — brun.

## ROUMANIE.

La carte 5 bani n'a plus le carton rose. mais rouge d'un côté et blanc jaunâtre au verso ; les mots *carte postale* sont plus distancés et occupent un espace de 60 m/m au lieu de 41 :

5 bani, noir sur rouge.

## RUSSIE.

*Kiriloff* (Novgorod). Voici le timbre qu'a choisi l'administration et qui doit assurer momentanément le bonheur de ses administrés. Au centre, des armoiries dans un écusson allongé, renfermé dans un ovale avec inscription ; cadre rect., avec chiffre aux angles. Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :



2 kopecks, vert-jaune vif.

*Spassk Riansanski* (Riazan). Voici un timbre d'une poste rurale qui n'avait pas encore été mentionnée. Armoiries au centre d'un ovale avec inscription ; chiffre aux angles et 3 k. de côté.

L'impression est noire sur blanc et gris-blanc :

3 kopecks, noir.



Un 3 kop. noir sur rose d'un type semblable sert comme *timbre taxe*. Il y a une inscription supplémentaire sous l'ovale, qui signifie : *à percevoir* (dop'atit). Leur émission date du 1/13 février de cette année.

Le nom Riansanski ajouté à Spassk, sert à le distinguer des deux autres districts du même nom situés dans les gouvernements de Tambow et Kazan.



*Ardatoff* (Nijnij Novgorod). Voici quelque chose de bien primitif. Est-ce actuel, nous le supposons.

La feuille contient 16 timbres dont deux variétés placées côte à côte. Au centre d'un ovale, les armoiries ; valeur aux angles. Imprimé en lithographie sur papier blanc :

3 kopecks, bleu-foncé.

M. Roussin reproduit le timbre ci-contre ajoutant qu'il était employé comme timbre-poste à



l'exposition de Moscou, en 1882, lequel timbre donnait droit à la correspondance gratis aux exposants, experts, et membre de la direction de l'exposition.

sans valeur, noir sur orange.

M. Roussin ajoute que le timbre a l'impression de couleur sur papier blanc avec petits traits en filigramme, piqué 10 :

D'après M. Breiffuss, ce ne serait qu'une étiquette sans valeur.

## SAINT-CHRISTOPHE.

Le *Philatelic Record*, d'habitude si précis. nous rapporte la laconique nouvelle suivante : « Par suite du manque temporaire de cartes 1 1/2 p., les autorités ont émis une carte 1 penny avec un timbre 1/2 penny pour suppléer à la différence ?

Comment est cette carte ?...

1 1/2 penny, rose et rose-violet sur chamois.

## SAINTE-LUCIE.

Le 1/2 penny existe avec le nouveau filigramme C A et couronne :

1/2 penny vert et noir,

Le timbre 6 pence a la surcharge *six pence* en noir :

6 pence, mauve et noir.

SAINT-VINCENT.



Nous reproduisons le timbre  
dont nous avons parlé le mois  
passé.

SAMOA.

Nous avons vu arriver ces jours-ci les timbres supprimés depuis quelque temps. Ne les trouvant pas semblables aux timbres que nous avons reçus, à l'époque où ils étaient en usage, nous avons pris nos renseignements desquels il résulte qu'on ne peut rien certifier sur leur naissance. Ils ont été vendus par M. Griffiths (ex-entrepreneur de la poste supposons-nous) qui prétendait que c'était tout son stock (son estoc dirait M. L. Gruat).

Nous ne suspectons pas le marchand qui en a fait l'acquisition et que nous croyons de bonne foi, mais on verra d'après nos remarques s'il y a lieu de douter.

Tous les timbres indistinctement, sauf le 1 penny, étaient imprimés jadis par feuille de dix timbres sur deux rangées (les 1 p. avaient quatre rangées); aujourd'hui toutes les valeurs sont imprimées sur trois rangées de sept timbres et l'on introduit un 2 pence inconnu; les teintes ne se rapportent nullement aux anciennes et démontrent clairement qu'il y a eu nouveau tirage. Le 1 penny, par exemple, est en bleu indigo, au lieu de bleu et outremer; le 3 pence est plus rouge et la couleur se voit au revers; le 6 pence est plus lilacé, moins rougeâtre; le 9 pence est d'un roux pâle au lieu d'être foncé; le 1 sh. se rapproche le plus, du timbre vrai, quoique plus jaune; le 2 sh. a la teinte plus rougeâtre; quant au 5 sh. il est d'un vert émeraude au lieu d'être vert jaune.

La couleur donnée au 2 pence, valeur inventée, croyons-nous, est rose-violacé.

SERVIE.

Les cartes actuellement en usage viennent d'être changées ou plutôt elles ont reçu une modification. Les cartes à 5 bani ont actuellement de nouvelles armoiries, plus grandes, savoir un aigle à double

tête dans un écu avec couronne posé sur un manteau.

Les cartes à 10 bani ont conservé leurs armoiries, croix dans un écu sur manteau, mais de dimension plus élevée et moins large :

| 5       | bani, | brun   | sur | rose    |
|---------|-------|--------|-----|---------|
| 5 + 5   | —     | —      | —   | —       |
| 10      | —     | violet | —   | chamois |
| 10 + 10 | —     | brun   | —   | —       |

TAÏTI.

D'après M. Roussin, il existerait une surcharge analogue à celle que nous avons fait connaître, mais imprimée sur le timbre actuel piqué, des Colonies françaises :

25 centimes sur 35 c. noir sur jaune.

TASMANIE.

Le timbre fiscal 5 shillings, vert-olive, nous a été communiqué par M. Kruger, avec la marque postale : février 1883 :

5 shillings, vert-olive.

Au même type et au même usage, il y aurait à ajouter :

|    |                  |         |
|----|------------------|---------|
| 2  | shillings, 6 p., | carmin. |
| 10 | —                | jaune.  |

et les nouveaux fiscaux, type castor dont on a déjà signalé plusieurs valeurs. Il y aurait donc :

|   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | penny, bleu.      |
| 2 | — brun.           |
| 6 | — mauve.          |
| 1 | shilling, carmin. |

TRANSVAAL.

D. P. rapporte que les anciens timbres ont été remis en usage et qu'il a reçu le 1<sup>er</sup> mars, le 3 pence en violet sur rose, piqué 12 :

3 pence, violet sur rose.

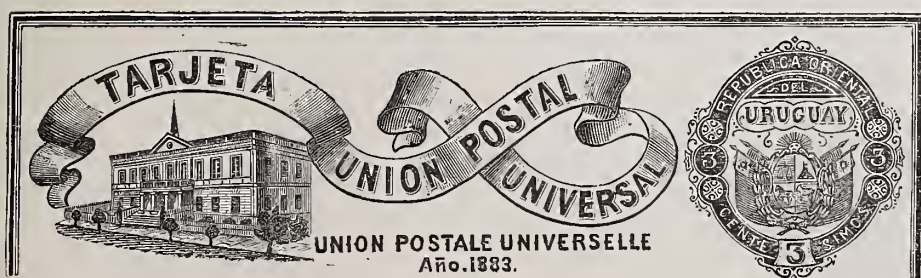
URUGUAY.

Voici le timbre qui a paru le 16 mars dernier et dont nous avons donné l'acte de naissance le mois passé. Au centre, les armoiries avec le nom et la valeur dans l'ovale; en dehors, dans les angles, un chiffre blanc renfermé dans un cercle. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 :



1 centesimo, vert.





Voici maintenant les cartes postales nouvelles, dont il y a deux séries :

- a. Cartes pour l'intérieur.  
b. — pour l'Union postale universelle.

Toutes ces cartes nous montrent le palais du gouvernement sous diverses faces; le type des timbres est le même pour toutes; il y a des variantes pour les inscriptions entre le timbre et le dessin de gauche. Pour les cartes à 2 c. de l'intérieur, il y a *Tarjeta Postal*; pour celles avec réponse *R O U* avec *Tarjeta postal* sur ces lettres; la carte 2 c., a l'année 1883 et l'avis au bas de la carte; celle avec réponse a l'année 1883 et l'avis sous le millésime, en deux lignes. Ces dernières ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces et tiennent par le côté gauche.

- 2 centesimos, noir sur blanc.  
2 + 2 — rouge-brun.

Les cartes de l'Union postale universelle sont d'un même type. Entre le palais du Gouvernement et le timbre, une banderole sur laquelle : *Tarjeta Union postal universal*, puis plus bas la traduction en français, le millésime et un avis.

Les cartes avec réponse sont imprimées comme les précédentes :

- 3 centesimos, outremer sur blanc.  
3 + 3 — vert —

Voici encore un avis de cette active direction des postes :

#### AVIS

Par disposition de la Direction il sera mis en circulation le 1<sup>er</sup> du mois prochain, une nouvelle émission de timbres poste de deux centesimos imprimés en couleur carmin et autre de dix centesimos imprimés en couleur bistre, avec le buste du général Artigas.

Il est accordé un terme de soixante jours, à compter de la date mentionnée, pour retirer de la circulation celles de ces valeurs en usage et exécuter l'échange pour les nouveaux timbres ce dont sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

Montevideo, le 29 mars 1883

Le chef de Bureau.

Nous n'avons reçu que le 10 centavos au moment où nous terminons le journal. Le type rappelle le 5 centavos, devenu 8 cent., de la République Argentine, mais ayant le portrait



du général Artigas regardant à droite; le cercle qui contient cette effigie, porte : *Republica del Uruguay* et le chiffre 10 de chaque côté; en haut, dans les angles, également un chiffre 10; en

bas sur la banderole : *diez centesimos*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

10 centesimos, bistre-brun.

#### VÉNÉZUELA.



Voici encore un type *Escuelas* dont le cadre ne ressemble nullement au 5 centimos reproduit.

Undenos correspondants a recherché pour nous les timbres de Coro, dont nous avons reproduit le type, n° 213. Celui qu'on nous fournit aujourd'hui n'a pas de cadre, mais par contre il a une valeur : 1 real. L'inscription est donc :

*Correo de Coro a La Vela*  
i vice versa. — VALE 1 REAL.

Enfin le mot *Correo* n'est pas écrit *Correo*.

Impression noire sur papier couleur :

1 real, jaune.

#### VICTORIA.

MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>, nous adressent la carte avec réponse, ayant le timbre ci-contre, à droite, angle supérieur. A la partie supérieure de la formule :



*Victorian,*  
*Post card*

*The address, etc.*

*To.*

Puis trois lignes pointillées pour l'adresse; à gauche, angle inférieur : *The attached card is for the reply.*

La seconde partie n'a pas d'avis, ni d'inscription à l'angle gauche inférieur et porte : *Reply* sous *Post card*.

Imprimé en couleur sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces, sur carton chamois; les deux parties tiennent par le haut :

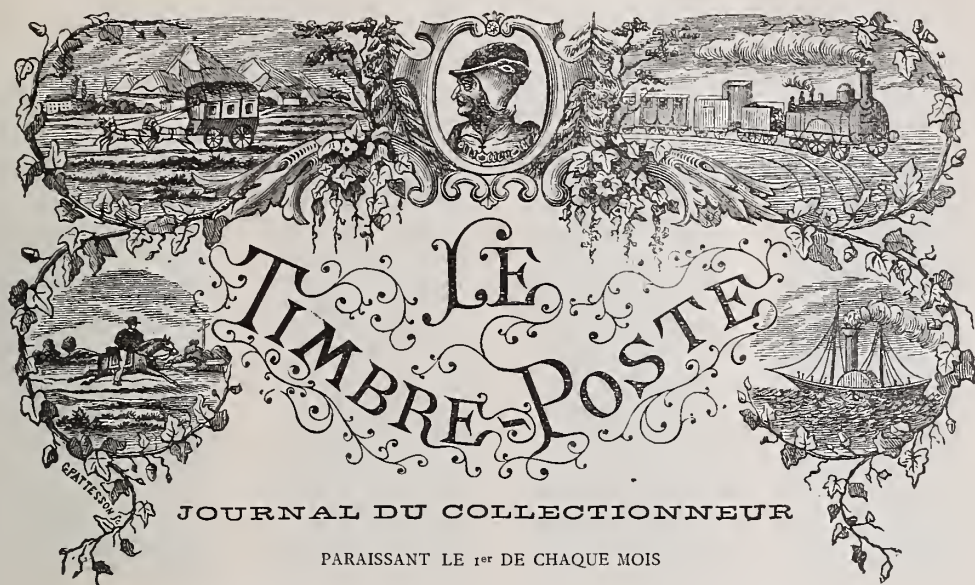
1 + 1 penny, violet sur chamois.

#### Le nouveau catalogue.

Nous avons fait paraître les 24°, 25°, 26°, 27°, 28° et 29° livraisons de notre catalogue prix courant, qui ont été expédiées à tous nos souscripteurs.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48





Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### BARBADE.

Nous tenons enfin par MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup> la carte avec réponse que nous annoncions il y a quelque temps. Elle est aux armoiries de la Grande Bretagne, avec l'inscription : *Union postale universelle — Barbados (Barbade)* au dessus sur deux lignes; *Post et Card* devant ou après les armoiries; en dessous : *The address only etc*; timbre connu de toutes les cartes des Antilles anglaises à droite; en bas, angle gauche : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*, au dessous de cette même inscription en anglais; la seconde partie porte en plus le mot *Reply* et n'a pas l'inscription de l'angle gauche. Les deux parties piquées à la séparation, tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces :

1 1/2 + 1 1/2 penny violet sur chamois

### BAVIÈRE.

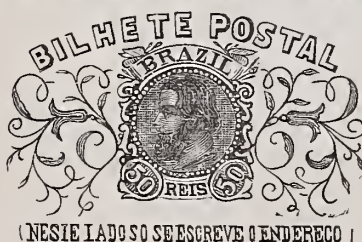
Les *timbres-taxé* ont depuis le 1<sup>er</sup> mai le nouveau flagramme à lignes ondulées rapprochées :

3, 5, 10 pfennig, gris et rouge.

Nous avons un nouveau timbre retourbrief, type connu, ayant l'inscription : *Commission für Retourbriefe München*, en 36 variétés :

München, noir sur blanc.

### BRÉSIL.



La carte 50 réis a un successeur dont voici le dessin. Le timbre occupe le milieu de la partie supérieure, le cadre est d'un dessin nouveau :

50 réis, bleu sur blanc.

Le 100 réis lilas est déjà remplacé. Le type nouveau est semblable, mais diffère par les détails : le fond est ligné horizontalement et l'empereur se

montre avec une forte tête, ce qui est probablement une flatterie du graveur :

100 réis, lilas.



#### CEYLAN.

Nous avons reçu quelques timbres-télégraphe surchargés qui nous ont révélé l'existence d'un 50 rupees que nous reproduisons et dont le dessin ressemble aux autres valeurs émises, que nous avons fait connaître en leur temps :

50 rupees, rouge-violet.

Ce même timbre a reçu en surcharge, en haut, sur deux lignes, en lettres capitales : *sixty cents* ; au milieu, sur le chiffre : 60 ; en bas, la répétition de l'inscription du haut :

60 cents sur 50 rupees, rouge-violet et noir.

Nous avons encore le 50 cents, bleu, qui a reçu une surcharge rouge ; la valeur en haut et en bas est biffée par un trait rouge ; sous les effigies : 40 cents et sur le chiffre central 40 :

40 cents sur 50 c., bleu et rouge.



Ce n'est pas tout. Le 25 cents, vert, a été changé. C'est toujours dans le même goût que toutes les autres valeurs que nous connaissons. En voici du reste le type.

Ce changement de type, de certaines valeurs, n'aurait-il pas pour cause la difficulté de contrôle lorsqu'un timbre est employé. Nous devons le supposer, car nous ne constatons ce changement de type qu'aux timbres qui ont la valeur au centre, laquelle disparaît le timbre une fois coupé en deux, comme c'est le cas pour tout timbre qui a eu emploi.

Si donc, nous sommes dans le vrai, nous aurons à faire connaître bientôt le changement de type des 25 et 50 rupees :

25 cents, vert-jaune.  
1 rupee, brun-rouge.  
10 — lilas.

#### CHYPRE.

Le *M. des T.* a vu le 1 piastre *Revenue* employé à l'usage postal :

1 piastre, lilas



## COLONIES FRANÇAISES

On signale les erreurs ? suivantes :

|    |                                   |
|----|-----------------------------------|
| 15 | pour 10 centimes bistre sur rose. |
| 40 | — 10 — — —                        |
| 15 | — 75 — carmin —                   |

## CUBA.

Il semblerait qu'il y a eu contrefaçon des timbres-poste, d'après les exemplaires que nous adressent MM. de Ferrari et Bacon. Ces timbres sont oblitérés juin et juillet 1883. Ils sont revêtus d'un dessin guilloché qui varie, ce dessin étant formé de clichés typographiques, avec le chiffre de la valeur au centre.

La couleur de cette surcharge est rouge pour le 5 c. de peso et bleu pour le 10 c.

|    |                                    |
|----|------------------------------------|
| 5  | cent. de peso, bleu, surch. rouge. |
| 10 | — — bistre — bleue                 |

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Ajoutons aux timbres énumérés, avec surcharge noire de la nouvelle monnaie :

|    |                                 |
|----|---------------------------------|
| 25 | centimos sur 5 c, bleu, burelé. |
| 50 | — — 10 c. rose —                |
| 1  | franc — 20 c. bistre —          |

*Avec surcharge renversée*

50 centimos sur 10 c. rose, burelé (?)

## LA DOMINIQUE.



Nous n'en sortirons jamais de ces surcharges. En voici une, formée d'un simple petit chiffre en noir. Quelle aubaine pour les spéculateurs que toutes ces surcharges où le contrôle a si peu de prise!

1/2 penny, violet, surch. noire.

## ÉQUATEUR.!

Depuis janvier dernier ce pays est en révolution. Il y a interruption de correspondance entre Quito (situé à l'intérieur) et Guayaquil qui est un port. C'est à Quito que se trouve le dépôt de tous les timbres et c'est de là qu'on les distribue, suivant les besoins, aux différentes villes où il y a une administration de courriers.



Par suite de cette longue interruption, entre Guayaquil et Quito, il doit y avoir eu nécessairement pénurie de timbres dans la première de ces deux villes. On a commencé par couper en deux

les timbres de 20 cents, pour obtenir des 10 cents, qui est la taxe d'une lettre ordinaire ; on a utilisé cette fois les timbres 50 cents en y appliquant la surcharge *diezcentavos* en noir. Ne nous étonnons donc pas de ces deux émissions, qui ont bien leur raison d'être :

1/2 timbre 20 c., outremer.  
10 cents s/ 50, vert et noir.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

D. P. signale les enveloppes au nouveau filagramme 82 :

|   |                        |    |   |     |      |
|---|------------------------|----|---|-----|------|
| 3 | cents, vert sur blanc, | 73 | × | 134 | m/m. |
| 3 | — — — et paille,       | 83 | × | 140 | —    |
| 3 | — — — — —              | 86 | × | 150 | —    |

Nous ajouterons :

1 cent, bleu sur chocolat, 86 × 150 m/m.

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La carte 2 centavos pour l'intérieur nous arrive imprimée en noir sur carton gris azuré :

2 centavos, gris-azur.

La carte avec réponse, de rose qu'elle était au début a pris aujourd'hui la teinte vermillon :

2 + 2 centavos, vermillon.

Le 10 pesos rose, 2<sup>e</sup> type se présente coupé en deux, en biais, avec la surcharge noire oblique : *bueno por cinco pesos* :

1/2 timbre, 10 pesos, rose.

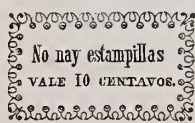
L'Ami a vu les 1 et 10 cents refaits.

« Le 1 cent, dit-il, est plus foncé, le point qui précède l'U de l'Union est carré au lieu d'être rond, dans les armes la première étoile de droite touche l'aile de l'aigle au lieu d'en être éloignée d'environ un demi-millimètre, enfin les ornements du cadre sont moins ombrés.

» Le 10 cents est peu différent, les chiffres *semblent* plus gras, les filets blancs de l'ovale plus larges » :

1 centavo, vert-foncé.  
10 — lilas vif.

Il paraît que le timbre ci-contre est bien de ce pays et qu'il a été employé comme nous le disions, à Cali. Un de nos correspondants dit connaître en plus les valeurs ci-après : 5, 20, 50 centavos et 1 peso, ce qui nous ferait une série complète. C'est beaucoup, nous semble-t-il. On omet de nous renseigner sur la couleur de ces timbres.



票 *Cundinamarca*. Le même correspondant nous écrit qu'il possède dans sa collection un timbre analogue dont il nous promet pour bientôt le dessin. Il aurait les inscriptions suivantes, dans l'ordre ci-après :

Popayan  
Franca 10 centavos  
No hai estampillas  
El Admor  
F. Conto.

Même silence sur la couleur du timbre.

*Antioquia*. Le *Philatelic Record* a vu le 20 centavos, bistre, type 1873 « avec des modifications importantes » et exécuté bien inférieurement au timbre auquel il est fait allusion :

20 centavos, brun.

#### FRANCE.

Depuis le commencement de juin dernier, ont commencé à circuler les cartes 30 centimes, avec plan étendu « jusqu'à la Villette » comme dans la carte à 50 centimes :

30 centimes, noir.

#### GUATÉMALA.

Il circule des 1 centavo sur 5 c. vert (Indienne) et des 5 c. avec surcharge sur 1 real : ces timbres, à notre avis, sont des légumes qui ont nom : carotte. Pour écouler le stock des timbres « coco » en réaux et Indienne, il est probable qu'on inventera bien d'autres surcharges.

#### INDE PORTUGAISE.

Toujours des surcharges à impression noire. Quelques retardataires viennent de nous parvenir :

4 1/2 reis sur 40 reis, bleu, uni, mai 1872  
4 1/2 — — 100 — — vert, — — —  
4 1/2 — — 100 — — vergé, juin 1872.  
4 1/2 — — 100 — — uni, mars 1876.

#### MALACCA.



Ce n'est pas une valeur qui a reçu la surcharge : *Two cents*, en noir, comme nous l'indiquions le mois passé, mais deux : En voici les dessins :

2 cents sur 8 c. jaune et surcharge noire CA. et couronne.  
2 — — 32 c. vermillon — — CC —

M. Maury nous dit que chaque fraction de feuille de 10 timbres contient une variété où les caractères sont notablement plus larges à la surcharge :

2 cents sur 8 c. jaune, surcharge noire plus large.

#### NORD DE BORNÉO. (Cie anglaise du)

Les Anglais s'étant aperçu que l'eau y était salée,



devaient inévitablement considérer le Nord de Bornéo comme possession anglaise ; aussi, cette découverte une fois faite, l'annexion ne s'est-elle guère fait attendre. Elle est annoncée au monde timbrophile, par le timbre ci-contre,

que nous adresse M. Bacon. Ce grand amour que professent les Anglais pour la liberté d'autrui, fait faire à la *Gazette nationale* les réflexions suivantes, à propos d'une autre annexion récente, la N<sup>le</sup> Guinée, qui nous apportera sans doute aussi de quoi ajouter une page à l'album : « Les Anglais, dit la *Gazette*, considèrent le globe entier comme une dépendance de l'Angleterre, et il semble que toute acquisition de territoire par un autre peuple leur cause une sorte de douleur corporelle. »

Le timbre en question se trouvait sur une lettre, en compagnie d'autres timbres de Malacca ; nous devons donc nous attendre à d'autres valeurs, si ce n'est déjà fait.

L'impression du nouveau venu est en couleur sur papier blanc uni (du moins nous n'avons vu aucun filagramme) ; piqué 12 :

2 cents, brun-rouge.

#### NORWÈGE.

Nous empruntons au *Philatelic Record*, qu'il existerait de nouvelles cartes postales à 6 + 6 et 10 + 10 öre. D'après le signalement, ces cartes seraient semblables à la nouvelle carte 5 öre, dont nous avons parlé tout récemment et dont le format est de dimension plus grande qu'autrefois :

6 + 6 öre, vert sur blanc.  
10 + 10 — carmin.

*Tromsø*. Les timbres 5 et 8 öre nous sont parvenus au type du 2 öre, émis il y a quelque temps ; le piquage est 11 :

5 öre, carmin.  
8 — gris-perle.

#### NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le timbre surchargé, valeur 5 centimes, a reparu ayant un zéro devant le chiffre :

05 centimes sur 40 c., vermillon et noir.



Lorsque parut le premier timbre outragé, on glissa aussitôt un 30 centimes dans la circulation. Le *Philatelic Record* vient de publier le décret de cette première émission lequel démontre clairement qu'il n'y a eu qu'un seul timbre d'émis. Si le 30 centimes a réellement paru qu'on produise un acte de naissance en règle, ce qui voudra infiniment mieux que d'oblitérer ces timbres, ce qui n'est nullement une preuve d'authenticité :

## ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

N° 442. — *Décision relative à l'emploi des timbres-poste à 0 fr. 25 c. pour les taxes à 0 fr. 25 c. (Du 1<sup>er</sup> juin 1881.)*

« Nous, Contre-Amiral, Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, Commandant en chef de la Division navale.

« Attendu que par suite d'un retard dans la réception de l'envoi annuel des timbres-poste, l'approvisionnement des figurines à 0 fr. 25 c. ne permet plus de faire face aux besoins du public et que les coupures d'une valeur inférieure ne peuvent constituer une taxe de 0 fr. 25 c. qu'avec l'emploi d'un trop grand nombre de timbres ;

« Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres-poste à 0 fr. 35, dont l'emploi est peu usuel aujourd'hui, par suite de la fixation d'une taxe unique de 0 fr. 25 c. pour la France, l'Algérie et les colonies françaises ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

« Sur la proposition de l'Ordonnateur et du Directeur de l'Intérieur,

« Avons décidé et décidons :

« Art. 1<sup>er</sup>. Jusqu'à la réception des timbres-poste à 0 fr. 25 c., attendus dans la colonie, il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 25 c., des timbres-poste de 0 fr. 35 c. portant, frappée par l'imprimerie du Gouvernement, la vignette ci-dessous.

N C E

25

« Art. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur, du Commissaire des fonds et du Chef du 3<sup>e</sup> bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste de 0 fr. 35 c. en timbres-poste de 0 fr. 25 c.

« Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation, dans les écritures du Trésorier-Payeur, de la transformation ci-dessus précitée.

« Art. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

« Art. 4. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Bulletin* et au *Moniteur* officiels de la Colonie.

Nouméa, le 1<sup>er</sup> juin 1881.

A COURBET.

Par le Gouverneur :

L'Ordonnateur,  
MICHAUX.

Le Directeur de l'Intérieur,  
DUFREUIL.

## PANAMA.

Il circule deux timbres, contre lesquels nous croyons devoir prémunir nos lecteurs. C'est le percement de l'isthme de Panama qui a donné l'idée de créer des timbres à l'exemple de ce qui a

eu lieu jadis pour la canal de Suez. D'après les informations qu'on nous fait parvenir, ces étiquettes n'ont aucune espèce de valeur.

5 centavos, vert sur blanc, piqué.

10 — carmin — —

Nous les reproduirons le mois prochain.

## PÉROU.

Il nous arrive le timbre ci-contre surchargé Arequipa en bleu, dans un double cercle et le même timbre sans aucune surcharge et employé en mars 1883. Il est probable que ce sera un des derniers actes du gouvernement péruvien établi à Arequipa, et que nous aurons bientôt une émission régulière, la paix étant signée, dit-on, entre le Pérou et le Chili.

Impression de couleur sur papier blanc uni :

10 centavos, rouge.

10 — — surch. bleue, Arequipa.

M. Breitfuss nous a fait voir le *timbre-taxe* 10 centavos surchargé en noir 10. centavos sur deux lignes, la seconde cintrée dans un cadre oblong à coins arrondis. Nous le renseignons pour obtenir quelques éclaircissements sur ce timbre :

10 centavos, jaune, surch. noire.

## PHILIPPINES.



Voici les deux timbres dont nous parlions le mois passé ; voici également copie du décret par lequel ils ont été émis et qui nous promet d'autres variétés :

## INTENDANCE GÉNÉRALE DES FINANCES DES PHILIPPINES.

Manille, le 22 février 1883.

Vu la proposition faite par l'Administration centrale des rentes et propriétés et le rapport du Secrétaire général des finances, considérant que la nécessité d'habiliter des timbres de diverses classes pour le service public est démontrée, cette intendance générale des finances accorde :

1<sup>o</sup> On habilitera 40,000 timbres-télégraphe de 2 réaux, pour qu'avec la même valeur ils servent de timbres-poste.

2<sup>o</sup> On habilitera également 10,000 timbres-télégraphe de 2 réaux et 20,000 de l'Union générale postale de 8 centimes, pour servir de timbres-poste au prix de 20 centimes.

3<sup>o</sup> On habilitera enfin, 30,000 timbres de l'Union générale postale de 8 centimes, 100,000 timbres de même classe et de 50 mill-

simes de piastre et 20,000 timbres judiciaires de 10 cuartos pour servir de timbres-poste au prix de 12 centimos 4/8.

4° Les habilitations autorisées se vérifieront en apposant sur chaque timbre, un timbre gravé exprimant sa destination et sa valeur. Les encres de ces surcharges seront : *Rouge* pour les timbres-poste de 2 réaux ; *noire* pour ceux de 20 centimes ; *verte* pour ceux de 12 centimos 4/8.

5° Les opérations d'habilitation, vu l'urgence du cas, se feront par l'administration.

6°.

7° Les opérations terminées on établira les actes correspondants et on inutilisera les timbres ayant servi à l'habilitation en présence de la commission.

8° L'administration centrale des rentes et propriétés dictera les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce décret.

Signé : CUINCHILLA.

#### PORTO-RICO

Voici le certificat constatant la falsification du timbre 40 centavos de peso Puerto-Rico, publié dans la *Gazette* du 3 avril 1883 :

Ministère d'Outremer.

D. Eugenio Julia, graveur en premier de la Fabrique nationale du timbre, et D. Apolonio Galvien, graveur en second de ladite fabrique, certifions :

Qu'après avoir examiné un timbre de comunicaciones de 40 centavos de peso de Puerto-Rico et l'avoir comparé avec les légitimes de même classe, ces deux timbres n'ont aucune ressemblance ; quoique la gravure soit excessivement dure, on a cependant essayé d'imiter les légitimes, mais sans réussir ; toutes les lignes de la tête offrent un dessin différent, le front est plus haut dans le faux, l'oreille est très large, les sourcils sont ronds, l'œil plus écarté du nez et la mandibule inférieure manque au maxillaire, et comme malgré ces différences notables, *le trépado* manque, les soussignés ne croient pas que ce timbre a été fait afin de falsifier le légitime, mais pour servir les collectionneurs de timbres.

En foi de quoi et conformément à l'ordre de l'administration générale des rentes en date d'hier, nous donnons le présent certificat, visé par l'administrateur chef de cet établissement, à Madrid, le 10 février 1883.

N. B. P. J. PACELLIN.

Signé : EUGENIO JULIA — APOLONIO GALVIEN.

Pour copie conforme : Le Sous-Secrétaire, CORREA.

#### RUSSIE.

*Morschansk* (Tamboff). Le timbre actuel au lieu d'avoir l'écu et les armoiries en bleu, a l'impression mauve actuellement :

5 kopecks, mauve et bleu.



*Charkoff* (Charkoff). Un

nouveau dessin du timbre

connu est en circulation.

Nous le donnons ci-contre.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué :

5 kopecks, bleu pâle.

#### SALVADOR.

D. P. nous apprend qu'il existe des cartes postales, au fac-simile, qui occuperait la partie droite de la carte ; celui que nous avons reproduit, n° 244, occuperait la partie gauche ; le cadre serait formé d'un simple filet. Dimensions : 140 × 85<sup>mm</sup> :



2 centavos, rouge sur chamois.

3 — bleu — blanc.

#### SUISSE.

En passant par Belgrade, j'ai acheté au bureau de poste, nous écrit M. De S<sup>t</sup> Saud, une carte postale avec réponse payée, pour l'intérieur, dont la première partie n'a pas la bordure grecque ni les deux mots sous les *petites* armoiries et dont la seconde partie (celle destinée à la réponse) est absolument vierge de toute inscription ou dessin, mais avec le cadre grec *au verso*, sans autre chose, ni imprimé, ni timbre, ni armoiries.

5 + 5 bani, brun sur rose.

#### SUISSE.

Le 1<sup>er</sup> juin 1883 a donné le jour à un mandat-poste interne de la valeur de 20 centimes ; comme disposition c'est le mandat 30 centimes actuel :

20 centimes, lilas sur blanc.

L'enveloppe 25 centimes a depuis fin mai le filigrane, bande en oblique avec armoiries ; format ordinaire :

25 centimes, vert-jaune.

Emission prochaine de bandes :

2 centimes, noir sur jaune.

5 — — —

#### TABAGO.

Le 6 pence dit le *Philatelic Record*, arrive avec la surcharge 2 1/2 pence ; le chiffre principal 2, a 4<sup>mm</sup> et les lettres en capitales en ont 2 de hauteur :

2 1/2 pence, sur 6 p. bistre ; CC et couronne.

#### TASMANIE.

L'emploi des enveloppes pour lettres enregistrées a été introduit dans cette Colonie anglaise. Nous tenons de MM. Stanley, Gibbons et C<sup>ie</sup>, un spécimen du format 133 × 83<sup>mm</sup>, avec l'ouverture à gauche, sur la patte de laquelle le timbre ci-contre qui est le





type du Cap-de-bonne-Espérance ou de la Grande-Bretagne *ad libitum*; sur la face, l'inscription :

*Registered letter.*

**R** This letter, etc.  
Office to be, etc.

puis à droite, un rectangle pour le timbre; enfin une croix sur les deux faces.

Impression de couleur sur papier toile blanc :

4 pence, bleu.

Le *Philatelic Record* a reçu d'un de ses correspondants, un spécimen coupé d'une enveloppe 2 pence vert, à l'effigie de Victoria, à gauche et en relief dans un ovale uni avec extérieur guilloché et contenant : *Tasmania Postage*, en haut; *Two pence*, en bas. L'émission aurait eu lieu le 3 avril dernier.

2 pence, vert sur blanc vergé.

VIERGES.

Le 1/2 penny, au type des 1 p et 2 1/2 pence, si connu des amateurs, est venu augmenter la liste de ces timbres :

1/2 penny, jaune, fil. C. A. et couronne.

### Les Buénos-Ayres faux.

Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insertion :

Il m'est tombé sous la main des Buénos-Ayres vaisseaux, de toutes valeurs qui m'ont été offerts à des prix si peu en rapport avec leur valeur, comme rareté, qu'ils ont attiré mon attention : ils étaient faux. La personne qui me les a offerts, m'a dit qu'ils avaient été envoyés à Paris par M. L. D. qui, m'assurait-on, en avait un stock énorme à écouler. Or, ce M. L. D. est un de mes amis intimes, incapable de tromper en quoi que ce soit, dans une falsification de timbres et encore moins se prêter au placement de ceux-ci. C'était une calomnie ou il avait été trompé. La première supposition était la seule admissible le sachant très expert en matière de timbres.

Je pris chaleureusement sa défense et résolut de l'instruire des bruits qu'on faisait courir sur son compte et dont un individu de Buénos-Ayres s'était fait le colporteur auprès d'un marchand de timbres de Paris.

Voici la réponse textuelle que m'envoie M. L. D.

J'ai reçu dans l'espace d'un mois pour 2000 pesos (10000 francs) de vaisseaux Buénos-Ayres et ils m'ont été envoyés par MM. H. A., P. G., F. S. et R. H. de S. Les timbres m'arrivaient en général en parfait état, et vu l'honorabilité des personnes qui me les envoyaient, je ne m'étais pas livré à un travail d'inspection que

je n'eusse pas manqué de faire en tout autre cas; mais en recherchant quelques variétés pour ma collection, je notai certaines particularités de couleurs et d'impressions qui appelèrent sérieusement mon attention, et en examinant ces timbres avec soin, j'acquis la certitude que, s'ils n'étaient pas faux ils étaient au moins douteux.

Je fis part de ma découverte à la Société Philatélique Uruguayenne qui nomma une commission. Après un examen des plus minutieux la commission déclara que les timbres étaient faux et la falsification admirablement faite.

Je renvoyai donc les vaisseaux faux aux personnes qui me les avaient adressés; MM. H. A.; P. G. et F. S. se sont empressés de m'en rembourser le montant, mais M. de S. ne m'a jamais remboursé les fr. 3400 que je lui avais remis.

Un peu plus tard, M. L. me fit dire qu'il espérait pouvoir recouvrer à M. F. R. les sommes qui m'avaient été soustraites au moyen des vaisseaux falsifiés par le dit M. F. R. Je lui renvoyai tous les timbres que j'avais reçus de M. de S.; mais M. L. n'a abouti à aucun résultat et je croyais ces vaisseaux encore entre ses mains; il ne me les a pas rendus; du reste, je ne les lui ai pas réclamés. Il y a de cela près de 2 ans et je ne me suis plus occupé ni des vaisseaux faux ni de mon argent perdu.

Mais puisque la question a été agitée d'une façon à laquelle je ne m'attendais peu, je vous raconte tous les incidents de cette désagréable affaire.

L. D.

Il ne me reste, cher M. Moens qu'à vous remercier de ce que vous avez bien voulu insérer ces faits dans votre journal etc., etc. D. P.

### Le timbre local de St. Louis.

Nous avons reproduit en mars et mai derniers des timbres de postes privées qui n'ont pas eu l'heure de plaire à M. Roussin, lequel les a trouvés douteux « parce que les compagnies de factage ne sont plus autorisées aux Etats-Unis. »

M. Roussin n'a probablement pas lu l'article de M. Coster que pour émettre cette idée, car sinon il saurait qu'il existe encore diverses compagnies de factage aux Etats-Unis, notamment à New-York. Quoiqu'il en soit, ces doutes ont ému M. de Tiffany qui nous avait fait connaître le premier timbre, et à l'appui de sa communication il nous envoie aujourd'hui des preuves (ce qui est superflu pour nous) que ces timbres sont excellents. Parmi ces preuves figurent des enveloppes avec timbre, des lettres d'inspecteurs de poste etc., qui reconnaissent que ces postes ont existé. Nous nous contenterons de reproduire un seul des deux articles de journaux que nous recevons en même temps, et qui a paru dans le *St. Louis Daily Globe Democrat* du 4 février 1883, trouvant inutile de reproduire celui du *New-York Herald* du 5 mai. Nous espérons que M. Roussin voudra bien reconnaître qu'il s'est trompé, M. Tiffany n'étant pas homme à mystifier qui que ce soit et encore moins se faire le complice d'une friponnerie.

Ceci dit, voici l'article en question.

### The City delivery

#### *Opérations suspendues suivant un avis des autorités fédérales.*

Depuis un mois une compagnie opérant sur le modèle de Matthews, Cooley et Staley ont établi une transmission locale postale, 506 Olive Street. L'établissement avait toutes les apparences d'un bureau de poste, transmettant les choses précisément semblables à celles conduites par leur gros rival, ignorant probablement que le monopole est réservé au gouvernement. La firme employait 16 facteurs, émettait des timbres qu'elle vendait 1 dollar le cent, envoyant ses facteurs deux fois par jour, et était grandement protégée par plusieurs firmes commerciales de la ville.

Les lettres et paquets recueillis jusqu'à un poids de 5 livres par les facteurs, étaient pris au bureau, assortis, timbrés avec la date, annulés par une employée et distribués avec une régularité d'horloge. Plusieurs firmes qui avaient une grande correspondance locale avaient avantage à cause du prix réduit, et regretteront d'apprendre que le Gen. Edgerton, le chef inspecteur des postes et M. Emile Becker, inspecteur du bureau de poste de St. Louis requièrent le Procureur du District des Etats-Unis de prendre des mesures pour supprimer la firme, cette institution étant considérée comme illégale.

Il vint à la connaissance du Procureur du District que de telles distributions locales existaient dans différentes grandes villes des Etats-Unis, où elles transmettaient les objets sans intervention du gouvernement. De telles distributions sont en cours à New-York, Chicago et Philadelphie et la firme de St. Louis avait une succursale à Cincinnati.

Le Procureur du District Bliss, dit, que, bien que la loi soit apparemment très claire, que cette distribution locale était une contravention au monopole du gouvernement, avant de commencer les poursuites, il désirait soumettre le cas à investigation. La décision du juge Calwalader en novembre 1861, d'accord avec Justice Greer de la Cour suprême, fût, que, en considération des lois qui existaient alors, ces distributions locales n'étaient pas une contravention aux droits du gouvernement. Que si celui-ci en avait le droit, et s'il croyait nécessaire de réclamer un monopole pour la transmission des courriers locaux, c'était au Congrès à dire jusqu'où le gouvernement avait l'intention de jouir de ses droits et que, comme le Congrès n'avait défendu

que la transmission des matières postales soit à pied, soit à cheval, sur les routes établies par la loi, et comme toutes ces routes sont d'une ville à l'autre, elles ne concernent pas les rues des villes, conséquemment les distributions postales n'étaient pas prohibées.

En 1872, le Congrès revit et consolida tous les statuts concernant le département postal. Ces statuts rendaient postales les routes dans toutes les villes pour la réception et distribution des matières postales. Ils faisaient également un strict devoir au Maître général des postes, de pourvoir pour le transport du courrier sur ces routes, disant aussi qu'aucune personne n'établira un exprès privé pour le transport de matières postales ou en aucune manière ne pourra transmettre ou pourvoir à la transmission de ces matières par des tournées régulières ou sur une route postale qui est ou peut être établie par la loi ou entre lesquelles le courrier est régulièrement transmis, et toute personne qui transgressera ainsi ou aidera celles qui sont engagées dans ce travail, sera punissable d'une amende de 150 dollars. Ces changements dans les statuts obvieront aux difficultés qui se sont rencontrées sous la loi précédente et paraissent avoir été faites dans le but de rencontrer la décision du juge Cadwalader dont nous parlons ci-dessus, et d'assurer au Gouvernement le droit exclusif de la distribution des lettres.

Trouvant qu'aucune décision n'avait été rendue, mettant de côté ces statuts, le Procureur du District fit arrêter les parties en question. Mais maintenant M. Staley, de la firme, fut arrêté pour avoir transmis des mêmes objets à Cincinnati. M. Staley dit qu'il ne voulait rien faire à l'encontre des lois et que son intention était de fermer dans cette ville et à Cincinnati jusqu'à ce que la question en considération fût déterminée.

Le Procureur du District Bliss l'informa que s'il fermait maintenant il avait l'intention de ne pas le poursuivre pour ce qu'il avait fait dans le passé.

On estime que pendant que cette distribution fonctionnait à St. Louis, les recettes de la poste ont diminué d'environ 2000 dollars.





Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

Avec la surcharge, en petits caractères, nous arrivent :

150 réis, bleu, surch. noire.  
300 — violet, — —

Aurait-on repris la couleur bleue pour le 150 réis ou faut-il s'attendre à voir supprimer ce timbre pour le timbre jaune qui n'a pas encore été signalé avec la surcharge en *petites* lettres?

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous tenons de M. Bacon les cartes officielles suivantes :

Formules ayant 138 × 85<sup>mm</sup>. En haut : *Post-Karte* ou *Rohrpost-Karte*; plus bas, une ligne pointillée, puis vers l'angle inférieur droit : *hier* et plus bas, *Str n°.*; à gauche : *Postsache*, souligné.

Il y a des cartes avec et sans timbre rond à main,

ayant les armoiries au centre et l'inscription circulaire : *Neubau der Reichsdruckeria*, en carmin :

*Post Karte* noir sur chamois. — — — timbre carmin.  
*Rohrpost Karte* — sur rose. — — —

### AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons une carte postale avec réponse, type de la carte ordinaire. Elle n'en différencie que par l'inscription supplémentaire : *With reply card* au-dessus des armoiries de la première partie ou *Reply* pour la seconde; les deux parties tiennent par le haut et sont piquées à la séparation :

1 + 1 penny, rose-carmin sur chamois.

### BANGKOK.

Le 32 cents, Malacca surcharge *two cents*, arrive avec une seconde surcharge B :

2 cents, vermillon et noir.

### BELGIQUE.

Des nouvelles de Belgique nous arrivent de

Londres sous forme de deux cartes de service, expédiées par M. Bacon.

La première est avec réponse payée du *Ministère des Travaux Publics*; dans l'angle gauche, le nom du ministère; en dessous : *Administration — de la Marine*; à droite, en grandes lettres : *Carte correspondance de service*; plus bas, les armoiries avec supports, trois lignes pointillées pour l'adresse et contre *seing* à gauche, devant une ligne oblique; en bas, l'avis connu; la seconde partie porte en plus : *Réponse sous les armoiries*.

La deuxième carte a à la partie supérieure : *Administration communale de.....* en écriture anglaise; en dessous : *Carte-correspondance de service*, en caractères gras et allongés; en dessous, des armoiries de très grande dimension, quatre lignes pointillées pour l'adresse et deux traits obliques à gauche.

Impression noire sur carton blanc :

Ministère des Travaux Publics, noir sur blanc.  
Administration communale — —

Nous avons reçu depuis deux autres types de cartes semblables à la précédente. En haut, il y a simplement : *Administration communale* ou *Enseignement primaire* en caractères gras; à gauche, un gros trait oblique, devant lequel : *Le bourgmestre de ou L'instituteur communal de :*

Administration communale, noir sur blanc.  
Enseignement primaire — —

#### BHOPAL.

Le *Philatelic Record* renseigne le 1/4 anna, type refait de 1881, ayant échappé au piquage :

1/4 anna, vert.

#### COLONIES FRANÇAISES.

Les soi-disant erreurs que nous avons signalées tout récemment, en empruntant la nouvelle au compte-rendu de la Société française de timbrologie, paru dans l'*Ami des Timbres*, ne sont aujourd'hui, d'après ce journal, que des essais de mise en train avec fausses oblitérations. Nous croyons volontiers que l'*Ami* a raison; mais pourquoi diable a-t-il attendu que tous les journaux aient parlé de ces « raretés » pour nous faire connaître ce qu'il savait? Il était si facile cependant, par deux mots, d'atténuer la légèreté du Secrétaire de la Société qui n'aurait pas dû, lui vétéran, se laisser prendre à ce piège, ayant les objets devant lui.

#### COSTA-RICA.

Une bien belle idée que les surcharges et qui doivent être surtout fructueuses. Nous en trouvons la preuve en voyant celles qui nous arrivent encore aujourd'hui.

D'abord le 2 reales surchargé 10 cts en trois variétés.

- a. Chiffre 1 à trait horizontal maigre et o maigre.  
b. — 1 — — gras et o gras.  
c. — 1 — — — et o — plus ouvert

Nous avons ensuite le 1/2 real bleu pâle avec la surcharge : *Oficial* en rouge.

C'est tout pour le moment :

1/2 real, bleu, oficial rouge.  
10 cts, rouge sur 2 R, surcharge noire.

Nous donnons ce renseignement d'après une communication de M. Vervelle à qui nous laissons toute la responsabilité, ne comprenant pas qu'on émette des timbres officiels en *reaux* après avoir adopté une autre monnaie en *centavos*.

#### CUBA.



Nous parlions le mois passé de dessins dont se trouvent surchargés les timbres actuels. Nous avons eu l'occasion de voir une feuille entière du 5 cent. de peso et une du 10 cent. sur lesquelles nous avons constaté cinq dessins différents dont nous pouvons en reproduire quatre, le 2° nous manquant.

Ce 2° est formé d'un losange dont les creux sont remplis par un dessin; le centre porte un chiffre.

Voici l'ordre dans lequel se trouvent ces dessins:

| 10 cent. de peso  | 5 cent. de peso.  |
|-------------------|-------------------|
| 1 2 2 2 2 2 2 2 2 | 2 2 2 2 2 2 2 2 2 |
| 1 2 2 2 2 2 2 2 2 | 2 2 2 2 2 2 2 2 2 |
| 1 2 2 2 2 3 3 3 3 | 2 2 2 2 2 2 2 2 2 |
| 1 3 3 3 3 3 3 3 3 | 3 3 3 3 3 3 3 3 3 |
| 1 3 3 3 3 3 3 3 4 | 3 3 3 3 3 3 3 3 3 |
| 1 4 4 4 4 4 4 4 4 | 2 3 3 3 3 3 3 3 3 |
| 1 4 4 4 4 4 4 4 4 | 4 4 4 4 4 4 4 4 4 |
| 1 4 4 4 5 5 5 5 5 | 4 4 4 4 4 4 4 4 4 |
| 1 5 5 5 5 5 5 5 5 | 4 4 4 4 4 4 4 4 4 |
| 1 5 5 5 5 5 5 5 5 | 5 5 5 5 5 5 5 5 5 |



## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons les 5 centimos sur 1 centavo et 10 centimos sur 2 centavos, papier blanc *uni*; de sorte qu'il ne reste que le 25 centimos sur 5 centavos, papier uni, pour avoir deux séries complètes de ces timbres :

5 centimos, sur 1 centavo, vert  
10 — — 2 — orange.

On annonce le timbre de 1.50 sur 25 c. lilas.

1 p. 50 c. s/ 25 lilas, burelé?

## DOMINIQUE (LA).

Le 1/2 penny arrive avec le filagramme C A et couronne :

1.2 penny, olive.

## GRANDE BRETAGNE.

Le 1<sup>er</sup> juillet a donné le jour à un timbre 2 sh.



6 pence. Comme exécution ce timbre est inférieur aux productions de la maison De La Rue de Londres. Au centre est l'effigie de Victoria à gauche, sur fond ligné; de chaque côté : 2/6; en haut : *Postage & Revenue*; en bas : 2 shill<sup>s</sup> &

6 pence; lettres au angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14, filagramme ancre sans cable :

2 shillings 6 p., mauve.

## GRÈCE.

M. Schmidt a reçu de nouvelles cartes. a) Pour l'intérieur; b) pour l'union postale. La disposition est la même pour toutes, timbre au type connu à l'angle supérieur droit, cadre formé d'une grecque entre deux filets.

Les cartes doubles ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces et les deux parties tiennent par le haut :

|               |                               |
|---------------|-------------------------------|
| 10 lep., bleu | sur paille. Pour l'intérieur. |
| 10 + 10 — —   | — — —                         |
| 10 — carmin   | — gris. Union postale.        |
| 10 + 10 — —   | — — —                         |

## GUYANE HOLLANDAISE

D. P. signale une carte avec réponse 5×5 cent, dimension 137×93<sup>mm</sup> avec l'impression sur la 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces. Le recto est vert, le verso blanc.

5 + 5 cent, violet sur vert.

## INDE NEERLANDAISE.

Le *timbre taxe*, 10 cent, type janvier 1882, est en usage depuis peu :

10 cent, rose et noir.

## INDE PORTUGAISE.

Le 6 réis, se présente avec faute (reis sans accent sur l'e) et l'inscription beaucoup plus petite. Notre « estoc » en nous a rien fourni de semblable pour les autres valeurs :

6 réis, vert-jaune.

## ITALIE.

Les cartes à 10 centesimi portent le millésime 83 :

10 centesimi, brun & blanc.

## JUMMOO KASHMIR.

La série des timbres dont nous avons annoncé deux valeurs se compose comme suit :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| 1/4 anna, brun.  | 15 variétés. |
| 1/2 — jaune.     | 15 —         |
| 1 — vert-pâle.   | 20 —         |
| 2 — rouges/jaune | 20 —         |
| 4 — vert.        | 8 —          |
| 8 — bleu.        | 8 —          |

Les types restent ce qu'ils étaient.

## LUXEMBOURG.

Une enveloppe « mandat d'encaissement » sans timbre, rappelant celle avec timbre, a été émise le 1<sup>er</sup> juillet dernier; elle porte à l'angle gauche supérieur n° 89 — 1883 — G. D. de Luxembourg et dans toute la largeur :

*Mandat d'encaissement — Postaustzag*

le reste à peu près comme l'enveloppe 30 centimes :

Sans valeur, noir sur blanc uni.

## NORD DE BORNEO.

Il y a d'autres valeurs que celle que nous avons fait connaître. On nous révèle l'existence des suivantes :

4 cents, rouge.  
8 — bleu

## PANAMA



Voici les deux timbres qui nous sont parvenus trop tard le mois passé.

## PHILIPPINES.



Une surcharge passée inaperçue jusqu'ici et qui a été trouvée parmi un lot de timbres venant des Philippines, porte l'inscription bleue :

HABILITADO  
PARA  
CORREOS

en petites capitales, sur trois lignes et appliquée sur le timbre *Derecho Judicial* de 10 cuartos :

10 cuartos, bistre, surch. bleue.

Ce timbre 10 cuartos qui est la grande ressource pour confectionner des timbres provisoires, vient aujourd'hui avec la surcharge verte : *Habilitado para Correos* :

1 real sur 10 c. bistre, surch. verte.

## QUEENSLAND.

Les 4 pence jaune-serin et 1 sh. violet récemment parus, complètent avec les 1, 2 et 6 pence déjà signalés, au nouveau type, la série des timbres actuels, nous écrit M. Joannidès :

4 pence, jaune-serin.  
1 shilling, violet.

## RUSSIE

*Louga* (St-Petersbourg). Le type est refait, nous apprend M. Breitfuss. Maintenant le pointillé de l'écu est plus gros, l'animal a la queue plus élevée et les lettres de l'inscription un tant soit peu plus grandes :

5 kopecks, bleu foncé, piqué 10.



*Oustysolsk* (Wologda). Nouveau type du timbre 2 kop. composé en typographie en diverses variétés dont nous ne pouvons à présent préciser

le nombre. Ci-contre le dessin.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

2 kopecks, vert.

*Ostrogosjsk* (Woronèje). Voici le type refait pour la 4<sup>e</sup> fois. Les lettres sont petites et grasses : *МѢКА* a le troisième jambage plein :

1 kop., noir sur blanc.



*Tamboff* (Tamboff). Un timbre qu'on n'aperçoit qu'avec une longue vue, tant ses proportions sont lilliputiennes, nous vient de M. Breitfuss qui a été le cueillir, à notre intention, dans la collection d'un de ses amis. Au centre, les armes connues et les inscriptions des autres timbres ; entre le cadre et l'ovale on devine un chiffre 3. Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bleu.

Ce timbre serait antérieur aux timbres connus : on nous indique 1870.

*Novgorod* (Novgorod). En voici un autre du même correspondant ; le type et la couleur indiquent que c'est le premier des Novgorod. Il a un air de famille avec tous ceux qui se sont succédés, mais néanmoins le type est complètement différent. Qu'on en juge !

Imprimé en noir sur papier de couleur :

3 kopecks, chamois.



*Bougoulma* (Samara). Les types y sont plus nombreux que beaux. Au lieu de perfectionner les dessins, on arrive à produire des timbres qui ne brillent que par leur pauvreté. La cinquième émission à laquelle il faut s'attendre, ne pourra pas, pensons-nous, être plus ridicule que celle de ce jour.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

2 kopecks, bleu-noir.

## TASMANIE

Le *Philatelic Record* ajoute un format à celui que nous avons fait connaître, de l'enveloppe 4 pence. Il y aurait donc :

format 83 × 133<sup>mm</sup>  
— 97 × 152<sup>mm</sup>

## TABAGO



Voici le timbre provisoire annoncé le mois passé. Le fragment de feuille que nous avons vu de ces timbres ne portait aucune variété.

2 1/2 pence sur 6 p. bistre et noir,



## TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE DU)

Le 1 penny au type armoiries est en vigueur depuis plusieurs mois :

1 penny, noir-gris, piqué 12

WURTEMBERG.



D. P. annonce l'existence d'une carte au type ci-contre imprimée sur carton chamois :

5 pfennig, violet sur chamois.

## Notes sur les timbres ruraux de Russie.

Suite. Voir n° 242.

Voici d'abord :

*Douchowtchina.* Nous citons textuellement la lettre, curieuse à plus d'un titre :

La poste rurale n'a existé que dans le district de Douchowtchina ; le Président de l'Ouprawa de Douchowtchina fait part que, conformément à la résolution de l'Assemblée rurale de ce district, du 26 septembre 1872, la poste rurale fut établie dans toutes les communes du district susmentionné et qu'en octobre 1875, on a fondé la poste rurale par moyen de *chevaux* qui se chargeaient (sic) de l'expédition de la correspondance privée et dans ce but on a préparé des timbres de deux espèces :

Rouge qui coûtaient 6 kopecks.

Bleu — 3 —

Les timbres rouges se collaient sur les lettres qu'on recevait de la poste impériale, les timbres bleus sur celles qu'on recevait de l'Ouprawa pour être distribuées dans le district.

Outre ces deux espèces de timbres il n'y en avait pas d'autres (sic)

Selon résolution de l'Assemblée rurale du 21 octobre 1881, on a aboli la taxe pour l'expédition de la correspondance privée dans le district et en même temps on a aboli aussi les timbres-poste remplacés maintenant par un timbre humide de la poste rurale qui s'applique sur toutes les lettres expédiées de l'Ouprawa dans le district.

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli deux exemplaires des timbres qui ont existés jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, et en même temps je vous retourne les copies des timbres que V. E. m'a envoyées.

Recevez, etc., etc.

Signé, N. Melnikoff.

Smolensk 25 novembre 1882.

N° 7968.

Dans le gouvernement de Perm, il n'y a eu des timbres-poste que dans quatre districts : *Irbit, Ochansk, Perm, Schadrinsk.*

A Irbit et Schadrinsk les timbres sont restés en emploi jusqu'à présent. Schadrinsk a eu cinq émissions :

1° En 1870. Timbre 5 kop. bleu, avec inscriptions typographiques.

2° De 1871 à 1879. Le premier type renard a été employé en diverses couleurs.

3° De 1879 à 1881. 5 kopecks lilas. Il y en a trois variétés dont deux par suite de la réduction de la taxe postale et ayant la surcharge 3 kop.

4° De 1881 à 1<sup>er</sup> août 1882, 3 kop. bleu foncé.

5° 1<sup>er</sup> avril 1882 3 kop. vert, actuellement en usage.

A Ochansk, les timbres ont eu cours de 1871 à 1881.

A Perm, les timbres ont été émis en 1872.

Dans le gouvernement de Viatka, il existe :

*Malmyche.* L'Ouprawa ne peut dire l'époque à laquelle les timbres ont eu cours, l'Assemblée n'ayant jamais fixé un type; on ne peut donc donner aucun renseignement sur les types émis qui étaient le fait du typographe qui les exécutait!.....

Outre *Malmyche* il y eût encore des timbres-poste :

à Glasoff, de 1868 à 1871.

Nolinsk, 1871 à 1880.

Kotelnitich, du 26 juin 1870 à 1873.

Depuis cette dernière date la correspondance s'expédie *gratis* à Kotelnitich.

Les ouprawas n'ont pu constater, par leurs archives, quels sont les différents timbres qui ont été émis.

Du gouvernement de Tauride on compte 3 districts : *Berdiansk, Dnieprowsk, et Melitopol* qui ont eu des timbres.

*Berdiansk.* Les timbres n'existent plus, la correspondance s'expédiant gratuitement (ce n'est pas cher).

*Dnieprowsk.* Il n'y a eu que deux dessins de timbres. Le premier se composait « d'un petit morceau de papier blanc, entouré d'un double cadre noir au milieu duquel étaient imprimés en lettres noires, en haut : *timbre rural*; en bas : *du district de Dnieprowsk*; des deux côtés, de petites vignettes et au milieu du carré : *pour lettres 5 kopecks*. Ces timbres furent abolis en 1872; depuis 1873 il y a en emploi un autre dessin, lequel a cours encore aujourd'hui. » (Ces renseignements ne brillent pas

par leur exactitude. Nous en aurons du reste plus d'un exemple).

*Mélitopol.* Les timbres-poste furent introduits en juillet 1867 ; ils étaient rouges, de forme allongée et en arc du haut, avec l'inscription : *Poste rurale de Mélitopol, prix 3 kopecks.*

Un exemplaire de ce timbre ayant été présenté par le Département des postes à M. le Ministre de l'Intérieur, celui-ci a proposé, le 11 mai, n° 6863, de changer le dessin qui ressemblait trop aux timbres de la poste impériale. Le gouvernement de Tauride a donc ordonné le 24 mai 1871, n° 2888, de le remplacer par un autre dessin, de couleur bleue.

En juillet 1878, la poste impériale a ouvert des sections postales sur six points du district de Mélitopol, ce qui entraîna la suppression de la poste rurale.

Dans le gouvernement de Moscou, il y a quatre postes rurales : *Bogorodsk, Bronnitszi, Dmitroff, Kolonna et Podolsk.*

*Bogorodsk.* Il n'y a jamais eu de changement de type des timbres, ni des enveloppes. (Voilà ce qui s'appelle donner des renseignements précis, après tout ce que l'on sait.)

*Bronnitszi.* Depuis l'introduction de la poste rurale, en 1808, les timbres ont toujours été de couleur rouge et les enveloppes de couleur bleue. Le type n'a jamais varié. (Fiez-vous à ces renseignements.)

*Dmitroff.* La poste rurale a été fondée en 1874. Ne couvrant pas ses frais, elle fut supprimée le 1<sup>er</sup> janvier 1879. Il n'y a jamais eu qu'un seul timbre.

*Podolsk.* Il n'y a jamais eu de changement dans le dessin adopté des timbres-poste. (On ne doit pas encore connaître la contrefaçon dans ce bienheureux pays, que la poste ne s'est pas aperçu des différents types qu'elles a débités.)

Le gouvernement de Tamboff compte deux postes rurales : *Borisogliebsk et Morschansk.*

*Borisogliebsk.* Les premiers timbres furent émis en 1868 et ont existés jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1882. Depuis, la correspondance se délivre gratuitement (c'est le comble du bon marché).

*Morschansk.* Les timbres-poste y furent introduits en 1876, quatre fois le dessin fut changé :

1° Depuis l'introduction jusqu'en décembre 1879, ils étaient d'abord imprimés en noir et ensuite en rouge.

2° Depuis le commencement de 1879 jusqu'en février 1881, le dessin fut le même.

3° Depuis février 1881 jusqu'en mars 1882, le dessin était d'un autre type;

4° Depuis mars 1882, on emploie un nouveau type (voir T. P. 233).

Les timbres n° 2 ont quelquefois changé de couleur, mais le dessin est toujours resté le même.

Les timbres n° 3 ont eu leurs couleurs différentes, pour le cadre, autour des armoiries : elles étaient : bleues, brunes, vertes, ....?

Les timbres n° 4 n'ont jamais été changés de couleur.

Ces renseignements sont en contradiction avec ceux que nous avons obtenus antérieurement. Les cinq couleurs du n° 3 provenaient, nous avait-on dit de l'emploi de timbres différents pour les quatre routes postales :

- I De Tambow et Koslow;
- II De Schatz;
- III De Kerensk et Sparsk;
- V De Tambow et Kirsanow,

Preuve qu'il n'y a pas eu de *changement*, c'est que nous avons reçu les timbres imprimés en cinq couleurs par un seul et même envoi.

Dans le gouvernement de Riasan nous avons :

*Sapojok.* Les timbres ont été introduits en 1870 et supprimés le 24 septembre 1872.

*Riasan.* L'introduction des timbres date du 10 mars 1867 et leur suppression du 1<sup>er</sup> mars 1880.

*Kasimoff.* Il y a eu deux fois des timbres-poste en emploi dans cette poste : d'abord en 1868 jusqu'en 1870 et ensuite de 1874 à 1875.

*Riajsk.* Depuis sa fondation, en 1875, il n'y a eu qu'un seul type de timbre, 3 kop. rose (si le renseignement est aussi exact que plusieurs des précédents, nous ne devons pas nous étonner si l'on découvre plus tard d'autres types que celui reproduit n° 240).

*Jegorievsk.* Il résulte des renseignements reçus que les timbres noirs ne sont pas seulement des *timbres-taxe* pour lettres non affranchies, mais ils sont destinés aussi pour les lettres circulant dans le district de Jegorievsk, tandis que les timbres bleus servent pour lettres destinées à d'autres districts de l'empire.

Sur les postes de *Dankoff et Skopin* il n'a pas été obtenu de renseignements.



Une poste rurale existe encore à *Michailoff* et à *Spassk* (1), mais elles n'ont pas de timbres; cette dernière ne se charge que de l'expédition des lettres de la couronne (officielles).

En Bessarabie, il y a :

*Orguiyeff*. Le premier timbre est celui reproduit n° 235, il a été en emploi de 1873 à 1876; à cette date a succédé pendant un an, le timbre aux armoiries de grande dimension; puis en 1877, le même, de dimension réduite; en 1881-82, les timbres chiffres et enfin en 1882, le timbre qui a été reproduit l'année dernière.

*Jassy*. Les premiers timbres étaient de 2 et 5 kopéïks en 1879 presque 1881.

*Soroki*. Le timbre a été émis en 1879 ainsi que l'enveloppe, tous deux de 3 kopecks.

Dans le gouvernement de Toulou, il y a trois postes rurales qui ont en usage des timbres ou enveloppes.

*Toulou*. Il y existe des enveloppes depuis 1868, lesquelles ont varié différentes fois par leurs détails.

*Krapivna*. La poste a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1870; en même temps furent émis des timbres de 3 kop. La poste a été supprimée le 1<sup>er</sup> janvier 1873, parce qu'elle n'apportait aucune avantage....

*Tschern*. La poste n'a existé que jusqu'en septembre 1876. Pour être agréable aux collectionneurs, l'Ouprawa a imprimé les anciens timbres en noir, bleu sur « papier coloré ».

Reste à savoir si les collectionneurs sont contents.

### Les postes privées des Etats-Unis d'Amérique.

(Suite) Voir n° 241.

III. Semblable au type II, mais avec *Through our California and Atlantic Express*, au lieu de *Over our California and Coast Routes*.

IV. *Wells Fargo & Co*, en lettres majuscules traversé par 112 ounce *Paid from St-Joseph to Placerville Per Pony Express*.

On peut rencontrer de soi-disant réimpressions,

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, la poste de Spassk a émis des timbres que nous avons fait connaître antérieurement.

mais elles ne sont que des imitations et diffèrent essentiellement par les détails.

V. Banderole portant : *Wells Fargo & Co*, en lettres gothiques et *Paid via Omaha N. T.* en lettres capitales romaines.

VI. La même, avec *Paid over our Lower California Interior Route Only. Paid 12 1/2 cents*; en-dessous : *Via Omaha N T* est omis.

VII. La même, mais *Paid over our California Interior route Only*, sur une seule ligne de lettres capitales romaines *Paid 12 1/2 cents*, en-dessous.

VIII. La même, avec addition de *Via Los Angeles*.

IX. Timbre du Pony express, imprimé sans autre *frank*.

#### Nomenclature des enveloppes.

*Nota*. On trouve assez fréquemment les timbres mobiles du Pony express collés aux enveloppes de l'émission de 1861.

|                                            |                                        |                     |
|--------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------|
| 1 <sup>er</sup> TYPE                       | P. S. noir sur 3 c.                    | blanc, chamois 1853 |
|                                            | — — 10 c.                              | — —                 |
| 2 <sup>e</sup> TYPE : 1 <sup>re</sup> var. | G. S. bleu sur 3 c.                    | — —                 |
|                                            | noir — 3 c.                            | — —                 |
|                                            | — — 6 c. vert                          | — —                 |
|                                            | — — 6 c. rouge                         | — —                 |
|                                            | bleu — 3 c.                            | — —                 |
|                                            | rose — 3 c.                            | — 1861              |
|                                            | — 10 c.                                | — —                 |
|                                            | — 3 c.                                 | — et paille 1864    |
|                                            | bleu — 3 c.                            | — 1857              |
|                                            | noir sans timbre sur saumon et chamois | — —                 |
|                                            | — sur 3 c. blanc, chamois              | 1853                |
| D. I                                       | — — 3 c.                               | — —                 |
| D. S.                                      | — — 3 c.                               | — —                 |
|                                            | — — 3 c.                               | — 1857              |
| C. G.                                      | — — 3 c.                               | — 1853              |
|                                            | — — 3 c.                               | — 1861              |
|                                            | — — 6 c.                               | — —                 |
|                                            | — — 10 c.                              | — —                 |
|                                            | — — 12                                 | — —                 |
|                                            | — — 20                                 | — —                 |
|                                            | — — 24                                 | — —                 |
|                                            | — — 30                                 | — —                 |
|                                            | — — 40                                 | — —                 |
|                                            | — — 3 c. (rose)                        | — et paille 1864    |
|                                            | — — 6 c. (violet)                      | — —                 |
|                                            | — — 6 c. (rose)                        | — —                 |
|                                            | — — 3 c. (brun)                        | — —                 |
|                                            | — — 9                                  | — —                 |
|                                            | — — 12                                 | — —                 |
|                                            | — — 18                                 | — —                 |
|                                            | — — 24                                 | — —                 |
|                                            | — — 30                                 | — —                 |
|                                            | — — 40                                 | — —                 |
| P. S.                                      | — — 3 c.                               | — et paille 1870    |
|                                            | — — 6 c.                               | — —                 |
|                                            | — — 12 c.                              | — —                 |
|                                            | — — 3 c. sur saumon                    | — —                 |

## Variétés

La partie droite du *frank* est coupée jusqu'à la ponctuation de *co* :

noir sur 3 c. blanc et chamois 1861

a. *To Salmon River and Nez Perces Mines*

noir sur 3 c., chamois 1861

b. *For Mexican Post. Paid 25 c<sup>ts</sup>.*

noir sur 3 c. blanc 1857

— — 3 c. — 1861

— — 3 c. — et chamois 1864

c. *Paid over our mexican Coast and California Express — — — 25 c<sup>ts</sup>.*

noir sur 3 c. chamois 1861

d. *Comme b avec 2 traits.*

P. S. noir sur 3 c. blanc, chamois, paille 1864

e. *Avec un trait.*

noir sur 3 c. chamois 1861

f. *Comme c, mais avec 35 c<sup>ts</sup>. au lieu de 25.*

noir sur 10 c. blanc, chamois 1861

— — 3 c. — paille 1870.

10 c. — — — —

g. *Comme e, mais avec 15 c<sup>ts</sup>. biffé d'un trait et 1,05 à côté, au compositeur.*

noir sur 30 c. chamois 1864

h. *Comme e, mais avec 70 c<sup>ts</sup>. au lieu de 35 c<sup>ts</sup>.*

noir sur 6 c. paille 1870

i. *Comme e, mais avec un long trait.*

noir sur 10 c. blanc 1861

j. *Comme i, mais avec 1,05 et deux traits.*

noir sur 30 c. chamois 1864

k. *Comme e, mais avec 1,05, le tout sur une ligne.*

noir sur 30 c. chamois 1864.

l. *Paid over our Mexico Coast Route, sur une ligne et 1,05 en italique en-dessous.*

noir sur 30 c. chamois 1864

m. *Comme c, mais avec « — — 1,40 »*

noir sur 40 c. chamois 1864.

n. *Comme i, mais avec « — 1,40 »*

noir sur 40 c. chamois 1864.

o. *Comme m, mais avec « 1,40 » en grands chiffres et pas de trait.*

noir sur 40 c. chamois 1864.

p. *Comme le précédent avec « 1,05 »*

noir sur 30 c. chamois 1864.

q. *Comme o, avec s. sur deux traits au lieu de un pour indiquer les dollards.*

noir sur 40 c. chamois 1864.

r. *Paid over our California, Coast Route, sur une ligne et 1,40 en italique, en dessous.*

noir sur 40 c. chamois 1864.

s. *Paid 25 c<sup>s</sup> sous le frank.*

noir sur 3 c. blanc et chamois 1861.

t. *Paid 50 c<sup>s</sup>, sous le frank, en surcharge noire.*

noir sur 3 c. chamois 1853.

noir sur 10 c. chamois —

noir sur 10 c. blanc 1857

u. *Paid 35 c<sup>s</sup>, angle inférieur gauche.*

noir sur 3 c. blanc et chamois 1861

v. *Brise Mines — Paid 50 c<sup>ts</sup>*

noir sur 3 c. blancs et chamois 1861

w. *China and Japan Express, en petits caractères.*

noir sur 10 c. blanc 1861

— — 10 c. chamois —

— — 3 c. — 1864.

— — 40 c. — —

x. *Même inscription en grande lettres avec surch. d'ornements, cachant ces mots.*

noir sur 40 c. chamois 1864

*Avec timbre imprimé, Pony Express 25 c<sup>ts</sup>, en bleu.*

noir sur 3 c. blanc 1861.

— — 3 c. — 1864.

*La même, timbre imprimé en rose.*

rose 3 c. blanc 1861.

noir 3 c. — —

*La même, timbre imprimé en brun.*

noir sur 3 c. blanc 1861.

*La même, timbre 10 c. imprimé en bleu.*

noir sur 3 c. blanc 1861.

2<sup>e</sup> TYPE: 2<sup>e</sup> var. *Paid a la première lettre barrée d'un petit trait et les lettres LL de Wells plus échanrées du haut.*

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| C. S. noir sur          | chamois.     |
| — — — 3 c.              | — 1853       |
| — — — 6 c. (rose) blanc | 1864.        |
| P. S. — — — 12 c.       | paille 1861. |
| — — — 20                | — —          |
| — — — 24                | — —          |
| — — — 40                | — —          |

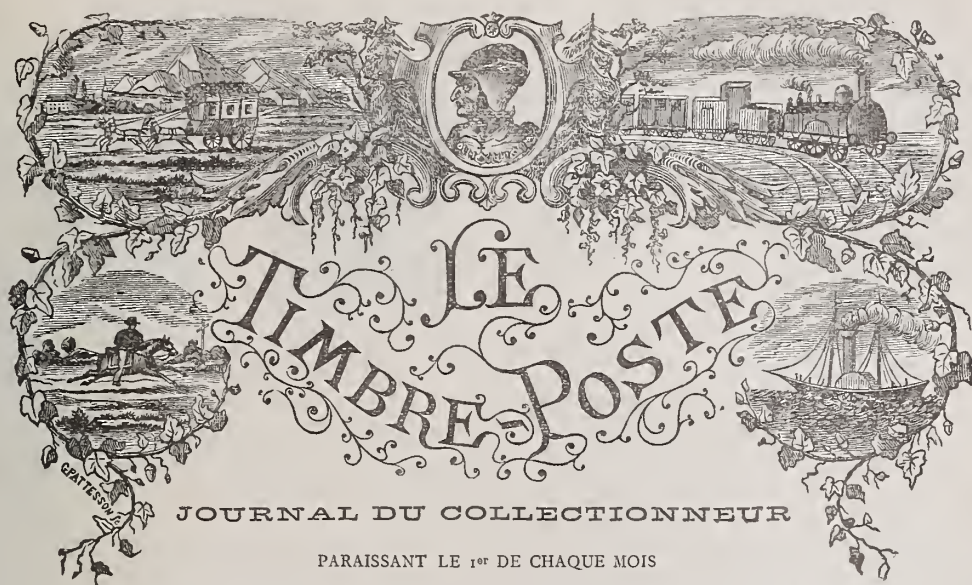
(A continuer.)

## Le nouveau catalogue.

Depuis notre dernier numéro ont successivement paru les 32<sup>e</sup> à 36<sup>e</sup> livraisons, lesquelles ont été expédiées à nos souscripteurs.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines. 48.





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous trouvons dans *D. P.* la nouvelle suivante :

*Ordonnance du bureau des postes. N° 65, portant introduction de nouvelles bandes. Berlin, 16 juillet 1883.* A partir du 1<sup>er</sup> août, de nouvelles bandes avec timbre à 3 pfennig seront en circulation. La nouvelle bande a en longueur 23 centimètres et 16 en largeur. Elle est munie d'impression horizontale pour l'adresse, de sorte que dans son emploi, la partie supérieure et l'inférieure des objets à envoyer sont entourés et le côté reste ouvert. Elle offre en même temps l'arrêt nécessaire pour le pli régulier ainsi que l'espace pour l'adresse en vert, là où il faut plier la bande.

Les bandes seront vendues 35 pfennig, par série de 10.

Sur la face il y a les mots *An* et *in*, et une bordure verte; le papier est de couleur crème :

3 pfennig, vert.

### ANTILLES DANOISES.

De nouvelles cartes doivent paraître si elles ne le sont déjà. Elles rappellent les cartes actuellement en cours, nous dit-on, savoir :

2 + 2 cents, bleu.

3 + 3 --- carmin.

Il y existerait aussi, d'après *D. P.*, un mandat international, valeur en *dollars* et *cents*, semblable au mandat danois, mais de couleur il n'en est pas question.

### AUTRICHE.

Une émission nouvelle était attendue depuis longtemps. Elle vient enfin de naître. C'est le type de la Bosnie qu'on utilise pour l'Autriche, avec une surcharge. Au centre de l'aigle, le chiffre de la valeur, en noir; en dessous *kr*; au dessus de l'aigle, contournant intérieurement l'ovale; *Kais. Königl Oesterr Post*, toujours en noir; imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 10 :

2 kreuzer, brun et noir.

3 — vert —

5 — carmin —

10 — bleu ---

15 --- ? ---

20 --- vert d'eau ---

50 --- violet ---

Il paraît, d'après ce que dit le *W. P.*, qu'il ne sera émis à ce type que des enveloppes à 5 kr en deux formats sur papier blanc et jaune ; que les cartes et bandes auront le même timbre, et que les timbres en *soldi* employés par les bureaux du Levant seront du même type et auront pour inscription : *Imper. Reg. Posta Aust.*

La carte pneumatique 10 kr. nous arrive avec ce même type ; le talon ne porte plus d'armoiries ; il y a des modifications apportées aux inscriptions, notamment aux paragraphes I et II.

Imprimé en couleur sur carton azur :

10 krenzer, bleu.

#### BELGIQUE.

Un arrêté royal en date du 20 juin 1883, décrète l'émission de cartes-lettres à 25 centimes à dater du 1<sup>er</sup> juillet suivant. Cet arrêté est ainsi conçu :

Léopold II, etc., vu l'article de la loi de mai 1879 portant révision et codification de la législation postale ; revu notre arrêté du 5 décembre 1882, portant création des cartes-lettres à 10 centimes ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux Publics,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. À dater du 1<sup>er</sup> juillet prochain, il sera émis, par l'administration des postes, des cartes-lettres à 25 centimes, destinées plus particulièrement aux relations internationales.

ART. 2. Les dispositions générales de Notre arrêté susvisé sont rendues applicables aux cartes-lettres à 25 centimes.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé etc.

Ces cartes-lettres ne diffèrent pas de celles à 10 centimes ; l'entête est modifié seulement en *carte-lettre pour l'étranger*, avec traduction flamande en dessous ; de même que pour la carte à 10 centimes, le recto est en couleur et le verso blanc :

25 centimes, outremer sur rose.

Il paraît que malgré les réclamations de la presse, le ministre est décidé à maintenir cette carte qui offre bien des désavantages, dont le moindre est de promener sa langue sur les quatre bords de la carte au risque de se la couper. On pourrait, à notre avis, simplifier le système et arriver à des frais de fabrications moindres, en donnant à ces cartes une patte à droite, laquelle couvrirait les deux parties rabattues du haut et du bas et empêcherait par conséquent de jeter un coup d'œil à l'intérieur ce qu'on a cherché en créant des cartes-lettres.

#### CHYPRE.

L'enveloppe signalée n° 246 existe en deux formats : 132 × 82 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et 151 × 98.

#### COSTA-RICA.

Les timbres décrits le mois passé proviennent décidément de source officielle. Ont-ils été utilisés

ainsi, nous en doutons beaucoup. C'est, à notre avis, une émission exclusivement destinée aux amateurs.



On nous communique une feuille du 1/2 real qui porte :

30 timbres à 1 cent en 2 variétés.

30 — 2 — 2 —

40 — 5 — 2 —

La feuille à 2 reales a 100 timbres en 4 variétés ; celle à 4 reales 100 timbres également en 4 variétés.

Quant aux timbres *oficial*, nous en avons comme suit :

1/2 real, bleu, surcharge rouge.

2 — rouge. — noire.

4 — vert. — rouge.

1 peso orange, — noire.



Enfin *D. P.* reproduit le type ci-contre, timbre 1/2 real portant la surcharge verticale *dos cts* en noir :

1/2 real, bleu, surch. noire.

#### CUBA.

Voici le 2<sup>e</sup> type que nous n'avons pu reproduire le mois passé. Nous avons sous les yeux le type 1, que nous n'avions pas rencontré sur la feuille du 5 cent. de peso et qui cependant existe. Il est donc probable qu'il y a eu plusieurs compositions de ces dessins pour accélérer sans doute le tirage.

Il paraît que le 20 c. de peso a reçu les mêmes surcharges que les 5 et 10 c. de peso.

Le timbre actuel 2 1/2 c. de peso bistre-brun a été vu par le *Philatelic Record* avec la teinte du 10 c. de peso, bistre-olive :

2 1/2 c. de peso, bistre-olive.

#### DANEMARK

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier a donné naissance à quatre



cartes postales avec réponse. Elles appartiennent, comme disposition et comme type, aux cartes ordinaires, mêmes valeurs, actuellement en cours.

L'impression est en couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces et les deux parties sont attachées du haut :

4 + 4 öre, bleu sur blanc.  
8 + 8 — carmin —  
6 + 6 — brun sur chamois  
10 + 10 — carmin —

Ces deux dernières sont pour l'Union postale universelle comme l'indiquent leurs inscriptions ; la première partie a un avis sur deux lignes en danois avec traduction française, traduction que n'ont pas les deux premières réservées à l'intérieur du pays.

#### EQUATEUR.

Plusieurs journaux signalent le timbre 20 centavos qui aurait reçu la surcharge : *cinco centavos* :

5 centavos sur 20 centavos, ardoise et noir

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 5 cents type de l'Union postale de 1881, servirait, dit le *Philatelic Record* comme 4 centavos, par l'application d'une surcharge noire :

cuarto.  
centavos.

Il est assez étonnant que la nouvelle série ne contienne pas de valeur semblable. Si la nécessité d'un 4 cents se faisait absolument sentir, pourquoi aurait-on oublié cette valeur dans la série actuelle ? Quelques éclaircissements sur cette émission ne seraient pas superflus, nous semble-il.

*Botivar*. Les timbres 1882 deviennent 1883 par le changement de millésime ; où cela s'arrêtera-t-il ?

#### FINLANDE.

La carte à 10 penni est lithographiée ; les caractères en général sont différents, mais ceux des avis de gauche sont remarquables surtout par les caractères plus couchés. Ce renseignement nous est envoyé par M. Breiffuss :

10 penni, orange.

*Helsingfors*. Le même correspondant nous expédie un timbre de la poste locale d'Helsingfors. Au centre un écu portant un chiffre brun sur vert, surmonté d'une couronne blanche sur laquelle 10 penni ; en dessous, une banderole avec 10 pennia, en rouge ; le cadre extérieur est rouge, le rectangle vert avec les angles bruns.

Imprimé en lithographie sur blanc, piqué 11 1/2 :

10 penni, rouge, vert et brun.

#### GRANDE-BRETAGNE.

Voici un type complètement nouveau : c'est ce que MM. De la Rue et Cie, ont pu trouver de mieux à nous livrer. On ne reprochera pas à ce type la profusion d'ornements. Dans un ovale large l'effigie d'une jeune fille, dite de Victoria ; autour, l'inscription : *Postage & Revenue—nine pence* ; à gauche et à droite : 9 d ; dans les angles des lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne couronne de 1880, piqué 14 :

9 pence, vert-pâle.

M. Bacon nous dit que les 10 shillings et 1 pound ont le filigranne ancre :

10 shillings, gris-vert.  
1 pound, brun-violacé.

#### GRENADE.

Nous tenons le 6 pence, lilas, au type nouveau et M. Bacon nous signale le 2 1/2 pence, outremer, au même type, en même temps qu'on nous révèle l'existence d'un 4 pence :

2 1/2 pence, outremer.  
4 — ardoise.  
6 — lilas.

#### GUYANE HOLLANDAISE.

Il y aurait en plus de la carte dont nous parlions le mois passé :

5 cent, violet s/ bleu pâle.

#### JAMAÏQUE.



de la carte :

Union postale universelle  
Jamaica (Jamaïque)  
Post Card

The address, etc.

Entre les mots *Post* et *Card* les armes de la Grande-Bretagne.

Le format est 140 × 90<sup>mm</sup> ; l'impression couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, gris-perle s/ chamois.

## MALACCA.

Les 12 et 4 cents ont reçu la surcharge : 2 cents, en noir sur deux lignes comme le représente notre dessin.



Ces timbres à peine parus ont vu leurs jours tranchés par l'apparition de timbres définitifs. Il y a chassé-croisé de couleurs entre les 2 et 4 cents et le 12 cents a pris la couleur brun-pourpre; piquage 14; filagramme CA et couronne :

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| 2 cents sur 12 cents, bleu et noir. |  |
| 2 — — 4 — rose —                    |  |
| 2 — — — — rose                      |  |
| 4 — — — — bistre                    |  |
| 12 — — — — brun-pourpre.            |  |

## MAURICE.



MM. De La Rue et C<sup>ie</sup> ayant envoyé le timbre définitif? à 16 cents, celui provisoire avec valeur en chiffres a fait place à celui ci-contre où la valeur est exprimée en toutes lettres, le papier est blanc, filagramme CA et couronne, piqué 14 :

16 cents, carmin et noir.

Ce timbre a paru le 14 Juillet dernier.

## NORWÈGE.

On annonce le timbre :

20 öre, bleu.

Nous avons reçu au type grande dimension, la carte :

5 + 5 öre, bleu sur blanc.

*Drammen.* Il y avait longtemps que nous n'avions eu à nous occuper de cette poste. Depuis deux mois environ il a paru deux nouvelles valeurs au type du 5 öre (3321 de notre catalogue). L'impression est en couleur sur papier de couleur :

|                                         |  |
|-----------------------------------------|--|
| 2 öre, bleu sur jaune, percé en lignes. |  |
| 3 — — — — vert. — — —                   |  |
| 3 — — — — rose, — — —                   |  |

## VARIÉTÉS.

*Non percé verticalement.*

3 öre, bleu sur rose

*Tête bêche.*

2 öre, bleu sur jaune, percé en lignes.

Epuisons le sujet et signalons au même type de 1874 :

|                                          |  |
|------------------------------------------|--|
| 2 skilling, bleu sur blanc, non dentelé. |  |
| 4 — — — — jaune, tête bêche, percé.      |  |

*Tromsø.* Le timbre 2 öre surchargé 5 comme on l'a vu n° 246, existe en deux variétés : 1° chiffre large (voir le type page 44) et 2° chiffre plus élevé et plus étroit :

5 öre, sur 2 öre, bistre et noir.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons un timbre télégraphe, *non dentelé*, imprimé sur papier blanc uni, d'une gravure différente des timbres connus. Les inscriptions sont de dimensions plus grandes, le fond formé de branches de fleurs; enfin il n'est pas jusqu'au Temps qui lance la foudre qui est d'un autre dessin.

M. Breitfuss qui nous adresse ce timbre croit à une émission antérieure à celle connue : c'est possible, mais le timbre en question nous paraît être un *essai*, lequel pourrait bien ne pas avoir été adopté :

4 pence, rouge-pâle, centre noir.

## PHILIPPINES.

On nous informe de Manille que le timbre 20 centimos est en usage avec cette valeur appliquée sur le timbre télégraphe bleu de 250 mil<sup>ls</sup>, comme les timbres parus antérieurement d'après le Décret reproduit n° 247 :

20 centimos, bleu, surch. noire.

Il nous arrive un nouveau décret, par l'entremise de notre ami De Portes, le voici, le décret bien entendu :

## INTENDANCE GÉNÉRALE DES FINANCES DES PHILIPPINES.

*Manille, le 4 juin 1883*

Conformément aux propositions de l'Administration générale des rentes et propriétés, et vu le rapport de la *Contaduria* générale, la nécessité de procéder à l'habilitation de timbres de *comunicaciones*, étant pleinement justifiée, afin d'éviter des pertes pour le Trésor et le préjudice causé au public par la perturbation des services postaux, cette intendance générale décrète :

1° Est autorisée l'habilitation de 70,000 timbres-poste de deux réaux, en employant pour cette opération 50,000 timbres de même classe et du prix de quatre *cuartos* et 20,000 timbres de télégraphes de deux réaux.

2° Est aussi autorisée l'habilitation de 50,000 timbres-poste d'un réal pour lesquels on se servira de : 10,000 timbres-poste de trente-deux *cuartos*; 6,000 timbres-poste de huit *cuartos*; 10,000 timbres *judiciales* d'un réal; 4,000 timbres *derechos de firma* de deux piastres; 10,000 timbres *derechos de firma* d'une piastre et 10,000 timbres *tratados de la Union general postal* de deux centimos de piastre.

3° Est également autorisée l'habilitation de 10,000 timbres-poste de dix centimos de piastre ou seize *cuartos* pour lesquels on emploiera les timbres *judiciales* de deux réaux.

4° Est enfin autorisée l'habilitation de 50,000 timbres, *tratados de la Union general postal* de huit centimos de piastre ou quatorze *cuartos* pour lesquels on se servira de ceux de même classe de deux centimos de piastre.



5° Les habilitations autorisées se vérifieront en appliquant sur chaque timbre une empreinte gravée, désignant l'usage auquel le timbre est destiné et sa valeur. Les couleurs des surcharges seront noire pour les timbres de deux réaux; rouge pour ceux d'un réal; jaune pour ceux de 16 cuartos et verte pour ceux de l'Union postale de 14 cuartos, en harmonie avec les couleurs des dits timbres.

6° Vu l'urgence les habilitations se feront par les soins de l'administration et sous la surveillance immédiate d'une commission composée de l'administrateur central, du caissier général et du notaire des Finances.

7° . . . . .

8° L'opération terminée les timbres ayant servi à l'habilitation seront inutilisés en présence de la commission.

9° L'administration centrale des rentes et propriétés prendra les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution du présent décret.

Publiez, rendez compte au Ministre d'outremer par l'intermédiaire de S. Ex. le Gouverneur général de ces îles et renvoyez à l'administration centrale.

CHINCHILLA.

Pour copie conforme :

CALVO.

#### RUSSIE.

*Boulgoulma* (Samara). Voici la cinquième émission demandée. Est-ce comme amélioration qu'on a changé le fond du timbre? nous ne savons, mais il faudra encore quelques émissions semblables avant d'avoir un type passable.



Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

2 kopecks, bleu-pâle.

*Podolsk* (Moscou). Nouveau dessin du timbre en cours. Aujourd'hui l'ovale est plus étroit et l'inscription est ponctuée :

5 kopecks, vert-jaune, piqué 12 1/2.

#### SAINT-CHRISTOPHE.

Le 1 penny, rose violacé a le filagramme CA et couronne; piqué 14 :

1 penny, rose-violacé.

#### SAINTE-LUCIE.

Les timbres 1/2, 1 et 2 1/2 pence, au type des cartes des Antilles anglaises sont en circulation depuis le commencement de Juillet dernier :

1/2 penny, vert, CA et couronne, piqué 14.

1 --- carmin, ---

2 1/2 --- outremer, ---

#### TAITI.

Il paraît que le timbre *actuel* 35 c. avec surcharge 25 c., n'est que le résultat de la complaisance du directeur des postes, qui a appliqué cette surcharge

sur le timbre, type actuel, dont il s'est servi lui-même pour écrire à un de nos collègues.

Donc, sans valeur aucune, car si on admettait cela le directeur des postes, toujours complaisant, pourrait nous en fournir ainsi des variétés de quoi remplir un album.

#### TASMANIE.



Voici l'enveloppe dont nous parlions dans un de nos précédents numéros sans pouvoir donner le format qui nous arrive aujourd'hui et qui mesure 140 X 78mm.

Le timbre en relief de Victoria est à droite.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé :

2 pence, vert-jaune.

#### URUGUAY.

Nous avions autrefois la bonne fortune d'être favorisé des premiers de tout ce qui se faisait dans cette république. Cette bonne fortune s'est reportée ailleurs et on a établi pour nous une sorte de quarantaine. Nous empruntons donc au *Philatelic Record* cette nouvelle qu'il existerait un 2 c. nouveau compagnon du dernier 1 centavo. « Il y a, dit notre confrère, un air de famille entre les deux dessins, mais dans le 2 cents, l'écusson ovale contenant les armes est inclus dans un cadre forme diamant qui touche la bordure en haut, en bas et de chaque côté. Les deux parties supérieures de ce cadre contiennent : *Republica O. del Uruguay* et dans les parties inférieures : *dos cents* ».

2 cent., vermillon, piqué 13.

#### WURTEMBERG.

Il nous vient deux cartes officielles (il en pleut) avec timbre ci-contre à gauche et un cercle poin-



tillé au côté opposé; plus bas *An*, en dessous *K — in* et à gauche inférieur : *Post-sache*; la seconde ne diffère que par l'inscription et les deux lignes d'adresse qui manquent; elle porte *An — das K. Postamt*

— *in* et l'inscription de gauche.

Imprimé en noir sur chamois :

Sans valeur (K) chamois.

--- Das K Postamt ---

D. P. signale un mandat 20 pf. bleu sur chamois avec cercle sur le coupon :

20 pf., bleu sur chamois.

### A propos de timbres avec erreurs des Colonies françaises.

M. G. Campbell nous adresse un communiqué que nous consentons à insérer *cette fois*. Nous voulons bien accepter la responsabilité de ce que nous écrivons, mais nous n'entendons nullement assumer celle qui incombe aux autres, surtout, comme ici, la nouvelle est empruntée à un autre journal. Ce n'est donc pas à nous que M. Campbell aurait du adresser sa lettre, mais à l'*Ami des Timbres*. Après cela notre correspondant s'est peut-être trompé d'adresse.

Ce 6 août 1883.

Cher Monsieur,

Je viens de lire l'article au sujet des timbres des colonies françaises présentés à la Société française.

L'*Ami des Timbres* en a vu un dans une collection qui portait, dit-il, une fausse oblitération. Mais le 15 c. rose que M. Tapling a acheté et que j'ai montré à la société est oblitéré authentiquement du cachet de la Réunion. Il a été examiné par cinq ou six membres de la Société de Londres et les deux oblitérations comparées avec celles de certains timbres annulés, avant que M. Burnett n'ait consenti à insérer la nouvelle dans le *Record*. Je ne vois donc pas où notre secrétaire, qui a reçu ce timbre avec beaucoup de méfiance, s'est laissé prendre au piège. Le 40 centimes bistre sur rose était neuf.

L'*Ami des timbres* se trompe quelquefois.

Agréez, Monsieur, mes saluts empressés.

G CAMPBELL,

Membre de la Société de Paris.

### Le Timbre de Capacua.

Nous avons donné, sous la date du 1<sup>er</sup> Avril, le fac-simile d'un timbre de Capacua sur lequel on peut lire la date de sa naissance 1. 4. 83.

Ce timbre était destiné à un de nos confrères allemands qui copie sans scrupule tout ce qu'il trouve nécessaire pour remplir son journal et cela sans jamais citer la source d'où il tire ses renseignements. Nous avions espéré le prendre la main dans le sac, comme le cas s'est présenté maintes fois pour ce cher M. Senf, mais il a su éviter cette fois le piège que nous lui tendions, mais pour tomber dans un autre, mieux tendu. Il annonce donc gravement qu'une émission de timbres a eu lieu pour la République d'Andorre, sans s'apercevoir que *Mostazabs* qui se trouve sur le timbre qu'il reproduit signifie Moutarde (Senf en allemand).

Cette leçon profitera-t-elle à MM. Senf frères?... Nous ne l'espérons pas plus que lorsqu'ils jurent

leurs grands dieux qu'ils ne vendront plus de faux timbres.

*Der Philatelist* a écrit à ce sujet un article fort spirituel qui a du jeter sans nul doute, MM. Moutarde frères dans une noire mélancolie.

### Les postes privées des Etats-Unis d'Amérique.

(Suite). — Voir n° 248.

#### VARIÉTÉS.

Ayant le timbre *Pony Express* 25 c. rose.

noir sur 3 c. blanc 1861

3<sup>e</sup> TYPE. Analogue à la précédente, mais ayant :  
Through our California and Atlantic Express.

1<sup>re</sup> Variété. Paid 23<sup>mm</sup> de long sur 2 1/4 de haut.

G. S. rouge sur 10 c. blanc et chamois 1853.

P. S. --- 10 c. --- --- ---  
--- 10 c. --- --- 1857

2<sup>e</sup> Variété. Paid 26<sup>mm</sup> de long sur 3 de haut.

G. S. noir sur 3 c. blanc et chamois 1861.

--- 6 c. --- 1864.

--- 3 c. --- ---

--- 24 --- 1861.

--- 40 --- ---

--- 3 c. --- 1864.

--- 9 --- ---

--- 12 --- ---

--- 18 --- ---

--- 24 --- ---

--- 30 --- ---

--- 40 --- ---

#### VARIÉTÉS.

Ayant : Paid over our Mexican Coast and California Express. — — 105.

noir sur 30 c., chamois 1864.

Ayant : Paid etc — — 1,40.

noir sur 40 c., chamois 1864.

3<sup>e</sup> Variété. Les lettres L de Wells ont un trait intérieur au lieu d'être unies.

P. S. noir sur 3 c. blanc et chamois 1864.

--- 6 c. violet --- ---

--- 9 c. --- ---

--- 12 c. --- ---

--- 40 c. --- ---

--- 3 c. paille 1870.

--- 10 c. --- ---

4<sup>e</sup> TYPE. Wells Fargo and Co en grandes lettres, traversées par 1/2 ounce Paid etc., en rose.

rose sur 10 c. blanc 1861.

5<sup>e</sup> TYPE. Banderole avec nom, en lettres ombrées et Paid — Via Omaha — N T!

G. S. rouge sur 3 c. blanc 1853.

--- 3 c. chamois 1864.

--- --- ---



6<sup>e</sup> TYPE. *Banderole analogue ayant le nom seulement; au dessus, sur deux lignes: Paid over our Lower California Interior Route only Paid 12 1/2 cts.*

noir sur jaune.

7<sup>e</sup> TYPE. *Banderole semblable. Inscription comme ci-dessus en capitales romaines sur une ligne: Paid 12 1/2 cents.*

G. I. noir sur jaune.

*Les mêmes, ayant en plus: For the interior of lower California only.*

G. noir sur blanc et jaune.

8<sup>e</sup> TYPE. *Semblable au type II, 1<sup>re</sup> variété, avec Overland Via los Angeles sur trois lignes.*

G. S. noir sur 3 c. chamois 1853.  
rouge---10 c. ---

9<sup>e</sup> TYPE. *Timbre Pony Express, imprimé à côté du timbre de l'enveloppe, sans autre frank.*

25 c. rose 3 c. blanc 1861.

*Nota.* On trouve très souvent le 2<sup>e</sup> type au c. G de l'enveloppe, avec des réclames particulières à la P. S. et cela en diverses couleurs: grises, bleues, vertes, chair, roses. Parfois ces réclames sont oblitérées par une espèce de grosse grille en noir et dans un seul cas par *W. F. & Co* en grosses lettres majuscules. Nous avons même vu le 2<sup>e</sup> type au revers d'une enveloppe de 1853 avec une réclame qui couvrait complètement la face de l'enveloppe.

L'intérêt de ces réclames est vraiment secondaire.

Ainsi qu'on l'aura déjà observé, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types, (surtout le 2<sup>e</sup>) se trouvent assez souvent imprimés sur les enveloppes de plusieurs autres compagnies.

### CHAPITRE III

#### Timbres à main.

La grande difficulté, en ce qui concerne ces timbres à main, est celle de distinguer ceux qui étaient des *franks*, c'est à dire qui affranchissaient les lettres, de ceux qui y étaient frappés comme moyen de réclame ou pour distinguer le nom de la compagnie qui transportait la lettre. Les premiers ont sans nul doute la même valeur pour la collection que les timbres que nous avons déjà énumérés, tandis que les seconds n'en ont aucune.

Pour faire la distinction de ces deux classes. il est plusieurs considérations à faire valoir qui aideront peut-être à arriver à une conclusion.

D'abord les timbres à main qui portent des dates, ne peuvent, croyons-nous, avoir servi pour créer des enveloppes affranchies, car il est à supposer qu'on aurait adopté un dessin unique pour

tous les bureaux d'une seule poste et en outre on n'aurait guère eu l'occasion de créer un nouvel approvisionnement chaque jour. De plus on trouve assez souvent ces timbres à main sur des enveloppes qui portent les *franks imprimés* de la même compagnie. Ceux-ci servaient certainement à l'affranchissement; il n'y avait donc aucun motif d'ajouter le timbre à main si ce n'est pour réclame ou pour annulation du *frank*. Si au contraire les deux servaient à l'affranchissement, il n'y avait aucun motif de les réunir sur une même enveloppe.

Parfois deux timbres à main d'une même poste se trouvent sur la même enveloppe. S'ils servaient l'un et l'autre à l'affranchissement, pourquoi cette réunion?

On trouve encore des enveloppes qui, outre le timbre à main indiquant le nom du bureau de poste, en portent un autre marqué *Paid* (payé) ou *Not Paid* (non payé).

On pourrait attacher quelque valeur timbrophilique au *Paid*, si ce mot ordinairement frappé d'une manière très-irrégulière n'indiquait qu'on l'a frappé après la remise à la poste dont il porte le nom. Parfois ces *Paid* se trouvent frappés sur des enveloppes régulièrement affranchies par des *franks imprimés*, ce qui semble nous donner raison.

Les timbres à main marqués: *Forwarded by* ou *From* indiquent eux-mêmes que la poste dont ils portent le nom a porté la lettre dans ses sacs et qu'ils n'avaient aucune valeur postale.

On ne saurait croire que les postes de l'Ouest des Etats-Unis aient eu occasion d'émettre des *feuilles affranchies*, de sorte que les timbres à main qui se trouvent sur le verso des lettres mêmes, pour lesquelles on ne servait pas d'enveloppes, ne méritent aucune attention.

Dans la liste qui suit, les abréviations suivantes ont été employées:

- a. Certainement employé comme *frank*.
- b. Probablement — — —
- c. Certainement pas — — —
- d. Probablement pas — — —
- e. Ne permettant pas de se prononcer.

#### LISTE.

ANTHONY & CO'S PAID NORTHERN EXPRESS.  
Nous n'avons jamais vu un exemplaire original; les réimpressions foisonnent.

c. ADAMS & CO. Dessins divers.

c. J. BAMBER & CO'S EXPRESS. (San-Francisco).  
Daté.

blen sur envel. ordinaire.

J. BAMBER & CO'S CONTRA COSTA EXPRESS.  
Nous n'avons vu que les réimpressions qui sont  
venues de la même source que celles ANTHONY.

b. J. BAMBER & CO'S CONTRA COSTA EXPRESS.  
Ovale.

G. s. noir sur 3 c. blanc, chamois, 1853.  
— — 3 c. — 1857.  
— — 3 c. — 1861

c. La même, San-Francisco.

G. s. noir sur envelop. ord.  
— — 3 c. chamois, 1853 } ayant le 2° type  
— — 3 c. — 1857 } Wells Fargo G S.  
— — 3 c. — —

c. BERFORD & CO'S CALIFORNIA EXPRESS. Ovale.

Bleu sur envelop. ord.

c. F. W. BLAKE & CO'S EXPRESS. WEAVERVILLE.  
Ovale.

Bleu sur 3 c. blanc 1853 avec timbre à main, W. F. et Co.  
— — 3 c. chamois — frank de W. F. et Co. 11° type.

c. BROWN'S EXPRESS MURPHEY'S. Ovale.

Sur envelop. ord.

c. BYAM'S EXPRESS FIDDLTOWN. Ovale.

Sur envelop. ord.

a. CALIFORNIA R. R. EXPRESS. PORTLAND. Rond.

G. s. Bleu sur 3 c. paille, chamois, 1870.

c. CRAM ROGERS & CO. — YREKA — WEAVERVILLE. Ovale.

sur envelop. ord.

e. CHEROKEE EXPRESS. Paid.

Bleu sur 3 c., blanc, 1864.

c. CENTRAL OVERLAND CALIFORNIA AND PIKE'S  
PEAK EXPRESS. Ovale.

1° type avec date, bleu sur 10 c. 1853.  
2° — sans — — 10 c. 1857.

d. DOHERTY & MARTIN. HALF MOON (demi-  
lune). BAY PESCADERO EXPRESS. Ovale avec demi-  
lune au milieu

Bleu sur 3 c. chamois, 1861.

c. DODGE & CO. CALIFORNIA EXPRESS. ECUSSON.

Bleu sur envelop. ord. avec timbres mobiles E. U.

c. FREEMAN & CO'S EXPRESS COLUMBIA. Ovale.

Noir sur envelop. ord.,

c. FREEMAN & CO'S CALIFORNIA, ATLANTIC  
STATES AND EUROPEAN EXPRESS. Oblong.

Noir sur envelop. ordin.

e. J. B. FORD'S ROCKY MOUNTAIN EXPRESS. Paid

envelop. ordin.

e. FOX'S EXPRESS, SANTA CRUZ. Ovale.

Bleu sur envelop. ord.

Noir — — —

e. CHESTER P. FOX'S HALF MOON BAY AND PES-  
CADERO EXPRESS. Oblong.

Rouge sur envelop. ordin. jaune.

e. WON. F. GIBB'S EXPRESS. PAID. Ovale.

Noir sur envelop. ordin. avec timbres mobiles, 1853. E. U.  
G. S. — — 3 c. blanc et chamois, —

c. GREGORY. Dessins divers. Obl. rect.

Bleu sur 3 c. chamois 1853.

Noir — 3 c. — —

On trouve assez souvent le timbre à main de  
Wells Fargo et Cie sur ces enveloppes.

e. HENDERSON & CO COAST EXPRESS.

Bleu sur 3 cents, blanc, 1853.

c. HUNTER & CO. Divers.

c. HALL & ALLEN'S EXPRESS DUTCH FLAT. Ovale.

Noir sur enveloppe ordin.

e. LELAND & MC COMB'S SAN FRANCISCO  
EXPRESS. Ovale.

Sur 3 c. chamois, 1853

e. LELAND'S SAN JOSEPH EXPRESS. Rond.

Sur envelop. ordin.

e. LANGTON & CO. Divers.

e. MUMBY & CO. Ovale

Sur envelop. ordin.

e. MANN & CO'S EXPRESS OROVILLE. Ovale  
ornementé.

Noir sur envelop. ordin.

e. OROVILLE & SUSANVILLE EXPRESS. PAID.

Noir et bleu sur envelop. ordin.

d. OREGON & CALIFORNIA R. R. EXPRESS.  
Rond.

Bleu sur 3 c. paille chamois, 1870

c. PACIFIC EXPRESS Co SAN FRANCISCO PAID.  
Ovale de grande dimension.

Noir sur 3 c. chamois 1853 et le timbre à main daté de cette Cie.

c. PACIFIC EXPRESS Co VALLEJA. Ovale de  
grande dimension.

Noir sur feuille bleue.

c. La même, SONORA.

G. I. rouge sur 3 c. chamois 1853.

c. PACIFIC EXPRESS. Divers dessins avec dates.

d. PETERSON'S LOWER CALIFORNIA EXPRESS.  
Rond.

Bleu sur envelop. ordin.

d. PRINDLE'S EXPRESS FROM YREKA TO SCOTT  
& KLAMATH RIVERS. Ovale à deux filets.

Noir sur 3 c. chamois 1861.

CH. H. COSTER.

(A continuer.)





Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Selon le *Philatelic Record* le timbre 12 centavos aurait été refait et aurait subi les modifications ci-après : les inscriptions du haut et du bas sont en couleur sur blanc au lieu du contraire; les bonnets de Liberté sont déplacés et le soleil a un aspect « moins comique ».

12 centavos, gris-ardoise, piqué 12 1/2.

### AUTRICHE.



Voici les dessins des timbres signalés le mois passé; ceux réservés aux bureaux de poste autri-

chiens du Levant sont de mêmes valeurs et couleurs.

Nous avons vu la carte à 2 kreuzer qui porte le timbre à droite et qui a pour inscription, à la partie supérieure: *Correspondenz-Karte*, en gothique et plus bas *An* pour indiquer la place de l'adresse, puis quatre lignes de points, la troisième commençant par *in*.

Impression de la formule en noir avec timbre en couleur sur chamois :

2 kreuzer, bistre s/chamois.

### BAHAMAS.

On nous écrit de cette Colonie anglaise qu'on y a introduit l'usage de cartes-postales avec réponse. On ne nous donne aucun spécimen, mais il est à supposer que ces cartes sont semblables, sauf le type, à celles que nous renseignons plus loin à Sierra-Leone.

Des timbres-poste des valeurs de 5 shillings et 1 livre sont attendus.

## BELGIQUE,

Voici des nouvelles de nos futurs timbres.

## ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, etc. ;

Vu Notre arrêté du 13 novembre 1869, qui crée le type des timbres-poste en usage ;

Sur la proposition de Notre Ministre des travaux publics,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est créé un nouveau type de timbres-poste à Notre effigie, pour les valeurs de 10 centimes et au-dessus.

Art. 2. Les valeurs et les couleurs des timbres-poste de ce type, ainsi que l'époque de leur émission, seront déterminées par Notre Ministre des travaux publics.

Art. 3. Les timbres-poste actuels de 10 centimes et au-dessus continueront à être employés jusqu'à épuisement des quantités existantes.

Notre Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 29 août 1883.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des travaux publics,  
X. OLIN.

## ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Le Ministre des travaux publics,

Vu l'arrêté royal du 20 août 1883, relatif à la création d'un nouveau type de timbre-poste, de la valeur de 10 centimes et au-dessus ;

Vu l'arrêté royal du 13 novembre 1869, qui autorise notamment le Ministre des travaux publics à régler les couleurs des timbres-poste actuels,

Arrête

Art. 1<sup>er</sup>. Les valeurs et les couleurs des nouveaux timbres-poste sont déterminés comme il suit :

|              |              |
|--------------|--------------|
| 10 centimes, | carmin.      |
| 20 —         | gris-bleuté. |
| 25 —         | bleu         |
| 50 —         | violet.      |
| 1 franc,     | lilas.       |
| 2 —          | brun.        |

Art. 2. Les couleurs suivantes sont adoptées pour la fabrication ultérieure des timbres-poste actuels, inférieurs à 10 centimes :

|            |         |
|------------|---------|
| 1 centime, | réséda. |
| 2 —        | jaune.  |
| 5 —        | vert.   |

Art. 3. La date d'émission des timbres-poste nouveaux ou modifiés susdits est fixée au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Les timbres poste actuels continueront à être débités concurremment avec les timbres susdits, jusqu'à complet écoulement des quantités en magasin.

Bruxelles, le 29 août 1883.

X. OLIN.

## BRÉSIL.

Le *Philatelic Record* connaît deux types du 200 réis avec fond uni et fond quadrillé :

200 réis, rose

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

On a signalé jadis une carte 1 p. noir de la première émission. Il résulte de nos informations que cette carte n'a jamais existé.

## CAP-VERT.

M. Bacon nous dit que la faute du 40 réis bleu n'a pas été rectifiée pour les timbres même valeur en jaune. On peut donc rencontrer le 40 réis jaune « Moçambique » sur les feuilles de ces timbres.

## CEYLAN.

Le 2 cents, bistre, a le filagramme C A et couronne comme le 4 cents mauve-violet l'a depuis l'an dernier :

2 cents, bistre.

Le timbre télégraphe 25 rupees, rose-carmin, a reçu la surcharge 60 cents, en caractères gras, sur les deux effigies ; *Eighty cents* en petites capitales, en haut et en bas, et la valeur originale biffée d'un trait, le tout en noir :

80 cents, sur 25 rupees, carmin et noir.

Le 2 1/2 rupees a reçu la même application, mais avec surcharge 60 cents en rouge :

60 cents sur 2 1/2 rupees, gris-bleu et noir.

## CHYPRE.

Le 1 piastre rose a le filagramme C A et couronne :

1 piastre, rose.

## CUBA.

Nous avons obtenu un fragment de feuille du 20 c. de peso, lequel nous a fait voir que l'application des cinq dessins n'était pas celle des 5 et 10 c. de peso, dont il a été déjà question.

On nous a remis par la même occasion le timbre télégraphe 40 c. de peso, bleu, avec les cinq mêmes dessins en rouge, dont le chiffre 40 sur quatre de ces dessins :

40 c. de peso, outremer et rouge.

## DANEMARK.

Deux variétés existent du timbre de service 8 øre. Elles consistent dans la grandeur du chiffre notablement plus grand à la première variété qu'à la seconde.



## DOMINIQUE.

Nous trouvons signalé dans le *Philatelic Record* le 1/2 p. provisoire avec la surcharge rouge renversée :

1/2 penny, lilas, surch. rouge renversée.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Avec le filagramme 82, le *Philatelic Record* ajoute les enveloppes suivantes à celles signalées déjà :

|               |            |           |
|---------------|------------|-----------|
| 1 cent, bleu  | sur blanc. | 89X.60mm. |
| 1 — — —       | — — —      | — — —     |
| 2 — vermillon | — fauve.   | 86X150 —  |

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Nous tenons le 4 centavos surcharge noire sur le 5 centavos, 2<sup>e</sup> type, de l'union postale universelle, surcharge qui nous paraît excellente. Nous en donnons ici le type tel que se présente notre exemplaire, c'est à dire avec la surcharge renversée :

4 centavos, outremer et noir.

On nous a fait voir quelques timbres *No hay estampillas* dont nous parlions dans notre numéro 247 en rappelant le type. Nous avons en trois variétés le 5 centavos et en deux variétés le 10. L'une de ces deux dernières a la lettre N renversée. On sait que ces timbres sont composés typographiquement, il est donc probable qu'il y a en autant de variétés que de timbres à la feuille :

|                  |                              |
|------------------|------------------------------|
| 5 centavos, noir | sur chamois pâle.            |
| 5 — — —          | — — — — — azur bâtonné bleu. |
| 10 — — —         | — — — — — — — — —            |

*Antioquia.* Le 5 centavos, vert, paru sur papier blanc uni en 1878, puis en violet et lilas sur papier blanc uni, au commencement de cette année, nous est présenté 1<sup>o</sup> sur papier blanc vergé et 2<sup>o</sup> sur papier blanc uni pelure, avec l'impression verte qui paraît être actuelle :

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| 5 centavos, vert | sur blanc vergé.  |
| 5 — — —          | — — — — — pelure. |

Le 10 centavos au lieu d'être lilas, est actuellement vermillon sur papier blanc uni. Les feuilles présentent des timbres *tête bêche* :

10 centavos, vermillon.

## FARIDKOT.

Le *Philatelic Record* rapporte le fait suivant :

« On nous a montré une lettre du Maître des

postes d'une ville voisine, donnant une description amusante des habitudes postales de ce pays. Il paraît que les lettres sont fréquemment mises à la boîte non affranchies, une monnaie de 1,4 anna étant jetée dans la boîte avec la lettre pour le paiement du port. Lorsqu'on ouvre la boîte, les lettres sont divisées en affranchies et non affranchies. Les pièces sont alors comptées et si elles correspondent au nombre de lettres non timbrées, tout va bien ; mais s'il y a déficit dans le nombre de pièces, on arrange l'affaire en détruisant les lettres en plus.

« Nous savons, ajoute notre confrère, en guise de réflexion, que les autorités postales plus près d'ici prendraient une mesure meilleure que celle là : elles confisqueraient toutes les lettres non timbrées.

Cela nous rappelle qu'il y a quelques années, on a trouvé maintes fois dans les boîtes à lettres, en Belgique, des lettres sur lesquelles tenaient au moyen de la cire une pièce de monnaie, valeur de l'affranchissement, ce qui n'a plus été admis depuis.

## FINLANDE.

Voici le timbre que nous signalions le mois passé. Son type est, on le voit, complètement nouveau.

10 penni, rouge, vert et brun.



Un timbre des chemins de fer de l'État, n'a pas encore été signalé que nous sachions. Au centre d'un ovale est le chiffre de la valeur avec l'inscription : *Statsjernvagnarne--Finland*; cadre rectangulaire allongé portant à la partie supérieure, en lettres blanches sur couleur, en haut : *För paket*, en bas : la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

50 penni, rouge.



Un autre timbre, avec caractères russes, est du même type :

25 penni, brun.

## GRANDE-BRETAGNE.

Nous sommes informé par M. Bacon, que les 9 pence vert et 1 shilling, brun-rouge pâle, sont

actuellement surchargés *Gout* en lettres capitales noires pour usage officiel des paquets postaux :

9 pence, vert et noir.  
1 shilling, brun-rouge —

M. Westoby nous dit que les nouveaux timbres confiés à la fabrique De La Rue seront comme suit :

1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3 pence, pourpres.  
4, 5, 6, 9 p., 1 sh. verts.

L'effigie sera dans un ovale aux 1 et 4 p.; dans un fer à cheval aux 1 1/2 et 5 p.; dans un hexagone aux 2 et 6 p.; dans un cercle aux 2 1/2 et 9 p. et dans un carré aux 3 p. et 1 shilling.

Le 1/2 penny a été trouvé trop beau que pour être changé. Il portera le deuil de ses confrères sacrifiés, c'est-à-dire qu'il sera imprimé en noir.

#### HONG-KONG.

Le 4 cents a le filagramme C A et couronne :

4 cents, gris-bleu.

#### JAMAÏQUE.

Le *Philatelic Record* annonce :

1/2 penny, rose-carmin, C C et couronne, piqué 14.  
4 — vermillon, CA — —

#### MALACCA.

Le 5 cents a sa couleur changée : elle est, nous dit M. Bacon, actuellement bleu-ardoise :

5 cents, bleu-ardoise.

Cette modification n'entraînerait-elle pas un changement de couleur du 10 cents ?

#### MEXIQUE.

Revoici le 50 centavos qui reprend sa couleur qu'il avait depuis 1879. Il nous arrive avec la surcharge 5483 et imprimé sur papier très mince :

50 centavos, vert-bleu.

#### NORD DE BORNEO.



Nous n'avons pas encore mentionné le timbre 2 cents, surcharge 8 cents, que plusieurs de nos confrères ont annoncé, ayant voulu nous rendre compte de ce qu'était ce timbre.

Nous en avons reçu un exemplaire dont l'authenticité nous paraît excellente. La surcharge est noire et

appliquée verticalement de bas en haut. Il y a en plus deux traits verticaux bleus qui ont *peut-être* leur raison d'être :

8 cents, brun et noir.

#### NORWÈGE.

La carte 5 öre aurait la couleur verte de l'union postale universelle, d'après D. P.

5 öre, vert sur blanc.

#### NOWANUGGUR.

Nous trouvons dans l'*Ami* que les feuilles des timbres en docra comptent aujourd'hui dix timbres soit autant de variétés, au lieu de 15 qu'elles avaient autrefois :

1 docra, noir sur rose.  
2 -- -- -- vert.  
3 -- -- -- jaune.

#### PÉROU.

D. P. annonce avec les armes chiliennes, en bleu :

2 centavos, carmin, surch. bleue.

#### PHILIPPINES.

L'*Ami des timbres* publie une longue liste des timbres surchargés qui auraient été décrétés les 22 février et 4 juin 1883 et il les énumère comme si ces timbres avaient été réellement émis.

Les décrets en question donnent l'autorisation d'approprier certains timbres pour les valeurs qu'on suppose avoir besoin, par suite de l'irrégularité des envois de Madrid. Mais cela ne veut pas dire que ces timbres ont existé, leur création n'ayant lieu qu'au fur et à mesure des besoins.

Ainsi que nous le fait fort bien remarquer un de nos correspondants, quand on décrète l'habilitation de timbres, il est rare que toutes les valeurs mentionnées au décret atteignent les quantités désignées et comme exemple on nous cite le timbre télégraphe 1 piastre habilité pour 8 cents par décret de novembre 1881 qui n'a pas paru; de même, les 20 cents de février 1883 et sept timbres seulement sur tous ceux indiqués par décret de juin même année.

Ce sont là les motifs qui nous ont engagé à n'admettre dans notre catalogue que les timbres émis et non ceux *décrétés*.

Le 2 cent. de peso, carmin, a reçu, dit M. Bacon, la surcharge verte : *Habilitado pa u. Postal 8 cms.*

8 cent de peso, sur 2 c. de p., carmin et vert.



# ไปรษณีย์ บัตร ในหน้าที่ให้เขียนแต่ชื่อกับที่อยู่



## ROUMANIE.

Nous trouvons dans le *Philatelic Record* qu'il y aurait eu des timbres fiscaux employés à l'usage postal. Notre confrère a raison de ne pas accueillir ces timbres à bras ouverts, puisqu'on les rencontre sur les lettres de voiture où ils sont oblitérés du timbre à date du lieu d'origine.

## RUSSIE.

*Gdoff.* (St-Petersbourg). Nous voici en présence d'un nouveau dessin du timbre refait pour la quatrième fois. Les lettres sont beaucoup plus grandes, notamment les deux premières du premier mot de l'inscription supérieure; les étoiles du second cercle sont à peine visibles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13:

2 kopecks, bleu pâle et foncé.



*Dankof* (Riazan) Le timbre en losange dont il y a trois dessins a vu la fin de son règne. Le successeur est au moins présentable et son dessin en est plus coquet. Autour d'un ovale sont les armoiries, le cadre est rectangulaire en hauteur et l'impression lithographique est en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2:

3 kopecks, vert et noir.



## SALVADOR.

Il n'existe pas, nous écrit-on, de ce pays, de timbres 10 et 20 cents avec la surcharge ronde d'un contre-sel aux armoiries. Les seules valeurs qui ont reçu cette surcharge en bleu, sont:

|                 |          |
|-----------------|----------|
| 1 centavo, vert | et bleu. |
| 2 -- rouge      | --       |
| 5 -- bleu terne | --       |



Un de nos confrères signale la carte avec timbre sans valeur que nous avons annoncée il y a quelques mois, n° 244. Ce renseignement il ne l'a cueilli nulle part puisqu'il ne cite personne. Comment se fait-il qu'il nous dise que le timbre est collé sur la carte. Si donc la dite carte a passé sous ses yeux, il a du voir que le timbre était *imprimé* en relief; s'il ne l'a pas vue, son emprunt a été mal fait....

## SIAM.



L'extrait d'un journal de Hong-Kong que nous avons publié en janvier 1882 nous faisait espérer une nouvelle page à l'album. Cet espoir n'a pas été déçu, car il nous arrive cinq timbres charmants et une carte postale laquelle obtiendra beaucoup de succès auprès des amateurs.

Les timbres-poste sont représentés par trois types.

Au premier type le buste du Souverain (?) en

costume militaire, nous est donné de profil à gauche dans un ovale; — c'est bien là une figure asiatique — le cadre est rectangulaire avec petits cercles aux angles; au-dessus du buste un petit ovale large avec caractères indiens.



Le deuxième type ne diffère que par le cadre et la banderole placée à la partie inférieure avec des caractères analogues.

Le troisième type a la même effigie dans un cadre cintré du haut au-dessus duquel une inscription; le tout renfermé dans un rectangle.

Quant à la carte elle porte le 1<sup>er</sup> type, en haut, à l'angle droit, des armoiries entre des inscriptions à la partie supérieure et d'autres inscriptions en dessous. La dimension est 122×75<sup>mm</sup>.

|                                      |                               |           |
|--------------------------------------|-------------------------------|-----------|
| Timbres-poste, 1 <sup>er</sup> type, | 1/16 fyang, bleu,             | piqué 13. |
| --                                   | 1/8 -- carmin,                | --        |
| --                                   | 1/4 -- vermillon,             | --        |
| -- 2 <sup>e</sup> --                 | 1 sig, jaune d'or,            | --        |
| -- 3 <sup>e</sup> --                 | 1 salyng, jaune foncé,        | --        |
| Carte postale                        | 1/8 fyang, rouge s/jaune vif. |           |

Nous ignorons quel est le graveur à qui nous devons ces chefs-d'œuvres, mais l'exécution ne laisse rien à désirer.

M Rodet nous fournit la traduction des inscriptions de ces timbres, comme suit :

Sur le timbre bleu, le mot *sélos'*, « seize »; sur le carmin *ath* ou « huit »; sur le vermillon *síyou*, mot dérivé de si, « quatre »; quant au caractère placé aux angles il signifie « un », soit 1/16, 1/8, 1/4.

Quant au timbre jaune d'or, l'inscription veut dire *sik hnyng* ou sig un qui doit être la moitié du fyang; le timbre jaune foncé a pour inscription supérieure : *Salyng hnyng* ou salyng un.

La carte est timbrée 1 *ath* ou 1/8, l'inscription entre les armoiries veut dire : *Prai-rá-níy* — *Batr*<sup>o</sup> ou « postale feuille »; plus bas, à la 3<sup>e</sup> ligne, le mot *thing* ou « à »; quant à la 2<sup>e</sup> ligne elle doit signifier : « sur ce côté-ci on écrit l'adresse, sur l'autre la lettre.

Les monnaies usitées à Siam, sont :

1<sup>o</sup> Le *ta<sup>m</sup>lyng* ou Tikal de 4 bāt;

2<sup>o</sup> Le bāt (quart) de 4 salyng, valant fr 3,20 :

3<sup>o</sup> Le salyng de 2 fyang;

4<sup>o</sup> Le fyang 1/8 du bāt.

Ce dernier se partage en fractions : son quart s'appelle quelquefois *paí*, comme le quart anna dans l'Inde.

D'où il résulte que les timbres valent 0,02 1/2, 5, 10, 20 et 80 centimes et la carte 5 centimes.

#### SIERRA LEONE.

Des cartes avec réponse ont été introduites dans cette colonie. Le type des timbres-poste est à droite, angle supérieur; en haut sont les inscriptions :

*Union postale universelle*

*Sierra Leone*

*The address only, etc.*

Entre la première et deuxième ligne les armes de la Grande-Bretagne; dans l'angle inférieur de la première partie : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse* sur deux lignes avec la même inscription au-dessus, en langue anglaise.

La seconde partie n'a pas l'inscription de l'angle gauche, mais par contre elle a le mot *Reply* sous *The address etc.*

L'impression est en couleur sur chamois, sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces; les deux parties tiennent par le haut et ont un piquage à la séparation :

1 penny, carmin sur chamois,  
1 1/2 — gris-bleu — —

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu au filagramme C A et couronne :

1/2 penny, bistre.  
2 — magenta.  
4 — bleu.

#### SUÈDE.

D P. a reçu d'un de ses correspondants, la carte 6 + 6 öre, avec timbre ovale sans relief et émise depuis l'an dernier, émission passée inaperçue grâce aux timbrophiles de ce pays. Les deux parties se tiennent par le côté gauche :

6 + 6 öre, lilas sur blanc.

#### URUGUAY.

Le timbre 2 centesimos dont parle le décret du 29 mars dernier, publié n° 246, nous est enfin parvenu. Le type rappelle le 1 centesimo déjà en cours, sauf que les armoiries ont le cadre intérieur en losange.

Imprimé lithographique-





ment en couleur sur papier blanc uni, piqué 13

2 centesimos, rouge-vermillon.

#### VENEZUELA.

L'*Ami des Timbres* a reçu en communication des cartes postales avec timbre *Escuelas* sur quatre cartons différents. Il en faut pour tous les goûts, paraît-il :

|                   |                              |
|-------------------|------------------------------|
| 5 centimos, vert  | sur blanc, azur, jaune, rose |
| 10 --- jaune ---  | --- --- ---                  |
| 10 --- carmin --- | --- --- ---                  |

Une valeur en deux couleurs, à moins de distinction différente, c'est ce que nous ne comprenons pas.



Nous donnons ci-contre un des types de la série *Escuelas* dont nous n'avons pu rencontrer jusqu'ici que trois valeurs :

1 bolivar, rouge-vermillon.

#### VICTORIA.

Une bande à 1/2 penny, type des timbres microscopiques de cette valeur, vient de nous parvenir. Même dimension, même filgramme, point de ligne de séparation des bandes :

1/2 penny, rose.

#### Les Costa-Rica avec surcharge.

Il nous arrive une grave nouvelle par l'entremise de MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>.

Le stock des anciens timbres ayant été acheté par le nommé Ross, celui-ci demanda l'autorisation au gouvernement de ce pays de pouvoir surcharger ces timbres, ce qui lui fut accordé sans difficulté, comme on le pense bien.

Le sieur Ross surchargea donc lui-même les timbres 1/2, 2, 4 reales et 1 peso des valeurs 1, 2, 5, 10, 20 c<sup>ts</sup> et du mot *official*.

Donc tous les timbres qui ont ces surcharges n'ont aucune espèce de valeur.

#### Les postes privées des Etats-Unis d'Amérique.

(Suite.) Voir n° 249.

e. PALMERS & Co. Petit ovale.

Noir sur envel. ordin.

c. PONY EXPRESS, SAN FRANCISCO. Poney dans un ovale.

Rouge sur envel. ordin.

Bleu — 10 c. 1853.

d. RHODES & LUSK'S EXPRESS YREKA. Ovale. 2 types.

Bleu sur 3 c. chamois 1853.

d. RHODES & WHITNEY'S EXPRESS YREKA. Ovale

Bleu sur 3 c. blanc et chamois 1853.

Noir — 3 c. — — anec W. F. & Co 1<sup>er</sup> type, G. S.

La même, mais WEAVERVILLE au lieu de YREKA. Ovale de plus petite dimension.

Bleu sur 3 c. blanc, chamois 1853

— — 10 c. — —

d. RHODES & Co'S EXPRESS WEAVERVILLE. Ovale de grande dimension.

Bleu sur 10 c. blanc 1853.

c. REYNOLDS & Co'S EXPRESS.

c. REYNOLDS FODD & Co. Ovale.

Bleu sur envel. ordin.

e RETICKER'S PONEY EXPRESS, en trois lignes.

Sur 3 c., 1870.

e F. RUMVILL & Co'S EXPRESS RABBIT CREEK. Ovale.

Bleu sur 3 c., chamois 1853.

e ROWE & Co'S WEAVERVILLE EXPRESS. Ovale.

Noir sur 3 c. chamois, 1853.

e STONER & SCOTT'S. 50 c. sur quatre lignes.

Noir sur 3 c. chamois, 1861.

c TODD & Co. } Rectangulaire, bleu sur env. ord.

c TODD'S

c TODD & Co. Ovale, bleu sur envel. ordin.

e THOMPSON & Co. On nous le signale sans autre renseignement.

c WELLS FARGO & Co. Divers.

d WHITNEY & Co. FEATHER RIVER EXPRESS. Ovale.

Noir sur 3 c., 1861.

c. G. H. WINES & Co'S EXPRESS SAN FRANCISCO. Ovale de grande dimension.

Noir sur 3 c, blanc, 1853.

Cette enveloppe a en plus le timbre à main de Rhodes & Whitney Yreka.







## Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MONOYTES-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## A nos lecteurs.

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'abonnement au *Timbre-Poste* expire avec le prochain numéro. Nous engageons donc les personnes désireuses de renouveler leur abonnement, de nous en prévenir pour éviter toute interruption dans l'expédition du journal et de joindre à leur demande le montant, soit francs 6.

## CHRONIQUE.

## AFGANISTAN.

Les timbres actuels sont, nous écrit un de nos correspondants, non pas de 5, 10 annas, 1 roupie, comme on l'a dit, mais de 1 et 2 abbâsy et 1 roupie. On nous envoie le 1 abbâsy sur papier mince uni qui n'avait pas encore été renseigné :

1 abbâsy, violet.

## AUTRICHE.

M. Bacon a découvert les deux cartes en langue

polonaise et italienne de fin 1872 qui n'ont aucune inscription au revers et sans aucune indication de provenance :

2 kreuzer, jaune, polonais.  
2 — — italien.

## BANGKOK.

Les nouveaux timbres 2, 4, 12 cents de Malacca, sont déjà introduits à Bangkok, avec la surcharge B en noir, savoir :

2 cents, carmin, surch. noire.  
4 — bistre. — —  
12 — brun-pourpre, — —

## BELGIQUE.



Voici le type qui nous coûte 5000 francs, sans

compter les frais supplémentaires pour les différents cadres. *On dit* qu'il représente l'effigie du roi Léopold II. Ne serait-ce pas plutôt un sujet de S. M. Britannique? En commandant de pareilles médiocrités à la maison De La Rue de Londres, notre Ministre des Travaux Publics a donné à nos artistes le plus beau soufflet qu'ils puissent désirer. Nous n'accusons pas notre ministre actuel, qui n'y est pour rien, dans cette affaire, mais il nous paraît qu'en temps de déficit qui court on aurait pu s'abstenir de pareille prodigalité.

Les 10 et 20 centimes, qui ont paru le 20 octobre passé, par suite de manque d'anciens types, ont une même effigie tournée à gauche dans un cercle ou ovale; ils ont en haut : *Belgique* et le mot : *Postes* en bas; chiffres aux angles pour le 10 centimes, sur les côtés au 20 centimes.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

10 centimes, carmin.  
20 — gris perle.

On prétend que ce 20 centimes n'est que provisoire et que sa couleur sera changée : nous n'en croyons rien.



Les 25 et 50 centimes qui doivent paraître aujourd'hui 1<sup>er</sup> novembre, ont, le premier, l'effigie dans un ovale et la même inscription coupée en haut et en bas par le chiffre 25; ornements aux angles; quant au 50 centimes, tout y est perlé, le cercle et les angles. L'impression de ces derniers est plus soignée que celle des deux précédents :

25 centimes, bleu.  
50 — violet.

#### BRÉSIL.

On nous informe que des cartes-lettres sont en préparation à la *Typographie nationale*. Le Brésil sera donc le 3<sup>e</sup> pays à adopter ce mode de correspondance, comme il a été 3<sup>e</sup> pour l'adoption des timbres-poste.

#### CUBA.

La panique est passée, le danger conjuré : les timbres ont reparu sans surcharge depuis fin septembre.

#### DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Aux timbres énumérés ici, avec valeur nouvelle en surcharge, il nous faut ajouter les valeurs suivantes :

3 fr. 75 sur 75 cent. outremer.  
5 francs — 100 — or.

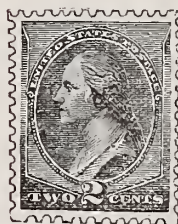
M. Roussin, à qui nous empruntons la nouvelle, affirme que les 2 séries existent sur papier blanc et sur papier burelé.

Outre les deux séries, il y a encore des variétés dans ces deux séries : *centimos* avec accent aigu sur l'i, r cassé dans *centavo* et F de *franco* de petite et grande dimension : c'est le *Philatelic Record* qui le dit.

#### DOMINIQUE (LA).

Le 1/2 penny a le filagramme C A et couronne :  
1/2 penny, olive.

#### ÉTAT-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le 1<sup>er</sup> octobre ont été mis en usage deux nouveaux types de timbres 2 et 4 cents et des enveloppes mêmes valeurs.

Jusqu'ici, Andrew Jackson avait figuré sur les enveloppes, bandes et timbres à 2 cents, le voilà doublé de valeur en paraissant sur le 4 cents; par contre, Washington est en baisse : son effigie est placée sur le 2 cents.

Les nouveaux types ont tous deux l'effigie dans un ovale et l'inscription *United States Postage* à la partie supérieure; la valeur est placée en toutes lettres à la partie inférieure et représentée par deux chiffres au même endroit, au 4 cents, et par un chiffre au 2 cents.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 cents, brun-rouge.  
4 — vert-bleu.

L'enveloppe 2 cents a la même effigie que le timbre de cette valeur, c'est-à-dire celle de Washington, en relief, à gauche dans un ovale guilloché portant un chiffre de chaque côté, *U. S. Postage* en haut et *Two cents*, en bas. Le timbre occupe le côté droit supérieur et le papier vergé comme toujours a le filagramme des dernières



enveloppes, monogramme et 82. Quant à l'enveloppe 4 cents, la disposition est la même, sauf



qu'elle porte le type d'Andrew Jackson. Il y a divers formats d'émis. Nous connaissons :

*Format 109 × 258<sup>mm</sup>.*

4 cents, vert sur blanc.

*Format 100 × 225<sup>mm</sup>.*

2 cents, rouge sur chocolat.

4 — vert — blanc.

*Format 89 × 160<sup>mm</sup>.*

2 cents, rouge sur blanc, paille, bleu.

4 — vert — —

*Format 86 × 149<sup>mm</sup>.*

2 cents, rouge sur blanc, chocolat, bleu.

4 — vert — —

*Format 83 × 140<sup>mm</sup>.*

2 cents, rouge sur blanc.

*Format 73 × 135<sup>mm</sup>.*

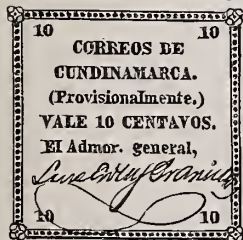
2 cents, rouge sur blanc.

Le *Philatelic Monthly* rapporte qu'il n'a été imprimé que 250 enveloppes Garfield sur *bleu* et 200 sur *fauve*. C'est peu, nous semble-t-il.

Le même journal ajoute que les enveloppes 3, 6, 15 cents, ont été retirées de cours le 1<sup>er</sup> octobre; qu'il y aura 18 enveloppes différentes de 2 c. et 7 du 4 c., formats et papiers.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

*Cundinamarca*. Nous tenons quelques timbres provisoires de l'obligeance de M. Castle. Les dessins en sont donnés d'après les originaux.



Le premier type est carré, valeur 10 centavos. Il a une inscription qu'on peut lire ici, sur cinq lignes et la signature de l'administrateur général; chiffres aux quatre angles. Impression noire sur jaune.

Le deuxième type a l'inscription sur cinq lignes

également et la même signature, mais il n'y a pas de cadre. Valeur 2 *reales*! (voir ci bas).

Un timbre analogue ne porte pas de valeur, mais il a, comme le précédent, les fautes *sello* pour *sello* et *Estad* pour *Estado*. Ils ont l'impression noire sur vert.

E. U. DE COLOMBIA

E. S. DE CUNDINAMARCA

SELLO PROVISORIO

CORREOS DEL ESTADO

VALE DOS REALES

[Signature]

Un autre timbre qui rappelle les deux précédents, a l'inscription :

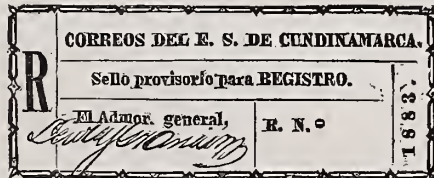
E. U. de Colombia.

E. S. de Cundinamarca.

Provisionalmente.

Correos del Estado.

Les trois premières lignes ont les caractères des deux précédents timbres, mais la 4<sup>e</sup> ligne est en écriture anglaise; signature des précédents, en noir, les quatre lignes rouges.



Un troisième type est destiné aux lettres enregistrées. En haut, l'inscription : *Correos del E. S. de Cundinamarca*, plus bas : *Sello provisorio para Registro*, puis *El Admor general* et sa signature en dessous; à droite, partie inférieure : *R. N°*; du même côté de bas en haut 1883 et au côté opposé *R*; cadre de fantaisie.

Imprimé en noir sur orange, sans valeur indiquée.

Tout ces timbres étant composés typographiquement, il doit y avoir un certain nombre de variétés de chacun d'eux :

10 centavos, noir sur jaune.

2 reales, — — vert.

Sans valeur, — — —

— rouge — blanc.

1883. R. — noir — orange.

A part les timbres qui ont une valeur indiquée, les autres ne sont-ils pas des marques administratives et le *timbre?* pour lettres enregistrées, a-t-il plus de valeur que d'autres, semblables, employés par les administrations postales de différents pays? Nous le croyons, aussi ne nous occuperons nous plus désormais de ces étiquettes.

## GRANDE-BRETAGNE.

La circulaire Smith et C<sup>ie</sup> décrit une carte priée ayant les mêmes armoiries de la Grande-Bretagne que les cartes vendues par le Gouvernement. La composition en est différente, ainsi *Address, etc.*, a une étendue de 78mm, tandis que la carte officielle en a 76 :

1/2 penny, brun, formule brune sur blanc.

## GRÈCE.

Le *Philatelic Record* a reçu une carte à 5 lepta rappelant la carte à 15 lepta pour la disposition et le type et il suppose qu'il doit exister une carte avec réponse :

5 lepta, noir sur chamois.  
5 + 5 — — — —

## GUINÉE.

Un de nos correspondants nous dit avoir reçu avec la surcharge *Guiné* en petites lettres noires :

5 réis, noir.  
20 — bistre.

Nous supposons que notre correspondant se trompe et que la surcharge du 5 réis est probablement rouge, car déjà peu visible ainsi, elle le serait complètement en noir.

## INDES ANGLAISES.

M. Diena nous a montré que le 50 rupees avait eu son dessin refait. Les différences sont surtout remarquables aux fleurons qui remplissent complètement l'espace compris entre le cadre et l'ovale, à la partie supérieure, au lieu de montrer un fond de couleur :

50 rupees, rose-carmin.

## INDE PORTUGAISE.

Il paraîtrait, d'après le *Philatelic Record*, que l'administration des postes se dispose à utiliser tout son *estoc* en la surchargeant comme on sait. Elle s'est bien trouvée de son idée et veut en tirer tout le profit possible. Voici venir :

4 1/2 réis, lilas surch. noire sur 100 réis.

A bientôt la suite.

## JUMMOO KASHMIR.



Une nouvelle valeur est venue augmenter la série des timbres en cours. Son type, que nous reproduisons, rappelle les timbres à 1/4, 1/2, 1, 2 annas; l'impression est jaune sur papier jaune. Il y a 15 variétés à la feuille.

Le 1/2 anna jaune que notre correspondant des Indes nous avait annoncé ne nous est pas venu; celui qu'on nous adresse est de l'émission précédente :

1/2 quart anna, jaune sur jaune.

Des timbres de service nous avons rencontré sur papier vergé blanc :

1/2 anna, noir.

La dernière malle nous a apporté une carte postale qui a son petit cachet, quoique grossièrement faite. A la partie supérieure deux lignes en caractères indous ayant au milieu de la première un soleil rayonnant; à droite, angle supérieur, le timbre aux armoiries dans un petit rectangle.

L'impression est en couleur sur papier vergé blanc présentant des fragments de marque de fabrique : lettres, armoiries, fleurs de lis, etc. :

1/4 anna, rouge.

La légende de ces cartes se lit, 1<sup>re</sup> ligne : *Post Kārd Kalamrau Jamū Kaçmir va tibūwat hā*, c'est-à-dire : Carte postale. Domaines Jummoo-Kashmir et dépendances; seconde ligne : *is taraf siwā patèkē Kuch na likho* — littéralement : ce côté, hormis l'adresse, rien ne écrivez.

Le soleil veut dire que Gulāb-Sinh appartient à la race solaire et non à la race lunaire : deux races rivales qui remontent aux âges fabuleux des grandes épopées indiennes.

Sur le timbre, on lit, en bas : *pāo dūd*, 1/4 anna.

## MAURICE.

Le 25 cents, ayant le filagramme CA et couronne, a paru le 8 septembre dernier :

25 cents, bistre-olive.

Il devait être émis le 1<sup>er</sup>, du même mois, une carte postale avec réponse payée, valeur 6 + 6 cents, mais grâce aux lenteurs du Bureau du Trésor, qui fournit la poste, celle-ci était toujours dans l'attente de les recevoir.

## MEXIQUE.

Le *Deutschen Philatelisten Zeitung* signale les enveloppes suivantes, sans filagramme :



ਭਾਰਤੀ ਪੋਸਟਲ ਸੇਵਾ  
 6 ਜੁਲਾਈ 1931 ਭਾਰਤੀ ਪੋਸਟਲ ਸੇਵਾ



10 centavos, vert, surch. Habilitado en vert foncé.  
 25 — bleu. — — — bleu —

Il paraîtrait qu'il existe aussi une enveloppe 25 centavos bleu, format ordinaire sur papier jaune :

25 centavos, bleu sur jaune.

Le *Stamp World* a reproduit, paraît-il, un extrait du journal *La Estrella* du 30 septembre 1881 que nous trouvons dans le *Philatelic Record*, d'où il résulterait que les timbres *Porte de Mar* de la dernière émission, seraient excellents. Voici l'extrait en question :

« De nouveaux timbres-poste pour le service des ports de mer ont été gravés au Trésor et seront prêts pour être distribués dans quelques jours. Il y a six valeurs : 5, 10, 25, 50, 85 et 100 centavos. Le nouveau tarif des taxes qui prendra cours le 10 octobre, se trouve dans une autre colonne ».

NORD DE BORNEO.

On nous dit que le 2 cents existe avec la surcharge noire *Eight cents* :

8 cents, brun-rouge et noir.

NORWÈGE.

*Drammen*. Depuis deux mois environ on y fait emploi d'enveloppes. Un seul format existe, il a les dimensions 150 × 122 mm. Le timbre, type actuel des timbres-poste, occupe la partie gauche inférieure, mais mal appliqué, on en compte trois variétés, 1<sup>re</sup> avec le timbre renversé ; 2<sup>o</sup> couché, la face vers la droite et 3<sup>o</sup> vers la gauche.

5 öre, bleu sur crème.

Le timbre actuel de cette poste nous est également parvenu non dentelé et imprimé en vert foncé :

3 öre, bleu sur vert foncé.

PÉROU.

Le timbre 10 centavos, rouge, existe avec la surcharge *Moquegua* en bleu-violet :

10 centavos, rouge, surch. bleu-violet.



Un nouveau timbre de 10 centavos est signalé par *D. P.* Ce timbre aurait été émis à Arequipa le 15 juillet dernier en remplacement de celui, même valeur, imprimé en rouge et reproduit il y a peu de temps.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué :

10 centavos, bleu.

PHILIPPINES.

M. J. Kruger nous dit posséder les timbres suivants :

20 centimos, surch. noire sur 8 c. de p. brun.  
 1 real, — rouge (renversée) — 2 — rose.  
 2 — — noire — 250 — bleu (télégr.)

et le timbre *Recibos y Cuentas* 10 c. de peso, rose, employé à l'usage postal :

10 cent de peso, rose.

RUSSIE.

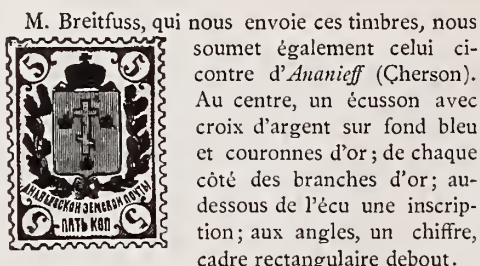
*Weissiegonk* (Tver). Les timbres de cette poste sont changés. Après les avoir eu dans un petit rectangle, puis dans un ovale, les voici dans un rectangle plus grand, dimension de celle donnée habituellement aux timbres.

Au centre, les armoiries dans un écusson ; en bas, la valeur sur fond de couleur, de chaque côté, une inscription en caractères russes.

Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

1/2 kopeck, jaune-pâle.  
 1 — vert-bleu :  
 2 — bleu.  
 5 — rose-vif.





M. Breitfuss, qui nous envoie ces timbres, nous soumet également celui ci-contre d'*Ananieff* (Cherson). Au centre, un écusson avec croix d'argent sur fond bleu et couronnes d'or; de chaque côté des branches d'or; au-dessous de l'écu une inscription; aux angles, un chiffre, cadre rectangulaire debout.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :  
5 kopecks, bistre, bleu, or et argent.

Ce timbre aurait très bien convenu aux Etats de l'Eglise.

#### SAINTE-LUCIE.

Deux cartes postales semblables à toutes les cartes qui sortent de la maison De la Rue ont été émises il y a deux mois environ :

1 penny, carmin sur chamois.  
1 + 1 — brun-rouge — —

#### SELANGOR.

Nous avons le 2 cents, bistre, filagramme C A et couronne de Malacca avec la surcharge *Selangor* (16 1/2 et 16 mm) en trois variétés : E et N larges, E et N étroites ; E étroite, N large :

2 cents, bistre, surch., noire.

#### SUISSE.

On nous signale les 5, 10, 25, 50 centimes, timbres-télégraphe, ayant le papier américain fils de soie.

Il aurait paru ces jours derniers, une carte avec réponse avec impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces, les deux parties se tenant par le haut :

5 + 5 centimes, noir sur chamois.

#### SUNGEE UJONG.

Nous avons une nouvelle variété de surcharge où *Ujong* (10 mm) est ponctué. Nous relevons les variétés suivantes sur la feuille de ces timbres :

Sungee (14 mm) ayant la lettre S ouverte et l'E large.  
— (13 1/2 mm) — — S fermée — E étroite  
Ujong — — N large.

Le filagramme est C A et couronne, piqué 14 :  
2 cents, bistre.

#### TABAGO.

Un de nos correspondants dit posséder les 1/2 et 1 penny avec le filagramme C A et couronne, ce dernier oblitéré mai 1882 :

1/2 penny, brun-violet.  
1 — brun-rouge.

#### TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE)

Nous avons de cette république le timbre

1 shilling, type primitif, imprimé en vert sur papier blanc et piqué 12, qui aurait paru il y a deux mois environ :

1 shilling, vert-jaune.

On nous promet pour bientôt un 3 pence, rose sur blanc, devant remplacer celui imprimé en noir sur papier de couleur.

#### TURQUIE.

De la série des timbres taxe 1869 avec bordure et surcharge brun-rouge, nous avons vu, percé 7 :

5 piastres, bistre-jaune,

et avec le perçage 9, le 20 paras, mais surcharge cheir dans un cercle bleu uni, de 1873 :

20 paras, bistre-jaune, surcharge bleue.

#### URUGUAY.

Depuis le 21 septembre dernier, on a remis en vigueur le timbre vert de 5 centésimos de 1877, sur lequel on a appliqué en surcharge noire : 1883 — *Provisorio*, de bas en haut :

5 centesimos, vert, surcharge noire, percé en lignes.

Et comme tout se fait en règle à la poste de Montévidéo, un petit avis au public, en date du 21, fait part par anticipation de cette résolution du 24, dans les termes suivants :

Bureau de la Direction et Administration des Postes.

#### Avis.

« Par résolution de la Direction générale en date du 24 du courant, restent autorisés pour l'affranchissement, à l'égard de ceux qui circulent actuellement, les timbres-poste de 5 centesimos, émis en l'année 1876, différant de ceux qui sont déjà retirés, par une seconde inscription imprimée en encre noire : « 1883 — *Provisorio*. »

Montévidéo, 21 septembre 1883.

Le 1<sup>er</sup> officier (des postes).

M. Wonner nous écrit en nous donnant ces renseignements qu'on a donné ordre de graver de nouveaux timbres aux Etats-Unis de 5, 7, 10, 20 et 50 centesimos. Ceux de 5 cent., auront l'effigie du Président actuel, ceux de 7 cent. l'effigie de Bernard Suarez, les 10 cent. le portrait du général José Gervasio Artigas, celui qui est appelé « *il fundador de la nacionalidad oriental* ».

#### VICTORIA.

Nous trouvons dans la circulaire de MM. Smith et Cie les nouvelles suivantes :

1° Il existerait de la bande 1/2 penny, vert, de 1875, surcharge sur le timbre 1 penny, des exemplaires avec ladite surcharge *noire*. Elle n'était connue qu'en rouge :

1/2 penny, vert et noir.

2° Il ne sera plus fait de distinction entre les timbres-poste et les fiscaux dont il n'y aura plus



qu'une seule classe de timbres affectée aux différents usages ; mais en attendant que le décret ait force de loi, il est strictement défendu d'employer les timbres autrement qu'à leur destination propre ; plus tard on épuisera les quantités fabriquées, à tout usage, avant d'émettre la série définitive. La timbrophilie comptera donc encore d'heureux jours !

Une carte officielle est décrite par le *Philatelic Record* ; elle est employée par les volontaires dans cette colonie. Cette carte porte dans l'angle supérieur droit le timbre de franchise à main, ordinaire, avec inscription : *Commandant local forces* ; dans le cadre supérieur est imprimé : *On Her Majesty's Service* en caractères gothiques ; dans l'angle gauche inférieur : *Metropolitan rifle Corps* — 1<sup>er</sup> juin 1883 en deux lignes. Timbre de franchise gris-bleu, inscription en noir sur blanc. Dimensions : 120 × 82 mm.

## VIERGES.

Le 15 septembre a vu remplacer le timbre 1 penny, vert, à effigie, par un même timbre mais imprimé en rose-carmin, couleur de l'union postale universelle ; filigramme CA et couronné, piqué 14 :

1 penny, rose-carmin.

## WURTEMBERG.

Nous trouvons dans le *Deutsch Philatelisten Zeitung* que l'éditeur de ce journal aurait vu sur une enveloppe 3 kreuzer, rose de papier azuré avec inscriptions obliques en grosses lettres, les fautes suivantes dans la dite inscription :

Drei kreuzer Post-kreuzer Drei kreuzer Post-couvert  
Drei kreuzer Post-couvert Drei kreuzer Post-couvert  
Drei kreuzer Post-couvert Post kreuzer Post-couvert  
Drei kreuzer Post-couvert Drei kreuzer Post-couvert



Depuis quelques mois circule le timbre ci-contre aux armoiries en relief, remplaçant le timbre de retour. Il est imprimé en relief blanc sur fond de couleur et festonné.

sans valeur, rouge.

## Un peu de science, à propos de timbres.

Il arrive qu'on ne peut déchiffrer la valeur de certains timbres des Indes dont les chiffres diffèrent de ceux qui ont été déjà décrits. Voici donc

les chiffres de l'Inde du Nord lesquels se rencontrent sur les timbres de Soruth et Rajpeepla.

## DEVANAGARI

| Chiffres |   | Noms des nombres |                  |
|----------|---|------------------|------------------|
| A        | B | en Hindi.        |                  |
| 1        | १ | एक               | ek               |
| 2        | २ | दो               | do               |
| 3        | ३ | तीन              | tîn              |
| 4        | ४ | चार              | câr              |
| 5        | ५ | पांच             | pânc             |
| 6        | ६ | छः               | cha <sup>s</sup> |
| 7        | ७ | सात              | sât              |
| 8        | ८ | आठ               | âth              |
| 9        | ९ | नौ               | nau              |
| 0        | ० | शून्य            | shûnyo           |

de 10 à 99 les noms des nombres se contractent comme nos mots *onze, douze, treize*, etc.

## GUZERATI.

| Chiffres. |   | Noms des nombres |      |
|-----------|---|------------------|------|
| 1         | ૧ | એક               | ek   |
| 2         | ૨ | બે               | bè   |
| 3         | ૩ | ત્રણ             | tran |
| 4         | ૪ | ચાર              | câr  |
| 5         | ૫ | પાંચ             | pânc |
| 6         | ૬ | છ                | cha  |
| 7         | ૭ | સાત              | sât  |
| 8         | ૮ | આઠ               | âth  |
| 9         | ૯ | નાવ              | nao  |
| 0         | ૦ | શૂન્ય            | sûn  |

Voici par la même occasion un peu de science, afin de contenter « l'amateur » qui écrit des réclames en faveur de la dite science.

*Soruth.* Les deux timbres à cadre ovale et rond sont en trois langues : anglais, autour ; mahrate, en second lieu ; hindustani ourdou, c'est à dire de la



horde, des descendants des Mogols, au centre. Rien à dire de la légende anglaise ; quant à celle mahrate elle porte en haut : *Saurāstra postaj*. *Saurāstra* est en sanscrit l'adjectif formé du nom sanscrit de la contrée, *Su-rāstra* « le bon royaume » comme Romain dérive de Rome. C'est donc *Poste Suras-trienne* et en bas : *Kōrī-nō-1* ou *4 ānā*. Au centre, il faut lire, en renversant les caractères : *Senkār i Sārath* « Royaume de Sourate ».



Les timbres au type ci-contre n'ont que du Mahrate et se lisent :

Sau-rā-stra

post

Kō 4 ānā (Kō pour Kori nō).

*Rajpeepla.* Les enveloppes sont en guzerati. L'inscription se lit : *Rāj-pī pelā dā k* (poste de Rajpeepla) 1, 2, 3, 4 *paīçā*.

Les timbres de 1880, sont également en langue guzeratie, mais en écriture dévanagarie.



Le bleu, porte dans le cercle supérieur : *Rāj-Pipelā tapāl* (courrier, poste de Rajpeepla) et inférieur : *hāsil* « résultat, produit » ; aux coins supérieurs : *e - k* ; inférieurs : *paī-so* ou un *paisa*.



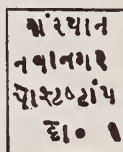
Le timbre vert a la même légende dans l'ovale,

mais le cartouche inférieur porte *bē ānā* deux annas et le rouge *cār ānā* ou quatre annas.

*Nowanuggur.* Le timbre au cimeterre est en guzerati ; en haut : *Novānagar posht de Navā*, neuve, *nagara villa* (ville neuve) ; en bas : *Shlāmp dokrā* 1.



Ce timbre n'est donc pas de 1/4 anna, comme on l'a dit, mais de 1 docra.



Les timbres sur papier de couleur de 1880, portent :

Samsthān (commune, conseil)

Navānagar

Post stāmp

Do (dokra) 1, 2, 3, 4.

### Encore les Costa-Rica surchargés.

Pour ceux qui douteraient de la véracité des renseignements que nous avons donnés le mois passé, relativement aux timbres surchargés de valeurs de fantaisie et du mot *official*, voici une lettre adressée par le Directeur général des Postes de Costa-Rica, au consul anglais de San José et dont MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> nous communiquent la copie.

Adm<sup>te</sup> Gral de Correos de la Republica de Costa-Rica.  
San José, 7 août 1883.

Monsieur Cecilia Sharpe.

J'ai l'honneur de répondre à votre estimée de ce jour ce qui suit :

L'émission des timbres-poste de Costa-Rica, avant son inscription dans l'Union postale universelle était : jaune 1 peso, vert 4 reales, rouge 2 reales, bleu 1/2 real ; bleu 1 c. et 2 c. surchargés. Lorsque la République entra dans l'Union postale universelle, furent surchargés provisoirement : les verts avec la légende de 20 c. U P U, les rouges avec 10 c. U P U, et les bleus avec 5 c. U P U.

Avec le mot *official*, il n'y eut que ceux de la nouvelle émission qui furent ainsi surchargés et excepté quelques-uns, qui, d'après ce dont j'ai été informé, ont été envoyés pour être surchargés par M. James J. Ross, suivant l'autorisation de l'Honorable Ministre des Finances, mais lesquels timbres, en vérité, je dois le dire, n'ont pas été en circulation dans le pays.

Votre, etc.

signé A. M. G. Escalante





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,  
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées  
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le timbre avec inscription en couleur sur blanc et un soleil d'un aspect « moins comique » que nous avons annoncé d'après le *Philatelic Record* est tout simplement l'*essai* que nous avons reproduit en septembre 1882. Il n'y a donc pas eu de changement de type.

### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le *Philatelic Record*, sous le patronage d'un de ses correspondants, donne un renseignement qu'il croit excellent. Le 3 pence serait devenu 5 sh. par une surcharge, ce qui a lieu cependant de l'étonner.

Si notre confrère ne dédaignait pas la lecture du *Timbre fiscal* il se rappellerait que, n° 105, page 17, nous avons reproduit ce timbre qui a été imprimé sur la planche du 3 pence, à l'instar de ce qui s'est passé pour les Ste-Hélène.

### BAHAMAS.



ci-contre.

Impression de couleur sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>me</sup> faces :

1 1/2 + 1 1/2 penny, carmin sur chamois.

### BARBADE.

Deux formats d'enveloppes à ajouter à ceux connus et signalés par *Deutsche Philat. Zeitung*, savoir :

1 penny, rose, format 120 × 92<sup>mm</sup>.  
4 — gris, — 200 × 127<sup>mm</sup>.

### BAVIÈRE.

Semblables aux cartes avec timbre, chiffre dans

un rectangle et armoiries à gauche, nous avons une carte *sans timbre*, carton chamois foncé :

Sans valeur, chamois foncé.

#### BELGIQUE.

Nous n'avions pas le décret suivant lorsque nous avons annoncé la mise en vente des timbres 10, 20, 25 et 50 centimes. Nous réparons cette omission forcée :

Le Ministre des travaux publics,

Vu notre arrêté du 29 Août dernier, pris en exécution de l'arrêté Royal de la même date qui porte création de nouveaux timbres-poste :

Arrête :

*Article unique.* -- Par dérogation à notre arrêté susdit, les nouveaux timbres-poste de 10 et 20 centimes seront émis le 20 octobre courant et ceux de 25 et de 50 centimes, le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Bruxelles, le 3 Octobre 1883. N. OLIN.

Les timbres à 1 et 2 francs paraîtront le 1<sup>er</sup> janvier prochain et ceux de 40 centimes et 5 francs disparaîtront, mais seront admis néanmoins à l'usage jusqu'à épuisement.

Nous possédons deux cartes de service d'un même type, sauf quelques petites différences. En haut, à gauche : *Ministère des Travaux Publics* en dessous : *Administration des Postes et Télégraphes* ; à droite N°... de l'*Indicateur* et pour titre : *Carte postale de service* ; le reste comme les autres cartes. A droite, de bas en haut : *série A. n° 4 (Poste et Télégraphes)*. — *Bon n° 1, 1883.*

La seconde carte est avec réponse. Elle diffère de la précédente par l'inscription qui est sur la partie destinée à la réponse : *Série A, n° 4 bis. (Postes avec S) et Télégraphes*. — *Bon n° 1, 1882.*

Carte, sans valeur, adm. des postes.

— réponse —

#### CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Philatelic Record* revient sur la carte 1 penny, noir. Il a reçu d'un de ses correspondants la communication d'un extrait de lettre où il est dit, en date du 30 Juin passé :

« J'insère une des cartes postales noires que le Maître général des postes m'informe être une erreur, car la couleur commandée était rouge. J'en ai fait passer une par la poste pour être assuré de son authenticité, et vous offrir l'exemplaire inclus pour que vous l'acceptiez »...

Notre correspondant qui a nié l'existence de cette carte a la parole et nous donnera peut-être d'autres explications.

Le même journal a vu, à l'usage postal, le timbre fiscal de 1879 :

5 shillings, violet-vif.

#### CHILI.

Le timbre 5 cents, carmin, annoncé comme ayant paru en bleu depuis une éternité, n'a paru que depuis quelques mois (septembre, nous dit-on) :

5 centavos, bleu.

#### CHYPRE.

Le 2 piastres, dit le *Philatelic Record*, a le filigramme C. A et couronne :

2 piastres, outremer.

#### COTE D'OR.

Le *Philatelic Record* ayant parlé irrespectueusement d'un timbre 4 pence, surchargé 1 d, en noir, nous n'avons pas cru devoir le mentionner. Aujourd'hui, notre confrère a reçu avis de M. Clifford — qui a déjà découvert tant de surcharges et de morceaux de timbres.... --- que le timbre en question avait été émis ainsi provisoirement, ainsi qu'il résulte d'une lettre de cette colonie :

1 penny sur 4 p., violet-vif, sarch. noire.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Ce qui est arrivé pour les enveloppes Plymton, en 1870, se représente aujourd'hui pour les enveloppes émises le 1<sup>er</sup> octobre passé. Voici le 2 cents



remplacé par un type analogue, mais qui n'est pas plus resplendissant que celui qui se trouve supplanté. En haut : *U. S. Postage*, en petites lettres, en bas : *Two cents*

également en petites lettres, mais sur fond uni. L'émission de ce nouveau type est du 1<sup>er</sup> novembre.

Imprimé en couleur sur papiers variés, au filigramme des enveloppes actuelles, timbre à droite.

*Format 86 × 149 mm.*

2 cents, rouge sur blanc, vergé horizontalement.  
2 — — — paille, — obliquement.  
2 — — — chocolat — —

*Format 89 × 160 mm.*

2 cents, rouge sur azur, vergé obliquement.  
2 — — — chocolat — —

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre télégraphe de 20 centavos existe avec le papier blanc et la couleur modifiée :

20 centavos, bistre.

Nous tenons de M. Herrmann la carte au type ci-contre, placé dans l'angle droit supérieur, avec



cadre guilloché aux angles allant jusqu'aux inscriptions et contenant, à gauche : *Carte postale*; à droite : *Tarjeta postal*; en haut : *Union postale universelle*; à la partie supérieure de la carte, à l'intérieur du cadre : *Estados Unidos de Colombia*, en lettres ornées, sur une ligne horizontale et plus bas : *Escribase en seguida la direccion solamente*, puis A et quatre lignes de points pour l'adresse, la 5<sup>e</sup> commençant par *en*; dans l'angle droit : *Y la vuelta la comunicacion*.

Impression de couleur sur carton, gris fer :

2 centavos, noir.

Une carte avec réponse, au même type, sans cadre, est signalée par D. P.

2 + 2 centavos, noir sur gris-bleu.

*Tolima*. Le N. T. a vu la cubierta 10 centavos ayant le millésime 18 au lieu de 187.

#### FIDJI

Tous les timbres auraient le piquage 10 des 1 et 5 shillings, modification apportée depuis au moins Avril, dit le *Philatelic Record*.

#### FINLANDE.

Notre confrère le *Philatelic Record*, mentionne une « Retour-Kort » dont il ignorait l'existence et dont il ne peut donner l'emploi. Nous sommes plus heureux que lui : L'émission de ces cartes ne date que de 1871.... C'étaient alors des *Retour Recépisse* qui ont pris, fin 1882, la dénomination de *Retour-Kort*. Leur usage sert à un accusé de réception des lettres.

Voilà notre confrère aussi savant que nous, ce qui n'est pas peu dire.

#### GUYANE HOLLANDAISE.

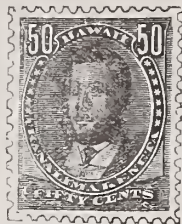
Une nouvelle valeur, au type des autres timbres, est en usage nous dit D. P. qui ajoute que l'on épuise les 3 cents, lesquels ne seront plus imprimés : 1 cent, lilas.

#### HAWAIIAN.

Nous connaissons par M. Bogert, les trois timbres suivants qui viennent d'être émis. Ils ont été gravés par la *American Bank Note Company*, de New-York à qui nous devons déjà tant de si magnifiques timbres.

Nous empruntons les détails suivants. au N. P.  
« Le 25 cents représente la statue du fameux

Kamehameha 1<sup>er</sup> comme elle est représentée devant la maison d'État à Hawaii. L'illustre potentat porte un casque de plumes, particulier à ce groupe d'îles, qui, par sa forme, rappelle le casque de bronze des



Phéniciens. Il est revêtu d'une robe ornée de fleurs et s'appuie sur une longue lance. Sur le piédestal est l'inscription : 1883 *Hawaii* ».

Le 50 cents donne le portrait du Roi Kalakaua, le présent monarque, qui est paraît-il « un joyeux potentat ». On ne s'en douterait guère en le voyant : il est sérieux comme un docteur sérieux. Ce portrait est dans un ovale, le cadre est rectangulaire.

Le 1 dollar représente la reine douairière Emma, vue de face, dans un ovale. Notre confrère fait cette réflexion « on dit que la reine a gardé sa remarquable beauté, en dépit du temps » ; le fait est que s'il n'y a pas flatterie de la part du graveur, nous avons là un charmant portrait de femme et quoiqu'il nous vienne de Honolulu, on remarquera qu'il n'y a pas la moindre trace d'anneau dans le nez. Le cadre de ce timbre est rectangulaire, et il a pour inscription *Hawaii* et la valeur en chiffres et en toutes lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

25 cent, pourpre.  
50 — rouge.  
1 dollar, carmin.

M. Westoby nous a montré une enveloppe que la compagnie *Wells Fargo* emploie depuis peu, provisoirement, par suite de l'ouverture d'une agence dans ce pays. Cette enveloppe est de format ordinaire et a pour timbre, à gauche, angle supérieur, un ovale large contenant : *Wells Fargo et Co's express — Paid — Honolulu H I* ; au revers, à cheval sur les pattes supérieure et inférieure un même timbre ayant *Aug. 10 1883* à la place du mot *Paid* :

Sans valeur, rose.

## HONGRIE.

Nous avons vu la première série des timbres lithographiés, à effigie, qui n'était pas dentelée.

## INDES ANGLAISES.

Depuis quelques mois circule l'enveloppe 1/2 anna, imprimée en vert, au lieu de bleu, format 118 × 66 mm, avec le papier blanc vergé et sans dessin à la patte de fermeture :

1/2 anna, vert.

D. Phil. Zeilung a vu avec la double surcharge  
ON  
noire H M et Bengal secretariat, le 1/2 anna, bleu :  
S

1/2 anna, bleu, double surcharge.

## INDE NÉERLANDAISE.

Un 25 cents est annoncé *non dentelé* par le *Philatelic Record* :

25 cents, violet.

## INDE PORTUGAISE.



De nouveaux timbres provisoires ont été émis, en attendant les timbres mêmes valeurs qui faisaient défaut. On a fait le tirage sur les planches de timbres, chiffre et étoile de juin 1877. 3<sup>e</sup> série. Le papier est blanc mince bleuâtre :

1 1/2 réis, noir, non dentelé.

4 1/2 — olive, —

6 — vert, —

## ISLANDE.

Les cartes 5, 8 et 10 aur existent avec réponse. Elles sont semblables aux cartes ordinaires sauf les inscriptions obligées pour indiquer quelle est la carte qui sert à la réponse. Celle à 10 aur a cependant une inscription en dessous de *Brjefspjald*.

Impression sur les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> faces, les 2 parties tenant par le haut :

5 + 5 aur, bleu et gris.

8 + 8 — lilas.

10 + 10 — carmin.

## ITALIE.

On nous demande si nous connaissons :

« Carte officielle, rose, avec impression noire, cadre 105 × 60. *Corr. del estero, Corrispondenza francati.* »

C'est avec des éléments semblables qu'on veut que nous renseignions nos lecteurs.

## JHIND.

Le 1/2 anna a le papier blanc vergé comme le 1 anna :

1/2 anna, jaune.

## MAURICE.



La carte à 6 + 6 cents est en circulation depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Elle a la disposition de toutes les cartes avec réponse des colonies anglaises et le timbre ci-contre, à l'angle droit supérieur, type qui a déjà servi pour timbres-poste 10 pence et 1/2 penny ; l'impression est sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces ; piquées à la séparation :

6 + 6 cents, violet sur chamois.

## MEXIQUE.

Nous avons vu les enveloppes suivantes dans la collection de M. Beddig :

1<sup>o</sup> Timbre à gauche, format 149 × 81 mm.

25 centavos, outremer sur blanc vergé.

2<sup>o</sup> Timbre à droite, format 149 × 81 mm.

4 centavos, jaune sur blanc vergé.

25 — outremer — —

Le 4 c. a la patte de fermeture cintrée et arrondie à l'extrémité ; le 25 c. ne l'a pas cintrée et a l'extrémité en pointe.

3<sup>o</sup> Timbre à droite, papier et formats variés.

25 centavos, bleu sur jaune, 138 × 78 mm.

25 — — — 151 × 84 —

Ont la patte de fermeture arrondie à l'extrémité et cintrée de côté.

25 centavos, bleu sur paille vergé, 153 × 85 mm.

A la patte qui se termine en pointe.

## NEVIS.



Les morceaux de timbres et les surcharges continuent à être en faveur. Voici un Nevis fraîchement débarqué portant en surcharge le nom original de la colonie et la valeur. Notre exemplaire est avec l'impression noire ; on nous dit qu'il y en a avec surcharge violette, ce qui est assez naturel puisqu'il est convenu que l'amateur — rien de Neuilly — en verra de toutes les couleurs :

1/2 timbre 1 p. lilas, surcharge noire.

1/2 — 1 — — — violette.

Le timbre 6 pence, type à effigie, est en usage avec le filagramme C A et couronne :

6 pence, vert.

## PÉROU.

D. P. mentionne une enveloppe paille, 10 centavos, 138 × 78 mm ayant en surcharge un double cercle carmin contenant en haut *Puno* et *M* en bas ;



il y aurait une seconde surcharge noire *Azangaro* au bord inférieur du timbre :

10 centavos, rouge sur paille

#### PHILIPPINES.

Une avalanche de surcharges nous a été montrée par M. Roussin. Ces surcharges sont appliquées sur timbres fiscaux et télégraphes et servent comme timbres-poste. C'est toujours l'inscription : *Habilitado pa Correos*, et la valeur.

#### 1° *Derecho judicial*, types 1878 et 1882

16 ctos sur 2 reales, bleu, surch. jaune (1878)  
1 real — 12 4/8 c. de p. — — carmin (1882)

#### 2° *Derechos de firma*, types 1872 et 1878

1 p. fte, sur 10 pesetas, bistre, surch. rouge (1872)  
1 real, — 1 peso, vert, — — (1878)

#### 3° *Télégraphe* 1882, avec double surcharge : rouge 1 real et noire 20 cmos.

20 cmos / sur 250 mil. de peso. outremer. surch. noire et rouge.  
1 real

Nous recevons au dernier moment les timbres-poste :

#### 1° Avec la surcharge *Habilitado pa Correos* sur timbres.

##### a. *Derecho judicial* 1882

1 real sur 12 4/8 de peso, bleu, surch. noire.

##### b. *Timbres-poste*

10 cuartos, sur 2 c. de p. rose, surch. verte.

#### 2° Avec la surch. *Habilitado pa U. Postal.*

8 cms. sur 2 c de p. rose, surch. verte.

#### RUSSIE.

*Jeletz* (Orel). Le timbre rond de 1875 vient de refaire une apparition, mais avec l'impression bleue sur papiers variés : azur rayé et azur quadrillé :

5 kopecks, bleu sur azur rayé.  
5 — — — quadrillé.

#### SAINTE-LUCIE.

Il y a émission récente d'une carte à 1 penny pour l'Union postale universelle. Elle sort des ateliers de MM. De la Rue et Cie, c'est assez dire qu'elle a la disposition des cartes connues et l'éternel timbre à effigie de Victoria avec cadre octogone intérieur :

1 penny, carmin sur chamois.

#### SELANGOR.

Les timbres 2 cents de Malacca, rose, nous parviennent avec la surcharge *Selangor* en noir, en trois variétés semblables à celles du mois passé :

2 cents, rose-carmin CA et couronne.

#### SIAM.

L'effigie des timbres que nous reproduisons en Octobre dernier est celle de Chulalong-Korl 1<sup>er</sup>, d'après l'*Ami des Timbres*. Ils seraient de provenance anglaise et auraient été gravés à Londres, par les soins de MM. Waterlow et Cie. On nous dit qu'ils doivent être remplacés bientôt par une série nouvelle. Nous espérons bien que le Ministre des Postes et Télégraphes Siamois, Somdetch Phra Chow Naungyat'ce Chowfah Bhanurangse Sawangwongs Kromi Hliang Bhanupantawongs Waradej, dont nous connaissons le nom par le *Philatelic Record*, en changeant de timbres, ne changera pas de fournisseurs.

#### TABAGO.

Une carte avec réponse, pour l'Union postale universelle, a été émise tout récemment. Disposition et timbre des cartes De la Rue et Cie et piquées à la séparation :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

#### TRANSVAAL.

Les timbres « Revenue » arrivent sur lettres. Le *Philatelic Record* constate l'apparition de :

1 shilling, bleu-ardoise.

La série des nouveaux timbres se complète. Il y a en plus des 1, 3 pence et 1 shilling, le suivant, au même type, renseigné par le *Deutsche Phil. Zeit.* :

6 pence, bien sur blanc.

#### TURQUIE.

La série des timbres pour l'intérieur, dont on connaît les valeurs : 10, 20 paras, 1 et 2 piastres, s'est enrichie de deux nouvelles valeurs, d'après l'*Ami* :

5 piastres, bleu.  
25 — chair.

#### URUGUAY.



Le timbre 5 cent., vert, provisoire, signalé le mois passé, a la surcharge de bas en haut, comme nous l'avons dit et aussi de haut en bas.

5 centesimos, vert, surch. noire renversée.

M. Wonner mentionne le 5 centesimos, bleu et 10 cent. brun, récemment émis, avec la surcharge *oficial* en couleur de haut en bas et de gauche à droite :

5 centesimos, bleu, surch. rouge.  
10 — brun, — verte.

## VÉNÉZUELA.

Nous devons à l'obligeance de M. Roussin, le timbre 50 centimos ci-contre, dont nous n'avions pu donner la gravure jusqu'ici.



## VICTORIA.

La carte à 1 penny nous disent MM. Stanley Gibbons et Cie, a le type du timbre des cartes avec réponse que revoici pour mémoire.



1 penny, rose sychamois.

## VIERGES (ILES).

Ce n'était pas la peine assurément... d'émettre un timbre jaune 1/2 penny, pour en changer la couleur quelques mois après. Cette valeur vient de paraître, imprimée en vert; filagramme et piquage du jour :

1/2 penny, vert.

### A propos des cartes « fausses » des Indes néerlandaises.

Le bulletin de la Société française, paru le mois passé, contient le passage suivant, page 374 :

« M. de Ferrari... expose que les cartes des Indes néerlandaises avec surcharges rouge et bleu sont fausses et l'œuvre de M. M.... Toutes les cartes connues sont à la même adresse et contiennent le même texte. »

Ce compte rendu est aussi fantaisiste que l'histoire, écrite par le père Loriquet. (1) On accuse d'a-

(1) La liste des membres n'est pas plus exacte : tel membre mentionné comme sociétaire devrait être considéré comme démissionnaire depuis deux ans. Mais cela fait nombre.

Nous parlions d'inexactitude dans notre article du mois passé au *Timbre Fiscal* « La science à toutes sautes » ; aujourd'hui la liste des membres et le titre d'un volume, nous parviennent avant que le livre n'est commencé et la table du volume terminé est toujours sous presse ! C'est peut-être encore de la science. D'autres, moins savants trouveront que c'est du gâchis.

bord M. M... pour faire planer sur nous des soupçons ; lorsque nous demandons de compléter le nom ou tout au moins de dégager le nôtre, on ne nous répond pas. Et lorsqu'un des membres se joint à nous, pour nous faire obtenir justice, on la lui promet, en l'absence du *Souverain Maître* ; mais celui-ci jugeant en dernier ressort, arrête que notre réclamation n'est pas fondée, preuve qu'il y a bien perfidie de la part en désignant le soi-disant faussaire sous l'initiale M.

Du reste, nous ne sommes pas le premier à réclamer ; antérieurement déjà, notre ami De Portes, n'a-t-il pas dû se séparer avec éclat de la Société, parce que M. Legrand lui attribuait des paroles qui n'avaient pas été dites ? enfin aujourd'hui M. de Ferrari proteste, à son tour, parce qu'il n'a jamais dit que les cartes des Indes néerlandaises étaient fausses. Voici la lettre qu'il nous adresse à ce sujet :

Paris, le 25 octobre 1883.

CHER MONSIEUR MOENS,

L'article du dernier bulletin de la Société française de timbrologie sur lequel vous attirez mon attention, où certaines cartes des Indes néerlandaises que vous m'avez vendues, sont déclarées fausses par moi, en accusant M. M. de les avoir faites, est complètement erroné. J'ai pu dire que ces surcharges avaient été obtenues par complaisance, comme il y en a tant d'exemples, mais je m'étonne qu'on me prête des idées que je n'ai jamais eues et encore moins formulées.

Vous savez bien, cher Monsieur, que je vous ai eu trop haute estime que pour vous supposer un instant capable de faire de faux timbres ou de fausses surcharges. L'initiale M qu'on a renseignée, je ne sais trop pourquoi, n'est pas celle de votre nom, mais celle de M. Moquette. Je ne m'explique pas non plus le motif pour lequel le secrétaire de la Société n'a pas dégagé immédiatement votre nom, comme vous le lui avez demandé avec raison. Aussi, pour éviter tout malentendu qu'une interprétation erronée a pu donner à mes paroles, je vous autorise de faire l'usage qu'il vous plaira de cette lettre.

Je suis heureux de profiter de cette circonstance pour vous renouveler l'assurance de ma vieille affection, sur laquelle vous pouvez toujours fermement compter.

A vous, de tout cœur,

PH. DE FERRARI.

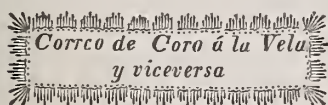
Donc, les cartes des Indes néerlandaises ne sont pas fausses, aux yeux de M. de Ferrari. Et la raison qu'on donne, nous semble une piètre preuve : ces cartes seraient fausses, parce qu'elles portent toutes la même adresse ! Comme si la personne qui se dépouille de sa correspondance en faveur d'une autre, peut donner des lettres ou cartes adressées au voisin.

Nous avons écrit à M. Moquette, au sujet de ces cartes. Nous ne doutons nullement qu'il ne s'empresse de nous répondre. Mais il est un fait avéré,



pour nous, c'est que M. le docteur Legrand a saisi l'occasion qui se présentait à lui, et, se rappelant les paroles de Basile, du *Barbier de Séville*, il a suivi le conseil que ce dernier donne à un autre docteur : *La calomnie, il faut toujours en venir là.*

### Les timbres Coro à La Vela.



Les premiers timbres qui parurent en 1867 étaient du type ci-contre. Ils avaient l'impression noire sur papier blanc.

En 1868, l'impression des timbres eut lieu sur papier jaune, conservant l'impression noire.

En 1870, la valeur fut ajoutée sur les timbres et le cadre fut supprimé. Les timbres portaient donc :

Correos de Coro à La Vela  
Y vice-versa — vale 1 real.

Il y en avait aussi où la valeur était remplacée par le mot *Gratis*.

L'objet de ces timbres était de couvrir les frais de port de lettres de cette place (Coro) vers La Vela, car il y a une poste spéciale de commerce et ceux qui n'y souscrivaient pas, payaient 1 real pour chaque lettre représentée par le timbre; quant aux souscripteurs ils ne payaient rien pour leur correspondance laquelle portait le timbre gratis.

Les estampilles furent émises par les administrations de la poste de commerce.

En résumé il y aurait :

|      |              |      |            |
|------|--------------|------|------------|
| 1867 | sans valeur, | noir | sur blanc. |
| 1868 | —            | —    | — jaune.   |
| 1870 | 1 real       | —    | —          |
|      | gratis       | —    | —          |

Juan Obediente.

### Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

SUITE. (Voir n° 250).

Emission de ..... 1877.

4<sup>e</sup> type. Est semblable au 3<sup>e</sup>, mais avec addition de l'adresse : 1 Park Place.

L'impression du timbre est à la partie gauche supérieure.

Format 138 × 78 mm.

2 cents, rouge sur papier vergé, melon pâle.

Emission provisoire de 1877.

5<sup>e</sup> type. Timbre à main, cadre ovale à double filet ayant celui extérieur festonné; légende : *Boyd's City Despatch — Paid — 1 Park Place.*

la partie supérieure droite.

Format 138 × 78 mm.

Mauve sur papier vergé melon.

VARIÉTÉ.

Ayant le timbre renversé à la partie inférieure gauche

Mauve sur papier vergé melon.

Ce timbre servit plus tard de timbre d'annulation.

Emission de ..... 1878.

6<sup>e</sup> type. Semblable au 4<sup>e</sup> type, mais avec la valeur effacée aux quatre angles. Le timbre est à la partie droite supérieure.

Format 138 × 78 mm.

Rouge sur papier vergé melon pâle.

Emission de décembre 1878.



7<sup>e</sup> type. Mercure courant, tenant un drapeau sur lequel : *Boyd's Dispatch*; en bas : 1 Park Place, le tout dans un ovale avec cadre rect; timbre à droite angle supérieur.

Format 136 × 78 mm.

Noir sur papier vergé pâle.

Format 150 × 85 mm.

Noir sur papier vergé melon pâle.

Format plus petit ?

Noir sur papier vergé melon pâle.

Emission de janvier ou février 1879.

Changement de couleur du type précédent.

Format 136 × 78 mm.

Carmin sur papier vergé melon pâle

Emission de mars ? 1880.

Grande détérioration du coin.

Format 136 × 78 mm.

Carmin variant au rouge sur papier vergé melon pâle.

Format ?

Carmin sur papier vergé chocolat.

— — — uni blanc.

## CARTES POSTALES.

La poste de Boyd a émis trois cartes vers 1875 ou 1876 pour l'emploi particulier de la banque *Importers and Traders* de la ville de New-York.

La première carte émise, mesure  $155 \times 103^{mm}$ ; elle porte à la partie supérieure un timbre imprimé dont le dessin est identique au 3<sup>e</sup> type des enveloppes timbrées:

3<sup>e</sup> Type d'enveloppe, noir sur carte blanche épaisse.



noir sur carte blanche mince.

Le troisième est ou 7<sup>e</sup> type d'enveloppe.

7<sup>e</sup> Type d'enveloppe noir sur carte blanche.

METROPOLITAN ERRAND & CARRIER EXPRESS COMPANY.



Chiffre en relief dans un écusson, ayant: *Metropolitan — Errand & Carrier Express Company*, en lettres blanches sur fond uni, le timbre occupe le côté droit supérieur.

Les impressions originales de cette enveloppe sont des plus rares.

Format  $140 \times 80^{mm}$ .

2 cents, rouge sur papier vergé melon.  
2 — — — — — blanc rosé.

En 1860 ou 1861 on fit des réimpressions tant sur des enveloppes entières que sur des fragments de papier vergé melon. Le chiffre de la valeur 2 dissimule mal le chiffre primitif 1 dont il a peut-être existé des enveloppes à cette valeur, quoi qu'aucun exemplaire n'ait été rencontré jusqu'ici.

## CHAPITRE II.

PHILADELPHIE (VILLE DE).

La seule poste qui fit usage d'enveloppes, à Philadelphie, est la poste D. O. Blood et C<sup>ie</sup> dont nous avons donné l'histoire précédemment.

D. O. BLOOD & C<sup>ie</sup>.

Emission de.... 1850.

1<sup>er</sup> Type.

Inscription en relief: *Blood's Dispatch Stamp*, dans un cercle contenant: *for Phila-Delivery-office 28 so 6 th st*, le timbre occupe le côté droit supérieur et la patte porte un cachet en forme d'écu ayant: *Blood's Despatch etc.*



Format  $138 \times 61^{mm}$ ,  
rouge sur papier blanc uni.

Format  $129 \times 69^{mm}$ ,  
rouge sur papier blanc uni.

Format ?  
rouge sur papier chamois.

2<sup>e</sup> Type.

Les lettres sont plus maigres: 28 et 6 ne touchent pas le cadre et L de *Blood's* est sous P eeld *Phila*.



Format ?  
rouge sur blanc uni.  
-- -- chamois.

Emission de.... 1851 ?

Rappelle les précédentes: l'adresse est modifiée en 26 & 28 so th st, timbre à droite, point de cachet à la patte de fermeture.

Format  $131 \times 76^{mm}$ ,  
rouge sur papier chamois.

Format  $145 \times 81^{mm}$ ,  
rouge sur papier chamois.  
-- -- blanc.

Emission de (entre 1853 et 1857).

3<sup>me</sup> Type

Analogue aux précédentes. Dans un cercle, au centre: *Blood's Dispatch envelope*; autour: *For Phila-Delivery-Pre Fail*; timbre à droite, sans cachet à la patte de fermeture.



Format  $89 \times 55^{mm}$ ,  
rouge sur papier chamois.

Format  $119 \times 68^{mm}$ ,  
rouge sur papier blanc uni.

Format  $132 \times 74^{mm}$ ,  
rouge sur papier chamois vergé.  
-- -- uni.

(A continuer).

CH. H. COSTER.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48